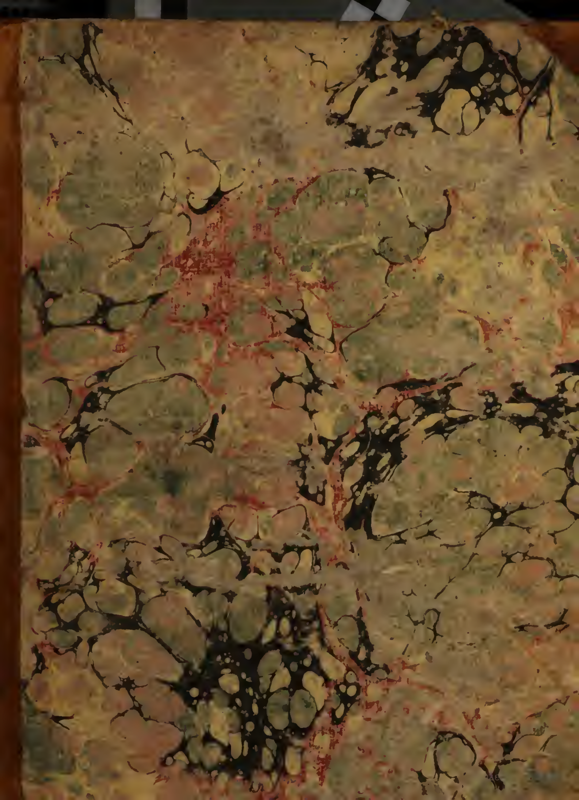


Manca i Volu
relativa alla geografia
Antica e fisica

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE,
OU
PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE

NOUVELE ÉDITION ENRICHIE DE REMARQUES

DÉDIÉE À LA SÉRÉNISSIME

RÉPUBLIQUE DE VENISE

GÉOGRAPHIE MODERNE

TOME PREMIER.







À PADOUE

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation et Privilége.

AVERTISSEMENT
DES ÉDITEURS
DE PADOUE.

LA Géographie est une partie des plus utiles, des plus agréables, des plus intéressantes de l'Encyclopédie Méthodique; mais elle est aussi plus que toute autre sujete à des variations continueles. Tout événement extraordinaire, soit physique, soit politique, influe sur ses raports, & produit des changemens plus ou moins considérables dans quelqu'une de ses branches. Un tremblement de terre, une inondation, une guerre, une conquête, un traité, en changeant l'état d'une ville, d'une province, d'un royaume, en variant ses productions, ses liaisons politiques, son commerce, sa navigation, engendrent une nouvele suite de notions dans la Géographie. Nous sommes obligés de donner des notions de terreur & de désolation sur la Calabre, dont on ne pouvoit, avant l'époque fatale du 5 février 1783, peindre assez vivement la richesse, la fertilité, le séjour délicieux. Que de colonies, que de comptoirs, que de branches de commerce a coûté à la Grande-Bretagne la ruineuse guerre terminée par le traité de Versailles de 1783! Il faut que le Géographe les retranche de la liste des possessions de ce royaume; qu'il démontre une nouvele République fondée sur les côtes orientales de l'Amérique Septentrionale, qu'il donne aux François & aux Espagnols les îles, les forts, les villes qu'ils ont acquis. Nous avons dû remarquer tout cela dans ce premier volume que nous offrons au public, & nous ferons de même dans ceux qui viendront ensuite.

Un autre objet non moins intéressant & plus proche de nous, est tout ce qui a raport à l'Italie. Les François en général, soit faute de lumieres, soit génie national, ne se soucient point de ce qui n'apartient pas à la France; ainsi ils ont omis bien des choses à l'égard de cette belle partie de l'Europe, qui a tant de droits à l'admiration universele. Nous tâcherons de mettre en vue tout ce qu'il y a de plus considérable, & de rendre son lustre naturel à ce charmant pays

Ch'Apennin parte, e'l Mar circonda e l'Alpe.

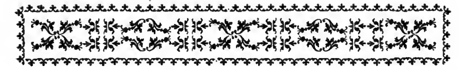
Que dirons-nous des Espagnols? Peut-on lire sans être rebuté les injustes imputations de M. Masson, qui lui ont attiré les reproches de ses concytoiens, les ressentimens des Espagnols, & l'indignation de toute l'Europe? C'est un juste tribut que nous devons à la vérité que de dévoiler des mensonges si insultans, de rabatre des injures si grossieres, de produire des témoignages si glorieux, qui honorent cette nation. Quoi! Elle est oisive, elle

eſt pauvre, elle n'a rien fait *pour l'Europe depuis deux ſiecles*, *depuis mille ans?* Elle nous a donné un nouveau monde : elle verſe, avec une prodigalité auſſi ſurprenante que continuele, ſon or & ſon argent dans le ſein de l'Europe : elle eſt d'un grand poids dans la balance politique des deux Hémiſpheres. En revendiquant l'honeur de l'Eſpagne, en mettant au plus grand jour les prérogatives éclatantes qui la caractériſent, nous nous ferons un devoir de ſuivre les renſeignemens de M. l'Abbé Cavanilles, qui a donné des obſervations admirables ſur l'article *Eſpagne* dans lequel M. Maſſon a étalé toute l'amertume de ſon ſtyle mordant & de ſon haine contre les Eſpagnols.

Une troiſieme ſource de remarques a été la vraie poſition des lieux. C'eſt une branche de la Géographie qui reçoit tous les jours de nouveaux degrés de perfection par les obſervations des Aſtronomes. M. l'Abbé Toaldo, Profeſſeur d'Aſtronomie dans l'Univerſité de cette ville, qui a bien voulu nous en communiquer les derniers réſultats, a pour cela un juſte droit à la reconoiſſance publique.

Nous eſpérons que nos Lecteurs nous sauront gré de tous les ſoins que nous avons cru devoir nous donner pour rendre exacte & agréable le plus qu'il nous étoit poſſible, cette partie importante de l'Encyclopédie Méthodique.





DISCOURS
SUR
LA GÉOGRAPHIE.

TOUT le monde aujourd'hui prétend savoir la Géographie, & presque tous les littérateurs se croient en état d'écrire sur cette science ; mais pour y réussir avec quelque distinction, il faut être instruit dans les mathématiques & l'astronomie ; il faut connoître l'histoire de son pays & celle des autres peuples ; il faut avoir des idées saines sur la politique & le commerce, sur la physique, l'histoire naturelle & les arts ; il faut être en état enfin de comparer en philosophe les différentes mœurs des nations : tel est le tableau qu'on devroit se former de la Géographie, qui tient immédiatement à presque toutes les connoissances humaines. Mais entrons dans quelques détails.

DANS les arts & dans les sciences, on ne marche d'abord que d'un pas incertain ; les routes en sont obscures, tortueuses, difficiles : ce n'est que d'essais en essais, d'expériences en expériences qu'on arive aux grandes découvertes. L'homme placé sur ce globe, a eu le plus vif intérêt de connoître le lieu qu'il habitoit : il lui a fallu mesurer, conserver, défendre une propriété qui faisoit toute sa richesse. Ainsi la *Topographie*, qui est la description d'un lieu particulier, & bientôt la *Chorographie*, qui est celle d'une région, ont dû précéder la naissance de la *Géographie*, qui est la description de toute la terre.

DIVISION DE LA GÉOGRAPHIE.

CETTE science peut être considérée sous trois points de vue principaux ; 1°. la *Géographie astronomique* ; 2°. la Géographie *physique* ; 3°. la Géographie *historique* & *politique*.

DE LA GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE.

LA Géographie n'a pas seulement pour objet de faire la description de chaque ville ou de chaque province : il est indispensable encore qu'elle en fasse connoître la situation, le climat, & qu'elle indique comment, exposées à l'âpreté d'un air glacial, à la douceur d'un ciel tempéré, ou à la chaleur d'un soleil brûlant ; ces positions différentes influent sur les productions du terroir & sur les mœurs de leurs habitans. Ce globe que nous habitons, placé dans l'immensité de l'Univers, a une correspondance intime avec les planetes & les astres qui l'environent. L'homme a osé porter un œil attentif sur cet ouvrage mystérieux & sublime ; il a calculé ces globes de feu, leur masse, leur vitesse, leurs distances respectives ; il a sondé les causes des ténebres & de la lumiere, de la vicissitude des saisons, du flux & reflux, des tempêtes, des orages & de ces phénomenes afreux où la nature en convulsion semble annoncer la chute du monde.

Les besoins mutuels des peuples, le désir de connoître, si naturel à l'homme, la soif de posséder, plus exigeante, plus impérieuse encore, lui ont fait franchir ces abîmes éfrayans, qui déroboient un peuple à un autre peuple : sur un frêle vaisseau, il afronte les élémens, & va chercher dans un autre monde, d'autres richesses, d'autres hommes, d'autres mœurs. Mais dans cette course audacieuse & lointaine, qui poura guider ses pas incertains ? En proie à l'inconstance d'un élément terrible, de quelque côté qu'il jete les ieux, il n'aperçoit

que des mers immenſes ; il ne découvre qu'un ciel plus immenſe encore. Il a donc dû étudier dans leur courſe l'aſtre fécond du jour & le tranquille flambeau de la nuit. Il lui a fallu obſerver ces étoiles innombrables, lire dans le ciel même les véritables meſures du globe qu'il habite ; & le réſultat de ces pénibles obſervations a été de lui tracer une route ſûre où il n'en connoiſſoit point encore.

Ainſi la *Géographie aſtronomique* eſt la deſcription de la Terre, conſidérée par raport au ciel. Son but eſt de montrer la correſpondance qui exiſte entre les parties de l'une & celles de l'autre, de fixer tous les points du globe, de l'équateur aux poles, & de l'oueſt à l'eſt d'un méridien quelconque, dans toute ſa circonférence. C'eſt pour y ariver que l'on a d'abord déterminé les degrés de latitude & de longitude (*voyez ces mots*), objets ſi importans pour la navigation : enfin, c'eſt par la Géographie aſtronomique que l'on eſt parvenu à meſurer d'une maniere plus préciſe la ſurface des terres & des mers (1).

DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

AVANT que l'homme, dans l'enfance du monde, eût laiſſé ſes foibles traces ſur le globe, la nature déja y avoit imprimé ſes pas majeſtueux ; elle avoit élevé ces groupes de montagnes, dont la tête impoſante rompt l'impétuoſité des vents, & devient le berceau des ſources, des torrens, des rivieres ; elle avoit creuſé ces profondes vallées qui ſervent de lit aux fleuves, préſentent un aſyle plus tempéré à l'homme, & d'abondans pâturages à ſes troupeaux ; elle avoit créé cet océan immenſe, & lui avoit donné des loix ; enfin elle avoit peuplé les airs, les terres, les mers d'un monde d'habitans : l'homme arive avec toute ſa foibleſſe ; une enfance lente, une raiſon tardive, une vie pénible, tel eſt le partage qu'il apporte en naiſſant.

Il n'eſt pas de l'objet de la Géographie de le peindre dans ces commencemens ; occupé des moyens de contraindre la terre à le nourir, & diſputant cette nouriture aux autres animaux, ce n'eſt que par de continuels combats, par un travail continuel, qu'il ſoutient ſon exiſtence miſérable & débile : mais doué d'une ſagacité qui ſupplée à ſes forces, chaque ſiecle ajoute à ſon expérience ; il s'enrichit de ſes lentes & pénibles obſervations, & le plus foible des animaux devient le roi de la nature.

Nous ne nous étendrons pas non plus ſur la formation du globe, ni ſur les différentes eſpeces de matieres qui entrent dans ſa compoſition, ou qui ſe rencontrent dans ſon intérieur. Le naturaliſte les claſſe, le chimiſte les analyſe, le géographe doit ſe borner à indiquer les lieux où ſe trouvent ces ſubſtances. Ainſi, avant de parler, relativement à chaque pays, des établiſſemens & des conventions qu'ont formés entr'eux les peuples ſauvages & les habitans policés qui y ont fixé leur demeure, il doit, autant qu'il le peut, faire connoître, 1°. la nature du ſol ; 2°. les eaux qui l'aroſent ; 3°. les productions végétales ; 4°. les animaux qui l'habitent ; & ſous cet aſpect général, l'homme entre lui-même dans cette derniere claſſe.

On ſent bien que des terres élaborées par les eaux, ou ravagées par le feu, qui n'offrent qu'un granit endurci ou que des ſables arides, préſentent à l'habitant, à l'induſtrie, au commerce, des productions & des avantages différens. C'eſt à cette premiere connoiſſance que s'atache le géographe dans la partie phyſique.

Si de la deſcription de la ſurface, il deſcend dans l'intérieur ; il diſtinguera les minéraux de toute eſpece, & les indiquera au philoſophe, qui les étudie pour étendre ſes lumieres, & aux arts qui ſavent s'en prévaloir pour les beſoins ou les agrémens de la ſociété.

Mais ces terres que le géographe décrit, ces montagnes dont il indique la direction & la hauteur, renferment des richeſſes d'un tout autre mérite que ne le peuvent être les métaux les plus précieux : ce ſont les ſources des fleuves & des rivieres. C'eſt par la préſence toujours agiſſante des nuées qui s'y raſſemblent en brouillards, ou qui s'y réſolvent en pluie, & qui s'infiltrent à travers les terres, que ces ſources ſont entretenues. La nature les a placées à des hauteurs convenables, pour l'objet auquel elles ſont deſtinées, c'eſt-à-dire, à la fertiliſation des vaſtes campagnes au travers deſ-

(1) Il ſemble que c'eût été la place de parler ici de l'hydrographie ; mais il eſt inutile de multiplier nos diviſions. On trouvera d'ailleurs, dans ce Dictionaire, les obſervations nautiques les plus eſſentieles, & tous les détails hydrographiques que nous pourons nous procurer.

quelles

quelles leur chute & leur courant sont parvenus à se former des lits. La Géographie physique doit faire connoître l'étendue, la direction, & s'il se peut, la pente de leurs bassins. C'est ainsi que nous appelons, d'après feu M. Buache, les vastes espaces arosés par les rivieres qui versent au même fleuve, ou qui se jetent dans la même mer. Ainsi, pour prendre un grand exemple, la Méditerranée occupera le centre d'un grand bassin, borné au nord par la chaîne des montagnes d'Europe, qui s'étendent depuis le cap de Gate en Espagne, jusqu'à l'ancien Hémus dans la Romelie; & au sud, par la chaîne de l'Atlas, & même par les montagnes de l'Abissinie.

Si nous considérons ensuite chacun des grands fleuves que reçoit ce bassin, & même ceux qui arosent les autres parties du monde; nous les verrons tous prendre leurs sources dans des montagnes plus ou moins élevées. On peut même presqu'assurer que plus le fleuve est considérable, plus la montagne est haute. Nous pourions en apporter pour exemples les Alpes, donnant naissance au *Danube*, au *Rhin*, au *Rhône*, au *Pô*, &c. &c.; les hautes montagnes de la Tartarie renfermant les sources de l'*Oby*, du *Jenissea*, de la *Lena*, de l'*Amur*, du *Hoam-Ho*, &c. &c.; les montagnes de l'Abissinie formant le *Nil*; enfin les Cordilieres, d'où s'écoulent le *Rio de la Plata*, & sur-tout ce superbe *Maragnon*, qui promene ses eaux l'espace de douze cents lieues de l'ouest à l'est dans l'Amérique méridionale, & qu'une troupe de femmes guerrieres, supposées ou peut-être aperçues sur ses bords, a fait nommer le *Fleuve des Amazones*, &c. &c. Tout indique donc que les fleuves commencent dans les montagnes, que leurs lits sont & doivent toujours être au centre des bassins où se rassemblent les eaux qui les grossissent depuis leurs sources jusqu'à leurs embouchures. Ce sont autant de bassins particuliers qui apartienent à chaque pays, & que la Géographie physique doit d'abord faire connoître (1).

DE LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET POLITIQUE.

La société foible encore, & dans un besoin presqu'universel de tout, a dû acueillir avec reconoissance ces génies privilégiés qui ont fait les premiers pas dans la carriere des arts: bientôt les hommes en se multipliant se sont disputé un canton plus agréable & plus fertile; de là les premieres guerres: ils se sont choisi des législateurs pour les conduire, & des chefs courageux pour les défendre; de là l'origine des gouvernemens & des loix.

Mais si l'homme considéré individuélement est susceptible de perfectibilité; les grandes sociétés elles-mêmes ont dû s'occuper aussi des moyens de devenir plus heureuses: ce n'a pu être qu'en comparant les faits, les temps, les circonstances, en se rapelant leurs fautes, & les calamités qui en ont été les suites; de là les monumens antiques où sont consignés les faits, de là enfin l'histoire des nations.

Cependant chaque société en veillant à son bonheur particulier, a dû porter un œil inquiet sur les états qui l'environoient; elle a dû craindre & leur trop nombreuse population, & un accroissement de puissance qui tôt ou tard pouvoit lui être redoutable; plusieurs petites nations se sont réunies pour résister aux projets ambitieux d'un grand peuple; au lieu de toujours combatre, on aura quelquefois négocié: telles sont les premieres causes de la politique.

La politique est donc intimement liée à l'histoire; c'est en quelque sorte la jurisprudence des nations: mais, comme les autres sciences, elle a ses principes & ses préjugés. Il ne faut point lui prêter une marche uniforme; elle est peut-être plus qu'une autre l'esclave des temps, des circonstances & des lieux. Le caractere des peuples est aussi varié que les opinions; celles-ci ne different pas moins entr'elles que les gouvernemens, & un homme ne ressemble pas plus à un autre homme, qu'un peuple à un autre peuple par ses mœurs, ses loix, & la forme de son administration. Ce sont ces nuances si mobiles qu'un Géographe doit s'éforcer de saisir, & c'est en rassemblant ces monumens de la sagesse & de la folie humaine, qu'il peut ariver à son but, qui est de se rendre utile. Nous n'indiquerons cependant que les principaux traits qui apartienent à cette partie, puisqu'elle doit faire elle-même un article essentiel de l'Encyclopédie, & doit être traitée séparément.

(1) Nous n'avons fait qu'indiquer ici quelques objets de la Géographie physique: cette partie est réservée à la plume savante de M. Desmarets de l'Académie des Sciences, & forme une des parties de l'Encyclopédie.

La *Géographie historique* est celle qui, en indiquant un pays ou une ville, en présente les différentes révolutions, annonce par quels princes ces lieux ont été successivement gouvernés, parle du commerce qui s'y fait, de la religion qui y est établie, de leurs loix, des monumens anciens & modernes, des mœurs, de la population, de la température du climat, des productions, des siéges que les villes ont soutenus; elle indique les Conciles qui s'y sont tenus, les grands hommes qu'elles ont produits, les lieux où se sont données les batailles fameuses: la stature, la figure, la couleur & le caractere des habitans de tout pays lui apartienent; elle fait connoître encore les animaux de toute espece, soit qu'ils se retirent au fond des forêts, qu'ils s'élevent dans les airs, ou qu'ils se cachent dans les eaux.

Mais de toutes les sciences, il n'en est guere qui soit plus dépendante de l'instabilité des choses humaines que la Géographie. Les guerres, ce fléau destructeur de l'humanité, vont dévorant les peuples, les nations, les empires. Ici l'œil ne découvre que des cendres & des ruines où florissoit une ville opulente & célebre. Là, un canton autrefois fertile & peuplé, une plaine autrefois si riante & si riche, n'offrent plus que la désertion & la solitude. De tous côtés, on trouve des forêts brûlées, des villes, des bourgs, des villages détruits.

La nature semble encore seconder l'homme dans ses fureurs: les tremblemens de terre, les inondations, les pestes, les famines font par-tout d'immenses déserts. Voyez la mer engloutir de vastes portions du continent? Voyez-la agrandir ailleurs le domaine de l'homme? Dans un pays, c'est un fleuve, c'est une ville florissante qui disparoissent & s'abîment pour toujours dans les entrailles de la terre. Dans un autre, on voit tout-à-coup s'élancer de nouveaux rochers, de nouveaux fleuves, & des îles nouveles. Ce malheureux globe, dans des convulsions continueles, change, s'altere, se détruit, se renouvele sans cesse, & on voit des milliers de générations succéder à des milliers de générations.

Ainsi, dans ce choc des élémens contre les élémens, de l'homme contre l'homme, dans ce tableau si changeant, le Géographe succede lui-même au Géographe, & de siecle en siecle le monument qu'il éleve, toujours imparfait, perd sans cesse, acquiert sans cesse, se détruit, se renouvele, & doit être soumis à cette perpétuele vicissitude jusqu'à la fin des temps. On doit donc sentir d'après ce tableau la nécessité de comparer la Géographie des temps passés avec la Géographie des temps actuels. Il faut alors percer dans la nuit des siecles, parler de ces changemens arivés sur la face du globe, faire sortir ces villes fameuses de leurs ruines, ressusciter les nations & les empires. C'est l'objet d'une nouvele division; savoir, 1°. la *Géographie anciene*; 2°. la *Géographie du moyen âge*; 3°. la *Géographie moderne*.

De la Géographie anciene.

La Géographie anciene est la description de la terre conformément aux connoissances que pouvoient en avoir les anciens, dont les ouvrages nous sont restés. Mal-gré ce qu'on trouve d'admirable dans leurs écrits, ils étoient bien loin de posséder à un degré convenable les qualités indispensables dans la Géographie. Les mathématiques & l'astronomie n'étoient, pour ainsi dire, qu'au berceau, si on compare ces sciences à ce qu'elles sont de nos jours. La navigation avoit fait encore moins de progrès, & ces génies hardis qui, à l'aide de la boussole, ont franchi l'intervalle qui sépare les deux hémispheres, n'avoient point paru encore; ces îles sans nombre découvertes depuis quelques siecles, ces portions si considérables du globe, ces mers plus vastes encore, ce nouveau continent enfin: ils n'en soupçonoient pas même l'existence.

Les ouvrages géographiques des anciens parvenus jusqu'à nous, sont remplis d'erreurs, tant par le merveilleux qu'ils contienent, que par les calculs sur les longitudes & les latitudes. Leurs mesures itinéraires ont varié selon les temps & les différentes nations. La difficulté même d'en déterminer la valeur a encore répandu sur cette partie une nouvele obscurité. Ainsi pour avoir une carte de Géographie anciene, il faut lire les auteurs anciens avec la défiance pourtant que l'on doit avoir de leur goût pour le fabuleux, étudier avec attention ceux qui ont détaillé la Géographie, comme Strabon, Ptolémée, Pausanias, & ceux qui ont écrit l'histoire, tels qu'Hérodote, Thucydide, Tite-Live, Polybe, César, &c.; ne pas omettre de les comparer sans cesse avec les récits des voyageurs modernes, consulter les morceaux levés exactement sur les lieux, & rectifiés par les observations astronomiques;

encore cette carte qui fera l'exact dépouillement des ouvrages qu'on aura lus, n'offrira-t-elle qu'imparfaitement le véritable état des pays que l'on aura voulu repréfenter.

De la Géographie du moyen âge.

CETTE divifion de la Géographie embraffe tout l'intervalle qui s'eft écoulé depuis la décadence de l'empire Romain jufqu'au renouvélement des lettres. La foibleffe des empereurs, le relâchement de la difcipline militaire, la paffion effrénée du luxe & de tous les plaifirs, les incurfions continueles des Barbares; toutes ces caufes en entraînant la chute de l'empire avoient auffi accéléré la ruine des arts: le goût du beau étoit éteint, les fciences prefque méprifées, & le génie ne jetoit que de loin en loin quelques pâles étinceles. Il femble que ces effaims deftructeurs de Barbares, ces Goths, ces Sueves, ces Alains, ces Vandales aient envelopé le monde entier dans une ignorance profonde. Cependant, en confultant les chroniques & les cartulaires qui font en très grand nombre, il eft poffible encore de répandre quelque lumiere fur cet âge de la Géographie.

De la Géographie Moderne.

LA Géographie moderne eft la defcription de la terre, depuis le renouvélement des lettres jufqu'à préfent. Ce fera fans contre-dit la plus vraie, la plus intéreffante la plus inftructive & la plus riche. Nous ne nous étendrons pas davantage fur cette derniere divifion; il eft facile de voir qu'on doit lui raporter tout ce que nous avons dit, & tout ce qu'il nous refte à dire encore fur les avantages de la Géographie.

Dans la maniere dont nous avons conçu notre plan, & dont nous l'avons rempli dans cet ouvrage, on verra les hommes différer des hommes, les loix des loix, les climats des climats. Le negre pareffeux qui refpire l'air brûlant de l'équateur, ne reffemble point au robufte & laborieux habitant du nord. La loi qui affure au fier Anglois tous les droits de fa liberté, reffemble encore moins aux caprices fanguinaires d'un defpote Afiatique. Enfin, nos fociétés policées, nos fciences, nos arts n'ont nul raport avec ces hordes fauvages, qui confervent à peine quelques traces humaines. Tous ces contraftes que l'on remarque dans les mœurs des différens peuples, toutes ces variétés dans les gouvernemens exiftent auffi dans les opinions religieufes. Les cultes font oppofés aux cultes, les prêtres aux prêtres, les religions aux religions: nous les réduirons à quatre principales; favoir, le Paganifme, le Judaïfme, le Chriftianifme & le Mahométifme. La Géographie moderne admet une fubdivifion fous le nom de Géographie eccléfiaftique.

La *Géographie eccléfiaftique* eft celle dont l'objet eft de repréfenter les partages d'une jurifdiction eccléfiaftique, felon les *patriarchats*, les *primaties*, les *diocèfes*, les *archidiaconés*, les *doyénés*, &c. &c. Quant à cette derniere divifion, nous ne ferons, pour ainfi dire, qu'indiquer les objets les moins inutiles, nous réfervant pour des chofes plus inftructives & plus intéreffantes. Jetons maintenant un coup d'œil fur quelques Géographes François, & principalement fur ceux qui fe font le plus diftingués parmi nous.

La Géographie ne peut guere remonter en France que jufque vers le milieu du feizieme fiecle; encore n'avons-nous eu que des effais informes qui fe reffentoient de la barbarie des écoles, & de nos foibles progrès dans la géométrie, l'aftronomie & les autres fciences.

Poftel, Thevet, Jolivet & Nicolas de Cufa, nous ont donné des cartes générales de la France. Ces ouvrages comparés à ceux de nos jours n'offrent que des fautes de calcul, des oublis, & des traits mêmes d'une groffiere ignorance: mais ils ont ofé défricher ces landes montueufes & rebutantes; on ne peut donc leur refufer de la reconoiffance.

Étienne Gh. bellin publia le comtat Venaiffin; Thabourot, le duché de Bourgogne; Kettenhofer, la Champagne; Rogieri, le Poitou, & les pays voifins; Guyet, l'Anjou; Surhon, le Vermandois; Calameus, le Berry; Hugues Cufin, & dans la fuite Ferdinand Lannoy, la Franche-Comté; Beins, le Dauphiné; Bombar, la Provence: enfin, la Guillotiere nous donna la Carte générale de la France, vers l'an 1584 ou 1585. Il eft même facile de voir par quelques-uns des noms qu'on vient de citer, combien nous devons de reconoiffance aux autres nations.

Mais le génie François commença fous Louis XIII à voler de fes propres ailes, & à étoner ceux mêmes qui avoient été fes maîtres. Nicolas Sanfon, né en 1600, avoit fait dès dix-huit ans une carte de l'anciene Gaule, avec un traité latin qu'il ne publia qu'en 1627. Il nous donna enfuite des cartes de l'anciene Grece, de

l'empire Romain, de la France, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, & des dix-sept provinces des Pays-Bas, &c. &c. Guillaume & Adrien Sanson ses enfans, & Pierre-Moulard Sanson, son petit-fils, soutinrent avec éclat la réputation de leur pere.

Nous ne devons pas oublier de placer dans le nombre des Géographes qui ont illustré leur siecle, Pierre Duval, assez peu estimé aujourd'hui; le P. Briet, Jésuite; les Delisle, les Danville, les Buache, feu M. Robert de Vaugondi, M. Jaillot, M. Sauveur, qui sous Louis XIV conçut le plan du Neptune François, ouvrage qui a été confié à M. Bellin, hydrographe du Roi, pour le mettre à sa perfection; M. d'Après de Mennevilette, auteur aussi d'un Neptune François, mais dont les grands talens ne font pas oublier ses campagnes maritimes dans la guerre de 1756, & quelques autres encore, dont les travaux sont autant de conquêtes pour la Géographie (1). Mais en citant tous ces hommes célebres, nous avons plutôt parlé de ceux qui nous ont rédigé des cartes, que de ceux qui ont écrit sur cette science. Il est plus facile d'assigner une position géographique, que de peindre l'histoire, les mœurs, le commerce & les arts des nations. Nous ne croyons pas qu'il soit inutile ici d'examiner quelques-uns de leurs ouvrages, & de voir en quoi ils ont plus ou moins contribué aux progrès de la Géographie.

Le premier de ces ouvrages, sur lequel nous oserons risquer quelques réflexions, est le grand Dictionaire de la Martiniere. Il semble qu'on ait pris à tâche de rassembler, dans ces nombreux *in-fol.*, toutes les sotises & tous les mensonges qu'on peut débiter en Géographie. Le peu de bonnes choses qui s'y trouvent, est noyé dans une foule d'erreurs, & son style est lâche & prolixe. Les calculs sont faux pour la plupart, & la partie historique n'est pas toujours exempte d'erreurs. On doit cependant savoir gré à l'auteur d'avoir conçu un plan aussi vaste: il n'a manqué à lui & à ses successeurs que des matériaux aussi sûrs qu'ils étoient immenses. Avec plus de vérité dans les détails, son ouvrage seroit un des plus précieux dépôts de nos riches bibliotheques.

Le grand Dictionaire de la France, par M. l'abbé d'Expilly, est une collection immense & remplie de recherches. Il est à regréter que l'auteur n'ait pas toujours été bien servi dans les mémoires qu'on lui a fait passer.

Si des Dictionaires nous passons aux méthodes, nous sommes forcés de le dire, & c'est avec regret, il n'en est guere de bonnes. Dom Vaissette, Nicole de la Croix, sont secs & pas toujours fideles; le savant Busching lui-même n'a pas toujours des renseignemens assez exacts. M. Mentelle, auteur de la *Géographie comparée*, a porté une saine critique dans la Géographie; il a nouri son ouvrage de toutes les recherches qu'un homme savant peut puiser dans les autres sciences: il a ôté sa sécheresse à la Géographie, & l'a rendue aussi instructive qu'intéressante. M. Robert, Géographe du Roi, l'un des Coopérateurs de ce Dictionaire, a donné deux ouvrages sur la Géographie; l'un, purement élémentaire, & à l'usage des colléges, dans un petit nombre d'années a déja eu quatre éditions; & l'autre en trois volumes, a été traduit dans plusieurs langues. Cet ouvrage a le mérite d'être très-exact, & de renfermer des détails qu'on chercheroit inutilement dans les autres ouvrages du même genre qui ont paru jusqu'à ce jour. L'auteur a sur-tout l'avantage d'avoir souvent écrit *de visu*, parce qu'ayant voyagé vingt ans & parcouru en détail & en observateur les diverses contrées de l'Europe, il a fait sur les lieux des recherches intéressantes, & recueilli des matériaux précieux, dont il a enrichi son ouvrage. Ces voyages l'ont mis à portée de juger par lui-même de l'exactitude & de la vérité des faits avancés par les divers Géographes; ce qui ne manquera pas de tourner à l'avantage de cette partie de l'Encyclopédie. Nous pourions citer ici les titres d'une douzaine d'autres ouvrages; mais ce ne sont guere que des volumineuses compilations sans plan, sans style, & où la vérité se trouve presque toujours noyée dans un tas de mensonges; il nous paroît aussi inutile d'analyser ici Corneille, Baudrand, &c. &c., qu'il seroit fastidieux de faire la nombreuse nomenclature de tous nos abrégés élémentaires.

Avant de finir ces réflexions, il nous paroît nécessarie de dire un mot sur les cartes & sur les *Atlas*: il faut du moins prévenir le public

(1) Plusieurs de ces Géographes ont acompagné leurs cartes de commentaires très-instructifs; mais le siecle présent & la postérité distingueront toujours le célebre d'Anville, qui, dans une carriere très-longue & très-laborieuse, nous a donné de savans Mémoires sur la mer Caspienne, sur les antiquités géographiques de l'Inde, sur l'ancienne Gaule, sur la Chine, &c. S'il est quelquefois permis de ne pas être de l'avis de ce savant homme sur tous les points; c'est qu'un grand nom ne doit jamais nous détourner de la recherche de la vérité.

contre un charlatanisme si destructeur pour les sciences.

Presque tous les atlas & les cartes qui paroissent journélement fourmillent d'erreurs, qui décelent la plus profonde ignorance. L'art de *calquer* en Géographie, est un brigandage que le moindre écolier en état de tenir un compas & un burin, exerce avec une éfronterie qui n'a pas d'exemple. Un habile Géographe aura passé une année à faire une excellente carte, qui sera copiée en deux fois vingt-quatre heures: non seulement ce vol littéraire décourage les artistes & les savans en les privant du juste émolument de leurs travaux; mais le public lui-même paye fort cher un ouvrage qu'il croit excellent sur le nom de l'auteur, & qui n'est qu'une contre-façon remplie de fautes, de négligences & de mensonges. A peine compte-t-on à Paris trois fonds estimables. On doit s'atacher aux cartes originales des Sanson, des Danville, des Delile, de feu M. Robert de Vaugondi, de MM. Bonne & Buache, & de quelques autres en petit nombre. Il faut distinguer aussi les cartes de l'Observatoire, rédigées par des Savans respectables, & sur-tout le superbe atlas de la France exécuté sous les auspices du Gouvernement. L'atlas de M. Mentelle réunit à l'exactitude, la beauté du burin & du papier. La clarté avec laquelle chaque objet se détachant de l'étendue du plan semble, pour ainsi dire, s'offrir aux ieux, doit en faire désirer la continuation.

La plupart des cartes Angloises sont faites avec beaucoup de soin: nous disons la plupart, car on altere, on défigure le globe avec autant de barbarie à Londres qu'en France; mais les bonnes cartes y sont d'une extrême perfection, & sur-tout les cartes marines, parce que le gouvernement ne néglige rien pour encourager les savans & les artistes dans une partie aussi essentiele à la navigation.

Nous ne parlerons pas de même des cartes Hollandoises, qui sont presque toutes fautives & remplies de mensonges, non qu'il n'y ait eu dans ce pays des Géographes très-habiles, tels que les *Pieter Goos*, les *Janssonius*, les *Blaeu*, les *Wan Reulen*; mais parce qu'il entre dans les principes du gouvernement Hollandois de cacher ses nouveles branches de commerce aux autres nations; intérêt sordide qui lui fait préférer l'avantage de s'enrichir, à la gloire de contribuer avec les autres peuples de l'Europe aux progrès de la Géographie.

Ce seroit faire une injure aux Géographes Allemands que de les oublier ici. Nous serons toujours portés à rendre justice à cette nation éclairée & laborieuse: elle a défriché les landes de la littérature, & l'on doit à ses doctes & volumineuses recherches des observations qui ont hâté les progrès des sciences & des arts. Les *Homann*, le professeur *Mayer*, le docteur *Eisenschmid*, le sieur *Jæger*, ingénieur, &c. &c., nous ont donné d'excellentes cartes géographiques. Il seroit à désirer, pour la perfection de leurs ouvrages, que les souverains de l'Allemagne voulussent bien s'occuper du soin de faire mesurer leurs possessions, qui ne l'ont été jusqu'ici qu'imparfaitement. C'est un genre de dépenses digne de la grandeur des princes, & dont ils doivent les premiers recueillir l'avantage.

Parmi les écrivains Géographes qu'a produits l'Allemagne, on distinguera toujours M. Busching: il est très-méthodique, & dans sa Géographie, les faits sont presque toujours d'une fort grande exactitude. Il nous a décrit son pays, les différentes souverainetés qui le composent, toute la partie du nord de l'Europe sur-tout, avec des détails qu'on chercheroit vainement dans les autres Géographes: on doit regréter qu'il n'ait encore parlé que de l'Europe. (Π) Cet homme aussi modeste que savant, nous indiquant toujours les sources où il puise, semble nous montrer ces vastes contrées pour la premiere fois; il seroit à désirer que son traducteur eût plus soigné son style. Il est temps de dire un mot du plan que nous avons adopté.

Dans l'anciene Encyclopédie, la nomenclature étoit tellement incomplete, que rien n'est plus ordinaire que d'y voir des villes considérables, & même des états souverains oubliés, ou traités en quelques lignes; tandis qu'on y parle d'une seigneurie ou d'un simple village avec une fastidieuse prolixité. M. le Chevalier de Jaucourt, homme estimable d'ailleurs par son goût & son savoir, manquoit absolument des connoissances indispensables à la Géographie. Il n'a fait qu'éfleurer sa matiere: à peine dit-il quelques mots du lieu qu'il lui faut décrire, en copiant presque toujours la Martiniere; mais il s'étend sur des objets de mythologie, d'histoire naturele & de physique, traite souvent des questions de théo-

(Π) Il a déja acheyé son cours; & c'est de cet ouvrage que nous avons puisé plusieurs particularités, qui ne pouvoient pas être connues des Éditeurs François.)

logie, de controverse, fait l'histoire des grands hommes que ce lieu a vu naître, & finit par analyser leurs ouvrages. Il nous a donc fallu, non seulement corriger tous les articles anciens, & ajouter ceux qui manquoient à la nomenclature, mais refondre dans notre ouvrage les derniers voyages & les précieuses découvertes des navigateurs de toutes les nations. Ce sont ces détails nouveaux, ces assertions autrefois douteuses, mais aujourd'hui authentiques, ce sont des faits mieux vus, mieux observés, substitués à des préjugés & à des erreurs, qui doivent être les premiers matériaux de notre ouvrage.

Comme le Géographe ne peut quiter son cabinet pour aller vérifier les faits sur tous les points du globe, il faut nécessairement qu'il s'en raporte souvent aux voyageurs: mais ces voyageurs ont-ils bien vu? Ont-ils tout vu? Sont-ils toujours d'acord? En les supposant même de bonne foi, combien de causes peuvent égarer le jugement? Ici c'est l'ignorance; là c'est l'opinion. Cent hommes, disoit Plutarque, & Montagne après lui, cent hommes lisent le même livre sans lire les mêmes choses. Pourquoi n'en seroit-il pas de même des voyageurs & de ceux qui les consultent? Dans l'embaras du choix, nous croirons de préférence au voyageur éclairé qui examine sans passion, montre de la candeur dans ses récits, & détaille les faits avec une attention scrupuleuse, & nous dédaignerons l'homme à systême, qui cherchant une route peu frayée pour paroître original, voit moins dans un pays ce qui réellement y existe que ce qu'il veut y trouver. Il est tel voyageur dont la relation est déja toute faite dans sa tête avant même d'avoir quité sa patrie (1); mais en supposant l'exactitude dans les faits, combien peu savons-nous encore en comparaison de ce qu'il nous reste à savoir! On n'a guere sur une foule de choses que des aperçus assez superficiels. La postérité sera bien étonée sans doute, lorsqu'elle examinera de sang froid ce que nous lui donnons pour des certitudes. Qu'elle ne nous dédaigne cependant pas: nos éforts ne seront point perdus pour elle; & riche de nos découvertes, il ne lui sera que plus facile d'ariver à la vérité.

Nous parlerons des arts & des sciences chez tous les peuples: des liens qui les raprochent, c'est-à-dire, du commerce, de leurs gouvernemens, &c. &c.; nous parlerons des loix; nous indiquerons sommairement les causes politiques qui ont accéléré la chute d'une puissance formidable, & celles qui ont donné de l'énergie & du ressort à un peuple foible; nous remarquerons enfin combien le despotisme & la tyrannie sont funestes aux mœurs & à la prospérité des empires.

Il nous reste présentement à traiter d'un point par lequel nous aurions dû peut-être commencer; on veut parler de l'utilité de la Géographie.

Nous avons souvent été étonés de l'espece d'indifférence qu'on a eu jusqu'ici pour cette science dans nos maisons d'instruction. On met entre les mains des jeunes gens les chefs d'œuvre des orateurs & des poëtes de Rome & d'Athênes; on leur enseigne pendant dix ans l'art de mal parler des langues mortes, qu'ils oublient bientôt pour apprendre à parler la leur, & aucun d'eux ne pouroit nous indiquer, sur la carte, les lieux où sont situés Athênes & Rome. Ils nous décrivent éloquemment la rapidité du *Ximoïs*, l'impétuosité du *Scamandre*, dont l'un existe à peine, l'autre n'est guere qu'un misérable ruisseau; & presqu'étrangers dans leur patrie, ils ne connoissent ni les forces politiques de leur propre pays, ni les faits les plus intéressans de leur histoire. Nous aimerions autant un genre d'éducation, qui formât des hommes pour la société, & nous donnât des citoyens, que de jeunes pédans, qui croient tout savoir parce qu'ils peuvent réciter en grec & en latin des morceaux de Démosthene & de Tite-Live.

Nous le dirons cependant pour l'honeur de l'Université: une science aussi essentiele que la Géographie ne sera plus traitée avec tant de négligence & de mépris. Un jeune professeur (M. l'Abbé Grenet) a proposé de la joindre à l'éducation, & ce plan a été acueilli avec un applaudissement universel. On n'expliquera plus

(1) Nous ne ferons point ici la nomenclature des voyageurs des différentes nations; leurs ouvrages sont en si grand nombre, qu'on ne peut que savoir gré à celui qui a bien voulu nous en abréger la lecture, & nous donner en quelques tomes tout le suc d'un millier de volumes. M. de la Harpe vient de refondre la vaste & fatigante compilation de l'Abbé Prevost: il a classé avec ordre tous les mémoires qui apartenoient au même sujet, a abrégé leur ennuyeuse prolixité, a enrichi son ouvrage de toutes les découvertes des nouveaux voyageurs, & nous a donné une collection intéressante dans un style correct & facile, qu'il a semé de réflexions instructives & philosophiques.

à un jeune homme les ouvrages de Sallufte, de Tite-Live, les Commentaires de Céfar, fans lui montrer fur la carte les lieux qui ont été le théâtre de ces guerres fanglantes ; le jeune éleve acquerra en même temps des notions fur la Géographie ancienne & moderne ; il n'en comprendra que mieux fes auteurs claffiques ; & ce plan, bien dirigé, doit infiniment contribuer aux progrès des études.

En effet, une riviere, un ruiffeau, une montagne, un marais, une plaine plus ou moins vafte, une contrée plus ou moins fertile, plus ou moins peuplée, ne font point dans l'art de la guerre des circonftances inutiles. Ici le général le plus confommé ne peut exécuter avec une armée, ce qu'il eût fait ailleurs avec une légion : là une poignée d'hommes arrête tout un peuple de foldats : c'eft dans cette gorge que ce corps invincible de vétérans déchire de défefpoir & enterre fes drapeaux pour fe rendre prifonier à un ennemi qu'il a tant de fois vaincu. Suffira-t-il à un jeune militaire de pâlir jour & nuit fur les hiftoriens de la Grece & de Rome, de pofféder jufqu'aux moindres détails de la vie de nos grands capitaines, de connoître tous les faits, toutes les époques de notre hiftoire ? Qu'importent ces faits fans nombre accumulés avec tant de peines, s'il n'eft en état, la carte à la main, de les comparer fans ceffe ? C'eft par-là qu'il doit fe tranfporter fur les lieux mêmes avec ces grands hommes, pour jouir avec eux de leurs triomphes ! C'eft par-là qu'il doit apprendre le grand art des campemens, des ataques, des retraites, quelquefois plus favantes & auffi précieufes qu'une victoire ! Sans la Géographie, comment un négociateur faura-t-il ce qu'il peut acorder, ou ce qu'il doit prétendre ? Un miniftre ofera-t-il, du fond de fon cabinet, former le plan d'une campagne, diriger nos troupes, nos vaiffeaux ? Et pour ne pas avoir acquis des connoiffances auffi indifpenfables dans la place qu'il occupe, faudra-t-il que nos légions foient livrées au fer & au feu de l'ennemi ?

Nos plus grands généraux, nos ingénieurs les plus célebres ont été favans dans la Géographie. Turenne dans fes campagnes, Vauban dans les fiéges qu'il dirigeoit, tous deux avares du fang françois, favoient unir fans ceffe les avantages que leur offroit la nature aux reffources de l'art, & faifoient, avec une perte de quelques hommes, ce qu'ils n'euffent pu exécuter qu'en jonchant la terre de cadavres. Le courage feul ne fuffit pas ; l'art & l'étude font encore plus que le courage : le foldat françois eft ardent, impétueux, foupirant après la gloire ; il fait afronter la mort avec une intrépidité qu'on n'a furpaffée chez aucune nation : mais cette fureur aveugle, cette foif de vaincre, fuffit-elle toujours pour le rendre invincible ?

Un général peu inftruit eft timide : il va en tâtonant dans fes opérations ; il rêve, il confulte, il héfite : c'eft en vain qu'un ennemi trop imprudent, trop audacieux lui préfente l'occafion de le batre ; il ne fait point la faifir. Un militaire inftruit, un général favant dans la Géographie, connoît d'avance les avantages ou les défavantages qui peuvent réfulter de telle ou de telle autre pofition ; il a déja fur la carte préparé fon triomphe, & avant d'avoir vu l'ennemi, il a vaincu.

Nous n'avons démontré jufqu'ici l'utilité de cette fcience, que dans l'art féroce de détruire : mais cet art, mille fois plus utile & plus doux, cet art confolateur qui, par d'heureux échanges, enrichit une nation du fuperflu d'une autre nation, qui nous apporte fans ceffe le tribut de toutes les mers & des deux mondes, le Commerce enfin, eft-il donc étranger à la Géographie ? N'eft-ce pas elle qui, par les connoiffances & les obfervations qu'elle accumule tous les jours, facilite d'un pole à l'autre une heureufe correfpondance, donne au commerce des vues plus vaftes & plus fages, le rend le levier qui fait mouvoir toutes les puiffances, tous les empires, & nouriffant entr'eux une utile & généreufe émulation, eft caufe enfin que tous les arts, toutes les découvertes, tous les bienfaits de la nature, devienent un bien commun à tous les peuples ? Tels font les principaux avantages que produit l'étude de la Géographie : puiffions-nous, en nous éforçant d'ôter à cette fcience une partie de fa féchereffe, l'avoir rendue auffi utile & auffi intéreffante qu'elle peut le devenir !

Ce difcours eft de M. Masson de Morvilliers.

CETTE *Partie de l'Encyclopédie a pour Coopérateurs*, M. ROBERT, Géographe ordinaire du Roi, & M. MASSON DE MORVILLIERS, Avocat au Parlement. M. MENTELLE, Historiographe de Mg[r]. le Comte d'Artois, & Professeur émérite d'Histoire & de Géographie à l'École Royale Militaire, *a été chargé de la Géographie anciene, qui sera traitée séparément: & la confection des Cartes a été confiée à* M. BONNE, Ingénieur Hydrographe de la Marine.

Les Articles marqués du signe (R.) *apartienent à* M. Robert; *ceux qui portent le signe* (M. D. M), *& ceux qui ne sont affectés d'aucune marque, sont de* M. Masson de Morvilliers.





A AAB

A, petite riviere qui a sa source près de Fontaines, en Sologne. (*R.*)

AA, riviere des Pays Bas, qui prend sa source dans le Boulonois, passe à Saint-Omer, au dessous de laquelle elle forme les marais où sont les îles flotantes, se divise en trois branches, dont la droite, dite la Colme, fournit aux canaux de diverses villes de Flandre, telles que Bourbourg, Mardick, Dunkerque, &c. La gauche se rend dans le canal de Calais; & celle du milieu, qui garde son nom, se dirige sur Gravelines, & se jete un peu au dessous dans la mer, après un cours d'environ 14 lieues. Le nom de cette riviere, qui est commun à d'autres en Suisse, en Allemagne, dans les Pays Bas & dans la Livonie, est une dégradation du mot latin *aqua*. (*R*).

Aa, ou Aade, petite riviere du Brabant Hollandois, qui a sa source aux confins du pays de Liége & de la Gueldre, arose la ville de Helmont, & va se jeter dans le Dommel, au dessous de Bois-le-Duc. (*R.*)

Aa, deux petites rivieres des Provinces Unies, qui sortent du marais Boursang, au pays de Drente, & s'étant jointes au Westerwold, il en résulte une nouvele riviere qui prend le nom de Wester-Wold-Aa; celle-ci va se décharger dans le golfe de Dollart, vers les confins du comté d'Embden. (*R*)

Aa, & Havelter-Aa, petite riviere de l'Over-Yssel, qui prend sa source dans le comté de Drente, baigne la petite ville de Meppen, & se joint au Wecht, un peu au dessus de son embouchure dans le Zuyder-zée. (*R.*)

Aa, autre petite riviere de l'Over-Yssel, qui baigne la ville du Zwol, & tomhe dans le Wecht un peu au dessous. (*R.*)

Aa, & Nieuwe-Aa, petite riviere des Provinces Unies, qui coule dans la Province d'Over-Yssel, baigne Stéenwich, où elle prend le nom de Stéenwick-Aa; elle se partage ensuite en deux branches qui tombent dans le lac Giéter, dont les eaux se rendent dans le Zuyder-zée. (*R.*)

Aa, Alpha, ou Alph, riviere de Suisse qui a sa source au mont Brenner, dans le canton d'Underwald qu'elle traverse du sud au nord, & se rend dans le lac de Lucerne au golfe d'Alphzée, ou mer d'Alph. (*R.*)

Aa, autre riviere de Suisse qui naît au nord-ouest de la ville de Lucerne, arose la ville de Lentzbourg, au dessous de laquelle elle entre dans l'Aar, à deux lieues au dessus de Bruck. (*R.*)

Aa, troisieme riviere de ce nom dans la Suisse au canton de Zurich, où elle arose la ville de Grumingen, & se perd dans le lac Greiffen-zée. (*R.*)

Aa, ou Velicer-Aa, riviere d'Allemagne dans le cercle de Westphalie; elle a sa source dans l'évêché de Munster, passe à Gehmen, Borcken & Bockholt, & va se rendre dans l'Yssel au comté de Zutphen. (*R.*)

Aa, ou Alte-Aa, autre riviere de Westphalie, baigne Aahus & Goer, & va se joindre au Wecht au dessous de la ville d'Ommen. (*R.*)

Aa, troisieme riviere de Westphalie, qui passe à Stenford, & mêle ses eaux à celles du Wecht, aux confins du comté de Bentheim. (*R.*)

Aa, riviere encore de Westphalie, qui a sa source à l'ouest de Munster, arose cette ville, & va se perdre dans l'Ems. (*R.*)

Aa, cinquieme riviere de ce nom en Westphalie; elle a sa source dans le comté de Lippe, passe à Dethmold, Herforden, joint ses eaux à celles de la Bage, avec laquelle elle se jete dans le Wéser, à trois lieues au dessus de Minden. Samson, dans ses grandes cartes, lui donne le nom de *Wehra*. (*R.*)

AABACH, pet. riv. de Suisse, dans le bailliage de Biberstein, au canton de Berne; elle se jete dans l'Aar, à une demi-lieue au dessous d'Araw. (*R.*)

AACH, ou ACH, petite ville de Souabe, entre la pointe septentrionale du lac de Constance & le Danube. *Long.* 26, 50; *lat.* 47, 55. (*R.*)

AAGI-DOGII, montagne de l'Amasie en Turquie, sur les frontieres de Perse; elle est fort haute & fort rude à monter; les passages en sont étroits, & c'est par-là que passent les caravanes qui vont de Constantinople à Ispahan. (*R.*)

AAGGI-SOU, riviere de Perse, qui descend des montagnes voisines de la mer Caspiene, & va se perdre dans le lac Roumi, à environ 13. lieues de Tauris. Ses eaux sont d'une très-mauvaise qualité: c'est peut-être pour cela qu'il ne s'y trouve aucune sorte de poisson. (*R.*)

AAG-HOLM, l'île d'Aag, petite île de la côte de Norwege. *Lat.* 58, 6. (*R.*)

AAHUS, petite ville de Westphalie, capitale du comté de son nom, dans l'évêché de Munster. *Long.* 24, 39; *lat.* 52, 10. (*R.*)

AAIN-CHARIN, village de la Judée, à 2 lieues de Jérusalem. Ce lieu est remarquable par les débris d'une église & d'un monastere qui, selon la tradition populaire, étoient bâtis à l'endroit où étoit la maison de Zacharie & d'Élisabeth. L'on y montre encore une grote très-fréquentée des pélerins, parce qu'ils croient que la Sainte Vierge y prononça le *Magnificat*; enfin par le couvent de Saint-Jean, dont l'église, & en particulier l'autel, est, dit-on, élevé à l'endroit même où naquit Saint Jean-Baptiste. (*R.*)

AAIN-EL-GINUM, ou LA FONTAINE DES IDOLES, ville anciene d'Afrique, au royau. de Fez. La tradition raporte que les Africains, encore idolâtres, avoient aux environs de cette ville, auprès d'une fontaine, un temple où les persones des deux sexes célébroient en certains temps des fêtes nocturnes, où les femmes s'abandonoient, dans l'obscurité, aux hommes que le hasard leur donnoit; & que les enfans nés de ce commerce, réputé sacré, étoient élevés par les Prêtres de ce temple. C'est pourquoi celles qui y avoient passé la nuit, n'approchoient pas de leurs maris de toute l'année. Les Mahométans ont détruit ce temple. (*R.*)

AAIN-MARIAM, ou LA FONTAINE DE MARIE, ainsi nommée parce qu'on dit que la Vierge Marie y alloit puiser de l'eau lorsqu'elle demeuroit à Jérusalem. Elle est à deux cents pas du réservoir de Siloé sous une voûte du mont Moria, d'où elle coule par un conduit souterrain. (*R.*)

AAIN-TOGIAR, ou LA FONTAINE DES MARCHANDS, nom que les Arabes donnent à une trentaine de maisons, situées à une lieue du Tabor vers l'orient. Elles servent de retraite à des marchands qui s'y rendent pour y vendre diverses denrées, & sur-tout des bestiaux. Au milieu de ces habitations il y a une belle fontaine. Ce lieu est le passage des caravanes qui vont & vienent d'Égypte & de Jérusalem à Damas. Tous les passans, Juifs, Chrétiens & Turcs, y payent un tribut qui revient à vingt sous de France. (*R.*)

AALEN. *Voyez* ALEN.

AALHEIDE, grande étendue de terrain stérile dans le Jutland, entre Skire & Kolding. Si cet endroit est remarquable, c'est pour n'avoir encore pu être fertilisé comme les autres parties du Jutland, qui, tout ingrates & marécageuses qu'elles sont, n'en récompensent pas moins, par leur produit, l'industrie & le travail des habitans qui les cultivent. (*R.*)

AAMA, province de Barbarie, à quinze journées de Tunis, dont l'entrée est une longue digue fort étroite, construite entre deux rivieres, dites les mers de Pharaon. (*R.*)

AANSIRE, petite île de la côte de Norwege, au nord-ouest de l'embouchure du Lande-Wan, vers les 58 d. 7 t. *de lat. sept.* (*R.*)

AAR, grande riviere de Suisse, qui a sa source sur le mont Grimsel, dans une vallée afreuse & profonde, aux confins du Valais & du canton de Berne. Il descend de cette montagne par sauts, par cataractes durant un espace de sept lieues, roulant ses eaux entre les rochers. Dans cet intervalle, il se grôssit de nombre de courans d'eaux plus ou moins considérables qui se précipitent de droite & de gauche, en cascades très-diversifiées. Parvenu au pied du Grimsel, l'Aar est moins tourmenté, mais néanmoins excessivement rapide. Le volume de ses eaux est très-considérable; il égale le Rhin à l'endroit où il mêle ses eaux à celles de ce fleuve. Il traverse les lacs de Thun & de Brientz, passe à Berne, à Soleure, à Olten, à Araw, & se joint au Rhin à Waldshut, après avoir parcouru la Suisse du sud au nord. Il se grôssit principalement de la Sane qui arose Fribourg, de la Reuss qui traverse le lac de Lucerne, du Limat qui traverse celui de Zurich. (*R.*)

AAR, riviere d'Allemagne qui se jete dans le Rhin près de Lintz. (*R.*)

AAR, île de la mer Baltique, apartenante au Danemarck. Il ne s'y trouve que quelques villages. (*R.*)

AARACK, ville de Perse, placée dans l'Hircanie par Duval. (*R.*)

AARASSO, anciene ville d'Asie, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Natolie, sur la Méditerranée. (*R.*)

AARDALFFIOERD, en latin *Sinus Aardalius*, golfe de l'océan septentrional, sur les côtes du gouvernement de Bergen, en Norwege. (*R.*)

AARHUS. *Voyez* ARHUS.

AAS, ou AA, ou FONTAINE DES ARQUEBUSADES, source d'eau vive dans le Béarn, qu'on dit avoir la propriété de soulager ceux qui ont reçu quelques coups de feu. (*R.*)

AAS ou AASA, fort de Norwege dans le bailliage d'Aggerhus. (*R.*)

AATTER, contrée de l'Arabie Heureuse, au royaume d'Yemen, sur la mer Rouge. Elle a pour capitale la ville d'Alkin. Ce pays, qui peut avoir sept journées de long sur quatre de large, est situé vers le 18e. d. de *lat. septent.* (*R.*)

AAZIR, ville de l'Arabie Heureuse, suivant quelques Géographes, qui la placent dans le pays de Bahrein. (*R.*)

ABA, haute montagne de la grande Arménie, à douze milles d'Erzerom. L'Euphrate y a sa source, selon Strabon, aussi bien que l'Araxe. Cette montagne, que les habitans nomment aujourd'hui *Caicol*, est quelquefois désignée sous le nom de *Abos*, *Abus*, *Achos Paryardes*, *Garamas*, *Chielder*. *Long.* 76; *lat. sept.* 43, 40. (*R.*)

ABAA, riviere de Thessalie. On croit que c'est le Pénée des anciens. (*R.*)

ABACA, île d'Asie, l'une des Philippines. (*R.*)

ABACARES, peuples de l'Amérique méridionale, peu connus, qui habitent les deux bords de la riviere de Madere. *Long.* 320, *lat. sept.* 10. (*R.*)

ABACENE; ancienne ville de Sicile, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg appelé *Tripio*. (*R.*)

ABACH; petite ville de la basse Baviere, que quelques Auteurs donnent pour le château d'Abaude. *Long.* 29, 49; *lat.* 48, 52. Elle est située sur le Danube & dans le département de Straubing, à quatre lieues sud-ouest de Ratisbone. Elle a des sources d'eaux minérales qu'on dit salutaires pour plusieurs especes de maladies. (*R.*)

ABACOA; île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucayes. Elle apartient aux Anglois; son étendue est de 18 li. en long. sur 7 de large. (*R.*)

ABACOVRE; montagne de l'Arabie heureuse, appelée aussi *Atzira*. C'est le passage pour aller par terre à Aden; aussi est-il défendu par deux forteresses. (*R.*)

ABADAN ou ABBADAN; ville de l'Yrack Babylonien, à l'embouchure du Tigre, sur le golfe Persique, à une journée & demie de Bassora. *Long.* 67. (*R.*)

ABAHANAR; contrée de la Tartarie, habitée par les Mogols qui y ont d'assez bons établissemens. Elle avoisine la grande muraille de la Chine. (*R.*)

ABAIBES, ou ABIBES; hautes montagnes de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Carthagene. Elles sont près du golfe de Darien. (*R.*)

ABAKAN, ou ABAKEN; riviere de la Sibérie, qui vient du pays des Samoïedes, & se jete dans le Jéniska, à quelque distance d'Abakanskoi. (*R.*)

ABAKANSKOI; ville de la Sibérie, sur la riviere de Jéniska. Ce fut Pierre le Grand qui en fit jeter les fondemens en 1707, mais elle ne fut achevée qu'en 1725. Elle est pourvue d'artillerie & d'une garnison qui sert à protéger la chasse des martes & renards, qui sont en grande quantité dans le pays, & dont les fourures sont un objet de commerce important. *Long.* 111, 35; *lat.* 53, 30. (*R.*)

ABALACK; petite ville de la grande Tartarie, sur les frontieres de la Sibérie, à l'est de la riviere de Tobol, près celle d'Irtisch. *Long.* 93, 30; *lat* 53, 30. (*R.*)

ABALE; île de la mer Germanique. Selon Pline, c'étoit peut-être une des Glessaries dispersées dans la mer Baltique. (*R.*)

Aaale; ancien port d'Italie, entre la Sicile & le promontoire de Stilo. (*R.*)

ABALLABA. *Voyez* Appléby.

ABALLON; contrée de l'île de Terre-Neuve dans l'Amérique septentrionale. Les Anglois y ont une colonie nommée Ferryland. (*R.*)

ABANA; riviere de Syrie qui se jete dans la mer de ce nom, après avoir arosé les murs de Damas; ce qui l'a fait appeler dans l'Écriture, *riviere de Damas*. (*R.*)

ABANBO, ou ABANHI; riviere de la haute Éthiopie, que quelques-uns ont confondue mal-à-propos avec le Nil, d'après le témoignage de Pline qui la nomme *Assapus* ainsi que Strabon & Ptolomée, & dit que c'est le Nil. Elle ne se jete pourtant dans le Nil qu'après avoir formé, conjointement avec l'*Astaboras*, la presqu'île de Meroé. (*R.*)

ABANCAY, ou ABANCAYO; bourgade d'Amérique, dans le Pérou, sur la riviere de même nom, sur la route de Cusco à Guamaga. (*R.*)

Aabancay; riviere de l'Amérique, dans le Pérou. Elle coule dans la province de Lima, arose le bourg d'Abancay, & va se jeter dans le Maragnon. (*R.*)

ABANO; petite ville d'Italie, dans la République de Venise & le Padouan. Elle fut connue chez les anciens, & l'est chez les modernes par ses bains chauds. Elle a des eaux de trois qualités différentes, les unes soufrées, les autres ferrugineuses, les troisiemes bourbeuses. On prétend que ces dernieres ont la propriété de guérir les paralysies & les rhumatismes. C'est la patrie de Tite-Live & de Pierre d'Abano. Elle est à 5. milles s.-o. de Padoue. (*R.*)

(*Π*) Il y avoit dans ce lieu un temple de Gérion très-célebre par les oracles. Cassiodore raporte que Théodoric roi des Ostrogoths fit entourer Abano de murailles & y fit élever de magnifiques bâtimens qui furent ensuite détruits par les Barbares, & dont quelques restes ont été découverts dans les derniers temps par le marquis Jean-Antoine Dondi-Orologio, entr'autres une piscine nagere, une chapelle, des marbres très-rares, & des médailles Romaines. Les eaux d'Abano ne sont pas de trois qualités différentes: toutes les sources des eaux sont de la même qualité, & ont la même propriété pour guérir certaines maladies, comme on dira dans le Dictionaire de la Médecine faisant partie de cette Encyclopédie Méthodique.)

ABARA, ou AVARA; ville d'Arménie, suivant Ortélius. (*R.*)

ABARANER, ou ABRANER; petite ville d'Asie dans la grande Arménie, entre Érivan & Tauris. Elle est du domaine des Turcs. *Long.* 64; *lat.* 39, 50. (*R.*)

ABARES; reste de la nation des Huns qui se répandirent dans la Thuringe sous Sigebert. *Voyez* la description éfrayante qu'en fait le Dictionaire de Trévoux. (*R.*)

ABARIM; montagne de l'Arabie, d'où Moyse vit la Terre Promise. Elle étoit à l'orient du Jourdain, vis-à-vis Jéricho, dans le pays des Moabites. (*R.*)

ABARIME, ou ABARIMON; grande vallée de Scythie, au pied du mont Imaüs. (*R.*)

ABARIS; ville d'Égypte, connue chez les Grecs sous le nom de *Pelusium*. Elle fut bâtie par un Pharaon, roi d'Égypte, & ensuite fortifiée & agrandie, à cause de la beauté de sa situation, par Salsis, roi de certains peuples qui avoient subjugué l'Égypte. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'un petit village nommé *Belbais*, à quelque distance de Damiete. (*R.*)

ABARO; petite ville de la Syrie dans l'anti-Liban. (*R.*)

ABARAGA ; anciene ville de la Syrie, entre Cirrha & Édesse. (*R.*)

ABASCES, ou ABASSES ; habitans de l'Abascie. (*R.*)

ABASCIE ; contrée d'Asie, que l'on peut considérer comme faisant partie de la Géorgie. Elle a la Mingrélie à l'orient, la Circassie Tartare au septentrion & au couchant, & la mer Noire au midi. Il y a peu de villes en ce pays, & même peu d'habitations fixes. La loi du plus fort y fait trop constamment fuir le citoyen d'une fortune médiocre devant le riche. La classe des riches & celle des pauvres, sont les seules auxquelles on raporte les habitans de cette contrée. Ces peuples se nomment indifféremment Abasses, Abcasses ou Abcas. Ils sont très-beaux & bien faits pour la plupart ; & par-là ils sont, pour les Turcs qui les achetent, un objet de commerce lucratif. Ils sont lâches, perfides & paresseux, & placés sous un beau ciel & sur un sol fertile ; leurs terres demeurent incultes. (*R.*)

Abascie ; riviere d'Asie, que les anciens nommoient *Glaucus*. Elle a sa source en Mingrélie, & va se rendre dans le Phase. (*R.*)

ABASCUS ; fleuve de la Sarmatie Asiatique, qui, selon Ptolomée, sort du mont Caucase, & va se jeter dans le Pont-Euxin. (*R.*)

ABASQUES. *Voyez* Abcas.

ABASSAM ; petit royaume d'Afrique en Guinée, à dix lieues dans les terres de Taguesehua, qui est un petit port de mer. Ce royaume ne consiste que dans quelques hameaux, où le plus riche est en possession de l'autorité du gouvernement. Ces chefs, qui ne prenoient autrefois que le nom de capitaines, ont tous pris celui de rois, depuis qu'ils ont lié commerce avec les Européens. Le roi d'Abassam compte à peine quatre mille sujets. *Long.* 17 ; *lat.* 4, 30. (*R.*)

ABETOS ; île d'Égypte dans le Palus de Memphis, ou lac Mœris. Elle étoit renomée par son lin, par ses feuilles de palmier, dont les anciens faisoient des tabletes à écrire, & principalement par le tombeau du roi Osiris, qui, dans la suite, fut transporté à Abyde. Il ne faut pas confondre cette île avec un rocher qui porte le nom d'Abatos, & qui est fort éloigné du lac Mœris. (*R.*)

ABAWIWAR ; contrée de la haute Hongrie, sur les frontieres de la Pologne, au sud-est des monts Krapacs, dont Cassovie, ville capitale de cette contrée, n'est éloignée que de quelques lieues. Ce pays, borné au nord par la Pologne, l'est à l'orient par la Transilvanie. Il renferme, outre Cassovie, les petites villes d'Ungwar, de Wiwar, & quelques autres, & le gros bourg de Tokay si fameux par ses vins. Cette province tire son nom du château fort de même nom, qu'on appele quelquefois Abanwiwar. (*R.*)

ABARHAJA ; ville de Sibérie, avec un temple environé d'un mur, dans l'enceinte duquel la Russie entretient toujours une garde de quarante dragons. *Long.* 86, 35 ; *lat.* 50, 10. (*R.*)

ABBEVILLE ; ville considérable de France sur la riviere de Somme qui la partage. Elle est dans la basse Picardie, au comté de Ponthieu, dont elle est capitale. *Long.* 19 d. 19', 19" ; *lat.* 50 d. 6', 55". Cette ville ne fut d'abord qu'une maison de campagne de l'Abbé de Saint Riquier. Son heureuse situation en fit ensuite un bourg qui se peupla insensiblement, & devint enfin une ville, lorsque Hugues Capet y fit bâtir un château en 992, & en fit une place forte pour arrêter les courses des Normands, que l'embouchure de la riviere de Somme, qui baigne cette ville, sembloit inviter aux irruptions sur les pays adjacens. Hugues, gendre de Capet, & ses descendans, qui prirent le titre de comtes de Ponthieu, la posséderent ensuite.

Cette ville, situé à 4 lieues de la mer dans le diocèse d'Amiens, est à 4 lieues sud-est de Saint Valeri, 3 nord-est d'Eu, 10 nord-ouest d'Amiens, 22 sud de Calais, 15 d'Arras, & 37 nord de Paris. C'est la patrie des deux Samson, de Duval & du P. Briet Jésuite, tous quatre géographes très-connus. Elle a aussi donné naissance au médecin Hequet, connu par plusieurs ouvrages. Jamais elle n'a été prise, d'où vient sa devise : *Semper fidelis.*

Cette ville est défendue par des murailles flanquées de bastions, avec de larges fossés. C'est la plus considérable de la province de Picardie, après Amiens, & c'est le chef-lieu d'une élection de même nom. Il y a d'ailleurs présidial, bailliage, prévôté, sénéchaussée, maitrise des eaux & forêts, maréchaussée, jurisdiction consulaire, amirauté, grenier à sel, bureau des aides, bureau des 5 grôsses fermes, traites foraines, & bureau général du tabac. On y compte 4000 feux & 36000 habitans.

Abbeville est grande, riche, marchande & bien peuplée. Elle a une Église collégiale sous le nom de S. Wulphran, fondée en 1111, dont les douze prébendes sont à la nomination du roi. On y compte treize autres paroisses, un prieuré de Bénédictins de la congrégation de Cluni, une chartreuse hors de la ville, cinq autres couvens d'hommes, & huit de filles, dont deux avec titre d'abbaye. Il s'y trouve un hôpital pour les orphelines natives de la ville, un hôtel-Dieu, un bureau des pauvres, une commanderie de l'ordre de Malte, & un collége de prêtres séculiers, dont le principal est chanoine né de la collégiale.

La Somme s'y divise en plusieurs bras, qui donnent beaucoup de commodité à différens arts & métiers. Le vallon, également agréable & fertile dans lequel elle est située, est propre à la rendre une très-forte place. L'air y est sain, les eaux salubres, & les vents de mer qui y regnent, empêchent les maladies contagieuses d'y faire des progrès. Le reflux y remonte d'environ six pieds, ce qui est d'une très-grande utilité pour le commerce qui y est en effet très-considérable. Il roule principalement sur le produit des cinq grôsses manufactures qui y sont établies, dont la premiere & la plus renomée est celle de *draps fins*, que le Hollandois Van-Robets y établit en 1665, sous les

auspices du grand Colbert. Elle entretient cent métiers qui fournissent annuélement 1600 demi-pieces de 18 à 20 aunes chacune d'un drap qui égale en finesse & en qualité, les plus beaux de l'Europe. Cette manufacture a des bâtimens & des jardins magnifiques. Les draps qui en sortent se nomment *draps d'Abbeville*, ou *draps de Vanrobais*. Indépendament d'une multitude d'autres étofes, il se fabrique en cette ville des moquetes & des damas, dits d'*Abbeville*. On fait aussi à Abbeville d'excellentes armes à feu; le commerce en blés, aveines, chénevis & autres grains, en huile, lin & chanvre, y est encore très-considérable. Les grôsses barques qui y remontent de la mer, y facilitent beaucoup le commerce. (*R.*)

ABCAS, ou ABCASSES; peuples d'Asie entre la Circassie, la mer Noire & la Mingrélie. Ils habitent l'Abascie, pays situé vers le 45e d. de *lat.* Ils sont abandonés au brigandage & au vol; & les négocians qui vienent commercer avec eux, sont toujours sur leurs gardes. La barque du vaisseau va tout proche du rivage, avec des gens bien armés, qui ne laissent approcher de l'endroit où la barque est abordée, qu'un nombre d'Abcas pareil au leur. S'il en vient un trop grand nombre, la barque prend le large. Lorsqu'ils se sont abouchés, ils se montrent les denrées qu'ils ont à échanger; ils convienent de l'échange & le font. Dans l'Abascie, chacun se regarde comme l'ennemi de son voisin; & s'il peut s'en emparer, il le fait esclave & le vend aux Turcs ou aux Tartares. Les Abcas donnent en échange des marchandises qu'on leur porte, des hommes, des fourures, des peaux de daims & de tigre, du lin filé, du buis, de la cire & du miel. Ils habitent dans des cabanes, & vont presque nus. Quoiqu'on leur ait prêché autrefois le Christianisme, ils sont revenus à l'idolatrie. *Voyez* Abascie. (*R.*)

ABDERE; anciene ville de Thrace, patrie de Démocrite. On croit que c'est la ville qu'on nomme aujourd'hui *Asperosa*, ville maritime de Romanie. Elle fut aussi nommée Clazomene. (*R.*)

ABDÉRITES, ou ABDÉRITAINS; peuples d'Abdere. *Voyez* Abdera. (*R.*)

ABECOUR; abbaye de France de l'ordre des Prémontrés, au diocése de Chartres, non loin de Saint Germain en Laye. Elle vaut 6000. l. de rente. L'Abbé est régulier. (*R.*)

ABEIN; source d'eaux minérales en Auvergne, près du mont d'Or. Elles sont chaudes & salutaires contre différens genres de maladies. (*R.*)

ABELLINAS; vallée de Syrie, entre le Liban & l'anti-Liban, dans laquelle Damas est située. (*R.*)

ABENSPERG; petite ville dans le cercle & duché de Baviere. (*R.*)

ABER; lac d'Écosse. Il a 15 à 16 milles de long, & communique à la mer d'Irlande par un canal assez long, qui, dans son embouchure, prend le nom de *Loch-i-oll*. (*R.*)

ABERBORN. *Voyez* Abernethy.

ABERBROTHOCK; village d'Écosse sur le Tay, connu par ses eaux minérales qui ont, dit-on, beaucoup de conformité avec celles de Spa & de Pyrmont. Ce village considérable, & dans une position très-agréable, a un port assez commode pour le commerce. La réformation a fait disparoître de cet endroit un monastere qui contenoit, dit-on, plus de deux cents moines. (*R.*)

ABERDÉEN, ou ABERDON; ville maritime de l'Écosse septentrionale, capitale du comté de son nom. Elle est divisée en deux; Aberdéen à l'embouchure de la Done, & Aberdéen à l'embouchure de la Dée. La premiere se nomme la vieille Aberdéen, *old-Aberdéen*, & l'autre la nouvele Aberdéen, *new-Aberdéen*. C'est celle-ci qui est la capitale de la province: elles ne sont éloignées l'une de l'autre que de 1000 pas. La nouvele Aberdéen, qui est la plus considérable, surpasse les autres villes de l'Écosse septentrionale par sa beauté & son commerce, qui consiste en toiles, en bonéteries, & dans la pêche du saumon. Il y a une fontaine d'eaux minérales, trois hôpitaux, une maison de force, un très-beau port sur la Dée, &c.

Dans la vieille Aberdéen, qu'on devroit nommer simplement Aberdon, la pêche des saumons & des perches est considérable. Ses habitans seuls envoient à Londres, tous les ans, des saumons pour 3000 liv. sterlings; & l'exportation totale se monte annuélement à 100000 lasts. Les saumons s'y fument très-bien: ils en envoient en France & en Hollande. Il s'y trouve de très-bonnes manufactures de toile & de bas. Les bas de ses fabriques sont si fins & si estimés pour la qualité, qu'on les vend depuis 24 l. de notre monoie, jusqu'à 36 l. On en envoie une grande quantité en Angleterre, en Hollande, dans la mer Baltique, & dans les ports de la mer d'Allemagne.

Aberdéen est la patrie de Guill. Barclay & de Rob. Morisson. Elle envoie deux députés au parlement. Les maisons y sont bien bâties, communément à quatre étages, avec des jardins & des vergers qui concourent à l'agrément & à la salubrité du lieu. Des deux villes qui la composent, l'une étant sur la Done, & l'autre sur la Dée, il semble que la premiere devroit s'appeler Aberdone, & l'autre Aberdéen; mais les Écossois disent Aberdéen de toutes les deux. L'une & l'autre a une Université où l'on enseigne la Théologie, la Philosophie, la Médecine, les Mathématiques, le Droit-Civil, la Langue latine, les Langues Orientales. De ces deux Universités, l'une est de la fondation de Georges Marshall, seigneur Écossois, Aberdéen est à 31 lieues nord-est d'Édimbourg, & 20 nord de Saint André. *Long.* 16; *lat.* 57, 23. (*R.*) (Π) *Long.* 16, 5; *lat.* 57, 8.)

ABERDON. *Voyez* Aberdéen.

ABERFAW. *Voyez* Aberfraw.

ABERFRAW, ou ABERFAW; petite ville de l'île d'Anglesey, sur la côte de la mer, du côté du canal de Saint Georges. On y voit encore les restes d'un palais où résidoient les rois de la pro-

vince de Galles en Angleterre, lorſque ce pays avoit ſes rois particuliers. *Long.* 13, 57; *lat.* 53. (*R.*)

ABERGAVENNY; ville d'Angleterre dans la province de Montmouth, pays de Galles, ſur la riviere de Gavenny. Elle eſt remarquable par ſon grand commerce de flanele & autres étofes de laines, par ſes groſſes foires de bétail, & par la propreté de ſes rues. *Long.* 14, 30; *lat.* 52. (*R.*)

ABERNETHY, ou ABERNETH, ou ABERBORN; ville de l'Écoſſe ſeptentrionale, un peu au deſſus de l'embouchure de l'Ern, proche le Tay. C'étoit autrefois la capitale des Pictes. Elle étoit floriſſante; aujourd'hui elle eſt fort déchue. Elle eſt au fond du golfe de Forth, à 5 lieues oueſt de Saint André, & 12 nord-eſt d'Édimbourg. *Long.* 14, 40; *lat.* 56, 37. (*R.*)

ABERGEMENT-LE-DUC; village conſidérable de Bourgogne, dans le bailliage de Nuits. Il fut ainſi nommé, parce que ce ne fut d'abord qu'un repos de chaſſe pour les ducs. Il y a une prévôté royale. (*R.*)

ABER-YSWITH; ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, proche de l'embouchure de l'Yſwith. *Long.* 13, 20; *lat.* 52, 30. (*R.*)

ABESKOUN; île d'Aſie, dans la mer Caſpiene. (*R.*)

ABEX; contrée maritime d'Afrique, à l'occident de la mer Rouge, entre le port de Suaquem & le détroit de Babel-Mandel. Le pays eſt aride & ſâbloneux, & ne produit preſque rien que des aromates & de l'ébene, dont on fait un aſſez grand commerce ſur cette côte. La trop grande chaleur & la diſete d'eau y occaſionent la déſertion. Les habitans ſuivent le mahométiſme, & ſont pour la plupart ſujets ou tributaires du grand-Seigneur. Leur gouverneur pour la Porte demeure à Suaquem, capitale de la contrée. Ce pays fait partie du pays des anciens Troglodites. La partie méridionale eſt au roi de Dancali, mahométan. (*R.*)

ABCAD; ville d'Afrique ſur la côte d'Abex. On y trafique en coton, en ébene, & en plantes aromatiques. Elle eſt ſur une haute montagne, au milieu d'un air ſans ceſſe parfumé des plus douces odeurs. C'eſt la ville la plus conſidérable du pays, après Suaquem. *Long.* 57, 30; *lat.* 16, 10. (*R.*)

ABIAGRASSO; petite ville fortifiée dans le duché de Milan, au confluent du canal qui porte ſon nom, & du canal de Naviglio qui paſſe à Milan. Elle eſt à environ 5 li. ſud-oueſt de cette capitale. (*R.*)

ABINGDON, ABINGTON, ou ABINDON; agréable ville d'Angleterre ſur la Tamiſe, à 5 milles d'Oxford. Elle envoie un député au parlement. On y fait beaucoup de màis qu'on tranſporte dans des barques à Londres. Il y a deux Égliſes & une école de charité pour les enfans pauvres. *Long.* 16, 20; *lat.* 51, 40. Elle eſt à 13 li. de Saliſbury, 12 de Wincheſter, & 14 de Londres. (*R.*)

ABIOURD; ville d'Aſie dans la Perſe, au Koraſan. (*R.*)

ABISCAS; peuple de l'Amérique, à l'eſt du Pérou & de l'audience de Lima. (*R.*)

ABISSINIE; grand royaume de la partie orientale de l'Afrique; il eſt borné au nord par la Nubie, à l'oueſt par la Nigritie, & partie de l'Éthiopie, au ſud par le pays des Galles, à l'eſt par la mer Rouge & la partie ſeptentrionale de la côte d'Ajan. Cette contrée qui a encore le titre d'empire, avec la Nubie formoit anciénement l'Éthiopie orientale ou l'Éthiopie ſous l'Égypte. Il n'y a, pour ainſi dire, aucune ville dans ce grand empire. Ce ne ſont par-tout que de chétives maiſons éparſes dans le pays, que l'on abat dans un endroit pour les reconſtruire ailleurs. Pluſieurs de ſes rivieres roulent des pailletes d'or. On y fait du pain avec une eſpece de graine qu'on nomme Tef. La boiſſon y eſt l'hydromel, & le cidre fait de pommes ſauvages.

L'Abiſſinie a des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb & de ſoufre, dont les habitans ne ſavent pas tirer parti. Il y croît du riz, du maïs, du millet, de l'orge, des légumes, des cannes à ſucre, des plantes médicinales. On y recueille du lin, du coton; & le miel ainſi que la cire, y ſont fort abondans. Il eſt encore fertile en oranges, citrons, grenades, pêches, raiſins, figues: on y trouve de l'encens, de la myrrhe, du ſel foſſile, & une grande quantité de ſéné, dont les Juifs font un trafic conſidérable. C'eſt un pays couvert de montagnes, qui néanmoins ſont aſſez fertiles. On y rencontre des zebres; & les rivieres nourriſſent des crocodiles, des torpilles qui ont la ſinguliere propriété d'engourdir le bras qui les touche immédiatement, ou même au moyen d'un bâton; & des hippopotames ou chevaux de riviere, animaux amphibies, plus à craindre encore que le crocodile.

Le principal ſouverain de l'Abiſſinie ſe nomme Négus; il eſt maître abſolu de la vie & des biens de ſes ſujets. Il eſt entouré continuélement d'une garde nombreuſe; & il campe, ainſi que ſes peuples, ſous des tentes neuf mois de l'année, & les trois ou quatre autres mois, qui ſont ceux des pluies périodiques qui cauſent les débordemens du Nil, il les paſſe à Gondar, capitale de ſon royaume, qui n'eſt qu'un gros village. Il change preſque tous les ans le lieu de ſon camp: on diroit, en voyant le grand ordre qui y regne, que c'eſt une cité ambulante. Les rues y ſont larges, le police exacte & rigoureuſe, & le culte de la religion fidélement obſervé. Quand le Négus donne un repas, il ne touche pas aux viandes; ſes pages les lui portent à la bouche. La coutume y eſt, relativement au meurtre, de livrer l'aſſaſſin aux parens du défunt, qui peuvent lui faire grâce ou lui faire endurer toutes les tortures qu'il leur plait.

La côte d'Abex ou d'Abiſſinie, qui regne depuis le port de Suaquem, juſqu'au détroit de Babel-Mandel, fait partie du pays des anciens Troglodites. Les Turcs en poſſedent la meilleure partie; le reſte, qui eſt au midi, eſt au roi de Dancali, mahométan.

L'Abiſſinie étoit autrefois plus riche, plus étendue, & jouoit un rôle plus conſidérable qu'elle ne le fait depuis environ deux ſiecles. Les Abiſſins ſont noirs ou fort baſanés. Ils ne manquent pas d'eſprit & d'adreſſe, & ſont ſobres & robuſtes. Ils ſont d'ailleurs grands & bien faits & d'un naturel fort doux; mais ils ſont pareſſeux d'habitude. Quoique noirs, ils ont le nez & les levres d'une aſſez belle forme: ils ſont de la religion des Cophtes, ſecte ſchiſmatique de chrétiens en Égypte, qui ſont Eutychiens, & n'admettent en Jéſus-Chriſt qu'une ſeule nature, la nature divine. Ils ont un évêque qu'ils reçoivent du patriarche des Cophtes qui réſide à Alexandrie: ils ſont d'ailleurs mêlés de Juifs, de Mahométans, & autres.

L'air y eſt exceſſivement chaud, ſur-tout dans les vallées: il n'eſt tempéré que ſur les montagnes; & hors des pluies abondantes qui ne ceſſent d'y tomber dans les mois de mai, juin, juillet & août, il n'en tombe point dans le reſte de l'année. Ce pays eſt ſous la zône torride, entre le 6e & le 7e degré de *lat.* ſeptentrionale, & comprend une étendue d'environ 200 lieues, tant du nord au ſud que de l'eſt à l'oueſt. Les Abiſſins ſe ſont nommés autrefois Axumites, de la ville d'Axum, anciénement capitale, aujourd'hui ruinée; & où l'on voit encore les reſtes d'une grande & belle égliſe où le grand Négus doit être couroné, ſuivant la coutume. Elle eſt dans le diſtrict qu'on nomme royaume de Tigré, au nord-eſt de l'Abiſſinie.

On trouve les ſources du Nil dans l'Abiſſinie. Il y croît une herbe ſinguliere, dite aſſazoë, qui a la vertu d'endormir les aſpics & les ſerpens. Il s'y trouve des bœufs d'une grandeur prodigieuſe, & des moutons dont la queue peſe, dit-on, juſqu'à 40 livres. La langue en eſt l'Éthiopique, qui eſt anciene &, dit-on, fort belle. Les Abiſſins vivent très-long-temps. Le ſeul commerce qu'ils faſſent entr'eux, eſt celui du ſel, dont ils ont une grande quantité. L'entrée en eſt interdite aux miſſionaires catholiques; & en général, elle eſt extrêmement dangereuſe pour tous les étrangers. La loi de proſcription, établie en 1632, porte que le ſouverain, à ſon avénement au trône, fera ſerment de faire pendre ou lapider, ſans forme de procès, tous les catholiques Romains aſſez audacieux pour pénétrer dans le pays.

Pluſieurs des royaumes ou provinces compriſes dans l'Abiſſinie, ne dépendent pas immédiatement de l'empereur: elles ont des ſouverains particuliers qui en ſont tributaires, ou quelquefois même elles ſe gouvernent elles-mêmes. On raporte qu'il s'y trouve des contrées ſi fertiles, qu'on y fait trois récoltes par an.

La poſition de cette contrée ſur le globe, fait que les jours y ſont à peu près égaux aux nuits pendant toute l'année, c'eſt-à-dire, d'environ 12 heures, & qu'on n'y éprouve que peu d'aurore & de crépuſcule, les révolutions diurnes apparentes du ſoleil, tombant preſque à angles droits ſur l'horizon qui les coupe, à peu de choſe près, en deux parties égales. Les neiges y ſont inconnues. Il s'y forme des nuages qui ne ſe réſolvent point en goutes ou en pluies, mais qui verſent à flots & par torrens.

C'eſt le ſouverain de ce pays qui a été nommé par les Portugais, le *Prête-Jean*, ſur des raports fabuleux. Les charges, dans l'empire, ſont vénales. Ses forces militaires conſiſtent en 40000 hommes, dont 1500 ſeulement bien armés, le reſte ſans diſcipline; mais le pays eſt couvert & défendu par des montagnes eſcarpées, taillées à pic en bien des endroits, & preſque inacceſſibles.

Les femmes y ont une toute autre liberté que dans l'orient, & ſortent comme en Europe. Elles ſont fortes & acouchent la plupart ſans le ſecours de perſone. Celles du ſang impérial ont, dit-on, le privilége de ſe tout permettre. On ſacre le roi en lui mettant d'abord ſur la tête une courone d'épines, que l'on ſurmonte enſuite d'une autre d'or garnie de perles. Le Négus ne ſe marie qu'après cette cérémonie, à l'iſſue de laquelle il choiſit trois ou quatre femmes parmi les filles qu'on lui préſente. Il a d'ailleurs un grand nombre de concubines. On le voit rarement en public; & quand il y paroît, c'eſt avec un nombreux cortége & ſur un ſiége exhauſſé, porté par des chevaux. Il a à ſa cour les enfans des principaux du pays qu'il tient en otage, & comme garants de leur fidélité. Autrefois les empereurs Abiſſins ne ſe laiſſoient point voir à leurs ſujets. Un truchement de derriere un rideau, en forme d'oracle, manifeſtoit les volontés de l'empereur à ſes officiers; & pour indiquer que ce prince étoit préſent & connoiſſoit ce qui ſe faiſoit en ſon nom, on lui faiſoit montrer un pied ou un bras, & le peuple étoit ſatisfait. Cet uſage fut aboli par le roi Dabid au commencement du 16e ſiecle, ſur le raport des Portugais, qui lui apprirent que les rois d'Eſpagne ſe montroient à leurs ſujets, & communiquoient avec eux.

Outre les zebres dont nous avons parlé, qui ſont de la taille du mulet, avec une peau bigârée, l'Abiſſinie nourit des lions féroces, des léopards, des tigres, des pantheres, des hyenes très-ſanguinaires, des ſerpens d'une grandeur prodigieuſe, des troupes innombrables de ſinges, des civetes, & en général toutes ſortes d'animaux domeſtiques & ſauvages.

Les prêtres Abiſſins ont un grand aſcendant ſur les peuples & ſur les rois. Le mariage leur eſt permis; mais s'ils ſurvivent à leur femme, ils ne peuvent en prendre une ſeconde; & pendant leur viduité, s'ils ſont convaincus de quelque intrigue avec une femme, ils ſont dégradés honteuſement. Les moines Abiſſins ont un genre de vie très-rude. On n'entre dans les temples que pieds nus, & le ſilence y eſt général. L'auſtérité des jeûnes eſt telle, qu'on ne mange qu'après le coucher du ſoleil.

Ce pays n'a ni auberges ni cabarets. Les riches voyagent & campent ſous leurs tentes, à l'endroit

où la nuit les surprend. On alume alors du feu pour écarter les bêtes féroces. Les pauvres ne voyagent qu'en demandant l'aumône.

Les Galles ont démembré de l'Abissinie méridionale, une étendue de pays considérable, qu'ils ont incorporée au leur. Le sommet des montagnes d'Abissinie offre souvent à l'œil des terres labourables, des bois & des prairies. C'est dans le milieu de l'Abissinie que les missionaires Portugais découvrirent les sources du Nil si long-temps ignorées. Les Hollandois sont les seuls Européens qui aient des établissemens dans ces contrées : ils en tirent, ainsi que les Juifs & les Arabes, de l'or, de l'argent, des épiceries, des plantes médicinales, des aromates, des dents d'éléphans. (*R.*)

ABISSINS. *Voyez* Abissinie.

ABLAY, contrée de la grande Tartarie, au sud de la Sibérie, & au nord des Calmoucks noirs. Ses peuples sont gouvernés par un prince Calmouck, sous la protection de l'empire Russe. Le prince fait sa résidence à Bercou ou Boërkoé, petite ville proche de la riviere d'Irtisch. (*R.*)

ABNAKIS, peuple de l'Amérique septentrionale, dans le Canada. (*R.*)

ABO, ville maritime de Suede, capitale de la Finlande méridionale, à la pointe de l'angle formé par les golfes de Finlande & de Bothnie. Son port est sûr & commode. La fondation de cette ville ne remonte qu'à l'an 1155. Il y a un évêché suffragant d'Upsal, & une université établie en 1640 par la reine Christine; c'étoit auparavant un collége fondé par le grand Gustave. Cette ville a le huitieme rang à la diete du royaume. On y fait du commerce en grains, toiles, planches & cordages.

Auprès du port d'Abo est un rocher en pleine mer, au voisinage duquel les marins observent, dit-on, que l'aiguille aimantée ne se dirige plus au nord. On présume qu'il recéleroit dans son sein quelque mine d'aiman. Cette ville est à 40 li. nord-est de Stockholm. *Long.* 43, 21; *lat.* 60, 27. (*R.*) (Π) *Long.* 19, 30.)

ABOCHARANA, ville de l'Arabie Heureuse, située sur une montagne au sud-est de la Mecque. On n'y peut aller que par un chemin étroit qui, durant 7000 pas, ne peut contenir que deux ou trois hommes de front. (*R.*)

ABODRITES, nom de certains peuples qui vinrent s'établir en Allemagne du temps de Charlemagne. On prétend que ce sont les mêmes qui sont présentement dans le duché de Meckelbourg, près de la mer Baltique. (*R.*)

ABOERA, ville d'Afrique sur la côte d'Or, en Guinée. (*R.*)

ABONDANCE, petite ville de Savoie, dans le Chablais. À quelque distance de la ville est une abbaye de même nom, de la congrégation des Feuillans. (*R.*)

ABOUTIGE, ABUTICH, ABOUHIBE, petite ville d'Afrique dans la haute Égypte, près du Nil. C'étoit autrefois Abyde ou Abydos, ville célebre dans l'antiquité. *Voyez* Abydr. C'est sur-tout aux environs de cette ville que croissent en quantité les pavots noirs dont se fait le meilleur opium qu'on nous apporte du Levant. Ce lieu est infesté de brigands. *Long.* 50; *lat.* 26, 50. (*R.*)

ABOY, pet. ville d'Irlande dans le Leinster. (*R.*)

ABRAMBOÉ, ABRAMBOU, ABRAMBAN, ville & pays sur la côte d'Or en Afrique. *Long.* 18; *lat.* 7. (*R.*)

ABRAMSDORF, petite ville de la haute Hongrie, à l'occident du lac Balaton, & au nord de la Drave. Elle est peuplée & fait un grand commerce de grains. *Long.* 37, 20; *lat.* 46, 20. (*R.*)

ABRANTES, ville de Portugal sur le Tage, dans la province d'Estramadure, au nord-est de Lisbonne. Sa situation élevée, ses jardins, ses oliviers & le cours du fleuve, lui donnent un aspect charmant. Elle fut fortifiée. Il s'y trouve un hôpital, une maison de charité, quatre couvens & quatre paroisses. Sa population est de 4000 âmes. *Long.* 9, 11; *lat.* 39, 13. (*R.*)

ABROBANIA, ABRUGBANIA, contrée de la Transilvanie, avec titre de comté. Elle avoisine le comté de Coloswar, & elle est séparée de la Hongrie par une chaîne de montagnes, où il s'exploite de bonnes mines d'or & d'argent. La ville d'Abrobane ou Abrobania, d'où le comté tire son nom, est à 12 ou 13 lieues d'Albe-Julie, 11 sud de Colosvar, & 9 nord-ouest de Weissembourg. Elle se nomme encore Abruc, Abruc-Bania, Aprack-Bania, & Grand-Schlatten. *Long.* 40, 22; *lat.* 46, 50. (*R.*)

ABROBI, gros village d'Afrique en Guinée, sur la côte d'Or. *Long.* 15; *lat.* 5. Il est situé dans un pays abondant en grains & en volailles. (*R.*)

ABROLHOS, ABROLLÈS & ABREHOLLOS, écueils très-dangereux, fameux par un grand nombre de naufrages. Ils sont dans l'Océan méridional, près l'île Sainte-Barbe, à 20 li. de la côte du Brésil, & au sud-est de Porto-Seguro. On donne encore ce nom à quelques autres écueils. C'est une corruption du latin *aperi oculos*, ouvre les ieux, prends garde. *Long.* 345; *lat.* 20. (*R.*)

ABRUCKBANIA. *Voyez* Abrobania.

ABRUZZE, contrée du royau. de Naples. Elle a pour bornes le golfe de Venise à l'orient, l'état de l'Église au nord & au couchant, & la Terre de Labour avec le comté de Molise au midi. Elle est froide & montueuse, l'Apennin la couvrant de montagnes très-élevées. On y remarque sur-tout le mont Maïello, en tout temps couvert de neiges. On ne laisse pas d'y récolter beaucoup de blé, de riz, de fruits & de très-bon safran. L'air d'ailleurs y est pur & sain. L'Abruzze est le pays qu'habiterent anciennement les Sabins & les Samnites. Elle a 30 lieues de longueur & 20 de largeur. *Long. de* 30, 40 à 32, 45; *lat. de* 41, 45 à 42, 52. L'Abruzze se divise en Abruzze citérieure & Abruzze ultérieure, divisée l'une de l'autre par le fleuve Pescara, & qui forment deux provinces. La capitale de l'Abruzze citérieure est Sulmone, patrie d'Ovide :

d'Ovide : celle de l'Abruzze ultérieure est Aquila. Dans une plus grande extension, sous le nom général d'Abruzze, on comprend encore le comté de Molise. (*R.*)

ABSPERG, gros bourg & château dans la Franconie, avec une paroisse Luthériene, près d'Onspach. (*R.*)

ABSTEINEN, bailliage & métairie de la Prusse Lithuaniene au delà de la riviere de Memel, dans une contrée montueuse, mais très-agréable. La fertilité du sol y est admirable ; le bétail, les haras & le gibier, contribuent à la richesse du pays. (*R.*)

ABUYO, ABUYA, une des îles Philippines aux Indes orientales, entre Mindanao & Luçon. Les Espagnols y ont un fort. (*R.*)

ABYDE, ville maritime de Phrygie, vis-à-vis de Sestos, fondée par les Miléfiens 655 ans avant Jésus-Christ, aujourd'hui ruinée. Xerxès, monté sur la colline pour y jouir du spectacle de ses armées, & voyant la terre & la mer couvertes de ses troupes & de ses vaisseaux, se félicita d'abord de commander à tant d'hommes : un moment après il versa des larmes, considérant que de tant d'hommes, dans cent ans il n'en resteroit pas un seul. (*R.*)

La fable des amours de Léandre qui passoit le détroit à la nage, & de Héro, prêtresse de Vénus à Sestos, est célebre. La charlatanerie qui régnoit à Abyde, avoit rendu synonymes les termes de menteur & d'Abydenin ; ce qui avoit donné lieu au proverbe qui s'adressoit aux voyageurs : *Ne temere Abydum*. (*R.*)

Assiégée par Philippe, roi de Macédoine, l'an 552 de Rome, les habitans se défendirent en désespérés. A l'exemple de ceux de Sagonte, ils aimerent mieux s'ensévelir sous leurs propres ruines, après s'être égorgés les uns les autres, que de se rendre. *Tit. Liv. lib. xxxi.* (*R.*)

ABYDE, ville d'Égypte, la plus grande de cette contrée après Thebes, étoit à 7500 pas du Nil, vers l'occident, au dessous de Diospolis. Strabon parle d'Abyde comme d'une ville fort délabrée. On croit qu'aujourd'hui elle s'appele Aboutige. *Voyez* ce mot. (*R.*)

ABYLA, ville & montagne fameuse sur le détroit de Gibraltar, en Afrique, au royaume de Maroc. La montagne d'Abyla étoit une des colonnes d'Hercule ; Calpé, sur la côte d'Espagne, étoit l'autre. On croit que la ville d'Abyla est le Septa des modernes, & que la montagne de même nom chez les anciens, est celle qu'on nomme aujourd'hui la montagne des Singes. (*R.*)

ACADIE, grande presqu'île de l'Amérique septentrionale, faisant partie de la Nouvele Angleterre. Cette terre est commode pour la traite des pelleteries & la pêche de la morue. Le sol y est fertile en blé, pois, fruits, légumes. On y trouve de gros & menus bestiaux : la chasse & la pêche y sont très-abondantes. Les saumons, les truites, les éperlans, les maquereaux, les harengs, les outardes, les canards, les farceles, les oies, les bécasses, les bécassines, les alouetes n'y manquent pas. On y trouve aussi des castors, des loutres, des renards, des élans, des loups cerviers, des loups marins. Les chênes en sont préférables à ceux d'Europe pour la construction des vaisseaux ; & quelques endroits de l'Acadie donnent de très-belles mâtures. Le climat y est assez tempéré : l'air en est pur & sain, les eaux salutaires, & tous les comestibles y sont à très-bas prix : l'intérieur en est habité par différentes peuplades de Sauvages. Les loups, indépendament de leur fourure, donnent de très-bonne huile à brûler. La pêche de la morue s'y fait dans les rivieres & les petits golfes.

Cette péninsule a 110 li. de long sur 40 de large. Annapolis, autrefois Port-Royal, en est la capitale.

Les Acadiens ont toutes les qualités estimables des Sauvages de l'Amérique septentrionale, & peu de leurs défauts : ils aiment la guerre & non le carnage. Le but de leurs expéditions est la paix après la victoire. Ils traitent leurs prisoniers avec humanité, & ne les mangent pas. Dociles aux leçons de l'équité, ils ont adopté notre morale sans adopter nos mœurs. Lorsqu'on les découvrit, chaque bourgade étoit gouvernée par un chef. Cette primauté étoit une dignité élective dont on honoroit presque toujours le chef de la plus nombreuse famille. La polygamie étoit tolérée en faveur des plus robustes. Après la mort d'un pere de famille, on mettoit le feu à sa cabane, & l'on ornoit son tombeau des choses qu'il avoit le plus aimées. Les femmes y étoient traitées avec autant de dureté que de mépris : chose étonante chez des hommes qui étoient aussi enclins aux plaisirs de l'amour.

Ce fut en 1598, sous Henri IV, que les François aborderent en Acadie, & y formerent un établissement. Ils n'en demeurerent pas tranquilles possesseurs. Les Anglois le leur enleverent, pour le restituer presque aussi-tôt. L'Acadie passa ainsi successivement plusieurs fois des uns aux autres jusqu'au traité d'Utrecht, qui en a assuré aux Anglois la tranquille possession. Depuis cette époque, elle est devenue une colonie florissante. Les Anglois l'ont appelée Nouvele Écosse. (*R.*)

ACAFRAN, riviere consid. dans le royau. de Tremecen en Afrique, qui prend sa source au mont Atlas. Elle se nomme aujourd'hui Vetxisef. (*R.*)

ACAMBOU, royaume d'Afrique sur la côte de Guinée, dont la meilleure partie cependant se porte sur la Terre-Ferme. Le roi, dont le pouvoir est absolu, est riche en or, en sel & en esclaves : ses sujets aiment la guerre & se rendent formidables à leurs voisins. Quoique le pays soit de lui-même assez fertile, ses habitans manquent toujours de vivres avant la fin de l'année. On leur en apporte d'ailleurs. Les Hollandois y ont une loge, & de plus un fort, ainsi que les Anglois & les Danois, pour se mettre à couvert des insultes des negres. (*R.*)

ACAMANTE, ACAMAS, anciene ville &

promontoire de l'île de Chypre. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un petit village qu'on nomme *Cruſoceo*. Le cap eſt appelé Capo di Sant'Epifanio. *Long.* 50; *lat.* 53. (*R.*)

ACANES; il y a le grand & le petit Acanes. Ces deux villes ſont ſur la côte d'Or de Guinée. *Long.* 17, 40; *lat.* 8, 30. (*R.*)

ACAPULCO, ville peu conſidérable & port de l'Amérique ſeptentrionale, dans le vieux Mexique, ſur la mer du ſud, à 87 li. ſud de Mexico. Il y aborde annuélement pour plus de 20 millions d'épiceries, d'indienes, de ſoiries, perles, pierreries, & autres productions des Indes & de la Chine. Il s'y tient une foire, la principale de la mer du ſud, & où il ſe trouve une grande quantité de négocians Chinois & Eſpagnols. Dans ce temps, chacun y gagne beaucoup, & un More n'y travaillera pas, à moins d'une piaſtre par jour (cent ſous de notre monoie).

Cette ville eſt comme le port de Mexico du côté de l'oueſt, comme la Véra-Cruz l'eſt du côté de l'eſt. On y conduit tous les ans les tréſors du Pérou; & le galion qui les charge a été plus d'une fois la proie des armateurs Anglois. Le port d'Acapulco eſt très-commode, large & ſûr; mais le château qui le défend n'eſt pas fort. Au reſte, il eſt muni de 40 pieces de canon de fort gros calibre. Les vaiſſeaux y entrent par un vent de mer, & ſortent par un vent de terre qui y regnent très-réguliérement, l'un le jour & l'autre la nuit. On s'y embarque pour le Pérou & les Philippines. *Long.* 276; *lat.* 17. Prononcez Akalpuko. Les marchands de Mexico y ont des maiſons où ils mettent les marchandiſes qui vienent de Marſeille.

Le commerce ſe fait d'Acapulco, au Pérou, aux îles Philippines, ſur les côtes du Mexique, & même encore avec le Chili, par l'entremiſe des négocians de Lima. La charge des vaiſſeaux qui partent d'Acapulco, eſt composée partie de marchandiſes d'Europe, qui vienent au Mexique par la Véra-Cruz, partie de marchandiſes de la Nouvele-Eſpagne. Ceux qu'elle reçoit lui apportent tout ce que la Chine & les Indes produiſent de plus précieux. Ils arivent vers le commencement de janvier, & s'en retournent dans le courant de mars. Sont-ils partis? chacun ſe retire; les gens aisés vont paſſer l'été plus avant dans les terres, pour ſe ſouſtraire au mauvais air d'Acapulco. (*R.*)

ACARA, pays ſur la côte d'Or en Guinée, formant autrefois un royaume particulier, aujourd'hui ſous la domination du roi d'Acambou. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, y ont de petits forts, & c'eſt la meilleure contrée de toute la côte. Les nations que nous venons de citer y ſont maîtreſſes de la traite des negres & de l'or. En échange des negres, on y donne des fuſils, de la poudre, de l'indiene, des baſſins de cuivre, des bougies, des chapeaux, du criſtal de roche, de l'eau-de-vie, du fer, des couteaux, des pierres à fuſil, du tabac. En 1706 & 1707, à eſtimer le prix des negres par la valeur réelle de l'échange, chaque negre ne coûtoit qu'environ 50 liv. (*R.*)

ACARAGA, riviere du Paraguay, dont la ſource eſt dans la province de Parana. Après un cours de 30 lieues, elle ſe décharge dans l'Urvaig. La ville de l'Aſſomption eſt au confluent de ces deux rivieres. (*R.*)

ACARAI, place de l'Amérique méridion. dans le Paraguay, bâtie par les Jéſuites en 1624. *Long.* 326, 55; *lat. m.* 26. Elle eſt à l'oueſt de la riviere de Parana. (*R.*)

ACARNANIE, contrée de l'Épire, qui avoit à l'orient l'Étolie, dont elle étoit séparée par le fleuve Achéloüs; à l'occident le golfe d'Ambracie, aujourd'hui golfe d'Arta; au midi la mer Ioniene ou mer de Grece. Elle ſe nomme aujourd'hui la Carnie. (*R.*)

ACARO, contrée & village du royaume d'Acambou, ſur la côte de Guinée en Afrique. *Long.* 18; *lat.* 5, 40. (*R.*)

ACAXUTLA, port & petite ville du Mexique, près de Guatimala. (*R.*)

ACCHO, ville de Phénicie, qui fut donnée à la tribu d'Azer. Il y en a qui prétendent que c'eſt la même ville qu'Acre ou Ptolémaïde; d'autres, que c'eſt Accon. (*R.*)

ACERENZA, ou CIRENZA, ville du royaume de Naples, capitale de la Baſilicate, au pied de l'Apennin. La ville, qui eſt petite, & ſon duché, apartienent à la maiſon Caraccioli. Cette ville eſt archiépiſcopale; mais ſon archevêque séjourne, la plupart du temps, à Matera dans la Terre d'Otrante, ville dont le nom entre dans les titres qu'il prend. Acerenza eſt en fort mauvais état: elle a quatre couvens; la riviere qui l'aroſe eſt le Brandano. *Long.* 33, 40; *lat.* 40, 48. (*R.*)

ACERNO, ACIERNO, petite ville épiſcopale du royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, à 5 li. nord-eſt de Salerne, & 7 ſud-eſt de Conza. *Long.* 31, 58; *lat.* 40, 35. (*R.*)

ACERRA, petite ville épiſcopale du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, à 2 lieues & demie nord-eſt de Naples, & 8 ſud-oueſt de Bénévent, ſur la riviere d'Agno. *Long.* 31; *lat.* 40, 55. (*R.*)

ACÉSINE, riviere d'Aſie qui ſe décharge dans le fleuve Indus. (*R.*)

ACEY, abbaye de Bénédictins, au diocèſe de Beſançon, du revenu de 7000 liv. & fondée l'an 1130. (*R.*)

ACH. *Voyez* AIX-LA-CHAPELLE.

ACHAÏE, anciene & grande province de la Grece, ſituée entre la Theſſalie, l'Épire & la mer. Elle communique au ſud-oueſt avec le Péloponeſe par l'iſthme de Corinthe. Elle ſe nomme aujourd'hui Livadie. C'eſt l'anciene Grece proprement dite. Athenes en étoit la capitale, & ſes peuples ſe nommoient Achéens. On prononce Akaïe & Akéens. Cette contrée fut autrefois une floriſſante république, également célebre par ſa puiſſance & par la ſageſſe de ſes loix. C'eſt l'une des ſix parties

de la Turquie méridionale. Le nom de Livadie, sous lequel on la connoît aujourd'hui, lui vient d'une de ses principales villes. Achaïe étoit aussi le nom d'une province du Péloponese, laquelle s'étendoit depuis le golfe de Lépante, le long de la mer Ioniene, jusqu'à la Province de Belvedere, & fait aujourd'hui partie du duché de Clarence. Patrasso y est situé. Les ducs de Savoie portent le titre de *Princes d'Achaïe*, depuis le commencement du XIVe siecle, que Philippe, comte de Savoie, épousa la fille unique & héritiere de Guillaume, prince d'Achaïe & de Morée.

L'Achaïe, contrée du Péloponese, ne tint aucun rang dans la Grece, tant qu'elle fut asservie à des rois. Acoutumée aux fers de l'esclavage, elle voyoit sans envie ses voisins jouir de leur indépendance; & si les rois n'eussent abusé de leur pouvoir, les Achéens assoupis eussent toujours été esclaves obéissans. Leur liberté fut l'ouvrage de l'oppression. On ignore combien l'Achaïe eut de rois, depuis Achéus qui donna son nom à cette contrée, jusqu'aux fils d'Ogigès, qui furent précipités du trône.

Après l'expulsion des tyrans, l'Achaïe forma une république composée de douze villes, dont chacune fut une république indépendante, qui eut son territoire, sa police & ses magistrats; mais elles eurent toutes le même poids, la même mesure & les mêmes loix; & comme elles avoient les mêmes intérêts à ménager & les mêmes dangers à craindre, elles adopterent le même esprit & les mêmes maximes. Les distinctions, sources de désordres & d'émotions populaires, furent supprimées. Le citoyen le plus vertueux, le plus utile, fut le plus noble & le plus respecté. Toute la puissance résida dans le peuple assemblé. Les magistrats, à qui l'on confia l'exercice de la loi, furent assez puissans pour en faire respecter la sainteté; & leur autorité fut assez limitée pour ne pouvoir l'enfreindre. Ainsi on ne vit naître aucun de ces orages qui s'élevent dans la Démocratie. L'union de ces villes confédérées fut moins l'ouvrage de la politique que de la nécessité. (*R.*)

ACHAM, AZEM, ou ASEM; royaume d'Asie, dans la partie septent. des états du roi d'Ava. (*R.*)

ACHASSE, ACHASSIA; riviere du Vivarais, qui a sa source dans les montagnes voisines, & va se jeter dans le Rhône. (*R.*)

ACHATBALUC, ACHBALUCH, ACHBALUC-MANGI, ou VILLE-BLANCHE; petite ville du royaume de Cattay, dans la grande Tartarie. (*R.*)

ACHATES, riviere de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto, & se jete dans la mer, entre Terra Nuova & Comarana; elle se nomme aujourd'hui Drillo & Cantara. (*R.*)

ACHEM, ou ACHEN; ville & royaume des Indes orientales dans l'île de Sumatra, dont il occupe la partie septentrionale, & s'étend jusqu'à la ligne. Le pays partagé entre les plaines & les montagnes, produit des bananes, des oranges, des limons, des noix de coco, des mangues, des citrons, des melons d'eau, des melons musqués, des pommes de pins, quantité d'herbes médicinales & potageres, des bois propres à la charpente, & beaucoup d'épicerie. Les cerfs, les pourceaux, les élans, les chevres, les taureaux, les bufles, les chevaux, les porcs-épics, les singes, les écureuils, y sont communs, ainsi que les poules, les canards, les pigeons, les tourtereles, les perroquets, les perruches, les cygnes, les hérons. Les rivieres abondent en poisson, & la pêche est également bonne sur les côtes. Le riz est la nouriture ordinaire des habitans. Le pays ne produit ni vignes, ni froment.

Le commerce principal y est en poivre, & en or que l'on trouve par petits morceaux dans les ravins sur le penchant des montagnes, ou que l'on tire d'une mine qui se trouve dans une montagne fort avancée dans le pays, au delà d'Achem. L'or d'Achem est très-estimé, & passe pour le plus pur qu'il y ait. Cet objet y attire beaucoup de marchands étrangers. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, les Chinois y abordent & y achetent beaucoup de riz, des étofes de soie, des mousselines, des toiles peintes.

Les Achémois ont le teint olivâtre, le visage plat; ils se couvrent le corps d'une chemise de coton ou de soie, & la tête d'un petit turban de la même étofe. Le menu peuple ne se couvre que depuis la ceinture jusqu'aux genoux: le reste du corps est nu. Les enfans le sont entiérement. On y a l'habitude de teindre les viandes en jaûne, & les mets sont remplis de poivre & d'ail.

Le roi d'Achem est despote & mahométan, ainsi que ses sujets. On peut connoître la puissance de ce souverain par l'expédition qu'il fit en 1616 contre les Portugais de Malacca, dans laquelle il mit en mer 150 navires, 45 galeres, qui portoient plus de 40 mille hommes, & les chassa de l'île de Pacem & du fort qu'ils y avoient. À quelques lueurs près de mahométisme & de christianisme que les Indiens, les Anglois & les Hollandois peuvent y avoir jetées, les ténebres du paganisme couvrent le royaume d'Achem & le reste de Sumatra.

Les loix du pays sont très-rigoureuses, & le supplice y suit de près le crime. On coupe une main à ceux qui volent pour la premiere fois; s'ils recomencent, on leur coupe l'autre, & quelquefois les deux pieds. Les assassins sont empalés. Cette pratique, quant au larcin, est mieux raisonée que celle qui dévoue le coupable à la mort, & qui diminuant moins le nombre des vols, augmente celui des assassinats.

La ville d'Achem est située vers la pointe septentrionale de l'île, à demi-lieue de la mer, sur une riviere qui y amene de petits vaisseaux, & au milieu d'une grande vallée de six lieues de large. Le commerce y est fort considérable; & on y compte 8 mille maisons à deux étages, bâties sur pilotis, & couvertes de feuilles de coco. Le palais du roi est au milieu de la ville; c'est un château fort, dont l'artillerie bat toutes les rues de la ville. Imaginez une forêt de cocotiers, de

bambous, d'ananas, de bananiers, au milieu de laquelle passe une assez belle riviere toute couverte de bateaux ; mettez dans cette forêt un nombre incroyable de maisons faites avec des cannes, bambous ou roseaux, & des écorces, disposées de façon qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quartiers séparés ; coupez ces divers quartiers de prairies & de bois ; répandez par-tout dans cette grande forêt autant d'hommes qu'on en voit dans nos villes qui sont les plus peuplées, vous vous formerez une juste idée d'Achem, genre de ville qui est très-agréable aux ieux d'un étranger.

On voit à Achem toutes sortes de nations: chacune y a son quartier & son Église. La situation du port est admirable; le mouillage est excellent, & toute la côte fort saine. Le port est un grand bassin qui est bordé d'un côté par la terre ferme de l'île, & des autres côtés par deux ou trois îles qui laissent entr'elles des passages, l'un pour Malacca, l'autre pour le Bengale, un troisieme pour Surate. *Long.* 113, 30; *lat.* 5, 30. (*R.*)

ACHÉRON ; ancien nom d'un fleuve de la Grece, dans l'Épire, & qui se nomme aujourd'hui Fanar. On prononce. Akéron. Cependant au théâtre François, dans la prononciation de ce mot, la seconde syllabe est adoucie. (*R.*)

ACHINTOIR ; petite ville d'Écosse dans la province de Maid-Albain. Quoiqu'elle soit peu considérable, elle fait un certain commerce. *Long.* 12, 30; *lat.* 57, 10. (*R.*)

ACHLAT ; ville de la grande Arménie. Elle est située sur la côte septentrionale du lac de Van ou Acramar. Cette ville, qui est petite, est importante pour les Turcs, comme frontiere de leur empire. Elle est munie d'assez bonnes fortifications. *Long.* 76; *lat.* 39. (*R.*)

ACHMELSCHED ; petite ville de Crimée, au nord-ouest de Caffa, & à quelques milles de la mer. *Long.* 51, 20; *lat.* 45. (*R.*)

ACHOMBENE ; bourg, chef-lieu du royaume d'Axim, sur la côte d'Or en Afrique. Il se trouve sous le canon d'un fort Hollandois. Un rivage spacieux s'étend entre ce lieu & la mer. Les maisons en sont séparées par un grand nombre de cocotiers & autres arbres également espacés. Il est arosé par la riviere d'Axim. Dans la saison des pluies sur-tout, l'air y est fort mal-sain. Les Hollandois font presque tout le commerce du pays. *Long.* 13, 30; *lat.* 5. (*R.*)

ACHOURY ; petite ville épiscopale d'Irlande, dans la province de Connaugt. *Long.* 12, 30; *lat.* 54. Elle est sur le bord oriental du lac Allyn, d'où sort le Shannon. (*R.*)

ACHRIDA ; ville de la province Prévalitaine, & qui fut le lieu où naquit l'empereur Justinien, qui la rebâtit & lui donna le titre de métropole sur quelques provinces, au préjudice de Tessalonique. Les évêques Grecs de cette ville prenent aujourd'hui le titre de métropolitains de la Bulgarie, de la Servie, de l'Albanie, &c. (*R.*)

ACHSTEDE, AKSTEDE ; petite ville du cercle de basse Saxe, dans le duché de Brême, sur le Lun. (*R.*)

ACHYR, ou ACHYAR, ou AACHYAR; ville & château de l'Ukraine ou Volhinie intérieure sur le Vorsklo, aux Russiens. *Long.* 53, 34; *lat.* 49, 32. (*R.*)

ACIERNO. *Voyez* Acerno.

ACI, ou JACI; petite riviere de Sicile qui coule du mont Etna. Elle est fameuse chez les poëtes. (*R.*)

ACKEN, AKEN, ACHEN ; petite ville du cercle de basse Saxe sur l'Elbe, au duché de Magdebourg. (*R.*)

ACOMA ; ville du Nouveau Mexique, capitale de la province de son nom. *Long.* 169; *lat.* 35. (*R.*)

AÇORES ; îles situées dans l'Océan, sur la traversée d'Europe en Amérique, à 200 lieues de Lisbone. On est incertain à quelle partie du monde on doit les raporter. Elles apartienent aux Portugais. On les découvrit vers le milieu du xv[e] siecle : elles furent nommées Açores de l'Espagnol *Açor*, qui signifie épervier; parce qu'on y trouva beaucoup de ces oiseaux. Elles sont aussi connues sous le nom de Terceres, num qu'elles tirent de la principale de ces îles. Toutes étoient sans habitans naturels lors de la découverte qui en fut faite. Elles sont au nombre de neuf; elles sont commodément situées pour la navigation des Indes orientales & du Brésil. Angra, dans l'Ile de Tercere, est la capitale de toutes.

L'air des Açores est sain. Le blé, les fruits, les vignes, le bétail, y réussissent très-bien. On en tire beaucoup de pastel, & c'en est le principal négoce. Les barates entrent dans les cargaisons des Hollandois. Les Açores donnent encore des citrons, des limons, des confitures, dont celles de Fayal sont les plus estimées. *Long.* 346, 54; *lat.* 39. Les Portugais placent leur premier méridien au Pic des Açores. (*R.*)

ACOMAC; district de la Virginie, dans l'Amérique septentrionale. C'est une presqu'île bornée au nord par le Maryland, à l'orient & au midi par l'Océan, & à l'occident par la baie de Chesapeack. La Nouvele Oxford, qui est du Maryland, est située à sa base au septentrion, & le cap Charles est à sa pointe méridionale. Somer & Chingoteok en sont deux petites villes. (*R.*)

ACQS. *Voyez* Dax.

Acqs; jolie petite ville de France, au pied des Pyrénées, dans le comté de Foix. Elle est sur une petite riviere, au sud de Tarascon. Son nom lui vient des eaux chaudes qui sont dans son voisinage, & fournissent à des bains très-salutaires. (*R.*)

ACQUA ; bourg en Toscane, où il y a des bains chauds. *Long.* 29, 20; *lat.* 43, 45. (*R.*)

ACQUA-CHE-FAVELLA ; fontaine du royaume de Naples ; dans la Calabre citérieure, près de l'embouchure de la riviere de Crata, & des ruines appelées *Sibari ruinata* ; sur laquelle il y a plusieurs traditions aussi absurdes que ridicules. (*R.*)

ACQUAPENDENTE ; petite ville de l'état de l'Église, dans la province d'Orviete. Elle est située

fur un rocher d'où l'eau, en tombant, forme une cafcade qui donne le nom à cette ville. En approchant d'Acquapendente, qui eft fur la route de Florence à Rome, on entend le bruit de cette chute d'eau; mais quoiqu'on en foit très-voifin, on ne la voit pas. Elle eft dérobée à la vue par des rochers avancés, des arbres, des buiffons, des brouffailles. Cette ville a un évêché, 5 Églifes paroiffiales, & 5 monafteres. Elle eft près des bords de la riviere de la Paglia, à 23 lieues nord-oueft de Rome. *Long.* 29, 28; *lat.* 42, 43. (*R.*)

(Π) C'eft la patrie de Jerôme-Fabrice d'Acquapendente, célebre médecin du XVI[e] fiecle, qui profeffa la chirurgie & l'anatomie dans l'Univerfité de Padoue, & dont les ouvrages ont été réimprimés à Leiden l'an 1736. *Long.* 29, 36; *lat.* 42, 45.)

ACQUARIA; petite ville au duché de Modene, près de la Sultena. Elle eft remarquable par des eaux minérales. (*R.*)

ACQUI; ville d'Italie au duché de Montferrat, avec un évêché fuffragant de Milan. Elle eft très-remarquable par des fources d'eaux bouillantes qui donnent des bains très-falutaires. Cette ville, confidérable autrefois, eft pauvre & réduite prefqu'à rien par l'effet de fes divifions inteftines. Vinrent enfuite les guerres du Montferrat & d'Italie pour la fucceffion d'Efpagne, qui n'ont pas réparé fes pertes. Elle eft de la domination du roi de Sardaigne. Les Efpagnols prirent cette ville en 1745; les Piémontois la reprirent en 1746; M. de Maillebois la reprit enfuite & l'abandona après en avoir fait fauter les fortifications. Cette ville fut habitée par les Statiliens. Outre fa cathédrale, elle a une Églife paroiffiale, trois couvens d'hommes & un de femmes. C'eft dans une plaine voifine que paffe la voie Émilie, réparée par Émilius Scaurus, après avoir foumis les Liguriens, continuée par le même depuis Plaifance jufqu'à Rimini, en la réuniffant à la voie Flaminiene. Acqui eft la patrie de l'hiftorien Georges Mérula; elle eft fur la rive feptentrionale de la Bormia, à 10 li. nord-oueft de Gênes, 7 li. fud-eft d'Afti, & 12 fud de Cafal. *Long.* 26, 5; *lat.* 44, 40. (*R.*)

ACRA; ville d'Afrique fur la côte de Guinée. Les Anglois, les Danois & les Hollandois qui poffedent cette place en commun, l'ont munie chacun d'un bon fort, & ont donné un village à chacun de ces forts pour dépendance particuliere. *Long.* 17, 33; *lat.* 5. (*R.*)

ACRAMAR, ACTAMAR, ARCISSA, ABACMAS, ou VAN; ville & lac de l'Arménie majeure, dans le Curdiftan. La ville, qui eft très-forte, eft capitale du gouvernement de Van. Elle eft fituée au pied des montagnes du Diarbekir, fur le bord du lac qui lui donne fon nom. Son château paffe pour imprenable. Sémiramis en fut, dit-on, la fondatrice. Elle eft grande, marchande & affez peuplée. Il y réfide un bacha. Comme elle avoifine les frontieres de Perfe, elle eft fouvent expofée aux malheurs qu'entraîne la guerre, & voit alternativement dans fes murs les Turcs & les Perfans. Le lac, qui eft fort poiffoneux, a deux petites îles habitées par des religieux Arméniens. Il reçoit beaucoup de rivieres, & ne fe décharge par aucune. *Long.* 62; *lat.* 36, 30. (*R.*) (Π) *Lat.* 44, 39.)

ACRE, SAINT JEAN D'ACRE, PTOLÉMAIDE, ACRA, ACCARON, ACCA, ACCO; ville de Phénicie fur les frontieres de la Paleftine, autrefois grande, belle & commerçante, aujourd'hui réduite prefqu'à rien, &, ne préfentant plus qu'un amas de ruines, depuis qu'elle fut renverfée & faccagée par les Mahométans, la derniere fois qu'ils la prirent fur les Chrétiens l'an 1291. Cette ville, qui avoit un bon port & qui étoit agréablement fituée, fut d'abord le domaine de Ptolomée, roi d'Égypte, qui l'agrandit & la nomma *Ptolémaïde*; elle paffa enfuite fous la domination des Romains, puis fous celle des Maures, à qui elle fut enlevée par les Chrétiens croifés en 1104. Ceux-ci la perdirent en 1187; elle fut reprife fur eux par le fameux Saladin, le fléau des Croifés. Les Chrétiens y rentrerent quatre ans après, au moyen des fecours que leur amenoient d'Europe Philippe Augufte & Richard roi d'Angleterre. La fortune ayant abandoné les Croifés, ils furent réduits à fe partager la ville d'Acre, la feule poffeffion qui leur reftât en ces contrées. Divifée par tant d'intérêts différens, elle fut prife d'affaut par les Sarafins, cent ans après que les Chrétiens la leur eurent enlevée pour la feconde fois; & depuis, elle n'a pu fe relever du fac qui lui fut donné à cette époque. Cette ville apartient maintenant au grand feigneur. Elle eft à 8 li. fud de Tyr, & à 15 nord de Jérufalem. *Long.* 57; *lat.* 32, 40. (*R.*)

ACRISTIA; bourg de Sicile, bâti fur les ruines de l'ancienne ville de Schritée. (*R.*)

ACROCERAUNES, ou LES MONTS ACROCERAUNIENS, aujourd'hui nommés *les Monts de la Chimere*; font une chaîne de montagnes en Épire, qui des rives de la mer, fous le 40[e] d. 25 de latitude, s'étendent de l'oueft à l'eft, jufqu'au Pinde. Elles tirent leur nom de la ville d'Acroceraunie, appelée aujourd'hui *Chimere*, qui eft au pied de ces montagnes fur le golfe de Chimere. Leurs habitans font cruels & voleurs. Nommés autrefois Acrocerauniens, ils ont aujourd'hui le nom de *Chimériots*. Les montagnes qu'ils habitent, engraiffent beaucoup de gros bétail pour les Turcs. Elles donnent leur nom à un promontoire de la mer Adriatique. (*R.*)

ACROCORINTHE; montagne près de la ville de Corinthe, & au bas de laquelle cette ville eft fituée dans une belle plaine. Elle avoit fur fon fommet un temple de Vénus qui étoit très-célebre. (*R.*)

ACRON, AKRON; pays d'Afrique fur la côte d'Or en Guinée, dont les habitans vivent fous la protection du roi de Fantin. Il eft divifé en grand & petit Acron. Les Hollandois ont un petit fort dans cette partie, qu'ils ont nommé le Fort de la

Patience : l'autre, plus avancée dans les terres, eſt gouvernée par pluſieurs des principaux du pays. (*R.*)

ACTAMAR. *Voyez* ACRAMAA.

ACTIUM ; anciene & petite ville de Grece dans l'Épire, fameuſe par la victoire qu'Auguſte remporta ſur Antoine, & qui le rendit maître de l'empire Romain. La bataille ſe donna à la rade d'Actium, 31 ans avant l'ere Chrétiene. Cette ville ſe nomme aujourd'hui *Figalo*, & donna ſon nom au cap voiſin qui reſſerre l'entrée du golfe d'Arta. (*R.*)

ADA ; ville de la Turquie Aſiatique, ſur la route de Conſtantinople à Iſpahan. (*R.*)

ADAGUESA ; jolie petite ville d'Eſpagne en Aragon, au diocèſe de Balbaſtro, ſur la Véro. *Long.* 19, 50 ; *lat.* 41, 58. (*R.*)

ADAM'S-PIC, ou PIC-D'ADAM ; haute & fameuſe montagne des Indes dans l'île de Ceïlan. Elle a la forme d'un pain de ſucre, & ſe termine par une plaine circulaire de 200 pas de diametre. Avant d'ariver au ſommet, il ſe trouve une vaſte eſplanade couverte d'arbres & entre-coupée de ruiſſeaux, où les Gentils penſent qu'il ſuffit de ſe laver pour devenir purs ; tant ils préſument de la fainteté de ce lieu. De là ils ſe guindent ſur la cyme avec des chaînes de fer ſcellées dans le roc, un quart de lieue durant. Il s'y trouve un lac profond de très-bonne eau, d'où partent les rivieres principales qui aroſent l'île.

Joignant ce lac eſt la fameuſe table de pierre ſur laquelle on remarque la forme d'un pied humain, que les prêtres des Gentils diſent être l'empreinte du pied d'Adam, qu'il y laiſſa en montant au ciel. Cette empreinte gravée comme ſur de la cire, eſt plus grande deux fois que la meſure naturele. Elle eſt ombragée de quelques arbres qui ont été plantés autour, afin de rendre le lieu plus vénérable. Près de là ſont quelques maiſons de terre & de bois pour retirer ceux qui y vont en pélerinage ; un temple ou pagode, & la maiſon d'un prêtre qui reçoit les offrandes qu'on y porte, & qui entretient les pélerins dans leur pieuſe croyance par le récit de miracles & de contes abſurdes, tendans à maintenir & à perpétuer l'idée de fainteté & d'antiquité attribuée à cette pierre. On leur dit entr'autres choſes, que les deux montagnes qui acompagnent celle-ci ne ſont moins élevées, que parce qu'elles s'abaiſſent par reſpect pour le Pic d'Adam.

Les matelots aperçoivent cette montagne de 20 lieues en mer. On n'a point de meſures de cette fameuſe montagne, ſur leſquelles on puiſſe compter. En général, elle eſt beaucoup moins haute que le Pic de Ténériffe. *Long.* 98, 25 ; *lat.* 5, 55. (*R.*)

ADANA, ADENA ; ville de Natolie dans la Cilicie, ſur la riviere de Choquen. *Long.* 54 ; *lat.* 38, 10. La ville d'Aden, dans l'Arabie heureuſe, ſe nomme encore Adana. (*R.*)

ADAOUS, ou QUAQUA ; peuple d'Afrique dans la Guinée propre, au royaume de Sacca. (*R.*)

ADDA ; riviere conſidérable d'Italie, qui naît dans la Valteline qu'elle aroſe dans toute ſa longueur ; elle traverſe enſuite le lac de Côme, parcourt le Milanois du nord au ſud, & verſe dans le Pô au deſſus & près de Crémone, après avoir baigné Tirano, Sondrio, Morbegno, Lodi, Pizzighetone. Cette riviere eſt très-rapide, & à cauſe des Alpes qui avoiſinent la partie ſupérieure de ſon cours, elle eſt ſujete à de fortes inondations, & à faire beaucoup de ravages. La Valteline qu'elle traverſe, quoique terre d'Italie, étant ſujete aux Griſons, l'Adda peut être conſidérée comme une riviere apartenante à la Suiſſe & à l'Italie. Elle a ſa ſource au mont Braulio, ſur les confins des Griſons. L'hiſtoire fait mention d'une fameuſe bataille qui ſe donna ſur ſes rives, dans laquelle Flaminius reſta victorieux des Gaulois Inſubriens. (*R.*)

ADÉA, ADDÉE ; petit royaume d'Afrique ſur la côte d'Ajan, borné au nord par celui d'Adel, & à l'orient par la mer des Indes. Il n'a qu'environ 20 lieues d'étendue ſur la côte. Le village d'Adée en eſt le chef-lieu, & le principal endroit du royaume. Il s'y fait quelque commerce de poivre & d'encens. Le pays produit du millet & du froment. *Long.* 61, 64 ; *lat.* 4, 5. (*R.*)

ADEL ; royaume d'Afrique, au nord de la côte d'Ajan. Il a le cap Guardafui au nord-eſt, le détroit de Babel-Mandel au nord-oueſt, à l'occident l'Abiſſinie, au midi le royaume d'Adéa, & à l'orient la mer des Indes. On le nomme encore royaume de Zeila, du nom de ſa principale ville. Le roi & ſes ſujets ſont Mahométans. Le terroir eſt ſablonneux. Quoiqu'il n'y pleuve preſque jamais, la terre ne laiſſe pas d'y être très-fertile, le pays étant aroſé de beaucoup de rivieres qui deſcendent particuliérement des montagnes de l'Abiſſinie. Il en eſt une entr'autres qu'on nomme la Horras, très-large & très-conſidérable, qui, diviſée par les habitans pour abreuver leurs terres altérées, ſe trouve partagée en tant de canaux, qu'épuiſée, elle ne peut porter ſes eaux juſqu'à la mer.

Le royaume d'Adel eſt un pays de grains & de fruits, & ſi fécond, qu'il fournit à ſes voiſins. Il donne du froment, du millet & de l'orge. Outre les denrées & le bétail, il a de l'or, de l'ivoire, de l'encens & du poivre. Les marchands Arabes & Indiens vienent y acheter des eſclaves qu'ils payent en draps, colliers d'ambre & de grains de verre, en raiſins & dattes. Il s'y rencontre des brebis, dont la queue peſe juſqu'à 25 livres, & des vaches dont les unes n'ont qu'une corne d'un paume & demi de long au milieu du front, & recourbée vers le dos ; les autres en ont deux, ſemblables aux bois d'un cerf.

Les habitans en ſont blancs ou baſanés, & noirs en tirant vers le nord-oueſt. Ils ſe ceignent d'une piece de toile de coton de la ceinture en bas ; le reſte du corps eſt nu. Les perſones diſtinguées ſont entiérement vêtues d'indienes. Ils ſont belliqueux ; & les armes qu'ils ne ſavent pas forger, ils les achetent des Turcs & des Arabes, à qui ils donnent en paiement une partie du butin & des eſclaves qu'ils font. Le Turc s'eſt emparé ſur eux du

cap de Guardafui, de Barbora, de Meth, de toute la côte de Bornajas & de Barazan. Toute la côte au sud-est est déserte, & l'on n'y trouve que des troupeaux. Adel, Arat, Auçagurel & Barbora en sont, avec Zeïla, les principales villes. Ce sont même des places de commerce. (*R.*)

ADELBERG, petite ville de Suabe, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

ADELHOËTZ, village de la haute Hongrie, à 4 li. de Traunstein, avec des bains très-fréquentés. (*R.*)

ADELSBERG, bourg & château du cercle d'Autriche dans la Carniole. (*R.*)

ADELSDORFF, nom de deux petites villes de Franconie, l'une dans l'évêché de Bamberg, l'autre dans le marquisat d'Anspach. (*R.*)

ADEN, grande ville de l'Arabie Heureuse, au sud du détroit de Babel-Mandel, avec un port où il se fit bien plus de commerce autrefois qu'il ne s'y en fait aujourd'hui, lorsqu'elle étoit l'entrepôt des marchandises des Indes pour l'Égypte & réciproquement. La ville est située dans un pays de la plus grande beauté. Elle est environée presque de toutes parts de hautes montagnes, sur le sommet desquelles il y a cinq à six forts, avec beaucoup d'autres ouvrages dans les cols & dans les gorges, ce qui la rend le boulevard de l'Arabie Heureuse. Son port autrefois fréquenté par les négocians orientaux, dont le concours étoit extrêmement considérable, est formé par une baie d'environ une lieue de largeur, & qui porte par-tour 18 à 20 brasses d'eau. Les eaux douces sont conduites dans la ville par un bel aqueduc d'un quart de lieue de longueur. Il y aborde tous les ans plusieurs vaisseaux des Indes avec leurs cargaisons d'épices, que l'on transporte de là au grand Caire. Les marchands s'y assemblent durant la nuit pour éviter les excessives chaleurs du climat.

Soliman II se rendit maître d'Aden en 1539, ainsi que de presque tout le pays; mais les Turcs furent ensuite contraints de l'abandoner aux princes Arabes qui en sont en possession aujourd'hui. Elle est dans l'Yemen sur une presqu'île, entourée de murailles du côté de la mer. On lui donne 5 à 6 mille maisons; mais l'intérieur, à côté de quelques belles maisons à deux étages & en terrasses, offre beaucoup de ruines & de masures. Cette ville, au sud est de Moka, est à 60 li. de l'embouchure de la mer Rouge, à 34 li. sud-est de Sanaa. *Long.* 63, 20; *lat.* 13. (*R.*)

ADEN, montagne du royaume de Fez. (*R.*)

ADENBOURG, ALDENBOURG, ville du cercle de Westphalie, au duché de Berg. *Long.* 25, 51; *lat.* 2. (*R.*)

ADERBIJAN, grande province de Perse, qui a au nord l'Arménie propre, au sud l'Yrac-Agemi, à l'est le Ghilan, à l'ouest le Curdistan. Tauris en est la capitale. *Long.* 60, 66; *lat.* 36, 39. (*R.*)

ADERBORGH, petite ville du cercle de la haute Saxe dans la Poméranie. Elle apartient au roi de Prusse. (*R.*)

ADERBOURG, très-petite ville d'Allemagne, dans la Marche de Brandebourg. (*R.*)

ADERNO, anciene ville de Sicile, au pied du mont Etna. (*R.*)

ADERSLEBEN, village & abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, dans la principauté de Halberstadt. (*R.*)

ADJA, ou AGGA, bourg & fort de Guinée, sur la côte de Fantin. Il apartient à la compagnie Angloise des Indes orientales. (*R.*)

ADIABENE, pays d'Asie, à l'orient du Tigre. (*R.*)

ADIAZZO, AJACCIO, ADIAZZE, AIAZZO, AJAZZO, AIACIO, ADIAZZO, ADJAZZE, AYASSO, ville de l'île de Corse, sur la côte de dehors ou côte occidentale, dans un terroir agréable & fertile en excellens vins. Son port est assez fréquenté. C'est, après Corte, la meilleure ville de l'île. Elle a un évêché suffragant de Pise. C'est la plus belle ville de l'île & la mieux située; c'est aussi la plus agréable pour la douceur & l'urbanité de ses habitans. Elle est défendue par une citadelle petite, mais assez bonne: presque toutes ses rues sont droites & larges, & la plupart de ses maisons ont de l'apparence. Ses promenades sont très-agréables. On porte à quatre mille le nombre de ses habitans. La cathédrale, la maison qu'occupoient les Jésuites, & le palais, sont les plus beaux édifices de la ville. Celui-ci étoit la résidence du gouverneur ou commissaire des Génois. C'est le siége de l'administration de la justice & des archives du pays. Elle a deux couvens; la bonne eau y manque. Le golfe au bord duquel elle est située, offre un port sûr & commode pour les bâtimens les plus considérables. On y pêche des coraux rouges, blancs & noirs, qui y font un objet de commerce, avec les planches & les poutres. Beaucoup de Grecs y demeurent. La ville étoit anciénement bâtie dans la partie la plus enfoncée du golfe, à une lieue de l'endroit où elle est à présent. On trouve dans l'emplacement qu'elle occupoit autrefois, plusieurs ruines de la vieille ville, les vestiges d'un château, & une église. C'est en 1435 qu'elle fut rebâtie où on la voit. Son port est pourvu d'un bon môle. Son seul défaut est d'avoir au front du môle un petit rocher, mais qu'on pouroit enlever à peu de frais. On trouve à Ajaccio les débris d'une colonie de Grecs qui avoit passé en Corse, & s'étoit établie en 1677, dans les environs d'Ajaccio. Vouée au gouvernement Génois, elle fut dispersée & détruite en partie par les Corses. *Long.* 26, 28; *lat.* 41, 54. (*R.*)

ADIGE, fleuve d'Italie, qui a sa source au sud du lac glacé dans les Alpes, & son embouchure dans le golfe de Venise. Elle arose le Tirol, le pays de Trente & l'État de Venise où elle est navigable. Elle est extrêmement rapide, & passe près du château de Tirol, à Trente & à Vérone. (*R.*)

ADMONT, petite ville de la haute Stirie, sur la riviere d'Ens, avec une riche abbaye de Bénédictins, entre de hautes montagnes. Elle dépend de l'archevêché de Saltzbourg. (*R.*)

ADOM, ADON, petit royaume de la côte d'Or en Guinée. Il s'étend en droite ligne le long de la riviere de Schama. Le pays abonde en grains & en fruits; les rivieres y sont remplies de poisson; on y a beaucoup d'animaux domestiques, & il s'y trouve des mines d'or & d'argent. L'autorité du chef est limitée par le crédit de cinq ou six des principaux de la contrée, qui, avec le roi, forment le conseil national. (*R.*)

Adom, petite ville de Hongrie sur le Danube, au dessous de Bude. (*R.*)

Adom, petite ville de Syrie, sur les rives du Jourdain. Elle se nomme encore *Édom*. (*R.*)

ADON, ADONY, bourg ou petite ville bien peuplée de la basse Hongrie, dans une contrée fertile aux bords du Danube, faisant partie du comté de Stuhl-Weissembourg. Elle est au pied des montagnes sur la riviere de Beretio. *Long.* 45, 18; *lat.* 47, 12. (*R.*)

ADORIAN, petite ville de la haute Hongrie, près du fleuve d'Éer, au nord-ouest du grand Waradin, & dans un fort beau pays. *Long.* 44, 40; *lat.* 47, 18. (*R.*)

ADOUR, riviere considérable de France dans la Gascogne. Elle prend sa source au pied des Pyrénées, dans le Bigorre, se grôssit de deux rivieres de même nom, & de celle de Gave; arose Bagneres, Tarbes, Aires, Dax, Baïone; & après un cours de 85 lieues, elle se rend dans la mer de Gascogne, où elle débouche par une embouchure qui lui fut ouverte en 1579, & que l'on nomme pour cela *le Boucaut-Neuf*. Il est de 6 lieues plus méridional que le vieux boucaut. Cette riviere commence à être navigable à 2 lieues au dessus de Saint-Séver. (*R.*)

ADRA, petite ville maritime & château très-fort d'Espagne, au royaume de Grenade, à 5 li. sud-ouest d'Almérie. *Long.* 16, 25; *lat.* 36. (*R.*)

ADRAMIT. *Voyez* Andramit.

ADRIA, HADRIA, anciene ville épiscopale d'Italie, dans le Poléfin de Rovigo, appelée par les Latins *Atria*. Elle donne son nom à tout le golfe que l'on nomme aujourd'hui *mer Adriatique* & *golfe de Venise*, & que l'on nomme encore *mer Atriatique* & *Adriatique*. Aujourd'hui, cette ville est entiérement délâbrée; il n'en existe même guere que des ruines, au milieu desquelles habitent quelques pélerins. Cette dégradation est la suite nécessaire des inondations fréquentes du sol sur lequel elle est située, & du mauvais air qu'on y respire. L'évêque de cette ville, suffragant de Ravenne, a pris sa résidence à Rovigo. Adria, fondée par une colonie de Toscans, fut puissante autrefois. Les ruines d'un théâtre trouvé sous les fondemens d'une église, sont des indices de ce qu'elle fut autrefois. Elle est située à 3 li. de la mer, entre les bouches du Pô & de l'Adige, sur une riviere qui, connue autrefois sous le nom d'*Adria*, se nomme aujourd'hui *Tartaro*. Outre sa cathédrale, elle a une église paroissiale, deux couvens d'hommes, & un de femmes. Elle est à 11 li. sud-ouest de Venise, à 6 li. est de Rovigo. *Long.* 29, 38; *lat.* 45. (*R.*)

ADRIANO-A-SIERRA, montagne de Guipuscoa, dans la Biscaie, une des plus hautes des Pyrénées. On la passe pour aller de la Biscaie dans la vieille Castille. (*R.*)

ADRIATIQUE, (*mer*). La mer Adriatique qu'on nomme aussi le *golfe de Venise*, est une portion de la mer Méditerranée, qui s'étend du sud-est au nord-ouest, entre le 40e d. *de lat.* & le 45e, 55'. Elle a le nom de mer Adriatique de la ville d'Adria, puissante autrefois, aujourd'hui réduite presqu'à rien. Elle a 200 li. de long, sur environ 50 de large. L'entrée du golfe entre la Canina & Otrante, est large de 14 li. (*R.*)

ADRIEN (S.), petite ville des Pays-Bas en Flandre sur la Dendre, à 2 li. d'Alost, & 4 de Gand. (*R.*)

ADRIN, petite ville de la haute Hongrie sur la riviere de Sébeskeres, au pied des montagnes de Védra, & au nord-ouest du grand Waradin. *Long.* 55, 25; *lat.* 47, 9. (*R.*)

ADRUMETE, anciene ville d'Afrique, que les Arabes appelent aujourd'hui Hamamétha. C'étoit la capitale de la province de Bysacene. (*R.*)

ADULA, contrée des Alpes qui est entre les Grisons, les Suisses, les Valaisans & le Milanois. C'est la partie la plus haute des Alpes; c'en est comme le foyer. Sous ce nom sont compris le Crispalt, le Volgesberg, le S. Gothard, la Fourche & le Grimsel. Elle contient le mont Adula qui lui donne son nom, & sur lequel se trouve la source méridionale du Rhin. Le Rhin, la Reuss, le Rhône, le Tésin, l'Aar, y prenent leur source. C'est le point de l'Europe le plus élevé. (*R.*)

ÆGERI, ÉGERE, communauté de Suisse, qui forme avec la ville de Zug, & les communautés de Mensengen & de Bar, la souveraineté du canton de Zug. On y trouve deux paroisses, le haut Ægeri où est la maison du conseil de la communauté, & le bas Ægeri ou Wilægeri, près du lac d'Ægeri. Il y a dans ce village une belle église paroissiale. Le lac a une lieue de longueur & il est très-profond & fort poissoneux. La riviere de Loretz en sort. (*R.*)

AELT, abbaye de Bénédictins sur la riviere d'Iltz, au dessus de Wasserbourg en Baviere. (*R.*)

AERSCHOT, ARSCHOT, ville des Pays-Bas Autrichiens dans le Brabant, au bord de la Démer, à 4 lieues est de Malines, & à 3 li. nord de Louvain. Elle est bien bâtie & bien peuplée. La France l'abandona aux alliés quelque temps après en avoir forcé les lignes en 1705. Elle fut encore prise par les François en 1746. Elle apartient aujourd'hui à la maison d'Aremberg, de la maison de Ligne, résidante à Bruxelles. On y trouve une église collégiale, deux couvens d'hommes & trois de femmes. C'étoit autrefois une baronie apartenante à la maison de Croy. Elle fut érigée en marquisat en 1507, & en duché en 1533. (*R.*) (Π) *Long.* 22, 30. *lat.* 51, 4.

AF-

AFFENTHAL, vallée de Suabe dans l'Ortenaw, & près de Strasbourg, très-connue par d'excellens vins. (*R.*)

AFRIQUE, l'une des quatre principales parties de la terre. Elle n'est guere moins grande que l'Asie, & l'est beaucoup plus que l'Europe, au midi de laquelle elle est située. La Méditerranée la termine au septentrion; par-tout ailleurs elle est baignée de l'Océan, qui, au nord-est, forme un grand golfe auquel on a donné le nom de mer Rouge. Les anciens la connoissoient sous le nom de Lybie, qui fut ensuite restreint à une partie de la Barbarie d'aujourd'hui; & sous celui d'Éthiopie, si l'on en excepte la partie septentrionale. L'Afrique a 1450 lieues du septentrion au midi, du cap de Bonne-Espérance aux rives de la Méditerranée, & 1420 lieues d'orient en occident, du cap Vert au cap Guardafui. C'est la moins peuplée & la moins tempérée des quatre parties du monde. La ligne la partage à peu près par le milieu: la chaleur y est excessive, & les ardeurs du soleil réfléchies par les sâbles, y deviennent souvent insupportables.

En général les habitans en sont noirs. Si ceux qui habitent la Barbarie & le nord de l'Égypte ne le sont pas, c'est que ce sont des colonies d'Européens & d'Asiatiques. La chaleur du soleil qui peut avoir contribué à leur imprimer cette couleur, n'en est pas probablement la seule cause, puisque les Américains, qui sont à la même latitude, ne sont pas noirs, & que les Negres qui naissent dans les pays froids, conservent leur teint.

Le terroir de l'Afrique est fertile sur les côtes, mais l'intérieur en est sec & dénué d'eau, sâbloneux, plein de montagnes & de forêts, & parsemé de vastes déserts, brûlans & presque inhabitables. On y trouve des mers de sâble que les vents accumulent, menent, ramenent & dispersent. Malheur à ceux qui se trouveroient exposés à ces vagues de sâble, aux tempêtes que les vents y excitent souvent. Il est arivé plus d'une fois que des caravanes entieres ont été ensévelies sous les lames de sâbles chassées par les vents.

L'Afrique produit la câsse & le séné. Elle fournit aux Européens des gommes pour la teinture, des drogues, de l'ivoire, de l'ébene, des plumes d'autruche, de la poudre d'or, de la manne & quelques épiceries, de la cire, du miel, du blé, des dattes & des vins délicieux, tels que sont les vins du Cap ou de Constance, les vins de Canarie, la malvoisie de Madere, les vins du cap Verr. Il s'y trouve des mines d'or & d'argent: il y en a de sel. On tire de la Barbarie en particulier, des chevaux extrêmement estimés, & des bestiaux d'une chair exquise. Les fruits que porte le sol de l'Afrique sont excellens, & ses campagnes, le long du Nil, se couvrent des plus abondantes moissons. Ne dissimulons point enfin le genre de commerce révoltant que vont y faire les Européens: Je veux parler des negres qu'ils y achetent depuis le cap Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance, & qu'ils transportent en Amérique pour les y appliquer à la culture des terres, à l'exploitation des mines, à la fabrique du sucre & à celle du tabac. Il y en a neuf cent cinquante mille ou environ employés dans les seules colonies Angloises. La câsse croît par gousse sur un arbre de même nom; le séné est un arbrisseau.

Entre les peuples d'Afrique, les uns habitent dans des villes, d'autres sous des tentes, d'autres enfin sont sauvages. En général les Africains sont robustes: leur taille racourcie & des muscles denses & roides, portent l'empreinte de la force. Les traits du visage, sans ensemble, leur donnent un air farouche, & leur laideur naturele est encore augmentée par les figures dont ils se découpent souvent le front & les joues. Ils sont enclins au vol & mauvais soldats. On les accuse de férocité, de cruauté, de perfidie, de lâcheté. Cette accusation peut être fondée: l'ignorance profonde où ils sont généralement ensévelis, l'éducation barbare qu'ils ont reçue, les scènes de meurtre & de carnage qu'ils ont sous les ieux dans les petites guerres qu'ils se font habituélement, c'en est assez pour étoufer ou intervertir en eux les idées du droit naturel. Leurs maisons sont construites de branches de palmier, quelquefois de terre, & sont couvertes de paille, d'osiers ou de roseaux. Il n'y a guere de meubles que des paniers, des pots de terre, des nattes qui servent de lit, & des calebasses avec lesquelles on fait une bonne partie des utensiles. Un pagne (c'est une ceinture qui couvre les reins) y tient assez généralement lieu de tout vêtement. Le gibier, le poisson, le riz, le pain de blé de Turquie, les fruits, sont la nouriture des peuples. Le vin de palmier est leur boisson. Les arts sont ignorés, les sciences inconnues; tous les travaux se réduisent à quelques occupations champêtres. Un sol ingrat s'y refuse au travail. Ce qu'il y a de cultivé ne forme pas la centieme partie de cet immense pays; encore la culture abandonée à des esclaves ou à des gens indigens, se ressent-elle de leur engourdissement & de leur léthargie. Ceux qui habitent les côtes de la Méditerranée, sont belliqueux & pirates de métier.

Les religions répandues en Afrique, sont le Mahométisme, le Paganisme, le Judaïsme; enfin dans quelques endroits où les Européens ont fait des établissemens, on trouve quelques petits districts où l'on professe le Christianisme.

Cette région, qui ne produit aujourd'hui que des hommes barbares, a donné autrefois naissance à Annibal, à Asdrubal, à Térence, à Tertulien, à S. Cyprien, à S. Augustin, &c. Il ne faut point raporter un si extrême changement à la nature & au climat qui n'ont point changé. On ne peut inculper en cela que le vice des régimes qui y assujétissent les hommes.

L'Afrique forme une grande presqu'île, réunie à l'Asie par l'isthme de Suez, au nord de la mer Rouge. Elle est comprise entre le 1er & le 71e d. *de long.* le 37e d. 30′ *de lat. sept*, & le 35e *de lat. mérid.* Elle a la forme d'une pyramide, dont la

base apuie sur la Méditerranée, & dont le sommet avance dans l'Océan méridional, au delà du Tropique du Capricorne.

On n'a pénétré que fort tard dans quelques parties intérieures de l'Afrique, qui même ne sont connues que très-imparfaitement & très-défectueusement, & dont les anciens n'avoient aucune connoissance. Ils ne cherchoient même à s'en procurer aucune sur des contrées qu'ils tenoient pour inhabitables, à cause des ardeurs du soleil. On doit aux Portugais la découverte de la plus grande partie des côtes ignorées des anciens; époque qui ne remonte qu'au xve siecle. Depuis, les François, les Hollandois, les Anglois, y ont fait de nouveles découvertes. Quant à l'intérieur, l'accès en est si difficile par la barbarie des peuples qui y vivent, par la quantité d'animaux féroces qui s'y rencontrent, par la rareté & même par le manque d'eau & des autres choses nécessaires au voyageur, que ce ne sera que fort tard si l'on parvient à en avoir quelques connoissances détaillées, & sur lesquelles on puisse compter.

Outre les animaux qui nous sont connus, on trouve en Afrique des lions, des léopards, des pantheres, des tigres, des éléphans, des rhinocéros, des autruches, des chameaux, des crocodiles, des hyenes, des girafes ou caméléopards, des zebres, des gazeles, des onces, des caméléons, des singes, des taureaux & ânes sauvages, des chevaux marins, des serpens d'une grosseur monstrueuse, des civetes, des perroquets, des licornes, &c. On y trouve aussi des pongos, espece de grands singes de la hauteur de 5 pieds, & beaucoup plus gros que l'homme. Ils ont les ieux grands, le visage sans poil, & ressemblant à celui de l'homme: les cheveux leur couvrent la tête & les épaules. Ils sont rangés, par quelques-uns, dans la classe des hommes. Ceux qui se refusent à les y admettre, alleguent pour principale raison, qu'ils ont les pieds sans talons, comme les singes.

L'Afrique personifiée, est représentée sous la figure d'une femme coëfée d'une tête d'éléphant, dont la trompe saille en avant.

Le gouvernement en Afrique est presque partout bizâre, despotique & entiérement dépendant des passions & des caprices du souverain. Ses peuples n'ont pour ainsi dire que des idées d'un jour. Leurs loix n'ont d'autres principes que ceux d'une morale avortée, & d'autre consistance que celle que leur donne une habitude indolente & aveugle.

En Afrique, il ne se fait guere de commerce que sur les côtes. Il y en a peu depuis les royaumes de Fez & de Maroc, jusqu'aux environs du cap Vert. Les établissemens sont vers le cap, & entre la riviere de Sénégal & celle de Serre-Lionne dans la Guinée. À la côte de Serre-Lionne, il n'y a que les Anglois & les Portugais qui aient des établissemens, quoique d'autres nations y abordent. Les François font quelque commerce sur la côte de Malaguete: ils en font davantage au petit Diepe & au grand Sestre. La côte d'Ivoire ou des Dents, est fréquentée par tous les Européens; presque tous ont aussi des habitations & des forts à la côte d'Or. Le cap Corse est le principal établissement des Anglois. On trafique peu à Ardra. Benin & Angola fournissent beaucoup de negres. On ne fait rien dans la Cafrerie, si on excepte le cap de Bonne-Espérance qui apartient aux Hollandois. Les Portugais sont établis à Sofala, & sur le canal de Mozambique. Les François & les Vénitiens font beaucoup d'affaires à Alexandrie; de là jusqu'à Gibraltar, la côte de la Méditerranée est peuplée de corsaires.

L'Afrique a été connue en partie par les anciens; les Romains y ont fait la guerre, & en ont conquis une portion. Les Vandales s'en emparerent après, mais ils en furent chassés par Bélisaire, général de l'empereur Justinien. Les Arabes & les Sarasins s'en rendirent ensuite les maîtres, & possedent encore le pays qui avoit été soumis aux Romains. Le tour de l'Afrique ne fut jamais fait avant Vasco de Gama, Portugais, qui, en 1497, doubla le premier le cap de Bonne-Espérance, ouvrit, par cette découverte, une nouvele route au commerce des Indes, & fit tomber celui qui se faisoit par la voie d'Alexandrie.

Les plus grands fleuves de l'Afrique sont le Nil, qui verse dans la Méditerranée; le Niger qui naît & finit dans l'intérieur du pays, le Sénégal, le Zaire, la Gambra ou Gambie, le Coanza, la riviere des Camarones qui se jetent dans l'Océan Atlantique, & le Zambese qui se décharge dans la mer des Indes.

Ses montagnes les plus fameuses sont le mont Atlas qui regne parallélement à la Méditerranée, depuis l'Égypte jusqu'à l'Océan Atlantique, & les montagnes de la Lune, qui environent presque le Monomotapa & se propagent vers le midi. On voit aussi des montagnes dans la Guinée, celles de Serre-Lionne, d'autres encore à la pointe méridionale de l'Afrique.

On divise l'Afrique en douze parties: l'Égypte & la Barbarie au nord, & le long de la Méditerranée; le Biledulgerid, le Zaara, la Nigritie & la Guinée à l'occident; la Cafrerie & le Monomotapa au midi; la côte de Zanguebar, la côte d'Ajan, l'Abissinie, à laquelle on joint la Nubie, du côté de l'orient; enfin dans l'intérieur de l'Afrique, l'Éthiopie. On ne détermine point d'une maniere positive & fixe, quelles sont les parties de l'Afrique moderne qui répondent aux divisions & aux dénominations des anciens. Il en sera question aux articles de Géographie anciene, relatifs à l'Afrique. (*R.*)

Afrique, ville & port de Barbarie au royaume de Tunis. Cette place qui étoit considérable & très-forte, étoit au pouvoir des Mahométans, lorsque André Doria, qui s'en étoit emparé pour Charles-Quint, voyant qu'on ne pouvoit la conserver sans une dépense extraordinaire, résolut de la raser. On fit à cet effet des mines qui jouerent si bien, qu'il ne resta pierre sur pierre dans la ville. Elle n'a pas été rétablie depuis ce temps.

Afrique, petite ville de Gascogne, dans la généralité de Montauban. (*R.*)

Afrique, (*mont*) montagne de France en Bourgogne, qui s'étend entre Dijon & la petite ville de Chagni, sur une longueur de 10 lieues. C'est au pied de cette chaîne de montagnes que croissent les vins fameux, qui ont spécialement le nom de vins de Bourgogne; tels sont ceux de Nuits, Beaune, Chambertin, Clos-de-Vougeot, Pomar, Volnay, Chassagne, Montrachet & quelques autres. (*R.*)

AGADÈS, royaume d'Afrique dans la Nigritie, avec une ville de même nom. On y recueille du séné & de la manne. Les pâturages & le bétail y abondent. Le roi de cette contrée est tributaire de celui de Tombut, à qui il paye annuélement 150 mille ducats; & il peut être déposé lorsqu'on n'est pas content de sa gestion. Il est borné au nord par les monts Terga & Lemta, au sud par le Niger, à l'est par le royaume de Bornou. Agadès, sa capitale, est le lieu de la résidence du roi. *Long.* 20, 20; *lat.* 19, 10. (*R.*)

AGAG, AGAGA, royaume d'Afrique qui dépend de l'empire du Monomotapa. Il est borné à l'est par le pays des negres, & à l'ouest par le royaume de Tacua. Il a une capitale de même nom. (*R.*)

AGAI, petit port de Provence, à 2 lieues de Fréjus. (*R.*)

AGAMASKA, ou VINERS, île de la baie de James dans l'Amérique septentrionale, cédée aux Anglois comme tout le reste du pays, à la paix de 1762.

AGAN, PAGAN, PAGON, ZABA, île d'Asie dans l'Archipel de Saint-Lazare; Magellan y périt, assassiné par les habitans en 1521. (*R.*)

AGARAFFO, AXARAFFE, petit pays d'Espagne dans l'Andalousie. Il est fertile & agréable. La ville principale en est San-Lucar-la-Major, érigée en duché par Philippe IV, en faveur du comte d'Olivarès. (*R.*)

AGATHE, (Sainte) petite ville du royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, & sur les confins de la Terre de Labour: elle est entre Capone & Bénévent, à 14 milles de l'une & de l'autre, & à 8 lieues nord-est de Naples. *Long.* 32, 8; *lat.* 40, 55. (*R.*)

AGATTON, GATTON, ville d'Afrique sur la côte de Guinée, vers l'embouchure de la riviere de Formose, à une grande journée de la ville de Benin. Elle est située sur une petite éminence qui forme une île dans la riviere, fort près de la rive. L'air y est plus sain que dans aucune autre partie de la contrée, & le pays aux environs est rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers. Cette ville étoit autrefois fort considérable; mais les guerres l'ont détruite en partie. Elle dépend du grand Benin. *Long.* 23, 30; *lat.* 6, 30. (*R.*)

AGAUNE, aujourd'hui *Saint-Maurice*, bourg de Valais, dans la vallée Pennine, célebre par les martyrs de la légion Thébéene, qui s'y laissa décimer plutôt que de renoncer au christianisme. Sigismond, roi de Bourgogne, y construisit, en 515, un monastere. (*R.*)

AGDE, ville de Languedoc, à une demi-lieue de la mer sur les bords de l'Éraut, qui y amene des barques & des tartanes médiocrement chargées. On y compte environ 10 mille habitans, & 1065 feux. Elle a un évêché suffragant de Narbone, qui raporte environ 35 mille livres, quoique le diocèse ne comprene pas plus de 20 paroisses. Le pays est fertile & donne abondament du blé, du vin, de l'huile, des légumes, de la soie, des laines fort estimées, & du salicot, qui est une plante qui se seme, & dont les cendres, qui sont la soude, s'emploient pour faire le verre, le savon & la pierre à cautere. La ville est petite, mais bien peuplée. Les maisons en sont de pierre noire. Ses habitans sont, pour la plus grande partie, marchands, ou marins. On a construit un petit fort à l'embouchure de la riviere pour en défendre l'entrée. On le nomme *Fort de Brescon*: il est sur un rocher. En 1506 il se tint à Agde un concile, où assisterent 24 évêques & 10 députés. Il fut présidé par S. Césaire évêque d'Arles. L'évêque est seigneur-comte d'Agde. Cette ville a un gouverneur particulier, un lieutenant de roi & major, une recette, un bureau des cinq grôsses fermes; & c'est un siége d'amirauté. Elle a trois paroisses, dont l'une est desservie dans l'église de la cathédrale, & un collége qui apartient aux Oratoriens. Les barques qui ne peuvent remonter jusqu'à Agde, s'arrêtent au petit port de Grâce, situé à l'embouchure de l'Éraut. Cette ville doit sa fondation à une colonie de Marseillois. Elle est près d'une branche du canal Royal. Agde est à 7 li. nord-est de Narbone, 4 est de Béziers, 12 sud-ouest de Montpellier, & 159 sud-est de Paris.

Près de cette ville est un couvent de Capucins, enrichi par la dévotion à une image de la Vierge, à laquelle afflue un grand concours de peuple & de pélerins. Elle est dite Notre-Dame de Grâce. Il y a des appartemens extérieurs pour ceux qui y viennent faire neuvaine. Le trajet de la ville à cet apport est semé de douze ou quinze oratoires qu'on visite, dit-on, pieds nus. Le couvent des Peres est remarquable par la beauté des bâtimens, par celle de ses jardins, & par les tableaux de plusieurs grands maîtres répandus dans l'église. Henri I, duc de Montmorency, y est inhumé. *Différ. de long. pour Agde à l'observatoire de Paris*, 1 d. 7' 37" *à l'orient*; *lat.* 43, 18. (*R.*)

AGDERUINE, petite ville de l'île Minorque dans la Méditerranée. Elle est située près d'une montagne au nord-est de la ville de Fornele, au sud-est du cap Bajolès. *Long.* 22; *lat.* 40, 15. (*R.*)

AGEN, ville de Guienne, sur la rive droite de la Garonne, avec un évêché suffragant de Bordeaux. Elle est anciene, située dans un beau & fertile pays, & peuplée de 9000 âmes. On y compte 862 feux. Outre la cathédrale dédiée à S. Étienne, elle a une très-belle collégiale sous le

vocable de Saint Caprais, que cette ville reconoît pour son premier évêque. Elle a d'ailleurs deux paroisses. On voit à l'hôpital une antiquité remarquable; c'est un endroit creux & profond qu'on appele le Martyre, *Sepulchrum ubi sanctissimorum Martyrum reponebantur corpora*. Comme le prétoire pour les magistrats & les gouverneurs de Rome étoit établi en cette ville, la persécution y étoit très-grande. Des vestiges de bains & d'arenes qu'on y trouve, font foi qu'elle fut autrefois bien plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle est capitale de la contrée dite de son nom *Agénois*. J. C. Scaliger, celebre critique, vint s'établir en cette ville, & il y mourut en 1558. Elle a donné naissance à Joseph J. Scaliger, fils du précédent, qui se fit aussi un grand nom par son érudition. La maison qu'ils habitoient est vis-à-vis les Cordeliers, & le magistrat veille à ce qu'elle soit conservée. C'est aussi la patrie de Sulpice Sévere, historien ecclésiastique. Son séminaire est aux Lazaristes.

Cette ville étoit autrefois la capitale des Nitiobriges, qui étoient si considérables parmi les Gaulois. Elle a un présidial, une sénéchausée, une élection, un collége fondé par la reine Marguerite, duchesse de Valois, comtesse d'Agénois; une commanderie de l'ordre de Malte, & plusieurs couvens de l'un & de l'autre sexe, & c'est le siége d'un gouverneur particulier. Agen prit le parti de la Ligue en 1584, mais elle fut soumise au roi en 1591. Elle est assez belle; & le commerce qu'elle fait depuis quelque temps y répand de l'aisance parmi ses habitans. On y voit un cours magnifique qui s'étend le long de la riviere, & quelques restes d'antiquités. L'évêque se qualifie de comte d'Agen, quoiqu'il n'y exerce aucun droit seigneurial. Son diocèse comprend 363 paroisses, & 191 annexes. Ses revenus annuels montent à 36000 livres. *Long.* 18, 15, 49; *lat.* 44, 12. (*R.*)

AGÉNOIS, pays de France dans la Guienne, autrefois avec titre de comté, & maintenant avec celui de duché. Il est entre le Querci, à l'est; le Périgord, au nord; le Bazadois, à l'occident; au sud il est borné par la Garonne qui le sépare du Condomois & de la Lomagne. Son étendue est de 20 lieues de longueur sur 10 de large, ce qui peut être évalué à 120 lieues carrées. Outre Agen, sa capitale, il contient douze villes & bourgades. Les rivieres qui y coulent sont la Garonne, le Lot, la Dordogne & le Lès, qui sont très poissoneuses. De toutes les parties de la Guienne, c'est la plus belle & la plus fertile. L'air en est pur; les habitans en sont vifs & enjoués; le sol en est assez uni, gras & meuble: il produit beaucoup de vins rouges & blancs, du blé & autres grains, des châtaignes, des fruits, d'excellens pâturages & du chanvre en si grande quantité, qu'en certaines années les arsénaux de marine en ont tiré jusqu'à neuf cents milliers. Il fut autrefois habité par les Nitiobriges dont parle César. Il fit partie du royaume d'Aquitaine: il fut ensuite possédé par les comtes de Toulouse, & successivement par les François & les Anglois. (*R.*)

AGER, AGUER, petite ville d'Espagne en Catalogne, située près de la riviere de Segre, au nord de Lérida, & à 25 lieues ouest de Barcelone. *Long.* 18, 30; *lat.* 41, 50. (*R.*)

AGGER, riviere du cercle de Westphalie, qui arose le comté de la Marck, le duché de Berg, & se jete dans le Rhin. (*R.*)

AGGERHUS, gouvernement de Norwege, qui tire son nom du château de même nom, sur la mer de Danemarck. Christiane, autrefois *Anslo*, en est la capitale. Le pays est hérissé de montagnes, & n'est guere habité que dans les vallées. (*R.*)

AGHRIN, petite place d'Irlande, dans la province de Leinster. Elle n'est remarquable que par le combat qui s'y donna en 1591, entre Guillaume III & Jacques II, & qui décida de la courone. (*R.*)

AGIRA, district de l'île de Corfou, sur la côte occidentale. C'étoit jadis la contrée de Corcyra. Les habitans sont au nombre d'environ 8 mille. (*R.*)

AGMAT, AGMET, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province & sur la riviere de même nom. Elle est à 8 li. sud de Maroc. L'air y est pur, & le pays fertile. *Long.* 11, 20; *lat.* 30, 35. (*R.*)

AGNADEL, AIGNADEL, village du Milanois, dans le territoire de Crémone, fameux par la bataille que Louis XII y gâgna en persone contre les Vénitiens le 19 mai 1509. Il est sur un canal entre l'Adda & le Sério, à 2 li. sud-est de Cassano, 4 li. nord de Lodi, & 8 de Milan. *Long.* 27; *lat.* 45, 10. Il est une autre bataille d'*Agnadel*, plus connue sous le nom de bataille de Cassano. *Voyez* CASSANO. (*R.*)

AGNANIE, ANAGNI, petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome. Elle est fort anciene. Boniface VIII ayant eu des démêlés avec Philippe-le-Bel roi de France, y fut pris, & fait prisonier par Guillaume de Nogaret. Cette ville est placée sur une montagne. Son évêque releve immédiatement du S. Siége. Outre sa cathédrale, on y trouve un couvent de religieuses & quatre de religieux. *Long.* 30, 41; *lat.* 41, 45. (*R.*) (Π) *Long.* 30, 55.

AGNANO, petit lac du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, sur le chemin de Naples à Pouzzol. Il n'a qu'un mille d'Italie, ou environ 800 toises de circonférence. En beaucoup d'endroits l'eau s'éleve à la surface en bouillonant, à la hauteur de deux pouces environ, cependant elle n'a pas de chaleur sensible. Cet effet a sa cause dans l'air & les vapeurs qui s'élevent du fond du lac, & se font jour au travers de l'eau. On n'y remarque rien de corrosif. En été l'air, au voisinage de ce lac, est mauvais, dangereux, même infect, ce qui fait qu'alors la plupart des habitans se retirent vers la montagne des Camaldules. Sur les bords de ce lac, sont les étuves de S. Germain. La fameuse grote du Chien, au bas d'un rocher, en est aussi voisine. (*R.*)

AGNETSIN, AGNETELN, deux bourgs contigus de Transilvanie, sur la riviere d'Hospech, à 4 lieues nord d'Hermanstadt. *Long.* 43, 12; *lat.* 46, 45. (*R.*)

AGNONE, ANGIONE, ville peu considérable du royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, près du mont Maïelle. (*R.*)

AGOBEL, petite, mais forte ville d'Afrique, au royaume de Maroc. (*R.*)

AGOL, ville d'Afrique, dans la haute Éthiopie. (*R.*)

AGOSTA, ville de Sicile avec un bon port. Elle fut abimée par un tremblement de terre en 1693; & c'est peu de chose aujourd'hui. *Long.* 33; *lat.* 37, 17. (*R.*)

AGOUNA, petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or en Guinée. Il commence près du cap *Monte del Diabolo*, & s'étend à l'est le long du rivage jusqu'au pays d'Aquambo ou d'Akra. Au nord il borde le pays de Sonquay. Son étendue sur la côte est d'environ 15 li. Il s'y trouve plusieurs villes & villages. La capitale est Barku. Ses habitans sont tous pêcheurs & guerriers. Ils ont beaucoup d'adresse à contrefaire l'or & l'argent pour duper les Européens. Les Anglois y ont un fort, à 4 lieues environ de Barku. *Long.* 16, 45; *lat.* 5, 6. (*R.*)

AGOUT, riviere de Languedoc, qui a sa source dans les Cévenes; elle passe à Castres, à Lavaur, & se jete dans le Tarn, près de Montauban. (*R.*)

AGRA, ville d'Asie, capitale de l'empire du Grand-Mogol, & la plus grande des Indes orientales. C'est la résidence ordinaire de l'empereur. Elle est située vers le centre de l'empire, sur la riviere de Gémene, qui est un bras du Gange. Elle est bâtie en forme de demi-lune, ceinte d'un mur de pierres rouges, & d'un fossé de 100 pieds de large. Cette ville est beaucoup plus grande qu'Ispahan: à peine un homme à cheval peut-il en faire le tour en un jour. On y compte 7 à 800 mille habitans: elle a 60 caravanseras, 800 bains, & nombre de places publiques & de mosquées. On y admire le mausolée de Tadgemchel, femme du Mogol Cha-Gean, qui employa vingt ans à le faire bâtir. L'immense palais des Mogols, situé à l'extrémité de la ville, s'éleve & domine au milieu de vingt autres châteaux de seigneurs. Il est entouré d'un mur extrêmement haut, & il renferme trois vastes cours ornées de portiques & de galeries. C'est-là qu'on voyoit encore de nos jours une magnificence, une richesse dont on ne retrouva jamais d'exemple dans le palais d'aucun autre monarque de la terre; c'est-là qu'on voyoit ce trône chargé de diamans, le plus beau de l'Asie; cette treille, dont quelques ceps d'or pur, avec les feuilles émaillées de leurs couleurs naturelles, étoient chargés de grapes de raisins formées d'émeraudes, de rubis & de grenats. Ces monumens du luxe le plus éclatant, avec les joyaux de l'empereur, estimés à des sommes prodigieuses, sont devenus, en 1739, la proie de l'aventurier Thamas Koull-Kan. Du reste, les maisons d'Agra sont petites & de peu d'apparence. Le peuple y est d'un caractere fort doux & très-porté à l'amour & à la volupté. La religion en est le Mahométisme. Plusieurs même des Ombras & Rajas, qui sont les grands du pays, pratiquent l'idolatrie. Le serail du Mogol est peuplé de 1000 ou 1200 femmes.

Le commerce s'y fait par les François, les Anglois, les Hollandois, les Turcs, les Persans, les Maures, les Arabes, qui de Surate, d'Amadabath, & d'ailleurs s'y rendent en caravanes, conduisant leurs marchandises sur des chameaux. On tire d'Agra d'excellent indigo; c'est le plus estimé de tous ceux qui vienent des Indes; il est toujours de 20 par 100 plus cher que les autres. *Long.* 95; *lat.* 26, 40. (*R.*) (Π) *Long.* 94, 24.

AGRAMONT, bourg d'Espagne en Catalogne, sur la Segre, entre Lerida & Solsona. C'est le chef-lieu d'une jurisdiction. (*R.*)

AGREDA, ville d'Espagne, dans la vieille Castille, à 3 li. sud-ouest de Tarascona. C'est la patrie de Marie d'Agreda, connue par de pieuses rêveries. *Long.* 15, 54; *lat.* 41, 53. *Voyez* GRACCHURIS. (*R.*)

AGREDA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Popayan. (*R.*)

AGREVE, (S.) petite ville de France, dans le haut Vivarais, au pied des montagnes. (R.)

AGRIA, ville épiscopale de la haute Hongrie, sur une riviere de même nom. Les Allemands la nomment *Eger*, & les Hongrois *Erlau*. Elle est à 15 li. nord-est de Bude, & à 22 sud-est de Cassovie. Le roi S. Étienne en jeta les fondemens dans le XI[e] siecle. Cette ville a toujours été une place importante. Les Turcs l'ayant assiégée en 1552 avec 70 mille hommes, furent obligés de lever le siege, après avoir perdu en un seul jour jusqu'à 8000 hommes, quoique la garnison ne fût composée que de 2000 Hongrois. Étant sommés de rendre la place, après quarante jours d'ataque, ils firent voir un cercueil sur les créneaux des murailles, pour montrer la résolution où ils étoient de mourir plutôt que de se rendre. Les femmes Hongroises firent paroître, en cette occasion, une intrépidité extraordinaire. Mahomet III la prit en 1569; mais en 1606 l'empereur la reprit sur les Turcs; & depuis ce temps elle est restée à la maison d'Autriche. Autrefois elle avoit de beaux édifices, mais les divers sieges qu'elle a soutenus, l'ont réduite à un état dont elle semble néanmoins se relever insensiblement. Il s'y trouve quatre couvens. Les Jésuites y avoient une maison & un collége. On y recueille de bons vins rouge & blanc; & à peu de distance de la ville il y a des bains chauds. La ville est petite: elle est entourée de vieilles murailles, mais son château est très-fort. L'évêque, suffragant de Strigonie, jouit de 80000 florins de revenu. Il a un superbe château, appelé *de Fourcontrasti*, à une lieue de la ville. *Long.* 37; *lat.* 47, 30. (*R.*)

AGRIGAN, une des îles Marianes ou des Lar-

rons. On lui donne environ 16 li. de tout. *Long.* 160 ; *lat.* 19, 4. (*R.*)

AGRIGENTE, ville de Sicile, fondée vers la 4e olympiade, 579 ans avant J. C. Le terroir d'Agrigente étant très-fertile, & cette ville faisant d'ailleurs beaucoup de commerce sur-tout avec les Carthaginois, il ne faut pas s'étoner qu'en moins d'un siecle elle fût devenue riche & magnifique. Ses édifices réunissoient la solidité à l'agrément. Le luxe qui acompagne ordinairement l'opulence, s'y faisoit remarquer dans des habits précieux, dans des meubles d'or & d'argent, dans la vie molle & efféminée de ses habitans. Un lac de 7 stades de tour, & de 20 pieds de profondeur, creusé auprès de la ville, fournissoit abondament à leurs tables le poisson & les oiseaux aquatiques. Ils avoient mis dans ce vivier un grand nombre de cygnes & d'autres oiseaux de toutes couleurs, qui par la variété de leur plumage, faisoient aux ieux un spectacle charmant : ils eurent encore soin d'y jeter une multitude prodigieuse de poissons de toute espece, sur-tout de ceux qui peuvent le plus flater le goût. Enfin, soit dans leurs maisons, soit dans leur repas, ils portoient le rafinement du plaisir à un tel excès, qu'Empédocle, qui pouvoit parler savament des délices de la Sicile, disoit d'eux : „ Ils bâtissent comme s'ils devoient toujours vivre ; „ & ils courent aux plaisirs comme s'ils devoient „ mourir le même jour, & que la volupté fût sur „ le point de leur échaper pour jamais „.

On peut juger de la splendeur de cette ville, par ce que dit Diodore de Sicile, du triomphe d'Exénete, lorsqu'après avoir remporté le prix de la course dans les jeux olympiques, il entra dans la ville, monté sur un char suivi de trois cents chars traînés par deux chevaux blancs. Ce qu'il raporte encore des noces de la fille d'Antisthene, ne nous en donne pas une moindre idée: car Antisthene régala tous les citoyens, chacun dans les quartiers de la ville qu'ils habitoient. Plus de huit cents chars à deux chevaux, sans compter les cavaliers qui étoient invités aux noces, ornoient la pompe & composoient le cortége de la mariée.

Mais rien ne fait mieux connoître le luxe & la molesse des Agrigentins, que la défense qu'on fut obligé de faire à ceux qui étoient commandés la nuit pour défendre la ville contre les ataques des Carthaginois; c'est que chaque homme n'auroit pour se coucher qu'une peau de chameau, un pavillon, une couverture de laine & deux oreillers. Les Agrigentins trouverent ce décret très-dur.

Diodore de Sicile remarque cependant que parmi ces citoyens livrés au luxe, il y avoit des gens qui faisoient un bon usage de leurs richesses: tel étoit ce Géllas qui avoit fait bâtir plusieurs appartemens dans sa maison pour y recevoir les étrangers. Il y avoit aux portes de la ville des hommes qui invitoient de sa part ceux qui arivoient, à venir loger chez lui. Il reçut en un seul jour 500 cavaliers de Gela, auxquels il fit présent d'habits. Plusieurs citoyens suivirent son exemple, ce qui fit dire à Empédocle, ravi de voir renouveler dans sa patrie les mœurs & les coutumes des premiers hommes: que la ville d'Agrigente étoit un port assuré, où les étrangers étoient reçus avec honeur & avec bonté.

On comptoit à Agrigente, selon Diodore de Sicile, 220 mille habitans, dans le temps qu'elle fut ruinée par les Carthaginois, 440 ans avant J. C. Depuis cette époque funeste, elle ne s'est point relevée ; mais quoique déchue de son ancienne splendeur, elle ne laisse pas d'être encore considérable. Et ce qui est bien à remarquer, c'est qu'elle a retenu les mœurs des anciens Agrigentins, le luxe & la molesse au plus haut point. Elle est connue aujourd'hui sous le nom de *Girgenti*. C'est le siége d'un évêché. L'on y compte 2844 feux. Le temple de la Concorde est un des plus anciens édifices grecs qu'il y ait au monde. Ce monument d'antiquité est d'ordre dorique. À l'extérieur il est très-bien conservé. 571 ans avant J. C., Phalaris s'étant emparé de la ville, se signala par les cruautés les plus rafinées, témoin ce taureau d'airain dans lequel les citoyens révoltés le firent périr. *Voyez* GIRGENTI. (*R.*)

AGRIMONTE, AGROMENTO, petite ville ruinée du royaume de Naples, dans la Basilicate. *Long.* 40, 20 ; *lat.* 40, 25. (*R.*)

AGRIS, bourg de France, dans la généralité de Limoges. (*R.*)

AGROPOLI, petite ville du royau. de Naples, dans la Principauté citérieure, sur le golfe de Salerne. *Long.* 39, 10 ; *lat.* 40, 40.

AGSPACH, petite ville de la basse Autriche, sur le Danube. (*R.*)

AGUA DE PAO, ALAGOA, AGUA DE PALO, petite ville de l'île de S. Michel aux Açores. Elle a près de 600 maisons & deux églises paroissiales. Son territoire fertile en toutes sortes d'excellens fruits, produit sur-tout le plus beau cédrat des Açores ou Terceres. *Long.* 6, 10 ; *lat.* 38, 20. (*R*)

AGUAS, peuple de l'Amérique méridionale, sur le bord du fleuve des Amazones. C'est la nation la mieux policée de toutes celles des Indiens. Leurs enfans ne sont pas plutôt nés, qu'ils leur serrent la tête entre deux planches. (*R.*)

AGUATULCO, AQUATULCO, GUATULCO, ville & port du Mexique. Son havre est grand & très-fréquenté. Elle est située sur la mer du sud. *Long.* 279; *lat.* 15, 10. (*R.*)

AGUEDA, petite ville de Portugal dans la province de Beïra. Elle est sur un bras de la riviere de Vouga, à 6 lieues nord de Coïmbre. *Long.* 9, 4; *lat.* 40, 36. (*R.*)

AGUEDA, riviere du royaume de Léon, qui passe à Ciudad-Rodrigo. (*R.*)

AGUER, ville maritime d'Afrique, située au pied du mont Atlas, dans le royaume de Maroc. (*R.*)

AGUIAS, petite ville de Portugal dans l'Alentéjo, à l'ouest d'Elvas, & à l'est de Lisbonne. Ses

environs produisent beaucoup de grains & abondent en orangers. *Long.* 11, 5; *lat.* 38, 50. (*R.*)

AGUILA, AGLE, ville d'Afrique au royaume de Fez, sur la riviere d'Erguila. (*R.*)

AGUILAR DEL CAMPO, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille. (*R.*)

AHAUS. *Voyez* AAHUS.

AHRWEILER, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Cologne sur l'Aar, à 3 li. de Bonn. Ses vins sont estimés. (*R.*)

AHUN, petite ville de France dans la haute Marche, généralité de Moulins. *Long.* 19, 38; *lat.* 49, 5. (*R.*)

AHUS, AHUIS, ville maritime de Suede, dans le Gothland. *Long.* 32, 14; *lat.* 56. Son port est bon, & elle est très-forte par sa situation. Elle est à 6 li. de Christianstad. (*R.*)

AIA, riviere d'Italie qui se décharge dans le Tibre: les Latins l'appeloient *Allia*. Il est fameux dans l'histoire par la défaite des deux cens Fabiens qui y périrent dans le combat qu'ils livrerent seuls aux Véiens. Ce fut aussi sur les bords du fleuve Allia que les Romains furent défaits par les Gaulois Sénonois, conduits par Brennus. (*R.*)

AJACCIO. *Voyez* ADIAZZO.

AJALON, HÉLON, nom propre d'une ville de Judée. Elle étoit lévitique & située dans la tribu de Dan, près la vallée de Térébinte. Ce fut dans la vallée d'Ajalon que Josué, combatant contre les cinq rois qui étoient venus assiéger Gabaon, commanda au soleil de s'arrêter. (*R.*)

AJAN, AYAN, nom général de la côte orientale d'Afrique, depuis Magadoxo jusqu'au cap Guardafui. (*R.*)

AÏAS, petite ville d'Asie dans la Natolie, remarquable par des eaux minérales très-chaudes & très-résolutives. Elle se nommoit anciénement Therma. (*R.*)

AIAS, petite ville de l'Arabie Heureuse, à deux journées d'Aden, située dans un vallon. (*R.*)

AIAS, ville d'Asie dans la Caramanie, sur un golfe de même nom, & que l'on appeloit anciénement *Sinus Issicus*. C'est-là qu'Alexandre le Grand batit Darius pour la seconde fois, & qu'il fit sa famille prisoniere. Cette ville, du temps des croisades, a apartenu successivement aux Chrétiens, aux Sarasins & aux Turcs, à qui elle est aujourd'hui. (*R.*)

AIBAN-KESRA, vieux château de l'anciene Babylone, situé au bord du Tigre, dans le gouvernement de Bagdad. Plusieurs savans ont conjecturé, & d'après sa dénomination & le lieu de sa situation, qu'il fut la demeure de Cosroës, & d'autres rois Persans. *Long.* 55; *lat.* 34. (*R.*)

AICH, petite ville de la haute Baviere, sur le Par. *Long.* 28, 50; *lat.* 48, 30. (*R.*)

AICHSTAT, AICHSTETT, AICHTAEDT, EICHSTETT, capitale de l'évêché souverain de même nom en Franconie. Elle est située dans une vallée fertile & agréable au bord de l'Altmul. L'état contient dix villes & un bourg; il a 18 lieues de long sur 7 de large. Les habitans professent généralement la religion catholique. La place de l'évêque à la diete générale de l'empire, est entre les évêques de Worms & de Spire. Il est suffragant de l'archevêque de Mayence. Le chapitre de la cathédrale est composé de 28 chanoines qui doivent prouver seize quartiers de noblesse. L'évêque entretient une garde, trois compagnies d'infanterie, une compagnie de cuirassiers & une compagnie de dragons.

Aichstat ne fut d'abord qu'un monastere de Bénédictins fondé vers l'an 640, autour duquel il s'est formé depuis une ville. A la cathédrale, le Saint-Sacrement s'expose dans un ostensoire d'or d'une richesse immense. Cet ostensoire ou soleil, du poids de 40 marcs, est entichi d'une incroyable quantité de diamans, de perles & de rubis. On y compte 350 diamans, 1400 perles, 250 rubis, avec quelques autres pierreries. C'est un présent d'un évêque d'Aichstat à sa cathédrale, fait en 1611. Au reste, il y a à li. défier de ces objets d'un luxe excessif, dont le prix se calcule sur les pierreries. Vraies & fines dans le principe, soit par astuce, soit dans des temps de calamité ou de détresse, il est très-possible que des pierres d'un prix immense aient cédé leur place à de fausses, qui en imposent également à la multitude qui n'a pas la faculté d'approcher ces objets de fort près, & qui ne les voit pas avec les ieux d'un lapidaire. Ici je le croirois d'autant plus facilement, que M. Busching, qui a traité l'Allemagne & l'évêché d'Aichstat en particulier avec beaucoup de détail, ne dit pas un mot de l'ostensoire en question. Jusqu'à l'an 1725, les évêques ont tenu leur cour au château fort de Willibaldsbourg, situé sur une montagne à un quart de lieue d'Aichstat. Cet endroit est muni de bastions & de fossés taillés dans le roc, avec un arsenal: c'est une véritable citadelle. Maintenant Aichstat est leur résidence. Leurs archives & leur bibliotheque sont encore au château dont nous venons de parler, dit vulgairement *de Walpersburg*.

Aichstat est à 4 li. nord de Neubourg, 5 nord-ouest d'Ingolstat, 15 sud de Nuremberg. *Long.* 28, 45; *lat.* 49. (*R.*)

AJELLO, AIELLO, bourg du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, avec une bonne forteresse. Il apartient, à titre de duché, au duc de Modene, par un contrat de mariage. (*R.*)

AIGLE, petite ville de Suisse dans la partie du bas Valais, qui apartient à la seigneurie de Berne, & qui fait partie du canton. Depuis trois cents ans c'est la résidence d'un gouverneur Bernois qui a sous lui quatre mandemens ou départemens. Il croît dans son territoire d'excellens pâturages, de bons vins, de beaux fruits, des châtaignes en abondance; mais le pays est désolé souvent par des inondations qu'occasione le voisinage des montagnes excessivement hautes, qui le terminent vers le nord. Sur les montagnes on fait beaucoup de fromage, & il s'y trouve des eaux salées dans un district de 2 lieues carrées, entre les rivieres dites

de *Grande-Eau* & d'*Avançon*. C'eſt un ſel de roche détrempé dans les eaux qui produiſent les ſources ſalées en certains endroits. Les ſels qui en ſont le produit ſe rafinent à Aigle ou tout près d'Aigle. Dans ce gouvernement, qui eſt très-conſidérable, on parle la langue Françoiſe. (*R.*)

Aigle, Igle, bourgade du duché de Luxembourg, ſur la Moſelle, au confluent de la Sarre. On y voit une pyramide carrée de 64 pieds de hauteur, ornée de pluſieurs figures, qu'on croit remonter à l'intervalle du regne de Dioclétien à celui de Conſtantin. Son inſcription porte que deux freres nommés *Secundini*, l'érigerent en l'honeur de leur pere & de leur mere. *Long.* 27, 30; *lat.* 49, 40. (*R.*)

Aigle, petite ville de la haute Normandie ſur la Rille. Elle eſt anciene & fort bien bâtie: c'étoit autrefois une baronie; aujourd'hui elle a titre de marquiſat. On y compte trois paroiſſes, deux couvens, un hôpital & ſix portes. Elle a un fort beau château ſeigneurial. Il s'y tient quatre foires par an. Le principal commerce de ſes habitans eſt en épingles; & ce genre de négoce y a formé pluſieurs bonnes maiſons. On y commerce auſſi en grains & en clincailleries. Elle eſt à 10 lieues de Séez, 11 d'Évreux, & 19 de Rouen. (*R.*)

Aigle, riviere de France qui aroſe une partie du gouvernement d'Orléanois; ſa ſource eſt dans la Beauſſe, & ſon embouchure dans la Loire. (*R.*)

AIGNAI-LE-DUC, AIGNEY-LE-DUC, bourg de Bourgogne dans la généralité de Dijon. Les ducs de Bourgogne de la premiere race y avoient un château. Aigney ſubſiſte en bonne partie par le commerce des toiles & les blanchiſſeries. Il eſt placé ſur une petite montagne, dont le pied eſt arosé par un ruiſſeau de même nom. Ce bourg eſt à 2 lieues de Baigneux, 5 de Châtillon, & 12 de Dijon. (*R.*)

AIGNAN (Saint), petite ville de Berry, ſur la riviere de Cher, avec titre de duché-pairie, érigé en 1665 en faveur de François de Beauvilliers. Elle eſt à 20 li. oueſt de Bourges. Elle a un château ſeigneurial, une collégiale & deux couvens. (*R.*)

AIGREMONT, petite ville de Bourgogne, dans la généralité de Dijon. (*R.*)

AIGUEBELLE, groſſe bourgade de Savoie, ſur la riviere d'Arc. Son nom ſignifie *Belle-eau*. Elle eſt reſſerrée entre de hautes montagnes. Les eaux vives & limpides de l'Arc qui y coulent avec rapidité, y répandent une fraîcheur délicieuſe pendant l'été. Chacun y fait de la ſoie. Vis-à-vis d'Aiguebelle, & de l'autre côté de la riviere, on voit un effet ſingulier des lavanges. Les terres mêlées de cailloux, détrempées par les pluies, & emmenées par des torrens d'eaux, ſe ſont amoncelées au village de Randan, dont elles ont enſéveli l'égliſe. Le ſol eſt actuélement au niveau du clocher où l'on entre maintenant par les fenêtres. (*R.*)

Aiguebelle, bourgade en Dauphiné, dans le diocèſe de Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 4000 livres de rente. (*R.*)

Aigue-Morte, petite ville de Languedoc au diocèſe de Nîmes. C'étoit jadis une ville maritime avec un port. Saint Louis s'y embarqua deux fois pour la Terre Sainte, en 1248, & 1269; aujourd'hui elle eſt à 3 li. de la mer: elle eſt placée dans un fond, & munie de très-bonnes murailles en pierre de taille à boſſage ou en pointe de diamans, flanquées de ſeize beaux & grands baſtions, indépendament de la groſſe tour, qui ſervoit jadis de fanal. Il lui a fallu une nouvele deſtination: on l'a fait ſervir de priſon. Cette ville eſt le ſiége d'un gouverneur particulier, lieutenant de roi. Elle a une paroiſſe, deux couvens, un bel hôpital, une maiſon de la Miséricorde pour les enfans orphelins & les pauvres honteux. Il y a d'ailleurs amirauté, préſidial, bureau des fermes, &c. Le terroir en eſt ſâbloneux & ingrat & l'air mal-ſain, à cauſe des eaux ſtagnantes qui couvrent ſes environs. *Long.* 22, 54; *lat.* 43, 34. (*R.*)

Aigue-Perse, petite ville de la baſſe Auvergne, chef-lieu du duché de Montpenſier, ſur la petite riviere de Luzon, ou Beuron, dans une belle plaine très-fertile, & près d'une fontaine dont l'eau bouillone & ne laiſſe pas d'être froide au toucher. Cette eau eſt, dit-on, funeſte aux animaux qui en boivent. Le chancelier de l'hôpital étoit né dans cette ville, formée d'une ſeule rue qui s'étend le long de la petite riviere ou ruiſſeau de Luzon. Il y a deux collégiales & une abbaye de filles. Elle eſt à 3 li. de Riom, 8 nord de Clermont, 14 ſud de Moulins, & 83 ſud de Paris. *Long.* 20, 46; *lat.* 45, 50. (*R.*)

Aigue-Vive, abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, au diocèſe de Tours, du revenu de 3000 liv. (*R.*)

Aigues-Chaudes, ſource d'eaux thermales dans le gouvernement de Béarn, au bailliage d'Oléron, dans la vallée d'Oſſan, à une petite lieue de Laruna. Ces eaux ſont tiedes, huileuſes, ſavoneuſes, ſpiritueuſes, mêlées de parties de ſoufre, de nitre & d'alun. Elles jouiſſent de la plus grande réputation, & on les recomande pour les maux de tête & d'eſtomac, & pour pluſieurs maladies chroniques. Une des ſources dite *la Fontaine de l'Arquebuſade*, a des propriétés pour la guérison des ulceres & des plaies, ſur-tout de celles qui provienent des coups de feu. (*R.*)

AIGUILLE (l'), montagne du Dauphiné, de roc vif & iſolée, appelée auſſi la *Montagne inacceſſible*, qui a le ſecond rang entre les merveilles du Dauphiné: elle eſt à 2 li. nord de Die, & à 8 ſud de Grenoble. Nous apprécierons les merveilles du Dauphiné à meſure que le cours de l'ouvrage nous préſentera leur article. Celle-ci ſe réduit à peu de choſe. Cette montagne qui ſe targue du titre d'inacceſſible, a été eſcaladée maintes fois: il eſt difficile d'y grimper, mais on y monte & l'on peut y monter. L'an 1530, Aymard de Rivol, conſeiller au parlement de Dauphiné, & auteur d'une hiſtoire

du

du pays des Allobroges, dit que de son temps on y montoit souvent. Antoine de Dille, seigneur de Dom Julien & de Beaupré, gouverneur de Montelimar, y grimpa le premier, si l'on en croit la chronique, le 26 juin 1492, pour complaire au roi Charles VIII, & il y trouva des chamois. D'ailleurs, c'est mal-à-propos qu'elle a long-temps été donnée pour être large par le haut, & finissant en pointe par le bas: le contraire est aujourd'hui constaté. Le merveilleux de cette montagne qui se tiroit de sa forme & de son *inaccessibilité*, porte donc à faux des deux côtés. (*R.*)

AIGUILLES (le cap des). Ce cap est à l'extrémité la plus méridionale de l'Afrique, au 35 d. *de lat. mérid.* Il y a devant un grand banc de sâble qu'on appele *le Banc du cap des Aiguilles*. Il est fort dangereux, & les vaisseaux qui partent du cap de Bonne-Espérance pour la mer des Indes, l'évitent avec soin. (*R.*)

AIGUILLON, ÉGUILLON, petite ville de l'Agénois au gouvernement de Guienne, située au confluent du Lot & de la Garonne, dans une vallée très-fertile, à 6 li. d'Agen, 22 de Bordeaux, 13 de Nérac, & une de Tonneins. Elle fut érigée en duché-pairie, en faveur de Henri de Lorraine, fils du fameux duc de Maïenne en 1599. Mais ce titre s'éteignit après lui; il fut rétabli en 1634 pour Antoine de Lage, seigneur de Puy-Laurens, favori de Monsieur frere du roi. À la mort du sieur de Lage, il s'éteignit encore. Louis XIII le fit revivre en 1638 pour Madeleine de Vignerolt, veuve d'Antoine de Combalet, avec cette clause singuliere: *pour en jouir par ladite dame, ses héritiers & successeurs, tant mâles que femeles, tels qu'elle voudra choisir*. En vertu de cette clause, elle appela par son testament, en 1674, au duché d'Aiguillon, Marie-Thérese sa niece, qui mourut religieuse en 1705, à laquelle elle substitua son petit-neveu Louis, marquis de Richelieu, dont le fils, le comte d'Agénois, a été déclaré duc d'Aiguillon par arrêt du parlement de 1731, contradictoire avec tous les pairs de France. Emmanuel-Louis, son fils unique, né en 1720, devint duc d'Aiguillon, par démission, en 1740.

Cette ville, avec un grenier à sel & un château, fait un commerce assez considérable en vins, en chanvre & en eaux-de-vie. Il est fait mention dans notre histoire du siége opiniâtre qu'elle soutint contre Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, qui fut obligé de le lever après quatorze mois d'ataque. On prétend qu'on s'y servit du canon pour la premiere fois. *Long.* 18, 8; *lat.* 44, 25. (*R.*)

AIGURANDE, AGURANDE, petite ville du gouvernement de la Marche, sur les confins du Berry, généralité de Moulins. Elle a une châtélenie & un bureau des fermes. Elle est située, partie sur une hauteur, partie dans la plaine, en pays qui ne produit guere que du seigle & des menus grains, mais où l'on nourit quantité de gros bétail. *Long.* 19, 35; *lat.* 45, 25. (*R.*)

AILAH, ÉLANA, petite & anciene ville de l'Arabie Pétrée, sur la mer Rouge, vis-à-vis de Colsum, non loin du chemin des caravanes d'Égypte qui vont à la Mecque. C'est l'anciene Elath dont parle l'Écriture. *Long.* 53, 10; *lat.* 26, 20. (*R.*)

AILESBURY, AYLESBURY, ALESBURY, jolie petite ville à marché d'Angleterre dans le Buckinghamshire, située sur un bras de la Tamise, à 12 li. nord-ouest de Londres. Elle a le titre de comté, & elle envoie deux députés au parlement. On y fait de très-belles denteles. Elle est à 4 li. sud-est de Buckingham, 5 nord d'Oxford. *Long.* 16, 49; *lat.* 51, 50. (*R.*)

AIMARGUES, AYMARGUE, petite ville de Languedoc, au diocèse de Nîmes, avec titre de baronie, près de la riviere de Vistre. Cette ville, qui apartient au duc d'Uzès, est située dans des marais. S. Louis, & Alphonse comte de Toulouse son frere, y rassembloient leurs troupes pour les croisades, Aigue-Morte n'étant point encore peuplée. C'étoit une assez bonne forteresse, & les réformés s'en emparerent durant les guerres de religion. *Long.* 20, 50; *lat.* 44, 5. (*R.*)

AIN, monosyllabe initial, joint à plusieurs noms Arabes, qui veut dire fontaine, comme Ain-el-Muse, fontaine de Moïse. (*R.*)

AIN, riviere de France, qui sort du Val-de-neige au mont Jura, dans le bailliage de Salins, traverse une partie de la Franche-Comté, sépare la Bresse du Bugey, & se jete dans le Rhône après avoir arosé Château-Vilain, Poncin, Pont-d'Ain, Varembon. Son cours, qui est constament du nord au sud, est d'environ 35 li. Elle est sujete à des exondations subites & considérables qui causent souvent de grands domages. On y pêche d'excellens petits poissons appelés *ombres*. C'est mal-à-propos que, dans quelques cartes, on la trouve désignée sous le nom de Dain. C'est par la suppression de l'apostrophe dans l'expression, *riviere d'Ain*, que par abus quelques-uns l'ont appelée *le Dain*, ou la *riviere de Dain*. (*R.*)

AIN-CHAREM, petit village de Judée, à 2 li. de Jérusalem. On le montre aux voyageurs comme la demeure de Saint Zacharie & de Sainte Élisabeth. On croit que c'étoit une des six villes sacerdotales; mais on n'a que des conjectures vagues là-dessus. (*R.*)

AIN-EL-CALU, ville d'Afrique, dans la province de Tremecen, au royaume de Fez. (*R.*)

AIN-ZAMIL, ville d'Afrique, dans le royaume de Tunis, à 12. li. de cette capitale, & 20. de Bugie, dans un territoire fertile. (*R.*)

AINZA, bourg avec château dans l'Aragon, chef lieu du petit pays de Sobrarbe. (*R.*)

AINAY, anciene abbaye dans la ville de Lyon, au confluent du Rhône & de la Saône. Elle fut bâtie sur les ruines d'un temple érigé en l'honeur d'Auguste, par soixante nations des Gaules. Ce temple avoit été aussi une célebre académie d'éloquence, nommée *Athenæum*, d'où s'est formé

par corruption le nom d'*Ainay*. Ce fut dans cette académie instituée par Caligula, que les concurrens malheureux étoient obligés d'éfacer leur piece avec la langue, & ils étoient jetés dans le Rhône s'ils refusoient de se soumettre à cet acte ignominieux, commandé par la tyrannie. *Voyez* Lyon.

AÎNE, AISNE, riviere de France qui prend sa source en Lorraine au duché de Bar, sur les confins de la Champagne, traverse cette province, ainsi que la partie de la Picardie réunie aujourd'hui à l'île de France, & se jete dans l'Oise à Compiegne. Les autres villes qu'elle baigne sont Sainte-Menehould, Rétel & Soissons, au dessus de laquelle elle se grôssit de la Vesle. Elle est navigable à Château-Porcien. Son cours est d'environ 40 lieues. (*R.*)

AJOMAMA, petite ville de Macédoine, au bord d'un golfe de même nom. (*R.*)

AIR, AYR, bourg royal d'Écosse, dans une plaine sâbloneuse, situé à l'embouchure de la riviere de son nom, où il a un bon port. Il est à 20 li. sud-ouest d'Édimbourg. *Long.* 14, 40; *lat.* 56, 22. (*R.*)

Air, montagne de l'Arabie Heureuse, proche de Médine & au nord de cette ville. Elle borne de ce côté les états du chérif de Médine. On trouve sur cette montagne une grande quantité de ces arbres qui portent l'encens. (*R.*)

AIRE, ville très-forte des Pays-Bas, dans le comté d'Artois, avec un château, un état-major, une église collégiale de la fondation des anciens comtes de Flandres, un collége, sept couvens de l'un & de l'autre sexe, deux hôpitaux, l'un bourgeois, l'autte militaire. Elle est située sur la Lys qui la partage en deux parties inégales, & d'où l'on a tiré un canal de navigation qui communique avec Saint-Omer, Dunkerque, &c. Cette place fut prise en 1641 par le Maréchal de la Meilleraye, & reprise la même année par les Espagnols qui la garderent jusqu'en 1676, que les François, sous les ordres du maréchal d'Humieres, s'en emparerent de nouveau. En 1710 les alliés s'en rendirent maîtres après 52 jours de tranchée ouverte. Mais elle fut restituée à la France par la paix d'Utrecht. Cette ville manquoit d'eau, ou ne s'en procuroit que difficilement. En 1750 on a creusé, sur la grande place, un puits de 137 pieds de profondeur, qui deviendroit le salut de la ville dans un siége. Elle est à 9 li. de Dunkerque, 3 de Saint-Omer, 11 nord d'Arras, 11 est de Boulogne, 51 nord de Paris. *Long.* 20, 3, 28; *lat.* 50, 30, 18.

À une bonne portée de canon de la ville, est le fort Saint-François, avec lequel elle communique au moyen d'un canal. (*R.*)

Aire, ville de France en Gascogne sur l'Adour. Elle est très-anciene, & c'est le siége d'un évêché suffragant d'Auch, du revenu de 30000 livres, & qui comprend 241 paroisses. On l'appela anciénement *Vicus-Julii*, parce que ce fut sous le commandement de Jules-César que les Romains s'en emparerent. Les rois Visigoths l'habiterent ensuite, à cause de la fertilité & de l'agrément de son sol. Alaric, l'un de ces rois, l'agrandir, l'orna & y bâtit un château ou palais dont on voit encore les ruines sur le bord de l'Adour. Après la défaite des Visigoths, elle échut aux François, & successivement aux ducs d'Aquitaine, aux Normands & à des peuples barbares qui la brûlerent & la sacagerent plusieurs fois. Elle souffrit encore beaucoup durant les guerres de religion, & tant de malheurs l'ont rendue si différente d'elle-même, qu'elle est méconnoissable & réduite à bien peu de chose. Elle est située sur la pente & au pied d'une montagne, à 13 li. est de Dax, 15 ouest de Condom, 22 sud de Bordeaux, & 155 de Paris. *Long.* 17, 49; *lat.* 43, 47. (*R.*)

AIRVAUX, abbaye dans le haut Poitou, de l'ordre de S. Augustin, du revenu de 12000 liv. (*R.*)

AISAY-LE-DUC, AISEY-LE-DUC, bourg de Bourgogne, bailliage de la Montagne, sur la Seine & au diocèse de Langres, avec châtelenie royale & titre de baronie. On y voit encore les ruines d'un ancien château des ducs de Bourgogne de la premiere race, situé en pays de bois & de montagnes. (*R.*)

AISCH, riviere d'Allemagne en Franconie, qui naît près d'Illesheim, & se jete dans la Regnitz, entre Bamberg & Forcheim. (*R.*)

AISNAY-LE-CHÂTEAU, petite ville de Berry, dans la généralité de Bourges, élection de Saint-Amand, avec Châtelenie. (*R.*)

AITOZU. *Voyez* Halys.

AIX, belle & grande ville de France, capitale de la Provence, l'une des plus agréables & des mieux bâties du royaume. Elle est située entre des collines plantées d'oliviers, & fertiles en vins & en fruits. Les huiles qu'on recueille dans son territoire sont excellentes & supérieures en qualité à celles de nos autres contrées méridionales. Elle est au nord & à une petite distance de la riviere d'Arc. On en attribue la fondation à C. Sextius Calvinus, consul romain, qui y établit une colonie romaine en 630, environ 120 ans avant J. C., & qui lui donna le nom d'*Aquæ Sextiæ*, à cause des eaux thermales qu'il y trouva. Cette ville a essuyé, comme bien d'autres, divers changemens. Après les Romains, elle a vu les Lombards & les Sarasins dans ses murs. Les comtes de Provence l'ont ensuite possédée & embéllie. Aujourd'hui c'est une des plus considérables villes du royaume; elle n'est pas fort grande, mais elle est très-peuplée; ses rues son droites & bien pavées, & même en quelques quartiers elles sont tirées au cordeau. Ses maisons, pour la plupart, sont bien bâties; il y a sur-tout au milieu de la ville un très-beau cours nommé *Orbitele*, formé de trois grandes allées d'ormes & orné de belles fontaines, qui fait une promenade très-agréable. Cette ville est le siége d'un parlement, d'un bureau des trésoriers de France, d'un hôtel des monoies, d'une maîtrise des eaux & forêts,

d'un bureau général du tabac, d'une sénéchaussée, d'une intendance & d'un archevêché. Son archevêque, président né des états de Provence, a cinq évêques pour suffragans, Apt, Gap, Fréjus, Riez, Sisteron, & 84 paroisses dans son diocèse; il jouit de 40 mille livres de rente. Aix devient ordinairement en hiver le séjour de la noblesse Provençale, & en tout temps il est celui de nombre de gens de lettres. Cette ville s'honore d'avoir vu naître le célebre Joseph Piton de Tournefort, Louis Thomassin de l'Oratoire, le marquis d'Argens, Campra habile musicien, Charles Duperrier poëte latin, & Fabrot savant jurisconsulte. On fabrique à Aix différentes étofes: il croît de bons vins dans ses environs. On y compte quatre Églises paroissiales outre la cathédrale, une université composée de trois facultés, Théologie, Jurisprudence & Médecine, fondée en 1409: une commanderie de l'ordre de Malte, située dans le faux-bourg de Saint Jean; un séminaire dirigé par des prêtres séculiers; deux colléges, l'un régi par des professeurs séculiers, l'autre par les prêtres de la Doctrine Chrétiene; vingt un couvens d'hommes & douze de filles, & plusieurs confréries & communautés de pénitens. La maison de l'Oratoire possede quantité de bons tableaux de Mignard. L'Église des Dominicains a le tombeau de Charles le Boiteux, roi effectif de Naples & de Sicile, & titulaire de Jérusalem. Celle des Jacobins a le corps de Jeanne, femme de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence; leur bibliotheque est nombreuse & assez bien choisie. On voit dans l'Église de Saint Jean à l'ordre de Malte, les tombeaux du comte Raymond Berenger, & de Béatrix de Savoie son épouse. Il s'y trouve aussi des Servites, ordre fort peu connu en France, & qui n'a de maisons qu'en Provence, en Languedoc & en Roussillon. Elle a un hôpital général, maison également belle & commode, sous le nom de *Charité*, un hôtel-Dieu & des casernes. C'est dans le faux-bourg des Cordeliers que sont les eaux minérales d'Aix. Depuis 1704, époque de leur recouvrement, on a fait faire des constructions aux dépens du public pour la commodité de ceux qui vont boire ces eaux, ou en prendre les bains.

Cette ville est ouverte & n'est environée que d'un simple mur sans fossés. Elle a huit portes; la principale de ses places est celle des Prêcheurs, en carré-long de 80 toises dans sa plus grande dimension. Elle est ornée d'un très-bel obélisque simulé, taillé dans les plus belles proportions. Il est surmonté d'un aigle aux ailes éployées.

La population de cette ville est d'environ vingt-deux mille habitans, & on y compte au delà de trois mille feux. La cathédrale, sous le nom de *Saint Sauveur*, & dédiée au Sauveur Transfiguré, est un vaisseau gothique des plus communs. La tour dont la partie supérieure de forme octogone est percée en grandes arcades, se termine sans voûte & sans toit. Le baptistère qui est à la cathédrale, pour la paroisse Saint Sauveur, est une coupole octogone soutenue par huit grandes colonnes antiques, de jaspe & de granit, & d'une seule piece; elles sont d'ordre corinthien: leur circonférence est de sept pieds un pouce. Cette coupole est un temple qui nous est resté du paganisme. On y voit un excellent tableau de l'Annonciation, dans la maniere d'Albert-Durer. Dans le chœur est le mausolée de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence. A l'opposite est un bas-relief en marbre blanc du plus grand mérite, du fini le plus précieux. L'autel est formé des marbres les plus fins. Dans le trésor conservé à la sacristie, est une Vierge d'orfévrerie, de grandeur naturele.

Le cours sert de promenade publique: il est orné de quatre fontaines espacées dans le milieu de la grande avenue, dont une est d'eau chaude. Il est bordé de belles maisons en pierre de taille, ornées de sculptures & de balcons, habitées la plupart par des persones de qualité.

Le front de l'hôtel-de-ville est décoré de deux ordres d'architecture en pilastres & colonnes doriques & ioniques. Ces deux ordres sont surmontés d'un attique. Beaucoup de figures & de reliefs contribuent à l'ornement de ce portail. Au devant regne une assez belle place en carré-long, au milieu de laquelle est érigée une belle colonne antique de granit Égyptien, surmontée d'un globe de bronze doré. Le béfroi ou la tour de ville est munie de deux cadrans, dont l'un indique les heures, & l'autre les quantiemes du mois & les phases de la lune. L'hôtel-de-ville a une bibliotheque rendue publique.

Il n'est point de palais à Aix pour être le siége du tribunal suprême de la province. Le parlement tient ses séances dans quelques salles du couvent des Freres Prêcheurs ou Dominicains, dans l'atente du moment où il poura être élevé en cette ville un édifice proportioné à la dignité de ses fonctions. Il est de l'institution de Louis XII en 1501. En 1771, la chambre des comptes & la cour des aides qui avoient été réunies, ont été supprimées, & leurs fonctions attribuées au parlement.

Il s'y tient annuélement trois foires de cinq jours consécutifs chacune. Ses habitans jouissent de plusieurs beaux priviléges fort anciens, qui leur ont été confirmés par plusieurs de nos rois. Il s'y tint un concile provincial en 1585. Aix est à 12 li. sud-est d'Avignon, 30 est de Montpellier, 33 ouest de Nice, 5 li. nord de Marseille, & 163 sud-est de Paris. *Long.* 23, 6, 34; *lat.* 43, 31, 35. (*R.*)

AIX; petite ville de Savoie peu éloignée du lac de Bourget, avec titre de marquisat. Elle est entre Chambery, Annecy & Rumilly. Il y a des bains chauds très-fréquentés, auxquels l'empereur Gratien a donné son nom. On les distingue en *bains du roi*, *bains soufrés* & *bains d'alun*. L'usage en est gratuit. On y voit aussi les restes d'un arc de triomphe, qui annonce que cette ville a dû être anciénement considérable. Elle a une Église collégiale, une Église paroissiale hors de ses murs & un hôpital. *Long.* 23, 34; *lat.* 45, 40. (*R.*)

D ij

Aix ; petite île de France dans le golfe de Gascogne, entre Oléron & la terre ferme, au nord-ouest de Rochefort. Les Anglois y détruisirent un fort en 1757, lors de leur expédition infructueuse contre le port & la ville de Rochefort. Ils le détruisirent de nouveau en 1761, mais il a été rétabli. (*R.*)

Aix ; bourg de France dans le Limousin, sur les confins de la Marche. (*R.*)

Aix-la-Chapelle ; ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Juliers. Cette ville nommée en latin *Aquis-Granum*, *Aquæ*, *urbs Aquensis*, & en Allemand *Aachen*, *Acken*, *Aach*, dispute à Cologne le premier rang dans les assemblées du cercle de Westphalie sur le banc du Rhin, dans l'ordre des villes libres & impériales : en attendant elle occupe le second. Elle est formée de deux villes ceintes chacune de ses propres murailles. La petite, flanquée de dix tours, dans un circuit de trois quarts de lieue, est plus anciene. L'autre, dont la fondation ne remonte qu'à l'an 1172, a huit portes, & près de deux lieues de circonférence. Elle envelope la petite. Aix-la-Chapelle a quelquefois la dénomination de *ville impériale* par excellence, atendu qu'ayant été la résidence de plusieurs empereurs d'Allemagne, elle a passé long-temps pour la capitale de leur empire, & qu'aujourd'hui même encore elle est dépositaire de l'épée, du baudrier & du livre d'Évangiles, qui servent au couronement des empereurs. Cette épée & ce baudrier ont été ceux de Charlemagne, qui fut toute sa vie plein d'affection pour Aix-la-Chapelle ; il y mourut & y fut enséveli. On conserve à l'Église Notre-Dame, son chef & ses ossemens. C'est à ce prince aussi qu'elle doit la plupart de ses prérogatives, & son Église cathédrale, dont tout empereur régnant est chanoine ; mais il en remet les fonctions à deux chapelains qui s'en partagent la riche prébende. C'est même en cette ville que se devroit faire le couronement de l'empereur en vertu de la bulle d'or. La Religion Catholique domine dans cette ville, & il n'y a pas moins de vingt-deux maisons religieuses des deux sexes. Les protestans y sont souferts, mais uniquement pour l'habitation & le commerce : toute part au gouvernement leur est interdite, & tout culte extérieur leur est défendu ; ils vont à Vaëls, à une lieue d'Aix, dans le duché de Limbourg, faire leurs exercices de religion. Un bourg-mestre, des échevins & des conseillers, composent la régence de cette ville. L'électeur Palatin, comme duc de Juliers, s'en dit protecteur & grand maire ; & l'évêque de Liége y est juge spirituel de la ville. On a souvent discuté quelle y étoit l'autorité de la cour palatine, sans qu'on ait encore pu le bien déterminer. Aix-la-Chapelle est assez souvent en contestation avec le duc, relativement à ses prétentions. Elle a un territoire où l'on compte environ trois mille sujets, qui tous, sans exception, nobles ou roturiers, sont soumis à sa jurisdiction : ce territoire, bien que de peu d'étendue, porte le nom magnifique d'*empire*. Cette banlieue est formée d'une circonvallation. L'on ne montre au peuple que tous les sept ans les grandes reliques de la cathédrale, qui sont, dit-on, une robe de la Vierge, les langes de J. C, une piece de toile sur laquelle fut reçue la tête sanglante de S. Jean-Baptiste, & un linceul dont les reins du Seigneur furent ceints. Cette cérémonie ne doit même avoir lieu qu'en présence de tous les membres du chapitre, & de tous ceux du grand consell. Cette ville ne compte que 18 mille habitans. Cependant elle fait un assez bon commerce de draps & d'ouvrages en cuivre, d'aiguilles à coudre ; & le commerce pouroit y fleurir d'autant plus aisément, qu'elle est exempte de péages dans tout l'empire. Ses bains chauds & ses eaux minérales sont célebres depuis les plus anciens temps. On en compte cinq sources distribuées en sept maisons, contenantes trente-deux chambres à bains & cinq étuves, indépendament du bain réservé aux pauvres. Les deux principaux sont amodiés par le magistrat environ 700 rixdales, à des persones en état de bien loger les étrangers qui vienent les prendre. Les eaux d'Aix se boivent aussi. Cette ville a vu plus d'un concile assemblé dans ses murs, dans les VIIIe & IXe siecles, & deux traités de paix s'y sont conclus, l'un en 1668, l'autre en 1748. Un incendie la consuma presqu'en entier, l'an 1656, & elle soufrit du tremblement de terre de 1757. Ses mois romains ne sont que de 100 florins, & sa contribution à la chambre impériale n'est que de 155 rixdales, & 40 creutzers. *Long.* 23, 55 ; *lat.* 51, 55. (*R.*)

AKALZIRE, ou AKELSKA ; ville forte de la Turquie Asiatique, dans le gouvernement de Curdistan. Elle est au pied du mont Caucase, non loin du fleuve de Kur. Ses fortifications consistent en un double mur & un double fossé qui l'environent ; mais elle est dominée des hauteurs voisines. Les Turcs en firent la conquête vers la fin du XVIe siecle, & y mirent un bacha, qui gouverne en même temps la partie de la Géorgie qui dépend de l'empire Ottoman. *Long.* 60 ; *lat.* 41. (*R.*)

AKANSA, ou AKANSIS ; ville de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline méridionale. Elle est située sur la riviere de Mississipi, non loin d'une autre riviere qui porte aussi le nom d'*Akansa*. C'est une des plus anciennes du pays & des plus considérables de l'intérieur des terres. *Long.* 72 ; *lat.* 36. (*R.*)

AKAS ; petite ville de la Transilvanie hongroise. Elle est dans une plaine, entre la riviere de Carasna & un bras de cette riviere, au nord de Zatmar. *Long.* 45, 10 ; *lat.* 47, 36. (*R.*)

(Π) AKENT ; petite ville à demi ruinée de l'Éthiopie. Elle est située sur la mer Rouge à quatre journées de chemin de la ville de Mancona, & à cinq de celle de Bacthi. Cette ville qui n'a point de port, a seulement une méchante rade ; parce que la côte de la mer Rouge qui borde l'Éthiopie, n'est presque pas navigable, à cause des rochers & des bancs de sâbles qui empêchent les vaisseaux de s'en approcher. Il n'y a que

l'île de Suaken & le port d'Arkiko qu'on puisse aborder.

AKERKUF, AGARKUF, KARKUF; montagne de la Turquie Asiatique, à l'orient de l'Euphrate, dans le gouvernement de Bagdad. Tavernier, qui la place à une distance égale des bords de l'Euphrate, & de ceux du Tigre, raconte que les ruines d'un ancien bâtiment que l'on y voit encore, pouroient bien être celles de la tour de Babel. (*R.*)

AKERMAN, BIELGOROD, TSCHETATE-ALBA. Cette ville est aussi nommée *Bialogrod*. *Voyez* ce nom. (*R.*)

AKERSUND; île du Categat, sur la côte méridionale de Norwege, entre les villes de Fridericlad & de Tousberg. (*R.*)

AKILL, ou ACHILL; petite île d'Irlande, à l'occident de ce royaume. Elle est près de la côte de la province de Connaught. C'est la plus considérable de toutes les îlots qui bordent cette côte. *Long.* 7, 5; *lat.* 54, 5. (*R.*)

AKISSAR, ou AKHISSAR; ville de la Natolie en Asie, à l'orient de Smyrne & au nord de Burse. C'étoit anciénement Thyothire. Elle est située sur la riviere Hermus, dans une belle plaine, qui a plus de sept lieues de large, & qui est très-fertile en grains & en coton. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un grand commerce d'opium & de tapis de Turquie. On voit encore dans ses environs quantité de belles colonnes, les unes renversées ou rompues, les autres sur des piédestaux; des temples, des palais ruinés, & plusieurs inscriptions. Elle est à 20 li. sud-est de Pergame. *Long.* 49; *lat.* 38, 50. (*R.*)

AKRA, ou KRA, ou ACARA, & ACARO; petit royaume d'Afrique sur la côte d'Or, entre la riviere de la Volta & Saint Georges de Mina. Il a pour borne à l'est le pays d'Agouna, dont il est séparé par une petite riviere; le pays d'Aboura & Bonu au Nord; à l'ouest, l'Abbade & Ningo, ou Lampi; & au sud l'Océan. Ce royaume a tour-au-plus 16 lieues de circonférence. Sa forme est presque ronde; & du côté de la mer, il ne présente tout au plus que 3 lieues. Le roi du pays est tributaire de celui d'Aquambo: il possede quatre villes, qui sont le grand Akra, qui est la capitale; & dans l'intérieur des terres, le petit Akra; Soko, qui est la plus considérable & la plus commerçante, & Orsoko: ces trois dernieres, sur la côte, & toutes sous le canon d'un fort Européen: le débarquement y est dangereux. Les habitans de ce royaume s'appliquent au commerce, à l'agriculture, & à la guerre. Le terroir est assez fertile; mais les provisions leur manquent quelquefois vers la fin de l'année, ce qui les met dans la nécessité d'enlever à leurs voisins, de force ouverte, ce qu'ils ne peuvent obtenir par des échanges. Il se fait dans le pays d'Akra un trafic d'esclaves, plus considérable que nulle part sur la côte d'Or. Outre cela, on y trouve de l'or, de l'ivoire, de la cire & du musc. *Long.* 20; *lat.* 5. *Voyez* Acara.

Akra-le-Grand; capitale du royaume dont nous venons de parler. Elle est à 4 li. de la côte, au pied d'un canton montagneux, qui se découvre de fort loin en mer. Les murs de son enceinte sont bâtis de terre, & les toits des maisons sont couverts de paille. C'est la résidence du roi. *Long.* 19, 35; *lat.* 5. (*R.*)

AKSA, ou AKZA; riviere d'Asie, dans la Géorgie ou le Gurgistan. Elle se jete dans la mer Caspiene, auprès de la ville de Zitrach ou Téreck. (*R.*)

AK-SCHÉHER, ou ESKICHER; ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, au district de Konie. Elle est située à l'extrémité méridionale d'une grande plaine, & sur une belle riviere qui vient du lac de Ladik, au sud-est de Burse. Pocock la prend pour l'anciene Euménie de Phrygie, & raporte qu'elle est aujoord'hui la résidence d'un bacha. On y trouve un grand nombre d'inscriptions latines & greques. *Long.* 48; *lat.* 39, 20. (*R.*)

AK-SERAI; petite ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, entre Nikdé & Konie. Elle a un district subalterne qui dépend de celui de Konie.

AKURA; ville de la Turquie d'Asie, dans le gouvernemenr de Tarabuc ou Tripoli de Syrie. Elle est à 7 à 8 lieues du mont Liban. Il y a un évêque Maronite. (*R.*)

AL-ABUA; petite ville d'Asie, dans l'Arabie Pétrée. On croit qu'Abdallah, pere de Mahomet, y mourut. Les pélerins de la Mecque y font station. (*R.*)

ALACRANÉS; îles de la Nouvele Espagne dans le golfe du Mexique. Elles sont au nord & à 20 li. de la presqu'île de Jucatan. On les nomme ainsi à cause de la quantité de scorpions qu'on y trouve. (*R.*)

ALADAG, ou AMADAG; montagne d'Asie dans la Natolie, au district & dans le voisinage de la ville de Bolli ou Polis. Elle est au nord d'Angora & non loin du cap de Coromba. C'est la plus haute de toute la Natolie. *Long.* 50, 20; *lat.* 40, 10. (*R.*)

ALADULE, ou ALADULIE; province considérable de la Turquie en Asie, entre Amasie & la mer Méditerranée, vers le mont Taurus. Le pays est hérissé de montagnes. Il donne néanmoins de bons pâturages, qui nourissent beaucoup de chevaux dont la race est très-bonne. On y éleve aussi grand nombre de chameaux. Le peuple y est guerrier & adoné au brigandage. (*R.*)

ALAFAKAH, ou GALAPHECA; château fort de l'Arabie heureuse, à l'entrée d'un golfe de la mer Rouge, au bout duquel est la ville de Zabid ou Zibid, dont ce golfe porte le nom, & dont ce château protege le commerce. *Long.* 64; *lat.* 15. (*R.*)

ALAFOENS; district de la province de Beira en Portugal. Il fut érigé en duché par le roi Jean V en 1718, en faveur de D. Pierre, fils de D. Michel, fils légitime du roi Pierre II. Ce district renferme 37 paroisses. (*R.*)

ALAGNON; riviere de France dans le gouvernement d'Auvergne. Elle va d'un cours très-rapide se jeter de la montagne de Cantal, dans l'Allier. (*R.*)

ALAGON ; petite riviere d'Espagne dans l'Estremadure. Elle prend sa source dans la Sierra ou montagne de Banos ; & après avoir serpenté le long de la montagne de Gate, elle va se joindre au Xerte & se jeter avec lui dans le Tage. (*R.*)

ALAINE ; petite riviere de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, passe à Tais & se jete au dessous de Terci-la-Tour, dans l'Arroux qui se joint à la Loire près de Décise. (*R.*)

ALAJOR, ou ALCIOR ; petite ville de l'île Minorque, située presqu'au milieu de l'île, au nord-ouest de Port-Mahon, & à l'est de Citadella. Elle est sur une hauteur. Les rues en sont la plupart étroites, & ne sont point pavées. On y marche sur de la rocaille. Elle a deux Églises & un couvent de Franciscains. C'est le chef-lieu d'un district assez considérable. *Long.* 22, 10 ; *lat.* 39, 55. (*R.*)

ALAIS ; ville de France dans les Cévenes, au diocèse de Nîmes, province de Languedoc, sur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle se nomme *Alesia* dans les commentaires de Jules-César. Elle est devenue épiscopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & son évêque est suffragant de celui de Narbone. Louis XIV y fit bâtir, en 1689, une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune disposition à se convertir. Le pays des environs est entre-coupé de vallons très-bien cultivés, où il croît toutes sortes de grains, des mûriers & des oliviers. La plus grande richesse du canton consiste en ses manufactures de cadis, de serges & de ratines, qui y font circuler beaucoup d'argent. Elle exporte d'ailleurs une grande quantité de soies crues & fabriquées, La ville est assez grande, bien peuplée & riche. Elle porte le titre de comté, & elle apartient au prince de Conti à qui elle est échue dans la succession de la princesse de Condé, héritiere médiate de Charles de Valois, fils naturel de Charles IX roi de France, en faveur duquel cette seigneurie avoit été érigée en comté. Le prince de Conti est, à cause de cette ville, à la tête des états de Languedoc, comme premier baron de cette province. On y compte dix mille âmes ou environ. Son évêché érigé en 1692, fut fondé pour favoriser la conversion des réformés, qui sont néanmoins encore en grand nombre dans le pays. Le diocèse comprend 80 paroisses. L'évêque jouit de 26000 livres de rente. Elle est à 14 li. ouest d'Orange, 14 nord de Montpellier, & à 140 sud-est de Paris. *Long.* 21, 32 ; *lat.* 44, 8. (*R.*)

ALAMPY, ou LAY ; ville d'Afrique sur la côte d'Or, à l'est du grand Ningo, & à 4 lieues de la grande montagne de Redondo, qui se présente en forme de pain de sucre au nord-nord-ouest. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs est bordée de collines assez hautes, dont plusieurs sont couvertes de palmiers. Les habitans sont doux & civilisés, mais timides & défians. Leur plus grand commerce est celui des esclaves, que les Negres d'Akin y amenent. Le mouillage de la rade est fort bon. *Long.* 15 ; *lat.* 5. (*R.*)

ALAN ; ville de Perse dans la province de même nom, dans le Turquestan. (*R.*)

ALAND ; île de la mer Baltique, entre la Suede & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit ; & quoiqu'elle s'étende au delà du 61e d. *de lat. sept.*, il est rare qu'elle ne produise pas assez de grain chaque année pour nourir ses habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fournissent le moyen de faire un gros commerce de beure & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbons ; & des carrieres de pierres calcaires, dont on tire bon parti par le débit de la chaux. Il s'y trouve des loups-cerviers, quelques ours, & beaucoup de lievres & de renards. Elle est environée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette île ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634 ; auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fut un temps où formant elle seule un état séparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (*R.*)

ALAND, ou ALANT ; riviere de la marche de Brandebourg, qui se jete dans l'Elbe près de Selinackembourg. (*R.*)

ALANGUER ; ville de Portugal dans l'Estremadure. (*R.*)

ALANGUER, ou ALENQUER ; petite ville de Portugal dans l'Estremadure, au nord & à 7 lieues de Lisbone, & au sud-ouest de Santaren. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409 par les Alains, qui lui donnerent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ 2000 âmes. On y voit cinq Églises paroissiales, trois monasteres, une maison de la Miséricorde & un hôpital. C'est le chef-lieu des domaines de la reine. (*R.*)

ALAPA ; montagnes de Sibérie dans la Russie Asiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaiokaia jusqu'aux confins de la Baskirie. On y exploite avec succès des mines de culvre très-riches. (*R.*)

ALAR ; riviere de Perse qui se jete dans la mer Caspiene. (*R.*)

ALARCON ; petite ville d'Espagne dans la partie occidentale de la nouvele Castille. Elle est située au pied des montagnes, sur la riviere de Xucar. En 1178, sous le regne des Maures, elle fut totalement ruinée. Alphonse IX la rétablit quelques années après : aujourd'hui elle est assez considérable, & c'est une jolie petite ville. *Long.* 15, 45 ; *lat.* 39, 40. (*R.*)

ALARO ; riviere du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, qui sort de l'Apennin, & se jete dans la mer Ioniene. (*R.*)

ALASCHEIR ; ville de la Natolie, dans la province de Germian ; quelques géographes la prenent pour l'ancien Hypsus, & d'autres pour Philadelphie. (*R.*)

(H) ALASSIO ; lieu dans l'État de Gênes. *Long.* 25, 48 ; *lat.* 43, 59.)

ALATHAMAHA ; grande riviere de l'Amérique septentrionale. Elle a sa source aux monts

Olligoniens, & prenant son cours par le sud-ouest à travers la Géorgie, elle va tomber dans l'Océan Atlantique, au dessous du fort de Saint-George. On la nomme aussi *George's river*, riviere de George. (*R.*)

ALATRI, anciene ville d'Italie, dans la Campagne de Rome, sur une colline, avec un évêché soumis immédiatement au S. Siége. Elle a le titre de duché; & outre sa cathédrale, elle a sept couvens d'hommes & deux de filles. Elle est à 5 lieues sud-est d'Agnani, & 16 sud-est de Rome. *Long.* 30, 58; *lat.* 41, 44. (*R.*) (Π) *Long.* 31, 6.)

ALATYR, ville & territoire de la Russie, dans le gouvernement de Nisnei-Novogorod. Elle est sur la riviere de même nom, qui se jete en cet endroit dans celle de Sura, qui tombe dans le Volga. Cette ville est une des plus considérables du royaume de Casan, après Casan la capitale. (*R.*)

ALAVA, ou ALABA, pays d'Espagne, autrefois dépendant de la Navarre, aujourd'hui compris dans la Biscaie. Il s'étend du nord-ouest au sud-est, le long de la riviere de l'Ebre, depuis les montagnes de Biscaie jusqu'aux frontieres de la Navarre, & elle a environ 7 à 8 lieues de long sur 6 ou 7 de large. Le sol en est très-fertile en seigle, en fruits de plusieurs especes, & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier & on fabrique sur les lieux même une grande quantité d'armes & d'utensiles, qui font un grand objet de commerce pour le pays. Vittoria en est la capitale. (*R.*)

ALAULT, ou ALT, riviere de la Turquie en Europe; elle sort des montagnes qui séparent la Moldavie de la Transilvanie, & se jete dans le Danube. (*R.*)

ALBACETE, jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à la partie orientale. Elle est au milieu d'une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui séparent la Manche du pays qu'on nomme le *Désert*. *Long.* 16; *lat.* 38, 55. (*R.*)

ALBAN, (Saint) petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèse de Mende. (*R.*)

Alban, (Saint) village de Forez, remarquable par des eaux minérales. (*R.*)

Alban (Saint), ou Saint-Albans, petite ville d'Angleterre, dans le Hertford-Shire, à 4 li. sud de la ville de Hertford, & à 7 li. nord-ouest de Londres. Elle est située sur la riviere de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'est guere peuplée, & son commerce ne consiste qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de plusieurs droits municipaux considérables: elle a sa propre jurisdiction ecclésiastique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Elle tire son nom du premier martyr de la grande Bretagne. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore sous ses murs de temps en temps des médailles antiques; mais ce qui l'immortalisera dans les annales de l'histoire & dans celles de la géographie, c'est d'avoir donné son nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de seigneur de *Saint-Albans*. *Long.* 17, 18; *lat.* 51, 40. (*R.*)

ALBANA, ville de l'Albanie Asiatique. Elle a aussi le nom de *Stranu*, *Zambanach* ou *Bacou*; & c'est ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Caspiene où elle a un port. C'est une ville assez marchande. Albana me semble être la même que Bakan, située au 40e d. de *lat. sept.* sur la mer Caspiene. (*R.*)

ALBANIE, province de l'anciene Grece, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européene qu'on appele *le Chirvan*, bornée à l'occident par le golfe de Venise, au septentrion par la Dalmatie & la Bosnie, à l'orient par la Macédoine, & une partie de la Thessalie, & au midi par l'Achaïe ou Livadie. On comprend sous le nom d'Albanie, l'anciene Épire & l'Illyrie de Grece. Albanopoli, fut autrefois sa capitale; Durazzo l'est aujourd'hui. Parmi ses rivieres, la plus remarquable est le Délichi, connu chez les anciens sous le nom d'*Achéron*, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Élide, un second en Italie, un troisieme dans la Bithynie, &c. On y voit aussi plusieurs lacs, entr'autres celui de Scutari, & plusieurs montagnes dont les Acrocerauniens ou monts de la Chimere, sont les plus remarquables. Le sol du pays est très-fertile en fruits, & particuliérement en excellent vin. Ses habitans sont forts, courageux & très-bons soldats. On les distingue dans la milice turque, sous le nom d'*Arnautes*. Ils suivent la religion greque sous les auspices de S. Nicolas; ils exercent aussi la piraterie. Quand quelqu'un de leurs camarades est mort, ils vont l'un après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonés & lui font mille questions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman en 1467 par Mahomet II, qui la conquit sur les fils de Scanderberg, après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. *Long.* 36, 18-39, 40; *lat.* 39-43, 30. (*R.*)

Albanie, c'étoit une province de l'Asie, située sur la mer Caspiene. Elle avoit cette mer à l'orient, & l'Ibérie à l'occident. On prétend que la Géorgie orientale, ou le Gurgistan, est l'anciene Albanie Asiatique. (*R.*)

Albanie, ville de l'Amérique septentrionale, dans la province de New-Yorck. Elle est située sur la riviere d'Hudson, dans les terres au nord-ouest de Boston. On la dit assez bien bâtie. *Long.* 303, 35; *lat.* 42, 30. (*R.*)

Albanie, Braid-Alcan, Braid-Albain, petit pays de la province de Perth en Écosse, avec titre de duché. Il est borné au sud par le pays d'Argyle, & au nord par celui de Lochabyr. Il est précisément au milieu du royaume, dont il est regardé comme la partie la plus élevée. C'étoit le titre des fils de la maison d'Écosse qui portoient le nom de ducs d'Albanie. Son territoire est stérile & montueux. On n'y trouve que d'excellens pâ-

turages pour les brebis, dont les laines sont très-estimées: c'est-là son principal commerce. Ce pays est la demeure des sauvages d'Écosse, reste des anciens Scots. (*R.*)

ALBANIN, ou BALBANIN, peuple qui, selon M. d'Herbelot, n'a aucune demeure fixe, subsiste de ses courses sur la Nubie & l'Abissinie, a une langue qui n'est ni l'Arabe, ni le Cophte, ni l'Abissin, & se prétend descendu des anciens Grecs qui ont possédé l'Égypte depuis Alexandre. (*R.*)

ALBANO, très-jolie petite ville d'Italie; dans la campagne de Rome, à quinze milles au sud de cette capitale. Elle est située sur un lac du même nom, le long duquel regne une allée superbe, qui fait la communication d'Albano avec Castel-Gandolfo, maison de plaisance du Pape. Cette ville fut bâtie du temps de Néron, près des ruines d'Albe-la-Longue. La fraîcheur & la salubrité de l'air qu'on y respire, y attire beaucoup de riches Romains au printemps. Elle a des promenades superbes. Son territoire produit un des vins les plus exquis de l'Italie. Ses alentours sont embélis d'une infinité de maisons de campagne, apartenantes à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. Albano a le titre de principauté. C'est le siége d'un des six cardinaux-évêques. Il est immédiatement soumis au Pape. On y compte quatre couvens de religieux & un de religieuses. En entrant à Albano, on voit un mausolée antique, que le peuple appele tombeau d'Ascanius fils d'Énée, mais dont on ignore entiérement l'origine. Vers l'autre porte de la ville, on voit un grand mausolée de 45 pieds en carré, où il y a cinq pyramides de dix pieds de diametre. Le peuple l'appele le tombeau des Horaces & des Curiaces. On croit que c'est celui du grand Pompée: & en effet on voit dans Plutarque que les cendres de ce héros furent apportées d'Égypte à sa veuve Cornélie, & qu'elle les plaça dans sa maison d'*Albanum*. Ce monument, dont on attribue l'érection à l'empereur Adrien, est mâle & très-pittoresque. Une des pyramides des angles est totalement détruite; les trois autres & celle du milieu le sont en partie. On trouve à Albano beaucoup d'autres antiquités, & notament les ruines d'un palais de l'empereur Domitien.

Le lac d'Albano a deux lieues & demie de circuit. Sa forme est plus longue que large & très-irréguliere. Il est environé de montagnes assez escarpées. On le nomme quelquefois lac de Castel-Gandolfe, du château de ce nom qui est sur ses bords. Dans les crues extraordinaires, les eaux du lac s'écoulent dans la plaine qui est au delà de la montagne, par un canal qui est un des ouvrages les plus anciens & les plus singuliers des Romains: il fut fait 398 ans avant J. C. *Long.* 30, 15; *lat.* 41, 43. (*R.*)

Albano, petite ville du royaume de Naples, dans la Basilicate, avec titre de principauté. (*R.*)

ALBANOPOLI, ville de la Turquie Européene dans l'Albanie. Elle est sur le Drin, à 16 lieues d'Alessio. *Long.* 38, 4; *lat.* 51, 48. (*R.*)

ALBANS. *Voyez* Saint-Albans.

ALBARAZIN, ville d'Espagne, au royaume d'Aragon. Elle a un évêque suffragant de Saragosse, & dont les revenus se montent à six mille ducats. Elle a aussi des fortifications à l'antique. Ses laines sont très-renomées & passent pour les plus belles de l'Aragon. Elle est située au bord de la Turia ou Guadalabiar. Elle a huit paroisses, cinq couvens & un riche hôpital. Quelques-uns la nomment Albaracin. Elle est sur les frontieres de la nouvele Castille, à 5 lieues ouest de Teruel, 30 sud-ouest de Saragosse, & 40 est de Madrid. *Long.* 19, 12; *lat.* 40, 32. (*R.*)(Π) *Long.* 16, 20; *lat.* 40, 30.)

ALBASTRE, (on prononce l'*s*) ou ALBASTRA, anciene ville d'Égypte du côté de l'Arabie. Les habitans en sont appelés, dans S. Épiphane, *Alabastrides*. (*R.*)

ALBAZIN, ville de la grande Tartarie, avec une bonne forteresse pour la défendre contre les Chinois & les Tartares Mongous. C'est une des routes de Pékin à Moscow. *Long.* 122; *lat.* 54. (*R.*)

ALBE, ville d'Italie dans le Montferrat, sur la rive droite du Tanaro, avec un évêché suffragant de Milan. Outre sa cathédrale, elle a trois églises paroissiales, deux autres églises, quatre couvens d'hommes & deux de femmes. Elle fut cédée par la paix de Quiérasque, au duc de Savoie. Elle est à 5 lieues sud-ouest d'Asti, 8 sud-est de Turin. *Long.* 25, 40; *lat.* 44, 36. (R.)

Albe-Julie, ou Weissembourg, capitale d'un comté de même nom, en Transilvanie. Elle est au midi de la riviere d'Ompay, & bâtie sur le penchant d'un coteau, d'où l'on découvre une vaste plaine. Ses environs sont riants & fertiles: on n'y voit que des champs semés de grains & des coteaux plantés de vignes. L'air y est très-sain, & les habitans en sont très-affables. Ce fut le lieu de la résidence des princes de Transilvanie; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'est qu'elle a pris son premier nom de *Julia-Augusta*, mere de l'empereur Marc-Aurele, son fondateur. Cette ville est petite: elle se nomme plus communément aujourd'hui Carlsbourg (*Alba Carolina*) du nom de son restaurateur Charles VI. L'évêque de Transilvanie y a son siége. Elle a des fortifications, & elle se trouve à 10 lieues ouest d'Hermanstadt, 23 nord-est de Témeswar, 50 nord-ouest de Belgrade, & 99 de Bude. *Long.* 42; *lat.* 46, 30. (*R.*)

Albe-Royale, ou Stul-Weissembourg: c'est la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, sur la riviere de Rauzia. Du temps où la Hongrie avoit ses rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de fossés qui furent détruits en 1702. Cette ville a essuyé des révolutions considérables: elle s'est vue pendant près de deux siecles, de l'an 1490 jusqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle apartient aujourd'hui à l'empereur depuis l'an 1688. Elle est située dans un terrain marécageux par les eaux de la Sarvitz, qui y séjournent,

y séjournent, & qui contribuent à sa défense. Les anciens rois de Hongrie y étoient couronés. C'étoit le lieu de leur résidence, & quelques uns y ont eu leur sépulture. Elle est à 12 lieues sud-ouest de Bude, 35 sud-est de Vienne, 65 nordouest de Belgrade. *Long.* 36; *lat.* 47. (*R*) (Π) *lat.* 46, 25.)

ALBE-JEN, ville d'Asie, dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la riviere de Gihon. (*R.*)

ALBECK, petite ville de Souabe, dans le territoire d'Ulm, à laquelle elle apartient. Elle est située sur une montagne, au nord, & à un mille & demi d'Allemagne de cette ville, sur la riviere d'Alb. *Long.* 27, 40; *lat.* 48, 30. (*R.*)

ALBEGNA, riviere d'Italie, que les Latins apelent *Albania* ou *Alminia* & *Amiana*. Elle prend son cours par la Toscane, & va se jeter dans le golfe de Télamone, entre Télamone & Orbitele. (*R.*)

ALBEL, en latin *Albula*, riviere qui naît au centre de la ligue cadée, au pays des Grisons. Sa source est au mont Albel: elle va se rendre dans le Rhin, après avoir passé à Bergun. (*R.*)

ALBEN, gros bourg dans la Carniole, appelé par les Latins *Albium*, *Albius* & *Albanum*. Il est situé sur la montagne d'Alben, entre le lac de Czirnitz & le comté de Gorice. Il s'y trouve des mines de mercure. C'est sur cette montagne, nommée aussi *monte del Carso*, qu'est la source d'une riviere qu'on appele aussi *Alben*, & que les Latins nomment *Alpis*, qui se décharge dans le golfe de Venise, entre Laubach & Capo d'Istria. (*R.*)

ALBENGUA, ALBENGA, ville de l'état de Gênes, sur la côte occidentale; les Latins l'appeloient *Albengaunum*. C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte; mais elle a été détruite par les guerres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi quantité de chanvre. Dans la saison où on le rouit, l'air y est très-mauvais. Elle a un évêché suffragant de Gênes. En 1175 elle fut saccagée & brûlée par les Pisans, & rétablie quelque temps après avec le secours des Génois. Il y a dans son voisinage un petit lac fort poissoneux. Elle est à 5 lieues nord-est d'Oneille, & 15 sud-ouest de Gênes. *Long.* 25, 45; *lat.* 44, 4. (*R.*) (Π) *Long.* 25, 48; *lat.* 44.)

ALBI, ville de France, capitale de l'Albigeois, dans le haut Languedoc, sur la riviere de Tarn: en latin, *civitas Albiensium*. Elle fut érigée en archevêché en 1677. La cathédrale est dédiée à Sainte Cécile: il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, évêques d'Albi. Le chapitre fut sécularisé en 1297. L'archevêque est métropolitain de cinq évêques: il a la seigneurie utile de la ville, sans en avoir la jurisdiction. Son diocèse peut contenir environ 320 paroisses, & lui raporte au delà de 100,000 livres. Il y a une élection, une viguerie, un présidial, une justice des eaux & forêts, & un bureau de maréchaussée.

Albi, bâti sur un tertre, est peuplé de dix mille habitans. Le palais de l'archevêque, situé au bord du Tarn qui en bat les murs, est un très-bel édifice, & la promenade appelée la *Lice*, est des plus agréables. Le pays, situé partie en montagnes, partie en belles plaines arosées de plusieurs petites rivieres, abonde en blés, en pastel, en vins, en safran, en prunes & en bêtes à laine: & l'on y trouve des mines de charbon; mais les habitans en sont pauvres, & on l'attribue au poids des impositions. Le diocèse d'Albi est composé de la partie septentrionale de l'Albigeois, pays fameux par la secte de même nom qui y prit naissance, & qui occasiona des guerres si opiniâtres & si sanglantes. En 1176 il se tint à Albi un concile où la doctrine des Albigeois fut condamnée. Elle est à 12 lieues sud-ouest de Rhodès, 15 nord-est de Toulouse, & 140 sud de Paris. *Long.* 19, 49; *lat.* 43, 55, 44. *Voyez* ALBIGEOIS. (*R.*)

ALBI, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, & vers les frontieres de l'état de l'Église, à trois milles & au couchant du lac de Célano, en tirant vers Tagliacozzo, dont elle n'est éloignée que de six milles. C'étoit autrefois une assez bonne ville connue des Latins, sous le nom d'*Alba Marsorum*. On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de misere Persée, dernier roi de Macédoine, Jugurtha, roi de Numidie, & plusieurs autres. Il y envoyoient ordinairement leurs captifs & leurs prisoniers d'état. (*R.*)

ALBIAS, petite ville de Querci, divisée en deux par la riviere d'Aveïrou. (*R.*)

ALBIE, petite ville de Savoie dans le Genevois, sur le torrent de Seran, entre Aix & Annecy. *Long.* 23, 42; *lat.* 45, 50. (*R.*)

ALBIGEOIS, canton du haut Languedoc, dont Albi est la capitale, & qui peut avoir 10 lieues de long & 7 de large. Il est très-peuplé, & produit abondament du vin, du grain, des fruits & du safran. Les principaux lieux de l'Albigeois sont Albi, Cajeusac, Castelnau, Gaillac, Lisle, Lombers, Monestier, Pampelone, Rabastéens, Réalmont, Valence & Villeneuve. (*R.*)

ALBIGNI, village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré son nom du long séjour qu'y avoient fait les troupes d'Albin: *Albiniacum*, *quasi Albini castrum*.

Albin, fils de Cejonius Posthumus, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il aprit les desseins de l'empereur Sévere contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il défit entr'autres, près de cette ville, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme Albigni, un gros corps de troupes commandé par les lieutenans de Sévere. Ce fut sans doute en ce temps-là que les Lyonois atachés à la fortune d'Albin, consacrerent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances; on le découvrit, il y a cent

quatre-vingts ans, à Albigni même : l'inscription est sur un marbre qui se voit au cabinet de M. Foucault, conseiller d'état. La voici :

J. O. M.

Cl. Albino. c. fu. c. p. Gal. Aug. et Lug. libertatis. advers. Severum acerrimo vindici.

Elle se lit naturélement ainsi :

Jovi Optimo Maximo.

Clodio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Augusto, & Lugdunensium libertatis adversus Severum acerrimo vindici. (*R*).

ALBIGNI, petite ville de Berry, sur la reviere de Nerre. (*R.*)

ALBINALI, ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse. (*R.*)

ALBINOS, (*Æties*, *Albicantes*, ou *Negres-blancs*), peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les ieux bleus, & le corps si blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois ; mais à mesure qu'on s'aproche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'est point une couleur vive & naturele ; elle est pâle & livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs ieux sont foibles & languissans ; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils les ont fort brillans à la clarté de la lune. Les Negres regardent ces Albinos comme des monstres, & ils ne leur permettent point de se multiplier. On peut conjecturer que ces Albinos sont une variété de l'espece humaine, plus nouvele sans doute que la nôtre, & chez qui la progression des forces & la perfection des sens, n'a acquis encore qu'un degré mediocre. J'imagine même que si l'on étudioit cette espece d'hommes, & si on l'associoit à d'autres hommes plus robustes & plus perfectionés, elle se perfectioneroit elle-même plutôt. Ce sont sur de pareils objets que les académies & les universités devroient faire leurs principales recherches. (*R.*)

ALBION, ancien nom de la Grande-Bretagne. Les conjectures que l'on a formées sur l'origine de ce nom, nous paroissent si vagues, que quand elles ne feroient pas hors de notre objet, nous n'en raporterions aucune. (*R.*)

Albion (la nouvele), partie de l'Amérique septentrionale, découverte & nommée par Dracke en 1578. Elle est voisine du Mexique & de la Floride. (*R.*)

ALBIS, montagne de Suisse, au canton de Zurich. Elle s'étend sur une longueur de 5 lieues des frontieres du canton de Zug jusqu'à une lieue de la ville de Zurich. Elle est couverte de grandes forêts & d'excellens pâturages. Sur cette montagne il y a des signaux que l'on peut apercevoir de fort loin. (*R.*)

ALBISOLA, petite ville d'Italie, dans l'état de Gênes, où l'on fabrique une assez bonne porcelaine. Plusieurs nobles de la république y ont des maisons de campagne. Les Anglois y jeterent des bombes en 1745. *Long.* 25, 50; *lat.* 44, 15. (*R.*)

ALBKAA, ou BOCCA, grande plaine d'Asie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle sépare l'anti-Liban du Liban : son sol est une terre rouge, où le grain ne réussit pas ; mais il produit en dédomagement ces bons raisins qui nous vienent de Damas. (*R.*)

ALBLASSER-WAERT, ALBLASSER-WAARD, ou ÎLE D'ALBLASSE : elle est ainsi appelée de la riviere d'Alblas qui en parcourt la partie occidentale, & se jete de là dans la Merwe à l'endroit appelé Alblasser-Dam. La majeure partie de cette île consiste en pâturages. Dans quelques endroits elle produit une grande quantité de chanvre. Elle est entourée de la Merwe & du Leck. Elle confine vers le levant à Gorcum & à Viane. Cette île contient seize villages, outre la baronie de Liesveld, qui apartient à la maison de Nassaw-Orange. (*R.*)

ALBOLODUI, petite ville d'Espagne, au royaume de Grenade. Elle est située au confluent de deux petites rivieres, qui vienent des montagnes nommées en Espagnol *los alpuxarras*, entre Almerie & Guadix, au nord de la premiere, & au sud de la derniere. *Long.* 15, 30; *lat.* 35, 55. (*R.*)

ALBOURG, AALBOURG, ville du royaume de Danemarck, dans le Nord-Jutland. Elle est capitale du diocèse de ce nom, qui comprend la partie septentrionale du Jutland. Elle est bâtie au bord méridional du golfe de Lymfort, sur les confins du diocèse de Wibourg. Cette ville est anciene, grande, peuplée ; & c'est, après Copenhague, la plus riche de tout le royaume. Son assiete est fort basse. Elle est arosée de deux rivieres, dont l'une s'apele la riviere orientale, & l'autre la riviere occidentale. Elle a deux églises paroissiales, un hôpital, deux maisons de charité, un collége composé de six chaires, un palais épiscopal, un ancien château royal, une maison de bourse destinée aux négocians, & un port sûr & profond, mais dont l'entrée est difficile. Il s'y fait un commerce considérable, sur-tout en harengs & en grains. On y a établi des manufactures de soieries & de savon, une rafinerie de sucre. Les fusils, les pistolets, les selles & les gants qui s'y font, s'exportent en assez grande quantité. On y prend une grande quantité d'anguilles. Elle est sur un canal à 4 lieues de la mer, à 12 li. nord de Wibourg, & 20 nord d'Arhus. *Long.* 27; *lat.* 57. (*R.*)

ALBOURS, montagne près du mont Taurus, à 8 lieues de Hérat. Son sommet fume continuélement, & il jete fréquemment des flammes & d'autres matieres en si grande abondance, que toute la campagne des environs est couverte de cendres. (*R.*)

ALBRET, ou LABRIT, petite ville de France en Gascogne, au duché d'Albret. Elle est située dans les Landes, dans un terroir sabloneux, ren-

pli de pins & de liéges. Elle est à 15 lieues sud de Bordeaux, 16 nord-est de Dacqs, 150 sud-ouest de Paris. *Long.* 17; *lat.* 44, 10.

L'ancien vicomté d'Albret, aujourd'hui réuni à plusieurs autres terres répandues dans le Bazadois, le Condomois, &c., composent le duché d'Albret de vingt lieues de longueur sur autant de largeur. Louis XIV le démembra des domaines de la couronne en 1652, pour le donner au duc de Bouillon, en échange des principautés de Sédan & de Raucourt. C'est par-là qu'il est duc & pair de France. Nérac en est la capitale. Les anciens seigneurs d'Albret prenoient le titre de Sire. Henri II l'érigea en duché-pairie en faveur d'Antoine de Bourbon & de Jeanne d'Albret sa femme, & il fut réuni à la courone par Henri IV. (*R.*)

ALBUFEIRA, lac de l'île Majorque dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Major*. (*R.*)

Alaufeira, petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle est située sur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, & Sylves au nord. Elle est peuplée d'environ 1900 habitans. *Long.* 9, 25; *lat.* 37. (*R.*)

ALBUQUERQUE, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, avec titre de duché. Elle est située sur une colline aux frontieres du Portugal, & défendue par un château. Il s'y trouve deux paroisses & deux couvens. Son commerce en laines & draperies est assez considérable. Elle est à 9 lieues sud-ouest d'Alcantara, 5 est de Portalegre, & 7 nord de Badajoz. *Long.* 11, 40; *lat.* 38, 52. (*R.*)

ALBUSEME, petite île de la Méditerranée, sur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. (*R.*)

ALBUZINSKA, c'est la forteresse la plus reculée que la Czarine possede dans la Tartarie Mungaliene. Elle est sur la riviere d'Amura, à 1200 li. de Moscow. (*R.*)

ALCA, petite île très-fertile, dans la mer Caspiene, sur la côte de Tabaristan. (*R.*)

ALCABENDAS, très-jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvele Castille. Elle est située au nord, & à 3 ou 4 lieues de Madrid. On y voit de belles maisons de campagne aux environs. *Long.* 14, 20; *lat.* 40, 35. (*R.*)

ALCAÇAR DO SAL, petite ville de Portugal dans l'Estramadure, avec un château qui passe pour imprenable. On y fait de très-beau sel blanc, qui lui donne beaucoup de réputation: elle est à 6 lieues de la mer, à 9 sud-est de Setubal, 13 sud-ouest d'Évora, & 14 sud-est de Lisbonne. *Long.* 9, 41; *lat.* 38, 18. (*R.*)

Alcaçar Quivir, ou Alcazar Quivir, ville d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume de Fez. Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille: Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être aussi, & Sébastien, roi de Portugal. Les deux premiers sont bien & dûment morts; mais Sébastien a été transporté dans quelqu'île enchantée, où il atend l'occasion propice pour venir un jour rétablir la puissance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'est l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent sur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours sans le voir s'effectuer. (*R.*)

Alcaçar de Guete, bourg d'Espagne dans la nouvele Castiile, dans une belle plaine, entre Cuença & Guete, avec lesquelles il forme presque un triangle. *Long.* 15, 30; *lat.* 40, 10. (*R.*)

Alcaçar Ceguer, ville d'Afrique, au royaume de Fez, sur l'endroit le plus resserré du détroit de Gibraltar, à 3 lieues & demie de la côte d'Espagne. *Long.* 12; *lat.* 35. (*R.*)

ALCACENAS, petite ville de Portugal, au sud-est d'Évora, & à l'ouest d'Alcaçar do Sal, sur un bras de la riviere de Zadaon. *Long.* 10, 25; *lat.* 38, 25. (*R.*)

ALCADETE, petite ville d'Espagne dans la nouvele Castille. Elle est située sur une petite riviere qui se jete dans le Tage, non loin de là. *Long.* 13, 50; *lat.* 39, 30. (*R.*)

ALCAI, montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à 12 lieues de la capitale de ce nom. Elle est aussi très-forte par sa situation. Plusieurs particuliers du pays, riches & puissans, y habitent. (*R.*)

ALCALA DE GUADAIRA, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur la riviere de Guadaira, à 2 li. sud-est de Séville. Elle a un château, quatre paroisses & trois couvens. *Long.* 12, 40; *lat.* 25, 15. (*R.*)

Alcala de Hénarès, ville d'Espagne dans la nouvele Castille, sur la riviere de Hénarès. Elle est grande & belle, & il s'y trouve une fameuse université fondée par le cardinal Ximenès, qui lui donna une très-belle bibliotheque & de beaux bâtimens. Le terroir de cette ville est fertile, agréable & très-bien cultivé. Elle se nommoit anciénement *Complutum*. L'archevêque de Tolede y a un palais. Elle a trois églises paroissiales, dix-neuf couvens d'hommes, neuf de femmes, vingt-quatre colléges & quatre hôpitaux. Elle est à 4 lieues sud-ouest de Guadalaxara, 5 est de Madrid. *Long.* 14, 32; *lat.* 40, 30. (*R.*) (Π) *Long.* 14, 35; *lat.* 40. 45.)

Alcala la Reale, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, près de la riviere de Salado, sur une haute montagne fertile en vins & en fruits exquis; les avenues en sont rudes & difficiles. Elle a une riche abbaye à laquelle elle apartient, ainsi que plusieurs bourgs & villages des environs. Elle a deux paroisses, six couvens d'hommes, un de religieuses, un hôpital & plus de deux mille habitans. *Long.* 14, 30; *lat.* 37, 18. (*R.*) (Π) *Long.* 14, 40; *lat.* 37, 15.)

ALCAMO, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, au pied du mont Bonifati. *Long.* 30, 42; *lat.* 38, 2. (*R.*)

ALCANIZ, petite ville d'Espagne en Aragon, avec un château sur la riviere de Guadaloupe, près des frontieres de la Catalogne. Elle a un château avec une église collégiale & paroissiale. Elle appartient à la grande commanderie de l'ordre de Calatrava. On prétend que c'est la Léonica de Ptolémée que d'autres placent à Oliete. (*R.*)

ALCANTARA, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, sur le Tage. Il y a dans la même contrée une autre ville nommée *Valencia d'Alcantara*. La premiere est aux confins du Portugal, à 18 li. nord-ouest de Mérida & 50 n. o. de Séville. C'est le chef-lieu des chevaliers du Poirier, autrement d'Alcantara. On y voit un magnifique pont sur le Tage, qui fut construit par l'empereur Trajan. Cette ville est régulièrement fortifiée. Elle a deux paroisses & quatre couvens. Elle fut prise en 1706 au mois d'avril, par les Portugais & le comte Galloway, & reprise au mois de novembre suivant par les François. *Long.* 11, 35; *lat.* 39, 20. (*R.*) (Π) *Long.* 11, 40.)

ALCANTARA, contrée de Portugal, à une lieue ou environ au dessous de Lisbonne. (*R.*)

ALCARAZ, petite ville d'Espagne dans la nouvele Castille, sur la Guardamena. Elle est défendue par un château assez fort & remarquable par un ancien aqueduc. Elle a cinq couvens de religieux, deux de religieuses. Elle est à 10 lieues nord des confins de l'Andalousie, 43 sud de Cuença, 55 sud-est de Madrid. *Long.* 15, 42; *lat.* 38, 28. (*R.*) (Π) *Long.* 15, 50; *lat.* 38, 20.)

ALCATILE, ville des Indes au royaume de Carnate, au couchant de Madras. C'est une grande ville, mais sale & mal-peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. (*R.*)

AL-CATIPF, AL-KATIF, EL-KATIF, EL-CATIF, ou CATIF, ville d'Asie dans l'Arabie Déserte, sur la côte occidentale du golfe Persique, à six journées de Bassora au sud. Elle est entourée de murs & de fossés, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaisseaux peuvent remonter quand la marée est haute. Il croît aux environs, une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit apartient au chérif de Médine. *Long.* 67; *lat.* 25, 30. (*R.*)

ALCAUDETE, très-jolie petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, au district de Cordoue. Elle est au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au sud-sud-est de Cordoue. Elle a deux paroisses & un couvent. *Long.* 14, 20; *lat.* 37, 35. (*R.*)

ALCHABUR, ville d'Asie dans le Diarbekir. Elle est sur l'Euphrate, au sud-est d'Alep, & au sud-ouest de Mousul, dans une situation fort agréable & fort commode. Elle sert d'entrepôt & de séjour aux caravanes qui vienent de Bassora. *Long.* 75, 40; *lat.* 34. (*R.*)

ALCHABUR, riviere d'Asie dans le Diarbeck. (*R.*)

ALCHAMARUM, ville d'Arabie, située près du fleuve Ormannus, sur une montagne dont le penchant est environ de quatre mille pas. L'abord en est si difficile, que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le sommet en est très-fertile, & fournit à cette ville toutes les provisions nécessaires. C'est la résidence d'un roi Arabe. (*R.*)

ALCKHAUSEN, ville de Suabe, apartenante au grand-maître de l'ordre Teutonique. Elle est dans le comté de Wehringen. (*R.*)

ALCMAER, ou ALKMAAR, très-belle ville des Provinces-Unies dans la Nort-Hollande, à 6 li. nord de Harlem, & 7 nord-nord-ouest d'Amsterdam. C'est la premiere en rang parmi les villes de la Hollande septentrionale. Elle est bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretienent la propreté dans ses rues. On y comptoit, en 1732, au delà de 2580 maisons. Toutes ses avenues sont autant de promenades charmantes: celle qui conduit vers la Bemster, réunit une infinité d'agrémens. En sortant de la ville, on entre dans une allée tirée au cordeau, & nivelée de trois quarts de lieue de longueur. Au milieu regne un large canal, fréquenté par des barques & des gondoles de toute espece. De droite & de gauche ce canal est acompagné de chemins unis & bien batus. Ces chemins sont bordés extérieurement d'arbres alignés & d'un large fossé qui les séparent, tant d'une prairie que d'une quantité incroyable de jardins embélis par des maisons de campagne toutes variées par la forme & le goût. C'est dans ces environs que l'on fait le meilleur beure & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville passoit autrefois pour une place forte; elle a souvent été ravagée par les Frisons. En 1573, les Espagnols furent contraints de l'abandoner après un siége de sept semaines. *Long.* 22, 10; *lat.* 52, 28. (*R.*) (Π) *Long.* 22, 14; *lat.* 52, 37, 30.)

ALCOBAÇA, petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Estramadure, au sud-ouest de Leiria, & au nord-o. de Santaren. Elle est sur une petite riviere non loin de la mer, & dans une très-belle situation. On n'y compte que 950 habitans. Il s'y trouve une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui est la plus riche du royaume. (*R.*)

ALCOER, petite ville d'Espagne, dans la Castille nouvele, sur les frontieres de l'Estramadure Espagnole. Elle est située dans une belle campagne entre le Tage & la riviere du Cuyar. *Long.* 13, 20; *lat.* 38, 55. (*R.*)

ALCOLEA, petite ville d'Espagne dans la nouvele Castille, au nord & à quelques lieues de Madrid, située dans un beau pays. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maisons de campagne, apartenantes à des riches particuliers de Madrid. *Long.* 14, 40; *lat.* 40, 40. (*R.*)

ALCOLEA, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, aux bords du Guadalquivir. C'est une commanderie de l'ordre de S. Jacques. (*R.*)

ALCOLEA, ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Castille. Elle est dans la position la plus agréable & dans le pays le plus

fertile de l'Aragon, au sud de Balbastro, & au nord-est de la riviere d'Yzuela. *Long.* 20; *lat.* 41, 30. (*R.*)

ALCOCHETE, petite ville de Portugal, dans l'Estramadure. Elle est au bord du Tage de l'autre côté de Lisbonne, & presque vis-à-vis, à peu de distance de l'anciene ville de Lisbonne, qui se trouvoit alors de ce côté. *Long.* 9, 20; *lat.* 38, 55. (*R.*)

ALCUDIA, ville de l'île Majorque, entre Puglienza & le Capo de la Piedra, sur la côte orientale. Elle fait quelque commerce. On n'y compte que 1000 habitans. Elle a une paroisse, un couvent & un port. On y pêche beaucoup de corail en juillet & août. *Long.* 21, 10; *lat.* 39, 40. (*R.*)

Alcudia, petite ville d'Afrique, près du cap des Trois Forçats. (*R.*)

ALCOY, petite ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Elle est à la source de la riviere qui porte son nom, & qui traverse du sud-ouest au nord-est toute la province. *Long.* 17, 25; *lat.* 38, 45. (*R.*)

ALCUESAR, ALGUEZAR, petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, sur la riviere de Véro, au nord de Balbastro. Elle est assez jolie, & ses environs sont assez fertiles. *Long.* 17, 55; *lat.* 42. (*R.*)

ALCYONÉE, lac du pays de Corinthe dans le Péloponese, aujourd'hui la Morée. Il est extrêmement profond. L'empereur Néron eut la curiosité de le faire sonder; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple consacré par les Oropiens à Amphiaraüs le devin, avec une fontaine qui avoit le nom de ce misérable sorcier. (*R.*)

ALDBOROUG, petite ville maritime & à marché d'Angleterre, dans le comté de Suffolk. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 24 lieues nord-ouest de Londres. *Long.* 18; *lat.* 57, 40. (*R.*)

Aldborough, petite ville d'Angleterre, dans la partie septentrionale de la province d'Yorck. Elle fournit deux membres au parlement. Elle est à 55 lieues nord de Londres. *Long.* 17; *lat.* 57, 9. (*R.*)

ALDEA, ALDEA-GALLEGA DA MERCIANA, petite ville de Portugal, dans l'Estramadure. Elle est dans une île formée par le Tage, au nord de Setubal & au sud-est de Lisbonne. *Long.* 9, 15; *lat.* 38, 45. (*R.*)

ALDÉGO, riviere d'Italie, dans le Véronois. Elle se joint à l'Adige, dans les états de la République de Venise, près de Zévio. (*R.*)

ALDENAR, ALDENHAR, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, sur la riviere d'Aar. (*R.*)

ALDENBERGEN, abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, dans le duché de Berg, au cercle de Westphalie, près de Woerniskirchen. (*R.*)

ALDENHOVEN, ville & bailliage du duché de Juliers, près de la ville de Juliers. (*R.*)

ALEGRANÇA. *Voyez* Allegrança.

ALEGRE. *Voyez* Allegre.

ALE, royaume des Barbecins en Afrique, dans la Guinée, au midi du Sénégal & presque vis-à-vis le cap Vert. Sa capitale est Yagog, résidence du roi. Les éléphans y sont très-communs. Les filles du pays se font des cicatrices & s'agrandissent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre, il assemble son conseil dans un bois où l'on fait une fosse & où chacun baisse la tête pour dire son avis. Quand la résolution est prise, le prince les assure que le fossé qu'on fait combler ne découvrira pas le secret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume est singuliere, mais elle est innocente & elle réussit: aucun d'eux ne trahit jamais le secret. *Long.* 5; *lat.* 13. (*R.*)

ALEGRETE, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, sur la riviere de Caye, à 2 lieues & demie sud-est de Port-Alegre, & 12 nord d'Elvas. *Long.* 11, 10; *lat.* 39, 6. (*R.*)

ALEN, AULEN, AALEN, ville impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, située sur la riviere de son nom, entre le territoire de la ville impériale de Gémunde, & la prévôté d'Ellwangen. Ses habitans professent la religion Luthériene. Sa place à la diete est la trente-cinquieme entre les villes impériales. Sa souveraineté s'étend sur la banlieue, qui ne comprend que quelques hameaux. (*R.*)

Alen, petite ville du cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster. (*R.*)

Alen, riviere d'Allemagne, dans la basse Saxe, au duché de Calenberg. Elle prend sa source au mont Soelling, dans le district de Corvey, & ses eaux se rendent dans la mer. (*R.*)

ALENÇON, ville anciene, grande, belle, & successivement marquisat, comté, comté-pairie, & duché-pairie, passe pour la troisieme des villes de Normandie; & c'est l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France, fils de Saint Louis, eut en partage le comté d'Alençon, qui à sa mort, en 1283, fut donné à Charles, second fils de Philippe-le-Hardi. Ce duché fut réuni à la courone en 1525, à la mort de Charles de Valois. Dans la paroisse de Notre-Dame, sont les tombeaux des ducs d'Alençon. On voit encore le vieux château, où ils faisoient leur résidence: cette généralité comprend quatre pays, le pays d'Auge, d'Houlme, de Lieuvin & la campagne d'Alençon. Alençon est dans la basse Normandie sur la Sarte, grôssie par la Briante. *Long.* 17, 45; *lat.* 48, 25.

Le commerce de la généralité d'Alençon mérite d'être connu. On fait à Alençon des toiles de ce nom: à Ponr-Audemer & à Bernay, les blancards, qui sont des toiles de lin; à Bernay, à Lizieux, à Brione, les Briones; à Lizieux, les cretones, dont la chaîne est chanvre, & la trame est lin; à Domfront & Vimoutiers, de grôsses toiles; les points de France, appelés *velin*, à Alençon; les frocs à Lizieux, à Orbec, à Bernay, à Fervaques

& à Tardoüet; des serges, des étamines, des crépons, à Alençon; des petites serges à Séez; des serges croisées & des droguets à Verneuil; des étamines de laine, de laine & soie, & des droguets de fil & laine, à Souance & à Nogent-le-Rotrou; des serges fortes & des trémieres à Escouche; des serges, des étamines & des laineries, à l'Aigle, où l'on fabrique aussi des épingles, de même qu'à Conches. Il y a à Conches clincaillerie; tanneries à Argentan, Vimoutiers, Conches & Verneuil; fabrique de sabots, de bois carrés, de planches & merrain, de salpêtre, engrais de volailles, œufs & beure, verreries & forges; verreries à Nonant, à Tortissambert & à Thimaris; forges à Chanfegrai, Varennes, Carouges, Rannes, Conches & la Bonneville, mines abondantes dans le pays d'Houlme & aux environs de Domfront; chevaux dans les herbages d'Auge, & bestiaux à l'engrais.

Alençon est le siége d'un lieutenant de roi de la province, gouverneur particulier & commandant de place, & l'un des sept bailliages qui divisent la Normandie. Il y a présidial, grande maîtrise & maîtrise particuliere des eaux & forêts, prévôté de maréchaussée, intendance, généralité, élection, grenier à sel, direction générale des gabeles, bureau des finances, direction des aides. On y entre par quatre portes. Il s'y trouve deux paroisses, deux succursales, une chapelle sous le titre de Notre-Dame de Grâce, à laquelle la dévotion est très-grande: deux prieurés, une abbaye de filles, trois autres couvens, un collége, un hôtel-Dieu, un hôpital général, quinze cent vingt-huit feux, & environ dix mille âmes. Son commerce consiste en toiles de chanvre fort estimées, en denteles faites à l'aiguille & connues sous le nom de *Point d'Alençon*, en serges, étamines, cuirs, &c. Il s'y tient trois marchés chaque semaine. Elle a un château bien fortifié. Il y a aux environs des carrieres de pierres à bâtir, & l'on y trouve les pierres qui l'on nomme cailloux d'Alençon. Cette ville est dans une vaste campagne très-fertile, & abondante en toutes sortes de grains & de fruits, en chanvres & en pâturages. Elle est à 8 lieues nord du Mans, 25 sud-ouest de Rouen, 35 sud-ouest de Paris. (*R.*)

Alençon, petite ville de Dauphiné, dans la généralité de Grenoble. (*R.*)

(Π) ALENQUER. Voyez Alanguer.

ALENTAKIE, ou ALENTAK, province de l'Estonie, sur le golfe de Finlande. Narva en est la capitale. (*R.*)

ALENTÉJO, grande province de Portugal, qui s'étend du sud au nord, depuis les montagnes d'Algarve jusqu'aux frontieres de l'Estramadure Portugaise, dans un espace de cinquante lieues; & de l'est à l'ouest, depuis la mer & le Tage jusqu'aux frontieres de l'Estramadure Espagnole & de l'Andalousie, dans un autre espace de quarante lieues. Elle a de vastes plaines très-propres à l'agriculture, & des coteaux très-propres au vignoble, qui sont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent, ainsi que le gibier & le poisson. On y trouve des marbres de différentes couleurs, blancs, verts, blancs & rouges, & on y fabrique une faïence estimée, dont le grand débit se fait en Espagne. Cette province est fort peuplée: on y comptoit, en 1732, deux cent soixante-quatre mille persones. Elle se partage en huit jurisdictions, & renferme quatre villes du quatrieme ordre, quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs, & trois cent cinquante-cinq paroisses. Il s'y trouve beaucoup de places fortes. L'Alentéjo fait environ un tiers du royaume de Portugal. (*R.*)

ALENUPIGON, lac de l'Amérique septentrionale, dans le pays des Assinipoels, au Canada. Il apartient aux Anglois, & il est précisément sur les frontieres de leurs possessions. Les rivieres de Perrai & d'Alemipissoki sortent de ce lac. (*R.*)

ALEP, grande ville de Syrie, en Asie, sur le ruisseau de Marsgras ou Goié. Elle passe pour la troisieme ville de tout l'empire Ottoman, & vient immédiatement après le Caire. On compte en cette ville environ deux cent cinquante mille habitans. Il s'y fait un commerce très-grand en soie, en camelots & en noix de Galle. La ville est gouvernée par un Bacha qui commande toute la province depuis Alexandrete jusqu'à l'Euphrate. Elle est à 23 lieues est d'Alexandrete & de la mer de Syrie, & 70 nord-est de Damas. *Long.* 55; *lat.* 35, 50. (Π) *lat.* 35, 45, 23.)

Le commerce d'Alep est le même que celui d'Alexandrete, qui n'est, à proprement parler, que le port d'Alep. Les pigeons y servent de couriers; on les instruit à ce voyage, en les transportant d'un de ces endroits dans l'autre, quand ils ont leurs petits. L'ardeur de retrouver leurs petits les ramene d'Alep à Alexandrete, ou d'Alexandrete à Alep, en trois heures, quoiqu'il y ait vingt à vingt-cinq lieues. La défense d'aller autrement qu'à cheval d'Alexandrete à Alep, a été faite pour empêcher, par les frais, le matelot de hâter la vente, d'acheter trop cher & de fixer ainsi le taux des marchandises trop haut. On voit à Alep des marchands François, Anglois, Hollandois, Italiens, Arméniens, Turcs, Arabes, Persans, Indiens, &c. Les marchandises propres pour cette échele, sont les mêmes que pour Smyrne. Les retours sont en soie, toile coton, comme amanblucies, anguilis, lizales, toiles de Beby, en taquis & indienes, cotons en laine ou filés, noix de galle, cordouans, savons & camelots fort estimés. (*R.*)

ALESA, ancien nom d'une ville de Sicile, aujourd'hui le bourg de Tosa, dans la vallée de Démona, où passe un fleuve anciénement nommé *Alesus*, aujourd'hui *Pittineo*. (*R.*)

ALESONE, ville de France en Languedoc, généralité de Toulouse, diocèse de Lavaur. (*R.*)

ALESSANA, ou ALESSANEO, petite ville du royaume de Naples, dans la province d'Otrante, avec titre de duché, un évêché suffragant d'Otrante & deux couvens. Elle est à 7 lieues sud-ouest d'Otrante. *Long.* 36; *lat.* 40, 12. (*R.*)

ALESSIO, ALESSO, ALESSIS, ou LESSUS, ville de la Turquie Européne dans l'Albanie, sur le golfe adriatique, à l'embouchure du Drin noir, & au sud-ouest d'Albanopoli. Elle a un fort & un évêché suffragant de Durazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui mourut en 1467, a rendu cette ville célebre. Elle est à 10 lieues sud-est d'Antivari, 16 d'Albanopoli. *Long.* 37, 15; *lat.* 41, 48. (*R.*)

ALESHEIM, village de Suabe, dans le bailliage d'Oellingen, ou Ellingen. Il est connu par la bataille qui s'y donna en 1645. (*R.*)

ALET, ou ALETH, en latin *Electa*, *Electum*, *Alecta*, ville de France dans le bas Languedoc, située au pied des Pyrénées, sur la riviere d'Aude. Il y a des ruisseaux auriferes dans ses environs, & des bains qui ont quelque réputation. Ce n'étoit autrefois qu'un monastere de Bénédictins, autour duquel il se forma des habitations, qui insensiblement s'accrurent au point que l'évêché de Limoux y fut transféré en 1319 par le Pape Jean XXII. Le diocèse d'Alet n'a que quatre-vingts paroisses, & son évêque est suffragant de Narbone. Il est seigneur de la ville. Ses revenus sont de 20000 livres. Alet est à 6 lieues sud de Carcassone, 15 sud-ouest de Narbone, & 175 sud de Paris. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'est distingué dans le dernier siecle par son zele & sa rare piété; on lui doit le rituel d'Alet, un des mieux faits qu'on connoisse en ce genre. *Long.* 19, 52; *lat.* 42, 59. (*R.*)

ALEXANDRETE, ville de Syrie en Asie, à l'extrémité de la mer Méditerranée, à l'embouchure d'un petit ruisseau appelé *Belum* ou *Soldrat*, sur le golfe d'Ajazze. Elle peut passer pour le port d'Alep. L'air y est mal-sain, à cause de la proximité des marais; ce qui fait que la plupart des habitans, pendant les grandes chaleurs, vont habiter un village situé sur une montagne, à 4 ou 5 li. de-là, où il se trouve de bonne eau & d'excellens fruits. *Long.* 54; *lat.* 36 d. 35', 10". *Voyez* ALEP. (*R.*)

ALEXANDRIE, ou SCANDERIE, ville d'Égypte, à l'une des embouchures occidentales du Nil, près de la mer Méditerranée. *Long.* 47 d. 56', 30"; *lat.* 31 d. 11', 30".

Cette fameuse ville n'est plus aussi considérable, aussi riche & aussi belle qu'elle l'étoit autrefois. Elle tire son nom d'Alexandre-le-Grand, son fondateur, & elle fut la résidence de plusieurs rois d'Égypte. Elle a un bon port, fréquenté sur-tout par les marchands François & Vénitiens. On en tire des épiceries, des plumes d'autruches, des drogues médicinales, des étofes du Levant, & surtout du café qui est le fort de son commerce. Elle conserve encore quelques restes de son anciene splendeur, comme la colonne de Pompée, deux obélisques avec des caracteres hiéroglyphiques. Des deux obélisques, il en est un de rompu. Ptolomée Philadelphe y avoit fait construire un phare, qui étoit compté entre les sept merveilles du monde.

Cette ville qui, en langue du pays, se nomme Scanderick, est la patrie d'Euclide & d'Origene. Elle possédoit la fameuse bibliotheque de Ptolomée Philadelphe, composée de plus de cinq cent mille manuscrits, trésor précieux & inestimable, qui périt par les flammes pendant les guerres qui anéantirent la république romaine. C'est la résidence d'un Patriarche, pour les Cophtes naturels du pays, & descendus des anciens Égyptiens. On le connoît sous le nom de Patriarche d'Alexandrie. Cette ville est aujourd'hui assez déserte. Ses habitans furent vaincus par César, qui, les ataquant dans leur port, fit brûler leurs vaisseaux. Elle est située à 50 lieues nord du Caire. (*R.*)

ALEXANDRIE, dite ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria Statilliorum:* cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanès, & aujourd'hui sous la domination du roi de Sardaigne, fut ainsi nommée en l'honeur du Pape Alexandre III, grand ennemi de l'Empereur Frédéric Barberousse. Après la ruine de Milan en 1162, une partie de ses habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fonderent cette ville, conjointement avec d'autres Guelfes, que l'empereur fit sortir de Parme, de Plaisance, de Crémone & de quelques autres villes. On la nomma d'abord *Alexandrie de paille*, parce que ses murs n'étoient absolument que de paille mêlée avec de la terre glaise. Cependant, malgré un si foible rempart, Frédéric Barberousse, qui ne tarda pas à venir l'assiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre; & les habitans se défendirent avec tant de courage & de constance, qu'après six mois de siége l'empereur fut obligé de se désister de son entreprise. Le Pape, pour récompenser le zele des habitans de cette nouvele Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit suffragant de Milan, & leur acorda divers priviléges.

Les murs d'Alexandrie ne sont plus de paille aujourd'hui; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large fossé plein d'eau. C'est une des plus fortes places du roi de Sardaigne, & sa citadelle excellente est fortifiée à la Vauban. Elle communique à la ville par un pont construit sur le Tanaro. La ville d'Alexandrie est dans un pays marécageux, & n'est formée que de maisons petites & de peu d'apparence. Elle a douze églises paroissiales, deux collégiales, douze couvens d'hommes, cinq de filles, & douze mille habitans. Elle n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel-de-ville. La cathédrale est dans un goût absolument gothique. Les foires d'Alexandrie, qui se tienent deux fois l'an, en avril & en octobre, sont célebres dans toute l'Italie, & sont même fréquentées des étrangers. Les François prirent cette ville en 1745, mais le roi de Sardaigne la reprit en 1746. C'est la patrie de George Mérula. Elle est à 6 lieues sud-est de Casal, 14 nord-ouest de Gênes, 16 sud-ouest de Milan. *Long.* 26, 25; *lat.* 34, 35. (*R.*) (Π) *Long.* 26, 12; *lat.* 44, 54, 30.)

ALEXANDRIE. *Voyez* ALEXANDROW.

ALEXANDRIN, petit quartier du Milanès,

apartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utrecht en 1714. Il est borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonois, au sud & au couchant par le Montferrat. Il tire son nom de sa capitale, Alexandrie. (*R.*)

ALEXANDROW, petite ville de Pologne, dans la Wolhinie, sur la riviere de Horin. (*R.*)

ALEZONE, petite ville de Languedoc, généralité de Toulouse, évêché de Lavaur. (*R.*)

ALFELD, ALFELDEN, petite ville du cercle de la basse Saxe, dans l'évêché de Hildesheim, à trois lieues de cette ville, sur la riviere de Leyne. C'est le lieu d'origine des comtes d'Alfeld, établis en Danemarck. (*R.*)

ALFAJATES, ou ALFAYATES, jolie petite ville de Portugal, dans la province de Beïra; elle est aux frontieres de la Castille, sur la riviere de Coa, au sud-sud-est de Vila-Mayor. *Long.* 12, 15; *lat.* 40, 20. (*R.*)

ALFAQUES, ou ALFACQUES, petites îles de la Méditerranée, apartenantes à l'Espagne; elles sont presque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis les côtes de Catalogne, à très-peu de distance des terres. *Long.* 18, 20; *lat.* 40, 30. (*R.*)

ALFAS, petites îles de la mer Rouge, vis-à-vis la côte occidentale de l'Arabie Heureuse; elles ne sont habitées que pendant quelque mois de l'année par des Mores qui vienent de plusieurs autres îles, à la pêche des perles. Elles sont au nord-est des îles de Da & Laca. *Long.* 63, 30; *lat.* 17, 10. (*R.*)

ALFIDENA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, avec titre de marquisat. Elle est fameuse dans la guerre des Samnites. (*R.*)

ALFTER, bourg, château & seigneurie, dans l'électorat de Cologne, près de Bonn, apartenant aux comtes de Salm-Reifferscheid. (*R.*)

ALGARRIA, ou ALCARRIA, province d'Espagne, dans la partie septentrionale de la nouvele Castille. Elle est très-fertile. (*R.*)

ALGARVE, petit royaume, province de Portugal, borné à l'occident & au sud par l'Océan; à l'orient par la Guadiana, & au nord par l'Alentéjo, dont il est séparé par des montagnes. On y comprenoit autrefois une partie de l'Andalousie, de la Grenade & du royaume de Fez en Afrique. Il n'a aujourd'hui, tel qu'il est, que trente-deux lieues de longueur sur six à sept de large. Le froment, les figues, les olives, les amandes, les dattes & les raisins sont ses productions principales & son premier objet de commerce. On y trouve six villes, douze bourgs, soixante-sept paroisses & soixante-quatre mille habitans.

Les rois d'Espagne, comme rois de Castille & de Léon, forment des prétentions sur le royaume d'Algarve, mais elles ne sont point fondées. Dès l'an 1588 le roi Sanche I prit sur les Maures la ville de Sylves, & l'année suivante quelques autres districts: il en prit dès-lors le titre de roi d'Algarve. Entr'autres ancienes chartres, une donation faite par ce prince le 7 juillet 1190 au couvent de Grijo, & qui se conserve à *Torre do tombo*, porte: *Sancius Dei gratia Portugallie & Algarbii rex*. Il fut reconu en cette qualité, non seulement par ses vassaux, mais aussi par les rois de Léon & d'Aragon, ce que prouve un traité de paix raporté par Ieronymo Zurita. Sanche II occupa, en 1242, la ville de Tavira & autres lieux, qu'il céda à l'ordre de Saint-Jacques & au grand-maître de l'ordre, comme le prouve la bulle de confirmation du Pape Innocent IV, par laquelle il paroît clairement qu'il étoit seigneur souverain du pays.

Le roi Alphonse III poussa plus loin ses conquêtes sur les Maures, & leur prit la ville de Faro. Il eut, à l'occasion de ce royaume, une guerre à soutenir en 1252, contre le roi de Castille Alphonse X, qui y formoit des prétentions, soit que Sanche II le lui avoit abandoné, en se réfugiant quelques années auparavant à Tolede, soit parce que le roi Maure, chassé de l'Algarve, lui avoit transféré ses droits & reçu en échange le comté de Niebla. La guerre ne finit qu'en 1253, par un traité qui maintenoit le roi de Castille, sa vie durant, en possession du royaume d'Algarve, la propriété souveraine réservée au roi de Portugal. Celui-ci ayant pris en mariage Brite ou Béatrix, fille du roi de Castille, il fut conclu entre les deux rois, en 1263, que le Castillan se désisteroit de l'usufruit de l'Algarve, & que le roi de Portugal de son côté lui fourniroit un secours de cinquante lances tout le temps qu'il vivroit. Les choses demeurerent en cet état jusqu'en 1266, que l'Infant Denis ayant servi utilement & volontairement son aïeul contre les Maures, en obtint son désistement des cinquante lances; en sorte que l'Algarve fut dès-lors entiérement afranchie, & devint le domaine propre des rois de Portugal.

Le titre de roi des Algarves que prenent les rois de Portugal, dérive de l'acception plus étendue de la dénomination *Algarve* que nous avons indiquée au commencement; c'est-à-dire, rois des Algarves en deçà & au delà de la mer, en Afrique, quoiqu'ils ne possedent qu'une partie de l'Algarve citérieure.

L'Algarve, qu'on nomme quelquefois Algarbe, est partagée en trois jurisdictions, de Tavira, de Lagos & de Faro. Dans le royaume d'Algarve est le cap Saint-Vincent, à la réunion des deux côtes occidentale & méridionale du Portugal. Aux environs de ce cap, la pêche est fort abondante. (*R.*)

ALGER, royaume d'Afrique, borné à l'orient par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par le royaume de Maroc. Le territoire dans le voisinage de la mer, produit beaucoup de blé, & les vallées y abondent en fruits excellens: mais le reste du pays est sec & stérile. Le sol y donne des melons exquis dans toutes les saisons, & des raisins d'une grosseur extraordinaire. Le mont Atlas traverse le pays de l'est à l'ouest.

Cet état étoit autrefois connu sous le nom de Numidie

Numidie & de Mauritanie Césariene. Ses anciens rois Syphax, Massinissa, Jugurtha & Juba, sont très-célebres dans l'histoire Romaine. Le mot de Numidie dérive du grec, & exprime un pays dont les habitans n'avoient pas de demeure fixe. Quant au nom de Maures que l'on donne encore aux habitans d'Alger, ainsi qu'à ceux de Maroc & de Fez, il vient d'un terme Phénicien, qui désigne des *peuples occidentaux*. Ces pays sont en effet à l'occident de l'Afrique septentrionale, où les Phéniciens ont fait des établissemens 1500 ans avant J. C.

Le gouvernement d'Alger dépend d'un divan ou conseil d'état, composé de plus de huit cents persones; où chaque officier de la milice a voix & séance. Les afaires s'y décident à la pluralité des voix: ainsi c'est une aristocratie militaire où le bey, qui en est le chef, a peu d'autorité. Il est revêtu, depuis 1710, de la qualité de bacha du grand-seigneur, qui se regarde toujours comme souverain d'Alger, quoiqu'il n'y exerce aucune autorité, & que depuis long-temps l'on y soit en possession de ne lui payer aucun tribut.

La régence, royaume, ou république d'Alger, sans compter la ville même d'Alger, est divisée en trois gouvernemens, sous l'autorité de trois beys qui commandent la milice; savoir, le bey du Levant qui réside à Constantine; le bey du Ponent qui est établi à Trémecen, depuis que Oran est aux Espagnols; & le bey du Midi qui campe sous des tentes, & qui commande à une partie du pays où les familles sont ambulantes & n'ont point de demeures fixes. La religion en est la Mahométane. La langue est une dialecte de l'Arabe. Il y a aussi un jargon composé d'Italien, de François, d'Espagnol, que l'on appele *Langue Franque*, & qui est entendue du menu peuple & des marchands. Les naturels du pays ont le teint basané. Il est à croire qu'ils l'auroient noir sans le mélange du sang Européen. Ils sont bien faits & robustes. Ce royaume a environ cent soixante lieues de long sur soixante de large. *Long.* 16, 26; *lat.* 34, 37. (*R.*)

Alger, capitale de l'état, est une ville grande, belle, riche, forte, très-peuplée, & la plus considérable de l'Afrique après le Caire. Elle se nommoit anciénement Césarée de Mauritanie. Elle a un très-bon port & de beaux palais. Elle est bâtie sur la pente d'une montagne en amphithéâtre. Les toits des maisons sont en plates-formes, sur lesquelles on pratique des jardins, où l'on se promene & où l'on prend le frais après le coucher du soleil ou pendant la nuit. Les rues en sont très-étroites. Ses habitans sont les plus grands corsaires de la Barbarie, & il s'y trouve beaucoup de renégats. Alger a été bombardée deux fois par Louis XIV, en 1682 & 1683, à cause de ses pirateries; & les Anglois brûlerent ses vaisseaux en 1655 & 1670. (Π) Les Espagnols l'ont aussi bombardée en 1783 & 1784, & maintenant (1785) font d'immenses préparatifs pour y tenter un nouveau bombardement & peut-être un siége.) Elle est de forme carrée & munie de sept forts, dont un, situé sur le sommet d'une montagne, commande toute la ville. Ses environs sont couverts de plusieurs milliers de jardins faits par les captifs. *Long.* 21, 20; *lat.* 36, 30. (*R.*) (Π) *Long.* 20, 7; *lat.* 36, 49.)

ALGERI. *Voyez* ALGHIER.

ALGESIRE; ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec un port sur la côte du détroit de Gibraltar. Elle est petite, mais forte. On l'appele aussi le *Vieux Gibraltar*, & *Algeciras*. Elle fut prise sur les Maures après un très-long siége en 1344. Elle est à l'embouchure du détroit, à 4 lieues ouest de Gibraltar, 4 est de Tarifa. *Long.* 12, 28; *lat.* 36. (*R.*)

ALGHIER; ville de Sardaigne sur la côte occidentale, au bord d'un golfe. Ses habitans s'occupent de la pêche du corail. C'est le siége d'un évêché. On trouve sept couvens dans son enceinte, & deux hors de ses murs. Le corail qui se pêche sur ses côtes est le plus estimé de la Méditerranée. C'est une des villes les plus agréables de l'île; d'ailleurs elle est forte. Elle est à 6 li. sud-ouest de Sassari. *Long.* 26, 15; *lat.* 40, 33. (*R.*)

ALGONQUINS; peuple de l'Amérique septentrionale dans le Canada. Ce sont des sauvages errans entre la riviere d'Ontaouac & le lac Ontario. (*R.*)

ALGOW, ALGAU; pays d'Allemagne dans la Suabe, dont il fait une partie considérable. Il est borné au couchant par le lac de Constance, au levant par le Lech, au nord par le Danube, au midi par le Tirol. La riviere d'Iller traverse ce pays. Kempten & Memmingen en sont les principales villes. (*R.*)

ALGUEL; ville forte d'Afrique, dans le royaume de Maroc, située sur une montagne dans la province de Hea. Elle apartenoit aux Portugais; mais les habitans la livrerent aux Maures, à qui elle apartient aujourd'hui. (*R.*)

ALHAMA; jolie & assez grande ville d'Espagne au royaume de Grenade. Le terroir y est très-fertile en tout ce qui est nécessaire aux délices de la vie. Elle a des bains chauds dont les eaux sont très-salutaires, & qui sont des plus beaux & les mieux entretenus de toute l'Espagne. Les Maures s'y plaisoient beaucoup. Cette ville qui est dans une vallée formée par des montagnes escarpées, a deux couvens. Elle est à 10 lieues sud-ouest de Grenade. *Long.* 14, 20; *lat.* 36, 50. (*R.*) (Π) *lat.* 36, 42.)

ALICANTE; petite, mais riche & forte ville d'Espagne au royaume de Valence. Son port, qui est très-fréquenté, est défendu par quelques bastions. Le château est situé sur une montagne. Le vin blanc, & sur-tout le vin rouge qui croissent dans ses environs, sont excellens & très-renomés. Elle fut prise en 1706 par les Anglois, & reprise en 1708 par les Espagnols. Elle a une église collégiale. Cette ville exporte du vin, du savon & de l'anis. Son territoire est des plus abondans.

Les François, les Hollandois, les Anglois, & quelques états d'Italie y tienent un consul. Elle fut enlevée aux Maures en 1264. Elle est située sur une baie de son nom à 15 lieues nord-est de Murcie, & 30 sud de Valence. *Long.* 17, 40; *lat.* 38, 40. (*R.*) (П) *lat.* 38, 25.)

ALICATA; ville de Sicile, dont les environs produisent de très-bons vins, & beaucoup de blé que l'on y charge. Les Turcs la saccagerent en 1543. Elle est dans une espece d'île près de la mer, à 9 lieues sud-est de Girgenti. *Long.* 31, 37; *lat.* 37, 11. (*R.*)

ALIPHE, anciene ville du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, près du Volturne, avec un évêché suffragant de Bénévent. Elle est presque ruinée. (*R.*)

ALISE; cette anciene ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été si celebre du temps des Gaulois & des Romains; le bourg qui en a pris la place sous le nom de *Sainte-Reine*, est encore si fameux par ses eaux & la dévotion des pélerins, qu'on est étoné de voir cet article oublié dans l'anciene Encyclopédie, & si mal traité dans la Martiniere. Le voici & plus au long & plus vrai.

Alise, *Alesia*, *Alexia*, dont la prise est un des plus glorieux exploits de César, étoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Éduens. Elle étoit très-anciene, puisque Diodore de Sicile veut bien attribuer sa fondation à Hercule le Lybien, à son retour d'Ibérie.

Son emplacement sur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigny, *Sémur* & Montbar, a environ mille toises de longueur sur une largeur de quatre cents; & nous voyons qu'outre ses habitans, elle reçut une garnison de 8000 hommes.

Ce mont est élevé au dessus de la plaine d'environ deux cent cinquante toises de hauteur perpendiculaire: il est escarpé de toutes parts, & paroît comme placé sur une autre montagne dont la pente est plus douce.

Le pied est baigné des deux côtés par deux rivieres (l'Oze & l'Ozerain). Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville; c'est la vallée des Lomes depuis Sainte-Reine jusqu'aux Granges de Brignon.

Alise, excepté du côté de la plaine, étoit environée de tous côtés, à une petite distance, de montagnes aussi élevées que l'emplacement de la ville. En effet, on voit au nord la montagne de Ménétreux, à l'est le mont de Grésigni où campoient Caninius & Antistius, où se fit la premiere ataque des Gaulois, & leur plus grand carnage; au sud-est est le mont de Prévenele; au sud-ouest le mont Druaux (*a Druibus*). Toutes ces circonstances, tirées de César, déterminent l'emplacement d'Alise, & décident que cette ville étoit assise sur le mont Auxois.

César, après la prise de Génabum chez les Carnutes, après le sac d'Avaricum chez les Bituriges, & la levée du siége de Gergovia, passe la Loire près de Nevers, surprend les Éduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite sur la riviere d'Armanson, à ce qu'on croit, entre Tonerre & Ravieres, & les poursuit jusqu'à Alise, où Vercengentorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le désir de recouvrer sa liberté, arma deux cent cinquante mille hommes pour le secourir. Critognate, Auvergnat, proposa de sacrifier à la subsistance des assiégés les persones inutiles, plutôt que de se rendre. Mal-gré cette multitude & les éforts du général, l'habileté & la bonne fortune de César le firent triompher de toutes les difficultés; après la défaite des Gaulois & sept mois d'un siége opiniâtre, la ville se rendit, Vercengentorix fut captif, & toute la Gaule asservie, l'an de Rome 701.

C'est avec raison que les écrivains anciens & modernes se sont acordés à regarder le siége de cette place & sa prise, comme le plus grand éfort du courage & du génie.

Si César a détruit Alise, il est certain qu'elle fut rebâtie sous les empereurs. Pline dit que ce fut dans cette ville que commença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes atelées aux voitures roulantes; mais ce qui démontre qu'elle étoit considérable sous les Romains, ce sont plusieurs voies publiques qui tendoient à cette ville ou qui en partoient, & dont on trouve encore des vestiges.

Une de ces voies a sa direction entre l'est & le sud, passant sur le mont Prévenele, & dans la forêt d'Eugni: elle est assez bien conservée l'espace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaise & Saint-Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquaniens.

Une autre passe à Flavigny. Il y a apparence qu'elle s'étendoit jusqu'à Autun, traversant Mont Saint-Jean & Arnay-le-Duc.

Une troisieme aboutissoit à Sens; on la suit depuis Sainte-Reine jusqu'au delà de Fins (*Fines*), près de Montbar, & on la retrouve entre Aizi & Fulvi au dessus de Périgni; elle reparoît entre Ancile-Franc & Lérines jusqu'à Tonerre. On travaille actuélement à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui suivra la direction de l'anciene chaussée.

Une quatrieme voie descendoit au pont de Ravcouse, conduisoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin tendante à Troïes, passoit par Lucenai, Vilaines, Larrey, & par une anciene ville nommée *Lan-sur-Leigne*, située sur une éminence à demi-lieue de Molême à l'ouest, dont il ne subsiste plus rien.

Ce concours de plusieurs voies publiques prouve qu'Alise se conserva dans un état assez florissant sous la domination romaine; ce fut le lieu du martyre de Sainte Reine, on ne sait en quel temps. On bâtit sur son tombeau une église qui, dans la suite, devint abbatiale. Waré, fondateur de celle

de Flavigny, dans son testament de l'an 722, fait mention des églises de Saint-Andoche de Saulieu & de Sainte Reine d'Alise, auxquelles il donne plusieurs de ses terres.

A la chute de l'empire d'Occident, Alise étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus Alesiensis* ou *Alsiensis*, d'où s'est formé le nom François d'*Aulsois*, depuis *Auxois*, comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté: la ville de Sémur en est maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occasionerent la translation des reliques de Sainte Reine à Flavigny l'an 864, du consentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poëme sur la vie de Saint Germain d'Auxerre, vers ce même temps assure qu'Alise étoit en état de décadence & de ruine:

Te quoque Cæsareis fatalis Alisia castris....
Nunc restant veteris tantum vestigia castri.

Alise étant ruinée, il resta quelques habitations sur le penchant de la montagne, qui ont formé un bourg, auquel le nom d'Alise s'est conservé. Il a pris ensuite le nom de Sainte-Reine, depuis que cette courageuse fille y eut soufert le martyre.

Il est du domaine de l'évêché d'Autun, auquel l'annexa Charles le Chauve en 877, en le détachant de Flavigny dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une chapele de Sainte Reine au milieu des vignes, élevée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit enduré le martyre. La dévotion & le pélerinage ont fait construire au bas & à l'entour beaucoup de maisons. A gauche en entrant chez les Cordeliers, est la célebre fontaine dont l'eau est si estimée. Elle est en plein air; le prolongement de la nef au bas de laquelle elle se trouve, n'ayant point été achevé. La feue reine ne buvoit pas d'autre eau; le maréchal de Saxe en faisoit beaucoup usage en Flandres & à Paris, aussi bien que ses officiers, en 1746 & 1747.

On la transporte par-tout; elle dure en bouteille, dans toute sa pureté, quinze à vingt ans.

Par arrêt du conseil, les cordeliers qui desservent la chapele, ne prenent que dix-huit deniers par bouteille qu'on transporte, & ils la distribuent gratis à ceux qui en boivent sur les lieux; ils donnent à l'évêque d'Autun 600 liv. sur cette fontaine. On venoit en boire autrefois de très-loin. On voit dans le *tome III* des lettres de M. de Bussi, *édit. de 1697*, que le roi de Pologne vint aux eaux de Sainte-Reine: ce qui enrichissoit le bourg, qui depuis qu'on la transporte est devenu pauvre & dépeuplé; car à peine y compte-t-on maintenant trois cent cinquante communians.

Tout le commerce est en chapelets, châsses, fleurs, bouquets artificiels dont s'ornent les pélerins qui accourent en ce lieu de toutes les parties de la France; les Lorrains, les Picards, les Champenois, sont les plus dévots. La fête de Sainte Reine se célebre deux fois l'année, la premiere à la Trinité; la seconde, la plus solemnele, le 7 de septembre.

Cet hospice si utile aux pélerins & aux gens du voisinage, est desservi par les Sœurs de Saint-Lazare, dites *Sœurs Grises*.

La fontaine de Sainte-Reine dont on a parlé, forme un réservoir d'environ deux pieds en carré. Son eau est claire, froide, insipide. J'en ai puisé dans la fontaine, & plusieurs croient que c'est faussement qu'on la nommeroit minérale. Il s'en trouve une autre source beaucoup plus grande & plus abondante dans un champ, à une portée de fusil de la ville; & il est, dit-on, démontré que l'eau en est plus fraîche, plus légere & meilleure.

Il ne reste plus sur le mont Auxois, aucun vestige d'antiquité apparente. Le terrain de l'anciene Alise est en terre labourable.

Nunc seges est ubi Troja fuit.

On y trouve seulement des fragmens de tuiles, de briques très-épaisses, des vases de terre cuite de différentes couleurs, des fers de lance, & quelquefois des morceaux de chaîne d'or. On y voit des puits, des restes d'aqueducs. On ne laboure guere sans déterrer tous les ans des médailles romaines, d'or, d'argent, de cuivre. (*R*)

ALISO; le nom d'Aliso a été commun à une riviere & à une forteresse dans le pays des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Paderborn.

Drusus, dit Dion, bâtit un fort sur le confluent de la Lippe & de l'Aliso. Velleïus & Tacite, racontant l'expédition de Germanicus, disent que les Germains assiégerent Aliso. Ainsi dans le diocèse même de Paderborn, le nom de Lippe convient à un comté, à une ville, à une riviere.

Aliso est le premier endroit de la Westphalie où les Romains se sont établis: Drusus, Tibere, Germanicus, en ont fait comme leur principale place d'armes. Varus s'y laissa surprendre par Arminius & y périt avec trois légions qu'il commandoit. Drusus le fortifia.

Comme Dion marque expressément le confluent de la Lippe & d'une autre riviere nommée *Aliso*, il n'est pas permis d'aller chercher le fort ou le camp Aliso sur les bords du Rhin, & l'on ne peut raisonablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La riviere d'Alme est Aliso riviere; & Elsen, qui n'est pas éloignée du confluent, est le camp Aliso, qui apparemment s'étendoit jusqu'à Neuhaus, lieu de la résidence ordinaire de l'évêque de Paderborn, au confluent même des deux rivieres. La ressemblance des noms & la tradition du pays, confirment cette conjecture.

AL-KOSSIR, ou COSSIR, ville d'Afrique en Egypte sur la mer Rouge. Elle est entre Dacari & Suaquem, à cent trente-six lieues de cette derniere. Elle étoit autrefois située deux lieues plus loin sur la côte; mais faute d'un port commode,

on lui a fait changer de situation. L'anciene ville, où il ne reste que quelques ruines, se nomme le *vieux Kossir*. La nouvele est fort petite, & ses maisons sont basses & bâties de cailloux, d'argile ou simplement de terre, couvertes de nattes. C'est un lieu fort triste; il ne croît ni dans la plaine ni sur les montagnes aucune sorte d'herbes, de plantes ou d'arbres; la seule raison qui y retiene les habitans, c'est le voisinage du Nil & les transports des marchandises qui se font par cette ville. *Long.* 51, 10; *lat.* 26, 15. (*R.*)

ALLA; petite ville du Trentin en Italie. Elle est dans la vallée de Trente, aux confins du Véronois, sur une petite riviere qui tombe dans l'Adige. *Long.* 31, 28; *lat.* 45, 40. (*R.*)

ALLA, riviere de Pologne dans la Prusse. Elle passe à Alesbourg, & ensuite elle se jete dans le Pregel, près du petit bourg de Welaw. (*R.*)

ALLANCHES, ou ALANCHE; ville de France en Auvergne, au duché de Mercœur, généralité de Riom. Elle est située dans un vallon. Le commerce de bestiaux y est considérable. *Long.* 20, 40; *lat.* 45, 12. (*R.*)

ALLANT; ville de France en Auvergne, généralité de Riom. (*R.*)

ALLASSAC; ville de France, dans le Limousin, généralité de Limoges. (*R.*)

ALLEGRANÇA; petite île d'Afrique, l'une des Canaries, au nord de la Gracieuse, au nord-ouest de Rocca, & au nord-est de Sainte-Claire. Elle a plusieurs châteaux pour la sûreté de ses ports. (*R.*)

ALLEGRE, ou ALEGRE; ville de France en Auvergne, généralité de Riom, élection de Brioude, avec titre de Marquisat. Elle est commandée par un grand & fort Château construit sur la montagne, au sommet de laquelle on rencontre un lac très-profond. *Long.* 21, 22; *lat.* 45, 10. (*R.*)

ALLEMAGNE, grand pays situé au milieu de l'Europe, avec titre d'Empire; borné à l'est par la Hongrie & la Pologne; au nord par la mer Baltique, le Danemarck & la mer d'Allemagne; à l'occident par les Pays-Bas & la France; au midi par les Suisses & l'État de Venise. Il a 220 lieues des frontieres de Danemarck, à l'extrémité du Tirol, & 200 de la partie orientale de la Haute Silésie à Treves, sur les confins du Luxembourg. La riviere d'Eyder est sa borne du côté du Danemarck. *Long.* 23 d. 30-37 d.; *lat.* 45, 4-54, 40.

C'est un composé d'un grand nombre d'États souverains sous un chef commun. On conçoit que cette constitution établissant dans un même empire une infinité de frontieres différentes, supposant d'un lieu à un autre des lois différentes, des monoies d'une autre espece, des denrées apartenantes à des maîtres différens, &c.; on conçoit, dis-je, que toutes ces circonstances doivent mettre beaucoup de variété dans le commerce. En voici cependant le général & le principal à observer. L'empereur a encouragé le commerce de ses sujets par la franchise du port qu'il a sur la mer Adriatique, par des compagnies tantôt projetées, tantôt formées dans les Pays-Bas; par des priviléges particuliers acordés à l'Autriche, à la Hongrie, à la Bohême; par des traités avec les puissances voisines, & surtout par le traité de 1718 avec la Porte, dans lequel il est arrêté que le commerce sera libre aux Allemands dans l'empire Ottoman; que depuis Vidin les Impériaux pouront faire passer leurs marchandises sur des saïques turques en Tartarie, en Crimée, &c.; que les vaisseaux de l'empire pouront aborder sur la Méditerranée dans tous les ports de Turquie; qu'ils seront libres d'établir des consuls, des agens, &c., par-tout où les alliés de la Porte en ont déja, & avec les mêmes prérogatives; que les effets des marchands qui mouront ne seront point confisqués; qu'aucun marchand ne sera apelé devant les tribunaux ottomans, qu'en présence du consul impérial; qu'ils ne seront aucunement responsables des domages causés par les Maltois; qu'avec passe-port ils pouront aller dans toutes les villes du Grand-Seigneur où le commerce les demandera; enfin, que les marchands ottomans auront les mêmes facultés & priviléges dans l'empire.

L'Allemagne fut connue, dans les premiers temps, sous le nom de *Germanie* (*Voy.* GERMANIE). Elle renfermoit alors le Danemarck, la Norwege & la Suede, jusqu'au golfe Bothnique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du côté du nord. Les pertes qu'elle a essuyées du côté du septentrion, ont été réparées du côté du midi, où elle a reculé ses frontiere jusqu'à la Dalmatie & à l'Italie: elle a encore pris des accroissemens du côté de l'occident, par l'acquisition des pays qui faisoient partie de la Gaule Belgique.

Les traits & le fond du caractere des anciens Germains se sont perpétués dans leurs descendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté sont chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancêtres, sont robustes, grands & bien conformés. Tous semblent nés pour la guerre: leurs exercices, leurs jeux, & sur-tout leur musique, manifestent leurs inclinations belliqueuses. Ce peuple de soldats, quoique fier & jaloux de ses priviléges, se soumet sans murmure à l'austérité de la discipline militaire; & quoique le commandement y soit dur, l'obéissance y est sans réplique. Leur esprit inventeur a étendu les limites des arts utiles; & leur dédain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voisins. La chimere de la naissance est un mérite d'opinion qui ouvre en Allemagne le chemin à la fortune & aux honeurs. Les comtes, les barons se regardent comme des intelligences sublimes & privilégiées. Leur vanité leur fait croire que la nature n'a employé qu'une sale argile pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a réservé le limon le plus précieux pour composer ceux de leur espece. Ce préjugé est fortifié par les prérogatives atachées à la naissance: ce n'est

qu'à la faveur d'une longue suite d'aïeux qu'on peut prétendre aux dignités les plus éminentes.

La constitution actuele de l'Allemagne est à peu près la même que dans son origine. C'est un reste de ces confédérations formées par plusieurs tribus, pour assurer l'indépendance commune contre les invasions étrangeres. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples qui avoient une identité d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient discutés dans les assemblées nationales. Les Germains, toujours armés & toujours prêts à combatre & à mourir pour conserver leur indépendance & leurs possessions, furent souvent ataqués, quelquefois vaincus, & jamais subjugués. C'est le seul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres étrangers. Les Romains y firent quelques conquêtes; mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais ils ne compterent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il est vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours assez le prix de leur confédération; & que, souvent divisées d'intérêts ou par des haines personeles, elles s'afoiblirent par des guerres domestiques, au lieu de réunir leurs forces contre leurs oppresseurs. Elles eussent été invincibles, si elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'Allemagne ait été dans tous les temps le théâtre de la guerre, elle a toujours été surchargée d'habitans. Son excessive population la fait appeler la pépiniere des hommes. C'est un privilége dont elle est redevable à la salubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertilité de son sol qui fournit des subsistances faciles au cultivateur. Les rivieres, dont ce pays est arosé, favorisent sa fécondité naturele & ses relations commerçantes. Des bains d'eaux minérales, chaudes & tempérées, offrent des ressources puissantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le sol ne soient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille sur les bords du Necker & du Rhin, des vins fort estimés. Les bords de la mer, beaucoup plus froids, ne connoissent pas cette richesse; mais on y fait d'abondantes moissons de blé, & l'on y nourit des troupeaux nombreux dans les gras pâturages.

Les Francs, qu'on regarde comme originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changerent la constitution. Après avoir été les conquérans des Gaules, ils repasserent le Rhin, & se rendirent les maîtres de tout le pays renfermé entre le Danube & le Mein. Charlemagne étendit plus loin ses conquêtes; & après avoir subjugué la Saxe & la Baviere, il porta ses armes victorieuses jusque dans les provinces voisines de la Pologne & de la mer Baltique. L'Allemagne, sous ce prince conquérant & sous le regne de son fils, ne fut pour ainsi dire qu'une province de France, dont elle fut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le Débonaire firent de son riche héritage. Elle échut à Louis II à titre de royaume; & ses descendans la posséderent depuis 840 jusqu'à 911, que Louis l'enfant mourut sans laisser de postérité. Alors l'Allemagne fut rendue élective; &, séparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, sous le nom d'*empire Romain*, titre stérile qui, loin de contribuer à sa splendeur, l'a inondée d'un déluge de calamités renaissantes.

Le chef du corps Germanique prend le nom d'Empereur des Romains. Les peuples de l'Italie opprimée par des barbares, & sur-tout les papes voulant se soustraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs, choisirent Charlemagne pour protecteur. La majesté de ce prince fut révérée dans Rome; il y fut reconu Empereur, & y exerça tous les actes de souveraineté.

Les Romains se lasserent bientôt d'être asservis à des souverains étrangers. Les rois d'Allemagne, à qui le titre d'empereur des Romains ne suscitoit que des guerres, se désisterent successivement de leurs droits, & abandonerent le siége de Rome aux papes. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuerent à se parer d'un titre vain & pompeux; & à leur élection, on les fait encore jurer qu'ils seront les défenseurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & qui n'impose aucune obligation, puisqu'il ne reste aucun vestige de cet empire. Ils ont même aboli l'usage d'aller se faire couroner à Rome; usage qui coûta tant de sang à l'Europe; & les princes électeurs n'exigent point l'acomplissement de leur serment: les dépense de cette cérémonie épuisoient l'Allemagne, & enrichissoient l'Italie.

L'Allemagne, comme dans les premiers temps, est encore gouvernée par différens souverains, dont l'empereur est le chef, mais dont le pouvoir est restreint par celui des dietes de l'empire, qui sont composées des princes, dont les uns sont ecclésiastiques & les autres séculiers, & des villes libres & impériales qui sont autant de républiques. La dignité impériale, depuis Charlemagne, a toujours été élective. Quoique toute la nation fût convoquée pour donner sa voix, il est constant qu'il n'y eut presque jamais que les princes, les évêques & la noblesse, qui donnerent leur suffrage. Le nombre des électeurs est aujourd'hui restreint à huit, dont trois sont ecclésiastiques: savoir les archevêques de Maïence, de Treves & de Cologne. Les cinq autres sont le roi de Bohême, le marquis de Brandebourg, les ducs de Saxe & de Hanover, & le comte Palatin du Rhin, duc de Baviere. On ne peut fixer le temps où ces princes se sont appropriés ce privilége exclusif: la plupart des droits ne sont que d'anciens usages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il est probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogerent le droit d'élection. La bulle d'Or les confirma dans un privilége dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de souverains est fort limité dans

l'exercice du pouvoir suprême : il ne peut rien décider sans le concours des colléges: & dès qu'il est élu, il confirme par ses lettres & par son sceau les droits & les priviléges des princes, de la noblesse & des villes.

La courone impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Suabe, de Baviere & de Franconie, &c., passa sur la tête du comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche, dont les descendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique sage & suivie, que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguste maison en a fait passer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une commune origine avec elle.

La maison des comtes Palatins du Rhin se glorifie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes jusqu'à la Moselle : elle étoit divisée en deux branches principales, dont l'une, qui descend de Rodolphe, a pour chef l'électeur Palatin; l'autre, descendue de Guillaume, possédoit la Baviere. La branche Guillelmine vient de s'éteindre, & la totalité à peu près de l'héritage a passé au prince Palatin du Rhin. La branche Palatine des Deux-Ponts a donné des rois à la Suede, & des souverains illustres à plusieurs pays de l'Allemagne. On peut dire, à la gloire de cette maison, qu'elle a été dans tous les temps féconde en grands hommes.

La maison de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'Allemagne, paroît aussi grande dans son origine, qu'elle l'est aujourd'hui. La Thuringe, la Misnie, la haute & basse Lusace qu'elle possede, sont situées au milieu de l'Allemagne. Elle est divisée en deux branches qui en forment plusieurs autres. L'Ernestine, qui est l'aînée, a été dépouillée de l'électorat qui a passé dans la branche Albertine. Si les possessions de cette maison étoient réunies sur une seule tête, elles formeroient une puissance redoutable : les princes de Gotha, de Weimar, Hildburghausen, Eisenach, Salfeld, Cobourg, n'ont plus que l'ombre du pouvoir, dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maison électorale de Brandebourg est parvenue au plus haut période de la grandeur, sous un roi philosophe & conquérant. Ses possessions s'étendent au delà de l'Allemagne. Il est maître de la Poméranie presque entiere, de la Prusse, du Brandebourg, du duché de Cleves, de la Silésie, à la réserve d'une très-petite portion, de l'évêché d'Halberstadt, de la principauté de Minden, du duché de Magdebourg; une partie de la Lusace, le comté de Glatz, le comté de Ravensberg, le comté de la Marck, la principauté d'Ostfrise, & une partie de la haute Gueldre lui apartienent. Cet état considérable par son étendue, prend chaque jour de nouveaux accroissemens par sa population, dont les progrès sont favorisés par la fertilité du sol, par les encouragemens du gouvernement, par les facilités du commerce.

La maison de Brunswick-Hanovre a passé à l'Électorat; elle a aussi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les possessions de cette maison, quoique divisées, lui donnent un rang considérable parmi les princes souverains de l'Allemagne. L'électorat de Bohême est tombé dans la maison d'Autriche: les électeurs ecclésiastiques sont chanceliers de l'empire. Celui de Maience doit exercer cette dignité en Allemagne; celui de Treves, dans la Gaule & la province d'Arles, à laquelle les Allemands conservent toujours le titre de royaume; celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs fonctions sont trop simples, pour être pénibles: il n'y a que le premier à qui son titre impose des obligations réelles.

Chaque électeur est haut officier de l'empire. Le duc de Baviere prend le titre de grand-maître: c'est lui qui, dans la solemnité du couronement, porte la courone d'or. L'électeur de Saxe, en sa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le sceptre. Le Palatin, comme grand trésorier, distribue au peuple les pieces d'or, dont l'empereur a coutume de faire des largesses après son couronement. Enfin chaque électeur a sa fonction, qu'il fait exercer par des vicaires, sur-tout depuis que plusieurs d'entr'eux, revêtus du titre de rois, croiroient se dégrader, en descendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un sujet. Lorsque l'empire est vacant, & qu'il n'y a point de roi des Romains, l'électeur de Saxe & le comte Palatin sont les vicaires de l'empire.

L'Allemagne a plusieurs sortes de souverains qui, avec une égalité de prérogatives, sont distingués par la différence des noms. Les landgraviats qui, dans leur origine, n'étoient que des commissions, devinrent héréditaires. La jurisdiction de ces landgraves s'étendoit sur une province; c'est pourquoi on les appeloit *juges* ou *comtes provinciaux*. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'investiture de leur dignité, & les autres relevoient des évêques & des seigneurs, à qui ils étoient obligés de tendre hommage comme à leurs souverains. Leur grandeur actuele fait méconoître leur origine. Les margraves ou marquis commandoient sur la frontiere. La jurisdiction du burgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire un chef de l'empire, soit annexée exclusivement à certaines maisons, il y a plusieurs souverains de l'empire qui marchent leurs égaux. Les princes de Hesse-Cassel, maîtres d'un pays étendu & fertile, le duc de Wirtemberg, qui possede une partie de la Suabe, & quelques autres encore, font rechercher leur alliance.

Les autres princes sont véritablement souverains; mais leur puissance bornée les met en quelque sorte dans la dépendance de leurs voisins plus puissans.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'*empereur*; & comme il n'y a point de revenus atachés à cette suprême dignité, on a soin de n'élire qu'un prince assez riche & assez puissant,

pour en soutenir l'éclat par ses possessions patrimoniales. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui: les titres de *toujours auguste*, de *César*, de *majesté sacrée*, ne lui donnent point le droit de prononcer souverainement sur les afaires de la paix & de la guerre. L'établissement des impôts, & toutes les branches de l'administration dépendent des assemblées générales, qu'on appele *dietes*. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir force de loi, s'il n'a le sceau de l'empereur.

Les différens souverains de l'empire comparoissent à la diete ou en persone ou par députés. Les dietes ou états de l'empire sont composées de trois corps ou colléges, dont le premier est celui des électeurs, le second celui des princes, le troisieme est celui des villes impériales. Dans le collége des princes entrent les landgraves, burgraves, margraves, princes, ducs, comtes, barons, archevêques, évêques, prélats, abbés, même abbesses. Quoique les princes soient véritablement souverains dans leurs états; il est des cas où on peut appeler de leurs jugemens à la chambre impériale de Spire, ou au conseil aulique, qui se tient dans la résidence de l'empereur: c'est là que se décident les afaires de la noblesse. Les princes ecclésiastiques, qui ne doivent leur élévation qu'aux suffrages de leur chapitre, ont cependant la préséance sur les princes séculiers, dans les dietes & les cérémonies publiques. L'étendue de leurs possessions, & leurs immenses revenus leur fournissent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipse celle de la plupart des autres princes. Il est vrai que, depuis l'établissement de la religion protestante, plusieurs sont déchus de cet état d'opulence; les archevêques de Maïence, de Treves, de Cologne, n'ont point été envelopés dans cette révolution. Leurs richesses & leurs priviléges leur donnent une place distinguée parmi les autres souverains. L'archevêque de Saltzbourg tient le premier rang après eux. Les princes évêques sont ceux de Bamberg, de Wurtzbourg, Spire, Worms, Constance, Ausbourg, Hildersheim, Paderborn, Freisingen, Ratisbone, Trente, Brixen, Bâle, Liége, Osnabruck, Munster, Coïre, &c., quelques-uns de ces évêques occupent plusieurs siéges, dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la classe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, sont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elwangen, de Weissembourg, &c. Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de *comte* & de *baron* donne autant de considération dans les dietes, que celui de *prince*. Au reste cette considération est toujours proportionée à l'étendue de leurs états.

Plusieurs villes, qui ont conservé leur indépendance, forment chacune des especes de république, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de souverains. On compte cinquante-une de ces villes, qu'on nomme *impériales*, parce qu'elles ne dépendent que de l'empire. Le traité de Munster leur donne voix délibérative, & toutes ensemble ont deux voix dans les dietes: l'état florissant de ces villes est une nouvele preuve que l'abondance est fruit certain de la liberté. On y voit germer les richesses, & les besoins y sont ignorés. Les plus considérables sont Hambourg, Lubek & Brême dans la basse Saxe; Ratisbone dans le cercle de Baviere; Nuremberg dans la Franconie; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Suabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Westphalie; Francfort, Spire, Worms, dans le cercle du haut Rhin. Toutes ces villes offrent le spectacle de l'opulence.

Il est une autre espece de villes qui forment une puissance fédérative pour les intérêts de leur commerce: on les appele *anséatiques*: ce sont Cologne dans le cercle de Westphalie, Hambourg, Lubek, Brême & Rostock, dans le cercle de la basse Saxe; & Dantzic dans la Prusse: ces villes sont des républiques qui sous la protection de l'empire, se gouvernent par leurs propres loix, & n'obéissent qu'à leurs magistrats.

L'Allemagne est divisée en neuf cercles, ou grandes provinces. Chaque cercle renferme plusieurs états dont les souverains s'assemblent pour régler leurs intérêts communs. Ces cercles sont ceux de haute Saxe, de basse Saxe, de Westphalie, de haut rhin, de bas rhin, de Suabe, de Franconie, de Baviere & d'Autriche. Nous ne faisons point ici mention du cercle de Bourgogne qui étoit entré dans la division pour un dixieme cercle; il ne subsiste plus depuis que les pays d'où il tiroit son nom ont passé sous une autre domination.

Certains cercles renferment des pays qui apartienent à un autre cercle & en font partie. Ces pays se nomment *enclavés*; c'est ainsi que la partie de la Suabe au S.-O., est du cercle d'Autriche; que d'autres terres répandues dans la Suabe apartienent au cercle du haut rhin. Il y a de pareils mélanges en Saxe, en Westphalie, dans le bas rhin.

La premiere division de l'empire en cercles se fit dans les dietes de Nuremberg en 1437, & d'Ausbourg en 1439. Ces cercles furent ceux de Baviere, de Franconie, de Suabe, de basse Saxe, du haut Rhin & de Westphalie. Sous Maximilien I, en 1512, il en fut ajouté quatre autres; ceux d'Autriche, de Bourgogne, de haute Saxe & de bas Rhin. Le cercle de Bourgogne comprenoit la Franche-Comté & les Pays-Bas.

Chaque cercle a ses *princes convoquans* qui fixent l'assemblée de leur cercle, reçoivent toutes les matieres adressées aux cercles, les communiquent aux états, exécutent les jugemens des tribunaux supérieurs rendus contre un état de leur cercle. Les six cercles anciens ont chacun deux princes convoquans, dont un est directeur du cercle; les trois autres n'en ont qu'un seul. En Baviere les deux princes convoquans sont tous deux directeurs du cercle.

Aujourd'hui les seuls cercles de Franconie & du haut Rhin ont un colonel qui a soin de ce qui a trait au militaire, veille aux munitions, à l'artillerie, aux gens de guerre. Comme tous les mem-

bres doivent contribuer aux besoins de l'empire, chaque cercle est tenu de fournir un certain nombre d'hommes armés, cavalerie & infanterie, ou une somme d'argent par mois, conformément à la taxe consignée dans les registres des états de l'empire.

Les états d'un cercle, lorsqu'il y en a de divers rangs, se partagent en cinq bancs; celui des princes ecclésiastiques, celui des princes séculiers, celui des prélats, celui des comtes & barons, & celui des villes impériales. Les électeurs siégent au banc des princes.

Il est des états immédiats de l'empire, qui ne sont compris dans aucun des neuf cercles: tels sont le royaume de Bohême, la Moravie, la Lusace, la Silésie, la principauté de Montbéliard, & diverses terres renfermées dans quelques-uns des cercles. Ces pays ne contribuent en rien aux besoins de l'empire.

Le cercle d'Autriche renferme l'archiduché de ce nom, les duchés de Stirie, de Carinthie, de Carniole, le comté de Tirol, partie de l'Istrie, & la Suabe Autrichiene.

L'archiduché est un pays fertile en vins, en grains & en pâturages; ses anciens marquis étoient chargés de défendre la frontiere contre les invasions des Huns ou Avares. Ce pays faisoit partie des provinces Romaines de Notique & Pannonie; la Stirie est un pays montagneux qui nourit beaucoup de bétail; son nom allemand signifie *bœuf*: sa principale richesse consiste dans ses mines de fer. Le duché de Carinthie fournit les mêmes productions. Celui de Carniole est dominé par de hautes montagnes, & le sol est hérissé de rochers: on y trouve des mines de fer & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige, est considérable par sa population, par ses mines de fer, d'argent & de mercure.

Le cercle de Baviere, du temps des Romains, faisoit partie de la Norique & de la Vindélicie. Ce pays pauvre n'auroit besoin que d'habitans industrieux & commerçans pour y voir naître l'abondance. La terre y produit de riches moissons de blé. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent; les salines y sont d'un produit considérable. Quatre états sont renfermés dans ce cercle, le duché & le palatinat de Baviere, avec le duché de Neubourg, à l'électeur palatin; l'archevêché de Saltzbourg, les évêchés de Freisingen, de Ratisbone & de Passaw. L'archevêque de Saltzbourg est un souverain riche & puissant, qui prend le titre de légat du Saint Siége. Il a la prérogative de nommer à plusieurs évêchés; le duché de Neubourg & la principauté de Sultzback s'appelent aujourd'hui *le nouveau palatinat*, parce qu'il a passé sous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freisingen, de Ratisbone & de Passaw sont princes de l'empire.

La Suabe, qui tire son nom des Sueves ses anciens habitans, est célebre par ses bains & ses fontaines salées; ce cercle renferme trente-une villes impériales & un grand nombre de principautés ecclésiastiques & séculieres, dont les plus considérables sont le duché de Wirtemberg, la principauté de Furstemberg, le marquisat de Bade, l'évêché d'Ausbourg, & l'abbaye de Kempten; les princes de Wirtemberg tienent le premier rang parmi les souverains du cercle de Suabe. La principauté ou comté de Furstemberg est possédée par les princes de ce nom, qui datent de la plus haute antiquité. Kempten n'est considérable que par les priviléges dont jouit son abbé. Ausbourg, célebre par ses ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire, donne le titre de souverain à ses évêques. Ulm, sur le Danube, est une ville commerçante en toiles, en laines, en futaine, & en ouvrages de fer. C'est la premiere des villes impériales de la Suabe.

La Franconie, qui fut le berceau des conquérans des Gaules, dont elle conserve encore le nom, est riche par ses blés, ses pâturages & ses fruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeur l'évêque de Bamberg, & le marquis d'Anspach, qui remplissent tour à tour cette fonction; mais l'évêque jouit seul du droit de proposer les afaires, de recueillir les suffrages & de dresser les conclusions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement sur l'usage, a pour officiers héréditaires les électeurs de Bohême, de Saxe, de Baviere & de Brandebourg, qui font remplir leur fonction par des subalternes; ils sont trop grands pour s'en aquiter eux-mêmes. Il paroît surprenant que des princes aussi puissans n'aient pas aboli une coutume qui semble déroger à leur dignité; des motifs d'intérêt l'ont perpétuée. Ils ont grand soin de se faire investir de leurs offices par les évêques, pour jouir de plusieurs terres qui y sont atachées; l'évêché de Wurtzbourg est d'un revenu considérable: lorsque quelqu'un se présente pour être reçu chanoine, il est obligé de passer au milieu des chanoines rangés en haie, qui le frapent légérement sur le dos avec une baguete. Cette coutume est un artifice pour éloignet des canonicats les princes de l'empire qui refusent de se soumettre à cette cérémonie. C'est dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gotha, de Cobourg, d'Hildburghausen, ont leurs possessions. Le landgrave de Hesse-Cassel y possede plusieurs principautés. Les marquisats d'Anspach & de Culembach ou de Bareith, réunis sur la tête du marquis ou margrave de Culembach, depuis la mort du marquis d'Anspach, arivée dans ces derniers temps, & qui apartienent à des princes cadets de la maison de Brandebourg, y sont aussi renfermés: les principales villes impériales sont Nuremberg, où il se fait un grand commerce, & Schweinfurt.

Le cercle de haute Saxe, comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Poméranie; il n'y a que deux villes impériales, enclavées dans la Thuringe. La Saxe est un pays fertile en blé & en pâturages; on y trouve des mines de plomb & d'argent; c'est de là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe descendent du marquis de Misnie. Ils ne posse-

possedent ce duché que depuis l'an 1422, & l'électorat que depuis l'an 1448. Persone ne leur conteste d'être une des plus anciennes maisons de l'Europe; la branche Albertine a presque tout englouti l'héritage de cette maison. L'Ernestine a ses principales possessions dans la Thuringe, unie à la Misnie en 1240. La principauté d'Anhalt est possédée par les descendans des princes d'Ascanie, qui, dans le douzieme siecle, figuroient parmi les plus grands princes de l'Europe. Ils possédérent successivement le marquisat de Brandebourg, le duché de Saxe, & plusieurs autres grandes principautés. La marche de Brandebourg a essuyé de fréquentes révolutions, & a souvent changé de maître. Elle est enfin passée sous la domination des descendans de Frédéric Margrave de Nuremberg, qui sont maîtres de la Prusse & de beaucoup de pays qui forment aujourd'hui la monarchie Prussiene, royaume puissant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ses derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, ne le cede qu'à la maison d'Antriche par l'étendue de ses possessions. La multitude de ses principautés lui donne rang & droit de suffrage dans plusieurs cercles. C'est ce qui établit son crédit dans tout l'empire.

Le cercle de basse Saxe comprend les duchés de Meckelbourg, de Holstein, de Brunswick, de Hanover, les principautés d'Hildersheim & d'Halberstadt, avec le duché de Magdebourg. La maison de Brunswick, partagée en deux branches, la ducale & l'électorale, y a son plus riche patrimoine. La principauté d'Halberstadt, qui étoit un riche évêché, a passé dans la maison de Brandebourg, ainsi que l'archevêché de Magdebourg qui a été sécularisé. Le duché de Meckelbourg est un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maison sont divisés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holstein, qui dans son origine n'étoit qu'un comté, fut érigé en duché en faveur de Christiern, roi de Danemarck, dont les descendans le partagent aujourd'hui.. Lubek, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes Anséatiques. L'évêché est héréditaire dans la maison d'Holstein.

Le cercle de Westphalie est divisé en treize états principaux, l'évêque de Liége en est un des souverains; sa qualité de prince de l'empire lui donne séance & droit de suffrage dans les dietes. Les duchés de Juliers & de Berg sont devenus le patrimoine des électeurs palatins héritiers en partie des ducs de Cleves. Le roi de Prusse possede dans ce cercle, le comté de la Marck, le duché de Cleves & le comté de Ravensberg, l'évêché de Minden, qui fut sécularisé en 1648, & la principauté d'Oost-Frise. Les comtés d'Oldembourg & de Delmenhorst apartienent au duc de Holstein-Gottorp, évêque du Lubek.

Le cercle de bas Rhin est appelé *Cercle électoral*, parce qu'il renferme les trois électorats ecclésiastiques & l'électorat affecté aux princes Palatins du Rhin. Le cercle du haut Rhin est composé des évêchés de Worms, de Spire & de Bâle, des duchés de Deux-Ponts & de Simmeren, des landgraviats de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstad, du comté de Nassau, de la principauté de Nassau, de l'évêché de Fulde, &c.

Les disputes sur la religion ont excité de fréquentes révolutions dans l'Allemagne. La religion catholique est professée dans tous les pays de la domination Autrichiene, dans les états des électeurs & des princes ecclésiastiques, & dans le cercle de Baviere. Le luthéranisme domine dans les cercles de haute & de basse Saxe, de Westphalie, de Franconie, de Suabe, & dans les villes impériales. Le calvinisme est suivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse-Cassel & de plusieurs autres princes.

Le Corps germanique est composé de pieces de raport qui doivent en afoiblir la constitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il seroit difficile de décider quelle est sa constitution politique, tant elle varie dans les différens états qui le composent. Ici la puissance souveraine est héréditaire, là elle est élective. Dans certains états le pouvoir du prince est absolu; dans d'autres il est limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un sénat composé des principaux citoyens, & l'élection en est confiée aux sénateurs mêmes; le gouvernement y est aristocratique: dans d'autres ce sont les tribus qui élisent les sénateurs qui peuvent absoudre ou flétrir de leurs censures; c'est une véritable démocratie.

Le gouvernement de l'Allemagne ne peut être regardé comme aristocratique. Un pareil gouvernement suppose un sénat fixe & permanent, dont l'autorité souveraine délibere sans opposition sur tout ce qui concerne la république, & qui confie à des officiers subalternes & à des magistrats l'exécution de ses ordres & de ses délibérations. La chambre de Spire & le conseil aulique, ne sont qu'une image imparfaite de ce sénat souverain: on n'y porte que les afaires par appel; ainsi ce tribunal resteroit sans fonctions, si les parties jugées étoient satisfaites du premier arrêt. Les dietes ne doivent point être regardées comme un sénat permanent & absolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voix. L'Angleterre & la Suede ont leurs parlemens (II), où les afaires sont réglées par les suffrages des députés des provinces, sans que le gouvernement prene le nom d'*aristocratie*. Les biens de chaque sénateur, dans l'aristocratie, dépendent absolument des loix & du sénat qui peut en prendre une portion pour les besoins de l'état. En Allemagne, tous les états ensemble n'ont point de droit sur les biens des particuliers.

On a souvent agité si l'Allemagne pouvoit être mise dans la classe des monarchies. La question ne peut se décider qu'en distinguant de deux especes. Dans les unes, le monarque est absolu, & dans les autres son pouvoir est limité par la loi.

(II) La Suede est à présent un état monarchique, comme elle étoit sous le roi Charles XII.

Il est certain que l'exercice de la puissance impériale est réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir sur les princes, qu'un canton Suisse n'en a sur les autres. Les titres fastueux dont il se pare, sont des sons sans idée, des fantômes sans réalité. Les états, en lui prêtant serment de fidélité, se réservent leur indépendance & leurs priviléges : & dans la capitulation que l'empereur jure d'observer, les électeurs lui prescrivent ce qu'il doit faire, & se réservent le droit de le déposer s'il viole ses engagemens.

La puissance impériale est beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puissance du monarque est restreinte par la loi. Dans celles-ci, les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions, & il ne peut être cité à aucun tribunal; il leve des tributs & des armées; & par la raison ou sous le prétexte du bien public, il peut soumettre la fortune de ses sujets à ses volontés pour soutenir des guerres justes ou d'ambition. L'empereur d'Allemagne ne jouit point d'un pouvoir aussi étendu : ses intérêts sont absolument distingués de ceux des états : les princes qui composent le corps germanique, font des alliances avec les autres puissances, sans sa participation; & lorsqu'ils se croient lésés, ils lui déclarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut disposer des forces de l'état; il est général né de ses armées; il en dirige, à son gré, les opérations; il est l'âme & l'esprit qui font mouvoir tout le corps. L'empereur, quoique chef d'une nation nombreuse, n'a pas le même privilége; c'est avec ses propres revenus qu'il soutient l'éclat de sa dignité: il n'y a point de trésor public; les états ne lui entretienent point d'armées; chaque prince dispose à son gré de ses troupes & du revenu de sa souveraineté. Lorsqu'il est pressé par des guerres, il est obligé de mendier des secours d'hommes & d'argent, que souvent on lui refuse ou qu'on lui fournit avec épargne. Il est une autre espece de servitude qui le met au dessous des rois. Une anciene coutume, confirmée par la bulle d'Or, assujétissoit l'empereur, dans de certains cas, à comparoître devant le comte Palatin, pour rendre compte de ses actions. Les trois électeurs ecclésiastiques citerent Albert I à ce tribunal; mais il étoit trop puissant pour obéir; & au lieu de répondre, il prit les armes contre ses accusateurs; c'est le seul exemple que l'histoire nous fournisse de l'exercice de cette loi.

Quelques écrivains Allemands ont prétendu, mais vainement, que leur gouvernement étoit populaire, & qu'eux seuls jouissoient du droit de citoyen, qui consiste à être admis dans les délibérations, & à donner sa voix dans les afaires publiques. Bref; la constitution de l'Allemagne ne peut être classée avec aucune de celles qui existent dans le monde. La souveraineté qui y est divisée procure une meilleure administration, & la confédération des souverainetés, sous un chef, y forme un corps, un état puissant & redoutable. D'ailleurs, la multitude des villes libres ou républiques disséminées dans l'étendue de l'empire, y prévient l'abus de l'autorité dans les petites monarchies qui le partagent, par la facilité que le citoyen trouve à y aller exercer son industrie, à y jouir du fruit de ses travaux, si le despote appesantit le joug à un degré qui lui deviene insupportable.

On peut juger des forces de l'Allemagne par le nombre de ses villes, de ses bourgs & de ses villages, où l'on voit par-tout briller l'industrie commerçante. Une noblesse riche & magnifique y répand l'abondance. Les guerres dont elle a toujours été agitée, ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre : le goût décidé des Allemands pour les arts méchaniques les éloigne des travaux champêtres; & dès qu'ils sont assez fortunés pour apprendre un métier, ils quitent leurs villages, & se retirent dans les villes dont la molesse énerve leur vigueur naturele : on compte dans les neuf cercles dix-neuf cent cinquante-sept villes & bourgs, sans comprendre la Bohême, où l'on trouve deux cent villes, trois cent huit bourgs & trente mille trois cent soixante-trois petits villages. Quoique l'Allemagne s'étende depuis le pays de Liége jusqu'aux frontieres de la Pologne, & depuis le Holstein jusqu'aux extrémités du Tirol, il n'y a point de contrée qui ne fournisse des subsistances suffisantes à ses habitans. La culture des terres qui s'y perfectione chaque jour, en augmente la richesse & la beauté. Le sol y donne du froment, du seigle, du maïs ou blé de turquie, de l'orge, de l'avoine, des pois, féves, lentilles, millet, blé sarasin. On cultive du riz en Moravie, & l'on en fait un essai dans les états de Saxe. On y recueille aussi de la manne, du chanvre, du lin, du houblon, de l'anis, de la régilsse, du tabac, de la garance, du safran, des trufes, des pommes de terre, & de l'hortolage. On y trouve aussi des olives, des figues, des châtaignes, des oranges, citrons, limons, & autres fruits ordinaires de France & d'Italie. L'Allemagne a des vins excellens. Les meilleurs croissent dans le cercle du bas Rhin, savoir les vins du Rhin & les vins de la Mosselle. L'Autriche en a aussi de très-bons. L'entretien des abeilles y est un objet considérable : elle nourit une immense quantité de bœufs, vaches, chevres, moutons & cochons. Les contrées septentrionales fournissent une grande quantité de fromage & de beure de la meilleure qualité. La volaille y abonde. On y rencontre des cicognes, des oies & des canards sauvages, des faisans, des coqs de bruyeres, des gélinotes, bécasses, alouetes, grives, ortolans, cailles, perdrix, & autres oiseaux, des faucons & autres especes d'oiseaux de proie. On y a du cerf, du chevreuil, du sanglier, des lievres, des lapins, du daim dans les parties méridionales. Il y a aussi des ours, des loups, des loups-cerviers, renards, chats sauvages, martres, blaireaux, mulots, castors; & la quantité innombrable des fleuves,

rivieres, lacs & étangs, y donne en abondance de beau poisson: on y prend de l'esturgeon, du saumon, du brochet, de la carpe, de la truite, de la lamproie, de la perche, de la tanche, de la murene, de la lote, de l'anguille, des écrevisses; sans faire mention des poissons de mer.

L'Allemagne a des carrieres de marbre, d'albâtre, d'ardoise, de pierre de taille. On y trouve de l'agate, du jaspe, lapis-lazuli, du crystal, de la terre de porcelaine, des perles & des pierres précieuses. On en tire de l'alun, du vitriol, du salpêtre, du sel de roche, du sel de fontaines, du charbon de pierre, du soufre, de la cire, du vif-argent, du cinnabre, de la mine de plomb, de l'antimoine, de l'arsenic; enfin du fer, de l'acier, du cuivre, du plomb, de l'étain, de l'argent, & quelque peu d'or. Il s'y trouve beaucoup de sources minérales: elle exporte des bois pour la marine; on y fabrique des canons, des fourneaux & plaques de fer, des boulets, bombes, grenades, du fer-blanc, du fil de fer, de la porcelaine.

L'exportation de ses denrées excede l'importation. C'est l'introduction du luxe qui leur a fait un besoin des vins de France & d'Espagne, des draps étrangers dont ils ont la matiere premiere. Les bords du Rhin sont couverts de mûriers, qui donnent la facilité de nourir des vers à soie. Plusieurs villes, situées sur le Mein & la mer Baltique, favorisent les importations, dont les progrès sont arrêtés par des impositions accâblantes. C'est de là que plusieurs nations tirent le fer travaillé, le plomb, le vif-argent, du blé, de la laine, des draps grôssiers, des serges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puissance de l'Allemagne est toute renfermée en elle-même; elle n'a point, comme les autres royaumes, des possessions dans des terres étrangeres; c'est ce qui donne des entraves à son commerce, & ce qui rend l'argent plus rare; cette disete d'especes est encore occasionée par le goût de la jeunesse allemande, pour les voyages: ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la simplicité de leurs mœurs. Dans les autres royaumes, les capitales engloutissent tout l'or des provinces; en Allemagne, il y a plus d'économie dans la distribution des richesses; & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, est ce qui entretient son embonpoint.

La puissance d'un état est relative à celle de ses voisins. L'Allemagne, contigue à la Turquie d'Europe, a pour remparts, la Stirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, considérables par leur nombre, ne sont point des ennemis dangereux: peu aguerris & mal disciplinés, ils n'ont que l'impétuosité du courage qui s'éteint à mesure qu'ils pénetrent dans les pays froids. La stérilité de la Servie & de la Bulgarie, leur refuse les subsistances nécessaires à de nombreuses armées. S'ils ont eu quelques succès dans plusieurs guerres, on doit les attribuer au mépris qu'ils inspiroient: l'Allemagne ne leur a jamais opposé que le quart de ses forces, & c'étoient des troupes de rebut mal payées & mal disciplinées. La terreur qu'inspiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique Autrichiene, qui exagéroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions. L'Allemagne n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens princes qui ne peuvent porter la guerre au dehors. La Pologne, démembrée de nos jours, ne figure plus parmi les puissances de l'Europe. Elle n'a ni la force ni l'ambition de faire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conserver ses possessions, ne peut nuire à l'empire, & a besoin de son secours contre la Suede. L'Angleterre, satisfaite d'être la dominatrice des mers, n'est jalouse que d'étendre ses possessions dans le nouvel hémisphere. Les Hollandois, nés au milieu des eaux, ont tourné leur ambition du côté de l'Inde. La Suede, sous ses rois conquérans, a enlevé plusieurs provinces d'Allemagne; mais cette puissance manque d'hommes & d'argent pour soutenir une longue guerre; c'est un debordement qui se dissipe dans les campagnes qu'il inonde. La France est le seul état qui puisse ataquer avec succès l'Allemagne. Mais la nature a fixé ses bornes, & l'expérience lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunément.

Les avantages du corps germanique sont compensés par beaucoup de maux politiques qui le consument au dedans. Le défaut d'harmonie entre les membres qui le composent, la défiance qu'ils ont de la puissance du chef, accrue à un degré disproportioné avec la sûreté de l'empire, sont le germe de sa langueur & de son dépérissement. Dans les corps politiques, quand il y a plusieurs princes qui président au destin d'un état, presque toujours divisés d'intérêts, il est très-rare de les voir conspirer à une même fin. Le concours & la réunion des forces ne se trouvent que dans les monarchies, ou dans les républiques où le pouvoir suprême est concentré dans une seule ville, comme dans Rome, Sparte, Athènes, Venise. Les jalousies minent & détruisent insensiblement les gouvernemens composés de plusieurs états égaux en pouvoir. Les villes impériales devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens, qui ne peuvent se dissimuler que c'est la liberté qui fait germer les richesses & l'industrie: la noblesse, fiere de son origine, distille le mépris sur le peuple qui se croit aussi respectable qu'elle par son opulence. La jalousie seme encore la division entre les princes séculiers & les princes ecclésiastiques; les premiers voient avec indignation les ministres de l'autel jouir du droit de préséance, quoiqu'ils soient bien inférieurs en naissance, & qu'ils ne puissent transmettre leur grandeur à leur famille. De leur côté les princes ecclésiastiques se plaignent sans cesse des séculiers qui ont usurpé une portion de leurs revenus; enfin on voit partout des opprimés & des oppresseurs.

Le prétexte de la religion fomente les haines & divise des cœurs qu'elle se proposoit d'unir; le clergé catholique a été privé par les princes protestans de quelques-uns des domaines qu'il possédoit. Les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne sont pas disposés à en aimer les ravisseurs. Le plus grand vice de ce gouvernement est le droit acordé à diférens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voisins; c'est ouvrir une entrée aux étrangers; c'est rompre l'union naturele pour faire une adoption nouvele; c'est confier au sort des armes la décision des quereles qui ne doivent être discutées qu'au tribunal des loix; enfin sans ces vices de constitution, l'Allemagne pouroit se flater de donner des loix à l'Europe entiere, ou au moins de la tenir dans de continueles frayeurs. (Mais aussi l'Europe feroit contre elle plus d'éforts; car la politique proportione naturélement son activité à ses dangers & à ses craintes.)

On compte en Allemagne deux mille trois cents villes, un plus grand nombre de bourgs, & on estime à 80000 le nombre des villages. Sa population totale est de vingt-six millions d'habitans.

La langue allemande varie beaucoup suivant les différentes contrées de l'empire dans lesquelles on la parle; la prononciation, le dialecte, l'emploi des mots different tellement aujourd'hui, qu'il arive fort souvent qu'un allemand n'entend point un autre allemand. La grande étendue de l'empire, la diversité de souverainetés, & le défaut de capitale qui fasse loi dans la maniere de s'exprimer, en sont incontestablement la cause: très-peu écrivent & parlent correctement, & nulle part les Grammairiens ne varient autant dans leurs principes; en général on regarde la Saxe comme le pays où on parle le mieux allemand.

Dans la Marche de Brandebourg, en Poméranie, en Lusace, en Moravie, en Autriche, (Π) & en plusieurs autres contrées, les bourgeois & les paysans sont comme serfs de leurs feigneurs.

Les Juifs sont très-nombreux en Allemagne; mais en général ils y sont pauvres.

Les connoissances & les lumieres gâgnent & s'étendent beaucoup en Allemagne. On compte dans tout l'empire trente-huit Universités, & beaucoup d'Académies, de Sociétés Littéraires, dont celles de Berlin, de Gottingen & de Leipsick, sont les plus célebres. Le Droit public, la Jurisprudence, la Théologie, la Botanique, la Chimie, la Métaphysique, l'Astronomie, l'Histoire, la Géographie, les Mathématiques, doivent beaucoup aux Allemands.

Ils se sont aussi distingués dans les Arts libéraux. Leur musique est la meilleure de l'Europe après celle d'Italie. Elle excelle sur-tout à Dresde. Les productions de quelques Poëtes Allemands peuvent être mises en parallele avec celles des meilleurs Poëtes étrangers. Albert Durer, Pierre-Paul Rubens dans la basse Allemagne, se sont immortalisés dans la peinture. Les premieres gravures ont paru en Allemagne; Nuremberg en fut le berceau. Albert Durer a gravé à l'eau-forte avant les Italiens. Ce qu'on appele la maniere noire a été inventée en 1648, par M. de Sichem, lieutenant-colonel au service de Hesse, & l'invention de l'Imprimerie est un bienfait de l'Allemagne. Si le *compas* n'a pas été inventé en Allemagne, du moins il y a été perfectioné.

Les fabriques commencent à y être sur un pied assez florissant, celles de soieries sur-tout. On y fabrique du linge damassé de la plus grande beauté, de la toile unie, rayée, à carreaux, cirée, teinte, imprimée, peinte, & du coutil. On y fait toutes sortes de papiers & de très-fines denteles. On y coule des glaces d'une grande beauté; l'or & l'argent y sont batus en feuilles, tirés en fil, tissus avec de la soie; on en fait des gallons, des denteles, & toutes sortes de broderies. La clineaillerie y fait entrer des sommes considérables. Les peaux de bêtes y fournissent des cuirs & peaux de toute espece, & la laine des brebis fournit aux manufactures les matieres pour les draps, les ratines, les tapisseries, & quantité d'étofes qui en sortent.

L'Allemagne a de grands avantages pour le commerce intérieur & extérieur, touchant à l'océan Germanique, à la mer baltique, à la mer méditerranée, & arosée d'un nombre prodigieux de fleuves & de rivieres navigables.

Quoique le pouvoir de l'empereur en Italie ait fort diminué, il y exerce encore plusieurs droits régaliens. Il a le droit d'élever tel ou tel noble à un rang ou dignité plus éminente, & d'acorder à ses terres ou à ses sujets diférens privilégés. En cas de désobéissance ou d'intelligence avec les ennemis de l'état, les princes d'Italie sont mis au ban de l'empire & encourent la confiscation de leurs possessions. C'est ainsi qu'en 1708 les Gonzagues furent dépouillés de la souveraineté de Mantoue, que l'empereur doit posséder au nom du corps Germanique, comme un fief dévolu à l'empire. Il est encore d'autres droits ou prétentions de l'empereur en Italie, & l'empire y a un grand nombre de fiefs. Au reste, les états puissans n'y reconoissent point & rejetent la jurisdiction impériale.

Du vivant de l'empereur, les électeurs lui nomment quelquefois un successeur, désigné sous le nom de roi des Romains. Les cérémonies de son élection & de son couronement sont les mêmes que celles d'un empereur. Il reçoit le titre de majesté.

En cas de vacance du trône impérial, de minorité ou de longue absence de l'empereur, l'électeur Palatin & l'électeur de Saxe sont vicaires de l'empire, chacun dans une partie determinée. L'empereur jouit de la préséance sur les autres souverains de l'Europe (le Pape excepté,) & ses ambassadeurs ont le pas sur ceux des autres

(Π) Dans tous les états de la maison d'Autriche les paysans ont été afranchis par édit de l'empereur Joseph II.)

princes. Il donne en Allemagne l'investiture des fiefs, & il dispose de ceux qui sont dévolus à l'empire par confiscation, ou faute d'héritiers.

On appele noblesse immédiate celle qui releve directement de l'empire; la noblesse médiate est celle qui ressortit à celui des états de l'empire auquel elle appartient. Les électeurs ont le titre d'*altesse électorale sérénissime*; & les électeurs ecclésiastiques, qui ne sont point nés princes, n'ont que celui d'*altesse électorale*. L'empereur donne aux électeurs ecclésiastiques le titre de révérendissime, & de neveu, & aux électeurs séculiers celui de sérénissime & d'oncle. Les uns & les autres ne sont sujets à aucune taxe en prenant l'investiture de leurs fiefs. Ils peuvent envoyer à l'empereur des ministres du premier rang. Dans les afaires de guerre, de paix, d'alliance, dans toutes celles qui sont relatives à l'administration de l'état, l'empereur ne peut point statuer sans leurs concours & leur consentement, étant, aux termes de la capitulation impériale, les conseillers intimes de l'empereur. C'est aussi de leur consentement ou à leur réquisition que l'empereur convoque une diete. Les électeurs jouissent d'une pleine souveraineté, leurs vassaux ne pouvant appeler à aucun des tribunaux de l'empire. Ils ont entr'eux une union particuliere conclue en 1338, & renouvelée en 1531. Ils peuvent s'assembler & délibérer entr'eux, tant sur leurs besoins réciproques, que sur ceux de l'empire.

On appele villes impériales, celles qui sont gouvernées par leurs propres magistrats, qui relevent immédiatement de l'empire, qui forment comme autant de républiques, & ont voix & séance à la diete. Quelques-unes ont un territoire fort considérable dont elles ont la souveraineté. Elles sont au nombre de cinquante-une; toutes ensemble n'ont que deux voix à la diete. Les principales sont Hambourg, Nuremberg, Francfort-sur-le-Mein, Lubek, Ratisbone, Ausbourg, Ulm, Cologne, Aix-la-Chapelle.

Il existe deux tribunaux supérieurs dans l'empire. L'un, est le conseil aulique, qui siege dans la ville où réside l'empereur; l'autre, est la chambre impériale qui tient ses séances à Wetzlar dans le cercle du haut Rhin. Le premier dépend de l'empereur seul qui en est le chef & le juge suprême. Dans la chambre impériale les assesseurs sont nommés par l'empereur & par les états de l'empire, qui fournissent aux apointemens.

Teutons est le nom des anciens peuples qui habiterent l'Allemagne, & qui se rendirent célebres un siecle avant la naissance de J. C. Dans le Ve siecle, les Francs qui habitoient les contrées adjacentes au bord oriental du Rhin, s'emparerent des Pays-Bas & des Gaules, auxquelles ils donnerent le nom de France. Dans les deux siecles suivans ils se rendirent maîtres d'uue bonne partie de l'Allemagne. Vers l'an 800, Charlemagne acheva de la subjuguer, ayant dompté les Saxons qu'il combatit pendant trente ans. Sous ce prince, & sous Louis le Débonaire son successeur, l'Allemagne fit donc partie du domaine françois; elle en fut détachée par le partage que Louis le Débonaire fit de ses états entre ses trois fils, Lothaire, Louis & Charles. Louis II eut l'Allemagne à titre de royaume, & elle resta soixante-dix ans dans sa maison, depuis l'an 840, jusqu'en l'an 911, que Louis III mourut sans enfans. A sa mort le royaume ou l'empire d'Allemagne fut rendu électif, & le premier empereur allemand qui ait été élu fut Conrad. La maison d'Autriche a joui de la dignité impériale pendant plusieurs siecles, & jusqu'à Charles VI, mort en 1740. Elle passa ensuite dans la maison de Baviere, par le couronement de Charles-Albert. Après lui on vit s'asseoir sur le trône de l'empire, François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérese d'Autriche, fille de l'empereur Charles VI: il fut élu en 1745; son fils Joseph II lui a succédé en 1765, & commence chez les allemands une nouvele maison d'Autriche. (*R.*)

(T) Un état aussi étendu que l'Allemagne, où les domaines des diférens Souverains se croisent & sont enclavés l'un dans l'autre, ne peut pas être distinctement aperçu & saisi qu'avec bien des difficultés. C'est pourquoi nous espérons que nos Lecteurs verront avec plaisir le tableau suivant qui raproche & arange sous un seul point de vue les différentes parties qui composent l'Empire Germanique.

L'ALLEMAGNE

Comprend neuf Cercles effectifs qui sont

Cercle	Division	Parties
Le Cercle d'AUTRICHE comprend	*l'Autriche extérieure* où sont le	Comté de Bregentz, Comté de Monfort, Comté de Feldkirch, Comté de Sonneberg, Comté de Tirol, l'Évêché de Trente, Évêché de Brixen.
	l'Autriche intérieure où sont les Duchés de	Carinthie, Carniole, Stirie.
	l'Autriche propre divisée en	Basse, Moyene, Haute.
Le Cercle ÉLECTORAL ou du BAS RHIN où sont	l'Archevêché de COLOGNE où sont	La partie basse, La partie haute.
	l'Arch. de TREVES qui a 2 parties	à la gauche du Rhin, à la droite du Rhin.
	l'Archev. de MAÏENCE a 2 parties	à la droite du Rhin, à la gauche du Rhin.
	Le PALATINAT DU RHIN a 2 part.	à la gauche du Rhin, à la droite du Rhin.
Le Cercle de BAVIERE où sont	Sous leurs Princes	Le Duché de Neubourg, L'Év. de Freisingen, l'Arch. de Saltzbourg, l'Év. de Passaw, l'Év. de Ratisbone.
	Sous l'Électeur	Le Haut Palatinat, Le Landg. de Leuchtenberg, Le Comté de Camb, Le Duché de Baviere.
Le Cercle de la HAUTE SAXE.	La SAXE Supérieure, où sont	Le Marq. de Lusace, le Duché de Saxe, le Landgr. de Thuringe la Princ. d'Anhalt.
	Le BRANDEBOURG, où sont	l'Anciene Marche, le Pays de Priegnitz, le C. de Rappin, l'Uckermarck, la Moyene Marche, le D. de Sternberg, la Nouvele Marche.
	Le D. de POMÉRANIE divisé en	Ultérieure, Citérieure.

- Le Cercle de Franconie où sont
  - au Nord
    - Le C. de Henneberg,
    - Le D. de Cobourg.
  - au Milieu
    - Le C. de Reineck,
    - Le C. d'Erpach,
    - Le C. de Wertheim,
    - l'Év. de Wurtzbourg,
    - Le C. de Castel,
    - Le C. de Schwartzenberg,
    - Le Marq. de Culembach.
  - au Midi
    - Le Terr. de Nuremberg,
    - Le Mar. d'Anspach,
    - Les Villes Imp. & Libres,
    - L'État des Chev. Teutoniques,
    - Le C. de Holach,
    - l'Év. d'Aichstedt,
    - Le C. de Pappenheim.
- Le Cercle de Suabe où sont
  - Delà le Danube.
    - Les quatre Villes Forestieres,
    - La P. de Furstemberg,
    - Le Hegow,
    - Les Villes Impériales.
  - Deçà le Danube
    - Le Comté d'Ottingen,
    - Le D. de Wirtemberg,
    - La P. de Zolern,
    - Le Margr. de Bade,
    - Les Villes Impériales.
- Le Cercle du Haut Rhin.
  - l'Alsace où sont
    - l'Ortnau,
    - Le Brisgow,
    - Le Sundgow propre,
    - l'Alsace propre.
  - Partie du Palatinat du Rhin où sont
    - Le Duché de Deux-Ponts,
    - Le C. de Spanheim,
    - l'Év. de Spire,
    - l'Év. de Worms.
  - La Hesse où sont
    - La Wétéravie,
    - La Hesse propre.



Le Cercle de Westphalie.
- La Westphalie partagée en 17. parties qui sont le
  - Comté d'Embden,
  - Év. de Munster,
  - Év. d'Osnabruck,
  - Com. de Tekelenbourg,
  - C. de Rhenden,
  - C. de la Lippe,
  - C. de Ravensberg,
  - C. de Diepholt,
  - C. d'Oldenbourg,
  - C. de Delmenhorst,
  - C. de Hoye,
  - la P. de Minden,
  - C. de Schaumbourg,
  - Abb. de Corwey,
  - Év. de Paderborn,
  - D. de Westphalie,
  - C. de Recklinghusen.
- au Brandebourg
  - Le C. de la Marck,
  - Le D. de Cleves.
- au P. de Liége
  - Le C. de Horn,
  - l'Év. de Liége.
- au Palatinant
  - Le D. de Berg,
  - Le D. de Juliers.
- dans ce Cercle est enclavé Le Comté de Meurs.

Le Cercle de la Basse Saxe
- à l'Orient Le D. de Meckelbourg.
- au milieu
  - Le D. de Lawenbourg,
  - Le D. de Lunebourg.
- au Midi
  - Le D. de Magdebourg,
  - La P. de Halberstadt,
  - l'Év. de Hildersheim,
  - Le D. de Brunswick.
- à l'Occident
  - Le D. de Ferden,
  - Le D. de Brême.
- au Nord Le D. de Holstein.

Ceux qui mettent le Royaume de Bohême dans l'Allemagne en font une Annexe du Cercle d'Autriche aussi-bien que la Moravie & la Silésie.)

ALLENBACH ; bailliage du haut Rhin ; à peu de distance de Birckenfeld, apartenant en commun à la branche Palatine de Deux-Ponts & aux Marquis de Bade. Il est situé dans la forêt d'Idar. Allenbach ou Ellenbach, village & château, en est le chef-lieu. (*R.*)

ALLENDORF ; petite ville d'Allemagne au cercle du haut Rhin, dans les états du landgrave de Hesse-Cassel, remarquable par des salines. Elle est agréablement située sur la Werra & située entre des montagnes. On y compte cinq cents maisons. *Long.* 27, 40 ; *lat.* 51, 20. (*R.*)

ALLENDORF ; petite ville & bailliage d'Allemagne, dans la haute Hesse, près de Giessen. Elle apartient au landgrave de Hesse-Darmstadt. (*R.*)

ALLENDORF ; bailliage d'Allemagne dans le comté de Henneberg. Il est composé de douze villages, & il apartient aux ducs de Saxe Meinungen. C'est les dépouilles d'un ancien couvent de Bénédictins du même nom. (*R.*)

ALLENJOIE ; gros village & château de la principauté de Montbéliard, en latin *Alanum jovis* ; ce qui fait présumer qu'il y eut autrefois en ce lieu un temple de Jupiter. Il est sur la riviere d'Alain qui verse au Doubs. (*R.*)

ALLER ; riviere d'Allemagne dans la basse Saxe. Elle

Elle prend sa source au duché de Magdebourg, traverse le Lunebourg, passe à Zell, & se jete dans le Weser au dessous de Werden, après avoir reçu l'Ocker & la Leine. (*R.*)

ALLERBOURG; petite ville de Pologne, dans la Prusse occidentale. Elle est sur la riviere d'Alla, à dix lieues & au sud-est de Konigsberg. *Long.* 44, 40; *lat.* 54, 25.

ALLERIA; petite ville maritime de l'île de Corse, sur la côte orientale. Elle étoit anciénement appelée *Rothanus*. Il y a un évêque, dont les revenus ne doivent pas être bien considérables; car la ville est fort pauvre, & ses environs fort mal cultivés. L'air y est très-mal-sain. La riviere de Tavignano, nommée autrefois *Alleria*, passe tout auprès. C'est là que l'infortuné Théodore, baron de Neuhoff, débarqua en 1736, pour aller prendre possession de son royaume de Corse. En 1730, elle fut détruite par les Corses mécontents. *Long.* 26, 20; *lat.* 42, 5. (*R.*)

ALLERSBACH; abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans l'évêché de Passaw en Baviere. (*R.*)

ALLERSBERG; bourg & bailliage d'Allemagne dans la principauté de Neubourg. (*R.*)

ALLERSHEIM; bailliage d'Allemagne, en basse Saxe, dans la principauté de Wolffenbutel. (*R.*)

ALLIER; riviere de France qui a sa source dans le Gévaudan. Elle traverse l'Auvergne, le Bourbonois, une partie du Nivernois, & se jete dans la Loire à une lieue ou environ au dessous de Nevers. Moulins est la principale des villes qu'il arose. (*R.*)

ALLOWAY; ville maritime de l'Écosse méridionale, dans le golfe de Forth, à deux lieues de Stirling. Elle est remarquable par le château qu'y possedent les comtes de Mar, & par les mines de charbon de terre que l'on y fouille avec plus de succès qu'en tout autre endroit de l'Écosse. (*R.*)

ALMADE; bourg d'Espagne dans la manche, avec une mine de mercure qui passe pour la plus riche de l'Europe, & pour la premiere qui ait été découverte. (*R.*)

ALMADE, ou ALMADA; bourg de Portugal, sur un petit golfe que forme le tage vis-à-vis de Lisbonne. C'est le siége d'un corrégidor. (*R.*)

ALMANSPACH; petite ville du cercle de Suabe, entre le lac de Zell & celui de Constance. (*R.*)

ALMANZA, ou ALMANSA; petite ville d'Espagne dans le Royaume de Murcie, sur les frontieres du royaume de Valence, à 20 lieues sud-ouest de la ville de Valence. C'est là qu'en 1707, les François & les Espagnols, commandés par le maréchal de Berwick, Anglois de nation, remporterent une grande victoire sur les Anglois & les Portugais, commandés par le comte de Galloway. Il y a une inscription pour monument de cette victoire. *Long.* 16, 25; *lat.* 38, 54. (*R.*)

ALMAS, ou ALMASCH; petite ville de la Transilvanie, avec un district dépendant du comté de Clausenbourg. Ce district est entre Burglos & Clausenbourg; il ne contient que des montagnes, dans lesquelles on trouve un grand nombre de cavernes & de souterrains. Il y a un bourg dans le bannat de Témeswar, & une riviere, sur laquelle est située la forteresse de Sigeth, qui portent le même nom. (*R.*)

ALMAZAN; jolie petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, au pied des montagnes frontieres de la province d'Aragon: elle a titre de comté. Elle a huit paroisses, deux couvens, deux hôpitaux, un prieuré de Prémontrés, & une commanderie de l'ordre de Saint Jean. On y va voir, avec beaucoup de dévotion, une relique qu'on regarde comme la tête de Saint Étienne martyr. (C'est là que se fit le traité de paix entre Henri Roi de Castille & Pierre IV Roi d'Aragon en 1375, après de longues guerres entre ces deux royaumes. Le territoire d'*Almazan* se divise en deux parties qui sont le Sesmo de Cobertelada où il y a vingt-quatre lieux ou hameaux, & le Sesmo de la Sierra où il y en a seize.) *Long.* 15, 30; *lat.* 41, 30. (*R*)

ALMEDA; ville de Portugal dans l'Estremadure, sur le Tage, à l'opposite de Lisbonne, dont elle est distante d'environ une lieue & demie. *Long.* 9; *lat.* 38, 42. (*R.*)

ALMEDINE; ville du royaume de Maroc en Afrique, entre Azamor & Safie. Elle est dans une belle plaine, & elle étoit autrefois très-riche & bien peuplée. (*R.*)

ALMEIDE; ville de Portugal dans la province de Beyra, sur la riviere de Coa, près des frontieres du royaume de Léon. Elle a des fortifications à la moderne, deux Églises paroissiales, un couvent, une maison de charité, un hôpital & mille sept cents habitans. Cette ville fait partie de l'apanage des infans de Portugal. Elle est à sept lieues de Ciudad-Rodrigo, & quatre sud-est de Pirshel. Les Espagnols s'en emparerent en 1762. *Long.* 11, 22; *lat.* 40, 5. (*R.*)

ALMELO; ville des Provinces-Unies, dans l'Over-Issel, au bailliage de Twente. Elle est sur la riviere de Vecht, entre Delden & Ottmersum: les comtes de Recheteren la possedent à titre de seigneurie. Les maisons en sont assez jolies & bien bâties; il y a sur-tout un beau château. Son commerce de toiles en fait une ville fort riche, quoique petite. *Long.* 24. 8; *lat.* 52, 25. (*R.*)

ALMENARA; petite ville maritime d'Espagne, dans le royaume de Valence, au nord de la ville de ce nom, & au sud-est de Ségorbe: elle est près de la riviere Polancia. On lui donne le titre de comté. *Long.* 17, 30; *lat.* 39, 45. (*R.*)

ALMERIE; ville maritime d'Espagne au royaume de Grenade, sur la riviere d'Almeria, avec un bon port sur la Méditerranée. Elle est au nord-ouest de la pointe du cap Gates, anciénement

appelé *Charideme*. Ce cap termine une langue de terre qui s'étendant assez avant dans la mer, forme le golfe d'Almerie. Ses environs produisent beaucoup de fruits, & sur-tout d'olives. Son évêque est suffragant de Grenade, & a 6000 ducats de revenu. On tire aussi des vins rouges d'Almerie. Cette ville a quatre paroisses & quatre couvens, & elle est défendue par un fort. *Long.* 15, 45; *lat.* 36, 51. (*R.*) (Π) *Long.* 15, 20; *lat.* 36, 42.)

ALMISSA; petite, mais forte ville de la Dalmatie Vénitiene, sur le golfe Adriatique, à l'embouchure de la Cetina. Elle est bâtie sur un roc élevé, à 4 lieues à l'est de Spalatro. (*Almissa* se rendit fameuse dans le XIII & XIV siecle par ses brigandages, & fut long-temps la terreur de ses voisins & l'asyle d'une multitude de pirates. Les habitans de Traü aidés par les Vénitiens lui firent la guerre pendant plusieurs années: enfin elle se soumit volontairement à la République en 1444. Elle a conservé son statut municipal: elle est gouvernée par un Noble Vénitien sous le titre de Provéditeur: elle a une collégiale & quatre Églises: son territoire est montueux & produit des vins excellens. Les Esclavons la nomment *Omisch. Long.* 36; *lat.* 43, 50. (Π)

ALMO; petit ruisseau de l'ancien Latium, aujourd'hui appelé *l'Acquataccia*. Il est dans la campagne de Rome, & vient se jeter dans le Tibre, près de la porte Saint-Sébastien, nommée autrefois la *porte Capene* à Rome. Ses eaux servoient à nétoyer l'idole de Cybele & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déesse. (*R.*)

ALMOBARIN; petite ville d'Espagne dans la Castille nouvele. Elle est dans le territoire de Mérida, au nord-nord-est de cette ville, & au sud-est d'Alcantara. *Long.* 13; *lat.* 39, 10. (*R.*)

ALMONTE; petite ville d'Espagne au royaume de Séville, dans l'Andalousie. Elle est entourée d'une forêt d'oliviers. (*R.*)

ALMORAVIDES; peuples qui habitent les environs du mont Atlas. (*R.*)

ALMOUCHIQUOIS; peuples de l'Amérique dans la nouvele France, le long de la riviere de Chovacouet. (*R.*)

ALMUNECAR; petite ville d'Espagne au royaume de Grenade, avec un port sur la Méditerranée & un château. Elle est à 8 lieues sud d'Alhama, & 18 est de Malaga. *Long.* 14, 37; *lat.* 36, 50. (*R.*)

ALNE; riviere d'Angleterre dans le Northumberland. Elle prend sa source aux frontieres de l'Écosse; & après avoir passé à Alnwich, petite ville qui prend son nom, elle vient se jeter dans l'océan Britannique à Aylemouth. (*R.*)

ALNE; riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans l'évêché de Liége. (*R.*)

ALNEY; petite île d'Angleterre dans la Saverne, à peu de distance de Glocester. C'est là que, dans le onzieme siecle, Edmond, Côte de Fer, roi d'Angleterre, & Canut, roi de Danemarck, se batirent en champ clos. (*R.*)

ALNWICK; petite ville d'Angleterre dans le Northumberland, sur la riviere d'Alne, qui lui donne son nom. Elle est bien bâtie & bien peuplée. On y voit un château très-ancien, apartenant aux comtes de Northumberland. Elle fait un assez grand commerce de draps, de chapeaux, de bétail & de clinquaillerie. Ce fut près de cette ville que Guillaume, dit *le Lion*, roi d'Écosse, fut batu & pris par les Anglois en 1174. *Long.* 16, 15; *lat.* 55, 34. (*R.*)

ALNWICK; petite ville d'Angleterre, dans la province de Warwick. (*R.*)

ALOST; ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichiene, & capitale du comté d'Alost. Elle est sur la Dendre, à 6 lieues de Gand, & presque autant de Bruxelles. Elle avoit originairement ses comtes souverains; mais en 1174 les comtes de Flandres en acquirent la possession perpétuele; & à cette époque, ils furent admis dans le corps Germanique, & leurs états furent mis au nombre des états de l'empire. Outre la ville d'Alost & son territoire, ce comté comprend les présectures de Rhode, de Sotteghem, de Grave qui a titre de principauté, de Boulare & d'Escornay, le marquisat de Lede, & quelques seigneuries & paroisses, avec Eynham, abbaye de Bénédictins sur l'Escaut. C'est un pays abondant en blé, en seigle & en houblon. Il s'y trouve beaucoup de montagnes d'où descendent plusieurs rivieres. Alost renferme une collégiale, une paroisse, trois couvens d'hommes, cinq de femmes, un collége & un vieux château. Près de cette ville est une abbaye de femmes, dite *l'abbaye de Notre-Dame des Roses*. En 1667, M. de Turenne prit cette ville, & la fit démanteler. On l'a abandonée aux alliés en 1706, après la bataille de Ramillies. *Long.* 21, 42; *lat.* 49, 55. (*R.*)

ALPEN, ou ALPHEN; petite ville, château & seigneurie, dans l'électorat de Cologne, apartenant aux comtes de Bentheim-Steinfurt. (*R.*)

ALPES; hautes montagnes d'Europe, qui séparent l'Italie de la France & de l'Allemagne. Elles commencent vers la côte de la Méditerranée près de Monaco, entre l'état de Gênes & le comté de Nice, passent entre le Dauphiné & le Piémont, couvrent la Savoie & la plus grande partie de la Suisse où elles sont le plus élevées, & se terminent à la mer Adriatique au golfe de Quarnero, entre l'Istrie & la Croatie, après avoir fourni une chaîne non interrompue de plus de deux cent soixante lieues de longueur. De toutes les montagnes de notre continent, ce sont les plus hautes & les plus fameuses. Quelques sommets s'élevent jusqu'à deux mille sept cent toises au dessus du niveau de la mer. Elles jetent plusieurs grands rameaux, entre lesquels nous remarquons le Jura & l'Apennin. Les grandes Alpes sont dans le Faucigni, sur les deux côtés du Valais dans les Grisons, & le haut canton de Berne. Leur foyer est au mont Saint-Gothard. C'est là & dans les environs que les montagnes sont entassées, &

présentent plus qu'en aucun autre endroit des montagnes & des mers de glace aussi anciene que le monde ; des sommets chargés de neige qui y bravent la vicissitude des saisons. Passé une certaine élévation, il n'y croît plus de végétaux, il n'y a plus de terre végétale ; c'est la roche nue, recouverte par intervalles de glaces & de neiges.

On appele *Alpes maritimes*, celles qui vont de Vada ou Vado dans le comté de Nice, aux sources du Var, ou même à celles du Pô; *Alpes cotienes*, celles qui s'étendent des sources du Var à la ville de Suse; *Alpes greques*, celles qui vont de Suse au grand Saint-Bernard; *Alpes pennines*, sont la chaîne même du Saint-Bernard qui s'étend jusqu'au mont de la Fourche; *Alpes Rhétienes ou Grisones*, celles qui vont du mont Saint-Gothard aux sources de la Piave dans le Tirol; *Alpes Julies*, *Noriques*, *Carnienes*, *septentrionales*, celles qui commencent à la naissance de la Piave, & s'étendent jusqu'en Istrie & vers les sources de la Save; *summæ Alpes*, ou les Alpes les plus élevées est la partie des Alpes où se trouvent le Mont Saint-Gothard, le Mont Furca, le Crispalt, le Grimsel; *les Alpes Lépontienes*, au sentiment de Jovius, sont celles qui s'étendent depuis le Lac de Côme à travers du comté de Chiavene jusqu'à Coire: enfin on nomme *Alpes de Suabe*, une suite de montagnes fort hautes qui s'étendent le long des frontieres du duché de Wirtemberg, à l'est du Necker. Kirchelin, Aurach & Reutlingen sont situés près de ces montagnes. (*R.*)

ALPIRSPACH ; monastere & bailliage de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, & plus particuliérement dans la forêt noire. Le couvent est situé au bord de la riviere de Knisig. Il fut fondé l'an 1095. Le bailliage de ce couvent comprend onze paroisses. Il abandona la Religion Catholique en 1563. (*R.*)

ALP-STEIN ; chaîne de hautes montagnes en Suisse, qui séparent le canton d'Appenzel, du Toggenbourg, de la baronie de Sax, & du Rhinthal. C'étoient autrefois les limites entre le pays des Rhétiens ou Grisons & le landgraviat de Turgovie. (*R.*)

ALPUERTE ; ville & château en Espagne, au royaume de Valence, à l'ouest de Ségorbe, & au nord-est de la riviere de Guadalaviar. Elle est assez agréablement située, & son territoire est fort abondant. *Long.* 16, 40; *lat.* 39, 50. (*R.*)

ALPUJARRAS, ou ALPUXARRAS ; hautes montagnes d'Espagne, dans le royaume de Grenade, au bord de la Méditerranée. Elles s'étendent depuis la rade d'Almerie jusqu'à Settenil, frontieres de l'Andalousie. Ce canton est un des plus peuplés & des mieux cultivés de toute l'Espagne. Ces montagnes sont parsemées de villages & de bourgs, & couvertes d'arbres & de vignes. Elles sont situées entre les villes de Grenade, de Motril & d'Almerie. Elles sont entre-coupées de vallées & de plaines qui produisent du blé, du vin, des fruits & de bons pâturages. Les collines participent aussi à cette abondance. Le vin & les fruits y sont excellens, & les habitans y cultivent aussi de la soie. Ils sont Maures d'origine: on les distingue des autres Espagnols par la simplicité de leurs mœurs, la grôssiéreté de leur langage, & leur assiduité au travail. La température du climat est douce & salutaire. On trouve dans ces montagnes une grande quantité de simples, que nos curieux botanistes devroient s'empresser d'aller connoître. (*R.*)

ALRESFORD ; petite ville d'Angleterre dans la province de Hamp. Elle est sur la riviere d'Iching, environ à 6 lieues sud-est de Winchester. *Long.* 19, 55; *lat.* 51, 25. (*R.*)

ALSACE ; province de France, bornée à l'est par le Rhin qui la sépare de la Suabe, au sud par la Suisse & la Franche-Comté, à l'occident par la Lorraine, dont elle est séparée par les Vosges, & au nord par le palatinat du Rhin. *Long.* 24, 30'-25, 10; *lat.* 47, 32-49, 8. Son étendue est d'environ quarante-six lieues du midi au septentrion, & de huit à treize de l'orient à l'occident.

Ce pays est d'une admirable fertilité. Il offre des plaines immenses chargées des plus riches moissons, abondantes en grains de toutes especes; la côte des Vosges est chargée de vignobles d'un grand raport, dont les vins se font rechercher, tant par leur bonté que par l'avantage qu'ils ont de se conserver long-temps; il y a des pâturages excellens, des fruits & des légumes de toutes sortes, beaucoup de chanvre qui descend dans les Pays-Bas, & de lin qui s'emploie dans les fabriques du pays. Les terres y produisent encore quantité de tabac, & l'on y récolte beaucoup d'huile qui s'exprime des pavots & de la navete que le sol donne abondament. Cette huile s'emploie, tant à brûler qu'à peindre, & à d'autres usages.

Cette province a d'ailleurs de belles & grandes forêts, beaucoup de mines de différens métaux, & des sources minérales. On y rencontre des sapins de cent vingt pieds de haut. Le gibier, la volaille & le poisson y abondent. En passant de l'empire à la domination de la France, la noblesse de la basse Alsace reçut de Louis XIV la confirmation de tous ses priviléges, *autant qu'ils ne répugnoient point aux loix du royaume*. Elle continua à être divisée en noblesse immédiate, & noblesse médiate. Les causes de celle-ci sont portées directement au conseil supérieur de Colmar. L'autre a son propre directoire, siégeant dans son hôtel à Strasbourg, & qui connoît non seulement des différents des gentilshommes & des appellations de leurs baillis définitivement jusqu'à la concurrence de 500 livres; mais encore de toutes les afaires personeles des nobles & de celles de tout le corps, tant en demandant qu'en défendant. Ce tribunal que le roi a décoré du titre de présidial, est composé de sept conseillers ordinaires, choisis du corps de la noblesse à la pluralité des voix, & qui

alternent pour la présidence de six mois en six mois, de trois conseillers assesseurs, d'un syndic & d'un secrétaire. Il y a de plus huit adjoints perpétuels élus par les directeurs, & qui siégent avec eux dans les afaires où tout le corps est intéressé.

Quant à la noblesse de la haute Alsace & du Suntgaw, avant la réunion de l'Alsace à la France, elle avoit passé insensiblement sous les loix de la maison d'Autriche. En acceptant des emplois dans la régence, à la cour & dans les provinces, & par d'autres voies encore, elle s'étoit dépouillée de ses priviléges.

L'Alsace passa de la domination des Celtes sous celle des Romains. De ceux-ci, elle échut aux Allemands, auxquels les François l'enleverent après la bataille de Tolbiac, qu'on appele aujourd'hui *Zulpich*, gâgnée par Clovis en 496. Elle fut ensuite incorporée au royaume d'Austrasie: en 752 elle passa comme le reste de la monarchie sous les loix de Pépin le Bref & de ses successeurs. Au décès de Louis le Débonaire en 840, Lothaire, son fils aîné, s'en empara, & la joignit à cette grande portion de l'empire François qui lui échut; ce qu'on appela le royaume de Lotharingie ou de Lorraine. Lothaire II, son fils puîné, en hérita; mais après lui, & en 869, l'Alsace fut réunie à l'empire d'Allemagne; elle fut gouvernée par des ducs, & releva ensuite immédiatement de l'empire, excepté la partie de la haute Alsace que la maison d'Autriche étoit venue à bout de se soumettre.

Près d'un siecle avant l'extinction des ducs, les comtes provinciaux qui dominoient sous eux en Alsace, prirent le titre de *landgraves*, & les contrées auxquelles ils présidoient furent appelées *landgraviats*, l'un supérieur & l'autre inférieur. Le gouvernement politique étoit distribué de maniere que le duc avoit soin de tout ce qui avoit raport à la milice & à la tranquillité de l'état, & les landgraves présidoient aux tribunaux. Les domaines seuls de l'empereur, les villes épiscopales, & quelques autres étoient exempts de leur jurisdiction, & étoient administrés par un préfet & des conseils municipaux. Dès qu'il n'y eut plus de ducs, les landgraves étendirent peu à peu leur pouvoir, obtinrent les droits régaliens, & finirent par gouverner en maîtres les pays qui les avoient vus auparavant simples magistrats.

En 1357, la meilleure partie du landgraviat inférieur passa à l'évêque de Strasbourg avec le titre de landgrave, qui apartennit aussi à la maison d'Autriche pour la haute Alsace où elle dominoit.

Par le traité de Munster, conclu en 1648, l'empereur renonça, tant en son nom qu'en celui de la maison d'Autriche & de l'empire, à tous leurs droits sur le landgraviat de haute & basse Alsace, le Suntgaw & les dix villes impériales & unies de cette province, & en fit cession à la France pour en jouir à perpétuité & en toute souveraineté. Louis XIV promit bien à son tour de ne point déroger aux immunités des états de cette province, qui avoit joui de l'immédiateté de l'empire, & de se contenter des droits que la maison d'Autriche avoit exercés sur eux; mais dans la guerre suivante, il se crut obligé de prendre possession des dix villes impériales; & leur reddition n'ayant point été expressément déterminée par le traité de Nimegue, il les soumit entiérement à sa domination. Le corps de la noblesse ayant subi le même sort en 1680, il ne restoit plus que la ville de Strasbourg, qui, ne pouvant faire mieux, se soumit au roi en 1681, & que l'empereur & l'empire cédèrent également en toute souveraineté à la France, par le traité de Riswich de 1697, avec tout ce qui lui apartenoit sur la rive gauche du Rhin.

Depuis que cette province a ainsi été réonie à la monarchie Françoise, elle est régie par un gouverneur général & un intendant.

Le commerce de ce pays consiste en tabac, eau-de-vie, chanvre, garance, écarlate, safran, cuirs & bois; le négoce s'en fait à Strasbourg, sans compter les choux pommés qui font un objet beaucoup plus considérable qu'on ne le croiroit. Il y a manufacture de tapisserie de moquete & de bergame, de draps, de couvertures de laine, de futaines, de toiles de chanvre & de lin; martinet pour la fabrique du cuivre, moulin à épicerie, commerce de bois de chausage, qui apartient aux magistrats seuls; tanneries à petits cuirs, comme chamois, boucs, chevres, moutons; commerce de suifs, poisson sec & salé, chevaux, &c..... Le reste du pays a aussi son négoce, celui de la basse Alsace est en bois; celui de la haute en vin, eaux-de-vie, vinaigre, blés, seigle, aveines. Les Suisses tirent de l'une & de l'autre Alsace, des porcs & bestiaux, du safran, de la térébenthine, du chanvre, lin, tartre, suif, poudre à tirer, châtaignes, prunes, graines & légumes. Le grand trafic des châtaignes, des prunes, & autres fruits se fait à Cologne, à Francfort & à Bâle. L'Alsace a des manufactures en grand nombre; mais les étofes qu'on y fabrique ne sont ni fines ni cheres. Ce sont des tiretaines moitié laine & moitié fil, des treillis, des canevas & quelques toiles. Quant aux mines, l'auteur du *Dictionaire de Commerce* dit, que hors celles de fer, les autres sont peu abondantes.

On va juger de la valeur de ces mines, par le compte que nous en allons rendre d'après les mémoires qui nous ont été communiqués par M. le comte d'Hérouville de Clayes, lieutenant général des armées de sa majesté. Les mines de Giromagny, le Puix & Auxelle-Haut, sont situées au pied des montagnes de Vosges, à l'extrémité de la haute Alsace; la superficie des montagnes où sont situées les mines, apartient à différens particuliers, dont on achete le terrain, quand il s'agit d'établir des machines, & de faire de nouveaux percemens.

Depuis le don fait de leurs terres en Alsace à la maison de Mazarin, ces mines ont été exploitées par cette maison jusqu'à la fin de 1716, que le seigneur Paul-Jules de Mazarin les fit détruire,

par des raisons dont il est inutile de rendre compte, parce qu'elles n'ont aucun raport à la qualité de ces mines. Ces mines sont restées presque sans exploitation jusqu'en 1733, qu'on commença à les rétablir.

Ce travail a été continué jusqu'en 1740; & voici l'état où elles étoient en 1741, 1742, 1743, &c.

La mine de Saint-Pierre, située dans la montagne appelée *le Mort Jean*, banc de Giromagny, a son entrée & sa premiere galerie au pied de la montagne; elle est de quarante toises de longueur: le long de cette galerie, est le premier puits de 89 pieds de profondeur; je dis *le long*, parce qu'au delà du trou de ce puits, la galerie est continuée de 55 toises, & se rend aux ouvrages de la mine de Saint Joseph. Le second puits a 100 pieds de profondeur; le troisieme 193; le quatrieme 123: alors, on trouve une autre galerie de 4 toises qui conduit au cinquieme puits, qui est de 138 pieds. Au milieu de ce puits, on rencontre une galerie de 40 toises de longueur, qui conduit aux ouvrages où sont actuélement quatre mineurs occupés à un filon de mine d'argent d'un pouce d'épaisseur, qui promet augmentation. De ces ouvrages, on revient au sixieme puits, qui est de 107 pieds de profondeur.

Du sixieme puits vers le midi, on a commencé une galerie de 35 toises de longueur, pour ariver à des ouvrages où il y a un filon de mine d'argent de deux pouces & demi d'épaisseur, où trois mineurs sont employés, & où l'on espere en employer vingt. Cette partie de la mine passe pour la plus riche.

Le septieme puits a 94 pieds de profondeur. En tirant de ce puits au midi par une galerie de 35 toises, on trouve des ouvrages dans lesquels il y a deux mineurs à un filon de 4 à 5 pouces d'épaisseur de mine d'argent, cuivre & plomb. Le huitieme puits a 100 pieds de profondeur; le neuvieme a aussi 100 pieds de profondeur. Au fond de ce puits, on trouve une galerie de 40 toises, qui conduit aux ouvrages vers le minuit, où sont employés neuf mineurs sur un filon de 4 à 5 pouces; le dixieme puits a 86 pieds, & le onzieme 120 pieds; le douzieme est de 60: on y trouve un filon de 4 pouces d'épaisseur; sur 3 toises de longueur, continuant par une mine picassée, jusqu'au fond où se trouve encore un filon de 2 pouces d'épaisseur, sur 6 toises de longueur, & un autre picassement de mine en remontant.

Nous avons dit, en parlant du premier puits, qu'au delà de ce puits la galerie étoit continuée de 55 toises, pour aller à la mine de Saint Joseph. Au bout de cette galerie, est un puits de la profondeur de 60 pieds, un second puits de 40; mais ces ouvrages sont si remplis de décombres, qu'on ne peut les travailler. Cette mine de Saint-Pierre est riche; & si les décombres en étoient enlevés, on pouroit employer vers le midi trente mineurs coupant mine. On tira de cette mine pendant le mois de mars 1741, quatorze quintaux de mine d'argent, tenant huit lots; quatre-vingt-six de mine d'argent, cuivre & plomb, tenant en argent quatre lots, en cuivre douze lots pour cent, le plomb servant de fondant; plus, trente quintaux, tenant trois lots, qui sont provenus des pierres de cette même mine, que l'on a fait piler & laver par les bocards.

Pour exploiter cette mine, il y a un canal sur terre d'un grand quart de lieue de longueur, qui conduit les eaux sur une roue de 32 pieds de diametre, laquelle tire les eaux du fond de cette mine par vingt-deux pompes aspirantes & foulantes. Pour gouverner cette machine, il faut un homme qui ait soin du canal, un maître de machine, quatre valets, trois charpentiers, trois houtemens, soixante-dix manœuvres; pour tirer la mine hors du puits, deux maréchaux, deux valets, huit chaideurs, outre le nombre de coupeurs dont nous avons parlé.

La mine de Saint Daniel sur le banc de Giromagny, actuélement exploitée, a son entrée au levant par une galerie de la longueur de 30 toises; & sur la longueur de cette galerie, il se trouve trois puits ou chocs différens. Le premier a 48 pieds; le second 48; le troisieme 36. Ces trois puits se réunissent dans le fond où il se trouve une galerie de 42 toises. Dans cette galerie est un autre puits de 60 pieds; puis une autre galerie de 6 toises, & au bout de cette galerie un puits de 12 pieds de profondeur. Le filon du fond de la mine est argent, cuivre & plomb, de la largeur de 6 pouces sur 6 toises de longueur; & le filon des deux galeries est de 6 pouces de largeur sur vingt toises de longueur. Cette mine produit par mois soixante-dix quintaux de mine de plomb, 40 quintaux de mine d'argent; la mine de plomb tenant 45 lots de plomb pour cent, & 8 lots de mine aussi pour cent ou quintal.

La mine de Saint Nicolas, banc de Giromagny, donnoit trois métaux, argent, cuivre & plomb; on cessa en 1738 d'y travailler faute d'argent, pour payer les ouvriers qui n'y travailloient qu'à fort-fait. Elle a son entrée au levant par une galerie de 8 toises, au bout de laquelle est un puits; & cette galerie continue depuis ce puits encore 18 toises, au bout desquelles on trouve un filon de cuivre de l'épaisseur de deux pouces sur une toise de longueur; ce filon est mêlé de veines de mine d'argent, dont le quintal tient six lots. Cette mine a trois puits: le premier de 40 pieds; le second de 60, & le troisieme de 20 pieds de profondeur.

On observoit en 1741, qu'il étoit nécessaire d'exploiter cette mine pour l'utilité de celle de Saint Daniel.

La mine de Saint Louis, sur le banc de Giromagny, a son entrée au midi par une galerie de 10 toises, au bas de laquelle est un puits de 12 pieds: au bas de ce puits, est une autre galerie de la lon-

gueur de 80 toises, qui aboutit sur la galerie du premier puits de la mine de Phénigtorne. Dans le premier puits, il y en a un autre de 24 pieds de profondeur, où se trouve un filon d'argent, de cuivre & plomb, de 4 pouces d'épaisseur sur 4 toises de longueur.

La mine de Phénigtorne passe pour la plus considérable du pays: elle a son entrée au levant, au pied de la montagne de ce nom, & son filon est au midi; elle est mêlée d'argent & de cuivre; le quintal produit deux marcs d'argent & dix à douze livres de cuivre: quand le filon est mêlé de roc, elle ne donne qu'un marc d'argent par quintal, toujours la même quantité de cuivre. La premiere galerie pour l'entrée de cette mine, est de quinze toises jusqu'au premier puits: il y a douze chocs ou puits de cent pieds de profondeur. Les ouvrages qui méritoient d'être travaillés ne commençoient, en 1741, qu'au sixieme puits. Dans le septieme puits, il y avoit un filon seulement picassé de mine d'argent; rien dans le huitieme. Dans le neuvieme, au bout d'une galerie de trente toises de long, il y avoit un filon qui pouvoit avoir de la suite, au bout de cette galerie il y avoit encore un puits commencé, où l'on trouvoit un pouce de mine qui promettoit un gros filon: dans le dixieme & onzieme, peu de chose: dans le douzieme, vers minuit, il se trouvoit un filon de trois pouces d'épaisseur sur quatre toises de longueur; & dans le fond de la montagne, où la machine prenoit son eau, il y avoit un filon de trois pouces, en tirant du côté du puits, de la longueur de douze toises, au bout desquelles se trouvoit encore un puits commencé, de la profondeur de vingt pieds, & de trois toises de longueur, dans le fond duquel est un filon de six pouces d'épaisseur, de mine d'argent & de cuivre, sans roc; & aux deux côtés dudit puits, encore le même filon d'une toise de chaque côté. En 1744, dans le courant de mars, les mines de Giromagny donnerent en argent soixante-trois marcs d'argent, & mille cinquante-quatre livres en cuivre. Dans le mois d'avril de la même année, elles fournirent cinquante-cinq marcs d'argent fin, & mille quatre-vingt-sept livres de cuivre.

Mais les endroits dont nous avons fait mention ne sont pas les seuls d'où on tire de la mine en Alsace: Sainte Marie aux Mines donne du fer, plomb & argent; Giromagny & banlieue, de même; Lach & Val-de-Willé, charbon, plomb; d'Ambach, fer ordinaire, fer fin ou acier; Ban de la Roche, fer ordinaire; Framont, fer ordinaire; Molsheim, fer ordinaire, plâtre, marbre; Sultz, huile de pétrole, & autres bitumes. Ces mines ont leurs usines & hauts fourneaux, au Val de Saint Damarin, pour l'acier; au Val de Munster, pour le laiton; à Kingdall, pour les armes blanches & les cuivres; à Baao, pour le fer & l'acier.

L'Alsace a aussi des carrieres renommées: il y a à Bouslac, moëlon, pierre de taille, chaux & pavé; à Bolwil, chaux; à Rozeim, pierre de taille, pavé, meule de moulin, bloc & bonne chaux; à Savernes, excellent pavé.

Les mines non exploitées sont, pour le fer, le Val de Munster & celui d'Orbay; pour le fer & le cuivre, le Val-de-Willé, Baao & Thaim; pour le gros fer, le fin, & le plomb, d'Ambach; pour l'argent, le plomb & le fer, Andlau; pour le plomb, Oberenheim; pour le charbon, Vische; pour le fer & l'alun, le Ban de la Roche & Framont. On trouve encore à Marlheim, Valsone & Hautbaac, des marcassites qui indiquent de bonnes mines. (*R.*)

(Π) On remarque en Alsace trois grandes routes qui sont praticables en tout temps. 1°. celle de Francfort, laquelle passe par le Village de Botternir, & qui est tellement élevée au dessus du terrain que les eaux du Rhin, ni des autres rivieres ne peuvent jamais passer par-dessus. 2°. celle qui sortant de Kel passe à Newmuhl, à Wildstedt, à Offenbourg, & donne entrée dans la Suabe & dans le Wirtemberg. 3°. celle qui conduit à Brisach, Fribourg & autres lieux, passant par Altenheim: elle est très-bien faite, toujours au dessus des grandes eaux & toujours praticable.

La population de cette province s'éleve à un demi-million d'habitans. La Religion dominante est la Catholique. On laisse aux Protestans l'exercice de leur Religion. La langue du pays est l'Allemande; mais dans les villes les gens au dessus du commun parlent les deux langues, Allemande & Françoise.)

ALSEN; île de Danemarck dans la mer Baltique, auprès de Flensbourg, sur la côte orientale du Holstein. Cette île, qui peut avoir 15 lieues de circonférence, produit abondament toutes sortes de grains, excepté du froment. Plusieurs sortes de fruits y croissent même avec succès. Le bois n'y manque pas, ni le gibier, & elle a quelques lacs d'eau douce très-poissoneux. Sonderbourg en est la capitale. Le château de cette ville servit de prison au tyran Christiern II depuis l'an 1532 jusqu'à l'an 1549. (*R.*)

ALSFELD; très-ancienne ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le Landgraviat de Hesse, à la branche de Darmstadt. Elle est sur la riviere de Schwalm, à quatre lieues de Marpurg. Elle a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle a un vieux château & deux Églises. Cette ville se nomme encore Adelfelt & Alsfeylt. Elle est dans la régence de Giessen. *Long.* 26, 35; *lat.* 50, 40. (*R.*)

ALSHEDA; district & paroisse de Gothie en Suede, où l'on découvrit en 1738 la mine d'or d'Aedelfor, qui s'exploite avantageusement pour le roi & la couronne. (*R.*)

ALSLEBEN; ou GRAND-ALSLEBEN; bourg & bailliage de la principauté d'Anhalt-Dessau, dans le cercle de haute Saxe en Allemagne. (*R.*)

ALSLEBEN ou AZSCHLEBEN; petite ville du duché

de Magdebourg, sur la Saale, dans le cercle de basse Saxe en Allemagne. Elle est anciene, & avoit autrefois des comtes de son nom, ainsi qu'une Église collégiale, dont les revenus ont été transférés à la cathédrale de Magdebourg. En 1747, la maison d'Anhalt l'acheta, avec tout son district, de la famille de Krosigk. (*R.*)

ALT; petite riviere d'Angleterre dans le comté de Lancastre. Elle se jete dans la mer d'Irlande. (*R.*)

Alt; riviere de Transilvanie dans le pays d'Altland. Elle descend des monts Sicnles ou Krapacks, & traverse la Valaquie. Elle se nomme aussi Aluta. (*R.*)

ALTA; c'est le nom général d'une partie des montagnes de Sibérie, qui se trouve entre les fleuves Oby & Irtisch. Cette partie est celle qni s'étend depuis le Royaume d'Éleuth, jusqu'au lac Jaio-kaia. (*R.*)

(Π) Alta; bourgade de Suede dans la Helsingie sur les frontieres de la Gestrikie, au midi de la Riviere de Woxna.)

(Π) ALTAHEIM, en latin *Alteimum*; anciene ville de Suisse dans le Pays des Grisons: on y tint un Concile en 917, sous Conrad I Roi de Germanie.)

ALTAMURA; petite ville du royaume de Naples, dans la terre de Bari, au pied de l'Apennin, avec titre de principauté. (On croit que c'est l'anciene *Petilla*: elle est enceinte d'une bonne muraille.) *Long.* 34, 13; *lat.* 41. (*R.*)

ALTAVILLA; petite ville du royaume de Naples, avec titre de comté. Elle est dans la principauté citérieure, sur la riviere de Sélo, & peu éloignée du golfe de Salerne. *Long.* 39, 20; *lat.* 40, 45. Il y a encore un bourg de ce nom dans la principauté ultérieure. (*R.*)

ALTAY; montagnes de la grande Tartarie en Asie. Samson les place dans le nord de la Tartarie, entre le 59e & le 61e degré de *lat.* & le 141e & le 156e degré de *long.* Witsen les met plus au midi, sous le 44e degré de *lat.* & entre le 110e & le 115e degré de *long.* Ce dernier paroît avoir raison. Elles font partie d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend depuis la riviere Jaûne aux confins de la Chine, jusqu'au lac Altin. Il paroît que c'est une partie de l'Imaüs de Ptolomée. Ces montagnes finissent du côté de l'ouest, à 113 d. 30' 3" de *long.* & à 46 d. 20' 20" de *lat.* nord; le mont Kisien & le mont Tienken en sont des branches. On trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes. (*R.*)

ALT-BUNTZL; ou ALT-BUNZLAU; petite ville de Bohême sur l'Elbe, à six lieues de Prague, & à l'opposite de Brandeis. C'est près de là que Saint Winceslas fut assassiné par son frere Boleslas le cruel en 938. (*R.*)

ALTDORF. *Voyez* Altorf.

ALTEA; petite ville maritime d'Espagne au royaume de Valence; elle est à 17 lieues sud-est de Valence, à 84 est-sud-est de Madrid. *Long.* 18, 4; *lat.* 38, 40. (*R.*)

ALTENA ou ALTONA; ville considérable du cercle de basse Saxe en Allemagne, & dans le duché de Holstein, située sur un terrain élevé au bord de l'Elbe, & à la porte de Hambourg dont elle n'est éloignée que d'une portée de fusil. Les environs en sont très-agréables. Elle est peuplée d'environ dix-sept mille habitans. Cette ville apartient au roi de Danemarck. Il s'y trouve un hôpital, une maison d'orphelins, un amphiteâtre d'anatomie. Les fabriques y sont en assez grand nombre, & le commerce y est assez considérable. L'on y construit des bateaux sur trois chantiers différens. Ce n'étoit d'abord qu'un village qui a passé rapidement à l'état de bourg, & ensuite à celui de ville, lorsqu'il fut entré sous la domination des rois de Danemarck. *Long.* 27, 25; *lat.* 54. (*R.*)

(Π) Les Peres Réformés à qui les Luthériens refusent l'exercice public de leur Religion dans la Ville de Hambourg, ont leur Temple à *Altena*; les Catholiques y ont aussi plusieurs Églises. Les Suédois commandés par le comte de Steinbock, après la bataille qu'ils gâgnerent à Gadebusch au mois de décembre 1712, marcherent ensuite vers le Holstein, & prétextant qu'il y avoit à *Altena* des Magasins pour l'armée Danoise, ils la brûlerent. À présent elle est presqu'achevée de rebâtir.)

(Π) Altena; bourg de Westphalie dans le comté de la Marck sur la riviere de Lenne qui se jete dans la Roer au dessous de Swiert. *Altena* est entre le confluent de ces rivieres & la petite ville de Verdoël.)

(Π) Altena; petite contrée de la Hollande Méridionale: elle est située entre la Meuse & le Biesbos jusqu'à Heusden. Elle tire son nom d'un village nommé *Altena* qui est à trois petits milles d'Allemagne de Workum, au midi occidental de cette ville.)

ALTENA, ALTENAU; petite ville d'Allemagne au cercle de basse Saxe, & dans la principauté de Grubenhagen. Elle est située au milieu du Hartz dans une gorge formée de roches & de montagnes, & près de laquelle il se trouve une mine d'argent. Elle est à 2 lieues de Goslar, & elle apartient à l'électeur d'Hanover. Outre celle d'argent, elle a des mines de cuivre & de plomb. Il y a un château de ce nom dans le comté de la Marck, où les anciens comtes faisoient leur résidence. (*R.*)

ALTENBERG; petite ville d'Allemagne en Misnie, à 4 lieues de Dresde, sur les frontieres de la Bohême. Elle a de bonnes mines d'étain apartenantes à l'électeur de Saxe. (*R.*)

ALTENBOURG; petite ville de Transilvanie, à 7 lieues ouest de Weissembourg, 14 sud de Clausembourg. *Long.* 40; *lat.* 46, 34. (*R.*)

Altenbourg, ou Altembourg; ancien & fameux château de Suisse dans l'Argow, & sur une

une hauteur au bord de l'Aar. C'est l'ancien patrimoine de la maison d'Autriche. (*R.*)

Altenbourg; anciene ville d'Allemagne, grande & peuplée, avec un bon château, dans le cercle de haute Saxe, & sur la riviere de Pleiss. Elle est bâtie sur une hauteur, & sur un sol inégal: le château est placé, sur un rocher. Il s'y trouve un collége distingué, & un établissement pour l'éducation de pauvres filles de qualité, une bibliotheque avec un cabinet de curiosités natureles & artificieles dépendant du collége, une maison d'orphelins, & une maison de force. Elle fut anciénement ville impériale & capitale du pays de Pleiss. Elle est d'ailleurs remarquable par le colloque qui s'y tint en 1568 & 1569. Cette ville apartient aux princes souverains de Saxe-Gotha. Elle est dans la Misnie, à 12 lieues sud-ouest de Meissen, & 8 de Leipsick. (Altenbourg fut pris par les Impériaux en 1632 & soufrit beaucoup durant la guerre qui fut terminée par la paix de Westphalie.) *Long.* 30, 38; *lat.* 50, 59. (*R.*) (Π) *Long.* 30, 30; *lat.* 51, 4.)

Altenbourg, ou Owar; petite ville de la basse Hongrie, assez bien bâtie, au confluent de l'Aitha & du Danube. Cette ville & sa seigneurie, qui est d'un bon raport, est en grande partie un fief affecté aux reines de Hongrie, & que la reine Marie-Thérese a cédé en 1766 à son gendre le prince de Saxe-Teschen. Les freres des Écoles pies y ont une école, & les Capucins un couvent. Elle est à 6 lieues sud de Presbourg, 16 s.-e. de Vienne, 26 o. de Bude. *Long.* 35, 30; *lat.* 44. (*R.*)

Altenbourg, ou Oldenbourg, quelquefois Stargard; petite ville d'Allemagne dans le duché de Holstein, & dans la Wagrie. Dans des temps reculés elle étoit fort considérable. L'empereur Otton I y fonda un évêché. Son diocèse eut tant d'étendue, qu'on en composa depuis trois autres. *Long.* 28, 50; *lat.* 54, 20. (*R.*)

Altenbourg; petit village au dessus de Bruck, sur l'Aar en Suisse & dans le canton de Berne. Il est connu par ses antiquités Romaines & par les ruines du *Castrum Vindonissense*. Les comtes de ce nom ont été la tige des comtes de Hapsbourg dont descendoit la maison d'Autriche qui s'est éteinte dans la persone de l'Empereur Charles VI. (*R.*)

Altenbourg; seigneurie de la basse Stirie, dans le comté de Cilley, avec un château. Il est sur le Saan, & apartient à l'évêque de Laubac. (*R.*)

ALTEN-CELL, ou ALTENZELL; autrefois abbaye très-riche de l'ordre de Cîteaux, & aujourd'hui seigneurie & marquisat de Misnie, apartenant à l'électeur de Saxe. On y voit les mausolées des anciens margraves de Misnie. La bibliotheque très-riche en antiquité a été donnée à l'université de Leipsick. (*R.*)

ALTENDORF; petite ville d'Allemagne dans le cercle du haut Rhin & le Landgraviat de Hesse, sur le Weser. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 50. (*R.*)

ALTEN-MARCK; nom d'une petite ville & d'un bourg, l'un & l'autre dans la basse Autriche. La premiere auprès des frontieres de la haute Autriche. (*R.*)

ALTENSPACH; ville d'Allemagne en Suabe, située entre le lac de Constance & celui de Zeil. (*R.*)

ALTERDOCHAON; petite ville de Portugal dans l'Alentejo, au sud-est de Portalegre. *Long.* 10, 50; *lat.* 39, 10. (*R.*)

ALTERN; ville & château du cercle de haute Saxe, dans le comté de Mansfeld. (*R.*)

ALTIKEN; bailliage & château de Suisse dans le canton de Zurich, sur la riviere de Thur, dans le comté de Kibourg. (*R.*)

ALTIN; ville d'Asie dans la grande Tartarie proche l'Oby. Elle est capitale d'un royaume du même nom, habité par des Tartares Calmoucks. *Long.* 108, 3. (*R.*)

ALTIN, ou KILHAI; lac de la Russie Asiatique, traversé par l'Oby. (*R.*)

ALTINO; ville d'Italie dans l'état de Venise, entre Padoue & Concordia. Elle fut détruite par Attila roi des Huns. On en voit encore les ruines sur la riviere de Sile. L'évêché en fut transféré à Torcello. (Martial trouvoit ce séjour si délicieux qu'il eût voulu, dit-il dans une de ses Épigrammes, si cela eût été en son pouvoir, y passer tout le loisir de sa vieillesse.) (*R.*)

ALTKIRKCH; petite ville de France dans le Sungaw. Les bailliage & seigneurie dont elle est le chef-lieu apartienent, depuis 1659, à la maison de Mazarin. C'est là que se tient l'official de l'évêque de Bâle, pour la partie du diocèse qui est à la France. (*R.*)

ALTMUL-MUNSTER, ou ALT-MUHL-MUNSTER; commanderie de Malte dans la Baviere, au gouvernement de Munich. (*R.*)

ALTNHEIM; village de Suabe sur la rive orientale du Rhin, à 2 lieues du fort de Kell, remarquable par le combat qui s'y donna entre les François & les Allemands en 1675. (*R*) (Π) *Long.* 25, 30; *lat.* 48, 27.)

(Π) ALTOBOSCO, *Altoboscum*; bourg de la Natolie en Asie, entre Éphese & Smyrne: quelques auteurs le prenent pour l'anciene *Colophon*.

Le lac d'*Altobosco* est un lac voisin du bourg dont on vient de parler. Il est près de l'embouchure du Chiais dans l'Archipel: c'est l'anciene *Solenusia palus*.)

ALT-OETTINGEN; petite ville de la haute Baviere, avec un beau collége qui étoit régi par les Jésuites. Il s'y fait des pélerinages à une image de la Vierge. (*R.*)

ALTOMONTE; petite ville de la Calabre citérieure, au royaume de Naples. Elle est sur un bras de la riviere de Crate. Les montagnes qui sont dans son voisinage ont quelques mines d'or & d'argent. *Long.* 40, 25; *lat.* 39, 30. (*R.*)

ALTON; bourg d'Angleterre au comté de Hamp, sur le Wey. La bonne institution de ses

ses écoles gratuites, & ses fabriques de bouracans, de droguets & de serges, le rendent remarquable. Ses environs produisent beaucoup de houblon. *Long.* 20; *lat.* 51, 30. (*R.*)

ALTORF; grand & magnifique bourg de Suisse, chef-lieu du canton d'Uri. Il est situé à un grand quart de lieue au dessus du lac des quatre cantons, & de l'endroit où la Reuss se jete dans le lac. Il est dans une vallée profonde, assez large & à fond de cuves, au pied de très-hautes montagnes. Il est bien bâti, les rues en sont larges, & l'on voit de fort beaux édifices. C'est le siége de la régence du pays; c'est là qu'est l'arsenal & le grand magasin à blé du canton. Outre la grande Église de Saint Martin, il y en a deux autres, un couvent de Capucins & un de Religieuses de Saint Charles. Depuis 1688, il y a à Altorf une fabrique pour tailler & polir le crystal: ce lieu fut le foyer de la confédération helvétique. C'est sur la place du marché d'Altorf que le tyran Gesler ou Grisler avoit fait planter cette insolente perche surmontée de son bonet, exposé aux génuflexions des passans. C'est sur cette même place que se passa la scène mémorable de Guillaume Tell, dont nous parlerons à l'article *Suisse* de ce répertoire. On voit en ce bourg les débris de la forteresse que l'empereur Albert d'Autriche y avoit fait bâtir pour tenir en bride les habitans. Altorf est le siége de la régence, mais non de la souveraineté du pays qui réside dans l'assemblée générale. Nous en parlerons *art. Uri. Long.* 26, 10; *lat.* 46, 55. (*R.*)

ALTORF, ou ALTDORF; petite ville du territoire & sous la souveraineté de la ville impériale de Nuremberg, dans le cercle de Franconie. Elle contient deux cents huit feux; elle est traversée par une grande chaussée. Un vieux château y sert de résidence au gouverneur ou administrateur d'Altorf. Cette ville a une bonne université qui y fut fondée en 1623. Le bâtiment en est fort beau; c'est un grand corps de logis à trois étages, avec deux pavillons aux extrémités; sur le milieu s'éleve un observatoire. On y trouve deux bibliotheques, un cabinet de curiosités natureles & artificieles, un théâtre d'anatomie, & un laboratoire de chimie. Elle a aussi un jardin de botanique très-bien entretenu. Les comtes de Nassau en étoient autrefois les seigneurs: les burgraves de Nuremberg leur ont succédé; de ceux-ci elle a passé à la ville de Nuremberg par droit de conquête. Elle est à 4 lieues est de Nuremberg. *Long.* 28, 53; *lat.* 49, 25. (*R.*)

ALT-RANSTADT, ou ALT-RANSTAEDT; village dans le cercle de haute Saxe, connu par le traité que Charles XII, roi de Suede, y conclut avec Auguste II, électeur de Saxe & roi de Pologne en 1706. Il est près de Lutzen. (*R.*)

ALT-WASSER; village de Silésie, à une demi-lieue de Waldenbourg, près duquel sont deux sources d'eaux minérales d'une salubrité reconue. (*R.*)

ALTZEY; ville & château d'Allemagne, dans le bas Palatinat, capitale du territoire de même nom. Elle est à 6 lieues sud-ouest de Maïence, 6 nord-ouest de Worms. *Long.* 25; *lat.* 49, 44. (*R.*)

ALTSHOL; ville peu considérable de Hongrie, capitale du comté d'Altshol; elle est située près des rivieres de Gran & Szalatna, sur une élévation qui en rend l'aspect charmant. Les partisans de Ragotsky la saccagerent en 1708. *Long.* 42, 5; *lat.* 48, 10. (*R.*)

(Π) ALTSTETTEN; petite ville de Suisse, dans le haut Rhinthal, chef-lieu d'une des cinq Communautés de cette Vallée.)

ALTUN-KIUPRI; ville de la Turquie Asiatique dans le Curdistan. Son nom, qui veut dire *pont d'or*, lui vient du péage considérable qui se perçoit au passage d'un pont de pierre, qui est jeté sur la riviere qui la traverse. (*R.*)

ALTUR, ou ALTOR; ville maritime de l'Arabie Pétrée en Asie; elle est au couchant du mont Sinaï, & vers l'extrémité la plus occidentale de la mer rouge. Les Grecs la nommoient *Raitho*; les maisons sont bâties de corail blanc, que les vagues du golfe Arabique amenent en quantité sur ses bords. Ses habitans sont, les uns Arabes Sélemnites, & les autres Chrétiens Grecs. Les moines du mont Sinaï y ont un couvent. Son port, pareil à celui de Suez, ne peut recevoir aucun grand vaisseau; il n'y peut entrer que des nacelles, dont les planches sont liées avec des cordes de chanvre poissées, dont les voiles sont de jonc & de feuilles de palmier, & les ancres de grosses pierres atachées au bout d'une corde: c'est dans ces frêles barques que les marchandises des Indes vienent du port de Dschedda vers la Mecque, jusqu'à celui d'Altur. (*R.*)

(Π) ALVAHAT; province de la haute Égypte, toute entiere dans le premier climat. Elle comprend les villes d'Asuan, d'Ancuah & de Redini.)

ALVALADO; petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, à l'est de Beja, dans un pays très-fertile, mais mal cultivé; elle a titre de comté. *Long.* 10, 25; *lat.* 37, 50. (*R.*)

ALVE DE TORMÈS; ville d'Espagne au royaume de Léon, dans le territoire de Salamanque, sur la rive septentrionale de la riviere de Tormès. Elle a neuf paroisses très-resserrées, comme elles le sont en Espagne, & cinq couvens. Elle a titre de duché. Elle se trouve à 5 lieues est de Salamanque, & 19 nord-est de Ciudad Rodrigo. *Long.* 12; *lat.* 41. (*R.*) [(Π) *Long.* 12, 40.)

ALVIDONA, ou AVIDONA; très-petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure: elle est sur une petite riviere qui se jete dans le golfe de Tarente, & au nord de Cassano. *Long.* 40, 40; *lat.* 40, 15. (*R.*)

ALVOR; comté du royaume d'Algarve en Portugal, aux environs de Portimao & de Lagos. Le roi Pierre II en fit présent à François de Tavora; ce comté n'est pas fort considérable. (*R.*)

ALZEIM, ou ADOLZHEIM; ville du Palatinat du Rhin, apartenant à l'électeur de Maïence. (*R.*)

ALZLBEN. *Voyez* ALSLEBEN.

ALZNIA; province d'Asie dans la grande Arménie, vers le fleuve de Tigre. Elle comprend neuf districts assez considérables, qui s'étendent le long du fleuve jusqu'à Karamut ou Diarbekir. (*R.*)

ALZYRE, ou ALEYRA; petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, au sud & à 6 li. de la ville de Valence. Elle est dans une situation agréable, entre deux bras de la riviere de Xucar, non loin de son embouchure dans la Méditerranée: il y a deux ponts sur cette riviere, & un faux-bourg au delà. Cette ville est assez jolie, & fait un grand commerce en soie. *Long.* 17, 40; *lat.* 39, 20. (*R.*)

AM; ville célebre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons & jusqu'à mille temples ou mosquées. Elle fut prise par les Tartares en 1219, après un siége de douze jours. Elle est considérablement diminuée aujourd'hui. On croit que c'est Ani. *Voyez ce mot.* (*R.*)

AMACACHES; peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, aux environs de la contrée de Saint Sébastien de Rio-Janeiro. (*R.*)

AMACORE, ou AMACURE, riviere de l'Amérique méridionale, qui arose la Caribane, & se jete dans la mer du nord, aux environs de l'embouchure de l'Orénoque. Le P. Gumilla ne parle point de l'Amacore dans son histoire de l'Orénoque. (*R.*)

AMACUSA; île & province du Japon, avec une ville de même nom, dépendante de Fingo. Elle aboutit à celle d'Oyanau. Dans la carte de Kœmpfer, Amacusa est au sud-ouest de l'île de Kinris; elle a au nord la partie de cette île nommée *Sen*, & la ville d'Arima; à l'ouest celle qu'on nomme *Satzuma*, l'île d'Amaxa entre deux; à l'occident Cataxima & Corique; au sud Kamiaosiki. Cette île forme comme trois péninsules. Sa *longit.* est sous le 157ᵉ degré, entre le 31 d. 30', & le 32ᵉ d. de *latit.* (*R.*)

AMADABAD; grande ville d'Asie, bien peuplée, riche, & très-commerçante, capitale du royaume de Guzarate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. *Long.* 90, 15; *lat.* 23.

Son commerce est en étofes de soie, de coton, pures ou mêlées de l'un & de l'autre, brocards, draps d'or & d'argent, damas, satins, tafetas, velours, toiles de coton, blanches ou peintes, qui se font dans cette ville même, & qu'on transporte à Surate & à Cambaye. Le pays a de l'indigo, du sucre, des confitures, du cumin, du miel, de la laque, de l'opium, du borax, du gingembre, du salpêtre, du sel ammoniac, de l'ambre gris, du musc, des diamans. Ces trois dernieres marchandises sont d'importation. C'est d'Amadabad ou Amadabath, que vienent toutes les toiles bleues qui passent en Perse, en Arabie, en Abissinie, à la mer Rouge, à la côte de Mélinde, à Mozambique, à Madagascar, à Java, à Sumatra, à Macassar, aux Moluques. Elle est au fond du golfe de Cambaye, au nord-nord-ouest de Surate, & au sud-est de Chitor. Ses maisons sont bien bâties, & ses rues sont plantées d'arbres, dont le feuillage garantit des ardeurs du soleil. On y voit une superbe mosquée, dont le dedans est orné à la mosaïque, & enrichi d'agates de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a un hôpital d'oiseaux, de singes, & d'autres animaux malades, administrés avec soin par des gentous, race particuliere de vagabonds Indiens, que Vosgien appele les gentils. La garnison d'Amadabad est ordinairement composée de dix ou douze mille cavaliers, & quelques éléphans. Le gouverneur prend le titre de Raja, c'est-à-dire, de prince. Cette ville est près du tropique du Cancer, à 18 lieues nord-est de Cambaye, & à 40 de Surate. (*R.*)

AMADAN, ou HÉMEDAN; ville d'Asie en Perse, dans l'Irac Agemi, entre Bagdad & Ispahan, à 80 lieues à peu près de l'une & de l'autre. C'est une des plus belles & des plus considérables villes de la Perse; elle est assise au pied d'une montagne d'où il sort une infinité de sources qui vont aroser le pays. Son terroir est fertile en blé & en riz, dont il fournit quelques provinces voisines. Cette place est fort importante pour le roi de Perse; il y a ordinairement un gouverneur & une bonne garnison. *Long.* 65, 25; *lat.* 35, 15. (*R.*)

AMADIE; ville d'Asie, dans le Curdistan, sur une haute montagne. *Long.* 63, 30; *lat.* 36, 25. Elle est à 90 lieues nord de Mosul, & à 16 sud-est de Gezire. Ses environs produisent une grande abondance de tabac & de noix de galle, dont le commerce ne se fait qu'à Amadie même. Il y a un bey qui commande toute la contrée. (*R.*)

AMAGER, ou AMAG; île du Danemarck sur la mer Baltique, vis-à-vis de Copenhague, d'où l'on peut y passer sur un pont. (*R.*)

AMAGUANA; nom de l'une des îles Lucayes dans l'Amérique septentrionale; elle est dans la mer du nord, au nord du détroit qui sépare l'île de Cuba & celle de Saint-Domingue. La carte de ces îles la nomme *Moyaguana*. (*R.*)

AMAIA, AMAJA, AMAGIA, antérieurement VAREGIA, & dans des temps encore plus reculés NATRICIA; ville principale des Cantabres en Espagne, vers les confins des Asturies, à 3 li. de Villa Diego, au pied d'un rocher fort élevé. Il s'y trouve deux paroisses. (*R.*)

AMAL; ville de Suede, sur le Wener, avec un port, dans la province de Daland. Elle n'existe que depuis l'an 1640, & elle tient à la diete du royaume, la 89ᵉ place dans l'ordre des villes. Son commerce qui est considérable, consiste en goudron, en planches & en bois de charpente. (*R.*)

AMALFI ; ville anciene d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle est située sur la côte occidentale du golfe de Salerne, dans un lieu délicieux par sa beauté, sa fertilité & la délicatesse de ses fruits. Depuis l'an 600 jusqu'en 1075, elle fut puissante & considérable ; elle étoit alors le siége d'une république, qui avoit un duc à sa tête. Son commerce étoit plus étendu qu'aujourd'hui. L'empereur Lothaire II l'emporta en 1133, avec le secours des galeres que lui amenerent les Pisans. La ville fut mise au pillage, & Lothaire ne voulut de tout le butin qu'un volume des *Pandectes du droit*, que l'on conserve à Florence comme un monument précieux. Il y eut aussi en 1059 un concile ; il y a même encore un archevêque. Elle a le titre de principauté; elle n'a d'autre Église paroissiale que sa métropole, & il s'y trouve deux couvens. Cette ville fait partie des domaines de la courone, & donne le titre de prince à la maison de Piccolomini. Quelques-uns raportent à un de ses habitans l'invention de la boussole. Elle est à 5 li. sud-ouest de Salerne, 4 sud-est de Sorriento, & 7 sud de Nole. *Long.* 37, 71 ; *lat.* 40, 35.

L'archevêque d'Amalfi a pour suffragans les évêques de Scala, de Minori, de Lettere, & celui de l'île de Capri. (*R.*)

AMAN ; port du royaume de Maroc sur la côte de l'Océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin. (*R.*)

AMANA ; île de l'Amérique septentrionale, une des Lucayes. (*R.*)

AMANA ; montagne de Syrie au nord de la terre de Judée. On dit que les rivieres de Damas, Abana & Parphar sortent de cette montagne. (*R.*)

AMANAS ; îles turques au nord de l'île espagnole dans l'Amérique ; ce sont les plus orientales. (*R.*)

AMAND (Saint-) ; petite ville des Pays-Bas François dans le comté de Flandre, sur la Scarpe. Elle a une abbaye de bénédictins excessivement riche, dont le titulaire est seigneur de la ville, & confere des places de magistrature ; elle a 600,-000 livres de revenus. L'Église de l'abbaye, qui résulte pour ainsi dire de trois Églises les unes au dessus des autres, est d'une magnificence qui répond à l'opulence de l'abbaye ; elle est ornée d'excellens tableaux de Rubens. Cette abbaye fut dotée par Dagobert. Saint-Amand située sur les confins du Hainaut, est à 3 lieues nord de Valenciennes, à 6 nord-est de Douay, 14 sud de Gand, & 50 nord-est de Paris. À un demi-quart de lieue de la ville, sont des bains ou boues minérales qui ont beaucoup d'efficacité, & sont très-fréquentées. *Long.* 21, 5, 42 ; *lat.* 50, 27, 12. (*R.*)

AMAND (Saint-) ; ville de France dans le Bourbonois, sur le Cher & les confins du Berry. *Long.* 20 ; *lat.* 46, 32. Elle fut bâtie en 1410 sur les ruines d'Orval ; elle est divisée en deux parties, la ville & le bourg où se trouve sur une hauteur un vieux château. Elle est à 8 lieues sud de Bourges, 12 ouest de Nevers, & 56 sud de Paris. (*R.*)

AMAND (Saint-) ; petite ville de France dans le Gâtinois, au diocèse d'Auxerre. (*R.*)

AMAND, ou AMANT (Saint-) ; petite ville d'Auvergne, au diocèse de Clermont. Elle apartient au marquis de Broglio, ainsi que celle de Saint-Saturnin, à laquelle elle communique par une allée de tilleuls. (*R.*)

AMANGUCI, ou YAMANGUCHI, comme écrit M. de Lisle ; ville avec un grand port dans l'île de Niphon, au Japon. (*R.*)

AMANTEA, ou AMANTHEA ; ville épiscopale du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, sur la Méditerranée, vers le cap de Suaro. (*R.*)

AMAPAIA ; province de l'Amérique méridionale, dans la nouvele Andalousie, près de l'Orénoque. (*R.*)

AMARIN (Saint-) ; petite ville de la haute Alsace, nommée aussi Dammarin. Elle a deux Églises, l'une collégiale, l'autre paroissiale ; celle-ci hors de son enceinte. Le village de Vogelbach qui y est attenant, jouit de tous les droits & privilèges. (*R.*)

AMARMOCHDY ; ville du Zanguebar en Afrique, au royaume de Mélinde, à la source de la riviere Quilimanco. (*R.*)

AMARUMAYA ; riviere de l'Amérique méridionale, qui a sa source proche de Cusco, & se jete dans le fleuve des Amazones, au dessous des îles Amagues. (*R.*)

AMASEN ; ville d'Afrique dans la Nigritie, sur le lac de Bornou, capitale d'un petit royaume de son nom. (*R.*)

AMASIE ; ville de Turquie dans la Natolie, capitale d'une contrée à laquelle elle donne son nom, près de la riviere de Casalmach. C'est la résidence d'un bacha. Le vin & les fruits y sont excelleus : elle est remarquable par la naissance de Strabon. Elle est à 12 lieues nord-est de Tocal, 12 sud de la mer Noire. *Long.* 53, 40 ; *lat.* 49, 53. (*R.*) (Π) *lat.* 39, 53.

AMASTRE, AMASTRIS, AMASTRIDE ; ville anciene & maritime de Paphlagonie sur le bord du Pont-Euxin : on l'appele aujourd'hui *Amastro*. (*R.*)

AMATHO ; riviere d'Italie dans la Calabre ; elle a sa source dans l'Apennin, & se jete dans la mer, près du bourg de Sainte-Euphémie. (*R.*)

AMATITUE ; riviere de l'Amérique septentrionale dans la nouvele Espagne ; elle se jete dans la mer Pacifique sur les confins de la province de Guaxaca. (*R.*)

AMATRICE, petite ville d'Italie au royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure, avec titre de principauté. *Long.* 31, 5 ; *lat.* 42, 53. (*R.*)

AMAZONES (pays des) ; vaste région de

l'Amérique méridionale, bornée au nord par la ligne équinoxiale, qui passe entre ce pays & la contrée dite *Terre Ferme*. À l'orient, il a le Brésil; au sud le Paraguay, & le Pérou au sud-ouest. Il tire son nom de la riviere des Amazones qui le traverse. On croit communément que François d'Orellana, est le premier Européen qui pénétra dans le pays, en descendant cette grande riviere. En 1539, il s'embarqua assez près de Quito sur la riviere de Coca, qui plus bas prend le nom de Napo. De cette riviere, il tomba dans une plus grande, qui le porta sur la côte occidentale de la Guiane au cap de Nord. Après une navigation de dix-huit cents lieues, suivant son estime, il se trouvoit alors à l'entrée de la riviere des Amazones: quelques femmes armées dont il fit rencontre en descendant la riviere, & dont un Cacique lui avoit dit de se défier, & qui sembloient vouloir s'opposer à son passage, donnerent lieu de la nommer riviere des Amazones. Ses bords étoient encore peuplés, vers le milieu du dernier siecle, d'un grand nombre de nations sauvages, qui se sont retirées dans l'intérieur du pays à l'approche des Européens. On n'y rencontre maintenant qu'un petit nombre de bourgades, habitées par les naturels du pays, récemment tirés de leurs bois par les missionaires Espagnols & Portugais.

On trouve dans la contrée des Amazones, des tigres, des élans, des singes, & un animal de l'espece de la belete que l'on nomme coali. Les tigres ne different point en grandeur de ceux de l'Afrique; les singes y offrent une infinité d'especes. Dans quelques-unes, ils ont la grandeur d'un homme; dans d'autres, ils ne surpassent point l'écureuil du côté de la taille, sans parler de la petite espece connue sous le nom de sapajous. Les serpens & les couleuvres de toutes especes, sont aussi fort communs dans cette contrée: une des plus dangereuses est celle des serpens à sonetes. Il y a aussi beaucoup de perroquets. Dans les rivieres, il y a des crocodiles, des lamantins ou vaches marines, des lamproies, des tortues, & quantité d'autres.

Du vaste pays des Amazones, on ne connoît guere que ce qui est le long du fleuve. Les Européens n'y ont point fait d'établissemens, du moins de quelque importance & durables, & cette terre est encore occupée par les naturels du pays. M. de la Condamine, de l'académie royale des sciences de Paris, qui a descendu la riviere des Amazones, pendant un espace d'environ 1400 lieues, en 1746, dit avoir vérifié, d'après la tradition du pays, l'existence de ces femmes belliqueuses, qui jusque vers le milieu du siecle passé habiterent les bords de ce fleuve, & se sont depuis retirées dans les terres. Il y a quelques missions Espagnoles établies vers la partie supérieure de la riviere, d'autres Portugaises près de son embouchure: ces deux nations y font commerce d'esclaves. Les naturels du pays sont défians, farouches & peu sociables: ils vivent errans dans les forêts, dont le pays est couvert. La chasse & la pêche fournissent à leur subsistance, & ils passent la nuit sur des hamacs garnis de coton, suspendus entre deux arbres. Ils se servent de sarbacanes pour lancer, à une demi-portée de fusil, de petites fleches empoisonées. *Longit.* 301-328, 50; *latit. m.* 0-19. (*R.*)

Amazones (riviere des). C'est le plus grand de tous les fleuves de la terre. Il prend sa source au Pérou, dans un lac près de Guanuco, à 30 lieues de Lima, & après avoir traversé environ treize cents lieues de pays, sans y comprendre ses sinuosités, se jete dans l'océan au cap de Nord, sous la ligne. Sa premiere direction dans le Pérou est du sud au nord; il se dirige ensuite d'occident en orient, & dans cette direction il traverse presque toute entiere l'Amérique méridionale. C'est une chose à remarquer que dans l'étendue d'un cours aussi étendu, la riviere des Amazones n'a que trois cents trente-trois toises de pente; ce qui fait qu'elle coule avec une lenteur extraordinaire: mais avant de quiter le Pérou, elle fait plusieurs cataractes. Excepté aux deux extrémités de son cours, elle coule dans des plaines immenses, rases & très-unies. Avant Orellana, capitaine Espagnol, le premier Européen qui la descendir, elle se nommoit *Maragnon*; dans l'article précédent, nous avons dit pourquoi elle le changea en celui de *riviere des Amazones*. Il naît vers le 11 degré de latitude méridionale: il court au nord l'espace de 6 degrés; de là sa direction à l'est est presque parallele à la ligne. Depuis Jaen où il commence à être navigable, il parcourt 30 degrés de longitude ou 750 lieues, évaluées par les sinuosités à plus de 1000 lieues. Il reçoit du nord & du sud un nombre prodigieux de rivieres, dont plusieurs ont 5 ou 600 lieues de cours. Il recele des crocodiles, & l'on y trouve des lamantins, des especes de lamproies, des tortues, & quantité d'autres especes de poissons? Le lamantin paît l'herbe des bords de la riviere, & la femele a des mamelles dont elle alaite ses petits. La lamproie qu'on trouve dans l'Amazone a la propriété, ainsi que la torpille, d'engourdir douloureusement le bras de celui qui la touche, même avec un bâton. (*R.*)

AMBACHT; terme de topographie, qui se prend aujourd'hui pour une étendue de jurisdiction, pour un territoire, dont le possesseur a droit de haute & de basse justice: on ne se sert de ce terme, qu'à l'égard de quelques villes de Flandres. Ce mot est ancien, mais dans une signification un peu différente, quoique relative; car nous lisons dans Festus, qu'Ennius a nommé *ambactus*, un esclave loué pour de l'argent, un mercenaire. Et César appele *ambactus*, une sorte de cliens; car en parlant des cavaliers Gaulois, chacun d'eux, dit-il, à proportion de sa naissance ou de son bien, mene avec lui quantité d'*ambactes* & de cliens. Le mot *ambacht*, dans les auteurs du moyen âge, signifie *commission*, *office*,

commandement, *jurisdiction d'une ville & ministere*. On en peut voir des exemples dans le glossaire latin de Ducange. Quelques-uns prétendent que ce mot est d'origine Gauloise, & le passage de César semble être pour eux. M. Dacier, dans ses *notes sur Festus*, prétend qu'il est latin. *Amb* ne signifie que *circum*, & *ambactus*, *circum actus*. (*R.*)

AMBADAR; ville de la haute Éthiopie, au royaume de Bagamedri, au pied des montagnes, entre les provinces de Savea & Dambea. (*R.*)

AMBER; riviere d'Allemagne dans la Baviere, qui a sa source à 2 lieues de Fuxsen, & se joint à l'Iser au dessus de Landshut. (*R.*)

AMBERG; ville d'Allemagne dans le Nordgow, capitale du haut Palatinat de Baviere, sur la riviere de Wils. *Long.* 29, 30; *lat.* 49, 26. C'est la résidence du gouverneur Électoral; elle est fortifiée, & c'est la plus grande du haut Palatinat. On y remarque le château de l'électeur, la cathédrale, un college avec une belle Église, & trois convens. Elle est à 12 li. est de Nuremberg, & 9 nord de Ratisbone.

Amberg fut érigée en ville en 1297, & prise par les Impériaux en 1703. Sur une montagne voisine, est *Notre-Dame de Bon Secours*, fort fréquentée des pélerins. (*R*)

AMBERG; montagne de Suede, dans la Gothie orientale, à deux milles de Wadstena. Elle est si haute, que de son sommet l'on découvre cinquante clochers; ce qui est beaucoup dans une contrée où les villes & les villages ne sont pas fort raprochés. L'on parle aussi d'une large pierre plate qui se trouve à ce sommet, & que l'on croit être la tombe d'un des anciens rois du pays. Elle est près du Hêtre à douze tiges, appelé *le Hêtre des Apôtres*. (*R.*)

AMBERT; ville de France dans la basse Auvergne, chef-lieu du Livradois. *Long.* 21, 28; *lat.* 45, 28. Elle est sur la Dore, & elle apartient à la maison de la Rochefoucault. Il y a des manufactures d'étamines, camelots, & autres étofes de laine, de papier réputé le meilleur de l'Auvergne, de cartes à jouet, ruban de fil, épingles, des, &c. (*R.*)

AMBEZ (Bec d'). On appele ainsi le lieu où la Garone & la Dordogne mêlant leurs eaux dans un lit commun, à 5 lieues de Bourdeaux, perdent leur nom l'une & l'autre, pour prendre celui de Gironde. On dérive le mot *Ambez* du latin *amba*, toutes les deux: cette étymologie paroît assez naturele. (*R.*)

AMBIAM; ville & royaume d'Éthiopie, vers le lac Zaflan. (*R.*)

AMBIANCATIVE; ville & royaume d'Éthiopie, entre la Nubie & le Bagamedri. Remarquons au reste que Ambiam & Ambiancative, qui, suivant quelques-uns, sont la même chose, pouroient bien n'être rien du tout; car il paroît démontré dans la Martiniere, au mot AMBIAN, que la ville & le royaume de ce nom sont imaginaires. (*R.*)

AMBIERLE; petite ville de France dans le Forès, à 3 lieues de Rouane, à 15 de Lyon. Elle est chef-lieu d'un district qui, enclavé dans le Forès, fait cependant partie du Lyonois proprement dit. Elle n'a qu'une paroisse & un prieuré de l'ordre de Cluni. Elle est située sur un coteau fertile en bons vins. (*R.*)

AMBLESINDE; village du comté de Westmorland en Angleterre. Il est sur le lac de Wine Adermer, entre les villes de Kindal & de Keswick. On croit que c'est l'anciene Amblioglana des Brigantes. (*R.*)

AMBLETEUSE; petite ville maritime de France en Picardie, à 3 lieues nord de Boulogne, à 5 sud-ouest de Calais, & à 57 nord de Paris. Elle a un fort défendu par une tour bien munie d'artillerie. Sa rade est très-commode: on en pouroit faire un des meilleurs ports du royaume à peu de frais. C'est un port de marée. Le port d'Ambleteuse étoit considérable autrefois; mais il fut ruiné par les Anglois vers l'an 1671. On a voulu le rétablir depuis & le rendre capable de recevoir des frégates de 36 à 40 pieces de canon; mais l'ouvrage, quoique de facile exécution, est resté imparfait. C'est à Ambleteuse que le roi Jacques II débarqua en 1688, lorsqu'il fut obligé de quiter l'Angleterre. Il y a un gouverneur, & la ville est exempte de douane. *Long.* 19, 20; *lat.* 50, 50. (*R.*)

AMBOHISTMENES; hautes montagnes de couleur rouge, dans l'île de Madagascar, dans sa partie orientale. Elles sont à plus de 25 lieues dans les terres, & entr'elles & la mer il n'y a que des pays bas & de grands marais: on les aperçoit de 15 lieues en mer. (*R.*)

AMBOHISTMENES; peuples d'Afrique qui habitent les montagnes dont il est fait mention dans l'article précédent. (*R.*)

AMBOINE; île d'Asie, l'une des Moluques, aux Indes Orientales, avec une ville de même nom où il y a garnison. Elle fut découverte par les Portugais vers l'an 1515. Les Hollandois la leur enleverent en 1603. Elle abonde en clous de girofle. *Long.* 145; *lat. mérid.* 4. (*R.*)

AMBOISE; ville de France dans la Touraine, au confluent de la Loire & de la Masse. *Long.* 18 d. 39', 7"; *lat.* 47 d. 24', 56". Elle est anciene & médiocrement grande, avec un château & titre de principauté: elle est située sur la rive gauche de la Loire. C'est le siége d'un gouverneur particulier & lieutenant du roi. C'est celui d'un bailliage, d'une élection, d'une maitrise particuliere des eaux & forêts; il y a maréchaussée, grenier à sel, &c. Elle a deux paroisses, une commanderie de l'ordre de Malte, quatre couvens, un hôpital. Le château est vaste, bâti sur un rocher, & fortifié de plusieurs tours rondes; & l'on y voit une collégiale, la statue de Charles VIII, & celle d'Anne son épouse. Entr'autres curiosités on montre en ce même château un bois de cerf de dix pieds de haut sur huit d'ouverture, qu'on

a regardé long-temps comme naturel, & qu'on a découvert enfin être un ouvrage de l'art. C'est dans ce château que Louis XI institua l'ordre de Saint Michel en 1469. Charles VIII y naquit l'année suivante, & y mourut en 1498. La principauté d'Amboise apartient par échange au duc de Choiseul depuis 1762 ou 1763. Ce fut là que commencerent les troubles du royaume en 1561. C'est la patrie du Pere Commire; elle est à 5 lieues est de Tours, & 47 sud-ouest de Paris. (*R.*)

AMBOULÉ (vallée d'); contrée de l'île de Madagascar au midi, vers la côte orientale, au nord du Carcanossi. (*R.*)

AMBOURNAY, ou AMBRONAY; petite ville de France dans le Bugey, à 3 lieues de Bourg en Bresse. Elle est située sur la route de Lyon à Geneve, à trois quarts de lieue de la rive gauche de l'Ain. Elle a une Église paroissiale, un hôpital, & une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée vers l'an 800, soumise immédiatement au Saint Siége, & qui vaut 15000 liv. de rente à l'Abbé. (*R.*)

AMBRACIE; anciene ville d'Épire, dont le golfe est célebre par la victoire d'Auguste sur Antoine. Elle fut fondée par Ambrax, fils de Thesprotus, environ cinquante ans avant la guerre de Troye. Denis d'Halicarnasse parlant de la fuite d'Énée & de ses compagnons, dit qu'étant arivés à Actium, ils jeterent l'ancre au promontoire du golfe Ambracique, & que de là ils allerent à la ville d'*Ambracie*, où régnoit Ambrax. Les Corinthiens y envoyerent une colonie vers l'an 620 avant J. C.

Cette ville, anciénement libre, passa au pouvoir des Æacides: ses habitans furent taillés en pieces par les Athéniens qui avoient à leur tête Démosthene; Diodore ajoute que la ville d'*Ambracie* demeura presque détruite. Philippe, pere d'Alexandre, les ataqua ensuite & leur causa bien des malheurs. Enfin M. Fulvius les soumit aux Romains; & après leur reddition ils lui firent présent d'une courone d'or pesant 150 liv. Ce général fit enlever toutes les statues de marbre & de cuivre, & tous les tableaux qui se trouvoient à *Ambracie* en plus grand nombre & d'un plus grand prix qu'en aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avoit tenu sa cour. Paul-Émile dépouilla les habitans de leurs priviléges & de leurs biens, ainsi que tous les autres Épirotes. *Tite-Live*, *l. XXVIII*, *c.* 4, fait une belle description d'*Ambracie* qui est aujourd'hui une ville de la Turquie d'Europe, sous le nom d'*Ambrachia*, au fond du golfe de Larta, dans l'Albanie inférieure ou méridionale. (*R.*)

AMBRASI; riviere d'Afrique, au royaume de Congo; elle a sa source dans des montagnes voisines de Tinda, & se jete dans la mer d'Éthiopie, entre les rivieres de Lelunda & de Cose. (*R.*)

AMBRES; petite ville de France dans le haut Languedoc, au diocése de Castres, avec titre de marquisat. Elle est située sur une hauteur. Les possesseurs de cette terre sont corps avec les barons qui ont séance à l'assemblée des états. (*R.*)

AMBRESBURI, ou AMERSBURY; anciene ville d'Angleterre dans la Wiltonie, sur l'Avon. (*R.*)

AMBRIERES; ville de France dans le Maine, sur la Grete, avec titre de Baronie. (*R.*)

AMBROISE (Saint-); beau & grand village du marquisat de Suse à l'entrée du Piémont. Elle est sur la Doire, à 5 lieues sud-est de Suse, & à l'ouest de Turin, avec une Église ornée de peintures au dehors, & assez belle. On voit tout près la fameuse abbaye de Saint Michel de l'Écluse. *Long.* 29, 10; *lat.* 44, 35. (*R.*) (Π) *Long.* 25, 10.)

AMBROISE (Saint-); petite île inhabitée de l'Amérique méridionale dans la mer du Pérou, presque vis-à-vis d'Atacama. Elle est près d'une autre petite île appelée l'*île de Saint Felix*. *Long.* 300; *lat.* 20, 30. (*R.*)

AMBROISE (Saint-); port d'Afrique, au royaume de Cimbebas, près du désert de Balo. (*R.*)

AMBRONS; peuples de la Gaule qui habitoient les environs d'Embrun, selon Festus, & les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, selon Cluvier. (*R.*)

AMBUELLA ou AMBOILLA; contrée d'Afrique au royaume de Congo, entre le lac d'Aquelonde & Saint Salvador. (*R*).

AMDENAGER; un des royaumes de Kunkam, ou du grand pays compris entre le Mogol & le Malabar. (*R.*)

AMED, AMID, AMIDA; anciens noms de la forteresse de Diarbekir dans la Turquie Asiatique sur le Tigre. C'est un reste de l'anciene ville de Tigranocerte, appelée ensuite *Constantine*, aujourd'hui *Diarbekir*, *Karamit*, ou *Diarbeck*. Voyez *Diarbeck*. (*R.*)

AMELAND; petite île des Pays-Bas, sur la côte de Frise, qu'elle protege en quelque sorte contre la violence des vagues, lorsque la mer est en tourmente. Anciénement elle faisoit partie de la terre ferme dont elle est séparée par un bras de mer rempli de bancs de sâble. Cette île, dont les habitans s'adonent uniquement à la pêche & à la marine, se partage en trois villages, & forme une baronie libre & indépendante, possédée assez long-temps par la famille Frisone de Kammega, de qui la maison d'Orange en fit l'acquisition au siecle dernier. Le prince Stathouder en jouit aujourd'hui en toute souveraineté, & se qualifie de prince souverain d'Ameland. *Long.* 25, 20; *lat.* 53, 40. (*R.*)

AMELIA; ville d'Italie, dans l'état de l'Église, au duché de Spolete, qui fit partie de l'Ombrie. On l'appeloit anciénement *Ameria*. C'est la patrie de Sextus Roscius, en faveur de qui Cicéron fit un beau plaidoyer. Il y a aujourd'hui un évêché qui ne releve que du Saint Siége. Elle est située sur une montagne, entre le Tibre & la Nera, dans

un terrain agréable & fertile, & environée de beaux vignobles. Outre sa cathédrale, elle a trois Églises paroissiales, six couvens de Religieuses, & sept de Religieux. Elle est à 8 lieues sud-ouest de Spolete, & à 18 nord de Rome. *Long.* 30, 4; *lat.* 42, 33. (*R.*) (Π) *Long.* 30, 14; *lat.* 42, 44.)

AMELSFELD; contrée de la Turquie en Europe, dans la partie orientale de la Bosnie, aux confins de la Servie, vers la riviere de Setniza. (*R.*)

AMÉRIQUE, *Nouveau Monde*, ou *Indes Occidentales*; est une des quatre parties du monde baignée de l'Océan, découverte par Christophe Colomb, Génois, en 1491, & appelée *Amérique*, d'Améric Vespoce, Florentin, qui aborda, en 1497, à la partie du continent située au nord de la ligne. Elle est principalement sous la domination des Espagnols, des François, des Anglois, des Portugais, & des États-Unis. Les Indiens naturels du pays en possedent aussi de vastes contrées, exempts du joug des Européens. Elle est divisée en septentrionale & en méridionale par le golfe du Mexique & par l'isthme de Panama. L'Amérique septentrionale connue s'étend depuis le 11e d. de latitude jusqu'au 75e. Ses contrées principales sont le Mexique, la Califomie, la Louisiane, les États-Unis, le Canada, Terre neuve, les îles de Cuba, Saint Domingue, & les autres Antilles. L'Amérique méridionale s'étend depuis le 11e d. de latitude septentrionale, jusqu'au 60e d. de latitude méridionale; ses contrées sont la Terre ferme, le Pérou, le Paraguay, le Chili, la Terre Magellanique, le Brésil & le pays des Amazones.

L'Amérique méridionale donne de l'or & de l'argent, de l'or en lingots, en paille, en pepins, en poudre: de l'argent en bâres & en piastres; l'Amérique septentrionale, des peaux de castors, de loutres, d'orignaux, de loups cerviers, &c. Les perles vienent ou de la Marguerite, dans la mer du nord, ou des îles de *Las Perlas*, dans celle du sud; les émeraudes, des environs de Sainte-Foi de Bogota. Les marchandises plus communes sont le sucre, le tabac, l'indigo, le gingembre, la câsse, le mastich, l'aloé, le coton, l'écaille, les laines, les cuirs, le quinquina, le cacao, la vanille, les bois de campêche, de sandal, de sassafras, de brésil, de gaïac, de canelle, d'inde, &c. les baumes de tolu, de copahu, du Pérou, le bézoard, la cochenille, l'ipécacuanha, le sang-de-dragon, l'ambre, la gomme copale, la muscade, le vif-argent, les ananas, le jalap, des vins, des liqueurs, l'eau des barbades, des toiles, &c.

L'histoire du monde n'offre point d'événement plus singulier aux ieux des philosophes, que la découverte du nouveau continent, qui, avec les mers qui l'environent, forme tout un hémisphere de notre globe, dont les anciens ne connoissoient que cent quatre-vingt degrés de longitude, qu'on pouroit même, par une discussion rigoureuse, réduire à cent trente; car telle est l'erreur de Ptolémée, qu'il recule jusqu'à cent quarante-huit degrés & davantage l'embouchure orientale du Gange, qui, par les observations des astronomes modernes, se trouve fixée à environ cent huit; ce qui donne, comme l'on voit, un excès de quarante degrés de longitude dans Ptolémée, qui ne paroît avoir eu aucune notion sur le local, au delà de ce que nous appelons la *Cochinchine*, qui est par conséquent le terme oriental du monde connu des anciens, comme notre premier méridien est le terme de ce monde connu vers l'occident.

Vouloir que les Phéniciens & les Carthaginois aient voyagé en Amérique, c'est une opinion réellement ridicule, & aussi peu fondée sur des monumens historiques, que tout ce qu'on a dit de nos jours des prétendues navigations des Chinois vers les plages du Mexique. Nous savons, par les recherches faites à Pékin, que l'ouvrage dans lequel on avoit cru trouver quelques traces de ces navigations vers les plages du Mexique, est un roman pour le moins aussi grôssier que les fictions raportées par Élien (*Hist. diverf. lib. III.*), au sujet d'un pays imaginaire, tout rempli d'or, & qui a paru avoir la plus parfaite conformité avec le Pérou aux ieux de plusieurs savans, dont le jugement étoit très-borné. Quoi qu'ait pu en dire Vossius, dans ses commentaires sur Méla, & M. Huet, dans son traité du commerce des anciens, où il cite les *Annales d'Ormus*, que persone ne connoît; il est certain que les Chinois n'ont pas fait des voyages de long cours; en 1430, ils n'avoient aucune notion sur l'île Formose, qui n'est qu'à dix-huit lieues de leurs côtes. S'ils avoient été dans l'usage de faire des voyages de long cours, leur ignorance en Géographie ne seroit pas aussi prodigieuse qu'elle l'est encore actuélement, au point qu'ils n'ont jamais été en état de lever la carte de leur empire; & quand ils ont voulu avoir une carte de la Chine, ils ont dû y employer des Européens, dont nous connoissons le travail, qui est encore bien éloigné de ce que la Géographie positive pouroit exiger au sujet d'une si vaste région de l'Asie.

S'il y a un peuple en Europe qui ait effectivement fréquenté quelques côtes de l'Amérique septentrionale avant l'époque des navigations de Colomb & de Vespuce, ce sont les Islandois & les Norwégiens; *Voyez* notre Essai sur la marine anciene des Vénitiens. *Encyclopédie Méth.* Marine, T. I.) puisqu'on ne sauroit disconvenir que les uns & les autres n'aient fait avant le xve siecle des établissemens au Groënland, qu'on doit envisager aujourd'hui comme une partie du nouveau continent. Mais il est essentiel d'observer ici qu'on ne feroit jamais parvenu à découvrir le centre de l'Amérique, si l'on n'avoit pas trouvé d'autre chemin pour y pénétrer que celui du Groënland, où les glaces empêchent qu'on ne voyage fort avant dans les terres, & où les glaces empêchent encore qu'on ne navigue fort avant vers le pole. D'ailleurs, le danger

de ces parages, l'excessive rigueur du climat, le défaut de toute espece de subsistance, & le peu d'espoir d'y trouver des trésors, eussent suffi pour rebuter les navigateurs les plus déterminés. Christophe Colomb au contraire découvrit, en 1491, une route aisée; & quand on le voit s'élever jusqu'au 25ᵉ degré de *lat.* nord, pour saisir ce vent d'est qui regne ordinairement entre les tropiques, & aller ensuite presqu'en droite ligne à l'île de Saint-Domingue, on seroit tenté de croire qu'il savoit cette route d'avance. La vérité est que Colomb a été guidé par un de ses freres, nommé Barthelemi, qui étoit géographe; & en faisant des mappemondes, telles qu'on pouvoit en faire alors, il ne cessoit de s'étoner que de trois cents soixante degrés de longitude, on n'en connût que cent quatre-vingt rout au plus; de sorte qu'il restoit autant à découvrir du globe qu'on en avoit découvert; & comme il ne lui paroissoit pas probable que l'Océan couvrît tout un hémisphere sans aucune interruption, il soutint qu'en allant toujours des Canaries à l'ouest, on trouveroit ou des îles, ou un continent. Et en effet, on trouva d'abord des îles, & ensuite un continent, où tout étoit dans une désolation si grande, qu'on ne peut y réfléchir sans étonement. Nous ne nous sommes point proposé de suivre ici les anciennes relations, où l'on a joint à la crédulité d'un enfant les délires d'un vieillard. Dans ces relations, tout est merveilleux, & rien n'y est aprofondi; il faut donc tâcher de donner au lecteur des notions plus claires, & des idées plus justes.

Parmi les peuplades répandues dans les forêts & les solitudes de ce monde qu'on venoit de découvrir, il n'est pas possible d'en nommer plus de deux qui eussent formé une espece de société politique: c'étoient les Mexicains & les Péruviens, dont l'histoire est encore remplie de beaucoup de fables. D'abord leur population a dû être bien moindre qu'on ne l'a dit, puisqu'ils n'avoient point d'instrumens de fer pour abatre les bois, ni pour labourer les terres: ils n'avoient aucun animal capable de traîner une charue, & la construction de la charue même leur étoit inconnue. On conçoit aisément que quand il faut labourer avec des pelles de bois, & à force de bras, on ne sauroit mettre beaucoup de terres en valeur: or, sans une agriculture réguliere où le travail des bêtes concourt avec celui de l'homme, aucun peuple ne sauroit devenir nombreux dans quelque contrée du monde que ce soit. Ce qu'il y a de bien surprenant, c'est qu'au moment de la découverte, l'Amérique ne possédoit presque aucun animal propre au labourage: le bœuf & le cheval y manquoient, de même que l'âne, qui a été anciénement appliqué à la culture par quelques nations de notre continent, comme dans la Bétique & la Lybie, où la légéreté des terres, dit Columelle (*de Re Rust. lib. VII.*), fait que cet animal a pu suppléer le travail des chevaux & des bœufs. On croit communément que le bison de l'Amérique auroit pu y servir à labourer; mais comme le bison a un instinct très-revêche, il auroit fallu aussi le dompter par une longue suite de générations, pour lui inspirer par degrés le goût de la domesticité. Or, voilà ce que persone n'avoit même imaginé en Amérique, où les hommes étoient sans comparaison moins industrieux, moins inventifs que les habitans de notre hémisphere: leur indolence & leur paresse ont sur-tout frapé les observateurs les plus attentifs & les plus éclairés. Enfin, la stupidité qu'ils témoignent en de certains cas est telle, qu'ils paroissent vivre, suivant l'expression de M. de la Condamine, dans une éternele enfance.

Cependant on n'a rien remarqué d'irrégulier dans l'extérieur de leurs membres, si l'on en excepte le défaut presque absolu de la barbe & de ce poil folet que les individus des deux sexes devroient y avoir après le terme de la puberté; & on ne sauroit dire toutefois que le germe de ce poil soit détruit ou déraciné, puisqu'en un âge fort avancé il leur en croît par-ci par-là quelques épis, qu'ils s'arrachent ordinairement avec des pinces de coquilles. Leur taille ne différoit point de celle des autres hommes répandus dans les zônes tempérées; car au delà du cercle boréal, la peuplade des Esquimaux ou des Innuits, quoique de race Américaine, ne comprend que des sujets fort petits, parce que l'action extrême du froid s'y oppose au dévelopement des membres; & il en est à peu près de même dans le Groënland, qu'on fait aussi avoir été primitivement peuplé par des hordes de race Américaine; & le plus parfait acord du langage des Groënlandois avec celui des Esquimaux, ne laisse subsister à cet égard aucun doute.

Il n'y a qu'un amour aveugle du merveilleux qui ait pu faire répandre des fables aussi révoltantes que le sont toutes celles qui parlent d'une espece gigantesque, trouvée aux terres Magellaniques, qu'on est aujourd'hui dans l'usage de nommer *la Patagonie*. Les voyageurs les plus raisonables, comme Narbrough (*voy. to the south sea*), qui aient communiqué avec les Patagons, nous les représentent de la taille ordinaire de l'homme, vivans par petites troupes dans des contrées ces immenses, où les Anglois qui ont traversé ces pays dans toute leur longueur, depuis le cap Blanc jusqu'à *Buénos-ayres*, n'ont pas vu un pouce de terrain cultivé, ni aucune ombre de labour; de sorte que la difficulté de trouver la subsistance a dû y être très-grande avant le temps de la découverte, & lorsque les chevaux n'y existoient pas encore; puisque la chair de ces animaux sert presque uniquement aujourd'hui à nourir les Patagons qui occupent le centre des terres entre le fleuve de la Plata & le 45ᵉ degré de *lat.* sud. Tel est l'excès de la paresse dans ces sauvages, qu'ils mangent les chevaux par le moyen desquels ils pouroient défricher leurs déserts, & finir enfin un genre de vie aussi misérable.

Nous

Nous ne compterons pas, comme on l'a fait jusqu'à présent, parmi les races particulieres & distinctes, ces Blafards qu'on rencontre en assez petit nombre à la côte Riche & à l'isthme de Darien (Warffer's *descript. of the isthmus of Amer.* & Coréal, *voy. t. I.*); puisque c'est une maladie, ou une altération accidentele dans le tempérament des parens qui y produit ces individus décolorés qu'on fait avoir une grande analogie avec les negres blancs ou les Dondos de l'Afrique, & avec les Kakerlakes de l'Asie. L'indisposition d'où résultent tous ces symptômes, ataque plus ou moins les peuples noirs ou extrêmement basanés dans les climats les plus chauds du globe. Les Pygmées, dont il est parlé en une relation traduite par M. Gomberville de l'académie Françoise, les Himantopodes ou les sauvages, qui ont l'inflexion du genou tournée en arriere, les Estoilandois qui n'ont qu'une jambe, doivent être rangés avec les Amazones & les habitans de la ville d'Or du Manoa, au nombre de ces absurdités que tant de voyageurs ont osé croire, & qu'ils ont osé écrire. Tous les hommes monstrueux, qu'on a vus au nouveau monde, étoient monstrueux par artifice; comme ceux qui ont la tête parfaitement sphérique, & qu'on nomme *têtes de boule*, comme ceux qui l'ont aplatie, & qu'on nomme *plagiocéphales*, comme ceux enfin qui l'ont conique ou alongée, & qu'on nomme *macrocéphales*. Chez les peuples nus, où les modes ne fauroient affecter les vêtemens, elles affectent le corps même, & produisent toutes ces difformités qu'on a eu lieu de remarquer parmi les sauvages, dont quelques-uns se racourcissoient le cou, se perçoient la cloison du nez, les levres, les pommetes des joues, & dont d'autres s'alongeoient les oreilles ou se faisoient enfler les jambes par le moyen d'une ligature au dessus de la cheville.

On ne sait point, & il sera toujours difficile de savoir au juste quelle a pu être la véritable cause du mal vénérien, dont tant d'Américains étoient atteints, aux Antilles, aux Caraïbes, dans la Floride, dans le Pérou & une grande partie du Mexique: on a hazardé à cet égard beaucoup de conjectures rares par leur ridicule. On a prétendu que la chair du poisson enivré avec le cururu-apé, & que la chair du gibier tué avec des fleches envenimées avec l'expression de la liane *woorara*, y avoit produit cette contagion. Mais les anciens peuples sauvages de notre continent ont empoisoné tout de même leurs armes de chasse, sans qu'il en ait jamais résulté le moindre inconvénient par raport à leur santé; & on sait par expérience, que le poisson qu'on assoupit dans les étangs avec la *cocculæ Orientalis officinarum*, & que les poulets qu'on tue dans quelques cantons des Alpes avec des couteaux frotés de suc de napel, donnent une nouriture très-saine. D'ailleurs à l'île de Saint-Domingue, où le mal vénérien sévissoit beaucoup, l'usage des traits envenimés n'étoit pas en vogue comme chez les Caraïbes & parmi plusieurs peuplades de la terre ferme. Il n'est pas vrai non plus que la piquure d'un serpent ou d'un lézard de la classe des iguans, ou que la chair humaine mangée par les antropophages ait engendré ce poison vérolique dans le sang des habitans du nouveau monde. L'hypothese de M. Astruc, telle qu'elle est exposée dans la derniere édition de son grand ouvrage *de Morbis venereis*, s'éloigne bien moins de la vrai-semblance, que les opinions bizâres dont on vient de parler: cependant il s'en faut de beaucoup que cette hypothese de M. Astruc soit généralement adoptée. Nous dirons ici, que le mal vénérien a pu être une affection morbifique du tempérament des Américains, comme le scorbut dans les contrées du nord; car enfin, il ne faut pas s'imaginer que cette indisposition ait fait les mêmes ravages en Amérique, qu'elle fit un Europe quelque temps après sa transplantation.

Le défaut presque absolu de la culture, la grandeur des forêts, la grandeur des landes, les eaux des rivieres épanchées hors de leurs bassins, les marais & les lacs multipliés à l'infini, & l'entassement des insectes qui est une conséquence de tout cela, rendoient le climat de l'Amérique mal-sain dans de certains endroits, & beaucoup plus froid qu'il n'auroit dû l'être, eu égard à la latitude respective des contrées. On a évalué la différence de la température dans les deux hémisphères sous les mêmes paralleles, à 12 degrés; & on pouroit, même par un calcul rigoureux, l'évaluer à quelques degrés de plus. Or, toutes ces causes réunies ont dû influer sur la constitution des indigenes, & produire quelque altération dans leurs facultés: aussi n'est-ce qu'à un défaut de pénétration qu'on peut attribuer le peu de progrès qu'ils avoient faits dans la métallurgie, le premier des arts, & sans lequel tous les autres arts tombent comme en léthargie. On sait bien que la nature n'avoit pas refusé à l'Amérique les mines de fer, & cependant aucun peuple de l'Amérique, ni les Péruviens, ni les Mexicains ne possédoient le secret de forger ce métal; ce qui les privoit de beaucoup de commodités, & les mettoit dans l'impossibilité de faire des abatis réguliers dans les bois, & de contenir les rivieres dans leurs lits. Leurs haches de pierre ne pouvoient entamer le tronc des arbres, que quand ils y appliquoient en même temps le feu; de sorte qu'ils emportoient toutes les parties réduites en charbon, & empêchoient la flamme de gagner le reste. Leur procédé étoit à peu près le même, lorsqu'il s'agissoit de faire des barques d'une seule piece, ou des chauderons de bois dans lesquels ils faisoient cuire leurs viandes en y jetant ensuite des cailloux rougis: car il s'en faut de beaucoup que tous les sauvages connussent l'art de former des vases d'argile. Plus ces méthodes s'éloignoient de la perfection, & plus elles exigeoient de temps dans la pratique: aussi a-t-on vu dans le sud de l'Amérique, des hommes occupés pendant deux mois à

abatre trois arbres. Au reste, on croira aisément que les peuplades les plus sédentaires, comme les Mexicains & les Péruviens, avoient, mal-gré le défaut du fer, acquis un degré d'industrie bien supérieur aux connoissances méchaniques que possédoient les peuplades dispersées par familles, comme les Worrons, où les hommes n'ont pas assez de ressource, dit M. Bancroft, pour se procurer la partie la plus nécessaire du vêtement, & ce n'est qu'avec le réseau qu'on trouve dans les noix de cocos, ou avec quelques écorces d'arbres, qu'ils se couvrent les organes de la génération. (*Naturgeschichte von Guiana*).

Il ne faut pas s'étoner après tout cela, de ce que le nouveau monde contenoit si peu d'habitans au moment de la découverte: car la vie sauvage s'oppose à la multiplication de l'espece au delà de ce qu'on pouroit se l'imaginer; & moins les sauvages cultivent de terre, plus il leur faut de terrain pour vivre. Dans le nord de l'Amérique, on a parcouru des contrées de quarante lieues en tous sens sans rencontrer une cabane, sans apercevoir le moindre vestige d'habitation. On y a marché pendant neuf ou dix jours sur une même direction, avant que d'ariver chez une petite horde, ou plutôt chez une famille séparée du reste des humains, non seulement par des montagnes & des déserts, mais encore par son langage diférent de tous les langages connus. Rien ne prouve mieux le peu de communication qu'avoient eu entr'eux tous les Américains en général, que ce nombre incroyable d'idiômes qu'y parloient les sauvages de diférentes tribus. Dans le Pérou même, où la vie sociale avoit fait quelques foibles progrès, on a encore trouvé un grand nombre de langues, relativement incompréhensibles ou inintelligibles, & l'empereur ne pouvoit y commander à la plupart de ses sujets qu'en se servant d'interpretes. On observera à cette occasion que les anciens Germains, quoique distribués de même en peuplades, qui laissoient autour d'elles de vastes déserts, ne parloient cependant qu'une même langue mere; & on pouvoit, avant le siecle d'Auguste comme aujourd'hui, assez bien se faire comprendre par le moyen du tudesque, depuis le centre de la Belgique jusqu'à l'Oder: tandis qu'au nouveau monde, il suffisoit, dit Acosta, de traverser une vallée pour entendre un nouveau jargon. (*De procur. Indorum salut.*)

La dépopulation étoit peut-être encore plus grande dans les parties les plus méridionales de l'*Amérique* que dans le nord, où les forêts avoient tout envahi; de sorte que beaucoup de gros gibier pouvoir s'y répandre & s'y nourir, & nourir à son tour les chasseurs; pendant qu'aux terres Magellaniques il existe des plaines de plus de deux cents lieues où l'on ne voit point de futaie, mais seulement des buissons, des ronces & de grosses toufes, de mauvaises herbes (*Beschrei. von Patagonien.*), soit que la nature des eaux saumâtres ou acides qu'on y découvre, s'oppose à la propagation des forêts, soit que la terre y recele des dépôts de gravier & de substances pierreuses, d'où les racines des grands arbres ne peuvent tirer aucun aliment. Au reste, pour se former une idée de la désolation de l'intérieur de ces régions Magellaniques, il suffita de dire que les Anglois faits esclaves par les Patagons, y ont souvent voyagé à la suite de ces maîtres barbares, pendant deux semaines, avant que de rencontrer un assemblage de neuf ou dix câses recouvertes de peaux de cheval. Dans le village qu'on a nommé la capitale de la Patagonie, & où résidoit le grand cacique, on ne comptoit en 1741 que quatre-vingt persones des deux sexes (*voyage fait dans le vaisseau le Wager*). Il y a d'ailleurs dans la latitude méridionale des terres basses, dont une partie est marécageuse, dont l'autre est réguliérement inondée tous les ans; parce que les rivieres & les torrens, qui n'y ont pas des issues proportionées au volume de leurs eaux, se débordent à des distances immenses, dès que les pluies commencent dans la zône torride. Depuis Sierra Itatin jusqu'à l'extrémité de la mission des Moxes, vers le quinzieme degré de *lat.* sud, on trouve dans une étendue de plus de trois cents lieues, ou de ces marais, ou de ces terres d'où les inondations chassent de temps en temps les habitans sur les montagnes: aussi n'y a-t-on vu que très-peu d'habitans, qui parloient trente-neuf langues, dont aucune n'avoit le moindre raport avec aucune autre. (*Relation de la mission des Moxes.*)

On ne croit pas que la population de tout le nouveau monde, au moment de la découverte, a pu être de quarante millions; ce qui ne fait pas la seizieme partie de la totalité de l'espece humaine dans la supposition de ceux qui donnent à notre globe huit cents millions d'individus. Cependant on s'imagine que la grandeur du nouveau continent égale à peu près celle de l'ancien: mais il est important de faire observer que les calculs de Tempelmann, de Struyck, & de plusieurs autres sur la surface de l'Amérique réduite en lieues carrées, ne méritent point beaucoup de confiance, parce que les cartes géographiques sont encore trop fautives, pour suffire à une telle opération; & on ne croiroit pas que toutes les cartes connues, renferment à peu près une erreur de cent lieues, dans la seule longitude de quelques positions du Mexique, si cette longitude n'avoit été déterminée depuis peu par une éclipse de lune. C'est bien pis, par raport à ce qu'il y a de terres au delà des Sioux & des Assénipoils: on ne sait pas où ces terres commencent vers l'ouest, & on ne sait point où elles finissent vers le nord.

M. de Buffon avoit déja observé que quelques écrivains Espagnols doivent s'être permis beaucoup d'exagérations, en ce qu'ils raportent de ce nombre d'hommes qu'on trouva, selon eux, au Pérou. Mais rien ne prouve mieux que ces écrivains ont exagéré, que ce que nous avons dit du peu de terres mises en valeur dans ce pays, où Zarate convient lui-même qu'il n'existoit qu'un seul endroit qui eût forme de ville, & cette ville étoit,

dit-il, Cusco. (*Hist. de la conquête du Pérou*, *liv. I*, *c. 9.*) D'ailleurs, dès l'an 1510, la cour d'Espagne vit que pour remédier à la dépopulation des provinces conquises alors en Amérique, il n'y avoit d'autre moyen que d'y faire passer des negres, dont la traite régulière commença en 1516, & coûta des sommes énormes : on soupçone même que chaque Africain, rendu à l'île de Saint Domingue, revînt à plus de deux cents ducats ou à plus de deux cents sequins, suivant la taxe que les marchands de Gênes y mettoient. Les Espagnols ont sans donte détruit, contre leur propre intérêt, un grand nombre d'Américains, & par le travail des mines, & par des déprédations; mais il n'en est pas moins certain que des contrées où jamais les Espagnols n'ont pénétré, comme les environs du lac Hudson, sont encore plus désertes que d'autres contrées tombées d'abord sous le joug des Castillans.

On conçoit maintenant quelle étoit au quinzieme siecle, l'étonante différence entre les deux hémispheres de notre globe. Dans l'un la vie civile commençoit à peine; les lettres y étoient inconnues; on y ignoroit le nom des sciences; on y manquoit de la plupart des métiers; le travail de la terre y étoit à peine parvenu au point de mériter le nom d'agriculture, puisqu'on n'y avoit inventé ni la herse, ni la charue, ni dompté aucun animal pour la traîner; la raison qui, seule peut dicter des loix équitables, n'y avoit jamais fait entendre sa voix; le sang humain couloit par-tout sur les autels, & les Mexicains même y étoient encore, en un certain sens, anthropophages; épithete qu'on doit étendre jusqu'aux Péruviens, puisque, de l'aveu de Garcilasso, ils répandoient le sang des enfans sur le *cancu*, espece de pâte pétrie. Dans notre continent, au contraire, les sociétés étoient formées depuis si longtemps, que leur origine va se perdre dans la nuit des siecles; & la découverte du fer forgé, si nécessaire & si inconnue aux Américains, s'est faite par les habitans de notre hémisphere de temps immémorial; car, quoique les procédés qu'on emploie pour obtenir la malléabilité d'un métal si rétif dans son état minéral soient très compliqués, M. de Mairan a cependant prouvé qu'il faut regarder comme fabuleuses, les époques auxquelles ont veut raporter cette découverte. (*Lettres sur la Chine.*)

Nous ne pouvons pas nous engager ici dans une analyse bien exactement suivie des systêmes proposés, pour expliquer les causes de cette différence qu'on vient d'observer entre les deux parties d'un même globe. C'est un secret de la nature, où l'esprit humain se confond à mesure qu'il s'opiniâtre à vouloir le deviner. Cependant, les vicissitudes physiques, les tremblemens de terre, les volcans, les inondations, & de certaines catastrophes, dont nous, qui vivons dans le calme des élémens, n'avons point une idée fort juste, ont pu y influer; & on sait aujourd'hui que les plus violentes secousses de tremblement de terre, qui se font sentir quelquefois dans toute l'étendue du nouveau continent, ne communiquent aucun mouvement à notre continent. Si ce n'étoit par les avis particuliers qu'on en a reçus de différens endroits, on eût ignoré en Europe que le 4 d'avril 1768, toute la terre de l'Amérique fut ébranlée, de sorte qu'il a pu y ariver anciénement des désastres épouvantables, dont les habitans de notre hémisphere, loin de s'en ressentir, n'ont pu même se douter. Au reste, il ne faut pas, à l'exemple de quelques savans, vouloir appliquer au nouveau monde les prodiges qu'on trouve dans le *Timée* & le *Critias*, au sujet de l'Atlantique noyée par une pluie qui ne dura que vingt-quatre heures. Le fond de cette tradition venoit de l'Égypte; mais Platon l'a embélie ou défigurée par une quantité d'allégories, dont quelques-unes sont philosophiques, & dont d'autres sont puériles, comme la victoire remportée sur les Atlantides par les Athéniens, dans un temps où Athénes n'existoit pas encore: ces anacronismes se font si souvent remarquer dans les écrits de Platon, que ce n'est pas à tort sans doute que les Grecs même l'ont accusé d'ignorer la chronologie de son pays. (*Athen. lib. V*, *cap.* 12 & 13.) La difficulté est de savoir si les Égyptiens, qui ne naviguoienr pas, & qui ont dû, par conséquent, être très-peu versés dans la géographie positive, ont eu quelque notion exacte sur une grande île ou un continent situé hors des colonnes d'Hercule. Or, il faut avouer que cela n'est pas probable: mais leurs prêtres, en étudiant la cosmographie, ont pu soupçoner qu'il y avoit plus de portions de terre répandues dans l'océan qu'ils n'en connoissoient: moins ils en connoissoient par le défaut absolu de la navigation, plus il est naturel que ce soupçon leur soit venu; & sur-tout si l'on pouvoit démontrer qu'avant l'époque de la mesure de la terre, faite en Égypte par Ératostene sous Évergete, les prêtres y avoient déja une idée de la véritable grandeur du globe. Quoi qu'il en soit, leurs doutes ou leurs soupçons sur l'existence de quelque grande terre, ne concernoient pas plus l'Amérique en particulier, que toutes les autres contrées qui leur étoient inconnues; & les limites de l'ancien monde, telles que nous les avons fixées, restent invariablement les mêmes.

Que le cataclysme ou l'inondation de l'Atlantique ait rendu la mer si bourbeuse au delà du détroit de Gibraltar, qu'il n'a plus été possible d'y naviguer, comme Platon le veut, c'est un fait démenti par l'expérience, depuis le voyage d'Hannon jusqu'à nos jours. Cependant feu M. Gesner, dont l'érudition est bien connue, croyoit que l'*île de Cérès*, dont on parle dans un très-ancien poême; attribué à Orphée sous le titre d'Ἀργοναυτικα, étoit un reste de l'Atlantique: mais cette île, qu'on désigne par ses forêts de pins, & sur-tout par les nuages noirs qui l'envelopoient, ne s'est retrouvée nulle part; de sorte qu'il faudroit qu'elle

eût été abîmée depuis l'expédition des Argonautes, en supposant même, contre la vrai-semblance ou plutôt contre la possibilité, que ces Argonautes aient pu venir de la mer Noire dans l'océan, en portant le navire *Argo* du Boristhene dans la Vistule, pour pouvoir rentrer ensuite dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, comme il est dit vers la fin de ce poëme attribué à Orphée; d'où on peut juger que le merveilleux n'y est pas épargné.

Si l'on trouve quelque part à notre occident des traces d'un continent changé en une multitude d'îles, c'est sans doute dans la mer Pacifique, & nous ne répéterons pas ici ce que le président de Brosse en raporte dans son ouvrage, où il traite des navigations vers les terres australes.

Quant à ceux qui prétendent que les hommes ne s'étoient introduits que depuis peu en Amérique, en franchissant la mer du Kamtschatka ou le détroit de Tchutzhoi, soit sur des glaçons, soit dans des canots; ils ne font pas attention que cette opinion, d'ailleurs fort difficile à comprendre, ne diminue en rien le prodige; car il feroit bien surprenant qu'une moitié de notre globe fût restée sans habitans pendant des milliers d'années, tandis que l'autre moitié étoit habitée: ce qui rend encore cette opinion moins probable, c'est qu'on y suppose que l'Amérique avoit des animaux, puisqu'on ne sauroit faire venir de l'ancien monde les especes animales, dont les analogues n'existent pas dans l'ancien monde, comme celle du tapir, celle du glama, celle du tajacu. Il n'est pas possible non plus d'admettre une organisation récente de la matiere, pour l'hémisphere opposé au nôtre; car indépendament des difficultés accumulées dans cette hypothese, & qu'on n'y sauroit résoudre, nous ferons remarquer ici que les os fossiles qu'on découvre dans tant d'endroits de l'Amérique, & à de petites profondeurs, prouvent que de certains genres d'animaux, loin d'y avoir été organisés depuis peu, ont été anéantis depuis longtemps. C'est un fait indubitable qu'au moment de l'arivée de Christophe Colomb, il n'existoit ni dans les îles, ni dans aucune province du nouveau continent, des quadrupedes de la premiere grandeur: il n'y existoit ni dromadaire, ni chameau, ni girafe, ni éléphant, ni rhinocéros, ni cheval, ni hippopotame. Ainsi, les grands os qu'on y déterre ont apartenu à des especes éteintes ou détruites depuis plusieurs siecles avant l'époque de la découverte, puisque la tradition même n'en subsistoit plus parmi les indigenes, qui n'avoient jamais ouï parler de quadrupedes d'une taille plus élevée que ceux qu'on trouva chez eux en 1492. Cependant, la dent molaire, qui avoit été confiée à M. l'Abbé Chappe, mort depuis dans la Californie, pesoit huit livres, comme on le sait par l'extrait de la lettre adressée à l'Académie de Paris par M. Alzate, qui assure qu'on conserve encore actuélement au Mexique un os de jambe, dont la rotule a un pied de diametre. Quelques hippopotames de la grande espece, tels qu'on en rencontre dans l'Abissinie & sur les rives du Zaire, produisent des dents mâchelieres, dont le poids est de plus de huit livres; mais on peut douter qu'il existe des éléphans dont les jambes contienent des articles aussi prodigieux que celui que cite M. Alzate, dont le récit ne paroît pas absolument exempt d'exagération. Et il en faut dire autant des dimensions que le pere Torrubia donne, dans sa prétendue *Gigantologie*, de quelques fragmens de squéletes exhumés en Amérique, & qui sont aujourd'hui assez répandus dans différens cabinets de l'Europe. M. Hunner, qui en fait une étude particuliere en Angleterre, croit qu'ils ont apartenu à des animaux carnassiers; & ce n'est point sans un grand appareil d'anatomie comparée, qu'il a tendu compte de ce sentiment à la société royale de Londres. (*Transf. Philos. à l'an* 1768.) Mais si cela étoit vrai, il faudroit que la nature eût suivi en Amérique un plan très-opposé à celui qu'elle a suivi dans notre continent, où tous les quadrupedes terrestres de la premiere grandeur sont frugivores, & non carnassiers: c'est une erreur de la part de Prosper Alpin & de M. Maillet d'avoir cru que l'hippopotame soit sarcophage ou carnivore. On conçoit que tout cela a dû être de la sorte, à cause de la difficulté qu'eussent eue des quadrupedes carnassiers de la premiere grandeur à trouver leur subsistance, & à la trouver toujours, tandis que les végétaux renaissent d'abord, & en une telle abondance, qu'ils sont plus que suffisans pour nourir les bêtes frugivores de la taille la plus énorme: ainsi l'opinion de ceux qui attribuent ces débris à des especes zôophages, n'est guere probable. Inutilement a-t-on interrogé les sauvages qui habitent les bords de l'Ohio, pour savoir ce qu'ils pensent de la découverte des grands ossemens qu'on fit sur le bord de cette riviere en 1738: ils n'ont pas donné là-dessus plus d'éclaircissement que n'en donnent les habitans de la Sibérie, sur la découverte de l'ivoire fossile de leur pays, que les uns regardent comme des dépouilles de géans, & les autres comme les restes d'un animal qui vit sous terre, & qu'ils appeloient *mammout*; individu plus digne de paroître dans la mythologie du Nord, que dans les nomenclatures de l'histoire naturele. Cependant, M. Bertrand, qui a parcouru en observateur curieux la Pensilvanie & une partie de l'Amérique septentrionale, assure que quelques sauvages ayant vu des coquilles d'huîtres, trouvées dans la chaîne des monts Bleus, qui se prolonge du Canada à la Caroline, dirent qu'il n'étoit pas surprenant de trouver des coquilles autour des monts Bleus, puisqu'ils savoient que la mer les avoit jadis envelopées de ses eaux.

Ce raport est fondé sur la tradition universélement répandue parmi tous les peuples de l'Amérique, depuis le détroit de Magellan jusqu'au Canada: ils veulent qu'anciénement les terres basses

de leur continent aient été submergés ; ce qui obligea leurs ancêtres à se retirer sur les hauteurs. Ce n'est point sans quelque étonement qu'on lit dans Acosta, que de son temps on voyoit encore en différens endroits, des traces très-marquées de cette inondation : *Certe in novo orbe ingentis cujusdam exundationis non obscura monumenta a peritis notantur*. (*de Natura N. O.*)

Quoi qu'il en soit, on ne sauroit expliquer pourquoi toutes les peuplades de l'Amérique avoient eu si peu de commerce & de liaison entr'elles, comme cela est démontré par la multiplicité des langues, qu'en admétant que leur maniere de vivre de la chasse ou de la pêche, les empêchoit, non seulement de se réunir, mais les obligeoit encore à s'éloigner les unes des autres. Aussi a-t-on vu, que quand les tribus se rapprochent au point de s'intercepter le gibier, cela alume des guerres nationales qui ne finissent que par la destruction ou la retraite de la tribu la plus foible ou la moins brave : des poignées d'hommes s'y disputent des déserts immenses ; & les ennemis s'y trouvent quelquefois à plus de cent lieues de distance les uns des autres : mais cent lieues de distance ne sont rien pour des chasseurs qui, en cherchant le gibier ou en le poursuivant très-loin, se rencontrent toujours quelque part. La difficulté de fixer les limites, qui est déja très-grande parmi les nations sédentaires, l'est bien davantage parmi des hordes qui errent de forêts en forêts, & qui prétendent cependant être possesseurs absolus des lieux qu'ils ne font que parcourir.

Les peuples véritablement pêcheurs ou ichthyophages, n'existoient que dans les parties les plus septentrionales du nouveau monde : car quoique l'on trouve entre les tropiques des sauvages qui pêchent beaucoup, ils plantent cependant mal-gré cela quelques pieds de manioc autour de leurs câses. Mais par toute l'Amérique, cette culture, ainsi que celle du maïs, étoit l'ouvrage des femmes, & il est très-aisé d'en découvrir la raison : on n'y cultivoit que très-peu ; de sorte que ce travail-là n'étoit point regardé comme le premier des travaux. On a même découvert, tant dans le sud que dans le nord, beaucoup de chasseurs qui ne cultivoient point du tout, & vivoient uniquement de gibier ; comme il leur arivoit d'être plus heureux en de certaines saisons qu'en d'autres, ils ne pouvoient conserver la chair qu'en la boucanant : car les nations dispersées au centre du continent, n'avoient pas la moindre connoissance du sel ; mais presque toutes celles qui habitoient dans la zône torride, & même sur les extrémités des zônes tempérées vers la torride, faisoient un grand usage du poivre piment (*capsicum annuum*), ou d'autres herbes aussi brûlantes ; & c'est la nature qui leur avoit enseigné tout cela. Il faut dire ici que les médecins de l'Europe ont été & sont encore pour la plupart dans l'erreur au sujet des épiceries : sous les climats ardens, leur grand & continuel usage est nécessaire pour aider la digestion, & rendre aux visceres la chaleur qu'ils perdent par une transpiration trop abondante. Aussi les voyageurs nous apprenent-ils que ces sauvages de la Guiane, qui répandent tant de poivre dans leurs mets, qu'ils emportent la peau de la langue à ceux qui n'y sont pas acoutumés, jouissent constament d'une santé plus ferme que d'autres peuples de ce pays, comme les Acoquas & les Motoux, qui ne peuvent se procurer toujours une quantité suffisante de piment. En Europe même on voit déja de quelle nécessité cette épice est aux Espagnols, qui en sement des champs entiers, comme nous semons le seigle : enfin, on sait qu'à mesure que la chaleur du climat augmente, on a trouvé par toute l'Asie & l'Afrique que la consommation des épiceries augmentoit en raison directe de cette chaleur.

Parmi les peuples chasseurs du nouveau monde, on a découvert différentes compositions que nous sommes dans l'usage d'appeler des poudres nutritives ou des alimens condensés, qu'on réduit tout exprès en un petit volume pour pouvoir les transporter aisément, lorsqu'il s'agit de faire quelque course dans des solitudes où la terre, souvent couverte de neige à la hauteur de deux ou trois pieds, n'offre aucune ressource, hormis celle du gibier qui est incertaine, parce que beaucoup d'animaux se tienent alors dans leurs gîtes, qui sont quelquefois en des lieux très-éloignés de ceux où on les cherche. Au reste, on voit par les relations, & même par quelques passages de l'histoire, que la plupart des nations errantes de notre continent ont eu ou ont encore des pratiques semblables : les sauvages de la Grande Bretagne composoient une de ces pâtes avec le karemyle, qu'on soupçone être les tubercules du magion, que les gens de la campagne appelent *vesce sauvage*, quoique ce soit un *lathyrus* : en avalant une boulete de cette drogue, les Bretons pouvoient se passer de tout autre aliment pendant un jour (Dion, *in Sever.*). Il en est à peu près de même de la poudre verte dont se servent les sauvages répandus le long du fleuve Jusquehanna, qui se jete dans la baie de Chésapeak : il suffira de dire ici que cette matiere est composée de maïs torréfié qui en fait le fondement, de racines d'angélique & de sel. Mais on peut soupçoner qu'avant que ces barbares n'eussent quelque communication avec les colonies d'Europe, ils n'employoient point de sel qui ne sauroit contribuer beaucoup à augmenter les particules alimentaires.

Quant à la méthode de se procurer du feu, elle étoit la même dans toute l'étendue du nouveau monde, depuis la Patagonie jusqu'au Groënland : on frotoit des morceaux de bois très-durs contre d'autres morceaux très secs avec tant de force & si long-temps qu'ils étinceloient ou s'enflamoient. Il est vrai que chez de certaines peuplades au nord de la Californie, on inséroit une espece de pivot dans le trou d'une planche fort épaisse, &

par le frotement circulaire, on obtenoit le même effet que celui dont on vient de parler (Muller, *Reise und entdeck: von den Russen*, *tom. I.*). Il paroît bien que c'est le seul instinct, ou s'il est permis de le dire, l'industrie innée de l'homme qui lui a montré cette pratique ; de sorte que suivant nous, il faut ranger parmi les fables ce que quelques relations raportent des habitans des Marianes, des Philippines, de Los-Jordenas & des Amicouanes, qui ignoroient, à ce qu'on prétend, le secret de faire du feu ; & si l'on trouve de tels faits dans des géographes de l'antiquité, comme Mela, au sujet de certains peuples de l'Afrique, il est nécessaire d'avertir que Mela avoit puisé dans les mémoires d'Eudoxe, que Strabon nous dépeint comme un imposteur qui, pour faire acroire qu'il avoit doublé le cap de Bonne-Espérance, se permettoit de mentir sans fin. On voit, par l'histoire de la Chine, & surtout par l'usage encore aujourd'hui subsistant chez les Kamtschatkadales, les Sibériens & même chez les paysans de la Russie, que la méthode de faire prendre feu au bois par le frotement, a dû être générale dans notre continent avant la connoissance de l'acier & des pyrites : la chaleur que l'homme sauvage a sentie dans ses mains, lorsqu'il les frotuit, lui a enseigné tout cela.

Comme il y avoit en Amérique un très-grand nombre de petites nations, dont les unes étoient plongées plus avant que les autres dans la barbarie, & dans l'oubli de tout ce qui constitue l'animal raisonable, il est très-difficile de bien distinguer les coutumes adoptées seulement par quelques tribus particulieres, d'avec les usages généralement suivis. Il y a des voyageurs qui ont cru que tous les sauvages du nouveau monde n'avoient pas la moindre idée de l'inceste, au moins dans la ligne collatérale, & que les freres y épousoient sans cesse les sœurs, ou les connoissoient sans les épouser ; ce qui a fait penser à plusieurs persones que les facultés physiques & morales ont dû s'altérer dans ces sauvages-là, parce que l'on suppose qu'il en est des hommes comme des animaux domestiques, dont quelques-uns se rabougrissent par les acouplemens incestueux : ce qui a indiqué, ainsi qu'on sait, la nécessité de mêler ou de croiser les races pour en maintenir la vigueur & en perpétuer la beauté. Il conste, par des expériences faites depuis peu sur une seule espece, que la dégénération est plus grande & plus prompte par une suite d'acouplemens dans la ligne collatérale que dans la ligne descendante ; & c'est-là un résultat auquel on ne se feroit assurément point attendu. Mais en suivant les *lettres édifiantes* & les relations des PP. Lafiteau & Gumilla (*Mœurs des sauvages & histoire de l'Orénoque*), il est certain qu'il existoit en Amérique plusieurs tribus où l'on ne contractoit pas même de mariage dans le troisieme degré de parenté ; de sorte qu'on ne sauroit dire que les conjonctions que nous appelons *illicites*, ou, ce qui est la même chose, *incestueuses*, y ont été généralement en vogue, comme elles l'étoient sans doute chez les Caraïbes & chez beaucoup d'autres. Garcilasso raporte aussi (*histoire des Incas*) que les grands caciques ou les empereurs du Pérou épousoient, par une polygamie singuliere, leurs sœurs & leurs cousines germaines à la fois ; il ajoute à la vérité, *pag. 68*, *tom. II*, que cet usage ne s'étendoit point jusqu'au peuple ; mais c'est-là un fait qui nous semble presque impossible à éclaircir ; car enfin il ne faut point prêter une foi aveugle à tout ce qu'on lit dans Garcilasso, touchant la législation des Péruviens : il convient d'ailleurs que chez les peuplades de ce pays où l'autorité du grand cacique ou de l'empereur étoit mal affermie, comme chez les Antis, *le mariage étoit inconnu : quand la nature leur inspiroit des désirs, le hazard leur donnoit une femme ; ils prenoient celles qu'ils rencontroient ; leurs filles, leurs sœurs, leurs meres leur étoient indifférentes ; cependant ces dernieres étoient plus exceptées. Dans un autre canton*, ajoute-t-il, *les meres gardoient leurs filles avec un soin extrême ; & quand elles les marioient, elles les défloroient en public de leurs propres mains, pour montrer qu'elles les avoient bien gardées*, *Tom. I*, *pag.* 14. Ce dernier usage, s'il étoit bien vrai, pouroit paroître encore plus étonant que l'inceste, qui a dû être effectivement plus en vogue chez les petites hordes, composées seulement de cent trente persones, & telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les forêts de l'Amérique, que parmi les tribus plus nombreuses ; & sur-tout si l'on réfléchit à la multiplicité des langues relativement inintelligibles, qui empêchoit ces petites hordes de prendre des femmes chez leurs voisins.

Il faut bien observer ici que ce n'est qu'une pure supposition dont nous avons rendu compte, au sujet de la dégénération, que les acouplemens incestueux pouroient occasioner dans l'espece humaine, comme dans quelques especes animales. La vérité est que nous ne sommes pas, & que nous ne serons point de si-tôt assez instruits sur un objet si important, pour pouvoir en parler avec assurance ; car il ne convient guere de citer ici l'exemple de quelques peuples de l'antiquité, ni sur-tout l'exemple des Égyptiens, dont les loix, qu'on croit le mieux connoître, sont souvent les plus inconnues : des Grecs qui ont écrit sur l'histoire de l'Égypte après la mort d'Alexandre, ont pu aisément confondre les sanctions d'un code étranger, adopté sous la dynastie des Lagides, avec les sanctions du code national, où nous, qui en avons fait une étude particuliere, n'avons trouvé aucune preuve convaincante de la loi qu'on soupçone y avoir existé, avant le temps de la conquête des Macédoniens ; mais une plus ample discussion à cet égard seroit ici très-déplacée. Ce qui démontre au reste qu'il ne faut pas raisoner sur la nécessité de croiser les races, lorsqu'il s'agit des hommes, comme lorsqu'il s'agit des animaux domestiques, c'est que les Circassiens & les Min-

grœliens constituent un peuple qui ne se mêle jamais avec aucun autre, & où les degrés qui empêchent le mariage sont très-peu étendus : cependant le sang y est, comme l'on sait, le plus beau du monde, au moins dans les femmes ; & il s'en faut beaucoup que les hommes y soient aussi laids que le dit, dans ses *Voyages au levant*, le chevalier d'Arvien, dont le témoignage est très-opposé à celui de M. Chardin qui avoit été sur les lieux, & le chevalier d'Arvieu n'y a point été. D'un autre côté, les Samojedes qui ne se mêlent, ni avec les Lappons, ni avec les Russes, constituent un peuple très-chétif & absolument imberbe, quoique nous sachions à n'en point douter, par les observations de M. Klingstaedt, que jamais les Samojedes ne contractent des mariages incestueux, comme on l'assure dans quelques relations, dont les auteurs étoient très-mal informés.

Il peut exister dans le climat de l'Amérique des causes particulieres qui font que de certaines especes animales y sont plus petites que leurs analogues, qui vivent dans notre continent, comme les loups, les ours, les lynx ou les chats cerviers, & quelques autres. C'est aussi dans les qualités du sol, de l'air, de la nouriture que M. Kalm croit qu'il faut chercher l'origine de l'abâtardissement qui survient parmi le bétail transplanté de l'Europe dans les colonies Angloises de terre ferme, depuis le quarantieme degré de latitude, jusqu'à l'extrémité du Canada (*Hist. nat. & civ. de la Pensilvanie*). Quant à l'homme sauvage, la grôssiéreté des alimens, & le peu d'inclination qu'il a pour le travail des mains, le rendent moins robuste qu'on ne feroit tenté de le croire, si l'on ne savoit que c'est principalement l'habitude du travail qui fortifie les muscles & les nerfs des bras, comme l'habitude de chasser fait que les Américains soutienent de longues marches ; & c'est probablement ce qui a déterminé M. Fourmont à nommer ces peuples-là des peuples coureurs, (*Réflexions critiques*,) quoiqu'ils ne courent ou ne chassent que lorsque la nécessité la plus pressante les y oblige : car, quand ils ont quelques provisions de chair boucanée, ils restent jour & nuit couchés dans leurs cabanes, d'où le besoin seul peut les forcer à sortir ; & on sait aujourd'hui, par un grand nombre d'observations recueillies dans différentes contrées, que tous les sauvages en général ont un tel penchant pour la paresse, que c'est-là un des caracteres qui les distingue le plus des peuples civilisés. À ce vice honteux, il faut joindre encore une insatiable soif des liqueurs spiritueuses ou fermentées, & alors on aura une idée assez juste de tous les excès dont ces barbares sont capables. Ceux qui croient que l'extrême intempérance dans le boire ne regne que chez des peuples situés sous des climats froids, se trompent, puisqu'on voit par toutes les relations, que, sous les climats les plus froids, comme sous les climats les plus chauds, les Américains s'enivrent avec la même fureur, toutes les fois qu'ils en ont l'occasion ; & ils auroient presque toujours cette occasion, s'ils étoient moins paresseux. Mais comme ils ne cultivent que très-peu de maïs & de manioc, la matiere premiere d'où il faut extraire la liqueur, leur manque souvent ; car on sait que le caouin, la piworée, la chica, & d'autres breuvages factices de cette espece, sont pour la plupart tirés de la farine du maïs & de la cassave. Chez les hordes, qui ne cultivent absolument point, comme les Moxes, les Patagons & mille autres, on emploie des racines, des fruits sauvages & même les mûres des ronces, pour donner du goût à l'eau, & lui communiquer une qualité enivrante ; ce qui est très-aisé par le moyen de la fermentation, qui s'opere d'elle-même. On sonpçone que le tempérament froid & phlegmatique des Américains, les porte plus que les autres hommes vers ces excès qu'on pouroit nommer, avec M. de Montesquieu, une ivrognerie de nation ; cependant il s'en faut bien que les liqueurs qu'ils brassent eux-mêmes, détruisent autant leur santé, que l'eau-de-vie que les Européens leur vendent, & qui fait des ravages aussi grands que la petite vérole, que les Européens ont également apportée au nouveau monde, où elle est sur-tout funeste à ceux d'entre les sauvages qui vont nus, parce que leur épiderme & leur tissu muqueux, toujours exposés à l'air, s'épaississent ; & ils en bouchent encore les pores avec des couleurs, des graisses & des huiles, dont ils se vernissent tout le corps pour se garantir des piqûres des insectes, multipliés au delà de l'imagination dans les forêts & les lieux incultes : & c'est la persécution qu'on y essuie de la part des Maringouins & des Moustiques, qui y a aussi enseigné l'usage de fumer du tabac.

Les anciennes relations parlent très-souvent de l'extrême vieillesse à laquelle tous les Américains parvienent ; mais on sait aujourd'hui qu'il s'est glissé dans ces récits des exagérations grôssieres, qui encouragerent vrai-semblablement cet imposteur ridicule, qu'on a vu paroître en Europe sous le nom d'*Hultazob*, & qui vouloit se faire passer pour un cacique Américain, âgé de cinq cents ans. Nous l'avons observé, & M. Bancroft a fait la même observation dans la Guiane en 1766 ; il est impossible de connoître exactement l'âge des sauvages, parce que les uns manquent absolument de mots numériques, & chez les autres, les mots numériques sont à peine portés jusqu'au terme de trois : ils n'ont pas de mémoire, ni rien de ce qui seroit nécessaire pour y suppléer ; & faute de calendriers, ils ignorent non seulement le jour, mais même l'année de leur naissance. En général, ils vivent autant que les autres hommes, au moins dans les contrées septentrionales ; car entre les tropiques, la chaleur, en excitant dans les corps une transpiration continuelle, y abrege le cours ou le songe de la vie. Ce qu'il y a de bien vrai encore, c'est que les femmes Américaines acouchent presque toutes sans

douleur, & avec une facilité étonante, & il est très-rare qu'elles expirent en enfantant, ou par les suites de l'enfantement: les Historiens disent qu'avant l'arivée de Pizarre & d'Almagre au Pérou, on n'y avoit jamais oui parler de sages-femmes. Tout cela a fait soupçoner que cet effet n'étoit produit que par une configuration particuliere des organes, & peut-être aussi par ce défaut de sensibilité qu'on a observé parmi les Américains, & dont on trouve des exemples frapans dans les voyageurs. Il s'est écoulé près de deux cents ans avant qu'on ait connu la méthode qu'emploient les sauvagesses pour serrer le cordon ombilical à leurs enfans: c'est une grande erreur de soutenir qu'elles le nouent, & d'ajouter encore que c'est-là une pratique indiquée par la nature à toutes les nations du monde: elles ne le nouent point, mais y appliquent un charbon ardent, qui en emporte une partie, & l'autre se crispe au point de ne pouvoir se rouvrir. Cette méthode n'est peut-être pas la plus mauvaise de toutes; & si la nature a enseigné à cet égard quelque procédé, il faut avouer qu'il est très-difficile de le reconoître d'avec ceux qu'elle n'a point enseignés.

On a trouvé parmi les Américains peu d'individus estropiés ou nés contre-faits, parce qu'ils ont eu, ainsi que les Lacédémoniens, la barbarie de détruire les enfans, qu'une organisation vicieuse, ou une difformité naturele, met hors d'état de pouvoir se procurer la nouriture en chassant ou en pêchant. D'ailleurs, comme les sauvages n'ont point les arts, ils n'ont pas non plus les maladies des artisans, & ne disloquent point leurs membres en élevant des édifices ou en conduisant des machines. Les grandes courses que les femmes enceintes sont obligées d'y entreprendre, les font quelquefois avorter; mais il est rare que la violence du mouvement y estropie le fœtus. Le défaut absolu de toute espece de bétail domestique, & par conséquent le défaut de toute espece de laitage, fait que les Américaines gardent long-temps leurs enfans à la mamelle, & que, quand il leur naît des jumeaux, elles immolent celui qui leur paroît être le plus foible: usage monstrueux, mais introduit chez les petites nations errantes, où les hommes ne se chargent jamais de quelque fardeau qui pouroit les empêcher de chasser.

Rien n'est plus surprenant que les observations qu'on trouve dans les mémoires de plusieurs voyageurs, touchant la stupidité des enfans Américains qu'on a essayé d'instruire. Margrave assure (*Comment. ad Hist. Brasiliæ*) qu'à mesure qu'ils aprochent du terme de l'adolescence, les bornes de leur esprit paroissent se rétrécir. Le triste état où nous savons que les études sont réduites dans les colonies de l'Amérique septentrionale, c'est-à-dire, parmi les Portugais & les Espagnols, feroient croire que l'ignorance des maîtres a été plus que suffisante pour occasioner celle des écoliers; mais on ne voit point que les Professeurs de l'université de Cambridge, dans la nouvele Angleterre, aient formé eux-mêmes quelques jeunes Américains, au point de pouvoir les produire dans le monde littéraire. Nous dirons ici que, pour bien s'assurer à quel point les facultés intellectueles sont étendues ou bornées dans les indigenes de l'Amérique, il faudroit prendre leurs enfans encore au berceau, & en suivre l'éducation avec beaucoup de douceur & de philosophie; car quand ces enfans ont contracté, pendant quelque temps, les mœurs de leurs parens, ou barbares, ou sauvages, il est très-difficile d'éfacer de leur âme ces impressions d'autant plus fortes, que ce sont les premieres: il ne s'agit pas d'ailleurs de faire des expériences sur deux ou trois sujets, mais sur un grand nombre de sujets; puisqu'en Europe même, de tant d'enfans appliqués aux études dès leur plus tendre jeunesse, on obtient un si petit nombre d'hommes raisonables, & un nombre encore plus petit d'hommes éclairés. Mais est-ce bien de la part de quelques marchands de l'Amérique, de la part de quelques aventuriers guidés dans toutes leurs actions par l'avarice la plus brûlante, qu'on doit s'atendre à ces essais dont il est ici question? Hélas! nous en doutons beaucoup.

On pouroit se dispenser de parler des créoles, puisque leur histoire n'est point nécessairement liée avec celle des naturels du nouveau continent, s'il ne convenoit de faire observer qu'en acordant même que Thomas Gage & Goréal, ou le voyageur qui a emprunté ce nom, ont outré ce qu'ils raportent de l'imbécillité des Espagnols nés aux Indes occidentales (*descript. & voy. aux Indes occident.*), il n'en reste pas moins vrai que ces créoles ont été généralement soupçonés d'avoir essuyé quelqu'altération par la nature du climat. Ce n'est ni à l'envie, ni à quelque ressentiment particulier contre les Espagnols, qu'on peut attribuer ce qu'on a vu de l'altération survenue dans le tempérament de leurs créoles; puisqu'on en a dit tout autant des autres Européens établis dans le nord de l'Amérique, comme l'on s'en aperçoit en lisant l'histoire de la Pensilvanie que nous avons déja eu occasion de citer. Au reste, plus on étendra la culture dans l'intérieur du nouveau monde, en saignant les marais, en abatant les bois, plus le climat y changera & s'adoucira: c'est-là un effet nécessaire qui devient sensible d'année en année; & pour fixer ici exactement l'époque de la premiere observation faite à cet égard, nous dirons que, dans la nouvele édition des *Recherches philosophiques sur les Américains*, on trouve la copie d'une lettre par laquelle il conste que dès l'an 1677, on s'étoit déja aperçu de ce changement de climat, au moins dans les colonies Angloises, qu'on sait avoir été le plus opiniâtrément atachées au travail & à l'amelioration de la terre, dont les sauvages n'avoient presque aucun soin: ils atendoient tout de la nature, & rien de leur industrie. C'est bien à tort sans doute qu'on a cru que l'abondance du gibier, du poisson & des fruits provenus sans culture, avoient retardé les progrès

progrès de la vie civile dans presque toute l'étendue de l'Amérique: à la pointe septentrionale du Labrador, & le long des côtes de la baie de Hudson, depuis le port de Munck, jusqu'à la riviere de Churchil, la stérilité est extrême & incroyable; or, les petits troupeaux d'hommes qu'on y a rencontrés, sont aussi sauvages pour le moins, que ceux qui errent au centre du Brésil, de la Guiane, & le long du Matagnon & de l'Orénoque, où l'on trouve plus de plantes alimentaires, plus de gibier, plus de poisson, & où jamais la glace n'empêche de pêcher dans les rivieres. Il paroît tout au contraire que la possession d'un grain aussi facile à élever & aussi facile à multiplier que l'est le maïs, auroit dû porter les Américains à renoncer dans beaucoup de provinces à la vie ambulante & à la chasse, qui rend le cœur de l'homme dur & impitoyable. Cependant il est très-certain que quelques-uns de ces peuples, qui possédoient la semence du maïs, étoient encore plongés dans l'anthropophagie, comme les Caraïbes de terre ferme, qu'on a vu en 1764, manger les corps des negres marrons, révoltés contre les Hollandois aux Berbices (*Naturgeschichte von Guiana*. §. 161). Nous savons néanmoins à n'en point douter, que ces barbares, dont il est ici question, cultivent non seulement le manioc, mais encore le pisang (*musa paradisiaca*) & malheureusement ils ne sont point les seuls d'entre les Américains, qui, sans y être contraints par aucune espece de disete, ont souillé leurs tables en y servant des pieces de chair humaine, rôties à de grandes broches de bois, ou bouillies dans des marabouts.

On se persuadera sans peine que quelques voyageurs ont exagéré le nombre des peuplades anthropophages; mais il est sûr qu'on en a trouvé au sud, au nord & entre les tropiques. Les Atac-Apas de la Louisiane qui, en 1719, mangerent un François nommé *Charleville*, habitent à plus de huit cents lieues du district des Caraïbes, cabanés entre les rives de l'Essequébo & de l'Orénoque; & de là il faut encore faire un immense trajet dans le continent, pour ariver chez les Encavellados ou les Chévelus, qui rôtissent aussi leurs prisoniers; de sorte que cette barbarie est commune à des nations qui ne peuvent avoir emprunté leurs mœurs les unes des autres, ni s'être corrompues jusqu'à ce point par la force de l'exemple.

Dans cette immense quantité de détails que nous fournissent les relations touchant les usages religieux des Américains, il s'est glissé des faussetés dont quelques-unes sont deja parfaitement connues, & dont on aunoîtra les autres, à mesure que les voyageurs deviendront plus éclairés que ne l'ont été la plupart de ceux qui ont parlé, jusqu'à présent, des différentes parties du nouveau monde: des hommes qui ne méritoient pas le titre de philosophes, en quelque sens qu'on puisse entendre ce mot, se sont permis d'écrire des choses que les persones raisonables se sont repenties d'avoir lues. Nous n'expliquerons ici qu'un fait qui suffira pour faire juger de beaucoup d'autres. On a assuré que plusieurs sauvages des provinces méridionales adoroient une citrouille. Or, voici ce que c'est que cette adoration: Tout comme les prétendus sorciers de la Lapponie se servoient jadis d'un tambour qu'ils batoient pour chasser le démon, lorsqu'ils le croyoient logé dans le corps d'un homme malade, qu'ils n'avoient pu guérir avec leurs drogues ordinaires; ainsi quelques jongleurs de l'Amérique emploient une courge dont ils tirent la pulpe, & qu'ils remplissent ensuite de cailloux; de sorte que quand ils la secouent, il en résulte un bruit qu'on entend de très-loin dans la nuit. Il est donc assez naturel que les sauvages qui ne sont point initiés dans la jonglerie, aient peur de cet instrument; aussi n'osent-ils le toucher ni en approcher; & voilà à quoi se réduit l'adoration de la citrouille. C'est bien en vain qu'on a interrogé ces barbares, touchant des pratiques si grossieres, & touchant beaucoup d'autres qui sont encore infiniment plus superstitieuses; la pauvreté de leur langue, dont le dictionaire pouroit être écrit en une page, les empêche de s'expliquer. On sait que les Péruviens mêmes, quoique réunis en une espece de société politique, n'avoient pas encore inventé des termes pour exprimer les êtres métaphysiques, ni les qualités morales qui doivent le plus distinguer l'homme de la bête, comme la justice, la gratitude, la miséricorde. Ces qualités étoient au nombre des choses qui n'avoient point de nom: la vertu elle-même n'avoit point de nom dans ce pays, sur lequel on a débité tant d'exagérations. Or, chez les petits peuples ambulans, la disete des mots est encore incomparablement plus grande; au point que toute espece d'explication sur des matieres de morale & de métaphysique, y est impossible. Si dans le corps du *Dict. des Sciences*, *&c.* on trouve un article où il est question de la théologie & de la philosophie des Iroquois, nous ferons observer ici que l'auteur de cette piece est, en un certain sens, assez excusable, puisqu'il n'a fait que suivre M. Brucker, qui a donné lieu à toutes ces fables, par ce qu'il a dit des Iroquois dans sa grande *Histoire de la Philosophie*, immense collection d'erreurs & de vérités. Quelque savant qu'ait été M. Brucker, il ne nous paroît pas qu'il se soit mis en peine de consulter sur l'Amérique, d'autre auteur que la Hontan; & c'est précisément la Hontan qu'il ne faloit point consulter, parce qu'il prête, on ne sait à quels barbares du Canada, ses propres idées; qui sont encore très-éloignées d'être justes.

Ceux-là se trompent, qui pensent que chez les sauvages la religion est très-simple, très-pure, & qu'elle va toujours en se corrompant à mesure que les peuples se civilisent. Chez les Antis, on trouva de grands vases de terre remplis de corps d'enfans desséchés, qui avoient été immolés à des statues; & on en immoloit de la sorte toutes les fois que les Antis célébroient leurs fêtes solemneles.

Quant à ceux qu'on appele parmi les sauvages de l'Amérique, *boyés*, *samétyes*, *piays*, *angekotes*, *javas*, *tibaranguí*, *autmons*, ils méritoient plutôt le nom de médecin, que celui de sacrificateur qu'on leur a souvent donné : il est vrai qu'ils acompagnent les remedes, qu'ils servent aux malades, de pratiques bizâres, mais qu'ils croient être propres à calmer ou à chasser le mauvais principe, auquel ils paroissent attribuer tous les dérangemens qui survienent au corps humain. Au lieu de raisoner imbécillement sur la théologie de ces prétendus prêtres, on auroit beaucoup mieux fait de les engager, par des présens & des procédés généreux, à nous communiquer les caracteres de certaines plantes, dont ils font un grand usage dans les médicamens; car nous ne connoissons pas la cinquantieme partie des végétaux que quelques-uns de ces Alexis purtent toujours sur eux dans de petits sacs, qui composent toute leur pharmacie. Mais les Espagnols les ont persécutés ; & si l'on n'étoit d'ailleurs instruit, on feroit tenté de croire que Las Casas a voulu pallier leurs crimes en les rendant absolument incroyables. Il ose dire, dans un traité intitulé *de la destrucion de las Indias Occidentales per los Castellanos*, & qui est inséré dans la collection de ses Œuvres, imprimées à Barcelone, qu'en quarante ans ses compatriotes ont égotgé cinquante millions d'Indiens : mais nous répondons que c'est une exagération grossiere. Et voici pourquoi ce Las Casas a tant exagéré : il vouloit établir en Amérique un ordre sémi-militaire, sémi-ecclésiastique ; ensuite il vouloit être grand-maître de cet ordre, & faire payer aux Américains un tribut prodigieux en argent : pour convaincre la cour de l'utilité de ce projet, il portoit le nombre des Indiens égorgés à des sommes innombrables.

La vérité est que les Espagnols ont fait déchirer plusieurs sauvages par de grands lévriers, & par une espece de chiens dogues, apportée en Europe du temps des Alains: ils ont encore fait périr un grand nombre de ces malheureux dans les mines & les pécheries à perles, & sous le poids des bagages, qu'on ne pouvoit transporter que sur les épaules des hommes, parce que sur toute la côte orientale du nouveau continent, on ne trouva aucune bête de somme ni de trait, & ce ne fut qu'au Pérou qu'on vit les lamas. Enfin, ils ont exercé mille genres de cruauté sur des caciques & des chefs de horde, qu'ils soupçonoient d'avoir caché de l'or & de l'argent: il n'y avoit aucune discipline dans leurs petites troupes, composées de voleurs, & commandées par des hommes dignes du dernier supplice, & élevés pour la plupart dans la derniere bassesse; car c'est un fait qu'Almagre & Pizarre ne savoient ni lire ni écrire: ces deux aventuriers conduisoient cent soixante-dix fantassins, soixante cavaliers, quelques dogues, & un moine nommé *la Vallé Viridi*, qu'Almagre fit depuis assomer à coups de crosses de fusil dans l'île de Puna. Tel étoit l'armée qui marcha contre les Péruviens: quant à celle qui marcha contre les Mexicains, sous la conduite de Cortez, elle étoit forte de quinze cavaliers & de cinq cents fantassins tout au plus. Or, on peut se former une idée de tous les forfaits que ces sept cents trente neuf meurtriers ont dû commettre au Pérou & au Mexique: on peut encore se former une idée des ravages faits à l'île de Saint-Domingue; mais c'est se moquer du monde de vouloir qu'on y ait égorgé cinquante millions d'habitans. Ceux qui adoptent des récits si extravagans, ne conçoivent sans doute point ce que c'est qu'un tel total d'hommes: tout l'empire d'Allemagne, la France & l'Espagne ensemble, ne contienent pas exactement aujourd'hui cinquante millions d'habitans. Cependant, si l'on en excepte l'intérieur de l'Espagne, la terre y est assez bien cultivée, & cela par le travail combiné des animaux avec celui des laboureurs. En Amérique, rien n'étoit cultivé par le travail des animaux: aussi voit-on par les propres journaux des Espagnols, qu'ils marcherent souvent dans le Pérou pendant cinq ou six jours sans voir une seule habitation. Dans l'expédition de la Canella, on ne se servir des épées, dit Jurabe, que pour couper les ronces & les broussailles, afin de se frayer une route au travers du plus afreux désert qu'on puisse imaginer. Au centre du Paraguay & de la Guiane, où jamais les petites armées Espagnoles n'ont pénétré, & où elles n'ont, par conséquent, commis aucun des ravages qu'on leur impute, on n'a découvert d'abord que des forêts, & ensuite encore des forêts où de petites peuplades se trouvoient souvent à plus de cent lieues de distance les unes des autres. On voit par tout ce que les Jésuites ont publié touchant l'établissement de leurs missions, combien il a été difficile de rassembler quelques sauvages dans des contrées plus étendues que la France, & où la terre est meilleure qu'au Pérou, & aussi bonne qu'au Mexique. Quand on veut avoir une idée de l'état où se trouvoit le nouveau monde au moment de la découverte, il faut étudier les relations, & employer sans cesse une critique judicieuse & sévere, pour écarter les faussetés & les prodiges dont elles fourmillent : les compilateurs qui n'ont aucune espece d'esprit, entassent tout ce qu'ils trouvent dans les journaux des voyageurs, & font enfin des romans dégoûtans, qui ne se sont que trop multipliés de nos jours, parce qu'il est plus aisé d'écrire sans réfléchir, que d'écrire en réfléchissant.

La dépopulation de l'Amérique & le peu de courage de ses habitans, font les véritables causes de la rapidité des conquêtes qu'on y a faites: une moitié de ce monde tomba, pour ainsi dire, en un instant sous le joug de l'autre. Ceux qui prétendent que les armes à feu ont uniquement décidé de la victoire se trompent; puisqu'on n'a jamais pu avec ces armes-là conquérir le centre de l'Afrique. Les anciens Bataves & les Germains étoient pour la plupart nus : ils n'avoient ni casque, ni cuirasse ; ils n'avoient pas même assez

de fer pour appliquer des pointes à tous leurs javelots: cependant ces hommes, soutenus par leur bravoure, combatirent souvent avec avantage contre des soldats cuirassés, casqués, & munis enfin d'instrumens aussi meurtriers que l'étoient le *pilum* de l'infanterie Romaine. Si donc l'Amérique eût été habitée par des peuples aussi belliqueux que ces Germains & ces Bataves, sept ou huit cents hommes n'y eussent pas conquis deux empires en un mois. Il ne faut pas dire que la bande de Pizarre fut soutenue par des troupes auxiliaires, puisqu'à la journée de Caxamalca les Espagnols combatirent seuls l'armée de l'empereur Atabalipa, & l'événement prouva que Pizarre n'avoit pas eu besoin de troupes auxiliaires.

Il est vrai que par une disposition très-remarquable du local, tous les grands fleuves, comme la Plata, le Maragnon, l'Orénoque, le fleuve du Nord, le Mississipi & le Saint-Laurent, ont leurs embouchures à la côte orientale où les Européens devoient d'abord aborder; de sorte qu'en remontant ces fleuves, ils pénétroient sans difficultés dans le centre du continent; mais le Pérou & le Mexique se trouvent, comme l'on sait, dans une situation contraire, c'est-à-dire, à la côte occidentale, & on ne put les ataquer qu'avec des troupes déja fatiguées par les marches qu'elles avoient faites dans l'intérieur des terres.

Quoi qu'il en soit, le nouveau monde étoit si désert, que les Européens auroient pu s'y établir sans détruire aucune peuplade; & comme l'on eût donné aux Américains le fer, les arts, les métiers, les chevaux, les boeufs, & les races de tous les autres animaux domestiques qui leur manquoient, cela eût fait en quelque sorte une compensation pour le terrain dont on se seroit emparé. On connoît des jurisconsultes qui ont soutenu que les peuples chasseurs de l'Amérique n'étoient pas véritablement possesseurs du terrain; parce que, suivant Grotius & Lauterbach, on n'acquiert pas la propriété d'un pays en y chassant; en y faisant du bois ou en y puisant de l'eau: ce n'est que la démarcation précise des limites, & l'intention de cultiver ou la culture déja commencée, qui fondent la possession. Nous pensons, tout au contraire, que les peuples chasseurs de l'Amérique ont eu raison de soutenir qu'ils étoient, comme on l'a déja dit, possesseurs absolus du terrain, parce que dans leur maniere d'exister, la chasse équivaut à la culture; & la construction de leurs cabanes est un titre contre lequel on ne peut citer Grotius, Lauterbach, Titius, & tous les publicistes de l'Europe, sans se rendre ridicule. Il est certain que dans les endroits où il y avoit déja quelque espece de culture, la possession étoit encore plus indubitablement fondée.

Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que quelques théologiens soutinrent, dans le XVIe siecle, que les Américains n'étoient point des hommes; & ce ne fut pas tant le défaut de la barbe & la nudité des sauvages, qui leur firent adopter ce sentiment, que les relations qu'ils recevoient touchant les Anthropophages ou les Cannibales. On voit tout cela assez clairement dans une lettre qui nous est restée de Lullus: les Indiens occidentaux, dit-il, n'ont de l'animal raisonable que le masque; ils savent à peine parler, & ne connoissent ni l'honeur, ni la pudeur, ni la probité; il n'y a point de bête féroce aussi féroce qu'eux; ils s'entre-dévorent, déchirent leurs ennemis en lambeaux, en sucent le sang, & ont toujours des ennemis; car la guerre est parmi eux éternele, & leur vengeance ne connoît point de borne: les Espagnols, qui les fréquentent, ajoute-t-il, deviennent insensiblement aussi pervers, aussi méchans, aussi atroces qu'eux, soit que cela arive par la force de l'exemple, soit que cela arive par la force du climat; *Adeo corrumpuntur illic mores, sive id accidat exemplo incolarum, sive cœli natura*. Mais il n'y a nulle apparence que le climat influe en tout ceci; puisque nous avons déja observé que dans les pays les plus chauds, comme sous l'équateur & dans les pays les plus froids, comme au delà du 50e degré, on a également vu des barbares manger leurs prisoniers, & célébrer par d'horribles chansons la mémoire de leurs ancêtres, qui se trouverent comme eux à des repas semblables. Il faut que Lullus & les théologiens, dont il est ici question, aient absolument ignoré que l'anthropophagie a aussi été très-commune parmi les anciens sauvages de notre continent; parce que, quand les sciences n'éclairent point l'homme, quand les loix n'arrêtent ni sa main, ni son cœur, il tombe par-tout dans les mêmes excès. Mais nous répéterons encore en finissant cet article, qu'il sera à jamais étonant qu'on n'eût encore aucune idée des sciences dans tout un hémisphere de notre globe en 1492; de sorte que l'esprit humain y étoit retardé de plus de trois mille ans. Jusqu'à nos jours, il n'y a point eu dans tout le nouveau monde une seule peuplade Américaine qui fût libre, & qui pensât à se faire instruire dans les lettres. (*D. P.*) (*R.*)

*Recherches géographiques & critiques sur la position des lieux septentrionaux de l'*AMÉRIQUE.

Je commencerai par poser quelques axiômes ou maximes qui me serviront de guides dans ces recherches.

1°. On ne peut fixer la position d'un pays que sur le raport de persones qui, l'ayant vu, en ont donné une relation circonstanciée.

2°. Les relations sont plus ou moins authentiques, selon les persones & les circonstances. Les anciens n'ont donné sur les régions éloignées, que des connoissances vagues, d'après lesquelles on a dressé des cartes aussi bien qu'il a été possible, en atendant des témoignages plus sûrs & mieux circonstanciés.

3°. Quant aux persones, il y a une grande

différence dans le degré de crédibilité qu'elles méritent. C'est ce qu'il faut examiner avec attention, & peser soigneusement. Souvent on donne une relation anonyme; tantôt on la présente sous le nom d'une persone dont l'existence n'est pas constatée, ou bien on la lui attribue sans raison suffisante; d'autres fois elle est d'un voyageur regardé comme plus ou moins véridique; il y en a qui ont pour garant tout un équipage de vaisseau, ou même plusieurs; enfin d'autres ont été publiées d'après des voyages entrepris par ordre d'un souverain ou d'une compagnie, auxquels ceux qui ont été à la découverte ont fait leur raport. De ces relations, quelques-unes ont été imprimées & connues dans le temps que les découvertes ont été faites, ou peu de temps après; d'autres n'ont paru que très-long-temps après cette époque. Les unes ont été contre-dites par d'autres, & quelques autres ont été reçues comme avérées, dans le temps qu'on en auroit pu prouver la fausseté, s'il y avoit eu lieu au moindre soupçon. Toutes ces circonstances doivent être mûrement examinées, & en général il ne faut point ajouter foi à celles qui pechent contre la vrai-semblance, à moins qu'elles ne soient apuiées par d'autres marques caractéristiques d'authenticité.

4°. Si le caractere d'authenticité s'y trouve; qu'elles soient de deux cents, de cent, ou de dix ans seulement, ces relations doivent toujours être tenues pour incontestables, quand même depuis ce temps-là on n'en auroit point eu d'autres de ces pays, & de leur situation; puisque la vérité reste constament la même, quelque anciene qu'elle soit. Mais si de nouveles relations, données par des voyageurs dignes de foi qui auroient été sur les lieux, contre-disoient & corrigeoient les ancienes; il est manifeste que les témoins plus récens mériteroient plus de créance.

5°. Si des relations d'une authenticité égale se contre-disent, il faut comparer les degrés d'authenticité, les circonstances, la probabilité, la possibilité même de tout, & se décider là-dessus, sans cependant, dans ces cas, donner le systême adopté pour indubitable, mais seulement pour probable, en atendant de nouveles lumieres plus certaines.

6°. Si les plus ancienes & les plus nouveles découvertes s'acordent entr'elles en tout ou en partie; il ne faut pas hésiter un moment de les préférer à tout ce que les hommes même les plus savans auroient écrit de contraire.

7°. Si un voyageur donne une relation dont on doute, parce qu'il est le premier qui en ait parlé, & que cependant elle air été publiée sans qu'on l'ait contre-dite, ou qu'une partie en ait été ensuite peu à peu confirmée par des relations plus modernes; je pense qu'on doit la recevoir toute entiere comme telle, jusqu'à ce que le témoignage d'autres voyageurs aussi véridiques constate la fausseté des autres faits qui n'ont pas encore été pleinement confirmés.

8°. Lorsqu'il n'y a absolument point de relation sur un pays, il est permis de recourir aux conjectures, en raprochant & en combinant les relations des pays voisins, leur situation, & toutes les circonstances qui peuvent contribuer à former un systême raisonable, en atendant que des faits certains puissent mieux nous instruire.

9°. On ne doit point conclure qu'une premiere relation est fabuleuse, parce que les noms que les anciens voyageurs ont donnés à certains pays & à certains peuples, different de ceux qui leur ont été donnés ensuite. Je ne parle pas seulement des noms que les Européens ont imposés aux pays, caps, baies, rivieres, &c.; on sait que chaque nation a pris la liberté de donner tels noms qu'elle a voulu, & qu'une seule nation même s'est plue à varier ces noms par un pur caprice. Si l'on prend la peine de consulter les cartes des côtes de la Californie, par exemple, on y trouvera presque par-tout de la variété dans la dénomination des mêmes lieux. Il en est de même des rivieres qui sont au fond de ce golfe, de ses côtes, & des endroits situés dans l'intérieur du pays. Tout a changé (excepté la réalité) par raport aux noms, comme si c'étoient des pays entiérement différens; je parle même des noms que les peuples voisins leur donnent. Nous savons que tous ces noms sont significatifs, & qu'il y a une infinité de langues diverses & de dialectes chez les nations Américaines. Si donc dix nations différentes indiquent le nom de leurs voisins, il est possible qu'il y ait dix noms différens. Ce qui est nommé *Teguajo*, *Apaches*, *Moqui*, *Xumanes*, &c. au nouveau Mexique, est nommé tout autrement par les Missouris, les Panis, les Padoucas, les Christinaux, les Sioux, les Assinipoëls, &c., sans que pour cela il s'agisse d'autres nations ou d'autres pays.

10°. Toutes les cartes géographiques doivent se fonder sur de pareilles relations authentiques, sans quoi elles ne prouvent rien; chacun en peut dresser d'après ses idées; on peut en copier de fautives qui ne sont fondées sur aucune relation. Souvent on suit celles-ci en quelques points, & on les contre-dit dans le reste; ce n'est pas assez: on en doit rejeter tout ce qui n'est pas prouvé, ou qui est inférieur en degré d'authenticité.

D'après ces maximes de critique, en fait de géographie, nous allons rechercher les découvertes les moins douteuses de la partie septentrionale de l'Amérique, depuis le Mexique, ou plutôt depuis le trentieme degré jusqu'au pole: nous suppléerons à ce qu'elles pouront avoir d'incertain, par des relations fondées, non sur des contes contre-dits par d'autres, mais sur des relations des sauvages, qui ne soient pas en contradiction. Nous renverrons pourtant à l'article CALIFORNIE, ce qui regarde cette presqu'île, & tout ce qui se trouve à son ouest jusque vis-à-vis de l'Asie, & même toutes les ancienes découvertes de ces contrées.

Le Groënland ne mérite pas qu'on s'y arrête:

jusqu'à présent sa conquête n'a point excité de guerres ; ce qu'il y a de remarquable se mettra de lui-même à sa place dans le cours de nos recherches.

Chacun connoît les découvertes de Davis, de Baffin, de Thomas Smith, de Lancaster, de Button, & sur-tout de Hudson, de même que tous les voyages qu'on a faits depuis ce temps dans la baie de ce nom : Ellis en donne la relation, & on aura occasion d'en parler ailleurs.

Depuis le fort Nelson, autrefois Bourbon, on a commencé à se procurer des connoissances de l'intérieur du pays. M. Jérémie, homme actif & intelligent, a su profiter du long séjour qu'il y a fait en qualité de gouverneur, pour prendre des informations exactes qu'il a communiquées au public. Il a suivi les relations des sauvages, qui à la vérité n'ont pas de théorie, mais qui ont des connoissances pratiques, qui ont vu & entendu : ce qui vaut beaucoup mieux.

Ce que M. Jérémie nous apprend, par la bouche des sauvages, des nations les plus reculées au nord, regarde les Plats-côtés des chiens qui vienent du nord, un peu nord-ouest, de trois à quatre cents lieues loin, toujours par terre, & ne connoissent dans leurs environs ni mer ni rivieres.

L'existence du lac des Assinipoëls, aujourd'hui Michinipi ou Grande-Eau, me paroît constatée, comme on peut le voir à l'article Assinipoëls.

Il y a, disent les sauvages, des pygmées & des esprits qui habitent les parties les plus occidentales & septentrionales de l'Amérique. Ce sont ceux qui habitent au nord-ouest de la baie d'Hudson, & les alliés des Sioux, qui en parlent. Plusieurs auteurs raportent qu'on a vu des hommes de très-petite stature amenés prisoniers de ces contrées, lesquels n'étoient étonés ni des vaisseaux, ni de plusieurs meubles & utensiles des Européens, disant qu'ils en avoient vu chez une nation voisine de leur pays. Il faut observer que ces gens venoient d'une contrée à peu près la même que celle que les habitans de la baie d'Hudson disent être éloignée d'eux de plusieurs mois de chemin. Si ceux qui les ont amenés sont, comme il y a toute apparence, les sauvages nommés *Plats-côtés des chiens*, qui, selon M. Jérémie, vienent quelquefois de quatre cents lieues loin vers le nord-ouest, on peut les placer entre le 65e & le 70e degré de latitude : alors on ne sera pas surpris si à la même latitude devers l'ouest, un peu ouest-sud-ouest, il y a des nations de petite taille, comme les Samojedes, les Lappons, &c. Voilà les pygmées. Les écrivains de l'antiquité étoient imbus de cette idée, que vers le pole, il y en avoit des nations entieres.

Si les prétendus Patagons* de huit pieds sont nommés *géans*, on peut bien nommer *pygmées* ces petits hommes du nord, de quatre pieds. Myritius les nomme *Pygmæos bicubitales*.

Pour les esprits, il ne faut pas prendre cette expression à la lettre. On voit, par la relation du P. Hennepin & de plusieurs autres, que les sauvages donnent ce nom, & avec beaucoup de jugement, aux Européens ; parce qu'en toutes choses ils manifestent plus d'esprit que les sauvages, qui n'ont voulu indiquer par-là qu'une nation civilisée & ingénieuse qui cultive les arts ; ce qui s'acorde merveilleusement avec la relation de ceux qui parlent des hommes barbus, dans le même éloignement, comme d'une nation civilisée.

Plus loin, vers l'ouest, à cette latitude, on ne sait rien de ces pays, pas même par les sauvages, sinon que cette étendue est immense ; qu'ils parlent les uns de cent jours, de trois, quatre à cinq mois de chemin, d'autres de mille lieues, ce qui fait à peu près la même distance ; que ces pays sont fort peuplés de nombre de nations toujours en guerre entr'elles, ce qui a rendu inutiles tous les éforts de M. Jérémie pour s'en procurer une connoissance plus exacte. On voit pourtant qu'il n'y a rien négligé ; & si-tôt que ces sauvages, les seuls qui en peuvent avoir une connoissance quelconque, & qui n'ont aucun intérêt d'en imposer aux Européens, nous fournissent des idées fort probables, qui ne contredisent pas d'autres relations dont on manque absolument, le bon sens veut qu'on les adopte, jusqu'à ce qu'on puisse leur opposer d'autres relations authentiques.

Si nous descendons vers le sud, à la latitude du lac supérieur du Huron, du Michigan, de l'Ontario, de l'Errié, vers la partie supérieure du Missisipi, & la demeure des Sioux de l'est, ou Issats, nous trouverons une grande étendue de pays, jusqu'à la longitude d'environ 250 degrés que je suppose à peu près celle du Michinipi, ou des montagnes qui empêchent que ce lac ne soit connu. Cette étendue est en général si bien constatée, qu'on peut la regarder comme avérée. Les découvertes de M. Jérémie, depuis la baie d'Hudson, celles des officiers François, raportées par M. Buache, adoptées par les Anglois, & qui peuvent être conciliées avec la description, quoique grôssiere, du sauvage Ouagach, concourent à les faire recevoir comme telles.

Vers l'ouest, au contraire, nous avons quelque chose de plus que des relations vagues. La principale particularité est celle que le pere Hennepin raporte des alliés des Issats, qui avoient fait plus de cinq cents lieues en quatre lunes ; cela nous donne déja une belle étendue de pays, dont l'existence devient indubitable ; ajoutons ce que ces mêmes sauvages lui dirent ; savoir, que les nations qui habitent plus à l'ouest, ont un pays de prairies & de campagnes immenses, coupées de rivieres qui vienent du nord ; qu'ils n'ont passé aucun grand lac, &c. que les Assinipoëls demeurent à six ou sept journées de chez eux, ou des Issats, &c. Tout ceci ne s'acorde-t-il pas avec les *plusieurs mois*, les *mille lieues* à faire du côté de l'ouest,

environ d'autant qu'une riviere court à l'ouest, &c? Après cela on ne devroit plus douter que l'Amérique ne s'étende bien plus loin que les nouveles cartes ne le marquent. Supposons ces Sioux au 280ₑ degré de longitude, ce que prouve le Técamionen, depuis lequel on peut faire mille lieues par eau (y compris, suivant le raisonement très-fondé de M. Buache, des portages, sur-tout auxdites montagnes vers le Michinipi, où de l'autre côté, suivant toute apparence, ce fleuve de l'ouest doit commencer); combien de degrés cela sera-t-il? Il faut calculer par conjecture. Ce lac est au delà du 60ᵉ degré de latitude, jusqu'à 68 ou 69ᵉ; le principal portage ne peut être placé qu'au 59 ou 60ᵉ; cette riviere doit se jeter apparemment dans la mer au détroit d'Anian, je uommerai constament ainsi celui qui sépare l'Asie de l'Amérique, n'en ayant pas encore de nouveau; nous n'en connoissons pas d'autres jusqu'à présent, que celui qui se trouve vis-à-vis de Tschrtith, à 65 degrés; à prendre le milieu, ce sera tout au plus 60 paralleles, où dix lieues par degré feront 100 degrés; & nous nous trouverons aux environs de 180 degrés, conformément à mon systême.

Si on vouloit supposer que cette riviere se jetât dans la mer du nord, cette circonstance seroit encore plus favorable à mon systême; celle-ci étant généralement placée, comme celle qui coule au nord de l'Asie, à 70 degrés, elle seroit plus proche que le détroit, ou, ce qui est le même, celui-ci plus éloigné. Il y a plus: on parle d'un voyage de long cours jusqu'à un lac, où des hommes barbus vienent ramasser de l'or. Quel pays se trouve au delà? D'où vienent ces hommes barbus? De quelque maniere que l'on réponde, on sera obligé d'avouer que cette partie de l'Amérique ne sauroit avoir si peu d'étendue qu'on la représente dans les nouveles cartes, & le reste de nos relations cadre exactement avec ce que nous venons de dire.

Continuons de descendre peu à peu; le saut Saint-Antoine est à peu près au même degré; les États-Unis, à l'est du Mississipi, & leurs voisins les sauvages n'ont pas besoin qu'on en parle; tout ceci est hors de doute: il n'en est pas de même des nations à l'ouest, & que le baron de la Hontan nous fait connoître.

Il vint avec ses compagnons du lac Michigan, de la baie des Puants: après un petit voyage par terre, il se trouva chez les Onatouaks, alliés des Eokoros: de là il descendit la riviere Oniscousine jusqu'alors inconnue; monta pendant huit jours le Mississipi, & entra le 23 Octobre 1688, dans la riviere Longue ou Morte; parvint chez les Eokoros, ensuite chez les Essanapés, enfin chez les Gnacsitares, où il rencontra quelques Moozemleks, qui lui donnerent connoissance des Tahuglanks & de leur pays avec beaucoup de détail. Il remarque que depuis les Eokoros, chaque nation se montra plus douce, plus civilisée, & les Moozemleks, qui ne le sont pourtant pas autant que les Tahuglanks, lui parurent d'abord des Européens. La riviere Longue coule toujours sous le 46ᵉ degré, & jusqu'au lac des Gnacsitares; entr'eux & les Moozemleks, il y a une chaîne de montagnes, de laquelle, de l'autre côté plus au nord-ouest, sort la source d'une riviere qui court vers l'ouest & se jete dans le lac des Tahuglanks, qui a 300 lieues de tour sur 30 de large; des bâtimens de deux cents pieds de long voguent sur ce lac; vers la sortie de la riviere il y a des villes, des pays, des peuples; une nation entiérement civilisée, nombreuse comme les feuilles des arbres, ainsi que s'expriment ces peuples; d'autres nations, également nombreuses, sont à leur ouest; & pourtant nous voyons que les peuples vis-à-vis des Tzchsitchkz ne sont qu'un peu moins barbares que ceux-ci, & seulement autant qu'il faut pour faire connoître qu'ils ont, dans un certain éloignement, des voisins qui le sont encore moins, entr'eux, & cela seulement à des degrés différens & éloignés, depuis le 65 au 45ᵉ degré, toujours vers le sud-ouest.

Nous allons voir à présent où les distances données par la Hontan nous conduisent. M. D. L. G. D. C. trouve que la Hontan a employé cinquante-sept jours pour remonter la riviere Longue, jusqu'aux Gnacsitares, & trente-cinq jours pour redescendre. En compensant un nombre avec l'autre, nous aurons quarante-six jours, qui, à dix lieues, font quatre cents soixante lieues. Conservons seulement la distance donnée sur la carte qui est de quatre cents lieues jusqu'aux bornes des Gnacsitares contre les Moozemleks; de là jusqu'au lac des Tahuglanks, il y a cent cinquante lieues. Ce lac de trois cents lieues de tour, sur trente de large, devroit donner cent lieues de long; n'en comptons que quatre-vingt; voilà déja six cents & trente lieues. Nous avons dit qu'au quarantesixieme degré on ne devroit compter qu'environ quatorze lieues par degré. Si nous comptions les vingt en entier, nous aurions trente & un degrés & demi, lesquels étant déduits des deux cents quatre-vingt-six, qui est la plus forte longitude qu'on donne dans une carte, laisseroient un reste de deux cents cinquante-quatre degrés & demi.

Remarquons encore d'autres faits importans. Les Tahuglanks font la guerre à d'autres peuples, qui ne leur cedent, ni en puissance, ni en forces; & quoique leur nombre soit comparé aux feuilles des arbres, ils trouvent cependant des peuples plus à l'ouest, qui ne sont pas moins nombreux. Il faut donc que le continent s'étende encore bien loin. On doit aussi observer que la Hontan ne dit point que la riviere ait communication avec la mer depuis ce grand lac: mais on doit croire qu'elle y passe, & va toujours à l'ouest; elle répondroit alors assez pour la latitude à celle que M. Muller place à quarante-cinq degrés, mais à deux cents quarante-six ou deux cents quarante-sept de longitude, & qu'il fait sortir du lac Oninipignon

entre le quarante-septieme degré & demi, & le cinquantieme de latitude. Ce lac sauroit d'autant moins être celui des Tahuglanks, que celui-là est à l'est, & celui-ci à l'ouest de la chaîne des montagnes; sans compter que sur le premier il y a le fort Maurepas, & que les environs devroient être connus des François. Il se peut qu'on ait voulu concilier ces contradictions; puisqu'on varie si fort dans les longitudes & les latitudes, la carte tracée par Onagach donnant toute liberté de le faire: cependant cette conciliation est impossible, si le lac des Tahuglanks est à environ 45 degrés de latitude, & au sud du fleuve de Mississipi, & que, par contre, tous ces lacs soient à son nord. Quant à la longitude, il n'y a pas la moindre conciliation à espérer, dès que le dernier de ces lacs, l'Oninipignon, doit se trouver à 275 degrés, au lieu que celui des Tahuglanks ne sauroit être qu'au 245 à 250e, en donnant plus qu'on ne sauroit acorder.

Que fera-ce, si on réduit ces six cents trente lieues en degrés de quatorze lieues, comme elles doivent l'être incontestablement à cette latitude? Elles feront 45 degrés; & le bout occidental du lac des Tahuglanks viendra au 241e degré de longitude, vers l'entrée de Fuca; & les nations plus éloignées feront dans la pleine mer, qu'on suppose à son ouest & sud-ouest. Mais si on peut s'en tenir aux anciennes cartes, cette extrémité occidentale du lac des Tahuglanks se trouvera vers le royaume de Tolm, ou dans le pays de Teguajo, si fort avancé vers l'est dans les nouveles cartes; les 12 degrés de distance entre le nouveau Mexique & les Gnacsitares y conduisent & feroient les quatre vingts tasous, & encore plus les quatre-vingts lieues qu'il y a entre ceux-ci & les sauvages voisins des Espagnols, indiqués par les Moozemleks.

Je sais que plusieurs sont depuis long-temps prévenus contre la véracité de la Hontan. Le pere Charlevoix n'en porte pas un jugement favorable; il dit pourtant, dans la liste des auteurs qu'il a placée à la fin de son *Histoire de la nouvele France*, qu'il étoit homme de condition, soldat, puis officier; en ajoutant que dans sa relation, le vrai est mêlé avec le faux; que le voyage de la riviere Longue est une pure fiction, aussi fabuleuse que l'île de Barataria; mais que cependant en France & ailleurs, le plus grand nombre a regardé ces mémoires comme le fruit des voyages d'un cavalier qui écrivoit mal, quoiqu'assez légérement, mais qui racontoit assez sincérement ce qu'il avoit vu.

Je crois que ce grand nombre raisonoit bien, & M. D. L. G. D. C. encore mieux, & d'une maniere qui m'a charmé, puisqu'on y voit tout le bon sens possible. Il raporte qu'après avoir traversé le lac Michigan & la baie des Puants, après un court trajet par terre, la Hontan descendit par la riviere Onisconsine dans le Mississipi, & que cette route étoit alors encore inconnue; qu'il remonta le Mississipi en huit jours jusqu'à la riviere Longue, qui vient de l'ouest, & débouche sur la rive occidentale qu'il place au 45e degré de latitude.

Il entra dans la riviere Longue le 23 octobre 1688, & la remonta jusqu'au dix-neuvieme de décembre, & mit environ trente-cinq jours à la descendre jusqu'au Mississipi. Il donne une carte de la partie de la riviere qu'il parcourut, disant qu'il l'avoit levée lui-même, & une autre dont l'original fut tracé sur des peaux par des sauvages; & l'on y voit une riviere qui coule à l'ouest, peu éloignée des sources de la riviere Longue. Il entre dans le détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette seconde riviere, assurant qu'il tient ces connoissances des sauvages, les Tahuglanks, situés aux environs du grand lac où se jete cette riviere de l'ouest, &c.

Toutes les parties de sa relation paroissent natureles; elles se soutienent réciproquement, & il semble assez difficile de se persuader qu'elles ne sont que le fruit de l'imagination de l'auteur. Lorsqu'elle fut publiée, persone ne la révoqua en doute: ce n'est que lorsqu'on a négligé ces découvertes, qu'on a commencé à en douter, qu'on l'a rejetée & qu'on l'a traitée de chimere, sans en produire aucune preuve.

M. Delisle, dans sa carte du Canada, avoit mis la riviere Longue, & l'a supprimée dans celle du Mississipi, sans en dire la raison. Le pere Charlevoix regarde la découverte du baron de la Hontan, comme aussi fabuleuse que l'île de Barataria; mais c'est sans preuve: il en faudroit pourtant produire avant de se déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur aussi célebre, gentilhomme, officier, qui n'auroit pu espérer des récompenses par des suppositions si grossieres, qui l'auroient déshonoré.

Il étoit acompagné de plusieurs François qui étoient vivans lorsque sa relation fut publiée, & qui l'auroient démentie; ils ne l'ont pas fait; ceux qui ont pris à tâche de le décrier, n'en ont pu citer aucun. Ayant eu le malheur de déplaire au ministre, sa disgrace aura pu influer sur son ouvrage, de même que ses sentimens trop libres & peu religieux.

Le pere Hennepin place une riviere à 7 ou 8 li. au sud du saut Saint-Antoine, qui vient de l'ouest; ce ne peut être que la riviere Longue. Elle doit être considérable; puisqu'il la cite, vu qu'il ne fait pas mention de cinq ou six autres, que MM. Delisle, Bellin & Danville placent sur le même côté. Une de ces rivieres, nommée par les géographes *Riviere Cachée*, est à peu près sous la même latitude que l'embouchure de la riviere Longue par la Hontan.

Benavides parle des Apaches-Vaqueros à l'est du nouveau Mexique; il compte de là 112 lieues vers l'est, jusqu'aux Xumanes, Japios, Xabataos; à l'est de ceux-ci, il met les Aixais & la province de Quivari, dont il nomme les habitans Aixaraos,

qui ressemblent assez aux Eokoros de la Hontan, & la distance y convient aussi.

Lors de la découverte du nouveau Mexique, par Antoine d'Espejo, les sauvages lui firent comprendre qu'à quinze journées de chemin, il y avoit un grand lac, environé de bourgades, dont les habitans se servoient d'habits, abondoient en vivres, demeuroient dans de grandes maisons, &c.

Les Espagnols de la province de Cibola, & les habitans de Zagato, à 20 li. de Cibola vers l'ouest, confirmerent la même chose.

Tout ceci s'acorde avec le lac, & avec la nation des Tahuglanks. Les Espagnols placent au nord & au delà des montagnes du nouveau Mexique, un grand pays, Teguajo, d'où ils prétendent que sortit le premier Montézuma, lorsqu'il entreprit la conquête du Mexique.

Il est sûr que le Missouri prend sa source dans cette longue chaîne de montagnes, qui sépare le nouveau Mexique d'avec la Louisiane, & que les rivieres qui y prenent leur source, coulent chacune du côté où elles sortent de terre, vers l'ouest ou vers l'est.

La route par le pays des Sioux, est d'environ trois degrés plus au nord que celle de la Hontan. Les indications qu'il reçut d'une riviere à l'ouest, s'acordent assez avec celles du sauvage Ochagac, suivies par M. Danville. La différence est de deux à trois degrés de latitude: mais il pouvoit facilement s'y tromper, puisqu'il ne l'a copiée que sur les peaux tracées par les sauvages.

Ces faits & ces raisonemens du défenseur du baron de la Hontan, devroient sans doute déja suffire pour ne pas mettre au rang des fables sa relation: tâchons cependant d'en faire encore mieux sentir la force par quelques réflexions.

On n'a que deux objections à faire contre son authenticité; l'une que les circonstances de sa relation ne sont pas confirmées par d'autres; l'autre que c'étoit un libertin, auquel on ne peut ajouter foi. Mais, je le demande, sont-ce là des raisons capables de faire la moindre impression sur un homme impartial & non prévenu? Je sais que c'est-là le fort même de toutes les anciennes découvertes, & la raison pourquoi on rejete les anciennes relations Espagnoles. Quoi de plus ridicule? Celles-ci, par exemple, étoient tenues pour indubitables par tout le monde; on étoit convaincu que plusieurs centaines de persones de toute qualité en avoient été les témoins oculaires. Les faits étoient donc vrais alors; mais parce que, depuis cent cinquante ans & plus, persone n'a voulu se transporter dans ces mêmes pays, on trouve que ce qui étoit vrai alors, ne l'est plus aujourd'hui, de même que pour les îles de Salomon, plusieurs terres australes, &c. Il en est de même dans le cas présent, parce que depuis la Hontan & ses compagnons, persone n'a voulu se hazarder si loin, tout ce qu'il dit est controuvé; & ce qu'il y a de plus étonant, est que les découvertes de Fonte & de Fuca, qui ne roulent que sur des possibilités incroyables, sont reçues avec avidité.

Il y a plus encore: l'auteur dédie la carte du Canada & cet ouvrage au roi de Danemarck, dans le temps que tous ceux qui l'avoient acompagné étoient encore vivans. Quelle hardiesse! quelle impudence de vouloir en imposer à un grand roi, à un souverain puissant, duquel il espéroit peut-être alors sa fortune, en récompense de ses travaux & de ses découvertes!

Ceci peut-il entrer dans l'idée de qui que ce soit? Nous voyons d'ailleurs, par l'extrait du mercure que nous avons doné, que la route que la Hontan a tenue pour descendre au Missisipi, étoit inconnue avant lui; qu'elle ne l'est plus aujourd'hui; qu'on la trouve telle qu'il l'a décrite, & qu'il n'a pu la savoir d'un autre, puisqu'elle étoit inconnue. Si donc on a trouvé conformes à la vérité les articles qu'on a pu reconoître depuis; n'est-il pas injuste de rejeter ce qu'on n'a pas vu, seulement parce qu'on ne l'a pas vu? Ne faudra-t-il donc croire de tous les faits, de toutes les relations, que ce qu'on a vu soi-même?

Il est certain qu'on a encore découvert une riviere à la même latitude, où il place l'embouchure de la riviere Longue. Je sais qu'on a trouvé à propos de lui donner d'autres noms; celui de *Saint-Pierre* ou celui de *riviere Cachée*: cent autres persones pouroient lui donner autant de noms; mais si pour cette raison on en veut faire autant de différentes rivieres, ne multipliera-t-on pas les êtres, & ne mettra-t-on pas une confusion énorme dans la géographie où il y en a déja assez?

La Hontan représente une chaîne de montagnes, qui descend du nord au sud, qui fait les limites entre les Moozemleks & les Gnacsitares, qui a 6 li. de large, est difficile à passer & fait de longs détours.

M. Buache, par sa science physique, donne la même chaîne, à la vérité beaucoup plus à l'est, pour l'amour de son systême sur la mer de l'ouest, & sur le peu de largeur de la Californie: mais enfin, c'est la même chaîne. La Hontan n'étoit pas homme d'étude ni physicien; comment donc imaginer cette chaîne qui existe, si les Moozemleks ne lui en avoient doné réellement la conoissance?

La remarque de M. D. L. G. D. C. est importante sur la conformité de cette relation avec celle des Espagnols de tout temps. Rien, à mon avis, ne fait une preuve aussi forte en faveur de l'authenticité d'une relation, que sa conformité avec les découvertes des premiers temps.

Je n'ignore pas que la Hontan n'est pas toujours exact dans les latitudes: ceci mérite quelque attention.

M. le Page done une distance de trois cents lieues du Missouri au saut Saint-Antoine, qu'on ne compte que huit à dix lieues au dessus de la

riviere Longue, & pourtant un peu au delà du 45e degré; ainsi seulement 5 degrés pour les trois cents lieues, ce qui est une erreur manifeste, à moins qu'il n'en compte autant pour remonter ce fleuve rapide.

M. Bellin, dans sa carte de la partie occidentale du Canada, place l'Onisconsine à un peu plus de 43 degrés, & la riviere Saint-Pierre à 45. On peut compter environ trente-six à trente-huit lieues, & la Hontan dit qu'il a employé huit jours à faire ce voyage; ce qui est très-possible en montant un fleuve aussi grand & aussi rapide.

M. Danville, dans la premiere de ses cinq cartes, qui ensemble représentent toute l'Amérique, place la riviere de Saint-Pierre à un peu plus de 44 degrés, & l'Onisconsine à 43. Celle-là doit sortir, d'après toutes ces cartes, du lac des Tintons, dont nous parlerons ci-après.

Sans nous arrêter plus long-temps sur ce sujet, nous concluons que cette découverte de la Hontan, n'ayant jamais été contre-dite par d'autres relations; qu'au contraire, le peu qu'on a découvert depuis s'y étant toujours trouvé assez conforme, on doit la regarder comme authentique, aussi long-temps que des faits certains, qui attestent le contraire, ne la détruisent.

Venons à la seconde objection, sur laquelle je n'ai rien à dire, sinon que si on ne doit ajouter aucune foi pour des faits & des voyages, qu'à des gens de bonnes mœurs & à de bons Chrétiens; il en faudroit rejeter beaucoup, & souvent donner dans des erreurs, puisque quelquefois de très-honêtes gens, par crédulité ou par défaut de génie, raportent des faits erronés. On a toujours distingué entre les faits historiques, où l'auteur n'a aucun intérêt, & ceux de la religion.

On en doit agir de même ici. Persone ne croira que l'Adario du baron de la Hontan ait été un homme en chair & en os; on voit évidemment que c'est lui-même: mais la relation du voyage ne doit pas être moins authentique, n'étant point de même nature que ses dialogues.

Je dois encore faire remarquer que les relations que M. Buache adopte entiérement, parlent du lac du Brochet, dans la chaîne des montagnes, marqué par lui comme par la Hontan; ce lac fait une partie des plus nouvelles découvertes des officiers François & autres: il se trouve, selon les unes, à environ 48°. La carte angloise de Jefferi de 1761, le place au delà du 45e vers l'ouest; tous placent de ce côté la fameuse riviere de l'ouest: je la suppose être celle ci-dessus qui prend sa source dans ladite chaîne au nord-ouest des Gnacsitares, & au nord-est du lac des Tahuglanks, dans lequel elle se jete; je doute qu'on puisse produire quelque chose de si concordant: au moins ceux qui la représentent comme sortant du lac Oninipignon, n'ont pas songé que ladite chaîne lui bâreroit le chemin. Aussi M. Buache même, qui prétend se fonder sur la carte tracée par Ochagac, & la concilier avec celle des officiers François, fait tomber les rivieres Poscoyac, aux Biches, de l'Eau trouble, de St-Charles ou d'Assinibouls, &c. de tous côtés dans les lacs Bourbon, au Fer, aux Biches, formant ensemble celui d'Oninipignon, & celui-ci se joignant avec le lac aux Biches, sans qu'aucune riviere en sorte, & se jete vers l'ouest. Sur tous ces lacs, il place les forts Bourbon, Dauphin, la Reine, Saint-Charles & Maurepas: si ceux-ci existent, il faut bien que les François en aient connoissance. Il place le lac du Brochet aussi dans ces montagnes, un peu au delà de 45 degrés; il donne une trace légere d'une riviere de l'ouest, mais qu'il conduit à deux pas de là, pour ainsi dire, dans la mer de l'ouest. La Hontan assure, sur le raport des Moozemleks, que nombre de rivieres qui forment la riviere Longue, prenent aussi leur source dans ces montagnes; & le physique de tout ceci concourt à en assurer la vérité. Il faut observer que dans ces traces d'Ochagac, la riviere de l'ouest est représentée comme grosse, sortant immédiatement de l'Oninipignon, précisément où M. Buache représente la riviere Poscoyac, comme s'y jetant. Comment concilier ceci? Avançons de 5 degrés plus au sud, & examinons cet espace entre le 45e & 40e, qui nous présentera des choses importantes: je ne parle point de ce qui se voit à l'est du Mississipi; nous y trouverons même jusqu'au 25e degré, des pays qui ne sont inconnus qu'à des ignorans tels que les auteurs d'une gazete de 1770, qui assuroient que les colonies Angloises, établies dans cet espace, vouloient s'emparer de tout le pays, sous les mêmes paralleles vers l'ouest, jusqu'à la mer du sud, suivant la concession à eux acordée par leur roi Charles, &c. par une riviere qui, des monts Apalaches, y conduisoit, sans songer ni aux peuples innombrables, ni à la quantité de rivieres, pas même au Mississipi qui en bârent le chemin.

Vers l'ouest, sur les bords du Moingona, du Missouri & autres rivieres, se trouvent seulement jusqu'à l'est & le nord du nouveau Mexique, les Missouris, Cansez, Pains-blancs, Acansez, Aïonez, & sur-tout les Padoucas, qui s'étendent fort au loin. M. Buache même l'assure & en donne le détail. Ce géographe, & plusieurs autres, raportent unanimement, que les sauvages assurent que le Missouri a, depuis sa source, 800 lieues de cours, & qu'en remontant, depuis son milieu, sept ou huit jours vers le nord, on rencontre une autre riviere qui a autant de lieues de cours vers l'ouest. Ce qui nous éclairera, lorsque nous suivrons la relation que M. le Page du Prat donne dans son histoire de la Louisiane, du voyage du sauvage Yason, Moncacht-Apé, dont nous allons parler.

Pour donner donc une idée de la largeur de la partie septentrionale de l'Amérique, calculons un peu sa route.

Le point de son départ doit être pris au nord du confluent du Missouri avec le Mississipi. M. le Page dans sa carte, qu'on doit préférer à toutes les autres à l'égard de ces contrées, place ce point

à 284 d. 15' de longitude & 40 de latitude. Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur, qu'il désapprouve en divers endroits de son ouvrage la maniere dont les autres cartes représentent le cours de cette riviere.

En effet, on la fait venir du nord-ouest, & quelques-unes lui donnent des sinuosités infinies.

Pour lui, ce n'est qu'au 282ᵉ d. qu'il la fait descendre du nord-est au sud: tout le reste de son cours est droit de l'ouest à l'est, de même que celui de la riviere de Cansez qui s'y jete. Qui pouvoit mieux le savoir que lui qui a parcouru le pays dans le temps que les François avoient sur le Missouri le fort Orléans, qui s'en est informé des naturels du pays, dont la relation étoit conforme à une carte espagnole dressée avec soin, pour servir de guide à un corps qui y avoit été envoyé, & lorsque les Espagnols en devoient être mieux instruits que tous autres?

Le cours du Missouri y est donc marqué généralement entre le 41 & 42ᵉ d. de latitude (1): il passa chez les Cansez qui sont entre le 40 & le 41ᵉ d., qui lui conseillerent de marcher une lune & alors droit au nord; & qu'après quelques jours de marche il trouveroit une autre riviere, qui court du levant au couchant. Il marcha donc pendant une lune, toujours en remontant le Missouri; il vit des montagnes & craignit de les passer, de peur de se blesser les pieds (2). Enfin, il rencontra des chasseurs qui lui firent remonter le Missouri encore pendant neuf petites journées, & marcher ensuite cinq jours droit au nord, au bout desquels il trouva une riviere d'une eau belle & claire, que les naturels nommoient *la belle riviere*. Arrêtons-nous ici pour commencer notre calcul: deux grands villages des Cansez sont marqués sur la carte de M. le Page, l'un à 280, & l'autre à 282 d. Acordons le point du départ depuis le dernier. Moncacht-Apé marcha pendant une lune, soit trente jours. L'auteur en fait un calcul très-modéré, disant que notre Anacharsis Américain l'avoit assuré, qu'il marchoit plus vîte qu'un homme rouge ne marche ordinairement; d'où il conclut que celui-ci, ne faisant qu'environ six lieues par jour, lorsqu'il est chargé de deux cents livres au moins, Moncacht-Apé, qui n'en portoit pas plus de cent, quelquefois pas plus de soixante, devoit souvent faire jusqu'à neuf ou dix lieues. Il a raison; car le P. Charlevoix assure que les Aouiez, à 43 d. 30', font vingt-cinq à trente lieues par jour (3) lorsqu'ils n'ont pas leur famille avec eux: cependant il se rabat à sept lieues par jour, qui font donc deux cents & dix lieues, depuis les Cansez, qui se trouvent, dis-je, au 282ᵉ. d.; ces deux cents & dix lieues, à quatorze lieues & demie par degré, font quatorze degrés & demi, jusqu'au lieu qu'il rencontra les chasseurs qui se trouverent donc à deux cents soixante-sept degrés & demi; on voit bien que c'est compter trop peu.

Les sauvages disent unanimement que le cours du Missouri est de huit cents lieues, & qu'au milieu, ainsi à quatre cents lieues, on voyage vers le nord pour trouver la riviere de l'ouest. Ici il n'a avancé vers l'ouest que neuf petites journées: avant que de tourner au nord, ne comptons que trois degrés & demi, & cela nous conduira seulement au 264ᵉ degré, & ne fera, depuis la jonction du Missouri au Mississipi, que 20 degrés 15'; & à quatorze lieues & demie par degré, qu'environ deux cents quatre-vingt-treize lieues, au lieu de quatre cents. Ainsi on voit qu'on acorde beaucoup (4).

Je ne compte pas le peu de chemin que fit Moncacht-Apé sur la belle riviere, pour ariver chez la nation des Loutres. De là, il descendit pendant dix-huit jours la même riviere avec les Loutres, & ariva chez une autre nation. Il est dit que cette riviere est très-grosse & rapide. On pouroit donc donner vingt lieues par jour, pour le moins: contentons-nous de quinze; cela fera deux cents soixante-dix lieues, ou environ 20 degrés; nous nous trouverons alors au 250ᵉ degré.

Il vint en assez peu de temps chez une petite nation, & ensuite acheva de descendre la riviere, sans s'arrêter plus d'un jour chez chaque nation; mais il ne dit point combien de temps il a mis à faire ce trajet. La derniere des nations où il s'arrêta, se trouva seulement à une journée de la grande eau, ou d'une mer. On peut bien mettre vingt degrés & plus pour ce dernier voyage. Alors on trouvera notre voyageur au 230ᵉ degré. Il se joignit à des hommes qui habitoient plus avant sur cette côte vers le couchant, & ils suivirent à peu près la côte entre le couchant & le nord. Étant arivé chez la nation de ses camarades, il y trouva les jours beaucoup plus longs que chez lui, & les nuits très-courtes. Les vieillards le dissuaderent de passer outre, disant que la côte s'étendoit encore

(1) Le Page du Prat, *Relation de la Louisiane*, tome III, pag. 89, & suiv.

(2) Il paroît par-là qu'il a avancé plus loin qu'au milieu du cours du Missouri, avant de passer la belle riviere.

(3) Ceci ne paroitra pas exagéré, lorsqu'on voudra considérer que les soldats romains, chargés du poids de soixante livres, faisoient six à sept lieues de chemin en cinq heures de temps; aux qui n'étoient pas acoutumés, comme les Sauvages, dès leur jeunesse, dès leur enfance même, à vivre uniquement de la chasse & à faire des centaines de lieues pour l'avoir abondante.

(4) J'avoue pourtant qu'on ne doit pas toujours insister également sur les mesures itinéraires des Sauvages; je veux croire que depuis l'embouchure du Missouri jusqu'à l'endroit où l'on passe vers la belle riviere, il peut y avoir, compris les détours, quatre cents lieues; mais qu'il y en a moins de là jusqu'à sa source, que les Sauvages doivent mieux connoître. J'en dis de même du Mississipi, & il peut y avoir depuis la mer huit cents lieues jusqu'au Saut Saint-Antoine; mais beaucoup moins de là jusqu'à sa source, que les Sioux n'ont peut-être jamais reconnue par eux-mêmes; aussi pour acorder plus qu'on ne peut demander, je fixe le passage de Moncacht-Apé, seulement au 270ᵉ degré.

beaucoup entre le froid & le couchant ; qu'elle tournoit ensuite tout-à-coup au couchant, &c.

Si on ajoute donc ce nouveau voyage, & les côtes qui s'étendent encore beaucoup ; on verra que cela approchera des 200 degrés de longitude, ou des 190, où je place le commencement de l'Amérique, d'après les anciennes cartes Espagnoles. M. le Page du Prat fait un autre calcul, qui pousse cette distance plus loin que moi, & on ne sauroit pourtant se plaindre qu'il exagere dans son calcul.

Il part d'après le principe que voici : Moncacht-Apé a été absent cinq ans. Il dit que pendant ce temps il a marché, en réduisant le tout en journées de terre, en trente-six lunes, dont il falloit, dit l'auteur, rabatre la moitié pour son retour. A sept lieues par jour seulement, cela feroit trois mille sept cents quatre-vingt lieues: il en rabat encore la moitié pour les détours ; ce sera, ce me semble, bien assez ; restent mille huit cents quatre-vingt-dix lieues. Quand même on compteroit les vingt lieues par degré, elles en feront 94 & demi, & alors il aura été au 194ᵉ degré. De quelque maniere que l'on compte, on verra que le continent ne peut s'étendre moins que je ne le marque.

Les circonstances devoient mettre hors de doute la vérité de cette relation.

M. le Page du Prat, dans son histoire de la Louisiane, raportant la relation du voyage de Moncacht-Apé, dit „ qu'un homme, Yason de nation „ qu'il a visité, lui avoit assuré qu'étant jeune, il „ avoit connu un homme très-vieux qui avoit vu „ cette terre, avant que la grande eau l'eût mangée, qui alloit bien loin ; & que dans le temps „ que la grande eau étoit basse, il paroissoit dans „ l'eau des rochers à la place où étoit cette „ terre „.

Si quelqu'un révoquoit en doute cette relation ; je ne saurois la certifier: cependant deux réflexions me la font regarder comme n'étant point de l'invention de M. le Page.

1°. M. Dumont, qui a donné une autre relation de la Louisiane, dans laquelle lui, ou du moins son éditeur, est souvent d'un avis contraire à celui de M. le Page, bien loin de contre-dire ce voyage de Moncacht-Apé, en a donné un extrait dans son ouvrage. Or, M. Dumont a, dit-on, demeuré vingt-deux ans dans ce pays ; il n'auroit donc pas manqué de reprendre M. le Page, si celui-ci n'avoit conté qu'une fable.

2°. J'observe en second lieu que, si elle a été fabriquée par un Européen, il faut avouer qu'il s'est surpassé soi-même. On ne sauroit imiter mieux la simplicité du récit d'un homme rouge, une narration aussi conforme à son génie, & des circonstances mieux adaptées à la narration ; circonstances peu convenables pour un récit d'Européen, & qui le font parfaitement à un de ces hommes que nous nommons *Sauvages*. Enfin, tout semble convaincre un lecteur non prévenu que c'est Moncacht-Apé lui-même qui en est l'auteur, & que M. le Page n'a pas cherché à en imposer au public.

3°. M. le Page assure, que ce sauvage étoit connu chez ces nations sous le nom de *Moncacht-Apé*, qui signifie *un homme qui tue la peine* ou la fatigue, parce qu'il étoit infatigable pour les voyages, ceux même de plusieurs années. Les François avoient un poste chez les Matchez, & cet homme n'en demeuroit qu'à quarante lieues. Si donc ce récit étoit controuvé, il est impossible que persone n'en eût découvert la fausseté. Ce n'est pas que je l'adopte en entier, faute de savoir les longitudes & les latitudes ; aussi c'est uniquement par conjecture que j'ai déterminé sa route sur ma carte. *Voyez* les cartes géographiques.

On verra à l'article CALIFORNIE, nos idées sur les pays situés à son ouest, nord & nord-est ; la relation de Moncacht-Apé ne doit servir qu'à prouver plus amplement mon assertion sur la largeur immense de l'Amérique septentrionale, tout comme celle du P. Charlevoix, des deux femmes du Canada rencontrées dans la Tartarie, qui assuroient y avoir été conduites de nation en nation par terre, à l'exception de quelques petits trajets par mer.

On peut voir dans mes *Mémoires & Observations géographiques & critiques sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie & de l'Amérique*, imprimés à Lausane en 1765, *in-4°*, des faits essentiels qui vienent à l'apui de ce que j'établis ici. La nature de cet ouvrage ne permet pas de nous étendre davantage. Ajoutons quelques idées particulieres sur ce grand nombre de nations peu ou point connues.

On jugera facilement par ce que j'en ai déja dit en passant, que je crois le vaste continent de l'*Amérique* septentrionale habité par des peuples innombrables, parmi lesquels plusieurs sont très-civilisés. Nous connoissons quatre de ces peuples très-distincts les uns des autres, & il ne faut pas douter qu'il ne s'y en trouve davantage. Quelques-uns assurent que sur le grand lac des Mistassins au nord du fleuve Saint-Laurent, & à l'est du fond de la baie d'Hudson, lac qui se trouve sur toutes les cartes, excepté sur les plus nouveles, que, dis-je, aux environs de ce lac & dans les pays voisins, se trouvent aussi des peuples plus civilisés que leurs voisins.

Le baron de la Hontan dit qu'il avoit trouvé les Eokoros sur la partie orientale du Missisipi, & alliés des Outagamis, au côté opposé, moins sauvages que tous les autres qu'il avoit vus ; que les Essanapés l'étoient encore moins ; que les Gnacsitares les surpassoient en politesse ; que les Mozemleks regardoient ceux-ci comme barbares, & que ceux-ci paroissoient être surpassés par les Tahuglanks. L'expérience de tous les siecles & de tous les lieux prouve qu'il en est toujours de même. La barbarie augmente & diminue chez les peuples de distance en distance. Nous voyons que les Esquimaux, les Caraïbes, &c. qui sont les plus éloignés vers l'est, sont les plus barbares. On doit donc juger que depuis les Tahuglanks vers les

bords de la mer, il y a beaucoup de nations qui le sont plus ou moins: la relation de Moncacht-Apé le prouve; & si on veut rejeter son témoignage & celui de la Hontan, on admétra pourtant la relation qu'on a donnée des têtes pelées & des hommes barbus, de même que de ceux qui vendoient déja du temps d'Espejo aux habitans du nord du nouveau Mexique, des marchandises inconnues aux sauvages. Et M. de Bourgmont, dont on ne peut révoquer en doute la relation donnée par M. le Page du Prat, a aussi trouvé les nations plus douces, plus polies, plus ingénieuses, à mesure qu'il s'est avancé vers l'ouest: le P. Charlevoix, qui a parcouru tout le Canada, & s'est informé exactement de ce qu'il n'a pas vu, a été si frapé de ce qu'il apprenoit de la maniere policée dont quelques nations vivoient, que, ne pouvant pas le concilier avec l'idée qu'on se forme de ce qu'on nomme *sauvages*, il a été persuadé qu'au nord du nouveau Mexique, il se trouvoit des colonies d'Espagnols ou d'autres Européens, à nous inconnues: tout ceci ne donne pas peu de poids à la relation de la Hontan, dont il n'étoit pourtant pas partisan.

Nous savons encore que les Chichimecas, sauvages des plus barbares, étoient les habitans originaires du Mexique; ils ont été chassés par les Navatlacas, sortis du nouveau Mexique, qui étoient moins barbares. Ils faisoient sept nations, & vinrent apparemment de l'endroit au nord du nouveau Mexique, où les anciennes cartes placent un lac, & ce qu'ils nomment *septem civitatum patria*, où les cartes suivantes ont placé à peu près les Moqui. Six nations vinrent les unes après les autres, la premiere environ l'an 800 de l'ere Chrétiene; trois cents & vingt ans après la sortie des six nations, vinrent les Mexicains. Toutes ont resté longues années en chemin, & venoient, selon quelques-uns, du nord-ouest du nouveau Mexique. Les Mexicains étant encore plus policés que les six premieres nations, devoient donc sortir d'un peuple qui ne l'étoit pas moins. Il y a toute apparence que la grande fécondité y a souvent expulsé des essaims de peuples, comme ailleurs. On sait que ceci est arivé entr'autres chez les peuples septentrionaux de l'Asie & de l'Europe, avant & après l'ere Chrétiene; ou bien ils ont été poussés par des nations plus puissantes qui les ont obligés à chercher de nouveles demeures. Peut-être que l'une & l'autre cause y a en part.

Qu'on ne dise pas que l'Amérique est peuplée de barbares, & que par conséquent les peuples civilisés sont venus d'ailleurs. Ne sortons-nous pas tous de la même souche? La raison, le génie ne sont-ils pas le partage de tous les hommes, du plus au moins? Il ne s'agit que de la culture, comme de celle des terres. Nous voyons même par les histoires anciennes, que les terres les plus fertiles sont devenues stériles faute de culture, & qu'une bonne culture a donné de la fertilité au sol le plus ingrat. Les Chinois qui sont si ingénieux & si laborieux, ne sont pas une colonie étrangere: ils ont eu plusieurs inventions, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, &c., avant les Européens. Les Péruviens, avant l'arivée des Incas, étoient aussi bruts que les Troglodytes: cependant on voyoit dans leur pays d'anciens édifices qui valoient bien tout ce qui faisoit l'admiration de l'antiquité en ce genre, sans pouvoir en découvrir les auteurs. On sera donc convaincu que des peuples entiers, par des révolutions inconnues, sont retombés dans la barbarie, de civilisés qu'ils étoient, & que d'autres en sont sortis, ont conservé leurs mœurs, & avancé dans les arts. Pourquoi les Américains eussent-ils été seuls privés de ces avantages de la nature?

M. de Guignes voudroit insinuer que les Mexicains sont d'origine chinoise, de même que les derniers Péruviens. Qu'il me permette de n'être pas de son avis. Il est vrai que ces derniers ressemblent en bien des points aux Chinois; mais comment peut-on croire un moment qu'ils aient fait le trajet immense par mer depuis la Chine au Pérou? Bien plus, on voit que la mer du Sud a été long-temps inconnue aux Incas qui étoient venus de l'intérieur du continent, & qui ne sont arivés sur ces bords qu'après l'an 1200. M. de Guignes ne trouve rien du voyage des Chinois après le cinquieme siecle. D'où seroient-ils donc venus? Il avoue même qu'ils alloient terre à terre, de la Chine au Japon, de là au Jesso, ensuite au Kamtschatka & enfin à l'Amérique, & par-tout ils employerent quatre ou six fois plus de temps qu'il n'en faudroit à des mariniers Européens. Comment auroient-ils donc traversé cette mer? Encore patience s'ils étoient venus du Pérou à la Chine, ils se feroient rafraîchis dans les îles, puisque les vents alisés les auroient favorisés: mais qu'ils soient venus de la Chine au Pérou, lorsque les Européens ne se hazardent qu'en tremblant à faire le trajet des Philippines aux Mariannes, & de là à Acapulco, & y emploient des six à sept mois, qui pouroit penser un moment que les Chinois eussent fait ce voyage, non seulement au Mexique, mais passé la ligne, pour chercher le Pérou dont ils n'avoient pas la moindre idée?

Si l'on disoit qu'ils ont côtoyé le Mexique & tous les pays situés au delà jusqu'au Pérou, je demanderois pourquoi l'on n'en trouve aucune trace? Pourquoi auroient-ils préféré un pays inconnu à des régions fertiles où ils aborderent?

Pour ce qui regarde les Mexicains, la même raison n'a pas lieu; mais il y en a une autre qui n'est pas moins forte. Si jamais il y a en des peuples différens en tout, pour la figure, les habillemens, les mœurs, la religion, &c. ce sont les Chinois & les Mexicains. Qu'on observe seulement, je ne dirai pas leur langue, mais les mots, les assemblages bizâres des lettres, tant de terminaisons en *huitl*, le grand nombre de *l*, de doubles *ll*, de *z*, &c. dont on ne trouve de vestige dans aucune

autre langue. Tout ceci prouve qu'ils sont très-anciens dans l'Amérique.

Si les Mexicains le sont; la nation policée dont ils sortoient devoit l'être de même. Celle-ci a pu changer, étant séparée depuis près de mille ans des autres. Elle aura pu prendre d'autres mœurs, une autre langue, faire de noveles inventions différentes de celles des Mexicains, en oublier quelques-unes, &c. L'histoire nous en fournit des exemples. Ils ont pu se mêler, au moins quelques-uns, soit avec des voisins, soit avec des peuples qui les ont subjugués. Je crois donc que les hommes barbus, dont on parle en diverses contrées, à ce qu'il paroît, sont d'anciens habitans policés de l'Amérique, & que les autres, les têtes pelées, & ceux de Moncacht-Apé, sont des étrangers d'origine, ou mêlés avec des naturels du pays.

Quels étrangers? Je suis en ce point de l'opinion de M. de Guignes, avec quelque différence. Je ne vois pas que les auteurs Chinois disent précisément que le Fonsang soit éloigné du Tahan de vingt mille lis, ou deux mille lieues par mer. Les Chinois abordoient bien par mer en Amérique; mais il est incertain si de là ils ne se rendoient pas dans une partie du continent, ou du moins, si leurs descendans ne s'enfoncerent pas plus avant dans le pays, & n'y formèrent pas un établissement indépendant. Peut-être que ce fut dans le temps de leur établissement qu'ils pousserent les ancêtres des Mexicains, & qu'une partie fut obligée de quiter son anciene patrie pour chercher une nouvele demeure. Il est possible aussi que les Chinois aient percé plus loin, & qu'alors ceux qu'ils chasserent, sauvages & autres, se soient retirés vers les bords de la mer que les Chinois avoient quités; ce qui serviroit à expliquer fort naturélement pourquoi la communication entre les Chinois de la Chine & ceux de l'Amérique a cessé. Les vaisseaux arivés ensuite ne trouvant plus leurs compatriotes, mais à leur place des étrangers sauvages qui agissoient en ennemis envers eux, auront cru les Chinois tous massacrés, & sans doute ne seront plus revenus. Ceux de l'Amérique, séparés de leurs anciens concitoyens & de toute nation policée, auront conservé quelque chose de leurs anciennes mœurs & coutumes; ils en auront ajouté ou changé d'autres; enfin dans l'espace de mille ans ils seront devenus très-différens des habitans de la Chine, du moins à plusieurs égards. Il n'est pas douteux que si, selon M. de Guignes, ils ont fait constament route le long du Japon, plusieurs de cette nation n'aient pris parti avec eux; que même des jonques de ceux-ci ayant été jetées sur le rivage des Chinois Américains, ils n'en aient été bien acueillis & incorporés dans la nation. De là le mélange des traits des uns & des autres.

Enfin, j'avoue que tout ce que je dis des nations civilisées qui habitent les parties septentrionales & occidentales de l'Amérique, n'est apuié que sur des conjectures, mais qui ne me paroissent pas destituées de probabilités. Je trouve dans les voyageurs tant de faits, tant de circonstances, que je ne saurois m'ôter de l'esprit, qu'avec le temps on ne découvre dans ce continent des nations très-nombreuses & civilisées qui composent des royaumes puissans.

Les François, s'ils avoient conservé la Louisiane, m'auroient paru beaucoup plus à portée de les découvrir depuis ce pays, qu'on ne l'a fait depuis le Canada: ils ont appris à connoître les Missourites, les Cansez, les Padoucas, nations qui, à mon avis, ne sont pas éloignées des premieres nations civilisées, puisque les Padoucas se servoient déja de chevaux couverts de peaux pour aller à la chasse, comme les Tahuglanks.

Si donc on passoit vers la riviere qu'on nomme de *Saint-Pierre*, & que je crois être la riviere Longue de la Hontan, qu'on suivît alors la même route; ou si, depuis les Padoucas on suivoit & passoit le Missouri, comme a fait Moncacht-Apé, nous en saurions bientôt des noveles. Je regarde le lac des Tintons comme un de ces lacs formés par la riviere Longue, qui sont représentés sur la carte de la Hontan; car je ne conçois pas pourquoi on lui a donné le nom de lac des *Tintons*, en ajoutant *Tintons errans*. S'ils sont plus errans que les autres sauvages, qui font des courses de plusieurs centaines de lieues; je ne vois pas pourquoi l'on donne à un lac le nom d'une nation qui n'y fait jamais sa demeure fixe.

On peut encore consulter l'*Histoire générale des Voyages*, qui raporte une relation tirée, est-il dit, du *Mercure galant* de 1711, par M. du Fresnoi, & celle-ci d'un manuscrit trouvé en Canada, de la découverte faite par dix persones qui remontoient le Mississipi, de celui-ci entroient dans un autre fleuve dont le cours étoit vers le sud-ouest, & ainsi d'une riviere à l'autre jusque chez les Escanibas, gouvernés par un roi, Aganzan, qui prétendoit descendre de Montézuma, roi puissant, entretenant une armée de 100,000 hommes en temps de paix, lesquels peuples négocioient avec un autre peuple, en y allant par caravanes, qui restoient six mois en route. On peut en lire un détail fort ample dans la gazete de Londres du 30 octobre 1767.

On y lit que trois François, partis de Montréal l'année précédente pour faire des découvertes, après 1200 milles de marche, ont rencontré un fleuve dans lequel ils ont cru apercevoir un mouvement de la marée.

D'après les axiômes énoncés au commencement de cet article, je regarde de pareilles relations de quelques aventuriers, comme les fables des anciens, qui, sans être vraies, ont pourtant la vérité pour base, quoiqu'elle y soit fort défigurée; du moins fera-t-on obligé d'avouer que leurs auteurs ont cru incontestable qu'à l'ouest du Canada, il existoit un pays immense de peuples plus ou moins civilisés, & que c'étoit l'opinion générale. (*E.*)

AMERSBUY. *Voyez* Amersauy.

AMERSFORT; ville des Pays-Bas, dans la province d'Utrecht, sur la riviere d'Ems. *Long.* 23; *lat.* 52, 14. C'est la seconde ville de la province: elle a deux Églises des Calvinistes Hollandois. Cette ville qui est belle & considérable, est à 5 lieues e. d'Utrecht, & 12 f. e. d'Amsterdam. (*R.*)

(Π) L'Amersforterberg, ou la montagne d'Amersfort, sont des dunes ou un amâs de sâble, qui s'étend depuis Amersfort jusqu'à une lieue d'Utrecht.)

AMFORA; petite riviere du Frioul qui a sa source dans l'etat de Venise, & qui se jete dans le golfe de ce nom, près d'Aquilée. (*R.*)

AMHARA; royaume de l'Abissinie, dont il occupe le milieu. Il touche au septentrion le royaume de Bagemdar; à l'orient, celui d'Angot; au midi, celui de Walaka; & à l'occident, celui de Gojam, dont il est séparé par le Nil. (*R.*)

AMID; ville de Turquie, dans la Natolie, à 24 lieues de Tocat, & à 16 d'Amasie. *Voyez* Amed. *Long.* 54, 20; *latit.* 40, 30. (*R.*)

Amid, ou Diarbekir; anciene ville de Mésopotamie sur le Tigre; elle s'est aussi appelée *Constantie*. *Voyez* Diarbekir. (*R.*)

AMIÉNOIS; pays de France, dans la Picardie, dont Amiens est la capitale, & qui comprend une grande partie de l'ancien pays des *Ambiens*. Il forme la Picardie proprement dite. Les Comtes d'Amiens relevoient autrefois par foi & hommage de l'évêque de cette ville, à qui les rois avoient concédé la souveraineté du pays. Philippe Auguste l'acquit à la courone en 1193. Charles VII le céda au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, en 1435, & Louis XI le réunit à la courone en 1477. (*R.*)

AMIENS (*Ambianum*); ville anciene, grande & marchande, capitale de la Picardie, avec titre de comté & de Vidamie, & droit municipal. Elle a un évêché suffragant de Reims, généralité, intendance, grand bailliage, élection, présidial, grenier à sel, hôtel des monoies, jurisdiction consulaire, bureau général du tabac, bureau pour les aides, maitrise particuliere des eaux & forêts, gouvernement particulier. La ville est fort peuplée, & défendue par une bonne citadelle: on y compte environ six mille feux. La cathédrale, dédiée à N. D., est sans doute le plus beau vaisseau gothique qui existe: indépendament de la beauté des proportions & de la délicatesse de l'ouvrage, elle a cent trente-deux pieds de hauteur sous voûte: on prétend y avoir le chef de St. Jean-Baptiste. Outre la cathédrale, il y a encore deux collégiales, quatorze paroisses, un séminaire dirigé par les prêtres de la mission, un collége, un hôpital général, un hôtel-dieu, plusieurs abbayes & maisons religieuses des deux sexes, & une académie des sciences & beaux arts, érigée en 1750. Les revenus de l'évêque sont de 45,000 livres.

Le commerce d'Amiens est fort considérable, sur-tout en étofes de laine. On y fabrique beaucoup de camelots façon de Bruxelles, d'étamines, de pluches: on y brûle des tourbes, terre marécageuse, noire & sulfureuse, que l'on coupe avec la bêche en petits carrés, & que l'on fait sécher à l'air & au soleil. En 1597, les Espagnols s'emparerent d'Amiens par un stratagême fort connu. Ils firent entrer des soldats déguisés en paysans, qui conduisoient une charete chargée de noix. À l'entrée de la ville, quelques sacs ouverts à dessein, joncherent le pavé des noix qu'ils contenoient; la garnison s'amusa à les amâsser ou à les piller. Dans cette entrefaite, des soldats que les Espagnols avoient mis en embuscade, s'emparerent de la porte, & se rendirent maîtres de la ville. Au reste, Henri IV la reprit la même année. Cette ville est la patrie de Voiture, connu par la facilité de son esprit, du physicien Rohault, de du Cange, qui s'est fait un nom par ses glossaires, & de M. Gresset, poëte ingénieux & agréable. Amiens, situé sur la Somme qui est navigable, est à 54 li. s.-o. d'Arras, 8 s.-e. d'Abbeville, 28 s. de Calais, 20 n.-e. de Rouen, & 29 n. de Paris. *Long.* 20, 2, 4; *lat.* 49, 33, 38. (*R.*)

AMILO; fleuve de Mauritanie, dont il est parlé dans Pline. (*R.*)

AMINEL; petite ville d'Afrique en Barbarie; elle est située dans la partie orientale du royaume de Tripoli. (*R.*)

AMIRANTE (*Iles de l'*); îles de la mer des Indes, situées entre la ligne & l'île de Madagascar: on en compte neuf qui sont presque toutes inhabitées; elles sont cependant naturélement fertiles: l'on y trouve des noix de cocos, des palmiers, des pigeons, & du poisson en abondance. D'après les recherches que quelques navigateurs y ont faites, on a jugé qu'elles avoient été autrefois assez peuplées, & il y reste en plusieurs endroits des vestiges d'habitations. *Long.* 67, 75; *lat.* 5, 3. (*R.*) (Π) *Lat.* 5, 3, *m.*

AMITERNO; anciene ville d'Italie, dans le pays des Sabins: c'est la patrie de l'historien Salluste. On voit encore dans l'Abruzze des ruines de cette ville. On lit dans Strabon, *lib. V*, qu'elle étoit située sur le penchant d'une montagne, & qu'il en restoit de son temps un théâtre, quelques débris d'un temple, avec une grôsse tour. (*R.*)

AMIUAM. *Voyez* Anjouan.

AMIXOCORES; peuples de l'Amérique dans le Brésil, proche la contrée de Rio-Janeiro. (*R.*)

AMMA; petite ville de la Judée, dans la tribu d'Aser. Elle étoit près du fleuve Beleus au sud d'Abdon, & à l'ouest du sépulcre de Memnon. Saint Jérôme l'appele *Amna*; dans le texte Hébreu c'est *Amma*. *Long.* 68, 36; *lat.* 32, 10. (*R.*)

AMMAN, ou AMMON; très-anciene ville d'Asie, dans l'Arabie Pétrée, au pays moderne

d'Albkaa, fur la rive occidentale du fleuve Zarkaa. S'il en exifte quelque chofe, ce ne font que des ruines. Ptolomée Philadelphe, roi d'Égypte, l'avoit nommée *Philadelphie*. Les Grecs l'appeloient indifféremment *Amman*, ou *Rabath Ammana*; fes environs font aujourd'hui très-fertiles en raifins, qui nous vienent par la voie de Damas. (*R.*)

AMOER. *Voyez* Amua.

AMOL; ville d'Afie au pays des Usbecks, fur le Gihon, à 24 lieues o. de Bokara. *Long.* 82; *lat.* 39, 20. (*R.*)

AMONDE; riviere d'Écoffe dans la Lothiane; elle fe jete dans le golfe d'Édimbourg. (*R.*)

AMONE, o LAMONE, (en lat. *Anemo*); riviere d'Italie, qui a fa fource au pied de l'Apennin, arofe une partie de la Romagne, & fe jete dans le Pô, près de Ravenne. (*R.*)

AMORBACH; ville d'Allemagne, au cercle du bas Rhin, & dans l'électorat de Maïence, avec une abbaye de bénédictins. (*R.*)

AMORGOS; île de l'Archipel, l'une des Cyclades. Elle eft très-fertile en vins, huile, & autres denrées; mais elle manque de bois. Ses habitans font pour la plupart Grecs. Son circuit eft de douze lieues. Elle eft à 10 lieues f.-e. de Naxie, & 11 n. de l'île de Candie. Sa capitale eft une ville de même nom, adoffée à un rocher fur lequel il y a un château. À trois milles de la ville, & du côté de la mer, eft un monaftere grec. Les Caloyers qui l'habitent, poffedent les meilleurs endroits de cette île: fon meilleur port eft fur fa côte méridionale. (C'eft la patrie de Simonides.) (*R.*)

(Π) AMORZANO; grôs bourg d'Italie dans les états de la République de Lucques fur la rive du fleuve Serchio, que l'on paffe fur le ainfi appelé *Pont à la Magdeleine*, formé fur un feul arc, & d'une architecture prodigieufe.)

AMOUR (Saint-); ville de France dans la Franche Comté, à 6 li. e. de Tournus. *Long.* 22, 58; *lat.* 46, 50. (*R.*)

Amour. *Voyez* Amur.

AMPASA; petit pays & royaume d'Afrique, fur la côte de Zanguebar, entre la ligne & le royaume de Mélinde. Il a une capitale de même nom. Le roi eft vaffal des Portugais. *Long.* 58; *lat. mérid.* 1, 30. (*R.*)

AMPATRES; peuples de l'île de Madagafcar, vers la côte méridionale, entre Caremboule & Carcanaffi. Ils ont leurs habitations au milieu des forêts, & ils font livrés au vol & au brigandage. (*R.*)

AMPELUSIE; promontoire d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, & dans la province de Hasbar, près de Tanger, vis-à-vis l'Andaloufie. C'eft auffi une ville & promontoire de Crete, qu'on nomme aujourd'hui *Capo Sagro*. C'eft encore une ville & promontoire de Macédoine, près du golfe Sainte-Anne, & que nous appelons *Capo Caniftro*. (*R.*)

(Π) AMPEZZO; bourg du Tirol aux confins du Frioul.)

AMPHIPOLIS; ville anciene, fituée fur le fleuve Strimon, aux frontieres de Thrace & de Macédoine. Elle s'appela depuis *Chriftopoli*; on dit qu'elle fe nomme aujourd'hui *Emboli* ou *Chryfopoli*. (*R.*)

AMPHISCIENS; fe dit des peuples qui habitent la zône torride, à l'exception toutefois de ceux qui font fous les deux tropiques. *Voyez* Zône. Ce mot vient d'*ἀμφὶ*, *autour*, & de *σκιὰ*, *ombre*. On les a ainfi nommés, parce que dans le cours de l'année, ils ont leur ombre à midi, projetée vers deux points diamétralement oppofés du ciel; dans une faifon de l'année au feptentrion, & dans l'autre au midi. *Voyez* Ombre. Les *Amphifciens* font auffi *Afciens*. *Voyez* Asciens. (*R.*)

AMPIGLIONE; ce font les ruines de l'anciene ville appelée *Empulum*; elles font à une lieue de Tivoli, près du bourg *Caftello S. Angelo*. (*R.*)

AMPURDAM; petit pays d'Efpagne, avec titre de comté, à l'extrémité orientale de la Catalogne, au pied des Pyrénées. Ampurias en eft la capitale. Il eft ftérile & de peu de raport. (*R.*)

AMPURIAS; petite ville & port d'Efpagne dans la Catalogne, au comté d'Ampurdam, dont elle eft le chef-lieu. Elle eft fur la riviere de Clodiano ou de Fluvia. *Long.* 20, 40; *lat.* 42. (*R.*)

(Π) On la nomme auffi *Emporium*, & c'eft de là qu'eft venu fon nom, parce que c'eft un port fur la Méditerranée, & que c'étoit un abord de marchands.)

AMRAS; château fort en Allemagne, dans le Tirol. *Long.* 29, 10; *lat.* 47. Il eft à une demi-lieue f.-e. d'Infpruck. On y trouve des raretés de toute efpece, & une riche bibliotheque. (*R.*)

AMSTEL; riviere de Hollande qui paffe à Amfterdam, & qui fe jete dans l'Y. C'eft de cette riviere que la ville d'Amfterdam, autrefois Amftelredam, a pris fon nom. (*R.*)

AMSTELAND; petit pays de la Hollande méridionale, qui a pris le nom d'*Amfteland*, terre d'Amftel, ou de la riviere d'Amftel, ou de la ville d'Amfterdam, qu'on appele auffi *Amfteldam*, & en latin *Amftelodamum*. (*R.*)

AMSTERDAM; ville des Provinces-Unies, regardée comme la capitale de tous les Pays-Bas Hollandois. C'eft celle du comté de Hollande, & en particulier de l'Amfteland; elle eft fituée fur le golfe de Zuider-Zée, au confluent des rivieres d'Y & d'Amftel.

Cette ville eft l'une des plus grandes, des plus belles, des plus riches, des plus commerçantes & des plus floriffantes qu'il y ait au monde: elle eft entre-coupée d'une multitude de canaux, accompagnés de deux rangs d'arbres. Tous ces canaux font navigables, & les marchandifes des extrémités

du monde vienent se décharger au magasin du négociant, ainsi que les vaisseaux pour toutes les contrées de la terre vienent y prendre leur cargaison. Ces canaux partagent la ville en une infinité d'îles, réunies entr'elles par des ponts qui, pouvant se lever & s'abaisser, livrent passage aux navires dans l'intérieur de la ville. En quelques endroits les arches très-élevées ne donnent passage qu'aux grôsses barques. La ville se dévelope d'une part sur le Zuider-Zée; de l'autre elle est fermée d'un rempart fortifié par vingt-six bastions. Ses environs sur terre ferme peuvent être inondés entiérement. Du côté du port elle n'a aucun ouvrage de fortification : elle n'y est défendue que par deux rangs de pals sortant de l'eau à une certaine hauteur, & plantés à sept pieds les uns des autres. Des ouvertures pratiquées où il en est besoin, donnent accès aux vaisseaux & autres moindres bâtimens, & sont fermées réguliérement la nuit pour la sûreté du port. Ces pals ainsi disposés forment une longueur de huit mille quatre cents toises: les grôs navires stationent extérieurement. La quantité en est si considérable que les mâts y présentent l'idée d'une forêt. L'emplacement qui regne entre la ville & la rangée intérieure des pals est couvert de chaloupes, de bâtimens & de navires de moindre grandeur; à quoi il faut joindre ceux de la derniere grandeur, qui sont obligés de s'arrêter au Texel.

Toute cette ville est bâtie sur pilotis; les beaux quartiers en sont le *Heeregraft*, & le *Keyzersgraft*, formés par une suite de bâtimens qui annoncent l'opulence de ceux qui les habitent. Toute la surface de la ville peut former neuf cents arpens de terrain. L'on y a compté vingt-six mille huit cents trente-cinq maisons en 1732; le nombre de ses habitans est de quatre cent mille ou environ. Les réformés Hollandois y ont onze églises; il y en a outre cela deux Françoises, deux Angloises, une de Remontrans, une Arméniene, deux Luthériènes, & deux d'Anabaptistes ou de Mennonites. À ces lieux il faut ajouter ceux dans lesquels les catholiques exercent leur culte, & qui sont en plus grand nombre que les temples dont il vient d'être parlé. Les Juifs d'ailleurs y ont des synagogues, parmi lesquelles celle des juifs Portugais est la plus remarquable. Le nombre des maisons de charité y est considérable; toutes sont bien rentées & administrées avec autant de soin que d'intégrité. Un des trois hospices pour les orphelins, en contient quelquefois au delà de deux mille. Il a été pourvu à la correction, soit des enfans, soit des adultes, par l'établissement de maisons de force, où ils sont appliqués au travail, suivant leur pouvoir. Il s'y trouve enfin des petites maisons, triste asyle des insensés & des furieux.

De tous les édifices d'Amsterdam, le plus beau, le plus magnifique, le plus somptueux, est l'hôtel-de-ville. Il n'est même aucun édifice de ce genre dans toute l'Europe qui puisse lui être comparé. Toute cette construction est de pierre de taille apportée de Brême & de Bentheim. Elle forme un carré long de 282 pieds de face, sur 235 de profondeur, & 157 de hauteur. Elle repose sur treize mille six cents cinquante-neuf pilotis, le premier desquels fut mis en place le 20 Janvier 1648.

Ce bâtiment à la moderne est de grandes pierres blanches, très-dures & d'un grain très-fin. Il est isolé, & il a vingt-trois croisées de face. Une plate-forme couverte de plomb, revêt tout le dessus. Aux quatre angles sont de belles statues. Sur le devant il est surmonté d'un campanile, dont l'horloge à carillon exécute les plus belles cantates, avec beaucoup de justesse & de précision, sur trente ou quarante petites cloches. L'on entre à l'hôtel-de-ville par sept portes d'une grandeur au dessous de la moyene. Dans l'intérieur, par-tout c'est le marbre, le jaspe, des bas reliefs excellens, des statues, des peintures. Le rez-de-chaussée recele les sommes immenses qui forment la base de la banque d'Amsterdam. Quelques endroits servent de prisons pour ceux qui sont détenus pour crime capital.

Les autres bâtimens publics de cette ville sont la bourse, le mont de piété, l'école latine, le Gymnase, le collége d'anatomie & de chirurgie, avec un jardin de botanique hors de la ville; la salle de spectacle, l'amirauté, le magasin maritime de la province, le chantier de l'amirauté, l'hôtel de la compagnie des Indes orientales, le magasin maritime de cette compagnie, l'hôtel de la compagnie des Indes occidentales, les arsenaux de la ville, le *Herren-Logement*.

Les magistrats chargés du gouvernement de la ville, dans les différens départemens, forment un corps d'environ quatre-vingt-dix persones, tirées de la bourgeoisie: mais le pouvoir suprême réside dans les trente-six conseillers qui en sont partie, & qui constituent le sénat. Leur dignité est à vie.

Cette ville est nouvele: son origine ne remonte qu'au XIIIe siecle, & elle se nommoit d'abord Amstelredam. Guillaume II, prince d'Orange, fit d'inutiles éforts en 1650 pour s'en rendre maître. Une espece de détroit rempli de sâble & de vase, que l'on nomme Pampus, & que l'on rencontre avant d'ariver au port d'Amsterdam, y est une incommodité considérable. Les vaisseaux fortement chargés ne peuvent le passer qu'à la faveur de la haute marée : cette bâre du reste fait la sûreté de la ville. Le quai qui borde le port a près d'une demi-lieue de long. La bonne eau manque à Amsterdam, & l'on est obligé de la faire venir de quelques lieues; on y supplée encore en partie par les eaux de pluie que l'on y amâsse & que l'on conserve. Spinoza étoit d'Amsterdam. Cette ville est à 27 li. n. d'Anvers, 70 e. de Londres, 115 n. de Paris, 130 s. o. de Copenhague, 225 n. o. de Vienne, & 350 n. o. de Rome. *Long.* 22, 39; *lat.* 52 d. 22', 45". (*R.*) (Π) *Long.* 22 d. 25', 30".)

AMS-

Amsterdam (la nouvele); ville de l'Amérique septentrionale, dans le nouveau Pays-Bas, sur la riviere du Nord. (*R.*)

Amsterdam; île de la mer Glaciale, dans la partie septentrionale du Spirzberg, que les Anglois nomment *Newland*. Il y a encore trois îles du même nom; l'une dans la mer des Indes, vers les terres Australes inconnues, entre la nouvele Hollande & Madagascar; l'autre se trouve entre le Pérou & les îles de Salomon, & la troisieme dans la mer de la Chine, entre le Japon & l'île Formose. (*R.*)

(Π) Amsterdam; île dans la mer du sud, découverte dans les derniers voyages. *Long.* 203. *lat. m.* 21, 29.)

AMSTRUTTER. *Voyez* Anstruthers.

AMTITZ; baronie franche d'Allemagne, dans la basse Lusace, dont le chef-lieu est un bourg de même nom, avec un beau château. (*R.*)

AMUR, ou AMOER; riviere de la grande Tartarie en Asie: elle a sa source près du lac Baycal, vers le 117e degré de longitude, & se jete dans l'Océan oriental au 55 degré de latitude septentrionale, & le 152e de longitude. Elle sépare la Daourie du pays des Monguls, & baigne la ville d'Albasin. Elle donne son nom à la mer, à l'île, & au détroit voisins de son embouchure. (*R.*)

AMUY; ville de l'Inde, au delà du Gange, en Asie, près du bord occidental du lac de Chamai, aux confins du royaume de Kanduana. (*R.*)

ANA; ville d'Asie, dans l'Arabie déserte, sur l'Euphrate, dans un lieu toutefois fertile & agréable. *Long.* 69, 20; *lat.* 33, 25. Elle est sous la domination d'un Émir, tributaire du grand seigneur. Ses habitans sont livrés au brigandage. Elle est à 50 li. o. de Bagdad, & 45 s. o. de Mosul. (*R.*)

ANABAO; une des îles Moluques, au sud-ouest de Timor. Anabao & Timor sont séparées par un canal qui peut recevoir tous les vaisseaux. Il y a deux pointes à l'extrémité du canal; celle qui est du côté méridional, & qui s'appele *Cupang*, apartient à Timor; celle qui est sur le côté septentrional est à Anabao. (*R.*)

ANACHIMOUSSI; peuple de l'île de Madagascar, dont il occupe la partie méridionale, située au nord de Malamboule. (*R.*)

ANACTORIE; c'est aujourd'hui *Vonizza*, ville d'Épire à l'embouchure du golfe d'Ambracie; elle apartenoit jadis aux Corinthiens & à ceux de Corcyre. Les Athéniens la prirent, & y placerent les Acarnaniens qui les avoient aidés dans le siége. (*R.*)

ANACUIES; peuples de l'Amérique, dans le Brésil, vers la contrée que les Portugais possedent sous le nom de *Capitanie de Seregippe*. (*R.*)

ANADOLIHISSARI, ou DENI-HISSAR; nom que les Turcs donnent à celui des châteaux de l'Hellespont ou des Dardanelles qui est en Asie. (*R.*)

ANADYR; riviere considérable d'Asie, dans la Sibérie orientale. Elle a son cours du sud-ouest au nord-est, & son embouchure dans l'Océan, vers le cap Saint-Thadée. Ce pouroit bien être une branche du Jenisca, dont on ne connoît pas encore bien le cours. Les russes ont sur cette riviere un fort qu'ils nomment *Anadirskoi*. (*R.*)

ANAFE, ou AFFA; ville de la province de Tenesme, au royaume de Fez, en Afrique, sur la côte de l'Océan Atlantique. Alfonse, roi de Portugal, la ruina, pour mettre fin aux courses que ses habitans faisoient sur les chrétiens. (*R.*)

ANAGARSKAIE; ville de la Tartarie Moscovite, dans la province de Daria, à l'orient du lac Baycal, aux sources de la riviere d'Amur. *Long.* 118; *lat. septent.* 58. (*R.*)

ANAGHELOMÉ; petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster ou d'Ultonie, comté de Dowane, sur le Ban. (*R.*)

ANAN. *Voyez* Annan.

(Π) ANAGNIE; ville de l'État de l'Église, en Italie, *Anagnia*. Elle est sur une montagne dans la campagne de Rome.)

ANANDAL; province de l'Écosse méridionale, entre la contrée d'Eskédale au couchant, & celle de Nithesdale à l'orient. (*R.*)

ANAPE; aujourd'hui l'Alfeo, fleuve de Sicile, près de Syracuse; les poëtes l'ont fait amoureux de Cyané, & protecteur de Proserpine, contre l'attentat de Pluton. Cyané fut changée en fontaine; ses eaux se mêlerent à celles de l'Alphée, & elles coulerent ensemble dans la mer de Sicile. (*R.*)

ANAPHE; île de la mer Égée, qu'on dit s'être formée insensiblement comme Delos, Hiera, & Rhodes. (*R.*)

ANAPLISTE, ou ANAPHLYSTE; anciene ville maritime de la Grece, proche d'Athènes. Elle étoit célebre par les temples de Pan, de Cérès, de Vénus Coliade, & des déesses Genethyllides. Il y en a qui croient qu'Anaphlyste est aujourd'hui Asope. (*R.*)

ANAPODARI; petite riviere de l'île de Candie, qui a sa source à *Castel Bonifacio*, coule proche de *Castel Belvedere*, & se jete dans la mer méridionale, entre le cap de *Matola* & *Castel de Gira Petra*. Les anciens la nommoient *Cataractus*. (*R.*)

ANAPUIA; province de la Venezuela, dans l'Amérique méridionale, vers les monts Saint-Pierre & la source de Butia. (*R.*)

ANAQUITO; contrée de l'Amérique au Pérou, & dans la province de Quito. (*R.*)

ANATAJAN; île de l'Océan oriental, une des Mariannes. On la nomme aussi île Saint-Joachim. (*R.*).

ANATOLIE. *Voyez* Natolie.

ANATORIA; petite ville de Grece, anciénement Tanagra. *Voyez* Tanagra. (*R.*)

ANAZARBE sur le Pyrame; ville de Cilicie, anciénement *Kyenda*, puis *Anazarbe*; chez les géographes modernes, *Axar*, *Acsarai*, *Acserai*,

Ainzarba. Elle s'appele aussi *Diocésarée*; *Césarée-Auguste*, & *Justinianopolis*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un méchant bourg, qui a eu de grands noms. (*R.*)

ANAZETA; ville d'Asie dans la grande Arménie, aux environs du mont Taurus. Elle est dans le gouvernement de Van, non loin du lac qui porte ce nom. Ce pouroit bien être la même que Manassate, quoique l'orthographe du nom soit diférente; car il arive souvent qu'en langue turque ou arabe, le mot qui se prononce par un *a* initial se prononce aussi quelquefois comme s'il y avoit une *m* ou une *h* avant l'*a*, de maniere que les uns ont écrit souvent un nom de ville en lui donnant l'*a* pour lettre initiale, tandis que les autres qui croyoient entendre une *m* ou une *h* dans la prononciation de ce mot, l'ont fait précéder d'une *m* ou d'une *h*. La géographie de l'Asie moderne est pleine de ces fautes; il faudroit que les géographes voyageurs apprissent assez la langue d'un pays, avant que d'y aller faire des recherches. (*R.*)

ANAZZO, ou TORRE D'ANAZZO; ville de la province de Bari, au royaume de Naples. On croit que c'est l'anciene Ëgnatia ou Gnatia. Quelques modernes la nomment *Gnazzi*, ou *Nazzi*. *Voyez* GNATIA. (*R.*)

ANBAR; ville de la province de Chaldée ou Iraque Arabi, sur l'Euphrate. Elle s'est appelée *Hascheminah*. (*R.*)

ANCAMARES, ou ANTAMARES; peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent le long du fleuve Madere, qui se perd dans la riviere des Amazones. (*R.*)

ANCAON (Serra de); chaîne de montagnes dans le Béïra, province de Portugal, qui tient à une autre qu'on appele *Serra d'Estrella*. Celle-là tourne à l'orient, entre les rivieres Mondego, & Zezaro: elles paroissent détachées d'une autre qui commence près de Lamego, & s'étend depuis Porto jusqu'à Coimbre, sans qu'il y ait dans tout cet espace plus de trois lieues ou environ de plaines entr'elles. (*R.*)

ANCARANO; petite ville de l'État ecclésiastique, dans la Marche d'Ancone, à 2 lieues d'Ascoli. (*R.*)

ANCASTER, ou ANCASTRE; bourg d'Angleterre, dans le comté de Lincoln, & près de la ville de ce nom. Suivant l'itinéraire d'Antonin, c'est l'anciene Crococalana ou Crorolana, capitale du pays des Coritains. On y voit plusieurs antiquités romaines. (*R.*)

ANCE. *Voyez* ANSE.

ANCENIS; petite ville de France en Bretagne, à 6 lieues est de Nantes, & à 10. d'Angers. Elle est sur la rive droite de la Loire, dans une situation très-agréable & dans un pays fertile. Cette ville avec titre de marquisat & châtellenie, apartient à la maison de Bethune-Charost. Elle est atenante à une grande forêt. C'est l'anciene *Ancenisium*, capitale des Anmites, peuples des environs de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un château fort qui est aujourd'hui ruiné. *Long*. 16, 28; *lat*. 47, 22. (*R.*)

ANCHEDIVE, ou ANGADIVE; petite île de l'Océan Indien, sur la côte de Décan, non loin de Goa, vers le midi. (*R.*)

ANCHIALE; deux villes ancienes; l'une de Cilicie, bâtie par Sardanapale; l'autre de Thrace, sur la côte de la mer Noire, que les Turcs nomment *Kenkis*; & les Grecs *Anchilao* ou *Anchio*. (*R.*)

ANCHIN; riche & fameuse abbaye de l'ordre de Saint Benoît, dans le Hainaut françois, à peu de distance de Douai, & dans une île formée par la Scarpe. Elle jouit de 400,000 liv. de revenu: on la nomme quelquefois l'abbaye des quatre clochers. Son Église est effectivement décorée de quatre clochers de même hauteur & de même forme. (*R.*)

ANCHORA; nom d'une petite ville du Péloponese, que les anciens ont nommée *Asine*, & quelquefois *Faneromini*. Elle étoit située près du golfe de Modon ou de Coron. Strabon & Ptolomée en font mention. (*R.*)

ANCLAM; ville forte d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe & le duché de Poméranie, sur la Pêne, dans un territoire fertile. Elle est entourée d'un côté de marais, de prairies & d'une digue de pierres d'un quart de lieue; de l'autre, elle est défendue par des remparts & des fossés d'une profondeur considérable; elle a deux paroisses. Son commerce de terre & de mer a beaucoup augmenté depuis qu'elle est sous la souveraineté du roi de Prusse. Cette ville est sur les confins du territoire Suédois qui commence au delà de la riviere de Pêne. Elle a d'excellens pâturages; elle est à 8 lieues s. de Gripswald, & 14 n.-o. de Stetin. (*R.*)

ANCOBER; petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or en Guinée. Il s'étend du nord au sud dans un espace de dix-huit ou vingt lieues, le long de la riviere qui porte son nom. Les bords de cette riviere sont plantés de grands arbres, habités par une multitude d'oiseaux, dont le plumage varié & le ramage enchanteur en font un lieu charmant. De plus il y a des femmes qui ne se marient jamais, pour se dévouer à une prostitution publique; on les instale dans cette fonction par des cérémonies infâmes. (*R.*)

ANCONE (la Marche d'), (*Picenum*); province d'Italie, dans l'État ecclésiastique, dont la capitale est *Ancone*. *Long*. 30, 26-31, 40; *lat*. 42, 37-43, 34. La Marche d'Ancone est sur la mer Adriatique; toute la plage y est garnie de tours pour empêcher le débarquement des corsaires. Elle a environ vingt-six lieues de long sur seize de large. Elle est bornée n.-e. par le golfe de Venise, s. par l'Abruze, o. par les duchés d'Ombrie & d'Urbin. Cette province abonde en blé, en vin, en chanvre & en cire. Elle se nommoit anciénement *Picenum*, & faisoit par-

tie du Samnium ou pays des Samnites. La terre y contient, en quelques endroits, de l'ambre, du soufre, & différentes sortes de bitume. (*R.*)

ANCONE; capitale de *la Marche d'Ancone*, sur la mer. *Long.* 31, 15; *lat.* 43, 36. (Π) *Long.* 31, 16; *lat.* 43, 38.) Elle est située sur le penchant d'une montagne entre deux autres: au haut de l'une est la citadelle, & sur l'autre la cathédrale. La ville est passablement grande, & en partie assez bien bâtie: mais elle n'est ni aussi peuplée que le comporte son enceinte, ni aussi riche qu'elle devroit l'être, eu égard à son port & à ses facilités pour le commerce. Le port d'Ancone fut beaucoup augmenté par l'empereur Trajan; aussi y a-t-il un bel arc de triomphe en marbre blanc qui est venu jusqu'à nous. Il est placé sur la plus grosse digue ou mole, qui s'avance dans la mer & qui sert de défense au port. L'extrémité de ce mole est fortifiée & pourvue de quelques pieces de canon. La bourse d'Ancone est un bâtiment vaste & beau. Les Juifs, qui y font un grand commerce, y ont une synagogue. Ancone a un grand lazaret où les vaisseaux font la quarantaine. L'évêque releve immédiatement du Pape. Outre la cathédrale, on y compte dix paroisses, dont deux collégiales, quatre couvens de femmes, douze d'hommes, & une maison de l'Oratoire. Elle jouit quelque temps de sa liberté; mais en 1532, elle fut asservie au Saint-Siége. On y blanchit très-bien la cire: son nom dérivé du grec qui signifie *coude plié*, est analogue à la forme de la côte où elle est située. Le Pape Benoît XIV y a un arc de triomphe: les marbres de celui de Trajan sont d'un grain très-fin, & ils sont si bien liés, que le tout paroît n'être que d'un bloc. Cette ville est à 20 lieues s.-e. d'Urbin, 47 n.-e. de Rome. (*R.*)

ANCRE, ou ENCRE; petite ville de France en Picardie, sur une petite riviere de même nom, à 5 lieues n.-e. d'Amiens. *Long.* 20, 15; *lat.* 49, 59. (*R*)

ANCUAH; ville de la province d'Alovahat, au septentrion de l'Égypte & de la Thébaïde. (*R.*)

ANCUD; l'Archipel d'*Ancud* ou de Chiloé, partie de la mer Pacifique, entre la côte d'*Ancud*, celle du Chili & l'île de Chiloé. On lui donne le nom d'*Archipel*, à cause du grand nombre d'îles dont elle est parsemée. (*R.*)

ANCUD; est encore une côte de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, province du Chili, entre l'Archipel d'*Ancud*, au couchant, les Andes à l'orient, le pays d'Osorno au nord, & les terres Magellaniques au sud. (*R.*)

ANCY-LE-FRANC; petite ville de France dans la Champagne, sur la riviere d'Armançon, proche d'Ancy-le-Savreux. Elle est à une lieue de Raviere, & quatre de Tonnerre. Près de cette ville est un magnifique château que M. de Louvois acquit de la maison de Clermont-Tonnerre. (*R.*)

ANCYRE, aujourd'hui ANCURI, ou ANGOURI, *voyez* ANGOURI. Il y avoit encore dans la Prygie Pacatiene une ville de ce nom, que les Grecs nommoient ANGYRA. (*R.*)

ANCZAKRICH; fleuve de la Podolie, qui se jete dans la mer Noire proche d'Oczacow. (*R.*)

ANDAGAILAS; peuple de l'Amérique méridionale au Pérou, entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa. (*R.*)

ANDALOUSIE; grande province d'Espagne, partagée en deux par le Guadalquivir; Séville en est la capitale. *Long.* 11-16; *lat.* 36-38.

L'Andalousie est la contrée la plus agréable & la plus riche de toute l'Espagne. Elle confine vers le nord à l'Estramadure & à la nouvele Castille, dont elle est séparée par une chaîne de montagnes, dites *Sierra Morena*; vers l'ouest aux provinces Portugaises d'Alentejo & d'Algarve; vers le sud en partie, à la mer occidentale, & en partie au détroit de Gibraltar; vers le levant, aux royaumes de Murcie & de Grenade. La Guadiana la sépare vers l'occident de l'Algarve. Cette province est fertile en fruits excellens de toutes especes, en vins précieux qui croissent particuliérement vers Cadis; en blé, en huiles; on y recueille de la soie, du sucre & du miel. Ses chevaux sont très-estimés, & l'on y éleve beaucoup de bétail. On y trouve différentes especes de métaux, du vif-argent, du cuivre, de l'antimoine, de l'aimant, & même de l'argent. On fait de très-beau sel sur les côtes, & la pêche y est abondante. Il s'y rencontre beaucoup de bœufs sauvages, que les Espagnols emploient dans les combats de taureaux, qui est leur spectacle favori. Son nom dérive de celui de *Vandalitia*, que les Vandales, qui s'en étoient emparés, lui ont donné. Sous les Sarasins, cette province suffisoit à former trois royaumes. Dans l'antiquité elle se nommoit *Bétique*, à cause du fleuve Bœtis, aujourd'hui Guadalquivir, qui l'arose. Son commerce est très-considérable. Elle a cent lieues de long sur soixante de large. (*R.*)

ANDALOUSIE (la Nouvele); contrée de l'Amérique méridionale dans la Terre ferme. (*R.*)

ANDAMANS (îles des); îles de l'Inde, dans le golfe de Bengale. Les habitans en sont, dit-on, antrophages. (*R.*)

ANDANAGAR; ville de la presqu'île de l'Inde, en deça du Gange, dans le Decan. (*R.*)

ANDANAGAR; ville de la province de Decan, dans les états de l'empereur du Mogol. (*R.*)

ANDANCE; petite ville de France, dans le haut Vivarais, à l'endroit où la Dôme se jete dans le Rhône. Elle est à 6 lieues sud de Vienne, & à 5 de Valence. (*R.*)

ANDARGE; riviere de France qui a sa source dans les vallées d'Unflan, & se joint près de Verneuil à l'Arron. (*R.*)

ANDAYE; bourg de Fr. très-renomé pour ses bonnes eaux-de-vies, & son eau d'anis. Il est situé dans le pays de Labour, gouvernement de Guienne, sur la rive droite du Bidassoa qui sépare la France de l'Espagne, tout près de son embou-

chure, & vis-à-vis de Fontarabie. Il y a un château avec un commandant, & une compagnie d'invalides. (*R.*)

ANDEB, ou Aintab; ville de la Turquie d'Asie, au gouvernement d'Alep, sur le chemin qui conduit d'Alep à Erzerum. Elle est sur la riviere de Sefchur, bâtie sur la pente d'un vallon fertile en vins, en fruits & sur-tout en pommes d'une grôsseur prodigieuse. Les toits de ses maisons sont en terrasse comme ceux d'Alep, & l'on y passe comme par des galeries. Ses habitans sont presque tous Turcs ou Arméniens. C'étoit anciénement l'*Antiboca ad taurum* du pays de Comagene; l'on trouve encore dans son voisinage les ruines du château de Deluk, jadis Doliche. (*R.*)

ANDELLE; riviere de France en Normandie, qui a sa source près de la Ferté-en-Bray, passe par le Vexin-Normand, & se jete dans la Seine à quatre lieues au dessus de Rouen. (*R.*)

ANDELY; petite ville de France dans la Normandie, coupée en deux par un chemin pavé. L'une des parties de ce lieu s'appele *le grand Andely*; & l'autre, *le petit Andely*. Celui ci est sur la Seine; l'autre sur le ruisseau de Gambon. *Long.* 19; *lat.* 49, 20.

Le grand Andely est le chef-lieu d'une élection de son nom, & le siége d'un Présidial; il a titre de vicomté: il a justice royale, maitrise particuliere des eaux & forêts, grenier à sel, bureau de aides. Il a deux paroisses, dont l'une est collégiale, une abbaye de Bénédictines, deux autres couvens & un petit collége. Il est situé dans un vallon. C'est la patrie du Poussin, un des peintres les plus célebres de l'école françoise. Le petit Andely fut autrefois une ville fortifiée; il est encore muni d'un bon château. Il s'y trouve une paroisse, un hôpital & un couvent. Il est situé sur la rive droite de la Seine, à un quart de lieue du grand Andely, avec lequel il ne forme proprement qu'une même ville nommée *les Andelys*. Des portes de l'un & de l'autre s'étendent, jusqu'au grand chemin, des maisons construites de distance en distance, qui font comme le ralliment des deux villes. Andely ou les Andelys sont à 8 lieues sud-est de Rouen, & à 20 lieues nord-ouest de Paris. (*R.*)

ANDÉOL (Saint-); petite ville de France dans le Vivarais, à la jonction de l'Ardêche avec le Rhône. C'est la résidence ordinaire de l'évêque de Viviers. Elle a sept portes, plusieurs Églises & deux couvens. Elle est sur une hauteur à 2 lienes s. de Viviers. *Long.* 22, 20; *lat.* 44, 24. (*R.*)

ANDERLECH; forteresse des Pays-Bas, dans le Brabant, à une demi-lieue o. de Bruxelles. (*R.*)

ANDERNACH; ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin, & dans l'archevêché de Cologne, sur le Rhin. *Long.* 25; *lat.* 50, 27. Elle a sur le fleuve un péage qui rend beaucoup par les flotes de bois qui y passent pour la Hollande. Il s'y fait d'ailleurs quelque commerce en verreries, vaissele de terre & eaux minérales. On prétend qu'elle étoit Impériale avant 1496. On y voyoit anciénement un palais des rois d'Austrasie. Elle est remarquable par la défaite de Charles le Chauve par Louis le Germanique son neveu, en 876 Elle est située aux confins de l'électorat de Treves, à 3 lieues n.-o. de Coblenz, & 6 s.-e. de Bonn. (*R.*)

ANDES (les); chaîne de hautes montagnes dans l'Amérique méridionale, qui s'étend du nord au sud dans le Pérou, le Chili, jusqu'au détroit de Magellan.

Cette grande chaîne de montagnes est la plus longue qu'il y ait dans le monde. Elle parcourt de suite un espace d'environ huit cents milles d'Allemagne, de 15 au degré; traverse toute l'Amérique méridionale, depuis l'équateur jusqu'au détroit de Magellan, & sépare le Pérou & le Chili, d'avec les autres provinces. Une plaine exhaussée de plus de mille toises, leur sert de base.

Les Andes sont les plus hautes montagnes de la terre. Elles sont si élevées qu'elles conservent les neiges durant toute l'année, même sous la zône torride. C'est sur-tout au Pérou, & dans le voisinage de la ligne, qu'elles sont le plus élevées. Le Chimboraco, l'une d'elles, n'a pas moins de trois mille deux cents vingt toises de hauteur perpendiculaire au dessus du niveau de la mer.

On a trouvé aussi dans cette chaîne, des montagnes qui répandoient des exhalaisons sulfureuses, & de la fumée. On peut mettre celles-ci au nombre des volcans. Telle est la montagne de Carrapa, dans la province de Popayan, qu'on aperçoir, par un temps serein, jeter beaucoup de fumée. *Voyez* Cordelieres. (*R.*)

ANDÉVALLO (Campo d'); petite contrée d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontieres de Portugal & de l'Estremadure Espagnole. (*R.*)

ANDIATOROQUE; lac du Canada, dans l'Amérique septentrionale, du côté de la nouvele Angleterre. (*R.*)

ANDIOW, ou ANDIAU; bourg d'Alsace, sur la riviere de même nom, avec un château sur une montagne, & une abbaye de Chanoinesses séculieres. (*R.*)

ANDOKAN, ANDEKAN, ANDUGIAN, & FARGANAH; ville de la province de Transoxane de la dépendance de celle de Farganah. Farganah est donc le nom d'une ville & d'une province. Quelques-uns veulent que Andokan ou Farganah soit aussi Akhsikher.

ANDONVILLE; ville de France, généralité de Paris, élection d'Estampes. (*R.*)

ANDORIA (lac d') LAGO SALSO; lac du royaume de Naples, dans la Capitanate, entre les rivieres Candaloro & Coropello, proche le golfe de Venise & la ville de Manfredonia. (*R.*)

(†) ANDORNO; petite ville du Piémont, chef-lieu d'un Marquisat du même nom.)

ANDOVER; ville d'Angleterre, dans le Southampton, à 20 lieues sud-ouest de Londres. Elle

est grande, bien bâtie, bien peuplée, & florissante par ses manufactures & les détails de son commerce intérieur. Elle envoie deux députés au parlement d'Angleterre. C'est aux portes de cette ville, dans un lieu que l'on nomme *Weyhill*, que se tiennent les plus grandes foires du royaume. Il s'y fait des marchés considérables en moutons, en fromages, & en houblon. *Long.* 16, 15; *lat.* 51, 40. (*R.*)

ANDRA. *Voyez* Andre.

ANDRAGIRI, ou GUDAVIRI; royaume & ville dans l'île de Sumatra, en Asie, presque sous la ligne équinoxiale. La ville d'Andragiri, qui est au milieu de l'île, apartient aux Hollandois, qui y ont bâti un fort pour s'en assurer la possession. (*R.*)

ANDRAMIT, ADRAMIT, ou ANDRAMITI; ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie. Elle est sur la côte occidentale de cette province, au fond du golfe auquel elle donne son nom, & vis-à-vis l'île de Metelin. Les Turcs la nomment encore *Palamont. Long.* 45, 5; *lat.* 35, 55. (*R.*)

ANDRE; petite riviere de France en Bretagne; qui se jete à Nantes dans la Loire. (*R.*)

Andre; ville de Phrygie, dans l'Asie mineure. (*R.*)

ANDRÉ (Saint-); petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèse de Lodeve. (*R*)

André (Saint-), ou Saint-Andrews; petite ville d'Écosse dans le Stratherne, sur la côte orientale de ce royaume, dans la province de Fife. C'étoit autrefois une ville très-considérable & la capitale de l'Écosse. Sa cathédrale, alors siège d'un archevêché, étoit la plus belle Église des trois royaumes; ses autres bâtimens répondoient à cette magnificence, & son port de mer, qui étoit alors très-fréquenté, y faisoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui, sa cathédrale, qui étoit plus grande que Saint-Pierre de Rome, est un monceau de ruines; ses bâtimens publics dépérissent, & à peine connoît-on l'entrée de son port, qui ne reçoit plus que des barques. Cependant, elle est encore assez peuplée, & il lui reste son université qui a encore quelque réputation. Elle est réduite à deux colléges de trois qu'elle en avoit. Cette ville envoie deux députés au parlement. Elle est à 12 lieues nord-est d'Édimbourg. *Longit.* 15, 15; *latit.* 56, 45. (*R.*)

André de Beauliau (Saint-); petite ville de France en Touraine, élection de Loches. (*R.*)

André (Saint-); ville maritime d'Espagne, dans l'Asturie, sur les confins de la Biscaye, avec un port très-fréquenté. *Long.* 13, 25; *lat.* 43, 25. Elle est située sur une péninsule, & au bord d'un golfe qui lui forme un bon port, défendu par quatre châteaux fortifiés. C'est un siège épiscopal. Elle est à 20 lieues ouest de Bilbao, & 35 nord-est de Burgos. (*R.*)

(Π) ANDRÉ (Saint-); petite ville du Duché de Savoie dans le comté Maurien.)

André (Saint-). *Allem. Voyez* Saint-Anadeas.

ANDREAS (Saint-); ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans le duché de Carinthie, sur la riviere de Lavant, avec un évêché suffragant de Saltzbourg. *Long.* 32; *lat.* 46, 50. Cette ville est épiscopale; elle est du domaine de l'évêque de Gurk. La vallée de Lavant, dans laquelle elle est située, est fertile & riante: il s'y trouve un prieuré de chanoines réguliers. L'évêque de Saint-André, dit aussi évêque de Lavant, est nommé, par l'archevêque de Saltzbourg. Elle est à 16 li. e. de Clagenfurt, & 34 s.-o. de Vienne.

ANDREJOF; ville située proche du Boristhene, entre la Moscovie & la Pologne. (*R.*)

ANDRES; bourgade de la Natolie, dans la province de Bolli: ce fut autrefois une ville nommée *Androsia*. (*R.*)

ANDRENE; ville de l'Arabie déserte, à la place de l'anciene *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'est pas fort considérable; mais ses environs sont très-fertiles en fruits & en grains. (*R.*)

ANDRIA, ou ANDRI; ville assez considérable d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Bari. *Long.* 34, 3; *lat.* 41, 15. Elle a titre de duché, ataché à la maison de Caraffa; elle a un évêché suffragant de Trani. Avec sa cathédrale, elle a une Église paroissiale & six couvens d'hommes. Elle est dans une plaine à une lieue & demie s. de Barletta, & 2 s.-o. de Trani. (*R.*)

ANDRINOPLE, ou ADRIANOPLE; ville célebre de la Turquie, en Europe, dans la Romanie, sur la riviere de Marisa. *Long.* 44, 15; *lat.* 41, 45.

Amurat I, empereur des Turcs, prit cette ville sur les empereurs Grecs en 1362; & elle fut la capitale de l'empire Ottoman, jusqu'à la prise de Constantinople en 1453. Cette grande ville est située sur la riviere de Maritz ou Marize, qui est l'Ebre des anciens, dans un plaine entourée de collines. Elle est construite sur un sol assez inégal; elle tient son nom de l'empereur Hadrian ou Adrien, qui l'a bâtie ou renouvelée; elle est ceinte d'une muraille flanquée de tours. Les maisons en sont bien bâties; mais les rues qui montent & descendent en sont étroites. Le grand seigneur y réside souvent; quelquefois lorsqu'il n'est pas sûr pour lui de rester à Constantinople. Le palais qu'il a est situé très-agréablement. Ce qui mérite le plus d'être vu à Andrinople, ce sont quelques mosquées d'une grande beauté, entre lesquelles se distingue celle de Selim. Les tours hautes & artistement bâties qui s'élevent sur ces mosquées, les galeries soutenues de colonnes très-bien sculptées, les marbres précieux, les portes élégament travaillées, les fontaines, des coupoles surmontées de globes dorés, de beaux vestibules, tout y arrête, tout y fixe les regards: ces temples sont couverts en cuivre. La riviere de Marize qui l'arose est presque à sec en été; dans la plus grande partie de l'année, elle est navigable, & elle y facilite le

commerce. C'eſt le ſiége d'un archevêque grec. Le territoire y eſt très-fertile en grains, en vins & en fruits. Elle eſt à 45 lieues n.-o. de Conſtantinople, 130 ſ.-e. de Belgrade, & 170 ſ.-e. de Bude. (*R.*)

(Π) Il y a d'autres Andrinoples, une en Pyſidie, une en Bithynie, une dans l'Étolie, une dans l'Épire dont il eſt parlé dans le concile de Chalcédoine.)

ANDRO; île de la Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'eſt l'une des Cyclades, connue chez les anciens ſous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Laſia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydruſia*. Elle eſt à l'oueſt de Smyrne, & au ſud-eſt de Négrepont, dont elle n'eſt éloignée que par un petit détroit. O y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cents habitans chacun; le plus conſidérable eſt le bourg d'Arna, où réſident un aga, un cadi, un évêque grec & un évêque catholique. C'eſt un pays très-fertile, arosé d'une multitude de petits ruiſſeaux, & couvert d'orangers, de mûriers, de jujubiers, & d'autres jolis arbuſtes, qui en rendent le séjour délicieux. Le vin, les grains, & ſur-tout l'orge y abondent. Il y a auſſi des huiles; mais ce qui fait ſon revenu principal, c'eſt une eſpece de ſoie qui eſt propre à faire la tapiſſerie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arna, les ruines de l'anciene ville d'*Andro*, capitale de l'île; ce ſont de gros pans de murs, des fragmens de colonnes & de corniches, des ſtatues mutilées & des piédeſtaux couverts d'inſcriptions, qui font conjecturer que cette ville a dû être une des plus conſidérables de la Grece. *Long.* 42, 40; *latit.* 37, 50. (*R.*)

ANDUJAR. *Voyez* ANDUXAR.

ANDUXAR, ANDUJAR; ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le Guadalquivir. *Long.* 14, 57; *lat.* 37, 45. (Π) *Long.* 14, 18; *lat.* 37, 50.) Elle eſt protégée par un château. Les faux-bourgs ſont plus grands que ce qu'on appele proprement la ville. Elle a cinq paroiſſes, ſept couvens d'hommes & cinq de femmes. Sa population eſt de 2250 habitans: à un demi-mille vers le levant étoit placée l'anciene ville dite *Forum Julium*. Il s'y trouve beaucoup de nobleſſe. Son terroir abonde en blés, vins, huile, miel, fruits, & gibier. Elle eſt à 10 li. e. de Cordoue, & 9 o. de Jaen. (*R.*)

ANDUZE; ville de France, dans le bas Languedoc, ſur le Gardon. *Longit.* 23, 4; *lat.* 43, 39.) Elle a titre de baronie, & une lieutenance de roi; elle eſt très-marchande, & il s'y fabrique quantité d'étofes de laine; elle étoit autrefois munie de très-bonnes fortifications, mais Louis XIII les fit raſer lors de guerres de Religion. Les habitans de cette ville qui y avoient pris part & qui s'étoient révoltés, ſe rendirent de leur gré à Louis XIII en 1629. Elle eſt à 10 li. n. de Montpellier, 2 d'Alais, 8 n.-o. de Nîmes, & 140 ſ.-e. de Paris. (*R.*)

ANEGADA; île de l'Amérique ſeptentrionale, une des Antilles, ſituée dans la mer du nord, à quinze lieues ou environ de Porto-Rico, vers l'orient. (*R.*)

ANEMABO; village conſidérable d'Afrique, en Guinée, ſur la côte d'Or. Les Anglois y ont un fort. (*R.*)

ANET; beau château de l'île de France, dans la Beauce, près de l'Eure, bâti par Henri II pour Diane de Poitiers. Il eſt à 16 lieues o. de Paris. (*R.*)

ANEWOLONDANE; petite île de la mer des Indes, ſur la côte de celle de Ceïlan. (*R.*)

(Π) ANFILOCA; petite ville de la Turquie, en Grece, dans la province du Deſpotat, à vingt milles au levant d'Ambrakia.)

ANGADIVE. *Voyez* ANCHEDIVE.

ANGADOXA. *Voyez* ANGOXA.

ANGAMALA; ville des Indes orientales, au Malabar, ſur la riviere d'Aicota. (*R.*)

ANGASMAYO; riviere de l'Amérique méridionale, qui coule dans le Popayan, aux confins du Pérou. (*R.*)

ANGE (Saint-); petite, mais forte ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. *Long.* 33, 38; *lat.* 41, 43. Elle eſt à 2. li. n. de Manfredonia. (*R.*)

ANGE (Saint-), petite ville du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec titre de marquiſat, & un ſiége épiſcopal ſuffragant de l'archevêque de Conza. Outre la cathédrale, elle a deux paroiſſes & deux couvens. (*R.*)

ANGE (Saint-); ville de l'état de l'Égliſe, dans le duché d'Urbin. L'évêché en fut uni par le Pape Urbain VIII, à celui d'Urbania, autrefois *Caſtel-Durante*. Cette ville eſt ſur la riviere de Métaure. Elle a une Égliſe cathédrale, quatre couvens d'hommes, & quatre de filles. (Π) *Long.* 30, 51; *lat.* 43, 40.)

Il y a encore deux châteaux appelés *Château-Saint-Ange*; l'un à Rome, l'autre à Malte qui paſſe pour imprenable. (*R.*)

ANGEDIVE. *Voyez* ANCHEDIVE.

ANGELES (la Puebla de los); ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique. *Long.* 277; *lat.* 19, 30.

Cette ville, où l'on a transféré l'évêché de Tlaſcala, eſt au milieu de la province de ce dernier nom, & au ſud-eſt de Mexico, dont elle n'eſt éloignée que de vingt-cinq lieues. Cette ville eſt bien peuplée, fort commerçante, & dans un pays très-ſain & très-fertile, ſur-tout en froment. Son évêché eſt ſuffragant de Mexico. Elle a eu pour évêque l'illuſtre Jean de Palafox, ſi connu par les traverſes que ſes ennemis lui ſuſciterent. (*R.*)

ANGELN, *Voyez* ANGLEN.

ANGEN; petite ville de la baſſe Autriche. Elle apartient au comte de Salbourg. (*R.*)

ANGERBOURG; ville de Pruſſe, dans la Bartenland, avec un château, ſur la riviere d'Angerap. Elle eſt bien bâtie, & s'eſt fort accrue

dans ces derniers temps. Elle est entourée de palissades, & située à l'endroit où la riviere sort du lac Mauy-Sée, qui est long de sept milles, & large d'un mille & demi. La pêche des anguilles y est fort abondante. Cette ville est chef-lieu du grand bailliage de son nom, & le siége d'un collége de justice, dont la jurisdiction s'étend sur plusieurs autres bailliages. C'est dans son district que se recueille la meilleure manne de Prusse. (*R.*).

ANGERMANIE, & ANGERMANLAND; province de Suede, & l'une de celles qu'on appele *Nordelles*, au midi de la Lapponie. Sa longueur est de vingt-quatre milles suédois, & sa largeur de seize milles. Le terrain en est montagneux, & couvert de forêts: on y recueille du seigle, des pois, de l'orge, des lentilles & du lin, sur-tout sur la rive méridionale du fleuve d'Angermanie; & les beaux pâturages qui s'y trouvent y nourissent une grande quantité de bétail. Les lacs & les rivieres y sont poissoneux, & il s'y trouve des forges qui sont d'un bon produit. (*R.*)

Angermanie; fleuve de Suede, dans la province de même nom: c'est un des plus grands du royaume. Son embouchure à un demi-mille de largeur, & il est navigable dans un espace de plusieurs milles. La pêche du saumon y est abondante. (*R.*)

ANGERMANLAND-LAP-MARCK; contrée la plus méridionale des dix parties de la Lapponie Suédoise. Ce district se nomme encore *Lap-Marck d'Asele*. Il est situé sur le fleuve d'Angermanie, & confine vers l'orient à la province de même nom, vers le nord à la Lap-Marck d'Umea, vers l'occident aux montagnes, & vers le sud au Jamtland. Sa longueur est au delà de trente milles Suédois. La partie méridionale de la paroisse d'Asele, qui a jusqu'à neuf milles de long, est habitée par des colonies de paysans Suédois, qui sont venus s'établir dans ces déserts sur la fin du siecle dernier. La moindre partie de ce district est susceptible de culture. La taxe la plus ordinaire d'un colon est de trois écus suédois, monoie de cuivre; & moyénant cette légere contribution, il peut tenir en propre tout le terrain que ses facultés lui permettent d'occuper. On ne seme dans cette paroisse que de l'orge. La cherté excessive du blé fait que les habitans mêlent leur farine d'orge avec de l'écorce de sapin séchée & moulue, dont ils cuisent une espece de pain. Le bétail & la pêche sont leur principal revenu. L'Église d'Asele fut bâtie en 1648, par les ordres de la reine Christine. L'étendue de cette paroisse & la longueur du chemin que les Lappons ont à faire pour ariver à l'Église, est cause que le service ne se fait que tous les quinze jours. Ils s'assemblent le vendredi soir: les Lappons demeurent jusqu'au dimanche dans des cabanes dresées autour de l'Église, & les paysans dans des maisons bâties pour cet usage. Les Lappons qui habitent les montagnes viennent à peine toutes les grandes fêtes à l'Église. On a établi chez eux, en 1730, une école où la courone entretient six enfans Lappons & un maître d'école. (*R.*)

ANGERMANN-FLODT; grande riviere de Suede, qui a sa source dans la Lapponie, traverse l'Angermanie, & se jete dans le golfe de Bothnie. (*R.*)

ANGERMUND; petite ville de Brandebourg, sur la Welse, à 12 lieues de Stetin. Il y en a une autre de même nom au duché de Courlande, sur la mer Baltique. (*R.*)

ANGERORT; petite ville de Westphalle, dans le duché de Berg, à l'endroit où l'Anger se jeté dans le Rhin. (*R.*)

ANGERS; ville de France, capitale de l'Anjou, un peu au dessus de l'endroit où le Loir & la Sarte entrent dans la Maïenne Elle est à 22 lieues n-o. de Tours, 18 n.-e. de Nantes, & 67 s.-o. de Paris. Les anciens la nommoient *Juliomagus Andegavorum & Andegavum*. Elle est grande, assez belle, & située dans un beau pays, très-fertile en grains, en vins & en fruits. La riviere de Maïenne passe au milieu, & la sépare en deux parties, dont la moindre, qui est à l'occident, s'étend dans la plaine; & l'autre, qui est à l'orient, s'éleve sur le penchant d'une colline. Les rues y sont assez belles, mais les maisons n'y sont pas en général bien bâties; le seul avantage qu'elles ont, c'est d'être presque toutes couvertes d'ardoises, dont il se trouve des carrieres abondantes au voisinage d'Anger. Cette ville a une élection, un baillage, un présidial, une cour des monoies, une maitrise particuliere des eaux & forêts, jurisdiction consulaire, traites foraines, bureau des aides, un bureau des sels, un bureau de maréchaussée, une salle de spectacle, & un évêché suffragant de Tours. Son université célebre & très-anciene, est de la fondation de S. Louis. Elle a une académie de Belles Lettres établie en 1685, une académie pour le manege, & un château fort.

C'est dans ses murs que sont nés Ménage, F. Bernier, & Jean Bodin, auteur de l'*Heptaplomeres de abditis rerum sublimium arcanis*, *de la République*, & d'autres ouvrages.

Cette ville a deux commanderies de l'ordre de Malte, huit Églises collégiales, seize paroisses, quatre abbayes d'hommes & une de filles, nombre de couvens de l'un de l'autre sexe.. Il s'y trouve une rafinerie de sucre, sept blanchisseries de cire, des fabriques d'étamines, de camelot & de serges. Elle contient cinq mille quatre cents neuf feux, & environ trente-quatre mille habitans. Sa cathédrale n'a point de bas-côtés. Elle est sous l'invocation de Saint Maurice. On y voit les armes des anciens chevaliers de l'ordre du Croissant, institué en 1448, par René duc d'Anjou; & roi de Naples. La procession qui se fait tous les ans dans cette ville, le jour de la fête-Dieu, & qu'on appele *le Sacre d'Angers*, est fort célebre, & y

attire un grand concours de peuple. Les Oratoriens y ont un collége. Le diocèse d'Angers comprend six cents soixante-neuf paroisses, & l'évêque à 30000 livres de rente. *Long.* 17, 6, 8; *lat.* 47, 28, 8. (*R.*)

ANGERVILLE; petite ville de France dans la Beausse, à 4 lieues d'Étampes. (*R.*)

ANGERVILLE-LE-MARTEL; bourg de France en Normandie, au pays de Caux. Il s'y tient une grande foire à la Saint Mathieu. (*R.*)

ANGHIERA (le comte d'); ce petit quartier du Milanez est situé au pied des Alpes. Il a les Suisses & le Valais au septentrion, la vallée d'Aoust au couchant, le Novarois au midi, & le lac de Côme à l'orient. C'est de la ville d'Anghiera sa capitale, appelée *Anglera* par les Romains, que ce comté tire son nom. La ville d'Anghiera est bien peuplée, bien marchande & située dans un pays fertile, à douze lieues de Milan. Elle est directement vis-à-vis de la ville d'Aron, & n'en est séparée que par le lac Majeur, dont Anghiera étoit autrefois éloignée de mille pas, quoiqu'il baigne aujourd'hui ses murs : ce qui prouve que les lacs, ainsi que les mers, gâgnent insensiblement du terrain vers l'orient, tandis qu'ils laissent à decouvert les rivages du côté de l'occident. La Martiniere assure que l'empereur Venceslas érigea cette ville en comté en 1397, en faveur de Galeas III. Cet auteur se trompe : les comptes d'Anghiera, qui étoient fort puissans, sont connus dans l'histoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce sont eux qui présidoient au sacre des empereurs dans la basilique de Milan, & leur création remonte jusqu'à Charlemagne. Outre la ville d'Anghiera, on trouve encore dans ce comté la ville d'Aron, si célebre pour avoir donné naissance à Saint Charles Borromée. Le compté d'Anghiera appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne pour la plus grande partie. La portion située à l'orient du lac Majeur, est atachée au duché de Milan. La cession de la partie occidentale a privé la maison d'Autriche de la communication & du commerce qu'elle entretenoit de ses pays d'Italie, avec la France, la Suisse & une partie de l'Allemagne, atendu que l'accès du Cimplon sur lequel passe l'unique chemin de ces cantons, est au pouvoir du roi de Sardaigne. La petite ville d'Anghiera est à 26 d. 5' de *long.* & 45 d. 42' de *lat.* (*R.*)

(II) *Angimi*; ville d'Afrique, dans la troisieme partie du premier climat. Elle apartient à la province de Canem, au pays des Negres, voisine de la Nubie qu'elle a au midi.)

ANGLEN; petite contrée du duché de Sleswick, entre la ville de Slefwick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique. (*R.*)

ANGLES; bourg de France en Poitou, avec une abbaye de l'ordre de Saint Augustin, de 3000 livres de reveuu. Il est à 9 li. de Poitiers. (*R.*)

ANGLES; anciens peuples de l'Allemagne septentrionale, dans le Jutland. Ils habitoient la partie du duché de Sleswick, comprise entre la ville de Slefwik, celle de Flensbourg, & la mer Baltique. Réunis aux Jutes & aux Saxons, ils conquirent l'Angleterre sur les Bretons, qu'ils obligerent de se réfugier en partie, tant dans l'Armorique, contrée de France qui, de leur nom, fut appelée Bretagne, que dans la principauté de Galles. (*R.*)

ANGLESEY; île de la Grande Bretagne, dans la mer d'Irlande, & presque vis-à-vis Dublin. C'est une annexe de la province de Galles, avec titre de comté, & une dépendance du diocèse de Bangor. Elle n'est séparée de l'Angleterre même que par le détroit de Meneu. On lui donne vingt-quatre milles d'Angleterre en longueur, & quatorze milles en largeur. Son sol sâbloneux est partie noir, partie d'un rouge foncé. Le noir donne de bonne tourbe à brûler. Elle abonde en blés & en pâturages. Elle fournit du miel, de la cire, des cuirs, & des étofes grôssieres de laine & de lin. On compte dans son district environ soixante & quatorze paroisses, & quatre villes à marché. En général elle est très-peuplées. Sa capitale est Beaumarish. Elle a des carrieres de marbre où l'on trouve de l'amiante, & d'autres d'où l'on tire de très-belles meules de moulin. Il y a aussi des mines de cuivre & d'ochre en pierres de diverses couleurs, rouge, vert & bleu. On y trouve également une sorte d'argile très-blanche, qui sert au même usage que la cimolie. Cette île a deux députés au parlement. *Long.* 12, 30-13, 10; *lat.* 53, 15-35, 40. (*R.*)

ANGLETERRE; royaume considérable de l'Europe. Il comprend les royaumes d'Angleterre & d'Écosse, qui ne sont qu'une île; le royaume d'Irlande qui forme une île particuliere; & les autres petites îles situées aux environs & qui en dépendent, telles que les Orcades, &c. &c.

La plus grande de ces îles, celle qui comprend l'Angleterre & l'Écosse, étoit appelée anciénement par les Romains *Albion*; & presque en même temps *Bretagne*; ce ne fut que vers l'an 810 que la Bretagne changea de nom, & prit celui d'Angleterre, en vertu d'un édit du roi Egbert, qui voulut par-là éternîser le souvenir de la nation des Angles, de laquelle il étoit originaire.

Dans la suite, Éthelrade II fut le premier qui prit le titre de roi de la Grande Bretagne, quoique cela ne désignât guere alors que l'Angleterre par opposition à l'Irlande, que les Romains appeloient *Petite Bretagne*; ou, si l'on veut encore, par opposition à la *Bretagne Armorique*, ou *Petite Bretagne* province occidentale de France, où les Bretons, chassés de leur pays par les Angles & les Saxons, vinrent s'établir vers le commencement du sixieme siecle, avec la permission des rois, enfans de Clovis. Jacques Stuart, VIe roi d'Écosse, & premier d'Angleterre, avant réuni en sa persone, en 1603, les royaumes d'Angleterre & d'Écosse, prit alors le titre

le titre de roi de la Grande Bretagne, au commencement de l'année 1605. Par le traité conclu à Londres, le 2 Août 1706, il fut convenu qu'à commencer du premier mai 1707, les deux royaumes d'Angleterre & d'Écosse ne formeroient à perpétuité qu'un seul royaume sous le nom de *Grande Bretagne*.

Les îles Britanniques sont entourées par l'Océan & par la mer d'Allemagne; leur situation est dans la partie occidentale de l'Europe, au n.-n.-o. de la France, n. de l'Espagne & Portugal, n.-o. de l'Italie & de la Turquie, o.-n.-o. de la Haute Allemagne & de la Hongrie; o. de la Basse Allemagne, &c. Elles ne sont séparées de la France que par la Manche, dont la partie la plus étroite s'appele *Pas de Calais*. L'espace de mer qui sépare ces deux royaumes est de 21360 toises, c'est-à-dire, environ 7 lieues.

L'Angleterre & l'Écosse s'étendent du sud au nord depuis le 49e degré 57' de *lat.* jusqu'au 58e degré 43', ce qui donne 117 lieues de 3000 pas géométriques chacune; & de l'ouest à l'est depuis le 11e degré 52' jusqu'au 19e degré 15', ce qui fait la valeur de 108 lieues. La circonférence de cette île est de 470 lieues, à la mesurer de cap en cap, & de pointe en pointe; car en suivant les divers gissemens des côtes, on trouve 940 lieues de côtes pour toute l'île. D'autres calculateurs donnent à la Grande Bretagne & à l'Irlande 6036 milles carrés géographiques.

Les îles Britanniques se divisent en trois parties; 1°. l'Angleterre, 2°. l'Écosse, 3°. l'Irlande.

L'Angleterre est située au nord de la Bretagne & de la Normandie, & au n.-o. de la Picardie, provinces de France; à l'o. des dix-sept provinces des Pays-Bas, au sud de l'Écosse & à l'est de l'Irlande.

Au midi, à l'orient & à l'occident l'Angleterre est bornée par la mer, mais au septentrion elle confine avec l'Écosse.

Suivant les calculs des auteurs Anglois, on trouve que les cinquante-deux comtés ou provinces, qui composent ce royaume, comprenent ensemble 42,691,020 arpens carrés.

L'Angleterre est arosée par quantité de rivieres, dont les plus considérables sont la Tamise, la Severn & l'Humber.

La Tamise se forme des deux rivieres, Tham & Isis, qui se réunissent à une petite distance au dessous d'Oxford. Le cours de cette riviere, qui traverse Londres, a environ 40 lieues depuis Oxford jusqu'à la mer. Le flux remonte dans la Tamise jusqu'à trois & quatre lieues au dessus de Londres.

La Severn se forme de plusieurs ruisseaux qui se réunissent dans le comté de Shrops, passe par Bewdeley, Worcester, Tewkesbury, Glocester, Newneham, & se jete dans le golfe de Saint-Georges à une petite distance de Bristol. Le cours de cette riviere est d'environ 40 lieues.

L'Humber se forme également de plusieurs rivieres, telles que l'Ouse, l'Are & la Dunn, la Trent, &c., se jete dans la mer d'Allemagne par une fort large embouchure, à plusieurs lieues au dessous de Hull. Les autres rivieres d'Angleterre qui méritent quelqu'attention, sont la Tinna, la Tées, l'Yare, la Stoure, l'Aran, la Toug, la Dée, l'Édon, &c.; presque toutes les rivieres de ce royaume sont très-poissoneuses, & la plupart abondent en saumons.

Les principaux ports de mer sont, Barwich, Bedifort, Boston, Bristol, Chattam, Chester, Chichester, Colehester, Darmouth, Deptforr, Douvres, Falmouth, Grawesend, Hastings, Hull, Liwerpool, Londres, Millefort, Newborough, Newport, Penbroock, Plymouth, Prostmouth, Sandwich, Southampton, Spithead, Sunderland, Torbay, Yarmouth, &c. &c. &c.

On appele les cinq ports, ceux de Douvres, de Hastings, de Hyth, de Rymney & de Sanwich. Ces ports, qui jouissent encore aujourd'hui de fort beaux priviléges, ont été fortifiés, il y a plusieurs siecles, comme étant les plus exposés aux descentes des étrangers, & sur-tout des François; en effet, celui de Hastings, quoique le plus éloigné des cinq, n'est qu'à 16 lieues de Boulogne.

Le climat de ce royaume est doux, tempéré; les chaleurs n'y sont jamais trop incommodes, ni le froid insupportable. En été des vents frais presque continuels, temperent les ardeurs du soleil. Dans la partie septentrionale de l'Angleterre, cet astre demeure sur l'horizon près de dix-sept heures & demie, lorsqu'il arive au tropique du cancer. Les hivers sont également tempérés par des pluies douces & fréquentes, & par les exhalaisons de la mer; mal-gré ces avantages, l'air est généralement épais, humide, & la plupart du temps, le ciel y demeure obscurci par la grande quantité de vapeurs & de brouillards qui chargent l'atmosphere. Le temps est extrêmement variable, & les changemens s'y font d'une maniere tout-à-fait subite, sur-tout en été. Souvent dans la même journée on y éprouve un air tempéré le matin, du chaud à midi, de la fraîcheur sur le soir, & du froid dans la nuit.

On y voit cependant des vieillards très-forts, très-vifs, dont un grand nombre parvienent à cent ans, même au delà; & généralement les maladies y sont rares.

La gelée même n'empêche pas qu'on ne puisse labourer tout l'hiver, & qu'il ne se fasse presque tous les mois de nouveles semailles. Le pays est très-varié; on y voit des plaines, des collines & des vallées: il n'y a cependant point de bien hautes montagnes. Les plus considérables sont celles que l'on remarque dans la province de Lancaster, & dans celle de Merioneth.

On estime qu'un arpent de terre labourable raporte tous les ans pour 140 liv. tournois de blé. L'Agriculture est peut-être plus honorée dans ce pays qu'en aucun autre du monde, si on excepte cependant la Hollande, la Suisse, & quelques

cantons du midi de la Chine. La récompense assignée au transport du blé sur des vaisseaux Anglois, a beaucoup contribué à ses progrès. Autrefois dans tous les ports on acordoit cinq schelings pour chaque quartaut de blé exporté sur des vaisseaux Anglois. Le paiement de ces sommes se faisoit par les receveurs de la douane, & lorsqu'ils manquoient d'especes, par le receveur général des tailles. Ceux qui prétendoient à cette sorte de gratification, étoient obligés de prouver qu'ils avoient réellement exporté, & en cas de fraude ils étoient punis. Le total de ces sommes se montoit, en 1748 & 1749, au delà de 200,000 liv. sterlings, & en 1750, à 325,405 liv. sterlings. Par conséquent, à dater de 1746, jusqu'en 1750, il a été exporté des cinquante-sept ports de l'Angleterre pour 7,405,786 livres sterlings de froment, seigle, orge, malt, gruau.

Au moyen de ces récompenses, les marchands Anglois se trouvoient en état de vendre leurs grains au même prix que les autres nations. Cependant l'exportation étoit défendue lorsque le prix des grains surpassoit le taux fixé par les loix. En 1766, on a même été obligé de permettre l'importation des grains de l'étranger, pour prévenir la disete. On croit que cette baisse & cette cherté vienent de ce que la noblesse a substitué les grandes fermes aux petites; les riches fermiers ont été mis par-là en état de garder leurs grains, & de ne les vendre qu'au plus haut prix. Un écrivain Anglois a prouvé, en 1767, qu'il n'y avoit à Londres en 1508, que 1700 chevaux, & 20,000 dans tout le royaume; & qu'à présent, à Londres seul, on en comptoit plus de 100,000, & plus de de 500,000 dans toute l'Angleterre; lesquels consomment une grande quantité de grains, & nuisent à l'agriculture. Le même auteur ajoute qu'un arpent labouré ne produit que 10 à 12 schelings, au lieu que le même arpent en pâturages raporte 3 liv. sterlings. On doit sentir alors combien un pareil calcul doit nuire à l'agriculture, & en même temps combien ce nombre prodigieux de chevaux doit diminuer celui des autres troupeaux.

On voit dans ce pays quantité de belles forêts, des campagnes très-fertiles, des pâturages & des prairies presque toujours vertes. Le blé y abonde prodigieusement; on y recueille aussi de presque toutes les especes de fruits que nous avons en France, & en grande quantité: mais quoiqu'il y ait quelques vignes, le raisin n'y parvient jamais à une parfaite maturité.

L'Angleterre produit encore du miel, du safran, de la régliffe, quantité de bons légumes, des beures, des fromages, du lin, des cuirs, &c. Le plus grand commerce du fromage se fait à Chester.

Le bœuf est très-tendre & d'un goût excellent. Le gibier y abonde, le poisson est fort commun, le saumon sur-tout; les harengs & les huîtres y sont à vil prix; les sardines se pêchent sur les côtes de Cornouailles & de Devon; les huîtres des côtes de Dorset & d'Essez, & le hareng près de Crowland, sont les plus renommés.

Il n'y a point de loups en Angleterre; le roi Edgard les fit tous périr, en exigeant tous les ans, en tribut du prince de Galles, la tête de trois cents de ces animaux. Comme les rochers de l'Écosse ne manquent pas de loups, si par hazard il en vient en Angleterre, ils y sont exterminés aussi-tôt par les paysans.

Les dogues & les coqs d'Angleterre sont trop connus pour en parler; on sait qu'ils servent les uns & les autres d'amusement au peuple.

La laine d'Angleterre est la meilleure que l'on connoisse, après celle d'Afrique, d'Espagne & de Portugal; ajoutons celle de l'Inde, qui est la plus fine laine qu'il y ait au monde: on prétend que sa supériorité sur celle des états voisins vient de ce que les moutons & les brebis sont parqués une partie de l'année, & couchent en plein air: sans détruire cette raison, qui ne pouroit pas avoir lieu dans tous les climats, je croirois qu'une foule d'autres causes, qu'il seroit trop long de détailler ici, peuvent aussi y concourir.

L'alun, le salpêtre & le vitriol sont très-communs. Les sources d'eau minérale, & les bains chauds n'y manquent pas non plus. Les bains chauds de Bath, sur-tout, ont une grande célébrité. Les Anglois ont suppléé au vin, qui leur est refusé par le climat, d'autres boissons, telles que la biere, le cidre, le poiré, & les liqueurs distillées, dont ils font un abus qui nuit à leur santé. Leurs brasseries sur-tout, sont si estimées, que leur biere est devenue une branche importante de leur commerce. Les meilleures pommes pour le cidre sont dans le Herfortshire, Devonshire, & dans les environs.

Robert Dossie d'Hampstead a appris à cultiver la vraie rhubarbe, qui ne cede en rien à celle d'Asie. Il croît d'excellent safran sur les frontieres des provinces de *Cambridge* & d'*Essex*, dans une étendue de dix à douze milles de circonférence. On sait aussi très-bien le préparer; ce qui fait qu'à Amsterdam le safran d'Angleterre coûte 18 florins, tandis que celui de France n'en coûte que dix.

Mal-gré les belles forêts qui se trouvent en Angleterre, on y manque de boix à brûler & de bois pour la marine; les chênes sur-tout sont conservés avec grand soin pour la construction des vaisseaux. Il seroit très-avantageux pour l'Angleterre, qu'on plantât des arbres dans toutes les terres en friche, & qu'on rendît les rivieres plus navigables pour en faciliter le transport.

Les mines de charbons sont presque inépuisables. La plupart se trouvent dans les comtés du nord, vers l'Écosse: il se vend par an pour plus de cent vingt millions de livres de charbon de terre.

Les pâturages sont excellens: ils consistent tous en herbages nourissans, & de bonne odeur, & sont une source de richesses, pour ce royaume, par la quantité prodigieuse de bétail qu'on y éleve.

Les chevaux anglois, si connus par leur rapidité

à la course, descendent des meilleures races des chevaux Arabes, & de ceux de Barbarie. Il y a aussi des ânes, mais très-peu de mulets.

L'entretien des moutons est considérable, & d'un très-grand raport. Dès le commencement du xvIIIe siecle, on comptoit dans l'Ile douze millions de moutons. Le roi Édouard IV obtint trois mille moutons de l'Espagne, pour perfectioner l'espece des moutons anglois. Aujourd'hui même, cette nation fait revenir de temps en temps de nouveaux moutons d'Espagne, de Portugal & d'Afrique, afin d'empêcher, en croisant les races, l'espece de dégénérer. Le prix commun d'un bon bélier est de 40 à 50 guinées; il y en a même de si vifs, de si forts, & qui ont une si belle laine, qu'ils se vendent jusqu'à 100 guinées.

L'excellent acier anglois, se prépare avec du fer de Suede; le fer du pays ne sert qu'à des ouvrages grôssiers. Les mines de cuivre, & celles d'étain & de plomb du comté de Cornouailles, sont très-riches, & ces métaux ne sont nulle part aussi bons: il n'y a du plomb de mer que près de Keswick. Le comté de Cornouailles fournit de riches glebes d'or; les marcassites y sont d'une meilleure espece que dans les autres pays. On a trouvé aussi de la calamine, & quantité de terre à foulon, qui est d'une extrême bonté, mais dont on ne se sert que pour les grôs draps. L'exportation en est défendue.

Les montagnes contienent un peu de marbre, de l'albâtre, du crystal, de grôsses & belles pierres, sur-tout celles des carrieres de Portland, qui sont d'un beau grain, & d'une excellente qualité.

Dans le Cheshire, il y a du sel fossile que l'on fait fondre, pour être exporté ensuite comme sel ordinaire. Les salines de *Droitwick*, *Upwich*, *Barton* & *Norwich*, sont d'un très-grand raport. Le sel cependant qu'elles produisent n'empêche pas les Anglois d'en tirer de l'étranger.

L'Angleterre n'est pas riche en eaux. Les vallées de terre de Crace ne sont arosées par aucun ruisseau: il est rare qu'un propriétaire ou fermier ait d'autre abreuvoir que celui qu'il a fait creuser. Les grandes rivieres mêmes ne sont navigables qu'à quelques milles de leur embouchure. On a cependant établi des canaux de communication entre quelques rivieres, afin de faire fleurir le commerce intérieur. Les principaux canaux sont le *Bridgewater*, le *Birmingham*, le *Droitwich*, le canal de *Coventry*, & celui d'*Oxford*. Les chemins sont beaux & bons.

La population de toutes les îles Britanniques monte à environ huit millions d'habitans. La ville de Londres seule en contient près du dixieme.

On y compte vingt-huit ancienes villes épiscopales, & environ huit cents, tant villes que bourgs de commerce. Les Juifs sont au nombre de dix à douze mille. Il parut en 1753, un acte du parlement qui permettoit aux Juifs étrangers, résidens en Angleterre, de se faire naturaliser; mais comme cet acte fit beaucoup de mécontens, on fut contraint de le révoquer.

L'Anglois (dit Barclai, écrivain de cette nation) l'Anglois à l'esprit grave & réflechi; il s'estime lui-même beaucoup, & il apprécie infiniment le génie, les mœurs, le caractere & les usages de sa nation; soit qu'il salue ou qu'il écrive, il ne s'*abaisse* qu'avec une peine infinie, & il ne peut soufrir les expressions de politesse dont se servent les nations voisines, soit pour témoigner leur respect, ou pour marquer leur atachement: tel est l'Anglois qui n'a point pratiqué l'étranger, & n'est jamais sorti de l'île.

La nation Angloise est fort appliquée à la navigation, & c'est ce qui fait la principale & la meilleure défense de l'Angleterre. L'Anglois est bon soldat, tant sur terre que sur mer. Le danger ne fait nulle impression sur son âme. On le voit l'afronter avec la plus grande indifférence. Superbe dans la prospérité; vindicatif, impatient, inquiet dans l'adversité; qu'on le pousse à bout, il devient féroce, & sait moins supporter la peine qu'il ne sait mourir.

En général, la noblesse Angloise réunit la politesse aux plus excellentes qualités; mais le peuple est fier, grôssier. La populace est la plus insolente, la plus audacieuse de toute l'Europe, peut-être même de toutes les nations.

Mal-gré la licence effrénée de la populace Angloise, elle a presque toujours tout le respect & tous les égards possibles pour la noblesse titrée du royaume, tels que les ducs, les comtes, les barons, parce que ces titres sont moins le résultat de la vénalité ou de l'intrigue, que la récompense du mérite personel.

La haute noblesse jouit de fort grands privilèges; celui qui la possede a voix & séance au parlement, aussi-tôt qu'il est devenu chef de famille & qu'il est majeur. Il ne peut être arrêté que pour un crime grave, & sur une sentence de la chambre haute, qui seule est en droit de le juger. Lorsqu'il voyage pour se rendre au parlement ou lorsqu'il en revient, il peut chasser librement sur toutes les terres du roi. Celui qui l'insulte est puni d'après l'acte *scandalum magnatum* du parlement comme coupable. Aucun officier de justice ne peut faire des recherches dans sa maison sans l'ordre du roi, & cet ordre doit être signé par six conseillers intimes. Lord (*dominus*, seigneur) est le nom général des nobles. Parmi la noblesse héréditaire, on compte les barons, vicomtes, comtes, marquis & ducs. En 1767, il y avoit soixante-neuf barons, treize vicomtes, quatre-vingt-trois comtes, un marquis, & vingt-quatre ducs. Ces cinq classes forment les barons du royaume ou pairs.

Celui qui a le titre d'une classe supérieure, porte en même temps tous les titres des classes inférieures. Si le pere est duc ou marquis, le fils aîné prend le titre de comte, le second celui de lord, le troisieme s'appele *esquire*, & tout court *master*, c'est-à-dire, *monsieur*. Le fils aîné d'un comte s'appele lord, tous les autres fils, & les fils des vicomtes & des barons sont comptés parmi les *es-*

quires ou la basse noblesse. Voici donc la gradation légitime des degrés de noblesse.

Le fils aîné d'un baron, le fils cadet d'un comte, le fils aîné d'un vicomte, le baron; le fils cadet d'un marquis, le fils aîné d'un comte, un vicomte; les fils cadets des ducs, le fils aîné d'un marquis, les comtes; le fils aîné d'un duc, un marquis, un duc.

Le fils aîné hérite après la mort du pere de tous les titres & de tous les fonds de terre. Les titres ne sont point atachés à la possession de certains biens, mais au sang de ceux que le roi en a revêtus. De là, le grand nombre de châteaux, de biens nobles & de seigneuries, & tandis qu'il n'y a point de baronies, de marquisats, ni de comtés, excepté celui d'Arundel; les autres titres de comtés sont atachés aux provinces. Lorsque le roi veut conférer à quelqu'un le titre de duc, il lui fait choisir le nom d'une province, d'une ville, d'un bourg, &c. La coutume est de choisir des noms qui ont été portés par une famille illustre, mais il faut qu'elle soit éteinte; car deux pairs ne peuvent porter en même temps le même nom; dans tous les cas cependant, on est toujours libre de conserver son nom, ou de l'ajouter au nouveau titre qu'on prend.

Les premieres charges du royaume donnent la haute noblesse personele. Les évêques sont en cette qualité toujours regardés comme barons.

Il y a un tribunal d'armoities, établi par Richard III. Ce collége tient un regître des armes de toutes les familles & de leurs noms, au moyen de quoi on peut toujours savoir quand & à quelle occasion ces armes ont été acordées.

Le possesseur d'un fief n'a que le domaine direct, qui consiste à pouvoir punir de petits crimes. Lorsqu'il tient cette justice, les possesseurs de francs-fiefs en sont les assesseurs, & portent le jugement; lorsqu'un roturier possede un bien noble, il a cette jurisdiction, & le domaine direct aussi-bien qu'un lord.

La plupart des terres ne consistent d'ailleurs qu'en champs, cabanes, maisons, moulins, étangs à poissons, bois, mines à charbons & autres; mais il n'y a ni dîmes, ni droits, ni autres casuels.

Les champs, maisons, cabanes sont afermés aux paysans pour cinq, dix, vingt ans, & le revenu de semblables baux forme celui des biens; ce qui fait que les paysans Anglois se nomment tous *fermiers* (*farmers*). On entend par *gentlemen-farmer* ceux qui ont de grôsses fermes, ou un bien noble tout entier, ou bien encore ceux qui se sont enrichis, & qui vivent comme des gentilshommes.

Les Anglois se distinguent dans les arts, surtout dans les sciences, & leur industrie est connue chez toutes les nations. L'amour de la gloire, l'apas du gain, la crainte extrême de la pauvreté, contribuent principalement à les rendre laborieux; mais il leur manquera toujours dans les arts, ce goût pur & délicat qui apartient surtout aux Grecs chez les anciens, & aux François chez les modernes.

(Π) Cet auteur a oublié, parmi les modernes, les Italiens dont les ouvrages en peinture, sculpture & architecture ont un mérite décidément supérieur aux productions de toute autre Nation, & auxquels on ne peut refuser la gloire d'avoir répandu le *goût pur & délicat* des beaux arts parmi les peuples modernes. *Voyez* le Dictionaire des Beaux Arts faisant partie de cette Encyclopédie, aux articles correspondans.)

La langue Angloise est composée des anciennes langues Teutoniques & Celtiques, de la langue Gauloise, de la Françoise, du Grec, du Latin, du Saxon, presque du Normand, du Danois, & de toutes les langues Norwégienes, de l'Italien, & enfin de presque toutes les langues du monde. Elle a l'heureux privilége encore de pouvoir s'enrichir des mots étrangers, & créer des expressions nouveles. Avantage inconnu sur-tout en France: il semble que la liberté Angloise influe jusque sur la langue même, en lui acordant les moyens de peindre une idée avec plus de précision, plus de force & plus d'harmonie.

(Π) Ce n'est pas l'opinion de la plupart des Littérateurs, ni des peuples. Les François par l'aveu de cet Auteur, les Italiens, les Romains, les Grecs se sont bien gardés d'ouvrir cette voie aux mots étrangers. Une langue, à qui l'on donne cette liberté illimitée, est sujete à se surcharger de synonymes inutiles; car ce n'est pas la disete d'expressions qui oblige à créer de nouveaux mots; c'est ordinairement l'ignorance des termes de la propre langue, qui fait embrasser ceux d'une langue étrangere; par ce procédé on introduit dans la langue nationale des étérogénéités qui en entre-coupent l'ensemble, qui forme la beauté & l'harmonie de toute langue.)

Les Bretons, ainsi que les autres nations de l'Europe, ont essuyé différentes révolutions. César fut le premier qui tenta de les subjuguer; il réussit à les vaincre: mais cependant ce royaume ne fut entiérement réduit en province Romaine, que vers la fin du regne de Vespasien, environ l'an 79 de l'ere Chrétiene; ce qui subsista jusqu'au regne d'Honorius (l'an 408), que les Romains abandonerent cette île, 462 ans après la premiere descente de César.

Les Bretons méridionaux presque toujours divisés entr'eux, & fatigués par les Pictes & les Écossois, qui, depuis le départ des Romains, ne cessoient de désoler le midi de l'île, inviterent les Saxons du nord ouest de la Germanie à s'allier avec eux.

Les Saxons firent leur premier débarquement dans l'île de *Thannet* en 449. Quelques temps après, il ariva de nouveaux auxiliaires, composés de *Jutes*, de *Danois* & de quelques *Angles*. Avec cette derniere troupe, débarqua dans l'île la belle *Rowena*, fille de Hengist, l'un des généraux

Saxons. Vortigern, qui avoit été reconu & proclamé roi de la Bretagne méridionale, l'épousa; & en considération de ce mariage, céda à son beau-pere le pays de Kent à titre de royaume.

Les Bretons & leurs alliés marcherent contre les Pictes & les Écossois qu'ils défirent; mais ces perfides alliés voyant avec des ieux de cupidité le pays de ceux qu'ils venoient de défendre, inviterent la noblesse Bretone à un grand festin dans la plaine de Salisbury, & la massacrerent inhumainement. Maîtres alors de la plus grande partie de l'île, les Saxons partagerent leurs conquêtes en sept petits royaumes; c'est ce qu'on appele dans l'histoire, l'*Heptarchie des Saxons*. Quant aux Bretons qui ne voulurent pas se soumettre aux Saxons, les uns se retirerent dans le pays de Galles, les autres dans celui de Cornouailles: les habitans de ces deux provinces se disent encore aujourd'hui *Bretons*, & ils appelent un *Anglois* un *Saxon*.

De l'heptarchie des Saxons.

I. Du royaume de *Kent*, capitale Cantorbery. Ce royaume fut érigé vers l'an 455 ou 457, & contenoit à peu près la même étendue de pays que la province de Kent; il fut gouverné successivement par dix-sept rois, subsista 366 ou 368 ans, & finit en 823 par la défaite de *Baldred*, dont les états furent réunis au royaume de *Westsex*.

II. Le royaume de Sussex ou Saxe du sud, capitale Chichester, avoit environ 25 lieues du s.-e. au n.-o., & 15 du s. au n. Il commença vers l'an 491, & finit en 600, après avoir subsisté 109 ans, sous trois rois. Le dernier de ces rois fut tué par celui de *Westsex*, & dès-lors les deux royaumes furent réunis.

III. Le royaume de Westsex, ou Saxe de l'ouest, capitale Winchester, renfermoit les provinces de Bark, de Southampton, de Wilt, de Sommerset, de Dorset & de Devon. Il avoit 50 lieues de l'est à l'ouest, & 26 du s. au n.: dans la suite presque toute la province de Cornouaille fut aussi soumise aux rois de Westsex. Ce royaume qui avoit commencé vers l'an 519, ne finit qu'à l'avénement des Normands en 1066, c'est-à-dire, qu'il subsista 547 ans, sous trente-sept rois.

IV. Le royaume d'Essex, ou Saxe de l'est, capitales Colchester & Londres, étoit composé des provinces d'Essex, de Middlesex, & de la plus grande partie de celle de Harford, avec une étendue de 26 lieues du s.-o. au n.-e., & de 13 lieues du s. au n. Ce royaume qui avoit commencé vers l'an 527, fut détruit & usurpé après l'an 747, par les rois de Westsex. Il subsista environ 220 ans, sous douze rois.

V. Le royaume de Northumberland, capitales Léeds & Yorck, comprenoit les provinces de Lancaster, d'Yorck, de Durham, de Cumberland, de Westmorland, & la partie de l'Écosse qui se termine au golfe d'Édimbourg, c'est-à-dire, que son étendue étoit de 65 lieues du s.-e. au n.-o, & de 42 lieues de l'est à l'ouest. Il avoit commencé en 547, & finit en 792, sous vingt-un rois. Il y eut ensuite un interregne de trente-trois ans; & en 827, il passa sous la domination des rois de Westsex.

VI. Le royaume d'Ost-Angelen, ou Angleterre orientale, capitale Cambridge, comprenoit les provinces de Cambridge, de Norfolk, de Suffolk, & partie de celle de Huntington; ce qui faisoit du s. au n. 23 lieues, & de l'est à l'ouest 26. Il avoit commencé en 575, & subsista 218 ans, sous quatorze rois; il finit en 793, & fut alors partagé entre les Danois & les rois de Mercie, mais enfin, il fut réuni au royaume de Westsex par Egbert.

VII. Le royaume de Mercie, capitale Lincoln, comprenoit les provinces de Glocester, de Hereford, de Worcester, de Warwick, de Licester, de Rutland, de Northampton, de Lincoln, de Bedford, de Buckingham, d'Oxford, de Stafford, de Shrops, de Nottingham, de Derbi, de Chester, partie de celle de Huntington, & partie de celle de Hartford, faisant 42 li. du n. au s., & autant de l'est à l'ouest. Dans la suite, le comté de Monmouth fut ajouté à ce royaume, qui commença en 582, & subsista jusqu'en 874; c'est-à-dire, pendant 292 ans, sous vingt rois. Alfred, roi de Westsex, réunit le royaume de Mercie à ses autres états.

L'heptarchie fut abolie vers l'an 819, & ces sept royaumes n'en firent plus qu'un, qui apartint au roi des Westsaxons, Egbert. La principauté de Galles se conserva seule indépendante jusqu'en 1251, qu'elle fut réunie au royaume d'Angleterre.

Depuis l'an 819 ou 828, jusqu'en 1016, il y eut quinze rois Saxons, tous de la même maison; Egbert fut le premier.

Depuis l'an 1016 jusqu'en l'an 1042, il y eut quatre rois de la maison de Danemark. Swenon, le premier de ces rois, s'établit à titre de conquête. Canut II, le dernier des rois Danois, mourut sans postérité.

Depuis l'an 1042, jusqu'en 1065, régna Saint Édouard III, dit le Confesseur, de la maison des rois Saxons.

Depuis l'an 1066, jusqu'en 1135, trois rois de la maison de Normandie, dont Guillaume, dit le Conquérant, duc de Normandie, fut le premier. Henri I, le dernier des rois Normands, mourut sans enfans mâles, nés d'un légitime mariage.

Depuis l'an 1135, jusqu'en 1154, un roi, de la maison de Champagne, régna sur l'Angleterre, à titre d'alliance; ce fut Étienne, troisieme fils d'un autre Étienne, & d'Adele, sœur du roi Henri I.

Depuis l'an 1154, jusqu'en 1485, quatorze rois de la maison des comtes d'Anjou, dits Plantagenets; Henri II fut le premier qui régna, comme fils de Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angleterre;

Richard III fut le dernier des rois d'Angleterre de la maison d'Anjou ; il fut tué dans une bataille le 22 Août 1485, & ne laissa point de postérité.

Depuis 1485, jusqu'en 1603, trois rois & deux reines, de la maison de Wentudor des comtes de Richemont ; Henri VII, vainqueur de Richard III, fut le premier de ces rois ; il épousa Élisabeth d'Yorck, fille d'Édouard IV : ainsi furent confondues les deux maisons d'Yorck & de Lancaster, deux différentes branches de la maison d'Anjou Plantagenets, & cette alliance mit fin aux fatales divisions qui, pendant quatre-vingts ans, avoient fait de l'Angleterre un théâtre d'horreur & de meurtre.

La reine Élisabeth, morte le 3 Avril 1603, fut la derniere Princesse de la maison de Richemont qui régna sur les Anglois. Cette princesse ne fut point mariée.

Depuis l'an 1603 jusqu'à 1714 quatre rois & deux reines, de la maison de Stuart ; Jacques VI (fils de Henri Stuart, lord Darneley, comte de Lenox, & de Marie Stuart, reine d'Écosse), succéda à la reine Élisabeth, du chef de sa bisaïeule, Marguerite d'Angleterre, sœur du roi Henri VIII, qui avoit épousé Jacques IV Stuart, roi d'Écosse, tué à la bataille de Floddon en 1513. Jacques VI mourut en 1625.

Charles I, fils, né en 1600, roi d'Écosse & d'Angleterre en 1625, décapité à Londres le 9 février 1649.

Interregne de douze ans.

I. Olivier Cromwel, né en 1603, prend le titre de protecteur de la république d'Angleterre en 1653, & meurt en 1658.

II. Richard Cromwel fils, protecteur en 1658, se démet en 1659, & se retire à la campagne où il meurt le 24 Juillet 1702, à quatre-vingts ans.

Charles II Stuart, fils de Charles I, né en 1630, roi d'Angleterre, d'Écosse & d'Irlande en 1661, mort en 1685, sans postérité légitime, quoiqu'il eût laissé sept garçons & cinq filles de différentes maitresses.

Jacques II, frere, duc d'Yorck, né en 1633, roi en 1685, détrôné en 1689, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1701.

Marie premiere, fille de Jacques II, née en 1662, reine d'Angleterre en 1689, morte sans postérité en 1695 : elle épousa, en 1677, Guillaume III, prince d'Orange, qui devint roi d'Angleterre en 1689, & mourut sans postérité en 1702.

Anne Stuart, deuxieme fille de Jacques II, née en 1664, reine en 1702, morte le 12 août 1714.

Depuis l'an 1714, jusqu'à présent, trois rois de la maison de Brunswick-Lunebourg-Hannver. Georges I, le premier roi de cette maison fut appelé à la courone d'Angleterre en vertu d'un acte du parlement de la Grande Bretagne du 14 mars 1701, qui donnoit exclusion à tout prince Catholique ou qui seroit allié par le mariage à une Catholique. Cette disposition éloigna du trône de la Grande Bretagne quarante-cinq persones qui, suivant l'ordre de succession usité jusqu'alors en Angleterre, en étoient plus proches que la princesse Sophie, fille d'Élisabeth Stuart, aux droits de laquelle succéda le prince Georges de Brunswick-Lunebourg-Hanover, & mourut le 22 juin 1727.

Georges II, né le 30 Octobre 1683, succede à son pere en 1727, mort en 1760.

Georges III, aujourd'hui régnant, né le 4 juin 1738, proclamé roi d'Angleterre le 26 octobre 1760, a vu jusqu'à présent de grands troubles. Le revers auquel il doit avoir été le plus sensible, est la séparation des colonies de l'Amérique septentrionale qui se sont déclarées indépendantes en 1776, & qui ont signé, le 4 octobre, l'acte de leur union. (Et qui par le traité de paix de 1783 ont été reconues & confirmées dans leur indépendance.)

Gouvernement.

Sous les rois Saxons, le gouvernement d'Angleterre étoit monarchique ; encore la monarchie étoit-elle tempérée par le Wittena-Gemot, ou l'assemblée des sages, qui représentoient toute la nation.

Sous les Danois, la police de l'état fut presque entiérement militaire, par la nécessité où étoient ces rois de se maintenir sur le trône ; cependant les Bretons conservoient encore les ancienes loix qu'ils avoient reçues des Saxons.

Guillaume I, le Conquérant, anéantit les priviléges des Anglois, s'appropria leurs biens, leur donna d'autres loix, & ne gouverna plus qu'avec l'épée.

Henri I adoucit le sort des Anglois, abrogea la loi du *couvre-feu* (loi autant incommode qu'humiliante), qui ordonoit aux Anglois d'éteindre tous les soirs, vers huit heures, le feu & la chandele, ce prince leur permit au contraire d'en user toute la nuit.

Cependant les loix établies par Guillaume I, se soutenoient, s'affermissoient, & par le temps, & par l'habileté des princes, successeurs de ce conquérant.

Les Anglois reprirent leur énergie nationale sous Jean Sans-Terre, & en 1215, ils forcerent ce foible prince à leur acorder la grande charte des communes libertés. Cette charte qui dégrade si fort l'autorité royale, contient soixante-sept articles ; elle fut confirmée solemnélement en 1251.

L'aristocratie fut donc associée à la monarchie dès le regne de Jean Sans-Terre, puisque ce prince ne put rien innover dans ses états sans le consentement des barons.

Sous Henri III, fils de Jean, la nation étendit encore les bornes de sa liberté, & resserra celles de la puissance royale. Le peuple fut appelé aux assemblées de la nation ; on le consulta ; on déféra

même souvent, & à ses avis & à ses représentations ; enfin il fut associé au gouvernement de l'état, époque de la démocratie en Angleterre.

Nonobstant la création d'un Parlement, les rois d'Angleterre conserverent encore pendant quelques temps l'autorité législative : mais ils la perdirent sous Édouard II, & les barons l'usurperent en 1308.

Les barons, devenus indépendans furent insensiblement forcés à partager les dépouilles de la royauté avec les communes ; mais sous Édouard IV, en 1461, l'autorité suprême fut partagée entre le roi, les barons & le peuple.

Le gouvernement Anglois est donc tout-à-la-fois monarchique, aristocratique & démocratique. Monarchique, parce que le royaume est gouverné par un roi dont la courone passe même aux filles ; ce roi d'ailleurs jouit de presque tous les droits de régale qui caractérisent le monarque ; aristocratique, parce que sans l'autorité du parlement, le roi ne peut faire aucune loi, ni établir aucune imposition ; démocratique enfin, parce que le parlement & le roi ne peuvent rien changer, rien créer, rien innover sans le consentement des communes, qui sont composées des députés des villes & des bourgs choisis dans la classe du peuple.

Les titres du monarque Anglois sont : roi de la Grande Bretagne, de France & d'Irlande ; protecteur de la foi. Lorsqu'on lui adresse la parole, on l'appele Sir. L'héritier présomptif est, du moment de sa naissance, duc régnant de Cornouailles ; mais il est créé prince de Galles, & il tire de ces pays certains revenus. Les autres titres sont : duc d'Édimbourg, marquis de l'Île Ély, comte de Chester vicomte de Laucheston, baron de Snauden, &c. &c.

Les titres & les revenus des autres princes dépendent de la volonté du roi. En 1760, le roi Georges II acorda à son petit-fils, le prince Édouard-Auguste, & à sa postérité mâle, la dignité de duc de la Grande Bretagne, & de comte du royaume d'Irlande, avec le nom, le rang & le titre de duc d'Yorck & d'Albanie en Grande Bretagne, & de comte d'Ulster en Irlande. Les enfans du roi sont appelés enfans de la Grande Bretagne, & altesses royales. Les armes actueles du roi sont un écusson écartelé ; dans le premier quartier on voit les trois léopards d'or Anglois, & le lion rouge Écossois ; dans le second, les trois lis de France en or ; dans le troisieme, la harpe de David, d'Irlande, aussi en or ; & dans le quatrieme, les armes de l'électeur de Brunswick-Lunebourg. L'exergue change.

Les principaux droits de régale sont, 1°. de faire la guerre ou la paix ; 2°. de contracter des alliances ; 3°. d'envoyer & de recevoir des ambassadeurs ; 4°. d'établir des magistrats & des tribunaux de magistrature ou de justice ; 5°. d'infliger des peines & d'acorder des récompenses ; 6°. de faire batre monoie à son coin & à ses armes, & d'en déterminer la valeur.

Lorsque le roi d'Angleterre se trouve à la tête de ses armées, son pouvoir n'est plus limité par aucune loi, parce qu'alors la nation est représentée par l'armée, & l'armée à son tour est représentée par son chef.

La distribution des grâces, tant civiles que militaires, ecclésiastiques ou politiques, est également un droit de régale. Le monarque acorde & révoque à son gré toutes les commissions qui ont raport à ces divers objets. La collation des évêchés apartient au roi, & pendant la vacance des siéges, il perçoit les annates : enfin il ne differe des autres souverains que parce qu'il ne peut augmenter ou continuer les impôts sans le consentement de son parlement & de ses communes.

Les principaux officiers de la courone sont, le grand amiral, le grand chancelier, le grand trésorier, le grand maréchal, le grand maître, le grand chambellan & le grand écuyer.

On donne au fils aîné du roi d'Angleterre) disons cependant à l'héritier présomptif de la courone), le titre de prince de Galles. La provision annuele que l'état a coutume de lui acorder est de 100,000 liv. sterlings (2,200,000 liv. de france) ; quelquefois cette provision n'est que de la moitié. Ce prince a encore d'autres terres en apanage qui ajoutent à son revenu.

L'état a coutume d'acorder une dot aux princesses, filles du roi, lorsqu'elles se marient ; elle est quelquefois de 100,000 liv. sterlings ; quelquefois aussi elle n'est que de moitié.

On distinguoit autrefois le parlement d'Angleterre de celui d'Écosse ; mais depuis la réunion des deux royaumes, en 1707, il n'y a plus qu'un seul & même parlement, composé de deux chambres, qui sont la *chambre haute* ou des seigneurs, & la *chambre basse* ou des communes.

La chambre haute, nommée aussi *chambre des pairs*, est composée d'archevêques, d'évêques, de ducs, de comtes, de vicomtes & de barons. Les membres qui y ont entrée sont au nombre de cent quatre-vingt-huit pour le royaume d'Angleterre, & de seize seulement pour le royaume d'Écosse. Tous ces membres, qui font ensemble le nombre de deux cents quatre, portent le titre de *lord*.

La chambre basse ou des communes, est composée de baronets, d'écuyers, de chevaliers, de gentilshommes, des députés des villes & bourgs. On compte pour cette chambre cinq cents cinquante-huit membres, dont quarante-cinq pour le royaume d'Écosse. Mais il est rare de voir ce nombre complet. Les deux chambres réunies formeroient un corps de sept cents soixante-deux membres, qui ont tous leurs voix libres dans les assemblées, auquel nombre il faudroit ajouter encore le chancelier, l'homme du parlement, l'orateur, les deux secrétaires archivistes, & les arbitres qui ont tous entrée dans l'assemblée.

Tous les membres du parlement, même les persones qui ont entrée dans l'assemblée, ont le pri-

vilége de ne pouvoir être ni arrêtés ni emprisonés pour dettes, soit eux, soit leurs domestiques, pendant la durée des sessions.

Il apartient au roi seul de convoquer & de dissoudre le parlement, qui ne peut s'assembler sans permission expresse du monarque.

Par le bill septennial, confirmé en 1734, les rois d'Angleterre ont été autorisés à ne renouveler leurs parlemens qu'après la révolution de sept années ; ce qui donne aux rois plus de moyens pour corrompre les suffrages.

Sa majesté choisit elle-même, dans la haute noblesse, les membres qui doivent composer la chambre haute.

Les membres des communes sont choisis dans les assemblées provinciales, celles des villes & des bourgs royaux.

Chaque province ou comté d'Angleterre envoie deux députés au parlement, excepté cependant la principauté de Galles, qui n'en députe qu'un pour chaque comté.

Londres, comme capitale du royaume, nomme quatre députés ; Cambridge & Oxford en nomment également chacune quatre, deux pour chaque ville, & deux pour chaque université. Les autres villes ou bourgs, au nombre de cent quatre-vingt-seize, n'en députent qu'un ; le reste des villes en envoie deux.

Il faut au moins pouvoir faire une dépense superflue de 6 liv. sterlings, pour avoir entrée à la chambre des communes.

Les députés écuyers sont élus par les simples nobles & par ce qu'on nomme *hommes légaux ;* & les députés des villes sont élus entre les bourgeois municipaux.

Chaque membre s'assemble dans une salle particuliere à Westminster. Les membres de la chambre haute sont tous vêtus d'écarlate, avec un bâton blanc à la main : ils sont assis sur des sacs rouges remplis de laine. Les membres de la chambre basse paroissent à l'essemblée en habit ordinaire, assis également sur des sacs remplis de laine, mais qui ne sont pas rouges.

Les loix ne permettent pas que l'on tiene une seule séance en l'absence du roi : quand il ne peut s'y trouver en persone, il nomme des commissaires qui le représentent. Lorsqu'il y assiste, il est assis dans la chambre haute, sur une espece de trône, sous un baldaquin, la courone sur la tête & le sceptre à la main ; les lords ecclésiastiques à sa droite, & les politiques à sa gauche. Au milieu est une grande table, autour de laquelle les conseillers secrétaires du roi sont assis. Dans le fond de la même salle, regne une longue balustrade, derriere laquelle se rangent debout les communes, lorsqu'elles sont mandées par le roi.

Quand on a un bill (ou loi) à proposer dans la chambre haute, on en fait d'abord la lecture ; on examine avec soin quelles sont les raisons qui portent à le recevoir ou à le rejeter. Après qu'il a été lu plusieurs fois, & que l'on y a fait les corrections ou les changemens nécessaires, on met, de l'avis de la chambre, ce bill au net, & on en fait encore une nouvele lecture ; ensuite, le chancelier demande aux pairs s'ils veulent le soumettre à la piuralité des suffrages. Si les pairs y consentent ; le chancelier leur dit : *Mylords, voici une loi qui vous est proposée sur tel ou tel sujet ; elle a été lue & examinée selon l'usage qui s'observe dans cette chambre : voulez-vous bien l'approuver ou la rejeter.* On recueille ensuite les voix ; & si le plus grand nombre se trouve en faveur de la loi, aussi-tôt l'homme du parlement écrit sur le *bill* ces mots : *soit communiqué aux communes.* Cela étant fait, on détache quelques-uns des conseillers secrétaires du roi présens, pour aller porter le bill aux communes. Ces conseillers députés n'entrent dans la chambre des communes, qu'après en avoir obtenu la permission. Étant entrés, un d'entr'eux adresse la parole à l'orateur de la chambre, en ces termes : *Monsieur l'orateur, il a paru aux pairs qu'il importoit au bien de l'état que ce bill passât en forme de loi ; ils vous prient, en conséquence, de vouloir bien faire examiner avec soin ce qu'il convient de faire à cet égard.* Et alors les députés se retirent.

L'orateur propose alors à la chambre de prendre le nouveau bill en considération ; si la chambre y consent, l'orateur ordone à son secrétaire de faire la premiere lecture du bill proposé par les pairs. On passe ensuite aux suffrages ; car par la forme du gouvernement Anglois, nul bill ne peut avoir force de loi s'il n'est approuvé par la chambre haute, par la chambre des communes, & par le roi. Chacune des chambres peut le rejeter ; & approuvé par les chambres mêmes, le roi peut aussi refuser de l'admetre.

Chaque membre de l'assemblée a le droit sur le bill proposé, de dire son sentiment avec toute la liberté possible. Le membre qui doit parler à toujours la tête découverte, & adresse la parole à l'orateur, soit qu'il se déclare pour ou contre le bill en question.

Un membre ne peut point parler deux fois le même jour sur une même afaire ; mais le jour suivant il peut parler encore une fois seulement. On observe cette regle avec soin, crainte que deux persones ne passent la séance à disputer.

Quand les communes & les pairs ne peuvent s'acorder sur un bill, il se forme un comité dans chaque chambre, qui est chargé de la discussion particuliere de l'afaire en question.

Les chambres se tournent en *grand comité*, lorsqu'elles s'appliquent tout entieres, pendant un nombre de séances déterminé, à l'examen de quelque proposition ; & les résolutions qui émanent de ces assemblées s'appelent des *actes*.

Les chambres prenent en considération un *message* du roi ; on appele message une piece d'écriture qui contient des demandes de la part du roi, ou qui fait connoître quelqu'autre intention de sa majesté. Les chambres répondent aux messages du roi par des adresses.

Lorsque

Lorsque le roi donne son consentement aux bills, il se rend à la chambre des pairs avec la solemnité acoutumée, & y mande les communes. Le chancelier dit alors au nom du roi, sur tel ou tel bill approuvé, *le roi le veut*; & sur tel ou tel bill rejeté, *le roi s'avisera*.

La chambre haute a le pouvoir de juger en dernier ressort, & de réformer tous les jugemens qu'on prétend avoir été mal rendus. La chambre basse n'a de jurisdiction que sur ses propres membres, encore ne peut elle rien ordoner de plus fort que l'amende ou la prison.

La chambre basse a seule le droit de proposer & d'acorder des subsides au roi, ou de lui en refuser; au lieu que la chambre haute n'a que le pouvoir d'approuver ou de rejeter les bills qui lui sont présentés touchant les impositions, sans pouvoir y faire, ni même proposer aucun changement.

Enfin, le parlement peut, 1°. interpréter, modifier, abroger les anciennes loix, en faire de nouveles qui obligent toute la nation, tant pour le présent que pour l'avenir; 2°. décider sur les prétentions & possessions des particuliers; 3°. légitimer les bâtards, & naturaliser les étrangers; 4°. confirmer les loix qui apartienent au culte divin; 5°. régler les poids & mesures du royaume; 6°. résoudre & terminer les difficultés qui peuvent s'élever dans les cas que les loix n'ont point prévus; 7°. établir des impôts; 8°. pardoner les crimes; 9°. rétablir les familles proscrites; 10°. poursuivre & faire punir selon la rigueur des loix, tous ceux que le roi lui défere comme criminels: en un mot, le pouvoir du parlement s'étend sur tout ce qui peut intéresser la nation, puisque c'est le parlement lui-même qui la représente.

Le conseil intime est un collége suprême & perpétuel; il n'est subordoné qu'au parlement, pendant le temps de ses séances. Le président de ce collége est un des officiers de la courone. L'élection & le nombre de ses membres dépend de la volonté du roi: anciénement il n'étoit composé que de peu de membres, qui se sont augmentés peu à peu jusqu'au nombre de quatre-vingt. Charles II en choisit quelques-uns pour former le conseil du cabinet, afin de tenir les afaires plus secretes.

Les conseillers intimes jurent de conseiller au roi selon leurs lumieres, leurs consciences, & de garder le secret. D'après leurs conseils, le roi fait des proclamations, des déclarations de guerre ou de paix, &c. Tous les ministres d'état & commandans dans les trois autres parties du monde, & dans les îles de Jersey, Guernesey, sont tenus de préter serment à ce conseil; il acorde aussi les priviléges, les patentes, l'exemption des peines, les grâces, &c.; nomme les sherifs, commandans & autres ministres d'état. Tous les sujets & autres persones peuvent lui adresser des placets. Les griefs des colonies, ainsi que toutes les afaires qui concernent Jersey & Guernesey, sont portées devant ce conseil. Les trois secrétaires d'état, chargés des afaires du dedans & du dehors, y siégent aussi: chacun d'eux a trois mille livres sterlings d'apointemens, deux secrétaires & six commis, &c.

Le bureau des expéditions, ainsi que les archives de l'état, leur sont subordonés.

Outre les parlemens, il y a encore trois tribunaux; savoir,

1°. La cour des communs plaidoyers, pour les afaires civiles;

2°. La cour du banc du roi, pour les afaires crimineles;

3°. La cour de la chancélerie, pour l'interprétation des loix, pour l'enregistrement des grâces, &c. Cette troisieme cour est appelée la cour de conscience.

Indépendament de ces tribunaux, on distingue encore la cour du vieux bailli, celle de l'échiquier, celle du tapis vert, &c. Toutes ces cours sont résidentes dans la ville de Londres, ou plutôt dans celle de Westminster, qui fait aujourd'hui partie de Londres.

Tous les magistrats de justice jouissent en Angleterre d'honoraires fort considérables. Jusqu'en 1362, toutes les procédures se sont faites en langue Françoise & Normande; c'est pour cela que les avocats étoient obligés de se faire recevoir docteurs en cette langue.

Mais en 1731, il fut ordoné, par un bill du 27 mai, que toutes les procédures se feroient désormais en Anglois; & ce bill n'eut son effet qu'après le 25 mars 1733.

Les loix Angloises sévissent toujours contre le crime; dans les cas cependant qui peuvent être graciables, elles décernent presque toujours des peines pécuniaires contre les coupables. On punit plus par la bourse, par la privation de la liberté & par l'exil, que par la mort. Le supplice du pilori y est encore fort usité. Les outrages & les fautes envers le sexe sont toujours punis par l'amende. Le mari offensé a la liberté par arrêt de passer à de secondes noces.

Les loix contre la fraude dans le commerce, sont aussi très-séveres.

En 1736, le 29 novembre, les jurés de Midlesex condamnerent Ismaël Naason, de la tribu de Benjamin, à payer une somme de dix livres sterlings (220 livres monoie de France), pour chaque livre de thé éventé qu'il avoit vendu dans Londres.

1°. Quant aux loix fondamentales du royaume, les principales sont, la *magna charta* ou *charta libertatum a rege Anglorum Joanne Baronibus, omnibusque liberis hominibus regni Angliæ concessarum, in prato Rvingemade vocato inter Stonefet IWindleschores, die 15 junii* 1215, dont l'original existe encore.

2°. L'acte que dressa le parlement d'Angleterre en 1689, lorsque Guillaume III, prince d'Orange, & son épouse Marie, furent élevés au trône: les

droits & les franchises du peuple Anglois y sont définis, & les Catholiques y sont exclus du trône.

3°. L'adresse du parlement au roi Guillaume III, datée du 18 mars 1702, dans laquelle il étendit l'acte précédent, & établit l'ordre de la succession des protestans à la courone ; de sorte qu'après le décès du roi, de la princesse Anne & de sa ligne, le royaume deviendroit le partage de l'électrice douairiere de Brunswick-Lunebourg Sophie, petite fille de Jacques I, & à ses héritiers : elle contient encore d'autres articles.

4°. L'acte de succession de 1705.

5°. Le traité d'union de l'Angleterre & de l'Écosse de 1706.

Telles sont les loix principales qui protegent la liberté des Anglois contre les usurpations de leurs rois, & qui établissent l'ordre de la succession à la courone. Le monarque n'y peut rien changer sans le consentement de ses peuples. Quel est donc la cause qui a élevé la nation Angloise si fort au dessus des autres peuples de l'Europe ? Qui a donné aux habitans de ce petit coin du monde, tant d'énergie politique, tant d'opulence pendant la paix, tant de ressources dans une guerre désastreuse ? Qui a pu leur conserver ce caractere original de physionomie, dans le temps où tous les autres peuples de l'Europe altérés, afoiblis, énervés, ne sont, pour ainsi dire, que des copies que chaque siecle semble dégrader encore ? Où ses savans ont-ils puisé tant de profondeur ; ses politiques tant de lumieres, ses citoyens tant de patriotisme, le peuple même tant d'enthousiasme ? Plusieurs causes, sans doute, ont opéré ce phénomene politique ! Tâchons d'arracher le voile qui couvre ce mystere, si toutefois c'en est un encore ; & osons dire notre maniere de penser avec la noble hardiesse d'un écrivain, qui ne veut ni mentir aux autres, ni se mentir à soi-même !

La monarchie la plus tempérée marche insensiblement vers le despotisme.

La démocratie n'offre qu'une administration orageuse.

L'aristocratie dégénere facilement en Oligarchie.

Or, un gouvernement qui réunit ces trois formes d'administration pour en faire un tout, & qui n'a pris dans chacune que ce qu'il y a de sage & d'utile ; un gouvernement, où le monarque est, pour ainsi dire enchaîné ; où le peuple ne peut suivre ses caprices bizâres ; où les grands ne peuvent être tyrans, sera toujours le meilleur de tous, parce que sujet à moins d'abus, & ayant plus de moyens d'y remédier, il offrira à chacun des membres qui le composent, le plus précieux des biens possibles ; je veux dire la liberté.

D'ailleurs, de tous les gouvernemens celui-ci est le plus susceptible de se perfectioner par sa constitution même ; avant de donner les deniers nécessaires aux dépenses publiques, les chambres, à chaque renouvélement de parlement ou de ministres, les chambres, dis-je, s'occupent d'abord des abus qui régnoient dans l'ancien ministere, des événemens malheureux, des causes qui les ont produits, enfin de tout ce qui a pu compromettre la dignité de la monarchie. Par une conduite si sage, on ne donne pas au mal le temps de s'accroître ; une erreur devient presque toujours un trait de lumiere, & une faute tourne toujours au profit de la nation.

L'Anglois, dans la forme de son gouvernement, est libre ; il est libre, parce qu'il fait lui-même ses loix, les change, les modifie, les anéantit selon que le besoin l'exige ; parce que les priviléges sont fondés sur ses chartes ; parce qu'il existe un contrat entre le monarque & les sujets : contrat sacré qu'on ne peut rompre sans le consentement des deux parties. Il est libre, & la plus forte preuve encore, c'est qu'il peut aliéner sa liberté, la vendre à son roi, qui, s'il achetoit une partie de la nation, ne pouroit jamais gouverner l'autre à son gré. Ceci sans doute est le crime du prince, & la honte des sujets. Mais cet abus même, cette corruption honteuse est une preuve nouvele de la liberté Angloise, puisqu'avant de fixer un prix à une chose, il faut avant tout que cette chose existe. Dans une pareille forme d'administration, chaque individu doit être plus heureux, puisqu'il peut s'occuper immédiatement de ce qui peut lui être le plus avantageux, & qu'un tiers ne peut prendre à notre sort le même intérêt que nous y prenons nous-mêmes. Ainsi du bien-être de chaque membre doit résulter le bien-être général.

Un tel gouvernement doit former des orateurs, des citoyens, des politiques ; & dans la honte de l'esclavage, ou dans la langueur d'une monarchie, on ne doit avoir ni politiques, ni orateurs, ni citoyens. Des politiques, parce qu'on ne peut avoir que peu ou point d'intérêt à la chose publique ; des citoyens, parce qu'il ne peut pas y en avoir où il n'existe point de patrie ; & des orateurs, parce que la bouche de l'homme éloquent est fermée lorsqu'il entreprend d'éclairer ou de fronder l'administration. Et cependant ce sont ces orateurs qui échaufent un peuple sur ses véritables intérêts ; ce sont ces politiques qui l'éclairent sur ses opérations ; ce sont ces citoyens qui savent faire à la patrie ces grands sacrifices, ces généreux dévoûmens qui portent un individu à s'immoler à l'intérêt général.

De cette forme de constitution, doit résulter encore la liberté de penser & d'écrire ; tous les goûts, tous les voix, tous les sentimens se raportent à la patrie. Des écrits solides, judicieux, naissent en foule pour éclairer les chefs de l'administration : les discussions même donnent plus d'énergie à tous les partis & à tous les membres ; & c'est du choc des opinions que jaillit la vérité. On ne connoît point dans cette forme de gouvernement, ces marches sourdes & mystérieuses, ressource im-

puissante de la foiblesse, du despotisme & de l'imbécillité : toutes les opérations de l'état sont à découvert, afin que les préposés du ministere soient l'objet ou de la reconoissance, ou des reproches de la nation.

L'Anglois a soumis toutes les opinions au gouvernement : il ne condamne que ce qui est contraire au bien public.

Dans cette forme de gouvernement, rien de plus sacré que la propriété ; nul pouvoir humain ne pouroit dépouiller un pere de famille de son patrimoine. L'autorité ne connoît point ces act s d'une tyrannie sourde, qui sacrifie un particulier à l'intrigue & à la haine d'un homme puissant. Chaque citoyen peut implorer à son secours cette loi auguste (*habeat corpus*), que l'on suspend quelquefois, mais que l'on n'abroge jamais ; & l'on ne voit pas un innocent languir dans les cachots, à la réquisition du ministere public, qui, forcé enfin de reconoître qu'il s'est trompé, ne rend à la malheureuse victime de son erreur, ni la santé qui est ruinée par le long séjour d'une prison humide & mal-saine, ni le temps qu'elle a perdu pour sa fortune, ni le dédomagement de tant d'inquiétudes & de tant de larmes! Point d'autre lettre de cachet à craindre, pour un Anglois, que la loi.

Ce peuple philosophe a fait une chose inouie jusqu'ici, chez toutes les nations, même les plus sages de l'antiquité : c'est de calculer le prix d'un homme. Ailleurs un soldat, dans le terme moyen, n'est pas évalué à 40 écus. Sa dépense à l'état ne coûte pas plus de 6 à 700 liv. ; l'Anglois, par une estimation plus honorable, a fait monter le prix d'un homme à 100 guinées.

Il est bien vrai qu'il n'y a pas de peuple peut-être plus écrasé d'impôts : mais il paye gaiment ; d'abord parce qu'il peut payer ; parce qu'il se taxe lui-même ; parce qu'il connoît l'emploi de l'argent qu'on lui demande ; parce que la perception est simple, & n'engloutit pas, comme ailleurs, la moitié des sommes destinées au service public ; parce qu'enfin les receveurs sont des citoyens compatissans, & non des infâmes exacteurs qui vendent jusqu'au lit du malheureux, hors d'état de payer la plus légere contribution.

Aucune nation n'a proposé des récompenses plus magnifiques, pour encourager le commerce, la navigation, les decouvertes ; aucune n'a eu plus de guerriers, de politiques, des citoyens plus dévoués au bien public. Dans les époques les plus urgentes de sa détresse politique, elle a soutenu avec dignité le poids de son crédit public, chez elle & chez l'étranger : elle a su rendre également justice à ses rivaux & les combatre.

Elle a su s'enrichir, en maitrisant, par la culture la plus savante, un sol qui lui refusoit en partie ce que la nature prodigue ailleurs. Ses vaisseaux marchands remplissent tous les ports ; ses flotes couvrent toutes les mers ; son nom s'étend d'un monde à l'autre ; sa bravoure fait l'admiration & l'étonement de ses ennemis ; ce XVIII[e] siecle enfin voit huit millions d'hommes, luter glorieusement depuis plusieurs années, dans tous les points du Globe, contre des puissances qui, réunies, ont cinq fois plus de masse, plus de ressources physiques, & plus d'hommes que l'Angleterre! Que dis-je! Elle a à combatre ses chefs, ses partis, ses provinces, son ministere même, son prince peut-être ! Sa constitution robuste, son énergie politique résiste à tout ; & cette étonante nation, dans ses désastres même, sembre s'ombrager encore des lauriers de la victoire.

La Religion Catholique fut établie en Angleterre dès le milieu du VII[e] siecle, & s'y soutint constament avec éclat jusqu'au XVI[e]. On appeloit même ce pays l'île des Saints. Henri VIII se sépara de la communion romaine, parce que le Pape n'avoit pas voulu consentir à son divorce avec la reine Catherine. D'abord le schisme de Henri ne porta que sur la soumission dûe au chef de l'Église : le dogme continua d'être respecté dans tous ses points, & les loix portées contre les hérétiques continuerent d'être très-scrupuleusement observées ; on brûla même en 1531 plusieurs protestans Anglois.

L'année suivante (en 1532), le roi défendit à ses sujets de payer au Pape les annates, & de recourir à Rome, lorsqu'il s'agiroit de prendre possession des bénéfices ecclésiastiques. En 1533, tous les appels au siége de Rome furent prohibés par un édit. En 1534, le roi & son parlement abjurerent toute la soumission qu'ils avoient vouée au Saint-Siége. On déclara légitime la jurisdiction royale, quant au spirituel ; & le parlement détermina que le roi seroit chef suprême de l'Église Anglicane ; en conséquence, les dîmes & le annates furent acordées au monarque.

En 1535, plusieurs couvens & maisons religieuses rendirent leurs chartes au roi.

En 1536, le parlement supprima, tous les monasteres qui ne jouissoient pas de 200 livres sterlings de rente : trois cents soixante-seize couvens abolis, & environ dix mille religieux ou religieuses sans ressources en furent les suites.

En 1537, le roi vendit aux nobles ses sujets, la plupart des terres qui avoient apartenu aux maisons religieuses supprimées par le parlement.

En 1538, les monasteres les plus considérables rendirent leurs chartes au roi, qui se saisit des châsses d'or & d'argent pour les porter à la monoie.

En 1539, le parlement fixa par un acte six articles de religion. Le premier établissoit la réalité de la transubstantiation ; le second révoquoit la nécessité de la communion sous les deux especes ; le troisieme permit aux prêtres séculiers de se marier ; le quatrieme déclaroit irrévocables les vœux de chasteté ; le cinquieme déclara profitables toutes les basses messes ; le sixieme confirma la nécessité de la confession auriculaire.

Dans la même année 1539, le parlement confirma les actes de résignation, & toutes les saisies des abbayes. Il en avoit été supprimé six cents quarante-cinq: on supprima en même-temps cent cinquante-deux colléges & cent vingt-neuf hôpitaux. En 1541, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem furent aussi supprimés.

La suprématie du roi & les six articles dont nous venons de parler, faisoient le fondement de la religion Anglicane, lorsque Henri VIII mourut en 1547. Édouard IV, son fils & son successeur, poussa les choses encore plus loin. Il fit anuler l'acte qui exigeoit la croyance des six articles de foi; fit ordoner la communion sous les deux especes; se fit réserver à lui seul le pouvoir d'élire les évêques, & de les révoquer à son gré, &c.

La reine Marie, qui succéda à Édouard IV, son frere, fit en vain les plus grands éforts pour rétablir la Catholicité. Élisabeth qui lui succéda, acheva de séparer pour jamais son royaume de la communion de Rome; elle y réussit en adoptant le dogme des protestans, qu'elle associa à la hiérarchie ecclésiastique des catholiques: c'est qu'on appele aujourd'hui l'*Église Anglicane*. Le dogme de cette Église consiste en quatre points principaux, extraits des trente-neuf articles de religion, rédigés par l'adunance de 1562, & approuvés par un acte du parlement. (1) Tous les ecclésiastiques sont obligés de signer ces articles, quoiqu'ils aient tenté plusieurs fois, & dernièrement encore, de s'afranchir de cette obligation.

On ne compte en Angleterre que deux archevêchés, Yorck & Cantorbery, & vingt-quatre évêchés; ceux de *Carlile*, *Chester*, *Durrham*, *Man*, sont suffragans d'Yorck; les vingt autres le sont de Cantorbery.

Tous les archevêques & évêques ont séance à la chambre haute du parlement, excepté l'évêque de *Man*, à cause qu'il est à la nomination des comtes de *Derby*, seigneurs de l'île de *Man*.

L'archevêque de Cantorbery est le premier pair du royaume; prend le rang immédiatement après la maison royale, & a par conséquent le pas sur tous les ducs du royaume, & les premiers officiers de la courone. Il se qualifie dans ses mandemens *divina providentia*: on l'appele primat de toute l'Angleterre, & métropolitain lorsqu'on lui adresse la parole; on lui donne de même qu'aux ducs le titre de *sa grace*, *your grace*, & de *most frater reverend father in god*.

Il courone le roi, peut acorder des dispenses dans bien des points, pourvu qu'il ne blesse ni la parole de Dieu, ni les privilèges du roi.

Il a vingt-un évêques sous lui, & outre cela un diocèse particulier: il a le pouvoir de tenir divers tribunaux pour y discuter les afaires de l'Église. Ses revenus sont immenses.

L'archevêque d'Yorck a le pas sur tous les ducs qui ne sont pas du sang royal, ainsi que sur tous les ministres d'état, excepté le grand chancelier, qui a le pas immédiatement après l'archevêque de Cantorbery. Il est appelé primat d'Angleterre, & métropolitain dans son diocèse, courone la reine, & en est l'aumônier perpétuel. Dans le Northumberland, il a le droit d'un comte palatin & peut y exercer la jurisdiction pénale. Les évêques marchent après les vicomtes, & ont les pas sur les barons, excepté ceux de *Sodor* & de *Man*, qui n'ont point séance dans la chambre haute. Parmi les évêques, celui de Londres est le principal, ensuite celui de Durrham; les autres prenent leur rang selon l'ancièneté de leur sacre: ceux de *Sodor* & de *Man* sont toujours les derniers. Le métropolitain peut déposer les évêques quand il est muni de raisons juridiques, mais il faut préalablement qu'il ait le consentement du roi.

Il y a aussi une société établie pour l'avancement de la doctrine Anglicane. Son commencement est de 1698, & a été privilégiée en 1701. C'est un certain nombre de persones qui souscrivent tous les ans, pour soutenir des ministres protestans dans les colonies Angloises, en Asie, en Afrique, &c.

Cette société a fait imprimer en langue Arabe la bible, le pseautier & le nouveau testament.

Les écoles de charité sont soutenues de même par les souscriptions de plusieurs Anglois. Le nombre de ces écoles augmente ou diminue selon que ces bienfaits sont considérables ou médiocres. En 1749, il y en avoit à Londres seul cent quarante-neuf, où l'on instruisoit trois mille quatre cents six garçons & deux mille cent soixante-douze filles. Dans tout le reste de l'Angleterre, on comptoit treize cents vingt-neuf de ces écoles.

Le clergé d'Angleterre est encore composé de vingt-six doyens, soixante archidiacres, cinq cents soixante-seize chanoines, neuf mille deux cents quarante-trois curés, & environ dix mille ecclésiastiques dans les ordres; on compte trois mille huit cents quarante-cinq rectorats. Les ecclésiastiques ordinaires & les vicaires sont très-pauvres.

Le roi nomme à toutes les prélatures, & l'archevêque de Cantorbery les confere en qualité de primat du royaume.

Ceux d'entre les Anglois qui croient aux trente-neuf articles de religion, sont appelés *conformistes* ou *anglicans*.

Les *non conformistes* sont tous ceux qui ne suivent pas la religion dominante, tels que les *Presbyteriens* ou *Puritains*, les *Millenaires*, les *Luthériens*, les *Quakers*, les *Anabatistes*, & une foule d'autres sectaires, &c. &c.

Le gouvernement d'Angleterre tolere toutes sortes de religions, & en permet l'exercice pu-

(1) Ces quatre points sont opposés à la transubstantiation, à l'invocation des Saints, à la croyance du purgatoire, & au célibat des prêtres.

blic, à l'exception de la Catholique; celle-ci cependant a encore bien des partisans, tant à Londres que dans les provinces, en Écosse, & sur-tout en Irlande; dans les comtés du Nord, à Lancester & à Yorck, ils forment presque le tiers des habitans: il y a aussi à Winchester un couvent de bénédictins, mais il n'y est que toléré. Les Catholiques sont obligés de payer les taxes doubles, ne sont admis à aucun emploi, & ne peuvent pas même devenir soldats.

Il y a en Angleterre trois ordres de chevalerie. 1°. Celui de la *jaretiere*, institué en 1345 ou 1349, par Édouard III. Un jour que ce prince dansoit à Windsor avec la comtesse de Salysbury, cette dame laissa tomber une de ses jaretieres, qui étoit un ruban bleu. Le roi ramassa lui-même la jaretiere, en disant en François: *Honni soit qui mal y pense*. Le roi alors établit cet ordre, & l'on choisit Saint Georges pour patron. La marque de l'ordre est un large ruban bleu avec une chaîne d'or, au bout de laquelle est l'image de Saint Georges. Les chevaliers en y comprenant le roi, sont au nombre de vingt-six.

2°. *L'ordre du bain*. Il fut établi en 1399 par Henri IV, roi d'Angleterre. On le nomme l'ordre du *bain*, parce que les chevaliers étoient obligés de se baigner la veille du jour qu'ils devoient être créés. Le roi Georges I renouvela cet ordre en 1725. Les chevaliers portent un ruban rouge, au bout duquel est une médaille d'or, où l'on voit trois courones, avec cette inscription: *in uno tria juncta*.

3°. L'ordre de Saint André (ou du Chardon), établi par Jacques IV, & renouvelé par Georges I. Au bas d'une chaîne d'or, est l'image de Saint André tenant sa croix de la main droite; on y lit *nemo me impune lacessit*. Le ruban est vert. Outre le roi, qui en est le grand maître, il n'y a que douze chevaliers.

Le commerce des Anglois est immense, & s'étend presque sur tous les points du globe. Ce peuple navigateur a par-tout des comptoirs, des consuls & des vaisseaux. Le gouvernement Anglois protege particuliérement le commerce, parce qu'il sent mieux qu'aucun autre gouvernemenr de l'Europe, que c'est de là qu'émanent la grandeur & la prospérité d'une nation. Il n'est nulle classe qui se trouve déshonorée en prenant l'état de négociant; & les descendans des plus illustres maisons ne dérogent point par le commerce maritime & le commerce fait en grôs.

La situation de l'Angleterre, pour cet objet, est très-avantageuse. Un nombre considérable de ports, dont l'entrée est facile, & qui sont propres à la construction des vaisseaux; de bons matelots, & plusieurs marchandises de son crû, recherchées des étrangers, en feront toujours une nation navigatrice & commerçante. L'importation du dedans d'un port à l'autre, occupe plusieurs milliers de matelots; on transporte sans cesse dn charbon de terre, du bâre, du fromage, de la terre foulon, du sel, &c., & le besoin continuel qu'a une province d'échanger ses productions avec celles d'une autre province, formera toujours en Angleterre une marine immense, & un peuple de matelots.

Pour faciliter, dans le pays même, le débit des marchandises de laine, il a été rendu une loi qui ordone d'enterrer tous les cadâvres dans un linceul de laine, sous peine de 50 livres sterlings d'amende.

Presque tout le commerce d'Angleterre se fait par des compagnies soutenues par le gouvernement: les principales sont,

1°. La compagnie des marchands aventuriers, établie par Édouard I, qui transporte tous les ans chez l'étranger, pour plus de deux millions sterlings de draps manufacturés en Angleterre.

2°. La compagnie des Indes orientales, embrasse tout le commerce de la nation, depuis la Perse jusqu'à la Chine. Les Anglois ont pour ce commerce des établissemens & des comptoirs dans presque tontes les parties de l'Inde.

3°. La compagnie du Levant ou de Turquie fait tout le commerce de la nation dans les états du grand seigneur, & sur toute la côte septentrionale d'Afrique.

4°. La compagnie royale d'Afrique a le privilége de tout le commerce que la nation peut faire depuis Salé en Barbarie, jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

5°. La compagnie de Russie ou de Moscovie, que l'on appele aussi la *compagnie d'Eastland*, embrasse tout le commerce que la nation peur faire dans les pays septentrionaux de l'Europe.

6°. La compagnie de la Baie d'Hudson, fait dans l'Amérique septentrionale un commerce considérable en pelleterie, qu'elle transporte en Angleterre. C'est cette même compagnie qui a déja fait chercher plusieurs fois un passage à la mer du sud, par le nord-ouest de l'Europe. En 1746 le parlement d'Angleterre promit une récompense de 2000 liv. sterl. à celui qui trouveroit ce passage; on fit alors des tentatives, qui ont été inutiles. Il paroît même, par les derniers voyages de l'immortel Cook, que ce prétendu passage est une chimere, ou du moins est impraticable.

Le commerce des Anglois étoit immense dans les îles & le continent de l'Amérique; mais il est à croire qu'il doit s'éteindre de jour en jour, parce que l'indépendance de l'Amérique une fois établie, les Anglois ne peuvent plus soutenir la concurrence de ce commerce avec les autres nations, vu que les marchandises de leur crû, & la main d'œuvre chez eux, est beaucoup plus chere que par-tout ailleurs.

Les autres marchandises dont les Anglois font commerce, sont les draps, les droguets, les serges, les frises, les couvertures, les bas de soie & de laine, les moires, les damas, les satins, les rubans, les toiles de coton & indienes, les cuirs, le plomb, l'étain, le cuivre, l'alun, la

couperose, le beure, le suif, le fromage, la morue, les harengs, les saumons, l'huile de poisson, le charbon de terre, les barbes de baleines, les chapeaux, les denteles, les ouvrages d'acier, les montres, le tabac, &c. Les Anglois reçoivent aussi de l'étranger plusieurs denrées dont ils ont besoin. Ils tirent de France des vins, des huiles, des eaux-de-vie, du sel, du vinaigre, des câpres, des figues, des amandes, des prunes, &c. des velours, des tafetas, du papier, des plumes, du liége & des glaces, &c. &c. mais l'article du vin est le plus considérable, & monte, année commune, à plus d'un million sterlings. Ce qu'ils tirent des autres royaumes, & du Portugal surtout, est immense.

Mais entrons dans quelques détails sur cet objet.

En Turquie, ils portent des demi-draps appelés *londrins*, des étofes de laine, du plomb, de l'étain, des ouvrages d'acier, des montres, des armes à feu, du tabac, du sucre, du *rum*; ils raportent en échange des soies crues, des drogues d'apothicairerie, du coton, des tapis, des amandes, des raisins secs, des figues, des dattes, du café, du poil de chevre & des cuirs, &c. Aujourd'hui les François ont intercepté la majeure partie de ce commerce, parce qu'ils peuvent donner une partie des mêmes choses, travaillées avec plus de goût & à beaucoup meilleur marché.

A la côte septentrionale d'Afrique, ils portent des fusils, des canons, des sâbres, des couteaux, des ciseaux, des ouvrages d'acier, des chaînes pour les esclaves, du *rum*, de la poudre, du plomb, du tabac, des étofes de laine, &c.: ils en raportent de la laine, des grains, de la cire, de l'huile, des peaux non apprêtées, des peaux de tigres & de lions, des drogues d'apothicairerie, des dattes, des figues, des ananas, &c. &c. Et ce commerce est dans une balance à peu près égale.

En Italie, ils portent des draps, toutes sortes d'étofes de laine, du cuir, du sucre, des poissons salés, &c.; ils en raportent de la soie crue, du velours, du vin, du tartre, de l'huile, du savon, des olives, des terres pour la teinture, de l'alun, des anchois; outre cela, ils donnent de l'argent comptant aux Italiens.

En Espagne, ils portent des productions naturelles & de leurs manufactures, du poisson salé & séché, & ils en raportent de l'or, de l'argent, de la laine, des peaux, de l'huile, du vin, des oranges, du quinquina, & d'autres drogues, des couleurs, &c. Ce commerce diminue de jour en jour.

En Portugal, les mêmes marchandises qu'en Espagne; outre cela, des toiles: ils en raportent des huiles, des vins, du sel, des fruits, de l'or de l'argent, des lingots, des diamans bruts, des laines, des peaux non apprêtées, &c. &c.

Ce commerce, qui raportoit plus de 2,000,000 sterlings de profit par an à la nation, s'éteint de jour en jour; & les Portugais se lassent enfin de ne plus être que les facteurs des Anglois.

J'ai parlé de leur commerce avec la France: passons à la Russie.

Les Anglois vendent aux Russes de presque toutes leurs marchandises; ils en raportent du chanvre, du lin, de la graine de lin, de la toile, du fil, de la toile à voiles, de grôs cordages, du cuivre, du talc, du fer, des fourures, de la cire, des drogues, & des bois pour la construction navale, &c. &c.

Je ne dirai rien du commerce de l'Angleterre avec ses Colonies; il étoit d'une richesse immense avant la guerre actuele. Il seroit ridicule d'établir ce qu'il peut être; les événemens sont trop incertains, & je n'ai jamais eu l'art heureux de lire dans l'avenir. (Pour être au fait de cette chose, il ne faut pas plus à présent lire dans l'avenir: il suffit de lire le traité de paix signé à Paris en 1783.)

Le commerce d'Afrique, sur-tout pour la partie des negres, étoit très-considérable il y a quelques années; mais tombé presqu'entiérement depuis la guerre actuele, il a passé en d'autres mains.

La compagnie des Indes orientales, dans les provinces du Bengale, de Bahar, d'Orixa, & de la côte de Coromandel, monte jusqu'à 2, 000, 000 sterlings, & même au delà, par an; & l'intérêt de ses fonds donne 40 pour cent. Cependant à rassembler les produits des différentes branches du commerce de l'Angleterre, on voit, déduction faite de l'échange & des frais, qu'elle gâgne au delà de 2,000,000 sterlings par an: mais elle a gâgné beaucoup plus; & de jour en jour les autres puissances de l'Europe, en calculant leurs véritables intérêts, ont senti la nécessité de ne point laisser le commerce universel entre les mains d'une seule nation. Chaque état a cherché à se former une marine, & a enlevé successivement quelques branches de commerce aux Anglois.

La banque Angloise a été jusqu'ici le dépôt le plus sacré que l'on eût jamais vu chez aucun peuple; lorsque le systême de Law ruinoit tant de fortunes en France, & culbutoit le crédit public & l'état, la compagnie du Sud, en Angleterre, fit une banqueroute à peu près semblable: non seulement le parlement poursuivit ces brigands politiques, qui s'étoient enrichis aux dépens de la bonne foi nationale, mais on détourna des branches du revenu public pour aquiter le créanciers. Cependant cette même banque n'existe que par artifice, & pour ainsi dire, que par miracle. La Hollande, la Suisse, les différens états de l'Italie, tranchons le mot, citons la France & toute l'Europe; tous ces pays, tous ces états, tous ces royaumes en font les fonds! Phénomene étonant produit par la confiance qu'inspire une nation qui a toujours fait honeur à ses engagemens, & qui eût plutôt entrepris une guerre injuste, & dépouillé des voisins plus foi-

bles, que de manquer à la foi du commerce. C'est en partant de ce même principe, qu'aujourd'hui même elle ataquera en brigand un honête négociant Hollandois, ou François, & ruinera les peres, pour avoir de quoi payer la rente dûe aux enfans!

En 1764, la compagnie du Sud & celles des Indes Orientales, étoient chargées de 120, 674, 553 l. sterlings, dont les intérêts montoient tous les ans à 4, 825, 738 liv. sterlings.

Mal-gré le crédit dont jouit cette banque, je doute si elle auroit souvent, je ne dis pas de quoi rembourser le capital, mais même de quoi payer les intérêts. Il résulte donc de cette observation, que ces Anglois si fiers, ne sont que les banquiers & les agens qui font valoir l'argent des nations; & que si les particuliers étrangers retiroient insensiblement leurs fonds, l'Angleterre tomberoit dès l'instant même dans la plus étroite indigence.

Car enfin le capital réel de cette banque n'existe pas; il n'est que dans les profits éventuels & incertains du commerce, & non sur les fonds de terre, ni dans ce genre de bien qui tient au sol, & qu'on retrouve toujours. D'ailleurs le papier représente, dans cette banque, des fonds réels au défaut de l'or & de l'argent. Or ce papier n'existe que par le crédit public, & les produits avantageux du commerce. On doit donc conclure que si la guerre actuele vient à dépouiller les Anglois, & de la propriété de leus colonies, & des branches lucratives de leur commerce, allons plus loin, si la guerre actuele en retranche seulement une légere partie, l'état ne poura plus faire honeur aux engagemens qu'il a pris avec les étrangers, ni à ceux qu'il a pris avec ses propres sujets. (Une partie plus que légere en a été retranchée par le traité de 1783; & cependant l'Angleterre fait honeur à ses engagemens.)

D'après les derniers calculs de la dette nationale, elle monte à environ 200,000,000 sterlings; les intérêts de cette somme courent tous les ans; il faut y ajouter les dépenses indispensables pour l'entretien de la marine, des troupes, de la maison royale, &c. &c. Or, comment aquiter des sommes si étonantes, si le commerce de l'Angleterre se mine insensiblement, & languit chez toutes les nations: il faut donc que cette banque tombe; & si par malheur cela arive, sa chute entraîne celle de l'état, & le fait rentrer dans la classe des puissances médiocres de l'Europe.

Sciences & Arts.

Il n'y a que deux universités, celle d'Oxford, qui a dix-huit collèges, & celle de Cambridge qui en a seize. Ces collèges sont très-bien rentés & ont de très-habiles professeurs. Par malheur la marche des études de ces universités tient encore un peu trop à la barbarie scholastique du xve siecle. Cette nation a produit des hommes illustres dans tous les arts, & a contribué au progrès des sciences; ce qu'on doit attribuer principalement aux récompenses acordées par le gouvernement à tous les savans & aux grands artistes. Chez cette nation, le génie ne trouve pas comme ailleurs de stériles admirateurs, mais un excellent ouvrage, une découverte utile procurent aussi-tôt, & de la gloire & une fortune honête à leurs auteurs.

Soit dans les mathématiques, la physique, la médecine, la politique, la philosophie, soit dans les autres sciences & les arts, l'Angleterre a produit de ces hommes étonans, de ces génies créateurs qui ont étendu les limites de l'esprit humain. Leurs poëtes sont riches en images, ont de l'énergie; mais peu formés sur les bons modeles de l'antiquité: on leur reproche avec raison un goût barbare. Leurs historiens sont peut-être plus philosophes que ceux d'aucune autre nation. Il semble en voyant cette liberté mâle avec laquelle ils jugent les rois & les peuples, qu'il ne soit permis qu'à l'Anglois de tenir la plume de l'histoire.

(Π) Ce n'est pas le jugement qu'en donne M. Démeûnier, qui au même article *Angleterre* dans le Dictionaire d'Économie Politique faisant partie de cette Encyclopédie, s'exprime ainsi: „ Dans les monarchies extrêmement absolues, les „ historiens trahissent la vérité, parce qu'ils n'ont „ pas la liberté de la dire: dans les états extrêmement libres, ils trahissent la vérité, à cause „ de leur liberté même, qui produisant toujours „ des divisions, chacun devient aussi esclave des „ préjugés de la faction, qu'il le seroit d'un „ despote „.)

La plupart de leurs théologiens n'ont point l'esprit borné; leur style clair, énergique & hardi, peint toujours ce qu'il veut peindre. Enfin, jusqu'à leurs romanciers ont une physionomie originale, par la vérité des portraits, par la force du style, par la fécondité des événemens, par l'intérêt de l'ouvrage. Clarisse, Grandisson, Paméla, Tom-Jones, &c. seront toujours des chefs-d'œuvres aux ieux de tous les peuples policés.

Les Anglois jusqu'ici médiocres, & même barbares dans la peinture, commencent cependant à se distinguer; on voit chez eux quelques morceaux où respire le patriotisme national, & qui sont très-estimés; mais le goût ne s'épure que lentement chez cette nation: il est à parier même qu'elle n'en aura jamais. Ces esprits naturélement sombres & fiers, éfarouchent les grâces: si l'on en excepte Pope, Addisson, qui eux-mêmes ne sont pas toujours exempts de ce défaut, il en est des peintres comme des gens de lettres: on voit dans les beaux arts la lourdeur tenir souvent la place de la légéreté; des plaisanteries basses & ignobles, substituées à la fine plaisanterie, & presque toujours un rire triste & convulsif remplacer la gaité. Une foule de leurs tableaux sont des sujets bizârres, prodigieusement chargés d'actions & de figures, exécutés sans entente de couleurs, ni de la per-

ſpective : ces charges peu naturelles & du plus mauvais goût, ſont cependant bien éloignées de la maniere joyeuſe de Calot. Je ne parlerai pas de leurs ſujets d'hiſtoires ; ils n'ont encore rien à comparer aux écoles des nations voiſines : j'obſerverai que juſque dans leurs peintres à portraits, on voit en tout une maniere roide, qui ſemble caractériſer cette nation.

La ſculpture fait encore moins de progrès : leurs ſtatues, loin d'avoir ce gracieux, cette nobleſſe qu'on voit dans les reſtes précieux de l'antique ; leurs ſtatues, dis-je, ne préſentent que de la maigreur, des formes ſeches & froides, & toujours cette roideur qui tient au terroir. L'Anglois ſi ſupérieur à tant de nations par cette énergie de caractere, eſt inférieur à toutes dans les arts qui exigent des grâces. Je ne ſais par qu'elle fatalité les ſujets les plus enjoués changent de nature entre leurs mains, attriſtent l'imagination, & portent à l'ennui.

Dans la maniere noire, ils ſurpaſſent de beaucoup les autres nations de l'Europe ; il ſeroit à ſouhaiter que le deſſein répondit à l'exécution. Quant à la gravure & à la ciſelure, il y a préſentement en Angleterre des artiſtes, tant du pays que des étrangers, qui travaillent avec beaucoup de ſuccès.

Je dirai peu de choſe de leur architecture civile, parce qu'excepté le dôme de Saint Paul de Londres, la bourſe, & quelques ponts, il n'y a preſque rien à en dire. On ne connoît pas dans toute l'Angleterre, un ſeul monument qu'on puiſſe citer comme un modele : leur coutume de faire bâtir pour vingt, trente, quarante, cinquante, ſoixante ans, &c. & la cherté exceſſive des matériaux, ainſi que de la main d'œuvre, ſont ſans doute les cauſes principales de ce peu de progrès dans l'architecture civile ; mais je dirai que dans l'architecture navale, la France ſeule exceptée, ils éfacent toutes les nations.

En 1768, le roi a fondé à Londres une académie des arts, qui eſt compoſée de quarante peintres, ſculpteurs & architectes. Neuf d'entr'eux ont le nom de viſiteurs, c'eſt-à-dire, directeurs des écoles de deſſein. Il y a auſſi quatre profeſſeurs d'anatomie, d'architecture, de peinture & de perſpective ; & l'on y reçoit, outre les membres, un certain nombre de graveurs comme aſſociés. Dans les autres arts utiles, l'Angleterre a beaucoup de maîtres célebres, & ſes manufactures, ainſi que ſes ouvriers, méritent à bien des égards leur réputation.

Les Anglois ont établi les premiers en Europe, ces beaux tapis de ſoie & laine, travaillés avec tant d'art, & ſi fort approchant de la nature. Leurs manufactures de glaces ſont très-importantes, quoique cependant inférieures à celles de France, qui ſont les premieres du monde, (après celles de Veniſe. *Voyez* l'Article *Glace* du Dictionaire des Arts & Métiers.)

Les draps forment la branche la plus conſidérable des manufactures de laine. Ils ſont plus ſolides & mieux travaillés que ceux de France ; mais ceux-ci ſont à meilleur marché, & éfacent ceux d'Angleterre par le luſtre & l'éclat des couleurs, ce qui les fait préférer dans bien des pays aux draps Anglois. Les teintures ſont très-bonnes, excepté en noir pourtant ; on eſt obligé d'envoyer en Hollande les marchandiſes Angloiſes, pour y être teintes en cette couleur. Les teintures en écarlate y ſont très-belles. Les manufactures de ſoie ſont très-conſidérables ; les ouvrages qui en ſortent ſont meilleurs à la vérité, mais de beaucoup plus chers que ceux de France, dont ils n'ont point la beauté extérieure. Les chapeaux de caſtor & de poil de lapin, le velours de coton fabriqué à *Mancheſter*, les poteries de *Worceſter*, la porcelaine de *Chelſea*, pluſieurs eſpeces de cuirs, des montres, de l'acier, de l'étain : ce ſont les marchandiſes les plus recherchées des étrangers.

Quant aux impôts, nous ne craignons point d'avancer qu'aucune nation n'eſt auſſi grévée que le peuple Anglois ; il y a des taxes ſur les biens fonds, ſur le produit des terres, ſur les denrées, ſur les manufactures, ſur les comeſtibles, ſur le veſtiaire, ſur l'air, les fenêtres, ſur l'eau, ſur les maiſons, ſur les bieres, les diſtillations de toutes eſpeces, ſur toutes les denrées étrangeres, &c. &c., ſur les rentes & les effets commerçables, ſur les chemins, ſur les matieres premieres, & les mêmes matieres ouvragées ; & généralement ſur tout ce qui entre dans les ports d'Angleterre : quant aux droits de ſortie, qui ſont très-forts, ils ne ſont preſque rien, excepté ſur les matieres premieres, telles que les laines, &c. parce que le gouvernement a ſenti qu'il étoit plus ſage d'en empêcher l'exportation, afin d'encourager les manufactures nationales.

On nomme ſubſides, la ſomme intiere qui eſt acordée par les communes pour le ſervice d'une année : ils ſont diviſés en ſubſides annuels & perpétuels.

Les impôts annuels conſiſtent en une taxe ſur les fonds de terre, & en une taxe ſur le malt. La taxe ſur les biens de terre a pris la place des ancienes taxes auxquelles on avoit recours lorſque les beſoins de l'état l'exigeoient. Elle n'a raporté depuis 1693, juſqu'à 1730, que 4 ſous par livre ſterling de revenus annuels de biens fonds & immeubles ; enſuite en temps de paix 2 ſchelings, & en temps de guerre 3 & 4 ſchelings par livre ſterling.

À l'égard de l'Écoſſe, il a été arrêté dans le IXe article du traité de réunion, qu'au lieu de la taxe ſur les biens de terre, elle donneroit 48,000 livres ſterlings lorſque l'Angleterre donneroit 1,997,763 livres ſterlings, & que ce raport feroit toujours obſervé à l'égard des différentes ſommes auxquelles ſe montoit la taxe en Angleterre.

L'Écoſſe paye les autres impôts dans un bien moindre raport que l'Angleterre ; il y en a cependant quelques-uns dont elle paye la moitié. La taxe

taxe sur les biens de terre se leve de la sorte : la somme que chaque comté doit fournir lui est assignée d'après l'estimation qui a été faite des terres en 1692 ; chaque possesseur de biens fonds & de maisons remit alors une évaluation de ses revenus, qui fut acceptée sans examen ; d'où il suit que ces évaluations sont peu vraies pour la plupart. Depuis ce temps les biens immeubles ont changé beaucoup ; car presque tous ont été améliorés, & ont donné par conséquent de plus forts revenus.

D'autres se sont détériorés, & raportent moins actuélement qu'autrefois. De là vient que plusieurs propriétaires ne payent pas plus de *6 pences* ou *stuvers* par livre sterling, c'est-à-dire, 2 & demi pour cent, & d'autres payent 10 schelings, c'est-à-dire, 10 pour cent. Si l'on faisoit un nouvel état des revenus des biens fonds, la taxe sur les terres de 2 schelings, qui raporte actuélement tout au plus un million sterling, rendroit alors au delà du double. La levée de ces impôts occasione 60,000 livres sterlings de frais. Les catholiques qui ont des biens immeubles, payent le double.

La taxe sur le malt, est de *6* sous sterlings sur chaque boisseau de malt, & une somme proportionée qui est prise sur certaines especes de grains, ainsi que sur le cidre & le poiré. Le parlement a fait lever cet impôt sans interruption dès 1697, par les officiers de la douane.

Les impôts perpétuels sont, 1°. les droits qu'il faut payer à la douane pour toutes les marchandises qui entrent & qui sortent. Cet impôt a produit tous les ans, depuis 1700 jusqu'en 1723, 1,467,593 livres sterlings ; en 1768, il a produit 2,195,000 livres sterlings.

2°. L'accise qui a été introduite en 1643, & que l'on paye, tant pour les comestibles, que pour plusieurs autres especes de marchandises consommées dans le pays ; (de là vient que le drap Anglois est à meilleur marché à Hambourg qu'à Londres) l'accise, dis-je, produit par an jusqu'à quatre millions sterlings.

3°. L'impôt sur le sel, est de 3 schelings 4 sous par boisseau.

4°. Les ports de lettres fixés en 1643 en même temps que les postes.

5°. Le droit sur le papier timbré.

6°. L'impôt sur les maisons, qui depuis 1766 est de 3 schelings par maison en Angleterre, & d'un scheling en Écosse. Si elle a sept fenêtres & plus, on paye 2 sous pour chaque fenêtre ; si elle en a vingt-quatre, on paye 2 schelings pour chacune : quand elle en a quarante à cinquante, on paye par an 4 & même 5 livres sterlings pour toute la maison. De là vient qu'il n'y a nulle part des fenêtres plus grandes & en plus petit nombre qu'en Angleterre.

7°. L'impôt qui se paye pour obtenir la permission d'avoir des carosses de louage, des fiacres, des chaises à porteur, de vendre de la biere, &c. dans les villes de Londres & de Westminster.

8°. L'impôt d'un penny par livre sterling, sur les revenus des places & pensions acordées par la courone : il rend au delà de 100,000 livres sterlings. Ces huit impôts donnoient par an (en 1780) environ 6,000,500 livres sterlings ; ce qui fait plus d'un million de moins depuis la guerre actuele. Cette somme sert à payer les intérêts des dettes nationales contractées depuis Guillaume III.

La guerre entreprise par la reine Anne a coûté à l'état plus de . . . . 65,853,394 liv. sterl.

La guerre avec l'Espagne & la France, depuis 1739 jusqu'en 1748, a coûté . . 47,379,285 liv. sterl.

Et la guerre avec la France . . . . 54,319,324 liv. sterl.

Les dettes de la nation en 1763, se montoient à 136,000 000 de livres sterlings.

En 1767, elles étoient encore à 132,340,412 liv. sterlings ; & en 1775, elles montoient de nouveau à 135,940,305 livres sterlings, qui produisoient environ 4,500,000 livres sterlings d'intérêts, parce que la plupart des capitaux ont été empruntés à deux tiers d'intérêts ; & la moitié pour le moins de cette dette nationale a été empruntée à l'étranger. Il est facile de voir que la dette nationale, depuis une guerre ruineuse qui a duré plus de six ans, est augmentée considérablement, & surpasse 200,000,000 sterlings.

En 1600, les revenus de l'Angleterre montoient à plus de . . . . 60,000 liv. sterl.

En 1663, ils étoient arrivés à . . . . 800,000 liv. sterl.

Dans la douzieme année du regne de Charles II, ils étoient évalués à . . . . . . 1,200,000 liv. sterl.

En 1686, à . . . . . 1,900,000 liv. sterl.

En 1715, à . . . . . 3,200,000 liv. sterl.

En 1731, à . . . . . 6,000,000 liv. sterl.

En 1756, à . . . . . 10,300,000 liv. sterl.

En 1775, ils monterent jusqu'à . . . . 12,000,000 liv. sterl.

On a évalué les dépenses de 1780, à près de seize millions sterlings, & celles de 1781 ont été portées d'avance par des membres du parlement, à vingt millions sterlings.

On a assuré au roi Georges 800,000 liv. sterl. ; mais on croit que sa liste civile monte à un million sterling par an. Il a à payer avec cette somme toutes les dépenses de sa cour, les ministres, les bureaux, &c., les ambassadeurs, les juges, &c. En 1769, il informa le parlement qu'il devoit 513,511 liv. sterlings, & cette somme lui fut acordée pour liquider cette dette. En 1777, la nation paya derechef une somme encore plus forte, pour des dettes qu'il avoit contractées ; & elle y ajouta encore 100,000 liv. sterl.

Tous les revenus de l'état se versent dans l'Échiquier, qui en accuse la réception, & les fait circuler selon les ordres du lord trésorier.

L'Irlande, en 1767, a rendu, par ses douanes, 200,800 liv. sterlings, & l'accise 98,000 liv. sterl. Depuis 1771 jusqu'en 1773, l'Irlande a fourni

1,329,230 livres ſterlings, & elle a eu 187,720 liv. ſterlings à payer plus que cette ſomme. En 1776, l'Irlande devoit déja un million ſterling.

Mais aujourd'hui tous ces impôts ſont conſidérablement augmentés à cauſe de la guerre d'Amérique: il n'y a preſque pas une ſeule branche qui ſoit ce qu'elle étoit il y a dix ans.

Monoies.

On compte en Angleterre par *livres*, *ſchelings*, *deniers ſterlings*.

Douze deniers ſont un ſcheling, & 20 ſchelings une livre ſterling.

La *livre* ſterling vaut environ vingt-deux livres tournois.

L'argent monoyé eſt d'un excellent alloi : il ſe frape à la tour de Londres.

Les monoies de cuivre ſont les *farthings*, qui valent le quart d'un denier ou *ſtuvers*.

Les monoies d'argent ſont les ſchelings, ou douze ſtuvers.

Les demi-ſchelings, (ſix pinces ou ſix ſtuvers.)

Les courones (krown) de cinq ſchelings.

Les pieces d'un denier, deux, trois ou quatre deniers en argent, ne ſe frapent que pour une cérémonie en uſage à la cour le jeudi ſaint: elles ont cours rarement.

Les monoies d'or ſont la guinée, qui vaut vingt-un ſchelings, ou environ vingt-trois livres cinq ſous, vingt-trois livres dix ſous tournois, ſouvent même au delà chez l'étranger, parce qu'on prend l'or à ſa qualité & à ſon poids. On a auſſi des demi-guinées.

Toutes les monoies d'or de Portugal, les piſtoles, les louis d'or de Louis XIV, ceux de ſes ſucceſſeurs ont cours auſſi; ceux de Louis XV cependant, par les malheurs d'une adminiſtration déſaſtreuſe, ſont altérés, & valent un ſcheling de moins.

Les Anglois ont vainement défendu l'exportation de leurs monoies; il ſera toujours impoſſible à un peuple de négocians, d'obſerver cette loi en rigueur. L'argent monoyé, d'après les meilleurs calculateurs Anglois, ne paſſe pas dans ce royaume dix-huit millions ſterlings. Je croirois facilement qu'aujourd'hui il ne monte guere qu'à douze millions.

DIVISION.

L'Angleterre ſe diviſe en cinquante-deux comtés.

Les comtés marqués d'une étoile, ſont les douze comtés de la principauté de Galles.

Comtés.	*Paroiſſes ou lieux.*	*Capitales.*
Angleſey *.	74	Beaumarls.
Bedford.	116	Bedford.
Berk, ou Bark.	140	Reading.
Brecknock *.	61	Brecknock.
Buckingham.	185	Buckingham.
Caermarthen *.	87	Caermarthen.
Caernarvan *.	68	Caernarvan.
Cambridge.	163	Cambridge.
Cardigan *.	64	Cardigan.
Cheſter.	68	Cheſter.
Cornouailles.	161	Launceſton.
Cumberland.	58	Carlile.
Denbigh *.	57	Denbigh.
Derby ou Darby.	106	Derby.
Devon.	394	Exceſter.
Dorſet.	248	Dorcheſter.
Durham.	118	Durham.
Eſſex.	415	Colcheſter.
Flint *.	28	Flint.
Glamorghan *.	188	Caerdiff.
Gloceſter.	280	Gloceſter.
Hereford.	176	Hereford.
Hertford.	120	Hertford.
Huntingdon.	78	Huntingdon.
Kent.	398	Cantorbery.
Lancaſter.	36	Lancaſter.
Leiceſter.	200	Leiceſter.
Lincoln.	630	Lincoln.
Merioneth *.	37	Harlech.
Middleſex.	73	Londres.
Montgomery *.	47	Montgomery.
Montmouth.	127	Montmouth.
Norfolk.	660	Norwich.
Northampton.	326	Northampton.
Northumberland.	460	Neuw-Caſtle.
Nottingham.	168	Nottingham.
Oxford.	280	Oxford.
Pembrock *.	145	Pembrock.
Radnor *.	52	New-Radn.
Rutland.	47	Ockham.
Shrops.	170	Shrewsbury.
Somerſet.	385	Briſtol.
Southampton.	253	Southampton. Wincheſter.
Stafford.	130	Stafford. Lichtfield.
Suffolk.	575	Ipswick.
Surrey.	140	Guildford.
Suſſex.	312	Chicheſter.
Warwick.	158	Warwick.

Comtés.	*Paroisses ou lieux*	*Capitale.*
Westmorland.	26	Appleby. Kendale.
Wilt.	304	Salysbury.
Worcester.	152	Worcester.
Yorck.	459	Yorck.
	10,133 paroisses.	

La différence qui se trouve entre dix mille cent trente-trois paroisses, & le nombre de neuf mille deux cents quarante-trois que nous avons raporté ailleurs, vient de ce que lors de la réformation sous Henri VIII & sous Élisabeth, huit cents quatre-vingt-dix cures furent annexées, les unes à des collèges, les autres à des hôpitaux. Quelques-unes de ces cures, & plusieurs riches prieurés furent convertis en fiefs laïques, dont le roi Henri VIII gratifia ceux de ses courtisans, qui le secondèrent le plus dans ses projets.

Les cures converties en fiefs laïques, ne sont plus comptées parmi les paroisses du royaume; & les seigneurs qui les possèdent, se contentent d'y faire venir, lorsqu'ils le jugent à propos, des ministres avec lesquels ils s'aquitent des devoirs de leur religion. Ainsi, la totalité de dix mille cent trente-trois, doit être plutôt entendue comme nombre de lieux que comme nombre de paroisses.

Je n'ai compté que soixante-treize paroisses dans le comté de Middlesex, & cependant la ville de Londres seule en contient cent trente-cinq, indépendament des cinquante autres églises destinées au même usage: mais j'ai cru ne devoir mettre qu'une église par bourg, ville, village, &c.

Forces de terre & de mer.

L'armée sur pied dans la Grande Bretagne, consistoit, en 1755, dans les troupes suivantes:

Les gardes du roi à cheval . .	1052 hommes.
Les dragons parmi lesquels on comptoit trois régimens des gardes	3276
L'infanterie, y compris les gardes	20706
Les invalides & vingt-cinq compagnies indépendantes . . .	1815
	26049
qui coûtoient 730,293 liv. sterlings par an. On en entretenoit à Gibraltar, à Minorque, en Asie & en Amérique	17637
Total	44686 hommes.

dont l'entretien coûtoit 365,286 liv. ster. & 6 schelings.

L'Irlande entretenoit dix mille hommes.

En 1763, le ministere résolut d'entretenir en Europe & en Amérique	41500 h. d'inf.
En 1768, il fut résolu qu'on porteroit l'armée de la Grande Bretagne, en temps de paix, à soixante-trois escadrons & soixante-dix-huit bataillons, faisant en tout	46047 hommes.
& que les troupes Irlandoises monteroient à	12331 hommes.

On a commencé, en 1757, à établir une milice réguliere, qui est sous l'inspection des gouverneurs de chaque comté; les hommes depuis vingt ans jusqu'à cinquante, sont obligés de servir: c'est le sort qui décide, & le temps du service dure, cinq ans. Mais dans les derniers temps, à cause de la guerre les troupes de terre ont été portées à un nombre beaucoup plus considérable.

Quant à la marine Angloise, aucune nation jusqu'à présent n'a pu lui être comparée. La flote a été composée de deux cents & même de deux cents cinquante vaisseaux de ligne & frégates, & d'un nombre considérable de moindres vaisseaux armés en guerre, de galiotes à bombes, &c. &c. Il lui a fallu, dans ces occasions, depuis soixante jusqu'à quatre-vingt-dix mille matelots pour former ses équipages.

En 1760, on évaluoit les forces de la Grande Bretagne à quatre cents quatorze vaisseaux de toutes sortes de rangs. En temps de paix on entretient ordinairement dix mille matelots & un nombre proportioné de vaisseaux.

En 1765, le parlement a acordé seize mille matelots & sept mille six cents soldats qui devoient servir dans les ports de mer.

Dans la guerre qui finit en 1762, la Grande Bretagne s'est servie de cent quatre-vingt-quatre mille huit cents quatre-vingt-treize matelots & soldats, dont il n'est resté que quarante-neuf mille huit cents quatre-vingt-treize: il n'y en a eu cependant que mille cinq cents douze tués dans les combats; les autres sont morts de maladies ou ont déserté. L'état de la flote Angloise, en 1781, consistoit en quatre-vingt-dix vaisseaux de ligne depuis cent jusqu'à soixante-quatre canons; soixante-trois frégates depuis cinquante jusqu'à trente-six canons; vingt huit corvetes, quatorze brûlots, dix-sept cutters, vingt-cinq flûtes, dix bombardes, dix brigantins, vingt-huit sloops, quatorze chaloupes & dix iachts, sans y comprendre un grand nombre de vaisseaux de toutes les classes qui étoient sur les chantiers.

Si cet état cependant est inférieur à celui de 1762, on ne doit l'imputer qu'à une guerre ruineuse qui, par plus de six années, a dévoré les hommes & les vaisseaux; on doit en accuser encore les maladies & les élémens: mais sur-tout une mauvaise administration, plus cruele, plus vorace cent fois, que les maladies, les élémens & la guerre.

La capitale de toute l'Angleterre est Londres. *Long.* 12-19 ; *lat.* 50-56. Masson de Morvilliers.

Angleterre (Nouvele) ; province de l'Amérique septentrionale, entre le Canada & la mer.

En 1606, il se forma, sous l'aotorité de la cour de Londres, une compagnie qui fut nommée le *Conseil de Plymouth*, parce que la plupart des associés étoient de cette ville, & dont les patentes portoient un droit spécial de s'établir entre les 38e & 45e degrés dans les terres de cette latitude. Popham & Gilbert, deux des principaux associés, s'y rendirent avec deux vaisseaux & cent hommes. Ils furent suivis par le capitaine *Smith*, le même qui avoit eu tant de part à l'établissement de la Virginie. Le plan qu'il raporta du pays fut présenté au prince Charles, qui prit plaisir à donner des noms aux principaux lieux ; & la nouvele colonie, ou plutôt l'espace qu'elle devoit occuper, reçut de ce prince celui de Nouvele Angleterre.

Ce pays ne s'étend guere moins de trois cents milles sur la côte maritime, sans compter les angles. On ne lui donne nulle part plus de cinquante milles de largeur. Sa situation est entre les 40 & 45e degrés de *lat.* du nord. Ses bornes sont, la Nouvele France au n., la Nouvele Yorck à l'o., & l'Océan à l'e. & au s. Quoiqu'au milieu de la zône tempérée, son climat n'est ni si doux, ni si régulier que celui des pays paralleles en Europe. Les étés y sont plus courts & plus chauds que les nôtres ; les hivers plus longs & plus froids ; l'air cependant y est devenu plus sain depuis les défrichemens, & depuis que l'on a abatu les bois ; on y voit même si peu de variété, qu'on y jouit souvent du temps le plus pur & le plus serein pendant deux ou trois mois consécutifs.

La Nouvele Angleterre est divisée en quatre provinces ; savoir, la nouvele Hampshire, Massachusset, l'île de Rhodes, ou plutôt, Rhode-Island, & Connecticut : ces pays, pour se soustraire à l'empire Britanique, sont depuis 1776, quatre des États-Unis de l'Amérique. *Voyez* États-unis.

La province de Massachusset est aujourd'hui la plus grande, la plus peuplée de la Nouvele Angleterre. *Voyez* Massachusset.

Le sol de cette contrée est assez fertile dans plusieurs cantons ; il donne des fruits de toute espece, des légumes, du maïs ; mais aucuns des grains d'Europe n'y prospetent : on y éleve beaucoup de bestiaux, &c. Les objets de commerce consistent dans les denrées qu'on vient de nommer, auxquelles on doit ajouter de l'huile de poisson, de baleine, du suif, du cidre, des viandes salées, de la potasse, des porcs & des bœufs, de l'eau-de-vie de sucre, des briques, des bois de construction, & des marchandises qui sortent des manufactures établies dans le pays ; mais une des plus grandes ressources pour les habitans, c'est la pêche ; car le sol produit à peine les grains nécessaires à leur consommation. Ces pêches consistent en maquereaux, en morues, en baleines, &c.

La Nouvele Angleterre s'est, comme l'anciene, signalée par des fureurs sanglantes. Il semble que ces hommes féroces n'aient traversé les mers que pour se poursuivre avec plus d'acharnement. Ce n'étoit point assez d'avoir à luter contre un sol nouveau, contre les maladies, contre le climat ; on a vu dans ces colonies naissantes, l'homme combatre contre l'homme, non pour des objets d'intérêt, non pour s'assurer de bonnes loix ou un bon gouvernement, mais pour des préjugés & des opinions. Le nouveau monde a eu également ses sorciers & ses convulsionaires, & cette maladie y a produit son effet ordinaire ; elle a retardé les progrès de la raison, & a fait couler des flots de sang. Aujourd'hui même, les habitans y conservent encore une partie de leur fureur. On se rapele l'exemple terrible qui s'en déploya, en 1723, à Massachusset, à l'occasion de l'inoculation de la petite vérole. Les loix y sont d'une austérité éfrayante ; il semble que ce soient des Timons ou des Dracons qui en aient été législateurs.

Pour les fautes les plus légeres, pour les foiblesses de l'amour, ce sont des amendes, c'est l'exil, c'est le sang même qu'il faut pour les expier. Mais ce qui doit faire espérer que cette province reviendra tôt ou tard à des principes plus raisonables, c'est qu'elle a du moins dans sa constitution des ressources contre les mauvaises loix. Elle en a, dans sa situation locale, qui laissent un vaste champ ouvert à l'industrie, à la population & au commerce.

La Nouvele Angleterre se défriche & se peuple de jour en jour. Dès que soixante familles offrent de bâtir une église, d'entretenir un pasteur, de solder un maître d'école, l'assemblée générale leur assigne un emplacement, & leur donne le droit d'avoir deux représentans dans le corps législatif de la colonie. Le district qu'on leur assigne est toujours limitrophe des terres déja défrichées, & contient le plus ordinairement six mille carrés d'Angleterre. Les colons partagent le terrain entr'eux, & chacun enferme sa propriété d'une haie vive. On réserve quelques bois pour la commune.

D'après le tableau de la population de cette province, publié depuis peu par le congrès général, il se trouve quatre cents mille habitans à Massachusset, cent quatre-vingt-douze mille à Connecticut, cent cinquante mille à Hampshire, & cinquante-neuf mille six cents soixante-dix-huit à Rhode-Island.

Vu l'incertitude des événemens politiques, & les changemens sans nombre que doit opérer la guerre actuele, nous ne pouvons guere plus nous étendre sur cette province ; nous ajouterons seulement que, si enfin la métropole est forcée de reconoître l'indépendance des États-Unis de l'Amérique, ce dont nous ne doutons pas, (Cet auteur a eu raison de n'en douter ; les États-Unis ont été déclarés indé-

pendans par le traité de Versailles de 1783) la Nouvelle Angleterre, mal-gré un sol assez ingrat & qui se refuse à beaucoup de productions de premiere nécessité, doit parvenir, en moins d'un demi-siecle, au plus haut degré de grandeur, d'opulence & de population. Boston est la capitale de toute la province, & il s'y fait un très-grand commerce. (*Masson de Morvilliers*.)

ANGLONA, AQUILONIA, & PANDOSIA; ville ancienne d'Italie dans la Lucanie. Elle fut considérable, & c'étoit le siége d'un évêché. Il n'en reste plus qu'une Église & un château situés dans la Basilicare, au royaume de Naples. L'évêché a été transféré à Tursi en 1546. (*R.*)

ANGLO-SAXONS; peuples d'Allemagne qui vinrent s'établir dans l'île Britannique. Les naturels s'appeloient *Bretons*. Après la conquête, le peuple mélangé prit le nom *d'Anglois*. (*R.*)

ANGLURE; petite ville de France en Champagne, sur l'Aube, l'une des plus anciennes baronies de la province, à 8 lieues de Troies. (*R.*)

ANGOKA, ou ANGADOXA (îles d'); îles d'Afrique, dans le canal de Mosambique, & au sud de Mosambique, à 16 degrés 20' de latitude sud. Elles sont stériles & inhabitées. C'est près de la plus septentrionale de ces îles, que commencent à diminuer ces courans dangereux, qui prennent depuis la riviere du Saint-Esprit, & entraînent rapidement les vaisseaux au nord-nord-ouest, contre les terres du continent. Les marins qui naviguent dans ce canal, font grande attention à ces parages. (*R.*)

ANGOL, ou VILLA NUEVA DE LOS INFANTES; ville de l'Amérique méridionale dans le Chili. Elle est sur un bras de la riviere de Biobia, à 40 lieues au nord-nord-est de Baldivie, & à l'ouest de la Sierra Nevada, l'une des Cordilieres. Cette ville est une des plus jolies de toute la province du Chili. *Long.* 307; *lat.* 40, 50. (*R.*)

ANGOLA; royaume d'Afrique dans le Congo, entre les rivieres de Dande & de Coanza. Il est soumis aux Portugais. Le pays produit du millet, du poivre blanc, des féves, des cannes à sucre, des oranges, des limons, des dattes, & quantité d'autres fruits. Il s'y trouve une espece de singe dite *Cojas-Morou*, qui se raproche beaucoup de l'homme. Les peuples d'Angola sont fort paresseux; ils ont autant de femmes qu'ils en peuvent nourir. La plupart sont idolâtres. En quelques villes ils suivent la religion des Portugais. L'état est divisé en plusieurs provinces ou capitaineries. Ce pays étoit connu autrefois sous le nom de Dongo. Sa côte fournit aux Européens les meilleurs negres. Les Portugais en tirent un si grand nombre d'habitans, qu'on est étoné qu'ils n'aient pas dépeuplé le pays. Ils donnent en échange pour les negres, des draps, des plumes, des étofes, des toiles, des denteles, des vins, des eaux-de-vie, des épiceries, des clincailleries, du sucre, des hameçons, des épingles, des aiguilles, &c. Les Portugais ont à Benguela une habitation si mal-saine, qu'ils y releguent leurs criminels. *Voyez* Benguela. (*R.*)

ANGORA. *Voyez* Angouri.

ANGOT; royaume ou province d'Afrique, dans l'Abissinie. (*R.*)

ANGOULÊME; ville de France, capitale de l'Angoumois, sur le sommet d'une montagne, au pied de laquelle coule la Charente. *Long.* 17 d. 48', 47"; *lat.* 45 d. 39', 3".

Cette ville, avec titre de duché, a un gouverneur particulier, un évêché, un présidial, une maitrise particuliere des eaux & forêts, douze paroisses, deux abbayes, dont l'une sous le nom de Saint Cybar, servoit de sépulture aux anciens comtes d'Angoulême, un collége, dix couvens de l'un & de l'autre sexe, un hôpital général. On y compte onze mille quatre cents habitans. L'évêque est suffragant de Bourdeaux, & se qualifie d'archichapelain du roi. Son diocèse comprend deux cents quatre-vingt-dix paroisses, & cent dix annexes. Ses revenus annuels sont de 22, 000 liv. Cette ville est munie d'un château très-fort. Charles V avoit ennobli les maires & échevins d'Angoulême; mais les maires jouissent seuls maintenant de ce privilége. C'est la patrie de Saint-Gelais & de Louis Guez, Seigneur de Balzac. S. Ausone est le premier évêque d'Angoulême. Elle est à 20 li. o. de Limoges, 25 s.-e. de la Rochelle, & 100 s.-o. de Paris. (*R.*)

ANGOUMOIS (l'); province de France, bornée au nord par le Poitou, à l'orient par le Limousin & la Marche, au midi par le Périgord & la Saintonge, & à l'occident par la Saintonge.

L'Angoumois a été possédé par des comtes qui reconoissoient pour souverains les ducs d'Aquitaine & comtes de Poitiers. Il vint ensuite sous la puissance de ces ducs. Charles V le conquit sur les Anglois, à qui la souveraineté en avoit été cédée après la prise du roi Jean, & le donna en apanage à son frere Jean duc de Berry en 1375. Charles VI, à qui ce duc de Berry le céda, le donna en accroissement d'apanage, à son frere Louis. François Ier en ayant hérité, l'érigea en duché en faveur de Louise de Savoie sa mere. Cette princesse étant morte, il fut réuni à la courone; & après avoir été donné plusieurs fois en engagement, il a été réuni de nouveau au domaine en 1650. Louis XIV l'avoit donné en apanage au duc de Berry mort en 1714. Cette province est fertile en blé, en vins, en pâturages, en plantes médicinales, en seigle, orge, aveine, blé de turquie, safran, & fruits de toute espece. On y trouve des mines de fer très-abondantes, & une mine d'antimoine à Menet. Son étendue est de vingt-une lieues de longueur sur dix-neuf de largeur. Les eaux y ont de la propriété pour faire de beau papier; aussi est-ce une des branches principales du commerce de l'Angoumois. Le sol de cette province est inégal, rempli de collines, mais sans montagnes considérables. L'air en est sain, le ciel tempéré. Les vins rouges & blancs, les eaux-de-vie, le fer,

le papier & le sel, sont les articles essentiels de son commerce. Cette province ne forme, avec la Saintonge, qu'un seul gouvernement, désigné sous le nom de Saintonge-Angoumois. (*R.*)

ANGOURY, ou ANGORA; ville d'Asie dans la Natolie, appelée autrefois *Ancyre*. *Long.* 50, 25; *lat.* 39, 30.

Ses chevres donnent un poil très-fin, dont on fait de beaux camelots. Ce poil passe à Smyrne, où les Anglois, les Hollandois & les François, s'en pourvoient.

Ces chevres sont peu différentes des chevres ordinaires; mais leur poil est blanc, roussâtre, fin, lustré, & long de plus de dix pouces. Le commerce en est très-considérable.

Cette ville est la principale de l'anciene province de Galatie, habitée par une colonie de Gaulois, à qui Saint Paul a prêché l'Évangile, & écrit une épître. C'est une assez belle ville, munie de deux forteresses. Près de cette ville, Pompée défit Mithridate, roi de Pont. Tamerlan, prince Tartare, y gâgna aussi une grande & très-fameuse bataille en 1401, contre Bajazet, empereur des Turcs, qui y fut fait prisonier. Elle a plusieurs restes d'antiquités, & il s'y est tenu plusieurs conciles. Angoury est à 85 lieues s.-e. de Constantinople, 60 ouest d'Amasie, & 75 est de Burse. (*R.*)

ANGRA; ville maritime, capitale de l'île de Tercere & des autres Açores, qu'on raporte à l'Amérique septentrionale. *Long.* 356; lat 39. (Π) *Long.* 350, 28; *lat.* 38, 39.) Elle a un bon port, une bonne forteresse, & un évêché suffragant de Lisbone. Le gouverneur des Açores y réside. Elle a trois couvens d'hommes, & quatre de filles. Les Églises y sont belles, sur-tout celle des Cordeliers. (*R.*)

ANGUILLARA; petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre, avec titre de comté. Elle est à 6 lieues n.-o. de Rome. (*R.*)

(Π) C'est aussi le nom d'un bourg du territoire de Padoue sur l'Adige.)

ANGUILLE (l'); île de l'Amérique, une des Antilles Angloises. (*R.*)

ANGUS; province de l'Écosse septentrionale. Forfar en est la capitale. On y recueille du grain & des pâturages. Il s'y trouve beaucoup de noblesse. Elle est située sur le golfe de Tay, & sur la mer d'Allemagne. (*R.*)

ANHALT; principauté d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, bornée au sud par le comté de Mansfeld, à l'occident par la principauté d'Halberstadt, à l'orient par le duché de Saxe, & au septentrion par le duché de Magdebourg.

Cette principauté est le patrimoine de l'anciene & illustre maison d'Ascanie.

La terre, dans la partie de Bernbourg & de Kœthen, forte & grasse, donne du froment & autres grains en abondance: dans la partie de Dessaw, légere & sâbloneuse, elle ne produit guere que du seigle & du tabac. L'air est très-froid dans le district du Hartz, & les fruits n'y mûrissent que très-difficilement, ou quelquefois n'y mûrissent pas. Le houblon, le vin & le bétail, sont des branches de commerce de cette principauté. La partie de Zerbst & de Dessaw a de beaux bois, & beaucoup de gibier & de poisson. Les mines du Hartz fournissent du plomb, du cuivre, de l'argent, du fer, du soufre, du vitriol, de l'alun, du salpêtre, & quelques autres minéraux. Cette principauté est possédée séparément par quatre différentes branches de la maison d'Anhalt, souveraine chacune dans son district. Son nom lui vient d'un vieux château, dont les ruines sont peu éloignées de Hartz-Gerode. On y professe la Religion Catholique: les Luthériens y exercent aussi publiquement leur culte. (*R.*)

ANHOLT; petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen, près de l'évêché de Munster & du duché de Cleves, sur l'ancien Yssel. Elle a un château où le prince de Salm réside quelquefois. Quoique la province de Zutphen en ait ou s'en arroge la supériorité territoriale, cependant le prince de Salm, comme seigneur d'Anholt, a voix aux dietes de l'empire. (*R.*)

ANI, ou ANIKAGAE; ville de la grande Arménie en Asie, au gouvernement de Kars, sous le Beyglerbey d'Erzerum. Ses murs sont arosé d'une riviere, qui descend des monts de Mingrélie par un cours très-rapide. Elle fut autrefois connue sous le nom d'*Am*. *Voyez* ce mot. Elle étoit si considérable & si forte alors, que les anciens rois d'Arménie y déposoient leur trésor dans un château, que Moyse de Chotonée cite souvent dans son *Histoire d'Arménie* sous le nom de château d'*Ani*. On y voit encore deux chaussées qui servoient à traverser les marais dont elle étoit entourée, & qui sont en partie desséchés aujourd'hui. Quand les Turcs & les Persans se font la guerre, les environs d'Ani sont assez ordinairement le premier théâtre de leurs hostilités. Ce qui y donne lieu, c'est qu'Ani est entre Érivan & Erzerum, qui sont les deux principales villes frontieres d'où les armées se mettent en marche de part & d'autre. *Long.* 79; *lat.* 41. (*R.*)

ANIAN; nom d'un détroit célebre dont on a beaucoup parlé, & qu'on n'a jamais bien connu. Le P. Riccioli, dans sa *Géographie réformée*, publiée en 1672, dit qu'au delà de la Californie, entre le royaume de Quivira & la Tartarie, se trouve le détroit d'Anian, dont on ne sait encore rien de certain. Dans une carte gravée en 1752 par M. de Lisle, on voit que son frere Guillaume de Lisle, en 1695, plaçoit le détroit d'Anian vers deux cents cinquante degrés de longitude & cinquante degrés de latitude; avec cette note, on pouroit croire sur des conjectures assez fortes, que le détroit d'Anian fait en ce lieu la jonction des deux mers; & il le place entre la baie de Baffins & le nord de la Californie. Suivant les nouvelles cartes, ce détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique, doit être vers soixante-cinq degrés de latitude & cent soixante-douze degrés

de longitude : il femble autorifé par des voyages de Melgueur en 1660, & de Defchnew en 1648. *Voyez* les *mémoires & obfervations géographiques*, par M. Engel, à Laufane, 1765; les *Voyages & Découvertes faites par les Ruffes*, traduits de Muller, 1766, deux volumes ; les *Confidérations Géographiques*, par M. Buache ; les *Mémoires de l'Académie des Sciences pour* 1754. La France & l'Angleterre ont formé des projets pour la vérification de ce fameux paffage. On l'appele communément *détroit du Nord* ou *détroit de Béering*, du nom d'un capitaine Ruffe, qu'on affure y avoir paffé en 1728. *Voyez* DÉTROIT. (*R.*)

ANIANE, ou SAINT-BENOÎT D'ANIANE; petite ville de France, dans le bas Languedoc, diocèfe de Montpellier, au pied des montagnes. *Long.* 21, 22; *lat.* 43, 45. Elle a une anciene & célebre abbaye de bénédictins, qui vaut dix mille livres de revenu. Il s'y fait un affez grand trafic de tartre pris des toneaux. Les habitans après l'avoir préparé en cryftal, le font paffer en Hollande & en Angleterre. Les teinturiers du pays s'en fervent auffi pour les belles écarlates, & pour les couleurs vives qu'ils donnent aux étofes. Cette ville eft près de la riviere d'Hérault. (*R.*)

ANIEN, ou ANIAN-FU; ville de la Chine, dans la province de Chuquami. (*R.*)

ANJENGO; petite ville d'Afie, fur la côte de Malabar, dans la prefqu'île de l'Inde, au deçà du Gange. Elle apartient à la compagnie des Indes d'Angleterre, qui y tient fon comptoir, & qui en tire du poivre & des toiles de coton. (*R.*)

ANIMACHA, ou ANIMACA ; riviere de l'Inde, au royaume de Malabar, qui a fa fource dans celui de Calicur, & fe décharge dans l'Océan, aux environs de Cranganor. (*R.*)

ANIO ; petite riviere, connue aujourd'hui fous le nom de *Téveron*. Elle a fa fource au mont Trevi, vers les frontieres de l'Abruzze, d'où elle coule entre la Sabine & la Campagne de Rome. Elle fe précipite avec bruit dans le Tibre à la Cafcata, à une diftance prefqu'égale de Rome & de Caftel Giubileo; on prétend qu'elle tiroit fon nom d'Anius, roi d'Étrurie, qui s'y noya de défefpoir de n'avoir pu retrouver fa fille qu'un raviffeur lui avoit enlevée. Cette riviere a la finguliere propriété d'incrufter tout ce qu'elle arofe : on montre à la *Villa d'Eft* à Tivoli, des groupes de feuilles d'arbres qui font comme des pierres par le dépôt des eaux du Téveron. (*R.*)

ANJOU ; province & duché de France, borné au feptentrion par le Maine, à l'occident par la Bretagne, au midi par le Poitou, & à l'orient par la Touraine.

Les rivieres qui l'arofent font la Loire, la Sarte, la Maïenne, & le Loir. Il fe divife en haut & en bas. Angers, capitale du haut Anjou, l'eft en même temps de tout le gouvernement.

Le commerce de cette province confifte en vins, lins, chanvres, beftiaux, blés, faumons, alofes, confitures feches, eau-de-vie, vinaigre, pruneaux, huile de noix, miel, toiles, bougie, chaux, merceries, ardoifes, mines de fer & de charbon, blanchifferies de cire & de toile, rafineries de fucre & de falpêtre, forges, verreries, étamines & droguets. Les vins vont à Nantes par la Loire, ou fe brûlent en eaux-de-vie qui paffent à Paris par le canal de Briare. Les ardoifieres font principalement aux environs d'Angers. Les mines de fer & de charbon font fur les paroiffes de Courfon, de S. Georges, &c. Les verreries à Chenu : les rafineries de fucre à Angers & à Saumur : le falpêtre dans cette derniere ville, de même que les blanchifferies ; il y en a encore ailleurs. Les étamines fe font à Angers ; elles font de laine fur foie. On y fabrique des ras ; des camelots, & autres ferges ; des droguets & des étamines à Lude ; des croifés à Château-Gontier ; des ferges & des droguets à la Fleche. Les toiles particuliérement à Château-Gontier, Beaufort & Cholet ; les unes vienent à Saint Malo, & paffent chez l'étranger ; les autres à la Rochelle & à Bourdeaux, ou reftent dans le Poitou. Cette province avec titre de duché, a 21 lieues de long, fur 19 de large. Le fol y eft agréablement varié de coteaux & de plaines. L'air y eft fain & tempéré, & la terre fertile en vins blancs, blé, feigle, orge, aveine, chanvres, légumes, & fruits de différentes fortes. Elle a du gibier, de la volaille & du poiffon. Ses pâturages nouriffent d'ailleurs beaucoup de bétail, & il s'y trouve des mines de fer, de plomb, de cuivre, d'étain, de charbon de terre, & des carrieres de pierres, de marbres & d'ardoifes. Elle a des fources d'eaux minérales, des verreries, quantité de falpêtrieres, & de belles forêts, la plupart en chênes & en hêtres.

L'Anjou eut fes comtes particuliers. Il fut réuni à la courone, par la confifcation qu'en fit Philippe Augufte fur Jean-Sans-Terre. Saint Louis donna l'Anjou en apanage avec le Maine à fon frere Charles I, chef de la premiere maifon d'Anjou, qui occupa le trône de Sicile, & poffédа la Provence. Charles II le donna en dot, en 1290, à Marguerite fa fille aînée, femme de Charles de Valois, fecond fils de Philippe le Hardi : de ce mariage naquit Philippe IV, qui, étant devenu roi de France, incorpora cette province à la courone. Jean I l'en détacha de nouveau en faveur de fon fils puîné Louis, chef de la feconde maifon d'Anjou Sicile ; mais Louis XI l'y réunit enfin pour toujours en 1481. L'Anjou prefque entier eft de l'évêché d'Angers ; pour les finances, il eft de la généralité de Tours ; & pour le civil, il reffortit au parlement de Paris. (*R.*)

ANJOUAN, ou AMIVAN; île d'Afrique affez petite, dans l'Océan Éthiopique. C'eft une de celles de Comorre ou de la Maiote, dans le canal de Mofambique, entre l'île de Madagafcar & la côte de Zanguebar. Le terrain y eft fertile, & produit d'excellens fruits. (*R.*)

ANNA. *Voyez* Ana.

Anna-Berg; ville d'Allemagne, dans la Misnie, sur la riviere de Schop, au cercle de haute Saxe, à 5 lieues de Meissen. La plupart de ses habitans vivent de l'exploitation des mines, ou du trafic des denteles. À peu de distance de la ville, est une montagne qui a des mines d'argent d'un grand produit. Cette ville se nomme encore Saint Annaberg. (*R.*)

ANNACH; ville d'Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Cavan. Il y en a une autre du même nom dans le comté de Downe. (*R.*)

ANNACIOUS, ou ANNACIUGIS (les); peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil. (*R.*)

ANNAN; ville de l'Écosse méridionale, sur une riviere du même nom. Elle est dans la province d'Annandale, avec un bon port. Elle est à une lieue du détroit de Solway, à 22 li. s.-o. d'Édimbourg, & 128 n.-o. de Londres. *Long.* 14; *lat.* 55, 10. (*R.*)

(Π) ANNATON; une des nouveles Cyclades dans la mer du sud. *Long.* 187, 45; *lat. m.* 20, 3.)

ANNECY (*Civitas Bovis*); ville du duché de Savoie, dans le Génevois, à 7 lieues sud de Geneve, & à 5 n.-o. de Chambery. C'est, depuis 1535, la retraite de l'évêque & des chanoines de Geneve qui furent obligés de quiter cette ville protestante. Le lac d'Annecy a environ quatre lieues de long, & un peu plus d'une demi-lieue de large; il est entre de hautes montagnes presque toujours couvertes de neige; on dit qu'il est si profond en quelques endroits, que l'on n'a pas pu encore en trouver le fond. Annecy est assez grande; & après Chambery, c'est la plus considérable ville de la Savoie. Elle est traversée par le grand canal de Thioux qui sort du lac, & à peu de distance de ses murs se joint à la riviere très-rapide de Fier. Elle a un ancien château situé sur une hauteur, où réside l'évêque, qui prend encore le titre d'évêque & prince de Geneve. Son diocèse & ses revenus sont aujourd'hui fort bornés. Ces revenus n'excedent pas 7000 livres de notre monoie. Il est suffragant de l'archevêque de Vienne en Dauphiné. Le chapitre de la cathédrale qui est également fixé à Annecy, est composé de trente chanoines; son revenu n'excede pas, dit-on, 14000 livres, sur quoi il est obligé de pourvoir aux réparations de l'Église. Outre la cathédrale, Annecy a une Église paroissiale, cinq couvens d'hommes, six de femmes, & une commanderie de l'ordre de Malte. En 1448, elle fut entiérement consumée par les flammes. Les reliques de Saint François de Sales y attirent un grand nombre de pélerins. *Long.* 23, 44; *lat.* 45, 53. (*R.*) (Π) *lat.* 45, 56.)

ANNIBI (lac d'); lac de la grande Tartarie, au pied des montagnes, & dans la contrée de même nom au nord de Kitar. Ce lac, ni rien qui lui ressemble, ne se trouve dans la carte de M. Witsen. (*R.*)

ANNOBON; île d'Afrique, sur la côte de Guinée. *Long.* 24; *lat. mérid.* 1, 50. Les Portugais lui donnerent ce nom, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an. Elle a plusieurs vallées très-fertiles: on y recueille des oranges d'une grosseur extraordinaire, & sur-tout une grande quantité de coton. Elle est sous la domination du roi de Portugal, quoique les habitans en soient presque tous Negres. (*R.*)

ANNONAY; petite ville de France, dans le haut Vivarais, sur la Deume. *Long.* 22, 22; *lat.* 45, 25. Elle a titre de marquisat, & c'est le chef-lieu d'un bailliage. Elle est située au pied d'une chaîne de montagnes. Elle a plusieurs papeteries qui fournissent une grande quantité de papier de bonne qualité. Cette ville apartient à la maison de Rohan-Soubise. Elle est au n.-o. de Tournon, à 9 lieues s.-o. de Vienne. (*R.*)

ANNOT; petite ville de France, dans les montagnes de Provence. *Long.* 24, 30; *lat.* 44, 4. C'est le chef-lieu d'une Viguerie du même nom, & le siége d'une justice royale. Cette ville députe aux états de la province. Elle est à 3 li. n.-o. de Glandeve. (*R.*)

ANONE; fort d'Italie, au duché de Milan, sur le Tanaro. *Long.* 26; *lat.* 44, 40. Il apartient au duc de Savoie, & il est à 10 lieues e. d'Asti, & 5 s. de Casal. (*R.*)

ANOPADARI. *Voyez* Anapodari.

ANOTH; île d'Angleterre, une de celles que les Anglois appelent *de Silly*, & que nous appelons *les Sorlingues*. (*R.*)

ANOUT, ou ANHOLT; île de Danemarck, dans le golfe de Catégat, à huit milles de la côte de Jutland, & à dix milles de celle de Séeland. Elle est dangereuse pour les navigateurs, à cause des bancs de sâble qui l'environent. On y pêche beaucoup de chiens marins. (*R.*)

ANPADORE; *Voyez* Anapodari, Anopadari, ou Arpadore, riviere de Candie, que les anciens appeloient *Cataractus*. (*R.*)

ANSA; petite riviere d'Italie, dans le Frioul, qui passe à Aquilée, & se jete dans la mer Adriatique. Les Latins l'appeloient *Alsa*. (*R.*)

ANSE; espece de golfe où les vaisseaux sont à couvert des vents & des tempêtes.

Il y a proprement deux sortes d'anse; on donne ce nom à une baie ou grande plage de mer qui s'avance dans les terres, & dont les rivages sont courbés en arc. Cette sorte d'anse s'appele *sinus latior*; l'autre sorte d'anse est un enfoncement de mer qui est entre des promontoires, & qui est plus petit que ce qu'on appele *golfe* & *baie*. Cette seconde espece d'anse se nomme *sinus angustior*. Quelques géographes écrivent ance. *Voyez* Baie & Golfe. (*R.*)

Anse, ou Ance; petite, mais anciene ville de France, dans le Lyonois. *Long.* 22, 20; *lat.* 45, 55. Elle a titre de baronie. Elle a un château, une jurisdiction, une paroisse, un collége, un hôpital. Elle est située dans une plaine très-fertile, à deux

à deux cents cinquante pas de la rive droite de la Saône. Cette ville étoit déja connue du temps d'Auguste, & il s'y est tenu quatre conciles. Elle est dans le voisinage & à l'opposite de Trévoux, à 4 lieues n. de Lyon, & 10 s. de Maçon. (*R.*)

Anse de Sainte-Catherine; baie de l'Amérique septentrion., au Canada propre, près des monts Notre-Dame, & à l'entrée du fleuve Saint Laurent. Il y a encore dans les mêmes parages, l'Anse Verte, l'Anse aux Lamproies, l'Anse Noire, l'Anse du Diamant, & l'Anse des Salines. (*R.*)

(Π) Anse du Vaisseau, à la Nouv. Holl. *Long.* 192, 6; *lat. m.* 41, 5, 56.)

(Π) ANSÉDONIA; bourg de Toscane, en Italie. *Ansidonia*, *Ansedonia*. Il est dans le Siénois, entre l'état de Gli Presidii & le duché de Castro, sur un petit golfe formé par l'embouchure de la Pescia, dans la mer de Toscane. On voit à *Ansédonia* les ruines de l'anciene Cosa.)

ANSIANACTES; peuples d'Afrique, dans l'île de Madagascar, vers l'île de Sainte Marie. (*R.*)

ANSICO; royaume d'Afrique, sous la ligne. On lit dans le *Dictionaire géographique* de M. Vosgien, que les habitans s'y nourissent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries publiques, où l'on voit pendre des membres d'hommes; qu'ils mangent leurs peres, meres, freres & sœurs, aussi-tôt qu'ils sont morts, & qu'on tue deux cents hommes par jour, pour être servis à la table du *Grand Macoco*; c'est le nom de leur monarque. Plus ces circonstances sont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il sous la ligne un royaume appelé Ansico? Les habitans d'Ansico sont-ils de la barbarie dont on nous les peint, & sert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco*? Ce sont des faits qui n'ont pas une égale vrai-semblance. Le témoignage de quelques voyageurs suffit pour le premier; les autres exigent davantage. Au reste, si le pays pouvoit suffire à une si horrible anthropophagie, & que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honeur à être mangé par son souverain; nous rencontrerions dans l'histoire des faits apuiés sur le préjugé, & assez extraordinaires pour donner quelque vrai-semblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes se brûlent courageusement sur le bûcher d'un mari qu'elles détestoient: si le préjugé donne tant de courage à ce sexe: si ce préjugé, tout cruel qu'il est, subsiste mal-gré les précautions qu'on a pu prendre pour le détruire; pourquoi dans une autre contrée les hommes entêtés du faux honeur d'être servis sur la table de leur monarque, n'iroient-ils pas en foule présenter leur gorge à couper dans ses boucheries royales? Les habitans du royaume d'Ansico sont vigoureux, lestes & intrépides. Ils adorent le soleil, la lune, & quantité d'autres objets. Leur roi, au dire de quelques voyageurs, est le plus puissant monarque de toute l'Afrique. (*R.*)

ANSLO, ou CHRISTIANIA; ville de Norwege, dans la préfecture d'Aggerhus, sur la haie d'Anslo. *Long.* 27, 34; *lat.* 59, 24. Cette ville est réguliere, passablement grande, & il s'y fait un assez bon commerce. Elle fut bâtie par le roi Christian IV en 1624, & elle fait une seule & même ville avec ce qui resta d'Obslo, qui vers ce temps avoit été presqu'entiérement réduite en cendres. Cette partie est ce qu'on nomme la vieille ville. Christiane ou Christiania est la capitale de la Norwege, & le siége de la cour souveraine de justice, pour le roi de Danemarck. Elle est à 100 lieues o. de Stockolm, à 12 n.-o. de Friderichstat, & au sud de Drontheim. (*R.*)

ANSPACH, ou OHNSPACH; ville & château d'Allemagne, dans la Franconie, capitale de la souveraineté d'Anspach, sur la riviere de même nom. *Long.* 28; *lat.* 49, 14.

C'est la résidence des margraves d'Anspach, qui dans ces derniers temps ont réuni à cette possession les états du Margrave de Culembach ou de Bareith de la même maison. Elle a une bibliotheque publique considérable, & un cabinet de médailles. Les édifices les plus remarquables en sont la *maison impériale*, l'hôtel-de-ville & l'Église paroissiale de Saint Jean, où est le caveau servant de sépulture aux princes. Hors la ville, sont les casernes, & la fabrique de porcelaine. Dans le haut faux-bourg, sont l'hôpital, la maison des orphelins & celles des veuves. Cette ville, qui est fort belle, apartient, avec la souveraineté dont elle est capitale, à une branche de la maison de Brandebourg. Elle est à 11 lieues s.-o. de Nuremberg, & 20 s.-o. de Bamberg. Le sol de cette principauté est généralement sabloneux & montueux. Elle a des pâturages, blé, vin, fruits, légumes, gibier, poisson, du tabac, & quelques fontaines d'eaux minérales. Il s'y trouve des mines de fer, des carrieres de marbre & d'albâtre. Les habitans en général, sont très-industrieux: ils fabriquent des tapisseries, des galons d'or & d'argent, des étofes, des glaces, de la porcelaine, du fil d'archal. Le margrave est co-prince convoquant du cercle de Franconie.

Le margraviat seul d'Anspach fournit plus d'un million de florins de revenu. (*R.*)

ANSTRUTHERS; deux petites villes de l'Écosse méridionale, séparées par une petite riviere, proche les bords de la Forth, dans la contrée de Fife. *Long.* 16, 50; *lat.* 56, 30. Elles sont à 8 li. n.-e. d'Édimbourg, & 3 s.-e. de Saint-André. (*R.*)

ANTAKIA, ou ANTAKIÉ. *Voyez* Antioche.

ANTARADE; ville de Phénicie, depuis Tortose, puis Constancie, aujourd'hui Tortose. (*R.*)

ANTASTOVAIS, ANTOQUES, & ANTATOQUES; peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvele Yorck. (*R.*)

ANTAVARES; peuples de l'île de Madagascar, dans la partie méridionale, entre le Matatane au midi, & les Vohits-Menes au septentrion. Ils sont arosés par le Mananzari. (*R.*)

ANTE; ville & port d'Afrique, dans la Guinée, à trois lieues du cap des Trois Pointes, vers Moure. (*R.*)

Ante ; petite riviere de Normandie, qui a sa source au dessus de Falaise, & qui se jete dans la Dive. (R.)

ANTÉCIENS, *Antecii*, du grec ἀντὶ, *contre*, & d'οἰκέω, *j'habite*. On appele en géographie Antéciens, les peuples placés sous le même méridien & à la même distance de l'équateur; les uns vers le nord, & les autres vers le midi. De là, il suit que les Antéciens ont la même longitude & la même latitude; mais les uns dans l'hémisphere septentrional, les autres dans l'hémisphere méridional.

Ils sont sous la même demi-circonférence du méridien, mais sur des paralleles placés de différens côtés de l'équateur.

Les habitans du Péloponese sont à peu près Antéciens aux habitans du cap de Bonne-Espérance.

Les Antéciens ont la même longueur de jour & de nuit, mais en des saisons différentes : lorsque les uns ont midi du plus long jour d'été, les autres ont midi du plus court jour d'hiver.

D'où il suit que la nuit des uns est toujours égale au jour des autres. Quand les uns ont l'été, les autres ont l'hiver ; mais ils ont midi en même temps, & minuit en même temps.

Il s'ensuit encore que les étoiles qui ne se levent jamais pour les uns, ne se couchent pas pour les autres.

Il ne faut point confondre les Antisciens avec les Antéciens. *Voyez* Antisciens. (R.)

ANTEDONE ; petite ville de Grece dans l'Achaïe ou la Livadie, entre Négrepont & Talandi, sur la côte du golfe. Cependant nous ne devons point dissimuler que Ortelius & d'autres savans géographes pensent qu'*Antedone* est *Talandi* même. (R.)

ANTEQUERA ; ville de la nouvele Espagne, en Amérique, province de Guaxaca, à 30 lieues s.-e. de Guaxaca. (R.)

Antequera ; ville d'Espagne au royaume de Grenade, à 12 lieues n. de Malaga, & à 21 o. de Grenade. Elle est divisée en deux villes, dont l'une est appelée *la haute*, & l'autre *la basse*. La premiere est sur une colline, avec un château fortifié, & n'est presque occupée que par la noblesse. La seconde est dans une plaine très-fertile, arosée d'un grand nombre de ruisseaux : en général elle est bien bâtie. Les rues & les maisons y sont très-propres; ce qui est fort rare en Espange. Elle a une Église collégiale dans le château même. quatre paroisses, quatorze couvens de religieux, huit de religieuses, & environ treize mille habitans. On trouve dans la montagne, au pied de laquelle cette ville est située, une grande quantité de sel, qui se cuit de lui-même par l'ardeur du soleil. Il y a aussi des carrieres de plâtre, & à deux lieues de la ville est une fontaine dont les eaux, à ce que l'on prétend, guérissent de la gravele. *Long.* 13, 45; *lat.* 36, 51. (R.) (Π) *Long.* 13, 40; *lat.* 36, 50.)

ANTESSA, ou ANTISSA ; ville de l'île de Lesbos, ou même, selon quelques-uns, île séparée de Lesbos par un canal. (R.)

ANTHAB ; ville de la Caramanie dans l'Asie mineure, ou Natolie ; on l'appele aujourd'hui *Antiochetta*. (R.)

ANTHAKIA. *Voyez* Antioche.

ANTIBES ; anciene ville maritime de France, dans la Provence, à l'opposite de Nice, sur la Méditerranée. *Long.* 24 d. 48', 33"; *lat.* 43 d. 34', 50". Cette ville est forte. Elle a une citadelle, un port défendu par plusieurs forts & bateries, un gouverneur particulier, un lieutenant de roi, un état major, un directeur des fortifications & des ingénieurs, une justice royale, amirauté, &c. Elle est située dans la sénéchaussée de Grasse, dans un pays fertile en vins & en fruits, & dans un air très-sain, depuis qu'on a élevé des fortifications qui ont desséché les marais d'à-l'entour. Son nom latin *Antipolis*, désigne sa situation à l'opposite de Nice, à l'autre extrémité du golfe. Le port de cette ville est de forme presque ronde & de six cents cinquante toises de circonférence ; mais la plus grande partie du bassin est comblée par les sables qu'y charie le Var ; & dans les lieux où les bâtimens peuvent aborder, près du môle, ils ne doivent pas tirer plus de quinze pieds d'eau. Sur toute la superficie du bassin, il n'y a qu'un espace de quarante-cinq toises de largeur & cent cinquante de longueur où les vaisseaux puissent mouiller. Il y a à Antibes une Église paroissiale, deux couvens, deux hôpitaux. On y retrouve encore plusieurs vestiges du séjour des Romains qui en avoient fait une de leurs places d'armes, & y avoient établi un arsenal & des magasins. C'est une des villes qui députent aux états de la province. En 1746, elle soutint un siége opiniâtre contre les Autrichiens, aidés des Anglois & du duc de Savoie. Les habitans d'Antibes passent pour apprêter les anchois mieux qu'on ne le fait ailleurs. Les fortifications de cette ville sont de M. de Vauban. Elle est marchande & assez grande. Elle avoit autrefois un évêque dont le siége a été transféré à Grasse. C'est la patrie de Tournely. Elle est à 3 li. & demie o. de Nice, 3 & demie s. de Vence, 4 s.-e. de Grasse, & 177 s.-e. de Paris.

ANTI-CAUCASE ; montagne située au nord du Pont-Euxin, & à l'opposite du Caucase. Strabon dit que les monts Casius & *Anticasius* sont au midi de Séleucie. (R.)

ANTICHTONES ; peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement opposées.

Ce mot est composé de ἀντὶ, *contra*, & de χθὼν, *terra*. Les auteurs Latins appelent quelquefois ces peuples *antigenæ*.

En ce sens, le mot *antichtones* est synonyme à *antipodes*, dont on se sert plus ordinairement. *Voyez* Antipodes.

Le mot *antichtones* désigne encore dans les anciens auteurs des peuples qui habitent différens hémispheres.

Les anciens considérant la terre comme divisée par l'équateur en deux hémispheres, l'un septentrional, & l'autre méridional ; ceux qui habitoient

l'un de ces hémisphères étoient dits *antichtones* à ceux qui habitoient l'autre. (*R.*)

ANTICOSTI. *Voyez* Isle de l'Assomption.

ANTICYRE; île où croissoit l'hellébore, drogue qui purge le cerveau; & qui a fait dire aux anciens, de ceux qu'ils accusoient de folie, *naviget Anticyram*. (*R.*)

ANTIFELLO; ville ancienne de Lycie sur la Méditerranée, aux environs de Patave. (*R.*)

ANTIGOA; île de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles. *Voyez* Antilles. (*R.*)(Π) *Long.* 315, 31; *lat.* 17, 4, 30.)

ANTIGONIE; ville d'Épire, auparavant dans la Chaonie; c'est aujourd'hui *Gustro argiro*. (*R.*)

Antigonie; île du Bosphore de Thrace, appelée aujourd'hui *Isola del principe*. (*R.*)

Antigonie ou Antigonée; ville de la Macédoine dans la Chalcidique, sur le golfe de Thessalonique qui est le golfe Thermaïque des anciens. Cette ville se nomme aujourd'hui *Antigoca*. (*R.*)

Antigonie; île des Portugais dans le golfe Éthiopique, proche celle de Saint Thomas. Ils l'appelent *Ilha da principe*. (*R.*)

ANTILIBAN; chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis-à-vis du Liban. Il est habité aujourd'hui par *les Druses*. Le Jourdain a sa source dans ces montagnes. (*R.*)

ANTILLES; îles de l'Amérique disposées en forme d'arc, entre la floride, & les bouches de l'Orénoque. Christophe Colomb les découvrit en 1492 & 1495. (Π) *Voyez* Essai sur la Marine ancienne des Vénitiens. Encycl. Méth. Édit. de Padoue. Marine Tom. I. Prem. Partie.) Elles se divisent en grandes & petites Antilles. Les grandes sont Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque, & Porto-Ricco. Les principales des petites Antilles sont la Trinité, la Grenade, Saint-Vincent, la Barbade, Sainte-Lucie, la Martinique, la Dominique, Marie-Galande, la Guadeloupe, la Désirade, Antigoa, Saint-Christophe, Saint-Barthelemi-l'Anguille, Sainte-Croix, Saint-Eustache. *Voyez chacune en son rang alphabétique, ainsi que la division des petites Antilles en îles du Vent & îles sous le Vent, ou de Barlovento & Sottovento*. Le cordon de ces îles ferme l'entrée du golfe du Mexique. Elles reçurent le nom d'Antilles, parce qu'on les rencontre avant d'aborder au Continent de l'Amérique, ou parce que Christophe Colomb les découvrit avant de faire la découverte de la terre ferme du nouveau monde. La chaleur y est excessive; c'est une suite de leur position sous la zône torride. L'air y est mal-sain, & elles sont sujettes à de furieux ouragans. On n'y compte que trois saisons, le printemps, l'été & l'autone. Les arbres y sont toujours verts. La vigne y réussit; mais on n'y recueille point de blé: toutes les tentatives à cet égard ont été infructueuses; il n'y vient qu'en herbes. *Long.* 316, 10,-319, 5; *lat.* 10,-22, 40.

Les Antilles sont peuplées par quatre nations différentes, les Caraïbes, qui sont les naturels du pays, les François, les Anglois & les Hollandois. En général ces îles, par l'humidité qui y regne en certaines saisons, par l'insalubrité de l'air, par l'intempérie du climat, par le nouveau genre & de vie & d'alimens, est le tombeau de près de moitié des Européens que l'avidité ou le désœuvrement y conduisent. En général elles produisent des cannes à sucre, de l'indigo, du tabac, du cacao, de la banane, du coton, de la cochenille, des ananas, du café. On en tire aussi beaucoup de liqueurs: elles ont des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de talc, de crystal de roche, d'antimoine, de soufre, de charbon de terre, & des carrieres de marbres & de pierres. Il y a beaucoup de perdrix, de perroquets & de tourtereles. On y rencontre aussi l'oiseau appelé colibri. Les petites Antilles sont encore désignées sous le nom de Caraïbes ou Cannibales. Avec le manioc, qui est une racine, on y fait une sorte de pain que l'on nomme cassave. Ne pouroit-on pas regarder les Antilles comme les sommets de très-hautes montagnes liées autrefois au Continent, dont elles auront été séparées par la submersion de tout le plat pays? Lorsqu'on en fit la découverte, on n'y trouva point de volailles domestiques: le pourprier & le cresson en formoient toutes les plantes potageres. Les variations dans la température de l'air, viennent moins des saisons que du vent. Par-tout où il ne soufle pas on brûle, & tous ne rafraîchissent pas. Celui d'est, qui tempere davantage la chaleur, y est le plus constant. On croit qu'il doit son existence au mouvement diurne de la terre d'occident en orient, & à la chaleur du soleil qui, en paroissant sur l'horizon, raréfie l'air & le fait refluer vers l'occident. Les pluies contribuent aussi à tempérer l'ardeur du climat dans ces îles; elles sont très-abondantes, sur-tout depuis la mi-juillet jusqu'à la moitié d'octobre. Par une suite de l'humidité qu'elles occasionent, les viandes s'y conservent très-peu, les fruits s'y pourrissent facilement, le pain se moisit, & les vins sont sujets à s'aigrir fort promptement. (*R.*)

ANTIMILO; île de l'Archipel, au nord de Milo, & à l'entrée du havre. (*R.*)

ANTIO, ou ANZIO (cap d'); pointe d'Italie, dans l'état ecclésiastique, entre le port d'Ostie & le golfe de Giaete. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port assez commode. Ce cap tire son nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *Voyez* Antium. (*R.*)

ANTIOCHE; ville de la Comagene, dans la Syrie & sur l'Euphrate. (*R.*)

Antioche, ou Mygdonie. *Voyez* Nisibe.

Antioche, Antakia, ou Antakié; ville ancienne & célebre de Syrie sur l'Oronte, aujourd'hui l'Assi. *Long.* 55, 10; *lat.* 36, 20. Cette ville autrefois très-fameuse, est réduite aujourd'hui à très-peu de chose. Elle est située au pied d'une haute montagne, dont le sommet est muni d'un

fort. Fondée par Seleucus Nicanor, elle fut le séjour de plusieurs empereurs qui prirent plaisir à l'orner. Elle fut la capitale de la Syrie. On la regarda même comme celle de tout l'Orient: on n'y voit presque aujourd'hui que des ruines. Il s'y est tenu plusieurs conciles. C'est la patrie de Saint Jean Chrysostome: & l'on croit que ce fut aussi celle de l'Évangéliste Saint Luc. Elle est à 6 lieues e. de la Méditerranée, à 18 lieues f. de Scanderoun, & à 10 n. d'Alep. (*R.*)

Antioche; ville d'Asie, dans la Pisidie, jadis considérable, aujourd'hui réduite à quelques habitans. (*R.*)

Antioche, sur le Méandre; ville de Carie, en Asie mineure, aujourd'hui Tachiali. (*R.*)

Antioche (pertuis d'); détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'île d'Oleron & la côte méridionale de l'île de Ré. (*R.*)

ANTIOCHETTA; ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, vis-à-vis l'île de Cypre. *Long.* 45, 45; *lat.* 36, 42. (*R.*)

ANTIOCHIA; ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan. (*R.*)

ANTIOPIA; ville anciene de la Palestine, dans la tribu de Nephtali, vers la frontiere d'Aser, entre Tyr & Betsaïde. C'étoit la ville principale des Chananéens; ce n'est aujourd'hui qu'un misérable village. (*R.*)

ANTIPAROS; île de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Paros, dont elle n'est éloignée que de 2 lieues. Elle dépend, pour le spirituel, de l'archevêque Grec de Naxie. Il y a dans cette île une caverne très-curieuse, dont M. Olier de Nointel, ambassadeur à la Porte, a donné la description. *Voyez* le mot Caverne. (*R.*)

ANTIPACHSU; petite île de la mer de Grece, sur la côte d'Épire, vis-à-vis le golfe d'Arta, entre Corfou & Céfalonie. (*R.*)

ANTIPATRIDE; ville délabrée de Palestine, sur les confins de la Phénicie, & près de la Méditerranée, à seize milles de Jaffa. (*R.*)

ANTIPODES; c'est un terme relatif par lequel on entend en Géographie, les peuples qui occupent des contrées diamétralement opposées les unes aux autres.

Ce mot vient du grec; il est composé de ἀντὶ, *contra*, ποῦς, ποδὸς, *pied*. Ceux qui sont sur des paralleles à l'équateur également éloignés de ce cercle, les uns du côté du midi, les autres du côté du nord, qui ont le même méridien, & qui different de 180 degrés de longitude sont antipodes, c'est-à-dire, ont les pieds diamétralement opposés.

Les antipodes éprouvent à peu près le même degré de chaud & de froid; ils ont les jours & les nuits également longs, mais en des temps opposés. Il est midi pour les uns, quand il est minuit pour les autres; lorsque ceux-ci ont le jour le plus long, les autres ont le jour le plus court.

Nous disons que les antipodes éprouvent à peu près, & non exactement, le même degré de chaud & de froid. Car, 1°. il y a bien des circonstances particulieres qui peuvent modifier l'action de la chaleur solaire, & qui font souvent que des peuples situés sous le même climat, ne jouissent pourtant pas de la même température. Ces circonstances sont en général la position des montagnes, le voisinage ou l'éloignement de la mer, les vents, &c.; 2°. le soleil n'est pas durant toute l'année à la même distance de la terre; il en est sensiblement plus éloigné au mois de juin, qu'au mois de janvier: d'où il suit que, toutes choses d'ailleurs égales, notre été en France doit être moins chaud que celui de nos antipodes, & notre hiver moins froid. Aussi trouve-t-on de la glace dans les mers de l'hémisphere méridional à une distance beaucoup moindre de l'équateur, que dans l'hémisphere septentrional.

L'horizon d'un lieu étant éloigné du zénith de ce lieu de 90 degrés, il suit que les antipodes ont le même cercle pour horizon.

Il suit encore que quand le soleil se leve pour les uns, il se couche pour les autres.

Platon passe pour avoir imaginé le premier la possibilité des antipodes, & pour être l'inventeur de ce nom. Comme ce philosophe concevoit la terre sphérique, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour conclure l'existence des antipodes.

La plupart des anciens ont traité cette opinion comme une fable; n'ayant jamais pu parvenir à concevoir, comment les hommes & les animaux subsistoient suspendus en l'air les pieds en haut la tête en bas, en un mot, tels qu'ils paroissent devoir être dans notre hémisphere.

Ils n'ont pas fait réflexion que ces termes *en haut*, *en bas*, sont des termes purement relatifs, qui signifient seulement *plus loin* ou *plus près* du centre de la terre, centre commun où tendent tous les corps pesans, & qu'ainsi nos antipodes n'ont pas plus que nous la tête en bas & les pieds en haut, puisqu'ils ont comme nous les pieds plus près du centre de la terre, & la tête plus loin de ce même centre. Avoir la tête en bas & les pieds en haut, c'est avoir le corps placé de maniere que la direction de la pesanteur se fasse des pieds vers la tête: or c'est ce qui n'a point lieu dans les antipodes; car ils sont poussés comme nous vers le centre de la terre, suivant une direction qui va de la tête aux pieds.

Si nous en croyons Aventinus, Boniface, archevêque de Maïence, & légat du Pape Zacharie, dans le VIII[e] siecle, déclara hérétique un évêque de ce temps nommé *Virgile*, pour avoir osé soutenir qu'il y avoit des antipodes.

Comme quelques persones employoient ce fait, quoique mal-à-propos, pour prouver que l'Église n'étoit pas infaillible, un anonyme a cru pouvoir le révoquer en doute dans les *Mémoires de Trévoux*.

(H) Nous croyons devoir ici raporter l'extrait de cette piece remarquable, tel qu'on le voit dans un excellent ouvrage François.

„ Nous n'avons, dit-il, d'Auteurs contemporains ou anciens, qui parlent de la condamnation de Virgile par le Pape Zacharie, qu'une lettre de Zacharie lui-même à Boniface, où il dit : *Quant à sa perverse doctrine* (de Virgile), *s'il est prouvé qu'il soutiene qu'il y a un autre monde, & d'autres hommes sous la terre, un autre soleil, & une autre lune ; chassez-le de l'Église dans un Concile, après l'avoir dépouillé du Sacerdoce. Nous avons aussi écrit au Duc de Baviere de nous l'envoyer, afin de l'examiner nous-mêmes, & le juger selon les Canons. Nous avons écrit à Virgile, & à Sidonius des lettres menaçantes, & nous vous croirons plus qu'eux.*

Voilà tout ce que nous fournit l'Histoire du temps sur ce fait. Or 1°. le Pape Zacharie ne parle point d'hérésie, mais seulement de suspense & de dégradation. 2°. Cette peine n'est que comminatoire, & il n'y eut jamais de déclaration. Le Pape veut qu'il soit condamné par un concile provincial, & veut le condamner lui-même, *si inventus fuerit erroneus*, si on le trouve coupable de quelque erreur. Il n'étoit donc pas sûr qu'il en fût coupable. Boniface, qui avoit donné contre Virgile ces avis au Pape, étoit brouillé avec cet Abbé depuis quelque temps. Il avoit pu le faire avant que la chose fût entiérement éclaircie, ou être trompé par d'autres. Ce qui est constant par la suite de l'Histoire, c'est que Virgile n'alla point à Rome se justifier ; on ne trouve pas même que Boniface l'ait examiné juridiquement, & ait poussé plus loin cette afaire : ce qui fait croire qu'il fut détrompé, & que ce que Virgile disoit, n'intéressoit point la foi ; qu'ainsi l'Église n'a point désapprouvé qu'on soutînt qu'il y avoit des *antipodes*. Boniface & Virgile vécurent depuis en bonne intelligence. Pepin estima & considéra Virgile, & le fit Évêque de Saltzbourg vers l'an 764. Il gouverna saintement son évêché, mourut en odeur de sainteté en 780, & fut canonisé par Grégoire IX, qui ne l'eût jamais fait, s'il avoit été condamné par Zacharie, comme hérétique. 3°. Dans la lettre de Zacharie il n'est point parlé d'*Antipodes*. Ce que ce Pape veut que l'on condamne, c'est de dire qu'il y a *un autre monde, d'autres hommes, un autre soleil, une autre lune*. Ce ne sont pas là simplement des *antipodes*. 4°. Quand l'Église auroit condamné Virgile, pour avoir soutenu au VIIIe siecle qu'il y avoit des *antipodes*, elle n'auroit rien fait que de très-raisonable, rien qui fût contraire à ce que la navigation nous a fait découvrir dans ces derniers temps ; car aux démonstrations que fournissoit la Mathématique, pour prouver que la terre étoit ronde, les Physiciens ajoutoient leurs conjectures, & disoient que la mer faisoit deux cercles autour de la terre, qui la partageoient en quatre, que la vaste étendue de cet océan, & les chaleurs brûlantes de la zône torride, empêchoient qu'il ne pût y avoir aucune communication entre ces quatre parties de la terre ; qu'ainsi les hommes n'étoient point de même espece, & n'avoient point la même origine. C'étoit-là ce qu'ils appeloient *antipodes*, & non pas seulement des gens qui habitent la partie de la terre diamétralement opposée à la nôtre. Outre cela, le terme d'*antipodes* emportoit encore tout le reste que j'ai dit. Voilà dans quel sens on eût condamné le sentiment de ceux qui tienent des *antipodes* ; condamnation qui n'auroit rien de contraire aux noveles découvertes ; sens que l'on condamneroit encore aujourd'hui, puisqu'il est de foi que Dieu a fait descendre *d'un seul homme tous les hommes qui habitent sur la terre* „.)

Du reste, en supposant même ce fait constaté dans toutes ses parties, cette erreur physique du Pape ne prouve rien contre l'infaillibilité de l'Église. On soutient aujourd'hui le mouvement de la terre, quoique les Livres Saints semblent attribuer le mouvement au soleil ; parce que, dans ce qui n'est point de foi, les Livres Saints se conforment au langage ordinaire. De même, quoique le Pape ait pu se tromper sur une question de Cosmologie & de Physique, on ne sauroit en conclure que l'Église & les conciles généraux qui la représentent, ne soient pas infaillibles dans les matieres qui regardent la foi. *Voyez* sur cela les décisions du Concile de Constance, & les articles de l'assemblée du clergé de 1682.

Pour en venir aux sentimens des premiers chrétiens sur les *antipodes*, il paroît qu'ils n'étoient point d'acord entr'eux sur ce sujet. Les uns, plutôt que d'admetre les inductions des philosophes, nioient jusqu'aux démonstrations des mathématiciens sur la sphéricité de la terre. Ce fut le parti que Lactance prit, comme on peut s'en assurer par le *xxij chap. du livre III de ses Inst.* D'autres s'en tinrent à révoquer en doute les conjectures des philosophes : c'est ce que fit S. Augustin, comme on le voit au *chap. jx du liv. XVI de la cité de Dieu*. Après avoir examiné s'il est vrai qu'il y ait des cyclopes, des pygmées & des nations qui aient la tête en bas & les pieds en haut, il passe à la question des antipodes, & il demande si la partie inférieure de notre terre est habitée. Il commence par avouer la sphéricité de la terre ; il convient ensuite qu'il y a une partie du globe diamétralement opposée à celle que nous habitons ; mais il nie que cette partie soit peuplée ; & les raisons qu'il en apporte ne sont pas mauvaises pour un temps où on n'avoit point encore découvert le Nouveau Monde. Premiérement, ceux qui admetent des *antipodes*, dit-il, ne sont fondés sur aucune histoire. 2°. Cette partie inférieure de la terre peut être totalement submergée. 3°. Admetre des *antipodes*, & conséquemment des hommes d'une tige différente de la nôtre (car, les anciens regardant la communication de leur monde avec celui des *antipodes*, comme impossible, la premiere supposition entraînoit la seconde), c'est contre-dire les Saintes Écritures, qui nous

apprenent que toute la race humaine descend d'un seul homme. Telle est l'opinion de ce pere de l'Église.

On voit par-là que Saint Augustin croyoit que les antipodes devoient être d'une race differente de la nôtre; mais ces *antipodes* existent, & il est de foi que tous les hommes vienent d'Adam. À l'égard de la maniere dont ces peuples ont passé dans les terres qu'ils habitent, rien n'est plus facile à expliquer: on peut employer pour cela un grand nombre de suppositions, toutes aussi vrai-semblables les unes que les autres. Au reste, nous remarquerons ici que Saint Augustin condamne, à la vérité, comme hérétique l'opinion qui feroit venir les *antipodes* d'une autre race que de celle d'Adam; mais il ne condamne pas comme telle celle qui se borneroit purement & simplement à l'existence des *antipodes*. S'il avoit pensé à séparer ces deux opinions, il y a grande apparence qu'il se seroit déclaré pour la seconde.

Quoi qu'il en soit, quand même il se seroit trompé sur ce point peu important de la géographie, ses écrits n'en seront pas moins respectés dans l'Église, sur tout ce qui concerne les vérités de la foi & de la tradition; & il n'en sera pas moins l'oracle des Catholiques contre les Manichéens, les Donatistes, les Pélagiens, Sémi-pélagiens, &c.

Nous pouvons ajouter à cela que les PP. de l'Église n'étoient pas les seuls qui rejetassent la possibilité des antipodes.

Lucrece avoit pris ce parti long-temps avant eux, comme il paroît par la fin du I livre, *vers.* 10, 60, &c. *Voyez aussi* le livre de Plutarque, *de Facie in orbe lunæ*. Pline réfute la même opinion, *liv. II, c. lxv.*

Ce qu'il y a de plus propre aux antipodes, & en quoi seulement nous les considérons ici, c'est d'être dans des lieux diamétralement opposés entr'eux sur le globe terrestre; de maniere qu'ayant mené une perpendiculaire ou une verticale à un lieu quelconque, & qui, par conséquent, passe par le zénith de ce lieu, l'endroit opposé de la surface du globe que cette verticale prolongée ira couper, en soit l'antipode. Tout le reste n'est qu'accessoire à cette idée, dans la supposition énoncée ou tacite de la sphéricité de la terre; car, si la terre n'est point une sphere, si c'est un sphéroïde elliptique, aplati ou alongé vers les poles, il n'y a plus d'antipodes réciproques; c'est-à-dire, par exemple, qu'ayant mené une ligne par le zénith de Paris, & par le centre de cette ville, qui est dans l'hémisphere boréal, cette ligne ira couper l'hémisphere austral en un point qui sera l'antipode de Paris, mais dont Paris ne sera pas l'antipode; ainsi, l'égalité réciproque de position, de latitude, de jour & de nuit dans les hémispheres opposés à six mois de différence, & tout ce qu'on a coutume de renfermer dans l'idée des antipodes comme inséparable, ne l'est plus, & doit effectivement en être séparé, dès que l'on déroge à la sphéricité de la terre. Il ne faut qu'un peu d'attention pour s'en convaincre.

Tout ceci est fondé sur ce que la sphere, ou, pour simplifier cette théorie, le cercle est la seule figure réguliere que tous les diametres, passans par son centre, coupent à angles droits. Donc en toute figure terminée par une autre courbe, dans l'ellipse, par exemple, la perpendiculaire, menée à un de ses points, ou à sa tangente, excepté les deux axes qui répondent ici à la ligne des poles, ou à un diametre quelconque de l'équateur, ne sauroit passer par son centre, ni aller rencontrer la partie opposée du méridien elliptique à angles droits; donc le nadir de Paris n'est pas le zénith de son antipode, & réciproquement. Si l'on élevoit au milieu de Paris une colonne bien perpendiculaire à la surface de la terre; elle ne seroit pas dans la même ligne que celle qu'on éléveroit pareillement au point antipode de Paris; mais elle en déclineroit par un angle plus ou moins grand, selon que l'ellipse ou le méridien elliptique différeroit plus ou moins du cercle. La latitude de l'un & de l'autre de ces deux points différera donc en même raison, & conséquemment la longueur des jours & des nuits, des mêmes saisons, &c.

Les lieux situés à l'un & l'autre pole, ou sur l'équateur, en sont exceptés, parce que, dans le premier cas, c'est un des axes de l'ellipse qui joint les deux points; & que, dans le second, il s'agit toujours d'un cercle, dont l'autre axe de l'ellipse est le diametre; le sphéroïde quelconque aplati ou alongé étant toujours imaginé résulter de la révolution du méridien elliptique autour de l'axe du monde. *Voyez hist. acad.* 1741. (*R.*)

(II) ANTIPYRÉNÉES. Nom d'une branche des Pyrénées. Les Pyrénées vers l'orient & aux confins du Roussillon, se séparent en deux bras qui embrassent cette province, & qui la séparent d'un côté de la Catalogne, & de l'autre du Languedoc: celui qui la sépare de la Catalogne, sont les vrais Pyrénées; celui qui la sépare du Languedoc, sont les *Antipyrénées*, ainsi nommés, parce qu'ils sont opposés à l'autre bras, & vis-à-vis les vrais Pyrénées.)

ANTISCIENS; du grec *ἀντὶ*, contre, *σκιὰ*, *ombre*. On appele, en géographie, Antisciens les peuples qui habitent de différens côtés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires.

Ainsi, les peuples du nord sont antisciens à ceux du midi; les uns ont leurs ombres à midi, dirigées vers le pole arctique, & les autres les ont dirigées vers le pole antarctique.

Il ne faut pas confondre les Antisciens avec les Antéciens, ou ceux qui habitent d'un & d'autre côté de l'équateur, & qui ont la même hauteur de pole.

Les astrologues donnent quelquefois le nom d'antisciens à deux points du ciel également distans d'un tropique: c'est dans ce sens qu'ils disent que les signes du lion & du taureau sont antisciens

l'un à l'autre. En effet, ces deux signes sont également distans du tropique du cancer. (*R.*)

ANTITAURUS; montagne de la petite Arménie, séparée du mont Taurus, vers le nord, entre l'Euphrate & l'Arsanias. Les habitans de ces contrées l'appelent Rhoam-Taura. (*R.*)

ANTIVARI; ville de la Dalmatie dans la Turquie Européene, sur le golfe de Venise, à l'opposite de Bari, dans la Pouille. *Long.* 36, 45; *lat.* 42. (*R.*)

Les Turcs prirent cette ville aux Véoitiens en 1573. Elle est le siége d'un évêque catholique. Cette ville, située sur une hauteur, près de la mer, est munie d'une forteresse. Elle est à 4 lieues n. de Dulcigno, & 10 f.-e. de Raguse. (*R.*)

ANTIVENTRIA; nom que les Espagnols donnent à l'noe des subdivisions qu'ils ont faites de la terre ferme, dans l'Amérique méridionale. Cette subdivision comprend les gouvernemens de Sainte-Marthe, du nouveau royaume de Grenade, & quelques autres au sud de Carthagene, jusqu'à la riviere des Amazones. (*R.*)

ANTIUM; ville des Volsques, célebre par les guerres des Antiates contre les Romains, l'an de Rome 262.

Il ne reste plus rien de ses vastes & somptueux édifices, si ce n'est des ruines sur le bord de la mer.

On travailla en 1704, au rétablissement du port, & le Pape Lambertini songeoit aussi à reprendre ce projet en 1750; il y consacra même beaucoup d'argent; mais cela n'a pas suffi pour en faire un endroit considérable: on l'appele aujourd'hui Anzio, Anzo, ou *Anzio Rovinato*. Le cap d'Anzio est gardé par une tour fortifiée. Il y a dans son voisinage une belle maison de campagne à la maison Corsini. (*R.*)

(C'a été la patrie de Claude Néron, qui en rétablit le port & y fit élever de magnifiques bâtimens: elle avoit un temple célebre de la Fortune, sous la protection de laquelle elle étoit. Horace nous l'apprend dans l'Ode 35 de son premier livre: *O Diva, gratum quæ regis Antium*. Les Sarasins l'ont détruite. (Π)

ANTOCO (Volcan d'); montagne des Indes, dans l'Amérique méridionale, dans le Chili, à l'orient d'Angol, qui vomit du feu. (*R.*)

(Π) ANTOGUIA; bourg de Portugal avec un château: il fut érigé en Comté par le Roi Alphonse V, & conféré à Alvaro Gonsalves de Ataïde.)

ANTOINE (Saint-); petite ville de France, dans le Dauphiné, diocèse de Vienne. Il s'y trouve une célebre abbaye, chef d'un ordre de chanoines réguliers de Saint Augustin. Elle est dans un pays montueux, à 10 lieues de Vienne. (*R.*)

ANTOINE (Saint-); île d'Afrique, la plus septentrionale & la plus occidentale des îles du cap Vert, à 6 lieues de Saint Vincent. Elle est remplie de montagnes fort hautes, d'où découlent des eaux abondantes qui fertilisent cette île. On y cultive l'indigo. Il s'y trouve une ville au milieu des montagnes, & quelques villages. (*R.*)

ANTOINE (le pic de Saint); très-haute montagne du Japon, sur la côte d'Éso. On prétend qu'elle renferme de riches mines d'argent, & qu'elle produit une grande quantité de beaux arbres de diverses especes, tous fort hauts & très-propres à faire des mâts. (*R.*)

ANTONGIL (Baie d'); grande baie de l'île de Madagascar, en Afrique. Le fond en est bon; les vaisseaux s'y trouvent en sûreté, & le district est très-fertile. (*R.*)

ANTONIN (Saint-); ville de France, dans le Rouergue, diocèse de Rhodes, au bord de l'Aveirou. *Long.* 18, 25; *lat.* 44, 10. On en a fait raser les fortifications. (*R.*)

(Π) ANTRAIN; bourg dans le pays d'Antrim. *Long.* 11, 32; *lat.* 54, 55.)

ANTRAIN; ville de France, dans la haute Bretagne, sur la riviere de Coësnon. *Long.* 16, 4; *lat.* 48, 22. Elle est dans un pays aquatique, aux confins de la Normandie. Elle est des plus mal bâties. On la trouve à 6 lieues f. d'Avranches, & à 8 n. de Rennes. (*R.*)

ANTRAIN, ou ENTRAINS; petite ville de France, dans le Nivernois, diocèse d'Auxerre. Elle est entourée d'étangs, d'où dérive son nom, corrompu du latin *inter amnes*. (*R.*)

(Π) ANTRAVIDA; ville de la Morée. *Antravida*. Elle est dans le Belvedere, sur la côte du golfe de Clareoce, au septentrion de Castel-Tornese.)

ANTRIM; comté le plus septentrional d'Irlande, dans la province d'Ulster. *Carig-Fergus* en est la capitale. Le pays est assez fertile.

On compte 20,800 maisons sur sa superficie. Il s'y trouve un lac qui pétrifie le bois. (*R.*)

ANTRODOCO; petite ville du royaume de Naples en Italie. Elle est dans l'Abruzze ultérieure, sur la petite riviere de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti. (*R.*)

ANTROS; petite île de France, en Guienne, située à l'embouchure de la Garonne, & où est bâtie la tour de Cordouan, qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette riviere pour aller à Bourdeaux. (*R.*)

ANVERS (*Antuerpia*); ville des Pays-Bas, au duché de Brabant, sur l'Escaut. *Long.* 21, 50; *lat.* 51, 12. (Π) *Long.* 22, 2, 45.)

Cette ville, l'une des plus belles de l'Europe, en étoit, il y a deux siecles, l'une des plus riches & des plus florissantes. La révolution des Pays-Bas en fixant le siége du commerce en Hollande, l'a dépouillée de tout le sien; la liberté qui venoit d'arborer son étendard sur les provinces Hollandoises, détermina une grande partie de ses plus opulens citoyens à s'y transporter avec leur fortune, tellement que cette ville, à la réserve des édifices qui y sont magnifiques, est aujourd'hui méconnoissable. Elle est capitale de celle des provinces des Pays-Bas, dite le *Marquisat du Saint Empire*, enclavé dans le Brabant, & qui y est aujourd'hui réuni. Son nom Flamand est *Antwerpen*. Cette ville est grande & très-ornée. Elle est

située sur l'Escaut ; elle y a un port commode, où les plus grands vaisseaux peuvent remonter ; mais elle n'en tire presque aucune utilité depuis que les Hollandois se sont emparés des bouches du fleuve. Elle est défendue par une citadelle grande & réguliere ; elle a quatre Églises collégiales, quatre abbayes, & vingt-neuf couvens. La cathédrale est un édifice somptueux : on en remarque sur-tout la tour pyramidale, l'une des plus hautes qu'il y ait au monde, en même temps que le travail en est d'une singuliere délicatesse. C'est-là que, dans une des chapelles collatérales, se voit la fameuse descente de croix de Rubens, qui passe pour son chef-d'œuvre. L'hôtel-de-ville & la bourse en sont deux superbes édifices. Les tapis & les denteles d'Anvers ont de la réputation. Ortélius & Rubens naquirent à Anvers.

Le siége que cette ville soutint en 1684, durant une année entiere, contre le duc de Parme, est un des plus fameux dont l'Histoire fasse mention. Elle fut prise depuis, en 1746, par les François, & rendue en 1748. En 1706, après la bataille de Ramillies, durant la guerre de la succession, le duc de Marlborough la soumit au roi Charles III. La maison d'autriche & la république de Hollande y conclurent en 1715 le fameux traité des Barieres, par lequel plusieurs villes des Pays-Bas Autrichiens reçurent garnison Hollandoise, pour sûreté des sommes que la république avoit avancées à la maison d'Autriche, durant la guerre pour la succession d'Espagne. (Π) Ce traité est à présent inutile ; l'Empereur Joseph II ayant fait démanteler les fortifications de la plupart des Villes des Pays-Bas Autrichiens.) Les rues d'Anvers sont larges & belles ; plusieurs sont d'une très-grande étendue. La place de l'hôtel-de-ville, & celle dite la place de mer, sont des plus belles qu'il y ait en Europe. L'abbaye de St. Michel, & en général la plupart des Églises, y sont décorées de magnifiques tableaux. L'Église des Jésuites, qui étoit très-belle, en contenoit de précieux qui, avec l'Église, sont devenus la proie des flammes. Son évêque est suffragant de Malines. Anvers est à 9 lieues de Bruxelles, avec laquelle elle communique par un canal ; à 10 lieues n.-e. de Gand, 28 s. d'Amsterdam, 37 o. de Cologne, 86 n.-e. de Paris, & 70 e. de Londres. (*R.*)

ANWEILER ; petite ville de France, dans la Basse Alsace, sur la riviere de Queich, au dessus de Landau. (*R.*)

ANZAR ; ville du Turquestan, fort voisine du Catai ou de la Chine septentrionale ; Tamerlan y mourut. (*R.*)

ANZERMA, ou ANZERME ; province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, abondante en mines d'or. (*R.*)

ANZERMA, ou SAINTA ANNE D'ANZERMA ; petite ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, sur le fleuve de Cauca, près du cap Cortente, dans la province d'Anzerma. *Long.* 305 ; *lat.* 4. (*R.*)

ANZUQUI ; ville du Japon, dans la grande île de Nyphon, sur la côte orientale du golfe de Meaco. (*R.*)

ANZUQUIAMA ; ville du royaume de Mino, bâtie par le roi Nobunanga, qui, du royaume de Mino, passa au royaume du Japon. Les Japonois appeloient le territoire d'Anzuquiama, *le paradis de Nobunanga*. C'étoit en effet une contrée délicieuse, à en juger sur la description du P. Charlevoix ; *voyez* son *histoire du Japon* : mais à la mort de Nobunanga, son superbe palais fut brûlé, & les immenses richesses qu'il contenoit furent pillées. Les Jésuites perdirent dans cet incendie un magnifique séminaire que Nobunanga leur avoit bâti, & où ils élevoient toute la jeune noblesse Japonoise. (*R.*)

(Π) AOCHARA ; bourg du Royaume d'Alger, en Afrique. *Aochara*. Il est dans la province de Tenez, entre la ville de ce nom, & celle de Serselly, ou Sercelles.

AOSTE, HOSTE, & AOUSTE, *Augusta* ; autrefois petite ville, maintenant village du Viennois, aux confins de la Savoie, sur la Bievre, à une lieue de son embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de Saint Genis. On y voit beaucoup de fragmens de monumens antiques. Outre ceux que Chorier a raporté, on y trouva, en 1669, en travaillant dans l'Église, une colonne de pierre dure d'un pied & demi de diametre, plantée perpendiculairement sous l'arc du chœur : elle étoit rompue vers la partie supérieure, & ce qui en restoit avoit cinq pieds & demi de hauteur. On trouva aussi quatre urnes oblongues, maçonnées & bouchées, dans lesquelles il y avoit des cendres, & dans la premiere une liqueur qui sembloit être de la lessive. Le curé peu curieux fit sortir ces urnes, verser cette liqueur, & porter les urnes dans son jardin. (*R.*)

AOUSTE, ou AOSTE ; ville anciene d'Italie au Piémont, capitale du Val-d'Aouste, au pied des Alpes. *Long.* 25, 3 ; *lat.* 45, 38. Elle est au bord de la Doria-Baltea. Son nom dérive du latin *Augusta* : une colonie de 3000 soldats qu'Auguste y envoya, l'avoit fait nommer ainsi. Elle renferme encore beaucoup de monumens Romains ; tels sont un amphithéâtre, un arc de triomphe, le pont d'E, des chemins publics. Son évêque est suffragant de Moutiers en Tarentoise. Outre sa cathédrale, elle a une collégiale, trois paroisses, quatre couvens & quelques autres communautés. C'est l'anciene *Augusta Salassiorum*, ou *Augusta Prætoria*. On trouve dans sa vaste enceinte des prés, des champs, des jardins bien entretenus. C'est le lieu de la naissance de Saint Anselme. Elle est à 55 lieues n. de Suse, 20 n. de Turin, & 25 s.-e. de Geneve (*R.*)

AOUST, ou AOSTA (val-d') ; partie du Piémont, avec titre de duché. Aouste en est la capitale. C'est un pays tout couvert de montagnes. Ses habitans ont presque tous des goîtres ; ils sortent peu de leur vallée, ont peu de relation avec leurs voisins, & passent pour les moins déliés des Piémontois. Le duché d'Aouste touche au Petit & au Grand Saint-Bernard. Des chemins dirigés

dirigés par-dessus l'un de l'autre conduisent par le premier en Savoie, & par le Grand Saint-Bernard, dans le Valais. Ce pays a 12 lieues de longueur. Il est fertile en fruits & en pâturages. (*R.*)

APACHES; peuples de l'Amérique septentrionale au nouveau Mexique, où ils occupent un pays très-étendu, sous les noms d'*Apaches de Perillo*, au midi; d'*Apaches de Xilla*, d'*Apaches de Navajo*, au nord; & d'*Apaches Vaqueros*, au levant. (*R.*)

APALACHE; royaume de l'Amérique septentrionale, dans la Floride. *Voyez* l'article suivant. (*R.*)

APALACHES, ou APALACHITES; peuples de l'Amérique septentrionale, qui habitent une contrée bornée au nord & au couchant par les monts Aliganiens ou Apalaches, au sud par la Floride & à l'est par la Géorgie. On les divise en plusieurs nations, qui ont chacune leur chef particulier nommé *Paracousse*. Les plus considérables de ces nations, sont celles de Bemarin, d'Amana & de Matique, que les François, les Anglois & les Espagnols ont subdivisées en une infinité d'autres, sous des noms différens & particuliers à leur langue. Leur ville capitale est Melilot, au fond de la vallée de Bemarin; c'est le séjour du roi d'*Apalache*, qui est reconu pour souverain par tous les autres chefs; les autres villes principales sont Schama & Mesaco, dans les montagnes; Aqualaque, Coca & Capaha, le long de la riviere du Missisipi. Le pays est rempli de hautes montagnes, dont les vallées sont fertiles & assez bien cultivées: ces peuples sont policés; ils sont bien faits, & ont le teint naturélement blanc; mais il devient olivâtre par l'usage fréquent qu'ils font d'un onguent, composé de racines & de graisse d'ours, auquel ils attribuent la propriété de rendre plus supportables les froids & les chaleurs. Ils sont courageux sans être barbares: ils se contentent de couper les cheveux aux prisoniers qu'ils font, & aux ennemis qu'ils tuent à la guerre. La polygamie est en usage chez eux: ils peuvent même épouser leurs parentes, autres cependant que leurs sœurs. Leurs mœurs sont simples & douces: ils adorent le soleil, qu'ils saluent tous les jours à son lever par des cris d'allégresse, & en l'honeur duquel ils célebrent tous les ans quatre fêtes solemneles sur la montagne Olaymi, où accourent les habitans des diverses contrées du royaume. Il n'est pas rare d'en voir parmi eux qui vivent jusqu'à cent cinquante ans; ils doivent cet avantage à leur grande sobriété, & à l'état paisible de leur âme. (*R.*)

APAMATUCK; riviere de l'Amérique septentrionale dans la Virginie; elle se décharge dans celle de Powathan. (*R.*)

APAMÉE, sur l'Oronte; ville de Syrie, distante d'Antioche environ de 20 lieues. Les modernes la nomment *Aman* ou *Hama*. Elle n'a de considérable que sa situation. (*R.*)

APAMÉE, sur le Marse; ville de Phrygie: elle est aujourd'hui presque ruinée. (*R.*)

APAMÉE, ou APAMI; ville de la Bythinie sur la Propontide, entre Bourse & Cyzique. Les Turcs l'appelent aujourd'hui *Myrlea*. (*R.*)

APAMÉE; ville de la Médie, vers la contrée des Parthes. On la nomme aussi *Miana*. (*R.*)

APANORMIA; ville de l'île de Santorin, dans les plages de la Méditerranée, que l'on nomme en cet endroit *mer de Candie*. Elle a un port très-spacieux, en forme de demi-lune, mais si profond qu'il est impossible aux vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. (*R.*)

APANTA, ou APANTE; province de la terre ferme de l'Amérique méridionale, entre le lac de Parima & la riviere des Amazones, à l'occident de la province de Caropa. (*R.*)

APARIA; province de l'Amérique méridionale au Pérou, près de la riviere des Amazones, & de l'endroit où elle reçoit le Curavaie au nord des Pacamores. (*R.*)

APATI; petite ville de Hongrie, dans le comté de Jarmat. Elle est sur la riviere de Carasna, au s. du Tibiser, à l'e. du petit Varadin, & au n.-o. de Samos. Son terroir est fertile en grains & en pâturages. *Long.* 44, 50; *lat.* 48, 5. (*R*)

APAVORTEN; nom d'une contrée d'Asie très-fertile & très-agréable, dans le Mawaralnahra, à l'orient de la mer Caspiene. C'est là qu'Arsace, restaurateur de l'empire des Parthes, fit bâtir *Dara* ou *Daraum*. (*R.*)

APENNIN; chaîne de montagnes qui partage l'Italie dans toute sa longueur, depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité la plus méridionale du royaume de Naples. L'Apennin se détache des Alpes maritimes dans le voisinage du Mont Appio en Ligurie. Dans l'état de l'Église il fléchit sa direction vers la mer Adriatique; il s'en éloigne ensuite, & revient sur la campagne de Rome. Au royaume de Naples, il se divise en deux branches, dont l'une va jusqu'au Mont Saint-Ange dans la Pouille, & l'autre traversant la Basilicate, se partage près de Venosa en deux autres branches; l'une va se terminer au détroit qui sépare l'Italie de la Sicile; l'autre aboutit à la mer Ioniene. Les montagnes particulieres les plus remarquables qui s'y trouvent, sont Monte Massico (*Massicus Mons*), dans la terre de labour, le Vésuve ou Mont Somma, le Gargan ou Mont Saint-Ange qui forme un Promontoire dans la Pouille, & le Radicofani sur les confins de la Toscane & de l'état de l'Église. (*R.*)

APENRADE, ou APENRODE; petite ville de Danemarck, dans la préfecture de même nom & le duché de Slesvick, au fond d'un golfe de la mer Baltique. *Long.* 27, 1; *lat.* 55, 4. C'est une des meilleures & des plus riches villes du duché. Elle s'agrandit & s'embélit journélement. Elle est située dans un terrain bas sur un golfe large & ouvert, & elle est entourée de hautes collines de trois côtés. Son port cependant n'est pas sûr par les

vents d'est un peu violens ; d'ailleurs il est à peine assez profond pour que les vaisseaux puissent ariver jusqu'au pont. Ses habitans font un commerce assez considérable. Cette ville est munie d'une citadelle. Elle est à 5 lieues s. de Hadersleben, & 10 n. de Sleswich. (*R.*)

APETOUS, ou APETUBES ; peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, aux environs du gouvernement de *Puerto Seguro*. (*R.*)

APHAR, ou AL-FARA ; ville d'Asie dans l'Arabie Heureuse, entre Médine & la Mecque. Elle est située sur une riviere qui porte le même nom. Cette ville est très-anciene. On ne la connoît aujourd'hui, dans le pays, que sous le nom d'*Al-Fara*. (*R.*)

APHGASI ; famille de Tartares qui habitent sur la rive occidentale du Volga, au s.-e. du royaume d'Astracan, entre la mer Caspiene & la riviere de Cupa qui se jete dans la Palus Méotide : elle fait partie des petits Nogais qui avoisinent le plus les Tartares Circasses. (*R.*)

APHIOM-KARAHISSART ; ville de la Natolie, dans la Turquie Asiatique. *Long.* 48, 30 ; *lat.* 38, 25. Le surnom d'Aphiom lui vient de ce qu'elle produit beaucoup d'opium, appelé chez les Turcs Aphioom. (*R.*)

APHOSIATIN ; port de Romélie, dans la Turquie en Europe, sur la côte de la mer Noire, proche Constantinople, vers le nord. (*R.*)

APHRODISÉE, aujourd'hui APISIDIA ; ville de Carie, maintenant sous l'empire du Turc, & presque ruinée. (*R.*)

Aphrodisée, ou Cap de Creuz ; cap de la mer Méditerranée, près de Roses en Catalogne : quelques-uns le confondent avec le port de Vendres, ou le *Portus Veneris* des anciens. *Voyez* Cadaguer. (*R.*)

APHRODITES ; on croit que cette anciene ville est aujourd'hui celle que nous connoissons sous le nom d'*Afrique*, & qui est située dans la Barbarie, au royaume de Tunis en Afrique. (*R.*)

APOLLONIA ; cap d'Afrique sur la côte de Guinée, un peu à l'occident. Maty & Corneille le placent à l'orient du cap des trois Pointes, & proche la riviere de Mauca. (*R.*)

APOLLONIE ; ville de Sicile près des Aloutins. Il y a un grand nombre de villes de même nom. On fait mention d'une Apollonie appelée *Apollonia Mygdonia*, ou de la contrée des Mygdons, dans la Macédoine ; c'est aujourd'hui *Ceres*, ou *Seres*, ou *Asera*, dans la Macédoine moderne, sur la riviere de Teratser : d'une Apollonie sur la côte occidentale de la Macédoine anciene, on de notre Albanie, qu'on appele aujourd'hui *Polina* : d'une riviere de même nom, à l'embouchure de laquelle elle est située : les deux Apollonies en Crete, dont l'une étoit nommée *Eleuthera* : d'une Apollonie, surnomée *la Grande*, *Apollonia Magna*, située dans une petite île du Pont Euxin, proche de la Thrace, qui a maintenant nom *Sissopoli*, & qui est de la Romanie sur la mer Noire : d'une Apollonie dans la Mysie, en Asie mineure, sur le Rhindans, qu'on nomme aujourd'hui *Abouillona* : d'une Apollonie, qui a été aussi nommée *Margion* & *Theodosiana*, & qu'on place en Phrygie ; elle se nomme aujourd'hui *Asson* ou *Assos* : d'une Apollonie de Lybie, qu'on appele aujourd'hui *Bonandrea*, & qui est dans la contrée de Barca. (*R.*)

APORIMAC. *Voyez* Apurima.

APPENZEL ; beau & grand bourg de Suisse, dans le canton d'Appenzel, le treizieme & dernier des cantons. *Long.* 27, 6 ; *lat.* 47, 31.

Il est situé sur la riviere de Sitter, au pied des Alpes, dans un lieu environé de montagnes de médiocre élévation, & dont les pâturages font la seule production. Il est situé dans la partie du canton dite les *Rhodes intérieurs*, & envelopé en bonne partie par l'autre division du canton qu'on nomme les *Rhodes extérieurs*, & qui est protestante. Ce sont deux états différens, deux républiques séparées, mais qui, ensemble, n'ont qu'une voix aux dietes helvétiques. Tout le pays apartenoit à l'Abbé de S. Gall ; mais les Habitans, lassés de ses exactions, des vexations de toute espece qu'ils éprouvoient sous un gouvernement qui leur étoit devenu odieux, prirent les armes, batirent les troupes de l'Abbé, batirent les Autrichiens qui étoient venus à son secours, & cimenterent, par des actions d'éclat, par leur sang, la liberté dont ils jouissent aujourd'hui ; ils entrerent en 1513 dans la ligue helvétique. Dans le bourg d'Appenzel on trouve, outre l'Église paroissiale, un couvent de Capucins, & une maison de religieuses de Sainte Claire : c'est là que sont l'arsenal & les archives de tout le canton ; son nom dérive du latin *abbatis Cella*. Ce ne fut en effet originairement qu'un hospice de l'Abbé de S. Gall. Dans le canton il se trouve quelques coteaux plantés de vignes, quelques petits espaces où l'on recueille un peu d'orge ou de seigle ; le reste, qui fait presque la totalité, est bois & pâturages. (*R.*)

APPLEBY ; ville d'Angleterre, capit. du Westmorland, sur l'Éden. *Long.* 14, 50 ; *lat.* 54, 40. Elle se nomme encore *Apulby*. Elle envoie deux députés au Parlement. Il s'y trouve une école de charité & un hôpital : au reste, elle est pauvre & des plus mal bâties. Elle est à 70 lieues n.-o. de Londres. (*R.*)

APPLEDORE ; petite ville du comté de Kent, en Angleterre, sur la riviere de Roter, à deux lieues au nord du château de Rey. (*R.*)

(Π) APPUPEN ; grand marais de l'Amérique méridionale, & dont les aux se déchargent dans le Parana. *Appupen. Appupana Palus*. Les Espagnols lui ont donné le nom de *Marais de Sainte Anne*. Il n'est pas beaucoup éloigné du confluent du Paraguay & du Parana. Le marais *Appupen* ou de Sainte Anne est 30 lieues au dessous d'Itapour, sur le bord du Parana. On y a bâti une ville où l'on

a rassemblé les Indiens que l'on a instruits & baptisés.)

APREMONT ; petite ville de France dans le Poitou, généralité de Poitiers. *Long.* 55, 52; *lat.* 46, 45. (*R.*)

Apremont ; petite ville de Lorraine, avec château & baronie, entre la Moselle & la Mense, près du Bailliage de Saint Michel. C'étoit l'un des plus anciens fiefs de l'évêché de Mets, lorsque, dans le XVIe siecle, il en fut démembré pour faire partie des domaines de la maison de Lorraine. Son nom vient du haut rocher escarpé, sur lequel on a bâti le château. (*R.*)

Apremont ; château fortifié de Savoie, à l'ouest-nord-ouest, & assez près de Montmélian. Il a donné son nom à une famille illustre de cette province. (*R.*)

(Π) APRIGLIANO ; bourg de la Calabre citérieure, au Royaume de Naples. Il est au midi de Cosence. *Aprilianum*. Selon quelques Géographes, c'est l'*Aprustum* des anciens Brutiens, que d'autres mettent à Castro-Villare.)

APRIO ; ville de la Romanie, que les anciens nommoient *Apros* & *Apri*. Elle porta aussi le nom de *Theodosiopolis*, parce que Théodose le Grand en aimoit le séjour.

APROSIDE ; ou *l'Isle inaccessible*. Pline la place dans l'océan atlantique : quelques géographes modernes prétendent que c'est l'île que nous appelons *Porto Sancto*; d'autres, que c'est *Ombris* ou *Saint Plantan*, ou, par corruption, *la isla de San Borondon*, ou *l'Encubierta*, la converte, ou *la non Trovada*, la difficile à trouver. C'est une des Canaries du côté d'occident.

APT, autrefois *Apta Julia*; ville de France en Provence, sur la riviere ou torrent de Calavon, sur lequel elle a un très-beau pont d'une seule arche. *Long.* 23, 6; *lat.* 43, 50. C'est une des plus anciennes du royaume. Elle a un gouverneur particulier, & c'est le siége d'un évêché. Outre la cathédrale elle a un séminaire, deux abbayes, six couvens de l'un & de l'autre sexe. L'évêque est suffragant d'Aix, & il se qualifie de Prince d'Apt, quoiqu'il n'en soit pas même seigneur. Son diocêse s'étend sur trente-trois paroisses, & ses revenus annuels sont de 50 à 12,000 liv. Il s'est tenu un concile dans cette ville en 1365. Il s'y fait quelque commerce de diverses sortes de fruits, sur-tout de prunes & pruneaux. L'article des bougies est un objet considérable, le débit qu'elle en fait étant fort grand. Elle dit avoir le corps de Sainte Anne. L'existence de plusieurs beaux restes d'antiquités Romaines est quelque chose de plus assuré. Son nom lui vient de sa position avantageuse. Elle est à 8 lieues n. d'Aix, 10 s.-e. d'Orange, & 146 s.-e. de Paris. (*R.*)

APTERE ; ville de l'île de Crete : c'est aujourd'hui *Atteria* ou *Paleocastro*. On dit qu'*Aptere* fut ainsi nommée de ἄπτερος, *sans aile*; parce que ce fut là que les Sirenes tomberent, lorsqu'elles perdirent leurs ailes, après qu'elles eurent été vaincues par les Muses, qu'elles avoient défiées à chanter. (*R.*)

APUA ; ville de Ligurie. *Voyez* Pontremolle. (*R.*)

APUIES ; peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil. Ils habitent à la source du Ganabara ou Rio Janeiro, & près du gouvernement de ce dernier nom. (*R.*)

APURIMA, ou APORIMAC ; riviere de l'Amérique dans le Pérou, la plus rapide de ce royaume, à 12 lieues de la riviere d'Abançac. (*R.*)

APURWACA, ou PIRAGUE ; riviere de l'Amérique méridionale, dans la Guiane ; c'est une des plus considérables du pays. (*R.*)

AQUA ; province d'Afrique, sur la côte d'or de Guinée. (*R.*)

AQUA-DOLCE, ou GLECINIRO ; riviere de Thrace, qui se jete dans la Propontide, vers Selivrée. (*R.*)

AQUA ou ACQUA NEGRA ; petite place d'Italie dans le Mantouan, sur la Chiese, un peu au delà de sa jonction avec l'Oglio. *Long.* 27, 55; *lat.* 45, 50. Elle est à 5 lieues o. de Mantoue. (*R.*)

AQUA-PENDENTE. *Voy.* Acqua-Pendente.

AQUA ou ACQUA SPARTA ; petite ville d'Italie, avec titre de duché, dans la province d'Ombrie, sur un mont, entre Amélia & Spolete. (*R.*)

AQUÆ-CALIDÆ ; ville ainsi nommée de ses bains chauds. C'est la même qu'on appele aujourd'hui *Bath*, dans le comté de Sommerset en Angleterre ; Antonin l'appele aussi *Aquæ solis*. (*R.*)

AQUATACCIO, ou AQUA D'ACIO, ou RIO D'APPIO ; petite riviere dans la campagne de Rome en Italie, qui se jete dans le Tibre à un mille de Rome. On ne connoît cette riviere, que parce qu'autrefois on y lavoit les choses sacrifiées à Cybele. (*R.*)

AQUATULCO. *Voyez* Aguatulco.

AQUI & AQUITA ; ville & province du Japon, dans la contrée nommée *Niphon*. La province d'Aquita est aux environs de Chançuque, vers le détroit de Sangaar. (*R.*)

(Π) AQUI dans le Monferrat. *V.* Acqui.)

AQUIGIRES ; peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil, vers la préfecture du Saint Esprit. (*R.*)

AQUILA ; ville considérable d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, sur le Pescara. *Long.* 35, 50; *lat.* 42, 20. (Π) *Long.* 35, 40; *lat.* 42, 25.) C'est le siége du tribunal de cette province. Elle est sur une montagne au pied de laquelle coule l'Atterno ou Pescara. Elle est sujete aux tremblemens de terre, & elle en a déja beaucoup soufert. Elle fait partie du domaine royal. Son évêque releve immédiatement du Pape. Outre la cathédrale, elle a vingt-quatre paroisses, en y comprenant seize collégiales, dix-huit couvens de moines & onze de religieuses. Ses fortifications ont été démolies : ses environs donnent beaucoup de safran. En 1703, elle éprouva un tremblement de terre où périrent deux mille quatre cents personnes, indépendamment de quinze cents blessés. Elle

est à 14 lieues de la mer, 40 n.-o. de Naples, 21 e.-n.-e. de Rome, & 11 o. de Chieti. (*R.*)

AQUILÉE; grande ville d'Italie dans le Frioul, jadis considérable. *Long.* 31, 5; *lat.* 45, 55.

Il fut un temps où elle étoit florissante, riche, & la plus marchande de toute d'Italie. Aujourd'hui, que les choses sont changées! Elle a disparu de dessus la surface de la terre: elle n'existe plus. Attila, roi des Huns, la prit & la saccagea en 452. Les ruines en sont près de la mer, à 9 lieues o. de Trieste, & 23 n.-e. de Venise. Le Patriarche dit d'*Aquilée*, résidoit à Udine; & comme le territoire d'Aquilée apartient à la maison d'Autriche, elle prétendoit, aussi-bien que les Vénitiens, nommer au patriarchat. Pour apaiser ce procès, en 1751, il a été résolu de diviser ce diocèse selon les possessions territoriales. Le Pape a supprimé le Patriarchat d'Aquilée, & a érigé Udine en archevêché pour les Vénitiens, & Gorice, ville de la Carniole, aussi en archevêché pour la maison d'Autriche. (*R.*)

AQUILONDA; grand lac d'Afrique en Éthiopie, aux pieds des montagnes du Soleil, sur les confins du Congo & d'Angola. (*R.*)

AQUILONIE; anciene ville d'Italie, sur le fleuve Aufide, dans le territoire des Hirpins, aux confins de l'Apulie. On croit que c'est aujourd'hui Cedogna, petite ville épiscopale de la principauté ultérieure, au royaume de Naples. (*R.*)

AQUIN. *Voyez* AQUINO.

AQUINO; ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour. *Long.* 31, 23; *lat.* 41, 31. (Π) *Long.* 31, 33; *lat.* 41, 32.) C'étoit anciénement une grande ville. Quoique fort petite aujourd'hui, elle est le siége d'un évêché, qui dépend immédiatement du Pape. Elle a d'ailleurs une collégiale. L'évêque, suffragant de Capoue, est exempt de sa jurisdiction. Sa résidence ordinaire est à Ponte Corvo. Elle est auprès du torrent de Melse, à 8 li. n.-e. de Caserte, & 14 n.-o. de Capoue. (*R.*) (Π) Cette ville a produit trois hommes illustres chacun dans leur état. Le plus ancien est le Poëte Juvénal, fameux par ses seize satyres. Le second est l'Empereur Pescennius Niger. Le troisieme est S. Thomas d'Aquin, surnomé l'Ange de l'École ou le Docteur Angélique. Né l'an 1224, il mourut le 7 Mars 1274: son corps fut transporté à Toulouse en 1368.)

(Π) AQUITA; petite ville du Japon. *Aquita*. Elle est sur la côte occidentale de l'île de Niphon, où elle a un port. Elle est capitale d'un royaume qui porte son nom. Maty la met sur la côte orientale de Niphon. Il n'est parlé ni de la ville ni du royaume dans la carte japonoise de Roland.)

AQUITAINE; une des trois parties de l'anciene Gaule. César dit qu'elle étoit séparée au nord de la Gaule celtique, par la Garonne. Il y a sur ses autres bornes des contestations entre les savans: on en peut voir le détail dans le *Dictionaire* de Moréri.

Selon le parti qu'on prendra, l'Aquitaine sera plus ou moins resserrée. Lorsque César divisa les Gaules en quatre grands gouvernemens, il fit entrer dans l'Aquitaine les Bourdelois, les Angoumois, les Auvergnats, ceux du Vélay, du Gévaudan, du Rouergue, du Querci, les Agénois, les Berruyers, les Limousins, les Périgordins, les Poitevins, les Saintongeois, les Elviens ou ceux du Vivarais, à la place desquels un empereur, qu'on soupçone être Galba, mit ceux d'Albi. Sous Julien, l'Aquitaine étoit partagée en deux provinces: ces deux provinces s'appelerent sous Valentinien, *premiere* & *seconde Aquitaine*, dont Bourdeaux fut la métropole. Dans la suite, on voit Bourges métropole de la premiere Aquitaine, composée de sept autres cités; savoir, celles d'Auvergne, de Rhodes, d'Albi, de Cahors, de Limoges, de la cité du Gévaudan, & de celle du Vélay; & Bourdeaux métropole de la seconde Aquitaine, & sous elle Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers & Périgueux. Cette contrée fut appelée Aquitaine, de l'abondance de ses eaux; on l'appeloit anciénement *Armorique*, de *armor*, qui en langue Gauloise signifioit *pays maritime*. Il faut ajouter à la premiere & seconde Aquitaine, la Novempopulanie, composée des douze cités suivantes; Eause métropole, Acqs, Leitoure, Comminges, Conserans, la cité des Boïates ou du Busch, celle de Béarn, Aire, Bazas, Tarbes, Oléron & Ausch; & ces trois provinces formerent l'Aquitaine entiere. L'Aquitaine, après avoir éprouvé plusieurs révolutions, fut érigée en royaume en 778 par Charlemagne, & supprimée par Charles le Chauve, qui y mit des ducs.

L'Aquitaine, qu'on peut appeler *moderne*, est renfermée entre la Loire, l'Océan & les Pyrénées. Il y en a qui ne comprenent sous ce nom que la Guienne & la Gascogne. D'autres divisent l'Aquitaine en trois parties; la premiere comprend le Berry & le Bourbonois, la haute & basse Auvergne, le Vélay & le Gévaudan, le Rouergue & l'Albigeois, le Querci, le haut & bas Limousin, la haute & basse Marche; la seconde, le Bourdelois, le Médoc, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, le Périgord, l'Agénois & le Condomois; la troisieme, l'Armagnac & le Bigorre, Comminges, le Conserans, le Béarn, la basse Navarre, les Basques, les Landes, le Bazadois & la petite Gascogne. *Voyez* GUIENNE. (*R.*)

AR. *Voyez* AAR.

ARA (cap d'), autrefois *Neptunium promontorium*; est le cap le plus méridional de l'Arabie heureuse; il forme avec la côte d'Ajan, en Afrique, le détroit de Babelmandel. (*R.*)

ARAB; petite ville d'Asie, dans l'Arabie déserte, au pays de Nagid ou Nedsched. C'est une des plus ancienes de cette contrée, & peut-être de l'Asie. (*R.*)

ARABA; ville de Perse, dans le Segestan, entre la ville de ce nom & le Candahar. On pense communément que c'est l'anciene ville d'Ariaspe, capitale de la Drangiane, à moins que ce ne soit Gobinan, ville de la même province, au midi de celle de Segestan. (*R.*)

ARABAN ; petite ville d'Asie, sur le fleuve Kabur, dans le Diarbekir, au gouvernement Turc d'Urfa ou Raca. C'est une de ces villes où les peuples vagabonds de ces contrées, tels que les Kurdes, les Turcomans & les Arabes séjournent tour-à-tour, & qu'ils abandonent tous les ans pour aller arrêter les caravanes, ou vendre leurs services au premier bacha, qui veut les prendre à sa solde. (*R.*)

ARABAT ; petite ville maritime d'Europe, dans la Tartarie-Crimée, sur la partie orientale, au sud de Bacha-Serai. Elle fut emportée d'assaut en 1771 par les Russes, sous la conduite du prince Tschibaloff. La plupart des troupes qui la défendoient furent passées au fil de l'épée, & le reste fut prisonier de guerre. *Long.* 54 ; *lat.* 45. (*R.*)

ARABI (*le golfe de Gli*), autrefois Gysis ou Zygis ; petit golfe de la mer de Barbarie, entre les côtes de Barca & celles de l'Égypte. (*R.*)

ARABI (*la torre de Gli*) ; tour & village d'Égypte, situés dans le petit golfe qu'on nomme *le golfe des Arabes*. *Voyez l'article précédent*. (*R.*)

ARABIE ; région de l'Asie qui forme la plus grande presqu'île du monde. Elle a une étendue de presque cinq cents lieues du midi au septentrion, & environ de quatre cents lieues d'orient en occident. Les géographes en ont étendu ou resserré les limites, selon le temps où ils écrivoient ; quelquefois ils ont compris sous ce nom les contrées voisines qui pouvoient être asservies à quelques tribus, & quelquefois ils en ont détaché quelques cantons soumis à une domination étrangere. Les Arabes, quoique peuples très-anciens, ont été long-temps dans une espece d'oubli des nations : les descriptions qui nous en ont été données par des écrivains qui n'y avoient jamais pénétré, sont fausses ou du moins suspectes.

Cette presqu'île est bornée à l'orient par le golfe Persique, & la baie d'Ormus ; au couchant par la mer Rouge, l'isthme de Suez, la Terre Sainte & une partie de la Syrie ; au midi par le détroit de Babel-Mandel & l'océan Indien ; au septentrion par l'Irak proprement dit, & le Diarbeck. On lui donne le nom de péninsule, parce qu'elle se rétrécit entre l'Euphrate & la Méditerranée. Les révolutions des temps n'ont point changé son nom primitif, & dès les siecles voisins du déluge, elle fut connue sous le nom d'*Arab*, que les uns dérivent d'Iarab, fils aîné de Jostan, & d'autres, d'Araba, canton habité par Ismaël. Un pays aussi vaste ne put recevoir la même dénomination de tous ses voisins ; ainsi les Syriens l'appelerent *Arabistan*, & nos Livres Sacrés le désignent sous le nom du pays de Cush. Moyse a fondé sa division sur les trois différens peuples qui y formerent les premiers établissemens ; & sa géographie exacte & précise n'a point à redouter la sévérité de la critique. Ptolomée est le premier qui a distingué cette région en Arabie Heureuse, en Arabie Pétrée, & en Arabie Déserte ; & comme son ouvrage nous est plus familier que ceux des Orientaux, nous l'avons choisi pour guide. Les géographes Arabes, mieux instruits de la situation de leur pays, le partagent en cinq provinces qui s'étendent depuis Aïlah ou Calsum sur la mer Rouge, jusqu'à la mer des Indes. Cette division est d'autant plus naturele, qu'elle est fondée sur les différens genres de vie de ses habitans, dont les uns errans dans leurs déserts, ne s'arrêtent que dans les lieux où ils trouvent des eaux pour leurs besoins, & des pâturages pour leurs troupeaux. Ils n'ont d'autres toits que leurs tentes, & toute leur richesse consiste dans leur bétail & leurs armes. D'autres se réunissent dans les villes qui ne sont que d'ignobles bourgades formées d'un assemblage de tentes ou de maisons de cannes & de roseaux. Ces simulacres de villes sont fort distans les uns des autres, parce que la terre, rebelle à la culture, ne pouroit fournir assez de productions pour la subsistance d'une multitude rassemblée.

La province de Theama s'étend sur tout le nord de cette péninsule jusqu'à Éléaf ; on n'y trouve ni villes ni hameaux, & c'est ce qui lui a fait donner le nom de *grand Désert* ; mais comme le sol est le plus bas de toute l'Arabie, on y rencontre une quantité de sources, richesse précieuse pour un pays aride & desséché. En sortant de cette province, on entre dans le Najed, pays élevé qui n'offre que des rochers & des déserts, d'où la disete des eaux proscrit les hommes & les animaux, excepté dans certains cantons plus favorisés, où l'ombre des montagnes garantit des ardeurs du soleil. En s'avançant à l'ouest-sud-ouest, on trouve l'Hegias, pays disgracié de la nature, où la terre desséchée ne fournit ni eaux, ni fruits, ni moissons ; mais la crédulité superstitieuse y fait germer l'abondance ; & cette province, condamnée par la nature à la stérilité, est devenue la plus riche & la plus fortunée de l'Arabie ; elle fut connue dès les premiers temps sous le nom de *la Madianite* ou de *l'Arabie pétrée*. C'est aux villes de la Mecque & de Médine qu'elle doit son opulence & sa célébrité. L'une s'honore d'avoir donné naissance à Mahomet, & l'autre se glorifie de lui avoir servi d'asyle, lorsqu'au commencement de sa prédication, il fut obligé de se soustraire au glaive de ses persécuteurs.

Bien des titres ennoblissent cette province : ce fut là, à ce qu'on dit, qu'Abraham jeta les fondemens du plus ancien temple du monde ; ce fut là qu'Ismaël, forcé de quiter la maison paternele, fut chercher une nouvele patrie ; ce fut là que Moyse fugitif d'Égypte, se déroba aux vengeances de ceux qui vouloient le punir d'avoir tué un Égyptien ; il s'y maria avec la fille de Jethro, prophete fort révéré, qui donna, disent les Arabes, d'utiles instructions à ce conducteur du peuple Hébreu. C'est encore là qu'on voit les montagnes d'Oreb & Sinaï, où l'Éternel donna des loix à son peuple, au bruit des tonerres & à la lueur des éclairs. C'est par ces titres de noblesse qu'une province qui n'offre que des sâbles & des

rochers d'où sortent des eaux ameres, établit sa prééminence & qu'elle trouve des ressources toujours renaissantes, dans une tradition qui lui est glorieuse & avantageuse. L'Orode, qui est la quatrieme partie de cette division, s'étend depuis le Najed jusqu'à la terre d'Oman. Les habitans agrestes & sauvages sont encore plongés dans la barbarie des premiers temps; ils jouissent en communauté de toutes les productions de la nature, qui n'est pas extrêmement libérale pour eux: l'ignorance où ils sont des commodités de la vie & des rafinemens du luxe, leur fait regarder leur pays ingrat comme la contrée la plus délicieuse de la terre. Quoiqu'on pêche les perles sur leurs côtes, quoique leur sol soit parsemé de poudre d'or, ils sont sans atachement pour ces richesses d'opinion qu'ils abandonent à la cupidité des étrangers.

La province d'Yemen, plus connue sous le nom d'*Arabie Heureuse*, est la plus féconde & la plus étendue; ce pays si vanté par la verdure de ses arbres, par la pureté de l'air qu'on y respire, par l'excellence de ses fruits, par l'abondance variée de ses productions, n'offre plus aujourd'hui le spectacle de son antique opulence; on a peine à comprendre comment on a pu donner le nom d'*Heureuse* à une contrée où la plus grande partie du sol reste sans culture, & qui, desséchée par des chaleurs brûlantes, ne trouve d'habitans que dans des lieux où les montagnes prêtent le secours de leur ombre. On pouroit donc présumer que les choses de luxe qu'elle produit, & dont les peuples policés se sont fait un besoin, ont donné lieu de croire que par-tout où l'on trouvoit des superfluités, on jouissoit d'un nécessaire abondant: de même que le vulgaire s'imagine que les lieux les plus fortunés sont ceux qui produisent l'or, les perles & les diamans. Cette province, beaucoup moins féconde que l'Égypte & la Syrie, ne paroît avoir usurpé le nom d'*Heureuse*, que par comparaison avec les contrées stériles & indigentes qui l'environent.

L'Arabie a trop d'étendue pour que les productions de chaque province soient les mêmes; on n'y trouve plus cet or, ces pierreries précieuses, ces épiceries dont la source est épuisée, ou dont l'existence pouroit bien être en partie imaginaire: ces richesses paroissent avoir été autant de productions des Indes & des côtes d'Afrique, ou les Égyptiens alloient les chercher pour les répandre chez les peuples d'occident; & comme il étoit de leur intérêt de cacher la source où ils puisoient, peut-être aimerent ils mieux faire croire qu'ils commerçoient en Arabie, où l'on ne pouvoit pénétrer, sans exposer sa vie, dans les sâbles & la poussiere des déserts. Homere, dans l'énumération qu'il fait des peuples commerçans, ne fait aucune mention des Arabes: ce sont les Européens qui les ont tirés de l'oubli; ils ont traversé les mers croyant y trouver la source de toutes les richesses, & ils n'en ont raporté que le café qui est devenu un besoin pour les peuples policés, & qui est un bien réel pour le pays qui le produit.

La principale richesse de l'Arabie consiste dans les troupeaux, & sur-tout dans les especes qui n'exigent, pour se nourir, que des herbes succulentes. La vache y donne peu de lait, & la chair du bœuf qui, comme elle, se plait dans de gras pâturages, est insipide & sans suc. Le veau gras étoit un mets rare & recherché, qu'on réservoit pour les festins de l'hospitalité. Le mouton, le chameau décorent les tables les plus délicates. Le cochon y est rare, parce qu'il auroit peine à se multiplier dans un pays qui fournit à peine des subsistances à ses habitans, où l'on trouve peu de pâturages & de bois, de racines & de terres labourables: presque tous les législateurs de l'Orient ont défendu de s'en nourir; parce que, outre que la chair en est fastidieuse & dégoûtante, elle est encore nuisible à la santé: ces animaux sujets à la ladrerie, qui est contagieuse, pouroient la communiquer aux troupeaux dont la chair sert de nouriture aux hommes. Il falloit que l'Arabie, mal-gré la stérilité de son sol, fût surchargée de troupeaux, puisqu'elle en faisoit un grand objet de commerce avec ses voisins; chacun fait que, dans tous les climats brûlans, il se fait une plus grande consommation de fruits que de viandes. Le bétail n'étoit pas son unique richesse; on a beaucoup vanté l'excellence de ses dattes, la suavité de ses parfums, le goût délicieux de ses fruits, la beauté de son ébene & de son ivoire. Toute l'antiquité dépose que les Tyriens y puisoient ces monceaux d'or qu'ils étaloient comme signe de leur puissance; c'étoit, dit-on, dans les provinces méridionales que germoit ce précieux métal dont les habitans faisoient des tables, des sieges & des lits; ils ouvroient les entrailles de la terre d'où ils en tiroient des morceaux de la grôsseur d'une noix.

Les chevaux Arabes sont très-renomés. On tire d'Arabie du baume, de l'encens, du corail, des perles, des drogues, de la canelle, des dattes, & d'excellent café. Ses peuples sont basanés; la plupart ne vivent que de leurs troupeaux, & du brigandage.

L'Arabie est sous la domination du roi d'Yemen, & de différens chérifs ou émirs, les uns indépendans, les autres tributaires du Grand Seigneur. Les plus puissans sont ceux de la Mecque & de Médine.

Cette vaste presqu'île est infestée de toutes les bêtes féroces qui préferent aux terres humides, les sâbles brûlans & les montagnes arides: elles établissent leur demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes des rochers, ou dans des tanieres qu'elles se creusent elles-mêmes. Si les lions, les tigres, les hyenes, les pantheres & les léopards exercent avec impunité leurs ravages dans les déserts, on trouve dans les montagnes d'autres animaux qui, quoiqu'aussi féroces, produisent de grands avantages pour le commerce; tels sont les chats musqués, la civete, la belete odorante, la

genete, le chevreuil de musc, & plusieurs autres que l'éducation dépouille de leurs inclinations féroces, & que l'habitude acoutume à la discipline domestique. Ces animaux portent auprès des parties de la génération, un sac dans lequel se filtre une humeur odorante dont on fait des pommades & des parfums fort recherchés. Les anciens qui en connoissoient la vertu stimulante, en composoient des philtres. Les peuples de l'orient usent encore de cet artifice pour suppléer à la sage économie de la nature trop avare au gré de leurs désirs immodérés. Les Hollandois excellent, dit-on, dans la composition de ces pommades, & on les croit beaucoup plus actives & vivifiantes que celles de l'Arabie & des Indes, qu'on altere par le mélange des drogues odorantes.

Quoique le sol de l'Arabie ne soit en général que sâble & poussiere, il est certains cantons privilégiés où des sources abondantes arosent des terrains imprégnés de sel, qui n'ont besoin que d'être amolis par l'humidité pour produire de riches moissons. Tout l'art du cultivateur se borne à bien préparer la terre, pour recevoir les sels qui ont besoin du secours des eaux, pour donner au sol un aliment convenable à la semence qui lui a été confiée. Les déserts couverts de sâble n'ont pas la même ressource: les eaux concentrées dans les entrailles de la terre, ne peuvent s'élever dans l'air, ni lui donner ces vapeurs vivifiantes qui, en retombant sur la superficie du sol, s'insinuent dans son sein pour en favoriser la fécondité. Ainsi, tandis que certains cantons sont rafraîchis par des pluies abondantes, d'autres languissent dans l'aridité. Cette inégalité n'a d'autre cause que la position des eaux: coulent-elles sur la surface de la terre? l'action du soleil attire des vapeurs humides d'où se forment des orages: sont-elles renfermées dans l'intérieur de la terre? le soleil est impuissant à les en détacher pour tempérer l'ardeur de ses rayons, & le sol brûlé par ses ravages, n'est plus que cendre & poussiere. Le même phénomene se fait remarquer dans tous les pays voisins du tropique; les Grecs établis sur les côtes de Cirene en Afrique, avoient peine à comprendre comment la Lybie, qui étoit contiguë à la Pentapole qu'ils habitoient, éprouvoit une sécheresse continuele, tandis qu'ils étoient sans cesse inondés de pluies qui leur faisoient dire que leur ciel étoit percé. Quoique l'Arabie soit souvent agitée de tempêtes violentes, l'air y est partout également brûlant; & c'est quand les vents soufflent avec le plus de violence que la chaleur est excessive. L'on est obligé de se coucher par terre pour ne pas respirer un air de feu, & pour se dérober aux ardeurs d'un foyer que les vents semblent promener dans les airs. (*R.*)

ARABIHISSAR; petite ville de la Turquie dans la Natolie. Elle est située sur le bord méridional de la riviere de Schina: on croit que c'est l'anciene Alinda. Les maisons qui y restent sont chétives, & les habitans pauvres & misérables. (*R.*)

ARABISSE; ville d'Arménie, jadis munie d'une forteresse. Il y a eu un évêque, & Saint Jean Chrysostome s'y réfugia dans le temps que les Isaures désoloient le pays d'à-l'entour. (*R.*)

ARABISTAN; nom que les Turcs & les Persans donent à l'Arabie moderne. (*R.*)

ARACA; ville de Chaldée dans la terre de Sennaar, une des plus ancienes du monde, puisqu'elle fut, dit-on, bâtie par Nemrod. On croit que c'est l'anciene Édesse & l'Orpha d'aujourd'hui. (*R.*)

ARACAN; royaume maritime des Indes, proche l'embouchure du Gange, borné au midi par le golfe de Bengale, à l'orient & au septentrion par le royaume d'Ava, à l'occident par le royaume de Bengale. La ville d'Aracan, située sur la riviere de même nom, est la capitale de tout le royaume. *Long.* 110, 30; *lat.* 20, 30. Le pays est très-fertile & très-peuplé. Il y croît des noix de coco, des bananes, des oranges, & plusieurs autres especes de fruits excellens. Il n'y a proprement que deux saisons, l'hiver qui dure depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'octobre, & l'été. Les arbres y sont toujours verts. On y recueille une grande quantité de ris. Le roi d'Aracan a un grand nombre de concubines. Il est Idolâtre, ainsi que ses sujets. Les femmes y sont passablement blanches. Les oreilles les plus longues y sont les plus belles. Ils brûlent les corps morts; mais les pauvres qui n'ont pas le moyen d'avoir du bois, qui y est fort cher, les jetent dans la riviere.

Cet usage fait qu'il y a dans le pays un grand nombre de corbeaux, & autres bêtes carnassieres. Les chevaux y sont fort rares; mais il y a beaucoup d'éléphans, & une grande quantité de busles que l'on emploie aux mêmes usages que les chevaux. Il s'y fait peu de commerce. Il s'y trouve un grand nombre de villes & de villages. Aracan, capitale du royaume, est une grande ville; les maisons en sont fort basses. Elle a plusieurs grandes places, & un palais royal très-vaste & plus riche que bien bâti. En effet, on y voit des richesses incroyables en or & en pierreries. Cette ville a un si grand nombre de pagodes, qu'on les fait monter à six cents. (*R.*)

ARACENA; bourg d'Espagne dans l'Andalousie, à la source de la riviere de Tinto. (*R.*)

ARAC-GELARAN; petit pays du Chusistan, province du royaume de Perse. (*R.*)

ARACOUA, ou ARAGHOVA; bourg de Grece dans la Livadie, proche le golfe de Lépante. On croit que c'est l'anciene Ambrisse. (*R.*)

(Π) ARACTA; ville de la Turquie Asiatique. *Long.* 56, 30; *lat.* 36, 1.)

ARACUIES, ou ARACUITES; peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, dans le voisinage de la préfecture de Pernambuco. (*R.*)

ARAD; ville de la haute Hongrie sur la rive droite de la Marisch. (*R.*)

ARAFAT ; montagne peu éloignée de la Mecque, remarquable par la cérémonie qu'y pratiquent les pélerins Turcs. Après avoir fait sept fois le tour du temple de la Mecque, & avoir été arosés de l'eau du puits nommé *Zemzem*, ils s'en vont sur le soir au mont Arafat, où ils passent la nuit & le jour suivant en dévotion & en priere. Le lendemain ils égorgent quantité de moutons dans la vallée de Mina au pied de cette montagne ; & après en avoir envoyé quelque partie par présent à leurs amis, ils distribuent le reste aux pauvres ; ce qu'ils appelent *faire le corban*, c'est-à-dire, l'*oblation*: ce qu'ils exécutent en mémoire du sacrifice qu'Abraham voulut faire de son fils Isaac sur cette montagne, selon eux. Au sommet, il n'y a qu'une mosquée & une chaire pour le prédicateur, mais point d'autel. On n'y brûle aucun des moutons égorgés ; c'est pourquoi ce *corban* n'est point un sacrifice proprement dit, & encore moins un holocauste, comme l'ont avancé quelques historiens. (*R.*)

ARAGON ; royaume & province considérable d'Espagne, bornée au septentrion par les Pyrénées qui la séparent de la France, à l'occident par la Navarre & les deux Castilles ; au midi par le royaume de Valence ; & à l'orient par une partie du royaume de Valence & par la Catalogne. Saragosse en est la capitale, & l'Ebre la riviere la plus considérable. Ce royaume prend son nom de l'Aragon, petite riviere qui y coule.

Quoique cette contrée soit arosée d'un très-grand nombre de rivieres, c'est cependant en général un pays stérile ; plusieurs districts même en sont inhabités. Le terrain y est sâbloneux, pierreux, inégal & plein de montagnes. On y recueille en petite quantité du blé, du vin, de l'huile, du lin, des fruits & du safran. Le royaume d'Aragon avoit autrefois dans sa dépendance la Catalogne, le royaume de Valence & les îles de Majorque, de Minorque & d'Yvice. Les rois d'Aragon possédoient en outre le royaume de Naples & de Sicile avec la Sardaigne.

Autrefois l'Aragon avoit sa constitution & ses priviléges particuliers, & il étoit gouverné par un vice-roi: mais les Aragonois, en 1705, ayant embrassé le parti de l'archiduc Charles, le duc d'Anjou devenu roi sous le nom de Philippe V, s'en vengea en les privant, par une ordonance de 1714, de leurs anciens priviléges, & en abrogeant les loix particulieres à leur pays. C'est à cette époque qu'a été dissous le conseil d'Aragon, & que les habitans, chargés sous le poids de l'autorité, & forcés à des contributions extraordinaires, émigrerent & laisserent incultes des terres qui avoient fourni auparavant d'assez abondantes récoltes. Les mines de fer y sont une des plus précieuses ressources. La courone d'Aragon fut réunie à celle de Castille par le mariage de Ferdinand V, roi d'Aragon, avec Isabelle de Castille en 1478. La réunion de leurs états donna naissance à la monarchie Espagnole.

(Π) ARAGONET ; port de Gascogne, sur les frontieres d'Espagne, assez fréquenté, pour aller à Saragosse.)

Aragon-Suaoroant ; petite riviere d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, qui a sa source dans les Pyrénées, passe à Jaccasa, Sanguesa, &c. se joint à l'Agra, & se jete dans l'Ebre. (*R.*)

ARAL ; grand lac d'Asie, dans la Tartarie indépendante, à l'orient de la mer Caspiene. Il est au milieu du pays habité, indistinctement par les Turcomans, les Caracalpacs ou Calmoucs blancs, & les peuples de la Casatcha-Horda. Il a environ trente milles d'Allemagne du sud au nord, & quinze de l'est à l'ouest. Il reçoit deux grands fleuves, l'ancien Jaxartes, appelé aujourd'hui *Sir-Daria*, & l'ancien Oxus, nommé *Amu-Daria*. Ses eaux sont très-salées, & les poissons qu'on y trouve sont de la même espece que ceux de la mer Caspiene. Les peuples qui habitent ses bords, pratiquent près du rivage des canaux larges, mais peu profonds, dans lesquels ils font écouler ses eaux pour en tirer le sel : ce qui réussit très-bien à la faveur des vapeurs élevées par le soleil. On ignore de quel côté sont les issues de ce lac ; mais on tient pour constant qu'il a un écoulement dans la mer Caspiene. (*R.*)

ARAMONT ; petite ville de France, avec titre de baronie, dans le Languedoc, diocèse d'Usez, sur le Rhône. *Long.* 22, 22 ; *lat.* 43, 54. Elle est dans un territoire fort abondant. Il s'y trouve deux couvens. Elle est à 6 lieues s.-e. d'Usez, & 2 s.-o. d'Avignon. (*R.*)

ARAN ; vallée des Pyrénées, à la source de la Garonne, avant que d'entrer dans le pays de Comminges (*R.*)

Aran ; île d'Écosse, dans le golfe de Clyde, à l'embouchure de la riviere du même nom. Elle a vingt-quatre milles de longueur, & seize de largeur ; elle donne des grains & des pâturages. Ce n'est que depuis 1770 qu'il s'y trouve des cochons. Elle exporte des chevaux, des bœufs, des harengs. Les côtes seulement en sont habitées & cultivées ; le reste est couvert de montagnes stériles. On y compte sept mille âmes, & il s'y trouve un bon port. Cette île apartient au duc d'Hamilton. La pêche des morues & des merluches y est abondante, & dans les rivieres celle des saumons ne l'est pas moins. Les parages de cette île sont dangereux, sur-tout lorsqu'il soufle un vent frais du sud. (*R.*)

Aran (îles d') ; deux îles d'Irlande, dans le golfe de Gallowai, province de Connaught. Il y a encore deux îles du même nom sur la même côte occidentale d'Irlande, & qui sont adjacentes à l'Ultonie. (*R.*)

ARANAS ; petite riviere d'Espagne, qui a sa source à Salvatierra, dans les montagnes du Guipuscoa, & son embouchure dans l'Arga. Elle coule de l'ouest à l'est. (*R.*)

ARANCEY, ou ARANCY ; petite ville du Luxembourg, au gouvernement de Mets. Elle est sur

sur la riviere de Crune, au sud-est de Montmedy, & au nord-est de Dampville. C'est une des cinq petites prévôtés dont l'Espagne fit cession à la France, par le traité des Pyrénées de 1659. *Long.* 25, 50; *lat.* 49, 32. (*R.*)

ARANDA DE DUERO; ville d'Espagne, dans la vieille Castille, sur le Duero. *Long.* 14, 33; *lat.* 41, 40. Elle a deux paroisses, une collégiale & quatre couvens. Elle est grande & assez belle. On la trouve à 10 lieues o. d'Osma, & 18 e. de Valladolid. Il y a aussi une Aranda au royaume d'Aragon. (*R.*)

ARANDORE, ou ARRANDARI; fort de l'île de Ceïlan, à 5 lieues du pic d'Adam. (*R.*)

ARANIMEGIES; jolie petite ville de la Hongrie, dans le comté de Zatmar. Elle est au milieu d'une plaine, entre la riviere de Samos, & celle de Tur, à 3 lieues n.-e. de Zatmar. *Long.* 45, 30; *lat.* 47, 52. (*R.*)

ARANIOS; riviere de Transilvanie, qui a sa source près de Clausembourg, & se joint à la Marisch ou Mérisch. (*R.*)

ARANJUEZ; maison de plaisance du roi d'Espagne, sur le Tage, dans la nouvele Castille. *Long.* 14, 30; *lat.* 40. L'agrément de sa situation, les beautés qu'elle tient de l'art, & celles dont l'enrichit la nature, concourent à en faire un séjour charmant. Elle est à 6 li. n.-e. de Tolede, & 10 s. de Madrid. (*R.*)

Aranjuez; petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvele Espagne, province de Costaricca, audience de Guatimala. Elle est au s.-e. du lac de Nicaragua, & à 5 ou 6 lieues de la mer du sud. *Long.* 290; *lat.* 10. (*R.*)

ARAQUIL, ou HUETE DE ARAQUIL; petite ville de Navarre, à sept lieues de Pampelune, vers les confins de l'Alava & du Guipuscoa. On croit que c'est l'anciene *Aracillum* ou *Arocellis*. (*R.*)

ARARAT; montagne d'Asie, dans l'Arménie. On lit dans l'anciene encyclopédie que, *suivant la Vulgate*, l'arche de Noë se reposa sur cette montagne; mais la Vulgate ne parle point du mont Ararat, mais des montagnes d'Arménie; & Bochart prouve que le mot Ararat signifie Arménie, & non pas une montagne. M. Saurin dit aussi (*Discours IX sur la Bible*) que par le mot Ararat, employé dans divers endroits de l'écriture, il faut entendre l'Arménie; que c'est dans ce sens que le prenent les Septante, la Vulgate, Théodoret, &c. L'arche s'arrêta sur les monts Gordiens. *Voyez Géorg. Cellarii, lib. III, cap.* 11. (*R.*)

ARARENE; contrée des peuples vagabonds de l'Arabie Heureuse, selon Strabon. Quelques-uns croient que c'est aujourd'hui le pays ou royaume de Mahré, qui s'étend le long du golfe d'Ormus, depuis le cap Ras-al-gate jusqu'au cap Mossandan, (*R.*)

ARARI; riviere de l'Amérique méridionale, dans le Brésil. Elle se jete dans la mer du nord, dans la préfecture de Tamaraca. (*R.*)

ARAX, ou ARAXE; riviere d'Asie, qui prend sa source aux frontieres de la Turquie asiatique, du côté d'Assancalé, traverse l'Arménie, une partie de la Perse, & se jete dans le Kur. (*R.*)

ARASH. *Voyez* Larache.

ARASSI. ville maritime d'Italie, dans l'état de Gênes. *Long.* 25, 50; *lat.* 44, 3. Elle est marchande, bien peuplée, & extrêmement propre. On la trouve à une lieue s.-o. d'Albengue, & 15 n.-e. de Vintimille. (*R.*)

ARAVA; forteresse de la haute Hongrie, dans le comté & sur la riviere du même nom. *Long.* 37, 30; *lat.* 49, 20. Elle est à 29 lieues n.-e. de Cassovie, & 35 n.-e. de Neuhausel. (*R.*)

ARAUCO; forteresse de l'Amérique méridionale, dans le Chili, à la source de la riviere de Tucapel. *Long.* 309; *lat.* 42, 30. (*R*)

(Π) ARAVI; riviere de l'Amérique méridionale. *Aravus*. Elle est dans le Brésil, & se jete dans la mer vis-à-vis de l'île de Tamaraca.)

ARAUQUES (les); peuples qui habitent la vallée d'Aranco, au Chili, dans l'Amérique méridionale; ils sont vaillans, & ont fait la guerre pendant près de cent ans aux Espagnols établis dans leur voisinage. Leurs armes sont des arcs, des fleches, de longues piques, des rondaches & des cuirasses faites de peaux de loups marins; ils ont coutume d'élire pour chef celui d'entr'eux qui porte le plus lourd fardeau. Alonzo de Ercilla a célébré, dans son poëme de l'Arancana, la paix qu'ils firent en 1659 avec les Espagnols. (*R.*)

ARAW, ou ARAU; ville de Suisse dans l'Argow, près de l'Aar. *Long.* 25, 30; *lat.* 47, 25. Cette ville de médiocre grandeur est située dans la partie de l'Argow, incorporée au canton de Berne. C'est une conquête de ce canton sur la maison d'Autriche: lorsqu'elle se soumit aux Bernois, elle retint le droit de se gouverner elle-même. Ses avoyers ou chefs prêtent hommage au nom de la ville à l'état de Berne. La jurisdiction de la ville est limitée à une enceinte fort ressertée. Les appels en cause civile vont à Berne. Cette ville, est le lieu ordinaire des dietes pour les cantons réformés. La paix qui termina la guerre civile des Suisses de 1712, y fut conclue. Elle ne contient pas plus de deux mille habitans: on fabrique, tant à Araw que dans ses environs, des étofes de coton & demi-coton, des indienes, des rubans. La boneterie & la tannerie y sont sur un bon pied. Sa coutélerie a de la réputation. Il regne en cette ville une bonne police, & beaucoup d'activité. On y passe l'Aar sur un grand pont couvert. Le pays des environs est un des meilleurs endroits de la Suisse. Le gouvernement est composé de quarante-cinq persones, qu'on désigne par la dénomination de *Conseil Bourgeois*. Ce fut en 1415 qu'elle fut enlevée à la maison d'Autriche. Elle est à 3 lieues n.-e. d'Arbourg, 5 s.-o. de Bruck, & 11 o. de Zurich. (*R.*)

ARAXAI; riviere de l'Amérique méridionale au Brésil. Elle coule vers la préfecture de Paraïba,

où elle se jete dans la riviere de Mongaguaba. (*R.*)

ARAXE, aujourd'hui *Arais*, *Aras Achlar*, & *Casacz*. *Voyez* Aras. (*R.*)

ARAYA; cap célebre de l'Amérique méridionale, à 11 *deg.* 22. *min. de lat. sept.*

Il est situé dans la contrée dite *Terre Ferme*, & dans la nouvele Andalousie: il forme le golfe appelé par les Espagnols, *Golfo di Cariaco*. C'est près de là qu'on voit, à trois cents pas de la mer, la plus fameuse saline que l'on connoisse: elle donne un sel excellent & très-dur. On l'exploite tous les mois. (*R.*)

ARBA, ou SCARDONA; ville de la domination Vénitiene, dans l'île du même nom, près des côtes de Dalmatie, dont elle n'est qu'à deux lieues. Elle a un évêché suffragant de Zara. *Long.* 32, 34; *lat.* 45, 35. L'île produit abondament des figues & d'excellens vins, & il s'y trouve une grande quantité de menu bétail. (*R.*)

ARBE. *Voyez* Arba.

ARBELLES; bourg d'Assyrie, sur le fleuve Lycus, célebre par la seconde victoire qu'Alexandre le Grand remporta sur Darius roi de Perse. (*R.*)

ARBENGIAN; petite ville d'Asie dans la campagne appelée *Sogde de Samarcand*; c'est proprement le territoire de cette ville. (*R.*)

ARBERG; ville de Suisse, dans le canton de Berne, située sur la riviere d'Aar. *Long.* 24, 45; *lat.* 47. Cette petite ville presqu'entiérement environée de l'Aar, qui en fait comme une île, est à 4 lieues n.-o. de Berne, 6 n. de Fribourg, & 5 s.-o. de Soleure. Elle forme, avec le district d'à-l'entour, un bailliage qui conserve encore le titre de comté, & qui est gouverné par un bailli de Berne qui réside à Arberg. (*R.*)

ARBEROUE; nom d'un des sept districts, vallées, ou pays qui composent la basse Navarre. Il renferme sept paroisses (*R.*)

ARBI; petit pays de l'Amérique méridionale, près des Andes, entre le Popayan & la nouvele Grenade. (*R.*)

ARBIA; petite riviere d'Italie, qui a sa source dans le territoire de Florence, passe sur celui de Siene, & se jete dans l'Ombrone. (*R.*)

ARBO. *Voyez* Arbogen.

ARBOGEN, ou ARBOGA; ville de Suede, dans la province de Westmanie, sur la riviere de Stor-a, c'est-à-dire, grand fleuve. On y compte environ mille habitans. Elle a une fabrique de cuirasses, & un hôtel des monoies. Une partie des gardes du corps y ont leur quartier: on y a tenu plusieurs dietes générales & provinciales. Près de la ville, il existe encore plusieurs monumens du paganisme, entr'autres un trône pour recevoir les offrandes. Cette ville a la seizieme place à la diete. À un quart de mille est le canal d'Arboga, qui est soutenu par neuf écluses, & qui joint le lac de Hielmar avec celui de Malar. (*R.*)

ARBOIS; petite ville de France, dans la Franche-Comté. *Long.* 23, 30; *lat.* 46, 55. C'est le chef-lieu d'un bailliage qui s'étend sur vingt-une paroisses, compris lui-même dans le grand bailliage d'Aval. Elle est située sur la petite riviere de Cuisance, nommée encore Laustine par quelques-uns. Son territoire est fertile en vins excellens, & très-vantés par-tout où on les connoît. Il s'y trouve une collégiale. Le doyen & les douze chanoines sont à la nomination du roi. Elle a encore un prieuré dépendant de l'évêché de Saint Claude, une communauté de prêtres, trois couvens de religieuses, deux de religieux, & une commanderie de l'ordre de Malte. Cette ville qui est bien peuplée est entre Salins & Poligny, à 2 lieues de chacune, 6 s.-e. de Dole, 9 s.-o. de Besançon, & 77 s.-e. de Paris. (*R.*)

ARBON; ville de Suisse, sur le bord méridional du lac de Constance, dans le Turgow. *Long.* 27, 30; *lat.* 47, 38. Elle est dans un district de Turgow, sur lequel les évêques de Constance ont jurisdiction; mais dont la souveraineté est réservée aux Cantons. La ville jouit néanmoins de beaux priviléges. À bien dire, la souveraineté est partagée entre la ville, l'évêque & les Cantons, qui ont le haut domaine & le droit d'armes & de garnison. Parmi ses habitans il y a des réformés. (*R.*)

(Π) Arbon, est aussi le nom d'une riviere de la Morée. *Arbona*, anciénement *Asopus*. Elle arose la Sacanie, & se décharge dans la mer, vers le fond du golfe de Lépante, entre les villes de Lastrocari & de Vasilica.

ARBOURG; très-petite ville de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argow, sur le bord de l'Aar. *Long.* 25, 25; *lat.* 47, 10. C'est une acquisition des Bernois, faite en 1415, des seigneurs à qui elle apartenoit. Ils y tienent garnison dans une forteresse élevée sur un rocher à pic, au pied duquel passe l'Aar. Les Casemates en sont à l'abri des bombes, & il s'y trouve un bon puits. Le bailli est commandant de la place, & réside dans le château. Arbourg, ou Aarbourg est à 5 lieues e. de Soleure, 9 s. de Bâle, & 12 o. de Zurich. (*R.*)

ARC; riviere de Savoie qui a sa source à la partie septentrionale du mont Cenis, aux confins du duché d'Aoste, traverse le comté de Mauriene, & va se jeter dans l'Isere. On lui donne aussi le nom d'Arche (*R.*)

Arc-en-Barois; petite ville de France, dans le duché de Bourgogne, au bailliage de la Montagne, diocèse de Langres, sur l'Aujon. Ce lieu a été déclaré ville, par arrêt du parlement, en 1726. Arc est à 14 lieues n. de Dijon, & 6 n.-o. de Langres. *Long.* 22, 37; *lat.* 47, 55. (*R.*)

Arc, ou l'Ar; petite riviere de France en Provence. Elle a sa source du côté de Porcioulx, traverse la plaine de Pourieres où Marius défit les Cimbres, passe aux environs d'Aix, & va se jeter dans l'étang de Berre, près de la ville de ce nom. Quelques-uns la prenent pour le *cænum flumen* de Ptolomée. (*R.*)

(Π) ARC (île d'); île de la mer du Sud, découverte dans les derniers voyages. *Long.* 236, 29; *lat. m.* 18, 23.)

ARCAHON (golfe d'), ou d'ARCASSON; petit golfe de la mer de Gascogne, entre l'embouchure de la Garonne & celle de l'Adour. Il y a dans le voisinage un cap de même nom. (*R.*)

ARCADIE; ville de la Morée, proche le golfe de même nom, dans la province de Belvedere. *Long.* 39, 30; *lat.* 37, 27. (*R.*)

Arcadie; province du Péloponese, qui avoit l'Argolide ou pays d'Argos au levant, l'Élide au couchant, l'Achaïe propre au septentrion, & la Messinie au midi. Elle étoit divisée en haute & basse Arcadie. Tout ce pays est connu aujourd'dui sous le nom de *Tzaconie*, ou de *Braccio di Maina*. (*R.*)

ARCALU (principauté d'); petit état des Tartares Mongous, sur la riviere d'Hoamko, où commence la grande muraille de la Chine, sous le 122e degré de *long.* & le 42e de *lat.* septentrionale. (*R.*)

ARCAN; ville d'Asie en Tartarie, sur les frontieres du Mawaralnahra. Elle est sur la riviere de Cassima. On la nomme aussi *Adercand*. (*R.*)

ARCANE; petite ville de la Turquie Asiatique dans la Natolie propre, sur la côte de la mer Noire, entre la ville de Sériape ou Sinape, & le cap Pisello. (*R.*)

ARCANI; ville de Mingrélie, à l'embouchure de la riviere du même nom. On croit que c'est l'anciene *Apsarum*, *Apsarus*, *Apsarrus*, &c. de la Colchide. (*R.*)

ARCAS; petit bourg d'Espagne dans la Castille: c'est l'*Arcabrica* des anciens. (*R.*)

ARCE. *Voyez* Petra.

ARCEGOVINA ou ERZEGOVINA; province de la Dalmatie, entre le pays des Dulcignotes au s.-e., la république de Raguse au n.-o., une partie de la Bosnie au n.-e. & la mer Adriatique au s.-o. Ses villes principales sont Risano, Castel-Novo, Cataro & Budoa, toutes places fortes sous la domination des Vénitiens; la riviere de Moracica la traverse du n.-o. au s.-o. Le pays est rempli de montagnes, & cependant très-fertile. (*R.*)

ARCH. *Voyez* Arco.

ARCHANGEL; ville de la Russie Européene, capitale du gouvernement de son nom, à l'embouchure de la Dwina. *Long.* 57, 20; *lat.* 64, 34. (*R.*) (Π) *Long.* 56, 35.)

Le commerce d'Archangel comprend celui d'une partie de la Moscovie. Les Anglois & les Hollandois s'en sont presqu'entiérement emparés: cependant les François, les Suédois, les Danois, & ceux de Hambourg & de Brême, ont des correspondans à Archangel.

La foire s'ouvre le 20 août & dure dix jours: mais le commerce peut commencer une quinzaine plutôt. Il se fait ou en échange, & c'est le plus ordinaire, ou partie en échange & partie au comptant, ou tout au comptant. Il faut y envoyer de France les vins de Bourdeaux & d'Anjou, des toiles, des futaines, des draps, des lainages, des rubans, des chapeaux, quelques riches étofes, des bagues, des bijoux, des utensiles de ménage, des outils d'artisans, du papier, des épices, &c.; on en tire des pelleteries, des cuirs, des cires, des martes, &c. Elle a environ trois quarts de mille de long, sur un quart de large (le mille en Russie de trois mille sept cents cinquante pieds). Elle ne consiste qu'en maisons de bois qui s'assemblent à chevilles, & que l'on monte & démonte à volonté; la douane seule est bâtie en pierres. La citadelle où réside le gouverneur, a une enceinte de bois. Cette ville a un siége épiscopal. Les denrées y sont au plus bas prix. Cette ville fut bien plus commerçante qu'elle ne l'est aujourd'hui. La plus grande partie de son commerce a passé à Petersbourg, par une suite des dispositions & des ordres exprès de Pierre Ier. Les nations commerçantes ne peuvent point y établir de comptoirs. Pour le bien du commerce il y a une poste réglée établie entre Petersbourg & Archangel. Le monastere de Saint Michel Archange, près duquel elle fut bâtie à la fin du xvie siecle, & qui lui a donné son nom, est situé à une des extrémités de la ville. La province d'Archangel est très-froide, remplie de marais, de forêts & de montagnes, & ne donne que de l'orge. Différentes especes d'arbres fruitiers y réussissent. Les pins rendent beaucoup de goudron. Elle nourit dans ses pâturages beaucoup de bêtes à cornes & de moutons. Elle est à 200 li. n. de Moscow. (*R.*)

ARCHE. *Voyez* Arc.

ARCHIDONA; petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Xenil. (*R.*)

Archidona; petite ville de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, & la province de la Cauelle. (*R.*)

ARCHIPEL, ou ARCHIPELAGE (cette derniere dénomination est peu en usage); c'est un terme de Géographie qui désigne une mer entrecoupée d'un grand nombre d'îles.

Le plus célebre Archipel, & celui à qui ce nom est donné plus particuliérement, est situé entre la Grece, la Macédoine, l'Asie & l'île de Candie. Il renferme les îles de la mer Égée. Ces îles se divisent en Cyclades & Sporades. *Voyez* ces noms. Toutes ensemble ont un beyglerbey ou gouverneur, à l'exception de celle de Candie qui a son propre gouverneur, dont le pouvoir s'étend aux îles voisines. De ces îles les unes apartienent à l'Europe, les autres à l'Asie. Elles produisent d'excellens vins, des fruits exquis, des cannes à sucre. On en tire des huiles, de la soie, de la laine, du miel délicieux, & des marbres de la plus grande beauté. On y fait aussi de beau sel. Ces îles sont parsemées de ruines & de monumens de l'anciene Grece. On appele *Archipel d'Amboine* la partie septentrionale des îles Moluques & de l'océan des Indes; *Archipel des Moluques*, la partie méridionale de ces îles; *Archipel des*

Papous, cette partie de la mer des Indes qui s'étend à l'orient vers le pays des Papous & la Nouvele Guinée; *Archipel du Maure*, celle qui s'étend vers le nord & l'est de l'île de Gilolo; *Archipel des Celebes*, les îles de Pater & celles qui sont à l'entrée du détroit de Macassar; *Archipel des Maldives*, cette partie de l'Océan des Indes à l'ouest du Malabar; *Archipel de Saint Lazare*, la partie de l'Océan oriental qui s'étend vers les îles des Larrons, entre le Japon & les Philippines; *Archipel du Mexique*, ce qu'on appele *golfe du Mexique*, dans la mer du nord; *Archipel de la Nouvele Yorck*, cette partie de la mer du nord entre le continent de la Nouvele Yorck & l'île Longue; & *Archipel de Chiloé* ou d'*Ancud*, cette partie qui baigne la partie méridionale du royaume de Chili, dans l'Amérique méridionale; l'*Archipel des Philippines*, qu'on nomme encore *le Grand Archipel*.

On appele *Duché de l'Archipel*, une souveraineté qui a duré plusieurs siecles dans la maison des ducs de Naxie, qui avoient le domaine de la plupart des îles de la mer Égée. Le Grand Seigneur le leur enleva en 1556. (*R.*)

ARCHO (les); trois petites îles de l'Archipel, au sud-sud-est de Patmos, & au sud-sud-ouest de Samos. (*R.*)

ARCIS-SUR-AUBE; petite ville de France en Champagne, sur l'Aube, avec une manufacture. *Long.* 21, 45; *lat.* 48, 30.

Elle est sur la riviere d'Aube, à 6 lieues nord de Troies, & 8 sud-est de Sezane. (*R.*)

ARCISSA, ou ARSSISSA; grand lac d'Asie, dans l'Arménie majeure, au sud-est du Pont Euxin: on l'appele aujourd'hui *mer de Van* ou d'*Acramar*. (*R.*)

ARCK; lac d'Écosse, dans la province de Loquebar, près de celle de Murrai. (*R.*)

ARCKEL (Terre d'); contrée du Brabant Autrichien, dont la ville de Liere ou Lire est le lieu principal. (*R.*)

ARCKLO, ou ARKLOW; ville d'Irlande, dans la Lagénie, au comté de Wiclow, à l'embouchure de la riviere de Doro. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ARCO, ou ARCH; ville d'Italie, dans le Trentin, proche la riviere de Sarco, un peu au nord de l'extrémité septentrionale du lac de Garde. *Long.* 28, 25; *lat.* 45, 52. Elle est munie d'un château situé sur une montagne. C'est le chef-lieu d'un comté de même nom. Elle est située à 6 li. s.-o. de Trente, & 12 n.-o. de Vérone. (*R.*)

ARCOBRIGA; nom de deux anciennes villes d'Espagne, l'une dans la Lusitanie, que l'on prend aujourd'hui pour Arcos de Valdevez, & l'autre au pays des Celtibériens, que l'on croit être la même qu'Arcos dans la vieille Castille: Ptolomée en a fait mention. Il y a eu encore une ville de ce nom dans le royaume de Séville; c'est aujourd'hui *Arcos de la Frontera*. (*R.*)

ARCOL. *Voyez* ARCOS.

ARCOS; petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille, à deux lieues à l'est de Médina-Celi: elle est au pied d'une montagne sur le chemin de Siguenza à Saragosse. On la nommoit anciénement *Arcobriga*. *Long.* 15, 30; *lat* 41, 15. (*R.*)

ARCOS DE LA FRONTERA; petite ville forte d'Espagne, dans l'Andalousie, au pays d'Agarasso. Elle est sur un roc escarpé, au pied duquel coule la riviere de Guadelete, au nord-est de Cadis, & au sud-sud-ouest de Séville. Elle a trois paroisses & cinq couvens. Les rois d'Espagne l'érigerent en duché, il y a environ deux cents ans, en faveur de la maison Ponce de Léon, lorsque celle-ci fit cession à la courone de la ville & du port de Cadis. Arcos de la Frontera se nommoit aussi anciénement *Arcobriga*. *Long.* 12, 12; *lat.* 40. (Π) *lat.* 36, 39.) Elle est à 10 li. n. de Cadis, & 17 s. de Séville. (*R.*)

ARCOS DE VALDEVEZ; petite ville de Portugal, dans la province d'entre Minho & Douro. Elle a un district de quarante-cinq paroisses, & elle est possédée, à titre de comté, par la maison de Moronhan. C'est l'anciene *Arcobriga Lusitana* de Ptolomée. (*R.*)

ARCS (les); petite ville de France, en Provence, dans la viguerie de Draguignan. Elle est sur la riviere d'Argent, à 2 lieues s.-e. de Draguignan, & à 4 o. de Fréjus. *Long.* 27, 41; *lat.* 43, 25. (*R.*)

ARCTIQUE (pole). On appele ainsi le point du ciel élevé d'environ 49 degrés au dessus de notre horizon (*Paris*) (45, 23′, 42″ de l'horizon de Padoue) & autour duquel toutes les autres parties du ciel semblent faire leur révolution. Il est ainsi appelé de la constellation de l'ourse, en grec ἄρκτος, dont il est très-voisin. On nomme même la derniere étoile, qui est à la queue de la petite ourse, *étoile polaire*. On appele encore pole arctique le point de notre globe, qui correspond au point du ciel que nous venons de désigner. (*R.*)

ARCUDIA; ville d'Afrique dans la Barbarie, au royaume de Tripoli, vers la frontiere de celui de Barca, sur le golfe de Sidra. Quelques-uns croient que c'est l'ancien *vicus Philænorum*, ou *Philænorum aræ*; d'autres que c'est l'anciene *Automala*. (*R.*)

ARCUEIL; joli village de l'île de France, à une lieue de Paris, au sud. Il existoit dès le temps de l'empereur Julien l'*Apostat*: ce prince y fit construire l'aqueduc qui fut réparé sous le regne de Louis XIII, & au moyen duquel la bonne eau de Rongis parvient à Paris, & s'y distribue en différens quartiers de cette capitale. (*R.*)

ARCY; gros village de France en Bourgogne, dans l'Auxerrois, remarquable par les grotes fameuses qui portent son nom. Voici la description qui en a été faite sur les lieux, par les ordres de M. Colbert. Non loin d'Arcy, on aperçoit des rochers escarpés d'une grande hauteur, au pied desquels paroissent comme des cavernes; je dis

paroissent, parce que les cavités ne pénetrent pas assez avant pour mériter le nom de cavernes. On voit en un endroit, au pied de l'un de ces rochers, une partie des eaux d'une riviere qui se perdent, & qui, après avoir coulé sous terre plus de deux lieues, trouvent une issue par laquelle elles sortent avec impétuosité, & font mouvoir un moulin. Un peu plus avant, en descendant le long du cours de la riviere, on trouve quelques bois sur les bords; ils y forment un ombrage assez agréable, & les rochers forment de tous côtés des échos, dont quelques-uns répetent un vers en entier. Assez proche du village est un gué, appelé *le gué des Entonoirs*, au sortir duquel, du côté du couchant, on entre dans un petit sentier fort étroit, qui montant le long d'un coteau tout couvert de bois, conduit à l'entrée des grotes. En suivant ce sentier, on voit en plusieurs endroits dans les rochers de grandes cavités, où l'on se mettroit commodément à couvert des injures du temps. Ce sentier conduit à une grande voûte, large de trente pas & haute de vingt pieds à son entrée, qui semble former le portail du lieu. À huit ou dix pas de là, elle s'étrécit & se termine en une petite porte haute de quatre pieds. La figure de cette porte étoit autrefois ovale; mais depuis quelques années, on l'a fermée en partie d'un chambranle de pierre de taille, & le seigneur en garde la clef. L'entrée de cette porte artificiele est si basse, qu'on ne peut y passer que courbé, & le dessus de la premiere salle est une voûte d'une figure plate & toute unie. La descente est fort escarpée, & l'on y rencontre d'abord des quartiers de pierre d'une grôsseur prodigieuse.

De cette salle on passe dans une autre beaucoup plus spacieuse, dont la voûte est élevée de neuf à dix pieds. Dans un endroit de la voûte, on voit une ouverture large d'un pied & demi, longue de neuf pieds, & qui paroît avoir deux pieds de profondeur, dans laquelle on voit quantité de figures pyramidales. Cette salle est admirable par sa grandeur, ayant quatre-vingts pieds de long: elle est remplie de grôs quartiers de pierre, entassés confusément en quelques endroits, & épars dans d'autres; ce qui la rend incommode au marcher. À main droite, il y a une espece de lac qui peut avoir cent ou cent vingt pieds de diametre, dont les eaux sont claires & bonnes à boire.

À main gauche de cette salle, on entre dans une troisieme, large de quinze pas, & longue de deux cents cinquante. La voûte est d'une figure un peu plus ronde que les précédentes, & peut avoir dix-huit pieds d'élévation. Ce qui paroît le plus extraordinaire, c'est qu'il y a trois voûtes l'une sur l'autre, la plus haute étant supportée par les deux plus basses. Vers le milieu de cette salle, on voit quantité de petites pyramides renversées, de la grôsseur du doigt, qui soutienent la voûte la plus basse, & qui paroissent avoir été raportées à dessein pour orner cet endroit. Cette salle se termine en s'étrécissant; & sur les extrémités d'un & d'autre côté, on voit encore un nombre infini de petites pyramides, qu'on croiroit être de marbre blanc. Le dessus de cette voûte est tout rempli de mamelles de différentes grôsseurs, mais qui toutes distillent quelques goutes d'eau par le bout. À main droite, il y a une espece de petite grote, qui peut avoir deux pieds en carré, & qui est enfoncée de trois ou quatre pieds, remplie d'un si grand nombre de petites pyramides, qu'il est impossible de les compter. Au bout de cette salle, à main droite, on trouve une petite voûte de deux pieds & demi de haut & de douze pieds de longueur, dont l'un des côtés est soutenu par un rocher: elle est aussi garnie d'un si grand nombre de pyramides, de mamelles & d'autres figures, qu'il est impossible d'en faire une description: on y aperçoit même des coquilles de différentes figures & grandeurs.

Cette petite voûte conduit à une autre un peu plus élevée, remplie d'un nombre infini de figures de toutes manieres. À main gauche, on voit des thermes de perspective, soutenus par des piliers de différentes grôsseurs & de différentes figures, parmi lesquels il y a une infinité de petites perspectives, des piliers, des pyramides, & d'autres figures qu'il est impossible de décrire. Un peu plus avant, du même côté, on découvre une petite grote dans laquelle on ne peut entrer; elle est fort enfoncée, & admirable par la quantité de petits piliers, de pyramides droites & renversées, dont elle est pleine. C'est dans cet endroit que ceux qui visitent ces lieux, ont acoutumé de rompre quelques-unes de ces petites figures pour les emporter & satisfaire leur curiosité; mais il semble que la nature prene soin de réparer les domages que l'on y fait.

À main droite, il y a une entrée qui conduit dans une autre grande salle qui est séparée de la précédente par quelques piliers, qui ne montent pas jusqu'au dessus de la voûte. L'entrée de cette salle est fort basse, parce que du haut de la voûte naissent quantité de pyramides, dont la base est atachée au sommet de la voûte. Cette salle est remplie de quantité de rochers de même qualité que les pyramides. On y voit des enfonçures & des rehaussemens; & l'on a autant de perspectives différentes, qu'il y a d'endroits où l'on peut jeter la vue.

Un grand rocher termine cette salle, & laisse à droite & à gauche deux entrées, qui toutes deux conduisent dans une autre salle fort spacieuse. À gauche en entrant, on voit d'abord une figure grande comme nature, qui de loin paroît être une Vierge, tenant entre ses bras l'enfant Jésus. Du même côté, on voit une petite forteresse carrée, composée de quatre tours, & une autre tour plus avancée pour défendre la porte. Quantité de petites figures paroissent dedans & autour, qui semblent être des soldats qui défendent cette

place. Cette salle est partagée par le milieu par quantité de petits rochers, dont quelques-uns s'élevent jusqu'au dessus de la voûte, d'autres ne vont qu'à moitié. Le côté gauche de cette salle est bordé par un grand rocher, & il y a un écho admirable & beaucoup plus fidele que dans toutes les autres.

On trouve deux entrées au sortir de cette salle, qui conduisent en descendant dans une autre fort longue & fort spacieuse, où le nombre des pyramides est moindre, où la nature a fait beaucoup moins d'ouvrages, mais où ce qu'on rencontre est beaucoup plus grand. En entrant à main gauche, on y rencontre un grand dôme qui n'est soutenu que d'un seul côté. La concavité de ce dôme paroît être à fond d'or avec de grandes fleurs noires; mais lorsqu'on y touche, on éface la beauté de l'ouvrage, qui n'est pas solide comme les autres; ce n'est que de l'humidité. La voûte de cette salle est toute unie: elle a vingt pieds de hauteur, trente pas de largeur, & plus de trois cents pas de longueur. Au milieu de la voûte, on voit un nombre infini de chauves-souris, dont quelques-unes se détachent pour venir voltiger autour des flambeaux.

Sous l'endroit où elles sont, est une petite hauteur; si l'on y frape du pied, on entend résoner comme s'il y avoit une voûte en dessous: on croit que c'est là que passe une partie de la riviere de Cure qui se perd au pied du rocher, & dont on a parlé d'abord.

Cette salle, sur ses extrémités, a deux piliers joints ensemble, de deux pieds de diametre, & plusieurs pyramides qui s'élevent presque jusqu'au dessus; & elle se termine enfin par trois rochers pointus, du milieu desquels sort un pilastre qui s'éleve jusqu'à la voûte.

Des deux côtés il y a deux petits chemins qui conduisent derriere ces rochers, où l'on apperçoit d'abord un dôme garni de pyramides & de quelques gros rochers qui montent jusqu'au dessus de la voûte; elle se termine en s'étrécissant, & laisse un passage si étroit & si bas, qu'on n'y peut passer qu'à genoux. Ce passage conduit à une autre salle, dont la voûte toute unie peut avoir quinze pieds d'élévation. Cette salle a quarante pieds de large, & près de quatre cents pas de long; & au bout elle a quatre rochers & une pyramide haute de 8 pieds, dont la base a cinq pieds de diametre. On passe de celle-là dans une autre, admirable par les rochers & les pyramides qu'on y voit; mais sur-tout il y en a une de vingt pieds de haut & d'un pied & demi de diametre. La voûte de cette salle a d'élévation vingt-deux pieds dans les endroits les plus élevés: elle a quarante pas de large & plus de six cents pas de long. Elle est ornée des deux côtés de quantité de figures, de rochers, & de perspectives; & si dans son commencement on trouve le chemin incommode à cause des gros quartiers de pierres qu'on y rencontre, la fin en est très-agréable; & il semble que les figures qu'on y voit, soient les compartimens d'un parterre. Cette derniere salle se termine en s'étrécissant, & finit la beauté de ces lieux.

Tout ce qu'on admire dans ces grotes, disent les *Mém. de Littérat.* du P. Desmolets, ces figures, ces pyramides, ne sont que des congélations, qui néanmoins ont la beauté du marbre & la dureté de la pierre, & qui, exposées à l'air, ne perdent rien de ces qualités. On remarque que dans toutes ces figures, il y a dans le milieu un petit tuyau de la grosseur d'une aiguille, par où il dégoute continuellement de l'eau, qui venant à se congeler, produit dans ces lieux tout ce qu'on y admire; & ceux qui vont souvent les visiter, reconoissent que la nature répare tous les désordres qu'on y commet, & remplace toutes les pieces qu'on détache. On remarque encore une chose assez particuliere; c'est que l'air y est assez tempéré; & contre l'ordinaire de tous les lieux souterrains, celui qu'on y respire dans les plus grandes chaleurs, est aussi doux que l'air d'une chambre, quoiqu'il n'y ait aucune autre ouverture que la porte par laquelle on entre, & qu'on ne puisse visiter ces cavernes qu'à la lueur des flambeaux.

J'ajouterai qu'il faudroit avoir visité ces lieux par soi-même, en avoir vu de près les merveilles, y avoir suivi les opérations de la nature, & peut-être même y avoir tenté un grand nombre d'expériences, pour expliquer les phénomenes précédens; mais on peut, sans avoir pris ces précautions, assurer, 1°. que ce nombre de pyramides droites & renversées ont toutes été produites par les molécules que les eaux qui se filtrent à travers les rochers qui forment les voûtes, en détachent continuellement. Si le rocher est un tissu spongieux, & que l'eau coule facilement; les molécules pierreuses tombent à terre, & forment les pyramides droites: si, au contraire, leur écoulement est laborieux, si elles passent difficilement à travers les rochers; elles ont le temps de laisser agglutiner les parties pierreuses; il s'en forme des couches les unes sur les autres, & les pyramides ont la base renversée. 2°. Que la nature réparant tout dans les cavernes d'*Arcy*, il est à présumer qu'elles se consolideront un jour, & que les eaux qui se filtrent perpétuellement, augmenteront le nombre des petites colonnes, au point que le tout ne formera plus qu'un grand rocher. 3°. Que par-tout où il y aura des cavernes & des rochers spongieux, on poura produire les mêmes phénomenes, en faisant séjourner des eaux à leur sommet. 4°. Que peut-être on pouroit modifier ces pétrifications, ces excroissances pierreuses, leur donner une forme déterminée, employer la nature à faire des colonnes d'une hauteur prodigieuse, & peut-être un grand nombre d'autres ouvrages; effets qu'on regarde comme impossibles à présent qu'on ne les a pas tentés, mais qui ne surprendroient plus s'ils avoient lieu, comme je conjecture qu'il ariveroit. Je ne connois qu'un obstacle au succès; mais il est grand:

c'est la dépense qu'on ne fera pas, & le temps qu'on ne veut jamais se donner. On voudroit enfanter des prodiges à peu de frais, & dans un moment. (*R.*)

ARDAGH; ville épiscopale d'Irlande, au comté de Longfort. *Long.* 9, 48; *lat.* 55, 37. (*R.*)

ARDANAT; ville des Indes orientales aux environs de l'île Dieu, en terre ferme, au delà de l'Indus. Elle passe pour être grande, riche & assez peuplée. Les Juifs & les Maures y font le principal commerce. Les loix du pays où elle est située n'ont d'autre maniere de faire mourir les malfaiteurs que par le poison nommé *Argenta*. (*R.*)

ARDARS. *V.* Ardféard.

ARDASTAN, ou ARDISTAN; ville de la province appelée *Gebal* ou *Irac Persique*. (*R.*)

ARDBRY; petit port d'Afrique sur la Méditerranée, au royaume de Barca. Il est situé près des ruines d'une petite ville anciénement nommée *Briorum Littus*. (*R.*)

ARDEBIL; ville d'Asie en Perse, dans l'Aderbijan. *Long.* 65; *lat.* 37, 55. C'est l'une des plus ancienes de la Perse, & elle est célebre par le séjour qu'y ont fait les premiers Sophis, & par leurs sépultures: elle l'est encore par son commerce, & parce qu'elle renferme les cendres du chef de la secte des Persans. Les Persans y vont en pélerinage. Cette ville considérable est à 10 lieues e. de Tauris, & 65 n-o. de Casbin ou Caswin. (*R.*)

ARDÉE; ville capitale des Rutules: aujourd'hui c'est un bourg au bord de la mer, apartenant à la maison Cesarini. Le mauvais air a rendu cet endroit presque désert. (*R.*)

ARDEMEANAGH; contrée d'Écosse, dans la province de Ross. Elle est pleine de hautes montagnes, toujours couvertes de neige. (*R.*)

ARDENBOURG, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoise. *Long.* 21; *lat.* 51, 16. (Π) *Long.* 20, 59.) Elle fut considérable; mais les Hollandois l'ont faite démanteler. Elle est à une lieue de l'Écluse, 4 n-e. de Bruges, 7 n-o. de Gand. (*R.*)

ARDENE; grande forêt sur la Meuse, qui s'étend fort loin de l'occident à l'orient, & qui passe entre Charlemont au nord, & Rocroi au sud. Le pays des Ardenes tire son nom de la célebre forêt des Ardenes. César dit qu'elle commençoit au bord du Rhin, & qu'elle s'étendoit jusqu'aux confins du Rhémois: il ajoute même qu'elle comprenoit le pays de Treves, & s'étendoit jusqu'auprès des Nerviens, & qu'elle comprenoit non seulement le pays entre le Rhin & la Meuse, mais encore celui qui se trouvoit entre la Meuse & l'Escaut, jusqu'à l'Océan. Strabon ne la borne qu'à l'Océan & au pays d'Artois. On voit aujourd'hui entre Douzi-les-Prés, Sedan, Doncheri & Reims, une grande forêt qui conserve le nom de *bois des Ardenes*; &, sur le chemin de Sainte Menehould à Verdun, on trouve une partie de ce même bois, qui se nomme la *forêt d'Ardene*. (*R.*)

Ardene; abbaye de Normandie, de l'ordre des Prémontrés, à une lieue de Caen. Elle vaut 5000 liv. de revenu. (*R.*)

ARDER. *Voyez* Ardra.

ARDES; espece de péninsule sur le lac Coin, en Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Downe. (*R.*)

Ardes; ville de France dans la basse Auvergne, ci-devant chef-lieu du duché de Mercœur. *Long.* 20, 40; *lat.* 45, 22. Cette petite ville est située dans un pays fertile, au pied d'une montagne, vis-à-vis la paroisse de Mercœur & le château de ce nom, rasé par ordre de Louis XIII. Elle sert d'entrepôt pour le commerce qui se fait entre la haute & la basse Auvergne; ce qui fait qu'il regne une certaine aisance parmi ses habitans. (*R.*)

ARDESCHE; riviere de France dans le Vivarais. Elle vient de Mirabel, passe à Aubenas, reçoit d'autres rivieres, & se jete dans le Rhône à une lieue au dessus du Pont Saint-Esprit. (*R.*)

ARDESTON, ville d'Asie dans la Perse. Elle est connue par les bonnes toiles qui s'y fabriquent. (*R.*)

ARDEY, ou ARDÉE; petite ville d'Irlande dans la province de Leinster, au comté de Louth. Elle est sur la riviere de More, au s-e. de Kilmore, & au nord de Kelles. *Long.* 10, 40; *lat.* 54, 10. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ARDFÉARD, ou ARTEFÉARD; ville d'Irlande au comté de Kerri, près de la mer, à l'occident. *Long.* 7, 53; *lat.* 52, 14. (Π) *Long.* 8, 30; *lat.* 52, 12.) C'est le siége d'un évêché. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ARDIERE; riviere de France qui prend sa source dans le Beaujolois, & qui, après avoir traversé une partie de cette province de l'o. à l'e. & avoir passé à Beaujeu, va se jeter dans la Saône. (*R.*)

ARDILA; riviere d'Espagne qui a sa source dans l'Andalousie, & se joint à l'Anas ou Guadiana au dessus d'Olivença. (*R.*)

ARDMILLON; petite ville d'Écosse dans le comté de Carrick: elle est à l'embouchure d'une petite riviere, dans le golfe de Cluyd, au s-o. d'Ayr, & à l'o. de Bangery. *Long.* 12, 20; *lat.* 55, 50. (*R.*)

ARDMORE; port d'Irlande, sur la côte méridionale, au comté de Waterford, entre la baie d'Youghal au s-o., & celle de Dungarvan au n-e.; il y a encore une petite ville de ce nom dans le même royaume, au comté de Tirconel sur la riviere de Dunnagal. (*R.*)

ARDONA; ville autrefois, maintenant village de la Capitanate, province du royaume de Naples. (*R.*)

ARDOREL; abbaye de France au diocèse de Castres. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 3500 liv. (*R.*)

ARDRA, ARDRE, ARDER, ANDRA, ou ORDRA; petit royaume d'Afrique dans la Guinée proprement dite, au fond du golfe de Saint Thomas, entre la riviere de Volta & le lac de Duranto.

Ardra ou Affem en eft la capitale. Le peuple y eft très-licencieux. Il n'y a ni temple ni culte public. Les habitans font d'un caractere ardent. Le gouvernement, qui n'y eft fondé fur aucune loi pofitive, eft purement arbitraire. L'air y eft contraire aux Européens; les naturels cependant du pays font d'une bonne conftitution & vivent long-temps. La petite vérole y eft un fléau plus redoutable qu'ailleurs. Le pays eft fertile en millet, en vin de palmier, plantes & fruits qui fe fuccedent toute l'année fans interruption. On y fait quantité de fel. Les chemins y font beaux. Le royaume d'Ardre eft à l'occident de celui de Benin. Les François & les Anglois vont y commercer, & ils y ont quelques forts. Cet état a été conquis depuis quelques années par le roi de Dahomé, dont le pays eft plus au nord. Les habitans de cette partie de la Guinée vendent aux Européens beaucoup d'efclaves qu'ils vont enlever chez leurs voifins & auxquels ils joignent quelquefois leurs femmes & leurs enfans. Les Hollandois, les Anglois, les François en font le commerce. (*R.*)

ARDRES; ville de France dans la baffe Picardie, au milieu des marais. *Long.* 19, 30; *lat.* 50, 35. Elle eft petite, mais très-forte. Elle a titre de principauté, & c'eft le chef-lieu d'un diftrict qui forme un gouvernement particulier. Cette ville eft fituée fur un canal qui communique avec celui de Calais. C'eft entre cette ville & celle de Guines que fe fit, en 1520, l'entrevue de François I, roi de France, & de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui y parurent avec tant de magnificence, que le lieu en a confervé le nom de *Camp du drap d'or*. Elle eft à 2 lieues de Guines, 3 f. de Calais, 4 f.-o. de Gravelines, & 58 n. de Paris. (*R.*)

ARD-ROSS, ou ARDROSSEN; petite ville d'Écoffe, fur la mer, & dans la province de Cuningham. (*R.*)

ARDSTIN, ou STINCHARD; petite riviere d'Écoffe qui fe décharge dans le golfe de Cluyd, vis-à-vis de la pointe de la prefqu'île de Cantyr. (R.)

ARDSTINSEL, ou ARDSHINSTUR; petite ville d'Écoffe dans le comté de Carrick. Elle eft fituée à l'embouchure de la petite riviere d'Ardftin, dans le golfe de Cluyd, au f.-o. de Carletown. *Long.* 12, 15; *lat.* 55, 40. (*R.*)

ARDUSSON; petite riviere de France en Champagne. Elle a fa fource auprès de Saint Flavy & fon embouchure dans la Seine, entre Nogent & Pont fur Seine, après un cours de trois à quatre lieues. (*R.*)

ARE. *Voyez* AAR.

ARE, ou AREK; riviere d'Angleterre au duché d'Yorck. Elle a fa fource dans le comté de Lancaftre, & fon embouchure dans l'Humber, à douze milles au deffous de la ville d'Yorck.

Ptolomée place une contrée de ce nom dans l'Arabie Heureufe, & une île dans le golfe Perfique. Ce pourroit bien être la même chofe qu'Areca moderne. *Voyez* ce mot. (*R.*)

(Π) AREBALO; lieu dans la Caftille vieille. *Long.* 13, 20; *lat.* 40, 58.

AREBO, ou ARBON; place de commerce en Afrique, fur la côte de Guinée, au royaume de Benin. Elle eft fituée fur la riviere Formofe, à 60 lieues de fon embouchure. La ville eft grande, bien peuplée, & affez agréable; fa forme eft ovale. Ses édifices font propres & commodes, quoique peu décorés. Le pays eft gouverné par un vice-roi. Les Anglois y avoient autrefois un comptoir; mais les Hollandois feuls y en poffedent un aujourd'hui, & fe font emparés du principal commerce qui s'y fait. Les vaiffeaux remontent la riviere jufqu'à Arebo. *Long.* 22, 35; *lat.* 5. (R.)

ARECA; île d'Afie, dans le golfe Perfique, au voifinage de celle d'Ormus. Elle eft fertile & agréable; mais il n'y a ni rade ni port où l'on puiffe s'établir & réfifter aux pirates, qui viennent fouvent la défoler. Les Hollandois ont tenté inutilement de s'y établir. (*R.*)

ARECKA; port de la mer Rouge, à 22 lieues de Suaquem. Il eft vafte & bien fortifié. (*R.*)

AREMBERG; petite ville d'Allemagne dans le cercle de Weftphalie, fur la riviere d'Ahr, capitale de la Principauté de même nom, incorporée au cercle du bas Rhin. *Long.* 24, 33; *lat.* 50, 27. Cette principauté fouveraine, de très-peu d'étendue eft fituée entre l'archevéché de Cologne, le duché de Juliers, & le comté de Blankenheim. Les ducs d'Aremberg font une branche de la maifon de Ligne. Ce fut en 1576, que Maximilien II érigea cette poffeffion en principauté immédiate de l'empire. Ferdinand III, en 1644, ajouta la dignité ducale. Aux dietes du cercle du bas Rhin, le duc d'Aremberg a voix & féance après l'électeur Palatin, & à celles de l'empire il fe place dans le college des princes après le duc de Wirtemberg, comme prince de Montbélliard. La capitale de cette principauté eft fort peu confidérable par l'abfence de fes fouverains qui réfident à Bruxelles. Elle a néanmoins un château. Elle eft à 9 lieues f. de Cologne, & 10 o. de Coblentz. Cette ville, & deux villages, forment tout le reffort de cette fouveraineté. (*R.*)

(Π) AREMUZZE; village du patrimoine de S. Pierre, dans l'État de l'Églife. *Aremuzza*, anciénement *Ars Mutia*, ville d'Étrurie.)

(Π) ARENA, ou ARENE; riviere de Sicile. *Selinus*. Elle a fon cours dans la vallée de Mazara, & fe décharge dans un petit golfe fur lequel eft fituée la ville de Mazara.)

ARENSBERG; ville d'Allemagne dans le cercle de Weftphalie. *Long.* 25, 50; *lat.* 51, 25. Elle eft fituée fur une montagne où l'on fait monter l'eau de la riviere de Rhur par le moyen d'une machine hydraulique. Le comté de même nom, dont elle eft capitale, eft couvert de bois & de montagnes. Elle eft à 20 lieues n-e. de Cologne, & 15 f-o. de Paderborn. (*R.*)

ARENSBOURG; ville maritime de Suede dans la Livonie, & dans l'île d'Oefel, fur la mer Baltique. *Long.* 40, 20; *lat.* 58, 15. (*R.*)

AREN-

ARENSWALDE ; ville d'Allemagne dans la nouvele Marche de Brandebourg, sur le lac Slavin, frontiere de la Poméranie. *Long.* 32, 22 ; *lat.* 53, 13. (*R.*)

AREQUIPE, ou AREQUIPA ; ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou, sur une riviere, dans un terrain fertile. *Long.* 308 ; *lat. mér.* 16, 40. Elle a un évêché suffragant de Lima. L'air en est tempéré, pur, & le séjour agréable ; mais elle est dans le voisinage d'un volcan fort redoutable. Elle est à 130 lieues s.-e. de Lima. (*R.*)

ARESGOL ; anciene ville du royaume d'Alger, dont il ne reste que les ruines ; elle étoit auparavant la capitale de la province & de tout le royaume de Tremecen, qui fait aujourd'hui une partie de celui d'Alger. (*R.*)

ARESIBO ; petite ville d'Amérique, sur une riviere de même nom, à 3 lieues de Saint Juan de Porto Ricco, dans l'île de ce nom, qui est une des grandes Antilles. (*R.*)

ARESTINGA ; île de la mer des Indes vers le Kerman & la ville de Dulcinde. On croit que c'est la Liba de Ptolomée. (*R.*)

ARETA ; petit pays d'Asie, dans la Palestine ; c'est l'anciene tribu d'Issachar. Ses bornes sont, à l'orient, l'Elbise, riviere qui sort du mont Darl ou Hermon, & se jete dans le Jourdain ; au septentrion, la montagne de Thabor ; à l'occident, la mer Méditerranée ; & au midi, le gouvernement de Mabolos, anciénement la demi-tribu de Manasse, en deçà le Jourdain ; on le nomme aujourd'hui *Mordsche-ebn-aamer*, c'est-à-dire, *la prairie des fils d'Aamer* : la plaine fertile de Jesraël ou d'Esdrelon est comprise dans l'Areta. On y trouve encore quelques villes ruinées, telles que Nain, Endor, Césarée, &c. ; mais toute cette contrée n'est habitée aujourd'hui que par des Arabes, nomades ou vagabonds, & par quelques Chrétiens, qui tous vivent sous des tentes. Les émirs exercent chacun dans son camp une autorité sans bornes ; le grand émir, qui est le juge souverain des émirs subalternes, habite ordinairement le mont Carmel ; il paye un médiocre tribut au grand seigneur, en chevaux & en chameaux ; mais il est obligé de pourvoir à la sûreté des caravanes marchandes, de fournir des escortes aux couriers du sultan, & de faire marcher ses troupes dans l'occasion : son armée, y comprises celles des autres émirs, peut former un corps de cinq à six mille hommes. (*R.*)

ARETHUSE ; ville de Syrie, entre Émesse & Épiphanie. On dit que c'est aujourd'hui *Fornacusa*. (*R.*)

Arethuse ; ville de Macédoine, que quelques-uns appelent *Tadino*, & d'autres *Rendina*. Elle est sur le bord du golfe que nous appelons *di Contessa*, & que les anciens nommoient *Strymonium*. (*R.*)

Arethusa ; lac dans l'Arménie majeure, près de la source du Tigre, non loin des monts Gordiens, que quelques-uns appelent *Gibel-Noé*. (*R.*)

(Π) Arethuse ; fontaine de Sicile proche de Syracuse. Les Anciens ont cru que l'Alphée, fleuve du Péloponese, passant sous la mer par des conduits souterrains venoit reparoître en Sicile, & formoit la fontaine Arethuse, ou du moins mêloit ses eaux avec elle ; & Pline dit que ce qu'on jete dans l'Alphée se trouve dans la fontaine Arethuse.

Il y a encore du même nom une fontaine proche de Smyrne, une dans l'Eubée, une dans Ithaque dont parle Homere, & une dans la Béotie.)

AREVALO ; petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, près du royaume de Léon. (*R.*)

AREVATILLO ; riviere d'Espagne, dans la vieille Castille. Elle a sa source dans les montagnes, au n.-o. d'Avila, & son embouchure, dans l'Adaja au dessus d'Arevalo. (*R.*)

(Π) AREZIBO ; nom d'une ville, *Arezibum*, & d'une riviere qui la baigne, *Arezibus fluvius*. Elles sont dans l'île de Porto Ricco, l'une des Antilles.)

AREZZO ; anciene ville d'Italie, dans la Toscane & le territoire de Florence. *Long.* 29, 32 ; *lat.* 43, 37. (Π) *Lat.* 43, 25.) Elle est située sur une petite éminence dans une plaine agréable & très-fertile en grains, en vins & en huiles. C'étoit une des douze principales villes d'Étrurie. Sylla la ravagea, parce que dans la guerre sociale, ses habitans s'étoient unis aux ennemis de Rome. Ce général y conduisit de nouveaux habitans qui reçurent le nom d'*Aretini novi*. Elle forma pendant quelque temps une république aristocratique. Elle fut à plusieurs reprises incorporée au domaine des Florentins jusqu'au temps où elle passa sous la domination des Médicis avec le reste de la Toscane. Elle est peuplée de huit mille habitans, & l'on y compte seize paroisses. Il s'y trouve six couvens d'hommes, douze de femmes, & quatre hôpitaux. Ses édifices les plus remarquables sont *les Loges* & la cathédrale. L'évêque est prince de l'empire, & jouit de 45,000 liv. de rente. Le diocèse s'étend sur trois cents quarante paroisses, dans lesquelles sont répandues cent soixante familles Juives. Cette ville est située à 18 lieues s.-e. de Florence, à 6 o. de Città di Castello, & 11 n.-e. de Siene. Elle est pavée de larges dalles de pierre. Il ne reste presque plus rien de son ancien amphithéâtre. (*R.*)

(Sous l'Empire de Valentinien, Zénobe Tribun fonda dans cette ville un temple, où l'on vénere à présent les reliques des Saints Freres Martyrs Laurent & Pérégrin qui étoient Aretins ou citoyens d'Arezzo. On y garde aussi celles de S. Donat, qui en a été le premier Évêque, & qui fut martyrisé sous Valentinien. Dans la Cathédrale est enterré le Pape Grégoire X. Cette Ville est la patrie de plusieurs hommes illustres. Mécene, favori d'Auguste ; Guy l'Aretin, qui inventa les six notes du plain-chant ; Pierre l'Aretin, connu par ses satyres atroces ; est l'immortel Poëte Pétrarque, y eurent leur naissance.)

ARG ; riviere d'Allemagne, dans la Suabe : c'est l'*Argus* des Latins. Elle passe à Wangen, & se jete dans le lac de Constance. (*R.*)

ARGA; riviere d'Espagne, qui a sa source dans les Pyrénées, aux frontieres de la basse Navarre, traverse la haute, baigne Pampelune, & se joint à l'Aragon, vis-à-vis de *Villa Franca*. (*R.*)

Arga, ou Algiar; petite ville de l'Arabie Pétrée, dans le gouvernement de Médine. Elle est sur le golfe Arabique, à trois stations à l'ouest de Médine, dont elle est considérée comme le port de mer. Quelques-uns la nomment *Egra*, & d'autres croient que c'est la même que Dschar. *Long.* 55; *lat.* 25. (*R.*)

ARGAN; ville d'Espagne, dans la nouvele Castille & le diocése de Tolede. (*R.*)

ARGANA; ville d'Asie, au gouvernement de Diarbekir, sous l'empire des Turcs. Elle est sur une montagne, au bas de laquelle on voit le lac Geultschik. C'est la capitale d'une principauté de même nom qui n'est pas fort étendue, mais qui est toute couverte de vignobles, dont les vins sont très-bons. On en fait une exportation considérable. *Long.* 57; *lat.* 37. (*R.*)

ARGELÈS; petite ville de France, dans le Roussillon. (*R.*)

ARGENCES; bourg de France, en basse Normandie, sur la Méance. *Long.* 17, 29; *lat.* 49, 15. (*R.*)

ARGENDAL. *Voyez* Argenthal.

Argendal; riviere de France, en Provence, qui a trois sources; l'une à Seillons; l'autre vers Saint Martin de Varages; l'autre du côté du Barjols, & se jete dans la mer près de Fréjus, après avoir reçu plusieurs rivieres. (*R.*)

ARGENS (l'); riviere de France, en Provence, qui prend sa source au marais d'Olietes, & se jete dans la Méditerranée près Fréjus. (*R.*)

ARGENSOLE; abbaye de France, au diocése de Soissons. Elle est dans un lieu solitaire, entre Épernay & Vertus. Ce fut une reine de Navarre, veuve d'un comte de Champagne, qui la fonda dans le XIIIe siecle, pour des religieuses de Cîteaux. L'abbesse a le privilége de pouvoir assister au chapitre général des peres de Cîteaux. (*R.*)

ARGENSON; petite ville de France, dans les montagnes du Dauphiné, au diocése de Gap, à 2 lieues d'Aspres. On la nomme ordinairement Saint Pierre d'Argenson. (*R.*)

(Π) ARGENTA; bourg du Ferrarois, en Italie. *Argentia*. Il est près des marais de Commachio, entre Ferrare & Ravenne, sur la branche méridionale du Pô, à laquelle il donne le nom de *Po di Argenta*.)

ARGENTAC; ville de France, dans le Limousin, sur la Dordogne. *Long.* 19, 33; *lat.* 45, 5. Elle est à 6 lieues s.-e. de Tulle, & 10 n.-e. d'Aurillac. (*R.*)

ARGENTAN; ville de France, dans la basse Normandie, au diocése de Séez. Elle est sur une petite montagne, au milieu d'une belle plaine très-fertile, aux bords de l'Orne. Cette ville est bien peuplée, & munie d'un château. Elle a un gouverneur particulier, un bailliage, une élection, maîtrise particuliere des eaux & forêts, grenier à sel, bureau des aides. Ses rues sont larges, propres, bien percées; ses maisons réguliérement bâties pour la plupart. Il s'y trouve une église paroissiale, une succursale, un prieuré, quatre couvens, trois hôpitaux, & de belles promenades. Elle est à 5 li. n.-e. de Séez, 5 & demie s.-e. de Falaise, & 44. o. de Paris. Il s'y fabrique des denteles, des toiles, des étamines, & d'autres étofes légeres. Cette ville a titre de marquisat & de vicomté. C'est l'*Argentomum* ou *Argentomagum* des anciens. *Long.* 17, 35; *lat.* 48, 54. (*R.*)

ARGENTARO, ou MONTE ARGENTARO; cap d'Italie, en Toscane. Il est au midi d'Orbitello, & à l'est de l'île Giglio. On y trouve Porto Ercole, & quelques autres bourgs. *Long.* 32, 15; *lat.* 41, 55. (*R.*)

ARGENTEAU; ancien château fort, dans les Pays-Bas, sur la Meuse, au duché de Limbourg, dans le comté de Fauquemont; il est tout ruiné. Une branche de la maison de Merci porte le titre de comtes d'Argenteau. (*R.*)

ARGENTEUIL; gros bourg de France, sur la Seine, entre Saint Denis & Saint Germain, à 2. li. n.-o. de Paris, & à 5 s.-e. de Pontoise. Il est entouré de murailles & de fossés comme une ville. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un assez grand commerce de vin & d'autres denrées, & l'on y trouve dans les environs plusieurs carrieres de plâtre très-abondantes. Les bénédictins, de la congrégation de Saint Maur en possedent la seigneurie. Ils conservent, comme relique, une robe sans couture, qu'ils disent être la robe de J. C. Cette robe est de couleur ventre-de-biche.

Il y a encore un bourg du nom d'Argenteuil en Champagne, au comté de Tonerre, sur la riviere d'Armançon. (*R.*)

ARGENTHAL; petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, au duché de Simmeren, qui apartient à l'électeur Palatin. (*R.*)

ARGENTIERE (l'); petite ville de France, en Languedoc, dans le Vivarais. *Long.* 21, 55; *lat.* 44, 30. Elle est à 2 li. s.-o. d'Aubenas, & 7 o. de Viviers. (*R.*)

Argentiere (l'); petite île de l'Archipel, proche celle de Milo. Elle a été ainsi nommée de ses mines d'argent, auxquelles on ne travaille point. *Long.* 42, 40; *lat.* 36, 50. Elle est toute occupée par des rochers & des montagnes. Elle est fertile, & n'a qu'un seul village. Une espece de craie dite cimolie, en fait le sol, & on l'emploie à laver & à blanchir le linge; ce qui fait cependant de très-mauvais blanchissages. (*R.*)

ARGENTO; riviere de la Turquie, en Europe. Elle coule dans l'Albanie, & se jete dans le golfe de Venise. (*R.*)

ARGENTON; ville de France, dans le duché de Berry, avec un collége & un couvent. Elle est divisée par la Creuse en haute & basse ville. Louis XIV en fit démolir le château. Elle est à 15 lieues s.-o. de Bourges, 25 s.-e. de Poitiers, & 55 s.-o. de Paris. *Long.* 19, 10; *lat.* 40, 30. (*R.*)

Argenton le Chateau; petite ville de France en Poitou, généralité de Poitiers. (*R.*)

ARGENTOR; riviere de France, dans l'Angoumois, formée de deux ruisseaux, l'un nommé *Argent*, l'autre *Or*. Elle se jete dans la Charente, au village de Porsac. (*R.*)

ARGIAN, ou ARREGIAN; ville du Chusistan, province de Perse. Elle est sur la riviere de Sirt, proche du golfe de Balsora. (*R.*)

ARGINUSES; îles voisines de l'île de Lesbos, vis-à-vis Mytilene, à la vue desquelles les Athéniens, conduits par Conon, vainquirent les Lacédémontens, commandés par Callicratidas, qui périt dans l'action. Arginuses fut encore le nom d'une petite ville de Grece. (*R.*)

ARGONE (l'); contrée de France, qui s'étend en Champagne & dans le Barois. Elle a environ 18 lieues de long sur une largeur fort inégale. Cette contrée n'est, pour ainsi dire, qu'une grande forêt, dans laquelle sont des vides où l'on a bâti des villes & des villages. Les habitans en cultivent les environs avec le plus grand soin; mais indépendament de ce que la qualité du sol n'est pas bien bonne, les bêtes fauves dont le pays est rempli, les privent en grande partie du fruit de leur labeur. Le bétail leur réussit mieux, & le commerce des bois leur est encore une ressource. Sainte Menehould est la capitale de cette contrée. (*R.*)

ARGOS; ville du Péloponese, fameuse dans l'antiquité. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade, munie d'un château. Elle est le siége d'un évêché. (*R.*)

(Π) Argos étoit la capitale de l'Argolide, étoit à peu près ce qu'est aujourd'hui la Romanie dans la Morée. Le royaume d'*Argos*, ou des *Argiens*, commença 1116 ans avant Jésus-Christ, & dura 554 ans. Dans la suite *Argos* devint république. Sparte florissant par les loix de Licurgue, devint rivale d'*Argos*; & nous voyons une guerre implacable entre *Argos* & Sparte, même du temps de Philippe. *Long.* 48, 50; *lat.* 38, 18. Il y a encore eu deux villes de ce nom; une en Thessalie, appelée aujourd'hui *Amiro*. *Long.* 48, 44; *lat.* 40, 20. L'autre étoit dans l'Épire, nommée autrement *Amphilochie*, *Amphilochium*.)

Argos; petite ville d'Afrique, au royaume de Dongala, en Abissinie, dans la province de Fungi. Elle est sur la rive orientale du Nil, au nord de la ville de Fungi. Il y passe des caravanes chargées de toiles & de savons, qui payent un droit, en nature de marchandises, à la douane de cette ville. (*R.*)

ARGOSTOLI; port de l'île de Céphalonie, vis-à-vis de l'Albanie, le meilleur de l'île. (*R.*)

ARGUENON; petite riviere de France, en Bretagne, qui a sa source près du bourg de Jugon, & se décharge dans la mer de Bretagne, à trois lieues de Saint Malo. (*R.*)

ARGOW (l'); pays de Suisse, sur l'Aar, dont il tire son nom. L'Argow, Argau, ou Argovie est une petite province du canton de Berne, dans la Suisse; elle en forme la partie la plus septentrionale; On le partage en haut & bas Argow, entre lesquels la petite ville d'Arbourg fait à peu près le point de séparation. En général l'Argow est un pays très-fertile, arosé par des rivieres poissoneuses, qui descendent du canton de Lucerne, & abondant en excellens pâturages, ainsi qu'il l'est en blés & en vins. Le bas Argow moins favorisé des dons de la nature, répare, par l'industrie de ses habitans, la fertilité moins grande de son sol. La filature du coton y répand beaucoup d'aisance. Le haut Argow s'étend jusqu'à Thun, & le bas Argow jusqu'au confluent de l'Aar avec le Rhin. (*R.*)

ARGUIN; île d'Afrique, sur la côte occidentale de la Nigritie. *Long.* 1; *lat.* 20, 20. Il s'y trouve un fort du même nom, resté aux François par la paix de Nimegue. Il est à 12 li. s.-e. du cap Blanc. (*R.*)

ARGUN; riviere d'Asie, dans la Tartarie orientale. Elle se jete dans l'Amur, & sépare l'empire des Russes de celui des Tartares Chinois, par une convention faite en 1728, entre ces deux puissances. On y pêche des perles & des rubis, & on trouve aux environs des mines de plomb & d'argent. (*R.*)

Argun; ville de Russie, sur la riviere de même nom, dans la Tartarie orientale, frontiere de l'empire Russien & de l'empire Chinois. *Long.* 136, 20; *lat.* 49, 30. Cette ville est fortifiée. Elle est à 36 lieues s.-o. d'Albasin, & 24 n.-e. de Mordice. (*R.*)

ARGYLE; province de l'Écosse occidentale, avec titre de duché; la capitale est Inveraray. Elle a environ quarante milles en longueur, sur une largeur inégale, qui n'est en quelques endroits que de quatre milles. La pêche du hareng y est très-considérable. Le duc d'Argyle est shérif héréditaire, ou principal magistrat de cette province, hérédité annexée au pays. Les montagnes d'Argyle nourissent beaucoup de bétail, & il s'y trouve beaucoup de daims. Cette province envoie un député au parlement. (*R.*)

ARHON; grande montagne d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez, près d'Esagen. C'est une branche du mont Atlas. Sa direction va d'orient en occident, & son étendue est très-considérable. Elle est peuplée en partie par des anciens Maures chassés d'Espagne, & par quelques familles Arabes. Le sol y produit abondament de l'orge, qui est la seule graine du pays. On y recueille des olives & des raisins secs. Les habitans entretienent une grande quantité d'abeilles, qui y réussissent admirablement bien. Ils font commerce de savon liquide, qu'ils fabriquent eux-mêmes. Leurs habitations sont éparses çà & là comme des maisons de campagne. Elles sont presque toutes ou de planches ou de grôsses toiles en forme de tentes. L'empereur de Maroc en tire un tribut considérable. On

prétend qu'il peut lever dans ce seul canton jusqu'à dix mille hommes d'infanterie. (*R.*)

ARHUS, AARHUUS, ou ARHUSEN; ville de Danemarck dans le nord-Jutland, capitale du diocèse d'Arhus, au bord de la mer Baltique à l'embouchure de la riviere de Guden, qui la traverse. *Long.* 27, 30; *lat.* 56, 10. Le diocèse d'Arhus confine à celui de Wibourg, près du golfe de Mariagerfiord; de là, il s'étend le long du golfe de Cattégar, l'espace de quinze milles en longueur, sur huit à neuf de largeur. Le centre de ce diocèse ne consiste à la vérité qu'en bruyeres, dont la principale, appelée, en langage du pays, *Alheide*, a quatre milles de long; mais aussi les cantons qui avoisinent la mer, sont d'une fertilité admirable, & exportent annuélement une grande quantité de grains. Les bêtes à cornes y sont encore l'objet d'un trafic considérable. Le Guden est la principale des rivieres qui y coulent. La ville d'Arhus est située dans une belle plaine, entre la mer & un lac, dont l'eau s'écoule par un canal assez large, qui coupe la ville en deux parties inégales. Elle est grande & bien peuplée. On y entre par six portes. Elle a trois Églises & un hôpital, pourvu de bons revenus. La cathédrale est un édifice considérable, long de cent cinquante pas, large de quatre-vingt-seize, & élevé de quarante-cinq aunes d'Allemagne. Elle renferme de beaux mausolées. Arhus fait un bon commerce. Son port, situé à l'embouchure du canal dont nous avons parlé, est sûr & commode, quoique assez resserré, & que les eaux y soient trop basses en certains temps. Elle est à 11 lieues f.-e. de Wibourg, & 20 f. d'Albourg. (*R.*)

ARIA; île du Pont Euxin, vers les côtes de Trébisonde; chaîne de montagnes de l'Asie mineure; ville du royaume d'Ariman, au Japon. (*R.*)

ARIADAN ou ARIDAN; lieu de l'Arabie Heureuse, dans le Tahama, sur la mer Rouge. Quelques voyageurs en font une ville, & d'autres prétendent que ce n'est qu'un village habité par des paysans, & dépendant de la Mecque. (*R.*)

ARIANO; ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure. *Long.* 32, 49; *lat.* 41, 8. Cette ville est du domaine royal. C'est le siége d'un évêque suffragant de Bénévent. Elle est à 6 lieues e. de Bénévent, & 4 n.-o. de Trevico. (*R.*)

Ariano; bourg d'Italie dans le Ferrarois, sur un bras du Pô. Il s'y trouve un couvent: il est à 3 lieues f. d'Adria, & 9 n.-e. de Ferrare. *Long.* 29, 38; *lat.* 45. (*R.*) (Π) *Long.* 30, 7; *lat.* 45, 5.)

ARICA; ce fut pendant quelque temps un port & une ville considérables de l'Amérique méridionale, dans le Pérou; mais, depuis long-temps, elle est réduite à l'état de simple village. *Long.* 317, 15; *lat. mérid.* 18, 26.

Le commerce d'Arica étoit considérable. Ses magasins étoient pendant quinze jours le dépôt de toutes les richesses du Potosi. Les marchandises qui passoient de Lima & des autres ports du Pérou à Arica, étoient des draps & des serges. Quito y envoyoit ses lainages; les étofes riches venoient d'Espagne par les galions; il y passoit aussi de Quito du froment, de la farine, du maïs, des huiles, des olives, du sel, du beure, du fromage, du sucre, du mercure, des syrops, des confitures, &c. des clincailleries, des outils, des utensiles de ménage, &c. Ces dernieres marchandises venoient d'Europe à Quito.

Dès le commencement de la domination Espagnole au Pérou, Arica, située sur la mer du sud, au bout d'un vallon de peu de largeur, & de quatre à cinq lieues de longueur, devint un des grands gouvernemens du pays: ce fut l'entrepôt des mines du Potosi, destinées pour Lima: l'argent y arivoit par terre, & en partoit par mer; de façon que la position respective de ces divers lieux en rendoit les voyages également courts & commodes. Mais ce bonheur particulier d'Arica ne devoit pas durer. En l'an 1579 le fameux Drake, faisant le tour du monde au nom de la reine Élisabeth d'Angleterre, entra sans peine dans le port d'Arica; & le trouvant plein de trésors assez mal gardés, y prit ce que tout autre homme de mer auroit pris à sa place. Alors les Espagnols abandonerent la voie de transporter par terre à Lima, les richesses de Potosi. Ainsi privée d'un avantage qui lui avoit donné quelque célébrité, la ville d'Arica dès-lors ne fit plus que languir; & enfin sa destruction totale ariva par un tremblement de terre, qui la renversa de fond en comble en 1605. Un village, dont les maisons ne sont bâties que de cannes & couvertes de nattes, en a pris la place aujourd'hui. On dir qu'il ne pleur jamais dans le vallon d'Arica, que les ruisseaux y sont rares, & que le terroir en est cependant d'une fécondité surprenante. L'on dit que sans autre engrais que la fiente d'oiseaux, que l'on y ramasse avec grand soin, le blé, le maïs, la luzerne, & sur-tout le piment, sorte d'épicerie que les Espagnols aiment beaucoup, y sont cultivés avec un succès prodigieux. (*R.*)

Arica; nom latin de la petite île d'Alderney ou Aurigny, dans le canal de Saint Georges, possédée par les Anglois, au voisinage de Jersey & de Guernesey. (*R.*)

ARICARETS; nation de l'Amérique méridionale dans la Guiane, sur les bords d'un fleuve nommé *Aricari*. Elle est, quoique peu nombreuse, divisée en orientale & en occidentale, commerçant d'une part avec les François de la Cayenne, & de l'autre, avec les Portugais du fort Strerro. (*R.*)

ARICIE; ville d'Italie dans le Latium, au pied du mont Albano. Sa fondation avoit, dit-on, devancé celle de Rome, & ses loix municipales la rendoient respectable par leur sagesse. Cette ville n'est aujourd'hui qu'un bourg médiocre, avec un château, dans l'état de l'Église. On le nomme *Larriccia*. (*R.*)

ARICOURIS ; peuple de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, vers la riviere des Amazones. De Laët dit que les Aricouris respectent le soleil & la lune, sans pourtant les adorer ; qu'ils paroissent croire à l'immortalité de l'âme, en ce qu'ils assignent le ciel pour demeure après la mort, à ceux qui ont bien vécu ; qu'ils sont timides, soupçoneux, & âpres à la vengeance ; qu'ils recourent volontiers aux devins, lesquels, sous le nom de *pecaïos*, se disent inspirés par le démon *Watipa*, & les instruisent tant des causes futures, que de celles qui se passent dans les pays éloignés ; que ce sont d'ailleurs gens de moyene taille, dont les ieux & les cheveux sont noirs, dont les femmes acouchent sans beaucoup de soufrances, & dont la nudité n'est couverte pour l'ordinaire, que d'une sorte de teinture gommée, diversement employée par l'un & par l'autre sexe. Les hommes s'en enduisent tout le corps, pour se préserver de l'ardeur du soleil ; & les femmes s'en peignent légérement le leur, pour y ménager à leur mode, la représentation de plusieurs figures. (*R.*)

ARIÉGE (l') ; riviere de France, qui a sa source dans les Pyrénées, passe à Foix & à Pamiers, & se jete dans la Garonne. Elle roule avec son sâble des paillettes d'or, & l'on y pêche de bonnes truites & de bonnes aloses. (*R.*)

ARJEPLOG ; paroisse de la Lapponie Pitea, soumise à la Suede. Elle touche au grand lac Hornawam, & elle comprend cinq villages. La courone y a établi, en 1733, une école pour six Lappons à la fois. (*R.*)

ARIGNANO ; ville autrefois, maintenant village d'Italie, dans la Toscane, sur la riviere d'Arno, au territoire de Florence. (*R.*)

ARIM ; ville d'Asie, dans les Indes, supposée par les géographes orientaux, à une égale distance des colonnes d'Hercule au couchant, & de celles d'Alexandre au levant, & employée par eux en conséquence, à faire le compte des longitudes. (*R.*)

ARIMA (le détroit d') ; il est dans l'Océan oriental, entre la petite île de Nangayauma & celle de Ximo. Il est ainsi nommé d'Arima, ville qui n'en est pas éloignée. (*R.*)

ARIMA ; ville & royaume du Japon, dans l'île de Ximo. (*R.*)

ARIMATHIE ; ville de la Judée & de la tribu d'Éphraïm, à dix lieues de Jérusalem. On l'appeloit autrefois *Ramathiam sophim*, & elle s'appele aujourd'hui *Rama*, *Remle* & *Ramola*. (*R.*)

ARIMOA ; île de l'Asie, près de la nouvele Guinée, à côté de la terre des Papous, entre celle de Moa & de Schouten. (*R.*)

ARINGIAN ; ville de la province de Transoxane, apartenante à la sogde ou vallée de Samarcand. (*R.*)

ARIOLA ; petite ville du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec titre de principauté, que porte la maison de Caraccioli. (*R.*)

ARJONA ; petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la riviere de Frio, entre Jaën & Anduxar. Elle a trois paroisses & deux hôpitaux. (*R.*)

ARIPO ; fort en Asie, sur la côte occidentale de l'île de Ceïlan, à l'embouchure de la riviere de Ceronda. Il apartient aux Hollandois : à l'orient du fort, il y a un banc où l'on pêche des perles. *Long.* 97, 55 ; *lat.* 8, 42. (*R.*)

ARIS ; ville de la Lithuanie Prussiene, dans le cercle ou grand bailliage de Rhein. C'est une de celles que les soins & les vues économiques du feu roi Frédéric Guillaume firent passer de l'obscurité à un état florissant, & dont la sage administration moderne accroît de jour en jour la prospérité. (*R.*)

ARISABIUM ; ville de l'Inde, au delà du Gange. Quelques interpretes de Ptolomée croient que c'est Ava moderne, capitale d'un royaume de même nom. (*R.*)

ARISITIUM ; ville épiscopale de France, dans le Rouergue, aux confins du Languedoc. Elle est détruite depuis long-temps ; mais ses ruines se voient encore près de Milhaud, dans le petit pays d'Arsad. (*R.*)

ARIZA ; petite ville d'Espagne, dans l'Aragon, sur les frontieres de la vieille Castille, & sur la riviere de Xalon. Elle a un château placé sur une montagne, trois paroisses, un couvent, deux hôpitaux, & c'est le chef-lieu d'un marquisat. Les géographes prétendent que cette Ariza, est la ville qu'on nommoit anciénement *Arsi* ou *Arci*. (*R.*)

ARKA ; ville d'Asie, en Syrie, agréablement située sur une riviere de son nom, vis-à-vis l'extrémité septentrionale du mont Liban. L'on en voit encore les ruines dans un endroit, qui fait partie du gouvernement moderne de Tripoli de Syrie. (*R.*)

ARKEG ; lac d'Écosse, dans la province de Loch-Aber, à l'occident du lac Aber, avec lequel il communique par un canal de trois à quatre milles : le lac Arkeg a près de six milles de long. (*R.*)

ARKEL ; district des provinces unies des Pays-Bas, apartenant en particulier à celle de Hollande. Il comprend les villes & seigneuries d'Asperen, de Heuchelnum, & quelques villages : on le nomme autrement le pays de Gorkum. (*R.*)

ARKI ; ville de la Turquie, en Europe, située dans la Bosnie, à l'embouchure de la Bosna, dans la Save. (*R.*)

ARKONA ; forteresse de la presqu'île de Witto, en Poméranie, proche de l'île de Rugen. Elle ne subsiste plus depuis passé 600 ans. Un roi Waldemar la prit en 1168, la rasa de fond en comble, & y détruisit le temple de Swantwoit, idole fameuse du pays. (*R.*)

ARLANZA; petite riviere d'Espagne, qui a sa source à Lara, baigne Lerma, & se rend dans l'Arlanzon. (R.)

ARLANZON; riviere d'Espagne dans la vieille Castille, qui baigne Burgos, reçoit l'Arlanza, & se jete dans le Pizuerga sur les frontieres du royaume de Léon. (R.)

ARLBERG; branche des Alpes Rhétienes, qui pénetre dans l'empire, vers le Tirol & le lac de Constance, & sous le nom général de laquelle on comprend en Autriche les comtés particuliers de Bregentz, de Sonneberg, de Pludentz, & de Feldkirck ou Montfort, avec la seigneurie de Hobcneck. (R.)

ARLENC ou ARLANC; ville de France dans la basse Auvergne, élection d'Issoire, généralité de Clermont. (R.)

ARLES; ville assez considérable de France, sur la rive gauche du Rhône, à 8 lieues de la mer, & au voisinage d'un grand marais, dont sa situation élevée ne lui permet pas de craindre les inondations, mais dont le soufle de certains vents lui rend quelquefois les vapeurs assez incommodes. *Long.* 22, 18; *lat.* 43, 40, 3. Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier.

Placée dans l'enceinte du gouvernement de Provence, & pourvue d'un territoire de plusieurs lieues de circuit, elle a, par la nature de son sol & de son climat, de quoi commercer en bons vins, en vermillon, en manne, en huiles & en excellens fruits.

Elle est le siége d'un archevéché, d'un bailliage, d'une viguerie, d'une amirauté, & d'un bureau des cinq grosses fermes. Quatre évêques, savoir, ceux de Marseille, de Saint-Paul-trois Châteaux, de Toulon & d'Orange relevent de son archevêque, lequel, sous le titre de prince de Montdragon, & avec 55,000 liv. de rente, gouverne cinquante-une paroisses: il se qualifie de primat.

Cette ville n'est pas bien bâtie: l'on y trouve, outre la cathédrale, une collégiale, six autres paroisses, deux abbayes, l'une d'hommes & l'autre de filles, de l'ordre de Saint Benoît, dix-sept autres couvens, un hôpital & une académie des Belles Lettres, fondée en 1669. Quant à celle des sciences établie pour des gentilshommes uniquement, ses assemblées cesserent du vivant même de Louis XIV qui l'avoit fondée. L'hôtel-de-ville, élevé en 1673, sur les desseins de Hardouin Mansard, est un assez bel édifice. C'est un carré long résultant de trois ordres d'architecture les uns au dessus des autres, disposition néanmoins qui est à réprouver. Les deux grandes façades qui répondent à deux places, sont symmétriques, surmontées d'une balustrade, & relevées par quantité d'ornemens relatifs à l'antiquité de la ville. Le vestibule, dont la voûte presque plate est soutenue par vingt colonnes couplées, est acompagné de portes figurées, avec les bustes des comtes de Provence, leurs armes au dessous. Le fond de ce vestibule est orné d'une statue de Louis XIV.

L'on y passe le Rhône sur un pont de bateaux, très-bien entretenu, le long duquel sont placés de chaque côté des bancs où, dans la belle saison, on va prendre le frais & jouir du spectacle agréable de la campagne, & du fleuve presque toujours couvert de gros bateaux qui remontent ou qui descendent. Une partie de ce pont est susceptible de déplacement pour laisser passage aux bateaux. Arles est assurément l'une des villes du royaume où l'on trouve le plus grand nombre de monumens antiques. On y remarque principalement une nombreuse collection d'urnes, & autres utensiles sépulcraux romains, déposés à l'archevéché; une de ces urnes est si grande qu'elle contiendroit quatre-vingt ou quatre-vingt-dix pintes. Un obélisque de Granit de cinquante-huit pieds de hauteur, & du poids d'environ 2000 quintaux, déterré en 1675, relevé & dédié l'année suivante à Louis XIV. On le termina par un globe d'azur, parsemé de fleurs de lis d'or, & surmonté d'un soleil qui étoit la devise du roi. Le piédestal est orné aux quatre angles de quatre figures de lions en marbre, & les faces en sont chargées d'inscriptions latines, mais modernes, ainsi que le piédestal. La tige de l'obélisque a sept pieds de diametre à sa base. Le buste d'Esculape entouré d'un serpent. Un amphithéâtre de forme ovale, qui paroît avoir été bâti par Jules César, sans avoir cependant jamais été achevé: il a cent quatre-vingt-quatorze toises de circonférence, & dix-sept de hauteur pour le frontispice. L'arêne a soixante-onze toises de longueur sur cinquante-deux de largeur. Les portiques à trois étages sont de blocs de pierre d'un volume considérable; chaque étage présente une suite de soixante arches qui existent encore en partie, quoique défigurées & masquées par-tout par des maisons. Des ruines de deux temples, dont l'un passe pour avoir été consacré à Diane; les restes d'un arc de triomphe; deux grandes colonnes de marbre grec, avec une porte qu'on croit être les vestiges d'un théâtre; les débris du capitole que les Romains y avoient bâti; les champs élisées, *campus elisius*, & par corruption, *eliscamp*, qui est sur une colline hors de la ville. On y voit une infinité de tombeaux de pierre ou de marbre de toutes grandeurs, plus ou moins enfouis dans la terre, les uns avec des couvercles & des inscriptions, les autres n'en ayant point. Ceux des Païens sont marqués par ces deux lettres, *D. M. Diis Manibus*; ceux des Chrétiens le sont par une Croix. Quelque considérable que soit encore le nombre de ces tombeaux, il l'étoit autrefois beaucoup plus; mais les uns ont été cédés à des curieux, d'autres ont été employés à la construction de plusieurs maisons de campagne, & quantité ont été brisés dans l'espérance d'y trouver des monoies d'or, d'argent ou de bronze, comme on y en a trouvé en effet, ainsi que des urnes,

des pateres, des lacrymatoires, des lampes prétendues inextinguibles. L'Église des Minimes qui se trouve sur cet emplacement, offre beaucoup d'inscriptions antiques, les tombeaux de plusieurs Saints ; ceux de Saint Trophime & de Saint Honorat servent d'autels dans une chapelle.

C'est à Arles qu'a été trouvée la belle statue de Diane qui se voit dans la galerie de Versailles.

Arles érigea une colonne en l'honneur du grand Constantin, sur laquelle on voit ces mots gravés en six lignes :

Imp. Cæs. Flav. Val.
Constantino P. F. Augusto,
Pio felici Augusto
Divi Constantii Aug. Pii
Filio,
Arelatis restitutori.

En effet, après la mort de Maximilien Hercule, Constantin fixa son séjour à Arles, dont il releva les murs ruinés par Crocus, en 270 : il y bâtit un palais dont la tour s'appele encore aujourd'hui le *château de la Trouille*.

Ces diverses antiquités, renfermées dans Arles, font aisément juger de celle de la fondation de cette ville qu'on fait remonter plus haut encore que celle de Marseille, & de l'éclat qu'elle eut autrefois. C'étoit le siége du royaume de son nom, ou royaume de Bourgogne, fondé par Bozon I. Il s'y est tenu treize conciles depuis l'an 353 jusqu'en 1261. Jules César, dans ses commentaires, parle déja d'Arles sous le nom d'*Arelate*, & dit qu'il y fit construire douze vaisseaux, pour servir au siége de Marseille ; il falloit que les bouches du Rhône dans ces temps-là, fussent moins ensâblées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Arles eut part à l'affection de Constantin le Grand, qui lui donna le nom de *Constantine* ; & à celle de l'empereur Honorius, qui lui donna le préfectoire des Gaules, avant que le siége en fût transferé à Treves.

Cette ville est à 15 lieues o. d'Aix, 5 s.-e. de Nîmes, & 153 s.-e. de Paris. (*R.*)

ARLES ; petite ville de France dans le Roussillon, à 6 lieues de Perpignan, au pied du Canigou, sur la riviere de Tet. Il y a deux paroisses dans cette petite ville, & une abbaye de bénédictins, la plus considérable qui soit dans cette province, & fameuse d'ailleurs par le concours de dévots que lui attire le tombeau de Saint Abdon & de Saint Sennen. La mense abbatiale en est unie à l'évêché de Perpignan. (*R.*)

ARLESHEIM ; bourg agréable, riche & considérable au milieu d'un vallon riant & fertile, dans l'évêché de Bâle, à une lieue & demie de la ville de même nom ; séjour des chanoines réguliers titulaires du chapitre de Bâle, composé de nobles. L'an 1677 les François ayant pris cette ville, les chanoines en sortirent, après y avoir essuyé toutes sortes d'adversités, & allerent s'établir à Arlesheim. Ils y firent couper un bois ; ils y construisirent une belle rue bordée des deux côtés & sans interruption, de maisons magnifiques, & ils y bâtirent une belle Église qui leur tient lieu de cathédrale. Les membres du chapitre sont fort riches, & ils ont de grands revenus dans l'Alsace & dans le canton de Bâle. Ils ont à Bâle un officier qui perçoit le revenu qu'ils y ont ; ils sont obligés de le choisir entre les bourgeois de la ville. Ils ont le droit d'élire leur évêque, souverain de l'évêché de Bâle, & qui réside à Porentruy. C'est ordinairement de leur corps qu'ils le prenent, à la pluralité des voix. Le bourg est situé sur la Birs. (*R.*)

ARLEUX ; petite & ancienne ville des Pays-Bas dans le Cambresis, sur les confins de la Flandre & du Hainaut. *Long.* 20, 46 ; *lat.* 50, 17. Elle est munie d'un château. Elle se trouve à 2 lieues & demie n.-o. de Cambrai, & à 2 lieues s. de Douay. (*R.*)

ARLEY, ou ARLAY ; petite seigneurie de France en Bourgogne, sur la riviere de Seille ; elle étoit du patrimoine de la maison de Châlons, à laquelle succéda celle d'Orange ; & le roi de Prusse, comme cohéritier de cette derniere, ne dédaigne pas de faire entrer encore le titre d'Arley ou Arlay, parmi les siens propres. (*R.*)

ARLON ; ancienne ville des Pays-Bas, autrefois considérable & peuplée, dans le comté de Chini, annexe du duché de Luxembourg. *Long.* 23, 20 ; *lat.* 49, 45.

Le territoire d'Arlon, reconu depuis longtemps pour l'une des douze prévôtés du duché de Luxembourg, comprend environ cent villages, grands & petits. C'est une dépendance de la maison d'Autriche. Le titre de marquisat lui fut donné, croit-on, l'an 1103, à la place de celui de comté, sous lequel il avoit fait partie jusqu'alors du pays des Ardenes. Quant à la ville d'Arlon même, elle est bâtie sur une hauteur, d'où part la riviere de Semoi, & commandée par un château encore plus élevé qu'elle ; mais les François raserent ses fortifications proprement dites en 1671. Cette ville est à 4 lieues n.-o. de Luxembourg, 6 s.-e. de Mont-médi, & 15 n.-o. de Mets. (*R.*)

ARLSTEN, ou ARNOLDSTEIN ; très-ancien château de la Carinthie, dans le cercle d'Autriche en Allemagne. Il apartient, avec plusieurs autres du même pays, à l'évêque de Bamberg, par donation de l'empereur Henri II, & il est aujourd'hui rempli de moines de Saint Benoît. La souveraineté de cet endroit & de ceux que Bamberg possede encore dans la Carinthie, est un long & ennuyeux objet de litige, entre la cour de Vienne & celle de l'évêque. (*R.*)

ARLY ; riviere de Savoie, qui descend des montagnes du Faucigny, reçoit les torrens de Montoux & d'Aron, & va se jeter dans l'Isere, proche de Conflans. (*R.*)

ARMA ; petite province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, avec une ville & une riviere nommées comme elle. Le sol en est, dit-

on, si fertile, que l'on y moissone le maïs deux fois l'année. (*R.*)

ARMAGARA; ville de l'Inde, en deçà du Gange, suivant Ptolomée. (*R.*)

ARMAGH. Cette ville fut jadis fameuse & florissante; mais les guerres, les séditions, les incendies l'ont successivement réduite à un état misérable: elle est cependant encore le siége d'un archevêque, primat d'Irlande, & la seule du comté d'Armagh, avec Charlemont, qui envoie, pour Armagh, des députés au parlement. Cette ville est dans l'Ultonie. Le comté qui porte son nom, est la plus fertile partie de toute l'Irlande. La capitale en est Charlemont. Armagh envoie deux députés au parlement. Elle est sur la riviere de Kalin. *Long.* 10, 46; *lat.* 54. (*R.*) (Π) *Long.* 11; *lat.* 54, 30.)

ARMAGNAC; province de France, avec titre de comté, d'environ 36 lieues de long, sur 25 de large, dans le gouvernement de Guienne, bornée à l'orient par le Languedoc & le pays de Comminges; au s.-s.-e. par le Nebosuan; au sud, par les Pyrénées, qui la séparent de l'Aragon; au s.-o. par le Bigorre; à l'occident, par le Marsan & le Béarn; au septentrion, par le Condomois & l'Agénois. Auch en est la capitale. Il se divise en haut & bas Armagnac. C'est un pays généralement fertile en grains, en vins, en bons fruits & en pâturages. Outre les blés, les vins & les eaux-de-vie, on en tire du lin, de la laine, du marbre, du plâtre & du salpêtre. L'air en est fort tempéré, & le terrain très-inégal. Il a eu long-temps ses comtes particuliers, qui formoient une branche de l'anciene maison de Gascogne, & dont le dernier, peu fidele au roi Louis XI, fut tué au siége de Lectoure en 1470. (*R.*)

ARMAMAR; ville de Portugal, dans la province de Beira, au département de Lamego. L'on n'y trouve que deux Églises paroissiales. (*R.*)

ARMANÇON, ou ARMANSON; riviere de France en Bourgogne, qui a sa source au dessus de Sémur, où elle passe, reçoit la Breune, arose Tonerre, & se jete dans l'Yonne à la gorge d'Armançon, près d'Auxerre. (*R.*)

ARMANOTH; province de l'Écosse septentrionale, qui fait partie de la province de Ross, entre celles de Locquabir & de Murrai (*R.*)

ARMEDON, ou ARMENDON; île dans le voisinage de l'île de Crete, à l'opposite du promontoire Sammonien. C'est apparemment l'un de ces écueils, sans nom moderne, dont on fait que, de nos jours, Candie est environée. (*R.*)

ARMÉNIE. On assure, dans la premiere édition du *Dict. rais. des Sciences*, &c. que le paradis terrestre étoit situé en Arménie (c'est l'opinion du Pere Calmet): d'autres le placent dans la Babylonie, au confluent du Tigre & de l'Euphrate (c'est le sentiment de M. Huet). C'est pour faire connoître cette situation différente prétendue par les savans, que M. de Lisle nous a doné, en 1764, sa belle carte *de Paradisi terrestris situ*.

L'Arménie est un grand pays d'Asie, borné à l'occident par l'Euphrate; au midi par le Diarbeck, le Curdistan & l'Aderbijan; à l'orient par le Chirvan, & au septentrion par la Géorgie. Il est arosé par plusieurs grands fleuves. C'est un des plus beaux & des plus fertiles pays de l'Asie. Elle a eu des rois particuliers; mais leur domination ne fut jamais durable, & les conquérans de l'Asie la soumirent tour-à-tour à leur obéissance. Elle est aujourd'hui en partie du domaine des Persans, en partie sous l'empire Ottoman. Les Arméniens sont fort intelligens dans le commerce. Ils professent la Religion Chrétiene; mais il y a des Schismatiques. Ils consacrent avec le pain azyme, & ne mettent point d'eau dans le calice. Leurs prêtres séculiers peuvent se marier; mais ils ne peuvent épouser des veuves, ni passer à de secondes noces. Les troisiemes sont défendues même aux laïques. Au reste, il y a bon nombre d'Arméniens Catholiques Romains, unis au Siant Siége. L'Arménie majeure des anciens est la partie de l'Arménie qui apartient aux Turcs. (*R.*)

ARMENNA; ruines d'une ville appelée autrefois *Medobriga*: on les voit dans l'Alentéjo, près de l'Estremadure d'Espagne, & du bourg de Marvaon. (*R.*)

ARMENTIERES; ville des Pays-Bas, dans le comté de Flandre, au territoire d'Ypres, capitale du quartier de la Wepe sur la Lys. *Long.* 20, 27; *lat.* 50, 40.

Cette ville, qui a son seigneur particulier de la maison d'Egmont, fut prise & démantelée par les François l'an 1667. Son fort, avant cette époque pareil à celui des autres places de la contrée, l'avoit souvent exposée aux horreurs de la guerre: les François & les Espagnols, constament en guerre dans le dernier siecle & dans le précédent, tour-à-tour s'emparoient & se chassoient de ses murs: leur démolition a fait son repos; &, cessant d'être importante comme forteresse, elle l'est devenue comme ville de commerce, comme place de fabriques de draps très-estimés. Elle est à 3 lieues n.-o. de l'île, 12 s.-e. de Dunkerque, 14 s.-o. de Gand, & 55 nord de Paris. (*R.*)

ARMIEN, ou ARMIER; petite ville de France en Dauphiné, & dans le Valentinois. (*R.*)

ARMIER; petite ville de France dans le Dauphiné, au Valentinois. (*R*)

ARMIERES; petite ville du Hainaut, sur la Sambre. *Long.* 25, 3; *lat.* 52, 4. (*R.*)

ARMINACHA; petite ville de la Natolie, dans l'Aladulie, au pied du mont Taurus. On prétend que c'est l'anciene Cybistra. (*R.*)

ARMIRO; ville de la Turquie Européene, dans la Macédoine, sur le golfe de Volfe, & les côtes de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Négrepont. *Long.* 41, 10; *lat.* 38, 34. Elle est à 12 lieues s.-e. de Larisse.

Il y a encore dans l'île de Candie une riviere de ce nom: elle coule près le Castel-Malvesi, & se décharge dans la Méditerranée, près de Paleo-Castro. On dit que c'est l'Oaxes des Anciens.

On

On croit que l'Armiro, montagne de Portugal, aux confins de l'Alentéjo, près Portalegre, est l'*Herminius* ou *Eminius mons* des anciens. (*R.*)

ARMIROS; peuples de l'Amérique méridionale, non loin des bords de la riviere de la Plata. Leur pays fut découvert par les Espagnols en 1541. On le dit fertile en maïs, en cassave, & rempli d'oies, de poules d'Inde & de perroquets. Quelques-uns croient que ce sont les mêmes que les arécifes. (*R.*)

ARMOA; petite riviere d'Arcadie, qui se jete dans l'Alphée. On croit que c'est l'*Amarynchus* des anciens. (*R.*)

ARMOACHIQUOIS; sauvages de l'Amérique septentrionale, qui changent souvent de demeure. On n'a encore rien de certain sur leur figure, ni sur leur caractere. (*R.*)

ARMORIQUE; c'est ainsi que les anciens désignoient la petite Bretagne. Ce mot signifie *maritime*: il faut comprendre sous ce nom, outre la petite Bretagne, quelque portion de la Normandie. Selon Sanson, il convenoit à tous les peuples qui formoient la province Lyonoise seconde, qui fut ensuite divisée en seconde & troisieme, où sont maintenant les archevêchés de Rouen & de Tours. (*R.*)

ARMOT (ÎLE D'); petite île de la mer de Gascogne, sur la côte de Saintonge. (*R.*)

ARMUYDEN, ou ARNEMUYDEN; ville des Provinces Unies des Pays-Bas, dans l'île de Valcheren. *Long.* 21, 10; *lat.* 51, 30. C'étoit autrefois une ville passablement grande, commerçante & assez bien bâtie; mais l'entrée de son port ayant été bouchée par des sables accumulés, & étant devenue par-là impraticable, elle déchut infiniment. Les salines qu'on voit par-tout dans ses environs, sont la principale de ses ressources. Elle est à une demi-lieue e. de Middelbourg. (*R.*)

ARNAWD; nom commun sous lequel les Turcs comprennent la Macédoine & l'Albanie, gouvernées par un bacha. Les habitans en font de bons soldats: peut-être sont-ils encore très-sanguinaires; car ils exercent, dit-on, la profession de bouchers dans toute la Turquie. (*R.*)

ARNAUTES; peuples d'Albanie, sur la côte orientale du golfe de Venise: ils sont errans & vagabons. On donne aussi le nom d'*Arnautes* aux Albanois qui se sont fixés dans l'île de Nio, une de celles de l'Archipel, & plus généralement encore aux habitans de l'Albanie & de la Macédoine, conjointement. (*R.*)

ARNAY LE DUC; petite ville de France en Auxois, au duché de Bourgogne, diocèse d'Autun, sur la riviere d'Arroux. Il y avoit autrefois un château qui passoit pour fort; mais il n'en reste plus qu'une tour. L'Église paroissiale est bâtie dans l'enceinte du château. Il y a un prieuré de l'ordre de Saint Benoît, fondé en 1088 par Girard, seigneur d'Arnay. Le prieur a justice dans Arnay deux fois l'année, depuis midi de la veille des fêtes de Saint Jacques & de Saint Blaise, jusqu'à midi du lendemain. Il y a un hôpital, fondé en 1686, par les libéralités de plusieurs citoyens, un petit collège & deux couvens. C'est la quinzieme ville qui députe aux états de la province: son bailliage s'étend à cent vingt paroisses ou communautés. Quatre rivieres y prenent leurs sources, l'Arroux, l'Armançon, la Braine & le Serain.

Le duc du Bourgogne, Robert II, acquit Arnay en 1289, pour 1500 livres, d'où elle a reçu le nom d'*Arnay le Duc*. Philippe le Bon l'unit au comté de Charni, qu'il donna à Pierre de Bauffremont en faveur de son mariage avec Marie, sa fille naturele, en 1456. Depuis ce temps, les comtes de Charni ont toujours été seigneurs d'Arnay: c'est aujourd'hui le prince de Lambesc.

Arnay est remarquable par la bataille qui s'y livra entre l'amiral de Coligny & le maréchal de Cossé-Brissac, le 27 juin 1570.

Le commerce d'Arnay est en blé, en laine & en bestiaux; mais il n'est pas considérable.

Cette petite ville est à 5 lieues d'Autun, 6 de Beaune, & 10 de Dijon. (*R.*)

ARNDAL; petite ville commerçante de Norwege, dans le diocèse provincial de Christiansand, sur le bord du fleuve d'Arndal, qui forme en cet endroit un golfe d'un quart de mille de profondeur. Cette ville qui est une place d'entrepôt, est coupée de canaux, & bâtie presqu'entiérement sur pilotis. Les plus grands vaisseaux s'en approchent commodément, & peuvent ariver jusqu'au pont & à la douane. On les y charge du fer & des bois que produit la contrée, & que les étrangers achetent. Le gouvernement y protege & y favorise même beaucoup ceux des diverses nations qui vont s'y pourvoir. Elle a beaucoup de mines de fer dans ses environs. (*R.*)

ARNEMUYDEN. *Voyez* ARMUYDEN.

ARNE-SYSSEL; district de l'Islande, dans l'enceinte duquel est la ville épiscopale de Skaalholt. (*R.*)

ARNEBOURG; ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, sur l'Elbe, entre Angermunde & Werben, à une lieue de l'une & de l'autre. Elle apartient au roi de Prusse. Son agréable situation sur une hauteur, a engagé quelques empereurs Saxons & plusieurs margraves à y fixer leur demeure. (*R.*)

ARNEDO; ville du Pérou, à une demi-lieue de la mer du Sud, où elle a un port, à 10 lieues au nord de Lima. (*R.*)

ARNHEIM, ARNHEM, ou ARNEM; ville des Provinces Unies des Pays-Bas, dans la partie de la Gueldre, appelée *le Véluwe*, sur la droite du Rhin, & à une demi-lieue de l'endroit où l'Yssel se sépare de ce fleuve, qu'on y passe sur un pont de bateaux. Le célebre Coehoorn en releva & en augmenta considérablement les fortifications du côté de la campagne, en 1702. Étant dominée par une hauteur du côté du couchant, il y fit élever une ligne pour la couvrir en cas de siége.

La place intermédiaire entre cette ligne & la ville, est d'une étendue assez considérable, pour pouvoir y établir un petit camp. Les fossés de la ville se remplissent d'eau au besoin. Son circuit est d'une heure & demie.

Cette ville, entrée dans l'union en 1585, & devenue la premiere en rang dans l'ordre de celles qui opinent pour la province, semble à quelques égards disputer à Nimegue le titre de capitale. Elle est grande & bien bâtie; la plupart des gentilshommes passent l'été dans leurs maisons de campagne, dans le Véluwe, & l'hiver dans Arnheim. Elle est le siége de la chambre des comptes, & du tribunal suprême de la province. Anciennement les ducs de Gueldre, & dans la suite ses stathouders n'ont pas eu d'autre résidence. Le palais qu'ils occupoient a même encore aujourd'hui le nom de Palais des Princes; c'est celui où loge le stathouder de la république, toutes les fois que les afaires appelent ce prince à l'assemblée des états de Gueldre. Son Église principale renferme les tombeaux de plusieurs comtes & ducs du pays. Cette ville fut une des quarante que le torrent des François fit tomber en 1672 sous la main de Louis XIV, qui la garda deux ans, & qui en avoit ruiné les fortifications. Cette ville est à 3 li. n. de Nimegue, & 10 e. d'Utrecht. *Long.* 23, 25; *lat.* 52. (*R.*) (Π) *Long.* 23, 29; *lat.* 51, 65.)

ARNHEIM (Terre d'); partie de la terre australe, que les Hollandois ont découverte au midi de la nouvele Guinée. Les relations ne nous apprenent absolument rien de particulier sur cette terre. (*R.*)

ARNHAUSEN; petite ville d'Allemagne, près de la riviere de Rega, sur les confins de la marche de Brandebourg. (*R.*)

ARNIS; petite île du duché de Slefwick, en Danemarck, dans le golfe de Schely. L'on y trouve depuis cent ans une cinquantaine d'habitations, fondées par quelques paysans de la contrée, à qui la dureté des gentilshommes avoit fait abandoner leurs villages. Ce n'étoit, avant ce temps-là, qu'un terrain chargé de bois & de broussailles. La protection donnée à ces fugitifs par le souverain, les ayant rendus laborieux, industrieux & tranquilles, Arnis s'est peuplée, cultivée & enrichie; & les gentilshommes en sont peut-être devenus plus humains. (*R.*)

ARNO; fleuve d'Italie, dans la Toscane. Il a sa source dans l'Apennin, passe à Florence & à Pise, & se jete dans la mer un peu au dessous.

Ce fleuve navigable depuis Florence, est sujet à des debordemens, qui ont souvent donné l'alarme à cette capitale, & désolé le pays qui l'avoisine. Il a soixante-dix toises de largeur à Florence. Il se grôssit de la Chiane & des eaux de la Sieve, avant que d'ariver à cette ville. La surabondance de ses eaux dérive principalement du lac ou marais de la Chiane, qui recevant les eaux d'une multitude de montagnes, en porte une partie dans le Tibre, & une autre, qui est la plus forte, dans l'Arno. Il reçoit, au dessous de Florence, le Bisenzio, la Pesa, l'Era & la Pescia. (*R.*)

ARNOGNES (les); quartier du gouvernement de Nivernois, en France, où l'on ne trouve ni villes ni bourgs. La terre cependant y est féconde en grains, en vins, en bois & en pâturages. (*R.*)

ARNON; fleuve qui avoit sa source dans les montagnes d'Arabie, traversoit le désert, entroit dans le lac Asphaltite, & divisoit les Moabites des Amorrhéens. (*R.*)

ARNOULD (Saint-); petite ville de France, dans la Beausse, sur la route de Chartres à Paris, dans la forêt d'Yveline. (*R.*)

ARNSFORT; petite ville de la haute Autriche, sur le Danube. Elle apartient à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

ARNSHEIM; petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, bailliage d'Altzey, à 3 lieues de Creutznach. (*R.*)

ARNSTADT; anciene ville de Thuringe, en Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, sur la riviere de Gera. Elle étoit originairement du domaine des premiers ducs de Saxe, dont les grands états, comme on fait, se trouvent aujourd'hui partagés entre bien des mains différentes. L'empereur Othon Ier fit présent de la partie de la ville qui lui apartenoit à l'abbaye de Hersfeld en Hesse: mais des comtes de Kefernberg, protecteurs de cette abbaye s'étant alliés avec les maisons d'Orlamunde & de Weimar, l'on trouva moyen de faire repasser Arnstadt sous une domination séculiere, & les comtes de Schwartzbourg l'acheterent de ceux d'Orlamunde, au commencement du XIVe siecle. C'est aujourd'hui la branche de Sondershausen qui possede cette ville. On l'agrandit & on l'embélit tous les jours. Elle a quatre Églises en comptant celle du château, un palais bâti il y a quarante ans, pour servir de résidence aux princesses douairieres de Schwartzbourg, une école divisée en huit classes, à l'usage de toute la jeunesse de la contrée, & enfin plusieurs autres bâtimens publics, où se tienent les colléges ecclésiastiques & civils du pays, & la chambre des finances. La Gera fait mouvoir dans Arnstadt divers rouages pour le travail du fer & du laiton; & à cet objet considérable de commerce & d'industrie pour l'intérieur de la ville, il faut joindre celui du salpêtre pour ses environs. *Long.* 28, 33; *lat.* 50, 50. (*R.*)

ARNSTEIN; château & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, dépendans de l'évêché de Bamberg. L'évêché de Wirtzbourg possede aussi une petite ville du même nom, sur la riviere de Weren.

Arnstein est encore le nom d'une abbaye de prémontrés, sur la Lahne, relevant de l'archevêque de Treves; celui d'une anciene seigneurie du comté de Mansfeld en haute Saxe, & celui de quelques autres petits endroits d'Allemagne. (*R.*)

ARNSTORFF; petite ville d'Allemagne, sur le Danube, enclavée dans le cercle d'Autriche;

mais apartenant à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

AROCHA; riviere d'Italie, dans la grande Grece. On croit que c'est présentement la Crecha, au royaume de Naples. (*R.*)

AROCK-SZALLAS; jolie ville de la Hongrie, au pays des Jazygiens Metanastes, dans une contrée fertile & agréable. C'est la même qu'Aracha, qui est sur une petite riviere au nord-ouest de Témeswar. *Long.* 44; *lat.* 46, 25. (*R.*)

AROË; ville d'Achaïe. C'est aujourd'hui *Patras*. (*R.*)

AROLSEN; petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, près de la petite riviere d'Aar. Elle est nouvele: les rues en sont tirées au cordeau, & elle prend chaque jour de nouveaux accroissemens. Il s'y trouve un très-beau château, où le prince de Waldeck fait sa résidence ordinaire. (*R.*)

AROMAÏA; contrée de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, au pays des Caraïbes. On la place au midi de l'Orénoque, & non loin de son embouchure; mais elle est encore peu connue. (*R.*)

ARON; gros bourg d'Asie, en Perse, dans l'Yrac Agemi. Il est à deux lieues de Cachan & à vingt d'Ispahan. Il y a un grand nombre d'habitans, & on y fait un grand commerce de soie. (*R.*)

ARONCHES; petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, sur les confins de l'Estremadure Espagnole, au confluent des petites rivieres de Caya & d'Alegrete, qui versent dans la Guadiana un peu au dessus de Badajoz. *Long.* 11, 14; *lat.* 39. Sa population est de douze à treize mille habitans. Il s'y trouve une paroisse, une maison de charité, un hôpital & un couvent. Elle est à 2 lieues s.-e. de Portalegre, & 6 n. d'Elvas. (*R.*)

ARONDEL. *Voyez* ARUNDEL.

ARONE, ou ARONA; petite ville d'Italie, dans le territoire d'Anghiera, au duché de Milan. *Long.* 26, 5; *lat.* 45, 41. Elle est au bord du lac Majeur, avec un château, où naquit Saint Charles Borromée: près delà est la statue colossale que lui érigea la maison Borromée. Elle a cent dix pieds de haut, y compris le piédestal qui en fait plus des deux tiers. Elle est de cuivre batu, & placée sur un lieu élevé. Arona est à une demi-lieue d'Anghiera, au côté opposé du lac, à 10 n. de Verceil, 7 n. de Novare, & 12 n.-o. de Milan. (*R.*)

AROOL; ville de l'empire Russien, dans l'Ukraine, sur la riviere d'Occa, à 80 li. n. de Moscow. *Long.* 55, 50; *lat.* 51, 40. (*R.*)

AROSBAY; ville des Indes, au nord de la côte occidentale de l'île de Maduré, proche celle de Java. *Long.* 132; *lat. mérid.* 9, 30. (*R.*)

AROSEN ou WESTERHAS; petite ville épiscopale de Suede, capitale de la Westmanie, sur le lac Meler, à l'endroit où la Swart, qui traverse la ville, se jete dans le lac. Elle a un collége & un château, où l'on a établi un magasin à grains. Sa cathédrale a le tombeau du roi Erric XIV. Cette ville fait un commerce assez considérable. Entre plusieurs dietes qui s'y sont tenues, les plus mémorables sont celles de 1527 & de 1544. C'est la vingt-cinquieme ville qui députe aux dietes de la nation. C'est dans cette ville que se fit l'union héréditaire qui assura la courone de Suede à la postérité de Gustave Vasa. Elle est à 5 lieues n.-e. de Kioping, 13 s.-e. d'Upsal, & 17 n.-o. de Stockolm. *Long.* 34, 40; *lat.* 59, 30. (*R.*)

AROU, ou AAROW. *Voyez* ARAU.

AROVAQUES; peuples de la Caribane, dans l'Amérique septentrionale proche les bords de l'Essekebe & les frontieres du Paria. (*R.*)

AROUCA; bourg du Portugal, dans la province de Beira, entre Visen & Porto, sur la riviere de Paira. On croit que c'est l'ancienne *Araducta*. (*R.*)

AROUENS (îles des); l'une des îles qui sont proche de l'embouchure de la riviere des Amazones, dans l'Amérique méridionale. (*R.*)

AROUKORTCHIN; contrée d'Asie dans la grande Tartarie, vers la muraille de la Chine. Elle est habitée par les Tartares surnommés Niuches, qui sont une famille des Mongous. (*R.*)

AROW, ou AROU; île de la mer des Indes, à l'orient des Moluques, & au midi de la nouvele Guinée. Elle est considérable: on lui donne plus de trente lieues de longueur, & environ dix de largeur. Il y a deux petites îles du même nom, l'une au sud-est & l'autre à l'ouest de cette île. *Long.* 150; *lat.* 5-6, 30. (*R.*)

AROY; riviere de l'Amérique méridionale. Elle sort du lac Cassipe, dans la province de Paria, & se jete dans la riviere de ce nom. (*R.*)

ARPADORE. *Voyez* ANAPODARI.

ARPASKALESI; ville ruinée de la Turquie d'Asie, en Natolie, près du Méandre, vis-à-vis de Nassalée, sur un emplacement élevé. On croit que c'est ou l'*Ortopia* ou la *Coschinia* des anciens. A l'orient, & à peu de distance de cet endroit, se voient encore les ruines d'une autre ville, qui passe dans l'opinion de quelques-uns pour *Antioche sur le Méandre*, & dont le nom moderne est Jenischeher. Il y a sous ces ruines nombre de voûtes & de caveaux: c'est là qu'en 1739, la Porte fit massacrer le séditieux Soley Begey, & ses quatre mille complices. (*R.*)

ARPAJA; village de la principauté ultérieure, au royaume de Naples, sur les confins de la terre de Labour, entre Capoue & Bénévent. On croit que c'est l'ancien *Caudium*, & que notre *Stretto d'arpaja* sont les fourches Caudines, *Furcæ Caudinæ* des anciens. (*R.*)

ARPAJON; ville de France, dans le Rouergue, avec titre de duché. Elle est située dans un vallon, à 2 lieues d'Aurillac. (*R.*)

ARPAJON. *Voyez* CHATRES.

ARPAJOU, ou ARPAJON; petite ville de France, en Auvergne, dans l'élection d'Aurillac, avec titre de Duché. C'est de là qu'est sortie la maison d'Arpajou. (*R.*)

ARPA-SOU; riviere d'Asie, en Arménie, dans le Karasbag. Elle coule du sud-ouest au nord-est, entre Érivan & Tauris; & après avoir séparé les terres du grand-seigneur de celles du roi de Perse, elle va se jeter dans l'Araxe. Elle est très-dangereuse par ses crûes subites qui lui donnent une profondeur & une rapidité souvent funeste à ceux qui la passent. (*R.*)

ARPENTRAS; anciénement ville sur le lac Leman, maintenant village appelé *Vidi*, au dessous de Lausane. (*R.*)

ARPINO; ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour: c'est l'*Arpinum* des Romains, & la patrie du consul Marius & de Cicéron. Elle est à 3 lieues n. d'Aquino, à 5 de Frosinone, & 22 s.-e. de Rome. *Long.* 31, 20; *lat.* 41, 45. (*R.*) (Π) *Long.* 31, 46. Cicéron dans ses Lettres à Atticus donne le nom d'Arpinas à une île, & dans une de celles qu'il écrit à Térentia, il le donne à une terre. Quant à cette derniere il paroît qu'elle étoit sur le Garigliano. C'étoit la même chose, & elle étoit située entre cette riviere & celle de Fibrino; de sorte que cette terre étoit, pour ainsi dire, une île. Quelques-uns prétendent que cette terre de Cicéron porte présentement le nom de Saint Dominique.)

ARQUA, ou ARQUATO; terre d'Italie, dans l'état de Venise, entre les collines de Padoue. Elle est recomandable par le tombeau de Pétrarque, qui vint y finir ses jours après la mort de la belle Laure. (Π) Il mourut le 28 d'août 1374, âgé de 70 ans. On y montre encore sa maison. À côté d'Arqua est un petit lac, formé des ruisseaux tombans de ces collines, qui se décharge par deux canaux dans celle des branches du Bachiglion, qui vient de Padoue.) Elle est à 4 lieues s. o. de Padoue. *Long.* 29, 17; *lat.* 45, 43. (Π) *Long.* 29, 19; *lat.* 45, 18.) Il y a encore deux bourgs de ce nom en Italie, l'un dans la marche d'Ancone, aux frontieres de l'Abruzze, & l'autre dans le duché de Milan, sur la Scrivia. (*R.*)

(Π) ARQUA est aussi un bourg du Polésine de Rovigo, à 2 lieues de cette ville. Il est sur le *Canal bianco*.)

ARQUES; petite ville de France en Normandie, au pays de Caux, sur la petite riviere d'Arques. *Long.* 18, 50; *lat.* 49, 54. Elle est remarquable par la victoire qu'y remporta Henri IV sur le duc de Maïenne en 1589. Elle est à une lieue & demie sud-est de Dieppe, & une nord-est de Longueville. (*R.*)

ARQUIAN; petite ville de France, dans le Gâtinois, élection de Gien. (*R.*)

ARRA; ville d'Asie en Syrie, dont Ptolomée fait mention: elle étoit grande & bien peuplée; son nom moderne est *Maara*; ce n'est plus aujourd'hui qu'un gros bourg, sous le gouvernement d'Alep, & le lieu principal d'un petit pays très-fertile en grains & en bons fruits. On voit près de là, dans un endroit désert, les ruines de l'anciene ville de Sériane dont quelques morceaux sont encore magnifiques. (*R.*)

ARRA-BIDA; haute montagne du Portugal, dans l'Alentéjo, sur les frontieres du royaume d'Algarve: elle fait partie de la Sierra ou montagne de Calderaon. (*R.*)

ARRACIFES (cap des); il est sur la côte des Cafres, en Afrique, à 60 lieues de celui de Bonne-Espérance. (*R.*)

ARRADES; ville d'Afrique, au royaume de Tunis, sur le chemin de la Goulete à Tunis. Elle a des bains renomés dans le pays. (*R.*)

AR-RAKIN; petite ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée, au district d'Al-Bkaa: on croit avec assez de vrai-semblance que c'est l'anciene *Petra*, capitale de la contrée appelée *Sela* dans la bible, & *Adriana*, par l'Empereur Adrien: la plupart de ses maisons sont taillées dans le roc; ce qui a pu la faire nommer *Ar-Rakin: Rakin*, en langue du pays, veut dire *tailler*, & *Ar*, veut dire *ville*. (*R.*)

ARRAN, ou ARREN; île considérable d'Écosse, & l'une des Hébrides. *Long.* 12; *lat.* 56. Elle a vingt-quatre milles Anglois en longueur, seize en largeur, & elle est fertile en grains & en pâturages. Ce n'est que depuis 1770, qu'on y trouve des cochons. Elle exporte des chevaux, des bœufs & des harengs. Les côtes seulement sont habitées; le reste est couvert de montagnes stériles. On y compte sept mille âmes. Il s'y trouve un bon port: les habitans parlent Irlandois. Cette île apartient au duc d'Hamilton. Les parages en sont agités & dangereux, sur-tout lorsqu'il souffle un vent frais du sud. Elle abonde en morues, merlans & merluches, & ses rivieres sont remplies de saumons. Il s'y trouve une bourgade de même nom. (*R.*)

ARRAS; grande & forte ville des Pays-Bas, capitale du comté d'Artois. Elle est divisée en deux villes; l'une qu'on nomme la *cité*, qui est l'anciene; & l'autre la *ville*, qui est la nouvele. Elle est sur la Scarpe. *Long.* 20, 26, 12; *lat.* 50, 17, 30.

Cette ville est belle, & réguliérement forte. Elle a un gouverneur, un lieutenant de roi, un major. C'est le siége d'un évêché suffragant de Cambrai, du conseil supérieur de la province, d'une gouvernance ou bailliage, d'une jurisdiction dite la salle épiscopale, d'une jurisdiction du chapitre de la cathédrale, d'une jurisdiction immédiate de l'abbaye de Saint Wast, d'une jurisdiction médiate de la même abbaye, d'un corps de ville, d'une maîtrise particuliere des eaux & forêts. On y compte trois mille sept cents soixante-huit maisons. Les deux villes sont séparées par un fossé, un rempart, & une petite vallée dont le fond est arosé par le ruisseau de Crinchon. Elle a deux très-belles places publiques ceintes d'un péristyle. La grande place est aussi remarquable par son étendue que par les édifices qui l'environent. La petite place, dont l'hôtel-de-ville forme un des côtés, reçoit un grand éclat de ce magnifique monument. C'est une des plus belles

productions de l'architecture gothique. Il regne un porche au devant, & il est surmonté au milieu d'un superbe béfroi qui, à une prodigieuse élévation, joint le mérite d'une singuliere délicatesse. Sur cette place est élevée une chapelle acompagnée d'une haute Aiguille en pierre ; c'est là qu'est déposée la trop fameuse *chandele d'Arras*.

L'Église cathédrale est un des plus grands vaisseaux gothiques de l'Europe. Elle a quarante chanoines. On y remarque le baptistaire formé d'une colonnade circulaire en marbre, ainsi que la cuve qui en occupe le milieu ; le tout est surmonté d'un riche baldaquin. On compte à Arras neuf paroisses, un collége, un séminaire, un hôpital, dix couvens de l'un & l'autre sexe, une abbaye de filles, une maison d'orphelins & une riche & fameuse abbaye de bénédictins sous le nom de Saint Wast, dont l'Église qui s'éleve maintenant sera d'une grande magnificence. Le monastere de Saint Wast fut fondé par le roi Thierry sur la fin du VIIe siecle, & il y est enterré. Il possede une nombreuse bibliotheque. Cette abbaye, qui releve immédiatement du Saint-Siége, a 800,000 liv. de revenu. Elle est en commende. Le prince de Rohan, évêque de Strasbourg, en est pourvu. L'abbaye de Saint Wast a la seigneurie de l'Alloeue, petit pays très-fertile entre l'Artois & la Flandre. L'évêque d'Arras est seigneur temporel de la cité, & président-né du clergé aux états d'Artois. Son diocèse comprend quatre cents paroisses & cent quatre-vingt-dix-neuf annexes. Ses revenus annuels montent à 45,000 liv. Les bénéfices à charge d'âme, dans son diocèse, se donnent au concours. C'est à Arras que se convoquent les états de la province. Il s'y tint un concile en 1025. On y fabrique de belles tapisseries. Cette ville fut prise en 1497, par Louis XI; en 1493, par l'empereur Maximilien, qui avoit des intelligences dans la place, & en 1640, par les François, à qui la possession en a été confirmée à la paix des Pyrénées. En 1654, le prince de Condé qui tenoit le parti des Espagnols, fut contraint d'en lever le siége après avoir été forcé dans les lignes. La citadelle d'Arras est un pentagone alongé d'une médiocre grandeur, mais l'une des plus fortes du royaume. L'enceinte en a été réparée par le maréchal de Vauban. Cette ville est la patrie de F. Baudouin, célebre jurisconsulte. Elle est à 5 lieues s.-o. de Douay, 9 n.-o. de Cambrai, 14 n.-e. d'Amiens, & 42 n. de Paris. (*R.*)

ARRAYOLOS; petite ville du royaume de Portugal, dans l'Alentéjo : elle est au nord d'Évora & au sud-est de Monte Mayor ; sa situation, sur le penchant d'une montagne, est des plus riantes : on y compte près de deux mille habitans, & son district est de quatre paroisses. *Long.* 10, 15 ; *lat.* 38, 35. (*R.*)

ARRIANE ; ville d'Afrique au royaume de Tunis. Elle est petite & n'a pour habitans que des laboureurs & des jardiniers ; mais quelques morceaux d'architecture & de sculpture que l'on y trouve, font conjecturer qu'elle étoit anciénement plus considérable. (*R.*)

ARRIENES, ou AIRIENES, ou ÉRENES ; montagne de France en Normandie, à une lieue de Falaise, du côté de l'occident; elle est connue par ses oiseaux de proie, & par quelques médailles antiques que l'on y déterra dans le XVIe siecle. C'est dans son voisinage, mais dans la plaine, qu'est situé le village d'Arne, où l'on prétend que la mer envoie ses eaux de temps en temps par des conduits souterrains & inconnus, & que là, formant un petit lac très-poissoneux, ce lac tantôt se maintient à une hauteur considérable, tantôt se desseche absolument. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce village n'est baigné d'aucune riviere, ni d'aucun ruisseau, & qu'il est à plus de huit lieues de la mer. (*R.*)

ARROË ; petite île de Danemarck dans la mer Baltique, entre l'île de Fionie & le Sud-jutland. *Long.* 27, 20 ; *lat.* 55, 20. Elle est distante d'environ un mille & demi de l'île de Fionie, & de deux milles de celle d'Alzen vers le levant. Elle a trois milles de long sur un demi-mille de large, & moins encore. La terre autrefois couverte de bois, y donne aujourd'hui du seigle, de l'orge, de l'aveine, des pois, & beaucoup d'herbages. La chasse y procure en abondance différentes sortes d'oiseaux de mer. Elle a deux ports passablement bons. Elle a pour capitale Arroëskioping. *Voyez* l'article suivant. (*R.*)

ARROËSKIOPING ; petite ville de Danemarck dans l'île d'Arroë, avec un bon port. Elle est soumise pour le spirituel à l'évêque de Fionie. (*R.*)

ARROJO DE SAINT SERVAN ; petite ville d'Espagne dans l'Estremadure. *Long.* 12, 10 ; *lat.* 38, 40. Elle est à 3 lieues s. de Merida, & 10 e. de Badajoz. (*R.*)

ARROUX ; riviere de France en Bourgogne ; elle a sa source près d'Arnay-le-duc, passe à Autun, & elle se joint à la Loire au pied du château de la Mothe-Saint-Jean, au dessous de Bourbon-Lancy. (*R.*)

ARS ; riviere d'Espagne dans la Galice. Elle se jete dans l'Océan à Céa, près du cap Finisterre. On croit que c'est le Sars des anciens. Il y a en France une belle Chartreuse du nom d'Ars, dans le duché de Lorraine, au doyené de Port. (*R.*)

ARSA ; riviere d'Istrie qui sépare l'Italie de l'Illyrie. Elle se jete dans la mer Adriatique, au dessous de Pola. (*R.*)

(Π) ARSAGO ; village du Milanès, en Italie. *Ara Cæsaris*. Il est environ à quatre lieues au nord de Milan, entre Saron & Albate.)

ARSAMAS ; ville de Russie, au pays des Morduates, sur la riviere de Tescha, dans le gouvernement de Nischgorod ou de Nischnei-Nowogorod. Elle est capitale de la province d'Arsamask. On y compte seize Églises, deux couvens d'hommes, & deux de femmes. On y fait de beau savon. Cette ville est sur la route de Moscow à Astracan, à

120 lieues f.-e. de Mofcow, & 200 n.-o. d'Aftracan. (*R.*)

ARSCHOT. *Voyez* Aerschot.

ARSKOG ; très-grande forêt de la Suede feptentrionale, dans la province de Medelpad. Il femble que les pays du nord ont des bois comme ceux du midi des fâbles, & que ces plages étendues fourniffent plutôt des points à la géographie que des fcènes à l'hiftoire ; mais le cofmographe y trouve toujours de quoi fervir à fes études. (*R.*)

ARSLAN ; place forte d'Afie, dans la Perfe, proche de Casbin, dans la province d'Éracb. (*R.*)

ARSOFFA ; ville d'Afie, dans la partie de l'Arabie, que l'on appele *défert de Syrie*. Les *Tranfactions Philofophiques* donnent cette ville pour celle de Refapha, en Palmyranie, dont Ptolomée fait mention. (*R.*)

ARSTAD ; petite île de la mer de Syrie, avec une ville de même nom. Elle eft vis-à-vis de Tortofe, & s'appele aujourd'hui *Rouvadde*, ou *Ruad* : elle eft entourée de rochers, & n'a plus que deux maifons & deux châteaux de défenfe. (*R.*)

ARSUF, ORSUF, ou URSUF ; ville d'Afie dans la Paleftine, fur la Méditerranée. Elle tombe en ruines ; & l'on ne fait fi jadis ce n'étoit point l'une des Apollonies, ou l'une des Antipatrides. Il y a dans fon voifinage une petite île nommée *Arfuffo*. (*R.*)

ARSUS ; grande plaine de la Turquie, en Afie, dans le gouvernement d'Alep : on lui donne trois à quatre lieues de longueur, fur une grande lieue de largeur, & elle eft voifine des monts qu'on nommoit anciénement *Pieria* & *Rhoffus*. (*R.*)

ARTA (l') ; ville anciene & affez grande de la Turquie Européene dans la baffe Albanie, proche la mer, fur la riviere d'Afdhas. *Long.* 39; *lat.* 39, 28. Elle eft au bord du golfe de fon nom. C'eft le fiége d'un archevêque. Il s'y trouve plus de Chrétiens que de Mahométans. Le négoce qui s'y fait eft affez confidérable. Elle eft à 9 lieues n.-o. de la Prevefa, 35 f.-o. de Lariffe, & 28 n.-o. de Lépante. (*R.*)

ARTACE, aujourd'hui ARTAKUI ; ville d'Afie, dans la Natolie, fituée dans une prefqu'île de la Propontide, où réfide un des principaux archevêques de l'églife greque, en Turquie. Cette prefqu'île étoit autrefois l'île même de Cyzique, & elle produit de très-bon vin blanc. Une fortereffe de la Bithynie, & une ville d'Arménie ont auffi porté le nom d'*Artace* (*R.*)

ARTAFORD. *Voyez* Erteford.

ARTAJONA ; petite ville d'Efpagne, dans la Navarre & dans la Merindade d'Eftella. Elle eft environée d'un vignoble très-fertile. (*R.*)

ARTAKUI. *Voyez* Artace.

ARTAMIS ; riviere d'Afie, dans la Bactriane. (*R.*)

ARTANES ; riviere d'Afie, dans la Bithynie. (*R.*)

ARTASI ; ville de la Turquie en Afie, dans le gouvernement de Curdiftan : elle eft peu confidérable. L'hiftoire des croifades fait mention d'une autre ville de même nom, laquelle étoit fituée en Syrie, & fut prife aux Turcs par les Chrétiens, fous la conduite de Robert de Flandres. (*R.*)

ARTAXATE, ou ARDACHAT ; capitale anciene de l'Arménie, fur l'Araxe, appelée dans la fuite *Néronée*. Il n'y en a plus aujourd'hui que quelques ruines, qui confiftent en une façade de bâtiment, à quatre rangs de colonnes de marbre noir, & quelques autres morceaux du même édifice. Les habitans du pays appelent cet amâs de matériaux *Tachtdat*, ou *le trône de Tiridate*. (*R.*)

ARTEMUS ; cap du royaume de Valence en Efpagne : on l'appele auffi *cap Saint-Martin*, & *pointe de l'empereur*. (*R.*)

ARTHOUX ; abbaye de France, au diocèfe d'Acqs. Elle eft de l'ordre des Prémontrés, & vaut 1600 livres. (*R.*)

ARTIER ; riviere de France dans l'Auvergne : on la fait fervir à plufieurs bons moulins à papier, fans pouvoir cependant l'employer à la navigation, à caufe de fon peu de profondeur ; elle tombe dans l'Allier. (*R.*)

ARTIGIS ; ville d'Efpagne, au pays des Turdules. On croit que c'eft aujourd'hui Alhama, entre Grenade & la mer, en tirant vers Malaga, (*R.*)

ARTIK-ABAD ; ville ou bourg de la Turquie, en Afie, dans le gouvernement de Siwas, au milieu d'une plaine entre la ville même de Siwas & celle de Tocat ou Tohac. Ses environs font très-fertiles en grains, & on y trouve de très-beaux fruits. (*R.*)

(II) ARTISINO, ou ARTICINA ; montagne de Sicile. *Articina*. Elle eft vers le milieu de l'île, dans la vallée de Noto, au voifinage de celles de Démona & de Mazara. Elle eft extrêmement haute.)

ARTOIS ; province de France dans les Pays-Bas, avec titre de comté, bornée par la Flandre au nord-eft ; à l'orient par le Hainant & le Cambrefis ; au fud & à l'occident, par la Picardie : Arras en eft la capitale.

L'Artois eft une des XVII provinces défignées fous le nom général de Pays-Bas. Il a vingt-trois lieues de long, fur douze de large : c'eft un pays plat. La terre y eft d'une admirable fertilité en toutes fortes de grains ; mais les fruits n'y réuffiffent pas, & on y voit moins d'arbres fruitiers qu'en aucune autre province du royaume. On n'y rencontre pas une forêt confidérable, mais feulement quelques bouquets de bois ; auffi le bois y eft-il très-cher : il ne s'emploie pour le chaufage, que chez les gens aifés, & le peuple brûle des tourbes & du charbon de terre. Le commerce de l'Artois roule fur les grains, le lin, le chanvre, les beftiaux, le houblon, les laines, les huiles de navete & de

Colfat, fur les toiles qui s'y fabriquent en grande quantité, fur les ferges, les camelots, les batiftes, les linons & les denteles. La boiffon du peuple eft la biere, & le cidre en quelques endroits. On tire de dehors le vin, les liqueurs, le fer, la cire, les draps, &c. & les fabriques dont nous avons fait mention il n'y a qu'un inftant, font, en général, d'un très-petit produit. Les principales rivieres qui l'arofent font la Scarpe, la Canche, le Lys, la Deule & l'Aa. Le nom d'Artois lui vient des fameux *Atrebates*, qui l'habitoient du temps de Céfar. De la domination des Romains, ce pays paffa fous celle des rois François, qui le posséderent jufqu'en 863, que Charles le Chauve le donna, à ce qu'on prétend, pour dot à fa fille, qu'il maria à Baudouin, comte de Flandres, dont les fucceffeurs le conferverent jufqu'en 1180. A cette époque le comte Philippe d'Alface le démembra de fes états pour le donner à Ifabelle de Haiuaut fa niece, qui époufoit le roi Philippe Augufte. En 1237 Saint Louis l'érigea en comté, & le donna à fon frere puîné, Robert I, dont les defcendans s'y fuccéderent pendant très-long-temps, jufqu'à ce que Marguerite III de Flandre, qui en étoit iffue, le porta en mariage à Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, en 1369. Ses héritiers mâles en jouirent fans interruption, jufqu'au Duc Charles le Belliqueux, qui fut tué devant Nanci, en 1477, ne laiffant d'autre enfant qu'une fille nommée Marie, fur laquelle Louis XI fe faifit de l'Artois, mal-gré toutes fes oppofitions; mais cette princeffe ayant époufé Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, le roi de France, Charles VIII, fils & fucceffeur de Louis XI, fut obligé, par le traité de Senlis, en 1493, de lui rendre l'Artois, en s'en réfervant la fouveraineté. Les maifons d'Autriche & d'Efpagne l'ont enfuite pofsédé fucceffivement jufqu'en 1640, que Louis XIII en fit la conquête fur Philippe IV, roi d'Efpagne; &, depuis ce temps, tout l'Artois fut foumis à la France. La poffeffion lui en fut affurée par la paix des Pyrénées, en 1659, à l'exception des villes d'Aire & de Saint Omer, qui, avec leur territoire, étoient demeurées aux Efpagnols, & qui furent cédées à Louis XIV en 1678, par le traité de Nimegue, confirmé par les traités fubséquens, &, en particulier, par celui d'Utrecht, en 1713. La population de cette province eft de 300,000 habitans.

Depuis fa réunion à la courone, jufqu'en 1754, l'Artois dépendit pour la finance & l'adminiftration économique, du gouvernement de Picardie & de la généralité d'Amiens. Il fut enfuite joint à l'intendance de Flandres, à caufe de plufieurs afaires communes entre ces deux provinces; mais, en 1765, le roi trouva bon de le féparer, & d'en former un nouveau gouvernement général militaire, aux ordres d'un gouverneur en chef, qui a fous lui un lieutenant général, onze gouverneurs particuliers, huit lieutenans du roi, & trois commandans. Il y a pour le civil un Confeil provincial, créé par l'empereur Charles Quint, en 1530, duquel dépendent vingt-une jurifdictions en Artois, & neuf autres juftices voifines de cette province, & qui relevent de ce tribunal en tout ou en partie. Il juge en dernier reffort les matieres crimineles, les conteftations qui s'élevent entre les nobles de la province, les afaires qui concernent les impofitions; mais, pour les afaires purement civiles, il y a appel au parlement de Paris. Cette province eft un pays d'États. La convocation s'en fait par lettres patentes en forme de commiffion, adrefsées aux commiffaires du roi, & par des lettres de cachet particulieres, adrefsées à tous ceux que S. M. y appele, & fans lefquelles perfone ne peut y être admis. Ces états font divisés en trois chambres; favoir, la chambre Eccléfiaftique, formée des évêques d'Arras & de Saint Omer, de dix-huit Abbés, & de dix-huit repréfentans de chapitres. La chambre de la nobleffe eft composée d'environ foixante-dix gentilshommes, de cent ans au moins de nobleffe reconne; & la chambre du tiers-état, formée des douze échevins d'Arras, qui n'ont enfemble qu'une feule voix, & des députés des magiftrats des neuf principales villes de la province. C'eft dans leur affemblée que fe reglent toutes les afaires, tant générales que particulieres, & que l'on avife au recouvrement des fommes que le pays eft obligé de fournir en conséquence des demandes de S. M. Ces fommes confiftent en un don gratuit annuel de 400,000 livres, & en dépenfe de fourage plus ou moins forte, felon qu'il y a plus ou moins de cavalerie dans les places de l'Artois.

Les habitans de cette province font fensés, férieux, appliqués, droits, finceres, fideles à leurs engagemens, & juftement louables par leur ferme atachement, tant à leurs ufages anciens qu'aux droits & privileges dont ils font en poffeffion par la fanction des traités les plus folemnels.

Les principaux de ces priviléges font la convocation annuele des États du pays, l'exemption de tous droits de douane, la liberté du fel & du tabac, l'immunité du droit de franc-fief ou de nouvel acquêt, le droit qu'ont les peuples du reffort de ne pouvoir être diftraits de leurs juges naturels par *committimus*, *évocation*, *&c.*, l'exemption du droit de centieme denier. La province d'Artois n'eft fujete à aucun contrôle, ni pour les actes des notaires, ni pour les exploits. Elle eft également exempte de la formalité de l'infinuation pour les donations & pour tous autres actes & contrats; enfin elle ne connoît ni le papier marqué, ni aucune des cinq grôffes fermes. Le droit de franc-fief ne s'y paye qu'une fois, tant que le bien refte dans la famille du roturier acquéreur, foit par fucceffion directe, foit par fucceffion collatérale. Les commiffaires du roi, pour le recouvrement de ce droit en Artois, font incompétens pour juger de la légitimité du titre de noble, qui donne l'exemption de ce droit, & pour ftatuer fur la valeur des actes employés pour la preuve du titre. Ils font aftreints à renvoyer la difcuffion de cet objet aux jugemens des élus provinciaux d'Artois.

La noblesse d'Artois forme un corps puissant qui s'est toujours distingué par sa valeur & par son zele pour le service de ses princes, & par son dévoûment au maintien & à la conservation des droits & priviléges du pays. Les archives & les dépôts publics contienent, à différentes époques, des monumens authentiques de l'une & de l'autre de ces vertus. A ce double titre, ce corps respectable est cher aux peuples de la province, & a des droits à leur amour. L'Artois a fourni un grand nombre de maisons illustres & anciennes, dont quelques-unes remontent jusqu'aux XI[e] & XII[e] siecles. La noblesse une fois acquise, ne périt jamais en Artois par dérogeance. La simple cessation des actes de dérogeance & le retour à la vie noble, réhabilite & réintegre dans les prérogatives de la noblesse, sans qu'il soit besoin d'avoir recours à aucunes formes, à aucunes lettres du prince. Le cas seul de dégradation de noblesse dénoncée par un jugement souverain, peut y éteindre la noblesse dans le coupable & dans ses descendans. Le bâtard d'un noble y est noble ainsi que ses descendans; il a droit de prendre, de même que les autres enfans, les armes de son pere, qu'il bâre; & après cent années révolues, on ne peut empêcher ses descendans de supprimer la bâre. Dans les successions, le plus âgé des enfans emporte les quatre cinquiemes des fiefs. Les fonds roturiers se partagent par égales portions.

A la réserve de quelques districts particuliers, en Artois point de testamens olographes. La jurisdiction consulaire n'y a pas lieu; il en est de même de l'économat. La taille personele y est inconnue. Au reste, le fardeau des contributions que supporte cette province, est considérable, & l'avidité de la ferme qu'elle a presque toujours eue à repousser, n'a porté que trop d'atteintes aux priviléges qui lui sont garantis par la foi des traités, & qui seront constament le thermometre de sa prospérité ou de sa ruine. (*R.*)

ARTOMAGAN, ou AROMAGA; île des Larrons, dans la mer Pacifique. C'est celle qui occupe le milieu. (*R.*)

ARTONE, ou ARTHONE; petite ville & châtélenie de France, dans la basse Auvergne, sur la riviere de Morges, avec un chapitre. Dans son voisinage, il se trouve des eaux minérales. (*R.*)

ARU (Terre d'); ville & royaume dans l'île de Sumatra. La ville est sur le détroit de Malaca. (*R.*)

ARU; île d'Asie, entre les Moluques & la nouvele Guinée, à 25 lieues de la terre des Papous ou Noirs. (*R.*)

ARVA, AROUVA, ou ARWA; comté de la Hongrie, qui s'étend jusqu'à la Pologne, entre les frontieres de la Silésie & le mont Crapack. Il est arosé par la riviere d'Arwe qui se jete dans le Wag. Ce pays tire son nom d'un bourg de même nom qui en est le chef-lieu, & qui est situé vers les frontieres de la Pologne, sur la riviere de Wag. (*R.*)

ARVE; riviere de Faucigny, en Savoie. Elle sort du mont Maudit, & se perd dans le Rhône un peu au dessous de Geneve, après avoir parcouru le Faucigny & le Chablais. (*R.*)

ARVERT, & ARDVERD; île de France, en Saintonge, au midi de l'embouchure de la Seudre, & à l'orient de Marennes. Il s'y trouve un bourg du même nom. (*R.*)

(Π) ARVICITO; bourg de la Calabre ultérieure, au royaume de Naples. *Arvicitum*. Il est sur la côte orientale, entre le cap de Stilo & la ville de Castel Vetere.

ARUN; petite riviere du comté de Sussex, en Angleterre. Elle baigne la ville d'Arundel, & se jete ensuite dans la mer de Bretagne. (*R.*)

ARUNDEL, ou ARONDEL; petite ville d'Angleterre, dans le Sussex, sur l'Arun, non loin de l'embouchure de cette riviere. *Long.* 17, 5; *lat.* 50, 50.

Cette ville envoie deux députés au parlement d'Angleterre, & fait un grand commerce de bois de charpente. Elle est principalement remarquable par son château, & par les marbres qui portent son nom. En vertu d'un privilége, unique en son espece dans toute l'Angleterre, le château d'Arundel donne le titre de premier comté & pairie d'Angleterre, sans création de la part du roi, à celui qui le possede; & c'est aujourd'hui le partage des ducs de Norfolk. Quant aux marbres d'Arundel, on en connoît la nature & la célébrité, & l'on sait que découverts & acquis par l'illustre Peyresc dans l'île de Paros, au commencement du dernier siecle, ils échaperent des mains de ce savant François, & tomberent entre celles du comté d'Arundel, qui les commit à l'étude & aux soins du fameux Selden. Celui-ci se montrant bientôt digne d'une telle commission, fit & publia sur ces marbres les recherches les plus utiles, & l'on convint de toutes parts qu'ils formoient le plus beau monument de chronologie que l'on eût pu désirer sur les antiquités de la Grece. Quelques fragmens s'en sont perdus pendant les troubles du regne de Charles I, & ce qui en reste se voir aujourd'hui parmi les morceaux précieux de la bibliotheque d'Oxford. (*R.*)

ARWANGEN; château & village de Suisse, sur le bord de la riviere d'Aar. Il est situé dans le canton de Berne, entre Olten & Soleure. On y passe le fleuve sur un pont couvert. En 1432, cette terre passa par acquisition à l'état de Berne, qui la fait gouverner par un bailli qui réside dans le château (*R.*)

ARYES; peuples de l'Amérique méridionale au Brésil, aux environs de la Capitainie ou gouvernement de Porto Seguro.

ARZENZA, ou CHERVESTA; riviere de la Turquie en Europe, qui coule dans l'Albanie, & se décharge dans le golfe de Venise, entre Durazzo & Pirgo. (*R.*)

(Π) ARZES, ARCES; bourg de l'île de Chypre. *Arzes*, autrefois *Arsinoe*, ville Episcopale.

ARZILE;

ARZILE ; ville d'Afrique dans le royaume de Fez, à 35 lieues n.-o. de Fez. *Long.* 12, 10 ; *lat.* 35, 30. (*R.*)

ARZINGHAN, ou ARZENGHAN ; ville d'Asie dans la Natolie, sur l'Euphrate, au s.-o. d'Erzerum. (*R.*)

ASAD-ABAD, ou ASED-ABAD ; ville d'Asie en Perse, dans l'Yrac-Agemi, à 27 lieues n.-e. d'Amadan. *Long.* 66, 5 ; *lat.* 36, 20. (*R.*)

ASAPH (Saint) ; ville d'Angleterre petite & pauvre, au pays de Galles, un peu au dessous du confluent de l'Elwy & de la Clnyd ; c'est le siége d'un évêque dont les revenus sont de 50 liv. sterlings. (*R.*)

ASBANIKEI ; ville d'Asie dans la Mawaral-naher Transïxane, ou Zagatao. (R.)

ASBISI ; petit royaume d'Afrique en Guinée, sur la côte d'Or. (*R.*)

ASCALON ; une des cinq villes des Philistins, sur la côte de la Méditerranée, prise par la tribu de Juda, & reprise par les Philistins, qui y transporterent d'Azot l'arche dont ils s'étoient emparés. Elle subsiste encore, mais dans un état de ruine. (*R.*) (Ascalon a eu un évêché suffragant de Jérusalem. On l'appele aujourd'hui *Scalona*. (Π)

ASCENSION (l'île de l') ; dans l'Océan, entre l'Afrique & le Brésil, découverte en 1508 par Tristan d'Acunha le jour de l'Ascension. Il n'y a ni source, ni bonne eau ; ce qui fait qu'aucune nation n'a pensé à s'y établir. Les vaisseaux qui vienent des Indes Orientales ne laissent pas que de s'y rafraîchir, parce qu'il y a un port sûr. Il y a des tortues d'une grandeur prodigieuse, dont la chair est excellente. Ceux qui abordent y laissent une lettre dans une bouteille bouchée, où ils marqnent ce qu'ils veulent faire savoir à ceux qui viendront après eux : ceux-ci cassent la bouteille, & en laissent une nouvele dans une autre bouteille. De là vient qu'on nomme cette île *le Bureau de la Poste*. *Long.* 4, 45 ; *lat. mér.* 8. (Π) *Long.* 3, 41 ; *lat. mér.* 7. 57.)

Il y a une autre île de même nom dans l'Amérique méridionale, vis-à-vis les côtes du Brésil. (*R.*)

ASCHAFFENBOURG ; ville d'Allemagne, l'une des meilleures de l'archevêché de Maïence. Elle est située sur le Mein, à l'embouchure de la petite riviere d'Aschaff, d'où elle tire son nom. C'est une des résidences de l'électeur, qui va ordinairement en autone y prendre le plaisir de la chasse. Elle a un château vaste & beau, une Église collégiale, un collége, & un couvent de Capucins. Cette ville, avant d'apartenir à l'électeur, fut impériale. Elle est située sur le penchant d'une colline, à la droite du Mein, à 8 lieues e. de Francfort, 18 n. d'Erpach, 12 e. de Maïence. *Long.* 26, 35 ; *lat.* 50. (*R.*).

ASCHAW ; petite ville d'Allemagne, dans la haute Autriche, sur le Danube, à l'embouchure de l'Ascha ; quelques-uns prétendent que c'est l'ancienе *Joviacum* de la Norique, que d'autres placent à Starnberg, & d'autres à Frankennemarch. (*R.*)

ASCHBARAT ; ville du Turquestan, la plus avancée dans le pays de Gotha ou des Getes, au delà du fleuve Sihon. (*R.*)

ASCHBOURKAN, ou ASCHFOURKAN ; ville de Perse, dans la province de Chorasan. *Long.* 77, 30 ; *lat.* 36, 45. (*R.*)

ASCHERLEBEN ; ville d'Allemagne sur l'Eine, dans la principauté d'Anhalt. C'étoit le principal endroit du comté d'Ascanie, l'une des plus anciennes possessions de la maison d'Anhalt. L'évêque de Halberstadt, Albert I, né prince d'Anhalt, se rendit maître de cette ville en 1319, & l'incorpora à son évêché ; & quelques éforts que les princes d'Anhalt aient faits depuis pour la faire rentrer sous leur domination, elle est restée aux princes d'Halberstadt qui ont succédé aux évêques ; & c'est le roi de Prusse qui en est aujourd'hui en possession. Ascherleben a le second rang entre les villes de la principauté de Halberstadt, qui fait partie du cercle de basse Saxe. Cette ville, qui a trois Églises, avoit des Salines qui ont été détruites. Elle a des manufactures de laines d'un grand produit. Le pays dépendant de cette ville résulte en partie du terrain qui formoit le fond d'un assez grand lac, dont on fit écouler les eaux, au commencement de ce siecle. Son emplacement est aujourd'hui converti partie en prés, partie en terres labourables. Ce lac étoit connu sous le nom d'*Aschersleben* ou de *Gatersleben*. Il avoit deux milles d'Allemagne de long, sur un demi-mille de largeur. (*R.*)

ASCHERN, ou ASCHENTEN ; ville d'Irlande, dans la province de Moun ou de Mounster, & le comté de Limerik, sur la riviere d'Aschern. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ASCHMOUN ; ville d'Égypte, près Damiete. Il y a entre cette derniere & Manssurah, un canal de même nom. (*R.*)

ASCHMOUNIN ; ville de la Thébaïde, où il y a encore des ruines qui font admirer la magnificence des anciens rois d'Égypte. (*R.*)

ASCHOUR ; nom d'une des rivieres qui passent par la ville de Kasch en Turquestan, vers le nord. (*R.*)

ASCHOURA ; île de la mer des Indes, des plus reculées & des plus désertes, proche Melai, & loin de Shamel. (*R.*)

ASCHTIKHAN ; ville de la Tartarie indépendante, dans la province de Transoxane, & dans la Sogde. *Long.* 88 ; *lat. sept.* 39, 55. (*R.*)

ASCIENS ; mot composé d'α & de σκιά, ombre ; il signifie, en géographie, ces habitans du globe terrestre, qui, en certains temps de l'année, n'ont point d'ombre. Tels sont les habitans de la zône torride ; parce que le soleil leur est quelquefois vertical ou directement au dessus de la tête. *Voyez* ZÔNE TORRIDE. (*R.*)

ASCOLI ; ville d'Italie, dans l'état de l'Église,

& la Marche d'Ancone, sur une montagne, entre les rivieres de Tronto & de Castellano. Son évêque est soumis immédiatement au Saint Siége. Elle a, outre sa cathédrale, dix paroisses, onze couvens d'hommes & cinq de filles, un collége & une congrégation de l'ordre de Saint Philippe Néri. Il y a encore deux autres couvens hors de son enceinte. C'est la patrie du Pape Nicolas IV. Elle est à 20 lieues s. d'Ancone, 12 n.-e. d'Aquila, & 30 n.-e. de Rome. *Long.* 31, 23; *lat.* 42, 47. (*R.*) (Π) *Long.* 31, 20; *lat.* 42, 51.)

Ascoli de Satriano; petite ville d'Italie, au royaume de Naples. *Long.* 33, 15; *lat.* 41, 8. Elle est située dans la Capitanate, avec titre de duché. C'est le siége d'un évêque suffragant de Bénévent. On y compte trois couvens. Elle est sur une montagne, à 11 lieues n.-o. d'Acerenza, 15 e. de Bénévent, & 28 e. de Naples. (*R.*)

ASCOYTIA, ou ASPEYTA; petite ville d'Espagne, en Biscaye, dans le Guipuscoa. Elle est sur la riviere d'Urola, à l'ouest de Tolose; & au sud-est, à 2 lieues de Placentia. Elle a dans sa jurisdiction les biens nobles de Loyola & d'Ognes, qui ont apartenu à Baltrand de Loyola & d'Ognes, pere de Saint Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre (à présent extingué) des Jésuites, dont cette ville est la patrie. *Long.* 15, 10; *lat.* 43, 15. Quelques lexicographes ont fait mal-à-propos deux villes d'une seule, à cause de ses deux noms, *Ascoytia* & *Aspeyta*. (*R.*)

ASCRA; village de Grece, en Béotie, près l'Hélicon. Il est remarquable pour avoir été en quelque sorte la patrie du poëte Hésiode; il y fut élevé; mais il naquit à Cumes en Éolide. (*R.*) (Π) Dans son Poëme Ἔργα καὶ Ἡμέραι (les travaux & les jours) Hésiode parle ainsi de son pere:

> Νάσσατο δ' ἄγχ' Ἑλικῶνος ὀϊζυρῇ ἐνὶ κώμῃ,
> Ἄσκρῃ, χεῖμα κακῇ, θέρει ἀργαλέῃ, οὐδέ ποτ' ἐσθλῇ.

„ Il habitoit près d'Hélicon dans un chétif village, Ascra, mauvais l'hiver, désagréable l'été, & qui ne vaut rien en quelque saison que ce soit„.)

ASEDOTH-PHASGA; ville d'Asie en Palestine, dans la tribu de Ruben: elle étoit située au pied du mont Phasga, entre Phogor, au nord-est, & Calliroë ou Lasa, au sud-ouest. *Long.* 69, 10; *lat.* 30, 45. (*R.*)

ASEM; royaume de l'Inde, au delà du Gange, vers le lac de Chiamaï. Il y a dans ce pays des mines d'or, d'argent, de fer, de plomb, des soies, de la laque excellente, &c. Il s'y fait aussi un commerce considérable de bracelets & de carcans d'écaille de tortue ou de coquillage.

Ce royaume est absolument au nord, sur les frontieres du royaume de Tibet ou de Boutan, qui fait partie de la grande Tartarie. Au reste il est peu connu. (*R.*)

ASENHUS, ou ASSEM; petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le pays d'Ems, évêché de Munster. (*R.*)

ASER (*la tribu d'*); contrée de la Palestine, en deçà du Jourdain, sur le chemin de Naplouse à Scytopolis. Elle étoit habitée par le peuple descendu d'Aser, fils de Jacob & de Zelpha, servante de Lia.

Aser; petite ville d'Asie, en Arabie, sur le golfe de Balsora. Il y a un port assez bon & assez commode pour mouiller l'ancre; mais le pays est si stérile, que les hommes & les bestiaux n'y vivent que de poisson. On y fait commerce de chevaux. Les Portugais y avoient autrefois un consul; mais aujourd'hui il n'y a aucun établissement d'Européens. (*R.*)

ASGAR; province d'Afrique, au royaume de Maroc, située entre le royaume de Fez & la province de Habat: elle a vingt-sept lieues de longueur, sur vingt de largeur: ses principales villes sont Larasch ou Larache, & Alcaçar Quivir. On prétend que c'est la plus riche province d'Afrique, en blé, en bétail, en laines, en cuirs & en beure. (*R.*)

ASHBORN; petite ville d'Angleterre, au comté de Darby. Elle est sur la petite riviere de Dowe, au nord-ouest de la ville de Darby, & au nord-est de Stafford. Quelques-uns la nomment *Casborn*. *Long.* 15, 50; *lat.* 35, 25. (*R.*) (Π) *Lat.* 53, 25.)

ASHFORD; bourg à marché d'Angleterre, bien bâti, au comté de Kent. Il est situé sur la riviere de Stoure, à cinq lieues au dessous de Cantorbery, & à deux lieues de la mer. *Long.* 18, 50; *lat.* 51, 20. (*R.*)

ASHLEY; riviere de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline. Elle a son embouchure dans la mer du nord, conjointement avec la riviere Cooper. (*R.*)

ASHURST; petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est située sur les frontieres du comté de Suffex, au sud-ouest de Cantorbery, dans une situation très-agréable, environée de bois & de paysages charmans. *Long.* 18; *lat.* 51, 15. (*R.*)

(Π) ASIAGO; bourg considérable, situé dans les Alpes, entre l'Astico & la Brenta. C'est le chef-lieu des 7 Communs & le siége ordinaire de leurs assemblées. On y fait un grand commerce de laines, de fromage, de bétail, & de bois dont ces lieux abondent. Les pâturages y sont excellens. Ce bourg, ainsi que les six autres formant les 7 Communs alliés, sont très-peuplés. Les habitans de ces pays vienent, dit-on, des Cimbres qui ayant échapé au massacre qu'en fit Caïus Marius près de Vérone, se réfugierent dans ces montagnes presqu'inaccessibles. Ils sont vifs, courageux, & conservent le génie guerrier de leurs aïeuls. Ils jouissent de grands privileges, leur acordés par la Sérénissime République de Venise. Le langage en est encore, après tant de siecles, le Thuringique ou Suabique, tel qu'il étoit chez leurs ancêtres.)

ASIBE; ville de Mésopotamie, appelée par les habitans *Antiochia*.

Il y a encore une ville de l'Asie mineure, du

même nom, dans la Cappadoce, vers l'Euphrate & les monts Moschiques. (*R.*)

ASIE; l'une des grandes parties de la terre, & la seconde en ordre, quoique la premiere habitée. Elle est séparée de l'Europe par l'Archipel, la mer de Marmora, la mer Noire, les Palus Méotides, le Don, & une ligne menée du coude le plus oriental du Don, au cap Kandenofs. Elle tient à l'Afrique par l'Isthme de Suez: par-tout ailleurs elle est enveloppée des eaux de l'océan. Elle ne communique point avec l'Amérique: ses parties principales sont l'Arabie, la Turquie d'Asie, la Perse, l'Inde, la Tartarie, la Russie Asiatique, la Chine & les Îles. Elle peut avoir d'occident en orient environ 1750 lieues, & du midi au septentrion 1550.

Les peuples de ce vaste continent, ceux sur-tout qui en occupent le milieu, & ceux qui habitent les côtes de l'Océan septentrional, nous sont peu connus. On n'a pu commencer à se former une idée de l'Asie, quant à sa partie méridionale & orientale, même au delà du Gange, que par les relations qu'on en a eues depuis les navigations commencées dans le XVIe siecle. Il s'est passé bien du temps avant qu'on ait pu fixer la position de cette moitié de l'Asie; encore est-elle susceptible de correction, mal-gré les observations des PP. Jésuites à Péking, les plus exactes qu'on ait. Je vais raporter le résultat de quelques cartes, pour en tirer des conclusions.

Je dois avertir que, pour sa longueur, les géographes du siecle passé, & ceux du commencement de celui-ci, plaçoient l'extrémité orientale des côtes de la Tartarie & de la Corée de 155 à 185 degrés; le Japon, de 171 à 185. M. Allard, dans la carte de Witsen, marque le fleuve Kamtzaka, avec un cap à son nord, à 178 degrés.

Les PP. Jésuites, astronomes & missionaires au royaume de Siam, ont trouvé, après nombre d'observations, qu'en général on avoit donné près de 500 lieues, ou plus de 25 degrés d'étendue de trop à l'Asie.

En 1724, M. Guillaume de l'Île faisoit avancer la côte depuis le Lena sud-est du 135e au 160e degré, où il plaçoit celle d'Ochotsk vers le sud, d'après les nouveles cartes: leurs auteurs, en la faisant commencer au sud, depuis la Lopat-ka, marquant celle-ci à 175 degrés, ont jugé à propos de placer la pointe la plus orientale à 205-208 degrés. Ils sont allés bride en main pour l'Asie, ci-devant connue & ses côtes, en ayant conservé à peu près la position environ 160 & 161 degrés, depuis Ochotsk vers l'embouchure de l'Amur; mais, pour le nord de l'Asie, ils se sont donnés pleine carriere, &, croyant n'être pas gênés par des cartes ni par des relations, ils pouvoient y substituer leurs idées, ou ce qu'ils donnoient pour telles, le tout arbitrairement: c'est ce que nous nous proposons d'examiner avec toute l'exactitude & l'impartialité possible, n'adoptant que ce qui est le mieux prouvé sans y préférer de pures conjectures, des relations mal expliquées, de quelque date qu'elles soient. La nouveauté, si elle n'a pas un caractere d'authenticité supérieur, ne doit pas être préférée; & je ne dois pas imiter ni suivre ceux que la politique Russiene a pu faire agir contre les axiômes énoncés ci-devant à l'article AMÉRIQUE. Nous devons pourtant remarquer que, suivant le témoignage de M. Muller, M. Kirilow dit, dans le titre de son Atlas, „ que toute la „ longueur de l'empire Russien est de 130 de ces „ degrés, dont 360 font la circonférence de la „ terre „. Quoi de plus clair? L'empire Russien commence aux îles de Dago & d'Oesel, au 40e degré de longitude: on le finit dans les cartes à 205, ou 208. Comment concilier ces 170 degrés avec les 205 ou 208 des cartes nouveles? Celles-ci ne se réduiront-elles pas d'elles-mêmes de 30 degrés & plus en longitude?

Nous expliquerons d'ailleurs à l'article PASSAGE par le nord, ce que c'est que cette politique Russiene, sur quoi elle est fondée, & quelles preuves nous en avons.

1°. Si les anciens avoient une connoissance si foible des pays méridionaux de l'Asie, en delà du Gange, on ne sera pas surpris que celle qu'ils nous ont pu transmettre des pays, côtes & mers des Hyperboréens, ou des extrémités septentrionales, le soit infiniment plus; il faut même que Pline ait eu, par hazard, connoissance du cap Tabin & de l'île Tazzata. Comme nous avons appris quelques nouveles de ces grands lacs vers l'ouest de l'Amérique, par les sauvages faits prisoniers, par d'autres, & par de simples oui-dire; il faut se contenter de ces foibles connoissances en atendant mieux. Il étoit impossible d'en acquérir de plus amples sans le moyen des Russiens, qui, jusqu'au XVIIe siecle, ne nous furent guere moins inconnus que les Tartares sauvages de ces pays les plus septentrionaux. Que dis-je? Sans le Russe Anicow, qui fit des spéculations pour profiter d'un commerce lucratif que les Samoiedes faisoient à Moscow des pelleteries venues de plus loin, la Sibérie, proprement dite, seroit restée encore long-temps inconnue aux Russes mêmes. Ce fut par lui & les siens que ceux-ci conquirent la Sibérie, & montrerent les moyens de subjuguer peu à peu les peuples plus éloignés. Les Russes eux-mêmes furent connus des Européens par les voyages de ceux-ci. Les Anglois & les Hollandois en eurent des connoissances, en cherchant un passage par le nord-est: ce fut alors qu'ils apprirent des Samoïedes, que la petite mer geloit en hiver, que la grande mer ne geloit jamais; qu'ils y alloient à la pêche depuis le Piasida & le Jeniscea; que vis-à-vis de la pointe orientale & septentrionale de la Nouvele Zemble il y en avoit une autre qui faisoit un grand angle saillant, depuis lequel la côte baissoit vers l'est & sud-est jusque vers les pays chauds. Voilà à quoi se réduisoient les connoissances géographiques que l'on avoit dans ce temps-là de la partie septentrionale de l'Asie, & les seuls matériaux avec

lesquels on pût dresser des cartes. On étoit embarassé comment tout concilier, & ce d'autant plus qu'encore de nos jours les Russes nous cachent ce qui, étant à notre portée, devroit être le plus connu, la côte entre le Piasida jusqu'à la pointe de son cap à l'est : 1°. on avoue qu'elle a été reconue par terre le long du Piasida; & même les côtes de la mer à son ouest jusqu'à son embouchure, sont remplies de simovies ou habitations d'hiver, par conséquent peuplées ; & celles qui sont au delà de cette petite riviere doivent être si inconnues, qu'on a cru devoir les marquer d'une maniere indeterminée.

On disoit, le cap Tabin doit faire un *finis terræ*, une extrémité de l'Asie vers le nord. Il y a une mer qui baigne toutes ces côtes : on nous assure qu'une autre sépare l'Asie d'avec l'Amérique ; il faut donc que ces deux mers se joignent, & à cet endroit forment un angle qui sera ce Tabin, & une île à son ouest qu'on indiquoit comme se trouvant à l'embouchure d'une riviere. Cette idée, mal-gré tant d'autres découvertes qui devoient la détruire, a toujours subsisté d'une façon ou d'autre, jusqu'à nos jours. Il y en avoit qui, se fondant sur le raport des Samoïedes, marquoient la côte depuis le cap vers le Taimura, en déclinant peu à peu vers le sud-est. D'autres voulant concilier l'un avec l'autre, marquoient cette déclinaison seulement vers le Lena, à son embouchure, ayant appris qu'il s'y trouvoit des îles : de là on faisoit remonter cette côte vers le nord-est pour conserver ce cap Tabin. Lorsqu'on apprit que les Moscovites & autres peuples regardoient le Swietoi-Noss ou Swœtoi-Noss comme le cap le plus avancé, on donna ce nom ou celui de *Promontorium sacrum*, au prétendu Tabin ; ensuite on sut que ce Swietoi-Noss étoit situé à l'est du Lena ; on le marqua ainsi, & on n'en fut que plus persuadé que les îles à l'embouchure de ce fleuve étoient celles de Tazzata ; par contre on persista dans l'idée d'un cap *Finis terræ*, qu'on laissa subsister sous les noms de *Tabin* (dont je continuerai à me servir lorsque je voudrai en parler en ce sens), *Swietoi-Noss*, *caput sacrum*, *cap des Tschoukscha*, *des Tchalatkez*, &c. Ce qui a causé une confusion qui a augmenté de plus en plus : tâchons de rétablir l'ordre.

2°. Strahlemberg indique ce cap Tabin d'une maniere frapante ; aussi les navigateurs du siecle passé, Linschotten même déja, & ses contemporains, furent persuadés que ce n'étoit autre chose que l'angle saillant vers le Taimura : en effet, c'est le cap le plus avancé de toute la côte, se trouvant au delà de 77 degrés & demi ou à 78, ainsi le *finis terræ* vers le nord ; mais Strahlemberg indique en même temps l'Île de Tazzata, qu'il prouve être la Nouvele Zemble, vu que les anciens Scythes & leurs successeurs ont commercé avec les peuples septentrionaux de l'Europe, par la riviere Taas, d'où ils nomment le grand golfe, auquel nous donnons le nom d'*Obi*, *golfe de Taas*, & duquel la Nouvele Zemble qui est vis-à-vis, a été nommée *Tazzata* ; cela est si naturel, & on en peut douter d'autant moins, que cette île a toujours été réputée comme située à l'ouest du cap Tabin, vers l'embouchure d'une riviere. Strahlemberg en conclut que ceux des géographes qui la marquent plus à l'est, ont grand tort ; *huc usquam Tazzata insula à Plinio ponitur*.

Après la conquête de la Sibérie, il y eut des Russes qui firent la même réflexion qu'avoient fait les Anicowiens, sur les richesses que l'on pouvoit tirer de ces pays orientaux par les pelleteries, en allant s'en fournir en droiture, soit par la chasse, soit par le commerce ; il y eut plusieurs associations de ces gens qu'on nommoit & nomme encore *Promyschleni*.

3°. Ils réfléchirent que le plus grand profit qu'ils pouvoient faire, seroit d'aller par mer, terre-à-terre, trafiquer avec des peuples inconnus, qui, ignorant la valeur de ces pelleteries, les leur céderoient à vil prix : ils ne se trompoient pas : & mal-gré le grand risque qu'ils couroient, parce que leurs bâtimens étoient petits & misérables ; qu'ils étoient aussi ignorans dans l'art de les construire qu'en celui de les gouverner ; que ne s'éloignant pas des côtes, ils risquoient à tout moment de périr dans les glaces ; l'amour du gain étoit trop fort pour qu'ils ne suivissent pas leurs projets ; & la cour s'en trouva si bien, que ces gens lui fournirent le moyen de rendre tributaires tous ces peuples.

Ils commencerent leurs courses à peu près en 1636 ; de cette façon allant pas à pas, ils découvrirent chaque année presque, une nouvele riviere, un nouveau cap, le Jana, le Chroma, l'Indigir, l'Aloséja, le Kolyma, & d'autres moins considérables. Cette réussite les engagea à tenter de nouveaux progrès en 1646.

4°. Ignatien passa plus loin, & fit le premier un voyage à l'est du Kolyma pendant 48 heures. Il y trouva des Tschoukstchi, avec lesquels il fit quelque commerce dans une baie à 72 degrés ; ces 48 heures font 7 degrés & demi. Staduchin ayant entendu parler d'une riviere Pogitscha ou Kowitscha, à laquelle on pouvoit parvenir avec un très-bon vent du Kolyma en trois ou quatre jours, quoique Ignatien ne l'eût pas trouvée après 48 heures ; Staduchin construisit en 1648, un bâtiment vers l'Indigir, & partit du Kolyma, dans l'été de 1649, pour faire cette découverte. Il fit voile pendant 7 fois 24 heures ; ce qui feroit à cette latitude, comme ci-dessus, à raison de 6 lieues $\frac{1}{5}$ par degré, 27 degrés : il demanda aux habitans des côtes des noveles de cette riviere ; ils ne purent lui en donner. Bientôt après on apprit que cette riviere Pogitscha n'étoit autre que l'Anadyr. On apprit des idolâtres de cette contrée, que pour trouver l'Anadyr, on avoit une route bien plus courte par terre ; aussi-tôt une société de Promyschleni demanda la permission de s'emparer de cette contrée :

l'ayant obtenue avec un sieur Motora pour leur chef, & ayant fait un prisonier parmi les Chodynsky, pour leur servir de guide, ils y réussirent.

5°. La passion des découvertes, d'augmenter les revenus de la cour & les richesses des entrepreneurs fut si forte, que pendant ce même temps, une autre grande société de Promyschleni se forma en 1647, dont les principaux furent Fedot Alexiew, Deschnew & Gerasim Ankudinow, qui partirent en juin avec quatre kotsches, especes de barques: ils ne purent réussir cette année, parce qu'ils rencontrerent plus de glaces qu'à l'ordinaire. Loin de se décourager, ils furent excités à suivre leur projet par toutes les relations qu'ils eurent: le nombre même des entrepreneurs augmenta, & on équipa sept kotsches, dont chacune étoit montée d'environ trente hommes. On partit le 20 juin 1648.

Les auteurs se plaignent de ce que la relation de Deschnew, dont M. Muller trouva l'original dans les archives de Jakoutsk, dise si peu, ne dise même rien de ce qui est arivé à quatre de ces kotsches, rien de ce qui ariva à lui & à sa compagnie qui étoit sur les trois autres kotsches jusqu'au grand cap; rien des glaces, parce que sans doute, dit M. Muller, il n'y en avoit point, & que, comme Deschnew remarque ailleurs, la mer n'est pas toutes les années également navigable.

6°. Sa relation commence par ce cap: il dit, ce cap est tout-à-fait différent de celui qui se trouve près de la riviere Tschukotschia à l'ouest du Kolyma: il est situé entre le nord & le nord-est, & s'étend en demi-cercle vers l'Anadyr. Du côté de l'ouest ou de la Russie, les Tschouktschi ont élevé à côté d'un ruisseau quantité d'os de baleines, en forme d'une tour (d'autres disent des dents de chevaux marins). Vis-à-vis de ce cap, il y a deux îles, sur lesquelles on a vu des gens de cette nation, qu'on reconoît par les dents des chevaux marins, qu'ils passent par leurs levres. Avec un très-bon vent, on peut passer depuis ce cap jusqu'à l'Anadyr en trois fois 24 heures. Le kotsche d'Ankudinow fit naufrage; l'équipage fut sauvé & distribué sur les deux autres: peu après, celles-ci furent séparées, & ne se revirent plus. Deschnew fut jeté loin de l'Anadyr vers le sud, & fit naufrage, à ce que l'on suppose, vers la riviere Olotiera. Nous dirons plus bas un mot de Fedot Alexiew.

7°. Deschnew erra long-temps avec sa troupe pour retrouver l'Anadyr, sans réussir plutôt que dans l'été suivant 1649; il fonda l'Ostrog Anadyrskoi. Motora & Deschnew, après des jalousies qui les désunirent, se réunirent à la fin, construisirent des bâtimens sur l'Anadyr. Motora ayant péri dans une rencontre avec les Anaules, Deschnew remarqua à l'embouchure de l'Anadyr un grand banc de sable, qui depuis son côté septentrional s'avance beaucoup dans la mer, & qui étoit l'endroit où s'assembloit une grande quantité de chevaux & chiens ou veaux marins. Espérant d'en faire un grand profit, il fit couper du bois, en 1653, pour construire un kotsche, & s'en servir pour envoyer le tribut à Jakoutsk par mer: il s'en désista, tant parce qu'il n'avoit pas tout ce qui étoit nécessaire pour cette construction, que parce qu'on l'assura que le cap n'étoit pas toutes les années également libre des glaces.

8°. En 1654, il fit un nouveau tour vers le banc de sable, pour chercher des dents de ces amphibies. La même année ariva un certain Seliwerstow, envoyé par Stadouchin; il devoit ramasser de ces dents pour le compte de l'état: ceci donna lieu à des disputes entre lui & Deschnew; le premier voulut s'approprier la découverte de ce banc, disant qu'il y étoit venu par eau avec Stadouchin en 1649. Deschnew lui prouva au contraire qu'il n'étoit pas seulement venu jusqu'au grand cap, entouré de rochers, & qui ne lui étoit que trop connu, puisque le kotsche d'Ankudinow y avoit péri; que ce n'étoit pas le premier cap à qui on avoit donné le nom de Swietoi-Noss; que la véritable marque par laquelle on pouvoit reconoître ce cap, étoient les deux îles habitées par ces hommes ornés avec des dents de chevaux marins; que ni Stadouchin, ni Seliwerstow ne les avoient vues; mais que lui, Deschnew, les avoit découvertes, & que le banc à l'embouchure de l'Anadyr en étoit encore fort éloigné.

9°. Deschnew fit en atendant route le long de la côte, & apprit des Koriaques le sort des deux Ankudinow, de même que de Fedot Alexiew.

En 1650, on entreprit encore plusieurs voyages; mais par les empêchemens ci-dessus, quoique sortant en juillet, les glaces leur firent tant de mal entre les embouchures orientales du Lena & le Swietoi-Noss, qu'on en fut dégoûté pour long-temps: ce ne fut que sous le regne de Pierre le Grand, qu'on reprit de nouveau ces entreprises. On sait qu'il ne concevoit que de vastes idées & de grands projets; que s'appliquant principalement à établir un commerce étendu par la navigation, il y travailla, & commença par assurer la navigation de la mer Baltique, en fondant Petersbourg; Archangel, sur la mer Blanche, existoit déja; il crut avoir réussi pour la navigation de la mer Noire au moyen du port d'Azow, & celle de la Caspiene au moyen d'Astracan; mais des événemens malheureux contrarierent ses vues à cet égard: enfin il crut qu'il ne lui seroit pas impossible de participer au riche commerce des Indes, du Japon, de la Chine & de l'Amérique, par des établissemens considérables à l'extrémité de l'Asie, voisine de ces pays. La compagnie Hollandoise des Indes orientales n'ayant pas voulu entreprendre la découverte du passage par le Nord, le Czar tenta de découvrir & d'assujétir les pays voisins des objets de son commerce, en commençant par le Kamtschatka, dont on avoit quelque notions obscures.

10°. En 1696 on y envoya Wolodimir Atlassow, qui étoit établi commandant des Cosaques à Anadyrskoi Ostrog, établissement qu'on avoit conservé

depuis qu'il avoit été fait par Deschnew, & qui naturélement devoit avoir de vastes connoissances de tous les pays voisins. Il y envoya 16 Cosaques de Jakoutsk, pour rendre les Koriaques, sur la riviere Opuka, tributaires; Morosko leur chef s'en aquita bien, & prit même un Ostroghamtschadale. Atlassow profitant de cet avantage, conduisit 60 Cosaques & autant de Qukagtes vers la riviere Kamtschat & dans les environs : dans sa déclaration juridique, il raconte entr'autres avant de continuer son récit sur son voyage vers le Kamtschatka :

11°. Qu'entre le Kolyma & l'Anadyr il se trouve un double cap que quelques-uns nommolent *cap Tschalatski* & *Anadyrskoi*. Il assure de celui-ci, qu'on ne le peut jamais dépasser avec des bâtimens ordinaires, parce que du côté de l'ouest ou du nord, il y a toujours des glaces flotantes (stables & fermes en hiver), & que de l'autre côté, la mer du cap Anadyrskol est toujours libre de glace. Que lui-même n'avoit pas été persoñelement à la hauteur de ces caps; mais qu'il apprit des Tschouktschi, qui habitoient vers l'embouchure de l'Anadyr, que vis-à-vis de ce cap, il y avoit une grande île habitée par des gens qui venoient chez eux par-dessus la glace en hiver, & leur apportoient de mauvaises zibelines.

Pour abréger, je ne dirai rien du reste de sa relation. M. Muller me paroît trop févere là-dessus: il avoue qu'elle est réellement d'Atlassow; mais il dit qu'elle ne s'acorde ni avec la requête de celui-ci de 1700, ni avec sa déposition juridique de 1701. Pour faire valoir son doute, il auroit dû communiquer ces pieces comme tant d'autres intéressantes, dont il a enrichi son recueil; il ne l'a pas fait; & puisque le Czar, si bon connoisseur en hommes, en a été si content, qu'il l'a fait colonel des Cosaques à Jakoutsk, ceci fait bien plus d'impression sur moi.

12°. On envoya souvent des partis contre les Tschouktschi, sans pouvoir les subjuguer. Popow voulut obliger en 1711, ceux qui demeurent de l'autre côté de la baie & du cap ou noss, à payer le tribut; ce qu'ils refuserent. Il tira pourtant d'eux des connoissances sur la situation des pays voisins; il sut, que vis-à-vis, soit du Kolyma, soit de l'Anadyr, on voit une île, que les Tschouktschi nomment la *Grande terre*, dont les habitans se percent les joues & y passent de grandes dents, n'ayant pas la même langue que les Tschouktschi, qui sont en guerre avec eux depuis un temps immémorial. Popow en vit dix, qui étoient prisoniers chez les Tschouktschi; & il remarqua que ces dents étoient des pieces de celles des chevaux marins. Il apprit qu'en été on y passoit en un jour avec des baidares, & en hiver sur les glaces, aussi en un jour, dans les traîneaux.

Sur le promontoire ou tertre de ce cap, on ne voit que des loups & des renards, parce qu'il n'y a pas de forêts; mais sur l'autre terre, il y a toutes sortes d'animaux qui fournissent de belles pelleteries. Les habitans ont de nombreux troupeaux de rennes. Il y a des cédres, sapins, pins, méleses & autres arbres. Popow jugea que le nombre des Tschouktschi du cap se peut monter à deux mille hommes, & celui des insulaires au triple; que, depuis l'Ostrog-Anadyr, on passoit par terre pour aller au Noss, à côté du rocher Matkol, qui étoit au fond d'un grand golfe.

13°. Jelticshin, en 1716, devoit entr'autres se rendre depuis le Tschouktschoi-Noss, aux îles & autres pays du côté opposé; mais ce voyage n'eut point de suite.

En 1718, des Tschouktschi se rendirent à l'Ostrog-d'Anadirski, pour se soumettre volontairement, & raporterent qu'ils habitoient le promontoire entre l'Anadyr & le Kolyma; qu'ils étoient au nombre d'environ trois mille cinq cents hommes; que ce promontoire étoit rempli de rochers & de montagnes; mais que le plat pays consistoit en terres à tourbes; que vis-à-vis du cap on voyoit une île de grandeur médiocre, dont les habitans ressembloient aux Tschouktschi, mais se servoient d'une autre langue; que depuis la pointe on pouvoit passer en un demi-jour à cette île; qu'au delà de celle-ci on trouvoit un grand continent, qu'on pouvoit voir depuis l'île par un temps serein; que ses habitans ressemblans aussi aux Tschouktschi, avoient une langue différente, beaucoup de forêts, &c. (ce qui est la description exacte de la grande île raportée ci-dessus); qu'avec leurs baidares ils pouvoient en côtoyant le promontoire, faire le voyage depuis le fond de la baie de l'Anadyr, à la derniere pointe du promontoire, en trois semaines, souvent en moins de temps.

14°. Pierre le Grand voulant avoir une connoissance plus précise de ces pays & passages, & ne pouvant obtenir de la Compagnie des Indes en Hollande de s'en charger, ayant d'ailleurs ce dessein fort à cœur, il envoya en 1727, deux géodesistes ou géometres, au Kamtschatka. On n'a jamais rien pu apprendre sur ce qu'ils firent & découvrirent. On sait seulement qu'à leur retour, le Czar les reçut fort gracieusement; ce qui a fait présumer qu'ils s'aquiterent avec succès de ce dont ils étoient chargés.

15°. Enfin le Czar voulant absolument contenter sa curiosité, & faire reconoître ces passages, & principalement être assuré si l'*Asie* étoit contiguë à l'Amérique, du côté du nord-est, vers le cap des Tschouktschi, puisque du côté du nord, on étoit déja sûr qu'elle ne l'étoit pas, il choisit Béering, Danois, marinier très-expert.

Pierre eut cette afaire si fort à cœur, que, quoiqu'alité par la maladie qui mit fin à sa vie, il en parla à Béering, & dressa en outre, de sa propre main, une Instruction détaillée pour lui, laquelle lui fut remise cinq jours après le décès de ce grand monarque.

Il eut pour adjoints les capitaines Spangberg & Tchiricow.

16°. Il partit le 14 juillet 1728, de la riviere

de Kamtſchat, & cingla vers le nord-eſt, ſuivant les côtes, qu'il perdit rarement de vue; & dreſſa une carte de celles-ci, auſſi exacte qu'il étoit poſſible, & c'eſt encore à préſent la meilleure qu'on en ait.

Le 8 août, ſe trouvant à 64 d. 30' de latitude, un baidare, avec 8 hommes s'approcha de ſon vaiſſeau; ils ſe diſoient Tſchouktschi, nation depuis long-temps connue des Ruſſes, & qui réellement habite cette contrée. Ils dirent que la côte étoit remplie d'habitations de leur nation, & firent entendre que la côte tournoit aſſez près de là vers l'oueſt; ils indiquerent encore une île peu éloignée, que Béering trouva le 10 août, & lui donna le nom de Saint Laurent.

Le 15 du même mois, il étoit parvenu à 67 d. 18' de latitude; voyant que, comme les Tſchouktſchi le lui avoient indiqué, la côte couroit vers l'oueſt & non plus au nord, il en tira la conſéquence erronée, dit-on, qu'il avoit atteint l'extrémité du nord-eſt de l'*Aſie*; que la côte tournant dès-là vers l'oueſt, une jonction de l'*Aſie* avec l'Amérique ne pouvoit avoir lieu, & qu'il s'étoit aquité de ſa commiſſion. M. Muller ajoute qu'il ſe trompoit, puiſqu'il ſe trouva ſeulement au Serdrekamen, d'où la côte alloit vers l'oueſt, & formoit un grand golfe; mais elle ſe replioit enſuite vers le nord & nord-eſt, juſqu'au grand Tſchouktskoi-Noſs.

Au retour, le 20 août, quarante Tſchouktſchi vinrent à ſon vaiſſeau dans quatre baidares, & dirent que leurs compatriotes alloient ſouvent vers le Kolyma, par terre, avec des marchandiſes, mais jamais par eau.

17°. En 1727, Scheſtakow voulut aller ſubjuguer les Tſchouktſchi, de même que les Koriaques, vers le golfe de Penſchinska, au nord du Kamtschatka, découvrir enſuite les pays ſitués à l'oppoſite du Tſchouktskoi-Noſs & les conquérir. Il eut pour adjoint le capitaine Pauluski, avec lequel il ſe brouilla & dont il ſe ſépara, le géodéſiſte Giſvoden & autres.

Scheſtakow marcha vers le ſud pour dompter les Koriaques du Penſchinska; mais en étant à deux journées, il rencontra un très-grand nombre de Tſchouktſchi, qui voulurent auſſi aller faire la guerre aux Koriaques. Scheſtakow alla à leur rencontre & fut tué; trois jours avant ſa mort, il avoit envoyé le Coſaque Krowpiſchew, pour inviter les habitans des environs de ce fleuve à ſe ſoumettre aux Ruſſes; il lui recomanda encore Givoſden. Il eſt sûr, continue M. Muller, que celui-ci a été, en 1730, ſûr une côte inconnue, entre le 65 & 66ᵉ degré, pas loin du pays des Tſchouktſchi, où il trouva des gens auxquels il ne put parler, faute d'interprete.

L'officier Ruſſe ajoute que Givoſden ayant été envoyé pour chercher les proviſions, qui étoient reſtées depuis l'expédition de Béering, & les conduire dans le pays des Tſchouktſchi, pour celle de Pawluski, il parvint juſqu'au Serdzekamen, & fut chaſſé par les vents ſur les côtes de l'Amérique, peu éloignées du pays des Tſchouktſchi.

Le 3 ſeptembre 1730, Pawluski ariva à Anadyr, & fit la guerre aux Tſchouktſchi l'année ſuivante. Il avança directement vers la mer Glaciale, vint à l'embouchure d'une riviere conſidérable, inconnue, avança pendant quinze jours vers l'eſt, preſque toujours ſur les glaces, ſouvent ſi loin de la terre, qu'on ne pouvoit apercevoir les embouchures des rivieres; à la fin il remarqua une grande armée de Tſchouktſchi qui s'avança & parut prêt à combatre; le premier juin il les ataqua & remporta la victoire. Après quoi il y eut deux combats.

Il paſſa donc victorieux le Tſchouktskoi-Noſs, où il trouva de hautes montagnes, qu'il lui fallut gravir, & employa dix jours pour atteindre les côtes oppoſées; ici il fit paſſer partie de ſes gens ſur des baidares, & lui avec le reſte continua ſon voyage par terre le long de la côte qui court ſud-eſt, & eut chaque ſoir des nouveles de ſes baidares. Le vingt-ſeptieme jour il ſe trouva à l'embouchure d'une riviere, & dix-ſept jours après à celle d'une autre; à environ dix werſts ou 2 lieues derriere celle-ci, un cap s'avance très-loin vers l'eſt dans la mer; il conſiſte au commencement en montagnes qui peu à peu devienent plus baſſes & finiſſent enfin en plaine.

Selon toute apparence, continue M. Muller, c'eſt le même cap d'où le capitaine Béering étoit retourné. Parmi ces montagnes, il y en a une, qui, à cauſe de ſa figure reſſemblante à un cœur, eſt nommée par les habitans d'Anadyrskoi-Oſtrog, *Serdzekamen*. Ici Pawluski quita la côte, & retourna par le même chemin qu'il avoit pris en allant à Anadirski où il ariva le 21 octobre.

18°. M. Muller parle du zele ardent que M. Kirilow, alors ſecrétaire du ſénat, maniſeſta pour la réuſſite de ces découvertes en 1732.

Après avoir raporté ce que les Ruſſiens, en particulier M. M. .... nous apprenent, ajoutons en peu de mots, ce que nous tenons d'autres auteurs plus anciens.

19°. Le P. Avril a appris d'un vaivode, que les habitans, vers le Rowima, alloient ſouvent ſur les bords de la mer Glaciale à la chaſſe du behemot ou cheval marin, pour en avoir les dents.

20°. M. Witſen, qui s'eſt rendu ſi célebre par les ſoins infinis qu'il a pris, depuis environ 1670 à 1692, pour découvrir ces pays inconnus, dit, „ que la grande pointe ſaillante, qu'il nomme *cap* „ *Tabin*, s'étend près de l'Amérique; que cinquante „ à ſoixante hommes, venant du Lena, un peu „ avant 1692, ſe ſont avancés dans la mer Glaciale, „ & ayant tourné à droite, ſont arivés à la pointe, „ contre laquelle donne toute la force des glaces „ qui vienent du nord, &c. Il ne leur a pas été „ poſſible de doubler ce cap, ni d'en apercevoir „ l'extrémité depuis les montagnes du nord-eſt de „ cette pointe de l'Aſie, qui n'a pas beaucoup de „ largeur en cet endroit; ils remarquerent que la „ mer étoit débaraſſée des glaces de l'autre côté, „ c'eſt-à-dire, du côté du ſud, d'où l'on peut „ conclure que le terrain de cette pointe s'étend

„ si fort au nord-est, que les glaces qui descendent „ du nord ne peuvent pas passer du côté du sud „.

M. Buache (1), d'où je tire ce passage, apuie & explique ceci, en disant: „ les premieres glaces „ venues du nord s'arrêtent à l'île, entre le cap & „ l'Amérique, & aux bas-fonds qui la lient aux „ deux continens; ces glaces s'étant amoncelées, „ forment comme un pont; & ce n'est qu'après „ cela que les autres qui arivent ensuite du nord, „ ne peuvent passer au sud, &c. „. On trouve sur cette pointe, continue M. Witsen, des hommes qui portent de petites pierres & des os incrustés dans leurs joues, & qui paroissent être en grande relation avec les Américains septentrionaux „.

21°. Kœmpfer, en 1683, n'épargnant rien pour connoître l'état des pays septentrionaux, plusieurs persones lui dirent, que la grande Tartarie étoit jointe par un isthme, composé de hautes montagnes, à un continent voisin, qu'elles supposoient celui de l'Amérique. On lui montra les premieres cartes de l'empire de Russie, dressées peu d'années auparavant sans degrés de longitude.

On y voyoit sur les côtes orientales de Sibérie, plusieurs caps considérables; un entr'autres trop grand pour entrer dans la planche, gravée sur bois, étoit coupé au bord. C'est cette pointe dont M. Witsen a parlé; mais alors on la croyoit environ 40 degrés plus proche, dit-on, qu'elle n'est de la Russie.

22°. Isbrand Ides, après des informations prises avec tout le soin possible en 1693 & 1694, parle de Kamtschatka comme d'une ville, qui, de même que les environs, étoit habitée par les Xuxi & Koeliki (Tschouktschi & Koreski ou Koriaques); il dit que le cap de glace est une langue de terre qui s'avance dans la mer, où elle est coupée par plusieurs bras d'eau, qui forment des golfes & des îles au dessus de Kamtschatka; la mer a une entrée par où passent les pêcheurs; on y voit les villes d'Anadyrskoi & Sabarska (dans la carte, & selon d'autres *Sabatsia*) habitées par les deux nations susdites. Les habitans de Jakoutsk vont au cap Saint-Sabatsia, Anadyr, Kamtschat, &c. pour pêcher le nayval.

23°. L'officier Suédois, qui fut prisonier en Sibérie de 1709 à 1721, combat l'opinion de ceux qui croient l'Asie contiguë à l'Amérique, en assurant positivement, que les bâtimens Russes, côtoyant la terre ferme, passent à présent le Swiethoi-nosss, & vienent négocier avec les Kamtschadales, sur la côte de la mer orientale, vers le 50° degré de *lat.*; mais il faut pour cela qu'ils passent entre la terre ferme & une grande île, qui est au nord-est du cap Swœthoi-nosfa, & que cette île est le nord-ouest de l'Amérique. Strahlenberg ne dit rien de plus dans son ouvrage, que des faits raportés déja ci-dessus, excepté que les Jukages font un peuple vers la mer Glaciale, entre l'embouchure du Lena & le cap Tabin.

On a trouvé que dans la partie de la terre ferme de l'Amérique, dont on a eu quelque connoissance, vis-à-vis le cap, il y a un grand fleuve qui charie quantité de gros arbres, &c.

24°. Dans l'atlas de Berlin, on marque une côte sur ce continent, vers les 70 degrés, où les Russes doivent avoir fait naufrage en 1743, sans que j'aie pu découvrir un seul vestige d'une pareille relation.

25°. Ce qu'on a appris de plus nouveau de ces pays & passages, consiste en ce qui a été annoncé de Petersbourg, en date du 7 février 1765; & que le traducteur de l'ouvrage de Muller raporte de cette maniere, „ que des gens envoyés par les „ deux compagnies de commerce du Kamtschatka & „ du Kolyma, ont raporté que ceux-ci ont doublé „ le Tschouktskoi-noss à 74 degrés, courant au „ sud par le détroit qui sépare la Sibérie d'avec „ l'Amérique; ils ont abordé par le 64ᵉ degré, à „ quelques îles, remplies d'habitans, avec lesquels „ ils ont établi un commerce de pelleteries; ils en „ ont tiré quelques peaux de renards noirs, des „ plus belles qui se soient jamais vues, & ils en „ ont fait présenter à l'Impératrice. Ils ont donné „ le nom d'*Aleyut* à toutes ces îles & terres, dont „ quelques-unes, à ce qu'ils croient, font partie „ du continent de l'Amérique. Pendant ce temps „ ceux de Kamtschatka venoient du sud au nord, „ & ont trouvé ceux du Kolyma près des îles „ d'Aleyut. Ils ont donc jugé à propos d'établir en „ commun un commerce, & de faire un établissement „ dans l'île de Beering pour servir d'entrepôt; que „ l'Impératrice avoit nommé le capitaine Blenmer „ & quelques habiles géographes pour pousser ces „ découvertes depuis l'Anadyr „.

Passons aux cartes géographiques, & donnons un raport succint des positions de quelques-unes sur ces contrées au nord & nord-est, pour les combiner ensuite avec les relations. Sanson fils, de même que tous les géographes de ces temps, avant Isbrand Ides, Witsen, Strahlenberg, n'en ayant aucune connoissance & cherchant simplement à placer le cap Tabin, représentoient, comme nous l'avons dit, le cap si avancé vis-à-vis la Nouvele Zemble, ensuite la côte sud-est; &, après avoir représenté l'île Tazzata, continuoient la côte vers le nord-est, pour pouvoir fixer ce cap Tabin; le reste de la côte encore sud-est jusque vers le Jesso.

Nicolas Vischer, dans sa mappemonde, après le cap Tabin, sans nom, place la côte ouest-sud-ouest, sans indication de cap ou de riviere.

Charles Allard, dans sa carte de l'Asie de M. Witsen, donne par un extrait cette contrée si remarquable, qui n'avoit pas trouvé place dans la grande carte, & qu'il faut raporter avec soin. Cet extrait a beaucoup de conformité avec les nouveles cartes, & encore plus avec la réalité.

L'embouchure de l'Anadyr, a à 65 degrés de latitude & environ 178 degrés de longitude entre le

(1) Considérations géographiques, pages 105 & 106.

cercle

cercle polaire, & 68 degrés de latitude, une langue de terre qui avance près de 13 degrés en mer vers l'est ; à sa naissance est marqué que ce sont des rochers, & à l'extrémité, cap de glace, dont la fin n'est pas connue (1). Par cette même prévention, aussi durable qu'elle est peu fondée, on place le cap Tabin à environ 73 à 76 degrés de latitude, tourné directement vers l'est, avec une continuité de côte à son nord jusqu'à son 80e degré. On étoit pourtant si peu assuré de son existence, qu'on le plaçoit entre l'Indigin au nord, & le Konitsa ou Kolyma au sud.

Frédéric de Witt n'a rien de remarquable dans sa carte de la grande Tartarie. Le cap le plus avancé s'y trouve à l'est du Jenissea, à près de 73 degrés de latitude, ensuite la côte au sud & sud-est; Tazzata à l'embouchure d'une riviere sans nom, marqué *Tazzata insula huc uspiam à Plinio ponitur*, de 67 à 69 degrés de latitude, 117-124 de longitude ; alors la côte court toujours sud-est, jusqu'au 162 degré de longitude, de là tout-à-fait sud, &c.

La carte d'Isbrand Ides est remarquable. Depuis le Jenissea, la côte un peu est-nord-est, usque vis-à-vis l'extrémité septentrionale de la Nouvele Zemble, ou peu s'en faut, de 75 à 76 degrés. De là avec divers caps, droit à l'est, toujours 75 degrés, on y voit le Lena, Jana, Alazana (ou Alasoja), Kolyma, Anadyr, avec Anadyrs-koi ; alors seulement le Swœtoi-noss ou cap Saint, qui fait l'angle, & la côte y commençant directement, tournant au sud, on y voit d'abord la riviere & la ville de Kamtschatka, à 22 degrés.

La carte de Strahlenberg l'est encore plus ; ce fut la derniere des trois à quatre qu'il avoit dressées & perfectionées de plus en plus, après seize ans de recherches assidues ; à l'est de la Nouvele Zemble, un cap entre le Piasida & le Chatanga ; l'Anabara, l'Olenck, le Lena avec ses îles, l'Omalœiwa, le Jana, le Swœtoi-noss, la Chroma, l'Indigin, l'Alasoia, n'y sont pas oubliés, l'embouchure du Lena à environ 72 degrés & demi, d'où la côte court toujours du plus au moins sud-est, de maniere que celle du Kolyma se trouve à 63 degrés de latitude & 565 de longitude, & la naissance de ce noss Tszlats-koi commence d'abord au sud de cette embouchure. Il est représenté tourné nord-nord-est fort étroit, n'ayant guere plus de cinq lieues dans sa plus grande largeur, ayant au contraire au delà de 80 lieues de longueur, la moitié vers le continent remplie de montagnes, marquées comme habitées par les Tschouktschi ; dans ses environs plusieurs îles, & à l'ouest de la pointe, la prétendue grande île des Édigam, avec un détroit d'environ 30 lieues entre-deux. La côte continue alors sud-sud-est, avec plusieurs caps, qui sont partie du grand cap ou promontoire fort large, dont l'extrémité est nommée *cap Anadyrskoi*. Non loin de la naissance de ce grand cap, on voit plusieurs îles, qui comme le cap même, est-il dit, sont habitées par les Tschouktschi ; vis-à-vis de toutes ces terres, & au delà de ces îles, on voit la grande île de Puchochotski, depuis le 50 jusqu'au delà du 56e degré de latitude.

Au sud du cap il y a une baie, outre celle à l'embouchure de l'Anadyr, qui est tout près : après cela, plus au sud, les Ototures & leur cap, ensuite le cap Noss-Kamssatskoi à 52 degrés, la riviere à 49 degrés, le cap des Kuriles à 41 degré & demi, le Japon à 40 degrés, les îles Kuvilés entre deux.

Les officiers Suédois, apparemment, ou compagnons des travaux de Strahlenberg, ou ayant des papiers & relations recueillies après la publication de ladite carte, en donnerent une nouvele, à leur avis corrigée, en 1726, après la mort de Pierre le grand ; elle fut aussi insérée dans le *tome VIII* du *Recueil des Voyages au nord* ; & même en y ajoutant une carte donnée par ordre du Czar : nous en remarquerons ici seulement les principaux changemens & les différences essentieles.

L'île des Eidirgani & le cap Schalaginskoi y ont disparu ; la côte allant vers l'est, déclinant un peu vers le sud, finit par le grand cap qui prend son commencement à l'est du Kolyma, mais qui bien loin de monter vers le nord, participe aussi à cette déclinaison & finit à 60 degrés de latitude. Toute sa plus grande largeur occupe l'espace jusqu'au cercle polaire, habitée, est-il dit, par les Tzchuktschi & les Tzchalatski, & finit à 185 degrés de longitude ; l'île des Puchrtski au sud-est, d'autres îles entre deux, entre les 59 & 60 degrés : Kamtschatkoi à 49 degrés & demi, la riviere de Karaga se jetant dans une baie au nord du Kamtschat, l'île de Karaga, sans nom, à l'opposite de la baie.

Herman Moll, dans sa *carte du monde de* 1719, marque le Lena, sans nom, à son est, le cap le plus avancé, quoiqu'il le soit peu ; après cela l'Aldan, l'Ondigirka, le Kolyma, le tout sur une côte tirant droit à l'est, qui finit par un cap peu avancé & indéterminé sous le nom de *Swœtoi-Noss* ou *cap Saint* ; le tout environ à 73 degrés & demi de latitude, & ce cap à moins de 150 degrés de longitude : au sud & tout près du cap, il marque *Anadyrskoi*.

On sait que le célebre M. Guillaume de l'Île a omis encore, en 1724, toutes ces côtes, rivieres, caps & pays quelconques ; traçant la côte depuis le Lena entiérement sud-est, jusqu'à celle de l'Asie au dessous de l'Amur, marquant seulement Kamtschatka, comme une ville & cap au 65e degré de latitude & 555e de longitude.

Si nous voulions entreprendre de faire une récension des cartes nouveles, ce seroit un ouvrage

(1) M. de Fer, dans sa *Carte* de l'Asie de 1705, de même.

aussi pénible qu'inutile; on se copie, on croit avoir fait merveille en étendant si fort l'Asie, en continuant à supposer ce cap Schalaginski sans préjudice du Serdzekamen, où on place même trois caps différens, toujours avec quelques différences; les uns dirigent le cap Tabin droit vers le nord, & c'est le plus grand nombre; d'autres au nord-est: il en a qui fixent l'embouchure de l'Anadyr 5 degrés plus ou moins au sud du Serdzekamen. Si je pouvois adopter l'existence du cap Tabin, & l'étendue si extraordinaire de l'Asie, je préférerois la carte de M. Muller à toutes les autres: peut-être aussi, s'il l'osoit, il ne s'éloigneroit guere de mon systême.

La plus nouvele carte que je connoisse de ces passages, est celle que M. Adelong a jointe à son ouvrage allemand très-intéressant, intitulé: *Histoire des navigations & tentatives faites par diverses nations pour découvrir la route du nord-est vers le Japon*, &c. 1768, *in-4°*: elle représente l'hémisphere boréal, & l'auteur y renchérit beaucoup sur tous autres, par raport aux caps, qu'il multiplie à proportion des divers noms qu'il a pu trouver dans les relations.

A environ 192 degrés de longitude & 72 de latitude, il place le cap Schulaginskoi de la largeur de 3 degrés & plus à son extrémité même, droit vers le nord entre le 65 & le 67 degrés de latitude le Serdzekamen, sous le nom de *Tschukotskoi-Noss* en double cap, l'extrémité de 2 degrés (ou 40 lieues) absolus de large; à 20 degrés plus au sud, à 190 degrés de longitude, il marque Serdzekamen, quoique toutes les cartes nouveles donnent ce nom à la partie septentrionale du double cap; & seulement alors il place l'embouchure de l'Anadyr à 180 degrés de longitude & 60 de latitude: c'est ce qu'il y a de plus au sud, conformément aux cartes nouveles, excepté que l'île d'Amur est représentée à plus de 3 degrés de l'embouchure, longue de 4 degrés & demi absolus, ou 90 lieues, & son extrémité australe, de même que le cap Lopatka à 49 degrés; il n'y a pas une seule des îles Kuriles au sud de Lopatka; les premieres sont marquées au 2 & 3 degrés à l'ouest, & ainsi du reste; aussi le dessein, la gravure, l'impression & le papier répondent très-bien à l'exactitude de la carte même.

J'avois déja proposé quelques doutes sur l'existence de ce cap Tabin dans mes *Mémoires & Observations Géographiques*, imprimées à Lausane en 1765; je n'osai pourtant pas l'omettre dans ma carte, crainte de choquer la prévention si enracinée; je lui ai donc donné une place sous le nom de cap *Schataginskoi*, même avec la grande île à son est, quoique je fusse convaincu qu'elle n'existoit pas; je redone aujourd'hui la même carte réduite avec quelque petit changement: mais je ne puis m'empêcher d'y joindre l'esquisse d'une autre carte conforme à mes véritables idées; je vais la détailler & l'apuler sur les relations raportées ci-dessus.

Il y a des faits que je crois ne pouvoir être niés. 1°. Que la position de ce cap Tabin doit son origine à l'envie qu'on avoit de placer celui de Pline; nous en avons parlé ci-dessus, & ce motif ayant subsisté jusqu'à présent, ou du moins l'idée d'un *finis terræ*, vers le nord-est, on l'a conservée, & il falloit trouver un cap.

2°. Que le plus grand, celui qui s'étend le plus en mer, le plus formidable, selon toutes les relations, est le double cap, nommé à présent *Serdzekamen*, au nord de l'Anadyr.

3°. Que ce cap & les contrées voisines sont le véritable pays des Tchouktschi, & Tchalafcki, qui s'étendent depuis les Koriaques plus au sud jusqu'au nord, & habitent les bords de la mer du nord & de l'est, depuis le Kolyma, ayant les Inkagres à leur ouest.

4°. Que les îles vers l'Amérique, petites & grandes, avec la partie du continent opposé, sont toutes à l'est de ce Serdzekamen, & que l'on n'en connoît point de plus au nord.

5°. Que vers le nord, les côtes de l'Asie rentrent vers l'occident, & puisqu'on n'a plus de vestiges de celles du côté opposé, celles-ci doivent tourner vers le nord-est.

Je dis donc que tout ceci est prouvé par les relations les plus authentiques, & ne peut être sujet à aucun doute; là-dessus nous pouvons mieux examiner le sens de toutes ces relations ci-dessus raportées, & les conséquences qu'on en doit naturélement tirer.

1°. Nous venons d'en parler.

2°. Ceci en est une suite.

3°. Ce fait ne sera pas nié; j'en conclus seulement encore, que ce que ces gens ont découvert chaque année pas à pas, côtoyant toujours depuis 1636, connu par conséquent dans l'espace de cent ans avant qu'on entreprît les dernieres découvertes, doit prévaloir, s'il y a de la différence.

4°. Voilà un fait frapant: ces gens curieux, passionés pour les découvertes, s'informant du tout, en particulier de tout ce qui est à l'est de Kolyma, apprenent qu'il y a une riviere nommée *Pogitscha*, & après de nouveles recherches, que c'est l'*Anadyr*, selon les nouveles cartes si éloigné, & pas un mot de ce prétendu cap Schalaginskoi ou Tabin, qui, selon les idées erronées, devoit les empêcher de pousser vers l'Anadyr. Un empêchement si grand, si voisin, n'est pas connu même des habitans de ce pays, qui ne pouvoient en instruire Ignatien en 1646: ceci est très-frapant; mais ce n'est rien en comparaison de l'autre fait.

Il avança vers l'est, non quatre jours, cela seroit sujet à des explications, mais quatre fois 24 heures, ce qui feroit 7 degrés & demi. Il commença avec les Tschouktschi dans une baie qu'il trouva, & qui selon les cartes, devroit être à la naissance du cap; également il n'apprit rien de ce cap. Stadouchin voulant absolument trouver ce Pogitscha, vogua sept fois 24 heures vers l'est:

il mit des gens à terre pour s'informer de la riviere; on ne pouvoit lui en rien dire, & il n'est pas fait mention d'un cap quelconque, seulement parle-t-il des rochers le long de la côte, qui empêchoient la pêche; ce qui avec la diminution des provisions, le contraignit au retour: mal-gré donc, que dans celles des nouveles cartes qui étendent les côtes outre mesure, on voie la naissance de ce cap à environ 20 degrés du Kolyma, & que Stadouchin au contraire doive avoir parcouru 27 degrés sans en voir une trace, ni en apprendre quoi que ce soit; comment soutenir cette existence? Qu'on observe encore que ce n'étoit point un cap entouré de glaces, qui le fit rebrousser chemin; mais le manque de vivres, & les rochers qui ne devoient pas être considérables, puisqu'il n'en parle pas comme d'un empêchement à la navigation, mais seulement à la pêche. On trouva donc simplement plus commode de chercher par terre l'Anadyr; on y réussit, & l'on construisit dès-lors Anadyrskoi-Ostrog.

5°. Mal-gré toutes les recherches possibles, on craignit si peu ce cap, ou plutôt on eut si peu d'idée de son existence, que le zele pour les découvertes augmenta d'une maniere surprenante; & ce qui est digne de remarque, c'est qu'il s'agisse de les entreprendre du côté de ce prétendu cap, & que le peu de succès de l'an 1647 augmenta le courage au lieu de le diminuer; apparemment parce que, comme il est naturel de le croire, ils avoient appris pendant la derniere année des particularités qui eurent cet effet; ce ne fut certainement pas la connoissance d'un cap si formidable qui en eût opéré un tout contraire.

C'est donc sans raison que M. Muller & d'autres se plaignent du peu que l'original de cette relation dit, de ce qui étoit arivé aux trois kotsches jusqu'au grand cap, parce que sans doute ils n'avoient rien à en dire, ayant fait leur voyage tranquillement sans empêchement, ni par un cap, ni par les glaces; mais étant arivés au grand cap, c'est-à-dire, au Serdzekamen, comme tout l'indique, & que nous allons prouver tout-à-fait; Deschnew en raporte tout ce qu'on pouvoit exiger de lui.

6°. Il dit que ce cap étoit différent de celui qui est près de la riviere Tchukoja à l'ouest du Kolyma; cette distinction me donna quelque foupçon que je manifestai dans mes *Mémoires*. M. Adelon en est surpris; cependant, si, par exemple, on veut distinguer entre Bologne en Italie & Boulogne sur mer, on le fait, parce qu'on pouroit s'y tromper, étant deux villes considérables; mais jamais on n'avertit qu'on ne doit pas les prendre pour le château de Boulogne près de Paris. Il faut qu'il y ait quelque chose qui puisse causer quelque méprise par la ressemblance, non seulement des noms, mais par d'autres endroits. Si Deschnew avertit que ce n'est pas le cap près de Tschukotschia, mais le grand cap, ne pouroit-on pas en conclure, que c'est autant que s'il disoit, il n'y a que deux caps considérables par ces côtes, l'un celui du Tschukotschia, l'autre le grand près de l'Anadyr? Alors ce cap Schataginskoi disparoîtroit de soi-même. Ce Deschnew, témoin de la plus grande authenticité, puisqu'il a fait ce voyage de l'aveu de tout le monde, & a demeuré plusieurs années dans ce pays, y a fait des voyages, s'est informé de tout, & en a rendu compte à la cour ou au gouvernement général du Jakoutsk; ce Deschnew donc, dis-je, décrit le grand cap d'une maniere à ne pouvoir s'y méprendre; les îles vis-à-vis reconues si souvent pour être entre le Serdzekamen & l'Amérique; les habitans avec les joues & les levres percées; le peu de distance entre l'extremité de ce cap & l'embouchure de l'Anadyr; la forme des côtes en demi-cercle vers cette riviere.

J'avois déja parlé de ces deux derniers articles dans mes *Mémoires*. M. Adelon en convenant parfaitement de la contradiction manifeste entre la relation & les cartes, ne veut pas voir que par cette raison on puisse conclure contre celles-ci; qu'on en juge.

La kotsche d'Ankudinow fit naufrage; l'équipage fut sauvé par les deux autres; peu après, elles furent séparées, & toutes deux jetées sur les côtes vers le sud, loin de l'Anadyr: elle a donc fait naufrage à l'extrémité à l'est ou sud-est de ce cap, sans quoi ces kotsches restantes n'auroient pas osé hazarder de le passer, étant en effet aussi dangereux qu'on le dit de celui qu'on met toujours à la place de celui-ci, le prétendu cap Tabin.

7°. Pour revenir vers l'Anadyr depuis le sud, Deschnew erra pendant un an; y étant arivé, il établit l'Ostrog qui dès-lors resta la seule possession des Russes dans ce pays; c'est de là qu'on eut quelques connoissances de cette côte, & où Atlassow ensuite prit les siennes. Deschnew remarqua le banc de sâble à l'embouchure de l'Anadyr, le long de ce promontoire, qui étoit, pour ainsi dire, le rendez-vous de tous ces amphibies qui pouvoient enrichir ceux qui s'appliquoient à en prendre.

Il voulut donc envoyer le tribut annuel considérable par mer à Jakoutski, sentant bien qu'en passant avec précaution ce double cap Serdzekamen, il n'avoit rien à craindre d'un autre, mais seulement des glaces qui sont fréquentes au nord & nord-ouest de ce cap; ce qui n'est pas étonant, la pointe en étant tournée un peu vers le nord-est, & formant, à cause que ce promontoire a une longueur considérable vers l'est dans la mer, une espece de baie; les glaces qui vienent du nord-ouest & nord-est, comme dans un entonoir, s'y arrêtent, & n'en sont pas si promptement chassées que dans une mer plus libre, d'autant moins qu'elles peuvent s'arrêter entre les îles vers l'est: c'est sur-tout le défaut des matériaux qui lui firent abandoner son entreprise.

8°. Il ariva cette dispute mentionée, qui prouva clairement la situation de ce grand cap, des îles voisines & du banc de sâble.

9°. Il découvrit dans sa course vers le sud, le fort d'Ankudinow & d'Alexiew; à l'arivée d'Atlassow, les habitans pouvoient lui en donner encore des indices.

10°. Atlassow fit les expéditions dont on a parlé.

11°. Il déclara encore plus positivement qu'entre le Kolyma & l'Anadyr, il se trouvoit un double cap nommé *cap Tschalas-Koy* & *Anadyrs-Koi*; peut-on voir quelque chose de plus convaincant? Il parle d'*un seul* mais *double cap*, non de deux ou plusieurs. Il n'y en a d'autre nulle part que celui-ci; par-tout les noms de Tchuzchi & Tschatazki sont pris pour des synonymes, & avec raison: nous verrons que ceux qui parlent des habitans de tout le nord, les nomment *Tchouski*; les habitans de ce promontoire & des environs de même; peut-être que comme les Koriaques du Kamtschatka se distinguent de ceux de l'île Karaga, quelques-uns donnent le nom de *Tschalatski* à ceux de ce promontoire.

Enfin, toujours n'y a-t-il qu'un seul mais double cap, dont la partie australe est nommée *cap Anadyrs-Koi*, comme ayant l'embouchure de cette riviere tout près de sa côte méridionale.

Atlassow, qui n'a rien vu par mer, assure qu'on ne peut le dépasser par eau, à cause des glaces vers le nord ou l'ouest, qu'il n'y en a jamais au sud. Voilà ce qu'on a encore défiguré & appliqué à ce cap *Tabin*, représenté tournant au nord; au lieu que nous venons de voir la raison pourquoi il y a souvent des glaces au nord de Serdzekamen. On n'osera nier qu'il ne s'agisse ici par-tout d'un cap, des îles, de peuple proche l'Anadyr, vers le *66* ou *67*e degré, & non d'autres vers le *72* à *74*e degré, & que n'y ayant qu'un cap considérable entre cette riviere & le Kolyma, ce cap Tabin ne doive disparoître.

12°. L'article de Popow est très-remarquable; j'adopte à peu près toutes les relations, pourvu qu'elles ne s'opposent pas au bon sens comme celle-ci: *Une grande terre vis-à-vis du Kolyma & de l'Anadyr*, la même terre vis-à-vis du Kolyma, selon les nouveles cartes, à 71 degrés de latitude, 175 degrés de longitude, sur la côte septentrionale, & de l'Anadyr, 65 degrés de latitude, 193 degrés de longitude, sur la mer orientale; n'est-ce pas une contradiction palpable? Ne faut-il pas ou éfacer le nom de Kolyma, ou placer son embouchure dans la mer orientale, comme on l'a fait autrefois? S'il en étoit, comme les anciennes cartes le marquent, le Kolyma seroit plus au sud que le prétendu cap Schataginskoi, peu éloigné au nord-ouest, sur une côte inclinée vers le sud-est du grand cap; alors, en effet, la grande île ou terre seroit à peu près vis-à-vis des deux; ces rivieres seroient de la même mer, comme Gmelin le dit, & cet article de la relation de Popow seroit exact.

On voit que c'est par le préjugé en faveur de ce cap Tabin, qu'on vouloit confondre tout ce qui est prouvé encore, parce que mal-gré toutes les recherches, on n'a point trouvé d'île, ni d'îles habitées vers le Kolyma, & que la description des habitans, de même que la distance, les animaux, les pelleteries, les bois, dont il n'en croît point à cette latitude de 70 à 74 degrés & plus loin, tout enfin indique sans équivoque les îles à l'opposite du Serdzekamen & de l'Anadyr, ainsi que le nombre des habitans, le même que les autres ont raporté de ceux de Serdzekamen, de ses environs & des insulaires; puis donc que le détail authentique qu'on a de ceux-ci ne peut pas être douteux, il faut que l'autre soit faux, & provenant de ce qu'on veut toujours confondre les deux caps, & appliquer à un cap Tabin imaginaire, ce qui apartient au Serdzekamen seul.

13°. Stadouchin devoit se rendre depuis le Tschiketschoi-nofs à ces îles, & pays du côté opposé; c'est donc depuis le Serdzekamen auquel ils le sont; pour le cap Tabin, il faudroit chercher des îles & pays opposés aussi imaginaires que le cap, puisqu'on n'en a jamais eu la moindre notion ni idée.

Le reste de la relation des Tschutski des environs d'Anadyrs-koi, confirme si complétement ce que nous venons de dire, qu'il n'est pas nécessaire d'y insister. Ils disoient à Deschnew, à Atlassow, à Béering même, tout ce qu'ils savoient de ces contrées; que leur nation habitoit ce grand cap vers l'Anadyr, ces côtes, tous ces environs; ils décrivoient le mieux qu'il leur étoit possible, les îles & pays voisins & leurs habitans, parloient du continent, tant de l'opposé que de celui à l'ouest d'Anadyrs-koi & du Kolyma; ils connoissoient tout ceci; mais pour ce cap au 72, 74e degré, si considérable, si formidable, qui, comme on le dit, est habité par eux, parce qu'on le confond avec le Serdzekamen, aucun n'en disoit un mot à persone de ceux-ci qui les virent à diverses fois dans l'espace de quatre-vingt-cinq ans. Il est donc évident qu'ils ignoroient l'existence d'un pareil cap, & qu'il n'y en a point.

On pouroit vouloir prendre avantage de ce qu'ils disoient, qu'il leur falloit près de trois semaines pour se rendre à l'extrémité du cap; mais si l'on fait atteotion à toutes ces circonstances, on verra que ceci ne tire point à conséquence.

C'est avec leurs misérables baidares de cuir, qu'il leur faut tant de temps.

Du fond de la baie de l'Anadyr, qui sur la carte de M. Muller, a 5 degrés de profondeur.

Par-dessus le banc de sable, ou tout près, ce qui doit les arrêter souvent, & même doit les y jeter & les y faire demeurer quelque temps.

Côtoyant ce long promontoire, où ils trouvent encore deux baies, & qu'il faut du temps pour les passer.

L'extrémité du Serdzekamen à son nord, est à deux ou deux degrés & demi, ou 40 à 50 lieues de largeur, & elle est pleine de rochers; mais de bons vaisseaux qui prenent le large & cinglent directement, peuvent bien en trois fois vingt-quatre heures, comme l'autre relation l'assure, par un fort vent favorable depuis l'extrémité du cap, ariver non au fond de la baie, mais à l'embouchure de l'Anadyr. Il n'y a rien là qui se contre-dise.

14°. On voit ici seulement qu'il s'en faut de beaucoup que la cour ait publié toutes les découvertes.

15°. Le grand monarque choisissant lui-même

Béering, cela forme un grand préjugé en faveur de celui-ci, non que j'adopte en entier sa relation ou plutôt sa carte : il faut toujours aller, pour ainsi dire, la sonde à la main, si on veut former une bonne critique.

16°. Son voyage fut en tout de cinquante-cinq jours pour aller & revenir. Je veux croire que sa carte ait été dressée aussi exactement qu'il l'a pu ; est-ce assez pour qu'elle soit exempte d'erreurs? Il a perdu rarement de vue les côtes ; mais pourtant cela est arivé : l'officier Russe qui l'a acompagné dans son voyage en Amérique, & qui, curieux comme il l'étoit, aura eu mainte conversation avec lui sur son précédent voyage, assure qu'il a pu voir rarement les côtes, à cause des brouillards fréquens. On ne peut donc se fier à sa carte à cet égard, ni par conséquent placer l'extrémité du Serdzekamen à près de 205 degrés (ou selon d'autres 208) de longitude, tandis que le point de son départ, l'embouchure du Kamtschat, l'est environ 177, & qu'un auteur assure que le gisement des côtes depuis le Lopatka, vers la mer Glaciale est assez en ligne directe, excepté les caps, c'est-à-dire, ces caps de Kamtschat, Kronoskoi, Ilpinskoi & autres pareils ; car de comprendre dans cette exception ces grands caps ou plutôt pays & contrées qui s'éloignent de la ligne directe d'environ 30 degrés, seroit une exception très-ridicule.

Les Tschoutski, au 64 degré & demi, l'avertirent que la côte plus haut alloit se tourner vers l'ouest à 67 degrés 18' ou 28', ils en ont aperçu la vérité, & ont cru avoir assez de preuves pour assurer que les deux continens n'étoient pas joints, voyant courir la côte à l'ouest, sans rentrer ni vers le nord ni vers l'est.

M. Muller traite ceci d'erreur, parce qu'il soutenoit l'existence du cap Tabin, & le rédacteur (pour abréger, je cite sous ce nom la suite de l'*histoire générale des voyages*) le taxe de timidité qui lui faisoit peu d'honeur, n'osant pas aller plus vers le nord, pour achever ses découvertes. Ce dernier agit directement contre son axiôme si incontestable, *qu'un témoin vaut plus que cent non témoins*, ou qui n'ont rien vu ; Béering étoit un bon marinier, reconu & choisi comme tel par l'empereur ; il a vu ce qu'il a dit, & n'a pas vu ce cap Tabin, ni aucun indice, qui pût le lui faire soupçoner ; il n'a point entendu parler des Tschoutski, qu'on dit habiter ce cap ; ces messieurs ne l'ont pas vu non plus, mais en soutienent l'existence par prévention, en y appliquant ce qui n'est manifestement applicable qu'au Serdzekamen, & sans preuve ; ceci doit-il être préférable à un témoignage aussi authentique que celui de Béering ?

Il faut encore faire réflexion qu'il est croyable que ce n'est pas en particulier, en voyageur, qui souvent découvre au hazard des pays, que Béering a agi ; mais par ordre d'un grand monarque, ce qui n'empêche pas qu'il puisse n'être pas cru dans sa relation, & sur tout ce qui concerne le principal but de cet ordre & de ce voyage. Il est donc naturel de distinguer dans sa relation ce qu'il a vu, & le gisement des côtes dont il n'a vu qu'une petite partie, & sans observation astronomique. Si dans sa carte il a également marqué le cap Tabin, c'est ce que j'ignore ; ceci peut être une addition du géographe : supposons que ce soit de Béering même ; il a pu le marquer de crainte de révolter le préjugé reçu, tout comme je l'ai fait dans ma carte n°. II, quoique j'aie dressé la troisieme selon ce que j'en pense réellement, même en acordant encore au delà.

17°. Cet article est encore remarquable : Gwosdens a été vers la terre, dont il est fait mention plusieurs fois ci-dessus, entre 65 & 66 degrés, pas loin du pays des Tschouktski. C'est encore une nouvele preuve que tout ceci regarde le Serdzekamen, & non ce cap imaginaire ; l'officier dit, sans équivoque, que c'est depuis le premier, que Gwosdens fut jeté sur la côte de l'Amérique.

Mais la relation de Pawluski est telle, qu'on est en droit d'en rejeter tout ce qu'on veut ; *riviere considérable, inconnue, vers la mer glaciale* ; de là *un voyage de quinze jours vers l'est* : cette riviere est donc encore à l'est du Kolyma : est-ce Pogitscha, que ses prédécesseurs n'ont pu trouver après des voyages de quatre & de sept fois vingt-quatre heures ? A-t-il été sous la protection du roi des aigues marines, qui devroit entrer dans un pareil conte borgne, où une petite armée de quatre cents quarante-cinq guerriers, voyage pendant quinze jours, presque toujours sur les glaces? Son grand protecteur a-t-il créé une île de glace flotante, & fait avancer si loin vers l'est, comme on devroit le croire, parce que souvent elle étoit si éloignée des côtes, que même on ne pouvoit apercevoir les embouchures des rivieres ? Et cette île devoir être d'une nature particuliere ; le génie avoit-il le pouvoir d'empêcher que jamais la glace ne se brisât, comme il est arivé à tous les autres qui ont fait l'expérience, que d'une heure à l'autre on n'étoit pas sûr que cela n'arivât ? Non ; ici les quatre cents quarante-cinq hommes étoient toujours ensemble à leur aise : ou est-ce un pont, soit glace ferme, d'une telle étendue, qu'ils pouvoient y voyager pendant quinze jours au moins ? Chacun comprendra qu'aucuns hommes ne peuvent avoir la force, le génie, la dextérité de voyager sur une île de glace, sans risque, si loin, la faire avancer, la diriger de quel côté on le juge nécessaire. Je ne dis rien des provisions ; je pense que Pawluski se sera pourvu de la chair de renards, loups, & autres délicatesses ; car pour pêcher, ils ne le pouvoient pas sur une glace si étendue, si ferme ; mais du moins le génie devoit les pourvoir de quelques secours, pour se reposer sur des couches molles, & les garantir du grand froid. Étoit-il encore sur les glaces ou sur terre, lorsque les Tschouktski avancerent pour lui livrer bataille ? Si c'est le premier ; on ne peut qu'admirer son courage & son habilité, d'avoir pu & voulu aban-

doner son île de glace pour aller à terre, uniquement dans le but de se batre.

De-là il avança encore plus loin, trouva deux rivieres, qui se jetent à une journée l'une de l'autre dans la mer glaciale, rivieres aussi inconnues à ses prédécesseurs nommés ci-dessus. Il faut que cette côte soit d'une étendue immense, puisqu'après le 7 juin, il ne reposa que huit jours, & pourtant ne parvint à cette derniere, & qu'il n'y eut un second combat que le 30 juillet (il est vrai qu'ensuite parlant du troisieme combat, il est dit le 14 juillet ; il faut donc que par erreur on ait mis 30 juillet, au lieu de juin). N'importe, en calculant son voyage jusqu'à l'arivée de l'autre côté du cap prétendu, il faudroit placer son extrémité, non à 208 lieues, mais à 250, vu que le degré n'y donne plus que 5 lieues & demie : posons 6 lieues, & que, comme il est dit, en se rendant vers la mer, depuis Anadyrskoi, il laissa la source de cette riviere, marquée à plus de 12 degrés à l'est de Kolyma à sa gauche, & marchant directement au nord ; malgré donc l'éloignement supposé & incroyable de ce cap Tabin, du Kolyma (toujours d'après la carte de M. Muller), il n'y auroit depuis la premiere riviere inconnue, jusqu'au cap, ou sa naissance, qu'environ 10 degrés ou 60 lieues. Je voudrois qu'on pût concilier cela avec toutes ces journées & le temps qu'il y a employé.

Après le troisieme combat, il passa ce cap Tabin, & mit dix jours pour parvenir à la côte opposée, à cause des grandes montagnes qu'il avoit à passer. Je n'en ferai pas le calcul ; mais ce voyage augmente toujours cette étendue si extraordinaire ; depuis cet endroit, il fut vingt jours en chemin, lui & ses baidares de même, jusqu'au Serdzekamen, d'où, est-il dit, il reprit le même chemin, pour retourner à Anadyrs-koi, qu'il avoit pris pour aller à la mer Glaciale. L'auteur de la relation montre par-tout, qu'en la composant, le bon sens l'avoit entiérement abandoné. Il alla depuis Anadyrs-koi directement au nord, fit un voyage de près d'un mois vers l'est; de là au sud jusqu'au Serdzekamen, & revint pourtant par le même chemin qu'il étoit allé vers le nord. En verité, pareilles sornetes épuisent toute crédibilité, crédulité même, & on est en droit de rejeter toute la relation: mais, enfin, dira-t-on, il a été à ce cap dont on nie l'existence. Je veux supposer que sur un endroit de la côte, il y ait de grandes montagnes, comme au Serdzekamen, & dans presque toute la partie de cette extrémité de l'Asie; mais il n'est pas dit un mot qu'il s'y trouve un cap si fort avancé dans la mer: quand même donc tout ce récit seroit aussi véritable qu'il est manifestement fabuleux, cela ne prouveroit rien en faveur du cap ; au contraire, toutes ces relations s'acorderoient plutôt avec celles des anciens, avec leurs cartes, & l'idée même de M. de l'Île, que depuis le Lena, la côte s'avance toujours au sud-est, & non point à l'est.

18°. Je n'ai rien à remarquer ici sur M. Kirilow, sinon que c'est par connoissance de cause que le Sénat mit tant de confiance en son zele & ses lumieres, lorsqu'il s'agissoit de sa relation de Spangberg.

19°. On voit par ce que M. Witsen dit, & la remarque de M. Buache, que tout ceci ne peut s'entendre que du Serdzekamen, quoiqu'il soit un de ceux qui sont imbus de l'idée de ce cap Tabin, & de l'existence tout-à-fait insoutenable des îles & bas-fonds de cette latitude ; ce que M. Witsen dit des hommes à joues percées le confirme encore plus.

20°. Ce que dit Kœmpfer est de même ; un isthme n'a jamais pu être supposé à 73 degrés ; mais il y en a un au Serdzekamen, rempli de montagnes, représenté par tous les auteurs, comme avançant si fort en mer, qu'on n'en connoît pas la fin, & nommé le *cap de Glace* par M. de l'Île, qui en eut la connoissance sous ce nom, de même que du Kamtschat, sans se douter qu'il en existât un autre plus au nord ; que même on ne le connoîtroit pas sans les nouveles découvertes, auxquelles celle de Béering a mis le sceau ; ce sont les montagnes de Noss, si fameuses chez les précédens géographes. Ce ne peut être que ce cap coupé sur la planche, que Kœmpfer a vu ; quand même on allégueroit & admétroit les montagnes mentionées dans la relation plus que suspecte de Pawluski, toutes les autres circonstances ne peuvent convenir qu'au Serdzekamen.

21°. Les Xuxi & Koeliki, habitant le pays jusqu'au Kamtschatka, la langue de terre ou cap de Glace coupée par des îles, ne sauroient indiquer que le même; l'entrée des pêcheurs vers le nord ne peut convenir qu'à celui-ci, puisque ce sont les passages entre ce cap & les iles ; on voit qu'il parle d'Anadyrs-koi & de ses environs ; enfin que le Narwal se trouve en abondance sur ce banc de l'Anadyr ; c'est là que ceux de Jakoutsk se rendent, & que le cap Saint, avec tous les autres endroits mentionés, sont voisins l'un de l'autre, non à 10 degrés, ou 200 lieues plus au nord.

22°. L'officier suédois parle encore assez récemment des Russes qui passent le Swietoi-Noss pour commercer avec les Kamtschatkadales, vers les 50 degrés de latitude. Ne sera-ce pas encore le Serdzekamen ? Assurant qu'ils seront obligés de passer entre la Terre ferme, & une grande île au nord-est du cap Swietoi-Noss. Où trouver cette grande île vers ce cap Tabin ? Est-ce à son nord-est ? Persone n'osera assûrer qu'on en ait une ombre d'indice de ce côté; au lieu que la grande île, que ce soit la côte du continent ou non, est en grande partie au nord-est du Serdzekamen ; c'est à cette confusion que la prétendue terre des Eidigani devoit son origine, parce qu'on l'a placée vis-à-vis le Kolyma, ce qui a causé bien des frais & des peines pour en constater l'existence, qui, en suite des informations juridiques, s'est trouvée sans fondement.

Les Jukagres habitent précisément les pays dont

cet officier parle, depuis la source de l'Anadyr, jusque vers les bords de la mer du nord à l'ouest du Kolyma; son cap Tabin est donc le Serdzekamen, vu que les Tschouktski occupent seuls tout le pays, depuis l'Anadyr, vers le prétendu cap.

23°. Cette relation toute récente a frapé bien des savans, qui ont été surpris de la voir si concordante avec mon systême de la possibilité & facilité de passer ce formidable cap Tabin (que j'avois encore laissé subsister alors), contre tout ce que les autres géographes avoient soutenu ci-devant; & ce qui me paroît le plus singulier, c'est qu'en supposant ce cap, on le regardoit comme un obstacle insurmontable au passage par le nord; mais que l'ayant passé, il n'y en avoit plus pour se rendre au Kamtschatka; au lieu que le raisonement & les expériences générales fondent un sentiment opposé.

Ce cap Tabin est, dit-on, à l'extrémité du nord-est de l'Asie, ayant la mer du nord à l'ouest & au nord, l'autre mer à l'est & sud-est: ce doit être un *finis terræ*. L'expérience incontestable prouve que, dans une telle mer, l'agitation des vents, de quel côté qu'ils vienent, est si forte, que jamais il ne s'y pouroit former des glaces, encore moins y rester si peu de temps que ce soit: tous ceux qui donnent la description des côtes de la mer & de ces glaces (*Voyez art.* FROID ET GLACES), assurent unanimement qu'un vent ordinaire du nord les jete sur le rivage, qu'un autre de terre les fait d'abord retourner en mer; & qu'est-ce qu'un tel vent, en comparaison de ceux qui regnent continuélement vers un tel cap de tous les côtés? Voilà donc ce cap, quelque grand qu'on le suppose, finissant en pointe, dit-on, qui ne mettroit jamais d'obstacle au passage: il n'en est pas de même du Serdzekamen, un promontoire grand, large, s'avançant très-loin vers l'est dans la mer, son extrémité suivie de plusieurs îles grandes & petites vers le continent peu éloigné: quoi de plus naturel que les glaces emmenées de toutes les bandes du nord, qui s'arrêtent à cette presqu'île, autrefois prise pour un isthme, vers les îles suivantes & entre les îles? Voilà le véritable cap de Glaces, & qui est très-à-craindre; cependant on voit qu'on peut le franchir avec de bons vaisseaux, & on ne le craint point.

On ne m'objectera pas qu'étant plus au sud, les glaces y sont moins à craindre; nous prouverons aux articles cités, que ce n'est pas le plus ou moins de proximité du pole qui est la cause du plus ou moins de glaces; mais des circonstances qui n'y sont pas précisément relatives. Je dois seulement remarquer sur cette relation, que ceux du Kolyma ont nommé ces îles, vers l'Amérique, *Aleyut*; & que, selon le raport de M. Muller, d'après les Tschouktski, le peuple de la premiere île se nomme *Achjuch-Aliat*, celui de la grande contrée à l'est *Kitschin-Aliat*; ce qui paroît être le même nom que celui d'*Aleyut*; une autre nation d'une de ces îles *Peckeli*: tout ceci est très-conforme l'un à l'autre.

Pour ne pas être trop prolixe, nous dirons peu sur les cartes citées.

Nous voyons que ce que les anciens auteurs marquent du cap Tabin, n'est fondé, comme nous l'avons dit, que sur l'envie de donner une place à celui de Pline, d'après les idées qu'on s'en est formées, & non sur des relations; que tous plaçoient dans le voisinage du cap l'Indigir, le Kolyma, (celui-ci même quelquefois au sud ou à l'est), l'Anadyr, le Kamtschat, comme peu éloignés les uns des autres; ce qui fortifieroit l'idée, qu'en omettant ce cap, on devroit marquer une même côte, depuis le Lena jusqu'au Serdzekamen; & que ce n'est pas sans raison que plusieurs, & encore Gmelin qui a eu une grande connoissance de ces pays & rivieres, ont *regardé l'Indigir & l'Anadyr comme rivieres de la même mer*; ce qui, sans cela, feroit aussi ridicule, & plus que si on parloit ainsi du Rhône & du Tage.

Strahlenberg, à la vérité, a laissé subsister ce cap Tabin: mais il met sa naissance tout près du Kolyma, & ce cap fait une langue de terre étroite, fort avancée dans la mer, dont l'extrémité vis-à-vis l'île supposée des Eidigani. Les officiers suédois, en 1726, ont omis l'un & l'autre, comme ne méritant également aucune croyance. Au contraire, eux & Strahlenberg, ont marqué avec soin un grand promontoire ou presqu'île, comme un *finis terræ* de ce côté; c'est le cap Anadyrs-koi, le seul cap réel & considérable; une grande île à son est, nommée des *Luchochouski*, qui fera celle découverte vers l'Amérique, & d'autres petites (1). Ce seul grand cap finir du côté du sud, son commencement à 60 degrés, le tout depuis le 65e degré, admirablement conforme à la vérité, sans doute parce qu'on l'a appris d'Atlassow; dans la relation de Strahlenberg, article *Inkagri*, il dit...., *entre le Lena & le Swietoi-noss, ou comme disent les Russes, Noss-Tchalaskoi & Anadyrs-koi*: voilà donc tout expliqué; qu'au delà du Lena, il n'y a point d'autre cap que le Serdzekamen, sous le même nom qu'Atlassow lui donna, comme tout près de l'Anadyr, point d'autre considérable entre celui-ci & le Lena.

Si dans la carte d'Isbrand Ides, la riviere Kamtschatka est marquée à 72 degrés, c'est toujours par la supposition qu'il y a un cap au 75e degré; & pourtant on n'en connoissoit point d'autre que le cap, voisin de l'Anadyr, qu'on éloignoit à proportion; d'ailleurs les latitudes mêmes, & encore plus les longitudes, sont encore si peu sûrement indiquées de nos jours, (comme nous le remarquerons *article* LATITUDE), qu'il ne faut

(1) Cette situation a été si bien reconue, qu'on l'a adoptée & représentée telle dans l'histoire des Tartares d'*Abulgasi Bayadur Chan*, de laquelle nous l'avons tirée.

pas être surpris si les anciens y faisoient des fautes si grôssieres; ce n'est point sur quoi je me fonde, mais sur les positions réciproques & relatives des caps & rivieres qui pouvoient & devoient être connues, sans que la latitude le fût. Ortelius, selon que M. Muller le remarque lui-même, a placé les dix tribus d'Israël sur la rive de l'Obi, à 62 degrés; si donc on a pu commettre une faute si grôssiere, qui n'empêche pas l'existence de l'Obi, Idès a bien pu placer le Kamtschat à 72 degrés: il s'agit des situations.

Le soupçon de la déclinaison de la côte, & de la plus grande proximité de l'Indigir & du Kolyma, se fortifie encore par d'autres réflexions.

M. Gmelin dit: „ il y a même des vestiges „ qu'un homme, dans un petit bateau, qui n'étoit „ guere plus grand qu'un canot de pêcheur, a „ doublé le cap Schataginskoi, & a fait le voy„ age depuis le Kolyma jusqu'au Kamtschatka „. On demandera si je suis assez crédule pour le croire? Non: si j'acordois ce qu'il entend par ce cap, il faudroit, selon ces distances arbitraires, données sur les cartes, faire 5 à 600. li.: mais si, selon mon systême, on fait rentrer le cap Tabin dans son néant, si on diminue l'étendue des côtes, si on raproche les rivieres, sur-tout le Kolyma, si on fait doubler le Serdzekamen, comme le seul & véritable cap Schataginskoi; alors cela ne sera pas impossible dans une des années, où, comme M. Muller l'avoue, il n'y a pas de glaces dans ses environs; & alors je dois rendre justice à M. Gmelin qui, par devoir, a fait son possible pour insinuer l'impossibilité du voyage, l'existence du cap Tabin, & la distance infinie qu'on a trouvé à propos d'établir, quoiqu'en divers endroits de sa relation il lui soit échapé des vérités contraires, dont la cour ne lui aura pas su gré; enfin toutes les cartes & les relations pesées avec impartialité, & à la balance du bon sens, feront voir qu'il faut resserrer le continent de l'Asie, que l'on a fait trop long & trop large jusqu'ici. C'est sur cette idée que j'ai dressé la carte n°. III; c'est aux découvertes ultérieures, faites avec soin, & aux relations véridiques & non altérées par des motifs de politique, à constater mes conjectures. (*E.*)

La longitude de l'Asie est entre le 45e degré & le 206e, selon les cartes des Russiens, qui depuis trente ou quarante ans en ont découvert les terres les plus avancées au nord-est, & voisines de l'Amérique. Sa latitude septentrionale est entre zéro, jusque par-delà le 75e degré. La méridionale aussi depuis l'équateur jusque au 10e degré.

Elle est bornée au nord par la mer Glaciale, à l'orient par l'Océan oriental, qui fait partie de la mer du Sud, & par le détroit d'Anian, qui la sépare de l'Amérique; au midi par la mer des Indes; à l'occident par l'Europe & l'Afrique.

L'Asie, la plus étendue & la plus riche des trois parties de notre continent, fut le berceau du genre humain, & c'est de là qu'il s'est répandu dans les autres parties de la terre. L'Asie a été le siége des plus anciennes monarchies; savoir, des Assyriens ou Babyloniens, des Medes, des Perses, des Parthes, & des Grecs. C'est en Asie que se sont opérés les mysteres de notre Religion, par la naissance & la mort de J. C.

On conçoit par la grande étendue de l'Asie que l'air ne peut point y être par-tout le même. Vers le nord il est extrêmement froid; dans le milieu il est tempéré; sous la zône torride on y éprouve les ardeurs qui dévorent ces climats.

Le terroir y donne du blé, du vin, du riz, des fruits excellens. On y trouve des drogues, des aromates, du thé, du café, & des épiceries. La rhubarbe la plus estimée vient de la Tartarie, qui est une de ses contrées. On en tire beaucoup de soie & de coton, des toiles peintes, des étofes de soie, des étofes d'écorce d'arbres, & de la porcelaine très-fine. L'Asie a d'ailleurs des mines d'or, d'argent, & de pierreries, & l'on y pêche des perles.

Outre les animaux que nous avons en Europe, l'Asie en nourit plusieurs autres, inconnus dans nos régions. Tels sont les lions, les léopards, les tigres, les chameaux, les éléphans, les rhinocéros, les crocodiles, les perroquets, &c.

Les Asiatiques ont toujours passé pour mous, oisifs, voluptueux, efféminés, les Tartares exceptés. Ils sont très-passionés pour les femmes, & très-éloignés de l'ivrognerie. Ils ont l'esprit pénétrant, l'imagination vive, l'élocution noble, quoique trop ampoulée; au reste ils ont le génie servile; dans toute la vaste région de l'Asie, il ne se trouve pas une seule république, & tous les monarques y regnent avec une autorité arbitraire, absolue & despotique.

Les religions dominantes de l'Asie sont la Mahométane & la Païene. Il s'y trouve un grand nombre de Juifs, & la Religion Chrétiene est la dominante dans les pays où les Européens se sont établis.

Les langues principales sont la Turque, l'Arabe, la Persane, la Tartare, la Chinoise, la Greque, la Japonoise, la Malabare, & la Malaïe. (*R.*)

ASINARA; île d'Italie, sur la côte occidentale de la Sardaigne. Les anciens la nommoient *la grande Ile d'Hercule*. Son circuit est de 28 milles; le château, nommé *Castellazzo d'Asinara*, est vieux & d'une assez foible défense. C'est près de cette île que les Génois perdirent une bataille navale contre les Aragonois en 1409. *Long.* 26; *lat.* 41; & à 7 li. n. de Sassari. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

ASINDA, ou AUSINDA; ville anciene de l'Inde, en deçà du Gange. (†)

ASIOUTH, ou SOIOUTH; ville de la Haute Égypte. Elle mérite à peine aujourd'hui d'être nommée. (†)

ASISIA, ou ASSISE, en Latin ASSISIUM, en Italien ASSISI. *Voyez* ASSISI.

Asisia ; ville d'Illyrie, dans un lieu qu'on appele aujourd'hui *Beribir* ou *Bergame*. On y trouve encore aujourd'hui des ruines remarquables. (†)

ASKEATON ; petite ville d'Irlande, au comté de Limerick. Elle est sur la riviere de Shannon, à 13 milles ouest de la ville de Limerick, & à 10 milles au f. de Trally. On y fait un assez bon commerce. (†)

ASKEM-KALESI ; ville ruinée & port de mer, à une journée & demie plus loin que Milet, dans la Grece Asiatique. Cette ville est remplie de restes de monumens & d'inscriptions qui attestent son antique magnificence, & la font regarder comme l'anciene ville d'Iasus ou de Jasi. On y voit encore l'enceinte des murailles & les ruines d'un théâtre de marbre. Ses habitans, selon Strabon, étoient très-habiles à la pêche. C'est à tort que quelques géographes l'ont crue l'anciene Halicarnasse. Tout ce qui nous en reste encore a prouvé le contraire. (*M. de M.*)

ASKER-MOKREM ; ville d'Asie, sur la rive orientale du Tigre, au pays d'Abouaz dans la Chaldée, qu'on nomme aussi l'*Iraque Arabique*. Cette ville a été bâtie par Hegiage, & les Califes l'ont augmentée & embélie. Elle porte aussi le nom de *Sermenraï*, & l'on croit qu'autrefois elle se nommoit *Semirah*. (*M. de M.*)

ASKERSUND ; ville provinciale de Suede dans la Néricie, au bout du Lac de Wetter. Son commerce en blé, en clous & en tabac est assez considérable. Elle a un petit port. (*M. de M.*)

ASKITH ; désert d'Afrique en Égypte, dans la vallée de Hosaïb, partie inférieure de la Thébaïde. Il y avoit autrefois dans ce lieu un monastere célebre, où Arsénius se retira pour échaper à la colere de l'empereur Arcadius. (†)

ASKRIG ; petite ville d'Angleterre dans la province d'Yorck. (†)

ASLAPATH ; gros bourg d'Asie dans la Perse, au bord de l'Araxe. Les habitans, qui sont Arméniens, y ont deux Églises. Les femmes y sont si belles, que le Roi de Perse en envoie chercher pour son sérail. Le fleuve passe au pied des maisons de ce bourg. (*M. de M.*)

ASMER ; petite ville de l'Indoustan, dans les États du Mogol, au sud-ouest d'Agra, & à l'extrémité méridionale de la province de Bando, que l'on nomme aussi *Asmer*, aussi-bien que cette ville. (†)

ASMIRÉES, ou ASMIRŒA ; montagne d'Asie dans le pays des Seres, qu'habitent les Asmirééns, peuples répandus aussi dans le canton de Cataja, qui est fort étendu, & qui fait partie de la Tartarie prise en général. (†)

ASNA ; ville d'Égypte, sur la rive occidentale du Nil, à 25 lieues au dessous de la grande cataracte. Elle se nommoit autrefois *Syéne*. Les Romains la ruinerent presque de fond en comble ; mais les Arabes la rétablirent, l'embélirent, & la nommerent *Asna*, qui dans leur langue veut dire *belle*. Les habitans sont riches en grains & en bétail, dont ils font un grand commerce. Ils trafiquent, soit en remontant le Nil, soit en caravanes par le désert. Autrefois le circuit de cette ville étoit beaucoup plus grand ; on y voit encore des restes somptueux, qui attestent son antique magnificence. (†)

ASNIERES ; bourg de Saintonge, dans le diocèse de Saintes, & l'élection de Saint Jean d'Angeli, dont il n'est éloigné que d'une bonne lieue. (†)

Asnieres-Bellay ; abbaye réguliere de l'ordre de Saint Benoît, dans le dioc. d'Angers. Sa fondation est du 12e siecle. (†)

Asnieres-Gardefort ; village du Berry, dans le dioc. & l'élection de Bourges. (†)

ASOLA ; petite ville d'Italie dans la Lombardie, à 25 milles de Bresse, sur la Chiese & aux frontieres du Mantouan, dont elle faisoit autrefois partie. Elle apartient à la république de Venise. (C. C)

ASOLO (*Asylum*) ; ville d'Italie dans la Lombardie, sur une montagne, à la source de la riviere de Musone. Elle est petite, mais assez peuplée. (†)

(Π) Cette ville est très-anciene ; on ignore même son origine. Au temps de la République Romaine elle étoit ville municipale : Ptolomée & Pline en font mention comme d'une ville des plus anciennes de la Vénétie. Elle embrassa la Religion Chrétiene, lui prêchée par S. Prosdocime, l'Apôtre de ces pays, au premier siecle de l'Église : elle fut le siége d'un évêché ; & parmi ses évêques l'on compte Agnellus, célebre dans le sixieme siecle, & Artémius qui fleurissoit dans le neuvieme. Ayant été détruite par les Huns, pendant le siecle dixieme, son évêché fut uni, dit-on, en 960 à celui de Trévise par l'Empereur Othon Ier. L'Anarchie, qui vint ensuite désoler l'Italie, plongea cette ville dans un goufre de malheurs jusqu'en 1337, auquel temps elle se soumit à la République de Venise, qui la restaura & lui confirma ses priviléges & ses titres de Noblesse, dont la preuve est admise dans la Religion de Malte.)

ASONE ; riviere d'Italie dans la marche d'Ancone. Elle a sa source sur les frontieres de l'Ombrie, dans l'Apennin, & son embouchure dans la mer Adriatique. (†)

ASOPA ; bourg de la Grece au duché d'Athènes, sur la pointe qui s'avance dans l'Archipel. (†)

ASOPE ; riviere de la Macédoine. (†)

ASOW, ASOPH ou AZACH & AZAK ; ville de la petite Tartarie à l'embouchure du Don, qui la traverse, y forme un port, & se jete dans la mer des Zabaques, qu'on appeloit autrefois les *Palus Méotides*. Les anciens l'appeloient *Tanaïs*, de l'ancien nom de la riviere, & la mettoient dans la Sarmatie Européene. Les Italiens l'appelent encore *la Tana* : on y a joint depuis une nouvele ville appelée *Saint Pierre*.

C'est d'*Asoph* que vient une partie du caviar

qui se débite à Constantinople, & cet objet est considérable. Il en vient aussi des esturgeons & des mourones. Pierre le Grand, empereur de Russie, la prit en 1695, & la fit fortifier; mais en 1711, il fut obligé de l'abandoner aux Turcs, lesquels donnent aux Cosaques le nom d'*Asack*. Par le traité de 1739, les fortifications ont été démolies, & par celui de 1774, elle a été abandonée à la Russie. La mer qui avoisine ce pays se nomme encore *mer d'Asow*. *Long.* 47; *lat.* 47, 18. (*M. D. M.*)

ASPAGORA, ou ASPACORA; selon la table de Peutinger. Contrée de la Sérique, selon l'anonyme de Ravenne, *liv.* 2, *ch.* 3... Nicolas Samson croit que c'est Tainfa dans le Cataï. (†)

ASPAVIA; place forte d'Espagne près de Cordoue. (†)

ASPE; petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, sur la riviere d'Elda, à 4 lieues d'Alicante & environ à 7 de Murcie, au levant d'été. (†)

Aspe; bourg de France au Béarn, dans la vallée d'Aspe, & sur le gave de même nom. (†)

Aspe; vallée du Béarn, entre le haut des Pyrénées & la ville d'Oléron. La riviere d'Oléron passe dans cet endroit, & s'appele le *gave d'Aspe*.

Cette vallée produisoit des bois propres à la construction, & dont jusqu'ici on n'avoit pas songé à tirer parti, tandis qu'on en faisoit venir à grands frais de l'étranger; mais aujourd'hui on a mis ces bois en coupe, & au moyen de *Gave*, que l'on a rendu navigable l'espace de 24 lieues, on les fait descendre jusqu'à Baïone, pour le service de la marine. (*M. D. M.*)

ASPECT; bourg de Cominges, à 2 lieues sud-e. de Saint Gaudens. (†)

ASPERG. *Voyez* Hohen-Asperg.

ASPEREN; petite ville des Provinces Unies, dans la Hollande, aux confins de la Gueldre, sur la riviere de Linge, entre Gorcum & Culembourg. (*M. D. M.*)

ASPERIEJO; ville ruinée d'Espagne, au royaume de Valence. (†)

ASPEROSA; ville de la Turquie, en Europe, dans la Romanie, sur la côte de l'Archipel. *Long.* 42, 50; *lat.* 40, 58. Elle a un évêché grec, & un port près la côte de Bouron. (†)

ASPHATITE, ASPHALTIDE; nom de la mer Morte, dans la Palestine. On la nommoit aussi le *lac de Sodome*, la *mer de Palestine*, la *mer Orientale*, la *mer du Désert*. Le mot Asphaltite signifie du *bitume*, parce que cette mer en produit en si grande quantité, que nul poisson ne peut vivre dans ses eaux, & aucun homme n'y peut enfoncer à cause de leur épaisseur. On y voit quelquefois surnager des morceaux de bitume de la grôsseur d'un bœuf, & de beaucoup plus petits que l'on emploie dans la Médecine, mais sur-tout pour embaumer les corps. (†)

ASPIDO; riviere d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle a sa source près de Polverigo, & se jete dans le Musone, un peu au dessus de son embouchure dans la mer Adriatique. (*C. A.*)

ASPIRAN; bourg de France, diocèse de Béziers, à 3 lieues n. de Pézenas. (†)

ASPIS; île d'Asie, sur la côte de l'Asie Min. (†)

Aspis; promontoire d'Éthiopie, près de l'Égypte, selon Étienne le géographe. (*M. D. M.*)

Aspis; île voisine des Cyclades selon le même. (†)

ASPRA; ville d'Italie, dans l'état de l'Église, sur la riviere d'Aja, entre Tivoli & Terni. Elle étoit autrefois du territoire des Sabins, & s'appeloit *Casperia* & *Casperula*. (*V.*)

ASPRES; bourg de France au haut Dauphiné, dans le Gapençois, à 7 li. de Sisteron. (†)

Aspres (les); bourg de Normandie, à 5 li. o. de Verneuil. (†)

ASPROPITI; petite ville de la Turquie, en Europe. Elle est dans la Livadie, partie de la Grece, sur le golfe de Lépante. On la croit sans fondement l'anciene Chaleos; cependant la position de ces deux lieux est bien différente, puisque l'un est à l'orient du mont Stiva, au lieu que Chaleos est à l'occident. (*M. D. M.*)

ASPROPOTAMO; riviere de la Grece, dans la partie méridionale, & au Despotat. Elle a sa source au mont Mezzovo, coule vers le midi, & se jete dans la mer Ioniene. Cette riviere n'est souvent qu'un assez foible ruisseau. (*M. D. M.*)

ASSA; ville de la Macédoine, dans le voisinage du mont Athos. Cette ville est bien peu de chose aujourd'hui. (*M. D. M.*)

ASSANCALÉ; ville d'Arménie, sur l'Aras & sur le chemin d'Erzerom. *Long.* 59; *lat.* 39, 46. Il y a des bains chauds fort fréquentés. Cette ville est très-forte, étant bâtie sur un rocher des plus escarpés. Les fossés sont creusés dans le roc vif. Si cette place, dit Tournefort, étoit sur la frontiere, on la rendroit imprenable à peu de frais. (†)

ASSANCHIF; ville d'Asie, dans le Diarbeck, sur le Tigre. *Long.* 60; *lat.* 36, 40. (†)

ASSAT; baronie en Béarn, à 2 lieues de Pau. (†)

ASSASSINS, ou ASSASSINIENS; anciene nation de la Phénicie. Elle habitoit les montagnes du Liban, au nord-est de la ville de Tyr, & se prétendoit issue du grand Arsace, fondateur de l'empire des Parthes, d'où elle prenoit le nom d'Arsaciene, que l'on changea par corruption en celui d'Assassins. Ces peuples n'avoient point de pudeur, & s'unissoient, dit-on, à la premiere femme qu'ils rencontroient. Ils avoient un chef que les historiens des croisades nomment *Senex Vetulus*, *Antiquus de Montanis*, ou *Vieux de la Montagne*. Dans les siecles reculés, les dignités étant occupées par des persones âgées, le mot de vieux marquoit autant un homme constitué en dignités que chargé d'années. Tous les historiens se réunissent à dire que ce chef ou petit souverain

réussissoit toujours à faire assassiner ses ennemis, & qu'il étoit redouté de tous les princes Chrétiens & mahométans. Lorsqu'il avoit résolu de faire périr quelqu'un, il proposoit au premier venu de ses sujets d'aller le tuer, lui assurant que c'étoit un moyen infaillible de gâgner le paradis; & pour lui donner une idée des plaisirs que l'on y goûte, il le faisoit transporter durant son sommeil dans des jardins d'une magnificence extraordinaire sur une montagne très-élevée, & avoit soin de lui fournir tout ce qui peut satisfaire les sens; on le faisoit sortir avec la même précaution, & on lui faisoit espérer la jouissance d'un séjour si délicieux, lorsqu'il auroit exécuté l'assassinat qu'on lui proposoit. Il n'y avoit point de péril auquel ce malheureux ne s'exposât pour obtenir ce qu'on lui promettoit. Ce qu'en raporte Joinville dans la vie de Saint Louis, est très-curieux. Cet historien pense que le Vieil de la Montagne, prince des Bédouins, est le même que le vieux de la Montagne des Assassins. On peut voir dans l'histoire de France, par le P. Daniel, comment le vieux de la Montagne envoya en France deux de ses gens pour tuer Saint Louis, avant son voyage de la Palestine, & comment le contre-ordre qu'il leur envoya assez à temps sauva ce prince.

Kala-ku-kan, petit-fils de Gengis-kan, ayant passé le Tigre & l'Euphrate avec une puissante armée, ataqua les assassins, détruisit tous leurs forts, fit mourir le dernier de leurs souverains, nommé Moadin, extermina une partie de la nation, & dispersa l'autre. (*M. de M.*)

ASSEM, AZEM ou LE GRAND ARDRA; ville d'Afrique, en Guinée, au royaume d'Ardra, & autrefois la résidence du roi d'Ardra. Elle est sur l'Euphrate qui lui sert de fossé. Les rues sont fort larges, & toutes les maisons sont bâties de terre grasse, & éloignées les unes des autres par de grands jardins qui les environent; ce qui la fait paroître fort grande. Le peuple y est assez nombreux; les femmes y vont vêtues d'habits fort riches. Dans la conquête du royaume d'Ardra, par le roi de Dahomé, en 1724, cette ville soufrit beaucoup. Elle est à 16 li. de la mer, & au nord-est du petit Ardra. (*C. A.*)

ASSED-ABAD; petite ville de Perse, vers Amadan. Tavernier la place à 60 d. 40' de *long.*, & 34$^{d.}$ 50' de *lat.* Elle est à 66 d. 5' de *long.* (†)

ASSÉ LE BOISNE, ASSÉ LE BERENGER, ASSÉ LE REBOUL; bourg de France, dans l'élection du Maine. (†)

ASSEN; petite ville de Hollande, dans la seigneurie d'Over-Yssel. (†)

ASSENSE; ville maritime de Danemarck, dans l'île de Fionie, avec un bon port. C'est le passage du détroit de Schleswick à Copenhague. *Long.* 20; *lat.* 55, 15. (†)

ASSERA; ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine, sur la riviere de Vera, proche Salonichi. (†)

ASSERIM; château assez fortifié dans l'Indoustan, à 15 lieues de Surate, vers le midi. C'est un rocher où l'on monte ordinairement pieds nus pour mieux assurer ses pas, à cause que le roc est fort haut, glissant & escarpé. Il y a un autre côté où on peut y monter en se faisant enlever avec des cordes & une poulie. C'est de la même maniere qu'on y transporte les provisions de bouche & le bétail. Cette place est occupée par les Portugais, & est pour eux d'une grande importance; on y fait une garde très-exacte. Il y a au sommet une grande plaine entourée de grôsses pierres, qui servent comme d'artillerie à la forteresse, & qui en roulant en bas emporteroient tout ce qui se trouveroit sur leur passage. Ce lieu est une espece d'asyle pour les brigands qui s'y retirent de peur d'être punis, & ils augmentent le nombre des familles & des soldats. (†)

ASSES; peuples de la Guinée, en Afrique, sur la côte d'Or, fort avant dans les terres, au couchant de Rio de Volta. (†)

AS-SETE-IRMANS; îles d'Afrique, dans l'Océan Éthiopique, découvertes par les Portugais: elles sont au nombre de sept, & appelées par les François, les *Sept Freres*. (*M. D. M.*)

ASSIMSHIRE, ou SKIRASSIN; province de l'Écosse septentrionale, ou plus proprement, partie de la province de Ross, le long de la mer, où sont les Hebrides. (†)

ASSINIBOULS (lac d'); lac du Canada, dans l'Amérique septentrionale: on dit qu'il se décharge dans la baie d'Hudson. (C.)

ASSINIE, ou ASSINI; petit royaume d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or. Il ne s'étend que cinq à six lieues sur la côte. Sa capitale est un grôs village, appelé aussi *Assini*. Ce village est situé à l'embouchure d'une riviere de même nom, qui coule assez long-temps au nord-ouest, entre les montagnes, & qui se jete dans la mer vers le sud. Le pays est fort bas aux environs. On y fait le commerce de la poudre d'or.

Les Hollandois & les Anglois font un assez bon commerce avec les Negres de cette côte, qui leur donnent de l'or pour de l'eau-de-vie, des armes & des étofes d'Europe. (C.)

ASSINIPOËLS; peuple de l'Amérique septentrionale, que les auteurs appelent *Assinibouls*, *Assiniboils*, *Assinipoëls* & *Assinipouals*, noms qui ne varient que dans la terminaison & signifient *hommes de roche*. Ils sont posés & phlegmatiques; ils se marquent le corps de grands traits de diverses couleurs, & se servent de calumets.

Le P. Charlevoix, après avoir parlé du naturel des Assinipoëls, dit que leur pays est autour d'un lac qu'on connoît peu. Un François que ce Jésuite a vu à Mont-Réal, dit y avoir *été*, mais en passant: il ajoute qu'on le dit de six cents lieues de tour, & qu'on n'y peut aller que par des chemins impraticables; mais les bords en sont charmans. L'air y est tempéré; il comprend un si grand nombre d'îles, qu'on le nomme *le lac des Iles*: on

en fait sortir cinq grandes rivieres. Aux environs de ce lac, il y a des hommes semblables aux Européens; l'or & l'argent y sont communs, & ils y sont employés aux usages les plus ordinaires. Le P. Charlevoix établit de cette maniere l'existence du lac des Assinipoëls, aujourd'hui Michinipi, dont quelques-uns commencent à douter (1), par la raison que les François qui en ont parlé, ne l'ont fait que par oui-dire, & non d'après leur propre expérience, n'ayant pas poussé leurs découvertes jusque-là; comme si dans de pareils cas on ne pouvoit pas s'en raporter aux récits des Sauvages, lorsqu'ils n'ont aucun intérêt d'en imposer. M. Jérémie, un des hommes les plus empressés à faire des découvertes, avoit déja parlé de ce lac à peu près sur le même pied que le pere Charlevoix; & quoique celui-ci dise que les lacs des Assinipoëls & des Christinaux sont plus qu'incertains, que cependant il les a marqués, parce qu'il les a trouvés sur une carte manuscrite du sieur Franquelin, qui, dit-il, devoit connoître ces parties plus que persone; son doute ne me paroît pas raisonable: il se résout de lui-même. Que veut-il davantage que l'acord unanime des récits des sauvages, de la relation d'un François qui a passé sur les lieux, & de la carte d'un voyageur instruit?

Ce grand lac ne pouroit-il pas être cette mer dont parlent les sauvages de la baie de Hudson, & qu'ils disent être éloignée de vingt-cinq journées? Il est vrai que cette distance ne se trouve pas sur ces cartes: mais ne pouroit-on pas dire que cette situation est si incertaine, que même plusieurs géographes doutent de l'existence du lac, & qu'il ne faut pas s'en raporter aux cartes, qui ne sauroient jamais convenir avec l'itinéraire, à cause des chemins impraticables qui ne permettent pas de faire autant de lieues par jour que dans les prairies? La conjecture est assez probable. On voit encore par-là qu'il y a des hommes barbus & policés peu éloignés du Canada & de la baie de Hudson; & que si, depuis ce lac jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Amérique, il y a une distance de huit cents à mille lieues, mon systême sur ces nations se trouve suffisament confirmé.

On suppose que le lac des Assinipoëls n'est autre que l'Oninipigon ou bien l'Anisquaonigamon; c'est pourquoi on a supprimé le premier. Il me semble pourtant qu'on ne devroit pas procéder si légérement dans de pareils cas. On verra par la suite quel tort on a fait à la géographie, en convertissant des doutes en certitudes, en supprimant des pays entiers, & en changeant leurs positions. Je prie le lecteur de réfléchir sur les raisons qui peuvent fonder l'existence de ce lac. Les preuves suivantes sont, à mon avis, tout-à-fait convaincantes.

1°. On ne sauroit contester la solidité de cet axiôme, que des relations données par des persones éclairées & de considération, qui ont pris soin de s'informer exactement de toutes les circonstances, ne doivent pas être rejetées, & sur-tout après avoir été adoptées de tout le monde. C'est le cas de M. Jérémie, qui, gouverneur du fort Bourbon, ensuite Nelson, pendant vingt ans, s'est informé exactement de tout, comme sa relation le prouve. Il donne donc une description des lacs qui se trouvent vers la même latitude, leur étendue & leur distance entr'eux & du fort Bourbon. Le premier dont il parle est le lac des Forts, de cent lieues de circonférence, & à cent cinquante lieues du fort Bourbon. A trois cents lieues de là & au nord-ouest, il place le Michinipi de six cents lieues de tour. Il dit que la riviere de Bourbon entre dans le lac des Forts depuis le lac Anisquaonigamon, ou la jonction des deux mers, distant du lac des Forts d'environ deux cents lieues. Il ajoute que c'est le pays des Cristinaux, & qu'à l'ouest habitent les Assinipoëls qui occupent tout ce pays. Il dit que cent lieues plus loin il y a un autre lac nommé *Oninipigonchin*, ou la *petite mer*. On voit donc qu'il les distingue tous, & qu'il assigne à chacun sa place bien éloignée l'une del'autre.

2°. Dans toutes les anciennes cartes qui ont précédé cette relation, on a placé les lacs des Assinipoëls & des Christinaux, quoique souvent d'une maniere indéterminée: les uns les ont mis à la même latitude à peu de distance; d'autres ont placé le premier au nord-ouest de l'autre; ce qui est conforme à la relation de M. Jérémie. On ne connoissoit point alors les noms de *Michinipi* & d'*Anisquaonigamon*: on leur donnoit les noms des peuples qui habitent leurs environs; ce qui est encore conforme à la relation de M. Jérémie. Les Christinaux demeurent près de celui-ci, & les Assinipoëls vers l'ouest jusque vers le Michiuipi.

3°. Cette relation a été donnée par les sauvages qui, habitant des pays à la même latitude, pouvoient & devoient connoître exactement toutes ces contrées; & depuis que les François ont abandoné la baie de Hudson aux Anglois, ils n'ont pu continuer leurs recherches; ce qui ne sauroit suffire pour rejeter & abandoner des relations aussi authentiques. Par contre, les lacs Tecamamionen, Minutie, le lac aux Biches, celui des Prairies, &c. ont été reconus depuis le Canada. Doit-on être surpris, si on n'y a pu avoir connoissance du Michinipi qui est éloigné du Fort Dauphin sur l'Oninipigon, selon M. Buache, de plus de deux cents lieues, puisque les François n'ont pas pénétré plus loin?

On recomence aujourd'hui à le placer sur les cartes. Son existence ne paroît plus douteuse; on veut même le faire servir au passage par le nord. (*E.*)

ASSINOIS ou CONIS; sauvages qui habitent entre le Mexique & la Lousiane, vers le 32e degré de latitude septentrionale. (†)

ASSISI; ville d'Italie dans le duché de Spolete, entre le Chiascio & le Topino, rivieres qui, se joignant, vont se perdre dans le Tibre. On voit par une anciene inscription, qu'elle étoit autrefois

(1) M. Danville, dans sa Mappemonde de 1761.

ville municipale. Elle a un siége épiscopal, & a donné naissance au séraphique saint François & à sainte Claire.

L'église de sainte Claire (c'est l'Église de S. François) bâtie sur la croupe d'une montagne assez élevée, est composée de trois églises l'une sur l'autre. (Π) De ces trois Églises la supérieure est fort belle, bien claire, & richement parée; celle au dessous, quoique fort sombre, sert aux Religieux, qui y exercent les fonctions de leur ministere; l'inférieure est tout-à-fait souterraine. Elle a une tribune parsemée de pierres précieuses, où l'on conserve le corps de S. François, qui y fut transféré en 1230. Ce fut Elias Coppi de Cortone qui fit bâtir cette Église, après le dessein de l'architecte Lappo pere d'Arnolphe, & les fondemens en furent jetés l'an 1224. Les cloîtres du vaste couvent qui l'acompagne, sont remarquables par plusieurs tableaux des plus excellens peintres de ce temps-là, Cimabue, Giotto, &c.: on y admire sur-tout l'histoire du pardon d'Assisi par Fedéric Barozzi d'Urbin.

Au bout de la grande place de la ville, il y a une chapelle enrichie de tableaux & ornée de trois autels: on l'appele *le petit S. François*, parce qu'elle a été bâtie sur les fondemens de la maison paternele de ce Saint.

Hors les murs de cette ville, près Maiano, est une source d'eaux minérales, dont on vante les vertus pour différens genres de maladies: on trouve près la Porte d'Orient une autre fontaine très-abondante, dont les eaux recueillies dans un grand étang servoient, dit-on, anciénement aux jeux des Naumachies.

À une demi-lieue de la ville, est un petit champ appelé *Notre-Dame des Anges*, où l'on voit une belle Église desservie par les Freres Mineurs. Côme le grand de Médicis fit bâtir dans ce lieu un aqueduc, par lequel l'eau venant d'une lieue de distance forme plusieurs fontaines à l'usage des Pélerins. On y tient chaque année une foire assez célebre le 2 d'août.) Cette ville est à 4 lieues e. de Pérouse, 8. n.-o. de Spolete, 28 n. de Rome. *Long.* 30, 12; *lat.* 43, 4. (*M. D. M.*)

ASSO; petite ville de la Mingrélie, que quelques-uns prenent pour l'ancienne ville de Colchide, qu'on appeloit *Surium*, *Surum*, & *Archeapolis*. (†)

ASSOCIATION ou PORTUGA; île de l'Amérique septentrionale, à quatorze milles de la Marguerite, vers l'occident. (C.)

ASSOKO; ville d'Afrique, capitale du royaume d'Issini, dans une île de même nom, formée par la riviere d'Issini; c'est la résidence ordinaire du roi & des principaux seigneurs. Les François en 1701, bâtirent un fort à l'est de la riviere dans une péninsule défendue du côté de la mer par des rocs, & du côté de la riviere par la bâre. Ce fort fut abandoné trois ans après. (†)

ASSOMPTION (côte de l'); un peu au nord des îles d'Anican, vers le 51e degré de latitude sud, & 318-319 & 320 de longitude. Ce pays n'est encore que peu connu. La partie du nord des terres a été découverte le 16 juillet 1708, par Poré de Saint Malo, qui lui donna le nom du vaisseau qu'il montoit. On la croit, cette île, la partie du nord des Îles Nouveles; il faut espérer que le temps nous procurera des éclaircissemens plus considérables sur cet objet.

Assomption; ville de l'Amérique méridionale, dans le Paraguay propre, sur la riviere de Paraguay. *Long.* 323, 40; *lat. mérid.* 25, 30.

Elle a un évêque suffragant de la ville de la Plata, ou Chuquisaca, capitale de la province des Charcas. Il y a aussi un collége de vingt-quatre régidors comme à Séville, des Dominicains, des Franciscains & des religieux de la Merci. La forteresse, sous le nom de l'Assomption de Notre-Dame, a été bâtie dès 1537. C'est là que réside le gouverneur capitaine général, qui reçoit les ordres du vice-roi du Pérou, & de l'audience royale de la Plata. Cette ville a, du côté de l'orient, d'assez belles campagnes habitées par des negres, des mulâtres & des naturels du pays. On a bâti dans le territoire plusieurs forts, de petites bourgades & de petites villes assez bien peuplées d'Espagnols. La terre y est fertile, l'air sain & tempéré; ce qui est cause qu'on y voit les arbres toujours verts. Il y a aussi quantité de pâturages. Le principal commerce de cette ville est l'herbe du Paraguay.

Assomption; île d'Asie, une de celles qu'on appele *Mariaunes* ou *des Larrons*.

Assomption (île de l'); île de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Saint Laurent, à l'embouchure du grand fleuve du même nom. Elle est presque couverte de forêts; le sol y est aride & stérile. Cette île vint à la France par la paix d'Utrecht; mais elle a été cédée à l'Angleterre par le traité de Versailles en 1763. *Long.* 316; *lat.* 49, 30.

ASSON; vallée de France dans le Béarn, aux confins du Bigorre, le long d'une riviere qui a sa source aux Pyrénées, à l'orient du val d'Ossau, & se jete dans le gave de Pau, un peu au dessus de Nay. Cette vallée prend son nom d'Asson, village de quatre cent soixante-deux feux, selon le dénombrement de la France.

Asson; ville d'Asie sur les Palus Méotides, à l'embouchure du Don; on la croit la même qu'Azoph.

ASSUANA; ville ruinée au bord oriental du Nil, près des Cataractes, entre elles & la forteresse de Naasse. C'est, à ce qu'on croit, la Syéne, si fameuse dans l'antiquité. On y trouve encore quantité de tombeaux d'une très-belle pierre blanche, & des inscriptions d'un caractere inconnu, de grandes pyramides, un temple, dont les ruines laissent encore apercevoir beaucoup de magnificence, & plusieurs palais bâtis avec des pierres d'une prodigieuse grôsseur: toutes ces ruines augustes annoncent des monumens d'une étendue qui en impose. Un seul de ces palais contient, si l'on en croit le voyageur Paul Lucas, environ cinq à

six mille colonnes. Paul Lucas exagere sans doute; cependant tout désigne la ville la plus magnifique & la plus vaste. Auroit-on tort de conjecturer que cette ville est la même qu' *Afna*, dont il a été parlé plus haut? (*M. D. M.*)

ASSUR; ville d'Asie, sur la côte de la mer de Syrie; elle est presqu'entiérement ruinée.

ASSYN; cap d'Écosse au sud-ouest d'une baie de même nom; il y a des pâturages qui nourissent quantité de chevaux & d'autre bétail; on y trouve aussi du marbre & des bêtes fauves: il y a encore dans le même royaume un lac & une riviere de même nom, & le bourg d'Assymberg à l'embouchure de cette riviere.

ASTA; riviere d'Espagne dans l'Asturie d'Oviedo. Elle passe à Oviedo, & se rend dans la mer de Biscaïe à Villa-Viciosa.

Asta; ville des Indes au royaume de Visapour, sur la grande route de Visapour à Dabul. Cette ville est très-marchande, & a un fort beau marché, où l'on trouve des vivres de toute espece.

ASTABAT; ville d'Asie dans l'Arménie, sur les frontieres de Perse, à une lieue de l'Araxe. Elle est petite, mais très-belle; il y a quatre caravanserais; chaque maison a sa fontaine & son petit jardin. Son territoire produit d'excellent vin; & la campagne d'à-l'entour est arosée de mille ruisseaux, qui en rendent le sol extrêmement fertile: c'est le seul pays où croisse la racine de *ronas* qui est grôsse comme la régliffe, & qui sert à donner cette belle couleur de rouge à toutes les toiles qui vienent de l'Indoustan. Les caravanes d'Ormus, qui font le commerce de *ronas*, vont sans cesse d'Ormus à *Astabat*, dans toutes les saisons. *Long.* 64; *lat.* 39.

ASTABORAS; riviere d'Éthiopie, du nombre de celles qui formoient la presqu'île de Méroé. C'est aujourd'hui le *Tacare* ou *Tekesel*, riviere qui se jete dans le Nil, à 17 d. 30 m. de *lat.*

ASTACHAR; ville de Perse, que les anciens appeloient *Astacara*, près de Bendimir & des ruines de Persepolis.

Cette ville elle-même est presque ruinée, & n'est guere qu'un village. Chiras, ville voisine, s'est agrandie de ses ruines. Il y a à Astachar un beau caravanserail, des mosquées, & quelques restes de Palais. Les souverains de Chiras y fixoient leur demeure pendant l'été, à cause que ce lieu, dans toute cette saison, est rafraîchi par un vent délicieux.

ASTAFFORD; petite ville de France dans le Condomois, au nord de Leitoure, sur la riviere de Gers. On confond mal-à-propos *Astafford* avec l' *Estarac* ou l' *Astarac*, une ville avec une contrée.

ASTAGON; ville du Monoémugi, en Afrique, sur les confins du Zanguebar, & les rivieres des bons Signes.

ASTAMAR, ACTAMAR, ou ABAUNAS; grand lac, avec une ville de même nom, en Arménie. La ville & son château sont fortifiés. *Long.* 62; *lat.* 36, 30.

Ce lac reçoit plusieurs rivieres, & ne se décharge par aucune. On l'appele aussi *lac de Vastan*, & *lac de Vau*, lieux situés sur ses bords. Il est fort poissoneux.

ASTARAC ou ESTARAC; petit pays de France en Gascogne, dans le bas Armagnac. Mirande en est la capitale.

ASTAT; habitation en Islande, à l'orient & presqu'au fond de Skaga, vers le midi de Hola. Baudrand en fait un bourg. On croit qu'Adifat est la même chose.

ASTECAN ou ASCHIKAN; ville d'Asie dans la contrée de Mawralnaher, & la province de Al-Sogde.

ASTER; vicomté dans le Bigorre, à une lieue s.-e. de Bagneres.

ASTERABAT, ou ASTRABAT; grande ville d'Asie dans la Perse, au pays, sur la riviere & proche le golfe de même nom, vers la mer Caspiene. On croit que cette ville est située dans le pays que les anciens connurent sous le nom d'*Hircanie*. *Long.* 72, 5; *lat.* 36, 50.

ASTESAN, ou COMTÉ D'ASTI; pays d'Italie au Piémont, qui le borne au couchant; il est du reste enclavé dans le Monferrat.

ASTETLAN; province du nouveau royaume du Mexique, dans l'Amérique septentrionale, proche la province de Cinaloa, vers cette mer Rouge que les Espagnols ont nommée *mar Vermejo*.

ASTI; belle & anciene ville d'Italie, dans le Piémont, près du Tanaro, à 5 lieues n.-e d'Albe, à 8 s.-o. de Casal, & 9 e. de Turin. On la nommoit anciénement *Asta Pompeja*. C'est la capitale du comté d'*Asti*. Il y a un évêché suffragant de l'archevêché de Milan, & une citadelle. Les François la prirent en 1703; le duc de Savoie la reprit en 1704. Les François s'en emparerent de nouveau en 1745; mais le roi de Sardaigne la reprit en 1746. Cette ville a quelques fortifications à l'antique. *Long.* 25, 50; *lat.* 44, 50. (*R.*)

ASTIER (Saint); bourg de France, dioc. & à 4 lieues o. de Périgueux, avec une abbaye de Bénédictins.

ASTON; village d'Angleterre, dans le comté de Bergshire. Ce lieu est remarquable par une bataille célebre entre les Danois & les Saxons, en 871.

ASTORGA; ville d'Espagne, au royaume de Léon, sur la riviere de Tuerta. *Long.* 12; *lat.* 42, 10, (Π) *Long.* 12, 2; *lat.* 42, 24.)

Elle est située dans une plaine assez agréable, n'est ni fort grande, ni fort peuplée; mais est assez bien fortifiée par la nature & l'art. La riviere donne de fort bons poissons, sur-tout des truites très-délicates. Son évêché est soumis à la métropole de Compostelle. Elle a aussi un riche & nombreux chapitre, qui est administrateur de l'évêché & de l'hôpital Saint-Jean. Ce chapitre

a hors de l'Église la jurisdiction criminele avec l'évêque conjointement. Mais quant aux crimes qui se commettent dans l'Église, lui seul peut en connoître.

ASTRACAN (gouvernement d'), dans la Tartarie Moscovite; il comprend l'ancien royaume d'Astracan, qui fut conquis en 1554 par le Czar Iwan Wasiliewiekz, & renferme une partie de la côte occidentale & la côte septentrionale de la mer Caspiene. La chaleur y est si forte en été, que, suivant les observations faites par M. Leich à Astracan, elle y surpasse quelquefois le 100, & même le 103e degré du thermometre de Farenheit. Il y pleut très-rarement en été, &, quand cela arive, la pluie ne dure pas plus d'un quart d'heure; mais il regne depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'août un certain vent qui tempere la chaleur, laquelle sans cela deviendroit insupportable. Ce pays seroit totalement stérile, sans le débordement du Wolga. Mais les terrains bas sur les bords de ce fleuve, du Don & du Jaïk sont d'une grande fertilité, & produisent d'excellens pâturages. Le blé au contraire n'y réussit point; les habitans font venir par eau de Casan ce qu'il leur en faut pour leur consommation. Quant aux fruits de différentes especes, ils y croissent en grande quantité & devienent très-beaux. On y cultive, entr'autres, des melons de très-bon goût, des citrouilles & des concombres, qui sont hauts d'une demi-aune. Le mûrier y vient au mieux, & si l'on vouloit s'en occuper, la soie y réussiroit très-bien.

Le premier vignoble d'Astracan fut planté en 1613; on se servit de plants venus de Perse. La vigne aujourd'hui est fort étendue; le raisin vient d'une grôsseur extraordinaire; il est d'un goût exquis; on peut en faire un excellent vin. On recueille aussi du coton à Astracan. Il croît dans ses vastes bruyeres des fleurs, des simples & diverses plantes potageres.

En remontant le Wolga, on trouve une quantité prodigieuse de racines de réglisse, dont les tiges sont souvent plus grôsses que le bras, & croissent à la hauteur d'une aune: on l'arrache en grande quantité pour en extraire ce qu'on appele *jus de réglisse*, que l'on prépare dans les apothicaireries d'Astracan. La réglisse vient d'elle-même, ainsi que le kali, dont on ne tire pas le profit qui pouroit en résulter. Les bruyeres, ou désert d'Astracan contienent plusieurs lacs ou mares d'eau salée, où le sel repose au fond de l'eau en forme de crystal, ou bien surnage comme des glaçons. Tout le terrain qui environe Astracan est tellement imprégné de sel, qu'on n'y trouve d'eau douce nulle part, à quelque profondeur qu'on creuse. Cela provient peut-être de ce que l'eau de la mer Caspiene filtre par des canaux souterrains, & se reproduit dans ces endroits, qui ne sont pas plus élevés que le niveau de la mer. Aujourd'hui, la cour de Russie a fait publier de rigoureuses défenses pour empêcher qu'on enleve ce sel; elle s'en est réservé à elle seule le débit. Le plus connu des lacs salés, est celui d'Elton ou d'Eltan. On dépose le sel dans les magasins de Dmitriewsk & de Saratow, situés sur le Wolga, & de là on le transporte plus loin.

Les Torgotiens, autrement *Kalmoucks*, & les Tartares Nogaïens, se répandent durant l'été dans les bruyeres d'Astracan. Ces bruyeres sont remplies d'oiseaux, de gibiers & de bétail. Les Tartares & les Kalmoucks y entretienent de grands troupeaux. On y trouve aussi une espece de chevres sauvages, qui portent de petites cornes recourbées; une sorte de rat, qui donne presque la même odeur que la civete, & qui se tient sur les rives du Wolga; des aigles, des faisans, des perdrix, des gélinotes, &c. Parmi les insectes de cette contrée, on trouve aussi la *tarentule*. Le poisson de toute sorte y est très-abondant & à vil prix. Les villes principales de ce gouvernement sont *Astracan*, *Kroisnajar*, *Jenatajowska*, *Tschenoijar*, *Zarizin*, *Saratow*, &c. &c. (MASSON DE MORVILLIERS.)

ASTRACAN, ASTRACHAN, ou ASTRAKAN; ville de la Moscovie Asiatique, située dans une île du Wolga, nommée *Seitza*. Le principal bras du fleuve a en cet endroit 2200 pieds de largeur. Il gele si fort l'hiver, qu'on peut y passer avec des traîneaux chargés; mais la glace ne dure pas ordinairement au delà de deux mois. L'anciene ville d'Astracan, qui fut conquise & ruinée par le Czar Iwan Wasiliewiekz, n'occupoit pas le même emplacement: elle étoit située à 10 *werstes*, d'autres disent à 60, à 70 werstes plus haut sur le Wolga, parce qu'on trouve dans ces deux endroits des ruines, d'où l'on a transporté des pierres pour la construction des fortifications, des Églises, des maisons de la moderne Astracan. Cette ville a une vaste enceinte, fermée par une muraille de briques, dont une grande partie tombée en ruines, est rebouchée avec des palissades. Le gouverneur réside dans la forteresse, où il occupe un bâtiment construit de bois. Hors de la forteresse est un bâtiment de pierre, dans lequel est la chancélerie. Les maisons des particuliers sont de bois; ce qui la rend sujete à de grands incendies: en 1767, il y eut mille maisons de brûlées. Ce fut en 1746 que, par ordre de la cour Impériale, on commença à relever la ville. Les rues furent élargies & tirées au cordeau. Le meilleur édifice de la ville est l'Église de l'Archijeraï, c'est-à-dire, archev. grec. Outre celle-là, il y a encore quatre autres Églises Russes construites de pierres, parmi lesquelles l'*Idwischenia* est la plus remarquable. On y compte quatre couvens Grecs. Les Catholiques y possedent une Église, les Protestans une aussi; les Arméniens y ont une Église & un évêque.

Dans le nombre des faux-bourgs d'Astracan, ceux de Casan, de Sibérie & de la Tartarie sont les plus considérables. On a bâti en 1746, du côté méridional de la ville, un nouveau faux-bourg, qui est fort grand, & uniquement occupé par des Arméniens. Le canal qui est entre ce

faux-bourg & la ville, a été creusé pour établir une communication entre la riviere de Kutum & le Wolga. Les vaisseaux sont autant à l'abri dans ce canal que dans le port le plus sûr. On fait monter le nombre des habitans d'Astrakan à soixante-dix mille âmes, dont la plupart sont Russes; les autres sont Allemands, François, Anglois, Tartares, Persans, Grecs, Italiens, Arméniens, Suédois, Kalmoucks, & des Indiens venus du Mogol. La situation de cette ville est avantageuse pour le commerce; aussi y a-t-il fleuri constament, quoiqu'il ait soufert dans ces derniers temps. On compte dans cette ville jusqu'à trois mille négocians, dont les principaux entretienent des vaisseaux sur le Wolga & la mer Caspiene. Il y a à Astracan quelques manufactures de soierie & d'étofes de coton. Le commerce avec la Perse est le plus grand & le plus avantageux. Astracan est défendue par une forte garnison. Les environs offrent une grande quantité de maisons de plaisance & de vignobles. En 1670, le rebelle Stenkorasin s'étoit rendu maître de cette ville par trahison; mais il reçut à Moscow le châtiment de sa perfidie. Elle est à 20 lieues n.-o. de la mer Caspiene, 75 n. de Terki. *Long.* 67; *lat.* 45, 22. (MASSON DE MORVILLIERS.) (П) (*Long.* 68; *lat.* 46, 15.)

ASTRUNO; montagne d'Italie, au royaume de Naples, près de Pouzzol. Il y a dans cette montagne des bains, appelés *bagni di Astruno*, que quelques géographes prenent pour la fontaine minérale, que les anciens nommoient *Oraxus*: ces bains sont fournis par les eaux d'un petit lac.

ASTURA; riviere de la campagne de Rome, qui a son embouchure dans la mer de Toscane, à dix lieues sud-est de Rome. Il y avoit autrefois un bourg près de cette embouchure: ce fut là que Cicéron s'embarqua pour Gaïete, après qu'il eut été proscrit. Ce fut près de là qu'il fut mis à mort, par ordre du triumvirat. Ce fut encore près de ce même endroit que Conrad & Frédéric furent batus & pris par Charles roi de Naples.

ASTURIE; province d'Espagne, qui a environ quarante-huit lieues de long, sur dix-huit de large, bornée à l'orient par la Biscaïe, au midi par la Vieille Castille & le royaume de Léon, à l'occident par la Galice, au nord par l'Océan; elle se divise en deux parties, l'*Asturie d'Oviedo*, & l'*Asturie de Santillane*: c'est l'apanage des fils aînés d'Espagne.

Le pays est inégal, couvert au midi par de hautes montagnes, qui sont comme des branches des Pyrénées, & se séparent des royaumes de Léon & de la Vieille Castille. Toutes ces montagnes sont couvertes de vastes forêts. Le terroir cependant produit assez de blé, beaucoup de fruits, & d'excellent vin. L'air y est assez bon: on y trouve plusieurs mines d'or, de chrysocolle, d'azur & de vermillon; mais, ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les chevaux, dont la bonté & la vitesse ont été si estimées dans l'antiquité, que les romains les préféroient à tous les autres chevaux d'Espagne. Les habitans sont sinceres, généreux, braves & laborieux, mais pauvres. Ses villes principales sont *Oviedo*, *Santillana*, & *Sant-Andero*. Il n'y a qu'un évêché dans cette province; savoir, celui d'Oviedo, qui releve immédiatement du Saint Siége.

La noblesse de cette province se vante de descendre des anciens Goths, & prétend que son sang n'a point été mêlé avec celui ni des Juifs ni des Maures; effectivement, après la malheureuse bataille que les Goths, conduits par leur roi Roderic, perdirent contre les Maures, près de Xérès, Pelage, prince Goth, se retira dans les montagnes des Asturies avec plusieurs gentilshommes de sa nation, & y rassembla un petit corps d'armée; mais se voyant trop foible pour atendre les Maures en pleine campagne, il se retira dans un vaste souterrain d'une des montagnes des Asturies, (appelée *Auzena*), en sortit dès que les Maures vinrent l'ataquer, & les obligea de prendre la fuite. On bâtit dans la suite à cet endroit un couvent, qui s'appela, ainsi que l'antre de la montagne, *Santa Maria de Cobadonga*. La retraite & la vigoureuse défense des Goths sont encore tellement célebres en Espagne, que tous ceux qui habitent la montagne d'*Auzena* sont regardés comme de véritables Goths, & ont des privilèges particuliers, quoique ce ne soient que des paysans, qui quitent leur demeure, pour aller servir en d'autres contrées de l'Espagne: ils se croient insultés lorsqu'on ne les appele point *illustre Godo*, ou *illustre montagnes*; & mal-gré leur pauvreté, ils regarderoient comme un déshoneur de s'allier à des familles riches qui ne feroient point de même origine qu'eux. (*M. DE M.*)

ASUAN; ville d'Égypte, dans la partie méridionale, sur la rive droite du Nil. Les Turcs l'appelent *Sabid*, & les Arabes *Usuan*; quelques géographes croient que c'est l'anciene *Métacompso*, *Tacompson*, ou *Tachempso*; d'autres la prenent pour *Syen* même.

ASUNGEN; petit lac de Suede dans la Vestrogothie, vers les provinces de Smaland & de Halland.

ATACAMA; ville & port de mer, dans l'Amérique méridionale, au Pérou, proche le tropique du Capricorne. *Long.* 309 d. 10'; *lat.* 22. d. 30' *de lat. mérid.* (*R.*)

ATACAMA; montagnes d'Amérique, qui séparent le Pérou du Chili. Elles sont situées entre la ville & le désert d'Atacama. (*R.*)

ATACAMA; grand désert, à l'extrémité méridionale du Pérou & au nord du Chili, entre la mer du Sud & les Andes à l'Orient. Le pays est si aride, que les mules y périssent faute d'eau & d'herbes. Il n'y a, l'espace de quatre-vingt lieues, qu'une espece de riviere, d'un cours intermittent, & qui s'arrête toutes les nuits: on assigne la cause de ce phénomene au soleil, qui fond le jour les neiges.

neiges, lesquelles se glacent de nouveau pendant la nuit. Les Indiens ont donné à cette riviere un nom qui la caractérise; ils l'appelent *Anchallulac*; c'est-à-dire, *hypocrite*. C'est dans ce désert qu'on trouve ces terribles montagnes, qui séparent le Pérou du Chili, & qui sont couvertes de neiges dans toutes les saisons. Au delà de ces montagnes le pays est fort tempéré. On a trouvé un chemin plus commode pour passer ces montagnes; c'est de suivre la côte, qui n'est pas, à beaucoup près, si déserte que l'intérieur du pays: on y trouve même quelques ports. (*R.*)

ATACAMES; gouvernement dépendant de l'audience de Quito, au Pérou. Il est le long des côtes de la mer du Sud, au dessus de Guayaquil, sous l'équateur. Depuis 1741 ce pays s'est peuplé par la communication de la mer du Sud à Quito, en remontant la riviere des Émeraudes.

ATAC-APAS; peuples antropophages de la Louisiane. En 1719, ils mangerent un François, nommé Charleville.

ATALA; petite ville d'Italie en Sicile, dans la vallée de Démona. Elle est sur le détroit de Messine, dans une situation fort agréable, entre Messine & Taormina. *Long.* 36, 50; *lat.* 37, 40.

ATALAVA. *Voyez* ATALAYA.

ATALAYA, ou ATALAVA; petite ville de Portugal dans l'Estremadure, sur une hauteur, avec une bonne forteresse, à deux lieues sud de Thomar & près du Tage. *Long.* 10; *lat.* 39, 25.

ATAVILLOS, ou ATAVILLES; peuples du Pérou, dans l'Amérique méridionale, à la source de la riviere de Xauca, à quelque distance de la mer Pacifique & de Lima.

ATECA; bourg d'Espagne, au royaume d'Arragon, sur la riviere de Xalon, deux lieues au dessus de la ville de Calatayud. Clusius y place l'ancienne *Attacum*, ville des Celtibériens, que d'autres mettent à Daroca.

ATEL; c'est l'un des noms que les Tartares donnent au Wolga; les autres sont Édel & Jodel, & ces noms signifient le *grand fleuve*, la *grande riviere*, ou le *grand courant*.

ATELLA; ancienne ville d'Italie dans la Terre de Labour; c'est aujourd'hui *Sant'Arpino*, située entre Naples & Capoue: on en voit encore les fossés & quelques restes d'un édifice public. (*R.*)

ATELLA; bourg d'Italie, au royaume de Naples, au pied de l'Apennin, à deux lieues de la petite ville de Melphi, dans la Basilicate, vers la principauté ultérieure. On aperçoit que ce bourg a été une ville assez considérable. Mais ni l'une ni l'autre de ces villes ne sauroient être l'*Atella*, ville de Toscane, connue par un amphithéâtre fameux, où l'on jouoit des comédies satyriques & bousones, qu'on appeloit *Atelanes*.

ATELLARI, ou ATELLARA; riviere de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto, passe à Noto, & se jete dans la mer près des ruines de l'ancienne Élore. On prétend que l'*Atellara* est l'*Élore* d'autrefois.

ATENA; petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle est à 9 li. n. de Policastro, proche le Negro, avec titre de principauté. *Long.* 33, 8; *lat.* 40, 28. (*R.*)

ATH; ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le comté de Hainaut, sur la Dender. On vient d'en démolir les fortifications. *Long.* 21, 30; *lat.* 50, 35.

Elle est petite. Sur ses remparts, on a planté des allées d'arbres en forme de cours. Les portes de l'anciene enceinte y sont conservées, & où y a établi des magasins. Cette ville est jolie, bien bâtie, avec une fort belle place d'armes, & une maison de ville remarquable. Le château où loge le gouverneur n'a point été achevé. Son commerce principal est en toiles. C'est la patrie de Jean Taisnier; elle est à 50 l. s.-o. de Bruxelles. Les François la prirent en 1697, & la rendirent la même année par le traité de Riswick. Ils la reprirent en 1701; mais les confédérés la reprirent en 1707 pour la maison d'Autriche, à laquelle elle est restée, quoique les François s'en soient rendus maîtres en 1745. Le fameux Michel Baius naquit dans ses environs. (*R.*)

ATHBOY, ou ASBOY; bourg d'Irlande au comté d'Est-Meath, à 3 lieues n.-o. de Trim. Il envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ATHÉE, ou plutôt ATHEY; bourg de France, élection, & à deux lieues s.-o. d'Amboise.

ATHÉE; bourg, élection de Château-Gonthier, à une lieue n. de Craon.

ATHÈNES, *Athenæ*; ville de la Grece, célebre par son ancienneté, par les savans hommes & les grands capitaines qu'elle a produits. C'est aujourd'hui peu de chose en comparaison de ce qu'elle étoit: il y a quinze à seize mille habitans, dont le langage est un grec corrompu, qui cependant a de la grâce. Elle apartient aux Turcs, & sa situation est sur le golfe d'Engia ou d'Égines. C'est la capitale de la Livadie. On l'appele vulgairement *Setines*; il y a une citadelle. *Long.* 41, 55; *lat.* 38, 5. (Π) *Long.* 45, 32; *lat.* 38, 5.)

Il y a encore plusieurs lieux, qui ont porté le nom d'Athènes; mais il faut considérer que comme les beaux arts & les sciences ont fleuri dans cette ville, plus qu'en aucune autre de la Grece, le surnom d'Athènes a été donné métaphoriquement à toutes les villes qui ont cultivé avec distinction les sciences & les arts. C'est ainsi que l'on dit encore de Paris: „ *c'est une autre Athènes* „. Les auteurs anciens ont employé fréquemment cette figure; ce qui a pu occasioner l'erreur de beaucoup de géographes. Je croirois encore que les villes bâties par des colonies Athéniennes ont pu ajouter à leur nom propre le surnom d'Athènes, par respect pour leur mere-patrie. (*M. DE M.*)

ATHENREY, ATERICH, ou ATHENRY; ville d'Irlande, au Comté de Galloway, dans la province de Connaught, à 6 lieues s. de Tuam, & à 4 o. de Galloway. Elle est entourée d'une muraille de grand circuit, qui renferme beaucoup de champs, de jardins & peu de maisons. Elle

envoie deux députés au parlement. *Long.* 11', 20"; *lat.* 53, 30.

ATHERDÉE; bourg d'Irlande, au comté & à 3 lieues f. de Louth. Il envoie deux députés au parlement.

ATHIES; bourgade considérable de France, dans le Vermandois, en Picardie, sur l'Oumignon.

ATHIS; nom de deux petites villes ou jolis bourgs de France, dont l'un est dans le Laonois, à une demi-lieue de Laon, & l'autre en Normandie, à 5 lieues e.-f.-e. de Vire.

ATHLONE; bourg d'Irlande, au comté de Roscommon, sur le Shannon. C'est le chef-lieu de ce comté. Autrefois c'étoit le siége d'un évêché. Il s'y trouve un château & un très-bon port. On y tient marché. Athlone est à 25 lieues o. de Dublin. *Long.* 9, 30; *lat.* 53, 20. (*R.*)

ATHOL; province d'Écosse, dans la partie mitoyene de ce royaume, entre les provinces de Perth, de Stratherne, de Badenoch & de Loquabio. C'est un pays stérile, couvert de montagnes, de bois, & rempli de lacs. Il y a cependant de très-bons pâturages. Blair ou Athol en est le chef-lieu. On y voit un château avec un bourg, remarquable par la bataille qui s'y donna le 5 juin 1689. Le lord vicomte Dundée, qui commandoit pour Jacques II, batit le général Mackay; mais il perdit la vie sur la fin de l'action. Ce lieu est le titre d'une maison ducale.

Les principaux lacs de cette province font *Loch-Eysachele*, qui s'étendant du nord au sud, envoie ses eaux dans le lac Rennach.

Loch-Rennach, formé par le précédent, & par des ruisseaux; il produit la riviere de Tinnnel qui en sort à l'orient, pour couler vers l'occident.

Loch-Garry, petit lac au nord de celui de Rennach. De sa partie septentrionale, sort la riviere de Garry.

Il y a encore les petits lacs ou lochs de *Garry* & de *Lagan*.

ATHOS; grande & fameuse montagne d'Europe, sur les côtes maritimes de la Macédoine, vers l'anciene Thrace ou Romanie moderne, dans une presqu'île dont elle occupe toute la longueur, & des deux côtés de laquelle se forment *il golfo di contessa*, *sinus strimonicus*, & *il golfo di monte santo*, *sinus singiticus*. On donne communément à cette presqu'île quarante lieues de circuit & autant à la base de l'Athos. Ce mont est compté dans le nombre des plus considérables inégalités convexes qui soient sur la surface du globe: c'est une chaîne de plusieurs sommets, &, pour ainsi dire, de plusieurs étages, parmi lesquels il en est un qui, par sa hauteur & ses habitations, attire sur-tout l'attention des curieux: c'est celui que l'on appele proprement l'*Athos* & le *monte santo*. Sa hauteur n'a point encore été mesurée comme celle du Ténérif, du Chimboraço, du Saint Gothard & du Caoigou; mais on la conçoit par l'étendue de l'ombre qu'elle fait. Cette étendue fut déja observée par les anciens: Pline & Plutarque raportent qu'au solstice d'été, vers l'heure du coucher du soleil, la place du marché de Myrrhina, dans l'île de Lesbos, aujourd'hui Stalimene, recevoit l'ombre de l'Athos; des observations faites depuis ont confirmé le fait, & l'on sait que de cette île à cette montagne il y a dix-sept à dix-huit lieues de distance.

Les environs de l'Athos contenoient autrefois les cinq villes de Cléonée, de Thysres, d'Akrothom, d'Olophixus, de Dion, & nombre de maisons de campagne fort jolies où se retiroient souvent les anciens philosophes de la Grece, à cause de la salubrité de l'air, de l'aspect riant & majestueux de ses coteaux, & des mers qui les environoient. À présent on y trouve vingt-deux couvens de moines grecs, & plusieurs hermitages. Ces couvens sont entourés de murs & de fossés, pour la plupart capables de résister aux coups de main des corsaires dont ils sont souvent menacés. On y compte environ six mille religieux, sous les ieux d'un aga qui releve du bacha. Les présens qu'ils font à celui-ci montent à près de 50,000 livres par an, & la contribution qu'ils payent à la Porte Ottomane est de la même somme. Ce sont les aumônes qu'ils reçoivent des Grecs en général, & des hospodars de Valachie & de Moldavie en particulier, qui, conjoinrement avec le produit des pâturages de la montagne, les mettent en état de fournir à cette contribution. Ces moines vivent dans une grande pauvreté & sous des regles très-austeres, quelques-uns d'entr'eux se vouent à l'étude & à la contemplation; mais le plus grand nombre travaille de ses mains ou mendie. Il y a pour eux un marché public qui se tient tous les samedis, sous la présence de l'aga, dans un endroit de la montagne nommé *Kareis*: c'est là qu'ils font échange entr'eux de pain, de fruits, de légumes, de couteaux, d'utensiles & de petites images. Toute viande leur est sévérement interdite, aussi-bien que toute communication avec les femmes. On prétend que tous parvienent à un âge fort avancé; ce qui n'est pas difficile à croire d'après la description du pays qu'ils habitent, & de la vie sobre qu'ils meuent. C'est aujourd'hui une des plus grandes curiosités de la Grece moderne que le voyage du mont Athos. (Π) *Long.* 42, 30; *lat.* 40, 15.)

ATHY, ou ATY; ville d'Irlande au comté de Kildare, dans la province de Leinster. Elle est sur la riviere de Waterford au sud de Kildare. Elle envoie deux députés au Parlement. *Long.* 10, 20; *lat.* 53, 10.

ATHYNA; petite ville du royaume de Hongrie, dans l'Esclavonie propre, au comté de Posséga vers la Drave.

ATI, ou ATY; petit canton d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or, au nord de Fantin, & à l'orient d'Abrambou. Ce pays est très-peu connu, parce que les Européens font leur commerce sur la côte, & ne s'engagent pas si avant dans les terres.

ATIENZA; ville d'Espagne dans la vieille Castille, entre Signença & Borgo d'Osma. Elle

est jolie & bien située, avec un bon château sur une hauteur. Il y a de hautes montagues dans le voisinage qu'on appele *Sierra d'Atienza*. *Long.* 15; *lat.* 41, 15.

ATINO; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour. Elle étoit anciénement le siége d'un évêché, qui a été converti en prévôté dépendante immédiatement du Pape.

ATITLAN; lac de l'Amérique, dans le Mexique, au gouvernement de Guatimala, dans le pays des Choutales. Il a environ dix lieues de tour.

ATLANTIQUE, *Océan Atlantique*; c'est ainsi qu'on appeloit autrefois, & qu'on nomme souvent encore aujourd'hui cette partie de l'Océan qui est à l'occident de l'Afrique & du détroit de Gibraltar. (*R.*)

ATLAS; c'est une chaîne de montagnes en Afrique, qui sépare la Barbarie du Biledulgerid, & s'étend de l'est à l'ouest. Il y a beaucoup d'endroits où le blé croît sous la neige; à mesure qu'elle fond, le tuyau commence à paroitre. On y recueille encore quantité d'orge: il y a un grand nombre d'arbres fruitiers qui fournissent des subsistances aux habitans de quelques pauvres villages qui ont encore la ressource des bestiaux qu'ils font paître sur les hauteurs & dans les vallées. Quoique les poëtes aient débité que son sommet se perd dans les cieux, il n'est comparable en hauteur ni aux Alpes, ni aux Andes, ni même aux Pyrénées. La hauteur perpendiculaire de l'*Atlas*, est depuis quatre cents jusqu'à six cents verges. La pente en est douce, &, quoiqu'il soit hérissé de rochers, l'on y trouve des terrains extrêmement fertiles. Ce mont fameux a beaucoup exercé les poëtes, qui en ont exalté les merveilles. Les voyageurs n'y découvrent aucuns vestiges de ces antiques merveilles, qui en faisoient le plus délicieux pays de la terre. Des bêtes farouches s'y disputent leur pâture, & le jardin des Hespérides est couvert de sàbles arides, où l'on ne recueille ni or ni fruits.

On a donné le nom d'*Atlas* à des recueils de cartes géographiques de toutes les parties connues du monde; parce que les cartes portent, pour ainsi dire, le monde, comme la fàble a supposé qu'il étoit porté par *Atlas*.

Le grand *Atlas* de Blaew est le premier ouvrage qui ait paru sous ce titre. Depuis ce temps nous en avons plusieurs de MM. Sanson, Delisle, *&c.* (*R*).

ATLE; gros bourg d'Angleterre, bien peuplé, dans le comté de Northfolck.

ATLISCA; vallée considérable de l'Amérique septentrionale dans la province de Tlascala, au Mexique. On y recueille du froment en abondance. Les Espagnols qui l'habitent sont au nombre de plus de mille, sans compter les naturels qui travaillent à la culture des terres.

ATOCK, ou ATTOCK; capitale de la province de même nom, au Mogol en Asie, au confluent du Nilao & de l'Inde. *Long.* 90, 40; *lat.* 32, 20.

ATOLLON, ou ATTOLLON; amâs de petites îles qui se touchent presque. Les Maldives sont distribuées en treize *atollons*.

ATOUGIA; petite ville de Portugal dans l'Estremadure, sur le bord de la mer, vis-à-vis des Barlingues. Elle est au fond d'une petite baie, au n.-e. de Santaren.

Elle est munie d'un fort château, & n'a que trois cents habitans dans une seule paroisse.

ATRAMITES; c'est un des noms sous lesquels les anciens géographes ont parlé des habitans de l'Hadramant, ou Hadramuth, riche & florissante contrée de l'Arabie Heureuse, vers l'Océan, entre le Yemen, le Scadshar, & les districts d'Aden, de Tis, & de Sanaa. Du temps de Mahomet, ces peuples étoient de la tribu d'Ad; ils sont aujourd'hui de celle de Namud, & Moka est leur capitale.

ATRI, anciénement ADRIA; petite ville d'Italie au royaume de Naples, sur une montagne escarpée. Elle a titre de duché, & apartient à la maison d'*Acqua-Viva*. Son évêché est uni à celui de *Cività di Penna*, & est suffragant de celui de Chieti, mais exempt de sa jurisdiction. Elle a peu d'habitans, est à près de trois lieues de la mer Adriatique, & a donné naissance à l'empereur *Elius Adrien*. (*M. De M.*)

ATRIBUNIE; riviere de Saint Domingue; elle coule dans la partie occidentale de l'île, & se jete dans la mer.

ATTALENS; château, village & bailliage du canton de Fribourg en Suisse, à 2 lieues de cette ville. Il y a des eaux minérales, corroboratives & purgatives.

ATTANCOURT; élection, à trois lieues n.-o. de Joinville, sur la Blaise.

ATTENDORN; ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, autrefois de la ligue Anséatique, & située au confluent de la Jenne & de la Bigge. Il y a un couvent d'Observantins, dont l'Abbé est tenancier de la ville, un hôpital, une communauté de chanoines de Saint Nicolas, &c. Il y a des carrieres de marbre dans ses environs. Elle fut cruélement incendiée en 1737 & 1744. (*M. de M.*)

Attendorn, ou Otterndorf; ville du cercle de basse Saxe, sur la rive gauche de l'Elbe, près de son embouchure. Les états du pays de Hadeln s'y assemblent. Cette ville & son district apartienent à l'électeur d'Hanover. (*R.*)

ATTENY; ville des Indes, au royaume de Décan, dans la presqu'île en deçà du Gange. Elle est dans une belle situation, au milieu d'une forêt de palmiers, non loin de la mer, à 22 lieues & au n. de Visapour.

ATTERZÉE, ASTERZÉE, SCHWARTZÉE; lac d'Allemagne, dans la haute Autriche & le quartier de Traun, le long de l'Éger qui le traverse. Il est aussi traversé du Manzée.

ATTICHI, *Attipiacum*; bourg de France, élection & à 3 li. n.-o. de Soissons. (*M. de M.*)

ATTIGNY; petite ville de France, en Champagne, & chef-lieu d'une petite contrée appelée la *Vallée du Bourg*. Elle est sur la riviere d'Aisne, à trois lieues sud-est de Rhetel, & à huit sud de Charleville: ce lieu est fort ancien, & très-celebre par les conciles qui s'y sont tenus. Plusieurs rois de France y ont fait leur séjour, & Chilperic, neveu de Clovis II, y mourut. Ce fut là que Louis le Débonaire se soumit, en 822, à la pénitence publique, pour expier la mort de Bernard, roi d'Italie, son neveu. Ce fut à Attigny que l'on tint les premieres assemblées d'état pour la législation du royaume, sous le regne des Mérovingiens.

ATTIGOUVANTANS, ou ATTIGOVANTAIS; peuples de l'Amérique septentrionale, à l'occident du lac des Hurons. On ne connoît à ce peuple chasseur d'autres habitations que des câses en forme de grands fours, couvertes d'écorces d'arbres, & nattées en hiver, soit d'herbes longues, soit de peaux d'ours. On ne lui connoît pas non plus d'autre police que les avis passagers qu'il reçoit de l'assemblée de ses vieillards, ni d'autre culte religieux que ses invocations à un dieu nommé *Ocqui*, dont les attributs semblent être plutôt ceux d'un démon que ceux d'une divinité bienfaisante. Ils enterrent leurs morts avec pompe, & chargent leurs tombeaux de vêtemens, d'arcs, de fleches & d'utensiles, se persuadant qu'après cette vie, il en est une autre où l'on va bien loin goûter la douceur de se retrouver avec tous ses amis. Les festins sont fort en usage parmi eux: leurs médecins sont à la fois leurs devins & leurs saltimbanques; & dans leurs maladies, à ce qu'on assure, leurs remedes les plus ordinaires sont la musique & la danse. On assure aussi qu'avant le mariage, leurs filles se prostituent sans réserve; mais qu'une fois devenues femmes, il n'y a rien de plus exemplaire que leur chasteté: ce sont ces mêmes femmes qui labourent les terres, sement le maïs, le moissonent, assemblent le bois pour les cabanes, portent le bagage d'un endroit à un autre, & prenent enfin sur elles seules toutes les peines du ménage. Les hommes n'y font autre chose que trafiquer, aller à la chasse ou bien à la guerre.

ATTIKAMEGUES; peuple de l'Amérique septentrionale, au 50e degré de latitude, vers le lac Saint Thomas, en remontant le fleuve, à l'embouchure duquel on a bâti la ville des *Trois Rivieres*, entre Québec & Mont-réal. Ce peuple passe pour l'un des plus dociles de cette contrée.

ATTINGA; pays de l'Inde, vers le cap Comorin. C'est (si l'on veut croire aux fables que débitent les Voyageurs) toujours une reine qui le gouverne; mais pour se délasser des fatigues & des soucis de l'administration, cette princesse a pour ses plaisirs un sérail d'hommes, & comme de raison ne se marie point. Les seules filles succedent à la couronne; & si elle n'en a point, ce sont les filles de ses sœurs qu'on éleve au trône.

ATTISKÆTZ ou ATTISWALD, *le bois d'Atys*; lieu célebre par ses eaux minérales, à une demi-lieue au dessous de Soleure, près de la riviere d'Aar.

ATTOCK. *Voyez* Atock.

ATTS; abbaye d'hommes, ordre de Saint Benoît, dans la haute Baviere, sur l'Inn.

ATTU, ou AATTU; petite ville de l'Arabie Heureuse, entre la Mecque & Hali. Le Blanc l'appele *Outor*.

ATTUND, ou OSTUND; pays de la Suede, une des trois parties de l'Upland, entre Stockolm, Upsal & la mer Baltique. Ce canton est remarquable par ses mines.

AVA; royaume du Japon, avec une ville de même nom, qui en est la capitale, dans une île, entre celle de Niphon, & l'île de Bongo. *Long.* 151, 10; *lat.* 33.

Ava; autre royaume du Japon, avec une ville de même nom, dans l'île de Niphon. *Long.* 159; *lat.* 35, 20.

Ava; royaume d'Asie; il est borné à l'ouest par le royaume d'Aracan & la mer, au sud par le Pégu, à l'est par une chaîne de montagnes, & au nord par le pays de Kemarat. Ce royaume fait partie des états du roi de Pégu. On y trouve du musc, de l'aloé, du bon vernis, & des roseaux d'une grosseur prodigieuse. Les rubis qui en vienent sont fort estimés, de même que les chameaux & les éléphans que l'on y nourit. Sa capitale est Ava: c'est une ville assez grande, assez peuplée, percée de rues fort droites & garnies d'arbres, mais bâtie de maisons toutes de bois; son palais royal est seul construit de pierres, & passe même pour très-vaste & pour très-riche en dorure.

A leur teint près, qui est olivâtre, les habitans d'Ava sont beaux & bien faits: les femmes y sont petites, mais agréablement prises dans leur taille, & plus blanches, pour l'ordinaire, que n'y sont les hommes. Elles ont les cheveux noirs, & s'habillent d'étofes de coton du plus léger tissu, & de la coupe la plus négligée. La religion de ce pays-là, est en général celle des gentons ou idolâtres, dont les brachmanes & les faquirs sont les prêtres; mais il y a beaucoup de mahométans parmi les sujets d'Ava. La férocité n'est pas, comme on le dit, leur caractere; il en a peu coûté, à la vérité, aux Tartares de les insulter & de les conquérir; mais s'ils n'ont pas la valeur de ce peuple dur & courageux, ils en ont du moins l'hospitalité.

(¶) Ava; riviere du Royaume de même nom: elle est déja considérable à Ava, où elle prend un cours Nord-Est & Sud-Ouest jusqu'à la Ville de Prom, c'est-à-dire, l'espace d'environ 140 lieues. De Prom à Méro, pendant près de 80 lieues, elle coule presque Nord & Sud; & de Méro à Syriam Est & Ouest l'espace aussi de 80 lieues; enfin, de cette derniere Ville, au dessus de la-

quelle elle reçoit la Riviere de Pégou, elle va se jeter dans la Mer, après un cours d'environ dix lieues Nord & Sud. Il y a le long de cette Riviere une grande quantité de Villages, qui valent souvent mieux que nos Bourgs & ne sont éloignés les uns des autres que d'une demi-lieue. On navigue sur cette Riviere dans des ballons qui sont aussi longs, & aussi larges que nos plus grands vaisseaux, quoique dans leur construction il n'y ait ni clous, ni chevilles: ils n'ont qu'une voile, mais plus haute & plus large que celle de nos grands navires.

Ava, ou Atala; riviere d'Asie dans la Natolie; elle tombe dans la mer Noire; son nom Turc est *Sakari* ou *Sakaria*; & celui que les Grecs & les Latins lui donnoient, étoit *Sagaris* ou *Sangarius*.

AVACHE; île éloignée de l'île Saint-Domingue d'environ trois lieues; elle peut avoir environ cinq à six lieues de longueur. Le mouillage y est fort difficile par la fureur avecl aquelle la mer se brise sur la côte. Le pays, selon Labat, est fort beau, la terre grasse, profonde, & propre à toutes sortes de productions. Dans plusieurs endroits du fond de l'île, on trouve des cuves de maçonerie qui servoient aux Espagnols pour faire leur indigo, lorsqu'ils étoient propriétaires de cette île. Il y a aussi des légions de moustiques, de maringoins, de varreurs, & d'autres ennemis des hommes & des bestiaux: on est même obligé de donner des botines aux Negres pour leur préserver les pieds & les jambes de leurs piqures; mais le nombre de ces insectes mal-faisans diminue à mesure qu'on défriche le pays.

La pointe de l'île est redoutable par un courant rapide & un vent forcé qui portent dessus, & mettent souvent les vaisseaux en danger. Cette île fait partie de la colonie Françoise de Saint Domingue. (*M. de M.*)

AVAILLES; bourg de France, dans la Marche, à 12 li. n.-e. de Limoges. Il y a après de ce bourg une source d'eaux minérales, limpides & salées, qui ont quelque réputation.

AVAL; grand bailliage de France, dans la Franche-Comté; il comprend les subdélégations de Poligni, de Salins, d'Arbois, de Pontarlier & d'Orgelet.

AVALON, ou AVALLON; ville de France en Bourgogne, dans l'Auxois, sur le Cousin. M. Pélegrin a découvert une médaille du IIe siecle, sur laquelle on lit *Aballo*. *L'itinéraire* d'Antonin, & la *table* de Peutinger, placent cette ville entre Saulieu & Auxerre: c'étoit une place forte dès 931, puisque Flodvard la nomme *Avalonem castrum*. Elle fut même au VIIe siecle le chef-lieu d'un *pagus* ou canton, régi par un comte. L'acte de partage de l'empire François par Charlemagne, & la capitulaire de Charles le Chauve, en parlent sous le nom de *Pagus Avalensis*.

Cette ville n'a qu'une paroisse & une collégiale, fondée au VIIIe ou IXe siecle. Le Collége, occupé par les doctrinaires, doit son établissement au président Odebert en 1654.

Avalon a soufert plusieurs siéges; Emme, femme du roi Raoul, l'assiégea & la prit en 931; le roi Robert s'en empara, après trois mois de siége, en 1005; son fils Robert, depuis duc de Bourgogne, la prit en 1031, & la garda avec le duché: Charles VII s'en rendit maître; mais Philippe le Bon la reprit en 1433.

Le commerce d'Avalon est en futailles, bois, blé & vins, dont quelques coteaux sont renomés: les bois & les vins sont conduits à Paris.

Cette ville est de la généralité de Dijon. Il y a, outre la collégiale, un couvent de Minimes, des Ursulines, des Capucins, des filles de la Visitation de Sainte Marie, un hôpital. C'est la huitieme ville qui députe aux états de Bourgogne, & qui nomme un élu au Tiers-État. C'est le siége d'un gouverneur particulier. Il s'y trouve un bailliage, une chancélerie unie au bailliage, une prévôté royale, un grenier à sel, & une maitrise particuliere des eaux & forêts.

Avalon est à 20 lieues n.-o. de Dijon, à 16 n. d'Autun, 10 s.-e. d'Auxerre, & à 3 de Vezelay. *Long.* 21, 22; *lat.* 47, 28. (*R.*)

Avalon, *Castrum Avalonis*; château & village considérable du Dauphiné, sur la riviere de Bard, à une demi-lieue du château Bayard, 6 lieues n.-e. de Grenoble.

AVALLON; province de l'Amérique septentrionale, dans la partie méridionale de l'île de Terre Neuve. Il y a la colonie de Ferryland, avec quelques établissemens que les Anglois y avoient faits avant que cette île leur eût été cédée toute entiere par le traité d'Utrecht.

AVALLOS; province de l'Amérique septentrionale, au Mexique & dans la Nouvele Galice. Elle est, dit Beaudrand, à 114 lieues de Mexico.

AVANCE (cap d'); cap de Magellan, dans l'Amérique méridionale, ainsi nommé de ce qu'il est le plus avancé dans le détroit de Magellan.

Avance; petite riviere dans le Condomois. Elle a sa source à une lieue, nord, de la paroisse de Durance, & son embouchure dans la Garonne, entre Marmande & Sainte Baseille. Après un cours d'environ six lieues, cette riviere reçoit, auprès de Castel-Geloux, trois belles sources, qui font travailler des moulins à blé, à draps & à cuivre, qu'on appele *martinets*.

(Π) AVASAXA; Montagne de Lapponie, un peu au Sud du Cercle polaire, près du Confluent du Tenglio & du Torno. (*Voyez* le discours de M. de Maupertuis sur la figure de la terre.) Cette montagne est à 15 lieues de Torno, sur le bord du fleuve; l'accès n'en est pas facile. On y monte par la forêt, qui conduit jusqu'à environ la moitié de la hauteur: la forêt est là interrompue par un grand amas de pierres escarpées & glissantes, après lesquelles on la retrouve, & elle s'étend jusque sur le sommet. Le côté du nord est un précipice afreux de rochers, dans lesquels quelques faucons

avoient fait leur nid : c'est au pied de ce précipice que coule le Tenglio. De cette montagne la vue est très-belle : nul objet ne l'arrête vers le midi, & l'on découvre une vaste étendue du fleuve Torno, du côté de l'est : elle poursuit le Tenglio jusque dans plusieurs lacs qu'il traverse. Du côté du nord la vue s'étend à 12 ou 15 lieues, où elle est arrêtée par une multitude de montagnes entassées les unes sur les autres, comme on représente le chaos. Entre cette montagne & Cuitaperi, le fleuve Torno est d'une grande largeur, & forme une espece de lac.)

AVAUD (Saint-), autrement SAINT-AVOD ; petite ville & châtelenie de France en Lorraine. Cette ville fut long-temps possédée par les évêques de Mets; mais les souverains du pays l'ont acquise d'eux, il y a près de deux siecles.

AVAUD LA VILLE ; bourg de France en Champagne, dans le territoire de Reims, avec le titre de comté. Sa situation est sur la riviere d'Aisne.

AUB ; ville & bailliage de Franconie, dans l'évêché de Winsbourg.

AUBAGNE ; ville de France en Provence, sur la Veaune, sur le chemin de Marseille à Toulon. Il y a une abbaye de filles, de l'ordre de Saint Augustin. Les états de la province s'y tienent quelquefois. Elle est à 7 lieues n.-o. de Toulon, & 4 f.-e. de Marseille. *Long.* 23, 22 ; *lat.* 43, 17. (*R.*)

AUBE ; riviere de France, qui a sa source à l'extrémité méridionale du bois d'Auberive, traverse une partie de la Champagne, & se jete dans la Seine. On a fort travaillé à rendre cette riviere navigable : jusqu'ici les dépenses ont été inutiles : elle ne porte bateaux qu'à Arcis. (*M. D. M.*)

AUBENAS ; ville de France en Languedoc, dans le bas Vivarais, sur la riviere d'Ardesche, au pied des Cevennes. *Long.* 22, 2 ; *lat.* 44, 40.

Cette ville a une justice royale, un college & quelques manufactures. Il y a d'ailleurs trois maisons religieuses. Elle est à environ 11 lieues nord d'Usez. (*R.*)

AUBENTON ; ville de France, en Picardie, dans la Thiérache, sur l'Aube qui se jete dans l'Oise. Il y a deux paroisses & un grenier à sel. Elle est à 4 lieues e. de Vervins, 4 f.-o. de Rocroi. *Long.* 21, 55 ; *lat.* 44, 40. (Π) *Lat.* 49, 51.)

AUBEPIERRE ; abbaye de France au diocèse de Limoges. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 3500 liv. (*R.*)

AUBEPINE ; village & abbaye de France, fondée en 1147, au diocèse & à 17 lieues n.-e. de Limoges ; elle est de l'ordre de Citeaux.

AUBERIVE ; abbaye de France, à 4 lieues o. de Langres, fondée en 1136 par Guillaume Hollandius, évêque de Langres. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 9000 liv. (*R.*)

AUBETERRE, *Alba Terra* ; ville de France, dans l'Angoumois, sur la Drone, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 2000 livres. Elle est à 9 lieues f. d'Angoulême & 9 o. de Périgueux. *Long.* 17, 40 ; *lat.* 45, 15. (*R.*)

AUBETE ; petite riviere de France, qui a sa source à Épinay en Normandie, & son embouchure dans la Seine, près de Rouen, après un cours d'environ trois lieues. On a remarqué que l'eau de cette petite riviere ne gele jamais, quelque froid qu'il fasse ; ce qui est très-avantageux à diverses usines qu'elle fait mouvoir.

AUBIERE ; bourg de France en Auvergne, à une lieue de Clermont.

AUBIERS (les) ; gros bourg de France en Poitou, à 3 lieues n.-e. de Mauléon.

AUBIET ; bourg de France en Armagnac, élection & à 3 lieues d'Auch.

AUBIGNAC ; abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1138 au diocèse de Bourges, sur le Cher, à 3 li. f. d'Argenton. Elle vaut 2000 livres. (*R.*)

AUBIGNAN ; bourg du comté Venaissin, à une lieue n. de Carpentras.

AUBIGNÉ ; bourg de France en Anjou, élection & à 4 lieues de la Fleche.

AUBIGNÉ BRIENNE ; château de France dans le duché d'Anjou, à une demi-lieue de Martigni Briant, à 2. li. o. de Doué. Il a donné son nom à la famille d'où sortoit madame de Maintenon.

AUBIGNY ; ville de France dans le Berry, sur la Nerre, avec un château & titre de duché. Sa situation est dans une plaine agréable, à 9 lieues n. de Bourges, 10 f.-e. d'Orléans, 38 f. de Paris. Son commerce consiste en draps. Elle a été brûlée deux fois, l'une par les Anglois sous le Roi Jean, l'autre par accident. *Long.* 20, 6 ; *lat.* 47, 29, 15.

AUBIGNY ; bourg considérable de France en Artois, à 3 li. o. p. n. d'Arras, avec titre de comté.

AUBIGNY ; village de Champagne, dans l'élection & le diocèse de Langres. On y recueille de bons vins. On connoît encore un Aubigny en Touraine, un en Sologne, deux en Poitou, deux en Normandie, deux en Picardie, un autre en Champagne, diocèse & élection de Reims, où il croît d'excellens vins ; un troisieme en Champagne, élection de Troies ; trois en Bourgogne ; un en Franche-Comté ; un autre dans le Boulonois ; un autre enfin dans le Gâtinois.

AUBIN (Saint-), ou SAINT-ALBIN ; bailliage, château & village de Suisse, au canton de Fribourg, entre le lac de Morat & celui de Neufchâtel. (*R.*)

AUBIN DE POUANGÉ (Saint-) ; petite ville de France en Anjou, élection d'Angers, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 2000 liv. (*R.*)

AUBIN DES BOIS (Saint-) ; abbaye de France en Bretagne, au diocèse de Saint-Brieuc. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 7000 liv. (*R.*)

AUBIN DU CORMIER (Saint-) ; ville de France en Bretagne, au diocèse de Rennes, bâtie par un duc de Bretagne en 1222. Elle est fameuse par

la bataille qu'y gâgna le vicomte de la Trémouille en 1488, sur le duc d'Orléans, depuis roi de France sous le nom de Louis XII, & qui y fut fait prisonier. Elle est à 4 lieues est de Rennes, 5 sud d'Antrain, 74 s.-o. de Paris. *Long.* 16, 15; *lat.* 48, 15. (*R.*)

AUBONE; ville de Suisse, au canton de Berne, sur la riviere de son nom, dans le pays de Vaud, à trois quarts de lieue du lac de Geneve, & à 4 li. o. de Lausane. Elle est située sur une hauteur, dans un pays fertile en excellent vin; & il s'y trouve un château qui est la résidence du bailli. *Long.* 23, 57; *lat.* 48, 30. (*R.*)

(Π) Cette ville est anciene & a été autrefois plus grande qu'elle n'est aujourd'hui. Son temple est à l'extrémité Orientale au bord de la colline. Dans le pavé du chœur on voit l'Épitaphe du Chevalier Jean-François Biondi, descendu des Rois de Dalmatie: dans un coin du chœur il y a le tombeau d'Abraham du Quesne, lieutenant général des armées navales de France, érigé en 1700. La ville d'Aubone est bâtie presqu'en forme d'Amphithéâtre: le château fut bâti par le comte de Gruyere & réparé par le fameux voyageur Tavernier, qui y a fait faire une belle cour pentagone avec un portic soutenu par des colonnes toutes d'une piece.)

AUBONE (l'); riviere de Suisse, qui sort des montagnes, dans le bailliage de Morges, passe à Aubone, & se jete dans le lac de Geneve. (*R.*)

AUBRAC; montagne sauvage & escarpée de France, dans le Rouergue, au diocêse de Rhodes. Il y a un établissement appelé *domerie*, dont le chef, sous le nom de *dom*, jouit de 40,000 livres de rente, & les religieux, qui sont de l'ordre de Saint Augustin, de 15,000 livres. Cette domerie rend outre cela 6,000 livres pour l'entretien des malades. C'étoit autrefois un hôpital, qu'Alard, vicomte de Flandres, dota & enrichit pour le soulagement des pauvres, & pour exercer l'hospitalité. Cette montagne est une des quatre plus hautes de la province. Elle nourit une quantité de bétail à cornes, beaucoup de chevaux. Les deux tiers de l'année, le sommet est tout couvert de neiges.

AUBUSSON; ville de France dans la Haute Marche, aux confins du Limousin, sur la Creuse. *Long.* 19, 45; *lat.* 45, 58.

C'est la seconde ville du pays. Sa situation est fort pittoresque: elle est dans un fond bordé de rochers & de montagnes. Louis XIV voulant gratifier le maréchal de la Feuillade qu'il aimoit, & qui par les mâles descendoit des anciens vicomtes d'Aubusson, lui céda cette ville & des châtelenies voisines, en échange de Saint Cyr. Ce seigneur voulut en témoigner sa reconoissance à Louis le Grand, en ornant la place des Victoires; mais un de ses descendans, oubliant les bienfaits de ce monarque envers sa maison, a fait ôter les colonnes de marbre, dont les groupes supportoient autant de fanaux.

Aubusson a une manufacture de Tapisseries, qui la rend peuplée & marchande.

Cette ville, qui a justice & châtélenie royale, est à 14 lieues n.-e. de Limoges, 7 e. de Bourganeuf. (*R.*)

AUCAËS; peuple de l'Amérique méridionale, voisin du détroit de Magellan, mais originaire, s'il en faut juger par son langage & par ses mœurs, des frontieres du Paraguay.

AUÇAGUREL; ville d'Afrique, capitale du royaume d'Adel, sur une montagne. *Long.* 61, 55; *lat.* 9, 10.

AUCHY LES MOINES; abbaye d'hommes, ordre de Saint Benoît, près d'Hesdin.

AUCH, *Augusta Auscïorum*; ville de France, capitale du comté d'Armagnac, & métropole de toute la Gascogne, proche la riviere de Gers.

C'est le siége d'un commandant, d'un archevéché, d'une intendance. Il y a généralité, recette, élection, bureau des finances, présidial & sénéchaussée, maitrise particuliere des eaux & forêts, justice royale & maréchaussée. Outre l'Église cathédrale, dont le portail moderne est fort beau, elle a une collégiale & un prieuré. Le diocêse renferme trois cents soixante-douze paroisses, & deux cents soixante-dix-sept annexes. L'archevêque, qui a près de quatre cents cinquante mille livres de rente, est co-seigneur de la ville avec le comte d'Armagnac, & prend le titre de primat d'Aquitaine. Ses suffragans sont les évêques d'Aire, de Baïone, de Basas, de Saint Bertrand, de Saint Lizier, de Dax, de Leitoure, de Lescar, d'Oléron & de Tarbes. Il y a dans le chapitre cinq chanoines séculiers. Le roi en est un, comme comte d'Armagnac. Cette ville est à 15 lieues o. de Toulouse, 23 s.-e. de Bourdeaux, & 150 s.-o. de Paris. *Long.* 18, 10; *lat.* 43, 40. (*R.*)

AUDE; riviere de France, dans le bas Languedoc. Elle a sa source dans les monts Pyrénées, passe à Carcassone, & se jete dans la Méditerranée.

AUDENA; riviere d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans la Magra, riviere de la côte de Gênes. P. Mutius vainquit sur ses bords ceux qui avoient pillé les Pisans.

AUE; petite ville de montagnes, sur la Mulde, au cercle de la haute Saxe, dans le district d'Erzgebourg. Elle a voix & séance à l'assemblée des états. On y compte une centaine de maisons. Près de là est la mine de terre blanche qu'on emploie à la porcelaine de Misnie.

AVEIRO; ville de Portugal, sur l'étang de Vouga, qui communique avec la mer. Elle est dans la province de Beira, avec titre de duché & un bon port. Il se fait beaucoup de sel dans ses environs. Le port est capable de recevoir des vaisseaux de moyene grandeur. Cette ville est à 2 lieues o. de l'Océan, 12 lieues s. de Porto, 11 de Coïmbre. *Long.* 9, 30; *lat.* 40, 30. (*R.*)

AVEIROU; riviere de France, dans le Rouergue; elle a sa source dans la terre de Several, au

dessus de Rhodes où elle passe, & se jete dans le Tarn, au lieu dit *la Pointe d'Aveirou*.

AVELLA ; ville d'Italie, dans la terre de Labour, avec titre de principauté, à quatre milles de Nole & quinze de Naples, du côté de Bénévent.

AVELLINO ; ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec un évêché suffragant de Bénévent. Elle fut presque ruinée par un tremblement de terre en 1694. Elle est à 5 lieues s. de Bénévent, 10 n.-e. de Naples. *Long.* 32, 33 ; *lat.* 40, 53. (On y voit le Palais du Prince Saint André, surnomé d'Avellino parce qu'il y eut sa naissance, & canonisé en 1712. Proche la ville on trouve le Mont-Vierge, célebre par une image de Notre-Dame, dont il a pris son nom : non loin de ce lieu il y a un Hermitage très-renomé qu'on appele *La Couronée*, & une riche abbaye de Benédictins. (Π)

AVELLON ; petite riviere de France, dans le Beauvoisis.

AVENAI ; ville de France, en Champagne, proche la riviere de Marne, & non loin de Reims. Il y a une riche abbaye de filles de l'ordre de Saint Benoît. Dans une chapelle pratiquée dans le cloître, on conserve dans des châsses le corps de Sainte Berthe, de Saint Gombert, & de plusieurs autres Saints.

(Ce Monastere est un des plus anciens du royaume. Il fut fondé vers la fin du septieme siecle par Saint Gombert & par Sainte Berthe son épouse. Il se fait plusieurs miracles à leur tombeau ; & l'on y vient pour cet effet en pélerinage de tous les endroits du pays. (Π)

AVENCHE, ou AVANCHE, *Aventicum* ; ville & bailliage de Suisse, au canton de Berne, autrefois très-considérable, & capitale de toute la Suisse, sous l'empire Romain. Ses ruines attestent encore son anciene grandeur ; mais aujourd'hui c'est peu de chose. Elle est à une demi-lieue du lac de Morat, 2. s.-o. de Morat, 2 n.-o. de Fribourg, 6 o. de Berne. *Long.* 24, 37 ; *lat.* 46, 50. On y voit des antiquités Romaines en grand nombre, on y a trouvé des médailles d'or & d'argent de divers empereurs jusqu'à Constantin, des pieces de sculpture, des urnes, des pavés à la mosaïque qui représentoient divers oiseaux. On y voit encore les vestiges d'un amphithéâtre. Au dessous de la ville, on aperçoit de très-loin une colonne de marbre fort haute, qui paroît avoir été une piece d'un portail de quelque bâtiment magnifique. Outre cela, on trouve épars de gros blocs de marbre ornés d'une excellente sculpture, qui annonçoient être les débris de quelques superbes monumens. On conjecture, d'après de gros morceaux de pierre où l'on trouve des anneaux de fer, que le lac de Morat s'étendoit jusqu'à une des portes, & qu'il y avoit un port.

Le bailliage d'Avenche est d'une étendue médiocre, & contient huit à neuf paroisses. Les premiers évêques de Lausane ont résidé à Avenche. Marius d'Avenche, dont on a une chronique, la plus anciene de l'histoire de France, avoit été évêque de cette ville avant que de fixer sa résidence à Lausane. Les curieux ne manquent pas de voir le beau pavé en mosaïque qu'on y a découvert. (*R.*)

AVENIERES, *Avenerix* ; bourg de France, élection de Vienne, près de la rive gauche du Rhône, à 3 lieues s.-o. de Belley.

AVENTIN (mont) ; une des sept collines de Rome. C'est aujourd'hui la montagne de Sainte Sabine. (C'est sur le mont Aventin que Romulus & Remus prirent l'augure qui décida lequel des deux seroit le fondateur de Rome, & lui donneroit son nom. Le nom d'Aventin vient de *Adventus avium*, arivée des oiseaux, que l'on y consultoit : on l'appele aujourd'hui le mont de Sainte Sabine, du nom d'une Église qu'on y a bâtie. (Π)

AVERBACH ; ville d'Allemagne, dans le haut Palatinat de Baviere, à 12 li. n.-e. de Nuremberg.

AVEO, ou ABYDO ; petite ville de la Turquie d'Asie, en Natolie, sur le détroit de Gallipoli, avec une forteresse sur la côte qu'on appele *une des Dardanelles* ou *le Château Vieux*. On la croit bâtie, non sur les ruines de l'anciene *Abydos*, mais sur celles de l'ancien *Dardanum*, dont elle conserve le nom.

(Π) AVERARA ; vallée du Bergamasc dans les états de la République de Venise, en Italie. Elle renferme sept paroisses : elle est gouvernée par un Vicaire, qui est toujours un des habitans. Les lieux principaux de cette vallée sont Averara, résidence du Vicaire, & Olmo.)

AVERNE, ou AVERNO ; lac d'Italie, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, près Pouzzol. On donne aujourd'hui trois cents toises de diametre à ce lac, & cent quatre-vingt-huit pieds de profondeur en quelques endroits. Les vapeurs n'en sont plus morteles pour les oiseaux qui volent à sa surface ; & ses bords autrefois épouvantables & ténébreusement ombragés par la forêt qui les couvroit, commencerent à perdre de cette horreur sous Auguste, & sont aujourd'hui plantés d'arbres fruitiers & de vignes excellentes.

(La puanteur & la profondité de ce lac ont donné lieu aux Poëtes d'imaginer que c'étoit la voie pour aller aux Enfers, & qu'il avoit été formé par le débordement de la riviere Infernale d'Achéron :

Quando hic Inferni Janua Ditis
Dicitur, & tenebrosa palus Acheronte refuso.
Virgile. Énéid. l. 6. v. 106.

On l'a appelé Aορνος, sans oiseaux, parce qu'on croyoit que ses vapeurs étoient morteles pour ces animaux : on le nomme aujourd'hui lac de Tripergola, de la contrée dans laquelle il se trouve. (Π)

AVERNES (les) ; petit canton de France, dans la prévôté & vicomté de Paris, entre Genest & Mitry. C'est une campagne d'environ trois lieues, au

au couchant de Mitry, & à l'orient de Genefte. Elle eft très-fertile en blé.

AVERSBERG; bourg & comté de la Carniole, à 8 lieues f.-e. de Lauback.

AVERSBOURG; château fort de Baviere, fitué fur une montagne, à 3 lieues n. de Kufftein.

AVERSE, ou AVERSA; s'appeloit autrefois *Atella*. Elle fut célebre chez les Romains par les bons mots & les fines plaifanteries, autant que par fes fpectacles & fes débauches. Cette ville, ruinée par les barbares, fut rebâtie par les Normands vers 1030, & fur-tout par Robert Guifcard, qui, méditant la conquête de Naples & de Capoue, vint camper à l'endroit dont nous parlons, & augmenta cette ville, à laquelle il donna le nom d'Averfa, parce qu'elle fervoit à tenir en refpect ces deux villes.

Charles Ier, de la maifon d'Anjou, roi de Naples, détruifit Averfa de fond en comble, parce que fes habitans s'étoient révoltés, foutenus de la maifon de Reburfa qu'il vint à bout d'exterminer: mais la ville ne tarda guere à être réparée, à caufe de la beauté du climat & de la fertilité du terrain. Ce fut dans le château d'Averfa qu'Andriaffe, roi de Naples, fils de Charles II, roi de Hongrie, fut étranglé, fous le regne de Jeanne Iere, fa femme, le 8 feptembre 1345.

Averfe eft petite, mais jolie & bien bâtie, avec un évêché fuffragant de Naples, mais exempt de fa jurifdiction, dans une plaine délicieufe, à la tête d'une grande avenue qui conduit à Naples. C'eft la patrie de Luc Tozzi. Elle eft à 3 lieues f. de Capoue, & 3 nord de Naples. *Long.* 31, 50; *lat.* 41. (Π) *Longit.* 32, 9; *lat.* 41, 4.)

AVES (l'île d'), ou DES OISEAUX, *Avium Infula*; petite île de l'Amérique feptentrionale, vers le 11e d. 45 *de latitude* nord, au fud de Porto Ricco, & au fud-eft de l'île de Bonair, avec un bon havre, où l'on peut commodément caréner les vaiffeaux. Elle tire fon nom de la quantité d'oifeaux qu'on y trouve; elle eft petite, & n'a pas plus de quatre milles de long, & d'un demi-mille de large du côté de l'orient. Du côté du feptentrion la terre eft baffe, & fouvent inondée quand la mer monte; mais du côté du midi, il y a un gros banc de *corail* que la mer y a jeté; du côté de l'occident, elle a près d'un mille de large. Le pays eft uni & fans arbres. Les armateurs qui vont fouvent dans cette île, y ont creusé plufieurs puits.

Un banc de rocher regne de l'orient au feptentrion, formant une efpece de demi-lune; il brife la mer, & on marche commodément jufqu'au feptentrion, fur un terrain égal & fabloneux. Il y a dans l'enceinte de ce rocher, deux ou trois petites îles fabloneufes à environ trois milles de l'île principale.

On voit une autre île du même nom au nord de la précédente, vers le 15e d. 30' de *latitude*. Elle n'a guere que trois lieues de tour, à peu près à cinquante ou cinquante-deux lieues fous le vent de Saint Domingue. Le terrain eft fabloneux prefque par-tout. On n'y trouve ni ruiffeaux, ni fontaines, ni mares d'eau douce. La terre eft engraifsée par les ordures des oifeaux. Il y a beaucoup d'arbres fruitiers.

Il y a une troifieme île de ce nom dans l'Amérique feptentrionale, près de la côte orientale de Terre Neuve, au 50e d. 5' de *lat.* découverte par Jacques Cartier.

(Π) AVESA ou AVESE; petite riviere du duché d'Urbin, en Italie. *Avefa*, *Aprufa*. Elle a fa fource au mont Saint-Marino, traverfe une partie de la Romagne, & fe jete à Rimini dans le golfe de Venife.

AVESNES; ville des Pays-Bas François, au comté de Hainaut, fur la riviere d'Hefpre. *Long.* 21, 33; *lat.* 50, 10. Cette ville petite, mais forte, eft de la généralité de Valenciennes. Les fortifications ont été réparées par le maréchal de Vauban. Elle fut cédée aux François en 1559. Sa diftance de Cambrai eft de 10 lieues à l'orient, de 40 n.-e. de Paris, d'environ 7 de Valenciennes. Il y a dans cette ville un bailliage royal, un chapitre & un état major, dont le gouverneur perçoit en apointemens & émolumens, près de douze mille livres par an.

AVESNES LE COMTE; petite ville de l'Artois, à 4 lieues n.-o. de Doulens, 4 li o. d'Arras.

AVESNES LES NONAINS; abbaye de filles, ordre de faint Benoît près Arras. Elle y a été transférée d'un hameau de ce nom près Bapaume, à l'oueft où elle avoit été fondée en 1128.

AVESSE; bourg de France dans le Maine, élection & à 6 lieues n.-o. de la Fleche.

AVEURDRE; petite ville de France dans le Bourbonois, fur l'Allier, à cinq lieues f.-f.-o. de Nevers, & à 2 lieues n. de Bourbon l'Archambaud.

AVEZARAS; riviere de France en Gafcogne. Elle arofe le territoire de l'archiprêtre d'Aire, & après un cours de fix à fept lieues, elle fe jete dans l'Adour, entre Grenade & Saint Séver.

AVEZZANO; ville des Marfes en Italie, maintenant village, près du lac Celano, dans l'Abruzze ultérieure, au royaume de Naples.

AUFAY; gros bourg de France, en Normandie, fur la Seye, à 6 lieues n.-e de Rouen. Il s'y tient trois marchés par femaine, où l'on vend quantité de cuirs, & de grains.

AUFENTE; riviere d'Italie dans la Campagne de Rome. Elle a fa fource près de Sezze, & fon embouchure dans la mer, près de Terracine.

AUFFBOURG; village de Suiffe dans le Turgow, & fi proche de la ville de Stein, qu'il a l'air d'en être le faux-bourg. Ce village eft remarquable par de vieilles murailles, refte d'une forteresse des Romains. On y déterre fouvent auffi des médailles & plufieurs pierres chargées d'infcriptions.

AUFNAY, AUFNAU, ou UFNAU, *Ufnaugia*; petite île de Suiffe dans le lac de Zurich, au

dessous de Raperswеil. Le célebre Poëte de Franconie, Ulric de Huttem, mourut en cette île en 1523. On y voit le tombeau de Saint Aldaric, fils de Herman, duc de Suabe. (Π) Elle apartient au monastere d'Einsidlen, auquel l'Empereur Othon Ier. en fit présent l'an 965.)

AUGANS (les); peuples de l'Asie, dans l'Indoustan, entre Cabul & Candahar. Il y a quelque chose d'assez paradoxal sur leur compte, s'il en faut croire Tavernier: il dit qu'ils sont forts & vigoureux, & que cependant ils ne vieilliroient pas, si, dès leur jeune âge, ils ne prenoient tous les jours un vomitif.

AUGARRAS; peuples de l'Amérique méridionale au Brésil; dans la province ou le gouvernement de Puerto Seguro. *Laet.*

AUGE; petit pays de France en Normandie, comprenant les villes de Honfleur & de Pont-l'Évêque. Son nom latin est *Algia*; il a titre de vicomté. Les productions du terroir sont des grains, du lin & des pommes en abondance. Vers la mer il y a des salines où l'on fait du beau sel blanc. Ses pâturages sont très-gras. On y nourit une grande quantité de bœufs & d'autres bestiaux que l'on conduit à Paris. La forêt de Touque fournit des bois pour bâtir & pour brûler. Il y a aussi en Champagne, une riviere du même nom.

AUGÉ; bourg de Poitou, élection & à une lieue o. de saint Maixant.

AUGELA; ville & contrée de Barbarie, en Afrique, dans la partie occidentale du désert de Barca, & vers les frontieres de l'Égypte maritime. Elle est séparée du royaume de Tripoli par le mont Meies.

AUGIAN; ville d'Asie, de la province d'Adherbigian. *Long.* 82, 10; *lat. sept.* 37, 8.

AUGON (mont); montagne d'Italie, dans l'Apennin, aux confins de la Ligurie & du Pavesan. (*R.*)

AUGSBOURG. *Voyez* Ausbourg.

AUGST, *Augusta Rauracorum*; ancienе ville capitale des Rauraques, où Munacius Plancus conduisit une colonie Romaine, sous l'empire d'Auguste. Ce n'est aujourd'hui qu'un village, à deux lieues au dessus de Bâle, sur le Rhin, vers Rheinfelden, sur la riviere d'Ergetz. Ce village apartient à la maison d'Autriche; mais ce qui est au delà de l'Ergetz, est à la ville de Bâle. Attila ruina cette ville, & les évêques d'Augst transférerent alors leur siége à Bâle, qui devint peu à peu une ville considérable. On y voit encore les ruines d'un amphithéâtre, des tours, des voûtes souterraines, & d'autres monumens de son antiquité. On y a trouvé des médailles, & quelques fragmens de statues & d'inscriptions.

AUGUSTBERG, ou AUGUSTBOURG; château magnifique en Misnie, dans le cercle d'Ertzbourg, sur la riviere de Tschopa.

AUGUSTIN (Saint); fort de l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale de la Floride, à l'extrémité d'une langue de terre. Il apartenoit aux Espagnols; mais ils l'ont cédé aux Anglois par le traité de paix de 1763. (Il est retourné aux Espagnols par le traité de Versailles de 1783.) *Long.* 298, 30; *lat.* 30.

AUGUSTOW; petite mais très-forte ville de la petite Pologne, dans le duché & Palatinat de Podlaquie, sur la riviere de Nareu. *Long.* 41, 37; *lat.* 53, 25. Elle est à 70 li. e. de Dantzick. (*M. D. M.*)

AVIA; petite riviere de Galice, en Espagne. Elle se jete dans le Minho.

AVIGNON; souveraineté enclavée dans le royaume de France, & qui est de la dépendance du Pape.

Cet état est composé de la ville & territoire d'Avignon, & du comtat Venaissin; seigneurie qu'il ne faut pas confondre avec la ville.

Le comtat Venaissin apartint aux comtes de Toulouse jusqu'en 1228, que les Croisés s'en emparerent à l'occasion de la guerre des Albigeois: il fut alors cédé au Saint Siége par le traité de Paris. Les comtes de Toulouse en recouvrerent la possession, & les Papes y renoncerent même, en 1243. Mais cette souveraineté retourna au Saint Siége en 1273, par la donation qui lui en fut faite par Philippe le Hardi, roi de France, qui en avoit dépouillé Charles II, roi de Naples. La France, s'en empara en 1768, & l'a restitué depuis. (*R.*)

Avignon; ville capitale de l'état de même nom, sous la souveraineté du Pape. Son nom latin est *Avenio*, *Cavarum Avenio*; elle apartenoit aux peuples Gaulois, nommés *Cavares*, & jouissoit des priviléges des villes Italiques. Elle fut ensuite colonie Romaine. Après la destruction de l'empire Romain, les Bourguignons s'en rendirent maîtres. Elle passa ensuite aux Wisigoths, revint aux Bourguignons, passa aux Ostrogoths, & enfin aux rois François. Les Papes, depuis Clément V jusqu'à Grégoire XI, y firent leur résidence pendant soixante-deux ans. Le Pape Sixte IV l'érigea en archevéché en 1475. L'université fut établie par le Pape Boniface VIII, en 1303. Les Juifs y ont une petite synagogue.

La situation de cette ville est très-avantageuse: ses murailles cependant sont plus belles que fortes. Sur la fin du XIIe siecle on y a bâti un pont de dix-neuf arches; la construction en est étonnante pour le temps, par la longueur, la largeur, & par la rapidité & la profondeur du Rhône: il a été ruiné sous Louis XIV en 1660, & il n'en reste plus que quatre arches.

Les étofes de soie qui se fabriquent à Avignon, sont la principale branche de son commerce.

La justice y est rendue par le vice-légat du Pape, par le viguier ou par la chambre *della Rota*. La police est réglée par les consuls & par leur assesseur qui en est juge; l'appel de ces tribunaux est à Rome. L'intérieur de la cathédrale qui est de médiocre grandeur, est d'une structure admirable; sur le maître autel brillent de routes

parts l'or & l'argent. On y voit aussi les tombeaux des Papes Benoît XII, & Jean XXII. Cette ville contient un grand nombre de belles Églises; celle des Cordeliers est remarquable par sa voûte qui passe pour un morceau des plus hardis. C'est dans cette Église que se trouve le tombeau de *Laure de Sade*, si célebre par les vers de Pétrarque. Le palais de l'Archevêque est bien bâti & d'une assez bonne architecture. Le vue dont il jouit est charmante.

Cette ville est à 5 lieues s. d'Orange, 12 n.-o. d'Aix, 7 n.-e. d'Arles, 8 n.-e. de Nîmes, 147 sud-est de Paris. *Long.* 22. d. 28', 33"; *lat.* 43 d. 57', 25".

On vit à Avignon à fort bon marché, & l'on y peut faire très-bonne chere à peu de frais. Le climat en est très-agréable.

Le Pape Clément V y transféra le siége pontifical en 1309; & en 1348 Clément VI acheta cette ville de la reine Jeanne de Naples, comtesse de Provence, pour la somme de 80,000 florins d'or.

Le palais apostolique est gothique, & présente l'aspect d'un château fort. Les Papes Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V & Grégoire XI, y ont fait leur résidence. Il s'y trouve trente-quatre maisons religieuses, trois séminaires, plusieurs maisons de charité, un mont de piété, sept confréries de pénitens, une université, plusieurs colléges, une commanderie de l'ordre de Malte. (*R.*)

AVIGNONET ou VIGNONET; ville de France, dans le haut Languedoc, au pays de Lauraguais, près de la riviere de Lers.

AVILA; ancienne ville d'Espagne, dans la vieille Castille. *Long.* 13, 22; *lat.* 40, 35. (Π) *Long.* 13, 20.)

C'est une place forte avec un évêché suffragant de Compostelle, & une université. On y fait des draps très-beaux. Elle a donné naissance à Sainte Thérese. Sa situation est dans une plaine très-large & très-belle, environée de montagnes, & couverte d'arbres fruitiers & de vignobles, à 16 lieues s.-e. de Salamanque, & 16 lieues n.-e. de Madrid.

Il y a au Pérou, en l'Amérique méridionale, dans la province de Los Quixos, du côté de Quito, sur la riviere de Napo, il y a, dis-je, une autre Avila.

AVILES; petite ville d'Espagne, dans l'Asturie d'Oviedo, sur la baie de Biscaïe. *Long.* 11, 36; *lat.* 43, 41.

AVIM; riviere de la Cluydesdale dans l'Écosse méridionale; elle arose le bourg d'Avim, & se jete dans le Cluyde proche Hamilton.

AVINO & MINAS DE AVINO; ville de l'Amérique Mexicaine, & de l'Audience de Gudalajara, dans la province de Zacatecas, entre *Ellerena* & *Nombre de Dios*.

AVIQUIRINA; île de l'Amérique, dans la mer du sud, sur la côte du royaume de Chili, près de la ville de la Conception.

AVIRÉ; bourg de France, en Anjou, élection, & à 6 lieues n.-e. d'Angers.

AVIS, *Avisium*; petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, sur une montagne, avec un château près de la petite riviere d'Avis. C'est de là que l'ordre militaire des chevaliers d'Avis a pris son nom; il fut institué par dom Alphonse Henri Ier roi de Portugal. Cet ordre a plusieurs commanderies. Avis est à 7 lieues o. d'Estremos, 24 e. de Lisbone. *Long.* 10, 30; *lat.* 38, 40.

AVISÉ, ou AVIZÉ; bourg de France, élection, & à 5 lieues o. de Châlons.

AVISON; haute montagne des Vosges, l'une de celles qui entourent la ville de Bruyeres. Nous en parlons à cause d'une fête singuliere qui s'y célebre annuelement. Les garçons de la ville grimpent au sommet de cette montagne, où ils alument un grand feu avant le lever du soleil. Celui d'entr'eux qui a la voix la plus forte, y lit un écrit contenant des projets de mariage entre les filles & les garçons, qui ont paru se convenir par les amitiés qu'ils se sont faites dans le cours de l'année. La lecture de chaque projet de mariage est suivie d'une décharge de boîtes & de mousqueteries, proportionée à la qualité des persones dont on vient de parler, & à l'estime qu'ont pour elles les acteurs de cette comédie. Tout cela n'est que le prélude d'une fête qui se donne par les élégans aux élégantes peu de jours après, & qui consiste en concerts, bals &c. Les jolies filles de Bruyeres savent bien si tout cela les amuse.

AUKLAND; ville d'Angleterre, dans la province de Durham, sur la Ware. Elle est agréablement située, & en bon air sur le penchant d'une colline. L'évêque de Durham y a un fort beau palais, qui lui sert de maison de campagne. Ce lieu est quelquefois nommé *Bishop-Aukland*. (*M.D.M.*)

AULAGAS; lac de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la province de Los Charcas, au nord de Potosi. Il a quinze lieues de longueur, & ses eaux coulent dans le lac de Titica par la riviere de Desuguadero. On voit sur ses bords la jolie petite ville de Porto.

AULAS; petite ville de France, dans le bas Languedoc, au diocèse d'Alais.

AULAYE (Saint); bourg de France, élection, & à 8 lieues d'Angoulême.

AULIERS; riviere de France, dans le Berry. Elle vient de Sencoing, passe par Guserche, Patiage & Saint-Germain, de là se jete dans la Loire. (*M. D. M.*)

AULONZA; bourg de France, élection, & à 4 lieues n. de Tulles.

AULONZA; bourg de France, élection & à 9 lieues d'Angoulême.

AULOT; ville autrefois épiscopale de Catalogne, sur la riviere de Fluvia, au nord de Vico. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de la viguerie de Campredon.

AULPS, *Alpes*; ville de France, en Provence, au diocèse de Fréjus. *Long.* 24, 5; *lat.* 43, 40.

Elle a eu autrefois ses seigneurs particuliers qui relevoient des comtes de Provence.

Le bailliage d'Aulps faisoit autrefois partie de celui de Barjols, dont il a été détaché. Il confine à la viguerie de Lorgues, & n'est pas d'une grande étendue.

Cette petite ville, qui est le siége d'une justice royale & d'un bailliage, est sur la route de Barjols à Castellane (R.)

AUMALE, ou ALBEMARLE; ville de France, dans la haute Normandie, au pays de Caux, sur les confins de la Picardie. *Long.* 19, 20; *lat.* 49, 50. Elle a été érigée en duché-pairie par Henri II, en faveur du duc de Guise. Cette ville a été détachée depuis long-temps de la Normandie, pour ressortir immédiatement du parlement de Paris. Elle est située sur le penchant d'une colline, bornée d'une prairie qu'arose la Bresle, à 14 lieues de Rouen, & à 5 de Neufchâtel. Il y a deux paroisses, Saint Pierre dans la ville, & Sainte Marguerite dehors, près de l'abbaye de Saint Martin ordre de Saint Benoît, fondée en 1115. Il y a aussi un couvent de dominicains & un de pénitens. C'étoit autrefois une place forte; mais les fortifications sont tombées en ruines. Cette ville a bailliage, vicomté, maitrise des eaux & forêts, &c. On y tient marché trois fois la semaine, le mardi, le jeudi & le samedi; & trois foires dans l'année, à la Saint-Laurent, à la Décollation de Saint Jean, & à la Saint-Martin d'hiver. Les serges d'Aumale sont très-estimées, & le froc qu'on y fait est fort recherché par le petit peuple. Le nom latin de cette ville est *Alba Marla*. (*M. D. M.*)

AUMIGNON (l'); riviere du Vermandois, en Picardie. Elle passe à Vermand, & se jete dans la Somme, au dessus de Pérone.

AUMONE; abbaye de Bernardins, fondée vers 1111, diocèse, & à 6 li. n. de Blois.

AUMONT; ci-devant l'*Ile Seigneurie*, érigée en duché-pairie en 1665, à 2 lieues s.-e. de Troies, en Champagne.

AUNAY; ville de France, en Poitou, élection, & à 8 lieues s. pour e. de Niort, à 2 e. de Saint-Jean-d'Angéli.

AUNAY; bourg de France, en Poitou, élection de Blois. Il y a un bourg & une abbaye de ce nom en Normandie, fondée en 1131, diocèse & à 5 lieues s. de Bayeux, ordre de Cîteaux.

AUNEAU; petite ville de France. Ce lieu est connu par la défaite des Reitres en 1587, sous Henri II, à 14 lieues de Paris, & à 4 de Chartres.

AUNEUIL; bourg de l'Ile de France, élection, & à 2 lieues s.-o. de Beauvais.

AUNIS (pays d'); la plus petite province de France, bornée au nord par le Poitou, dont elle est séparée par la Seure; à l'occident, par l'Océan; à l'orient & au midi, par la Saintonge. La Rochelle en est la capitale. Ce pays quoique sec, produit de bon blé, beaucoup de vin, & dans les endroits marécageux, il y a des prairies qui nourissent beaucoup de bétail. Le bois y est rare; mais il y a beaucoup de marais salans, dont on tire le meilleur sel qu'il y ait en Europe. Le nombre de ses ports de mer rend le pays riche & commerçant, principalement en eau-de-vie. La terre fournit aussi plusieurs simples très-rares. Les côtes sont fertiles en coquillages d'especes peu communes. La pêche des moules est d'un grand raport. Le sel est de trois especes, le sel blanc, le sel gris & le sel rougeâtre. Le blanc est le plus estimé. Le pays d'Aunis rentra sous la domination des François en 1372, & en devint une province particuliere. Il fut enclavé en 1472 dans le ressort du parlement de Paris, & l'on y établit un présidial en 1551. (*M. D. M.*)

AUNOI; petit pays de l'Ile de France, dont les confins sont maintenant inconnus. On conjecture qu'il étoit entre Paris & Meaux, vers Livry, Bois le Vicomte & Claye.

AVOGASSE; province d'Asie, entre la mer Noire, la Géorgie & la Comanie: on la prend quelquefois pour une partie de la Géorgie. Elle s'étend le long de la mer, & forme avec la Mingrélie, la Colchide des anciens. C'est sans doute *Avogasie*, nom corrompu d'*Abgassie*, pays des *Abcasses*, peuples entre la mer Noire, la Circassie & la Mingrélie, dans laquelle ce pays est compris. (*M. D. M.*)

AVOGE; très-beau château de France, dans la province de Lyonois, situé sur la riviere de Tordive, près la grande route de Lyon à Paris, à 5 lieues n. de Lyon, une lieue s. de Tarare. Il apartient à M. le comte d'Albon; & c'est depuis un temps immémorial la résidence ordinaire des seigneurs de cette illustre & anciene maison.

AVOIRO. *Voyez* BEIRA.

AVOISE; bourg de France, dans le Maine, sur la Sarte, élection, & à 4 lieues n.-o. de la Fleche, & à 7 li. o. du Mans. Au dehors de l'Église est une souche extraordinaire par sa grosseur & par ses branches qui font une treille autour de l'Église. Cette treille produit seule une pipe de vin. Ce bourg fait un grand commerce en fer, en bois & en ardoises. L'air y est si sain, que de tout temps on y a remarqué des vieillards très-âgés.

AVOLA; petite ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto. Elle est sur une montagne, au nord-ouest de Falcouara & au nord de Noto, non loin de la source de la Miranda. *Long.* 39, 10; *lat.* 35, 5. (Π) *Lat.* 37, 5.)

AVON. Il y a trois rivieres de ce nom en Angleterre; l'une passe à Bath & à Bristol, l'autre à Salisbury, & la troisieme à Warwick.

AURACH, *Auracum*; ville d'Allemagne, dans la partie méridionale de la Suabe, au duché de Wirtemberg, sur le ruisseau d'Emst. *Long.* 27, 4; *lat.* 48, 25. Elle a un bon château, séjour ordinaire des princes puînés de la maison de Wirtemberg. Sa situation est aux pieds des montagnes, à 6 li. e. de Tubinge, & 10. d'Ulm.

Aurach le Duc, ou Hersocq Aurac; petite ville de Franconie, dans l'évêché de Bamberg, à 6 lieues n.-o. de Nuremberg.

AURADOUR-SAINT-GENEST; bourg de France, élection de Limoges, à une lieue o. du Dorat.

AURAIN; petite ville de France, dans la généralité & l'élection de Paris.

AURAIS, anciénement *Aurus*; montagne de Barbarie, en Afrique, au royaume de Tunis, proche la côte.

AVRANCHIN; contrée de France, en basse Normandie, qui a le Cotentin au nord, la Bretagne & le Maine au sud, le pays d'Houlmes à l'est, & à l'ouest l'Océan & le golfe de Saint Michel. Elle a onze lieues de longueur, & environ sept de largeur. La terre y est fertile en blé, en lin, en chanvre & en fruits. Les rivieres principales qui arosent l'Avranchin, sont le Canche, la Sée, la Seule & le Cesnon. Ce pays faisoit partie, sous Jules-César, de la seconde Lyonoise.

AVRANCHES, *Abrincæ & Ingena*; anciene ville de France, en basse Normandie, dans la contrée appelée de son nom l'*Avranchin*. *Long.* 16, 17, 22; *lat.* 48, 41, 8. Sa situation est sur une montagne, au pied de laquelle coule la Sée, à une demi-lieue de la mer, à 3 lieues e. du mont Saint-Michel que l'on voit au delà, à 9 s. de Coutances, 12 e. de Saint Malo, & 70. e. de Paris au n. L'Église cathédrale, dédiée à Saint André, fut bâtie en 1121. Il y a encore trois paroisses, une abbaye considérable, un couvent de capucins, un hôpital, un séminaire & un collége. La ville par elle-même est petite; mais elle a trois faux-bourgs grands & peuplés. Son évêché est suffragant de Rouen. On tient tous les ans une foire à Avranches le lendemain de la fête de Saint André, & un marché tous les mardis, les jeudis & les samedis. Devant le portail de la cathédrale, il y a une plate-forme bien terrassée, & escarpée en précipice, d'où l'on découvre fort loin sur la mer & sur la terre. Le reflux remonte jusqu'au pont de la Sée, qui est au bas d'Avranches, & y apporte beaucoup de sâblon, que les habitans de la campagne jusqu'à cinq lieues au delà enlevent sur des chevaux & dans des charetes pour mêler avec leurs terres.

Cette ville est de la généralité de Caen. Ses fortifications sont assez bonnes quoiqu'à l'antique: il n'y a ni manufactures ni commerce dans l'Avranchin. Les habitans vivent des blés du pays. Les pâturages sont rares: on fait du sel blanc dans quatre paroisses du bord de la côte. Les cidres sont estimés les meilleurs de la basse Normandie. L'air y est assez doux & tempéré; les habitans sont polis, adroits & aiment la guerre.

Les Bretons la prirent & en démolirent les fortifications en 1203; mais elles furent rétablies dans la suite.

Avranches est le siége d'un gouverneur particulier & celui d'un bailliage. L'évêque est suffragant de Rouen, & son diocêse comprend cent quatre-vingt paroisses. Il s'y tint un concile en 1172. (*R.*)

AURAY, *Auraicum*; petite ville & port de France, en basse Bretagne, dans le golfe de *Morbian*. Elle est remarquable par la bataille qui s'y donna le 24 septembre 1364, où du Guesclin fut fait prisonier. Auray est à 4 li. o. de Vannes, 23 s.-e. de Rennes.

AURAZ-ER-ZEB; partie du mont Atlas, qui s'étend sur les confins des provinces de Constantine & de Zeb.

AURE; vallée de France, dans l'Armagnac, aux Pyrénées, traversée par la Neste. On y coupe beaucoup de bois pour la construction des vaisseaux du roi. Il y croît des sapins très-hauts, & dont on fait des mâts.

Aure. Il y a en France trois petites rivieres de ce nom; l'une dans le Perche, qui a sa source à la forêt du Perche, passe à Verneuil, Tilliers & Nonancourt, & se jete dans l'Eure proche Anet; l'autre dans l'élection de Bayeux, baigne les murs de cette ville à l'orient, se joint ensuite à la Drome, & se perd avec elle; la troisieme dans le Berry, passe à Bourges, & reçoit l'Auron & l'Aurelle.

AUREGUE; petite riviere de France, en Picardie, traverse le Santerre, passe à Roie, & se jete dans la Somme.

AURENGABAD; ville des Indes, capitale de la province de Balagate, dans les états du Mogol. *Long.* 93, 30; *lat.* 19, 10. Cette ville est grande, mais sans murailles. On y voit plusieurs belles mosquées, des places publiques, des caravanserais & des bains. Les bâtimens sont pour la plupart de pierre de taille & assez élevés; presque toutes les rues sont ornées par des allées d'arbres, & les jardins y sont bien cultivés. Il y a des moutons sans cornes si forts, qu'ils soufrent la selle & la bride, & portent des enfans de dix à douze ans comme feroient de petits chevaux. Cette ville est marchande, bien peuplée, & les terres en sont excellentes. (*M. D. M.*)

AURIAC; bourg de France, diocêse, généralité, & à 6 lieues s.-e. de Toulouse.

AURIBAT (pays d'); contrée de France, partie des Landes, située près de l'Adour & d'Acqs, sa capitale: elle fut habitée autrefois par les Tarbelliens.

AURICK; ville d'Allemagne, dans l'Oostfrise, ou Frise orientale, au cercle de Westphalie. *Long.* 25; *lat.* 52, 28. (Π) *Lat.* 53, 28.) Elle est située dans un pays couvert de forêts, peu propre à l'agriculture, mais excellent pour la chasse. Elle n'a qu'un petit rempart & un simple fossé; mais le château qui commande la ville est très-fort. Les habitans tirent leur principale subsistance de sept foires, où se vendent les bestiaux. Ce petit état a beaucoup perdu de ses ancienes franchises. Il a rang dans les états de la province. (*M. D. M.*)

AURIGNAC; bourg de France, sur la riviere

de Louge, élection de Comminges, à 7 lieues n.-e. de Saint Bertrand. Il y a une châtelenie royale. (*R.*)

AURIGNY; petite île sur les côtes de Normandie, auprès du Cotentin, sujete aux Anglois. Elle a une lieue & demie dans sa plus grande longueur, & environ trois quarts de lieue dans sa plus grande largeur. Ses côtes du nord, de l'ouest & du midi sont bordées de rochers & d'écueils. Le fort est au sud-est de l'île. Il n'y a qu'un bourg situé vers le milieu de l'île & qu'on appele la ville.

AURILLAC; ville de France, dans la haute Auvergne, sur la Jordane. *Long.* 20, 3; *lat.* 44, 55. Cette ville, qui est grande & bien peuplée, est de la généralité de Riom. Elle a une abbaye séculiere très-riche, & qui est en commande. L'Abbé, qui est comte & seigneur de la ville, jouit des droits à peu près épiscopaux sur son territoire. Cette ville est située dans un vallon; elle a six portes & une seule paroisse. Le faux-bourg des freres, ainsi nommé de deux couvens de moines, l'un de cordeliers & l'autre de carmes, annonce une ville plus florissante encore qu'Aurillac; on trouve quatre couvens dans ce faux-bourg, dont deux de filles.

Le réfectoire des carmes est cité dans le pays, pour sa grandeur & sa propreté; il s'en faut bien qu'on puisse en dire autant de leur bibliotheque. Le château est dans le faux-bourg de Saint Étienne; il est fort élevé, & commande la place. Il apartient aux rois de France qui, ayant le haut domaine de la ville, y ont établi le premier siége de la sénéchaussée de la haute Auvergne, & un présidial. Cette ville a produit beaucoup d'hommes célebres, tels que Gerbert, souverain pontife, sous le nom de Silvestre II en 999; Guillaume, évêque de Paris; le cardinal & le maréchal de Noailles: le poéte Maynard, né à Toulouse, étoit président du siége d'Aurillac.

Aurillac est le siége d'un bailliage, d'un présidial. Elle dispute à Saint Flour le titre de capitale de la haute Auvergne. On y compte environ huit mille âmes. Elle est à 12 lieues s.-o. de Saint Flour, 11 s.-e. de Tulles, 100. s. de Paris. (*R.*)

AURILLY; bourg de la haute Normandie, élection, & à 2 lieues s. d'Évreux. C'est le chef-lieu du marquisat des Essarts-Aurilly. On y voit les restes d'un ancien château fort. Il s'y tient une foire assez considérable le jour de Saint Mathieu.

(П) AURORE; une des nouveles Cyclades dans la mer du Sud. *Long.* 186, 11; *lat. m.* 15, 11, 30.)

AUSBOURG, ou AUGSBOURG (évêché d'Ausbourg). Les terres de cet évêché sont arosées par le Danube, l'Iler & le Lech. Une grande partie des terres arosées par le Lech dépendoient autrefois de l'anciene Vindélicie, qui formoit à son tour une portion de la Rhétie. La partie de ces terres la plus voisine du Tirol, dépendante de l'Algow, est très-montueuse & assez stérile; mais le reste abonde en champs fertiles & en gras pâturages.

Cet évêché prend son nom de la ville impériale d'Ausbourg, ou Auguste. Son premier évêque est de l'an 590. Les différens évêques de cette ville ont enrichi son patrimoine ou de leurs propres fonds, ou de concessions qui leur ont été faites. L'évêque Brunon sur-tout, frere de l'empereur Henri II, augmenta le domaine de cet évêché, & obtint le premier la dignité de prince annexée à l'évêché, le droit de chasse, plusieurs péages & autres prérogatives. Les biens de cet évêché ne firent que s'accroître sous ses successeurs. Entr'autres, l'évêque Hatmann, comte de Dillingen, qui lui fit, au treizieme siecle, donation de la ville de Dillingen & de plusieurs autres terres. L'évêque Wolfhart de Roth l'augmenta encore de plusieurs villages, & l'évêque Henri IV porta l'empereur Louis à engager à l'évêché la prévôté de Strasvogtey avec les villages qui en dépendent.

Le prince évêque d'Ausbourg siége sur le banc des princes ecclésiastiques de l'empire, entre les évêques de Constance & de Hildesheim. Il occupe aussi la seconde place des états ecclésiastiques du cercle de Suabe, dont il gouverne le quatrieme quartier, situé entre le Lech, le Danube & l'Iler. Sa taxe, suivant la matricule de l'empire de 1521, est de vingt-un cavaliers & cent fantassins, ou 652 flor. L'évêque paye pour l'entretien de la chambre Impériale 189 richedales 31 $\frac{3}{12}$ creutzers par terme. Il est suffragant de la métropole de Maïence.

Le grand chapitre est composé de quarante persones. La dignité de maréchal héréditaire de cet évêché est atachée à la famille noble de Westernach; celle de grand chambellan à la maison de Freyberg; celle d'échanson à la famille de Welden; celle de grand maître enfin à la maison de Stadion.

Les directeurs épiscopaux, tant spirituels que temporels, ont le vicariat général, le conseil ecclésiastique & le consistoire, la régence, la chambre des comptes & la cour féodale.

On estime les revenus de l'évêché à 100,000 écus d'empire. Une prébende de chanoine raporte depuis 1000 jusqu'à 1700 florins.

Le Prince évêque a dans la ville d'Ausbourg une justice du château, un bureau des finances, un autre des poids & péages, une recette des grains, une tréforerie des tailles, une prévôté du palais, &c. Les possessions de cet évêché sont, la ville & bailliage de Dillingen, où le prince évêque réside, & dont dépendent six à sept villages; & treize autres bailliages, dont dépendent plusieurs bourgs, villages, & dans l'un desquels est la petite ville de Fuessen. Outre cela, le prince évêque a acquis des terres considérables dans le quartier du Danube, dans le Tyrol, &c.

AUSBOURG; ville libre & impériale d'Alle-

magne, nommée d'abord *Vindelica*, & ensuite *Augusta Vindelicorum*, ou *Rhætorum*, située dans une contrée agréable, saine & fertile, entre les rivieres de Lech & de Westach qui se joignent dans les environs. On évalue sa circonférence à neuf mille pas communs, & son étendue intérieure, depuis la porte Rouge jusqu'à celle des Pêcheurs, à quatre mille pas. Elle est ceinte de murailles, de remparts & de fossés très-profonds. Outre quatre grandes portes & six petites, elle a encore une entrée dont on se sert pendant la nuit pour la commodité des passans. Dans le nombre de ses rues, dont une partie est assise sur un terrain montueux, il en est qui joignent une largeur considérable à l'élégance des édifices; de sorte que généralement parlant, Ausbourg est une des belles villes d'Allemagne. Outre l'Église cathédrale, qui a quatorze chapelles, on y compte six paroisses catholiques, trois couvens de filles & cinq d'hommes, sans parler de l'abbaye des Saints Ulric & Affra. Les Luthériens y possedent six églises paroissiales. Le Gymnase, est bien composé. La bibliotheque en est considérable. En 1755, on fonda en cette ville une académie des arts libéraux. Il y a aussi beaucoup d'hôpitaux & une maison de correction. Le prince évêque a un palais, qu'il habite rarement. L'hôtel-de-ville impérial, bâti en 1620, passe pour le plus beau de toute l'Allemagne; il renferme une salle ornée de tableaux au troisieme étage; cette salle a 52 pieds d'élévation, 110 de longueur & 85 de largeur. On remarque la tour, près de l'hôtel-de-ville, qui est d'une hauteur prodigieuse. L'arsenal est rempli d'une nombreuse artillerie. Il y a aussi beaucoup d'édifices publics, d'une bonne architecture, des aqueducs bien entretenus, qui conduisent les eaux du Lech; ce qui fait mouvoir nombre de moulins, de fonderies, &c. &c. On remarque sur-tout la machine hydraulique, qui de trois tours conduit l'eau dans la ville, de maniere que cinq belles fontaines, les puits publics & les maisons des particuliers en sont pourvus. La magistrature est composée de quarante-cinq membres, dont trente-un des familles patricienes, quatre des suppléans, c'est-à-dire, des familles qui ont épousé des filles patricienes, cinq du corps des marchands & cinq des communes. La police y est si belle, qu'elle peut passer pour l'état le mieux administré de l'Europe. Cette ville a eu en tout temp des artistes célebres, des graveurs & des orfevres renomés. Il y a une fabrique d'indienes, qui sont les plus belles de l'Europe. La garnison ordinaire est de trois cents hommes. La ville porte partie de gueules & d'argent, à une pomme de pin de Sinople, posée en pal sur un piédestal de même. C'est dans le palais épiscopal que la confession de foi d'Ausbourg fut présentée à l'empereur Charles V, en 1530, par Luther & Mélanchton. (Π) C'est de la galerie de ce même Palais Épiscopal que le souverain Pontife Pie VI, lors de son retour de Vienne, le 5 mai 1782, après avoir assisté à la messe solemnele, célébrée pour la fête de Saint Pie V par Clément Wenceslas Archevêque & Électeur de Treves, évêque d'Ausbourg, donna la bénédiction Apostolique au peuple immense, aux Princes, évêques, ambassadeurs, qui s'y étoient rendus des villes voisines, entre les acclamations d'une multitude innombrable. Le même Pontife dans son allocution au Consistoire, en faisant le récit de son voyage, rapele avec plaisir l'accueil gracieux, & les marques de joie & de vénération lui données par le Sénat & les habirans d'Ausbourg. Il fit même fraper une médaille, pour éterniser le souvenir de cet heureux événement. *Voyez* Allocutions du Pape Pie VI, à l'occasion de son voyage à Vienne, imprimées à Rome, & reimprimées à Padoue, 1782.

Du reste les Luthériens ne soutinrent pas la confession d'Ausbourg dans tous ses points: elle fut publiée en tant de manieres, & avec des différences si considérables à Wirtemberg & ailleurs, sous les ieux de Mélanchton & de Luther, que quand, en 1561, les Protestans s'assemblerent à Naumbourg pour en donner une édition authentique, ils déclarerent en même temps, que celle qu'ils choisissoient n'improuvoit pas les autres, & particuliérement celle de Wirtemberg, faite en 1540. C'est pourquoi les Zuingliens, dit M. Bossuet, l'appeloient *la pomme de discorde entre les Déesses*. Ces équivoques & ces obscurités, où tout le monde pensoit trouver son compte, prouvent que la confession d'Ausbourg étoit une piece mal conçue, mal digérée, dont les parties se démentoient & ne composoient pas un systême bien uniforme de religion. Calvin feignoit de la recevoir pour apuier son parti naissanr; mais dans le fond il en portoit un jugement peu favorable. *Voyez* M. Bossuet, *Hist. des Variat. tom.* II, pag. 394). M. de Turenne fut obligé d'en lever le siége en 1646. En 1647 s'y conclut cette fameuse ligue, où la plupart des puissances de l'Europe se déclarerent contre la France. Les François la prirent en 1703. En 1770, elle a été exempte du droit d'aubaine en France. Le commerce d'Ausbourg est beaucoup diminué, sur-tout depuis que les Hollandois leur ont enlevé plusieurs branches de commerce. *Long.* 28, 28; *lat.* 48, 24. (*M. D. M.*) (Π) (*Long.* 28, 20; *lat.* 48, 20.)

AUSCH. *Voyez* Auch.

AUSE; riviere de France en Auvergne, où elle a sa source; elle passe à Saint-Anthem, à Pont-Château, à Marignac; reçoit le Joro, l'Artier, &c. & se joint à l'Allier.

AUSSÉE; bourg de la Haute Styrie, remarquable par ses salines.

AUSSIG, AUSTRA; belle & agréable ville royale de Bohême, sur l'Elbe, dans le cercle & à 4 lieues de Leutmeritz. Les Misniens furent batus près de cette ville par les Hussites en 1426.

AUSSOIS. *Voyez* Auxois.

AUSSONE. *Voyez* Auxone.

AUSTERLITZ, ou SLAWKOW ; ville capitale d'un petit pays de même nom en Bohême ; elle est située sur une petite riviere, entre Hradish & Brinn, au sud-est de cette derniere.

AUSTRALES (Terres) ; on nomme ainsi les terres qu'on suppose vers le pole Antarctique. Loin d'être connues, leur existence n'est même pas avérée.

On appele *mer Australe*, cette partie de l'océan que l'on traverse avant d'ariver à ces terres.

On appele *Latitude Australe*, pour dire méridionale ; parce que le mot *auster* signifioit chez les Latins le vent, que nous appelons vent du midi. Ainsi *latitude Australe* signifie la latitude dont les dégrés se comptent depuis l'Équateur jusqu'au pole Antarctique.

AUSTRASIE : il est difficile de fixer les limites de l'ancien royaume d'Austrasie. Il comprenoit, à ce qu'on dit, l'espace de terre contenu entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse, & les monts de Vosges. On y ajoute la province que nous appelons aujourd'hui *Lorraine*, & que les Latins nomment quelquefois *Austrasie*, l'anciene France & les contrées conquises au delà du Rhin. Thierri I[er] fut le premier roi d'Austrasie. Clotaire, dit *le Vieux*, la réunit à la courone ; elle en fut séparée après sa mort, & Sigebert son fils la posséda. Elle fut réunie à la courone, pour la seconde fois, sous Clotaire II, qui l'en sépara lui-même en faveur d'un de ses fils naturels appelé *Sigebert second*. On croit que Dagobert, fils de Sigebert, lui succéda en Austrasie, & qu'après Dagobert, l'Austrasie fut réunie à la courone pour la troisieme fois : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle n'eut plus de rois. Le royaume d'Austrasie s'appeloit aussi le *royaume de Mets*, & ses villes principales étoient Blamont, Amance, Bar-le-Duc, Dieuze, Espinal, Pont-à-Mousson, Charmes, Mets, Mirecourt, Nanci, Toul, Verdun, Neufchâtel, Raon, Remiremont, Vaudemont. Le nom d'*Austrasie* n'est plus admis qu'en poésie.

AUTAN-KELURAN ; ville du Turquestan, selon Baudrand qui ne cite aucun auteur. *Long.* 110 d. & *lat.* 46, 45, selon Uluhbeg ; & *long.* 116, & *lat.* 45, selon Nassiredden.

AUTHE, ou AUTE ; port de la Floride, dans le pays des Apalaches, 75 ou 80 lieues à l'orient de Pensacola. Les Espagnols y avoient, en 1722, un petit fort. Ce port est d'une entrée difficile ; on n'y peut ariver même en chaloupe, qu'à l'aide des balises : il se nomme aujourd'hui *Saint Marc d'Apalaches*.

AUTHIE ; riviere de France en Picardie, qui a sa source sur les confins de l'Artois, passe à Dourlens & à Auxie, & se jete dans la mer au pont de Collines, en un lieu appelé le *Pas d'Authie*.

AUTHION ; riviere de France en Anjou. Elle a sa source à l'étang de Saint Georges-d'Hommes, & son embouchure dans la Loire, à une lieue s.-e. d'Angers, après un cours d'environ quinze lieues.

AUTON ; volcan de l'Amérique méridionale, province de Chimito, proche la riviere de Robio. (*R.*)

AUTONE ; petite riviere de France dans le Valois. Elle a sa source dans la forêt de Retz, & son embouchure dans l'Oise, au dessus de Verberie, après un cours d'environ quatre lieues. (*R.*)

AUTREY ; abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Augustin, en Lorraine, sur la montagne, à une lieue s.-e. de Rambervilliers. Elle est unie à l'évêché de Saint-Dié.

AUTRI, ou AUTRUYE ; très-petite ville de France dans l'Orléanois, élection de Pithiviers. (*R.*)

AUTRICHE ; pays d'Allemagne, borné au nord par la Bohême & la Moravie, à l'orient par la Hongrie, au midi par la Stirie, à l'occident par l'archevéché de Saltzbourg. La basse Autriche remonte jusqu'à l'embouchure de l'Ens dans le Danube ; la haute est au delà. Vienne est la capitale de la basse Autriche, & Lintz de la haute. C'étoit la haute Pannonie des anciens. Son nom vient de *Oosterik*, ou *terre orientale*.

Le pays au dessus de l'Ens fut détaché de la Baviere en 1156, par l'empereur Frédéric I, & ajouté au marquisat d'Autriche, alors érigé en duché ; & par la paix de Westphalie, l'électeur de Baviere a renoncé, pour lui & ses successeurs, à toutes prétentions sur ce pays. Le pays au dessous de l'Ens est inégal & rempli de montagnes, dont les plus hautes sont du côté de la Stirie. Le pays est très-chaud, & la moisson s'y commence dès la fin de juin. Il est très-bien cultivé, & fertile en safran & en vin. Le safran qu'on y recueille a un prix triple de celui qui vient de la Turquie. Le vin du pays, de couleur verdâtre, a beaucoup de force : celui qui vient dans les parties situées au midi du Danube se conserve jusqu'à vingt-cinq & trente ans. On y trouve beaucoup de faisans & de bécasses. Le terroir y donne toutes sortes de fruits ; il produit des trufes, & les forêts ne manquent point de gibier de toute espece. Le nourissage du bétail n'y est pas considérable.

On y a trouvé en 1754, une mine d'argent d'abord assez riche, & qu'on dit maintenant sur son déclin. Il y en a une très-abondante d'alun, & une de charbon de terre ; l'on y prépare du salpêtre en très-grande quantité, & on commence à s'y adoner à l'éducation des vers à soie. Il s'y trouve des eaux thermales.

Le pays au dessus de l'Ens est montagneux, principalement vers la Stirie & vers la Bohême ; & dans ces districts, la culture y est assez généralement nulle : le reste du pays est cultivé. Il s'y trouve une multitude extraordinaire de sources : l'air y est humide & frais durant tout le cours de l'année ; ce qui paroît dériver des qualités salines du sol, & de la position du pays ombragé de ses propres montagnes, & de celles de la haute Stirie & de Saltzbourg. Il y croît une prodigieuse quantité de champignons. On y cultive beau-

beaucoup de pommiers & de poiriers, qui fournissent, avec la biere, la boisson des habitans. Le blé qu'ils recueillent ne suffit point à leur subsistance. Le pays a du sel fossile, mais dont la crystallisation n'est pas bien pure : elle est chargée de parties terrestres ; par la dissolution & la coction, on en tire un sel blanc. On y rencontre aussi des fontaines salées. Quelques-unes de ses eaux sont pétrifiantes, & cependant les hommes & les animaux s'en abreuvent sans aucun inconvénient. Les rivieres, les lacs & les étangs, donnent toutes sortes de poissons. Il s'y trouve plusieurs mines de fer, & des bains médicinaux.

L'archiduché d'Autriche fut plus peuplé avant la réformation qu'il ne l'est aujourd'hui ; mais il ne tardera pas à recouvrer son ancienne population. La noblesse Autrichienne est nombreuse & riche ; quelques-uns de ses membres ont le droit de battre monoie, & l'exercent : ils font fraper dans leurs châteaux des ducats & d'autres especes. La Religion dominante est la Catholique.

Les sciences qui y avoient été jusqu'ici dans une stagnation peu honorable au pays, commencent à se vivifier ; & les fabriques en divers genres s'y sont beaucoup répandues, & vont y prendre des accroissemens journaliers.

La maison qui domine en Autriche est issue des comtes de Hapsbourg, qui sont présumés descendre d'Etticon, duc d'Allemagne & d'Alsace, mort vers 690 : mais à compter de Gontranle Riche, qui vivoit au milieu du x[e] siecle, & qui étoit comte d'Alsace, jusqu'à Rodolphe I[er] de Hapsbourg, élu roi des Romains, il n'y a plus ni doute, ni incertitude. Nous avons sur leur filiation une généalogie authentique, & qui n'est point contestée. Le titre d'Archiducs que cette maison s'est attribuée, remonte à l'an 1359.

L'archiduché d'Autriche fait partie du cercle de même nom, qui comprend en outre la Stirie, la Carinthie, la Carniole, le Tirol, partie de l'Istrie & quelques districts de la Suabe. Ce cercle a pour bornes au nord, la Moravie, la Bohême & la Baviere ; au couchant, la Suisse ; au midi, le domaine de Venise & la mer Adriatique ; & au levant, la Silésie & la Hongrie. Les états de ce cercle sont composés de la maison d'Autriche, de l'Évêque de Trente, de l'Évêque de Brixen, de l'ordre Teutonique pour certains bailliages qu'il y possede, & du prince de Dietrichstein pour la seigneurie de Trasp en Tirol. L'archiduc d'Autriche est directeur & colonel de ce cercle. Les dietes n'y sont pas usitées, parce que ce cercle dépend d'un seul maître, vu que les états que nous avons cités sont regardés comme vassaux de la maison d'Autriche.

Rodolphe, qui fut le premier empereur de la maison d'Autriche, s'empara de l'archiduché d'Autriche sur la fin du XIII[e] siecle, prétendant que c'étoit un fief masculin qui, au défaut d'enfans mâles, devoit retourner à l'empire, & il en donna l'investiture à son fils Albert. La maison d'Autriche fut à son plus haut point de grandeur sous Charles Quint, qui étoit tout-à-la-fois empereur, roi d'Espagne, & maître d'une partie de l'Italie, souverain de la Franche-Comté, & des dix-sept provinces des Pays-Bas. Il donna l'Espagne & les Pays-Bas à Philippe II son fils, & il céda l'empire à Ferdinand I[er] son frere, dont les descendans l'ont possédé jusqu'à Charles VI, pere de l'archiduchesse Marie-Thérese, épouse de l'empereur François de Lorraine, & mere de l'empereur régnant Joseph II, qui commence une nouvele maison d'Autriche. Entr'autres beaux & nombreux priviléges dont jouissent les archiducs d'Autriche, ils peuvent créer par tout l'empire des barons, des comtes & des gentilshommes. Cette maison a donné seize empereurs à l'Allemagne, & six rois à l'Espagne. Entre les souverains qui ont dominé en Autriche & sur les pays héréditaires, son siecle & la postérité distingueront sans peine le régnant Joseph II, dont le gouvernement fera époque dans les fastes des nations. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce prince est que, par de bonnes loix, par la réforme des abus, par une administration vigoureuse & sage, sans faire de conquêtes, dans vingt ans il aura doublé la puissance de ses états. (*R.*)

AUTUN ; ville de France au duché de Bourgogne, proche de l'Aroux. *Long.* 21, 58, 8 ; *lat.* 45, 56, 46. (П) *Lat.* 46, 56, 46.) Cette ville l'une des plus anciennes de la monarchie, fut une des villes des Gaules les plus célebres & les plus opulentes. Elle étoit connue, antérieurement à Auguste, sous le nom de *Bibracte Æduorum*, & depuis Auguste elle le fut sous celui d'*Augustodunum* (montagne d'Auguste), d'où l'on a fait successivement *Augustun*, *Augstun*, *Austun*, & finalement *Autun*. Cette ville est à 18 lieues s.-e. de Nevers, 19 s.-o. de Dijon, 12 o. de Châlons sur Saône, 12 de Beaune, 18 de Moulins, & 65 s.-e. de Paris. Elle a soutenu plusieurs siéges : elle fut ruinée par Tetricus & par les Bagandes, rétablie par Constantin, qui y séjourna en 311 ; saccagée par les Sarasins en 731, elle ne put se relever de ses ruines. On voit encore l'enceinte de ses anciens murs qui a plus de deux lieues. On admire les portes d'Arroux & de Saint André, ouvrages des Romains : la premiere est une espece d'arc de triomphe dont les pierres ne sont jointes ni par le fer ni par le ciment : il reste encore sur le second étage huit colonnes cannelées, revêtues de leurs chapiteaux & de leurs plinthes : les ornemens d'architecture en sont fort élégament travaillés.

On y remarque les restes de quelques temples antiques & d'un amphithéâtre. La pierre de Couhard paroît avoir été un phare pour conduire les voyageurs, ou une pyramide élevée sur le tombeau de quelques illustres Éduens. Plus de huit chemins militaires partoient de cette grande ville, où l'on a découvert & où, en fouillant la terre, l'on découvre encore souvent une quantité de

marbres étrangers & précieux, des urnes, des statues & des médailles. Près de la pierre de Couhard, qui est un monceau en pointe de petites pierres liées par un ciment très-dur, est le champ des urnes, ainsi dit des urnes sépulcrales qu'on y a trouvées en différens temps. Les vestiges de l'amphithéâtre consistent en des terres disposées circulairement, & qui laissent apercevoir, d'une maniere assez distincte, les degrés où se plaçoient les spectateurs. Ces terres sont couvertes de gazon: au milieu est une grande plate-forme aussi couverte de verdure, qui est l'anciene arêne. Autour & au dessous des degrés sont de petites loges basses ou caveaux bâtis de pierre, où se renfermoient les bêtes destinées au combat: le tout a très-peu d'élévation.

La cathédrale de Saint Lazare est l'anciene chapelle des ducs: les nouveles décorations que le chapitre vient de faire, en rendent le chœur & le sanctuaire des plus riches & des plus éclatans.

La collégiale de Notre-Dame, fondée par le chancelier Rollin en 1444, possede un tableau sur bois, original de Pierre de Bruges, qui est admiré des connoisseurs. Cette ville est le siége d'un évêché, d'une chambre des décimes, d'une recette particuliere des décimes de Bourgogne, d'un gouvernement particulier, d'une lieutenance des maréchaux de France, d'un bailliage, d'une chancélerie aux contrats, d'un présidial uni au bailliage & à la chancélerie, d'une maitrise particuliere des eaux & forêts. Il y a justice consulaire, maréchaussée, grenier à sel, subdélégation de l'intendance, recette particuliere des états. Outre la cathédrale elle a une collégiale, trois abbayes d'hommes, dont deux sont réunies au chapitre de la cathédrale, deux abbayes de filles, huit paroisses, deux séminaires, deux prieurés, un collége, cinq couvens & deux hôpitaux. L'évêque d'Autun est président né des états de Bourgogne. Il est suffragant de l'archevéché de Lyon, dont il est administrateur né pour le spirituel & le temporel durant la vacance du siége. Son diocèse renferme six cent onze paroisses. Il porte le pallium.

Autun a donné naissance à plusieurs persones distingués; Saint Germain, évêque de Paris, mort en 576; Eumene, professeur d'éloquence aux écoles Meniennes sous Constance & Constantin; la président Jeannin, ministre & confident d'Henri IV, mort en 1622.

Le commerce de cette ville est en bois & en bétail. L'Autunois, dont cette ville est le chef-lieu, abonde en excellens pâturages. Le seigle & les châtaignes en sont deux des principales productions. Ce pays est montueux. Quant aux anciens peuples d'Autun, *voyez* l'article EDUENS. (*R.*)

AUVERGNE, *Arvernia*; province de France d'environ quarante lieues du midi au septentrion, & trente de l'orient à l'occident, bornée au nord par le Bourbonois; à l'orient par le Forès & le Vélay; à l'occident par le Limousin, le Querci & la Marche, & au midi par le Rouergue & les Cévenes: elle se divise en haute & basse; celle-ci se nomme *la Limagne*. Ses rivieres sont l'Allier, la Dordogne & l'Alagnon. Clermont est la capitale de toute la province: quant à son commerce, les grôs bestiaux en font la principale partie; ils enrichissent la haute Auvergne, d'où ils passent dans les provinces voisines, même en Espagne. Les Auvergnats sortent de leur province & se répandent par-tout, où ils se louent à toutes sortes de travaux; ils sont principalement la chaudronnerie. Il y a en Auvergne d'excellentes papeteries; il s'y fait quelques étofes; on connoît ses fromages. Les meilleurs haras de mules & de mulets sont à la Plache, canton de l'Auvergne situé entre Saint Flour & Murat. Les autres parties de son commerce sont en bois de sapin, en charbon de terre, en pommes de reinete & de calville, en cires, en colles fortes, en suifs, en noix, en huile de noix, & en toiles de chanvre.

Clermont peut être regardé comme le marché général de l'Auvergne; on s'y fournit d'étofes, d'habits, de denteles, &c. On y prépare des cuirs; on y fait des confitures d'abricots & de pommes; on y travaille des burats, des étamines & des serges. Aurillac fournit des fromages. Il y a des manufactures de points; il se tient à Saint Flour des foires considérables; il s'y vend des mules & des mulets. C'est le grenier des seigles du pays; on y fait des couteaux, des rasoirs, des ciseaux, des ras & des serges, & l'on y prépare des cuirs. Les cartes, le papier, la coutélerie & le fil à marquer, sont le trafic de Thiers. C'est le même commerce à Ambert, où l'on fabrique des ras & des étamines; mais sur-tout du papier à la beauté duquel on prétend que les eaux contribuent beaucoup. Tout le monde connoît les tapisseries d'Aubusson. Bessé est l'entrepôt des blés, des vins & des fromages qu'on tire de la Limagne. Il y a à Riom, à Maringues, à Anjan & à Chaudes Aigues, des tanneries. Il se fait à Aurillac des étamines buratées; à Brioudes, des serges; à Felletin, des tapisseries de haute lisse; à Riom, Murat, Mauriac, &c. de grôsses étofes, & des points, à la Chaise-Dieu, à Allange, &c.

Le climat de cette province n'est point le même par-tout; celui de la basse-Auvergne est beaucoup plus chaud & plus agréable, que celui des montagnes qui est extrêmement froid, & où la terre est couverte de neige six à sept mois de l'année. Quoique cette province soit fort sujete aux vents, on remarque, comme une chose singuliere, qu'il n'en regne point de généraux; ce que l'on doit attribuer aux montagnes. Cette contrariété de vents qu'elles occasionent fait qu'il n'y a point de moulins à vent dans la province, quoiqu'on ait tenté plusieurs fois d'en construire.

Il y a dans cette province quelques mines d'argent, de fer & de plomb; mais celles de charbon

de terre sont les plus riches de toutes. Les sources minérales y sont en très-grand nombre. Les principales sont celles de *Saint Myon*, *du Mont d'Or*, *de Martres*, *de Veyres & de Vic-le-Comte*, *de Beʃʃé*, *de Chanonal*, *de Chaudes-Aigues*, *de Châtel-Guyon*, *de Saint Pierre*, *de Pont Gibaut*, *de Vernel*, *&c. &c.* Il faut convenir aussi que presqu'à chaque pas qu'on fait dans cette province, on découvre des traces de volcans éteints.

Ses plus hautes montagnes sont le Puy-de-Dôme, le Mont d'Or & le Cantal. Il y a près du Mont d'Or un lac très-profond ; si l'on y jete une pierre, il s'en éleve aussitôt une vapeur épaisse qui se résout en pluie.

Cette province a beaucoup de bois ; les forêts sur-tout du côté de la Chaise-Dieu & de Saint Germain l'Ambron, fournissent des pins propres à faire des mâts aux vaisseaux de guerre.

Le nombre des travailleurs qui passent tous les ans en Espagne dans le temps des moissons, monte à près de six mille ; ils raportent dans l'Auvergne chaque année plus de deux cent mille écus. Il en sort pour le moins autant encore qui passent dans les autres pays ; car il faut remarquer, en l'honneur des habitans de cette province, qu'ils sont honêtes, sobres, & très-laborieux.

Il n'y a point d'université en Auvergne, mais seulement un collége à Riom ; ce sont les peres de l'Oratoire qui en sont chargés. On n'y voit point non plus de places fortes. Le cardinal de Richelieu dans le voyage qu'il y fit en 1634, fit raser les châteaux les plus fortifiés.

La basse Auvergne est régie par une coutume particuliere, rédigée en 1510 ; au lieu que la haute suit le droit romain. Cette province fut confisquée sur le connétable de Bourbon, & réunie à la couronne en 1527.

Les vins sont très-bons, mais trop légers pour soutenir le transport ; ils sont consommés dans la province. Le blé est suffisant pour les besoins des habitans. Le pays produit aussi beaucoup de châtaignes. (*M. D. M.*)

(II) On compte parmi les grands hommes de l'Auvergne, Grégoire de Tours (le Saint de Clermont), d'une des meilleures familles de cette province. Il est le pere de l'Histoire de France : en 573 il fut élu évêque de Tours, & mourut le 17 novembre 595. Ruinart Bénédictin a donné une édition de ses ouvrages avec des notes.

Blaise Paschal étoit aussi de l'Auvergne : il naquit à Clermont le 29 juin 1623 : c'est l'auteur des Lettres Provinciales & d'autres ouvrages. Il mourut à Paris le 19 août 1662, âgé de trente-neuf ans.

Michel de l'Hôpital, Chancelier de France, étoit issu d'une médiocre famille de l'Auvergne : il fut élevé à la dignité de Chancelier de France l'an 1560, & mourut le 13 mars 1573.)

AUVERS, *Alvernum* ; bourg de l'Île de France, élection, & à une lieue e. de Pontoise.

AUVILLARD ; ville de France, en Gascogne, dans la Lomagne, proche de la Garonne. *Long.* 18, 40 ; *lat.* 44, 7. Elle est à 5 li. f.-e. d'Agen. C'est un ancien comté qui, dans le XIIe siecle, entra dans la maison des vicomtes de Lomagne. Il y a un couvent de Dominicains & un d'Ursulines.

AUXERRE ; ville de France, au duché de Bourgogne, capitale d'un pays appelé de son nom l'*Auxerrois*, en latin *Altissiodorum*, *Autissiodorum*, ou, selon la table de Peutinger, *Antessiodorum*. L'Itinéraire d'Antonin la nomme *Antisiodorum*. Les empereurs Romains l'érigerent en cité & chef-lieu d'un *pagus*, en la détachant de la cité des Sénonois. *Long.* 21, 14, 20 ; *lat.* 47, 47, 54.

Cette ville est située sur le penchant d'un coteau, au bord de l'Yone, qui y favorise le commerce. Outre sa cathédrale, elle a trois abbayes d'hommes, deux abbayes de filles, une église collégiale, un prieuré de l'ordre de Saint Augustin, & un autre de prémontrés, une commanderie de l'ordre de Malte, douze paroisses, deux séminaires dirigés par les lazaristes, sept convens de l'un & de l'autre sexe, un collége & deux hôpitaux. C'est le siége d'un évêché, d'une chambre des décimes, d'une recette particuliere des décimes de Bourgogne, d'un gouvernement particulier, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'un bailliage & présidial, d'une chancélerie près le présidial, d'une subdélégation du prévôt des marchands & échevins de Paris, d'une maitrise particuliere des eaux & forêts. Il y a justice consulaire, maréchaussée, commission sur le fait des aides, tailles, & autres droits du roi au comté d'Auxerre, grenier à sel, subdélégation de l'intendant, recette particuliere des états, recette du tabac, recette des bois.

Cette ville est de forme à peu près ronde ; l'air y est pur, la situation en est agréable, & les églises y sont en général fort belles. L'évêque d'Auxerre est suffragant de la métropole de Sens, & son diocèse renferme deux cent trente-huit paroisses ; ses revenus sont de trente-cinq mille liv. La cathédrale, dédiée à Saint Étienne, passe pour une des plus belles églises du royaume.

Un canonicat de la cathédrale est ataché depuis quatre siecles à l'aîné de la maison de Chastellux, en reconoissance de ce que Claude de Beauvoir, sire de Chastellux, maréchal de France, prit Crévant sur *certains robeurs & voleurs*, y soutint avec succès un siége opiniâtre, & rendit cette ville au chapitre d'Auxerre en 1423. Quand le seigneur de Chastellux prend possession de son canonicat, il est boté, éperoné, revêtu d'un surplis, un baudrier par-dessus, & une épée ; sur le bras gauche, il porte une aumuce, & sur le poing un oiseau de proie ; de la main droite, il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet ; dans cet équi-

page, il est installé dans les hauts siéges, entre le pénitencier & le sons-chantre : huit comtes de Chastellux ont pris solemnellement possession de ce canonicat. Lorsque César Philippe de Chastellux, en 1683, entra au chœur avec ces habits singuliers, en présence de Louis XIV, des courtisans se mirent à rire ; le roi leur dit : il n'est peut-être aucun de nous qui n'ambitionât une pareille prérogative au même prix.

L'abbaye de Saint Germain, fondée en 422 par le grand évêque de ce nom, dans sa maison paternele, renferme ses dépouilles, & elle conserve, dit-on, jusqu'à soixante corps saints, dans des grotes que Conrad, beau-frere de Louis le Débonaire, fit bâtir en 850. Il y a un pilier qui porte cette inscription, *polyandrion*, c'est-à-dire, tombeau de plusieurs grands hommes : il est creux & profond, & fait comme celui de Saint Pierre à Rome. M. Séguier, évêque d'Auxerre, y trouva en 1636 trente corps saints, avec les instrumens de leur pénitence & de leur martyre.

Il y a encore à Auxerre trois abbayes, une collégiale & huit paroisses. Cette ville a fourni plusieurs hommes qui se sont distingués par leur érudition, tels que Mamertin ou Mamert au cinquieme siecle ; le moine Henric au IXe, qui fut précepteur de Lothaire, fils de Charles le Chauve ; Jean Duval, habile antiquaire, interprete des langues orientales, mort en 1632 ; Roger de Pilles, à qui nous devons la *vie des Peintres*, mort en 1709 ; & Jean le Beuf, chanoine d'Auxerre, de l'académie des inscriptions & belles lettres. Il a donné, en 2 vol. in 4°., des mémoires sur l'histoire civile & ecclésiastique d'Auxerre, en 1743. Ce savant estimable finit sa carriere en 1760 : il a beaucoup éclairci les antiquités & l'histoire ecclésiastique du royaume. Il s'est tenu deux conciles à Auxerre. Son bailliage ressortit au parlement de Paris. En 1749, il y a été établi une société des sciences & belles lettres. Auxerre est à 10 lieue s. de Sens, 6 de Joigny, & 37 s.-e. de Paris. (*R*)

AUXI-AUX-MOINES ; village & abbaye de France, en Artois, sur la riviere de Ternois. La réforme de Clugny s'y introduisit en 1101.

AUXI-LE-CHÂTEAU ; petite ville de France, dans l'Artois, à trois lieues de Dourlens, sur l'Authie, qui la sépare en deux. Elle est de l'élection d'Abbeville.

AUXOIS, *Pagus Alesiensis*, *Esselatensis comitatus* ; contrée de France, en Bourgogne, entre le Dijonois, l'Auxerrois, la Champagne & l'Autunois. Sémur en est la capitale. L'Auxois est le quatrieme grand bailliage du duché du Bourgogne.

AUXONE, en latin *Aussonia*, *Aussona* ; ville de Bourgogne, sur la Saône. La belle levée de pierre qui est au bout du pont, & qui a deux mille trois cent cinquante pas de longueur, fut construite en 1505 par les ordres de Marguerite de Baviere, duchesse de Bourgogne. Elle est ouverte de vingt-trois arcades, pour l'écoulement des eaux dans les inondations de la riviere.

François Ier ayant cédé le comté d'Auxone, par le traité de Madrid en 1527, Lanois vint assiéger cette ville qui restoit atachée à la France ; & après neuf mois de vains éforts, il fut obligé, par la vigoureuse résistance des habitans, de lever le siége. Le château a été bâti par les rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Vauban fortifia la ville en 1673. Il y a de belles casernes bâties depuis peu, & une école d'artillerie. Jurain publia, sous Louis XIII, l'histoire d'Auxone & de ses comtes. La famille le Camus, qui a donné de savans évêques, un cardinal & d'illustres magistrats à la France, est originaire d'Auxone.

Cette ville est de la généralité de Dijon & du diocèse de Besançon. Elle avoit ses états, qui ont été réunis à ceux de Bourgogne en 1639. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une seule paroisse sous l'invocation de Notre-Dame, de deux qu'elle avoit autrefois ; mais on y trouve des convens de Capucins, de filles de Sainte Claire & d'Ursulines. L'hôpital est aussi pauvre que mal bâti. Il y a aussi un bailliage royal, une mairie, établie par le roi Jean en 1373, un grenier à sel, & des juges consuls. Cette ville qui est fort anciene, étoit autrefois séparée du duché de Bourgogne, & faisoit partie de la Franche-Comté, qui étoit hors les limites du royaume de France, dont le duché étoit membre. (*R.*)

AUZANCE ; ville de France, en Auvergne, élection de Combrailles.

AUZAT ; bourg de France, en Auvergne, élection, & à 3 lieues s. d'Issoire.

AUZON ; ville de France, en basse Auvergne, généralité de Riom, élection d'Issoire, avec un ancien château, à 2 lieues au dessous de Brioude. C'est une très-petite ville, & une anciene baronie qui a apartenu à la maison de Polignac.

AW ; lac de l'Écosse méridionale, au pays d'Argyle. Il est assez étendu en longueur du nord au midi ; mais il a peu de largeur de l'orient à l'occident. Il est traversé par l'Aron.

AWEN-MORE ; petite riviere d'Irlande, qui coule dans le comté de Wicklo, en Lagénie, passe à Arklo, & se décharge dans la mer d'Irlande. On croit que c'est l'*Oboca* des anciens.

AWLEN ; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe. Elle est impériale, & sur la riviere de Kocher, à 12 lieues o. d'Oéting, 5 n. d'Heildenheim. *Long.* 28, 45 ; *lat.* 48, 52.

AX ; ville de France, au pays de Foix, sur l'Ariege, à 4 li. e.-s.-e. de Tarascon, 8. s.-e. d'Aleth. Elle est remarquable par ses eaux minérales qui guérissent les humeurs froides.

AXAGUAS ; peuples de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, & en particulier dans la province de Vénézuela, vers les Caracas.

AXARAFE (l') ; petit pays d'Espagne, dans

une situation champêtre des plus agréables. *Long.* 19; *lat.* 52, 40.

Il y a une belle église: l'on y voit encore les ruines d'un château, & celles d'une anciene abbaye.

AUGURANDE, *Igorandis*; bourg de France, dans le Berry, au midi de la Châtre, sur les confins de la Marche.

AYEM; petite ville de France dans le Limousin, généralité de Limoges, élection de Brives, avec titre de Duché: il y a une collégiale.

AYEN; petite ville de France dans le Limousin, généralité de Limoges, élection de Brives, avec une châtelenie. (*R.*)

AYERBE; petite ville d'Espagne en Aragon, que quelques-uns prenent pour l'anciene Nemanturista. Ayerbe est entre Saragosse & Jaca.

AYLESHAM; petite ville d'Angleterre, dans le comté de Nortfolk, à trois lieues au septentrion de Norwich. On l'appele aussi *Alesham*.

AYMALLOUX; peuples d'Afrique, au pays des negres: ils habitent la côte au midi de Rio Grande.

AYMARANES, ou AYMARES; peuples de l'Amérique méridionale au Pérou, dans le Gouvernement de Lima.

AYMARGUES; ville de France dans le Languedoc, diocèse de Nîmes. Elle est à une lieue n.-e. de Lunel.

AYMERIES; bourg considérable des Pays-Bas, dans le Hainaut François, sur la Sambre, entre Bavai & Avesnes. Elle a eu un château bâti sur le bord de la riviere. (*R.*)

AYNADEKI; petite ville de la Haute Hongrie, dans le Comté de Sag, entre Lilleck & Gomer.

AYNOÉ; petite île de Lapponie, dans la mer de Waranger, à l'embouchure de la riviere de Petzinka. *Long.* 44; *lat.* 70, 12.

AYORA; petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, sur le Xucar, à l'occident de Xativa, au pied d'une montagne, sur laquelle on voit un vieux château, à une lieue des frontieres de la Nouvele Castille.

AYOTECOS; hautes montagnes de l'Amérique, dans le Mexique, province de Tlascala, vers la côte de la mer du Sud.

AYOUD; nom de l'un des dix-neuf gouvernemens qui composent l'empire actuel du Mogol. Il est au nord-ouest du Gange, avec celui de Cachemire, non loin d'une des branches de l'Imatis. C'est un très-beau pays, semblable en tout à celui de Cachemire.

AYR; riviere de France, qui a sa source dans le duché de Bar, passe proche Clermont, en Argone, à Varennes, & se jete dans l'Aisne.

Ayr; ville de l'Écosse méridionale, dans la province de Kyll, dont elle est la capitale. Elle emprunte son nom de la riviere d'Ayr, qui l'arose, & qui traverse la province. La plaine où elle est située, est sâbloneuse; mais elle a de belles prairies à deux milles de là, du côté du nord & du sud. Il y a un assez bon havre. *Long.* 11, 40; *lat.* 55, 22.

AYRI, *Ariacum*; château de France en Bourgogne, diocèse d'Auxerre. Il s'y tint un concile vers l'an 1020, où assisterent le roi Robert, les archevêques de Bourges & de Sens.

AYSENE; petite riviere de France en Languedoc. Elle a sa source à deux lieues nord-ouest d'Usez, & son embouchure dans le Gardon, près de Collias, après un cours d'environ quatre lieues.

AYTON, ou AITON; petite ville de Grece, dans la Livadie, à cinq lieues au nord des Dardanelles de Lépante. On croit que c'est l'anciene ville d'Étolie, appelée *Calydon aquila*.

AYTRÉ; petite ville de France dans le pays d'Aunis, élection & environ à une lieue sud-est de la Rochelle. Le sol des environs produit du blé excellent & beaucoup de vin.

AYUTLAN; riviere de l'Amérique septentrionale, qui passe dans l'audience de Guatimala, sur les confins de la province de ce nom, & de celle de Soamusco: elle se jete dans la mer pacifique.

AZADKAR; Tavernier en fait une ville de Perse, qu'il nomme aussi *Teuin*, & la place à 82, 15 de *Long.* & à 36, 32 de *lat.* Elle est, dit-il, dans une grande plaine, où il y a jusqu'à quatre cent canaux souterrains qui l'arosent. C'est une ville considérable.

AZAMOR, *Azaamurum*; petite ville maritime d'Afrique, dans le royaume de Maroc & dans la province de Duquela. Elle est peu de chose, depuis que les Portugais l'ont ruinée en 1513. Elle est à 40 li. n.-e. de Safhie. *Long.* 10; *lat.* 32, 50.

Azamor (golfe d'); dans la Barbarie, sur la côte de l'Océan, à l'embouchure de la riviere Dommiraby, qui le forme. C'est là que se pêchent les aloses, les bonites & d'autres poissons, dont les habitans de la petite ville d'Azamor font commerce.

AZANAGHIS; peuples de la côte d'Afrique, au delà du cap Blanc. Ils sont voisins des déserts, & peu éloignés des Arabes de Hoden. Ils vivent de dattes, d'orge & du lait de leurs chameaux. Comme ils sont plus près du pays des Negres que de Hoden, ils ont tourné de ce côté leur commerce, qui se borne à tirer d'eux du millet & d'autres secours pour les nécessités de la vie. Ils mangent peu; & l'on ne connoît pas de nation qui supporte si patiemment la faim. Regardant la bouche, le nez & les ieux comme des canaux fort sales, ils se croient obligés de les cacher, & ils ne se découvrent guere la bouche que pour manger. Ils ne connoissent aucun maître; mais les plus riches sont distingués par quelques témoignages de respect. Leur caractere général est d'être menteurs, & les plus grands voleurs du monde. Ils sont très-pauvres; leur taille est médiocre, & ils se frisent les cheveux, qu'ils ont très-noirs & très-longs. La pommade qu'ils emploient est de la graisse de poisson, dont l'odeur seroit insupportable pour tout

l'Andalousie. C'est un des quatre quartiers du territoire de Séville : il a six lieues de long, & dix de large.

AXBRIDGE, ou PONT-SUR-L'AXE ; petite ville d'Angleterre, dans le comté de Sommerset, sur l'Axe.

AXE ; riviere d'Angleterre qui passe dans le comté de Sommerset, à Wels & à Aabridge, & se décharge dans la Saverne.

AXEL ; petite ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoise. *Long.* 21, 24 ; *lat.* 51, 17. (Π) *Lat.* 51, 55. Le prince Maurice d'Orange la prit en 1586. Les Espagnols la céderent aux Provinces Unies en 1648. Les François l'ont prise en 1747. Elle est environée de marais, à 5 lieues n. de Gand, 6 o. d'Anvers. Elle est assez bien fortifiée.

AXHOLM ; île d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Lincoln. Elle est formée par les rivieres de Dun & de Trepta. Sa longueur est d'environ quarante milles, & sa largeur de quatre. Le lieu principal est Axey : on y voit les ruines d'un vieux château, qui fut démoli en 1173. Le milieu de cette île est fertile, & raporte beaucoup de lin. Il y a des sapins en grand nombre, & de l'albâtre, mais si fragile qu'on ne peut en faire que du plâtre. (*M. D. M.*)

AXIM ; petit pays sur la côte d'Or de Guinée, entre le cap d'Apollonia & celui des trois Pointes. Il y a un château, nommé *le fort Saint-Antoine* ; il apartient aux Hollandois.

Le principal commerce de ce pays, est le commerce interlope, mal-gré les loix rigoureuses du gouverneur Hollandois, qui ne peut s'y opposer entiérement. La riviere d'Axim est à peine navigable pour des canots ; mais elle roule de l'or dans son sâble. Les habitans font leur principale occupation de chercher ce précieux métal, & plongent quelquefois l'espace d'un quart d'heure. Cet or est fort pur, & passe pour le meilleur de toute la côte. Le temps sur-tout où les negres en recueillent en plus grande quantité, est la saison des pluies ; parce que les eaux, en filtrant dans les montagnes, en entraînent davantage. Les Hollandois n'épargnent rien pour exclure les autres nations de ce riche commerce, & la difficulté est d'autant plus grande, que le village d'Axim est sous le canon du fort. Mal-gré la jalousie des Hollandois, ils n'ont pu cependant empêcher les Anglois de partager avec eux une branche de commerce si lucrative ; & ces deux nations ont de nombreux établissemens sur cette côte.

Le pays d'Axim produit beaucoup de tigres, qui sont d'une grande férocité, & qui, pendant la nuit, quelquefois même pendant le jour, franchissent des murs de dix pieds de haut pour enlever des bestiaux. Il produit aussi une espece de rats sauvages, aussi grôs que des chats, qu'on nomme *Boutis*. Ces animaux font de grands ravages dans les magasins de millet & de riz. Outre qu'on trouve dans le pays d'Axim de presque tous les animaux qui sont sur la Côte d'Or, on y voit encore des serpens d'une grandeur monstrueuse, depuis dix pieds jusqu'à 22, même vingt-sept pieds. Ils dévorent non seulement les animaux, mais les hommes même : leur nombre est prodigieux ; ils infestent les bois, les cabanes des negres & jusqu'aux forts des Européens, où l'on en tue souvent. Au reste, *voyez* l'article de LA CÔTE D'OR, où nous donnerons une idée plus détaillée de tout ce pays. (*M. D. M.*)

AXIOPOLI ; ville de la Turquie en Europe, dans la Basse Bulgarie, sur la rive droite du Danube. On ne convient pas généralement que ce soit l'anciene Axiopolis, où le Danube prenoit le nom d'*Ister*.

AXMYNSTER, ou AXMYSTER ; petite ville d'Angleterre dans le comté de Devon, aux confins de celui de Sommerset & de celui de Dorset.

AXUM, AXUME, & CUSUM ; autrefois grande ville d'Abissinie, qu'on appele aussi *Caxumo*. *Long.* 54 ; *lat.* 14, 30.

Il y a encore un grand nombre de monumens, qui font voir qu'elle a été autrefois considérable ; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un village situé dans une campagne riante & fertile, à 50 lieues de la Mer Rouge. (*R.*)

AY ; riviere du Cotentin dans la Basse Normandie ; elle se perd dans l'Océan, à 4 lieues n.-n.-o. de Coutance, après un cours d'environ quatre lieues.

AY, AI ; petite ville de France, en Champagne, près de la Marne, élection & à une lieue n. et d'Épernay, 5 s. de Reims. Ses vins sont très-délicats & des plus renomés de la Champagne. *Long.* 21, 54 ; *lat.* 49, 4.

AYAMONTE ; petite ville maritime d'Espagne, dans l'Andalousie, vers le côté oriental de l'embouchure de la Guadiana, sur les frontieres de Portugal, à l'opposite de Castro Marino. *Long.* 10, 35 ; *lat.* 37, 9.

Cette ville est petite, mais bien fortifiée. Son château est bâti sur un rocher ; elle-même est sur une colline. Elle fournit des mariniers pour les Indes Occidentales. Elle est à 6 lieues e. de Tavira, 38 o. de Séville, 32 n.-o. de Cadis. (*R.*)

AYAN, ou AJAN (la côte d') ; contrée maritime d'Afrique, qui s'étend depuis la ligne équinoxiale jusqu'au 12ᵉ degré de latitude septentrionale ; ce qui fait environ trois cents lieues de longueur sur l'Océan au nord-est. Elle se termine au cap Guardafui, & au détroit de Babel-Mandel. On y fait un grand commerce d'or, d'ivoire & d'ambre gris. Les peuples en sont presque tous mahométans.

Les principaux états qu'on y trouve, sont la république de Brava, le royaume de Magadoxo, & celui d'Adel, séparé du précédent par une longue côte déserte. (*R.*)

AYE, ou EYE ; petite ville d'Angleterre, dans la province de Suffolk, entre Ipswich & Norwich. Elle est dans un pays couvert de bois, & dans

autre que pour eux; cependant ils regardent cet usage comme une parure. Nous n'avons guere plus de détails sur ces peuples, qui composent beaucoup de hordes, éparses sur plusieurs endroits de la côte. (*M. de M.*)

AZAOTON, ou AZOAT; désert d'Afrique en Lybie. Ce sont de vastes étendues de sables, où l'on trouve rarement de l'eau, & où ceux qui sont obligés de les traverser, se conduisent par la boussole, comme sur mer.

AZAY-LE-RIDEAU, *Asiacum*; petite ville de France dans la Touraine. Les Bourguignons nous la prirent sous le regne de Charles VI. Elle fut reprise par le Dauphin en 1418. Elle est sur l'Indre, à 5 lieues s.-o. de Tours. *Long.* 18, 5; *lat.* 47, 18.

AZEM, (royaume d'Azem); dans l'une des plus fertiles contrées de l'Asie. La terre produit tout ce qui est le plus nécessaire à la vie. Il y a des mines d'or, d'argent, d'acier, de plomb & de fer. La soie s'y trouve en abondance; mais elle est d'une qualité commune. Les habitans ont une espece de ver à soie différent des autres, qui produit une soie très-brillante, mais sujete à se couper. On recueille dans ce pays quantité de gomme laque, de deux especes; l'une rouge, qui croît sur les arbres, & sert à peindre les toiles & les étofes, &c. & que l'on emploie aussi à faire un vernis, qui se transporte à la Chine & au Japon, où il passe pour la meilleure laque de l'Asie.

Quant à l'or, on ne permet pas qu'il sorte du royaume, & l'on n'en fait néanmoins aucune espece de monoie: il demeure en lingots, grands & petits, dont le peuple se sert dans le commerce intérieur. Il y a dans ce royaume, qui est enclavé dans la partie septentrionale des états du roi d'Ava, il y a, dis-je, des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer qui apartienent au roi. Les habitans y sont de belle taille. Ils regardent la chair de chien comme un mets délicieux, sont idolâtres, & ont plusieurs femmes. La ville de Keumerouf est la capitale du royaume d'Azem, qui s'écrit aussi *Asem* ou *Achem*. (*M. D. M.*)

AZENETA; petite ville d'Espagne au royaume de Valence, sur la montagne de Penna Golosa, où l'on recueille beaucoup de plantes médicinales.

AZERQUES; riviere de France, qui a sa source à une lieue ouest-nord-ouest de Beaujeu, & son embouchure dans la Saône, après un cours d'environ dix lieues.

AZILAAN, AZILLE, ou AZILHAN; petite ville de France, dans le Languedoc, diocèse & à 5 lieues o. de Narbone, avec titre de comté. Il a deux couvens de Saint François, l'un d'hommes & l'autre de filles.

AZINCOURT, *Azincurtum*; village des Pays-Bas, en Artois, dans le comté de Saint Pol, remarquable par la victoire que les Anglois y remporterent le vendredi 25 octobre 1415, sur les François. Il est à 3 lieues n.-e. d'Hesdin. *Long.* 19, 45; *lat.* 50, 30.

AZIRUTH; petite ville d'Égypte, sur la côte occidentale de la mer Rouge. Ce n'est presque plus qu'un village.

AZMER; ville des Indes dans les états du Mogol, capitale de la province de même nom. On dit qu'à l'extrémité de cette province, les filles se marient à huit ou neuf ans, & ont des enfans à dix. *Long.* 39; *lat.* 25, 30. (Π) *Long.* 93.)

La situation de cette ville est sur une montagne très-élevée & peu accessible. Sur le sommet, il y a un château très-fort, où on ne peut ariver qu'après avoir monté en tournoyant plus d'une lieue. La ville a des murailles de pierres & un bon fossé. Elle est d'une médiocre grandeur, & ne peut contenir la suite du Grand Mogol, qui y va quelquefois. Il n'y a qu'une partie du pays qui soit fertile. Le principal trafic de la province consiste en salpêtre. Il s'y en fait beaucoup, à cause de la qualité des terres qui en sont remplies. Les habitans de la ville & de la province d'Azmer sont éfrontés, grands crieurs & peu braves. Les chemins sont difficiles & pierreux. On y fere les bœufs, & on s'en sert comme de chevaux. Leur pas est doux; on leur met une selle: au lieu de mors, on leur passe une cordelete dans les narines; & pour peu qu'on les excite, ils vont très-vîte; il y en a même qui font jusqu'à quinze lieues par jour. L'espece de ces bœufs varie: on en voit de très-hauts, & qui ont près de six pieds; il y en a de moyens, & d'autres enfin très-petits, qui ont à peine trois pieds de hauteur.

Cette province d'Azmer paye annuélement 32 à 33 millions au Grand Mogol. (*M. D. M.*)

AZO, ou AZOO; ville d'Asie dans les Indes, au royaume d'Azem, & sur la riviere Laquia. *Long.* 107; *lat.* 25.

AZOF, ou AZOW. *Voyez* ASOW.

AZUA, *de Compostella*; ville de l'Amérique dans les Antilles, au couchant de Saint Domingue, & sur la côte méridionale de ce nom. Elle est située dans un terrain très-fertile. Il y a même des mines d'or dans son voisinage.

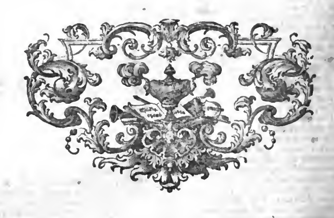
AZUAGA; petite ville d'Espagne dans l'Estremadure, entre Mérida & Merena. La grande carte d'Espagne n'en fait qu'un village. Delisle n'a pas cru en devoir faire mention.

AZUAGUES; peuples d'Afrique qui sont répandus dans la Barbarie & le Biledulgerid. Ils gardent leurs troupeaux, ou ils s'occupent à faire de la toile & du drap. Les uns sont tributaires des puissances barbaresques, les autres vivent libres. Ils habitent principalement les provinces de Tremecen & de Fez. Les plus braves occupent la contrée qui est entre Tunis & le Biledulgerid, d'où ils ont eu quelquefois la hardiesse d'ataquer les souverains de Tunis. Leur chef porte le titre de *roi de Cuco*. Ils parlent la langue des Béréberes & l'Arabe. Ils se font honeur d'être Chrétiens d'origine. Ils haïssent les Arabes & les autres peuples d'Afrique; & pour s'en distinguer, ils se laissent croître la barbe & les cheveux. Ils se font,

de temps immémorial, à la main & à la joue, une croix bleue avec le fer. On attribue cet usage aux franchises que les empereurs Chrétiens acorderent anciénement à ceux qui avoient embrassé notre foi. D'autres habitans d'Afrique porterent aussi le signe de la croix : mais peu à peu ce signe s'est desfiguré, & à la longue il a dégénéré en d'autres traces qui ne lui ressemblent plus. On dit que les filles des Arabes prétendent s'embélir en se gravant, avec des lancetes, diverses sortes de marques sur le sein, sur les mains, sur les bras & sur les pieds.

AZUMAR; ville du royaume de Portugal dans l'Alentéjo, entre Portalegre & Elvas.

AZURI; petite île de la Dalmatie, dans le golfe de Venise, vis-à-vis de Sébénico. Il n'y a dans cette île aucun lieu important.



BA ; ville d'Afrique, dans la Guinée, au royaume d'Arder, à une demi-lieue de Joio, & à trois journées & demie de Jakkein. Elle est fermée d'un fossé, & baignée d'une riviere d'eau douce, qui va se rendre dans celle de Benin. Les Hollandois y ont un magasin, & l'on y tient un marché franc tous les quatre jours. La plus forte branche de son commerce est le sel. (*M. D. M.*)

BAALBECK. *Voyez* BALBECK.

BAAR ; comté d'Allemagne, en Suabe, dans la principauté de Furstemberg, vers la source du Danube & du Neckre, proche la forêt Noire & les frontieres du Brisgaw. On appele quelquefois les montagnes d'Abennow de son nom, *montagnes de Baar*.

BAAR ; petite ville de France, en Alsace, diocèse, & à 5 lieues s.-o. de Strasbourg.

BAARCA ; place des Indes, autrefois très-forte. Mahmud le Gaznevide s'en étant rendu maître, y trouva de grandes richesses.

BAARIOU (la) ; riviere d'Asie dans le Kamtschatka, dont les sources forment un ruisseau assez considérable, qui coule dans un vallon fort étroit entre deux montagnes. Ses bords sont marécageux, le fond sâbloneux & couvert de mousse. Il se mêle dans cette riviere tant de sources chaudes, que le thermometre de M. Delisle, près de l'endroit d'où elle sort de terre, monta jusqu'à 23 degrés & demi, tandis qu'à son embouchure le mercure montoit à 115 degrés, & en plein air à 175.

BABA ; beau & grand bourg de la Turquie Européene, dans la Romanie, vers les côtes occidentales de la mer Noire, sur un lac assez considérable que les Turcs nomment *Babason*, entre Puzargi & Bulecia.

BABEL-MANDEL ; île située à l'embouchure de la mer Rouge, qu'elle sépare en deux canaux. Cette île est tout-à-fait du côté de l'Arabie, & si proche qu'il n'y a entr'elle & la Terre Ferme, qu'un passage fort étroit pour les plus petits bâtimens. Elle a deux lieues de longueur sur une largeur un peu moindre : on y voit quelque verdure en differens endroits, quoiqu'en général ce ne soit guere qu'un rocher stérile, brûlé par l'ardeur du soleil. Cependant, les Abissins & les Arabes se la sont disputée par de longues guerres, & l'ont possédée tour-à-tour, jusqu'à ce qu'enfin les Portugais les mirent d'acord en ruinant les habitations qu'ils y trouverent ; de sorte que cette île est entiérement stérile. (*M. D. M.*)

BABEL-MANOEL ; *Babel - Mandelum Promontorium* ; montagne d'Afrique, à l'entrée de la mer Rouge, vers les 63 & 64e d. de *long.*, & environ 12 de *lat. sept.* Il y avoit autrefois un fort, tombé aujourd'hui en ruines. (*M. D. M.*)

BABEL-MANOEL ; détroit ainsi appelé de l'arabe *Bab-al-mandab*, porte de deuil, parce que les Arabes prenoient le deuil pour ceux qui le passoient. Il est à 12, 40 *de lat.* & 61 *de long.*, entre une île & une montagne de même nom, & joint la mer Rouge à l'Océan.

Il paroît par le nom Arabe de ce détroit, que ce passage étoit regardé comme très-dangereux. A l'entrée de ce détroit, vis-à-vis de l'île, il y a une anse de sâble sur dix brasses d'eau. On voit de là une mosquée & des huttes de pêcheurs. Sous la hauteur de l'île, il y a encore une autre anse d'un quart de lieue de largeur, avec des terres basses dans le milieu, où l'on voit des petites maisons couvertes de nattes. Ce lieu est un asyle pour les pirates & les forbans ; ils y sont à couvert des vents de la mousson & du sud-ouest. Les Espagnols appelent ce détroit, *le détroit de la Mecque*, parce que la mer Rouge est quelquefois nommée *la mer de la Mecque*. (*M. D. M.*)

BABAIN ; ville d'Arabie. Elle apartient à la province de Barahain, que l'on nomme aussi *Barain*. Le nom de cette ville, qui veut dire *deux portes* ou *deux ports*, vient de sa situation à la pointe du golfe Persique, & la rend commode pour servir de port à l'océan Éthiopique ou Arabique, & au golfe Persique. (*M. D. M.*)

BABEN-HAUSEN ; petite ville d'Allemagne, en Suabe, à deux lieues de Tubinge, dans le duché de Wirtemberg.

(Π) BABIN ; terre en Pologne, dont le nom donna lieu à une badinerie qui divertit & réforma la cour de Sigismond Auguste. Le raport qu'il y a entre ce nom & le mot *baba*, qui signifie *vieille*, donna lieu d'imaginer une république de *Babin*, *Babinensis respublica*. Ce lieu qu'on avoit négligé & laissé aller en décadence, donnoit souvent à rire aux passans, à cause de son nom. Les plaisanteries qu'on faisoit du lieu & du Seigneur à qui il apartenoit, firent naître la pensée d'en faire la capitale d'une république ridicule, qui ne subsistoit qu'en idée. On la forma sur le modele de celle de Pologne, & on y établit les mêmes charges & les mêmes dignités. Si quelqu'un parloit de religion à contre-temps, on le créoit sur le champ Archevêque ou Évêque de *Babin*. Avoit-il parlé de ses exploits militaires ou de jurisprudence ? On le faisoit Général ou Chancelier de la république de *Babin*. Les patentes en étoient expédiées en forme, & c'étoit un nouveau ridicule de les refuser. Ce badinage alla si loin, que le Roi en entendit parler ; & se fit rendre compte des détails de cette république déja très-nombreuse. Il s'avisa de demander si, à l'imitation de la ré-

publique de Pologne, ils avoient élu un Roi. Un des Officiers de *Babin*, homme à bons mots, lui répondit: à Dieu ne plaise, *Sire*, que du vivant de V. M. nous songions à avoir un autre Roi que vous. Le Roi prit cette hardiesse en bonne part, & se mit à en rire le premier. Un des plus sages réglemens de cette république, c'est qu'il n'y avoit que les plaisanteries innocentes qui conduisissent aux honeurs. On en privoit ceux qui railloient grôssiérement & avec outrage. Ce jeu, auquel tout le royaume prit plaisir, fit un effet merveilleux pour corriger le ridicule de quantité de particuliers, & servit à polir la nation Polonoise. *Voyez* dans les annales de Sarnitius, les détails particuliers de cette république de fantaisie.)

BABOLZA; ville de la basse Hongrie, dans l'Esclavonie, entre Possega & Zigeth, vers la Drave. Baudrand croit que ç'a été l'ancienne *Mansuetinium* ou *pons Mansuetinus*.

BABUCO; petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome.

BABUL; ville des Indes orientales, dans une île du fleuve Indus. Quelques-uns croient que c'est *Cambaye*, & d'autres *Patan*.

(Π) BABYLONE la grande, aujourd'hui détruite, dans la Mésopotamie. *Long.* 60, 26, 30; *lat.* 33.)

BAÇA, ou BAZA; ville d'Espagne, au royaume de Grenade. *Long.* 15, 30; *lat.* 37, 18. (Π) *Long.* 15, 32; *lat.* 37, 53.) Cette ville étoit autrefois très-forte. Elle est sur le Guadalentin, à 6 lieues n.-e. de Guadix.

BAÇAIM; ville d'Asie, avec port, au royaume de Visapour, sur la côte du Cuncan. *Long.* 90, 40; *lat.* 19. Son circuit est de trois milles italiques. Elle est très-bien fortifiée. Les rues en sont larges & tirées au cordeau. La grande place qui est au milieu est ornée de belles maisons. Il y a deux grandes portes, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, & une petite qui conduit au canal, lequel est au sud. Son port est à l'est, fermé par l'île de Salzete & la terre ferme. Les chaleurs y sont si grandes que les hommes & les femmes vont presque nus dans les rues. La peste y fait souvent d'afreux ravages; ce qui est cause qu'elle n'est pas peuplée en raison de sa grandeur. Nugno d'Acunha la prit en 1535 pour Don Juao, roi de Portugal, qui l'a toujours conservée. Outre deux paroisses, on y trouve des Dominicains, des Cordeliers, des freres Hospitaliers de Saint Jean-de-Dieu. Tous les environs sont remplis de jardins charmans remplis de fruits de toute espece. Ce sont des paysans Mores, Gentils & Chrétiens qui habitent les villages voisins, & qui ont soin de ces jardins; les habitans aisés de la ville s'y retirent pour jouir de l'air pur & de la fraîcheur dont on y jouit. Elle est à 20 lieues s. de Daman, 8 n. de Bombain, 80 n. de Goa. (*M. D. M.*)

BACALA; ville de la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, sur la côte orientale, dans le royaume d'Aracan.

BACALAL; lac & petite contrée de l'Amérique septentrionale, dans la presqu'île de Jocatan.

BACALAOS; terre de l'Amérique méridionale. La Martiniere dit que l'on appele *îles de Bacalaos*, l'île de Terre Neuve, & celles qui sont à l'entour vers celles du Cap Breton, comme Menago, &c. où l'on pêche d'excellente morue.

BACAR, BAXAR, ou BAKAR; contrée du Mogol, sur le Gange. Becaner en est la capitale. C'est une contrée riche & fertile.

BACA-SERAY, BACHA-SERAI, ou BACIOSARAI; ville capitale de la presqu'île de Crimée, dans la petite Tartarie. *Long.* 52, 30; *lat.* 45, 30. Le Kan des Tartares y fait ordinairement sa résidence. Elle est à 70 lieues de Constantinople. Les Russes en brûlerent une partie en 1736. (Π) Elle est à présent, ainsi que toute la presqu'île, sous le domaine des Russes, par la cession que leur en fit le Kan des Tartares, qui a transféré sa demeure à Cherson.)

BACAY; ville de l'Inde, delà le Gange, capitale du pays de même nom, sur le bord oriental de la riviere d'Ava.

BACCARACH; ville d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, sur le Rhin. *Long.* 25, 15; *lat.* 46, 57. Elle a été autrefois la résidence des électeurs Palatins, à qui elle apartient aujourd'hui, après avoir été une ville libre & impériale. Elle est fameuse par ses vins qui sont excellens: l'on croit même que son nom vient de *Bacchi Ara*, l'autel de Bacchus. (*M. D. M.*)

BACCARAT; ville de France en Lorraine, sur le Meurte, entre Nanci & Estival. Elle est dans le territoire de l'évêché de Mets, & à 8 lieues au dessus de Nanci.

La châtelenie de Baccarat est, pour le temporel, de l'évêché de Mets, & cette Église y a une seigneurie utile; mais les ducs de Lorraine ont depuis long-temps joui du haut domaine, qu'ils avoient acquis par des engagemens. Il y a des verreries très-riches, & dont il sort des ouvrages bien travaillés. (*M. D. M.*)

BACCHIGLIONE, *medoacus minor*; riviere d'Italie, dans l'état de Venise. Elle arose Vicence & le Padouan, & se jete ensuite dans le golfe de Venise, près de CHIOZZA.

BACH; ville de la basse Hongrie, au comté de Toln, sur le Danube. Elle étoit autrefois plus considérable. Elle avoit même un évêché suffragant de l'archevéché de *Coloeza*, auquel il a été uni à perpétuité depuis long-temps. L'empereur la prit en 1686. Elle est à 25 lieues de Bude. On l'écrit aussi *Batha*, *Bath*, *Bathia*, en latin *Baglia*. (*M. D. M.*)

BACHA; ville de Perse, sur la mer Caspiene. Sa situation la rend très-commerçante. Elle est célebre aussi par la beauté des femmes, que l'on croit l'emporter sur toutes celles de la Perse. (On la nomme aussi Baku: elle est dans la province de Schirwan, près de Schamachie, avec un très-beau port. Cette ville a fait donner à la mer Caspiene le nom de *mer de Baku*.) (*M. D. M.*)

BACHARA. *Voyez* BOCKARA.

BACHIAN; île des Indes orientales, une des Moluques, proche la ligne. Son circuit est de 12 lieues. Elle est traversée de plusieurs canaux qui la rendent très-fertile & qui semblent en faire plusieurs îles. Elle dépend du roi de Bachian, aussi-bien que la ville capitale de même nom, & plusieurs autres îles voisines. Ce royaume de Bachian est tombé en décadence par la molesse des habitans. L'historien des Moluques traite cette île de grand pays désert, quoiqu'abondant en *sagu*, en fruits, en poissons, &c. Les girofliers y ont été insensiblement détruits, quoiqu'ils y crussent mieux qu'en aucun autre endroit. Elle apartient aux Hollandois qui y ont un fort.

BACHMUT; ville de Russie, dans le gouvernement de Woronecz, avec une bonne forteresse. Elle est sur la riviere de Bachmut, à 50 lieues d'Azof. Cette ville a des salines d'un grand produit. (*R.*)

BACKEVEEN; petite ville des Pays-Bas, dans la province de Frise, après d'un grand marais, vers les frontieres de la seigneurie de Groningue.

BACKON; ville de la Moldavie, sur la riviere d'Arari, proche les frontieres de la Valachie. Elle est assez bien peuplée, & fut ornée d'un évêché suffragant de Colocza par le Pape Clément VIII. Sa distance de Tarswich est de trente milles au nord. Dans la plupart des cartes elle est nommée *Brackow*, ou *Braislow*.

BACLAN; pays de la Perse dans le Chorasan, près de Blache, vers la riviere de Gihon.

BACOU, BACKU, ou BAKOU; ville forte de Perse dans le Schirvan, nommée aussi *Albana* & *Albanopolis*. Les Russes la prirent en 1723, & ils l'ont gardée par le traité de paix conclu en 1732. Elle est très-marchande, & située sur un rocher fort escarpé, près de la mer Caspiene, à l'extrémité septentrionale du golfe de Guilan, à 45 lieues s. p. e. de Derbent. C'est aux environs de Bacou que sont les sources d'où l'on tire l'huile de *pétréol* ou *naphte*. Elle sert pour éclairer & dans les vernis. *Long.* 59; *lat.* 46, 20. (*M.D.M.*)

BADAJOZ, *Pax Augusta*; ville d'Espagne, capitale de l'Estremadure, sur la Guadiana. Son nom latin est *Badajocium*. Elle est à une lieue des frontieres de Portugal, & elle est comme la clef du royaume de ce côté-là. Sa situation est sur une hauteur. Elle est assez grande & assez peuplée; ses fortifications sont, en partie, à l'antique; on y a depuis ajouté plusieurs ouvrages modernes: on la divise en haute & basse ville. Les maisons y sont passablement bien bâties, & les rues assez larges. L'Église cathédrale est magnifique; elle est sur une belle place. Ses murailles, flanquées de plusieurs tours antiques, sont défendues par un vieux château bâti au sommet de la haute ville; au dessous on voit une jolie place ornée de très-belles maisons. Il y a un autre château construit à la moderne, appelé le *Fort Saint-Michel*, qui est hors de la ville, & qui la couvre du côté de l'Andalousie & du Portugal. Au couchant, il y a un troisieme château bâti sur une hauteur, appelé le *Fort Saint-Christophe*. Ce château, qui est très-petit, est heureusement situé & d'une bonne défense.

Quoique cette ville ne soit pas très-forte, parce que le terrain ne permet pas qu'on couvre ses remparts, les Portugais l'assiégerent en vain en 1658; & les confédérés (les Anglois & les Hollandois), en 1705.

Une chose qu'on voit avec plaisir à Badajoz, c'est un pont célebre, construit par les Romains sur la Guadiana. Les pierres en sont d'une grandeur remarquable. Il est long de sept cents pas, large de quatorze, parfaitement droit, & a trente arches.

Le terroir de cette ville est fertile en toutes sortes de productions. La campagne est plantée de figuiers, de vignes, d'oliviers, de citroniers, d'orangers. Les pâturages y sont excellens; le gibier & la volaille y abondent; mais on n'y a, par malheur, d'autre eau que celle qu'on va puiser dans la Guadiana, qui est fort mauvaise, & celle de quelques citernes, qui est plus mauvaise encore. Cette place apartenoit autrefois à un seigneur particulier, & avoit le titre de duché; mais depuis long-temps elle est réunie à la courone. Son évêché est suffragant de Compostelle. Elle est à 5 lieues s.-e. d'Elvas, 40 n.-o. de Séville, 70 s.-o. de Madrid. *Long.* 11, 27; *lat.* 38, 35. (*R.*) (П) *Long.* 11, 24; *lat.* 38, 30.)

BADALONA, ou BADELONA, *Batula*; ancienne ville d'Espagne, sur la côte de Catalogne, à une lieue de Barcelone, au levant.

BADARA; petite ville des Indes, capitale de la contrée de même nom, dans la presqu'île de l'Inde, deçà le Gange, au Malabar, proche Calicut.

BADASCHIAN, BADACHXAN, ou BUDASCAN, *Badachxium*; ville d'Asie, dans le Maurenahar, & capitale de la Province de même nom, vers les montagnes & les frontieres du grand Mogol, à treize journées de Balels, selon Gollius. Quelques géographes la prenent pour l'anciene *Bactres*. (*M. D. M.*)

BADE, ou BADEN; ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe. *Long.* 26, 54; *lat.* 48, 50. (П) *Long.* 25, 54; *lat.* 48, 44.)

Elle est située dans le margraviat de même nom, dont elle est la capitale, avec un château sur le sommet d'une montagne où le prince fait sa résidence ordinaire. Le pays est bon. Bade est surtout remarquable par ses bains, d'où elle tire son nom. Elle est située près du Rhin à 8 lieues n.-e. de Strasbourg.

Le margraviat de Bade est divisé en deux parties, le haut & le bas margraviat; il est borné au septentrion par le Palatinat & l'évêché de Spire; à l'orient, par le duché de Wirtemberg & la principauté de Furstemberg; au midi, par le Brisgaw; à l'occident, par le Rhin. Ce n'étoit d'abord

qu'une seigneurie particuliere, qui fut érigée en margraviat par Henri l'Oiseleur, roi de Germanie. Les margraves de Bade ont une autorité absolue dans leurs états, mettent des impôts sur leurs sujets, sans en demander le consentement à qui que ce soit.

(La maison de Bade est très-noble & très-anciene. Les uns la font descendre des Rois Goths, d'autres des Ursins, & d'autres des ducs de Zéringhen. La plus saine opinion est, qu'elle est issue de la maison d'Alsace. Elle étoit divisée en deux branches : celle de Bade-Baden étoit Catholique ; celle de Bade-Dourlach est de la confession d'Augsbourg : aujourd'hui par l'extinction de la branche de Bade-Baden, celle de Bade-Dourlach possede la totalité de ces états. Le Prince Louis de Bade a été un des plus grands Généraux qu'ait eu l'Allemagne.) (*R.*)

BADE, ou BADEN ; ville de Suisse, dans le comté de même nom, fur le Limat. *Long.* 25, 55 ; *lat.* 47, 27. (Π) *Long.* 25, 52.)

Son nom latin est *Therma superiores, aqua Helvetica*. Cette ville, qui est très-anciene, assez belle, & médiocrement grande, est remarquable par ses bains, par l'assemblée des cantons qui s'y est tenue jusqu'à 1712, & par le traité de paix qui y fut conclu entre l'empereur & la France en 1714. Les Suisses s'en emparerent sur Frédéric, archiduc d'Autriche en 1415. Les cantons de Berne & de Zurich s'en rendirent maîtres dans la guerre civile de 1712 ; & la souveraineté leur en est demeurée, en conservant aux Catholiques leurs franchises.

À peu de distance de cette ville, il y a un pré dans lequel on trouve des dés à jouer d'os. Les Romains étoient passionés pour ce jeu, & faisoient venir des dés de Samos. Quand ce lieu fut ravagé il y en avoit sans doute des magasins, qui furent ensévelis sous ses ruines. On a trouvé dans cette ville une grande quantité de choses qui attestent son anciene magnificence ; telles que des médailles, des statues, des bronzes, des monoies, des pierres chargées d'inscriptions, des restes de chemins. Le bailli de Bade fait sa résidence dans un château qui est de l'autre côté de la riviere ; ce château bâti par les cantons en 1448, fut appelé le *Château neuf*, par opposition au château vieux, qui est sur la hauteur. Les habitans sont Catholiques ; il s'y trouve une maison de Capucins & une de religieuses ; les réformés y ont une église. La ville a la haute & la basse justice sur son territoire. Le petit conseil est composé de quatorze persones : il est présidé par l'avoyer en charge. Le grand conseil est formé de cinquante-quatre membres, y compris ceux du petit conseil. C'est à l'hôtel-de-ville que s'assemblent les députés des cantons, qui ont la souveraineté du pays.

Le comté de Bade, pays de Suisse, est fertile en blé & en fruits. Il s'étend des deux côtés du Limat jusqu'à sa jonction avec l'Aar. Le Rhin lui sert de bornes vers le nord. Il est arosé par trois rivieres navigables, le Limat, la Russ & l'Aar. (*R.*)

BADE, ou BADEN ; ville d'Allemagne, dans l'archiduché d'Autriche, sur le Schwachat. *Long.* 34, 20 ; *lat.* 48. (Π) *Long.* 20.) *Thermæ Austriacæ*. Cette ville, qui est petite, est remarquable par ses bains chauds, où l'on se rend de Vienne & des pays circonvoisins. Elle est entourée d'assez bonnes murailles. On y compte trois Églises ; à 6 lieues s. de Vienne, 5 n.-o. de Neustadt. (*M. D. M.*)

BADEBOU ; petit pays d'Afrique, sur la côte de l'Océan, dans le pays des Negres, au nord de la riviere de Gambie.

BADENOCH ; petit pays de l'Écosse septentrionale, dans la province de Murray, vers les montagnes & la petite province d'Athol.

BADENWEILER ; ville d'Allemagne, dans le Brisgaw, proche du Rhin. *Long.* 25, 20 ; *lat.* 47, 55. Elle apartient au margrave de Bade.

BADGHIS ; ville d'Asie, dans la province de Chorasan. Elle communique son nom à une grande étendue de pays, où sont comprises plusieurs villes & bourgades. Ce pays a été ainsi nommé à cause de ses soupiraux, disposés pour prendre le vent & la fraîchenr, que les Persans nomment *Badghir* & *Budghiz*. L'usage en est très-fréquent & très-commode dans cette contrée.

(Π) BADIA, ou mieux L'ABBADIA ; château & bourg fort peuplé du Polésine de Rovigo en *Italie* : il est sur l'Adige, à l'endroit où ce fleuve met une grande partie de ses eaux daas un canal, appelé l'Adigetto. Il apartenoit à la République de Venise avant la ligue de Cambrai, à l'occasion de laquelle Alphonse duc de Ferrare s'en saisit l'an 1509. Mais les Vénitiens peu de temps après l'ayant repris, s'en sont toujours maintenus les maîtres. Les François l'occuperent au commencement de ce siecle, pendant la guerre d'Italie ; mais l'abandonerent aussitôt, & la garnison Vénitiene y rentra. Ce bourg a une paroisse un couvent de Camaldules, & un séminaire dont le revenu se monte à 6000 *liv.* Il est à 16 milles ouest de Rovigo.)

BADONVILLERS ; petite ville de Lorraine, dans la principauté de Salmes, à 6 lieues e. de Luneville.

BADOULA ; petite ville du royaume de Candi, dans l'île de Ceïlan, à 12 lieues du Pic d'Adam. *Voyez* ADAM's-PIC.

BAEÇA, ou BAEZA ; ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. *Long.* 14, 58 ; *lat.* 37, 45.

Cette ville est grande & belle ; sa situation est sur une colline. C'est la *Vitia* des anciens. Il y a une espece d'université fondée par Jean d'Avila. Elle étoit autrefois un évêché qui fut transféré à Jaen en 1249. Le cardinal Ximenès la réunit au diocèse de Tolede. Elle est à 170 lieues s. de Madrid, & 6 n.-e. de Jaen. Le roi Ferdinand le Catholique l'enleva aux Maures sur la fin du XVe

siecle. Elle a onze paroisses & quinze couvens. (*R.*)

Baeça; ville du Pérou, dans la province de Los Quixos, proche la ligne. Elle fut bâtie en 1559, par Gilles-Ramire d'Avalos.

BAFFA, ou BAFFO; ville de l'île de Cypre, bâtie sur les ruines de Paphos la nouvele. *Long.* 50; *lat.* 34, 50.

Il y a dans la même île un cap & une petite île qui ne sont pas éloignés de Baffa, & qui portent le même nom. Le cap s'appele aussi *Capo bianco*, & s'appeloit jadis *Drepanum promontorium*. On y voit quelques restes de vieilles Églises, une entr'autres qui est encore assez entiere; les Grecs y font leur service. Au bord de la mer est un fort sous lequel se rendent les vaisseaux. Le vieux château est auprès; mais il tombe en ruines. Dans les montagnes voisines on trouve des diamans appelés diamans de Baffa: il y en a même de fort beaux. L'anciene Paphos étoit à près de dix stades de la mer; elle avoit néanmoins un port & un ancien temple de Vénus Paphiene. (*M. D. M.*)

BAFFIN'S-BAIE, ou BAIE DE BAFFIN; baie dans les terres arctiques: elle s'étend depuis le 70e jusqu'au 79e degré de latitude, & elle communique à l'Océan par le détroit de Davis. *Voyez* Baie. (*R.*)

BAGAMEDER, BAGAMEDRI, BAGAMIDRI; royaume d'Afrique, dans l'Abissinie, entre le Nil, le lac de Dambée, le Bashlo, les royaumes de Tigré & d'Angot. Il est divisé en treize petites provinces. (*R.*)

BAGDAD; ville d'Asie, sur la rive orientale du Tigre. *Long.* 63, 15; *lat.* 37, 15.

Cette ville fut bâtie par le calife Abugiafar Almansor, l'an de Jésus-Christ 762. Elle a environ mille cinq cents pas de longueur, huit cents de largeur. Ses murailles sont de brique, terrassées en quelques endroits, avec de grosses tours en forme de bastions. Ses fossés sont larges & profonds de cinq à six toises. Il n'y a que quatre portes, trois du côté de terre, & une sur le Tigre, qu'on passe sur un pont de trente-trois bateaux, éloignés l'un de l'autre de la largeur d'un bateau. Le château est dans la ville du côté du nord. Il est en partie sur la riviere, & n'est ceint que d'une muraille terrassée en peu d'endroits, & garnie de petites tours sur lesquelles il y a environ cent cinquante pieces de canon. Elle a été prise par le sultan Amurath IV, en 1633. Depuis ce temps, elle est sous la puissance des Turcs: c'est un bacha qui en est gouverneur; sa garde est composée d'environ sept à huit cents hommes à cheval. Il y a aussi un aga qui commande trois à quatre cents spahis; & outre cela, un corps de près de trois mille hommes, tant à Bagdad que dans les environs. Ce corps est composé de soldats déterminés, que les Turcs appelent *Gengulilar*, c'est-à-dire, *gens de courage*. Les clefs des portes de la ville & du pont sont entre les mains d'un autre aga, qui a sous lui deux cents Janissaires.

Pour le gouvernement civil, il n'y a qu'un cadi, lequel fait tout, & tient même lieu de mufti; outre cela, un trésorier qui reçoit les revenus du grand seigneur. La ville est fort marchande, mais beaucoup moins qu'elle ne l'étoit lorsqu'elle apartenoit au roi de Perse, avant qu'Amurath IV ne la lui eût enlevée. Il s'y fabrique beaucoup de maroquins rouges. Les habitans sont Turcs. Il y a des Chrétiens; des Nestoriens qui ont leur Église; des Arméniens & des Jacobites latinisés qui n'en ont point: ils vienent chez les Capucins & les Carmes qui leur administrent les sacremens. On arive de tous côtés à Bagdad, soit pour le négoce, soit pour la dévotion. Les Turcs de la secte d'Aly sont persuadés qu'il a demeuré en cette ville; d'ailleurs ils sont obligés de passer à Bagdad lorsqu'ils veulent aller par terre à la Mecque, & chaque pélerin paye au bacha quatre piastres. Les habitans sont au nombre d'environ quinze mille; mais il y a toujours beaucoup d'étrangers, par les raisons que je viens de dire. Elle est fort mal bâtie, & on y remarque que les *bazars* sont tous voûtés, sans quoi les marchands n'y pouroient résister, à cause de l'excessive chaleur. Il faut même les aroser plusieurs fois le jour pour y entretenir le frais.

On y compte dix caravanserais & cinq mosquées, deux desquelles ornées de grands dômes, sont assez belles.

Les femmes sont superbement vêtues & chargées de diamans; elles vont aux bains tous les vendredis matins pour se laver (à cause que par la loi Mahométane, le mari doit coucher avec sa femme la nuit du jeudi au vendredi); elles peuvent sortir encore quelquefois quand leur mari leur permet de rendre visite à leurs parens; mais en allant par la ville, elles se couvrent d'un grand voile qui tombe jusqu'à terre: on y a seulement ménagé deux trous vis-à-vis des ieux.

À une journée & demie de Bagdad, il y a des ruines & un reste de tour que l'on dit être la tour de *Babel*.

Bagdad est à 100 lieues n. pour o. de Bassora, 60 sud pour est de Mossul, & 50 e. d'Ana. (*M. D. M.*)

BAGÉ LE CHÂTEAU; ville de Bresse, du diocèse de Lyon. L'archiprêtré de Bagé le Château est composé de la paroisse de cette ville, & de celles de Pont de Vaux, Saint Trivier, &c. (*R.*)

BAGÉ; petite ville de Bresse, à une lieue de Mâcon, dans un pays fertile & agréable, sur un coteau. Elle fut érigée en marquisat en 1576, par Emmanuel, duc de Savoie. C'est une des plus anciennes seigneuries de la province. Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*, fait mention de Hugues, sire de Bagé, en 904: ses successeurs ont eu le même titre jusqu'à ce que le pays fut venu au pouvoir des comtes de Savoie. Cette illustre famille finit en Sybille, dame de Bagé, qui porta ses seigneuries en dot à Amé IV, comte de Savoie, qu'elle épousa en 1272. Gui, sire de Bagé,

afranchit sa terre en 1250. La justice du marquisat ressort nûment au parlement de Dijon, & au premier chef, au presidial de Bourg. Il n'y a qu'une seule paroisse, sous l'invocation de Notre-Dame. Cette ville est du diocèse de Lyon. (*R.*)

BAGHARGAR; contrée considérable de la grande Tartarie. Elle s'étend d'orient en occident. Au nord elle a les Kaimachites, le royaume de Tenduc à l'est, la Chine au sud, & le Thibet à l'ouest. Quelques-uns appelent cette contrée *le royaume de Tangut*, dont une ville de même nom est la capitale.

BAGIAH; aujourd'hui BUGIE, ville de l'Afrique propre, sur une colline que baigne la mer.

BAGIAT; petit pays d'Afrique, à l'occident de la mer Rouge, compris entre l'Éthiopie & la Nubie.

BAGNA-BEBUSSO, ou BILIBUSSA; ville de la Turquie en Europe, sur la Stromena, dans la Macédoine, aux confins de la Romanie & de la Bulgarie: c'étoit autrefois *Heraclea Sintica*.

(Π) BAGNA-CAVALLO; château & bourg de l'État de l'Église, au Duché de Ferrare, mais à présent enfermé dans la Romagne, sur la petite riviere de Seno, à neuf milles de Faënce, & à quinze o. de Ravenne.)

BAGNAGAR, ou ÉDERABAD; ville d'Asie, au Mogol, capitale du royaume de Golconde, proche la riviere de Nerva. *Long.* 96; *lat.* 15, 30.

On la nomme aussi Golconde, *Golconda*, du nom de la forteresse qui n'en est éloignée que de 2 lieues, où le roi fait sa résidence. Cette ville est grande & bien bâtie; elle n'est habitée que par des persones de condition. Le menu peuple & les marchands logent dans le faux-bourg, nommé *Bengabad*, qui a plus d'une lieue de long. Orangzeb conquit cette ville avec tout le royaume de Golconde. Le palais du roi est au milieu de la ville, sur une grande place. Il y a, ainsi que dans le faux-bourg, plusieurs belles mosquées & des caravenserais pour loger les voyageurs. Les marchands & les courtiers n'entrent dans la ville pour leurs afaires, que depuis dix à onze heures du matin jusqu'à quatre ou cinq heures du soir. Elle est à 60 li. o. de Masulipatan. (*M. D. M.*)

(Π) BAGNAKIAH; peuples d'Asie, entre le pays des Korasiens & celui des Grecs, confinant au nord avec les Russes ou Moscovites.)

BAGNARA; ville maritime d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec titre de duché, sur le bord de la mer. *Long.* 33, 48, *lat.* 38, 15. (Π) Par le tremblement de terre, qui dévasta la Calabre le 5 février 1783, elle fut entiérement rasée. Les maisons se précipiterent les unes sur les autres, & on peut à peine reconoître ce qu'étoit la ville.)

BAGNAREA; ville d'Italie, au patrimoine de Saint Pierre, dans la terre d'Orviete. Son évêché releve immédiatement du Saint Siége. C'est la patrie de Saint Bonaventure. *Long.* 29, 40; *lat.* 42, 36. (Π) *Long.* 29, 53; *lat.* 42, 38.) Elle est située sur une colline, près le ruisseau de Chiaro, entre Monte Fiascone & Orviete.

BAGNERES; petite ville de France, au comté de Bigorre, en Gascogne, sur l'Adour. *Long.* 17, 42; *lat.* 43, 30.

Elle se nomme en latin *Aquensis Vicus*, ou *Aquæ Convenarum*. Ses sources minérales sont très-salutaires, & les Romains en faisoient cas: entre toutes les eaux de ses bains, on n'a trouvé de diférence que dans le degré de chaleur. Les saisons où l'on y va, sont le printemps & l'autone. Elle est à 3 lieues & demie s.-e de Tarbes.

Bagneres; bourg de France dans le haut Cominges, dans la vallée de Luchon; ce qui le fait appeler quelquefois *Bagneres de Luchon*. Il est au pied des Pyrénées, & a des eaux minérales.

BAGNEUX. *Voyez* Baigneux.

BAGNI D'ASINELLO, ou BAINS DE VITERBE; ces bains sont dans le patrimoine de Saint Pierre, à peu de distance de Viterbe. Les eaux en sont très-chaudes. (*R.*)

BAGNOLES; village de France en Normandie, renomé par ses eaux minérales, bonnes contre l'apoplexie & les rhumatismes; élection & à 3 lieues e. de Domfront.

BAGNOLS, *Balneolum*; petite ville de France dans le bas Languedoc, proche de la Cese. *Long.* 22, 13; *lat.* 44, 10.

Elle est à 2 lieues s. du Pont Saint-Esprit. On l'a fermée de murailles pour la soustraire aux Camisards. Il n'y a guere que neuf cents maisons; encore sont elles assez mal bâties. Il y a cependant une belle place, qui forme un carré de soixante-seize pas de long sur quarante de large. Au pourtour regnent des arcades qui soutienent les maisons qui environent la place. Au milieu de la ville sont deux belles fontaines qui sortent de terre, à l'une desquelles on a fait un fort beau bassin. La Cese roule dans ses eaux des paillettes d'or: elle coule à environ cent pas de la ville. Il y a un bourg de ce nom en Auvergne.

BAGNONE; petite ville d'Italie, en Toscane, dans la vallée de Maora, sur une riviere de même nom, à 2 lieues o. de Pontrémoli.

BAGRADE. *Voyez* Bendemir.

BAHAMA; île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucayes.

Elle a environ 13 lieues de long sur 8 de large. Elle apartient aux Anglois, & donne son nom au canal de Bahama, dangereux par les écueils & le courant le plus rapide qu'il y ait dans le Nouveau Monde, entre la Floride & les Lucayes. Les flotes Espagnoles passent par ce détroit pour aller à la Havane. (*R.*)

Bahama (banc de); grand banc de sâble qui touche au nord de l'île de Bahama; il s'étend au nord depuis le 26ᵉ degré 40', jusqu'au 27ᵉ degré 25'.

Bahama (le grand banc de); grand banc de

sâble au nord de l'île de Cuba. Il est terminé à l'orient par l'île Longue, au nord-est par le détroit d'Exuma, & par l'île de Cigatio, au nord par l'île de la Providence, ou Abacoa; l'île d'Androff en est presque par-tout environée. Mimbres, l'île de Bimini, & quelques écueils le long du canal de Bahama, le bornent à l'ouest. Il est séparé de l'île du Cuba par un canal qu'on nomme le *Vieux canal de Bahama*.

BAHAREM. *Voyez* Bahrein.

(Π) BAHIM; royaume d'Asie, dans les Îles de la Sonde, près de Timaon.)

BAHNA; ville d'Égypte située dans la Thébaïde inférieure, près de Fium, sur un lac formé de la décharge des eaux du Nil, & qu'on appele *mer de Joseph*.

BAHREIN, BAHRAIN, ou BAHAREM; province de l'Arabie Heureuse, sur le golfe Persique, avec une petite île de même nom, fameuse par la pêche des perles, qui sont moins blanches que celles de Ceïlan & du Japon, mais plus grôsses que les premieres & d'une forme plus réguliere que les autres. Le produit de cette pêche est évalué chaque année à 3,600,000 liv. Cette province apartient au roi de Perse. Elle est très-fertile, surtout en dattes & en bon vin. Elcatif en est la capitale. (*R.*)

BAHUS; ville forte de Suede, capitale du pays de même nom, sur un rocher, dans une île formée par la Gothelba, qui sort du lac Vener. *Long.* 29, 20; *lat.* 57, 50.

Son nom latin est *Bahusium*. Elle fut bâtie en 1309, par Haquin IV, roi de Norwege. Les Danois la céderent au roi de Suede par le traité de Roschild en 1658, & tâcherent vainement de la reprendre en 1678. Sa position est à deux milles Danois n.-o. de Gothenbourg, & à 60 lieues n. de Copenhague. Elle a un bon château; & outre ses anciens ouvrages, elle a été fortifiée encore à la moderne.

Bahus (le); riviere de France en Gascogne. Elle a sa source dans le Béarn, près de Garan, & va se perdre dans l'Adour, près Saint Maurice.

(Π) BAJA; c'étoit une ancienne ville d'Italie au Royaume de Naples, près Pouzzol. *Long.* 32, 4; *lat.* 40, 41.)

BAJAMO (le); petite contrée de l'île de Cuba, une des Antilles. *Voyez* Antilles.

BAJARIA; riviere de Sicile, qu'on appele encore *Amirati*; elle se jete dans la mer de Toscane à côté de Palerme. C'est l'*Eleutherus* des anciens.

BAIE. *Voyez* Golfe. *Voyez* Baye.

BAIGNE; village de France, au diocèse de Saintes, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 3500 liv. (*R.*)

BAIGNEUX, ou BAGNEUX; ancien village de l'Île de France, à 2 lieues de Paris. Il y a un grand nombre de belles maisons de campagne. L'air y est excellent & la vue admirable. (*R.*)

Baigneux, ou Baigneux Les Juifs; bourg de France en Bourgogne, au diocèse de Dijon, bailliage de la Montagne, avec prévôté royale & mairie, établies dès 1337. Son surnom vient de ce que les Juifs y ont eu une habitation considérable, dans un château situé au *Verger-au-Duc*. Ils en furent chassés au xve siecle, par le crédit de Jean le Grand, alors capitaine châtelain de Baigneux. Le sol en est ingrat, sec, pierreux, dénué d'eaux, privé d'engrais, faute de pâturages. On n'y trouve qu'un demi-pied de terre végétale: souvent même cette terre aride & desséchée permet de découvrir le roc à deux pouces, un pouce même de profondeur. Ses laborieux habitans la forcent à produire quelques épis de seigle, maigres & épars, qui suffisent à peine aux impositions. Dans des temps plus heureux, Baigneux fut une ville: aujourd'hui, à peine mérite-t-il le titre de bourg. Ce lieu a vu naître M. Begnin, auteur d'un livre intitulé *: de la Philosophie*. (*R.*)

BAIGORRI (le); petit pays de France dans la basse Navarre, entre les confins de la haute Navarre à l'occident, & le pays de Cise à l'orient. Le lieu le plus considérable en est Saint Étienne de Baigorri.

BAIKAL; lac de Sibérie, d'où sort la riviere d'Angara. *Long.* 121—129; *lat.* 52—56. Il a environ six lieues d'Allemagne de large, & quarante de long; la glace que l'envoyé du Czar y trouva le 10e de mars, avoit deux aunes de Hollande d'épaisseur. On ne laisse pas que de courir des dangers lorsqu'on s'y trouve surpris par la neige & le grand vent. Il faut avoir soin de bien férer à glace les chevaux, parce qu'elle est fort unie & fort glissante, & que la neige ne s'y arrête jamais à cause des vents. Il se trouve aussi de grands trous fort redoutables pour les voyageurs, lorsque le vent est violent; si les chevaux ne sont pas bien férés, ils sont entraînés dedans; la glace s'y ouvre aussi quelquefois, & cela avec un bruit qui ressemble aux éclats du tonerre. Il faut que les bœufs & les chameaux, dont on se sert pour le voyage de la Chine, traversent ce lac en venant d'Irkutski. On met des botines bien férées aux uns, & des fers bien aigus à la corne des autres.

L'eau de ce lac est fort douce & fort claire; on remarque beaucoup de chiens marins dans les ouvertures de cette glace; le lac de Baikal est rempli de poissons, d'esturgeons & de brochets, dont quelques-uns pesent près de deux cents livres. Il s'y trouve aussi quelques îles. Les pays d'à-l'entour produisent beaucoup de fourures, sur-tout de martes zibelines.

La grande riviere d'Angara sort du lac de Baikal. (*R.*)

BAILLEUL, ou Belle; petite ville de France, au comté de Flandres. *Long.* 26, 25; *lat.* 50, 45.

Il y a présidial, châtelenie, cour féodale. Elle est dans la châtelenie de même nom, généralité de Lille, à 3 lieues s.-o. d'Ypres. C'étoit anciénement une place forte: mais aujourd'hui elle est ouverte & sans défense; à peine a-t-elle trois

mille habitans. Elle faisoit un grand commerce de draps qui est aujourd'hui fort diminué.

Bailleul (le); bourg de France en Anjou, remarquable par la naissance de René Chopin, l'un des plus grands jurisconsultes du xvᵉ siecle. Elle est à 2 li. n.-e. de la Fleche.

Bailleol; bourg de France, en Normandie, élection & à 2 lieues d'Argentan, d'où étoient originaires les Bailleuls, rois d'Écosse dans le xvᵉ siecle. Il y a une terre de ce nom en Artois, au comté de Saint Pol, qui a donné son nom à une famille qui est éteinte. (*R.*)

BAINDT; abbaye d'Allemagne en Suabe, près de Ravenspurg. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & l'abbesse est princesse de l'empire. (*R.*)

BAINS; fort en Roussillon, à 3 lieues o. de Bellegarde, & à 6 s.-o. de Perpignan. Il y a des eaux minérales vitrioliques.

Bains; village de France, en Lorraine, au bailliage de Remiremont, à 4 li. o. de Plombieres, avec des eaux minérales. Un autre en Angleterre, à 50 li. de Londres. (*R.*)

BAÏONE, dite *Baiona de Galizia*; ville maritime d'Espagne dans la Galice, à l'embouchure du Minho. Quelques géographes la prenent pour les *Aquæ Celinæ* de Ptolomée; d'autres veulent que ce soit Orense, sur la même riviere que Baïone: sa *long.* est 9, & sa *lat.* 41, 54. Elle a un port très-commode. Sa côte fournit d'excellent poisson, & son terroir, arosé par beaucoup de fontaines, produit quantité de fruits.

BAÏONE; ville de France. *Voyez* Bayonne.

BAIS; ville maritime d'Afrique, dans le Zanguebar, entre les villes de Sophala & de Montbaze. Elle passe pour une des plus peuplées & des plus marchandes de toute la côte.

BAISE; riviere de Gascogne, qui prend sa source dans le Nébouzan, & se jete dans la Garonne vis-à-vis Aiguillon. Par le moyen des écluses, elle est navigable depuis Nérac.

Baiise. *Voyez* Beze.

BAISSAN; petite ville d'Afrique, à seize milles environ de Tripoli en Barbarie. Elle est arosée d'un grand nombre de ruisseaux & de fontaines qui rendent son terroir aussi agréable que fertile.

BAIZE. *Voyez* Beze.

BAKAN; ville de Perse dans le Schirvan, à l'extrémité du golfe de Guilan, sur la mer Caspiene. *Long.* 18; *lat.* 40, 20.

Bakan; grande & belle ville d'Asie dans la presqu'île de l'Inde, au delà du Gange, dans le royaume & sur la riviere d'Ava. *Long.* 114, 30; *lat.* 9, 35.

BAKINGLE; l'une des Philippines, dans l'Océan oriental. Elle a douze ou quinze lieues de tour, & apartient au roi d'Espagne, ainsi que toutes les autres.

BAKISCH. *Voyez* Bacar.

BAKU, Bakuye, Bachu, Bachie. *Voyez* Bacou.

BALAGANSKOI; ville des Moscovites dans la Sibérie, partie de la grande Tartarie; elle est sur la riviere d'Angara, au 114ᵉ degré de *long.* & au 59ᵉ de *lat.*

BALAGATE, ou Balagaiste; province d'Asie dans l'empire du Mogol; Auzenbagad en est la capitale. On dit que cette province est une des plus riches de l'empire, & qu'elle produit au Grand Mogol plus de vingt-cinq millions par an. Elle abonde sur-tout en sucre & en coton.

BALAGNE (la); district de l'île de Corse, dans la partie du nord-est, & dans la province de Nebbio. Elle donne de l'huile & du vin. Algaïola en est la capitale. (*R.*)

BALAGUATE. *Voyez* Balagate.

BALAGUER; ville d'Espagne, dans la Catalogne. *Long.* 18, 28; *lat.* 41, 38.

Elle a un bon château & un pont de pierre. Les François la prirent en 1645. Elle fut reprise en 1650. Elle est sur la riviere de Segre, à 3 li. n.-e. de Lérida. (*R.*)

BALALVANO; montagne d'Asie, au milieu de l'île de Sumatra. Elle est remarquable par un volcan, qui, comme le mont Étna, vomit des flammes & des morceaux de rochers.

BALAMBANGAN; île d'Asie, à la pointe septentrionale de Borneo. Le roi de Solon l'abandona, en 1766, aux Anglois, qui y fonderent un établissement en 1772, espérant en faire le marché & l'entrepôt le plus considérable de l'Asie. *Mais* à l'instant qu'on s'y atendoit le moins, le nouveau comptoir a été ataqué, pris & détruit, & il en a coûté neuf millions de livres aux Anglois, sans qu'ils aient pu savoir encore de quelle main le coup partoit. (*M. D. M.*)

BALAMBUAN, ou PALAMBUAN; ville d'Asie, dans les Indes, sur la côte orientale de l'île de Java, dans le pays de même nom, dont elle est capitale. *Long.* 133; *lat. mérid.* 7, 50.

BALANBEA; île située à l'extrémité occidentale de la Nouvele Calcédoine. Elle est assez fertile, sur-tout l'extrémité n.-o. qui est bien cultivée & chargée de cocotiers. Les mœurs des habitans de cette île sont fort douces, & leur caractere est bon.

BALANGIAR; ville de la Tartarie, au nord de la mer Caspiene, capitale du pays de Kozar. Elle est habitée par une race de Tartares, appelés *Bozares*, ou *Kozaréens*. Les tables Arabiques lui donnent 46 deg. 30 m. de *lat.*

BALANTES; peuples d'Afrique, au pays des Negres, sur la côte de l'Océan, vers les Bissaux.

BALARUC; petit bourg de France, dans le Languedoc, sur l'étang & à une lieue ouest de Frontignan. Ce lieu est remarquable par ses eaux minérales, salutaires contre la paralysie & les rhumatismes.

BALATON (lac), ou Platten-Zée; lac de la basse Hongrie, duquel sort la riviere de Sarvite. Il a douze lieues de long, sur trois ou quatre de large. Il est fort poissoneux. (*R.*)

BALAZGUN, ou BALASGUN; ville & contrée

trée d'Asie, dans le Turquestan, au delà du fleuve Sihun, qui est le Jakartes des anciens. Elle étoit entre les mains des Turcs; aujourd'hui elle appartient aux Tartares. *Long.* 91, 35; *lat.* 47, 40.

BALBAK; île peu éloignée du rivage de la mer des Indes, & qui n'est qu'à une journée de l'île de Ceïlan.

BALBALINS, ou ALBANINS; nation particuliere de Grecs ou d'anciens Égyptiens, qui se sont retirés vers la Nubie & dans la ville d'Asuan en Thebaïde, dès le temps que les Mahométans se rendirent maîtres de l'Égypte. Ils font profession de la Religion Chrétiene & de la secte des Jacobites.

BALBASTRO, ou BALVASTRO, *Balbastrum*; ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, sur le Vero. *Long.* 17, 50; *lat.* 41, 50.

Elle fut reprise sur les Maures en 1065; & la création de son évêché est de 1090. Le chapitre est composé de sept dignitaires, douze chanoines, douze prébendiers & plusieurs autres bénéficiers. Le diocèse s'étend sur cent soixante-dix paroisses. Elle a cinq couvens, & une commanderie de l'ordre de Malte. Elle est à 17 lieues n.-e. de Saragosse. (*R.*)

BALBECK, *Heliopolis*; anciene ville d'Asie, dans la Syrie. Elle est fermée de belles murailles, telles qu'elle les eut dans l'antiquité, & elle conserve encore des restes somptueux de sa primitive splendeur. Elle est à 15 lieues n. de Damas, & 18 e. de Baruth. *Long.* 55; *lat.* 33, 25.

Ses monumens, les plus beaux & les mieux conservés, sont le château & le grand temple, où l'on voit la belle architecture rehaussée de tout l'éclat que lui prête la sculpture. Les colonnes, les statues, les bustes, les trophées, les bas-reliefs, concourent à leur décoration. (*R.*)

BALCH, ou BALCK; ville de Perse, située dans le milieu du Korasan, sur la riviere de Dehash. Quelques géographes la prenent pour l'anciene Bactres.

BALCH; petite riviere d'Allemagne, au cercle de Westphalie. Elle traverse Cologne, & se jete dans le Rhin.

BALDIVIA, ou VALDIVIA; port & place considérable du Chili, entre les rivieres de Callacalla & del Pontrero, à leur embouchure dans la mer du Sud. Elle apartient aux Espagnols.

Cette ville, munie d'une forteresse, est plus importante que bien peuplée. Elle est à 75 lieues de la Conception. (*R.*)

BALDO (MONTE); montagne d'Italie dans le Véronois. Elle a trente milles de tour. On y trouve quantité de simples. Elle a aussi des mines de cuivre.

BÂLE; grande, riche & belle ville de Suisse, capitale du canton de son nom, située sur le Rhin, qui la partage en deux parties très-inégales, dont la plus grande est à la gauche du fleuve. En latin elle se nomme *Basilea*; en Allemand, *Basel*. Elle est située en pays découvert, & dans une contrée agréable & fertile. Elle fut autrefois ville impériale. On a ouvert un canal, par lequel on y a dérivé une partie des eaux de la Birs, qui, un quart de lieue au dessus, se jete dans le Rhin. Le pont qui joint les deux villes, a 250 pas de longueur.

La grande ville, à gauche du fleuve, est munie de murs, de tours, de fossés & de quatre bastions. Il s'y trouve sept Églises paroissiales du nombre desquelles est l'anciene Église épiscopale. L'Église qui étoit autrefois aux Dominicains, est aujourd'hui l'Église Françoise. L'ordre des chevaliers Teutoniques a une maison à Bâle, ainsi que celui de Malte. L'hôtel-de-ville offre de belles peintures du célebre Holbein, dont on voit à la bibliotheque un tableau très-vanté, représentant la passion de Jésus-Christ en huit compartimens. L'université a un beau jardin de plantes médicinales, & une bibliotheque où il se trouve une collection de curiosités, une autre de tableaux, & une troisieme de médailles.

Il y a dans cette ville une société qui a pour but l'avancement de la physique & de la médecine. Le collége, ou gymnase, est composé de six classes, avec une école pour l'écriture & l'arithmétique. Une ville qui ne tient son lustre que des spéculations mercantilles, ne dédaigne point d'associer, sous un même toit, cette partie à des études plus relevées.

Dans la petite ville, il se trouve une maison d'orphelins. Ses habitans ont part au gouvernement de l'état.

La meilleure carte du canton de Bâle, est celle de Daniel Bruckner, gravée en 1766. Cette souveraineté a huit lieues & demie de long sur six de large. Les montagnes en couvrent la plus grande partie. On y recueille du blé, du vin, des fruits, des légumes, différentes especes de grains, & les pâturages y nourrissent beaucoup de bétail. Il s'y trouve d'ailleurs des sources minérales. Il entra dans la ligue Helvétique en 1501. C'est le neuvieme en rang. Le gouvernement en est aristo-démocratique. Le grand conseil est composé de deux cents quatre-vingt membres. Il est dépositaire de l'autorité absolue.

Le pays est divisé en sept grands bailliages. Chacune des deux villes a sa justice particuliere, à laquelle préside l'avoyer. Il est à remarquer qu'à Bâle les horloges sont avancées d'une heure. Quand il est midi ailleurs, il est déja une heure à Bâle. On ne connoît point l'origine de cette coutume. Il se trouve beaucoup de fabriques en cette ville. Il s'y fait de grosses afaires dans les toiles peintes & la clincaillerie. En général le commerce & la banque y sont des plus florissans. Son université fut fondée par le Pape Pie II en 1460. À la cathédrale se voit le tombeau d'Anne, femme de Rodolphe de Hapsbourg, premier empereur de la maison d'Autriche. On y voit aussi celui d'Érasme, qui étoit de Roterdam.

Cette ville a vu assemblé dans ses murs le fameux concile de Bâle, qui s'y est tenu en 1431. Après la translation de ce concile à Ferrare & ensuite à Florence, plusieurs évêques, qui resterent à Bâle, déposerent le Pape Eugene IV, & élurent Amédée VIII, duc de Savoie, qui prit le nom de Félix V. Mais il fut obligé dans la suite d'abdiquer sa dignité, & il est regardé comme anti-Pape. L'évêque qui y résidoit, lorsqu'elle étoit Catholique, tient actuellement sa cour à Porentruy, à 9 lieues sud-ouest de Bâle. L'état qu'il s'est conservé, & dont nous parlerons à l'article suivant, se raporte, partie à l'Allemagne, partie à la Suisse. Il est connu sous la dénomination d'*Evêché de Bâle*, qui fait une souveraineté distincte de celle du canton.

Bâle est la patrie des Bernoulli, célebres mathématiciens, & celle de Holben. Jean Œcolampade ayant gagné tout le peuple, le Sénat de Bâle défendit tout exercice de la Religion Catholique en 1519. A la réserve de quatre familles nobles, qui ont faculté d'habiter la ville, la noblesse n'y est point sousferte; elle est reléguée à la campagne. Pour résider à la ville, il faut renoncer à ses titres. Cette ville est à 24 lieues f. de Strasbourg, 48 n.-o. de Geneve, 160 o. de Vienne, 100 f.-e. de Paris, 30 n.-e. de Besançon, 11 n. de Soleure, 17 de Berne, 16 de Zurich, 23 de Fribourg, 36 de Lausane, & à un quart de lieue de Huningue. (*R.*) (Π) *Long.* 25, 15; *lat.* 47, 55.

Bâle (l'évêché de) est situé entre le Suntgaw, le pays de Montbéliard, la Franche-Comté, l'état de Neufchâtel, & les cantons de Berne, de Soleure & de Bâle. Il forme une souveraineté assez considérable, dont le prince évêque de Bâle est membre de l'empire & allié du corps Helvétique. Il a d'ailleurs des alliances avec la France. L'état a 22 lieues d'étendue du nord au sud, sur une largeur fort inégale, & qu'on peut évaluer à 9 à 10 lieues. Il commence à l'extrémité méridionale du lac de Bienne, &, par le mont Jura, il se propage presque jusqu'aux portes de la ville de Bâle. Il ne faut point confondre cette souveraineté avec le canton de Bâle, qui est une des républiques fédératives de la Suisse, & qui fit partie du domaine de l'évêque de Bâle, avant l'établissement de la réforme. La ville de Bâle étoit alors le siége de l'évêque. Dans l'état actuel des choses, l'évêché de Bâle, qui seul est sous la domination du prince évêque, faisoit autrefois dans sa totalité partie de l'empire Germanique; mais une partie des peuples, qui la composent, se jeterent dans l'alliance des Suisses, sans cesser de reconoître la souveraineté de l'évêque; l'autre, qui est la plus considérable, resta atachée à l'empire. Par cette scission, le prince est devenu partie intégrante de deux corps politiques entiérement distincts, l'Allemagne & le corps Helvétique. Par la partie de ses états que l'on nomme *les Franches-Montagnes*, l'évêque est allié des sept cantons Catholiques; l'Elsgaw, qui forme l'autre partie de l'évêché de Bâle, est incorporé à l'empire & fait partie du cercle du haut Rhin.

Quelques années avant que la réformation ne fût introduite à Bâle, les évêques avoient déja transporté leur cour à Porentruy, où ils ont depuis fixé leur résidence.

En général, l'évêché de Bâle est un pays montueux, couvert de bois & de montagnes. Les pâturages, les haras, l'engrais du bétail, le débit des bois & d'excellentes mines de fer en sont les principales ressources. La récolte des grains y est nulle ou comme nulle, & le sol, en plusieurs endroits, y est même entiérement stérile. Mais, quelqu'ingrate que s'y montre la nature, la douceur du gouvernement, les principes d'équité, qui sont la base de l'administration, ont couvert ces contrées d'un peuple nombreux, d'un peuple ataché à sa patrie.

La langue du pays est la Françoise; l'Allemande s'y parle en quelques endroits. Partie des habitans suit la Religion Catholique; les autres professent la religion réformée.

Les états y sont composés de quatre ordres, le clergé, la noblesse, les villes & les bailliages: l'Abbé de Bellelay en est président-né, & les taxes y sont réparties de maniere que la noblesse & le clergé en supportent ensemble la quatrieme partie; le reste est imposé sur les villes & les villages. La portion à fournir par le clergé, n'est que la moitié de celle qui est payée par le corps de la noblesse.

On ne peut rien dire avec certitude de la fondation du siége épiscopal de Bâle. Quelques-uns prétendent qu'il fut d'abord établi à Bâle; d'autres soutienent qu'il y fut transféré d'Auguste, ville aujourd'hui ruinée, à peu de distance de Bâle, dans l'ancien pays des Rauraques: ni les uns ni les autres ne peuvent fixer l'époque de sa fondation, parce qu'on n'en a de sûrs erremens que vers le milieu du VIIIe siecle.

L'évêque de Bâle, prince de l'empire, a voix & séance dans le collége des Princes, aux *dietes* de Ratisbone. Il y a rang au dessus de l'évêque de Liége, & alterne avec Brixen.

Sa taxe matriculaire est de deux cavaliers & quinze fantassins, ou de 84 florins, outre une contribution annuele de 500 florins, à la caisse du cercle de haut Rhin, & 40 richedales 54 creurzers par quartier pour son contingent à l'entretien de la chambre impériale. Par l'alliance qu'il conclut en 1579 avec les cantons Catholiques, & qui fut renouvelée en 1655, 1671, 1695 & 1712, les parties contractantes prirent l'engagement solemnel de se défendre réciproquement contre tout agresseur injuste, nommément pour cause de religion, ou en cas de révolte des sujets contre leur souverain; assistance au reste qui ne se donneroit qu'aux frais de ceux qui la demanderoient. L'étroite alliance, qui unit l'évêque de Bâle aux sept cantons Catholiques, traitée secrétement & à l'insu des réformés, en 1579, fut jurée publique-

ment & solemnelement à Porentruy au mois de janvier 1580.

Le chapitre cathédral est composé de dix-huit tant capitulaires que domiciliaires, & c'est parmi les premiers que s'élit toujours l'évêque.

Cet état a ses officiers héréditaires: ces offices sont affectés; savoir, celui de maréchal à la famille d'Eptingen de Neuweiler; celui d'échanson, à celle de Berenfels Hœgenheim; celui de grand chambellan, à celle de Reich de Reichenstein, alternativement avec celle de Munch de Munchestein, surnomée *de Levenbourg*; celui de grand sénéchal aux barons de Schœnau de Dasheim; & enfin celui de grand maître aux nobles Rotberg, de Bamlach & Rheinweiler. L'évêque est suffragant de la métropole de Besançon, & son diocèse se divise en onze chapitres ruraux; savoir, ceux de delà, de deçà & d'entre Ottenbuhl (*ultra*, *citra & inter colles Othonis*), de deçà le Rhin, de Masevaux, d'Elsgaw, de Leimental, de Salzgau, de Buchgau & de Frickgau. Ses dicasteres sont, le conseil privé, le vicariat général, l'officialité, la justice aulique & la chambre des finances.

La partie de l'évêché de Bâle annexée à l'empire, & en particulier au cercle du haut Rhin, a pour villes Porentruy, en Allemand *Bruntrut*, capitale de tout l'état, & la résidence du prince; Delemont, Delsperg ou Telsperg, seconde ville de l'évêché en grandeur & en population, Sainte Ursane, en Allemand *Sonderfitz*, située sur le Doubs, avec un chapitre, Lauffen sur la Birs, puis le bourg d'Arlesheim, siége du chapitre cathédral, & Bellelay, très-riche abbaye de Prémontrés. *Voyez* chacun de ces lieux à son rang.

Dans la seconde partie de la principauté alliée aux cantons, se trouve la ville de Bienne, qui se gouverne en forme de république sous le haut domaine de l'évêque, auquel elle prête foi & hommage, & qui y perçoit certains droits; Neufstadt, dite aussi *la Bonne Ville*, ou *la Neuve Ville*, située sur le lac de Bienne, & qui jouit de beaux priviléges; enfin le Val Saint-Imier, où les villages contigus, les hommes en quelque sorte entassés, attestent d'une maniere non équivoque, la salubrité des loix sous lesquelles ils vivent.

Les principales rivieres de cette souveraineté sont le Doubs, la Birs & la Suze: le Doubs, à l'occident; la Suze, au midi; la Birs, au nord & à l'orient. (*R.*)

BALERNE; abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1115, dans la Franche-Comté, à 4 lieues de Salins, au bailliage de Poligny.

BALI; ville d'Asie, capitale de l'île & du royaume de ce nom, aux Indes. *Long. de l'île*, 133-135; *lat.* 9.

Le roi a un palais magnifique & spacieux dans la capitale, & ce n'est pas le seul qu'il possede dans cette île. Les habitans sont noirs, belliqueux & ont les cheveux crépus. Leur Roi exerce sur eux un empire févere & absolu. Ils sont païens & adorent la premiere chose qui se présente le matin devant eux. Ils ont chacun plusieurs femmes: la population de cette île est extraordinaire. On en vend tous les ans plusieurs milliers aux Européens, & cependant on croit qu'ils sont encore près de six cents mille. Leur occupation est de cultiver la terre, & de faire des toiles.

L'île est fort abondante en coton, en fruits, en riz; est couverte de menus & gros bétails; elle produit aussi quelques especes d'épiceries. Les côtes sont très-poissonneuses.

Cette île est une rade commune pour les vaisseaux qui vont aux îles Moluques, &c., & qui viennent tous y relâcher pour y prendre des rafraîchissemens, à cause de l'abondance & du bon marché des denrées.

On y trouve aussi diverses mines: il y en a même d'or; mais le roi ne veut pas permettre qu'elles soient exploitées. Quand les habitans de Bali meurent, on brûle sur leurs bûchers celles de leurs femmes qu'ils ont le plus aimées pendant leur vie. Ces infortunées courent à ce supplice en sautant, en dansant, au son des instrumens, parées de leurs plus riches habits & de ce qu'elles ont de plus précieux; & ce stupide dévoûment passe chez ces peuples pour un acte de vertu & d'amour conjugal.

Les Baliens ou Balis, par la force du corps, par leur courage, qui n'est point comme chez les autres Indiens le fruit de l'opinion, par leur audace à braver la mort, passent, avec raison, pour le peuple le plus belliqueux de l'Inde. (*M. D. M.*)

BALI (détroit de); c'est un bras de l'Océan, à l'orient de l'île de Bali, entre celle-ci & celle de Bomra. Ce détroit est très-dangereux, à cause de plusieurs écueils qui sont au milieu. (*M.D.M.*)

BALI; royaume d'Afrique, dans l'Abissinie. Le fleuve Havasch le traverse. Les Galles l'ont enlevé aux Abissins, & ont subjugué aussi les provinces voisines. Ce royaume, qui n'a ni ville ni bourgs, est enfermé à l'orient & au midi par le royaume d'Adel; à l'occident, par celui de Fautagar, & au nord, par ceux de Gan & de Dawaro. (*M. D. M.*)

BALKE; ville considérable d'Asie, & la capitale du Chorasan, sur le fleuve Oxus ou Gihon. Les Tartares de Gengiskan prirent cette grande ville en 1221, & en firent cruélement massacrer tous les habitans. *Long.* 85; *lat.* 36, 40.

Tamerlan la prit en 1369 sur le sultan Hussein. Les Usbecks en ont chassé les successeurs de Tamerlan, & s'en sont enfin rendus les maîtres. Elle est de nos jours un sujet de guerre continuele entre les Usbecks & les Persans. La principale mosquée de Balke portoit le nom de *Neubehar*, c'est-à-dire, nouveau printemps. Elle étoit bâtie sur le modele de celle de la Mecque. Lorsque j'ai dit qu'elle étoit la capitale du Korasan, je devois ajouter que c'est un titre qu'elle partage avec les villes de Meru, de Nischabur & de Herat. (*M. D. M.*)

BALLAN. *Voyez* BALLON.

BALLENSTAD ; petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, près de la Secke, à 2 lieues de Quedlinbourg.

BALLINASLOË ; petite ville de la Connacie, en Irlande, sur la Sue, dans la province de Roscommon, à dix milles d'Athlone, sur le grand chemin de Gallowai.

BALLINEKIL ; ville d'Irlande, au comté de la Reine, province de Leinster, à 18 li. n.-o. de Dublin. Elle envoie deux députés au parlement.

BALLINROAB ; petite ville d'Irlande, capitale du comté de Mayo, à 15 lieues de Killa. Elle envoie un député au parlement.

BALLI-SHANNON ; bourg d'Irlande, au comté & à 4 lieues s. de Dunnagal. Il envoie un député au parlement.

BALLON ; petite ville de France, au diocèse du Mans, sur la rive droite de l'Orne, à 5 lieues du Mans. C'étoit autrefois une des plus considérables forteresses du pays. Elle porte le titre de marquisat, & a deux paroisses. *Long.* 17, 50 ; *lat.* 48, 10.

BALNALU, ou SAINT-JEAN ; bourg d'Irlande, au comté & à 2 li. e. de Longfort. Il envoie un député au parlement.

BALOWA ; grande ville d'Asie dans l'Indoustan, au royaume de Décan.

BALSORA, BALSERA, BASSORA, ou BASRAH ; ville de la province de Chaldée, du côté de l'Arabie Déserte, bâtie par ordre du calife Omar, l'an de J. C. 636, à une demi-lieue de l'Euphrate. Elle est à 66 degrés de *long.* & 30, 20 de *lat. septentrionale*, dans un terrain sâbloneux & pierreux, où il ne pleut presque jamais en hiver, jamais en été ; mais elle a dans son voisinage une petite riviere qui coule auprès de la ville d'Obolla, & qui rend la vallée si délicieuse en toutes sortes de fruits, que les Arabes appelent ce lieu, *un des Paradis de l'orient*.

Il y a dans Balsora une place non seulement où les Arabes des environs s'assembloient autrefois pour le marché, mais où se rendoient les Arabes lettrés, pour y lire leurs ouvrages de poésie ou d'éloquence ; c'est ce qui a donné à cette ville tant d'hommes célebres dans la littérature Arabique. Balsora, quoique très-considérable, n'a jamais été le siége des califes : Cufa a eu cet avantage par-dessus elle.

Les habitans de Balsora ont creusé un canal qui communique à l'Euphrate, & des vaisseaux de cent cinquante toneaux peuvent ariver par ce canal : il y a une forteresse pour en défendre l'entrée. Le pays est si bas que, quoiqu'éloigné de quatorze lieues de la mer, sans une digue qui en arrête les flots, il feroit souvent inondé. Cette digue a plus d'une lieue de long, & est bâtie de bonnes pierres de taille si bien jointes, que la mer ne peut les rompre.

Les Turcs ont été les maîtres de Balsora depuis 1668 jusqu'à 1775 que les Persans la leur ont enlevée. Il s'y faisoit un très-grand commerce ; mais depuis que cette ville est aux Persans, elle n'est plus qu'un amâs de masures & de décombres. Les habitans désolés par la guerre & les maladies causées par les marais fangeux qui l'entourent, sont réduits à un très-petit nombre, & dans la plus grande misere. Elle est située au dessous du confluent du Tigre & de l'Euphrate. (*M. D. M.*)

BALTIMORE ; ville d'Irlande dans la province de Munster, au comté de Corck, sur la baie de même nom. Elle a un bon port, & envoie deux députés au parlement.

BALTINGLASS ; petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Wicklow sur l'Urrin, à treize milles environ de Blessington. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

BALTIQUE. *Voyez* MER BALTIQUE.

BALUCLAVA, ou JAMBOL ; bourg & port de Crimée, sur la mer Noire. *Long.* 52, 40 ; *lat.* 44, 50.

Quelques géographes pensent que c'est l'ancien *Pallacium*. C'est-là que l'on construisoit les navires, galeres, &c. pour le service du grand seigneur. L'embouchure de ce port a environ quarante pas, huit cents de circuit ; sa largeur est de quatre cent cinquante. Ce port est excellent ; & quelque tempête qu'il fasse, un vaisseau y est *toujours* en sûreté. Les hautes montagnes qui l'*entourent* le mettent à l'abri de tout vent. Ce bourg est d'environ mille deux cents feux. Il est à 16 li. s.-o. de Crim.

BALVE ; petite ville d'Allemagne, dans le duché de Westphalie, à 3 li. d'Aremberg.

BALZAC ; bourg de France, élection & à une lieue n. d'Angoulême.

BAM ; ville de la Caramanie Persique. *Long.* 94 ; *lat. sept.* 28, 30.

BAMBA ; province d'Afrique, au royaume de Congo.

C'est la plus grande & la plus opulente des six qui font la division de ce royaume. Elle s'étend du nord au couchant depuis la riviere d'Ambris jusqu'à celle de Danda ; au midi confine à Angola, & au levant au lac de Thilande, ou d'Aquilonde, & à la province de Sissama. Ce royaume, outre ces six provinces, a encore un grand nombre de fiefs ou seigneuries particulieres, qui en font tributaires, & dont quelques-uns des seigneurs, sovas ou princes, sont très-puissans.

Bamba est la capitale de cette province. Le prince qui y commande est le plus puissant des vassaux du roi de Congo. Par le droit que lui donne sa naissance, il est toujours le général de l'armée royale. Les habitans de Bamba, qui est une ville fort petite, sont Chrétiens & forts guerriers. On y trouve beaucoup de mulâtres ; il y a des Prêtres Negres. C'est le premier établissement des Portugais en Guinée. Le port de cette

ville est très-bon. C'est de là que se tirent les bois nécessaires amenés à Saint Paul de Leanda.

Cette province, couverte de forêts, de prairies & d'eaux, nourit des éléphans d'une grandeur prodigieuse. Quelques-unes de leurs défenses pesent jusqu'à deux cents livres. Ils ont les poils de la queue épais comme de petits joncs, noirs & luisans. Les habitans s'en servent pour ornement autour du cou, ainsi que les seigneurs & dames du royaume d'Angola. Les tigres de cette contrée sont d'une grande férocité. Leur moustache est, dit-on, si venimeuse, que quiconque en avaleroit un poil, mourroit comme enragé. La même province produit aussi un animal sauvage, qui tient du cheval & du mulet : c'est le *zebre*, que l'on nomme aussi *âne sauvage*. Le long du ventre & de l'épine du dos, il a des raies de trois couleurs, noires, blanches & jaûnes, larges d'environ trois doigts. Cet animal fait ses petits tous les ans, se tient dans les bois, & est très-rapide à la course. Aprivoisé, il sert comme nos chevaux domestiques.

On y trouve aussi des *empalangos*, animal qui ressemble à un bœuf, & dont la chair est bonne à manger. Parmi les diverses sortes de serpens, il y en a de si monstrueux & qui ont la gueule si large, qu'ils peuvent dévorer un cerf ; ils vivent sur la terre & dans l'eau : quand leur ventre est plein, qu'ils sont gonflés de leur proie, ils s'abandonent au sommeil : les habitans profitent de ce moment pour les tuer ; ils en mangent la chair qui leur paroît excellente ; ils ont deux pieds, des especes d'ailes ou nageoires, la peau jaûne & tachetée de vert & de bleu, une longue mâchoire armée de plusieurs rangs de dents. Les Negres les adorent comme des dieux.

Il y a aussi des mines riches en divers métaux, sur-tout en argent. Les habitans en sont si robustes, que d'un seul coup ils peuvent couper un esclave en deux. On admire sur-tout leur adresse à tirer de l'arc. Leurs bouclìers, faits d'écorce d'arbre, réunissent la dureté à la légereté. (*M. D. M.*)

Bamba ; province de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, au royaume de Popayan, & vers la ville de même nom ; les Espagnols en sont maîtres, & y ont quelques bourgs. (*R.*)

BAMBERG (évêché de) : les terres de cet évêché sont en Allemagne, dans la Franconie : elles peuvent avoir quinze milles dans leur plus grande étendue, & dix milles dans leur largeur. Le sol produit en abondance toutes sortes de blés, de légumes, de fruits, ainsi que des vins, entr'autres ceux d'Altenbourg, de Beringsfeld & de Zeil, du safran, une grande quantité de réglisse. Il y a même aux environs de Bamberg un si grand nombre de lauriers, figuiers, citroniers, orangers, qu'on appele cette contrée *l'Italie de l'Allemagne*. L'entretien du bétail est considérable. On y trouve aussi de belles forêts & des forges de fer. Le Mein arose la partie septentrionale de l'évêché, & reçoit les eaux de la Rotach, de l'Itz & de la Rednitz. Cinq à six autres rivieres arosent la partie opposée.

La principauté de Bamberg renferme dix-huit villes & quinze bourgs. Il n'y a point d'états provinciaux. Tout le pays professe la Religion Catholique Romaine.

Ce pays apartenoit autrefois aux puissans comtes de Babenberg. Albert étant le dernier de cette maison, ses possessions retournerent à l'empire en l'année 908. L'empereur Othon III en fit don au fils de sa sœur, Henri, duc de Baviere, qui lui succéda dans la dignité impériale. Ce prince érigea, en 1006, ce comté de Babenberg en évêché, auquel il donna, ainsi que sa femme Cunégonde, des richesses considérables. Le Pape Benoît VIII abandona à son premier évêque, la jurisdiction archiépiscopale. Clément II acorda encore de plus grandes prérogatives à son successeur. Ainsi l'évêque de Bamberg releve immédiatement du Saint Siége, & administre son évêché à l'instar des archevêques. Il est décoré du *pallium*, & il jouit de la quatrieme place dans le collége des princes, sur le banc Ecclésiastique.

Il est prince convoquant & directeur du cercle de Franconie, reçoit les suffrages & donne le sien le dernier. La taxe matriculaire de l'évêché est aujourd'hui de 437 florins : il paye pour l'entretien de la chambre impériale, cinq cents soixante-quatorze écus de l'empire, soixante-dix-huit trois quarts creutzers.

Le chapitre de la cathédrale est composé de vingt chanoines capitulaires, & de quatorze domiciliaires. L'évêque prend son avis & son consentement dans les afaires importantes.

La régence ou dicastre de la cour est composée d'un président, d'un chancelier, & d'une vingtaine de conseillers. Il a dans sa dépendance le siége provincial de Bamberg, la justice tutélaire, le siége de la police, la justice criminele & le siége prévôtal, auquel apartienent les étrangers & les habitans non bourgeois.

La chambre des finances & la recette supérieure administrent les revenus du prince. Chacun de ces colléges a son président particulier ; le dernier fait en outre les fonctions du conseil de guerre. (*M. D. M.*)

Bamberg, anciénement *Babenberg* ; ville d'Allemagne dans la Franconie, capitale & résidence du prince évêque, située au bord de la Rednitz, partie sur des collines, & partie en bas de ces mêmes collines. La ville proprement dite, n'est pas grande ; mais elle a un faux-bourg très-étendu ; en général elle est bien bâtie & très-peuplée. La Rednitz la divise en deux endroits, & en fait trois villes. Dans celle qui est supérieure, & dont la situation est sur une monticule, on trouve la résidence appelée *Petersbourg*, construite à neuf par l'évêque Lothaire-François en 1702. L'Église cathédrale de Saint Georges, dans laquelle sont inhumés l'empereur Henri II, & sa femme Cuné-

gonde, fondateurs de l'évêché, possede un trésor riche en reliques & autres choses rares & précieuses. On y voit encore les Églises de Saint Étienne & de Saint Jacques, la riche & célebre abbaye de Monchsberg, de l'ordre de Saint Benoît, & le couvent des religieuses de Sainte Théodore. Dans la partie moyene de la ville qui communique à la précédente par un pont de pierre très-élevé, on trouve beaucoup de belles maisons, l'ancien château épiscopal avec une orangerie remarquable, l'Église des Jésuites qui dirigeoient l'université, l'Église paroissiale de Saint Martin, celle de Sainte Marie, trois couvens de religieux, trois de religieuses, & un hôpital. Un pont long & large conduit, de cette partie de la ville, au faux-bourg appelé *Treuerstadt*, où l'on remarque l'anciene abbaye de Saint Gandolphe, un couvent de religieuses de l'ordre de Saint Dominique. On fixe à l'année 804 la premiere consécration de la ville. Il s'y est tenu des dietes générales de l'empire en 984, 1124, 1134, 1138, & en 1158, & des assemblées circulaires en 1644, 1645 & 1673. Elle fut prise par les Prussiens en 1758, & obligée, conjointement avec l'évêché, de se racheter par une forte contribution. Les sujets du prince évêque de Bamberg ont été exemptés du droit d'aubaine en France en 1773.

L'ancien château est situé sur une haute montagne, à une demi-lieue de la ville: il est détruit en partie. À une lieue environ de Bamberg est un château remarquable, nommé *Marquardsbourg*, où les évêques font leur demeure en été.

Cette ville est à 12 lieues n. de Nuremberg, 30 n. pour o. de Ratisbone, 100 n.-o. de Vienne. *Long.* 28, 40; *lat.* 50. (*M. D. M.*) (Π) *Long.* 28, 35; *lat.* 50, 2.)

Bamaero; petite ville de Bohême, au pied d'une montagne, à 10 lieues f.-e. de Konigsgratz, 12 f. de Glatz, & 16 n.-o, d'Olmutz. *Long.* 34, 20; *lat.* 49, 53.

BAMBOU, ou BAMBUK; royaume d'Afrique dans la Nigritie, borné au septentrion par les pays de Galam & de Kasan, à l'occident par la riviere de Felemé & les royaumes de Kantu & de Kombregudu, au midi par celui de Mankanna, & à l'orient par des terres inconnues. Ce royaume est entouré de mines d'or. On croit que c'est la même chose que Bambourdon, contrée d'Afrique assez avant dans les terres, au pays des Negres, près des mines d'or du royaume de Jaira.

BAMBOURG, PAMBOURG, ou PAINBOURG; bourg du cercle de Baviere en Allemagne, dans le gouvernement de Buchausen, sur l'Achza, vers le nord du lac de Chiemzée. Quelques géographes croient que c'est l'anciene *Badacum* ou *Augusta Badacum*.

BAMFF; petite province de l'Écosse septentrionale, dans la province de Buchan, près de l'embouchure de la riviere de Doverne. Elle a quarante-six milles de longueur sur vingt de largeur. C'est un pays assez fertile en blés & en pâturages. Il s'y fait quelque commerce le long de la côte; mais il n'y a point de bon port, & les bâtimens y sont exposés au mauvais temps.

Bamff; petite ville & comté de l'Écosse septentrionale, dans la province de même nom, à l'embouchure de la Doverne. Elle envoie un député au parlement. Cette ville, faute d'un bon port, fait peu de commerce. *Long.* 15, 25; *lat.* 57, 48.

BAMIAN; ville d'Asie, autrefois capitale d'une contrée de même nom, dans le Chorasan. Son pays s'étend à l'orient de la ville de Balke, en tirant vers le Kabul, province septentrionale des Indes. *Long.* 102; *lat. sept.* 36, 35.

Gengiskan la saccagea en 1221, à cause qu'il perdit un de ses petits-fils en l'assiégeant. Elle ne s'est point rétablie depuis.

BANARA, BENARES, ou BANARONS; grande ville d'Asie, au Mogol, dans le royaume de Bengale. *Long.* 101, 30; *lat.* 26, 20.

Le Gange coule le long des murailles de cette ville, qui est très-bien bâtie. Les maisons y sont de pierres de taille & de briques pour la plupart; mais les rues en sont étroites; ce qui est d'une grande incommodité. On y voit plusieurs caravenserais, dont un entr' autres est remarquable par sa construction & sa grandeur. Il s'y trouve plusieurs belles pagodes: celle qu'on nomme *la grande Pagode*, a un dôme d'une architecture hardie; elle est remplie d'idoles richement ornées. Cette pagode renferme une infinité de chambres pour les Brames, de petits jardins, de plates-formes, & s'étend jusqu'au Gange, où ces peuples idolâtres vont boire de l'eau du fleuve, qui, selon leur religion, doit les purifier de toutes leurs souillures, sur-tout lorsqu'elle a été benite par le grand-prêtre. Les Brames en remplissent des pots de terre qu'ils vendent à ces pauvres Indiens, & qu'ils leur font payer fort cher. On ne boit de cette eau que sur la fin des repas, comme nous buvons les plus excellentes liqueurs. C'est, dit-on, dans cette ville que les Brames ont la plus célebre école de toutes les Indes. (*M. D. M.*)

BANBURY; ville d'Angleterre, sur la riviere de Chernel, dans la province d'Oxford. Elle envoie un député au parlement. Elle est à 4 lieues n.-o. d'Oxford, & 18 n.-o. de Londres. *Long.* 16, 10; *lat.* 52, 9. (*R.*)

BANC; en général, est une hauteur d'un fond de mer inégal, qui s'élevant vers la surface de l'eau, la surmonte quelquefois; ou si elle regne au dessous, elle n'y laisse pas d'ordinaire assez d'eau pour porter un vaisseau. Il y a des bancs de sable qui sont des amàs de sable ou de terre, lesquels forment une hauteur contre laquelle les vaisseaux peuvent s'engraver; & des bancs de pierres qui sont des rochers qui s'élevent au dessus de la surface de l'eau.

Banc (le grand); banc de l'Amérique septentrionale, vers la côte orientale de Terre Neuve; c'est le plus grand banc de sable qu'on connoisse;

il n'eſt pas dangereux. Les Européens y font la pêche des morues.

Banc aux Baleines; auſſi dans l'Amérique ſeptentrionale, à l'occident du grand banc, & au midi du Banc à Vert.

Banc des Îles; dans l'Amérique ſeptentrionale, joignant les îles de Saint Pierre, & au midi de la côte de Terre Neuve.

Banc à Vert; en Amérique, près de la côte méridionale de Terre Neuve, vis-à-vis des baies de Plaiſance & des Trépaſſés.

Banc Jacquet, ou le Petit Banc; dans l'Amérique méridionale, à l'orient du grand banc.

Banc des Chiens (le), ou Doggers Banc; banc de ſable fort étendu dans l'Océan, entre la côte d'Angleterre à l'occident, & celle des Provinces Unies & de Jutland à l'orient, l'eſpace environ de 50 lieues. Il eſt aſſez dangereux. Au nord de ce banc, entre lui & le Borneur, il y a un autre banc, mais plus petit, qui offre cependant trente braſſes.

Banc Sainte-Anne; dans l'océan Atlantique vers les côtes de Malaguete.

BANCA; île d'Aſie dans les Indes, entre celles de Sumatra & de Borneo, avec une ville & un détroit de même nom. Les Hollandois y ont un fort.

BANCALIS; ville de l'île de Sumatra, au royaume d'Achem, vers le détroit de Malaca. *Long.* 118; *lat.* 1, 5. Les Hollandois y font un commerce conſidérable de poivre, &c.

BANCHISCH; province de l'Indouſtan, dans les états du Mogol; quelques Géographes, de Lîle ſur-tout, l'écrivent *Bankish*, & placent cette province au midi du royaume de Cachemire. Nous n'avons pas plus de détails ſur ce pays, qui nous eſt très-peu connu; nous ſavons cependant qu'il ne faut pas le confondre avec *Bakar*, ou *Bacar*, qui eſt ſur le Gange, beaucoup plus au midi.

BANCOK; fort d'Aſie, au royaume de Siam, dans les Indes. *Long.* 119; *lat.* 13, 25. Il eſt d'une grande importance. Les François en furent chaſſés par les Siamois en 1688. Il eſt à 7 lieues n.-e. de la mer.

BANDA; îles d'Aſie, vers le 4ᵉ degré de *lat. mérid.*

Elles ſont ainſi nommées de la principale des ſept, environ à trente lieues ſud-eſt d'Amboine; car chacune d'elles a un nom particulier. On les déſigne plus ſouvent encore ſous le nom général de Moluques. Les Hollandois y ont pluſieurs forts & y font un grand commerce; ils en poſſedent la plus fertile: j'aurois pu dire la moins miſérable; car toutes ces îles ſont d'une afreuſe ſtérilité. Les Hollandois cependant y ont concentré la culture du muſcadier & du macis, qui ne croiſſent dans aucun autre lieu de la terre. L'air n'y eſt pas toujours très-ſain.

Le tremblement de terre de 1683, fit des ravages afreux. Les négreries furent enfoncées, les montagnes ſe fendirent, les bâtimens, les baſtions, les magaſins &c. furent preſque tous abatus; il y a encore dans ces îles des volcans qui vomiſſent le feu & la flamme, & ſur-tout une eau ſi chaude, qu'on y peut faire cuire des œufs. Les habitans, d'après les relations les plus avérées, y vivent très-long-temps; on en voit pluſieurs paſſer cent ans. Ils connoiſſent l'artillerie & les arts deſtructeurs de l'Europe, ſont robuſtes, & très-belliqueux. (*M. D. M.*)

Banda; ville de la preſqu'île de l'Inde, au royaume de Décan, deçà le Gange. Elle eſt conſidérable & fortifiée. Sa ſituation eſt, en approchant de la ſource de la petite riviere de Déri, au nord de la ville de Goa & à peu près à 9 lieues de diſtance. (*M. D. M.*)

BANDASSON; ville de l'Indouſtan, au royaume d'Agra, ſelon Davity.

BANDER; ville du Mogoliſtan en Aſie, dans le royaume & ſur le golfe de Bengale, près de Chatignan, à l'embouchure la plus orientale du Gange.

Bander-Abassi, ou Gomron; ville maritime d'Aſie, dans la province de Kerman en Perſe, ſur le golfe d'Ormus. *Long.* 75; *lat.* 27.

C'eſt aujourd'hui le plus célebre port de la mer Perſique: la rade en eſt grande & bien aſſurée. Le terroir de cette ville eſt ſec & ſtérile, tandis que celui des montagnes qui l'environent & qui n'en ſont qu'à trois lieues, eſt très-fertile, couvert de bois, & abonde en eaux. Bander eſt ceint de murailles du côté de la terre; il a même deux petites forteresses; on y compte près de mille cinq cents maiſons, toutes en plates-formes, avec des tours à vent, pour renouveler l'air; invention qu'on n'eût point dû atendre d'un peuple barbare. On diſtribue cet air par le moyen des tuyaux, dans les divers apartemens. Les édifices publics n'ont rien de remarquable, excepté le quai qui a plus d'un mille de longueur. Les habitans ſont ou Juifs, ou Perſans, &c. Les Anglois, les François, les Hollandois y ont des comptoirs.

Les vaiſſeaux qui paſſent l'été à la rade de Bander ſont expoſés à être percés par les vers, ſur-tout les vaiſſeaux de l'Europe, parce que le bois n'en eſt pas ſi dur que celui des Indes: mais on a ſu y remédier en les doublant en cuivre; ce qui ajoute encore de la viteſſe & du ſillage. L'eau que l'on boit dans cette ville eſt fort mauvaiſe, ainſi que l'air, qui eſt très-dangereux, ou pour mieux dire mortel, ſur-tout aux étrangers, qui y meurent neuf ſur dix en dix ans: ce malheur eſt occaſioné par les montagnes qui environent Bander, & qui empêchent l'air de ſe renouveler; ce qui produit bientôt la corruption dans un climat ſi chaud. On attribue auſſi cet air peſtilentiel aux vapeurs trop fortes de nitre, de ſoufre, & aux exhalaiſons de ſel & des eaux corrompues que la mer, dans les chaleurs, jete ſur le rivage; peut-être encore admétrois-je, ſur-tout, la nature du pays qui eſt extrêmement humide & extrême-

ment chaud tour-à-tour : aussi les habitans, pendant six mois d'été, fuyent-ils une ville qui seroit pour eux un tombeau, & se réfugient-ils dans les campagnes pour y respirer un air plus sain.

À tout cela on peut encore ajouter que cette ville est souvent désolée par des tremblemens de terre; que les vents y changent régulierement quatre fois le jour, pendant presque toute l'année: d'ailleurs, plus le vent est chaud, plus l'eau se rafraîchit; plus au contraire le vent est froid, plus elle s'échauffe.

Au reste, les vivres y sont en abondance, & particuliérement le poisson; on y trouve des fruits de toute espece. Les Portugais s'en emparerent en 1612, & y bâtirent deux forts; mais Abas le Grand, roi de Perse, les en chassa en 1614, aidé par les Anglois. (*M. D. M.*)

Bander-Congo; petite ville maritime d'Asie en Perse, sur le golfe Persique, dans la province de Farsistan. Son commerce est peu considérable.

BANDO. *Voyez* Azmer.

BANDON-BRIDGE; bourg d'Irlande, dans la province de Munster, au comté de Corck, sur la riviere de Banne, où son nom signifie qu'elle a un port. Elle envoie deux députés au parlement.

BANGOR; petite ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, au comté de Carnarvon, sur le détroit de Menay, vis-à-vis l'île d'Anglesey. *Long.* 13, 4; *lat.* 53, 14. (Π) *Long.* 13, 40; *lat.* 53, 24.) Son évêché est suffragant de Cantorbéry. Il y avoit autrefois une fameuse Abbaye qui entretenoit plus de deux cents moines, mais qui étoit déja tombée en ruines lors de la conquête des Normands.

Bangor; petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Downe, sur la baie de Karichfergus. Elle envoie deux députés au parlement. Le Duc de Schomberg étoit comte de Bangor.

(Π) BANI; province d'Afrique dans la Nigritie, au midi de la province de Moco.)

BANIALUCH, ou BAGNALUC; bonne forteresse de la Turquie en Europe, dans la Bosnie, sur les frontieres de la Dalmatie, proche la riviere de Sétina, où le Beglerbey fait sa résidence. Elle est à 12 lieues n. de Spalatro. *Long.* 35, 20; *lat.* 44, 20. (*R.*)

BANIANA; ville des Indes orientales que Tavernier place sur la route de Surate à Agra. Il raporte qu'on y fabrique le meilleur indigo; mais qu'il se vend le double de l'indigo ordinaire.

BANIANS, *Baniani*; secte d'Indiens commerçans & idolâtres, descendans de ces Indiens chez lesquels Pythagore vint puiser sa doctrine. Ils s'abstienent de chair & de poisson, & ont des hôpitaux pour les bestiaux. Ils font leurs marchés sans parler, en faisant seulement des signes de la main. Ils sont dispersés dans l'Orient, comme les Juifs parmi nous. On les charge de toutes sortes de commissions, & il n'y a guere de persones dans les Indes qui n'aient leur Banian.

BANNOW; bourg d'Irlande, au comté & à 6 lieues s.-o. de Wexford. Il députe au parlement.

BANNOHBURN, ou BANNOCHRON; petite ville d'Écosse, à deux milles de Sterling, sur une riviere de même nom.

BANTAM, *Bantanum*; grande ville d'Asie aux Indes, dans l'île de Java, capitale du royaume de même nom, avec un bon port. *Long.* 123, 3; *lat. mérid.* 6, 20.

Deux rivieres lavent ses murailles qui sont de brique, & qui n'ont guere que trois pieds d'épaisseur, & une troisieme la traverse; mais ces trois rivieres sont si basses, qu'elles ne peuvent être navigables. La ville a de fort mauvaises portes, avec deux bastions; mais sa principale défense consiste dans son château. Les maisons sont mal bâties, de paille & de cannes, sur des pilotis façonés comme les pilotis d'Achem. Ceux qui les habitent font leurs toits de feuilles de cocos, & ne ferment le corps du logis qu'avec des rideaux, afin de jouir de l'air dans un climat si chaud. Ils ont cependant des magasins de pierres pour leurs marchandises; mais ils ne sont couverts que de paille; ce qui rend les incendies très-fréquens. Il n'y a dans la ville que trois rues principales: elles aboutissent au palais; aucune de ces rues n'est pavée; mais le sable qui les couvre les rend très-propres. Les canaux, qui coupent la ville en plusieurs endroits, sont fort sales, parce que le courant de la riviere est trop foible pour entraîner les immondices de la ville; ce qui fait que l'eau y croupit, s'y corrompt & infecte l'air. Chaque persone de qualité a sa mosquée dans sa maison, & un petit corps de garde de dix à douze hommes; il y a une grande mosquée commune près du palais du Roi, du côté de l'arsenal & de l'écurie. La ville est divisée en plusieurs quartiers, qui ont chacun une persone d'autorité qui y commande en temps de guerre, & qui a la direction de la police. À tous les coins de rue on voit des gardes, & le soleil couché on ne voit plus persone dans les rues. Le Roi est Mahométan, & fait observer un très-bon ordre dans le commerce. Les habitans, dont les Chinois font une grande partie, ont trois ou quatre femmes, sans les concubines. On marie les enfans dès l'âge de huit, neuf, dix ans. Tout le monde va nu-pieds. Les femmes sont extrêmement propres, & sont gouvernées par une princesse du sang, légitimement élue pour juger leurs différents. Le plus grand commerce de Bantam consiste en poivre. Les Hollandois en tirent le plus riche profit. Le grand port a près de deux lieues de tour, & est aussi large que long à l'entrée; de sorte que les vaisseaux y sont en toute sûreté. Bantam est à 24 ou 25 lieues de Batavia. (*M. D. M.*)

Bantam (royaume de); royaume des Indes dans l'île de Java, dont il occupe la partie occidentale. Il faut y comprendre aussi les terres que

la

la compagnie des Indes Orientales des Provinces Unies possede dans l'île de Java ; puisque ces terres faisoient partie de ce royaume. Outre Bantam, capitale, il y a divers ports considérables ; savoir, Jacatra, qui est devenue la capitale des Indes Hollandoises, & qui est maintenant bien plus connue sous le nom de Batavia, *Sura*, *Palimba*, *Île Bongon*, *Île Lucar*, *Île Sucar*, *Junculam*.

Le royaume de Bantam a de hautes montagnes, parmi lesquelles il y a plusieurs volcans, comme Cheribon, Tégal & Matam. Il y a aussi quantité de bois, de vastes plaines couvertes de riz, & un assez grand nombre de rivieres, dont nous ne connoissons guere que l'embouchure. La côte septentrionale de ce pays est bordée d'une infinité de petites îles & d'écueils, qui en rendent l'approche dangereuse. On ne connoîtroit que très-imparfaitement cette contrée, si on se contentoit de lire les mensonges agréables de l'Abbé de Choisy. (*M. D. M.*)

BANTAYAN ; île d'Asie, dans l'Océan oriental, & l'une des Philippines, proche de l'île de Sibu, du côté du nord-est. Elle est environée de quatre à cinq autres plus petites, dont les habitans, en très-petit nombre, ne sont occupés qu'à la pêche, à faire des toiles & des bas de coton.

BANTON ; île d'Asie dans l'Océan oriental : c'est une des Philippines, située vers la partie méridionale de l'île Manille.

BANTRAN & BANTRET-YAI ; îles d'Asie : elles sont dans la riviere de Menam, au royaume de Siam, suivant la Loubere, qui leur donne 120 degrés 55 minutes de longitude & 13 degrés 6 minutes de latitude boréale. Elles n'ont chacune qu'un village ou hameau qui porte le nom de l'île où il est.

BANTRI, ou BANTREI ; ville maritime de la province de Munster en Irlande, au sud-ouest. Elle donne son nom à la baie. Elle a titre de Baronie.

BANTZ ; ville de la Basse Hongrie, sur la Save, entre Sirmick & Belgrade.

BANYA ; petite ville de Transilvanie : on la nomme aussi *Nagibania*. Elle est sur les frontieres de la Haute Hongrie, à six milles d'Allemagne de Besterz, au couchant.

BANZA, ou SAN SALVADOR ; ville d'Afrique, au royaume de Congo, dont elle est capitale. Elle est située presqu'au milieu de la province de Pembo, sur une montagne, dont la plus grande partie est de roche, & a plus de deux lieues de circuit. Les Portugais la nomment toujours *San Salvador*. Elle est à 150 milles de la mer. La riviere de Barbela coule au bas du coteau où elle est située, qui est si haut, que de la plate-forme la vue s'étend très-loin sur tous les pays voisins. La ville n'a de murailles que du côté du midi. Le Palais du roi, aussi vaste qu'une ville ordinaire, est fermé de quatre murailles. On y trouve dix ou douze Églises, sept chapelles dans la ville, & trois Églises dans le château du prince. Il y a deux fontaines qui donnent abondament de l'eau aux habitans. Les Portugais y ont un comptoir. Le bétail de Banza consiste en pourceaux & en chevres ; mais on n'y trouve que très-peu de moutons & de bœufs. Il y a dans cette ville un évêque Portugais. *Long.* 32 ; *lat. mérid.* 5. (*R.*)

BAOL ; royaume d'Afrique, dans le pays des Negres. Le roi demeure à deux journées de la côte, dans une grande bourgade appelée *Lambaye*, qui est la principale habitation de ce royaume. Ce pays abonde en bétail.

BAORUCO ; contrée de l'Amérique, dans l'île Saint-Domingue. Elle confine avec celle d'Yacuimo, & l'accès en est fort rude pour les bêtes de charge, à cause de ses montagnes extrêmement hautes. La disete des pâturages y est grande. (*R.*)

BAPAUME ; place forte des Pays-Bas, dans l'Artois, à cinq lieues d'Arras, & autant de Cambrai, dans un pays sec, sans rivieres ni fontaines. Ce n'étoit au XIe siecle qu'un château où s'étoit cantoné un nommé Beranger, chef de voleurs, en 1090. Eudes, duc de Bourgogne, comte d'Artois, l'érigea en ville, & la fit fermer de murs en 1335. Charles V fit fortifier cette place. Vauban & le chevalier de Ville y travaillerent sous Louis XIV. Il y a un état major, un gouverneur, un lieutenant de roi, avec un château, un bailliage & une maitrise particuliere des eaux & forêts. Les François la prirent en 1641 ; & elle est demeurée à la France par le traité des Pyrénées. (*R.*)

BAQUEVILLE, en Caux ; bourg & doyéné rural en Normandie, connu par ses fabriques de toiles, sur la Vienne, à trois lieues d'Arques & autant de Dieppe.

BAR ; petite, mais forte ville de Pologne, dans la Podolie, sur la riviere de Kow, à 25 lieues n.-o. de Braclaw. Elle est fameuse par la confédération qui s'y forma contre l'intrusion d'une puissance étrangere, dans l'administration & le gouvernement de la république de Pologne. *Long.* 46 ; *lat.* 49, 15. (*R.*)

BAR (duché de), ou LE BAROIS ; contrée de France, située des deux côtés de la Meuse, dans le gouvernement de Lorraine, sur les confins de la Champagne. Il y a de très-bons vins.

Ce duché fut cédé à la France par le traité des Pyrénées ; mais il fut rendu à la maison de Lorraine par celui de Riswick ; & par le traité de 1736, il fut donné à Stanislas premier, roi de Pologne, à charge de réversion à la courone de France.

Le Barois n'a pas toujours relevé du royaume de France, comme le disent plusieurs auteurs. Ce pays se divise en Barois mouvant & en Barois non mouvant. Le Barois non mouvant apartenoit à ses princes légitimes, qui eux-mêmes ne dépendoient de persone. Le Barois mouvant relevoit du royaume de France. (*R.*)

Bar-le-Duc ; ville de France en Lorraine, sur l'Orney, bâtie par Frédéric, duc de Mosellane, beau-frere de Hugues Capet, au Xe siecle, pour s'opposer aux fréquentes incursions des Champenois.

La ville est sur la pente d'une colline, & fortifiée par un ancien château. Cette forteresse est la ville haute de Bar, où est le palais ducal. La ville basse a été bâtie dans la suite au pied de la montagne. Les deux villes ne sont pas fortifiées, ni en état de résister au moindre camp volant. Tout est ouvert, tout tombe en ruines : il y a quelques belles maisons dans les faux-bourgs. La riviere d'Orney, qui arose la basse ville, fournit des truites excellentes. Le pays abonde en grains, en bois, en gibier & en volaille. Il y a d'excellens vins. On y trouve de très-bons pâturages ; mais tout cela n'empêche pas qu'il ne soit très-pauvre. Cette ville est à 16 lieues o. de Nanci. C'est le siége d'un bailliage & d'une maitrise particuliere des eaux & forêts. On y compte onze cents feux. (*R.*)

Bar-sur-Aube, *Barum ad Albulam* ; ville ancienne de Champagne, ruinée par Attila, qui y fit mourir Sainte Germaine. Il y avoit autrefois quatre foires franches & des quartiers séparés pour les Allemands, les Hollandois, les Lorrains & les marchands d'Orange. Les Juifs y avoient une synagogue ; les comtes de Champagne y possédoient un château, ruiné à la fin des guerres des ducs de Bourgogne. On y recueille de très-bon vin. C'est le siége d'un gouvernement particulier, & d'une élection. Elle est à 8 lieues n.-o. de Chaumont. (*R.*)

Bar-sur-Seine, *Barum ad Sequanam* ; petite ville du duché de Bourgogne, la treizieme qui députe aux états, à 7 lieues de Troies & de Châtillon, 42 de Paris, & 23 de Dijon. Elle est anciene, & étoit considérable avant le désastre qui lui ariva en 1357, où elle fut prise & brûlée par *certains robeurs* Lorrains. Froissard dit qu'ils détruisirent six cents bons hôtels. Le roi Jean, touché de ce malheur, lui acorda, en 1362, une foire franche avec ses droits pour aider à la réparer.

Sous Thibault, comte de Champagne en 1231, elle étoit gouvernée par un majeur & douze échevins. Il y a un petit chapitre de trois chanoines & de deux chantres à la nomination du roi ; ils étoient autrefois chapelains des comtes de Bar, & demeuroient au château ; depuis sa démolition, ils ont été transférés dans la ville.

La coutélerie de Bar-sur-Seine est renomée : son principal commerce est en vin.

Bar, ou Barra ; royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au septentrion de la riviere de Gambie. de Lîle, dans son Atlas, ne met point de royaume, mais une bourgade nommée *Bar*.

BARA ; ville de l'Abissinie, en Afrique, sur le lac de Zaflan, au royaume de Gorgan, selon quelques géographes, tels que Baudrand, Maty & Corneille.

Bara ; île dans le voisinage de Brindes, ville d'Italie, au royaume de Naples. Ce furent les habitans de cette île qui bâtirent la ville de Bari, selon *Festus*.

BARABA ; désert de la Tartarie, dans la Sibérie, entre la ville de Barabinskoi, qui est au nord du lac de Bara, selon de Lîle, & l'Oby, au nord de la premiere, & au midi oriental de ce fleuve.

Baraba ; grand lac d'Asie, en Sibérie, rempli d'un sel solide, que les Moscovites coupent comme de la glace.

BARABINSI, ou BARABINSKOI ; peuples de la Tartarie, dans la partie méridionale de la Sibérie, tributaires de la Moscovie.

Ces Barabinsi, espece de Kalmoucs, sont un peuple malin & belliqueux. Ils habitent dans des especes de villages, sous des huttes en été, & dans des cabanes de bois en hiver. Ils cultivent la terre, sement de l'aveine, de l'orge, du sarasin, &c. ; mais ils n'aiment pas le seigle. Ils boivent une eau-de-vie distillée, faite de lait de jument. Leurs armes sont un arc & des fleches, comme le reste des Tartares. Leur bétail consiste en chevaux, chameaux, vaches & brebis ; mais ils n'ont point de cochons. Le pays fournit toutes sortes de pelleteries : il s'étend depuis Tora jusqu'à l'Oby.

On n'y trouve point de montagnes. Il est couvert de cédres, sapins, bouleaux, & entre-coupé de plusieurs ruisseaux, dont l'eau est claire comme du crystal ; il leur est permis d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir ; ils ont une espece d'idole (nommée *le Schaitan*) qu'ils enferment dans une boîte, & à laquelle ils offrent les prémices de leur chasse. (*M. D. M.*)

BARACOA ; ville de l'Amérique, dans l'île de Cuba, avec un port, sur la côte méridionale de l'île. Les forêts voisines produisent de très-bel ébene.

(Π) BARAGIA ; pays sur les côtes d'Afrique, où sont les ports d'Alaca & de Malaca, au delà de Zeila. Les habitans sont Éthiopiens, fort adroits aux armes : la terre est abondante en or & en toute sorte de vivres.)

BARANCA DE MELAMBO (la) ; ville de l'Amérique, dans la province de Ste Marthe, en Terre ferme, sur la riviere de la Magdeleine. *Long.* 306 ; *lat.* 11. Les Espagnols y ont établi un bureau de recette.

BARANGUERLIS (le) ; grand étang d'Égypte, que les Latins nomment *stagnum magnum*, *Tenesæ sinus*, *Sirbonis palus*, sur les frontieres de la Terre Sainte, vers la côte de la Méditerranée ; on l'appele *le golfe de Ténese*, *le Grand Étang* ou *Stagnone*. Il avoit autrefois cent vingt mille pas ; il est aujourd'hui beaucoup moindre, & l'on conjecture qu'il se remplira.

BARANIWAR ; petite ville de la basse Hongrie, au comté de même nom, entre Bude & Belgrade, sur le ruisseau de Crasso. *Long.* 36, 20 ; *lat.* 46.

BARANOVA ; petite ville de Pologne, dans la haute Wolhinie, sur la riviere de Slucks.

BARATRA ; campagnes entre la Syrie & l'Égypte, assez près du lac Sirbon. Les François les nomment la *Mer de Sâble*. Ces sâbles qui sont très-fins, présentent souvent un chemin bien perfide aux voyageurs. On croit marcher sur de la terre ferme, & tout d'un coup on tombe dans un goufre sans fond. Des caravanes, des armées entieres ont été englouties de la sorte.

(Π) BARATTO ; village maritime d'Italie en Toscane, dans la principauté de Piombino, au couchant & à deux lieues de Piombino : près de ce lieu on voit les ruines de l'anciene *Populonie*.)

BARAVE ; petite ville de France, dans le Languedoc, près de la riviere de la Vene. Elle apartient à l'évêque de Montpellier.

BARBA ; petite ville du royaume d'Alger, en Barbarie.

BARBACOAS (les) ; peuples du Popayan, dans l'Amérique méridionale & dans la terre ferme. Ils habitent vers les montagnes, entre la mer Pacifique & la riviere de Cauca.

BARBADE ; île de l'Amérique, & l'une des Antilles. *Long.* 318, 40 ; *lat.* 13, 20.

Elle a environ sept lieues de longueur, depuis deux jusqu'à cinq de largeur, & dix-huit à dix-neuf lieues de circonférence. Elle a prodigieusement déchu de son anciene splendeur. On y compte cependant encore dix mille blancs & cinquante mille noirs ; ce qui, joint à l'avantage de sa situation, la met en état de se défendre contre de très-grandes forces. Les rivieres n'y sont pas en grand nombre, ainsi que les sources d'eau vive ; mais il y a un lac assez considérable, beaucoup d'étangs pour le bétail, des marais, & presque toutes les maisons ont des puits ou des citernes. La fertilité de cette île a bien diminué ; il semble que le sol, qui n'est qu'un rocher de pierre calcaire, recouvert de fort peu de terre, soit entiérement usé. Les arbres cependant y sont toute l'année chargés de fleurs & de fruits. On y plante & on y seme en tout temps, mais principalement en mai & en novembre. Les cannes de sucre y vienent en abondance & dans toutes les saisons. L'île produit aussi de l'indigo, du gingembre, du coton, mais en bien moins grande quantité qu'autrefois.

Il y a une riviere nommée la *Tuygh*, dont l'eau est couverte d'une liqueur qui brûle comme de l'huile, & dont on se sert pour les lampes. On y voit aussi une petite mouche, dont les ailes, lorsqu'elle vole, jetent une grande clarté. Les Anglois la découvrirent sous le regne de Jacques I[er]. La capitale est Bridgetown.

Les jours & les nuits y sont tout le long de l'année d'une grandeur presqu' égale. Le climat est fort chaud, sur-tout pendant huit mois de l'année ; & la chaleur seroit insupportable, si elle n'étoit tempérée par des vents qui souflent au lever du soleil, & qui vont toujours en croissant jusqu'à midi. L'air est extrêmement humide, quoique brûlant ; les sueurs sont très-abondantes, & afoiblissent la santé : mais la nature a, pour ainsi dire, prodigué tous les fruits nécessaires pour se rafraîchir, tels que les citrons, limons, grenades, dattes, raisins, acajous, cocos, figues d'indes, poires, pommes, &c. &c. &c. Le poisson de mer y est en grande abondance, & de presque toutes les especes. L'île ne produit point de bêtes sauvages ; mais le bétail, excepté les moutons, y est très-nombreux. Les herbes potageres de tous les genres s'y trouvent aussi. On y voit aussi des scorpions gros comme des rats, mais peu dangereux, & des couleuvres d'une aune & demie de longueur.

Les arbres les plus utiles sont la locuste, le mastich, le bois rouge, le cédre, &c. &c. L'île a aussi plusieurs souterrains ou caves, dont quelques-unes peuvent contenir trois cents hommes. La Barbade est divisée en onze paroisses, dans lesquelles il y a quatorze Églises ou chapelles, & beaucoup de lieux qu'on peut nommer villes ou bourgs, composés d'une longue rue, & embélis de maisons bien bâties.

Cette malheureuse île a essuyé, le 10 & 11 octobre 1780, un ouragan si furieux, que de mémoire d'hommes on n'a jamais rien vu de si terrible. Les vaisseaux du port ont été pour la plupart fracassés, les arbres déracinés, les plantations arrachées, les maisons renversées, les fortifications en partie ruinées, les édifices publics abatus : plus de mille persones ont été écrasées ; & de long-temps cette colonie ne poura se relever d'une aussi grande perte. (*M. D. M.*).

BARBANA ; très-petite île, à cinq milles d'Aquilée, & à trois de Grado, dans les Lagunes, sujete de la seigneurie de Venise. Elle apartient, pour le spirituel, à l'abbaye de Festo, dans le Frioul. Il n'y a qu'une Église, un couvent de Cordeliers, une hotélerie, & un pré de peu d'étendue. Cette île, qui n'est qu'un arpent de terre environé de la mer, a vers le milieu une source d'eau douce & très-bonne, qui ne tarit jamais. Il y a dans cette île une image de la Vierge, en grande vénération pour les miracles qu'elle opere ; ce qui y attire un grand nombre de pélerins.

BARBANÇON ; principauté des Pays-Bas, dans le Hainaut Autrichien. Le village de ce nom est à peu de distance de Beaumont. (*R.*)

(Π) BARBARA ; village de Sicile dans la vallée de Mazara, près de la riviere de Saint Barthélemi, à une lieue de la ville de Castel-à-mar du côté du Midi. On voit à Barbara les ruines d'une anciene ville qu'on nommoit *Acesta*, *Egesta & Segesta*.)

(Π) BARBARANO ; terre d'Italie, dans l'État de Venise, à 12 milles au midi de Vicence, & 14 à l'o. de Padoue.)

(Π) BARBARICINS ; peuples qui habitent les montagnes de Sardaigne, principalement dans la

province de Cagliari. Ce sont originairement des Maures d'Afrique que les Vandales, après qu'ils eurent fait la conquête de l'Afrique, transporterent en Sardaigne avec leurs femmes & leurs enfans, afin qu'ils ne les troublassent point. Saint Grégoire le Grand leur envoya l'Évêque Cyriaque pour les convertir. C'est apparemment de ces Barbaricins que Dante a voulu parler dans son Purgat., Chant. 23, quand il dit, *la Barbagia di Sardina*, la Barbarie de Sardaigne.)

BARBARIE; grande contrée d'Afrique, enfermée entre l'Océan Atlantique, la mer Méditerranée, l'Égypte & la Nigritie. Sa longueur de l'orient à l'occident est considérable; mais sa largeur varie. Ses parties principales sont les royaumes de Tripoli, de Tunis, d'Alger, de Fez & de Maroc, celui de Tafilet, le désert de Barca, & le Bilednlgerid. Ces états ont un grand nombre de ports sur la Méditerranée, & les royaumes de Fez & de Maroc en ont même quelques-uns sur l'Océan: ce sont ceux de Tripoli, de la Goulete, de Tunis, d'Alger & de Salé, où l'on fait le plus de commerce. Il y a à Alger des marchands de toutes les nations; les Juifs y ont un quartier. La marine des Algériens est très-forte: on peut tirer de là des grains. Le commerce est le même à Couco; il se fait en grains, olives, huiles, figues, raisins secs, miel & cire. On y trouve aussi du fer, de l'alun, & de petits oiseaux. Il y a peu de négoce à Tripoli. Il vient de Barbarie des plumes d'autruche, de l'indigo, de l'or en poudre, des dattes, des raisins de damas, des cuirs tannés & non tannés, du cuivre, de la cire, de l'étain, des laines, des peaux de chevre, du corail, qui se pêche au bastion de France; des grains, comme blés, orges, féves, millet; des chevaux. On charge pour ces côtes des draps, de l'écarlate, des velours, des tafetas, des mousselines, des soies apprêtées, des épiceries, des drogues, du coton, du tabac, du sucre, du bois de campêche, du tartre, de l'alun, du soufre, de la cochenille, du papier, de l'acier, du fer, du plomb, toutes sortes de clincailleries. Il y a beaucoup d'avantage à aller acheter de ces pirates tout ce qui n'est pas à leur usage, & qu'ils revendent de leur prise. Il n'y a en Barbarie presque que des monoies étrangeres: ils ont pourtant leurs burbas, leurs doublas, leurs rubics, & quelques autres pieces. Le commerce est le même par-tout sur cette côte, excepté à Salé & au bastion de France. L'or & l'ivoire qui viennent de Salé en Europe, y sont apportés du Sudan & de Gago en Guinée, par des cafilas Arabes. Les plumes d'autruche vienent du Sara. Le commerce de Tambouctou, capitale de Gago, se fait singuliérement; c'est un échange d'or en sel. Le marchand met son sel à terre sur des nattes de jonc, & se retire: le Negre vient, il examine le tas de sel qui lui convient; il met à côté la poudre d'or qu'il veut en donner, & se retire à son tour: le marchand se raproche; si la quantité d'or lui convient, il prend une poignée de sel qu'il met à côté de l'or; si elle ne lui convient pas, il ne met rien; il se retire ensuite: le Negre se raproche & emporte le sel, ou augmente la quantité d'or, ou retire son or; & tout cela se fait sans parler. Le silence est ordoné par la loi, comme le seul moyen de prévenir les quereles entre les marchands, & il s'observe rigoureusement.

Le bastion de France fait faire la pêche du corail, & en trafique particuliérement. *Voyez* à l'article CORAIL cette *pêche* & ce *commerce*.

Les peuples de Barbarie sont mahométans, belliqueux, spirituels: ils ont le teint basané. Les femmes y sont d'une grande modestie. En général la Barbarie est très-abondante en toutes sortes de grains & de fruits excellens; la grande quantité de ports y facilite le commerce. Les chevaux en sont très-estimés, & sont d'un feu & d'une rapidité qui étone: ils sont connus sous le nom de chevaux *barbes*. La plupart des rivieres sont bourbeuses, & sortent du mont Atlas. Le dedans du pays est presque désert. (*R.*)

BARBARIE (mer de). C'est ainsi qu'on appele toute la partie de la Méditerranée, qui baigne les côtes des royaumes de Tunis, d'Alger & de Fez, & qui s'étend jusqu'aux îles de Sicile & de Sardaigne. On ne comprend quelquefois sous ce nom, que ce qui baigne les côtes d'Alger & de Fez.

BARBARIE (les seches ou basses de). *Ce sont* les écueils du golfe de Sidra, que les anciens appeloient *Syrtis Magna*, ou *Major*. On entend aussi par ce nom, quelquefois, le golfe de Sidra même.

BARBASTE; bourg de France, en Gascogne, dans le duché d'Albret, à une lieue de Nérac, & sur la Gélise. On y voit un édifice ancien composé de quatre tours, & un pont de pierre de huit arches. A une demi-lieue de Barbaste, sont les parcs de Durance, où il y a quantité de cerfs, de sangliers, de faisans, de hérons & de butors. Ce lieu faisoit les délices de Henri IV lorsqu'il étoit à Nérac.

BARBASTRE; bourg de l'île de Noirmoutiers.

BARBATH, ou MARBATH; ville de l'Arabie Heureuse, dans une petite province nommée *Segagt* ou *Hadhramuth*, qui est l'Adramytene des anciens.

BARBATO; riviere de l'Andalousie, en Espagne, qui coule dans l'évêché de Cadis, & se jete dans l'Océan Atlantique, à Porto Barbato.

BARBATO, ou PORTO BARBATO; petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur l'Océan Atlantique, à l'embouchure de la riviere Barbato.

BARBAZAN; dans le comté de Bigorre, à une lieue e. de Saint Bertrand. Il y a des eaux minérales.

BARBE EN AUGE (Sante); abbaye de chanoines réguliers, diocése de Lisieux, à 5 li. n.-e. de Falaise.

BARBEAUX, *Portus Sequana*; abbaye de France, ordre de Cîteaux, dans le Hurepoix, fondée par Louis le Jeune en 1143, sur la Seine, à 2 lieues s.-e. de Melun. Elle vaut 12000 liv. (*R.*)

BARBECINS; petit royaume d'Afrique, dans la Guinée, vis-à-vis le Cap Vert. On dit que les filles s'y font des cicatrices, & s'agrandissent la bouche en se séparant les levres pour se rendre plus jolies. Les habitans sont mahométans.

BARBECINES (îles); îles de la côte d'Afrique, au dessus du Cap Vert. Elles sont désertes, & au nombre de trois. Il y a de fort beaux arbres, & des oiseaux en quantité, dont plusieurs especes sont inconnues en Europe. Le rivage de ces îles abonde en poissons, & on y pêche des dorades de cinq livres pesant.

BARBELA; riviere d'Afrique, dans le Congo; elle passe à Saint Salvador, & se jete dans le Zaire, un peu au dessus de son embouchure dans l'Océan.

BARBERANO; petite ville d'Italie, sur le torrent de Bieda, dans l'état de l'Église, entre Bracciano & Toscanella.

BARBERINO; ville d'Italie, en Toscane, à seize milles de Florence au midi. *Long.* 28, 55; *lat.* 44, 5. (Π) *Lat.* 43, 30.)

BARBETS; habitans des vallées du Piémont, de celles de Lucerne, d'Angrone, de Pérouse & de Saint Martin.

BARBEYRAC; petite ville de France, dans le bas Languedoc, au diocèse de Carcassone.

BARBEZIEUX; petite ville de France, en Saintonge, avec titre de marquisat.

On y compte deux paroisses, un prieuré de l'ordre de Clugny, un couvent de Cordeliers, hors de l'enceinte de la ville. Cette petite ville a une manufacture de toiles assez considérable. Les chapons de Barbezieux passent pour un mets très-délicat; on en envoie jusqu'à Paris. Il y a à Barbezieux une fontaine d'eau minérale, dite *Fontouilleuse*, qui y attire du monde au temps de la saison des eaux. Elle est à 15 lieues n. de Bourdeaux.

BARBONEL; petite ville de France, en Champagne, généralité de Châlons.

BARBORA; ville maritime d'Afrique, au royaume d'Adel, sur le détroit de Babel-Mandel. Il y a une île de ce nom qu'on appele aussi *Aloudi*, dans la mer Rouge, à l'occident de la baie de Barbora. *Lat. environ* 10, 45; *long.* 64, 32.

BARBORA; île de la mer Rouge, vis-à-vis de la ville de ce nom qui est sur la côte. Les habitans sont Negres, & portent des robes de coton depuis la ceinture en bas; ils ont le reste du corps nu. Comme le terroir est très-gras, ils nourissent beaucoup de bétail.

BARBOUDE; île de l'Amérique, l'un des Antilles, au nord d'Antigoa. Elle est bien peuplée, apartient aux Anglois, produit de l'indigo, du tabac, & beaucoup de fruits.

Sa circonférence est de six à sept lieues. Les côtes en sont dangereuses. La nature y a placé une grande abondance de tortues. La volaille n'y manque pas; il y a des bœufs & des chevaux, & l'air y est très-sain. (*R.*)

BARBUSINSKOI; ville d'Asie, dans l'empire Russe, sur le bord oriental du lac Baikal, à l'endroit où la riviere de Barbulinga se jete dans le lac, à 500 lieues e. de Tobolsk.

BARBY; petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, capitale du comté de son nom, sur l'Elbe.

BARCA; grande contrée d'Afrique, à l'orient du royaume de Tripoli. Elle est sujete aux Turcs, & n'est guere habitée que par des Arabes. Cette contrée est presque déserte. La terre y est très-stérile. On lui donne quelquefois le titre de royaume. (*R.*)

BARCELONE; ville d'Espagne, capitale de la Catalogne, sur la Méditerranée. *Long.* 17, 50; *lat.* 41, 25. (Π) *Long.* 19, 53; *lat.* 41, 26.)

Sa situation est sur le rivage de la mer, à l'extrémité d'une vaste plaine. Elle est bâtie en forme de demi-lune, & se divise en ville haute & ville basse. Ses murailles déja très-fortes par elles-mêmes, sont défendues par divers bastions, par quelques ouvrages à corne, par des remparts hauts & spacieux, & par des fossés profonds. La plupart de ses rues sont assez larges, pavées de grandes pierres. C'est le siége d'un évêché, d'un tribunal de l'inquisition, & d'une université. Parmi un grand nombre de bâtimens dont cette ville est ornée, l'Église cathédrale s'y fait remarquer par sa grandeur & ses deux hautes tours. On distingue aussi le palais du vice-roi, l'arsenal de la marine, la bourse, où les marchands s'assemblent, la *tersana*, où l'on bâtit les galeres, & la maison de la députation, décorée d'un beau portique & d'une salle magnifique, où l'on voit tous les portraits des comtes de Barcelone, & où l'on garde les archives de la courone d'Aragon. Il y a aussi plusieurs places publiques très-belles, sur-tout celle de Saint Michel, où toutes les plus grandes rues vont aboutir; & on y compte neuf paroisses, dix-neuf couvens d'hommes & quinze de filles, six colléges, six hôpitaux, environ seize mille habitans.

Le port est large & spacieux, défendu par une grande digue, au bout de laquelle est un canal & un petit bastion. La ville du côté de l'orient est défendue par une forte citadelle bâtie en 1715, & avec laquelle la redoute de San Carlos, située au bord de la mer, a une communication secrete. À l'occident est le mont *Jouy*, au sommet duquel est un fort qui protege le port, & où le roi d'Espagne résolut, en 1753, de construire encore quelques nouveaux ouvrages. Barcelone a une académie de belles lettres, fondée en 1752, une audience royale, une capitainerie générale. Le roi est le premier chanoine de la cathédrale, en qualité de comte de Barcelone. Cette ville a eu

ses comtes particuliers jusqu'au XIIe siecle. Raymond V fut le dernier ; & par son mariage avec la fille de Ramiere II, roi d'Aragon, Barcelone passa à la courone d'Aragon. Les Goths la prirent du temps du roi Ataulphe qui y fut assassiné. Les Maures l'enleverent aux Goths. Le comte de Marsin s'en empara en 1649. Les Espagnols la reprirent en 1652, après un siége de quinze mois: elle fut bombardée en 1691 par les François. Les François s'en emparerent de nouveau après un siége opiniâtre de cinquante-cinq jours, en 1697. Elle fut rendue aux Espagnols par la paix de Riswick. L'archiduc, depuis empereur Charles VI, & les Anglois sous milord Petersborough, la prirent en septembre 1705, après un siége de trois semaines, avec une armée qui n'étoit guere plus nombreuse que la garnison. En 1706, Philippe V l'investit avec une bonne artillerie & une nombreuse armée; mais Jean Leacke lui fit lever le siége. Elle fut prise en 1714, après un long siége, par les François & les Espagnols.

On y fabrique des couvertures de laine fort estimées, & des toiles peintes; il s'y fait un grand commerce. L'évêque de cette ville est suffragant de Tarragone, dont elle est à 18 li. e., 36 n. de l'île de Majorque. (*M. D. M.*)

Barcelone; petite ville de France, en Guienne, dans l'Armagnac, à une lieue e. d'Aire.

Barcelone la Neuve; petite ville de l'Amérique méridionale, dans la nouvele Andalousie. Elle apartient aux Espagnols qui l'ont bâtie dans le XVIe siecle.

BARCELONETE ; petite ville de France en Provence, capitale de la vallée de son nom. *Long.* 24, 23; *lat.* 44, 46.

Elle fut bâtie l'an 1230, par Raymond Berenger, comte de Provence, originaire de Barcelone. Amédée, duc de Savoie, s'en empara en 1388. Elle fut cédée à la France par le traité d'Utrecht. Elle est à 4 lieues e. d'Embrun, & dépend de l'évêque de cette derniere ville pour le spirituel.

La vallée de Barcelonete est bornée au couchant par la Provence & le Dauphiné, au levant par le marquisat de Saluces & celui de Beuil, & au nord par le bailliage de Seyne. La ville même de Barcelonete, située sur la riviere d'Obaye, est le siége d'une justice royale, & celui d'un gouverneur particulier. (*R.*)

BARCELOR ; ville d'Asie, dans les Indes, sur la côte de Malabar, entre Goa & Mangalor. *Long.* 92; *lat.* 13, 45.

Cette ville, dans le royaume de Canara, a apartenu long-temps aux Portugais, qui en ont été chassés par les Canariens. Ils y sont cependant rentrés, mais comme négocians seulement, & y ont encore des comptoirs. Les Indiens y ont des pagodes bien bâties. Le commerce que fait cette ville est en poivre, en riz blanc & noir ; celui du riz sur-tout est si considérable, qu'on en charge tous les ans cinquante à soixante bâtimens. La forteresse est à une lieue & demie de la ville.

BARCELOS ; petite ville de Portugal, avec titre de duché, dans la province d'entre Douro & Minho, sur la Sourille. *Long.* 9, 20; *lat.* 41, 20.

BARCENA ; lac de l'Abissinie en Afrique, au royaume d'Amara, sur les confins du Zanguebar, sous la ligne.

BARCKSHIRE ; province d'Angleterre au midi d'Oxford. Réading en est la capitale.

L'air y est bon & le territoire fertile. Elle a cent vingt milles de tour, & contient cinq cents vingt-sept mille arpens de terre, & dix-neuf à vingt mille maisons. On y abonde en blé, en bétail, volaille, gibier, poisson, en bois, surtout en bois de chêne. Ses principales rivieres sont la Tamise & le Kennet. On y compte dix, tant bourgs que villes, où l'on tient marché : trois de ces villes envoient des députés au parlement.

BARCKSTEIN ; ville d'Allemagne, dans la régence d'Amberg, & capitale d'un bailliage du même nom.

BARDASHIR; ville de Perse dans la Caramanie. *Long.* 92, 30; *lat.* 29, 50.

BARDE (île de); île d'Asie, sur la côte de Malabar, au nord & à peu de distance de Goa. Elle est très-peuplée, abonde en cocos, & apartient aux Portugais.

BARDESEY, ou BARDSEY ; petite île d'Angleterre, sur la côte du pays de Galles & du comté de Carnarvon, auquel elle est presqu'adjacente.

BARDEWICK ; anciene & grande ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, maintenant bourg, sur la riviere d'Ilmeneau. Elle fut rasée en 1189.

Il y a aussi un bourg de ce nom dans le comté de Hollande.

(Π) BARDI ; petite ville d'Italie, dans la Lombardie, au duché de Parme.)

BARDONACHE ; village, chef-lieu d'une vallée de ce nom dans le Dauphiné, cédé au roi de Sardaigne en 1760.

BARDON ; fontaine d'eau minérale près Moulins en Bourbonois.

BARDOUE; abbaye de France, ordre de Cîteaux, fondée en 1134, au diocèse & à 3 lieues s.-o. d'Ausch. Elle vaut 8000 liv. (*R.*)

BARDTS; ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, & dans la seigneurie de même nom, avec château & port sur la mer Baltique. Elle apartient à la Suede. A deux lieues est le village de Kentz, où sont des eaux minérales très-renommées.

BÂRE : en terme de géographie, c'est un amâs de sâble. ou de vase, ou une chaîne de rochers qui embarassent tellement l'entrée d'un port ou d'une riviere, qu'on ne peut y entrer que quand la mer est haute. On dit un *port de bâre*, *une riviere de bâre*. (*R.*)

Bâre ; petite ville de France dans le Gévaudan, au diocèse de Mende, dont elle est à 6 lieues. On la nomme *Bâre des Cévenes*.

BAREGE ; bourg de France, chef-lieu de la vallée de son nom, au comté de Bigorre, en Gascogne, environ à 5 lieues sud de Bagneres. Il est fameux par ses eaux minérales, qui sont estimées & fréquentées. Le roi y a fait construire des casernes pour les malades, & a fait réparer les bains. (*R.*)

BAREITH ; ville d'Allemagne en Franconie, dans le margraviat de Culembach, dont elle est la premiere ville. Elle apartient à un prince de la maison de Brandebourg, qui en prend le titre de margrave de Brandebourg-Bareith, & qui y fait sa résidence. Elle est à 6 li. s.-e. de Culembach, 6 e. de Bamberg. *Long.* 29, 20; *lat.* 50.

La religion luthériene y est la dominante. Il y a un oratoire pour les Catholiques. Elle a une académie des sciences & un collége très-renomé. *Voyez* CULEMBACH. (*R.*)

BARÊME ; bourg ou petite ville de France dans la haute Provence, généralité d'Aix, sur la riviere d'Asse, à une lieue n. de Senez. Elle donne son nom à la vallée de Barême.

BARENTON ; petite ville de France, dans la basse Normandie, au diocèse d'Avranche, vers la source de l'Ardée. On y tient un grôs marché toutes les semaines.

BAREUTH. *Voyez* BAREITH.

BARFLEUR ; ville de France en Normandie, dans le Cotentin. *Long.* 16, 23, 35; *lat.* 49, 40, 17.

Elle fut ruinée par Édouard, roi d'Angleterre, en 1346. Le port s'est rempli. Elle est située sur une côte qui fournit de bon poisson. La situation du port en eût fait une place d'importance : il est à souhaiter qu'on le nétoie, & qu'on y fasse quelques travaux.

Son commerce est en poisson frais & salé. Elle a été bien plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. (*R.*)

BARGA ; petite ville de Toscane, en Italie, sur la riviere de Scorchio, dans le Florentin.

BARGAMO ; province d'Éthiopie, dans l'Abissinie, à l'orient du royaume de Fatagar, & au nord de celui d'Oge.

(Π) BARGE ; bourg du Piémont dans la province des quatre vallées, sur la riviere de Ghiandon qui de là passe auprès du lieu où se donna, en 1690, la bataille que l'on nomma la journée de Staffarde du nom d'une abbaye voisine, & ensuite se jete dans le Pô.)

BARGEMONT ; petite ville de France, au diocèse de Fréjus, dans la viguerie & à 3 lieues n. de Draguignan.

BARGENY ; ville de l'Écosse méridionale, capitale de la province de Garrick. Elle est à 30 li. s.-o. d'Édimbourg. *Long.* 12, 38'; *lat.* 55, 40.

BARGU ; grande contrée d'Asie, dans la Tartarie. Les habitans en sont sauvages, & ne se nourissent que des animaux qu'ils tuent à la chasse. Cette plaine de Bargu étoit si peu connue en 1689, qu'elle demeura indécise dans le traité de Nipchou, conclu alors entre les Czars Jean & Pierre, & l'empereur de la Chine. Depuis ce temps-là, les Russes s'y sont établis.

BARI ; ville d'Italie, au royaume de Naples, capitale de la terre de même nom. C'est le siége d'un archevêque. Cette ville, qui est située sur le golfe de Venise, est très-riche, tres-belle, bien fortifiée & assez bien peuplée. Il s'y est tenu un concile sous Urbain II, pour la réunion des Grecs à l'Église Latine. Autrefois les rois de Naples & de Sicile y étoient couronés. Son port étoit très-bon, avant que les Vénitiens ne l'eussent gâté du temps des derniers rois de Naples. *Long.* 34, 32; *lat.* 41, 31. (Π) *Long.* 34, 41.)

Elle est à 8 lieues e. de Trani, 20 de Cirenza, & 50 n.-e. de Naples.

La province de Bari, qui fait la plus grande partie de la Pouille, est extrêmement fertile en huile, en amandes & en safran. Elle est très-bien cultivée, sur-tout vers le golfe de Venise qui la borne du côté du septentrion & du levant. La terre d'Otrante & la Basilicate la bornent au midi, & la Capitanate au couchant. (*R.*)

BARJAC ; petite ville de France en Languedoc, au diocèse & à 6 lieues n.-o. d'Usez. Elle a titre de Baronie.

BARJOLS, *Barjolium* ; petite ville de France assez peuplée, en Provence, à 3 lieues n.-e. de Saint Maximin. Elle a droit de députer aux états de la province, en qualité de chef-lieu du bailliage.

BARIQUICÉMETO ; province de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, au midi du pays de Venezuela, & assez avant dans les terres, vers la source de la riviere de Bariquicémeto, qu'on nomme aussi *Baria*, ou *Rio di San Pietro*, qui se jete dans l'Orénoque, vis-à-vis de l'île de Cayenne.

BARKAN ; bourg de Hongrie, au bout du pont de *Gran*. On pouroit même regarder Barkan comme un des faux-bourgs de *Gran*, puisque cette ville couvre & commande ce pont. Ce lieu est fameux par les deux victoires que les Chrétiens y ont remportées sur les Turcs, l'une en 1664, & l'autre en 1683, après la levée du siége de Vienne : les Polonois & les Impériaux chasserent les Turcs de Barkan, dont ceux-ci s'étoient emparés, se rendirent maîtres aussi du château, & firent un grand carnage & un grand butin.

BARKLEY ; ville d'Angleterre, en Glocestershire, sur le bord occidental de la Saverne, entre Glocester & Bristol, avec titre de comté. *Long.* 15, 52; *lat.* 51, 43.

BARLAIMONT ; ville du Hainaut dans les Pays-Bas, avec titre de comté, sur la Sambre proche Mons, à 2 lieues s.-e. de Maubeuge.

BARLENGA ; petite île de Portugal, vers la côte de l'Estremadure, vis-à-vis Santaren. Il y en a d'autres du même nom, entre lesquelles est Barlengote. Toutes s'appelent les îles de *Barlenga*. Le Neptune françois & M. de Lile ne mettent aucune île en cet endroit, mais seulement quelques roches & écueils.

BARLES ; seigneurie en Provence, avec des eaux minérales, à 5 lieues n. de Digne.

BARLETTE, *Barulum* & *Barolum* ; ville du royaume de Naples, dans la Pouille, en la province de Bari, sur le golfe de Venise. Cette ville, qui est assez grande, est l'une des quatre places que l'on appele les *quatre châteaux d'Italie*. C'est le séjour de l'archevêque de Nazareth. Elle est à quatre milles de l'embouchure de l'Ofante, entre Trani au levant, & Manfrédonia au couchant. (Π) *Long.* 34, 39 ; *lat.* 41, 31.)

BARLINGUES. *Voyez* BARLENGA.

BARLOVENTO (les îles de), *insulæ ad ventum*. On nomme ainsi celles des petites Antilles, qui s'étendent de Porto Ricco aux îles de la Grenade, & Tabago inclusivement. On les nomme aussi *îles du Vent*. Cette dénomination est relative à la direction du vent qui, entre les deux tropiques, regne assez constament de l'est à l'ouest. (*R.*)

BARMACH ; montagne de Perse dans le Schirwan, à un quart de lieue de la mer Caspiene. On la voit de très-loin à cause de sa hauteur extraordinaire. Le sommet est un rocher fort haut taillé à pic : le froid est si grand sur cette montagne, que l'herbe y est toute couverte de glace, tandis que le temps est très-doux au bas. Sur la croupe de la montagne & au pied du rocher, on voit une plaine de cinquante toises en carré, au milieu de laquelle se trouve un très-beau puits, revêtu de pierres, & autour de ce puits sont des ruines de murailles très-épaisses, qui prouveroient que ce lieu a été jadis fortifié. Il y a une espece d'escalier taillé dans le roc, à l'aide duquel on monte presqu'au sommet de la grôsse roche à pic. On y trouve encore des voûtes, & des restes de fortifications. Les Perses croient que ces forts ont été construits par Alexandre le Grand, & que Tamerlan les a démolis. À quelques lieues de cette montagne, est le tombeau d'un Musulman nommé Seïd Ibrahim, qui y attire un grand nombre de pélerins. (*M. D. M.*)

BARMSTED ; bourg & comté du cercle de basse Saxe, à 44 lieues e. de Gluckstadt.

BARNEVELDT ; île de l'Amérique, dans le détroit de Magellan, au midi de la terre du Feu. Sa découverte est de 1616. Elle est sujete aux Hollandois. *Long.* 340 ; *lat. mér.* 56, 20.

Il y a une autre île de même nom proche du Japon. *Lat.* 34, 10. (*R.*)

BARNIM (haut & bas) ; deux cercles du Brandebourg ; dans le premier se trouve *Oderberg* ; dans le second, *Berlin*.

BARNSTABLE, *Barnastabula* ; petite ville d'Angleterre dans le Devonshire, située sur la riviere de Taw, avec un port très-fréquenté & un beau pont. Elle envoie deux députés au parlement, & tient marché. Elle est à 53 lieues o. de Londres. *Long.* 13, 42 ; *lat.* 51, 10.

BAROCHE, BAROCHA, BAROKIA ; grande ville d'Asie dans les états du Mogol, au royaume de Guzarate, sur la riviere de Nerdaba, fort renomée par la propriété qu'elle a de blanchir les toiles ; on y en apporte à cet effet de tous les pays du Grand Mogol. La ville est sur le penchant & au pied d'une haute montagne. Ses murailles de grôsses pierres sont flanquées de tours rondes à trente ou trente-cinq pas l'une de l'autre ; outre cela elle a encore une vieille forteresse. Il y a des pagodes & des mosquées dans cette ville. On y fait aussi un commerce d'agates, & le pays abonde en paons, dont la chair, sur-tout quand ils sont jeunes, est très-délicate. Les Anglois s'en sont emparés en 1771, & l'ont prise d'assaut. *Lat.* 21, 55. (MASSON DE MORVILLIERS.)

BARONIES (les) ; contrée de France, dans la partie méridionale du Dauphiné, ainsi appelée des deux *baronies* considérables de Meuillon & de Montauban, dont elle est composée.

Le pays est hérissé de montagnes. Il s'y trouve cependant de belles vallées fertiles en grains & en pâturages. (*R.*)

BAROUSE ; l'une des quatre vallées en Armagnac.

BARRA ; île de l'Océan, à l'occident de l'Écosse, d'environ deux lieues de long sur une de large, avec un bon havre. Il y a plusieurs rivieres remplies de saumons. Les habitans sont Catholiques. *Long.* 10 ; *lat.* 56, 40.

BARRA ; royaume d'Afrique dans la Nigritie, à la bande du nord & à l'embouchure de la riviere de Gambie. Le roi demeure à un quart de lieue de la mer. Les peuples sont mahométans & se nomment *Maudingues*.

BARRA-CONDA ; ville de la Nigritie en Afrique, au nord de l'île des Éléphans, & sur la rive septentrionale de la Gambie.

BARRAUX ; place forte de France en Dauphiné, à l'entrée de la vallée de Grésivaudan, du côté de la Savoie. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, la fit bâtir en 1597. Lesdiguieres la prit en 1598. Elle est sur l'Isere, à 8 l. n.-e. de Grenoble, 3 l. de Chambery, 2 l.-o. de Montmélian.

BARROU (le) ; riviere d'Irlande, dans la province de Leinster ; elle passe à Caterlogh & à Leighlin, reçoit la Nure & la Sheire, forme le havre de Waterford, & se jete dans la mer d'Irlande.

(Π) BARS ; petite ville de la haute Hongrie, sur la riviere de Gran, chef-lieu du Comté de ce nom.)

BARTHÉLEMI (Saint) ; petite île de l'Amérique, l'une des Antilles, au midi de celle de Saint Martin. Elle a environ huit lieues de tour, avec un bon havre. Les François y sont établis depuis 1648. (Π) Ils l'ont cédée aux Suédois par le traité signé à Versailles le mois de mai 1784, en compensation des franchises leur acordées pour le commerce dans le port de Gothenbourg.)

BARTEN ; ville de Prusse, au cercle de Natangen, dans le Bartenland, dont elle est chef-lieu. On la trouve entre Gerdawn & Rastembourg. Elle est défendue par un château. (*R.*)

BARTENSTEIN ;

BARTENSTEIN ; ville de Prusse, sur la riviere d'Alle, dans le grand bailliage de son nom. C'est la meilleure ville de tout le pays de Natangen. Elle jouit du premier rang entre toutes les villes de la Prusse. Elle est à 10 lieues de Konigsberg. Cette ville, qui fut bâtie en 1331, s'appela d'abord *Rosenthal*. Il y avoit autrefois un beau château ; mais les guerres l'ont ruiné. (*R.*)

BARTENSTEIN ; château & bailliage d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la principauté de Hoenlohe. Ils apartienent en souveraineté aux princes de Bartenstein. (*R.*)

BARUTH ; petite ville d'Allemagne, dans la basse Lusace, aux frontieres de la Marche de Brandebourg, sur la petite riviere de Goïla. Elle apartient à l'électeur de Saxe.

BARUTH, *Baruthum*, (jadis BÉRYTE, ou BIRYTE); anciene ville de la Turquie dans la Syrie. Il y a une Église de Grecs Nestoriens. Cette ville n'est plus si considérable qu'elle étoit autrefois. Elle est sur le bord de la mer, dans un terroir très-fertile & très-agréable, à 8 lieues n.-e. de Seide, 18 o. de Balbeck. *Long.* 52, 50 ; *lat.* 33, 30.

BARWICH, ou BERWICH ; ville d'Angleterre dans le Northumberland, à l'embouchure de la Twede. Autrefois elle étoit au royaume d'Écosse, & de la province de la Marche ; mais elle fut prise du temps d'Édouard IV, & depuis elle a toujours fait partie de l'Angleterre. Elle est assez bien fortifiée, & assez bien peuplée, à 83 lieues n. de Londres, 33 n. d'Yorck. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*) (Π) *Long.* 15, 50 ; *lat.* 55, 42.)

BARZELLES ; abbaye de France en Berry, ordre de Cîteaux, sur la riviere de Mahon, à 2 lieues n.-e. de Valence, fondée en 1137. Elle vaut 3500 livres. (*R.*)

(Π) BARZETTO ; bourg d'Italie dans le Parmesan. Il est près de la riviere de Taro, entre les montagnes de l'Apennin, à huit lieues de Parme vers le midi Occidental. Il y avoit autrefois un Monastere fondé par un des Rois Lombards.)

BARZOD ; petite ville de la haute Hongrie, dans le comté du même nom, sur la riviere de Hernar. Le comté de Barzod est borné au septentrion par ceux de Sembin & de Torna ; à l'occident par ceux de Gomo & de Sag ; au midi par celui de Herwecz, & à l'orient par celui de Chege.

BAS (l'île de) ; petite île de la mer de Bretagne, vis-à-vis Saint-Pol-de-Léon. Il y avoit autrefois un monastere célebre, & une petite ville. Sa longueur est à peu près d'une lieue commune.

BASCARA ; ville de la partie de l'Afrique, que les Arabes appelent *Ausath* ou *moyene*, ou le *Biledulgerid*. Le terroir de cette ville est très-fertile en grains & en toutes sortes de fruits, surtout en dattes qui y sont excellentes.

BASENTELLE ; ville d'Italie dans la Calabre, où l'empereur Othon II fut vaincu & fait prisonier.

BASHRA. *Voyez* BALSORA.

BASIEGES ; petite ville de France, en Languedoc, dans le diocèse de Toulouse, entre cette ville & Carcassone.

BASIENTO ; riviere du royaume de Naples, qui a sa source près de Potenza, dans la Basilicate, traverse cette province, & se jete dans le golfe de Tarente.

BASILICATE (la), *Lucania* ; province d'Italie au royaume de Naples, bornée par la Capitanate, la Calabre citérieure, les terres de Bari, d'Otrante, le golfe de Tarente, & les principautés citérieure & ultérieure. Cirenza en est la capitale.

Ce pays qui répond à la plus grande partie de la Lucanie des anciens, est entre-coupé de montagnes, & produit cependant du blé, du vin, de l'huile, du safran, du coton, du miel & de la cire en abondance. Sur la côte on trouve quelquefois des perles ; mais elles sont de peu de valeur, tant à cause de leur petitesse, que parce qu'elles manquent de blancheur. L'étendue de cette province du septentrion au midi, est de soixante-six milles, & sa plus grande largeur, d'orient en occident, d'environ 50 milles. (*R.*)

BASILIGOROD, *Basiliopolis* ; ville de l'empire Russien, dans la Tartarie Moscovite, sur la rive droite du Volga, au confluent de la Suara, à 120 lieues s.-e. de Moscow.

BASILIMPHA ; riviere du Diarbeck dans la Turquie, en Asie ; elle se jete dans le Tigre, entre Mosul & Turit.

BASILIPOTAMO ; riviere de Grece en Morée, dans la province de Sacanie ; elle reçoit d'autres rivieres, & se jete dans la mer au golfe de Castel-Rampani. Les anciens l'ont appelée, ou *Hemerus* ou *Marathon*, ou *Eurotas*.

BASILUZZO ; île de la mer de Toscane, appelée jadis *Herculis insula* : c'est une des îles de Lipari. Son circuit est d'environ trois milles.

BASIRI ; riviere de Perse qui arose la province de Kerman, la ville de Basiri, & se jete dans le golfe d'Ormus.

BASKIRIE, BASKRON, PASCATIR, ou PASCHARTI ; contrée de la Tartarie Moscovite, bornée au nord par les Tartares de Tumen, à l'orient par les Barabinskois & par les terres d'Ablai, au midi par la montagne de Sortora, & à l'occident par le duché de Bulgare. Les Baskirzi s'étant révoltés en 1735, la Czarine a fait construire des forts dans leur pays pour les contenir.

BASLE (Saint) ; abbaye de Bénédictins, diocèse & à 3 lieues de Reims.

BASMA ; ville d'Asie, capitale de l'île de Cambabar. Je ne parle de cette capitale & de l'île où elle se trouve, que pour montrer combien on doit se défier de certaines cartes. Jusqu'ici aucun voyageur, aucun navigateur n'en

a parlé. Il paroît que son existence n'est qu'imaginaire.

BASOCHE; gros village du Nivernois, sur la Cure, entre Avallon, Vezelai & Lorme, où le célebre maréchal de Vauban avoit bâti un beau château, & où il fut inhumé en 1708. Il y possédoit quatre grosses pieces de canon que lui avoit données le grand Dauphin.

BASQUES (le pays des); petit pays de France, vers les Pyrénées, entre l'Adour, les frontieres d'Espagne, l'Océan & le Béarn; il comprend le Labour, la basse Navarre, & le pays de Soule. Baïone en est la capitale. *Voyez* BISCAIE.

BASQUEVILLE; gros bourg de France en Normandie au pays de Caux, à 9 lieues de Rouen, 3 de Dieppe. Le château, dont les bâtimens logeables n'ont point été achevés, est un ouvrage carré, défendu par huit grosses demi-tours peu élevées, avec des fossés à fond de cuve remplis d'eau. On tient tous les mercredis un gros marché dans ce bourg, & on y fait quantité de serges & de toiles. Le territoire produit des grains, & il y a un bois dans son voisinage.

(Π) BASRA; petite ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Fez, dans la province de Hasbat.)

BASS, *Bassa*; petite île d'Écosse, à l'entrée du golfe d'Édimbourg. Elle n'a guere qu'un mille de circonférence, & n'est remarquable que par un fort situé sur un rocher inaccessible, qui passe pour imprenable. Il y a de l'herbe au sommet & une source d'eau douce. Cette île abonde en oies de mer qui y vienent en avril, & s'en retournent en septembre. Elles collent leurs œufs au rocher; le poisson qu'elles attrapent, sert souvent d'aliment à ceux qui sont dans cette petite île, & le bois qu'elles apportent pour leurs nids sert aussi au chaufage. La chair de ces oies est fort bonne, & on tire aussi un assez bon profit de leurs plumes.

BASSA, BESSA ou FASSA, &c.; ville maritime de Perse, dans la province de Fars, à l'embouchure du Tigre, dans le golfe Persique; on n'a point de détails sur cette ville.

BASSAC; bourg de France en Saintonge, sur la Charente, avec une abbaye de Bénédictins, fondée en 1009, à 6 lieues e. de Saintes. Elle est du revenu de 3000 liv. (*R.*)

BASSANO, *Bassanum*; ville petite, mais assez peuplée de l'Italie en Lombardie, dans la République de Venise, sur la Brenta, à huit lieues de Padoue, six de Vicence. Elle est fort connue par une grande imprimerie. La maison Remondini, qui en est propriétaire, y occupe quinze à dix-huit cents persones. Il y a cinquante presses, tant pour les livres que pour les estampes; des papeteries des fonderies de caracteres, des manufactures de papier doré, & tout ce qui a raport à la librairie.

Cette ville est la patrie du Bassan, peintre célebre, des Carrares, autrefois seigneurs de Padoue, du Tyran Ezzelin, & de Lazare Buon Amico, qui eut au XVIe siecle une grande réputation. Son territoire est fertile en vins très-délicats. (*R.*)

BASSANO, ou BASSANELLO; bourg d'Italie, dans le patrimoine de Saint Pierre, au confluent de la Néra & du Tibre.

BASSÉE (la), *Bassorum oppidum*; petite ville des Pays-Bas François, au comté de Flandres, sur les confins de l'Artois, & sur un canal qui se rend dans la Deule. *Long.* 20, 30; *lat.* 50, 53. Cette ville est connue par les différens siéges qu'elle a soutenus. Les Espagnols la céderent à la France en 1668, par le traité d'Aix-la-Chapelle. Ses fortifications ont été rasées. Elle est à 3 lieues s.-o. de Lille, & 4 n. d'Arras. (*R.*)

BASSE FONTAINE; abbaye de Prémontrés en Champagne, au diocèse de Troies, fondée vers 1141, à 4 lieues n.-o. de Bar-sur-Aube. Elle vaut 1400 liv. (*R.*)

BASSEMBOURG; place d'Allemagne au marquisat de Culembach en Franconie. Les habitans de Nuremberg la ruinerent en 1554, & furent obligés de la rétablir quelque temps après.

BASSEMPOI; petite ville de France, dans la Gascogne.

BASSENTO; riviere de la Calabre citérieure, qui passe à Cosenza & se joint au Grate.

BASSIGNANA; village d'Italie, au duché de Milan, dans la Laumelline, au confluent du Pô & du Tanaro. Il s'y donna une grande bataille en 1745. (*R.*)

BASSIGNI (le), *Bassiniacus ager*; pays de France dans la partie méridionale de la Champagne, & en partie aussi dans le Barois, vers le midi. Il est en plus grande partie dans l'évêché de Langres; le reste est de celui de Toul. Chaumont est la capitale du Bassigni propre; Vaucouleurs est la ville la plus remarquable de la partie du Bassigni enclavée dans le Barois. Les autres villes ou bourgs du Bassigni sont Langres, évêché; Montigni-le-Roi, qui est à peine un bourg; Audelot, ville jadis assez considérable & très-forte, qui offre encore des ruines de ses anciennes fortifications, & qui n'est plus qu'un mauvais bourg, mais où l'on voit encore des restes d'un amphithéâtre & des monumens des Romains.

Le bailliage du Bassigni s'étend vers la Franche-Comté & les Vosges, & a été divisé en six grandes châtelenies, selon les lettres du cardinal de Bar en 1419. Ces châtelenies comprenent des villes qui étoient du Barois, & n'ont jamais été du Bassigni; savoir, 1°. Gondrecourt, prévôté, ville de Bassigni, qui n'est plus guere aujourd'hui qu'un bourg, où l'on voit encore des restes de murailles & les ruines d'un ancien château; 2°. la Mothe, place forte du Barois, assise sur une très-haute montagne; cette ville a été entiérement rasée; on a semé du sel sur ses fondemens; 3°. Bourmont, sénéchaussée dans le Barois; 4°. la Marche; 5°.

Châtillon ; & 6°. Conflans, prévôtés, petites villes du Barois.

Le Baſſigni, depuis Chaumont juſqu'à Vaucouleurs, peut avoir treize à quatorze lieues de longueur ; à partir de Langres même, on pouroit aisément trouver vingt lieues. Sa largeur eſt à peine de moitié. Le pays abonde en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie; il eſt ſur-tout couvert de très-belles forêts, & de campagnes fertiles en blé. (*R.*)

BASSOMPIERRE ; Seigneurie du Duché de Bar, dans le Bailliage de Saint Michel ; cette Seigneurie a donné ſon nom à la maiſon de Baſſompierre ; elle eſt entre Thionville & Longwi, mais plus près de Thionville.

BASSORA. *Voyez* BALSORA.

BASTAN ; ville d'Aſie, dans le Choraſan, ou plutôt dans la petite province de Komus. Les tables arabiques donnent à cette ville, *long.* 89, 30 ; *lat. ſept.* 36, 10.

BASTIA, ou la BASTIE, *Mantinum* ; évêché, capitale de l'île de Corſe. Une montagne fort haute & très-roide, dont le pied ſe perd dans la mer, domine cette ville, qui occupe ſur la plage un eſpace d'environ quatre cents toiſes de long ſur cent toiſes de large. Vers le milieu de ſa longueur, la mer forme une anſe fermée au nord-eſt par un môle, terminé par un phare que les François y ont élevé; & au ſud-eſt, par l'eſcarpement du rocher, ſur lequel eſt bâtie la citadelle, que les Corſes nomment *Terra Nuova* : ils déſignent la ville par le nom de *Terra Vecchia*. Elle n'eſt fermée par aucuns murs, ni foſsés ; mais, du côté de la montagne, les maiſons y ſont ſi contiguës les unes aux autres, qu'elles lui forment une enceinte.

La citadelle, dont les fortifications n'ont jamais valu ce qu'elles ont coûté, n'a que l'avantage de mettre ce qu'elle renferme à l'abri d'un coup de main, & de protéger le port par un feu bien plongeant, qui le met hors de toute inſulte.

Le château où réſidoit le gouverneur Génois, forme dans la citadelle un retranchement, & ſert aujourd'hui pour les ſéances du conſeil ſupérieur. L'hôtel-de-ville & l'ancien palais des douze nobles ſont bâtis ſur la place de la citadelle, qui renferme auſſi la cathédrale. Les Génois y avoient reſſerré tout ce qui formoit leur gouvernement. Les François, moins timides & moins ſoupçoneux, en ont abandoné le ſéjour à la garniſon, & occupent la baſſe ville, où ils vivent avec ſécurité au milieu des Corſes, qu'ils regardent comme leurs concitoyens. Le commandant militaire & l'intendant y ont deux beaux palais, & ce ne ſont pas les ſeuls de Baſtia ; les rues de cette ville ſont étroites, tortueuſes ; les maiſons fort élevées & bien bâties ; les Égliſes y ſont belles. Les rues de la citadelle ſont mieux alignées que celles de la ville ; les derniers bombardemens qu'a eſſuyés Baſtia, y ont ruiné beaucoup de maiſons ; la citadelle & ſes environs ont ſur-tout beaucoup ſoufert. Baſtia contient environ 6000 habitans, & en poura facilement loger le double, dès qu'elle ſera ſortie de ſes ruines. C'eſt la réſidence de l'évêque de Mariana, ville aujourd'hui ruinée, & qui n'eſt plus qu'un miſérable village. Il y a deux belles Égliſes paroiſſiales, beaucoup de jolis oratoires de confréries, ſix couvens d'hommes, preſque tous beaux & vaſtes, quatre de filles. Le peuple y eſt miſérable, quoique laborieux. Les arts y ſont mieux connus que dans le reſte de l'île. Son commerce principal eſt en cuirs. La campagne des environs eſt fort bien cultivée, & produit une quantité prodigieuſe de limons. Son port ne peut contenir que des bâtimens qui prenent peu d'eau. Son embouchure n'a que 40 toiles, & l'entrée en eſt mauvaiſe. Ce port eſt peu sûr, étant traversé par un vent de ſud-eſt, qui agite fortement les vaiſſeaux à l'ancre. Nous devons preſque tout cet article à des mémoires que nous a fait paſſer M. de Pommereul. (*M. D. M.*) (Π) *Long.* 27, 12; *lat.* 42, 35.)

BASTIA ; petite ville maritime de la Turquie en Europe, dans l'Albanie, vis-à-vis de Corfou, à l'embouchure de la Calamou. *Long.* 38, 5 ; *lat.* 39, 40.

BASTIA ; petite ville, ou bon bourg d'Italie, au duché de Modene, dans une petite île que forme le Panaro, au deſſous de cette ville.

(Π) BASTIA ; village de Savoie au nord de Grenoble, vers la Tarentaiſe. On prétend que c'eſt un reſte de la ville de la Gaule Narbonoiſe que l'on nommoit anciénement *Obilumnum*.)

BASTIDE (la) de Clarence ; ville de la Baſſe Navarre, à 2 lieues ſud-eſt de Baïone.

BASTIE (la). *Voyez* BASTIA.

BASTIMENTOS ; petites îles de l'Amérique ſeptentrionale, proche la terre ferme, à l'embouchure de la baie de Nombre de Dios, avec un fort bon port. Il y en a une où il ſe trouve une ſource d'eau excelente. Le pays eſt bon, & habité par les Indiens Eſpagnols, tributaires de Porto Bello.

BASTION DE FRANCE ; place d'Afrique ſur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger, & au nord-eſt de Bonne. Les François y ſont établis depuis 1561. Ce baſtion n'a qu'un petit port, ou plutôt une ſimple plage, capable ſeulement de recevoir les barques ou chaloupes qui vont à la pêche du corail.

Le véritable port où arivent les vaiſſeaux de la compagnie eſt la Cale, à 7 milles plus haut vers le levant, où la compagnie a quelques petits ouvrages & quelques ſoldats pour la ſûreté des marchandiſes ; auſſi le principal établiſſement eſt le Baſtion même : c'eſt où réſide le gouverneur, de qui les capitaines de la Cale & du Cap Roſe prenent leurs ordres. C'eſt auſſi là que ſont les magaſins où l'on vient dépoſer le corail, où ſe trouvent l'Égliſe & les prêtres pour adminiſtrer les Sacremens aux François. La pêche du corail s'y fait depuis le commencement d'avril juſqu'à la fin de juillet. Les corailleurs vienent au Baſtion faire leur marché avec la compagnie, à 58 ſous

la livre, & ils ne peuvent vendre leur corail à d'autres, sous peine de punition corporelle. On emploie vingt-cinq bateaux, ou barques, dont chacune ne pêche guere moins de vingt à vingt-cinq quintaux de corail par saison.

Le corail a beaucoup perdu de son prix en France; mais on en fait toujours cas dans d'autres pays de l'Europe, tels que l'Italie, le Portugal, aux échelles du Levant & aux Indes orientales.

Outre le Bastion, la compagnie a aussi la concession des ports de Bonne & de Cale, où elle a le privilége exclusif de faire le commerce.

Les grains, les cuirs, les légumes, les suifs, la cire, quelques laines surges & les chevaux barbes, sont les marchandises dont on peut trafiquer avec les Maures de la concession de la compagnie. La plus grande partie de ces marchandises se transporte à Marseille, à la réserve des grains & des légumes qu'on envoie en Italie, principalement à Gênes.

Le Bastion de France est présentement réuni à la compagnie du Cap Negre; place qui est dans la dépendance du royaume de Tunis. Cette compagnie se nomme aussi en Provence, *Compagnie d'Afrique*. (*R.*)

BASTOGNE, ou BASTOGNACK; petite ville des Pays-Bas, au duché de Luxembourg, comté de Chini, dans les Ardenes. Elle a un assez grand territoire, & elle étoit autrefois plus considérable, puisqu'on la nommoit *Paris des Ardenes*; mais il faut convenir que dans ce temps-là, Paris n'étoit pas ce qu'il est aujourd'hui, ou que la raillerie étoit un peu amere. Les François l'ont possédée depuis 1681 jusqu'à la paix de Riswick. Elle n'est qu'à 8 li. n-o. de Luxembourg. *Long.* 23, 30; *lat.* 50, 10. (*R.*)

BASTON. *Voyez* BOSTON.

BASVILLE; ville de l'Amérique, dans la Martinique.

Elle a été bâtie par les François il y a quelques années. Sa situation est près du Fort Royal. Le port en est très-bon.

BASVILLE; château à 8 li. s. de Paris, appartenant à la maison de Lamoignon.

BASURURE; riviere de l'Amérique méridionale dans le pays des Caraïbes: elle se jete dans la riviere des Amazones.

(II) BASY, *Basium*; village des Pays-Bas, dans le Brabant Vallon, près de Geneppe, à deux lieues de Nivelle à l'est: il n'est remarquable que parce que Godefroi de Bouillon y naquit.)

BATA; ville d'Afrique, capitale de la province de même nom, au royaume de Congo.

La Province de Bata est au nord-est de Pango, à 140 lieues de la côte, & s'étend vers l'est au dessus de la riviere de Barbela, jusqu'aux montagnes du Soleil & du Salpêtre; au midi, elle passe au delà de ces monts, & va jusqu'aux montagnes brûlées, nommées par les Espagnols *Montes Cremados*. Les environs de la ville de Bata sont fertiles en grains.

BATAVIA; ville d'Asie, dans l'île de Java, au royaume de Bantan. *Long.* 120, 30, *lat. mérid.* 6, 9, 15. (II) *Long.* 124, 33, 45; *lat. mérid.* 6, 12.)

La ville est située dans une plaine basse & unie, qui a la mer au nord, de grandes forêts & de hautes montagnes au sud. Une riviere qui sort de ces montagnes, divise Batavia en deux parties. Les murs dont elle est ceinte, sont de pierres, où l'on compte vingt-deux bastions; les fossés sont larges, profonds, & toujours remplis d'eau, surtout pendant les hautes marées. Il y a quatre portes, dont deux sont très-belles. Les deux côtés de la riviere offrent des quais superbes & bien batis.

Les rues sont à peu près tirées au cordeau, & larges de trente pieds. Elles ont de chaque côté, le long des maisons, des especes de trotoirs pavés de briques, pour les gens de pied. On compte huit grandes rues droites ou de traverse, bien bâties & proprement entretenues. Celle du Prince, qui va du milieu du château jusqu'à l'hôtel-de-ville, & qui est la principale, est croisée en deux endroits par des canaux. Tous les espaces qui sont derriere les édifices, sont propres & bien ornés; car la plupart des maisons ont des cours de derriere pour entretenir la fraîcheur, & de beaux jardins où l'on trouve, suivant le goût & la fortune des propriétaires, toutes sortes de fruits, de fleurs & d'herbes potageres.

L'Église de la Croix, bâtie en 1640, est un édifice fort beau, fort vaste, tout construit en pierre de taille. L'hôtel-de-ville, bâti en 1652, dans une place fort grande, est à deux étages & d'une bonne architecture. L'hôpital est sur la riviere qui passe au milieu de la ville. Tous les logemens & les salles pour les malades, sont très-agréables & proprement entretenus; il y a une place très-jolie, ornée d'arbres pour la récréation des malades qui, au moyen d'un quai de bois, peuvent descendre à la riviere & s'y rafraîchir. Le *Spinhuis* est une maison de force où l'on renferme les femmes de mauvaise vie; elle est ainsi nommée, parce qu'on les force à coudre, filer, broder, & travailler à toutes sortes d'ouvrages; les moindres fautes, la paresse, &c. sont punies du fouet. Les deux boucheries de la ville sont construites sur pilotis au bord de la riviere, dont les flots entraînent toutes les immondices, & n'infectent point les autres quartiers de la ville.

La poissonerie est aussi sur pilotis. Presque tous les poissoniers sont Chinois. Tous les pêcheurs sont obligés d'apporter leur poisson, qui est vendu au plus offrant, dans le bureau du crieur public. Cette vente dure depuis le matin à dix heures, jusqu'à quatre heures après midi.

Le marché au riz, le marché à la volaille, le marché aux fruits & aux herbes, sont très-bien entretenus, & il y regne une police admirable.

Les Chinois, qui sont en grand nombre dans

cette ville, y ont bâti, en 1646, un hôpital pour les infirmes & les vieillards de leur nation.

Batavia a aussi un hôpital pour les orphelins qui y sont nouris jusqu'à ce qu'ils soient en état de gâgner leur vie. Le château, à l'embouchure de la riviere, tout près de la ville, est de forme carrée & bâti en bonnes pierres de taille; il est défendu par quatre bastions, beaucoup de grôs canons, & une forte garnison; les fossés en sont larges & profonds. Dans l'enceinte du château il y a deux places; la maison du gouverneur général des possessions Hollandoises, dans les Indes, est dans la plus grande, & on l'aperçoit de très-loin en mer. La tour en est très-haute, & au lieu de girouete, il y a au haut un vaisseau de fer qui tourne au gré du vent. C'est là que s'assemblent le grand conseil, la chambre des comptes & la secrétairerie.

Je ne parlerai pas de l'arsenal, qui est richement muni de toutes sortes d'armes, ni des bureaux où sont les archives, ni des magasins sans nombre où l'on garde les comestibles & toutes les choses nécessaires pour se defendre en cas de siége: ce château a deux portes principales, dont la plus considérable est celle qui va à la campagne; elle fut bâtie en 1636; il y a sur le fossé un pont de pierres de taille qui a quatorze arches, vingt-six toises de long & dix de large. L'autre porte est la porte d'eau; elle est au nord. Il y a encore deux petites portes dans les courtines, à l'orient & à l'occident, qui servent à charger & décharger le canon, les boulets & les munitions de bouche. Ce château est embéli d'une petite Église octogone, bâtie en 1644.

Batavia est environée de la forteresse à l'orient jusqu'à la riviere d'Ansjol, & à l'occident jusqu'à la riviere d'Auke, le long du golfe de Batavia; au midi par le port de Noordwyck, celui de Riswick qui a cinq bastions, & par Jacatra; mais toutes ces fortifications qui en imposent aux Indiens, si peu savans encore dans l'art de détruire, ne résisteroient pas long-temps aux troupes Européenes. Il faudroit dix ans à toutes les forces réunies de l'île, & à peine un mois aux artilleurs François, pour se rendre maîtres de cette place. La riviere est couverte de moulins à blé, à scier, à papier & à poudre. On y voit aussi des tuileries, des fours à briques, des moulins à sucre, &c.

Hors de la porte de Diest, est le lazaret, établissement utile & qui devroit exister dans presque toutes les villes maritimes.

Les habitans de Batavia sont ou libres ou atachés à la compagnie. C'est un mélange de divers peuples. On y voit des Chinois, des Malais, des Amboiniens, des Javanois, des Macassars, des Mardikres, des Hollandois, des Portugais, des François, &c.

Les Chinois y sont un commerce immense, & contribuent beaucoup à la splendeur de cette ville. Ils surpassent tous les autres peuples de l'Inde dans la connoissance de la mer & de l'agriculture. Leur diligence & leur attention continuele entretienent la pêche, & c'est par leur travail qu'on est pourvu à Batavia de riz, de cannes, de grains, de racines, d'herbes potageres, & de fruits. Ils afermoient autrefois les plus grôs péages & les droits de la compagnie; on les laisse vivre en liberté selon les loix de leur pays, & sous un chef qui veille à leurs intérêts. Ils portent de grandes robes de coton ou de soie avec des manches fort larges. Leurs cheveux ne sont pas coupés à la maniere des Tartares, comme dans leur patrie. Ils sont longs & tressés avec beaucoup de grâce. La plupart de leurs maisons (toutes basses & carrées) sont répandues en différens quartiers, & principalement dans ceux où le commerce est le plus florissant.

Les Malais n'approchent pas des Chinois pour la subtilité & l'industrie. Ils s'atachent particuliérement à la pêche, & l'on admire la propreté avec laquelle ils entretienent leurs bateaux. Les voiles en sont de paille, à la maniere des Indiens. Ils ont un chef auquel ils sont très-soumis. Leurs habits sont de coton ou de soie; mais les femmes les plus distinguées de leur nation portent des robes flotantes de quelques belles étofes à fleurs. L'usage des hommes est de s'enveloper la tête d'une toile de coton pour retenir leurs cheveux. On les voit continuélement ou mâcher du bétel, ou fumer avec des pipes de cannes vernissées. Leurs maisons, qui ne sont couvertes que de feuilles d'ole ou de jager, ne laissent pas d'avoir quelqu'apparence au milieu des cocotiers dont elles sont environées.

Les Mores ou les Mahométans different peu des Malais. Ils habitent les mêmes quartiers, & leurs habits sont les mêmes; mais ils s'atachent un peu plus aux métiers. La plupart sont colporteurs, & vont sans cesse dans les rues avec différentes sortes de merceries, du corail & des perles de verre. Les plus considérables exercent le négoce, sur-tout celui de la pierre à bâtir, qu'ils apportent des îles dans leurs barques. Tout le gouvernement des Hollandois, dans les Indes, est partagé en six conseils. Le premier & le supérieur, est composé des conseillers des Indes, auquel le général préside toujours. C'est dans cette assemblée qu'on délibere sur les afaires générales & sur les intérêts de l'état. On y lit les lettres & les ordres de la compagnie pour les faire exécuter, ou pour y répondre. Ceux qui ont quelque demande ou quelques propositions à faire à cette chambre suprême, peuvent tous les jours avoir audience. Le second conseil, qui est plus proprement le conseil des Indes, est composé de neuf membres & d'un président.

Il est dépositaire du grand sceau, sur lequel est représentée une femme dans un lieu fortifié, tenant une balance dans une main, & dans l'autre une épée, avec cette inscription autour de la figure: *Sceau du conseil de justice du château de Batavia*. Toutes les afaires qui regardent les sei-

gneurs de la compagnie & les chambres des comptes, y ressortissent. On y peut appeler de la cour des échevins, en payant vingt-cinq réales d'amende, lorsque la premiere sentence est confirmée.

Le troisieme conseil, est celui de la ville, composé des échevins, qui sont au nombre de neuf, entre lesquels on compte toujours deux Chinois. C'est là que se plaident toutes les afaires qui s'élevent entre les bourgeois libres, ou entre ceux-ci & les officiers de la compagnie, avec la liberté de l'appel au conseil de justice.

Le quatrieme, est la chambre des directeurs des orphelins, dont le président est toujours un conseiller des Indes. Il est composé de neuf conseillers, de trois bourgeois, & de deux officiers de la compagnie, dont le devoir est d'administrer le bien des orphelins, de veiller à la conservation de leurs héritages, & de ne pas soufrir qu'un homme, qui a des enfans, les quite sans leur laisser de quoi vivre pendant son absence.

Le cinquieme, est établi pour les petites afaires, & ne porte pas d'autre titre. Son président doit être aussi un conseiller des Indes, & ses fonctions consistent à faire signer les bans de mariage devant des témoins; à faire comparoître les parties; à juger les obstacles qui survienent, & à tenir la main pour empêcher qu'un infidele ne se marie avec une femme Hollandoise, ou un Hollandois avec une femme du pays, qui ne parle pas la langue Flamande.

Enfin, le sixieme conseil est celui de la guerre. Il a pour président le premier officier des bourgeois libres. Comme la garde de la ville est entre leurs mains; c'est le commandant actuel de la garde qui porte toutes les afaires de son ressort à ce tribunal, & la décision s'en fait sur le champ. Cette cour s'assemble à l'hôtel-de-ville, & donne audience deux fois la semaine. Mais les mœurs de cette ville répondent bien peu à de si sages établissemens. Écoutons le voyageur Graaf; son pinceau s'exerce d'abord sur les femmes. Il en distingue de quatre sortes; les Hollandoises, les Hollandoises Indienes, & celles qu'il nomme les Kastices & les Mestices. „ En général, dit-il, „ elles sont insupportables par leur arrogance, „ leur luxe, & le goût emporté qu'elles ont pour „ les plaisirs. On appele *Hollandoises*, celles qui „ sont venues par les vaisseaux qui arivent tous „ les ans; *Hollandoises Indienes*, celles qui sont „ nées dans les Indes d'un pere & d'une mere „ Hollandois; *Kastices*, celles qui vienent d'un „ Hollandois & d'une mere Mestice; & *Mestices*, „ celles qui vienent d'un Hollandois & d'une Indiene.... Toutes ces femmes se font servir par „ des esclaves de l'un & de l'autre sexe, qui „ doivent sans cesse avoir les ieux respectueusement „ atachés sur elles, & deviner leurs intentions au „ moindre signe. La plus légere méprise expose „ un esclave, non seulement à des injures grossieres, mais à des traitemens cruels. On les „ fait lier à un poteau pour la moindre faute, „ & foueter si rigoureusement à coups de cannes „ fendues, que le sang leur ruissele du corps, & „ qu'ils demeurent couverts de plaies. Ensuite dans „ la crainte de les perdre, par la corruption qui „ pouroit se mettre dans leurs blessures, on les „ frote avec une espece de saumure, mêlée de sel „ & de poivre, sans faire plus d'attention à leur „ douleur, que s'ils étoient privés de raison & de „ sentiment „.

Rien de plus horrible & de plus révoltant que ce tableau, qui réunit la cruauté à l'avarice! Ce sont pourtant des Hollandoises! & ces femmes si douces, si économes, si modestes, si humaines en Europe, ne sont plus que des boureaux & des Messalines dans les Indes!

„ Une Hollandoise, ajoute le même écrivain, „ une Indiene de Batavia, n'a pas la force de „ marcher dans son apartement; il faut qu'elle „ soit soutenue sur les bras de ses esclaves, & si „ elle sort de sa maison, elle se fait porter dans „ un palanquin sur leurs épaules.... Elles font „ nourir leurs enfans par une moresque ou une „ esclave; aussi presque tous les enfans parlent-ils „ le Malabare, le Bengalois, & le Portugais corrompus, comme les esclaves dont ils ont reçu „ la premiere éducation;.... des mêmes maîtres, „ ils tirent la semence & le goût de tous leurs „ vices.

„ Les Mestices & les Kastices valent moins encore que les femmes nées d'un pere & d'une „ mere Hollandois. Elles ne connoissent pas d'autre „ occupation que de s'habiller magnifiquement, de „ mâcher du bétel, de fumer des bonkes, de „ boire du thé, & de se tenir couchées sur leurs „ nattes. On ne les entend parler que de leurs „ ajustemens, des esclaves qu'elles ont achetés „ ou vendus, ou de leurs plaisirs. Ce goût les „ suit jusqu'à table où elles ne veulent être qu'avec „ des femmes de leur espece. Rarement y voiton leurs maris, & ce désordre est passé comme „ en usage: elles mangent d'une maniere si malpropre & si dégoûtante, elles ont d'ailleurs si „ peu d'éducation, que lorsqu'elles sont invitées „ par les officiers de la compagnie qui arivent „ de Hollande, leur embaras fait pitié. Elles „ n'osent ni parler ni répondre, & leur ressource „ est de s'approcher les unes des autres pour s'entretenir ensemble „.

Si l'on en croit le même auteur, le mari d'une femme Kastice est un homme heureux en comparaison de celui qui épouse une moresque. Il s'en trouve peu de belles, dans la fleur même de leur jeunesse; elles devienent afreuses en vieillissant; rien ne peut arrêter l'éfronterie & l'emportement avec lesquels ces femmes s'abandonent à leurs goûts honteux.

L'auteur ne s'étend pas moins sur les fraudes & les abus du commerce. Mais dans quel grand commerce n'y a-t-il pas des abus? Les marais qui environent cette ville rendent l'air mal-sain

& l'eau mauvaise; aussi chez les persones aisées ne boit-on d'autre eau que celle qu'on fait venir de Seltr en Allemagne. Il part chaque année de Batavia quatre, cinq, ou six vaisseaux pour le Japon, qui en est à sept cents cinquante lieues. Leurs charges consistent en tables de bois de Siampan, en armoisins, pansjes, soies crues, épiceries, curiosités de l'Europe, &c., que les Hollandois échangent contre du cuivre, de l'or, des ouvrages de laque, des robes de chambre, de la porcelaine, &c. Les vaisseaux qui vont droit au Japon, font ordinairement voile de Batavia vers la fin de Juillet; mais ceux qui doivent passer par Siam, où ils prenent des peaux d'élans, de cerfs & d'autres peaux sans apprêts, partent au mois de mai, & vienent vers le mois de janvier.

Les navigations les plus courtes de Hollande à Batavia, sont ordinairement de sept mois, de six mois, quelquefois même de cinq & de quatre & demi. (*Maton de Moavilliers*)

Batavia; riviere d'Asie, dans la Carpentarie, ou pays des Charpentiers. Les Hollandois qui l'ont découverte lui ont donné ce nom; on n'en connoît guere que l'embouchure.

BATE; ville d'Asie sur la côte de Malabar.

Bate; riviere d'Asie qui arose une ville de même nom, & va se jeter dans un golfe qui est entre Bacaïm & Bombay.

BATÉCALO, ou MATICALO; ville d'Asie avec un port, dans la partie orientale de l'île de Ceilan. Elle est capitale du royaume de son nom. *Long.* 99, 53; *lat.* 7, 55.

Elle a un fort à l'embouchure de la riviere de Batécalo, où il y a deux îles assez grandes. Les Hollandois possedent une bonne partie du pays, en ayant chassé les Portugais. Le royaume de Batécalo peut avoir environ vingt-une lieues de côtes; sa largeur, qui est inégale, est d'à peu près douze lieues & demie au midi, & va en diminuant jusqu'au nord, où elle n'est pas de six lieues. (*R.*)

. BATENBOURG; ville des Provinces Unies au duché de Gueldre sur la Meuse, entre Ravestein & Megen, avec titre de Baronie, à 3 lieues s.-o. de Nimegue. (Π) *Long.* 23, 13; *lat.* 52, 44.)

BATENSTEIN; fort d'Afrique en Guinée, sur la côte d'Or, au pays d'Ante, à 4 lieues de Sacondé & du fort d'Orange. Ce petit fort, bâti sur une très-haute montagne, apartient aux Hollandois.

BATH; ville d'Angleterre en Sommersetshire, sur l'Avon. *Long.* 15, 10; *lat.* 51, 20. (Π) *Long.* 15, 18; *lat.* 51, 22.)

Cette ville, qui est décorée d'un évêché, est fameuse par ses bains chauds & par sa beauté. Elle est située dans un fonds & environée de quelques collines, d'où sortent ces eaux minérales qui sont d'une grande vertu pour la paralysie, les rhumatismes, la foiblesse des nerfs, les maladies scrofuleuses, &c. Il y a quatre bains chauds dont les eaux sont claires & d'un goût agréable. Bath est fort fréquenté au printemps & en autone. Une inscription déterrée en 1708, auprès de la ville, prouve que ces eaux étoient en grande réputation chez les Romains. Outre l'argent que les buveurs laissent tous les ans à Bath, il y a une manufacture de drapt qui sont de grand débit. Cette ville envoie deux députés au parlement: elle est à 3 lieues e. de Bristol, 30 o. de Londres.

Bath; riviere d'Afrique au royaume de Fez; elle sort du mont Atlas, se joint au Suba ou Sébu, & va se perdre dans l'Océan, au nord de Mahmore.

BATHA; petite ville du royaume d'Alger en Barbarie, dans la province de Telesin, sur la riviere de Mina.

Batha, Bath, Bachia; ville de Hongrie, capitale du comté de même nom, sur la rive occidentale du Danube, à 5 lieues du confluent de la Drave. *Long.* 37; *lat.* 46, 40. Il y avoit autrefois un évêché qui a été uni à celui de Colocza. L'empereur la prit en 1686. Il faut remarquer que le comté de Batha & la contrée de Batska sont la même chose.

Batha; ville d'Éthiopie, située sur les confins du pays que les Arabes nomment *Berbera*, & qu'on appele ordinairement le *Zanguebar*.

Batha; île de France sur la côte de Bretagne; on la nomme aussi l'île de Bas, ou de Baz, & de Baaz. *Voyez* Bas.

BATHASECK; ville de la basse Hongrie dans le comté de Tolna, sur la Sarwitze.

BATHMONSTER; ville de Hongrie au comté de Bath, sur la rive gauche du Danube.

BATICALA; petit royaume des Indes sur la côte de Malabar, au nord du royaume de Canara. Il est soumis au roi d'Onor. Baticala en est la capitale. Les Hollandois ont privé les Portugais du commerce de ce pays. *Long.* 92, 50; *lat.* 14, 8.

BATIMENA; royaume de la presqu'île des Indes en deçà du Gange, dans le Malabar, vers les montagnes & le royaume de Cochin. On ne trouve pas le royaume de Batimena sur les cartes de M. de Lîle. Je crois qu'on peut le mettre au nombre des royaumes imaginaires.

BATMAN; ville d'Asie dans le Curdistan, sur la riviere de Batman. Elle avoit son prince particulier, lorsque Timur-Beck fit la conquête de ce pays.

(Π) BATNIR; place forte dans l'Indoustan, & l'une des plus importantes de cet Empire.)

BATOCHINE; partie de l'île de Gilolo, l'une des Moluques.

BATON (île) ou BUTON; île d'Asie dans l'Océan oriental, à l'est de l'île de Macassar.

BATSKA; grande contrée de la Hongrie, entre le Danube & la Théisse. *Voyez* Batha.

BATTA; province du royaume de Congo, en Afrique, une de ses six parties, bornée au septentrion par les contrées de Sundi & de Pango;

à l'occident par celles de Pemba, & au midi par les terres du Dembo-Ambuíla. Elle est arosée par la riviere d'Aquelonde. (*R.*)

(Π) BATTAGLIA; gros bourg du Padouan, dans les états de la République de Venise en Italie. On y fait un grand commerce par le moyen de trois canaux navigables dont l'un va à Este, le second à Padoue, le troisieme à CHIOZZA. Les eaux y font un jeu admirable: elles se croisent, passent les unes sur les autres, servent à différens moulins & papeteries; le tout par plusieurs canaux artificiels, bâtis exprès fort au dessus du niveau des terres.)

BATTAN, ou BATAN; ville d'Asie, dans le Diarbeck.

(Π) BATTERGOA; petit royaume d'Asie, dans l'île des Celebes, sur la côte de Macassar.)

BATTLE; bourg d'Angleterre, dans la province de Sussex, fameux par la victoire qu'y remporta, le 14 octobre 1066, Guillaume, duc de Normandie, sur Harold, roi d'Angleterre, qui y perdit la courone & la vie. Il est à 14 li. l. -o. de Cantorbery.

BATUECAS, ou LOS BATUECAS; peuples d'Espagne, dans le royaume de Léon, au diocèse de Coria, dans une vallée qu'on appele *le val de Batuecas*, couverte par des montagnes presqu'inaccessibles, entre Salamanque au septentrion, Coria au midi, la riviere de Tormes au levant, & la roche de France au couchant. Il n'y a pas plus de cent cinquante ans qu'ils ont été découverts par le duc d'Albe. On conjecture que ce font des restes des anciens Goths, qui s'étoient réfugiés dans cette vallée entre des montagnes fort hautes, où ils avoient échapé aux Maures. D'autres disent au contraire que ce fut là que se retirerent plusieurs anciens Espagnols ou Iberes, dans le temps de l'invasion des Goths, & où eux & leurs descendans vécurent séparés du commerce du reste des humains, jusqu'à ce que le hazard les fit découvrir par un fugitif, sous le regne de Philippe II, qui leur envoya des Ecclésiastiques pour leur prêcher le Christianisme, & leur faire changer de mœurs. Ils sont cependant encore aujourd'hui peu policés, & si grôssiers, que les Espagnols disent d'un homme rustre, qu'*il vient des vallées de Batuecas*.

BATURIN; ville de l'Ukraine, sur la Desne, autrefois résidence du général des Cosaques. *Long.* 52, 10; *lat.* 50, 45.

Elle apartient aux Russes, & elle est située dans le district de Neschin, qui fait partie de la petite Russie. (*R.*)

BATUSABER; ville d'Asie, dans les Indes & dans la partie méridionale de la presqu'île de Malaca. Elle est située sur la riviere de Johor, à cinq ou six lieues de la mer. Cette riviere est belle & profonde; il y a flux & reflux jusque dans la ville, où cependant l'eau est douce. Presque tout le pays est bas, & n'est guere peuplé que le long de la riviere. Les maisons font élevées sur des piliers de bois. Il y a deux mauvaises forteresses. Les maisons des particuliers sont de paille; celles des seigneurs & le palais du roi, sont de bois. Les terres sont fertiles & couvertes de beaux arbres; mais par malheur ce pays n'est point cultivé, & se trouve souvent en disete de toutes choses.

BAVAY; ville de France dans le Hainant, à 2 lieues o. de Maubeuge, remarquable par divers monumens, qui prouvent qu'elle étoit autrefois aussi étendue que florissante, & que son origine remonte à la plus haute antiquité.

On remarque, parmi les vestiges mémorables de son ancienne splendeur, une pierre à sept coins, posée au milieu de la place, & qui, dans le troisieme siecle, fut substituée à une autre beaucoup plus anciene, & d'une élévation extraordinaire. À cette pierre commencent ou vienent aboutir sept chemins militaires, vulgairement appelés, *chaussées Brunehaut:* le premier se dirige vers la ville de Mons, au nord-est; le second vers celle de Tongres ou les peuples Atuatiques, à l'orient; le troisieme vers la ville de Treves, au sud-est; le quatrieme vers Reims, au midi; le cinquieme vers la ville de Soissons, au sud-ouest; le sixieme vers celle de Cambrai, ou les Morins, au couchant; & le septieme enfin, qui fair une fourche, vers les villes de Gand & de Tournai, au nord.

Plusieurs souterrains dans les environs de Bavay, appelés *trous Sarasins*, deux conduits sous terre, pour faire passer des vivres aux forteresses voisines, grand nombre de puits de huit à douze pieds de diametre, situés à cent pas de distance les uns des autres, à un quart de lieue de tous côtés, prouvent l'étendue de Bavay, & la population de ses habitans, réduits aujourd'hui à quelques familles renfermées dans de vieux murs qui menacent ruine. Il y a cependant encore une recette & deux couvens.

(Π) BAUBULA; village d'Espagne dans l'Aragon, sur la riviere de Xalon: on tient qu'il occupe la place de l'anciene *Bilbilis*, ville des Celtibériens & patrie de Martial.)

(Π) BAUCO; bourg d'Italie dans la campagne de Rome. On croit que c'est la *Bovillæ* des anciens, où Milon tua Clodius, comme remarque M. Baudrand.)

BAUGÉ; ville de France, en Anjou, sur le Coësnon, à quatre lieues de la Fleche. Elle a été bâtie par Foulques de Nerra, au commencement du XIe siecle. Il y a un château qui, aussi-bien que la ville, a son gouverneur particulier. On n'y voit qu'une seule paroisse; mais elle est desservie par un clergé nombreux.

À un quart de lieue de cette ville il y a un bourg, appelé Baugé-le-vieux, célebre par la défaite du duc de Clarence, frere du roi d'Angleterre en 1421. Ce bourg est aussi sur le Coësnon.

BAUGÉ; ville de France, dans la Bresse, dont elle

elle étoit autrefois la capitale, à une lieue de Mâcon. Sa situation est sur une hauteur. Elle a environ mille deux cents soixante pas de circuit, & a titre de Marquisat. On n'y compte qu'une seule paroisse. L'hôtel-Dieu est mal bâti & très-pauvre; cette ville apartenoit jadis aux ducs de Savoie, qui la donnerent à la maison d'Urfé, en échange de la souveraineté de Mario, près d'Otrante. Les environs sont très-fertiles.

BAUGENCI; ville de France, dans l'Orléanois proprement dit, avec titre de comté.

Cette ville, nommée *Balgentiacum* en latin, est située sur un coteau, au bas duquel coule la Loire sous un pont de vingt-deux arches. Elle a titre de comté, & étoit déja célebre dès la fin du XI[e] siecle. Elle avoit alors son seigneur particulier nommé Raoul; & c'est dans le même temps que fut fondée son abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin. En 1291, Philippe le Bel l'acheta d'un des successeurs de ce Raoul: elle fut possédée encore par différens seigneurs, & revint enfin à la courone sous François I[er] en 1543, & 1544, ayant été considérée comme terre du domaine, & par conséquent inaliénable. Il s'y est tenu deux conciles, l'un en 1104, & l'autre en 1152. Ce dernier fut convoqué pour connoître de la parenté qu'il y avoit entre Louis VII, dit le jeune, & Éléonore de Guienne, sa femme. Ce concile, comme on fait, les trouva parens au quatrieme degré, & cassa le mariage.

On voit encore à Baugenci une tour d'un château actuélement ruiné, qu'on dit avoir été bâtie par les anciens Gaulois; ce dont je doute fort, car les anciens Gaulois entendoient mieux l'art de combatre que celui de bâtir. D'ailleurs on fait qu'ils n'apprirent l'art de bâtir solidement que des Romains.

Le commerce de cette ville consiste en eaux-de-vie & en vins. On y fabrique des serges trémieres, des serges à deux étaims, des serges drapées, des frocs & des baguetes. Ses tanneries, qui étoient autrefois considérables, sont aujourd'hui en partie ruinées, par les droits excessifs dont on les a chargées. (*M. D. M.*)

BAUGERAIS; abbaye de France, au diocèse de Tours. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 3000 liv. (*R.*)

BAVIERE (duché de); état d'Allemagne, qu'il ne faut pas confondre, ni avec le cercle de Baviere, ni avec le Palatinat de Baviere.

Le duché de Baviere, considéré seul, a pour bornes à l'ouest, la Suabe, la Franconie, les duchés de Neubourg & de Soultzbac; au sud, le Tirol, le comté de Werdenfels, la seigneurie de Hohenwaldeck, l'archevéché de Saltzbourg & la prévôté de Berchtolsgaden; à l'est, la haute Autriche, l'archevéché de Passaw, & le royaume de Bohême; au nord, la Bohême & la Franconie. Il faut remarquer que dans cette enceinte il y a encore beaucoup de terres du cercle qui s'y trouvent comme enclavées; ce qui rend l'étendue de ce duché difficile à déterminer. Le répertoire de Baviere lui donne quarante-sept milles d'Allemagne du septentrion au midi, & trente-trois du levant au couchant; ce qui est bien différent de ce que dit la Martiniere & ses autres copistes. Le duché de Baviere se divise en haute & basse Baviere.

La haute Baviere est en partie montagneuse & couverte de forêts, & en partie unie, marécageuse, & remplie de lacs; par conséquent elle est bien plus propre à nourir du bétail, qu'elle ne convient au labourage.

La basse Baviere est plus fertile & a plus de plaines. Ce duché, considéré en général, abonde en blés, en pâturages, en fruits, en bois & en belles forêts; le bétail y est très-nombreux, ainsi que le gibier.

Il y a des salines à Reichenhall & à Traunstein, des mines de cuivre & d'argent près de Podenmais, & une autre de plomb à Reichenthal. On trouve en plusieurs endroits, sur-tout dans le bailliage de Weilheim, de belles carrieres de marbres, de même que des bains à Moching, Abach, Œdelholzen, Wembding, Roseinhem & Heilbrun.

Le Danube venant de la Suabe, arose le duché de l'ouest à l'est. Ce fleuve reçoit le Lech, au dessus de Rain. Ses autres rivieres sont l'Inn, l'Iser, la Regen, l'Altmiehl, la Nab, &c. Le Danube, l'Inn & l'Iser charient quelque peu d'or. On compte dans le pays seize grands lacs, & cent soixante petits lacs, qui sont tous, ainsi que les rivieres & les étangs, remplis de très-bons poissons; trente-cinq villes & quatre-vingt-quinze bourgs ouverts & non fermés, plus de mille châteaux, terres & manoirs nobles, onze mille sept cent quatre villages, hameaux & maisons isolés; ce duché est très-peuplé.

Les états de Baviere sont composés de trois classes; 1°. celle des prélats; 2°. la noblesse; 3°. la roture. Leurs assemblées sont très-rares, & ne se font que par députés, qui se voient à Munich une ou deux fois l'année, selon que le cas l'exige. Il ne s'est plus tenu d'assemblée des états depuis 1628, époque à laquelle cette province fut dévolue à la maison de Baviere, maison aujourd'hui éteinte du côté des mâles.

La Religion Catholique Romaine est la seule qui domine en Baviere; cependant il y a des protestans. On y compte environ quinze mille paroisses, deux mille vicariats, annexes & chapelles: le nombre des Églises de campagne, faisant partie de soixante-onze doyénés ruraux, est porté à vingt-huit mille sept cent neuf. Il y a quatre-vingt-six couvens & douze collégiales remarquables.

L'archevéché de Saltzbourg exerce sur le clergé beaucoup de droits régaliens & autres, comme de faire dresser inventaire de la succession d'un Ecclésiastique, &c. &c.

Il y a une université à Ingolstadt, & une académie des sciences à Munich, qui créa en 1765 une chaire de grammaire & de belles lettres Allemandes. Les sciences & les beaux arts y sont cultivés avec beaucoup d'ardeur.

Le nombre des manufactures augmente de jour en jour; on y fabrique de gros draps, des étofes de laine, de coton & de soie, des bas, du velours, de la tapisserie, des montres estimées, &c. &c. Les habitans se nourissent principalement de la vente du bétail, de l'exploitation des blés, des bois, des sels, & du fer.

Les quatre fils de Cloderic, ayant fait au sixieme siecle le partage du vaste royaume des Francs, la Baviere passa sous la souveraineté des rois d'Austrasie, & fut gouvernée par des ducs. Le premier d'entr'eux dont il soit parlé dans l'histoire avec une sorte de certitude, est Gerbaud I, qui vécut sous Clotaire, roi d'Austrasie, & eut pour successeurs Tassilon I, Gerbaud II, Théodon I & Théodon II: ce dernier divisa la province de Baviere en quatre parties, s'en réservant Ratisbone, la capitale, & le pays qui s'étendit de là vers le levant, avec le Norique: il donna à Théodebert, son fils aîné, la partie qui comprit la Rhétie, dont le chef-lieu fut Bozen. Grimoald, second fils de Théodon II, obtint le Suntgau ou la partie méridionale de la Baviere, avec la ville de Freysing. Le Nortgau, ou la partie septentrionale de la Baviere, qui renfermoit alors la ville de Nuremberg, & dont le haut Palatinat fait aujourd'hui partie, échut à Théobaud, son troisieme fils. Après la mort de Théodon le pere, & de son fils cadet, la Baviere demeura aux deux freres survivans: Théodebert en gouverna la partie septentrionale & la Méditerranée avec le Norique, & Grimoald la partie méridionale, & la Rhétie.

Théodebert eut pour successeur son fils Hugbert, celui-ci Ottilon, que remplaça Tassilon II, dernier duc de Baviere, (de l'anciene famille ducale des Agilsfingiens), enfermé en 788 dans l'abbaye de Lorsch ou Lauresheim, & de là dans celle de Jumiege par Charlemagne, roi des Francs, qui se mit en possession du duché, & le fit gouverner par ses comtes.

Les fils de Louis I ayant partagé entr'eux la monarchie des Francs, la Baviere fut transmise, avec toute l'Allemagne, à Louis le Germanique, qui avoit sa demeure à Ratisbone. Après que ses fils eurent fait entr'eux le partage des terres paterneles en 876, Carloman devint roi de Baviere, & eut pour successeur immédiat son frere Louis le Jeune, & ensuite Charles le Gros, frere cadet de Carloman. Les états de l'empire ayant déposé Charles, & élu roi de Germanie Arnoul, fils naturel de Carloman, la Baviere reconut la souveraineté de ce dernier, & après lui celle du fils d'Arnoul, Louis l'Enfant.

Arnoul, margrave de Baviere, pendant la vie & après le décès de Louis, fut créé duc de Baviere par le roi Henri Ier en 920. Il écarta ses fils de ce duché; cependant il nomma son second fils comte Palatin de Baviere: celui-ci est la souche des seigneurs de *Schir*, ou de *Scheurn*, dits ensuite de Wittelsbach. L'empereur Othon le Grand fit don de la Baviere à son frere Henri. Othon II, pour avoir attenté à la vie de Henri IV, fut privé de ce duché par ce roi, qui le donna, en 1071, à son gendre Guelf, dont le pere Azon a été le seigneur puissant qui possédoit Milan, Gênes, & plusieurs terres en Lombardie, dévolues par héritage à Guelf & à ses descendans. Le duc Henri le Superbe, issu de son sang, s'étant opposé à l'élection du roi Conrad III, perdit, en 1138, le duché de Baviere avec celui de Saxe, qu'il avoit obtenu l'an 1126, ou 1127. Son fils, Henri le Lion, rentra en possession de ces duchés; mais ayant été mis au ban de l'empire (en 1180) par Charles Ier, il ne conserva que les terres de Lunebourg, de Brunswich & de Nordheim, ce qui constitua son patrimoine maternel. Les fiefs de l'empire, dont il étoit investi, furent concédés à d'autres.

Othon, l'aîné de la maison de Wittelsbach, obtint le duché de Baviere, séparé alors du Tirol. Ses aïeux, descendans du duc Arnoul, avoient été exclus & privés injustement de ces terres depuis environ deux cents ans. Le duc Louis, fils d'Othon, ayant été créé comte Palatin du Rhin par le roi Frédéric II, Othon, descendant de Louis, fut réellement mis en possession de ce Palatinat. Louis le Sévere & Henri fils d'Othon, firent le partage des terres pater-neles en 1253. Le premier garda le Palatinat du Rhin & la haute Baviere, & Henri obtint toutes les autres possessions. Louis le Jeune & Rodolphe, fils de Louis le Sévere, entreprirent un nouveau partage. Celui-ci fut la souche de la maison électorale Palatine, & Louis de celle de Baviere, qui vient de s'éteindre.

Ce duc de la haute Baviere, élu empereur, fit, en 1329, avec le fils de son frere, une transaction, par laquelle il leur céda en forme le Palatinat du Rhin, avec le haut Palatinat, auquel alors on donna ce nom pour la premiere fois. La basse Baviere échut au duc Louis en 1340, après l'extinction de la branche qui en étoit en possession. Les trois enfans mâles de sons fils Étienne ayant fait un partage en 1392, formerent les branches d'Ingolstadt, de Landshut & de Munich. La premiere s'éteignit en 1447, & la seconde en 1503. Celle de Munich, encore subsistante, essuya de même plusieurs partages, qui furent consommés en 1545, époque à laquelle finit tout gouvernement commun des pays apartenans à cette branche.

Le duc Maximilien Ier ayant reçu la dignité électorale en 1623, & acquis le haut Palatinat en 1628, il obtint la confirmation de l'un & de l'autre par le traité de Westphalie. Son petit-fils Maximilien II, mis au ban de l'empire en 1706, fut pourtant remis en possession de ses terres en 1714. L'électeur Charles Albert, fils de Maximilien II, élu empereur en 1742, fut malheureux dans la guerre contre l'Autriche. Maximilien Joseph son fils, &

successeur dans la dignité électorale, étant mort en 1777 le 30 décembre, la maison d'Autriche, qui avoit des prétentions sur la basse Baviere, s'en est emparée par acord avec l'électeur Palatin, du 5 janvier 1778. Ce duché a la dignité électorale depuis le 5 mars 1623. La dignité électorale Palatine y est réunie, parce que l'électeur Palatin a hérité de l'électorat de Baviere.

L'ordre de Saint Georges a été renouvelé en 1729 par l'électeur Charles Albert. Ses chevaliers portent le nom de défenseurs de l'immaculée Conception de la Vierge, & font tenus de faire preuve complete de seize quartiers. L'électeur est grand-maître de l'ordre, dont la marque est une croix d'azur émaillée, ayant au milieu l'Image du chevalier Saint Georges, & au revers, le chifre de son restaurateur, avec la courone électorale, & cette légende *J. u. p. f.*; c'est-à-dire, *justus ut palma florebit*. Le ruban est de couleur bleu céleste, liséré de blanc & de noir. L'ordre possede, & fait administrer par ses chevaliers les préfectures, bailliages d'Abensperg & d'Altmanstein, d'Alcha, de Schwaben, de Wasserbourg, d'Eggenfelden, d'Aerding, de Neumark, de Stadt-am-Hof & de Bernstein, de Riedt & de Hirschaud.

L'électeur de Baviere occupe la cinquieme place dans le collége électoral, & la seconde parmi les électeurs séculiers. Il siége, & va le premier aux opinions dans le collége des princes de l'empire, à cause du duché de Baviere.

La Baviere, considérée comme duché, fut comprise dès 1521 dans la matricule, sur le pied d'un électorat, pour soixante cavaliers & deux cents soixante-dix-sept fantassins, ou mille huit cent vingt-huit florins pour son contingent, qu'elle aquite encore de nos jours.

L'électeur fournit, à cause du duché de Baviere, à la chambre impériale, un contingent de huit cents onze richedales, cinquante huit & demie creutzers; mais il refuse de contribuer pour le haut Palatinat, quoiqu'il ait été compris à ce sujet pour la moitié de la taxe imposée à l'électeur Palatin.

Les principaux dicasteres de l'électorat de Baviere sont; le conseil intime de conférence, le conseil de révision, le conseil aulique, le consistoire, le conseil de guerre, le conseil des finances, le conseil de commerce, la cour des monoies, & le conseil des mines.

Tout le duché est régi par quatre généralités ou régences, dont il y en a deux à Landshut & à Straubing en basse Baviere, & deux à Munich & à Borirghausen en haute Baviere. Les élections relevant des généralités sont administrées par des comtes, des barons, & par d'autres persones nobles.

Les revenus de l'électeur, portés année commune à près de six millions de florins, provienent des biens ecclésiastiques, des dons gratuits du clergé, de la gabele, du sel, des vins, de la biere, de l'eau-de-vie, de la glandée & vente du gibier, de l'exploitation des bois & des mines, du monoyage, des assises, des péages, des collectes du pays, & d'autres sources communes, auxquelles il faut ajouter les impôts extraordinaires. Les quarante millions de dettes contractées par Charles VII, étoient déja éteints à moitié en 1763 par une sage économie.

Les forces militaires sont ordinairement de douze mille hommes de troupes réglées en temps de paix, & de vingt-cinq à trente mille hommes en temps de guerre. Les sujets de l'électeur de Baviere ont été afranchis du droit d'aubaine en France en 1767.

Les villes du duché sont Munich, Pfaffenhofen, Neustadt, Abensperg, Ingolstadt, Schrobenhausen, Rain, Donawert, Wemdingen, Aicha, Friedberg, Landsberg, Schongau, Weilheim, Wasserbourg, Marquastim, Traunstein, Recheinhalt, Burwhausen, Braunau, Schurding dans la haute Baviere, & dans la basse Landshut, Erding, Landau, Nilshofen, Osterhausen, Mosbourg, Kelheim, Dietfurt, Stadt-am-hof, Straubing, Cham, Furt, Deckendorf, Gravenau, sans parler dans la haute & basse Baviere d'un nombre prodigieux de bourgs, villages, hameaux, châteaux, manoirs nobles, &c. (*Masson de Morvilliers*).

Baviere (cercle de). Les bornes de ce cercle sont au nord la Franconie & la Bohême, le cercle d'Autriche à l'orient & au midi, & la Suabe à l'occident. Sa dénomination lui vient du duché de Baviere, qui en fait la plus grande & la meilleure partie. Son étendue est estimée à mille vingt lieues géographiques carrées.

Les états dont il est composé sont au nombre de vingt, distribués en deux bancs; l'un Ecclésiastique, formé de l'archevéché de Saltzbourg, des évêchés de Freysingue, Ratisbone & Passaw, de la prévôté de Berchtoldsgaden, & des abbayes de Saint Éméran, de Niéder & Ober-Munster, situées dans la ville de Ratisbone.

Le second banc est séculier, & rempli par l'électorat de Baviere, les duchés de Neubourg & de Saltzbourg, le landgraviat de Leuchtenberg, le comté princier de Sterinstein, les comtés de Haag & d'Ortembourg, les seigneuries d'Ehrenfels, de Soultzbourg & de Pyrbaum, de Hohenwaldech, de Breiteneck, & de la ville Impériale de Ratisbone.

Le droit de convoquer le cercle est commun entre l'électeur de Baviere & l'archevêque de Saltzbourg; ils alternent pour le directoire. Ces assemblées se tienent pour l'ordinaire à Ratisbone ou à Wasserbourg.

Ce cercle n'a jamais consenti à une association avec les autres cercles, quoiqu'il y ait été invité à plusieurs reprises, & qu'on ait souvent négocié pour cet effet. On l'a vu s'unir pour trois ans avec celui de Franconie & de Suabe en 1683. L'état militaire de l'empire ayant été réglé en 1681 à quarante mille hommes en temps de paix, le cercle de Baviere fut taxé à huit cents cavaliers, & mille quatre cents quatre-vingt-quatorze fantassins.

A l'égard de la religion, ce cercle est compté parmi les mixtes. Il ne présente qu'un assesseur à la chambre impériale, à laquelle il devroit en fournir quatre en vertu du traité de Westphalie, & deux, conformément aux résultats de l'Empire des années 1719 & 1720. (*M. de M.*)

Baviere (Palatinat de); province d'Allemagne au cercle de Baviere; on l'appele plus souvent le *haut Palatinat*; c'est une partie du Nortgaw. La capitale est la ville d'Amberg. Le haut Palatinat est très-montueux. Ses montagnes sont en partie couvertes de bois & de prairies, & en partie défrichées, & d'un bon raport en grains. Le pays nourit ses habitans par la quantité de ses mines de fer & de plomb, l'abondance des bois, & l'entretien du bétail.

Le haut Palatinat contient treize villes & vingt-huit bourgs.

Il ne s'est point tenu d'assemblée des états dans le haut Palatinat depuis 1628, époque à laquelle cette province fut dévolue à la maison de Baviere. La Religion dominante est la Catholique Romaine; il s'y trouve cependant encore des protestans.

Il ne faut pas confondre, comme on voit, la Baviere avec le Palatinat de Baviere, qui fait partie du Norigaw, & dont la capitale est Amberg, ni avec le cercle de Baviere, qui est beaucoup plus étendu. (*M. de M.*)

BAUFFREMONT; ancien château de France en Lorraine, situé sur une montagne, à une lieue & demie de Neufchâteau, originairement avec titre de baronie. Il donne le nom à l'anciene maison de Bauffremont, l'une des plus illustres du royaume, & qui, dès l'an 1200, étoit une des premieres de la nation Françoise. A l'avantage de compter des empereurs de Constantinople dans leurs ancêtres, des souverains de Hongrie & de Trébisonde; de nombrer des alliances dans l'une & l'autre race royale des ducs de Bourgogne; les seigneurs de Bauffremont joignent la prérogative plus précieuse encore d'être issus de nos rois, par Hélene de Courtenay, leur mere, qui descendoit en ligne directe de Louis VI, dit le Grôs. L'origine souveraine de cette princesse ne fut jamais contestée, mais confirmée au contraire par tous les historiographes, & consignée dans les fastes des empires.

Aux états de Blois, en 1588, Claude de Bauffremont présida la noblesse du royaume. Il porta la parole devant Henri III, & parla avec la liberté d'un Gaulois & la dignité d'un grand seigneur. D'Aubigné, dans le second volume de sa grande histoire, nous a conservé la substance de ce beau discours, dont la mâle éloquence entraîna les applaudissemens universels.

Son fils, Henri de Bauffremont, baron de Senescey, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, présida aussi la noblesse du royaume aux états généraux, assemblés à Paris en 1614. Il rendit à la Bourgogne & au roi un service important, dont Philibert de la Mare nous a conservé le souvenir. Henri IV adressa au parlement de Bourgogne, en 1605, un édit, qui augmentoit de deux écus le minot de sel. Bauffremont se rendit près du roi; & après l'avoir instruit du motif de son voyage: „ Je puis assurer votre majesté, lui dit-il, que si „ l'édit avoit lieu, il ariveroit infailliblement que „ la moitié des habitans des villages de votre duché, „ limitrophes de la Franche-Comté, s'y retire„ roient pour y avoir le sel à meilleur marché, „ & presque pour rien. Déja, sire, on a reconu „ une diminution notable dans la vente des gre„ niers à sel de cette frontiere „. A ces mots le roi s'atendrit, & les larmes lui tombant des ieux: *ventre saint-gris, reprit-il, je ne veux pas qu'il soit dit que mes sujets quitent mes états, pour aller vivre sous un prince meilleur que moi*. A l'instant il appele M. de Sully, & lui ordone de dresser un arrêt qui révoque l'édit sur le sel; ce qui est exécuté sur le champ. Ce seigneur fut tué au siége de Montpellier en 1622.

Henri de Bauffremont, son fils, fut tué à la bataille de Sédan, au mois de juillet 1641. Ce fut le dernier de la branche de Senescey, dont le cri d'armes étoit, *in virtute & honore senesce*.

En 1359, Guillaume de Bauffremont se rendit caution du duc de Bourgogne Philippe, dit de Rouvre. Il alla en otage à Londres, & de retour il s'engagea en son nom & celui de quinze des plus anciennes maisons de Bourgogne, à payer au roi d'Angleterre cinquante-sept mille moutons d'or que le duc restoit devoir pour sa rançon.

Louis Bénigne, marquis de Bauffremont, chevalier de la toison d'or, colonel du régiment de dragons de son nom, fut blessé avec son frere à la bataille de Schellenberg en 1703. Il le fut encore à la bataille de Malplaquet en 1709, & se signala à la rencontre d'Orléans en 1711.

La maison de Bauffremont a eu quatre chevaliers de la toison d'or, & deux chevaliers du Saint-Esprit. En 1314 Étienne de Montaigu, seigneur de Sombernon, de la maison souveraine de Bourgogne, épousa Marie de Bauffremont, dame de Couche. J'ai vu leur tombeau à l'abbaye de la Bussiere; & vers l'an 1450 Pierre de Bauffremont, chevalier de la toison d'or, épousa Marie de Bourgogne, fille du duc Philippe le Bon. On connoît en Bourgogne l'adage relatif à quelques anciennes maisons du pays.

Preux de Vergy,
Noble de Vienne,
Riche de Châlon,
Bon baron de Bauffremont.

Voyez sur cette maison, Sainte Marthe, *hist. gén. de France*; Davila, *liv. 7 & 9 des guerres civiles*; Mathieu, *hist.* d'Henri IV; Paradis, *hist. de Bourgogne*; Baillet, *hist. du parlement de Bourgogne*; le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la courone*; de Thou, &c. (*R.*)

BAUMAN (la caverne de); dans la basse Saxe en Allemagne, à six lieues de la ville de Goslard, au levant. L'entrée en est si étroite qu'il n'y peut passer qu'une persone; mais la caverne va ensuite en s'élargissant. On y trouve divers sentiers, qui se bouchent insensiblement, parce que les paysans remuent les terres pour chercher les os de divers animaux, qu'ils vendent pour de la corne de licorne. Les sentiers qu'on y trouve encore sont si longs, que persone jusqu'ici n'en a pu trouver le bout, quoiqu'on ait été à plus de six lieues. On trouve dans cet antre une source d'eau, qu'on dit très-efficace pour guérir de la pierre. Il distille aussi de la voûte des goutes qui forment une espece de tuf, lequel réduit en poudre sert à dessécher les plaies des animaux.

BAUMARAIS, ou BAUMARIS; ville d'Angleterre, dans l'île d'Anglesey, dont elle est la capitale. Elle est dans un lieu marécageux, très-près de la mer.

BAUME (la Sainte); grote sur une montagne de France en Provence, entre Aix, Marseille & Toulon. Ce lieu est très-fréquenté, parce qu'on croit que la Madeleine y est morte.

BAUME D'HOSTUN, érigé en duché-pairie, à 2 l. e. de Romans en Dauphiné.

BAUME LES MOINES, OU LES MESSIEURS, *Balma*; abbaye de France en Franche-Comté, près Lons-Saunier, diocèse de Besançon. Elle subsistoit dès le VII[e] siecle, sous la regle de Saint Colomban. Saint Benoît d'Aniane en 800 y mit la réforme, & le B. Besnon, vers 900. Le corps de Saint Maur, Abbé de Glanfeuil, y fut mis en dépôt durant les ravages des Normands. On voit dans l'Église, sous le vocabulaire de Saint Pierre, les tombeaux en marbre de Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard; de Gerard de Vienne, & d'Alix, sa femme; de Gauthier de Vienne, seigneur de Mirebel, d'Aimé de Châlon, & de Jean de Wateville, tous deux Abbés commendataires. L'épitaphe de ce dernier, composée par lui-même, est singuliere.

Italus & Burgundus in armis
Gallus in albis,
In Curia rectus,
Presbyter Abbas adest.

Il avoit servi en Italie & en Bourgogne, avoit été chartreux en France, puis maître des requêtes au parlement de Dole, enfin Prêtre & Abbé.

Cette abbaye, occupée par des Bénédictins, de la congrégation de Cluni, ne reçoit pour moines que des nobles, de temps immémorial.

BAUME LES DAMES, LES NONES, OU LES NONAINS, *Balma*; petite ville de France en Franche-Comté, près du Doubs, avec bailliage; tire son origine d'une abbaye de chanoinesses, qu'on croit fondée au V[e] siecle par Saint Romain, Abbé de Condat. M. Dunot pense que les seigneurs de Neufchâtel en sont fondateurs au VII[e] siecle; mais le temps de sa fondation est absolument incertain. Charlemagne & Louis le Débonaire en parlent dans leurs capitulaires: on n'y reçoit que des demoiselles qui sont obligées, pour être reçues, de faire des preuves très-rigoureuses de leur noblesse. Au reste, cette abbaye est peu riche; il n'y a que onze prébendes, sans les nieces ou novices. Les dames de Baume sont associées à celles de Remiremont. (*R.*)

BAUNACH; riviere de Franconie.

BAUSK; ville importante de Curlande, sur les frontieres de Pologne au nord, à 6 lieues s. de Miltaw, sur la riviere de Musza. *Long.* 42, 14; *lat.* 56, 30.

Gustave Adolphe, roi de Suede, la prit en 1625 sur les Polonois. Le Czar Pierre s'en rendit maître en 1705, après une sanglante bataille entre les Russes & les Suédois. (*R.*)

BAUTZEN, ou BUDISSEN; ville d'Allemagne, capitale de la haute Lusace, sur la Sprée. *Long.* 32, 13; *lat.* 51, 10.

Ses fortifications sont à l'antique; elle est assez grande, & renferme plus de sept cents feux, sans compter le quartier, appelé *Sydan*, qui contient plus de deux cents maisons, & qu'on peut regarder comme une ville séparée. Elle est bien bâtie & bien peuplée: c'est le siége ordinaire du préfet, du sénéchal, de la diete des états, du grand tribunal, de la justice aulique, du directoire du cercle de Bautzen, d'un grand bureau des postes, &c. Le château d'Ortenbourg est situé sur un rocher escarpé dans l'enceinte même de la ville. Outre la collégiale de Saint Pierre, il y a deux autres Églises & trois hôpitaux. On y remarque sur-tout la maison de ville, les deux hôtels des états de Bautzen & de Goerlitz, le collége, la bibliotheque publique, celle de Gersdorf, la maison des orphelins, & celle de correction.

Cette ville fait un grand commerce. Il y a des manufactures en toiles, chapeaux, gants, maroquin, peaux glacées, draps, basins, &c. Le château est plus ancien que la ville, dont la fondation date du IX[e] siecle. Détruite en 1142, elle fut rebâtie, telle qu'on la voit aujourd'hui. Les incendies de 1400, 1634, 1709 & 1760 lui ont été plus ou moins funestes. Les Prussiens s'en emparerent en 1757. Après leur retraite, les Autrichiens s'en rendirent maîtres, & forcerent le château d'Ortenbourg: la petite garnison Prussiene qui y étoit fut faite prisoniere. Elle est à 12 l. e. de Dresde, 26 n. de Prague. (*R.*)

BAUX (les); bourg de France en Provence, à 3 l. s.-e. de Tarascon, 3 l. e. d'Arles; c'est ce bourg qui avoit donné le nom à l'illustre maison de Baux.

BAYA, ou BAJA; ville de la basse Hongrie, dans le comté de Bath, près du Danube. *Long.* 37; *lat.* 46, 25.

BAYA DE LAS ALMADIAS, OU LA BAYE DES BARQUES; petit golfe d'Afrique au royaume de Congo.

BAYE ou BAIE, *Sinus*: on nomme ainsi un enfoncement de la mer dans les terres. On le nomme *golfe* quand l'entrée est plus large que l'enfoncement; *anse*, quand l'entrée est plus étroite; cependant cette dénomination dépend presque toujours de la volonté des marins ou des voyageurs: & l'on nomme souvent *golfe* ce qui doit être *anse*, & *anse* ce qui est *golfe*. (R.)

Baye d'Antongil, *Antonii Œgidii Sinus*; petit golfe d'Afrique, sur la côte orientale de l'île de Madagascar: ceux du pays l'appelent *Manghabay*.

(Π) Baye de l'Aventure; golfe dans la nouvele Hollande. *Long.* 163, 15; *lat. mér.* 43, 20.)

Baye de Baffin, *Baffini Sinus*; petit golfe de l'Océan glacial, dans les terres Arctiques, au nord de l'Amérique. Elle porte le nom de *Baffin* Anglois qui la découvrit en 1623. *Voyez* Baffin.

Baye des Basques, *Vasconum Sinus*; golfe dans l'Amérique septentrionale, sur la côte occidentale de l'île de Terre Neuve, au nord du cap de Raie.

(Π) Baye de Botanique. *Long.* 169, 7; *lat. m.* 34.)

Baye de Buttons, *Butonii Sinus*; golfe de l'Amérique septentrionale, vers les terres Arctiques: il fait partie de la baie d'Hudson.

Baye Blanche, *Sinus Albus*; golfe dans l'Amérique, sur la côte orientale de l'île de Terre Neuve, entre Belle-Île & l'île aux Oiseaux.

Baye de Cadis, *Gaditanus sinus*; petit golfe de l'Océan, sur la côte d'Espagne, près de l'Andalousie, entre l'île de Cadis & les embouchures des rivieres de Guadalquivir & de Guadelete, vers le septentrion.

Baye de Cancale; petit golfe de la Manche sur la côte de France, près de Saint Malo, entre la Bretagne & la Normandie. C'est vers le milieu de ce golfe qu'est le mont Saint-Michel. Quand la mer s'est retirée, ce n'est plus qu'une greve.

Baye des Chaleurs; c'est un assez bon havre sur le golfe de Saint Laurent, & d'une grande profondeur. Jacques Cartier, qui le découvrit en 1534, y soufrit beaucoup de la chaleur, ce qui le porta à lui donner le nom qu'il porte; on l'appele aussi *Baye des Espagnols*. On pêche dans cette baie une prodigieuse quantité de loups marins: 47 d. 30' *lat. nord*, à 20 lieues environ de l'île de Saint Jean.

Baye de la Chesapeack, *Chesapeacus sinus*; golfe de l'Amérique septentrionale, entre la Virginie & le Maryland. Elle s'enfonce 250 milles dans les terres. Au milieu est un banc de sâble. (R.)

Baye de la Conception; golfe de l'Amérique dans le Canada, & sur la côte orientale de l'île de Terre Neuve, près de la baie de la Trinité, qui est au septentrion.

Baye de France, *sinus Francicus*; golfe de l'Afrique, sur la côte de Guinée & près du cap de *Sierre Lione*: il a été ainsi nommé par les François qui y ont navigué les premiers vers l'an 1384.

Baye de France, *sinus Francicus*; partie considérable de l'océan, sur la côte occidentale de France, que l'on nomme aussi la *grande baie de France*. C'est le nom que les pilotes donnent à cette partie de l'océan, qui s'étend depuis la pointe de la Bretagne jusqu'au cap Finistere. (R.)

Baye de France; golfe de Canada, entre l'Acadie & le continent; il n'est séparé de la Baie Verte que par un isthme fort étroit, lequel fait la seule communication de l'Acadie avec la terre ferme. On appele *Baie des Mines*, le fond de la baie Françoise, qui est terminé par l'isthme.

Baye d'Hudson, *Hudsonius sinus*; golfe très-considérable de l'Amérique septentrionale, dans les terres Arctiques. Elle reçut son nom de Henri Hudson, Anglois, qui la découvrit en 1611. Les François la nomment la *Baie du Nord*. Elle est au septentrion du Canada, à 100 lieues de Québec, & à pareille distance du grand lac des Hurons. Elle s'étend du nord au sud depuis le 51e degré de latitude, jusqu'au 64e. Elle a près de deux cents lieues dans sa partie septentrionale. Dans son milieu, une presqu'île qui avance au sud pendant quarante lieues, & l'île Mansfeld ou de Notre-Dame, rendent le passage assez étroit. Au bout de cent cinquante lieues, elle n'a plus que quarante lieues de largeur; au fond même elle en a à peine trente cinq.

Les François en ont pris les premiers possession en 1656. En 1662, deux François transfuges conduisirent les Anglois au fond de la baie. Ceux-ci y bâtirent deux forts. En 1667, ils en bâtirent un troisieme sur la riviere de Memiscan. Quoiqu'en 1663, le sieur Couture ait renouvelé la prise de possession par ordre du baron d'Avaugour, gouverneur général; en 1671, on en fit encore renouveler la cérémonie par le pere Albans, Jésuite, & le sieur Denis de Saint Simon, gentilhomme Canadien. En 1682, les deux mêmes transfuges François, rentrés en grâce, firent pour la compagnie du Nord de Québec, un établissement dans la partie occidentale de la baie d'Hudson, sur la riviere de Sainte Thérese, assez près de son embouchure, dans une petite baie formée par le concours de cette riviere & du grand fleuve Bourbon. Ce fleuve avoit été ainsi nommé par un François en 1675; le fort dans la suite prit aussi le même nom. Ce malheureux fort a été souvent pris & repris par les François & par les Anglois qui, par le traité d'Utrecht, sont demeurés les maîtres de toute la baie.

Tous les environs de la baie d'Hudson n'offrent aux ieux qu'une terre inculte, sauvage, horrible, hérissée de rochers qui s'élevent aux nues, de ravines d'une profondeur éfrayante, de vallées stériles, où ne pénetrent point les rayons du soleil. Les neiges entassées depuis des siecles, & des glaçons qui s'accumulent d'années en années,

rendent ces lieux inabordables. Les hivers y sont si rigoureux, que les liqueurs & l'esprit-de-vin perdent leur fluidité. Les hommes y sont en petit nombre, & d'une taille qui n'excede guere quatre pieds. Ils ont la tête énorme à proportion du corps. La mer elle-même, couverte d'immenses glaçons, défend les vaisseaux d'approcher pendant neuf mois de l'année, & souvent les met en pieces.

Ce qui attire les Européens dans un lieu si sauvage, est que ce pays est très-riche en pelleteries de toute espece; outre qu'elles sont les meilleures de tout le Canada, c'est qu'elles sont à meilleur prix, à cause de la misere profonde des sauvages.

L'entrée de la Baie d'Hudson n'est praticable que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre. Les tempêtes y sont dangereuses. (*R.*)

Baye des Molues, *sinus Asellorum*, en Amérique, sur la côte méridionale de l'île de Terre Neuve, au couchant de la côte du Chapeau-Rouge.

Baye du Nord. *Voyez* Baye d'Hudson.

Baye de Plaisance, *sinus Placentiæ*; Baie d'Amérique, dans la partie méridionale de l'île de Terre Neuve. Il y a un fort, une habitation de François & plusieurs îles, entre les caps de Saint Laurent & de Sainte Marie.

Baye des Puants; golfe du lac Michigan, 44. d. de latit. nord, & 295 de longit., dans la partie septentrionale. Il forme comme une seconde baie nommée *Baie des Noguez*, du nom d'une nation sauvage qui habite les environs. Cette baie des Puants n'a guere que sept ou huit lieues de moyene largeur; & vers le sud elle va toujours en rétrécissant. Là se trouvent trois îles d'environ deux lieues de diametre. Dans le fond de cette baie, le pays est charmant. C'est là que demeurent les Sackis & les Otchagras, qu'on a nommés *Puants*, sans doute par corruption. On les connoissoit auparavant sous la dénomination de *Nation de Petun*. (*R.*)

Baye de tous les Saints; grande Baie d'Amérique, sur la côte méridionale du Brésil, proche la ville de San Salvador.

Baye des Trépassés, *sinus Mortuorum*; en l'Amérique septentrionale, dans la partie de la grande île de Terre Neuve qui regarde le midi. Elle est fréquentée par des pêcheurs François.

Baye de la Trinité, *sinus Trinitatis*; dans l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale de l'île de Terre Neuve, & au nord de la baie de la Conception.

BAYEUX; ville épiscopale de France dans la basse Normandie, capitale du Bessin, sur la riviere d'Aure, dans un terroir très-abondant, sur-tout en pâturages. *Long.* 16, 57, 9; *lat.* 49, 16, 30.

Cette ville, de la généralité de Caen, est à une lieue & demie de la mer; elle a un château & un gouverneur. On y voit dix-sept paroisses, en comprenant celles des faux-bourgs, trois convens de religieux & quatre de filles, deux prieurés, cinq jurisdictions; savoir, la vicomté, le bailliage, l'élection, le grenier à sel & la maitrise des eaux & forêts. Les Jésuites y avoient le collége, les Lazaristes y occupent le séminaire. L'évêché, qui est fort riche, est suffragant de l'Archevéché de Rouen. Saint Exupere en est regardé comme le premier évêque. Le diocèse comprend six cents onze paroisses, distribuées dans quatre archidiaconés. Le chapitre de la cathédrale est composé de onzé dignités, de quarante-neuf chanoines, & du bas chœur, qui consiste en six grands vicaires, six petits, douze chapelains, & six enfans-de-cœur. L'Église cathédrale, sous l'invocation de la Vierge, est une des plus grandes & des mieux bâties de la province; son portail & ses trois clochers, dont celui du milieu sert d'horloge à la ville, méritent l'attention des curieux. Cette ville avoit plusieurs manufactures en draps, en serges, dont on faisoit un grand commerce; mais on a écrasé de tailles les ouvriers, qui sont allés porter leur industrie ailleurs. Elle est à 32 lieues o. de Rouen, 57 o. pour n. de Paris.

BAYON; ville de Lorraine sur la Moselle, à 5 lieues de Nanci.

BAYONNE, BAÏONE, *Baiona*; ville de France très-riche, très-forte & très-commerçante, au gouvernement de Guienne, avec un évêché suffragant d'Ausch. Elle est sur la Nive & l'Adour, à une lieue de la mer. Baïone est d'une médiocre grandeur, mais d'une grande importance. Elle est partagée en trois parties, la grande ville est en deçà de la Nive; la petite ville est entre la Nive & l'Adour, & le faux-bourg du Saint-Esprit est au delà de cette derniere riviere. Le grand & le petit Baïone sont entourés d'une vieille enceinte & d'un fossé sec que l'on conserve. Il y a dans chacune de ces deux villes un petit château. Celui du grand Baïone est flanqué de quatre tours rondes; c'est là que loge le gouverneur. Le château neuf est défendu par quatre tours en forme de bastions. Cette premiere enceinte est couverte d'une nouvele, composée de huit bastions réparés par le maréchal de Vauban, qui y a aussi ajouté un grand ouvrage à corne, & une demi-lune; le tout entouré d'un bon fossé & d'un chemin couvert. Le pont du Saint-Esprit communique au faux-bourg de son nom. Cette partie de la ville est peu de chose par elle-même; mais ses fortifications, qui sont en partie de M. de Vauban, sont importantes. La citadelle est située au delà de l'Adour, du côté du faux-bourg du Saint-Esprit, sur une hauteur qui commande aux trois parties de la ville, au port & à la campagne; le tout entouré d'un bon fossé sec & d'un chemin couvert. Les habitans ont conservé le privilége de garder deux des trois portes de la ville. L'Église cathédrale est sous l'invocation de la Vierge, & son chapitre n'est composé que de douze chanoines; les édifices de la ville & les Églises n'ont rien de remarquable. Quant au commerce, c'est un des plus vivans du royaume. Baïone a l'avantage

unique en France, d'avoir deux rivieres qui ont flux & reflux : elle reçoit de petits mâts par la riviere de Nive ; mais il en vient de très-beaux par le gave d'Oléron, que l'on tire des vallées d'Arste & de Baraton dans les Pyrénées ; ces mâts arivés à Baïone, sont mis dans une fosse faite exprès pour les ramasser ; de là, on les fait passer à Brest & dans les autres ports de France. Les Baïonois & le pays de Labour envoient tous les ans plusieurs bâtimens à la pêche de la baleine, & à celle de la morue. Ce furent des barques de ce pays qui, pour la premiere fois en 1605, tenterent la pêche de la baleine dans le Groënland, & près de l'île de Finland.

L'entrée du port est difficile ; mais les vaisseaux y sont en sûreté. Les jambons de Baïone sont renomés. Il y a un hôtel des monoies ; & cette ville est de la généralité de Bourdeaux, à 12 lieues s.-o. d'Acqs, 17 n. de Pampelune, 16 o. de Pau, 170 s. pour o. de Paris. (*M. D. M*) (*H*) *Long.* 16, 10 ; *lat.* 43, 29, 21.)

BAYONE ; petite riviere de France au Vexin François.

BAYS ; bourg ou petite ville de France dans le bas Vivarais, près de la rive gauche du Rhône, & d'un ruisseau nommé Bay. Elle est à 4 lieues n. de Viviers. Il y a une justice royale.

BAZ ; petite île à l'occident de l'Irlande, vis-à-vis le comté de Desmond en Mommonie, au bord de la baie de Dingle. Les Irlandois la nomment *Blasquo*.

BAZA, ou BASA. *Voyez* BAÇA.

BAZADOIS (le) ; pays de France, qui fait partie de la basse Gascogne, entre la Guienne propre, l'Agénois & le Condomois. Bazas en est la capitale. Le sol en est stérile & rempli de landes.

BAZAS ; ville de France, capitale du Bazadois en Gascogne, sur une éminence. *Long.* 17, 20 ; *lat.* 44, 20.

Son nom latin est *Cossio*, *Cossium vasatum* & *vasate*. Cette petite ville est située à deux lieues & demie sud-est de la Garonne. Elle est pauvre & très-peu peuplée. Son évêché est suffragant d'Ausch. Il est très-ancien, puisqu'un de ses évêques assista au concile d'Agde en 506, & à celui d'Orléans en 511. Il y a deux cents trente-quatre paroisses dans ce diocèse, & trente-sept annexes. La cathédrale est dédiée à Saint Jean-Baptiste ; le chapitre a six dignités, dont l'archidiaconé est la premiere, & dix-huit canonicats. Le Sénéchal de Bazas est d'épée, & sa charge est viagere.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier. Il y a présidial & justice royale. Le collége est régi par les Barnabites (*R.*)

BAZDAH, ou BAZDAD ; ville fortifiée & château d'Asie, dans le Mawaralnahar, au 89 d. 35' de longit., & 38 de latit.

BAZIEGES ; ville du haut Languedoc, diocèse & à 4 lieues s. de Toulouse, sur le canal royal.

BAZOIS. Le Bazois est une contrée du Nivernois, au bas des montagnes du Morvan, assez stérile en blé, mais abondante en pâturages ; le bois, le charbon de pierre, le poisson, le bétail en font le principal commerce. On y trouve ces petites villes, Moulins, Engilbert, Châtillon, Saint Saulge, Luzy, Decise, Montreuillon.

BAZUNA ; ville maritime d'Afrique, située entre les Cafres & le Zanguebar.

BEALT ; petite ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, sur la riviere de Wye. Il y a un ancien château ; ce fut près de là que fut tué Léolin, dernier des princes de Galles, de la race des anciens Bretons, par Roger Stronghowen, en 1282, du temps d'Édouard Ier, roi d'Angleterre. Quelques géographes nomment ce lieu *Buelth*.

BÉARN ; province de France, avec titre de principauté, bornée est par le Bigorre, sud par l'Aragon, ouest par la Soule & une partie de la basse Navarre, nord par la Gascogne propre & le bas Armagnac. Ce pays a vingt-six lieues de long, sur vingt-deux de large. Il est très-peuplé. En 1695, on y trouva 198,000 personnes. Le terroir est montueux & assez sec ; mais les plaines en sont fertiles : on y seme peu de forment & de seigle, mais quantité de maillioc, *manioc*, qui est un blé venu des Indes, dont le peuple se nourit : on y seme aussi beaucoup de lin, dont on fait des toiles. Les coteaux sont chargés de vignes qui, en plusieurs endroits, produisent des vins excellens ; ceux de Jurançon & de Moncia, sur-tout, sont très-estimés. Cette province recele d'ailleurs des mines de plomb, de cuivre & de fer, & il y croît quantité de sapins dont on fait des mâts, & beaucoup de planches. Dans la vallée d'Ossau on trouve les eaux minérales d'Aigues-Chaudes, qui sont bonnes pour les maux de tête & d'estomac, & d'autres qui sont efficaces pour les plaies. Dans la vallée d'Aspe sont les eaux minérales d'Escot, qui sont fort rafraîchissantes, & près d'Oléron celles d'Ogen, qui sont de même qualité.

Les principales rivieres de ce pays sont, le Gave Béarnois & le Gave d'Oléron ; car les rivieres y portent le nom de Gaves.

Cette province apartenoit à Henri IV quand il parvint à la courone. Louis XIII, son fils, l'y réunit en 1620, avec la partie de la Navarre, qui avoit été possédée par la maison d'Albret.

Il y a à Saillies une fontaine d'eau salée, qui fournit de fort bon sel, & l'on n'en use pas d'autre dans le pays.

La justice se rend en Béarn, conformément aux coutumes du pays qu'on appele *fors*. Le roi est seigneur haut-justicier ; les seigneurs particuliers n'ont que la moyene & basse justice. Les juges des seigneurs sont nommés *jurats* ; ils connoissent de toutes sortes d'afaires, excepté de celles qui méritent peine afflictive.

Le Béarn est un pays d'états : ses assemblées ne sont composées que de deux corps ; le clergé & la noblesse n'en font qu'un, & le tiers-état fait le second. Tous ceux qui sont seigneurs de paroisse

roisse ont droit d'entrer aux états ; en tout, le corps de la noblesse y fournit cinq cents quarante membres. Ceux du clergé qui ont entrée aux états, sont les évêques de Lescar & d'Oléron, & les Abbés de Saubelade, de la Reule & de Luc, de même que les Abbés-laïques, c'est-à-dire, qui ont des dîmes inféodées, avec droit de patronage & de nomination aux cures.

Le tiers-état est composé des maires & des jurats de quarante-deux villes ou communautés, dont le roi est seul seigneur. Ces états se tiennent tous les ans, & l'évêque de Lescar y préside toujours; en son absence c'est l'évêque d'Oléron. Le gouverneur est debout & couvert à côté du fauteuil du roi.

Pau est la capitale de cette province. Les Béarnois sont robustes, laborieux, sobres, économes & d'un esprit très-vif. Il en sort tous les ans un grand nombre qui vont travailler en Espagne, & qui raportent beaucoup d'argent dans leur pays. Leur commerce avec les Espagnols, consiste en toiles, en bestiaux, & en petits chevaux très-bons pour les pays de montagnes. Les Hollandois & les Anglois, en temps de paix, enlevent une partie des meilleurs vins du pays. (*R.*)

BÉAT (Saint); petite ville de France au comté de Comminges, au confluent de la Garonne & de la Pique: toutes les maisons y sont bâties de marbre. *Long.* 18, 16; *lat.* 42, 50.

BEAUBEC; abbaye de France, en Normandie, dans le pays de Bray. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & elle est maintenant en régie. (*R.*)

BEAUCAIRE; ville du bas Languedoc, sur le bord du Rhône, à l'opposite de Tarascon. *Long.* 22, 18; *lat.* 43, 43.

Cette petite ville est célebre par la foire qui s'y tient tous les ans à la Magdeleine: elle doit durer trois jours francs, sans compter les fêtes; ce qui fait six jours francs, à cause de la Magdeleine, des fêtes de Saint Jacques & de Sainte Anne. Le commerce qui s'y fait est prodigieux. Cette foire se tient sous des tentes, dans une prairie près de la ville. Quoique la foire soit franche par un privilége acordé par Raymond comte de Toulouse, en 1217, & confirmé par Charles VIII, Louis XII & Louis XIII; cependant en 1632 on établit un petit droit nommé *réappréciation*, sur toutes les marchandises, qui, année commune, monte à plus de 25000 livres, & les fermiers exigent encore un autre droit nommé *abonement*, de 12 sous par balle de marchandises, qui produit encore 5 à 6000 liv. On voit à cette foire des marchands de toutes les nations.

La porte du Rhône est belle & bien bâtie. Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, & celui d'une justice royale. Il y a une Église collégiale qui est la principale de la ville, deux autres Églises, & un collége régi par les prêtres de la Doctrine Chrétiene. (*R.*)

BEAUCE. *Voyez* BEAUSSE.

BEAWDLAY; ville d'Angleterre, dans la province de Worcester.

BEAUFORT; petite ville d'Anjou. *Long.* 17, 26; *lat.* 47, 26.

Elle a un château près de la riviere d'Authion. Il se fait à Beaufort un très-grand commerce de blé. Elle est à 6 lieues e. d'Angers, 16 o. de Tours.

BEAUFORT; ville de Savoie, sur la riviere d'Oron. *Long.* 24, 18; *lat.* 45, 40. (Π) *Long.* 24, 11; *lat.* 45, 36.)

BEAUFORT. *Voyez* MONTMORENCI.

BEAUGENCY. *Voyez* BAUGENCI.

BEAUJEU; jolie petite ville de France dans le Beajoulois, sur l'Ardierre. Elle étoit autrefois capitale du Beaujolois, avec un château fort célebre dans l'antiquité. C'est de là qu'est sortie l'anciene maison de Beaujeu. Elle est au pied d'une montagne, à 5 lieues s.-o. de Mâcon. *Long.* 22, 10; *lat.* 46, 9.

BEAUJOLOIS; petit pays de France, au gouvernement du Lyonois, entre la Saône, la Loire, le Lyonois proprement dit & la Bourgogne. Villefranche en est la capitale.

Ce pays apartient à M. le duc d'Orléans, & jouit de quelques priviléges. Il a environ dix lieues de long sur huit de large, & est très-fertile. (*R.*)

BEAULIE; petite ville d'Écosse, dans le comté de Ross.

BEAULIEU; nom de deux petites villes de France, l'une en Touraine sur l'Indre, l'autre dans le bas Limousin, au vicomté de Turenne, sur la Dordogne.

BEAULIEU; petite ville de France en Berry, sur la Loire, à une petite lieue de Châtillon-sur-Loire.

BEAULIEU; abbaye d'hommes, ordre de Saint Augustin, fondée au XIe siecle, entre Ardres & Ambleteuse, diocèse de Boulogne. Elle est du revenu de 3400 liv.

BEAULIEU; abbaye de France, au diocèse de Verdun, fondée en 642, à 2 li. s. de Clermont en Argone. Elle vaut 3500 liv.

BEAULIEU; abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, diocèse de Langres, fondée en 1170, à 3 lieues e. p. s. de Langres. Elle vaut 4500 liv.

BEAULIEU; abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, diocèse de Rhodes, fondée en 1141. Elle est du revenu de 3800 liv.

BEAULIEU; abbaye d'hommes, ordre de Saint Augustin, diocèse de Saint Malo, à 3 lieues e. de Dinant, fondée en 1163. Elle vaut 2000 liv.

BEAULIEU; abbaye réguliere d'hommes, ordre de Prémontrés, diocèse de Troies, fondée en 1112, à 3 lieues nord-ouest de Bar-sur-Aube.

BEAUMARCHAIS; petite ville de France, dans la généralité d'Auch, élection de Riviere-Verdun.

BEAUMARIS; ville à marché d'Angleterre, capitale de l'île d'Anglesey, avec un château & un port. Elle envoie un député au parlement. Elle

eft à 64 lieues n.-o. de Londres. *Long.* 13, 4; *lat.* 53, 20. (*R.*)

BEAUMONT, *Bellomontium*; petite ville des Pays-Bas, dans le Hainaut Autrichien, entre la Sambre & la Meufe, avec titre de comté. *Long.* 21, 51; *lat.* 50, 12.

Guillaume III, roi d'Angleterre, l'ayant prife en 1661, en fit fauter le château. Par le traité du 22 août 1769, les troupes Françoifes & les marchandifes provenant de la domination Françoife, pour être conduites dans une autre partie de la même domination, ont libre tranfit par le pont de cette ville. Elle eft à 4 li. eft de Maubeuge.

BEAUMONT-LE-ROGER; petite ville de la haute Normandie, fur la Rille, avec titre de comté. Elle porte le nom d'un de fes comtes qui en a été le fondateur. Elle eft à 11 li. f. de Rouen, 5 o. d'Évreux. *Long.* 18, 26; *lat.* 49, 2.

BEAUMONT-LE-VICOMTE; ville du Maine, fur la Sarte. *Long.* 17, 40; *lat.* 48, 12.

BEAUMONT-SUR-OISE; ville de l'île de France, fur la pente d'une montagne, avec titre de comté. Les Bourguignons la prirent & la pillerent en 1400. *Long.* 19, 58, 57; *lat.* 49, 8, 38.

BEAUMONT; ville de France en Gafcogne, dans la Lomagne, avec un fiége royal & une collégiale, fur la Gironde, à 2 li. de fon embouchure dans la Garonne.

BEAUMONT; petite ville de France en Périgord, dans le Sarladois, avec titre de comté, à 4 li. e. de Bergerac.

BEAUMONT; bourg de France, dans la baffe Auvergne, avec une abbaye de Bénédictines, à une lieue f.-o. de Clermont.

BEAUMONT; petite ville de France dans le haut Languedoc, fur la Lis, à 4 lieues eft de Touloufe.

BEAUMONT-EN-ARGONE; petite ville de France en Champagne, dans l'Argone, à 2 li. n. p. o. de Stenai.

BEAUMONT-LES-TOURS; abbaye de Bénédictines, fondée en 1007, près de Tours.

BEAUMONT; abbaye d'hommes, ordre de Saint Auguftin, en Rouergue.

BEAUNE; ville de France en Bourgogne, au pied du Mont Afrique, & d'une côte fertile en excellent vin; avec une Églife collégiale & paroiffiale, fous le titre de Notre-Dame, une commanderie de l'ordre de Malte, un collége régi par les prêtres de l'oratoire, une chartreufe fondée en 1328, par Endes IV, duc de Bourgogne, une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, un très-bel hôpital pour les malades, un autre pour les orphelins, une chambre des pauvres, & plufieurs maifons religieufes de l'un & de l'autre fexe. Sa collégiale eft la plus ancienne du diocèfe d'Autun. Cette ville eft d'ailleurs le fiége d'un gouverneur particulier, d'un bailliage, d'une chancelerie aux contrats, d'une officialité de l'archidiaconé; des juftices du chapitre de Notre-Dame, de la commanderie, & de la chartreufe. Il y a auffi une juftice des traites foraines, une recette des états, & fubdélégation de l'intendance.

L'hôpital eft l'ouvrage du chancelier Rollin. On fait le mot de Louis XI, à ceux qui préconifoient les bienfaits de Rollin: „ il étoit bien jufte que „ celui qui, par fes exactions, a fait tant „ de pauvres, bâtît une vafte maifon pour les loger „.

Ce bon mot du roi a fervi de matiere à cette épigramme du pere Vavaffeur, natif de Paray en Charolois:

Has Matho mendicis fecit juftiffimus ædes;
Hos & mendicos fecerat ante Matho.

Mais Beaune doit fur-tout fa renomée à fes excellens vins, fi juftement eftimés dans toute l'Europe. Pétrarque attribue au bon vin de Beaune, dont le duc Philippe le Hardi avoit régalé la cour du Pape en 1395, la répugnance des courtifans à ne pas retourner d'Avignon à Rome; parce que, dit-il, *Beatam fine Belna vitam agi poffe diffidunt*. Pétrar. Epift. Lib. VII, Epift. I. ad Urban. V. Pont.

Le duc Jean envoya quinze queues de ce vin aux peres du concile de Conftance en 1416: il ne coûtoit alors que 15 liv. la queue; elle coûte maintenant 300 & 400 livres, fuivant les années.

Les grands-jours, appeaux ou parlement des ducs de la premiere & feconde race, fe tinrent à Beaune jufqu'à l'établiffement de celui de Dijon, fait par Louis XI en 1477.

Henri IV y fit démolir, en 1602, le fort & fameux château bâti par Louis XII.

M. l'Abbé Gandelot, favant de Nolai, a publié, en 1772, un volume *in*-4°. fur l'*hiftoire de Beaune*; il y a beaucoup de recherches, mais un peu diffufes. Beaune, fituée fur la riviere de Bourgeoife, eft à 7 li. f. de Dijon, 8 n.-e. d'Autun, 6 n. de Châlons-fur-Saône. *Long.* 22, 20; *lat.* 47, 2. (*R.*)

BEAUNE; bourg de France dans le Gâtinois. Ce bourg a eu autrefois le titre de ville, & étoit bien plus confidérable qu'il ne l'eft aujourd'hui. On y compte encore environ cinq cents feux.

BEAUPORT; abbaye de Prémontrés en Bretagne, au diocèfe de Saint Brieux, à 3 lieues f.-e. de Treguier, fondée en 1202. Elle eft du revenu de 8000 liv.

BEAUPORT; petite baie d'Afrique, en Cafrerie. Les Portugais l'appelent *la baya Hermofa*.

BEAUPORT; port d'Amérique, fur la côte méridionale de l'île Saint-Domingue. On l'appele dans le pays *el puerto hermofo*. Il eft à 18 lieues de la ville de Saint Domingue, au couchant.

BEAUPRÉ; abb. d'hommes, ordre de Cîteaux, au diocèfe de Beauvais, fondée en 1135, fur le Theraim, à 4 li. n.-e. de Beauvais. Elle eft du revenu de 9000 liv.

Beaupré; abbaye de Bernardins, située en Lorraine, à une lieue f.-e. de Luneville. Elle fut fondée en 1131. Ses revenus sont d'environ 80000 liv. (*R.*)

Beaupré; abbaye de Bernardines, dans l'Artois, au diocèse de Saint Omer, sur la Lis, à 2 li. n. de Béthune.

Beaupré; abbaye de Bernardines, en Flandres, sur la Dendre, près de Grammont.

BEAUPREAU; petite ville de France, dans l'Anjou, sur l'Eure, avec titre de duché-pairie, porté par la maison de Villeroi. Elle a deux Églises paroissiales & une collégiale. Elle est à 7 lieues f.-o. d'Angers.

BEAUREGARD; ville ruinée de la principauté de Dombes; elle en étoit autrefois la capitale. Elle est sur la Saône, à 2 li. n. de Trévoux.

BEAUREPAIRE, *Castrum belli Riparii*; bourg de France en Dauphiné, avec une abbaye de Bernardines, à 4 li. f.-e. de Vienne.

BEAUSSE, ou Beauce; pays de France dans le gouvernement d'Orléanois, entre le Perche, l'Île de France, le Blésois & l'Orléanois proprement dit.

Il est très-fertile en blés; ce qui le fait nommer *le grenier de Paris*. Il n'y a presque point de vignes, ni de prés, ni d'eau; il offre généralement des plaines unies & à perte de vue. Chartres en est la capitale. (*R.*)

BEAUVAIS, *Bellovacum*, *Cæsaro-magus*; ville capitale du Beauvoisis, à 16 lieues de Paris. La cathédrale, sous le nom de Saint Pierre, est remarquable par son chœur, qui est un chef-d'œuvre d'architecture gothique. Il fut commencé en 1391. Saint Lucien, martyr au troisieme siecle, est regardé comme l'Apôtre du pays. Il y a eu quatre-vingt-onze prélats. Cet évêché, suffragant de Reims, a le titre de comté-pairie; l'évêque, en cette qualité, porta, en 1179, le manteau royal au sacre de Philippe Auguste. Son diocèse comprend cinq cents quatre-vingt-dix-huit paroisses.

Les Anglois assiégerent inutilement cette ville en 1443, aussi-bien que Charles duc de Bourgogne, en 1472. L'armée du duc étoit de quatre-vingt mille hommes. Les femmes s'y signalerent sous la conduite de Jeanne Hachete, dont on voit encore le portrait dans la maison de ville; c'est en mémoire de cette belle défense qu'elles marchent les premieres à une procession qu'on fait tous les ans le 10 juillet. Après la cathédrale, on remarque sur-tout les Églises de Saint Lucien, Saint Sauveur, Saint Étienne, Saint Nicolas. Il y a aussi trois abbayes, quatre monasteres d'hommes & trois de filles. Il y a à Beauvais un présidial, une commanderie de l'ordre de Malte, une justice seigneuriale tenue en pairie, une élection, un grenier à sel, & une maréchaussée. La justice de la ville apartient à l'évêque, & est exercée par un bailli qui a sous lui trois lieutenans, un procureur & un avocat fiscal, un substitut & un gréfier. Il y a encore une jurisdiction pour les eaux & forêts de son évêché; & les appellations de ces deux justices de l'évêque, sont portées au parlement.

On y fabrique des tapisseries, & sur-tout des serges, des draps & des toiles appelées *demi-hollandes*, dont il se fait un grand commerce. Elle est sur le Theraim, qui s'y divise en plusieurs canaux. Ses blanchisseries ont beaucoup de réputation, ainsi que les moutons de son territoire.

Plusieurs hommes illustres par leur naissance, leur mérite & leur savoir, sont nés à Beauvais, tels que Jean & Philippe de Villier, l'Île Adam, Claude de la Sangle & Vignacourt, quatre grands maîtres de Malte; Godefroy Herman, Jean-Fol Vaillant, savans antiquaires; Antoine Loisel. Adrien Baillet étoit de Neuville en Hez, dans le diocèse de Beauvais. *Long.* 19, 44; *lat.* 49, 26. (*R.*)

BEAUVOIR-SUR-MER; petite ville maritime de France en Poitou, avec titre de marquisat, vis-à-vis Noirmoutier.

BEAUVOISIS, ou BEAUVAISIS; petit pays de France, dont Beauvais est la capitale.

BEBAZAR; ville de Natolie, où les chevres ont le poil fort fin, & on l'y emploie à faire des camelots. Cette ville est peu éloignée d'Angouri.

BEBE, ou CHABRE; riviere de France en Bourbonois, qui a sa source vers Montmorillon, & se jete dans la Loire.

(Π) BEBLINGEN; petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, au Duché de Wirtemberg.)

(Π) BEBZ; ville de Pologne, dans la Russie propre, capitale d'un Palatinat de même nom.)

BEC; nom que nous donnons à plusieurs pointes de terres, où deux rivieres se joignent; nous disons le *bec d'ambez*, de l'endroit où la Garonne & la Dordogne se rencontrent.

Bec d'Ambez. *Voyez* Ambez.

Bec (le); bourg de France en Normandie, diocèse de Rouen, avec une belle & célebre abbaye de Bénédictins, fondée en 1071, qui vaut 70000 livres. (*R.*)

BÉCAR; province d'Asie, dans l'Indoustan: elle comprend les pays de Douab, Jesual & Udesse, & est arosée par les fleuves qui se déchargent dans le Gange, à l'orient de Delhi. Cette grande & riche province est très-fertile, & raporte par an plus de quatorze millions au Mogol. Elle a plusieurs bonnes villes, dont les principales sont Sambal, Menapour, Rageapour, Jehanac, & surtout Becaner qui en est la capitale, située à l'occident du Gange.

BECANER. *Voyez* Bicaner.

BECHE; riviere de Hongrie, qui se jete dans le Danube, près de Belgrade.

BECHEREL; ville de France en Bretagne, à 5 li. n.-o. de Rennes. Il en vient beaucoup de fils retors.

BECHIN; petite ville de Bohême, du cercle de même nom. *Long.* 32, 35; *lat.* 49, 14.

Durant la guerre des Hussites, elle fut ataquée

l'an 1428, par Procope Rasus, qui en assiégea le château, & le prit par capitulation. Le général Buquoi la reprit & la brûla en 1619. Elle est à 5 lieues f. de Tabor, 8 n. de Budweiss.

BECKEN, ou BECKUM ; petite ville de l'évêché de Munster en Westphalie, à la source de la riviere de Verse, à 12 li. s.-e. de Munster, 8. n.-e. de Soest.

BECKENRIEDT ; ville de Suisse, dans le canton d'Underwald.

BECKLINGEN. *Voyez* Beklingen.

BECSANGIL ; province d'Asie, qui fait partie de la Natolie, bornée au septentrion par la mer Noire, à l'occident par la mer de Marmora & l'Archipel, au midi par la Natolie propre, & à l'occident par la province de Bolli.

BECZAU ; ville de Bohéme, sur la riviere de Topel.

BÉDARIEUX, ou BEC-D'ARIEUX ; ville de France dans le Languedoc, au diocèse de Béziers, sur la riviere d'Obe. *Long.* 20, 54; *lat.* 43, 39.

BEDAS ; peuples d'Asie, dans l'île de Ceïlan. Ils habitent une grande forêt auprès de la mer, au nord-est de l'île. Ce sont des sauvages blancs, fort adroits à tirer de l'arc. Ils apprêtent leur viande avec du miel ; ils la mettent avec cet assaisonement dans un trou d'arbre, bouché d'un tampon, où ils la laissent pendant un an ; auprès quoi ils l'en retirent & la mangent. Il y a beaucoup d'abeilles dans leurs forêts ; ils n'ont aucune demeure fixe ; ils errent, habitant tantôt un lieu, tantôt un autre.

BEDBURG ; abbaye d'Allemagne, au duché & près de Cleves. (*R.*)

BEDER ; grande ville d'Asie dans les états du Mogol, capitale des Talingas. C'est une ville forte, entourée de murailles, bien garnie de canons. *Long.* 95, 10; *lat.* 16, 50.

BEDESE, ou RONCO ; riviere d'Italie qui a sa source dans la Toscane, près de la Romagne. Elle prend le nom d'*Acquedotto*, & se jete dans le golfe de Venise, au dessus de Ravenne.

BEDFORD ; ville considérable d'Angleterre, dans la province de même nom, avec titre de duché, sur l'Ouse. Elle envoie deux députés au parlement. Cette ville a cinq paroisses & deux hôpitaux. Il s'y fait un grand commerce de blé. *Long.* 17; *lat.* 52, 8. (*R.*) (Π) *Long.* 17, 10; *lat.* 52, 12.)

Bedfordshire ; petite province d'Angleterre, dont Bedford est la capitale. Le pays est très-fertile en blés & en pâturages, sur-tout du côté du nord. On lui donne environ soixante-treize milles de tour, & deux cent soixante mille arpens.

(Π) BEDIFORD ; ville de la grande Bretagne, au royaume d'Angleterre, en Devonshire. C'est un port de mer, sur le Torridge.)

BÉDIZ-VELEZ, ou BELZ ; ville d'Afrique au royaume de Fez, sur la côte de la Méditerranée, avec port & château. Elle est dans la province d'Érif, vis-à-vis le Pennon de Velez.

BEDOUINS, ou BEDUINI ; peuples d'Arabie, qui vivent toujours dans le désert, & sous des tentes. Ils ne sont soumis qu'aux émirs, leurs princes, ou aux cheiks, autres seigneurs subalternes, & se prétendent descendus d'Ismaël. Celui d'entre leurs souverains qui a le plus d'autorité, habite le désert qui est entre le mont Sinaï & la Mecque. Les Turcs lui payent un tribut annuel pour la sûreté des caravanes. Il y a des Bedouins dans la Syrie, la Palestine, l'Égypte, & les autres contrées d'Asie & d'Afrique. Ils sont Mahométans, superstitieux, & ne se soucient guere d'aprofondir l'Alcoran : ils n'aiment point les Turcs, & ne se fient jamais à eux, parce qu'ils en ont toujours été trompés & maltraités : mal-gré la différence de religion, ils en agissent fort bien avec les Chrétiens. Naturélement graves, sérieux & modestes, ils font bon acueil à l'étranger, parlent peu, ne médisent point, ne rient jamais, & vivent en grande union : mais si un homme en tue un autre, l'amitié est rompue entre les familles, & la haine est irréconciliable. La barbe est en grande vénération parmi eux ; c'est une infamie que de la raser. Ils n'ont point de gens de justice ; l'émir, le cheik, ou le premier venu, termine leur diférent. Ils ont des chevaux & des esclaves ; mais ils font infiniment moins de cas de leur généalogie, que de celle de leurs chevaux : on en distingue de trois especes, des nobles, des mésalliés, & des roturiers. Leurs meilleurs sont très-estimés, & se vendent depuis mille écus jusqu'à six à sept mille francs. Ces peuples n'ont ni médecins ni apothicaires, & ont tant d'aversion pour les lavemens, qu'ils aimeroient mieux mourir que d'user de ce remede. Ils sont secs, robustes & infatigables. Leurs femmes de distinction sont belles, bien faites, & fort blanches ; mais celles du commun sont extrêmement hâlées, quoique naturélement basanées.

Ils campent auprès des eaux & des pâturages, pour la commodité de leur bétail, & n'habitent point dans les villes ni dans les lieux où ils puissent être surpris, parce que leurs vols continuels les rendent odieux aux autres nations ; cependant ils sont bons, hospitaliers, & gardent fidélement leur parole. Leurs armes sont une lance, une épée, une masse de fer, & quelquefois une hache : ils ne se servent point de pistolets, ni de fusils, encore moins de canons pour faire la guerre ; les armes à feu leur sont en horreur ; ils n'ataquent guere qu'ils ne soient sûrs de vaincre : on les a souvent batus ; mais on n'a jamais pu les détruire. Le grand seigneur se sert d'eux pour châtier les rebelles de leur voisinage ; il les exhorte à marcher contr'eux ; mais ces exhortations sont suivies de présens considérables, ou sans cela elles seroient assez inutiles.

Outre ces Bedouins qui demeurent dans le désert d'Égypte, il y a encore une autre race de Bedouins qui habitent la ville d'Alexandrie, & vivent à peu près comme ces Bohémiens qu'on

voit en France dire la bonne-aventure aux persones foibles & crédules. Ils campent entre le rivage de la mer, & les murailles de la ville sous des tentes, où se trouvent pêle-mêle, hommes, femmes, enfans & bétail. Le seul état qu'ils aient pour gâgner leur vie est le louage de leurs ânes aux marchands étrangers. Ces Bedouins sont fideles, parlent la langue franque, souvent même le provençal, & il n'y a guere de marchand qui n'en ait un ou plusieurs à son service. (*Masson de Morvilliers.*)

BEEMSTER; grand marais défriché, & canton particulier dans la Hollande septentrionale, vulgairement appelé *Noort-Holland*: c'étoit autrefois un très-grand lac de la Westfrise, que l'on est parvenu à dessécher, & dont l'industrie des habitans a fait un des plus rians séjours de l'Univers.

Ce pays est partagé en grands carrés par des canaux en droite ligne. Le plus long de ces canaux est de deux mille deux cents quatre-vingt toises du Rhin, en traversant le pays dans sa longueur; le plus long en le traversant dans sa largeur, est de deux mille quarante toises du Rhin; mais les digues qoi renferment le Beemster, & qui vrai-semblablement ont été tirées sur la trace du rivage de l'ancien lac, sont d'une figure qui n'est rien moins que réguliere. Le pays qu'elles enferment consiste en d'excellens pâturages; il n'y a ni villes, ni bourgs, ni villages; mais on voit de tous côtés des maisons sans nombre, des métairies dispersées le long des canaux & des chemins qu'on y a pratiqués. (*M. de M.*)

BÉERALSTON; bourg d'Angleterre, province de Devon. Il envoie deux députés au parlement.

BEERING (îles de). Elles sont au nombre de trois, & ont été découvertes par M. de Beering, Danois de nation, & fort habile marin, dans le voyage qu'il fit en 1725, par ordre de Pierre le Grand & de l'Impératrice Catherine.

Ces îles sont petites, & fort voisines des côtes, vers les 53e, 54e, à 64e degrés de latitude, & en partant du port de Kamtschatka.

L'île de Beering, proprement dite, est une île déserte, où le même capitaine, dans un second voyage qu'il fit en 1741, fut jeté par une furieuse tempête, & où il périt de misere avec une partie de son équipage. Cette île, voisine du Kamtschatka, peut servir un jour d'entrepôt, ou devenir un lieu de relâche à la navigation des Russes en Amérique.

Beering (détroit de). *Voyez* Anian.

BÉFORT; ville de France, capitale du Suntgaw, auprès d'une montagne. *Long.* 24, 32, 30; *lat.* 47, 38, 18, à 4 lieues de Montbéliard: c'est un grand passage, & très-sûr pour aller en Franche-Comté. Cette ville a eu autrefois des comtes particuliers; ensuite elle a apartenu à la maison d'Autriche, qui la céda à la France par le traité de Westphalie en 1648. Louis XIV l'a faite fortifier; de sorte que, quoique petite, elle est très-forte. Le maréchal de Vauban voyant qu'elle étoit commandée par les hauteurs, y a fait construire des fortifications, avec des tours bastionées; de maniere qu'il y a une seconde ville, qui est la ville neuve dont les maisons sont tirées au cordeau. Le château est un assez grand ouvrage, placé sur des montagnes escarpées, & a été réparé par le même maréchal de Vauban. Il y a aussi plusieurs autres ouvrages sur les hauteurs qui dominent la ville.

Le bailliage de Béfort est sur les confins des états de Montbéliard & de Porentruy. (*M. de M.*)

BÉGARD; abbaye de France, au diocèse de Beauvais. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 10000 liv. (*R.*)

Begarn; abbaye de France, diocèse de Treguier. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 9500 liv. (*R.*)

BEG-ERI; petite île d'Irlande près de Wexford, dans un petit golfe formé par la riviere de Slany, à son embouchure.

BÉGIE, ou BEGGIE, BEILE, ou BÉJE; ville d'Afrique au royaume de Tunis, sur la pente d'une montagne. *Long.* 27; *lat.* 37.

C'est une ville anciene, défendue par un bon château. On la croit bâtie par les Romains. Ses murs sont antiques & très-élevés. Tout ce pays est si fertile en blés, qu'il aprovisione Tunis & tout le voisinage. Les habitans cependant en sont fort pauvres.

BEGRAS; ville de la Turquie Asiatique, dans la Syrie, au pied du mont Noir, entre Alexandrete & Antioche. Elle est, dit-on, à demi déserte.

BEGHAT; riviere d'Asie dans l'Indoustan.

BEHBEHAN; ville de Perse dans la province de Fars, à 86 degrés, 26' de *long.* & 30 de *lat.* selon les géographes du pays.

BEHER; ville du Sémigalle, en Curlande.

BEJA, ou BEJER; contrée de Barbarie, dans le royaume de Tunis.

Beja, ou Bexa; ville de Portugal, dans l'Alentéjo, près du lac de même nom. *Long.* 10, 10; *lat.* 37, 58. (Π) *Long.* 10, 13; *lat.* 37, 55.)

Le territoire de cette ville est fertile. La place est grande & forte, elle a titre de duché, & un évêché. On dit qu'il y a dans le lac une espece de poisson bon à manger, qui présage la pluie & la tempête, & l'annonce par des mugissemens, semblables à ceux du taureau; d'autres attribuent ces mugissemens & ce bruit, précurseurs des mauvais temps, à l'agitation des eaux du lac.

BEJARD DE MELENA ou BEJER; petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, vers la côte du détroit de Gibraltar. Elle est à demi ruinée, & à 9 lieues de Cadis, au midi.

BEIDHAH; ville d'Asie, dans la province de Perse proprement dite, proche Schiras.

BEILSTEIM; petite ville d'Allemagne, dans la Wétéravie, avec titre de comté, entre Marbourg, Nassaw & Coblentz.

(Π) BEINHEIM ; petite ville d'Allemagne, dans la basse Alsace, sur la riviere de Sur.)

BEIRA ; province de Portugal, bornée au septentrion par les provinces d'entre Minho & Douro, & Tra-los-Montes, au midi par l'Estremadure Portugaise, à l'orient par l'Estremadure Espagnole, à l'occident par la mer. Elle a environ trente lieues en long, sur autant en large : sa capitale est Coïmbre. Cette province abonde en grains & en fruits.

BEIRUT, ou BAIRUT, ou BEROOT, ou BERYTA ; ville maritime de la Turquie en Asie, dans le gouvernement de Damas. Les Romains, qui établirent dans cette ville une école de droit civil, qui s'enseignoit en langue grecque, & dont la fondation, quoiqu'ignorée, quant à sa date, étoit bien antérieure au regne de Dioclétien ; les Romains, dis-je, n'ont pas laissé de ville dans l'orient qui se soit aussi avantageusement conservée que Beirut. Tous les voyageurs, d'acord sur sa belle & heureuse situation, sur la bonté de son climat, disent que cette ville est très-jolie ; que les maisons y sont bâties de pierres de taille ; que les rues, à la vérité, n'y sont pas fort larges ; mais qu'il y a une multitude de jardins, de vergers & de haies vives qui lui donnent toutes sortes d'agrémens. Ils ajoutent qu'elle est bien peuplée, & bien marchande ; que les Chrétiens Grecs y sont en nombre, ainsi que les Catholiques, les Maronites, les Mahométans, les Juifs ; que les soies que l'on y travaille, & qui sont ou blanches ou jaûnes, sont beaucoup plus fortes que celles de Tripoli, & qu'enfin il est à regretter que l'émir Fackreddin, qui posséda cette ville pendant un temps & l'orna d'un palais, ait fait combler son port, & rendu inutile pour les grands vaisseaux, la rade sûre & facile que la nature lui avoit donnée.

BEKA, ou BEQUA ; c'est ainsi que les Européens expriment le nom d'une contrée, que les Arabes nomment *Albkaa*. C'est une plaine aux environs de Balbec, qui s'étend jusqu'aux montagnes, qui la séparent de Damas. C'est le plus agréable pays, & le mieux cultivé de toute la Syrie : il est arosé par quantité de rivieres, qui en font un lieu délicieux ; c'est de là que sortent ces excellens & beaux raisins, qu'on envoie par-tout sous le nom de raisins de Damas.

BEKAVA, ou BEKAWA ; petite ville de Pologne, dans le Palatinat de Lublin.

BEKIA ; île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, qui n'est guere fréquentée que par quelques Caraïbes de Saint Vincent qui y font la pêche, & y cultivent de petits jardins ; elle manque d'eau douce, & abonde en viperes dangereuses. *Lat.* 12, 24. On lui donne 12 lieues de circuit, & son havre est fort bon.

BEKLINGEN ; petite ville d'Allemagne, au comté du même nom, en Thuringe, dans le cercle de haute Saxe, à 6 lieues n. de Weimar. *Long.* 29, 20 ; *lat.* 51, 20. (*R.*)

BELA ; petite ville de Hongrie, dans le comté de Zips. (*R.*)

BELALCAÇAR ; petite ville du royaume d'Andaloufie, sur la petite riviere de Cuyar.

BELALD-EL-BESCHARA ; nom que porte aujourd'hui dans la Palestine la portion du pays de Saphet, à laquelle on donnoit autrefois celui de *Galilée*.

BELBO ; riviere du duché de Milan.

BELCAIRES ; bourg ou petite ville de France dans le bas Languedoc, au diocèse & à 6 lieues s.-o. d'Aleth.

BELCASTRO ; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, sur le torrent de Mascaro, près du golfe de Sqoillace. Elle a un évêché suffragant de San Sévérino. *Long.* 34, 45 ; *lat.* 39, 6.

BELCHITE ; petite ville d'Espagne, au royanme d'Aragon, sur la riviere d'Almonazit. *Long.* 17 ; *lat.* 41, 19, à huit lieues s. de Saragosse. (Π) *Long.* 16, 55 ; *lat.* 41, 13.)

BELD ; petite ville d'Asie dans le Diarbeck, sur le Tigre, un peu au dessus de Mosul. (*R.*)

BELEM ; bourg de Portugal, à deux lieues au dessous de Lisbone, sur le Tage. Au devant de ce bourg est la tour de Belem, bâtie sur la riviere, qui est étroite en cet endroit. Ce fort est bien gardé & l'on y met des commis, auxquels tous les vaisseaux marchands en entrant & en sortant sont obligés de montrer leurs passe-ports, factures, &c. afin de payer les droits de leur cargaison : c'est près de cette tour que mouillent les navires en attendant leurs dépêches. Ce bourg est considérable, bien peuplé, & on y trouve toutes sortes de rafraîchissemens. Le couvent des freres de Saint Jérôme est remarquable en ce que l'Église, le dortoir, & le cloître sont bâtis de pierres de taille ouvragées. Toutes les voûtes de l'Église sont composées de diverses voûtes, qui se joignent en forme de compartiment, dont la plupart, & les grandes du milieu sur-tout, penchent en bas ; ce qui est le contraire des voûtes ordinaires. Il y a dans les chapelles de cette Église plusieurs tombeaux des rois de Portugal. Ce monastere enfin est remarquable par la singularité de son architecture, la hardiesse des voûtes, la beauté & la largeur du cloître, la distribution & la propreté des logemens, ses jardins & ses fontaines.

Le roi de Portugal y a une maison de plaisance. (*M. D. M.*)

BELÊME. *Voyez* BÉLESME.

BELEREAU ; île de la mer Méditerranée, proche d'Yvica.

BÉLESME, ou BELLESME ; petite ville du Perche, qui dispute à Mortagne le titre de capitale du pays. Elle est à quatre lieues de Mortagne au sud, & un peu plus de Nogent-le-Rotron, à l'ouest. Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, d'un bailliage ressortissant au bailliage de Chartres, & d'une maitrise particuliere des eaux & forêts. M. de Bry de la Clergerie, dans son

histoire du Perche, ne fait aucune mention des deux inscriptions trouvées dans la forêt de Bélesme : la premiere ne contient que le seul mot *Aphrodisium*. C'étoit l'inscription d'un temple ou d'une chapelle du voisinage, consacrée à Vénus, nommée par les Grecs *Aphrodite*, parce qu'on croyoit que cette déesse étoit sortie de l'écume de la mer, lorsqu'elle parut pour la premiere fois à Cythere ; c'est-à-dire, lorsque les Phéniciens en établirent le culte dans l'île.

La deuxieme inscription est conçue en ces termes :

Diis inferis
Veneri
Marti &
Mercurio
Sacrum

Voyez Hist. de l'Acad. des inscriptions, *tome II*, *édit. in 12*, *pag.* 331. (*R.*)

BELESTAT ; bourg de France en Languedoc, généralité de Toulouse, au diocèse de Mirepoix, dont il est à 4 lieues sud. C'est près de ce bourg qu'on voit la fontaine de Lers ou de Fonterrorbe, remarquable en ce qu'elle coule douze fois & tarit douze fois en vingt-quatre heures, par des intervalles égaux. M. Astruc lut, en 1709, à l'Académie de Montpellier, un mémoire sur cette fontaine. (*R.*)

BÉLEZ ; riviere de Catalogne, qui se jete dans la Méditerranée, proche de Barcelone.

BÉLEZ ; petite ville d'Amérique en terre ferme, dans la nouvele Grenade. Elle est près d'un volcan, qui jete souvent des pierres embrâsées. Il y a dans cette ville un couvent de cordeliers.

BELFAST ; jolie ville d'Irlande au comté d'Anrrim, avec château & port, où il se fait un bon trafic : elle députe au parlement.

BELGARD, ou BELGRAD ; ville du duché de Poméranie, sur la Persante, dans le cercle de Belgard. Cette ville se nommoit autrefois *Byalygrood*, qui veut dire *Weissembourg*. Elle est renomée par les marchés de chevaux qui s'y tienent. Elle étoit déja assez considérable dans l'onzieme siecle, & faisoit partie de la Poméranie antérieure jusqu'en 1184, que les princes de la Poméranie ultérieure s'en emparerent. Devenue peu de temps après une seigneurie particuliere, elle échut à Pribislas IV, prince de Mecklembourg, qui, dans un titre de 1289, se qualifioit de seigneur des pays de Dobbern & de Belgard en Cassubie, mais qui se vit bientôt obligé de reconoître la supériorité territoriale des princes de la Poméranie antérieure. Le duc Wratislas IV. quita Anclam, pour établir sa résidence au château de cette ville, & donna en 1321 le pays de Belgard à l'évêque de Cammin, à titre de fief. Lors de la fondation des deux maisons de Poméranie & de Wolgast, le pays de Belgard échut à la premiere, de laquelle il passa à celle de Stetin en 1459, & de cette derniere à celle de Wolgast en 1464. Il fut rendu dépendant de la régence de Stetin, par l'acte de partage fait entre les ducs Philippe I & Barnim X, en 1532 & 1541. Tout ce pays fut dévasté, dans une guerre de trente ans, au point qu'il fut donné en hypotheque au feld-maréchal de l'armée Suédoise de Wittemberg. La maison électorale de Brandebourg finit par en devenir propriétaire, en vertu du traité de paix de Westphalie.

Belgard fut réduite entiérement en cendres en 1667 ; mais elle a été beaucoup mieux rebâtie. Ses faux-bourgs sont très-beaux. Elle a un château, une prévôté, & c'est aujourd'hui le siége d'un bailliage royal. (*M. D. M.*)

BELGEVAN ; ville d'Asie dans la Tartarie, au royaume de Bokara, dans la province de Catland, à 104 d. 30 *min.* de *long.* & 39 de *lat.* selon les Orientaux.

BELGIAN ; désert d'Asie dans la grande Tartarie.

BELGICA ; l'un des deux forts des Hollandois, en Asie, dans l'île de Néra, l'une de celles de Banda ; l'autre, qui est le principal, se nomme le fort *Nassaw*. (*R.*)

BELGRADE ; ville de la Turquie Européene, capitale de la Servie, au confluent du Danube & de la Save. *Long.* 38, 30 ; *lat.* 45.

Quelques-uns croient que c'est le *Taurinum* des anciens.

Son nom latin est *Alba Græca* ; c'est une ville très-grande, très-forte, très-peuplée, & où l'on fait un grand commerce. Le Danube est fort large devant cette place, & paroît très-rapide. Elle est bâtie à l'antique : ses murailles avoient une double enceinte, avec une prodigieuse quantité de tours. Le seul endroit qui n'étoit pas défendu par l'une des deux rivieres, étoit fortifié par un château placé sur une éminence. Les faux-bourgs de Belgrade sont vastes, & fréquentés par des marchands Turcs, Grecs, Juifs, Hongrois & Esclavons. Il y avoit un évêché grec, suffragant d'Antivari, qui étoit ci-devant à Semendria, & qui y est de nouveau transféré. On voit à Belgrade quatre belles & grandes places publiques, sur-tout remarquables en ce qu'elles sont sans cesse remplies de marchandises précieuses. Les rues où se fait le plus grand commerce, ont des allées d'arbres, sous lesquels on est à couvert du soleil & de la pluie. Soliman II la prit en 1521. Depuis elle fut à l'empereur. Les Turcs la reprirent en 1660. Les Impériaux l'assiégerent en vain en 1693. La possession en fut assurée aux Turcs par la paix de Carlowitz en 1699. Le prince Eugene la reprit au mois d'août 1717, après avoir entiérement défait les Turcs. Elle leur fut cependant cédée en 1739, à condition qu'ils démoliroient les fortifications ; ce qui a été exécuté. Elle est à 65 li. S. p. e. de Bude, 106 S. p. e. de Vienne, 160 n. p. o. de Constantinople. Un grand visir y a fait construire un palais magnifique avec une mosquée auprès, & de belles fontaines. On y a aussi bâti un metreseck ou collége pour l'éducation des enfans.

Belgrade ; bourg de la Turquie Européene, dans la Romanie, sur le Bosphore de Thrace, à 7 lieues nord de Galata. *Long.* 40, 30; *lat.* 41, 42.

Il a été ainsi nommé à cause de sa beauté. Le pays est élevé, ombragé de quantité de bois, arosé de plusieurs sources d'eau claire, & presque couvert de villages. L'air y est très-bon & très-sain. Aussi plusieurs grands seigneurs Turcs y ont-ils des maisons de plaisance. Toutes ces eaux recueillies dans des aqueducs, arivent à Constantinople: un de ces aqueducs entr'autres, est à moitié chemin de Belgrade à Galata; il joint deux montagnes, en croisant & traversant sur un aqueduc une vallée qui est tout au moins d'un quart de lieue. Ce superbe ouvrage est composé de deux rangs d'arches: le rang de dessous en a cinquante-une. Il peut y avoir trente brasses depuis le fond de la vallée jusqu'au haut de l'aqueduc. On en voit un autre du côté de l'orient, de trois rangs d'arches. Les habitans des villages voisins sont chargés du soin de ces eaux; ce qui les fait exempter de toutes les autres taxes. La plupart de ces aqueducs ont été bâtis par les derniers empereurs Romains & Grecs, & réparés par Soliman II, dit le Magnifique. (*R.*)

BELGRADO ; petite ville d'Italie, dans le Frioul & l'État de Venise, entre Udine & Concordia. *Long.* 30, 35; *lat.* 46.

Belgrado ; petite riviere de la Romanie, en Turquie.

BELKH ; grande & ancienne ville d'Asie, dans le Chorasan, à 101 degrés de longitude & à 36 de latitude. Elle a plusieurs cantons dans sa dépendance. Cette ville est située à quatre lieues des montagnes, sur une plaine unie. La riviere de Vouha baigne ses murailles. Ses environs sont remplis de vignes & de jardins. Tout le pays abonde en oranges, cannes de sucre, nénufar, dattes, raisins, & sur-tout en melons qui y prenent un accroissement extraordinaire. (*R.*)

BELKIN ; ville de la basse Égypte, au milieu du Delta, entre le canal de Rosete & celui de la Sâbloniere, à 11 li. de la grande Mahalle.

BELITZ ; petite ville de la Marche de Brandebourg, sur l'Ada, à 6 milles de Berlin.

BELLABRE ; petite ville de France, en Berry, sur la riviere d'Anglin, avec titre de marquisat, diocèse de Bourges, élection & à 3 lieues sud-est du Blanc. Il y a des forges aux environs de cette ville.

BELLA-MORESKOY-LÉPORIE. *Voyez* Léporie.

BELLAC ; petite ville de France, dans la Marche, sur la petite riviere de Vincon, à 7 li. de Limoges. Cette ville, qui est le chef-lieu de la basse Marche, est le siége d'une justice royale, & d'une sénéchaussée. *Long.* 18, 48; *lat.* 46, 4. (*R.*)

BELLANO ; petite ville d'Italie sur le lac de Côme, dans le Milanois, à 8 lieues de la ville de Côme.

BELLA-POLA ; île située dans le golfe de Napoli, en Morée.

BELLE. *Voyez* Bailleuil.

Belle-Aigue ; abbaye de France en Auvergne, au diocèse de Clermont, à 4 li o. d'Ébreuil, fondée en 1137. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 2900 livres.

Balle-Branche ; abbaye de Bernardins, fondée en 1152, dans le Maine, à 2 li. n.-o. de Sâblé, unie au collége de Fleche.

BELLECOMBE ; abbaye de Bernardines, dans le Vélay, au diocèse & à 5 li. n.-e. du Puy.

BELLEGARDE. *Voyez* Saure.

Bellegarde ; petite ville de France en Auvergne, élection de Combraille, à 5 li. s. d'Évaux.

Bellegarde ; ville forte de France, dans le Roussillon, au dessus du col de Pertuis, sur la frontiere de Catalogne, entre Ceret & Jonquieres. Les Espagnols la prirent en 1674. Le maréchal de Schomberg la reprit l'année suivante. Après la paix de Nimegue, en 1679, Louis XIV la fit fortifier. Elle est aujourd'hui de la plus grande force. *Long.* 20, 30; *lat.* 42, 20.

Bellegarde ; bailliage du canton de Fribourg, acquis à titre d'achat, partie en 1525 de Jacques de Corbeira, partie en 1553 du comte Michel de Gruyeres.

Balle-Étoile ; abbaye de Prémontrés, fondée en 1215, en Normandie, au diocèse de Baieux, à 3 li. n. de Domfront. Elle vaut 2000 liv.

Belle-Fontaine ; abbaye de Bénédictins, au diocèse de la Rochelle. Elle est aux Feuillans depuis 1642, à une lieue s.-e. de Beaupreau. Elle vaut 4000 liv.

BELLE-ÎLE ; île de France, à 6 lieues de la côte de Bretagne, dans l'évêché de Vannes, d'environ six lieues de long sur deux de large.

On trouve dans cette île le bourg de Bangor, la petite forteresse de Palais, & les paroisses de Sauzon & de Lomaria: le pays est très-diversifié par la nature; il y a des rochers & des plaines fertiles & agréables. Il s'y trouve des salines. La courone en est en possession depuis 1742. Elle l'acquit alors de la famille des Fouquet, en échange de Gisors. Les Anglois s'en emparerent en 1761, & la rendirent à la paix en 1763; c'étoit une conquête moins utile pour eux, qu'incommode pour les François. Les anciens nommoient cette île *Colonesus*. Elle est pourvue d'une fort bonne rade.

Belle-Île ; île de l'Amérique septentrionale, à l'entrée du détroit qui sépare le pays des Esquimaux, de l'île de Terre Neuve. Ce détroit prend aussi le nom de *Belle-Île*. *Lat.* 51, 50.

BELLELAY ; belle & riche abbaye de l'ordre des Prémontrés, dans l'évêché de Bâle. Elle fut fondée vers l'an 1140, dans le territoire de Delemont ou Delsberg, à 3 lieues de Moutiers-Grand-Vol. Dans le concile de Constance, le Pape Martin donna à l'Abbé la crosse & le titre de prélat; & l'empereur Sigismond l'afranchit en même temps de la

de la jurisdiction de l'évêque de Bâle. L'abbaye est sous la protection du canton de Soleure & de la république de Bienne. Les fromages qu'on fait dans ses environs, sont renommés par leur délicatesse. L'abbaye de Bellelay a un pensionat très-florissant & des mieux composés, où les jeunes gens sont instruits dans toutes les connoissances qui entrent dans le plan d'une bonne éducation. (*R.*)

BELLEM; cap d'Espagne, sur la côte occidentale de la Galice, entre celui de Finisterre & la Corogne.

BELLE-PERCHE; abbaye de France, fondée en 1143, diocèse de Montauban, ordre de Cîteaux, à 3 li. n. de Verdun. Elle est du revenu de 14000 liv.

BELLERIVE; abbaye de Bernardines, sur le lac de Geneve, à une lieue n. de Geneve.

BELLEVAL; abbaye de Prémontrés en Champagne, dans l'Argone, fondée en 1137, au diocèse de Reims, à 2 li. o. de Stenai. Elle est du revenu de 9000 liv.

BELLEVAUX; abbaye de Bernardins, fondée en 1199, dans la Franche-Comté, sur l'Ognon, au diocèse & à 3 lieues n. de Besançon. Elle vaut 6000 liv.

Bellevaux; abbaye de Prémontrés, au diocèse de Nevers, à une lieue o. de Moulins. Elle vaut 1800 liv.

BELLEVILLE, *Bella villa*; jolie petite ville de France, dans le Beaujolois, diocèse de Lyon, à 4 lieues s. de Mâcon, 2 n. de Villefranche, & 3 s.-e. de Beaujeu, près de la Saône. Il y a une abbaye de chanoines réguliers de Saint Augustin, fondée en 1159 par Humbert II, sire de Beaujeu. Dans l'Église, qui est considérable, sont les tombeaux de plusieurs sires de Beaujeu. Cette abbaye est du revenu de 3500 livres. Elle a un hôpital bien bâti, confié à des Sœurs de Sainte Marthe, & un collége établi en 1757. La seigneurie en est à M. le duc d'Orléans. *Long.* 22, 16; *lat.* 45, 5. (*R.*)

BELLEY, *Bellica*, la *Bellica* des anciens; ville capitale du Bugey, à une lieue du Rhône, avec un évêché établi au ve siecle, suffragant de Besançon. Le chapitre, composé d'Augustins, fut sécularisé par Grégoire XIII en 1579. Cette ville fut entiérement réduite en cendres le 2 août 1385. Amé VII, duc de Savoie, la fit entourer de murailles & de tours. Frédéric Barberousse fut si touché du mérite d'Anthelme, qui de chartreux de Portes, devint évêque de Belley en 1163, qu'il lui donna, & à son Église, tous les droits de régalie, comme celui de battre monoie, & la seigneurie de la ville. Depuis ce temps-là, les prélats ont été princes du Saint Empire.

Saint Laurent en est la seule paroisse. Il y a une abbaye de Bernardines, fondée en 1155 par Marguerite, fille d'Amé II, & transférée au xvie siecle, du village de Bons sur le Furan, à Belley, & un collége établi en 1768, régi par les Joséphites. C'est la résidence d'un gouverneur particulier, & le siege d'une élection, d'une maréchaussée, d'un bureau des sels & d'un bailliage subordoné au tribunal de Bourg-en-Bresse. Elle est à 6 li. n.-o. de Chambery, 16 e. de Lyon. (*R.*)

BELLIGAMME; contrée du royaume de Jafnaptman, dans l'île de Ceilan.

BELLIN; petite province d'Allemagne, dans la moyene Marche de Brandebourg. Elle ne comprend qu'une ville de son nom & neuf villages. C'étoit jadis le patrimoine de l'anciene famille de Bellin, qui ne subsiste plus: c'est aujourd'hui l'un des domaines de la maison royale de Prusse, qui en a réduit une portion en bailliage, & qui laisse le reste entre les mains de divers gentilshommes du pays. La ville de Bellin est le siége de ce bailliage, aussi-bien que d'une inspection ecclésiastique. Elle est en elle-même peu considérable. Un bac qui s'y trouvoit autrefois, pour passer la petite riviere, nommée *Rhin*, qui la baigne, lui fait porter le surnom de *Fehr*, qui veut dire en allemand un bac. Mais Fehr Bellin est un lieu chéri du Brandebourg depuis près de cent ans. Le prince & les peuples de la contrée, envisageant la gloire sous sa vraie face, n'oublient pas que le grand électeur, batant les Suédois dans cet endroit, l'an 1675, opéra pour le Brandebourg une délivrance toute merveilleuse. Ils se souvienent de cette victoire, comme les Suisses de celle de Morgarten.

BELLINGHAM; ville d'Angleterre dans le Northumberland. Il s'y fait un commerce très-considérable de gros bétail, d'étofes & de denrées; c'est que la province est par elle-même une des moins riches du royaume en toutes ces choses, & que, comme elles sont nécessaires à la vie, un peuple, tel que l'Anglois, suit son génie, & ne les atend pas les bras croisés. *Long.* 15, 20; *lat.* 55, 10.

Bellingham, ou Billingham; ville maritime de l'île de Ceilan.

BELLINZONE; ville de Suisse, chef-lieu du bailliage de son nom, l'un des sept que les Suisses possedent en Italie. Elle est située sur le Tesin. Elle apartient, avec son bailliage, aux trois cantons d'Uri, Schwitz, & Underwald, auxquels ce district fut cédé en 1503. Il leur fut confirmé en 1512 par le duc de Milan qu'ils avoient rétabli dans son duché. Il se trouve trois couvens dans la ville, où les cantons entretienent un bailli, que l'on nomme aussi commissaire. Elle est à 2 lieues n. du lac Majeur. (*R.*)

BELLITZ; petite ville d'Allemagne dans la Marche de Brandebourg, à six milles de Berlin.

BELLORQ, ou BELLORQUE; très-petite ville de France, au gouvernement de Béarn, sur le Gave de Pau. Cette ville est située dans la sénéchaussée d'Orthez, & à trois lieues & demie de Pau. (*R.*)

BELLOZANE ; abbaye de France en Normandie, au diocèse de Rouen. Elle est de l'ordre des Prémontrés, & vaut 3500 liv. (*R.*)

BELLS. *Voyez* Belz.

BELLUNO ; ville d'Italie, capitale du Bellunois dans la Marche Trévisane, sur la Piave. *Long.* 29, 45 ; *lat.* 46, 9. Son nom latin est *Bellunum*. Son évêché est suffragant de l'archevêché d'Udine. Cette ville, quoique petite, est assez bien peuplée.

BELLUNOIS (le) ; petit pays d'Italie dans l'état de la République de Venise, où il fait partie de la Marche Trévisane. Il est borné au nord par le Cadorin & en partie par le Frioul, à l'orient par le Frioul, au midi par le Trévisan & par le Feltrin, & au couchant, partie par le Trentin & par le Tirol. À l'orient est une grande forêt de seize milles de long.

BELMONT ; petite ville de France dans le Rouergue, à 3 lieues s.-o. de Vabres.

Belmont ; abbaye de Bernardines, fondée en 1148 sur le Salon, au diocèse, & à 4 lieues s.-e. de Langres.

BELOSERO. *Voyez* Biela-osero.

BELOZO. *Voyez* Biela-ozero.

BELCINNAC ; île de France en Normandie, dans la riviere de Seine. Elle apartient à l'abbaye de Saint Vandrille. (*R.*)

BELT ; nom de deux détroits de Danemarck, dont l'un est appelé le *grand Belt*, & l'autre le *petit Belt*. Le premier est entre l'île de Séeland & celle de Fionie, le second entre l'île de Fionie & le Jutland.

BELTURBEL ; petite ville d'Irlande dans la province d'Ulster, au comté de Cavan. Elle envoie un député au parlement.

BELTZ, ou BELTZKO. *Voyez* Belz.

BELTZICK, ou BELTZIG. *Voyez* Belzig.

BELVEDERE ; grande province de la Morée, qui renferme l'Élide, la Messenie, & partie de l'Arcadie des anciens ; c'est, à proprement parler, la côte orientale du Péloponese. Il s'y trouve plusieurs ports de mer. (*R.*)

Belvedere-Élis ; ville de la Morée, dans la province de Belvedere, dont elle est la capitale. Elle tient la place d'Élide qui étoit sur le Pénée. Belvedere est une assez grande ville, dont la situation est charmante. Ce feroit un des plus agréables lieux, des plus riches, & des plus fertiles de l'Europe, si le despotisme des Turcs, ne tenoit les Grecs & les arts dans l'esclavage.

Belvedere ; château du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, sur la côte de la mer de Naples, au pied de l'Apennin. Il y avoit aussi un lieu très-agréable de ce nom dans la Sicile, près de Syracuse ; mais on croit qu'il a été détruit par les tremblemens de terre.

BELUGARA, ou BELEGURA ; ville d'Afrique au Monomotapa, sur la riviere de Sainte Lucie, au dessous de Sophala. Le pays y est fertile & abondant en gibier.

BELUTES (les) ; peuple de voleurs & de vagabonds, qui vivent sous des tentes, & se tienent aux environs de Candahar, entre les frontieres de Perse & l'empire du Mogol.

BELZ ; grande ville de Pologne, au Palatinat de son nom, siége d'un Palatin & d'un staroste. Elle est à 16 lieues n. de Lemberg, & 50 e. de Cracovie. *Long.* 42, 44 ; *lat.* 50, 10. Elle a passé, avec une partie de son Palatinat, sous la domination Autrichiene en 1773, lors du démembrement de la Pologne. (*R.*)

BELZIG ; ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe & dans l'état électoral, à 9 lieues n. de Wirtemberg. C'est le siége d'une surintendance. (*R.*)

BEMARIN ; contrée de l'Amérique septentrionale, dans la Floride, au nord de Saint Marc d'Apalache, & à l'orient de la riviere d'Apalache. Melilot, selon Baudrand, en est la capitale.

BEMBÉ (la province de), en Afrique, au royaume d'Angola. Elle se divise en haute & basse, & s'étend d'un côté sur le rivage de la mer ; de l'autre elle sépare le royaume d'Angola des provinces voisines. Ce pays est presque couvert de bétail, de cerfs, de chevreuils, & d'autres animaux, tant sauvages que domestiques. Les peuples se servent du suif des animanx pour s'oindre la tête & tout le corps. Ils sont fort atachés à l'idolatrie, croient aux enchantemens, & pratiquent enfin toutes les superstitions ordinaires aux peuples barbares. Ils s'habillent de peaux de bêtes grôssiérement préparées, ou de peaux de serpens. Les femmes entretienent proprement leur chévelure : les hommes ont la tête rasée, & ne laissent qu'un flocon de cheveux sur le sommet. Leurs armes sont des piques, des zagaies, avec des bâtons de quatre palmes de long, dont un des bouts a une boule garnie de pointes de fer. Ils s'en servent avec beaucoup de force & d'adresse : ils ont aussi l'usage des fleches. (*M. D. M.*)

BENA, ou BECCABENA ; royaume de Nigritie, au milieu des terres, près de la riviere de Guinala, vers la haute Guinée, & le royaume de Meth, dans les montagnes de Sierra Liona. Ce royaume porte le nom de sa capitale, & ses habitans celui de *Souses*. Le terroir du pays est fort raboteux ; on n'y voit que des montagnes & des coteaux couverts d'arbres, de verdures, & entrecoupés de rivieres. La couleur de la terre des montagnes indique qu'il y a des mines de fer, & que ce métal y est plus fin qu'en Europe. Les serpens du pays sont plus grôs que la cuisse d'un homme, mouchetés de diverses couleurs, & de la plus grande vivacité. Le roi tient d'ordinaire un de ces serpens entre ses bras, & le caresse comme si c'étoit un petit chien ; aussi le nomme-t-on pour cela *le roi des serpens*. Il faut que cette espece de serpens ne soit point mal-faisante. Lorsqu'un des habitans de ce royaume vient à mourir, les parens jetent de grands cris, & rassemblent des

draps, des étofes, de l'or, & des vivres, dont ils font une offrande sur son tombeau. Ils partagent ces offrandes en trois parts; l'une pour le roi, l'autre pour ceux qui ont pris soin avec eux de l'enterrement du défunt, & ils mettent la troisieme part dans la biere. On enterre les rois & les princes sans bruit & sans suite, dans des lieux écartés, sans doute dans la crainte qu'on n'enleve les grandes sommes d'or qu'on met dans leurs tombeaux. C'est pour cela qu'on les dépose souvent dans le lit des rivieres, en en détournant le cours, & ensuite on fait rentrer les eaux dans leur premier lit.

Le roi de Bena commande à sept royaumes, quoiqu'il soit lui-même vassal du *Conche*, empereur de tous les *Soufes*. (*M. D. M.*)

BENA, ou BENE; petite ville du Piémont, avec titre de comté, à 3 lieues s. de Guerasco. *Long.* 25, 30; *lat.* 44, 29.

BENACAFIZ; ville d'Afrique au royaume de Maroc dans la province de Duquela, à quinze lieues d'Azamor, & à deux de la montagne Verte, du côté du levant. Sa situation est sur un tertre assez haut, & tout rond sur le bord de l'Ommirabi. Elle est ceinte de murailles, flanquées de vieilles tours à l'antique. Les Arabes de Charquié errent dans les plaines qui l'environent, & qui sont fort belles.

Cette ville étoit autrefois bien peuplée de Béreberes; mais après la conquête d'Azamor, les Portugais la sacagerent & la brûlerent, de sorte qu'elle est demeurée presqu'entiérement déserte. Les Arabes de Charquié possedent maintenant ces contrées. (*M. D. M.*)

BENAKEL; ville d'Asie dans la Transoxane, à 90 degrés de *Long.* & 42, 30 de *lat.* septentrionale. Elle est située sur une riviere qui porte son nom, & défendue par un bon château. Cette ville se nomme aussi *Bencath*.

BENARES, ou BENAROUS; ville de l'Indoustan, sur le Gange. Il y a une pagode célebre qui porte le même nom que la ville: on descend de cette pagode par un escalier, jusqu'au fleuve, pour s'y laver & pour y boire. L'idole est en si grande vénération, que quand on ouvre la pagode les Brachmanes se prosternent le visage contre terre. Il y a là un Brachmane qui frote le front de tous les pélerins d'une certaine liqueur jaûne. Les femmes n'y peuvent point entrer.

BENAROU; ville de Perse sur les frontieres de la province de Fars & du royaume de Lar, au pied d'une montagne, sur laquelle on voit encore des restes d'un grand château.

BENATEK. *Voyez* BENATKI.

BENATKI; petite ville de Bohême, au cercle de Buntzlaw. (*R.*)

BÉNAVARI, *Benavarium*; petite ville d'Espagne au royaume d'Aragon, avec un château sur les frontieres de la Catalogne, à 7 li. n.-e. de Balbastro, & à 11 n. de Lérida. *Long.* 18, 10; *lat.* 41, 55.

BÉNAVENTE; petite ville d'Espagne au royaume de Léon, dans la tierra de Campos, avec titre de duché, sur la riviere d'Ezla. *Long.* 12, 36; *lat.* 42, 4, à 12 lieues n. de Zamora, 15 lieues s. de Léon. (Π) *Long.* 12, 26; *lat.* 42, 8.)

BENAUGES; petite contrée de la Guienne, le long de la Garonne, au midi de Bourdeaux, en allant vers l'orient: sa capitale est Cadillac.

BENBECULA; île d'Écosse, une des Westernes, entre celles de Northwisth & de Southwisth. Sa longueur est de trois milles, & sa largeur d'autant. Elle produit du blé du côté de l'orient. Il y a des lacs remplis de poissons, & une baie à l'orient où l'on va pêcher les harengs. Les habitans de cette île sont Catholiques.

BENCOOLEN, ou BENCOULI; ville & fort de l'île de Sumatra en Asie, sur la côte qui regarde le sud-ouest. C'est un des établissemens de la compagnie des Indes orientales d'Angleterre. Le poivre en est l'objet principal; il abonde dans cet endroit, & tout à la ronde: les habitans du pays le cultivent & le vendent avec beaucoup d'empressement: ils ont peu d'autres productions dont ils puissent trafiquer; les bois cependant y croissent, dit-on, aussi en grande quantité; nombre de montagnes qui les environent en sont couvertes: mais comme on n'y bâtit qu'en bois, & même sur pilotis, à cause de l'humidité du terrain; il arive que cette matiere se consomme à peu près toute dans le pays.

On y remarque aussi, comme chose liée avec la nature du lieu, que le métier de charpentier est à peu près le seul que l'on y exerce, & que l'on n'y connoît guere entr'autres que de nom ceux de sérurier & de maréchal. On y respire au reste un air très-épais, fréquemment agité par les orages, & tristement obscurci par la fumée de plusieurs volcans voisins. Elle a près de quatre degrés de *lat.* méridionale.

(Π) BENDA; petit pays de la Turquie, dans l'Albanie. Il avoit autrefois pour capitale Benda, ville épiscopale aujourd'hui ruinée.)

BENDARMASSEN. *Voyez* BENJAMASSEN.

BENDEMIR; riviere d'Asie dans la Perse. Ce fleuve est celui que les anciens ont appelé le petit *Araxe*, pour le distinguer du grand *Araxe*, qui sépare la haute Arménie de la Médie. Le Bendemir tombe dans le golfe Persique.

BENDER, ou TEKIN; petite ville de la Turquie Européene, dans la Bessarabie, sur le Niester: cette ville est remarquable par le séjour qu'y fit Charles XII, roi de Suede. Les Russes s'en étoient emparés en 1770. (Π) *Long.* 47, 20; *lat.* 46, 44.)

BENDERICK; ville & port d'Asie sur le golfe Persique.

BENE. *Voyez* BENA.

BENEDETTO (San); ville d'Italie dans le Mantouan, à 2 lieues de la Secchia, 14 n.-o. de la Mirandole, 14 s.-e. de Mantoue.

BENESCHAU ; petite ville de la Siléfie Pruffiene, dans la principauté de Troppau. (*R*)

BENESOUF, ou BENISUAIDE, *Hermopolis* ; ville d'Égypte fur le Nil, fertile en chanvre & en lin, à 20 lieues f. du Caire. *Long.* 48, 30 ; *lat.* 29, 10.

BÉNÉVENT ; ville d'Italie au royaume de Naples, près du confluent du Sabato & du Calore. *Long.* 32, 27 ; *lat.* 41, 6. Cette ville, capitale de la principauté ultérieure, a un archevêché érigé en *969*. Elle portoit anciénement le nom de *Maleventum*, qu'elle changea enfuite en celui de *Beneventum*. Il paroît qu'elle exiftoit même avant la fondation de Rome.

Bénévent fournit aux Romains un grand fecours d'hommes & d'argent dans la guerre contre Annibal ; elle réfifta aux armes de ce grand capitaine, & fuccomba fous celles de Totila, qui la prit en 545, & la ruina entiérement. Autharis, roi des Lombards, la répara en 589, l'érigea en duché, & y joignit une partie de ce qui compofe aujourd'hui le royaume de Naples, en faveur de Zothus, l'un de fes courtifans, dont les fucceffeurs devinrent fi puiffans, qu'ils s'emparerent du trône de Lombardie en *663*, & oferent même réfifter à Charlemagne, dont ils furent contraints d'implorer enfin la clémence. L'empereur Henri II chaffa d'Italie, en 851, Adelgife, duc de Bénévent, & créa à fa place pour gouverneur un certain *Simbaticius*, qui y eut plufieurs fucceffeurs. Henri III, dit le Noir, donna en 1053 ce duché au Pape Léon IX, fon parent, qui y mit un gouverneur, nommé Rodolphe, auquel fuccéda Landophe III, après la mort duquel, arivée en 1097, les Pontifes n'y ont point envoyé de gouverneurs, qui euffent pu leur donner de l'ombrage. Ce fut dans la plaine de cette ville que Charles d'Anjou, roi de Naples, défit & tua Mainfroi, fon compétiteur, le *26 février 1266*.

Cette ville eft belle, grande, riche ; mais elle a été fi fouvent défolée par les tremblemens de terre, principalement en 1703, qu'elle eft, pour ainfi-dire déferte. Son archevéché eft prefque toujours poffédé par un cardinal : fon revenu, excepté celui de Naples, eft le plus riche du royaume. Bénévent a donné naiffance au Pape Grégoire VIII. Cette ville apartient au Pape. Elle eft fituée dans une vallée délicieufe, fertile & agréable, que l'on nomme *la Vallée de Bénévent*, à dix lieues eft de Capoue, cinq nord d'Avellino, fix oueft d'Ariano, douze nord-eft de Naples, quarante-huit fud-eft de Rome. (*R.*)

Bénévent ; petite ville de France dans le Limoufin, à deux lieues de Limoges. Il y a une riche abbaye d'hommes, ordre de Saint Auguftin, fondée en 1028, qui avoit été unie en *1693* à l'évêché & au chapitre de Québec, & qui eft de nouveau en commande.

(Π) Bénévent ; ville de l'Eftremadure de Portugal, fur le Tage, vis-à-vis d'Alanguer.)

BENFELD ; petite ville de France en Alface, fur l'Ill. *Long.* 25, 15 ; *lat.* 48, 14. Elle a un château, que les évêques de Strasbourg avoient pris plaifir à embélir. Les Lorrains s'en étant emparés en 1592, commencerent l'année fuivante à s'y fortifier. L'archevêque Léopold d'Autriche, qui avoit été évêque de Strasbourg, en augmenta encore les fortifications en *1621*. Les Suédois prirent cette place par capitulation en *1632*, & y firent de nouveaux travaux ; mais il fut réglé par la paix de Weftphalie que Benfeld feroit reftitué à l'Églife de Strasbourg, qu'on en raferoit les fortifications, & qu'il ne pouroit y avoir aucun foldat en garnifon, non plus qu'à Saverne &c.

BENGALE ; vafte contrée d'Afie aux Indes, fur le golfe de même nom. Elle eft traverfée par le Gange, & habitée par des Gentils & des Mahométans. Les femmes y font bien faites & fort parées. La capitale eft *Daca* ; il n'y a point de ville de *Bengale*, comme l'ont avancé plufieurs géographes. Le commerce s'y fait, tant par les étrangers que par les habitans. On y trouve des marchands de tous les endroits de l'Afie. On y prend des foies, du poivre, du riz, du falpêtre, des bois de teinture, de la terra-merita, des laques, des cires, de l'indigo, du camphre, de l'efquine, de l'aloé, de la gomme-gutte, & des cannes. Les villes les plus marchandes du Bengale font Kaffambazar, Ougli, Pipeli, & Bellezoor : on y ajoute Patna, quoiqu'elle ne foit pas du Bengale. On trouve à Ougli les marchandifes les plus précieufes des Indes. Il fe fait des foies en grande quantité à Kaffambazar. Choupar, de la dépendance de Patna, fournit le falpêtre. Il faut porter au Bengale de l'argent du Japon, du cuivre, de l'étain de Malaca, du vermillon, du mercure, du plomb, des tables, des cabinets vernis, de la porcelaine, de l'écarlate, des miroirs, des draps, de l'ivoire, des épiceries, & même des oifeaux. On tire encore du Bengale du borax, des tapifferies, des couvertures, des fruits, du beure, des diamans, & d'autres pierres, mais fur-tout des coutils, des bafins, & des toiles. Ces dernieres marchandifes font les objets les plus importans de fon commerce.

Ce pays, habité par des peuples bons & doux, eft aujourd'hui fous la tyrannie des Anglois ; ce font eux qui en font tout le commerce. Les habitans du Bengale vivent dans une fervitude infiniment plus douce que fous leurs premiers maîtres. La poftérité reprochera cependant avec juftice aux Anglois d'avoir, en 1769, dans un temps de famine, acaparé tous les riz pour les vendre à ces malheureux au poids de l'or. Les chemins, les campagnes étoient jonchés de cadâvres ; par-tout l'on ne voyoit que des hommes & des femmes expirans, qui, apportant aux Anglois tout ce qu'ils poffédoient de richeffes, les fupplioient, au nom de l'humanité, de les arracher à la mort. Ces tigres ont accumulé des tas d'or fur des tas d'or & près de trois millions d'Indiens ont été

les tristes victimes de cette horrible avidité. (*M. D. M.*)

BENGEBRES (les); peuples d'Arabie qui n'ont point de demeure fixe; ils font des courses continuelles, & ataquent souvent les caravanes qui vont à la Mecque.

BENGUELA; royaume d'Afrique, qui, selon de Lîle, est borné au septentrion par le pays de Soua Fuehi Cambari, & la riviere de Cubegi; à l'orient, par les terres du Jaga Casangi, & au midi par la province d'Ohila, & quelques nations sauvages.

Entre les bêtes farouches du Benguela, on remarque sur-tout l'Abada; c'est un animal de la grosseur d'un poulain de deux ans; il a une corne sur le front, longue de trois à quatre pieds, grosse par la racine comme la jambe d'un homme, & pointue par le bout, & une autre sur la nuque, plus plate & plus courte; sa queue ressemble à celle du bœuf, quoique moins longue; il a du crin comme un cheval; ses pieds sont fendus comme ceux du cerf, mais beaucoup plus gros: cet animal est très-léger à la course; mais il ne peut éviter les fleches des Negres. On fait un cataplasme de ses os, que l'on réduit en poudre; on y mêle de l'eau; on l'applique sur les parties où l'on sent une douleur interne.

Benguela-Viella, ou le vieux Benguela; est le nom qu'on donne au pays, qui est depuis le Cabo Saint Bras, jusqu'à la baie des Poulins, golfe qui peut avoir deux lieues de long, une demi-lieue de large, dix à douze brasses de profondeur, sur un fonds limoneux. À côté, sur une montagne, est un village où l'on trouve du bétail, des volailles, & des dents d'éléphans à acheter. Comme ce lieu n'a point d'eau fraîche, les habitans sont obligés d'en aller chercher dans les terres. Ce pays est à environ 10 degrés, 40' de *lat.* sud.

Benguela (la baie de); sur la côte occidentale de l'Afrique, au royaume de même nom, entre les rivieres de Caton-Belle & de Saint François.

Cette baie, qui est vers le 12e degré de latitude méridionale, offre un fonds propre à jeter l'ancre. Du côté du nord est la ville de Benguela, où l'on a bâti un fort, & que l'on appele aussi la ville de *Saint Philippe*. Les Portugais ont des forts dans ce pays; mais ils y ont été plus puissans qu'ils ne le sont aujourd'hui.

BENHEIM; fort de France en Alsace, généralité de Strasbourg, sur la riviere de Sur, près de son confluent dans le Rhin, à 2 lieues n. du Fort-Louis, & un peu plus s.-o. de Radstadt. *Long.* 26, 42; *lat.* 48, 52.

(† BENI-ABDALA; ville d'Afrique, dans la province d'Alger, ainsi nommée d'un peuple qui s'y est habitué, & se nommoit autrefois *filfi*.)

Beni-Acmet, ou Beni-Hamet; montagne d'Afrique dans la Province d'Érif, au royaume de Fez. Il y a une multitude de montagnes en Afrique qui commencent par le mot *beni*, qui signifie, *mont*. Ces montagnes sont plus ou moins couvertes de vignes, d'oliviers, de figuiers, qui font une partie de la richesse des montagnards qui les habitent, gens belliqueux, difficiles à réduire. Il y en a qui abondent en blé & en pâturages; quelques-unes portent du lin & du chanvre; d'autres sont abondantes en mines de fer, &c. Plusieurs de ces montagnes donnent leur nom à la contrée où elles sont, ou à la ville qui y est située.

Beni-Arac, ou Beni-Razid; contrée d'Afrique qui dépend du royaume d'Alger. Sa longueur est de dix-sept lieues, sur neuf de largeur. Tout le côté du midi est une plaine, & celui du nord n'offre que des collines qui abondent en blés, en miel & en pâturages. On y trouve en quelques endroits des jujubes, des figues, & plusieurs autres fruits. Il y a aussi quantité de grôs & menu bétail. Les habitans sont Béreberes, & se divisent en deux especes: ceux des montagnes demeurent en des lieux fermés, & travaillent aux champs, aux vignes, &c. Ceux des plaines, qui sont les plus riches, errent par les campagnes, habitent sous des tentes, & ont quantité de chevaux, de chameaux.

Beni-Arac, capitale du pays, est une ville anciene qui a plus de deux mille maisons; il y demeure beaucoup de familles distinguées, quoiqu'elle ne soit pas fermée de murailles. Elle est dans un territoire abondant en blés, en miel & en pâturages, à 15 li. s.-o. d'Oran, & autant n. de Tremecen. *Long.* 17; *lat.* 35.

Beni-Becil; petite ville d'Afrique, près de Fez. Les habitans en partie sont tisserands, à cause de la quantité de chanvre & de lin qu'on y recueille. Le terroir produit beaucoup d'orge; mais il est trop humide pour produire du blé.

Beni-Bessen; contrée d'Afrique dans le Biledulgerid.

Beni-Bualut; ville du royaume de Fez, dans la province de Cuz. Elle est ceinte de vieux murs, & habitée par des gens très-pauvres. Le terroir produit du lin, du chanvre & de l'orge.

Beni-Hualin; contrée du royaume de Fez, province d'Érif.

Beni-Guazeval; chaîne de montagnes de près de dix lieues de long, dans la province d'Érif, au royaume de Fez.

Beni-Gumi; contrée dans les déserts de Numidie, sur la riviere de Guir. Les habitans sont de pauvres gens, qui s'emploient aux fonctions les plus basses dans Fez, & ailleurs; quand ils ont gâgné quelque chose, ils achetent des chevaux, qu'ils vendent aux marchands qui trafiquent dans la Nigritie. Les Arabes d'Ulet-Carrage, grands voleurs & méchans, sont les maîtres de ce pays.

Beni-Huen-Fileh; montagne d'Afrique, près de Tetuan. Elle est très-peuplée de gens robustes & belliqueux.

Beni-Hulud ; ville d'Afrique, sur le penchant du mont Atlas.

Beni-Savid, ou Mucuba ; ville d'Afrique, dans la province de Darha, sur le rivage du fleuve Darha.

Beni-Teudi ; ville d'Afrique, dans la province de Darha. Elle a été autrefois considérable ; mais on n'en voit plus que les murailles & des restes de ses superbes édifices. Elle est dans un pays très-fertile, soumise aux Béreberes, qui relevent eux-mêmes de quelques Arabes plus puissans qu'eux.

Beni-Zenete ; montagne d'Afrique, à dix lieues de Tremecen.

BENJARMASSEN, ou BENDARMASSEN ; ville d'Asie, capitale du royaume de même nom, dans l'île de Bornéo, sur la riviere de Benjarmasse, où elle a un bon port. *Long.* 131, 20 ; *lat. mérid.* 2, 40.

BENICHEIM ; ville du duché de Wirtemberg, en Suabe.

BENIN ; royaume d'Afrique, sur le golfe de Guinée. Ce royaume est borné à l'ouest par le royaume d'Ardra, au sud par le golfe & par la contrée d'Owerry & de Vallabar, à l'est & au nord par des royaumes dont on ne connoît que les noms. On ne sait pas au juste quelle peut être son étendue du côté du nord, parce qu'il y a des lieux qui sont séparés par des bois impénétrables ; mais d'occident en orient, sa longueur est de cent cinquante lieues. Ce pays est très-peuplé, moins cependant que celui d'Ardra. Il y a beaucoup de villes & une infinité de villages, dont les noms sont ignorés. Les habitans sont idolâtres. Le roi de Benin est puissant, & peut mettre en peu de temps cent mille hommes sur pied ; il ne se montre en public qu'une fois l'an ; alors on honore sa présence en égorgeant quinze ou seize esclaves. Quand il meurt, la plupart des princes de sa cour le suivent au tombeau : on tue un assez grand nombre de ses sujets pour lui faire compagnie, & on enterre avec le monarque ses habits & ses meubles. Les Beniniens sont doux, civils & d'un fort bon naturel, ont du courage & de la générosité ; cependant ils sont tous esclaves, & portent une incision sur le corps, en signe de servitude. Les Beniniens sont déréglés dans leurs mœurs, & les hommes peuvent épouser autant de femmes qu'ils veulent, & entretenir encore des concubines. Livrés à tous les excès de l'incontinence, ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de palmier, & à la nature de leurs alimens. Le goût de la bonne chere est commun à toute la nation ; mais les persones riches n'épargnent rien pour leur table. La jalousie est fort vive entr'eux ; mais ils acordent aux Européens des libertés auprès de leurs femmes, quoique ce soit un crime à un Negre d'approcher de la femme d'autrui. L'adultere est puni par la bastonade, parmi le peuple, & par la mort parmi les grands.

Le privilége du monarque d'être acompagné sous la tombe par les principaux seigneurs de sa cour, s'étend à ceux-ci : on immole sur leurs cadâvres une partie de leurs esclaves. Les jours suivans on célebre des fêtes sur leur tombeau, & l'on danse au son du tambour.

Les Européens, excepté les Anglois, car cette étonante nation pénetre sur tous les points du globe ; les Européens, dis-je, n'y font pas grand commerce ; cependant on en pouroit tirer des étofes de coton, du jaspe, des femmes, des peaux de léopard & du corail. Il faudroit leur porter des étofes riches, des draps rouges, de l'écarlate, des pendans d'oreilles, des miroirs, des pots de terre, des fruits, du cuivre & du fer. Les Hollandois font ce commerce. Les autres commerçans de l'Europe y sont moins fréquens, parce qu'ils ne sont point attirés par l'or, les cuirs, les esclaves, &c., & autres marchandises précieuses, pour lesquelles ils s'exposeront à de grands dangers, plutôt que d'avoir afaire aux tranquilles & fideles habitans du Benin, qui n'ont que des choses communes à leur donner. Ils se sont fait une loi particuliere de ne point vendre d'hommes : ils ont moins de scrupule pour les femmes, soit qu'ils en fassent moins de cas dans leur pays, soit qu'ils connoissent assez bien les contrées éloignées, pour savoir que l'esclavage n'y est pas fort dur pour elles.

Le terroir de ce royaume est couvert de bois, & entre-coupé de rivieres & d'étangs. Il y a du bétail en quantité, de la volaille & des animaux privés & féroces de toutes especes. Les brebis y ont du poil au lieu de laine. Il y croît du poivre & du coton. La riviere de Benin est la plus considérable de toutes celles du royaume : on y trouve, comme dans tous les autres, des crocodiles, des hippopotames, & plusieurs sortes d'excellens poissons. Elle se jete dans le golfe de Guinée, près des îles Karama. La multitude de ses bras forme un grand nombre d'îles, entre lesquelles il s'en trouve de flotantes couvertes d'arbustes & de roseaux, & que le vent & les travados poussent souvent d'un lieu à un autre ; ce qui les rend dangereuses pour la navigation.

La capitale du royaume se nomme également *Benin*, ou plutôt *Grand Benin*. Elle est située sur le penchant d'une montagne, près la riviere Formosa, que l'on nomme la riviere *de Benin*. Cette ville a huit lieues de circuit, en y comprenant le palais de la reine qui en a trois. Elle est fermée d'un côté par une muraille faite d'une double palissade d'arbres avec des fascines au milieu, entre-lâcées en forme de croix, & garnies de terre grasse. De l'autre côté est un marais, bordé de buissons, qui sert de rempart naturel à cette ville. Il y a plusieurs portes, hautes de huit à neuf pieds, larges de trois ; elles sont de bois, tout d'une piece, & tournent sur un pivot.

La ville est composée de trente grandes rues fort droites & larges de cent vingt pieds, outre une infinité de petites rues qui traversent. Chaque

maison a un toit, un auvent, des balustrades, est ombragée de feuilles de palmier & de bananas, parce qu'elle n'a qu'un étage. Celles des grands & de la noblesse ont de grandes galeries par-dedans, beaucoup de chambres, dont les murailles & le plancher sont de terre rouge. Ces peuples aiment la propreté; ils nétoient & lavent si bien leurs maisons, qu'elles sont polies & luisantes comme une glace. Le palais du roi est au côté droit de la ville. C'est un assemblage de bâtimens qui occupent un grand espace. Cet espace est de toutes parts ceint de murailles. On y voit plusieurs belles & vastes galeries, qui sont soutenues par des piliers de bois enchâssés dans du cuivre, où sont gravées les victoires du roi. Chaque coin de ces maisons est embéli d'une petite tour pyramidale, sur la pointe de laquelle est perché un oiseau de cuivre, étendant les ailes.

Le roi de Benin entretient un grand nombre de femmes, quelquefois plus de mille. Quand il meurt, on enferme dans un sérail celles avec qui il a eu commerce; elles sont gardées, chacune dans sa chambre à part. Son successeur hérite des autres. Le roi de Benin a pour vassaux les rois d'Istana, d'Ouwerri, de Jabo, d'Isago & d'Odobo. Benin est à 45 lieues n.-e. d'Ouwerri. *Long.* 26; *lat.* 7, 40. (*M. D. M.*)

BENIT (le lac); en Savoie, dans le Faucigny, au dessus d'une montagne, du côté de Bonneville.

BÉNISSONS-DIEU; abbaye de Bernardines, fondée en 1138, dans le Forès, sur le Sernet, à 3 lieues n. de Rouane, diocèse de Lyon.

BENKHOU; belle ville d'Asie, dans le Daghestan, du côté de la Géorgie.

BENOISTE-VAUX; abbaye de Bernardines en Champagne, diocèse de Toul, entre Chaumont & Joinville.

BENOÎT (Saint); bourg de France, élection d'Orléans, à une lieue n.-o. de Sully, sur la Loire, avec une riche abbaye de Bénédictins, fondée en 623. Son revenu est de 15000 liv.

Benoît (Saint); abbaye réguliere de Bernardins, en Lorraine, fondée en 1132, au diocèse de Mets, près de Hatton-le-Châtel.

Benoît-du-Saut (Saint); petite ville de France en Berry, au diocèse de Bourges, élection du Blanc, à 3 lieues d'Argenton.

BENSE (île de); en Afrique, à l'entrée de la riviere de Sierra Liona, à 9 li. de la rade. Cette île a peu d'étendue, & le terroir en est stérile. Les Anglois y avoient élevé un petit fort, qui fut pris & rasé par les François le 16 juillet 1704.

BENSHEIM; petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Maïence, sur un ruisseau, à 4 li. n.-e. de Worms, 2 l. de Darmstadt. *Long.* 26, 15; *lat.* 49, 44.

BENTHEIM; petite ville & état souverain d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. La ville est située sur le Wecht, à 13 li. n.-o. de Munster. *Long.* 24, 43; *lat.* 52, 23.

Le comté de Bentheim est un petit pays qui s'étend du septentrion au midi, le long de la riviere de Wecht, entre le pays de l'évêque de Munster, l'Owerissel & le pays de Drente. Il s'y trouve d'excellentes carrieres. La religion dominante est la réformée. Le comte de Bentheim a voix & séance, tant à la diete de l'empire qu'aux assemblées du cercle. Le château de résidence, situé à Bentheim, est placé sur un roc isolé & très-haut, & flanqué d'ailleurs de tours. (*R.*)

BENTIVOGLIO; petite ville & château d'Italie dans le Bolonois. Ce lieu étoit autrefois considérable; mais il fut ruiné par le Pape Jules II, & est encore aujourd'hui en très-mauvais état. C'est de là que sort la famille des Bentivoglio, qui a eu la principauté de Bologne pendant plusieurs années. *Long.* 29, 4; *lat.* 44, 37.

BÉOL, ou BOHOL; île d'Asie, une des Philippines.

BEOLOY-OSTROF; île, de Russie, à 70 degrés de latitude septentrionale, & 84 de longitude.

BERAR; province de l'empire du Mogol en Asie, près du royaume de Bengale. Shapour en est la capitale.

Cette province nous est fort peu connue; cependant on sait que le terroir est très-fertile. Il abonde en riz, en blés, légumes & pavots, dont on tire de l'*opium*. Les cannes à sucre y croissent presque sans culture. 98 degrés 40 *min.* de *longit.* 22 *lat.*

BERAUN (cercle de): ce cercle, l'une des divisions de la Bohême, est composé de l'ancien cercle de Podiebrad, & de celui de Muldau. On le nomme aussi le cercle de Podevert. Il abonde en poissons, en bois & en blés. Le superflu de ces productions peut être facilement transporté à Prague sur la Mulda. On y fond beaucoup de fer, & les forêts sont remplies de bêtes fauves.

Un auteur Allemand compte dans ce cercle une ville murée, trois villes ouvertes, seize petites villes & bourgs ayant châteaux seigneuriaux, sept petites villes & bourgs sans châteaux, cinquante manoirs nobles, cinq couvens, & quatre châteaux ruinés. Le directoire n'a point de résidence particuliere: il tient ses séances à Prague. (*R.*)

Beraun; ville royale de Bohême, dans le cercle de même nom, au bord de la Myes. Cette ville a été bâtie dès l'an 746. Elle soufrit beaucoup des guerres de 1421, 1617, 1620, & de 1630. En 1600, elle fut presqu'entiérement réduite en cendres. Les Autrichiens remporterent dans ses environs un avantage sur les Prussiens en 1744. Beraun est à 5 li. o. de Prague. *Long.* 31, 55; *lat.* 50, 2.

BERAY; ville de France dans la haute Normandie, avec titre de comté, sur la Carantone. *Long.* 18, 20; *lat.* 49, 6.

BERBERA; ville d'Afrique, capitale d'une province qui porte le même nom, & que l'on peut appeler la Barbarie Éthiopique, sur la côte des Abissins, près du golfe nommé par Ptolomée,

finus Barbaricus, qui est entre la mer Rouge & la côte de Mozambique.

BERBICE (la); riviere de l'Amérique en Terre Ferme, qui se jete dans la mer du Nord, au 6, 30 de *latitude*. Les Hollandois y ont des établissemens fort considérables: ils y ont fait, ainsi qu'à Surinam, de grandes plantations de café. Ils ont apporté du café de Moca; ils ont cultivé ce café dans leurs serres d'Amsterdam; & quand les plantes ont été assez fortes pour supporter le voyage, ils les ont transportées à Surinam & à Berbice. Il n'y a dans le pays que cette riviere pour arroser les cotoniers, & une plante nommée *orellane*, qui se cultive comme l'indigo, & sert à la teinture.

Cet établissement, borné à l'est par la riviere de Corentin, & à l'ouest par le territoire de Demerary, n'occupe que dix lieues de côtes. L'an 1626 on vit jeter les premiers fondemens. (*R.*)

BERCAD; ville de Pologne, dans le palatinat de Braclaw.

(Π) BERCÉ; ville des Indes au Royaume de Décan, à trois lieues des villes d'Avecq & de Mirsie.)

BERCHEICK; petite ville ou bourg des Pays-Bas, dans la Campine Brabançone. (*R.*)

BERCHEIM; petite ville d'Allemagne, au duché de Juliers, sur les frontieres de l'archevéché de Cologne, & sur la riviere d'Erp.

BERCHITURIA; ville de Sibérie, sur la riviere de même nom, sur la frontiere de Russie.

BERCHTOLSGADEN; ville d'Allemagne, dans la préfecture de même nom, enclavée dans l'archevéché de Saltzbourg, & située sur l'Aa. Elle fournit de sel tout le voisinage, & ne reconoît que le Pape pour la jurisdiction ecclésiastique, & l'empereur pour la jurisdiction séculiere. *Long.* 30, 40; *lat.* 47, 30.

BERCKEL; riviere qui prend sa source dans l'évêché de Munster, & se jete dans l'Issel à Zutphen.

BERCKHEIM; ville de France en Alsace, à une lieue s.-o. de Schelestadt.

BERCKLEY; bourg d'Angleterre, dans la province de Glocester. On y tient un marché.

BERDA; ville d'Asie, au pays d'Arran, entre la riviere de Cyrus & l'Arax.

BERDASCHIR; ville de Perse, dans le Kerman, dont elle a été la capitale. Elle est au 29, 30 de *lat.* & au 75ᵉ de *long.*

BERDOA; peuple de brigands, & désert de même nom en Barbarie, au midi du royaume de Tripoli.

Le désert de Berdoa, est vaste & d'une grande sécheresse; il fait partie du Zara. Ses habitans campent sous des tentes vers le 22ᵉ degré de *lat.* nord. Ce que de Lîle appele plus particuliérement le pays de Berdoa, s'étend le long & au nord du tropique, & comprend cinq ou six villages & autant de châteaux. Ce pays nous est bien peu connu.

BERDOÉ, ou BERDOA; ville d'Asie dans la Perse, province de Gandja. L'air de cette ville est excellent. Il y a de bons pâturages, & le bétail y est nombreux. On y trouve sur-tout des mules qui sont très-estimées pour leur vitesse. *Long.* 65, 30; *lat.* 41.

BÉREBERES ou BRÉBERES (les); peuples d'Afrique qui vivent sous des tentes à la maniere des Arabes, dans les différentes contrées de la Barbarie, mais sur-tout au midi des royaumes de Tunis & de Tripoli. Ils sont braves, se piquent de noblesse; ils se disent descendus de la tribu des Sabéens, qui passerent de l'Arabie heureuse en Afrique sous la conduite de leur roi Melec-Ifriqui, qui, selon quelques-uns, a donné son nom à l'Afrique. Il y a des Béreberes sédentaires.

Leurs principales richesses consistent en bétail, & sur-tout en troupeaux de chevres, car ils ont peu de blé; mais la récolte des dattes est abondante, & sont les meilleures de l'Afrique. Au reste, les Béreberes composent différentes peuplades, dont les mœurs, le caractere varient selon les cantons ou les montagnes qu'ils habitent. La peuplade la plus nombreuse & la plus puissante est celle de la montagne de Teuzera, qui s'étend de plus de vingt-deux lieues du côté du levant. Comme leur pays est arosé par les rivieres & les ruisseaux qui sortent des montagnes, il est plus fertile, plus riche; on y voit de vastes forêts de buis & de lentisques, qui sont fort hauts, avec une espece de cédre d'une fort bonne odeur. On y trouve aussi des noyers qui fournissent des noix en quantité; on en fait beaucoup d'huile. Le pays peut rassembler plus de vingt mille combatans, tant à pied qu'à cheval. En 1539, on y découvrit une mine de cuivre fort abondante; on en transporta à Maroc pour faire de l'artillerie.

BERECZ; ville de la Transilvanie.

BERENZNOE ou BERESINA; riviere qui a sa source en Lithuanie, & se jete dans le Nieper.

BERESOW. *Voyez* BERESOWA.

BERESOWA, ou BERESOW; ville de Russie, en Sibérie, dans le gouvernement de Tobolsk, & en particulier dans la province de Baraba. Elle est située sur la Soswa qui verse à l'Oby. (*R.*)

BERG (duché de). Ses limites sont, au couchant, le Rhin, qui le sépare de l'archevéché de Cologne; au levant, Nassau-Siegen, le duché de Westphalie & le comté de la Marck; au septentrion, le duché de Cleves, & le Rhin qui le sépare de la principauté de Meurs; & au midi, l'archevéché de Cologne. Sa plus grande longueur est d'un peu plus de quinze milles, & sa plus grande largeur d'environ six milles.

Ce pays offre le long du Rhin des plaines fertiles en blé, en légumes & en fruits. On cultive aussi la vigne dans les hautes contrées; car son terrain est en grande partie montueux, pierreux & couvert de forêts. Les vallées fournissent d'excellens pâturages. Dans les bailliages de Blakemberg, Steinbach, Vorz & Windeck, il se trouve des mines

mines très-abondantes de plomb, dont quelques-unes contienent de l'argent ; des mines de fer & même d'acier de différentes sortes. À Bensberg, on trouve du mercure & du marbre gris. Les Comtés de la Marck, de Broich fournissent du charbon de terre en très-grande quantité. La forêt de Duisbourg nourit beaucoup d'excellens chevaux sauvages. Cependant ce duché, quoique bien cultivé, ne fournit pas assez de blé pour la consommation de ses habitans. Ses rivieres principales sont le Rhin, qui en côtoie la partie occidentale, la Wipper, la Siége, l'Agger & la Ruhr.

Outre les villes, ce duché renferme quelques bourgs, mais très-peu de villages, parce qu'on y trouve beaucoup de maisons & de fermes éparses. Il a ses états provinciaux, qui sont réunis à ceux du duché de Joliers. Les habitans sont en partie Catholiques & en partie réformés. Ils tirent leur subsistance des manufactures & des fabriques d'épées, de faux, de couteaux, de clous & de plusieurs autres ouvrages en fer & en acier. Les blanchisseries de fil à Barmen & à Ervelfeld se distinguent particuliérement: il y a aussi des manufactures de rubans, de draps, de mouchoirs, serges & autres étofes. Le filage du coton nourit beaucoup de persones.

Les tribunaux sont communs aux deux duchés de Berg & de Juliers. Les villes qui ont leurs Magistrats particuliers, ne ressortissent point aux bailliages dans lesquels elles sont enclavées ; les appels en vont directement au conseil aulique de Dusseldorp. Ce duché apartient à l'électeur Palatin.

Les villes principales du duché sont Dusseldorp, qui en est la capitale, Ratingen, Ervelfeld, Ronsdorf, Solingen, Lennep, Wipperfurt, Mulheim sur le Rhin, Blakemberg, Siegbourg & Lieudscheidt, près de laquelle est le village de Rosbach, célebre par la victoire remportée par le Roi de Prusse sur les François. (*M. D. M.*)

BERG-BIETENHEIM, ou BERGBIETEN ; petite ville de la Basse Alsace, à 3 lieues est de Strasbourg.

BERG-OP-ZOOM ; ville des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois, & le marquisat de même nom. *Long.* 21, 45 ; *lat.* 51, 30. (Π) *Long.* 21, 27.)

Cette ville est petite, mais très-jolie, & l'une des plus fortes places des Pays-Bas, tant à cause de ses fortifications que des marais qui l'environent. Le prince de Parme l'assiégea inutilement en 1581, ainsi que le marquis de Spinola en 1622, qui y perdit plus de 10,000 hommes. Elle a été prise d'assaut par les François, sous les ordres du maréchal de Lowendal, le 16 septembre 1747, après soixante-cinq jours de tranchée ouverte ; elle a été rendue par la paix d'Aix-la-Chapelle. Cette ville apartient à l'électeur Palatin ; les Hollandois n'en ont que les fortifications. Elle est en partie sur une petite montagne, & en partie sur la riviere de Zoom, & communique avec l'Escaut par un canal, à 6 lieues n. d'Anvers, & 8 s.-o. de Breda.

BERG-SAINT-VINOX ; ville & abbaye des Pays-Bas, dans le comté de Flandres, sur la Côme, au pied d'une montagne. *Long.* 20, 5 ; *lat.* 50, 57.

L'abbaye est très-belle. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & a été fondée en 900. Les fortifications de la ville sont de M. de Vauban. Le duc de Parme la prit en 1537 sur les Hollandois, après une belle résistance. M. le duc d'Orléans la prit en 1646. Elle se rendit aux Espagnols en 1651 ; mais M. de Turenne la reprit en 1658, & elle fut cédée à la France par la paix des Pyrénées. Elle est à 2 lieues de Dunkerque. Le fort Lapin & le fort Suisse sont à une portée de canon, & le fort Saint François est sur le canal de Dunkerque, à une lieue.

La forme de cette ville est irréguliere ; elle a dix-huit cent huit toises de circoit ; mais elle est mal bâtie ; les rues sont mal pavées & irrégulieres ; il y a trois places, sans aucune décoration : on y entre par quatre portes, sans compter la porte d'eau, & quelques poternes. Les Églises les plus remarquables sont celle de l'abbaye, celle de Saint Martin, qui est paroissiale, & celle du collége autrefois gouverné par les Jésuites.

BERG-ZABERN ; petite ville de France en Alsace. *Long.* 25, 25 ; *lat.* 49, 4.

BERGA ; très-petite ville de Catalogne, sur la riviere de Lombrega. Elle a un château.

BERGAMASC ; province d'Italie, dans l'état de Venise, bornée par le Bressan, la Valteline & le Milanois. Bergame en est la capitale.

BERGAME ; ville de trente mille âmes, à onze lieues de Brescia & de Milan, bâtie, à ce que l'on croit, par les Gaulois Cénomans, 584 ans avant Jésus-Christ.

Après avoir été long-temps sous la domination des Romains, elle fut prise par Attila, par les rois de Lombardie, par Charlemagne : sous ses successeurs elle se forma en république au XII[e] siecle ; enfin, elle se donna aux Vénitiens en 1428. C'est une place forte.

Le bâtiment de la foire, construit il y a cinquante ans, est en pierres de taille ; il renferme six cents boutiques, est décoré d'une belle & grande place. Cette foire se tient dans les huit derniers jours du mois d'août & les premiers de septembre.

Bergame a un siége épiscopal, douze paroisses, douze couvens de religieux, autant de religieuses dans la ville, & deux dans les faux-bourgs. On va voir dans l'Église des Augustins le tombeau d'Ambroise Calepin, si célebre par son *Dictionaire des Langues*. L'auteur mourut en 1510.

M. de la Lande dit qu'il connoît actuélement à Bergame, un bon mathématicien, le P. Ulisse di Calepio ; M. Serassi, très-versé dans l'histoire littéraire ; M. André Pasla, médecin ; le chanoine Lupi, qui a écrit sur la diplomatique.

Bergame est l'entrepôt d'un commerce considérable de laine & de soie. Le commerce de laine y étoit autrefois prodigieux ; & les pannines ou serges de Bergame étoient célebres, aussi-bien que les tapisseries communes.

Les habitans passent pour être industrieux, actifs, & ont la réputation, en Italie, d'être très-financiers. Le patois & l'accent populaire de Bergame ont donné lieu aux arlequins de faire une charge de plus en les contre-faisant.

Cette ville a quatre faux-bourgs considérables, qui sont comme autant de villages séparés. Elle est bâtie en amphithéâtre sur un coteau, & dominée par un château, avec deux autres petits forts, dans l'un desquels il y a une école d'artillerie.

En général, Bergame n'a rien de remarquable pour l'architecture. Dans le nombre des établissemens pieux, il y a un hôpital pour les malades & les enfans trouvés, une confrérie pour les prisoniers, un mont de piété, où l'on prête jusqu'à 1800 livres pour une année, à 3 pour cent d'intérêt, & un lieu de fondation, de 90,000 livres de rente, qui est chargé de l'entretien du collége & du clergé de Sainte Marie Majeure, composé de vingt-cinq Ecclésiastiques.

Les environs sont fertiles en grains. Les pâturages, qui sont très-gras, nourissent beaucoup de bestiaux: on y fait d'excellens fromages, & on y recueille de fort bons vins. Le pays abonde en mines de fer, en marbres, & en pierres dont on fait des meules de moulin. (*M. D. M.*) (Π) *Long.* 27, 8; *lat.* 45, 42.)

BERGAS, *Bergula* ; ville de la Turquie Européene, dans la Romanie, sur la riviere de Larisse, avec un archevéché Grec, à 13 lieues f.-e. d'Andrinople. *Long.* 45; *lat.* 41, 17.

BERGEN, *Berga* ; capitale de la Norwege, dans la province de Bergenhus, avec un château & un port très-profond. Son évêché est suffragant de Drontheim. *Long.* 23, 15; *lat.* 60, 11.

Le golfe est vaste, & les grands navires peuvent y ariver tout chargés jusque devant le magasin du marchand..... Le plus long jour de Bergen est de vingt heures, & le plus court y est de quatre heures. Les habitans, en partie Allemands, Danois, & en partie naturels du pays, sont presque tous commerçans ; pour le spirituel ils sont de la confession d'Augsbourg. Les Eglises y sont assez bien bâties, de même que les édifices élevés par le corps Anséatique. On y charge des poissons salés au vent, de riches pelleteries, & des bois de sapin. Les étrangers y apportent des grains, des vins, des eaux-de-vie, & d'autres comestibles que le pays ne produit pas. Cette ville est à l'abri de toute surprise par le château de Fridrifchsberg, qui la défend du côté de la mer, & par des montagnes d'une hauteur prodigieuse du côté des terres. Elle fut presqu'entiérement consumée en 1702 ; mais sa situation avantageuse pour le commerce l'a faite rétablir en pierre, de sorte qu'aujourd'hui cette ville est plus belle & plus solide qu'elle n'a jamais été. En 1756, elle a essuyé un nouvel incendie, qui a réduit en cendres un tiers de ses maisons ; mais elles sont déja rétablies. (*M. D. M.*)

BERGEN ; petite ville d'Allemagne, en Poméranie, vis-à-vis de Stralsund. Elle est capitale de l'île de Rugen. *Long.* 31, 30; *lat.* 54, 40.

Il y a encore une ville de ce nom dans la basse Saxe, à trois lieues de Daneberg. Une autre au duché de Juliers, entre Juliers & Cologne, & une troisieme près de Francfort sur le Mein, près de laquelle les François défirent les Hanovériens en 1749.

BERGEN ; monastere d'Allemagne près Magdebourg, où la formule de concorde fut dressée en 1579.

BERGENHUS ; province de Norwege, la plus occidentale entre le gouvernement d'Aggerhus & la mer; Bergen en est la capitale.

BERGERAC ; petite ville de France dans le Périgord, sur la Dordogne. *Long.* 18, 7; *lat.* 45. Le passage de cette riviere la rendoit autrefois importante. Les Anglois la fortifierent dans le XIVe siecle. Louis, duc d'Anjou, la leur enleva en 1371. Les habitans ayant embrassé la religion réformée, Louis XIII l'assiégea, la prit en 1621, & en fit démolir les fortifications.

Bergerac est l'entrepôt de Lyon & de l'Auvergne à Bourdeaux. Les habitans sont exempts de taille; mais ils payent bien autant que ceux des autres villes. Il y a une sénéchaussée, dont les appellations sont portées au présidial de Périgueux. Bergerac est à 8 lieues f.-o. de Périgueux, & à 20 lieues e. de Bourdeaux.

BERGREICHSTEIN ; ville de Bohême, dans le territoire de Prague.

BERGSTRASS ; petit pays au delà du Rhin, apartenant en partie aux électeurs de Maïence & Palatin, & au Landgrave de Darmstad. Il s'y trouve un chemin planté de noyers des deux côtés, qui va depuis Darmstad jusqu'à Heidelberg, c'est-à-dire, l'espace de deux lieues.

BERIAS ; petite ville de France, dans le haut Languedoc, diocèse de Castres.

BERINGEN ; petite ville du pays de Liége, sur les confins du Brabant.

(Π) BERISSA ; ville d'Afrique dans la Nigritie, au royaume de Guber, sur la riviere de Sénégal. *Long.* 20; *lat.* 14, 16.)

BERLEBOURG ; petite ville d'Allemagne, avec un château, dans la Wétéravie, au comté de Wittgenstein. Cette ville & son château furent bâtis en 1258. Elle tire son nom d'un ruisseau qui y passe, & que l'on appele *Berlebach*.

BERLIN ; ville d'Allemagne, capitale de l'électorat de Brandebourg & de tous les états Prussiens. C'est une des plus belles, & des plus considérables villes de l'Europe. Elle est située sur la Sprée, qui tombe dans la Havel, riviere qui verse à l'Elbe, & elle communique à l'Oder par un

grand & beau canal, que l'électeur Frédéric-Guillaume fit creuser en 1666. Ce canal se termine à Francfort; par la Sprée, la Havel & l'Elbe, il fait la communication de la Silésie & du Brandebourg avec la ville de Hambourg & l'Océan Germanique, ainsi que par l'Oder il fait communiquer le Brandebourg avec la mer Baltique, & que par l'Oder, la Warte & la Netz il établit communication du Brandebourg & de la Silésie avec la Vistule & toute la Pologne. Berlin ne le cede aujourd'hui en étendue à presqu'aucune ville de l'Europe, & elle les surpasse toutes par la beauté, la largeur & la régularité de ses rues, dont quelques-unes sont plantées de deux rangs d'arbres, avec des canaux, & des ponts levis comme en Hollande. Depuis la paix de Hubertsbourg, le roi y fait bâtir tous les ans une vingtaine de maisons de la plus belle architecture. Il y dépense réguliérement deux à trois cent mille écus par an, & rend les maisons *gratis* aux possesseurs & sans aucune rétribution. Il y a fait bâtir, aussi à ses frais, douze grandes & magnifiques casernes, pour autant de régimens qui sont en garnison à Berlin, afin d'en épargner les logemens aux bourgeois.

Cette ville a environ quatre lieues de tour, & on y entre par quinze portes. Murée d'un côté, elle n'est que palissadée de l'autre. Le roi y réside, & c'est le siége des colléges suprêmes. Le magistrat est composé d'un président, de trois bourg-mestres, de deux syndics & d'un certain nombre de conseillers. On y compte six mille cinq cents maisons, plusieurs places belles & spacieuses, vingt-cinq Églises, partie Luthériennes, & Calvinistes, & quelques-unes à l'usage des Catholiques Romains. Les Juifs d'ailleurs y ont une synagogue. Elle a un bel hôtel des invalides, avec cette inscription: *Læso & invicto militi*. La ville de Berlin contient aujourd'hui cent quarante mille habitans, y compris la garnison. Elle doit son plus grand accroissement au roi régnant: au commencement de ce siecle, elle comptoit à peine vingt-cinq mille habitans. On y remarque le grand pont qui conduit de la rue royale à la place du château. Il est orné d'une magnifique statue équestre en bronze, de l'électeur Frédéric-Guillaume le Grand, fondue d'un seul jet. Elle pese trois mille quintaux, & elle a coûté quarante mille écus. Ce pont se termine au château royal. Cet édifice, ouvrage d'une suite d'électeurs qui y ont travaillé successivement, n'est point d'une architecture uniforme. Il a trois étages, couronés d'une balustrade. On voit en ce palais une nombreuse bibliotheque, & une belle collection de médailles, d'antiques, d'histoire naturelle, & de divers objets de curiosité. L'académie a aussi une bibliotheque & un médailler, qui méritent d'être vus. Dans l'église des calvinistes qui est voisine du château, sont inhumés les souverains. L'arsenal est un des plus grands, des plus beaux & des mieux fournis qu'il y ait en Europe.

On distingue aussi le palais du margrave Henri, celui du prince de Prusse, ceux de la princesse Amélie & du margrave Schwed, celui de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, & la maison de l'opéra, avec cette légende: *Fredericus Rex, Apollini & Musis*. Près du palais de l'ordre de Malte, est la statue en marbre blanc que le roi Frédéric II a fait ériger au feld-maréchal comte de Schwerin, tué à la bataille de Prague en 1757. Sur la place Guillaume, il a fait aussi ériger une statue, en 1781, au général Seidlitz: bel exemple, que ne suivent point les chefs des nations. Il étoit réservé à Frédéric II d'avoir assez de magnanimité pour décerner dans ses murs des monumens à ceux qui, sur ses pas, marchent dans les sentiers de la gloire.

Berlin a un grand nombre de manufactures florissantes. Il s'y manufacture des étofes de soie, & demi-soie, des étofes de laine, d'autres de coton, plusieurs en fil, & beaucoup de bonéterie. Il s'y fabrique aussi d'excellente & très-belle porcelaine, & en général le commerce y est sur un pied très-florissant. Il se trouve en cette ville une académie de peinture, sculpture & architecture, un collége de médecine & de chirurgie, avec un théâtre d'anatomie, une académie militaire & un corps de cadets, dans lequel on n'admet que des fils de gentilshommes. Il y a d'ailleurs quatre colléges, quatre gymnases, différentes écoles & plusieurs bibliotheques publiques, un jardin de botanique & un observatoire. Mais un des plus beaux ornemens de Berlin, un de ceux qui contribuent davantage à son éclat & à son lustre, est l'académie des sciences de cette ville. Hors de la foule des institutions de même genre, cette société savante ne voit à son niveau que celles de Londres, de Paris, de Petersbourg & de Bologne. Son établissement fut un des premiers ouvrages du grand Frédéric: c'est un de ceux aussi qui concourent davantage à la splendeur de son regne. Prince ardent & éclairé, une de ses premieres démarches fut le trône fut de chercher à rassembler autour de lui ceux qui, n'importe en quel pays, s'élevoient au dessus des autres hommes par leurs talens, leur génie, leur érudition. Animés de son soufle, encouragés, enhardis par son estime, par sa faveur, quelquefois par son amitié, il ne tarda pas à se répandre dans cette société une activité, un ressort, une énergie, qui devoient immanquablement l'élever à la supériorité qu'elle a obtenue, & lui mériter le haut degré de considération dont elle jouit aujourd'hui dans tout l'univers.

Les citoyens de Berlin jouissent de très-agréables promenades, tant au dedans de leurs murs, qu'au dehors. C'est de cette ville que nous sont venus les carosses légers que, de son nom, nous appelons berlines. Berlin est à 17 lieues o.-n.-o. de Francfort sur l'Oder, 17 n.-e. de Wirtemberg, 28 s.-o. de Stetin, & 120 n.-o. de Vienne. *Long.* 35, 56; *lat.* 52, 28. (Π) *Long.* 31, 52; *lat.* 52, 32, 30.)

Le souverain, dont cette ville est le siége, est en Allemagne le septieme prince électeur, & il a, en cette qualité, un suffrage dans le collége électoral, à la diete de l'empire. Il en a cinq dans le collége des princes, comme duc de Magdebourg, prince de Halberstadt, de Minden, de Camin, d'Ostfrise, & il en a plusieurs parmi les comtes de l'empire. Il est co-directeur du cercle de basse Saxe, du cercle de Westphalie, & de celui du bas Rhin; & la branche de Brandebourg-Anspach jouit de la même prérogative dans le cercle de Franconie. Mais une considération d'une toute autre importance est l'influence du roi de Prusse dans le système politique de l'Europe. Il est le pivot sur lequel repose la tranquillité de cette partie du monde. Il maintient l'équilibre de l'Allemagne : il maintient celui de l'Europe. La puissance d'un des membres du corps fédératif d'Allemagne ayant crû à un point qui la met hors de proportion avec celle des autres co-états de l'empire; sans la réaction des forces Prussiennes, l'empire s'écroule; il devient le domaine d'un prince inquiet, qui sans cesse en activité, toujours disposé à réaliser le titre d'empereur d'occident, voit dans les parties de sa domination, éparses en Europe, autant de pierres d'atteiente, & sans cesse a devant les ieux les vides qui les séparent. Quoique la puissance de la monarchie Prussiene soit considérable en elle-même, elle n'eût cependant point suffi à effectuer d'aussi grandes vues, sans la sagesse, la vigueur d'âme, les vertus guerrieres & civiles qui distinguent le grand Frédéric, & propageront dans les siecles à venir les rayons immortels de sa gloire. (*R.*)

BERLINCHEN (petit Berlin); petite ville d'Allemagne en haute Saxe, dans la nouvele Marche. Les habitans s'entretienent de l'agriculture. Elle a eu trois cruels incendies en 1575, 1608 & 1617. Cette ville est à trois milles de Soldin.

BERLINGUES; îles de l'océan, proche la côte de Portugal. *Voyez* Barlenga.

BERMUDES (les); îles de l'Amérique septentrionale, vis-à-vis la Caroline, découvertes en 1522 ou 1527 par Jean Bermudez, Espagnol.

Ces îles sont à deux cents lieues de la côte de la Caroline, & à mille neuf cents cinquante des côtes de France. Elles sont toutes ramassées dans une circonférence de sept à huit lieues. On n'en voit aucune d'une étendue considérable, quoiqu'il y en ait de plus grandes les unes que les autres. En 1612 les Anglois s'y sont établis & s'y sont maintenus jusqu'à présent. On prétend que leur nombre monte à dix ou douze mille.

La moyene de ces îles est l'île de Saint Georges; sa plus grande largeur n'est guere que d'une lieue. Elle est naturélement fortifiée d'un côté par des roches qui avancent beaucoup dans la mer; le côté oriental qui est le plus à découvert est défendu par des forts & de bonnes bateries bien ménagées. Une suite contigüe de rochers rend l'entrée si difficile, que si l'on ne connoît très-bien le local, le naufrage est inévitable; c'est ce qui l'a fait nommer par les Espagnols *Los Diabolos*, les diables.

La ville de Saint Georges est au fond du port de même nom. Elle est défendue par six ou sept forts ou bateries qui la mettent à l'abri de toute insulte. L'Église paroissiale est très-belle; il y a environ onze cents maisons, bien bâties & bien percées. On y voit un hôtel-de-ville où s'assemblent le gouverneur, & le conseil : cette ville a une bibliotheque publique, dont lui a fait présent le docteur Thomas Bray, le protecteur des lettres en Amérique.

Outre Saint Georges & son département, on compte encore huit autres cantons; savoir, Hamilton, Smits, Devonshire, Pembrock, Pagetz, Warwick, Southampton, Sandi. Devonshire est au nord, & Southampton au midi. L'un & l'autre est paroisse, avec une Église & bibliotheque particuliere. Quelques-unes des autres petites îles ont des Églises, & tous les habitans apartienent à l'un ou à l'autre de ces huit districts.

La plus grande de toutes ces îles porte le nom de *Bermude*. On voit dans toutes quantité d'orangers, de mûriers, & d'autres arbres à fruits. Toutes les productions de l'Amérique & de l'Europe qu'on y a transplantées y ont parfaitement réussi. On y fait la récolte deux fois par an; aussi les habitans, contents des productions natureles, se livrent-ils peu au commerce, qui ne consiste guere qu'en une assez petite quantité de tabac, de cochenille, de perles & d'ambre gris, de limons, d'oranges d'une grôsseur prodigieuse & d'un goût délicieux, de très-beaux cédres, avec des bois de construction. La nouriture ordinaire est le maïs & le blé d'Inde. On y trouve quantité de tortues, dont la chair est très-délicate : la volaille & les oiseaux sauvages de toutes especes y abondent. On n'y connoît aucun animal venimeux.

Les maladies étoient rares dans ces îles; mais, depuis la fin du dix-septieme siecle, il s'y est fait sentir des ouragans qui ont dépravé la qualité de l'air, au point qu'il y est aujourd'hui aussi dangereux qu'aux Antilles, quoiqu'en apparence il soit toujours aussi beau & aussi pur qu'auparavant. Il y regne un printemps éternel; les arbres se dépouillent à peine de leur verdure; la séve succede à la séve; mais les orages & les tonerres y sont afreux, & les vents de nord & de nord-ouest, sur-tout à chaque nouvele lune, changent aussi-tôt l'été en hiver.

Ces îles sont au trois cent quatorzieme degré de *long.* & au 32, 25 de *lat.* (*M. D. M.*)

BERNAI, *Bernacum*; petite ville très-commerçante de France, dans la haute Normandie, sur la Carentone, avec titre de comté, bailliage & élection, généralité d'Alençon. Elle a une riche abbaye de Bénédictins, fondée en 1013, qui vaut cent huit mille livres. Cette ville est à six lieues s.-e. de Lisieux, 12 sud-ouest de Rouen. *Long.* 30; *lat.* 51, 55.

BERNALDE; ville d'Italie au royaume de Naples. Elle eſt ſur la riviere de Baſiliento, à environ deux lieues de ſon embouchure, dans le golfe de Tarente.

BERNARD (le grand Saint); montagne de Suiſſe, contiguë à la Savoie, au Valais, au Piémont & au Milanois.

Il y a ſur le ſommet un grand couvent où les religieux offrent l'hoſpitalité à tous les voyageurs pendant trois jours.

Cette grande chaîne de montagnes, qui conſerve les neiges durant toute l'année, fut connue des anciens, ſous le nom de *mons penninus*, & forme ce que nous appelons encore les *Alpes pennines*. L'hoſpice du grand Saint-Bernard eſt ſur le paſſage de Martigny au Val-d'Aouſte.

Bernard (S.); abbaye de Bernardins dans les Pays-Bas, ſur l'Eſcaut, à 2 li. ſ. d'Anvers.

Bernard (Saint); abbaye de Bernardines, au diocèſe, & à une lieue n. de Baïone.

BERNAW; petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Brandebourg, à 2 lieues de Berlin. Il y en a encore deux autres de même nom, l'une dans l'évêché de Ratisbone, & l'autre dans le haut Palatinat.

BERNBOURG; petite ville d'Allemagne au cercle de haute Saxe, & dans la principauté d'Anhalt, ſur la riviere de Sala, à 5 lieues o. de Deſſau, 9 n.-e. de Magdebourg. Elle eſt dans un territoire très-fertile, avec un bon château ſéparé de la ville par la riviere.

BERNCASTEL; petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Treves, ſur la Moſelle, entre Trabach & Weldens, avec un château bâti en 1277. Elle eſt remarquable par ſes bons vins.

BERNE; capitale du canton de ſon nom, eſt la plus belle ville de la Suiſſe. Elle eſt ſituée dans une preſqu'île que forme la riviere d'Aar. La grande rue d'environ une demi-lieue de longueur, eſt formée d'une ſuite de beaux hôtels, acompagnée de portiques de droite & de gauche, & aroſée dans toute ſa longueur par un courant d'eau vive, & ornée de fontaines de diſtance à autre. Deçà & delà de cette rue principale, il en eſt deux autres qui lui ſont paralleles, moins belles à la vérité, & qui ont auſſi leurs portiques. Le temple du Saint-Eſprit, d'architecture moderne, le vieux temple, l'hôpital, les greniers publics, & l'hôtel de muſique, y ſont des édifices dignes de remarque. Près du vieux temple eſt l'académie ou collége, muni de huit profeſſeurs, ſix pour la théologie, un pour le droit, & un pour les mathématiques. On y entretient vingt étudians qui ſe deſtinent au miniſtere Eccléſiaſtique. On en entretient ſeize dans les écoles latines. Le collége eſt muni d'une bonne bibliotheque, & il s'y trouve un cabinet de raretés & d'antiquités.

L'hôtel-de-ville où s'aſſemble le conſeil national, ne ſe fait pas moins remarquer. Il en eſt de même de l'arſenal qui eſt un des mieux fournis de l'Europe. La ſociété économique de Berne, depuis vingt ou vingt-cinq ans, s'eſt diſtinguée par de bons & d'utiles mémoires. Cette ville eſt la patrie de M. de Haller, également célebre dans la poëſie & dans la médecine. Sa population ne s'éleve pas au delà de onze mille habitans, & le commerce y eſt preſque nul. La langue Allemande y eſt uſuele, & celle dans laquelle s'expédient les actes: cependant, dans la premiere claſſe des citoyens, on parle les deux langues Allemande & Françoiſe. La religion réformée eſt celle de la ville & du canton. La ville de Berne eſt très-forte par ſon aſſiete: l'Aar, les rochers eſcarpés qui l'environent en grande partie, & les fortifications qui défendent les endroits auxquels la nature n'avoit pas pourvu, la mettent à l'abri de toute inſulte.

À côté du vieux temple eſt une ſuperbe terraſſe, revêtue de trois côtés d'épaiſſes murailles, hautes d'environ cent trente pieds. Elle eſt plantée de pluſieurs rangs d'arbres qui forment une agréable promenade, de laquelle la vue s'étend juſque ſur les grandes Alpes. Cette ville eſt entrée dans la confédération en 1353. Elle eſt à 6 lieues n.-e. de Fribourg, 18 ſ. de Bâle, 20 o. de Lucerne, & 31 de Geneve. *Long.* 25, 10; *lat.* 46, 55. (Π) *Long.* 25, 20; *lat.* 47, 2.)

Le canton de Berne eſt la république la plus puiſſante de toutes celles qui entrent dans la ligue Helvétique. Seul il forme un tiers de la Suiſſe proprement dite, & il peut mettre ſoixante mille hommes ſous les armes. Il n'eſt cependant que le ſecond en rang dans l'ordre qu'obſervent entre eux les cantons: il vient immédiatement après Zurich. Le gouvernement de la république eſt l'ariſtocratie, & le pouvoir ſuprême réſide entre les mains du conſeil des deux cents, qui fait la paix & la guerre, décide des alliances, établit des loix ou les anule, diſpoſe des finances, & donne aux différens tribunaux ou départemens les pouvoirs compétens. Il juge auſſi définitivement les cauſes civiles dans les afaires majeures, & par appel de celles qui peuvent être portées devant lui. Il s'aſſemble une fois par ſemaine, excepté le temps des vacances. On n'y eſt admis qu'à trente ans révolus.

Le ſénat, ou petit conſeil, qui n'eſt qu'une députation du grand conſeil, s'aſſemble tous les jours, & il a l'expédition des afaires courantes. Le conſeil des deux cents a le pouvoir légiſlatif, & le ſénat le pouvoir exécutif.

Lorſque le grand conſeil s'aſſemble, le ſénat y eſt refondu, & il ceſſe alors d'exiſter. Le ſénat, indépendament de ſes autres fonctions, juge en dernier reſſort dans les cauſes crimineles, à l'exception de celles qui feroient relatives à un citoyen de Berne, & des droits de juſtice réſervés à quelques villes & vaſſaux. Le Sénat, dont les places ſont à vie, eſt compoſé de vingt-ſept membres: les deux avoyers, qui ſont alternativement les chefs

de la république, les deux questeurs ou trésoriers, les banerets ou tribuns, dix-sept conseillers, & deux conseillers secrets qui veillent à ce que, dans les délibérations, il ne se passe rien de contraire à la constitution, & qu'à cet égard on pouroit nommer censeurs. Les avoyers alternent d'année à autre, & leur charge est à vie. Celui qui est en exercice se nomme l'*avoyer régnant*. Il préside dans l'un & l'autre conseil.

Le pays de la domination de Berne est divisé en soixante-douze bailliages, ou gouvernemens, dont la commission est pour le terme de six ans. Les baillis ont dans leur district la direction des afaires militaires. Ils font exécuter les réglemens, édits & ordonances du conseil national: ils ont la police & l'administration des rentes affectées au trésor public. Ils ont l'inspection des greniers publics. Ils sont juges de paix sur les objets que les parties s'acordent à porter devant eux; juges d'appel des justices inférieures, & juges en dernier ressort dans les causes civiles qui n'excedent pas quatre-vingt livres de France; au dessus, il y a appel à Berne, à la chambre des appellations. Les bailliages sont des commissions fort lucratives, qui donnent ordinairement lieu à ceux qui en sont pourvus de retourner à Berne, leur terme expiré, avec des épargnes très-considérables. Les baillis sont toujours tirés du conseil des deux cents, dont ils ne cessent point d'être membres durant le temps de leur commission.

Tous les hommes, tant des villes que du pays depuis l'âge de seize ans, jusqu'à soixante, sont enrôlés dans l'état militaire. Un tiers en est réparti en régimens, sous le nom de *fusiliers* & de *soldats de campagne*, qui sont complétés par les deux autres tiers. Les fusiliers ne sont point mariés; mais les soldats le sont. Dans le temps de guerre on se sert des uns & des autres, mais de préférence des fusiliers. Cette milice est exercée régulièrement & passée en revue toutes les années.

Le canton de Berne donne du blé, du vin, des fruits, des légumes, & sur les montagnes de gras & d'excellens pâturages. L'on y a abondament de la volaille, du poisson & du gibier; au reste la récolte du blé n'y suffit point à la consommation des habitans. Il s'y trouve des mines de crystal, des eaux minérales, & des salines, dont le produit est insuffisant à la consommation du pays, qui exporte des chevaux, des fromages, des toiles de fil & des toiles de coton. Le canton se divise en pays Allemand, où on se sert de la langue Allemande, & pays Roman ou pays de Vaud, où la langue Françoise est en usage. L'un & l'autre est très-peuplé. Vers les frontieres du Valais & du canton d'Uri le pays est chargé du poids des grandes Alpes, qui offrent l'aspect des glaces & des neiges dans toutes les saisons. (*R.*)

BERNECK. Il y a trois villes de ce nom, l'une dans la Franconie, l'autre dans la Stirie, la troisieme dans la Suabe.

BERNERA; petite île d'Écosse, une des Westernes, au couchant de celle de Lewis, près de la baie de Carlway. Elle a quatre milles de long, & autant de large.

Il y a une autre île de même nom au midi de Barra.

BERNEZO; petite ville du Piémont.

BERNN; petite ville de la Poméranie, dans la principauté d'Œls. (*R.*)

BERNSTADT; petite ville de sa Silésie, sur le Weida.

BERNSTEIN; ville de la nouvele Marche de Brandebourg.

(Π) BEROU; petite ville de l'Arabie heureuse sur le golfe de Balsora, environ à vingt lieues de la ville de Mascalar.)

BERRE; petite ville de France en Provence, avec titre de baronie, au diocèse d'Arles. Le duc de Savoie la prit en 1591; mais elle fut rendue par le traité de Vervins. Elle est sur l'étang de son nom qui communique à la mer. *Long.* 22, 52; *lat.* 43, 32.

BERRY; province de France, avec titre de duché, bornée au septentrion par l'Orléanois, le Blaisois, & le Gâtinois; à l'orient par le Nivernois & le Bourbonois; au midi par le Bourbonois & la Marche, & à l'occident par la Touraine & le Poitou. Bourges en est la capitale. Cette province a, dans sa plus grande étendue du nord au midi, trente-six lieues, & trente-trois de l'orient à l'occident.

Le Berry fut gouverné sous les rois de France de la premiere race, comme il l'avoit été sous les Romains & sous les Goths; c'est-à-dire, par des comtes, qui dans la suite firent un fief héréditaire d'une dignité qui n'étoit que personele, & prirent le titre de comtes de Bourges. Il eut ensuite des vicomtes, jusqu'à Eudes Arpin, qui le vendit au roi Philippe I en 1100. Le roi Jean l'érigea en duché, l'an 1360, en faveur de Jean de France son troisieme fils. C'est l'apanage d'un des fils de France.

L'air y est fort tempéré, & le terroir produit du froment, du seigle, des vins, qui même en quelques endroits sont d'une qualité supérieure. Tels sont ceux qu'on recueille à Sancerre, à Saint Satur & à Lavernusse. Les vins des autres vignobles sont foibles, & ont un goût de terroir assez désagréable. Les fruits y sont assez bons & en quantité. La bonté des pâturages contribue avec la température du climat à l'engrais des moutons & à la finesse de leur laine. Ce pays produit aussi beaucoup de chanvre & de lin. On y fait un grand nombre d'étofes de toutes especes.

Les mines de cette province consistent en fer. Dans la paroisse de Saint Hilaire il y en a une d'ochre, qui sert à fondre les métaux & à la teinture. Ses principales rivieres sont la Loire, la Nerre, la Creuse, le Cher, l'Indre, l'Orron, l'Eure, &c.

A dix lieues de Bourges, & aux environs de la petite ville de Linieres, est l'étang de Villiers,

qui a près de 8 lieues de tour. On compte trente-cinq abbayes dans cette province.

Le commerce du Berry consiste en bœufs que l'on engraisse pour Paris, en vins, en une quantité prodigieuse de moutons, en draps, serges drapées, & bas, tant au tricot qu'au métier. Aubigny, Vierzon & Château-Roux, ont des manufactures de draps. Issoudun en a une de draps & de chapeaux.

Le Berry se régit par une coutume particuliere, qu'on nomme *coutume du Berry*. Le Cher le divise en haut & bas; le haut à l'orient, & le bas à l'occident de cette riviere.

L'état languissant de cette province a donné l'idée d'y ranimer l'activité, en confiant, par arrêt du conseil du 12 juillet 1778, l'administration des finances, & de l'encouragement à une assemblée, composée de l'archevêque de Bourges, de onze membres de l'ordre du clergé, de douze gentilshommes propriétaires, & vingt-quatre membres du tiers-état. Ces moyens ont déja très-heureusement réussi. La province, délivrée d'une armée de commis étrangers qui s'engraissoient du sang du peuple, commence à reprendre une existence plus heureuse; d'ailleurs le choix des impositions convenables à ce pays, est bien préférable à une imposition générale & uniforme que ne comportent ni la nature du sol, ni la différence de l'industrie. (*M. D. M.*)

BERSELLO, ou BRESELLO; ville d'Italie dans le Modénois, proche le confluent de la Linza & du Pô. Elle est très-bien fortifiée. Le prince Eugene la prit en 1702, les François en 1703, & l'évacuerent en 1707. Elle est à 4 lieues n.-e. de Parme. *Long.* 28; *lat.* 44, 55.

BERISANTES (les); peuples de l'Amérique septentrionale, au Canada, sur les bords de la riviere de Saint Laurent.

BERSUIRE; petite ville de France dans le bas Poitou, à 2 lieues f.-o. de Thouars, 3 f.-e. de Mauléon. *Long.* 17, 3; *lat.* 46, 52.

BERTAUCOURT; abbaye de filles, ordre de Saint Benoît, fondée en 1095, à 3 lieues n.-o. d'Amiens.

BERTHOLSDORF; bourg de la haute Lusace, à 2 lieues f. de Lœban, berceau des freres Moraves, qui ont construit Hernnt dans le voisinage.

BERTIN (Saint); abbaye réguliere de Bénédictins à Saint Omer; on lui donne plus de 300,000 liv. de rente.

BERTINORO, *Bertinorium*; ville d'Italie dans la Romagne, avec une bonne citadelle, & un évêché suffragant de Ravenne, dont elle est à 6 li. au f. & à 56 n.-o. de Rome. *Long.* 29, 39; *lat.* 44, 8. (Π) *Long.* 29, 54.) Cette ville est située sur une agréable colline, chargée de vignes, près de la petite riviere de Bedese. Elle est riche en huile d'olive & en vins. Les eaux en sont bonnes, & l'air salutaire.

(Π) BERTONICO; bourg dans le Milanois. *Long.* 27, 13; *lat.* 45, 11.)

BERTRAND (Saint), *Convenæ*; ville de France en Guienne, capitale du comté de Cominges, avec un évêque, qui prend le titre d'évêque de Cominges, & qui est suffragant d'Ausch. Elle est sur la Garonne, à 17 lieues f. d'Ausch, 10 e. de Tarbes. *Long.* 18, 8; *lat.* 43, 3.

BERVA; ville d'Afrique dans la partie la plus méridionale du pays, nommé *Kiaferak* par les Arabes, & que nous appelons *Cafrerie*. Elle est sur le rivage de l'océan Éthiopique, à trois journées de celle de Neduba qui est plus au nord.

BERVAN; ville d'Asie dans la grande Tartarie, au royaume de Thibet, près du lac de Bervan. On donne à ce lac 40 lieues de long, & 30 à 34 de large. L'eau en est douce.

BERWALDT; petite ville d'Allemagne dans la nouvele Marche de Brandebourg, à 2 lieues n.-e. de Dam. Elle est située sur un lac, & est fameuse par le traité conclu entre la France, la Suede, & divers états d'Allemagne en 1631, qui a donné lieu à la guerre de trente ans.

BERWICK. *Voyez* BARWICK.

BERZETTO; ville & abbaye d'Italie, au duché de Parme, dont elle est à 9 lieues sud.

(Π) BESAGUE; petite riviere d'Italie dans l'état de Gênes: elle sort de l'Apennin, passe le long des murs de la ville de Gênes à l'orient, & se jete dans la mer méditerranée.)

BESANÇON; grande, belle & forte ville de France, capitale de la Franche-Comté. Elle est divisée en haute & basse ville. On y compte huit paroisses, deux chapitres, deux abbayes d'hommes, deux de filles, un séminaire, un collége, sept couvens d'hommes, cinq de filles, un hôtel-dieu où on éleve de pauvres enfans, un hôpital général, un hôpital du Saint-Esprit pour les enfans trouvés, un refuge où l'on enferme les filles débauchées, & au delà de quarante mille habitans.

Le nom latin de cette ville est *Vesontio* & *Besontio*; elle étoit déja célebre du temps des Romains. Besançon est défendue par une bonne citadelle qui est sur un rocher élevé. Louis XIV, qui s'en rendit maître en 1674, a fait réparer les fortifications de la place, & y a fait construire une nouvele enceinte.

Son archevêque prend la qualité de prince de l'empire, & a pour suffragans les évêques de Lausane, de Bâle & de Belley. Il a huit cents trente-huit paroisses, tant dans la Franche-Comté, que dans le Bassigny & la Bresse. Par un usage singulier dans cette province, la plupart des Églises paroissiales ont des *filles membres*, ou Églises succursales qui en dépendent. Le curé y place des vicaires amovibles à sa volonté: ces dépendances sont, pour ainsi dire, afermées. Le vicaire n'a que très-étroitement ce qu'il faut pour le simple nécessaire; le surplus est pour le bénéfice du curé. Il y a quelques curés qui ont jusqu'à six ou sept de ces succursales.

Besançon a un parlement, une université, une

généralité, à laquelle ressortissent les quatorze bailliages de la province. Le Saint Suaire attire en cette ville un nombre considérable de pélerins, qui s'y rendent en deux temps de l'année. Le chapitre de l'Église métropolitaine est exempt de la jurisdiction de l'archevêque. Il est composé de quatre dignités, de quatre personats & de quarante-trois canonicats. Les chanoines portent la soutane violete comme les évêques, officient dans certains jours avec la mitre & les autres ornemens pontificaux, & sont inhumés avec les mêmes ornemens.

Cette ville compte plusieurs hommes célebres, tels que le cardinal de Granvelle, Jean-Jacques Chifflet, Jean-Jacques Boissard, l'Abbé Boisot & Dunod. On y voit encore plusieurs restes d'antiquités romaines, tels que les murs d'un amphithéâtre de cent vingt pieds de diametre, les ruines de quelques temples, & d'un arc de triomphe.

Besançon est à 16 lieues e. de Dijon, 25 n. de Geneve, 30 s.-o. de Bâle, 83 s.-e. de Paris. *Long.* 23, 44; *lat.* 47, 13, 45. (*Masson de Morvilliers.*)

Il y a, à cinq lieues de Besançon, une grande caverne creusée dans une montagne, couverte par le dessus de chênes & d'autres grands arbres, dont on trouve trois récits dans les *Mémoires de l'académie*; l'un dans les *anciens mémoires*, tome II, le second dans le *Recueil* de 1712, & le troisieme dans celui de 1726. La premiere relation est fort chargée de circonstances; on nous assure, par exemple, qu'on y accourt en été avec des chariots & des mulets qui transportent des provisions de glace pour toute la province; que cependant la glaciere ne s'épuise point, & qu'un jour de grandes chaleurs y reproduit plus de glaces qu'on n'en enleve en huit jours; que cette prodigieuse quantité de glace est formée par un petit ruisseau qui coule dans une partie de la grote; que ce ruisseau est glacé en été, qu'il coule en hiver; que quand il regne des vapeurs dans ce souterrain, c'est un signe infaillible qu'il y aura de la pluie le lendemain; & que les paysans d'à-l'entour ne manquent pas de consulter cette espece singuliere d'almanach, pour savoir quel temps ils auront dans les différens ouvrages qu'ils entreprenent.

Cette premiere relation fut confirmée par une seconde; & la grote conserva tout son merveilleux, depuis 1699 jusqu'en 1712, qu'un professeur d'anatomie & de botanique à Besançon y descendit. Les singularités de la grote commencerent à disparoître; mais il lui en resta encore beaucoup: le nouvel observateur loin de contester la plus importante, la formation de la glace, d'autant plus grande en été qu'il fait plus chaud, en donne une explication, & prétend que les terres du voisinage, & sur-tout celles de la voûte, sont pleines d'un sel nitreux, ou d'un sel ammoniac naturel; & que ce sel mis en mouvement par la chaleur de l'été, se mêlant plus facilement avec les eaux qui coulent par les terres & les fentes du rocher, pénetre jusque dans la grote; ce mélange, dit M. de Fontenelle, les glace précisément de la même maniere que se font nos glaces artificieles; & la grote est en grand, ce que nos vaisseaux à faire de la glace sont en petit. Voilà, sans contre-dit, une explication très-simple & très-naturele; c'est domage que le phénomene ne soit pas vrai.

Un troisieme observateur descendit quatre fois dans la grote, une fois dans chaque saison; y fit des observations, & acheva de la dépouiller de ses merveilles. Ce ne fut plus en 1726, qu'une cave comme beaucoup d'autres; plus il fait chaud au dehors, moins il fait froid au dedans: non seulement les eaux du ruisseau ne se glacent point en été, & ne se dégelent point en hiver; mais il n'y a pas même de ruisseau; les eaux de la grote ne sont que de neige ou de pluie; & de toutes ses particularités, il ne lui reste que celle d'avoir presque sûrement de la glace en toute saison.

Qui ne croiroit sur les variétés de ces relations, que la grote dont il s'agit étoit à la Cochinchine, & qu'il a fallu un intervalle de trente à quarante ans, pour que des voyageurs s'y succédassent les uns aux autres, & nous détrompassent peu à peu de ses merveilles? Cependant il n'est rien de cela; la grote est dans notre voisinage; l'accès en est facile en tout temps. (*Art. revu par M. D. M.*)

BESBRE, ou BEBRE (la); petite riviere de France au Bourbonois.

BESIGHEIM; petite ville d'Allemagne en Suabe, au duché de Wirtemberg, au confluent de l'Entz & du Neckre, entre Hailbron & Stutgard. Ses environs produisent de fort bons vins.

BESONS; village de France sur la Seine, à une lieue environ d'Argenteuil, & à 3 de Paris. Ce lieu est remarquable par une foire qui s'y tient tous les ans, le dimanche après le 30 août, & qui est moins une foire qu'une partie de plaisir.

BESSAN; petite ville de France en Languedoc, au diocèse d'Agde, à 1 li. n.-o. de cette derniere.

BESSARABIE, ou BUDZIAC; petite contrée d'Europe, entre la Moldavie, le Danube, la mer Noire & la petite Tartarie.

Ce pays est habité par des Tartares indépendans, qui se nourissent de leur bétail, de l'agriculture, & qui vivent sur-tout par le brigandage. Leur religion, leurs mœurs, leurs coutumes sont conformes à celles des Tartares de Crimée. Lorsqu'on veut les soumettre par les armes, ils se retirent sur les hauteurs du côté de la mer Noire, où il est impossible de les forcer, à cause des marais & des défilés. Les villes qu'on y trouve sont *Ismaïl* & *Keli* sur le Danube, *Akerman* ou *Bialogrod* sur la mer Noire, *Tekin*, que les Turcs nomment *Bender*, sur le Niester, & *Tatare-Barlat* vers le milieu du pays. Au nord de Keli, il y a des salines. (*M. D. M.*)

BESSE; très-petite ville de France en Auvergne, élection de Clermont, à 2 lieues s.-e. du mont d'Or.

BESSIERES ; petite ville de France dans le haut Languedoc, au diocèse de Toulouse, à 5 lieues n.-e. de cette ville.

BESSIN (le) ; petit pays de France dans la basse Normandie, proche la mer. On le divise en haut & bas : Baieux en est la capitale.

Tout ce pays est couvert de pommiers dont on fait d'excellent cidre, dont une partie est consommée sur les lieux, le reste est transporté à Rouen & à Paris. Le climat est assez tempéré. Les habitans y sont très-laborieux, & ils ont besoin de l'être, car le pays n'est pas riche ; vers la mer il se trouve de très-gras pâturages. Cependant on y fait bonne chere ; on vante sur-tout les poulardes de *Baieux*, le cidre & le beure d'*Isigni*, le veau & le beure de *Tréviers*, les moutons & les lapins de *Cabour*, les soles de *Grancan*, l'alose d'*Orne*, & les huîtres de la riviere de Vire.

Ce pays a des forêts, des forges à fer, des carrieres d'ardoise dont la meilleure est à Turi, &c. La fosse de Coloille, assez proche d'Estrehan, ressemble à un lac profond, & plusieurs géographes croient qu'on pouroit en faire un bon port de mer. (*M. D. M.*)

BESSINES ; bourg de France, élection, & à 7 lieues n. de Limoges.

BETANÇOS ; petite ville d'Espagne dans la Galice, sur le Mandéo. *Long.* 9, 20 ; *lat.* 43, 20. (Π) *Long.* 9, 30 ; *lat.* 43, 16.) Elle est à 13 lieues n. de Compostelle, 15 s.-o de Mondonedo.

BETELFAGUI, ou BETHELSAKI ; ville d'Asie dans l'Arabie heureuse, environ à 16 lieues de la mer Rouge. *Long.* 65 ; *lat.* 15, 40.

Cette ville, qui n'est point ceinte de murailles, quoique plus grande que celle de Moca, est du même gouvernement. Elle est ornée de fort belles mosquées : les maisons sont de briques à un & deux étages, terminés par une terrasse : tout près de la ville est un joli château, qui n'a d'eau que celle que l'on tire d'un puits très-profond. Cette eau en sortant du puits, fume & bouillone au point qu'on ne peut la boire ; mais en la laissant reposer la nuit, elle est d'une extrême fraîcheur. Le bazar, ou marché au café est très-grand ; il occupe deux grandes cours avec des galeries couvertes. C'est là que les Arabes de la campagne apportent leur café. Cet entrepôt est considérable ; c'est dans cette ville que s'en font les achats pour presque toute la Turquie, parce qu'il passe aussi pour le meilleur café du monde entier. (*M. D. M.*)

BÉTHANIE ; bourg de Judée, situé à environ 15 stades de Jérusalem, à l'orient de cette ville, au pied du mont des Olives, sur le chemin de Jéricho à Jérusalem. Marie-Magdeleine & Marthe sa sœur demeuroient dans ce bourg ; Lazare leur frere, que Jésus ressuscita quatre jours après qu'il eût été mis en terre, demeuroit aussi dans le même bourg, qu'on assure n'être aujourd'hui qu'un très-petit village.

BETHISY, ou BETYSI ; bourg de France, à une lieue e. de Verberie dans le Valois. Son château qui tombe en ruines, a servi de maison de chasse à quelques-uns de nos rois.

BÉTHLÉHEM ; faux-bourg de Clameci dans le Nivernois, diocèse d'Auxerre. Il a titre d'évêché, & son évêque est à la nomination du duc de Nevers. Ses revenus annuels ne font que de 1000 livres. Il jouit des mêmes prérogatives que les autres évêques du royaume. Le faux-bourg où se trouve cet évêché se nomme aussi le faux-bourg de *Pantenor*. (*R.*)

BÉTHLÉHEM, en Palestine ; ville fameuse par la naissance de Jésus-Christ, n'est plus aujourd'hui qu'un village sur une montagne, à 2 lieues de Jérusalem.

BÉTHUNE ; ville de France au comté d'Artois, sur la petite riviere de Biette. *Long.* 20, 18, 8 ; *lat.* 50, 31, 66.

Elle est assise sur un roc, avec un château & plusieurs ouvrages du maréchal de Vauban. Gaston d'Orléans la prit en 1645. Les alliés la reprirent en 1710 ; mais elle fut rendue à la France par la paix d'Utrecht. Cette ville est de la généralité de Lille. C'est le siége d'un gouverneur particulier & celui d'un bailliage. *Voyez* CHAROST, NOGENT.

BÉTHUNE ; riviere de France en haute Normandie, dans le pays de Caux.

BETLIS ; très-forte ville d'Asie, capitale du Curdistan, sur la riviere de Bendmahi. *Long.* 60, 10 ; *lat.* 37, 20. Elle a une bonne citadelle. Le bey ou le prince du pays des Curdes en est souverain.

BETSCHAW ; ville de Bohême, abondante en mines d'étain : elle est dans le cercle d'Égra. (*R.*)

BETSKO ; petite ville de la haute Hongrie.

BETUWE, ou BETAW ; est une des trois parties qui composent la Gueldre Hollandoise : c'est le pays qui se trouve entre le Rhin & le Leck. Le terrain y est fort humide, & les pluies rendent souvent les chemins impraticables.

(Π) BEVAGNA ; petite ville d'Italie, voisine de Spello. Elle est dans l'Umbrie.)

BEVELAND ; île des Provinces unies en Zélande : l'Escaut la divise en deux parties, dont l'une s'appele *Zuid-Beveland*, & l'autre *Noort-Beveland*.

BEVERGERN ; ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster, à 9 li. de cette ville.

BEVERLAY ; ville d'Angleterre dans la province d'Yorck. *Long.* 17 ; *lat.* 53, 48. Elle envoie deux députés au parlement.

BEVERN ; petite ville du duché de Brunswick, sur le Weser, avec un château, à 4 lieues n.-e. de Corwey.

BEVERUNGEN ; ville d'Allemagne au diocèse de Paderborn, & au confluent de la Beve & du Weser. *Long.* 27 ; *lat.* 51, 40.

BEVIEUX, ou BEX ; village de Suisse, au gouvernement d'Aigle, dans la partie du Valais, qui

apartient à la république de Berne. Il est à deux lieues d'Aigle, & à trois quarts de lieue de Saint Maurice. On trouve dans ses environs du soufre vierge. Il ne s'en rencontre de tel en aucun lieu du monde, si ce n'est dans l'Amérique méridionale, & celui qui s'y trouve le cede pour la beauté à celui de Bevieux. Son terrioire est sur-tout remarquable par les sources salées, dont les eaux sont conduites à Bevieux par des multitudes de tuyaux. Là on en extrait le sel par la cuisson. On en obtient annuélement huit mille quintaux. Les travaux qu'il a fallu faire pour la découverte, la conduite & la préparation de ces eaux, sont immenses. Il a fallu percer une montagne, & creuser des routes souterraines. Ces salines apartienent à l'état de Berne qui les fait exploiter. (*R.*)

BEUIL; abbaye de France, au diocèse de Limoges; elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 1200 liv. (*R.*)

Beuil. *Voyez* Boglio.

BEURATH; ville de Bohême au comté de Glatz.

BEUTHEN: il y a deux villes de ce nom en Silésie; l'une dans la basse sur l'Oder, à 4 lieues n.-o. de Glogaw; l'autre Ober-Beuthen dans la haute Silésie, au duché d'Oppeln. Elle avoit autrefois une mine d'argent très-abondante.

BEUTHNITZ; petite ville de l'électorat de Brandebourg.

BEWDLEY; ville d'Angleterre, dans la province de Worcester, sur la Saverne. *Long.* 15, 10; *lat.* 52, 24. Elle envoie deux députés au parlement.

BEX. *Voyez* Bevieux.

BEZE; abbaye de France en Champagne. Ce monastere, situé à 5 lieues de Dijon, est de l'ordre de S. Benoît. L'Église en est fort belle, & la mense abbatiale est réunie à l'évêché de Dijon. Le bourg ou village de Beze est situé à la source de la riviere de même nom, qui est une des plus belles & des plus abondantes que l'on connoisse. On la voit sortir au pied d'un rocher, d'un bassin circulaire, large & profond, qui verse dès le principe un courant de trente pieds de large, c'est-à-dire, une riviere toute formée, qui met aussitôt en jeu une multitude d'usines, comme moulins, forges, fourneaux, foulons, papeteries, & qui donne d'excellentes truites. La fondation de l'abbaye remonte au commencement du VIIe siecle. Le village de Beze, qu'on peut difficilement décorer du nom de bourg, est situé aux confins de la Bourgogne, de la Champagne, & de la Franche-Comté. Il est sujet à des inondations extraordinaires. (*R.*)

Beze (riviere de). *Voyez* l'article précédent.

BEZEN; château fort de Bohême, situé sur une montagne, au district de Boleslaw. (*R.*)

BÉZIERS; ville de France au bas Languedoc, dans la généralité de Montpellier, avec un évêché suffragant de Narbone, un présidial, une viguerie & titre de vicomté. Elle est située sur une colline près de l'Orbe. *Long.* 20, 52, 53; *lat.* 43, 20, 41. Sa charmante situation a fait dire que si Dieu vouloit choisir un séjour sur la terre, il n'en prendroit point d'autre que *Béziers*. Son terroir est très-fertile en blés, en huile, & en fort bon vin. Il y a aussi des eaux minérales. Les treize écluses en amphithéâtre, du canal de Languedoc, qui sont à la proximité de cette ville, y forment un point de vue très-intéressant. La cathédrale n'a rien de remarquable. Il y a un collége fondé par les habitans en 1599. La notice de l'empire l'apele *civitas Biterensium*, *Bliterra Septimanorum*. C'est le siége d'un gouverneur particulier & d'un lieutenant de roi, & il s'y trouve une académie des sciences & belles lettres. Le diocèse comprend 106 paroisses.

Cette ville éprouva la fureur & les ravages des Vandales, au 5e siecle; des Sarasins, en 720; de Charles Martel, en 737; de Simon, comte de Montfort, en 1209.

Béziers, depuis ce temps, n'a pu recouvrer son ancien lustre. Elle fut réunie à la couronne par S. Louis, en 1247. Le parlement royaliste de Toulouse vint siéger à Béziers, du temps de la ligue, & y rendit l'arrêt contre les Jésuites, en 1594.

Il peut y avoir 7000 âmes.

Plusieurs hommes illustres ont pris naissance à Béziers, tels que M. de Themines, maréchal de France; Guillaume Duranti, jurisconsulte; J. Barbeyrac, le célebre Pelisson-Fontanier, Jacques Esprit, de l'académie Françoise; le Jésuite Vaniere, si connu par son *Prædium rusticum*; enfin, M. de Mairan, de l'académie des sciences. (*R.*)

BEZOUART; gros bourg des Indes, sur la route de Masulipatan à Gandicot. Il est habité par des idolâtres, & remarquable par une très-grande pagode. On voit à peu de distance de là une autre pagode encore, bâtie sur une hauteur; la dévotion y attire un grand nombre de pélerins. Les pauvres y sont nouris des aumônes qoe les prêtres reçoivent des riches.

BIACHE-LES-PÉRONE; abbaye de Bernardins en Picardie, diocèse de Noyon, à une lieue s. de Pérone.

BIADRATE; bourg d'Italie au duché de Milan, sur les frontieres du comté de Verceil. (*R.*)

BIAFARA; royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Les habitans sont idolâtres. La capitale qui porte le même nom, est située sur la riviere de Los Camerones, à 80 lieues de son embouchure dans le golfe de S. Thomas. *Long.* 35, 50; *lat.* 6, 10.

BIAFARES; peuples d'Afrique, dans la Nigritie, vis-à-vis les îles de Bisagos.

BIAGRASSO; bourg du duché de Milan, sur la Ticinella, à la gauche du Tesin, à 4 lieues s.-o. de Milan, 2 n.-e. de Vigevano. Les François furent forcés dans ce lieu en 1524, & c'est à leur retraite que le chevalier Bayard fut tué.

BIALA ; dans le cercle de Zulz, faisant partie de la Silésie Prussiene. C'est la capitale du cercle, avec une paroisse Catholique. Elle est fermée, mais cependant très-médiocre. Les Juifs y sont en grand nombre.

Biala ; petit endroit dans le grand duché de Lithuanie, & apartenant à la Prusse. Il obtint en 1722 le droit de ville : il faisoit autrefois partie du grand bailliage Polonois de *Johannesbourg*.

BIALAZER-KIEW ; ville de Pologne, dans l'Ukraine : elle est sur la Ross, riviere du palatinat de Kiovie, qui se jete dans le Nieper.

BIALEGRUDK ; petite ville de Pologne, sur l'Irpien, à deux lieues de Kiovie.

BIALOGROD ; ville de la Bessarabie, sur le Niester, à 4 lieues de son embouchure, apartenante aux Turcs : cette ville s'apele aussi *Akerman*. Les Russes s'en étoient emparés en 1770, & l'ont rendue en 1774. *Long.* 46, 20 ; *lat.* 46. 24.

BIALOKERZIEW ; ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie, sur la riviere d'Onetz, qui se jete dans le Don.

BIALY-KAMEN ; petite ville de Russie, sur la riviere de Bug.

BIANA ; ville d'Asie, dans les états du Mogol : on y trouve d'excellens indigo : elle est à 20 lieues d'Agra. *Long.* 95, 30 ; *lat.* 46, 24. (П) *Lat.* 26, 24.)

BIBEN ; ville de l'Istrie, dans le comté de Mitterbourg. Elle est sur une haute montagne & dans une contrée très-fertile. C'est le siége d'un évêque suffragant de l'archevêque de Goërtz.

BIBER ; petite riviere du duché de Magdebourg.

BIBERACH ; ville libre & impériale de la Suabe, à quatre lieues d'Ulm, sur la riviere de Riess & le ruisseau de Biber. *Long.* 27, 32 ; *lat.* 48, 4.

Cette ville & son territoire sont situés dans un vallon fertile, bordé de montagnes, confinant au territoire d'Autriche & de plusieurs autres seigneuries. La ville est habitée par des Catholiques & par des Luthériens : les uns & les autres ont l'exercice libre & publique de la Religion, & remplissent les charges & les offices. Ils ont aussi leur école latine. Cette ville prend à la diete le dix-septieme rang parmi les villes impériales de Suabe, & le quatorzieme aux assemblées du cercle. Elle possede plusieurs villages, hameaux & fermes, qui sont soumis à sa jurisdiction. On fait à Biberach un grand trafic de futaines. En 1757, elle a été afranchie du droit d'aubaine en France. Sa distance de Lindaw est de 12 lieues n. & 4 s.-o. d'Ulm.

Il y a près de cette ville une source minérale, dont les eaux sont salutaires pour plusieurs maladies de la peau. (*M. D. M.*)

BIBERISCH ; petite riviere de la Misnie, qui tombe dans la Moldave à Mossen.

BIBERTEICH ; petite ville de Silésie, dans la principauté de Crossen.

BIBLIO ; ville & château de Portugal, à peu de distance de Bragance.

BIBOURG, ou WILSBIBURG ; ville de Baviere, à deux lieues de Landshut. Elle est sur la riviere de Wils. Quelques-uns la prenent pour l'anciene *Bibacum de Ptolomée*.

BIBRA, ou BEBRA ; petite ville de Thuringe, à deux lieues de Naümbourg.

BICANER ; ville d'Asie, dans les états du Mogol, sur le Gange ; c'est la capitale de la province de Bacar. Elle est à 50 lieues de Delhi. *Long.* 100, 20 ; *lat.* 28, 40.

BICCARI ; petite ville de la vallée de Mazara en Sicile, entre la source du Biccari & celle de la Belice.

BICÊTRE ; château de l'île de France, à une lieue sud de Paris. C'est une maison de force, où l'on renferme les fous, les gueux, les vagabonds & les jeunes gens dérangés. Une charte de l'an 1200 fait voir que cette maison apartenoit à un évêque de Paris : on l'appeloit alors *la Grange aux Gueux*. Ensuite elle fut achetée par un évêque de Winchester, qui y fit sa demeure ; ce qui par corruption a donné à ce château le nom qu'il porte aujourd'hui.

BICHE. *Voyez* Bitche.

BICHELSÉE ; c'est le nom d'un petit lac fort poissoneux, en Turgovie.

BICHOW, ou BYCHON ; forteresse dans le Palatinat de Meislau en Pologne, sur le fleuve de Nieper.

BICOQUE ; village à une lieue de Milan, où Lautrec fut défait en 1521.

BIDACHE ; petite ville de France, dans la basse Navarre, proche le pays de Labour, avec un château sur la Bidouze à 5 lieues e. de Baïone.

BIDASSOA ; riviere d'Espagne sur les frontieres de France ; elle prend sa source dans les Pyrénées, & se jete dans la mer entre Andaye & Fontarabie. Il y a eu de grandes contestations entre les François & les Espagnols, pour savoir à laquelle des deux nations elle apartiendroit. Louis XII & Ferdinand le Catholique convinrent qu'elle seroit mitoyene, & que les Espagnols recevroient les droits de passage des François qui passeroient cette riviere pour aller en Espagne, & les François le droit de passage des Espagnols qui viendroient en France. Cette riviere forme l'île des Faisans, célebre par le mariage de Louis XIV, qui y fut conclu, & par les conférences qu'on y tint en 1659, pour la paix des Pyrénées.

BIDBURG, ou BIEDBURG, ou BIBRICH ; petite ville du duché de Luxembourg. Elle étoit considérable avant qu'elle eût été ruinée par les François en 1675 & 1689.

BIDERR-CAPP ; petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, sur la Lohn, à trois lieues de Marpurg, à la maison de Hesse-Darmstad.

BIDGOSTI. *Voyez* Bidgoschtsch.

BIDGOSCHTSCH, ou BROMBERG ; petite ville

de Pologne, dans la Cujavie, au palatinat de Brseskie & dans le palatinat d'Inowrozlaw. C'est le siége d'une starostie. (*R.*)

BIDOURSE; petite riviere du bas Languedoc, qui se jete dans la Méditerranée.

BIDOURZE; riviere de la Gascogne, qui se jete dans la Gave près de Baïone.

BIECZ; petite ville de Pologne, dans le palatinat de Cracovie, sur la riviere de Wiseloke; elle est remarquable par ses mines de vitriol. Elle apartient à l'empereur depuis le démembrement de la Pologne en 1773. Elle est à 16 li. s.-e. de Cracovie. *Long.* 38, 53; *lat.* 49, 50.

BIEL (lac de); lac de Suisse, au nord-est de celui de Neufchâtel, auquel il communique par la riviere de Thiele, qui sépare la principauté de Neufchâtel du canton de Berne. Il a quatre lieues de longueur, & il est fort poissoneux. (*R.*)

(Π) Biel; petite ville d'Espagne, en Aragon, au diocèse de Pampelune. C'est l'ancien *Ebellanum*.)

BIELA; ville de Bohême, à 7 lieues de Prague.

Biela: il y a deux rivieres de ce nom, l'une en Bohême, & l'autre en Silésie, qui tombe dans la Vistule.

Biela-Ozero, ou Belosero; ville de l'empire de Russie, dans la province de son nom, au gouvernement de Nowogorod, au sud du lac Blanc ou de Belosero, & à l'endroit où la Schoxna sort du lac. Elle est munie d'un fort, où réside le Palatin. *Long.* 56, 40; *lat.* 58, 55. (*R.*)

BIELEFELD; capitale du comté de Ravensberg en Westphalie, à 5 lieues de Minden. Cette ville est située au pied d'une montagne, & partagée en ville neuve & ville vieille par le Lutterbach. Ces deux parties ont été réunies sous le même magistrat en 1520. Elle renferme près de huit cents maisons, & est bien bâtie. Les habitans sont en partie Luthériens, en partie Catholiques. On trouve une maison d'orphelins, une autre de correction, & un hôpital avec une chapelle. Il y a aussi une école latine, & la ville a une justice matrimoniale particuliere.

Les toiles fabriquées & blanchies à Bielefeld sont renomées. La maison d'orphelins a une fabrique de bas & de quelques étoses. On y cultive du tabac. C'est dans cette ville que la noblesse tient ses assemblées, & qu'elle a ses archives. Les premiers priviléges furent acordés à la ville en 1287, par le comte Othon. Bielefeld étoit autrefois au nombre des villes anséatiques. (*M. D. M.*)

BIELICA; petite ville du palatinat de Troki en Lithuanie.

BIELLA ou BIELA; petite ville d'Italie en Piémont, dans la seigneurie de Verceil, près de la riviere de Cerva. *Long.* 25, 33; *lat.* 45, 22.

BIELLOIS; contrée d'Italie, dans le Piémont, qui tire son nom de Biella, sa capitale ou chef-lieu. On y compte près de quarante-cinq villages.

BIELSK, ou BIELSKO; grande ville de Pologne, dans le Palatinat de Podlaquie, sur l'une des sources de la riviere de Narew, à 12 lieues n. de Brseskie, 40 n.-e. de Varsovie. *Long.* 41, 41; *lat.* 52, 40. Bielsk, mal-gré sa grandeur, n'est bâtie que de bois. Les Juifs y font un grand commerce.

BIELSKI ou BIELA; ville forte & principauté de Moscovie, sur l'Opska, entre Reschow, Smolensko, Nowogorod, & la Lithuanie.

BIENBURG, ou BIORNBORG; ville de Suede dans la Finlande.

BIENNE, ou BIEL; ville de Suisse, située au pied du mont Jura, entre l'évêché de Bâle & le canton de Berne, sur le lac de son nom. Elle forme une république indépendante dont le bourgmestre est le chef. Les habitans suivent la religion prétendue réformée, & sont alliés des cantons de Berne, de Soleure, de Fribourg. Elle est à une demi-lieue nord de Nidau, 7 n.-o. de Berne, 5 s.-o. de Soleure, 7 n. de Fribourg. *Long.* 24, 44; *lat.* 47, 11. (Π) *Long.* 24, 59; *lat.* 47, 17.)

Cette ville, située sur la riviere de Suse, a voix & séance aux dietes Helvétiques. Quoiqu'elle soit un état souverain, & qu'elle exerce tous les droits de la souveraineté; cependant elle reconoît le haut domaine de l'évêque de Bâle, qui y perçoit même quelques menus droits, & à qui elle doit foi & hommage. (*R.*)

BIENTINA (lac de), en Italie; sa partie occidentale est dans l'état de la république de Lucques, l'orientale est dans l'état du duc de Toscane. On l'appele aussi *lac de Sesto*, à cause d'une abbaye de ce nom qui est à l'occident méridional de ce lac. Sa plus grande longueur est de près de six milles d'orient en occident, & sa plus grande largeur de cinq.

(Π) Bientina; château & bourg d'Italie en Toscane dans le territoire de Pise, à deux milles de la riviere d'Arne.)

BIERE; magnifique château de France, en Bourgogne, à une lieue s. de Sémur en Auxois.

BIERVLIET; forteresse avec port, dans une île de la Flandre Hollandoise, à peu de distance de l'Écluse. C'est là que mourut Guillaume Beukolins, qui inventa le moyen de saler les harengs en caque, en 1397. Il y a eu dix-neuf villages de submergés auprès de cette ville en 1377. *Long.* 21, 12; *lat.* 51, 23. (Π) *Lat.* 51, 20.)

BIES-BOS; on nomme ainsi une grande étendue d'eau formée autrefois par une inondation de la mer; elle est entre Dordrecht & Gertruydemberg, dans la Hollande méridionale.

BIESE; riviere d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg: elle se jete dans l'Aland.

BIESENTHAL; petite ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, entre Berlin & Bernau.

BIES-SCADI; c'est une partie des monts Krapacks, qui séparent la Russie d'avec la Transilvanie.

BIESSEN; petite ville de la haute Alsace, à peu de distance du Rhin.

BIETALA; ville & forteresse de la grande Tartarie, sur les frontieres du royaume de Barantola;

c'est le lieu de la résidence du grand Lama, ou pontife des Tartares.

BIETIGHEIM; petite ville fortifiée d'Allemagne, avec un château, dans le duché de Wirtemberg, au confluent des rivieres de Metterbach & de l'Eur. Elle a été brûlée en partie en 1718. Elle est dans un terroir fertile en excellent vin & en fruits. L'air y est très-salubre. Elle est à 8 li. n. de Stutgard.

BIEULES; bourg & comté de France sur l'Aveiron, à 4 lieues n.-e. de Montauban.

BIEVRE; petite riviere de l'île de France, qui se jete dans la Seine près de Paris, où elle prend le nom de riviere des Gobelins.

BIFERNO; riviere du royaume de Naples, dans le comté de Molise; elle se jete dans le golfe de Venise.

BIGAERDEN; abbaye de Bénédictins, dans le Brabant, entre Bruxelles & Aschis.

BIGEN, ou BISÉEN; province dépendante de l'empire du Japon, dans île de Niphon.

BIGENIS; ville de Sicile, dans la vallée de Démona, sur la riviere de Castro-réale.

BIGORRE; pays de France en Gascogne, avec titre de comté, au pied des Pyrénées, qui le séparent de l'Aragon. Tarbes en est la capitale.

Ce pays, qui est de la généralité d'Ausch, peut avoir dix-huit lieues de long & trois de large. Il est borné au nord par l'Armagnac & l'Estarac; à l'est, par le pays de Cominges; à l'ouest, par le Béarn; au sud, par les Pyrénées. C'est un pays d'états, dont l'évêque de Tarbes est le président. Les villes les plus remarquables sont Tarbes, Vic-de-Bigorre, Lourde, Bagneres, Barege, Saint Séver-de-Rustan, Jornac, &c.

BIGUBA; royaume de la Nigritie en Afrique, arosé par le fleuve Niger. Ses principales habitations sont le havre de Biguba, où il y a quelques Portugais, & celui de Balola, où demeurent les Tangos-Maos.

BIHRI; petite ville de Perse, sur la route d'Ispahan à Ormus, au coin d'une plaine qui aboutit à une haute montagne.

BIKEND; ville d'Asie, dans la Tartarie, au delà de l'Oxus, à une journée de Bokhara, dont elle dépend.

BIKOUT, ville d'Asie, au Mogolistan. *Long.* 133; *lat.* 52.

BIL; forteresse d'Asie, en Géorgie, près de la ville de Semayé, à la bouche du détroit de Géorgie.

BIHACZ, ou WIHATSCH; ville forte de la Croatie Turque, dans une île formée par la riviere d'Unna, à 26 li. s.-e. de Carlostad. *Long.* 33, 52; *lat.* 44, 35.

BILBAO; ville d'Espagne, avec un port dans la Biscaie dont elle est la capitale, à l'embouchure du Nervio qui s'y jete dans l'Océan, appelé en cet endroit *mer de Biscaie*. Il s'y fait un très-grand commerce. *Long.* 14, 30; *lat.* 43, 23. (Π) *Long.* 15, 30; *lat.* 43, 25.)

Cette ville, fondée en 1300 par dom Diego Lopès de Haro, est remarquable par sa situation charmante, par la salubrité de l'air qu'on y respire. La fertilité de son terroir, & le grand commerce qui s'y fait rend son port très-fréquenté. Les Anglois & les Hollandois en tirent des laines très-fines. On compte à Bilbao cinq paroisses, cinq couvens d'hommes & sept de femmes. C'est le roi Philippe IV qui lui a acordé le droit de *Cité*.

BILBER, ou BERBER; ville de Perse dans la province de Segestan, à la source de la riviere d'Imentel.

(Π) BILCAS; riviere de l'Amérique Méridionale au Pérou. Elle prend sa source dans la province de Soras, & après un cours d'environ 45 lieues, elle se mêle avec la Vinoque.)

BILEDULGERID, ou pays des dattes en Afrique; est une contrée qui, selon de Lîle, peut avoir soixante lieues en carré, bordée à l'orient par les montagnes du royaume de Tripoli, au midi par une vallée qui la sépare du pays des Gadamis, à l'ocident par une chaîne du mont Atlas, & au nord par le royaume de Tunis. Le Biledulgerid n'offre en grande partie qu'une terre seche, où il ne croît point de blé; mais on y cultive un peu de riz, & on recueille en plusieurs endroits une si grande quantité de dattes, qu'on en fournit tout le royaume de Tunis & plusieurs villes de Barbarie. On y nourit aussi des chameaux & des chevaux. Rousera est la capitale de ce pays.

BILEFELD. *Voyez* BIELEFELD.

BILENOS; ville de la Natolie dans le Béesanguil, peut-être la *Polichna* des anciens.

BILIBERTO; ville d'Esclavonie sur le Danube, à peu de distance d'Essek.

BILIBUSCA; petite ville de la Turquie en Europe, située sur les frontieres de la Romanie. Il y a un évêque grec.

BILINA; lac ou riviere de Suede dans la province de Helsingland.

BILINE, ou BÉLINE; petite ville du royaume de Bohême, dans le cercle & à 4 lieues o. de Leutmeritz, près d'une montagne, remarquable par ses plantes médicinales, par ses différens métaux, & par ses eaux minérales, dont ceux qui prenent les bains à Tœplitz, trempent leur vin.

BILINLOKA; ville de Moldavie.

BILITZ; petite ville & château dans la haute Silésie, au point de rencontre de la Pologne, de la Hongrie, & de la Silésie.

BILLE; petite riviere qui prend sa source entre le duché de Holstein & de Lawenbourg, & forme, avec un des bras de l'Elbe, l'île de Billwerder.

BILLERBECK; petite ville de l'évêché de Munster en Westphalie.

BILLIGHEIM; petite ville du Palatinat, à deux lieues de Landau.

BILLINGHAM; petite ville de la province de Northumberland au nord de l'Angleterre.

BILLON ; petite ville de France dans l'Auvergne. *Long.* 21 ; *lat.* 45, 36. Elle est très-pauvre: il y a un chapitre qui a trois dignités, l'Abbé, le doyen, & le chantre. Le collége a été fondé par Guillaume du Prat, évêque de Clermont. C'est dans l'Église des Jésuites de cette ville qu'on trouva ce tableau allégorique dont on a tant multiplié les gravures, & qui a fait un si grand bruit dans la capitale. Il y a aussi une abbaye de Bernardins, de ce nom, en Franche-Comté, à 2 lieues f.-e. de Besançon.

BILLY. Il y a deux villes de France de ce nom, l'une dans le Nivernois, à un peu plus de dix lieues de Nevers, & l'autre dans le Bourbonois, sur l'Allier, à près de sept lieues de Moulins.

BILSEN ; petite ville des Pays-Bas dans l'évêché de Liége, entre Maestricht & Hasselt sur la Demer. *Long.* 23, 12 ; *lat.* 50, 48. Il y a une abbaye de chanoinesses, dont l'abbesse est princesse de l'empire.

BILZIER ; ville de la Romanie dans la Turquie, en Europe, à dix lieues d'Andrinople.

BIMILIPATAN ; ville de la péninsule de l'Inde, en deçà du Gange, dans le royaume de Golconde, sur le golfe de Bengale. Les Hollandois y ont un comptoir.

BIMINI ; une des îles Lucayes dans l'Amérique septentrionale, au midi de l'île de Bahama. *Lat.* 25 ; *long.* 298. Elle a 5 lieues de largeur, est très-agréable & très-fertile ; mais elle apartient encore aux naturels du pays, par la difficulté d'y aborder à cause des écueils.

BINAROS ; petite ville du royaume de Valence en Espagne, sur les frontieres de Catalogne. *Long.* 17, 55 ; *lat.* 42, 24. (Π) *Long.* 17, 50 ; *lat.* 40, 25.) Elle est remarquable par ses bons vins, & est à 12 lieues f. de Tortose.

BINASCO ; petite ville du duché de Milan, entre Pavie & Milan.

BINCHE ; ville anciene du Hainaut Autrichien, sur la riviere de Haine, à 4 lieues de Mons. *Long.* 21, 50 ; *lat.* 50, 23. Louis IV la prit en 1667.

BINDON ; petite ville d'Angleterre dans la province de Dorcester, avec titre de comté, près de la riviere de Frome.

BINGASI ; ville maritime d'Afrique au royaume de Tripoli. *Long.* 37, 40 ; *lat.* 32, 20. C'est le véritable nom moderne de l'anciene ville de Berenice de la Pentapole. Bingasi en Arabie signifie *fille de la guerre*. C'étoit autrefois une grande & belle ville, la capitale du royaume de Barca. Elle avoit un très-vaste & très-beau port, que les temps ont presque comblé ; il peut cependant contenir trente bâtimens de deux cents toneaux. L'entrée en est difficile en hiver ; mais le mouillage y est sûr en tout temps. C'est près de ce port qu'on a trouvé la belle statue de marbre, qui représente, à ce qu'on croit, une vestale, & qui orne la galerie de Versailles. Cette ville fameuse n'est plus guere aujourd'hui qu'un village, tant la peste l'a dépeuplée. On y trouve de temps en temps quelques médailles antiques, & l'on y voit encore des ruines qui attestent son anciene grandeur. (*M. D. M.*)

BINGEN ; petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Maïence, sur le bord du Rhin. *Long.* 25, 18 ; *lat.* 50, 3. Elle est assez riche, a un couvent de Capucins, & une recette. Les officiers que le grand chapitre de Maïence y entretient pour le péage, y résident ; mais le droit de péage est ataché au château d'Ehremfels, bâti sur la montagne de Rudesheim. Les François prirent cette ville en 1644.

BINTAN ; île d'Asie dans les Indes orientales, au sud de la presqu'île de Malaca. *Long.* 121, 20 ; *lat.* 1.

Bintan, ou Vintane ; contrée de l'île de Ceïlan, sur la riviere de Trinquilimal, remplie de forêts, & habitée par des Sauvages. Allout ou Vintane en est la capitale.

BINTINGAPORT ; petite ville, avec un port dans l'île d'Yla en Écosse.

BIORNEBOURG, ou BIORNEBORG ; ville de Suede dans la Finlande, sur la riviere de Kumo, près de son embouchure dans le golfe de Bothnie. Elle est à 30 lieues n. d'Abo, 18 f. de Christianstadt. Cette ville, dont le commerce consiste en poisson, tient la soixante-quatrieme place à la diete. *Long.* 40, 5 ; *lat.* 26, 6. (*R.*) (Π) *Lat.* 62, 6.)

BIORNO ; ville de la Finlande méridionale, avec un port, sur le golfe de Finlande.

BIOULE ; comté de France dans l'élection de Figeac, en Querci.

BIR, ou BIRTHA ; petite ville de la Turquie Asiatique dans le Diarbeck, avec un château sur l'Euphrate, dans lequel le gouverneur fait sa résidence. On y trouve abondament tout ce qui est nécessaire à la vie. *Long.* 55, 36 ; *lat.* 36, 10.

BIRAN ; ville de France à 3 lieues o. d'Ausch, avec titre de marquisat.

BIRCKENFELD ; bourg & bailliage d'Allemagne dans le cercle de haut Rhin, près de la Nawe, apartenant au prince Palatin, duc de Deux-Ponts. *Long.* 24, 39 ; *lat.* 39, 35. Ce bourg a un château où les ducs faisoient ci-devant leur résidence.

BIRGI ; petite riviere de Sicile qui se jete dans la mer du cap de Coco.

BIRMINGHAM ; petite ville d'Angleterre dans la province de Warwick, remarquable par son commerce en fer, & la belle imprimerie de Baskerville. Cette ville est à 27 lieues n.-o. de Londres. *Long.* 16 ; *lat.* 52, 35.

BIRON ; bourg & château de France dans le Périgord, entre Bergerac & Cahors, avec titre de duché-pairie, érigé en 1723.

BIRR ; petite ville du comté de Marr au nord de l'Écosse, sur la Dée.

BIRS ; riviere qui prend sa source à Pierre-

Pertuis, parcourt la vallée de Motier-Grandval, une grande partie de l'évêché de Bâle, & se jete dans le Rhin près de Bâle. Il faut bien distinguer cette riviere d'un torrent, nommé *Byrsig*, qui traverse la ville de Bâle, & se jete dans le Rhin. Ce torrent fait souvent des ravages afreux.

BIRSEN, ou BIRTZE ; ville de la Samogitie dans le grand duché de Lithuanie.

BIRUN ; ville d'Asie au pays de Khuarczme. C'est la patrie du fameux mathématicien Abu Kiban.

Birun ; ville des Indes dans la province du Send, sur le fleuve Indus, à trente lieues de Manzura, selon d'Herbelot.

BIRVIESCA, *Virovesca* ; petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, capitale du pays de Bureva, à six lieues n. de Burgos.

BISACCIA ; jolie ville d'Italie dans le royaume de Naples. Elle étoit le siége d'un évêché, qui a été uni à celui de Sant-Angelo. *Long.* 31, 5 ; *lat.* 41, 3.

BISAGOS ; îles d'Afrique proche de la côte de Guinée, à l'embouchure de Rio Grande. *Long.* 2 ; *lat.* 11.

On en compte dix-sept, dont chacune a son seigneur particulier. Elles sont arosées de diférens ruisseaux, qui les rendent très-fertiles en vin de palmier, en huile, en cire, en poivre long, en riz & en excellens fruits. On y trouve aussi de l'ivoire & de l'ambre gris, que la mer jete souvent sur le rivage. Les habitans sont de belle taille, & ont beaucoup de courage. La plus considérable de ces îles est *Formosa*, dont l'étendue est d'environ sept lieues ; elle est gouvernée par un roi, dont les seigneurs des autres sont les vassaux. Ferdinand de Po, Portugais, est le premier des Européens qui y ait abordé.

BISANTAGAN ; grande ville d'Asie dans l'Indoustan, au gouvernement de Guzurate ou Guzarate, connu autrefois sous le nom de royaume de Cambaye, situé au nord-ouest de la presqu'île occidentale. (*R.*)

BISBAL ; petite ville de la Catalogne en Espagne.

BISCARA, ou PESCARA ; ville d'Afrique au royaume d'Alger, dans la province de Labez. Son terroir est rempli de scorpions, & est très-misérable. *Long.* 23, 20 ; *lat.* 35, 10.

Ce sont les Biscaras qui apportent dans les ports de mer du royaume d'Alger, les tigres, les lions, & les autres bêtes féroces qu'ils ont en partie aprivoisées, & ils les vendent aux étrangers.

BISCATONGES ; sauvages de l'Amérique septentrionale. On les surnome *pleureurs*, parce qu'à la premiere approche des étrangers, hommes & femmes, ils se mettent à pleurer amérement. *Corneille*. Ce peuple pouroit bien n'être qu'imaginaire, puisqu'on ne nous dit point dans quelle partie de l'Amérique septentrionale les Biscatonges sont situés.

BISCAIE ; province d'Espagne, qui a au nord la mer de Biscaie, à l'occident les Asturies, au midi la Castille vieille, & à l'orient le territoire d'Alava. Elle est riche en mines de fer & de plomb, & contient douze villes enfermées de murailles. On prétend que le langage qu'on y parle est l'anciene langue Celtique, qui est commune aux Biscayens, aux bas Bretons, & à ceux qui habitent la province de Galles en Angleterre. Bilbao en est la capitale.

La longueur de cette province peut être de onze lieues, avec autant de largeur. Le pays produit assez de blé en quelques endroits, & par-tout une grande quantité de pommes, d'oranges & de citrons. La mer y fournit d'excellens poissons & des coquillages de toutes sortes. Il s'y trouve beaucoup de bois propre à faire des navires. Les Biscayens sont actifs, prompts, agiles, honêtes, polis, les meilleurs soldats, & les plus habiles marins de toute l'Espagne.

Cette province est divisée en petites contrées, qu'on appele *Mérindades*.

Biscaie (la nouvele) ; province du Mexique dans l'Amérique septentrionale, dans l'audience de Guadalaxara.

Ce pays est si vaste qu'on n'en connoît pas trop encore les bornes. Les mémoires de Lionnel Waffer nomment *Durango* pour capitale de la nouvele Biscaie : Vosgien dit que Parral en est le lieu le plus considérable. M. Robert de Vaugondi la borne au nord par le nouveau Mexique, à l'orient par le nouveau royaume de Léon, au midi par les Zacatecas, & au couchant par les cantons de Culiacan & de Cinaloa. La nation des Batopilas, selon le même géographe, y occupe un coin au nord-ouest de cette province. Il y a quelques mines d'argent auprès desquelles on a bâti des bourgs. Les mines de Sainte Barbe aujourd'hui sont abandonées. Il s'y trouve plusieurs rivieres, entr'autres celle de *Las Nassas* qui la traverse en grande partie.

Biscaie (mer de) ; c'est une partie de l'Océan qui environne la partie septentrionale de l'Espagne.

BISCHOFBURG ; petite ville de la Prusse, dans l'Ermeland ou la Warmie. (*R.*)

BISCHOFS-HEIM ; ville d'Allemagne dans le cercle du bas Rhin, dans l'électorat de Maïence. *Long.* 27, 7 ; *lat.* 49, 40. Il y a deux autres villes de ce nom, l'une en Franconie, l'autre en Suabe.

BISCHOFS-LACK ; ville de la haute Carinthie, entre les rivieres de Pollent & de Zaher.

BISCHOFS-TEIN ; petite ville & château de la Prusse, dans l'Ermeland. (*R.*)

BISCHOFS-WERDA ; petite ville d'Allemagne dans le cercle de haute Saxe en Misnie, à 5 lieues e. de Dresde.

BISCHOFS-ZELL ; ville de Suisse dans le Turgaw, avec un château où demeure le bailli de l'évêché de Constance, qui a jurisdiction sur les sujets Catholiques, & perçoit la moitié des amendes. Les habitans sont indépendans, & ont un

conseil souverain. Cette ville est sur le Thar, à 5 li. s. de Constance. *Long.* 26, 53; *lat.* 47, 39. (Π) *Long.* 26, 50; *lat.* 47, 28.)

BICHWEILER; petite ville & château de la basse Alsace, proche de Strasbourg, dont elle est éloignée de 4 lieues n.

BISEGLIA; ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Bari, près le golfe de Venise, avec un *évêché* suffragant, & à trois lieues e. de Trani, *Long.* 34, 19; *lat.* 41, 18.

BISENTINA; petite île du lac de Bolsena, dans l'état de l'Église.

BISERTE; ville maritime d'Afrique dans le royaume de Tunis, sur la mer méditerranée: quelques-uns ont cru que Biserte est l'anciene Utique; mais M. de la Martiniere a prouvé que la position de Biserte est très-différente. Cette ville est bien déchue depuis que les sables ont presqu'entiérement obstrué l'entrée de son port. La plupart des habitans de cette ville n'ont d'autre métier que la piraterie. Elle est à 15 lieues n.-o. de Tunis. *Long.* 28, 10; *lat.* 37, 20. (*R.*)

BISSAO (île de), dans la mer d'Afrique, près de celles de Bisagos. Cette île est fertile en riz & en maïs, qui y croissent presque de la grandeur des arbustes, tant la terre est féconde. Les habitans en sont sans cesse en guerre avec ceux des îles Bisagos. Les Negres de Bissao sont excellens marins. Les filles sont nues jusqu'au temps de leur mariage, auquel elles portent un pagne de coton. Cette île est gouvernée par un empereur, dont les sujets occupent plusieurs îles voisines, & une petite étendue de côtes qui sont au sud de Kachao. Quand le monarque est mort, on enterre avec lui les femmes qu'il a le plus aimées.

BISHOPS-CASTLE, sur la riviere d'Ony; petite ville d'Angleterre dans l'*évêché* de Hereford, dans le Shropshire. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 2 lieues e. de Montgomery, & 40 n.-e. de Londres. *Long.* 15; *lat.* 53, 8.

BISIGNANO; ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre, avec titre de principauté. Son *évêché* est suffragant de Rossano, mais exempt de sa jurisdiction. Elle est sur une montagne, près de la riviere de Cotile. Elle est défendue par une assez bonne forteresse. *Long.* 34; *lat.* 39, 37.

BISMARCK; très-petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, sur la Biese.

BISNAGAR; grande ville d'Asie dans les Indes, capitale d'un royaume de même nom, dont la chute a formé les royaumes de Visapour, de Carnate, de Golconde, d'Orixa, Maduré, Tanjaour, Maissur & Gingi. Elle est située dans le Carnate, à 75 lieues n.-o. de Pondichery. *Long.* 95, 30; *lat.* 13, 20. (*R.*)

BISSEAUX; île d'Afrique sur la côte de Nigritie, habitée par des Negres.

BISTERFEL; petite ville du comté de la Lippe, entre Paderborn & Corwey.

BISTOW; petite ville d'Allemagne, au duché de Mecklembourg.

BISTRICKZ; ville forte de la Transilvanie, capitale du comté de même nom sur la riviere de Bistrickz, à 17 lieues n.-e. de Colofwar. *Long.* 42, 3; *lat.* 47, 43.

BISTRIKZ; petite ville du marquisat de Moravie dans le cercle de Prérau. Elle a le titre de seigneurie, & renferme vingt-quatre villages. La ville n'a que quatre-vingt-seize maisons; elle est tout près de la montagne de Holstein.

BITBOURG; petite ville du duché de Luxembourg, sur les frontieres de l'*électorat* de Treves, à 7 lieues n. de cette derniere ville. *Long.* 24, 13; *lat.* 50.

BITCHE, ou BICHE; petite ville fortifiée & comté du pays de Vosges en Lorraine, qui a au nord & à l'orient le duché de Deux-Ponts, l'Alsace au midi, & le comté de Sanverden au couchant. Elle est de la généralité de Nanci. Louis XIV s'en empara, & la fit fortifier; mais, en exécution du traité de Riswick il en fit démolir les fortifications, & la rendit au duc de Lorraine en 1698. Elle a été fortifiée de nouveau depuis que la Lorraine est réunie à la France. Sa situation est au pied des montagnes, près la riviere de Schwolbe, à 15 lieues s.-e. de Sarlouis, 14 n. pour o. de Strasbourg. *Long.* 25, 14; *lat.* 49, 5.

BITCHU, ou BITCHOU; ville de l'île de Niphon au Japon, capitale d'un petit royaume de même nom, situé sur le golfe de Méaco.

BITETTO; petite ville du royaume de Naples dans le territoire de Bari, avec un *évêché* suffragant de Bari. *Long.* 34, 26; *lat.* 41, 8.

BITHAINE; abbaye de Bernardins, fondée en 1133, au diocèse de Besançon, entre Luxeuil & Vesoul. Elle vaut 5000 liv.

BITGOSCHTCH. *Voyez* BIDGOSCHTSCH.

BITILISE; ville d'Asie dans la Géorgie, sur les frontieres de la Perse. Elle apartient aux Turcs.

BITO; ville & royaume d'Afrique dans la Nigritie, au midi du Niger, qui le sépare du royaume de Zegzeg. De Lîle dit que les habitans de ce royaume sont riches.

BITONTO; jolie ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Bari, avec un *évêché* suffragant de Bari. Les Espagnols, commandés par le duc de Mortemar, le 25 mai 1734, gâgnerent auprès de cette ville une bataille qui les rendit maîtres du royaume de Naples. Elle est dans une belle plaine, à 3 lieues s. du golfe de Venise, 4 s.-o. de Bari, 47 n.-e. de Naples. *Long.* 34, 22; *lat.* 41, 13.

BITTEN. *Voyez* PILTEN.

BITTERFELD; petite ville d'Allemagne dans le cercle de haute Saxe, dans la Misnie, entre Hall & Wirtemberg, sur la Mulde.

BIVAL;

BIVAL; abbaye de Bernardines, au diocèse de Rouen, à 2 lieues s.-e. de Neufchâtel.

BIVAR; ville d'Esclavonie, dans l'île Metabar, formée par la Save, entre les embouchures de la Bosne & du Drin.

BIVONA; petite ville de Sicile, avec titre de duché, dans la vallée de Mazara. Elle est sur la cyme d'un grand rocher, à 10 lieues s. de Palerme.

BIVONA. *Voyez* VIAO-VALENTIA.

BIUDERE, ou BIUDER; petite riviere de la Romanie, dans la Turquie en Europe, qui se jete dans la mer de Marmora.

BIZU, ou BZO; ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Maroc, capitale de la province d'Eskur.

C'est une ancienne ville, située sur une haute montagne du grand Atlas, avec des murs & des tours. Elle est située à 7 lieues d'Elgemuha, du côté du levant. Son territoire est fertile en blés, en noix & en huile. On y nourit beaucoup de troupeaux. Les environs de la ville, arosés par un grand nombre de ruisseaux qui descendent des montagnes, offrent de tous côtés des vergers charmans qui produisent tant de raisins & de figues, qu'on les fait sécher pour les vendre aux contrées voisines. Les habitans sont riches, polis envers les étrangers, & sont Béreberes, de la tribu de Mucamoda. Cette ville renferme une très-belle mosquée. La province d'Eskur n'a point d'autres villes; mais il y a trois bourgs fermés qui apartienent à la même nation; savoir, Ben-Zemak, Buhalir, Daraa de Itendiguen, & plusieurs villages dans les vallées.

BLACKWATER; il y a deux rivieres de ce nom en Irlande, & une en Angleterre dans le comté d'Essex. Des deux qui sont en Irlande, l'une verse au lac Earn, l'autre au lac Neaugh. (*R.*)

BLADNOCK; riviere de l'Écosse méridionale, dans le comté de Galloway.

BLAINVILLE; ville de Lorraine, sur la rive méridionale de la Meurthe, à 2 lieues s. de Luneville.

BLAIR; petite ville & duché d'Écosse dans la province d'Athol, connue par la bataille qui s'y donna en *1689*, où le vicomte Dundée fut tué. Elle est sur la riviere de Garri qui tombe dans le Tay, à 29 lieues n.-o. d'Édimbourg. *Long.* 13, 40; *lat.* 57, 4. (Π) *Long.* 14, 5, 40; *lat.* 56, 55.)

BLAISE (Saint); abbaye de Bénédictins dans la forêt noire, fondée en *945*, dans le Brisgaw, au diocèse de Constance, sur la riviere d'Albe, au s.-o. de Fribourg.

BLAISE; riviere de France qui prend sa source dans le Perche, à l'est de la Ferté au Vidame, & se jete dans l'Eure, à une lieue n.-e. de Dreux. Il y en a une autre qui prend sa source à 2 lieues o. de Chaumont en Bassigni, & se jete dans la Marne, à 2 lieues s.-o. de Vitri-le-François.

BLAISOIS (le); *Blesensis ager*; pays de France, avec titre de Comté, borné au nord par la Beausse, est par l'Orléanois, sud par le Berry, ouest par la Touraine. Blois en est la capitale. Ce comté est un des plus anciens & des plus nobles du royaume. L'opinion la plus reçue est, que Guillaume, frere d'Eudes, comte d'Orléans, tué avec lui par la querele de Louis le Débonaire, ait été le premier comte de Blois.

Ce pays est très-fertile en blé, en vin & en fruits; on y nourit beaucoup de troupeaux, & les rivieres y fournissent d'excellent poisson.

BLAMONT; petite ville de Lorraine, généralité de Nanci, avec titre de comté, sur la petite riviere de Vezouze. Il y a une seigneurie de ce nom en Franche-Comté, à 2 lieues sud de Montbéliard.

BLANC (le); petite ville de France en Berry, sur la Creuse.

Cette ville, qui a titre de marquisat & qui est le siége d'une élection, est de la généralité de Bourges. Elle est défendue par un château bâti sur la Creuse. On y compte trois paroisses, un convent de Récollets & un de petits Augustins. Le vin qu'on y recueille est fort bon. Elle est à 12 lieues e. de Poitiers, 12 de Château-roux, 8 ouest d'Argenton, 25 de Bourges, & 70 de Paris. *Long.* 18, 43; *lat.* 46, 38.

BLANCA (la), ou ÎLE BLANCHE; île inhabitée de l'Amérique, au nord de la Marguerite, près de la Terre Ferme. Elle a environ six lieues de tour. Il s'y trouve beaucoup de tortues. *Long.* 11, 50; *lat.* 313. (Π) *Long.* 313; *lat.* 11, 50.) (*R.*)

BLANCAT (Saint); petite ville & châtélenie de France en Gascogne, dans le Nébouzan, à 5 lieues o. de Saint Gaudens.

BLANCHE (la); riche abbaye de Bernardins, fondée en *674*, dans l'île de Noirmoutiers.

BLANCHE-COURONE; abbaye de France en Bretagne, au diocèse & à 5 lieues o. de Nantes, fondée au XIe siecle. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 4500 liv.

BLANCHE-LANDE; abbaye de France en Normandie, au diocèse & à 5 lieues n. de Coutances. Elle est de l'ordre des Prémontrés, & vaut 5500 l.

BLANKBORN; petite ville d'Angleterre, dans le comté de Lancastre.

BLANCKENBERG; petite ville de la Flandre Autrichiene, sur la mer, entre Ostende & l'Écluse. Il y a une ville de ce nom dans le duché de Bergues, sur la riviere de Sieg.

BLANCKENBOURG; principauté d'Allemagne, dans la basse Saxe.

Cette principauté peut avoir trois milles d'Allemagne de longueur; sa largeur, dans certains endroits, est d'un mille & demi; cependant elle en a jusqu'à quatre dans sa partie méridionale.

Le côté du nord qui se trouve en deçà du Garz, a des terres agréables & d'un bon produit: il n'en est pas de même du côté qui est situé sur cette chaîne de montagnes; mais il en est dédomagé par de grandes & belles forêts, par des mines de fer & par des carrieres d'un très-beau marbre. Il y a dans le bailliage de Siége une fameuse caverne connue sous le nom de *Caverne de Beaumann*, à laquelle on ne peut ariver qu'après avoir gâgné le sommet d'une montagne élevée. L'entrée, libre autrefois, est interdite actuélement par une porte qu'on y a fait mettre. Il s'y trouve six à sept grotes qui ne reçoivent aucun jour, & dans lesquelles on voit toutes sortes de figures stalactites.

La riviere de Bode arose cette principauté dans la plus grande partie de sa longueur.

Ce pays formoit anciénement un comté, composé de terres & de biens qui apartenoient aux ducs de Brunswich & de Lunebourg; ensuite il est passé à Poppo, comte de Blankenbourg, dont la postérité étant éteinte en 1599, par la mort du comte Jean-Ernelte, le duc Henri-Jules se mit en possession de ce comté, comme fief vacant qui avoit été dans sa mouvance. Il fut donné en apanage, en 1690, au duc Louis Rodolphe, & érigé en principauté de l'empire, en 1707, par l'empereur Joseph. La maison régnante de Brunswich-Wolffenbutel en est actuélement en possession. Cette principauté n'a donné jusqu'ici ni voix ni séance aux dietes dans le collége des princes; la taxe matriculaire est de douze florins par mois. Le conseil privé du duché de Brunswich est chargé de la régence de cette principauté, qui cependant a une justice de chancélerie particuliere, dont les appels sont portés au tribunal de l'empire. Elle a aussi un consistoire qui ne ressortit point à celui de Wolffenbutel.

Cette principauté a dans sa dépendance quatre bailliages & deux villes; savoir, Blanckenbourg & Hasselfeld. (*M. D. M.*)

† Blanckenbourg; bailliage & petite ville capiale de la principauté. C'est la résidence du surintendant, & le siége de la justice de la chancélerie & du consistoire. Cette ville est située au pied de la montagne sur laquelle est construit le château du duc. (*M. D. M.*)

Blanckenbourg; petite île des Pays-Bas, sur la Meuse, en descendant de Roterdam à la Brille, selon Baudrand.

BLANCKENHEIM; petite ville & comté d'Allemagne, sur la riviere d'Ar.

BLANDEQUE; abbaye de Bernardines en Artois, fondée en 1189, sur la rive droite de l'Aa, à une lieue s.-e. de Saint Omer.

BLANGY; abbaye réguliere de Bénédictins en Artois, fondée en 686, sur le Ternois, à 2 lieues n.-e. d'Hesdin.

BLANGIES, BLANGIS, ou BLANGEI; village du Hainaut entre Mons, Condé, & Bavey: c'est entre ce village & celui de Malplaquet, que se donna, le 11 septembre 1709, la fameuse bataille de Malplaquet, entre l'armée de France & celle des alliés.

BLANOS; petite ville maritime d'Espagne, en Catalogne, près de la riviere de Tordera, au nord de son embouchure.

BLANQUETADE; gué de la riviere de Somme, entre Abbeville & Saint-Valeri.

BLANZAC; petite ville de France, dans l'Angoumois, sur la riviere de Nay, aux frontieres de la Saintonge, avec un chapitre dont le chef a titre d'Abbé.

BLASIMONT; abbaye de Bénédictins, au diocêse de Bazas, fondée en 721, à une lieue n. de Castelmoron.

BLATTENBOURG; ville du duché de Gueldre, sur la Meuse.

BLAU; riviere de la Suabe, qui se jete dans le Danube près d'Ulm.

BLAUBEUREN; petite ville d'Allemagne dans le duché de Wirtemberg, sur la riviere d'Ach.

BLAVET; riviere de France en Bretagne. Elle a sa source au diocêse de Quimpercorentin, & son embouchure dans l'Océan à Port Louis, après un cours de quinze ou seize lieues.

BLAYE ou BLAIE; ville de France dans le Bourdelois, en Guienne, sur la Gironde, à 7 li. n.-o. de Bourdeaux. *Long.* 16, 53; *lat.* 45, 6.

Cette ville étoit connue dès le temps des Romains, puisqu'Ausone en fait mention, sous le nom de *Blavia*; sa situation sur un rocher, & sa citadelle à quatre bastions, la rendent extrêmement forte. Son port est très-fréquenté des étrangers. Les vaisseaux qui vont à Bourdeaux sont obligés de laisser à Blaye leurs canons & leurs armes, par une ordonance de Louis XI de 1475. La ville est divisée en haute & basse; l'une est séparée de l'autre par une petite riviere où la marée remonte. Les Protestans la surprirent en 1568, & y firent de grands ravages. La riviere de la Gironde a 1900 toises de large vis-à-vis Blaye; ce qui fut cause qu'en 1689, on construisit une baterie dans une île qui n'est qu'à sept cents toises de cette ville, afin d'écarter les vaisseaux ennemis qui voudroient forcer le passage & remonter la riviere jusqu'à Bourdeaux. (*M. D. M.*)

BLECHINGLEY; bourg d'Angleterre, dans la province de Surrey. Il envoie deux députés au parlement.

BLECKINGEN, ou BLECKINGIE; province de Suede, dans la Gothie méridionale, & dans la partie orientale de la Scanie. Quoique montueuse & mal pourvue de terres labourables, c'est une des plus peuplées du royaume. (*R.*)

BLEIBOURG; ville & château sur la riviere de Feistritz dans la Carinthie.

BLEICHRODA; petite ville du comté de Honenstein en Thuringe.

BLEICHFELD; petite ville de l'évêché de Wurtzbourg en Franconie.

BLEIDERSTADT ; petite ville du comté de Naſſau, à la ſource de la riviere d'Aar.

BLENDA ; petite île de l'Archipel, près la côte de la Morée, au midi d'Athènes.

BLESNE ; petite ville de France, dans le gouvernement d'Orléanois, ſur le Loin. (*R.*)

BLESS ; petite ville de la Wétéravie, apartenante à l'électeur de Treves.

BLESSINGTOWN ; bourg d'Irlande au comté de Wicklou, à 7 lieues ſ.-o. de Dublin. Il envoie un député au parlement.

BLETTERANS ; ville de France en Franche-Comté, ſur la Seille, à 2 lieues n.-o. de Lons-le-Saunier.

BLEY-STADT ; petite ville du royaume de Bohême.

BLESNEAU ; petite ville de France, dans le gouvernement d'Orléanois, dans la Puyſaye, ſur le Loin, à 3 lieues e. de Briare.

BLINDHEIM ; village de Baviere, connu par la défaite des François & des Bavarois, par les alliés impériaux. (*R.*)

BLOCKZIEL ; petite ville fortifiée des Provinces Unies, dans l'Over-Yſſel, ſur la riviere d'Aa. Elle a un bon fort. (Π) *Long.* 23, 32 ; *lat.* 52, 44.)

BLOIS, *Bleſæ* ; anciene ville de la généralité d'Orléans, capitale du Blaiſois, avec un évêché ſuffragant de Paris, érigé en 1697. Cette ville eſt le ſiége d'une chambre des comptes, d'un grand bailliage, d'un lieutenant général, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'une maitriſe particuliere des eaux & forêts, d'une capitainerie royale des chaſſes. Il y a un fort beau collége, un hôtel-Dieu, un hôpital général, un ſéminaire dirigé par les Eudiſtes. On y voit un château royal où fut tué le duc de Guiſe par ordre de Henri III, en 1588, pendant la tenue des états. Il y a de très-belles fontaines, & un pont magnifique. On remarque la pyramide qui eſt au milieu du pont, à cauſe de la délicateſſe de l'ouvrage & de ſa hauteur, qui eſt de près de cent pieds. Les habitans ont beaucoup d'eſprit & de politeſſe. Cette ville fait un commerce conſidérable. Elle eſt ſur la Loire, dans un lieu des plus agréables qu'il y ait en France.

C'eſt la patrie des PP. Morin & Vignier de l'Oratoire, célebres par leur profonde connoiſſance des langues & des antiquités eccléſiaſtiques ; de Jean Bernier, médecin, auteur d'une *Hiſtoire de Blois*, & d'Iſaac Papin.

C'eſt ſans fondement que quelques-uns annoncent cette ville pour celle de France où on parle le mieux notre langue. Elle eſt à 13 lieues ſ.-o. d'Orléans, 11 n.-e. de Tours, & 40 ſ.-o. de Paris. *Long.* 18, 59 ; *lat.* 47, 35. (*R.*)

BLONITSA ; petite riviere de Siléſie, dans la principauté d'Oppeln : elle ſe jete dans l'Oder.

BLONYE, ou BLONICZ ; petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Rava.

BOAVISTA, ou BONAVISTA ; petite île, la plus orientale de celles du Cap Vert. Elle eſt fertile en indigo & coton, & on y recueille beaucoup de ſel.

BOBBIO ; ville d'Italie dans le Milanois, au territoire de Pavie, ſur la Trebia, avec une celebre abbaye. Son évêché eſt ſuffragant de Gênes. Cette ville apartient au roi de Sardaigne. Elle eſt à 12 li. n.-e. de Gênes, 8 ſ.-o. de Plaiſance, 9 ſ.-e. de Tortone, 10 ſ.-e. de Pavie. *Long.* 27 ; *lat.* 44, 48. (Π) *Lat.* 44, 52.)

BOBENHAUSEN ; petite ville d'Allemagne au comté de Hanau, dans la Wétéravie, à une lieue de Francfort ſur le Mein.

BOBER ; riviere de la baſſe Siléſie, qui ſe jete dans l'Oder.

BOBEREAU ; petite ville de Siléſie dans la principauté de Jagerndorff.

BOBERSBERG ; petite ville de la baſſe Siléſie, aux frontieres de la Luſace, ſur la riviere de Bober.

BOBIO, ou BOHIO ; la plus grande des rivieres du Chili en Amérique ; elle prend ſa ſource dans les Cordelieres, & ſe jete dans la mer, au trente-ſeptieme degré de latitude, près de la ville de la Conception.

BOBROISKO ; ville du palatinat de Minski en Lithuanie.

BOBURES ; peuples de Terre Ferme, dans l'Amérique méridionale : ils habitent dans le gouvernement de Venezuela, au midi du lac de Macaraïbo.

(Π) BOCA ; Contrée de la Turquie, en Aſie, dans la Syrie, entre les montagnes du Liban & de l'Antiliban.)

BOCAGE ; petit pays de la baſſe Normandie. Vire en eſt la capitale.

BOCERVILLE ; village de Lorraine, ſur la Meurthe, à une lieue ſ.-e. de Nanci. Il y a une belle chartreuſe.

BOCHERVILLE ; bourg de France en Normandie, au pays de Caux, & à deux lieues au deſſous de Rouen, ſur la Seine, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 1800 liv.

BOCINO ; petite ville d'Italie au royaume de Naples, proche le confluent des rivieres de Selo & de Negro, à 6 lieues de Conza.

BOCKARA ; ville aſſez conſidérable d'Aſie, au pays des Usbecks. MM. Baudrand & Noblot donnent à la riviere qui paſſe à Bockara le nom de *Sog* ; mais M. de Liſle, dans la carte de Perſe, ne met point de riviere à Bockara. M. Nicolle de la Croix la place ſur le Gihon, qui eſt l'Oxus des anciens ; mais elle en eſt un peu éloignée ſur la carte de M. de Liſle. *Voyez* BOKARA.

BOCKELEN ; ville & château du comté de Woldenberg, ſur la Nette, à peu de diſtance d'Hildesheim.

BOCKNHEIM : il y a deux villes de ce nom,

l'une dans le bas Palatinat, l'autre en Alsace, sur la Saar.

BOCKHOLT ; petite ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évêché de Munster, sur la riviere d'Aa.

BOCKNIA, ou BOCHNIA ; ville de la petite Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, renomée par ses mines de sel, à l'exploitation desquelles on emploie depuis deux jusqu'à trois cents hommes.

BODANETZ ; petite ville de Bohême dans le cercle de Konisgratz, peu éloignée de Pardubitz.

BODE, ou BUDE ; riviere qui traverse les pays de Quidlimbourg, d'Halberstadt, & de Magdebourg, & se jete dans la Saale.

BODENBOURG ; petite ville du duché de Brunswick-Wolffenbutel.

BODENDYCK ; petite ville du duché de Luneburg, à l'électeur de Hanover.

BODENHASEN ; petite ville du Landgraviat de Hesse, sur la frontiere du duché de Brunswick.

BODENZÉE ; c'est ainsi que les Allemands nomment le lac de Constance, entre la Suabe & la Suisse.

BODMAN, ou BODMIN ; bourg d'Angleterre au comté de Cornouaille, autrefois ville épiscopale, avec titre de comté. Il envoie deux députés au parlement. Il est à *67* lieues s.-o. de Londres. (Π) *Long.* 13, 4; *lat.* 50, 29.

BODROG ; riviere de la haute Hongrie, qui prend sa source vers les frontieres de Pologne, & se jete dans la Theiss à Tokay.

BODVAR (le grand) ; sur la riviere de Bodvar, dans le duché & à 6 lieues de Wirtemberg, est remarquable par ses bons vins.

BŒHMISCH-BROD, ou BRODA EN BOHÊME ; ville royale de Bohême, très-ancienne, au cercle de Caurzim, à 8 li. e. de Prague. (*R.*)

BOEN ; petite ville de France dans le Forès, au pied des montagnes, sur une côte au pied de laquelle passe le Lignon, à 5 lieues de Rouane ; il y a beaucoup de papeteries.

BOG, *Hupanis ;* grande riviere de Pologne, qui prend sa source en Podolie, & va se jeter dans le Nieper à Oczakow.

BOGAS (les) ; îles situées à l'embouchure du canal du Nil, qui passe à Rosete. Il y en a deux ; la plus occidentale se nomme le *grand Bogas*, & la plus orientale, le *petit Bogas*. Le principal passage, pour entrer de la Méditerranée dans le canal de Rosete, est au midi du grand Bogas. Ces îles, composées par le limon & le sâble que le fleuve entraîne, sont quelquefois plus près de terre, & quelquefois plus avancées dans la mer. Un jour il y a plus de fond, un autre il y en a moins ; ce qui n'étoit pas autrefois, & ce qui rend aujourd'hui ce passage très-dangereux.

BOGDOIS ; grande nation de l'Asie dans la Tartarie orientale. Les Chinois les appelent *Tartares orientaux*, & les Mongous leur donnent le nom de *Niuchi* ou *Nuchi*. Ils ont les Mongous au couchant, la Chine au midi, & l'Océan oriental au levant. On fait habiter ce pays par les Tartares Dieuchari ou Diourschi, par qui la Chine a été conquise, & qui y regnent. Ce sont apparemment les mêmes que Witsen appele *Coejari*. Ce pays est fort étendu & fort peuplé ; il est tributaire de la Chine. Le commerce consiste en fourures de zibelines & de renards noirs. Ces peuples ne supportent qu'avec peine le joug des Chinois qu'ils n'aiment point.

BOGESUND ; petite ville de la province de Westro-Gothie, en Suede, remarquable par la bataille qui s'y donna entre les Danois & les Suédois, en 1520.

BOGLIASCO ; petite ville sur le golfe de Gênes.

BOGLIO, ou BEUIL ; comté dans les états du duc de Savoie, & sur les confins de la Provence, avec un bourg de même nom, qui en est le chef-lieu. (*R.*)

BOGNA ; riviere du Milanois, dans un petit pays appelé *Val Bognasca*.

BOGOTA. *Voyez* GRENADE (nouveau royaume de).

(Π) BOGRAS ; ville de la Turquie, en Asie, dans la Syrie, sur les frontieres de la Nut-clée.)

(Π) BOGUSLAW ; petite ville d'Ukraine, au Palatinat de Kiovie, sur la riviere de Rass.)

BOHÊME ; royaume de l'Europe : il est borné à l'occident par une partie de l'électorat de Saxe, la principauté de Culembach & le haut Palatinat, à l'orient par la Moravie, la Silésie & le comté de Glatz, au nord par la Lusace, la Misnie & la Silésie, & au sud par l'Autriche & la Baviere. Sa figure est un ovale d'environ quatre-vingt lieues de long sur soixante de large. M. Busching lui donne neuf cents milles carrés d'Allemagne.

Ce royaume est tout environé de forêts & de hautes montagnes, dont les principales sont les monts Bohémiens, qui font partie des monts Sudetes. Parmi les forêts, on distingue la forêt de Bohême, laquelle sépare ce royaume de la Baviere, du haut Palatinat, de la Franconie & du Votgland. Le sol de ce pays est élevé, gras, & sâbloneux dans très-peu d'endroits ; le terrain uni pour la plus grande partie, l'air chaud, mais salubre. La terre produit en abondance du blé sarasin, du millet, des légumes, des fruits, & particuliérement du houblon, ainsi que du safran, du gingembre, du calmus.

Ses vins rouges les plus renomés sont ceux de Mielnik, & sur-tout celui de Podskalky, qui se recueille dans les environs d'Aussig. Les pâturages sont bons ; on nourit une grande quantité de bétail. La chasse est belle, & fournit, outre beaucoup de gibier, des loups, des loups-cerviers, de renards, des martres, des blaireaux, des castors & des loutres.

Les rivieres & les étangs nourissent des poissons de toutes les especes. Le pays fournissoit des sources salées, qu'on n'a pas su ménager ; de sorte

que la Bohême est forcée de tirer tout son sel de l'étranger. On trouve en plusieurs endroits du charbon de terre, de l'alun, du soufre & du vitriol. Il y a aussi des mines d'argent à Kuttenberg, à Pilsen, à Bechin, & dans le district d'Elnbogen; des mines d'étain près de Krauppen, Schlackenwad, Lauterbach & Schœnfeld; des mines de fer & d'aimant en plusieurs endroits; des mines de cuivre près d'Elnbogen; enfin des mines de plomb, de vif-argent & de salpêtre. Les carrieres offrent des marbres de toutes les especes. On trouve aussi plusieurs sortes de diamans; dans la Watawa & la Witava, on pêche de fort belles perles. A Carlsbad & à Tœplitz, il y a des bains chauds; à Kukusbrunn il s'en trouve de froids, & des eaux acidules à Égra & à Desny.

Les fleuves de ce royaume sont l'Elbe, l'Éger, la Moldau, ou Muldau, &c.

La population n'est plus ce qu'elle a été. La forme de son gouvernement & les guerres, sur-tout sous Rodolphe II, Mathias I & Ferdinand II, ont dépeuplé ce royaume. La Bohême ne comprend aujourd'hui que cent cinq villes, tant grandes que petites. En *1770*, le nombre des habitans se monta à près de deux millions; ce qui ne seroit guere que le quart de ce qu'elle possédoit autrefois.

Les paysans Bohémiens sont serfs. La dureté de leur esclavage en obligea un grand nombre, en *1679*, à prendre les armes; mais la cause la plus juste n'est pas toujours la mieux défendue; leurs tyrans les ayant vaincus, acheverent de les opprimer. Cependant la raison & les sciences qui s'étendent peu à peu dans toute l'Europe, ont fait voir à leurs maîtres avares, ce qu'ils pouroient gâgner en les traitant avec plus de douceur. Aujourd'hui l'empereur a mis un frein à ce pouvoir arbitraire; chaque paysan a le droit de porter ses plaintes contre son seigneur, devant les commissaires nommés par le souverain, & le procureur est obligé de plaider sa cause *gratis*.

Dans plusieurs endroits, les paysans peuvent acheter des biens-fonds, se les faire adjuger pardevant le bailli, & en disposer à leur gré par contrat & par testament. Eh quoi! faut-il donc tant de siecles, tant de négociations pour assurer à l'homme un droit qui lui est naturel, & qu'on ne peut lui enlever sans injustice? Je ne demanderai pas pourquoi un homme est condamné à être l'esclave d'un autre homme. Cette question est insultante pour l'humanité; mais je m'étonerai que cette barbarie ait existé si long-temps en France, & qu'elle existe encore dans une grande partie de l'Europe.

Il n'y a plus aujourd'hui en Bohême qu'un petit nombre de possesseurs de biens libres. La plus grande partie de ces biens libres est située dans les cercles de Bechin & de Prachin; encore sont-ils tous entre les mains des nobles qui les ont incorporés à leurs seigneuries. Les paysans libres cependant sont encore asservis aux corvées seigneuriales; ils le sont bien dans plusieurs endroits en France. Le seront-ils long-temps encore?

Les membres des états provinciaux sont les prélats, les seigneurs, les nobles & les villes. Les prélats sont l'archevêque de Prague, les évêques de Leutmeritz & de Kœnigingrœtz, les chanoines de la métropole de Saint Veit au château de Prague, dont le doyen est le premier prélat du royaume, & vingt-un prévôts & Abbés.

La classe des seigneurs comprend les princes, les comtes & les barons. Les nobles sont les anciens nobles, ainsi que ceux qui ont été admis à l'ordre de la noblesse. Les seules villes royales sont admises à l'assemblée des états: ces assemblées sont convoquées par le roi une fois l'an, & se tienent à Prague.

La langue Bohémiene est un dialecte de l'Esclavon. La langue Allemande est fort usitée en Bohême.

Dès le VIe siecle, les Bohémiens avoient embrassé la Religion Chrétiene. La religion Catholique, Apostolique & Romaine, est la dominante. Depuis *1763*, & particuliérement après l'édit de Joseph II les Protestans & les Juifs y sont tolérés.

Prague en est la capitale: l'archevêque est légat né du Saint Siége, prince du saint empire, primat du royaume de Bohême, chancelier perpétuel de l'université de Prague: il courone le roi. Ce prélat avoit autrefois voix à la diete de l'empire: la jurisdiction suprême sur les ecclésiastiques, apartient privativement à l'archevêque, & l'on ne peut appeler de ses jugemens qu'au roi ou au Siége de Rome.

Je ne parlerai pas des sciences. Que peuventelles être dans un pays d'esclaves? L'université, composée de sujets médiocres, ne peut que former de médiocres sujets; cependant on doit tout atendre des grandes vues du prince auguste qui gouverne aujourd'hui ce royaume.

Depuis *1763*, il s'est établi des manufactures de toutes especes dans ce royaume; de sorte qu'il peut se passer des marchandises étrangeres. Les verreries sur-tout y sont en grand nombre, & il en sort des ouvrages qu'on transporte dans toute l'Europe.

Pour le commerce, la Bohême vend à l'étranger beaucoup de blé, de malt, du houblon, des légumes, de la potasse, du bois, de la laine, des cuirs, des glaces, des pierres précieuses, & surtout des toiles. Cette derniere branche de commerce est gouvernée par une compagnie qui fait passer ses marchandises dans les deux Mondes. Les marchandises étrangeres sont assujéties à de gros droits d'entrée; & en général, le commerce de Bohême est restreint & médiocre.

Environ 589 ans avant Jésus-Christ, les Boïens, qui faisoient partie des Celtes, sortirent des Gaules sous la conduite de Sigovese, passerent le Rhin, & fixerent leur demeure dans ce pays qui en reçut le nom de *pays des Boïens*, & par corruption celui de *Bohême*. Les Boïens furent chassés par les Marcomans sous le regne d'Auguste. Ceux-ci, dans le

VIe siecle, furent à leur tour chassés par les Slaves, qui établirent en Bohême plusieurs républiques; mais bientôt le gouvernement, de démocratique & aristocratique qu'il étoit, devint monarchique. Przemislas premier, leur duc, fit passer l'administration du royaume à sa postérité. Charlemagne rendit les Bohémiens tributaires de l'Empire; mais leur dépendance dura peu, & ils eurent constament des démêlés avec les Allemands. Dans le IIe siecle, la dignité royale fut supprimée, & la Bohême ne fut plus qu'un duché jusqu'à 1199, qu'elle fut de nouveau érigée en royaume en faveur de Przemislas II. Le trône de Bohême fut occupé par des rois de différentes races: d'électif qu'il étoit, il devint héréditaire, & passa à la maison d'Autriche sous Ottocar II dans le XIIIe siecle. La branche masculine de l'anciene maison d'Autriche s'étant éteinte par la mort de Charles VI, Marie-Thérese, l'aînée de ses filles, hérita de tous ses états, & particuliérement du royaume de Bohême, qui, par la mort de Marie-Thérese arivée en 1780, apartient à Joseph II, aujourd'hui empereur d'Allemagne, & roi de Bohême.

Le roi de Bohême avoit le titre d'archi-échanson de l'Empire; aujourd'hui cet archi-office est héréditaire à la maison des comtes d'Althan.

Il n'y a d'autre ordre en Bohême que l'ordre de l'*étoile rouge*, qui fut établi en 1217, & qui existe en Moravie, en Silésie & en Hongrie.

La chancélerie de Bohême fut réunie en 1762 à la chancélerie des états héréditaires d'Autriche; elle a été remise en son premier état depuis cette époque. Cependant les afaires de justice & de finance en sont restées séparées. Il a été établi en 1763 un gouvernement provincial, qui expédie les afaires d'état & de finance, ainsi que celles qui regardent les autres départemens de la province & de la cour impériale. Prague a aussi le siége provincial supérieur & inférieur, le siége royal des finances, le siége féodal, la table provinciale, la police, la chambre de députation, la chambre des mines, de la monoie, &c.

Chaque cercle de la Bohême (au nombre de 16, sans y comprendre Prague) a son capitaine, & chaque ville ses magistrats & sa justice. La Bohême entretient 9000 hommes pour la milice perpétuele de 24,000 hommes des pays Autrichiens. Les contributions ordinaires sont payées par 50,000 persones domiciliées, à raison de 66 florins chacune; ce qui raporte 3,300,000 florins. Les contributions extraordinaires se levent des rentes seigneuriales. Les autres impôts sont sur la biere, la viande, le tabac, le bétail, &c. (MASSON DE MORVILLIERS.)

BOHÉRIES; riche abbaye de France, au diocèse de Laon, ordre de Cîteaux, fondée en 1141. Elle vaut 18000 liv. Elle est à une li. n.-o. de Guise.

BOHMISCH-BROD. *Voyez* BOHMISCH-AROD.

BOHMISCH-WEYER; ville de Bohême, dans le cercle de Pilsen, sur un lac.

BOHOL; île située entre les îles Philippines, & l'Océan oriental en Asie. Elle a seize lieues de long & huit environ de large.

BOHUSLAW; ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie.

BOIANO; petite ville d'Italie, au pied de l'Apennin, au royaume de Naples, dans le comté de Molise, près du Biferno, avec un évêché suffragant de Bénévent. *Long.* 32, 8; *lat.* 41, 30. (П) *Long.* 32, 35; *lat.* 41, 35.)

BOIGNY; village de France à une lieue s. d'Orléans, chef-lieu de l'ordre de S. Lazare.

BOINE; riviere d'Irlande dans le Leinster, au n. de Dublin, connue par la bataille qu'y perdit Jacques II en 1690, où le maréchal de Schomberg fut tué.

BOINEBOURG; petite ville & comté d'Allemagne dans la basse Hesse, à l'orient d'Eisenack.

BOINITZ; ville de la haute Hongrie au comté de Zoll, remarquable par ses bains & le safran qui croît dans son territoire en très-grande quantité. *Long.* 36, 40; *lat.* 48, 42.

BOIS-AUBRY; abbaye de Bénédictins, diocèse de Tours, à 3 lieues s.-e. de l'île Bouchard. Elle vaut 1800 liv.

BOIS-BELLE. *Voyez* HENRICHEMONT.

BOIS-COMMAN, *Commeranum*; petite ville de France dans le Gâtinois, près du ruisseau des Ondes, avec un château, à 5 li. o. de Montargis.

BOIS-GROSLAND; abbaye de France, fondée vers 1109, à 3 lieues n. des Sables, diocèse de Luçon, ordre de Cîteaux, & vaut 1100 liv.

BOIS-LE-DUC; ville bien fortifiée du Brabant Hollandois dont elle est la capitale, au confluent du Dommel & de l'Aa qui forment la Diès, qui va se jeter dans la Meuse au fort de Crevecœur. Il s'y trouve 4 églises réformées, & 10 Chapelles aux Catholiques. Le pays qui en dépend s'appele la *mairie de Bois-le-Duc*, qui se divise en 4 quartiers ou districts. Le prince d'Orange la prit sur les Espagnols en 1629. L'évêque & le clergé se retirerent en Espagne. Il y a encore un grand nombre de Catholiques, auxquels on permet de faire l'office divin dans des maisons particulieres. Elle est à 18 lieues s. d'Amsterdam.

(П) Cette ville est dans une plaine dans laquelle étoit un bois, où les Ducs du Brabant aloient souvent à la chasse, & qui pour cela étoit appelé Bois-le-Duc, *Sylva Ducis*. Le Duc Henri voulant s'opposer aux courses que ceux de Gueldre faisoient sur ses terres, fit couper ce bois qui les favorisoit, vers l'an 1172, & l'on y jeta les fondemens d'une ville, que le Duc Godefroi fit achever en 1184.

BOIS-LE-VICOMTE. *Voyez* MITRY.

BOISSE (Saint Amand de); bourg & abbaye de Bénédictins, à 4 lieues o. d'Angoulême. Elle vaut 3600 liv.

BOISSIERES (la); abbaye de France en Anjou,

ordre de Citeaux, à 3 lieues e. de Beaugé, fondée, en 1131, & vaut 2800 liv.

BOIT; petite ville de France dans le Limousin, au diocèse & à 10 lieues e. de Tulle.

BOITZENBOURG; jolie petite ville d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, duché de Meckelbourg. La riviere de Boitze, de laquelle elle a pris le nom, s'y précipite dans l'Elbe. Cette ville fut presqu'entiérement consumée par le feu en 1709. Il y a une prévôté & un péage sur l'Elbe dont le produit n'est plus si important qu'autrefois.

BOKE-MEALE, ou BOUKE-MEALE; ville capitale de la province de même nom, sous la ligne en Afrique. Ce pays est habité par les Jagas, qui tirent des dents d'éléphans des Bakke-Bakkes leurs voisins, vassaux du grand Macoco, & les trafiquent en Guinée.

BOKHARA, ou BOCKARA, anciénement *Tribactra*; grande ville de la Tartarie, au pays des Usbecks, capitale du royaume de même nom. Les édifices publics y sont superbes. Gengiskan la prit en 1220, & Tamerlan en 1370. Les Usbecks en sont les maîtres depuis 1498. Quand les étrangers boivent de l'eau de la riviere qui passe au travers de la ville, il se forme dans leurs jambes, dit-on, des vers d'une aune de long. S'ils se rompent en les tirant, la gangrene se met dans la jambe, ou la chair devient morte. Les Persans & Moscovites commercent dans cette ville. L'autorité du roi est fort bornée par celle du mufti. Avicenne est né à Alsana, village du voisinage. Cette ville est sur une riviere qui se jete dans le Gihon, à 40 lieues o. pour s. de Samarcande, 24 est d'Amol, 60 nord de Balk. *Long.* 84, 40; *lat.* 39, 20. *Voyez* Bockara.

(Π) BOLABOLA; île de la mer du Sud, découverte dans les derniers voyages. *Long.* 185, 51; *lat. m.* 16, 27.)

BOLBEC; gros bourg du pays de Caux en Normandie, renomé pour ses manufactures de toiles, d'étofes de laine, par sa coutélerie & ses tanneries. Il est fait mention de l'Église de Bolbec dès 1080, où elle fut cédée à l'abbaye de Bernai; mais les seigneurs, depuis 1588, en sont patrons.

BOLBONE; abbaye de France au comté de Foix, ordre de Cîteaux, du revenu de 9000 livres. Elle est à 3 lieues n. de Pamiers, au confluent de l'Ariege & du Lers.

BOLCANE; l'une des îles des Larrons en Asie: il y a un volcan.

BOLCANO, BORÇANO, ou VOLCANO; île du royaume de Sicile, du nombre de celles que l'on appele *îles de Lipari*: celle-ci, nommée anciénement *la Sainte*, brûle continuélement; car en tout temps on la voit jeter de la fumée, & assez souvent des flammes.

BOLCHOF; ville du pays des Cosaques, vers la rive gauche du fleuve Occa. *Long.* 55, 40; *lat.* 52. Elle est du gouvernement de Bialogrod. (*R.*)

BOLCKENHAYN; petite ville de Silésie, dans la principauté de Schweidnitz.

BOLCWITZ. *Voyez* Polkwitz.

BOLDUC. *Voyez* Bois-le-duc.

BOLENA; ville de la Morée au duché de Clarence, à 5 lieues du golfe de Lépante. C'est le siége d'un évêque qui reconoît l'archevêque de Patras pour son métropolitain.

BOLENBERG; petite ville du duché de Mecklembourg, sur la mer Baltique.

BOLENE; petite ville de France en Provence, sur la riviere de Letz, à 2 lieues de Saint-Paul-trois-Châteaux.

BOLESLAW, BOLESLAFF, ou BUNTZLAU; ville de Silésie, sur la riviere de Bober, à 7 lieues n.-o. de Lignitz, 10 e. de Gorlitz. *Long.* 33, 28; *lat.* 51, 12. (*R.*)

BOLI; ville d'Asie, dans la Natolie proprement dito, sur une petite riviere, dont l'embouchure est dans la mer Noire: c'est la capitale d'un canton maritime, que les Turcs nomment *Boli vialieti*, & qui s'étendant en longueur dans l'intérieur des terres, devient très-montueux: le mont Ala-Dag, le plus haut de l'Asie mineure, est dans ce canton. Quant à la ville de Boli même, Tavernier lui donne les noms, tantôt de *Polia*, & tantôt de *Polis*; Boulaye de Gouz écrit Pogli, ajoutant que les Francs l'appelent *Ponto*; & Pocock la nomme *Borla*. Elle renferme des bains chauds dans son enceinte.

BOLLEBEC. *Voyez* Bolbec.

BOLLENZ, ou VALLE DI BREGNO; vallée des plus fertiles, située entre la vallée de Calanca, celle de Livenen, la terre de Riviera & les Alpes des Grisons. La vallée a 7 lieues de longueur; mais elle n'a qu'une demi-lieue tout au plus de largeur. Elle produit beaucoup de grains; le bétail, le vin, les châtaignes & autres fruits y abondent. Ce sont les femmes qui s'occupent de la culture: les hommes passent pendant l'été en Italie & ailleurs, & y gâgnent de quoi vivre chez eux pendant l'hiver. La vallée se partage en trois quartiers nommés *Fallie*. Elle apartient aux cantons d'Uri, Schweitz & Underwald, auxquels elle se rendit de bon gré en 1500. Ces cantons y envoient tour-à-tour, de deux en deux ans, un bailli qui réside à Lotigna. Il y a deux sources minérales; l'une près de Lotigna qui charie du cuivre & du soufre; l'autre près de Dongio, qui apartient à la classe des acidules.

BOLLINGEN; petite ville sur le bord d'un lac, dans l'évêché de Constance.

BOLOGNE; grande & belle ville d'Italie, dans les états du Pape, dont elle est la seconde ville. Sous le pontificat de Jules II, en 1513, elle se soumit volontairement au Saint Siége, avec son territoire, sauf les priviléges qui lui furent acordés, & dont elle jouit encore aujourd'hui: tels sont, 1°. le droit d'avoir un ambassadeur à la cour de Rome, pour traiter avec le Saint Siége; 2°. le droit d'avoir un assesseur

au tribunal de la Rote ; 3°. qu'il ne sera point bâti de citadelle au voisinage de son enceinte ; 4°. que ses citoyens ne seront point sujets à la confiscation des biens, sous quelque prétexte que ce puisse être ; 5°. qu'elle aura le droit de battre monoie à son coin. De là l'empreinte que porte cette même monoie, qui sur un des côtés a pour légende LIBERTAS. D'ailleurs, dans les temps antérieurs à son accession au domaine du Pape, elle formoit une république guerriere & très-puissante, qui eut sous sa domination les villes d'Imola, Faïence, Ravenne, Cervia, Forli, Forlimpopoli, Césena, Modene.

Dans son état actuel, Bologne a environ deux lieues de tour, & ne contient pas moins de quatre-vingt mille âmes. On y entre par douze portes. C'est d'ailleurs une des villes les plus intéressantes de l'Italie, par les monumens des arts. Elle est située au pied de l'Apennin, sur la riviere de Zeno, dans un terroir gras & abondant, & dans un air salubre. La plupart des rues y son accompagnées de portiques, sous lesquels on marche à l'abri du soleil & des injures du temps. Les Églises y sont généralement belles, & décorées de tableaux originaux très-précieux. C'est le siége d'un archevêque, qui a pour suffragans les évêques de Crema, de Borgo-San-Donnino, de Modene, de Parme, de Plaisance & de Regge. La métropole & la collégiale de Saint Pétrone sont les Églises les plus dignes de remarque de la ville. Celle de Saint Pétrone est la plus grande de toutes. On y observe un méridien tracé par le célebre Dominique Cassini, dont le gnomon a quatre-vingt-trois pieds de hauteur, & la ligne deux cents six pieds huit pouces de longueur. La belle Église des Dominicains a le tombeau de Saint Dominique, mort à Bologne en 1221. On y compte trente-cinq couvens d'hommes & trente-huit de femmes. La fameuse tour degli Asinelli, qui s'éleve au milieu de la ville, & qui est hautede trois cents sept pieds de Bologne, surplombe de trois pieds & demi. Elle est de forme carrée, & d'un diametre très-peu considérable. Si jamais il arive quelque léget tremblement de terre à Bologne, elle écrasera de ses ruines les bâtimens voisins. (Qu' on ne craigne pas ce malheur. Ce surplomb n'est qu'une illusion de l'Architecture: cette tour est à plomb, comme toute autre, & même ce jeu lui a valu une solidité supérieure. En effet elle est très-anciene ; & les tremblemens de terre, qui, il y a peu d'années, endomagerent tous les bâtimens de cette ville, n'ont donné la moindre atteinte à sa consistance.) Près de cette tour, est celle de Garisende, haute de cent quarante-quatre pieds, & qui est hors d'aplomb de 8 pieds 2 pouces.

Sur le grand marché est l'hôtel-de-ville, où résident le légat, le vice-légat, le gonfalonier ou chef du Sénat, & où tous les conseils tienent leurs séances. On y voit de beaux tableaux de Guide & de Raphaël.

Au devant de ce palais est la belle fontaine de Neptune, dont toutes les figures, en bronze, sont du célebre Jean de Bologne. La statue de Neptune, qu'on y voit debout commandant aux mers, passe pour un chef-d'œuvre de la sculpture moderne.

Bologne est habitée par une noblesse nombreuse. Les palais les plus dignes de remarque sont ceux de Caprara, Lambertini, Orsi, Bentivoglio, Malvezzi, Peppoli, Lambeccari, Sampierri, Ranuzzi. L'université de cette ville est très-anciene ; elle fut fondée par Théodose le jeune en 425. L'Académie des sciences est connue sous le nom d'*Institut de Bologne*, & c'est une des plus célebres sociétés de savans de l'Europe. Les bâtimens de l'institut renferment une bibliotheque, un observatoire, un grand cabinet d'histoire naturelle & un de physique ; des salles pour la marine, pour l'architecture civile, pour l'architecture militaire, pour les antiquités, pour la chimie, pour les acouchemens, pour la peinture & pour la sculpture, avec des professeurs habiles dans chacune de ces parties, & qui en donnent des leçons aux jours marqués. Il y a d'ailleurs un jardin de botanique, qui est une dépendance de l'institut.

Dans la peinture, l'École de Bologne, dite encore l'école *Lombarde* ou *de Lombardie*, rendra à jamais célebre le nom de cette ville. C'est de cette école que sont sortis le Correge, les Carrache, (Louis, Augustin & Annibal) le Dominiquin, le Guide, le Guerchin, l'Albane, le Parmesan, dont les ouvrages sont caractérisés par la sagesse de l'ordonance, les grâces du pinceau, & l'imitation de la belle nature.

La soie filée qu'on fabrique à Bologne en grande quantité, par le moyen des moulins établis sur le Zeno, est de la seconde qualité. Ses damas, ses satins, ses tafetas, ses velours & son voile ont de la réputation. On y fait aussi un bon commerce en lin, chanvres, huiles & vins, & sur-tout en ratafia, saucissons & mortadelles très-estimées. Cette ville est surnomée *Bologne la Grasse*, à cause de la fertilité de son terroir. Elle a une Académie de peinture, de sculpture & d'architecture, appelée *Clémentine*, & qui est réunie à l'institut, sous le nom de *Bononiense scientiarum & artium Institutum*. C'est la patrie du Pape Benoît XIV, de Manfredi, habile historien, géographe & mathématicien, du comte Marsigli, fondateur de l'Institut, d'Ulysse Aldrovandi, de l'Albane, peintre célebre de l'école Lombarde.

Les causes civiles & crimineles y sont à la décision de juges étrangers nommés par le Pape, & qui se renouvelent de temps à autre, avec le légat ou gouverneur, qui est changé ou confirmé tous les trois ans. L'administration de la ville & de ses revenus est entre les mains du sénat, composé de la premiere noblesse, & dont les membres sont à la nomination du Pape. Ils sont au nombre de soixante ; mais on les nomme toujours les quarante, comme autrefois lorsqu'ils n'étoient que quarante.

Ce fut à Bologne que se fit, en 1515, le célebre concordat entre François Ier & Léon X, par

par lequel il fut convenu que le roi nommeroit aux grands bénéfices de France, & que le Pape auroit les annates ou le revenu de la premiere année des bénéfices vacans.

Cette ville, qui communique au Pô par un canal, est à 8 lieues sud-est de Modene, 11 sud-ouest de Ferrare, 15 ouest de Ravenne, 18 nord de Florence, 70 nord-ouest de Rome. *Long.* 29, 1; *lat.* 44 d. 27 m. 20 sec. (Π) *Lat.* 44, 39, 20.)

La pierre, dite *de Bologne*, se trouve dans le voisinage de cette ville, au mont Paterno: par le moyen de la calcination & d'une certaine préparation, elle devient un phosphore qui s'alume à la simple clarté du jour, & se présente alors dans l'obscurité sous l'aspect d'un charbon ardent.

Bologne communique, par un immense portique couvert, à un couvent de Dominicains placé sur une montagne, à une lieue de la ville. Ce monastere, connu sous le nom de *Madonna di San Luca*, est un lieu de dévotion, fameux par une image de la Vierge, qu'on dit avoir été peinte par l'Évangéliste Saint Luc.

Le Bolonois, ou la Légation de Bologne, est une province de l'état Ecclésiastique, qui a 18 lieues de long sur 12 de large. Il est borné au septentrion par le Ferrarois; à l'orient, par le même & par la Romagne; au midi, par le Florentin; & à l'occident, par l'état de Modene.

Le Bolonois, ayant passé entre plusieurs mains & suivi successivement différentes formes de constitution républicaine, fut enfin réuni au patrimoine de l'Église par le Pape Jules II, l'an 1513. Cette province est très-agréable & très-fertile. (*R.*)

BOLSCHALA-ZEMLA; nom d'une contrée de la Sibérie, découverte par le prince Chelashi en 1723, au nord de l'embouchure de la Kolima, à soixante-quinze degrés de latitude septentrionale. On la dit habitée; ce qui mérite confirmation, attendu le froid extrême que l'on doit y ressentir.

BOLSEÑA, *Volsinium*; ville d'Italie sur le lac de même nom, dans le patrimoine de Saint Pierre, à trois li. s. d'Orviete. *Long.* 29, 33; *lat.* 42, 37.

BOLSENA (lac de); en Italie, dans le patrimoine de Saint Pierre.

BOLTON; petite ville d'Angleterre, dans la subdivision septentrionale de la Province d'Yorck, sur la riviere de Trivel, avec titre de duché. Elle est à 50 lieues n.-o. de Londres.

BOLZANO, ou BOLZEN; grande & belle ville d'Allemagne au comté de Tirol, sur la riviere d'Eisack, proche l'Adige. *Long.* 28, 46; *lat.* 46, 42.

Cette ville, qui est très-commerçante & très-peuplée, quoiqu'ouverte, est renomée pour ses quatre grandes foires, qui sont très-fréquentées par les marchands Italiens & Allemands. L'Hôtel consulaire est un bel édifice, & les juges qui y siégent sont composés d'Allemands & d'Italiens. Les appels vont au tribunal des révisions à Inspruck: Outre l'Église paroissiale, on y remarque trois couvens d'hommes & deux de filles. Autrefois l'évêque de Trente tenoit la justice municipale, qu'il a cédée en 1531 pour la seigneurie de Persen. Ses vins sont très-renomés.

BOLZWAERT; ville de la province de Frise, près du Zuyder-Zée, à 3 lieues n. de Slooten.

(Π) BOMARZO; autrefois ville épiscopale, en latin *Polymarcium*; aujourd'hui château & bourg d'Italie, avec titre de duché dans l'état de l'Église, dans la province du patrimoine.)

BOMBAIM, ou BOMBAY; petite ville d'Asie, dans les Indes, & dans une île de même nom, proche la côte de Malabar, au royaume de Visapour. *Long.* 90, 30; *lat.* 19.

Elle apartient aux Anglois depuis 1662, que les Portugais la leur céderent. Il y a une forteresse & un gouverneur. Son nom vient de *Buon-Baya*, bonne baie, parce que son port est un des plus commodes qui soient dans l'Inde. L'air & l'eau y étoient si malsains, que cette île étoit le tombeau des Européens: les blessures s'y guérissoient rarement. Mais en ouvrant le pays, & en procurant de l'écoulement aux eaux, les Anglois sont parvenus à en assainir le climat. On y recueille une grande quantité de coco, mais peu de blé; & on n'y trouve guere de bétail.

L'île est embélie de plusieurs beaux bâtimens où logent les Anglois & les Portugais qui ont le libre exercice de leur religion & la liberté d'y bâtir des Églises. On compte dans cette île quatre-vingt-dix mille habitans, & l'on y a établi quelques manufactures. (*R.*)

BOMBON; province de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, de l'audience de Lima, où la riviere des Amazones prend sa source. Cette province est fort stérile, & l'air très-froid.

BOMMEL; ville fortifiée de la Gueldre Hollandoise, dans une île formée par le Wahal, qu'on appele *Bommeler Weert*. Les François la prirent en 1672, & la démantelerent l'année suivante avant que de l'abandoner. (Π) *Long.* 22, 52; *lat.* 52, 44.)

BOMMEN; petite ville des Provinces Unies, dans l'île de Schoowen.

BONA, ou BONNE; ville maritime d'Afrique, dans le royaume d'Alger, & peu loin de la frontiere de Tunis, avec un bon port. Elle s'appele aussi Baled-el-Unied, c'est-à-dire, la place des Jujubes, parce qu'il y a beaucoup de jujubiers autour de la ville. Charles V la prit en 1535; mais les Turcs l'ont reprise & fortifiée de nouveau. Les vestiges de l'ancien *Hippo-regius* en sont peu éloignés. *Lat.* 37; *long.* 27, 30.

BONAIGUE; abbaye réguliere d'hommes, ordre de Cîteaux, fondée vers 1142, au diocèse de Limoges, à une lieue e. d'Uxelles.

BONAIRE; île vis-à-vis du continent de l'Amérique méridionale, au nord-ouest de l'île Marguerite, & au levant de l'île de Curaçao. Elle est occupée par les Hollandois, qui y ont un gouverneur. *Lat.* 12; *long.* 309. Cette île abonde en sel, en bétail, mais sur-tout en chevres.

BONAISE ; très-haute pointe des Alpes Savoyardes, dans le comté de Maurienne, proche du Mont-Cénis ; c'est une de celles où la chasse des chamois & la recherche des crystaux de montagne se font avec le plus de danger, vu l'horreur des glaces qu'il faut afronter, & les abîmes de neige qu'il faut franchir.

BONANDREA ; ville & port d'Afrique, sur la côte occidentale du royaume de Barca.

BONAVENTURA ; haie, port & fort de l'Amérique, au Popayan, à 36 lieues e. de Cali. L'air y est très-mal-sain. *Long.* 303, 20 ; *lat.* 3, 20.

BONAVISTA, ou BOAVITA ; île de la mer Atlantique, la plus orientale des îles du Cap Vert, ainsi appelée par les Portugais, parce qu'elle est la premiere qu'ils aient découverte. Elle a 8 lieues de long sur cinq environ de large ; c'étoit autrefois la meilleure des îles du Cap vert. Il y a aujourd'hui beaucoup de chevres & de coton, & on y trouve de l'indigo. Les habitans sont fort paresseux. Ils ont une ville. Le dedans du pays est un peu montagneux : il y a dans l'île deux rades fréquentées ; la meilleure est celle qu'on nomme la *rade Angloise* : la *rade Portugaise* n'est pas à beaucoup près si bonne. Depuis l'extrémité septentrionale jusqu'au nord-est, & nord-est quart à l'est, il y a une longue chaîne de bancs & de rochers qui s'enfoncent plus d'une lieue en mer, & contre lesquels la mer vient se briser avec fureur ; ce qui rend ce côté fort dangereux pour les vaisseaux.

BONCONVENTO ; très-petite ville d'Italie dans le Siénois, sur l'Ombrone, à 4 li s.-e. de Siene. L'empereur Henri VIII y mourut.

(Π) BONDOUR ; ville d'Asie, dans la Naldie, dans les terres, au pied des montagnes.)

BONEF ; abbaye de l'ordre de Cîteaux, au comté & à 4 lieues de Namur.

BONET (Saint) ; petite ville de France dans le Forès, renomée par ses bons ciseaux, à 3 li. n.-o. de Mont-brison.

BONFAY ; abbaye réguliere de Prémontrés en Lorraine, à 3 lieues n. de Darnay.

BONIFACIO ; petite ville & port dans la partie méridionale de l'île de Corse. *Long.* 27 ; *lat.* 41, 20. Le détroit qui sépare la Corse de la Sardaigne, se nomme *Bocca di Bonifacio*. Cette ville est bien fortifiée & très-peuplée. Alphonse V, roi d'Aragon, fut obligé d'en lever le siége en 1420, après avoir été défait par les Génois. Elle est à 55 lieues s. d'Ajaccio.

BONLIEU ; nom de deux abbayes de France, ordre de Cîteaux ; l'une au diocèse de Limoges, fondée en 1121, dans la Marche, sur la Tarde, à 4 lieues s. d'Aubusson, qui vaut 3000 livres ; l'autre, au diocèse & à 2 lieues n. de Bourdeaux. Celle-ci vaut 4000 liv.

Bonlieu ; abbaye de filles, ordre de Cîteaux, près de Château-du-Loir, diocèse du Mans.

Bonlieu ; abbaye de filles du même ordre, en Dauphiné, diocèse de Valence.

Bonlieu ; abbaye de filles du même ordre, en Dauphiné, diocèse de Lyon.

Bonlieu, ou Vigniogou ; abbaye de Bernardines, à 2 lieues o. de Montpellier.

BONN ; ville forte & ancienne d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, & située sur la rive gauche du Rhin. Elle est la résidence de l'électeur. *Long.* 25 ; *lat.* 50, 40.

Cette ville est médiocre ; elle étoit ci-devant forteresse. Le château qu'habite l'électeur, sera magnifique lorsqu'il sera achevé. On le commença en 1718 ; sa partie la plus apparente porte le nom de *Buen-Retiro* ; les jardins sur-tout y sont charmans. Bonn renferme un grand nombre de belles maisons, trois paroisses & plusieurs couvens. Les Impériaux & leurs alliés, commandés par Montecuculi, la prirent en 1673. Les François la reprirent, & l'électeur de Brandebourg s'en rendit maître en 1689, après un siége des plus opiniâtres ; s'étant déclarée pour la France. Malbouroug la prit en 1703. Il fut arrêté, par le traité de Bade de 1714, que l'électeur n'y tiendroit jamais d'autre garnison que ses gardes du corps, dont le nombre même seroit fixé par l'empereur & l'empire ; que la garde de la ville seroit confiée à la bourgeoisie en temps de paix ; & qu'en temps de guerre, il seroit libre à l'empire & à l'empereur, conformément aux loix Germaniques, d'y mettre autant de troupes que les circonstances l'exigeroient. Bonn fut ceinte de murs & de fossés en 1240. On y paye droit de péage sur le Rhin, & elle communique avec Cologne par une allée de tilleuls, qui n'est interrompue que par quelques villages. (*M. D. M.*)

BONNE ; petite ville du Faucigni, dans la Savoie, à 3 li. de Geneve, & à une lieue e. d'Anneci.

(Π) Bonne ; ville maritime d'Afrique, en Barbarie, au royaume d'Alger, dans la province de Constantine.)

BONNECOMBE ; riche abbaye de France dans le Rouergue, ordre de Cîteaux, fondée en 1166. Elle est du revenu de 18000 liv.

BONNE-ESPÉRANCE. *Voyez* Cap de Bonne-Espérance.

Bonne-Espérance ; abbaye réguliere de Prémontrés, dans le Hainaut, près Binche.

BONNEFONT ; abbaye de France dans le Cominges, à l'o. de Nisors ; fondée vers l'an 1136. Elle est du revenu de 8000 liv.

BONNEFONTAINE ; abbaye de France, au diocèse de Reims, fondée en 1154, ordre de Cîteaux, vaut 5000 livres, à une lieue s. d'Aubenton.

BONNES-AIGUES ; abbaye de filles, ordre de S. Benoît, à 2 lieues nord-est de Ventadour en Limousin.

BONNESTABLE ; petite ville de France dans le Maine, à 6 lieues du Mans. Il s'y fait un grand commerce de blé. *Long.* 18, 5 ; *lat.* 48, 11.

BONNEVAL ; petite ville de France dans la Beauſſe, ſur le Loir, à 3 li. de Château-Dun. Il y a une belle abbaye de l'ordre de Saint Benoît, fondée en 841, qui vaut 4800 liv. Il y a encore une abbaye de ce nom au diocèſe de Rodez, ordre de Cîteaux, fondée en 1148. Celle-ci eſt très-riche, & eſt à 3 lieues o. d'Aubrac. *Long.* 19, 5; *lat.* 48, 10.

Bonneval-les-Thouars ; abbaye de filles, ordre de Saint Benoît, près Thouars.

BONNEVAUX ; nom de deux abbayes de France, ordre de Cîteaux, l'une au diocèſe & à 2 lieues ſ.-o. de Poitiers, fondée vers 1120, qui vaut 2800 livres; & l'autre au diocèſe & à 5 lieues de Vienne, fondée vers 1117, qui vaut 2500 liv.

BONNEVILLE. *Voyez* Neuve Ville (la).

Bonneville ; ville de Savoie dans le Faucigni ſur la droite de la riviere d'Arve, à 2 lieues ſ.-e. de Cluſe, 5 n.-o. d'Anneci.

BONNY ; petite ville de France dans le Gâtinois, ſur la Loire, à 2 lieues ſ. de Briare. *Long.* 20, 29; *lat.* 47, 36.

BONPORT ; abbaye, à 3 lieues ſ. de Rouen, ſur la Seine, près le pont de l'Arche. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1190. Elle eſt du revenu de 2000 liv.

BONREPOS ; abbaye du diocèſe de Quimper, ordre de Cîteaux, à 3 lieues n. de Pontivi. Elle vaut 8000 liv.

Bonrepos (N. Dame de) ; abbaye, ordre de Cîteaux, fondée en 1239, à une lieue n. d'Avalon, diocèſe d'Autun.

BOOT ; île d'Écoſſe dans la partie méridionale, dans le golfe de Cluyd, entre le pays d'Argyle & l'île d'Aran.

BOPFINGEN ; petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, ſur l'Éger. En 1775 elle a été afranchie du droit d'aubaine en France. *Long.* 27, 30; *lat.* 48, 51.

BOPPART ; petite ville d'Allemagne du cercle du bas Rhin, dans l'archevêché de Treves, autrefois impériale, mais unie à l'électorat de Treves en 1494. Elle eſt au pied d'une colline ſur les bords du Rhin, près des monts de Pedernach, à 3 lieues de Coblentz. *Long.* 25, 10; *lat.* 50, 19.

BOQUIEN ; abbaye du diocèſe & à 6 lieues ſ.-e. de S. Brieux, ordre de Cîteaux, fondée en 1137. Elle vaut 9000 liv.

BORA ; petite riviere de la Miſnie, qui ſe jete dans l'Elbe, près de Pirna.

BORAU ; petite ville de Siléſie dans le cercle de Breslaw. (*R.*)

BORBA ; petite ville fortifiée en Portugal, entre Eſtremos & Elvas, dans un pays très-fertile.

BORBAO ; riviere de Piémont, qui ſe jete dans le Tanaro près d'Aſti.

BORCK ; ville du duché de Magdebourg, à 2 lieues de Magdebourg, ſur l'Elbe, apartenante au roi de Pruſſe.

BORCKELOO ; place forte des Provinces Unies au comté de Zutphen, & à 4 lieues de la ville de ce nom, ſur la riviere de Borckel. *Long.* 24, 5; *lat.* 52, 15.

BORCKEN ; petite ville de la baſſe Heſſe, ſur la riviere de Sehwalm.

Borcken ; petite ville de l'évêché de Munſter, ſur l'Aa, près de Weſel.

BORCKFORT ; forteresse & petite ville du comté d'Oldembourg.

BORCKHOLM ; petite ville avec château dans la Livonie. C'étoit autrefois la réſidence de l'évêque de Revel.

Borckholm. *Voyez* Borgholm.

BORCKLOEN ; ville de l'évêché de Liége, dans la Hasbaye, ſur le Jecker.

BORD ; petite ville de France, en Limouſin, ſur la Dordogne, à 3 lieues e. de Tulles.

BORETSCHO ; ville forte, ſur les limites de la Hongrie & de la Tranſilvanie.

BOREZ ; petite ville d'Eſpagne, dans le duché d'Arcos, en Andalouſie.

BORG ; ville ſituée dans l'île de Femeren, dans la mer Baltique. Elle apartient au duc de Holſtein.

Borg ; petite ville & port de l'île de Barra, en Écoſſe.

BORGHETTO. Il y a trois villes de ce nom; la premiere dans le Trentin, vers les frontieres des états de Veniſe; la ſeconde dans le Véronois, ſur les frontieres du Mantouan; & la troiſieme dans le duché de Milan, ſur le Lambro. (Π) La *Long.* de la derniere eſt 27 deg. 6. m.; la *lat.* 45, 8, 30.)

BORGHOLM ; château royal, forteresse, & port de Suede, dans l'île d'Oéland, dans la mer Baltique. (*R.*)

BORGHOLTZHAUSEN ; petite ville du comté de Ravensberg, apartenante au roi de Pruſſe.

BORGI ; ville d'Afrique, dans la province de Zeb, en Numidie.

BORGO ; anciene ville de Suede, ſur le golfe de Finlande, dans la province de Nyland, à 8 lieues nord-eſt d'Helſinford. *Long.* 44; *lat.* 60, 34.

Borgo Sant'Angelo ; forteresse dans l'île de Malte.

Borgo Forte ; petite ville du duché, & à 4 lieues ſ. de Mantoue, ſur le Pô. *Long.* 28, 17; *lat.* 41, 53.

Borgo d'Osma ; ville de la Caſtille vieille, ſur le Duero.

Borgo San-Donnino, *Fidentia* ; petite ville du duché de Parme, avec un évêché ſuffragant de Bologne, érigé par Clément VIII en 1601. *Long.* 27, 30; *lat.* 41, 53. (Π) *Long.* 27, 36; *lat.* 44. 54.)

Borgo San-Sepolcro ; ville du grand duché de Toſcane, dans le Florentin, avec un évêché ſuffragant de Florence, érigé par Léon X en 1515. Elle eſt à 16 lieues e. de Florence. *Long.* 29, 50; *lat.* 43, 35.

Borgo di Sessia; petite ville du duché de Milan, quoiqu'apartenante aux ducs de Savoie.

Borgo di val di Taro; petite ville sur le Taro, avec une citadelle, sur les frontieres de l'état de Gênes.

Borgo Franco; petite ville sur le Pô, dans le Milanois.

Borgo Manero; très-petite ville du Milanois, près de Novare. (*R.*)

Borja; ville du Pérou, dans l'audience de Quito, à 50 lieues s.-e. de Cuença. Cette ville est le chef-lieu des missions Espagnoles du Maragnon, appelées *Maynas*. Ce fleuve a un saut dangereux près de ce lieu.

BORIQUEN, BORIQUENA; île de l'Amérique septentrionale, près de l'île de Porto Ricco. Elle peut avoir 10 lieues de circonférence. Les Anglois s'y étoient établis; mais ils en furent chassés par les Espagnols. Elle est à présent déserte, quoiqu'agréable & fertile. L'air y est sain & les eaux bonnes. Le gibier, les oiseaux & les crâbes fort communes. On y trouve aussi des pommes de raquetes. C'est une politique du gouvernement Espagnol de ne pas soufrir qu'elle soit habitée, de peur que le voisinage de cette île ne soit dangereux à la colonie de Porto Ricco: il seroit possible cependant de ne pas laisser déserte une île aussi fertile, & de tourner sa population au profit du gouvernement Espagnol. (*M. D. M.*)

BORISSOW; ville & château du palatinat de Minski, en Lithuanie, sur la riviere Berezina.

BORJA; petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon. *Long.* 16, 15; *lat.* 41, 50.

BORKUM; petite île de la mer d'Allemagne, près de la province de Groningue, de qui elle dépend.

BORMIA & BORMIDA. Ce sont deux petites rivieres d'Italie, qui prenent leur source dans le marquisat de Final, se réunissent à Sezane, & se jetent dans le Tanaro.

BORMIO, *Bormium*; ville agréable & bien peuplée, au pays des Grisons; c'est la capitale du comté de ce nom. Elle est située au confluent de l'Adda & de l'Isolaccia. Il y a un gouverneur, nommé *Podestà*, envoyé de la part des Grisons pour présider aux afaires civiles & crimineles. *Long.* 17, 45; *lat.* 46, 45. (Π) *Long.* 27, 45.)

BORNA; petite ville de Saxe près de Leipsiek, sur la Wyra & la Pleiss.

BORNÉO, *Bona fortuna*; île d'Asie dans les Indes, l'une des trois grandes îles de la Sonde, qui sont Java, Sumatra, & Bornéo. Celle-ci fut découverte en 1521 par dom Georges Menezès, Portugais. Elle est sous la ligne qui la coupe en deux; car elle s'étend à quatre degrés & demi au sud, & à huit degrés au nord de l'équateur; ce qui fait douze degrés & demi en latitude, ou trois cents vingt-cinq lieues. Enfin on lui donne mille six cents cinquante milles d'Italie de tour. Tout ce pays, très-fertile, abonde en câsse, cire, muscade, camphre, poivre, benjoin, herbes aromatiques, clous de girofle, bois odoriférans & résineux: le riz y est le meilleur de toute l'Asie. On y trouve aussi de l'or en quantité, soit en poudre, soit en lingots; des diamans, sur-tout dans le royaume de Succadana; des perles sur la côte septentrionale, du fer, du cuivre, de l'étain, &c. Il y a aussi de grandes forêts remplies d'animaux; le plus extraordinaire, sans doute, est celui que l'on appele *homme sauvage*; il s'en trouve, à ce qu'on dit, de la hauteur des plus grands hommes; il a la tête ronde comme la nôtre, des ieux, une bouche, un menton, un peu diférens des nôtres, presque point de nez, & le corps tout couvert d'assez longs poils. Ces animaux courent plus vîte que des cerfs; ils rompent dans les bois des branches d'arbre, avec lesquelles ils assoment les passans, dont ensuite ils sucent le sang: c'est ce qu'en raporte une lettre, insérée dans les *Mémoires de Trévoux* en 1701. Ces bêtes, que l'on trouve au premier coup d'œil ressembler si fort à l'homme, & qui, examinées en détail, en diferent presque dans tous les traits, ne sont que des singes, de ceux qu'on nomme *ourang-outangs*, dont quelques voyageurs, amis du merveilleux, ont exagéré un peu la taille, l'agilité à la course, & beaucoup la conformité à l'espece humaine. On y voit aussi des singes noirs ou blancs, appelés *oncas*, qui fournissent de très-beaux bézoards. Les côtes sont habitées par des Maures, appelés *Malais*, nation belliqueuse & méchante, qui, après plusieurs années de possession, s'est donnée des rois, au nombre de six ou sept, qu'on désigne par les noms des diférentes places; *Baujar-Masfin*, *Succadana*, *Landa*, *Sambas*, *Hermata*, *Jathou*, & *Bornéo*. Celui de Baujar-Masfin passe pour le plus puissant de tous. Les Malais, outre les armes blanches connoissent l'usage des armes à feu. L'intérieur des terres, rempli de montagnes & de forêts inaccessibles, est habité par des Idolâtres, nommés *Béajous*. Ces peuples, qui n'ont point de rois, mais des chefs, sont grands, robustes, basanés, bienfaits, & fort superstitieux. Ils n'épousent qu'une seule femme, punissent de mort l'adultere, & vivent entr'eux dans une grande union. Mais les Malais les oppriment le plus qu'ils peuvent, & s'étendent chaque année de plus en plus dans le pays. Les Béajous n'ont pour armes que des couteaux & de longues sarbacanes, avec lesquelles ils souflent de petites fleches, dont ils atteignent de fort loin, & qui la plupart du temps sont empoisonées.

Il y a divers ports dans l'île; le plus fréquenté est celui de *Baujar-Masfin* pour le commerce des drogues, sur-tout par les habitans de Macao. On y trouve beaucoup de pico, ou nids d'oiseaux, que les Chinois voluptueux achetent si cher pour le luxe de leurs tables, auxquels ils attribuent tant de propriétés; ils payent jusqu'à trois cents pieces de huit un de ces pico. Cette espece d'oiseaux fait son nid dans les fentes des rochers, & ce nid est

composé d'une pâte très-fine; dont on ne connoît point encore la matiere premiere. Ce pays surpasse tous les autres pour la diversité prodigieuse des oiseaux.

Le camphre de Bornéo passe pour le plus parfait du monde entier: les Japonois donnent cinq à six quintaux du leur pour une livre de celui-là. Les Chinois, qui le regardent comme le premier des remedes, le payent jusqu'à huit cents livres la livre. Les Portugais & les Anglois ont tenté vainement de former des établissemens dans cette île; ils ont été massacrés. Les Hollandois, qui n'avoient pas été mieux traités, reparurent en 1748, avec une escadre, assez foible pourtant, mais qui en imposa tellement au prince de Baujar-Masfin, qui possede seul le poivre, qu'il se détermina à leur en accorder le commerce exclusif. Seulement il lui fut permis d'en livrer cinq cents mille livres aux Chinois, qui de tous temps fréquentoient ses ports. Les Hollandois envoient à Baujar-Masfin du riz, de l'opium, du sel, & de grosses toiles: ils en retirent quelques diamans, & environ six cents mille livres de poivre, à trente-une livres le cent; ce qui leur fait un profit immense. (*M. D. M.*)

BORNÉO; ville d'Asie, capitale du royaume de Bornéo, dans l'île de même nom.

Cette ville est grande, commerçante & bien peuplée. Elle est bâtie dans un marais, sur pilotis, comme Venise. Son port est grand & beau. Le roi de Bornéo n'est que le premier sujet de sa femme, à qui le peuple & les grands déferent toute l'autorité: la raison en est qu'ils sont extrêmement jaloux d'être gouvernés par un légitime héritier du trône, & qu'une femme est certaine que ses enfans sont à elle; ce qu'un mari n'ose assurer. La situation de cette ville est sur la côte septentrionale.

BORNHOLM; île de la mer Baltique, apartenante au royaume de Danemarck. Elle a six milles de long, sur trois de large. Le terrain, quoique pierreux, est fertile, sur-tout en aveine. On y trouve d'excellens pâturages, & beaucoup de bétail. La pêche du saumon y est d'un grand produit. Les côtes sont d'un accès difficile, à cause des bancs de sâble, & les habitans sont tous soldats. Le pays comprend un bailliage, seize paroisses, environ cent villages. Ronne ou Ronde en est la capitale: c'est une petite ville dont le port est fortifié. Elle est aussi la résidence du gouverneur de l'île. On y compte quatre autres petites villes, dont trois ont des ports. À deux milles de l'île, dans la mer, vers l'orient, est la forteresse de Christiansoé.

BORNO, ou BOURNOU; ville & royaume d'Afrique dans la partie orientale de la Nigritie, avec un lac, & un désert de même nom: on croit que c'est le pays des anciens *Garamantes*. On dit que les peuples de ce royaume n'ont ni loi, ni religion, & qu'ils vivent comme des bêtes. Les femmes y sont communes, & les enfans aussi. Le pays abonde en troupeaux, en millet, & en coton. Il est entre le 32 & le 41 deg. de *long.*, & le 10 & le 20 de *lat.* Le lac de Borno est célebre, parce que le Niger s'y jete. Ce fleuve, après s'être perdu sous terre auprès d'une chaîne de montagnes, reparoît de l'autre côté. Le roi de ce pays passe pour très-riche; cè dont je doute un peu, puisqu'il n'y a qu'une seule ville, qui est Borno ou Bournou dans tout le royaume: on y compte aussi quelques villages; le reste des habitans campe sous des tentes.

BORNO; petite riviere de la Savoie qui se jete dans l'Arve.

BORNSTADT; petite ville de la Transilvanie, à deux lieues d'Hermanstad.

BOROUBRIDGE, *Isurium*; ville d'Angleterre dans la province d'Yorck. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 16, 5; *lat.* 54.

BORRIANO; petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, sur le bord de la Méditerranée.

BORROMÉES (les îles); ce sont deux îles agréables du duché de Milan, dans la partie méridionale du lac Majeur.

Des deux îles Borromées l'une s'appele *Isola Bella*, & l'autre *Isola Madre*: elles sont à une lieue de distance l'une de l'autre, & doivent aux soins, au goût, à la magnificence des comtes René & Vitalien *Borromée*, le nombre & la diversité des beautés qu'elles présentent. Voici l'idée qu'en donne M. de la Lande, dans son *Voyage d'Italie*, au chapitre des environs de Milan: „ Ce „ qu'il y a de plus beau dans ce canton de la „ Lombardie, ce qu'il y a de plus singulier, par „ la situation, le coup d'œil, la grandeur, les „ ornemens, ce sont les îles *Borromées*, situées „ dans le lac Majeur, à quinze lieues de Milan. „ Les descriptions romanesques des îles d'Armide, „ de Calypso, ou des fées les plus célebres, semblent avoir été faites pour le délicieux séjour „ de l'*Isola Bella* & de l'*Isola Madre*; mais sur-„ tout de la premiere, & c'est une des choses „ uniques dans leur genre, pour lesquelles un cu-„ rieux peut faire le voyage de l'Italie. Les ter-„ rasses, les grotes, les jardins, les fontaines, les „ berceaux de limoniers & de cédrats, la vue „ admirable du lac & des montagnes, tout y en-„ chante, & l'on est bien dédomagé de la peine „ que donne ce voyage „.

BORROW-STOUNNESS; ville de l'Écosse méridionale, dans la partie de la province de Lothian, qu'on appele *Linlithgoro*. Elle est située sur le Forh; & c'est de toutes les villes d'Écosse, après Leith, celle qui fait le plus de commerce avec la France & la Hollande.

BORSALO, ou BURSAL; royaume d'Afrique en Nigritie: il n'est pas loin de la côte, & s'étend le long du bord septentrional de la riviere de Gambra, jusqu'à Tantagonde. La ville ou habitation de Borsalo est au milieu du pays, à quatre-vingt lieues de la côte. Ce royaume est peu

connu ; on n'a guere que remonté la riviere de Gambra, & une autre riviere qui porte le nom de *Borsalo*. Le flux & reflux remonte à soixante lieues dans ce fleuve ; ce qui en rend les eaux salées. Heureusement qu'à quinze lieues de la côte, en remontant, on trouve une belle source d'eau fraîche où vienent se pourvoir les habitans des environs.

BORSOD ; ville ouverte de la Hongrie proprement dite. C'est la capitale d'un comté de même nom, habité par des Hongrois naturels, des Esclavons, des Bohémiens & des Allemands. Il y croît de bon vin & de bon grain.

BORSTEL ; ville de Westphalie, dans l'évêché d'Osnabruck.

BORT ; petite ville de France, dans la province de Limousin, sur la Dordogne.

BORTWICK ; ville de l'Écosse méridionale, dans la province de Lothian.

BORVA. *Voyez* BORBA.

BORUWANNY ; ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Bechin.

BORYSTHENE ; grand fleuve d'Europe ; on l'appele aujourd'hui *Dnieper*, ou *Nieper*. Il prend sa source dans la Russie, & la sépare de la Lishuanie, traverse l'Ukraine, & tombe dans la mer Noire à Oczakow. Il est très-large à son embouchure, & d'une navigation dangereuse à cause des rochers qui s'y trouvent, & de 70 îles qu'il forme, qui sont habitées par les Cosaques de Zaporow.

BOSA ; ville maritime dans la partie occidentale de l'île de Sardaigne, avec une citadelle & un assez bon port. Elle est située sur la riviere de Bosa, à 7 lieues d'Alghier. Son évêque est suffragant de Sassari. *Long.* 26, 25 ; *lat.* 40, 19.

BOSCAUDON ; riche abbaye de France, de l'ordre de S. Benoît, fondée vers 1130, à 2 lieues s. d'Embrun.

(Π) BOSCAWEN & KEPPEL ; îles de la mer du sud découvertes dans les derniers voyages. *Long.* 197, 32 ; *lat. m.* 15, 53.)

BOSCH ; petite île dans la mer du Nord, près les côtes de la Frise.

BOSCHAUD ; abbaye de France, au diocèse de Périgueux, fondée vers 1159, ordre de Cîteaux. Elle vaut 1700 liv.

BOSCO, ou BOSCHI ; petite ville d'Italie au Milanois, dans l'Alexandrin. Elle est sur la riviere d'Orbe, à 2 lieues d'Alexandrie. C'est la patrie du Pape Pie V.

BOSENHAM ; ville d'Angleterre, dans la province de Sussex.

BOS-JEAN ; village de Bourgogne, érigé en comté, à 6 lieues e. de Châlons.

BOSIRI ; ville d'Égypte sur la côte, à 7 lieues d'Alexandrie, vers le couchant. Elle est très-ancienne, & la premiere qu'on rencontre en sortant des déserts de Barca. Cette ville est aujourd'hui presque déserte.

BOSNA ; riviere de Bosnie qui se jete dans la Save à Arki.

BOSNA-SERAI. *Voyez* SARAJO.

BOSNIE ; province de la Turquie en Europe, ainsi nommée de la riviere de Bosna qui y coule. Elle se divise en haute, qui est au sud, & en basse : elle est bornée au nord par l'Esclavonie ou Bosnie propre, au sud par l'Albanie, à l'est par la Servie, à l'ouest par la Croatie & la Dalmatie. Mahomet II la prit sur Étienne, qui en étoit roi, & qu'il fit écorcher vif en 1465. Cette province est le département d'un begleerbey, qui fait sa résidence à Banialuch qui en est la capitale. Il y a un évêque latin qui réside à Dioko-War, bourg d'Esclavonie, au comté de Possegh.

BOSOCH ; contrée de la Turquie en Asie, dans la partie la plus orientale de la Natolie, & dans le pays d'Aladulie, entre le Taurus, l'anti-Taurus & l'Euphrate, assez près des frontieres de l'Arménie.

BOSPHORE ; nom que les anciens donnoient à un détroit ou canal de mer d'une très-petite étendue, & que les modernes ont conservé au détroit qui réunit la mer de Marmora & la mer Noire, appelé quelquefois *Bosphore de Constantinople*. Il a environ huit lieues de longueur. Sa largeur, en quelques endroits, n'est que d'environ quatre cents toises. L'un de ses bords apartient à l'Europe, l'autre à l'Asie. Constantinople, & les maisons de campagne du grand seigneur, en ornent les bords. L'aspect en est charmant ; mais les vaisseaux y courent de grands dangers.

Ce mot est grec, *βόσπορος* ; il est formé des noms *βῦς*, bœuf, & *πόρος*, passage. Ainsi le mot bosphore paroît signifier en général un bras de mer assez étroit pour qu'un bœuf pût le passer à la nage. C'est aussi l'opinion de plusieurs savans. (*R.*)

(Π) BOSSEDUC ; bourg en Hollande. *Long.* 22, 55 ; *lat.* 51, 43.)

BOSSINES ; bourg d'Angleterre, province de Cornouaille : il envoie deux députés au parlement.

BOST ; grande, belle, & très-forte ville de Perse, capitale du Sablestan, avec un château qui passe pour un des plus forts de toute la Perse. Elle est située sur l'Inomede, au s. de Candahar. *Long.* 81, 50 ; *lat.* 31, 50.

BOSTON, *Bostonium* ; petite ville d'Angleterre dans la province de Lincoln, sur la riviere de Witham, près du golfe de Boston, peu au dessus de son embouchure dans la mer, à 10 lieues s.-e. de Lincoln. Elle est remarquable par une tour, qui passe pour la plus belle d'Angleterre. Elle envoie deux députés au parlement, & on y fait un grand commerce, à cause de la commodité de son havre. *Lat.* 53 ; *long.* 17, 30.

BOSTON ; port, grande, forte & très-belle ville, capitale de l'état de Massachussets'Bay, le plus considérable de la nouvele Angleterre dans l'Amérique septentrionale, à 3 lieues s. de la nouvele Cambridge. *Lat.* 42 *d.* 25 *m.* ; *long.* 307 *degrés* 2, 45.

Boston, que les Anglois prononcent Baston, est agréablement située dans une péninsule de quatre milles de long, au fond de la baie de Massachusset. Elle est défendue contre l'impétuosité des flots, par quantité de rocs, un peu au dessus de l'eau, & par une douzaine de petites îles, la plupart fertiles & habitées. L'entrée de la baie a si peu de largeur, qu'à peine trois vaisseaux peuvent y entrer de front; mais l'intérieur peut contenir cinq cents voiles. Avant la guerre de l'indépendance, il en partoit tous les ans près de six cents vaisseaux chargés pour l'Europe & l'Amérique. Cette ville a du côté de la mer un fort château sur une île qui défend l'entrée du port. Du côté de la terre elle est défendue par divers forts, placés sur trois hauteurs voisines, & depuis le commencement de la derniere guerre, les Anglo-Américains y ont encore ajouté de nouveaux ouvrages qui la rendent presqu'imprenable. Les édifices publics & particuliers sont bâtis avec une magnificence qui annonce la richesse de ses habitans. Les rues y sont belles, assez larges, & bien percées. On y compte dix Églises: il y a aussi une université & cinq imprimeries, dans l'une desquelles s'imprime une gazete qui paroît deux fois la semaine. Pour l'avantage du commerce il s'y tient un marché tous les jeudis, & deux foires par an, l'une le premier mercredi de mai, l'autre le premier mercredi d'octobre; chacune de ces foires dure trois jours. Boston enfin étoit la principale & la meilleure colonie des Anglois dans l'Amérique; elle ne peut qu'acquérir une nouvele grandeur, depuis que les Anglo-Américains ont forcé la métropole à reconoître leur indépendance. Cette ville, qui est en forme de croissant autour du port, contient près de quatre mille maisons, & environ trente mille âmes. On lui donne deux milles de long, & près d'un mille dans sa plus grande largeur. C'est la résidence des cours de justice, de l'assemblée générale, & le centre de toutes les afaires du pays. Il n'y a presque point de différence entre les habitans de Boston & ceux de Londres; ce sont les mêmes goûts, les mêmes modes, les mêmes mœurs, & les mêmes usages. La baie de Massachusset, au fond de laquelle cette ville est située, s'étend d'environ huit milles dans les terres. (*M. D. M.*)

BOSWORTH; bourg dans la province de Leicester en Angleterre, à environ trente-cinq lieues de Londres, fameux par la bataille qui s'y donna entre Richard III & Henri VII en 1486, & qui mit fin aux guerres entre les maisons d'Yorck & de Lancastre.

BOSZUT; petite riviere d'Esclavonie, qui se jete dans la Save, près du lieu de l'anciene ville de Sirmium.

BOTABA; petite île d'Asie dans le grand Océan oriental, l'une des îles des Larrons, ou de Marie-Anne, des plus avancées vers le midi, & près de celle de Bacim. Elle est assez peuplée par les naturels du pays; mais on en connoît à peine la côte.

BOTADON; petite ville d'Angleterre dans la province de Cornouaille.

BOTHMAR; comté d'Allemagne, dans la principauté, & à 7 lieues ouest de Zell, sur la Reuse.

BOTHNIE; province considérable de Suede, sur le golfe du même nom, qui la divise en orientale & occidentale; l'orientale est celle qui est à l'orient de ce golfe, & l'occidentale est celle qui est à l'occident.

Les contrées habitées de la Bothnie occidentale ont, depuis les limites de l'Angermanie, jusqu'à l'Église de Tornéa, environ cinquante-huit milles Suédois de long, sur dix-sept à dix-huit de large. On voit le long des côtes différentes îles très-agréables. Les forêts (dont les plus grandes confinent à la Lapponie), les fleuves & les lacs y sont en très-grand nombre, les pâturages excellens; le pays est uni, & le terroit très-fertile: quoiqu'on ensemence les terres fort tard, les grains mûrissent en six, sept ou huit semaines, selon que le lieu est plus ou moins rapproché du nord. Le froid cause souvent de grands domages, sur-tout au mois de juillet pendant les nuits glacées. Le pays renferme de bonnes mines de cuivre & de fer. Les habitans sont braves, & vivent de l'agriculture, de leur bétail, de la chasse & de la pêche. Leur commerce consiste en poutres, planches, goudron, saumon salé & fumé, &c. cumin, suif, huile de poisson, beures, fromages, toiles & pelleteries de toutes especes. Le pays entretient un corps de troupes pour sa défense: cette province est divisée en quatre prévôtés qui dépendent d'une capitainerie particuliere, érigée en 1638, & à laquelle apartient aussi la Lapponie. Le clergé est du diocèse de Hornœsand: les quatre prévôtés sont Umea, Pitea, ou Pitovia, Lulea ou Lula, & Tornea ou Torne.

La Bothnie orientale est située vers le nord, à l'orient du golfe de Bothnie. Sa longueur est de quatre-vingt-neuf milles & trois quarts, & sa largeur de quarante. La nature a séparé cette contrée des pays adjacens par des montagnes qui regnent le long de la mer Baltique. Plusieurs fleuves qui se déchargent soit dans la mer Blanche, soit dans le golfe de Bothnie, prenent leurs sources dans cette province. Le pays est généralement assez uni, mais rempli de parties marécageuses. Les mauvaises années sont fréquentes, & les étés froids sont d'antant plus nuisibles, que l'on ne peut semer que vers la fin de mai; mais celles des terres qu'on nomme *terres brûlées*, sont de la plus grande fertilité. Les pâturages sont assez médiocres. L'exportation du goudron est évaluée, année commune, à plus de trois mille toneaux. Tout le bétail est d'une petite espece, & les ours, en trop grand nombre, causent les plus grands ravages. Le pays a beaucoup de forêts & de forges. Les lacs & les fleuves sont très-poissoneux. La pêche du saumon est très-abondante; on trouve en quelques endroits des perles fort belles. Les

habitans des côtes parlent le Suédois, & les autres le Finlandois. Le total des habitans ne passe pas quatre-vingt mille; ils entretienent un régiment d'infanterie. Le clergé dépend du diocèse d'Abo. Tout le pays est divisé en trois parties ou fiefs, lesquels ne forment qu'une capitainerie. Ces fiefs sont Cajana, Uleâborg, & Korsholm.

Le golfe de Bothnie est la partie la plus septentrionale de la mer Baltique. Il est situé entre l'Uplande, l'Helsingie, la Médelpadie, l'Angermanie, la Bothnie occidentale & orientale, & la Finlande. Il s'etend du sud au nord oriental, depuis les 60 d. 20' latitude du nord, jusqu'aux 65 d., 40'. Il est large d'environ quarante-cinq lieues marines depuis les îles d'Aland, jusqu'au 63 d. qu'il se rétrécit considérablement. Il est très-étroit vis-à-vis des îles de Querken; mais ensuite il s'élargit de nouveau, & a près de vingt-six lieues marines vis-à-vis d'Uleaborg. (*M. D. M.*)

(Π) BOTOM; petit pays d'Asie, dans la Transoxane, fort resserré entre des montagnes. Ce qu'on y voit de plus remarquable est une grote dans laquelle il s'éleve une vapeur qui ressemble à la fumée pendant le jour, & qui paroît être du feu pendant la nuit. C'est de cette vapeur condensée que se forme le Nuschader, c'est-à-dire, le sel ammoniac, qu'il faut tirer avec une grande précaution & une extrême diligence.)

(Π) BOTRUN; petite ville de la Turquie, en Asie, dans la partie septentrionale de la Syrie, sur la côte de la mer méditerranée.)

BOTTWAR; ville du duché de Wirtemberg, sur la riviere de même nom.

BOTZEN. *Voyez* Bolzano.

BOTZENBOURG; jolie ville d'Allemagne, située sur l'Elbe, dans le duché de Meckelbourg. Toutes les barques qui y passent doivent un péage. *Long.* 28, 29; *lat.* 53, 34.

BOVA; petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre, près l'Apennin, à huit lieues de Regge, avec un évêché suffragant de cette derniere. *Long.* 34, 3; *lat.* 37, 55.

BOUCHAIN; ville forte des Pays-Bas dans le Hainaut, à trois lieues de Valencienes & de Cambrai. Il y a des écluses. L'Escaut la divise en deux parties. Le duc d'Orléans la prit le 12 mai 1676. Les alliés s'en rendirent maîtres en 1711; mais le maréchal de Villars la reprit l'année suivante. *Long.* 20, 58; *lat.* 50, 17.

BOUCHART (l'île); petite île de France en Touraine, sur la Vienne, à 7 lieues de Tours.

BOUCHET (le); maison de plaisance dans l'Île de France, à six lieues de Paris, près d'Étampes, embélie par Henri de Guénégaut, secrétaire d'état. Ce château mérite d'être cité, parce qu'il fut érigé en marquisat en faveur d'Abraham du Quesne, un des plus grands hommes de mer que la France ait eus, & que les cendres de cet illustre marin reposent sur les bords du fossé, où il fut inhumé en 1688, avec beaucoup moins de pompe que ne le méritoient les services qu'il avoit rendus à l'état. Mais la reconoissance lui a élevé un monument éternel dans le cœur des François. On estime beaucoup le gibier de la garene de Montaubert, qui dépend du château du Bouchet.

Bouchet; abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, à 5 lieues n.-o. de Clermont.

BOUDRI; petite ville sur une hauteur, dans le comté de Neufchâtel en Suisse.

BOUFFLERS, autrefois Cagni; bourg de France, avec titre de duché, & un château devant lequel il y a une statue équestre de Louis XIV. Il est situé sur le Theraim, à 3 li. o. de Beauvais.

(Π) BOUGUIS; province de l'Île de Celebes, dans l'Océan Indien. C'est une souveraineté particuliere, à l'Orient du royaume de Macassar. Boné en est la capitale.)

BOUILLAS; abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, diocèse d'Ausch, fondée en 1150, à 2 lieues de Lectoure.

BOUILLON, autrefois Buillon, ***Bullonium***; ville capitale du duché de même nom, avec un château fortifié, à 3 lieues n.-e. de Sedan, 56 de Paris. (Π) *Long.* 22, 55; *lat.* 49, 45.)

La ville & le château sont environés en partie par la riviere de Semoy, qui en forme une presqu'île, dont l'isthme est une chaîne de rochers escarpés: le château est assis sur un de ces rochers; quoiqu'il soit inaccessible, il ne peut pas être d'une longue défense, parce qu'il est commandé par plusieurs autres montagnes qui bordent la riviere.

À l'égard de la ville, elle n'a qu'un simple mur d'enceinte avec des tours bastionées de distance en distance; les ancienes fortifications ayant été détruites lorsque la ville & le château furent pris par l'armée de Charles Quint en 1521.

Il y a dans la ville un couvent d'Augustins & un collége fondé par le vicomte de Turenne; hors la ville, au faux-bourg de Liége, un couvent de religieuses chanoinesses de l'ordre du Saint Sépulcre, & un prieuré de Bénédictins de l'abbaye de Saint Hubert, fondé par les anciens ducs de Bouillon.

Cette ville, ainsi que le château, sont très-anciens: ils existoient dans le VIIIe siecle. Le pere Bouille, dans son *Histoire de Liége*, prétend que le château fut bâti en 733, par Turpin, duc des Ardenes. Godefroi de Bouillon y est né.

Wineeslas, roi de Bohême & duc de Luxembourg, vint y rendre hommage en persone le 11 juin 1359, de la terre & seigneurie de Mirwart, qu'il reconut tenir des ducs de Bouillon à titre de pairie du château de Bouillon, avec toutes les dépendances de ladite terre, sans nulle retenue, sinon la voirie d'icelle, apartenante à la terre de Saint Hubert; laquelle terre de Saint Hubert, l'Abbé, présent à cet acte, reconoît tenir de même en fief de pairie dudit château de Bouillon. Les foi & hommage de cette abbaye ont été prêtés aux ducs de Bouillon successivement jusqu'à présent.

Il

Il y a à Bouillon une cour souveraine ; on ignore l'époque de son établissement ; il y a seulement des actes qui annoncent que ce tribunal existoit avant le quinzieme siecle.

Dans la nouvele édition du Dictionaire de la Martiniere, on suppose que cette cour souveraine fut établie par le duc de Bouillon en 1678, lorsque Louis XIV le remit en possession du duché. L'histoire de la premiere guerre entre François Ier & Charles V, prouve le contraire ; tous les historiens convienent qu'une des causes de cette guerre, fut que Charles V voulut prendre connoissance d'un jugement rendu par ce tribunal, & par les pairs du duché de Bouillon, contre Émeric, seigneur de la baronie d'Hierges, l'une des quatre pairies de ce duché. La coutume de ce duché, réimprimée en 1628, contient un chapitre particulier intitulé de *la Cour souveraine*, qui rapele sa constitution telle qu'elle avoit toujours existé.

Les arrêts de cette cour ne peuvent être réformés que par la voie de la révision, par les quatre pairs du duché, ou par un pareil nombre de réviseurs nommés par les parties, ou choisis par le souverain, si elles ne peuvent pas en convenir.

Il n'y a point d'histoire particuliere du duché de Bouillon. Wassebourg, chanoine de Verdun, dans ses *Antiquités de la Gaule Belgique*, imprimées en 1749, raporte la généalogie des anciens souverains de ce duché, possédé par la maison d'Ardenes. La briéveté à laquelle nous sommes forcés de nous restreindre, nous oblige de renvoyer à cet auteur, & à Justel & Baluze, qui ont suivi & continué cette généalogie jusqu'au commencement de ce siecle, dans leur *Histoire de la Maison d'Auvergne* ; nous nous bornerons à dire que ces historiens sont tous d'acord que le duché de Bouillon apartenoit à Yves d'Ardenes ; que cette princesse, seule & unique héritiere de sa maison, épousa Eustache II, comte de Boulogne, dont elle eut Godefroi, qui prit le surnom de Bouillon, Baudouin & Eustache III, qui fut depuis comte de Boulogne ; que de la maison de Boulogne, fondue dans celle de la Tour d'Auvergne, descendent les ducs de Bouillon d'aujourd'hui, qui portent au second quartier de leurs armes, d'or à trois tourteaux de gueule, qui est de Boulogne. Il paroît que c'est sur cette descendance, & comme étant aux droits de la maison de la Marck, souveraine de Sedan & de Bouillon, dont ils ont épousé l'héritiere, qu'ils fondent leurs droits de propriété sur ce duché.

Les évêques de Liége ont, dans diférens temps, formé des prétentions sur cette souveraineté. On lit dans quelques auteurs modernes, que ce duché leur fut vendu ou engagé par Godefroi de Bouillon, avant son départ pour la Terre Sainte : on raporte pour preuve de cette vente, le récit de plusieurs écrivains Liégeois, & une possession de plusieurs siecles. Laurent de Liége assure, dit-on, dans sa *Chronique*, achevée en 1144, que le duché de Bouillon fut vendu à l'évêque Otbert, par Godefroi de Bouillon, moyénant trois cents marcs d'argent, & un marc d'or.

Gilles d'Orval, qui vivoit dans le siecle suivant, avance le même fait, à la diférence que, suivant lui, le prix de cette vente fut de mille trois cents marcs d'argent.

Albéric des Trois Fontaines ajoute que le prix étoit de 1500 marcs, & qu'Yves d'Ardenes, mere du duc Godefroi, avoit consenti à cette vente ; cette nouvele assertion, omise par les écrivains précédens, étoit essentiele, parce que le duché de Bouillon apartenoit à Yves d'Ardennes, mere de Godefroi, & qu'elle vivoit encore lors de son départ.

Oldericus Vitalis, aussi auteur Liégeois, dit que le duché de Bouillon ne fut qu'engagé ; mais il triple le prix : voici les termes dont il se sert : *tunc Godefridus Lotharingiæ dux, Bullonii castrum cum omnibus appenditiis suis episcopo Leodiensi invadiavit, & ab eo septem millia marcas argenti recepit*.

Le Pere Bouille, dans son *Histoire de Liége*, raporte que le duché de Bouillon fut vendu par le duc Godefroi à l'évêque de Liége, moyénant 1300 marcs d'argent & 3 marcs d'or, à condition que si trois de ses plus proches parens qu'il nommoit, ne retiroient pas ce duché en remboursant la somme, il demeureroit à l'évêque de Liége à perpétuité, après la mort de ces trois héritiers.

Telles sont les autorités sur lesquelles on établit les droits de propriété originaires des évêques de Liége sur le duché de Bouillon. C'est au public à juger si les contradictions frapantes qui regnent entre tous ces écrivains sur le prix de la vente prétendue, leur incertitude absolue sur la nature, l'essence & les conditions de l'acte, peuvent donner l'existence à un titre qui n'a jamais été produit ni cité. Fisen lui-même, auteur Liégeois, à qui toutes les archives de Liége ont été ouvertes, avoue de bonne foi, en parlant de cette vente : *Numquam tamen instrumentum venditionis Bullonii mihi videre licuit*.

Ce qui pouroit avoir induit en erreur ces écrivains sur cette prétendue vente ou engagere, dont ils n'ont eu de connoissance que sur des bruits publics, ne seroit-ce pas un acte passé effectivement par Godefroi de Bouillon, dans le temps qu'il se préparoit pour son voyage de la Terre Sainte ? Par cet acte, du consentement d'Yves sa mere, il met les fondations faites par son aïeul maternel & par lui dans le duché de Bouillon, en faveur de l'abbaye de Saint Hubert & du prieuré de Saint Pierre de Bouillon, sous la protection de l'Église de Liége, contre tous ceux de sa famille ou autres, qui voudroient y porter atteinte : cet acte est trop long pour le transcrire en son entier; nous en raporterons seulement ce qui concerne le fait dont il s'agit : *Sed quia Jerusalem ire disposui, defensionem hujus meæ advocationis committo in manu omnipotentis, pro cujus amore potestatem &*

honorem meum relinquere deliberavi; committo & in defensione Ecclesiæ Leodiensis, quæ per divinum jus, ecclesiasticam justitiam debet tueri; committo etiam in manu venturi meo loco ducis, &c.

Cet acte est dans les archives du chapitre de Liége, & dans celles de l'abbaye de Saint Hubert. Il ne seroit point étonant que l'évêque Otbert, homme entreprenant, à la faveur du titre de protection déférée à son Église, eût répandu dans le public, après le départ de Godefroi de Bouillon, que ce prince lui avoit vendu ou engagé son duché; & que sur cette simple assertion, tous les écrivains du temps l'eussent cru.

Enfin, Otbert se mit en possession de ce duché, on ne sait pas par quelles voies; il n'y avoit persone pour l'en empêcher. Après le départ de Godefroi, & de Baudouin & Eustache ses freres, Yves leur mere s'étoit retirée dans un couvent de son comté de Boulogne, où elle mourut en odeur de sainteté.

Renaud Ier, comte de Bar, ayant prétendu qu'à cause de Mathilde son épouse, fille de Boniface, marquis de Lombardie, parent de Godefroi de Bouillon, il avoit droit de retirer ce duché, proposa à l'évêque de Liége de le lui recéder, aux offres de lui rembourser les sommes qu'il justifieroit avoir payées; l'évêque de Liége, qui étoit alors Alexandre, refusa cette restitution. Renaud lui déclara la guerre, assiégea & prit la ville & le château de Bouillon en 1134.

Adalberon II, successeur d'Alexandre, en porta ses plaintes au Pape Innocent II. Il fit même deux voyages à Rome pour obtenir l'excommunication du comte de Bar, comme ravisseur des biens de l'Église; Renaud y fut aussi: mais le Pape, après avoir entendu les deux parties, prononça contre l'évêque de Liége. Il falloit que sa cause fût bien injuste, dans un temps où les privilèges de l'Église étoient singuliérement révérés, & où la moindre atteinte contre ses droits & possessions, étoit punie des anathêmes les plus éfrayans. L'évêque de Liége, abandoné par le Pape, se pourvut vers l'empereur Conrad III, mais avec aussi peu de succès: tous ces faits sont puisés dans les écrivains Liégeois; savoir, *Ægidius aureæ Vallis in vita Adalberonis II*. Albéric dans sa *Chronique*, en 1142; *Nicolaus, canonicus Leodiensis, in triumpho Sancti Lamb.* &c. Ils finissent ainsi le compte qu'ils rendent de cette discussion: *quapropter episcopus, secundo rediit inefficax, nec apud regem justitiam, nec apud Vicarium Sancti Petri ullam consecutus misericordiam; & quia deerat ei apostolica regalisque justitia, armis Bullonium castrum repetere statuit.*

Ces mêmes écrivains nous apprenent qu'Adalberon fit alliance avec le comte de Namur, & quelques autres grands seigneurs ses voisins; qu'ils vinrent mettre le siége devant Bouillon; & que désespérant de parvenir à se rendre maîtres du château, Adalberon fit venir de Liége la châsse de Saint Hubert; qu'après une procession bruyante à l'entour du château, il fut pris miraculeusement en 1141. Il ne falloit rien moins qu'un tel prodige pour légitimer ses prétentions.

L'histoire ne fait pas mention du temps auquel les évêques de Liége en furent dépossédés. On voit seulement qu'en 1435, Jean Delos, seigneur de Heinsbergues, étoit duc de Bouillon; il est nommé en cette qualité, entre les princes qui, la même année, acompagnerent Philippe le Bon, duc de Bourgogne, au traité d'Arras. Olivier de la Marche, dans ses *Mémoires*, en parlant de ce traité fait entre Charles VII & le duc de Bourgogne, raporte que cette convention & assemblée faite à Arras, de la part de monf. de Bourgogne, il y fut en persone, y étant acompagné du duc Arnould de Gueldre, de l'évêque de Liége, du duc de Bouillon, qui se nommoit de Heinsbergues, de Jean Monsieur, héritier du duc de Cleves; Pontus Heult, *Rerum Burgund.*, dit, *Philippum sequebatur Arnoldus Gheldriæ dux, Bullonis dux, Joannes filius natu maximus ducis Cliviæ, Antistes Cameracensis & Leodiensis*. Suffrid, *Cronic. duc. Braban.* & en l'*Histoire des évêques de Liége*, fait souvent mention de ce Jean de Heinsbergues, qu'il appele *excellentissimum principem*, & remarque qu'en 1421, lui & ses enfans, entre lesquels étoit l'évêque de Liége, firent un traité de paix avec le duc du Brabant.

Après ce Jean de Heinsbergues, il paroît que le duché de Bouillon passa à Robert de la Marck, premier du nom.

En 1486, Robert II, son fils, duc de Bouillon, ayant eu quelques discussions avec Maximilien, archiduc d'Autriche, se mit avec ses places, sous la protection de Charles VIII, lequel, par ses lettres du 13 juillet de la même année, promit de l'aider & secourir comme les seigneurs de son propre sang & lignage, contre tous ceux qui voudroient lui faire la guerre, entr'autres contre l'archiduc d'Autriche; & s'engagea de ne faire aucun traité sans l'y faire comprendre.

Cette protection n'empêcha pas que l'archiduc ne vînt assiéger Bouillon, & ne s'emparât du duché qu'il garda jusqu'après la paix de Senlis, faite en 1493, entre Charles VIII & Maximilien, devenu roi des Romains, & Philippe, archiduc d'Autriche son fils. Par ce traité de paix, dans lequel Robert de la Marck, duc de Bouillon, fut compris, on convint que tous ceux qui avoient servi en cette guerre, de part & d'autre, rentreroient en la jouissance de leurs terres & seigneuries, pour en jouir comme ils en jouissoient avant l'empêchement survenu, à cause des guerres depuis l'an 1470.

Il survint apparemment quelques nouveles difficultés entre l'archiduc & le duc de Bouillon; car le traité de Senlis n'eut son entiere exécution à leur égard, qu'en conséquence d'un autre traité particulier, fait entr'eux le 27 décembre 1496, par lequel il fut spécialement convenu qu'en suivant la paix de Senlis, ledit Robert de la Marck

seroit réintégré ès terres & seigneuries de Florenges & comté de Chiny, & aussi en la terre & seigneurie de Bouillon; ce qui fut exécuté, & le traité de Senlis depuis confirmé & ratifié après la mort de Charles VIII, par le roi Louis XII, son successeur, par traité fait à Paris le 2 août 1498.

L'année d'auparavant, il y avoit eu un autre traité de paix, entre le duc de Lorraine & ce même Robert de la Marck, duc de Bouillon, conclu par l'entremise de Louis XII, qui, pour cet effet, leur avoit envoyé le maréchal de Vaudricourt.

Au traité de Cambrai de l'an 1508, entre Louis XII, l'empereur Maximilien I, & Charles, archiduc d'Autriche, le même duc de Bouillon est compris parmi les alliés & confédérés de la France.

En 1518, le même duc de Bouillon, & Éverard de la Marche son frere, évêque de Liége, firent un traité de confédération & d'alliance défensive, avec Charles d'Autriche, roi d'Espagne, à Saint Tron le 27 Avril.

Enfin, il fit un traité d'alliance avec François Ier, à Remorentin, le 14 février 1520.

C'est ce dernier traité, & comme nous l'avons ci-devant dit, un jugement rendu par la cour souveraine de Bouillon, contre Émeric, seigneur d'Hierges, protégé par Charles V, qui occasionerent la premiere guerre entre cet empereur & François Ier.

En 1521, Charles V envoya le comte de Nassau à la tête d'une armée, pour s'emparer du duché de Bouillon. Il assiégea & prit la ville & le château, y fit mettre le feu après les avoir pillés, & en 1522, il donna ce duché à l'évêque de Liége, qui étoit resté son allié en conséquence du traité de 1518.

Le maréchal de la Marck le reprit en 1552; M. de Thou, la Popliniere, Belleforêt, Dupleix, & après eux Mezerai, rapportent unanimement que, dans le temps des conquêtes que fit l'armée d'Henri II, le maréchal de la Marck, qui étoit Robert IV, duc de Bouillon, jugeant que l'occasion étoit favorable pour recouvrer son duché de Bouillon, (dont, suivant les mêmes auteurs, le maréchal étoit le véritable seigneur & propriétaire), il supplia le roi de l'aider à le reprendre; que le roi lui prêta quatre mille hommes d'infanterie, douze cents chevaux, & quelques pieces d'artillerie, dont il se servit avec tant d'adresse & de valeur, qu'il reprit la ville & le château, & ensuite le reste du duché, trente ans après que son aïeul en avoit été dépouillé par Charles V, qui l'avoit donné à l'évêque de Liége.

Depuis 1552 le maréchal de la Marck, & Robert son fils & son successeur, posséderent ce duché jusqu'en 1559.

Mais Philippe II, roi d'Espagne, ayant insisté lors des conférences tenues, pour parvenir au traité de Château-Cambresis, à ce que le château de Bouillon fût remis à l'évêque de Liége, en l'état qu'il étoit avant le commencement de la guerre; cette restitution fut promise par Henri II, qui en écrivit à la duchesse douairiere de Bouillon, le 25 mars 1558, en la „ priant, pour l'amour de lui, & „ pour ne pas empêcher la paix, de vouloir bien „ se prêter à la remise de ce duché, lui promettant qu'il lui en feroit, à elle & à ses enfans, „ si bonne & honête récompense, qu'ils auront „ juste cause & occasion de demeurer contents „ & satisfaits „. Le roi ne s'en tint pas à cette seule promesse; il en fit expédier un brevet en forme, sous la même date; tant il étoit persuadé de la légitimité des droits de la maison de Bouillon sur ce duché.

La duchesse de Bouillon se rendit à ces instances, à condition cependant que les droits de ses enfans, tant pour raison de la propriété de ce duché, qu'à cause des sommes à eux dues par les communautés du pays de Liége, seroient réservés pour être jugés par des arbitres. Cela fut ainsi convenu par l'article 14 de ce traité, conclu en 1559.

Charlotte de la Marck, seule héritiere de la branche aînée de sa maison, épousa, en 1591, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, auquel elle apporta en dot les souverainetés de Sedan & Raucourt, & ses droits sur le duché de Bouillon: elle mourut quelques années après, ayant institué son mari pour son héritier.

L'évêque & les états de Liége ayant toujours refusé de convenir d'arbitres avec la maison de Bouillon, ainsi qu'il avoit été réglé par le traité de Château-Cambresis, il fut stipulé par celui de Vervins, en 1598, qu'il en seroit nommé dans six mois: cette stipulation resta encore sans effet, mal-gré les sollicitations des ducs de Bouillon.

Dans le nombre des mémoires qu'ils firent imprimer, il y en eut un intitulé: *Discours des droits & prétentions de Frédéric-Maurice, premier du nom, duc de Bouillon;* il étoit fils de Henri de la Tour d'Auvergne), *contre l'évêque & le chapitre de l'Église de Liége, & les états & communautés dudit pays*, imprimé pour la premiere fois en 1636, & remis, suivant une note en marge, au chapitre de Liége, le 26 décembre de la même année.

Ce mémoire fit plus d'effet que les précédens; il amena le chapitre & les états à transiger avec ce prince sur les créances qu'il avoit à exercer contr' eux. La transaction est du 3 septembre 1641.

Nous avons sous les leux cette transaction, & le mémoire de Frédéric-Maurice, sur lequel elle intervint.

Ce mémoire contient deux parties. Dans la premiere Frédéric-Maurice établit ses droits de propriété sur le duché de Bouillon, contre l'évêque de Liége; la seconde contient un état détaillé de toutes les créances de sa maison, sur les états & communautés du pays de Liége.

L'évêque de Liége, ni les états, ne voulurent

entrer dans aucune explication sur la premiere partie du mémoire, relative à la propriété du duché; aussi la transaction n'en parle-t-elle pas directement ni indirectement, les états se bornant à discuter les différens objets de créances, tels qu'ils étoient détaillés dans la seconde partie du mémoire du duc de Bouillon. Les parties arrêterent, de concert, que toutes ces créances seroient réduites à une somme de 150000 florins, quoiqu'elles excédassent 300000 florins. La transaction ne porte que sur ce seul & unique objet; on y stipule que c'est pour l'extinction de toutes les prétentions que le prince de Sedan peut avoir contre lesdits états, ou aucuns membres d'iceux, résultans & provenans des obligations & titres rapelés en ladite transaction; on n'y dit pas un mot de la cession du duché de Bouillon, ni des droits de souveraineté sur ce duché (comme quelques auteurs modernes l'ont prétendu); parce qu'il n'en étoit pas question, les états n'ayant voulu transiger que sur les créances.

Par la procuration, donnée par Frédéric-Maurice au sieur Hildernisse, pour stipuler pour lui dans cette transaction, ce prince avoit pris la qualité de duc de Bouillon; il est vrai que le fondé de procuration se préta à n'insérer dans la transaction que le titre de prince de Sedan-Raucourt, &c. à condition que l'évêque de Liége, qui auroit voulu prendre le titre de duc de Bouillon, ne feroit pas partie dans l'acte; & qu'en fin de cet acte on inséreroit la clause, savoir que le titre, repris dans la présente transaction, de part & d'autre, ne portera aucun préjudice ni conséquence, autre que de droit leur apartient: il restoit donc d'autres discussions sur lesquelles on ne transigeoit pas.

Ce même Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, quelque temps après cette transaction, céda à la France, à titre d'échange, les souverainetés de Sedan & Raucourt. On stipula dans l'acte d'échange, qui ne fut signé & arrêté que le 20 mars 1651, que le duc de Bouillon se réservoit les droits qu'il avoit au château de Bouillon, & aux portions de ce duché, usurpées sur ses prédécesseurs par le roi d'Espagne & l'évêque de Liége; & que dans le cas où les parties de ce duché, occupées par l'évêque de Liége, seroient reprises sur lui, elles lui seroient rendues.

Louis XIV reprit effectivement, en 1676, le château de Bouillon & les autres parties du duché détenues par l'évêque de Liége.

Godefroi-Maurice, alors duc de Bouillon, lui représenta ses droits sur cette souveraineté, droits que Frédéric-Maurice, son pere, s'étoit expressément réservés par le contrat d'échange; en conséquence, il pria sa majesté de lui permettre d'en reprendre possession.

Louis XIV nomma des commissaires; & sur le compte qu'ils lui rendirent de la justice de la demande du duc de Bouillon, & en exécution de la clause particuliere du contrat de 1651, dont nous venons de faire mention, le roi, par un arrêt de son conseil, en date du premier mai 1678, permit au duc de Bouillon de se remettre en possession de ce duché, pour en jouir en toute propriété, ainsi qu'en avoient joui ses prédécesseurs ducs de Bouillon, & depuis les évêques de Liége. Cette remise fut confirmée par le traité de Nimegue en 1685.

Godefroi-Charles-Henri de la Tour d'Auvergne, aujourd'hui duc de Bouillon, pair & grand chambellan de France, est né le 26 janvier 1728, & a épousé, le 28 novembre 1743, Louise-Henriette Gabrielle de Lorraine. Il est fils de Charles-Godefroi de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, décédé le 24 octobre 1771, & de Marie-Charlotte Sobieska, princesse royale de Pologne, & arriere-petit-fils de Godefroi-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, à qui Louis XIV avoit remis le duché de ce nom.

BOUIN (île de); île de France sur la côte du bas Poitou, dont elle n'est séparée que par un canal. Par édit du 29 septembre 1714, elle est de la jurisdiction du Poitou. Sa forme représente un triangle de deux lieues de long. Il y a un bourg: les habitans sont exempts de taille.

BOVINES. *Voyez* BOUVINES.

BOVINO; petite ville d'Italie au royame de Naples, dans la Capitanate, proche les monts Apennins, avec un évêché suffragant & à 12 li. n.-e. de Bénévent.

BOULAM. *Voyez* BULAM.

BOULAY, ou BOLSHEM; petite ville de Lorraine, à 4 lieues s.-o. de Saarlouis, généralité de Nanci.

BOULENCOURT; abbaye de France, diocèse, élection & à 10 lieues n. de Troies, ordre de Citeaux. Son revenu est de 4500 liv.

BOULENE; petite ville du comté Venaissin, à 2 l. du Pont Saint-Esprit.

BOULOGNE; ville de France en Picardie avec un évêché suffragant de Reims, & un port, à l'embouchure de la Liane; c'est le *Gesoriacum* des anciens: elle fut nommée *Bononia* sous Constantin. La cathédrale est sous l'invocation de la Vierge. L'inféodation que fit Louis XI en 1478, du comté de Boulogne, est singuliere: il est dit, dans les lettres patentes, que lui & ses successeurs tiendront le comté de Boulogne de la Vierge, par un hommage d'un cœur d'or, à leur avénement à la courone.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, d'un commandant & d'un lieutenant de roi, d'une sénéchaussée, d'un bailliage prévôtal, d'une maitrise particuliere des eaux & forêts.

Le collége est régi par les PP. de l'Oratoire, le séminaire par les Lazaristes: l'hôpital est magnifiquement bâti par les libéralités de la maison d'Aumont. Le mouillage devant Boulogne est mauvais, à moins que les vents ne soient depuis le nord au sud-est. La tour d'ordre, qui étoit un fanal bâti par les Romains, est tombée en ruine; c'étoit pour éclairer les vaisseaux qui alloient & venoient de

la Grande Bretagne : car depuis César jusqu'aux derniers empereurs, tous ceux que l'histoire dit avoir passé chez les Bretons, se sont embarqués à *Gesoriacum ;* tels que l'empereur Claude, qui de Marseille se rendit à ce port ; l'empereur Maximien, Lupicin, chef d'armée sous Julien & Théodose le Grand. C'est Caligula qui fit construire cette tour octogone, dont le circuit étoit de deux cents pieds, & le diametre de soixante-six, ayant douze établemens, & alloit en diminuant: de *turris ardens*, tour ardente, on a fait *ordans* ou *ordensis*, depuis *ordrans*, d'où le mot *tour d'ordre*. Charlemagne, en 810, rétablit ce phare ; les Anglois firent autour, en 1545, un petit fort avec des tours ; en sorte que le phare faisoit comme le donjon de la forteresse. Mais en 1644, tout tomba le 29 juillet en plein midi, & n'a pas été relevé.

L'usage de tirer le sort des saints à la réception des chanoines, existe encore dans la cathédrale de Boulogne, comme cela se pratiquoit dans l'anciene Église de Thérouane, dont l'évêché fut transféré à Boulogne. M. de Langle, savant évêque de Boulogne, voulut en vain, en 1722, abroger cet usage, qu'il regardoit comme superstitieux. Elle est à 9 li. o. de Saint Omer, 20 n.-o. d'Arras, 22 o. de Lille, 7 f. de Calais, 58 n. de Paris. *Long.* 19, 16, 44 ; *lat.* 50, 43, 31. *Voyez* BOULONOIS. (*R.*)

BOULOGNE ; village de France, à 2 lieues o. de Paris, qui donne son nom à un bois qui lui est contigu, & qui a mille neuf cents soixante-dix arpens ; il est entouré d'un mur, & a plusieurs portes. Il y a dans ce bois un ancien château royal, revêtu en faïence, appelé *Madrid*, que François I[er] habita après son retour d'Espagne.

BOULONOIS ; contrée de France dans la Picardie, dont Boulogne est la capitale. Ce pays fut uni à la courone par Louis XI. Son commerce principal consiste en charbon de terre, en beurre, harengs, & liqueurs fortes. Le Boulonois a environ douze lieues de long, sur huit de large. Il forme un gouvernement général, indépendant de celui de la Picardie. Il a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1477, que Louis XI l'acquit de Bertrand de la Tour d'Auvergne. (*R.*)

BOULOUERE ; petite ville de France, à 5 li. e. du Mans.

BOUQUENON. *Voyez* SAAR-BOCKENHEIM.

BOURAS ; abbaye de France au diocèse d'Auxerre, ordre de Cîteaux. Elle est du revenu de 2000 liv., & est à 7 lieues n. de Nevers.

BOURBON, ou MASCAREIGNE (île de) ; île d'Afrique dans la mer des Indes, à l'orient de l'île de Madagascar. Elle a environ 15 lieues de long sur 10 de large. Les François s'y établirent en 1657 & 1672. C'est l'entrepôt des vaisseaux François qui vont à la côte de Coromandel. Les ouragans y sont fréquens, & font quelquefois de grands ravages. (*I*) *Long.* 73, 10. *lat. mé.* 20, 51, 43. à S. Denis.)

Cette île fut anciénement appelée *Mascareigne* ou *Mascarenhas*, du nom de l'amiral Portugais qui la découvrit, & qui se contenta d'y laisser quelques animaux qui s'y multiplierent. Elle est située par les 73 deg. 30 min. de longitude, & par les 20 deg. 30 min. de latitude mérid. Elle fut souvent reconue par les François, dans leurs voyages de Madagascar à l'Inde, pendant le dix-septieme siecle. Leurs vaisseaux y relâcherent, engagés par la salubrité de l'air, la bonne qualité des eaux & l'abondance des tortues de terre. Les mêmes raisons firent désirer aux convalescens, tant de la colonie du fort Dauphin à Madagascar, que des vaisseaux qui y passoient, d'y séjourner pour se rétablir. Telle a été la premiere origine de cette colonie. Vers 1669, les habitans de Madagascar, ayant détruit le fort Dauphin, les François se réfugierent à l'île Bourbon. Cette colonie s'accrut encore de quelques forbans, auxquels on acorda une amnistie, & de quelques employés & ouvriers de l'anciene compagnie. Ce ne fut qu'en 1720 que l'établissement en grand d'une compagnie des Indes vint animer cette poignée d'habitans: leur industrie a été encore beaucoup augmentée par le génie du grand la Bourdonals. Depuis cet homme, unique par ses talens, ses lumieres, son courage & son activité, elle a toujours prospéré.

La colonie est actuélement dans l'état le plus florissant auquel elle puisse aspirer. Sa population est d'environ cinq à six mille blancs & trente mille noirs. La milice bourgeoise est composée d'environ douze cents hommes, de l'âge de quinze ans à celui de cinquante. L'île peut se nourir elle-même, & fournir à ses besoins en cuir, laine & coton. Elle ne manufacture pas ces deux derniers articles. Elle peut exporter annuélement dix mille balles de café, du poids de cent livres la balle, & deux millions pesant de grains. C'est avec cet objet, pouvant former un capital de 750,000 liv. & avec les dépenses du roi pour l'entretien de ses employés civils & militaires, que cette colonie doit payer l'importation qui lui est faite en esclaves, fer, savon, huile, vin, eau-de-vie, habillement, toile, mercerie, clincaillerie, bijouterie, &c.

Les inexactitudes du livre sur les deux Indes, au sujet des récoltes que l'on fait dans cette île, sont trop palpables pour mériter aucune réfutation dans un livre comme celui-ci: il suffit d'en prévenir pour les faire apercevoir au lecteur le moins attentif.

Huit paroisses, desservies chacune par un ou deux prêtres de la congrégation de la Mission, sous la direction d'un préfet apostolique qui y réside, ou qui réside à l'île de France, partagent l'île, qui est gouvernée & administrée, quant au temporel, par un gouverneur particulier & un commissaire ordonateur, recevant l'un & l'autre les ordres du gouverneur général & de l'intendant de l'île de France. Un conseil supérieur y est établi pour juger en dernier ressort les appels des sentences d'une jurisdiction royale,

L'île est ronde, & a à peu près soixante lieues de circonférence: elle n'a point de port, mais plusieurs rades foraines, dont celle de Saint Denis & celle de Saint Paul, du nom des quartiers principaux de l'île qui y sont situés, sont les meilleures & les plus fréquentées; la derniere même pouroit être regardée comme une excellente baie, s'il étoit possible d'en sortir quand les vents passent dans la partie de l'ouest. La côte en est saine, & a dix brasses de profondeur par-tout, à une ou deux portées de fusil du rivage. Cependant le vent, les bâres & les ressifs qui forment le rivage, dans plus de la moitié de l'île, les madrépores, qui couvrent une grande partie des fonds, rendent la plus grande partie des côtes inabordable, & les mouillages peu sûrs.

L'intérieur de l'île, par la hauteur des montagnes, la profondeur des ravines & leur escarpement, ne peut être mieux comparé qu'à un artichaut garni de toutes ses feuilles. Il n'y a donc de terres cultivables qu'à aller de la mer aux montagnes, jusqu'à une certaine hauteur, faisant la profondeur d'environ une ou deux lieues. Or, déduisant sur cet espace les montagnes & les ravines en grand nombre, qui s'y trouvent placées, les roches, tufs, sâbles & lits des rivieres; on croit pouvoir réduire la superficie des terres cultivables, tant bonnes que mauvaises, à cinquante lieues carrées. Persone ne s'est encore avisé, jusqu'à présent, de calculer l'élévation des montagnes de cette île, au dessus du niveau de la mer; mais on peut assurer qu'elle n'est pas moindre de douze cents toises.

La terre presque par-tout en pente, réparant ses pertes par les sucs que les eaux lui apportent des terrains supérieurs, y est en général de meilleure qualité que celle de l'île de France. Quoique l'île soit actuélement dans un état brillant, en comparaison de ce qu'elle étoit il y a vingt ans; cependant on peut assurer que ses fournitures étoient plus considérables dans ce temps-là qu'elles ne le sont à présent. Les terres neuves y sont très-rares aujourd'hui, & la terre une fois épuisée, par la production non interrompue pendant dix, vingt & trente ans de deux récoltes annueles, devient un tuf qui ne raporte pas même de mauvaises herbes, ou une savane formant un maigre pâturage.

Le riz, le froment, le maïs, le pois du cap, les haricots, les voëmes, les amberies, les ambretes, la canne de sucre, le manioc, la patate, le songe, le café, le coton, sont ici, ainsi qu'à l'Île de France, les objets de culture les plus généraux. Le labour des terres ne consiste qu'à en grater la superficie à deux ou trois pouces de profondeur au plus avec la pioche.

Les chevaux y sont bons & vifs; & quoiqu'ils ne soient jamais férés, ils vont dans les montagnes avec une aisance qui fait frémir, quand on n'y est pas habitué; mais en général, ils y durent peu, vrai-semblablement parce qu'ils sont mal soignés. Les autres animaux domestiques, comme bœufs, cochons, volailles, cabris, moutons, s'y multiplient aisément. Les vaches y donnent peu de lait; encore ne le laissent-elles traire que quand leur veau est à côté d'elles. La tortue de terre y étoit autrefois extrêmement commune; mais il n'y en reste plus. La chauve-souris de la grande espece, mets aussi recherché qu'il le mérite par son goût délicat, commence à y devenir fort rare. Il y a beaucoup d'abeilles sauvages qui fournissent à l'île sa consommation en cire.

La mer qui environe l'île est abondante en poissons de différentes especes, dont aucune n'est mal-faisante: dans les mois de juin & de juillet, la baleine y est commune; mais on ne la pêche pas.

La mort prématurée de M. de Commerson, médecin botaniste, que la cour a entretenu long-temps à l'île de Bourbon, a privé les savans du fruit de son assiduité au travail sur les plantes, & des découvertes qu'il avoit faites dans l'immensité des richesses de ce genre que la terre y présente sur les différentes élévations de son sol au dessus du niveau de la mer.

Dans la partie du sud-est de cette île, à quatre lieues du bord de la mer, il y a un volcan qui brûle toujours, plus ou moins, depuis que l'île est connue. On y voit encore la trace bien distincte d'un volcan qui a brûlé dans la partie de l'est, à deux lieues du bord de la mer, & dont les vestiges n'annoncent pas plus d'un siecle d'antiquité.

Voyez, pour le surplus de ce que l'on pouroit dire sur cette colonie, l'article ÎLE DE FRANCE. *Cet article nous a été communiqué par M. Duval, ancien gréfier en chef de l'île de Bourbon.*

BOURBON-L'ARCHAMBAUT, ou BOURBON-LES-BAINS; petite ville de France, dans le Bourbonois, à 6 lieues de Moulins, remarquable par ses bains; les eaux en sont salées, & laissent sur les bords du vase une couleur jaunâtre, avec une odeur de soufre; elles sont si chaudes au touchet, qu'on ne sauroit y tenir long-temps la main: on en boit cependant sans se brûler. *Long.* 20 *d.* 43 *m.* 29 *sec.*; *lat.* 46 *d.* 35 *m.* 22 *sec. Voyez* BOURBONOIS.

BOURBON-LANCY; ville de France, au duché de Bourgogne, dans l'Autunois, avec un bon château. Ses eaux minérales sont célebres. *Long.* 21 *d.* 26 *m.* 32 *sec.*; *lat.* 46, 37.

Cette ville, située près de la Loire, a trois paroisses, trois couvens & deux hôpitaux. C'est le siége d'un bailliage & d'un gouvernement particulier. Il y a une subdélégation de l'intendance. Son grand bain, fermé de murailles circulairement, & pavé en marbre, est un ouvrage des Romains. (*R.*)

BOURBON-LES-BAINS; bourg de France en Champagne, dans le Bassigny, célebre par ses eaux minérales. Ces eaux sont si chaudes, qu'on peut à

peine y tenir le doigt pendant quelques secondes : on en peut boire cependant sans se brûler ; elles ne cuisent point l'herbe, & n'en alterent point la couleur ; elles bouillent moins vîte que l'eau commune chaude au même degré : elles sont fort chargées de soufre ; ce qui fait qu'elles dorent les vases d'argent. *Histoire de l'Académie* 1724.

BOURBONOIS ; province & duché-pairie de France, entre le Berry & la Bourgogne ; Moulins en est la capitale. Ses principales rivieres sont la Loire, l'Allier & le Cher. Ce pays abonde en blés, fruits, pâturages, bois, gibier, & en vin : il s'y fait d'ailleurs un certain commerce. On fabrique à Moulins des serges, des étamines & des crépons ; à Hérisson & à Montluçon on fait des toiles.

Cette province fut érigée en duché-pairie par Philippe de Valois en 1329, en faveur de Louis, fils de Robert, le plus jeune des fils de Saint Louis. Ce duc eut deux fils, Pierre & Jacques. C'est de ce dernier que descend la maison de Bourbon aujourd'hui régnante.

BOURBOURG ; petite ville de France dans la Flandre, à une demi-lieue de Gravelines. *Long.* 19, 50 ; *lat.* 50, 55.

Les François la prirent en 1657, & elle leur est demeurée par le traité des Pyrénées. Les fortifications en ont été démolies. Il y a une abbaye pour des demoiselles nobles. Elle est sur un canal qui conduit à Dunkerque, à 4 li. de laquelle elle est située.

BOURDEAUX, ou BORDEAUX *Burdigala* ; grande, belle & riche ville de France, sur la Garonne, capitale de la Guienne. Son archevêque prend le titre de primat des Aquitaines. Il y a un parlement, un bureau des cinq grosses fermes, une cour des aides, une généralité, une sénéchaussée, table de marbre, maitrise des eaux & forêts, une intendance, justice consulaire, un hôtel des monoies & trois forts. Le principal est le château Trompete, dont les fortifications sont de M. de Vauban : il commande le port, qui est un des plus beaux du royaume. *Long.* 17, 5, 11 ; *lat.* 44, 50, 18.

La forme de cette ville est une espece de demi-lune, sur la rive gauche de la Garonne. On y compte trois faux-bourgs, celui du *Chapeau Rouge*, celui de *Saint Surin*, & enfin celui des *Chartrons*. Ce dernier est remarquable par son étendue & par la beauté de ses édifices. L'université, composée des quatre facultés, & fondée en 1441, renferme deux colleges, qui sont celui de *Guienne*, & celui qu'occupoient ci-devant les Jésuites. Il y a aussi trois séminaires, une Académie royale des sciences & belles lettres, établie par le roi en 1712, & qui possede une bibliotheque bien choisie ; une Église collégiale & plusieurs paroisses. La cathédrale, bâtiment gothique très-vaste, dans le genre même de son architecture, n'a rien de bien remarquable. Je ne dois pas oublier une abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint Maur, une riche commanderie de l'ordre de Malte, une très-belle chartreuse, dont on admire les cloîtres & l'Église, où l'on voit le tombeau du cardinal de Sourdis son fondateur ; un couvent de Dominicains, plusieurs autres maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, un hôpital neuf construit hors des murs, diverses manufactures, dont une de denteles, plusieurs places publiques, entr'autres celles de devant l'hôtel-de-ville, du marché, du palais, & la *place royale* dans le faux-bourg du Chapeau Rouge, près du port. Cette place est ornée de bâtimens magnifiques, tels que la douane, la bourse, &c. avec une statue équestre de Louis XV en bronze, élevée en 1743 ; un hôtel-de-ville bien distribué & encore mieux décoré, un grand nombre d'hôtels qui ressemblent à des palais, douze portes, & environ cent cinquante mille habitans.

Cette ville est ceinte de vieilles murailles avec des tours à l'antique ; la plupart de ses rues sont étroites & mal percées. Entre les antiquités romaines qu'on y remarque encore, sont la *porte basse*, que l'on croit construite sous Auguste : cet ouvrage, dont la forme est un carré, n'a point soufert par le temps, quoiqu'il soit surchargé de maisons, & que les pierres énormes dont il est bâti, soient posées l'une sur l'autre sans ciment ni mortier. On voit encore les restes d'un amphithéâtre, qui formoit un ovale de deux cents vingt-sept pieds de long, sur cent quarante de large ; le *palais de Galien*, dont il ne reste plus que quelques murailles & les deux portes d'entrée ; il y avoit aussi un temple consacré aux dieux tutélaires, dont le chapiteau des colonnes surpassoit les plus hauts édifices de la ville, & qui subsistoit presqu'en entier, lorsqu'en 1700 Louis XIV le fit abatre pour donner plus d'étendue à l'esplanade du château Trompete ; la fontaine d'*Aubege*, célébrée par Ausone, & qui fournit encore aujourd'hui de l'eau en abondance, &c.

Il s'est tenu en différens temps plusieurs conciles à Bourdeaux. C'est la patrie de plusieurs hommes illustres, & sur-tout du poête Ausone.

Le commerce de Bourdeaux consiste en sucre, coton, indigo, cacao, & autres marchandises qui vienent des îles. Il s'y tient tous les ans deux foires franches, l'une le premier mai, l'autre le 15 octobre, chacune de quinze jours. Son port, l'un des plus beaux du royaume, est souvent couvert de quatre à cinq cents vaisseaux de toutes les nations, qui vienent en temps de paix y charger des vins, des eaux-de-vie, & autres marchandises de toutes especes. C'est en considération du commerce qu'on y tolere des Juifs Portugais, au nombre d'une centaine de familles, mais sans synagogue ; des Anglois, des Hollandois, des Danois, &c., mais sans exercice public de leur religion. (*M. D. M.*)

BOURDEILLE ; petite ville de France dans le Périgord, sur la Drome.

BOURG-ACHARD ; petite ville de France en

Normandie, dans le Roumois, à 7 lieues de Rouen, avec une maison de chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin. (*R.*)

BOURG-ARGENTAL ; petite ville de France, dans le Forès, à 4 lieues f.-e. de Saint Étienne.

BOURG-EN-BRESSE ; ville de France, au gouvernement de Bourgogne, & en particulier dans la Bresse dont elle est capitale. Elle est située en plaine au bord de la Ressouze. Outre son Église collégiale & paroissiale sous l'invocation de Notre-Dame, elle a six couvens, un collége régi ci-devant par les Jésuites, un hôpital, une maison de charité. C'est le siége d'un gouvernement particulier, d'un bailliage principal, d'un présidial uni au bailliage, d'une chancélerie près le présidial, d'une châtelenie royale, possédée en engagement par la maison de Bourbon-Condé, d'une lieutenance des maréchaux de France. Il s'y trouve une chambre & recette des décimes de la partie du diocèse de Lyon qui s'étend en Bresse & en Bugey, gruerie, maréchaussée, élection, justice des gabeles, justice des traites foraines, bureau de recette des mêmes traites, grenier à sel, recette des tailles, subdélégation de l'intendance. On y compte environ 7000 habitans, & 560 feux; c'est le chef-lieu d'un mandement qui comprend 21 paroisses. L'horlogerie en fut une bonne branche de commerce, aujourd'hui anéantie. Il y a quelques métiers en bas de soie. Sous la halle, une des plus vastes du royaume, on voit une chaire où prêcha S. Vincent Ferrier.

La ville de Bourg fut érigée en évêché en 1511. L'évêché fut supprimé l'année suivante à la sollicitation de François I. Rétabli en 1521, il fut supprimé de nouveau en 1536. Louis XIV créa une cour souveraine à Bourg, pour les pays échangés avec le duc de Savoie ; mais il la supprima en 1661. L'Église de N. D. étoit le siége du diocèse dans les intervalles où la ville fut épiscopale. Sur le premier pilier de cette Église, se voit une épitaphe intéressante sans doute par l'homme célebre qui l'y plaça : c'est un monument de sa tendresse filiale, qui honore autant son cœur, que la profondeur de ses connoissances a acquis de gloire à son génie.

PETRUS LE FRANÇOIS

Universæ civium voce justus, pius ac beneficus ;
Uxoriæ fidelitatis austerrimæ,
Paterni amoris ardentissimi exemplum
Obiit die 26 oct. 1755 æt. 63.
Hoc virtutibus omnibus monumentum, gratitudinis suæ Testimonium,
Post 20 annos adhuc lugens & ægre superstes,
Posuit filius amantissimus.
Hieronymus De la Lande Ac. Reg. Sci. Par. Socius.

À un demi-quart de lieue de cette ville est un couvent d'Augustins déchaussés, connu par les beaux mausolées de la maison de Savoie, & par la belle architecture gothique de son Église. Cette maison fut fondée par Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert II, duc de Savoie. L'Église, médiocrement granda, passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. Une partie des vitraux, qui étoit d'un prix inestimable, fut brisée par un orage en 1720. On y voit le tombeau de Philibert le beau, duc de Savoie, celui de Marguerite de Bourbon sa mere, & celui de Marguerite d'Autriche sa femme, qui fut la fondatrice du couvent. Les formes du chœur sont d'une grande délicatesse; les statues des anciens patriarches & des prophetes, qui en font la séparation, sont du plus grand mérite.

Bourg-en-Bresse est la patrie de Vaugelas, connu par sa belle traduction de Quinte-Curce, & celle de M. de la Lande, l'un des plus célebres Astronomes qu'ait produits notre nation.

M. le François de la Lande (Joseph Jérôme), lecteur royal en astronomie, censeur royal, de l'académie des sciences de Paris, de celles de Londres, de Berlin, de Petersbourg, de Bologne, &c. naquit à Bourg-en-Bresse, le 11 juillet 1732. Il fut envoyé à Berlin par le roi, en 1751, pour observer la distance de la lune à la terre, & il y fut reçu de l'académie de Berlin. Le 7 février 1753, il fut élu par l'académie royale des sciences de Paris, & élevé au grade de pensionaire le 4 Mars 1772. Il a rendu son nom célebre par différens ouvrages, dont voici les principaux.

Tables Astronomiques de Halley, pour les planetes & les cometes, augmentées de plusieurs tables nouveles, & de l'Histoire de la Comete de 1759 ; *Paris* 1759, *in*-8°.

Exposition du Calcul Astronomique ; *Paris* 1762, de l'imprimerie royale, *in*-8°.

Voyage d'un François en Italie, dans les années 1765 & 1766 ; *Paris*, 1769, 8 vol. *in*-12, avec un volume de planches, format *in*-4°.

Astronomie, en 3 vol. *in*-4°. Cet ouvrage est le plus complet qu'on ait donné dans cette science : il contient des tables nouveles de tous les mouvemens célestes. Les Hollandois l'ont fait passer dans leur langue.

Traité du Flux & du Reflux de la mer, avec des supplémens formant le quatrieme volume de l'ouvrage précédent.

Seize volumes de la Connoissance des Temps, ou des Mouvemens célestes, publiés par ordre de l'académie des Sciences, depuis 1760 jusqu'à 1774.

Abrégé d'Astronomie, *in*-8° ; *Paris*, 1775, réimprimé en Hollande, & traduit en Allemand, en Hollandois & en Italien, par M. Toaldo, célebre Professeur d'Astronomie à Padoue.

Mémoires sur les passages de Vénus, de 1760 & 1769.

Éphémérides des mouvemens célestes pour dix ans, depuis 1775 jusqu'à 1784, tome VII. *in*-4°, 1774 ; le tome VIII est sous presse.

Histoire des Canaux de Navigation, & spécialement

ment de celui de Languedoc. Dans cet ouvrage, qui forme un grand volume *in-folio*, il est parlé de tous les canaux anciens & modernes, exécutés, entrepris ou projetés chez tous les peuples du monde.

Bourg est à 8 lieues e.-f.-e. de Mâcon, 9. n.-e. de Trévoux, 15 n.-o. de Belley, 17 o.-f.-o. de Gex, & 93 f.-e. de Paris. *Long.* 22 d. 53', 55"; *lat.* 46 d. 12', 31". (*R.*)

Bourg-Fontaine; chartreuse à une lieue de Villers-Cotterets.

Bourg-sur-Gironde; ville de France dans le Bourdelois, à 4 lieues n. de Bourdeaux, avec un assez bon port, à une demi-lieue du confluent de la Dordogne avec la Garonne. (*R.*)

Bourg-sur-mer; ville de France en Guienne, avec un assez beau port, au confluent de la Dordogne & de la Garonne, à 6 lieues de Bourdeaux. *Long.* 17; *lat.* 45.

Bourg-Moyen; abbaye de Bénédictins dans Blois, & réunie à l'évêché de cette ville.

Bourg-d'Otsans; bourg de France, élection & à 7 lieues f.-e. de Grenoble.

BOURGANEUF; ville de France dans la Marche, sur la riviere de Taurion, à six lieues de Limoges. C'est la résidence du grand prieur de Malte de la langue d'Auvergne. On y voit la tour que Zizim, frere de Bajazet, y fit bâtir.

BOURGES, *Avaricum*, & depuis *Bituriges*; ancienne & grande ville de France, capitale du Berry. Elle est sur les rivieres d'Auron & d'Yevre, presqu'au centre de toute la France. *Long.* 20, 3, 26; *lat.* 47, 4, 58.

C'est le siége d'un gouverneur particulier, qui est en même temps gouverneur général & grand bailli, d'un lieutenant de roi, d'un archeveché, dont l'archevêque prend le titre de primat des Aquitaines, & jouit des droits de primatie par raport à Albi; d'une intendance, d'une généralité de sept élections; savoir, Bourges, Issoudun, Château-roux, le Blanc, la Châtre en Berry, Saint Amand en Bourbonois, la Charité en Nivernois; d'un bailliage & présidial, d'une élection, d'une prévôté royale relevant du bailliage, d'une justice royale, d'un grenier à sel, d'une maitrise particuliere des eaux & forêts, d'un hôtel des monoies, d'une prévôté générale de maréchaussée, d'une jurisdiction consulaire, &c. &c.

L'université, célebre pour le droit, fut fondée en 1466, par Louis VI.

Le collége qui étoit dirigé avant par les Jésuites, est un bâtiment aussi vaste que magnifique. On compte à Bourges seize Églises paroissiales, cinq chapitres, y compris celui de la métropole, deux autres réunis au séminaire, quatre abbayes, nombre d'autres maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, quelques places publiques, un mail, &c. environ vingt-quatre mille âmes. L'Église cathédrale est un des plus beaux édifices gothiques de l'Europe, & occupe l'endroit le plus élevé de la ville. Le palais, dont une partie sert de logement aux gouverneurs, l'autre de siége aux jurisdictions royales, fut bâti par Jean de France. Sa grande salle, sans piliers, est digne d'être vue. C'est là que se tient la foire de Noël, & que se font les assemblées de la province. La pragmatique sanction fut faite à Bourges en 1438. Louis XI, qui y étoit né, acorda au maire & aux échevins le privilége de noblesse; ce qui a beaucoup trop multiplié le nombre des nobles dans une ville assez pauvre & qui ne fait presque point de commerce. C'est la patrie du célebre Bourdaloue. Il s'y est tenu divers conciles en différens temps. On y trouve une source d'eaux minérales, qui sont salutaires dans bien des maladies. Les fabriques consistent en toiles, en quelques étofes de laines, & en bas. (*M. D. M.*)

BOURGET; petite ville de Savoie, sur le lac de même nom, qui se décharge dans le Rhône. Elle est à 6 li. n. de Chambery.

BOURGNEUF; ville de France en Bretagne, avec un petit port sur la Loire, à 8 lieues f.-o. de Nantes. Il y a un autre Bourgneuf dans l'élection & à 2 li. e. de la Rochelle.

BOURGOGNE; province considérable de France, avec titre de duché, située entre le Bourbonois & le Nivernois à l'occident, la Franche-Comté à l'orient, la Champagne au septentrion, & le Lyonois au midi.

Les blés, les vins & les fers sont les principales branches de son commerce. Les bois, les foins, les laines, les Bestiaux, y sont encore des objets considérables de négoce.

Le gouvernement de Bourgogne, outre le duché de ce nom, comprend la Bresse, dont le Bugey & le Valromey sont partie, & le pays de Gex; indépendament des bornes assignées pour le duché de Bourgogne, il confine au Dauphiné & à la Savoie vers le sud-est, & même à la Suisse par le pays de Gex. Il a environ soixante lieues de longueur, sur trente de largeur. C'est un pays mêlé de plaines, de collines & de montagnes; & le climat, quoiqu'inégal, & beaucoup plus tempéré dans la plaine que sur les hauteurs, y est par-tout fort sain. Le terroir y est des plus fertiles. Les plaines sur-tout, qui s'étendent le long de la Saône, présentent des prairies magnifiques, & abondent en grains de toute espece, comme froment, seigle, orge, blé de turquie, aveine, millet, navete, chénevis, pois, haricots. Mais la Bourgogne est sur-tout renomée par ses vins, estimés les meilleurs du monde pour l'usage ordinaire de la vie. Ces vins précieux croissent entre Dijon & Châlons, au pied de la côte qui regne de l'une à l'autre, sur un intervalle de treize lieues. Les plus vantés sont ceux de Nuits, de Beaune, de Dijon, de Vollenay, de Pomard, de Chassagne, de Meursault, de Vosne, de Savigni, de Morey, de Chambolle, de Givri, de Mercurey. On met au premier rang, & au dessus de tous les autres vins de Bourgogne, ceux de la Romanée, de la Tache, de Richebourg, de Saint Georges, de Chambertin, du clos de Vougeot & de Montrachet,

qui se recueillent dans le district de Nuits, à l'exception du Chambertin qui croît dans le territoire de Gevrey, à deux lieues de Dijon, & du Montrachet que fournissent les collines voisines de Chagni. Indépendamment des grands vins, dont nous avons indiqué la position, il s'y trouve partout des vignobles, plus ou moins grands, plus ou moins renomés, dont les plus considérables sont ceux d'Auxerre & de Mâcon. Les montagnes y fournissent des pâturages excellens, dans lesquels on nourit quantité de bestiaux, principalement des bœufs & des chevaux. On y recueille du chanvre & du lin. Il s'y trouve des mines de différentes sortes de métaux, de fer particuliérement, des carrieres de diverses especes de pierres, quelques-unes de marbre, même de granit. On y trouve du charbon de terre en différens endroits, de l'ochre, employé utilement dans la teinture. Il y a quantité de volaille, de poisson & de gibies de toute espece. Les eaux y sont des plus salubres, & on y rencontre beaucoup de beaux bois. On y en compte jusqu'à soixante mille arpens. Il s'y trouve des bois de construction qui y étoient en plus grande quantité autrefois, d'où vient l'établissement à Dijon d'un commissaire ordonnateur de la marine, & de plusieurs autres officiers préposés à l'exploitation des bois destinés au radoub & à la construction des vaisseaux.

Les rivieres qui arosent cette province sont, la Seine qui y naît entre les b urgs de Saint Seine & de Chanceaux, & passe à Châtillon; la Saône, qui a sa source dans les Vosges en Lorraine, à quatre lieues au dessus de Darney, & qui prenant son cours vers le midi, y arose Auxone, Saint Jean de Laune, Seure, Vesdun, Châlons, Tournus & Mâcon; l'Armançon, qui sort du bailliage d'Arnay-le-Duc, & baigne les murailles de Sémur; l'Yonne qui descend des montagnes du Morvant; le Serain, qui sort du bailliage d'Arnay-le-Duc, & parcourt ceux de Saulieu, de Sémur, d'Avalon, de Noyers; l'Ouche, qui a sa source dans le bailliage de Beaune, passe à Dijon où elle se grôssit par intervalles du torrent de Suzon, & verse dans la Saône, près de Saint Jean de Laune; la Dehune, ou Deune, qui sort de l'étang de Long-pendu, traverse une partie du bailliage de mont-Cénis qu'elle sépare de celui de Châlons, & ce dernier de ceux de Beaune & de Nuits, & se rend dans la Saône, près de Verdun, après avoir reçu la Bourgeoise qui traverse la ville de Beaune; l'Arroux, qui a sa source au petit étang de Muaillon, à un quart de lieue de Pouilli en Auxois, & se jete dans la Loire; la Bourbince, qui sort de l'étang de Long-pendu, ainsi que la Deune, parcourt presque tout le Charolois, passe à Paray & se mêle à l'Arroux; le Rhône, qui passe entre la Bresse & la Savoie; la Loire, qui sert de limites entre la Bourgogne & le Bourbonois; le Doubs, qui entre dans la Saône à Verdun; la Rille, la Beze, la Vingeanne, la Grone, la Seille, qui se perdent dans la Saône; l'Arconce, la Ressouse, la Vesle: la plupart avec un volume d'eau assez considérable pour être navigables, & toutes très-poissoneuses. On y pêche de l'alose, du saumon, de la truite, du brocher, de l'esturgeon, de l'anguille, de la lamproie, de la carpe, du barbeau, de la perche, de la lote, de la tanche.

On y trouve des eaux minérales à Apoigni près de Seignelay, à Premeaux près de Nuits, à Vezelay, à Sainte Reine, & à Bourbon-Lancy. Celles-ci, sur-tout, sont très-vantées.

Dans les montagnes on trouve des lits entiers de coquilles sous des bancs de rochers. L'on y trouve même quelquefois des poissons pétrifiés, dont la forme manifeste l'espece qui en a fourni l'empreinte. Dans les montagnes du bailliage de Beaune il s'est trouvé un saumon enfermé dans le vif d'une pierre; M. de Buffon l'a acquis dans ces derniers temps pour le cabinet du roi, où il se voit à présent. On a ramassé & on ramasse encore dans la partie montueuse de la province, des cornes d'ammon, des pétrifications marines, & même des coquilles en nature, des nautiles, des oursins, des peignes, des pétoncles, des moules, des huîtres, des sabots, des buccins, des étoiles, &c. La collection d'histoire naturelle de l'académie de Dijon, celles de M. de Ruffey & de Madame la Comtesse de Rochechouart, & quelques autres, offrent une quantité très-variée de dépouilles marines, trouvées en bonne partie dans le pays. Dans l'Autunois, sous d'énormes couches de rochers, on voit des lits de schistes, pleins de branches & de racines d'arbres, d'empreintes d'herbes & de fougeres, & de diverses especes de plantes.

Il se trouve en Bourgogne des grotes très-curieuses, & particuliérement celles d'Arcy. *Voyez* ARCY.

En différens temps les fermiers généraux ont fait détruire six ou sept fontaines salées, qui se trouvoient dans cette province. Dans le pré qui est au bas de Vezelay, en creusant à la profondeur de deux pieds, on puise des eaux salées qui, par l'évaporation, donnent une quantité de sel considérable. La ferme n'ayant pu découvrir la source de ces eaux, prit le parti barbare d'amener sur ce pré la riviere de Cure, qui en est voisine, & de dissoudre par-là tout d'un coup, s'il étoit possible, la mine ou banc de sel qu'ils supposoient donner la salure aux eaux qu'on y obtient; mais ils ont été trompés dans leur atente. La destruction successive de ces fontaines est une suite de faits iniques, révoltans, odieux. C'est un attentat contre la nature, c'est un crime; c'est dépouiller des bienfaits de la nature, non une génération, mais la suite entiere des générations. Celui qui put en concevoir le dessein sans frémir, est un monstre; son nom, sur les lieux, gravé sur une pile, devroit être transmis à l'exécration des hommes, & sa race à jamais déclarée infâme. Il existe encore quelques fontaines salées à Maisieres, Santenay, Diancey, Pouillenay, dont les habitans ne tirent

aucun avantage par la surveillance des gardes. Y eût-il même à cela quelque nuance de raison ; il ne faut rien qui tende à afoiblir l'amour de quelque partie des sujets envers le prince. QUE LE NOM DE VOTRE MAJESTÉ TOUJOURS CHÉRI, disoit au roi M. Necker, NE SOIT PRONONCÉ QUE POUR L'ESPÉRANCE ET LA CONSOLATION.

Il se fabrique en Bourgogne une grande quantité d'excellens fers ; mais le commerce en est borné aux villes de Lyon, de Saint Étienne, & à quelques parties du Languedoc. Pour les faire passer chez l'étranger, ils seroient assujétis à des droits énormes, aggravés par les octrois des villes, qui les empêcheroient de soutenir la concurrence avec ceux de Suede & de Russie qui, exempts de droits à l'entrée du royaume, peuvent se donner à Marseille & à Beaucaire, à meilleur prix que les nôtres.

Il se fabrique en cette province, des serges communes & façon de Londres, des moltons, des draps, des droguets, quelques velours sur coton, mousselines, nanquins, indienes & ratines, des bouracans communs, des flaneles, de grôsses tapisseries, des cotonies, des bas de soie dont la matiere est du crû du pays. La mégisserie, les faïanceries, les vetreries, les papeteries, les poudreries, la chapélerie, l'horlogerie, une manufacture de glaces établie à Rouelle, y font d'autres branches d'une industrie, à la vérité, languissante & peu active.

La Bourgogne est divisée, suivant sa longueur, par une chaîne de montagnes qui regne de Dijon jusqu'à Lyon, & qui, près de Dijon, est connue sous le nom de mont Afrique. La partie orientale de cette province est une immense, riche & magnifique plaine, qui ne se termine qu'aux montagnes de la Franche-Comté & de la Savoie, & qui est arosée par la Saône & par les rivieres plus ou moins considérables qui s'y rendent. On a une superbe vue sur cette plaine des hauteurs de la Roche-Pot, de Beaune, & des montagnes qui sont entre Bourg & Geneve. L'autre partie de la province est montueuse, aride en beaucoup d'endroits : la terre n'y est point absolument rebelle à la culture ; mais l'indigence & la misere des cultivateurs, n'est pas propre à y faire germer l'abondance.

Du temps de César le pays étoit habité par les *Lingones*, les *Ædui*, les *Mandubii*, les *Ambarri*, & les *Zediones*. Sous Honorius, il se trouvoit compris dans la premiere Lyonoise. Le nom de Bourgogne lui vient des Bourguignons, peuple originaire d'Allemagne qui, appelés par les Romains mêmes qui étoient obligés d'opposer barbares à barbares, passerent le Rhin vers l'an 407 ou 408, s'avancerent vers le midi, & se fixerent d'abord dans la Suisse & une partie de la Franche-Comté ; puis s'étendant de plus en plus vers les rivieres de Rhône & de Saône, fonderent enfin un royaume particulier qui devint considérable. Il comprenoit le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence, le Dauphiné, le Lyonois, la Savoie & la Suisse. Ce royaume subsista plus d'un siecle, & eut cinq rois, dont le dernier fut dépouillé de ses états en 534, par les rois Childebert & Clotaire, fils de Clovis, qui accrurent de ces provinces le domaine François, & les partagerent entr'eux.

Des provinces qui composoient cet ancien royaume, il s'en forma trois dans les IXᵉ & Xᵉ siecles. Le premier fut celui de Provence, que quelques auteurs ont nommé royaume de la Bourgogne Cis-Jurane. Il fut érigé en 855, en faveur de Charles, troisieme fils de l'empereur Lothaire Iᵉʳ, & comprenoit la Provence proprement dite, c'est-à-dire, le pays renfermé entre la Durance, les Alpes, la Méditerranée & le Rhône, avec le Duché de Lyon. Le second, qui se forma en 888, au delà du mont Jura, fut le royaume de Bourgogne Trans-Jurane ; il ne comprenoit guere que la Suisse, le Valais, le Génevois & le Chablais. Le troisieme royaume fut celui d'Arles, formé en 930, par la réunion des royaumes de Provence & de Bourgogne Trans-Jurane, en faveur de Rodolphe II, qui auparavant étoit roi de la Bourgogne Trans-Jurane seulement. Les rois de France s'emparerent successivement de cet état ; mais il est à remarquer que le duché de Bourgogne, qui fait partie du gouvernement dont nous nous occupons, n'a jamais été compris dans le royaume de Bourgogne Cis-Jurane, ni dans celui de Bourgogne Trans-Jurane. Il faisoit un état à part, qui a continué à relever de la courone de France.

Dans le partage qui se fit, en 843, entre les enfans de Louis le Débonaire, Charles le Chauve eut la partie de ce royaume située à l'ouest de la Saône, & la fit gouverner par un duc bénéficiaire nommé Robert le Fort, dont les successeurs ne tarderent pas à rendre leur gouvernement héréditaire. Ils devinrent même si puissans, que du temps de Charles le simple, Raoul ou Rodolphe, l'un d'entr'eux, fut élu roi de France. Ce duché passa ensuite à Hugues le Grand, Comte de Paris, qui occupa beaucoup Raoul, & dont le fils, Hugues-Capet, se plaça bientôt sur le trône des François. Robert le Pieux, successeur de ce dernier, ayant hérité de la Bourgogne, la donna à Henri son fils aîné, qui, étant devenu roi de France, la laissa en partage, en 1032, à Robert Iᵉʳ, son cadet, qui est le chef de la premiere race ducale de Bourgogne. Elle subsista près de 330 ans, & s'éteignit en 1361, en la persone de Philippe Iᵉʳ, dit de Rouvres, qui mourut sans postérité. Le roi Jean, du chef de son aïeule Jeanne de Bourgogne, réunit cette province à la courone, & la donna en 1363, à titre d'apanage, à son quatrieme fils Philippe le Hardi, chef de la seconde race des ducs de Bourgogne. Ce prince, en 1369, épousa Marguerite, veuve de Philippe, dernier duc de Bourgogne de la premiere race, & fit passer dans sa maison, par ce mariage, les

comtés de Bourgogne, de Flandres, d'Artois, les provinces de Malines & d'Anvers. Par droit d'héritage, legs, ou acquisition, les domaines des ducs ses successeurs, s'accrurent encore des duchés de Brabant & de Limbourg, des Comtés de Namur, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Zutphen; de la Frise, des duchés de Luxembourg & de Gueldre, & de l'Ameinois, ou Picardie proprement dite. Il y avoit bien là de quoi faire un beau royaume: l'empereur Frédéric III offrit même de leur conférer la courone royale; mais ils refuserent un titre qui, sans ajouter à leur puissance, exigeoit plus de représentation. Tous ces états apartenoient à Charles le Belliqueux, tué devant Nanci en 1476. Ce fut le dernier des ducs de la seconde race qui subsista près de 120 ans. Ce prince ne laissa qu'une fille nommée Marie, qui épousa Maximilien Ier, archiduc d'Autriche, à qui elle porta en dot la Franche-Comté, la Flandre, le Brabant, le Hainaut, le Comté de Namur, le duché du Luxembourg, le duché de Limbourg, l'Artois, le marquisat d'Anvers, la seigneurie de Malines, la Hollande, la Zélande, la Frise, & quelques autres possessions: la Gueldre & le comté de Zutphen rentrerent dans la maison dont elle avoit été le domaine. Quant au duché de Bourgogne, Louis XI s'en empara, le disant fief masculin qui ne devoit suivre que les mâles. Il existoit encore un prince de Bourgogne, duc de Nevers & de Rétel, qui ne mourut qu'en 1491. Louis XI n'eut aucun égard à ses droits; il réunit le duché de Bourgogne à la courone, & il n'en a plus été séparé depuis, mal-gré les prétentions réitérées de la maison d'Autriche, & les mouvemens qu'elle fit pour le revendiquer avec peu de succès. Cette province étoit frontiere du royaume avant la conquête de la Franche-Comté en 1674.

Les différentes possessions des ducs de Bourgogne les rendirent une des puissances les plus considérables de l'Europe. En 1433, un décret du concile de Bâle donna à Philippe le Bon le premier rang après les rois, & le nomma le premier duc de la chrétienté.

Les ducs de Bourgogne étoient les premiers des anciens pairs de France; au sacre du roi ils portoient la courone, & lui ceignoient l'épée. Encore aujourd'hui la Bourgogne est le premier duché-pairie du royaume. Au couronement de nos rois, le prince du sang le plus proche, représentant le duc de Bourgogne, comme premier pair, porte la courone royale & ceint l'épée au roi.

Dans les états généraux de la nation, les députés de Bourgogne tenoient le premier rang, & siégeoient immédiatement après le Prévôt de Paris.

Les Bourguignons sont ingénieux, bons soldats, laborieux, amis des lettres & des sciences, & les cultivent avec un succès marqué.

La Bourgogne renferme soixante-trois villes grandes ou petites, quatre-vingt-treize bourgs, dix-huit cents soixante-quinze tant paroisses qu'annexes, les villes comprises pour une paroisse seulement, huit cents hameaux, environ huit cents mille habitans, & treize cents lieues carrées. Ce gouvernement forme un vingt-huitieme de la superficie de la France, & supporte un seizieme des impositions nationales.

C'est une des premieres provinces des Gaules qui ait reçu l'Évangile. Ce fut vers le milieu du deuxieme siecle, sous le regne de l'empereur Marc-Aurele-Antonin, surnomé le Pieux. L'on y compte aujourd'hui six évêchés, Autun, Châlons, Mâcon, Auxerre, Dijon & Belley, indépendament de plusieurs districts qui font partie des diocêses de Langres, de Lyon & de Besançon; & elle ressortit aux quatre métropoles de Lyon, Sens, Besançon & Vienne. On y compte quarante-une abbayes, dont trente d'hommes, vingt commanderies de l'ordre de Malte, & cent cinquante monasteres, dont quatre-vingt-trois d'hommes.

Pour l'administration de la justice, le gouvernement de Bourgogne est du ressort de deux parlemens, celui de Dijon qui embrasse la plus grande partie de la province, & celui de Paris.

Outre les prévôtés & diverses autres jurisdictions subalternes qui connoissent des causes en premiere instance, il y a treize bailliages qu'on nomme principaux, parce qu'il y a dans chacun un bailli d'épée; neuf bailliages particuliers où ces baillis ou leurs lieutenans généraux peuvent tenir leurs séances, mais qui ressortissent nûment au parlement comme les bailliages principaux; huit présidiaux, dont deux seulement dépendans du parlement de Paris; savoir, ceux de Mâcon & d'Auxerre, de même que le bailliage de Bar-sur-Seine; seize bailliages seigneuriaux, une table de marbre à laquelle ressortissent cinq maitrises particulieres des eaux & forêts, six justices consulaires, onze tribunaux de maréchaussée.

Le duché de Bourgogne est régi par le droit coutumier rédigé en 1439, à l'instance des états, & de l'autorité de Philippe le Bon. La Bresse, le Bugey, le Valromey, le pays de Gex, ainsi que le Mâconois suivent le droit écrit, qui dans le duché de Bourgogne, supplée à ce que la coutume ne détermine pas, & sert d'interprétation à ce qu'elle peut avoir d'obscur, & de douteux. La Bresse propre, le Bugey, le Valromey & le pays de Gex, ont d'ailleurs quelques statuts particuliers émanés des ducs de Savoie.

Par raport aux finances, il y a en Bourgogne une Chambre des Comptes, dont les principales fonctions consistent à examiner les comptes des différens receveurs employés aux afaires publiques; une cour des aides unie au parlement, bureau des finances, intendance, chambre des décimes, justice des gabeles, entrepôt, traites foraines, chambre des élus des états, commission des dettes des communautés, intendance de la marine.

Les états de la province, composés des trois ordres, le clergé, la noblesse & le tiers état, ont l'administration économique de la province, & la

répartition des impôts. Ils s'assemblent réguliérement pour ce double objet de trois en trois ans. Ils déliberent sur les différens objets qui peuvent intéresser la province. La durée de l'assemblée est ordinairement de quinze jours. Ces états existoient sous l'une & l'autre race des ducs de Bourgogne, & même antérieurement. Ils s'opposerent efficacement plusieurs fois aux tentatives des ducs, tant pour établir la gabele, que pour charger les peuples d'impositions additioneles. *Ce que vous nous avez proposé de la part de Monseigneur le duc*, disoient-ils aux commissaires de Charles le Hardi, *ne se fit jamais; il ne peut se faire, & il ne se fera pas*. Petits compagnons, ajoute l'historien, (S. Julien de Baleure) n'eussent pas osé tenir ce langage.

A la mort de Charles le Hardi, les états fixerent de concert avec les ambassadeurs de Louis XI, les articles de la capitulation pour la réunion de cette souveraineté au reste du royaume. Les priviléges des états y furent solemnélement garantis: & dans les lettres de confirmation données par Louis XI, ce prince reconoît que la *réduction de la Bourgogne s'est faite de la libre volonté & bon gré des états*. Dans ses lettres patentes de 1476, il déclara: *Que les habitans jouiroient du privilége de ne pouvoir être distraits de leurs juges naturels, ni traduits hors du ressort: Qu'il ne poura être levé aides ni subsides que du consentement des trois ordres des états: Que les taxes mises sur le vin & autres marchandises introduites de la Bourgogne en France, seront abolies*.

Les états de Bourgogne furent annuels dans leur principe. Ils devinrent ensuite triennaux, & ils le sont depuis le regne de Louis XI. Ils s'assemblent à Dijon. Mais il a été quelquefois dérogé à cet usage. En 1576 ils se tinrent à Beaune, en 1593 & 1596 à Sémur en Auxois, qui à cette derniere époque les partagea avec Châtillon sur Seine. En 1659 ils furent convoqués à Noyers, & à Autun en 1763.

Dans l'assemblée des états, la chambre du clergé est composée de l'évêque d'Autun qui en est le président né & perpétuel, des évêques de Châlons, de Dijon, d'Auxerre & de Mâcon, de l'Abbé de Cîteaux & de dix-huit autres Abbés, tant réguliers que commendataires, entre lesquels l'Abbé de S. Benigne tient le premier rang après l'Abbé de Cîteaux. Vienent ensuite les doyens & députés des chapitres au nombre de vingt-trois, & qui ont à leur tête le doyen de la sainte Chapelle de Dijon. Le doyen de Beaune siége après les doyens des cathédrales. Dans cette chambre entrent enfin les prieurs au nombre de soixante-douze. Elle se trouve donc composée de cent dix-neuf membres.

La chambre de la noblesse n'admet que les nobles de quatre générations, ou qui établissent cent ans de noblesse; & pour y avoir voix délibérative, ils doivent être possesseurs de fiefs dans la province. Les membres de cet ordre siégent sans garder entr'eux aucun rang. Ils sont présidés par leur élu.

Dans la chambre du tiers état, entrent les maires & députés des villes de la province. Le maire de Dijon en est président né. Il est élu perpétuel. Il y est assisté par deux échevins de la même ville. Les villes dont le maire peut devenir élu sont au nombre de quatorze. Ce sont Autun, Beaune, Châlons, Auxerre, Nuits, Saint-Jean-de-Laune, Montbar, Sémur en Auxois, Charoles, Avalon, Châtillon sur Seine, Auxone, Seure, & Bar-sur-Seine. Ces villes envoient deux députés aux états: les autres qui forment ce qu'on appele la petite roue, n'en députent qu'un, quelques-unes même ne députent qu'alternativement.

Les états sont convoqués par des lettres de cachet adressées à chacun de ceux qui ont le droit d'y assister. Ils sont ordinairement composés de quatre cents à quatre cents cinquante membres, & sont présidés par le gouverneur de la province, en son absence par le commandant pour le roi, ou par un des lieutenans généraux de la province. En 1650 ils furent présidés par Louis XIV, alors âgé de douze ans. L'élu du clergé est pris alternativement entre les évêques, les Abbés, & les doyens de la province; la noblesse n'a point de tour, & dans le tiers état l'élection tombe successivement sur les maires de quatorze villes de la grande roue. Celles de la petite sont Flavigny, Arnay-le-Duc, Saulieu, Mirebeau, Noyers, Mont-Réal, Marcigny sur Loire, Vitteaux, Mont-Cénis, Sémur en Briennois, & le village de Talant. Les terres d'outre-Saône n'ont qu'un député fourni alternativement par les villes de Cuiseaux, Cuizery, Saint-Laurent-ès-Châlons, Louans & Verdun. Vermanton, S. Bris, Cravan & Seignelay, envoient aussi alternativement un député: les villes & bourgs de Paray-le-Monial, Toulon sur Arroux, Perrecy & Mont-Saint-Vincent en envoient deux, ainsi que le Mâconois, dont l'un est pris successivement à Mâcon, Cluny, Tournai & Saint Gengoux; l'autre est toujours un officier de l'élection de Mâcon. Les arcades sont des membres des états qui exercent les fonctions de censeurs: ils préparent les matieres, & les présentent à chaque chambre. Deux sont élus de l'ordre du clergé, deux de celui de la noblesse, & trois de celui du tiers état.

Les receveurs des impositions établis par les états à Dijon, Beaune, Nuits, Châlons, Autun, Mâcon, Sémur en Briennois, Sémur en Auxois, Châtillon sur Seine, Avalon, Arnay-le-Duc, Auxerre, Auxone, Saint-Laurent-ès-Châlons, Bar-sur-Seine, & Charoles, ces receveurs, dis-je, particuliers versent dans la caisse du trésorier général de la province à Dijon.

Quant au gouvernement militaire, la Bourgogne a un gouverneur général, un lieutenant général commandant pour le gouverneur & résidant à Dijon, six lieutenans de roi de la province; le premier pour les grands bailliages de Dijon & de la Montagne, & les comtés d'Auxone & de Bar-

ſur-Seine ; le ſecond pour l'Autunois, l'Auxois & l'Auxerrois ; le troiſieme pour le Châlonois ; le quatrieme pour le Charoloit ; le cinquieme pour le Mâconois ; le ſixieme pour la Breſſe, le Bugey, le Valromey & le payt de Gex : depuis un ſiecle & demi le gouvernement général de la province eſt perpétué dans la maiſon de Bourbon-Condé.

Il y a en Bourgogne un commiſſaire provincial des guerres, deux commiſſaires ordinaires, un contrôleur & un tréſorier pour l'extraordinaire des guerres, un prévôt général de maréchauſſée, & onze prévôts particuliert. Les maréchaux de France y ont trois lieutenans, un à Dijon, un à Beaune, & un à Sémur en Briennois. Ils connoiſſent & jugent du point d'honeur entre les gentilshommes.

La Bourgogne préſente en France le point de partage d'où les eaux déverſent dans les deux mers. Cette poſition a fait ſonger depuis longtemps à un canal, qui, réuniſſant les rivieres qui en deſcendent de part & d'autre, fît communiquer l'Océan à la Méditerranée par une des grandes dimenſions du royaume. Il y a eu deux projett pour l'exécution de ce canal. L'un a indiqué l'étang de Long-Pendu dans le bailliage de Mont-Cénis, comme le point déſigné par la nature même pour la confection de ce grand ouvrage. De ſes deux extrémités oppoſées, cet étang verſe les deux rivieres de Deune & de Bourbince, dont l'une par la Saône ſe dirige à la Méditerranée, & l'autre par la Loire ſe porte à l'Océan. L'autre projet a repréſenté très-raprochées les ſources de l'Ouche qui verſe à la Saône, & celles de la Brenne qui par l'Armançon & l'Yonne verſe à la Seine. De ces deux projets on avoit d'abord adopté le ſecond, ſuivant lequel la communication des deux mers ſe fait par la capitale même de la province, & par celle de tout le royaume. L'ouvrage étoit même déja commencé ; mais dans les derniers états de la province tenus au mois de mai 1781, il a été réſolu d'ouvrir le canal par l'étang de Long-Pendu, & d'en creuſer d'ailleurs un antre entre Dijon & la Saône.

Si quelque jour on voit germer chez nous le patriotiſme qui ne jete de racines qu'en certains pays, j'oſe croire qu'on profitera des facilités qu'offre la nature pour ouvrir en Bourgogne la double communication de la Saône à la Seine, & de la Saône à la Loire. Les nombreux avantages qui réſultent de l'un & de l'autre ſont aſſez conſidérables pour qu'on ſe détermine à les exécuter ſucceſſivement.

La partie occidentale de la Bourgogne & le Baſſigny qui en eſt ſur le prolongement, forment une bande de terre très-élevée, de laquelle deſcendent une grande quantité de rivieres, dont les unes ſe rendent dans la Méditerranée, les autres dans l'Océan, quelques-unes dans la Manche, d'autres enfin dans la mer du Nord. Mais quoiqu'on diſe de la hauteur du mont Afrique près de Dijon, dans la miſérable rapſodie qui a le titre de deſcription du duché de Bourgogne ; ce n'eſt qu'un monticule ſi on le compare aux Alpes. La tête de la Seine eſt à cinquante-quatre toiſes au deſſus du niveau de la mer. Je n'eſtime pas que le mont Afrique ait plus de trois cents toiſes au deſſus de la ſource de la Seine ; c'eſt environ trois cents cinquante toiſes pour ſa hauteur au deſſus de la mer. Le plateau du Mont-Cénis eſt à mille toiſes perpendiculaires au deſſus du niveau de la mer. Il eſt dominé par deux montagnes latérales qui le ſurpaſſent de cinq cents toiſes, & le ſommet de celles-ci n'eſt guere qu'à la moitié de la hauteur du Mont-Maudit, du Schreckhorn, ou du Grimſel.

La dénomination de Bourgogne embraſſe tant le duché de Bourgogne que la Franche-Comté que l'on nomme encore le comté de Bourgogne. Mais lorſqu'on emploie ce mot indétermioément, il déſigne toujours le duché de Bourgogne. Les comtés qui dépendent du duché de Bourgogne proprement dit, ſont le Charolois, le Mâconois, l'Auxerrois & le comté de Bar-ſur-Seine.

On diviſe la Bourgogne en huit petits pays, quatre au nord, & quatre au midi. Ceux du nord ſont le pays de la Montagne, l'Anxerrois, l'Auxois, le Dijonois ; ceux du midi ſons l'Autunois, le Châlonois, le Charolois, le Mâconois. Le Dijonois renferme les bailliages de Dijon, de Nuits, de Beaune, de S. Jean-de-Laune, & d'Auxone. Le pays de la montagne ne renferme que le bailliage de Châtillon ; l'Autunois comprend les bailliages d'Autun, de Mont-Cénis, de Sémur en Briennois, & de Bourbon-Lancy. L'Auxois contient ceux de Sémur, d'Avalon, d'Arnay-le-Duc & de Saulieu. *Long.* 21 d. 71', 48''.-23 d. 31'; *lat.* 45 d. 57', 15''.-48 d. 10', 50''. (*R.*)

Bourgogne (le cercle de) ; état fédératif d'Allemagne, qui commença à faire partie du corps Germanique en 1512, ſous l'empereur Maximilien. Il s'accrut ſous Charles Quint, & il comprenoit alors les duchés de Lorraine, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldre ; les comtés de Flandres, d'Artois, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur, de Zutphen ; les provinces d'Anvers, de Friſe, d'Utrecht, d'Over-Yſſel, de Groningue, de Franche-Comté ; les ſeigneuries de Falkenbourg, de Dalem, de Salm, de Malines & de Maëſtricht, avec leurs dépendances. Ce cercle a ſoufert des diminutiont conſidérables, & il ne comprend plus aujourd'hui que la plus grande partie des duchés de Brabant, de Limbourg & de Luxembourg, & une partie des comtés de Flandres, de Hainaut, de Namur, & du quartier ſupérieur de Gueldre. Encore depuis long-temps a-t-on perdu l'uſage de le compter parmi les cercles de l'empire. (*R.*)

BOURGOIN ; petite ville du Viennois en Dauphiné. Il s'y fait un grand commerce de chanvre.

BOURGUEIL. *Voyez* germain de Bourgueil (Saint).

BOURMONT ; petite ville de France au duché de Bar, à 15 lieues de Nanci, près de la Meuſe, ſur une hauteur ; chef-lieu d'un bailliage & d'une

sénéchaussée, à une lieue o. de la Mothe, ville entiérement détruite, à 4 lieues de Neufchâteau. *Long.* 23, 18; *lat.* 48, 10.

BOURNET; abbaye de Bénédictins, fondée en 1113, à 5 lieues f. d'Angoulême, sur la Charente. Elle vaut 4500 liv.

BOURNEZEAU; petite ville de France dans le Poitou, à 6 li. n.-o. de Fontenay-le-Comte.

BOURON; ville de la Romanie, sur le lac de même nom, apartenante aux Turcs.

(Π) BOURON-IERDE; ville de Perse, à 74 d. 30 de *long.*, & 34, 20 de *lat.*)

BOUSONVILLE; petite ville de France, avec une abbaye considérable de Bénédictins, sur la Nied, à 8 lieues de Mets. L'abbaye fut fondée en 1033.

BOUSSAC; petite ville de France en Berry, avec un château bâti sur un rocher presqu'inaccessible. (*R.*)

BOUSSEVILLER, ou BOUXVILLER; petite ville de France en Alsace, avec un château, aux confins de la Lorraine. Elle est dans un terroir très-fertile, au milieu de trois petites montagnes.

(Π) BOUTA; petite ville de la Prusse royale, au territoire de Mirchars, environ à six lieues de Dantzick.)

BOUTAN. *Voyez* Tibet (le grand).

BOUTON, ou BATON; l'une des îles Moluques en Asie. Elle a vingt-cinq lieues de long & vingt de large. La capitale s'appele *Calafusung*: elle est grande & peuplée. Les terres de cette île paroissent assez élevées. Elles sont unies & couvertes de bois. Il y a à l'orient de cette île un bon havre, à 4 d. 24' de latitude méridionale: le havre est à une lieue de la capitale.

BOUTONE; riviere de France, qui prend sa source en Poitou, & qui se jete dans la Charente, à 2 lieues e. de Rochefort.

BOUVINES, ou PONT-À-BOUVINES; village de Flandres, sur la riviere de Marque, à 3 lieues f.-e. de Lille, où Philippe Auguste remporta une grande victoire en 1214, sur l'empereur Othon. Il y a un autre Bouvines sur une montagne près de la Meuse, dans le comté & à 4 li. f. de Namur.

(Π) BOUXENG; ville d'Asie, dans la province de Korasan.)

BOUXIERES-AUX-DAMES, dans le bailliage & à une lieue n. de Nanci. Il y a une abbaye de Chanoinesses séculieres fondée en 936.

BOUZAUNE; riviere qui prend sa source près Aigurande en Berry, à 7 lieues au dessus d'Argenton, & se jete dans la Creuse près le Clusеau.

BOVENSÉ; petite ville de Danemarck, dans l'île de Fuhnen, avec un bon port.

BOXBERG; petite ville & château en Franconie, près de la ville de Landa.

BOXMEER; ville & comté dans le comté de Zutphen, sur les frontieres du duché de Cleves.

BOXTEHUDE; petite ville d'Allemagne, dans le duché de Brême, au cercle de basse Saxe, à 5 li. f.-o. de Hambourg. Elle apartient au Danemarck. *Long.* 27, 10; *lat.* 53, 40.

BOXTEL; petite ville & seigneurie du Brabant Hollandois, sur le Dommel, à 2 li. de Bois-le-Duc.

BOYAVAL; village d'Artois, à 2 lieues n. de Saint Pol, où il y a un puits de 110 pieds de profondeur, qui n'a quelquefois point d'eau, & d'autres fois il y en a tant, qu'il regorge & forme un ruisseau: cette abondance d'eau ne vient pas des pluies; elle a lieu lorsque le vent du nord soufle.

BOYLE; baronie dans la partie la plus septentrionale du comté de Roscommon, en Irlande: elle s'étend depuis les montagnes de Curlew jusqu'au Shannon. Boyle en est la capitale. Il s'y trouve une mine de fer proche des frontieres du comté Leitrim.

Boyle; petite ville agréable, capitale de la baronie de même nom, au comté de Roscommon, dans la province de Connaught, en Irlande. Elle est près du lac Key, & elle est remarquable par une anciene abbaye, d'où l'on nomme quelquefois cette petite ville *Abbey-Boyle*. La campagne des environs est abondante en gibier. *Long.* 19, 19, 40; *lat.* 50, 6, 55.

BOYNE; riviere d'Irlande, dans le comté de Leinster: elle se jete dans la mer, au dessous de Drogheda.

BOYNES; petite ville de France dans l'Orléanois, près de Pithiviers.

BOZA, ou BOTZA; petite ville de la basse Hongrie. Elle a des eaux minérales & quelques mines d'or. (*R.*)

BOZANTIA; petite ville assez bien fortifiée de la petite Pologne, dans le palatinat de Sendomir.

BOZZO; riviere du Milanois, qui sort du lac majeur, & va se perdre dans le lac de Gavira, près de Bozzolo.

BOZZOLO; petite ville du Mantouan, avec un château, capitale d'une principauté de même nom, entre Mantoue & Crémone. *Long.* 28; *lat.* 45, 9.

BRABANT; duché, & l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, borné au nord par la Hollande & la Gueldre, à l'occident par la Zélande & la Flandre, au midi par le Hainaut & le comté de Namur, & à l'orient par l'évêché de Liége. Une partie en apartient à la maison d'Autriche, & l'autre partie à la république des Provinces Unies; ce qui le fait diviser en Brabant Autrichien, & Brabant Hollandois. Bruxelles est la capitale du premier, & Bois-le-Duc du second.

Sa plus grande longueur est de vingt-deux milles d'Allemagne, & sa largeur de vingt. La partie méridionale qui touche vers le nord aux quartiers de Louvain & de Bruxelles, vers le couchant à la forêt Soniene & au Hainaut, vers le sud au comté de Namur, & vers le levant à l'évêché de Liége, est appelée le *Brabant-Vallon*, ou la *Ro-*

magne. Elle est fort montagneuse; mais le terrain est gras & fertile, & abonde en toutes sortes de productions naturelles.

La partie septentrionale ne consiste, pour ainsi dire, qu'en landes sabloneuses, qui, après un labour très-pénible, produisent du seigle, de l'aveine, du blé sarasin, & beaucoup de lin; on y voit aussi de belles forêts.

La riviere de Demer parcourt une partie du duché, les rivieres la Ghete, la Dyle, la Seune & la Nethe se jetent dans le Demer, qui prend alors le nom de *Rupel*, & va se perdre dans l'Escaut. On a pratiqué près de Bruxelles un canal depuis la Seune jusqu'au village de Willebroeck, près duquel il se communique à la Rupel; de maniere qu'on peut naviguer depuis Bruxelles jusque dans la mer du Nord. Ce canal fut commencé en 1550, & fini en 1562. En 1753, on creusa un canal depuis Louvain jusqu'à la Rupel, lequel divise en deux parties égales la digue, entre Louvain & Malines.

On compte dans tout le duché du Brabant vingt-huit villes & sept cents villages. Les états du Brabant sont divisés en trois classes; la premiere comprend les Abbés d'Afflegem, de Saint Bernard, de Vlierbeck, de Villers, de Grimbergen, de Geylissem, d'Éverbode, de Tongerloo, de Dilegem & de Sainte Gertrude; la deuxieme classe comprend l'Abbé & le comte de Gemblours, qui a le titre de premier gentilhomme, & tous les ducs, princes, comtes & barons de la province; la troisieme classe renferme les bourg-mestres & les pensionaires des villes de Louvain, de Bruxelles & d'Anvers. Ces états s'assemblent réguliérement quatre fois par an; ils élisent quatre députés, savoir, deux Ecclésiastiques & deux nobles, lesquels s'assemblent tous les jours. Les fonctions des députés Ecclésiastiques durent six années, & celles des nobles, quatre. Le lieu d'assemblée est Bruxelles.

La Religion est la Catholique Romaine. Le Pape Paul IV créa en 1559, l'archevéché de Malines, & y atacha la primatie de la Gaule Belgique. Ce diocése comprend onze décanats, qui renferment quatorze Églises collégiales, & deux cents trois couvens. Les suffragans de Malines sont les évêques d'Anvers, Gand, Bois-le-Duc, Bruges, Ypres & Ruremonde. Ce clergé est très-nombreux & encore plus riche.

Outre l'université de Louvain, le Brabant a encore des gymnases & des colléges. On fabrique dans ce duché de bons draps, des bas & autres marchandises en laine, d'excellens camelots, des tapis & des denteles. Cependant le commerce n'est pas à beaucoup près dans ce pays ce qu'il y a été, il y a près d'un siecle.

Autrefois ce duché apartenoit aux Francs; dans la suite il fit partie de la basse Lorraine, & devint un fief de l'empire. Le dernier duc du Brabant de la race de Charlemagne fut Othon, après la mort duquel (en 1005), le Brabant passa à Lambert Ier, comte de Louvain, qui avoit épousé la sœur héritiere d'Othon. Cette race éteinte en 1430, le Brabant passa au duc de Bourgogne Philippe II, surnomé le Bon. Charles le Hardi eut pour héritiere Marie, sa fille unique, laquelle se maria à Maximilien, archiduc d'Autriche, après lequel le duché passa à son petit-fils l'empereur Charles V, & après celui-ci, ainsi que tous les Pays-Bas, à Philippe II, roi d'Espagne. La république des Provinces Unies s'empara au XVIIe siecle de la partie septentrionale du Brabant, & la conserva par la paix de Westphalie. L'archiduc Charles, devenu ensuite empereur, sous le nom de Charles VI, se rendit maître en 1706, après la bataille de Ramillies, de la partie du Brabant que la maison d'Autriche possede encore aujourd'hui. (*M. DE M.*)

BRABORG; petite ville de Suede, dans la province d'Ostrogothie, sur la riviere de Motala.

BRACCAS; île de l'Amérique, près de celle de Cuba, l'une de celles qu'on nomme *Caymanes*: elle est inhabitée.

BRACCIANO; petite ville d'Italie, dans le patrimoine de Saint Pierre, avec titre de duché, à six lieues & demie de Rome. Il y a des bains célebres. *Long*. 29, 45; *lat*. 42, 4.

Bracciano; lac d'Italie, proche la ville de même nom. On le nommoit autrefois *sabatinus*, ou *sabatus lacus*.

BRACCIO DI MAINA; grande province de la Morée; on l'appele aussi *Zaconia*, ou *Tzaconia*. Elle renferme l'ancienne Arcadie & la Laconie. (*R.*)

BRACKEL; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, sur la Nette, à 5 lieues de Paderborn. *Long*. 26, 43; *lat*. 51, 49. Il y a une autre ville de ce nom dans la basse Saxe, dans l'évêché d'Hildesheim. (*R.*)

BRACKENHEIM; petite ville sur la riviere de Zaber, à deux lieues de Hailbron, apartenante au duc de Wirtemberg.

BRACKLAU, *Braclavia*; ville forte de Pologne, capitale du palatinat de même nom. Les Turcs la prirent en 1672; mais les Polonois la reprirent trois ans après. Elle est sur le Bogh, à 40 lieues n.-e. de Kaminieck, 45 n.-o. de Bender. *Long*. 47, 55; *lat*. 48, 49.

BRACKLEY; ville d'Angleterre, dans la province de Northampton. *Longit*. 16, 25; *latit*. 51, 56.

BRADANO; riviere de la Basilicate, au royaume de Naples, qui prend sa source dans l'Apennin, & se décharge dans le golfe de Tarente.

BRADFORD; contrée d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province de Shrop.

BRADIE; ville de Moldavie, située sur la riviere de Pruth.

BRAGANCE; ville de Portugal, avec un château & un évêché, capitale du duché de même nom, dans la province de Tra-los-montes. La maison régnante de Portugal en porte le nom. *Long*.

Long. 11, 20; *lat*. 41, 47. (Π) *Long*. 11, 25; *lat*. 41, 50). Jean II, duc de Bragance, devint roi de Portugal en 1640 sous le nom de Jean IV. Ses descendans lui ont succédé. La révolution par laquelle on secoua le joug des Espagnols, est une chose qui étone par la discrétion & la prudence d'un si grand nombre de conjurés.

BRAGANZE; petite ville sur les frontieres de la Marche Trévisane, dans le territoire de la République de Venise.

(Π) C'est un gros bourg du Vicentin, sur la riviere de l'Astico, très célebre par ses vins dont on fait un commerce fort considérable, auquel plusieurs familles doivent leur richesse.)

BRAGEAC; abbaye de Bénédictines, diocèse de Clermont, à 6 lieues n. d'Aurillac.

CRAGUE; anciene & grande ville de Portugal avec un archevéché, sur la riviere de Cavédo. L'archevêque est primat du royaume. Ptolémée la nomme *Braccara augusta*, & l'itinéraire d'Antonin, *Bragara*. Il s'y est tenu plusieurs conciles. *Long*. 9, 30; *lat*. 41, 30. (Π) *Longit*. 9, 36.)

BRAHILOW, ou BAKOU; petite ville de Valachie, à l'endroit où la riviere de Seret se jete dans le Danube. Les Russes s'en étoient emparés en 1770.

BRAID-ALBAIN, ou ALBANIE; province septentrionale de l'Écosse, entre le Lochaber, les pays d'Athol & d'Argyle. Le Tay y prend sa source. Ses habitans sont fort guerriers & d'une grande frugalité. C'est de ce pays que les fils de la maison royale d'Écosse ont pris le titre de ducs d'Albanie.

BRAINE; petite ville de France, à 4 lieues de Soissons, avec titre de comté & une abbaye de Prémontrés fondée en 1130, qui vaut 7500 liv. Cette ville est sur la Vesle.

BRAINE-L'ALEU; petite ville des Pays-Bas Autrichiens, près de Bruxelles.

BRAINE-LE-COMTE; petite ville du Hainaut, à 5 lieues de Mons. *Long*. 21, 46; *lat*. 50, 35.

BRAKEL; petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans l'évêché de Paderborn, autrefois impériale, à présent sujete à l'évêque de Paderborn, à 5 lieues de laquelle elle est située. *Long*. 26, 43; *lat*. 51, 46. (*R*.)

BRAKERNES; petite ville de Norwege dans la province d'Aggerhus, sur la Dramme.

BRAKON; fort de Franche-Comté, près Salins, bâti par Louis XIV.

BRALIN; ville & château de la basse Silésie, à peu de distance de Marienberg.

BRAMANT; petite ville de Savoie, dans la province de Maurienne, sur la riviere d'Arc.

BRAMAS (les); peuples d'Asie, qui habitent les extrémités du royaume d'Ava & de Pégu.

BRAMPER; bourg d'Angleterre, province de Sussex. Il envoie deux députés au parlement.

BRAMPOUR; grande ville d'Asie, capitale du royaume de Candish, qui est tributaire du grand Mogol. Les habitans sont idolâtres. Il s'y fait un grand commerce de toiles de coton. La ville est défendue par un château où est le palais du roi. *Long*. 95; *lat*. 21, 10.

BRAMPTON; petite ville d'Angleterre, dans le Cumberland, sur la riviere d'Irthin, vers le mur qu'Adrien fit construire pour arrêter les Pictes; sa situation limitrophe de l'Angleterre & de l'Écosse, en fait un assez bon lieu de commerce pour les chevaux & bêtes à cornes. Elle est protégée par un petit fort établi sur une hauteur voisine. *Long*. 14, 55; *lat*. 54, 50.

BRAMSTEDT; petite ville d'Allemagne en basse Saxe, dans le duché de Holstein, sur la riviere de Brame: on voit sur la place du marché la statue colossale du paladin Roland; décoration assez commune dans les petites villes, & qui ne signifie rien pour le bonheur du genre humain, ni pour la véritable gloire, qui consiste non à avoir tué ou fait tuer beaucoup de monde, mais à avoir su rendre ses semblables sages & heureux.

BRANCA, ou L'ÎLE BLANCHE; petite île de l'Océan atlantique, l'une des îles du Cap Vert, à l'o. de S. Nicolas. C'est un roc fort haut & fort escarpé, qui est dépourvu d'eau douce & d'habitans. (*R*.)

BRANCASTRE; village d'Angleterre, au comté de Norfolck: ce fut autrefois une grande ville. C'étoit le *Brannodunum* des Latins. (*R*.)

BRANCION; petite ville avec titre de comté, dans le duché de Bourgogne.

BRANDAM; ville d'Asie dans l'île de Java, apartenante au roi de Suruhaya.

BRANDEBOURG (la marche de); grand pays d'Allemagne dans le cercle de haute Saxe. Il est borné à l'occident par les duchés de Magdebourg & de Lunebourg, au nord par le Meckelbourg & la Poméranie, à l'orient par le royaume de Prusse & l'ancien palatinat de Posnanie, & au midi par la Silésie, la Lusace, l'électorat de Saxe, la principauté d'Anhalt, & le duché de Magdebourg. Il apartient au roi de Prusse, qui porte le titre d'électeur & de margrave de Brandebourg, & d'archi-chambellan de l'empire: c'est le comte de Hohenzollern qui remplit sous lui cette fonction.

Ce pays fut habité du temps de Tacite par les Longobards, les Bourguignons, les Semnons, les Vandales, & autres nations Germaniques de l'anciene & grande Suévie. Ces nations ayant passé au v[e] siecle dans les différentes provinces connues de l'empire Romain, les Slaves ou Venedes, nation Sarmate, que presque tous les étrangers confondent à tort avec la nation Germanique des Vandales, & dont la langue répond à celle des Polonois, des Russes, des Bohémiens & d'autres peuples Slaves ou Esclavons, occuperent cette province, ainsi que tous les autres pays entre l'Elbe & la Vistule. Ils s'y maintinrent jusqu'au x[e] siecle. C'est alors que les rois & empereurs Saxons Henri & les Othons, établirent les quatre mar-

graves d'Autriche, de l'Orient ou de Misnie & de Lusace, du Nord, & de Schleswig, pour défendre les frontieres ou les Marches de la Germanie contre les Huns, les Slaves, & les Danois. Le margrave du Nord étoit opposé aux Slaves de Brandebourg. Le margrave Albert surnomé l'Ours, de la maison d'Anhalt, acquit en 1144 Brandebourg leur ville capitale, située sur la Havel : il en prit le nom de margrave de Brandebourg, conquit tout le pays entre l'Elbe & l'Oder, subjugua & convertit ses habitans Slaves, peupla le pays d'une nombreuse colonie d'Allemands qu'une grande inondation avoit fait émigrer de la Hollande, & devint par-là le véritable fondateur du margraviat de Brandebourg, dont le possesseur fut d'abord assimilé aux grands ducs de la Germanie, & fut un des sept princes électeurs de l'empire.

Les descendans d'Albert possédèrent la Marche jusqu'en 1340, où cette branche de la famille d'Anhalt s'éteignit par la mort des deux margraves Waldemar & Henri. L'empereur Louis de Baviere, qui régnoit alors, conféra l'électorat de Brandebourg à son fils Louis ; mais la maison de Baviere ne le posséda que jusqu'à l'an 1373, où Othon de Baviere le vendit pour cent mille florins d'or à l'empereur Charles IV, roi de Bohême, de la maison de Luxembourg. Le fils de ce Charles IV, l'empereur Sigismond, après avoir vendu ou autrement aliéné la nouvele Marche, & d'autres parties principales du Brandebourg, vendit ou plutôt céda le corps presqu'anéanti de cet état en 1415, pour la somme de quatre cents mille florins d'or ou ducats, prix énorme pour la circonstance des temps & du pays, à Frédéric, comte de Zollern, bourgrave de Nuremberg, prince habile, qui avoit mis le foible Sigismond sur le trône impérial, & qui l'y maintint par sa valeur, sa prudence, & l'argent de ses cofres. C'est de ce Frédéric de Zollern, le premier électeur de Brandebourg de sa maison, que descend dans la treizieme génération le grand Frédéric II, roi de Prusse & électeur de Brandebourg, aujourd'hui glorieusement régnant. Cette maison ayant presque toujours produit des souverains qui se sont distingués par les qualités personeles, la valeur, la sagesse, l'activité, & qui ont su profiter des circonstances des temps ; elle a bientôt réintégré l'électorat de Brandebourg, & y a ajouté graduélement la Poméranie, la Prusse, la Silésie, le duché de Magdebourg, la principauté de Halberstadt, le duché de Cleves, les pays de Minden, de la Marck, de Ravensberg, de Lingen, de Meurs, d'Ostfrise, de Neufchâtel, de Glatz, partie de la Lusace & des palatinats de Posnanie & d'Uladislow, d'où résulte la monarchie Prussiene qui de nos jours joue un rôle si brillant en Europe. Le chef de cet état a cinq voix dans le collége des princes à la diete de l'empire, indépendament de celle qu'il a dans le collége électoral.

La Marche de Brandebourg est un pays de sept cents milles carrés d'Allemagne, qui contient un million d'habitans. Elle est partagée en vieille, moyene, & nouvele Marche, l'Ukermarck, & la Preignitz. Elle est arosée par les grandes rivieres d'Elbe & d'Oder, & par celles de Havel, de Sprée, de Warte & de Netze, indépendament des canaux qui unissent entr'elles ces rivieres. Elle a pour capitale Berlin, résidence du roi de Prusse, ville qui contient aujourd'hui cent quarante mille habitans avec la garnison, au lieu de vingt-cinq mille qu'elle comptoit seulement au commencement de ce siecle. Le Brandebourg passe en Europe pour un pays sâbloneux, à cause des environs de Berlin qui le sont effectivement, ainsi que quelques autres parties : mais les deux tiers du pays, sur-tout la vieille Marche, & l'Ukermarck, & même la moyene Marche, produisent beaucoup de grains, de bois & de chanvre. Le nourissage des bestiaux y est considérable ; ses laines sont d'une qualité supérieure : ses bois, après avoir fourni au chausage, à la consommation des forges, des verreries, des martinets, aux constructions civiles & navales, présentent encore un objet d'exportation très-lucratif, par la traite qui s'en fait sur-tout à Hambourg, en Hollande, & en France. Il s'y trouve beaucoup de fabriques de toute espece sur-tout en laines, en soieries, en belles porcelaines ; & le roi soutient & anime ces établissemens par des fonds qu'il leur fait & par des gratifications. Le même encouragement donné à la culture des mûriers & à l'éducation des vers à soie, a procuré au pays une récolte de soie d'assez bonne qualité, qui fournit déja la quatrieme partie de la consommation des états Prussiens.

La plus grande étendue du margraviat de Brandebourg, du levant au couchant, savoir, depuis Drisdorf jusqu'à Driessen, est d'environ quarante-neuf milles d'Allemagne ; & celle du midi au nord, est de trente milles. Tout ce pays singuliérement amélioré sous le regne du roi Frédéric-Guillaume, l'a été encore bien davantage sous celui de Frédéric II, aujourd'hui régnant. Sous ce prince, l'agriculture a acquis un degré de perfection & d'activité qu'elle n'avoit point avant lui : quantité de terres auparavant stériles, se sont couvertes de riches moissons : des campagnes riantes & fécondes ont succédé aux marais qui infectoient le pays ; de sombres & inutiles forêts ont fait place à de beaux & grands villages. Le sage Frédéric a répandu la vie par-tout ; l'abondance & la félicité ont marché sur ses pas ; & créateur en quelque sorte de ses états, il n'a cessé chaque jour d'en être le bienfaiteur. À la tête de ses armées dévelopant le héros, philosophe & roi sur le trône, il a un droit égal à l'amour & à l'admiration de ses sujets.

Après Berlin, les principales villes du Brandebourg sont Porzdam où le roi de Prusse réside habituélement, Brandebourg, l'anciene capitale de la Marche, Francfort sur l'Oder, célebre par son

université & par ses foires, Custrin, forteresse & capitale de la nouvele Marche, qui soutint, en 1758, le siége de l'armée Russe jusqu'à la bataille de Zorndorff, Prenzlow, capitale de l'Ukermarck, & Stendal, capitale de la vieille Marche. La religion est Luthériene & Réformée : il y a des Catholiques Romains. (*R.*)

Brandebourg, *Brandeburgum ;* anciene ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la Marche de Brandebourg, dont elle fut autrefois la capitale. Elle est située dans la partie de cette souveraineté, désignée par le nom de moyene Marche. Cette ville fut autrefois épiscopale sous la métropole de Magdebourg : le chapitre en fut depuis sécularisé. On la divise en deux parties, la ville vieille, & la ville neuve dont les rues sont droites & fort belles. Elle est fort commerçante & bâtie aux rives de la Havel, à 35 lieues n.-e. de Brunswick, 16 n.-e. de Magdebourg, 15 n. de Wirtemberg, 10 ouest de Berlin, & 120 n.-o. de Vienne. *Long.* 30, 45 ; *lat.* 52, 32. (Π) *Lat.* 52, 40.)

La vieille ville est composée d'environ quatre cents feux, & la neuve de huit cents. Le nombre des habitans de l'une & de l'autre, est de six mille & plus. L'une & l'autre sont administrées par les mêmes magistrats depuis 1714. Il s'y trouve deux colléges & sept hôpitaux. Cette ville a des fabriques de toiles, de futaines & de canevas ; & en général la Havel, qui est navigable, y fait fleurir le commerce. Ses revenus municipaux sont de 20000 richedales. Elle a un château & un manege, où les jeunes gentilshommes sont instruits dans l'équitation. (*R.*)

Brandebourg (la Nouvele) ; ville assez grande d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, au duché de Meckelbourg, à 8 lieues e. de Waren, & 16 o. de Stetin. *Long.* 31, 40 ; *lat.* 55, 30.

Cette ville est située sur un ruisseau qui, à peu de distance de là, va se perdre dans la Tollensé. Les rues en sont larges & tirées au cordeau. Elle a deux Églises paroissiales & une école latine. On cultive aux environs une grande quantité de houblon. (*R.*)

Brandebourg, ou Brandenbourg ; ville du royaume de Prusse, avec un beau château, à l'embouchure de la riviere de Frischaff, dans la mer Baltique, à 5 l. s.-o. de Konigsberg, 32 n.-e. de Dantzick. *Long.* 38, 50 ; *lat.* 54, 37. (*R.*)

BRANDEIS ; petite ville & château de Bohême, sur l'Elbe, à 3 li. de Prague. Les PP. des écoles pies y ont le collége. Il y a encore un bourg de ce nom en Bohême, situé sur la riviere d'Oclitz. (*R.*)

BRANDONS ; ville de France en Bourgogne, sur les frontieres du Charolois, à 4 li. d'Autun.

BRANDSOE ; petite île du Danemarck, dans le détroit de Middelfort, entre le duché de Schelswich & l'île de Funen.

BRANSKO ; petite ville de Moscovie, sur la riviere de Desna, dans le duché de Novogorod Sewierski. Il y a deux autres villes de même nom, l'une en Podlachie sur la Narva, l'autre en Wolhinie.

BRANSLE ; riviere de France, qui prend sa source dans le Vendomois, & se jete dans la Cisse, un peu au dessus de sa jonction avec la Loire.

BRANTÔME ; très-petite ville de France, dans le Périgord, sur la Drôme, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 4000 livres. Elle est à 4 li. n. de Périgueux.

BRASILIENS, ou BRÉSILIENS ; on appele ainsi, dans une dénomination générale, les peuples du Brésil ; quoiqu'on ne les connoisse pas tous encore, tant ils different par leurs noms & leurs mœurs. *Voyez* Brésil.

BRASLAW ; ville considérable de Pologne, dans le grand duché de Lithuanie, au bord d'un lac. C'est le siége d'une starostie, d'une diétine & d'une abbaye greque de l'ordre de Saint Basile, réunie à l'Église Romaine. Elle est située vers les frontieres du duché de Curlande, à peu de distance de la Dwina, dans le palatinat de Wilna. *Long.* 44, 40 ; *lat.* 55, 45. (*R.*)

BRASSAW, ou CRONSTAT ; ville forte de Transilvanie. *Long.* 44, 10 ; *lat.* 46, 30.

Cette ville est la plus considérable de la Transilvanie, après Hermanstadt. Elle est située au pied d'une montagne escarpée, où il se trouve un vieux château. Sa fondation remonte à l'an 1203. (*R.*)

BRATHIAN ; ville de la Prusse occidentale.

BRATZLAU. *Voyez* Braclaw.

BRAUBACH ; petite ville d'Allemagne avec un château, sur le Rhin, dans la Wétéravie.

BRAULIO ; haute montagne des Alpes chez les Grisons, près de la ville de Bormio, sur les frontieres du Tirol.

BRAUNAU ; ville fortifiée de la haute Baviere, & non de la basse, comme le disent Vosgien & la Martiniere, sur la riviere d'Inn. C'est l'anciene habitation d'un palatin de Baviere. Les Autrichiens y mirent garnison en 1705 & 1742. Elle apartenoit ci-devant à la maison noble de Braunau.

Il y a encore une autre ville de ce nom dans le royaume de Bohême.

BRAUNFELDS ; petite ville d'Allemagne, avec un château fort dans le comté de Salms, dans le cercle de haut Rhin, à une lieue de Wetzlar.

BRAUNSBERG ; ville de la Prusse occidentale sur la lisiere de la Prusse orientale, sur la riviere de Passerg, près de la mer Baltique.

Cette ville a un port, où l'on fait un assez grand commerce. Elle est engagée au roi de Prusse depuis 1667. L'évêque n'y fait plus sa résidence.

BRAUX ; bourg de France en Champagne, sur la Meuse, à 2 lieues n. de Charleville. Il y a une collégiale.

BRAVA, ou SAINT JEAN ; l'une des îles du Cap Vert, apartenante aux Portugais. Le meilleur port qui s'y trouve est celui de Fuerno.

On y recueille des vins qui le disputent à celui des Canaries. La terre de l'île est fort haute & composée de montagnes, qui s'élevent l'une sur l'autre en pyramides. Elle abonde en maïs, courges, melons d'eau, patates, chevaux, ânes, porcs, & en salpêtre. Ses côtes abondent en poissons.

Brava; ville & république d'Afrique, avec un bon port, sur la côte d'Ajan, près de celle de Zanguebar. *Long.* 59, 10; *lat.* 1.

BRAY (le pays de); petit pays de France en Normandie. C'est une des quatre petites contrées qui composent le diocèse de Rouen. Il est situé entre le pays de Caux, le Vexin & la Picardie. Neufchâtel & Gournay en sont les principaux endroits.

Bray-sur-Seine; petite ville de France dans la province de Champagne, dans le Senon, aux confins de la Brie, entre Nogent à l'e. & Montereau à l'o. avec titre de baronie-pairie.

Il y a aussi une petite ville de ce nom dans l'élection & à 3 lieues s. de Laon.

Bray-sur-Somme; petite ville de France en Picardie, entre Pérone & Amiens.

BRAYE; riviere de France, qui prend sa source dans le bas Perche, & se jete dans le Loir.

BRAYELLE-LES-AUNAY; abbaye de Bernardines, diocèse d'Arras, à une lieue n.-e. de Lens.

BRAZZA; île, avec une petite ville de même nom, dans le golfe de Venise, vis-à-vis de Spalatro. Elle est aux Vénitiens.

BREBEZ; riviere qui prend sa source dans la Prusse occidentale, & qui se jete dans la riviere de Natew.

BREBINCE, ou BOURBINCE; riviere de Bourgogne, qui sort de l'étang de Long-pendu, au bailliage de Mont-Cénis, & se jete dans l'Arroux, qui verse à la Loire, un peu au dessous de Digoins. (*R.*)

BRECHE (la); riviere de France qui a son cours dans le Beauvoisis, & se jete dans l'Oise.

BRECHYN; petite ville de l'Écosse septentrionale, dans la province d'Angus, remarquable par son grand négoce de saumon & de bétail, & par la grande victoire qui y fut remportée sur les Danois. Elle envoie un député au parlement. Elle est sur la riviere d'Esk, à 16 lieues d'Édimbourg. *Long.* 15, 20; *lat.* 36, 47.

BRECKNOCK; ville d'Angleterre au midi de la province de Galles, dans un petit pays appelé *Brecknockshire*. Il s'y fait un grand commerce d'étofes de laine. *Long.* 14, 12; *lat.* 52, 8. (Π) *Long.* 14, 19; *lat.* 52.)

BRECKNOCKSHIRE; province d'Angleterre, dans la principauté de Galles, au couchant des comtés de Hereford & de Monmouth, au midi de celui de Radnor, au levant de ceux de Carmarthen & de Cardigan, & au septentrion de Clamorganshire. On lui donne trente-neuf milles d'Angleterre de longueur & vingt-sept de largeur, & l'on y compte cinq mille neuf cents trente-quatre maisons, soixante-une paroisses, & quatre villes tenant marchés. Elle envoie deux députés au parlement du royaume. C'est une province généralement montueuse, sur-tout aux environs de la ville de Brecknock, où se trouve la haute montagne de Monuchdenny; mais le peu de plaines qui lui restent, & les vallées qui varient sa surface, produisent des grains qui la nourissent, & des pâturages qui l'enrichissent.

BREDA; ville forte, avec titre de Baronie, située dans le Brabant Hollandois, dans un lieu fort marécageux, sur le Merck. *Long.* 22, 20; *lat.* 51, 35.

Les eaux & les marais la rendent presque imprenable. Les Catholiques font la plus grande partie de sa population, & ont le libre exercice de leur religion. En 1577, la garnison livra la ville aux États Généraux. En 1581 elle retomba au pouvoir des Espagnols. En 1590, le prince Maurice la reprit sur les Espagnols. Spinola s'en rendit maître en 1625, après un siége de dix mois; mais le prince d'Orange la reprit pour les Provinces Unies en 1637. En 1667, la paix y fut conclue entre les Hollandois & les Anglois. Elle est à 8 lieues n.-e. de Berg-op-zoom, 10 lieues n-e. d'Anvers, 9 s.-e. de Roterdam, 24 s. d'Amsterdam.

La ville est grande, belle, bien percée; la plupart des rues sont larges; on remarque sur-tout la grande place dont les côtés sont tirés au cordeau; les autres places sont le marché aux herbes, le marché aux bêtes & la poissonerie; les remparts ont plus d'une lieue de circuit, & sont flanqués de quinze bastions & d'autant de demi-lunes, de cinq ouvrages à corne détachés, & d'une très-bonne contr'escarpe. Ils sont bordés d'une allée d'arbres, qui font une promenade agréable.

Cette ville est le siége d'une cour supérieure de justice. On y a creusé un canal à travers les bruyeres, qui se termine à l'endroit où l'Aa reçoit le Byloop. (*R.*)

BREDENARDE; petite contrée de France en Artois; elle peut avoir deux lieues dans sa plus grande longueur, & une lieue & demie dans sa largeur.

(Π) BREDENBERG; petite ville d'Allemagne, au duché de Holstein, sur la riviere de Stoer, dans le Stormar.)

BREFAR; c'est le nom d'une des îles Sorlingues, près des côtes de Cornouaille en Angleterre.

BREFORT; petite ville des Pays-Bas, dans le comté de Zutphen, assez bien fortifiée, située dans un endroit fort marécageux, à 2 lieues sud de Grôle.

BREGANÇON; fort château de France, en Provence, sur un rocher & dans une petite île, sur la côte de la Méditerranée, entre Talcon & Saint-Tropez.

BREGENTZ; ville capitale d'un comté de même nom, sur le lac de Constance en Suabe,

apartenante à la maison d'Autriche. Il y passe une petite riviere de même nom. Elle est à 7 li. n.-e. d'Appenzel, & à 7 s. de Waldenbourg. *Long.* 27, 20; *lat.* 47, 27.

BREGLIO; petite ville du comté de Nice, en Piémont, sur la riviere de Rodia.

BREGNA, ou BRENNA (val); bailliage de Bollenz, l'un des sept bailliages que les Suisses possedent en Italie. C'est une vallée profonde, de sept lieues de longueur sur une demi-lieue de largeur. Les pâturages & les châtaignes sont ses principales ressources. Ce pays est possédé en commun par les cantons d'Uri, Switz & Underwald. (*R.*)

BREGNANO; petite ville du duché de Milan, sur la Sevese.

BREHNA; petite ville de l'électorat de Saxe, à trois milles de Leipsick.

BREISICH; petite ville d'Allemagne, au duché de Juliers, sur la riviere gauche du Rhin. Elle est dans une campagne très-fertile.

BREITH-MARCK; petite ville d'Allemagne, en Franconie, sur le Meyn.

BREIT-BACH; petite ville sur le Rhin, située dans l'électorat de Cologne.

BREITENBACH; petite ville & château dans la Thuringe.

BREITENBOURG, ou BREDENBERG; forteresse, autrefois considérable, dans le duché de Holstein, sur la riviere de Stoër.

BREMA, ou BRÊME; petite ville du duché de Milan, sur le Pô, entre Casal & Valence.

BREMBALO DI SOTTO; petite ville du Bergamasque, sur la riviere de Brembo.

BREMBO; riviere, qui prend sa source aux frontieres de la Valteline, & qui se jete dans l'Adda au dessous de Bergame.

BRÊME; duché d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, situé entre l'Elbe & le Weser, qui l'entourent presqu'entiérement. Il apartient à l'électeur de Hanover, qui l'a acheté de la courone de Suede pour une somme de 700,000 richedales.

Sa plus grande longueur est de douze milles & demi, sur dix & demi de largeur. Le pays forme une plaine sans aucune montagne. Ses principales rivieres, outre l'Elbe & le Weser, sont l'Oste, la Schwinge, la Luhe, l'Este, qui se jetent dans l'Elbe; la Géeste, la Lesum, la Rohte, la Lune & la Drepte, qui se jetent dans le Weser. Il y a le long de l'Elbe, de l'Oste & du Weser, des cantons bas & humides qui sont extrêmement fertiles. On y a construit des écluses & des levées, pour les mettre à l'abri des inondations. Les terrains plus élevés présentent de tous côtés de bonnes terres, & d'excellens pâturages où l'on nourit quantité de bétail. D'autres cantons, principalement le Duvelsmoor, produisent des tourbes, & l'on y cultive aussi beaucoup de chanvre & de lin.

Il n'y a dans tout le Duché que deux villes & douze bourgs. Les états sont divisés en deux classes, 1°. la noblesse; 2°. les villes de Stade & Buxtehude. La noblesse s'assemble deux fois l'an à Rasdal pour statuer sur les afaires de justice contentieuse, sur celles qui intéressent son corps & sur celles de la province. L'assemblée générale des états se tient aussi à Rasdal; chaque gentilhomme, qui a voix & séance, y assiste, & les villes y envoient des députés. Ces assemblées ne peuvent avoir lieu sans la permission de la régence. La religion dominante est la luthériene. La ville de Stade a une école latine, & celle de Brême un gymnase. Les manufactures sont en toiles, en cordes, en draps, flanele, & en frise. Il y a à Aumund des fabriques de faïence. On en exporte de la navete, du lin, du chanvre écru, des toiles., des fruits, de la tourbe, des laines, du miel, & de la cire. (*M. D. M.*)

BRÊME; ville libre & impériale, fortifiée, arosée par le Weser, qui la sépare en deux parties, la vieille ville, & la ville neuve. Elle est au nombre des villes Anséatiques, & il s'y fait un commerce très-considérable. Le port de cette ville en est éloigné de trois lieues; il en sort grand nombre de vaisseaux, qui trafiquent sur la mer Baltique, & vont à la pêche de la baleine. *Long.* 26, 20; *lat.* 53, 10. (Π) *Lat.* 53, 14.)

Il y a un surintendant annexé à la cathédrale. Son pouvoir s'étend sur quatorze paroisses de campagne, & sur trois prédicateurs.

En 1744, dans le dénombrement de cette ville, sans y comprendre les faux-bourgs, il s'y trouva quatre mille sept cents soixante-dix-huit bâtimens habités, cinq cents soixante-six édifices, tels que des magasins, des brasseries; trois cents quatre-vingt-sept caves qui contenoient des ménages, quatre mille quatre-vingt-dix-neuf hommes mariés, deux cents dix-huit veufs, mille deux cents trente-neuf veuves, deux cents trente-trois garçons domiciliés, & trois cents cinquante-neuf filles nubiles.

La vieille ville est la plus grande & la plus habitée; elle est divisée en quatre quartiers ou paroisses; savoir, Notre-Dame, Saint Anscaire, Saint Étienne, & Saint Martin. C'est dans cette partie que se trouve l'Église cathédrale du duché de Brême, le couvent de Saint Jean, & le Gymnase académique, le préceptorat dépendant du Gymnase, l'hôtel-de-ville, la bourse, l'arsenal, l'hôpital, la salle d'anatomie, la maison de force. Il y a, près le grand pont, une machine hydraulique, qui fournit de l'eau à toute la ville. La ville neuve n'a qu'une Église, celle de Saint Paul; les faux-bourgs en ont deux. Le conseil est composé de quatre bourg-mestres, & de vingt-quatre magistrats, dont une partie est de la classe des négocians. Tout le pouvoir réside dans le conseil pour les afaires civiles ou crimineles; cependant la maison de Brunswick, comme duc de Brême, y constitue un préteur qui, en matiere capitale, prononce la sentence de mort. Cette

ville peut avoir six cents hommes de garnison, & a des manufactures de différentes especes.

Les gros vaisseaux marchands ne peuvent y aborder; il faut les décharger à la distance de trois ou quatre milles, soit à Bracke, soit à Elsfleth.

L'archevéché (fondé en 787 par S. Boniface, reduit en évêché suffragant de Cologne en 897) a été supprimé en 1648 par le traité de Westphalie, & cédé sous le titre de duché à la couroune de Suede, qui en jouit jusqu'en 1712, que les Danois s'en rendirent maîtres. Ceux-ci le céderent en 1516 à l'électeur de Hanover, & la Suede fut contrainte en 1720 d'accéder à cette cession par le traité de Stockolm; ainsi ce duché apartient aujourd'hui à l'électeur de Hanover; mais la ville de Brême est libre; sa cathédrale seule, & ce qui en dépendoit du temps des archevêques, a été cédé à cet électeur. (*M. D. M.*)

BREMERWERDE, ou BREMERFURT; ville & château fort, dans le duché de Brême, à trois milles de Brême. *Long.* 26, 30; *lat.* 53, 40.

BREMGARTEN; petite ville de la Suisse, à trois lieues de Zurich, sur la riviere de Russ. Elle apartient aux cantons de Berne, de Zurich, & de Glaris. Ses habitans sont Catholiques. *Long.* 25, 55; *lat.* 47, 20. (Π) *Long.* 26, 5, 55.) (*R.*)

BREMPT; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Treves, sur la Moselle.

BRENNA (val). *Voyez* Bregna.

BRENNE; c'est le nom d'un petit district de France, entre le Berry, la Touraine & le Poitou, diocèse & généralité de Bourges, partie en l'élection de Châtean-roux, partie en celle du Blanc. Mézieres en est la capitale.

BRENNEVILLE; village près d'Angeli, en Normandie, remarquable par la bataille qu'y perdirent les François en 1119, voulant soutenir le frere du jeune Henri I.

BRENNKIRCHEN; petite ville de la basse Autriche, sur les frontieres de la Hongrie, à peu de distance du Danube.

BRENSK, ou BRENSKI; ville dans la principauté de Séverie, sur la riviere de Desna, apartenante aux Moscovites.

BRENTA; riviere, qui prend sa source dans l'évêché de Trente, & qui, après avoir arosé les villes de Bassan & de Padoue, se jete dans le golfe de Venise, à Brondolo.

BRENTFORD; ville assez peuplée d'Angleterre, dans le comté de Middlesex, sur la riviere de Brente, à l'endroit où elle se jete dans la Tamise.

BRENTOLA; bourg du Vicentin, à peu de distance de Vicence; il dépend de la République de Venise.

BRENTZ; riviere, qui prend sa source dans le duché de Wirtemberg, & qui se jete dans le Danube, près de Laugingen.

BREOULX; petite ville de France en Provence, vers les confins du Dauphiné, à 4 lieues d'Embrun.

BRESCAR; ville d'Afrique, au royaume de Tremecen, dans la province de Tenez: le pays est fertile en blé, en orge, en lin, & produit d'excellentes figues. On y nourit une grande quantité de bétail.

BRESCIA, ou BRESSE, *Brixia*; ville forte d'Italie, qui renferme trente à trente-cinq mille âmes, & qui n'a pas moins d'une lieue de tour. Elle est à 18 lieues de Milan, 38 de Venise. Elle est défendue par une bonne citadelle. *Lat.* 45 d. 22'; *long.* 5', 30" à l'orient de Milan, ou de 28 d. 22', 20". (Π) *Lat.* 45 d. 31'.)

Cette ville a onze paroisses, seize couvens d'hommes & quatorze de filles. Son évêque est suffragant de Milan. Il s'y trouve une grande fabrique d'armes, & le commerce y est d'ailleurs assez actif.

Elle est riche, agréable, dans une heureuse situation, & ses environs sont très-fertiles. Cette ville fut bâtie par les Gaulois Cénomans, commandés par Belovese, & passa sous la domination des Romains. Elle fut brûlée par Radagasse, roi des Goths, en 412, & rétablie par Attila en 452. Les rois Lombards la posséderent à leur tour. Charlemagne ayant défait le roi Didier en 771, entra à Brescia, où il fit bâtir l'Église de Saint Denis. En 1426, pour se soustraire aux vexations du duc de Milan, elle se donna à la République de Venise.

Gaston de Foix, général de Louis XII, la prit le 19 février 1512 sur les Vénitiens, & l'abandona au pillage. La maison où logeoit le chevalier Bayard en fut exceptée, & on sait avec quelle générosité il en usa envers son hotesse & ses deux filles. Elle fut rendue aux Vénitiens en 1517. En 1478 cette ville éprouva une peste afreuse, qui y enleva vingt-cinq mille persones. Celle de 1524 fut aussi terrible.

Nicolas Tartaglia de Bresse, fut le premier qui découvrit la formule qui résout les équations du troisieme degré: son livre, imprimé en 1538, ouvrit la carriere à toutes les découvertes qu'on a faites ensuite sur le jet des bombes.

Laurent Gambara, bon poëte, mort en 1596, eut aussi cette ville pour patrie. (*R.*)

BRESCON; petite île de France, dans le golfe de Lyon, près des côtes de Languedoc. Elle est pleine de rochers, & il s'y trouve un château fort: sa distance d'Agde est d'une lieue sud.

BRESELLO, ou BERSELLO; petite ville d'Italie, très-bien fortifiée, dans le duché de Modene. Le prince Eugene la prit en 1702, les François en 1703, & l'évacuerent en 1707. Elle est proche le confluent de la Linza & du Pô, à 11 lieues n.-o. de Modene, & à 4 lieues n.-e. de Parme. *Long.* 28; *lat.* 44, 55. (Π) *Long.* 28, 17; *lat.* 44, 56.)

BRÉSIL; grande contrée de l'Amérique méridionale, bornée au nord, à l'orient & au midi par la mer, & à l'occident par le pays des Amazones & le Paraguay. Les côtes, qui ont environ

douze cents lieues de long, sur soixante de large, apartienent aux Portugais. Cette partie du Nouveau monde est fort riche. Les Espagnols la reconurent en 1500. Alvarès Cabral, Portugais, en prit possession en 1501 pour son roi, & lui donna le nom *de Sainte Croix*. *Voyez*, quant à son commerce, San Salvador, Olinde, & Saint Sébastien.

Ce pays a le titre de principauté, qui est affecté à l'héritier présomptif de Portugal.

Les Portugais le divisent en quinze capitaineries, dont huit apartienent immédiatement au roi de Portugal, & les sept autres à des seigneurs particuliers, qui ont fait seuls les frais pour y établir des colonies. Elles reconoissent cependant la souveraineté du vice-roi. Les capitaineries de la côte orientale sont Rio Grande, Parayba, Tamaraca, Fernambouc, Sérégippe, Bahia de Todos Santos, Rio dos Ileos, Puerto Seguro, Espiritu Santo, Rio Janeiro, Saint Vincent, del Rey. Les capitaineries de la côte du nord sont Para, Maragnan, & Ciara.

On ne connoît qu'imparfaitement cette immense contrée, par le danger qu'il y a de s'enfoncer dans l'intérieur des terres, où sont des nations féroces & barbares. Ces peuples sont diférens presqu'à chaque canton, par les mœurs, le langage, &c. On distingue cependant les Tapuyas, qui sont divisés en plus de soixante sociétés, les Guaymuras, les Tupinaques, les Pétivares, les Tomomymes, les Ouaitaguases, les Ouaïyanassés, les Poriés, la plus douce des nations, aussi ennemie de la guerre que du goût des autres Brésiliens pour la chair humaine; les Molopagues, les Motayes, les Lopis ou Bilvaros, les Ouayana ou Aonssés, ou les Ouétacas, les Topinambous, les Marjagas, &c. Ces trois derniers peuples sont les plus connus.

Le nombre de ceux qu'on ne connoît pas est prodigieux sans doute; il eût été possible de les civiliser. Les missionaires avoient déja réussi à se concilier l'amitié de beaucoup de ces nations, & à adoucir leurs mœurs féroces & sauvages; mais les Portugais en ont empêché les progrès. Pour avoir de l'or ils massacroient inhumainement tous ceux qui opposoient quelque résistance; les autres étoient faits esclaves; ils les chargeoient de chaînes pour soumettre ces hommes libres a des travaux opiniâtres, où l'excès de la misere & le désespoir leur faisoient bientôt trouver la mort. Il existe donc une haine invétérée entre ces Américains & leurs maîtres; & ces hommes si maltraités n'ont d'autre bonheur aujourd'hui que la vengeance: ils épient depuis long-temps l'occasion de surprendre les Portugais; ils portent par-tout le fer, la flamme; dévorent dans leurs horribles festins, ceux qu'ils ont faits prisoniers; & c'est ainsi que par un intérêt mal entendu, on s'est fait des ennemis dangereux & irréconciliables, de ceux dont on pouvoit se faire des alliés & des amis.

Dans le nombre de ces peuples, il en est quelques-uns de policés; leurs mœurs sont douces; il ne leur manqueroit que des conducteurs sages pour en faire des nations puissantes & heureuses. Les autres sont errans, passent d'un canton dans un autre canton, & vont asseoir dans les rochers, dans les forêts, dans leurs montagnes inaccessibles, le siége de leur indépendance: presque tous, sans cesse en guerre entr'eux, sont anthropophages. Quoique la nature, dans cet heureux climat, leur prodigue ses trésors de tous les genres, que la terre sans cesse cultivée leur offre ses richesses, & qu'il suffise, dans beaucoup de cantons, de travailler un jour, pour obtenir la subsistance de toute une année; cependant leur goût pour la chair humaine leur met continuélement les armes à la main: ils engraissent avec soin leurs prisoniers. Aussi-tôt qu'ils ont acquis l'embonpoint qu'on désire, ils sont mangés. Si le captif est maigre, on lui donne (dit-on) pour le servir, une femme, dont il a des enfans, & qui aussitôt qu'elle a réussi à l'engraisser, assiste elle-même à cet horrible festin. Lorsque le jour fixé pour la cérémonie est arivé, tout le monde est invité à la fête: on se divertit à boire & à danser. Le prisonier lui-même se réjouit comme tous les autres.

Loin de s'éfrayer des apprêts de son supplice, il raconte d'un air fier ses exploits, & leur fait un long détail de leurs peres, freres ou parens qu'il a rôtis & mangés; il les défie même, en disant à celui qui doit l'assomer, *de lui donner la liberté, & qu'il le mangera, lui & les siens*. On lui réplique: *hé bien, nous te préviendrons, & tu seras mangé tout-à-l'heure*. Après quoi on le tue, on le lave, on le rôtit, on le mange, en s'exhortant bien les uns les autres d'être courageux à la guerre, afin d'avoir bonne provision de chair humaine.

Les habitans du Brésil ne soufrent qu'avec impatience toute espece de vêtemens. Ils sont robustes, guerriers, toujours gais, peu sujets aux maladies, & vivent fort long-temps: il n'y a guere de peuple où les centenaires soient en aussi grand nombre. Ils aiment à se parer de plumes qu'ils s'atachent à la tête & aux joues. On ne leur connoît ni temples, ni religion. Dans cette espece d'abrutissement, ils ne contractent point cependant de ces genres d'alliances qui répugnent à la nature: leurs meres, leurs sœurs, leurs filles, ne peuvent jamais devenir leurs femmes; les autres degrés de parenté ne sont point des obstacles dans leurs mariages. L'adultere est puni sévérement: ils n'ont ni rois, ni princes; mais pour la guerre, ils ont des chefs qui sont toujours choisis entre ceux qui ont le plus de bravoure & le plus d'expérience; & leurs conversations roulent sur leurs ennemis qu'ils ont tués ou mangés; car ce peuple ne connoît rien de préférable à l'honeur de se couvrir de gloire dans les batailles.

Je dois ajouter cependant qu'à l'exception de

quelques sociétés particulieres, connues par leur cruauté féroce, les habitans du Brésil sont de toutes les nations, celle qui exerce l'hospitalité avec le plus de grandeur d'âme: c'est pour eux une jouissance que de bien traiter leurs hôtes; & ces mêmes anthropophages pleurent de joie à l'arivée & au départ des étrangers qui leur ont fourni l'occasion d'exercer envers eux leur humanité.

L'air du Brésil est bon, quoique très-chaud; le terrain en est fertile & excellent. La canne de sucre y croît en plus grande quantité qu'en aucun lieu du monde. Les campagnes sont couvertes de bétail, de volailles & de gibier, de bêtes féroces de toutes especes, de serpens de différentes sortes & d'une grandeur monstrueuse. On y trouve des forêts entieres d'arbres de Brésil, & d'un bois nommé *Copaïba*, d'où distille le baume appelé de *copabu*. La classe des oiseaux y est innombrable; ils sont aussi remarquables par leurs chants que par l'éclat de leurs plumages: on y distingue sur-tout le *colibry*, qui est moins gros qu'un serin au sortir de sa coque, mais dont le ramage le dispute à celui du rossignol. Enfin on y trouve des perroquets, des singes, des arbres, des fruits exquis, des simples précieux pour la médecine, inconnus à l'Europe; des mines très-fecondes d'or, d'argent & de tous les métaux; des diamans & des pierres de toutes les sortes; la topaze & le rubis, & une foule de richesses dans les quatre regnes, qui font du Brésil l'un des plus riches pays du monde. (*M. D. M.*)

BRÉSILIER. *Voyez* CRASILIENS.

BRESINI; petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Lenczicz.

BRESLAW; principauté d'Allemagne, qui apartient aujourd'hui au roi de Prusse depuis 1741. *Long.* 34, 40; *lat.* 51, 4.

Cette principauté est bornée au nord par celles d'Œls & de Wohlau, au couchant par celles de Lignitz & de Schweidnitz, au midi par celles de Schweidnitz & de Brieg, & à l'orient par celles de Brieg & d'Œls. Le cercle de Namslau fait partie de cette principauté, quoiqu'il en soit cependant séparé.

Les rivieres principales sont l'Oder, l'Ohlau, le Lohe, la Weyda & le Weistritz, qui porte aussi le nom de Schweidnitz. Les environs de l'Oder & des autres rivieres sont sâbloneux & marécageux: le terrain est excellent pour le blé, & les prairies qui sont fort grasses, sont couvertes de nombreux troupeaux; mais le bois est rare. On a du poisson en abondance près des rivieres; les chemins sont mauvais, & dans beaucoup d'endroits, presqu'impraticables.

Cette principauté contient neuf villes, deux bourgs & un grand nombre de villages; elle se divise en quatre districts; savoir, le cercle de Breslaw, de Neumark, de Canth & de Namslau. (*M. D. M.*)

BRESLAW, *Vratislavia*; capitale du cercle & de la principauté de ce nom, ainsi que de tout le duché de Silésie, est située sur l'Oder qui, du côté du nord, passe sous les remparts & y reçoit l'Ohlau, qui fait le tour de la ville. (Π) *Long.* 34, 48; *lat.* 51, 10.)

Cette ville, avec ses vastes faux-bourgs, forme une enceinte considérable. Ses fortifications sont de peu d'importance. On y trouve plusieurs places très-grandes & très-régulieres, d'assez beaux édifices publics & beaucoup de maisons bien bâties. L'île de la cathédrale, hors de la ville, est fortifiée par un rempart & quelques bastions. On y trouve l'Église cathédrale de Saint Jean, qui fut réduite en cendres en 1759 avec la moitié du doyené, la bibliotheque épiscopale, & encore la collégiale de Sainte Croix, & deux autres Églises, les maisons des chanoines, l'hôpital électoral fondé pour des enfans pauvres de l'un & de l'autre sexe. Dans l'île des Sâbles, on remarque la belle Église de Notre-Dame, un couvent magnifique qui apartient aux chanoines de l'ordre de Saint Augustin, l'Église de Saint Jacques, un couvent d'Augustines, & une autre Église sous l'invocation de Sainte Anne.

Au dessus de cette île est l'Église de Saint Michel, construite en bois laquelle sert de paroisse aux Catholiques; les superbes abbayes princieres de Saint Vincent, ordre des Prémontrés; des chanoines nobles de Sainte Claire & de Saint Mathias, qui apartienent aux chevaliers de Rose-Croix; dix-neuf autres Églises encore, tant paroisses, abbayes, que couvens des deux sexes: deux Églises pour les Luthériens, une pour la garnison, quatre autres pour les hôpitaux, une Église pour les Chrétiens du rit grec, plusieurs synagogues pour les Juifs, & des Églises encore hors de la ville, &c. &c.

Breslaw renferme encore une université, deux gymnases, une école latine & deux arsenaux. L'hôtel-de-ville est vaste, mais d'une architecture gothique; la tour de l'hôtel-de-ville, nommée *tour de l'horloge*, passe pour la plus belle & la plus haute de toute l'Allemagne. Toutes les fois que l'heure sone, on entend, sur une galerie d'en-haut, un concert de plusieurs trompetes & de quelques autres instrumens. Le palais de la régence royale n'est guere plus intéressant; mais la bourse est un édifice plus remarquable.

Cette ville est le siége d'un gouverneur, d'une régence royale avec un grand consistoire, d'un conseil aulique & criminel, d'une chambre royale des guerres & domaines, &c. &c. &c; d'un conseil de conférence, d'une société royale de médecine, d'un directoire de la monoie, &c. &c. &c. Frédéric II lui a acordé le troisieme rang parmi les capitales de ses états, c'est-à-dire, après Berlin & Konigsberg, & deux grandes foires franches, outre les quatre autres moindres dont elle jouissoit déja.

Le magistrat de la ville est composé d'un conseil & d'un sénat municipal. Tout le commerce de la Silésie s'est concentré dans Breslaw, où l'on trouve aussi plusieurs manufactures.

Les

Les Autrichiens s'emparerent de Breslaw le 24 novembre 1757, après y avoir gagné une bataille, & furent obligés de l'évacuer le 19 décembre suivant. En 1760, il fut canoné par les mêmes Autrichiens; ce qui causa l'embrâsement du palais royal & d'une partie de la ville. (*M. D. M*)

BRESLE (la); petite ville de France dans le Lyonois, sur la Tardine, entre des montagnes, à 4 lieues o. de Lyon.

Bresle (la); petite riviere de France qui prend sa source en Normandie, dans le pays de Caux, & se jete dans la mer à une demi-lieue au dessous d'Eu.

BRESNITZ, ou PRESNITZ; ville afranchie du royaume de Bohême, dans le cercle de Saatz ou de Luckslko.

BRESSAN; pays d'Italie, dans l'état de Venise. (*Π*) Brescia, qui en est la capitale, lui a donné son nom. Le Bressan a pour bornes du côté du nord une partie du Tirol & de la Valteline, au couchant le Bergamasque & la Valteline encore, au midi le Crémonois & le Mantouan, au levant le Trentin, le Véronois, & le lac de Garde. Cette province est fertile en grains, en lin & en toute sorte de fruits: elle a d'excellens pâturages & des mines de fer très-abondantes: elle est baignée par les lacs Iséo & Idro, d'où sortent les fleuves Oglio & Chiese, qui la divisent en plusieurs vallées.)

BRESSE; province de France, du gouvernement de Bourgogne, bornée au nord par la Bourgogne & la Franche-Comté, à l'est par la Savoie, au midi par le Dauphiné, & à l'orient par la Saône, qui la sépare du Lyonois & de la Bourgogne. Elle comprend la Bresse proprement dite, & les pays de Gex, de Bugey, & de Valromey. Cette province a ses états particuliers, & se divise en vingt-cinq mandemens, de la généralité de la Bourgogne. Le clergé de la Bresse & du Bugey est séparé du clergé de France, & paye la taille.

La partie septentrionale de cette province, qu'on nomme Bresse Châlonoise, apartenoit à la France, lors du traité de 1601, par lequel les ducs de Savoie céderent la Bresse en échange du marquisat de Saluce. La Bresse proprement dite comprend de vastes plaines, où il se recueille beaucoup de grains. Il s'y trouve des bois, des pâturages, & des étangs fort poissoneux. Les autres parties de la Bresse sont montueuses. Bourg en est la capitale. *Voyez* au surplus les articles Bourgogne, Bugey, &c. (*R.*)

Bresse. *Voyez* Brescia.

BRESSUITE; petite ville de France, sur la riviere d'Argenton, en Poitou.

BREST; ville de France, en basse Bretagne, avec un des plus beaux ports, & en même temps des plus sûrs de tout le royaume. C'est un des trois départemens de la marine royale. Il y a un gouverneur particulier & un lieutenant de roi, une amirauté, une justice municipale, une intendance, une académie de marine, une sénéchaussée, &c. &c. On y compte plusieurs Églises & paroisses, un très-beau séminaire, dont les Jésuites avoient la direction, & environ, tant dans la ville que dans les faux-bourgs, vingt-six à vingt-sept mille âmes, sans y comprendre le nombre prodigieux d'ouvriers, de soldats, de marins & de matelots qu'on y trouve en temps de guerre. La ville proprement dite n'est composée que d'un petit nombre de rues étroites, tortueuses & en pente, à cause de la colline sur laquelle elle est assise, & qui ne lui permet pas de s'étendre du côté de la mer. Le faux-bourg au contraire (qu'on nomme *Faux-bourg de la Recouvrance*) est fort bien bâti, & les rues bien percées. Il est séparé de la ville par un bras de mer sur lequel est le port. On admire sur-tout les deux quais, qui sont entourés de logemens pour les forçats, & de magasins immenses, pourvus de tout ce qui est nécessaire pour les armemens. Le château, construit sur un rocher escarpé près de la mer, avec une tour du côté opposé, est hérissé de canons du premier calibre, avec plusieurs bateries à barbete. La rade est magnifique, & pouroit contenir cinq cents vaisseaux de guerre; mais l'entrée en est étroite & très-difficile, à cause des rochers qui s'y trouvent cachés sous l'eau. Les Anglois tenterent en vain de s'emparer de ce port en 1694. Brest est à 12 lieues s.-o. de Morlaix, 12 n.-o. de Quimper, 48 o. de Rennes, 130 o. de Paris. *Long.* 13, 9, 10; *lat.* 48, 22, 55.

BRETAGNE (grande). *Voyez* Angleterre.

Bretagne; grande province de France, avec titre de duché, réunie à la courone par François I[er], en 1532. Elle forme une péninsule: du côté des terres, elle est bornée par le Poitou, l'Anjou, le Maine, & une partie de la Normandie. Elle peut avoir cinquante-sept lieues de longueur moyene, sur trente-trois de largeur; ce qui peut être évalué à dix-neuf cents lieues carrées. On lui donne plus de cent cinquante lieues de côtes, remplies d'un très-grand nombre de baies, & de bons ports. De toutes les rivieres qui l'arosent, il n'y en a aucune de navigable, que la Loire, la Vilaine, qu'on se propose de joindre à la Drance, au moyen d'un canal entre Rennes & Dijon. Les autres, comme l'Ardre, l'Île, le Men, le Bonneau, la Claye, l'Aden, qui ont toutes leur embouchure dans l'Océan, ne portent bateaux que jusqu'où remonte le flux. Le climat de cette province est assez tempéré, si ce n'est au voisinage de la mer où l'air est un peu gras & humide: son sol est, en général, mêlé de plaines & de hauteurs; on y voit plusieurs belles forêts, telles que celles des Chanveaux, de Coubian, de la Guerche, de Quintin, de Pavée, de Juigné, &c. presque toutes composées de hêtres, de chênes, de châtaigniers, & de bois blanc; & par-tout où la terre est cultivée, elle produit au delà de ce qu'il faut pour la consommation des habitans. On y trouve aussi d'excellens pâturages qui servent à nourir un bétail nombreux. Les pays Nantois & de Rhays donnent des vins de

médiocre qualité, dont on fait en partie des eaux-de-vie. Le cidre est la boisson ordinaire des habitans. Le gibier est très-abondant, & les rivieres très-poissoneuses: on y pêche sur-tout beaucoup de sardines & de saumons. Il y a des eaux minérales à Lanion, Vittrey, Fougeres, Dinan, &c. &c. & parmi les curiosités de la province, on remarque le champ d'Aimant, situé dans la paroisse de Saint Nazaire, ainsi nommé, parce que tous les cailloux de sa surface sont des pierres d'aimant; un puits, creusé dans la cour de l'hôtelerie de Plongastel, entre Brest & Landernau, dont l'eau monte, quand la mer, qui en est fort proche, descend, & descend au contraire quand la mer monte; phénomene dont l'académie des sciences a rendu compte dans ses mémoires, année 1717. Le caractere des Bretons est brusque, colere; mais ils sont braves, bons soldats, & ceux qui s'adonent à la navigation, devienent presque toujours d'excellens hommes de mer.

Le commerce de cette province est considérable; il se fait des sels dans les marais de Bourgneuf, & dans le territoire de Guerande & du Croissic. Il vient des beures de l'évêché de Nantes, des grains de Vannes, des chanvres & des lins des évêchés de Rennes, de Tréguier, & de Léon, où l'on fabrique aussi des toiles. Il y en a qui servent à faire des voiles de vaisseaux, &c. Les toiles de Quintin sont toutes de lin, & ne le cedent guere en finesse aux batistes. On fait avec les plus fines des manchetes, des rabats, des coëfures, &c. avec les grôsses, des mouchoirs & des chemises. Les toiles à tamis bleuâtres vienent de la même province. Les toiles de Pontivi ne different pas de celles de Quintin. Il y a aussi en Bretagne de la bonéterie & des mines de charbon de terre, de fer & de plomb. On fait la pêche de la sardine & du maquereau au Port Louis, à Belle-Île, à Cancarnau, &c. Il se fabrique, dans la plupart des villes, de petites étofes de laine, comme étamines, droguets, serges, moletons, crépons, &c. Voilà à peu près quelles sont les marchandises du crû de cette province. On peut mettre au nombre de celui du dehors la morue, dont la pêche se fait par les Malouins & les Nantois. Quant aux retours des îles Françoises de l'Amérique, ils consistent en sucres bruts, qui se rafinent à Angers, Saumur, & Orléans, en gingembre, indigo, roucou, écaille, cuirs, bois de teinture. Il y arive d'Angleterre, de Hambourg, & Hollande, des planches, des mâts, des chanvres, du goudron, du fromage, &c.

Pour le gouvernement Ecclésiastique, on y compte neuf évêchés; savoir, Dol, Nantes, Quimper-Corentin, Rennes, Saint Brieux, Saint Malo, Saint Paul de Léon, Tréguier & Vannes, tous suffragans de la métropole de Tours, & un grand nombre d'Églises collégiales, d'abbayes & de prieurés. Comme la Bretagne n'étuit pas encore réunie à la courone de France lors du concordat entre le Pape Léon X & François Ier, le roi n'y nomme aux bénéfices consistoriaux, qu'en vertu d'un indult; & par une bulle de Benoît XIV, les évêques & le Saint Siége ont alternativement la nomination des cures, chacun six mois de l'année.

Pour le civil & l'administration de la justice, il y a un parlement rendu sédentaire à Rennes, en 1560, par Charles IX. Il est composé d'une grand'chambre, d'une chambre de la tournele, d'une chambre des enquêtes, des requêtes, &c. &c.; une autre jurisdiction concernant les aides & gabeles, à laquelle ressortissent les autres siéges de la province; une chambre des comptes établie à Nantes; sept siéges d'amirauté; savoir, à Saint Malo, Nantes, Saint Brieux, Morlaix, Brest, Vannes, & Quimper-Corentin; huit maitrises particulieres des eaux & forêts; trois jurisdictions consulaires à Nantes, Morlaix, Saint Malo; deux hôtels des monoies à Rennes & à Nantes. La justice y est rendue selon la coutume de Bretagne.

Cette province a aussi ses états particuliers, composés du clergé, de la noblesse & du tiers état: c'est dans ces assemblées que se reglent toutes les dépenses de la province, & le don gratuit acordé à Sa Majesté. Elles se tienent tous les deux ans.

Enfin, pour le militaire, la Bretagne a un gouverneur général, qui est en même temps amiral de la province, deux lieutenans généraux, l'un pour la haute & basse Bretagne, l'autre pour le seul comté Nantois; trois lieutenans de roi, quinze lieutenans des maréchaux de France, & quatre tribunaux de maréchaussée, &c. &c. (*M. D. M.*)

Bretagne (Nouvele); pays, & presqu'île de l'Amérique septentrionale, au Canada, au nord du fleuve Saint Laurent.

Ce pays peut avoir environ quatre-vingt lieues de long. L'air y est très-froid & le terroir stérile. Les Anglois en titent des peaux de castor. C'est la partie la plus orientale de la terre de Labrador. Ce sont les François de la province de Bretagne qui ont découvert ce pays, & qui lui ont donné son nom.

BRETCHEN, ou BRETCHEM; forteresse & petite ville de la Prusse occidentale, dans le territoire de Culm, entre Strasbourg & Osterode. (*R.*)

BRETEUIL; petite ville de France dans la haute Normandie, avec titre de comté, sur la riviere d'Iton. Cette ville fait un grand commerce de fer. Elle est à 6 lieues s.-o. d'Évreux, & 26 o. de Paris.

Breteuil; bourg de France dans le Beauvoisis, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 11000 liv. (*R.*)

Bretauil-Herbaut. *Voyez* Breuil-Herbaut.

BRETHEIM, ou BRETTEN; petite ville d'Allemagne dans le bas Palatinat, sur les frontieres

du duché de Wirtemberg, fur la riviere de Saltz.

BRETIGNI; village du gouvernement d'Orléanois, dans la Beauffe, près de Chartres, fameux par le traité qui rendit la liberté à Jean le Bon. Il y a deux opinions fur le lieu où fut figné le traité de Bretigni, le 8 mai 1360; l'une que c'eft Bretigni près de Châtres; l'autre, que c'eft Bretigni près de Chartres.

La premiere opinion avancée par Baudrand, & adoptée par la Martiniere, puis par Vofgien, eft foutenue dans plufieurs mémoires imprimés dans les *Mercures* de 1737, janvier & mars, & 1746, novembre.

La queftion fe trouve encore traitée dans le journal de Trévoux, décembre 1706, & mercure de 1735, mai. On peut les confulter.

Il eft probable que l'opinion des trois géographes qu'on vient de nommer, s'eft accréditée, parce qu'on ignoroit qu'il exiftoit un lieu du nom de Bretigni, dans le voifinage de Chartres; tandis qu'on en connoiffoit un dans le Hurepois près de Châtres. La reffemblance des deux noms paroît avoir été une des fources de l'erreur où l'on eft tombé; mais il n'eft pas douteux qu'il exifte un lieu nommé Bretigni, près de Chartres, comme l'a remarqué l'éditeur de l'*Hiftoire* du P. Daniel, fous l'année 1360.

Et ce qui prouve invinciblement que le traité fut figné à ce Bretigni près de Chartres, c'eft, 1°. qu'un mémorial de la chambre des comptes, cité par le P. Griffet, éditeur de l'Hiftoire du P. Daniel, le dit exprefsément; 2°. que plufieurs pieces relatives à ce traité, que M. de Brequigni a copiées à Londres fur les originaux, furent fignées de la part d'Édouard à Sours, lieu fitué à une lieue ou environ de Chartres, & de la part du roi de France à Bretigni près Chartres; 3°. les Chroniques de Saint Denis, rédigées par un contemporain, & tous les Manufcrits de Froiffart, qui ont été confultés, portent uniformément, Bretigni près Chartres. Et c'eft l'opinion qu'on ne peut fe difpenfer de fuivre.

Quant à la queftion concernant l'entrée de Philippe le Bel dans l'Églife de Chartres, elle eft amplement difcutée dans le livre intitulé, *Voyage fait à Munfter*, &c. par M. Joly; Paris, 1670, *in*-12. (*R.*)

BRETTA; petite ville de Suede, dans la province de Weftrogothie.

BRETTEN; petite ville du royaume de Suede, dans la Dalie, fur le lac Waner.

BRETTEN. *Voyez* BRETHEIM.

BRETTIN; petite ville de l'électorat de Saxe, fur l'Elbe.

BREUBERG; petit pays & château, dans la Franconie, fur le Mein: cette contrée peut avoir cinq lieues de long fur deux de large. Elle appartient aux maifons de Lœwenftein & d'Erbach. (*R.*)

BREUIL-BENOÎT; abbaye de Bernardins, fondée en 1137, à 4 lieues e. d'Évreux. Elle vaut 3500 liv.

BREUIL-HERBAUD; abbaye de France, au diocèfe de Luçon, ordre de Saint Benoît, à 8 li. n. des Sâbles. Elle vaut 3500 liv.

BREUSCH; riviere de la baffe Alface, qui prend fa fource aux frontieres de la Lorraine, & tombe dans l'Ill près de Strasbourg.

BREVES; ville de France, élection & à 2 lieues f.-e. de Clamecy.

BREY; petite ville du pays de Liége, dans le comté de Looz, fur un ruiffeau, à 4 lieues o. de Mafeick, 6 n. de Maëftricht. *Long.* 23, 10; *lat.* 51, 6. (*R.*)

BREYN; petite ville du comté d'Affing, dans l'Écoffe feptentrionale, fur un petit golfe de même nom.

BREZIN; ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Lenczicz.

BRIANÇON; ville de France dans le haut Dauphiné, avec un château fort fur un roc efcarpé, tout près de la Durance. Il y a un gouverneur particulier & un état major. Le pont qui réunit le château à la ville, eft un ouvrage admirable. *Long.* 24, 20; *lat.* 44, 46.

Lefdiguieres l'enleva aux Ligueurs en 1590. Cette ville eft remarquable par la manne qu'on recueille aux environs, fur les feuilles d'un arbre nommé *Mélès* ou *Mélefe*. La manne tombe la nuit fur les feuilles de cet arbre, & fe fond aux premiers rayons de foleil. Elle n'eft jamais fi abondante que dans les chaleurs exceffives. À quelque diftance de là, on trouve une roche percée qu'on appele *Pertuis Roftang*, au deffus de l'entrée de laquelle on lit cette infcription: *D. Cæfari Augufto dedicata; falutate eam*. (*R.*)

BRIANÇONET; forterefle de Savoie dans la Tarentaife, bâtie fur un rocher inacceffible. Aujourd'hui cette forterefle eft prefque ruinée.

BRIARE; petite ville de France en Gâtinois, fur la Loire, remarquable par le canal qui porte fon nom, & qui fait communiquer la Loire & la Seine. *Long.* 20 d. 24', 13"; *lat.* 47 d. 38', 16". Elle eft à 14 lieues f.-e. d'Orléans, à 35 f. de Paris. *Voyez* CANAL DE BRIARE. (*R.*)

(Π) BRIAS; lieu de Flandre qui fuivant le méridien de Paris du côté du nord fe trouve à 19, 54, 8, de *long.*; & à 50, 24, 36 de *lat.*)

BRIATESTE; petite ville de France en Languedoc, fur le Dadou, à quelques lieues d'Albi.

BRIDGENORTH; petite ville d'Angleterre, dans le Shropshire, fur la Saverne, fur laquelle il y a un beau pont, à 40 lieues n.-o. de Londres. *Long.* 15, 5; *lat.* 52, 34. Elle envoie deux députés au parlement.

BRIDGETOWN; ville d'Amérique dans l'île de la Barbade, aux Anglois; elle eft forte, belle, riche, bien peuplée & très-commerçante. Les habitans font fort polis, cultivent les arts avec

succès ; on y voit des artisans de tous les genres. On la nomme aussi la ville de Saint Michel.

BRIDEWATER ; petite ville d'Angleterre, sur le Paret, dans la province de Sommerset, avec titre de duché, à 40 lieues o. de Londres. Elle envoie deux députés au parlement.

BRIDLINGTON ; petite ville maritime d'Angleterre, dans la province d'Yorck, avec titre de comté. C'est la patrie du célebre Boyle. Elle est à 52 li. n. de Londres. *Long.* 17, 23 ; *lat.* 54, 6.

BRIDPORD ; petite ville d'Angleterre, dans la province de Dorset ; elle envoie deux députés au parlement, & fournit de bons câbles pour les vaisseaux.

BRIE ; pays de France, borné au nord par l'Île de France & le Soissonois, à l'orient par la Champagne, & au midi par la Seine. On l'a divisée en haute & basse. Elle a environ vingt-deux lieues de long de l'est à l'ouest. Une partie est du gouvernement de Champagne, & se nomme *Brie champenoise* ; l'autre du gouvernement de l'Île de France, & se nomme *Brie parisiene* : cette province se divise aussi en Brie haute, dont *Meaux* est la capitale, en basse Brie, dont la capitale est *Provins* ; & la Brie pouilleuse, dont Château-Thierri est la capitale.

Brie-Comte-Robert ; petite ville de France dans la Brie parisiene, à 7 lieues f.-e. de Paris, fondée par Robert, fils de France, comte de Dreux. On y remarque l'Église paroissiale, & un couvent de Minimes. *Long.* 20, 19, 24 ; *lat.* 48, 41, 26.

Brie-Comte-Braine ; petite ville de France dans le Soissonois, au bord de la Vesle, qui se jete près de là dans l'Aisne.

BRIECK ; pays de la petite Pologne, dans le palatinat de Cracovie.

BRIEG ; principauté d'Allemagne, sous la domination Prussiene, l'une des plus grandes de la Silésie. Ses rivieres sont l'Oder, la Neiss, la Stober, l'Ohlau. Le terroir est de la plus grande fertilité. On y cultive aussi de la garance & du tabac ; le territoire de Brieg & d'Ohlau renferme de grandes forêts de chênes, de hêtres & de sapins. Cette principauté renferme neuf villes & deux bourgs, & est soumise, tant à la régence royale, qu'à la chambre des guerres & domaines de Breslaw. Elle est divisée en six cercles ou districts.

Brieg ; ville de Silésie, capitale de la principauté de son nom, située sur la gauche de l'Oder. C'est une des plus grandes, des plus importantes, & des plus belles villes de la Silésie. Ses fortifications sont considérables. Le pont de bois, sous lequel passe l'Oder, mérite d'être vu à cause de sa longueur, de sa hauteur & de sa solidité. On y compte quatre faux-bourgs. En 1756, la régence & le grand consistoire de la haute Silésie furent transférés d'Oppeln en cette ville. L'Église collégiale de Sainte Edwige est aux Catholiques ; il y a aussi un collége, un couvent de Capucins, un gymnase ; des Églises pour les Luthériens, une maison de correction, &c. On fabrique de bons draps en cette ville. En 1618, elle fut ravagée par un grand incendie. En 1643, les Suédois l'assiégerent en vain : en 1741, les Prussiens s'en emparerent après un siége de quatre jours. À la Saint Jacques, il s'y tient une grande foire en chevaux & en bœufs. Brieg est à 8 lieues f.-e. de Breslaw. *Long.* 35, 10 ; *lat.* 50, 49. (*R.*)

Brieg, ou Brig ; bourg du haut Valais, au diocèse de Sion, à la rive gauche du Rhône : il y a un collége. Ce lieu est remarquable sur-tout par ses eaux thermales.

(П) BRIEL ; lieu en Hollande. *Long.* 21, 40 ; *lat.* 51, 51.)

Briénois (le) ; petit pays de France qui s'étend le long de la Loire, aux confins du Bourbonois. Sémur en Briénois en est la capitale.

BRIENNE ; petite ville de France, en Champagne, près de la riviere d'Aube, avec titre de comté. Il y a une école militaire dirigée par les Minimes. Sur la montagne qui la commande, on voit un très-beau château, bâti à la moderne, sans aucunes fortifications. Il y a des fabriques de bonéterie & une manufacture de gros draps. On la divise en Brienne la Ville, & Brienne le Château, séparées l'une de l'autre par un intervalle de sept ou huit cents pas. (*R.*)

Brienne ; abbaye de filles, ordre de Saint Benoît, dans le Lyonois, au voisinage de la petite ville d'Anse.

BRIENNOIS ; petit canton du diocèse de Troies en Champagne. Au nord-est de cette ville on y trouve Brienne château, & Btienne la ville.

BRIENNON ; petite ville de France en Champagne, sur la riviere d'Armançon, dans le Sénonois, à 2 lieues o. de Saint Florentin.

BRIEUX (Saint), ou SAINT BRIEUC ; ville considérable de France, dans la haute Bretagne, à une demi-lieue de la mer, avec un bon havre, & un évêché suffragant de Tours. Elle est dans un terrain fertile en blé & en fruits. L'évêque en est seigneur temporel, & son diocèse comprend cent quatorze paroisses. Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, d'une justice royale, & d'une amirauté. Il s'y fait un trafic assez considérable en fil. *Long.* 14, 47 ; *lat.* 48, 33. (*R.*)

BRIETZEN, ou WRIETZEN ; ville d'Allemagne dans l'électorat de Brandebourg. Il y a encore une autre ville de ce nom dans la Marche mitoyene de Brandebourg, sur la riviere de Niepelitz, à huit milles de Berlin.

BRIEY ; petite ville de France, dans le duché de Bar, près la riviere de Mance, à 8 lieues de Saint Michel, généralité de Nanci, & chef-lieu d'une prévôté considérable.

BRIG-KAUSTEVEN ; petite ville d'Angleterre dans la province de Lincoln.

BRIGNAIS ; bourg de France, entre Lyon & Saint Chamond. Il s'y livra une sanglante bataille en 1362, où périt Jacques de Bourbon, comte de la Marche, en voulant dissiper les grandes compagnies.

BRIGNOLES, *Brinonia* ; ville de Provence, à 6 lieues de Toulon, renomée par ses bons pruneaux. C'est la patrie de Joseph Parocel, dit *des Batailles*, & du savant P. le Brun de l'Oratoire. Elle est à 170 lieues de Paris. Sa situation est entre des montagnes, dans un terroir agréable.

BRIGNON. *Voyez* Briennon.

Brignon la sie, ou la sie en Brignon, *sedes Brignonis* ; abbaye de France, ordre de Saint Benoît, aux confins de l'Anjou & du Poitou, à une lieue du Puy-Notre-Dame, vers le couchant. Elle vaut 2500 livres.

BRIGONDIS (les) ; peuples d'Éthiopie dans la Cafrerie, au nord-ouest du cap de Bonne-Espérance.

BRIHUEGA ; petite ville d'Espagne dans la Castille nouvele, sur la riviere de Trajuna. Il s'y fait un grand commerce de laine. Cette ville est au pied d'une montagne.

BRILINGEN ; petite ville d'Allemagne dans la Suabe, sur le Bujet.

BRILLE (la) ; ville maritime de la province d'Hollande, dans l'île de Voorn dont elle est la capitale. Elle est fortifiée, & a un bon port près de l'embouchure de la Meuse. *Long.* 21, 51 ; *lat.* 51, 53. C'est la patrie de l'Amiral Tromp. Guillaume de la Marck, seigneur de Lumain, la prit le premier avril 1572, & cette conquête fut le fondement de la république.

BRILON ; petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, sur la Moene, apartenante à l'électeur de Cologne. Elle étoit autrefois ville Anséatique.

BRINDES, ou BRINDISI ; ville du royaume de Naples, dans le pays d'Otrante, près le golfe de Venise, avec un archevéché. *Long.* 34, 40 ; *lat.* 40, 52. C'étoit le *Brundusium* des anciens.

Cette ville, qui est très-anciene, a plusieurs ports enfermés dans une seule entrée ; ce qui offroit un excellent abri, si les Vénitiens ne l'eussent gâté en partie. Brindes n'est plus si grande qu'elle l'étoit autrefois ; elle est cependant encore très-peuplée. Le port est défendu par une forteresse qui est dans une île située à l'entrée. Virgile est mort en cette ville, & le Poëte tragique Pacuvius, dont il nous reste à peine quelques fragmens, y a pris naissance.

BRINN, ou BRUNN ; cercle d'Allemagne en Moravie. On y trouve plusieurs mines de fer, des carrieres de marbre, & en quelques endroits des eaux minérales. Près de Tischowitz on tire d'une montagne quantité de faux diamans & d'améthystes. Les forges de fer, les verreries & les rafineries d'alun contribuent au commerce de ce cercle. Il renferme dix-neuf villes, cinquante-sept bourgs, & environ six cents quatre-vingt villages.

Brinn, Brünn, Brno ; seconde ville royale du marquisat de Moravie, capitale du cercle, située près du confluent de la Schwartschawa & de la Switawa. Elle est bien bâtie, bien peuplée, & la plus commerçante de la Moravie. On y tient les états du pays alternativement avec Olmutz, & c'est le siége du Gubernium, du tribunal de la sénéchaussée, du comité des états, du directoire de la noblesse, & de la chambre du commerce. Il y a des manufactures de pluches & de draps, &c. On y compte mille deux cents trente-six feux. Les édifices les plus remarquables sont l'évêché, l'hôtel des dietes, l'Église collégiale du mont Saint Pierre, le collége, qui a une très-belle Église, six couvens d'hommes, & un couvent de religieuses Carmélites. Cette ville, qui est très-forte, a été assiégée plusieurs fois sans avoir été prise. En 1742, le roi de Prusse en leva le siége.

Le château de Spilberg, situé sur une montagne voisine, à l'occident de la ville, en fait la principale défense. C'est au pied de cette montagne qu'est situé le faux-bourg nommé Alt-Brunn. On y compte deux couvens de filles & un hôpital de Malte. Quatre-vingt-dix-huit maisons dans ce faux-bourg apartienent au *couvent de la Reine*, qui, outre cela, possede seize villages & quelques seigneuries. On remarque près de la ville une très-riche chartreuse, & une riche abbaye de Prémontrés. (*M. de M.*)

BRINNITZ ; riviere d'Allemagne, dans la Silésie, qui se jete dans l'Oder.

BRIOLON ; petite ville forte de la Valachie, sur le Danube.

BRION ; petite île de l'Amérique septentrionale, au Canada, dans le golfe Saint-Laurent. Elle n'a pas deux lieues de long, & à peu près une lieue & demie de large. La mer qui l'entoure est très-poissoneuse. Son terroir est très-fertile, & offre de bons pâturages.

BRIONI ; c'est le nom de la plus grande des trois îles de la mer Adriatique, qui apartienent aux Vénitiens, sur la côte orientale de l'Istrie. Les deux autres sont appelées *Coseda* & *San Girolamo*.

BRIONE, non BRIONNE ; bourg de Normandie sur la Rille, à l'extrémité du Vexin. Ce bourg, dès le commencement du XIe siecle, étoit décoré du titre de comté. Le roi y établit, en faveur de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, trois foires par an, de trois jours chacune, au XIIe siecle. Il y avoit trois Églises ; il n'en reste plus que celle de Saint Martin, anciene léproserie de Saint Michel, unie aux Bénédictines en 1642. Il se tint à Brione, vers 1040, une célebre conférence entre les plus habiles gens de la province & le fameux Berenger, en présence du duc Guillaume : Berenger y fut réfuté, réduit au silence & contraint de s'enfuir de Normandie. Son hérésie fut cause qu'on introduisit dans l'Église la coutume de l'élévation de la sainte Hostie & du Calice à la messe, afin de rendre un hom-

mage plus éclatant à la vérité de la présence réelle. (*Voyez* le Cardinal Bona, le P. le Brun, & Benoît XIV *de Sacrif. Missa*.) *Long.* 18, 26; *lat.* 49, 35.

(Π) BRIONES; petite ville d'Espagne, dans la Vieille Castille sur l'Ebre.)

BRIOUDE; ville de France dans la basse Auvergne: il y en a deux, à une demi-lieue l'une de l'autre; l'une, qui s'appele *la vieille*, est sur l'Allier, avec un pont d'une seule arche, & d'une construction très-hardie; l'autre, qui est la nouvele, s'appele *Brioude l'Église*, à cause d'un chapitre de chanoines, qui sont obligés de faire preuve de noblesse pour y être admis. On les appele *les comtes de Brioude*, & ils ne relevent que du Saint Siége. *Long.* 21; *lat.* 45, 14.

BRISACH (le vieux); ville d'Allemagne, autrefois impériale, & capitale du Brisgaw, partie sur le Rhin, & partie sur une montagne. *Long.* 25, 28; *lat.* 48, 8.

C'étoit autrefois une excellente forteresse que les Suédois prirent en 1634, après un siege des plus opiniâtres. Les François la prirent aussi en 1688; mais ils la rendirent en 1697: ils la reprirent en 1703, & la cédèrent derechef en 1705. L'impératrice reine Marie-Thérese, en fit raser les fortifications en 1741; de sorte qu'aujourd'hui ce n'est plus qu'une ville ouverte, & totalement déchue. On y remarque l'Église paroissiale, bâtie sur la plate-forme de la montagne, plusieurs couvens des deux sexes, un puits qui servoit à la garnison, & qui a cent quatre-vingt pieds de profondeur, taillé dans le roc. Il y a au vieux Brisach un pont de bateaux qui offre un passage des plus fréquentés. (*R.*)

Brisach (le neuf); jolie ville de France en Alsace, à une demi-lieue du Rhin. Louis XIV la fit bâtir vis-à-vis du vieux Brisach, & fortifier par le maréchal de Vauban. Cette ville, de la généralité & à 12 lieues f. de Strasbourg, est réguliere, mais presque déserte. *Long.* 25, 21; *lat.* 48, 5. (*R.*)

(Π) BRISCA; petite ville du royaume d'Alger dans la province de Tenez.)

BRISGAW (le); pays d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, séparé de l'Alsace par le Rhin. La majeure partie apartient à la maison d'Autriche: la maison de Bade possede le haut Brisgaw.

Ce pays a trois sortes d'états; savoir, l'ordre des prélats, l'ordre des seigneurs, & le tiers état. Le tiers état est composé de treize villes & de six seigneuries domaniales. Les villes sont, Fribourg, Brisach, Villingen, Breuntingen, Neuenbourg, Kenzingen, Endingen, Burckeim, Waldkirch, Lauffenbourg, Rheinfelden, Seckingen & Waldshut. Chacun de ces trois états a ses présidens, syndic, receveur & huissiers. L'ordre des prélats & celui des seigneurs ont une justice particuliere, qui connoît en premier ressort des afaires litigieuses qui surviennent entre les membres des états. La régence impériale & royale, & la chambre des comptes pour l'Autriche intérieure est à Fribourg.

Cette province est divisée en deux parties; savoir, le Brisgaw, proprement dit, & le haut quartier du Rhin.

BRISIGHELLA; petite ville d'Italie dans la Romagne, dépendante des états de l'Église.

BRISSAC; petite ville de France, en Anjou, érigée en duché-pairie, l'an 1611, en faveur de la maison de Cossé. Cette ville est située sur la riviere d'Aubence, à quatre lieues d'Angers, dans un pays également agréable & fertile. Le château en est magnifique; il est acompagné d'un parc immense & d'un étang de près d'une lieue de longueur. Sous les murs de Brissac, il se donna, en 1067, une bataille mémorable, entre Geofroi le Barbu, comte d'Anjou, & Foulques Rechin, son frere. (*R.*)

BRISSON (Saint); bourg de France, & premiere baronie du Berry, à une lieue de Gien, de l'autre côté de la Loire, sur une hauteur, avec un château, renomé dans l'histoire par sa force, & pour avoir soutenu un siége sous Louis le Gros.

BRISTADT; petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le margraviat d'Anspach.

BRISTOL; grande & belle ville d'Angleterre, la plus riche après Londres, bien peuplée, & fort commerçante, sur la riviere d'Awon, avec titre de comté, & un évêché suffragant de Cantorbery. Elle est renomée par la bonté des eaux minerales qui se trouvent dans ses environs, par ses foires & par la belle Église de Sainte Marie de Radgtiff, dont le clocher est un des plus hauts de tous ceux d'Angleterre. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 32 lieues o. de Londres, 14. n.-o. de Salisbury. *Long.* 15; *lat.* 51, 27. (*R.*) (Π) *Long.* 15, 10.)

Cette ville n'apartient ni à la province de Sommerset, ni à celle de Glocester. Elle forme un comté à part. On y compte dix-sept paroisses. Il s'y trouve une fabrique de bouteilles extrêmement considérable. (*R.*)

Bristol (la Nouvele); ville de l'Amérique septentrionale, dans l'île de la Barbade. Elle apartient aux Anglois.

Cette ville, à environ 4 lieues de Bridgetown, est fort peuplée, & fait un très-grand commerce. La rade est fort bonne, & l'abord en est gardé par plusieurs forts.

BRITIOGA; petite île de l'Amérique méridionale, sur les côtes du Brésil. Elle apartient aux Portugais, qui y ont bâti un fort pour défendre le port de Saint Vincent, qui est vis-à-vis.

BRIVE-LA-GAILLARDE; jolie & anciene ville de France, dans le bas Limousin, dont elle se prétend la capitale. *Long.* 19, 10; *lat.* 45, 15. Il y a une élection de la généralité de Limoges, avec un chapitre, un présidial, une séné-

chaussée, six communautés religieuses, un hôpital & un beau collège. Cette ville est située dans une belle plaine, très-fertile, d'environ trois lieues de long, vis-à-vis d'une île formée par la riviere de Coreze, sur laquelle il y a deux beaux ponts. Ses vallons sont plantés de vignes & de châtaigniers. Elle est à 55 lieues f. de Limoges, 4 e. de Tulles, 116 f. de Paris. C'est la patrie du cardinal Dubois.

BRIVIO; petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, sur la riviere d'Adda.

BRIX; ville de Bohême, à deux milles de Toplitz, & à dix de Prague.

Brix (Saint); petite ville de France en Bourgogne, dans l'Auxerrois. (*R.*)

BRIXEN; grande ville & évêché d'Allemagne, entre le Tirol, l'évêché de Trente, & le territoire des Vénitiens. Elle est située dans une contrée agréable, au confluent des rivieres d'Eysack & de Rienz. L'évêque en est souverain, & est un des états immédiats de l'empire. Le palais épiscopal est bien bâti. Outre la cathédrale qui est neuve & d'un joli goût, on trouve encore une paroisse, six autres Églises, trois couvens, & une collégiale. (Cet évêché fut fondé par Saint Cassien, l'an 360, sous le Pape Damase Ier.) (Π) *Long.* 29, 9; *lat.* 47, 35.)

BRIXENSTADT; ville d'Allemagne en Franconie, à neuf milles d'Anspach.

BRO; riviere de la Prusse occidentale, qui se jete dans la Vistule.

BROAD; c'est le nom d'un lac d'Irlande, dans la province d'Ulster, dans lequel se trouvent plusieurs petites îles.

BROC; ville du royaume de Pologne, dans le palatinat de Mazovie.

(Π) BROCALO; petit royaume d'Afrique, dans la Nigritie, vers les embouchures du Niger.)

BROCKAU; petite riviere d'Allemagne, dans le duché de Holstein, dans la province de Wagrie.

BROD en BOHÊME. *Voyez* Bæmisch-Brod.

Brod (Deutsh, & Boémisch); deux villes de Bohême; la premiere au cercle & à 10 li. f. de Csazlau sur la Sazava. Les alliés s'en rendirent maîtres en 1742. La seconde, au cercle de Caurzim.

Brod (Ungarish); petite ville de Moravie, dans le cercle & à 3 li. e. de Gradisk. Il y a des eaux minérales.

BRODERA, ou BRODRA; ville des Indes orientales, dans l'empire du Mogol, au royaume de Guzarate. Il s'y fait un grand négoce de toiles de coton, d'indigo, & de laque. *Long.* 90, 39; *lat.* 22, 25.

BRODI; ville fortifiée du royaume de Pologne, dans la Volhinie, sur les frontieres de Russie.

BRODNICZ; ville de la Prusse occidentale, dans le palatinat de Culm.

BRODT, ou BROD; petite ville forte de Hongrie, dans l'Esclavonie, sur la Save, dans le comté de Possega, fameuse par la victoire remportée sur les Turcs en 1688. Elle est à 8 lieues f.-e. de Possega. *Long.* 36; *lat.* 45, 15.

BRODZIETZ; très-petite ville du grand duché de Lithuanie, dans le palatinat de Minsky, sur la riviere de Berzina.

BROIE. *Voyez* Broye.

BROITZGHIA; ville assez bien peuplée d'Asie, dans le royaume de Guzarate, dans l'empire du Mogol; c'est une des plus considérables forteresses de l'Inde.

BRON (Nieder & Ober); deux petites villes près l'une de l'autre, dans le comté de Linange en basse Alsace, généralité de Strasbourg, à 4 lieues o. d'Haguenau.

BRONCHORST; petite ville sur l'Yssel, dans le comté de Zutphen, avec titre de comté de l'empire.

BRONDOLO; petite île du golfe de Venise, près de la ville de Chiozza.

(Π) C'est un petit lieu de l'état de Venise, sur le bord de la mer Adriatique, à deux milles f. de Chiozza. Il n'est remarquable que par ses écluses, qui soutenient les eaux de la Brenta. Près de ce lieu est la grande vasque, appelée *Conca di Brondolo*: c'est, pour ainsi dire, le rendez-vous des rivieres du Padouan, qui de là vont à la mer Adriatique par un canal d'un mille de longueur, & y forment le port de Brondolo dont il est fait mention plusieurs fois dans l'Histoire.)

BRONNO; petite ville d'Italie dans le duché de Milan, dans le Pavesan, à 4 lieues de Pavie. Les Impériaux eurent un avantage sur les François en 1703, près de cette ville.

BRORA; ville de l'Écosse septentrionale dans le comté de Southerland, à l'embouchure de la riviere de même nom.

BROU; ville de France dans le Perche, sur la riviere de Douxaine, près de Château-Dun. Il y a des marnieres aux environs de cette ville.

Brou; près Bourg en Bresse, il y a un couvent d'Augustins remarquable par les tombeaux du duc Philibert de Savoie, de sa femme & de sa mere.

BROUAGE; petite ville forte de France, en Saintonge, avec un havre, fameuse par ses abondantes salines. *Long.* 16, 35, 26; *lat.* 45, 50, 11.

BROUAY; petite ville de France, avec titre de comté, près de Béthune, dans la province d'Artois.

BROUSALME, ou BRESALME; riviere d'Afrique dans la Nigritie, qui se jete dans la mer à 2 lieues de la riviere de Gambie.

BROUWERSHAVEN; petite ville des Provinces Unies, dans l'île de Schoowen en Zélande. Il y a un port. (*R.*) (Π) *Long.* 21, 26; *lat.* 51, 41.)

BROYE; riviere de Suisse dans les cantons de Berne & de Fribourg; elle verse au lac de Morat, & de celui-ci dans le lac de Neufchâtel. (*R.*)

BROZOW ; ville de Pologne dans le palatinat de Russie.

BRSESTZ, BRZESTZ, & BRSESKIE ; ville & palatinat de Pologne, dans la Lithuanie, sur le Bug, avec un château. Le palatinat est borné au nord par les palatinats de Novogroddek & de Troki, à l'occident par ceux de Podlaquie & de Lublin, au sud par la haute Wolhinie & les palatinats de Belz & de Chelm, & à l'orient par le pays de Rzeczizca. La ville de Brsestz est le siége d'un palatin, d'un castellan, & d'un starotte. Sa synagogue est fameuse. *Long.* 41, 52; *lat.* 52, 10. (*R.*)

Brsestz ou Brzsscie. *Voyez* Brzestz.

BRUCA ; riviere de Sicile, qui passe dans la Val de Noto, & se jete dans la Méditerranée dans le golfe de Catane. Il y a une petite ville de même nom bâtie sur cette riviere, avec un havre.

BRUCHAUSEN ; comté d'Allemagne dans la Westphalie, sur les bords du Wesel, apartenant à la maison de Brunswick.

BRUCK ; petite ville d'Allemagne dans l'électorat de la haute Saxe ; elle a un château, & voix & séance aux assemblées des états.

Bruck ; petite ville d'Allemagne dans la basse Autriche, vers les frontieres de Hongrie, sur la riviere de Leytha. En 1766 le feu y fit un grand dégât. Dans les environs on trouve beaucoup d'asperges qui vienent sans culture.

Bruck ; petite ville de la haute Stirie, sur la Muz ; c'est une ville princiere, avec une Église paroissiale desservie par un archidiacre & deux couvens. Les habitans sont remarquables par de grands goîtres, qui les rendent hideux.

Bruck, ou Bruggen ; ville de la Westphalie au bord de la Schwalm. En 1751, les flammes l'ont fort ravagée. Il y a encore plusieurs bourgs, villages & seigneuries de ce nom dans l'Allemagne.

Bruck ; ville de Suisse, au canton de Berne, située sur l'Aar qu'on y passe sur un très-beau pont. Elle a le droit de se gouverner elle-même sous le haut domaine de Berne à qui elle prête foi & hommage. (*R.*)

BRUCKEN ; petite ville d'Allemagne dans la Thuringe.

BRUCKENAU ; petite ville d'Allemagne, sur la Sinna, dans l'évêché de Fulde.

BRUCKENSTADT ; petite ville d'Allemagne en Franconie, dépendante du margraviat d'Anspach.

BRUCKSAL ; ville d'Allemagne sur la Saltza, dans l'évêché de Spire, à 2 lieues de Philipsbourg.

On y compte deux grands faux-bourgs, des salines considérables, une abbaye noble, très-riche & qui a de grandes terres, une commanderie de l'ordre de Malte, & plusieurs rues belles & bien percées. Le palais de l'évêque est un bâtiment magnifique, & forme une enceinte immense dans laquelle se trouve la place d'armes ; les François la brûlerent en 1676 & 1689. C'est entre cette ville & Langenbruck que l'armée de l'empereur s'étoit campée en 1735, couverte par une ligne & une inondation, qui commençoit à Ettlingen au marquisat de Bade, & s'étendant par Brucksal, & Kislau jusqu'à Ketsch, aboutissoit au Rhin.

BRUDINICK ; petite riviere d'Allemagne en Silésie, qui prend sa source dans la principauté de Neiss, & se jete dans l'Oder, près de Krappitz.

BRUEL, ou BRUL ; petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Cologne.

BRUGES ; assez grande ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichiene, avec un évêché suffragant de Malines, à 8 lieues de Gand : il y a un canal de communication entre ces deux villes. *Long.* 20, 47 ; *lat.* 51, 11, 30. (Π) *Long.* 20, 43.)

Cette ville a un grand commerce, moyénant ses canaux avec Gand, Ostende, & Sluys, & par conséquent avec la mer du Nord. La cour des princes construite par Philippe de Bourgogne, est le lieu de la naissance de Maximilien, fils de Philippe. L'archevéché fondé en 1559 comprend sept décanats. L'évêque de Bruges est chancelier perpétuel & héréditaire de Flandres. Outre la cathédrale, il y a encore deux Églises collégiales, cinq paroisses, un collége, douze couvens d'hommes, dix-neuf de religieuses, un séminaire, deux écoles pour les pauvres, & plusieurs hôpitaux & chapelles. On voit dans l'Église de Sainte Marie le mausolée de Charles le Hardi, duc de Bourgogne. On fabrique en cette ville des étoses fines de coton & de laine, de la toile & des denteles. C'est aussi à Bruges que Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fonda en 1430, l'ordre de la toison d'or. Dans le grand marché il y a une maison établie en 1411, appelée *l'école des bogards*, où l'on éleve environ cent trente jeunes orphelins, selon les dispositions qu'ils annoncent. Les Hollandois bombarderent cette ville en 1704. Elle se soumit aux alliés en 1706. Les François la reprirent en 1708. Les alliés y entrerent en 1709. Les François l'ont prise en 1745. C'est la patrie de Jean de Bruges qui inventa la peinture à l'huile. Elle est à 12 li. n.-e. de Dunkerque, 14 o. d'Anvers. (*M.D.M.*)

Bruges ; petite ville de France dans la principauté de Béarn, sur la Nès.

BRUGGEN ; petite ville d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans le duché de Juliers.

(Π) Bruggen ; autre petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Basse Saxe, dans l'évêché de Hildesheim, sur la Leine.

BRUGNETTO ; petite ville d'Italie dans l'état de Gênes, sur la Vera, au pied de l'Apennin, avec un évêché suffragant de Gênes. *Long.* 27, 30 ; *lat.* 44. 15. (Π) *Long.* 27, 22 ; *lat.* 44, 16.)

BRUGUERE ; petite ville de France dans le Rouergue, sur la riviere de Tarn.

BRUICK ;

BRUICK, ou BRIX ; ville royale de Bohême, dans le cercle & à 5 lieues n. de Satz.

BRULINGEN ; petite ville d'Allemagne, dans la forêt Noire, apartenante à la maison d'Autriche.

BRULLOIS (le) ; petit pays de France en Gascogne, entre le Condomois & la Garonne, avec titre de vicomté.

BRUMPT, ou BRUMAT ; bourg de la basse Alsace, sur la Sorra, entre Strasbourg & Haguenau.

BRUNEGH, ou BRUNEGGEN ; petite ville d'Allemagne dans le Tirol, à 4 milles de Brixen, sur la riviere de Rientz. On y compte quatre Églises, un couvent de Capucins, & un de filles. Elle a un château sur la colline voisine.

BRUNETTE (la) ; forte place & très-importante du Piémont, près de Suse. C'est une des clefs de l'Italie. (*R.*)

BRUNN. *Voyez* BRINN.

BRUNO ; riviere d'Italie dans le grand duché de Toscane, qui prend sa source au mont Massi, & se jete dans la mer de Castiglione.

BRUNSBUTTEL ; petite ville d'Allemagne, dans le Holstein, à l'embouchure de l'Elbe. Elle apartient au roi de Danemarck. (*R.*)

BRUNSWICK, (les états de la maison de) ; la majeure partie de ces états est enclavée dans le cercle de la basse Saxe ; la moindre dans celui de Westphalie sur le bas Rhin ; & la plus petite dans celui de la haute Saxe.

Dans le cercle de la basse Saxe sont les duchés de Brême & de Lawenbourg, les principautés de Lunebourg, de Calenberg & de Grubenhagen, de même que les seigneuries & les comtés qui y sont incorporés.

Dans le cercle de Westphalie sont la principauté de Verden, & les comtés de Hoya, de Diepholz, de Spiegelberg & de Hallermund, dont les deux derniers sont unis à la principauté de Calenberg.

Dans la haute Saxe enfin est le comté de Hohnstein. Il faut ajouter à ces possessions les comtés de Bentheim & de Stemberg, situés dans le cercle de Westphalie sur le bas Rhin, que la maison Électorale tient à titre d'engagement, avec tous les droits de supériorité territoriale.

Tous ces états pris ensemble, contienent environ sept cents milles géographiques carrés. Le nombre des villes monte à soixante-cinq, celui des bourgs à soixante-dix, sans parler des villages, hameaux, seigneuries, &c. En 1756, le dénombrement des habitans de tous ces états montoit à sept cents cinquante mille âmes. Voyez chacun de ces pays sous l'indication qui lui est propre.

Le titre de l'électeur porte : duc de Brunswick & de Lunebourg, architrésorier du St. empire Romain, & électeur.

Le conseil privé royal & électoral de Hanover tient lieu de régence provinciale dont il fait les fonctions. Les afaires d'état, soit intérieures, soit extérieures, sont de son ressort ; il a le pouvoir législatif, promulgue les ordonances, & acorde des privilèges au nom du souverain ; &, arivant le cas qu'il surviene quelque afaire importante, il en fait part au roi à Londres, en y joignant son avis, & atend ses ordres pour la décider.

Ce conseil s'étend aussi sur les duchés de Brême, de Verden & de Lawenbourg. Il est composé de diférens conseillers privés, royaux & électoraux, qui se partagent entr'eux les afaires d'état & celles de la régence.

Dans les pays que possede la maison électorale, on compte quatre consistoires ; un à Hanover, auquel ressortissent les états électoraux, & auquel préside un membre du conseil privé ; un à Stade, qui connoît des afaires qui naissent dans les duchés de Brême & de Verden ; un à Ratzebourg, où sont portées celles du duché de Lawenbourg ; & un à Otterndorf, qui décide celles du pays de Hadeln.

Outre cela, on compte aussi dans ces états plusieurs cours & chambres de justice, tant au nom du prince qu'au nom de quelques seigneurs.

Les deniers qui se perçoivent pour le compte de l'électeur dans tous ses états, peuvent former annuélement une somme de trois millions de richedales.

L'état militaire peut être de vingt à vingt-un mille hommes. (*M. D. M.*)

BRUNSWICK ; ville fortifiée, capitale de la principauté de Wolffenbutel, & lieu de la résidence du prince. Elle est arosée par l'Ocker, qui y entre par deux diférens endroits, & s'y partage en plusieurs autres bras qui tous se réunissent en un seul en sortant de la ville. Les remparts y sont d'une double utilité, en ce qu'ils sont plantés de mûriers, pour servir de nouriture aux vers à soie. La ville est d'une étendue assez considérable, mais bâtie à l'antique ; le nombre des habitans n'est point proportioné à son enceinte. Le château du prince renferme une riche collection de curiosités naturelles & d'une foule de morceaux précieux antiques. On remarque le manege, l'arsenal, l'hôtel des pages, le collège du duc Charles que ce prince fit construire en 1745, & qui est enrichi d'une belle & nombreuse bibliotheque, la salle de la comédie, la maison de force qui vient d'être reconstruite, & le bâtiment considérable de la maison des orphelins.

Les Luthériens y ont des Églises. Le clergé forme un consistoire provincial de la ville de Wolfenbutel. Les François & les Allemands calvinistes se servent en commun de l'Église de Saint Barthélemi. Les Catholiques ont un libre exercice de leur culte dans l'Église de St. Nicolas. On compte encore quelques couvens, plusieurs chapitres, deux gymnases, un théâtre d'anatomie construit en 1751, un collège de médecine établi en 1747.

La ville abonde sur-tout en manufacturiers, en fabricans, & en artistes. Il s'y brasse une excellente biere dont il s'exporte une quantité prodigieuse, & que l'on envoie jusqu'en Asie. Il s'y tient deux grandes foires par an.

Brunſwick devint autrefois, par la bienveillance de ſes ducs, ville libre & anſéatique; mais ayant prétendu à une liberté ſans bornes, elle fut aſſiégée & priſe par le duc Rodolphe Auguſte, qui la prit en 1671, & y fit bâtir une citadelle pour la tenir en reſpect. Les François s'en emparerent en 1757, & y établirent garniſon qu'ils retirerent en 1758. Ils l'inveſtirent de nouveau en 1761; mais occupés déja à la canoner, ils furent forcés d'en lever le ſiége par l'approche d'un corps de troupes des alliés. (Π) *Long.* 28, 20; *lat.* 52, 24.)

La riviere d'Ocker a été rendue navigable depuis Brunſwick juſqu'à Wolffenbutel; ce qui favoriſe infiniment le commerce de ces deux villes. (*M. D. M.*)

BRUNTZENY-MEYDAN; ville forte de Croatie, qui ſert de bariere contre les Turcs, près de la riviere d'Unna.

BRUSCH; riviere d'Alſace, qui ſe jete dans le Rhin à Strasbourg, & forme un beau canal, depuis Noltsheim, par le moyen des écluſes.

BRUSLOW; ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie.

BRUSQUE; petite ville de France, dans le Rouergue, avec titre de marquiſat, à 4 lieues de Vabres.

BRUXELLES; c'eſt une des plus grandes, des plus riches, des plus floriſſantes villes de l'Europe, & l'une des plus belles du monde. Elle eſt ſituée ſur la Senne, dans les Pays-Bas Autrichiens, dont elle eſt capitale; c'eſt, en particulier, celle du Brabant. Elle eſt remplie d'une nobleſſe opulente & nombreuſe; le commerce y eſt des plus actifs. Elle offre aux ieux de l'étranger de beaux édifices publics & particuliers, ſacrés & profanes; des rues d'une grande propreté. Elle eſt décorée de ſuperbes places publiques, de belles fontaines, de magnifiques promenades; les mœurs y ſont douces, la ſociété agréable; l'abondance & la propreté y regnent ſur les tables; le ſpectacle y eſt toujours des meilleurs. Elle eſt ſituée dans un air pur, ſur un ſol fertile; & c'eſt en général un des plus beaux ſéjours que l'on pût ſe choiſir ſur la terre. Cette ville eſt le ſiége du gouvernement, & la réſidence du gouverneur général des Pays-Bas Autrichiens pour l'empereur, comme chef de la maiſon d'Autriche. Il y jouit preſque de tous les honeurs de la ſouveraîneté; ſa cour même eſt des plus brillantes. Les vaiſſeaux qui remontent à Bruxelles, d'Oſtende, par des canaux & des rivieres qui les amenent par le ſein des terres, y animent & y vivifient le commerce & l'induſtrie.

Cette ville étoit autrefois la réſidence des ducs du Brabant; il n'y a que peu d'années que l'on y voyoit encore une partie de leur palais, épargné par les flammes, dont le reſte avoit été la proie en 1731, avec les archives, & tout ce qu'il y avoit de précieux. Ces grands & antiques corps de logis ont fait place à des conſtructions modernes. Indépendament du gouverneur & capitaine général, Bruxelles eſt encore le ſiége du gouverneur particulier, ainſi que de la chancélerie & de la cour féodale du Brabant, du conſeil d'état, du conſeil privé, de celui des finances & de la guerre, de la chambre des comptes, & de pluſieurs autres tribunaux. C'eſt d'ailleurs en cette ville que s'aſſemblent les états du Brabant, qui s'y convoquent tous les trois mois, & qui, dans l'intervalle d'une aſſemblée à l'autre, confient l'expédition des afaires à quatre députés qui ſont tous les jours en fonction.

Bruxelles eſt bâtie, partie en plaine, partie ſur le penchant & ſur le haut d'une colline, dont la Senne baigne le pied. Les gens d'un certain ordre y parlent les deux langues, Flamande & Françoiſe; le peuple fait uſage du Flamand. La ville eſt bien peuplée. Elle étoit aſſez forte; mais ſes fortifications vienent d'être détruites.

On y remarque trois places magnifiques, la grande place, la place royale, & la place Saint-Michel. La grande place en carré long, eſt fermée d'édifices publics & particuliers, de beaucoup d'apparence; mais elle reçoit ſur-tout ſon éclat de l'hôtel-de-ville, qui en forme un des côtés, & qui eſt ſurmonté d'une tour pyramidale, en pierre de taille, d'une hauteur & d'une légéreté extraordinaire. La place royale, décorée au milieu de la ſtatue pédeſtre du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, eſt ornée de beaux édifices modernes, & ſur-tout du portail ſomptueux de l'abbaye de Coudenberg, qui eſt de la plus belle architecture. La place Saint-Michel, formée d'édifices à colonnes & à pilaſtres, ſurpaſſe les deux autres places en régularité: il eſt domage qu'elle ſoit dans un quartier qui eſt peu fréquenté. L'Égliſe collégiale & paroiſſiale de Sainte Gudule, qui eſt la principale de la ville, ſe fait remarquer, autant par la grandeur & l'étendue de ſon vaiſſeau, que par les ſuperbes tableaux de Rubens qu'on y admire, & ceux de quelques autres peintres Flamands. On y voit la ſinguliere chaire qui étoit à l'Égliſe des Jéſuites de Louvain, & qui mériteroit une deſcription; mais placée déſavantageuſement, & à contre-jour, elle perd infiniment de ſon effet. Cette ville a ſept Égliſes paroiſſiales, & deux autres Égliſes, onze couvens d'hommes & vingt-un de femmes. L'Égliſe des Capucins eſt riche en excellens tableaux, ainſi que nombre d'autres de la ville. Aux Carmes ſe voit une chaire, qui, par la ſingularité de ſa compoſition, eſt des plus pittoreſques.

Bruxelles a une académie des ſciences & belles lettres. Le magiſtrat eſt choiſi annuélement dans ſept familles, qu'on nomme *Patricienes*. Les tapis, les camelots, les denteles, ſont des branches eſſentieles du commerce de cette ville. Le port de Bruxelles communique à l'Océan Germanique par un canal, qui de la Senne touche à la Rupel, qui verſe à l'Eſcaut, auquel aboutit le fameux canal de Bruges, qui ſe termine à Oſtende. La liberté de la navigation ſur l'Eſcaut ne manqueroit pas d'ajouter à l'activité du commerce de Bru-

xelles; mais il ne peut y devenir florissant, & dans tous les Pays-Bas Autrichiens, qu'autant qu'on y détruira ces armées immondes de commis, de maltôtiers qui infestent le pays; ces nuées de harpies qui fouillent tout, qui gâtent tout, avec lesquelles il faut luter sans cesse, qui désolent l'étranger, & sont le fléau du commerce.

Les François bombarderent cette ville en 1695, pendant quarante-six heures, & réduisirent en cendres quatorze Églises, & au delà de quatre mille maisons. Elle fut prise par les alliés en 1706; elle le fut par les François en 1746; mais ils la rendirent à la paix de 1748. L'électeur de Baviere l'assiégea en 1708; mais le duc de Malborough lui en fit lever le siége précipitament.

L'archiduchesse Marie-Christine, avec le duc de Saxe-Teschen, son époux, a succédé au prince Charles son oncle, dans le gouvernement général des Pays-Bas. Au milieu d'un peuple juste, sensé, laborieux, entourée d'une noblesse guerriere & généreuse, invitée par l'exemple de Joseph II, son auguste frere, qui dévelope avec tant de succès le grand art de gouverner les nations, animée par le tribut d'amour & d'éloges que payent à l'envi les peuples de Toscane à Pierre Léopold, son illustre frere; Marie-Christine rendra cher aux Belges le nom Autrichien, & resserrera les nœuds qui unissent à la domination Autrichiene les peuples de ces belles provinces.

Bruxelles est à neuf lieues sud d'Anvers, 4 s.-o. de Malines, 10 & demie s.-e. de Gand, 42 s. d'Amsterdam, 60 n.-e. de Paris, 65 e. de Londres. *Long.* 21, 57; *lat.* 50, 51. (*R.*) (Π) *Long.* 22, 2.)

BRUYERE (la); petite ville de France, dans le Languedoc, au diocêse de Lavaur.

BRUYERES; petite ville de Lorraine, dans le pays de Vosges, généralité de Nanci, avec une prévôté. Il s'y vend beaucoup de blé.

BRUYLL; petite ville d'Allemagne, dans l'archevéché, & à 2 lieues s. de Cologne. L'électeur y fait sa résidence dans un beau château.

BRZESTZ, ou BRZESCIE; ville de Pologne, au palatinat de son nom, dans la Cujavie. Elle est entourée d'une muraille, d'un fossé, & placée dans un lieu marécageux. Le palatin y fait son séjour. Il y a aussi un siége de justice. *Long.* 37, 10; *lat.* 52, 19. (*R.*)

Brzestz. *Voyez* Brzestz.

BUA; île du golfe de Venise, sur la côte de Dalmatie, apartenante aux Vénitiens. On l'appele l'*Ile des perdrix*, parce qu'on y en trouve beaucoup.

BUADA; petite île de l'Amérique septentrionale, dans le lac Ontario.

BUANES; petite ville de France, en Gascogne, au diocêse, & à 2 lieues o. d'Aire, sur la riviere de Bahus.

BUARGOS; ville de Portugal, dans la province de Beira, proche de la mer, à 9 lieues de Coïmbre.

BUCCARI; ville d'Istrie, sur un petit golfe de la mer Adriatique, qui forme une des meilleures rades qu'il y ait dans l'Europe. Elle apartient à la maison d'Autriche. (Π) *Long.* 32, 20; *lat.* 45, 20.)

BUCCARIE; grand pays d'Asie, dans la Tartarie; on la divise en grande & petite. La grande comprend la Sogdiane & la Bactriane des anciens. Elle est bordée au nord par le pays des Calmoucks, par la petite Buccarie à l'est, & par les états de la Perse & du Mogol, au sud. C'est la partie la plus peuplée & la mieux cultivée de la grande Tartarie; aussi est-elle très-fertile & très-abondante. Les habitans sont nommés ordinairement *Tartares Usbecks* par les Persans & les Mogols. La petite Buccarie est à l'orient des montagnes du royaume de Cachemire.

La Buccarie est un pays fort agréable, fertile en fruits, en légumes, & en grains; il y a de beaux pâturages & de grandes forêts. Les Tartares qui l'occupent sont les plus civilisés, les plus robustes, & les plus braves de leur nation. La chair de cheval & le lait de jument sont leurs mets les plus délicieux. Les femmes s'y piquent de bravoure, & suivent fort souvent leurs maris à la guerre. Les Usbecks sont sans cesse aux prises avec les Persans auxquels ils se rendent redoutables, & les belles plaines du Chorasan sont souvent de sanglans théâtres. Leur pays comprend les Turkomans, le royaume de Bokhara, le royaume de Samarcande, & le royaume de Balck, ceux de Corgang, & de Tachkunt. *Long.* 92—107; *lat.* 34—44. (*R.*)

BUCCARIZA; petite ville de Hongrie, en Croatie, sur un golfe de même nom, qui fait partie de celui de Venise.

BUCH (le), ou le Capitalat de Buch; petit pays de France en Gascogne, aride & sâbloneux. Le bourg de Tête-de-Buch, à 12 lieues s.-o. de Bourdeaux, en est le chef-lieu. (*R.*)

BUCHAN; district de l'Écosse méridionale, borné au nord & à l'orient par la mer, au sud par le comté de Marr, & au couchant par celui de Murray. Il a 19 lieues de long, sur 10 de large, & fournit des laines très-fines, de l'ambre jaune qu'on pêche sur les côtes. Il s'y trouve beaucoup d'agate. (*R.*)

Buchau; petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, sur le lac de Federzée, à 9 lieues d'Ulm.

On y professe la Religion Catholique Romaine. Elle étoit engagée du temps de l'empereur Louis, qui lui promit une inaliénabilité perpétuele, au cas qu'elle se rachetât; ce qu'elle fit. L'empereur Winceslas lui garantit son immédiateté en 1387. En 1775 elle a été afranchie du droit d'aubaine en France. Il y a une abbaye, dont la souveraineté est distincte de celle de la ville. Les chanoinesses peuvent se marier, (excepté l'Abbesse, qui est benite & qui doit être confirmée par le Pape): elle est aussi princesse de l'empire: elle a voix

aux états du cercle de Suabe, mais non aux dietes du corps Germanique. Les chanoinesses doivent être filles de comtes ou de barons. *Long.* 27, 20; *lat.* 48, 2. (*R.*)

BUCHAW (le). On désignoit autrefois sous ce nom, une contrée d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, dont l'évêché de Fulde forme aujourd'hui la plus grande partie. (*R.*)

BUCHAW; ville de Pologne, dans le palatinat de Mcislau, dans la Russie Lithuaniene. Il y a encore une petite ville de ce nom en Bohême, dans le cercle de Satz.

BUCHEN; petite ville d'Allemagne, dans l'Odenwald, archevéché de Maïence.

BUCHEREST, ou BUCHOREST; grande & forte ville de la Turquie Européene, dans la Valachie, résidence ordinaire du Hospodar de Valachie, sur la riviere Dumbrowitz. C'est le siége d'un archevéché. *Long.* 44, 10; *lat.* 44, 30. (Π) *Long.* 43, 48; *lat.* 44, 26, 25.) (*R.*)

BUCHERI; ville de Sicile, dans la vallée de Noto, avec titre de principauté, à trois milles de Vizini.

BUCHOREST. *Voyez* BUCHEREST.

BUCHHORN; petite ville libre & impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, sur le lac, & à 5 lieues de Constance. En 1775 elle a été afranchie du droit d'aubaine en France. *Long.* 27, 26; *lat.* 47, 41.

BUCHSGAW; pays dans la Suisse, au canton de Soleure, avec titre de landgraviat.

BUCILY; abbaye réguliere de Prémontrés, à 2 lieues o. d'Aubenton, en Picardie.

BUCKEBOURG; petite ville d'Allemagne, avec un château, du comté de Schauenbourg, sur la riviere d'Aa, en Westphalie. Outre divers édifices remarquables, l'Église paroissiale est un beau & grand vaisseau. Les réformés y ont une Église: il y a aussi une maison d'orphelins. Cette ville a beaucoup soufert durant la guerre de trente ans.

BUCKENFIORT, ou AARDALFIORT. *Voyez* BUKENFIORT.

BUCKINGHAM; bourg considérable, & duché d'Angleterre, dans la province de même nom, sur la riviere d'Ouse, à 15 lieues n.-o. de Londres: il envoie deux députés au parlement. *Long.* 16, 33; *lat.* 51, 57. (Π) *Long.* 16, 38; *lat.* 52, 8.) (*R.*)

BUCKINGHAMSHIRE; province d'Angleterre, au diocèse de Lincoln, d'environ 44,100 arpens. Les laines y sont estimées, le pain & le bœuf excellens. Elle contient seize bourgs à marché, & envoie quatorze députés au parlement. (*R.*)

BUCKOR; ville d'Asie, dans l'Indoustan, capitale de la province du même nom, dans une île que forme l'Inde, vis-à-vis de l'endroit où le Ravi tombe dans ce fleuve.

BUCHOW; bourg très-considérable d'Allemagne, dans la moyene Marche de Brandebourg. (*R.*)

BUCKOW. Il y a deux petites villes de ce nom en Allemagne, dans le duché de Meckelbourg, au cercle de basse Saxe; l'une s'appele *le vieux Buckow*, l'autre *le neuf*.

BUCORTA; petite riviere du royaume de Naples, qui se jete dans la mer, au golfe de Girace, dans le duché de Calabre.

BUCQUOY; comté de France, dans la province d'Artois, sur les frontieres de la Picardie.

BUCZAVA, BUTSKO, ou BUSKO. *Voyez* BUSK.

(Π) BUDAIS; plaine de la Tartarie en Europe, entre la bouche du Niepet & celle du Danube, l'une de celles qui sont comprises entre le Budziack & l'Uckraine; ce qui fait que ceux qui l'habitent sont appelés Tartares Budziacks.)

BUDE, ou OFFEN; grande & forte ville de la basse Hongrie, ci-devant capitale de tout le royaume, placée sur le Danube, avec une bonne citadelle. La situation en est agréable, & le terrain de ses environs est fertile en vins excellens. Il y a des sources d'eau chaude, où l'on cuit des œufs en très-peu de temps, quiqu'on y voie nager des poissons vivans.

Cette ville a beaucoup soufert des guerres; mais elle commence à se relever. Outre un grand nombre d'Églises ruinées, on en compte quelques-unes d'assez belles, & plusieurs couvens. Elle a trois faux-bourgs passablement peuplés; dans l'un desquels (le faux-bourg de *Neustifr*), on voit une colonne de cinquante-deux pieds de haut, dédiée en 1690 à la Sainte Trinité, en action de grâces, pour la délivrance de la peste. Cette ville est le siége d'un évêque Catholique: il y en a un autre pour les schismatiques. Soliman II la prit en 1526. Ferdinand, archiduc d'Autriche, la reprit la même année. Soliman s'en rendit maître de nouveau en 1529, & la donna à Jean Zapol, Vaivode de Transilvanie, lequel étant mort, Soliman y mit un pacha en 1543. Elle fut depuis assiégée plusieurs fois inutilement, jusqu'en 1686 que le duc de Lorraine la prit sur les Turcs. Depuis ce temps-là elle est à la maison d'Autriche. Elle est à 42 lieues s.-e. de Vienne, 225 n.-o. de Constantinople. *Long.* 36, 45; *lat.* 47, 20. (*R.*)

BUDE, BUNECZ, & BUDIN. *Voyez* BUDYNIE.

BUDINGEN; ville d'Allemagne, avec un château, au comté d'Isenbourg, dans la Wétéravie, sur la riviere de Nidder, à 9 lieues n. de Hanau.

BUDOA; petite, mais forte ville maritime de la Dalmatie. Elle est aux Vénitiens, & a un évêque suffragant d'Antivari, dont elle est à six lieues. Soliman, pacha de Scutari, l'assiégea inutilement en 1686. Elle est à 11 lieues s.-e. de Raguse, 6. n.-o. d'Antivari.

BUDOMEL (pays de); contrée d'Afrique, sur la côte du Sénégal. La chaleur y est si excessive, qu'il n'y croît ni froment, ni riz, ni aucune sorte de grains. Les vignes n'y vienent pas plus heureusement; les pluies n'y tombent que dans l'espace de trois mois dans toute l'année, encore en petite

quantité : mais on recueille du millet, des féves, & des noisetes. Les habitans plantent au mois de juillet, pour recueillir au mois de septembre. Leurs liqueurs sont l'eau, le lait, & le vin de palmier. Ils ont aussi plusieurs especes de fruits, différens de ceux d'Europe. Le pays a encore d'excellens pâturages, le long des rivieres, des étangs, & des lacs : on y trouve aussi différentes sortes d'animaux ; mais sur-tout une prodigieuse quantité de serpens, d'une grôsseur monstrueuse. Ils ont des bœufs, des vaches, & des chevres. (*R.*)

BUDOWIES ; petite riviere de Lithuanie, dans le palatinat de Polock. Elle se jete dans l'Obola.

BUDWEISS ; ville d'Allemagne, en Bohême, sur la Moldaw, à 29 lieues f. de Prague. Elle a été prise plusieurs fois dans la guerre de 1741. *Long.* 32, 37 ; *lat.* 42, 15.

BUDWEIS, BUDIEGOWITZ, ou MŒHRISCH-BUDWEIS ; petite ville d'Allemagne, dans la Moravie, au cercle de Znoym. (*R.*)

BUDYNIE, ou BUDIN ; ville du royaume de Bohême, sur l'Éger, à cinq milles de Prague. Elle fut pillée, & brûlée par les Prussiens en 1759.

BUDZIAC, ou BESSARABIE. *Voyez* BESSARABIE.

BUEIL ; petit pays avec titre de comté, dans le comté de Nice, arosé par le Var, & dépendant du duc de Savoie. La capitale porte le même nom.

BUEN-RETIRO ; belle & grande maison royale d'Espagne dans la Castille, bâtie par Philippe IV, à l'extrémité orientale de Madrid, sur le penchant d'une petite colline. Comme l'air de cette maison est très-pur & très-sain, Leurs Majestés Catholiques y vont passer quelquefois le printemps, & bien souvent une bonne partie de l'été. Outre plusieurs édifices très-remarquables, on y admire de superbes fontaines, la salle de la comédie, de très-beaux jardins, & une foule d'excellentes statues & de peintures. (*R.*)

BUENAVENTURA ; baie que forme la mer du sud sur la côte occidentale de l'Amérique méridionale, & dans le gouvernement de Popayan. On y voit un port défendu par un fort. *Lat.* 3, 20 *sec.* ; *long.* 303. Elle est à 36 li. de Cali. L'air y est très-mal-sain.

BUÉNOS-AYRES, ou CIUDAD DE LA TRINIDAD ; belle ville épiscopale des Espagnols, dans l'Amérique méridionale, capitale du gouvernement de Rio de la Plata, dans le Paraguay. Elle est peuplée d'Espagnols & d'Indiens. On y fait un grand commerce de Negres.

Cette ville fut fondée par Pierre Mendoza en 1535, & ensuite abandonée. Cabeca de Vaca y amena une nouvele colonie en 1542, & l'abandona. Elle fut enfin rebâtie en 1582.

L'enceinte en est assez grande ; un ruisseau la sépare de la forteresse, qui est le logement du gouverneur. Elle a d'ailleurs, par sa situation & la bonté de l'air qu'on y respire, tout ce qui peut rendre une colonie florissante. La vue d'un côté s'étend par de vastes campagnes, couvertes d'une éternele verdure. Le fleuve Rio de la Plata fait les deux tiers de son circuit, & paroît au nord comme une vaste mer, qui n'a de bornes que l'horizon. L'hiver commence au mois de juin, le printemps au mois de septembre, l'été en décembre, l'autone en mars, & ces quatre saisons y sont fort réglées : en hiver les pluies abondantes, & toujours acompagnées de tonerres & d'éclairs si terribles, que l'habitude n'en diminue pas l'horreur. Pendant l'été, l'ardeur du soleil est tempérée par de petites brises, qui se levent réguliérement entre huit & neuf heures du matin.

La fertilité du terroir autour de la ville répond à l'excellence de l'air, & la nature n'y a rien épargné pour en faire un séjour délicieux.

Le siége épiscopal de cette ville fut érigé en 1620. On y trouve plusieurs couvens très-riches & fort bien bâtis. Dès 1730, on comptoit déja à Buénos-Ayres environ seize mille âmes, dont près des trois quarts étoient des Negres, des Métifs, des Mulâtres & des Indiens. Cette ville, depuis cette époque, a acquis encore une nouvele splendeur. *Lat.* 34, 35, 26 *mér.* ; *long.* 65, 5, 0. (*M. D. M.*) (Π) *Long.* 319, 9.)

BUFFALORO ; petite ville du royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à l'embouchure du Sibari.

BUFFLES (le lac des) ; lac de l'Amérique septentrionale, dans la partie occidentale du Canada. (*R.*)

BUFFON ; village, & terre de France en Bourgogne, avec titre de comté, à cinq quarts de lieue n.-o. de Montbar. Il est situé entre des collines dans une position des plus riantes, aux rives de la Brenne, près de sa jonction avec l'Armançon. Ce lieu sera fameux à jamais par le grand homme qu'il rapele, le plus célebre naturaliste qui ait existé dans aucun temps, & chez aucune nation ; génie extraordinaire, qui, joignant à la philosophie l'éloquence au plus haut degré, peignit la nature avec tant de grandeur & de magnificence. Dans ses écrits il regne une magie de pinceau, qui répand la noblesse & l'intérêt sur les objets même les plus communs ou regardés comme les plus ignobles. Et ses ouvrages frapés au coin de l'immortalité, y passeront dans autant de langues qu'il y a de peuples différens dans l'Europe.

L'auguste souveraine qui regne avec tant de gloire sur le plus vaste empire de la terre, vient de donner à ce savant des marques éclatantes de son estime, par la demande qu'elle lui a faite de son buste & de ses ouvrages, en même temps qu'elle lui a fait remettre, avec des fourures précieuses, la collection des médailles en or, frapées à l'occasion des événemens les plus mémorables de son regne.

Cette terre, & le village qui en est le chef-

lieu, apartienent à M. le comte de Buffon. Les terrains y recelent d'abondantes mines de fer qui lui ont donné lieu d'y établir des forges. Ce sont les plus belles que j'aie vues dans mes voyages. Les soins que ce grand physicien apporte à la fabrication de ses fers, leur ont acquis une supériorité décidée sur tous ceux des pays voisins. Il se fabrique aux forges de Buffon des fers de toute espece : il y a une fonderie pour les fers en verges propres à la clouterie, des espatards pour faire des cercles de fer. Il s'y trouve une grande & belle baterie, où l'on fait les plus belles tôles, deux autres âteliers pour fabriquer les fers de martinet, tringles & verges rondes. Indépendament de la grande forge dont nous venons de parler, il y en a une plus petite à un quart de lieue au dessus, & située immédiatement à la jonction de l'Armançon avec la Brenne; en sorte que les mêmes eaux de ces deux rivieres répétant leur service, doublent le produit du travail. Il sort de ces deux forges huit à neuf cents milliers de fer par an, & le produit seroit encore plus considérable, sans le chômage occasioné par le flotage des bois qui descendent à Paris.

Le nom du village de Buffon inspire plus d'intérêt que celui d'une foule de villes; & je me fais gré d'être le premier qui lui ait donné place dans les vocabulaires géographiques. (*R.*)

BUG; grande riviere de Pologne, qui prend sa source près d'Olesco, & qui se jete dans la Vistule près de Wissegrod.

(Π) BUGA; ville de la Natolie, dans la haute Caramanie, près de la source du Madre.)

BUGEN, ou plutôt BUYGEN; ville & royaume d'Asie, dans l'île de Ximo, dépendant de l'empire du Japon : sa capitale est un port de mer sur le détroit qui sépare l'île de Ximo de la grande île de Niphon.

BUGEY (le); pays de France, entre le Rhône, qui le sépare de la Savoie & du Dauphiné, & la riviere d'Ain, qui le sépare de la Bresse & du comté de Bourgogne : Belley en est la capitale. Ce pays fait commerce de bestiaux; il a aussi des vins & du blé, mais en médiocre quantité. Sa longueur est d'environ 16 lieues, & sa largeur de 10.

Le Bugey a été uni à la courone par Henri IV, en 1601, avec la Bresse & le pays de Gex, en échange du marquisat de Saluces, par le traité de Lyon. Il est du ressort du parlement de Bourgogne. Il comprend cinquante-quatre cures, dont dix-neuf du diocèse de Belley, vingt-une de celui de Geneve, qu'on travaille à réunir, par échange, à celui de Belley, & quatorze de celui de Lyon. On y trouve les abbayes d'Ambournai, de Saint Sulpice, de Saint Rambert, de Jouse; le prieuré de Nantua, quatre riches chartreuses, Portes, Meria, Pierre-Châtel, & Arviere.

Ce pays d'états est arosé par le Rhône, l'Ain, l'Albarine, le Suran & le Furan. Les habitans font le commerce de moutons avec les Comtois & les Suisses; les chanvres passent en Dauphiné; les bois de sapin, les noix, l'huile qu'on en tire se débitent à Lyon; les fromages, qui sont renommés, passent dans les provinces voisines.

Dans le mandement d'Amberieux, on voit les vestiges d'un camp fortifié par les Romains, sous les ordres de J. Galba, un des lieutenans de César; il est appelé *la motte des Sarasins*.

A Isarnore, dans le mandement de Matafelon, étoit un temple dédié à Mercure, dont il subsiste quelques colonnes de marbre : l'inscription porte qu'il fut élevé par Rutellus & sa famille.

On trouve en plusieurs endroits des inscriptions, des tombeaux & des médailles qui prouvent que les Romains y ont fait un long séjour. Le Bugey & le pays de Gex sont régis par le droit écrit, & sont de la généralité de Bourgogne.

BUGIE; ville forte & bien peuplée d'Afrique au royaume d'Alger, sur la mer Méditerranée, capitale de la province de son nom, avec une baie commode, à 30 lieues d'Alger. *Long.* 22, 25; *lat.* 36, 34. Les Algériens la prirent sur les Espagnols après la défaite de l'empereur Charles V. (*R.*)

BUGLAS, ou L'ÎLE DES NEGRES; île de l'Océan oriental, l'une des Philippines. *Long.* 140; *lat.* 10. Un canal la sépare de l'île de Cébu à l'orient, un autre de l'île de Panay au couchant, & un détroit plus large de l'île de Mindanao au midi.

BUGO DE SAINT SIRQ; gros bourg de France, à 5 li. s.-e. de Périgueux.

BUGSIN; petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le comté de Reineck.

BUIS, LE BUY, ou LES BUIS; petite ville de France, dans le bas Dauphiné, chef-lieu d'un bailliage de son nom, sur la riviere d'Ouversé. (*R.*)

BUITRAGO; petite ville d'Espagne, dans la Nouvele Castille.

BUKARI, petite ville de Morlachie, sur le golfe de Carnero, où l'empereur Charles VI a fait construire un port & un chemin qui y conduit, pour transporter du bétail en Italie.

BUKENFIORD, ou le golfe de BUKEN; golfe de la côte occidentale de Norwege, dans la province de Stawanger, au nord de la ville de ce nom. Ce golfe est parsemé de quantité de petites îles, & son entrée est fort resserrée par l'île de Scutenes.

BUKOREST. *Voyez* BUCHEREST.

BUKOVANY; ville du royaume de Bohême, à peu de distance de Prague.

BULACH; petite ville d'Allemagne en Suabe, au duché de Wirtemberg.

BULACH; petite ville de Suisse, dans le canton de Zurich. (*R.*)

BULAGUANSKI; ville & forteresse des Russes en Sibérie, sur la riviere d'Angara, dans le pays de Buratte.

BULAGUEN, ou BULAHUANA; ville d'Afrique au royaume de Maroc, sur le fleuve d'Ommi-

rabi, dans la province de Duquela. Les habitans, qui sont tous laboureurs, sont riches en grains & en troupeaux.

BULAM, ou BOULAM; île d'Afrique près de la côte de Guinée, à l'est de l'île de Bisagos. On y trouve beaucoup de vaches & de chevaux. (*R.*)

BULGARIE (la grande); province d'Asie dans la Tartarie Russiene, bornée au nord par le royaume de Casan, à l'est par la Baskirie, au sud par le royaume d'Astracan, & à l'ouest par le Wolga. La capitale est Bulgar ou Beloger. Ce pays est soumis à l'empire Russien. Il y a dans les montagnes du fer, des pierres précieuses, & du crystal.

Bulgarie (la petite), ou le royaume de Bulgarie; pays de la Turquie en Europe, borné au nord par le Danube & la Valachie, à l'orient par la mer Noire, au midi par la Romanie & la Macédoine, & au couchant par la Servie. Elle est sous la domination des Turcs. La capitale en est Sophie. Les rois Bulgares résidoient à Nicopoli. Le pays est montueux; mais les plaines & les vallées sont fertiles en blé & en vin. (*R.*)

BULLA, ou BULIA; petite riviere de Grece, dans la Livadie, qui se jete dans le golfe de Lépante.

BULLES; petite ville du Beauvoisis, sur la riviere de Bresche, à 4 lieues e. de Beauvais. Elle est connue par ses lins, qui servent à fabriquer de belles toiles, appelées *demi-hollandes*. (*R.*)

BULLERBORN; c'est le nom d'une Fontaine très-singuliere, qui est dans la forêt de Lippe en Westphalie, dans l'évêché de Paderborn: elle coule avec intermittence. Avant qu'elle commence à couler, on entend un bruit comme d'un vent qui voudroit s'élever; après quoi l'eau sort avec impétuosité & bouillonement. (*R.*)

BULLINBROOCK; bourg & comté d'Angleterre, dans la province de Lincoln, où naquit Henri IV, roi d'Angleterre. Il est à 34 lieues n. de Londres. *Long.* 17, 20; *lat.* 53.

BULLINGHAUSEN; petite ville d'Allemagne, au duché de Franconie, dans le comté de Castel.

BULLOQUES (les), ou BULLOITES; peuple d'Asie, partie dans la Perse & partie dans l'Indoustan, & qui est fort peu connu.

BULLOS, ou BULL; petite ville avec un château, en Suisse, au canton de Fribourg, dans le Bailliage de Bull.

BUNDA (le pays de); contrée d'Afrique, dans le Sénégal. Les esclaves & la plus vile partie du peuple y sont employés à cultiver la terre, à préparer le blé, le pain & les autres alimens. Les Negres ont des fleches empoisonées, si dangereuses qu'à la plus légere blessure, en un moment, l'animal le plus vigoureux devient stupide & perd le sentiment; ce qui n'empêche, dit-on, pas les habitans de manger la chair des animaux qu'ils ont tués avec ces fleches, &c. *Voyez* Sénégal.

BUNGO; ville d'Asie au Japon, dans un royaume de même nom, dans l'île de Ximo. La capitale en est Funay. François Civan, roi de Bungo, s'étant fait Chrétien, envoya une ambassade solemnele à Grégoire XIII, en 1582.

BUNTZ; petite riviere de la Suisse, qui se jete dans l'Aar.

BUNTZLAU (le cercle de), en Bohême, est un pays fertile en blé. Il fournit le vin rouge de Mielnick, qui est fort renomé, & on y trouve des pierres précieuses. Une partie de ce cercle est fermée par les montagnes appelées *Riesengebirg*. On y compte cinq villes murées, deux villes non murées, quinze petites villes & bourgs ayant châteaux seigneuriaux, vingt petites villes & bourgs sans châteaux seigneuriaux, & onze châteaux ruinés. La capitale de ce cercle est Mlada-Boleslaw, ou Jung-Buntzlau, *Boleslavia Junior*, Buntzlau la Nouvele, sur le bord de l'Iser. Cette ville, qui étoit seigneuriale, acheta sa liberté en 1595, & fut mise au nombre des villes royales. La ville a un doyen, un couvent de Minorites, & des villages dans sa dépendance. (*R.*)

Buntzlau (la vieille), ou ALT-BUNTZLAU; autre ville du même cercle, qui n'est presque plus aujourd'hui qu'un bourg. L'Église collégiale de Saint Côme & de Saint Damien est très-anciene. Le doyen de ce chapitre est le seigneur du lieu. C'est près de là que Boleslas le cruel assassina le duc Winceslas, son frere.

Buntzlau (le cercle de): dans la Silésie Prussiene, & dans la principauté de Janer, Buntzlau en est la capitale. Cette ville est sur le Bober, dans un terrain fertile. Il y a un vieux château brûlé, une paroisse Catholique, un couvent de Dominicains, une église Luthériene, & une maison pour les orphelins. La poterie de terre qu'on y fabrique, est très-estimée & de couleur brune; l'exportation en est considérable. Ce cercle, divisé en trois districts, est réuni au cercle de Lœwenberg. (*R.*)

BUONCONVENTO. *Voyez* Bonconvento.

BURAGRAG; riviere d'Afrique au royaume de Fez, qui prend sa source dans le mont Atlas, & se jete dans l'Océan Atlantique.

BURAMOS (les), ou les PAPAIS; peuple d'Afrique dans la Nigritie. Ils demeurent autour de la riviere de Saint Domingo. Leur pays s'étend jusqu'à l'embouchure du Riogrande. Cette nation est idolâtre.

BURATTES (les); nation barbare & idolâtre, qui occupe une partie de la Sibérie. La forteresse, nommée *Buratte*, apartient aux Russes, qui y tienent garnison. Les Buratttes appelés *Braski* par les Russes, font une branche principale des Calmouks: ils ne different des Tonguses que dans leur langage, qui est Mongalien. Ils habitoient autrefois le bord méridional du lac de Baikal; mais depuis la fin du xviie siecle, ils occupent les deux rives

de ce lac, ainsi que les territoires d'Irkutzk & de Selenginsk. Ils furent soumis à la Russie en 1644, par quelques Cosaques de Krasnojarsk.

Ces peuples sont d'une belle taille ; ils vivent de la chasse & de leurs troupeaux. Il est tel endroit où un Buratte possede jusqu'à mille moutons, outre quantité de bœufs & de chevaux. Les hommes se rasent la tête presqu'en entier, & leur habillement differe peu de celui du peuple en Russie. Les cheveux sont le plus bel ornement des femmes ; elles les nouent en deux tresses. Leur habitation est une cabane hexagonale, construite avec des poutres posées l'une sur l'autre jusqu'à la hauteur de trois pieds. Au dessous de ces poutres sont des pieux, dont la pointe se joint vers le haut, en ne laissant qu'une ouverture pour la fumée. La partie la plus misérable des Burattes cultive la terre, & exerce des métiers, où beaucoup d'entr'eux excellent. Ils savent sur-tout incruster l'étain ou l'argent dans le fer, avec une extrême propreté.

Les Burattes montent indifféremment des bœufs, des vaches & des chevaux ; & ils s'arrêtent dans le même endroit jusqu'à ce que leurs bestiaux aient brouté tout le pâturage de la contrée, & vont ensuite chercher leur fortune plus loin. (*M. D. M.*)

BURBURATA ; île de l'Amérique méridionale, sur la côte de la province de Venezuela, dans la Terre ferme. (*R.*)

BURCKAUSEN ; ville d'Allemagne dans la basse Baviere, sur la riviere de Salza, à 11 lieues de Saltzbourg. *Long.* 30, 25 ; *lat.* 48, 5.

BURCKEN, ou BURCHEIM ; petite ville d'Allemagne, dans le Brisgaw, sur le Rhin, au dessous du vieux Brisach. (*R.*)

BURCKERSDORFF ; petite ville d'Allemagne, à peu de distance de Vienne en Autriche.

BURD ; petite riviere de France en basse Normandie, qui traverse le Cotentin, & se jete dans la mer.

BURDALO ; riviere d'Espagne dans l'Estremadure de Léon. Elle prend sa source dans le voisinage de Truxillo, & se jete dans la Gaudiana.

BURDUGNO ; petite ville de la Morée, sur le Vasilipotamo, entre l'embouchure de cette riviere & la ville de Misistra.

BUREBA ; contrée d'Espagne dans la vieille Castille : elle faisoit autrefois partie de la Navarre ; sa principale ville est Birviesca.

BURELLA ; petite ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze, près de la riviere de Sangro.

BUREN ; ville & comté des Provinces Unies, dans la Gueldre, au quartier de Bétuwe, apartenant à la maison d'Orange. La ville est à 8 lieues o. de Nimegue. (Π) *Long.* 22, 58 ; *lat.* 51, 38.)

Buren ; petite ville d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans l'évêché de Paderborn, sur la riviere d'Alm.

Buren ; petite ville de Suisse, au canton de Berne, sur l'Aar.

BURFORT ; anciene ville d'Angleterre, dans la province d'Oxford, avec titre de comté, sur la Windrush, à 20 l. n.-o. de Londres.

BURG ; petite ville de Danemarck, dans l'île de Femeren. (*R.*) (Π) *Long.* 23, 52 ; *lat.* 51, 52.)

Burg ; ville des Provinces Unies, au comté de Zutphen, sur l'Yssel.

BURGAW (le) ; marquisat d'Allemagne, en Suabe, sur le Danube, entre le Lech & l'Iler, apartenant à la maison d'Autriche. La capitale, qui n'est qu'un bourg, porte le même nom. Il est situé sur le Minden, à quatre milles d'Illon. *Long.* 28, 6 ; *lat.* 48, 28.

BURGDORFF ; petite ville d'Allemagne, dans la principauté de Lunebourg, sur la petite riviere d'Owe, entre Zell & Hanover. Elle a un assez bon château.

Burgdorff, appelée *Bertoud* par les François ; petite & jolie ville avec un château, en Suisse, dans le canton de Berne, à 4 li. n.-e. de Berne. Elle est sur une hauteur. *Longit.* 25, 10 ; *lat.* 47, 6.

BURGEL ; petite ville d'Allemagne dans la Misnie, avec un vieux monastere, à 2 li. e. d'Iene.

(Π) BURGEO ; petite île près Terre neuve. *Long.* 321, 23 ; *lat.* 47, 36.)

BURGIAN ; ville considérable d'Asie, en Perse, dans le Korasan, près du lac de même nom. Baudrand est le seul géographe qui parle de cette ville.

BURG-LENGENFELD ; petite ville forte d'Allemagne, dans le duché de Neubourg, entre Amberg & Ratisbone, sur la Nabe. (*R.*)

BURGLITZ ; seigneurie du prince de Furstemberg, située en Bohême, dans le cercle de Raownitz, à l'ouest de Prague. On gardoit autrefois les prisonièrs d'état dans le château, qui est placé sur une montagne. (*R.*)

BURGO, ou BURGOW ; petite ville d'Allemagne, dans le comté de Tirol, sur la route de Trente à Venise.

BURGOS ; grande ville d'Espagne, capitale de la Castille vieille, partie sur une montagne, & partie sur la riviere d'Arlençon. *Long.* 14, 20 ; *lat.* 42, 20.

C'est une ville considérable, dont l'archevéché, érigé en 1574, raporte 38,500 ducats. Les places, les édifices publics & les fontaines y sont d'une grande beauté ; mais les rues en sont étroites & mal percées. Le château est bâti sur une hauteur escarpée, & pouroit être d'une bonne défense. On compte à Burgos quatorze paroisses, quatre hôpitaux, un collége, neuf couvens de moines & dix couvens de religieuses. L'Église métropolitane, quoiqu'anciene, peut passer pour une des plus belles de toute l'Espagne. Elle est si vaste, qu'on y peut, dit-on, chanter tous les jours

jours cinq messes à cinq chapelles différentes, sans que l'un des officians interrompe l'autre par son chant. Sa population monte à plus de dix mille habitans. Cette ville est à 47 li. n. de Madrid.

BURGSTEDTEL; petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe. Il y a une manufacture d'étofes.

BURG-UMSTADT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg.

BURICK, ou BUDERICH; petite ville d'Allemagne, sur le Rhin, au cercle de Westphalie, dans le duché de Cleves, apartenante au roi de Prusse. On y trouve un couvent & une Église de Réformés. Les François en raserent les fortifications en 1672. L'empereur Othon remporta près de cette ville une grande victoire sur les Lorrains. *Long.* 24, 20; *lat.* 51, 38.

BURITAC; contrée de l'Amérique méridionale, au gouvernement de Sainte Marthe.

BURLINGTON, ou BRIDLINGTON, *Brilindunum*; petite ville maritime d'Angleterre, dans la subdivision orientale de la province d'Yorck, avec titre de comté, à 52 li. n. de Londres.

BURONZO; petite ville du Piémont, dans le comté de Verceil, sur les frontieres de la principauté de Masserano.

BURRA; île de l'Océan, une des Orcades. Elle est très-fertile. Sa longueur est de trois milles; elle a environ un mille de large.

BURRIANA; petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, sur le bord de la mer.

BURRO; grande île d'Asie, dans la mer des Indes, entre l'île d'Amboine & celle de Celebes.

BUR-SALUM, ou BURSALI; royaume d'Afrique, au nord de la riviere de Gambie, & qui touche à la côte occidentale de cette partie du monde.

BURSCHEID, ou BORTSCHEID; abbaye libre & impériale de filles, ordre de Cîteaux, en Allemagne, près d'Aix-la-Chapelle. L'abbesse a voix & séance aux dietes, sur le banc du Rhin. Le bourg même de Bortscheid, qui est Catholique, est considérable, & riche par ses fabriques. Les bains y sont plus chauds qu'à Aix. (*R.*)

BURSE, PRUSE, BOURSE, ou BROUSSE; ville de la Turquie, en Asie, dans la Natolie: c'étoit autrefois le lieu de résidence des Sultans Ottomans, avant la prise de Constantinople.

Cette ville, qui est très-grande & fort belle, renferme un grand nombre de superbes mosquées, un beau sérail, & plusieurs caravanserais. Il y a un bacha, un aga & un grand cadi. Les Arméniens, les Grecs y ont des Églises, & les Juifs plusieurs synagogues. On y fait un commerce considérable, sur-tout en soie, qui passe pour la plus belle de toute la Turquie. Burse est au pied du mont Olympe, à l'entrée d'une vaste plaine couverte de mûriers, à 30 lieues s. de Constantinople, 66 s.-e. d'Andrinople, 36 s.-e. de la mer Noire. C'étoit anciénement la capitale des rois de Bythinie. *Long.* 46, 40; *lat.* 39, 53. (Π) *Long.* 47, 15; *lat.* 39, 50.)

BURSI; petite île de la Grece, à peu de distance de celle de Corfou.

BURTENBACH; petite ville d'Allemagne, en Suabe, sur la Mindel, entre Augsbourg & Ulm.

BURY-SAINT-EDMUNDS, ou EDMUNSBURI; petite ville d'Angleterre, dans la province de Lancastre, sur la riviere d'Irwel. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

BURY. *Voyez* SUDAURY.

BURZENLAND, ou district de BURZEN, ainsi dit de la riviere de même nom qui y coule, est la partie la plus orientale de la Transilvanie, sur les frontieres de la Moldavie & de la Valachie. Il est fertile en blé & en vin. (*R.*)

BUS; île de l'Océan septentrional, entre l'Islande & Terre Neuve.

BUSCA; petite ville du Piémont, sur la riviere de Macra, autrefois capitale d'un marquisat de même nom.

BUSCH; petite île de la mer du Nord, apartenante à la province de Groningue.

BUSEN; petite île de la mer du Nord, vis-à-vis le pays de Ditmarse, près de l'embouchure de l'Elbe.

BUSENTO; petite riviere d'Italie, au royaume de Naples. Elle se jete dans la mer de Toscane.

BUSKO; ville de Pologne, dans le palatinat de Belsko.

BUSSANG; village de Lorraine, à la source de la Moselle. Il y a des eaux minérales salutaires pour les maladies chroniques. Il est à 7 li. s.-e. de Remiremont.

BUSSERETH, autrefois BOZOR; ville d'Asie, dans l'Arabie Pétrée. Ce fut une ville assez considérable; mais c'est peu de chose aujourd'hui.

BUSSETTO; petite ville d'Italie, au duché de Parme, près du Pô, dans l'état Pallavicin. Elle a deux paroisses. (*R.*)

BUSSIERE (la); village de France en Bourgogne, à 4 li. de Nuits, avec une riche abbaye de l'ordre de Cîteaux.

BUSSIERE-POITEVINE; petite ville de France, dans la Marche, sur la Gartempe, à 4 lieues n.-o. de Bellac.

BUSSY (l'île de); île d'Afrique, dans la Nigritie, à l'ouest de Bissao. Elle a deux ports très-sûrs. Les habitans sont méchans & farouches; ce qui empêche de commercer avec eux. On en tire cependant des bestiaux & des noix de palmier.

BUST, ou BOST; ville forte d'Asie en Perse, capitale du Sablestan, sur la riviere d'Inomed. *Long.* 87, 50; *lat.* 31, 50.

BUSTO-GRANDE; petite ville d'Italie dans le duché de Milan, entre les rivieres d'Olana & d'Arno.

BUSWALTHAM; ville d'Angleterre en Barckshire.

BUTE, ou BUTHE; île d'Écosse, l'une des Westernes. Cette île avec celle d'Aran, forme le comté de Bute en Écosse, sur les côtes du comté d'Argyle. Elle est très-fertile en blés & en pâturages, & importante pour la pêche des harengs. Le château de Bute avec Caithness envoient un député au parlement.

BUTERA; petite ville avec titre de principauté en Sicile, dans la vallée de Noto.

BUTHOW; ville de la Cassubie, aux frontieres de la Prusse royale, capitale d'un petit pays de même nom qui apartient au roi de Prusse. Elle est sur la riviere de Stolpe, à 18 lieues o. de Dantzick.

BUTRINTO; ville & port de Grece, avec un évêché suffragant de Janina, dans l'Épire ou Albanie, sur le golfe de même nom, apartenant aux Vénitiens: il s'y trouve quantité de pêcheurs. (Π) *Long.* 37, 55; *lat.* 39, 50.)

BUTTELSTAD; petite ville d'Allemagne dans la Thuringe, à 2 milles de Weimar.

BUTTONS-BAY, ou LA BAIE DE BUTTON; golfe de l'Amérique septentrionale, à la partie occidentale de la baie d'Hudson.

BUTZBACH; petite ville d'Allemagne dans la Wétéravie, à 4 milles de Francfort sur le Mein, dans le duché de Darmstad.

BUTZOW; petite ville d'Allemagne dans la principauté de Schwerin, sur le Warnou, au duché de Meckelbourg.

BUXHEIM; petite ville d'Allemagne dans le comté de Richebourg, cercle de Suabe.

BUXTON; village d'Angleterre au Derbyshire, sur les frontieres de Chester. Il y a des eaux minérales.

BUZANÇOIS; petite ville de France en Berry, sur la riviere d'Indre, aux frontieres de la Touraine, à 9 lieues o. d'Issoudun, & 4 o. de Château-Roux.

BUZAY; très-riche abbaye de France, fondée en 1135, au diocèse & à 4 li. o. de Nantes, sur la Loire, ordre de Cîteaux.

BUZET, *Buzetum*; petite ville de France dans le Languedoc, sur le Tarn, diocèse & à 4 l. e. de Toulouse.

BYBENSCHITZ; ville d'Allemagne, en Moravie.

BYCHOW; petite ville de Lithuanie au palatinat de Msiczlaw, sur le Nieper. Elle est entrée dans le partage de la Russie en 1773. *Long.* 49, 10; *lat.* 53, 37.

BYDZOW, ou BIDSCHOW; ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Kœniggrœtz. (*R.*)

(Π) BYRON; île de la mer du sud, découverte dans les derniers voyages. *Long.* 188, 31; *lat. mé.* 1, 18.)

BYSANTAGAR; grande ville d'Asie dans l'Inde, au royaume de Guzarate, habitée par des Bramines.

BYSDAIL; ville & port d'Écosse, dans l'île d'Ulst.

BYSTRITZ; très-petite ville du marquisat de Moravie dans le cercle de Brunn. C'est la capitale de la seigneurie de même nom.

Bistritz, ou Byrstritz; bourg de Bohême dans le cercle de Kaurzim.

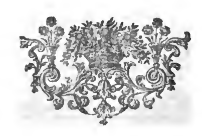
Bistritz, aujourd'hui Habelschwerdt; petite ville royale du comté de Glatz, apartenante au roi de Prusse. Sa situation au confluent de la Neiss & du Weistritz en rend le séjour agréable. L'Église paroissiale est aux Catholiques; les Luthériens, ainsi que la garnison, font le service divin à l'hôtel-de-ville.

Bystritz; bourg de la Silésie Bohémiene. J'ai parlé de ces quatre lieux, parce que l'ancien texte n'en faisoit que trois qu'il plaçoit tous en Bohême.

BYTHAU; petite ville de la Prusse occidentale.

BYTTE; île de la mer d'Allemagne, près de celle de Falster.

BZO; ville d'Afrique sur une haute montagne au royaume de Maroc, dans la province de Hasʒore, à 7 milles d'Elguimuha.



CAABA : prononcez KIABA, ou BORKA, ou BORKATA ; noms Turcs & Arabes, du fameux temple de la Mecque, en Arabie, où tous les Musulmans sont obligés d'aller en pélerinage, soit en persone, soit par procureur, au moins une fois en leur vie, & vers lequel chacun d'eux, en quelque lieu du monde qu'il se trouve, est censé tourner, toutes les fois qu'il fait ses prieres. C'est un petit bâtiment carré, que les Mahométans croient avoir été construit par Abraham ou par Ismaël, & que le grand seigneur fait magnifiquement revêtir tous les ans, d'une étofe de soie noire : à droite de la porte en dehors est placée la pierre noire qui, suivant Mahomet, servoit de reposoir au patriarche, dans le temps qu'il faisoit travailler au bâtiment, & qu'il en regardoit les ouvriers : cette pierre est proprement le grand objet de la dévotion des pélerins ; la loi veut qu'ils aillent tous la voir & la baiser avec un saint respect. Au reste le Caaba est placé dans l'enceinte d'un autre édifice, bâti de briques, formé en rotonde, couvert d'une grande voûte, portant sur des colonnes, & où l'on entre, dit-on, par cent portes : dans ce même grand édifice, à dix ou douze pas du Caaba, se trouve encore une petite chapelle qui renferme le Zemzem, ou puits de cent quarante pieds de profondeur, dans lequel les Mahométans disent qu'Agar ait désaltéré son fils Ismaël, lorsque chassée de chez Abraham, emportant son enfant avec elle, & le voyant sur le point de mourir de soif, Dieu lui-même daigna lui montrer les eaux du Zemzem.

CAADEN, ou KADAN ; ville de Bohême dans le cercle de Saatz, sur la riviere d'Éger. Elle existoit dès l'an 821, & se compte dans le pays, parmi les villes royales : son district comprend deux villages, indépendament de ceux que possedent les freres de la Rose-Croix établis dans son enceinte.

CAANA ; ville d'Égypte, que quelques-uns prenent pour l'anciene Coptos, & que les Arabes prétendent avoir été fondée avec plusieurs autres, par Cham, fils de Noé : elle est placée presque vis-à-vis de Dandre, au dessous des Cataractes, & au dessus d'Akemin & de Girgé. Son enceinte, qui est d'une étendue considérable, renferme une quantité de colonnes anciennes, & d'aiguilles chargées de figures hiéroglyphiques ; & son commerce, qui est de grande importance à l'Arabie, fournit principalement à la Mecque, la plupart des blés & des légumes que l'on y consomme. *Long.* 49, 58 ; *lat.* 25, 30. Elle est à 130 li. s.-e. du Caire.

CABAIGNAC ; petite ville de France dans le haut Languedoc, entre Toulouse & Carcassone.

CABALIG ; ville d'Asie dans le Turquestan. *Long.* 103 ; *lat.* 44.

CABAMITEN, ou CABAMITAN ; petite contrée d'Asie dans la Tartarie, au pays de Gété. Elle est remarquable par la victorie que Timur-Bec remporta sur le roi des Getes.

CABANIA, ou KABANIA ; ville & forteresse de la Russie septentrionale, dans la province des Burattes.

CABARDIE, ou KABARDINIE ; portion des la Circassie qui semble séparer en Asie l'empire Russien d'avec le Turc & le Persan, mais dont le premier fait encore entrer la principauté dans ses titres. Elle est au pied du Caucase, au nord-ouest de la province de Daghestan, & faisoit autrefois partie de l'Ibérie ou de la Colchide : c'est un pays de plaines & de montagnes, habité de gens peu laborieux & peu civilisés, qui n'ont aucune ville proprement dite, mais seulement quelques villages mal arangés, & qui obéissent à un prince, tantôt caressé & tantôt maltraité par les puissances voisines, selon que sa prudence & son courage sont plus ou moins en défaut.

CABAR-HUD ; ville de l'Arabie heureuse dans la province de Hadhramuth.

CABE ; petite riviere d'Espagne au royaume de Galice, qui se jete dans le Velezar, &. tombe avec lui dans le Minho.

CABEÇA-DE-VIDE ; petite ville avec un fort château en Portugal, dans l'Alentéjo, à 5 lieues s.-o. de Port Alegre. *Long.* 10, 48 ; *lat.* 39.

CABENDE ; ville & port d'Afrique au royaume de Congo, dans la province d'Angoy, où il se fait un grand commerce de Negres.

CABES, ou GABES ; ville d'Afrique au royaume de Tunis, au fond du golfe du même nom, sur une riviere à 8 li. s. de Tunis. *Long.* 28, 30 ; *lat.* 33, 40.

CABESTERRE ; on appele ainsi dans les îles Antilles, la partie de l'île qui regarde le levant, & qui est toujours rafraîchie par les vents alisés, qui courent depuis le nord jusqu'à l'est-sud-est. La basse terre est la partie opposée ; les vents s'y font moins sentir, & par conséquent cette partie est plus chaude ; & la mer y étant plus tranquille, elle est plus propre pour le mouillage & le chargement des vaisseaux : joint à ce que les côtes y sont plus basses que dans les Cabesterres, où elles sont ordinairement hautes & escarpées, & où la mer est presque toujours agitée.

(Π) CABIGIAK & CAPIHAK ; tribu des Turcs orientaux, à laquelle Oghuz-Kan donna ce nom. Ce prince qui faisoit la guerre à un prince de la nation des Tartares, fut obligé de

Xx ij

reculer. Une femme de son armée pressée d'acoucher se retira dans le creux d'un arbre où elle acoucha d'un fils. Oghuz prit soin de l'enfant, le fit élever comme son fils, & pour remarquer la singularité de sa naissance, lui donna le nom de *Cabigiak*, qui signifie *écorce de bois*. *Cabigiak* eut une postérité fort nombreuse, qui se répandit jusqu'au bord de la mer Caspiene. Ces peuples sont encore aujourd'hui connus sous le nom de *Deschkitchatk*. C'est d'eux que sortirent les armées qui ravagerent les états que les Mogols possédoient dans la Perse. Ce fut chez eux, que Bajazet premier, Sultan des Turcs, leva des troupes pour les opposer à Tamerlan.)

CABIN; riviere de France en Gascogne.

(Π) CABLAN; ville de l'Inde, au delà du Gange, en Asie, capitale d'un royaume de même nom, présentement soumise au roi d'Ava, avec le royaume qui dépendoit autrefois du roi de Pégu.

CABO; royaume d'Afrique dans la Nigritie, sur le Rio grande, vers le sud, & vers la source de la Kasamanka, à cent cinquante lieues de son embouchure. On ne connoît pas trop bien ce royaume; les voyageurs disent seulement que le roi est riche, puissant; qu'il se fait servir dans une nombreuse vaisselle d'or, & qu'en temps de paix il a toujours près de sept mille hommes bien armés, avec lesquels il se fait respecter de ses voisins.

CABOCERIA, ou CABACERIA; presqu'île atachée au continent de l'Afrique près de Mozambique, par une langue de terre que la mer couvre lorsqu'elle est haute. Elle est fort près & vis-à-vis de l'île Saint Georges.

CABO CORSO; cap d'Afrique sur la côte d'Or de Guinée, avec un village de même nom, auprès duquel les Anglois ont une importante forteresse. Il y en a un autre au Brésil dans la province de Siara, & un autre dans l'île de Corse, anciénement appelé *sacrum promontorium*. *Long.* 18, 20; *lat.* 4, 40.

CABO MISERADO; cap d'Afrique sur la côte de Malaguete, près d'une riviere nommée Duro.

CABOUCHAN; ville d'Asie dans le Corasan, dépendante de Nichabour.

CABOURG; village de France en Normandie, à 4 li. n.-e. de Caen, renomé par ses excellens moutons & ses lapins.

CABRA; ville d'Afrique au royaume de Tombut dans la Nigritie, sur le bord du Sénégal. Il s'y fait un trafic considérable: elle est gouvernée par un vice-roi, & sert comme de port à Tombut. *Long.* 18, 25; *lat.* 15, 10.

CABRA; bourg d'Espagne dans l'Andalousie, à 10 lieues s.-e. de Cordoue.

CABRERA; contrée d'Espagne dans la partie septentrionale du royaume de Léon.

CABRERA, ou CAPRARIA; petite île d'Espagne dans la mer Méditerranée, à peu de distance de celle de Majorque.

CABRES; petite île d'Afrique près des côtes de Guinée, à peu de distance de celle de Saint Thomas.

CABRESTAN; petite ville d'Afrique dans une plaine formée par les montagnes qui regnent le long du golfe Persique. On y trouve des puits d'eau à demi salée dont se servent les habitans pour arroser & fertiliser leurs terres.

CABRIERES; bourg du comtat Venaissin, diocèse & à 3 lieues e. de Cavaillon. Les habitans en furent massacrés par arrêt du parlement de Provence, en 1541.

CABUL, ou CABOUL; grande ville d'Asie dans les Indes, capitale du Cabulistan, avec deux bons châteaux, & beaucoup de palais. Elle est sur le chemin de Lahor à Samarcande.

CABULISTAN, ou CABOULISTAN; province d'Asie dans l'empire du Mogol, bornée au nord par la Tartarie, à l'est par le Cachemire, à l'ouest par le Zabulistan & le Candahar, au sud par le Multan. On y trouve des mines de fer, des bois aromatiques, & plusieurs sortes de drogues. Ce pays, peu fertile d'ailleurs, est cependant riche par le commerce. La plupart des habitans sont idolâtres. Les médecins des Indes les plus vantés, vienent de cette province.

CABURA; endroit de la Mésopotamie où il y a dit-on, une fontaine dont les eaux ont une odeur douce & agréable.

CAÇAÇA; ville d'Afrique au royaume de Fez, proche Mélille. Les Maures la reprirent sur les Espagnols en 1534. Il y a un fort sur un roc qu'on ne peut miner.

CAÇAR-FARAON, ou CHÂTEAU-PHARAON (car Caçar en Arabe signifie *palais* ou *château*); petite ville d'Afrique dans le royaume de Fez, sur l'une des cymes de la montagne de Zarhon, à 3 li. de Tinlir: on la croit bâtie par les Goths.

CAÇAR-HAMEL; place forte d'Afrique, détruite par les Arabes, & aujourd'hui déserte.

CACATOWA; petite île de la mer des Indes, près de l'île de Sumatra.

CACERES; petite ville d'Espagne dans l'Estremadure, proche des confins du Portugal: elle est sur la riviere de Sabror, à 9 lieues s.-e. d'Alcantara. L'armée des alliés défit près de cette ville l'arriere-garde de M. de Berwick en 1706. *Long.* 12, 8; *lat.* 39, 15.

CACERES DE CAMERINHA; petite ville d'Asie dans l'île de Luçon, avec un évêché suffragant de Manille, sujete aux Espagnols. *Long.* 142, 25; *lat.* 14, 15.

CACHAN; grande ville de Perse dans l'Irac, située dans une vaste plaine, à 22 lieues d'Ispahan. Il s'y fait un riche commerce d'étofes de soie en or & argent, & de belle faïence. Les mosquées, les bains publics & les manufactures y sont en grand nombre, & contribuent à son opulence. Dans le nombre des habitans il y a une grande quantité de Guebres & de Chrétiens. La ville n'a

point de fleuve, mais plusieurs canaux sous terre, beaucoup de sources profondes & de citernes.

CACHAO; grande ville d'Asie, capitale de la province du même nom, au royaume de Tonquin. Les Anglois & les Hollandois y ont un comptoir. Elle est dans un fort beau & fort bon pays, rempli de bois, & abondant en laque & en soie. *Long.* 123, 32; *lat.* 22.

CACHEMIRE, *Cassimera*; province d'Asie dans les états du Mogol au nord; elle est bornée à l'est par le Thibet, au sud par les provinces de Lahor & de Cabol, à l'ouest par la grande Bukharie ou le royaume de Caschgar, & est entiérement enclavée dans les hautes montagnes qui séparent les Indes de la grande Tartarie; elle a environ 30 lieues de long sur 12 de large. Ce pays est peuplé & fertile en pâturages, riz, froment, légumes: on y trouve beaucoup de bois & de bétail. Les habitans sont adroits, spirituels, laborieux, & très-industrieux. On les croit Juifs d'origine, parce qu'ils ont toujours à la bouche le nom de Moyse, qu'ils croient avoir été dans leur pays, ainsi que Salomon. Ils sont tous aujourd'hui Mahométans ou Idolâtres.

Les histoires du pays disent que cette province n'étoit autrefois qu'un lac qui s'est desséché; la montagne de Baramoulai s'étant coupée, & ayant ainsi donné une issue aux eaux. Les Cachemiriens ont toujours eu leurs rois particuliers jusqu'au commencement du dernier siecle que ce pays tomba entre les mains du grand Mogol Ecbar; cet empereur profita d'une guerre civile qui s'y étoit alumée, & le conquit sur le roi Jacob, fils de Justaf Can.

On respire, dans cette province, un air tempéré, bien différent de cette chaleur étoufante qui regne dans tout le reste des Indes. Les grains & les fruits d'Europe y croissent d'eux-mêmes, pour ainsi dire, & sans culture. La multitude innombrable de sources qui sortent des montagnes, forment une belle riviere qui arose les campagnes & la ville de Cachemire, porte de très-grôs bateaux, se précipite à travers des rochers d'une hauteur éfrayante, & se rend dans l'Indus, près de la ville d'Ateck. Vers les extrémités du royaume, pendant le mois de mai, qui est le temps où les neiges achevent de se fondre, il y a une fontaine qui coule & s'arrête réguliérement trois fois le jour; au lever du soleil, à midi, & sur le soir; son flux est d'environ trois quarts d'heure. Ce phénomene dure l'espace de quinze jours, après lesquels son cours devient moins réglé. La physique a assigné les causes de ce flux périodique.

Cachemire; grande ville d'Asie, capitale de la province de même nom, dans les états du Mogol, sur le bord d'un lac d'eau douce, de quatre ou cinq lieues de tour, & rempli d'îles charmantes. La riviere coupe cette ville en deux parties. Les maisons, qui ne sont que de bois, mais cependant assez bien bâties, ont plusieurs étages: ce n'est pas que la pierre de taille y manque; mais c'est plutôt à cause de la facilité de faire descendre le bois des montagnes par les petites rivieres qui y prenent leurs sources. Enfin l'abondance des eaux, le site charmant, les jardins sans nombre remplis de fruits de toute espece, & la vivacité de la riviere, font de cette ville un séjour délicieux. *Long.* 93; *lat.* 34, 30.

Il y a dans ce royaume une seconde fontaine très-surprenante: elle bouillone doucement, monte avec une sorte d'impétuosité, forme de petites boules remplies d'eau, amene à la superficie un sâble très-fin qui retombe, parce qu'un moment après l'eau s'arrête & cesse de bouilloner, recomence ensuite le même mouvement, avec des intervalles qui ne sont pas moins réglés.

CACHEO; ville d'Afrique dans la Nigritie, sur la riviere de Saint Domingue. Elle apartient aux Portugais, qui y ont trois forts. Il s'y fait un grand commerce de cire & d'esclaves. *Long.* 2, 40; *lat.* 10, 52.

CACHETI, ou KICHETI; pays désert de l'Asie dans la Géorgie.

CACONGO; petit royaume d'Afrique, dans le Congo, sur la riviere de Zaire. Malemba en est la capitale. Les habitans s'adonent fort au commerce; leurs mœurs, leur religion & leur gouvernement sont les mêmes qu'à Loango. Ce petit royaume a environ dix lieues marines le long de la côte; mais vers l'orient il s'élargit un peu. Sa plus grande longueur est d'à peu près trente de ces lieues.

CAÇORLA; ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le ruisseau de Vega, à deux lieues de la source du Guadalquivir, sur les frontieres du royaume de Grenade, à 18 li. n.-e. de Grenade.

CACOUCHACS; nation sauvage de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvele France.

(Π) CADAHALSO; petite ville d'Espagne, dans la Nouvele Castille.)

CADALENS, ou CADELENS; petite ville de France dans l'Albigeois, au Languedoc. Elle est à 4 li. s.-o. d'Albi.

CADAM, ou KADAN; petite ville de Bohême, au cercle de Satz, sur l'Éger.

CADÉE (ligue) ou de la MAISON-DIEU; nom de la deuxieme ligue des Grisons. Elle comprend onze grandes communautés, dont celle de Coire est la principale, & on ne lui donne pas moins de vingt-six lieues de long, sur dix-neuf de large. La ligue Cadée a vingt-trois suffrages à la diete générale des trois ligues. (*R.*)

CADENAC; petite ville de France, dans le Querci, sur la riviere de Lot.

CADENET; petite ville de France en Provence, à 5 li. n. d'Aix, près de la Durance. Elle a un vieux château.

CADEQUIÉ, ou CADAQUEZ; port d'Espagne, en Catalogne, sur la Méditerranée.

CADERGUSSE; petite ville de France, dans le comtat Venaissin, à une lieue o. d'Orange.

CADESSIA; ville d'Asie, dans la province

de l'Irac Babiloniene, qui est la Chaldée des anciens.

CADIAR; riviere d'Espagne, au royaume de Grenade, qui se jete dans la Méditerranée près de Salobrena.

CADIERE (la); petite ville de France en Provence, à 3 lieues de Toulon.

CADILLAC; petite ville de France en Guienne, dans le Bazadois, proche la Garonne, à 4 lieues de Bazas, 2 n.-o. de Langon, & 6 s.-e. de Bourdeaux.

CADIS, ou CADIX; ville d'Espagne, dans l'Andalousie, bâtie par les Phéniciens, dans une petite île, à 8 lieues o. de Medina-Sidonia & à 17 n.-o. de Gibraltar. *Long.* 12; *lat.* 36, 25. (II) *Long.* 21, 29; *lat.* 31.) Les anciens l'ont nommée *Gades* & *Gadira*.

Cette ville est une des plus commerçantes & a l'un des meilleurs ports de l'Europe. L'île sur laquelle Cadis est située, produit peu de blé; mais il y croît de l'excellent vin. Elle offre quelques pâturages, & du côté du port, on prépare beaucoup de sel. La pêche n'est pas moins importante, surtout celle du thon, qui a depuis six jusqu'à dix pieds de long.

Cadis a un circuit assez considérable. La plupart des rues ont des pavés au milieu, & de chaque côté de larges pierres pour la commodité des gens de pied. Il y en a pourtant quelques-unes qui sont larges, propres & bien percées. Les maisons, dont plusieurs sont très-belles, ont presque toutes trois, jusqu'à quatre étages. L'habitation & la nouriture sont généralement fort cheres, & l'eau douce est très-rare. On y compte huit couvens d'hommes, trois de filles, un oratoire de Saint Philippe Néri, & trois hôpitaux. La cathédrale est anciene & petite. Elle est paroisse aussi-bien que l'anciene Église des Jésuites. Le nombre des habitans monte à près de dix-huit mille. L'évêque est suffragant de Séville. Le conseil de commerce des Indes, qui étoit autrefois à Séville, fut transféré à Cadis en 1717, & confirmé en 1726. Cette ville est remplie, dans tous les temps, d'un nombre prodigieux d'étrangers qui y sont attirés par le commerce. On en compte quelquefois jusqu'à cinquante mille. C'est le lieu où les négocians François, Anglois, Hollandois, Italiens, &c., envoient leurs marchandises, qui passent aux Indes occidentales, sous le nom de facteurs Espagnols, & sur des vaisseaux de cette nation; car les marchandises espagnoles conduites en Amérique sont un très-petit objet. Le péage que doivent aquiter les marchandises étrangeres, seroit d'un très-grand produit, & diminueroit par conséquent le profit des intéressés, si l'on ne trouvoit des détours pour frauder les douanes. Le port est protégé par trois forts, & le circuit est à peu près de cinq lieues de France. Au temps du reflux, une bonne partie se trouve à sec. La ville est entourée de murailles & de bastions irrégulièrement construits, suivant que le terrain l'a permis. On ne peut en approcher du côté du sud, parce que les bords sont élevés & presque taillés à pic; dans la partie septentrionale, les bancs de sâble & les rochers à fleur d'eau en rendent l'abord très-dangereux.

Vers la pointe du sud-sud-ouest, il regne une chaîne de rochers, dont une partie est couverte lorsque la mer est haute; le côté de la langue de terre, qui est le seul endroit abordable, est défendu par plusieurs ouvrages: outre cela, il y a un fort sur le promontoire Saint-Sébastien. Les Anglois la prirent & la pillerent en 1596. Elle fut assiégée inutilement en 1702, par toutes les forces maritimes d'Angleterre & de Hollande. Les prétendues *colonnes d'Hercule*, qui doivent se trouver à la tête de la langue de terre, ne sont que des tours rondes de maçonerie ordinaire. (*M. D. M.*)

CADIS (la Nouvele); petite ville bâtie en 1521, dans l'île de Cabagua, ou l'île des perles, par Jacques de Castelon, Espagnol. On y voit une fontaine dont l'eau odoriférante, dit-on, & médicinale, fumage sur celle de la mer lorsqu'elle s'y décharge. Cette ville ne subsiste plus depuis que l'île a été abandonée

CADODACHES, ou CADODAQUIOS; peuples sauvages de la Louisiane, dans l'Amérique septentrionale. Ils sont par les 280 ou 281e degrés de *long.*, & le 34e de *lat.* Les chaleurs y sont excessives.

CADOLTZBOURG; bailliage & château d'Allemagne, en Franconie, dans le marquisat d'Anspach, près de la ville de Nuremberg. Les anciens margraves y faisoient leur résidence. (*R.*)

CADORE; petite ville de l'État des Vénitiens en Italie. *Parochia Cadorini*, ou *Cadorina*. Elle est située sur la riviere de Piave, dont on lui donne quelquefois le nom; la Pieve, ou la Pieve de *Cadore*. *Plebs*, ou *Castrum Plebis Cadore* a été la patrie du célebre Titien.

CADORIN, *Cadorinus ager*, *Cadubrinum*; petite province de l'état de Venise en Italie, qui prend son nom de Cadore, bornée au levant par le Frioul propre, au nord par l'évêché de Brixen. Ce pays est fort montagneux.

CADOROUSE, ou CADOROUSSE; petite ville de France, dans la principauté d'Orange, à l'endroit où l'Argente tombe dans le Rhône.

CADOUIN; abbaye de France en Périgord, fondée en 1114, au diocèse & à 6 lieues s.-o. de Sarlat, ordre de Cîteaux. Elle vaut 4200 livres.

CADSANDT; île de la Flandre Hollandoise, entre la ville de l'Écluse & l'île de Zélande. (II) *Long.* 20, 54; *lat.* 51, 21.)

CAEN, *Cadomus*; ville de France, capitale de la basse Normandie, située sur la riviere d'Orne. *Long.* 17, 18, 13; *lat.* 49, 11, 10. C'est la deuxieme ville de la province; elle a treize paroisses, une collégiale, deux abbayes & quatorze couvens, avec une université, l'une des plus anciens du royaume.

Le château de Caen fut bâti par Guillaume le Bâtard ; il fut réparé par Louis XII & par François Ier.

Caen a une académie des sciences & belles lettres, fondée en 1706, un présidial, un bureau des finances, un bailliage, une généralité de neuf élections ; savoir, Caen, Baieux, Saint Lo, Carentan, Valogne, Coutances, Avranche, Vire, Mortain. Elle est dans une grande vallée, entre deux belles prairies, à 26 lieues o.-s.-o. de Rouen 18 e. de Coutances, 51 o. de Paris.

Cette ville, qui est du diocèse de Baieux, est le siége d'un lieutenant général pour le roi, d'un grand bailli d'épée, d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi, & d'un état major. Il y a intendance, grande maitrise & maitrise particuliere des eaux & forêts, amirauté, bureau des traites, justice consulaire. Il s'y trouve une société d'agriculture & plusieurs colléges. L'abbaye aux Hommes & l'abbaye aux Dames n'ont pas moins chacune de 300,000 livres de rente. Le canal qu'on creuse de cette ville à la mer, augmentera beaucoup son commerce. Caen a produit plusieurs hommes illustres dans la littérature ; entr'autres François Malherbe, le pere de la poésie Françoise mort en 1628 ; Jean François Sarasin, mort en 1655, Tanneguy Lefevre, pere de madame Dacier, morte en 1672 ; Gilles-André de la Roque, bon généalogiste ; Jean Renaud de Segrais ; Samuel Bochart, homme d'une littérature profonde ; Daniel Huet, célèbre évêque d'Avranche, mort en 1721. (*R.*)

CAERDEN ; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Treves, sur la Moselle.

CAERFILLY ; ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, au comté de Glamorgan. Elle a des murs sous les ruines desquels on trouve de temps à autre des médailles romaines ; ce qui fait présumer qu'elle est antique : elle a cinq foires par an, où l'on commerce principalement en bétail & en bas faits au métier ; ce qui dénote l'industrie de ses habitans & la bonté de son terroir : celui-ci est baigné des rivieres de Taff & de Romny, qui arosent de grands pâturages. *Long.* 14, 20 ; *lat.* 51, 35.

CAER-LÉON ; ville d'Angleterre, dans le comté de Monmouth, sur la riviere d'Usk, où elle a un pont de bois, & une sorte de port pour des barques & autres petits bâtimens. C'est une ville fort déchue de son anciene grandeur. Les Romains qui l'appeloient *Iscalegio*, l'avoient ceinte d'un mur de briques, & l'avoient ornée de plusieurs beaux édifices, & entr'autres de bains publics fort décorés : le temps a ruiné toutes ces choses ; & les révolutions du pays ont encore fait disparoître l'archevéché & l'université dont elle étoit le siége au commencement du Christianisme, aussi-bien que la fameuse *table ronde* du fabuleux roi Arthur, qui tenoit, dit-on, sa cour dans cette ville. *Long.* 14, 35 ; *lat.* 51, 40.

CAERMARTHEN ; ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, sur la riviere de Towy, dans une province qui se nomme *Caermarthenshire*.

Cette ville, qui est le *Maridunum* des anciens, est bien bâtie, bien peuplée & très-florissante par son commerce & par le concours des gentilshommes du pays qui la fréquentent : elle a un fort beau pont de pierre sur la Towy ; elle a vu naître l'enchanteur Merlin, & elle étoit, avant la dissolution du gouvernement Gallois, le siége de la chancelerie & de l'échiquier des provinces méridionales du pays ; elle a un maire, de sherifs & des aldermans, & elle envoie un député au parlement du royaume.

CAERMARTHENSHIRE ; province méridionale de la principauté de Galles, en Angleterre, au midi de celle de Cardigan, à l'occident de celles de Brecknock & de Glamorgan, au septentrion de la Manche ou canal de Saint Georges, & à l'orient du comté de Pembroke. On lui donne quarante-huit milles d'Angleterre en longueur, & vingt-cinq en largeur. C'est de toutes les provinces du pays de Galles, la plus fertile & la moins montueuse. Elle fournit des grains en abondance, du bétail, du saomon, du bois, de la houille & du plomb très-fin. L'on y compte sept cents mille arpens de terre, quatre-vingt-sept paroisses, & huit villes où l'on tient marché : Caermarthen en est la capitale.

CAERNARVAN, ou CARNARVAN ; petite ville d'Angleterre, dans le pays de Galles, capitale du Caernarvanshire, avec titre de comté, & un château où naquit Édouard II. Elle envoie un député au parlement. Sa situation est sur la riviere de Séjont, & elle est séparée de l'île d'Anglesey par le Menay. Cette ville est à 64 lieues n.-o. de Londres. *Long.* 12, 50 ; *lat.* 53, 10. (Π) *Long.* 13, 25 ; *lat.* 53, 18.)

CAERNARVANSHIRE ; province d'Angleterre, au pays de Galles, vis-à-vis l'île d'Anglesey. Elle a cent dix milles de tour, & contient trois cents soixante-dix mille arpens. Elle abonde en gibier, poissons, bétail & bois, & envoie un député au parlement.

CAFFA ; ville anciene & considérable, dans la presqu'île de Crimée, avec deux citadelles, & un port presque comblé. *Long.* 52, 30 ; *lat.* 44, 58.

Il s'y fait un assez grand trafic, sur-tout de poissons salés, vestiaires, comestibles, esclaves, & tout y est à bon marché. Les Tartares la prirent sur les empereurs d'Orient dans le XIIe siecle. Les Génois la reprirent en 1266. Ils en jouirent jusque vers l'an 1474, que les Turcs la leur enleverent sous Mahomet II : mais par le traité, conclu en 1774, entre la Porte & la Russie, ils ont été obligés de la rendre aux Tartares. (Π) Leur Kan l'a cédée, ainsi que toute la presqu'île de Crimée, à Catherine II imperatrice de Russie.) Elle est sur la mer Noire, à 60 lieues n. pour e. de Constantinople, & 170 s. de Moscow. (*R.*)

CAFRERIE; grand pays situé dans la partie méridionale de l'Afrique, borné au nord par l'Éthiopie, le Congo, & le Monomotapa, à l'occident par l'Océan Atlantique, à l'orient par la mer des Indes, & se termine au sud par le cap de Bonne-Espérance.

Quelques-uns, sous le nom de Cafrerie, comprenent toute la vaste étendue de pays qui est entre la Guinée, la Nigritie, l'Abissinie, & la mer. Les Hottentots occupent la partie méridionale de la Cafrerie.

Ce pays est peu connu des Européens, qui n'ont point encore pu y entrer bien avant. Les habitans sont grôssiers, noirs, sauvages, idolâtres, & d'une incroyable mal-propreté. Ils sont appelés *Cafres*, mot arabe qui signifie *Infideles*. (*R.*)

CAFSA; ville d'Afrique dans le Biledulgerid, tributaire du royaume de Tunis. Elle fut fondée par les Romains. Cette ville a de belles mosquées, des rues larges & bien percés; mais les habitans sont pauvres. L'air en est mal-sain; les environs sont remplis de citroniers, d'orangers, de palmiers & d'oliviers, &c.

CAGASIAN; fort d'Afrique en Guinée, sur la côte de Malaguete, au pays de Sierra Liona.

CAGAYAN; province & riviere d'Asie dans l'île de Luçon, l'une des Philippines. Elle est fertile & si peuplée d'abeilles, que tous les pauvres se servent de bougies au lieu d'huile. Les habitans sont partie idolâtres, & partie Chrétiens.

CAGLI; ville d'Italie au duché d'Urbin, au pied de l'Apennin, avec un évêché. *Long.* 30, 18; *lat.* 43, 30. (Π) *Long.* 30, 25; *lat.* 43, 32.)

CAGLIARI; ville capitale du royaume de Sardaigne, dans la partie méridionale de l'île, sur la mer Méditerranée, avec un archevéché qui se dit primat de Sardaigne & de Corse, une université, un château & un bon havre. Les alliés la prirent en août 1708. Elle est à 80 li. n.-o. de Palerme, 80 f. pour o. de Rome. *Long.* 27, 7; *lat.* 39, 20.

CAHORS; ville de France, capitale du Querci dans la Guienne, sur la Lot. *Long.* 17, 7, 9; *lat.* 44, 36, 4.

Son nom latin est *Divona Cadurci*. Elle est de l'élection & de la généralité de Montauban. L'évêque est suffragant d'Albi. L'université fut fondée en 1332. Le vicomte de Cessac est vassal de l'évêque, & doit le conduire & le servir d'une maniere assez singuliere quand il prend possession. Il doit aller l'atendre à la porte de la ville, nue tête, sans manteau, une jambe & un pied nu, en pantoufle, & en cet état prendre la bride de la mule montée par l'évêque, & le conduire au palais épiscopal, où il sert pendant son dîner, toujours vêtu de même. Il a pour sa peine la mule & le bufet de l'évêque qui a été réglé à 3000 liv. Cette cérémonie grotesque tient encore aux siecles de barbarie: il faut espérer que la raison & la philosophie détruiront entiérement ces restes grôssiers des gouvernemens féodaux.

Henri IV prit cette ville d'assaut en 1580. C'est à cette occasion qu'on s'est servi, pour la premiere fois, de pétards pour surprendre une place. Le Pape Jean XXII est né à Cahors, ainsi que Clément Marot, poëte François si connu par ses poësies aussi naives qu'enjouées. On recueille dans cette ville des vins excellens; le Loth environe presque de tous côtés ses murailles. Elle est à 20 lieues n.-o. d'Albi, 25 n. de Toulouse, 41 e. de Bourdeaux, & 130 f. de Paris. (*M. D. M.*)

CAGNOTE, ou LA CAIGNOTE (Notre-Dame de la); abbaye de Bénédictins, diocêse & à 10 lieues d'Acqs. Elle vaut 2500 livres.

CAGNY. *Voyez* BOUFLERS.

CAHERA. *Voyez* CAIRE (le).

CAÏ; ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, sixieme métropole de la province, vers le 31 d. 40 m. de *lat.*

CAI; petit royaume, dépendant de l'empire du Japon, dans l'île de Niphon.

CAIABO; province de l'Amérique septentrionale, dans l'île Espagnole.

CAICOS; îles de l'Amérique, au nord de celle de Saint Domingue. Elles sont au nombre de six, & prenent leur nom de la principale. *Long.* 305, 25; *lat.* 21, 41.

CAÏENE. *Voyez* CAYENNE.

CAÏETTE. *Voyez* GAIETE.

CAIFUNG, ou CAIFONG; ville d'Asie dans la Chine, province de Honan. Elle fut presqu'abîmée par les eaux en 1642. L'empereur ayant fait percer une digue, pour réduire la ville qui s'étoit soulevée, il y périt alors trois cents mille habitans: avant cette époque elle fut riche & puissante, & elle a été long-temps habitée par des princes du sang royal. *Long.* 131, 30; *lat.* 35. (*R.*)

CAÏMAN, ou CAYMANES, ou ÎLES DES LÉZARDS; sont trois îles de l'Amérique septentrionale, entre celles de Cuba & de la Jamaïque, dans le golfe du Mexique. Elles n'ont presque point d'eau douce, & apartienent aux Anglois, qui y pêchent beaucoup de tortues. L'une se nomme *Caïman*, la seconde *petit Caïman*, & la troisieme *grand Caïman*. Celle-ci est une terre basse & couverte de buissons: il ne s'y trouve aucun animal, si ce n'est des iguanes, (sorte de lézards qui a donné son nom à l'île) & un animal, assez semblable au renard, qui se nourit d'œufs de tortue. Cette île est d'un accès facile, parce que la mer est profonde, & qu'elle n'a ni roches, ni basses. Il y a un bon ancrage du côté du sud, près d'une baie de sâble.

CAINSHAM, ou HEYNSHAM; ville d'Angleterre, au comté de Sommerset, sur une petite riviere qui se jete dans l'Avon. On lui donne vulgairement l'épithete de *smoaky* (pleine de fumée), à cause de l'air nébuleux que l'on y respire.

CAIRE (le); grande ville d'Afrique, capitale de l'Égypte. Elle passe pour l'une des plus considérables de la domination des Turcs. Elle est sur la rive

rive du Nil. Le vieux Caire est à trois quarts de li. sur le bord oriental du Nil. Les Cophtes y ont une église magnifique. *Long.* 49, 6, 15; *lat.* 30, 3. (Π) *Long.* 49, 10.)

Cette ville fut bâtie vers l'an 765, par les ordres du calif de Cairevan. Les rues y sont sales, étroites, & les maisons généralement basses & mal bâties. Toute leur magnificence est en dedans, & du côté des cours. Il y a beaucoup de jardins & de lacs où entre l'eau du canal, lorsque le Nil vient à déborder. Le plus grand lac peut avoir cinq cents pas de diametre; il est au centre de la ville, & il est bordé de belles maisons. Pendant huit mois de l'année, c'est un vaste bassin rempli d'eau; pendant les quatre autres mois, c'est un jardin très-riant. Lorsque ce bassin est inondé, il est couvert de barques; on y tire des feux d'artifice, & on y donne des concerts.

Il y a dans le Caire deux couvens de Franciscains Italiens. L'un dépend du couvent des Franciscains de Jérusalem, & les religieux sont les curés nés de tous les Francs qui sont en Égypte; l'autre a un supérieur nommé par la Propaganda, ainsi que les autres religieux, & on y remplit les fonctions de missionaires. Les Juifs ont aussi plusieurs synagogues en cette ville.

Le château, bâti par le grand Saladin, est d'une magnificence extraordinaire, & d'une enceinte immense. Il est situé sur une montagne, à laquelle on arive par un escalier où peuvent monter les chameaux & les chevaux, même quand ils sont chargés. Il renferme plusieurs palais, des jardins, de superbes portiques, des bains, & des places d'une grande somptuosité; le marbre & les colonnes y sont prodigués. La mosquée que ce prince fit bâtir, étone autant par sa grandeur, que par la beauté de l'architecture.

L'aqueduc qui conduit l'eau à ce château a cinq cents vingt arcades. Par malheur ces monumens superbes sont entre les mains d'une nation qui méprise les arts, & qui laisse dégrader tant de chefs d'œuvre.

Je ne puis me dispenser de parler du puits qui est d'une prodigieuse profondeur. Il semble partagé en deux parties, entre lesquelles est une place, où descendent par un escalier, d'une pente imperceptible, les bœufs qui doivent faire monter l'eau du premier puits. Elle se rend dans un réservoir, qui fait le fond du second puits, au haut duquel elle est portée par une roue, que les bœufs font tourner continuélement, & où tient une corde, à laquelle sont atachés plusieurs seaux.

Les habitans de cette ville montent à plus de 300,000, en y comprenant les Maures, les Cophtes, les Turcs, sans compter cependant les milices du grand seigneur. Le bacha a l'autorité suprême, & gouverne despotiquement, non seulement la ville, mais encore toute l'Égypte. Il y a aussi quatre muftis pour les principales sectes des Mahométans, & un patriarche Cophte. Les femmes y ont plus de liberté que dans les autres états du Turc. La ville est traversée par un grand canal très-ancien. Le Sultan Selim la prit sur les Mameluks en 1517, & depuis ce temps-là elle est sujete aux Turcs. On en tire par Alexandrie des cuirs, du lin, des laines d'Égypte, du coton filé, de la cire, des dattes, de l'aloé, de l'encens, de la myrrhe, du café, des aigretes blanches & noires, des dents d'éléphant, & de la gomme laque. Il y a plusieurs manufactures, entr'autres de tapis de Turquie.

Le Caire est dans un pays sâbloneux. L'air n'y est jamais rafraîchi par les pluies; la chaleur y est extrême. Mais en juin, juillet, août, il y regne un vent qui la tempere beaucoup. Comme l'hiver n'y est jamais rigoureux, les arbres y conservent leur verdure toute l'année. Le larcin y est toujours puni de mort. Pour les crimes capitaux, les persones du commun y sont empalées, celles de distinction étranglées ou décapitées, & les fautes les plus légeres attirent la bastonade. (*M. D. M.*)

CAIREVAN, ou KAIRVAN; ville d'Afrique, au royaume de Tunis. Elle a été long-temps le siége des princes Arabes. *Long.* 29; *lat.* 35, 40. (*R.*)

CAITHNESS; province au nord de l'Écosse, assez fertile en blés, en pâturages & en bétail, mais dans laquelle il y a peu de bois. Elle envoie un député au parlement. Buthewichen en est la capitale.

CAJANEBOURG; ville forte de la Suede, capitale de la Cajanie ou Bothnie orientale, sur le lac d'Ula, vers la Lapponie. La province, dont elle est la capitale, seroit assez fertile, si les frimas qui vienent de bonne heure n'empêchoient souvent les grains de mûrir.

(Π) Ce lieu est devenu célebre par l'observation du passage de Vénus. *Long.* 45, 25; *lat.* 64, 13.)

CAJANIE; grande province de la Finlande, apartenante aux Suédois, sur le golfe de Bothnie. La capitale en est Cajanebourg.

CAJARC; petite ville de France, dans le Querci, sur le Loth, à 3 lieues s.-o. de Figeac.

CAJAZZO; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, avec un évêché, suffragant de Capoue, à 3 lieues n.-e. de cette ville, & 9 n.-e. de Naples. *Long.* 32; *lat.* 41, 10.

CAKET; ville & petit royaume d'Asie, dépendant du roi de Perse, près du Caucase. Son commerce consiste en soie. *Long.* 63, 50; *lat.* 43, 32.

CAKETA; grande riviere de l'Amérique méridionale. Elle prend sa source dans la nouvele Grenade, & verse dans l'Orénoque & au fleuve des Amazones. (*R.*)

CALAA; ville d'Afrique, au royaume de Tremecen, au sud d'Oran, sur la pente d'une colline. Ses habitans sont en grande partie livrés au commerce. *Long.* 12, 30; *lat.* 31, 10.

CALABRE (la); province d'Italie, dans la partie méridionale du royaume de Naples, avec titre de duché. On la divise en citérieure & ultérieure, séparées par une chaîne de montagnes.

Cette province est fertile en blé, en huile, figues, raisins. Il y a de la manne estimée, du talc, du marbre, des chevaux & des mulets vigoureux. La Calabre citérieure a pour capitale Cosenza; la Calabre ultérieure a Catanzaro.

(II) On ne peut pas se former l'idée de la grande fertilité de cette province, sur-tout de la *Plaine*. Les champs couverts d'oliviers, les vignes chargées de pampres, les arbres fruitiers qui couvrent le pays, les blés, enfin toutes sortes de productions répondent amplement aux désirs des agriculteurs. Ce seroit un séjour des plus délicieux sans les malheurs auxquels il est sujet: les tremblemens de terre y font des dégâts incroyables. Qui peut, sans frémir, penser à ceux arivés pendant l'année 1783? Qui peut d'un œil sec considérer les ravages afreux, qu'ils ont faits dans la Calabre ultérieure?

La secousse terrible pour la *Plaine*, celle qui ensévelit sous les ruines des villes plus de vingt mille habitans, ariva le 5 février à peu près à midi: elle dura deux minutes, & ce court espace de temps lui suffit pour tout renverser, pour tout détruire. On éprouva, en même temps, des sobresauts, des ondulations dans tous les sens, des balancemens & des especes de tournoîmens violens. Ainsi rien de tout ce qui étoit édifié ne put résister à la complication de tous ces mouvemens. Les villes & toutes les maisons de la campagne furent entiérement rasées dans le même instant: les fondemens parurent être vomis par la terre qui les renfermoit: les pierres furent broyées & triturées avec violence les unes contre les autres. De grands traits de terrain, en roulant comme sur un noyau, ont été portés assez loin de leur premiere position, & sont venus en recouvrir d'autres qui sont disparus: des champs entiers se sont abaissés considérablement au dessous de leur premier niveau, & ont formé des especes de bassins enfoncés; d'autres se sont inclinés: des fentes & des fissures ont traversé, dans toutes les directions, les plateaux & les coteaux. Mais ce fut principalement sur les bords des escarpemens, qu'ariverent les plus grands désordres, les plus grands bouleversemens. Des portions considérables de terrains couverts de vignes & d'oliviers, se détacherent, en perdant leur adhérence, & se coucherent d'une seule masse dans le fond des vallées: des massifs énormes ont roulé sur la pente des talus inférieurs, & après avoir donné le spectacle de montagnes en mouvement, ils sont restés au milieu des plaines. Les eaux suspendirent leur cours, & quelques rivieres se dessécherent sur l'instant, pour reparoître un moment après, avec plus de force & de rapidité: on vit des eaux jaillissantes qui s'éleverent à plusieurs pieds de hauteur & qui portoient avec elles du sable & du limon: quelques eaux sulphureuses & hépathiques parurent pendant quelques jours, & tarirent ensuite.

Pendant que la *Plaine* étoit ainsi dévouée à une destruction totale, les lieux circonvoisins, bâtis sur les hauteurs, échaperent à une pareille dévastation. L'ébranlement fut considérable; il y eut beaucoup d'édifices endomagés. Mais si cette secousse eût été seule, qu'elle n'eût pas été suivie de toutes celles, qui se succéderent pendant six mois presque sans interruption; aucune des villes supérieures n'auroit été rendue inhabitable. Leur ruine étoit réservée à une force majeure, à celle qui ébranla le corps même des montagnes, le 28 mars suivant.

Dans cette circonstance la nature déploya une plus grande énergie que dans les secousses précédentes; toutes les montagnes qui couvrent l'espace, où ce tremblement de terre exerça ses ravages, furent soulevées; aussi la propagation de son mouvement s'étendit bien loin. La Calabre citérieure ressentit ses effets & éprouva quelques domages: toutes les provinces du royaume de Naples & presque toute l'Italie en eurent le ressentiment. Il ravagea indistinctement les deux côtés de cette branche de l'Apennin, les lieux élevés, les inférieurs; & rien ne parut à l'abri de ses atteintes. Les mouvemens furent très-compliqués: les uns agirent de bas en haut; ensuite vinrent de violens tournoîmens, auxquels succéderent des ondulations.

Toute la face supérieure du sol y est changée: par-tout on ne rencontre que des fentes, & des masures: on ne peut, sans éfroi, s'approcher des ruines de tant de bourgs, villes & villages jadis si délicieux, & voir à leur lieu des monceaux de pierres, qui n'ont plus aucune forme, & qui ne peuvent pas même donner l'idée de ce qu'étoient ces terres.

Cette horrible catastrophe ariva sans que rien l'ait annoncée auparavant. Un bruit sourd & intérieur se fit entendre en même temps que le fracas de la chute des édifices; & la poussiere envelopa les victimes malheureuses de ce terrible fléau. Un mouvement machinal fit échaper ceux qui se sauverent, & qui ne recouvrerent le sentiment de leurs maux que lorsque la secousse fut cessée. Qui peut peindre l'éfroi, le silence, le désespoir, qui succéderent à ce funeste événement? Le premier mouvement fut celui de la joie de vivre encore; le second fut de désolation. Le souvenir de leurs parens de leurs amis, qui étoient ensévelis sous les ruines, troubloit le plaisir d'être échapés à tant de malheurs. Ils alloient chercher, au milieu de ces monceaux, les persones qui leur étoient cheres, entendoient leurs cris, reconoissoient leurs voix, étoient certains du lieu où ils étoient ensévelis, & se voyoient dans l'impuissance de les secourir: les débris entassés résistoient à leurs foibles mains, & s'opposoient aux éforts de leur zele & de leur tendresse. C'est en vain qu'ils réclamoient des secours étrangers: leurs cris, leurs sanglots n'intéressoient persone. Chacun étoit occupé de ses malheurs particuliers

ou de ceux de sa famille ; on ne prenoit aucune part au sort de la persone indifférente. On vit dans le même temps des exemples de tendresse paternele & maritale portée jusqu'au dévoûment, & des traits de cruauté & d'atrocité qui font frémir. Pendant qu'une mere échevelée & couverte de sang venoit demander, à ces ruines encore tremblantes, le fils qu'elle portoit en fuyant entre ses bras, & qui lui avoit été arraché par la chute d'une piece de charpente : pendant qu'un mari afrontoit une mort presque certaine pour retrouver une épouse chérie ; on voyoit des monstres se précipiter au milieu des murs chancelans, braver le danger le plus imminent, fouler aux pieds des hommes moitié ensévelis, qui réclamoient leur secours, pour aller piller la maison du riche, & pour satisfaire une aveugle cupidité. Un quart de ces victimes auroit survécu, si on avoit leur porté de prompts secours.

Les restes malheureux de ce terrible infortune habitent à présent encore des baraques, en atendant les secours du gouvernemeut, qui leur a déja envoyé, outre les vivres de tout genre, des sommes considérables pour rebâtir leurs villes. Mais on vient de nous annoncer que cette province a été de nouveau, dans cette même année 1785, agitée par les tremblemens de terre.

Nous ne parlerons pas des causes physiques qui ont produit un si grand bouleversement : ces recherches ne sont pas du ressort de la géographie ; & d'ailleurs elles ont été déja discutées dans plusieurs excellens mémoires sur ce sujet, & particuliérement dans ceux de M. de Dolomieu, & de Milord Hamilton. Il est impossible de donner le détail de tous les domages que la Calabre a reçus dans cette occasion. Rosarno, Polistena, S. Georges, Cinque-frondi, Vaccari, Casal-nuovo, Terre-neuve, Moluquello, Radicina, Oppido, Sainte-Christine, Bagnara, Palma, Reggio, & plusieurs autres villes, bourgs & villages ont été rasés. Nous raporterons les principales circonstances de leur destruction à leurs Articles particuliers.)

CALACIA ; ville d'Asie, dans la Tartarie, au royaume de Tanguth.

CALA-DUCIRA ; ville & port de l'île de Gozzo, dans la mer Méditerranée, près de Malte. (*R.*)

CALAFIGUER ; ville & port de la côte méridionale de l'île de Majorque.

CALAH ; île de la mer des Indes, près de la ligne équinoxiale. Elle est peuplée de Mahométans, & renomée par ses mines d'étain, & par ses arbres, dont on tire le camphre.

CALAHORRA ; ville d'Espagne, dans la Vieille Castille, sur les frontieres de la Navarre. Elle est située sur l'Ebre, au confluent du Cidaço. Cette ville, qui est l'anciene *Calaguris*, est connue par le séjour, le choix des troupes, & les belles actions de Sertorius. Elle devint municipale ; & Auguste avoit à Rome, pour sa garde, trois cohortes, dont une étoit de soldats de Calahorra. On y trouva en 1707, sur une pierre, cette inscription d'un officier, habitant de Calahorra, qui se crut obligé de mourir & de se sacrifier aux mânes du grand Sertorius.

Diis manibus
Quinti Sertorii,
Me Brebicius Calaguritanus devovi,
Arbitratus religionem esse,
Eo sublato,
Qui omnia
Cum diis immortalibus
Communia habebat,
Me incolumem
Retinere animam.
Vale viator qui hæc legis,
Et meo disce exemplo
Fidem servare.
Ipsa fides
Etiam mortuis placet
Corpore humano exutis.

„ Je, Brebicius, natif de Calahorra (*qui suis inhumé ici*), me suis immolé aux dieux mânes de Quintus Sertorius, m'étant fait un scrupule de religion de vivre encore après la mort de ce grand homme, qui étoit semblable en toutes choses aux dieux immortels. Adieu : passant, qui lis ceci, apprends, à mon exemple, à garder ta foi. Les morts, quelque dépouillés qu'ils soient de leurs corps, ne laissent pas d'être touchés de cette vertu „.

Telle est la traduction qu'en donna M. Mahudet, médecin de Langres, à M. de Baville, intendant de Languedoc, à qui l'inscription avoit été envoyée d'Espagne.

Cette ville, qui a trois Églises paroissiales & trois couvens, est située dans un terroir fertile, sur la pente d'un coteau, qui s'étend jusqu'aux bords de l'Ebre, a un évêché suffragant de Tarragone. Elle est à 28 lieues e. de Burgos, 25 n.-o. de Saragosse. Quintilien & Prudence étoient de cette ville. (*R.*) (Π) *Long.* 15, 50 ; *lat* 42, 12.

CALAIS ; ville de France, dans la Picardie, sur le bord de la mer.

C'est le siége d'un gouverneur particulier, d'une amirauté, d'une maitrise particuliere des eaux & forêts. Il y a deux lieutenans de roi, dont l'un pour la citadelle, & un major. Elle a une bonne citadelle, & un port bien fortifié. *Long.* 19, 30, 55 ; *lat.* 50, 57, 31.

Un complot, formé par Geoffroy de Chami, pour surprendre Calais, en 1347, occasiona une action, où Édouard, roi d'Angleterre, combatit vaillament, & ne trouva pas dans Eustache de Ribaumont un adversaire moins redoutable. Celui-ci, abandoné des siens, rendit son épée au prince : ce chevalier, & les autres prisoniers de marque, souperent avec le vainqueur, qui les combla d'égards & de politesses ; mais il donna les plus grands éloges à Ri-

baumont, l'appela le plus valeureux chevalier qu'il eût jamais connu, & avoua qu'il ne s'étoit jamais trouvé de sa vie dans un danger si pressant que celui qu'il avoit couru en combatant avec lui. Il prit alors un filet de perles qu'il portoit à sa tête, l'atachant sur celle de Ribaumont, il lui dit: „ Sire Eustache, recevez ce présent comme un témoignage de mon estime pour votre bravoure, & je désire que vous le portiez souvent pour l'amour de moi. Je sais que vous êtes galand & amoureux, que vous vous plaisez dans la société des dames & demoiselles; qu'elles sachent toutes de quelles mains vous avez reçu cet ornement. Vous n'êtes plus prisonier; je vous quite de votre rançon, & dès demain vous pouvez disposer de vous-même comme il vous plaira „.

Cette ville cependant fut prise par famine, la même année 1347, par le même Édouard III. Le duc de Guise la reprit sur les Anglois en 1558. L'archiduc Albert la reprit en 1596; mais elle fut rendue à la France deux ans après, par le traité de Vervins. Les alliés la bombarderent sans beaucoup d'effet en 1696. C'est le grand passage de France en Angleterre, & le plus court pour en revenir. Il y entre & il en sort régulièrement deux fois la semaine, en temps de paix, deux bâtimens, appelés *paquebots*, qui vienent de Douvres à Calais, & vont de Calais à Douvres. Elle est à 10 lieues s.-o. de Dunkerque, 7 s. est de Douvres, 61 n. de Paris. (*M. D. M.*)

(Π) C'est sur la côte entre cette ville & Boulogne qu'ariva, le 15 juin 1785, la luctueuse catastrophe des deux voyageurs aériens, MM. Pilâtre de Rosier & Romain l'aîné, victimes de leur courage & de l'honeur national. À 7 heures & demie du matin ils s'étoient élevés de Boulogne sur une machine aérostatique, pour traverser la Manche, sur l'exemple de M. Blanchard, & descendre en Angleterre. Le vent leur étoit favorable; mais il changea peu d'instans après, & les jeta sur la côte. Ils se balancerent pendant demi-heure, en louvoyant entre Calais & Boulogne: tout-à-coup le ballon s'entr'ouvrit dans sa partie verticale, & les malheureux Aéronautes plomberent de la hauteur de 200 toises sur une petite colline, à environ une lieue de Boulogne. On vola à leur secours; mais ce fut sans effet: M. Pilâtre étoit déja mort, & M. Romain alloit rendre le dernier soupir. On poura appeler cette côte du nom de ceux qui l'ont baignée de leur sang, comme Icare laissa le sien à l'Archipel de Candie.)

Calais (le pas de); on nomme ainsi la partie la plus étroite de la Manche, ou du canal qui sépare la France de l'Angleterre.

Calais (Saint), *Carilesi Oppidum*; petite ville de France dans le Maine, avec titre de Baronie, & une abbaye de Bénédictins, qui vaut 5000 livres. Elle est à 6 li. n.-o. de Vendôme, & 4 o. de Montdoubleau.

CALAJATE; ville ruinée d'Asie, dans l'Arabie heureuse, vers le golfe Persique.

CALALONGA; autrefois petite ville, & présentement village de l'île de Majorque. On la nomme aussi *Cineu*. Ce lieu, qui est un assez bon port, est à dix milles de la ville de Majorque vers le levant.

CALAMATA; ville de la Turquie d'Europe, dans la Morée, sur la riviere de Spinarza. Elle est assez grande, mais peu forte, avec un ancien château. Les Vénitiens la prirent en 1685, & elle leur demeura par la paix; mais depuis, les Turcs l'ont reprise avec le reste de la Morée. Elle est à 3 lieues de la mer, à 11 o. de Misitra. *Long.* 39, 45; *lat.* 37, 8.

CALAMIANES; îles d'Asie dans la mer des Indes, entre celle de Bornéo & les Philippines. Gemelli Carreri dit que les îles Calamianes sont au nombre de trois, & qu'il ne faut pas les confondre avec les îles Calamiones, qui sont au nombre de dix-sept, parmi lesquelles est Paragoa. Les îles Calamianes, selon le même auteur, sont habitées par les Indiens paisibles. On y recueille de la cire, & sur les côtes on pêche de très-belles perles.

CALAMITA; riviere d'Asie dans la Tartarie-Crimée, qui se jete dans la mer Noire.

CALAMO; riviere de la Grece, qui prend sa source dans l'Albanie, & se jete dans la mer, vis-à-vis de l'île de Corfou.

Calamo, Calamine, Calimno, autrefois *Claros*; île de l'Archipel, près de la côte d'Asie, au sud de l'île de Léro, sujete au Turc. Baudrand lui donne quarante mille pas de circuit, & dit qu'il y a un château & un bourg de même nom.

(Π) CALANDA; petite ville du Royaume d'Aragon en Espagne, sur la riviere de Guadaloupe.)

CALANTIGAS; nom qu'on donne à trois petites îles, sur la côte orientale de l'île de Sumatra.

CALAPATE; ville d'Asie dans l'Inde en deçà du Gange, sur la côte de Coromandel, dans le royaume de Bisnagar.

CALARÉ; contrée des Indes sur la côte de Malabar, aux confins des royaumes de Travancor & de Changanate. Ce pays est un des plus pauvres de tout le Malabar, & n'est guere connu, parce qu'il n'a rien qui y attire les Européens.

CALASUSUNG; petite ville d'Asie, capitale de l'île de Buton, l'une des Moluques. Cette ville est très-agréable. Les habitans, qui sont Mahométans, ne vivent presque que de racines. Elle apartient à un prince Indien. *Long.* 141, 20; *lat. mérid.* 5.

CALAT; ville d'Asie dans le royaume de Cotan, près de Candahar.

CALATA-BELLOTA; ville de Sicile, sur une riviere de même nom, dans la vallée de Mazara, au pied d'une montagne.

Calata-Fimi; ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, entre Mazara au midi & Castellamare au Nord, entre des montagnes. On y voit les ruines de l'ancienne *Locaricum*.

CALATAIUD, ou CALATAJUD; ville considérable d'Espagne dans le royaume d'Aragon, au confluent du Xalon & du Xiloca, dans une vallée très-fertile. *Long.* 16, 10; *lat.* 41, 22.

Cette ville a treize paroisses, onze couvens d'hommes, quatre de femmes, & une commanderie de l'ordre de Malte.

L'anciene *Augusta Bilbilis*, patrie de Martial, est dans le voisinage, & s'appele *Baubola*, ou *Bubiera*: Calataiud est la patrie du fameux Lorenzo Gratian. Elle est à 15 li. s.-o. de Saragosse, & à 14 s.-s.-e. de Tarragone. (*R.*)

Calata-Girone, en latin *Calata Hieronum*; ville de Sicile dans la vallée de Noto, près de la riviere de Drillo, sur une montagne escarpée. Elle est très-peuplée, & son nom veut dire *le château du délire*.

Calata-Nisseta; ville de Sicile dans la vallée de Mazara, près de la riviere de Salso, sur une montagne. Son nom signifie le *château des femmes*.

Calata-Zibeta; petite ville de Sicile dans la vallée de Noto, près des sources de la riviere de Dittamo, entre des montagnes.

CALATRAVA; petite ville d'Espagne dans la Nouvelle Castille, près la riviere de Guadiana, au voisinage de la Sierra Morena. *Long.* 14, 20; *lat.* 39, 8. (Π) *Lat.* 39, 6.)

Cette ville est le chef-lieu de l'ordre militaire des chevaliers de Calatrava, institué en 1158 par Don Sanche II, roi de Castille. Elle est dans une plaine abondante en vin, en blé, en gibier & en troupeaux, à 5 li. n.-e. de Ciudad-Réal, 6 n. d'Almagra. (*R.*)

CALAVON; petite riviere de France dans le Comté de Provence. Elle se jete dans la Durance près de Cavaillon.

CALAW; petite ville de Bohême, dans la Lusace, sur la riviere de Bober. Elle n'est plus si considérable qu'elle l'étoit autrefois. Il s'y fait un grand commerce de laine. Elle est à 6 li. de la ville de Corbus, vers le nord.

CALAZEITA; petite ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, près de la riviere de Matarana.

Cette ville fut prise en 1706 par le maréchal de Tessé, qui commandoit un corps de troupes pour le roi d'Espagne; la ville fut abandonée au pillage & ensuite brûlée.

CALB, ou CALW; jolie petite ville de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, sur la riviere de Nagold, à 11 li. o. de Stutgard. On y fait de la porcelaine, des étamines & de la serge.

CALBARY; pays, village & riviere d'Afrique au royaume de Benin, dans la Guinée: les Hollandois y font un commerce considérable.

CALBE; ville d'Allemagne sur la Saale, dans le duché de Magdebourg, à 8 li. s. de cette ville. C'est le siége d'une inspection ecclésiastique. (*R.*)

Calbe, ou Kalbe; bourg d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg. On y compte quatre-vingt-cinq feux. (*R.*)

CALCAR; petite ville d'Allemagne dans le duché de Cleves, sur le ruisseau de Men près du Rhin. Elle apartient au roi de Prusse. C'est la patrie de Jean Calcar, excellent peintre. *Long.* 24, 45; *lat.* 51, 45.

CALCE; petite ville d'Italie au duché de Milan, sur la riviere d'Oglio.

CALCÉDOINE; ville autrefois considérable de l'Asie Mineure, sur la mer de Marmora; ce n'est plus qu'un mauvais bourg que les Turcs nomment aujourd'hui *Caltitis*.

CALCHAQUIS; peuples de l'Amérique méridionale, qui ayant été cruélement traités par les Espagnols, se sont retirés dans les montagnes, & occupent aujourd'hui la vallée de Calchaquis. Ces peuples, aigris par toute espece de mauvais traitemens, sont des voisins dangereux pour les Espagnols du Tucuman.

CALCINATO; village du Bressan en Italie, sur la Chiese, à trois lieues de Monte Chiaro, remarquable par la défaite des Impériaux, & la victoire qu'y remporta M. de Vendôme le 19 avril 1706. La perte des ennemis fut telle, que le prince Eugene, qui n'ariva que le lendemain, fut obligé de se retirer dans le Trentin. Les mesures du général François étoient si bien prises, qu'il avoit annoncé cette victoire au roi en partant pour l'Italie.

CALCUTTA; établissement Anglois dans l'Inde, en remontant celle des branches du Gange désignée sous le nom de *riviere d'Ougli*. L'air en est malsain; cependant la ville de Calcutta est fort peuplée, en même temps qu'elle est forte, riche & très-commerçante. (*R.*) (Π) *Long.* 106, 8; *lat.* 22, 34, 43.)

(Π) CALDERINO; montagne d'Espagne, *mons Calderinus*. Le Comte Julien ayant résolu d'introduire les Maures en Espagne pour venger l'afront que Rodrigue, dernier roi des Goths, avoit fait à sa fille Caba, assembla ses amis sur une montagne appelée depuis d'un mot Arabe, la montagne de *Calderino*, c'est-à-dire, la montagne de la Trahison; parce que ce fut là, en effet, que fut tramée la plus honteuse trahison qui fût jamais.)

CALDIERO; lieu d'Italie, fameux par ses bains, qu'on nomme ordinairement *Bains de Vérone*, parce qu'ils sont à dix milles de cette ville.

CALEBEG, ou KILBEG; petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Dunnegal. Elle a un port très-commode, & envoie deux députés au parlement.

CALÉDONIE (la nouvele); grande île de la mer Pacifique, ainsi nommée par le capitaine Cook en 1774; M. de Bougainville cependant avoit reconu cette terre quelques années avant Cook. Elle a environ 87 lieues de long; mais sa

largeur n'eſt pas conſidérable, & rarement elle excede dix lieues. C'eſt une contrée toute hériſſée de montagnes de différentes hauteurs, qui laiſſent entr'elles des vallées plus ou moins profondes: de ces montagnes il ſort une infinité de ſources, qui aroſent les plaines, portent par-tout la fertilité & fourniſſent aux beſoins des habitans. La terre vers le rivage eſt baſſe, & l'accès, à cauſe des réſſifs & des briſans, eſt très-difficile. La pêche eſt des plus abondantes. Cette île, ou du moins la côte, eſt habitée par-tout. La Nouvele Calédonie eſt environée d'une foule de petites îles, qui ſont peuplées pour la plupart. Le côté méridional de cette grande terre n'a point encore été reconu; on ignore quelles ſont ſes productions animales & végétales.

Les inſulaires ſont entiérement nus, à l'exception d'une longue bande d'étofe, donr ils s'envelopent les reins. Ils ont la barbe & les cheveux noirs & très-friſés, portent la plupart des plumes ſur la tête, & ſuſpendent à leurs oreilles un grand nombre d'anneaux d'écaille de tortue: leur ſtature eſt grande & bien proportionée; leur figure intéreſſante, & leur teint d'un châtain foncé. Ces Inſulaires annoncent un bon caractere & beaucoup de bonne foi.

La Nouvele Calédonie s'étend depuis le 19ᵉ juſque vers le 23ᵉ deg. de latitode ſud, & le 164ᵉ deg. 15 m. juſqu'au 167 deg. 15 *m.* de longitude ſur le méridien de Greenwick. (*M. D. M.*)

CALENBERG; principauté d'Allemagne dans la baſſe Saxe, qui fait partie du duché de Brunſwick: on l'appele ordinairement le *pays de Hanover*. Le château de même nom, qui eſt aujourd'hui ruiné, eſt à 4 li. ſ. de Hanover. Cette principauté eſt un pays montagneux, & pierreux dans certains cantons, tourbeux, marécageux & ſâbloneux dans d'autres, mais généralement peu fertile. Il s'y en trouve cependant de bas & d'humides, dont le terrain gras, mêlé de ſâble, abonde en toutes ſortes de productions. On y cultive du froment, de l'orge, du ſeigle, de l'aveine, des lentilles, des féves, des veſſes & du ſaraſin; le terrain produit du tabac, du houblon, du lin & de très-bons fruits. Les forêts ſont en grand nombre, & donnent d'excellent bois de conſtruction & de chaufage. On éleve dans le pays beaucoup de porcs, de chevaux, de moutons, & d'autre bétail; il s'y trouve auſſi des marnieres, des carrieres, de la tourbe, des charbons de pierre, des eaux ſaumâtres & des mines de fer. Les eaux minérales de Rhébourg ont beaucoup de réputation. On compte dans cette principauté dix-neuf villes & dix-ſept bourgs. Les états s'aſſemblent tous les ans à la ville de Hanover. Les manufactures de toute eſpece y ſont en grand nombre. (*M. D. M.*)

CALERE; ville d'Aſie, dans l'Indouſtan, à quarante pas de Manſuratho, & peuplée, dit-on, de gens ſiches & induſtrieux.

CALERS; abbaye de France, fondée en 1148 au diocèſe & à 4 li. de Rieux, ordre de Cîteaux. Elle vaut 4000 livres.

CALETURE, ou CALITURE; forteresſe de l'île de Ceïlan. *Long.* 97, 26; *lat.* 6, 38.

Elle eſt à l'embouchure d'une riviere de même nom, dans une contrée agréable, appelée *Champ de la Canelle*, au bord de la mer. Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1615; mais ils furent enſuite contraints de l'abandoner.

CALGIUN; ville d'Afrique en Abiſſinie dans une contrée déſerte.

CALHAT; ville de l'Arabie heureuſe: c'eſt de cette ville que le golfe de Calbat a tiré ſon nom. Les Arabes l'appelent *Calajate*, ſelon de Lîle.

CALHETA; petite ville de l'île de Madere, dans l'océan Atlantique; c'eſt la troiſieme de la capitainerie de Funchal, & elle apartient, à titre de comté, à la maiſon de Vaſconcellos & Sonſa. Calheta eſt auſſi le nom du port de Santa-Cruz dans l'île Gracieuſe, l'une des Açores.

CALI; ville de l'Amérique méridionale, au Popayan, ſur le bord de la riviere Canca. *Long.* 304, 30; *lat.* 3, 15. Elle eſt ſituée dans la vallée de Cali. Les habitans ſont braves & adroits; & les environs de la ville très-agréables. Les Eſpagnols y ſont en ſi petit nombre, que cette vallée, mal-gré ſa fertilité, eſt preſque déſerte; il y a vers les montagnes des riches mines d'or, que les Américains cachent avec ſoin. Le gouverneur de la province fait ſa demeure ordinaire à Cali. (*M. D. M.*)

CALIBIE; forteresſe maritime d'Afrique, entre Tunis & Hamamet, au haut d'un roc qu'on appele *Cap Bon*, autrefois *Cap de Mercure*.

CALICA; petite ville & port de la Turquie Européene, dans la Bulgarie, ſur la mer Noire, apartenante aux Turcs. (*R.*)

CALICOULAN, ou CALÉCOULAN; petit royaume d'Aſie ſur la côte de Malabar; il a le royaume de Percatis ou de Perca au nord, & celui de Coulan au midi. Autrefois la compagnie Hollandoiſe y avoit un comptoir, & en tiroit du poivre.

CALICUT, ou CALÉCUT; royaume des Indes ſur la côte de Malabar. La ville de ce nom eſt une des plus grandes de l'Inde. Le ſamorin, ou roi du pays, y fait ſa réſidence. (Lorſque ce prince veut manger, il va s'aſſeoir à terre, ſans avoir rien ſous lui. À quatre pas de lui, tout autour, ſont les prêtres qui lui tienent compagnie pendant les repas du ſoir & du matin, & qui écoutent avec beaucoup de reſpect ce qu'il dit. Ce ſont eux qu'on conſidere le plus après le roi, & après eux ce ſont les Naires ou Nobles, à qui il eſt permis de porter l'épée, la rondache, la hallebarde ou la pique, quand ils ſortent. Le troiſieme ordre eſt celui des Artiſtes; le quatrieme, celui des pêcheurs; le cinquieme, celui des gens de peine. Lorſque le roi meurt, ce ne ſont point ſes enfans qui lui ſuccedent, mais ceux

de sa sœur.) Une femme dans ce pays peut avoir jusqu'à sept maris : si elle devient grôsse ; elle adjuge l'enfant à qui bon lui semble, & on ne peut appeler de son jugement. Il se fait à Calicut un grand commerce, qui consiste en poivre, gingembre, bois d'aloé, canelle, & autres épiceries.

Ce royaume peut avoir environ 25 lieues de long sur 25 de large. C'est un pays entre-coupé de bois, de rivieres & de marais. Il y croît beaucoup de riz, que l'on vend à l'étranger. On y voit des perroquets & des singes de toutes sortes d'especes. Les arbres y sont toujours verts, & le printemps dure presque toute l'année. Il y a un arbre singulier, qui porte des especes de dattes, dont on tire du vin, du sucre & de l'huile. On écrit dans ce pays sur des feuilles de palmier. Le peuple va presque nu. Les hommes ont aussi plusieurs femmes en différens endroits, parce qu'étant presque tous marins, ils trouvent un ménage partout où ils abordent. Les soldats sont nobles. Dès l'âge de sept ans, on les exerce au métier de la guerre. Ils se servent aujourd'hui de mousquets, & sont très-courageux. (*M. D. M.*)

CALICUT ; ville d'Asie, & l'une des plus grandes de l'Inde, capitale du royaume de même nom, sur la côte de Malabar, fondée par Céram Peroamal, qui partagea toutes les provinces de son empire (le Malabar) entre ses parens & ses amis ; ce qui est la cause du grand nombre de petits souverains qu'on trouve dans le Malabar. Les Anglois y ont un comptoir. Le commerce le plus considérable est en poivre & en cardamôme. Il y a des Chrétiens Indiens, qui jouissent des mêmes droits que les nobles, & ne dépendent que de leur évêque. Cette ville est au bord de la mer, & contient environ sept mille maisons, qui ont chacune leur jardin. *Long.* 91, 30 ; *lat.* 11, 21. (*M. D. M.*)

CALIFORNIE ; grande presqu'île de l'Amérique septentrionale, au nord de la mer du sud. Witfliet (dit M. Buache, dans ses *Considérations géographiques*, *art.* 111, *pag.* 63 *& suiv.*) assuroit en 1598, que l'Amérique septentrionale touche presque l'Asie par son extrémité occidentale, & qu'on avoit cru qu'on pouvoit aller du cap d'Engano à 3 degrés sur la côte occidentale de la Californie, par terre aux régions de Sina & de la Tartarie.

Il y a plus de cent quatre-vingts ans, dit-il, que les meilleurs géographes de ce temps ont commencé à mettre un détroit entre l'Asie & l'Amérique, auquel ils donnoient le nom d'*Anian*, dont l'entrée méridionale étoit entre 180 & 190 d. de *long.* & qui s'étendoit depuis le 56ᵉ de *lat.* jusqu'au delà du 62ᵉ.

On marquoit. à son entrée, vers l'est, un cap Fortune, jusqu'où l'on désignoit une longue côte, qui venoit du cap Saint Lucar de la Californie. J'ai exprimé cette côte, &c. conformément aux cartes de 1570, d'Ortelius & autres, d'après une anciene carte marine Hollandoise qui paroît faite avec soin, & dont il donne le titre : *America tabula nova, multis locis tam ex terrestri peregrinatione, quam recentiori navigatione, ab exploratissimis naucleris, & multo quam antea exactior edita.* Il continue : l'attention qu'on fit ensuite, sur-tout à la navigation de François Dracke, en 1579, &c. fit retrancher la partie la plus au sud de la longue côte en question, dont il semble néanmoins qu'on auroit dû conserver une idée plus au nord.

Divers écrivains célebres chercherent ensuite les fondemens du détroit d'Anian ; & leurs éforts n'ayant rien pu produire, ce détroit devint fort incertain, & peu à peu disparut des meilleures cartes, quoique les savans convinssent qu'il devoit y avoir un détroit au nord de la mer du sud, &c.

Cependant avant qu'on en vînt jusqu'à retrancher entiérement le détroit d'Anian, retranchement qui faisoit perdre toute idée du tableau des anciennes connoissances, ce détroit fut transporté dans la carte originale de Texeira en 1649, du 180ᵉ d. de longitude où il étoit auparavant, vers le 200ᵉ. Dudley mit en 1647, le cap Fortune, par conséquent le détroit d'Anian, près du 220ᵉ, selon lui 229ᵉ. Enfin, ce détroit est transporté près du 240ᵉ degré entre les latitudes de 51 à 53 par l'écrivain du vaisseau la Californie, &c.

Aujourd'hui nous connoissons un détroit vers le nord, près des côtes de la Tartarie, &c. : ne pouvons-nous pas dire que c'est celui auquel nos anciens ont donné le nom d'Anian ? Les ressemblances me paroissent remarquables ; l'un & l'autre ont leur entrée au sud, vers le cent quatre-vingtieme degré ; ils se trouvent entre les côtes orientales d'Asie ou de la Tartarie, & celles du nord-ouest de l'Amérique ; ils s'étendent jusqu'au cercle polaire ; après quoi les terres tournent du côté de l'Amérique septentrionale, au nord-est, & du côté de la Tartarie, &c. au nord-ouest. Enfin nos anciens marquoient dans leur détroit d'Anian, près du soixante ou soixante-unieme degré de latitude, du côté de l'Amérique, une grande riviere, nommée *Rio grandes Corientes*, qui répond à la riviere de Bernarda. Tout cela ne peut-il pas faire conjecturer qu'ils ont eu réellement la connoissance du détroit en question, & l'idée d'une suite de côtes que leurs successeurs ont trop rabaissée, & qu'ils ont trop remplie de diverses choses à l'aventure ?

Les cartes les plus anciennes que j'aie vues, & qui sont toutes latines, marquent cependant ce détroit en Italien, *Stretto d' Anian* ; ce qui me fait soupçoner que le premier qui en fait mention est quelque mathématicien d'Italie, ou après les découvertes des deux Indes qu'on a fait à ce sujet des cartes qui piquent aujourd'hui la curiosité, &c. Benedetto Scotto, Génois, dit, dans son Discours de 1719, &c. ce qui suit :

„ Cette partie occidentale du Canada, qu'il met dans une de ces cartes près du cent quatre-vingtieme degré, selon notre façon de compter, fut reconue

par les Portugais en l'année 1520, à la hauteur de soixante degrés, pour être habitée de gens raisonables & humains, & remplie de quantité d'animaux & de bons pâturages. Ils n'abandonerent cette terre qu'à cause de la trop grande navigation qui contient quatre mille cinq cents quatre-vingt-dix lieues, en y venant par la mer des Indes, &c. Je crois devoir ajouter que dans quelques-unes des plus anciens cartes, on représente les terres de l'Amérique septentrionale, comme une continuité de celles du nord-est de l'Asie, & elles y sont jointes par un isthme assez large, qui est au nord du Japon „.

M. Buache parle encore, dans le même ouvrage, d'une maniere conforme sur la Californie.

„ Il est étonant, dit-il, qu'on ait encore si peu de connoissance de ce pays, quoique Fernand Cortès, conquérant du Mexique, y ait fait lui-même un voyage en 1535, & que depuis les Espagnols y en aient faits plusieurs autres qui n'ont abouti qu'à en reconoître les côtes, auxquelles ils ont donné des noms avec beaucoup de diversité: ils jugerent ce pays, dès 1584, être très-bon & fort habité; ils se sont uniquement occupés à traverser la mer du sud pour leur commerce des Indes. Cependant il paroît que quelques vaisseaux, au moins dans les commencemens, ont poussé au nord, & ont reconu la suite des côtes du nord-ouest de l'Amérique jusqu'au détroit: c'est de quoi je vais donner une nouvelle preuve „.

Laet, &c. fait une remarque, &c. en 1633. „ On appele, dit-il, communément Californie, tout ce qu'il y a de terre au devant de la Nouvele Espagne & Galice vers l'ouest, qui est certes, de fort grande étendue, & attouche les dernieres fins de l'Amérique septentrionale & le détroit d'Anian. Ce sont des régions fort amples & connues légérement en leur plus petite partie, & seulement près du rivage „: Witflier disoit la même chose en 1598. Les Espagnols assuroient dans leur relation de 1683, que selon telles anciennes relations elle est longue de dix-sept cents lieues (1). La même remarque se trouve positivement sur plusieurs cartes dressées depuis l'an 1620. Le savant P. Riccioli, en 1661, citoit d'autres relations qui n'ayant apparemment pas égard à la sinuosité des côtes, &c. faisoient la Californie longue de douze cents lieues, depuis le cap Saint-Lucar jusqu'à celui de Mendocino; ce cap étoit différent de celui que nous connoissons aujourd'hui sous ce même nom, & qui n'est qu'à quatorze degrés environ du cap Saint-Lucar; mais l'autre devoit être peu éloigné du port où les Russes, commandés par M. Tschirickow, ont abordé en 1741, puisqu'on mettoit ce cap vers l'entrée du détroit que l'on croyoit séparer l'Amérique de l'Asie, &c.

Il résulte de là clairement qu'on doit ajouter foi aux cartes que nos anciens, ou les premiers géographes modernes, ont dressées, par le récit de quelques navigateurs Espagnols ou Portugais, qui ont réellement vu cette suite de côtes.

La plus anciene carte que j'aie trouvée jusqu'à présent, qui marque cette continuation de terres jusqu'au détroit d'Anian, est une carte Italiene de l'Amérique septentrionale, faite en 1566; mais les côtes du nord-ouest de l'Amérique y sont tracées avec moins de précision que dans la Japonoise, &c.

J'ai déja remarqué que la prolongation de la Californie au nord-ouest jusqu'au véritable détroit d'Anian, a été dans la suite baissée de huit à dix degrés, & qu'après cela, diverses navigations ayant fait abandoner cette prétendue position, l'on a perdu entiérement l'idée de la côte réelle que les Russes ont retrouvée au nord de la grande mer.

M. Gréen accuse de fausseté, mais sans preuve, la relation du voyage que Cabrino fit en 1542, jusqu'au quarante-quatrieme degré.

Les prétentions des Russes devroient engager les Espagnols à produire ce qu'ils ont de relations concernant leurs voyages au nord de la Californie, & jusqu'au fameux détroit d'Anian qui reprend aujourd'hui ses droits d'existence, &c.

A parler exactement, la Californie ne s'étend au nord qu'un peu au delà du quarante-troisieme degré; & les pilotes les plus entendus qui vont continuellement du Mexique aux Philippines, ou de ces îles au Mexique, ont trouvé qu'elle n'étoit que de cinq ou six cents lieues depuis le cap Saint-Lucar jusqu'au cap Mendocino d'aujourd'hui. Quand on eut ainsi réduit la Californie à ses justes bornes, & qu'on eut reconu, sur-tout en 1603, par la navigation de Sébastien Biscayen, & de Martin d'Aguilar, que la mer retournoit en orient un peu au delà du quarante-troisieme degré, plusieurs Espagnols firent de la Californie une île.

Cependant il y avoit long temps que les premiers géographes modernes, d'après les navigations de François d'Unoa, & Hernand de Alarçon dans la mer vermeille en 1539 & 1540, représentoient la Californie telle, que nous la connoissons aujourd'hui, c'est-à-dire, comme une presqu'île (2). De Laet observe que dès l'an 1539, il y a eu des Espagnols qui s'étoient imaginés que c'étoit une île, & il dit en 1633, avoir vu de vieilles cartes qui la représentoient de cette façon.

Les Hollandois ayant pris en 1620, sur un vaisseau Espagnol, une carte de l'Amérique, où la Californie étoit figurée comme une île, & la mer vermeille comme un détroit, on suivit cette idée comme certaine dans les cartes que l'on fit ensuite en Hollande & en Angleterre (3); mal-gré cela, Janson donne à cette île, non sur la carte, mais par la note ajoutée, dix-sept cents lieues sur cinq cents de large.

(1) Espagnoles, à dix-sept lieues & demie au degré; ainsi passé 1940 grandes lieues de France.

(2) Ici il cite Ortelius, Mercator, Hondius, Cluvier, Bertius, Laet, Bleau, &c. en un mot, dit-il, tous les meilleurs des premiers géographes modernes.

(3) De Dankerts, Tavernier, Janson, &c.

„ Or,

„ Or, continue M. Buache, il est impossible de concilier ces distances avec la Californie, que Janson représentoit en même temps comme terminée au cap Mendocino d'aujourd'hui, c'est-à-dire, réduite à ses justes bornes „.

Il raporte la relation du P. Kino en 1702, qui a déclaré avoir trouvé que la Californie étoit une presqu'île, & l'a représentée ainsi dans sa carte.

Depuis que le P. Kino a donné sa carte & rétabli la Californie en presqu'île, on n'ose plus révoquer en doute la vérité de ce fait, tel que les anciens nous l'ont transmis, & cependant on persiste à conserver à cette presqu'île sa longitude erronée, & le gisement de ses côtes sud-est & nord-ouest, en plaçant la fin à environ 44 degrés de latitude & 252 degrés de longitude, & faisant l'étendue des côtes de près de cinq cents lieues, comme lorsqu'on la représentoit en île; au lieu que tout devoit reprendre sa place, puisque nous n'avons aucune relation contraire.

M. Buache, lui-même, qui prouve, par des faits incontestables, que la Californie proprement dite est telle que les anciens l'ont représentée, de même que sa longitude & celle du détroit d'Anian, peut-il retenir cette fausse opinion imaginée par les nouveaux géographes, & omettre les pays situés entre deux, pays dont la connoissance des côtes les ont conduits à celle dudit détroit?

Le P. Kino n'ayant point passé le Rio de Hila, encore moins le Rio Colorado, n'a point pu rendre compte des rivieres qui vienent de l'ouest; il faut donc s'en tenir aux anciennes cartes qui doivent reprendre leurs droits.

Ce n'est point ici une vérité rencontrée au hazard qui ne décide rien; Fernand Cortès découvrant la Californie, en 1535; François de Tello envoyé par lui pour continuer la découverte en 1539; François Vasquez Cornero, en 1540; P. Augustin Runy, en 1580 & 1581; Antoine d'Espeio, en 1582, pour les provinces à l'est de la Californie; les découvertes ultérieures de cette presqu'île, faites en 1617, 1636, 1675 & 1683; Juan Rodriguez de Cabrillo, qui y alla en 1542 & 1543, & tant d'autres qui y ont été, qui ont vu, qui ont imposé des noms aux rivieres, aux caps, aux baies; qui en ont dressé des cartes, non au hazard, mais avec tant d'exactitude & de précision que ce qu'on a découvert depuis s'y est trouvé conforme, sont une preuve invincible, qu'on ne sauroit éluder, & qui décide à jamais la question.

J'ai un ami savant & de grand mérite, M. Joseph-Antoine-Felix de Balthazard, un des premiers magistrats de la république de Lucerne en Suisse, qui, voyant que je m'occupois de ces recherches, me communiqua une nouvele carte de la Californie, que feu son oncle, le P. Jean-Antoine de Balthazard lui avoit envoyée.

J'ai cru devoir publier cette carte même, comme plus récente que celle du P. Kino, & d'une authenticité au dessus de toute exception: elle apuie celle du P. Kino; mais comme elle ne contient que la propre province de la Californie, jusqu'au 33e degré avec le golfe, & rien de précis sur ce qui est au nord du Mexique, on y a ajouté ce qui se trouve à cet égard dans les cartes les plus récentes.

Il s'agit ici seulement d'empêcher qu'avec le temps, on n'agisse d'une maniere aussi injuste qu'on l'a fait, en refusant à la Californie la qualité de presqu'île; c'est pourquoi je vais transcrire ce qui se trouve sur le manuscrit, en espagnol.

Seno de Californias y su costa oriental, nuevemente descubierta, y registrada, desde el cabo de las virgines, hasta su termino, que es el rio colurado. Por el P. Fernando Consag, de la compagnia de Jesus, missionero de Californias.

Este mapa dedica la provincia de Californias al P. Juan Antonio Balthasar, su ultimo visitador general, reconocida al affecto, y singular amor, con que le ha attentido, procurando sus majores progressos & alitio, y fomento de sus PP. missioneros. Anno D. M. DCC. XLVI.

Petrus M. Nascimben delineavit.

Je ne sais si je dois ajouter beaucoup de foi à la carte du P. Kino, sur le pays depuis la riviere Hiaqui, jusqu'à la riviere de Hila & Azul, c'est-à-dire, depuis vingt-neuf & demi à trente-trois degrés, où il remplit tout d'habitations & de noms, comme si les missions y étoient florissantes, & que tout fût dans la possession des Espagnols. Il trace pourtant lui-même une ligne, par laquelle il sépare ce pays de celui de la nouvele Espagne; d'autres géographes placent cette ligne au nord de Cinatoa, à trente degrés; Sonora encore un peu au delà, vers le nord. Les provinces septentrionales, reconues autrefois par les Espagnols, & décrites en détail, en ont été abandonées, tout comme les vastes pays au nord-ouest, faute de pouvoir les conserver tous; cette vérité vient d'être confirmée tout récemment par les papiers publics qui annoncent que le roi d'Espagne avoit envoyé ordre en 1764 de travailler à subjuguer ces nations au nord; qu'en 1767 on en dressa le plan, & qu'on l'exécuta en 1768; qu'on avoit soumis les unes par la force; que d'autres, comme les Sobas (sur la carte du P. Kino, entre vingt-neuf & demi & trente-un degrés) se sont soumis volontairement; qu'on n'avoit aucune espérance de soumettre les Apaches, mais bien de délivrer la Nouvele Biscaie (dans les cartes du siecle passé, cette province est au sud de la ligne susdite, à quoi on ajoute, sans doute, ces nouveles conquêtes) de leurs incursions & de leurs cruautés; que dans la province de Sonora on a découvert une mine d'or, &c. On peut donc supposer que du temps du P. Kino il y a eu en effet nombre de missions en deçà de la riviere de Hila, & que les naturels du pays s'étant acoutumés à voir des Espagnols, & ayant été en partie convertis, ont pu être plus aisément subjugués.

Ceci mérite d'autant plus d'attention, qu'à chaque pas qu'on fait vers ces régions qui étoient redevenues inconnues, la vérité des relations an-

ciênes se manifeste ; il vit à Cinaloa , Sonora , les Apaches retrouvés : on disoit autrefois de ces derniers , sur-tout des Apaches de Navajo , que c'étoit une nation si nombreuse, qu'elle s'étendoit bien loin , & même , à ce qu'on supposoit , jusqu'au détroit d'Anian.

N'ouvrira-t-on donc jamais les ieux pour rendre justice aux relations Espagnoles , & rétablir leurs cartes, du moins en grôs & pour le principal?

Revenons à l'extrait du mémoire de M. Buache: nous voyons qu'il y établit très - solidement l'authenticité de ces cartes ancienes ; il donne même dans sa seconde carte la trace des ancienes.

Par la plus anciene carte marine Hollandoise , Anian & le cap Fortune sont à cent quatre-vingt-cinq degrés de longitude ; chez Dudley , à deux cents dix-huit degrés ; chez P. Suesta , le détroit d'Anian est à deux cents trente - neuf degrés . La vérité des ancienes cartes s'étoit si fort ancrée dans tous les esprits, que mal-gré l'opinion erronée , adoptée généralement , que la Californie étoit une île , on a conservé encore long - temps le reste des ancienes positions . Sanson le pere , en 1651 , plaça également le pays d'Anian & son détroit vis-à-vis de l'Asie , à peu près tel qu'on vient de le reconoître , à environ cent quatre-vingt-cinq degrés de longitude ; & ces pays , d'après les relations ancienes , dont celle d'Acosta , sur la fin du XVIe siecle , a toujours été regardée comme la plus respectable , sont Bergi - Regio , au nord jusqu'à la mer Glaciale de ce côté, (on ne doute pas de l'existence de ce pays, les Russes l'attestent) ensuite Anian représenté par les côtes, comme de nos jours ; un peu plus au sud , *rio Grandes Corientes* : selon la relation des Russes il y a une grande riviere & rapide au même endroit ; une autre chez Acosta, encore plus au sud ; on n'en peut rien décider , puisque toute cette côte n'a pas été reconue par les Russes ; enfin tout au sud , vers l'extrémité de l'Amérique ouest & nord , est Quivira , après quoi Tolm , ensuite la Californie , proprement ainsi nommée en presqu'île; toutes ces côtes faisoient depuis la mer Glaciale jusqu'au cap Saint-Lucar dix-sept cents lieues , sans doute Espagnoles , de dix-sept & demie au degré; est-ce que cela n'est pas d'acord avec la distance reconue aujourd'hui ? Mais on s'est opiniâtré à soutenir (quoique les anciens aient déclaré qu'on donnoit le nom de Californie & de Nouveau Mexique à tout ce qui est à son ouest) que tout ce qu'ils ont découvert de ce côté devoit être placé dans ce que l'on avoit converti en île , en déduire douze cents lieues de côtes , & réduire tout dans cet espace de cinq cents lieues ; entrée d'Agnilar , cap Blanc, port de Dracke , cap Mendocino & autres , ne pouvoient être mis en doute ; donc tout ceci se trouve dans cet espace. Quivira & Tolm, ou Teguajo n'y trouvent pas place ; il faut donc les transporter à plus de mille lieues de là , à l'est. Par quelle raison ? on n'en indique que de très-frivoles ; & M. B. qui a prouvé invinciblement l'authenticité des ancienes cartes , & les nomme les meilleures , donne ensuite cette épithete à celles qui y sont diamétralement opposées . Qu'allegue - t - il en faveur de cette opinion ?

1°. Le témoignage de Purchaz : son ouvrage est rempli de fables si grôssieres, que son témoignage opéreroit chez moi précisément le contraire ; car il ne prouve jamais rien.

2°. Le comte de Pignalossa doit avoir dit que Quivira se trouvoit au nord - est du Nouveau Mexique. Je voudrois avoir vu cette assertion du comte; je ne saurois la croire . Il étoit vice-roi du Mexique ; il devoit connoître les pays de Teguajo & Quivira , du moins par les informations qu'il en aura prises . Il est impossible qu'il pût les placer au nord-est , & dire en même temps que ce pays a mille lieues d'étendue ; qu'on jete les ieux sur toutes les cartes quelconques , & sur-tout sur celle de M. Buache , & on y verra qu'on se rendroit ridicule en lui donnant cette étendue de ce côté, où se trouvent sans contre-dit les Padoucas que l'on connoît, les Missouristes , les Apaches , & où M. B. a trouvé à peine de quoi ménager une place pour le nom de Quivira qui n'exige pas mille lieues . Que d'un autre côté l'on jete les ieux sur les ancienes cartes ; on trouvera assez exactement ces mille lieues dans les pays de Tolm ou Teguajo , & Quivira , depuis la presqu'île de la Californie jusqu'au véritable cap Mendocino , près de Quivira.

En éfaçant tous ces pays immenses , on étoit en peine où placer le Quivira ; chez Allard on trouve ce nom avec ceux des Aixais & Xabotai , au trentieme degré de latitude , au sud du Nouveau Mexique , & à deux cents soixante - cinq de longitude ; chez Sanson le fils , à environ trente-deux de latitude , & deux cents soixante-dix de longitude ; aujourd'hui à quarante-cinq degrés de latitude, deux cents soixante - cinq de longitude , & Tegnajo à son sud , à l'est des Panis & des Missouristes , qui n'en ont pas la moindre notion.

3°. M. Buache dit que la carte Italiene trace les côtes du nord-ouest de l'Amérique , avec moins de précision que la Japonoise.

4°. M. Buache assure que diverses navigations ont fait abandoner cette position , qu'il nomme *prétendue* . Il y a bien des années que j'en ai cherché, avec tous les soins possibles , les relations: je n'en ai pas pu trouver ; & si l'on en trouvoit, il en faudroit examiner l'authenticité.

5°. Ce savant allegue celles des Pilotes qui vont des Philippines au Mexique . Je serois curieux de les voir ; leur instruction porte expressément de ne pas aller au delà du trente-quatrieme degré; & si Gemelli Carreri a passé jusqu'au trente - huitieme degré , c'étoit quelque chose d'extraordinaire ; ce vaisseau y a pourtant observé des signes de proximité de la terre. Le port de Dracke étoit aussi à trente-huit degrés.

On trouvera dans mes *Mémoires & observations*

géographiques & critiques, &c. beaucoup d'autres raisons en faveur des anciennes relations.

Il faut convenir pourtant qu'il y a une objection un peu considérable contre le gisement des pays à l'ouest de la Californie, tels que les anciens les ont représentés.

On dit, depuis l'extrémité de la presqu'île, on a fait courir la côte, la plupart ouest-nord-ouest, à trente-huit, quarante, quarante-deux degrés.

Or, Tschirickow a été jusqu'au cinquante-six à cinquante-septieme degré; Béering jusqu'au cinquante-neuvieme. On marque même sur les cartes une baie de ce côté, jusqu'à près de soixante-deux degrés, & ce au milieu de cette longue côte des anciens: cette différence si grande, vérifiée récemment par les Russes, doit faire disparoître cette supposition des anciens, & prouver qu'ils n'ont connu cette presqu'île de Californie, que telle qu'elle est représentée sur les cartes postérieures & les nouveles.

Voici ce que je réponds.

Il est toujours sûr, comme M. Buache l'avoue, que l'extrémité de l'Amérique s'étend jusqu'à la fin des côtes les plus septentrionales, vis-à-vis les Tzchurzki, à environ dix-sept cents lieues, depuis le cap Saint-Lucar; que le détroit a été trouvé le moins large, à l'endroit même que les anciennes cartes l'ont représenté tel: que Dracke a assuré à la reine Élisabeth (à laquelle il n'auroit pas osé en imposer; son équipage ayant pu déposer contre lui, & lui faire perdre les bonnes grâces de la reine qu'il a conservées au plus haut degré jusqu'à la fin de sa vie,) que le 5 juin 1579, il s'est trouvé à l'entrée du détroit à quarante-deux degrés, & qu'à cause du froid il s'est rendu au trente-huitieme degré. Or, s'il n'avoit été que dans la presqu'île; cela prouveroit, vu le détroit à quarante-deux degrés, que la Californie est une île, & pourtant on avoue le contraire.

Voici donc deux points, partie faits, partie probabilité, qui me paroissent pouvoir résoudre ce problême.

1°. Que la latitude des lieux que Béering doit avoir reconue, est doublement erronée dans la relation même. Selon sa carte il est parvenu à environ cinquante-huit degrés & demi; & pourtant il a pu reconoître qu'une baie s'étend jusqu'à soixante-un degrés & demi, par conséquent à soixante lieues au delà de l'endroit où il s'est trouvé. Je ne dirai pas qu'on s'est trompé de dix à douze degrés; je n'apuie pas mon système par des absurdités; mais si l'erreur étoit dans l'un & l'autre pris ensemble de cinq degrés & plus, en joignant ce fait à la conjecture suivante, celle-ci en deviendroit plus probable.

2°. D'Acosta, en parlant du chemin que les soldats de Vasquez Cornero firent dans les quartiers de Cicuic, vers l'ouest, jusqu'à Quivira, pour trouver ce roi Tataraxus, sur les richesses duquel on leur en avoit si fort imposé, dit: „ tout le „ chemin est couvert de sâble, & le pays maudit „ par sa stérilité; souvent pendant cent lieues on „ ne trouve pas une seule pierre, ni une herbe, „ ni un arbre „. Quoi de plus naturel que de croire que, depuis deux cents ans, (ce voyage s'étant fait en 1540), la mer ait pu gâgner sur ces plaines sâbloneuses, sans pierres, sans montagnes quelconques? Quelle merveille, si, dis-je, deux cents ans après, la terre ferme se trouvoit reculée du huitieme au dixieme degré?

Le voyage de Moncacht-Apé le confirme. M. le Page du Pratz dit: „ qu'un homme Yasou de „ nation, avoit assuré, qu'étant jeune, il avoit „ connu un homme très-vieux qui avoit vu cette „ terre avant que la grande eau l'eût mangée, „ qui alloit bien loin; & que dans le temps que „ la grande eau est basse, il paroît dans l'eau des „ rochers à la place où étoit cette terre „.

Quoi de plus simple qu'un pareil évènement, soit qu'un tremblement de terre en soit cause, soit que la mer y ait gâgné peu à peu? Nous voyons de pareils changemens, arivés en grand nombre sur notre globe; ainsi celui-ci ne doit point paroître incroyable, ni même fort surprenant.

Une annonce, datée de Petersbourg, le 21 mars 1765, vient encore à l'apui de cette conjecture. „ On a découvert que la mer qui sépare le „ Kamtschatka de l'Amérique est remplie de pe„ tites îles & de bas-fonds, & que la pointe de „ cette presqu'île n'est éloignée de la côte de „ l'Amérique que de deux degrés & demi „.

Une autre relation confirme tout ceci. Le chevalier de G. savant curieux, qui s'est informé de plusieurs particularités à Petersbourg, m'a raporté que tous ceux qui ont été vers ces côtes, ont assuré qu'elles sont presqu'inabordables; qu'il y a quantité de rochers, de bas-fonds, pays noyés, &c. Tout ceci concourt admirablement pour fortifier mes conjectures; il n'y a que des recherches postérieures & exactes qui nous en puissent donner une entiere certitude.

Nous avons deux éditions originales du voyage de Dracke, l'une qui provient de lui-même, & l'autre imprimée à Paris, chez Gosselin, en 1613, donnée par F. de Louvencourt, sieur de Vauchelles, dédiée au seigneur de Courtomer, parce que c'est d'un de ses vassaux, qui avoit été de ce voyage, qu'il la tenoit.

Les deux relations ne different que dans des articles de petite importance; le point du départ n'est pas indiqué. Les Anglois avoient pillé la petite ville Guatierca, dans le continent que je ne trouve pas, non plus que l'île de Canon, où ils sont arivés peu de jours après: voulant en partir, ils virent un vaisseau, auquel ils donnerent la chasse, le prirent, & y trouverent un gouverneur Espagnol qui alloit aux îles Philippines; c'est sur toutes ces circonstances qu'on peut asseoir ses conjectures.

Les voilà éloignés de quelques jours de la Terre ferme, à une île hors du voisinage des Espagnols, puisque Dracke y fit radouber son

vaisseau. Cette rencontre du gouverneur des îles Philippines doit faire conjecturer qu'elle se fit déja assez avant dans la mer. Je ne trouve rien de ressemblant au nom & à la situation de cette île, que, suivant les cartes anciennes, les Cazones, qu'un François a bien pu changer en Canon. Ces îles sont placées vers le cap d'Engano, au deux cent cinquante-deuxieme degré de longitude, & vingt-neuf de latitude.

Dracke voulant alors entreprendre son voyage du retour, assembla la flote, pour délibérer sur la route; savoir, si on la feroit par le détroit de Magellan, ou par la vaste mer du Sud; & en ce cas, si ce feroit vers les Moluques & le cap de Bonne-Espérance, ou bien le long du royaume de la Chine & de la Tartarie, par le détroit d'Anian, pour venir descendre en Angleterre par la mer Glaciale, doublant le promontoire Tabin & les côtes de la Norwege. Faisant réflexion que, par les deux premieres routes, sois le long des côtes de l'Amérique, de la domination Espagnole, & par le détroit de Magellan, soit depuis le cap de Bonne-Espérance, en côtoyant l'Espagne, ils risquoient de perdre trop leurs trésors, la relation Françoise dit de Dracke: „ il a donc conclu qu'il „ falloit plutôt prendre la route du Japon & du „ royaume de la Chine, &c. Il a résolu que nous „ retournerions par la susdite mer du Nord. Cette „ opinion étant suivie, le 16 d'avril 1579, nous „ avons mis à la voile, & nous avons cinglé & „ silloné sur l'échine de cette mer, jusqu'à six „ cents lieues de longitude „.

Le 5 juin ils furent à quarante-deux degrés du côté du pole arctique, & trouverent l'air si froid, qu'ils revinrent au trente-huitieme degré de la ligne, où ils trouverent un pays, que Dracke nomma *nouvele Albion*. Dracke n'osa pas suivre son premier dessein de passer par le nord; après avoir suffisament séjourné en ce pays, est-il dit, sans indiquer combien de temps, ils prirent la route vers la ligne, & furent de retour après deux ans & onze mois.

La reine Élisabeth, dont le génie supérieur, & la pénétration ne sont mis en doute par persone, & qui avoit une estime particuliere pour Dracke, eut la curiosité de voir ce vaisseau, qui avoit fait le premier, après Magellan, le tour du monde. Dracke, en lui faisant la relation du voyage, dit, qu'à quarante-deux degrés (d'autres disent quarante-trois) il fut à l'entrée du détroit d'Anian; elle eut peine à le croire; & sans la véracité reconue de ce favori, apuiée du témoignage de l'équipage de tous ces vaisseaux, on en auroit pu douter alors. Aussi le (1) rédacteur de l'histoire générale des voyages ne veut pas croire que Dracke ais jamais eu dessein de passer par le nord. Quelle raison en donna-t-il? 1°. parce qu'il est dit qu'il vouloit y aller de la Chine; 2°. que le détroit d'Anian n'a jamais été bien connu. Ces deux raisons fortifient plutôt cette certitude qu'ils ne la diminuent.

1°. Alors la géographie se fondoit sur des faits réels, sur les ancienes relations & cartes des Espagnols, qui indiquoient ce détroit entre l'Amérique & l'extrémité orientale de l'Asie, par conséquent la Tartarie, contiguë à son sud à la Chine; comment donc Dracke pouvoit-il mieux indiquer la route qu'il vouloit tenir, que par les pays les plus voisins, & les seuls connus de l'Asie, la Chine & le Japon?

2°. Si ce détroit n'a jamais été bien connu; on peut dire qu'on en avoit plus de connoissance alors que depuis ce temps, où on avoit tout défiguré. Supposons que non: Magellan, peu auparavans, n'a-t-il pas passé par le détroit de son nom, quoique celui-ci n'eût jamais été connu du tout, & que même on eût à peine un soupçon qu'il en existât de pareils; au lieu que persone ne doutoit de celui d'Anian? Un héros, un marin, un amiral des plus experts, des plus célebres, ne devoit-il pas chercher à augmenter sa gloire en y ajoutant celle d'avoir passé le premier ce détroit, pour retourner en Angleterre? On voit d'ailleurs quelles raisons importantes lui ont inspiré cette résolution.

C'est donc d'après ce voyage & cette relation de Dracke qu'on devoit juger, si on vouloit, quoiqu'à tort, rejeter celle des Espagnols. Voyons comment on s'est pris.

Après qu'on eut défiguré cette partie de l'Amérique, transformé la Californie en île, qu'on disoit de cinq cents lieues de long, apparemmens avec les sinuosités, sans quoi elle auroit eu à peine quatre cents lieues, au lieu de dix-sept & plus que les Espagnols indiquoient, depuis le cap Saint-Lucar jusqu'à l'extrémité du détroit, que son gisement y est sud-est à nord-ouest, même plus sud & nord, au lieu de ouest-nord-ouest; qu'on eut mis ce détroit & l'extrémité occidentale de l'île au 230, 240, 250 d. de longitude & plus, avec une grande terre de Jesso, entr'elle & l'Asie; après que, de nos jours, on eut vérifié l'anciene position, & reconu que ce détrois se trouvoit, selon la diversité des nouveles cartes, entre l'Asie & l'Amérique, à 190,200,205 degrés; on a cherché à placer ce port de Dracke, dont on ne pouvoit nier l'existence, d'après la relation, du moins pour la latitude, par conséquent, au 38 d. de cette île, dont on laisse subsister la figure & le gisement dans la presqu'île, mal-gré l'erreur reconue; ce qui fait, depuis le cap Saint-Lucar même, & non depuis l'île Canon, qui sans doute se trouve plus loin en mer, 17 degrés absolus, c'est-à-dire, longitude & latitude compensée, 240 lieues. Où sont donc les 600 lieues sur lesquelles s'acordent les deux éditions du *Voyage de Dracke?* Il y a bien plus: elles parlent toutes deux de

(1) *Tom. XLI, pag. 12. édit. 12.*

600 lieues de longitude ; à les supposer pour un moment depuis le cap Saint-Lucar, à 23 & demi degrés ; & faisant voile au nord-ouest, à raison d'un milieu, au 34e d. & à 17 lieues le degré, cela feroit 578 lieues, & non 340: comment oser contre-dire une relation aussi authentique, pour la remplacer par des idées creuses, qui ne sont fondées que sur l'arbitraire ?

. Dracke est parti d'une île qui paroît être située assez loin vers l'est du continent: si elle en avoit été proche, le gouverneur des Philippines se seroit bien gardé de se mettre en route, pendant que Dracke, qui étoit la terreur de toute l'Amérique Espagnole, étoit supposé encore dans ces parages. On le crut reparti par le détroit de Magellan pour l'Europe. Toutes ces circonstances nous permettent des conjectures, pourvu qu'elles ne contre-disent aucune relation, ni la probabilité.

En attendant qu'on prouve quelque chose de contraire, nous fixerons le point du départ aux îles Cazones, à 252 d. de long. 29 de latitude, & prendrons le milieu de là au 42: on pouroit marquer 43 ; ce qui fera 35 & demi degrés, où le degré est de 16 lieues 17'. Les 600 lieues en longitude feroient passé 37 degrés à déduire de 252; il feroit venu au 215e d.

Si on vouloit dire qu'également, selon les anciennes cartes, il n'auroit pas été à l'entrée du détroit, qui y est marqué bien plus loin à l'ouest; je répondrai:

1°. Qu'apparemment on ne voudra pas se tenir si strictement atache à ces 600 lieues, qu'on ne puisse en admetre quelques-unes de plus ou de moins,

2°. Que les longitudes sont encore de nos jours si incertaines, & l'étoient bien plus alors, qu'on ne peut s'y fixer à 20, à 30 degrés près, comme on peut le voir pour l'Asie même, bien mieux connue, où on a mis alors le Japon à 185 degrés.

3°. Aussi les anciens géographes, étant convaincus de l'authenticité des relations Espagnoles, pour l'étendue & le gisement des côtes, ayant eu égard à la latitude & à un calcul du voyage, par estime, ont placé la Nouvele Albion de 210 à 215, ou 220 à 225 d., & vers les 38 d. de latitude.

4°. Il faut distinguer entre l'entrée du détroit & son milieu ; celle-là y est marquée au véritable cap Mendocin d'alors, à environ 205 ou 208 longitude, 42 à 43 latitude ; au lieu que le cap de Fortune, l'est à 190 & 195, avec 55 latitude; le cap Escondidos 192-197, sur 62 à 63.

5°. Il est même presqu'impossible que Dracke n'ait pas été jusqu'au 205 d., quand même on compteroit le point du départ depuis le cap Saint-Lucar, posé à 265 d. de longitude & 23 de latitude. Il a employé 50 jours pour son voyage au 42e d. ; 600 lieues feroient 12 lieues en vingt-quatre heures ! Ceci a-t-il quelque degré de vraisemblance ? Je ne veux pas comparer cette navigation & sa célérité avec celle qui s'observe constament entre le tropique ; depuis Acapulco, au 275, comptons 270, jusqu'aux îles Mariannes à 160, il y a 110 degrés, & entre 17 & 11 latitude, le degré est de plus de 19 lieues. Il y a donc 2090 lieues de distance, qu'on fait toujours en 21 ou 22 jours; ce qui fait 95 lieues en 24 heures, & ici 12 lieues. Les vents alizés font, dira-t-on, une différence totale ; mais la différence, d'un autre côté, n'est pas moins frapante, en la comparant avec toutes les autres navigations quelconques : je ne veux pas parler de celles de 30 lieues par jour, ni de 25, qui sont très-communes ; comptons seulement 20 lieues, & les 50 feront 1000 lieues; & alors il faudra convenir qu'il a pu être très-aisément, dans cet espace de temps, à l'entrée du détroit. Ajoutons qu'on ne peut pas exclure ici totalement les vents alizés. Gemelli, quoiqu'approchant les 40 degrés, a eu toujours les vents contraires, c'est-à-dire, de l'est. Et M. de Bougainville étoit surpris de ce qu'il les a éprouvés est & sud-est long-temps avant de parvenir à 430 degrés de latitude méridionale. Voilà donc au nord & au sud de la ligne qu'on les éprouve déja si favorables pour aller vers l'ouest, sud-ouest, nord-ouest.

Il y a plus: le même M. de Bougainville parle des courans, si forts & si constans de l'est à l'ouest, qu'ils sont cause que l'on représente la mer du sud infiniment moins longue qu'elle ne l'est réellement. On ne sauroit donc être surpris que ces deux faits, non douteux, courant ensemble, fassent avancer plusieurs lieues dans une heure. Si par contre on conservoit la position de ce port, d'après les cartes postérieures erronées, à environ 255 longitude, 38 latitude, & le point du départ du cap Saint-Lucar, à 266, & 23 & demi degrés, compensant les longitudes & latitudes, pour 50 jours qu'on a été en route, jusqu'au 42e degré, il faudroit compter à peu près 6 lieues par 24 heures. Quel contraste !

M. de Bougainville se plaint amérement, qu'errant parmi des îles innombrables, sur divers rumbs du vent, & par des empêchemens sans fin, vers la Nouvele Guinée & les Moluques, il n'a fait que 450 lieues en 36 jours, ou 17 lieues & demie par jour ; & ici, sans le moindre empêchement, on n'en fait que six.

On ne poura pas objecter que les vents contraires & les orages ont été cause de ce qu'il a avancé si peu, ou qu'il a échoué quelque part ; il s'agiroit de le prouver. Dans toute sa relation on n'a pas omis de les raporter, lorsque cette escadre en a essuyé avant ou après. Ici rien de pareil, & ce n'est qu'en allant des Philippines à Acapulco, & hors des Tropiques, qu'on y est sujet, & que même on en est rarement exempt.

6°. On a toujours été si bien persuadé que Dracke est allé à l'entrée du détroit, qu'en désignant l'Amérique septentrionale, & représentant la Californie en île, on alléguoit, comme un des principaux

motifs, qu'au bout ſeptentrional de l'île, on avoit placé à 42 ou 43 degrés le détroit d'Anian: aujourd'hui qu'elle eſt reconue preſqu'île, plus de détroit à ſon nord, à cette longitude & latitude; mais celui-ci ſe trouve entre l'Aſie & l'Amérique. Les ancienes cartes reprenent leur droit, & mon explication, de même que mon calcul ſur ce voyage de Dracke, ſe trouveront fondés & évidens, autant que l'erreur grôſſiere de l'emplacement du port de Dracke dans les nouveles cartes.

Je me ſuis d'autant plus étendu là-deſſus, que j'ai cru devoir apuier l'authenticité des relations Eſpagnoles, & des cartes qui les ont pour baſe, leſquelles on a voulu révoquer en doute, & même anéantir, par celle de ce fameux Anglois.

Il m'eſt tombé depuis peu entre les mains un ouvrage compoſé en Anglois, par Robert Brown, ſous le titre: *Hiſtoire de la vie, actions, voyages par mer, principalement de celui autour du monde, du chevalier* François Dracke. J'en citerai ſeulement ce qui peut éclaircir les faits raportés dans les deux autres relations. Dracke prit la réſolution de retourner depuis la mer du ſud par le nord, tant parce qu'une pareille découverte augmenteroit ſa gloire, que par l'avantage que lui, pour le préſent, & ſa nation pour l'avenir, en tireroit. Pour radouber le vaiſſeau & faire quelques proviſions, il chercha un lieu convenable; fit voile le 7 mars 1579 vers l'île Caïnos, & y ariva le 16 du même mois. Le 25, il réſolut de faire voile directement & ſans s'arrêter; fit pourtant encore des proviſions au lieu le plus proche; & le 16 avril, cingla vers l'oueſt par un bon vent, & fit 500 lieues d'Allemagne en longitude. Le 3 juin, il avoit avancé 1400 lieues d'Allemagne, ſe trouva au 43ᵉ degré de latitude ſeptentrionale, par un grand froid qui fut encore plus fort deux degrés au delà. Il avança plus loin; le 5 juin le vent le chaſſa vers les côtes, & il jeta l'ancre dans une baie, où il trouva ſi peu de ſûreté contre les grôs vents & tempêtes, qu'il revint en pleine mer, & fut chaſſé par les vents depuis le 48 au 38ᵉ degré. Le 17 juin, il y entra dans un bon port, & y reſta juſqu'au 28 juillet. Dracke nomma ce pays *Nouvele Albion*. Auſſi long-temps qu'il cingla le long des côtes juſqu'au 48ᵉ degré, il ne put gâgner aucune terre qui s'étendît vers l'eſt; la côte étoit toujours vers le nord-oueſt, comme ſi elle y fût contiguë à l'Aſie.

Cet extrait peut ſuffire, & n'a pas beſoin d'un ample commentaire. Cet auteur Anglois écrivant en Angleterre, où tous ces faits connus avoient été recueillis de Dracke même dans toutes leurs circonſtances, non ſeulement confirme ce que les autres en ont dit, mais entre dans des détails très-importans, qui apuient les idées que j'en avois conçues avant que d'en avoir connoiſſance: il confirme que Dracke avoit voulu revenir par le nord, & qu'il avoit pouſſé juſqu'au 43ᵉ degré; & plus loin, il nomme l'île *Caïnos*. Je n'ai pu la déterrer; mais il ſuffit que le trajet fût de neuf jours: quand même le point du départ eût été depuis les côtes du Mexique, ce que perſone ne voudra ſoutenir, la diſtance ſeroit conſidérable, & abſorberoit déja celle qu'on lui donne en longitude dans les nouveles cartes. Cet auteur parlant de la premiere partie de la navigation, dit que Dracke avança 500 lieues d'Allemagne en longitude; ce qui, à raiſon de quatre lieues de France, pour trois d'Allemagne, feroit 664 lieues de celles-là; ou, ſi on compte celles-ci à une un quart de France, elles feroient 625 lieues; ou, comme les autres diſent, en compte, 600 lieues.

L'auteur en rendant compte de tout le voyage, depuis le 7 mars au 3 juin, le trouve de 1400 lieues d'Allemagne; d'après ce dernier calcul, cela feroit 1750 lieues de France. Les Eſpagnols parloient de 1700 lieues d'Eſpagne, ou près de 2000 lieues de France, juſqu'au bout du détroit d'Anian, vers le 65ᵉ degré. Ainſi, cela s'acorde encore à merveille avec les cartes Eſpagnoles. On aura été le 3 juin au cap Mendocino *véritable*, & juſqu'au 5, peut-être, vers le *cap Fortune*. Les nouveaux géographes ont voulu ſe ſervir de ce voyage de Dracke pour dépriſer les relations Eſpagnoles; au lieu que ſi les Eſpagnols avoient dreſſé une relation de leur invention, ils n'en auroient pu former une plus favorable que celle de Dracke, puiſqu'entr'autres il eſt dit, que *la côte court toujours nord-oueſt, comme ſi elle étoit contiguë à l'Aſie*. Quoi de plus fort & de plus convaincant!

Dracke dit qu'il a eu un bon vent pendant ſa navigation de 500 lieues d'Allemague; il ne dit pas qu'il l'ait eu contraire dans le reſte des 1400 lieues. Qu'on ſe donne, ſi on veut, la torture pour concilier ceci avec la longitude qu'on a aſſignée au port de Dracke, à tout au plus 15 degrés depuis le cap Saint-Lucar, ou 20 degrés depuis le continent, on n'en donnera aucune ſolution tant ſoit peu apparente, qui puiſſe faire impreſſion ſur les gens même les plus crédules.

Les vents & les orages les tourmenterent ſeulement, lorſqu'ils ſe trouverent vers le 42ᵉ degré, & au delà: quel acord admirable entre ce fait & ceux de la relation de Béering & de Tſchirikow! Ils furent repouſſés en mer depuis le 48 au 38ᵉ degré; & ſi on veut réfléchir, ce ne peut avoir été que vers le ſud-eſt: auſſi dans les ancienes cartes, la Nouvele Albion eſt ſituée en cette proportion du cap Mendocino.

L'hiſtoire dont nous parlons indique le jour du départ de ce nouveau pays, omis par les autres, par leſquelles pourtant on peut conclure que les Anglois peuvent en effet y avoir ſéjourné environ un mois, depuis le 27 juin au 28 juillet.

Enfin, cette ſeule relation ſuffiroit pour faire reprendre aux cartes & relations Eſpagnoles leurs droits, dont les géographes poſtérieurs les avoient privées ſans raiſons & ſans preuves. (*E.*)

Entrons maintenant dans quelques détails ſur cette vaſte contrée, & ſur les mœurs de ſes habitans. La Californie a 300 lieues de longueur, ſur

10, 20, 30 & 40 de large. Les côtes sont exposées à de très-grandes chaleurs, & il y pleut rarement; mais l'air est beaucoup plus tempéré dans l'intérieur du pays. Le lieu le plus septentrional que l'on ait connu, est, dit-on, parallele à la hauteur de Bourdeaux, ce qui n'empêcheroit cependant pas que sous le même degré de latitude, il n'y fît beaucoup plus froid pendant l'hiver. La saison des pluies est une espece de déluge; mais ce temps passé, les rosées sont si abondantes qu'elles donnent à la terre une extrême fertilité. Dans les mois d'avril, de mai & de juin, il tombe avec la rosée une espece de manne, qui se congele sur les feuilles de roseaux où on la recueille; cette manne, moins blanche que le sucre, en a la douceur. L'air y est très-sain, & on y connoît peu de maladies.

On y trouve de grandes plaines, des vallées agréables, & des pâturages excellens. La terre est arosée de tous côtés par un grand nombre de rivieres très-poissoneuses, de ruisseaux & de sources d'eau vive. Les montagnes sont couvertes d'arbres fruitiers de presque toutes les especes; les plus remarquables sont ceux qui raportent des figues, des pistaches, & le *palo-santo* qui produit beaucoup d'encens d'une excellente qualité.

On connoît jusqu'à présent quatorze especes de grains dont se nourissent les peuples de la Californie, sans compter plusieurs racines, dont entr'autres celle d'*yunca*, sert à faire du pain. On y trouve aussi des faséoles rouges, dont on mange beaucoup, des citrouilles & des melons d'eau d'une grôsseur extraordinaire. Le pays est si bon, que plusieurs de ces plantes portent du fruit trois fois l'année.

Outre beaucoup d'animaux semblables à ceux que l'on trouve dans le continent, il y a deux especes de moutons, dont l'un est de la grandeur d'un veau de deux ans, a la tête presque pareille à celle d'un cerf, les cornes comme celles du bélier, la queue & la laine marquetées, la corne du pied grande, ronde, & fendue comme celle d'un bœuf. Leur chair est d'un bon goût.

L'autre espece de moutons, dont les uns sont noirs & les autres sont blancs, a beaucoup plus de raport avec les nôtres; ils sont plus grands cependant, & ont beaucoup plus de laine. On y trouve aussi des lions, des chats sauvages, &c.

Les oiseaux y sont les mêmes qu'au Mexique, & que dans la plupart des autres contrées de la Nouvelle Espagne.

Le pays est fort peuplé dans les terres, & surtout du côté du nord; mais les habitans n'ont point de maison: ils couchent sous les arbres, en arangeant les branches & les feuilles pour se faire un abri contre le soleil & les pluies. L'hiver, ils s'enferment dans des especes de caves, où ils couchent pêle-mêle. Les hommes y sont presque nus, & leurs armes sont l'arc & les fleches. Les femmes portent de la ceinture aux genoux, un tablier tissu de fil de roseaux, & couvrent leurs épaules de peaux de bêtes; elles ont comme les hommes la tête entourée d'un roseau fort adroitement travaillé, & divers ornemens aux oreilles, aux bras, &c.

L'occupation ordinaire des deux sexes est de filer; & de ces fils, ils composent les ornemens dont je viens de parler, &c.

Les Californiens ont beaucoup de vivacité, & sont naturélement railleurs, quoique d'un caractere très-docile: ils adorent la lune, & chaque famille se fait des loix à son gré. Les côtes de ce pays sont fameuses pour la pêche des perles, & les rivages sont remplis de monceaux de coquillages.

Les Espagnols y bâtirent, en 1730, un fort qu'ils ont appelé *Notre-Dame de Lorete*; il a quatre petits bastions, & un assez bon fossé.

Je ne terminerai point cet article sans payer un tribut à la cendre d'un savant illustre, que l'amour des sciences a arraché de sa patrie, pour trouver un tombeau dans cette terre sauvage. Je veux parler de M. l'Abbé Chappe, parti de Paris en 1758, afin d'observer le passage de Vénus sur le disque du soleil; il est mort beaucoup trop tôt pour l'astronomie & pour ses amis. (*M. D. M.*)

CALIO; petite ville d'Asie, dans la Natolie, avec un port sur la mer Noire.

CALIS, ou CALIX; petite ville de Suede, dans la Bothnie occidentale, sur une riviere de même nom, qui a sa source dans la Lapponie Suédoise, & se jete dans le golfe de Bothnie.

CALKA; royaume d'Asie, dans la Tartarie. Il a la Sibérie & le royaume d'Éluth à l'occident, les Daouris au nord-ouest, la Tartarie orientale à l'orient, & la Tartarie occidentale au midi. Ce pays comprend la partie septentrionale du grand désert sâbloneux, qui s'étend le long de la Chine jusque-là. La plus grande ville de ce royaume, est *Calcahan*, qu'on nomme aussi *Thula* & *Caracarom*; les autres sont Kudac, Targana, Yalai & Par. Ce pays est bordé à l'occident par une longue chaîne de montagnes, qui s'étend depuis les Indes jusqu'au pays que les anciens appeloient l'*Imaüs*.

CALLA-SUSUNG. *Voyez* CALASUSUNG.

CALLAHUYA; province de l'Amérique méridionale au Pérou. Il s'y trouve des mines d'or très-riches.

CALLAO; ville forte & considérable de l'Amérique méridionale, au Pérou, à deux lieues de Lima, avec un bon port, dont la rade passe pour la plus grande, la plus belle, & la plus sûre de toute la mer du sud. La ville, qui est bâtie sur une langue de terre basse & plate, est très-bien fortifiée. Les rues en sont bien alignées, mais incommodes par la poussiere. Parmi les édifices publics un peu considérables, on remarque la maison du gouverneur, le palais du vice-roi, l'Église paroissiale, & le magasin où l'on serre les marchandises: on y compte cinq couvens de religieux & un hôpital. La garnison est très-foible, & suffit à peine

pour monter la garde en temps de paix. Le gouverneur eſt ordinairement un homme de conſidération envoyé par le roi, & relevé de cinq ans en cinq ans. Excepté les orangers & les citroniers, preſque tous les arbres ſont d'une eſpece particuliere au pays. Le port, qui offre toutes les commodités poſſibles, y attire beaucoup de vaiſſeaux étrangers, & contribue à l'étendue du commerce. Cette ville fut preſqu'entiérement détruite le 29 octobre 1746, par un tremblement de terre. (*M. D. M.*) (Π) *Long.* 300, 50; *lat. mér.* 11, 31.)

CALLAS; petite ville de Provence, à 2 lieues n.-e. de Draguignan.

CALLE (la); port d'Afrique, dans l'état d'Alger, ſur les frontieres de celui de Tunis, avec un comptoir François. (*R.*)

CALLEADA; petite ville des Indes, ſur la riviere de Septa, dans les états du Mogol.

CALLEN; ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté de Kilkenny, ſur une riviere de même nom. Elle députe en parlement.

CALLENBERG; haute chaîne de montagnes, dans le cercle d'Autriche. Elle commence à deux lieues de Vienne, & traverſe la Stirie. C'eſt ſur ces montagnes que camperent les Saxons, lorſqu'ils allerent au ſecours de Vienne en 1683. De la plus haute, on découvre Presbourg. (*R.*)

CALLIAN; petite ville de Provence, à 4 li. n.-e. de Draguignan.

CALLIAR; petite ville de l'Inde, au royaume de Viſapour.

CALLOO; fort des Pays-Bas, dans le pays de Waés & ſur l'Eſcaut. C'eſt près de ce fort que les Hollandois furent défaits par les Eſpagnols en 1638. Il eſt à 2 li. o. d'Anvers. *Long.* 22; *lat.* 51, 15.

CALMAR, *Calmaria*; grande ville fortifiée de Suede, dans la province de Smaland, avec un port ſur la mer Baltique, dans le détroit auquel on donne le nom de *Calmar-Sund. Long.* 34, 33; *lat.* 56, 48.

Cette ville, défendue par un fort bon château, eſt cependant très-peu peuplée: on la diſtingue en anciene & en nouvele. L'anciene eſt fameuſe par l'acte d'union des trois courones de Suede, Norwege & Danemarck, ſous la reine Marguerite en 1393; il ne reſte plus que l'Égliſe & quelques maiſons. La nouvele Calmar eſt bâtie à une portée de mouſquet de l'anciene; les rues y ſont droites, larges & bien bâties. Les fortifications ne ſont que d'épaiſſes murailles; mais cependant comme cette place eſt environée en partie par la mer, par des marais, & des pointes de rochers impraticables, elle peut être d'une grande défenſe. (*M. D. M.*)

CALMENDA; ville du royaume de Portugal, peu éloignée de Brague.

CALMOUCKS, ou CALMUQUES; peuples d'Aſie, dans la grande Tartarie, entre le Mongul & le Wolga. Ils ſont diviſés en hordes ou tribus, qui ont chacune leur chef ou kam, dont le principal réſide à Samarcande, & ſe dit deſcendu de Timur-Bec. Les Calmoucks n'ont point de demeure fixe; ils campent toujours ſous des tentes, & ont des eſpeces de chariots qui les ſuivent par-tout, & qui portent leurs femmes, leurs enfans, leurs chameaux, & le peu de bagage qu'ils peuvent avoir. La Ruſſie eſt en alliance avec cette nation, & a toujours ſix mille Calmoucks à ſa ſolde; ils ſont païens, & adorent des idoles. Ces peuples d'une taille moyene, ſont forts & robuſtes: ils ont la tête fort grôſſe & large, le viſage plein, & le teint olivâtre; leurs ieux ſont vifs, noirs & fendus, mais écartés & peu ouverts; leur nez eſt très-écraſé; leurs oreilles fort longues; leur barbe rare; leurs cheveux noirs & durs comme du crin. Ils les coupent, & ne laiſſent qu'une mêche ſur le ſommet de la tête: ils ont la jambe fine & bien faite, la bouche fort belle, & les dents d'une blancheur éblouiſſante. Les femmes ſont à peu près ſemblables, excepté cependant que leurs traits ſont un peu moins grôſſiers; mais elles ſont remarquables par leur belle taille. Leurs armes ſont de grands arcs, de grandes fleches, dont ils ſe ſervent avec beaucoup d'adreſſe, & des arquebuſes de plus de ſix pieds de hauteur. Ils ne combatent qu'à cheval, & ſe ſervent de la lance, qui, dans leurs mains, eſt une arme redoutable; mais juſqu'ici ils ignorent l'uſage du canon. Leurs chevaux ſont bons, vigoureux, & très-rapides; ils ſoutienent avec courage les plus grandes fatigues. Il y a un tribunal de dix juges pour rendre la juſtice; les ſentences ſe donnent de vive voix, & les criminels ſont batus, ou atachés à la queue des chevaux, ſelon leurs crimes. (*M. D. M.*)

CALNE; bourg d'Angleterre, dans le Wiltshire, remarquable par le ſynode qui s'y tint en 977, pour le célibat des prêtres & des moines. Il envoie deux députés au parlement, & eſt à 26 lieues o. de Londres.

CALNIDE; petite ville du Périgord, à 4 lieues e. de Bergerac.

CALOIERS (îles des); petites îles de l'Archipel, dans leſquelles il y a quelques Ermites Grecs.

CALONE; comté des Pays-Bas, dans le duché de Brabant, ſur les frontieres du pays de Liége.

CALONE; riviere de France, en Normandie, qui va ſe perdre dans celle de Touque à Pont-l'Évêque.

CALONGIA (cap); cap de l'île Saint-Domingue, en Amérique: on le nomme autrement *Cap Logos* & *Cap Beata*. C'eſt le plus méridional de l'île.

CALONI; petite ville de l'île de Metelin ou Mytilene, autrefois *Lesbos*, dans l'Archipel. Elle eſt ſituée ſur un golfe qui porte ſon nom, & qui baigne à ſon orient un terrain admirable par ſa fertilité, & appelé *Baſilika*. Cette ville, où l'on trouve

trouve un couvent de moines & un autre de religieuses, & qui est la résidence du métropolitain de Methymna, n'est pas éloignée, dit-on, de l'endroit où existoit jadis la ville de Pyrrha.

CALONIA ; petite île d'Asie, sur la mer de Marmora, vers la côte de la Natolie, ou Asie Mineure, au couchant de Burse. Cette île est sur le même méridien que Constantinople.

CALOPINACO ; petite riviere du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

CALORE ; riviere du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure. Elle prend sa source près de Bagnolo, & se jete dans le Sabato, près de Bénévent.

CALPÉ ; ancien nom d'une haute montagne d'Espagne, au royaume d'Andalousie, au pied de laquelle est aujourd'hui Gibraltar. Ce fut l'une des colonnes d'Hercule : la montagne appelée alors *Abyla*, qui est en Afrique vis-à-vis de celle-ci, fut l'autre.

CALPENTIN ; petite île d'Asie, à l'ouest de celle de Ceïlan, avec une ville de même nom. Cette île, qui apartient aux Hollandois, peut avoir neuf lieues de longueur, mais elle est très-étroite. Le bras de mer qui la sépare de la Terre Ferme est semé d'îlots. Elle prend son nom de l'un de ses forts.

CALSBOURG ; château en Baviere, où naquit en 742, ce prince qui fut à la fois conquérant, législateur, citoyen & pere de ses peuples, le puissant Charlemagne qui mourut à Aix-la-Chapelle, en 814.

CALSERY ; ville d'Asie, au royaume de Jamba, de la dépendance du grand Mogol, auprès de la source de la riviere de Gemene. *Long.* 97 ; *lat.* 30, 20.

CALTICHEA ; ville de la Mingrélie, sur la mer Noire. Quelques géographes la nomment *Caltibea*.

CALUCALA ; riviere d'Afrique, au royaume d'Angola, dans la province d'Ilamba.

CALUTRE ; ville maritime de l'île de Ceïlan, à 3 lieues de Colombo.

CALVAIRE, ou GOLGOTHA ; petite montagne renfermée aujourd'hui dans Jérusalem du côté du septentrion, où l'on exécutoit les criminels, & où l'innocence même expira sur une croix. Elle est au nord de Sion. *Voyez* JÉRUSALEM.

CALVENSANO ; petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, sur l'Adda.

CALVI ; petite ville du royaume de Naples, dans la terre de Labour, avec un évêché suffragant & à 3 lieues n. de Capoue. *Long.* 31, 45 ; *lat.* 41, 13.

Cette ville est sur le haut d'un rocher, & fortifiée de toutes parts. La citadelle, par ses ouvrages & sa position, est d'une bonne défense. Le port peut mettre à couvert plusieurs galeres, & même des vaisseaux ; cependant les vents du sud, & du sud-ouest y rendent le mouillage incommode.

CALVI ; ville & port de l'île de Corse sur la mer Méditerranée, avec une bonne citadelle. L'évêque de Sagone y fait sa résidence. *Long.* 26, 35 ; *lat.* 42, 30.

Cette ville est bâtie sur un promontoire avancé dans la mer, & fort élevé. Elle contint long-temps les Corses les plus fideles aux Génois, & elle a eu la gloire d'être la seule ville de l'île qui ait résisté aux armes du maréchal de Termes. Avec de meilleures fortifications, elle feroit susceptible de faire une défense. Cette ville est peu peuplée. Elle est située dans la partie de l'île, dite en deçà des monts. (*R.*)

CALVISSON ; petite ville de France dans le Languedoc, au diocèse & à 3 li. o. de Nîmes.

CALW ; ville & comté d'Allemagne au duché de Wirtemberg, sur la riviere de Nagold. Elle a un doyené, une manufacture en laine, & une société de commerce. Le château qui servoit, dit-on, de résidence aux anciens comtes de Calw, étoit situé sur une montagne au dessus de la ville, & a été démoli en 1600. Les Impériaux brûlerent cette place en 1635 ; & les François lui firent essuyer le même sort en 1692. Le bailliage de Calw contient huit villages. (*M. D. M*)

CALZADA, ou SAN DOMINGO DE LA CALZADA ; petite ville d'Espagne sur la riviere de Glera, dans la Castille vieille ; son évêché a été uni à celui de Calahorra dont elle est à 16 lieues o.

CALZENOW ; petite ville de Livonie dans la province de Letten, à 7 lieues de Riga.

CAMAGUEIA ; province de l'Amérique septentrionale, dans l'île de Cuba. Elle étoit très-peuplée avant l'arivée des Espagnols. On y trouve, dit-on, quantité de meules de moulin.

CAMALDOLI ; village de Toscane, à 10 lieues e. de Florence, fameux par le monastere chef-d'ordre des Camaldules, situé dans une vallée de l'Apennin.

CAMARAN ; île de l'Arabie, située dans la mer Rouge. Ses habitans sont petits, noirs, & Mahométans. Elle est la plus fertile & la plus agréable de tout le golfe. On y pêche du corail blanc, du poisson en quantité, & quelques huîtres qui portent des perles. Sa longueur est de douze lieues & sa largeur de huit. La terre est arosée de tous côtés par des sources d'eau vive ; elle a des bois fort épais. Il s'y fait beaucoup de sel, & on y nourit quantité de bétail. Cette île est sous la domination des Turcs. *Lat.* 15.

CAMARASA, petite ville d'Espagne en Catalogne, dans le territoire de Lérida, avec un château sur la hauteur. Elle est sur la Segre, au confluent de la Noguere-Paillarese.

CAMARATA ; petite ville de Sicile dans la vallée de Mazara ; elle a titre de comté.

CAMARCES ; riviere d'Afrique sur la côte de Guinée, dans le royaume de Benin.

CAMARET ; bourg de France en basse Bretagne, dans une baie, à 3 lieues s. de Brest. Il

est remarquable par la descente qu'y firent les Anglois le 16 juin 1694; ils y perdirent mille deux cents hommes.

CAMAREZ (PONT DE); petite ville de Guienne, élection de Milhaud, à 2 lieues s. de Vabres. Il y a des eaux minérales purgatives. (*R.*)

CAMARGUE (la); district de France en Provence, compris entre la mer & les deux bras du Rhône. Il est entre-coupé de plusieurs canaux qui le fertilisent. On y recueille beaucoup de blé, & on y éleve quantité de chevaux & de bêtes à cornes. (*R.*)

CAMARINES; contrée d'Asie dans l'île de Luçon, l'une des Philippines. Il y a une montagne où l'on trouve plusieurs sources d'eau chaude, dont l'une pétrifie tout ce qui y tombe, bois, os, feuilles, étofes, & même les animaux, les serpens, les crocodiles, les écrevisses, &c. (*M. D. M.*)

CAMARON (le cap de); cap de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Honduras.

CAMARONES (los); riviere d'Afrique dans le golfe de Guinée, qui prend sa source dans le royaume de Biafara.

CAMB, ou KAMP; riviere d'Allemagne en Autriche, qui prend sa source aux frontieres de Bohême, & se jete dans le Danube.

(Π) CAMBA; petite ville de la Tartarie Crimée, sur la côte meridionale.)

CAMBALU. *Voyez* PÉKIN.

CAMBAMBA; pays d'Afrique au royaume d'Angola, apartenant aux Portugais. Ils y ont une forteresse, & y font le commerce des Negres.

CAMBANA, ou CAMBOVA, ou CAMBAVA; île des Indes orientales, entre les îles Moluques & celles de la Sonde.

CAMBAYE; grande & belle ville d'Asie au royaume de Guzarate, dans les états du grand Mogol, proche d'un golfe de même nom. Son commerce consiste en aromates, parfums, épiceries, étofes de soie, &c. La plupart des habitans sont Banians. Il y a dans la ville une grande quantité de singes très-incommodes. *Long.* 89; *lat.* 22, 30. (*M. D. M.*)

CAMBERG; ville & château d'Allemagne, de l'électorat de Treves. C'est une petite ville bien bâtie & assez riche, sur une colline: elle est environée de très-bons champs labourables, où l'on cultive sur-tout beaucoup de lin. On prétend qu'elle fut créée ville en 1357, par le comte Gerard de Dietz. (*M. D. M.*)

CAMBOGE, *Camboja*; royaume d'Asie dans les Indes, borné au nord par le royaume de Laos, à l'orient par la Cochinchine & le Chiapa, au sud & à l'ouest par le royaume & le golfe de Siam. *Long.* 122, 30; *lat.* 12, 40.

Ce royaume est traversé par une grande riviere de même nom. La capitale se nommoit *Camboge*. Elle étoit sur le Mecon, qui fait partie de la riviere de Camboge, à 80 lieues de la mer. Les guerres civiles & étrangeres ont anéanti ce peuple. On voit encore les ruines de la ville capitale; mais aujourd'hui il n'y a guere que quelques misérables habitans, vivans dans la plus afreuse indigence, & n'ayant pour nouriture que des racines sauvages. (*M. D. M.*)

CAMBORI; ville d'Asie au royaume de Siam, sur les frontieres de Pégu, sur une petite riviere qui se jete dans le golfe de Siam.

CAMBOYE. *Voyez* CAMBOGE.

CAMBRAI; belle & grande ville de France dans les Pays-Bas. Elle est très-fortifiée, munie d'une citadelle très-forte sur l'Escaut, & d'un fort. *Long.* 20 d. 53', 41"; *lat.* 50 d. 10'; 32".

Son nom latin est *Cameracum* ou *Camaracum*. L'Escaut la divise en deux parties, & remplit d'eau ses fossés. C'est le chef-lieu d'une subdélégation, & d'une recette, avec un grand état major pour la ville, & un pour la citadelle. Elle a un archevéché, érigé en 1559, dont l'archevêque prend le titre de prince du Saint Empire, de comte du Cambresis, & de seigneur de la ville; une officialité, un magistrat composé d'un prévôt, de quatorze échevins, de deux collecteurs, de deux conseillers pensionaires, de deux gréfiers & d'un receveur; outre cela plusieurs bailliages particuliers, & autres jurisdictions subalternes. On y compte deux Églises collégiales, non compris la cathédrale, dix paroisses, trois abbayes d'hommes, deux de filles, & plusieurs autres maisons religieuses, un séminaire & deux hôpitaux. Les manufactures considérables de cette ville sont celles de ces toiles qu'on nomme *toiles de Cambrai*; il y en a encore quelques-unes de draps, de savons, de cuirs, &c. Cambrai étoit autrefois ville impériale; elle apartient aujourd'hui à la France qui la prit en 1677; elle est demeurée à cette courone par le traité de Nimegue en 1678. (*M. D. M.*)

CAMBRESIS; province de France dans les Pays-Bas, bornée au nord & à l'est par le Hainaut, au midi par la Picardie, & à l'ouest par l'Artois. Sa longueur est d'environ dix lieues, & sa largeur de cinq à six; il y a même des endroits où elle n'en a que deux à trois. C'est un pays fertile, bien peuplé, & arosé par l'Escaut, la Seille & la Sambre. Les villes principales qu'il renferme sont Cambrai, qui en est la capitale, Château-Cambresis, Creve-cœur, Valincourt & Vaucelles.

Les habitans du Cambresis sont laborieux, vifs, & propres aux sciences. Le commerce consiste principalement en grains, en moutons, en laines très-fines & très-estimées, & en toiles que l'on envoie en France, en Espagne, & aux Indes. Les pâturages sont excellens, sur-tout pour les chevaux & les bêtes à laine. Il y avoit autrefois des vignes; mais on les a arrachées, parce que le vin étoit d'une très-médiocre qualité. (*M. D. M.*)

CAMBRIDGE ; ville considérable d'Angleterre, capitale du Cambridgeshire, avec titre de duché. Elle est sur la riviere de Cam. *Long.* 17, 28; *lat.* 52, 10; (Π) *Long.* 17, 44; *lat.* 52, 2, 36.)

La ville n'est pas des mieux situées, ni des plus belles de l'Angleterre; mais son université est une des plus anciennes & des plus florissantes de l'Europe. On pourroit peut-être avancer qu'elle est supérieure à celle de Paris, tant par le plan des études que par la maniere profonde dont on y enseigne. D'ailleurs, les professeurs y sont choisis parmi les hommes les plus savans de l'Angleterre. La plupart des jeunes gens en sortent très-instruits, & n'ont pas ce ton tranchant de nos étourdis, qui, dans leur ignorante frivolité, croient tout savoir, parce qu'ils ont appris deux années à ergoter sur toutes les petites subtilités de la philosophie scholastique. Il ne faut pas dissimuler cependant que ces écoliers étant moins retenus que les nôtres, il ne s'en trouve qui abusent de cette liberté au détriment de leur santé & de la fortune de leurs familles. Cette université a seize colléges, & le nombre des étudians est immense.

On compte à Cambridge treize à quatorze paroisses; la ville est gouvernée comme Oxford, par un maire, qui, en entrant en charge, prête serment de maintenir les droits & priviléges de l'université, laquelle a autorité sur lui.

On croit que cette ville fut bâtie par Cantaber, Espagnol, 375 ans avant Jésus-Christ. Elle envoie deux députés au parlement, & l'université autant. Elle est à 5 li. s. d'Ély, 4 s.-e. d'Huntington, 7 o. de Bury, 18 n.-e. d'Oxford, 15 n. de Londres. (*M. D. M.*)

CAMBRIDGE (la nouvele); ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvele Angleterre; elle a une université.

CAMBRIDGESHIRE; province d'Angleterre au diocèse d'Ély, d'environ 570,000 arpens, & de 130 milles de tour. Elle est fertile en blé & en pâturages: elle abonde en volailles, gibier, poisson, & safran, & on y éleve beaucoup de bétail. Le côté du nord, sujet aux inondations de l'Ouse & des autres rivieres, a des marais assez mal-sains, & moins fertiles en blé. Cambridge est la capitale de cette province. (*R.*)

CAMBRON; abbaye réguliere des Pays-Bas dans le Hainaut, ordre de Cîteaux, à 3 lieues n. de Mons. C'est moins une maison de solitaires qu'un superbe palais. Le cloître, la bibliotheque, & sur-tout le réfectoire sont de la plus grande magnificence. (*M. D. M.*)

CAMELFORD; petite ville d'Angleterre dans la province de Cornouaille, près le canal de Saint Georges. Elle envoie deux députés au parlement.

(Π) CAMELIONE (mont), *Cema* ou *Cemenus mons*; partie des Alpes maritimes entre le vicariat de Barcelonette & le marquisat de Saluces; mais elle communique son nom à toutes celles qui ferment la vallée de Barcelonette, & s'étendent jusqu'aux sources du Var & du Verdon aux confins de la Provence.)

CAMEN; petite ville d'Allemagne dans le comté de la Marck, en Westphalie. Cette ville est au bord de la Zesck, dans une belle plaine: il y a des églises de Protestans, un couvent de religieuses, dans lequel les Catholiques font le service divin, trois chapelles & trois hôpitaux. Il y a des manufactures de draps & de toiles. La ville a séance aux assemblées provinciales. En 1706 elle fut totalement réduite en cendres. (*M. D. M.*)

CAMENTZ, ou CAMENITZ; ville d'Allemagne dans la haute Lusace, sur l'Elster.

CAMENTZ; riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Silésie, dans le duché & à 3 lieues s.-o. de Munsterberg.

CAMERA (la terre de); petite ville d'Afrique en Barbarie, au royaume de Barca.

CAMERAN. *Voyez* CAMARAN.

CAMERINO; petite ville d'Italie dans l'état de l'Église, proche de l'Apennin, sur la riviere de Chiento. Son évêché ne releve que du St. Siége. Elle est anciene, assez peuplée, & forte par sa situation sur une montagne. Elle est à 10 lieues n.-e. de Spolette, 16 s.-o. d'Ancône. *Long.* 30, 56; *lat.* 43, 6. (Π) *Lat.* 43, 18.)

CAMIN, ou CAMMIN; ville d'Allemagne dans la Poméranie ultérieure, située sur un lac que forme la riviere de Divenow avant de se rendre dans la mer Baltique. Son évêché fut sécularisé par le traité de paix de Westphalie, en faveur de la maison électorale de Brandebourg, à laquelle il fut cédé en indemnité partiele de la partie de la Poméranie cédée aux Suédois. Le fort & l'état de cette ville se sont améliorés depuis qu'elle a passé sous la domination du roi de Prusse. Elle s'est accrue de différens faux-bourgs qui y ont été ajoutés; la navigation, la pêche, l'agriculture qui y ont été favorisées, y sont devenues de nouveles sources de richesses. Depuis 1355 les évêques de Camin, qui avoient acquis des ducs de Poméranie, ayant résilié en leur faveur, en vertu de la faculté de réméré qu'ils s'étoient réservée; les évêques, dis-je, de Camin n'y conserverent que la cathédrale, & la franchise ecclésiastique. Le traité de Westphalie stipula qu'il seroit libre à la maison de Brandebourg de supprimer les canonicats; mais elle y conserva le grand chapitre. L'Église, riche en vases sacrés & en beaux ornemens, est un vaisseau digne de remarque. On conserve dans le trésor les ornemens épiscopaux, notament la crosse & la mitre des anciens évêques. Cette ville est à 20 lieues de Stetin. *Long.* 37, 28; *lat.* 54, 4. (Π) *Long.* 33; (*R.*)

CAMINHA; ville forte de Portugal, avec titre de duché, dans la province d'entre Duero & Minho. On a bâti un fort dans une île qui en est proche; & il y a toujours une assez nom-

breuse garnison dans la ville. *Long.* 9, 5; *lat.* 41, 44. (*M. D. M.*)

CAMINITZA; bourg de la Morée, à 12 lieues environ de Patras, & à 3 milles de la mer.

CAMISANO; terre d'Italie dans l'état de Venise, & en particulier dans le Vicentin, sur les frontieres du Padouan.

CAMMALAMMA; ville d'Asie dans l'île de Ternate, dont elle est la capitale.

CAMMANAH; petite province d'Afrique dans la Guinée, sur la côte d'Or.

CAMMART; anciene ville d'Afrique au royaume & à 3 lieues n. de Tunis. Elle est fermée de hautes murailles, & fort peuplée. Les habitans sont presque tous jardiniers, & portent leurs herbes & leurs fruits à Tunis. Il y a aussi de grands champs de cannes de sucre dans toute cette contrée. (*M. D. M.*)

CAMON; petite ville de France dans le haut Languedoc, au diocêse de Mirepoix. Il y a un prieuré conventuel de la congrégation de Saint Maur.

CAMONICA; petit pays d'Italie dans l'état de Venise, & en particulier dans le Bressan, le long de l'Oglio. C'est un passage très-fréquenté de la Suisse en Italie. (*R.*)

CAMPAGNA; ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec un évêché suffragant & à 6 lienes o. de Conza, 7 e. de Salerne. *Long.* 32, 47; *lat.* 41, 42.

CAMPAGNANO; petite riviere d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure.

CAMPAGNE; petit pays d'Italie, au duché de Milan; c'est la partie orientale du territoire de Pavie, & la plus proche de cette ville. Elle est séparée de la Lomeline par le Tesin.

CAMPAGNE DE ROME (la); province de l'état de l'Église en Italie, bornée à l'o. par la mer, au f. par la Terre de Labour, à l'est par l'Abruzze, au n. par la Sabine, au n.-o. par le Tibre. On est étoné de voir à quel point sont abandonées & incultes les vastes plaines qui sont autour de Rome. Cette terre autrefois si florissante & si peuplée, n'offre par-tout qu'une campagne aride & brûlante, des eaux stagnantes dans plusieurs endroits, de tous côtés des landes & un immense désert. Ce défaut de culture a rendu l'air si malsain, que les Romains qui y ont des maisons de campagne revienent tous les soirs coucher à Rome. Les étés y causent souvent des fievres tierces, putrides & ardentes: c'est moins la force des chaleurs qui incommode que leur continuité; car rarement les pluies temperent les vapeurs étoufantes de l'atmosphere. On pouroit assigner des causes politiques & physiques à ce changement. Il est certain que du temps des anciens Romains, ce pays étoit très-bien cultivé. J'accuserois le gouvernement qui a découragé le cultivateur, en le forçant à donner, à une chambre établie pour cet objet, les grains à un vil prix, tandis que cette chambre les vend à un prix beaucoup plus haut. Cette campagne, jadis couverte de maisons charmantes, de jardins, de bocages, offroit de tous côtés un ombrage salutaire; plusieurs forêts, qui ont été abatues, tempéroient alors la chaleur & brisoient le choc des vents du midi; de vastes aqueducs apportoient de tous côtés le tribut de leurs eaux; par-tout couloient des sources, des ruisseaux, des fontaines: aujourd'hui que ces monumens sont détruits en partie, les eaux croupissantes, & les marais répandent une infection insupportable.

(Π) Les plus considérables de ces marais, ceux qui par leur proximité & par leur extension contribuent le plus à rendre l'air dangereux & malsain, sont les Pomptins. Du temps même des anciens Romains leurs exhalaisons infectes, transportées par les vents, causoient de temps à autre des pestilences afreuses; ainsi leur desséchement fut toujours l'objet de leurs soins. Appius Claude, Auguste, &, après la chute de l'empire, Théodoric roi d'Italie, les Papes Boniface VIII, Martin V, Léon X & Sixte V tenterent inutilement ce grand ouvrage. Mais la gloire de cette entreprise étoit réservée au régnant souverain Pontife PIE VI, qui doné d'une grandeur d'âme peu commune & d'un cœur vraiment paternel, tourna ses vues sur cette importante afaire dès les premiers jours de son Pontificat, en achetant tout ce qui apartenoit aux particuliers. On commença ensuite la grande œuvre; on extirpa les roseaux, les rejetons, les bois immenses qui couvroient ces marais; on creusa les canaux nécessaires pour l'écoulement des eaux, auxquelles on procura des issues faciles & promptes par des digues & des machines élevées en differens endroits. Les effets en sont déja surprenans: une grande partie de ces terrains est labourable; & l'anciene voie Appie, après tant de siecles, est de nouveau fréquentée. On a tous les motifs d'espérer que cette glorieuse entreprise, qui a échoué tant de fois, rendra mémorable à la postérité le Pontificat de PIE VI, dont toutes les actions n'ont pour but que l'honeur de l'Église & le bien-être de ses sujets.)

Les eaux cependant de la campagne de Rome sont très-saines, sur-tout celles du Tibre. Le Pape se réserve le gouvernement immédiat de cette province, & y met un vicaire, qui fais sa résidence à Frosinone.

On y compte sept places maritimes, dix à douze fleuves, quatre lacs, dix-sept villes, & plusieurs bourgs, &c. (*M. D. M.*)

CAMPAN; bourg & chef-lieu d'une vallée de France dans le Bigorre, sur l'Adour, à 14 lieues f. de Bagneres. Cette vallée couverte de nombreux troupeaux, fournit beaucoup de beurres & de laitages.

CAMPANA; lieu d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, remarquable par ses bains.

CAMPÊCHE, ou SAN FRANCISCO, *Campechium*; ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvele Espagne, sur la côte orientale de la

baie de Campêche, dans la presqu'île d'Yucatan. *Long.* 287; *lat.* 19, 20.

Elle a un très-bon fort défendu par plusieurs bateries. Son commerce & son opulence ne sont plus ce qu'ils étoient autrefois. C'étoit alors l'échele de tout le trafic qui se faisoit en bois de teinture, appelé *bois de campêche*, quoique ce bois fût tiré de plus de douze lieues au delà. Les Anglois la prirent en *1659*. Des aventuriers Anglois & François la surprirent en *1678*. Les Flibustiers de Saint Domingue la prirent en *1685*, la brûlerent, en firent sauter la citadelle, & firent un feu de joie dans lequel ils brûlerent pour plus de 200,000 écus de bois de campêche. Cette ville est dans un terrain où il y a des animaux, des oiseaux & des fruits particuliers au pays. On y trouve des araignées d'une singuliere grosseur; une espece, entr'autres, est grosse comme le poing d'un homme. Il y a des fourmis noires dont la piquure est presque aussi dangereuse que celle du scorpion. Les rivieres & les côtes abondent en poissons de toutes sortes. (*M. D. M.*)

CAMPEN; ville forte des Provinces Unies des Pays-Bas, dans la province d'Over-Yssel. *Long.* 23, 28; *lat.* 52, 38. Elle a une citadelle; mais son port est presque bouché par les sables. Les Hollandois la prirent sur les Espagnols en 1578, & les François en *1672*; mais ils l'abandonerent l'année suivante. Elle est sur l'Yssel, près du Zuiderzée à 8 li. n.-e. de Deventer, 18 n.-e. d'Amsterdam. (*M. D. M.*)

CAMPER; petit royaume d'Asie, dans l'île de Sumatra. *Long.* 120 d., *lat. nord* 25 *minutes*.

CAMPIANO; petite ville forte d'Italie, dans le val & sur la riviere de Taro.

Elle étoit au prince de val di Taro, qui la vendit au duc de Parme en 1682.

CAMPIGNOLE; petite ville de France dans la province de Bresse, sur la riviere d'Ain. (*R.*)

CAMPINE; contrée des Pays-Bas, dont une partie dépend des Provinces Unies, & l'autre de l'évêché de Liége.

Campine Brabançone; petite contrée du Brabant Hollandois, dans la mairie de Bois-le-Duc. On n'y trouve que la seule ville d'Eyndhove.

CAMPI, ou CAMPOLI; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. *Long.* 31, 30; *lat.* 42, 38. Son évêché est uni à celui d'Ortone. Elle est à une lieue n. de Téramo.

CAMPION; ville d'Asie dans la Tartarie, capitale du royaume de Tangut, à 22 lieues de la muraille de la Chine. *Long.* 122, 30; *lat.* 40, 25.

CAMPO; petite ville d'Italie, de la dépendance de la république de Gênes.

Campo d'Andevalo; petit pays d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontieres de Portugal.

Campo Basso; bourgade d'Italie, dans la Capitanate. Elle est riche, bien peuplée, & il s'y tient une foire fameuse. (*R.*)

Campo Major; petite ville de Portugal, dans la province d'Alentéjo, avec un château, à 3 lieues n. d'Elvas, 10 s.-e. de Portalegre, 40 e. de Lisbone. *Long.* 11, 17; *lat.* 38, 50.

Campo di Montiel; petit district d'Espagne, dans la partie méridionale de la Nouvele Castille.

Campo-San-Pietro; petite ville d'Italie, dans le Padouan, sur la riviere de Muson.

Campo di san Pietro. *Voyez* Feldkirch.

Campo Santo; lieu d'Italie dans le duché & près de Modene, sur la rive gauche du Panaro, remarquable par la bataille qui s'y donna le 8 février *1743*, entre les Espagnols & les Autrichiens. (*R.*)

CAMPOLI. *Voyez* Campi.

CAMPREDON; ville d'Espagne dans la Catalogne, au pied des Pyrénées. Les François en ruinerent les fortifications en *1691*. Elle est à 10 li. s.-e. de Puicerda.

CAMUL; ville d'Asie, à l'extrémité du royaume de Cialis, sur les frontieres de celui de Tanguth. *Long.* 115, 40; *lat.* 37, 15.

CANA; ville de Galilée, dans la Tribu de Zabulon, où Jésus-Christ a fait plusieurs miracles. (Π) Il y a encore une autre Cana, qu'on nomme la grande pour la distinguer de la premiere: celle-ci étoit dans la Tribu d'Aser. Toutes les deux ne sont à présent que de petits villages.)

CANADA; pays fort vaste de l'Amérique septentrionale, borné à l'est par l'Océan, à l'ouest par de grands lacs & des terres peu connues, au sud par les colonies Angloises (aujourd'hui États-Unis), & au nord par des pays déserts & inconnus. Ce pays est habité par plusieurs nations sauvages, qui ne vivent que de la chasse & de la pêche. Quoique le Canada soit aussi voisin de l'équateur que le pays que nous habitons; le froid y est plus piquant & l'hiver plus long que dans les régions tempérées de l'Europe: les vastes forêts dont cette terre nouvele est couverte, les lacs & les fleuves dont elle est coupée, & peut-être l'élévation du terrain, sont les causes de cette différence de climat, sous les mêmes paralleles; au reste le sol est fertile, & on y a transporté avec succès plusieurs de nos végétaux, tels que le froment & quelques légumes, le cédre, l'acacia, maintenant l'ornement de nos jardins, le pelu dont découle une résine qui fournit le goudron. La tige de ces arbres s'éleve à une hauteur beaucoup plus considérable qu'en Europe. Le commerce des pelleteries étoit l'objet principal de l'établissement des François dans ce pays: les forêts y sont peuplées d'élans, d'ours, de lievres, de castors & de tigres. Ces derniers n'ont rien de la férocité des monstres d'Afrique; & c'est pour leurs inclinations douces & pacifiques qu'on les nomme *tigres poltrons*. On a observé que les quadrupedes de cette région étoient moins grands que ceux des mêmes especes en Europe: peu économes dans la jouissance de ces biens usurpés, nous en avons détruit plusieurs especes. Les sauvages, plus sages que nous, ont su du moins

conserver celle du castor ; c'étoit une loi établie parmi eux de ne jamais anéantir une cabane entiere : la police prescrivoit d'y laisser au moins quelques individus des deux sexes, destinés à créer une nouvele république. Ces nations séparées par des lacs, des fleuves & des montagnes, habitent dans des bourgades éloignées les unes des autres. Leurs mœurs, leurs usages, leur caractere, tout est intéressant, jusqu'à leurs vices & à leurs erreurs populaires.

Je parlerai d'abord des Hurons ; parce que ce peuple voisin de nos colonies, a eu des relations plus intimes avec elles. Je le peindrai tel qu'il étoit lors de la découverte du nouveau monde, & non tel qu'il est aujourd'hui, amoli par notre luxe, adouci par nos maximes, abruti par nos liqueurs fortes. La science de la politique sembloit avoir été révélée à ce peuple qui, quoique sans étude & séparé du reste des nations, connoissoit leurs forces & leur foiblesse, ce qu'il pouvoit en espérer, & ce qu'il en avoit à craindre. Supérieur par ses lumieres à tous les habitans du septentrion, il l'étoit encore plus par la vigueur du corps : un Huron n'avoit d'autre intérêt à défendre que son indépendance, & il sacrifioit tout à cette idole chérie. Inquiet & soupçonneux, il croyoit sa liberté menacée par tout ce qui l'approchoit ; il ne connoissoit point l'épanchement du cœur, parce qu'il craignoit d'être trompé par des dehors affectueux ; s'il faisoit des présens, il n'étoit libéral que par des vues cachées ; il en recevoit sans reconoissance, persuadé qu'on les lui offroit sans amitié. Toujours occupé à tendre des piéges ou à les éviter, son unique étude étoit d'observer & de découvrir le foible de son ennemi, ses questions étoient insidieuses, ses réponses vives, laconiques, souvent fausses & toujours vraisemblables : éloquent, mais sans faste & sans prétention, il avoit l'art de cacher celui qu'il mettoit dans ses discours. Fertile en prétextes, il déguisoit toujours le véritable motif qui le faisoit agir. Ces talens naturels étoient répandus avec tant d'égalité parmi ces sauvages, que le dernier d'entr'eux étoit capable de la négociation la plus épineuse, & pouvoit représenter sa nation.

L'Iroquois a la même dose de génie ; mais il en abuse pour se livrer à des atrocités. Le premier est fin, le second est perfide. Le Huron entraîné par les circonstances, viole sans scrupule le traité le plus solemnélement juré, & l'Iroquois le conclut dans le dessein de le violer, lorsque les circonstances l'assureront de l'impunité. Celui-ci caresse l'étranger pour se défendre de ses embûches, celui-là l'embrasse pour l'étoufer. On a vu leurs députés massacrer les Européens au sortir même des assemblées où la paix venoit d'être jurée : leurs alliés sont leurs premiers ennemis. En 1706, après le célebre traité de Mont-réal, ils trahirent la France, & s'unirent aux Anglois ; ceux-ci les aiderent à vaincre, & pour prix de leurs services, ces barbares firent périr toute leur armée, en corrompant les eaux. Tant que nous avons été possesseurs du Canada, ils ont suivi un plan de politique constant & invariable ; c'étoit d'alumer la discorde entre les François & les Anglois, de passer alternativement d'un parti à l'autre, de rétablir l'équilibre par une diversion, lorsque la nation qu'ils avoient choisie pour alliée, devenoit assez puissante pour les asservir. Leur politique artificieuse étoit de détruire les Européens les uns après les autres. En général la passion dominante de tous ces peuples, est l'amour de la liberté. En peignant les Iroquois & les Hurons, j'ai peint toutes les nations voisines ; même caractere, mêmes vices, mêmes talens : on distingue à peine entr'elles quelques nuances ; leurs mœurs ont la même analogie. On voit régner les mêmes usages chez toutes les nations, depuis la baie d'Hudson, jusqu'au fleuve Mississipi, & aux bords de l'Océan. Vers le lac Huron, on rencontre les Mipissiriens, la nation de la Loutre, les Outaouaicks, les Hurons, les Cynagos, les Kiskakous, les Mansova, les Kaetous, les Sauteurs, les Missisakes. Le nord est couvert de nations moins nombreuses & plus éparses : ce sont les Christinaux, les Monsoris, les Chichi-Goueks, les Otaulubis, les Onaovientagos, les Micacondibes, les Assiribouets. Près du lac Ontario, sont les Iroquois, divisés en plusieurs cantons. Le sud est habité par les Ponteanotemis, les Sakis, les Malhominis, les Onenebegous ou Puans, les Outagamis ou Renards, les Maskouteks, les Miamis, les Kikabous, les Illinois, les Ayoës, divisés en différentes tribus, qui sont répandues vers l'ouest.

Tous ces sauvages sont légers à la course, adroits à la chasse, braves dans les combats, patiens dans les travaux & même dans les supplices. Ceux qui n'ont point embrassé le Christianisme ont moins de confiance en Dieu que dans le diâble ; on voit chez eux peu de culte, à moins qu'on ne veuille décorer leurs jongleurs du titre de prêtres, & appeler religion le respect stupide qu'ils ont pour les charlatans, qui prétendent lire dans l'avenir & même dans les cœurs ; ils exercent la médecine : toute leur science se borne à enfermer le malade dans une étuve, & à lui procurer la transpiration la plus abondante ; ils acompagnent cette opération d'un vacarme afreux, de paroles mystérieuses, de contorsions & de gambades. Nous avons perdu le droit de rire de ces extravagances ; puisque les mêmes scandales se sont renouvelés en France, dans un siecle éclairé par la philosophie. Si le malade échape à la mort, c'est au saltimbanque qu'il se croit redevable de la vie ; s'il meurt, l'excuse du médecin est toujours prête ; il est bien payé dans l'un & l'autre cas, & tout se passe à cet égard comme chez les peuples civilisés. Ces jongleurs sont aussi les dépositaires des secrets de la religion, & c'est à eux qu'est confié le soin d'instruire la jeunesse. L'eau, disent-ils, est le premier des élémens ; Michapoux s'y promenoit sur une espece d'île flotante, formée de morceaux de bois, gros-

fiérement assemblés. Ce dieu créa les animaux pour lui tenir compagnie : tout étoit bien assorti, car lui-même n'étoit qu'un grand lievre : il alloit mourir de faim avec ses confreres ; on tint conseil, & l'on promit un empire suprême sur les animaux à celui qui iroit chercher un peu de terre au fond des eaux, sauf néanmoins les droits de la divinité du grand lievre ; le castor pressé par la faim, animé par l'ambition, se jeta dans l'eau, & revint à vide ; la loutre ne fut pas plus heureuse ; le rat musqué tenta l'aventure à son tour, & raporta quelques grains de sâble, que Michapoux féconda & grossit au point, qu'il en fit d'abord une montagne, & enfin il en créa la terre entiere. A mesure que le monde prenoit des accroissemens, le dieu s'éloignoit des animaux pour se porter toujours à l'extrémité de son ouvrage : alors la discorde s'aluma entr'eux ; le fort écrasa le foible, dont il fit sa proie. Dans le premier transport de sa colere il créa l'homme : va, lui dit-il, exterminer ces animaux ; je te réserve au bout du monde un séjour délicieux, après ta mort : il forma ensuite la femme, qui fut chargée des soins domestiques ; ainsi le monde se peupla. Mais bientôt l'intérêt mit la division parmi les hommes ; ils tournerent contr'eux-mêmes leurs armes qu'ils avoient reçues pour détruire les bêtes féroces. Michapoux indigné fut tenté de créer un être d'une troisieme espece pour exterminer le genre humain : on le dit maintenant occupé à grossir & féconder la terre vers le sud ; il revient cependant quelquefois verser ses influences sur le nord. Les aurores boréales & tous les météores enflamés sont autant de traces de son passage ; aussi-tôt que l'espace des airs en est éclairé, les sauvages sortent de leurs cabanes, fument du tabac, dont ils lui envoient la fumée comme une offrande précieuse.

Les cérémonies religieuses de ces peuples sauvages ne sont pas fort multipliées ; la religion ne se mêle point de l'union conjugale : lorsqu'un jeune homme, après avoir résisté long-temps aux amorces de l'amour, se rend le témoignage que ce sentiment n'est point une foiblesse ni un vice du cœur, mais un besoin auquel la nature l'a assujéti, il entre pendant la nuit dans la cabane de sa maitresse, alume un morceau de bois, s'approche du lit, pince par trois fois le nez de la belle, l'éveille & lui déclare sa passion : elle ne répond rien ; mais ses ieux parlent pour elle : si l'amant a surpris un regard favorable, il revient toutes les nuits pendant deux mois, toujours éloquent, & toujours tendre & respectueux : enfin, après ce noviciat conjugal, les peres de famille ont une entrevue & fument dans la même pipe : le mariage est conclu, & souvent n'est consommé que plusieurs mois après la célébration. La succession de l'époux apartient à sa belle-mere ; celle-ci néanmoins n'a pas le droit de s'opposer à un second mariage, qui diminue ses droits de moitié ; en recevant une seconde femme dans sa cabane, le sauvage y introduit la discorde. Les deux épouses sont divisées par l'intérêt & l'amour, & l'on en vient souvent aux mains sur la natte nuptiale : pendant la mêlée, le mari tranquille spectateur du combat, s'applaudit de voir disputer sa conquête ; il fume sa pipe avec phlegme, & daigne sourire de temps en temps aux transports de deux forcenées qui se déchirent pour posséder son cœur. Cependant la polygamie n'est pas commune chez eux ; la continence y est même honorée, parce que la volupté énerve les jarets, rend l'homme moins léger à la course & moins propre à la chasse. Ils ne vivent que de gibier & de poisson : lancer une fleche avec adresse, jeter une ligne à propos, ramer avec vitesse, nager avec grâce, gravir le long des rochers & des précipices ; telle est l'éducation qu'ils donnent à leurs enfans. Dans les temps favorables à la chasse, la jeunesse d'un canton se rassemble & poursuit le gibier à travers les bois ; souvent dans leurs courses deux nations se rencontrent & se disputent la même proie ; voilà aussi-tôt une guerre alumée. La campagne paroît hérissée de fleches ; on porte au bout des piques de longues chévelures qu'on a enlevées aux ennemis dans les guerres précédentes. Chaque parti marche sous les ordres d'un chef, qui est le héros de son canton : on se cherche, on se rencontre, on vient aux mains ; les vainqueurs arrachent les chévelures des morts, & les portent en triomphe dans leurs habitations, traînant après eux leurs prisoniers ; c'est alors un spectacle qui fait frémir l'humanité. Un chef s'approche de l'un de ces infortunés : Tu vas périr, lui dit-il : si tu as du courage, chante l'hymne de la mort. Le sauvage, déployant toute sa férocité, chante, danse, insulte à ses boureaux, exalte ses exploits, s'approche du poteau fatal, se laisse garroter, voit de sang froid sa chair, déchirée avec des peignes de fer, tomber en lambeaux. On lui jete de l'eau bouillante, on introduit des charbons ardens dans ses plaies, on prolonge son supplice par un rafinement de cruauté ; & l'on a vu plusieurs de ces malheureux soufrir ce supplice pendant un jour entier sans pousser un soupir & sans donner le moindre témoignage de sensibilité ; quelques-uns même insultent à leurs ennemis, & leur reprochent d'un ton railleur, qu'ils ignorent l'art de brûler un homme, & ils leur découvrent le barbare secret de les tourmenter davantage ; souvent ces cannibales n'atendent pas que la victime soit expirée pour dévorer sa chair : ce mets exécrable ne leur fait point horreur, & ils ne mettent point de différence entre la chair d'un cerf & celle d'un homme. Dès que la voix d'un enfant peut articuler des sons suivis, son pere lui apprend le cantique de la mort, lui répétant sans cesse qu'il doit un jour combatre pour la gloire & les intérêts de sa nation ; & que s'il a un jour la lâcheté de se laisser prendre vivant, il faut avoir le courage de savoir mourir sans se plaindre. Leur langage est allégorique & tient beaucoup de leur férocité : proposer une chaudiere, c'est proposer

une expédition militaire; rompre une chaudiere, c'est déclarer la guerre; inviter son voisin à boire du bouillon des vaincus, c'est partager avec lui la joie & les fruits de la victoire. La paix se fait par députés, leurs discours sont vifs & pleins d'images; tous les objets de leur mission sont désignés par autant de colliers suspendus à un bâton; on en détache un à chaque article; on fume ensuite dans le même calumet, on mange dans la même chaudiere, & l'on se sépare satisfaits sans aucun reste de ressentiment. Les morts sont enterrés sans pompe; leur tombe est couverte de quelques planches: dès que le mort y est enfermé, sa nation l'oublie. Aucun monument ne conserve le souvenir de ses exploits; tous les honeurs sont réservés aux héros vivans; on se contente de pleurer en général tous les morts de la nation; & ce deuil public se renouvele tous les deux ans.

Tels étoient les peuples que les François eurent à combatre, lorsqu'ils descendirent sur les bords du fleuve Saint Laurent, en 1500; Jean Cabot & Sébastien, Vénitiens, (Π) *Voyez* Essai sur la Marine ancienne des Venitiens. *Encycl. Méth. Marine T. I.*) & Gaspard de Port-réal, Portugais, les avoient déja prévenus. Dès 1504, les Basques, les Bretons & les Normands, utiles & audacieux navigateurs, se hazardoient avec de foibles barques sur le banc de Terre neuve, & nourissoient une partie de la France du fruit de leur pêche; jusqu'à cette époque, la cour de France n'avoit point paru s'intéresser à ces découvertes; mais François premier, rival de Charles Quint en Europe, voulut l'être aussi dans le Nouveau Monde. *Mes freres les rois d'Espagne & de Portugal*, disoit-il, *se partagent entr'eux l'Amérique*; *je voudrois bien voir l'article du testament d'Adam qui les en rend maîtres & qui me déshérite*. Vorazani partit & arbora les armes de France sur quelques rivages de l'Amérique septentrionale. Jacques Cartier pénétra plus avant, & donna le nom de *Canada*, au pays qu'il découvrit: on prétend que les Espagnols y étoient entrés, & que n'y ayant point trouvé de mines, ils se retirerent en prononçant avec mépris ces mots *Acanada*, que les sauvages répéterent à la vue des François. Quelle que soit l'étymologie de ce mot, Jacques Cartier poursuivit sa route, essuya des périls multipliés, d'où il vit périr la plupart de ses compagnons, & revint en France. Ce ne fut qu'en 1607 que M. de Monty remonta le fleuve de Saint Laurent; &, secondé par MM. de Champlain & de Pontgrave, il jeta les fondemens de Québec: on négocia avec les sauvages, par la médiation des Jésuites, dont on se servit avec succès auprès de ces nations rusées & perfides. Les Iroquois, loin d'accéder au traité, s'avancerent à main armée; Champlain marcha contr'eux, les batit, & ne dut sa premiere victoire qu'à l'éfroi que jetoit parmi les sauvages le bruit des armes à feu: insensiblement ils s'y acoutumerent, & dans le second combat, la victoire fut long-temps balancée; dans la troisieme action ils resterent vainqueurs, & s'étant saisis des fusils des morts, ils en devinerent l'usage, & combatirent dans la suite à armes égales contre les François. Ceux-ci eurent bientôt sur les bras des ennemis plus dangereux; les Anglois les assaillirent avec une flote nombreuse; il fallut se soumettre aux loix du plus fort; mais par le traité de Saint Germain, le Canada fut restitué à la France en 1632. Champlain qui en fut établi gouverneur, fit de nouveles découvertes, donna son nom à un lac, contint les Iroquois par la terreur de ses armes, les Hurons par sa politique; força ceux-ci à recevoir des missionaires, agrandit & fortifia Québec, & mourut en 1636, honoré des regrets de sa colonie. Mont-Magni, qui lui succéda, la trouva languissante & prête à se détruire elle-même; sa compagnie commerçante, qui faisoit la traite des pelleteries, ne lui envoyoit aucun secours. Un nouvel établissement à Sylleri divisa les forces des colons, par les forces auxiliaires qu'il fallut préter aux Hurons contre les Iroquois. Ce fut dans une de ces expéditions, qu'un de leurs chefs, voyant ses compatriotes prêts à fuir lâchement, les ranima par cette courte harangue: Mes amis, si vous voulez vous retirer sans combatre; atendez du moins que le soleil soit descendu derriere les montagnes, & ne soufrez pas qu'il éclaire votre honte: le succès ne répondit point à l'ardeur de ce magnanime vieillard. Les Iroquois vaincus épuiserent toute leur politique pour détacher les François de l'alliance des Hurons, & les attirer dans leur parti. Le noble refus de Mont-Magni inspira à nos alliés une confiance qu'ils n'avoient point encore connue. La nécessité d'arrêter les Iroquois avant qu'ils fussent entrés sur les terres de la colonie, de protéger les progrès de l'agriculture, excita quelques particuliers à s'établir dans l'île de Mont-Réal: beaucoup au dessus on y bâtit un fort, on y traça une ville, & cet établissement mérita bientôt le nom de *colonie*. Les Iroquois s'attacherent d'abord à en saper les fondemens; les Hollandois de Manhatte, jaloux de nos prospérités, qui n'étoient qu'apparentes, préterent des armes à ces sauvages, & les instruisirent dans l'art de la guerre. Mal-gré ces secours, ils furent contraints de demander la paix. Mont-Magni la leur auroit acordée; mais il fut rapelé peu de temps après. La cour paroissoit adopter le sytême de ne pas laisser long-temps dans ces contrées l'autorité suprême dans les mêmes mains. Les troubles que le commandeur de Poinci avoit excités aux Antilles, ne justifioient que trop cette politique circonspecte: tel étoit l'état du Canada en 1648.

Les Iroquois ne tarderent pas à violer le traité de paix: ils rentrerent dans le pays des Hurons le fer & la torche à la main, brûlant les bourgades, assomant les vieillards, jetant les enfans dans les flammes, & traînant leurs femmes & leurs meres en esclavage. Telle est la premiere époque de la dispersion des Hurons. La plupart se retirerent dans l'île de Saint Joseph. D'autres furent recueillis par

les

les François ; & cette multitude, généreusement nourie par les colons, causa parmi eux une disete afreuse : le reste, ou chercha un asyle chez les nations voisines, ou mena dans les bois une vie errante, jusqu'à ce que des temps plus heureux leur permissent d'élever d'autres cabanes sur les cendres des premieres. Ce qu'il y a de déplorable, c'est que ces hommes ne trouverent point de ressources dans leur propre humanité. Le particulier pouvoit être doux & sociable ; mais la nation étoit féroce : voici un trait qui la caractérise. Des François avoient demandé l'hospitalité à un chef Huron, vieillard vénérable, l'oracle de sa patrie : il se nommoit *Aouantoï*. Le repas frugal qu'il partageoit avec eux fut bientôt troublé par les hurlemens afreux de tous les sauvages. Un incendie, qui causoit ce désordre, avoit dévoré leurs frêles cabanes. La flamme ne respecta que la maison du sage & généreux Aouantoï. Cette espece de prédilection, dont le ciel sembloit honorer ce sauvage, anima dans ces cœurs désespérés tous les feux de l'envie. Ils s'écrierent qu'il devoit avoir part, comme eux, à la calamité commune ; ils lui firent un crime de son bonheur ; & saisissant avec furie les débris enflamés de leurs cabanes, ils les jeterent sur la siene. Tandis que la flamme en parcouroit avec rapidité tous les recoins, Aouantoï se précipite à travers la fumée & les ruines, enleve les vivres qui lui restent. Ependant que le feu consume les restes de sa maison, il apprête un ample festin ; & se tournant vers ses compatriotes : mes freres, leur dit-il, il étoit juste que je fusse malheureux comme vous ; je ne m'applaudissois de voir mes biens conservés que pour les partager avec vous & avec ces François à qui j'ai donné l'hospitalité. Maintenant tout est détruit ; je ne reconois le lieu où fut ma maison qu'aux cendres dont la terre est couverte : mais j'ai sauvé deux caisses de blé d'Inde ; vous avez faim, je vous en donne une ; elle suffira pour vous nourir aujourd'hui ; je ferrerai l'autre pour mes hôtes, ma famille & pour moi.

Cependant la colonie essuya des révolutions qui ne pouvoient que l'afoiblir. Louis XIV céda à une nouvele compagnie de commerçans le Canada, qui lui avoit été remis par le désistement de la premiere. Trois gouverneurs se succéderent en peu d'années. Chacun suivit un systême diférent, & tous ajouterent aux maux dont la colonie étoit accablée : l'Iroquois venoit armé demander la paix, la concluoit, & recomençoit les hostilités dès qu'il étoit de retour dans sa patrie : Alexandre de Prouville, marquis de Traci, marcha contre le canton d'Agnies, le plus redoutable de tous. Il gagna des batailles, fit des conquêtes, & ne rendit pas la colonie plus florissante. L'Iroquois, quoique vaincu, se félicitoit en secret de l'imprudence des François, qui s'engageoient témérairement dans des contrées inconnues, & qui périssoient souvent avant d'ariver au terme de leur expédition. Il fuyoit à dessein, abandonoit ses bourgades, & laissoit à la faim & à l'intempérie des climats le soin de détruire son ennemi. Il voyoit avec le même plaisir les Hollandois chassés par les Anglois de la nouvele Belgique. Toutes ces guerres meurtrieres entroient dans ses vues politiques, & diminuoient du moins le nombre des Européens, dont il redoutoit le voisinage.

Chaque jour on changeoit à Québec le plan de l'administration. La liberté du commerce y fut publiée en 1667, & bientôt on ressentit les effets de cette sage ordonance : de noureaux colons ariverent de toutes parts : cette affluence mit le gouverneur en état de rétablir la gloire des armes Françoises. C'étoit Daniel de Remi de Courcelles. La paix fut bientôt conclue, parce qu'elle fut le fruit des victoires remportées sur les Iroquois, souvent vaincus & toujours redoutables. Quand le calme fut rétabli dans sa colonie, il n'adopta point la barbare politique de soufler la discorde parmi ses ennemis, & de les rendre les propres instrumens de leur destruction. Il termina les diférents qui s'étoient élevés parmi les cantons Iroquois, & le succès de sa négociation fut d'apprendre aux sauvages à respecter le nom François. Enfin parut Louis de Buade, marquis de Frontenoie, qu'on peut appeler le *fondateur de la Nouvele France*. Soldat, citoyen, général, magistrat & négociateur, il unissoit les vertus de l'honête homme aux talens du grand capitaine. Son premier soin fut d'affermir la paix conclue avec les Iroquois. Il affecta dans toutes les négociations un ton de fierté inconnu à ses prédécesseurs ; il parla en maître qui dictoit des loix à un peuple libre, & il eut la gloire d'en être écouté. Il s'appliqua ensuite à faire fleurir l'agriculture, & à faciliter la circulation dans le commerce.

Ces occupations pacifiques ne le détournerent pas des soins de la guerre alumée entre l'Angleterre & la France. Les troupes se mirent en campagne, suivies de quelques sauvages, & s'emparerent de Colzar & de Cemenselles. Casquebé eut la même destinée. Tous les forts voisins ouvrirent leurs portes, & souscrivirent aux conditions prescrites par le vainqueur. Les Anglois, résolus de venger la honte de tant de défaites, firent un armement considérable. Trente-quatre voiles, sous les ordres de l'amiral Phibs, couvrirent le fleuve Saint-Laurent. Phibs somma le gouverneur de rendre Québec à Guillaume II, roi d'Angleterre. Je connois, répondit le comte de Frontenoie, Jacques II, roi d'Angleterre ; quant au roi Guillanme, je ne le connois pas. Je sais seulement que le prince d'Orange est un usurpateur ; mais, quel que soit le légitime possesseur de la courone Britannique, Québec n'apartient ni à l'un ni à l'autre. Louis XIV en est le maître, & je le lui conserverai au péril de ma vie. Les Anglois débarqués tenterent des ataques infructueuses, essuyerent des sorties meurtrieres, furent vaincus dans trois combats, remonterent sur leurs vaisseaux, & disparurent. Ils tournerent leurs armes contre Mont-Réal, où le chevalier de Calliere, émule

de la gloire du marquis de Frontenoie, fit une défense si opiniâtre, qu'il força les ennemis à faire une retraite précipitée.

Tant de succès ne furent pas sans quelque mélange de revers. Plusieurs partis François, trahis par un courage imprudent, furent batus & dispersés. Ces pertes, quoique légeres, afoiblissoient la colonie, & le comte de Frontenoie, qui cherchoit moins à remporter des victoires stériles, qu'à mettre une bariere entre les Anglois & lui, négocia avec les Iroquois, pour leur faire accepter la neutralité, sous la condition de ne point ouvrir aux Anglois de passage sur leurs terres; mais il n'obtint d'eux que des propositions insidieuses, des promesses vagues, & des treves enfreintes aussi-tôt que jurées. Frontenoie se fortifia de l'alliance de plusieurs nations voisines, & sur-tout des anciens Hurons, dont une partie étoit rentrée dans ses possessions. La guerre se renovela, & la fortune favorisa alternativement les deux partis. Frontenoie, impatient de fixer la victoire, soupçona que sa présence inspireroit aux soldats plus de constance dans les fatigues, & que son exemple les embrâseroit de cet enthousiasme, qui est le présage certain des succès. Ce vieillard, courbé sous le poids des ans & des infirmités, qui en sont le triste apanage, s'engagea dans des pays entrecoupés de précipices, & hérissés de rochers, où la nature avare refusoit tout aux besoins de l'homme. Sa constance triompha de tous les obstacles; il combatit toujours au premier rang, défit les Iroquois dans plusieurs rencontres, & revint triomphant. Une conduite aussi vigoureuse lui acquit un tel ascendant sur cette nation perfide, qu'elle n'osa plus insulter ni les François ni leurs alliés. Frontenoie, qui n'ambitionoit des victoires que pour terminer la guerre, crut toucher à l'instant d'une paix générale, & pour y parvenir, il convoqua une assemblée de toutes les nations. Mais il n'eut pas la douce satisfaction de mettre la derniere main à son ouvrage; ce fut la seule chose qui manqua à son bonheur, & non pas à sa gloire. Le chevalier de Calliere, qui lui succéda, recueillit le fruit de ses travaux politiques & guerriers. Ce fut par un congrès général qu'il signala les premiers jours de son gouvernement. On y vit ariver plus de dix-huit cents députés des nations septentrionales. Le traité fut conclu avec une pompe véritablement sauvage. Comme on alloit terminer les conférences, un des chefs s'avança, & tint ce discours qui décele le caractere national. „ Le grand ouvrage est achevé, & la hache va rester cachée au sein de la terre; l'arbre de la paix est planté sur une haute montagne, où toutes les nations pouront contempler ses rameaux. Si quelqu'un de nous sent renaître quelque désir de vengeance, il fixera les ieux sur lui, & sentira aussi-tôt sa fureur s'éteindre „. Se tournant ensuite vers le gouverneur, il lui dit: „ Mon pere, ton cœur est satisfait, & le mien est aussi rempli de joie; car le cœur de ton fils ne fait qu'un avec le tien. Périsse le misérable qui se sentiroit encore altéré du sang de son propre frere. Nous fumons tous dans le même calumet, un même soleil nous éclaire, une même terre nous nourit, & mon pere, tu as aplani sa surface; il n'y a plus de bariere qui nous sépare; nous sommes tous ta famille. Mes freres les Outaonacks ont été persuadés que la mort de plusieurs de nos compagnons étoit l'effet de tes sortiléges: ils m'ont député vers toi, pour te supplier d'écarter de toi, pendant leur retour, tous les fléaux qu'ils disent que tu tiens dans tes mains. Pour moi, qui suis Chrétien, je sais qu'il n'est qu'un seul maître de la vie des hommes, & ce maître est Dieu. Je ne te demande donc point la vie, elle ne dépend pas de toi; je te demande un don plus précieux, un don qui est en ta puissance; c'est ton cœur, ne me le refuse pas. Hélas! mon pere, ton fils te parle pour la derniere fois. C'est en te venant visiter que j'ai gâgné la maladie, qui m'arrêtera sans doute en chemin. Mais, puisque je t'ai vu, je ne me plains pas. Je pars; mes jambes peuvent à peine me porter. La mort m'atend à quelques journées d'ici. Mes derniers regards se tourneront de ton côté; ils te chercheront, & ne te trouveront pas; tandis qu'ils te contemplent encore, embrasse ton fils, & souviens-toi de lui quelquefois. Adieu, mon pere „.

J'ai cru devoir raporter ce discours, pour donner une idée de l'éloquence des sauvages: les expressions les plus touchantes, & toujours ornées d'images, leur sont naturelles. Ils acordent les noms de pere & de frere, avec autant de facilité que les Européens prodiguent le nom d'ami. Ononthier est le titre, par lequel ils désignent les gouverneurs de Québec. Ce mot, dans leur langue, signifie; *mon pere, donne-nous la paix*. Le chevalier de Calliere ne négligea rien pour rendre plus durable la paix qu'il venoit de publier avec un pompeux appareil; & pour se conformer au style figuré de ces nations, il leur avoit annoncé, dans leur langage, qu'il avoit enfoui la hache, que lui seul connoissoit le lieu où elle étoit cachée, que lui seul auroit désormais le droit de s'en servir pour fraper celui qui troubleroit la paix de ses voisins; & qu'enfin s'il s'élevoit entr'eux quelques différents, ils n'avoient d'autres juges que lui. En effet, il les termina avec tant d'équité, qu'il ne consulta que la droiture de son cœur. Ces peuples n'avoient point de code; les conseils des vieillards, & les anciennes coutumes, leur tenoient lieu de loix. Voici quelques-uns de leurs usages: si un homme étoit blessé dans une querele, l'offenseur en étoit quite pour un présent; s'il périssoit de la main de son ennemi, l'assassin donnoit à ses héritiers des présens proportionés à l'estime que le mort s'étoit acquise parmi les siens. Les femmes, surprises en adultere, étoient mutilées d'une maniere horrible; sévérité remarquable dans des contrées où régnoit la polygamie.

Ce traité, conclu par Calliere, fut l'époque la plus brillante de son administration: elle suffisoit

à sa gloire. M. de Vaudreuil suivit le même plan. Il étoufa dans sa naissance une guerre sanglante qui venoit de s'alumer entre les Ouataouais & les Iroquois. Cette sage médiation ôtoit aux Anglois l'occasion de former une nouvele ligue contre la France avec les cinq cantons. Cependant il voyoit avec douleur la culture languir, & la population s'éteindre. Il proposa à la cour de faire transporter au Canada cette multitude de contrebandiers, condamnés aux galeres, dont le châtiment est plus onéreux à l'état qui les punit, qu'ils ne lui sont utiles. Mais la mort l'enleva au milieu de l'exécution. Les cendres de la guerre se réchauferent sous le gouvernement de M. Beauharnois, & bientôt tout le nord de l'Amérique en fut embrâsé. Le reste de cette histoire offre toujours le même tableau: les sauvages toujours divisés entr'eux, les Anglois épuisant leur politique pour les soulever contre les François, ceux-ci, dupes & victimes de leur bonne foi, l'Iroquois passant d'un parti à l'autre, les secondant & les trahissant tour-à-tour; enfin le Canada, conquis dans la guerre de 5756 par nos ennemis, le brave & malheureux Mont-Calm, mourant les armes à la main, & cette immense contrée cédée à l'Angleterre par le traité de paix. M. de Voltaire ne semble pas regréter cette perte. Si la dixieme partie, dit-il, de l'argent, englouti dans cette colonie, avoit été employée à défricher nos terres incultes en France; on auroit fait un gain considérable. Cette réflexion est d'un citoyen: on ne peut nier cependant que le commerce des pelleteries, peu dispendieux en lui-même, ne fût une source de richesses. Les sauvages faisoient tous les frais de la chasse, & vendoient les plus belles peaux pour des instrumens grôssiers; trésors qui leur étoient plus précieux que nos métaux & nos étofes de luxe, qui ne sont que des richesses d'opinion. (*M. de Sacy.*)

On la croit, cette vaste contrée, à peu près aussi étendue que l'Europe; les terres qu'on y a défrichées sont très-fertiles; il y vient de bon froment, qu'on seme au mois de mai, & qu'on recueille à la fin d'août. La plupart des légumes, sur-tout les pois, y réussissent fort bien, & y sont excellens. Les bois sont remplis de vignes sauvages, de gibier, & d'animaux singuliers. Le castor est le plus utile par sa pelleterie, & le plus industrieux de tous. Les étangs, les lacs, les rivieres, sont remplis de poissons. Le nombre des arbres, dont l'espece est inconnue en Europe, est considérable; l'Érable y fournit une excellente liqueur; il distille de l'épinete blanche, un baume, appelé *térébenthine du Canada*, précieux pour la guérison des blessures, des maux de poitrine & d'estomac.

Les sauvages qui habitent ce pays sont rarement contre-faits, ont les ieux grôs & noirs, sont rapidés à la course, infatigables, & très-jaloux de leur liberté. Ils aiment l'eau-de-vie avec passion; mais dès qu'ils sont enivrés, ils devienent furieux. Leurs guerres sont très-sanglantes; ils se servent à présent d'armes à feu. Les François, établis au Canada, montoient au moins à 30,000. Les Canadiens François, ou Créoles du Canada, sont bien faits, robustes, industrieux & braves; les femmes y sont belles, adroites, & très-spiritueles.

Ce pays a été abandoné à l'Angleterre par le traité de paix du 10 février 1763, & cette colonie, qui étoit de quelque importance pour la France, & que les circonstances firent céder, est aujourd'hui très-florissante entre les mains des Anglois. (*Masson de Morvilliers.*)

CANAL (le), ou LA MANCHE; c'est le nom qu'on donne ordinairement à la mer, qui sépare la France de l'Angleterre.

Canal de Briare; commencé sous Henri IV, & fini en 1642, joint la Loire auprès de Briare, & le Loing à Montargis. Son cours de 13 lieues est soutenu de quarante-une écluses, qui distribuent à droite & à gauche les eaux des étangs qui se trouvent à l'endroit le plus élevé de son cours. *Voyez* Canal de Montargis.

Canal de Languedoc, ou Canal Royal. Ce canal traverse la partie méridionale du Languedoc, & ouvre une communication de la Méditerranée avec l'Océan. Il commence à Cette, & se perd dans la Garonne, un peu au dessous de Toulouse. Il a 45 lieues de long, sur 30 pieds de large: c'est un ouvrage admirable & bien fait pour illustrer le siecle de Louis XIV. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est la voûte & la structure de l'endroit, appelé *Malpas*, qui est une montagne de roche dure qu'il a fallu percer pour faire un passage aux eaux. Ce canal fut commencé par M. Riquet en 1666, & achevé en 1681.

Canal de Malte; bras de mer dans la Méditerranée, entre l'île de ce nom & la côte de Sicile.

Canal de Montargis; M. le duc d'Orléans l'a fait faire en 1720, parce que le Loing n'étoit plus praticable, depuis Montargis jusqu'à la Seine. Il continue le canal de Briare.

Canal d'Orléans; entrepris en 1682, & fini en 1692, commence à la Loire, 2 lieues au dessus d'Orléans, joint le Loing au dessus de Montargis, & confondu avec ce dernier, se rend dans la Seine, un peu au dessus de Moret. Son cours de 18 lieues est soutenu de trente écluses.

Canal de Pirco; détroit de l'Océan oriental, entre les terres d'Yesso & de Stuat-en-Eilande, au nord du Japon. Les Portugais & les Hollandois l'ont découvert il n'y a pas bien long-temps.

Canal royal, à la Chine, autrement le grand canal; il traverse tout l'empire, depuis Canton, jusqu'à Pékin, dans une étendue de plus de 500 li. *Voyez* Chine.

Canal de Saint Georges; entre le pays de Galles & l'Irlande.

Canal de Sainte Barae. On nommoit ainsi le bras de mer, qu'on nomme aujourd'hui *mer vermeille*, lorsque la Californie étoit réputée être une île. (*R.*)

Canal de la Tortue; bras ou détroit de la mer du nord, en Amérique, entre les îles de Saint Domingue & de la Tortue.

CANANOR ; petit royaume d'Asie, avec une ville qui porte le même nom, sur la côte de Malabar, apartenant aux Portugais. *Long.* 95, 45 ; *lat.* 12, 15.

La ville est grande, & a un port très-large & très-sûr. Elle a été bâtie par Almeyde, vice-roi de Portugal, dans les Indes. Laurent de Britto, qui en fut depuis commandant, s'acquit une gloire immortele dans le siége qu'il soutint contre les armées de Calicut & de Cananor, qui furent contraintes d'en lever le siége. Les Hollandois s'en emparerent en 1664, & y ont un comptoir. Elle est dans un terroir qui produit en abondance du poivre, du cardamôme, du gingembre, des myrobolans, & des tamarins, dont il se fait un grand trafic. Ses sujets sont pour la plupart Mahométans.

Le royaume est gouverné par un roi, qui peut lever de nombreuses armées. (*R.*)

CANAPEYES ; nom qu'on donne à une nation sauvage de l'Amérique méridionale, qui habite une partie de la Nouvele Grenade.

CANAPLES ; petite ville de France en Picardie, entre Amiens & Dourlens, avec titre de marquisat, à 4 lieues n. d'Amiens, & 3 s. de Dourlens.

CANARA ; royaume d'Asie, sur la côte de Malabar, habité par des peuples idolâtres. Leur couleur est d'un brun, tirant sur le noir. Le petit peuple y est très-misérable ; le pays cependant abonde en bétail, en poivre, en palmiers, en fruits & en riz noir, qui est meilleur & plus sain que le blanc. Mangalor en est la capitale.

CANARIES (les îles) ; îles de l'Océan, ainsi nommées de la plus grande : elles étoient connues des anciens, sous le nom d'*Iles Fortunées*. On en compte sept, qui sont celle de Palme, de Fer, Gomero, Ténériffe, la grande Canarie, Fuerte-Ventura, & Lancerote : on pouroit encore y en ajouter quelques autres moins considérables. La moins éloignée des côtes d'Afrique en est à 40 lieues. Elles furent négligées jusqu'en 1457, que Jean de Bétancourt, gentilhomme Normand, du pays de Caux, s'empara de celles de Lancerote & de Fuerte-Ventura, pour Jean, roi de Castille. Les autres furent découvertes, & prises par les Espagnols. Le terroir y est bon & fertile en tout ce qui est nécessaire à la vie. On y a semé de toute espece de grains, qui ont parfaitement réussi. La vigne sur-tout y produit un vin délicieux. On y cultive aussi des cannes de sucre. On y recueille de l'orcal, & de la poix qui ne fond point au soleil ; il y a des mines de fer, des fruits de toutes les especes, & beaucoup de bestiaux. Dans plusieurs endroits de ces îles on fait jusqu'à deux moissons par an. Les oiseaux de Canarie, qu'on nomme *serins*, & qui naissent en France, n'ont ni le chant si doux, ni le plumage si beau & si varié que dans le lieu de leur origine.

Outre les végétaux & les herbes potageres, ces îles produisent aussi des cosses, des goyaves, des courges, des oignons d'une rare beauté, & une variété infinie de fleurs. Les côtes & les rivieres sont extrêmement poissoneuses ; le maquereau y est d'une prodigieuse abondance, & l'esturgeon n'y est guere moins commun. Lancerote est particuliérement renomée pour ses chevaux ; la grande Canarie, Palme, & Ténériffe pour leurs vins ; Fuerta-Ventura pour la quantité de ses oiseaux de mer, & Gomera pour ses daims. Les habitans sont robustes, basanés, courageux, vifs, subtils, & grands mangeurs. On n'y soufre que la Religion Catholique. Ces îles apartienent aux Espagnols. *Long.* entre le premier & le 7e degré, & entre le 26e & 30e degrés de latitude septentrionale. (*M. D. M.*)

CANARIE (la grande) ; est à peu près de douze milles de long, & autant environ de largeur. C'est la principale des îles du même nom, étant le siége de la justice & du gouvernement. La cour souveraine est composée du gouverneur & de trois auditeurs, qui sont en possession de toute l'autorité, & qui reçoivent les appels de toutes les autres îles.

La ville se nomme *Cidad das Palmas*, ou *Palme* ou *Canarie*. La cathédrale est magnifique ; les offices & dignités y sont en grand nombre. La ville est grande, bien bâtie, & presque tous les habitans fort riches. Le sâble, dont l'île est couverte, rend les chemins si propres, qu'après la moindre pluie, on y marche communément en souliers de velours. L'air est tempéré ; on n'y connoît jamais l'excès du froid ni du chaud. On recueille deux moissons de froment, l'une en février, & l'autre en mai. Le pain est excellent, & blanc comme la neige. On compte dans la grande Canarie trois autres villes ; savoir, Tole, Galder, & Guia. On compte dans la ville de Canarie environ douze mille habitans. Elle a quatre convens, les Dominicains, les Récollets, les Cordeliers, & les Bernardines. L'enceinte de la ville est d'une bonne lieue. Le mouillage du port est très-bon. Le château, bâti sur une montagne, met cette place en état de défense. (П) *Long.* 2, 1, 15 ; *lat.* 28, 13 à la pointe n.-e. (*M. D. M.*)

CANAVEZ ou CANAVOIS. *Voyez* YVRÉE.

CANCALE ; ville de France, dans la haute Bretagne, sur le bord de la mer. Outre la rade qui est fort bonne, elle a un petit havre. On pêche sur les côtes une si grande quantité d'huîtres, qu'on dit en proverbe : *Il faut l'envoyer à Cancale manger des huîtres*, pour dire, *il faut l'envoyer promener*. Les Anglois y débarquerent sans succès en 1758. Elle est à 3 lieues e. de Saint Malo, 79 o. de Paris. *Long.* 15', 48" ; *lat.* 48', 40", 40".

CANCE ; riviere de France, dans le Vivarais, qui se jete dans le Rhône.

CANCHE ; riviere de France, en Picardie, qui prend sa source en Artois, à 7 lieues d'Hesdin, & se jete dans la mer à Estaple. Elle est navigable depuis Montreuil.

CANCHES ; sauvages de l'Amérique méridionale, au Pérou, près de Cusco. Ils sont d'un naturel doux, industrieux, & ennemis de la tromperie. Le travail ne les rebute point ; ce sont eux qui ont creusé les mines de cette contrée. Leur terroir est fertile en froment, en maïs, abondant en divers oiseaux, & leurs rivieres sont très-poissoneuses. Ces peuples sont riches en brebis du Pérou.

CANCHEU, ou CANTCHEOU ; grande ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, capitale d'un pays qui porte le même nom. Entre autres choses qu'on y remarque, il s'y trouve un puits qui se remplit & se seche deux fois en vingt-quatre heures. Cette ville, qui est gouvernée par un vice-roi, est fort marchande, & a douze moindres villes sous elle. Elle a, sur le Can, un pont bâti sur cent trente bateaux. *Long.* 133, 32; *lat.* 25, 53.

CANCIVEN ; ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jengan, huitieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 8 d. 16 m., par les 37 d. 20 m. de *latitude*.

CANDADI ; petit pays d'Espagne, dans l'Estremadure.

CANDAHAR ; grande & forte ville d'Asie, capitale de la province de même nom, sous la domination du roi de Perse, aux frontieres des états du Mogol. *Long.* 85; *lat.* 33.

Cette ville est très-commerçante & très-riche. Elle est défendue par deux citadelles. Les Guebres & les Banians y sont en grand nombre, & la garnison ordinaire monte à près de dix mille hommes. Son terroir est très-fertile, & fournit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie.

La province de Candahar est bornée au nord par le pays de Balk, à l'est par la province de Cabul, au sud par celle de Bukor & le Segestan, à l'ouest par d'autres provinces de Perse. Elle est petite & montagneuse; du côté de la Perse, le terroir est très-stérile. Il y a quelques petits rajas dans les montagnes ; on les laisse vivre en liberté moyénant de légers tributs. (*R.*)

CANDAU ; petite ville de Pologne, dans le duché de Curlande, à neuf milles de Mittau.

CANDÉ ; petite ville de France, en Touraine, au confluent de la Loire & de la Vienne. Il y a une collégiale.

CANDÉ ; petite ville & baronie de France, à 6 lieues o. d'Angers.

CANDÉ ; village de France, près de Loudun, où il y a des eaux minérales bonnes contre les obstructions.

CANDEIL ; abbaye de France, ordre de Cîteaux, fondée en 1152, au diocèse & à 4 li. s.-o. d'Albi.

CANDELARO ; riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. Elle se jete dans le golfe de Manfredonia.

CANDELOR ; ville de la Turquie, en Asie, près de la côte de Natolie.

CANDENOSS, ou CANDENOES ; île de l'empire Russe, à l'entrée de la mer Blanche. Elle commence au 66e degré 48 minutes de latitude, & se termine au 69e. Sa plus grande largeur est d'environ soixante-douze wersts, & sa longueur est de deux cents trente. Le werst est à peu près le tiers d'une de nos lieues. Elle est en partie couverte de forêts. On nomme cap Candenoss la pointe septentrionale de cette île. (*R.*)

CANDIANO ; petite riviere d'Italie, dans la Romagne qui fait partie de l'état de l'Église.

CANDIE, ou CRETE ; île considérable d'Europe, dans la mer Méditerranée, dont la capitale porte le même nom. L'île a environ 80 lieues de longueur, & 200 de circonférence : elle est aux Turcs. *Long.* 42, 58; *lat.* 35, 20.

Cette île, au sud de l'Archipel, se nommoit autrefois *le royaume de Crete*, & avoit ses rois particuliers. Quoiqu'elle ne soit pas trop bien cultivée; elle fournit cependant au commerce des grains, des vins délicieux, des huiles d'olive, de la laine, de la soie, du miel délicieux, qui sent le thym, &c.

On y nourit beaucoup de volailles, de pigeons, de moutons, de bœufs & de cochons. Les tourtereles, les perdrix rouges, les bécasses, les becfigues, les lievres, y sont en grande quantité. La viande de boucherie y est très-bonne, hormis pendant l'hiver. Les chevaux sont pleins de feu & très-rapides; ils gravissent les rochers, & en descendent avec une vitesse qui étone. L'air y est très-bon, & les eaux excellentes. Il n'y a point de riviere qui puisse porter bateaux, mais seulement quelque gros ruisseau, comme l'Armiro & l'Istonia, au bord duquel on trouve l'arbre *léandro*, dont le bois & les feuilles sont un poison qui rend l'eau très-dangereuse en *été*. Les Grecs font une bonne partie de la population, & les habitans passent pour de très-honêtes gens, quoiqu'ils aient été fort décriés chez les anciens. On n'y voit aujourd'hui, ni gueux, ni mendians, ni voleurs de grands chemins, ni assassins. Aujourd'hui, on ne peut voir sans commisération les Grecs modernes sous la domination des Turcs. Leur despotisme n'a cependant pas pu éteindre encore l'esprit de cette nation célebre ; il n'est peut-être pas de preuve plus forte que c'est le gouvernement seul qui fait éclôre le génie d'un peuple, & forme les grands hommes.

Cette île, par son heureuse position, pour ainsi dire entre l'Europe, l'Asie & l'Afrique, pouroit être d'une grande importance pour le commerce. Elle est divisée en trois départemens, dont le principal est celui de la ville de Candie; le second est celui de la Canée, où il y a un bacha; & le troisieme celui de Retimo, où il y a aussi un bacha. Cette île est à 500 lieues de Marseille, 200 de Constantinople, 130 de Damiete, 100 de Cypre, 24 de Milo, 18 de Cérigo. Candie en est la capitale. (*M. D. M.*)

CANDIE ; ville très-forte , capitale de l'île de même nom , bâtie sur les ruines de l'ancienne Héraclée . Elle n'est plus ce qu'elle étoit sous la domination des Vénitiens . Son port aujourd'hui n'est bon que pour des barques : il y a un archevêque Grec , qui est le métropolitain de toute l'île . On y trouve aussi des Juifs , des Arméniens , & quelques familles Françoises , avec un vice-consul . Candie est sur la côte septentrionale de l'île , dans une plaine très-fertile . Les Turcs la prirent sur les Vénitiens , le 16 septembre *1669* , après plus de trois ans de siége , pendant lequel ils perdirent sept bachas , quatre-vingts officiers , & plus de dix mille quatre cents janissaires , sans compter les autres troupes . Les Vénitiens l'assiégerent en *1692*. Cette grande ville , si riche & si peuplée avant d'appartenir aux Turcs , ne seroit aujourd'hui qu'un désert , sans le quartier du marché où les meilleurs habitans se sont retirés . *Long.* 42 , 58 ; *lat.* 35 , 18 , 45. (*M. D. M.*)

CANDIE (la nouvele) ; forteresse de l'île de ce nom , à environ une lieue de la capitale . Les Turcs la laissent tomber en ruines.

CANDISCH ; province d'Asie, dans les états du grand Mogol , dont la capitale est Brampour. Elle est très-peuplée , très-riche , & abonde en coton , en riz & en indigo.

CANDY ; grand royaume d'Asie, dans l'île de Ceïlan, dont il occupe le milieu & la plus grande partie . Ce royaume est naturélement fortifié à cause des hautes montagnes , & des défilés dont il est rempli . Le riz est la principale nouriture des habitans ; les especes de riz sont différentes , les unes ne mûrissent qu'en six mois , les autres en quatre , en trois , &c. Ces sortes de riz doivent toujours être couverts d'eau , quand ils sont ensemencés, & on se regle sur la quantité d'eau qu'on a pour le choix de la semence . Les peuples de ce royaume sont si industrieux , qu'il n'y a pas jusqu'aux collines & aux montagnes qu'ils ne mettent sous l'eau ; pour cet effet , ils les coupent en amphithéâtres , dont les siéges ont au moins trois pieds de large & huit au plus . Les réservoirs d'eau sont tout en haut ; de là on les fait tomber sur les premiers rangs, qui en recevant ce qu'il leur en faut , laissent couler par degrés le surplus aux autres rangs . Le peuple est idolâtre , aussi-bien que le roi , qui est fort puissant & fort respecté : il a seul le droit de s'asseoir dans une chaise à dos . Ce pays est arosé par de grandes & nombreuses rivieres , qui pour la plupart ne sont pas navigables à cause des rochers dont leur lit est semé ; le poisson y est d'autant plus abondant , que ces peuples sont plus livrés à l'agriculture qu'à la pêche . *Voyez* l'article CEILAN . (*M. D. M.*)

CANDY ; ville capitale du royaume de même nom, dans l'île de Ceïlan en Asie . Les Portugais l'ont souvent brûlée dans le temps qu'ils étoient maîtres de la côte ; ce qui obligea le roi , vers l'an 1660 , de transférer sa cour à Dilige . Les maisons en sont fort basses & très-mal meublées . Cette ville n'a d'autres fortifications qu'un rempart de terre du côté du sud , qui est l'endroit où les avenues sont le plus ouvertes ; au sud & à un quart de lieue de la place coule la grande riviere de Tawilgange , qui vient du Pic d'Adam . (*M. D. M.*)

CANÉE (la) ; ville forte & considérable de l'île de Candie , avec un port . *Long.* 41 , 43 ; *lat.* 35 , 30. C'est la seconde place de l'île , & la résidence d'un bacha . On y compte environ quinze cents Turcs & deux mille Grecs , quelques Juifs , & quelques marchands François , qui ont leur consul . Le port seroit assez bon , s'il étoit entretenu . Les environs de la ville sont admirables ; ce ne sont que des forêts d'oliviers entrecoupés de champs , de vignes , de jardins & de ruisseaux , bordés de myrtes & de lauriers roses. Le grand revenu de la ville consiste en huiles d'olive dont on fait le savon , en cire & en blé.

CANELLE (le pays de la); grande contrée de l'île de Ceïlan. L'arbre qui fournit la canelle, & qui y abonde , lui a donné son nom . Il y a des mines de pierres précieuses très-riches , telles que les rubis, les saphirs, les topazes, &c.

Ce pays étoit appelé ci-devant le *royaume de Cota* ; il renferme un grand nombre de *corlas* ou cantons , dont les principaux sont occupés par les Hollandois qui sont maîtres de la côte . La richesse du pays consiste en l'arbre de canelle, dont il y a de grandes forêts, & elle y est de la plus excellente qualité . Le canelier vient si vîte , que les habitans sont obligés par une loi d'entretenir les chemins & de les nétoyer ; si on négligeoit un an de le faire , les bois deviendroient si épais qu'on ne pouroit plus y passer . Les possessions Hollandoises comprenent cinq villes , quelques forts, & un grand nombre de ports ; le reste du pays est habité par les insulaires. (*M. D. M.*)

CANES ; petite ville & port de France , en Provence , sur le bord de la mer Méditerranée , avec un château.

CANET ; petite ville de France , dans le comté de Roussillon, près de la Méditerranée.

CANETA ; petite riviere d'Italie , au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure : elle se jete dans le golfe de Tarente.

CANETO ; petite ville d'Italie , au duché de Mantoue , sur l'Oglio . *Long.* 27 , 55 ; *lat.* 45 , 10. Elle fut prise par les Impériaux en 1701 , reprise par les François en 1702 , reprise encore par les Impériaux , ensuite par les François en 1705. C'est l'ancienne *Bedriacum* , où Vitellius défit Othon , & où il fut lui-même défait par les lieutenans de Vespasien.

CANGIVOURAN ; ville de la presqu'île de l'Inde en deçà du Gange , capitale du royaume de Carnate . C'étoit autrefois une ville célebre qui renfermoit dans ses murs plus de trois cents mille habitans , si l'on en croit les Indiens . On y voit encore de grandes tours , des temples , des salles publiques, &c.

CANGOXUMA ; ville d'Asie, de l'empire du Japon, dans l'île de Ximo, au royaume de Bunho.

CANGRI ; petite contrée d'Asie, dans la Natolie, dont la capitale, qui est sur le fleuve Zacarat, porte le même nom.

CANGRIA ; ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie. Elle est aujourd'hui à demi ruinée.

CANICIA ; contrée d'Afrique, en Barbarie, entre Alger & Tunis.

Elle est fertile. Ses habitans vivent sous des tentes, campent aux lieux où ils trouvent les meilleurs pâturages, & sont presque toujours en guerre avec les Algériens.

CANICLU ; contrée d'Asie, dans la grande Tartarie, à l'ouest du Thibet. Les habitans sont idolâtres. Elle a un roi, tributaire du grand Kam. Les animaux sauvages sont les lions, les tigres, les ours, les cerfs, les daims, les chevreuils & le gadderi qui porte le musc. Il n'y croît point de vin ; mais on y brasse une espece de biere avec du froment & du riz. Il y croît du clou de girofle, du gingembre, de la canelle, & autres aromates, &c. On trouve aussi dans le pays de très-belles turquoises, & un lac où les perles sont, dit-on, en si grande quantité, que leur prix tomberoit bientôt s'il n'étoit défendu sous peine de la vie d'y pêcher sans permission.

CANIGOU ; fameuse montagne de Roussillon, la plus haute des Pyrénées : elle a 1442 toises de hauteur. (*R.*)

Canigou (Saint Martin de) ; abbaye réguliere de Bénédictins, en Roussillon, à 2 lieues s.-e. de Villefranche, sur une montagne. *Long.* 20, 7 ; *lat.* 42, 31.

CANINA ; ville & territoire de la Turquie en Europe, dans l'Albanie.

CANISCHA ; bourg & ci-devant forteresse de la basse Hongrie, aux frontieres de la Stirie. Il est dans un terrain marécageux qu'inondent les eaux du Canischa. L'empereur Léopold en fit raser les fortifications en 1702.

CANISTRO ; petite ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine, près du cap de même nom, sur la côte de l'Archipel.

CANNARES ; nation sauvage de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Quito. Ces Indiens sont beaux & bien faits ; cette province est longue, large, mais un peu froide : elle est arosée de plusieurs rivieres & ruisseaux, & pouroit être d'une grande fécondité. Le gibier y est très-abondant ; il s'y trouve des mines d'or. Le froment, l'orge, & la vigne y réussissent bien.

CANNAL (Saint) ; petite ville de France, dans la Provence, à une lieue s.-e. de Lambesc.

CANNES ; ville autrefois, aujourd'hui village d'Italie, au royaume de Naples, dans la Pouille. Il est situé près de l'Ofante, au dessous de Canosa. Ce village, nommé aujourd'hui *Canna distrutta*, est fameux dans l'histoire par la bataille qui s'y donna l'an de Rome 536 & 216 avant Jésus-Christ, entre les Carthaginois & les Romains, & où ces derniers furent entiérement défaits. Le sol y offre encore des ruines de l'anciene Cannes. (*R.*)

Cannes ; petite ville de France, en Provence, dans la Viguerie, & à 4 lieues s. de Grasse, sur la côte de la Méditerranée, avec un port & un château.

Cannes (les) ; abbaye de France, au diocêse de Narbone. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 4000 liv. (*R.*)

CANNETTE ; petite ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la vallée de Guarco ; le terroir y est si fertile en froment, qu'on en transporte tous les ans une grande quantité dans les autres cantons de l'Amérique.

CANNEY ; île d'Écosse, l'une des Vesternes. Elle est fertile en blé & en pâturages ; ses côtes abondent en morue.

CANNIBALES. *Voyez* Caraïbes & Antilles.

CANNIS-METGARA ; petite ville d'Afrique dans la plaine de Zagua, à 15 milles de Fez, vers le couchant. Le terroir y est très-fertile, & les habitans sont adonés à l'agriculture.

CANNOBIO ; petite ville d'Italie au duché de Milan, sur le lac majeur, aux frontieres de la Suisse. Elle a un château.

CANNS ; riviere d'Angleterre dans la province de Westmorland, qui va se jeter dans la mer d'Irlande.

CANO, ou ALCANEM ; royaume d'Afrique dans la Nigritie, avec une ville qui porte le même nom. Les habitans trafiquent en troupeaux, & s'appliquent au labourage. Il y a des déserts & des passages dangereux à cause des voleurs.

Ce royaume est borné au nord par les Terga & le désert des Lumptunes, à l'orient par le royaume de Bornou, au midi par ceux de Zamsara ou Pharan, de Zeg-Zeg & de Cassena ou de Ghana, & à l'occident par celui des Agadès. La capitale qui est la seule ville que l'on y connoisse est vers le milieu du pays.

CANOPINA ; petite ville d'Italie dans l'état de l'Église.

CANOPOLI ; rocher sur la côte de la Morée, à 3 lieues de Cotichi. Il y a une tour ruinée sur le haut de ce rocher, avec les débris d'une ville dont on ignore le nom. Au pied du même rocher est une source d'eau chaude, salée & bitumineuse, qui va se décharger dans la mer, à une brasse ou deux de l'endroit où elle naît.

CANOSA ; ville d'Italie au royaume de Naples, dans la province de Bari. C'étoit autrefois le siége de l'archevéché établi aujourd'hui à Bari. Cette ville a été ravagée par un tremblement de terre, en 1694. (*R.*)

CANOURGUE (la) ; petite ville de France dans le Gevaudan, au diocêse & à 5 lieues o. de Mende.

CANSTADT ; petite ville d'Allemagne en Suabe, sur le Necker, au duché de Wirtemberg.

Elle eſt dans un terroir fertile en très-bons vins & en pâturages. Il y a auſſi des bains & une fabrique d'indiennes.

CANTAL; haute & fameuſe montagne de France, en Auvergne, près de Saint Flour & d'Aurillac. Elle eſt preſque toujours couverte de neiges; l'endroit nommé le *plomb de Cantal*, eſt de 993 toiſes au deſſus du niveau de la mer. (*R.*)

CANTARA, ou CANTARO; riviere de Sicile dans la vallée de Démona. Il y en a une autre de même nom en Sicile, dans la vallée de Noto.

CANTCHEOU. *Voyez* Cancheu.

CANTECROIX; bourg & petite contrée des Pays-Bas, dans le Brabant Autrichien, avec titre de principauté, à 2 li. ſ.-e. d'Anvers. (*R.*)

CANTILLANA; petite ville & comté d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur le Guadalquivir.

CANTIMPRÉ; abbaye réguliere d'hommes, ordre de Saint Auguſtin, dans un faux-bourg de Cambrai.

CANTON. *Voyez* Quanton.

CANTORBERY; ville d'Angleterre, capitale du comté de Kent, ſur la Stoure. *Long.* 18, 38; *lat.* 51, 17. (Π) *Long.* 18, 46; *lat.* 51, 14.)

Son archevêque eſt primat de toute l'Angleterre, & premier pair du royaume; il fait ſa réſidence à Lambeth, ſur la Tamiſe, vis-à-vis de Weſtminſter. Saint Auguſtin, Apôtre de l'Angleterre dans le VI[e] ſiecle, en fut le premier évêque. Cette ville étoit autrefois une des plus belles & des plus floriſſantes de l'Angleterre; mais elle a bien perdu de ſon ancienne ſplendeur. On y compte quatorze paroiſſes ſans parler de ſa ſuperbe cathédrale. Elle a une école royale, pluſieurs hôpitaux, & diverſes fabriques d'étoffes. Cette ville, nommée par les anciens *Durovernum*, a deux marchés par ſemaine, & elle envoie deux députés au parlement. Elle eſt à 8 li. e. de Rocheſter, 15 n.-o. de Calais, 18 e. p. ſ. de Londres. (*R.*)

CANUBIN; monaſtere fameux du mont Liban, où le patriarche des Maronites fait ſa réſidence: lui & ſes religieux ſont Catholiques Romains. Ils cultivent très-bien les terres des environs, & exercent avec plaiſir l'hoſpitalité envers les étrangers de toutes les nations. Il y a dans l'Égliſe trois cloches que l'on ſone librement; ce qui eſt un grand privilége dans l'Orient. Il eſt à 10 lieues e. de Tripoli.

(Π) CANZEAU; port dans l'Acadie. *Long.* 316, 45; *lat.* 45, 20.)

CANZON; petite ville d'Italie dans le duché de Milan, au comté de Côme.

CANZULA; ville maritime d'Aſie au Japon, dans l'île de Niphon, ſur la côte orientale du golfe d'Iedo. (*R.*)

CAO; ville de la Chine dans la province de Chann-ton, au département d'Yencheu; deuxieme métropole de la province.

Cao; ville de la Chine dans la province de Suchuen, au département de Siucheu; c'eſt la quatrieme métropole de la province.

Cao; ville de la Chine dans la province de Honan, au département de Honan; ſixieme métropole de la province.

Cao; ville de la Chine ſur un lac de même nom, dans la province de Kiang-nan.

CAOCHEU, ou TCHAOTCHEOU; ville de la Chine dans la province de Huan-ton.

CAOMIE; ville de la Chine dans la province de Chann-ton.

CAOMING; petite ville de guerre de la Chine dans la province de Younnan.

Caoming; ville de la Chine dans la province de Canton.

CAOPING; ville de la Chine dans la province de Channſi, au département de Ce; troiſieme grande cité de la province.

CAORA; riviere de l'Amérique méridionale.

CAORLE; petite île du golfe de Veniſe, ſur les côtes du Frioul; l'air y eſt mal-ſain. Il y a une ville de même nom, avec un évêché ſuffragant de Veniſe. *Long.* 30, 30; *lat.* 45, 45.

CAOTANG; petite ville de guerre de la Chine dans la province de Chann-ton, ſur la riviere de Mingto.

CAOURS, ou CAVOURS; petite ville du Piémont au pied d'une montagne, ſur laquelle eſt bâtie une forteresse. Elle eſt à 4 lieues ſ.-e. de Pignerol.

CAP, ou PROMONTOIRE; ce mot eſt dérivé de l'Italien *capo*, qui veut dire *tête* en cette langue. C'eſt une pointe de terre qui s'avance dans la mer.

Cap d'Anzio; dans la mer Méditerranée, ſur la côte d'Italie, auprès de la partie méridionale de l'embouchure du Tibre.

Cap des Arécifes, ou des Rochers, en Afrique, dans la Cafrerie.

Cap d'Arica, ſous le dix-neuvieme degré de latitude méridionale, dans la mer du Sud.

Cap Baratte, dans la mer Méditerranée, au deſſus de Livourne.

(Π) Cap Barbos, en Afrique. *Long.* 1; *lat.* 22, 15.)

(Π) Cap Bedford, dans la nouvele Hollande. *Long.* 162, 59; *lat. mé.* 15, 16.)

(Π) Cap Bévésiers, en Angleterre. *Long.* 17, 57; *lat.* 50, 46, 30.)

Cap Blanc, en Afrique, ſur la côte de Nigritie, un autre ſur la côte occidentale d'Afrique, au nord de l'île d'Arguin, à 20 d. 30'. de latitude o. 30. de *long.* Il y a pluſieurs autres caps de ce nom.

Cap Bojador, en Afrique, dans le Biledulgerid, ſur l'Océan Atlantique. (Π) *Long.* 3, 13; *lat.* 26, 12.)

Cap Bon, en Barbarie au royaume de Tunis.

Cap de Bonandrea, en Barbarie, ſur la côte de Barca.

Cap de Bonne-Espérance. Ce cap est à l'extrémité méridionale de l'Afrique; les Portugais le découvrirent; depuis les Hollandois y bâtirent un fort & s'y établirent en 1650. Ils exigent un péage des autres nations qui y abordent. Il peut y avoir environ trente lieues de pays habité par les Hollandois & par des François réfugiés. Il y croît du froment & de l'orge en abondance, ainsi que différentes sortes de légumes & de fruits. On y a planté des vignes qui produisent du vin muscat très-estimé. *Long.* 37, 45; *lat. mérid.* 33, 45, 15. (Π) *Long.* 36, 3, 45; *lat. mér.* 33, 55, 15.)

Ce poste produit tous les ans un gros revenu aux Hollandois, à cause des commodités, des vivres & des munitions que les vaisseaux des différentes nations y trouvent, & de la grande quantité de cuirs & de beure qu'ils ont presque pour rien des sauvages des environs. La compagnie des Indes d'Angleterre abandona ce poste pour celui de Sainte Hélene, qui n'est pas, à beaucoup près, si heureusement situé. Il y a dans le fort Hollandois un magnifique hôpital où les vaisseaux envoient leurs malades aussi-tôt qu'ils sont arivés, & où ils trouvent de nouveaux hommes à leur place. Les jardins qui sont près du fort, sont délicieux, & offrent abondament des rafraîchissemens de toute espece pour tous ceux qui vont aux Indes, ou qui en revienent.

Les parages du Cap de Bonne-Espérance sont très-orageux, & les vents qui y sont presque continuels, y sont communément très-violens. La ville du Cap est assez considérable, & réguliérement bâtie. (*R.*)

Cap Breton. *Voyez* Ile Royale.

Cap Breton; bourg maritime de France, élection des Landes, à 3 lieues n. de Baïone. Les habitans sont bons marins, & ses sâbles produisent d'excellent vin.

Cap de Busch. *Voyez* Tête de Busch.

(Π) Cap Byron, dans la nouvele Hollande. *Long.* 177, 17; *lat. mér.* 28, 37, 30.)

Cap de Cameones, en Afrique, sur la côte du royaume de Biafara, dans la mer de Guinée.

Cap Candenoss. *Voyez* Candenoss.

Cap Céfalu, sur la côte méridionale de la Sicile.

Cap Charles, dans la Terre Arctique, au pays de Labrador, près du détroit d'Hudson.

Cap Charles, en Amérique, dans la Virginie, & à la bouche du golfe de Chesapeack.

Cap des Colonnes, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

Cap de Coanouaille, en Angleterre, dans la province de même nom; il sépare la Manche du canal de Saint Georges.

Cap de Corrientes, dans le Mexique, sur la mer Pacifique.

Cap Coase; dans l'île de même nom. C'est celui qui s'avance le plus vers le nord de toute l'île.

Cap de Creuz, en Espagne, dans la Catalogne.

Cap Caoisette, dans la Méditerranée, sur la côte de Provence.

Cap de Cruz, en Amérique, dans l'île de Cuba.

Cap de Cauz, dans l'Amérique septentrionale, sur la côte de la Floride, au golfe du Mexique.

(Π) Cap Cumberland, dans la terre du Saint-Esprit, mer du Sud. *Long.* 184, 30; *lat. mér.* 14, 38, 45.)

(Π) Cap de Désolation, dans le détroit de Magellan. *Long.* 305, 29; *lat. mér.* 54, 55.)

Cap Désiré, dans l'Amérique méridionale & dans la Terre du Feu, à l'entrée méridionale du détroit de Magellan.

Cap désiré, dans la grande mer des Indes, vers les îles Moluques, dans la partie méridionale de la terre des Papous.

Cap aux Diamans; montagne fort haute qui borne la ville de Québec en Canada du côté de l'ouest, & sur laquelle il y a une redoute. On lui a donné ce nom, parce qu'on y a trouvé dans le commencement beaucoup de diamans tous taillés, & plus beaux que ceux d'Alençon: aujourd'hui il est très-rare d'y en trouver.

Cap du Diamant, ou des Diamans, dans les Indes, sur la côte orientale de l'île de Sumatra.

Cap Élisabeth, sur la côte nord du détroit d'Hudson.

(Π) Cap Est, dans la nouvele Zélande. *Long.* 196, 41; *lat. mér.* 37, 42, 30.)

Cap Falso, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie, près du cap de Bonne-Espérance dont il fait partie.

Cap de Faro, en Sicile, dans la vallée de Démona, à l'entrée septentrionale du phare de Messine.

Cap Figalo; en Turquie, dans la Livadie, à l'endroit où le golfe de l'Arta se joint au golfe de Venise.

(Π) Cap Finistarre; c'est le cap le plus occidental non seulement de la Galice & de l'Espagne, mais encore de toute l'Europe. Il y a un village de même nom. *Long.* 8, 21, 30; *lat.* 42, 51, 50.)

Cap François; grande, riche & considérable ville d'Amérique, dans la partie de l'île de Saint Domingue, qui apartient aux François. Elle est située sur la côte septentrionale de l'île. Cette ville est bien bâtie, fort peuplée, & elle a un port très-fréquenté. Les établissemens du Cap fournissent une grande quantité de sucre de la meilleure qualité, beaucoup de café & d'indigo.

La baie n'est ouverte qu'au seul vent de nord-est. L'entrée en est très-bien fortifiée; la situation du Cap est dans une plaine peuplée & fertile. Le Cap, ou Cap François, est presqu'au milieu de la côte qui borde cette plaine; & cette ville se peuple, s'agrandit & s'embélit tous les jours, quoique ce climat soit fatal aux Européens qui s'abandonent aux plaisirs, & y boivent des liqueurs

fortes. Il y a un conseil souverain. (Π) *Long.* 315, 21, 35; *lat.* 19, 46, 24.) Voyez Saint Domingue. (*R.*)

Cap Frio, ou Cap Froid, en Amérique, sur la côte méridionale du Brésil.

Cap Fromentel, au nord-est de l'île Majorque.

Cap Froward, en Amérique, sur la côte septentrionale du détroit de Magellan.

Cap de Gate, dans la Méditerranée, sur la côte orientale du royaume de Grenade.

(Π) Cap Géer, en Afrique. *Long.* 7, 48; *lat.* 30, 38.)

(Π) Cap Glocester, dans la nouvele Hollande. *Long.* 165, 51; *lat. mér.* 19, 59.)

(Π) Cap Grafton, dans la nouvele Hollande. *Long.* 163, 38; *lat. mér.* 16, 57.)

Cap de Guardafui, en Afrique, sur la côte d'Ajan, vers l'île de Socotora, vis-à-vis de l'Arabie heureuse.

Cap d'Henriette-Marie, vers le détroit d'Hudson.

Cap Henri, en Amérique, dans la Virginie, aux bouches du golfe de Chesapeack.

Cap Horn; c'est le plus méridional de la Terre du Feu, & le plus sûr pour entrer dans la mer du Sud. (*R.*) (Π) *Long.* 309, 55; *lat. mér.* 55, 58.)

Cap de l'Infant, sur la côte d'Afrique, 14 lieues au nord'est-quart-d'est du cap des Aiguilles.

Cap de Leucate, dans la Méditerranée, sur la côte du Roussillon.

(Π) Cap Lézard, en Angleterre. *Long.* 12, 27, 30; *lat.* 49, 57, 30.)

(Π) Cap Lisbuane, dans la terre du Saint-Esprit. *Long.* 183, 40; *lat. mér.* 15, 40.)

Cap de Lopez Gonzalez, en Afrique, sur la côte de Guinée, au sud-est de l'île de Saint Thomé.

Cap de Melasso, en Sicile, dans la vallée de Démona.

Cap de Melle, dans la Méditerranée, sur la riviere de Gênes.

Cap Mendocin, en Amérique, dans la Californie.

Cap Mesurado, ou Miserado, en Afrique, sur la côte de Guinée.

Cap Misene, dans le golfe de Naples.

(Π) Cap Montagu, dans la mer du Sud. *Long.* 350, 57; *lat. mér.* 58, 27.)

Cap de Montenegre, dans la Méditerranée, au dessus de Livourne.

Cap Morreno, dans l'Amérique méridionale, sous le 23e d. 45' de *latit. mérid.*

Cap de Natal, en Afrique, sur la côte septentrionale de l'île de Madagascar.

Cap Negre, en Afrique, sur la côte occidentale de la Cafrerie, au pays de Molemba.

Cap Negre, dans la Méditerranée, dans le golfe de Narbone.

Cap Negre, sur la côte occidentale de la Cafrerie, au royaume de Mataman, ou de Climbée.

Cap Noir, dans l'Amérique méridionale, & dans la Terre de Magellan, à l'entrée de la mer Pacifique. (Π) *Long.* 304, 8; *lat. mér.* 54, 30.)

Cap de Non, en Afrique, au royaume de Maroc.

Cap Nord, en Norwege sur la côte de l'Océan septentrional, dans la Finmarche. (Π) *Long.* 43, 37, 15; *lat.* 71, 10.)

(Π) Cap Nord, dans la nouvele Zélande. *Long.* 191, 1; *lat. mér.* 34, 22.)

Cap de Nord, nom donné par les navigateurs François au cap de la Guiane.

Cap du Nord, partie septentrionale de l'île du cap Breton, dans l'Amérique septentrionale.

Cap d'Ory, en Moscovie, au pays des Samoïedes.

Cap d'Oropeso, dans la Méditerranée, sur la côte orientale de l'Espagne.

(Π) Cap Ortegal, promontoire fameux dans la Galice avec une petite ville. *Long.* 10, 1; *lat.* 43, 46, 37.)

Cap d'Ortegueraa, en Espagne, dans la Galice.

Cap de Palmeyras, dans l'Inde, deçà le Gange, au royaume de Golconde.

Cap des Palmes, en Guinée, à 4 d. 15 *min. de latitude septentrionale.*

Cap Passero, en Sicile dans la vallée de Noto.

Cap de Patience, au pays d'Iesso, sur la côte vers le Japon.

(Π) Cap du Prince de Galles, dans la nouvele Célidonie. *Long.* 182, 22; *lat. mér.* 20, 17, 39.)

(Π) Cap de Quiros, dans la Terre du Saint-Esprit. *Long.* 184, 54; *lat. mér.* 16, 44.)

Cap Raz, ou Cap des Rats, en Amérique, dans la partie orientale de Terre Neuve.

Cap de Razalgate, dans la partie la plus orientale de l'Arabie.

(Π) Cap Reikianess, en Islande. *Long.* 354, 52; *lat.* 63, 55.)

Cap de Rio Grande, en Afrique, dans la Nigritie.

Cap de la Roche, en Portugal, dans l'Estremadure.

Cap des Roches, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie.

Cap de la Roque, dans la Méditerranée, sur la côte d'Italie.

(Π) Cap de Sable, dans l'Acadie. *Long.* 312, 10; *lat.* 43, 23, 45.)

Cap de Saint Augustin, dans l'Amérique méridionale, au Brésil.

Cap de Saint Blaise, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie.

Cap de Saint François, en Afrique, sur la côte méridionale de la Cafrerie.

Cap de Saint François, en Amérique, sur la côte orientale de l'île de Terre Neuve.

Cap de Saint François, en Amérique, dans la province de Quito au Pérou.

Cap de Saint Georges, sur la côte du Chili, sous le 23 d. 45 *minutes de latitude méridionale*.

(Π) Cap Saint-Laurent, dans Île de Madere. *Long.* 0, 59; *lat.* 32, 45, 45.)

(Π) Cap Saint-Jean, terre des États Généraux de l'Amérique. *Long.* 313, 34; *lat. mér.* 54, 46.)

Cap de Saint Mathieu, ou de Saint Mahé, sur la côte de la basse Bretagne, à 4 lieues de Brest.

Cap de Saint Roch, en Amérique, au Brésil.

Cap de Saint Vincent, en Portugal, au royaume d'Algarve. (Π) *Long.* 9, 8; *lat.* 37, 2.)

Cap Saint Vitto, sur la côte de Sicile.

(Π) Cap Sandy, dans la nouvele Hollande. *Long.* 170, 51; *lat. mér.* 74, 45.)

Cap Spartel, dans la Méditerranée, sur la côte d'Afrique, entre Arzile & Tanger.

(Π) Cap Sud, dans la nouvele Zélande. *Long.* 184, 49; *lat. mér.* 47, 19.)

Cap Taain, dans la grande Tartarie, sur la côte de l'Océan septentrional.

Cap Tenez, en Barbarie, au royaume d'Alger.

Cap de Tosa, en Espagne, dans la Catalogne.

(Π) Cap des Traitres, dans les nouveles Cyclades, dans la mer du Sud. *Long.* 187, 9; *lat. mér.* 18, 43.)

Cap des trois Fourches, en Afrique, au royaume de Fez.

Cap des trois Pointes, en Afrique, sur la côte de Guinée, vers le château de Saint Georges de la Mine.

Cap de Vachas, ou des Vaches, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie, à l'est du cap de Bonne-Espérance.

Cap Vert; cap d'Afrique, sur la côte occidentale, par les 14 d. 43' de latitude septentrionale, & à 7' de longitude entre la riviere de Gambie & celle de Sénégal. Il est habité par des Negres, qui sont laborieux & appliqués, & dont la plupart adorent la lune. (*R.*)

Cap Vert (îles du). *Voyez* Îles du Cap Vert.

Cap des Vierges, dans l'Amérique méridionale, à l'entrée orientale du détroit de Magellan. (Π) *Long.* 309, 51; *lat. mér.* 52, 23.)

(Π) Cap Yorck, dans la nouvele Hollande. *Long.* 159, 20; *lat. mér.* 10, 37.)

CAPACCIO, ou CAPACE; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec un évêché suffragant & à 9 lieues s.-e. de Salerne. *Long.* 32, 38; *lat.* 40, 27.

CAPALITA; grande ville de l'Amérique septentrionale, dans la province de Guaxaca, dans un pays rempli de brebis, de gros bétail & de fruits excellens.

CAPDENAC; anciene & petite ville de France dans le Querci, sur un rocher escarpé & presqu'environé de la riviere de Lot.

CAPECHIUM; ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvele Espagne, sur la presqu'île de Jucatan.

CAPELLE (la); petite ville de France, en Picardie, dans la Thiérache, à 5 lieues de Guise. Les fortifications en ont été rasées. *Long.* 21, 34; *lat.* 49, 58.

Capelle (la); abbaye de Prémontrés sur la Garonne, à 3 lieues n.-o. de Toulouse. Elle vaut 4000 liv.

Capelle; petite ville d'Allemagne, de l'électorat de Treves, sur le Rhin, au dessus de Coblentz.

CAPENDU; petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Carcassone.

CAPERGUIN; bourg d'Irlande, au comté & 11 lieues o.-s.-o. de Waterford. Il députe au parlement.

CAPES, ou CABEZ; ville d'Afrique, au royaume de Tripoli, sur une riviere de même nom qui prend sa source dans le Biledulgerid, & qui, séparant les deux royaumes de Tunis & de Tripoli, tombe daas la mer Méditerranée, dans un golfe qui porte son nom.

Capes (golfe de); dans la Méditerranée, sur la côte de Barbarie, dans la république de Tripoli.

Capes, ou Cap; riviere d'Afrique, en Barbarie, au pays de Tripoli.

Capes; peuple d'Afrique, en Guinée, sur les côtes de l'Océan, près de la Sierra Liona. On dit que dans chaque village il y a une grande maison séparée des autres, où l'on met toutes les jeunes filles du lieu, pour écouter les leçons d'un vieillard choisi pour les instruire; au bout de l'année, cette troupe de filles sort au son des instrumens, & se rend dans de certaines places pour y danser: les jeunes gens vont dans ces endroits, & y prenent pour femmes celles qui leur convienent.

CAPESTAN; petite ville de France, dans le Languedoc, près de la riviere d'Aude & du canal royal, dans le diocèse & à 4 li. n. de Narbone. *Long.* 20, 40; *lat.* 43, 25.

CAPHESA, ou CAPHSA; anciene ville d'Afrique, dans le Biledulgerid, vers la source de la riviere de Magrada.

CAPISTRANO; petite principauté d'Italie, dans le royaume de Naples.

CAPITANATE (la); province d'Italie au royaume de Naples, bornée au nord & à l'orient par le golfe de Venise, à l'occident par le comté de Molise, au midi par la principauté ultérieure, la Basilicate & la terre de Bari. Lucera, suivant quelques-uns, en est la capitale; d'autres disent Manfredonia.

Les terres sont seches, sâbloneuses, & cependant produisent beaucoup de blé: dans les pâturages, l'herbe est menue; mais elle est excellente, & suffit à nourir une grande quantité de bétail. Il n'y a presque point de bois. Le mont Gargan, appelé

aussi le *mont Saint-Ange*, occupe un grande partie de cette province.

CAPITELLO; petite riviere de l'île de Corse, qui se jete dans le golfe d'Ajaccio.

CAPO BLANCO; cap de l'Amérique, dans la mer du sud, à la partie occidentale de l'isthme de Panama.

CAPO DELL'ARMI; nom que porte aujourd'hui un cap du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, formé par un bout avancé de l'Apennin, que les anciens nommoient *Leucopetra*, c'est-à-dire, *Roche Blanche*.

CAPO D'ISTRIA; ville considérable d'Italie dans l'Istrie, sur le golfe de Trieste, à trois lieues de la ville de ce nom, avec un évêché. *Long.* 31, 35; *lat.* 45, 58. (Π) *Lat.* 45, 48.)

Les Vénitiens la prirent d'assaut en 932. Les Génois s'en emparerent en 1380; mais les Vénitiens la reprirent dans la suite, & depuis 1478 elle leur est demeurée. L'air y est sain & tempéré. Son plus grand revenu consiste en excellent vin & en sel.

CAPOLETTO; ville & port d'Asie dans la Géorgie, sur la mer Noire.

CAPOLINIERI; petite ville d'Italie, dans l'île d'Elbe, près des côtes de Toscane. (*R.*)

CAPORNACK; ville & château de Hongrie, dans l'Esclavonie.

CAPOUE; ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, place forte & archevêché érigé en 968 par le Pape Jean XIII. *Long.* 31, 55; *lat.* 41, 7. Son nom latin & Italien est *Capua*. Cette ville, si grande, si fameuse & si peuplée chez les anciens, renferme à peine aujourd'hui six mille âmes, est pauvre, mal pavée & mal bâtie. Elle est à 5 lieues de Naples, sur le Volturno, à 4 lieues au dessus de son embouchure. Ses fortifications, à la moderne, sont accompagnées d'un vieux château, dans lequel on entretient une garnison considérable. Ce sont les délices de cette ville qui, en énervant le courage des soldats d'Annibal, sauverent la république. Les vins exquis de Falerne, de Massique, les huiles de Vénafre se tiroient des belles & riches campagnes de cette partie de la Campanie. Il n'y a guere d'édifice remarquable que la cathédrale, qui est petite, mais jolie. Les ruines de l'anciene Capoue, à une demi-lieue de la nouvele, font juger de la magnificence de cette ville, séjour du luxe & de la volupté. On y voit encore un amphithéâtre, & la voie Appia la traversoit. En 1757, on a trouvé, à 3 lieues de Capoue, une carriere d'albâtre d'un blanc sale, avec des veines de couleur fauve: on en tire de très-belles colonnes & à peu de frais. (*M. D. M.*)

CAPOZWAR; petite ville forte de la basse Hongrie, sur la riviere de Capoz.

CAPPEL; abbaye de demoiselles, dont l'abbesse est toujours une comtesse de Lippe, près de Lippstadt. (*R.*)

CAPPEL, ou WALD-KAPPAL; petite ville d'Allemagne, dans le pays de Hesse, sur la Wohra.

CAPRAJA, ou CAPRÉE; île d'Italie dans la mer de Toscane, au nord-est de celle de Corse, dont elle dépend. Elle a environ six lieues de tour, est assez peuplée, & a un bourg & un assez bon château pour la défendre. Les Génois dépouillerent, en 1507, Giacomo de Maro, qui en étoit seigneur. Les Corses l'avoient enlevée aux Génois en 1767.

CAPRANICA; petite ville d'Italie dans l'état de l'Église, à deux milles de Sutri.

CAPRARA; petite île du golfe de Venise, une de celles de Trémiti, dépendante du royaume de Naples. (*R.*)

CAPRÉE. *Voyez* CAPRAJA.

CAPRÉES, ou CAPRI; île de la Méditerranée au royaume de Naples, sur les côtes de la principauté citérieure, fameuse par la retraite & les débauches de Tibere, & par la grande quantité de cailles qui y passent tous les ans.

CAPRI; capitale de l'île dont nous venons de parler, est munie d'un beau château. Elle est à 8 li. de Naples. *Long.* 31, 41; *lat.* 40, 35.

Cette ville est nommée aujourd'hui *l'évêché des Cailles*, parce que son principal revenu consiste dans la vente d'une quantité prodigieuse de ces oiseaux de passage. Capri est la seule ville qui soit dans cette île. Elle est située entre deux montagnes de rochers, qui, avec la petite plaine qui est entre deux, composent toute l'île. On y voit plusieurs ruines d'anciens édifices, que l'on regarde comme les restes du palais de Tibere, qui étoit sur la croupe septentrionale de la montagne, à une hauteur considérable au dessus du niveau de la mer.

Les habitans de Capri sont francs de toute imposition, à cause de la garde qu'ils font de l'île.

CAPRONEZA; petite ville de Hongrie, dans l'Esclavonie, à deux milles de la Save.

CAPSA; ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie.

CAPSCHAC, ou KIPSCHAK; pays très-considérable de la Tartarie, qui s'étend en Europe & en Asie, entre le Jaïck & le Nieper. C'est le pays d'où sont sortis les Cosaques. Il abonde en grains & en bétail. Il obéit à un kan, & à plusieurs autres princes. Les peuples en sont guerriers. Seraï en est la capitale. (*R.*)

CAPSIR; petit pays du Roussillon, dont Poival-d'Or est le chef-lieu. Il est de la généralité de Perpignan.

CAPULO, CAPU, ou CAPOUL; île d'Asie, l'une des Philippines, apartenante aux Espagnols; elle est agréable & fertile. Son circuit est d'environ trois lieues.

CARABI; petite riviere de Sicile dans la vallée de Mazara, qui se jete dans la mer d'Afrique.

CARACAS, CARACOS, LES CARAQUES, ou SAINT JEAN DE LÉON; ville riche & considérable de l'Amérique méridionale en Terre

ferme, dans la province de Venezuela, dans la contrée de Caracas, au n. de la Guiane. Elle est située dans une plaine abondante en bétail, & en arbres de cacao, qui produisent les noix dont on fait le meilleur chocolat. Il s'en fait deux récoltes tous les ans, l'une au mois de juin, qui est la meilleure, l'autre au mois de septembre. L'air de cette ville est très-bon, & on la dit fort peuplée. *Long.* 312, 35; *lat.* 9, 40.

CARACATAY; grand pays au septentrion de l'Asie, habité par plusieurs nations différentes: on l'appele aussi *Khita*. Il ne faut point le confondre avec le Catay, qui n'est autre chose que la Chine. *Voyez* CHINE & CHINOIS.

Le nom de Caracatay fut donné au pays de Scythie après une guerre furieuse que les Scythes firent aux Chinois, & dans laquelle ces derniers firent la conquête de ce pays. Le Caracatay est stérile, sâbloneux & désagréable; il s'étend du midi au septentrion, depuis la muraille de la Chine jusqu'à l'ancien Mogolistan. Il est borné à l'occident par le mont Imaüs, & à l'orient par la mer Océane & par la Chine.

CARACHISAR, ou CHURGO; ville d'Asie dans la Natolie, avec un grand port & un bon château, sur la côte de la Caramanie.

CARACOMBO; île d'Afrique, dans l'Océan Éthiopien, sur la côte de la basse Guinée.

CARACORAM; ville d'Asie, bâtie dans le Catay par Octai-Kan, fils de Gengis-Kan, après qu'il l'eut subjuguée. Elle fut aussi nommée *Ordu-Balik*.

CARADIVA; île d'Asie auprès de l'île de Ceïlan, à la pointe occidentale du royaume de Jafnapatan. Elle n'a pas quatre lieues; mais elle est assez peuplée: elle n'est séparée de celle d'Ourature que par un bras de mer assez étroit, au milieu duquel est un rocher où l'on a bâti un fort qui en défend le passage. Cette île abonde en gibier, en bétail: on y cueille beaucoup de zaye, herbe excellente dont on se sert pour teindre en cramoisi. Cette île est appelée *Amsterdam*, par les Hollandois.

CARA-HISSAR, c'est-à-dire, *le Château Noir*; place de la Natolie, dans la province qui étoit anciénement appelée *Galatie*. Elle est remplie de ruines de marbres & de colonnes qui annoncent son ancienne magnificence.

CARAÏBES, ou CANNIBALES; sauvages insulaires de l'Amérique; ils ont possédé autrefois les petites Antilles de Barlovento & de la Charité; ils en occupent encore aujourd'hui une partie. En général les Caraïbes sont tristes, rêveurs & paresseux, mais d'une constitution vigoureuse qui les conduit jusqu'à la plus extrême vieillesse. Ils vont nus; leur teint est olivâtre, leur front & leur nez sont aplatis. Ils n'emmaillotent point leurs enfans, qui, à l'âge de quatre mois, marchent déja en se servant de leurs pieds & de leurs mains, & en prenent l'habitude. Chaque pere de famille a sa cabane, dans laquelle il est roi, épouse plusieurs femmes, sans avoir égard aux degrés de sanguinité; & toutes ces femmes cependant ne sont point jalouses les unes des autres; ce que Montagne regarde comme un miracle dans son chapitre sur ce peuple. Elles acouchent sans peine, & dès le lendemain vaquent à leurs occupations; le mari garde le lit, & fait diete pour elles pendant plusieurs jours. Ils font rôtir leurs prisoniers de guerre, les mangent, & en envoient des morceaux à leurs amis. Quant à leur opinion religieuse, ces peuples admetent un premier homme nommé *Longuo*, qui descendit du ciel; & les premiers habitans de la terre, suivant eux, sortirent de son énorme nombril, au moyen d'une incision. Ils adorent des dieux & des diâbles, & croient l'immortalité de l'âme. Quand un d'entr'eux meurt, ils font des danses lugubres, & poussent des cris épouvantables; s'il a un negre, on le tue pour qu'il aille servir son maître dans l'autre monde: on enterre aussi avec lui ses meubles & son chien. Mais les mœurs & les coutumes de ces sauvages ont éprouvé une grande altération depuis que les Européens se sont emparés de leurs îles: ils sont fort adroits à tirer de l'arc; leurs fleches sont faites d'un bois empoisoné, taillées de façon qu'on ne peut les retirer du corps sans déchirer la plaie; & elles sont arotées d'un venin très-dangereux, fait avec le suc du mancenillier. Ces sauvages ne sont occupés que du besoin présent, sans porter leurs ieux sur l'avenir. Ils ne font point de provisions, & vont chercher leur nouriture à mesure qu'ils ont faim. On leur a vu vendre leur hamac le matin, oubliant qu'ils en auroient besoin le soir pour se coucher. Le larcin chez eux est un fort grand crime; & comme il s'en trouve peu qui y soient enclins, ils vivent sans défiance les uns des autres; aussi leurs cabanes sont-elles sans portes & à l'abandon: mais ils sont vindicatifs, & conservent leur haine toute la vie. Quand ils se croient offensés, la mort seule de leurs ennemis peut les apaiser. Pendant la paix, les hommes passent leurs jours à faire de petits paniers couverts pour serrer leur fil, leur miroir, une alêne, leurs hameçons, &c., & quand le besoin le requiert, ils vont à la chasse & à la pêche: les femmes au contraire sont chargées des gros ouvrages; ce sont elles qui plantent le manioc, qui cultivent la terre, préparent & filent le coton, accommodent les viandes, enfin s'occupent de tout ce qui est nécessaire aux besoins de la famille. (*M. D. M.*)

CARA-KALPAKS; peuple qui habite en Asie, dans le Turquestan. *Voyez* TURQUESTAN.

CARAMANICO; ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure.

CARAMANIE; province considérable de la Turquie Asiatique, dans la Natolie. Satalie en est la capitale. Dans presque toutes les maisons, il y a des tours à vent pour rafraîchir les chambres en été. Ce sont des tuyaux qui sortent hors du

toit : on les tient fermés l'hiver. Cette province apartenoit aux princes Caramaniens, & ce fut la derniere qui résista aux armes des Ottomans vers l'an 1488. Elle comprenoit autrefois la Cilicie & la Pamphilie, la Lycie, la Pisidie, la Lycaonie, l'Isaurie, & même une lisiere de la Phrygie Pacatiene, de la Galatie salutaire, & de la Cappadoce. La Caramanie se divise en deux. La grande Caramanie comprend tout ce qui est au nord du mont Taurus; & la petite Caramanie, est tout ce qu'on voit au midi le long de la côte.

CARAMANTA; province de l'Amérique méridionale, bornée au nord par le pays de Carthagene & la Nouvele Grenade; au midi par le Popayan, à l'occident par l'audience de Panama: la capitale porte le même nom. *Long.* 305; *lat.* 5, 18.

Cette province, qui est dans l'audience de Santa Fé, s'étend des deux côtés de la riviere de Cauca. On y trouve plusieurs torrens, d'où les sauvages tirent du sel fort blanc & fort bon. Tout ce pays consiste en une vallée entourée de toutes parts de hautes & rudes montagnes.

CARANCEBES, ou KARAN-SEBES; petite ville de la basse Hongrie, au confluent de la Sebes & du Temese.

CARANGUES; peuple de l'Amérique méridionale au Pérou. Ce peuple a donné son nom à un somptueux palais des Incas, dont on voit les restes, ainsi que ceux d'un temple du soleil, environ à 30 li. de Quito, presque sous la ligne.

CARAQUE; ville & côte de l'Amérique méridionale, dans la Terre Ferme. C'est de là que se tire le meilleur cacao. Ce district apartient aux Espagnols. *Voyez* Caracas. (*R.*)

CARAQUES (les); peuple sauvage de l'Amérique méridionale, au Pérou, sur la côte de la mer du Sud; leurs coutumes different de celles des autres nations de ce pays.

CARASOU; il y a deux rivieres de ce nom dans la Turquie; l'une en Natolie, dans la Caramanie; l'autre dans la Romanie. (*R.*)

Carasou; ville de la petite Tartarie, dans la Crimée. Elle étoit très-peuplée, & on y comptoit plus de dix mille maisons, trente-huit mosquées, & des Églises greques, & arméniennes & une synagogue, lorsque les Russes y mitent le feu en 1737.

Carasou (lac de), ou Eau noire; les Turcs nomment ainsi une partie du canal qui forme la bouche la plus méridionale du Danube, laquelle ils appelent *Carahirmen*.

CARATARTARES, ou TARTARES NOIRS; peuples d'Asie: c'est une nation de Turcs que Koulakou-Kan, petit-fils du grand Gengis-Kan, incorpora dans son armée, lorsqu'il fut envoyé en Iran par Mangoû-Kan son frere, empereur des Mogols; ils occupent aujourd'hui les pays de Gété & de Touran, en Asie.

CARATCHOLIS (les); peuple d'Asie, dans la Géorgie, au nord du mont Caucase; on les nommoit aussi *Karakirks*, ou *Circassiens noirs*, à cause du temps noir & toujours couvert qu'il fait dans leur pays. (*R.*)

CARAVACA, ou SANTA CRUZ DE CARAVACA; petite ville d'Espagne, au royaume de Murcie, à 8 lieues n.-e. de Huescar.

CARAVAGGIO; bourg du Milanois, remarquable par la bataille de 1448, où les Vénitiens furent vaincus par François Sforce, & par la naissance de Polidore de Caravaggio, peintre célebre du XVIe siecle. Il est à 4 li. n. de Crême. (*R.*)

CARAVAJA; riviere de l'Amérique méridionale, qui prend sa source dans le Pérou.

CARAVANSERAI, c'est-à-dire, hôtel des caravanes; édifices publics en Orient, pour les voyageurs, au défaut d'auberges & de cabarets. Il y en a de deux sortes; les uns sont sur les grands chemins, & les autres dans les villes. Ceux des grands chemins sont de vastes bâtimens où il y a plusieurs pieces, dans lesquelles on ne trouve que les quatre murailles, & qui sont pour les premiers occupans. Il y a un concierge & des valets qui sont payés pour en avoir soin. Le concierge vend d'ordinaire ce qu'il faut pour les chevaux, les chameaux, & les choses les plus nécessaires à la vie. On ne paye rien pour le gîte. Les caravanserais des villes sont beaucoup plus beaux: il y en a de fondés, & d'autres où l'on paye. Ceux d'Europe sont plus beaux que ceux d'Asie, où il y en a peu, excepté en Perse.

CARAVY; île de la Grece, dans la Morée, à 9 li. du cap Sant Angelo. Cette île est un rocher noir qui a la forme d'un navire; ce qui lui a donné son nom. (*R.*)

CARAVILIES; petite île de l'Archipel, dans la baie de Coron. Il n'y a ni rade ni habitans.

CARAY; petite île d'Écosse, l'une des Westernes, assez fertile.

CARBLE; lac d'Irlande, dans la province de Connaugt, au comté de Gallowai. Il a vingt milles de long & quatre de large. On y trouve plusieurs petites îles, couvertes de pins, & qui offrent d'excellens pâturages. Ce lac est très-poissoneux.

(Π) CARBON; petite ville d'Afrique sur la côte du royaume d'Alger, entre la ville de ce nom & celle de Bugie.)

CARBURY, ou CARBER; petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Kildare, sur la Boyne.

CARCANOSSI; province d'Asie, dans l'île de Madagascar, au midi de la riviere de Matanengha.

CARCARANNE, ou CARCARAVAT; riviere de l'Amérique méridionale, au Paraguay, qui se jete dans la Plata.

CARCASSEN; ville d'Espagne, dans le royaume de Valence, dans la vallée de Xucar.

CARCASSEZ (le); petit pays de France, au bas Languedoc, dont Carcassone est la capitale.

CARCASSONE; ville anciene & considérable de France, dans le bas Languedoc, généralité de

Toulouse avec un évêché suffragant de Narbone. Louis VIII, roi de France, la prit sur les Albigeois en 1226, & Raymond Trincavel céda, en 1247, à Saint Louis, tous les droits qu'il pouvoit y avoir. Elle est divisée en haute & en basse par la riviere d'Aude. La haute, qui est sur une hauteur, se nomme la *Cité*: elle renferme un château assez fort qui commande la ville, & l'Église cathédrale qui est assez médiocre.

La basse ville, qui est la plus considérable, est presque carrée. Elle est fort marchande & assez peuplée. Les rues en sont tirées au cordeau, & se coupent à angles droits. La place publique est un carré long; au milieu est une fontaine faite de cailloutage, sur le haut de laquelle est une figure de Neptune. Les quais sont ornés de belles promenades couvertes par des allées d'arbres qui forment un abri très-agréable.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier. Il y a sénéchaussée & présidial. Il s'y trouve une abbaye de Bénédictins, dite de Saint Hilaire, & une de filles, dite de Rionette, qui est de l'ordre de Cîteaux. Sa population est de dix mille habitans.

Le territoire ne produit qu'à peu près ce qu'il faut aux habitans, & la ville est riche cependant. Les manufactures de draps de toute espece s'y rencontrent, pour ainsi dire, à chaque pas. Cette contrée, remplie de montagnes, a des oliviers & de très-bons vins; il y a eu des mines d'argent à la Cannette. Caune a des carrieres de marbres de toutes couleurs. Carcassone est à 12 lieues o. de Narbone, 19 s.-e. de Toulouse, 15 n.-e. de Foix, 160 s. de Paris. *Long.* 20 d. 0', 49"; *lat.* 43 d. 10, 51. (*R.*)

CARCHI; petite île très-fertile, dans la mer Méditerranée, près de celle de Rhodes.

(Π) CARCUB; petite ville d'Asie, dans la province d'Ahnaz en Chaldée, à vingt lieues de Sus, capitale du Cusistan.)

CARCUNAH; ville d'Afrique, dans la province de Barbera, dans la Barbarie Éthiopique.

CARDAILLAC, ou CARDILLAC; petite ville de France, dans le Querci; elle a titre de marquisat.

CARDANO; petite ville d'Italie, au duché de Milan.

CARDES; petite ville de l'Écosse méridionale, dans la province de Lothian.

CARDIFF, CAERDIFF, ou GLAMORGAM; petite ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, avec un bon havre & une forte citadelle. Elle envoie un député au parlement. La Taff baigne ses murs. Elle est près de la mer, à 42 lieues o. de Londres. C'est la capitale du Glamorgan. (*R.*) (Π) *Long.* 14, 20; *lat.* 51, 25.)

CARDIGAN; petite ville d'Angleterre, capitale d'une province qu'on nomme *Cardiganshire*, avec titre de comté, dans la province de Galles. Elle envoie deux députés au parlement, & est agréablement située près de la mer d'Irlande.

CARDIGANSHIRE (le); province d'Angleterre, dans la partie méridionale du pays de Galles, & dans son climat le plus doux. Elle est bornée au nord par le comté de Merionyd, à l'orient par celui de Radnor, au midi par celui de Caermarthen, & à l'occident par la mer d'Irlande: quarante-deux milles d'Angleterre en sont la longueur, & vingt la largeur. L'on trouve sur cette étendue six villes qui tienent marché, soixante-quatre paroisses, trois mille cent cinquante maisons, & au delà de trente-cinq mille habitans. Cette province, fertilisée par un grand nombre de petites rivieres, dont la Tivy est la principale, produit beaucoup de grain, à son occident & à son midi. C'est que de ces deux côtés, son sol est aplati, & donne lieu à des plaines bien cultivées; avantage qui n'est pas commun dans le pays de Galles. À cet avantage se joint celui des mines d'argent & de plomb que l'on y trouve: celles d'argent y ont été quelquefois si riches, que d'un toneau de minéral, l'on a tiré 70 à 80 onces d'argent; & l'on sait que le chevalier Middleton, aux bienfaits duquel la ville de Londres est redevable des eaux de la nouvele riviere dont elle s'abreuve, en a perçu, pendant plusieurs années de suite, un revenu clair & net de 2000 liv. sterlings par mois. Ce succès, il est vrai, ne s'est pas soutenu entre les mains de tous ceux qui ont fait travailler dans ces mines; quelques entrepreneurs s'y sont ruinés; mais on croit que c'est faute de fonds: il y a des avances à faire pour réussir, & ces avances ont manqué. Le Cardiganshire abonde aussi en pâturages, où l'on nourit beaucoup de bétail; ses rivieres sont poissoneuses, & ses forêts sont pleines de bêtes fauves. Elle envoie un député au parlement. (*R.*)

CARDONERO; riviere d'Espagne dans la Catalogne, qui se jete dans celle de Lobregat.

CARDONNE; jolie & forte ville d'Espagne, dans la Catalogne, avec titre de duché & un beau château. Il y a auprès de cette ville une montagne toute de sel, de différentes couleurs fort éclatantes, qu'il perd lorsqu'on le lave. On ne peut rien voir de plus beau que cette montagne, lorsque le soleil y darde ses rayons. Il y croît des vignes qui donnent d'excellent vin, & on y trouve des pins d'une grandeur extraordinaire. La ville est sur une hauteur, au pied de laquelle coule la riviere de Cardonero, à 15 li. n. de Tarragone, & 15 n.-o. de Barcelone. *Long.* 19, 10; *lat.* 41, 42. (*R.*)

CARDUEL, ou CARTHUEL; on nomme ainsi la partie orientale de la Géorgie Persane. Teflis en est la capitale.

CAREDIVE; île d'Asie, dans la mer des Indes, sur la côte occidentale de l'île de Ceïlan.

CAREK; petite île d'Asie, dans le golfe Persique, à 50 lieues de Bassora. Elle apartient au roi de Perse, & elle peut avoir quatre lieues de tour. On y recueille du blé, de l'orge, des dattes & de bons raisins. L'eau qui descend d'une montagne

où il se trouve plusieurs puits taillés dans le roc, est excellente. Près des côtes de cette île, on pêche des perles dans les mois de mai, juin, juillet & août. (*R.*)

CARELIE; province de la Finlande orientale; on la divise en Suédoise & en Moscovite: la partie la plus considérable apartient à la Russie, à laquelle les Suédois l'ont cédée par le traité de Nystadt, en 1721. Povenza, Wibourg & Kexholm, en sont les villes principales. La Carelie a peu de culture & beaucoup de pâturages. (*R.*)

CARELL, CRAOL, ou CRAIL; petite ville d'Écosse, dans la province de Fife, sur la côte. Elle est fameuse par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Écossois & les Danois.

CARELSBROOK; forteresse d'Angleterre, dans l'île de Wight, dans la Manche. C'est de là que Charles Ier, roi d'Angleterre, fut tiré pour être mis à mort.

CARELSCROON, ou CARLSCROON; ville forte & bien peuplée de Suede, dans la Blekingie, sur la mer Baltique, avec un très-bon port défendu par deux forts. Elle fut bâtie, en *1679*, par l'amiral Hans Vrachmeister. C'est là que sont les arsenaux de la marine. *Long.* 33, 35; *lat.* 56, 15.

CAREMBOULE; contrée de l'île de Madagascar, dans la partie méridionale. Le pays est défavorable à l'agriculture, mais assez bon pour les pâturages. Le bétail y est très-beau & en très-grande quantité. Les habitans cultivent aussi du coton, dont ils ont en abondance. (*R.*)

CARENDAR; place très-forte de l'Asie, dans le Corasan. Elle fut vainement assiégée en 1221, par les Mogols. (*R.*)

CARENTAN; petite ville de France en basse Normandie, dans le Cotentin, élection & généralité de Caen, avec un ancien château, à 3 lieues de la mer. L'air de cette ville est mal-sain, à cause des eaux dormantes.

CARFAGNANA; petite ville d'Italie dans le Modénois, & dans l'Apennin, avec une bonne forteresse, à 4 li. s. de Parme. On la nomme aussi *Castel nuovo di Carfagnana*. (*R.*)

CARGA; petite île d'Asie, dépendante de la Perse, de la province de Kerman. Elle s'écrit aussi *Carg*, *Kargh*, & *Carges*.

CARHAIX; petite ville de France, en basse Bretagne, rènomée par les bonnes perdrix qui s'y trouvent. Le gibier y est d'un goût excellent. (*R.*)

(II) CARIA; bourg de Portugal. *Caria*. Il est dans le Diocèse de Lamégo.)

CARIATI; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, avec titre de principauté. *Long.* 34, 50; *lat.* 39, 38.

A proprement parler, il y a deux villes de Cariati, à près de deux milles l'une de l'autre. Cariati Nuova sur le bord de la mer, & Cariati Vecchia au midi occidental, de l'autre, en s'éloignant de la mer vers la riviere de Caneta. C'est cette derniere qui est épiscopale. L'autre est un peu plus considérable. Cariati est à 10 li. n. de San Sévérino, & 15 n.-e. de Cosenza.

CARIBANE (la); province maritime de l'Amérique méridionale, dans la Terre Ferme. Elle s'étend depuis l'embouchure de la riviere d'Orénoque jusqu'à celle de l'Amazone.

Les terres de cette province étant élevées, ne sont point exposées aux inondations de ces deux grands fleuves. Les Sauvages qui l'habitent forment plusieurs nations, telles que les Araguananes, & les Mariguanes, les Pogoanes, les Garaganes, les Comanares, les Tuynamanes, les Comaruriames, &c. Tous ces peuples sont très-belliqueux, & se servent adroitement de l'arc & de la fleche. Presque tous les cantons de ces vastes pays sont très-fertiles, & couverts de vastes & superbes forêts; il s'y trouve d'excellens pâturages, & on y nourit beaucoup de bétail.

CARIBES (les); peuples sauvages de l'Amérique méridionale, aux confins des terres des Caripous; ils vont nus, & se peignent le corps en noir. Ils sont de belle taille, vivent de maïs, de patates, de poissons, de fruits sauvages, & de chair humaine, qu'ils aiment beaucoup, ainsi que de celle de lézards & de crocodiles. La riviere de Cayenne traverse le pays des Caribes, & forme une petite île au milieu. Ce pays produit des poules d'Inde, des armapilles, des singes, des perroquets, dont une espece est aussi petite que les moineaux, des oiseaux aussi variés par leurs nombreuses familles, que par la diversité & l'éclat de leurs plumages. Ces peuples ont des abeilles sauvages en quantité, qui leur donnent un miel excellent & beaucoup de cire. Les productions de la terre sont le maïs, les patates, de grosses figues qu'on nomme *plantins*, & le copal. Il s'y trouve aussi, comme au Brésil, des arbres qui distillent la gomme. Ces peuples barbares ont des chefs qui les gouvernent. Leurs armes sont des fleches empoisonées; ils ont une sorte d'idée de l'être suprême, & croient à l'immortalité de l'âme. (*M. D. M.*)

CARICKFERGUS. *Voyez* Knockfergus.

CARIFE; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure.

CARIGNAN; petite ville de Piémont, avec titre de principauté, dans un terroir de même nom, qui est très-fertile, très-agréable, & qui a de belles prairies. Les François la prirent en 1544, après la bataille de Cérisoles, & en raserent les fortifications; mais ils en épargnerent le château. Elle fut aussi prise & reprise en *1691*. Elle est sur le Pô. C'est aujourd'hui l'apanage d'une branche de la maison de Savoie, qui porte le nom de Carignan. Elle est à 3 li. s. de Turin, *6* s.-e. de Pignerol, & 2 de Carmagnole. *Long.* 25, 20; *lat.* 44, 45.

Carignan. *Voyez* Yvoi.

CARIGOURIQUAS. *Voyez* Gonriquas.

CARINOLA, *Forum Claudii*; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec un évêché suffragant de Capoue. L'air y est mal-

mal-fain; ce qui est cause qu'elle est dépeuplée. Elle est auprès du mont Massico, à quatre milles de la côte de la mer de Toscane. C'est de ce mont Massico que l'on tiroit ces vins fameux dont il est parlé dans Horace. *Long.* 31, 35; *lat.* 41, 15.

CARINTHIE; province d'Allemagne, avec titre de duché, bornée par l'Autriche, la Stirie, la Carniole & le Frioul, le Tirol, &c. Clagenfurt en est la capitale.

Ce pays est rempli de bois & de montagnes, dont plusieurs sont fort élevées. Celles qui sont vers le Tirol, fournissent pour la plupart de très-bons fers; & les mines de Friesach, aussi-bien que celles des environs des sources du Lyser, sont principalement renomées. Les vallées sont très-fertiles en toutes sortes de grains, sans cependant suffire aux besoins des habitans. Le peu de vin que ce pays produit est très-médiocre; mais on y supplée par l'excellente biere. Il s'y trouve des chamois, des ours roux, bruns, & blanchâtres. Les lacs, les rivieres & les ruisseaux y sont en grand nombre. Le lac de Wœrdtsée dans la basse Carinthie, a deux milles de long, sur une largeur à peu près égale, & la pêche y est très-abondante. Les principales rivieres sont la Drage, la Gail, la Mœll, le Lyser, la Glan, le Gurk, & le Lavant.

Ce duché renferme onze villes & vingt-un bourgs. Les états de la province se divisent de même que ceux d'Autriche, & les assemblées se tienent à Clagenfurt. Tout le pays professe la religion Catholique Romaine. Les principales fabriques sont celles d'acier & de fer, dont les marchandises de toute espece passent chez l'étranger; les Anglois même emploient l'acier de la Carinthie pour leurs plus beaux ouvrages. Il y a une chambre de commerce.

La Carinthie ressortir à la régence de l'Autriche intérieure, établie à Grœtz en Stirie; mais elle a dans Clagenfurt sa capitainerie particuliere. Ce duché se divise en haute & basse Carinthie. La plus grande partie apartient à la maison d'Autriche, le reste à l'évêque de Bamberg, & à l'archevêque de Saltzbourg. (*M. D. M.*)

CARIPOUS; peuple de l'Amérique méridionale, au nord du Brésil & de la riviere des Amazones. Ce peuple passe pour le plus doux & le plus humain de tous ceux des Indes occidentales. Il fait une guerre continuele aux Caribes, qui ne sont point, à beaucoup près, si honêtes gens que les Caripous.

Ces sauvages sont bien faits, très-vifs, très-gais, hardis & courageux. Ils sont honêtes, aiment l'honeur, la justice, la vérité, & détestent les trompeurs & les méchans. Ils méprisent les poltrons autant qu'ils estiment les gens de cœur; ils vont nus. Tout ce pays, qu'arose la riviere d'Yapoco, est plein de montagnes & de bois; il produit les mêmes grains & les mêmes fruits que celui des Caribes, mais il y en a de fort dangereux, sur-tout une pomme que les Espagnols appelent *mançanilla*, qui est un poison mortel. (*M. D. M.*)

CARISCO; île d'Afrique, près du cap Saint-Jean, non loin de la côte de Guinée, au royaume de Benin. Elle peut avoir une demi-lieue de long: elle n'est point habitée; & cependant elle est d'une grande ressource aux navigateurs qui vont y faire de l'eau & du bois.

CARISTO; *Cariſtus*; petite ville de Grece dans la partie orientale de l'île de Négrepont, avec un évêché suffragant de Négrepont, près du cap de Loro. *Long.* 42, 50; *lat.* 38, 6.

CARLADEZ (le); petit pays de France, dans la haute Auvergne, sur les confins du Rouergue, dont la capitale est Carlat.

CARLAT; petite ville de France, dans la province d'Auvergne, au Carladez.

CARLAT; petite ville de France, dans le haut Languedoc, sur la riviere de Bezegue, à 4 li. de Mirepois.

CARLAT; petite ville de France, au comté de Foix, entre Pamiers & Rieux. Elle a donné le jour au célebre Pierre Bayle qui y naquit en 1648. Il mourut à Roterdam en 1706. (*R.*)

CARLEBY; petite ville de Suede, dans la Cajanie en Finlande, à l'orient du golfe de Bothnie.

CARLENTINI; petite ville de Sicile, dans la vallée de Noto. Elle fut bâtie par l'empereur Charles Quint.

CARLETON; petite ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck, avec titre de baronie, à 47 lieues n. de Londres.

CARLICH; château de plaisance de l'électeur de Treves, près de Coblentz. (*R.*)

CARLILE; ville d'Angleterre assez forte, capitale du duché de Cumberland, avec un évêché & titre de comté. Elle fut rétablie par Guillaume II, surnomé *le Roux*, qui y fit bâtir un bon château. Henri VIII y fit aussi bâtir une citadelle. Le prince Édouard la prit en 1745, & le duc de Cumberland la reprit en 1746. Elle envoie deux députés au parlement. Sa situation est sur l'Éden qui l'entoure de tous côtés avec le Caud & le Petterille. Elle est à 78 lieues n.-n.-o. de Londres. *Long.* 14, 17; *lat.* 55.

CARLINGFORD; petite ville maritime d'Irlande, au comté de Louth, avec un assez bon port. Elle est commerçante, & envoie un député au parlement.

CARLOSTAD, ou CARLOWITZ; ville de la Croatie Autrichiene, bâtie par Charles, archiduc d'Autriche, dont elle porte le nom. C'est le chef-lieu du généralat de Croatie. Elle est sur la riviere de Kulp, à 3 li. e. de Meteling, 9 o. de Zagrab. *Long.* 33, 30; *lat.* 45, 34.

CARLOSTADT, ou CARLSTAD, *Caroloſtadium*; ville de Suede, dans le Wermeland, sur le lac Waner, à 53 li. o. de Stockolm. *Long.* 31, 40; *lat.* 59, 16.

CARLOWITZ ; bourg de Hongrie, sur le Danube, à deux lieues de Peterwaradin : on y voit encore des ruines de temples ; mais ce lieu n'est bien connu que par le fameux traité de paix conclu entre la Porte Ottomane, d'une part ; l'empereur, le roi de Pologne, le Czar de Moscovie, & les Vénitiens de l'autre, en 1699.

On voit une médaille du Czar Pierre, frapée à cette occasion, où d'un côté est la tête du prince *Petrus Alexiowichz M. D. miseratione Div. Kzar magnus dux Moscoviæ* : sur le revers, Mars portant un trophée, présente au Czar assis sur un trône, une femme couronée d'une courone murale, qui se prosterne devant le prince, la paix à côté la releve, & le prince lui tend la main ; l'inscription qui est autour du revers, est prise de Claudien.

Qua vicit, victos protegit ille manu.

„ Son bras victorieux protege les vaincus „. Dans l'exergue, on lit : *victa Asof Moschis 1696, facta pace an.* 1700. „ Après la prise d'Asof en 1696, & la paix conclue en 1700 „.

CARLSBAD ; petite ville de Bohême, sur la Topel, remarquable par ses bains d'eaux chaudes, qui ont beaucoup de réputation dans toute l'Allemagne : ils sont si chauds, qu'on y fait cuire des œufs. On leur a donné le nom de *Carlsbad*, c'est-à-dire, bains de Charles, parce qu'ils furent découverts sous le regne de Charles IV en 1370. Il sort d'un lieu au dessous d'un cimetiere, une vapeur si maligne, que les poules, les chevres & les autres animaux y sont d'abord étoufés. Il est à croire que les hommes y périroient de même ; ce qui doit prouver combien les cimetieres, dans les villes, peuvent être dangereux. Cette ville fut presque consumée par un incendie en 1604. (*R.*)

CALSBERG ; ville de la basse Carinthie, près de Saint Veit.

CARLSBOURG ; château d'Allemagne, situé à Dourlach. On y bat monoie, & il y a une surintendance. (*R.*)

Carlsbourg ; ville & forteresse d'Allemagne, dans le duché de Brême, sur la riviere de Géeste, qui tombe dans le Weser.

CARLSCROON. *Voyez* Carelscroon.

CARLESHAVEN ; ville & port de Suede, dans la Blekingke, à 9 lieues e. de Christianstdat. (*R.*)

Carlshaven ; jolie ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la basse Hesse, nouvélement bâtie sur le Dymel, au s. de Corvey, dans un endroit nommé avant *Siebourg*.

CARLSRUHE ; petite ville d'Allemagne, au cercle de Suabe, dans le margraviat de Bade-Dourlach, bâtie en 1715 par le Margrave Charles-Guillaume. Elle est à une lieue de Dourlach.

CARLSTADT, ou KARLSTADT ; petite ville d'Allemagne, en Franconie, sur le Mein, près de Wurtzbourg, avec un château nommé *Carlbourg*.

Carlstadt. *Voyez* Karlstadt.

CARLS-TOWN, ou CHARLES-TOWN, *Carolopolis* ; ville & port de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline méridionale, dont elle est la capitale. Elle est située sur une langue de terre, entre les rivieres d'Arlsbey & de Cooper, & jouit de l'avantage de deux anses, l'une au nord, & l'autre au sud. Sa position est par les 32 d., 40' de *lat.* sept., à 2 lieues de la mer. Les fortifications de la ville sont considérables : depuis la guerre d'Amérique on y a ajouté plusieurs ouvrages.

Carls-Town est le centre du commerce de la Caroline : il ne manqueroit rien à sa situation, si son port pouvoit recevoir des navires au dessus de deux cents toneaux. Tous les environs sont aussi agréables que fertiles. La ville a plusieurs grandes rues, & quantité de beaux édifices, entre lesquels on en nomme quatorze à quinze d'une architecture distinguée. L'Église paroissiale est très-belle, mais trop petite pour une ville, dont le nombre des habitans augmente de jour en jour. Carls-Town possede une bibliotheque publique, composée d'une quantité d'excellens ouvrages. Les Presbytériens & les Anabaptistes ont leurs églises dans la ville, & les Quakers dans un des faux-bourgs. L'air y est très-pur. C'est la résidence du gouverneur général de la province, & le siége des principales cours de justice. *Voyez* Caroline. (*M. D. M.*)

Il y a aussi une ville de même nom dans l'île de la Barbade.

CARMAGNOLE, *Carmaniola* ; ville forte d'Italie, dans le Piémont, près du Pô, avec une bonne citadelle. *Long.* 25, 20 ; *lat.* 44, 43. Elle jouit du titre de comté, & fait un assez grand commerce. Catinat la prit en 1691 : le prince Eugene la reprit la même année. Son territoire est fertile en lins, en grains, & en soie. Elle est à 5 li. s. de Turin, & 7 s.-e. de Pignerol.

CARMAING, *Carmanum* ; petite ville de France, en Gascogne, dans la Lomagne. Elle a titre de comté.

CARMANCHA ; ville de Perse, où l'on trouve beaucoup de ruines ; ce qui fait voir qu'elle a été autrefois très-considérable.

CARMARTHEN. *Voyez* CAERMARTHEN.

CARMARTHENSHIRE. *Voyez* CAERMARTHENSHIRE.

CARMEL, *Carmelus* ; haute montagne de la Palestine, au s. d'Acre, & à 9 li. n.-o. de Sébaste, remarquable par la retraite du prophete Élie, & par un monastere de Carmes. Elle a environ 23 lieues de circuit & 5 de traverse. Elle est couverte d'arbrisseaux, de bocages, & de garenes remplies de gibier de toute sorte. Il y a plusieurs villages aux environs, apartenans aux Bedouins Arabes.

CARMERY; ville & abbaye de France, au pay de Vélay, sur la riviere de Colance, à 4 li. de Puy. On l'appele aussi le monastere Saint Chaffre.

CARMINA; île de l'Archipel, habitée par des Grecs & des Turcs, qui ne s'occupent que de la piraterie. La rade en est mauvaise, & il n'y a point d'eau douce.

CARMINACH, ou CARMINIAH; ville d'Asie, vers le milieu de la grande Tartarie, dans la contrée de la Bokhara. *Long.* 88; *lat.* 99, 30. (Π) *Lat.* 59, 30.)

CARMONE; anciene ville d'Espagne, dans l'Andalousie. La porte qui regarde Séville est un des plus grands monumens d'antiquité de toute l'Espagne. Cette ville est dans un terroir fertile, à 6 li. e. de Séville. Pour peu qu'on y creuse, on y trouve des statues de marbre, & d'autres morceaux précieux. Par malheur les ouvriers, aussi ignorans que ceux qui les font travailler, ne connoissant pas le prix de ces trésors antiques, les brisent souvent à coups de marteaux, ou s'en servent dans leurs bâtimens. *Long.* 12, 25; *lat.* 37, 24.

CARMONS, ou CORMONS; petite ville d'Italie, dans le Frioul, près de la riviere d'Indri. Cette ville apartient à la maison d'Autriche, ainsi que le comté de Goritz dans lequel elle est située.

CARNARVAN, ou CARNARVON. *Voyez* CAERNARVAN.

CARNARVANSHIRE. *Voyez* CAERNARVANSHIRE.

CARNATE; royaume des Indes, borné au midi par le royaume de Gingi, au nord par celui de Golconde, au levant par la côte de Coromandel, & au couchant par le royaume de Canara. Les habitans de toutes ces contrées sont extrêmement superstitieux.

Le gouvernement n'est guere moins bizâre que la religion; les peuples y vivent dans une espece de servitude: ils ne possedent aucune terre en propre; elles apartienent toutes au prince, qui les fait cultiver par ses sujets: au temps de la récolte, il fait enlever le grain, & laisse à peine de quoi subsister à ceux qui ont cultivé les terres.

Cangibouran est la capitale de ce royaume.

CARNELAND; petites îles de l'Amérique septentrionale, dans la mer du nord, sous le 12e d. 50' de *lat.* septentrionale. Elles sont deux, & la plus grande peut avoir 4 à 5 lieues; l'autre 3. Le terroir est très-bon & très-fertile. Il y a de grands bois, & de l'eau, moitié douce & moitié salée. Elles sont habitées par quelques Indiens de Terre ferme, qui y vienent passer une partie de l'année.

CARNERO, ou QUARNIERO, *Carnarius*. On donne ce nom à la partie du golfe de Venise, qui s'étend depuis la côte occidentale d'Istrie, jusqu'à l'île de Grossa, aux côtes de Morlaquie.

CARNEUW; bourg d'Irlande, au comté de Wicklou: il envoie un député au parlement.

CARNIA (la); province, ou despotat de la Turquie, en Europe, dans la basse Albanie.

CARNIA (la); pays d'Italie, dans l'état de la République de Venise, dans la partie septentrionale du Frioul, le long de la riviere de Tajamento.

(Π) Sa capitale est Tolmezzo, petite ville, remarquable par une manufacture de toiles, apartenante à la famille Linussi, dont on fait un débit fort considérable tant dans les états de la République que dans les pays étrangers.)

CARNIOLE; province d'Allemagne, dans les états de la maison d'Autriche, bornée par la Carinthie & la Stirie, par l'Esclavonie & l'Istrie Vénitiene, la Croatie & le Frioul. Laubach en est la capitale.

La plus grande étendue de ce pays est de trente milles du levant au couchant, & de vingt-cinq du nord au midi. Il est presque par-tout couvert de montagnes, partie habitées & couvertes de bois, partie nues & désertes. Il y en a dans la haute Carniole dont les sommets sont toute l'année chargés de neiges. L'énorme montagne de *Nanas* est située entre Wippach & Saint Veit. Ce duché renferme aussi beaucoup de cavernes remarquables, des vallées & des plaines très-fertiles, qui non seulement donnent de bons pâturages, mais aussi une bonne récolte; car après la moisson du froment, du seigle, de l'orge, des pois, des féves, &c., on seme du blé sarasin; & après la récolte du chanvre & du lin, on seme du millet. Les fruits sont excellens & très-précoces: les marrons & les noix y sont en abondance, ainsi que les oliviers sur le bord de la mer & dans l'Istrie, qui produit aussi des oranges, des limons, des citrons, des grenades, des amandes & des figues. Les vins blancs & rouges sont d'une qualité supérieure. Il y a beaucoup de bétail & de chevaux; ceux de Karst sont en réputation. Le gibier, la volaille, le poisson y abondent, sans excepter la marée. Il s'y trouve aussi des mines de fer, d'acier, de cuivre & de plomb, & des eaux minérales. Le marbre de la Carniole est très-beau; mais le sel manque dans tout le pays. Les principales rivieres sont la Save, qui est navigable & très-rapide, la Laybach, la Gurck, la Culpa. Les lacs principaux sont le Feidesser & le Wochein, dans la haute Carniole, & celui de Cirknitz, dans la moyene. On y trouve vingt-une villes, trente-cinq bourgs, plus de deux cents châteaux, & au delà de quatre mille villages; population prodigieuse, vu son terrain pierreux & montueux. Les habitans sont d'une constitution forte & robuste; ils traversent les neiges pieds nus; les hommes ne se couvrent jamais la poitrine, & sont habitués à coucher sur la terre. Leur nouriture est très-grossiere. Le menu peuple est d'origine Esclavone, & la haute noblesse est presque toute Allemande. Les deux langues dominantes de ce pays sont l'Es-

elavone ou Vesiede, & l'Allemande. Les états du pays sont composés, 1°. du clergé, 2°. des seigneurs (princes, comtes & barons); 3°. des chevaliers ou nobles du pays; 4°. des villes archiducales. La religion est le culte latin, à l'exception des Valaques ou Uskokes, qui suivent le rit Grec. Le commerce consiste en fer, acier, mercure, vins, huile d'olives, oranges, citrons, &c. chevaux, viperes, scorpions, bestiaux, fromages, toiles, miel qu'on recueille en abondance dans la basse Carniole, en bois de construction pour les vaisseaux, en fruits, &c. Ce duché se divise en cinq parties, qui sont; 1°. la haute Carniole; 2°. la basse Carniole; 3°. la moyene Carniole; 4°. la Carniole intérieure; 5°. l'Istrie Autrichiene. (*M. D. M.*)

(Π) CARNOBAT; lieu de la Romanie Turque. *Long.* 44, 20; *lat.* 43, 24.)

CARNOËL; riche abbaye de France, en Bretagne, au diocèse & à 12 li. n.-e. de Quimper. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & fut fondée en 1176. (*R.*)

CAROLATH; principauté de la Silésie, enclavée dans celle de Glogau, & dans les cercles de Freystadt & de Grunberg. Beuthen en est la capitale. Le prince fait sa résidence dans le château de Carolath, qui est bâti sur une petite montagne, au bord de l'Oder. Au bas de la montagne est un bourg où se trouve une Église Luthériene. (*R.*)

CAROLINE (la); contrée de l'Amérique septentrionale & méridionale; elle contient six provinces; Albermale, Clarendon, Craven, Barkley, Colleton & Carteret. Elle est bornée au nord par la Virginie, au midi par la nouvele Géorgie, à l'est par la mer du nord, & à l'ouest par les monts Apalaches. Elle se divise en Caroline septentrionale, capitale Édenton; & Caroline méridionale, capitale Carls-Town.

Ce pays fut découvert en 1512 par Ponce de Léon, Espagnol. En 1566 les Anglois s'y établirent, lui donnerent le nom de *Caroline*, en l'honeur de leur roi Charles II, & depuis ce temps leur colonie est devenue très-puissante.

Le terroir y est fertile & aisé à cultiver. L'air est sain, & les fruits excellens. Il y croît toute sorte de grains. Le riz est très-bon, & les vivres sont à vil prix. Il y a des abeilles en grande quantité. On éleve aussi dans cette contrée des vers à soie, qui ont très-bien réussi, & il s'y trouve des vignes sauvages dont le raisin est excellent.

Quoique la population soit considérable; la province est capable de contenir & de nourir soixante-six fois le nombre de ses habitans actuels. On y seme le blé d'Inde ou le maïs, depuis le premier de mars, jusqu'au 10 de juin. Un acre de terre commune produit depuis dix-huit jusqu'à trente boisseaux, & quelquefois plus de soixante; mais la récolte ordinaire monte ou baisse entre ces deux termes, suivant la qualité du terrain. Les Anglo-Américains se flatent qu'avec le temps on ne verra plus dans les marchés d'Europe d'autre riz que celui de la Caroline. Le bétail y a étonament multiplié; on laisse paître les vaches dans les forêts, & on les rassemble tous les soirs. Il n'est pas rare de voir de simples particuliers en avoir jusqu'à mille. Les plus pauvres n'en ont guere au dessous de deux cents. Les porcs, dont le nombre est encore plus grand, sont nouris de même; ils s'écartent de plusieurs lieues pour chercher du gland ou des racines, & retournent d'eux-mêmes le soir dans les plantations. Cette province, avant la guerre d'Amérique, faisoit un commerce immense: après la paix il n'est devenu que plus riche encore. (*M. D. M.*)

CARON; riviere d'Asie, dans la Perse, qui se décharge dans le golfe de Balsora.

CAROTTO; village des Grisons, en Suisse, dans le comté de Chiavenne. Il étoit autrefois un de ceux qui formoient la communauté de Pleurs. Il est dans les montagnes où se trouvent les mines de cette espece de terre singuliere, dont on fait au tour des pots, des vases, & autres pieces de vaissele. Cette terre est d'un vert noirâtre, huileuse, un peu molle, & si écailleuse, que quand on la manie l'écaille s'atache aux doigts; c'est une espece d'ardoise. Ces pots ont ceci de particulier, qu'ils bouillent plutôt que ceux de métal, qu'ils conservent long-temps leur chaleur, qu'ils ne donnent aucun mauvais goût à la liqueur & aux viandes qu'ils contienent, & ne se cassent jamais au feu. On leur prête une qualité qui paroît fort suspecte; c'est qu'ils ne peuvent soufrir le poison. Il s'en fait un grand débit dans la Lombardie & dans le reste de l'Italie.

CAROU; province d'Afrique, dans la Nigritie, au royaume de Folhia, près des rivieres de Riojunk & Arveredo.

CAROUGE; grôs bourg de France, en Normandie, à 5 li. n.-o. d'Alençon. Il a titre de comté, avec un château magnifique. Il y a dans ce bourg un grenier à sel & une petite riviere, sur laquelle sont établies deux forges.

CAROUGE; petite ville de Savoie, dans le Génevois, & près de Geneve. Elle n'existoit point antérieurement à la liberté de cette derniere ville, à la prospérité de laquelle elle doit son existence. (*R.*)

(Π) CARPA; ville d'Inde au delà le Gange, au royaume de Brama, sur la riviere de Pégu.)

CARPARY; île de l'Amérique méridionale, dans la Guiane. On l'appele aussi l'*île des lapins*. C'est dans cette île qu'est le cap Nord, le plus fameux de cette contrée.

CARPEN; petite ville forte de la haute Hongrie, dans le comté de Bars.

CARPENTARIE. *Voyez* CARPENTER-LAND.

CARPENTER-LAND, ou CARPENTARIE; pays d'Asie de la nouvele Guinée, dans la nouvele Hollande. Cette contrée est peu connue; son nom lui vient de Carpenter, capitaine Hollandois qui la découvrit.

CARPENTRAS ; ville de France, en Provence, capitale du comtat Venaissin. *Long.* 22 d. 42', 53"; *lat.* 44 d. 3', 33".

Son nom latin est *Carpentoracte*. Les notices marquent cette ville de la province Viennoise. On voit au concile d'Épaone, en 517, la souscription d'un évêque de Carpentras.

Ce n'est pas le *Forum Neronis*, comme l'a cru l'Abbé de Longuerue : ce lieu ancien doit être placé à Forcalquier.

Les évêques, au VIe, VIIe & VIIIe siecles, prenent souvent dans les conciles le titre de *Vindauxensis*, parce qu'ils avoient transféré leur siége à Vendasque, ou Nenasque, *Vindauxa*. Ce lieu, qui étoit autrefois plus florissant, & qui a donné le nom au Comtat Venaissin, n'est plus qu'une bourgade à une lieue & demie de Carpentras, appelée *Venasque*.

A Morilleux, à demi-lieue de Carpentras étoit le château, bâti par Clément V, & où il résidoit. Il y fit batre une monoie d'argent, où il prend le titre de *Comes Venetini*.

Le pays est fertile en vin, huile, safran, en vers à soie, en mûriers. Son évêque est suffragant d'Avignon. Il y a un bureau des finances, & une synagogue pour les Juifs. Cette ville est sur la riviere d'Auson, au pied du mont Ventoux, à 5 li. s.-e. d'Orange, & 5 n.-e. d'Avignon.

Dans le palais épiscopal de Carpentras est un trophée fort ancien : on y voit en relief un conquérant qui tient deux rois enchaînés. On croit que c'est une partie du monument que En. Dom. Aënobardus & Q. Fabius Max. firent élever après avoir vaincu les Allobroges & les Arvernes.

Pernes, peu éloigné de Carpentras, est la patrie du célebre Fléchier, évêque de Nîmes.

CARPI ; petite ville d'Italie, en Lombardie, dans le Modénois. *Long.* 28, 25 ; *lat.* 44, 45.

Cette ville, qui a titre de principauté, a un bon château, & un archiprêtre qui ne releve d'aucun évêque. Les François l'abandonerent en 1703. Ils la reprirent en 1705. Le prince Eugene s'en empara en 1706. Elle est à 3 li. n. de Modene, 5 n.-e. de Regge, 5 s.-o. de la Mirandole.

(Π) Cette ville, dont l'évêché fut érigé en 1779, & sa principauté apartenoient à la noble famille des Pij, l'une de celles qui prenoient le surnom de *Fils de Mainfroi*. Le premier seigneur en fut Mainfroi Pio, qui étoit en même temps Vicaire Impérial & seigneur de Modene. Lorsque cette ville, en 1336, passa sous le domaine des Estenses, Mainfroi, qui leur l'avoit cédée, fut confirmé dans la seigneurie de Carpi, & du village S. Marin. Les descendans de Mainfroi eurent successivement le domaine de ce château, leur confirmé plusieurs fois par des investitures impériales, & qu'ils augmenterent de plusieurs autres terres & châteaux dont ils obtinrent l'investiture des Estenses. Cette principauté étoit commune à tous les descendans de Mainfroi ; ainsi cette famille s'étant divisée en plusieurs branches, la seigneurie fut aussi divisée, ou plutôt tous en avoient part ; ce qui devoit nécessairement produire des dissensions à chaque instant. Après la moitié du XVe siecle, cette famille étoit divisée en trois branches, c'est-à-dire, de Jean-Marc avec six freres, de Lionel, & de Marc. Un complot contre le Duc Borso, dont Jean-Marc & ses freres furent accusés en 1469, leur fit perdre leur partie du domaine, qui fut confisquée & cédée ensuite à leurs cousins. Lionel eut un fils, & ce fut le célebre Albert, connu par ses ouvrages contre Érasme ; Marc eut Gibert. Ces deux nouveaux maîtres pousserent les dissensions plus loin que leurs prédécesseurs. Gibert pour tirer vengeance d'Albert qui avoit su se procurer la faveur de l'empereur, céda sa partie de la principauté de Carpi à Hercule I duc de Ferrare, & en obtint en échange Sassuolo & plusieurs autres terres & châteaux sur la colline de Modene. Albert voulut conserver la siene ; mais il en ariva ce qu'on voit avenir tous les jours, lorsque deux maîtres, dont les forces ne sont pas à beaucoup près égales, dominent dans un seul & même état. Pendant les guerres qui désolerent l'Italie au principe du XVIe siecle, Albert fut obligé de suivre le parti des François. Ce qu'il en eut pour récompense, ce fut de voir sa principauté occupée par les Impériaux après la malheureuse bataille de Pavie en 1525, & vendue ensuite, en 1527, à Alphonse I duc de Ferrare, qui trois ans après en obtint de l'empereur l'investiture. Dès ce temps-là les Estenses ont toujours conservé la principauté de Carpi, à laquelle, après la mort de Marc Pio, dernier successeur de Gibert, arivée en 1599, ils unirent Sassuolo & les autres terres possédées par le même Gibert.) (LE CHEV. TIRABOSCHI.)

CARPI ; petite ville d'Italie, dans l'état de Venise, au Véronois, sur l'Adige, fameuse par la bataille que le prince Eugene y gagna sur les François en 1701.

CARPIO · petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir, avec titre de marquisat.

CARRAL ; petite ville d'Espagne, sur les côtes de Galice. (*R.*)

CARRARA, ou MASSA-CARRARA ; anciene ville, & principauté d'Italie en Toscane, avec un évêché suffragant de Siene. C'étoit la résidence des princes de la maison de Cibo, dont le prince de Modene a épousé l'héritiere. Elle est très-renomée par ses belles carrieres de marbre, est fort peuplée, & sa situation est dans une plaine très-agréable, à une lieue de la mer, 4 s.-e. de Sarzane, 10 n.-o. de Pise, 22 o.-n.-o. de Florence. *Long.* 27, 45 ; *lat.* 44, 1.

CARRAVEIRA ; ville de la Turquie en Europe, dans la Macédoine, sur le golfe de Salonichi. Elle se nomme aussi Boor-Castoro ; c'est l'anciene Beroé. Elle a un archevêque grec. *Long.* 40 ; *lat.* 40, 27.

CARRETO ; petite ville d'Italie, dans le territoire d'Aqui, au duché de Montferrat. (*R.*)

CARRICK; province méridionale & occidentale de l'Écosse, dont la capitale est Bargeny. Cette province est fertile en blé & en pâturages.

Carrick-Drum-Rush; petite ville d'Irlande, dans la province de Connaugt, au comté de Létrim, sur la riviere de Shannon. Elle envoie un député au parlement.

Carrick-Fergus. *Voyez* Knock-Fergus.

Carrick-Mac-Gaiffen; ville d'Irlande, dans la province de Munster, sur la Shure. Elle a un marché public.

CARRION; riviere d'Espagne, qui prend sa source dans les Asturies, & qui se jete dans celle de Pisuerga.

Carrion de los Condes; ville d'Espagne, au royaume de Léon, sur la riviere de Carrion. Il y a dix paroisses, quatre couvens d'hommes, deux de filles, & deux hôpitaux. Les Espagnols ne lui donnent que le titre de bourg. (*R.*)

CARS; ville forte & considérable d'Asie, dans l'Arménie, sur la riviere de même nom, avec un château fortifié, & rendu presqu'imprenable; tant les Turcs ont ajouté à ses fortifications. Il est sur un rocher très-escarpé, du haut duquel on peut foudroyer la ville. La plaine qui l'environne est arosée par un grand nombre de ruisseaux & de sources. L'air en est très-pur, & la campagne est couverte de fruits & de fleurs.

CARSCHI; grande ville d'Asie, dans la Tartarie, dans la grande Buccarie.

Cette ville est fort peuplée, très-commerçante, & mieux bâtie qu'aucune autre de ce pays. La campagne est extrêmement fertile en toutes sortes de fruits & de légumes.

CARSO; partie du Frioul, qui est située entre le comté de Goritz, le golfe de Venise, & l'Illrie. Elle apartient à la maison d'Autriche.

CARSWICK; petite ville & port d'Écosse, dans l'île de Mula.

CARTAMA; petite ville d'Espagne, au royaume de Grenade. *Long.* 13, 32; *lat.* 36, 32. Elle est proche de la riviere de Guadana-Medina, au pied d'une montagne, à 3 li. n.-o. de Malaga, 10 l.-o. d'Antequera. Elle a été autrefois considérable; mais elle diminue de jour en jour.

CARTA-SOURA; ville d'Asie, dans l'île de Java, capitale de l'empire de Matazan, & résidence de l'empereur. (*R.*)

CARTHAGE, dite la *grande*, fut autrefois capitale d'un puissant empire, & la principale ville d'Afrique. Scipion le jeune la prit & la ruina 146 ans avant J. C. Elle fut rebâtie sous C. Gracchus, 123 ans avant J. C., & les Arabes la ruinerent environ l'an 685. Elle étoit située dans une langue de terre qui formoit une presqu'île jointe à l'Afrique par un isthme de 25 stades, entre Utique & Tunis. Toute la presqu'île avoit 390 stades de tour: il ne reste de Carthage que quelques vestiges. La presqu'île a retenu le nom de *promontoire de Carthage*. (*R.*)

CARTHAGENE, *Carthago Nova*; ville forte & port d'Espagne, au royaume de Murcie, capitale du pays de même nom. *Long.* 17, 6; *lat.* 37, 36, 7. (Π) *Long.* 16, 31, 20. *lat.* 37, 36, 37.)

Sa grandeur est médiocre. Elle a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Son port, qui est à l'extrémité du golfe de Carthagene, est un des meilleurs de toute l'Espagne, & des plus sûrs de toute l'Europe; on pêche dans ce golfe beaucoup de *macreuses*, ce qui a fait donner à l'île que l'on trouve à l'entrée du port le nom de *Scombraria*. L'évêque de Carthagene, qui fait sa résidence à Murcie, est suffragant de Tolede, & jouit de plus de soixante-quatre mille ducats de rente. Aux environs de cette ville croît beaucoup de genêts (*spartum*); ce qui a fait donner à la ville le nom de *Spartaria*, & à la contrée celui de *Spartarius Campus*. On y trouve aussi des diamans, des rubis, des améthystes, & d'autres pierres précieuses, & sur-tout beaucoup d'alun. Cette ville a été bâtie par Asdrubal: elle est protégée par un bon fort. Jean Léak la prit pour l'archiduc, depuis empereur sous le nom de Charles VI, en 1706; mais le duc de Berwick la reprit ensuite. Elle est à 11 lieues f. de Murcie. (*M. D. M.*)

Carthagene; grande, belle & forte ville de l'Amérique méridionale, à 10 *d.* 25 *m.* 48 *s.* de *lat.* nord; & à 301 *d.* 19 *m.* 36. *s.* de *long.* (Π) à 10 *d.* 26 *m.* 33 *s.* de *latit.* nord, & à 302 *d.* 13 *m.* 45. *s.* de *long.*) sur la côte de Terre Ferme, bâtie vers l'an 1527 par Hérédia, avec un évêché suffragant de la nouvele Grenade.

Les avantages de sa situation l'ayant rendue bientôt florissante, elle fut pillée, en 1544, par quelques aventuriers François, & quarante ans après par l'Anglois Dracke, qui la réduisit en cendres. Elle fut encore pillée par les François en 1597, & ataquée en vain par l'amiral Vernon, chef de la flote Angloise, en 1752; il fut contraint d'en lever le siége, après y avoir perdu presque tout son monde. Rien n'est plus admirable que la vue de cette ville, qui, ainsi que son faux-bourg, est fortifiée réguliérement, & a trois bons forts outre les autres ouvrages. C'est après Mexico la plus belle de toute l'Amérique. Elle est composée de cinq grandes rues, droites & bien pavées, dont chacune a près d'un bon quart de lieue de long. Les maisons sont de pierre, & fort bien bâties, toutes avec des balcons & des jalousies de bois, matiere plus durable pour ces ouvrages que le fer, qui seroit bientôt rouillé & détruit par l'humidité, & par des vents nitreux, dont les murailles même se ressentent. Une rue plus longue & plus large que toutes les autres, traverse la ville entiere, & forme une grande place au centre. La cathédrale s'éleve au dessus de tous les autres édifices, & ne renferme pas moins de richesses qu'elle étale de magnificence au dehors; les autres édifices, tels que les Églises, les couvens & l'hôpital, sont en général de la plus grande beauté. On fait monter le nombre de ses habitans à vingt-quatre mille, dont environ cinq mille Espagnols, & le reste de race Américaine, ou negres & mulâtres, la plu-

part si aisés qu'ils passeroient pour riches dans toute autre contrée du monde. Le gouverneur fait sa résidence ordinaire dans la ville, & releve du vice-roi de la Nouvele Grenade, pour les afaires militaires: on en appele pour les afaires civiles à l'audience de *Santa Fé*. La jurisdiction spirituele de l'évêque de Carthagene s'étend aussi loin que le gouvernement militaire & civil. Elle forme un tribunal, composé du prélat & de son chapitre, mais qui n'a rien de commun avec celui de l'inquisition, dont la jurisdiction renferme l'île *Espagnole* où il fut d'abord établi, *Tierra Firme* & *Santa Fé*. Outre ces tribunaux, la ville a sa magistrature séculiere, composée de regidors, parmi lesquels on élit tous les ans deux alcades. Ces deux emplois sont ordinairement remplis par les habitans de la premiere distinction; il y a aussi une chambre du trésor pour la perception & la distribution des deniers royaux. Enfin, Carthagene n'étant pas moins une ville de guerre que de commerce, elle a son auditeur militaire, qui est le chef d'une espece de jurisdiction.

C'est dans la baie de Carthagene que les galions arivent, pour y atendre que l'armadille du Pérou se soit rendue devant Panama. Au premier avis qu'ils en reçoivent, ils prenent la route de Porto Bello, où se tient une foire, après laquelle ils revienent faire dans la baie les provisions nécessaires à leur retour; bientôt ils se hâtent de remettre à la voile. Dans leur absence, la baie est extrêmement déserte.

Carthagene étant la premiere échele où se rendent les galions, on doit se faire une haute idée du commerce d'une ville qui reçoit les prémices de tout ce qui passe d'Espagne dans l'Amérique méridionale. Les effets de ce commerce, sont l'or, l'argent monoyés, en lingots & en poudre, les émeraudes, dont il se trouve de riches mines à *Santa Fé*, & les perles qui sont très-belles, & dont il se fait un grand trafic, &c. On reçoit en échange les marchandises & les étofes d'Europe.

Quant à l'article des arts & sciences, il n'y a exactement rien à dire: les habitans, doués naturélement de beaucoup d'esprit & de sagacité, négligent de s'instruire, & ne s'occupent que de leur commerce; ils sont bons, charitables envers les Européens. Le climat est excessivement chaud. Dans les observations du thermometre, le 19 novembre 1735, il a été prouvé que la chaleur du jour le plus chaud du climat de Paris est continuele à Carthagene; aussi par la trop abondante transpiration, les habitans sont-ils si pâles & si livides qu'on les croiroit tous relevés de quelque grande maladie.

Le gouvernement de Carthagene est borné au nord-ouest par la mer du nord, à l'est par Rio grande & par la riviere de la Magdeleine, au sud par l'audience de *Santa Fé*, à l'ouest par la riviere & le golfe de Darien. La plus grande partie du terroir est coupée de montagnes & de collines; le reste est en vallées basses & ombragées de plusieurs forêts & bocages épais. La terre que la trop grande quantité de pluies rend presque toute humide & marécageuse, n'est pas trop propre pour les semences de l'Europe, & le blé n'y mûrit pas bien. On n'y trouve des mines d'or qu'en très-peu d'endroits, encore sont-elles très-peu abondantes: il y a beaucoup de bêtes sauvages, de tigres, de serpens, & autres animaux nuisibles. Les Américains y sont en petit nombre. Les Espagnols ont dévasté ces immenses contrées. (*M. D. M.*)

CARTHAGO, ou la NOUVELE CARTHAGE, ville d'Amérique, dans l'audience de *Santa Fé* en Terre Ferme, à quelque distance & à l'orient de la riviere de Cauca, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

Carthago; ville considérable de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans la province de Costa Ricca. Elle est située presqu'au milieu de la largeur de l'isthme qui joint les deux grandes parties de l'Amérique. Il peut y avoir un peu plus de quatre cens familles dans cette ville. Elle a un gouverneur Espagnol, deux couvens de religieux & un de religieuses. Les habitans font un grand & riche commerce. *Long.* 296, 15; *lat. s.* 9, 50. (*R.*)

CARTHUEL. *Voyez* Carduel.

CARTO; petite ville de Barbarie, sur la côte du royaume de Barca, entre Salona & Alberton.

CARVAN. *Voyez* Kairevan.

CARWAR; ville d'Asie, dans les Indes orientales, sur la côte de Malabar, à 20 lieues au midi de Goa. Les Anglois y ont un comptoir au milieu de deux bastions. Elle est voisine de montagnes couvertes de bois & pleines de bêtes fauves, entre lesquelles sont des vallées où il croît beaucoup de blé & beaucoup de poivre: ce poivre passe même pour le meilleur des Indes orientales. Parmi les animaux domestiques dont on y fait usage, les bœufs y sont beaucoup plus grôs qu'en Europe; mais la chair en est moins bonne. On s'y livre aux pratiques les plus absurdes & les plus superstitieuses de l'idolatrie. *Long.* 73; *lat.* 15.

CARY; petite île de la mer d'Écosse, une des Westernes, à un mille au sud de Gigai. Elle a un mille de long. Son terroir renferme d'excellens pâturages, & nourit beaucoup de lapins.

CASAL, *Bondicomagum*, *Casale*; ville forte d'Italie, capitale du Montferrat, avec une citadelle. Elle est sur le Pô. *Long.* 26, 4; *lat.* 45, 7. (T) *Longit.* 26, 10; *lat.* 45, 5.)

Ce fut la résidence des marquis de Montferrat. Son évêché, suffragant de Milan, fut érigé en 1474 par Sixte IV. Elle est remarquable par la victoire du comte d'Harcourt sur les Espagnols en 1640. Le duc de Mantoue la rendit au roi de France en 1681. Elle lui fut rendue en 1695 ayant été prise par les alliés, & on en démolit les fortifications. Les François la reprirent & la fortifierent de nouveau; mais le roi de Sardaigne s'en rendit maître en 1706. Les François la re-

prirent en 1745. Le roi de Sardaigne la reprit au mois de mars 1746. Elle est à 15 li. n.-e. de Turin, 14 f.-o. de Milan, 20 n.-e. de Gênes. (*R.*)

CASAL MAGGIORE; petite ville forte d'Italie, située sur la rive gauche du Pô, dans le Crémonois. *Long.* 27,50; *lat.* 55,6. (Π) *Long.* 27, 26; *lat.* 45, 13.

CASALE NUOVO; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans le pays d'Otrante.

CASALE PUSTURLENGO; petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, au territoire de Lodi. C'est un pays très-stérile.

CASALMACH; grande riviere d'Asie, dans la Natolie, qui se jete dans la mer Noire.

(Π) CASALNOVO; joli bourg de la Calabre ultérieure, situé dans une plaine agréable, au pied d'une montagne, avec des rues larges & alignées, & des maisons basses. Par le tremblement de terre, qui dévasta la Calabre, le 5 février 1783 (*Voyez* CALABRE), il fut entiérement rasé: il n'y est resté pas pierre sur pierre : tout a été mis de niveau avec le sol. Ce bourg avoit été bâti après les tremblemens de terre de 1638. On avoit pris toutes les précautions qu'on avoit pu imaginer, pour lui faire éviter une semblable ruine. Mais, quoique ses rues fussent très-larges, & les maisons très-basses; près de la moitié de sa population fut écrasée sous les ruines. La Marquise de Gerace, & tous ceux qui étoient auprès d'elle, furent victimes de cette secousse.)

CASAMANCE; riviere d'Afrique, au royaume de Mandiga.

CASAN, *Casanum*; ville considérable d'Asie, capitale du gouvernement de même nom, dans l'empire Russe, avec une citadelle & un château fort, bâti à l'antique. Elle est sur le Casanka, qui à une demi-lieue de là se jete dans le Wolga. On compte dans cette ville jusqu'à cinquante Églises, presque toutes construites de pierres, & onze couvens, partie dans la ville & partie dans ses environs. Le fort renferme la chancélerie du gouvernement, à laquelle préside un gouverneur & un vice-gouverneur. Le commandant du fort a sous ses ordres toutes les garnisons & tous les régimens qui se trouvent dans l'étendue de son gouvernement. La garnison de Casan est composée de trois régimens, pour lesquels on a établi un hôpital. Cette ville est le siége d'un archevêque : il y a aussi un gymnase qui dépend de l'université de Moscow, & où l'on enseigne aux jeunes Russes les belles lettres, les langues latine, françoise & allemande, l'arithmétique, la géométrie, la religion Chrétiene, l'escrime & la danse. À l'une des extrémités de la ville, on a établi une fabrique de toiles, qui sont vendues à la courone à un prix convenu, & qui sont employées à l'usage des troupes; il y a aussi des fabriques de *maroquins*. Indépendament des bourgeois, on compte dans cette ville beaucoup de riches Tartares qui commercent avec la Sibérie. Le Czar Jean-Basile prit Casan en 1552, & son fils Wasilowitz en 1554 se rendit maître de tout le royaume de Casan, qu'il conquit sur les Tartares, & qui n'est plus aujourd'hui qu'une province du vaste empire de Russie. Les maisons de cette ville sont presque toutes de bois. Elle a essuyé un grand incendie le 26 août 1765. *Long.* 66, 48; *lat.* 55, 47.

Ce gouvernement contient la province de Casan, dans laquelle se trouvent dix villes; la province de Sinbirsk, qui en comprend huit; la province de Pensa, qui en contient deux; la province de Swiasck, qui renferme neuf villes; la province de Wiatskaïa, qui en renferme quatre; la province de Permic ou de Kungur, qui en contient quatre, & plusieurs autres villes qui sont enclavées dans ce gouvernement, & dépendent des seigneurs de Straganow. Les terres de la province de Casan sont très-fertiles en toutes sortes de fruits, de grains & de légumes. Il s'y fait un grand commerce de pelleteries & de maroquins, & elle fournit des bois de construction. (*M. D. M.*)

CASANGAS; nation d'Afrique, dans la Nigritie, auprès de la riviere de Casamança.

CASAR, CABIR, ou ALCASAR-QUIVIR; ville du royaume de Fez, près du fleuve Lycus, à 3 lieues d'Argyse. Elle peut avoir quinze cents maisons, & il s'y trouve plusieurs mosquées. Ses environs sont remplis d'arbres fruitiers. (*R.*)

CASASA; ville & bon port d'Afrique, en Barbarie, dans la province de Garet. L'entrée de son port cependant est semée d'écueils.

CASAUBON; petite ville de France, dans la province d'Armagnac, sur la riviere de Douze.

CASBA; place d'Afrique, au royaume de Tunis, à 2 li. de cette ville, dans une plaine fertile.

CASBIN, ou CASVIN; grande ville de Perse, dans l'Yrac, proche de la haute montagne d'Elwend. *Long.* 67, 35; *lat.* 36, 20.

Plusieurs rois de Perse y ont fait leur résidence. Le commerce y est très-grand. La montagne d'Elwend recele de grandes & belles carrieres de marbre blanc.

CASCAES; petite ville du royaume de Portugal, à l'embouchure du Tage, avec une bonne rade. C'est là que les flotes s'assemblent pour aller aux Indes. Elle est défendue par une bonne citadelle, & se trouve à 5 li. o. de Lisbone. (*R.*)

CASCH; ville d'Asie, dans le pays des Usbecks. Elle est située au delà du fleuve Gehon, dans un pays fertile, dont les fruits mûrissent plutôt qu'en aucun lieu de cette contrée. Deux rivieres, l'Alkasarin & l'Aschur, l'arosent. On la dit sujete à la peste.

CASCHGAR (le royaume de), autrement PETITE BUCCARIE; pays d'Asie, dans la Tartarie, borné au nord par le pays des Calmouks, dont il dépend, à l'orient par le Thibet, au sud par le Mogol, à l'occident par la grande Buccarie. Il a environ 160 lieues de long sur 100 de large. Il est fertile & peuplé. On y trouve du musc, des mines d'or, d'argent, & de pierres précieuses; mais

mais les Calmouks qui en font feigneurs, fe contentent de vivre de leur bétail, & de ramaffer des grains d'or dans les torrens. C'eft d'eux principalement que vient la poudre d'or. Yarkan ou Yrken en eft la capitale.

CASCHGAR; ville d'Afie, dans la Tartarie, au royaume de même nom. Elle étoit jadis confidérable; mais depuis que les Tartares en font en poffeffion, elle a beaucoup déchu. Cependant, il s'y fait un affez grand commerce avec les habitans des pays voifins. (*R.*)

CASCIA; petite ville d'Italie, en Ombrie, dans l'état de l'Églife, vers les frontieres du royaume de Naples.

CASE-DIEU; riche abbaye de Prémontrés, fondée en 1135, à 2 li. e. de Plaifance, diocèfe & à 7 li. o. d'Aufch.

CASENOVE; château en Guienne, près de Bazas, où naquit Charlotte-Rofe Caumont de la Force, fille de François de Caumont, marquis de Caftelmoron, maréchal de camp, morte à Paris en 1666: elle s'eft illuftrée dans la république des lettres. Son *Hiftoire fecrete de Bourgogne*, *en* 2 *vol.* in-12, eft un roman bien écrit.

CASENTINO; petit pays d'Italie, au grand duché de Tofcane, dans le Florentin, près de la fource de l'Arno. Le lieu principal en eft Poppi, & les autres font Vallombrofa, Camaldoli, &c.

CASERTE; petite ville épifcopale, à 5 lieues au nord de Naples, avec titre de duché, dans la plaine où étoit autrefois la délicieufe Capoue, & près de laquelle Charles III, roi d'Efpagne, a fait bâtir le château le plus magnifique, le plus régulier, & le plus vafte qu'il y ait en Italie, fur les deffeins de Vanvitelli, le premier architecte du pays.

Caferte doit fon origine aux Lombards; fon nom vient d'un ancien château, appelé, à caufe de fa hauteur, *Cafa erta*: c'étoit un fief de l'ancienne maifon des ducs de Caferte, que D. Carlos acheta pour y conftruire une maifon royale, dont la premiere pierre fut placée en 1752; le plan de ce château eft un vafte rectangle qui a fept cents trente-un pieds de longueur de l'eft à l'oueft, & cinq cents foixante-neuf du nord au fud, avec cent fix pieds de hauteur; les deux grandes façades ont chacune trente-quatre croifées. On y a élevé une ftatue d'Hercule couroné par la vertu, avec cette infcription, *Virtus poft fortia facta coronat*, relative à la conquête du royaume de Naples, que D. Carlos fit en 1734. Le plus riche marbre d'Italie a été employé pour la décoration de cette fuperbe maifon, qui a coûté huit ou neuf millions, outre deux millions pour l'aqueduc qui amene les eaux de neuf lieues, appelé *Acquedotto Carolino*.

L'ancien aqueduc des Romains, appelé *Aqua Julia*, & qui paffoit à peu près dans le même canton pour aller à Capoue, étoit de deux cents vingt-fix pieds plus bas que le nouvel aqueduc.

Nous n'avons point d'ouvrage moderne qui approche de cette magnificence: l'aqueduc de Maintenon n'a jamais été achevé, & ce feroit le feul qu'on pouroit mettre en parallele.

La longueur totale de l'aqueduc de Caferte eft de 21133 toifes: la pente eft d'un pied fur 4800; la quantité d'eau eft de 3 pieds 8 pouces de large, fur 2 pieds 5 pouces de hauteur. Le réfervoir ou château d'eau auquel cet aqueduc aboutit fur la montagne au nord de Caferte, eft à 1600 toifes du château, & à 400 pieds au deffus du niveau de la cour.

En creufant pour fonder les piles du grand arc, M. Vanvitelli trouva, à 90 pieds de profondeur, une cave où il y avoit quantité de corps morts. De quelle prodigieufe antiquité devoit être cette fépulture; puifque par les ouvrages des Romains on voit que le terrain, il y a deux mille ans, étoit déja à peu près le même qu'aujourd'hui! Combien a-t-il fallu de fiecles pour que les débris de la montagne, entraînés dans les vallées, les aient comblées à foixante-dix pieds de hauteur, en fuppofant que les corps aient été fous terre de plus de vingt pieds dans le principe!

En faifant l'ouverture des aqueducs, dans la montagne de Santa Croce, il fortit une moufete ou vapeur empoifonée, qui renverfa mort le premier ouvrier; quatre autres eurent beaucoup de peine à en revenir: le grand air, avec de grands brafiers de feu, y remédierent peu à peu.

Dans la montagne de Garzano, on trouva un efpace de vingt pieds, où la pierre étoit encore dans un état de moleffe qui indiquoit fa formation; c'étoit une matiere sâbloneufe, difpersée par lits, de la même forme & de la même nature que la pierre vive qui forme le refte de la montagne, mais qui n'étoit point encore durcie comme les pierres environantes.

CASHEL, ou CASSEL; ville d'Irlande, au comté de Tipperary, avec un archevéché. Elle députe au parlement. Elle eft à 15 li. f.-e. de Limerik, 11. n.-o de Waterford. *Long.* 9, 52; *lat.* 52, 36.

CASHORN. *Voyez* ASHBORN.

(Π) CASIGLIANO; autrefois ville épifcopale, préfentement bourg de l'état de l'Églife, dans le duché de Spolete.)

CASILIRMAR; riviere d'Afie en Natolie, qui prend fa fource dans la province de Chiangara, & va fe perdre dans l'Euphrate.

CASIMAMBOUS; peuple ou tribu d'Afrique dans l'île de Madagafcar, dans la province de Matatana.

CASIMIR, ou plutôt KASIMIERS; ville bien bâtie, & d'un affez bon commerce, dans la petite Pologne, au palatinat de Lublin, fur la Viftule. Il y a encore une très-petite ville de même nom dans la grande Pologne, au palatinat de Califch, où Charles XII, roi de Suede, fit rouer & écarteler l'infortuné Patkul, en 1708.

CASLONA, *Caftulo*; petite ville d'Efpagne, dans l'Andaloufie, près du Guadalquivir, autrefois épifcopale.

CASPE; ville ou bourg d'Espagne, au royaume d'Aragon, au confluent de l'Ebre & de la Guadalofe. (*R.*) (Π) *Long.* 17, 30; *lat.* 41, 16.)

CASPIA; petite riviere de Lithuanie, qui prend sa source dans la principauté de Smolensko, & va se jeter dans la Duna.

CASPIENE (la mer); grande mer d'Asie, entre la Tartarie, le royaume de Perse, la Géorgie & la Moscovie. Elle n'a point de communication visible avec les autres mers; il paroît que c'est à tort qu'on lui en suppose une cependant avec le golfe Persique. La navigation y est dangereuse; Albuféda découvrit en 1320, la vraie longueur de la mer Caspiene, & la trouva plus petite que Ptolémée ne l'avoit supposée, soit qu'en effet elle soit diminuée par l'enfondrement subit de quelques immenses cavernes souterraines, soit qu'elle se soit ouvert quelque communication intérieure avec d'autres mers, soit encore parce que Ptolémée s'étoit trompé dans ses calculs. Sa longueur est du nord au sud, & non de l'est à l'ouest, comme on l'avoit cru avant les recherches que fit faire Pierre le Grand, Czar de Russie, en 1718, par Bourrons, Oléarius & Jean Kinson. Elle est entre les 37 & 46 (Π) 37 & 47) degrés de latitude, & entre les *66* & 71 (Π) *67* & 72) degrés de longitude. Ses eaux sont plus salées vers le milieu, que vers les côtes, à cause de la grande quantité de rivieres qui s'y déchargent. Elle n'a ni flux ni reflux. On a découvert dans cette mer, vis-à-vis de la province de Xilan, deux grands goufres. Le poisson y est assez abondant, & meilleur que dans les autres mers. On y en trouve d'odoriférans, tels que le hausen, les esturgeons, les perches, &c.: on y apperçoit aussi des chiens marins, qui se font voir pendant les ouragans, auxquels cette mer est fort sujete. (*M. D. M.*)

CASPIENS (monts); chaîne de montagnes qui s'étendent du nord au sud, entre l'Arménie & la mer Caspiene.

CASR-AHMED; petite ville de la province d'Afrique, proprement dite. Elle est considérée comme le magasin des blés de tout ce pays, qui en abonde. On les y conserve sous des voûtes bâties exprès, & non pas sous terre, comme dans la plupart des autres provinces de l'Afrique.

CASR-BEN-HOBEIRAH; ville d'Asie, dans la province d'Érakh (ou Chaldée), à 2 lieues de l'Euphrate.

CASR-FIROUSAH, c'est-à-dire, château de la Turquoise, ou bien Casr-Firuz, c'est-à-dire, *château du Bonheur*. C'est le nom du château superbe que Mahmud, fils de Sebeckteghin, fit bâtir en la ville de Gasnah, & où il fut aussi enterré. Le fondateur de ce palais régna depuis l'an de l'hégire 389, jusqu'à l'an 421 (de l'ere Chrétiene 1029), qui fut celui de sa mort.

CASSAGNETES; petite ville de France, dans le Rouergue, au diocèse de Rodez, à 3 lieues n.-o. de cette derniere ville.

CASSAMANCE; riviere d'Afrique, à 30 lieues au sud de celle de Gambie, dont elle est un bras. Elle est navigable dans la partie de l'Afrique, où le commerce est permis aux François. Ils peuvent, par cette riviere, remonter dans la Gambie, & de celle-ci dans le Niger, auquel elle communique, & suppléer par-là au commerce du Sénégal. (*R.*)

CASSAN, ou CACHAN; grande & riche ville d'Asie, au royaume de Perse, dans la province d'Yrac, fameuse par les étofes de soie qui s'y fabriquent, par ses brocards d'or & d'argent, & par de belle faïence. Elle est munie d'un château. (*R.*)

CASSAND; île & forteresse de la Flandre Hollandoise, vis-à-vis l'Écluse.

CASSANO; petite ville du Milanois, sur l'Adda, entre Bergame & Milan, où le 16 août 1705, se donna une bataille sanglante, entre les François, commandés par M. de Vendôme, & les alliés, conduits par le prince Eugene. Le plus furieux combat se fit à trois reprises, sur le pont: le prince Eugene avoit l'avantage du nombre; mais ayant été blessé d'un coup de feu, & obligé de se retirer, M. de Vendôme, avec le régiment de la marine, qu'il appeloit la Xe *légion* de son armée, repoussa les ennemis: „ nous leur fîmes „ un pont d'or avec beaucoup de prudence, dit „ le chevalier Folard, ne pouvant leur en „ faire un de feu & de fer bien acéré, à cause „ de notre foiblesse, qui ne nous permit pas de „ les suivre „.

Le camp de bataille nous resta; le duc de Savoie ne fut pas secouru. Au reste, les deux parties s'attribuerent le succès de cette mémorable journée. Cette ville défendue par un château fort, est à *6* lieues n.-e. de Milan, & 10 n.-o. de Crême. (*R.*)

CASSANO, ou COSSANO; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à 2 lieues du golfe de Tarente. Elle a un évêché suffragant de Regge, mais exempt de sa jurisdiction. Elle est à 7 li. n.-o. de Rossano, 15 n. de Cosenza. *Long.* 30, 35; *lat.* 39, 55. (*R.*)

CASSEL, *Castellum Morinorum*; jolie ville démantelée, & châtelenie de France, dans la Flandre, généralité de Lille. Elle est remarquable par les trois batailles qui se sont données près de ses murs, contre Philippe I, roi de France, qui y fut défait par Robert le Frison, comte de Flandres, en 1071; contre Philippe le Bel, qui remporta une victoire complete sur les sujets du comte de Flandres révoltés, & sacagea la ville en 1328, & contre Philippe, duc d'Orléans, qui, en 1677, y défit le prince d'Orange, & prit la ville. Elle fut cédée à la France en 1678, par le traité de Nimegue. Elle est sur une montagne, où se trouve la terrasse d'un ancien château. On y jouit d'une des plus belles vues de l'univers. De cette terrasse, on découvre trente-deux villes, un grand espace de mer, & les côtes d'Angleterre, à *6* li. de la mer, 4 n.-e. de Saint Omer, 7 s.-e.

de Gravelines, 6 l.-e. de Dunkerque, & *long.* 20 d. 9', 9"; *lat.* 50 d. 47', 54". Cette ville est bâtie en longueur, ayant la place ou grand marché au milieu, ornée d'une belle fontaine. Il y a deux collégiales, qui sont aussi paroisses, un hôpital, n collége, &c. (*M. D. M.*)

Cassel, *Cassella*, *Cassilium*; ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, très-belle & très-forte, capitale du Landgraviat de Hesse-Cassel. Elle est située, partie sur une hauteur, partie sur la Fulde, qui la coupe en deux portions inégales, au confluent de la Drusel, l'Ahna & la Lossa. C'est le siége du conseil privé, de la régence de la basse Hesse, de la cour souveraine des appels, de la chambre des domaines & de la guerre, du conseil & du commissariat général des guerres, de la tresorerie militaire, d'un conseil des mines, d'un consistoire ataché à la régence, d'un conseil de commerce, de la justice provinciale de son nom, d'une des deux surintendances du pays, &c. &c. On y compte un collége illustre, auquel sont réunies les écoles de peinture, sculpture, architecture, médecine & chirurgie; une école latine, une société d'agriculture, plusieurs fondations ou caisses, pour les cas d'incendies, pour les veuves, orphelins, &c., un grand nombre de manufactures de toute espece, & environ 21,000 habitans. Les Juifs y sont très-riches, & en très-grand nombre, sans comprendre, dans ce dénombrement, la garnison, qui est au moins de quatre mille hommes. On y voit encore quelques restes de ses ancienes fortifications. Cette ville se divise en vieille & nouvele, jointes par un pont de pierre, sur la Fulde, long de cent vingt pas. Elle jouit de plusieurs priviléges, fait un assez bon commerce, & a deux foires par an.

La vieille ville, quoique la plus grande, est mal bâtie & de peu d'apparence; les rues en sont étroites, mal percées, & les maisons, pour la plupart, construites en bois. On y trouve cependant trois églises réformées, une église luthériene, deux hôpitaux, deux maisons pour les pauvres, une maison de correction, un mont de piété, un hôtel de ville, une douane, un arsenal, une fonderie de canons, de belles casernes, une belle salle de comédie, un théâtre anatomique, des magasins à blé & à bois, six places publiques, le wesder (espece de place d'armes), enfin le château où le landgrave fait sa résidence ordinaire. Ce château renferme plusieurs grands corps d'édifices & deux chapelles, &c. &c. Je ne dois point oublier l'hôtel des monoies, le manege, les grandes sécuries, &c. &c.; les bibliotheques publiques, & la place d'armes décorée de deux obélisques & de statues, avec une superbe colonnade d'ordre Toscan dans le fond; le muséum rempli de raretés de tous les genres, & d'antiques précieux, de vases & de peintures, &c. &c.

La ville neuve se divise en inférieure & supérieure. La ville neuve inférieure est aussi mal bâtie que la vieille ville; & quoiqu'elle ait des églises, des hôpitaux, & d'autres édifices publics, elle n'a cependant rien de remarquable.

La ville neuve supérieure, qu'on nomme aussi ville Françoise (en Allemand *Franschische Neustadt*) est très-belle & bâtie réguliérement. Toutes les rues en sont propres, larges & tirées au cordeau; les maisons sont à la moderne & d'un très-bon goût; on y trouve des palais magnifiques, & d'autres édifices considérables. L'aqueduc de Cassel est un ouvrage singulier, & l'un des plus beaux qu'il y ait au monde. Les François l'ont occupée dans la guerre terminée en 1763, & ont fait beaucoup de dégât.

Hors des murs de Cassel, est le magnifique jardin du landgrave, connu sous le nom *d'Augarden*, & communicant au château, par un pont, sur la Fulde. Ce jardin est remarquable par la beauté de son site, les bâtimens, & par les raretés qu'il renferme. (*M. D. M.*) (II) *Long.* 27, 9; *lat.* 51, 19.)

Cassel; petite ville d'Allemagne, chef-lieu d'un bailliage de même nom, dans l'électorat de Maïence, avec un pont sur le Rhin. (*R.*) (II) *Long.* 27, 12; *lat.* 51, 20.)

Cassel. *Voyez* Cashel.

CASSENEUIL; petite ville de France, dans l'Agénois, sur la riviere de Lot.

CASSIMERA; pays d'Asie, dans les états du grand Mogol, aux frontieres de la grande Tartarie.

CASSINOGOROD; ville de l'empire Russien, dans la principauté de Cassinow. *Long.* 62.

CASSIS; petite ville de France, en Provence, avec un petit port de mer.

CASSOVIE ou CASCHAU; ville forte de la haute Hongrie, capitale du comté d'Abanwyvar, avec un arsenal très-bien fourni, & une université. *Long.* 38, 28; *lat.* 48, 38.

CASSUBIE (la); contrée d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, sur la mer Baltique. Ses villes les plus considérables sont, Colberg, Belgard & Coslin; ce pays a le titre de duché.

CAST (S.); village de France, en Bretagne, sur l'Océan, à 5 l. o. de Saint Malo. Les Anglois y firent une descente, & y furent batus en 1758.

CASTAGNEDOLI; petite ville d'Italie, dans les états de la république de Gênes.

CASTAGNOLA; petite ville d'Italie, dans le Montferrat, au territoire de Casal.

CASTAMENA, CASTAMONE, ou KASTAMOUNI; ville capitale du Sangiacat de ce nom, de la Turquie Asiatique, dans la Natolie & dans la province de Becsangil, sur la riviere de Lime, à 25 li. s.-o de Sinope, 30 n.-e. d'Angora ou d'Ancyre. Il y a une riche mine de cuivre dans son territoire.

CASTANEDOLO; bourg d'Italie dans le Bressan, dépendant de la République de Venise.

CASTANET; petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse, & à 2 li. s. de Toulouse, près du canal royal.

CASTANOWITZ ; ville fortifiée de Hongrie, en Croatie, dans une Ile formée par la riviere d'Unna.

CASTEL, ou CASTELL ; comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans le Steigerwald, aux confins des pays d'Anspach, de Wurtzbourg, de Limbourg-Speckfeld, de Schwartzenberg. Il releve, en très-grande partie, de l'évêché de Wurtzbourg, dont les comtes de Castel sont les échansons héréditaires ; & soit par le malheur des guerres civiles, soit par la désunion & la mauvaise économie de ceux qui l'ont possédé, causes jadis très-fréquentes en Allemagne de la décadence de nombre de maisons, le comté de Castel n'a pas, à beaucoup près aujourd'hui, l'étendue qu'il avoit autrefois. Les villes de Gerolzofen, de Volkach, & Schwartzach, entr'autres, en ont été détachées ; & tout ce qui lui reste actuélement, se réduit à quelques bourgs & à quelques villages. Ses comtes, cependant, divisés en branche de Remlingen, & branche de Rudenhausen, ont deux voix à la diete, dans le collége des comtes, & voix & séance dans le cercle de Franconie, entre Hohenlohe & Wertheim. Leurs mois romains vont à 18 florins, & leur contribution à Wetzlar, à 18 richedales 84 $\frac{1}{4}$ creutzers.

Le château de Castel, bâti dans un village de même nom, est un édifice moderne, habité par la branche de Remlingen, qui a laissé tomber en ruines le vieux château, situé au sommet d'une montagne voisine. Celui de Rudenhausen n'a pas été abandoné. Ce petit pays a des bois & des grains en assez bonne quantité.

Castel-aragonese ; petite ville forte d'Italie, dans l'île de Sardaigne, avec un bon port. *Long.* 26, 32 ; *lat.* 40, 56. Elle a un évêché suffragant de l'archevéché de Sassari, dont elle est à 8 li. n.-e.

Castel-Baldo ; petite place d'Italie dans le Padouan, sur l'Adige, *Long.* 29 ; *lat.* 45, 7. (Π) *Long.* 29, 15.)

Castel-Bolognese ; petite ville d'Italie dans l'état Ecclésiastique, dans le Bolonois. (*R.*)

Castel-Branco ; ville de Portugal, avec un évêché, dans la province de Beira, sur la riviere de Lyra, à trois petites lieues du Tage.

Castel-Coan, ou Château-Corn ; petite ville d'Italie au Trentin, faisant partie du cercle d'Autriche, avec un château. (*R.*)

Castel-Durante. *Voyez* Urbanea.

Castel-Follit ; place d'Espagne, dans la Catalogne, entre Lampredon & Ampurias. Elle avoit un bon château qui fut pris par les François, en 1694, & ils le raserent l'année suivante.

Castel-Franco ; bourg d'Italie, dans le Bolonois, sur les frontieres du duché de Modene, près de la riviere de Secchia, défendu par le fort Urbin. (*R.*)

Castel-Franco ; petite ville d'Italie, dans la Marche Trévisane, aux Vénitiens.

(Π) Elle est située sur la rive du Muson, riche & bien peuplée. On y trouve 7 Églises, un couvent de religieux, un de religieuses, un hôpital pour les malades & pour les pélerins, & un bon mont de piété. Elle a aussi un collége de Notaires ; elle se régit par son propre statut, & pour les causes civiles & crimineles on ne peut appeler qu'à Venise. C'est la patrie de plusieurs hommes célebres, tels que dans la peinture Georges Barbarelli, appelé *Georgeon*, & Damini ; dans l'Architecture, François-Marie Spreti, qui a donné le dessein de l'Église principale de ce lieu, & de plusieurs autres bâtimens ; & dans les sciences, les Comtes Riccati, pere & fils, dont il nous est resté plusieurs ouvrages de Physique & de Mathématique.

Le territoire de cette ville, arosé par plusieurs ruisseaux, est fertile en blés & en pâturages ; on y fait un grand commerce sur-tout en laine & en soies du pays, & en marchandises d'Allemagne.)

Castel-Gandolfe ; place d'Italie, dans l'état Ecclésiastique, avec un château des souverains Pontifes, sur le lac Albano, à 4 lieues de Rome, avec de belles *vignes*. (*R.*)

Castel-Geloux ; petite ville de France en Gascogne, dans le Bazadois, sur la riviere d'Avance, à 5 lieues n.-o. de Nerac. Il s'y fait un assez bon commerce. Il y a aussi un bourg de ce nom dans l'Armagnac, à 3 lieues n.-e. d'Ausch. *Long.* 17, 50 ; *lat.* 44., 25.

Castel-Lombardo ; petite ville de Turquie, sur la côte méridionale de la Natolie, vis-à-vis de l'île de Cypre. On croit que c'est l'anciene *Jotape*.

Castel-Mairan ; petite ville de France en Gascogne, dans la Lomagne, à 8 li. e. de Lectoure.

(Π) Castel-Mendo ; ville de Portugal dans la province de *Tra-Los-Montes*.)

Castel-Moron ; petite ville de France, dans l'Agénois, sur la riviere de Lot. Il y en a une autre à 7 lieues n.-e. de Bazas.

Castel-Moron ; petite ville de France dans le haut Languedoc, près de Toulouse.

Castel-Novo ; ville forte de la Dalmatie, sur le golfe de Cattaro, avec un château bâti en 1373, par Tuandeio, roi de Bosnie. Les Espagnols la prirent en 1538. Barberousse la reprit en 1539. Les Vénitiens s'en rendirent maîtres le 30 septembre 1687, & depuis ce temps elle leur apartient. *Long.* 36, 20 ; *lat.* 42, 25.

Castel-Novo di Carfagnana ; petite ville d'Italie, dans le Modénois, avec une bonne forteresse.

Castel-dell'Ovo ; fort d'Italie, au royaume de Naples.

Castel-Rodrigo ; forteresse du royaume de Portugal, dans la province de Beira.

Castel-Sacrat ; petite ville de France, à 5 lieues e. d'Agen.

Castel-San-Giovanni ; jolie petite ville d'Italie, au duché de Plaisance.

Castel-Sarasin ; ville de France dans le haut Languedoc, au diocèse de Montauban.

Castel-Tornese ; petite ville de Grece, dans la Morée, sur la côte occidentale, près du cap de ce nom.

Castel-Vetere ; petite ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, sur une montagne qui porte encore le nom de *Caulo* ; ce qui fait croire que cette ville pouroit bien être l'ancienne *Caulon*.

Castel-Vetrano ; ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, sur une montagne. Elle a titre de principauté.

Castel-de-Vide ; place forte de Portugal, dans l'Alentéjo. *Long.* 11, 10 ; *lat.* 39, 15.

CASTELANE ; ville de France en Provence, sur la riviere de Verdon, dans une plaine fertile, entre deux montagnes. Elle est de la généralité d'Aix, au diocèse & à 3 lieues s.-e. de Senez. Cette ville députe aux états de la province. (*R.*)

CASTELAUN, ou CASTELHUN ; petite ville & château d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le Hunsruck, au comté de Sponheim. Les François la prirent en 1639.

CASTELHOLM ; forteresse de Suede, dans l'Île d'Aland, vis-à-vis de Stockolm.

CASTELL. *Voyez* CASTEL.

CASTELLACE. *Voyez* Castelluccia.

CASTELLAMARE ; ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec un bon port, sur la côte orientale du golfe de Naples. Son évêché est suffragant de Salerne. Elle est à 4 li. n.-e. de Sorrento. On y voit quelques sources d'eau soufrée au rivage de la mer, près de l'Église des Carmes. *Long.* 32 ; *lat.* 41, 40. (*R.*)

Castellamare ; petite ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, sur la côte septentrionale, avec un port dans un petit golfe de même nom, à 10 li. o. de Palerme.

Castellamare della Bruca ; ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure, entre le cap de la Licosa, & celui de Palinuro. Elle étoit autrefois épiscopale & assez peuplée ; mais ce n'est guere aujourd'hui qu'un village.

Castellamare del Volturno ; jadis ville épiscopale de la Campanie, à 4 li. de Capoue : ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit bourg à l'embouchure du Volturne. (*R.*)

CASTELLAN. *Voyez* Castillon.

CASTELLANE, ou CITTÀ CASTELLANE ; ville d'Italie, dans l'état de l'Église, à l'occident du Tibre, dans la Sabine, au pied du mont Soracte, aujourd'hui *il monte di San Silvestro*.

CASTELLANETTE ; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Lecce. *Long.* 34, 38 ; *lat.* 40, 50. Son évêché est suffragant de Tarente. Cette ville, qui a titre de principauté, est sur la riviere de Talvo, à 6 lieues n.-e. de Tarente.

CASTELLANZA ; ville d'Italie, au duché de Milan, sur l'Olana.

CASTELLAZZO ; petite ville d'Italie au duché de Milan, près d'Alexandrie, entre les rivieres de Bormida & d'Orta. C'est près de là que le comte de Staremberg eut une action avec les François en 1704. Elle est à 4 li. n.-e. d'Acqui, 4 l.-o. de Tortone.

CASTELLE (le) ; petite ville de la Turquie en Asie, en Natolie, dans la province de Bolli, sur la côte de la mer Noire.

CASTELLETTO ; il y a trois villes de ce nom au duché de Montferrat, dans le territoire d'Acqui : la premiere est près de Nice ; la seconde, sur les frontieres du marquisat de Spigno ; la troisieme, sur celles du pays d'Albe.

Castelletto ; petite ville d'Italie, au duché de Milan, sur le lac Majeur.

CASTELLO-PELLEGRINO ; petite ville de la Turquie en Asie, dans la Palestine, à trois lieues de Tartura, sur la Méditerranée. Les Turcs la nomment *Atlith*. Le château qui la couvroit autrefois, & que les Templiers posséderent pendant un temps pour la sûreté des pélerins, tombe en ruine ; & son port, établi dans un petit golfe (*R.*)

qui la touche, n'est plus d'aucune considération.

Castello-Rosso ; petite île de la Méditerranée, sur les côtes méridionales de la Natolie, entre Rhodes & Cypre. Pocock la prend pour la Rhoge de Pline. Elle est très-montueuse, & ne contient qu'un château élevé sur un rocher, au pied duquel est un bourg & quelques autres habitations de Grecs. Son port septentrional est très-sûr. (*R.*)

CASTELLON D'AMPURIAS ; ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur la côte de la Méditerranée, à 2 lieues de Roses.

Castellon-de-la-Plana ; ville d'Espagne, au royaume de Valence, dans une plaine, sur la côte de la mer, à 10 lieues de Valence.

CASTELLUCCIA ; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre.

(II) Elle étoit bâtie sur le bord d'un escarpement. Dans la secousse du 5 février 1783 (*Voyez* Calabre) ce rocher se détacha pour se précipiter dans le fond de la vallée prochaine. Les ruines de quelques maisons restées sur le haut de la montagne sont les seuls indices de sa position & de son existence.)

CASTELNAU-DE-BARBARENS ; petite ville de France, dans l'Armagnac, au comté d'Astarac, sur le Rat, à 3 lieues s.-e. d'Ausch.

Castelnau-de-Bonnefons ; petite ville ou bourg de France, dans le haut Languedoc, au diocèse d'Albi. (*R.*)

Castelnau-de-Brassac ; petite ville dans le

haut Languedoc, au diocèse de Castres, sur un ruisseau qui se jete dans l'Agoût.

Castelnau-de-Bretenous; petite ville de France dans le Querci, sur la Cere, près de son confluent avec la Dordogne.

Castelnau-d'Estretefon, ou de Trioffon; petite ville de France dans le haut Languedoc, au diocèse de Toulouse, à 4 li. n.-o. de cette ville.

Castalnau-de-Lxvi; petite ville ou bourg de France au haut Languedoc, dans l'Albigeois. Elle a un château assez bien bâti, & titre de baronie.

Castelnau-de-magnoac; petite ville de France, dans l'Armagnac, sur le Gers, capitale des quatre vallées.

Castelnau-de-Montartier; petite ville de France en Querci.

Castelnau-de-Montmirail; petite ville de France dans l'Albigeois, au sud de la Veze.

CASTELNAUDARI, *Castrum novum arri*; ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse de Saint Papoul, à 6 li. de Carcassone, fameuse par la déroute de l'armée commandée par Gaston, duc d'Orléans, en *1632*. Le duc de Montmorencı y fut pris, & décapité à Toulouse la même année. Elle est sur une petite éminence près du canal royal. Les plaines de cette ville sont très-fertiles en blé dont on fait un commerce assez considérable. *Long.* 16, 38; *lat.* 43, 19, 4.

CASTER; petite ville d'Allemagne, dans l'archevéché de Cologne, sur la riviere d'Erp.

CASTIGLIONE (lac de); lac d'Italie en Toscane, au territoire de Siene; il se décharge dans la mer de Toscane.

Castiglione Arenno; petite ville d'Italie, dans l'état du grand duc de Toscane. Elle est défendue par un château.

Castiglione del Lago; ville d'Italie, dans l'état de l'Église, sur la côte occidentale du lac de Pérouse, aux confins de la Toscane.

Castiglione Mantovano; petite ville ou bourg d'Italie, au duché de Mantoue, à trois milles de cette ville, du côté de Vérone. (*R.*)

Castiglione della Pescaja; petite ville d'Italie en Toscane, dans l'état de Siene, entre Piombino & Grossetto. Elle a des salines dans ses environs. (*R.*)

Castiglione-lo del Stivere, *Castrum Stiliconis*; petite ville d'Italie de quatre à cinq mille âmes, à 10 lieues de Vérone, 6 de Brescia, & 8 de Mantoue. Elle apartient à la maison d'Autriche, qui s'en est emparée sur ses princes légitimes. C'étoit le siége d'une principauté de trois lieues de diametre. Sur la hauteur étoit un château, rasé au commencement du siecle par les François, contre lesquels le prince s'étoit déclaré; les François y défirent les Impériaux en septembre 1706.

C'est dans ce château que naquit, en 1568, Saint Louis de Gonzague, mort à vingt-trois ans, & béatifié quatorze ans après, du vivant de sa mere & de son frere ambassadeur de l'empire à Rome.

Cette ville contient le palais où le prince faisoit sa résidence, une Église collégiale, six autres Églises, sans en compter deux encore qui sont hors de la ville. (*R.*)

CASTILLE (la vieille); province d'Espagne, avec titre de royaume, bornée au sud par la Nouvele Castille, à l'orient par l'Aragon & la Navarre, au nord par la Biscaie & l'Asturie, & au couchant par le royaume de Léon. Sa plus grande longueur, du nord au sud, est de soixante-quinze lieues communes de France; sa plus grande largeur est de quarante-six de ces mêmes lieues; sa figure est une espece de pyramide. Ses rivieres principales sont l'Ebre, & le Duero, qui, tous deux, prenent leurs sources dans cette province, le Pisuerga, l'Arlançon, le Cavanuas, &c. &c., l'Éresma, l'Adaja, &c.

La Castille se divise en sept mérindades ou contrées; savoir, 1°. celle de Burgos, qui est la capitale de la province; 2°. celle de Valladolid; 3°. celle de Calahorra; 4°. celle d'Osma; 5°. celle de Ségovie; 6°. celle d'Avila; 7°. celle de Soria.

La vieille Castille est montueuse & moins fertile que la Castille nouvele. La contrée qui produit le plus est celle qu'on nomme la *Terra de Campos*. Le vin qui y croît est excellent, & les plaines sont couvertes de gros & de menu bétail, & particuliérement de brebis, dont la laine passe pour la plus fine de l'Espagne. Le petit canton de Rioxa ou Rioja, ainsi nommé de la riviere d'Oxa (Rio-Oxa), a un air très-pur, abonde en blé, en vins, & produit beaucoup de miel.

La vieille Castille n'étoit autrefois qu'un comté soumis à la domination des rois de Léon; elle fut érigée en royaume en 1016. (*R.*)

Castille (la nouvele), ou *Royaume de Tolede*; province d'Espagne, bornée au nord par la Castille vieille, à l'orient par les royaumes d'Aragon & de Valence, au midi par celui de Murcie & par l'Andalousie, & à l'occident par le royaume de Léon. Sa plus grande longueur, du septentrion au midi, est de soixante-dix-sept milles d'Espagne, & sa plus grande largeur, du levant au couchant, est à peu près d'autant. Elle est séparée de la vieille Castille & de l'Estremadure par une chaîne de montagnes: il en regne une autre chaîne entre le Tage & la Guadiana, qu'on nomme *montagnes de Tolede*. La Sierra Morena la borne au sud, & la sépare de l'Andalousie. Les principales rivieres qui y ont leurs sources, sont le Tage, la Guadiana, & le Xucar; le pays est aussi arosé par la Xarama, la Guadarama, l'Albarche, la Xiguela. La Nouvele Castille demeura sous la domination des Maures jusqu'à ce que Ferdinand le Saint en fit la conquête en même temps que celle de Tolede, en l'année 1085.

Elle se divise en quatre parties; 1°. l'Algaria, au nord; 2°. la Manche, au midi; 3°. la Sierra

de Cuenca, à l'orient; 4°. l'Estremadure, à l'occident. Madrid en est la capitale.

Il ne faut pas confondre la Castille avec la monarchie de Castille, qui comprenoit plus ou moins d'étendue selon les temps. (*M. D. M.*)

Castille d'or (la); grand & fertile pays de l'Amérique méridionale, dans la Terre Ferme, à l'occident de l'Orénoque. Il comprend huit gouvernemens; savoir, la Terre Ferme particuliere, Carthagene, Sainte Marthe, Rio de la Hacha, Venezuela, la nouvele Andalousie, le Popayan, & le nouveau royaume de Grenade. *Voyez* chacun de ces lieux à leur article. Ce pays apartient aux Espagnols.

CASTILLON; ville de France, dans la Guienne, au Périgord, sur la Dordogne, remarquable par la grande victoire que les François y remporterent sur les Anglois, en 1451, sous le regne de Charles VII. Elle est à 10 lieues e. de Bourdeaux. *Long.* 18, 43; *lat.* 44, 52.

Castillon; petite ville de France en Gascogne, dans le Couserans, à 3 li. s.-o. de Saint Lizier.

Castillon. *Voyez* Castellon d'Ampurias.

Castillon de Médoc; petite ville de France, sur la Gironde, à 12 li. au dessous de Bourdeaux.

CASTILLONES; petite ville de France en Guienne, dans l'Agénois, à 5 li. s. de Bergerac.

CASTINHERA; petite ville du royaume de Portugal, sur le Tage.

CASTIONE; petite ville d'Italie, au duché de Milan, sur la riviere d'Olone.

CASTLE; petite ville maritime & port d'Irlande, dans la Momonie, à 12 lieues s.-o. de Corck.

Castle-Bar; petite ville d'Irlande, dans la province de Connaugt, au comté de Mayo. Elle envoie un député au parlement.

Castle-Rising; petite ville d'Angleterre, dans le duché de Norfolck. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 48 lieues n.-e. de Londres. *Long.* 17, 51; *lat.* 52, 45.

CASTRES, *Castra*, *Castrum Albigensium*, *villa Castrensis*; ville considérable de France, dans le haut Languedoc, généralité de Toulouse. Elle doit son origine à une anciene abbaye de Saint Benoît, érigée en évêché par Jean XXII en 1317. Les moines formerent le chapitre jusqu'en 1536 qu'ils furent sécularisés par Paul III. L'évêché est suffragant d'Albi. Les habitans ayant embrassé la religion prétendue réformée, fortifierent leur ville, & en firent une espece de république. Le parti ayant été vaincu par Louis XIII, ils furent obligés de se soumettre & de démolir leurs fortifications.

C'est dans cette ville que fut établi le tribunal, nommé la *Chambre de l'Édit*, où les prétendus réformés du ressort de Toulouse avoient leurs causes commises. Louis XIV la transféra en 1679 à Castelnaudari, & la supprima en 1685.

Le commerce consiste en bestiaux, en petites étofes, comme ratines, hurates, serges & crépons.

On trouve près de Castres des mines de turquoises, peu inférieures à celles de l'orient; l'action du feu colore ces turquoises & les rend bleues.

Castres est la patrie d'André Dacier, né en 1651, un des plus savans traducteurs de notre temps, mort au Louvre en 1722; son nom ne tire pas moins de lustre des écrits de sa femme, Anne Lefevre, fille du savant Tannegui.

Anna viro major, nec minor Anna patre.

Paul Rapin de Thoyras, auteur d'une grande *Hist. d'Angl.* étoit aussi né en cette ville. Pierre Borel, médecin naturaliste, mort en 1678; Abel Boyer, mort en 1729, auteur du Dictionaire Anglois-François, font aussi honeur à la ville de Castres. Elle est à 8. li. s. d'Albi, 14 e. de Toulouse. *Long.* 19, 55; *lat.* 48, 37, 10.

CASTRO; petite ville épiscopale & maritime d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante. Elle fut très-maltraitée par les Turcs en 1537; ce n'est guere aujourd'hui qu'un bourg.

Castro; ville forte de l'Amérique méridionale, dans le Chili, capitale de l'île de Chiloë, avec un port. Les Hollandois la prirent en 1643.

Castro, anciénement *Mytilene*; ville de l'Archipel, capitale de l'île de Metelin. Cette ville, où le bacha fait sa résidence, est défendue par un château que les Turcs y ont bâti sur une petite colline, & d'où ils dominent sur les deux petits ports qui sont sous les murailles de la ville.

Castro; petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, avec titre de duché. *Long.* 29, 15; *lat.* 42, 33.

Innocent X la fit raser en 1649, & en transféra l'évêché à Acquapendente. Elle est proche le torrent d'Opada, à 4 li. de la mer, & à 22. n.-o. de Rome. Le duché de Castro est borné au nord par l'Orviétan, sud par la méditerranée, est par la riviere de Marta, qui le sépare du patrimoine de Saint Pierre, ouest par la Toscane. Il est fertile en grains & en fruits. Il apartenoit au duc de Parme, sur lequel Urbain VIII le prit en 1641, atendu que cet état avoit été hypothéqué au Saint Siége, & qu'on ne payoit ni le capital, ni les intérêts. Ses successeurs l'ont toujours gardé, mal-gré les réclamations de ses souverains, jusqu'en 1738, qu'il fut absolument cédé au Pape par le traité de Vienne.

(Π) Castro; bourg dans la terre d'Otrante. *Long.* 36; *lat.* 40, 18.)

Castro-d'Airo; ville de Portugal, dans la province de Beira, entre les rivieres de Duero & de Vouga.

Castro-Buon; ville de Portugal, dans la province de Beira, sur la riviere de Coa.

Castro-Caltaldo, ou Certaldo; petite ville d'Italie, dans le grand duché de Toscane, au territoire de Siene. (Π) C'est la patrie de Jean Boccace.)

Castro-Franco. *Voyez* Castel-Franco.

Castro-Gritz ; ville d'Espagne, dans la vieille Castille, au comté de Mendoza.

Castro-Marino ; ville forte, & port de mer de Portugal, dans les Algarves, presqu'à l'embouchure du Guadiana.

Castro-Mento ; ville de Portugal, dans la province de Beira, sur la riviere de Coa.

Castro-Novo ; ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazara, à la source du Platini. *Long.* 31, 30 ; *lat.* 37, 40.

Castro-Novo ; abbaye réguliere d'hommes, ordre de Saint Benoît, de la congrégation du mont Cassin, en Italie, au diocèse & à 3 li. de Parme.

Castro-Reale ; petite ville de Sicile, dans le Val de Démona, à la source du Razzolino.

Castro-del-Rey ; ville forte d'Espagne, dans le royaume de Galice.

Castro-Verreyna ; ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, fameuse par les mines d'argent qui se trouvent dans son voisinage, son bon tabac, & la salubrité de l'air qu'on y respire. Elle est à 60 li s.-e de Lima. *Long.* 305 ; *lat. mérid.* 13.

Castro-de-Urdiales ; petite ville d'Espagne, dans la Biscaie, avec un port sur l'Océan.

Castro-Villare ; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, sur les frontieres de la Basilicate, avec titre de duché.

CASTROMA ; riviere de l'empire Russe, qui prend sa source dans la contrée de Kneesma, & se perd dans le Wolga.

Castroma, ou Kastrom ; ville de l'empire Russe, dans le duché de Susdal, sur les bords du Wolga, & à l'embouchute de la riviere de Castroma.

(П) CASTROMENA ; ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, environ à dix lieues de Penderachi.)

CASTROP ; petite ville du comté de la Marck, Elle est à 12 li. s.-e. de Wesel.

CASWIN. *Voyez* Casbin.

CATH, ou CATA ; ville considérable d'Asie, dans la province de Khuarezm, dont elle étoit autrefois la capitale, sur le fleuve Oxus ou Gihon. *Long.* 95 ; *lat.* 41, 36.

CATACOMBES ; lieux souterrains, creusés dans le voisinage de plusieurs grandes villes d'Italie. Il y en a aux environs de Rome, de Naples, de Syracuse, en Sicile, & même dans l'île de Malte. Les plus fameuses sont celles de Rome ; on croit qu'elles renferment un grand nombre de martyrs ; on ne doute plus que les anciens n'aient creusé ces catacombes pour enterrer leurs morts ; car la coutume de brûler les corps n'a pas toujours existé, & l'on ne brûloit d'ailleurs que ceux des persones assez riches pour fournir aux frais de cette cérémonie.

Les allées de ces catacombes n'ont que deux pieds & demi de largeur, tant pour épargner le terrain, que parce qu'étant peu solides, les voûtes tomberoient toutes infailliblement si leurs jambages étoient plus éloignés ; c'est ce que l'on a vu ariver en plusieurs endroits où les pluies avoient filtré. Ces galeries souterraines ont près de seize pieds de hauteur : on y trouve souvent jusqu'à sept cadâvres couchés dans des niches les uns sur les autres.

Les catacombes de Naples sont de grandes & longues galeries, creusées dans le roc les unes sur les autres ; elles ont depuis six jusqu'à vingt pieds de large, & quinze pieds de hauteur. On y trouve des peintures.

Les catacombes de Syracuse sont superbes, & creusées avec beaucoup d'art & de propreté. Elles ressemblent presqu'à une ville souterraine, par le nombre des rues. Le rocher dans lequel ces belles galeries sont pratiquées, est presqu'aussi beau, aussi blanc, & aussi dur que le marbre. C'est une espece de labyrinthe immense dont on ne connoît pas toutes les issues, & dans lequel il seroit dangereux de trop s'enfoncer. Rien, peut-être, ne montre mieux la grandeur, la puissance, & l'innombrable population de l'anciene Syracuse que ces beaux restes.

Les catacombes de Malte qui se trouvent sous la ville, sont en petit, ce que sont celles de Syracuse en grand. (*M. D. M.*)

CATALAJUD. *Voyez* Calatajud.

CATALOGNE (la) ; province d'Espagne, avec titre de principauté. Elle est bornée au nord par les Pyrénées, au levant & au midi par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes d'Aragon & de Valence. Ce pays est abondant en vin, grains, fruits, huile & lin. Il s'y trouve des mines de fer, de plomb, d'étain, & même d'or & d'argent ; des carrieres de marbre, & même des pierres précieuses. On en tire du crystal, de l'albâtre, du jaspe, & l'on pêche du corail sur les côtes.

Les Catalans sont braves & spirituels. En 1640 ils se soumirent volontairement à la France, qui jouit de la Catalogne jusqu'à 1652 qu'elle retourna à l'Espagne. On la divise en quinze jurisdictions ou vigueries. L'air y est sain, mais un peu froid en hiver. Le pays est arosé d'un grand nombre de rivieres : on en compte jusqu'à cinquante-deux. Il est rempli aussi de hautes montagnes, couvertes de belles forêts & d'arbres fruitiers. Il y a aussi des mines d'or & d'argent.

Cette province peut avoir dans sa plus grande étendue, du nord au sud, 60 li. communes de France, & d'orient en occident cinquante de ces mêmes lieues. (*R.*)

CATANE, ou CATANÉE ; ville de Sicile, sur un golfe, & dans une vallée de même nom.

Cette ville, qui est grande & riche, est très-anciene, & a été très-célebre. Elle est au pied du mont Etna, ou Gibel, & fut bâtie par les Naxiens, sept cents dix-huit ans avant J. C. Son évêque est suffragant de Mont-Réal. Elle fut entiérement renversée en 1693 par un tremblement

de terre; mais depuis on l'a rebâtie & repeuplée, à cause de la fertilité extrême de son territoire. On y recueille en quantité du blé, du vin excellent, & des fruits délicieux. Son château, bâti sur un rocher, défend l'entrée de la plage. La plupart des rues de Catane sont longues, droites, & aboutissent à une grande place. Elle est à 13 lieues n. de Syracuse, 21 f.-o. de Messine. *Long.* 32, 54; *lat.* 37, 30. (*R.*)

CATANZARO; ville très-peuplée d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, dont elle est la capitale, avec un évêché suffragant de Regge. C'est la résidence ordinaire du gouverneur de la province. Elle est sur une montagne.

(Π) Cette ville a été fort endomagée par les tremblemens de terre de 1783. *Voyez* Calabre.)

CATAPINA; petite ville de l'île de Candie, sur la riviere de Cattero.

CATAROCOUI (fort de); fort du Canada, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, presqu'à l'entrée du lac Ontario. Il fut construit pour tenir en bride les Iroquois. *Long.* 302, 25; *lat.* 44, 20. (*R.*)

CATAY. *Voyez* Cattay.

CATEAU-CAMBRESIS; petite ville de France, dans les Pays-Bas, au Cambresis. Son nom latin est *Castrum Cameracense*. Elle est de la généralité de Valenciennes. Le château de l'archevêque est magnifique. Cette ville est très-peuplée, exempte d'impôts, & remarquable par le traité de paix qui y fut signé en 1559, entre Henri II roi de France, & Philippe II roi d'Espagne. Elle est à 5 li. f.-e. de Cambrai. *Long.* 21, 10; *lat.* 50, 3.

CATEGAT. *Voyez* Cattegat.

CATELET, *Castelletum*; petite ville de France en Picardie, au Vermandois, aujourd'hui ruinée. Les Espagnols la prirent en 1557. Elle fut prise & reprise plusieurs fois depuis. Elle est à 4 li. f. de Cambrai. (*R.*)

CATERLAGH; ville d'Irlande, capitale du comté de même nom, dans la province de Leinster, sur le Barrow. Elle envoie deux députés au parlement. (Π) *Long.* 10, 58; *lat.* 52, 42.

CATHARINENBERG; petite ville du royaume de Bohême, près les frontieres de la Saxe.

Catharinenberg; petite ville d'Allemagne, en Misnie, apartenante à l'électeur de Saxe.

CATHERINE (Sainte); petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois.

Catherine (Sainte); île sur la côte du Brésil, apartenante aux Portugais. *Lat. mérid.* 27; *long.* 340.

Catherine au mont (Sainte); anciene abbaye de Bénédictins, près de Rouen, dont il ne reste aucun vestige. Sa mense abbatiale est unie à la chartreuse de Gaillon, & sa mense conventuele à la chartreuse de Rouen.

CATIF; ville d'Asie, dans l'Arabie heureuse, près du golfe Persique.

CATLENBOURG; bailliage & château de la principauté de Grubenhagen, avec une abbaye de filles, à 4 li. n. de Gottingue. (*R.*)

CATON-BELLE; riviere d'Afrique, dans la basse Guinée, au royaume de Benguele. Elle prend sa source près du royaume d'Angola. (*R.*)

CATRUMNA; ville d'Asie, dans l'île de Ceïlan.

CATTARO; ville de Dalmatie, sur le golfe de même nom, près des frontieres de l'Albanie, aux Vénitiens; elle est défendue par un bon château, & décorée d'un évêché suffragant de Bari. Elle est à 11 li. e. de Raguse. *Long.* 36, 33; *lat.* 42, 25.

CATTAY (le), *Serica*; nom des sept provinces septentrionales de la Chine. *Voyez* Chine.

CATTEGAT (le); golfe de la mer Baltique, entre les côtes orientales du Jutland & la côte de Suede. On l'appele aussi *Skager-Rack*.

(Π) CATTOLICA (la); nom d'une ville & d'une Principauté d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazara, près de Siciliano.)

CATZENELLNBOGEN, ou KATZENELLNBOGEN; comté d'Allemagne, dans le pays de Hesse: il se divise en haut & bas; ce bas comté fait partie de la Wétéravie, confine aux états de Treves, de Maïence, de Nassau-Idstein, & des quatre seigneurs. Il apartient au landgrave de Hesse-Rheinfeld; son sol, fertile en grains, est parsemé de belles forêts, de bonnes eaux minérales, de pâturages & de vignobles, dont la culture, jointe à celle du reste des campagnes, fait vivre la plupart des habitans; les autres s'occupent à quelques fabriques de draps. En vertu de la supériorité territoriale réservée au landgrave de Cassel, ce prince y jouit des droits régaliens & épiscopaux, de la perception des charges, tant de l'empire que du cercle, de celle des dons gratuits, servant à doter les princesses, de celle des gabeles, &c.; & il y tient un commissaire, chargé de maintenir le tout, & de l'exécuter, le cas échéant.

Le comté de Catzenellnbogen est divisé en trois bailliages; savoir, celui de Rheinfeld, Reichemberh, Hohenstein.

Le haut comté de Catzenellnbogen, a pour bornes, le Rhin, le Mein, le palatinat, l'électorat de Maïence, les comtés d'Isenbourg, & celui d'Erbach; il apartient depuis le xvie siecle, à la maison de Hesse-Darmstad; le sol de ce comté est fertile en blés, en vins, amandes, châtaignes, &c. Il renferme le bailliage de Darmstad, le bailliage de Kelsterbach, celui de Russelrheim, celui de Dornberg, celui de Jœgersbourg, celui de Lichetenberg, celui de Zwingenberg, la co-seigneurie d'Umstadt, partie de la seigneurie de Epstein, le bailliage de Braubach, & la paroisse de Catzenellnbogen. (*R.*)

Catzenellnbogen (le vieux); dans le haut comté, est un bourg avec un château, sur une montagne; c'est de là que descendoient les anciens comtes de ce nom. Il y a une mine de fer dans ses environs.

Catzenellnbogen (le neuf); dans le bas comté,

château fort, construit en 1393, sur un rocher très-élevé, & qui a toujours suivi le sort de Rheinfeld. (*M. D. M.*)

CAUB; petite ville d'Allemagne, sur le Rhin, vis-à-vis de Baccarach, dans le duché de Simmeren.

CAUCASE (le), *Caucasus*; grande chaîne de montagnes d'Asie, qui s'étend depuis la mer Noire jusqu'à la mer Caspiene, entre Say & Derbent, & ferme comme un mur l'isthme que forment ces deux mers. C'est une des plus hautes de toute l'Asie; elle est presque toujours couverte de neige, sur-tout vers le sommet. Jusque vers le haut, elle abonde en miel, blé, gomme, vins, fruits; on y nourit beaucoup de porcs & de bétail. La vigne s'éleve fort haut autour des arbres. Les habitans sont presque tous Chrétiens, & d'un beau sang, hommes & femmes: on les appele les *Suanes*, les *Abacasses*, les *Alans*, les *Circasses*, les *Zigues*, les *Caracalis*. Les Suanes sont aussi polis que courageux; ils trafiquent sans se servir d'argent ni de monoie. (*M. D. M.*)

CAUDEBEC; ville de France, en Normandie, capitale du pays de Caux. Elle est riche, bien peuplée, & très-commerçante, au pied d'une montagne, près de la Seine, à 7 lieues o. de Rouen, 11 e. du Havre, 12 n.-e. de Lisieux. *Long.* 18, 22; *lat.* 49, 30. Sa manufacture de chapeaux a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, & celui d'un bailliage, d'un présidial, d'une maitrise particuliere des eaux & forêts. (*R.*)

CAUDES-AIGUES; petite ville de la haute Auvergne, au midi de Saint Flour, & dans la généralité de Riom. Elle est ainsi nommée à cause de ses eaux chaudes. (*R.*)

CAUDES-COSTES; petite ville de France, dans l'Armagnac, à une lieue de la Garonne.

CAUDETTE; petite riviere d'Espagne, dans la nouvele Castille, qui se jete dans le Xucar.

CAUDIEZ; petite ville de France, en Languedoc, au pied des Pyrénées, sur les frontieres du Roussillon.

CAUDROT, ou COUDROT; petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois, à l'endroit où le Drot se jete dans la Garonne.

CAULEM; ville des Indes, dans la province que les Arabes appelent *Belad-al-Fulful*, c'est-à-dire, *le pays du Poivre*: c'est ce que nous nommons le pays de Calicut, sur la côte de Malabar. Elle est dans une belle plaine.

CAULET; riviere de France, dans le Languedoc, qui prend sa source au diocèse de Castres.

CAUMONT; petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois, sur la Garonne. Il y a beaucoup de villages & de bourgs de ce nom dans la Guienne; il y en a aussi un dans le comtat Venaissin, à 2 l. o. de Cavaillon.

CAUNE (la); petite ville de France, au haut Languedoc, au diocèse de Castres, sur les confins du Rouergue.

CAUNES (les); petite ville de France, dans le bas Languedoc, au diocèse de Narbone, avec une abbaye de Bénédictins. (*R.*)

CAURZIM, ou KAURZIM; cercle de Bohême; il renferme beaucoup de forêts, dont le bois est conduit à Prague. On y compte quatre villes murées, une ville ouverte, quatorze petites villes & bourgs ayant châteaux seigneuriaux, seize petites villes & bourgs sans châteaux, cinquante quatre châteaux seigneuriaux, trois couvens. Le directoire du cercle tient ses séances à Prague. (*R.*)

CAURZIM; ville royale très-ancienne, dans le cercle de même nom. M. *Vosgien* en fait la capitale du cercle: il se trompe; le cercle de Caurzim n'a point de capitale.

CAUSSADE; petite ville de France, dans le bas Querci, près l'Aveyrou, à 5 li. n.-e. de Montauban; son territoire produit beaucoup de trufes noires & de safran.

CAUTE; riviere considérable de l'Amérique, dans l'île de Cuba, où il se trouve beaucoup de crocodiles.

CAUX (le pays de); contrée de France, dans le diocèse de Rouen, située entre la Seine & l'Océan, la Picardie, le pays de Bray & le Vexin-Normand; la capitale en est Caudebec, où l'on fabrique des chapeaux de ce nom. Ce pays comprend dix villes, trente bourgs, & environ six cents paroisses, quoiqu'il n'ait que dix lieues de large sur dix-sept de long. Sa figure est triangulaire. Les cures y sont d'un revenu considérable. Il abonde en grains & légumes, lins, chanvres & fruits: il y a une coutume particuliere, qui avantage beaucoup les aînés; ce qui oblige les puînés d'aller chercher fortune hors du pays. La volaille y est excellente, d'où l'on donne quelquefois à ses poulardes le nom de *gélinotes de Caux*. Le gibier & le poisson y sont aussi en abondance. Ce pays, à la réserve de ce qui forme le gouvernement général du Havre, dépend du bailliage de son nom. (*R.*)

CAUX; petite ville de France, au diocèse, & à 2 li. o. de Carcassone.

CAVA; ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure: elle est considérable & bien peuplée; son évêque est suffragant de Salerne; mais il ne releve que du Saint Siége. On y fait un grand commerce de toiles. Elle est au pied du mont-Métélian, à 10 li. e. de Naples, 2 n.-o. de Salerne. *Long.* 32, 20; *lat.* 40, 40.

CAVACHI; province du Japon, dans l'île de Niphon, entre le golfe de Méaco & les provinces de Jamato, Idumi & Vomi. La capitale porte le même nom.

CAVADO (le); riviere de Portugal, qui a sa source aux frontieres de Galice.

CAVAILLON; petite ville de France, au

comtat Venaissin, sur la Durance, à 4 lieues d'Avignon; son nom latin est *Cabellio*.

Elle a un évêché suffragant d'Avignon: son territoire est très-fertile & très-agréable. Elle est à 5 li. s.-e. d'Avignon, 9 n.-e. d'Arles, 10 n.-o. d'Aix. *Lat.* 43, 52; *long.* 22, 52.

CAVALLE; ville de Grece, dans la Macédoine, près de l'Archipel. C'étoit autrefois une grande ville; plusieurs ruines, & sur-tout les restes d'un bel aqueduc à double rang d'arcades, les unes sur les autres, attestent encore son anciene grandeur.

CAVALLERIE (la); petite ville de France, en Rouergue, vers les frontieres des Cévenes.

CAVAN, ou CAVON; contrée d'Irlande, avec titre de comté, dans la province d'Ulster, dont la capitale porte le même nom, à 24 lieues n.-o. de Dublin. La ville envoie un député au parlement. *Long.* 10, 10; *lat.* 54. (Π) *Long.* 10, 20; *lat.* 54, 51.)

(Π) CAVARZERE; château de l'État de Venise, dans le Dogado, sur l'Adige, diocése & à six lieues de CHIOZZA. On y fait un grand commerce par le moyen de l'Adige. On y compte plus de 6000 habitans.)

CAVE; une des îles Orcades, au nord de l'Écosse.

CAVEN. *Voyez* KOWNO.

CAVERNIECK; petite ville de la Prusse occidentale, dans la province de Michelow, près de la riviere de Dribentz. (*R.*)

CAVIANA (île de); dans l'Amérique méridionale, au Brésil, à l'embouchure de la riviere des Amazones. Elle est aujourd'hui déserte.

CAVINAS (les); peuple de l'Amérique méridionale, dans la province de Charcas.

CAVITE, ou CAVITA; ville de l'île de Manille, l'une des Philippines, avec un château & un port, près duquel on construit les vaisseaux. Elle est à 4 lieues de Manille.

CAVOLA; forteresse d'Italie, dans l'état de la république de Venise, sur la riviere de Brenta.

CAVOURS. *Voyez* CAOURS.

CAWROORA, ou COURWO; riviere de l'Amérique, à huit lieues de Cayenne.

CAXAMALCA; ville, & petit pays de l'Amérique méridionale, au Pérou, abondant en mines d'or & d'argent, & qui donne beaucoup de laine. Les pâturages y sont excellens, & l'on y recueille beaucoup de maïs & de fruits. Les Indiens de ce canton, sont paisibles, honêtes & industrieux. La ville est à 30 li. de la mer Pacifique. *Long.* 30, 40; *lat. mérid.* 8. (*R.*)

CAXEM, ou CAYEM; ville d'Asie, dans l'Arabie heureuse, avec un bon port, sur l'Océan.

CAYAKA; petit pays d'Afrique dans la Nigritie, au nord de la riviere de Gambie.

CAYE, *Caya*; petite riviere d'Espagne, dans l'Estremadure, sur les frontieres de Portugal. Elle se jete dans la Guadiana à Badajoz.

CAYEMITES; petites îles de l'Amérique, à l'occident de l'île Saint-Domingue; elles font partie des îles Antilles. Les habitans de Saint Domingue y vont pêcher des tortues. (*R.*)

CAYENNE, ou CAIENNE (la); île de l'Amérique méridionale, avec une ville & une riviere de même nom, apartenante à la France.

Les François s'y établirent vers l'an 1635; s'étant retirés en 1654, les Anglois y demeurerent jusqu'en 1664, que le sieur de la Barre y rétablit les François. Les Hollandois les en chasserent en 1676; mais ils y furent rétablis, l'année suivante, par M. d'Étrées.

Cayenne est située sur la côte de la Guiane, à 4 d. 56′ de latitude, & 325 d. 25′ de longitude. Elle est formée par deux bras de la riviere de Cayenne, & sa circonférence est d'environ dix-huit lieues. Elle est assez haute généralement sur le bord de la mer; mais si marécageuse dans son milieu, qu'on ne peut aller par terre d'un bout à l'autre. Ces marais sont couverts de mangles fort épais, qui croissent jusque dans l'eau de la mer, & dont l'entrelâcement forme une espece de chaussée, sur laquelle, en certains endroits, on peut marcher plus de 12 à 15 lieues sans mettre pied à terre. Ces marais, joint à neuf mois de pluies continueles, rendent l'air humide, mal-sain, & occasionent des fievres, qui sont souvent très-dangereuses; cependant, depuis que l'île se défriche, l'air en est plus pur, & l'on commence à s'y bien porter. La nature & l'art ont également contribué à fortifier la ville, qui est à l'occident de l'île. Outre le fort qui commande de toutes parts, il y a différentes bateries, qui peuvent monter à soixante pieces de canon. La figure de la place forme un exagone irrégulier.

Le principal commerce de l'île consiste en sucre, en roucou, en coton, & en indigo. Le café qu'elle produit a la féve petite, mais d'une excellente qualité. La terre est très-fertile en maïs, en manioc; il y croît de la câsse, des papaies, des pommes d'Acajou, de la vanille, & de la pite, espece d'herbe, dont la côte se taille comme le chanvre. Le fil en est plus fort, & aussi fin que la soie.

L'ébene noire & verte, le bois de lettre, le bois de violete, & d'autres bois précieux pour la teinture & la marquetérie, sont communs dans l'île. Le poisson & le gibier y sont en abondance. On y voit des tigres, des cerfs, des cochons, des porcs-épics, des agoutils, & des sapajous. L'agoutil est de la grôsseur d'un lievre, a la couleur d'un cerf, le museau pointu, de petites oreilles, & les jambes courtes & menues. On trouve aussi à Cayenne de fort grôs serpens, mais peu venimeux. Entre plusieurs sortes d'oiseaux, les perroquets y sont d'une beauté singuliere. Les bois sont peuplés de flamands, de petites perriques, de colibris, d'ocos & de toucans. L'ocos est un oiseau, de la grôsseur d'un poulet d'Inde, & le toucan est de celle d'un pigeon.

Le gouvernement de Cayenne n'est pas renfermé dans les bornes de l'île; il s'étend plus de cent

lieues sur la côte. À l'ouest il a la riviere de Marony, qui la sépare de la colonie Hollandoise de Surinam; du côté du sud, il touche au bord septentrional des Amazones, où les Portugais ont trois forts sur les rivieres de Parou & de Macabu.

Les habitans de Cayenne sont très-affables, & reçoivent civilement les étrangers. Quoiqu'ils parlent tous la langue Françoise; à peine leurs enfans en savent-ils deux mots, parce que leur éducation est confiée aux Négresses, qui ont introduit dans leur langage une infinité de mots Africains. Les femmes y sont mieux faites que dans les autres îles Françoises; elles n'ont pas le teint pâle de celles de la Martinique & de Saint Domingue, & la plupart ont naturelement beaucoup d'esprit. À Cayenne, comme dans les autres îles, les maris sont obligés, pour satisfaire la vanité des femmes, de faire une dépense extraordinaire à l'arivée de chaque vaisseau, & leurs afaires en soufrent beaucoup.

On voit à Cayenne quantité de chevaux, depuis que les Anglois de Boston & de la Nouvele Yorck y sont venus pour le commerce. Ces animaux coûtent peu à nourir. L'usage, après leur avoir ôté la selle & la bride, est de les laisser paître à leur gré, sans jamais les enfermer. On y nourit aussi des moutons, des chevres, & de grôs bestiaux, avec le soin de mettre le feu dans les savanes au mois d'août & de septembre pour en faire de bons pâturages; aussi leur chair est-elle excellente; le plus grand obstacle à leur multiplication vient des tigres, qui passent du continent à la nage pour chercher leur proie. On éleve aussi beaucoup de volaille; les arbres fruitiers de l'Europe ne s'accommodent pas du climat; mais tous ceux de l'Amérique y vienent fort bien. On y cultive aussi toute espece d'herbes potageres, des petits pois, des citrouilles, des potirons, des melons d'eau d'un goût délicieux, d'excellentes figues; la vigne y réussit, & produit de fort bon vin; rien enfin ne manque dans cette île pour faire bonne chere.

On ne ressent point à Cayenne de ces vives chaleurs, qui sont la principale incommodité des autres îles. Un vent-d'est, qui s'éleve tous les jours sur les neuf heures du matin, y rafraîchit l'air; mais la sécheresse & l'humidité y sont excessives. Il y pleut neuf mois entiers, à commencer du mois d'octobre, & c'est ce temps qu'on nomme l'hiver. Les bestiaux trouvent par-tout alors d'excellens pâturages; mais dans les mois de juillet, d'août & de septembre, les campagnes sont quelquefois si seches, que les chevaux & les bœufs périssent de faim & de soif. Les moustiques, les maringoins, les maks, les chiques, les tiques, les poux d'Agouthi, & ceux de bois, les fourmis, les scarabées, & les crapauds, feroient d'autres fléaux de l'île, par leur nombre & leur voracité, si tous ces insectes ne se faisoient une guerre mutuele qui les détruit. La fourmi coureuse surtout tue les mouches, les guêpes, les scarabées, les araignées, & jusqu'aux rats, de quelque grôsseur qu'ils puissent être.

Cette île enfin pouroit devenir une colonie très-importante, si les François y étoient en plus grand nombre, s'ils avoient plus d'amour pour le travail, & s'ils étoient assez riches enfin pour acheter les Negres qui leur sont nécessaires; mais par malheur la terre la plus fertile n'offre presque par-tout que des landes & des friches, & donne à peine la millieme partie de ce qu'elle pouroit produire. (*M. D. M.*)

CAYLAR (le), ou LE CAYLÈS; petite ville de France dans le Languedoc, au diocèse, & à 5 li. n. de Lodeve.

CAYLUS; petite ville de France, dans le bas Querci, sur les frontieres du Rouergue, à 8 li. n.-e. de Montauban. On a aussi donné le même nom à un village de Rouveyroux, diocèse & à 4 li. s. de Castres, en Languedoc.

CAYMAN; il y a trois îles de ce nom, dans l'Amérique septentrionale, au midi de l'île de Cuba, & à l'occident septentrional de la Jamaïque: elles sont inhabitées, & presque sans aucune eau douce.

CAYNO, ou CANO; petite île de l'Amérique méridionale, dans la mer du Sud, à l'extrémité de la province de Costa Ricca.



CAYONNE,



ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE

NOUVELE ÉDITION ENRICHIE DE REMARQUES

DÉDIÉE À LA SÉRÉNISSIME

RÉPUBLIQUE DE VENISE

GÉOGRAPHIE MODERNE.

TOME PREMIER SECONDE PARTIE.



À PADOUE

M. DCC. LXXXVIII.

Avec Approbation et Privilége.



CAYONNE ; riviere d'Amérique, dans l'île de Saint Christophe.

CAYOR (le lac de) ; lac d'Afrique, au nord du Sénégal, par les débordemens duquel il est formé. Le pays voisin est agréable & bien cultivé. Ce lac est à sec une partie de l'année, & on l'ensemence. (*R.*)

CAYOR, ou CAHIOR ; petit royaume d'Afrique, en Nigritie, entre le Sénégal & le cap Vert.

CAYPUMO ; riviere d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, au delà du Gange.

CAYRAC ; petite ville de France, en Guienne, dans le Querci, sur la riviere de Lot.

CAZALLA ; petite ville d'Espagne, en Andalousie, dans la Sierra Morena.

CAZAUBON ; petite ville de France, dans l'Armagnac, sur la riviere de Douze, à 2 li. n. o. d'Eause. Cazaubon n'étoit pas de cette ville, mais de Bourdeaux en Dauphiné.

CAZBAT ; ville ancienne d'Afrique, au royaume de Tunis. Le pays est en friche, & sert de pâturage aux troupeaux des Arabes.

CAZERES ; petite ville de France, en Gascogne, sur la Garonne. Il y a une autre ville de même nom en Gascogne, sur l'Adour.

CAZERN ; ville & forteresse de Pologne, dans la basse Podolie, sur le Niester.

CAZEROM, ou CAZERON ; ville d'Asie, au royaume de Perse, capitale de la province de Sapour, qui fait partie de la Perse proprement dite, entre les rivieres de Boschamir & de Bendemir.

CAZIMIR ou KAZIMIERZ. *Voyez* Casimia.

CAZMA ; bon port de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Lima. (*R.*)

CAZZICHI ; petite riviere de l'île de Candie, qui se jete dans la mer, près de Spinalonga.

CE ; ville de la Chine, dans la province de Xansi, où elle est la troisieme, entre les grandes cités.

CEA ; riviere d'Espagne, au royaume de Léon : elle prend sa source près des Asturies, & se jete dans le Carrion.

CEAUX ; riviere de France, dans les Gâtinois, qui se jete dans le Loing.

CEBU, ou ZEBU ; île d'Asie, l'une des Philippines, dans la mer des Indes.

CECERIGO, ou CERIGOTTO ; petite île de l'Archipel, entre celles de Cerigo & de Candie.

CECIMBRA. *Voyez* Cezimara.

CECINA ; riviere d'Italie, dans la Toscane, entre Livourne & Piombino. Elle a sa source dans le Sciénois, & se jete dans la Méditerranée.

CEDOGNA ; ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, au pied de l'Apennin, avec un évêché suffragant de Conza. (Π) Il n'y a point d'évêché). Elle est à demi ruinée. *Long.* 33, *lat.* 41, 5.

CEDRO ; riviere de l'île de Sardaigne, qui se jete dans la mer, près d'un petit golfe de même nom.

CÉFALONIE, ou CÉPHALONIE ; île considérable de la Grece, au sud de l'Albanie, & au n. e. de la *Morée*. Elle est fertile en huile, en vin rouge, en muscat excellent, en oranges, grenades, & en raisins de l'espece de ceux de Corinthe. Son climat est fort chaud. Il y a des fleurs aux arbres pendant tout l'hiver. Elle est sujete aux Vénitiens depuis 1224. Les Turcs la leur enleverent en 1479, & la perdirent quelques années après. La capitale en est Céfalonie, qui a un évêché suffragant de Corfou, & qui est uni à celui de Zante. *Long.* 38, 20 ; *lat.* 38, 30. (*R.*)

CEFALU, ou CEFALEDI ; ville de Sicile, dans la vallée de Démona, avec un château, un port, & un évêché suffragant de Messine. Elle est à 15 li. n. o. de cette derniere ville. *Long.* 31, 35 ; *lat.* 38, 5. (*R.*)

CEGA ; petite riviere d'Espagne, au royaume de Léon, qui se jete dans le Duéro.

CEILAN, ZEYLAN, ou CEYLAN ; île très-considérable d'Asie, dans la mer des Indes. Elle a quatre-vingts lieues de longueur sur trente dans sa plus grande largeur. En général l'air y est très-bon, le pays montueux, les vallées fertiles. Elle abonde en vaches & en animaux de toutes especes, excepté en bêtes à laine. Il s'y trouve plusieurs oiseaux inconnus en Europe, des serpens très-dangereux, des singes & des fourmis qui font beaucoup de dégât ; quantité de pierres précieuses, de l'ivoire, & plusieurs racines pour la tein-

ture, du gingembre, du cardamôme, & des drogues médicinales. Le riz, qui fait la nourriture ordinaire des habitans, y croît dans la plus grande abondance. Le commerce principal consiste en canelle excellente, qui y abonde. Entre les arbres extraordinaires, celui qu'on nomme *tallipot*, a, dit-on, des feuilles si grandes, qu'une seule, quand elle est seche, peut couvrir quinze ou vingt hommes, & les garantir de la pluie. Les Hollandois en possedent presque toutes les côtes, & le roi de Candi ou de Caddi, est maître de l'intérieur du pays. Deux nations différentes par les mœurs, par le gouvernement & par la religion, habitent l'île de Ceïlan. Les Bedas établis dans la partie septentrionale, sont partagés en tribus qui obéissent à un chef dont l'autorité est limitée. Ils vont presque nus. Ces tribus sont unies pour la défense commune. On ne sait pas quel soit leur culte. Une nation plus nombreuse & plus puissante, qu'on nomme les *Chingulais*, est maîtresse de la partie méridionale de l'île. Ils sont vêtus, & obéissent à des despotes. Ils reconnoissent un être suprême, & des divinités du second ordre. Ils sont fourbes, intéressés, complimenteurs comme tous les peuples esclaves. *Long.* 97, 27—100; *lat.* 5, 55—10. (*R.*)

CELAMA; ville des Indes, en Asie, dans l'île de Banda, l'une des Moluques.

CELANO; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, avec titre de comté, à une demi-lieue du lac de même nom. *Long.* 31, 30; *lat.* 42.

CÉLEBES, ou MACASSAR (île de); grande île de l'Asie, dans la mer des Indes, sous l'équateur, au midi des Philippines, & à l'orient de celle de Bornéo. Elle a environ cent quarante lieues de long sur quatre-vingt-cinq de large. Quoique située au milieu de la zône torride, les chaleurs y sont tempérées, à cause des pluies abondantes & des vents frais qui y regnent. Une éducation austere rend les habitans de Célebes agiles, industrieux, robustes. Dans la guerre, leur premier choc est terrible. Cette île obéit à divers petits princes du pays, qui sont en quelque sorte subordonés aux Hollandois qui en écartent les nations Européenes. La capitale se nomme *Célebes*. Les Macassoirs, ennuyés d'être idolâtres, envoyerent des députés aux Chrétiens qui demeuroient dans leur voisinage, & ils en envoyerent en même temps d'autres au roi d'Achem, qui étoit Mahométan, dans la résolution de prendre la religion de ceux qui leur envertoient les premiers des apôtres. Par malheur les Chrétiens furent prévenus par les Mahométans, dont en conséquence ils embrasserent la doctrine.

Cette île abonde en girofle, muscade, riz, fruits, palmes qui portent le coco, & en bétail. L'on y exploite d'ailleurs quelques mines d'or. (*R.*)

CELEF; riviere de Barbarie, qui tombe dans la mer à 3 lieues d'Alger. (*R.*)

CELL; petite riviere d'Allemagne, en Suabe, qui se jete dans le Danube.

Cell; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Treves sur la Moselle.

CELLAMARE; petit pays d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Bari. (*R.*)

CELLE (la); riche abbaye de France, en Champagne, au diocèse & près de Troies, au sud-ouest, ordre de Saint Benoît.

Celle, ou Marien-Celle, *Mariæ Cella*. *Voyez* Marien-Zell.

CELLEFROUIN; bourg de France, en Angoumois, sur la riviere de Sonne, à une lieue n. de Chasseneuil, & 5 n. e. d'Angoulême, avec une abbaye de l'ordre de Saint Augustin, fondée en 1122.

CELLERFELD; ville d'Allemagne, dans le Hartz, sur la riviere d'Inner, près de Goslar, remarquable par ses fonderies & ses mines.

CELLE-SAINT-HILAIRE; abbaye de France, au diocèse & près de Poitiers, ordre de Saint Augustin. Il y en a une autre du nom de la Celle à 10 li. s. de Poitiers, & 5 s. de Saint Maixant, qui est très-riche, fondée vers 1137.

Celles, ou Selles en Berry; ville & abbaye de France, aux confins du Blaisois, sur le Cher. *Long.* 19, 15; *lat.* 47, 15.

CELORICO, ou SELERICO; petite ville du royaume de Portugal dans la province de Beira, sur le Mondego.

CENEDA; ville assez peuplée d'Italie, dans l'état de Venise, & dans la Marche Trévisane, avec un évêché suffragant d'Udine. (П) Cette ville est bâtie aux pieds de montagnes dans une situation des plus agréables, & l'air y est apparemment très sain & très-léger. Elle est arosée de la riviere de Meschio assez célebre par la pureté de ses eaux, qui donnent une trempe excellente aux aciers. Elle a plusieurs papeteries, où l'on fabrique d'excellens papiers même à la façon de Hollande. On y admire de très-beaux bâtimens, & la Cathédrale est aussi magnifique. Les habitans sont très-polis, & amateurs des belles lettres.) Elle est à 8 li. n. de Trévise, 4 s. de Belluno. *Long.* 29, 50, *lat.* 46. (*R.*) (П) *Long.* 30, 25.)

CENIS (le Mont); montagne des Alpes, sur la route de France en Italie. La novalese est au pied du Mont Cenis; on y prend des mulets pour monter au plus haut endroit du passage, où se trouve une plaine & même une vallée, au milieu de laquelle est un lac qui peut avoir un mille de circuit, & dont on ne connoit pas jusqu'ici la profondeur. Le côté qui regarde la Savoie est beaucoup plus roide que l'autre, quoiqu'il y passe continuélement des chevaux. Ce sont des hommes pour l'ordinaire qui portent les voyageurs de ce côté-là. *Voyez* Mont Cenis.

Cenis; riviere de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. Elle se jete dans le golfe du Mexique.

Cenis (les) ; peuples sauvages de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, vers la source de la riviere de Cenis.

Cenis ; riviere de l'Italie, dans la Calabre ultérieure. Elle prend sa source dans l'Apennin, & se rend dans le phara de Messine, près de Catona.

CENNA ; ville d'Allemagne au cercle de Franconie, dans la principauté d'Onolsbach. Elle se nomme aujourd'hui *Langenzenn*. C'est une ville murée au bord de la Zenne. On y prépare de bons cuirs. Les bourgraves hériterent cette ville en 1248 des ducs de Méran. Elle fut considérablement endomagée par les incendies de 1388 & de 1710.

CÉPHALONIE. *Voyez* Céfalonie.

CÉRAM, ou CEIRAM ; île considérable d'Asie, dans la mer des Indes, l'une des Moluques, dont la plus grande partie est aux Hollandois, qui y ont des forts & des négreries ; le reste dépend du roi de Ternate. Cette île peut avoir 56 lieues de long sur 16 de large. Les habitans sont Mahométans. Les Hollandois en ont fait arracher les girofliers.

CERAS ; petite île de Grece, près d'Athènes. Au nord est de cette île ou rocher, il y a un assez bon port nommé *Porto Longo*. C'est-là qu'est la barque de Colouri à Athènes, d'où le port n'est éloigné que de deux lieues. Cette petite île est jointe à une autre qu'on distingue par les surnoms de *grande* & de *petite Kira*.

CERCAMP ; très-riche abbaye de France, fondée en 1140, en Artois, au diocèse d'Amiens, ordre de Cîteaux, à 2 lieues n. de Dourlens.

CERCANCEAU ; abbaye de France, fondée en 1181, dans le Gâtinois, au diocèse de Sens. Elle est de l'ordre de Cisteaux, à 2 lieues s. de Nemours. (*R.*)

CERCARE (le) ; petite île d'Afrique, dans la mer méditerranée, sur la côte du royaume de Tunis.

CERDAGNE (la) ; petite province d'Espagne, dans la Catalogne, séparée du Roussillon par les Pyrénées. Puycerda est la capitale de la Cerdagne Espagnole.

Cerdagne Françoise (la) ; est la partie de la Cerdagne qui est dans le Roussillon. Mont-Louis en est la capitale. (*R.*)

CERENZA, ou ACIRENZA ; ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur un rocher escarpé, avec un évêché uni à celui de Cariati. Elle est à 4 ll. n. o. de Saint Severino. *Long.* 34, 50 ; *lat.* 39, 23. (*R*).

CERET, *Ceretum* ; petite ville de France, dans le Roussillon, sur la riviere de Tet, où il y a un pont magnifique d'une seule arche, & de la plus grande hardiesse. C'est le lieu où s'assemblerent les commissaires d'Espagne & de France, pour régler les limites des deux royaumes, en 1660. La ville est petite, les rues & la place aussi. Il n'y a qu'une paroisse, mais un grand nombre d'ecclésiastiques pour la desservir. Le faux-bourg est plus grand que la ville ; les rues en sont belles, ainsi que la place. On y voit un couvent de Carmes & un autre de Capucins. Elle est à 5 lieues s. o. de Perpignan. (*R.*)

CERFROY ; chef d'ordre des Mathurins, dans le duché de Valois, à une lieue s. de la Ferté-Milon.

CERIGNOLE, à 10 lieues s. e. de Manfredonia, & à 2 li. de l'Ofante, dans la Pouille, au royaume de Naples, où les François furent défaits en 1503.

CERIGO, *Cythera* ; île de l'Archipel, au sud-est de la Morée, & au nord occidental de celle de Candie. C'est la même que celle qui a été tant chantée par les poëtes sous le nom de *Cythere*, avec une petite ville de même nom. Elle abonde en lievres, en cailles, en tourtereles, & en faucons. Elle apartient aux Vénitiens. (*R.*)

CERINES, *Ceraunia* ; petite ville de l'île de Cypre, avec un bon château, un port, & un évêque Grec suffragant de Nicosie. *Longit.* 51, 18 ; *latit.* 35, 22.

CERISOLES, *Cerisole* ; village de Piémont, où les François défirent les Espagnols, le 14 avril 1544, sous François I[er]. Il est à 3 lieues o. d'Albe, 2 e. de Carmagnole.

CERISY ; bourg de France, en Normandie, au diocèse & à 4 lieues s. o. de Baieux, avec une très-riche abbaye de Bénédictins.

CERLIER. *Voyez* Erlach.

CERNAY EN DORMOIS ; petite ville de France, en Champagne, à 8 li. de Reims.

CERNI (Saint) ; petite ville de France, dans le Rouergue, à 6 lieues o. de Vabres.

CERNU ; petite ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duquela.

CERNY ; petite ville de l'Île de France, dans la généralité de Paris, à 3 lieues e. d'Étampes.

CERRITO ; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la province de Labour.

CERS ; petite île de l'Océan, sur les côtes de France, à l'orient de celles de Guernesey.

CERTALDO. *Voyez* Castro Caltaldo.

CERVARA ; petite ville de Portugal, dans la province de Tra-los-montes, près du Minho. Elle est fortifiée par de très-bonnes murailles.

CERVARO ; riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate.

CERVERA ; petite riviere d'Italie, dans la Valteline.

Cervera ; ville & château d'Espagne, au royaume de Valence. (*R.*)

Cervera ; bourg d'Espagne, dans la nouvele Castille, à 8 lieues communes d'Espagne sud ouest de Cuença.

Cervera ; viguerie & petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur une riviere de même nom, qui se jete dans la Segra, au dessus de Lérida. Elle a une université fondée en 1717. Cette ville signala sa fidélité envers Philippe V, dans

le temps de la révolte de la Catalogne. *Long.* 18, 44; *lat.* 41, 28.

CERVI; île de l'Archipel, au midi de la Morée, près de l'île de Cerigo.

CERVIA; anciene ville d'Italie, dans la Romagne, sur le golfe de Venise. Elle a un évêché suffragant de Ravenne & elle est située à 4 li. s. e. de cette ville, sur le golfe de Venise. L'air y est mal-sain. *Long.* 30; *lat.* 44, 16. (*R.*)

CESANO (le); riviere d'Italie, dans l'état de l'Église, au duché d'Urbin. Elle se jete dans le golfe de Venise.

CÉSARÉE SUR LA MER; anciene capitale de Mauritanie. Il en reste des ruines fort étendues. On croit que c'est la Jol de Pline, de Ptolémée & de Pomponius-Mela.

CESE (la); petite riviere de Languedoc, qui se jete dans le Rhône, vis-à-vis d'Orange, & qui roule des paillettes d'or.

CESENA; belle & forte ville d'Italie, dans l'état de l'Église & dans la Romagne, sur le Savio, avec un évêché suffragant de Ravenne. Elle est à 6 li. e. de cette ville. Cette ville est petite, mais agréable, & bâtie au pied d'une montagne, sur laquelle est une mauvaise citadelle qui la commande. Elle a un bel hôtel-de-ville, & une fontaine ornée de statues. On y compte quinze couvens d'hommes, & sept de femmes. Les vins de Cesena étoient estimés du temps des Romains. Les habitans y sont d'une gaité qui annonce la pureté du climat. C'est la patrie de Jacques Mazzoni, reçu docteur en théologie à Bologne à l'âge de dix-huit ans, & admiré de tous ceux qui l'interrogerent. (Π) C'est encore la patrie du vivant souverain Pontife Pie VI, auparavant le Cardinal Ange Braschi. Nous avons une Histoire de Cesena par Scipion Chiaramonti, imprimée l'an 1644.) *Long.* 29, 46; *lat.* 44, 8. (*R.*)

CESSARES; peuple de l'Amérique méridionale, dans la terre Magellanique, à l'orient de la Cordiliere.

CESSE; riviere du duché de Luxembourg, qui se précipite dans un abîme près de Ham, & après avoir coulé une lieue sous terre, reparoît de nouveau. Je ne sai pourquoi on douteroit d'un pareil phénomene. Je connois trois rivieres en France qui coulent ainsi sous terre, & reparoissent ensuite; la Meuse à Bazeuilles, dans la Lorraine; la riviere *Maudite* à Gand, en Champagne, dans le Bassigni, & un étang, qui pouroit mériter le nom de riviere, & qui coule deux lieues & demie sous terre, à commencer de Lissot-le-Petit en Bassigni, & reparoît à Neufchâteau en Lorraine. Je pourois y ajouter la Guadiana en Espagne, & plusieurs autres. (*M. D. M.*)

CESSA; petite riviere de France, dans le Languedoc, qui se perd dans l'Aude.

CESSENON; petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèse & à 4 lieues s. e. de Saint Pons, 3 n. de Béziers.

CESTAS; paroisse du Bourdelois, limitrophe des landes, & dans les graves de Bourdeaux, au comté d'Ornon. On y a découvert en 1742 un temple octogone, & plusieurs bas-reliefs, lesquels désignent des fêtes de Cybele, une initiation à ses mysteres, & un sacrifice qu'on lui a offert: on en peut voir la figure & le plan dans une *dissertation* sur ce temple, donnée en 1743 par M. Jaubert, impr. à Bourdeaux, *in-12.*

CETINA; riviere de Dalmatie, qui prend sa source dans la Bosnie, & se jete dans le golfe de Venise.

CETONA; ville (terre) d'Italie en Toscane, dans le territoire de Siene. (*R.*)

CETRARO; ville du royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur la côte de la mer de Toscane.

CETTE (le port de), autrement LE PORT SAINT-LOUIS; petite ville de France en Languedoc, avec un port muni d'un phare & de plusieurs forts. C'est le siége d'un gouverneur particulier, & il y a état-major. C'est où commence le canal de Languedoc. Elle est entre Montpellier & Agde. (*R.*)

CEU; ville de la Chine, dans la province de Chanton ou Xantong. C'est la seconde métropole de cette province.

CEVA, *Ceba*; ville forte d'Italie, dans le Piémont, au comté d'Asti, sur le Tanaro. Elle a titre de marquisat, & une bonne citadelle. Elle est à 3 li. s. e. de Mondovi, 8 & demie s. d'Albe, 7 o. de Savone. *Long.* 25, 40; *lat.* 44, 20.

CEUTA, *Septa*; ville forte d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume de Fez, dans la province de Hasbate, apartenante aux Espagnols. Elle a soutenu, en 1697, un siége des plus vigoureux contre les Maures. *Long.* 17, 10; *lat.* 35, 36.

Cette ville n'a qu'un petit port, & un évêché suffragant de Lisbone. Jean, roi de Portugal, la prit sur les Maures en 1415. Depuis la révolution de Portugal en 1640, elle est aux Espagnols, auxquels elle fut abandonée par le traité de Lisbone en 1668. Elle est sur le détroit vis-à-vis de Gibraltar. Auprès de cette ville, est la montagne des Singes qui a sept sommets. Les anciens la nommoient les *Sept Freres*. (*R.*)

CEZAR; riviere de l'Amérique méridionale, en Terre-Ferme, dans le gouvernement de Sainte-Marthe. Elle se perd dans celle de Sainte-Madeleine. On la nomme aussi *Pompatas*. (*R.*)

CEZE (la). *Voyez* SESE.

CEZIMBRA; ville & port de Portugal, dans la province d'Estremadure, à l'embouchure de la riviere de Zedaon, au sud de Lisbone. (*R.*)

CEZY; bourg de France, à 5 lieues n. d'Auxerre.

CHAAGE; riche abbaye de France, fondée en 1135, dans un faux-bourg de Meaux. Elle est de l'ordre de Saint Augustin. (*R.*)

CHAALIS. *Voyez* CHALLY.

CHABANGI ; petite ville de la Turquie , en Asie, dans la Natolie, à une journée d'Isnich, & à quatre de Constantinople, sur le bord du lac de Chabangigul; il y a deux caravanserais. Ce lac a bien dix-huit lieues de tour. On y pêche quantité de poissons.

CHABANOIS ; petite ville de France , avec titre de principauté, en Angoumois, à 2 lieues n. de Roche-Chouart.

CHABERAN ; ville d'Asie dans le Schirvan, entre Derbent & Schamaki, à l'occident de la mer Caspienne.

CHABEUIL ; petite ville de France , en Dauphiné , dans le Valentinois , avec une justice royale. (*R.*)

CHABLAIS (le), *Caballicus ager* ; province du duché de Savoie , avec titre de duché , borné par le lac de Geneve , par le Valais , par le Faussigni & la république de Geneve ; la capitale en est Thonon.

CHABLIS ; petite ville de France en Champagne , à l'extrémité du diocèse de Langres, dans le Senonois, éloignée d'Auxerre de quatre lieues, sur les confins de la Bourgogne. *Longit.* 21 , 20; *lat.* 47 , 47. Elle est remarquable par ses excellens vins blancs. Il s'y donna une sanglante bataille en 841. (*R.*) (П) La bataille dont il est parlé dans cet article est plus ordinairement appelée bataille de Fontenay , bourg ou plutôt village situé au nord , & à une petite demi-lieue de Champagne.)

CHABNO ; ville de Pologne, dans la haute-Volhinie, sur la riviere d'Usza.

CHABRIA ; riviere de Macédoine, dans la province d'Emboli. Elle se jete dans la Méditerranée à Salonique.

CHABUR ; riviere d'Asie, dans le Diarbek, qui se jete dans l'Euphrate à Alchabur.

CHACAINGA ; contrée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima.

CHACAMA ; vallée de l'Amérique, au Pérou, dans la province de Lima. Il y a d'excellens pâturages. On y cultive des cannes à sucre, & il y croît des fruits de toute espece en abondance.

CHACHAPOYAS, ou SAINT-JEAN DE LA FRONTERA ; petite ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima. Il y a aussi une riviere de même nom au Pérou.

CHACHIN, ou XAN-HAI ; désert de Tartarie, dans le pays d'Igour. Il est tout rempli de sables qui se meuvent au gré des vents & font périr les voyageurs.

CHACK ; petite ville forte de la basse Hongrie, près de la Drave.

CHACO ; grand pays de l'Amérique méridionale , sur la riviere du Paraguay , borné par le Pérou, la province de la Plata, le pays des Amazones. Il est habité par des nations sauvages, peu connues des Européens. *Lat.* sud, entre le 19e & 27e degrés.

CHADER ; île considérable d'Asie, à l'occident du golfe Persique. Elle est entre le Schat-el-Arab, l'Euphrate, & le golfe dont nous venons de parler, partie dans le Diarbeck, partie dans l'Arabie. On lui donne environ deux cents trente-cinq milles d'Italie de longueur, & soixante de largeur. Elle est couverte de palmiers & d'autres arbres. (*R.*)

CHAFRE (Saint) ; abbaye de France, au diocèse & à 4 lieues s. e. du Puy, ordre de Saint Benoît. Elle vaut au delà de 100,000 livres.

CHAGNI ; petite ville du Châlonois, entre Beaune & Châlons, sur la route de Lyon à Paris & sur la riviere de Deheune, qui verse à la Saone. C'est une baronie apartenante à M. de Clermont-Montoison. L'empereur Lothaire data une charte de ce lieu en 840.

Philippe de Maisiere, docteur en Théologie, né à Chagni en 1630 , a donné plusieurs ouvrages au public, dont on voit la liste dans la *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, *tom. II*, *pag.* 8. Il mourut en 1709, conseiller clerc au présidial de Châlons sur Saone. C'est un passage très-fréquenté, & il s'y fait un grand commerce de vin. (*R.*)

CHAGRA ; riviere de l'Amérique méridionale, qui la sépare d'avec la septentrionale, & qui tombe dans la mer près de Porto Bello.

CHAIAPA ; petite ville de Turquie en Europe, dans la Morée, au Belvéder, sur le golfe de Zonchio.

CHAIBAR ; riviere de l'Arabie heureuse, dans le territoire de la Meque, & qui se jete dans la mer Rouge.

CHAIFUNG ; ville de la Chine, capitale de la province de Honnang.

CHAILLI. *Voyez* CHAILLY.

CHAILLOT ; ci-devant village des environs de Paris, mais en dernier lieu érigé en faux-bourg de cette capitale par lettres patentes. Il y a une Église de religieuses de Sainte Genevieve, des filles de Sainte Marie, dont le couvent renferme des tombeaux de personages illustres ; un couvent de Minimes ; une paroisse assez bien bâtie, une verrerie, une savonerie, qui est tombée aujourd'hui, & à la place de laquelle on a établi une manufacture royale de tapis de Perse ; un château d'eau pour la conduite des eaux qui y sont élevées par une pompe à feu établie près de la Seine. Ce village est beaucoup mieux bâti, plus grand, & plus agréable qu'une foule de villes en France. Plusieurs riches particuliers de la capitale y ont de fort belles maisons. (*R.*)

CHAILLY ; célebre & riche abbaye, fondée en 1136, au diocèse & à 2 lieues s. e. de Senlis, ordre de Cîteaux, de la filiation de Pontigny. Elle vaut 40000 livres. (*R.*)

CHAINOUQUAS ; peuple d'Afrique, dans la Cafrerie.

CHAISE (la), EN BEAUJOLOIS ; très-beau château dans la paroisse d'Odenas en Beaujolois, seigneurie érigée en comté en 1718. Ce lieu a donné le nom au P. de la Chaise, confesseur de Louis XIV.

CHAISE-DIEU, ou CHESE-DIEU (la), *Casa Dei*; petite ville d'Auvergne à six lieues de Brioude, qui doit son origine à un célebre monastere de Bénédictins, établi en 1046. Le roi Henri l'érigea en abbaye en 1052. Le cardinal de Richelieu en étant abbé, l'unit à la congrégation de Saint Maur en 1640. Il y eut sous le Pape Léon IX, jusqu'à trois cents moines. Pierre fils de Roger, depuis Pape sous le nom de Clément VI, y avoit été religieux, & y choisit son tombeau. (*R.*)(T) Cette abbaye apartient à présent au Cardinal de Rohan.

CHAKTOUS (les); nation sauvage de l'Amérique septentrionale, dans la sud Caroline. (*R.*)

CHALABRE; petite ville de la France, dans le pays de Foix, au diocèse & à 3 li. s. de Mirepoix, sur la riviere de Lers. (*R.*)

CHALADE (la); abbaye de France, fondée en 1128, au diocèse de Verdun, & à 2 lieues n. e. de Sainte Menehoult, ordre de Cîteaux. Elle vaut 7000 livres de revenu. (*R.*)

CHALAMONT; petite ville de la Bresse, dans la principauté de Dombes, à 5 lieues e. de Trévoux. (*R.*)

CHALANCON; petite ville de France, au bas-Languedoc, au diocèse & près de Viviers. (*R.*)

CHALANT; ville & comté d'Italie en Piémont, entre Aoust & Bardo. Son érection en comté remonte à l'an 1417. (*R.*)

CHALAOUR; ville d'Asie, dans l'Indostan, sur la route de Surate à Agra. (*R.*)

CHALCÉDOINE; ville de Bithinye, à l'entrée méridionale du Bosphore de Thrace, où s'est tenu un concile contre Eutichès, dans le milieu du ve siecle. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village. (*R.*)

CHALCITIS, ou CHALCITIDE; île située vis-à-vis de Chalcédoine. Les Grecs modernes la nomment *Chalcis*. Cette île a des mines de cuivre & de plusieurs autres métaux.

CHALIACRA; ville de la Turquie en Europe, dans la partie basse & orientale de la Bulgarie, avec un port sur la mer Noire. On la croit l'ancienne *Dionysiopolis*.

CHALIS. *Voyez* CHAILLY.

CHALIVOI; abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1133, au diocèse de Bourges, à 2 lieues o. de la Charité.

CHALLIN; gros bourg de France en Anjou, diocèse & à 7 lieues o. d'Angers.

CHALOCHE; abbaye réguliere d'hommes, ordre de Cîteaux, fondée en 1119, à 4 lieues n. o. d'Angers.

CHALONE; petite ville de France, en Anjou, sur le bord méridional de la Loire, près de l'endroit où le Layon se jete dans cette riviere, vis-à-vis d'une petite île d'environ une lieue & demie de longueur, appelée aussi *Chalone*. Il y a auprès des mines de charbon de terre. Son territoire produit de bon vin blanc.

CHALONOIS (le). *Voyez* CHALONS.

CHALONS SUR MARNE, ou CHALONS EN CHAMPAGNE, *Duro-Catalaunum*; grande ville de France, en Champagne, sur la riviere de Marne. *Long.* 22 d. 2' 12"; *lat.* 48. d. 57' 12".

Cette ville étoit de la cité des Remois. Eumene est le plus ancien auteur qui en parle, en nous apprenant que l'empereur Aurélien défit Tréticus auprès de Châlons; ce qu'il appele *cædes catalaunica*. Am. Marcellin nomme Châlons entre les belles villes de la deuxieme Belgique; & dans les notices, elle tient le troisieme rang.

Cette ville, qui n'a jamais été possédée par les comtes de Champagne, fut mise, par les rois de France, sous le bailliage de Vermandois: Louis XIII y a érigé un présidial. On y remarque l'hôtel-de-ville, & la porte dauphine qui sont de bonne architecture. La promenade du Jard a été détruite; & à sa place on en a fait une autre bien supérieure, pour l'alignement & la symmétrie.

Il s'est formé en cette ville, en 1750, une académie des sciences & belles lettres, qui n'a cessé de se distinguer par l'utilité & le choix des sujets qu'elle a proposés pour prix.

La cathédrale est assez bien bâtie. Elle fut consacrée en 1147, par le Pape Eugene III, assisté de dix-huit cardinaux & de Saint Bernard, qui prêcha dans le Jard. Le jubé est un ouvrage très-estimé, ainsi que les deux fleches en pierres de taille, qui sont hautes de quarante-huit toises. Cette Église, bâtie en 1520, & brûlée en 1668, fut reconstruite & embélie en 1672. Le chapitre est composé de huit dignitaires, & il y a deux collégiales qui en dépendent. Son évêque est le second des comtes & pairs ecclésiastiques, & suffragant de Reims: il porte l'anneau au sacre de nos rois. L'hôtel de l'intendance est assez bien. Cette ville a deux hôpitaux, l'un pour les pauvres malades, & l'autre pour les mendians.

Outre la cathédrale, qui est un assez beau gothique, on compte à Châlons onze paroisses, deux collégiales, un séminaire, un collège, trois abbayes d'hommes, quatre couvens de mendians, & des Mathurins; un monastere de Bénédictins, de l'étroite observance, & quatre maisons de religieuses. L'ancienne abbaye de Saint Mémie est possédée par les Génovéfains. Châlons est le chef-lieu de la généralité de Champagne, qui a douze élections; savoir, Châlons, Rhetel, Sainte-Menehoult, Vitry, Joinville, Chaumont, Langres, Bar-sur-Aube, Troies, Épernay, Reims, Sézane-en-Brie. C'est la patrie de Perrot d'Ablancourt, & du ministre Blondel. Le plus grand commerce de cette ville consiste dans une manufacture de ras & de pinchinas, qui est aujourd'hui fort déchue. Cette ville est le siége de l'intendance de la province. Elle a un gouverneur particulier, un grand bailli d'épée. Il y a bailliage, présidial, bureau des finances, maitrise particuliere des eaux & forêts. Elle est bâtie partie en craie, partie en bois, & située entre deux belles prairies, à 16 li.

s. o. de Verdun, 10 s. e. de Reims, 36 e. de Paris. (*R.*)

Chalons sur Saone; ville de France, en Bourgogne, située sur la Saone, à 13 lieues s. de Dijon, 12 s. e. d'Autun, 10 n. de Mâcon, 6 s. de Beaune, 22 n. de Lyon, & 75 s. e. de Paris. *Long.* 22 d. 31′, 25″; *lat.* 46 d. 46′, 50″. Cette ville est la troisieme de Bourgogne dans l'ordre de la population; elle vient immédiatement après Dijon & Auxerre. D'après l'état de sa population, qui est entre les mains du ministre, le nombre de ses habitans ne s'éléveroit pas au delà de huit mille cinq cents, mais je le crois de plus de dix mille. Ses environs offrent de vastes prairies, des campagnes fertiles, des vignobles renomés, & de grandes & belles forêts. C'est le siége d'un évêché, & celui d'un des grands bailliages de la province. Il y a une chancélerie aux contrats, un présidial uni au bailliage, une chancélerie royale, un bailliage pour le temporel de l'évêque, dont la justice comprend une partie de la ville. Il s'y trouve un gouverneur particulier, un lieutenant de roi, une chambre des décimes, une recette particuliere des décimes de Bourgogne, une lieutenance des maréchaux de France, une maitrise particuliere des eaux & forêts, une justice consulaire, une mairie qui a la police sur toute la ville & ses faux-bourgs. Il y a maréchaussée, grenier à sel, justice des traites foraines, bureau & recette des mêmes traites, subdélégation de l'intendance, recette particuliere des états, recette particuliere des bois. Le commerce y est assez animé, & sa situation sur la riviere de Saone, & sur les routes de Franche-Comté, d'Alsace, d'Italie, de Paris, de Marseille, &c. y attirent beaucoup d'étrangers.

Outre la cathédrale, où se fait à une chapelle du jubé l'office paroissial de Saint Vincent, elle a une Église collégiale dédiée à Saint Georges, une abbaye de Bénédictins, une commanderie de l'ordre de Malte, dite du Temple; une abbaye de dames, dites de Lancharre, ordre de Saint Benoît; un séminaire dirigé par les prêtres de l'Oratoire; huit couvens de l'un & l'autre sexe; un collége, régi ci-devant par les Jésuites; un hôpital général, un hôpital de la charité, & cinq paroisses. Une bute, couronée de quelques masures, est ce qu'on y décore du titre fastueux de citadelle: il y a cependant un major & quelques invalides. L'évêque est suffragant de Lyon, & il prend le titre de comte de Châlons & de baron de la Salle. Son diocèse s'étend dans la Bresse, partie du Châlonois, du Mâconois, du Charolois, & sur quelques paroisses du Dijonois. Il comprend deux cents vingt-neuf paroisses ou annexes sous quatre archidiaconés & seize archiprêtrés; cinq abbayes d'hommes, entre lesquelles est Cîteaux, chef d'ordre; deux de filles, trois chapitres, sans celui de la cathédrale, & treize prieurés. Ses revenus annuels montent à 35,000 livres, quoique sa taxe, en cour de Rome, ne soit que de sept cents florins. Le chapitre de la cathédrale n'est point sujet à l'ordinaire; il a sa jurisdiction, son promoteur; son official Donatien, qui vivoit au quatrieme siecle, est regardé comme le premier évêque de Châlons. Cette ville est indiquée lieu de séjour & d'étape pour les troupes.

Châlons, que quelques géographes écrivent mal-à-propos Challon & Châlon, est une ville anciene & assez marchande. Les fers, les grains, les vins, les cuirs & les bois y font des objets d'un commerce considérable. C'est un des grands entrepôts des vins de Bourgogne. À cet égard sa position est moins avantageuse que celles de Dijon, de Nuits, de Beaune, de Chagny, qui touchent à la côte, tandis que Châlons s'en trouve reculée. Les vins de Givry & de Mercurey, qui sont le plus à sa portée, en sont à deux lieues. Relativement aux états de la province, elle est du nombre de celles dont le maire a droit à l'élection.

Cette ville, depuis vingt ans s'est renouvelée en grande partie: de belles maisons, quelques-unes en pierre de taille, y ont remplacé de chétives tugures, communément en bois. Il regne sur toute la longueur de la ville, le long de la Saone, un fort beau quai. Les bâtimens qui l'acompagnent, annoncent la ville de ce côté avec distinction, & lui donent un air de richesse. Dans leur construction on a cru, qu'en adoptant un plan général & uniforme de façade, on obtiendroit un plus grand effet; on s'est trompé: on y a jeté une monotonie peu agréable: l'ensemble de ces édifices présente l'aspect de grands corps de casernes, & la longueur de ces bâtimens les écrase. Il falloit laisser à chaque particulier la liberté de contribuer suivant son goût & son génie, sur un plan néanmoins qui fût avoué, & qui fût de nature à concourir à l'embélissement ou à la décoration du quai. Au reste, cette ville n'a aucun édifice, ni sacré, ni profane, ni public, ni particulier, qui soit digne de remarque; mais sans être belle, elle est très agréable, autant par sa position que par la bonne société. Elle est très-bien percée, & l'on pouroit se servir utilement des facilités qu'elle offre à l'être mieux encore. La rue des Cloutiers prolongée d'une part le long de Saint Georges sur la promenade neuve, de l'autre sur le rempart; la rue aux Fevres continuée en ligne droite à la place de Beaune; une nouvele rue commençant à cette place &, par celle du Collége & la rue des Minimes aboutissant à la Saone; une nouvele rue tombant à angle droit de la rue aux Fevres sur la place du Collége, & continuée jusqu'au rempart; la rue aux Prêtres prolongée par le cloître Saint-Vincent jusqu'à la porte Sainte-Marie; la rue du Châtelet continuée par le cu-de-sac des Prisons & la rue des Dames Lancharre jusqu'à la porte Saint-Jean de Maiselle: ces nouveaux percés, dis-je, en contribuant à l'agrément de la ville, & à la facilité des communications, prêteroient, sans en étendre l'emplacement, à l'accroissement d'une ville dont la population s'augmente sensiblement.

La cathédrale, sous le titre de Saint Vincent, est très-peu de chose. Le portail se soufriroit à peine à l'Église d'une bourgade un peu aisée. Il regne au devant une place carrée, au milieu de laquelle, dans ces derniers temps on a vu paroître & disparoître, comme un météore, une fontaine publique prodigieusement coûteuse, qui tiroit ses eaux de la Saone, au moyen d'une machine hydraulique établie sur le pont. La ville l'éleva par condescendance. Le capital inatendu de la dépense, & les frais de son entretien, rendoient aussi chere que le vin la petite quantité d'eau qu'on en obtenoit par intervalles. La ville conçut ou voulut concevoir que les pompes gênoient la navigation, & on supprima la fontaine. Conservée ou détruite, les promoteurs du projet se trouvoient avoir parfaitement rempli leur objet aux dépens de la ville qui s'endéta.

Il manque à cette ville une halle aux grains & un marché. Sur la place de Beaune, est une fontaine du milieu de laquelle s'éleve sur un piédestal une statue de Neptune armé de son trident. Près de là & sur la même place, on remarque une croix dont le support est une colonne de granit, qui eut une autre destination dans des temps reculés: le poli en est enlevé. On voit à l'Église des Carmes la tombe de Desbarreaux, connu par son fameux sonet. À Saint Georges, on remarque la grille du chœur qui est d'un beau travail. Dans la rue de même nom est l'ancien hôtel de Senecey, qu'habita Henri de Senecey, qui présida la noblesse du royaume aux états généraux assemblés à Paris en 1614. Il étoit d'une branche de l'illustre maison de Bauffremont, alliée à la plupart des maisons souveraines de l'Europe. Sur la porte est cette légende, *Virtutem comitatur honos, in honore senesce*, qui fait allusion au nom de cette branche des Bauffremont.

M. Pérad, riche citoyen de cette ville, possede quelques bons tableaux, dont il ne refuse point l'accès aux amateurs. Ce sont un Saint Charles, d'Annibal Carrache, réputé dans le pays valoir 40000 liv., sur l'estimation d'un connoisseur qui n'avoit point envie de l'acheter, & que je crois valoir bien quatre ou cinq cents louis; & les sept Sacremens d'Albert Durer en plusieurs tableaux, qui sont des morceaux très-précieux, d'un fini admirable, & d'ailleurs frais & très-bien conservés. Ce sont des tableaux de chapelle, qui ne conviendroient point à un cabinet ou à une galerie.

Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, qui commença à régner en 562, établit le siége de sa domination à Châlons-sur-Saone. Alors on y batoit monoie, & on y en avoit frapé avant cette époque. On a de Théodebert, mort en 548, une monoie d'argent, avec le monogramme *Christus*, & la légende *Teudeberti*. Sur le revers, qui a l'empreinte d'une croix, on lit: *Cabillonum*. Gontran y faisoit batre des sous d'or & des tiers de sous, ayant d'un côté son effigie, avec un diadème de perles, & cette légende *Cabillono fit*.

La ville que nous décrivons a de très-agréables promenades, de la plupart desquelles la vue s'étend sur les vastes campagnes de la Bresse, & se termine aux montagnes de la Franche-Comté & de la Savoie. On y a même en perspective, lorsque l'air est pur, la sommité du Mont Blanc, qui est à la jonction du grand & du petit Saint Bernard, sur les frontieres du Piémont, & quelques cymes de la chaîne des Alpes, qui est aux confins du Vallais & du canton de Berne. L'éclat des neiges dont elles sont chargées, & qui bravent la vicissitude des saisons, les fait apercevoir très-distinctement.

Son faux-bourg de Saint Laurent députe aux états de la province alternativement avec les villes de Cuiseaux, de Louans, Cuisery & Verdun. Ce même faux-bourg est compris au nombre des villes qui ont un receveur des impositions pour les états.

Châlons reçut l'Évangile par Saint Marcel & Saint Valérien, qui soufrirent le martyre l'an 179, le premier au village de Saint Marcel, nommé alors *Hubiliacus*, l'autre à Tournus. Jean Baillet, seigneur de Vaugrenant, premier président au parlement de Bourgogne, a sa sépulture à l'hôpital de cette ville sa patrie: ce fut un des principaux bienfaicteurs de cet établissement de piété. À l'Église des Minimes, on remarque le tombeau d'Antoine du Blé, baron d'Uxelles, lieutenant général pour le roi, & commandant en Bourgogne, qui se trouva à la bataille d'Arques, aux siéges de Paris & de Rouen, & contribua à la réduction de la Bourgogne, & à la conquête de la Savoie: il jouit de la confiance des rois Henri III & Henri IV. Cette même Église a le cœur de Claude Bernard, dit le Pauvre Prêtre, fils d'un conseiller au parlement de Dijon, mathématicien, poëte & peintre; mais qui s'est rendu plus recomandable par sa piété & son amour pour les pauvres, que par ses talens. Plusieurs auteurs ont écrit sa vie. Il mourut à Paris en 1641; son cœur fut porté à Châlons-sur-Saone sa patrie, & déposé dans la chapelle de sa famille.

La ville, du côté du nord, jouit de l'aspect d'une magnifique prairie, souvent dévastée par les inondations de la Saone, qu'on préviendroit par une chaussée de deux pieds de haut, peu coûteuse, eu égard sur-tout au fléau dont on se garantiroit.

Le monastere de Saint Marcel, de l'ordre de Saint Benoît, situé à un quart de lieue de Châlons, communique à la ville par une belle chaussée plantée de grands ormes. Ce fut autrefois une abbaye; c'est aujourd'hui un prieuré de la congrégation de Cluny. Le fameux Abailard y finit ses jours en 1142 à soixante-trois ans, & l'on y voit son tombeau; mais Héloïse demanda ses cendres: elle les obtint, & les fit inhumer au Paraclet, en Champagne, près de Nogent-sur-Seine. L'Église

glise est du plus mauvais gothique. Le monastere est mieux : on y voit un escalier de la plus grande légéreté, & d'une hardiesse extraordinaire. Dans l'Église, on conserve les reliques de Saint Marcel dans une châsse placée à l'apside. Les deux figures d'anges de grande proportion qui servent de support, sont un excellent morceau de sculpture dû à M. Boichot, dont les talens honorent la ville de Châlons sa patrie. Gontran, roi de Bourgogne, fonda l'abbaye de Saint Marcel, & il y fut inhumé l'an 593. Son mausolée, qui étoit magnifique, fut détruit par les Calvinistes, & ses cendres furent jetées au vent. On prétend seulement qu'on parvint à dérober son chef à leur fureur.

Châlons étoit une ville de la république des Éduens. Elle avoit sous les Romains un marché célebre. César y établit ses magasins, & y envoya en quartier les cohortes les plus fatiguées. Les Romains y entretenoient une flote sur la Saone, selon la notice de l'empire.

Au quatrieme siecle, elle fut détachée du territoire des Éduens, pour composer un diocèse particulier. La grande voie romaine, percée par Agrippa, de Lyon à Boulogne, passoit par Châlons.

Les rois de Bourgogne y ont souvent fait leur séjour. Gontran y avoit son palais ; il y assembla plusieurs conciles, & il y mourut.

Les Vandales & Attila, au sixieme siecle, la renverserent de fond en comble. Chramme, fils rebelle de Clotaire, y porta le fer & le feu dans le septieme siecle. Dans le huitieme, les Sarasins la traiterent cruélement ; dans le neuvieme, Lothaire, en haine du comte Warin, qui avoit délivré Louis le Débonnaire de la persécution de ses enfans, l'assiéga, & y fit mettre le feu après l'avoir pillée ; l'incendie n'épargna que l'Église S. Georges. Dans le dixieme siecle, les Hongrois la ruinerent : elle n'eut pas moins à souffrir de la fureur des Calvinistes, au seizieme siecle.

Mais la fécondité de son terroir, sa situation commode pour le commerce, le zele de ses habitans, les bienfaits des princes, la firent toujours renaître de ses cendres. C'étoit sous Charles le Chauve, une des huit villes, où l'on batoit monnoie dans le palais du roi, occupé aujourd'hui par M. Pérard.

Châlons a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1237, qu'ils céderent ce comté à Hugues III, duc de Bourgogne, en échange d'autres terres. Henri II, roi de France, ceignit de murs & réunit à la ville le faux-bourg de Saint Jean de Maiselle, & fit construire la citadelle.

Cette ville est la patrie de Saint Césaire, évêque d'Arles, de J. Prestet, oratorien, disciple de Malebranche, dont on a des élémens de mathématiques. La meilleure édition en est celle de 1689, 2 *vol. in*-4°. Il mourut en 1690. C'est aussi la patrie du P. Jacob, Carme, bibliothécaire du cardinal de Res, & ensuite d'Achille de Harlay, premier président, chez lequel il mourut en 1670.

Le Châlonois, dont Châlons est le chef-lieu, est un pays de seize lieues de long, sur treize de large, & qui eut autrefois ses comtes particuliers. Il comprend le Châlonois propre & la Bresse Châlonoise, séparés l'un de l'autre par la Saone. Le *Châlonois propre*, qu'on nomme aussi la Montagne, est situé en Bourgogne, à l'ouest de la Saone ; il renferme cent cinquante-six paroisses ou communautés. On y recueille d'excellens vins, & des grains de toute espece. Il s'y trouve d'ailleurs de bons pâturages & des bois de haute-futaie. La *Bresse Châlonoise* a quelques montagnes du côté du Cuiseaux ; ailleurs elle offre de vastes plaines, abondantes en grains de toute espece, en bois de futaie & taillis, & en pâturages. Elle est d'ailleurs entrecoupée d'un grand nombre de rivieres, de ruisseaux, & de petits étangs très-poissonneux. Le Châlonois propre & la Bresse Châlonoise forment l'un & l'autre un bailliage principal. (*R.*)

CHALOSSE (la) ; pays de France, en Gascogne. Le sol en est sâbloneux ; il est cependant assez fertile en vins, en grains, fruits & pâturages. Saint-Séver en est la capitale. (*R.*)

CHALUS ; petite ville de France, avec titre de comté, dans le Limousin. Elle est remarquable par la foire aux chevaux qui s'y tient le jour de Saint Georges. Elle est à 6 ll. s. o. de Limoges. *Long.* 19, 2 ; *lat.* 45, 36. (Π) *Long.* 21, 21', 31" ; *lat.* 45, 39', 31".

CHALYBS ; riviere d'Espagne, dont les eaux avoient la réputation de donner une trempe si excellente à l'acier, que les Latins désignoient l'acier du nom de cette riviere, qui s'appele aujourd'hui *Cabe*.

CHAM ; contrée maritime d'Asie, & l'une des six provinces de la Cochinchine. Corneille dit qu'elle n'est pas la plus grande, mais qu'elle est fort riche & très-agréable. C'est où se fait la plus grande partie du trafic des Portugais, des Chinois & des Japonois. Elle renferme plusieurs villes, entr'autres celles de *Halam* ou de *Cacham*.

Cham ; port de mer de la Cochinchine, dans la province de Cham.

Cham ; ville du cercle de la basse Baviere, dans le bailliage de Cham. Cette ville est sur le Regen, recevant la petite riviere de Champ. Les Récollets y ont un couvent. Elle fut prise par les Impériaux en 1703, & saccagée par les Pandours en 1742. La maison d'Autriche s'en est emparée en 1778, après la mort du dernier électeur de Baviere. *Long.* 30, 30 ; *lat.* 49, 14.

CHAMAKI. *Voyez* Schamachia.

CHAMAS (Saint) ; bourg de Provence, sur l'étang de Berre, à 3 lieues s. de Salon, renomé pour la bonté de ses olives.

CHAMBERTIN. *Voyez* Gevrey.

CHAMBERY ; ville considérable, capitale du duché de Savoie, sur les ruisseaux de Laisse & d'Albans. *Long.* 23, 30 ; *lat.* 45, 35. (Π) *Long.* 23, 35 ; *lat.* 45, 31.

lons, de Vitri, de Saint Dizier, de Chaumont, &c., ne sont pas sans commerce : il se fabrique dans cette derniere, de gros draps, & on y passe en mégie beaucoup de peaux de boucs & de chevreaux. Langres a été plus fameuse par sa coutélerie, qu'elle ne l'est aujourd'hui ; le nombre des ouvriers en fer y est cependant encore très grand. Troies est considérable par ses manufactures en étofes de laine, en toiles & basins ; & il n'y a peut être pas une ville en Champagne dont le commerce soit plus étendu.

Il se trouve plusieurs ardoisieres dans cette province, entre Charleville & Rocroy : la veine en est très-abondante ; mais il y a quelque difference pour la qualité : les meilleures sont celles de Saint Barnabé & de Saint Louis. Il s'en fait un grand commerce dans le royaume. Elles sont très-belles, quoique moins bleues ou moins noires que celles d'Anjou.

Dans le canton appelé la Frontiere, du côté de la Thiéracle, il y a beaucoup de mines de fer, & des forges où l'on fabrique des instrumens de guerre.

La Champagne étant dans beaucoup d'endroits presque couverte de bois, on y a établi un grand maître de eaux & forêts, qui a plusieurs maîtrises particulieres.

Si le proverbe étoit vrai, la Champagne seroit en France, ce que la Béotie étoit dans la Grece : l'une a donné naissance à Pindare ; & l'autre à la Fontaine ; mais l'inculpation que l'on fait à cette province, est suffisament réfutée ; il faut convenir qu'elle occupe une place honorable dans la liste des hommes illustres de la France. (*M. D. M.*)

Champagne propre (la) ; l'une des huit parties de la Champagne, où sont les villes de Troies, Châlons, Sainte-Menehoult, Épernay & Vertus.

Champagne (la) ; petit pays de France, dans la partie occidentale du Berry. On l'appele assez souvent la Champagne de Berry.

Champagne ; abbaye de France dans le Maine, ordre de Cîteaux, à 3 l. s. o. de Beaumont le Vicomte.

Champagne-Mouton ; petite ville de France, en Poitou, à 2 li. s. e. de Luçon, sur la riviere d'Argent. Ce n'est guere aujourd'hui qu'un bourg. Il y en a un autre à 5 li. o. de Confollens.

CHAMPEAUX ; bourg de France, dans la Brie, à 3 li. n. e. de Melun, diocése de Paris, remarquable par son chapitre, & par la naissance de Guillaume de Champeaux, instituteur de la congrégation de Saint Victor.

CHAMPELLO (îles de) ; sur la côte de la Cochinchine, vers le 13e d. 45′ de latitude septentrionale ; elles sont au nombre de quatre à cinq, & inhabitées. On les nomme aussi *Champello de la Mer*, pour les distinguer des îles Champello de la Terra, qui sont vers le 16° d. 55′ de latitude septentrionale.

CHAMPIGNY ; petite ville de France, en Touraine, à une lieue n. o. de Richelieu, où il y avoit un beau château, dont il ne reste plus que la cour & la chapelle, qui est magnifique.

CHAMPLAIN (lac) ; grand lac du Canada, qui se décharge dans la riviere de Saint Laurent. Il peut avoir 20 lieues de long, du nord au sud, & 10 à 12 dans sa plus grande largeur. Il communique du côté du sud, avec un autre petit lac de 4 ou 5 lieues de long, & qu'on appele le lac du Saint Sacrement : ces deux lacs sont très-poissoneux.

CHAMPLITE, ou CHANNITE ; petite ville de France, en Franche-Comté, à 4 li. n. o. de Grai.

CHAMPORCIER. *Voyez* Chiamporciero.

CHAMPSAUR ; petit pays de France, avec titre de duché, dans le dauphiné ; le chef-lieu en est Saint-Bonnet. (*R.*)

CHAMPTOCEAUX ; petite ville de France, en Anjou, élection, & à 15 li. o. d'Angers, avec un château sur la Loire, 7 li. au dessus de Nantes, & une au dessous d'Ancénis.

CHANCAILLO ; port de mer de l'Amérique, sur la mer du sud, au Pérou, au nord occidental de Lima, sous le 12e d. 5′ de latitude méridionale. Ce port est peu fréquenté. La ville est à une demi-lieue de là.

CHANCAY ; port de mer de l'Amérique, sur la mer du sud, au Pérou, au midi, & à 2 lieues de Chancaillo. Le havre est fort bon contre le vent du sud, quoique la mer y roule. La ville a un couvent de Franciscains.

CHANCEAU ; bourg de France, en Bourgogne, au pays de la Montagne, diocése d'Autun, entre Baigneux & Saint-Seine, à 7 lieues de Dijon, 9 de Châtillon, sur la route de Dijon à Auxerre & à Troies. On fait en ce bourg la meilleure confiture d'épine-vinete.

C'est près de Chanceau, à l'ouest, près du village de Saint Germain-la-Feuille, annexe de Chanceau, que la Seine prend sa source, non à Saint-Seine, qui est deux lieues plus bas.

On trouva en 1763, dans un champ, au sud de Chanceau, une galere de bronze, de deux pieds de long sur huit pouces de large : elle est dans le cabinet de M. le comte d'Avaux. M. de Ruffey croit que c'est un monument Gaulois, un *ex voto*, pour être placé dans un temple dédié au dieu de la Seine, par un chef de Nautoniers. (*R.*)

CHANCELADE ; bourg de France, avec une abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint Augustin, à une li. n. o. de Périgueux. C'est le chef-lieu de la congrégation de ce nom.

CHANCHA, ou CHANGA ; ville autrefois considérable en Égypte, à 2 lieues du Caire, mais elle a été ruinée & n'existe plus, quoi qu'en dise la Martiniere.

CHANCHEU ; grande ville d'Asie, à la Chine, dans la province de Fokien, sur la riviere de Chanes.

Cette ville eſt remarquable par ſon pont & par ſa foire perpétuele de toutes les meilleures marchandiſes de la Chine & des pays étrangers. Elle eſt de 2 d. plus orientale que Pékin, ſa *lat.* eſt de 24 d. 42. (*R.*)

CHANDEGRI; ville d'Aſie, dans la preſqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, dans le royaume de Narſing, dont elle eſt la capitale. Quelques-uns croient que c'eſt la même que Biſnagar.

CHANDERNAGOR; ville conſidérable d'Aſie, dans l'Inde, capitale du pays de même nom, dans le Bengale, à l'embouchure du Gange, à un mille d'Ougli. Elle apartient à une pagode très-belle & très-riche. Il y a dans cette ville un comptoir de la compagnie des Indes de France, dont les Anglois ſe ſont emparés en 1757, & qu'ils ont rendu en 1763. *Lat.* 22, 51. Son port eſt excellent, & l'air en eſt aſſez pur. (*R.*) (Π) *Long.* 106, 9; *lat.* 22, 51.

CHANGANAR; royaume de l'Inde, dans la preſqu'île de Malabar, ſur les frontieres de l'état du Naïque de Maduré.

CHANGANOR. *Voyez* CHANDERNAGOR.

CHANGCHEU; grande ville de la Chine, dans la province de Nankin.

CHANGEING; ville de la Chine, dans la province de Xantung. *Lat.* 16, 56.

CHANGTÉ; grande ville de la Chine; capitale d'un pays de même nom, dans la province de Honnang. Il y a une autre ville de même nom à la Chine, dans la province de Huqnang.

CHANG-TONG. *Voyez* CHAN-TONG.

CHANIERES; gros bourg de France, en Saintonge, diocèſe de Saintes. (*R.*)

CHANONAT; bourg de France, en Auvergne, à 2 lieues ſ. de Clermont. Il y a des eaux minérales.

CHANONRY; petite ville de l'Écoſſe ſeptentrionale, dans la province de Roſs, ſur le golfe de Murray.

CHANPING; montagne de la Chine, dans la province de Chanton, avec les veſtiges d'une ville de même nom, qui fut la patrie du célebre Confucius, ou Confutzée.

CHANSI, ou XANSI; province ſeptentrionale de la Chine, très-fertile & très-peuplée. Il y a du blé & des beſtiaux en abondance, peu de riz, mais beaucoup de millet. Ses habitans ſont polis, obligeans, & les femmes ſont belles & bien faites. Cette province a cinq métropoles, qui ont chacune un grand nombre de villes ſous elles; on évalue ſa population à environ cinq millions.

CHAN-TONG, ou CHANTON; province maritime & ſeptentrionale de la Chine, très-peuplée & très-fertile en blés, millet, riz, orge, & fruits.

Elle eſt baignée à l'eſt par la mer, & aroſée de grands fleuves: la volaille y eſt preſque pour rien, auſſi-bien que le gibier & le poiſſon. On trouve ſur les arbres une eſpece de ſoie, faite par des chenilles, qui ne ſont pas des vers à ſoie. Il y vient des prunes en abondance, qu'on fait ſécher, & dont on fait un grand commerce. Cette province contient environ ſept millions d'âmes. Les habitans paſſent pour les plus ſtupides de la Chine, mais ils ſont hardis, laborieux, infatigables & grands voleurs. Elle a cinq métropoles, qui ont ſous elles un grand nombre de villes. (*M. D. M.*)

CANTABOUN; ville maritime d'Aſie, au royaume de Siam, ſur une riviere qui porte ſon nom.

CHANTEL-LE-CHASTEL, *Cantilia*; petite ville de France, dans le Bourbonois, ſur la riviere de Boule, à 3 lieues o. de Saint Pourçain. *Long.* 20, 35; *lat.* 46, 10.

CHANTELOU; château magnifique, auprès d'Amboiſe, bâti par la princeſſe des Urſins, augmenté & embéli par M. le duc de Choiſeul, à qui il apartient. La grille du château eſt regardée comme un chef-d'œuvre, par la beauté du deſſein, le fini de l'exécution, & la richeſſe de l'ouvrage.

CHANTEMERLE; abbaye de France, au diocèſe de Troies, à 2 lieues ſ. o. de Sézane, fondée par Henri I, comte de Champagne, en 1180, ordre de Saint Auguſtin. Les religieux en ont été transférés en 1690, à l'abbaye de Saint Loup de Troies, & le monaſtere de Chantemerle a été ſupprimé.

CHANTILLY, *Chantiliacum*; bourg de l'île de France, à 9 l. n. de Paris, & à 2 o. de Senlis. Il y a un château, de beaux jardins & une belle forêt: les écuries en ſont ſuperbes & ſans égales en France. Les eaux plates & jailliſſantes, les ſtatues, ſon labyrinthe, ſes jardins à l'Angloiſe, en font un ſéjour délicieux. On voit au château une précieuſe collection d'hiſtoire naturele. Chantilly a paſſé à la maiſon de Condé, de celle de Montmorenci, à laquelle il apartenoit. (*R.*)

CHANTOCÉ; petite ville de France, en Anjou, ſur la rive droite de la Loire.

CHANTOCEAUX. *Voyez* CHAMPTOCEAUX.

CHAO; ville de la Chine, dans la province de Yunnan. *Lat.* 35, 46. Il y en a encore une de ce nom, dans la province de Pékeli.

CHAOCHEU; ville de la Chine, dans la province de Quanton. *Lat.* 23, 30.

CHAOCHING; grande ville de la Chine, dans la province de Chanton, ſur une riviere de même nom. *Lat.* 39, 44. Il y en a une autre de même nom dans la province de Xanſi.

CHAOGAN; ville de la Chine, dans la province de Fokien. *Lat.* 24.

CHAOHOA; ville de la Chine, dans la province de Souchouen. *Lat.* 32 d. 10'.

CHAOKING; ville de la Chine, dans la province de Quanton, ſur le Ta. *Lat.* 23, 30.

CHAOPING; ville de la Chine, dans la province de Quanſi. *Lat.* 24, 47.

CHAOSIN, ou plutôt CHAOSIEN, eſt le nom Chinois de la preſqu'île de Corée: ce dernier nom lui a été donné par les Japonois.

CHAOURCE, ou CHAOURS, *Chaorcium*; petite ville de France, en Champagne, à 3 lieues o. de Bar sur Seine, à la source de la riviere d'Armance. Le fameux docteur Edmond Richer naquit dans son territoire. *Long.* 21, 40; *lat.* 48, 6.

CHAOYANG; ville de la Chine, dans la province de Quanton. *Lat.* 23, 20.

CHAOYE; ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. *Lat.* 36 d. 14' & plus occidentale que Pékin, de 7 d. 34'.

CHAOYUEN; ville de la Chine, dans la province de Chanton. *Lat.* 36. 6.

CHAPANGI; ville d'Asie, dans la Natolie, sur un lac appelé *Chapangipul*.

CHAPEAU-CORNU; petite ville de France, dans le Dauphiné, aux frontieres du Bugey, à 2 lieues de Serrieres.

CHAPELA (le lac de); grand lac de l'Amérique septentrionale, dans le Méxique, province de Guadalajara. Il se décharge dans la mer du Sud, à 12 lieues au s. o. de la ville de Guadalajara. (*R.*)

CHAPELLE-D'ANGILLON (la); petite ville de France, en Berry. (*R.*)

Chapelle-Gautier (la); petite ville de France, dans l'Île de France, à 5 li. à l'Orient de Melun.

Chapelle-Inthefrith; bourg d'Angleterre, province de Derby; on y tient marché public.

Chapelle-aux-Planches (la); abbaye de France, en Champagne, diocèse de Troies, ordre de Prémontré, au milieu des prairies & des bois, à 2 li. de Brienne.

Chapelle-du-Viller (la); petite ville de France, dans le Charolois, à 1 li. de Sainte Hélene.

CHAPPES; bourg de France, dans le Bourbonois, élection, & à 6 li. de Montluçon. Il y a trois foires par an.

CHAPTAN; riviere de l'Amérique septentrionale, au Maryland.

CHAR; petite riviere de France, en Saintonge; elle a sa source vers Paillé, & se perd dans la Boutone, à Saint-Jean-d'Angeli.

CHARAGIA; ville d'Asie, dans le Cathay, sur la riviere de Caramoran.

CHARBONIERE (la); place forte du duché de Savoie, à un mille d'Aiguebelle.

CHARCAS (los); province de l'Amérique méridionale, au Pérou, sur la mer du Sud, dont la Plata est la capitale. C'est la plus féconde en mines de toute l'Amérique. Il ne faut pas la confondre avec l'audience du même nom.

CHARENTE (la); riviere de France, qui prend sa source dans le Limousin, passe dans l'Angoumois, dans la Saintonge, & se perd dans l'Océan, vis-à-vis l'île d'Oleron. Elle est navigable dans la plus grande partie de son cours, & les vaisseaux la remontent jusqu'à Rochefort.

CHARENTON, *Carentonicum*, *Carento*; bourg ou petite ville, diocèse & élection de Paris, à deux lieues de cette capitale, sur la Marne, qu'on y passe sur un pont reconstruit en 1714, par les soins de J. Marot, architecte & graveur. Vers 865, l'ancien pont avoit été rompu par les Normands qui désoloient la France, & fut reconstruit depuis: les Anglois s'en rendirent maîtres sous Charles VII, & en furent chassés en 1436. L'armée des princes, ligués contre Louis XI, s'empara de ce même pont en 1465; les Calvinistes en 1567. Henri IV l'enleva aux ligueurs en 1590, après une vigoureuse résistance: l'ataque fut encore plus vive le 8 février 1649, pendant les guerres de la fronde. Le brave Chanlac, maréchal-de-camp, y périt avec quatre-vingts officiers des frondeurs. Ce même pont étoit fortifié par une grosse tour qui avoit son commandant: au XVIe. siecle elle passoit pour *inexpugnable*.

Le bourg n'est percé que d'une rue fort longue. Le roi, en 1618, permit d'y tenir une foire le 29 juin, & acorda à ce bourg le titre de châtelenie, relevant de la grosse tour du Louvre. Henri IV permit, en 1606, aux Protestans de s'assembler à Charenton, & d'y élever un temple, qui fut brûlé en 1621 dans une émeute, & rétabli deux ans après aux frais des Protestans, sur les desseins de J. de Brosse, architecte connu par le portail de Saint Gervais & le palais du Luxembourg. Jean Gassion, maréchal de France, y fut inhumé en 1647. Les Calvinistes y ont tenus trois synodes nationaux en 1623, 1631, 1645; ils y avoient une bibliotheque, une imprimerie & des boutiques de libraires. Ce temple fut démoli en 1685, & l'emplacement donné aux religieuses du Valdosne.

Derriere ce couvent est une maison des freres de la Charité, fondée en 1642, par M. le Blanc, contrôleur des guerres; il y a douze lits. On y admire la voûte des caves qui peuvent contenir 1500 muids de vin; les ducs de Bourgogne avoient là un château fort vaste, appelé le *séjour de Bourgogne*. Le comte de Charolois s'y défendit pendant plus d'un mois avec une forte artillerie, en 1465, pendant la guerre du bien public. Le roi avoit aussi son hôtel près du pont; ce lieu porte encore le nom de *séjour du roi*. Louis XI en fit don à Gillette Hennequin. Jeanne, reine de Navarre, mere de Charles le mauvais, y mourut en 1341. Les Carmes sont établis à Charenton depuis 1617; dans leur enclos étoit un fameux écho qui répétoit dix-sept syllabes; un seul instrument, touché avec art, imitoit l'harmonie d'un concert, par les modulations multipliées que le bâtiment réfléchissoit.

André le Suay de Prémonval, né à Charenton en 1716, mort à Berlin en 1767, s'adona aux mathématiques, & contribua à les répandre, en les professant gratuitement en 1740. On a établi depuis quelques années à Charenton, une école vétérinaire, qui est d'une grande ressource dans les maladies épizootiques. (*R.*)

CHARITÉ (la); ville de France dans le Nivernois, sur la Loire, avec un riche prieuré de

Bénédictins fondé vers l'an 700, & qui vaut plus de 25000 livres. Cette ville a un beau pont de pierre, & une élection de la généralité de Bourges. Elle est à 5 lieues o. de Nevers, 11 e. de Bourges. Il y a aussi un couvent de Bénédictines réformées & de Récollets. Il s'y tient marché tous les samedis, & foire toutes les veilles de fêtes de Notre-Dame.

Charité (la); abbaye de l'ordre de Cîteaux fondée en 1133, à 6 lieues n. de Besançon. Elle est du revenu de 14000 liv. (*R.*)

Il y a une autre abbaye réguliere de même nom, à 2 lieues f. e. de Tonerre.

CHARKOW; considérable ville de Russie, dans le gouvernement des Slobodes. Elle renferme dix Églises & deux couvens, dans l'un desquels est un collége pour les belles lettres, les sciences & les langues. (*R.*)

CHARLEMONT; ville forte d'Irlande, dans la province d'Ulster, sur la riviere de Blackwater. Elle envoie un député au parlement, & a titre de vicomté. *Long.* 10, 40; *lat.* 54, 20.

Charlemont; ville forte des Pays-Bas, au comté de Namur, sur la Meuse. *Long.* 22, 24; *lat.* 50, 9. (Π) *Long.* 22, 29; *lat.* 50, 10.) Elle a été bâtie par Charles-Quint en 1555, & cédée à la France par le traité de Nimegue. Ses fortifications sont de M. de Vauban. Elle est sur un rocher des plus escarpés, & ne peut guere souffrir que de la bombe. (*R.*)

CHARLEROI, *Caroloregium*; petite mais très-forte ville des Pays-Bas Autrichiens, au comté de Namur, sur la Sambre. Elle a été bâtie par les Espagnols en 1666; ils la nommerent du nom de Charles II: ils l'abandonerent en 1667, à l'approche des François, auxquels elle fut cédée en 1668. Elle fut rendue aux Espagnols en 1678. Les François la bombarderent en 1692, la prirent en 1693, & la rendirent aux Espagnols en 1697. Elle fut cédée à l'empereur par le traité d'Utrecht. Les François la reprirent en 1746. Il y a un fort & une forteresse. Elle est à 8 lieues o. de Namur. *Long.* 24, 14; *lat.* 50, 20. (*R.*)

CHARLESFORT; ville & colonie des Anglois, dans l'Amérique septentrionale, à la baie de Hudson.

CHARLESTOWN; il y a deux villes de ce nom dans l'Amérique septentrionale; l'une dans la Caroline, & l'autre dans l'île de la Barbade. La premiere est sur la riviere d'Ashley. *Long.* 297, 55; *lat.* 32, 45. *Voyez* Carls-Town.

CHARLESVILLE; bourg d'Irlande, au comté de Corke. Elle députe au parlement.

CHARLEVILLE; belle ville de France en Champagne, dans le Rhételois, sur la Meuse. Elle fut bâtie en 1606 par Charles de Gonzague, duc de Nevers. Les rues sont tirées au cordeau, les maisons construites dans le même goût, & couvertes d'ardoises. La place est des plus belles; il y a au milieu une très-belle fontaine. Vis-à-vis est le mont Olympe, où l'on voit les ruines d'un vieux château. Louis XIII y fit bâtir, en 1636, une citadelle, qui fut démolie en 1688.

C'est la patrie de Louis du Four, abbé de Longuerue, célebre par sa vaste & profonde érudition.

Le village d'Arches, *Arcæ Remoni*, dont la ville occupe la place, est connu dès le temps des Carlovingiens. Il y avoit un palais royal, où Charles le Chauve & Lothaire s'aboucherent, en 859. Cette ville apartient au prince de Condé, & n'est sujete à aucune des impositions du royaume. (*M. D. M.*)

CHARLIEU; petite ville de France, dans le Mâconois, sur les confins du Beaujolois & de la Bourgogne, près de la Loire. Il y a un riche prieuré de Cluny, qui vaut près de 20000 livres de rente. *Long.* 21, 40; *lat.* 46, 15.

Charlieu; riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Franche-Comté, à 6 lieues n. de Vésoul.

CHARLOTTENBERG; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le comté d'Holzapfel, lequel apartient au prince d'Anhalt-Bernbourg-Hoym. Elle est habitée par des Vaudois, descendans de fugitifs, qui la bâtirent vers la fin du siecle dernier.

L'on trouve en Franconie, dans les états de la maison de Hohenlohe-Waldenbourg, un château du même nom.

CHARLOTTENBOURG; ville d'Allemagne, en haute Saxe, dans la moyene Marche de Brandebourg, sur la Sprée, à deux petites lieues de Berlin: elle n'est connue sous ce nom & sous le titre de ville, que depuis l'an 1708. Avant cette époque on l'appeloit *Lutzen*, & ce n'étoit qu'un village. Les agrémens de sa situation ont fait sa fortune. Voisin de la capitale, sans trop de proximité, attenant à des bois sans en être obscurci, & penchant vers la riviere qui, dans cet endroit, est d'une belle largeur & d'un cours peu rapide, ce lieu plut à la reine Sophie Charlote, épouse de Frédéric I[er], roi de Prusse. Cette princesse, immortalisée par son estime pour Leibnitz, & par l'éloge qu'a fait de ses vertus l'auteur des *Mémoires de Brandebourg*, choisit Lutzen pour y bâtir un château & plusieurs maisons. L'on sait que de tous les dispendieux plaisirs des grands, ceux où préside l'architecture, sont communément le plus de bien aux peuples. Frédéric I[er] applaudit au goût de son épouse, & se faisant un devoir d'honorer son entreprise, par des faveurs qui dépendoient de lui seul, il voulut que ce village fût une ville, & que le nom de *Lutzen* fût changé en celui de *Charlottenbourg*. De nos jours, cette ville & ce château ont reçu un accroissement & des embélissemens considérables; objet des attentions du grand prince, qui, depuis quarante ans, couvre (en 1784) la Prusse de gloire, Charlottenbourg est devenu chaque année, à plus d'une reprise, le séjour passager, mais brillant, de ce monarque; & comme le double génie des arts & des sciences forme, avec celui de la royauté, le cortege ordinaire de ce héros, on devine aisément qu'un moderne palais Prussien, n'est ni chétif dans

ses ornemens, ni frivole dans ses usages. Tantôt le roi de Prusse confere avec ses ministres dans Charlottenbourg, tantôt il y donne des fêtes solemnelles & magnifiques, & tantôt il y visite avec intelligence & complaisance, ces pieces d'antiquités fameuses du cabinet de Polignac, qu'il y fit déposer, & que les troupes irrégulieres de ses ennemis méconnurent honteusement l'an 1760, & traiterent avec une brutalité digne des temps d'Attila & non de ceux de Frédéric. (*R.*)

CHARMES; petite ville de Lorraine, généralité de Nanci, sur la Moselle, avec un très-beau pont, à 3 lieues e. de Mirecourt, 6 s. de Nanci. *Long.* 24; *lat.* 48, 58.

CHARMES; abbaye de filles, ordre de Saint Benoît, à 6 lieues s. de Soissons.

CHARNÉ-L'ERNÉE; petite ville de France, dans le Maine, au diocèse du Mans, près de la riviere d'Ernée.

CHARNI; village de France en Bourgogne, dans l'Auxois, bailliage de Saulieu, sur une éminence. Il a eu des seigneurs distingués, & fort connus dans nos annales.

Geoffroi de Charni, gouverneur de Picardie, portoit l'oriflamme quand le roi commandoit ses troupes; on sait que voulant reprendre Calais en 1348, il fut fait prisonier, avec Eustache de Ribaumont, par le roi Édouard.

Il se trouva à la funeste bataille de Poitiers, portant l'étendard royal, qu'il ne quita qu'avec la vie en 1356.

Charni fut, en 1456, érigé en comté en faveur de Pierre de Bauffremont, noble & puissant seigneur de Bourgogne. Léonor Chabot, comte de Charni, amiral de France, empêcha en Bourgogne, par l'avis du président Jeannin, l'exécution de la Saint Barthélemi. Chabot mérite d'autant plus la reconoissance de ses compatriotes, que sa modération ne fut imitée que par quelques commandans amis de l'humanité, tels que le baron d'Ortez à Baïone, le comte de Tende en Provence, Saint-Herem en Auvergne. Le comté de Charni est à madame la comtesse de Brionne, & au prince de Lambesc son fils.

La dignité de grand sénéchal, héréditaire de Bourgogne, est annexée au comté de Charni.

Il y avoit un vaste & superbe château, qui fut démoli sous le cardinal de Richelieu.

CHARNIE (la); canton considérable du Maine, fort peuplé, & qui, dans le onzieme siecle, n'étoit qu'une forêt immense, appelée *Sylva Carnetia*.

Le chef-lieu en est Sainte-Susane, petite ville sur une éminence, baignée par la riviere d'Erve, qui, après un cours de quinze lieues, se perd dans la Sarte sous les murs de Sâblé. Cette ville, de la maison de Beaumont, passa dans celle de Bourbon, par le mariage de Françoise d'Alençon avec Charles de Bourbon-Vendôme, aïeul de Henri IV. Le roi en donna la jouissance à Guillaume Fouquet-la-Varenne en 1600: elle est aujourd'hui à M. le duc de Choiseul-Praslin. Ambroise de Lore en étoit gouverneur sous Charles VI, & la défendit long-temps contre les Anglois.

Dans ce canton est l'abbaye d'Étival, fondée en 1109, par Raoul de Beaumont: la chartreuse du Parc d'Orques, dans la forêt de Charnie, reconoît aussi pour fondatrice en 1236, Marguerite de Beaumont, le vicomte de Beaumont, roi de Jérusalem en 1363, & Geoffroi de Loudun, évêque du Mans, dont on voit le tombeau dans l'Église des Chartreux.

L'abbaye d'Évron est fort anciene; elle fut brûlée par les Normands, & rétablie par les comtes de Blois avec plus de magnificence: on admire le chœur & la flèche très-élevée.

Tant de monasteres, prieurés & hermitages situés dans le petit pays de la Charnie, l'ont fait appeler, par les historiens de l'Église du Mans, une *seconde Thébaïde*.

Le Marquisat de Sourches, apartenant au comte de Monsoreau, grand prévôt de France, fait encore partie de la Charnie. (*R.*)

CHAROLES, *Quadrigella*; petite ville de France de la généralité de Bourgogne, capitale du Charolois, sur la Reconce, à 51 lieues n. o. de Mâcon. *Longit.* 21, 42; *latit.* 46, 25. Il s'y trouve une Église paroissiale érigée en collégiale en 1524, un prieuré d'hommes de l'ordre de Saint Benoît, & trois convens. Il y a recette des états.

Les religieux de Picpus, établis en 1620, y composent l'eau de Vertu qui est fort estimée, & dont ils ont grand débit.

Cette ville a un petit collége, un hôpital fondé par les comtes, & un bailliage royal, dit *des cas royaux*. C'est la quinzieme ville qui députe aux états généraux de Bourgogne; & la quatorzieme qui nomme l'élu du tiers-état.

Le château des anciens comtes est dans l'enceinte de la ville. Elle a produit Léonard de la Ville (*Villanus*), maître d'école, dont parle du Verdier & la Croix du Maine; il écrivoit sous Charles IX. (*R.*)

CHAROLOIS, *pagus Quadrigellensis*, ou *Quadrellensis*; pays de France en Bourgogne, le sixieme grand bailliage de cette province, le premier comté & le plus noble fief mouvant du duché: il a dix lieues en longueur du sud au nord, & huit lieues de l'est à l'ouest. Il y a quatre baronies, celles de Lugny, Saint-Vincent, Vigoigne & Joncy.

Ses principales places sont Charoles, capitale; Paray-le-Monial, Perrecy, Toulon-sur-Arroux, Mont-Saint-Vincent, Digoin & Bragni.

Le Charolois est environé de montagnes: l'intérieur du pays est couvert de bois, de collines, d'étangs & de ruisseaux: la Loire le touche à une de ses extrémités: ses peuples étoient autrefois de la république des Édens; sous les Romains ils firent partie de la premiere Lyonoise, & passerent ensuite sous la domination des rois de Bourgogne & des comtes de Châlons.

Hugues IV, duc de Bourgogne, ayant acquis le comté de Châlons en 1237, en démembra le Charolois en 1272, & le donna à sa petite-fille Béatrix, qui fut mariée à Robert de France, comte de Clermont, cinquieme fils de Saint Louis, & tige de mâle en mâle de la maison de Bourbon, actuélement régnante: leur second fils, Jean de Bourbon, fut baron Charolois: Béatrix, son unique héritiere, porta ce comté, érigé tel en sa faveur, en dot au Comte d'Armagnac, dont les descendans vendirent, en 1390, le Charolois au duc Philippe le Hardi. Charles, son arriere-petit-fils, porta, du vivant de Philippe le Bon, son pere, le titre de comte de Charolois: après sa mort, Louis XI le réunit à la courone en 1477.

Mais Charles VIII le rendit par le traité de Senlis, en 1493, à Philippe, archiduc d'Autriche, à la charge de foi & hommage. Charles-Quint le posséda, & le transmis à son fils Philippe, & celui-ci à sa fille Claire-Eugénie, d'où il passa à Philippe IV, roi d'Espagne, & à Charles II son fils.

Le grand Condé fit saisir ce comté poor les sommes qui lui étoient dues par l'Espagne, & s'en fit adjuger la possession, qui est demeorée à ses descendans.

Le principal commerce du pays est en bestiaux, bois, fer & poissons. Les bœufs gras se vendent à Paris, à Lyon & en Bourgogne: les états ont fait percer une belle route de la Loire à Mâcon & à Chagny, qui est très-avantageuse au pays.

Du fameux étang de Long-Pendu, sortent la Bourbince qui, après avoir traversé le Charolois du nord à l'ouest, se jete de l'Arroux dans la Loire, & la Deheune qui passe à Chagny, & va se rendre dans la Saone. Cet étang est le point de partage du canal, que les états de Bourgogne ont résolu pour la jonction des deux mers, par le centre du royaume.

Le Charolois étoit autrefois régi par des états particuliers, qui ont été réunis aux états généraux de Bourgogne par édit de 1751. C'est donc à tort que la Martiniere, dans les différentes éditions de son grand *Dictionaire géographique*, même celle de 1768, dit que Charoles a ses états. (*R.*)

CHARON; bourg de France, au pays d'Aunis, sur la mer, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux. Il est à 3 li. n. de la Rochelle.

CHAROST; petite ville de France, en Berry, avec titre de duché-pairie, érigée en 1690, en faveur de Louis de Béthune. Elle est sur l'Arnon, à 5. li. s. o. de Bourges, 3 n. o. e. d'Issoudun. *Long.* 19. 45; *lat.* 46, 56.

CHAROUX; petite ville de France dans le Bourbonois, sur la riviere de Sioulle. Cette ville est sur une hauteur, à 3 li. n. o. de Gannat. Il y a deux paroisses, dont l'une est du diocèse de Bourges, & l'autre de celui de Clermont. *Long.* 20, 45; *lat.* 46, 10.

Charoux, *Carrofum*; petite ville de France, dans le Poitou, près de la Charente, à une li. e. de Sivray, avec une ancienne & célebre abbaye de Bénédictins, réunie à la collégiale de Brioude en 1760.

CHARTRAIN (le pays); contrée de France, dans la Beausse, dont Chartres est la capitale. Il est aussi appelé *la Beausse particuliere*. L'étendue en est assez resserrée, & ne comprend que les villes de Chartres, de Nogent-le-Roi, de Gallardon, de Bonneval, de Maintenon, &c.

CHARTRE (la); bourg de France, avec titre de marquisat, à 3 li. e. de Château-du-Loir.

Chartres, *Carnutum*, *Autricum*, *Carnutes*; ancienne ville de France, capitale de la Beausse, dans l'Orléanois, réunie à la courone en 1528, érigée en duché par François premier, en faveur de Renée de France, duchesse de Ferrare. Les protestans l'assiégerent inutilement en 1568: s'étant jetée dans le parti de la ligue, Henri IV la prit en 1591, & s'y fit sacrer. L'évêque de Chartres est suffragant de Paris depuis 1622. Saint Cheron en est regardé comme l'Apôtre.

La cathédrale, dont on admire les deux clochers, est une des plus belles du royaume: on dit, comme en proverbe, *clochers de Chartres, nef d'Amiens, chœur de Beauvais, & portail de Reims*. Son architecture est gothique. On y a posé, vers le milieu de ce siecle, un magnifique groupe, d'un marbre blanc grené & loisant, représentant l'Assomption de la Vierge, entourée d'Anges. La figure de la Vierge est d'une grande beauté: on doit ce chef-d'œuvre de sculpture au ciseau de M. Couston. On voit dans le trésor de cette Église un soleil d'or, que portent quatre barons en habits de cérémonie. On célébra dans cette Église un concile en 1146, où Louis le jeune se détermina au voyage de la Terre Sainte, & où Saint Bernard fut choisi pour Généralissime. (S. Bernard n'a pas été chef de cette Croisade. Après s'être refusé aux instigations de Louis VII, le Pape Eugene III, l'a persuadé à la publier).

Le bailliage a sa coutume particuliere, réformée en 1508, & son commerce principal est en blé.

Elle a produit de grands hommes, parmi lesquels on distingue l'évêque Yves de Chartres, Philippe Desportes, abbé de Tiron, poëte fameux en son temps; Regnier, son neveu, poëte satyrique; André Félibien, dont les ouvrages sont estimés: J. B. Thiers, savant critique, célebre théologien; Pierre Nicole, & J. Claude.

Chartres, qui est sur l'Eure, dans un territoire très-fertile, est à 18. li. s. o. de Paris, 15 n. o. d'Orléans. *Long.* 18, 50, 5; *lat.* 48, 26, 49.

Cette ville est le siége d'un gouvernement particulier, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'un grand bailliage & présidial, d'une justice royale. Il y a trois chapitres, indépendament de celui de la cathédrale. On y comte six paroisses, sans compter celles des faux-bourgs, & neuf couvens. Le revenu de l'évêché est de 30,000 liv. Les prêtres

prêtres de la Miſſion y ont le ſéminaire. Le fils aîné du duc d'Orléans porte le titre de duc de Chartres. (*R.*)

CHARTREUSE (la grande); chef d'ordre des Chartreux, à 5 li. n. e. de Grenoble. Elle fut fondée par Saint Bruno l'an 1084 ou 1086. C'eſt la réſidence du général de tout l'ordre. Les environs ſont afreux, mais la maiſon eſt belle & bien diſtribuée. Le cloître, qui eſt très-long, va en pente, ce qui fait qu'on ne peut voir d'un endroit à l'autre. On entre dans les cellules, dont on admire la propreté; chacune a ſon jardin. La bibliotheque eſt nombreuſe & aſſez bien choiſie. Il ſe trouve dans cette maiſon un grand nombre de tableaux de prix. Les chambres où couchent les étrangers ſont petites, mais propres; car on y reçoit tous les voyageurs qui s'y préſentent, & ils peuvent y reſter juſqu'à trois jours.

On voit autour de la maiſon des fabriques qui méritent d'être vues; telles que des menuiſeries, des corderies, des fours, &c. On remarque auſſi les vaſtes greniers & les belles caves où l'on garde les proviſions. Tout cela eſt bien entendu, & on y voit régner l'abondance. L'apothicairerie eſt pourvue de toutes les choſes néceſſaires. L'*eſpatiément* eſt l'endroit où les religieux ſe promenent les jours de récréation. Ils paſſent la cour la robe trouſſée, le bâton à la main, ſans ſe dire un ſeul mot; mais dès qu'ils ſont dans l'*eſpatiément*, ils s'embraſſent, ſe parlent, & vont ſe promener dans les bois & les rochers, qui les dominent de toutes parts.

Cette maiſon ne reconoît aucun fondateur particulier, les biens qu'elle poſſede lui ayant été donnés par divers princes & ſeigneurs. Elle a été brûlée huit fois.

Le pere prieur eſt général de tout l'ordre; il eſt élu par les religieux de cette maiſon. C'eſt auſſi là que ſe tient chaque année le chapitre général où ſe trouvent les prieurs de toutes les chartreuſes des différens pays, comme de Pologne, d'Allemagne, d'Italie, d'Eſpagne, de France, de Flandre, &c.

L'ordre des Chartreux poſſede cent ſoixante-neuf maiſons, dont cinq ſont des religieuſes Chartreuſines. Il y a ſoixante-dix de ces maiſons en France; nombre prodigieux qu'on pouroit diminuer. (MAISON DE MORVILLIERS.)

CHARTREVUE; abbaye de France, au diocèſe & à 4 li. ſ. e. de Soiſſons, ordre de Prémontré.

CHARUN (cap). *Voyez* ARA.

CHARYBDE; gouffre de la mer de Sicile. *V.* Sicile.

CHASLIS. *Voyez* CHAILLY.

CHASSAGNE (la); abbaye de Citeaux, fondée en 1170, en Breſſe, diocèſe, & à 6 li. n. e. de Lyon, & 5 ſ. de Bourg.

CHASSAGNE; village de Bourgogne, à 5 lieues o. de Beaune, dont on tire d'excellent vin.

CHASSELAY; petite ville de France, dans le Lyonois, près de la Saone, vis-à-vis de Trévoux, à 3 li. n. o. de cette ville.

CHASSENEUIL; petite ville de France, en Angoumois, à 2 li. e. de la Rochefoucault.

CHASSES (les); abbaye de Bénédictines, à 3 li. o. du Puy-en-Velay.

CHASSIRON (tour de); fanal à la pointe ſeptentrionale de l'Île de Ré; il a deux feux, pour le diſtinguer de la tour de Cordouan.

CHATÉ. *Voyez* CHATEL.

CHÂTEAU-L'ABBAYE; très-riche abbaye de Prémontrés, à 2 lieues ſ. de Tournai, fondée par Louis-le-Begne.

CHÂTEAU-BRIANT, *Caſtrum Brientii*; petite ville de France, dans la province de Bretagne, ſur les frontieres de l'Anjou, avec un vieux château, à 8 lieues ſ. de Rennes. *Long.* 16, 15; *lat.* 47, 40.

CHÂTEAU-CAMBRESIS. *Voyez* CÂTEAU-CAMBRESIS.

CHÂTEAU-CHALON, *Caſtellum Carnonis*; petite ville de France en Franche-Comté, à 2 li. n. e. de Lons-le-Saunier, remarquable par ſon abbaye de religieuſes Bénédictines nobles, & par ſes bons vins. (*R.*)

CHÂTEAU-CHINON, *Caſtrum Caninum*; petite ville de France, dans le Nivernois, capitale du Morvant, ſur l'Yone, élection, généralité, & à 14 lieues e. de Moulins, & 12 e. de Nevers. Il y a une manufacture conſidérable de draps. *Long.* 21 23; *lat.* 47, 2.

CHÂTEAU DAUPHIN; forteresse conſidérable d'Italie, en Piémont. Elle eſt dans le marquiſat de Saluces, & fut cédée au duc de Savoie par le traité d'Utrecht. L'armée combinée d'Eſpagne & de France, la prit en 1744. Elle eſt à 12 lieues ſ. e. de Briançon, 11 e. d'Embrun. *Long.* 24, 50; *lat.* 44, 35.

CHÂTEAU-DUN, *Caſtellodunum*; ville de France, dans l'Orléanois, capitale du Dunois, près du Loir, ſur une hauteur. *Long.* 19d., 0', 2"; *lat.* 48d, 4', 52".

C'eſt une élection de la généralité d'Orléans, avec une abbaye de l'ordre de Saint Auguſtin. Les habitans paſſent pour avoir l'eſprit très-vif & très-pénétrant; ce qui fait dire en proverbe: *Il eſt de Château-Dun, il entend à demi mot.* La ville eſt bâtie d'une maniere uniforme, les rues ſont tirées au cordeau, & la place eſt très-vaſte. Le château & la Sainte Chapelle ont été bâtis par le fameux comte de Dunois. Ce prince & ſes deſcendans y ont leurs tombeaux. Elle eſt à 12 lieues n. de Blois, 10 n. o. d'Orléans. (*R.*)

CHÂTEAU FORT, à une lieue n. e. de Chevreuſe.

CHÂTEAU-GAILLARD, près d'Andely. Philippe-Auguſte commença, en 1204, la conquête de la Normandie par le ſiége de Château-Gaillard, forteresse alors réputée imprenable: il s'en rendit maître par ſurpriſe, après ſix mois de ſiége. Roger-Lacy, qui y commandoit pour le roi d'Angleterre, voyant qu'il ne pouvoit réſiſter aux troupes du roi, ſortit à la tête de deux cents hommes, reſte d'une garniſon nombreuſe, réſolu de périr les

armes à la main. Le roi de France voulut qu'on épargnât ces braves gens, contre l'avis de plusieurs seigneurs qui opinoient à ce qu'on exterminât cette troupe. Il les traita avec beaucoup d'humanité, & témoigna au commandant toute l'estime que lui inspiroit une si belle défense.

Château-Gontier, *Castrum Gonterii*; ville de France, en Anjou, sur la Mayenne. Il y a des eaux minérales. *Long.* 16, 54; *lat.* 47, 47.

Château d'If; île & château de France, en Provence, à l'entrée de la baie de Marseille. Elle est éloignée d'environ trois milles à l'ouest-sud-ouest de cette ville, & elle donne son nom aux deux autres îletes ou rochers qui sont aux environs. De ces trois îles, la plus voisine de Marseille est celle où est le Château-d'If, sur un gros rocher fortifié de toutes parts. (*R.*)

Château-Landon; petite ville de France, au Gatinois, près du ruisseau de Fusin. Il y a une abbaye de l'ordre de Saint Augustin.

Château-Lin; petite ville de France, en Bretagne, à 6 li. de Kimper. On y pêche beaucoup de saumons dans la riviere d'Anzon.

Château-du-Loir, *Castrum Lidi*; petite ville de France, dans le Maine, sur le Loir, élection de la généralité de Tours, fameuse par le siége de sept ans qu'elle soutint contre Herbert Éveillechien, comte du Mans. Elle est à 9 lieues s. e. du Mans. *Long.* 18; *lat.* 47, 40.

Château-Meillant; petite ville ou bourg de France, en Berry, près d'Yssoudun. Il y a une collégiale, & un ancien château, dont la tour fut, dit-on, bâtie par Jules-César.

Château-Neuf. Il y a plusieurs villes & bourgs de ce nom en France; la premiere dans le Perche; la seconde dans l'Angoumois; la troisieme dans le Berry; la quatrieme près d'Angers, sur la Saste; la cinquieme dans le Valromey; la sixieme au pays de Thimerais, dans l'île de France; la septieme au nord & près d'Avignon; la huitieme en Dauphiné, près du Rhône; la neuvieme dans le bailliage d'Arnai-le-Duc. (*R.*)

Château-d'Oleron; ville de France, capitale de l'île d'Oleron, dans la mer de Guienne.

Château-Porcien; petite ville de France, en Champagne, dans la partie du Rételois appelée *Porcien*, sur l'Aine, à 2 lieues o. de Rétel, avec un château bâti sur un rocher, & titre de principauté, érigée en 1561 par Charles IX. *Long.* 21, 58; *lat.* 49, 35. (*R.*)

Château-Renard; *Castrum Reinaldi*; petite ville de France, dans le Gâtinois. Il s'y fait un commerce de draps pour habiller les troupes, & on y recueille du safran. *Long.* 20, 58; *lat.* 48. (*R.*)

Château Renaud; ville de France, en Touraine, avec titre de marquisat. *Long.* 18, 26; *lat.* 47, 22.

Château-Renaud; bourg de France, à 4 li. n. o. de Sedan, généralité de Mets, avec titre de principauté. Il y en a un autre en Angoumois, sur la Charente, à 6 lieues d'Angoulême.

Château-Roux; ville de France, en Berry, avec titre de duché-pairie, érigé en faveur de Henri de Bourbon, prince de Condé. Louis XIV l'a acheté du comte de Clermont en 1736, & y a établi un bailliage royal en 1740. Il y a une collégiale, quatre paroisses, un couvent de Cordeliers, un de Capucins & un de religieuses, un château & une manufacture de draps. Elle est dans une belle & vaste plaine sur l'Indre, à 13 lieues de Bourges, & 24 de Poitiers. *Long.* 19 d. 22', 18"; *lat.* 46 d. 48', 45". (*R.*)

Château-Roux; bourg de France, en Dauphiné, à 2 lieues n. d'Embrun.

Château-Saint-Ange; fort de la ville de Rome. Il fut construit par ordre de l'empereur Adrien, pour lui servir de tombeau, en opposition avec celui d'Auguste qui étoit de l'autre côté du Tibre, à quatre cents cinquante toises plus haut; & comme celui d'Auguste étoit près du grand champ de Mars, Adrien fit le sien vis-à-vis du petit champ de Mars, qu'il joignit par un pont. Ce monument avoit, comme celui d'Auguste, la forme d'un carré, au milieu duquel s'élevoit une tour ronde, toute incrustée de marbre de Paros, couronée par des statues, des chars, des chevaux, & la pomme de pin en bronze qui est au Vatican. Il étoit entouré d'une colonnade, dont on croit que les colonnes furent transportées à S. Paul dès le temps de Constantin. On montoit intérieurement jusqu'au haut par une pente douce en spirale, où les voitures pouvoient aller; ce qui en reste occupe un quart de la tour par-en-bas, & les murs sont de pierre pépérine noirâtre & poreuse.

Lorsque l'empereur Aurélien eut renfermé le champ de Mars dans l'enceinte des murs, le mausolée d'Adrien s'en trouva si voisin, qu'il devint naturélement une espece de citadelle vers le temps de l'empereur Honorius, ou du moins sous Bélisaire. Il étoit assez propre à cet usage, car les murs sont doubles, construits avec la pierre pépérine, & le massif de la tour, ou l'entre-deux des murs, rempli de mortier & de briques jetées au hazard sans aucun arangement, mais si épais, qu'à peine y a-t-on ménagé la place de l'escalier. Dans la guerre des Goths, les Romains s'y défendirent souvent, & les Goths prirent plusieurs fois ce château: on en brisoit les statues, pour en jeter les morceaux sur l'armée des assiégeans, & tout ce bel ouvrage fut dégradé. Les exarques de Ravenne, & d'autres ensuite, l'occuperent successivement, & continuerent de le ruiner.

On dit que Saint Grégoire, Pape, avoit vu, pendant la peste de 593, sur le haut de cette forteresse, un ange qui remettoit l'épée dans le fourreau (*a*) dès-lors ce Pape annonça que la fin de la contagion étoit proche. En mémoire de

(*a*) Le cardinal Baronius raporte ce fait comme une tradition. *Voyez* annales Baronii, an. 590. (*v*)

cet heureux événement, la tour fut nommée *Château-Saint-Ange*, & l'on y plaça dans la suite une statue d'ange, pour lui servir de couronnement. Il y eut d'abord une Statue de marbre, faite par Raphaël de Monte-Lupo, qui est sur l'entablement intérieur; mais on lui en a substitué une de bronze, fondue par Giardoni, d'après le modele de Pierre Verchaffelt, sculpteur Allemand.

Le château-Saint-Ange fut aussi appelé *Rocca di Crescenzio*, parce qu'il y eut en 985 un Crescentius-Nomentanus qui s'en empara, en augmenta les fortifications, & s'y soutint quelque temps, jusqu'à ce qu'il en fut chassé par Othon III.

C'est dans ce château qu'est le trésor du souverain, & sur-tout les cinq millions d'écus romains que le Pape Sixte-Quint y deposa, & auxquels on ne touche que dans le cas de famine, comme en 1764, & à la charge de rétablir bientôt les sommes qu'on en tire.

Les *triregni*, c'est-à-dire, les thiares du souverain pontife y sont aussi déposés, de même que les bijoux & les archives secretes où sont les pieces les plus importantes du trésor des chartes, comme les originaux de plusieurs bulles, les actes de divers conciles, entr'autres ceux du concile de Trente.

Les prisoniers d'état sont aussi dans le Château-Saint-Ange, & quand le Pape est à l'extrémité, tous les prisoniers de la ville sont transférés dans ce château, pour qu'ils soient à l'abri de toute surprise & de toute émeute.

Une galerie couverte ou corridor, soutenue par des arcades, faite par Alexandre VI vers l'an 1500, réunit le Château-Saint-Ange avec le palais du Vatican, qui en est à plus de cinq cents toises de distance: cela peut servir en cas de surprise pour la retraite du Pape. Urbain VIII le fit couvrit, restaurer & séparer des maisons. (*R.*)

Château-Salins; petite ville de France, en Lorraine, remarquable par ses salines, à 5 li. n. de Nanci.

Château-Thierry, *Castrum Theodorici*; ville de France, en Champagne, avec titre de duché-pairie, sur la Marne, élection de la généralité de Soissons. Elle a un vieux château bâti sur un lieu élevé. C'est la patrie du celebre la Fontaine. *Long.* 21, 8; *lat.* 49, 12. (*R.*)

Château Trompete; forteresse de France, en Guienne. Elle commande le port de Bourdeaux, & elle est située entre la ville & le faux-bourg des Chartrons. (*R.*)

Château-la-Valliere; petite ville de France, en Anjou, diocése d'Angers, élection, & à 7 li. e. de Beaugé. *Long.* 17, 58; *lat.* 47, 40.

Château-Vilain, *Castrum Villanum*; petite ville de France, en Champagne, avec titre de duché-pairie, érigée en 1703 en faveur du comte de Toulouse. Elle a un vieux château, sur la riviere d'Anjou. *Long.* 22, 34; *lat.* 48.

Château-Vilain; bourg de France, en Dauphiné, à 7 lieues e. de Vienne.

CHATEIGNERAYE (la); petite ville de France, en Poitou, à 4 lieues n. de Fontenay.

CHATÉEN; ville d'Asie, dans le royaume de Caschgar, qu'on appele aujourd'hui *la petite Bucharie*, au 42ᵉ degré de *lat*. Elle fait un commerce assez florissant, & apartient au grand kan des Calmoukes.

CHATEL, ou CHATÉ; petite ville de Lorraine, dans le pays des Vosges, sur la Moselle.

Chatel-Aillon; ancienne ville maritime de France, dans la Saintonge, près de la Rochelle. Ce n'est presque plus rien aujourd'hui.

Chatel-Guyon; village de France, à une lieue n. e. de Riom. Il y a des eaux minérales purgatives.

CHATELAR; ville ruinée de la principauté de Dombes, à 5 lieues n. o. de Trévoux.

CHATELDON; petite ville de France, dans le Bourbonois, diocése de Clermont, à 8 lieues de cette ville, & 17 de Moulins. Il y a des eaux minérales, froides & ferrugineuses. Elles sont des plus gazeuses, & elles ont beaucoup d'analogie avec celles de Spa. Ces eaux salines, spiritueuses & aigreletes, convienent dans les maladies des nerfs, & sur-tout dans celles qui dépendent du dérangement de l'estomac, & des secondes voies. (*R.*)

CHÂTELET (le); petite ville de l'Île de France, élection, prévôté & généralité de Paris.

Châtelet; château en Lorraine, dans le bailliage, & à 2 lieues n. e. de Neufchâteau. Il a donné son nom à la maison du Châtelet.

CHATELIERS (les); abbaye de France, fondée dans le douzieme siecle, au diocése & à 6 li. o. de Poitiers, ordre de Cîteaux, filiation de Clervaux.

CHATELLERAUT; ville de France, en Poitou, avec titre de duché-pairie, sur la Vienne, qu'on y passe sur un beau pont. C'est une élection de la généralité de Poitiers. Ses habitans sont spirituels, industrieux, & très-propres au commerce. Il s'y fabrique de la coutéllerie très-renomée. Elle est dans un territoire agréable & fertile. *Long.* 19, 13, 4; *lat.* 46, 33, 36. (*R.*)

CHATHAM; ville d'Angleterre, dans la province de Kent, sur la Tamise, près de Rochester, fameuse par le grand nombre de vaisseaux qu'on y construit. Les Anglois l'ont fait fortifier. (*R.*)

CHATIGAN; ville riche & considérable d'Asie, dans les Indes, au royaume de Bengale, sur le Gange.

CHÂTILLON; abbaye réguliere, ordre de Cîteaux, dans le Barrois, au pays de Vaivre.

Châtillon; abbaye réguliere de Bernardins, fondée en 1153. Elle est à 5 li. n. de Verdun. (*R.*)

Châtillon; ville & baronie de Savoie, dans le Val d'Aoste, au nord de la riviere de Doire.

Châtillon-sur-Chalarone; ville de France, dans la Bresse, sur la riviere de Chalarone.

Châtillon-le-Château. *Voyez* Mauléon.

CHÂTILLON-SUR-LOING ; petite ville de France, dans le Gâtinois, érigée en duché sous le nom de Bouteville.

CHÂTILLON-SUR-LOIRE ; petite ville de France, en Berry, sur les confins de la Puisaye, sur la Loire.

CHÂTILLON-SUR-MARNE ; ville de France, en Champagne, à 3 lieues o. d'Épernay, 7 f. de Reims, remarquable par ses anciens seigneurs, & par la naissance du Pape Urbain II. *Long.* 21, 30; *lat.* 49, 8.

CHÂTILLON-MICHAILLE ; petite ville de France, dans le Bugey, au pays de Michaille, près du Rhône.

CHÂTILLON DE PESCARA ; ville d'Italie, en Toscane, diocèse de Grosseto, dans le territoire de Sienne (*R.*)

CHÂTILLON-SUR-SAONE ; petite ville de France, en Lorraine, au duché du Bar, sur les frontieres de Champagne. Cette ville n'est plus guere qu'un village, & ses fortifications sont ruinées.

CHÂTILLON-SUR-SEINE, *Castellio ad Sequanam* ; ville de Bourgogne, la premiere du bailliage de la Montagne, à 12 lieues de Langres, 15 d'Auxerre, 16 de Dijon, & 14 de Troies.

Châtillon en 1152 étoit une place fort considérable: c'étoit l'une des dix-sept villes de loix du royaume. Les droits utiles & honorifiques étoient partagés entre les ducs de Bourgogne & les évêques de Langres. Le duc Hugues III ayant vexé ses barons, ceux-ci appelerent à leur secours Philippe-Auguste, qui assiégea & prit Châtillon, & força le duc à rendre justice à ses sujets. Eudes III y établit la *commune*. Les ducs y ont fait de fréquens séjours: c'étoit le *rendez-vous* de la noblesse lorsque le prince l'assembloit.

Cette ville fut prise, brûlée & démolie par les François en 1576, le 15 Juillet. Les ligueurs s'en emparerent en 1689. Le baron de Thenissey, qui en étoit alors gouverneur, en fit ruiner tous les dehors : en 1631, le parlement de Dijon se retira à Châtillon pour éviter la peste qui désoloit Dijon & les environs.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'un bailliage, d'une chancélerie aux contrats, d'un présidial uni au bailliage, d'une chancélerie près le présidial. Il s'y trouve d'ailleurs une maitrise particuliere des eaux & forêts, un bureau des traites foraines, une commanderie de l'ordre de Malte. Il y a subdélégation de l'intendance, & recette particuliere des états. Le maire a la justice ordinaire & la police de la ville, qui a une paroisse avec deux annexes & un mépart, cinq couvens & deux hôpitaux.

L'abbaye de Notre-Dame a été connue en 1138: elle avoit un cours d'étude. Ses chanoines ont instruit Saint-Bernard qui y vint à l'âge de huit ans, & n'en sortit qu'à vingt-deux pour aller à Cîteaux. Les chanoines réguliers de Sainte Genevieve en prirent possession en 1634. Sur la tombe d'un nommé Bouvot, à l'abbaye, mort en 1626, il est marqué que trente-trois de ses enfans assisterent à son enterrement.

Notre-Dame du Puits-d'Orbe, fondée en Auxois par Renaud de Montbard, au Xe siecle, a été transférée à Châtillon en 1619.

Guillaume Philandrier, célebre architecte, dont le savant Ph. de la Marre a donné la vie en latin, naquit à Châtillon en 1505, & mourut à Toulouse en 1565.

Le P. le Grand, Jésuite, a fait imprimer en 1651 l'*Histoire de Châtillon*, sans goût & sans critique.

Cette place est coupée en deux villes par la Seine; l'une s'appele *Chaumont*, l'autre le *Bourg*. C'est la dixieme ville qui députe aux états. *Long.* 28, 8; *lat.* 47, 45. (*R.*)

CHÂTRE (la), *Castra* ; petite ville de France, en Berry sur l'Indre. Elle est de la généralité de Bourges, à 11 li. s. o. de cette ville, & 7 f. e. de Châteaux-Roux, dans un territoire très-fertile. Il s'y fait un commerce assez considérable en bestiaux. *Long.* 19, 36; *lat.* 46, 35.

CHÂTRES, ou ARPAJON ; petite, ville de l'Île de France, dans le Hurepoix, sur la riviere d'Orge, dans un vallon très-agréable, à une lieue s. de Montlhéry.

Il y a en France deux abbayes de ce nom, ordre de Saint Augustin, l'une au diocèse de Saintes, fondée en 1077; à une lieue de Cognac, & l'autre au diocèse & à 7 lieues e. de Périgueux.

CHATRICES ; abbaye de France, fondée vers 1137, au diocèse de Châlons-sur-Marne, ordre de Saint Augustin, à une li. s. de Sainte Menehoult.

CHATTAS ; nation sauvage de l'Amérique, sur le Mississipi. Ces peuples se nomment *Têtes-Plates*, parce que les femmes aplatissent la tête de leurs enfans.

CHATZAN ; ville d'Asie, au royaume de Hajacan, sous la domination du grand-mogol, au confluent des rivieres de Nilab & Behar.

CHAVANAY ; petite ville de France, dans le Forès, élection de Saint Étienne, à une lieue s. de Condrieux.

CHAVANNES (les); petite ville de France, en Franche Comté.

CHAUD ; petite ville de Savoie, entre le lac d'Annecy & la riviere de Serran.

CHAUDEBOURG ; eaux minérales, propres contre les obstructions, près de Thionville.

CHAUDES-AIGUES. *Voyez* CAUDES-AIGUES.

CHAVEZ, ou CHIAVEZ ; place assez forte de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes. Elle est au pied des montagnes, à 15 li. o. de Bragance. *Long.* 10, 34; *lat.* 41, 45. Elle fut fondée par les Romains. (*R.*)

CHAUL, CAMAN & CIAUL ; ville des Indes une des principales de la côte de Malabar, par sa grandeur & son commerce. Son port est de difficile accès, mais très-sûr & à l'abri des gros temps. Les Portugais s'emparerent de cette ville

en 1507, & la possedent encore aujourd'hui. Son territoire est riche en diverses marchandises, surtout en soie, supérieure à celle de la Chine: aussi on vient l'y chercher de tous les côtés de l'Inde. Elle est à 6 lieues f. de Bonbaim. Il y a une autre ville de même nom, dans la même contrée de l'Inde, que les Portugais ont laissée aux Indiens: celle-ci, plus ancienne que l'autre, est à 2 lieues de la mer, sans en être moins propre au commerce, parce qu'elle est arosée de deux rivieres, qui, en portant la fertilité dans les terres, servent au transport des marchandises. Les habitans y sont fort industrieux: ils font des cofres, des boîtes, des étuis & des cabinets façon de la Chine, très-riches & artistement travaillés.

CHAULNES; petite ville de France, en Picardie, au pays de Santerre, à 3 li. f. o. de Péronne, avec titre de duché-pairie, érigé en 1621, & rétabli en 1710. Il y a une foire de chevaux & de bestiaux, le 15 de chaque mois. *Long.* 20, 30; *lat.* 49, 45. (*R.*)

CHAUMES; petite ville de France, dans la Brie Parisiene, à 5 li. f. e. de Paris, à une lieue o. de Rosay, avec une riche abbaye de Bénédictins, fondée en 1181. Il y en a une autre de même nom, auprès de Machecoul, en Bretagne, diocèse de Nantes, fondée en 1055.

CHAUMONT, *Calvus Mons*; ville de France, en Champagne, dans le Bassigni, élection de la généralité de Châlons. *Long.* 22, 46; *lat.* 48, 6.

Cette ville est située sur une montagne, au pied de laquelle passe la Marne. Ses fortifications consistent en une muraille à l'antique, & dix bastions de pierre de roche, taillée à pointe de diamans, avec une courtine & un fossé assez large, mais peu profond. Il y a un très-beau collége, dont l'Église & le portail sont de bonne architecture, quoique trop chargés d'ornemens. L'Église du couvent des Carmelites est aussi à remarquer. Chaumont est le chef-lieu d'un bailliage qui est d'une très-vaste étendue. Il y a une Église collégiale & paroissiale, un présidial & une maitrise particuliere des eaux & forêts. (*R.*)

Chaumont; riche abbaye de France, au diocèse de Reims, à 2 li. n. e. de Château-Porcien.

Chaumont; petite ville de France, au Vexin.

Chaumont; ville de France, en Dauphiné, sur les frontieres du marquisat de Suse.

Chaumont; petite ville de Savoie, sur le Rhône. Il y a encore une petite ville de ce nom en Touraine, & une autre au pays de Luxembourg. (*R.*)

CHAUMOUZAI; petite ville de Lorraine, avec une abbaye de chanoines réguliers de S. Augustin, à 5 li. n. o. de Remiremont. Elle exerçoit une jurisdiction presque épiscopale, mais elle y a renoncé en passant à l'évêché de Saint Dié, en 1777.

CHAUNES. *Voyez* Chaulnes.

CHAUNI, *Calniacum*; petite ville de Picardie, sur l'Oise, à 3 lieues de Noyon & de la Fere. Elle a une châtelenie royale, & une coutume particuliere. C'est la patrie de Vitasse, professeur en Sorbonne; de Jean Dupuy, ancien recteur de l'université; & de Bonaventure Racine, connu par son *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique. Long.* 20, 52′ 44″; *lat.* 49, 36′ 52″.

CHAUS; pays d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez.

Quoique la plus grande partie de cette province soit pierreuse, seche & stérile, il y a néanmoins des cantons très-féconds; plusieurs produisent de bons vins, des raisins, des dattes, des pêches; d'autres renferment d'excellens pâturages, où l'on nourit de nombreux troupeaux, sur-tout des moutons, dont la laine est presque aussi fine que la soie. Plusieurs montagnes sont couvertes de belles forêts, & sont remplies de bêtes fauves, de lions, de léopards, de chevres sauvages, de tigres, de singes; & d'autres enfin nourissent quantité de chevaux, d'ânes, de mulets, de brebis, & même des serpens en grand nombre, mais si privés, qu'ils fréquentent dans les maisons, comme les chiens, & sont pour ainsi dire des animaux domestiques; ils ne font jamais de mal à persone. Quant aux mœurs des habitans, elles varient à chaque canton. (*M. D. M.*)

CHAUSEY; île de l'Océan, sur les côtes de Normandie, dans la Manche, près du Cotentin.

Cette île, aujourd'hui, est presque déserte; on n'y trouve guere que des ouvriers, qui tirent des carrieres quantité de pierres grises, qu'on apporte sur la côte, à Grandville & à Saint Malo, & qu'on emploie à bâtir. C'est aussi une retraite pour les petits bâtimens, qui par le mauvais temps sont forcés d'y relâcher.

CHAUSSIN; petite ville de Bourgogne, près du Doubs, avec mépart, marquisat & bailliage seigneurial.

Le château soutint, en 1636, un siége de quatre jours contre l'armée de Galas, qui fit pendre le brave commandant, & mit le feu à la ville.

Un ancien terrier porte que les habitans étoient obligés de batre les fossés pendant le someil du seigneur & de la dame, de peur que les croassemens des grenouilles ne les interrompissent.

On batoit monoie à Chaussin en 1422, sous le duc Bhilippe le Bon. Cette ville apartient a la maison de Condé: elle est à 3 li. f. de Dôle. (*R.*)

CHAUTAGNE; petite ville du duché de Savoie, à peu de distance de Rumilly, dans un petit pays qui porte le même nom.

CHAUVIGNY; petite ville de France, en Poitou, sur la Vienne, à 6 li. e. de Poitiers.

CHAUX; village de France dans la Franche-Comté, à 5 lieues de Besançon, remarquable par une caverne, qui est dans son voisinage, où l'on voit des pyramides de glace l'été, & qui dégelent l'hiver. Ce dégel s'annonce à la fin de l'été, par un brouillard; mais cette grote est alors si froide, que sur une expérience qui en a été faite,

au thermometre qui, dehors étoit à 60 degrés, y descendit à 10; c'est-à-dire, à 10 degrés au dessous du très-grand froid. *Mém. de l'Académie*, 1712.

Chaux; gros bourg de France, dans l'Angoumois, à 2 lieues f. de Baigne, 8 f. o. d'Angoulême.

CHAZEAUX; abbaye de filles, ordre de Saint Benoît, à Lyon.

CHAZELLES; petite ville de France, dans le Forès, près de Montbrison.

CHÊ; ville de la Chine, dans la province de Chanfi, premiere métropole de la province. *Lat.* 38 d. 57.

CHEBRECHIN; ville considérable de Pologne, dans le palatinat de Russie. On en tire beaucoup de cire. Elle est à 4 li. f. o. de Camoski. *Long.* 41, 26; *lat.* 50, 35. (*R.*)

CHESAPIQUE. *Voyez* Baye de Chesapeack.

CHECHUAN, ou SESAVON; ville & montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. La montagne est une des plus agréables de la province. La petite ville du même nom est peuplée de marchands & d'artisans fort à leur aise; mais les montagnards sont béréberes. Le territoire est arosé de plusieurs fontaines, dont on se sert pour féconder les terres, qui raportent quantité de blé, d'orge, de chanvre & de lin. Les pâturages servent à nourir beaucoup de bétail.

CHEDACOUCTOU; riviere de l'Amérique septentrionale, dans l'Acadie, vis-à-vis du cap Breton.

CHEDDER; grand & riche village d'Angleterre, dans la province de Sommerset, sur les monts de Mendip, fertiles en pâturages excellens: il est remarquable par la grosseur & la bonté des pieces de fromage que l'on y fait, & que l'on y débite avec un succès soutenu depuis long-temps. L'on estime aussi d'une façon particuliere, le cidre qui s'y prépare; & les curieux vont toujours voir avec empressement, dans son voisinage, une fente de rochers, haute de quelques cents pieds, & de laquelle sort une eau si abondante, qu'elle fait mouvoir les rouages de plusieurs moulins. (*R.*)

CHÉERY; riche abbaye de France, au diocèse de Reims, à 6 lieues n. de Clermont, ordre de Cîteaux.

CHEF (*S.*), auparavant Saint-Theudere; abbaye de Bénédictins, sécularisée & unie à l'archevêché de Vienne, dont elle est éloignée de 7 lieues e.

CHEGE; ville & comté de la haute Hongrie, sur la Theisse.

CHEKIANG, ou TCHEKIANG; province maritime de la Chine, à l'orient; elle est très-peuplée & très-fertile. On fait monter le nombre de ses habitans au delà de quatre millions & demi. Cette province est dans une agréable situation; elle passe pour être fort riche. Il y a des forêts de mûriers qui nourissent quantité de vers à soie. Les Chinois ne laissent pas croître ces arbres comme nous, mais ils les taillent comme les vignes; une longue expérience leur ayant appris que les feuilles des petits mûriers donnent une soie beaucoup meilleure. On compte dans cette province onze métropoles, & un grand nombre de villes. (*M. D. M.*)

CHEKO, ou KECHO; grande ville d'Asie, capitale du royaume de Tunquin, & la résidence du roi. *Long.* 123, 30; *lat.* 22. Elle est située sur le fleuve Songkoi, 40 lieues au dessus de son embouchure. Le palais du roi est, dit-on, magnifique.

CHELGA; ville d'Afrique, dans l'Abissinie, entre Serké & Gondar. Cette ville est belle, grande & environée d'aloés. C'est un lieu d'un grand commerce.

CHÉLICIE; petit état de l'Afrique, dans la basse Éthiopie. Il est voisin de ceux de Siam & d'Ampaza.

CHELLES; petite ville de France, & célebre abbaye de Bénédictines, dans l'île de France, sur la Marne, à 4 li. e. de Paris.

CHELM; ville de Pologne, dans la Russie Rouge, capitale du palatinat de Chelm. *Long.* 41, 52; *lat.* 50, 10. Son évêque réside à Krasnostaw; il est suffragant de l'archevêque de Lemberg. Il s'y trouve aussi un évêque Grec, réuni à l'Église Romaine, qui est sous le métropolitain de Kiow, & un collége d'écoles pies. La ville a un castellan, un staroste, une diétine, & une justice territoriale.

CHELMER; riviere d'Angleterre, dans le comté d'Essex, qui se mêle à celle de Blakvater.

CHELMESFORT; petite ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, au confluent des rivieres de Chelmer & de Cann. Les assises de la province s'y tienent souvent. Elle est à 8 li. n. e. de Londres. (*R.*)

CHELMNITZ; petite ville d'Alemagne, en Silésie, dans la principauté d'Oppeln.

CHELSEA, à l'ouest de Londres; lieu remarquable par un bel hôpital pour cinq cents soldats de terre que l'âge ou les maladies mettent hors de service. La société des apothicaires de Londres y a un beau jardin médicinal, l'un des plus complets & des mieux fournis qui existent. (*R.*)

CHELTONHAM; ville d'Angleterre, dans la province de Glocester.

CHELY D'APCHER (Saint); petite ville de France, dans le Gévaudan, au diocèse, & à 3 li. f. de Mende.

CHEMILLÉ; petite ville de France, en Anjou, sur la riviere d'Irome, avec titre de comté, & une collégiale.

CHEMINON; village de Champagne, diocèse de Châlons, élection de Vitri, entre Vitri & Bar-le-Duc, sur la Brunelle: il est remarquable par une abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée richement au XIIe siecle par Hugues, comte de Champagne.

C'eſt le patrie de Pierre-Céſar Richelet, avocat, poëte, critique & littérateur, mort à Paris en 1698, âgé de ſoixente-ſept ans, & inhumé à Saint Sulpice. Son *Dictionaire François*, dont les meilleures éditions ſont de Geneve 1723, en 3 vol. *in-folio*, & Paris 1759, ont rendu ſon nom célebre; l'édition de Paris eſt due aux ſoins du ſavent abbé Gouget.

Son *Dictionaire des Rimes* a été mis dens un nouvel ordre par M. Berthelin, en 1751, *in-8°*. Piqué d'une aventure diſgracieuſe qui lui étoit arivée à Grenoble, il ſe retira à Lyon, où il donne une nouvele édition de ſon *Dictionaire François*, dans laquelle il dit: „ Que les Normands ſeroient „ les plus méchentes gens du monde, s'il n'y „ avoit point de Dauphinois „. (*R.*)

CHEMNITZ, ou KEMNITZ; ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, ſur le riviere de Kemnitz. Il y a un château, avec une Égliſe, qui étoit autrefois un couvent de Bénédictins, & qui a ceſſé de l'être en 1548. C'eſt le ſiége d'une ſurintendance, dont la juriſdiction s'étend ſur ſix villes, quarante-deux meres-Égliſes de campagne, & ſur dix-neuf Égliſes ſuccurſales. On y compte une école latine, pluſieurs peroiſſes, un hôpitel, &c. il s'y fabrique quantité d'étofes, de toiles, de canevas, & elle a en outre des blanchiſſeries eſtimées.

Chemnitz étoit anciénement ville impériale; elle ſe mit ſous le protection du margrave Frédéric, en 1308, & finit par le reconoître pour ſouverain, en 1312. (*M. D. M.*)

CHENERAILLES; petite ville de France, dans le Bourbonois, à 4 li. ſ. e. de Gueret.

CHENGANARE; ville de la côte de Malabar, aſſez près de Chandernagor. Il y a une Égliſe chrétiene.

CHENONCEAU; bourg de France, avec un beau château, à 2 lieues ſ. e. d'Amboiſe. Ce château fut bâti par la reine Cetherine de Médicis, & ce qui en exiſte, fait regréter qu'il n'ait pas été fini. Le pont devoit joindre deux châteaux, & la riviere de Loire devoit couler au milieu des jardins. Une des piles du pont renferme les cuiſines du château, une autre la ſalle des beins.

CHENZIN; ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sendomir.

CHEPILLO; île de l'Amérique méridionale, près de l'iſthme de Panama, à une lieue de la terre ferme. Elle a environ 2 milles de long, & preſqu'autant de large. Le milieu de l'île eſt couvert d'arbres de plantains, qui ne ſont pas extrêmement gros, mais le fruit en a un goût très-delicat.

CHEPO; ville de l'Amérique méridionale, dans l'iſthme de Panama, ſur une riviere de même nom, qui ſe jete dans la mer du Sud. Elle apartient aux Eſpagnols, ainſi que le reſte du pays.

CHEPSTOW; ville d'Angleterre, dans la province de Montmouth, ſur la Wye.

CHER (le); riviere de France, qui a ſa ſource en Auvergne, & va ſe jeter dans la Loire, au Berry. Elle eſt peu navigable.

Il y a une autre riviere de ce nom, qui a ſa ſource dans le duché de Bar, & ſe jete dans la Meuſe.

CHERASCO, CHERASQUE, ou QUIERASQUE, *Clarascum*; ville forte & conſidérable d'Italie, en Piémont, capitale d'un pays de même nom, ſur une montagne, au confluent de la Sture & du Tanaro. Elle a une bonne citadelle, & elle apartient au duc de Savoie, depuis la paix de Cambrai, en 1559: il s'y fit un traité en 1631. Cette ville, qui a ſept paroiſſes, eſt à 7 li. n. e. de Coni, 9 ſ. e. de Turin. *Long.* 25, 30; *lat.* 44, 35. (*R.*)

CHERAZOUL; ville d'Aſie, dans le Curdiſtan, entre Moſul & Iſpahan.

CHERBOURG; ville maritime & port de France, en Normandie, dans le Cotentin. *Long.* 16, 2; *lat.* 49, 38, 26.

Son nom latin eſt *Caſaris Burgus*. Son port eſt aſſez bon; mais les travaux que l'on y fait peuvent le rendre très-important. Elle a une riche abbaye de l'ordre de Saint Auguſtin. Cette ville fut pillée par les troupes de Philippe le Bel, en 1298. Elle fut fameuſe par le combat naval qui ſe donne auprès, en 1692. Les Anglois l'ont pillée en 1758. C'eſt le ſiége d'un gouverneur particulier. Il y a commendant, & état-major. Elle eſt à 15 li. n. de Coutances. (*R.*) (Π) On continue les travaux pour rendre ce port capable des plus grands vaiſſeaux de guerre; & le ſuccès n'en peut pas être plus flateur. On y a déja tranſporté les canons pour les bateries qu'on y conſtruit. Au mois de juillet de l'année 1786 le Roi Louis XVI fit un voyage à Cherbourg pour y voir les travaux du port, & en fut, dit-on, très-ſatisfait. Ce ſera, à ce qu'on croit, en temps de guerre un grend obſtacle aux opérations maritimes des Anglois.)

CHERIJAR; ville d'Aſie, dans le royaume de Perſe: c'eſt une place peu conſidérable: mais à une lieue de là, on voit les ruines d'une grande ville, qui pouvoit avoir une enceinte de plus de deux lieues. Il ſubſiſte encore de grandes tours de brique, & de grands pans de murailles. La tradition du pays, porte que les anciens rois de Perſe y faiſoient leur réſidence.

CHERON (Saint); abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint Auguſtin, près de Chartres. Elle vaut 3000 liv.

CHEROY; petite ville de France dans le Gâtinois, à 4 li. e. de Nemours.

CHERSER (le); riviere d'Afrique, au royaume de Fez, dans le province d'Errif; elle ſe perd dans la Méditerranée.

CHERSO, ou CHERZO; île du golfe de Veniſe, proche le Croatie, apartenant aux Vénitiens. L'air y eſt bon, & le pays, quoique pierreux, abonde en bétail, en vins, en huiles & en

miel excellent. Son circuit est de cent cinquante milles. Il n'y a ni rivieres ni torrent, mais beaucoup de fontaines & de ruisseaux qui coulent des montagnes. On y voit un lac d'environ sept milles de tour; ce lac est très-poissoneux. Le pays ne produit presque point de blé. *Long.* 32, 15; *lat.* 45, 8.

Cherso, ou Cherzo; ville de l'île de même nom, dans une plaine. Environ une moitié de la place est baignée par la mer, qui y forme un petit port que l'on ferme tous les soirs. On compte à Cherso un peu moins de trois mille âmes.

Cherso; petite île de l'Archipel. Les habitans sont Grecs & payent tribut aux Turcs. Elle produit de l'huile, du vin, &c. Au sud-ouest il y a un fort bon havre.

CHERSON (le vieux). *Voyez* Karasaazar.

CHERSON (le nouveau); ville de l'empire de Russie, nouvélement bâtie, sur la mer Noire, avec un port & de bonnes fortifications. (*R.*)

(Π) Cette ville qui est bâtie sur le bord du Dnieper est devenue très-célebre. Elle reçoit toujours de nouveaux embélissemens, & son commerce est maintenant des plus considérables. L'année 1787 Cathérine II, dans le voyage mémorable qu'elle fit à ses pays nouvélement acquis sur les Turcs & sur les Tartares, s'y rendit avec l'empereur Joseph II.

On ne doit point la confondre avec le vieux Cherson, ville de Crimée.)

CHERVEL, ou CHARWEL; riviere d'Angleterre, dans la province d'Oxford.

CHERVESTA. *Voyez* Arzenza.

CHERVINSKO; ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie, sur la Vistule. Elle est remarquable par une célebre abbaye de chanoines réguliers, ordre de Saint Augustin.

CHERZ; ville de Pologne, au palatinat de Mazovie. *Long.* 39, 28; *lat.* 51, 58.

CHERZO. *Voyez* Cherso.

CHESAPEACK. *Voyez* Baye de Chesapeack.

CHESERI. *Voyez* Chezeri.

CHESHIRE; province maritime d'Angleterre, dont Chester est la capitale, séparée par des montagnes de celles de Stafford & de Derbi. Elle abonde en pâturages, & est arosée par les rivieres de Dée, de Weever & de Mersey. Elle peut avoir soixante-douze mille arpens, & envoie deux députés au parlement. On y recueille beaucoup de sel. Cette province a l'avantage d'être une comté palatine.

CHESSEY; village de France, à 5 lieues de Lyon. Il y a à un quart de lieue de ce village une mine de cuivre.

CHESTER; ville considérable d'Angleterre, dans la province de Cheshire, sur la Dée. Cette ville, qui est fortifiée, est la capitale de la province. Elle a un bon château, un évêché, & titre de comté. Le commerce qui s'y fait est considérable. C'est-là qu'on s'embarque pour passer en Irlande, & où Egdar, ou Edgar, roi Saxon, se fit mener dans un bateau, depuis l'Église Saint-Jean jusqu'à son palais, par sept rois Bretons & Écossois qui ramoient. Chester est une ville très-peuplée; on y compte jusqu'à dix paroisses. Il s'y tient deux marchés par semaine. Les cours, appelées *Palatines*, ont été établies pour rendre justice aux habitans de cette province; privilége qu'elle a conservé, & qui lui avoit été acordé par ses anciens comtes qui étoient Palatins. *Long.* 14, 29; *lat.* 53. (*M. D. M.*)

Chester; ville du Maryland, dans l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale de la baye de Chesapeack.

' CHESTERFIELD; ville d'Angleterre fort peuplée & très-commerçante, en Derbyshire, avec titre de comté. Elle est à 55 li. n. o. de Londres. *Long.* 16, 6; *lat.* 53, 12. (*R.*)

CHETINA; ville de l'île de Candie, sur la riviere de Naparol.

CHÉVELUS (les); l'on nomme ainsi une nation sauvage de l'Amérique méridionale, qui habite au nord du fleuve des Amazones. Elle est très-belliqueuse, & laisse croître ses cheveux jusqu'à la ceinture.

CHEVERNY; bourg de France, dans la Sologne, avec titre de comté, un grenier à sel, un bailliage, & un beau château. Il est à 3 li. s. de Blois, & 3 s. o. de Chambord.

CHEVREUSE; petite ville de France, dans l'île de France, au pays de Hurepoix, sur l'Ivette, avec titre de duché-pairie, & un vieux château sur une montagne voisine. Elle est à 6 li. s. o. de Paris, & 3 s. de Versailles.

CHEUXAIN; île d'Asie, dépendante de la Chine, entre les côtes de la province de Chekiang & les îles du Japon. Cette île est grande & fort peuplée.

CHESAL-BENOÎT; riche abbaye de Bénédictins, fondée en 1093, à 3 lieues s. d'Issoudun. Elle vaut 6500 liv.

CHEZERY; petite ville & vallée que le duc de Savoie s'étoit réservée pour passer en Franche-Comté en cédant la Bresse en 1601. Elle a été abandonée à la France par le traité fait avec le roi de Sardaigne en 1760. Elle est à 5 lieues n. de Pont-Grezin. Il y a une abbaye dont la mense abbatiale est réunie à l'évêché de Geneve.

CHEZY; bourg & abbaye de France, au diocêse de Soissons. Il est à une lieue s. de Château-Thierry, sur la Marne.

CHIAMETLAN; province de l'Amérique septentrionale au Mexique; Saint-Sébastien en est la capitale. Il y a plusieurs mines d'argent. Le terroir y est très-fertile; on y recueille quantité de miel & de cire. Les sauvages y sont bienfaits & très-belliqueux. Ils étoient autrefois anthropophages. Les Espagnols s'y établirent en 1554. (*R.*)

D. Francisco de Ybaria y ayant établi une colonie d'Espagnols en 1554, l'Évangile a adouci leurs mœurs.

CHIAMPORCIERO;

CHIAMPORCIERO; ville d'Italie en Piémont, dans le duché d'Aoste : & dans la vallée de son nom. (*R.*)

CHIANA; riviere d'Italie, qui a sa source en Toscane, dans le comté d'Arezzo, & qui, recevant les eaux d'une multitude de montagnes, les porte, partie dans le Tibre, & partie dans l'Arno. Les Romains la connurent sous le nom de *Clanis*, & de leur temps elle ne versoit qu'au Tibre, par la riviere de Paglia dans laquelle elle se jete. (*R.*)

CHIAPA; ville de la Grece, sur les côtes de la Morée.

Chiapa; province de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. Elle est très fertile. Il s'y fait un grand commerce de cochenille, cacao, &c. Elle abonde en bétail, en gibier, volailles, fruits, miel, &c. Le climat est très-chaud. On compte dans cette province deux villes de Chiapa. *Voyez* les articles suivans. Les Origenes de la province de Chiapa sont en très grand nombre, montrent de l'aptitude pour les arts, & beaucoup d'adresse & de courage. Les Espagnols y sont en petit nombre, à cause sans doute que le pays n'a presque point de mines, & qu'il est moins heureusement situé que les autres pour le commerce.

Chiapa de los Indios; grande ville de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans la province de Chiapa. *Long.* 284; *lat.* 15, 6.

Chiapa-el-Real; ville de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans la province de Chiapa, dont elle est la capitale. Son évêché est suffragant de Mexico. Elle a un gouvernement considérable. Son principal commerce consiste en cacao, coton, & en sucre. *Long.* 284, 30; *lat.* 16, 20.

CHIARI; petite ville d'Italie, dans le Bressan, proche de l'Oglio. Elle est fameuse par la victoire que les Allemands y remporterent sur les François en 1701.

CHIAROMONTE; ville d'Italie en Sicile, dans la vallée de Noto. Elle est sur une montagne, à 11 li. o. de Syracuse. *Long.* 32, 25; *lat.* 37, 5.

CHIASCIO; riviere d'Italie, qui prend sa source dans l'Apennin, & qui va se jeter dans le Tibre.

CHIAVARI; petite ville (bourg) d'Italie, dans les états de la république de Gênes. Elle est remarquable par ses foires.

CHIAVENNE; belle ville de Suisse, sujete des Grisons, dans la Valteline, au comté de son nom. Elle est fort commerçante, sur tout en excellens vins & en fruits exquis. L'hôtel du gouverneur & les Églises y sont de beaux édifices. On y professe la Religion Catholique. Elle est à 14 lieues s. de Coire, sur la riviere de Maira, à 2 li. du lac de son nom. *Long.* 27, 4; *lat.* 46, 15. (*R.*)

CHICACHAS; peuple sauvage de l'Amérique septentrionale, dans le voisinage de la Louisiane. Ces Indiens regardent comme une grande beauté d'avoir le visage plat; & pour y réussir, ils aplatissent le front de leurs enfans avec des tabletes de bois qu'ils serrent très-fort avec des bandes. Leur pays abonde en blé, fruits, raisins, gibier, volaille, olives, &c. Ils sont très-braves, & one remporté, en rase campagne, une pleine victoire sur les François en 1736.

CHICAS (los); peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de los Charcas. Il est soumis aux Espagnols. Les Indiens sont doux, honêtes, & le pays possede des mines d'argent très-riches.

CHICHESTER, *Cisestria*; ville d'Angleterre, dans la province de Sussex, dont elle est capitale. *Long.* 16, 55; *lat.* 50, 50. Son évêché est suffragant de Cantorbéry, qui y fut transféré de Sussex sous Guillaume le conquérant. Elle a titre de comté, & envoie deux députés au parlement. La cathédrale est très-belle; on y compte six paroisses & quatre grandes rues. La place du marché mérite d'être vue. Les écrevisses de Chichester passent pour un mets délicat. Elle est à 20 li. s. o. de Londres, & 4 de la mer.

CHICHIMEQUES (les); peuple sauvage de l'Amérique septentrionale, au Mexique, du côté du Méchoacan. Ces Indiens n'ont point de gouvernement, & demeurent dans les déserts & les forêts. Il n'en reste plus guere aujourd'hui.

CHICUGEN; royaume d'Asie, dépendant de l'empire du Japon, dans l'île de Ximo, au nord de cette île.

CHICUNGO; royaume du Japon, dans l'île de Ximo, au midi de celui de Chicugen.

CHIELEFA; ville forte de la Turquie en Europe, dans la Morée, près du golfe de Coron. Les Vénitiens la prirent en 1685, & les Turcs la reprirent lors de la guerre de Morée. *Long.* 40, 6; *lat.* 26, 50.

CHIEMSÉE; petite ville d'Allemagne, en Baviere, sur les confins du pays de Saltzbourg, dans une île au milieu du lac de Chiemsée. Son évêché, fondé en 1215, est suffragant de Saltzbourg, dont la ville est éloignée de 12 lieues o.

CHIERI; petite ville d'Italie, dans le Piémont, dans un petit pays du même nom.

CHIESO, ou CHIESE (le); grande riviere d'Italie, qui prend sa source dans le Trentin, & se jete dans l'Oglio, au duché de Mantoue.

CHIETI; ville d'Italie, au royaume de Naples, capitale de l'Abruzze citérieure, près de la riviere de Pescara. Elle a un archevêché érigé par Clément VII (l'an 1526, pendant qu'en étoit évêque Félix Trofino, successeur de Jean-Pierre Carafa; qui fut depuis Pape Paul IV. Ce fut du nom de cette ville, en latin *Theate*, qu'on nomma l'ordre des Théatins fondé par le même Carafa, & par Saint Cajétan.) Cette ville est sur une montagne. Elle est à 6 lieues n. o. d'Anzamo.

(Π) D'Anxanum ou de Lanciano Jérôme Niccolino a publié en 1657 l'histoire de cette ville.) *Long.* 31, 48; *lat.* 42, 22.

CHIEVRE; petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Hainaut, entre Mons & Ath.

CHIFALE; île d'Asie, dans la mer Rouge, près des côtes de l'Arabie Pétrée.

CHIGNAN (Saint); petite ville de France, dans le bas-Languedoc. Son nom latin est *Sancti Aniani oppidum*. L'évêque de Saint-Pons y fait sa résidence. Il y a une abbaye de l'ordre de Saint Benoît qui vaut 5000. liv.

CHIHIRI, PORT DE CHEER, ou SEQUIRE; grande ville maritime d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, avec un bon port. Il s'y fait un grand commerce. On dit que les Mahométans y tiennent à honeur que leurs filles aient commerce avec les étrangers, & qu'ils vont eux-mêmes les leur offrir. *Long.* 67; *lat.* 14, 20.

CHILES & COMBAL; deux montagnes très-hautes de l'Amérique méridionale, & dont les sommets sont couverts de neige. Elles sont situées à près d'un degré de latitude septentrionale, sur la route de la ville d'Ybarra à Pasto, à quarante lieues de la mer. On les voit de la côte.

CHILI (le); grand pays de l'Amérique méridionale, le long de la mer du Sud; il a environ trois cents lieues de long, & quinze à vingt de large, & abonde en fruits, arbres & mines de toutes especes. Une partie du Chili est aux Espagnols, l'autre est habitée par des Indiens, qui sont gouvernés par des caciques ou chefs independans les uns des autres.

Cette province renferme plusieurs villes importantes, telles que Valparaison, la Conception, Valdivia & San-Yago, qui est la capitale du Chili Espagnol. Le ciel est toujours pur, serein; le climat le plus agréablement tempéré des deux hémispheres, & le sol d'une fertilité qui étone les voyageurs. Sur cette heureuse terre les récoltes de blé, d'huile, de vin, &c., sont quadruples de celles que nous obtenons avec notre activité & nos lumieres. Aucuns des fruits d'Europe n'a dégénéré. Plusieurs de nos animaux se sont perfectionés, & les chevaux, sur-tout, ont acquis une vitesse & une fierté que n'ont jamais eues les Andalous dont ils descendent. On y trouve des mines d'excellent cuivre & d'or.

Les Indiens du Chili sont braves, entreprenans, audacieux. Ils ont assez de bonne foi, excepté avec les Espagnols, qu'ils regardent comme leurs ennemis, & contre lesquels ils emploient tour-à-tour & la ruse & la force. Cependant, depuis 1771, cet heureux pays est plus tranquille. Il étoit si facile aux Espagnols d'être leurs amis & leurs freres, de les éclairer au lieu de les détruire! Il leur seroit si facile encore de se les atacher! on leur a porté de l'eau de vie & des liqueurs fortes, que ces Indiens aiment avec passion; on a cherché à leur ruiner la santé, à corrompre leurs mœurs, plutôt que de mettre à profit leur industrie, & d'en faire une nation heureuse & policée. Les Espagnols se sont aperçus trop tard combien ils avoient eu de tort d'énerver cette nation par ce commerce; & par une loi qu'on ne peut trop louer, il est défendu aujourd'hui de leur vendre des vins & de l'eau-de-vie; ils n'en ont vécu que plus tranquilles avec ces Indiens, & le commerce en est devenu plus florissant.

Les premiers établissemens dans les Indes occidentales avoient obtenu des priviléges exclusifs pour le commerce. Une ville, une province, ne pouvoit empiéter sur les droits d'une autre; tout étoit dans une langueur mortele: le gouvernement Espagnol a senti enfin combien tous les membres perdoient, & combien il perdoit lui-même pour vouloir favoriser quelques particuliers; & depuis 1778, il est permis à tous les ports de la métropole d'exercer un commerce libre avec le Chili, qui, avant cet acte, étoit nécessité à tirer du Pérou toutes les marchandises d'Europe.

Le centre du commerce de cette contrée est à Valdivia, à la Conception, à Valparaison; c'est de ces ports qu'il se fait avec le Pérou. Valdivia a des mines d'or fort riches, des cuirs de bœufs & de chevres, des suifs, des viandes salées, des blés qu'elle envoie à Lima; d'où elle tire des vins, des sucres, du cacao, & toutes les marchandises d'Europe. C'est à la Conception que sont les principaux lavoirs du royaume, & c'est de ces lavoirs que vient l'or appelé *pépita*: le commerce est du reste le même qu'à Valdivia.

On embarque à Valparaison tous les revenus de l'Espagne au Chili, & tout ce que les particuliers destinent pour la mer du Nord. (*M. D. M.*)

(Π) M. l'Abbé Molina a publié derniérement une belle Histoire Naturele du Chili, imprimée à Bologne en 1782.)

Chili; riviere de l'Amérique méridionale, dans le pays de même nom: elle se jete dans la mer du Sud.

CHILLAN; ville de l'Amérique méridionale, dans le Chili, sur la riviere de Nubbe, près de laquelle il y a un volcan.

CHILOÉ; grande île de l'Amérique méridionale, sur la côte du Chili. La capitale en est Castro. Cette île a environ cinquante lieues de long sur sept de large. Il y a beaucoup d'ambre gris.

CHILONGO; province d'Afrique, au royaume de Loango, dans la basse-Éthiopie.

CHIMAY; petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Hainaut, sur la Blanche, avec titre de principauté. Elle est à 4 li. de Rocroi. *Long.* 21, 57; *lat.* 50, 30. (*R.*)

CHIMBORACO; fameuse montagne de Pérou, estimée la plus haute de la terre. Elle fait partie des Andes, & elle est situé par un degré & demi de latitude australe près de Riobamba, dans la province de Quito, au Pérou, à cinquante lieues à l'est du cap San-Lorenzo. On la voit en mer du golfe de Guayaquil, à plus de soixante lieues de distance: elle a trois milles deux cents vingt toises de hauteur au dessus du niveau de la mer. La partie supérieure est toujours couverte de neige, & inaccessible à huit cents toises de hauteur perpendiculaire. En 1738, MM. Bouguer & de la Condamine, de l'académie des sciences de Paris, y firent au bas de la neige permanente des expériences pour reconoître si un fil à-plomb étoit détourné de la ligne verticale par

l'action de la masse de la montagne sur ce même fil. La quantité moyene tirée d'un grand nombre d'observations, donna sept à huit secondes pour la déviation du fil vers l'axe de la montagne, quantité qui devroit être beaucoup plus considérable dans les principes de Newton, si la montagne étoit de la même densité intérieurement qu'au dehors ; mais il y a beaucoup d'apparence qu'elle est remplie de grandes cavités, si, comme la tradition du pays le porte, elle a été autrefois volcan, ce dont il n'est pas permis de douter à la vue des traces de ses anciennes éruptions, & des bouches dont il s'échape encore aujourd'hui des tourbillons de flammes & de fumée. Chimboraco est ainsi nommée d'un bourg voisin appelé *Chimbo*, qui veut dire *passage* (& en effet on y passe une riviere), & de *raco*, qui signifie *neige*, dans l'anciene langue *Quetchoa* ou des Jacas.

Carguai Raco, volcan écroulé en 1698, & dont les neiges fondues causerent une grande inondation, est un prolongement de Chimbo-Raco vers le nord. Il n'y a plus que les pointes de son sommet qui soient couvertes de neige, & sa hauteur n'est plus que de deux mille quatre cents cinquante toises. (*R.*)

CHIMERA ; ville forte de la Turquie, en Europe, dans l'Albanie, capitale du territoire de même nom, qui comprend une chaîne de montagnes, dont la plupart des habitans, appelés *Cimeriotes*, sont corsaires. La ville est sur un rocher, près de la mer, à 6 lieues de l'île de Corfou. *Long.* 37, 43; *lat.* 40, 10.

CHIN ; ville de la Chine, dans la province de Honan. *Lat.* 34, 48.

Chin ; lac de la Chine, dans la province d'Yunnan. À la place même que ce lac occupe, il y avoit autrefois une très-grande ville, qui fut abîmée par un tremblement de terre. (*R.*)

Chin-Chan ; grande ville de la Chine, dans la province de Nankin. On y remarque de belles pagodes, & une tour toute de fer. Ses médecins passent pour les plus habiles de la Chine, & son territoire est rempli de cerisiers. Il y a encore une autre ville de ce nom dans la province d'Yunnan. *Long.* 137; *lat.* 30, 6.

CHINAY, ou CHINEY ; petite ville des Pays-Bas, dans l'évêché de Liége. Elle fut cédée à la France en 1681, & rendue en 1697. (*R.*)

CHINCA ; grande & fameuse vallée du Pérou, dans la province de Lima. La vigne y réussit fort bien. Cette contrée est toute couverte d'arbres fruitiers de toute espece, & produit beaucoup de blé. Le bétail y est très-nombreux, sur-tout les bêtes à laine. Il y a à Guanca Velica des mines abondantes de vif-argent.

CHINCHILLA ; petite ville d'Espagne, dans la Nouvele Castille, sur un rocher escarpé de tous côtés, avec un château qui la protege, & qui est tout au haut de la roche.

CHINCHIN-TALAS ; province d'Asie, dans la grande Tartarie, entre celles de Camul & de Suchur. Elle confine au désert du côté du nord, & a seize journées de chemin dans sa longueur. Ses villes & ses châteaux sont en grand nombre. Les habitans sont en partie Chrétiens, Nestoriens, Mahométans & Idolâtres. Il se trouve dans cette province des mines d'acier très-fin, d'amiante ou lin incombustible, &c.

CHINE (la) ; *Sina*, grand empire d'Asie, entre les 110e & 160e deg. de *long.* & 20 *d.* 14', & 41 *d.* 25' *lat. septentr.*, en y comprenant la Tartarie Chinoise, dont elle n'est séparée que par une grande muraille de plus de quatre cents lieues, & qui est à présent mal entretenue. Elle est bornée à l'est par la mer, au nord par une partie de la Tartarie Russe, à l'ouest par de hautes montagnes & des déserts, au sud par l'Océan, & le royaume de Tonquin. Il a au plus cinq cents cinquante lieues de l'ouest à l'est, & cinq cents vingt-cinq du sud au nord.

Pour parler de ce vaste empire si ancien, si célebre, il faut également se défier, & de ces louangeurs outrés qui entassent mensonges sur mensonges, & nous le représentent comme la merveille de l'univers, & de ces détracteurs plus outrés encore qui nient ou dénaturent ce qu'il peut y avoir de respectable dans sa législation, exagerent ses défauts, ses abus, critiquent ses arts, ses mœurs, nous peignent le gouvernement Chinois comme le plus méprisable de tous les gouvernemens, & ce peuple antique comme le plus misérable de tous les peuples.

Nous ne remonterons point à son berceau ; il se perd dans la nuit des siecles : nous suivrons encore moins ses historiens ; chaque nation a son fanatisme, ses erreurs, ses mensonges. Cependant, comme dans les choses incertaines, il est permis quelquefois d'admettre tout ce qu'il peut y avoir de plus vrai-semblable, nous établirons, avec le plus grand nombre des écrivains qui en ont parlé, que le peuple Chinois subsiste depuis plus de quatre mille cinq cents ans, & que depuis Fohi, qui régna vers l'an 2952 avant Jésus-Christ, & réduisit en société toutes les peuplades de cette vaste contrée jusqu'à Yo & Xoun, il a eu vingt-deux familles différentes qui ont donné deux cent trente-six empereurs. La derniere famille est celle des Tartares, qui regne depuis 1644. Une origine si antique, l'orgueil de citer un code de loix qui a la sanction de tant de siecles, l'avantage plus précieux encore de pouvoir revendiquer tant de découvertes dont s'honorent les autres nations, ont donné aux Chinois autant de mépris pour les autres peuples, que de vénération pour eux-mêmes. Cet amour propre ridicule a arrêté leurs progrès dans les arts & les sciences ; ils ont refusé de tenir des autres peuples des découvertes précieuses, & n'ont voulu estimer que ce qu'ils croyoient apartenir exclusivement à leur nation.

Un peuple capable de se créer une législations qui subsiste depuis tant de siecles, a dû également se signaler par son industrie ; il a su à force de

bras transporter les terres, hausser les lieux bas, abaisser les coteaux, unir les plaines pour les arroser plus facilement ; &, lorsque des montagnes trop vastes ont arrêté ses éforts, par une industrie nouvele, il a étagé ces vastes colosses, en a fait des terrasses qu'il a fixées par des murs, & a forcé toutes les terres à payer leur tribut au cultivateur. On ne voit point de ces vastes enclos, de ces parcs, de ces bosquets, de ces avenues, de ces immenses terrains arrachés à l'agriculture pour le luxe stérile d'un voluptueux propriétaire ; on n'y rencontre que peu d'arbres, même de ceux qui sont utiles, parce que les fruits déroboient trop de suc aux grains ; & chez cette innombrable nation, on connoît la valeur d'un arpent de terre, & plus encore le prix d'un homme.

On reçoit sur ces coteaux les pluies & les sources dans des réservoirs pratiqués avec intelligence ; par un art plus merveilleux encore, souvent les rivieres & les lacs qui baignent le pied d'une montagne, en arosent & fertilisent le sommet. Dans le midi de la Chine, ces hauteurs donnent ordinairement par an trois récoltes, & il faut cette prodigieuse fertilité pour nourir une population plus prodigieuse encore. Le terrain qu'il est impossible de convertir à l'agriculture, est destiné aux arbres dont on a besoin pour la charpente des édifices, & la construction des vaisseaux. Plusieurs de ces montagnes renferment des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer.

La mer couvroit jadis les belles provinces de Nankin & de Tche-Kiang ; mais l'industrie Chinoise a, comme celle des Hollandois, fait des conquêtes sur l'Océan, & a repoussé ce terrible élément. On voit du sein des fleuves s'élever des villes flotantes, formées du concours d'une infinité de bateaux remplis d'un peuple qui ne vit que sur les eaux, & ne s'occupe que de la pêche. L'Océan lui-même est couvert de cités florissantes, & dont la population excede les villes les plus peuplées de l'Europe ; mais cette fertilité surnaturele n'est cependant pas la même dans tout l'empire ; elle varie suivant la nature des terrains & la diversité des climats. Les provinces basses & méridionales produisent un riz très-gros qu'on récolte deux fois par an. Sur les lieux élevés & secs de l'intérieur du pays, le sol produit un riz moins gros, qui a moins de goût, de substance, & qu'on ne recueille qu'une fois l'an. Dans le nord croissent tous les grains de l'Europe, dans la plus grande abondance & de la meilleure qualité. Dans toute la Chine, & sur-tout au sud, les légumes & les poissons sont la seule nouriture du peuple, & suffisent à cette classe innombrable ; mais sur-tout l'art des engrais est à un point de perfection qui étone les peuples de l'Europe ; on rend à la terre ce qu'on en reçoit, & ses bienfaits ne sont pour ainsi dire qu'un échange.

Tous les jours de l'année pour cette nation laborieuse sont des jours de travail, excepté le premier qui est destiné aux visites réciproques des familles, & le dernier consacré à la mémoire des ancêtres. Le travail le plus honoré est l'agriculture. L'empereur lui-même, la main apuiée sur le soc, ne dédaigna point d'ouvrir la terre au printemps, & cette respectable cérémonie se fait avec un appareil de fête & une magnificence qui attire un peuple de cultivateurs des environs de la capitale. L'exemple du prince est suivi dans la même saison par les vice-rois des provinces ; & d'un point de l'empire à l'autre, on rend un honeur solemnel à l'art qui nourit les hommes. On acorde des honeurs à tous les laboureurs qui se distinguent dans la culture des terres. Si quelqu'un d'eux a fait une découverte utile à sa profession, il est appelé à la cour pour éclairer le prince, & l'état le fait voyager dans les provinces pour former les peuples à sa méthode. Dans cet empire les dignités ne sont pas héréditaires ; on ne distingue ni la noblesse ni la roture, mais le mérite. La mer, les fleuves, les canaux sont un bien commun ; la navigation, la pêche, la chasse sont libres, & chaque citoyen ne craint point de se voir dépouillé du champ qu'il tient de ses aïeux, par les ruses odieuses & les piéges de la loi, ou par l'exaction de l'homme en place. La modicité des impôts acheve d'assurer les progrès de l'agriculture ; à l'exception des douanes établies dans les ports de mer, on ne connoît que deux tributs dans l'empire ; le premier est une espece de capitation que tout homme est obligé de payer depuis vingt ans jusqu'à soixante, dans la proportion de ses facultés ; le second tribut, qui tombe sur les productions, se réduit au dixieme, au vingtieme, au trentieme, suivant la qualité du sol. La maniere de lever ces contributions est aussi paternele que les contributions mêmes ; l'unique peine qu'on impose aux contribuables trop lents à s'aquiter, est qu'on envoie chez eux des vieillards, des infirmes & des pauvres, pour y vivre à leurs dépens, jusqu'à ce qu'ils aient payé leur dette à l'état. Des mandarins perçoivent en nature la dîme des terres, & en argent la capitation. Les officiers municipaux versent ces produits dans le trésor de l'état, par les mains du receveur de la province. Une partie de ces fonds est employée à la nouriture du magistrat & du soldat. Le prix de la portion des récoltes qu'on a vendues, ne sort du fisc que pour les besoins publics. Enfin, il en reste dans les magasins pour les temps de disete, où l'on rend au peuple ce qu'il avoit comme prêté dans le temps d'abondance.

Une administration aussi sage, dans un pays sur-tout où rien n'est si rare que la débauche, & où les femmes sont si fécondes, une vie simple, une activité continuele, de l'égalité dans les fortunes, des loix aussi bonnes que douces, peu de guerres, la salubrité du climat, & les égards qu'on a aux mariages, toutes ces causes ont dû augmenter prodigieusement la population.

Plusieurs écrivains l'évaluent à deux cents millions, ce qui me paroît prodigieusement exagéré ;

d'autres à cent millions, & ceux-ci me paroissent s'éloigner moins de la réalité. S'il m'étoit permis de dire ici mon opinion, en considérant que le midi de la Chine est aussi pressé d'hommes que le nord est dépeuplé, examinant le nombre des plaines immenses qui ne sont presque point cultivées du côté de la Tartarie, en calculant de vastes déserts, des montagnes inaccessibles & désertes encore, & des forêts d'une étendue imposante, je croirois que la population de toute la Chine n'excede pas quatre-vingts millions. Je sai que nos missionaires & quelques voyageurs anciens sont bien éloignés de ma maniere de penser; mais j'ai plus d'une raison pour me défier des voyageurs & des missionaires. Il semble que tous ces hommes là aient moins cherché la vérité qu'ils n'ont écouté leur imagination, ou qu'ils n'ont cédé à leur passion pour le romanesque. Qu'on les lise attentivement, & l'on verra si j'ai si grand tort de les juger ainsi.

Il y a peu de mauvaises années qui n'occasionent des révoltes; alors on ne reconoît plus la puissance d'un prince qui ne nourit pas; & ce qui fait le droit des rois, c'est le devoir de conserver les peuples; enfin, l'empereur, mal-gré la vénération qu'on lui porte, n'est regardé que comme pere d'une vaste famille, & ce qu'on lui acorde en honeurs, en puissance, il doit le rendre en soins, en vigilance pour maintenir la nation dans le bonheur & la paix. Cette nécessité où est le prince d'être juste, doit le rendre plus sage & plus éclairé. Il est à la Chine ce qu'on veut faire croire aux princes qu'ils sont par-tout, & il n'est pas de pays au monde où les loix & la nation même fassent plus d'éforts pour former l'héritier du trône; d'ailleurs, le nombre des enfans de la famille impériale, l'usage consacré depuis tant de siecles de ne choisir que le plus digne, font régner entre ces nobles rejetons une louable émulation, qui les porte à n'établir leurs droits au trône que par leurs qualités & leurs vertus. On a vu des empereurs chercher des successeurs dans une maison étrangere, plutôt que de laisser les rênes du gouvernement en des mains foibles. A la place de ces distinctions héréditaires que l'on voit dans presque tout le reste de l'univers, le mérite personel en établit de réelles à la Chine. Sous le nom de mandarins lettrés, un corps d'hommes sages & savans se livrent à toutes les études qui peuvent les rendre propres à l'administration publique. Les talens & les connoissances seuls font admettre dans ce corps respectable. Ce sont les mandarins eux-mêmes qui choisissent ceux qu'ils veulent s'associer, & il regne dans ce choix un examen rigoureux. Il y a différentes classes de mandarins, & l'on s'éleve des unes aux autres, non point par l'anciéneté, le crédit, ni les richesses, mais par le mérite.

C'est parmi ces mandarins que l'empereur choisit les ministres, les magistrats, les gouverneurs des provinces, &c.

Les Bonzes sont sans pouvoir à Chine; pour avoir part au gouvernement, il faut être de la secte des lettrés. Le Prince ne donne pas un édit qui ne soit une instruction de morale & de politique. Le peuple s'éclaire, & n'en doit être que plus tranquille.

Confucius, législateur des Chinois, a fondé leur religion, qui n'est autre chose que la loi naturele. On tolere les superstitions, le déisme, l'athéisme même, enfin toutes les sectes.

Peut-être n'est-il pas un seul lieu dans le monde où l'éducation des enfans soit plus soignée qu'à la Chine; ils n'y apprenent rien qui ne tende à les rendre meilleurs fils & meilleurs citoyens. Il y a des tribunaux érigés pour punir les fautes contre les manieres, parce que les manieres mêmes tienent aux mœurs, comme il y en a pour juger des crimes & des vertus. On punit le crime par des peines douces & modérées; on récompense la vertu par des honeurs. Aussi ce peuple est-il le plus doux, le plus poli & le plus humain de la terre. Le patriotisme est chez les Chinois une espece de passion, & l'on voit des hommes riches faire pour la patrie, ce que nous ferions à peine chez nous pour nos enfans.

Quoique l'on trouve chez cette nation beaucoup de qualités qui la rendent respectable, nous ne pouvons nous empêcher de lui reprocher le crime atroce d'exposer ses enfans & de les étoufer. Un pere de famille calcule le nombre qu'il peut nourir par son travail, & le surplus de ces malheureuses victimes est livré en naissant à la mort, s'il ne se présente quelques particuliers plus aisés qui les adoptent & en fassent leurs propres enfans; coutume barbare qui révolte l'humanité, & que l'excès de la population même ne peut excuser: nous lui reprocherons aussi sa mauvaise foi dans le commerce, & l'espece de gloire qu'il trouve à tromper les étrangers; nous lui reprocherons la vénalité de la justice & des emplois, & leur extrême avarice enfin qui dans ce peuple est un vice national. La loi, comme nous l'avons dit, n'acorde les emplois & les dignités qu'au mérite; mais l'argent, la faveur & l'intrigue ouvrent secrétement mille voies plus sûres. L'étude continuele de ceux qui prétendent à quelque grâce est de connoître les goûts, les inclinations, l'humeur & les desseins de ceux de qui elles dépendent; & il faut convenir sur cet article que les Chinois ne different nullement des autres peuples de l'Europe.

„ Le palais de l'empereur est carré, & on lui „ donne un mille de chaque côté, d'un angle à „ l'autre. La muraille est haute de douze coudées, „ & il y a aux quatre coins quatre tours très-„ élevées; au milieu de chacune de ces tours, il „ s'en éleve une autre. Ces tours forment huit „ grands corps-de-logis, qui sont autant de ma-„ gasins, remplis de canons, de fusils, de fle-„ ches, &c. Le palais particulier de l'empereur „ est au milieu de cet enclos: il est sans étage, & „ n'a qu'un rez de chaussée élevé de dix-huit degrés.

„ Les planchers font très-hauts, & ornés de sculpture, peinture, & dorure. Les murailles sont enrichies de lames d'or. Le trône de l'empereur est d'or massif, & entouré de la figure d'un dragon. Outre la salle du conseil, il y en a douze autres. D'un côté de ces salles font des apartemens qui renferment des filles, de l'autre font d'autres apartemens qui renferment des eunuques. Ces filles & ces eunuques ont sur la tête des courones enrichies de pierreries. Une fille & deux eunuques font assis auprès de chaque ministre qui préside à ces conseils; d'autres filles, & des officiers rangés en file, restent debout derriere. Les officiers des sept enceintes que forment sept murailles qui entourent le palais de l'empereur, ont leurs départemens différens. Ceux de la premiere enceinte ont celui des jardins & des terres. Ceux de la seconde reçoivent les plaintes & les requêtes du dedans & du dehors. Ceux de la troisieme ont le soin de répondre à ces requêtes. Ceux de la quatrieme examinent les afaires concernant les officiers de justice employés aux conseils. Ceux de la cinquieme examinent les revenus & les finances de l'état: c'est à leur bureau où se fait la recette & la dépense. La sixieme enceinte contient douze mille chambres ou loges, & la septieme renferme le palais impérial, où logent la famille, les concubines, & les eunuques de l'empereur; il n'est permis à aucune autre persone d'y entrer „. *Manuscrits de la bibliotheque du roi*.

La Chine est divisée en quinze grandes provinces; savoir, Peche-li, dont Pekin est la capitale; Kiang-Nan, dont Nankin est la capitale; Gansi, Chensi, Chantong, Honan, Séchuere, Huquang, Kiang si, Chekiang, Fokien, Cuantong, Chan-si, Gun-nan, Queichen; on pouroit y ajouter le pays de Leaotoum; mais les Chinois le mettent dans la province de Xanton. Il y a encore plusieurs îles qui dépendent de la Chine, comme la grande & la petite Licon-Kicou, Tajuam, que les Portugais appelent *formosa*; Hainan, Piamxan, sur la pointe méridionale de laquelle Méaco est située, & une infinité d'autres, tant habitées que désertes.

On compte dans ce vaste empire quatre mille quatre cent deux villes murées, dans lesquelles il se trouve cent soixante-quinze cités du premier ordre; deux cents soixante-quatorze du second ordre, &c. L'ordre militaire a six cents vingt-neuf forteresses du premier ordre, tant sur les frontieres, que dans l'intérieur de l'empire; cinq cents soixante-sept du second ordre; trois cents onze du troisieme ordre; trois cents du quatrieme; cent cinquante du cinquieme; cent du sixieme; & enfin trois cents du septieme; somme totale, deux mille cinq cents trente sept places; ce qui, joint aux villes de l'ordre civil, font le nombre de quatre mille quatre cents deux villes murées, sans y comprendre un nombre infini de villes ouvertes & sans défense. Outre cela on compta en deçà & au delà de la grande muraille, qui sépare la Chine de la Tartarie, trois mille tours, appelées *Tai*, où il y a toujours une garde & des sentineles, qui donnent l'alarme aussitôt qu'on aperçoit l'ennemi. Les troupes, qui en temps de paix gardent & acompagnent les mandarins, les ambassadeurs, &c. & font la garde la nuit, montent à 767,670 hommes: lorsqu'ils ont fait une journée de chemin, ils s'en retournent, & d'autres prenent leur place. Le nombre des chevaux que l'empereur entretient seulement pour ses troupes en certains postes, monte à 564,700, & les soldats, aussi bien que les chevaux doivent toujours être tout prêts; mais en temps de guerre ces troupes sont innombrables.

On compte à la Chine six cents quatre-vingt-huit mausolées, fameux pour leur structure & leurs richesses. Il est défendu, sous de grôsses peines, d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes. Quatre cents quatre-vingts temples d'idoles, remarquables par leur magnificence; 350,000 bonzes qui habitent ces temples & les autres temples moins célebres. Outre cela sept cents neuf temples, que les Chinois ont bâti en divers temps en mémoire de leurs ancêtres. Ces monumens sont distingués par leur architecture & leur beauté. Les fleuves, les sources minérales, & les lacs renomés, font un nombre de mille quatre cents soixante-douze, & l'on ne compte pas moins de trois cents montagnes fameuses dans l'empire: il ne faut pas oublier deux cents soixante-douze grandes bibliotheques, trente-deux palais royaux, & treize mille six cents quarante-sept palais de magistrats.

Le nombre des canaux, ou rivieres artificieles est considérable. On admire sur-tout le canal royal, par lequel on peut aller, depuis Canton, jusqu'à Pékin; c'est-à-dire, l'espace de trois cents lieues. Il a quatre cents soixante-dix ans d'antiquité: rien de plus beau & de plus hardi que cet ouvrage; les bords en sont revêtus de pierres de chaque côté, avec des chemins pavés & plantés d'arbres. Il est traversé de plusieurs beaux ponts, & on y a ménagé un grand nombre d'écluses, au moyen desquelles on distribue dans les campagnes l'eau dont elle a besoin pour la culture du riz.

Nous ne pouvons nous empêcher de parler des ponts célebres. On en compte jusqu'à trois cents trente-un de remarquables. Celui de la ville de Chanchen est sur cent trente bateaux, atachés l'un à l'autre par une chaîne, qu'on peut ôter pour donner passage aux grôs bateaux qui descendent ou remontent la riviere. Dans le Checiang, il y a un pont merveilleux dans une vallée, entre deux montagnes.

Dans Focheu, premiere ville capitale de Fokien, on en voit un autre de pierres qui a cent cinquante toises de long, & cent arches, avec des ornemens de sculpture à la Chinoise. Dans la même province de Fokien, sur la riviere de Loyang, on admire un autre pont, qui n'a pas moins de trois

cents soixante toises de longueur. Comme les Chinois sont curieux en bâtimens, on voit dans la plupart des villes de belles tours, bâties de pierres, ornées de toutes sortes de figures relevées en bosse, mais l'ouvrage de ce genre où il paroît le plus d'art & le plus de somptuosité, est la fameuse tour de porcelaine de Nankin; sa forme est octogone, ayant neuf galeries l'une sur l'autre, toutes ornées de fenêtres, de balustrades, de festons en relief, & où l'on monte par cent quatre-vingts degrés. Le nombre de ces tours est de mille cent cinquante-neuf, en y comprenant les arcs de triomphe érigés en l'honneur de quelques hommes illustres.

Mais entrons dans quelques détails, & commençons par la fameuse muraille, ouvrage étonant, entrepris pour contenir les Barbares, dont l'empire est investi. Elle passe dans plusieurs endroits sur des montagnes extraordinairement hautes; elle tourne aussi suivant la situation des lieux: de distance en distance, elle est flanquée de grosses tours & de forts; sa solidité égale sa largeur & sa hauteur; elle tombe cependant en ruines dans quelques endroits, bien moins de vétusté que par les ravages des Barbares. Cet énorme boulevard, défendu par des armées innombrables, n'eût jamais été franchi, si les Chinois qui le gardoient, aussi lâches que perfides, ne se fussent laissé gâgner par les Tartares, & n'eussent vendu leur patrie. Les conquérans n'étoient qu'au nombre de trois cents & quelques mille, & les Chinois excédoient un million de soldats. La base de cette muraille, à la hauteur d'un pied, est de grosses pierres de taille; mais les parties supérieures sont de briques & de ciment; la hauteur est de six toises pleines, & la largeur de quatre; six cavaliers pouroient facilement s'y promener à cheval: elle est presque par-tout en aussi bon état, que si elle n'eût été bâtie que depuis vingt ou trente ans, & cependant elle a près de deux mille ans d'antiquité. Sa longueur est de mille sept cents soixante-dix milles.

Presque toutes les villes de la Chine ont tant de ressemblance entr'elles, que c'est assez d'en avoir vu une pour se former une idée générale des autres. Leur forme est presque toujours carrée; autant du moins que le terrain peut s'y prêter. Elles sont environées de hauts murs, flanqués de tours, qui sont bâties en arc-boutans à de justes distances. Dans l'intérieur, on voit des tours, les unes rondes, d'autres exagones ou octogones, hautes de huit à neuf étages, des arcs de triomphe pour l'ornement des rues; d'assez beaux temples consacrés aux idoles, ou élevés à l'honneur des héros, & de ceux qui ont rendu d'importans services à l'état. On distingue des édifices publics, plus remarquables par leur étendue que par leur magnificence. On y peut joindre un grand nombre de places & de longues rues, les unes fort larges, d'autres plus étroites, bordées de magasins qui n'ont que le rez de chaussée, ou qui ne s'élevent au plus que d'un étage. Les boutiques sont ornées de porcelaines, de soie, & d'ouvrages vernissés. Devant chaque porte est placée sur un piédestal une planche de 7 à 8 pieds de haut, peinte ou dorée, avec trois grands caracteres pour servir d'enseigne. On y lit le nom de plusieurs marchandises; celui du marchand, & ces deux mots *pu-hu*; c'est-à-dire, *il ne vous trompe pas*.

Ce que les Chinois appelent *beauté parfaite*, consiste dans un grand front, un nez court, de petits ieux bien coupés, un visage large & carré, de grandes oreilles, une bouche d'une grandeur médiocre & des cheveux noirs; car ils ne peuvent supporter une chevelure blonde ou rousse. Les tailles fines & sveltes n'ont pas plus d'agrément pour eux, parce que leurs habits sont fort larges: ils croient un homme bien fait lorsqu'il est gras & gros, & qu'il remplit sa chaise de bonne grâce. Les paysans, & ceux qui vivent à la campagne dans les provinces méridionales, ont un teint brun & olivâtre; mais la plupart des habitans des villes ont la peau fort belle jusqu'à trente ans. Les lettrés, & les docteurs, sur-tout ceux de basse extraction, ne se coupent jamais les ongles, pour faire connoître qu'ils ne sont pas obligés de travailler pour vivre. Quant aux femmes, elles sont ordinairement de la taille moyene; elles ont le nez court, les ieux petits, les cheveux noirs, les oreilles longues, le teint assez rude, & les pieds si petits, qu'à peine peuvent-elles faire un pas. Leur visage a l'air de la gaîté, & leurs traits sont réguliers.

Ce peuple, grave & poli, est d'une modestie surprenante. Les lettres paroissent toujours avec un air composé, sans acompagner leurs expressions du moindre geste. Les femmes sont encore plus réservées. Elles vivent constamment dans la retraite, avec tant d'attention à se couvrir, qu'elles ne laissent voir ni le bout de leurs pieds, ni celui de leurs mains.

Ce peuple, naturélement vindicatif, possede plus qu'un autre l'art de dissimuler; il garde si bien les apparences, qu'on le croiroit insensible aux outrages; mais s'il trouve l'occasion de ruiner ses ennemis, il la saisit avec ardeur, & les voleurs même n'emploient point d'autre méthode que l'artifice; en général le Chinois n'est pas fort délicat sur la probité, & il ne fait grâce aux biens des autres que lorsqu'il ne peut s'en rendre maître impunément.

Ce peuple, mal-gré ses défauts, a cependant de grandes qualités: il n'en est pas dans le monde entier de plus laborieux; il témoigne la plus profonde vénération à l'auteur de ses jours & à ceux qui ont pris soin de son éducation; il respecte les vieillards; il déteste dans les actions, dans les paroles & les gestes, tout ce qui décele la colere ou la moindre émotion; il honore ses magistrats & ses lettrés, & le Chinois le plus vicieux admire & honore ceux qui cultivent la vertu. Son esprit est vif & pénétrant.

Le vernis de la Chine, la porcelaine, & cette variété de belles étofes de soie qu'on transporte en Europe, sont des témoignages assez honorables de l'industrie des Chinois. Il ne paroît pas moins d'habileté dans leurs ouvrages d'ébene, d'écaille, d'ivoire, d'ambre & de corail. Ceux de sculpture, & leurs édifices publics, tels que les portes de leurs grandes villes, leurs arcs de triomphe, leurs ponts & leurs tours ont beaucoup de noblesse & de grandeur. S'ils ne sont pas pervenus à la perfection qui distingue les ouvrages de l'Europe, il en faut accuser la mesquinerie Chinoise, & surtout la passion qu'ils ont pour leur pays, qui leur fait dédaigner ce qui vient de l'étranger, & ne leur fait trouver rien au dessus des découvertes qu'ils tienent de leurs ancêtres.

Il est vrai qu'ils ont moins d'inventions que nous pour les méchaniques, mais leurs instrumens sont plus simples, & ils imitent facilement. C'est ainsi qu'ils font à présent des montres, des horloges, des miroirs, des fusils, &c. Leur architecture, leur peinture, leur sculpture, est d'un mauvais goût ; mais ce goût est pour eux ce qu'ils conçoivent de plus parfait. Leur construction marine est encore au berceau, & n'a rien qui puisse soufrir la comparaison même la plus éloignée avec les arts de l'Europe. L'excessive population, & la difficulté de trouver toujours du travail, produit une multitude incroyable d'esclaves dans les deux sexes ; c'est-à-dire, de persones qui se vendent, en se réservant le droit de se racheter. Les familles aisées ont un grand nombre de ces domestiques volontairement vendus, quoiqu'il y en ait aussi qui se louent comme en Europe. Un pere vend quelquefois son fils, sa femme, & se vend lui-même à vil prix.

L'habillement des Chinois est une robe de soie ou de coton, &c. selon les climats plus ou moins chauds, & selon la fortune des particuliers. Cette robe tombe jusqu'à terre : & l'un des pans se replie sur l'autre. Les manches sont larges vers l'épaule, & se rétrécissent par degrés jusqu'au poignet. La ceinture est une large écharpe d'argent, de soie, ou de coton, &c. dont les deux pointes descendent jusqu'aux genoux. On y attache un étui, qui renferme un couteau, & deux petits bâtons, dont on se sert comme de fourchetes. En hiver ces robes sont garnies de très-belles fourures ; mais toutes les couleurs ne se portent pas indifférement. Le jaune n'apartient qu'à l'empereur & aux princes de son sang. Le satin à fond rouge est le partage d'une espece de mandarins, aux jours de cérémonies. Les autres portent ordinairement le noir, le bleu, ou le violet. La couleur du peuple est toujours ou du bleu ou du noir.

Les Chinois, dès qu'ils ont adopté les usages Tartares, font raser leur tête, & laissent croître sur le sommet assez de cheveux pour les mettre en tresses. En été ils portent un petit chapeau, en forme d'entonoir, dont le dehors est travaillé avec beaucoup de propreté. La doublure est de satin. Du sommet de ce chapeau sort une grosse tresse de crin qui se répand jusqu'aux bords. Les mandarins & les lettrés ont une autre espece de bonet, que le peuple n'a pas la liberté de porter ; mais comme tous ces détails exigeroient un volume, nous ne nous étendrons que sur les choses les plus importantes.

Rien n'approche du cérémonial qui regne dans les festins Chinois. Chacune de ces cérémonies est observée par les convives & par le maître de la maison, avec la plus grande attention ; manquer à la moindre des choses, ce seroit manquer à la politesse, à la décence, & faire un outrage à tous les convives. Les simples lettres qui s'écrivent entre des particuliers, sont sujetes à tant de formalités, qu'elles causent souvent de l'embaras aux lettrés mêmes. Les Chinois n'ont point de salle de spectacle ; mais il y a des troupes de comédiens ambulans que l'on mande dans les festins, & qui représentent des pieces devant les convives. Ces pieces sont toujours le récit de quelques événemens, dont le but est d'inspirer la haine du vice & l'amour de la vertu, & le dialogue en est coupé par des chansons, comme nos opéra-comiques.

Comme les femmes ne paroissent jamais à la vue des hommes, les mariages ne se font que par le ministere de vieilles entremetteuses, qui font un raport avantageux de la beauté, de l'esprit, & des talens des filles que l'on veut marier. Si ce raport convient aux parens du garçon, on accepte la proposition, & le jour marqué poor la noce, la jeune fille se met dans une chaise fermée, suivie de ceux qui portent sa dot : un domestique de confiance garde la clef de la chaise, & ne doit la remettre qu'au mari, qui atend son épouse à la porte de sa maison. Il arive quelquefois qu'un mari, mécontent de son partage, renferme promptement la chaise, & renvoie la fille avec tout son cortége. Il est permis aussi aux Chinois de prendre des concubines, qui tienent rang dans la maison, après l'épouse légitime.

Les cérémonies des sépultures sont plus étonantes encore. C'est alors que le Chinois déploie tout le luxe possible. On a vu des infans se ruiner pour honorer les cendres de leur pere. Il est peu de Chinois qui ne fasse faire d'avance son cercueil du bois le plus précieux & le plus rare. D'autres se font construire un beau mausolé, lorsqu'il n'y a plus de place dans celui de leurs ancêtres. Enfin, ce peuple, si économe, devient prodigue & dissipateur dès qu'il s'agit des funérailles. Alors l'enterrement d'un homme riche est un spectacle rempli de pompe. La couleur du deuil est le blanc, pour les grands, comme pour le peuple.

Nous ne parlerons pas de la porcelaine des Chinois, que tout le monde connoît, ni de leur encre si estimée, ni de leur papier si beau, si fin, & dont les feuilles sont d'une immense grandeur ; mais nous ne devons pas oublier que l'art de l'imprimerie

merie est connu chez cette nation depuis un temps immémorial, ainsi que la poudre à canon, & l'usage de la boussole.

L'argent & le cuivre sont les seules monoies courantes à la Chine. L'or est sur le même pied que les pierres précieuses en Europe, & il s'achete comme les autres marchandises. Les Européens y gâgnent beaucoup, parce que sa proportion avec l'argent est d'un à dix, au lieu qu'en Europe elle est d'un à quinze. L'argent monoyé n'est pas frapé au coin, mais il est fondu en lingots, dont le poids établit la valeur. Comme on voit, le grand embaras du commerce est le moment des paiemens.

Les sciences que les Chinois cultivent assez soigneusement sont, l'arithmétique, l'astronomie, la géométrie, la géographie & la physique. Il paroît qu'ils ont calculé les éclipses depuis plusieurs siecles; mais ils n'ont pas fait dans cette science, autant de progrès qu'ils auroient pu en faire, & ils se sont arrêtés dès les premiers pas: quant à la géographie, excepté les connoissances qu'ils ont sur leur empire, ils sont, pour le reste, de l'ignorance la plus grôssiere. Les premieres notions des mathématiques leur étoient inconnues avant l'arivée des missionaires; & à peine savent-ils autant de physique aujourd'hui, qu'on en savoit il y a trois siecles, en Europe.

Quoique la médecine ait toujours été fort en honeur chez une nation qui aime la vie, cette science cependant est encore chargée de tous les préjugés des siecles de barbarie. Ils lui croient des raports avec les astres & les élémens; & cet art est presque un recueil de superstitions. Mais s'ils ignorent la science de goérir certaines maladies compliquées, ils possedent beaucoup mieux que nous le secret de connoître la maladie, à la seule inspection du pouls. Ils n'ont pas besoin d'interroger le malade, & lui disent dans quelle partie il soufre, ce qu'il y a à espérer ou à craindre; & cette méthode simple leur réussit presque toujours mieux que les savantes dissertations de nos Messieurs de la faculté.

Les Chinois se disent les inventeurs de la musique, & prétendent l'avoir portée autrefois au plus haut degré de perfection; cependant, rien de plus pitoyable que cette musique; ils n'ont pas même l'idée de l'harmonie, & vingt persones chantent le même air, en prenant toutes le même ton. Quant à la mélodie, ils passent de la tierce à la quinte ou à l'octave, & ignorent l'art des démi-tons. Ils n'ont point de notes, ni d'autres figures pour distinguer la diversité des tons; ils les expriment cependant par certains caracteres, & cet art ne s'apprend que par routine. La musique instrumentale, chez eux, n'a pas fait plus de progrès que la vocale; leur meilleur instrument ne vaut peut-être pas le plus médiocre de l'Europe.

La poésie doit être peu de chose chez ce peuple grave & philosophe: ce bel art n'est rien sans la chaleur & l'imagination; & il semble que l'éducation Chinoise prene à tâche d'éteindre ce feu divin qui fait les grands poëtes. Presque toute leur poésie consiste en quelques petites pieces qui renferment des antitheses, des allégories & quelques réflexions morales; cependant ils emploient quelquefois les figures qui donnent de la chaleur & de la force au style & aux pensées.

Leur logique est peut-être plus parfaite que la nôtre, en ce qu'elle ne leur enseigne point l'art d'ergoter sur les mots, & de disséquer une pensée; cette science n'a pour base que les lumieres naturelles de la raison; &, à ce titre, les logiciens Chinois valent bien les éternels disputeurs des nos universités (a).

Quant à l'histoire, il est peu de nations qui ait apporté plus de soin à écrire & à conserver les annales de son empire: c'est un dépôt sacré, qui contient les faits lisibles du regne de ses souverains. On y voit régner une mâle & noble hardiesse, telle qu'il la faut dans cette science: à ce tribunal redoutable, la nation cite ses maîtres, leurs moeurs, leurs vices, leurs vertus. Leurs historiographes ne sont pas de vils flateurs, qui osent en imposer à la postérité par d'infâmes mensonges, ni des écrivains pusillanimes, qui pesent ce qu'il y a de dangereux à être vrais; on choisit un certain nombre de docteurs désintéressés, dont l'office est d'observer tous les discours & les actions de l'empereur, chacun les écrit en particulier, sans aucune communication avec l'autre, & ils mettent leurs observations dans un tronc destiné à cet usage: ce tronc n'est ouvert qu'à la mort du souverain, & c'est d'après de pareils mémoires que l'on écrit l'histoire de son regne. Leçon sublime que cette nation donne à ses souverains & aux autres nations.

Leur morale civile consiste principalement dans les devoirs des peres & des enfans, du prince & de ses sujets; du mari & de la femme; de l'aîné des enfans & de ses freres, & ceux de l'amitié & de la société; & nous avouerons que c'est peut-être dans cette partie que les Chinois excellent le plus. Leurs livres classiques contienent la morale, les loix & l'histoire de l'empire, depuis sa fondation.

Mais la partie la plus pénible des études, est la connoissance du langage, & l'art de l'écriture; c'est en cela que consiste toute l'érudition des Chinois; la carriere des emplois étant ouverte à tout le monde, le dernier homme du peuple apprend à lire & à écrire.

(a) Puisque les paroles sont les signes des choses, en les examinant il faut se servir de ces signes pour ne pas confondre les choses les unes avec les autres; l'analyse de la pensée est le vrai moyen de parvenir à la vérité. Il faut condamner l'abus, mais non pas la chose. La logique comme toutes les autres sciences, parmi les Européens, ont été portées à un degré bien plus haut que parmi les Chinois. (N)

La langue Chinoise n'a aucune ressemblance avec les langues anciennes & modernes ; elle a autant de caracteres & de différentes figures que d'expressions & d'idées ; ce qui en rend le nombre si grand, que Magalhæns en compte 54,409, & d'autres portent ce nombre jusqu'à 80,000 : cependant, leurs mots élémentaires, dont ils varient les combinaisons figurées, ne surpassent pas 330. Ce sont autant de monosyllabes indeclinables, qui finissent presque tous par une voyele ou par la consonante *n*, ou *ng*. La différence des accens, des tons, des aspirations & des autres changemens de la voix, varie à l'infini ce petit nombre de syllabes dans la conversation ; d'où il suit qu'un seul & même mot paroît signifier une foule de choses différentes ; ce qui établit moins la richesse de la langue Chinoise, que sa pauvreté ; car la langue la plus riche, est celle qui exprime le plus de choses d'une maniere claire & précise. Mais cette obscurité disparoît dans l'écriture par le nombre & la position des différens signes ajoutés au caractere radical. D'ailleurs, il faut moins s'étonner du grand nombre de leurs caracteres, puisque chez eux chaque mot peint une idée, au lieu que dans les autres langues chaque mot ne rapele que le son que l'on auroit proféré en le prononçant. Or, les sons se réduisent à un bien plus petit nombre que les idées. Le style des Chinois est concis, allégorique, & souvent obscur, par la variété des sens qu'on peut donner à une phrase, lorsqu'on n'est point assez versé encore dans l'usage de leurs caracteres. Il exprime quantité de choses en peu de mots ; les expressions sont vives, animées, entre-mêlées de comparaisons hardies & de métaphores : elle manque de certains sons qu'on trouve dans les autres langues ; par exemple, au lieu de *Hollande*, ils prononcent *Go-lan-ki* ; & au lieu de *Stockolm*, *Setuyan-ko-culma*.

On distingue quatre religions différentes, à la Chine. 1°. La religion de Confucius, qui est celle des lettrés & du gouvernement ; 2°. celle du philosophe Lau-Kyun, qui n'étoit dans le principe, qu'une corruption de la loi naturelle, rétablie ensuite par Confucius ; 3°. Celle de l'imposteur Fo, qui consiste dans une idolâtrie grossiere ; 4°. celle de Yu-Kyau, qui paroît un rafinement de la premiere, & qui est le partage d'une secte de lettrés. On peut joindre à ces quatre especes de cultes, le Judaïsme, le Mahométisme & le Christianisme, qui ont fait quelques progrès dans l'empire. Le principal objet du culte Chinois est l'Être Suprême, qu'ils adorent sous les deux noms de *Chang-Ti*, qui signifie *souverain Empereur*, ou de *Tyen*, c'est-à-dire, l'esprit qui préside au Ciel. Ils honorent aussi, mais d'un culte subordoné, les esprits inférieurs qui dépendent du premier Être, & qui président, suivant la même doctrine, aux villes, aux rivieres, aux montagnes, &c.

Les mandarins composent neuf ordres ou classes. D'abord, les kolaos ou ministres d'état, qui forment le premier ordre des mandarins, avec les premiers présidens des tribunaux suprêmes, & les principaux officiers de l'armée. Ce degré est le plus relevé, auquel les lettrés puissent aspirer. Le nombre de ces kolaos ne passe guere cinq à six ; l'un d'eux jouit ordinairement de quelque distinction au dessus des autres ; il a toute la confiance de l'empereur, & il est comme le premier ministre.

Les mandarins de la seconde classe sont, en quelque sorte, assistans de la premiere ; c'est de leur ordre qu'on tire les vice-rois des provinces, & les présidens des autres tribunaux. On agite dans leur tribunal presque toutes les grandes affaires, à moins que l'empereur n'assemble exprès le grand conseil.

Ceux de la troisieme classe sont les secrétaires de l'empereur ; ceux-ci sont tirés du quatrieme, du cinquieme & du sixieme ordre des mandarins.

Les mandarins sont distingués en civils & militaires : les mandarins civils sont répandus dans toutes les parties de l'empire, & montent à 13, 647 ; les militaires sont au nombre de 8, 520.

Chacun de ces mandarins jouit d'une pleine étendue d'autorité dans son district ; mais il dépend lui-même de plusieurs autres mandarins plus puissans, qui dépendent à leur tour de ceux de la premiere classe, & ceux-ci de l'empereur. Ainsi, dans cette filiation de puissance, on doit concevoir avec quelle facilité l'ordre & l'harmonie doivent s'établir dans cette vaste machine.

Cet immense empire produit presque tous les fruits de l'Europe, & plusieurs autres encore, qui nous sont inconnus : mais la variété des mêmes fruits n'y est pas si grande ; ils n'ont par exemple que trois ou quatre sortes de pommes, sept ou huit sortes de poires, & autant de sortes de pêches. Ils n'ont pas de bonnes cerises, quoiqu'il en croisse de tous côtés ; & tous ces fruits même ne sont pas comparables aux nôtres, par le défaut d'habileté des Chinois, dans l'art de cultiver les arbres.

Quoique leur raisin soit excellent, ils ignorent l'art d'en faire du vin ; celui qu'ils boivent ordinairement est une espece de biere de riz. Leur vin de coing est délicieux. L'usage de la Chine, pour toutes sortes de vins, est de les boire très-chauds.

Il y a un arbre qui porte un fruit, dont l'huile se nomme *cha-yeu*, & qui est excellent dans sa fraicheur ; mais plus il est gardé après qu'il est cueilli, plus il produit d'huile. On y trouve aussi des ananas, des guaves, des bananes, &c. le lichy, que les Chinois regardent comme le meilleur des fruits, & qui est à peu près de la forme d'une datte ; le yse-tse, fruit un peu plus gros qu'un oeuf ; il a le goût du sucre, & sec il devient farineux comme nos figues ; le long-yen, ou oeil de dragon, fruit très-sain & odoriférant ; le mwey-chu, petit fruit aigre qui aiguise l'appé-

tit. Le pa-to-mye est le plus gros fruit de l'univers; il s'en trouve qui pesent jusqu'à cent livres; il contient quantité de noix aussi jaunes que l'or, chacune avec son noyau, qui se mange rôti, & qui est d'un goût délicieux. Ce fruit croit sur le tronc de l'arbre & non sur les branches qui ne feroient pas assez fortes pour le porter. Le chi-ku, fruit d'une chair douce, molle & agréable; le platane, l'u-tong-chu, espece de sycomore; il produit un fruit gros comme un pois & du goût de la noisete. Cet arbre est d'un superbe ornement pour les jardins. Outre une foule d'autres arbres les Chinois possedent aussi l'arbre qui produit le café, celui qui produit le bétel, des arbres à canelle d'une espece différente cependant, l'arbre au camphre, l'arbre au vernis, l'arbre à l'huile, l'arbre au suif, l'arbre à la cire blanche, le ku-chu, arbre qui produit une sorte de lait dont on se sert pour la dorure; le cotonier; l'arbre à thé, qui produit un thé estimé chez toutes les nations. Les arbres & les arbustes à fleurs sont en si grand nombre, que cet article seul demanderoit plusieurs volumes; nous citerons seulement une espece de rose, que les Chinois nomment mout-tau, reine des fleurs, qui est effectivement, selon Duhalde, la plus belle fleur du monde. Les montagnes, sur-tout celles de Chen si, de Ho-nan, de Quang-tong, & de Fo-kyen, sont couvertes d'immenses forêts, dont les arbres principaux sont le pin, le frêne, l'orme, le chêne, le palmier, le cédre, &c., & quantité d'autres peu connus en Europe, tels que le nan-mu, espece de bois inaltérable, bois éternel, dont l'arbre est de la plus grande espece, & ne ressemble point au cédre; & le tse-tan, ou bois rose, qui est d'un rouge noirâtre, rayé & coupé de belles veines noires qu'on prendroit pour l'ouvrage du pinceau. Ils ont aussi le bois de fer, dont le nom seul exprime la dureté; il égale la hauteur de nos plus grands chênes. On s'en sert pour les ancres des vaisseaux de guerre. Nous ne devons pas oublier le bambou, dont on trouve plusieurs especes, ni les cannes à sucre, ni le ratan, plante fort menue, mais très-forte, qui rampe sur terre jusqu'à la longueur de huit cents, jusqu'à mille pieds, & dont on peut faire des cordes.

Entre les herbes, nous citerons le pe-tsay, qui est excellente à manger, & qui croît dans une abondance incroyable; le tabac, qui est à vil prix par sa quantité; le fouling, qui est un très-bon sudorifique; le hu-chu-u, à laquelle on attribue la propriété de prolonger la vie, & noircir les cheveux gris; le san-tsi, qui est, après le jin-seng, celle que les médecins Chinois estiment le plus.

La Chine a une quantité de montagnes fameuses par leurs mines, leurs sources minérales, & leurs simples. On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'étain, de cuivre blanc, & de vif-argent, du lapis-armenus, du cinnabre, du vitriol, de l'alun, du jaspe, des rubis, du crystal-de-roche, des pierres d'aimant, du porphyre, & des carrieres de différentes sortes de marbre. On ne connoît point de pays aussi riche que la Chine en mines de charbon de terre. Les salines y sont en quantité, & donnent du sel en abondance. Quant aux volailles & aux oiseaux, la Chine en possede de presque toutes les especes connues. Le gibier y abonde également; les ours, les tigres, les buffles, les chameaux, les rhinocéros y sont en grand nombre, mais on n'y voit pas de lions. Il est inutile de parler des animaux domestiques; tels que les bœufs, les vaches, les moutons, &c.: on doit croire qu'ils ne sont pas moins communs qu'en Europe.

Cet empire offre une prodigieuse abondance de poissons; les rivieres, les lacs, les étangs & les canaux mêmes en sont remplis; il fourmille jusque dans les fossés qu'on creuse au milieu des champs pour conserver l'eau.

Gengis-Kan fit la conquête de cet empire au XIIIe siecle: mais il en fut bientôt chassé. Les Tartares le soumirent de nouveau en 1644, & s'y sont conservés. Les Russes avoient voulu s'étendre de ce côté; mais en 1689, on en régla les frontieres à la riviere Kerbechi. Ayant fait de nouveles tentatives, & s'étant avancés dans le pays, ils furent repoussés en 1715. La cour de Petersbourg réussit, à force de négociations, à rétablir le commerce éteint entre les deux nations: mais la caravane de 1721 ne s'étant pas conduite avec plus de réserve que celles qui l'avoient précédée, il fut arrêté que dans la suite les deux nations ne traiteroient ensemble que sur la frontiere.

Il fut arrêté entr'autres articles, en 1727, qu'une caravane Russe iroit tous les trois ans à Pékin, &c. On abolit les priviléges des particuliers en faveur du commerce de cette caravane qui en avoit le droit exclusif. Cependant depuis 1755 on n'a pas envoyé de caravane à Pékin. En 1762, l'Impératrice Cathérine renonça, en faveur de l'avantage du commerce, au droit qu'avoit réservé la courone de conserver, pour son compte, tout ce qui concernoit les fourures: cependant, en 1780, les caravanes ont été rétablies, sans que l'Impératrice reprît les anciens droits de sa courone. Kiachta, sur les frontieres de la Chine, est le centre du commerce Russe; & Maimatsin, qui est au sud, à peu de distance, est le centre du commerce Chinois. Entre ces deux places sont des poteaux de dix pieds de haut, sur lesquels sont des inscriptions Russes & Chinoises, indiquant que ce sont-là les limites des deux empires. (*Masson de Morfilliers*.)

(Π) Si l'on veut de plus grands détails sur la Chine, *voyez* l'article de la Chine de M. Grivel, *Dictionaire d'Économie, politique & Diplomatique*. L'exposé de cet auteur est très-raisoné & très-exact. On voit d'abord l'origine, l'étendue & la prospérité de la Chine; il passe ensuite à l'ordre des citoyens, à l'éducation nationale, aux sciences, aux in-

ftructions. Il parle aussi des loix fondamentales, de la législation positive, des impôts, de l'administration & des loix pénales. Il fait mention des défauts attribués au gouvernement de la Chine, avec un long discours à la fin sur son commerce, envisagé dans tous les raports qu'il a avec les Européens. Nous nous flatons qu'après avoir lu cet article nos lecteurs n'auront plus rien à désirer à ce propos.)

CHINEY. *Voyez* Chinay.

CHING; ville de la Chine, cinquieme métropole de la province de Chen-Si.

Ching; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Ho-Naug.

Ching; grande cité de la Chine, & sixieme métropole de la province de Quan-Si.

CHINGAN; ville de la Chine, sixieme métropole de la province de Quan-Si.

Chingan; ville de la Chine, dans la province d'Yunan.

Chingan; ville considérable de la Chine, capitale de la province de Quang-Si.

CHINGANG; ville de la Chine, dans la province de Ho-Nang, huitieme métropole de la province.

CHING-CHING; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Chen-Si.

CHING-CHIEU; premiere grande cité de la Chine, dans la province de Ho-Quang.

CHING-CUNG; premiere métropole de la province de Yunan, en Chine.

CHINGOU, ou XINGU, ainsi que l'écrivent les Portugais; grande & belle riviere de l'Amérique méridionale, nommée *Paranaïba* dans quelques anciennes cartes. Elle descend des montagnes du Brésil, riches en or; & après un cours de deux cents lieues vers le nord, elle entre dans la riviere des Amazones, environ vingt-cinq lieues au dessus du fort de Curupa. Il y a un saut à sept ou huit journées de marche au dessus de cette embouchure, qui a une lieue de large, en y comprenant les différens bras. Il faut deux mois pour la remonter entiérement. Ses bords abondent en divers arbres aromatiques; entre autres il y en a un dont l'écorce a l'odeur & la saveur des clous de girofle.

CHINGTU, ou TCHINGTOU; ville considérable de la Chine, dans la province de Souchnen, dont elle est la premiere métropole. C'est une ville très-marchande. On y voit le temple de Cancungo, roi de Cho, auquel les Chinois attribuent l'invention de travailler la soie & l'art d'élever les vers qui la produisent. Ce pays est en partie plaines & en partie montagnes, mais par-tout il est très-fertile: il n'y a pas un coin de terre qui ne soit bien cultivé. *Long.* 130, 47; *lat.* 31, 30.

CHINGULAIS; nation nombreuse & puissante qui habite la partie méridionale de l'île de Ceïlan. Ils ont, comme les Indiens, la distinction des castes, mais une religion différente. Ils reconoissent un Être suprême, & au dessous de lui des divinités du deuxieme & troisieme ordre. (Ils honorent particuliérement dans les dieux du deuxieme ordre un buddou, auquel apartient de sauver les âmes, & qu'ils croient avoit eu la coutume de s'asseoir sous un grand arbre qu'ils tiennent comme Saint & qu'ils adorent avec beaucoup de solemnité.) Les prêtres de buddou sont des personages fort importans à Ceïlan. Ils ne peuvent jamais être punis par le prince, quand même ils auroient attenté à sa vie. Les Chingulais entendent la guerre, & ont souvent vaincu les Européens. Ils sont fourbes, intéressés, & complimenteurs. Ils ont deux langues, celle du peuple & celle des savans. Le pays produit d'excellens pâturages, des grains, des fruits, du bétail, des éléphans, des pierres précieuses & une grande quantité d'excellente canelle. *Voyez* Ceilan. (*M. D. M.*)

CHING UU; deuxieme métropole de la province de Chang-Tong, en Chine.

Ching-Yang; ville de la Chine, quinzieme métropole de la province de Huquang.

Ching-Yung; premiere ville militaire de la Chine, dans la province de Such-Uen.

CHINLIEU; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Hon-Ang.

CHINNING; troisieme cité de la province de Quei-Cheu, en Chine. Il y a des mines d'or & d'argent.

Chinning; septieme métropole de la province de Chen-Si, en Chine.

CHINON; anciene ville de France, de l'élection de Tours, & siége d'un bailliage. Elle est remarquable par la mort de Henri II, roi d'Angleterre, & par le séjour de Charles VII, roi de France. François Rabelais naquit à la Deviniere, métairie, à une lieue de Chinon. Elle est sur la Vienne, dans un pays fertile & agréable, avec un château fort. On y compte quatre paroisses & plusieurs couvens des deux sexes. Elle est à 9 li. s. o. de Tours, & 60 s. o. de Paris. *Long.* 17, 47; *lat.* 47, 12. (*R.*)

CHINTING; ville considérable de la Chine, de la province de Pékin, dont elle est la quatrieme métropole. *Lat.* 38, 40.

CHINY; petite ville & comté des Pays-Bas, au duché de Luxembourg sur la riviere de Semoi. Elle est à 8 lieues e. de Sedan. *Long.* 23, 8; *lat.* 49, 38.

CHIOS. *Voyez* Scio.

CHIOURLIC; anciene ville de la Turquie, dans la Romanie, avec un évêché grec suffragant d'Héraclée. Elle est sur la riviere de même nom, à 20 li. n. o. de Constantinople, 25, s. e. d'Andrinople. *Long.* 45, 22; *lat.* 41, 18.

CHIOZZA, ou CHIOGGIA; anciene & jolie ville d'Italie, dans l'état de Venise, située dans une île près des Lagunes, avec un podestat, un évêché suffragant de Venise, un port défendu par une forteresse. *Long.* 29, 58; *lat.* 45, 17. (Π) *Long.* 39.)

(Π) Chiozza (en latin *Fossa-Clodia*) est posée entre deux ports, dont l'un appelé anciénement l'Hédron par lequel se déchargeoient les deux Mé-

doacus, est à présent le port de Chiozza; l'autre est le port de Brondolo.

Outre son heureuse position, cette ville est remarquable sur-tout par l'industrie, l'activité, la sobriété de ses habitans. On rencontre peu de mendians, moins d'oisifs. Chacun tâche de se gagner son vivre journalier par les moyens que lui fournit la nature des lieux & ses forces. Quelque mesquin que soit le fruit de son travail, il est satisfait. La pêche en occupe un grand nombre; & les habitans de Chiozza fournissent le poisson non seulement à la capitale & aux autres villes maritimes de la côte orientale d'Italie, mais à plusieurs de celles de la Lombardie. D'autres s'occupent dans la fabrique des vaisseaux, barques, & autres petits bateaux pour la navigation; & l'on y compte plus de vingt cales de construction où concourent même les marchands de Venise, de l'Istrie, de la Dalmatie. Le reste des habitans s'adone partie à la cultivation des champs & vergers circonvoisins où croissent ces herbages si célebres dans toute la Lombardie par leur quantité & par leur goût exquis; partie aux autres métiers utiles & nécessaires. Cette vie active & sobre entretient & accroît la population; & Chiozza, dont l'enceinte est à peine d'un mille & demi, renferme au dessus de vingt mille âmes.

C'est le point de passage & de relâche de toutes les Marchandises, qui par le Pô, l'Adige & la Brenta vont à Venise. Il y a douane, bureau de de la Santé pour le port. Outre l'Église Cathédrale, on y compte deux couvens de religieux, quatre de religieuses, une maison des Prêtres de l'Oratoire, deux autres Paroisses, trois confréries, & plusieurs autres Églises. Il y a un hôpital pour les malades & pélerins, un conservatoire pour les filles, un pour les veuves, un pour les femmes pauvres. À un mille de la ville sur la mer, on voit l'Église très célebre de Notre-Dame qu'on appele *La Navicella*.

L'origine de cette ville est ensévelie dans les ténebres de l'antiquité. Quelques Auteurs par un passage du livre Xe de Tite-Live, où l'on décrit trois bourgs des Padouens détruits par les Grecs, pensent qu'un d'entr'eux étoit Chiozza, & qu'elle par conséquent avoit été fondée par Clodius ou Cloüs, l'un des compagnons d'Anténor. D'autres par un passage de Pline, où il est parlé de la *Fossa-Clodia* & du port d'Hédron, la croient antérieure aux temps de cet écrivain, & fondée par Clodius, ce célebre ennemi de Cicéron. D'autres lui donnent pour fondateur l'empereur Clodius-Albinus, d'autres Marc-Aurele Claude. Quoique nous ne nions pas la probabilité de ces conjectures; cependant nous apuiant sur la foi des Historiens de Venise, nous croyons que cette île, de même que les autres de la Vénétie, ait été peuplée par les habitans de Padoue, Este, &c. échapés à la fureur d'Attila & des autres rois Goths & Lombards, Odoacre, Totila, Alboin, &c. Ce qu'il y a de certain, c'est que Chiozza étoit une des douze îles qui formoient la province Vénitiene & qu'elle avoit son tribun. Elle fut érigée ou confirmée en ville l'an 1110, lorsque par privilége du Doge Ordelaf Faliero on y transféra le siége Épiscopal de Malamocco.

Chiozza est à 25 milles italiques sud de Venise, & 25 est de Padoue.)

CHIPPENHAM; petite ville d'Angleterre, dans la Wiltshire, sur l'Avon. Elle est connue par un grand marché qui s'y tient, & elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 15, 38; *lat.* 51, 25.

CHIPPING-NORTON; ville d'Angleterre, dans la province d'Oxford; on y tient marché publie.

CHIPPING-SODBURI; ville d'Angleterre, dans la province de Glocester.

CHIPPING-WITCOMS; grande ville bien bâtie d'Angleterre, dans le Bucks; on y tient marché, & elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 12 lieues de Londres.

CHIPROVAS; ville de Turquie, dans la Bulgarie, sur la riviere d'Ogest, qui se jete dans le Danube. Elle est vers les confins de la Servie

CHIQUITOS; peuple de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Sainte Croix de la Sierra. Il regne parmi eux des maladies contagieuses très-fréquentes. Pour y remédier ils font mourir une femme, parce qu'ils sont persuadés que les femmes sont la cause de tous nos maux. Ils sont très-belliqueux & peu adonés aux plaisirs des femmes, donr ils changent quand ils veulent; mais ils sont superstitieux à l'excès. Nusso de Chavos entra le premier dans leur pays en 1557, & les engagea à payer tribut au roi d'Espagne. Ils ont eu depuis de sanglantes guerres avec les Espagnols jusqu'en 1690, qu'une partie a embrassé la religion chrétiene. Ce pays a quatre cents quarante lieues d'étendue en latitude depuis le 5e degré jusqu'au 17e sud, & 100 en longitudine, en se retrécissant toujours en approchant du midi. Le miel & la cire en font la principale richesse. Le gibier y est très-abondant; & les reptiles, qui sont en fort grand nombre, y sont très-venimeux. Les pluies qui tombent depuis le mois de décembre jusqu'en mai, rendent la terre très-fertile. On y recueille du maïs, du riz, des cannes de sucre, du tabac & des fruits. Le froment & la vigne n'y reussissent point. (*M. D. M.*)

CHIRA; petite île de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, sur la mer du Sud.

CHIRIBIQUOIS; peuple de l'Amérique méridionale, près de la nouvele Andalousie, au midi de l'île de Cubagua.

CHIRIGUANOS; peuple nombreux & féroce qui habite au sud de Sainte Croix de la Sierra, & à l'orient de la ville de Chuquisaqua. Il apartient à la province de Los-Charcas. Les Espagnols n'ont jamais pu les dompter, & les missionaires n'ont jamais pu les aprivoiser.

CHIRISONDA; petite ville de la Turquie, en Asie, dans la Natolie, sur la côte de la mer Noire, dans la province d'Amasie.

CHIRONA; petite île, au midi, & près de Raguse, dans le golfe de Venise. Les Vénitiens l'appelent l'*écueil de Saint Marc*, *Scoglio di San Marco*.

CHIRVAN. *Voyez* SCHIRVAN.

CHISCH; ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Saiz.

CHISOIN; bourg des Pays-bas, dans la Flandre-Vallone, à 4 li. s. o. de Tournai. C'est une des quatre anciennes baronies de Flandre.

CHISON; riviere d'Italie, en Piémont, qui se jete dans le Pô, à peu de distance de Carmagnole.

CHISOPOLI; ville de la Turquie européene, en Macédoine, sur la riviere de Stromona.

CHISSAMA (province de), en Afrique, au royaume d'Angola. Les Portugais, depuis leurs conquêtes, en ont fait une capitainerie. Tout le pays est montagneux, difficile, peu cultivé, & peu riche en ce qui est nécessaire à la vie. Mais on y trouve des mines de sel très-abondantes. Ce sel est différent des autres sels, & on le croit meilleur. La cire & le miel se trouvent abondamment dans les forêts.

CHISSAMO (golfe de), sur la côte septentrionale de l'île de Candie, dans le territoire de la Canée.

CHITAC; petite riviere de France, dans le Gévaudan.

CHITOR; grande ville d'Asie, dans les états du grand mogol, & dans la province de même nom. Elle n'est plus si considérable qu'elle l'étoit autrefois. *Long.* 94; *lat.* 23.

CHIPTOUR; ville d'Asie, dans l'Indostan, au royaume d'Agra, sur les frontieres de celui de Guzurate.

CHITRO; petite ville ou bourg de Macédoine, dans le Comenolitari, sur le bord occidental du golfe de Salonique, assez près de l'embouchure de la riviere de Platamona. C'est l'anciene *Pydna*, qui fut ensuite nommée *Cythron*.

CHIVAS, ou CHIVASSO; *Clavasium*, ville forte d'Italie, dans le Piémont, sur le Pô, entre Verceil & Turin. Le prince Thomas de Savoie la surprit en 1639. Les François la reprirent la même année, & en 1705. Les alliés la reprient en 1706. Elle est si avantageusement située près du Pô, que, quiconque en est le maître, a la clef du pays où est Turin, celle du Canavez, du Vercellois, du Montferrat. Elle est à 5 li. n. e. de Turin, & 3 & demie o. de Verue. *Long.* 25, 30; *lat.* 45, 3. (*R.*)

CHIVAS; ville d'Espagne, au royaume de Valence.

CHIUSA. (Il y a deux places de ce nom dans les États de la République de Venise: l'une au Frioul sur la riviere de Fella, qui sépare le Vénitien du Allemand; l'autre dans le Véronois sur les confins de l'État de Venise & de celui de Trente. Leur situation est très-importante.)

CHIUSI; petite ville d'Italie, au grand duché de Toscane, dans le Sienois, avec un évêché suffragant de Siene. Elle est mal peuplée, à cause de son mauvais air. *Long.* 29, 30; *lat.* 43.

CHIUTAY; ville considérable de la Turquie Asiatique, capitale de la Natolie propre, sur la riviere de Chursac, qui se rend dans le Sangari, à 30 li. s. de Burse. C'est la résidence du Beglierbey. *Long.* 57, 22; *lat.* 39, 42.

CHIZE; petite ville de France, en Poitou, élection, & à 5 li. s. de Niort.

CHLINOW; capitale de la province de Wialka, dans le gouvernement de Casan, en Russie. Cette ville, située sur la riviere de Wiatka, est le siége d'un archijérey, qui porte le titre d'archijérey de Wiatka.

CHLUMECZ; ville de Bohême, dans le cercle, & à 4 li. o. de Koening-grætz. Il y a des verreries dans le territoire de cette ville.

CHMIELNIK; ville de la petite Pologne, bâtie en bois, dans la haute Podolie.

CHMIELNIZK; ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Bratzlaw.

CHNIM; ville forte de la Bosnie, de la dépendance de la république de Venise.

CHO; ville de la Chine, dans le *Péche-li*, au département de Pékin, premiere métropole de la province.

CHOCNA; petite ville de Bohême, dans le cercle de Chrudim.

CHOCOLOCOCA; ville de l'Amérique méridionale, au Pérou. Il se trouve de riches mines d'argent dans son voisinage.

CHOCONACA; petit pays de l'Amérique, dans le Mexique, & dans l'audience de Mexico. (*R.*)

CHOCZIM; ville de Moldavie, sur les frontieres de Pologne, au bord du Niester. Elle est remarquable par les deux victoires remportées par les Polonois sur les Turcs, l'une en 1621, l'autre en 1683. Elle est à 6 l. o. de Kaminieck. *Long.* 44, 50; *lat.* 48, 50.

CHOISEUL; petite ville de France, en Champagne, au diocèse, & à 5 li. n. e. de Langres. Elle a donné son nom à la maison du Choiseul. *Voyez* POLISI.

CHOISY-AU-BACQ; village de France, à une li. n. e. de Compiegne. Les rois de la premiere & de la seconde race y faisoient quelque séjour. (*R.*)

CHOISY-BELLE-GARDE; bourg de France, avec titre de marquisat, à 4 li. o. de Montargis.

CHOISY-SUR-SEINE, ou CHOISY-LE-ROI, *Cauciacum*; bourg de France, sur la Seine, à 3 li. s. e. de Paris, remarquable par une belle maison royale & de très-beaux jardins. (*R.*)

CHOLDIZ; petite ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Churdim.

CHOLET; petite ville de France, en Anjou, sur la Moine, à 9 li. s. d'Angers, & 2 o. de

Mansevrier, avec titre de baronie, & un beau château. *Long.* 19, 40; *lat.* 47, 10.

CHOLLO; ville sur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger. Elle est défendue par un château, bâti sur un rocher. Il y a un bon havre, où les François & les Génois ont fait un bon commerce.

CHONAD; petite ville de la haute Hongrie, capitale du comté de même nom, sur la riviere de Marosch, avec un évêché suffragant de Gran.

CHONE; ville de la Turquie Asiatique, dans la Natolie, avec un archevêque grec, sur la riviere de Licho. On le nomme aussi *Cona*.

CHOOQUES; abbaye réguliere, de l'ordre de Saint Augustin, fondée en 1100, à une lieue o. de Béthune, en Artois.

CHOREN; petite ville d'Allemagne, dans la Misnie, proche d'Altenbourg. (*R.*)

CHORGÉS; petite ville de France, en Dauphiné, au diocèse d'Embrun, brûlée par le duc de Savoie, en 1692. Elle est à 4 li. o. d'Embrun, 4 li. e. de Gap. *Long.* 24; *lat.* 44, 35.

CHORGO; petite ville de la basse Hongrie près d'Albe royale.

CHOROSTOW; ville de la petite Pologne, dans le palatinat proprement dit de Podolie.

CHORS; belle & riche abbayé de Bénédictins, en Bourgogne, sur la Cure, à 2 li. au dessus de Vézelay. (*R.*)

CHOTZEMITS; près l'Elbe, dans la Bohême, cercle de Caurzim. Les Autrichiens y gagnerent une bataille contre le roi de Prusse en 1757.

CHOUG, ou SHOGLE; grande ville d'Asie, dans la Syrie sur l'Oronte, & sur la route de Seyde à Alep. Il y a un très beau caravanserai, où tous les voyageurs sont traités gratis pendant trois jours, sans nulle distinction de patrie ou de religion.

CHOUÉGUEN; ville du Canada sur le lac Ontario; c'est un entrepôt du commerce de pelleteries des Anglois avec les Sauvages.

CHOUL; riviere des Pays Bas, au duché de Luxembourg, dans les Ardennes. Elle se jete dans la Meuse. (*R.*)

CHOUZÉ; gros bourg de France sur la Loire, à 4 li. e. de Saumur. Il y en a un autre à 6 li. n. o. de Tours.

CHOVACOUET; riviere de l'Amérique septentrionale, dans le Canada.

CHRAST; petite ville de Bohême, dans le cercle de Chrudim.

CHRÉWITZ, ou GRAITZ; ville du cercle de haute Saxe, sur l'Elster, dans une vallée entourée de montagnes & de forêts. La riviere de Grœtzlits, qui se jete dans l'Elster, la traverse par le milieu. Il y a une surintendance, une belle Église, une maison d'orphelins, & une école latine établie depuis 1735. Les habitans vivent principalement du produit de leurs manufactures. On y voit deux châteaux, l'un dans la ville, l'autre sur une montagne couverte de rochers.

CHRIST (Saint); près Péronne. Il y a des eaux minérales qui ont les propriétés de celles de Forges.

CHRISTBOURG, ou KISCHPORK; ville royale de Prusse, dans le territoire de Marienbourg, avec un vieux château, bâti sur une montagne en 1247, au bord de la riviere de Sirgunen qui se jete dans la Drausen, vis-à-vis d'Elbing. C'est-là que se tient le tribunal châtelain du palatin. Elle fut brûlée en 1400, & les Suédois s'en rendirent maîtres en 1626.

CHRIST-CHURCH; petite ville d'Angleterre, dans la province de Hampshire, sur l'Avon, à une lieue de la mer; 6 s. o. de Southampton, 29 s. o. de Londres. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 15, 45; *lat.* 50, 46.

CHRISTIAN-ERLANG. *Voyez* ERLANG.

CHRISTIANIA. *Voyez* ANSLO.

CHRISTIANOPLE, *Christianopolis*; ville forte de Suede, avec un bon port sur la mer Baltique. Elle porte le nom de Christian IV, roi de Danemarck, son fondateur, & fut cédée à la Suede par le traité de Roschild en 1658. Elle est à 20 li. s. o. de Calmar. *Long.* 34, 22; *lat.* 56, 20.

CHRISTIANSAND; petite ville fortifiée, avec un port dans la Norwege.

CHRISTIANSBOURG; petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, au comté d'Oldenbourg, sur la Jade. Elle est peu peuplée.

CHRISTIANSBOURG; fort d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or, près d'Acara: il apartient aux Danois. Les Negres s'en emparerent en 1693; mais dans la suite, ils le rendirent au Danemarck. *Long.* 19, 30; *lat.* 5, 30.

CHRISTIANSHAAB; nom donné par les Danois à l'un des établissemens qu'ils ont formés sur les côtes occidentales du Groënland, le long du détroit de Davis. Il est au 69e degré de latitude septentrionale, dans la baie appelée *Discobucht*, & ils y ont une colonie & des missionaires. Les relations de l'an 1752 portent que ceux-ci ont un siége encore plus septentrional, savoir, à Klanshavn, à quatre milles au delà de Christianshaab. (*R.*)

CHRISTIANSHOLM; comté de Danemarck, dans l'île de Laaland. Il apartient à la famille de Rabe, & renferme un château où les princes de Laaland faisoient autrefois leur résidence. Son ancien nom étoit *Aalholm*.

CHRISTIANSOË; très petite île de la mer Baltique, au voisinage de celle de Bornholm, dépendante du Danemarck. Ce n'est qu'un amâs de rochers, couroné d'une forteresse, construite en 1684, sous le regne de Christian V, qui fit fraper des médailles à cette occasion.

CHRISTIANSSŒDE; comté de Danemarck, dans l'île de Laaland. Il apartient aux comtes de Reventlau. Il portoit autrefois le nom de *Christiansbourg*.

CHRISTIANSTAD; ville de Suede, dans la capitainerie provinciale de ce nom. Elle est située

au bord du fleuve Helgéa, qui entoure la ville de trois côtés. Elle a eu pour fondateur en 1614 le roi de Danemarck Christian IV, qui lui a donné son nom. On y trouve une belle Église paroissiale, une école latine, un pont autour duquel sont bâtis plusieurs magasins, une tannerie & des manufactures de laine, de toile, de draps & de soieries. Ses habitans ont le meilleur commerce de toute la Scanie. Cette ville bâtie dans un marais, est environée de remparts & d'ouvrages à come. Le fort est tout près de l'Église, mais il est de peu d'importance. Il fut pris par les Danois en 1676, mais l'année d'après, le roi Charles XI la reprit d'assaut. Elle occupe la dix-septieme place à la diete. L'élévation du pole est de 56 d. 1', 20". (*M. D. M.*)

Christianstau; ville de Suede, dans la Gothie méridionale, & en particulier dans la Scanie, au bord du fleuve Helgéa. Ses fortifications ne remontent qu'à l'an 1614. Elle a des manufactures de différentes especes, & elle est munie de bonnes fortifications. (*R.*)

CHRISTIANSTADT; petite ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la Lusace, sur le Bober. Ce n'étoit qu'un village jusqu'en 1659 qu'elle fut bâtie par les réfugiés de Silésie. Elle a des manufactures de draps, & un petit château.

CHRISTIANSUND, autrefois Lillefosen; ville de Norwege, dans le diocèse de Drontheim, avec une prévôté municipale & un port. (*R.*)

CHRISTINAUX. *Voyez* Kilistinons.

CHRISTINEHAMN; petite ville de Suede, dans la province de Wermeland, bâtie sur la terre royale de Bro, tout près du lac de Wener. On exporte annuélement beaucoup de fer de cette ville, & on trouve dans ses environs une bonne source d'eau minérale.

CHRISTINE-STADT; petite ville & port de Suede, en Finlande, dans la Bothnie orientale, à l'orient du golfe de Bothnie. Cette ville fut bâtie en 1649, par le comte Pierre Brahé, sur la péninsule de Kropo, & fut appelée du nom de sa femme. Elle est la quatre-vingt-dixieme à la diete.

CHRISTOPHE (Saint); île de l'Amérique, l'une des Antilles. Cette île, qui peut avoir 25 lieues de tour, fut découverte en 1493 par Christophe Colomb, dont elle tire son nom. Les Anglois & les François s'y étant établis en même temps en possédérent, chaque nation, une partie jusqu'en 1713.

L'aspect de St. Christophe est très-pittoresque. Ses montagnes s'élevant l'une sur l'autre donnent une vue charmante autour de l'île. Entre les montagnes, on trouve d'épouvantables rochers, & horribles précipices, d'épaisses forêts, des bains chauds & sulfureux, sur-tout dans la partie sud-ouest. Au sud-est, on trouve une saline qui donne de très-bon sel. L'air de Saint Christophe est pur & fort sain, mais souvent troublé par d'affreux ouragans. Le sol est léger, sabloneux, & de la plus grande fertilité. Il produit un sucre plus fin que celui de la Barbade & d'aucune des Antilles. Huit ou dix rivieres coulent des montagnes, & fournissent de très-bonnes eaux à plusieurs parties de l'île. Les édifices y ont de l'apparence, & les plantations sont autant de terres charmantes, auxquelles on n'a rien épargné pour les embélir. Le bourg de la Basse-terre est très-augmenté depuis qu'il eût appartenu aux Anglois. En général, cette nation donne une nouvele vie à tous les lieux qu'elle habite. On y trouve une belle Église, un hôtel-de-ville, un hôpital, & quantité d'autres édifices de pierre & de brique. Le château est le plus noble bâtiment de l'île. Aujourd'hui les forts sont en très-bon état. Les animaux y sont les mêmes que dans les autres Antilles. Les Anglois y avoient un grand nombre de Negres, & avoient fait de cette île une colonie très-riche & très-importante. *Long.* 315, *lat.* 17, 30.

Saint-Christophe étoit partiélement aux Anglois depuis 1625, & en totalité depuis 1702. Le traité d'Utrecht leur en avoit confirmé la possession; mais en 1782, les François la leur ont enlevée. Cette île, qui est étroite, peut avoir trente-six lieues carrées, & elle fournit le plus beau sucre du nouveau monde. (*R.*)

CHRISTOPHLE-DE-VATAN (Saint); petite ville de France, dans l'Orléanois, élection & à 4 lieues s. de Romorantin.

CHRUDIM; petite ville de Bohême, dans le cercle de même nom, & sur la riviere de Chrudimka. Elle se rendit aux Hussites 1421. Elle est remarquable par ses haras.

CHRYSOLER; riviere de Hongrie, en Transylvanie, qui se jete dans celle de Maroch.

CHULULA; ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, près du lac de Mexico.

CHUMG-KING; belle & grande ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au confinent de deux rivieres poissoneuses, où l'on trouve beaucoup de tortues. *Lat.* 30, 24.

CHUPACHOS (los); peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou. Ils s'étendent au nord & au midi de la riviere qui porte leur nom, & ils ont les Andes à l'occident.

CHUPULETI; petite ville d'Asie, dans la Georgie.

CHUQUIABO; contrée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima. Il y a quelques campagnes où les habitans sement du maïs, & où se trouvent plusieurs arbres fruitiers. L'air y est fort froid, à cause du voisinage des montagnes, & la terre est assez seche. Les pluies commencent en décembre jusqu'en mars. Les arbres y bourgeonent en septembre, en octobre & en novembre; pendant ces trois mois les jours sont très-sereins & l'air fort tempéré.

CHUQUIMAYO; riviere de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Quito.

CHUR-WALDEN; petite ville des Grisons, sur la riviere de Rabas.

CHUSISTAN, ou KUSISTAN; province d'Asie, dans la Perse, entre le pays de Fars & celui de Bassora. C'est une belle plaine, dont la capitale est Soulter. (*R.*)

CHWASTOW; ville peu considérable de la petite Pologne, dans le palatinat de Kiow.

CHYPRE, ou CYPRE, en latin *Cypris*.

Le premier est le nom moderne, & le second est le nom ancien. C'est une des plus grandes îles de la Méditerranée, sur la côte d'Asie, entre la Natolie au nord, & la Syrie à l'orient.

La fable l'avoit consacrée à Venus; & comme elle y plaçoit le lieu de la naissance de cette déesse, on l'y honoroit d'un culte particulier.

Sa fertilité, ses vins, & ses mines, l'ont rendue en tout temps si considérable que les Grecs lui donnerent le nom de *macaria*, c'est-à-dire, *fortunée*; mais il s'en faut bien qu'elle mérite aujourd'hui ce beau titre, par les malheurs qu'elle a essuyés successivement en passant sous la domination des Turcs.

Cette île a chez elle de quoi fournir, non seulement aux besoins, mais au luxe même de la vie. Ses vins sont délicieux, & se servent au dessert sur toutes les bonnes tables de l'Europe. On en tire beaucoup de maroquins. Les Turcs la prirent sur les Venitiens en 1570. Nicosie en est la capitale. *Long.* 50, 30 — 52, 45; *lat.* 34, 20 — 35, 30. (*R.*)

(Π) Nous ne pouvons pas nous empêcher de raporter ici que Cathérine fille de Mare Cornaro, après avoir été adoptée comme fille par la République de Venise, devint reine de Cypre en épousant, l'an 1468, le roi Jacques Lusignano. Jacques mourut le 5 Juin de l'an 1473, laissant la reine sa femme enceinte. Elle acoucha d'un fils qui ne vécut qu'un an. Depuis elle gouverna elle-même le royaume, mais avec beaucoup de difficultés; & a même été assez malheureuse pour voir tué, dans une sédition, André Cornaro, son oncle. Éfrayée par les troubles & par le chagrin, elle abdiqua en remettant le royaume à la Republique, & vint passer le reste de sa vie au milieu de sa patrie.)

CHZEPREG; petite ville de la basse Hongrie, dans le comté de Sapron, sur la riviere de Ston.

CIALIS; royaume d'Asie, dans la Tartarie indépendante, borné au nord par le royaume d'Éluth, au midi par le Thibet, à l'occident par le Turqnestan, dont il est separé par le Mont-Imaüs. La capitale s'appele aussi Cialis sur le Kinker, autrement dit l'Yulduz.

CIAMPA; petit royaume d'Asie, dans les Indes. Il a au midi & à l'orient la mer d'Orient, au nord le désert de la Cochinchine, à l'occident le royaume de Camboge. Ce pays est à peine Iconnu.

CIANDU; ville considérable d'Asie, au nord de la Tartarie. Ce fut le grand kan Cublay qui la fit bâtir, & qui y fit construire un beau palais de marbre orné d'or. *Marco Polo Vénitien*.

CIANGLI; ville d'Asie, au Cathay à cinq journées de la ville de Cangln. Elle est arosée d'une grande riviere, & fait un très-riche commerce. *Marco Polo*.

CIANGLO; ville de la Chine, dans la province de Fokien, sur la riviere de Si. Ce pouroit bien être la Ciangli de *Marco Polo*.

CIARTIAM; province d'Asie, dans la Tartarie dépendante du grand kam ou chame, dont la capitale porte le même nom.

CIAUL; ville forte d'Asie, dans l'Inde, au royaume de Decan. *Voyez* CHAUL.

CIBIN; riviere de Hongrie, dans la Transilvanie, & dans la partie de la province Saxone, que l'on appele *Altland*. Elle se jete dans l'Aluta, après avoir baigné les murs entr'autres de la ville d'Hermanstad, qu'elle fait appeler en latin *Cibinium*, & en Hongrois *Szebeny*. (*R.*)

CIBOLA; province de l'Amérique septentrionale au nouveau Mexique, habitée par des sauvages. Elle abonde en maïs, pois, sel. Il s'y trouve des ours, des tigres, des lions & des brebis extrêmement hautes. Le pays est sans montagnes, & pourtant assez froid. *Long.* 266; *lat.* 35. (*R.*)

CICLUT; fort de la Dalmatie, dans une île formée par le Narenta, près la ville de Narenta. *Long.* 35, 53; *lat.* 43, 25.

ÇIDAMBARAM; ville d'Asie, dans les Indes, au royaume de Gingi, sur la côte de Coromandel.

CIDAYE; ville d'Asie, dans l'île de Java, au royaume de Surubaya.

CIEKANOW; petite ville de Pologne, en Masovie, dans le palatinat de Czerska, capitale du Castellanio de même nom.

CIEME; ville de la Chine, dans la province de Chang-ton. *Lat.* 36, 23.

CIGUATEO; île de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Nord, l'une des Lucayes ou de Bahama. Elle est peu large, & a trente lieues de longueur.

CILLEY, ou CILLY; petite ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la basse Stirie, sur la Saan, capitale d'un comté de même nom. Ce comté est riche en toutes sortes de metaux, & les environs sont remplis de sources minérales. *Long.* 33, 20; *lat.* 45, 28.

CINEY. *Voyez* CHINEY.

CIMBRES; lieu d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans le comté de Tirol, au quartier de l'Adige. C'est un des plus habités du vallon de Fleimbs, & l'un de ceux où passerent & séjournerent autrefois les Cimbres, lors de leur expédition en Italie.

CIMPA; petite ville d'Asie, au royaume de Tonquin, à l'orient de Ketoy, & de la grande riviere de Cimpa.

CINALOA; province de l'Amérique septentrionale, sur la côte de la mer de Californie, habitée par des nations sauvages & idolâtres. L'air y est fort sain; la terre grasse & fertile raporte toutes sortes de fruits. Le maïs, les féves de Tur-

gnie, le coton y sont en abondance. Les naturels du pays sont de belle taille, robustes & guerriers. Les Espagnols ont eu beaucoup de peine à les soumettre.

CINAN; ville considérable de la Chine, dans la province de Chantong, dont elle est la premiere métropole. Elle est située dans un fond marécageux. *Long.* 134, 50; *lat.* 37.

CINCA; riviere d'Espagne qui prend sa source dans les Pyrénées, & traverse tout l'Aragon.

CINCHEU; ville de la Chine, dans la province de Quang si. Il y a une autre ville de ce nom en Chine, dans la province de Xantung.

CINGCHING; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Quan-tong.

CINGCHING, ville de la Chine, premiere métropole de la province de Chan-tong.

CINGGAN; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Kian.

CINGLO; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Chann si.

CINGOLI; anciene ville d'Italie, dans l'état de l'Église, & dans la Marche d'Ancone, sur la Musone. (Π) Horace Avicenna a écrit l'Histoire de cette ville, imprimée à Jesi en 1644.)

CINNING; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Yunnan. Auprès de cette ville est le Mont-Kinna, qui a de riches mines d'or.

CINQ ÉGLISES. *Voyez* ÉGLISES.

CINQ-PORTS. Ce sont cinq villes maritimes d'Angleterre avec ports de mer, sur la côte qui regarde la France; à savoir Hartings, Romney, Hythe, Douvres & Sandwich: au premier des cinq apartienent aussi Winchelsea & Rye. Ces villes ont de grands priviléges. Les députés qu'elles envoient au parlement sont appelés *barons des cinq-ports*.

CIOTAT; ville maritime de France, en Provence, viguerie d'Aix. *Long.* 23, 15; *lat.* 43, 10. (Π) *Long.* 23, 17.)

Cette ville est marchande, bien peuplée, & recueille des bons vins muscats. Il y a tout auprès un couvent de Servites, dans l'enclos duquel se trouve une fontaine, dont l'eau hausse & baisse comme le flux & le reflux de la mer. Elle est à 5 li. s. e. de Marseille, & 8 o. de Toulon.

CIR (Saint); village de France, diocèse de Chartres, à une petite lieue de Versailles. Il est celebre par la maison de Saint Cir, de l'ordre de Saint Augustin, fondée par Louis XIV. Les religieuses font un quatrieme vœu; c'est de veiller à l'éducation de deux cents cinquante jeunes persones, filles de militaires, qui ne peuvent y entrer que sur la preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel, après l'âge de sept ans & avant celui de douze. Elles n'y peuvent demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans trois mois. La maison bâtie d'après les desseins de Mansard, fut achevée en 1686. (*R.*)

CIRAN (Saint); petite ville de France, diocèse de Bourges, en Berry, sur la Claise, élection de Château-Roux, à 5 lieues n. du Blanc, avec une abbaye de l'ordre de Saint Benoît, réunie à l'évêché de Nevers.

CIRANGAPATNAM; grande ville des Indes, dans la presqu'île en deçà du Gange, à l'orient des montagnes de Gate, dans la partie septentrionale du royaume de Maissour, & sur la rive orientale de la riviere de Coloran.

CIRCASSIE; grand pays d'Asie, situé entre la mer Noire & la mer Caspiene, ayant au nord le gouvernement d'Astracan, du côté opposé la Mingrelie & la Georgie. Les habitans professent une religion qui tient des usages qui semblent venir des chrétiens & des mahométans leurs voisins. Une partie de ce pays est soumise à la Russie, l'autre est indépendante. Le commerce principal de la Circassie consiste en pelisses, en fourures, & en femmes qu'ils vendent aux Turcs & aux Persans; elles ont la réputation d'être plus belles qu'en aucun pays de l'Asie.

Les hommes au contraire sont faits à peu près comme tous les autres Tartares Mahométans; ils sont basanés & d'une taille médiocre, mais épaisse, le tour du visage est large & plat; les traits sont grôssiers; ils rasent leurs cheveux noirs de la largeur de deux doigts, depuis le front jusqu'à la nuque, à l'exception d'une mêche qu'ils conservent sur le sommet de la tête. Ils portent un manteau de feûtre ou de peau de mouton, noué sur l'épaule avec une aiguillete; mais ce manteau ne leur couvre qu'une partie du corps. Leurs armes sont l'arc & la fleche; un grand nombre d'entr'eux se sert adroitement du sâbre & des armes à feu. Ces hommes si laids pourtant sont les peres des plus belles femmes de l'univers. Il semble que la nature conserve à la sœur les formes les plus agréables de sa mere, tandis que le frere hérite de toute la difformité du pere.

Les Circassiens sont presque tous voleurs, perfides, barbares même; ceux qui sont sous la domination Russe se civilisent peu à peu. Ils se nourissent de la chasse, de leur bétail, & de l'agriculture, excellent même à monter ces chevaux Tartares dont on vante la vitesse.

Le pays produit toutes sortes de fruits & de légumes. On trouve des mines d'argent vers les montagnes du Caucase. C'est de la partie montueuse que vienent ces chevaux si estimés en Russie, & dans tous les pays du monde.

Ces peuples ont des princes particuliers de leur nation, auxquels ils obéissent, & une partie de ceux-ci sont sous la protection de la Russie. Leur capitale est Terki: depuis que le czar a étendu ses conquêtes de ce côté, il a mis garnison dans toutes les villes. (*M. D. M.*)

CIRCESTER, ou CIRENCESTER; anciene ville d'Angleterre, en Glocestershire, sur le Schurn. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 24 li. o. de Londres. *Long.* 15, 47; *lat.* 51, 24.

CIRENZA. *Voyez* ACERENZA.

CIRIC; ville d'Italie, en Piémont, sur la Sture.

CIRKNITZ, ou **ZIRKNITZA**; bourg d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la partie du duché de Carniole, appelée la *moyene* ou *du milieu*. De très-hautes montagnes l'environent, & le fameux lac dont on va parler en tire son nom. Ce bourg est de la seigneurie de Haasberg; il a le droit de tenir marché, & il est le grand entrepôt des sels que la cour de Vienne fournit au pays.

Le lac de Cirknitz, remarquable par des singularités dont on s'étone de loin, & dont on profite de près, peut avoir un bon mille d'Allemagne d'occident en orient, & un demi-mille du septentrion au midi. Il est au centre de monts & de rochers très-élevés & très-arides, au pied desquels se trouvent, tout à la ronde, deux châteaux habités, neuf villages & vingt Églises. Sa profondeur en général, & indépendament de celle des creux & crevasses dont il est percé, & dont la plupart ont des fonds très-bas, est d'une toise au moins, & de quatre toises au plus. Il contient trois îles & une presqu'île, dont les agrémens champêtres contrastent, dit-on, merveilleusement avec l'air rude & sauvage que le reste de la contrée présente. L'une de ces îles se nomme *Vornek*, & renferme un village avec un temple; les deux autres, appelées *Velka-Goritza* & *Mala-Goritza*, sont uniquement plantées d'arbres. Dorvoschez ou Dervoschek, c'est le nom de la presqu'île, semble toucher à Vornek, mais elle en est séparée par un canal. Les eaux de huit torrens, grands & petits, entrent dans ce lac; & de son sein s'élevent, de distance en distance, des monticules en assez grand nombre.

Ce lac, si fameux par ses desséchemens, qui font quelquefois que dans le courant d'une année l'on y prend du poisson, l'on y fauche du foin, l'on y seme & moissone du millet, & l'on y chasse au fauve & au gibier; ce lac, dis-je, est assez irrégulier dans ses écoulemens; il est des temps où son desséchement n'arive que de loin en loin, de trois ans en trois ans, de quatre en quatre, & même de cinq en cinq; & d'autres où ce phénomene a lieu deux & jusqu'à trois fois dans un an, soit en été, soit en hiver, mais plus communément en été, dans le mois de juin & de juillet; cet écoulement ne s'opere jamais que par une certaine suite de jours secs; deux grandes cavités, ouvertes au niveau du lac, dans des rochers qui sont à son nord-ouest, donnant essort à ses eaux de l'autre côté de la montagne, forment, quand il est plein, ses débouchés ordinaires; mais il est sujet à des écoulemens inopinés, qui dévancent le temps où il est comblé, & lui supposent d'autres canaux de sortie que ces deux cavités du nord-ouest; alors ce sont les creux ou crevasses dont il est percé, & dont le nombre est de dixhuit, qui forment ses débouchés extraordinaires. De ces dix-huit creux, il en est cinq que l'on peut considérer comme ses principaux entonoirs, & comme contribuant le plus à son desséchement, vu que dans les temps d'écoulemens réglés, ils se vident régulièrement les uns après les autres, chacun en cinq jours, & qu'ainsi dans l'espace de vingt-cinq, tout le fond du lac est à sec. Au premier indice d'écoulement qu'en ont les pêcheurs du voisinage, au moyen d'un signal que leur donnent les habitans du revers de la montagne, l'on voit des filets par multitude se jeter avec empressement, mais cependant avec ordre & méthode, dans les divers endroits où l'eau s'engoufre, & là se pêchent en abondance de gros brochets, des tanches, &c. Le droit d'y pêcher apartient à six seigneuries des environs, savoir, à celles de Haasberg, de Steegberg, d'Auersberg, de Laas, de Schneberg & du monastere de Sittick. La seigneurie de Haasberg cede le sien à la chartreuse de Freudenthal; & moins les desséchemens de ce lac sont fréquens, & meilleure en est la pêche. L'entonoir nommé *Ribes-Cajama* s'alonge obliquement en forme de caverne souterraine, dans laquelle un homme peut descendre & marcher à son aise. Les creux nommés *Narte* & *Piauze* ne sont jamais entiérement à sec, mais demeurent fangeux, & devienent, au départ des eaux du lac, l'asyle d'une multitude de sang-sues & de poissons échapés aux filets des pêcheurs. Cette derniere circonstance est remarquable; elle explique naturélement la difficulté qui pouroit se présenter à l'esprit au sujet du prompt repeuplement du lac à son retour: l'on voit que par la résidence du poisson dans ces deux creux constament humides, il se fait un dépôt & un entretien de frai, fécondé & répandu par les eaux dès qu'elles revienent à sourdre. S'il arive au lac de se dessécher de bonne heure dans l'année, c'est alors que ses merveilles se déploient; c'est alors que l'herbe y croît en vingt jours, qu'on la fauche, qu'on la recueille, & que préparant ensuite le terrain avec la charue, l'on y seme du millet; mais toutes les années ne sont pas également favorables à cette double récolte, les eaux se retirant quelquefois trop tard pour que l'on ait le temps de semer, & d'autres fois revenant trop tôt pour que l'on ait le temps de moissoner. Enfin, dans les années où l'absence des eaux est de quelque durée, la métamorphose du lac est complete, en ce que la place est alors le rendez-vous général du fauve, du gibier & des chasseur de la contrée.

Relativement au retour des eaux du lac de Cirknitz, il faut observer que de la quantité de pluie, plus ou moins grande, qui tombe à la fois dans le canton, dépend ordinairement la vitesse ou la lenteur de ce retour: pleut-il beaucoup, & le tonerre se fait-il entendre en même temps, avec un bruit dont la terre tremble; alors de toutes les crevasses du lac, sans exception, jaillissent à gros bouillons des eaux qui, dans vingt ou vingt-quatre heures, en ont absolument rempli le bassin: la

pluie au contraire n'est-elle que petite ou modérée, les nues ne sont-elles que médiocrement épaisses, ou foiblement agitées, alors ce n'est que par quelques-unes des bouches méridionales que les eaux sortant de terre, viennent de nouveau former le lac : & un fait constant dans l'un & dans l'autre des cas, c'est que le lac une fois bien rempli, l'on en voit la surface incessament couverte d'oies sauvages, de canards sauvages, & de plusieurs autres especes d'oiseaux aquatiques. Un autre fait de ce genre, & qui ne doit pas être omis dans l'énumération des singularités de ce lac, c'est la multitude de canards gras, sans plumes, aveugles & tous noirs que les ouvertures appelées *Séquadulze* & *Urainajamma* y dégorgent en autone avec leurs eaux, lorsqu'il survient quelque grand orage : ces deux ouvertures sont au midi du lac, & un peu au dessus de son niveau ; elles ont chacune à leur entrée une toise de largeur & une toise de hauteur, & l'on peut en temps sec se promener dans leur enceinte, & y pénétrer assez loin : en temps humide & à la bruyante époque du retour des eaux avec éclairs & tonerres il faut les fuir ; le lac n'a pas de bouches aussi terribles par l'abondance des eaux qu'elles jetent, & sur-tout par l'impétuosité qui les acompagne ; les flots sortant de leurs cavernes, s'élancent à cinq toises loin de l'entrée, & se précipitant au fond du lac, font tout le bruit & produisent toute l'écume des plus grandes cataractes : c'est donc par ces deux bouches que vienent alors au jour ces canards extraordinaires ; ils naissent comme au sein du fracas, & se montrent d'abord sous l'appareil le plus hideux ; mais bientôt leur nudité disparoît avec leurs ténebres, & dans l'espace de quinze jours, si les chasseurs les laissent vivre, ils ont des plumes & voient clair. L'on finira cet article en ajoutant qu'en hiver les eaux du lac de *Cirknitz*, s'élevent ordinairement au point d'inonder la plupart des campagnes adjacentes. (*R.*)

CIRLE, ou ZIRL ; village d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le comté du Tirol, au quartier du haut Innthal, seigneurie de Hertenberg. C'est dans son voisinage que s'éleve le roc escarpé appelé *Martinswand*, au sommet duquel les chroniques du XVe siecle nous disent que l'empereur Maximilien Ier poursuivant un chamois, se trouva fort imprudemment grimpé, sans savoir comment en descendre : elles ajoutent que pour se tirer de ce mauvais pas, il fallut qu'un ange même vînt prendre ce prince par la main, & le ramenât au bas du rocher ; & qu'en mémoire & en reconoissance de ce secours surnaturel, Maximilien fit ériger sur la place une croix de quarante pieds de haut, auprès de laquelle il fit placer, en grandeur naturelle, les statues de l'Apôtre Saint Jean & de la Vierge Marie.

CISALPIN ; qui est en deçà des Alpes. Ce mot est formé de la proposition *cis*, en deçà, & *Alpes*.

Les Romains distinguerent la Gaule & le pays qu'on nomme maintenant *Lombardie*, en Gaule *cisalpine* & en Gaule *transalpine*.

Celle qui étoit *cisalpine* à l'égard de Rome est *transalpine* à notre égard. (*R.*)

CISMAR ; petite ville d'Allemagne dans la basse Saxe, au duché d'Holstein, près de la mer Baltique.

CISMONE ; riviere d'Italie, qui prend sa source dans le Trentin, & qui se réunit à la Brente, dans la Marche-Trévisane.

(¶) CISMONE ; c'est aussi un village très-peuplé qu'on pouroit appeler bourg. Il est traversé du fleuve Cismone qui lui donne son nom.)

CISOIN ; *Voyez* CHISOIN.

CISTERNA ; petite ville d'Italie, en Piémont, sur les confins du marquisat d'Asti.

CITADELLA, *Jamna* ; petite ville forte, avec un port, autrefois capitale de l'île de Minorque. Quoique cette ville ait cessé d'être le siége du gouvernement de l'île, c'est cependant encore la résidence de presque toute la noblesse du pays. Elle a plusieurs maisons religieuses. Elle est à 11 li. n. o. de Mahon. *Long.* 21, 48 ; *lat.* 39, 58. (*R.*)

CITEAUX, *Cistercium* ; riche & célebre abbaye de France, en Bourgogne, au diocêse de Châlons sur Saone, à quatre lieues s. de Dijon, & 2 n. e. de Nuits. Elle est chef-d'ordre, & releve immédiatement du Saint Siége. L'édifice du monastere, qui n'est conduit qu'à la moitié de son étendue, se dévelope sur un front immense. L'architecture n'en est pas merveilleuse ; mais l'escalier est magnifique & de la plus grande hardiesse. L'Église, qui est dans le genre gothique, ne se fait remarquer ni par l'étendue du vaisseau, ni par sa légéreté. Plusieurs Ducs de Bourgogne y ont leur sépulture.

L'abbaye de Cîteaux fut fondée des libéralités d'Eudes duc de Bourgogne, par Robert, abbé de Molesme, qui en fut élu le premier abbé. Saint-Étienne, son successeur, envoya une partie des religieux, dont le nombre s'étoit fort accru, à la Ferté-sur-Grône, à trois lieues sud-ouest de Châlons sur Saone, l'an 1112, & l'abbaye qui y fut fondée fut dite la premiere fille de Cîteaux. Deux ans après le même Saint fonda dans l'Auxerrois le monastere de Pontigni : ce fut la seconde fille de Cîteaux. L'abbaye de Clervaux, dont Saint-Bernard fut le premier abbé, est la troisieme ; elle fut fondée l'an 1115, & l'an 1116, l'évêque de Langres fonda, dans le Bassigni, la maison de Morimont, qui est dite la quatrieme fille de Cîteaux. Ces quatre abbés ont de grands priviléges ; ils prétendent même devoir être réputés généraux d'ordre, à raison de l'autorité dont ils jouissent sur les monasteres de leur filiation. Mais l'abbé de Cîteaux est chef, pere & supérieur général de tout l'ordre. Il a l'entier pouvoir du chapitre universel quand il n'est pas assemblé. C'est à lui seul qu'apartient le droit de le convoquer. Il fait la visite par lui ou par ses commissaires, dans tous les monasteres, & reçoit les appellations des jugemens rendus par les peres immédiats. Il a

seul le droit de permettre aux religieux de son ordre de faire imprimer leurs ouvrages, & il exerce une jurisdiction exclusive sur les colléges généraux, parce que tout ce qui a trait à la police générale est de son ressort. L'abbé général de Cîteaux est d'ailleurs supérieur en chef des cinq ordres de chevalerie qui sont, tant en Espagne, qu'en Portugal; il est conseiller né du parlement de Bourgogne, & il siége avec les évêques dans les assemblées des états de la province. Peu après son élection, il va prêter serment entre les mains du roi, & c'est le seul abbé régulier du royaume qui jouisse de cet honeur. (*R.*)

CITITEB, ou CITHIBEB; petite ville d'Afrique, dans la province de Tedla, au royaume de Maroc. Sa situation est sur le haut d'une montagne; les habitans sont doux & riches. Les plaines sont fertiles en blé, & les montagnes couvertes de nombreux troupeaux. Leur plus grand trafic est de laine fine, dont ils font de belles casaques & des tapis.

CITARO. *Voyez* CETRARO.

CITTADELLA; petite ville d'Italie, dans le territoire de Padoue, près de la Brente. (Il y a dans ses environs de très-bons pâturages, où on nourrit d'excellens bœufs, & des veaux très-délicats.) (Π) *Long.* 29, 35; *lat.* 43, 21.)

CITTÀ DI CASTELLO; ville d'Italie, dans l'Ombrie, sur le Tibre, avec un évêché qui ne releve que du Pape. *Long.* 29, 53; *lat.* 43, 28. (Π) *Long.* 29, 56; *lat.* 40, 36.)

CITTÀ NUOVA; ville d'Italie sur la côte d'Istrie: elle apartient aux Vénitiens. Il y a un évêché suffragant d'Aquilée (d'Udine). Le mauvais air qui y regne est cause qu'elle est mal peuplée.

Il y a encore une ville du même nom, avec le titre de duché, dans l'état de l'Église & dans la Marche d'Ancone, sur le golfe de Venise: elle apartient à la maison Césarini. *Long.* 37, 23; *lat.* 45, 30.

CITTÀ DELLA PIEVE; petite ville d'Italie, dans l'Ombrie, avec un évêché érigé en 1601. *Long.* 29, 31; *lat.* 43.

CITTÀ DI SOLE; petite ville forte d'Italie, dans la Toscane, sur la riviere de Fagnone. Elle fut bâtie en 1565, par Côme de Médicis, premier du nom. Elle est d'assez bonne défense par sa situation. (*R.*)

CIUDAD-DE-LAS-PALMAS; ville capitale de l'île de Canarie, avec un fort, un port très-fréquenté, & un évêché suffragant de l'archevêché de Séville depuis 1485. *Long.* 3; *lat.* 28.

CIUDAD-RÉAL, *Philippopolis*; ville d'Espagne, dans la nouvele Castille, capitale de la Manche, à une lieue de la Guadiana. L'enceinte de cette ville est assez grande; elle étoit même très-peuplée; mais aujourd'hui elle est fort déchue. Elle est remarquable par la propreté avec laquelle on y prépare les peaux pour les gants.

CIUDAD-RÉAL; ville de l'Amérique méridionale, au Paraguay, au confluent des rivieres d'Itatu & de Parana. Les Portugais de Saint-Paul de Pyratiningue la détruisirent entiérement.

CIUDAD DE LOS REYES; ville considérable de l'Amérique méridionale dans la Terre-ferme, province de Sainte Marthe, près de la source du César-Pompatao. Le terroir de cette ville, ainsi que de la région voisine, n'est pas exposé à de grandes chaleurs, parce que pendant l'été, qui commence au mois de décembre, les vents d'orient y souflent, & moderent l'ardeur du soleil. Il y pleut beaucoup l'hiver, à cause de la proximité des montagnes qui sont toujours froides; ce qui cause beaucoup de fluxions & de fievres. Les environs sont couverts d'arbres fruitiers de toute espece. On y trouve d'excellens pâturages. Le pays produit aussi beaucoup de coton.

CIUDAD-RODRIGO, *Lancia*, *Transcudana*, *Rodericopolis*; ville forte & considérable d'Espagne, au royaume de Léon, avec un évêché suffragant de Compostelle. Les Portugais & leurs alliés la prirent en 1706, en quatre jours, & la perdirent en 1707. Elle est dans une campagne fertile, sur l'Aggeda, à 46 li. o. de Madrid, 16 l. o. de Salamanque. *Long.* 11, 54; *lat.* 40, 38. (Π) *Long.* 11, 58; *lat.* 40, 36.)

CIVEDA; bourg d'Italie dans le Bressan, sur l'Oglio, aux Vénitiens, à 10 li. de Bresse, vers le couchant.

CIVEN; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Quang-si.

CIVENCHEU; ville considérable de la Chine, dans la province de Fokien, dont elle est la deuxieme métropole. Cette ville est bien bâtie. On y voit beaucoup d'arcs de triomphe, & d'autres édifices publics. La pagode, ou temple des idoles, est d'une grande beauté. Il est acompagné de deux tours à sept étages fort élevés. La Martiniere leur donne cent vingt-six toises; ce qui feroit sept cents cinquante-six pieds de hauteur, chose invraisemblable, puisqu'elles surpasseroient les plus hautes tours du monde, & même les pyramides d'Égypte. Cette ville est auprès de la mer, dans un golfe. *Long.* 134, 40; *lat.* 25.

CIVIDAL DI FRIULI; petite ville d'Italie, au Frioul, dans l'état de Venise, sur la Natisone. Cette place est remarquable par sa noblesse, son chapitre, & par la naissance du diacre Paul. Elle est à 8 l. n. d'Aquilée, & 3 n. e. d'Udine. *Long.* 32; *lat.* 46, 15. (Π) *Long.* 30.

CIVITÀ DI CASCIA; bourg d'Italie, dans l'état de l'Église, en Ombrie, près des frontieres de l'Abruzze.

CIVITÀ CASTELLANA; petite ville d'Italie, dans l'état de l'Église, & dans la Sabine, sur la Triglia: son évêché, qui ne relevoit que du Saint Siége, est présentement uni à celui d'*Orta*.

CIVITÀ DUCALE; ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près du Velino. Elle a un évêché suffragant de Chieti, mais exempt de sa jurisdiction.

CIVITÀ LAVINIA; petite ville d'Italie, de l'état de l'Église, dans la Campagne de Rome.

Cività di Penna ; ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près du Salino. *Long.* 31, 38; *lat.* 42, 25.

Cività Réale ; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près des sources du Tronto.

Cività di Sant'Angelo ; petite ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, à trois milles de la mer Adriatique, sur une montagne.

Cività-Vecchia ; petite ville forte d'Italie, dans l'état de l'Église, sur le bord de la mer. Elle fut fortifiée par Urbain VIII. Elle a un bon port & un arsenal, où sont d'ordinaire les galeres du Pape. L'air y est mal-sain, ce qui est cause que cette ville est médiocrement peuplée. Elle doit son origine & son port à l'empereur Trajan. Elle est à 20 lieues n. o. de Rome. *Long.* 29, 25; *lat.* 42, 5. (Π) *Long.* 29, 26.)

(Π) Nous avons l'Histoire de cette ville écrite par Frangipani, imprimée à Rome en 1761.)

Il y a encore une ville de ce nom dans l'île de Malte, que les habitans appelent *Medine*.

CIVRAC ; ville de France, avec titre de comté, à 3 li. e. de Libourne.

CIVRAY ; petite ville de France, en Poitou.

CIY-ANG ; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Chan-tong, au département de Cinan.

CLACKMANNAN ; ville d'Écosse, capitale de la province de même nom. Elle envoie un député au parlement. Ce fut la résidence de Robert Bruce, roi d'Écosse. Elle est sur une montagne, à 8 li. n. o. d'Édimbourg, 120 n. o. de Londres. *Long.* 14; *lat.* 55.

CLAGENFURT ; ville forte d'Allemagne, capitale de la Carinthie.

C'est le siége de la chambre du commerce, & de la banque, en premiere & seconde instance, située à peu de distance de la Glan : elle communique par un canal avec le lac de Wœrdtsée. Cette ville, qui est bien bâtie, a six Églises, un collége, deux couvens d'hommes, un de filles, un hôtel des dietes, dont la façade est très-belle, & décorée d'une statue équestre de marbre, en l'honneur de l'empereur Léopold. En 1636, & en 1723 cette ville a été presqu'entiérement incendiée. En 1764 on y a établi une manufacture de draps & une société privilégiée pour l'amélioration de l'agriculture & des autres arts utiles. En 1767 on y a fondé une maison d'orphelins pour trois cents enfans de soldats, auxquels on enseigne à filer la laine, le lin, & le coton. *Long.* 31, 45; *lat.* 46, 50.

CLAIN ; petite riviere de France, en Poitou, qui se jete dans la Vienne. Elle n'est navigable que 2 li. au dessus de son embouchure.

CLAIR-SUR-EPTE (Saint), *Fanum Sancti Clari ad Eptam* ; bourg de France, au Vexin François, renomé par les pélerinages qui s'y font. Ce fut là que fut signé le traité de paix en 945, entre Richard premier, duc de Normandie, & Louis IV, dit d'*Outremer*, roi de France. Il est à 3 li. s. o. de Gisors, 12 s. e. de Rouen.

CLAIRE (Sainte) ; petite île de l'Amérique méridionale, dans la mer du Sud, à 25 li. du cap Blanc.

Claire (Sainte) ; petite île d'Afrique, l'une des Canaries. Ce n'est presque qu'un rocher.

Claire-Fontaine ; abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Franche-Comté.

Claire-Fontaine ; abbaye régulière de l'ordre de Prémontré, transférée en 1671 dans la petite ville de Villers-Côte-Retz.

Claire-Fontaine ; village de France, diocèse de Chartres, remarquable par une abbaye de ce nom, desservie par les Augustins déchaussés.

CLAIRFAY ; abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse d'Amiens. Elle vaut 5500 liv. (*R.*)

CLAIRLIEU ; abbaye de Bernardins, fondée en 1151, à 2 li. o. de Nanci, par Matthieu, duc de Lorraine, qui y est enterré avec sa femme & ses enfans.

CLAIRMARAIS ; belle abbaye de l'ordre de Cîteaux, à 2 li. de Saint Omer. (*R.*)

CLAIRVAUX. *Voyez* Clervaux.

CLAIZE (la) ; riviere de France, qui prend sa source dans le Berry, & se perd dans la Creuse.

CLAMECI ; petite ville de France, dans le Nivernois, au confluent du Beuvron & de l'Yonne, élection de la généralité d'Orléans. Son faux-bourg a un évêché, sous le nom de *Béthléhem*. Cette ville, qui a une collégiale, est à 7 li. s. d'Auxerre. *Long.* 21 d. 11', 11''; *lat.* 47 d. 27', 37''. *Voyez* Béthléhem. (*R.*)

CLAMNY ; bourg d'Irlande, au comté de Wexford : il députe au parlement.

CLANCKITTY ; bourg d'Irlande, au comté de Cork : il députe au parlement.

CLAR (Saint) ; petite ville de France, dans le bas Armagnac, à 3 li. s. e. de Leictoure.

CLARE ; petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, capitale d'un comté de même nom, sur le Shannon. Elle a un château. *Longitude* 38, 35; *lat.* 52, 44.

Clare, ou Clarence ; ville d'Angleterre, avec titre de duché, dans la province de Suffolk, sur la Stoure.

CLARENCE, ou CHIARENZA ; ville de la Morée, capitale du duché de même nom.

Cette ville étoit autrefois considérable. Le pays étoit l'anciene Élide ; mais depuis qu'elle est entre les mains des Turcs, cette ville est presqu'entiérement ruinée. *Long.* 39, 10; *lat.* 37, 55. (Π) *Long.* 39, 40; *lat.* 37, 45.)

CLARENDON ; petite ville d'Angleterre, dans la province de Wiltshire, avec titre de comté.

Clarendon ; riviere de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline : elle arose une contrée qui porte le même nom.

CLARTÉ-DIEU (la) ; abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1240, au diocèse, & à 5 li. n. o. de Tours.

CLAS, ou KALIS ; ville de la Finlande, près d'Abo, sur le golfe de Bothnie.

CLAUDE (Saint) ; jolie ville de France, en Franche-Comté, sur la riviere de Lison. Son évêché est suffragant de Lyon. L'Église Cathédrale est fort belle. Il s'y trouve des Capucins, des Carmes déchaussés & des Hospitalieres. *Long.* 23, 35 ; *lat.* 46, 20. (*M. D. M.*)

(La célebre congrégation de Saint Claude ordre de S. Benoît se nomma autrefois la Congrégation de S. Oyen & de Condat. Elle fut fondée en 425 par S. Romain, qui se retira dans les déserts du mont Jura en un lieu appelé Condat. Le nombre de religieux augmentant, il fallut bâtir d'autres monasteres. Ainsi se fonda la congrégation de Condat, dite depuis de S. Claude qui par la quantité de monde qui y est accouru ensuite, s'est formée une ville aujourd'hui fort considérable. L'abbé avoir des priviléges singuliers comme d'anoblir, des légitimer & d'acorder la grâce aux criminels. Louis XVI sécularisa l'abbaye de S. Claude & les religieux, à présent chanoines, sont au nombre de vingt portant une médaille d'or, & doivent faire preuve de seize quartiers de noblesse, huit du côté paternel & autant du côté maternel.)

CLAUSEN ; petite ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & le territoire de l'évêque de Brixen, sur la riviere d'Eysack. L'Église des Capucins présente aux amateurs une collection de peintures des maîtres les plus célebres, & d'autres curiosités rares & précieuses, dont on est redevable à la veuve de Charles II, roi d'Espagne, fondatrice de ce couvent.

CLAUSENBOURG, ou KOLOSCHWAR ; ville ville de Transilvanie, où s'assemblent ordinairement les états du pays. Elle est entiérement indépendante du comté de Clausenbourg, & la plus considérable du pays des Hongrois dans cette province. Sa situation est au pied d'une montagne, dans une belle plaine, au bord du petit Samosch. Cette ville est grande bien peuplée, & ceinte de bonnes murailles. Il y a une université ; les Réformés & les Sociniens, ont chacun leur collége, & ces derniers même, qui sont en grand nombre, ont leur imprimerie particuliere. Clausenbourg fut assiégée en vain en 1601 par Sigismond Battory. Elle fut prise en 1603 par le nouveau prince, que les Turcs vouloient donner à la Transilvanie ; mais elle lui fut enlevée la même année par Basta, général de l'empereur. Il se donna près de là, en 1659, une bataille entre les Turcs & le prince Rakotzy, qui y fut blessé à mort. Apaffi, soutenu par les Turcs, l'investit en 1662, & la prit en 1664, ayant profité de la révolte de la garnison. (*M. D. M.*)(Π) *Long.* 40, 20 ; *lat.* 46, 53.)

CLAUSENTHAL ; petite ville d'Allemagne, en Franconie, fameuse par ses mines.

CLAUSONE ; abbaye de France, au diocèse de Gap, ordre de Saint Benoît.

CLAUSTHAL ; ville d'Allemagne, dans le Hartz & dans la principauté de Grubenhagen, à l'electeur d'Hanover, fameuse par ses mines.

CLECKUM ; ville du duché de Lithuanie, dans le palatinat de Mcizlaw.

CLÉMENT (Saint) ; ville d'Espagne, dans la Manche.

CLEMONT ; bourg de France en Champagne, à 4 li. n. de Langres, & 5 e. de Chaumont. (*R.*)

CLEMPENOW ; petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie.

CLÉRAC, ou CLAIRAC ; ville de France, en Agénois, sur le Lot. Elle est peuplée de riches marchands, qui y font un commerce considérable de vin & d'eau-de-vie. L'Église paroissiale, dédiée à Saint Pierre, a le titre d'abbaye, dont la manse, qui vaut plus de 15,000 liv. a été réunie par Henri IV à la collégiale de Saint Jean de Latran, à Rome. Les chanoines y entretienent des prêtres pour la desservir. *Long.* 18, 8 ; *lat.* 44, 28.

CLERI ; petite ville de l'Orléanois, élection de Baugenci, sur le Doure, à quatre lieues d'Orléans, avec une collégiale. Louis XI y a un beau monument, que les Calvinistes profanerent, & que le chapitre a rétabli magnifiquement. „ On voit, disoit la Fontaine, dans une de ses lettres, en 1663, ce prince à genoux sur son tombeau, quatre enfans aux quatre coins ; ce feroient quatre anges, si on ne leur avoit point arraché les ailes : le bon roi fait là le saint homme, & est bien mieux pris qu'à Péronne, quand le Bourguignon le mena à Liége.

Je lui trouvai la mine d'un matois ;
Aussi l'étoit ce prince dont la vie
Doit rarement servir d'exemple aux rois,
Et pouroit être en quelque point suivie.

À ses genoux sont ses heures & son chapelet, la main de justice, son sceptre, son chapeau, & sa *Notre-Dame*. Je ne sai comment le statuaire n'y a point mis le prévôt *Tristan* : le tout d'un marbre blanc, m'a semblé de bonne main „.

CLERITS (les) ; abbaye de Bernardines, à 2 li. s. de Nogent-le-Rotrou.

CLERMONT, EN AUVERGNE, ou CLERMONT-FERRAND, *Claromons*, *Claromontum*, *Augustonemetum*, ou *Augustonomosum*, *Nemossus* ; grande & considérable ville de France, capitale de l'Auvergne. Elle est située à quatre lieues de l'ancienne Gergovia, qu'assiégea César, & bâtie sur une petite éminence, au pied d'une haute montagne, entre les rivieres d'Arrierre & de Bédar.

Clermont est le siége d'un gouverneur général, d'un lieutenant général pour le roi, d'un lieutenant de roi pour la province, d'un évêché. Il y

à sénéchaussée, présidial, élection de la généralité de Riom, cour des aides, grenier à sel, jurisdiction consulaire, maréchaussée. Cette ville est riche & très-peuplée; mais la plupart des rues en sont étroites, & les maisons fort sombres; au reste les promenades & les places publiques sont fort belles. On y compte trois chapitres, indépendament de celui de la cathédrale, & trois abbayes. Celle dite de Saint Allyre est en commende depuis 1764; celle de Saint André a les sépultures des anciens comtes Dauphins d'Auvergne. La troisieme, dite de l'Esclache, est un monastere de filles, de l'ordre de Cîteaux.

Cette ville a d'ailleurs un très-beau collége, & une société littéraire, établie en 1741. Son commerce consiste en grains, vins, étofes de laine, toiles, denteles & bétail. L'évêque est suffragant de Bourges; ses revenus sont de 20,000 liv. Dans l'enclos de l'abbaye de Saint Allyre, est une source pétrifiante qui, coulant à travers le jardin, y a insensiblement formé une muraille de plus de cent quarante pas de long, & haute de quinze à vingt pieds en certains endroits, avec un petit pont, sous lequel passe la riviere de Tiretaine.

C'est dans cette ville que Charles V tint les états du royaume en 1374. Le Pape Urbain II y tint un concile en 1095, où il publia la premiere croisade.

Étienne Aubert, Limousin, évêque de Clermont, en 1341, devint Pape, sous le nom d'Innocent IV, en 1352; les cardinaux Charles de Bourbon, Duprat & de la Rochefoucault, ont aussi fait honeur au siége épiscopal de Clermont.

Clermont se glorifie du célebre J. B. Massillon de l'Oratoire, mort en 1742, aussi-bien que d'avoir été le berceau de Blaise Pascal & de Domat. Elle possede des eaux minérales, qu'on prend avec succès dans plusieurs maladies. Elle est à 22 li. s. de Moulins, 31 o. de Lyon. *Long.* 20 d. 45', 7"; *lat.* 45, 46', 45". (*R.*)

CLERMONT; petite ville de France, en Agénois, sur une hauteur. (*R.*)

CLERMONT; petite ville de France, au bas Languedoc, entre Lodeve & Pézenas.

CLERMONT; abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, filiation de Clairvaux, dans le Maine, diocêse du Mans.

CLERMONT; bourg & baronie de Dauphiné, à 4 li. s. o. du pont de Beauvoisin, & 5 n. de Grenoble. C'est de là que les comtes de Clermont-Tonerre prenent leur nom.

CLERMONT-EN-ARGONE; petite ville de France, avec titre de comté, en Verdunois. Il s'est tenu un concile en cette ville, l'an 1095. Elle est située sur une colline, à 3 li. e. de Sainte Menehoult. *Long.* 22, 44, 20; *lat.* 49, 64.

CLERMONT-EN-BEAUVOISIS; ville de France, sur la Breche, à 6 li. de Beauvais, 5 de Senlis, & 15 n. de Paris; c'est la capitale d'un comté que Philippe Auguste acquit en 1219. Saint Louis le donna à son fils Robert, tige de la maison de Bourbon, laquelle a possédé ce comté jusqu'au connétable de Bourbon, dont les biens furent confisqués & réunis à la courone.

La dévotion à S. Jengou, ou Gengoux, patron des bons maris (*a*), attire à Clermont un grand concours de peuple, au mois de mai. Près de cette ville est Warty, érigé en duché-pairie, sous le nom de *Fitz-James*, en 1710, en faveur de Jacques, duc de Berwick. *Long.* 20, 4', 53"; *lat.* 49, 22', 45".

CLERMONT-GALLERANDE; bourg de France, en Anjou, diocêse d'Angers, élection de la Fleche.

CLERVAL; petite ville de France, en Franche-Comté, sur le Doubs.

Cette ville & le château apartienent à la maison de Wirtemberg qui possede le comté de Montbéliard. Elle releve de la courone de France, & elle est située à 2 li. e. n. de Beaume-les-Dames. *Long.* 23, 32; *lat.* 46, 35. (*R.*)

CLERVAUT; ville de France, avec titre de marquisat, à 2 l. n. de Châtelleranlt.

CLERVAUX, *Clara Vallis*. C'est une des plus célebres, des plus riches, & des plus belles abbayes de France, en Champagne, à 2 li. s. de Bar-sur-Aube, dans un vallon entouré de bois & de montagnes. Elle est chef d'ordre de la filiation de Cîteaux. Hugues, comte de Troies, & Étienne, abbé de Cîteaux, en furent les fondateurs en 1115, & Saint Bernard en fut le premier abbé. La bibliotheque du monastere est une des plus nombreuses & des plus précieuses qui existent. C'est-là qu'on voit la fameuse cuve qui tient huit cents toneaux. Il s'est formé une petite ville de même nom auprès de cette abbaye. Les vins de ce canton sont très-bons. (*R.*)

CLERVAUX; bourg de France, en Franche-Comté, sur la riviere de Ain, à 5 li. de Saint Claude.

CLERVAUX (petit); abbaye de chanoinesses nobles séculieres, ordre de Cîteaux, à Metz.

CLERVAUX; seigneurie, ville, & château des Pays-Bas, dans le duché de Luxembourg, au bord de la Wilz. Il y a un couvent de religieuses Augustines.

CLÉES; bourg de Suisse, dans le canton de Fribourg, sur la riviere d'Orbe.

CLETTENBERG; ville d'Allemagne, dans le comté de Hohenstein, au roi de Prusse.

CLETTGOW; petit pays d'Allemagne, en Suabe, près de la forêt Noire.

CLEVELAND;

(*a*) S. Jengou fut assassiné par sa femme & par l'adultere qui l'entretenoit, & il est reconu pour Martyr. Voyez *Acta SS. Maj. T. II.* (*r*)

CLEVELAND; petit pays d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province d'Yorck.

CLEVES (duché de); état d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, arosé par le Rhin, & apartenant au roi de Prusse, électeur de Brandebourg. C'est le pays des anciens Ubiens, Tencteres, & Usipetes de Tacite. Les comtes ou anciens juges de chaque district de la Germanie & de la France étant devenus par degrés possesseurs héréditaires, chacun de son district, sous les races Françoise, Saxone, & Franconique des empereurs ou rois d'Allemagne; les pays adjacens au Rhin eurent le même sort, & on trouve dès les xe & xie siecles, dans l'histoire d'Allemagne, les comtes de Cleves, de la Marck, de Ravensberg, de Juliers, & de Berg. Plusieurs familles de ces comtes s'éteignirent; & les comtes de Cleves & de Juliers réunirent ces pays par mariage ou autrement. Ayant été élevés par les empereurs à la qualité de ducs, ils posséderent à la fin du xve siecle conjointement le duché de Cleves, le duché de Juliers, le duché de Berg, & les comtés de la Marck, de Ravensberg & de Ravenstein. La ligne masculine des ducs de Cleves, de Juliers & de Berg, s'éteignit entiérement en 1609. Comme ces pays étoient des fiefs féminins, reconus pour tels par les priviléges des empereurs, & réunis aussi par des mariages, la succession devoit en échoir à la branche féminine, c'est-à-dire, aux sœurs du dernier duc de Cleves, ou plutôt à sa sœur aînée, le droit de primogéniture ayant été d'usage dans la famille de Cleves. Cette princesse aînée de Cleves, Marie Éléonore, étoit mariée au duc de Prusse, Marggrave de Brandebourg, & n'ayant point de fils, sa fille unique fut mariée à Jean Sigismond, électeur de Brandebourg. De ce mariage, & depuis cette époque, descend toute la suite des electeurs de Brandebourg, & ducs, ensuite rois de Prusse jusqu'à nos jours. Marie Éléonore, princesse de Cleves, & duchesse de Prusse, étant décédée avant la mort de son frere, le dernier duc de Cleves, & sa seconde sœur, mariée au comte Palatin de Neubourg, vivant encore en 1609, lors du décès du dernier duc de Cleves son frere; son mari, le comte Palatin, prétendit que son épouse devoit succéder seule à ce duc son frere, & voulut en exclure l'électrice de Brandebourg, fille de Marie Éléonore, duchesse de Prusse, sœur aînée du dernier duc de Cleves, laquelle avoit naturélement transmis ses droits de succession & de primogéniture à ladite fille l'électrice de Brandebourg, & étoit représentée par elle.

L'électeur de Brandebourg & le comte Palatin de Neubourg prirent en même temps possession de toute la succession de Cleves & de Juliers. Le premier étant soutenu par les Hollandois & par Henri IV, roi de France, qui perdit même la vie par le couteau de Ravaillac, à l'occasion de la guerre qu'il voulut faire aux Espagnols, qui s'immisçoient dans cette afaire de la sucession de Cleves. Le comte Palatin de Neubourg fut secondé par les Espagnols des Pays-Bas, & par-tout le parti Catholique de l'Allemagne, duquel il embrassa la religion. Après une longue suite de guerres & de contestations, l'électeur de Brandebourg & le comte Palatin de Neubourg partagerent toute la succession de Cleves & de Juliers, par une convention de l'année 1666; de sorte que l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume garda le duché de Cleves, & les comtés de la Marck & de Ravensberg; & le comte Palatin de Neubourg resta en possession des deux duchés importans de Juliers & de Berg, & du comté de Ravenstein. C'est encore sur le même pied que les deux illustres maisons susdites possedent ces différens pays.

La branche masculine des comtes Palatins de Neubourg, étant sur le point de manquer vers le milieu de ce siecle, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, soutint qu'il devoit du moins à présent réunir à son duché de Cleves les deux duchés de Juliers & de Berg; mais le dernier électeur Palatin, Jean-Guillaume de Neubourg, tâcha de faire passer cette succession aux comtes Palarins de Sultzbach, ses cousins, qui descendoient des comtes Palatins de Neubourg par les femmes. Le roi de Prusse, Frédéric II, consentit à cette succession par une convention conclue en 1741, sous les auspices de la France; & c'est en conséquence que le dernier électeur Palatin de Neubourg, Jean Guillaume, étant mort en 1745, son successeur dans l'électorat Palatin, Charles Théodore de Sultzbach suceéda aussi tranquillement dans le duché de Juliers & de Berg, & le comté de Ravenstein, souverainetés qu'il possede encore aujourd'hui.

Les electeurs de Saxe font une prétention aux trois duchés de Cleves, de Juliers & de Berg, au titre d'une expectative obtenue des empereurs, mais contraire à l'ancienne qualité féminine de ce pays.

Le duché de Cleves est un pays très-fertile, à l'aide du Rhin qui le traverse. Il est borné au levant par l'évêché de Munster; vers le midi, par l'abbaye d'Essen, le duché de Berg, la principauté de Meurs, une partie détachée de l'archevêché de Cologne & la Gueldre Prussiene; à l'occident par la Gueldre & le Brabant; le même pays de Gueldre & l'évêché de Munster le terminent au septentrion. L'air en est sain, & il s'y trouve de belles forêts. Les champs, les prés, les pâturages, les plantarions de tabac sont garantis des inondations du Rhin par de très-hautes digues. La nouriture & l'engrais des bestiaux y est un objet de grande ressource pour les habitans, & le gibier n'y manque point, sur-tout sur la gauche du Rhin, & les rivieres très-poissoneuses y donnent sur-tout du saumon, du brocher, de la carpe. Le pays a des manufactures en laine, en fil & en soie. Une partie des habitans suit la religion évangélique suivant la doctrine réformée. Les Catholiques, les Luthériens, les Mennonites ont des Églises en di-

vers endroits, où ils ont, ainsi que les Juifs, le libre exercice de leur religion. Les principales villes en sont Cleves, le siége de la régence, & Wesel, place très-forte sur le Rhin. Le comté de la Marck est un pays montagneux, mais les habitans en sont fort industrieux, & il s'y trouve des fabriques en fer & autres métaux, connues dans toute l'Europe. Le comté de Ravensberg, contigué au Wéser & à la principauté de Minden, cultive beaucoup de lin, & manufacture des toiles d'une qualité supérieure. Elle contient l'abbaye de Herforden, qui est ordinairement possédée par une princesse de Brandebourg. (*R.*)

CLEVES, *Clivia;* capitale du duché de Cleves, à un demi-mille du Rhin, & à deux milles de la Mense. Cette ville est le siége de la régence des états de la chambre de guerre & des domaines du duché de Cleves, & de la principauté de Meurs, ainsi que du collége provincial de Médecine. Partagée en ville haute & basse, elle est bien bâtie, & a environ huit cents feux. Sur la ville haute, on remarque une tour, qu'on croît bâtie trois cents ans avant J. C. Du haut de cette tour on découvre vingt-quatre villes. Cleves a plusieurs places & marchés, plusieurs Églises & quelques couvens des deux sexes: mais on n'y voit aucun édifice remarquable. Rien de plus riant & de plus fertile que les environs de cette ville. Tout le pays est rempli d'inscriptions, de médailles, & de monumens qui attestent le long séjour qu'y ont fait les légions romaines.

Parmi les villes de ce duché, Cleves a la premiere voix aux dietes provinciales, & jouit, conjointement avec Wesel, du droit de convoquer les autres villes. Elle apartient à la Prusse depuis 1673. *Long.* 23, 45; *lat.* 51, 48 (Π) 48), à 28 lieues n. o. de Cologne, 28 f. e. d'Amsterdam. (*M. D. M.*)

CLIMAT; portion ou zône de la surface de la terre, terminée par deux cercles paralleles à l'équateur, & d'une largeur telle que le plus long jour dans le parallele plus proche du pole, surpasse d'une certaine quantité, par exemple, d'une demi-heure, le plus long jour dans le parallele plus proche de l'équateur. *Voyez* TERRE, PARALLELE, &c.

Les climats se prenent donc depuis l'équateur jusqu'aux poles, & sont comme autant de bandes ou de zônes paralleles à l'équateur; mais il y a à la rigueur plusieurs climats dans la largeur de chaque zône. Un climat n'est différent de celui qui est le plus proche de lui, qu'en ce que le plus grand jour d'été est plus long ou plus court d'une demi-heure dans l'un que dans l'autre.

L'intervalle du premier climat est de 8 d. 30', & celui du dernier n'a pas plus de 3'. Pour concevoir la raison de cette inégalité, qui procede d'une propriété de la sphere, il faut s'imaginer que dans la sphere droite la moitié du tropique du cancer, qui est au dessous de l'horizon, est divisée en quarante-huit parties égales, chaque partie étant de 3 d. 45', qui valent un quart d'heure: de plus, qu'il y a une de ces parties vers l'orient, & une vers l'occident, les plus proches de l'horizon, qui toutes deux ensemble font une demi-heure de temps, qui répond à l'intervalle d'un climat. Cela posé, on voit que la raison de l'inégalité des climats procede de la section plus ou moins oblique du tropique par l'horizon, selon les différentes élévations du pole, qui font que l'horizon coupant obliquement le tropique aux parties égales de 3 d. 45' prises du côté d'orient & d'occident proche l'horizon immobile, il en résulte une plus grande différence des hauteurs du pole, que lorsque le tropique est coupé plus obliquement par l'horizon aux mêmes points de 3 d. 5'. Ainsi cette différence des hauteurs du pole, qui correspond à la demi-heure des premiers climats, étant plus grande vers l'équateur q... vers les cercles polaires où sont les derniers climats, cela rend leur intervalle très-inégal, & bien plus grand vers l'équateur que vers les poles.

Comme les climats commencent à l'équateur, le premier climat dans son commencement a, par cette raison, précisément douze heures de jour à son plus grand jour; & à sa fin, il a douze heures & demie à son plus grand jour.

Le second climat qui commence où le premier finit, a douze heures & demie de jour à son plus grand jour, & à sa fin il a treize heures de jour à son plus grand jour; & ainsi des autres climats d'heures qui vont jusqu'au cercle polaire où se termine ce que les géographes appelent les climats d'heures, & où commencent les climats de mois. *Voyez* HEURE.

Comme les climats d'heures sont des espaces compris entre deux cercles paralleles à l'équateur, qui ont leur plus grand jour plus long d'une demi-heure dans leur fin que dans leur commencement; de même les climats de mois sont des espaces terminés par deux cercles paralleles au cercle polaire, situés par-delà ce cercle, & dans lesquels le plus grand jour est plus long d'un mois ou de trente jours à la fin qu'au commencement. *Voyez* MOIS.

Les anciens ne donnoient le nom de climat qu'aux endroits de la terre qu'ils croyoient habitables. Ils estimoient qu'une partie de la zône tempérée par-delà le 50e degré de latitude, étoient inhabitables, & ils n'avoient que sept climats. Ils posoient le commencement du premier à 12 deg. 41' de latitude, où le plus long jour d'été est de douze heures trois quarts; & la fin du septieme climat alloit vers les 50 degrés de latitude, où le plus long jour est de 16 heures 20'. Pour mieux distinguer leurs climats, ils en faisoient passer le milieu par les lieux les plus considérables du vieux continent; savoir, le premier par Meroé en Éthiopie, le second par Siene en Égypte, le troisieme par Alexandrie aussi en Égypte, le quatrieme par l'île de Rhodes, le cinquieme par Rome, le sixieme par le Pont-

Euxin, & le septieme & dernier par l'embouchure du Borysthene. A ces sept climats, on en ajouta depuis encore deux autres, savoir le huitieme, passant par les monts Riphées, dans la Sarmatie Asiatique, & le neuvieme par le Tanaïs. Les anciens, comme les modernes, ont encore divisé la terre en de plus petits espaces, que l'on nomme *paralleles de climats*, afin de les distinguer des autres paralleles de l'équateur. Ces paralleles ne sont que des demi-climats, desquels l'espace ne contient qu'un quart d'heure de variation dans les plus longs jours d'été de chacun de ces paralleles.

Les modernes, qui ont voyagé bien plus avant vers les poles, ont mis trente climats de chaque côté, & quelques-uns d'entr'eux ont fait les différences d'un quart d'heure seulement, au lieu d'une demi-heure.

Lorsqu'on détermine les climats, on n'a point égard ordinairement à la réfraction. *Voyez* RÉFRACTION.

On donne vulgairement le nom de climat à une terre différente d'une autre, par raport aux saisons, aux qualités de la terre, ou même aux peuples qui y habitent, sans aucune relation aux plus grands jours d'été.

Abufeda, auteur arabe, distingue la premiere espece de ces climats par le nom de *climat réel*, & l'autre par celui de *climat apparent*.

On compte ordinairement vingt-quatre climats de demi-heure, & douze de demi-mois. Chacun des espaces de ces derniers comprend quinze jours de différence entre les plus longs jours d'été de l'un & de l'autre de ces climats; car sous les cercles polaires, le plus long jour d'été est de vingt-quatre heures ou d'un jour astronomique, & le plus long jour sous les poles contient cent quatre-vingts jours astronomiques, qui font six mois; de sorte qu'après avoir établi la différence de ces climats de la quantité de quinze jours, il est évident qu'il en faudra douze depuis les cercles polaires jusqu'aux poles; le premier desquels commencera aux cercles polaires, & le dernier finira aux poles. Et pour distinguer l'étendue de ces douze climats, il faut encore imaginer douze cercles paralleles à l'équateur par le commencement & la fin de chacun de ces intervalles; le premier desquels sera le cercle polaire, où est le commencement du premier de ces climats; & le dernier sera éloigné du pole de 2 d. 59', qui déterminera le commencement du dernier climat, dont le pole sera la fin. Les tables suivantes feront connoître l'étendue de tous les climats, avec leurs degrés de latitude, & l'intervalle compris entr'eux. *M. Formey.*

Table des climats de demi-mois.

Climats.	Plus longs jours.		Latitude.		Intervalle des climats.	
Leur nombre.	*Mois.*	*Jours.*	*Degr.*	*Min.*	*Degr.*	*Min.*
0	0	1	66	30	0	0
1	0	15	66	44	0	14
2	1	0	67	20	0	36
3	1	15	68	23	1	3
4	2	0	69	48	1	25
5	2	15	71	34	1	46
6	3	0	73	37	2	3
7	3	15	75	57	2	20
8	4	0	78	30	2	33
9	4	15	81	14	2	44
10	5	0	84	5	2	57
11	5	15	87	1	2	56
12	6	0	90	0	2	9

Table des climats de demi-heure.

Climats.	Plus longs jours.		Latitude.		Intervalle des climats.	
Leur nombre.	*Heur.*	*Min.*	*Degr.*	*Min.*	*Deg.*	*Min.*
0	12	0	0	0	0	0
1	12	30	8	34	8	34
2	13	0	16	43	8	9
3	13	30	24	10	7	27
4	14	0	30	46	6	36
5	14	30	36	28	5	42
6	15	0	41	21	4	53
7	15	30	45	29	4	8
8	16	0	48	59	3	30
9	16	30	51	57	2	58
10	17	0	54	28	2	31
11	17	30	56	36	2	8
12	18	0	58	25	1	49
13	18	30	59	57	1	32
14	19	0	61	16	1	19
15	19	30	62	24	1	8
16	20	0	63	20	0	56
17	20	30	64	8	0	48
18	21	0	64	48	0	40
19	21	30	65	20	0	32
20	22	0	65	46	0	26
21	22	30	66	6	0	20
22	23	0	66	19	0	13
23	23	30	66	27	0	8
24	24	0	66	30	0	3

Il ne faut pas croire au reste que la température soit exactement la même dans les pays situés

fous le même climat : car une infinité de circonftances, comme les vents, les volcans, le voifinage de la mer, la pofition des montagnes, fe compliquent avec l'action du foleil, & rendent fouvent la température très-différente dans des lieux placés fous le même parallele.

Il en eft de même des climats placés des deux côtés de l'équateur à diftances égales : de plus, la chaleur même du foleil eft différente dans ces climats. Ils font plus près du foleil que nous dans leur été ; & plus loin dans leur hiver. *Voyez* CHALEUR.

L'auteur de l'*Efprit des loix* examine dans le *XIVe livre* de fon ouvrage, l'influence du climat fur les mœurs, le caractere, & les loix des peuples.

Après les détails phyfiques fur les effets du froid & du chaud, il commence par expliquer la contradiction, qui fe trouve dans le caractere de certains peuples. La chaleur, dit-il, donne d'un côté un corps foible, & de l'autre une imagination vive : voilà pourquoi les Indiens ont à certains égards tant de courage, & à d'autres tant de foibleffe. La foibleffe du corps rend naturélement pareffeux ; de là l'atachement de ces peuples à leurs ufages : cette foibleffe portant à fuir les travaux même néceffaires, les législateurs fages doivent au contraire par leurs loix encourager le travail, au lieu de favorifer l'indolence. C'eft à la dévotion fpéculative des pays chands qu'on doit la naiffance du *Dervichifme*. L'ivrognerie eft un vice des pays froids. La loi de Mahomet, en défendant aux Arabes de boire du vin, étoit en cela conforme à leurs coutumes. Les loix contre les maladies qui ne font pas particulieres à un climat, mais qui y font tranfplantées, comme la pefte, la lepre, la vérole, &c., ne fauroient être trop féveres. Le fuicide en Angleterre eft l'effet d'une maladie (*a*) ; & fi les loix civiles de quelques pays peuvent avoir eu des raifons pour flétrir le fuicide, du moins en Angleterre on n'a dû le regarder que comme un effet de la démence ; dans ce même pays où le peuple fe dégoûte fi aifément de la vie, on fent bien que le gouvernement d'un feul eût été pernicieux, & que les loix doivent gouverner plutôt que les hommes. Ce caractere d'impatience & d'inquiétude eft comme le gage de leur liberté. Nos peres, les anciens Germains, qui habitoient un climat froid, avoient des loix très-peu féveres fur la pudeur des femmes. Ce fut autre chofe quand ils fe virent tranfportés dans le climat chaud d'Efpagne. Chez un peuple féroce, comme les Japonois, les loix ne fauroient être trop dures, & le font en effet : il en eft & il en doit être autrement chez des peuples d'un caractere doux, comme les Indiens.

Voilà en peu de mots ce que dit l'auteur fur les effets du climat, & dont quelques écrivains lui ont fait des reproches, comme s'il faifoit dépendre tout du climat ; tandis qu'au contraire fon ouvrage n'eft deftiné qu'à expofer la multitude prefque infinie de caufes qui influent fur les loix & fur le caractere des peuples, & dont on ne peut nier que le climat ne foit une des principales. C'eft-là l'idée qu'on doit avoir de ce qu'on lit à ce fujet dans cet ouvrage, dans lequel il peut fe trouver quelques propofitions qui ont befoin d'être éclaircies, mais où l'on voit briller le philofophe profond, & le citoyen vertueux. Notre nation lui a donné les applaudiffemens qu'il méritoit, & les étrangers le regardent comme un ouvrage qui fait honeur à la France.

CLING ; bailliage & château d'Allemagne, dans la haute Baviere, & dans la régence de Bourghaufen. Il eft à l'électeur de Baviere. (*R.*)

CLINGEN ; bourg d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, à 2 li. f. de Sonderfhaufen. La pêche y eft abondante.

CLINGENAW ; ville de Suiffe, dans le comté de Bade, fur l'Aar.

CLISSA ; forterefle de Dalmatie, apartenante aux Vénitiens. *Long.* 35 ; *lat.* 44. (Π) Cliffa eft une citadelle de grande importance, qui fut prife fur les Turcs par les Vénitiens fous le commandement de Fofcolo, Provéditeur de Dalmatie. Elle eft fur une crête de collines entre deux hautes montagnes fur le chemin de Turquie en Dalmatie. Il y a une bonne garnifon.)

CLISSON ; petite ville de Bretagne, au pays Nantois, fur la Seure. Elle a un petit château fur le rocher. *Long.* 16, 20 ; *lat.* 47, 6.

CLITOW ; bourg de Bohême, remarquable par fes riches mines d'argent. Il eft dans le cercle de Pilfen.

CLITHERA ; petite ville d'Angleterre, dans la province de Lancashire. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 14, 28 ; *lat.* 53, 50.

CLITUNNO ; riviere d'Italie, dans le duché de Spolette, ou Ombrie, dans l'état de l'Églife.

CLOGHER ; petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulfter, au comté de Tyrone ; elle a un évêché, & députe au parlement. Elle eft à 30 lieues n. o. de Dublin.

CLOIS ; petite ville de France, dans le Dunois, diocêfe de Blois, à 2 lieues f. o. de Château-Dun

(*a*) Ce n'eft pas l'effet du feul climat, mais plutôt des principes de pyrrhonifme, de fatalifme & de matérialifme qui regna dans cette nation. Le fuicide étoit fréquent chez les anciens Romains ; cependant rien de plus étranger aux Romains d'aujourd'hui que le fuicide. Le climat eft abfalument le même : ce n'étoit autrefois que l'opinion du ftoïcifme qui portoit les anciens à cet excès criminel ; & c'eft la Religion qui l'empêche aujourd'hui dans les mêmes lieux. Il n'y a pas de climat où les bêtes fe tuent elles-mêmes, car elles n'ont point de fectes. La légiflation, la morale, la Religion, l'éducation ont bien beaucoup plus d'influence fur les hommes, que le climat, qui peut bien diverfifier les degrés, mais non pas changer les principes. *Voyez* à ce propos les Remarques d'Antoine Genoveli fur l'Efprit des Loix. (▾)

CLONEFORT; petite ville d'Irlande, au comté de Galloway, dans la province de Connaught.

CLONEGALL; bourg d'Irlande, dans le comté de Wicklou. Il députe au parlement.

CLONMELL; petite ville forte d'Irlande, capitale du comté de Tipperary. Elle députe au parlement, & est à 16 lieues s. e. de Limerick. *Long.* 9, 58; *lat.* 52, 28.

CLOPPENBOURG; petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster, avec un bailliage. Elle est à 12 lieues s. d'Oldembourg.

CLOSTER-CAMP, dans l'archevêché de Cologne, près de Rhimberg. Les François y batirent les Hanovriens en 1760.

CLOSTER-GRAB; petite ville de Bohême, près de Tabor, dans le cercle de Bechin. (*R.*)

CLOSTER-SEVERN; dans le duché de Brême, près de l'Elbe. Il s'y fit une convention entre les Hanovriens & les François, le 8 Septembre 1757.

CLOUD (Saint), *Novigentum*, *Sanctus Clodoaldus*; bourg de France, ou plutôt petite ville, à 2 lieues o. de Paris, sur le bord de la Seine. Il y a un fort beau château acquis par Louis XIV, de Jean-François de Gondy, premier archevêque de Paris, pour Philippe, duc d'Orléans, son frere unique. Les jardins sont ornés d'une superbe cascade artificielle, & d'un jet d'eau qui s'éleve à plus de cent pieds. En 1583, le roi Henri III y tomba sous le couteau du F. Jacques Clément. La seigneurie de Saint Cloud apartient aux archevêques de Paris. En 1674, elle fut érigée en duché-pairie, annexée à l'archevêché de Paris. *Long.* 19, 52, 40; *lat.* 48, 50, 37. (*R.*)

CLOYNE; petite ville épiscopale d'Irlande, au comté de Corck, dans la province de Leinster.

CLUGNY. *Voyez* CLUNI.

CLUNDERT; petite ville forte des Provinces-Unies des Pays-bas, dans la Hollande méridionale sur les frontieres du Brabant Hollandois.

CLUNI, *Cluniacum*; ville de France en Bourgogne, dans le Mâconois, remarquable par sa célebre abbaye de Bénédictins. Elle est sur la Grosne, à 4 lieues n. o. de Mâcon, 13 s. e. d'Autun, 15 s. o. de Lyon. *Long.* 22, 8; *lat.* 46, 24.

L'abbaye de Cluni, ou Clugny, chef de la congrégation de son nom, est immédiatement soumise au Saint Siége. Elle fut fondée l'an 910, par Guillaume, duc d'Aquitaine, & comte d'Auvergne. L'abbé de Cluni est supérieur général de tout l'ordre; il jouit de 50,000 livres de revenu. L'Église est la plus grande du royaume. Elle a près de six cents pieds de longueur. Il y a plusieurs paroisses à Cluni, un couvent de Récollets, & une subdélégation de l'intendance. (*R.*)

CLUSE (la); petite ville d'Italie, dans la Savoie, capitale du Faucigny, sur l'Arve. Elle est à 9 lieues s. e. de Geneve. *Long.* 24, 12; *lat.* 46. (Il) *Long.* 24, 8; *lat.* 45, 58.

CLUSEAU (le trou de); grande caverne du Périgord, dans la terre de Miremont.

CLUSONE; petite ville d'Italie, dans le Bergamasque, sur les frontieres des Grisons.

CLUYD, ou CLYD; grande riviere de l'Écosse méridionale, qui prend sa source dans le comté d'Annandale, & se jete dans le golfe de Cluyd.

CLUYDESDALE; pays de l'Écosse méridionale, entre ceux de Lenox & de Lothian, qui se divise en haut & bas. Ce pays est le long de la Clyde.

CLYN; petite ville de l'Écosse septentrionale, dans le comté de Southerland, près de l'embouchure du Bora.

CNEZOW; ville de Pologne, dans le Palatinat de Chelm.

CNIDE; ville ancienne de la Carie, dans la Doride. Ce n'est plus qu'un misérable bourg.

CO; ville de la Chine, huitieme métropole de la province de Quang-Si, au département de Tai-Ping.

CO, COA, COOS, ou COS; île de l'Archipel, vers la côte de la Carie. Elle est célebre par la naissance d'Hippocrate, d'Apelle & de Pamphile, qui la premiere devida la soie. Les Turcs l'appelent aujourd'hui *Stanco*, ou *Stankon*. On la connoît aussi sous le nom de *Lango*. Elle est presque vis-à-vis d'Halicarnasse, près de Cnide & de l'île Palmosa.

COA; riviere du royaume de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes.

COANGO; riviere de l'Afrique méridionale, qui a sa source proche des frontieres de Monoemugi.

COANZA; grande riviere d'Afrique en Éthiopie, qui se jete dans la mer près de l'île Loanda.

COARI; riviere de l'Amérique méridionale. C'est une des principales rivieres qui se jetent dans le fleuve des Amazones.

COBILANA; ville de Portugal, dans la province de Beyra, sur la riviere de Zezare.

COBINORA; petite ville d'Hongrie, sur la Save, à peu de distance de Sabaez.

COBLENTZ; grande ville d'Allemagne, dans l'électorat de Treves, au confluent du Rhin & de la Moselle. Elle est ceinte de murailles à l'antique, mais les nouveaux ouvrages qu'on y a ajoutés, en ont fait une ville importante. Elle est d'ailleurs bien bâtie, & on y compte, outre la paroisse principale, deux collégiales, un séminaire archiépiscopal, un collége, un gymnase, sept couvens des deux sexes, & un autre de Bénédictines placé hors des murs. Cette ville est gouvernée par son magistrat municipal. Elle fut assiégée en 1632 par les Suédois, & canonée par les François qui l'obligerent de se rendre. En 1688, ils la bombarderent, & la ruinerent en partie sans la réduire. Le bailliage de Coblentz, ou Coblence, apartient à l'ordre Teutonique. C'est la résidence ordinaire de l'électeur de Treves. *Long.* 25, 8; *lat.* 50, 24. (*M. D. M.*)

COBOURG; ville d'Allemagne, en Franconie, capitale d'une principauté de même nom, sur l'Irsch. Les colléges princiers de la province sont établis dans cette ville. Il y a à Cobourg quatre Églises, un collége illustre, une école dépendante de la ville; deux fabriques, l'une en or, & l'autre en argent; une manufacture de porcelaine; & on trouve dans le château une autre sorte de manufacture de laquelle sortent des ouvrages précieux, faits de bois pétrifié que le pays produit en abondance. Il y a une forteresse sur une hauteur, où sont des apartemens pour le prince, une Église, &c. *Long.* 28, 35; *lat.* 50, 20. (*M. D. M.*)

Cobourg; principauté d'Allemagne, dans la haute Saxe, bornée au sud-est par la forêt de Thuringe, confine vers le nord au comté de Schwarzbourg, à l'évêché de Bamberg vers le levant, à celui de Wirtzbourg vers le midi, & au comté princier de Henneberg vers le couchant.

Le territoire est fertile, & ses excellens pâturages nourissent de nombreux troupeaux. On y recueille quantité de lin, de vin, des grains, &c. Le pays produit des mines de fer, de cuivre, de charbon de terre, de plâtre, d'alun & de marbre. Ses rivieres sont l'Irsch, la Grimpe, la Roëte, la Lauter, la Rodach, la Steinach, la Werra, &c. Cette principauté contient dix villes & six bourgs. La noblesse y releve de la chancélerie seule : tant le pays que la noblesse, a un directeur & un syndic. Une partie des habitans sont Luthériens; le reste est Calviniste. Le commerce consiste en blé, en laine, en moutons & en bêtes à cornes engraissées, en ardoises, pierres à repasser & en pierres à fusil, en ouvrages de bois de toutes especes, en poix, en potasses, &c.

Cette principauté peut avoir seize lieues de long sur huit de large, & apartient à la maison de Saxe-Saalfeld. Les états de ce prince ont été afranchis du droit d'aubaine en France en 1778. (*M. D. M.*)

COCA; petite ville d'Espagne, dans la Castille vieille, sur la petite riviere d'Élerana.

COCHEIM; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Treves, sur la Moselle. Autrefois cette ville étoit impériale, mais elle est sujete à l'électeur, depuis 1298, temps auquel cette ville, hypothéquée à l'électeur de Treves par l'empereur Adolphe, lui fut définitivement donnée en propriété par l'empereur Albert. Elle est à 10 lieues s. o. de Coblentz, 14. n. c. de Treves. *Long.* 24, 45; *lat.* 50, 12. (*R.*)

COCHEREL; village de Normandie, au diocèse & à 3 lieues d'Évreux, sur la riviere d'Eure, renomé par la bataille que du Guesclin y gâgna le 6 mai 1364, contre le roi de Navarre.

COCHERGAW; contrée d'Allemagne, entre la Franconie & la Suabe, ainsi nommée, parce qu'elle est arosée par le Cocher, ou Kocher, qui se jete dans le Necker près de Wempfen.

COCHILA; riviere d'Italie, au royaume de Naples, qui prend sa source dans l'Apennin, & se jete dans le golfe de Tarente.

COCHIN; ville considérable d'Asie, capitale d'un royaume de même nom, sur la côte de Malabar. Les habitans sont idolâtres. Les femmes y peuvent prendre plusieurs maris. *Long.* 95, 15; *lat.* 10.

Cochin étoit un lieu important lorsque les Portugais ariverent dans l'Inde. Ils s'emparerent de cette place, dont ils furent chassés depuis par les Hollandois. Dans le faux-bourg il y a une colonie de Juifs industrieux & blancs, qui ont la folle prétention de s'y être établis au temps de la captivité de Babylone. La ville, entourée de campagnes très-fertiles est bâtie sur une riviere qui reçoit des vaisseaux de cinq cents toneaux, & qui forme dans le pays plusieurs branches navigables. Si le commerce n'y est pas aussi actif qu'il le pouroit être, il faut en accuser le génie oppresseur du gouvernement. On recueille dans ce royaume du poivre en abondance. Un évêque Portugais porte encore le titre d'évêque de Cochin. Cette ville est à 36 lieues de Calicut, au sud. (*M. D. M.*)

COCHINCHINE (la); *Cochinsina*, royaume maritime d'Asie, borné à l'est par la mer, au nord par le Tonquin, à l'ouest par le Kémoi, au sud par le royaume de Chiampa. Il a environ cent dix lieues de long, sur vingt cinq de large : ce beau pays faisoit partie du royaume de Tonquin; mais un prince du Tonquin, fuyant devant son souverain, qui le poursuivoit comme un rebelle, avoit franchi avec ses soldats & ses partisans le fleuve qui sert de bariere entre le Tonquin & la Cochinchine. Les fugitifs, aguerris & policés, chasserent bientôt des habitans épars qui erroient, sans forme de gouvernement civil, & sans autres loix que celles de l'intérêt mutuel & sensible qu'ils avoient à ne point se nuire réciproquement. Ils y fonderent un empire sur la culture & la propriété, un peu avant le milieu du dixseptieme siecle. Le riz étoit la nouriture la plus facile & la plus abondante. Il eut les premiers soins des nouveaux Colons. La mer & les rivieres attirerent des habitans sur leurs bords, par une profusion d'excellent poisson. On éleva des animaux domestiques, les uns pour s'en nourir, les autres pour s'en aider au travail. On cultiva les arbres les plus nécessaires, tels que le cotonier, pour se vêtir. Les montagnes & les forêts qu'il n'étoit pas possible de défricher, donnerent du gibier, des métaux, des gommes, des parfums, & des bois admirables. Ces productions servirent de matériaux, de moyens, & d'objets de commerce. On construisit les cent galeres qui défendent constament les côtes du royaume.

Les mœurs de ce peuple sont douces; leur caractere est humain, & les femmes sont aussi remarquables par leur beauté, que par leur assiduité au travail, & leur intelligence; d'ailleurs sous

un climat où la nature riche & féconde a laissé peu de chose à désirer & à faire. On n'y connoît ni voleurs ni mendians. Tout le monde a droit d'y vivre dans son champ ou chez autrui. Un voyageur entre dans une maison de la peuplade où il se trouve, s'assied à table, mange, boit, se retire sans invitation, sans remercîment, sans questions. C'est un homme; dès-lors, il est ami, parent de la maison. Fût-il d'un pays étranger, on le regarderoit avec plus de curiosité; mais il seroit reçu avec la même bonté.

Ce sont les suites & les restes du gouvernement des six premiers rois de la Cochinchine, & du contrat social qui se fit entre la nation & son conducteur, avant de passer le fleuve qui sépare ce royaume de Tonquin. Ces hommes, las d'oppression, voulurent se prémunir contre les abus de l'autorité. Leur chef, qui leur avoit donné l'exemple & le courage de se révolter, leur promit un bonheur dont il vouloit jouir lui-même; celui d'un gouvernement juste, modéré, paternel. Il cultiva avec eux la terre où ils s'étoient sauvés ensemble. Il ne leur demanda jamais qu'une seule rétribution annuele & volontaire, pour l'aider à défendre l'état contre le despote Tonquinois qui les poursuivit long-temps au delà du fleuve qu'ils avoient mis entr'eux & sa tyrannie.

Ce contrat primitif a été religieusement observé durant plus d'un siecle sous cinq ou six successeurs de ce brave libérateur; mais il s'est enfin altéré & corrompu. Le prince actuel porte le titre ridicule *de roi du ciel*. Ils étoient libres ces peuples, & les insensés ont demandé des chaînes: c'étoient auparavant des hommes; ce ne sont plus aujourd'hui que de vils esclaves, qui peuvent être les victimes du caprice du souverain. L'or qu'il a fait déterrer dans les mines a desséché l'agriculture. Il s'est fait bâtir un palais d'une lieue de circonférence, & des milliers de canons autour des murailles de ce palais, le rendent redoutable aux peuples.

La découverte de l'or a naturélement amené celle des impôts; les tributs ne sont plus des offrandes volontaires, mais des exactions par contrainte; & ce beau, cet heureux pays, offre déja des ruines, des crimes, la perfidie, & la dépopulation, suite du despotisme.

Les Chinois, qui sont en possession d'y faire le principal commerce, en tirent aujourd'hui en échange des marchandises qu'ils y portent, des bois de menuiserie pour la charpente des maisons & la construction des vaisseaux; une immense quantité de sucre, de la soie de bonne qualité, des satins agréables, du pitre, filament d'un arbre ressemblant au bananier, du thé noir & de mauvaise qualité, pour la consommation du peuple, comme s'il falloit empoisoner cette classe précieuse de la société; de la canelle si parfaite, qu'on la paye trois ou quatre fois plus cher que celle du Ceïlan; du poivre excellent, & du fel si pur, qu'on le forge en sortant de la mine, sans le faire fondre; de l'or, au titre de vingt-trois karats; il y est plus abondant que dans aucune autre contrée de l'Orient; du bois d'aigle, plus ou moins parfait, selon qu'il est plus ou moins résineux. Le pays produit encore des perles, des diamans & de l'ivoire.

Les Cochinchinois sont guerriers; leurs armes sont le mousquet & le sâbre. On les éleve à la guerre dès leur enfance, ce qui rend ce royaume très-puissant. Plusieurs princes s'en sont rendus tributaires. La ville où le souverain fait sa résidence est Ka-Hué, c'est-à-dire, Hué-la-Grande. Après bien des persécutions, les chrétiens y jouissent d'un calme assez grand & du culte publique de leur religion depuis l'édit de 1774, qui a remis en liberté tous ceux qui étoient détenus en prison pour n'avoir pas voulu abjurer le christianisme.

La Cochinchine, selon le P. Alexis de Rodes, est divisée en six provinces, dont chacune a son gouverneur & un ressort de justice particulier.

Au nord Quambin, le long de la côte, Thoanoa, Cham, Quanglia, Quin-hin. La situation de la sixieme province n'est déterminée par aucun géographe. Ce royaume est situé dans la zône torride, entre le douzieme & dix-huitieme degrés de latitude septentrionale. (*Masson de Morvilliers*.)

COCKERMOUTH; petite ville d'Angleterre, dans la province de Cumberland. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 13, 48; *lat.* 54, 44.

COCONUCOS; peuple de l'Amérique méridionale dans le Popayan, au pied des Andes, où ils habitent des vallées fort spacieuses. On voit au haut de ces montagnes quelques goufres de volcans, d'où il sort des eaux bouillantes & salées, dont on recueille du sel.

COCOS (île des); île de l'Amérique méridionale, dans la mer Pacifique. Il y a encore une île de ce nom dans la mer d'Afrique, près de l'île de Madagascar, & une troisieme dans la mer d'Asie, près de l'île de Sumatra.

CODOGNO, *Cotoneum*; petite ville d'Italie, au duché de Milan, dans le Lodésan, vers le confluent de l'Adda & du Pô. Les Autrichiens y furent forcés le 6 mai 1746.

(Π) CODROÏPO; c'est une grôsse terre dans l'état de Venise à l'ouest du torrent Stella sur la route de l'Allemagne. Il y a tout près d'elle le village de Persereano où l'on admire la magnifique maison de plaisance, & les délices des comtes Manini Patriciens de Venise.)

CŒLLEDA, ou CŒLLN; petite ville de la haute Saxe, dans le cercle de la Thuringe. On éleve dans les environs beaucoup de bétail.

CŒLN. *Voyez* Cœlleda.

CŒNNERN; petite ville de la basse Saxe, dans le duche de Magdebourg. Il y a une école, un hôpital, & un prévôt de ville, qui est le chef des magistrats. Elle a beaucoup soufert des incendies, mais sur-tout de la guerre de trente ans, qui l'a presqu'entiérement ruinée.

COERBACH ; ville d'Allemagne , capitale de la principauté de Waldeck, près du pays de Hesse-Cassel. *Long.* 26, 30; *lat.* 57, 15.

COERLIN; ville & bailliage d'Allemagne, en haute Saxe, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin , apartenant au roi de Prusse. Elle est située sur la riviere de Persante , munie d'un château , & pourvue d'une prévôté . L'on y travaille beaucoup en laines.

COESFELD ; ville forte d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évêché de Munster, près du Berkel. *Long.* 24, 50 ; *lat.* 51, 58.

COESNON (le) ; riviere de France, en Normandie , qui prend sa source dans le Maine , & se jete dans la mer près du mont Saint-Michel.

COESSEIN ; c'est le nom d'une des pointes du mont Fichtelberg, l'un des plus élevés de l'Allemagne : il est en Franconie , dans la principauté de Bareith.

COESSLIN ; anciene ville d'Allemagne , chef-lieu d'un bailliage & d'un cercle du même nom , en haute Saxe , dans la Poméranie ultérieure , & dans la principauté de Camin , apartenant au roi de Prusse. (C'est ici qu'avoient leur siége autrefois les évêques de Camin.) On la nommoit *Cossalit* & *Cossalin*. Elle est située sur la riviere de Nisebeck , laquelle va tomber dans le lac de Jasmund , au pied du mont Chellen. C'est aujourd'hui le siége d'une prévôté luthériene , d'un consistoire , & d'une cour de justice affectée à la Poméranie ultérieure . Le grand incendie qu'elle essuya l'an 1718 , engagea le roi de Prusse à la faire rebâtir solidement & réguliérement ; & les bienfaits de ce prince à cette occasion, porterent ses habitans à lui ériger une statue de pierre au milieu de leur grande place publique (*R.*)

COËTHEN ; ville d'Allemagne , en haute Saxe , dans la principauté d'Anhalt , sur la petite riviere de Zittau . C'est-là que résident les princes d'Anhalt , qui prenent le surnom de *Coëthen* , & qui forment une des quatre branches principales de cette illustre maison. Les luthériens & les réformés y ont chacun séparément une Église , une école publique, & une maison d'orphelins , & un hôpital en commun. C'est une des villes les plus anciennes de l'Allemagne : elle étoit déja fort connue du temps d'Henri l'Oiseleur , dans le xe siecle . Elle est composée de plusieurs parties , que l'on agrandit & que l'on embélit tous les jours . Les arts & métiers y prosperent , & l'on y établit en 1617 une société , qui prit le surnom de *fructifiante* . Le terroir de *Coëthen* & de ses dépendances est un des plus fertiles de l'Allemagne : il y a un bailliage d'où ressortissent au delà de cinquante villages , tous riches en grains . Il se tint dans cette ville , l'an 1569 , une assemblée de tous les ecclésiastiques de la principauté d'Anhalt . (*R.*)

COËTMALOEN ; abbaye de France , fondée vers 1142 , en Bretagne , au diocèse de Quimper : elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 4500 liv.

COËVORDEN ; ville très-forte des Provinces-Unies, dans l'Overissel sur les confins de la Westphalie . Cette place est le chef-d'œuvre du célebre Coehorn , le plus grand Ingénieur qu'aient eu les Hollandois. Les états la prirent en 1579 ; les Espagnols l'ayant reprise , les états s'en rendirent maîtres de nouveau en 1592. L'évêque de Munster la prit en 1672 , & la république la reprit la même année . Elle est entourée d'un grand marais , à 12 li. s. de Groningue , 15 n. e. de Déventer. *Long.* 24 , 16 ; *lat.* 52 , 40.

COGENDE ; ville d'Asie , dans la Tartarie , au pays de Cogende , qui fait partie du Fergan , ou du moins qui en est limitrophe. Elle est dans une belle & fertile campagne , sur le fleuve Jaxartes (*Sihon*) vers le quatorzieme degré de *lat.* & le quatre-vingt-onzieme de *long.*

COGNAC , *Campiniacum* , *Copriniacum* , ou *Conniacum* ; ville de France, au gouvernement de Saintonge , & en particulier dans l'Angoumois , dont elle est la seconde ville. Elle est du diocèse de Saintes. La situation en est charmante, & rien n'est plus riant que le paysage dont elle est environée . Elle est célebre par la naissance de François Ier , & par ses eaux-de-vie.

Cognac est sur la Charente , à 7 lieues de Saintes, 7 d'Angoulême , & 2 de Jarnac . Le prince de Condé l'assiégea en vain en 1651. Il s'y est tenu plusieurs conciles ; savoir , en 1238 , 1260 , & 1262. (*R.*)

COGNI , *Iconium* ; grande & anciene ville de la Turquie Asiatique , dans la Caramanie , résidence du beglierbey . Elle est dans une belle campagne abondante en blé, en fruits, légumes & bétail. Il y a des moutons dont la queue pese jusqu'à trente livres. Elle est à 60 lieues n. e. de Satalie. *Long.* 51 , 30 ; *lat.* 37 , 56. (Π) *Long.* 50 , 30 ; *lat.* 38 , 12.

COGORETO , ou COGURETO ; village maritime d'Italie, dans l'état & à 10 lieues o. de Gênes , avec un petit port. Il est remarquable par la naissance de Christophe Colomb.

COIMBRE ; grande ville du royaume de Portugal , capitale de la province de Beira , sur le Mondego , fameuse par son université qui y fut transférée de Lisbone en 1291 . On y compte neuf Églises paroissiales. *Long.* 9 , 40 ; *lat.* 40 , 14. (Π) *Long.* 9 , 50 ; *lat.* 40 , 10.

Son évêché est suffragant du Brague . La cathédrale & les fontaines sont magnifiques . La ville est belle & bien bâtie , elle est dans un terroir très-agréable , où l'on recueille d'excellent vin , des olives & des fruits délicieux. Elle est à 36 lieues n. e. de Lisbone. (*R.*)

COINCY ; petite ville de France dans le Soissonois, à 2 li. n. de Château-Thierry .

COINCZ ; petite île sur la côte occidentale d'Irlande.

COIRE , *Curia Rhetorum* ; ville de Suisse , capitale du pays des Grisons , prés du Rhin . *Long.* 27 , 8 ; *lat.* 46 , 50.

Son

Son évêché, qui est fort ancien, est suffragant de Maïence. L'évêque a le droit de batre monoie, & est prince du Saint Empire. Coire, qui est indépendante de son évêque, fait un corps à part, & a son gouvernement & ses loix. Il y a un grand conseil, composé de soixante-dix persones, d'où l'on tire le sénat, composé de quinze sénateurs. La plaine où elle est située abonde en vignobles & en gibier. La ville est partagée en deux parties. Celle qui comprend la Cathédrale est Catholique, le reste de la ville est protestant. Coire est à 22 lieues s. de Constance, 21 s. e. de Zurich, 28 n. o. de Bergame. (*R.*)

COIROUX; abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Limoges, à 5 li. s. de Tulles.

COISLANS; comptoir Hollandois, à la côte de Malabar, à 26 li. n. o. du cap Comorin.

COKENHAUSEN; ville forte de Suede en Livonie, sur la Düna. *Long.* 43, 26; *lat.* 56, 40.

(Π) C'est la même que Kokenhausent qui avec toute la Livonie, par la paix de Nystadt, apartient à la Russie dès 1721.)

COL; île de l'Océan, l'une des Westernes. Elle abonde en blés & en pâturages. *Long.* 11; *lat.* 57. (*R.*)

Col d'Agnelle; passage de France en Italie, qui conduit de Guillestre à Château-Dauphin.

Col d'Argentiere (le); passage de France en Italie, entre le marquisat de Saluces & le comté de Nice.

Col-de-Limon; passage des Alpes, qui conduit de Sospelle à Cony.

Col des Mudechaars; ville ancienne d'Afrique, au royaume d'Alger, sur le bord de la riviere d'Açafran, ou Chinalaf. Elle fait un grand commerce en cuirs, en cire, &c. La contrée abonde en blés, en fruits & en troupeaux. On y éleve beaucoup de vers à soie. Entre cette ville & celle d'Alger, qui n'en est éloignée que de six lieues, il y a un port que l'on nomme *Port des Cassines*, qui peut contenir plusieurs vaisseaux.

Col-de-Tende (le); passage des Alpes, entre le Piémont & le comté de Nice. Il est ainsi nommé de la montagne de Tende au comté de Nice.

COLANGES, ou COULANGES LES-VINEUSES, *Colonia vinosa*; petite ville de France, en Bourgogne, dans l'Auxerrois. Au commencement du XIIIe siecle, les comtes de Joigny en étoient seigneurs.

Philippe de Sainte Croix, évêque de Mâcon, qui en étoit seigneur en 1377, y fonda un hôpital. Le roi y unit la maladrerie de Saint Cir, de Maillila-Ville, en 1697.

L'Église paroissiale est belle, vaste & très-éclairée. Le territoire ne produit pas du blé pour six semaines; mais il est très-abondant en vin qui est excellent; Henri IV en faisoit usage: il y a onze cents dix arpens de vignes, qui peuvent donner par an communément sept à huit mille feuilletes; on y compte trois cents quarante feux, & environ mille communians.

Le défaut d'eau a été cause que cette ville a été brûlée plusieurs fois, entr'autres le 11 mai 1679. Dès 1516, on avoit tâché d'y faire venir l'eau, mais inutilement: enfin, en 1705, M. d'Aguesseau, procureur général, depuis chancelier, qui en étoit seigneur, y envoya un ingénieur, qui a fourni cette ville d'une eau qui coule continuellement. C'est à François Rousseau, né à Coulanges, que nous devons l'invention de la cire d'Espagne. Il vivoit sous Louis XIII & Louis XIV. (*R.*)

Colanges-sur-Yonne; petite ville & prévôté de France en Bourgogne, à 5 li. de Colanges-les-Vineuses.

COLBERG; ville forte d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, au cercle de haute Saxe, à l'embouchure de la Persante, dans la mer Baltique. *Long.* 33, 30; *lat.* 54, 18.

L'étendue de cette ville est médiocre, mais ses habitans sont aisés, au moyen de leurs manufactures de draps, de toile, de la qualité de leurs laines, de leur commerce avec la Pologne, & de la navigation. On y compte plusieurs Églises & une école latine. La pêche est très-abondante dans les environs, sur-tout celle des saumons & des lamproies. Il y a aussi des salines d'un grand produit. Les Russes bombarderent cette ville, & lui donnerent vainement un assaut en 1758 & 1760; mais enfin ils la prirent en 1761; ils la restituerent au roi de Prusse en 1762. Colberg a prodigieusement soufert de ses différens siéges. (*R.*)

COLCHESTER; ville riche & considérable d'Angleterre, dans la province d'Essex, sur le Colst. *Long.* 18, 22; *lat.* 51, 52. Elle a été bâtie par Coïlus, prince Breton, cent vingt-quatre ans après Jésus-Christ, & jouit du droit d'envoyer deux députés au parlement. Ses huîtres sont les meilleures de toute l'Angleterre. Elle fait un grand commerce de laine, & est à 15 li. n. e. de Londres, & 6 de la mer. Elle est renomée par ses manufactures de frise & de serges. (*R.*)

COLDING; petite ville de Danemarck, dans le Nordjutland, au diocèse de Ripen, remarquable par son pont qui est d'un grand revenu par les péages, & par la bataille qu'y gâgnerent les Danois, en 1644 sur les Suédois. Elle est très-agréablement située, à 20 li. s. e. de Wibourg, 15 s. o. d'Arhus: au reste le commerce y est peu considérable. *Long.* 27; *lat.* 55, 35. (*R.*)

COLDINGHAM; petite ville de l'Écosse méridionale, dans la provnce de Berwick ou de Merse. Elle avoit autrefois une abbaye fameuse, dont le domaine s'étendoit sur toute la plaine voisine, que l'on appele *Coldingham Moor*, & qui a huit milles d'Angleterre de longueur. Proche de là se trouve sur la mer du nord, le cap Saint-Ebbe, vulgairement nommé, par corruption, *Saint-Tabbes*.

COLDITZ; ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, au cercle de Leipsick, capitale du bailliage de Colditz. Elle est située sur la Mulde, & elle a voix & séance dans l'assemblée des états. Il y a un vieux château auquel est ataché un parc spacieux. Il s'y trouve aussi une surintendance,

qui a jurifdiction fur deux villes, onze meres Églifes de campagnes, & fept filiales. Cette ville abonde en tifferands. Les environs fourniffent de très-bons favons. On y trouve auffi de la cimolie, & d'autres terres propres & néceffaires aux draperies.

COLDSTREAM; ville de l'Écoffe méridionale, dans la province de Berwick ou de Merfe. Elle n'eft remarquable que pour avoir eu un grand monaftere avant la réformation, & en ce qu'outre le droit de tenir marché, elle a l'honeur de donner fon nom à l'un des corps militaires qui compofent la garde du roi de la Grande Bretagne.

COLERAINE; petite ville d'Irlande, avec titre de baronie, dans la province d'Ulfter, & dans le comté de Londonderry, fur la riviere de Bann qui fait communiquer le lac Lough Neagh avec l'Océan feptentrional. Cette ville eft affez grande & affez bien fituée pour faire un commerce confidérable; on ne la dit cependant pas riche. Elle envoie deux députés au parlement d'Irlande. *Long.* 10, 35; *lat.* 55, 10.

COLESHEY, ou COLECHE; ville des Indes, fituée dans le royaume de Travancor. Elle eft à 8 lieues au n. o. du cap Comorin. La compagnie françoife des Indes s'y étoit établie. (*R.*)

COLIMA; ville confidérable de l'Amérique feptentrionale, au Mexique. Elle eft très-riche & dans une vallée de même nom, très-fertile & très-agréable; il y a près de là un volcan qu'on nomme auffi *Colima. Long.* 27, 33; *lat.* 18, 30.

COLIN; ville de Bohême, avec un beau & fort château, dans le cercle de Caurzim. Elle eft à 12 lieues de Prague.

COLIOURE; petite ville fortifiée de France, dans le Rouffillon, au pied des Pyrénées, avec un petit port. Elle eft à 4 lieues f. e. de Perpignan, 2 f. d'Elne. *Long.* 20, 45, 2; *lat.* 42, 31, 45.

COLL; île dépendante de l'Écoffe, du nombre des Wefternes, jadis les *Hébrides*: elle n'eft féparée de celle de Tyre-Y qu'eft à fon midi, que par un canal affez étroit, & l'on obferve que la nature fit ces deux îles particuliérement l'une pour l'autre, en ce qu'il naît plus de filles que de garçons dans Tyre-Y, & plus de garçons que de filles dans Coll. Cette derniere, un peu plus grande que la premiere, a dix milles du pays en longueur, & deux en largeur. Elle eft généralement fertile, & fes côtes abondent en ftockfish. On y pêche beaucoup de faumons, de truites, d'anguilles & de morues. Elle eft habitée par des Proteftans & apartient à l'une des branches de la famille de Macleau. *Long.* 11; *lat.* 57.

(Π) COLLALTO; noble & très-ancien château dans l'état de Venife, bâti fur une colline très-délicieufe. Le petit ruiffeau Soligo l'arrofe agréablement avant que de fe perdre dans la Piave. Les feudataires font les Comtes Collalto Patriciens de Venife.)

COLLAO; contrée de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la province de los Charcas.

COLLE; petite ville d'Italie, au grand duché de Tofcane, dans le Florentin. Son évêché eft fuffragant de Florence. *Long.* 28, 45; *lat.* 43, 24.

COLLE (la); riviere de France, en Champagne, qui fe jete dans la Marne, près de Châlons.

COLLOBRIERE; petite ville de France, dans la Provence, au diocèfe de Toulon, à 4 lieues de la mer, à l'orient feptentrional de cette derniere ville.

COLLODEN; lieu de l'Écoffe feptentrionale, dans la province de Murrai, près de la ville d'Inverneff. Le prince Édouard y fut défait en 1746. (*R.*)

(Π) COLLOREDO; bourgade ou château dans le Frioul, bâtie fur une agréable colline à fept milles d'Udine du côté du nord. Il eft remarquable tant à l'égard de la famille qui en porte le nom, très-fameufe & diftinguée dans l'Italie & dans l'Allemagne, que pour l'affemblage de plufieurs palais qui étant contigus font & de près & de loin une belle perfpective.)

COLMAR, *Collumbaria*; ville confidérable de France dans la haute Alface, dont elle eft la capitale. Elle étoit autrefois impériale. C'eft le lieu ou réfide le confeil royal & fouverain de la province. Les habitans jouiffent de beaux privilèges. La contrée où cette ville eft fituée, eft une des plus faines, des plus fertiles, & des plus agréables de toute l'Alface. Les rivieres de Fecht & de Lauch, après avoir fervi à mouvoir plufieurs moulins & à nétoyer les rues par les canaux qui les traverfent, vont mêler leurs eaux à celles de la Tour, fur laquelle on a conftruit un grand & beau pont de pierre, & qui, une lieue plus bas, va fe jeter dans l'Ill; c'eft-là que cette derniere riviere devient navigable, & facilite confidérablement le commerce entre cette ville & celle de Strasbourg. Louis XIV, en 1673, en fit rafer les fortifications; il n'y refte plus aujourd'hui qu'une affez bonne muraille flanquée de tours. On y compte une Églife collégiale & paroiffiale, un collége royal pour l'inftruction de la jeuneffe Catholique de la haute Alface, une commanderie de l'ordre de Malte, réunie à celle de Soulz; trois couvens d'hommes, deux de religieufes, un hôpital militaire, une falle d'anatomie, un palais où l'on rend la juftice, un hôtel-de-ville, une douane, un magnifique arfenal. Les Luthériens ont une paroiffe, un gymnafe pour la jeuneffe; un hôpital bourgeois commun avec le les Catholiques. Il y a auffi un commandant, un major, une recette, une lieutenance de maréchauffée, &c. Le plus grand commerce de Colmar confifte en grains, en vins excellens. Ses revenus montent au delà de 100,000 livres. Cette ville a confervé fon droit municipal. Elle eft à 14 li. f. de Strasbourg, 97 e. de Paris. *Long.* 25, 2, 11; *lat.* 48, 4, 44. (*M. D. M.*) (Π) *Long.* 24, 6; *lat.* 48, 5.

COLMARS; petite ville de France, en Provence, généralité d'Aix, au diocèfe de Senez, avec droit de députer aux états. Elle eft proche des Alpes, à 8 li. n. o. de Glandeve, 8 n. e. de

Digne, 155 f. e. de Paris. *Long.* 25, 30; *lat.* 44, 17.

COLMOGOROD; ville de l'empire Ruffien, dans une île formée par la Dwina, avec un archevêché. Elle eft à 12 li. f. e. d'Archangel, 180 n. e. de Mofcow. *Long.* 58, 25; *lat.* 64, 10.

COLMONT; très-ancien château d'Allemagne, dans le cercle de Weftphalie & dans l'évêché de Liége, au pays de Tongres: il eft connu par les dévaftations qu'il effuya l'an 1170 & l'an 1489.

COLN; ville d'Angleterre, au bord oriental de la province de Lancaftre. Elle fait un grand trafic de grains & d'autres provifions de bouche. On déterra, il y a quelques années, dans fes environs, nombre de médailles romaines, tant d'argent que de cuivre. *Long.* 15, 35; *lat.* 53, 45.

Coln; riviere d'Angleterre, qui coule dans les provinces de Hertford & du Bukingham, & tombe dans la Tamife, entre Windfor & Hampton-Court.

COLOCHINA; ville de la Turquie en Europe, dans la Morée, fur un golfe de même nom, à 20 li. f. e. de Mifitra, 4 n. de Cérigo. Cette ville étoit l'arfenal de mer des braves Lacédémoniens. *Long.* 40, 55; *lat.* 36, 32.

COLOCZA; ville de la haute Hongrie, capitale du comté de Bath fur le Danube. Elle étoit autrefois confidérable, & avoit un archevêché, auquel eft joint l'évêché de Bath depuis longtemps. Les Turcs la prirent en 1686. Les Impériaux la reprirent enfuite. Elle eft à 20 li. f. de Bude, 22 f. o. de Zolnock. *Long.* 36, 55; *lat.* 46, 33.

COLOGNE, *Colonia Agrippina*; cette ville eft mal peuplée, mais l'une des plus anciennes & des plus grandes de l'Allemagne, autrefois capitale de quartier parmi les villes Anféatiques, bâtie en forme de croiffant, fur le Rhin, & fortifiée à l'antique. C'eft la capitale de l'électorat de Cologne, & le fiége du grand chapitre de l'archevêché de fon nom, d'un nonce papal & d'une univerfité. On y compte dix collégiales outre la métropole de Saint Pierre, qui feroit magnifique fi elle étoit achevée; dix-neuf Églifes paroiffiales, quatre abbayes, cinquante-fix couvens, dont dix fept d'hommes, & trente-neuf de filles, feize hôpitaux, environ cinquante chapelles, une commanderie de l'ordre Teutonique, un hôtel-de-ville fort vafte, d'architecture gothique, un pont volant entre la ville & Duytz, plufieurs manufactures & fabriques, un hôtel de l'électeur, un arfenal bien fourni, &c. Les proteftans, qui y font tolérés, ont leur culte à Millhelm, petit endroit voifin. Cette ville a droit de féance aux dietes du cercle de Weftphalie, & à celles de l'empire dans le banc du Rhin, où elle tient le premier rang parmi les villes, mal-gré les proteftations d'Aix-la-Chapelle, qui le lui difpute depuis un temps immémorial. Le port en eft affez beau. L'électeur n'a pas la liberté de féjourner plus de trois jours de fuite dans la ville fans la permiffion du magiftrat, qui prétend que la ville eft libre & impériale. Elle eft gouvernée par fix bourguemeftres, dont deux font régens, comme étoient les confuls à Rome. Le confeil eft compofé de quarante-neuf perfones. En 1770 fes citoyens ont été exemptés du droit d'aubaine en France. Elle eft dans une plaine, fur la rive gauche du Rhin, à 7 li. e. de Juliers, 30 n. e. de Treves, 28 f. o. de Munfter, 34 n. o. de Maïence, 184 n. de Vienne, 104 n. e. de Paris. *Long.* 24, 45; *lat.* 50, 55. (*M. D. M.*)

Cologne (Électorat de); pays affez grand d'Allemagne, borné au nord par les duchés de Cleves & de Gueldres, à l'orient par celui de Berg & l'électorat de Treves, au couchant par le duché de Juliers. Le Rhin qui arofe ce pays, le rend très-commerçant. L'électeur de Cologne eft archichancelier de l'empereur pour l'Italie; mais ce n'eft qu'un titre qui n'entraîne aucune fonction un titre plus réel pour lui, c'eft celui de duc de Weftphalie.

Le fol de cet électorat eft d'une nature fort inégale. Ici ce font des montagnes, des forêts, des terres fabloneufes; là des terrains très-fertiles, fur-tout dans le bas électorat, qui produit quantité de blés. Dans le diftrict qui côtoie le Rhin, on recueille d'excellent vin, connu fous le nom de *Bleichert*. Les forêts fourmillent de gibier; les fleuves, de poiffons; & on trouve prefque par-tout des fources minérales. On compte dans ce pays cinquante deux villes, & plus de dix fept bourgs. Les états font compofés des prélats, des nobles & des villes. La feule religion qu'on y profeffe, eft la Catholique, excepté la feigneurie d'Odenkirchen, où il y a des Luthériens, & le bailliage de Rheimberg, où il y a des Réformés.

Les archevêques de Cologne ont obtenu de bonne heure la diftinction du *pallium*, & celle de fe faire précéder par la croix. Les revenus de l'archevêché font, dit-on, de peu de conféquence; l'électeur entretient une garde-du-corps fous le nom de *Trabants-archers*, & un régiment de gardes à pied. Ce pays comprend le diocèfe & le domaine féparé. Le diocèfe eft divifé en haut qui comprend huit bailliages, & en bas. Le domaine comprend le duché de Weftphalie & le comté de Recklinchufen. L'électeur de Cologne a droit de facrer l'empereur alternativement avec celui de Maïence. (*M. D. M.*)

(II) Cologne; petite ville d'Italie dans la Lombardie dans l'état de Venife à quinze milles de Vicence en allant vers l'Adige. Il y a une académie d'agriculture. Son territoire eft très fertile, & fournit une quantité confidérable de chanvre à l'arfenal de Venife.)

COLOMAY; petite ville de Pologne, dans la Ruffie Rouge, palatinat de Ruffie fur le Pruth, à 17 li. n. e. de Halicz. Cette ville eft connue par fes falines, & appartient à l'empereur depuis 1773, lors du démembrement de la Pologne. *Long.* 44; *lat.* 48, 45. (*R.*)

COLOMB (Saint); ville d'Angleterre, dans la province de Cornouaille, au fommet d'une

colline peu éloignée de la mer. On n'y compte que cent trente maisons, & la plupart assez mal bâties; mais les rues en sont larges & bien pavées, & il y a foires & marchés pour le gros & le menu bétail, & pour les étofes de laine. On trouve dans son voisinage les vestiges d'un ancien camp Danois. *Long.* 12, 52; *lat.* 50, 30.

Coloma (Saint); petite île, du nombre des anciennes Hébrides, à la pointe méridionale de celle de Mull dans la mer occidentale d'Écosse. On lui donne deux milles du pays en longueur, & un en largeur; & les Irlandois l'appelent *l'Colm'-Kill*; elle a aussi porté le nom de *Jona*. (C'est dans cette île que vécut S. Colomb ou Columban appelé Colm dans son pays. Il naquit en Irlande le 7 Décembre de l'an 525 d'une des meilleures noblesses de toute l'île. Il fut l'apôtre de l'île de Jona au nord d'Irlande, & ensuite des Pictes en Écosse; & mourut à ce que l'on prétend le 9. Juin en 597. L'ordre de S. Colomb est une Congrégation de chanoines Réguliers fort étendue autrefois en Irlande, & dont dépendoient plus de cent abbayes dans toutes les îles britanniques. Le principal Monastere ou chef d'Ordre étoit selon la plus commune opinion dans l'île de Jona.)

COLOMBE (Sainte); petite ville de France, dans le Forès, sur le Rhône, vis-à-vis de Vienne en Dauphiné. C'est le chef-lieu d'une viguerie royale. Il y en a une autre à 2 ll. n. de Feurs.

Colombe (Sainte); riche abbaye au diocèse & près de Sens, ordre de Saint Benoît.

Colombe (la); abbaye réguliere de Cîteaux, fondée en 1146, diocèse de Limoges, à 4 li s. du Blanc, & 2 e. de la Trémoille.

COLOMBO; ville forte & considérable des Indes, dans l'île de Ceïlan, en Asie, avec une bonne citadelle & trois forts. Elle apartient aux Hollandois, qui l'ont enlevée aux Portugais en 1656, après un long siège. *Long.* 98; *lat.* 7.

COLOMMAI. *Voyez* Colomay.

COLOMMIERS; ville de France, dans la Brie, sur le Morin, élection, généralité & à 13 li. e. de Paris, 4 l. e. de Meaux, dans un terrain gras & fertile. *Long.* 20, 40; *lat.* 48, 48.

COLONGES; abbaye de filles, ordre de Cîteaux, à 2 li. o. de Gray, en Franche-Comté.

COLORNO; bourg d'Italie, dans le duché & à 4 li. de Parme, près du Pô. Les ducs de Parme y ont une maison de plaisance. C'est un séjour des plus délicieux d'Italie, sur-tout par la beauté de ses jardins. Le château est peu de chose. *Long.* 27, 50; *lat.* 44, 54. (*R.*)

COLOSWAR. *Voyez* Clausenbourg.

COLOURI, *Salamis*; île de la Grece, dans le golfe d'Angia, à 5 li. d'Athènes. Elle a environ vingt-cinq lieues de tour. *Long.* 41, 40; *lat.* 38.

COLRAINE. *Voyez* Colleraine.

COLUGA, ou KOLUGA; ville de l'empire Russien, sur la riviere d'Occa, un peu au dessous de son confluent avec l'Ugra, dans le gouvernement de Moscovie, & capitale de la province de Kolug. (*R.*)

COLUMNA, ou COLOMNA; ville de l'empire Russien, sur la riviere d'Occa, dans le gouvernement de Moscovie, & dans la province de Moscow. Ses fortifications consistent dans une simple muraille, & l'enceinte de la place n'a guere plus d'une demi-lieue de tour. C'est le siège d'un archevêché. *Long.* 58, 2; *lat.* 54, 50. (*R.*)

COMACHIO, *Comacula*; petite ville d'Italie, dans l'état de l'Église, au Ferrarois, avec un évêché suffragant de Ravenne, entre des marais appelés *les vallées de Comachio*, mais dans lesquels on recueille beaucoup de sel. Les Impériaux la prirent en 1708; mais l'empereur Charles VI la rendit depuis à Benoît XIII. L'air y est mauvais, ce qui fait qu'elle n'est presque habitée que par des pêcheurs. Sa distance de Ravenne est à 8 lieues n., & 11 s. e. de Ferrare. *Long.* 29, 42; *lat.* 44, 40. (Π) *Long.* 30, 44; *lat.* 41, 49.

(Π) On a deux Histoires de cette ville. L'une parut en 1701 par Ferro; l'autre par Bonaveri, l'an 1761.)

COMANA, ou CUMANA; ville de l'Amérique méridionale, sur la côte des Caraques, dans la Terre-Ferme.

COMANIE; pays d'Asie, borné par la mer Caspienne, la Circassie, la Moscovie, & la Géorgie. Les habitans vivent sous la protection du roi de Perse. On les nomme *Comoucks*. Ils sont Mahométans superstitieux, grands voleurs, & habitent au pied des montagnes. Le pays renferme de belles prairies, & de bonnes terres labourables.

COMASQUE; pays d'Italie, qui tire son nom de la ville de Côme. Il est entouré du Bergamasque, des montagnes des Grisons, & de celles de la Valteline. (Il est entouré du Milanois, du Bergamasque, & des montagnes de Suisse & des Grisons.) Le lac appelé par les Romains *Larius Lacus*, a dans sa longueur, qui est du nord au sud, environ 15 lieues; mais il n'a pas plus de deux ou trois lieues de largeur. (*R.*)

COMBELONGUE; abbaye de France, au diocèse de Couserans, à 2 li. e. de Saint Lizier, ordre de Prémontré.

COMBOURG; gros bourg de France, en Bretagne, diocèse, & à 6 li. s. e. de Saint Malo.

COMBRAILLES; petit district de France, dans l'Auvergne, abondant en grains & en pâturages. Évaux en est le chef-lieu. Il est de la généralité de Moulins. (*R.*)

COMBRET; petite ville de France, dans le Rouergue, au diocèse, & à 4 li. s. o. de Vabres, sur l'Alrance.

COMCHÉ; grande ville d'Asie, au royaume de Perse, sur la route d'Ispahan à Ormus.

CÔME; ville d'Italie, au duché de Milan, située à la pointe méridionale du lac de son nom, dans une plaine entourée de montagnes, à l'endroit où l'Adda sort du lac. On y compte douze paroisses, & c'est une des villes les plus peuplées

& les mieux fortifiées qu'il y ait dans le Milanez. Son évêque est suffragant de Goerz: ses habitans sont réputés les meilleurs soldats de l'Italie. Le voisinage des montagnes les rend moins polis que les habitans de Milan. Cette ville souffrit beaucoup dans le temps de l'invasion d'Annibal; mais les Romains, pour les récompenser de leur fidélité, rebâtirent leur ville, & c'est depuis ce nouvel établissement qu'elle prit le nom de *Nova Coma*. Les Impériaux la prirent en 1706. Elle est à 11 li o. de Bergame, 9 n. de Milan, 32 n. e. de Turin.

C'est la patrie du poëte comique Cecilius, de Pline le jeune, de Paul Jove, & du Pape Innocent XI. *Long.* 26, 32; *lat.* 45. (*R.*) (Π) *Lat.* 45, 45.

(Π) On ne peut pas assurer par qui ait été bâtie cette ville de Côme, & les anciens même ne s'accordent pas sur ce point. Elle soutint pendant onze ans les éforts des Milanois qui la combatoient; & il fallut que ceux-ci appelassent à leur secours plusieurs autres villes de la Lombardie, & par ce moyen ils la saisirent l'an 1127. Depuis ce temps elle a été comprise dans le Milanois. Son évêque étoit auparavant suffragant d'Aquilée; après la suppression de ce patriarchat il est suffragant de Gorice. Benoît Jove a écrit assez bien en latin l'Histoire de cette ville qui a été imprimée plusieurs fois. Nous avons encore les annales écclésiastiques de la même ville par le P. Tatti Somasque.

COMENIZZE; port de mer, & bourgade de l'Albanie, dans le détroit, à l'orient de l'île de Corsou, province d'Arta.

COMENOLITARI (le); grand pays de la Turquie, en Europe, dans la Grece. Il comprend la Thessalie anciene & la Macédoine.

COMETEAU, COMEDAU, CHEMUDOW, ou COMMOTAU, *Commoda*; ville de Bohême, dans le cercle de Satz, avec une belle maison de ville, & un beau collége. En 1421 Zisca l'ayant prise d'assaut, fit tout passer au fil de l'épée, même les femmes & les filles, qui avoient soutenu courageusement le siége. Les Suédois la prirent à discrétion, en 1648. Elle est sur un ruisseau, dans une plaine très-fertile, à 5 ll. n. o. de Satz, 17 s. o. de Dresde, 24 n. o. de Prague. *Long.* 31, *lat.* 50, 30.

COMINE; petite île de la mer de Sicile, entre celles de Malte & de Goze, dans le passage qu'on appele *le Frioul*. Elle a un petit château fortifié.

COMINES; château & ville de France, sur la Lys, en Flandres, à 3 li. n. de l'île. Il appartenoit à Philippe de Comines.

COMITLAN; ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, province de Chiapa. (*R.*)

COMMANI; petit royaume d'Afrique, sur la côte de Guinée. Il a environ 5 lieues de long, sur autant de large. Les Anglois & les Hollandois y ont un fort. Cet état, qu'on nomme aussi *Commendo*, renferme deux villes, le grand & le petit *Commendo*. Le grand a encore le nom de *Guaffo*, & le petit celui d'*Ekki*. (*R.*)

COMMEQUIERS; petite ville de France, dans le Poitou, élection, & à 6 lieues nord des sâbles d'Olone.

COMMERCY; jolie petite ville de France, au duché de Bar, avec titre de principauté, sur la Meuse. On y voit un très-beau château, bâti par Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, pendant le séjour qu'il y fit. Le duc Charles de Lorraine en acheta de ce cardinal la propriété pour le prince de Vaudémont. Louis XIV céda cette ville avec la principauté au duc Léopold, en 1707. Elle est revenue à la France avec la Lorraine, mais l'usufruit en fut cédé à la duchesse douairiere de Lorraine, qui y mourut en 1745. Commercy est à 3 li. s. de Saint Michel, 50. de Toul, 6 e. de Bar-le-Duc. *Long.* 23, 15; *lat.* 48, 40. (*R.*)

COMMINGES; petite contrée de la Gascogne, de dix-huit lieues de long, sur six de large. Les peuples qui l'habitoient tiroient leur origine de plusieurs brigands Espagnols que Pompée fit descendre des Pyrénées, & obligea de démeurer ensemble, & formerent une ville, qui fut nommée *Convenna*, de *convenire*.

Elle fut brûlée en 582 par l'armée du roi Gontran; ce qui fit que les évêques se retirerent à Saint Bertrand, bâtie par l'évêque de cet nom.

Ce comté fut réuni à la courone en 1548. Le principal commerce du pays est en bestiaux, en bois de construction, en grains & en mulets. Le haut Comminges jouit du privilége de lies & passelies avec les Espagnols; ce qui donne pouvoir aux deux nations de commercer entr'elles de toutes sortes de marchandises, en temps de paix & en temps de guerre, excepté cependant de celles qui sont contre-bande. Le bas Comminges est fertile en blés & autres grains, qu'on fait descendre à Toulouse, par la Garonne. (*R*).

COMMIQUIERS. *Voyez* COMMEQUIERS.

COMMODAU. *Voyez* COMETEAU.

COMORE; grande ville de la basse Hongrie, capitale d'un comté de même nom, dans une île formée par le Danube. La ville est belle, & si bien fortifiée, que les Turcs n'ont jamais pu la prendre. La plupart des habitans sont très-riches, & suivent le rit Grec. L'île où elle est située s'appele *Schut*. Cette ville est à 28 li. e. par s. de Vienne. *Long.* 36; *lat.* 47, 50.

COMORE (îles de); îles d'Afrique, situées dans le canal de Mozambique, entre la côte de Zanguebar & l'île de Madagascar. Elles sont au nombre de quatre, & elles furent découvertes par les Portugais, qui s'en firent ensuite expulser.

Comore est la principale de ces îles, & elle a donné le nom à ce petit archipel; mais ce n'en est pas la plus connue. Les Anglois ne relâchent qu'à l'île d'Anjouan, qui est des plus fertiles, & qui forme un petit royaume. Ses habitans parlent

la langue Arabe, & ne vivent que de lait & de végétaux. (*R.*)

COMORIN (cap); cap d'Asie, situé à la partie la plus méridionale de la presqu'île en deçà du Gange, à la jonction des côtes de Coromandel & de Malabar, à 40 li. environ ouest de l'île de Ceïlan. Les Hollandois y font la pêche des perles. *Long.* 95; *lat. sept.* 7, 42. (*R.*)

COMPIEGNE, *Compendium*; ville de l'île de France, élection de la généralité de Paris, avec un château où les rois font quelque séjour. C'est le siége d'un bailliage, & d'une maitrise particuliere des eaux & forêts. Elle a quatre paroisses, un hôtel-Dieu, un collége, & une fameuse abbaye de Bénédictins du nom de Saint Corneille, dont la mense est unie au Val-de-Grâce de Paris. Il s'y est tenu cinq conciles. La pucele d'Orléans y fut faite prisoniere par les Anglois en 1430. Le cardinal de Richelieu y conclut un traité d'alliance avec les Hollandois en 1624. Elle fut bâtie par Charles-le-Chauve. Sa situation est sur l'Oise, près d'une forêt, qui a environ trente mille arpens. Cette belle forêt est remplie de gibier, réservé aux plaisirs de nos rois, à 7 l. n. o. de Senlis, 8, o. de Soissons, 12 e. de Beauvais, 18 n. de Paris. *Long.* 20 d. 29', 41"; *lat.* 49 d. 24', 59". (*R.*)

COMPOSTELLE, ou SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE; ville fameuse d'Espagne, à cause du pélerinage à Saint Jacques, pour vénérer ses reliques. Elle est sur les rivieres de Tambra & d'Ulla. C'est la capitale de la Galice. *Long.* 9, 28; *lat.* 42, 54. (Π) *Long.* 9, 20; *lat.* 42, 52.

Cette ville a un archevêché, érigé en 1180, & une université. Il y a dans le chapitre sept cardinaux-prêtres, à l'imitation de Rome. Les places publiques & les Églises, sur-tout la métropolitaine, sont très-belles. Compostelle fut prise & brûlée par Almanzor, prince Arabe. C'est-là que l'ordre militaire de Saint Jacques de Compostelle prit son origine. Elle est à 501 li. n. de Lisbone, & 110 n. o. de Madrid. On y compte douze paroisses, douze maisons religieuses, & plusieurs hôpitaux. C'est le siége d'un tribunal d'inquisition. (*R.*)

COMPOSTELLE; ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, & dans la province de Xalisco. Elle est à 33 lieues de Guadalaxara. *Long.* 270, 15; *lat.* 21. (*R.*)

COMPS; petite ville de France, en Provence, sur la riviere de Nartabre.

COMTÉ (la). *Voyez* FRANCHE-COMTÉ.

CONAN; premiere métropole de la province de Xensi, en Chine.

CONCA; riviere d'Italie, qui prend sa source dans l'état de l'Église, & se jete dans le golfe de Venise.

CONCARNEAU; petite ville de France, en Bretagne, au pays de Cornouaille, avec un port & un bon château, à 4 li. s. o. de Quimper.

CONCEPTION (la); ville de l'Amérique méridionale, dans le Chili, fondée en 1550, par Pierre Baldivia, conquérant du Chili, avec un évêché, suffragant de Lima, & un beau & vaste port. Les Indiens l'ont prise & ravagée plusieurs fois. Les habitans sont robustes, bien faits, bons & hospitaliers, mais peu laborieux. Elle est sur le bord de la mer, dans un terrain qui abonde en grains, en fruits, & où l'on recueille d'excellent vin. Les rues en sont tirées au cordeau, & fort belles; chaque maison a un jardin, & la ville renferme six monasteres. La vendange se fait ordinairement en avril, & notre hiver répond à l'été de cette ville. *Long.* 304 d. 27', 30"; *lat. m.* 36 d. 48. (Π) *Long.* 305, d. 0', 30"; *lat.* 36, d. 42', 53".

CONCEPTION; ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, audience de Guatimala, sur une petite riviere qui tombe dans la mer, au dessus de Porto-Belo*.

Il y avoit une ville de la Conception dans le Paraguay; mais aujourd'hui elle est abandonée & détruite.

On compte encore deux bourgs de ce nom dans l'Amérique septentrionale, l'un au Mexique, dans la province de Méchoacan, l'autre au nouveau Mexique, au midi du pays des Apaches.

CONCHES; petite ville de France, en Normandie, élection de la généralité d'Alençon, sur la croupe d'une montagne, dans le pays d'Ouche. Cette ville, nommée en latin *Conchæ*, est à 4 li. d'Évreux & 53 de Rouen. Il y a une riche abbaye de Bénédictins, fondée au onzieme siecle, un bailliage, vicomté & élection, qui comprend cent soixante-deux paroisses. On y fait un commerce assez considérable en grains, en bâres de fer, clous, alênes, marmites, pots, &c. *Long.* 18 d. 26, 6; *lat.* 48, 57', 43".

CONCHOS (les); peuples de l'Amérique septentrionale, aux frontieres du vieux Mexique & du nouveau, au nord de la nouvele Biscaie. Le pays est abondant en fruits, & les rivieres fort poissoneuses.

CONCHUCOS; peuples de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, entre les montagnes des Andes. On croit que leur pays est riche en mines d'or & d'argent. Les Incas ont eu un palais au milieu de cette province; mais & le palais & les Incas, tout est détruit; la nation elle-même, qui étoit très-nombreuse, est à peine l'ombre de ce qu'elle étoit.

CONCORDE (le pays de la); c'est un pays sur la côte des terres australes, sous le tropique du capricorne, au midi de l'île de Java.

CONCORDIA; bourg d'Italie, au duché de la Mirandole, sur la Sechia. Il fut assiégé par le grand-prieur de France en 1704. Il est à 2 li. o. de la Mirandole. *Long.* 28, 43; *lat.* 44, 51.

CONCORDIA; ville ruinée du Frioul, à 12 l. o. d'Aquilée. Elle a un évêché, suffragant d'Udine. L'évêque fait sa résidence à Porto-Gruaro, qui est auprès. *Long.* 30, 30; *lat.* 44, 52.

CONCRESSAUT; petite ville de France, en Berry, sur la Saudre, à 10 li. n. de Bourges, avec un bailliage & une justice royale. (*R.*)

CONDAPOLI; ville forte d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, au royaume de Golconde.

CONDAVERA, ou CONDEVIRE; ville d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, au royaume de Carnate, sur la côte de Malabar.

CONDÉ; petite ville de France, aux Pays-Bas, dans le Hainaut, généralité de Valenciennes, avec titre de principauté, & un bon château. C'est une des plus fortes villes du royaume. Ses bastions sont du chevalier de Ville. Les François la prirent en 1676, & elle fut cédée à la France par le traité de Nimegue, en 1678. Elle est proche du confluent de la Haisne avec l'Escaut, à 3 li. n. e. de Valenciennes, 5 & demie l. e. de Tournai. Cette ville a donné son nom à la maison de Condé. Elle a un gouverneur, un lieutenant de roi, un major, un aide-major, & un capitaine des portes. *Long.* 21 d. 15', 33"; *lat.* 50 d. 26', 55".

CONDÉ-SUR-ITON, ou CONDÉ-L'ÉVÊQUE; bourg de Normandie, à six lieues d'Évreux, dans le voisinage de Breteuil & de Damville, donné à l'évêque d'Évreux, par Richard I, roi d'Angleterre, duc de Normandie, avant de partir pour la Terre-Sainte.

CONDÉ, *en Lorraine Condaum;* châtellenie en Lorraine, sur la Moselle; c'étoit autrefois un des plus beaux châteaux du pays. Il fut engagé par l'évêque Adhemar de Monteil, à Édouard, comte de Bar, en 1328; il fut dans la suite uni au bailliage de Saint Michel. En 1473, George de Bade, évêque de Metz, vendit au duc de Bourgogne la faculté de rachat, réservée à ses prédécesseurs sur Condé, vingt mille florins du Rhin. Les ducs de Lorraine, depuis 1561, ont joui paisiblement de cette châtellenie.

CONDÉ-SUR-NOIREAU, ou CONDÉ-SUR-NEREAU; gros bourg fort peuplé, en basse Normandie, chef-lieu d'un doyéné rural, diocèse de Baïeux, élection de Vire, avec mairie & châtellenie, une des plus considérables de la province: il s'y tient six foires par an; le commerce consiste en cuirs draps & coutélerie. Il y a un hôpital fondé au XIIe siecle, par N. Turgot: le terrain, assez stérile, ne produit que du blé noir, du seigle, & de l'aveine. Le Protestans y ont eu un temple, qui fut démoli en 1680.

CONDÉ-SUR-VIRE; bourg considérable de France, en Normandie, au diocèse de Coutances.

CONDELVAI; ville forte d'Asie, dans l'Indostan, au royaume de Decan, sur la riviere de Mangera, aux frontieres du royaume de Golconde.

CONDINSKI, ou CONDORA; province à l'orient de la Russie, avec titre de duché. Elle est remplie de forêts & de montagnes; les habitans sont idolâtres, & payent au Czar un tribut en fourures & pelleteries.

CONDOM, *Condomium Vasconum;* ville de Gascogne, capitale du Condomois, élection & généralité de Bourdeaux, avec évêché, érigé en 1317 par Jean XXII: cette ville est peu peuplée, & pauvre. C'est le siége d'un présidial & d'une sénéchaussée. Il y a deux paroisses, cinq couvens, un collége & un hôpital. L'évêque a le domaine utile de la ville, qui fut ravagée en 1569 par Gabriel de Montgommery, chef des Protestans. C'est la patrie de Scipion Dupleix, historiographe de France, de Blaise de Montluc, dont nous avons d'excellens mémoires historiques, & de M. Sabathier, auteur d'un *Dictionaire classique des antiquités, in 8°.*

Les prêtres de l'Oratoire y ont le collége: le célebre Bossuet a été évêque de *Condom*.

Cette ville doit sa fondation à un ancien monastere, qui ne fut séeularisé qu'en 1549, à la réquisition de Henri II. Le diocèse, qui contient cent quarante paroisses, & quatre-vingts annexes, est un démembrement de celui d'Agen, au delà de la Garonne: il est suffragant de Bourdeaux.

Coudom est sur la Baise, à 3 li. de Nérac, 9 n. o. d'Auch, 8 l. o. d'Agen, 30 l. e. de Bourdeaux. *Long.* 18 d. 2'; *lat.* 44. (*R.*)

CONDOMOIS (le); petit pays de France, en Gascogne, dans la Guienne, dont Condom est la capitale. Il a le Bazadois au septentrion, l'Armagnac au midi, l'Agénois & le Querci au levant, & les Landes au couchant.

CONDOR. *Voyez* CUNTUR.

CONDORA. *Voyez* CONDINSKI.

CONDORE (îles de); îles d'Asie, dans la mer des Indes, au midi du royaume de Camboge. Elles sont bien situées pour ceux qui naviguent au Japon, à la Chine, au Tonquin, & à la Cochinchine. Deux de ces îles sont assez considérables, & assez hautes pour qu'on les voie de quinze à seize lieues en mer; mais les autres ne sont guere que des butes de terres inhabitées. Celle de Condor, la plus étendue, peut avoir cinq à six lieues de long. L'endroit le plus large n'a pas plus de trois milles. Elle est la seule habitée. Les Condorins sont Cochinchinois d'origine. On les dit fort polis & si peu jaloux de leurs femmes, qu'ils les menent eux-mêmes aux étrangers. Ils sont idolâtres & ont quelques petits temples. *Lat.* 8 d. 4'. (*M. D. M.*)

CONDRIEUX; jolie petite ville de France, au Lyonois, remarquable par ses excellens vins blancs. Elle est au pied d'une colline, proche le Rhône. *Long.* 22. 28, *lat.* 45, 28.

CONDROZ (le); petit pays d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le pays de Liége. Huy en est la capitale.

CONDUR; petite ville d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, au royaume de Bisnagar.

(Π) CONEGLIANO; petite ville, chef-lieu d'une province dans les États de la République de Venise, entre le Frioul & le Trévisan. Rien de plus riant & délicieux que la vue de ses environs.)

CONFINES ; ville de l'Amérique méridionale, au Chili. On la nomme aujourd'hui *Villa nova de los Infantes*. On y voit deux couvens, l'un de Dominicains, l'autre de Cordeliers. Le territoire de cette ville est riche en pâturages, fertile en grains, & en toutes sortes de fruits. Il est environé de tous côtés par les montagnes, & peut avoir 20 li. du nord au sud, & 12 de l'est à l'ouest. Ce lieu a des mines d'or assez abondantes : les environs sont couverts de cyprès.

CONFLANS-EN-JARNISY ; petite ville de France, en Lorraine, sur les frontieres de la Franche-Comté, au confluent des rivieres d'Iron & d'Orn, à 3 li. o. de Mets. *Long.* 23, 50 ; *lat.* 47, 45.

CONFLANS ; petit pays de Roussillon, dont Ville-Franche est la capitale, généralité de Perpignan.

CONFLANS ; petite ville de la Tarentaise, en Savoie, avec titre de marquisat, à 6 li. n. o. de Moutiers, sur l'Isere.

CONFLANS ; village de France, au confluent de la Marne & de la Seine, où l'archevêque de Paris a une maison.

CONFOLANS, CONFOULENS, *Confluentes* ; petite ville de France, dans le Poitou, sur la Vienne, aux confins de l'Angoumois, chef-lieu d'une élection établie par édit de 1714, & composée de soixante-dix paroisses. C'est la patrie d'Antoine D. Rivet de la Grange, auteur de l'*Histoire Littéraire de France*. *Long.* 18, 28 ; *lat.* 46, 55. (*R.*)

CONGLETON ; ville d'Angleterre, dans la province de Cheshire, sur la riviere de Dan.

CONGO ; grand pays d'Afrique, qui comprend plusieurs royaumes ; il est borné au nord par la ligne, à l'orient par les royaumes de Macoco & Anzico, par les Monsoles, les Jagas, & le Matamba ; au midi par la Cafrerie, & au couchant par la mer. Ce pays est habité par des Negres, parmi lesquels il y en a quelques-uns de Chrétiens. Les Portugais y ont de grands établissemens. Ce sont eux qui l'ont découvert en 1484, ils s'en emparerent en 1491 ; la traite des esclaves est leur plus important commerce. Les meilleurs Negres sont de San-Salvador & de Sondy. Le pays produit du morfil, de la cire, & de la civete : on y porte des étoses d'or, d'argent, des velours, du galon, de la vaisselle de cuivre, des chapeaux, des armes, des eaux-de-vie, des vins, &c. Il y a dans le royaume du fer & du cuivre en mines. On y recueille du millet, du maïs, du café, des bananes, & autres fruits excellens. Il s'y trouve trois especes de palmiers, & il y croît quantité de cannes à sucre. On y rencontre les mêmes animaux qu'en Guinée. Il y en a un néanmoins qui lui est particulier, qu'on appele cojas-moron ; il tient beaucoup de l'homme pour la figure & pour les manieres. Quelques auteurs disent que c'est le satyre dont les anciens ont tant parlé : mais c'est une espece de singe semblable à ceux de l'île de Bornéo, que l'on appele hommes de Bornéo.

Le Congo, connu encore sous le nom Basse-Guinée, tire son nom du plus grand des royaumes qu'il contient. Les chaleurs y sont excessives lorsqu'elles ne sont pas tempérées par les vents & les pluies. Le pays est arosé par un grand nombre de rivieres. Les habitans du Congo sont d'un beau noir ; ils aiment beaucoup le vin & l'eau-de-vie. Tout le pays est divisé en quatre royaumes, celui de Loango, celui de Congo, & ceux de Benguele & d'Angola ; les deux derniers sont soumis aux Portugais. Le pain s'y fait avec la racine de manioc ; les arbres y sont couverts de verdure dans toutes les saisons. Les forêts sont remplies d'especes d'arbres très-variées, & différentes de celles que nous connoissons en Europe. Elles recelent des serpens d'une grandeur monstrueuse. Jean II, roi de Portugal, faisant reconoître les côtes de l'Afrique, Diego Cam ariva à l'embouchure du fleuve Zaïre en 1484. Dans la suite les Jagues, & d'autres peuples voisins, étant entrés dans le Congo, le ravagerent, & s'en rendirent les maîtres. Le roi refugié dans une île, implora le secours du roi de Portugal Dom Sébastien, qui lui envoya un régiment sous la conduite de François de Gorea. Les Barbares, éfrayés de l'artillerie, coururent se renfermer dans leurs déserts. Dom Alvare, roi de Congo, en reconoissance du service qui venoit de lui être rendu en le rétablissant sur son trône, offrit de se rendre vassal du roi de Portugal, ce que celui-ci eut la générosité de refuser, & par-là même il acheva de gagner la confiance de ces Africains. Voilà l'origine de la puissance des Portugais dans ces contrées, & du progrès qu'ils y ont fait faire à la religion chrétiene. Le comté de Sogno, dans le Congo propre, & au sud de l'embouchure du Zaïre, & le royaume de Cacongo enclavé dans celui de Loango, dans sa partie méridionale, sont deux petites souverainetés distinctes de la basse Guinée, qui a pour bornes au midi une ligne tirée du cap Negro au coude le plus voisin de la riviere Cuneni, ou grande riviere qui, de là, prend sa direction du nord au sud. (*R.*)

CONI, *Cuneum* ; ville très-forte d'Italie, dans le Piémont, avec une bonne citadelle. Elle est belle, bien bâtie, fort peuplée & très-marchande. Sa situation est sur une colline auprès des montagnes. On y voit un canal qui va jusqu'à Carmagnole. Elle fut prise en 1641, par les François qui la rendirent ensuite au duc de Savoie. Ils l'assiégerent de nouveau en 1691 & en 1706, mais ils furent contraints d'en lever le siége. En 1705, pendant le siége de Turin, la duchesse de Savoie s'y retira. Elle soutint un nouveau siége en 1744, que les François & les Espagnols furent obligés de lever. Il se donna une bataille à cette occasion. Elle est à onze milles de Saluces, au confluent de la riviere de Gesse avec la Sture. *Long.* 25, 20 ; *lat.* 44, 23.

CONIL ; petite ville d'Espagne en Andalousie, sur le golfe de Cadis. On y fait une pêche considérable

dérable de thons ; mais cependant dix fois moins riche qu'autrefois.

CONIMBRE. *Voyez* COIMBRE.

CONIGLIERI ; petites îles d'Afrique, sur la côte de Tunis, à l'occident de l'île de Malte.

CONIN ; ville de la grande Pologne, au palatinat de Posnanie.

CONITZ ; ville de la Prusse occidentale, à 15 milles de Dantzic. Il s'y fait du commerce. (*R.*)

CONLIE ; petite ville de France, dans le Maine, à 4 lieues n. o. du Mans, chef-lieu & bailliage du marquisat de Lavardin, avec un grand marché tous les jeudis de chaque semaine.

CONNAUGHT, ou CONNACIE ; grande province d'Irlande, bornée par celles de Leinster, d'Ulster, de Munster, & par la mer. Sa capitale est Galloway. Elle peut avoir quarante cinq lieues de long sur trente de large. Elle est fertile, & abonde en gros bétail, en daims, faucons & en miel.

CONNECTICUT ; province maritime de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvele Angleterre, à l'opposite de l'Île-Longue, ou Long-Island. C'est une des quatre provinces de la Nouvele-Angleterre, ayant les Massachusets au nord, Rhode-Island à l'est, la mer au sud, & la Nouvele-Yorck à l'ouest.

La province de Connecticut, qui est un des treize états-Unis, est peuplée (en 1782), de cent quatre-vingt-douze mille habitans. Les grains d'Europe y réussissent difficilement : mais les fruits, les légumes, le maïs y croissent abondament, & on y éleve beaucoup de bétail. Cette province tire son nom de la riviere de Connecticut, qui traverse du nord au sud toute la Nouvele-Angleterre. *Voyez* ÉTATS-UNIS. (*R.*)

CONNOR ; ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté d'Antrim ; autrefois elle étoit épiscopale.

CONQUES ; bourg de France, en Rouergue, au diocèse & à 5 lieues de Rodez, avec une riche abbaye séculiere d'hommes.

CONQUET (le) ; petite ville maritime de France en basse Bretagne, au pays de Cornouailles, avec un bon port & une bonne rade.

CONSARBRUCK ; pont sur la Sare, à son confluent avec la Moselle. Il prend son nom de Cons, bourg auprès de Treves en Allemagne, remarquable par le combat qui s'y donna en 1675, où le maréchal de Créqui fut batu. (*R.*)

CONSBACH ; ville du royaume de Suede, dans la province de Halland.

CONSERANS, ou COUSERANS (le) ; petit pays de France en Gascogne, avec titre de vicomté, borné par les comtés de Foix & de Comminges, & par l'Espagne & le Languedoc. Il a un évêché fort ancien, dont l'évêque réside à Saint Lizier depuis la destruction de la ville de Conserans, par Bernard de Cominges. (*R.*)

CONSTADT, ou KUNSTADT ; ville de Silésie, au cercle de son nom, dans la principauté d'Oels. (*R.*)

CONSTANCE ; anciene & fameuse ville de Suisse, dans la Turgovie, au bord méridional du lac de Constance, dans une position admirable, & dans un pays de la plus grande fertilité. Autrefois impériale, elle fut mise au ban de l'empire, en 1548, par l'empereur Charles-Quint, pour avoir quité la religion Catholique. Ferdinand I[er] la soumit, en 1549, à l'obéissance de la maison d'Autriche, à qui la possession en fut confirmée à la diete d'Ausbourg en 1559, & elle fait maintenant partie de la Suabe Autrichiene. L'évêché, dont elle est le siége, y fut transféré de Windisch dans le canton de Berne, en 1570, à ce que l'on croit. Au reste, Constance n'est le siége que du chapitre ; l'évêque, qui est souverain de l'évêché de Constance, & non de la ville, fait sa résidence à Mersbourg, sur le côté septentrional du lac. C'est un des princes du cercle de Suabe. Ses états sont situés de part & d'autre du lac. Ils contienent deux villes, sept villages & vingt-deux hameaux. Il a voix & séance à la diete de l'empire ; il est suffragant de Maïence. Constance, cette grande & belle ville, depuis la perte de sa liberté, a vu ses richesses & sa population s'évanouir ; & aujourd'hui elle est presque déserte. Son nom devint fameux par le concile écuménique qui y fut assemblé de 1414 à 1418. La supériorité du concile général sur le Pape y fut reconue (en temps de schisme dans l'incertitude du vrai Pape). Le Pape Jean XXIII, y fut déposé ; Jean Huss, & Jérôme de Prague y furent brûlés vifs dans les années 1415 & 1416, mal-gré le sauf-conduit qui leur avoit été donné par l'empereur Sigismond. (Ils furent brûlés pour avoir publié contre leur serment, les mêmes erreurs qu'ils avoient abjurées) (*a*). Cette ville, aujourd'hui Catholique, est à 15 lieues n. e. de Zurich, 25 e. de Bâle, 25 s. o.

(*a*) Le Concile de Constance s'y tint en 1414. Le but de ce Concile étoit sur-tout de supprimer le schisme qui vexoit l'Église de long-temps, & de condamner les erreurs de Vicleff, de Jean Hus & de Jérôme de Prague. On y tint quarante cinq séances. Le Concile étoit composé de presque mille Peres parmi lesquels on comptoit quatre Patriarches & trois cents évêques. Il y eut aussi Sigismond Roi des Romains. Jean XXIII assista aux deux premieres séances, & à la troisieme le Cardinal Pierre d'Alliace, & à la quatrieme & sixieme il y eut Jourdain Cardinal Ursin évêque d'Albanie ; & dans les suivantes jusqu'à l'élection de Martin V Jean Cardinal Vivariense éveque d'Ostie. Dans l'huitieme séance on désavoua la fausse doctrine de Vicleff, & dans la 15[e]. séance Jérôme de Prague & Jean Hus ont été excommuniés & condamnés au feu puisqu'ils publioient les mêmes erreurs qu'ils avoient abjurées dans la 19[e]. séance. Dans la 12[e]. on a déposé Jean XXIII ; dans la 14[e]. Grégoire XII abdiqua le Pontificat, & dans la 35[e]. on déposa Bonoit XIII. Dans la séance 41[e]. on élut Pape Martin V. Cependant il est à remarquer avec Spondane, Sandere, Campiége & plusieurs autres qu'ont été confirmés tous les décrets de ce Concile en matiere de foi & non pas la 4[e]. & 5[e]. séance ; & par conséquent la supériorité du Concile en cette occasion a été constatée dans le temps de Schisme. *Voyez* Labbée T. 12, & Raynald. à l'an 1415.) (*II*)

d'Ulm, 135 o. de Vienne, & 127 f. e. de Paris. On attribue sa fondation à Constance, pere de Constantin. *Long.* 26, 58; *lat.* 47, 35. (*R.*) (*Π*) *Long.* 26, 48; *lat.* 47, 40.

Constance (lac de); lac considérable d'Europe, situé entre la Suabe & la Suisse. Il a près de seize lieues de long sur cinq de large. La pêche y est des plus abondantes. Il est traversé par le Rhin qui y entre au sortir du pays des Grisons. À sa partie occidentale il renferme une île agréable & fertile, qui est à l'évêque de Constance. (*R.*)

Constance (Sainte); nom d'une côte du cap de Bonne-Espérance, dont les vins sont renomés sous le nom de vins de Constance.

CONSTANTINE, *Constantina*; petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, avec un château sur une montagne. Elle est à 17 l. n. o. de Cordoue.

Constantine; ville forte & considérable d'Afrique, au royaume d'Alger, capitale de la province de même nom. Elle fut rétablie par Justinien. On y voit de très-beaux monumens anciens, ouvrages des Romains. Elle est à 30 li. de la mer, 86 f. e. d'Alger, 70 f. o. de Tunis. *Long.* 25, 12; *lat.* 36, 4.

CONSTANTINOPLE, *Bysantium*, puis *Constantinopolis*, nommée par les Turcs *Stamboul*; port, capitale de tout l'empire Ottoman. „ Constantinople, dit un auteur moderne, a l'air d'être la „ capitale du monde. Il n'en est point que l'on „ puisse lui comparer pour son assiete, ni qui soit „ plus avantageusement située pour dominer une „ partie de l'ancien hémisphere „. À raison de son importance, de son antiquité, &c., on nous pardonera quelques détails sur sa situation si mal décrite dans presque tous les ouvrages de géographie.

La mer de Marmara, ou plutôt de Marmora, communique avec la mer Noire, par un canal d'environ deux lieues; on l'appele *détroit de Constantinople*. Il est resserré d'un côté par l'Asie; de l'autre, par l'Europe qui forme en cet endroit une espece de presqu'île entre la mer Noire, le détroit & le port de Constantinople, au fond duquel se rende un ruisseau, appelé par les Grecs, ainsi que le golfe qui forme le port, *Chryso-Ceras*, c'est-à-dire, *Corne d'or*: ce ruisseau se nomme aujourd'hui *Soouk-Souii*, c'est-à-dire, *eau-froide*. C'est en deçà de cette presqu'île & du port, que se trouve la ville de Constantinople, bâtie sur sept collines, dans l'angle formé par le port & la mer de Marmora. Elle est de forme triangulaire. Un des côtés est bordé par la mer, & s'étend depuis les sept tours au f. o. jusqu'à la pointe du férail au n. e. Le port, qui est vaste & fort long, borde l'autre côté qui s'étend de la pointe du férail jusqu'au faux-bourg Eyup ou Youp hors de la Ville, & qui a pris le nom de la mosquée où se fait le couronement du grand seigneur. Enfin, le troisieme côté s'étend depuis Youp, où l'angle est bien moins aigu, jusqu'aux sept tours, & renferme les blaquernes qui, au temps de Constantin, étoient hors de la ville. M. d'Anville, qui a comparé l'étendue de Constantinople à celle de Paris, a trouvé que cette derniere ville étoit plus grande dans le raport de onze à huit; encore le férail comprend-il un espace de cent soixante mille toises, ce qui est plus grand que les tuileries & le luxembourg réunis. On ne comprend pas ici dans cet espace d'autres lieux, qui sont en quelque sorte des faux-bourgs de Constantinople, mais qui en sont séparés par le port: il en sera question ci-après.

On fait que ce fut sur l'emplacement de l'anciene Bysance, dont l'étendue est occupée aujourd'hui par le férail, que Constantin fonda une nouvele ville commencée en 326. Il étendit la siene, qui fut encore agrandie depuis. On l'apeloit la *Nouvele Rome*, & ce fut à juste titre, car il y eut un sénat, un cirque, des théâtres, en un mot, tout ce qui se remarquoit dans Rome anciene. Depuis la prise de cette ville par les Turcs, sous la conduite de Mahomet II, le 29 mai 1453, elle a perdu plusieurs des monumens qui l'embélissoient. Cependant telle qu'elle est encore, c'est une ville intéressante à voir. Elle est bâtie, comme on l'a dit, sur sept collines, ce qui en rend les rues montueuses, & très-incommodes pour les gens à pied, car les gens riches (Mahométans) y vont à cheval. Persone n'ignore que dans tout le Levant on ne connoît pas l'usage des voitures. Les maisons y sont presqu'entiérement en bois, peu hautes & peu ornées à l'extérieur; cependant elles ne manquent pas d'air, comme on le croit ordinairement, car elles ont beaucoup de fenêtres & presque toutes un jardin. La partie des maisons où vivent les femmes se nomme *harem*. Les lieux de Constantinople les plus remarquables sont, le férail, les mosquées, (en Turc *Djami*) de Sainte Sophie, de Soliman, de Sulthan Achmed, de Sultan Bajazed, la place des courses de chevaux, ou l'atméidan, que les Grecs appeloient par la même raison l'*hippodrome*, &c.

Le férail, dont le nom turc est *férai*, on palais, & dont les Italiens ont fait *serraglio*, est à l'angle que baigne, d'un côté, la mer de Marmora, de l'autre, le port: il a près de trois milles de circuit. Les apartemens sont sur le haut de la colline, les jardins dans le bas vers la mer. Ce palais n'a rien de magnifique; ce sont de grands corps de bâtimens, construits en différens temps par les empereurs. Son architecture n'a rien que de très-ordinaire; les galeries, les balcons, les belvéderes y sont les seules choses remarquables. Les jardins sont plantés de hauts cyprès, & d'autres arbres toujours verts, pour dérober aux habitans de Galata & des autres lieux élevés, la vue des sultanes qui s'y promenent. Ces jardins sont agréables, mais distribués sans goût. L'entrée principale du férail est une grande porte qui ressem-

ble à un corps-de-garde ; les Turcs la nomment *la sublime porte*. On traverse d'abord une grande cour, plus longue que large, sur les côtés de laquelle sont les infirmeries & les logemens des persones employées extérieurement au service le plus vil du sérail. On entre ensuite dans une grande cour carrée, plus belle & plus agréable que la premiere, sur les côtés de laquelle sont les offices, les cuisines, &c. Tout à l'entour regne une galerie soutenue par des colonnes de marbre. Au fond de cette cour sont différentes salles du divan, du conseil, &c. Les murailles de ce vaste palais tant du côté du port que du côté de la mer, sont percées de crénaux, où sont des canons que l'on tire en différentes occasions, telles que les réjouissances publiques, & réguliérement à la fête du baïram qui suit le ramazan, ou carême des Turcs.

Sainte Sophie, qui est peu éloignée du sérail, fut dans son origine un temple élevé à la sagesse divine par Constantin. Cette premiere Église chrétiene étoit peu considérable ; elle fut renversée par un tremblement de terre. Celle que l'on voit aujourd'hui, & qui sert de mosquée, fut bâtie sous le regne de Justinien par les deux célebres architectes Anthémius de Thrales, & Isidore de Milet. Leur génie élevé enfanta un projet, dont l'exécution étona leur siecle, & fut regardé par le pusillanime empereur comme un titre de plus en faveur de sa vanité. Il s'écria, dit-on, en voyant ce bâtiment achevé : *j'ai surpassé Salomon*. On sait assez combien ce prince eut peu de part à tout ce qui se fit de bien sous son regne.

La mosquée de Sainte Sophie a la forme d'une croix greque. Ce qu'il y eut de très-neuf & de très-hardi pour le temps, c'est la voûte immense qui se trouve au centre de la croix, & le dôme qui depuis a été imité & de beaucoup surpassé en Italie & en France. Mais la façade de ce bâtiment n'a rien de magnifique, & tous les détails y sont de mauvais goût.

Quoiqu'il y ait d'autres mosquées fort grandes, elles ne sont guere que des copies de Sainte Sophie : car dans cette nation le génie craint de se montrer ; & lursqu'on a une idée, on l'étend, on la perpétue, on la multiplie, sans faire le moindre éfort pour en trouver une seconde. Tel est l'effet du despotisme sur les esprits & sur les arts.

Le terrible incendie qui commença la nuit du 21 au 22 d'août 1782, dans le quartier appelé *loubaly*, vient de détruire environ les deux tiers de Constantinople. Toute la ville, dans une très-grande largeur depuis le port (à commencer assez près de la mosquée *Ianis* jusqu'à celle appelée *Gusalmi*), en allant vers la mer & vers la campagne, a été consumée jusqu'à la porte d'Andrinople. Les mosquées d'Osman, de Soliman, de Chehsadé, le palais de l'Aga des janissaires, ont été brûlés. Les nouveles publiques ont donné des détails sur ces afreux événemens. Mais ce ne sont pas seulement les incendies fréquens qui affligent cette malheureuse ville ; les tremblemens de terre & la peste y font d'afreux ravages. Ce dernier fléau sur-tout ne laisse presqu'aucun relâche aux habitans. Loin de l'arrêter ou de le prévenir, ils semblent au contraire le provoquer. Des millions de générationt y sont anéanties depuis plusieurs siecles, sans que l'on se soit occupé des moyens de remédier efficacement à la contagion. La cause la plut marquée de cette incurie est le systême religieux du fatalisme adopté par tous les Musulmans ; il y faut joindre la mal-propreté des Turcs, l'inertie du gouvernement. Il est assez ordinaire de voir un fils porter les habits de son pere mort de la peste ; il est aussi commun de les voir vendre dans les places publiques.

L'*atméïdam*, que les Grecs appelerent l'*hyppodrome*, & près du sérail, n'a point été endomagé par le dernier incendie. Cette place a plus de quatre cents pas de longueur sur cent de largeur. On y voit deux obélisques, qui sont d'un très-bel antique. Près de là se voient les restes d'un autre obélisque de marbre, chargé autrefois de plaques de bronze, avec des inscriptions & des figures : aujourd'hui ce monument est à moitié ruiné. On y admire encore d'autres restes d'antiquité. À l'un des angles de la ville est le château des sept tours, auxquelles cependant on en a ajouté une huitieme. C'est une espece de bastille, car il n'en manque chez aucune nation ; on y renferme les persones distinguées : quand nous disons distinguées, nous n'entendons parler que des places qu'elles occupent, puisqu'excepté les princes de la famille régnante, on ne connoît de noblesse en Turquie, que celle qui est donnée par les emplois dans l'administration ou dans la guerre ; encore cette espece de noblesse est personele, & dans aucun cas ne peut-être héréditaire. En 1754, quatre de ces tours sont tombées en ruine. On évalue le nombre des habitans de cette ville, avec les fauxbourgs, à prêt de neuf cents mille âmes, dont environ deux cents cinquante mille Grecs, & autant d'Arméniens : les Juifs, les Francs, les Asiatiques & les Africains, &c. font le reste de la population.

Le vieux & le nouveau bazards sont deux grands bâtimens remplis de marchandises précieuses & de de toute espece. Plus loin est le marché aux esclaves ; il se nomme *Iessir-bazard*. C'est-là que se vendent les esclaves de l'un & de l'autre sexe : ils vienent principalement de Géorgie, de Mingrélie, de Circassie, de divers lieux voisins de la mer Caspiene. Ce iessit-bazard est enfermé de murailles & planté d'arbres. Les hommes y sont exposés en public & nus, à très-peu de chose près. Quant aux filles, elles sont enfermées ; & lorsqu'un Mahométan en veut acheter, il les choisit & les fait visiter par des femmes préposées pour cet objet. Mais ordinairement ces filles, quand elles sont jeunes, sont achetées par des femmes Juives qui

les élevent, leur procurent des talens, & les revendent ensuite fort cher.

De l'autre côté du port de Constantinople, sont plusieurs lieux considérables dont la connoissance tient absolument à celle de cette ville, puisqu'ils en font en quelque sorte partie. Ces lieux sont, en commençant par l'entrée du port à droite.

Top-hana, prononcé Topana, ou la maison du Canon, parce que c'est-là qu'est la fonderie; *Ters-hana*, qui est dans le même lieu, est l'arsenal des armes, & son nom l'indique.

Pera se trouve immédiatement après, mais c'est un lieu de toute autre importance, & qui occupe une étendue considérable sur ce terrain qui va fort en s'élevant. La situation en est agréable; c'est-là que demeurent les ambassadeurs des puissances Européenes. Celui de Pologne, quand il y en a un, habite quelquefois à Constantinople. Le palais de l'ambassadeur de France vient d'être refait à neuf; l'ancien avoit été bâti par les ordres de Henri IV. La chapelle est desservie par les Capucins François qui sont en quelque sorte les curés de la nation Françoise en ce pays. Ils ont chez eux, comme pensionaires, les jeunes gens que le roi y fait instruire dans la langue Turque. On les appele *enfans de langue*; ils sont d'abord pensionaires à Paris, où pendant le cours de leurs études ils commencent à apprendre les élémens de la langue, & vont ensuite à Pera se perfectioner sous un maître qui, étant Turc & ne sachant pas le François, vient deux fois par jour les mettre dans la nécessité de parler le turc & de l'entendre. C'est aussi à Pera qu'est le couvent des Derviches *Tourneurs*, où est enterré le fameux comte de Bonneval, mort à Constantinople le 23 mars 1747.

Galata, qui est en partie au dessous de Pera sur le bord du port, étoit une petite ville lorsque les Latins s'emparerent de Constantinople; ils la donnerent aux Génois. Mahomet II la leur enleva. Ce lieu est entouré de murailles & de vieilles tours. Les Dominicains y ont une Église, ainsi que les Capucins; celle qui apartenoit aux Jésuites, & que déservent les peres de Saint Lazare, est fort anciene. On jouit à Galata de plus de liberté que dans aucun autre lieu de l'empire Ottoman : il semble que l'on soit dans une ville Chrétiene. Les cabarets y sont permis: les Turcs même y vienent boire du vin. Il y a des auberges pour les Francs. La halle aux poissons mérite d'être vue; c'est une longue & belle rue où l'on étale des poissons de toute espece.

En continuant d'avancer dans le port, on a, toujours sur la droite, l'arsenal des galeres, l'arsenal des vaisseaux, Casim-Pacha, où réside le capitan-pacha, &c.

Constantinople a été long-temps la capitale de l'empire d'Orient, depuis que Constantin l'embélit. Baudouin, comte de Flandre, s'en rendit maître en 1204, & les François la posséderent jusqu'en 1259, que Michel Paléologue en chassa Baudouin II. (Π) Cet empire a été partagé entre les Princes Chrétiens & la quatrieme partie qui consistoit en plusieurs îles, villes, & provinces, fut assignée aux Vénitiens, aussi-bien que le droit de créer le Patriarche de Constantinople, qui à cette occasion fut Thomas Morosini. *Voyez les Annal. de Muratori.*) Mahomet II la prit d'assaut sur les Grecs, le 28 mai 1453, & depuis ce temps elle est la capitale de l'empire des Turcs. Elle est à 280 lieues f. e. de Vienne, 300 e. de Rome, 580 de Londres, 620 de Madrid, 410 de Copenhague, 450 de Stockolm, 350 de Moscow, 500 de Paris, 45 f. est d'Andrinople. *Long.* 46, 33; *lat.* 41, 1.

La religion des Turcs est celle de Mahomet; le chef de leur clergé est le grand mufti: & dans cette nation, aussi stupide que fanatique, le sâbre est toujours l'interprete de l'alcoran. Lorsque cette ville étoit sous la domination des empereurs Chrétiens, il s'y est tenu plusieurs conciles. Toutes les terres sont censées apartenir au sultan; les Turcs n'ont qu'une propriété précaire dont ils peuvent être dépouillés au moindre caprice du despote. Cependant, il donne de ces terres à deux especes de propriétaires, que l'on appele *Zaims* & *Timariots*. Les premiers sont les plus considérés; leur état est à peu près celui de commandeurs, qui ont la jouissance d'un bien dont le fond ne leur apartient pas, mais leurs enfans en héritent. Les uns & les autres sont pris dans la cavalerie. Ce droit que le grand seigneur a sur les fortunes, il l'a aussi sur la vie. Outre les impôts qui sont fixés sur les peuples de toutes les provinces de l'empire, le sultan a une autre voie encore pour s'enrichir, c'est de livrer ses sujets aux vexations de ses délégués; ceux-ci, sur le plus léger prétexte, sont dépouillés à leur tour de tous les fruits de leurs brigandages. Mais nous entrerons dans de plus grands détails sur l'origine, le gouvernement de ce peuple, sur ses loix, sa religion, ses mœurs, aux articles TURCS & OTTOMAN (empire). (*Masson de Morvilliers.*)

CONSTANTINOW; petite ville de Pologne, dans la Volhinie, remarquable par les batailles qui s'y donnerent en 1648 & en 1651. Elle est sur le Sculecza, à 25 ll. n. e. de Kaminieck. *Long.* 46, 12; *lat* 49, 46. (*R.*)

CONSUEGRE; ville d'Espagne, dans la Castille Neuve, au pied d'une côte, avec un ancien château, vers les sources de la Guadiana, à 12 lieues de Tolede. Elle a deux paroisses & trois couvens. (*R.*)

CONTESSA; ville de la Turquie Européene, avec un port dans le golfe de même nom, en Macédoine, sur les côtes de l'Archipel. Elle est à 18 lieues n. e. de Salonique. *Long.* 41, 35; *lat.* 40, 58.

CONTIGLIANO; petit pays d'Italie, dans l'état de l'Église, au duché de Spolete.

CONTINENT; terre ferme, grande étendue de pays, qu'on peut parcourir sans traverser la mer.

On divise ordinairement la terre en deux grands continens connus, l'ancien & le nouveau : l'ancien comprend l'Europe, l'Asie & l'Afrique ; le nouveau comprend les deux Amériques, septentrionale & méridionale.

On a appelé *l'ancien continent*, le continent supérieur, parce que, selon l'opinion du vulgaire, il occupe la partie supérieure du globe. *Voyez* ANTIPODES. On n'est pas encore certain si plusieurs terres connues sont des îles ou des continens.

On suppose un troisieme continent vers le midi, que l'on peut appeler *le continent antarctique ou méridional* à notre égard, & que l'on nomme *terre australe*, parce qu'elle est située vers le midi à notre égard.

L'on pourra faire un quatrieme continent des terres arctiques, si elles sont contiguës entr'elles & qu'elles fassent un corps séparé de l'Amérique, & ce continent seroit appelé *septentrional*, ou *arctique*, de sa situation.

CONTY ; petite ville de France, avec titre de principauté affectée à une branche de la maison de Bourbon. Elle est en Picardie, sur la Seille, au midi d'Amiens. *Long.* 19, 34 ; *lat.* 49, 54. (*R.*)

CONVERSANO ; ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Bari. Son évêché est suffragant de Bari. *Long.* 34, 50 ; *lat.* 41, 10.

CONZA ; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, sur la riviere d'Offante. Elle a un archevêché. *Long.* 32, 55 ; *lat.* 40, 50.

COPA ; riviere d'Italie, dans le duché de Milan, qui prend sa source dans le comté de Bobbio, & se jete dans le Pô, dans le Pavesan.

COPARBERG. *Voyez* FAHLUN.

COPENHAGUE ; grande ville, très-bien fortifiée, avec un port très-commode, capitale du royaume de Danemarck, sur la côte orientale de l'île de Seiland, la résidence ordinaire des rois. Sa *lat.* est de 55 d. 40', 59".

Elle est située au bord de la mer Baltique, à cinq milles du Sund. Le terrain où elle est placée est bas & marécageux ; mais elle est entourée de plusieurs lacs d'eau douce qui fournissent abondament aux besoins des habitans.

La ville se présente extérieurement avec grandeur. La rue des Goths qui sépare la vieille ville de la nouvele, a au delà de quatre mille deux cents pieds de long. On compte dans Copenhague quatre palais royaux, dix Églises paroissiales, neuf autres Églises, un grand nombre de palais publics & particuliers, & environ quatre mille cinq cents maisons bourgeoises, parmi lesquelles il en a plusieurs qui contiennent au delà de dix familles, onze marchés & places publiques, & cent quatre-vingt-six rues.

La ville se divise en trois parties, le vieux Copenhague, le nouveau Copenhague, & le port de Christian. Les deux dernieres ont des rues larges & tirées au cordeau. Après le grand incendie, on a élargi les rues dans le vieux Copenhague : mais on n'a pu parvenir à les rendre entiérement droites. Dans les principales rues, & sur les principales places, les maisons sont bâties en pierre ; dans tout le reste elles ne sont presque toutes que de bois. En plusieurs endroits de la ville on trouve des canaux profonds où les grands vaisseaux vont décharger les marchandises jusqu'aux pieds des maisons. On remarque principalement dans la ville vieille l'Église Allemande de Saint Pierre, le collége de Walkendorf, fondé par Cristophe de Walkendorf, en 1595, pour l'entretien de seize étudians ; le marché au foin, le grand hôpital de Wartow pour les pauvres, & qui a au delà de trois cents trente lits ; la place, appelée *Auf der Wasserkunst* ; la conciergerie de la ville, & son Église ; la maison des orphelins, qui a sa pharmacie, sa librairie, son imprimerie & sa bibliotheque particuliere. On y éleve jusqu'à cent huit enfans des deux sexes, la maison de ville, le palais royal, la porte d'Ouest, près de laquelle est une maladrerie ; l'Église de Sainte Marie, collégiale. La hauteur de sa tour est de trois cents quatre-vingts & quelques pieds ; elle a un carillon, & sa situation est dans le lieu le plus élevé de la ville.

L'école latine, composée de six classes ; l'université, qui est très-célebre, & dont dépendent plusieurs colléges ; le marché au charbon, la porte du Nord, la plus belle & la plus ornée de la ville ; près de cette porte est un hôpital pour les soldats ; le marché de Schieden, le marché des freres gris, le marché d'Amack, où les paysans de l'île d'Amack viennent exposer leurs marchandises ; l'Église du Saint-Esprit, le château de Christiansbourg, où le roi fait sa résidence, édifice aussi vaste que magnifique. La salle de la bibliotheque a deux cents pieds de long ; elle contient au delà de 70,000 volumes. On y admire la galerie où sont des tableaux précieux & des bronzes ; le cabinet des médailles, la chancélerie & l'arsenal sont auprès, ainsi que le magasin des vivres ; l'hôtel des postes, & la bourse, bâtiment gothique, dont la longueur est de quatre cents six pieds, & la largeur de soixante-six & demi ; le marché aux poissons, l'Église de la Trinité, qui est paroissiale, près de laquelle est la bibliotheque publique, où l'on trouve des manuscrits précieux touchant l'histoire du nord. La tour de cette Église est d'un très-bon goût. Sa hauteur est de cent quinze pieds trois pouces ; sa largeur de cinquante-quatre. On peut y monter & en descendre à cheval, & même en voiture. Cette tour est destinée pour l'astronomie. L'Église Saint-Nicolas, l'Église de l'Amirauté, l'Église réformée, le commissariat général, vaste édifice où sont tous les matériaux nécessaires à l'équipement d'une flote & le Christiansholm, où est l'arsenal de la marine.

Dans la ville neuve on voit le château de Charlottembourg, édifice régulier & commode, où les

académies de sculpture, de peinture, & d'architecture tienent leur séance, & où se trouve un cabinet d'histoire naturele; le nouveau marché royal, où l'on remarque le statue équestre de Christian V. Le corps-de-garde, la fonderie, & la comédie Danoise sont sur cette place; l'hôpital de la marine, l'Église de la garnison; une belle place, où est la statue de Frédéric V, & l'Église de ce nom, bâtie sur le modele de Saint Pierre de Rome, avec l'hôpital Frédéric; le jardin de botanique, l'académie royale des cadets, le bureau de péage, le château royal de Rosenbourg, où sont des tableaux précieux & d'autres raretés; les nouveles boutiques où demeurent les matelots, & la porte d'Est.

Le port Christian renferme l'Église du Sauveur, la plus belle de toute la ville, l'Église Allemande de Frédéric, la maison destinée à l'éducation des jeunes garçons; la grande maison de force, la grande rafinerie de sucre, l'hôtel de la compagnie des Indes orientales, la salpétrerie, & plusieurs endroits destinés au radoub des vaisseaux de guerre, &c.

Les membres du magistrat sont le premier président, trois Bourguemestres, quelques vice-Bourguemestres, & des conseillers. Toutes les places sont données par le roi. En 1658 Frédéric III acorda à la bourgeoisie les priviléges & les honeurs de la noblesse. Copenhague a le droit d'étape, & reçoit une grande quantité de vaisseaux dans les ports. Cette ville a été vainement assiégée jusqu'à trois fois dans ces derniers temps; ce qui prouve l'importance de ses fortifications, & l'avantage de sa situation. Sa citadelle est de la plus grande force. En 1360 elle fut prise & saccagée par les villes Anséatiques. Il s'y est tenu des conciles en 1251, 1425, 1614 & 1619. (Copenhague avec tout le Danemarch se sépara de l'Église Romaine sous Frédéric I, qui commença à régner en 1522, & embrassa la Confession d'Ausbourg qu'il suit encore. Les Juifs, au nombre de plus de cent trente sept familles, ont leur synagogue. Les Catholiques assistent à l'office divin chez les Ministres étrangers.)

La flote combinée des Anglois, des Hollandois, & des Suédois, la bombarderent en 1700. Elle a été ravagée par les flammes en 1650 & en 1728, le 20 octobre; mais ce dernier incendie a contribué à l'embélissement & à la magnificence de cette ville. Le port Christian, placé dans l'île d'Amack, est incorporé à la ville par deux ponts, dont l'un, qu'on nomme le *Long-pont*, a soixante pas de longueur, & un demi-mille de largeur: ce pont en plusieurs endroits, comme on peut le croire, n'est qu'une chaussée; car, sans cela, ce seroit le pont le plus vaste & le plus hardi du monde. Copenhague est à 40 li. n. e. de Hambourg, 80 s. o. de Stockolm, 180 de Londres, 110 n. e. d'Amsterdam, 225 de Paris. *Long.* 30, 35; *lat.* 55, 40, 45. (II) *Long.* 30, 16.

COPIAPO; grande riviere de l'Amérique méridionale, avec une ville de même nom, au Chili. Il s'y fait un très-grand commerce, & le pays est très-fertile. *Long.* 309, *lat. mér.* 27.

COPIGOWKA; c'est l'une des villes non titrées du palatinat de Bracklau, en Podolie, portion de la petite Pologne.

COPLAND; petit district d'Angleterre, dans la province de Cumberland.

COPORIE; petite ville de l'empire Russien, à l'embouchure de la riviere de Coporitza, dans l'Ingrie. Elle est bâtie sur une hauteur, dans une agréable contrée. Les *Suédois* la prirent en 1612; mais les Russes la reprirent en 1703. Elle donne son nom au district de *Koporie*, ou *Koporio*. *Long.* 47, 25; *lat.* 59, 36. (*R.*)

COPRANITZ; ville d'Esclavonie, à peu de distance de la Drave.

COPRISA; riviere de la Turquie, en Europe, dans la Romanie. Elle prend sa source sur les frontieres de la Bulgarie, & se jete dans la Mariza. (*R.*)

COPTES (peuples). Dans la description de l'Égypte, par M. de Maillet, rédigée par M. l'Abbé Mascrier, *in*-12, 2 vol. 1740, l'auteur observe que l'on donne le nom de *Coptes* aux Égyptiens naturels; c'est-à-dire, à ceux qui habiterent anciénement l'Égypte, ou ceux qui en sont issus. Les peuples qui l'habitent aujourd'hui sont les Mores, les Arabes, les Turcs, les Grecs, les Juifs, les Arméniens, les Syriens, les Maronites & les Francs: il y reste très-peu de vrais Coptes; l'on en compte tout au plus trente mille, parce que ce peuple ayant été un des premiers qui adopta la religion Chrétiene, les empereurs romains païens s'occuperent du soin de persécuter & de faire martyriser les Coptes. Dans la suite les empereurs d'Orient les détruisirent au temps de l'hérésie de Dioscore, patriarche d'Alexandrie. L'on observe que les Coptes de ce siecle suivent encore le systême de Dioscore. Il ne reste aujourd'hui de vraies familles Coptes que dans les campagnes, voisines des déserts, & dans quelques villages; mais tous ces peuples n'entendent pas la langue Copte. Les Turcs persécutoient les Coptes; ils les nommoient *féllaques*, c'est-à-dire, *vilains*, *villageois*, termes assez connus dans nos loix des fiefs. Les Turcs croient être nécessités à réduire ces villageois dans la plus afreuse servitude, parce que les Mahométans sont moins nombreux & moins vigoureux que les peuples qui habitent les campagnes de l'Égypte. Aly-Bey, après s'être érigé en souverain de l'Égypte, suivit une politique différente.

M. de Maillet raporte un fait singulier, c'est la maniere dont les prêtres Coptes prédisent solemnélement aux Turcs, & aux autres peuples, le degré d'accroissement des eaux du Nil, & comment ils trompent ces peuples crédules. Les Coptes ont quelques Églises dans le Caire & dans quelques autres provinces: ils sont encore aujourd'hui les dépositaires des registres de toutes les terres labourables de l'Égypte. Tous les seigneurs Turcs,

&c. ont pour écrivain ou pour secrétaire un Copte, logé dans leur maison. Ce secrétaire tient le regiltre des terres & des revenus de son maître. La plupart des Coptes n'ont dans les villes aucune occupation & aucune autre espece d'industrie pour subsister.

La nation des Coptes, qui suit la doctrine d'Eutichès, est gouvernée pour le spirituel, par un patriarche, qui fait sa résidence au Caire. Les Coptes sont excessivement obstinés à suivre la croyance ou l'erreur de leurs peres; ils ne veulent s'instruire ni par la lecture, ni par les conférences: ils évitent soigneusement d'entendre parler de leur croyance, & chez eux le mot *canon* ne signifie que *coutume*: ils répetent à chaque instant, *ne cherchons pas à être plus sages que nos peres; ils ont cru ce que nous croyons*. Cela est pour eux un bouclier impénétrable. Les écoles Chrétiennes, que nos missionaires ont établies en Égypte, & les collèges fondés à Rome pour instruire les Coptes, ne sont pas des moyens sûrs pour convertir ces Égyptiens. (*Voy. la Rémarque à la fin de cet article.*)

Ce peuple, qui vit dans la plus affreuse misere, & presque nu, revient tout de suite à l'idée schismatique de ses peres, dès que les missionaires cessent de répandre les aumônes. L'horreur qu'ils ont pour nous, s'exprime par ce terme, c'est un *franguis;* ce mot designe dans leur esprit le mépris dans toute son étendue. Les Coptes sont excessivement ignorans; ils rejetent deux natures dans Jésus-Christ, c'est-à-dire, la nature divine, & la nature humaine: ils confondent toujours cette question avec celle de la Trinité... Les Coptes observent le précepte de la confession; mais ils la pratiquent sans entrer dans aucun détail: ils disent, *je m'accuse d'avoir péché par la pensée, par la parole & par les actions*. Le prêtre Copte leur donne l'absolution, en prononçant ce seul mot, *alla bierawac*; c'est-à-dire, *Dieu te pardone*.

Si les Coptes sont peu scrupuleux sur la confession, ils le sont en revanche infiniment sur le jeûne; ils ne font un repas qu'à la fin du jour, & ils ne mangent pour lors ni poisson, ni beure, ni œufs; ils ne boivent que de l'eau: ils font observer ces jeûnes, même aux personnes en danger de mort. Ils disent que les saints canons défendent de jeûner le samedi. Les Arméniens & les Turcs poussent l'abstinence encore plus loin; ils s'abstienent, dit-on, de leurs femmes pendant tout le carême.

Quelques-uns des Coptes baptisent leurs garçons après le quarantieme jour de leur naissance, & les filles après le quatre-vingtieme jour; les meres vont pour lors à l'Église se faire purifier. La plupart des Coptes ne font baptiser leurs enfans qu'à l'âge de six, huit ou dix ans; ils croient que les femmes, & même les diacres, n'ont pas le droit de baptiser; que ce privilège est réservé pour les prêtres. Outre le baptême, les Coptes font aussi subir à leurs enfans, filles & garçons, la circoncision; ils different ces deux cérémonies, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'habiller proprement leurs enfans.

Comme les Coptes, ainsi que les Turcs, n'ont pas la permission de voir, avant leur mariage, les filles qu'ils veulent épouser, le patriarche des Coptes, ainsi que le mufti, permettent très-facilement aux maris de répudier leurs femmes, & ils ne trouvent point mauvais que les hommes aient des femmes à la câsse; c'est-à-dire, que l'on prend en bail à loyer, à tant le mois.

Les Coptes qui veulent se marier vont à l'Église après minuit, l'épouse y est conduite au son du fifre & du tambour: le prêtre dit la Messe, fait des prieres, & passe au cou de l'époux une jacolle d'étofe, en forme de croix. Le lendemain il va chez l'époux enlever cette jacolle, & lui donner permission de consommer son mariage.

À l'égard des funérailles, l'ancien usage d'embaumer les corps n'est pas totalement aboli. Parmi les Coptes riches on revêt le corps des morts de leurs plus riches habits; on court par les rues en se couvrant le visage de boue, en se frapant la poitrine, & poussant des cris: on s'égratigne, on se meurtrit le visage; on interroge le mort, pourquoi il a cessé de vivre; on appele des joueuses de tambour de basque, pour chanter des airs lugubres, en faisant des contorsions épouvantables. Ces musicienes acompagnent le corps lorsqu'on le porte en terre; elles sont suivies des parens & des parentes, les cheveux épars, comme les anciennes bacchantes. (*R.*)

(Π) Les écrivains ne tombent pas d'acord sur l'étimologie du mot *Copte*, mais il paroît qu'il ne leur a été donné qu'après qu'ils ont embrassé l'herésie des *Monofisites*. Les Coptes devenus hérétiques, ont toujours été persécutés par les empereurs d'Orient. Amro fils d'As, général des armées du Calife Omar, après avoir conquis l'Égypte, leur restitua la tranquillité & rétablit leur Patriarche Béniamin, qui se déroboit à la persécution des Grecs, dans son siége d'Alexandrie. Dès-lors les Coptes ont toujours eu quelque influence dans le gouvernement, puisque les secrétaires des princes Égyptiens sont toujours des Coptes, & l'on sait combien les secrétaires ont de part dans le gouvernement. Tout ce qui arriva de nos jours dans la fameuse rebellion d'Aly-Bey, ce fut l'ouvrage du Copte *Resk*, secrétaire de ce prince.

Quoique les Coptes sont, en général, ignorans & très-atachés à leurs meurs; cependant, grâce aux Missionaires de *Propaganda*, plusieurs d'entr'eux ont abjuré l'hérésie, & mal-gré les persécutions, professent la Religion Catholique Romaine.

Si l'on veut d'autres connoissances sur les Coptes, *voyez* la *relation de l'état actuel de l'Égypte*, par le P. Vanslebio. Renaudot. *Liturg. Orient. Chronicum orientale* Petri Rahebi Ægyptii, traduit de l'arabe par Mg^r. Joseph Assemani, & le mémoire sur les Coptes inséré dans le *Catalogue des Codex manuscrits de la Bibliotheque Naniane*, illustrée

par l'auteur de cette remarque, & imprimée au séminaire de Padoue, l'an 1787.) (*L'Abbé Assemani*.)

COPPARBERG. *Voyez* FAHLUN.

COQUET, ou COKET; petite île de la côte d'Angleterre, dans la province de Northumberland auprès de l'île de Farn. On en tire du charbon de terre.

COQUIMBO, ou LA SERÉNA; ville peu considérable de l'Amérique méridionale, à quelque distance de la mer, proche d'une riviere de même nom, au Chili, bâtie par Pierre de Baldivia, en 1544. Les habitans sont bons, civils & honêtes. Le pays abonde en fruits & en mines de différens métaux. Les campagnes sont toujours vertes: il y pleut très-rarement. Elle a été pillée plusieurs fois par les Anglois. *Long.* 306 d. 24', 15"; *lat.* 29 d. 54', 10". *(R.)*

CORACE; riviere d'Italie, au royaume de Naples, qui a sa source dans la Calabre ultérieure, au pied de l'Apennin, & se jete dans le golfe de Squilace.

CORASAN. *Voyez* KORASAN.

CORASMIE. *Voyez* CORCANG.

CORASMINS (les); peuples d'Asie, qu'on croit originaires de la Corasmie, d'où ils se répandirent dans quelques provinces de Perse; ils errerent ensuite en différens endroits: mais odieux par-tout, & aux Mahométans, & aux Chrétiens, qu'ils vexerent également par leurs brigandages, ils ne purent s'établir en aucun endroit, & ils disparurent de dessus la surface de la terre, comme il arivera toujours à toute race qui contraindra le genre humain à la traiter comme son ennemie. (*R.*)

CORBACH; petite ville d'Allemagne, dans la Vétéravie, capitale de la principauté de Waldeck. Il y a un beau collége. Les François y bâtirent les Hanovriens en 1760. Elle est à 4 li. n. o. de Waldeck, 13 l. de Paderborn, 11 o. de Cassel. *Long.* 26, 30; *lat.* 51, 15.

CORBAVIE; petit pays de Hongrie, dans la Croatie.

CORBEIL; ville de l'île de France, sur la Seine, qui y reçoit la riviere d'Essone ou de Juigne. Il y a quatre paroisses, dont une avec le titre de collégiale, & un prieuré de l'ordre de Malte. Cette ville, qui est située partie dans la Brie Françoise, partie dans le Hurepoix, est le siége d'une prévôté royale, & d'une capitainerie des chasses. Le duc de Bourgogne l'assiégea en vain en 1418. Les Calvinistes furent aussi contraints d'en lever le siége en 1562; mais le duc de Parme la prit en 1590, après un mois de siege. Elle est à 7 li. s. de Paris, 3 n. o. de Melun. *Long.* 20, 6; *lat.* 48, 38. *(R.)*

CORBENY; bourg de France, dans le Laonois, entre Laon & Reims, à 5 lieues de l'une & de l'autre. Il y avoit, en 1776, une maison royale. Il y a à présent un prieuré de l'ordre de Saint Benoît, où l'on conserve les reliques de Saint Marcou, qui dit-on, guérit des écrouelles. (*M. D. M.*)

CORBIE; ville de France, en Picardie, avec une abbaye de Bénédictins, très-riche puisqu'elle a plus de 70,000 livres de rentes. Les Espagnols la prirent en 1636. Louis XIII la reprit la même année. Louis XIV la fit démanteler en 1673. Elle est sur la Somme à 4 li. e. d'Amiens, 30 n. de Paris. *Long.* 20 d. 10, 28; *lat.* 49 d. 54, 32. (*M. D. M.*)

CORBIERES (vallée de), en Languedoc, diocêse de Narbone, du côté d'Alet. Les François y ont fait un horrible carnage des Sarasins, dans le VIIIe siecle, sous Charles-Martel.

CORBIGNY-SAINT-LÉONARD, *Corbiniacum*; petite ville de France, dans le Nivernois, près de l'Yonne, avec une riche abbaye de Bénédictins, à 5 li. s. e. de Clameci, 5 s. de Vezelay.

CORBITZ, près Messen, en Saxe: il s'y donna un combat en 1759, entre les Prussiens & les Impériaux.

CORBON; bourg & petit pays du Perche, à 2 li. s. e. de Mortagne.

CORCANG, ou ALJORJANYAH; ville d'Asie, capitale de la Corasmie, à l'est de la mer Caspiene, où le roi fait sa résidence. Elle est sur le Gihon. *Long.* 74, 30; *lat.* 42, 17. Il y a une autre ville de ce nom, qu'on nomme *la petite Corcang*, à la distance de dix milles de la premiere.

CORCEL; ville d'Asie, dans les Indes orientales, & dans l'île de Manar.

CORCK (le comté de); contrée d'Irlande, dans la province de Munster. Il a quatre-vingt-six milles de long, & cinquante de large, en y comprenant celui de Desmond, qui a trente milles de long, sur huit de large. Ce comté, qui est le plus grand de l'Irlande, renferme beaucoup de belles forêts, & plusieurs villes, dont deux ont droit de tenir marché; savoir, *Corck* & *Kingsale*, & dix envoient leurs députés au parlement.

CORCK; ville forte & bien peuplée d'Irlande, capitale du comté de Corck, avec un bon port, & un évêché suffragant de Cashel, auquel est réuni celui de Cloyne. Elle envoie deux députés au parlement. Sa figure est ovale; la riviere de Lée la traverse, à 57 li. s. de Limerick, 20 o. de Waterford, 42, s. o. de Dublin. *Long.* 9, 10, *lat.* 51, 48. (*R.*)

CORDELIERE DES ANDES, ou simplement CORDELIERE, que d'autres appelent improprement *la Cordeliere* ou *les Cordeliers*, est le nom que l'on donne à une haute chaîne de montagnes du Pérou: on observe que, presque toutes les rivieres qui découlent de la Cordeliere dans la mer du sud sont des torrens impétueux. La Cordeliere est proprement composée, dans sa plus grande partie, de deux chaînes de montagnes paralleles, entre lesquelles est une vallée, qui pouroit elle-même passer pour une montagne, étant fort élevée au dessus du niveau

veau de la mer. C'est dans cette vallée qu'est située Quito, & la plus grande partie de sa province; l'élévation du sol, jointe au voisinage des montagnes couvertes de neige, & à l'égalité des jours & des nuits pendant toute l'année, fait que le climat y est tempéré, & qu'on y jouit d'un printemps perpétuel. Le thermometre de M. de Réaumur s'y maintient entre quatorze à quinze degrés. Quito est au pied d'une montagne, nommée *Pichincha*, où on monte à cheval fort haut. Le pied de la plupart des montagnes est une terre argileuse, qui produit des herbes, & le sommet n'est qu'un monceau de pierres.

Le froid sur Pichincha, & sur les autres montagnes, est extrême; on y est continuellement dans les nuages; le ciel y change trois ou quatre fois en une demi-heure, & le thermometre y varie quelque fois de dix-sept degrés en un jour. Le mercure s'y soutient à seize pouces une ligne, & à vingt-huit pouces une ligne au niveau de la mer. On voit quelquefois son ombre projetée sur les nuages dont on est environné, & la tête de l'ombre est ornée d'une espece de gloire formée de plusieurs cercles concentriques, avec les couleurs du premier arc-en-ciel, le rouge en dehors.

La hauteur du sommet pierreux de Pichincha, qui est 2434 toises au dessus du niveau de la mer, est à peu près celle du terme inférieur *constant* de la neige dans toutes les montagnes de la zône torride. Nous disons *constant*; car la neige se trouve quelquefois 900 toises au dessous. Quelques montagnes sont plus basses que ce terme, d'autres sont plus hautes; & on ne peut les escalader, parce que la neige se convertit en glace. La neige se fond néanmoins plus haut, dans les montagnes qui produisent des volcans. Cette ligne du terme inférieur constant de la neige est plus basse, comme cela doit être, plus loin de l'équateur; par exemple, au pic de Ténérif, elle n'est élevée que de 2100 toises. M. Bouguer observe qu'il devroit y avoir aussi un terme constant supérieur, s'il y avoit des montagnes assez hautes pour que les nuages ne passassent jamais qu'à une certaine distance au bas de leur sommet; mais nous ne connoissons point de telles montagnes.

Dans tous les endroits élevés de la Cordeliere, lorsqu'on passe de l'ombre au soleil, on ressent une plus grande différence qu'ici pendant nos plus beaux jours de la température de l'air; c'est que sur ces hautes montagnes, désertes & couvertes de neige, & où l'air est plus rare, la chaleur vient principalement de l'action directe & immédiate du soleil, au lieu que dans la partie inférieure de la terre, elle tient à plusieurs autres causes.

MM. Bouguer & de la Condamine sont montés sur Pichincha, au dessus du terme constant de la neige, à deux mille quatre cents soixante-seize toises de hauteur; le barometre y étoit à quinze pouces neuf lignes, c'est-à-dire, plus de douze pouces plus bas qu'au bord de la mer: jamais on n'a porté de barometre aussi haut.

La chaîne occidentale de la Cordeliere contient beaucoup d'or, de même que le pied de la chaîne orientale. Les montagnes des environs de Quito paroissent contenir peu de parties métalliques, quoiqu'on y trouve quelquefois de l'or en paillettes. Les animaux rares & singuliers qu'on y trouve sont d'abord une espece de cochons qui ont le nombril sur le dos, qui vont par troupe, un cerf à leur tête. Ces cochons se nomment *pécarys*; 2°. des chevres sauvages, dont le poil est aussi doux que la soie; 3°. des brebis, dont la laine est si fine, qu'on la préfere à la soie. Les anciens Incas avoient taillé au travers ces montagnes deux grands chemins de vingt-cinq pieds de large, & pavés l'espace de neuf cents lieues, depuis Cusco jusqu'au Chili: j'avoue que, mal-gré la confiance que je voudrois avoir en Herrera, qui raporte ce fait, mal-gré les vestiges que l'on trouve encore de ces chemins en quelques endroits, il m'est bien difficile de croire à cette route de neuf cents lieues, à travers les montagnes les plus hautes, les plus froides & les plus éfrayantes du monde. (*Masson de Morvilliers*.)

CORDES; petite ville de France, en Albigeois, sur la riviere de Céron. On y compte huit cents feux. Elle est du diocèse & à 4 li. n. o. d'Alby. Il y en a une autre dans le pays, & à 3 li. n. de la riviere de Verdun, 9 n. o. de Toulouse. (*R.*)

CORDES-TOULOUSAINES; petite ville de France dans l'Armagnac, près de la Garonne.

CORDILIERES. *Voyez* Cordeliere.

CORDILLON; abbaye de Bénédictines, en France, diocèse & au sud de Baïeux.

CORDOUAN (tour de); fameux phare de France, situé sur un rocher à l'embouchure de la Gironde. C'est un fanal d'architecture anciene, rétabli par Louis XIV, en 1665, pour empêcher les vaisseaux de se perdre sur les bancs de sâble qui sont à l'embouchure de la Gironde. Sa hauteur est de 175 pieds. Il est à 22 li. n. o. de Bourdeaux, 35 l. o. de la Rochelle. *Long.* 16, 26; *lat.* 45, 36. (*R.*)

CORDOUE; province ou royaume d'Espagne de trente milles & demi du nord au sud, & de dix-sept & demi de l'orient à l'occident. Sa situation est au sud. L'air en est tempéré & les hivers y sont courts; à peine durent-ils deux mois. Cette province est composée de plaines & de contrées montueuses, & le fleuve Guadalquivir l'arose d'un bout à l'autre. On y trouve de tous côtés des vignobles, des oliviers & des figuiers, de citrons, &c.; on y recueille beaucoup de miel, mais peu de blé. Les habitans y nourissent de nombreux troupeaux de chevres, & de moutons dont la laine est très-estimée, de bœufs, cochons, &c., & surtout beaucoup de chevaux, renomés pour leur bonté. Ce royaume a été ancienement occupé par les Mores depuis le VIIIe siecle jusqu'en 1236, que Ferdinand III s'empara de la ville de Cordoue. (*R.*)

Cordoue ; ville d'Espagne, capitale de la province de même nom, au bord du Guadalquivir, sur lequel est un très-beau pont bâti par les mores, lequel est soutenu par seize arches. Au centre de ce pont est une haute tour construite pour sa défense. La ville est entourée d'un vieux mur. On y compte près de quatre mille maisons. La place de Corredera est remarquable par sa grandeur. Elle forme un carré long, & est environée par de belles maisons à trois etages, ornées de balcons. L'édifice où siége l'inquisition étoit un palais royal du temps des Goths. L'évêque de Cordoue, qui est suffragant de Tolede, a environ 120,000 ducats de rente. On admire la cathédrale, tant par son architecture, qu'à cause des richesses qu'elle renferme : elle fut bâtie au temps des mores, pour leur servir de mosquée. Le chapitre est composé de huit chanoines, dont les revenus sont depuis 2500 jusqu'à 5000 ducats; de vingt autres chanoines, qui ont depuis 1500 jusqu'à 5500 ducats, de dix prébendiers de 2000 ducats de rente, & de vingt demi-prébendiers de 1000 ducats. Outre la cathédrale, on voit encore une autre collégiale fort riche, quinze paroisses, vingt couvens de moines, vingt couvens de religieuses, deux colléges, une maison d'orphelins, vingt-quatre hôpitaux, & une maison de correction pour les femmes de mauvaise vie. Il y a une manufacture de soieries, & une de draps. On y prépare aussi du maroquin. Cette ville est habitée par beaucoup de grands de la Castille, & par d'autres persones de distinction. C'est la patrie des deux Séneques, de Lucain, de Ferdinand Gonzalve, d'Ambrosio Muralles, &c. Elle est à 28 li. n. e. de Séville, 34 n. de Malaga, 70 s. par o. de Madrid. *Long.* 13, 48; *lat.* 37, 42. (Π) *Lat.* 37, 40.) (*M. D. M.*)

Cornoua ; petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvele Espagne, à 30 lieues de Vera-Cruz. Les maisons y sont bien bâties, & elle est assez agréable.

Cornoua (la Nouvele) ; ville épiscopale de l'Amérique méridionale dans le Tucuman, à 70 lieues n. e. de Saint-Jago. La campagne où elle est située est fertile ; les coteaux sont très-agréables & le climat est charmant. Elle n'a point de riviere, mais un petit ruisseau très-poissoneux. *Long.* 316, 30 ; *lat. mérid.* 32, 10.

CORÉE (la) ; *Corea*, presqu'île d'Asie, entre la Chine & le Japon, bornée au nord & à l'est par les Tartares *Mancheous*, à l'ouest par la province chinoise nommée *Lyau-Tong*, ou *Quan-Tong*, & séparée de la Tartarie orientale par une palissade de bois, que les Chinois appelent *muraille de bois* : à l'est & au sud elle est environée de la mer, & s'étend depuis le 34ᵉ degré jusqu'au 43ᵉ de latitude ; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de 6 degrés. Les Chinois donnent à la Corée le nom de *Kau-li* ; les Tartares Mancheous l'appelent *Solho*. Cette contrée, après avoir essuyé beaucoup de révolutions, & disputé long-temps sa liberté contre les Japonois & les Chinois, est enfin demeurée tributaire de la Chine depuis la derniere conquête des Tartares Mancheous.

Les rochers & les sables qui bordent les côtes de la Corée, en rendent l'accès difficile & dangereux. Le froid est extrême dans cette contrée : cette rigueur excessive de l'air réduit ceux qui habitent la côte du nord à vivre uniquement d'orge, qui n'est pas même des meilleurs. Il n'y croît ni coton, ni riz ; les persones au dessus du commun font apporter leurs vivres des parties du Sud.

Le reste du pays est plus fertile ; il produit toutes les choses nécessaires à la vie, du riz & d'autres sortes de grains. Il y a du chanvre, du coton & des vers à soie : mais la maniere de cultiver cette derniere branche de commerce est bien éloignée de l'industrie chinoise. On y trouve aussi des mines d'or, d'argent, de plomb. On y vend des peaux de tigres, & la racine qui se nomme *nisi*. Les bestiaux sont en grand nombre, ainsi que les ours, les daims, les sangliers, les porcs, &c. : mais les éléphans y sont rares, & peut-être n'y en a-t-il point du tout à cause du froid. Les rivieres sont infestées de crocodiles d'une prodigieuse longueur, & les terres d'une infinité de serpens & d'autres animaux venimeux. Quant aux oiseaux, on y trouve presque toutes les especes de l'Europe, outre ceux qui sont propres au pays.

La Corée se divise en huit provinces qui contienent trois cents soixante villes, grandes & petites, sans compter les forts & les chateaux qui sont situés généralement sur des montagnes ; ce pays est séparé du continent par la riviere appelée *Yalo*, à laquelle on donne trois lieues de large.

Les Coréens sont perfides & voleurs, lâches, efféminés ; ils abhorrent le sang jusqu'à prendre la fuite lorsqu'ils en trouvent sur leur chemin. Ces peuples sont originaires de la Chine ; ils en ont conservé, en partie, la langue, les mœurs & le gouvernement. Depuis quelques années ils ont appris des Japonois l'art de cultiver le tabac ; l'usage de cette plante est si général à leur nation, qu'on voit fumer les femmes mêmes, jusqu'aux enfans de quatre à cinq ans. Le simple peuple n'est vêtu que de toile de chanvre & de mauvaises peaux ; mais en récompense la nature leur a donné la racine de jin-seng, dont ils font un commerce considérable avec la Chine & le Japon. Les maisons des persones de qualité sont fort belles ; celles du peuple sont pour la plupart de chaume & de roseaux ; ils ne peuvent même les bâtir mieux, ni les couvrir de tuiles sans une permission expresse. L'appartement des femmes est dans la partie la plus intérieure de la maison ; persone n'a la liberté d'en approcher : mais on trouve de toutes parts, dans cette contrée, des cabarets & des maisons de plaisirs, où les habitans s'assemblent pour voir les femmes publiques, qui chantent, qui dansent, & qui jouent de divers instrumens. Le pays n'a pas d'hôtelleries pour les voyageurs, excepté sur la grande route de Sior : mais ceux qui sont en voyage s'as-

feyent le soir près de la premiere maison qu'ils rencontrent, aussi-tôt le maître leur apporte de quoi souper.

Le mariage est défendu, avec ses proches, jusqu'au quatrieme degré, & on se marie dès l'âge de huit ou dix ans. Les hommes peuvent avoir, hors de leurs maisons, autant de femmes qu'ils sont capables d'en nourir; mais ils ne doivent recevoir chez eux que leur propre femme. En général ils ont peu de considération pour ce sexe, & ils ne le traitent guere mieux que leurs esclaves. Un mari peut chasser sa femme, la forcer de prendre les enfans, & de se charger de leur entretien.

Les Coréens ont beaucoup d'indulgence pour leurs enfans, & n'en sont pas moins respectés. A la mort d'un homme libre, ses enfans prenent le deuil pour trois ans, pendant lesquels ils menent une vie aussi austere que leurs prêtres. Ils ne peuvent exercer aucun emploi, & s'ils occupoient quelque poste, ils sont obligés de le quiter. La loi ne leur permet pas même de coucher avec leurs femmes; les enfans qui leur naîtroient pendant le cours de ces trois ans, ne seroient pas légitimes. La colere, les quereles, l'ivrognerie, passent alors pour des crimes. Leurs habits de deuil sont une longue robe de chanvre, sur une espece de ciliee, composé de fils tors presqu'aussi gros que les fils d'un cable. Sur leurs chapeaux, qui sont de roseaux verts entrelâcés, ils portent une corde de chanvre au lieu de crêpe. Ils ne marchent point sans une grande canne ou un long bâton; la canne annonce la mort d'un pere, & le bâton celle d'une mere. Ils ne se lavent point pendant tout ce temps. Enfin, le deuil est pour eux une rigoureuse pénitence.

La noblesse Coréene, & tous ceux qui sont nés libres, apportent beaucoup de soin à l'éducation de leurs enfans; ils leur font apprendre de bonne heure à lire & à écrire. Toute leur doctrine consiste dans l'esposition de quelques traités, l'histoire du pays. Les emplois dans la plume ou dans l'épée ne sont acordés, dans une espece de concours, qu'aux plus savans & aux plus dignes.

Ils tirent leurs almanachs de la Chine, faute de lumieres pour les composer eux-mêmes. Ils impriment avec des planches gravées, en plaçant le papier entre deux planches. Leurs comptes d'arithmétique se font avec de petits bâtons de bois, comme en Europe avec des jetons. Ils sont très-superstitieux, & comme tous les peuples barbares, ils ont leurs forciers & leurs devins. Les Coréens n'ont de commerce qu'avec les Japonois, les Chinois & les Insulaires de Suisima. Leurs monoies sont les kasis, qui ont cours à la Chine. L'argent passe au poids en petits lingots, tels qu'on les apporte du Japon. Leur religion est le culte des idoles. Les prêtres & les moines sont nombreux, & peu respectés. Le gouvernement les accâble de taxes, & les assujétit à des travaux: mais les supérieurs de ces prêtres jouissent d'une grande considération, sur-tout lorsqu'ils ont quelque savoir; alors ils vont de pair avec les grands du royaume. Sior, capitale de la Corée, contient deux monasteres de femmes, l'un pour les filles de qualité, l'autre pour les classes inférieures. Elles sont toutes rasées, & leurs devoirs auprès des idoles ne different point de ceux des hommes. Quoique le roi de Corée reconoisse sa dépendance de l'empereur par un tribut, son pouvoir n'en est pas moins absolu sur ses propres sujets. Aucun d'eux, sans en excepter les grands, n'a la propriété de ses terres. Il entretient dans la capitale un grand nombre de soldats chargé de veiller à la garde de sa persone. La cavalerie Coréene porte des cuirasses & des casques, des arcs & des fleches, des sâbres & des fouets armés de pointes de fer. Les armes de l'infanterie sont le corselet & le casque, l'épée, le mousquet & la demi-pique. Ce peuple, environé par la mer, aime nécessairement la navigation. Chaque ville est obligée d'entretenir un vaisseau de guerre, où sont environ trois cents hommes & quelques petites pieces de canon. (*Masson de Morvilliers*.)

COREZIN; ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sandomir, sur la Vistule.

CORFF; petite ville d'Angleterre, dans la province de Dorsetshire. Elle envoie deux députés au parlement.

CORFOU; île très-considérable d'Europe, à l'entrée du golfe de Venise. La capitale, de même nom, qui apartient aux Vénitiens, ainsi que l'île, est très-bien fortifiée contre les entreprises des Turcs. Son nom latin est *Corcyra*. Elle peut avoir quarante lieues de circuit, & étoit autrefois sous la puissance des rois de Naples, mais les habitans se donnerent aux Vénitiens vers l'an 1386. Comme elle est la clef du golfe de Venise, les Turcs ont souvent tenté de s'en emparer, mais toujours en vain. Elle est défendue par le château-Saint-Ange, l'une des principales forteresses de l'Europe. Cette île fournit beaucoup de sel; elle est fertile en vignes, en oliviers, en cédrats & en limons. Il y a toujours un provéditeur & deux conseillers au nom de la république. Elle est divisée en quatre gouvernemens. (*R.*)

CORFOU; grande & forte ville, capitale de l'île de même nom, avec deux forts, & un archevêque latin, qui est toujours un noble Vénitien. Les Grecs y ont un *protopata*, ou premier prêtre. L'anciene Corcyre fait une partie de ses fauxbourgs. Elle est sur la côte orientale de l'île, vis-à vis de Canina. *Long.* 37, 48; *lat.* 39, 40.

(II) Le dernier siége que la ville de Corfou soutint l'an 1716 est le plus mémorable. Les Turcs au nombre d'environ 45000 hommes débarqués dans l'île sous les ordres de Gianum Coggia qui commandoit leur flote, commencerent ce siége le 5 juillet, & le pousserent fort vivement jusqu'au 25 d'août qu'ils le quiterent fort précipitament pendant la nuit, après avoir été repoussés dans tous les assauts particuliers aux ouvrages, chassés à plusieurs reprises de leurs approches par

des sorties, & enfin ayant donné un assaut général à tout le front de la place, ils furent si maltraités par le feu de l'artillerie, mousquéterie & fougardes, qu'ils ne trouverent plus à propos de revenir à la charge, d'autant qu'il n'y avoit pas de brêche formele & qu'ils avoient cru d'emporter la place d'emblée. Voyant donc le coup désespéré & craignant d'autres sorties, ils leverent le siége & abandonerent toute leur artillerie, provisions, munitions, tentes, bagages, malades, &c. ayant perdu un nombre d'hommes fort considérable dans toutes ces actions. Antoine Loredano, Provéditeur général des Îles, se trouvoit dans la place comme chef représentant de la République où il a donné de grandes marques de valeur & de conduite dans cette difficile rencontre; & c'est en considération de ses services que le Sénat l'a créé chevalier de l'étole d'or. Le maréchal Schulembourg commandoit dans la ville où il a fait voir les effets de sa longue expérience & habileté.

Ce qu'il y a de remarquable dans ce siége est aussi, que dans le canal de Corfou se trouvoit la flote des Turcs & celle des Vénitiens en même temps, l'une pour soutenir le siége, l'autre pour s'y opposer, sans s'être pu aprocher faute de vent pendant tout le siége, excepté que les Vénitiens percerent en combatant les Turcs & s'approcherent de la place se tenant en ligne vis-à-vis de la flote ennemie, qui consistoit en 57 vaisseaux de guerre, outre les vaisseaux Barbaresques & quantité d'autres bâtimens de transport; les Vénitiens & leurs alliés avoient 47 vaisseaux, & 33 galeres y compris les galéasses.)

CORI, *Coria*; petite ville d'Italie, dans la Campagne de Rome. Elle est à 4 li. s. de Palestrine. (*R.*)

CORIA, *Caurium*; petite ville d'Espagne, dans l'Estremadure, avec un évêché suffragant de Compostelle. Elle est sur la riviere d'Alagon, à 10 lieues s. o. de Placentia, 10 n. e. d'Alcantara, 48 s. o. de Madrid. On voit assez près de cette ville une riviere sans pont, & un pont sans riviere, par un tremblement de terre qui laissa le pont à sec & changea le lit de la riviere.

Dans les environs de Coria on trouve des sources minérales, salutaires contre beaucoup de maladies; outre cela un lac qui donne de l'excellent poisson, & qui a la propriété d'annoncer le mauvais temps & la pluie par un brouissement extraordinaire qui se fait ouir dans l'air, avec un tel fracas, qu'il s'entend, dit-on, à quatre lieues à la ronde. *Long.* 12, 2; *lat.* 39, 36. (Π) *Long.* 12, 0; *lat.* 39, 38.) (*R.*)

Coria; bourgade d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la rive occidentale du Guadalquivir, à près de 45 lieues de Séville.

CORIDAN; lac de Sicile, dans la vallée de Noto.

CORIGLIONE; ville de Sicile, dans la vallée de Mazara sur une montagne.

CORINTHE, CORANTO, ou GÉRAMÉ; *Corinthus*; anciene ville de la Morée, située sur l'isthme qui porte son nom, du côté du golfe de Lépante.

L'anciene Grece a eu peu de villes plus importantes par son anciéneté, par sa situation, par sa citadelle, par ses ports, par ses richesses, par ses temples, par ses architectes, ses sculpteurs & ses peintres; peu de villes dans le monde ont été plus fameuses pour les Arts, & peu ont éprouvé un plus grand nombre de vicissitudes. Elle apartenoit aux Vénitiens lorsque Mahomet II, maître de Constantinople, la leur enleva en 1450. Ils la reprirent en 1687, mais les Turcs s'en emparerent de nouveau en 1715, & ils la possedent depuis.

On la nomme aujourd'hui *Corito*, ou quelquefois *Géramé*: ce n'est plus qu'une espece de village habité par de malheureux esclaves.

On voit parmi quelques ruines, qui annoncent encore son anciene splendeur, des groupes de maisons, des jardins & des terres labourées. Le bazar est à Corinthe ce qu'il est dans tout le reste de la Turquie, c'est-à-dire, un édifice sans architecture & sans goût. On y compte deux mosquées, une Église Greque, & sous les murs du château une petite Église pratiquée dans le roc; & dédiée à Saint Paul. Le lieu où étoit l'anciene citadelle appelée *l'Acrocorinthe*, à une heure de chemin de la ville, & sur un rocher escarpé, renferme trois mosquées & cinq à six Églises Greques, dont Saint Nicolas est la métropolitaine. Sur la plate-forme, la vue est une des plus belles du monde. Ce lieu offre encore un assez grand nombre de maisons; ce qui porte à croire qu'il étoit fort peuplé du temps des Vénitiens. Au haut de l'éminence est une belle source qui fournit beaucoup d'eau, sans parler d'une seconde moins abondante; & de plus de deux cents citernes creusées dans le roc. Au levant & au nord du rocher sont deux petits châteaux atachés au grand, qui ont chacun leurs Agas particuliers. Les murailles sont assez bien entretenues; & le nombre des habitans, qui sont presque tous Mahométans, monte à environ dix-sept à dix-huit mille. Elle est à 16 li. n. o. d'Athênes, 6 s. o. de Thebes, ou Sives. *Long.* 40, 58; *lat.* 38, 14. (Π) *Long.* 40°, 30'; *lat.* 37°, 50'.) (*Masson de Morvilliers.*)

Corinthe (l'isthme de); langue de terre qui joint la Morée avec la Grece. On la nomme aujourd'hui *Examili*, parce qu'en effet il a six milles de largeur, ce qui fait deux lieues environ. On voit encore l'endroit où l'on avoit voulu creuser, à différentes fois, cet isthme pour faire une île de la Morée. On remarque près de là de beaux restes d'un théâtre, les ruines de plusieurs temples, & quelques autres antiquités. (*M. D. M.*)

CORISCO; petites îles d'Afrique, dans le golfe de Guinée, sur la côte du royaume de Benin, à l'embouchure de la riviere d'Angre. Ces

les, au nombre de deux, apartienent au roi de Benin.

CORK. *Voyez* Corck.

Cork (le comté de); pays d'Irlande, borné par les comtés de Waterford, de Tiperary, de Kerry, & par la mer. *Voyez* Corck.

CORLIN, *Corlinum*; ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, sur la Persente. Elle apartenoit autrefois aux évêques de Camin, & aujourd'hui au roi de Prusse. Les Impériaux l'assiegerent en vain en 1643. *Long.* 33, 40; *lat.* 54, 10. (*R.*)

CORME-ROYAL; bourg de France, en Saintonge, à 3 li. o. de Saintes, & 2 n. de Corme-l'Écluse, autre bourg de la même province.

CORMEILLES; bourg de France, en Normandie, sur la riviere de Calone, avec une riche abbaye de Bénédictins, à 3 li. s. e. de Pont-Audemer, & 3 n. e. de Lisieux.

CORMENTIN; nom de deux forts d'Afrique, sur la Côte d'Or de Guinée; ils apartenoient aux Anglois, mais l'amiral Ruyter les en chassa en 1665. Les Hollandois y ont une forte garnison. *Long.* 17, 20; *lat.* 5, 30.

CORMERY; petite ville de France, en Touraine, sur l'Indre. Elle est dans une situation très-agréable, à 3 li. s. e. de Tours, avec une abbaye de Bénédictins, fondée en 780. *Long.* 18, 30; *lat.* 47, 15.

CORMICHA; ville assez considérable de Perse. On y célebre tous les ans, le 10 de la lune de mai, une fête que l'on appele le *Nouroux*. La cérémonie est presque toujours sanglante, & finit par la mort de plusieurs fanatiques les plus atachés à leur loi. *Voyez* les détails de cette démence religieuse dans Carré, *voyage des Indes orientales*. (*M. D. M.*)

CORMONS. *Voyez* Carmons.

CORMORA. *Voyez* Comore.

CORNEILLE (Saint); ancienne, riche & célebre abbaye de Bénédictins à Compiegne, dont la manse abbatiale est unie au Val-de-Grâce de Paris. Elle fut fondée en 876. (*R.*)

CORNELIE; île d'Afrique, aux Hollandois, près du cap de Bonne-Espérance, à 5 li. s. e. de l'île Élisabeth.

CORNELIS-MUNSTER. *Voyez* Munster.

CORNET; fort de l'île de Guernesey, apartenant aux Anglois.

CORNETO; petite ville d'Italie, au patrimoine de Saint Pierre, avec un évêché (qui comprend aussi la Ville de Montefiascone, &c.) qui releve du Pape, sur la Marta, à une lieue de la mer, 8 l. e. de Viterbe, 15 n. o. de Rome. *Long.* 29, 15; *lat.* 42, 15.

CORNEUX, ou CORNEILLE; abbaye réguliere de Prémontrés, à une lieue e. de Gray en Franche-Comté.

CORNEVILLE; abbaye de France, dans le Roumois, en Normandie, de l'ordre de Saint Augustin, à 2 li. s. e. de Pont-Audemer, fondée en 1143.

CORNICO; ville de l'île de Candie, dans le territoire de la Canée.

CORNIGLIANO; bourg d'Italie, au duché de Milan, sur la riviere d'Adda.

CORNOUAILLE, ou CORNWALLIS; province maritime d'Angleterre, dont la capitale est Launceston. Elle est environée de la mer de toutes parts, hormis à l'orient, où elle est bornée par le Devonshire: elle a le titre de duché. Elle est sur-tout remarquable par ses mines d'étain, le meilleur qui soit en Europe. On lui donne environ cinquante lieues de tour, & neuf cents soixante mille arpens. Elle envoie deux députés au parlement. Ses vallées abondent en blé & en pâturages. On fait, dans cette province, une riche pêche en sardines. Les habitans sont robustes & courageux. Egbert, premier monarque d'Angleterre, conquit ce pays en 809.

Cornouaille; contrée de France en Bretagne, qui s'avance dans la mer. Elle comprend tout le diocèse de Quimper.

CORNUS; petite ville de France, dans le Querci, à 4 li. e. de Cahors.

CORO. *Voyez* Venezuela.

COROD; petite ville de Transilvanie, près de Clausenbourg.

COROGNE (la); riche & forte ville maritime d'Espagne, en Galice, avec un port très-commode. La place est défendue par les forts de Saint Philippe & de la Palma, & ceux de Saint Diego & de Palloza. C'est le siége d'une audience royale, du capitaine général, & de l'intendant de la province. Elle renferme quatre paroisses, une collégiale, quatre couvens, & un hôtel des monoies. On y voit une vieille tour, bâtie par les Romains. Elle est dans une petite presqu'île, au s. o. & très-près du Ferrol, à 6 li. n. o. de Betanços, 14 n. de Compostelle. *Long.* 9, 20; *lat.* 43, 20.

COROMANDEL (la côte de), *Coromandela*; grand pays de l'Inde, contenant la côte occidentale du golfe de Bengale, en deçà du Gange. Les Anglois, les François, les Hollandois, y ont des forts. *Long.* 96 d. 50'—100 d. 40'; *lat. septentr.* 9, 35--17, 20.

Les objets de commerce de cette immense contrée, sont des toiles de coton, des toiles blanches, des toiles peintes, connues sous le nom de *toiles des Indes*. On peut évaluer à trois mille cinq cents balles la quantité de toiles qu'on tire du Coromandel, pour les différentes Échelles de l'Inde. Les François en portent huit cents au Malabar, à Moca, à l'Île de France; les Anglois, mille deux cents à Bombay, au Malabar, à Sumatra & aux Philippines, & les Hollandois mille cinq cents à leurs divers établissemens. La totalité de ces trois mille cinq cents balles ne passe pas le prix de 3,360,000 liv. Le Coromandel fournit à l'Europe neuf mille cinq cents balles, huit cents par les Danois, deux mille cinq cents par les François, trois mille par les Anglois, & trois

mille deux cents par les Hollandois. Ces toiles ne sont pas payées entiérement avec des métaux ; l'Europe donne en échange des draps, du fer, du plomb, du cuivre, du corail, &c. L'Asie, de son côté, donne des épiceries, du sucre, du riz, du blé, des dattes, &c.; objets qui, réunis sont évalués à 4,800,000 livres ; d'où il résulte que le Coromandel reçoit en argent 6,720,000 liv.

Les possessions Angloises, sur la côte, sont Divicoté, Mazulipatnam, & Goudelour, avec le fort de Saint David ; le territoire a huit milles d'étendue le long de la côte; ils possedent encore les provinces de Condavir, de Moutafanagar, d'Élour, de Ragimendri, de Chicakol, qui s'étendent six cents milles sur la côte, & qui s'enfoncent depuis trente jusqu'à quatre-vingt-dix milles dans les terres ; & Madras, dont le territoire aujourd'hui s'étend cinquante milles à l'ouest, cinquante milles au nord, & cinquante milles au sud. Les possessions Françoises sont Yanaon, dans la province de Ragimendri, à neuf milles de l'embouchure de la riviere d'Ingérom, comptoir sans territoire ; un comptoir à Mazulipatnam ; ils possédoient encore la ville de Karical, & celle de Pondichery. Cette derniere ville a été prise par les Anglois en 1778, & reprise depuis par Hider-Aly. D'ailleurs il est impossible en ce moment (fin de l'année 1782), de déterminer les possessions européenes dans l'Inde. (*Masson de Morvilliers*.) (Π) En suite du traité de paix de 1783, Pondichery est revenu aux François.)

CORON ; ancienne & forte ville de la Morée, sur le golfe de même nom, dans la province de Belvedere. Loné Veteran, corsaire Génois la prit en 1204; & cette même année elle se donna aux Vénitiens. Bajazet II la prit en 1498, & Doria la reprit en 1533. Étant retournée aux Turcs, François Morosini la reprit en 1685. Depuis, les Turcs l'ont reprise. Elle est à 6 li. s. e. de Modon. *Long.* 39, 40; *lat.* 36, 35.

COROPA ; pays de l'Amérique méridionale, sur la riviere de Corapatude, entre le lac de Paraima & la riviere des Amazones.

COROPOJAK ; grande ville de l'empire Russien, sur le Don ou Tanaïs.

CORREGIO ; petite ville d'Italie, capitale d'un petit pays de même nom, au duché de Modene. Elle a un beau château. En 1706 le prince Eugene la prit. C'est la patrie du fameux peintre Correge. Elle est à 13 li. n. e. de Reggio, & 4 n. o. de Modene. *Long.* 28, 20 ; *lat.* 44, 45.

(Π) Cette capitale d'une petite province, à présent au Duché de Modene, a eu jadis ses Seigneurs d'une des plus anciennes familles d'Italie, qu'on appeloit les Seigneurs, depuis les Comtes & derniérement les Princes de Corregio ; & ils en recevoient l'investiture de l'Empire. D. Siro le dernier des Princes de Corregio fut accusé de plusieurs délits, & nommément d'avoir falsifié la monnoie impériale. L'Empereur en 1633 le déclara déchu de tous ses droits, à condition qu'il pourroit les récupérer en payant la somme de 230000 florins. Comment pouvoit-il un petit Prince débourser une telle somme? L'Espagne qui vouloit étendre ses domaines en Italie, paya la somme ; & l'Empereur lui céda, comme par dépôt, la Principauté de Corregio. Mais François I Duc de Modene obtint que les Espagnols la lui cédassent. (*Le Chev. Tiraboschi*.)

CORRESE ; petite riviere d'Italie dans la Sabine, province de l'état de l'Église. Elle se jete dans le Tibre.

CORRUCHE ; petite ville de Portugal, dans l'Estramadure, sur une riviere de même nom.

CORSE, *Corsia*, *Corsica* ; île considérable d'Italie, apartenant à la France, dans la Méditerranée. Elle a le golfe de Gênes au nord, la mer de Toscane à l'est. Un détroit de trois lieues de largeur, appelé *Bouche de Boniface*, parsemé d'îles & de rochers, la sépare de la Sardaigne au sud, & la mer de Provence la baigne à l'ouest. *Long. de* 26-16, *à* 27-30 ; *lat.* 41 *à* 43 *nord.*

Cette île, si long-temps disputée, théâtre presque continuel de guerres sanglantes, a été cédée enfin (en 1768), par la république de Gênes, à la courone de France, en propriété souveraine, moyénant une somme d'argent. Cet événement tout récent nous engage à entrer dans quelque détail sur la description de cette île & sur son histoire.

Elle a environ de 36 à 40 lieues de longueur, évaluant la lieue à deux mille quatre cents toises; sa plus grande largeur de seize ou dix-huit, & sa surface d'environ trois cents, ou trois cents vingt lieues carrées. Pline la décrit assez exactement & nous apprend qu'il y avoit trente trois villes, & deux colonies Romaines, Mariana de Marius, & Aleria de Sylla. Il ne reste que des ruines de ces colonies. *Hist. Nat. lib. II*, *c.* 6. Quelques écrivains ont doute de l'existence de ces trente-trois villes; ils alléguoient qu'on n'y voyoit les ruines que de deux ou de trois ; que les villes actuelles avoient pour la plupart une origine peu reculée ; qu'il devoit y avoir des communications entre ces villes par des chemins percés dans les montagnes, & qu'il étoit étonant que les traces de ces chemins eussent entiérement disparu, &c. Ces observations peuvent avoir de la vrai-semblance ; mais l'assertion de Pline me semble positive. Ce savant naturaliste n'a pu être trompé sur l'état de la Corse ; dans le temps où il écrivoit, mille témoins oculaires pouvoient démentir ce qu'il avançoit sur cette île, pour peu qu'il se fût éloigné de la vérité; d'ailleurs la Corse a été pendant tant de siecles le théâtre des guerres, que je ne serois point étoné que la plupart des villes modernes aient été bâties avec les débris des cités anciennes. Quant aux chemins dont il ne reste aucun vestige, rien ne dit que ces chemins aient existé, & s'il y en a eu réellement, je ne vois pas qu'on puisse me prouver que les Romains aient dû construire, de

ces superbes voies à travers les montagnes d'une île qui étoit pour eux une terre d'exil.

Elle a des havres, des golfes & des ports; Centuri au nord; à l'ouest San-Fiorenzo, Isola Rossa, Calvi & Ajaccio; au sud Bonifacio, & à l'est Porto-Vecchio, Bastia & Maccinajo. Le port de Porto-Vecchio, est le plus considérable de tous. On voit déja par-là de quelle importance peut être la possession de cette île pour une puissance maritime de l'Europe, sur-tout puisqu'elle fournit de très-beaux bois de construction.

L'intérieur de l'île est montagneux, entrecoupé de vallées agréables & fertiles, & de quelques plaines. On partage l'île en deux parties, depuis Bastia, en deçà, & au delà des monts, *di quà*, & *di là dei monti*.

La chaîne des montagnes traverse à peu près l'île en croix. Tout le pays est outre cela divisé en neuf provinces. Les pieves forment les districts ecclésiastiques. Ces pieves sont au nombre de soixante-une. On y compte cinq évêchés; savoir, Mariana, Gebbio, Aleria, Sagona, & Ajaccio.

Toute la Corse est bien arosée de rivieres & de ruisseaux: il y a des lacs vers le centre de l'île; ceux d'Ino & de Creno sont les principaux. Le Golo est la plus considérable des rivieres. Il y a aussi des eaux minérales chaudes & froides. Les rivieres sont assez poissonneuses, & la mer près des côtes encore plus. Elle abonde en thons, en sardines, en huîtres, &c. On y pêche beaucoup de corail, du blanc, du noir, & du rouge, le long des rochers de la côte; la mer, en entrant dans les terres, a formé sur les bords de l'île plusieurs étangs. Sur la côte orientale, qui, étant plus basse, est plus sujete aux inondations, on remarque celui de Biguglia; c'est de tous le plus étendu, & celui dont la pêche est la plus abondante. Plus loin, sur la même côte, se trouvent les étangs salés. Ce sont des cavités que la mer remplit, & le soleil y forme un sel dont on fait usage dans l'île. L'étang de Diane produit des huîtres d'une grandeur inconnue en France, & d'assez bon goût.

L'île en général manque de pâturages, ainsi le beure & le laitage y sont peu communs. On fait des fromages de lait des chevres, qui supplée à celui de vache. Les François ont semé des foins dans les plaines d'Aleria, & en ont recueilli de très-bons & en quantité. Si jamais les transports deviennent faciles, ce canton poura seul en fournir l'île entiere.

L'île nourit aussi toutes sortes d'animaux sauvages & domestiques. Les chevaux y sont de très-petite race, & les moutons de mauvaise espece. Les ânes & les mulets sont de même petits, & quatre-vingts à cent livres sont assez la charge ordinaire des derniers. Les chevres & les moutons sont en grand nombre: ceux-ci ont souvent deux, jusqu'à six cornes.

Ces troupeaux sont la richesse des montagnards. Dans la saison des neiges, ils les font descendre dans la plaine. À peine, dans les troupeaux les plus considérables voit-on un mouton blanc. Tous ont la laine noire, longue & dure comme du poil. Leur chair est mauvaise pendant les trois-quarts de l'année.

Les arbres sont grands dans cette île, sur-tout les pins, les sapins, & les châtaigniers: les forêts fourniroient assez de bois pour l'établissement & l'entretien d'une flote.

Les autres arbres les plus communs sont le chêne vert & le hêtre. On tire des pins, des sapins du bai-gras, & de la résine. L'abcornogue est un arbre dont on dépouille l'écorce tous les quatre ou cinq ans; c'est ce qui fournit le liége.

Le fruit du châtaignier, en suppléant pour ainsi dire à tout, éteint l'industrie: on le seche, on le broie, on en fait du pain; les chevaux même s'en nourissent, & la terre reste négligée, parce qu'une forêt de châtaigniers n'exige aucune culture, & que ses fruits fournissent aux besoins d'un peuple très-sobre.

L'olivier est une des principales richesses de l'île. Cet arbre est beaucoup plus grôs & plus élevé qu'en Languedoc & en Provence; mais les Corses ignorent l'art de faire leurs hulles; ils pouroient en exporter une très-grande quantité, qui, en les enrichissant, feroit baisser en France le prix des huiles & des savons.

Le mûrier étoit inconnu en Corse: les François en ont plantés, & les ont vu croître rapidement. Comme l'île est peu exposée aux orages, cet arbre va offrir un avantage précieux & inexprimable pour la culture des vers à soie.

Je ne dois pas oublier de dire que les orangers, les limoniers, les citroniers, les amandiers, les figuiers, sont très-communs en Corse; si le noyer, le palmier, l'érable le sont moins, ce n'est pas que le sol leur soit contraire. La terre est couverte de buis, de mirthes, de lauriers, de genévriers, de grenadiers, & d'arbousiers.

Les vins seroient excellens si l'on connoissoit l'art de les faire. Ceux du Cap', de Mutiani, & de Campo-Loro, pouroient le disputer aux vins les plus délicats.

Quelques montagnes du Cap, & plusieurs autres dans différentes pieves, fournissent de très-bel abeste ou amianthe: dans celles de Bogagnano, de Giovellina, du Niolo, on trouve du crystal de roche.

Le froment, l'orge, le seigle, le millet, réussissent très-bien dans l'île; mais l'aveine y vient difficilement, ainsi que le sarasin.

Il y a beaucoup d'abeilles dont le miel a de l'âpreté, à cause de l'if, du buis, & des autres plantes à saveurs fortes qui couvrent l'île: celui cependant de la pieve de Caccia passe pour le meilleur, & n'a aucun des défauts reprochés au miel ordinaire du pays, mais on ne sauroit trop vanter la bonté & la fermeté de la cire qu'on y recueille.

Dans les montagnes on trouve beaucoup de mines de plomb, de cuivre, de fer, d'argent, & d'alun: on y fait aussi du salpêtre & du sel. Le beau granit, le porphyre & le jaspe se présentent en divers lieux. On y trouve aussi de la très-belle ardoise.

L'île abonde en gibier. Le lievre commun y est assez bon. Le cerf est plus petit qu'en France. Le sanglier s'y trouve en troupeaux nombreux, & sa chair est excellente; le renard n'y manque pas, & sa taille est assez grande; mais on n'y voit ni loups, ni lapins, ni aucun animal venimeux, excepté cependant une petite araignée, appelée *marmignato*, dont la morsure est dangereuse.

Le muffoli est une espece de bélier sauvage; il est couvert de poil, au lieu de laine, & produit avec la brebis domestique. La Corse possede aussi un autre animal sauvage, qu'on appele l'*axis*.

La perdrix est très-commune; mais sa chair est seche & n'a rien de bien délicat. La bécasse, la bécassine, le faisan, la pintade, y sont meilleures. Les grives & les merles ont un goût délicieux. Ces deux especes ne sont en Corse que des oiseaux de passage. Ils y arivent vers la mi novembre, & s'en retournent à la fin de janvier, ou vers le 20 de février. Le merle seul y fait son nid.

On y trouve aussi des cailles & une prodigieuse quantité de ramiers dans les montagnes. La pie seule est un oiseau étranger à l'île, & ce n'est pas un mal.

La population de la Corse est évaluée à cent vingt-deux mille habitans.

Depuis que cette île apartient aux François, on a relevé & embéli des villes dont la situation étoit importante, & par d'excellentes fortifications ces places sont à l'abri de toute insulte. On y a aussi percé de grandes routes de tous les côtés, pour établir des communications d'un point à l'autre. On a coupé des montagnes & on a fait des travaux prodigieux.

L'histoire de ce peuple offre une suite de révolutions, que nous allons parcourir rapidement. Hérodote nous dit que les premiers habitans de l'île furent des Phéniciens, qui la nommerent *Callista*, & qu'au bout de huit générations, ils furent accrus par une colonie de Lacédémoniens, sous la conduite de Theras, d'où elle prit le nom de *Thera*. Hérod. *lib. IV*, *c.* 147, 138. Dans la suite l'île prit le nom de *Cyrnos*, du nombre de ses promontoires. L'origine du nom de *Corsica* qu'elle porta ensuite est fort incertaine. Les Carthaginois en firent ensuite la conquête. Elle passa sous la domination des Romains, vainqueurs de Carthage, environ l'an 193 de Rome. Tit. Liv. *lib. XVII.* Plusieurs fois ces peuples se souleverent contre leurs maîtres, & furent réprimés; mais jamais les Romains n'y furent possesseurs tranquilles.

A l'irruption des barbares, les Goths s'emparerent de la Corse, & y établirent le gouvernement féodal, aussi barbare qu'eux. Procop. *de bello Goth. III*, 24. Dès-lors, & pendant plusieurs siecles, cette île fut le théâtre obscur, mais sanglant, de divisions crueles, dont il ne reste aucune histoire.

Enfin, les Sarasins, devenus puissans, s'en emparerent environ le VIIIe siecle, & la défendirent long-temps. Il est apparent que c'est eux qui lui donnerent le titre de royaume.

Bientôt les Papes formerent le dessein d'annexer ce royaume à leur territoire (*Voy. la note ci-dessus.*). Grégoire VII publia enfin un bref en 1079, qui le déclaroit un domaine de la mouvance du saint-siége. D'autres prétendent qu'un roi de France en fit la donation au Pape (*a*).

Les Génois, se prévalant de l'état agité & incertain de cette île, avoient tâché d'établir une colonie à Bonifacio; & ils encoururent pour cela les foudres de Grégoire VII, qui les excommunia & les engagea à suspendre leur projet.

C'est à cette époque qu'il faut fixer la mission d'Hugues Colonna en Corse, avec des troupes du Pape qui remporterent de grands avantages sur les Sarasins infideles.

Cependant l'état de l'île étoit toujours flotant; mais en 1091 Urbain II en disposa en faveur de l'évêche de Pise, par un bref, avec des réserves pour le saint-siége.

Les Génois, toujours occupés de leur projet sur le royaume de Corse, rivaux des Pisans, gagnerent sur ceux ci la bataille de Malora, devinrent les maîtres de Pise, & se mirent en état de l'être de la Corse, vers le milieu du XIVe siecle.

Boniface VIII, pour assurer au saint-siége le fief de ce royaume tant disputé, l'avoit donné sous ce titre, par une bulle, en 1297, à Jacques II, roi d'Aragon, avec la Sardaigne, & celui-ci en fit hommage en 1305; & en 1325, le Pape Jean XXII exigea le renouvélement du même hommage. Alphonse, successeur de Jacques, fit solemnélement un pareil acte en 1435, à Benoît XII, & l'on voit encore un bref d'Eugene IV, de l'an 1446, par lequel il établissoit l'évêque de Ferrare gouverneur de la Corse.

Gênes s'ocupoit toujours des moyens de former des établissemens dans cette île, dont elle vouloit être souveraine, tandis qu'elle reconoissoit la mouvance de son propre territoire envers l'empire, dont elle donna des témoignages formels dans les annees 1396 & 1458, lorsqu'elle se mit sous la protection de la France, avec cette réserve expresse,

(*a*) Le royaume de Corse a été donné au Saint-Siége par le roi Pepin. *Voy.* l'Histoire de Léon d'Ostie lib. I, chap. VII; & Grégoire VII revendique son droit par son bref en 1079, comme on peut le voir par la maniere dont il s'exprime dans le même bref. (†)

presse, sauf les droits de l'empereur & de l'empire.

Mais les Génois, dont la souveraineté sur la Corse n'étoit point reconnue alors des autres puissances, faisoient de continuels éforts pour la maintenir sur ces peuples, avec lesquels ils avoient de perpétuels démêlés. Enfin, toujours incertaine dans cette possession, la république se détermina en 1364 de céder ses droits à François Sforce, duc de Milan, à la réserve des deux places de Bonifacio & de Calvi, qu'elle garda pour avoir toujours un pied dans ce royaume, l'objet de son ambition qui lui a coûté plus d'argent qu'elle n'en a tiré, mal-gré la dureté que les Corses lui ont si souvent reprochée.

On voit qu'en 1478 le fils de ce duc de Milan établit encore un gouverneur en Corse. Mais en 1481 Louis-Marie Sforce aliéna cette ville en faveur de Thomasius de Campo Frégoso.

Bientôt après les Génois se trouverent les seuls maîtres de cette île. La France seule réclama quelquefois ses droits, qui, après la perte de la bataille de Pavie, parurent ensévelis, tandis que les Corses, toujours jaloux de leur liberté, se plaignoient souvent du gouvernement Génois. Plus d'une fois ils prirent les armes; mais n'ayant pas de chefs capables de les conduire, ils étoient bientôt accâblés, & peut-être trop sévérement punis.

Henri II, roi de France, en recomençant la guerre contre Charles-Quint, entreprit une expédition contre la Corse. De Thou, *hist. l. XII*, *c.* 2. Il avoit lieu d'être mécontent des Génois qui avoient embrassé le parti de l'empereur. Une flote débarqua en 1553 des troupes en Corse, sous le commandement de Paul de Thermes, acompagné de Sanpierro d'Ornano, noble Corse, & de Jourdain des Ursins. L'administration de l'île avoit alors été remise à la banque de S. Georges de Gênes. André Doria, quoiqu'âgé de quatre-vingt-sept ans, à la tête de la jeunesse Génoise, & d'un secours fourni par l'empereur, s'embarque. Les Corses s'unissent avec les François, & il se fit de part & d'autre des prodiges de valeur. Enfin, on conclut un traité avantageux aux Insulaires, sous la garantie de la France. Henri étant mort, les rigueurs des Génois commencerent, & les plaintes des Corses continuerent: Sanpierro d'Ornano repassa en Corse, soutint encore les mécontens; mais il fut assassiné en 1567; les uns disent que ce fut par la perfidie des Génois; d'autres le nient. De Thou, *l. XLI*, *c.* 31. Il est certain que les Génois se vengerent trop sévérement des insulaires, qui n'en devinrent pas plus fideles. Il n'étoit plus permis aux Corses d'exporter leurs productions, qu'ils étoient forcés de vendre, sans concurrence, aux Génois, maîtres du prix. Tous les deux ans on envoyoit un Génois, comme gouverneur, qui ne pensoit, à ce que disent les Corses, qu'à s'enrichir; & si l'on portoit des plaintes au sénat, le crédit étoufoit le cri de la justice. Les commissaires inférieurs & les lieutenans suivoient le même exemple, avec une pareille impunité.

Ce fut au milieu de tant de mécontentemens que la république recueillit, & envoya en 1677 une colonie de Grecs de la Morée en Corse, au nombre de mille âmes. Elle devoit jouir dans ce pays, tout catholique, du libre exercice de la religion greque: nouveaux sujets de mécontentemens, & sujets perpétuels de divisions & de guerres.

Après une suite de mouvemens, plus ou moins violens, & plus ou moins vîte réprimés, les Corses s'ameuterent de nouveau en 1729, par l'imprudence d'un collecteur de l'impôt Génois, qui voulut, pour être payé, saisir les effets d'une pauvre femme. Ils se choisirent deux chefs, qui s'emparerent de la capitale. Gênes, après bien des éforts, eut recours à l'empereur Charles VI, qui y envoya d'abord des troupes insuffisantes. Leur mauvais succès détermina la cour de Vienne à y envoyer une plus forte armée. Les Corses se préterent alors à un accommodement, dont l'empereur fut le garant, & qui fut signé en 1733.

Dès l'année suivante les Corses reprirent les armes, soutenant que les Génois avoient violé le traité. Ce furent des combats continuels jusqu'à l'apparition du baron Théodore de Neuhoff, du comté de la Mark, en Westphalie, qui fut proclamé roi de Corse en 1739. Il ne finit pas l'année sur son trône, & fugitif de lieu en lieu, arrêté à Londres pour dettes, il dut sa liberté à la générosité d'un seigneur Anglois, qui les paya. Il mourut à Londres en 1757.

Cependant Gênes, ne pouvant réduire les rebelles, eut recours à la France, qui envoya, en 1738, des troupes pour soutenir sa médiation & pour combatre les Corses. Après plusieurs combats, & beaucoup d'exécutions séveres, les Corses furent contraints de rendre les armes à la fin de 1730, & en 1740 toute l'île fut soumise à la France; à la fin de 1741 les troupes Françoises remirent l'île aux Génois, & se retirerent.

A peine furent-ils partis, que les troubles recommencerent. Dans la suite l'Angleterre & le roi de Sardaigne parurent favoriser les Corses; mais ils les abandonerent après la paix d'Aix-la-Chapelle.

La guerre, depuis 1748, continua sous différens chefs, jusqu'en 1755, que Pascal Paoli, fils d'Hyacinthe Paoli, un des chefs des mécontens, en 1755, fut élu général de l'île par le conseil général du royaume. Il chassa les Génois de plusieurs villes de l'intérieur du pays: il s'appliqua avec autant de sagesse à rétablir l'ordre & la sûreté par-tout. Il feroit peut-être parvenu à lasser enfin les Génois, si, en 1754, la France n'avoit fait un nouveau traité avec cette république pour envoyer des troupes, qui ne devoient agir que pour la défense. Ce traité devoit durer quatre ans. Au bout de ce terme, la république de Gênes, fatiguée de commander à des

sujets toujours mécontens, les a remis à la France en 1768, par un traité, qui eut son effet par les armes victorieuses des François. La Corse fut presque toute conquise l'année suivante par les armes de cette nation, sous les ordres du comte de Vaux. Cependant Paoli & ses compatriotes se défendirent avec un courage incroyable; souvent ils remporterent des avantages signalés sur les François: enfin, ils furent obligés de céder à la force. Paoli ne pouvant sauver sa patrie, prit le parti de la quiter. Sa retraite acheva la réduction totale de l'île. Les Corses vaincus sont devenus tranquilles & soumis. On n'y voit plus même de ces montagnards venir inquiéter leurs vainqueurs. Heureux ces peuples, s'ils peuvent trouver enfin dans une administration sage le repos, la sûreté & le contentement, dont ils n'ont pu jouir depuis tant de siecles! La nation a fondé, en 1764, une université dans la cité de Corte. Il faut espérer que les sciences & les arts, mieux cultivés dans ce pays, encore agreste, adouciront le caractere de ces fiers Insulaires, & leur apprendront à tirer plus d'avantage de leur sol & de ses productions.

Le climat de cette île est doux; & à peu près le même que celui de la Provence. Les brises continueles de la mer y temperent les frimats des hautes montagnes, & le vent qui sort de ces mêmes montagnes rend les chaleurs de l'été moins vives, excepté quelques mois d'hiver, principalement février & mars, pendant lesquels regnent les vents afreux, quelquefois même funestes. En plusieurs endroits l'air est mauvais & contagieux, ce qui vient des eaux croupissantes & des marais, qu'il seroit possible de dessécher, & auxquels on a déja travaillé avec quelques succès. Par-tout ailleurs l'air est pur & salubre, & les habitans y parvienent à la plus grande vieillesse; ils ne connoissent guere d'autres maux que les rhumatismes & la sciatique, encore trouvent-ils des remedes assurés dans les eaux minérales du pays. Le terroir y est de lui-même extrêmement fertile. Il ne manque à la terre que des bras pour en tirer les véritables richesses. A n'ensemencer que les champs d'un labour facile, la Corse fourniroit des grains pour la subsistance de trois fois plus d'habitans qu'elle n'en a.

Les Corses sont naturélement ingénieux, propres aux afaires, éloquens, & doués de la pénétration la plus vive. Ces qualités n'apartienent pas seulement à ceux qui ont cultivé les lettres: le simple berger discute ses afaires, expose ses griefs, justifie sa conduite avec une facilité d'élocution qui ravit, & une abondance d'idées qui étone.

Le clergé de ce pays est ignorant & grôssier, à quelques individus près, qui sont assez policés & instruits. L'on compte soixante-dix-sept couvens vastes, bien bâtis & assez peuplés, dont l'ordre des Franciscains en possede soixante-quatre.

L'Idiôme est un Italien un peu corrompu, surtout dans les montagnes, par le mélange de quelques termes Moresques. Les Corses ont beaucoup d'aptitude pour les sciences & les beaux arts. Ils sont braves, aiment la guerre, & notre marine françoise ne peut que se louer du courage, de l'adresse, & de l'activité des matelots qu'elle a tirés de cette île. Cette nation est vindicative au dernier point, jusqu'à poursuivre un ennemi de pere en fils; la haine & la vengeance sont presque toujours héréditaires. Les Corses sont sobres, hospitaliers, amis de la frugalité, mais passionés pour le jeu & la chasse. Rien enfin ne se contredit plus bizârement que leur caractere: on les représente à la fois trompeurs dans le commerce & religieux dans leurs sermens, souples & opiniâtres, rampans & hauts, légers, & prêts à prendre des partis extrêmes; pleins d'orgueil, exempts d'ambition, sobres, paresseux, vigilans dans leurs passions, indolens, & capables des plus grands éforts, inconstans, & hommes d'habitude, vifs & mélancholiques, impétueux dans leurs révoltes, & tranquilles dans le crime. Cet assemblage de passions différentes est en eux une suite de la vivacité de leur Imagination. (*Maison de Morfilliers.*)

(II) On peut voir l'Histoire de cette île publiée par M. Joachim Cambiagi l'an 1779 en quatre volumes in-4°.)

CORSOER; petite ville du royaume de Danemarck, dans l'île de Séeland, avec un fort sur la mer Baltique.

CORTE, *Curia*; petite ville d'Italie, dans l'île de Corse, avec un château, & un collége. Sa situation est vers le milieu de l'île. C'est la résidence ordinaire de l'évêque d'Aléria. Elle est à 10 li. s. e. de Calvi, 51 s. o. de Bastia. *Long.* 25, 55; *lat.* 42, 12.

Cette ville est placée dans un pays fertile en blés, en vins & en huile; mais elle est mal bâtie & mal peuplée. Son château est en assez mauvais état, quoique réparé par les François. Le roc escarpé sur lequel il est bâti n'est accessible que d'un côté. Le général Paoli y avoit son hôtel; au reste, elle dispute vainement à Bastia le titre de capitale de la Corse. Quelques-uns croient que cette ville est l'ancienne *Cenestum.* (*R.*)

CORTEMIGLIA; petite ville d'Italie, au duché de Montferrat, dans le pays d'Albe, sur la riviere de Bormida.

CORTONE; petite ville d'Italie, en Toscane, dans le Florentin, au nord-est de Monte-Pulciano, avec un évêché qui ne releve que du Pape. La place est bâtie sur le penchant d'une montagne, près du lac de Pérouse, & a joué un fort beau rôle dans l'antiquité, étant une des plus considérables de l'Etrurie. On y compte deux chapitres, quinze couvens, dont plusieurs ont des Eglises remarquables par leur architecture & par des peintures estimées; plusieurs paroisses & confréries de pénitens; un grand nombre de beaux palais, entr'autres celui des Tommasi, où il y a une galerie de trois cents tableaux des plus habiles peintres de

l'Italie. Cortone offre encore aux ieux des curieux plusieurs restes précieux d'antiquités Étrusques. On y trouve une académie célebre, un séminaire & un collége. Cette ville a produit une foule de grands peintres & de savans illustres. *Long.* 29, 37; *lat.* 43, 18.

(II) Nous avons une Histoire de Cortone par M. Tartaglini, imprimée l'an 1700. *Long.* 29, 50; *lat.* 43, 14.)

CORVEY, ou LA NOUVELLE CORBIE, *Corbia*; petite ville, abbaye, & principauté d'Allemagne, en Westphalie. L'abbé, qui est prince de l'Empire, a la derniere voix à la diete parmi les abbés princiers. Il a aussi voix & séance dans les assemblées du cercle de Westphalie. La ville de Corvey est sur le Weser, à 59 lieues e. de Paderborn. (*R.*)

CORVO; île la plus septentrionale des Açores, au nord de celle de Flores. Elle a 3 li. de tour, un port, & un bon château.

CORWUA; ville de Pologne assez commerçante, dans la Samogitie, sur la riviere de Niemen.

CO (île de). L'île de Co, une des Sporades, nommée encore Lango ou Stancho, autrefois *Cos*, fut la patrie d'Hippocrate & d'Apelles, les deux plus grands hommes du monde, l'un pour la médecine, & l'autre pour la peinture. Elle fut aussi très-célebre par la pourpre que l'on pêchoit entre cette île & celle de Nisizus, à présent Nassari; par ses excellens vins & par ses belles gazes. Elle s'approchoit des côtes de l'Asie mineure, entre la mer Égée & la mer Carpathiene, à l'entrée du golfe Céramique, qui séparoit la Carie de la Doride. Strabon lui donnoit soixante-neuf milles d'Italie de circuit, & parmi les modernes Thevet lui assigne trente-cinq lieues de France.

Il y avoit encore, du temps de Jésus-Christ, un temple, élevé en l'honneur d'Esculape, dans le faux-bourg de Co, qui étoit également renomé & rempli de présens consacrés, des plus précieux. On voyoit entr'autres dans ce temple le portrait d'Antigonus, peint par Apelles, & celui de Vénus Anadyomene; c'est-à-dire, *qui sort de l'eau*. Ce dernier portrait fut porté à Rome, & consacré au dieu César par l'empereur Auguste.

Enfin, ce qui touche davantage, on y voyoit quantité de planches ou de tableaux qui contenoient des observation sur le cours des maladies; leurs symptômes, les remedes dont on s'étoit servi, avec leurs divers succès. On dit qu'Hippocrate fit un recueil de toutes ces observations, & que c'est-là qu'il a puisé les premieres lumieres qu'il a eues de la médecine, & dont il a su tirer un si grand parti.

Cette île est encore assez fréquentée. On y a long-temps admiré un superbe platane, dont les branches couvroient tout le bazar. On dit qu'il a été abatu par la foudre il y a peu d'années. (*R.*)

COSA; petite riviere d'Italie, dans la Campagne de Rome, qui se jete dans le Garigliano. (*R.*)

COSAQUES (les). C'est le nom qu'on donne à un peuple guerrier, qui habite les parties les plus méridionales de la Moscovie, & sur-tout ce qu'on appele la *petite Russie*, en langue Moscovite, *molaia Rossia*. Il y a toute apparence qu'ils sont Russes d'origine. Quoiqu'il y ait une grande ressemblance entre la langue Polonoise & la Moscovite, celle des Cosaques a cependant plus d'affinité avec cette derniere. Leur religion est la même; ils suivent le rit Grec; ils y sont même fort atachés: & s'ils n'ont pas apporté cette religion de leur premiere patrie, où elle est généralement suivie, on ne sauroit dire en quel temps ou à quelle occasion ils l'ont embrassée. On peut les diviser en deux branches.

1°. Les Cosaques Malorossiques, ou de la petite Russie. Cette branche est composée des Saporogiens & des régimens Slobodiens.

2°. Les Cosaques Donniens, d'où sont issus les Cosaques de la Wolga, les Cosaques Terkiens, qui sont aujourd'hui éteints; Grebeins-Kiens, Semeinirns, Jaikiens, & Sibériens.

Il seroit intéressant de savoir comment ils se sont séparés du gros de la nation pour faire un peuple à part, pour vivre sous des loix toutes différentes, & pour établir entr'eux une forme de gouvernement toute militaire, & qui n'a rien de commun avec celui de la nation dont ils sont descendus. M. Muller a donné là-dessus certains détails curieux, que M. Busching a transcrits dans son ouvrage: nous allons en donner le précis.

Les anciens Moscovites, peu ressemblans à ceux de nos jours, qui se montrent si bien, lorsqu'il s'agit d'ataquer un ennemi, ou d'en repousser les assauts, étoient, en quelque façon, le jouet de ces mêmes Tartares que les Russes, dans la derniere guerre, ont si facilement subjugués, malgré la protection de l'empereur des Turcs. Ces peuples faisoient autrefois des courses fréquentes dans la Russie; ils en ont quelquefois même traité les souverains avec la derniere indignité: les provinces les plus voisines de leur pays eurent le plus à soufrir de leurs ravages. Ce qu'on nomme aujourd'hui la *petite Russie*, ou l'*Ukraine*, étoit la principale province de ce vaste pays. Les souverains y ont fait leur résidence dès le temps du grand duc Igor, jusqu'à celui d'André Jurgewitsch Bogolubskoy, qui, en l'année 1157, transfera le siége de la souveraineté de Kiovie à Wolodimer; dès-lors il y eut dans cette ville des princes indépendans. En 1240, les Tartares, sous la conduite de leur Khan-Bati, se rendirent maîtres de Kiovie, & dévasterent le pays; ils y abuserent étrangement de leur pouvoir: ils établissoient & déposoient à leur gré les princes Russes dans le district de cette derniere ville, & ailleurs. L'an 1320, Gedimin, grand duc de Lithuanie, mit une fin à la domination des Tartares: il vainquit Stanislau, prince de Kiovie, qui descendoit des anciens grands ducs de Russie, & s'étant rendu maître de la ville, il y établit un gouverneur.

C'est vrai-semblablement de cette époque qu'il faut dater le commencement des Cosaques. La

haine d'une domination étrangere obligea plusieurs des anciens habitans à s'expatrier, & à chercher une retraite aux environs de l'embouchure du Boristhene, qu'on nomme aujourd'hui le *Dnieper*.

Ce fleuve, avant que d'entrer dans la mer Noire, forme une espece de lac d'assez grande étendue, & un grand nombre de petites îles: plus haut on trouve treize cataractes, ou chutes d'eau, qu'on nomme communément les *treize porovis du Borysthene*. Une situation comme celle-là étoit propre à se défendre, & les ataques fréquentes que ces fugitifs avoient à essuyer de la part des Tartares, des Lithuaniens, & des Polonois, & l'obligation de repousser tant d'ennemis, les mit dans la nécessité d'établir parmi eux un gouvernement militaire, très-différent de celui sous lequel ils avoient vécu jusqu'alors. On ne peut guere en fixer le commencement avant cette époque.

Des établissemens de cette nature ne se font pas faits tout-d'un-coup. Une seconde irruption que les Tartares firent en 1515, dans laquelle ils se rendirent encore maîtres de Kiovie, augmenta vrai-semblablement le nombre des fugitifs. Une troisieme cause put y contribuer: Casimir, fils de Jagellon, roi de Pologne, entreprit d'unir à la Pologne la principauté de Kiovie. Il la partagea en districts; il établit dans chacun de ces districts des vaivodes, des castellans, des starostes, des juges, & d'autres officiers, tous de nation Russe: il ne mit point de différence entr'eux & les Polonois naturels; il vouloit même rendre ces dispositions durables, & les confirmer par des loix, dont ses successeurs ne devoient point s'écarter. Cependant elles durerent peu; il s'introduisit quantité de Polonois dans le pays; ils acquirent des domaines; ils surent atirer à eux les emplois honorables & lucratifs; ils commencerent à traiter avec hauteur les anciens habitans, que cette façon d'agir rebuta de plus en plus, & ce mécontentement grôssit encore le nombre des émigrans.

Il est vrai-semblable aussi que ce fut à cette époque, ou du moins vers ce temps, que le pays dont les Cosaques sortirent, fut appelé la *petite Russie*, pour le distinguer du reste des provinces qui formoient cette vaste région, qu'on nomme aujourd'hui *Moscovie* ou *Russie*. Pendant que la premiere étoit unie à celle-ci sous un même souverain, ou pendant que l'une & l'autre étoient opprimées par les Tartares, il n'a pas d'apparence qu'on ait pensé à cette distinction.

Peu après, ces émigrans, que l'on nomina d'abord *Mela Rossisky*, mot qui peut signifier les *petits Russes*, s'étendirent jusqu'au Bog, & même jusqu'au Dniester, & occuperent le pays compris entre ces fleuves & le Borysthene. Ils bâtirent des villes & des villages, où ils se retirerent en hiver pour y habiter avec leur famille. En été, la jeunesse, & ce qu'il y avoit de gens vigoureux, se répandoient sur les frontieres, & harceloient perpétuélement les Turcs & les Tartares, ce qui mettoit la Pologne & la Lithuanie à couvert de leurs dévastations; si bien que les souverains de ces deux pays, non seulement les laissoient faire, mais de plus leur acordoient certains avantages, & cherchoient à mettre plus d'ordre à leur gouvernement, afin qu'ils se rendissent plus redoutables à ces deux peuples, ennemis du nom Chrétien.

Le nom de Saporogiens, qu'on a donné aux Cosaques, paroît signifier *demeurant au dessous des chutes d'eaux*. Dans les commencemens on n'y mettoit pas de différence: tous les Cosaques étoient habitués au dessous des cataractes ou porovis du Borysthene. Le roi Sigismond I crut qu'il convenoit d'en placer une partie au dessus; il leur céda un terrain considétable, afin, qu'ils fussent plus à couvert des courses des Tartares, & il augmenta d'ailleurs leurs privilèges.

Il y a toute apparence qu'on construisit alors quelques places fortes dans ce pays, acordé tout nouvélement aux Cosaques, afin qu'ils pussent y retirer leurs armes, ce qu'ils avoient d'artillerie, & leurs munitions, & que les Tartares ne pussent pas si facilement s'en emparer. C'est vrai-semblablement ce qui a occasioné la construction des villes de Tschigrin & de Tschirkaski: on en a toujours parlé comme des villes cosaques; mais elles ont été ignorées avant que ce peuple existât. Un des successeurs de Sigismond fit encore mieux. Étienne Bathori, ce roi qui s'est rendu si fameux par sa valeur, pour rendre les Cosaques plus utiles à son royaume, & en tirer meilleur parti en temps de guerre, en forma six corps ou régiment, chacun de mille hommes; il les partagea en sotna ou drapeaux. Chaque Cosaque du régiment devoit être inscrit dans le rôle du drapeau auquel il apartenoit, & s'y rencontrer au premier ordre toutes les fois qu'on l'assembloit; chaque division étoit commandée par des officiers permanens; enfin, tous les régimens, pris ensemble, avoient un commandant, qui fut appelé *hetmann*, nom dérivé de *het*, qui veut dire *chef*. Pour lui attirer plus de considération, le roi lui donna une baniere royale, une queue de cheval, un bâton de commandement, & un sceau. Il établit aussi parmi eux divers emplois civils dont on s'abstient d'indiquer les noms.

Ce même roi acorda au prince Bogdan Roschinsky, premier hetmann, la ville de Térechtemirow, pour lui & pour ses successeurs, & il permit aux Cosaques d'occuper le pays qui s'étend de là jusqu'à Kiovie. Il augmenta aussi leur territoire à l'orient du Dnieper, d'un quartier de pays de vingt milles d'étendue.

Térechtemirow devint la capitale des Cosaques, au lieu de Tschirkaski, qui l'avoit été jusqu'alors. Elle fut la résidence de l'hetmann ou de celui qui en faisoit les fonctions. On y conservoit les titres & les franchises de la nation. C'é-

toit la place d'armes & le rendez-vous des troupes quand elles vouloient entrer en campagne. Les Cosaques devoient se fournir eux-mêmes d'armes & de munitions, & faire la guerre à leurs dépens, à moins qu'on ne veuille donner le nom de paye à quelques présens que le roi faisoit annuélement à chaque soldat, & qui consistoient en une peau de bœuf, un ducat & une pelisse. Un certain nombre d'entr'eux restoit constament auprès du chef; il étoit permis aux autres d'habiter dans les villages. Par cet arangement, on avoit pourvu à la culture du pays en même temps qu'à sa défense.

Cette bonne intelligence entre le roi & les Cosaques dura peu de temps. Sigismond III, successeur d'Étienne, ne sentit pas tout l'avantage qui en revenoit au royaume: il vouloit les gêner dans leurs expéditions, retrancher quelques-uns de leurs priviléges, donner aux Polonois les premieres dignités, faire dépendre le hetmann des Cosaques du général de la courone. Plusieurs nobles Polonois bâtirent dans leur pays des bourgs & des villages, & après y avoir attiré des habitans à force de promesses, ils prétendirent les traiter en esclaves. On établit à Kiovie un évêque catholique romain, & un métropolitain Russe; on chercha à réunir l'Église greque de ce pays au siége de Rome, & dans une espece de concile, tenu à Breste en Lithuanie, en 1595, on persuada au clergé de la petite Russie de renoncer à l'obédience du patriarche Grec de Constantinople, pour reconoître la suprématie du Pape.

Ces changemens exciterent le peuple aux armes & il en résulta une guerre qui dura trois regnes, avec une alternative de bons & de mauvais succès. Enfin, Bogdan Chmelnizki, homme actif & très-intelligent, que les Cosaques avoient choisi pour leur hetmann, finit ces troubles. Il avoit remarqué que les Polonois promettoient beaucoup, quand le besoin de leurs afaires le demandoit, & qu'ils tenoient peu quand elles avoient changé de face. Il crut que sa nation ne pouvoit rien faire de mieux que de se réunir à celle dont ses ancêtres avoient fait partie, en se soumettant aux czars de Moscovie, dont les prédécesseurs avoient eu droit sur la petite Russie que les Polonois retenoient injustement.

Le traité se conclut le 6 Janvier 1654, à Peréaslaw, ensuite de quoi les villes & les habitans du côté oriental du Dnieper, ainsi que la capitale de la province de Kiovie, suivirent l'exemple des Cosaques; Chmelnizki avoit porté les forces militaires des Cosaques à quarante mille hommes, & les avoit partagés en quinze corps, dont la plus grande partie avoit sa demeure à l'occident du Dnieper & portoit le nom des villes qu'ils habitoient, comme de Tschigirin, Tschirkaski, &c. dès-lors ce nombre fut porté à soixante mille hommes, & divisé en dix corps qui établirent leur demeure à l'orient du fleuve, & prirent les noms des villes principales de ce quartier de pays.

Pendant que la guerre duroit entre les Polonois & les Cosaques, plusieurs familles quitoient journélement la rive occidentale du Dnieper pour s'établir du côté opposé. Enfin, l'ancien pays qu'ils occupoient ne se trouvant plus suffisant pour l'entretien de tous, ils furent contraints de s'étendre toujours plus vers l'orient, du côté du Belgorod, sur les frontieres de la Crimée, pays alors inhabité, mais très-susceptible par sa nature de bonifications. Là se formerent les cinq régimens Slobodiens, connus sous les noms de *Achtirka*, de *Sumi*, de *Charkow*, d'*Isum* & de *Rybna*, ou *Ostrobofchk*. L'établissement de ces colonies commença en 1652: elles se trouverent tellement au large, qu'elles purent en 1659, recevoir & placer une grande multitude de leurs compatriotes qui étoient venus les joindre.

On ne sait pas bien précisément en quel temps fut bâtie la Setscha des Cosaques Sapotoniens; on croit que ce fut sous le regne de Sigismond I. C'est une forteresse dans une île du Borysthene, en dessous des cataractes: dans les commencemens, c'étoit tout simplement le rendez-vous de ceux qui se destinoient à faire une campagne: ils s'y rencontroient pour élire leur chef, & pour concerter les mesures qu'il y avoit à prendre pour réussir dans leur expédition. Dans la suite, ce lieu est devenu la demeure de gens non mariés, résolus de faire plus ou moins long-temps leur tout de la guerre, & de renoncer à toute autre occupation. Toute persone qui aspiroit aux honeurs de la guerre, alloit passer du moins trois ans dans la Setscha, quelquefois ils faisoient durer ce séjour sept & même dix ans; après ce terme, ils revenoient dans leurs maisons comblés d'honeurs & de biens.

Il reste une question assez intéressante à déterminer, c'est l'origine du nom de *Cosaques*. On sait que les habitans de la petite Russie ne l'ont pas toujours porté. D'où dérive-t-il? Quelques-uns le tirent du mot *koja*, qui, en langue cosaque, signifie *chevre* ou *chevreuil*, par où l'on a voulu marquer l'extrême agilité de ces peuples; d'autres de *kossa*, une *faucille*; d'autres encore de *kazack*, un *voleur*; il y en a qui le dérivent du mot *kapschak*. Aucune de ces étymologies n'est vraisemblable. Un écrivain Polonois, après avoir raporté une expédition faite contre les Turcs à Akkiermen ou Bolgorod, sur le Dniester, en 1516, par les Cosaques, sous la conduite d'un nommé Preslaw, ou bien Predislaw, Lanskoronsky, a dit qu'alors, pour la premiere fois, on entendit le mot de Cosaques en Pologne. Cela pouroit bien signifier qu'alors les Cosaques commençoient à se faire en Pologne une réputation de valeur; vu que certain nombre de Polonois, qui avoient suivi Lanskoronsky dans son expédition, y acquirent le nom de Cosaques qu'ils raporterent en Pologne. On pouroit, je l'avoue, expliquer ainsi les termes de cet écrivain; mais il est plus naturel de croire qu'il a voulu dire que ces peuples por-

terent alors, pour la premiere fois, le nom de Cosaques. Il se peut qu'il en soit de même du nom de Tscirkasses que ces mêmes peuples portent aussi, & dont Tscirkask, leur premiere capitale, semble avoir tiré son nom. Si ceci nous apprend le temps auquel le nom de Cosaques a commencé, il ne nous apprend ni le sens ni la cause de cette dénomination: & comme elle fut donnée non seulement aux habitans de la petite Russie, mais aussi aux Polonois qui les accompagnerent dans cette expédition, on en peut conclure que ce n'est point un nom de nation, ni de pays, mais de profession, de caractere, & qui exprime certaine façon particuliere de faire la guerre.

Ce n'est pas dans cette occasion seule qu'on a ainsi nommé des troupes étrangeres à la petite Russie. Celles que le czar Wasilei Iwanowitz Schuiskoi prit à son service, l'an 1579, qui de là passerent en Allemagne au service, de l'empereur Ferdinand I, dans le commencement de la guerre de trente ans, quoiqu'elles fussent Lithuaniennes, furent pourtant appelées *Cosaques Lissoviens*, à cause de leur chef qui étoit un gentilhomme Lithuanien, appelé *Lissomski*. Mais la question recomencera: pourquoi les uns & les autres furent-ils ainsi nommés?

Notre auteur croit que ce nom a été en usage parmi les Tartares, avant que les Russes l'aient porté, & qu'il a passé de ceux-là aux Cosaques Maloroffiques, ou immédiatement, ou par le canal des Cosaques du Don, qui sont aussi d'origine Russe.

Mais d'où les Tartares avoient-ils pris ce nom? L'empereur Grec, Constantin-Porphyrogenete, dans le IX[e] siecle, a fait mention d'un pays qu'il nomme *Kasakia*; il le place au pied du mont Caucase, du côté du midi, entre la mer Noire & la mer Caspiene. On trouve dans les annales Russes qu'en l'année 1021, le prince Mstislaw de Tmutracan, fils du grand Waldimir, subjugua un peuple appelé *Kosagi*. Ce dernier nom a beaucoup d'affinité avec celui de *Kosakia*. Le premier pouroit être le nom du peuple, & le dernier celui du Pays qu'ils habitoient. En fera-t-on descendre les Cosaques Russes? La ressemblance des noms n'est pas une preuve suffisante: le nom peut bien avoir passé d'un peuple à l'autre, & si l'on suppose que les premieres troupes qui ont fait la guerre à la maniere des Cosaques modernes, fussent originaires du pays dont on a parlé, on aura une raison fort probable du nom commun donné à toutes celles qui les ont imitées. Mais d'ailleurs on assure que le mot *kasak*, en langue Tartare, signifie *armé à la légere*, un soldat plus propre à tourmenter & à indiquer l'ennemi qu'à le combatre de pied ferme, un soldat qui sert pour une certaine solde, ou enfin un homme qui porte la tête rasée. Tous ces traits convienent aux Tartares, quelques-uns aux Cosaques Russes: cette conformité pouroit bien leur avoir attiré ce nom, tout comme les Kirgis Cosaques, communément appelés *Casatschia orda*, paroissent devoir cette dénomination à leur maniere de combatre en fuyant. Tant que les Tartares furent maîtres des contrées méridionales de la Moscovie, on n'entendit point parler de Cosaques Russes; ils ne se montrerent que lorsque le regne des autres fut sur son déclin. Ils firent la guerre en faveur de leur patrie, de la même maniere que les Tartares l'avoient faite contr'eux: une maniere de combatre, toute semblable, leur fit donner le nom de *Cosaques du parti Russe*, tout comme leurs ennemis portoient celui de *Cosaques Tartares*. Ces derniers, après avoir long-temps fait soufrir les Moscovites, furent enfin dispersés ou détruits. À leur place parut une nouvele milice qu'on nomme les *Cosaques du Don*. Il y a tout lieu de croire qu'ils sont Russes d'origine; leur langue & leur religion en sont la preuve. Il est vrai cependant qu'ils ont la physionomie tartare, on ne sauroit le nier; mais l'objection n'est pas invincible: cette conformité entre les deux peuples peut venir du mélange des deux nations par des mariages.

Ces peuples ou cette milice occupent une grande étendue de pays. Il y a toute apparence qu'elle a commencé par un petit nombre de volontaires, que son utilité aura engagé la cour à en favoriser l'établissement, & même à y envoyer des recrues. Ils habitent aujourd'hui cent trente villes & onze slobodes. On trouve que c'est en 1579, que les Cosaques du Don servirent pour la premiere fois dans l'armée du czar Iwan Wasiliewitz: leur valeur n'a point été inutile à l'empire de Russie; il est vrai qu'on peut leur reprocher aussi quelques rebellions, comme l'an 1670& l'an 1708: à cela près, ils ont rendu de bons services à cette courone.

Des Cosaques du Don sont sortis ceux du Wolga; & peut-être même ne sont ils qu'un même peuple qui, l'été, habitoit le bord du Wolga, & se retiroit en hiver dans les habitations qu'il avoit sur le Don ou Tanaïs.

Suivant toute apparence, ces peuples se feroient beaucoup plus étendus dans les quartiers du Don & du Wolga, sans un accident qui procura une émigration. L'avidité, ou peut-être la nécessité, avoit engagé les Cosaques à diverses entreprises, contraires aux traités conclus entre les czars & les empereurs Persans. On les accusa de ne pas plus épargner leurs amis que leurs ennemis. Pour réprimer ces attentats, le czar Iwan Wasiliewitz, qui avoit à cœur d'établir entre ses états & la Perse, un commerce que les courses des Cosaques troubloient, envoya contr'eux, en 1577, un puissant corps de troupes, sous la conduite d'un solnik, appelé *Iwan Muraschkin*; les Cosaques se trouvant incapables de lui résister, six mille d'entr'eux, conduits par l'hetmann Jermolai, remonterent les rivieres de Rama & de Tschussowaia pour se retirer dans la Sibérie: ils défirent & chasserent Kutschum, kan des Tartares; & après s'être rendu maîtres du pays, ils se soumirent au czar, qui

les reçut en grâce & les reconnut pour sujets fideles. Ces derniers Cosaques ont été les peres des Cosaques de Sibérie ; sous la conduite des chefs qu'on leur envoyoit de Russie, ils se sont étendus jusqu'aux frontieres de la Chine & à l'Océan oriental : il est vrai que leur nombre s'est considérablement augmenté par les volontaires qu'ils ont reçus parmi eux. Cette augmentation, quoique forte, n'épuisa pas cependant le pays qu'ils avoient quitté ; peu après cette époque, de nombreux partis de Cosaques se retirerent sur les bords des fleuves de Jaik & de Terek, qui se jetent l'un & l'autre dans la mer Caspienne ; ils ont non seulement retenu leur ancienne façon de vivre, ou la même forme de gouvernement que leurs ancêtres, mais il paroît que jusqu'à l'an 1708, ils relevoient en quelque façon des Cosaques du Don, ou Cosaques Donniens.

Quoiqu'il paroisse que cet article soit déja assez étendu, nous ne voulons cependant pas omettre ce qui regarde l'histoire des Cosaques de la petite Russie. En 1708, leur hetmann Mazeppa prit parti contre les Russes pour le Roi de Suede ; le czar Pierre le Grand, après la bataille de Pultawa, résolut de les humilier. Il envoya des troupes dans les îles du Dnieper, où ils s'étoient réfugiés avec leurs femmes & leurs enfans : il en fit massacrer un grand nombre ; il enleva leurs biens & les fit distribuer à ses soldats. Il fit entrer ses troupes dans leur pays, & il envoya plusieurs milliers de Cosaques sur les bords de la mer orientale, où ils furent employés à des travaux pénibles, ce qui les fit périr misérablement. Leur dernier hetmann étant mort, cette dignité demeura vacante jusqu'en 1727, qu'elle fut conférée à Daniel Apostel. Supprimée après son décès, elle n'a été rétablie qu'en 1750, en faveur du comte Kirila Grigorgewitsch Rasumowsky, qui ayant été élu par les Cosaques, fut ensuite confirmé par la czarine Élisabeth, qui le reconnut publiquement pour tel. Dès-lors cette charge a de nouveau été supprimée en 1764. Finissons par observer que les Cosaques en général, paroissent plus dépendans de la cour de Russie qu'ils ne l'étoient autrefois ; car alors ils formoient une espece de république de soldats qui, à plusieurs égards, étoit indépendante.

Le pays de ces Cosaques est communément appelé l'*Ukraine*, nom qui signifie un pays limitrophe : il forme en effet la séparation de la Russie, de la Pologne, de la Tartarie & de la Turquie. *Voyez* UKRAINE.

Les Cosaques Grebenskiens occupent cinq petites villes munies d'un parapet construit de terre, & quelques autres lieux de moindre importance sur les bords du fleuve Terek, & rendent à la Russie de grands services contre les Tartares brigands qui se tiennent dans les environs. Ils reçoivent tous les ans d'Astracan une paye réguliere quoique modique.

Les Cosaques Saporogiens échangent leur bétail & leur poisson avec les Russes, les Polonois & les Turcs, contre du blé & toutes sortes de marchandises.

Les Cosaques Donniens qui habitent les bords du Don, vivent de bétail, d'agriculture & de brigandage.

Les Cosaques Sibériens, se sont étendus jusqu'aux frontieres de la Chine, & au rivage de l'Océan oriental ; ils sont gouvernés par des officiers Russes.

Les Cosaques Jaikiens, sont dans le gouvernement d'Orenbourg ; ils ont leur hetmann particulier, & se nourissent de la pêche qui est fort considérable.

Enfin, les Cosaques Seimeiniens, habitent le long du Terek où ils occupent la partie qui s'étend depuis Kislar, jusqu'aux Cosaques Grebenskiens. Ils cultivent du grain, sur-tout du froment & du seigle, & ils recueillent du vin qui est leur boisson ordinaire ; ils aiment la chasse, accoutument de bonne heure leurs enfans à tirer de l'arc, & manient très-bien les armes à feu. Les maisons de tous ces Cosaques sont bâties en bois à la maniere des Russes. (*M. D. M.*)

COSEL ; petite ville de la haute Silésie, dans la principauté d'Oppelen, apartenant au roi de Prusse, dans le voisinage de l'Oder & des frontieres de Pologne. C'est la capitale d'un cercle qui porte son nom, & c'est une place forte depuis près de trente ans. Elle a son gouverneur, son commandant & sa garnison particuliere ; elle professe la religion Catholique, & les Minimes ont un couvent dans ses murs. Les Hongrois la prirent d'assaut, l'an 1745, mais bientôt après les Prussiens la reprirent ; & l'an 1758, dans le cours de la derniere guerre de l'Autriche contre la Prusse, cette ville eut un blocus à soutenir, & plusieurs ravages à essuyer dans les villages de son canton. Elle n'a plus le titre de principauté qu'elle avoit autrefois ; mais son château a conservé des domaines & une jurisdiction en propre, que l'empereur Charles VI avoit concédés au prince Menzicoff, favori de Pierre le Grand, & qu'un comte de Plettemberg possede aujourd'hui. *Long.* 35, 55 ; *lat.* 49. (*R.*)

COSENZA ; ville considérable d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur le Crate, avec un archevêché, & un assez bon château ; c'est l'ancienne *Cusentia*, capitale du pays des Bruthiens. Isabelle d'Aragon, reine de France, femme de Philippe le Hardi, y mourut en 1270. Ce fut aussi là que mourut Alaric, roi des Visigoths. Cette ville a été souvent maltraitée par les tremblemens de terre, sur-tout en 1658. C'est la patrie de Bernardin Tilesio, habile philosophe du XVIe siecle, l'un des premiers qui secoua le joug de la philosophie d'Aristote. Sa situation est dans une plaine très-fertile. *Long.* 34, 10 ; *lat.* 39, 23. (*R.*)

COSLIN, ou COESLIN, autrefois Cossalitz ; ville immédiate d'Allemagne, dans le cercle de

la haute Saxe, au duché de Poméranie, sur la riviere de Nisobeck. Elle a été la proie des flammes en 1504 & 1718 ; mais elle a été rebâtie d'une maniere plus agréable. On remarque sur-tout la belle place du marché, où se trouve la statue du roi Frédéric-Guillaume, que la ville lui fit ériger en 1724, en reconoissance des secours qu'il lui procura pour sa reconstruction. C'est le siége d'une cour de justice, qui y fut établie pour la Poméranie ultérieure, d'un consistoire, d'une prévôté ; & on y voit plusieurs manufactures. Il y eut un grand combat en 1760 entre les Prussiens & les Russes tout près de cette ville. Les fauxbourgs furent réduits en cendres per l'artillerie Russe.

COSNE, *Condate* ; ville de France dans le Nivernois, sur la Loire, à 42 li. s. de Paris. Ses environs abondent en mines de fer. Il s'y fabrique beaucoup de coutélerie, & il s'y trouve un prieuré de l'ordre de Malte. *Long.* 20, 35, 26 ; *lat.* 47, 24, 40 (*R.*)

COSSANO ; petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. *Long.* 34, 5 ; *lat.* 39, 55.

COSSÉ ; bourg & terre de France dans le Maine, élection de Laval, & à 4 li. s. de cette ville, avec titre de duché. Il donne le nom à l'anciene & illustre maison de Cossé-Brissac, qui a produit beaucoup de persones, aussi recomandables par leurs exploits & leurs hauts-faits d'armes, que par l'éclat de leur naissance. (*R.*)

COSSIACO ; petite ville d'Italie, en Istrie, sur un lac de même nom, à la maison d'Autriche.

(II) COSSOLETTO ; petit bourg de la Calabre ultérieure. Il a été presqu'entiérement ruiné par le tremblement de l'an 1781. Il n'y a actuélement que ses ruines qui attestent qu'il existoit autrefois.)

COSSONEY ; petite ville du canton de Berne, dans le pays de Vaud.

COSSUMBERG ; ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Chrudim.

COSSWICK ; petite ville d'Allemagne dans la principauté d'Anhalt, sur l'Elbe.

COSTA-RICA ; province de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans l'audience de Guatimala : Carthago en est la capitale. Le territoire est pauvre & peu fertile, mais il est couvert de gros & de menu bétail. (*R.*)

COSTEN ; ville de la grande Pologne, sur les frontieres de la Silésie, avec le titre de starostie.

COSWICK ; petite ville d'Allemagne sur l'Elbe, au cercle de la haute Saxe. Il s'y trouve un château qui sert de résidence aux princesses douairieres de la branche d'Anhalt-Zerbst. La ville a son magistrat ; cependant la haute & basse justice y est administrée au nom du prince par le directeur de justice. C'est la capitale du bailliage de Coswick.

COTATI ; ville d'Asie, dans la presqu'île, en deçà du Gange, au royaume de Travancor, à 4 lieues du cap Comorin. *Long.* 95, 8 ; *lat.* 8.

COTATIS, ou COUTETIS ; ville d'Asie, dans la Géorgie, capitale du pays d'Imirette, sur le Phase. Les Turcs y ont une garnison. *Long.* 61, 20 ; *lat.* 43, 10.

COTBUS ; ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la nouvele Marche de Brandebourg, sur la Sprée. On y voit trois Églises Luthérienes, une Église Calviniste, une école latine, & une bonne manufacture de draps. Elle fut entiérement réduite en cendres en 1468, 1470, 1597, 1600, & 1671. C'est la capitale du cercle ou bailliage de Cotbus.

CÔTE DE SAINT ANDRÉ (la) ; petite ville de France en Dauphiné, dans le Viennois, à 7 l. o. de Grenoble.

Côte des Dents (la) ; pays d'Afrique dans la Guinée, entre la côte de Malaguete, la côte d'Or, & les Quaquas : il s'y fait un grand commerce d'ivoire.

Côte Déserte ; pays d'Afrique qui s'étend depuis le royaume de Magadoxo, jusqu'au cap de Gardafui. Elle n'est presque habitée que par des bergers. (*R.*)

Côte Désertè ; pays de l'Amérique méridionale, entre l'embouchure de la riviere de la Plata, & le Port-Désiré.

Côte d'Or (la) ; contrée d'Afrique dans la Guinée, entre la côte des Dents & le royaume de Juda. Ce pays comprend une infinité de petits royaumes, dont l'étendue n'est guere plus grande que celle d'une paroisse de France. Cette côte est fameuse par la traite des Negres. Les Danois, les Anglois, les Hollandois, y ont des comptoirs. Les Hollandois y ont Saint-George de la Mine ; les Anglois le Cap-Corse & Anamabou. On en tiroit autrefois beaucoup de poudre d'or. (*R.*)

Côta de la Pêcherie ; est une partie de la côte orientale de la presqu'île deçà le Gange, vis-à-vis l'île de Ceïlan, ainsi nommée à cause de la pêche des perles.

Côte-Rotie ; est le nom donné à une côte du Dauphiné, au dessus de Valence & de Thain, le long du Rhône. On y recueille des vins très-renomés. (*R.*)

Côte Sauvage ; pays de l'Amérique méridionale & partie de la Guyane, sur la côte de la mer du Nord.

COTENTIN (le) ; pays maritime de France, dans la basse Normandie, dont une partie forme une presqu'île qui s'avance sur l'Océan, & qui remplit les pieds du chien couché que représente la Normandie sur les cartes. Ce pays abonde en excellens pâturages, en bétail, & en chevaux très-estimés. Les habitans sont vifs, subtils, prudens & laborieux. Coutances en est la capitale. *Voyez* Coutances. (*R.*)

COTIGNAC ; petite ville de France en Provence, sur la riviere d'Argens, au diocèse de Fréjus,

Fréjus, à 2 li. e. de Barjols; cette ville est renommée pour ses confitures.

COTIGNOLA ; petite ville d'Italie, dans le Ferrarois, bâtie en 1276. (Π) Jérôme Bonoli a publié, en 1734, l'Histoire de cette ville.)

COTILE ; petite riviere d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure ; elle se jete dans celle de Crate.

COTO, ou LAMPI (royaume de) ; en Afrique, au bord oriental de la riviere de Volta. Ce royaume est plein de montagnes & de palmiers. Les habitans sont fort misérables. Leur commerce ne consiste que dans la vente des esclaves qu'ils enlevent à leurs voisins, soit par surprise ou à force ouverte. (*R.*)

COTTA ; royaume de l'île de Ceïlan, où croît la canelle. Il y en a une forêt de 12 lieues.

COTTAN ; royaume d'Asie dans la Tartarie ; ce pays a beaucoup de villes & de bourgs. On y recueille de la soie en abondance, & beaucoup de vin qui y est excellent. La capitale en est Cottan.

COTTAN, que les Orientaux appelent *Chosan* ; ville d'Asie dans la petite Bucharie. Elle apartient au grand Kan des Calmoucks. La ville est bâtie de briques & les environs très-fertiles. Les habitans font un grand commerce avec les Calmoucks, & les marchands des Indes & du Tangut. (*R.*)

COTTIENES ; la partie des Alpes comprise entre le mont Viso au midi, & le mont Cenis au septentrion. Le mont Viso, le mont dit le Col-de-la-Croix, le mont Genevre, & le mont Cenis, forment ce qu'on appele les *Alpes Cottienes*, *Alpes Cottiæ* ou *Cottianæ*, de ce Cottus ou Cottius à qui l'empereur Claude donna le nom de roi. Elles séparent le Dauphiné du Piémont. (*R.*)

COTZIO, ou COZZA ; petite ville de la Turquie en Europe, dans la Bosnie, sur la riviere de Drucia.

COUCHAN ; abbaye réguliere de Bénédictins, à une lieue e. de Villefranche en Roussillon.

COUCHÉ ; petite ville de France dans le Poitou, sur une petite riviere qui se jete dans le Clain, diocèse & à 7 li. de Poitiers.

COUCHES, en Bourgogne, *Concha* ; gros bourg de l'Autunois, fort peuplé, entre Autun, Montcenis, Châlons & Beaune, avec titre de baronie. La voie romaine de Châlons à Autun, traversoit Couches. Il y a un ancien & riche prieuré de Bénédictins, réuni au collége d'Autun en 1624. Il est fait mention de ce prieuré dès 1017. Il s'y trouve une Église collégiale fondée en 1464 par Claude de Montagu & Louise de la Tour sa femme, & une châtelenie royale.

Les Calvinistes avoient un temple près de Couches, qui fut démoli en 1685, par M. de Roquette, évêque d'Autun. Le pays est un vignoble abondant : on y fait un grand commerce de vins communs. (*R.*)

COUCO ; pays d'Afrique dans la Barbarie, au royaume d'Alger, entre Alger & Bugie. Le peuple qui est soumis à un roi ou chef particulier, habite dans des montagnes & des déserts. C'est-là que se réfugient ordinairement les deys d'Alger, avec leur argent, lorsqu'ils craignent d'être mis à mort dans les guerres de partis, & les soulévemens des peuples. (*R.*)

COUCY ; ville de France dans le Laonois, près de la riviere d'Oise. *Long.* 20, 58 ; *lat.* 48, 30.

Cette ville est remarquable par les vestiges d'un château bâti par les anciens seigneurs de Coucy, réparé & augmenté par Louis, duc d'Orléans, frere de Charles VI roi de France. Il y a bailliage royal, maitrise particuliere des eaux & forêts, & grenier à sel. On l'appele aussi *Coucy-le-Châtel*. Elle est à 5 li. o. de Laon, & 3 n. de Soissons.

Il ne faut pas la confondre avec Coucy-la-Ville, qui est un village & une paroisse, à une demi-lieue de Coucy.

COUDRÉ ; bourg de Savoie, dans le Chablais, près du lac de Geneve. (*R.*)

COUDROT. *Voyez* CAUDROT.

COUESNON (la) ; riviere de France, en Anjou.

COULAN ; petit royaume de la côte de Malabar. Le roi & la plupart de ses sujets sont idolâtres. Il y a des Chrétiens de Saint Thomas. La capitale est Coulan. Il y a une forteresse, & un port de même nom, qui est à la compagnie Hollandoise des Indes. Les habitans sont braves & bons guerriers.

COULANGES-LES-VINEUSES, ou COLANGES. *Voyez* sous ce dernier mot.

(Π) COULÉ ; ville de Valachie. *Long.* 43°, 0' ; *lat.* 44°, 25'.)

COULOGNE ; petite ville de France, en Gascogne, aux confins de l'Armagnac.

COULOMB ; abbaye de Bénédictins, fondée en 1028, au diocèse & à 4 li. n. de Chartres.

COULOMMIERS. *Voyez* COLOMIERS.

COULONGES ; petite ville de France, en Poitou, dans l'élection & à 4 li. n. e. de Fontenay-le-Comte.

COUR-DIEU (Notre-Dame de la) ; abbaye de France, fondée en 1118, à 5 li. n. e. d'Orléans, ordre de Cîteaux.

COUR-MONTERAL ; bourg considérable de France, diocèse & à 2 li. e. de Montpellier.

COUR-NOTRE-DAME ; abbaye de Bénédictins, près de Pont-sur-Yonne.

COURONE (la) ; bourg & abbaye de France, fondée vers 1122, ordre de Saint Augustin, diocèse d'Angoulême.

COURPIERES ; petite ville de France, en Auvergne, diocèse de Clermont.

COURSON ; bourg de France, à 5 li. e. de la Rochelle. Un autre en Bourgogne, avec titre de Comté, à 4 li. s. o. d'Auxerre.

COURTANVAUX ; bourg du Maine, avec titre de marquisat, à 6 li. e. de Château du Loir, & 5 n. de Vendôme.

COURTENAY; petite ville de France, dans le Gâtinois François, au sud-est de Nemours. Cette petite ville est fameuse par les princes de ce nom qui en étoient seigneurs, & qui descendoient de Louis VI, dit le Gros, trisaïeul de Saint Louis. Ils eurent pour tige Pierre de France, l'un des fils de Louis le Gros, qui épousa l'héritiere de Courtenay. L'abbé de Courtenay, mort en 1733, & la princesse Hélene de Courtenay, décédée au mois de Juin 1769, ont été les derniers rejetons de cette illustre maison, qui s'est fondue dans celle de Bauffremont, par le mariage de Messire Louis-Bénigne de Bauffremont, chevalier de la toison d'or, avec Hélene de Courtenay. C'est de ce mariage que sont issus les princes de Bauffremont actuélement existans. La maison des Courtenay étoit une des plus anciennes & des plus illustres de l'Europe. Issue qu'elle est des rois de France, elle a donné une suite de cinq empereurs au trône de Constantinople, & des souverains à la Hongrie & à Trébisonde. La ville de Courtenay, située sur la riviere de Claisy, apartient aujourd'hui au marquis de Fonteuille. Il s'y tient toutes les semaines un marché très-fréquenté. Elle est à 6 li. s. o. de Sens, 6 n. e. de Montargis, & 27 s. de Paris. *Long.* 20, 42; *lat.* 48, 1. (*R.*)

COURTESON; ville de la principauté, & à une lieue s. d'Orange.

COURTIVRON; village de Bourgogne, à 6 lieues n. de Dijon, 4 de Grancey, & 3 de Selongey.

Les seigneurs de la maison de Saulx ont possédé cette terre dès le XIIe siecle. Jean de Saulx, seigneur de Courtivron, chevalier, conseiller du parlement de Paris, chancelier de Bourgogne, concourut en 1413, pour être chancelier de France, avec Henri de Marle, & eut six voix; il fut inhumé en 1420, au prieuré du Quartier, où l'on voit son monument.

Les maisons de Beaufremont, de Mailli, de Malain, &c. ont possédé cette terre. Elle apartient à MM. le Compasseur depuis 1581; elle fut érigée en baronie par Henri IV, en 1595, en faveur de Claude le Compasseur, pour services rendus au roi, & en marquisat en 1698.

M. le marquis de Courtivron, le septieme des Compasseurs, seigneurs de ce lieu, de l'académie des sciences, est connu dans la république des lettres par différens mémoires d'optique & de physique, imprimés dans les volumes de l'académie, & sur-tout par le mémoire sur l'*Art des forges*, en société avec M. Bouchu, imprimé en 1762, qui fait suite des *Mémoires sur les Arts*.

Son patriotisme éclairé paroît sur-tout par le *Mémoire sur la maladie du bétail*, qui se déclara il y a plusieurs années, à Is-sur-Thil, & les remedes qu'il y propose. (*R.*)

COURTRAY; ancienne ville & châtélenie de France, de la Flandre Autrichienne. Louis XIV la prit & la fit démanteler. Elle est sur la Lys, à 4 lieues n. o. de Lille. Il s'y trouve une Église collégiale, une paroisse, la prévôté de Saint Amand, un collége, & plusieurs maisons religieuses. Les François emporterent cette place en 1744. *Long.* 20, 58; *lat.* 51, 51. (*R.*)

COUSERANS. *Voyez* CONSERANS.

COUTANCES, *Constantia*, *Cosedia*; ville ancienne & considérable de France, dans la basse Normandie, capitale du Cotentin, située partie sur une hauteur, partie en plaine, près de la riviere de Sinle. C'est le siége d'un gouverneur particulier, d'un évêché, d'un bailliage, d'une élection, d'un présidial, d'une maitrise particuliere des eaux & forêts, &c. On y compte deux Églises paroissiales, une abbaye de filles, cinq couvens de l'un & de l'autre sexe, un collége, un hôtel-dieu, un hôpital, &c. L'évêque est suffragant de Rouen, & son diocêse comprend cinq cents cinquante paroisses, sous quatre archidiaconés, dix abbayes, & deux chapitres. La cathédrale, d'architecture gothique, est un superbe vaisseau. Son portail & son dôme ne sont pas indignes de l'attention des voyageurs. Le commerce de cette ville consiste principalement en grains, en beurre & en bétail. Coutances est proche de la mer, à 9 lieues d'Avranches, 18 o. de Caen, 16 n. e. de Saint Malo. *Long.* 16 d. 12′, 23″; *lat.* 49 d. 2′, 50″.

COUTERNON; ancien village du Dijonois, à 2 lieues est de cette ville, sur la Tille. Betto, évêque de Langres, en donna l'Église à l'abbaye de Saint Étienne de Dijon en 801. Il s'y tint un *malle publique* ou *placité*, sous Charles le Chauve, par Isaac, évêque de Langres, & le comte Odo, commissaires du roi, *missis Dominicis*; un autre en 896.

COUTHENANS; village dans la Principauté, & à 2 lieues n. e. de Montbéliard, remarquable par ses sources d'eau salée, & par ses carrieres d'ardoises.

COUTRAS; petite ville de France, en Périgord, remarquable par la victoire que Henri IV y remporta en 1587. Elle est sur la Drôme, à 4 lieues n. e. de Libourne. *Long.* 17, 32; *lat.* 46, 4.

COUTURE (la); riche abbaye de Bénédictins, au diocêse & dans le faux-bourg du Mans.

COUVERTOIRADE; petite ville de Rouergue, à 5 li. s. e. de Milhaud.

COVENTRI; belle & grande ville d'Angleterre, au comté de Watwick, sur la petite riviere de Sherburn. Elle a de bonnes manufactures, & elle envoie deux députés au parlement. Son évêché est réuni à celui de Lichtfield, dans le Stafford-Shire. Elle est à 25 li. n. o. de Londres. *Long.* 16, 3; *lat.* 52, 25. (*R.*)

COVOLO; fort considérable du Tirol sur la Brente, qui défend un passage important, par lequel on peut pénétrer d'Allemagne en Italie. L'artillerie, les vivres, les soldats mêmes qui doivent former la garnison, y sont guindés par des cordes. Ce fort est sur le haut d'un rocher escarpé. (*R.*)

COWALE, ou plutôt KOWALE; petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Beseskie, en Cujavie.

COWBRIDGE ; bourg considérable d'Angleterre, dans la partie méridionale de la principauté de Gallet, au comté de Glamorgan. Il n'est pas loin de la mer, & ses environs sont d'une fertilité peu commune dans la contrée ; de là ses grôsses foires de bétail, & les grôs marchés pour denrées qui y sont très-fréquentés ; & de là encore la propreté, l'aisance & la solidité qui se voient dans ses maisons & daos ses rues. Il a pour sa police vingt-six officiers municipaux. *Long.* 13, 20 ; *lat.* 51, 50. (*R.*)

COWEAN ; baronie d'Irlande, dans la province de Leinster, & dans le comté de Kilkenny. (*R.*)

COWEL (le) ; contrée d'Écosse, & l'une des trois parties dont la province d'Argile est composée.

COWES ; très-bon port de mer d'Angleterre, dans l'île de Wight, sur la côte de Hampshire. C'est en temps de guerre le rendez-vous très-sûr de nombre de vaisseaux marchands, qui vont y attendre let convois de Portsmorth, ou des autres stations voisines. De deux châteaux que Henri VIII fit bâtir dans ce lieu, il n'en est qu'un qui soit entretenu de nos jours, & qui serve en effet à protéger le port. *Long.* 16, 10 ; *lat.* 50, 45.

COWORDEN, ou COEVORDEN ; ville & forteresse des Provinces-Unies, au pays de Drente, l'une des plus fortes places des Pays-Bas, & la clef des provinces de Groningue & de Frise. Elle est située dans les marais, sur les confins du comté de Bentheim. L'évêque de Munster la prit le 10 juillet 1672, & les états la reprirent avec une valeur extraordinaire, le 23 juillet de la même année. Comme c'est une des plus importantes places de la république, de ce côté-là, le fameux Coehorn, ingénieur, le Vauban des Hollandois, l'a fait fortifier à sa maniere, & en a fait un des chefs-d'œuvre de son art. *Long.* 24, 16 ; *lat.* 52, 40. (*R.*)

COWPER ; ville ou bourg royal d'Écosse, au comté de Fife, à 4 lieues o. de Saint André, 7 n. e. d'Édimbourg. *Long.* 15 ; *lat.* 56, 34 (*R.*)

COYACO ; dans le diocèse d'Oviedo, en Espagne. Il s'y est tenu un concile l'an 1050.

COYO ; ville du Japon, près de Smungi. C'est la sépulture ordinaire des rois de Bungo.

COZUMEL ; île considérable de l'Amérique, sur la côte orientale de l'Yocatan. Elle est proche du continent, & peut avoir six lieues de largeur, & environ dix-huit de longueur. Son terroir est fertile, & abonde en fruits, légumes, bétail, volaille, miel & cire. Les Espagnols n'y ont point d'établissement, & les naturels du pays en sont les maîtres.

CRACKOW ; petite ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, au duché de Meckelbourg. Elle n'est remarquable que par une maison de plaisance des ducs de Meckelbourg. L'architecture en est singuliere.

CRACOVIE, *Carodunum*, *Cracovia* ; ville capitale de tout le royaume de Pologne, dans le palatinat de Cracovie. Elle est située sur les bords de la Wistule & de la Rudawa, dans une contrée fertile, & entourée de murailles, & renferme un grand nombre de couvens & d'Églises, dont la principale est celle de Notre-Dame. La maison de plaisance du roi est à l'ouest dans un faux-bourg. Du côté du sud, vers la Wistule, on découvre le château du roi, bâti sur un rocher. Les murailles, les tours & les bastions lui donnent l'air d'une petite ville. Le palais royal, l'Église cathédrale, deux autres Églises, & plusieurs maisons sont encore partie de ce château. C'est à Cracovie que se fait le couronement des rois de Pologne, & qu'ils sont inhumés. L'évêque, en même temps duc de Sévérie, jouit de revenus considérables. Tout près du château est le faux-bourg de *Stradomo*, où il y a plusieurs Églises, des couvens & des hôpitaux. De ce faux-bourg, on passe la Wistule sur un pont qui conduit à la ville de Casimir, qui fait presque la moitié de la ville entiere de Cracovie. Elle est à l'est, & a été bâtie par Casimir le Grand. On y trouve l'université dont dépendent onze collèges, & quatorze écoles de grammaire. L'évêque en est le chancelier perpétuel. Outre cela, il y a encore un collège de Jésuites, & on autre d'écoles pieuses. Cette ville & celle des Juifs sont jointes ensemble. Vers le nord est le faux-bourg de Klepart, qui n'a point de murailles, mais qui contient le palais épiscopal & plusieurs Églises, dont celle de Saint Florian est des plus magnifiques. L'enceinte de Cracovie est vaste ; mais cette ville n'est plus aussi florissante qu'autrefois, ayant beaucoup souffert dans les deux dernieres guerres contre la Suede. Elle est déchue aussi autant par sa population que par son commerce. Les bourgeois ont le privilége de n'appeler qu'au roi des jugemens de la ville ; & sa majesté ne peut les juger qu'à Cracovie même. Cette ville fut fondée, dit-on, en 700. Son évêché fut érigé de l'an 1000 J. C. La ville reçut en 1257 le droit de magdebourg. La peste y fit de grands ravages. En 1655, elle fut prise par les Suédois, & ne rentra que deux ans après sous la domination de la Pologne. En 1702, elle fut prise de nouveau par les Suédois. Il y a dans ses environs de riches mines de sel. La partie de son palatinat, qui est à droite de la Wistule, a passé à l'empereur lors du démembrement de la Pologne en 1773. Elle est à 60 lieues de Bude, 45 s. o. de Varsovie, 72 n. e. de Vienne, 280 n. o. de Constantinople, 300 de Paris. *Long.* 38 ; *lat.* 50, 8. (Π) *Long.* 37, 30 ; *lat.* 50, 10.) *Masson de Morvilliers.*)

CRAGOCENO ; petite ville de la Walachie, sur la riviere d'Alant ou d'Olt.

CRAIL ; petite ville d'Écosse, dans la province de Fife, sur la Mera. Elle est remarquable par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Danois & les Écossois.

CRAILSHEIM ; ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans le margraviat d'Anspach, sur la Iaxt

CRAINBOURG; ville d'Allemagne, dans la Carniole, sur la Save. *Long.* 31, 55; *lat.* 46, 30.

CRAINFELD; petite ville de la haute Hesse, sur la riviere du Nid, au nord de Hanau, à la maison de Darmstad.

CRAMBON; ville d'Angleterre, dans la province de Dorcester.

CRAMPE, ou CREMPE; petite riviere d'Allemagne, dans le duché de Poméranie.

CRANACH, CRONACH, ou GOLD-CRANACH; petite ville de Franconie, au district, & à 9 li. e. de Culmbach, à la source du Mein-Rouge, qui se jete dans le Mein-Blanc.

CRANBROOKE; ville d'Angleterre, dans la province de Kent.

CRANENBOURG; petite ville d'Allemagne, au duché de Cleves, entre le Wahal & la Meuse.

CRANGANOR; petit royaume d'Asie, dans l'Inde, en deçà du Gange, sur la côte de Malabar, dépendant du Samorin.

La capitale se nomme Cranganor, lieu de la résidence du roi. Il faut dans cet article distinguer quatre choses. Le royaume, la riviere, la ville & la forteresse de Cranganor, que les Hollandois prirent d'assaut sur les Portugais en 1662, & qu'ils ont bien fortifiée. Un évêque Portugais porte le titre d'évêque de Cranganor. Elle est à 8 lieues n. o. de Cochin. *Long.* 91; *lat.* 10, 25. (*R.*)

CRANGE; ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, au duché de Vandalie, sur la riviere de Grabow. (*R.*)

CRANICHFELD; petite ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, partie dans la principauté de Gotha, partie dans celle d'Altenbourg. La seigneurie dont elle est le chef-lieu, est également divisée entre ces deux principautés. La ville est située sur la riviere d'Ilm. (*R.*)

CRANSAC; lieu de France, dans le bas Rouergue, connu seulement par ses eaux minérales qui y attirent beaucoup de monde en mai & septembre. On puise ces eaux à deux fontaines, qui ne sont qu'à six pieds l'une de l'autre, & qui sortent d'une montagne. On trouve au dessus de ces deux fontaines des grotes qui sont des étuves très-salutaires pour les maladies du genre nerveux, les tremblemens qui en sont la suite, & la sciatique. Les eaux de Cransac n'ont aucune odeur sensible; leur saveur est un peu âcre & vitriolique. Elles sont apéritives, & bonnes contre les rhumatismes, les paralysies légeres, & les obstructions.

CRANTSBERG; bailliage de la haute Baviere, dans la régence de Munich. (*R.*)

CRAON; château & principauté de Lorraine, à une lieue e. de Lunéville, ci-devant Hedonvillers.

Craon; bourg de France, dans la province d'Anjou, sur la riviere d'Oudon.

CRAONNE; petite ville de France, dans la généralité de Soissons, au diocèse de Laon.

CRAPONE; petite ville de France, dans la province d'Auvergne. Il y en a encore une de ce nom en Languedoc, dans le Vélay. On donne aussi ce nom au canal de la Durance qui sert à fertiliser le Crau.

CRASCHEN; petite ville d'Allemagne, en Silésie, dans la principauté de Wolau, près des frontieres de la Pologne.

CRASSNITZ; petite ville de la petite Pologne, au palatinat de Sendomir.

CRATO; petite ville avec un château, dans l'Estremadure Portugaise, ci-devant au prieuré de Malte, mais aujourd'hui réunie au domaine de la courone. Elle est à 4 li. o. de Portalegre.

CRAU (la); petit pays de France, en Provence, aux environs de Salon. Elle consiste en une vaste plaine, semée de cailloux roulés, entre lesquels il croît une herbe fine & favoureuse qui donne un goût excellent à la chair des moutons qui y paissent. (*R.*)

CRAUTHEIM; petite ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin, sur la riviere d'Iaxt. Elle est le chef-lieu d'un bailliage de même nom.

CRAVANT, ou Crevant; petite ville de France, en Bourgogne, près du confluent de la Cure & de l'Yonne. Elle est située dans un terroir abondant en bon vin, & fameuse par la bataille qui s'y donna entre les Anglois & les François en 1423. *Long.* 21, 15; *lat.* 47, 42. (*R.*)

CREANGES, ou KRICHINGEN; petite ville & comté d'Allemagne, au cercle du haut Rhin. La ville est située sur la Nied allemande, à peu de distance de Falkenbourg ou Fanquemont. Le pays releve en quelques parcelles de l'évêché de Mets, & dans tout le reste, il est feudataire de l'empire, auquel il paye une légere taxe pour les mois Romains. Les comtes de Créanges le possedent, & ils en tirent le droit de siéger & de voter dans les assemblées du cercle du haut Rhin, & aux dietes de l'empire. (*R.*)

CRÉCY en Ponthieu, *Cresiacum in Pontivo*; anciene maison royale de France, en Picardie, remarquable par la bataille qui s'y donna en 1346, entre Philippe de Valois & le roi d'Angleterre, & où les François furent défaits.

Crécy; petite ville de la Brie, au diocèse & à 3 lieues s. de Meaux, avec un prieuré de filles de l'ordre de Saint Benoît. Il y en a un autre à 2 li. n. o. de Soissons.

Crécy-sur-Serre; bourg de France, sur la Serre, qui se décharge dans l'Oise, à 3 li. n. o. de Laon, & 5 s. de Guise.

CREDITON; ville d'Angleterre, dans le Dévonshire, sur la riviere de Crédit.

CRÉECKS (les); nation de l'Amérique septentrionale, sauvage & idolâtre. Elle est voisine des établissemens des Anglois dans la Nouvele Géorgie. Les Gréecks vont nus, sont fort belliqueux, & se peignent des lézards, des serpens, crapauds & autres animaux de cette espece sur le visage, pour paroître plus redoutables.

CRÉFELD ; belle ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. Elle est régulièrement bâtie, bien peuplée, & doit ses progrès à son commerce de toiles fines, qui sont vendues sous le nom de toiles de Hollande, & à ses nombreuses manufactures & fabriques de toutes especes. Les Catholiques forment le plus grand nombre de ses habitans : ils ont une belle Église & un couvent de religieuses. Les Réformés ont aussi une Église. Les Mennonites, qui y sont en grand nombre, y ont le libre exercice de leur religion. Les Luthériens ont aussi une Église, & les Juifs une synagogue. C'est près de cette ville que les François furent défaits, en 1758, par l'armée des alliés. (*R.*)

CREGLINGEN ; ville d'Allemagne, dans la Franconie, au margraviat d'Anspach, sur la Tauber, avec un château. C'est le chef-lieu du grand bailliage de son nom. (*R.*)

CREICHGAW ; petit pays d'Allemagne, dans le bas Palatinat, arosé par le Creich, petite riviere qui se jete dans le Rhin près de Spire.

CREIL ; petite ville de l'île de France, sur l'Oise, à 2 lieues n. o. de Senlis, & 12 n. de Paris. *Long.* 20, 8, 11 ; *lat.* 49, 13, 10.

CREILSHEIN, ou KRAISHEIM ; petite ville du marquisat d'Anspach, près de la riviere d'Iaxt.

CREMASQUE (le) ; petit pays d'Italie, en Lombardie, dans l'état de Venise. Il est enclavé dans le Milanez, dont il faisoit autrefois partie. Le territoire est très-fertile ; les rivieres qui l'arosent sont le Serio & la Communna. Crême ou Crema en est la capitale.

CRÊME, ou CREMA ; anciénement (selon quelques Auteurs) *Forum Diuguntorum* ; ville forte d'Italie, dans l'état de Venise, capitale du Crémasque, avec un évêché érigé en 1579, suffragant de Boulogne. Elle apartient aux Vénitiens depuis 1428. Le Serio qui se jete dans l'Adda, arose ses murailles. Elle est à 9 milles de Lodi, & à 30 de Bresse. *Long.* 27, 25 ; *lat.* 45, 25.

(Π) On a l'Histoire de cette ville par Alemanno Finco ; on en a fait plusieurs éditions. *Long.* 27°, 12' ; *lat.* 45°, 21'.)

CREMIEU ; petite ville de France, en Dauphiné, dans le Viennois, à une lieue du Rhône. Il s'y tint un concile en 836. (*R.*)

CREMIENIETZ ; ville de Pologne, dans la haute Wolhinie, aux confins de la Podolie, sur la riviere d'Irwa. C'est le siége d'une starostie. (*R.*)

CREMITTEN ; petite ville d'Allemagne, dans la Prusse orientale, sur la Pregel. (*R.*)

CREMMEN ; petite ville d'Allemagne, dans la moyene Marche de Brandebourg. Il y a une métairie royale, & la justice s'administre tant au nom du roi qu'en celui des seigneurs de Réder, de Lutke, de Pful & de Kaake ; de telle sorte que de vingt-quatre parts, il en apartient seize au roi, & huit aux gentilshommes qui vienent d'être nommés.

Le lac de Cremmen est près de la ville de ce nom. Il communique aux lacs de Béetz, de Crein & de Ruppin, par des canaux qu'on a rendus navigables au moyen des écluses.

CREMNITZ, ou KREMNITZ ; petite ville de la basse Hongrie. C'est la place principale du département des mines. Elle est au milieu des montagnes, qui la cachent jusqu'à ce qu'on soit prêt d'y entrer. On y compte trente à quarante maisons, deux Églises, un couvent de Franciscains & un château. Les faux-bourgs, beaucoup plus grands que la ville, forment neuf rues, & il s'y trouve un hôpital avec une Église. C'est dans cette ville que siége la chambre royale des mines, & que s'envoie à son hôtel des monoies tout l'or & l'argent qu'on retire des autres villes minieres. Il s'y fabrique environ cent mille ducats d'or tous les ans. On y compte neuf mines royales, sans parler de celles qui apartienent à la ville ou aux particuliers. L'air & l'eau n'y sont pas très-sains, ce qui occasione beaucoup de maladies.

CRÉMONE, *Cremona* ; anciene, forte & considérable ville d'Italie, au duché de Milan, capitale du Crémonois, avec un bon château, & un évêché suffragant de Milan. Le prince Eugene voulut la surprendre en 1702 sur les François, mais n'y put réussir. Il la prit par capitulation en 1707.

Cette ville a été sacagée plusieurs fois, & s'est toujours relevée de ses ruines avec honeur. Ses rues sont larges & droites, mais les maisons ont peu d'apparence. La place est traversée par un petit canal qui est souvent fort mal-propre. On y voit de très-belles places publiques, & plusieurs jardins très-agréables. La tour de Crémone a plus de deux cents quarante pieds de hauteur jusqu'au clocher ; là commence l'aiguille qui est d'une hauteur prodigieuse, & qui la fait passer pour une des premieres tours de l'Europe. Je crois cependant qu'elle le cede en tout point à celle de Strasbourg. La cathédrale est magnifique ; le portail est élevé sur plusieurs belles colonnes de marbre. Le grand autel sur-tout est d'une beauté parfaite. Les autres Églises sont dignes d'être vues pour leur architecture & leurs tableaux. Cette ville est renomée encore par ses excellens violons. C'est la patrie de Jérôme Vida, fameux poëte Latin, qui vivoit dans le siecle de Léon X, & qui le premier composa à l'exemple d'Horace, un art poétique très-estimé. Crémone est célebre encore par l'enlévement du maréchal de Villeroy, par la défaite des armées de France & de Sardaigne, laquelle fut suivie deux ou trois jours après des batailles de Luzara & de Guastalla. *Long.* 27, 30 ; *lat.* 45, 8. (*M. D. M.*)

(Π) Nous avons deux Histoires de cette ville, l'une en Italien, par Antoine Campo, l'autre en Latin, par Louis Cavitelli.)

CRÉMONOIS ; pays d'Italie, au duché de Milan, borné à l'est par le duché de Mantoue, au nord par le Bressan, à l'ouest par le Lodesan & le Crémasque, au sud par le Parmesan. Il est ...

tile en vins & en fruits, & apartient à la maison d'Autriche. Crémone en est la capitale.

CREMPE, ou KREMPE; petite ville d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la Stormarie, près de la riviere de Krempe. Ses fortifications ont été rasées sur la fin du XVIIe siecle.

CREMS; belle ville de la basse-Autriche, près de la cataracte du Danube. Elle est remarquable par deux foires que l'on y tient chaque année. (*R.*)

CREMS-MUNSTER; riche abbaye de Bénédictins, dans la haute Autriche, à 10 lieues s. e. de Lintz. (Π) *Long.* 31°, 47'; *lat.* 48°, 3'.

CREMSIER; petite ville de Moravie, près de la riviere de Morave. Il y a une collégiale & un collége des peres des écoles pieuses. Elle est sous la protection de l'évêque d'Olmutz, qui fait sa résidence ordinaire dans le château de cette ville. Cette ville a beaucoup soufert des flammes, en 1643 & 1656. En 1752, le château, ainsi que les archives, le faux-bourg & cinquante cinq maisons furent brûlés. (*R.*)

CRENO, ou CRENA; lac de l'Île de Corse, vers le milieu de l'île.

CRÉPI; ville de l'Île de France, capitale du Valois, élection de la généralité de Paris, avec présidial, bailliage & prévôté. Elle est à 7 li. de Meaux, 5 s. de Compiegne, 13 n. de Paris. *Long.* 20, 28; *lat.* 49, 12.

CRÉPI EN LAONOIS; petite ville de France, à 2 lieues n. e. de Laon. Il y a prévôté royale.

CRÉPIN (Saint); abbaye réguliere de France, ordre de Saint Benoît, diocèse de Cambrai.

CRÉPIN-EN-HAYE (Saint); abbaye d'hommes, ordre de Saint Augustin, près Soissons.

CRÉPIN-LE-GRAND (Saint); abbaye de l'ordre de Saint Augustin, dans Soissons.

CRÉQUY; village d'Artois, à 3 lieues e. de Montreuil, & 4 o. de Saint Paul. Il a donné son nom à une famille illustre.

CRESCENTINO; petite ville de Piémont, dans le Verceillois, sur le Pô, prise par les François en 1704, & reprise par les alliés en 1706. Elle est à 8 li. n. e. de Turin. (*R.*)

CRESPI. *Voyez* CRÉPI.

CRESSIER; petite ville de Suisse, dans la principauté de Neufchâtel.

CREST (le); petite ville de France, en Auvergne, près de l'Allier, au diocèse & à 4 li. de Clermont.

CREST (le), *Crista*; petite ville de France, en Dauphiné, sur la Drome, à 6. li. s. e. de Valence, & 134 s. e. de Paris. Il s'y trouve une tour ou fort, convertie aujourd'hui en prison d'état, & gardée par une compagnie d'infanterie. (*R.*)

CRESTE (la); abbaye de France, ordre de Cîteaux, diocèse de Langres.

CREUSE (la), *Crosa*; riviere assez considérable de France, qui prend sa source dans la haute Marche & se jete dans la Vienne, à 3 li. au dessous de la Haye.

CREUSSEN; petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, sur le Mein, siége d'un bailliage de même nom. On y fais de la vaisselle de terre qui est très-estimée.

CREUTZ (le Comté de); petit pays de l'Illyrie Hongroise. Creutz, qui lui donne son nom, en est le seul lieu considérable.

CREUTZBERG, ou CREUTZBOURG; ville de la Silésie, dans la principauté de Brieg, sur la petite riviere de Brinnitz: elle a un château & deux Églises, dont l'une est catholique & l'autre luthériene; & c'est la capitale d'un cercle assez étendu de même nom, fort maltraité par les Polonois vers la fin du XVIe siecle.

On trouve dans la Prusse orientale, & dans la Lithuanie Russiene, au palatinat de Livonie, des villes & des châteaux qui portent aussi le nom de Creutzberg.

CREUTZEN; comté d'Allemagne, dans la haute Autriche. (*R.*)

CREUTZENACH; ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la portion palatine du comté de Sponheim ou de Spanheim, sur la riviere de Nahe, proche de salines très-belles, établies de nos jours, & au pied des ruines du château de Kautzenberg, rasé par les François en 1689. C'est une ville très-bien bâtie à la moderne, & l'une de celles où les empereurs de la race de Franconie tenoient leur cour; l'électeur Palatin y a un bailli. *Long.* 25, 16; *lat.* 49, 54. (*R.*)

CREVANT. *Voyez* CRAVANT.

CREVECŒUR; forteresse des Pays-Bas, en Hollande, sur la Meuse. Les François la prirent en 1672.

CREVECŒUR; bourg de France, dans le Beauvoisis, remarquable par les étofes qu'on y fabrique. Il a titre de marquisat.

CREVECŒUR; bourg du Cambresis, sur l'Escaut. C'est auprès de cet endroit qu'étoit l'ancien *Vinciacus*, remarquable par la bataille qu'y gagna Charles Martel en 717.

CREVECŒUR; fort Hollandois, en Afrique, dans la Guinée, sur la côte d'Or.

CRICHGAU. *Voyez* CREICHGAW.

CRIKLAD; bourg d'Angleterre, dans le comté de Wilthshire. Il envoie un député au parlement.

CRILLON; village du comté Venaissin. Il est à 2 lieues n. e. de Carpentras. C'est un duché papal.

CRIM, ou CRIMENDA; place de la petite Crimée, à laquelle elle donne son nom, dans une plaine fertile & très-agréable, au nord de Caffa. C'étoit autrefois une ville importante, mais aujourd'hui ce n'est plus guere qu'un gros village.

CRIMÉE; contrée de la Tartarie. Les anciens l'ont connue sous le nom de *Chersonese Scythique*, ou *Taurique*, ou *Cimmériene*, ou *Pontique*, parce qu'elle avance dans le Pont-Euxin, ou la mer Noire, qui la borne au couchant, au midi, & partie à l'orient. On voit en ce pays-là des rui-

nes des villes grecques, & quelques monumens des Génois, qui subsistent encore au milieu de la désolation & de la barbarie. Cette presqu'île est presqu'entourée entiérement par la mer Noire & la mer d'Azof, à la langue de terre près qui la joint à la Terre-Ferme. Le pays contient des terres très-fertiles qui produisent d'excellent vin, & toutes sortes de grains; mais les Tartares les cultivent fort peu, laissant ce soin à leurs esclaves & aux étrangers. Ils mangent peu de pain, & leur nourriture la plus délicieuse est la chair de cheval, le lait & le fromage. De tous les Tartares Mahométans ce sont ceux qui ressemblent le plus aux Calmoucks: Ils sont gouvernés par un kan, ci-devant nommé par la porte Ottomane, qui le déposoit, si les Tartares, ou plutôt Tatares, s'en plaignoient, & sur-tout s'il en étoit trop aimé. Mais par le traité de 1774, entre la Russie & la Porte, ces Tartares ont été déclarés libres & indépendans comme l'air. La presqu'île de Crimée est pour ainsi dire semée de bourgs & de villages, & contient outre cela plusieurs villes assez grandes, mais fort mal-bâties. Elle est jointe au continent par un isthme où se trouve un fort. Les Russes le nomment *Pérékop*, à cause de ses fossés; & les Turcs, *Or Capi*, la *Porte Or* (& non la *Porte d'Or*, comme on dit quelquefois). Bateheraï, ou le palais des Jardins, est à peu près au centre de la Crimée, & sert de résidence au kan. (*Masson de Morvilliers*.)

(II) Cette péninsule a passé, en 1783, sous le domaine de la Russie par la cession qu'en a fait à la cour de Petersbourg le dernier kan Sahin-Gueray. *Voyez* l'art. *Crimée* dans le Diction. *Polit.* & *Dipl.* de la présente Encyclopédie, où vous trouverez tout ce qui concerne sa derniere révolution.)

CRIONERO; riviere de Natolie, en Asie. Elle coule à Sida, aujourd'hui Chandelor, & se rend dans la mer.

CRIQUETOT L'ENNEVAL; bourg de France en Normandie, au pays de Caux, au milieu d'une belle campagne qui produit des grains & des lins. Il y a haute-justice; on y tient marché tous les lundis, & deux foires par an.

CRISPALT; haute montagne de Suisse, près de la source du bas-Rhin. (*R.*)

CRISSENON; abbaye de Bénédictines, fondée vers 1030, à 3 lieues s. de Cravant.

CRISTINAUX; sauvages de l'Amérique septentrionale. On croit que leur pays propre est au nord du lac supérieur.

CRIVITZ, ou plutôt KRICWITZ; petite ville du cercle de basse-Saxe, au duché de Deeklenbourg.

CROATIE, *Croatia*; pays de Hongrie, qui s'étend depuis la Drave jusqu'à la mer Adriatique. Il est borné au nord par l'Esclavonie, à l'est par la Bosnie, à l'ouest par la Stirie & la Carniole, au sud par la Dalmatie & le golfe de Venise. Il apartient aujourd'hui à la maison d'Autriche. Les Croates tirent leur origine des Esclavons, & ils vinrent s'établir dans ces contrées l'an 640, sous le regne d'Héraclius, & en chasserent les Avares: dans le moyen âge ils avoient leurs rois; dans le XIe, le royaume de Croatie, avec celui de Dalmatie, passerent à Ladislas, roi de Hongrie; ses successeurs les ont toujours conservés sous leur domination, quelques éforts que les Croates aient tentés pour s'y soustraire. Ces peuples parlent une langue qui approche beaucoup de celle des Polonois. Ils naissent pour ainsi dire soldats, & aiment la guerre avec passion. Ils professent presque tous la religion Catholique Romaine. Leurs terres sont très-bonnes, mais ils ne les cultivent qu'autant qu'il le faut pour leur subsistance. Ils en recueillent d'excellent vin. On divise la Croatie en celle d'au-delà de la Save, en celle d'en-deçà de la Save. Celle-ci a pour habitans des Croates, quelques Rasciens, Grecs & Valaques, & renferme les comtés de Warasdin, de Creutz, de Sagrah, de Sagoria, le généralat ou la préfecture de Warasdin. On nomme aussi cette partie de la Croatie la *haute Esclavonie*. La Croatie d'au-delà de la Save, ou Croatie propre, est partagée en Croatie Hongroise & en Croatie Turque. Les places dont les Turcs sont maîtres, sont Kostanitz, château fortifié au milieu de la riviere d'Unna; *Srin*, forteresse frontiere sur l'Unna, & Kruppa, château au delà de l'Unna. (*M. D. M.*)

CROG; petite ville de France, élection de Combrailles. Elle est à 4 lieues s. d'Ausance.

CROIA; ville autrefois très-forte de la Turquie Européene, dans l'Albanie, avec une forteresse & un évêché suffragant de Durazzo. Les Turcs l'ont démolie. Elle est proche du golfe de Venise, à 7 lieues n. e. de Durazzo.

CROISIC (le); petite ville de France en Bretagne, avec un port de mer, à 3 lieues n. de l'embouchure de la Loire.

CROIX (Sainte); petite ville de France, dans la haute Alsace, bailliage & à 5 lieues n. d'Ensisheim.

Croix (Sainte), *Santa-Cruz*; île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles. Elle a vingt-deux lieues de long, sur près de cinq de large. Le terroir y est excellent & d'un grand raport. Il est arosé d'un grand nombre de rivieres & de belles fontaines. L'air y est mauvais en certains temps de l'année, à cause que l'île est fort plate. On y trouve de très-bons ports. Les François qui possédoient cette île l'ont vendue à la compagnie Danoise de Copenhague. On y compte aujourd'hui deux mille cent trente-six Blancs, vingt-deux mille deux cents quarante-quatre esclaves, & cent cinquante-cinq afranchis.

Croix (Sainte); derniere place maritime de l'empire de Maroc, au royaume de Sus, *lat.* 30 d. Sa rade est commode & très-sûre. Cette ville étoit assez florissante; mais en 1731, elle fut en partie ruinée par un tremblement de terre.

Croix d'Angle (Sainte); riche abbaye d'hommes, ordre de Saint Augustin, diocèse & à 9 lieues de Poitiers.

Croix-Saint-Leufroi (la); bourg de Normandie, diocèse & à 9 lieues n. e. d'Évreux, avec titre de baronie, & une abbaye de Bénédictins fort riche.

CROMARTYE; petite ville de l'Écosse septentrionale, sur la côte orientale de la province de Roſſ, dans le golfe de Murray, avec titre de comté, & qui s'unit avec Nairn pour envoyer un député au parlement.

CROMAU; petite ville du marquiſat de Moravie, au cercle de Znoym. Il y a un couvent d'Hermites de Saint Paul, & un bon château.

CROMBACH; petite ville du comté & à 5 ll. n. de Siegen.

CRONACH. *Voyez* Cranach.

CRONBACH; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Maïence, au bailliage d'Orba. Il y a une chambre de justice. (*R.*)

CRONBERG; bourg & château du Frioul Autrichien.

CRONE, ou KORONOW; petite ville du royaume de Pologne.

CRONENBOURG; forteresse de Danemarck, dans l'île de Seéland, bâtie par Frédéric II, en 1577, & qui commande le détroit du Sund. Charles Gustave, roi de Suede, la prit par compoſition en 1658, mais elle fut rendue au Danemarck par la paix de 1660. C'est une des clefs du royaume. Elle est bâtie sur pilotis. Environ six mille navires de différentes nations qui, en entrant ou sortant de la mer Baltique, passent sous le canon de cette forteresse, payent environ un pour cent de leur chargement. *Long.* 30, 25; *lat.* 56. (*R.*)

Cronenbourg, Cronberg, ou Cronbourg; jolie ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle du haut Rhin & dans le Wétéravie. Elle est située au pied d'une montagne sur le Mein, à 4 lieues n. de Francfort. Le comté avec la ville de Cronenbourg échut à l'électeur de Maïence, en 1704, à la mort du dernier comte qui étoit son vassal. (*R.*)

CRONSCHLOT, fort bâti dans le mer, sur un banc de sable, dans le golfe d'Ingrie. Il est à 4 milles o. de Petersbourg, & à une portée de canon du port de Cronstadt.

CRONSTADT; ville bien peuplée & forteresse de Russie, dans l'île de Ritzkar, ou Ritzard, dans le golfe de Finlande. Cette île, située à quatre milles géographiques de Petersbourg, a environ un mille de long, & un quart de mille de large. Elle a été déserte jusqu'en 1710, que Pierre I. y fit bâtir un port & une ville. Cette place est très-bien fortifiée, & a plusieurs ouvrages sur pilotis. Les rues en sont tirées au cordeau, mais elles ne sont point pavées, & les maisons ne sont que de charpente. On y trouve cinq Églises Russes, une protestante & une Anglicane. Cronstadt a trois ports placés l'un près de l'autre, qui sont grands, sûrs & commodes; mais leurs eaux, qui sont douces, sont très-préjudiciables aux vaisseaux. Ces trois ports sont très-bien fortifiés. (*R.*)

CRONSTAT. *Voyez* Brassaw.

CROSSEN; ville capitale du cercle de même nom, dans la Nouvele-Marche de Brandebourg, située sur l'Oder qui dans cet endroit, reçoit la riviere de Bober. C'est le lieu où doit résider le bailli royal du duché de Crossen. Elle est aussi le chef-lieu du bailliage, & le siége d'une inspection ecclésiastique sur trente-deux paroisses. On y voit un château, deux Églises Luthériennes, une Calviniste, & des manufactures de draps. Les vins des environs & les bierres qu'on y brasse sont très-estimées. Les troupes Russes y firent de grands dégâts en 1759. Le pont sur lequel on passe l'Oder est fortifié.

CROTONE; ville ancienne d'Italie, au royaume de Naples, sur le golfe de Tarente, avec un évêché suffragant de Reggio. Le citadelle regarde la mer d'un côté, & de l'autre la campagne. Elle étoit déja très-forte par l'avantage de sa situation, mais on l'a environée depuis d'une bonne muraille. Les Crotoniates étoient forts & robustes. Tout le monde sait l'histoire de Milon de Crotone, qui périt par l'abus qu'il fit de la force prodigieuse dont il étoit doué, en voulant achever de fendre un arbre qui étoit déja partagé. Crotone a beaucoup perdu de son ancien lustre, & c'est aujourd'hui une ville assez peu considérable de la Calabre ultérieure. *Long.* 35, 8; *lat.* 39, 10. (*R.*)

(II) Crotone est encore plus célebre par l'école qu'y fonda Pythagoras, & qui fut une des plus renomées parmi celles de l'ancienne Philosophie.)

CROTOY (le); petite ville & fort de France en Picardie, dans le Ponthieu, à l'embouchure de la Somme. Les fortifications en ont été démolies. Elle est à 5 lieues n. o. d'Abbeville. *Long.* 19, 20; *lat.* 50, 15.

CROULD (la); petite riviere de l'Île de France qui prend sa source au dessus de Tillay, & tombe dans la Seine, auprès de Saint Denis.

CROUPIERE; petite ville de France, en Auvergne, sur le Dore au diocèse & à 8 lieues e. de Clermont.

CROUY, *Croviacum*; petite ville de France dans la Brie, à 4 lieues n. e. de Meaux, près la Ferté-Milon.

CROWLAND, ou CROYLAND; petite ville d'Angleterre, au comté de Lincoln. Elle est dans un lieu marécageux & si rempli d'eaux, qu'elle est presqu'inaccessible, excepté du côté du nord & de l'est. Toutes les maisons en sont bâties sur pilotis. Elle est très-peuplée, & a un marché public.

CROYDON; jolie petite ville d'Angleterre, sur la riviere de Wandle, dans le province de Surrey, au voisinage de Forets, où il se fabrique beaucoup de charbon, & de champs où il croît beaucoup d'aveine; ces deux articles de trafic sont aussi les deux principaux qui fassent valoir les foires & les marchés de Croydon. L'archevêque de Cantorbery a un palais dans cette ville, & c'est un

un des plus anciens de l'Angleterre. Les pauvres y ont un bel hôpital & les jeunes gens une bonne école. *Long.* 17, 30; *lat.* 51, 22.

CROZET; petite ville de France dans le Forès, sur les confins du Bourbonois. Elle est à 4 lieues n. o. de Roanne.

CRUAS; abbaye de l'évêché & à 3 lieues n. e. de Viviers, ordre de Saint Benoît. Elle vaut 4500 livres.

CRUSSOL; château de France en Vivarais, à 3 lieues s. de Tournon, qui a donné son nom à une famille illustre.

CRUMLAW, CRUMAU, ou KRUMLOW; ville de Moravie, près de Kaunitz. Elle est petite, assez mal-bâtie, mais elle a un magnifique château.

CRUSY; petite ville du bas Languedoc, au diocèse & à 3 li. s. de Saint Pons.

Crusy; petite ville de France, élection & à 3 li. n. e. de Tonerre.

CSABA; gros bourg de Hongrie, dans le comté de Bekes, au delà de la Theiss: il est habité par des Bohémiens, que la cour de Vienne y a fait passer dans ces derniers temps.

CSAKA-FORNYA; forteresse de la basse Hongrie, dans le comté de Salade, au milieu de marais, qui en rendent l'approche fort difficile, & au voisinage d'un vignoble fort estimé.

CSAKS-VAR; anciénement Cseve; bourg d'Hongrie, dans le comté de Sabolt, l'un de ceux que la Theiss laisse à sa gauche; c'est de ce bourg qu'est sortie l'illustre famille de Csaki, laquelle remonte à l'un des sept capitaines qui, dans le IX. siecle, amenerent les Hongrois dans le pays.

CSANAD; ville épiscopale de Hongrie, sur le Maros, au delà de la Theiss. C'est la capitale d'un comté de même nom, habité de Hongrois, de Raitzes & de Grecs; & c'étoit jadis une place forte.

CSASZTE; ville de la Hongrie proprement dite, au nord de l'île de Schutt; elle est du nombre des villes privilégiées, agréablement située & joliment bâtie. Le château de Bibersbourg n'est pas éloigné.

CSEPEL; île du royaume de Hongrie, formée par le Danube, à demi-lieue au dessous de Bude, dans le district de Pilis. Sa largeur n'est pas considérable, mais sa longueur est de cinq milles de Hongrie, & l'on y trouve la petite ville de Katzkeve, avec neuf bourgs, dont les plus notables sont Csepel, appelé comme l'île, & Tokoly, lieu d'origine de la fameuse maison de ce nom. Cette île de Csepel entourée d'un grand nombre d'autres beaucoup plus petites, & de très-peu de raport, n'a pas un sol bien fertile, ni bien cultivé: la nature ne loi donna guere que des sables, des bois & du gibier; aussi faisant jadis une portion du douaire des reines de Hongrie, formoit-elle plutôt un parc où l'on chassoit, qu'un domaine que l'on labouroit: c'est à ce titre encore que dans ces derniers temps, le prince Eugene, & après lui l'impératrice Élisabeth, en ont eu la jouissance. Par un systême d'économie plus utile & plus solide, la chasse commence dans Csepel à céder le pas à l'agriculture, & c'est entre les mains des financiers du pays, que l'administration des terres de cette île est actuélement remise. (*R.*)

CSETNEK; ville de la Hongrie proprement dite, au comté de Gœmœre, en deçà de la Theiss. Elle a dans son voisinage des mines de fer d'un grand raport, & un château qui la couvre. Le nombre de ses habitans est considérable, & les Églises évangéliques de la contrée sont sous l'inspection perpétuele du sur-intendant, qui tient son siége dans cette ville.

CSIK-SZEREDA; ville de Hongrie, dans la Transilvanie, capitale de l'un des cantons du pays des Zekler, *Terra Siculorum*: elle est munie d'un bon fort, & il s'y fait quelque commerce. (*R.*)

CSOBANSZ; ville de la basse Hongrie, au comté de Salade; & au voisinage du lac de Platten. Un château fort élevé la commande.

CSONGRAD; très-ancien château de Hongrie, au confluent du Keros & de la Theiss: il donne son nom à l'une des provinces du pays, laquelle est habitée de Salves, de Hongrois, de Raitzes, & de quelques Allemands.

CSORNA; ville de la basse Hongrie, dans le comté d'Édenbourg, & dans une île formée par le Raab. Elle apartient à un monastere de Prémontrés.

CU; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Suchuen, au département de Chingtu. Il y a deux autres villes de même nom, l'une dans la province de Queicheu, & l'autre dans celle de Ho-nan.

CUADAC; ville & port d'Asie dans le Tonquin, sur la rive septentrionale de la riviere de même nom. Plus haut est le lac de Cuadac, aussi dans le Tonquin.

CUAMA; grande riviere de l'Afrique méridionale. Elle coule de l'est à l'ouest, se jete dans le canal de Mozambique, & sépare le Monomotapa du pays des Macuas. Elle porte, dans les terres, le nom de Zambézé. On ignore sa source. (*R.*)

CUASAY; port de mer d'Asie dans le Tonquin. C'est au midi de cette ville que sont les limites qui séparent le Tonquin de la Cochinchine.

CUBA, *Cuba*; grande île de l'Amérique septentrionale, à l'entrée du golfe du Mexique. Elle apartient aux Espagnols: il n'y a presque plus de naturels du pays. Cette île, séparée au s. e. de celle de Saint Domingue par un canal étroit, a deux cents trente lieues de long, & depuis quatorze jusqu'à vingt quatre de large. Aucune de ses rivieres n'est navigable. Christophe Colomb la découvrit en 1492: ce ne fut qu'en 1511 que les Espagnols entreprirent de la conquérir. On ne peut apprendre, sans frémir, les atrocités qu'on a exercé contre ces sauvages simples & bons: on fit bientôt d'une île immense & bien peuplée, un

pays presque désert. Cuba est la route convenable pour les vaisseaux qui veulent se rendre du Mexique en Europe. La colonie a un gouverneur qui a titre de capitaine général; & l'île est divisée en dix huit jurisdictions. La ville de Cuba est le siége de l'évêque & de son chapitre. On compte dans toute l'île vingt-trois couvens d'hommes, & trois de femmes, qui tous sont d'une très-grande richesse. La plupart des cloîtres sont chargés de l'éducation. On y compte aussi dix-neuf hôpitaux. Sa population montoit, en 1774, à cent soixante-onze mille six cents vingt-huit persones, dont vingt-huit mille sept cents soixante-six sont esclaves seulement. Le terroir en est très-fertile: on y recueille du riz, du maïs, du manioc, du cacao.

On y voit aussi de nombreux troupeaux de bœufs, & sur-tout de chocons, de chevres, &c. On vient d'y introduire des moutons, & on s'occupe des moyens de multiplier les mulets & les chevaux, dont le nombre ne suffit pas aux besoins de l'île. Les objets d'exploitation consistoient, en 1753, en dix-huit mille sept cents cinquante quintaux de tabac, cent soixante-treize mille huit cents quintaux de sucre, quinze cents soixante-neuf cuirs, & au delà d'un million en lingots d'or & d'argent. Mais depuis cette époque les travaux ont beaucoup augmenté. Cependant on reprochera toujours aux Espagnols leur langueur qui influe sur le progrès des arts chez cette nation & sur le sort de les colonies. L'indigo & le coton croissent naturélement dans l'île, sans qu'ils se soient encore tournés vers cette branche de commerce. Ils viennent d'y essayer la culture du café, qui n'a pas encore trop bien réussi. Aujourd'hui la métropole retire tous les ans de l'île de Cuba 8,100,000 livres en métaux, depuis la liberté acordée au commerce. On y trouve quelques mines d'or, mais peu abondantes. Les Anglois s'étoient emparés d'une partie de l'île en 1762, mais ils l'ont rendue par le traité de Versailles de 1763. La Havane en est la capitale. (*Masson de Morvilliers.*)

CUBAGNA; petite île de l'Amérique, éloignée de 4 lieues du continent, entre l'île de la Marguérite & la Terre-Ferme. Elle fut découverte en 1498 par Colomb. Cette île, dans le commencement de sa découverte, procuroit aux habitans des trésors immenses par la pêche des perles. Aujourd'hui elle est abandonée.

CUBAN. *Voyez* Kuban.

CUCO. *Voyez* Couco.

CUCURULU; fleuve de l'Amérique méridionale au Pérou. Il est grand & poissonneux.

CUENÇA, *Concha*; ville d'Espagne, dans la Nouvele Castille, capitale du pays de la Sierra, avec un évêché suffragant de Tolede. Alphonse IX la prit sur les Mores. Milord Peterborough s'en rendit maître en 1706; mais le duc de Berwick la reprit après une vigoureuse résistance. Il y a un tribunal de l'inquisition, quatorze Églises paroissiales, sept couvens de moines, & six de religieuses. Cette ville est située sur un monticule, au bord des rivieres de Xucar & de Huecar. *Long.* 15, 50; *lat.* 40, 10. (*R.*)

Cuença; ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Quito, à la source de la riviere de Curarey. On y voit deux couvens, l'un de Dominicains, l'autre de Cordeliers. Les environs offrent des mines d'argent, de mercure & de fer.

CUERS; petite ville de France, dans la basse Provence. L'air est si doux, si tempéré, que les jardins offrent presque l'aspect d'un printemps perpétuel..

CUFA; ville de l'Irac-Arabi, sur le bras le plus occidental de l'Euphrate. Elle est à 50 lieues f. o. de Bagdat.

CUISEAUX, ou CUIZEAUX; ville de la Bresse Châlonoise, baronie du ressort du bailliage de Châlons, diocèse de Lyon, au comté d'Auxone. La collégiale de Saint Thomas & Saint Georges, fut fondée en 1407, par Aleth de Châlons, en son château de Chavanes, & transférée à Cuiseaux, en 1426, par Amé de Thalaru, archevêque de Lyon; la fondatrice est inhumée dans cette Église. L'hôpital est établi dès l'an 1300. Jean de Châlons vendit Cuiseaux 1400 liv. au duc de Bourgogne en 1297; la ville fut pillée & brûlée le 25 juin en 1418, par le sénéchal d'Angenet. Cette ville a donné naissance à Guillaume Paradin, doyen de Cuiseaux, qui nous a donné, *in-fol.* l'*Histoire de Lyon* & les *Annales de Bourgogne*. Cet auteur parle des minieres d'or & d'argent, qu'il appele *bol d'Arménie*, qui sont aux environs de Cuiseaux, & qui furent exploitées à la fin du dernier siecle par MM. Déchamp & Fournier, avec peu de succès. Cuiseaux est à 10 lieues de Châlons, 4 de Louans, 23 de Dijon, sur les frontieres du comté de Bourgogne. (*R.*)

CUISERY; ville de la Bresse-Châlonoise, sur une éminence, au bord de la Seille, châtellenie royale du bailliage & du diocèse de Châlons: M. le duc de Biron en est engagiste. Elle a une Église collégiale & paroissiale, & une mairie à laquelle est atachée la police de la ville. Cuisery est à 5 li. de Châlons, 3 de Louans, 6 de Mâcon, & 7 de Bourg. Près de cette ville on voit le beau château de Loisy, terre & baronie apartenante aujourd'hui à M. le comte d'Avaux; il est sur la Seille, & remarquable par la beauté de la vue. (*R.*)

CUISSY; riche abbaye de Prémontrés, fondée en 1117, au diocèse, & à 4 li. f. de Laon, près de l'Aîne. Elle vaut 12500 livres.

CUJAVIE, *Cujavia*; province de Pologne, sur la Vistule, faisant partie de la grande Pologne, aux confins de la Prussie. Ce pays est fertile, & abonde en lacs poissoneux, parmi lesquels le lac Goplo est le plus fameux, ayant cinq milles de long, sur un demi-mille de large. L'évêque de Cujavie est suffragant de l'archevêque de Gnesne. La cathédrale, qui étoit à Kruswitsch, a été trans-

ferée à Uladislaw, & l'évêque porte aujourd'hui le titre d'évêque d'Uladislaw. La capitale & une partie de la province a passé sous la domination du roi de Prusse, lors du démembrement de la Pologne, en 1773.

CULANT; petite ville de France en Berry, près de la Châtre. Elle est à 4 lieues s. o. de Saint Amant.

CULEMBACH. *Voyez* CULMBACH.

CULEMBOURG; petite ville des Pays-Bas, dans la Gueldre, avec titre de comté, sujete aux Hollandois. Elle est sur le Leck, à une lieue de Buren, 5 s. e. d'Utrecht.

CULEYHAT-ELMUHAYDIN; ville forte d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Hea.

CULIACAN; province du Mexique, bordée en partie par la mer Vermeille. Elle est assez peu connue. On lui donne cependant quelques mines d'argent & deux villes; Culiacan, sa capitale, & Saint Miguel.

CULLODEN; lieu de l'Écosse septentrionale à une lieue e. d'Invernefs, remarquable par la bataille qui s'y donna en 1746.

CULM; ville de Pologne, capitale du palatinat de même nom, dans la Prusse occidentale, près de la Vistule. L'évêché de Culm fut fondé en 1215, ou 1222; il est suffragant de Gnesne. Le collége n'est composé que de quatre chanoines. La situation de la ville est dans un lieu élevé. Elle est grande, mais médiocrement peuplée. Autrefois elle étoit ville Anséatique, relevoit du roi, & apartenoit au sénat provincial; ensuite elle a été soumise à l'évêque: mais depuis 1773, elle apartient au roi de Prusse. L'ordre Teutonique lui a donné le droit de batre monoie. On y trouve deux couvens de moines & un de religieuses. Elle est à 30 lieues s. de Dantzic. *Long.* 26, 45; *lat.* 53, 4.

CULMA; ville de Bohême, dans le cercle d'Égra.

CULMBACH; ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, capitale de la capitainerie bailliagere de même nom, sur le Mein blanc. Elle est située dans une vallée agréable & fertile. C'est le siége d'une capitainerie, de la surintendance. Il y a aussi une école latine. Les Catholiques font l'exercice de leur religion dans une cour apartenante à Langheim. Cette ville, qui est au roi de Prusse, fut sacagée par les Hussites, & fort maltraitée, en 1553, par les habitans de Noremberg. Au dessus de la place est le château de Neu-Blassenbourg, qui est très-fort, & le nouveau bastion de Christiansbourg. *Long.* 29, 3; *lat.* 50, 12. (*M. D. M.*)

CULMBACH (le pays de); contrée d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, bornée par l'évêché de Bamberg, le territoire de Nuremberg, le haut Palatinat, la Bohême & le Voigtland. Elle a le titre de principauté de Culmbach, ou de Bayreuth. Le pays est en partie montueux, & en partie uni. La terre, dans plusieurs endroits, est grasse & noire, dans d'autres elle est pierreuse & sabloneuse: mais elle produit généralement tout ce qui est nécessaire à la vie, excepté du vin. On y trouve des carrieres d'ardoise, de marbre, des mines de crystal, de vitriol, d'alun, de soufre, d'antimoine, de cuivre, de fer & de plomb. Il y avoit aussi des mines d'or & d'argent, mais les plus riches sont épuisées. Parmi les sources minérales du pays, on distingue celle de Sicherfreuth. Ses montagnes, sur-tout le Fichtelberg, ou mont des Pins, sont couvertes de pins, de hêtres, de sapins, &c., & fournissent au pays des bois de toute espece. Le lac Fichtelsée est situé sur le Fichtelberg, qui est regardé comme une des montagnes les plus hautes de l'Allemagne. Ce lac a cent cinquante-quatre pas de circuit. Il étoit autrefois très-profond; mais aujourd'hui il est tellement rempli de mousse & de roseaux, qu'on peut passer par-dessus. De ce lac sort le Mein-blanc, lequel se réunissant dans la capitainerie de Culmbach au Mein-rouge, forme le Mein. Les autres rivieres sont, l'Éger, la Rasfau, la Nabe, la Saale, le Pegnitz & l'Aisch. Toutes sont remplies d'excellens poissons. Cette principauté renferme six villes principales, douze autres villes & trente-six bourgs. La religion Luthériene est la dominante. Le pays a beaucoup de manufactures & de fabriques, sur-tout de toile cirée, de bougran, d'indiene, d'étofes de laine, de crêpes, bas & chapeaux, & poterie de terre, &c. Bayreuth est la premiere des six villes principales; Culmbach n'est que la deuxieme. (*M. D. M.*)

CULMSÉE ou CULMENSÉE; petite ville de la Prusse occidentale, dans le palatinat de Culm, à un mille de la ville de ce nom. C'est le lieu de la résidence de l'évêque de Culm. Elle apartient au roi de Prusse depuis 1773.

CUMANA; ville de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, capitale de la province de même nom, dont la côte fut découverte, en 1499, par Alphonse d'Ojéda, & Améric Vespuce. *Long.* 314; *lat.* 9, 46.

CUMANIE; pays de la Moldavie & de la Valachie, entre le Danube & la riviere d'Olt, du côté de la Tartarie. Elle se divise en grande & petite. La grande Cumanie est dans la haute Hongrie. Elle est réunie au comté d'Hévesc, & elle releve, avec ses villes, ou plutôt ses bourgs, du palatin de Hongrie. La petite Cumanie est dans la basse Hongrie, & renferme entr'autres trois bourgs très-peuplés, qui apartienent aux Cumanes.

CUMBERLAND; province maritime d'Angleterre, avec titre de duché; elle est très-abondante en pâturages, mines de plomb, de cuivre & de charbon de terre; Carlisse en est la capitale. Le circuit de cette province est de cent soixante-huit milles, & contient environ un million quarante mille arpens. Elle envoie six députés au parlement.

CUMES; ville d'Italie, située à une demi-lieue de Baies, & à trois lieues de Naples. Elle étoit de la plus haute antiquité, ayant été bâtie même avant Capoue, par des Grecs venus de l'île d'Eubée ou Négrepont, sous la conduite de Phérécide, environ 1000 ans avant Jésus-Christ.

La ville de Cumes, qui étoit si anciene & si célebre, devint presque déserte, quand Baies & Pouzzol eurent attiré toute l'affluence des Romains; du moins Juvenal nous la dépeint ainsi, lorsqu'il dit à Umbritius, qu'il fait très bien de quiter Rome pour aller dans un pays plus solitaire & moins infecté de crimes que ne l'étoit la capitale.

Dans la suite elle fut dévastée par les Vandales, les Goths, les Sarrasins. En 1207, elle étoit devenue un asyle de voleurs & de corsaires qui infestoient le royaume de Naples: des Allemands qui s'y étoient fortifiés, incommodoient si fort les environs, que l'évêque d'Aversa appela à son secours Godefroi de Montefuscolo, grand capitaine de ce temps-là; les Napolitains envoyerent aussi Pierre de Lettra. Ils chasserent les Allemands en 1207, raserent la forteresse & tout ce qui restoit de Cumes: l'on réunit même son évêché à celui de Naples. C'est à Cumes qu'étoit (à ce qu'on croyoit) l'entrée de la grote de la Sibylle:

Excisum Euboica latus ingens rupis in antrum,
Quo lati ducunt aditus centum, ostia centum.

On y voit en effet une grote profonde, qui semble se diriger du côté de Baies & qui pouvoit aussi communiquer à celle dont l'entrée est sur le bord du lac Averne; les éboulemens qui ont fermé les passages, font qu'on ne va pas à cent toises de distance. On y trouve un petit chemin étroit qui conduit à plusieurs chambres, dont une paroît avoir été pavée en mosaïque, revêtue de stuc & ornée de peintures; on montroit autrefois les bains de la Sibylle, son tombeau, & le siége où elle avoit rendu ses oracles.

Une autre voûte d'environ quatre-vingts pieds de long, & qui est garnie de niches, paroît avoir été un lieu de sépulture, comme les catacombes de Naples. Il y a encore plusieurs autres chambres souterraines dans les environs de Cumes. Parmi les restes d'antiquités de cette ville, on y voit le temple des Géans, un autre temple presque entier, d'ordre corinthien, élevé par Agrippa en l'honeur d'Auguste, & quelques grosses tours.

(Π) CUMES; ville de Turquie dans la Natolie. *Long.* 45°, 10'; *lat.* 38°, 35.)

CUMIERES; bourg de France sur la Marne, au dessous de l'Abbaye d'Hautevillers, renommé par ses vins. Il est à une lieue n. o. d'Epernay.

CUNCAN; côte des Indes, faisant partie de la côte occidentale de la presqu'île, en deçà du Gange.

CUNGE-HANG; ville forte de la Chine, dans la province de Chien-Si, dont elle est la cinquieme métropole, remarquable par la sépulture de Fohi, premier empereur de la Chine. *Lat.* 36, 51.

CUNINGHAM; province de l'Écosse méridionale, bornée par celles de Kye, de Cluydesdale, de Lenox, & par la mer. Elle est une des plus abondantes, de l'Écosse. Irwen en est la capitale.

CUNSTADT. *Voyez* CONSTADT.

CUNZERBRUCK. CONSARBRUCK.

CUPERTINO; petite ville du royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante. Elle est à 3 lieues n. de Nardo.

CURAÇAO, ou CORASSOL; île de l'Amérique, à seize lieues de la Terre-Ferme, sur la côte de Venezuela. Elle apartient aux Hollandois, qui, dans la partie méridionale de cette île, ont construit une jolie ville & une citadelle, laquelle défend l'entrée d'un port très-commode pour les gros vaisseaux qui y mouillent fort près de terre à différentes profondeurs; mais l'approche de ce port est très-difficile. Ce rocher (car c'est plutôt un rocher couvert d'une superficie de terre qu'une île), peut avoir dix lieues de long sur cinq de large. Aucune nation n'a songé, depuis les deux échecs de Louis XIV, à conquérir un sol stérile, qui n'offre que quelques pâturages, un peu de manioc, quelques légumes, & dont toutes les productions se réduisent à un peu de coton & de sucre, du gingembre & des citrons; ajoutez à cela la laine des troupeaux & des cuirs, objet assez médiocre. Les Juifs y ont une synagogue. Ce lieu passe cependant pour un des plus commerçans de l'Amérique équinoxiale, parce qu'il sert d'entrepôt aux nations qui trafiquent le long de la côte. *Long.* 310; *lat.* 12, 40. (*R.*)

CURATAY; riviere de l'Amérique méridionale, dans la province de Quixos: elle se jete dans la riviere des Amazones.

CURDES (les); peuples d'Asie, dont partie est en Turquie, l'autre en Perse. Les Curdes occupent un pays voisin de l'anciene Assyrie & de la Chaldée; ils sont indépendans, ne sont jamais stables dans un endroit, mais ne font qu'y camper. Ils vivent de brigandages & de leur bétail.

CURDISTAN (le); c'est ainsi que l'on nomme le pays habité par les Curdes en Asie, au nord-est du Diarbek & de l'Irac. Betlis en est la capitale. *Voyez* CURDES.

CURE; riviere de France en Bourgogne, qui prend sa source dans le Morvant, passe à Vezelay, & se jete dans l'Yonne à Cravant. Elle n'est pas navigable, & ne sert qu'au flotage. (*R.*)

CURIA-MURIA; île de l'Océan en Asie, sur la côte de l'Arabie Heureuse, vis-à-vis de l'embouchure de la riviere de Primi. *Long.* 72; *lat.* 17. (*R.*)

CURIGA (le); petit royaume de la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, sur la côte de Malabar. La capitale se nomme Curiga; elle est entre

Panane & Cranganor. Il paroît que ce petit royaume est fondu aujourd'hui dans celui de Samorin.

CURIGLIANO, ou mieux CORIGLIANO; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure.

CURLANDE, ou COURLANDE, *Curlandia*; pays avec titre de duché, dans la Pologne, & non dans la Livonie, comme le dit M. Vosgien. Il est borné au couchant par la mer Baltique, au nord, par le golfe de Riga & la Livonie, à l'orient, par la Lithuanie proprement dite, & au midi par la Samogitie. Sa longueur est d'environ cinquante milles, & sa largeur, en quelques endroits, de vingt milles, en d'autres, à peine a-t-elle dix milles, & même elle se termine en pointe vers l'orient.

Généralement le terroir est fort gras & argileux. Le grand nombre de forêts & de marais rend les chemins impraticables. Il s'y trouve aussi d'excellens pâturages. Le lin y réussit très-bien, le poisson abonde & le gibier de toute espece. On amâsse beaucoup d'ambre vers les côtes de la mer Baltique. La Curlande renferme aussi des mines de cuivre & de fer, des carrieres de pierres & de plâtre, & des sources minérales. Les fleuves principaux sont, la Duna, la Windau, la Aa, & plusieurs petites rivieres.

Les habitans sont ou Allemands, ou Lettoniens: ceux-ci ont été asservis par les premiers, & en sont esclaves. On y parle deux langues, l'Allemande & la Lettoniene. Le service divin se fait dans toutes les Églises en ces deux langues. Comme les écoles manquent dans ce pays, très-peu de persones savent lire. Quant à la religion, une partie est Catholique & l'autre Luthériene; mais tous ceux qui professent le Luthéranisme sont exclus, par les loix, de toutes les charges du pays. Les Juifs furent chassés de Curlande sous le regne du duc Charles de Saxe. La noblesse jouit de privilèges considérables; on distingue avec soin l'anciene noblesse d'avec la nouvele. Les nobles ont l'inclination guerriere. Un gentilhomme Curlandois jouit, en Pologne, de l'indigenat, de même qu'un Polonois en jouit en Curlande; mais il n'a aucune part aux dietes de Pologne. Sa maison est un asyle dont il n'est point permis d'arracher quiconque s'y est réfugié. Outre le privilége de ne pouvoir être arrêté pour crime, sans avoir été cité devant le tribunal & convaincu juridiquement, il a droit de vie & de mort sur ses sujets: abus qui vient de l'ancien gouvernement des peuples barbares.

La Curlande faisoit autrefois partie de la Livonie, mais depuis 1731, elle a été incorporée à la Pologne. Les Czars, comme maîtres de la Livonie, influent beaucoup sur la confirmation des ducs de Curlande. Ce duché se divise en trois parties, la Curlande proprement dite, le Sémigalle, & le district de Pilten: le tout contient deux grandes villes, trois moyenes & douze petites. Mitau est & la capitale & la résidence du duc. (*Masson de Morvilliers.*)

CURSOLAIRES (les); petites îles de la Grece, dans le golfe de Patras, anciénement appelées *Echinades*. Il y a peu d'habitans.

(II) C'est près de ces îles qu'il se donna la fameuse bataille entre les Chrétiens & les Turcs en 1571. Les premiers l'emporterent avec beaucoup de supériorité sur les Turcs. Les Vénitiens se signalerent en cette occasion; & c'est à la sagesse & à la bravoure de Sébastien Venier & Augustin Barbarigo Vénitiens qu'on doit en grande partie le mérite de cette victoire.)

CURUPA; ville de l'Amérique méridionale, sur le bord de l'Amazone. Elle apartient aux Portugais, & a une forteresse.

CURVAT; bourg de France, en Languedoc. Il est à 5 lieues e. d'Alby.

CURZOLA, *Corcyra Nigra*; île du golfe de Venise, sur la côte de Dalmatie, d'environ huit lieues de long, avec une petite ville de même nom, & un évêché suffragant de Raguse. Elle apartient aux Vénitiens. *Long.* 34, 50; *lat.* 43, 6.

CUSCO, *Cuscum*; grande & agréable ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, avec un évêché suffragant de Lima, autrefois la capitale & le siége des Incas, anciens rois du Pérou. Les Églises y sont riches & magnifiques; l'air pur & le terroir fertile. Elle est proche la riviere d'Yucay, à 150 lieues e. de Lima, 290 n. de la Plata. *Lat. mérid.* 13; *Long.* 304. Cette ville fut bâtie par le premier des Incas. Elle est située dans un terrain fort inégal, sur le penchant de plusieurs collines. Lorsqu'elle tomba au pouvoir des Espagnols, ils en tirerent des richesses immenses. Les murailles des temples étoient couvertes de plaques d'or, ornées de turquoises & d'émeraudes. Celui du soleil offroit l'aspect de plusieurs fontaines, dont les bassins étoient d'or pur. Aujourd'hui Cusco renferme cinq paroisses considérables, & plusieurs ordres monastiques. Il s'y fabrique de très-belles indienes. (*R.*)

CUSSET, *Cussetum*; petite ville de France, en Auvergne, au diocèse de Clermont, avec une célebre abbaye de filles de l'ordre de Saint Benoît, tout près de la ville, & qui porte le même nom. Cusset est entouré de murailles. C'est le siége d'un bailliage royal; la collégiale est sujete à l'abbesse, & les chanoines sont à sa nomination. Il y a deux marchés par semaine. Le roi & l'abbesse sont seigneurs de Cusset.

Cette ville, qui est sur les confins de l'Auvergne & du Bourbonois, est située à une demi-lieue de l'Allier, à 11 lieues de Moulins & 10 de Clermont. Sa prévôté, qui est très-anciene, fut réunie au bailliage en 1640. C'est à Cusset que se fit, en 1440, la célebre entre-vue de Charles VII avec le dauphin son fils, laquelle mit fin à la guerre civile.

Cusset est entouré de montagnes qui ne produisent que du seigle en petite quantité. Les co-

teaux les plus voisins de la ville fournissent des vins de médiocre qualité. Son bassin, qui est assez resserré, est d'une très-grande fertilité. Il produit du vin, du blé, du chanvre, des fruits, & toutes sortes de légumes. Cependant le peuple y est pauvre & paresseux, parce que c'est de la misere que naît ordinairement la paresse. Les subsides y sont si considérables, qu'à peine reste-t-il aux manœuvriers les plus laborieux de quoi atteindre à une subsistance suffisante. Son abbaye est du revenu de 25000 livres. *Long.* 21, 10; *lat.* 46, 2. (*R.*)

CUSTRIN, ou KUSTRIN; ville capitale de la Nouvele-Marche de Brandebourg, au 52e deg. 35 *min.* de *lat.*, & au 32e deg. 34 *min.* de *long.* Ses murs sont baignés par l'Oder, dans laquelle la Warte va se perdre immédiatement au dessus de la ville. Les environs sont marécageux: on a été obligé, pour y ariver du côté de la Moyene Marche, de construire une espece de digue de trois quarts de mille de longueur, où se trouvent, de distance, en distance trente-six ponts, tant grands que petits. On y arive aussi du côté de la Nouvele-Marche par une autre digue chargée de sept ponts. Cette ville, par sa situation & par ses diférens ouvrages, est une forteresse importante, & forme un gouvernement particulier. Son enceinte est peu considérable, mais ses faux-bourgs sont beaucoup plus étendus. Custrin est le siége des colléges provinciaux, d'une inspection ecclésiastique Luthériene sur huit paroisses, & d'une pareille inspection Calviniste. Les Russes l'ayant bombardée & réduite en cendres en 1758, elle a été rebâtie entiérement, & aujourd'hui elle est une bonne ville. (*M. D. M.*)

CUTTEMBERG, ou KUTTEMBERG, *Cutna*; ville royale de Bohême, capitale du cercle de Czaslaw, célebre par ses mines d'argent qui étoient autrefois très-abondantes. La ville soufrit considérablement des flammes & des malheurs de la guerre en 1422 & 1424.

CUYCK; bourg considérable du Brabant Hollandois, qui donne son nom à un territoire où est située la ville de Grave. Ce bourg est sur la Meuse, 2 lieues au dessus de Grave.

CUYO; contrée de l'Amérique méridionale au Chili. On la nomme aussi *Chiquitos* ou *Chicuito*. On y trouve plusieurs lacs considérables. *Voyez* CHIQUITOS.

CUZI. *Voyez* CHAUL.

CUZT; contrée d'Afrique, l'une des provinces du royaume de Fez, & la plus orientale. Sa longueur est de quatre-vingts lieues depuis la riviere de Gurey-Gore, jusqu'à celle d'Ésaha. On y compte plusieurs villes & bourgades, & un grand nombre de montagnes qui sont des branches du mont Atlas. Ces montagnes sont peuplées de Zenetes, qui sont toujours en guerre avec les Turcs de Trémecen.

CYCLADES; îles de l'Archipel, rangées en forme de cercle autour de l'île de Délos. Toutes ces îles, en y comprenant aussi les Sporades, ont un beglierby pour gouverneur, à l'exception de celle de Candie qui a le sien propre, & dont le gouvernement s'étend aux îles voisines. Chacune aussi, selon qu'elle est plus ou moins considérable, a son pacha, sangiac, ou cadi particulier.

CYDNE; riviere de Cilicie dans l'Asie Mineure, qui arosoit la ville de Tarse. Elle est fameuse dans l'histoire anciene, par le péril que courut Alexandre, pour s'être baigné dans ses eaux qui sont très-froides; & dans l'histoire moderne, par la mort de l'empereur Frédéric I qui y périt en 1189, lorsqu'il passa en Asie à la tête de cent cinquante mille hommes pour reprendre Jérusalem conquise par Saladin.

CYNNING; ville de la Chine, premiere métropole de la province d'Yun-nang, au département d'Yun-nang.

CYPRE. *Voyez* CHYPRE.

CYR. *Voyez* CIR (Saint).

CYZIQUE. *Voyez* ARTACK.

CZAKENTHURN; ville forte d'Allemagne en Stirie, dans le cercle d'Autriche, sur les frontieres de Hongrie, entre la Drave & le Muhir. Ses vins sont estimés. *Long.* 34, 54; *lat.* 46, 24.

CZAPOZAKLI; petite ville de la Tartarie d'Ocrakow, sur la riviere Bog. (*R.*)

CZARSKO-ZELO. *Voyez* SARSKOE-SELO.

CZARTIKOW; ville de Pologne, en Podolie.

CZASLAU; petite ville royale de Bohême, capitale du cercle de même nom, sur la Crudemka. Elle est remarquable par la sépulture de Jean Zisca, fameux chef des Hussites, mort en 1424, & par la bataille que le roi de Prusse y gagna sur les Autrichiens le 17 mai 1742. Elle est à 17 li. s. e. de Prague. *Long.* 33, 18; *lat.* 49, 50.

CZASLAU (le cercle de); dans le royaume de Bohême. Il renferme les mines d'argent de Kuttenberg. On y compte trois villes murées, deux villes ouvertes, dix-neuf petites villes & bourgs ayant châteaux seigneuriaux, dix huit petites villes seigneuriales & bourgs sans châteaux, & trois couvens.

CZEHRIN; petite ville forte de Pologne, dans la Volhinie, sur le Tatmin.

CZEMIERNIKOW; ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sendomir.

CZENSTOCHOW; petite ville de Pologne, au palatinat de Cracovie, sur la Warte, avec une petite forteresse où l'on conserve un riche trésor, appelé *le Trésor de la Vierge*. Les Suédois l'assiégerent en vain en 1657. *Long.* 36, 50; *lat.* 50, 48.

CZEREMISZES (les); nation Tartare qui habite près du Wolga, sur les frontieres des royaumes de Casan & d'Astracan. Ils sont Mahométans ou Idolâtres; & ne vivent que de lait & de miel. Ils sont tributaires de la Russie.

CZERKASKI; ville principale des Cosaques du Don, sur la riviere de Don, à peu de distance d'Azof.

CZERNIK ; petite ville de la haute Hongrie, dans le comté de Zips, où il y a des mines d'or & d'argent. Il y a une ville de même nom en Valachie, fur le Danube.

CZERNIENSK; ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie.

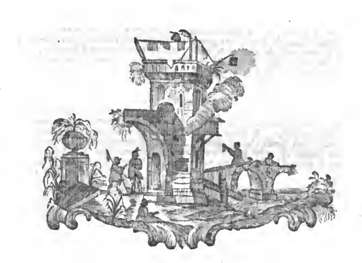
CZERNIKOW, ou CZERNIGOW ; ville confidérable de la Mofcovie, capitale du duché de même nom, fur la Defna. *Long.* 50, 58 ; *lat.* 51, 20.

CZERSKO ; ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie, fur la Viftule.

CZIRCASSI ; petite ville de Pologne dans l'Ukraine, au palatinat de Kiowie, près du Dnieper *Long.* 50, 40 ; *lat.* 49.

CZIRNITZ. *Voyez.* CIRKNITZ.

CZONGRAD ; très-petite ville de la haute Hongrie, capitale du comté de même nom, au confluent de la Theifs & du Keres. *Long.* 38, 32 ; *lat.* 46, 30.



DABO. *Voyez* DACHSPERG.

DABUL; grande ville d'Asie, au royaume de Visapour, sur la côte de Malabar, au sud du golfe de Cambaie, sur une riviere navigable. Almeyde, général portugais, la prit & la saccagea en 1509; elle n'est plus aussi florissante qu'autrefois. Son principal commerce consiste en poivre & en sel. Les Anglois y ont un établissement. *Lat.* 18; *long.* 91.

DACA; grande ville des Indes, au royaume de Bengale, sur le Gange. Elle est fort commerçante. Les Anglois & les Hollandois y ont des comptoirs. *Long.* 106, 45; *lat.* 24.

DACHAU; petite ville & jurisdiction d'Allemagne, dans la haute Baviere, & dans le bailliage de Munich, sur la riviere d'Ammer, & au pied d'un château fort élevé, qui apartient à l'électeur. Cet endroit a eu jadis des comtes de son nom, qui descendoient de la puissante maison de Scheurn. Cette ville communique à Schleisheim par un canal. (*R.*)

DACHITZ; ville du marquisat de Moravie, dans le cercle d'Iglau, sur la riviere de Taya. Elle est sans murailles, & l'on n'y compte que cent soixante-huit maisons. Elle a un couvent de Capucins, situé sur une montagne voisine. (*R.*)

DACHSPERG, DACHSBOURG, DAGSBOURG, ou DABO; comté de la basse Alsace, qui apartient, depuis le XIIIe siecle, à la branche cadete de la maison de Linange. Il a pour chef-lieu un bourg du même nom, avec un château que les François ruinerent en 1679, & qui étoit situé sur un rocher inaccessible de plusieurs côtés. Ce bourg se trouve dans les Vosges, près de la source de la Sarre, à 3 li. de Saverne. (*R.*)

DACHSTEIN; petite ville de la basse Alsace, à une li. de Molzheim, apartenante à l'évêque de Strasbourg, avec le bailliage, dont elle est le chef-lieu. Elle est située sur le Brusch. On y voit les ruines d'un ancien château que les François ont démoli. *Long.* 25, 20; *lat.* 48, 35. (*R.*)

DACQS, DAX, ou ACQS, *Aquæ Tarbellicæ*, *Aquæ Augustæ*; ville ancienne de Gascogne, autrefois capitale des Tarbelliens, peuples les plus illustres des Aquitains, aujourd'hui capitale de toutes les Landes, & en particulier du comté de son nom. Elle a un château qui pourroit servir à la défendre, & quelques fortifications en mauvais état. Ses environs sont très-agréables. Elle a un gouverneur particulier. Il s'y trouve un état-major, un évêché, un présidial, une sénéchaussée, une élection, six couvens de l'un & l'autre sexe, & un hôtel-dieu. Il s'y tient six foires par an, & toutes les semaines un marché considérable. Quoique cette ville ne soit rien moins que forte, cependant sa position la rend importante, en ce qu'elle couvre un chemin, par lequel on peut pénétrer d'Espagne en France, sans passer par Baïone. Son diocèse renferme cent quatre-vingt-seize paroisses ou annexes. Les revenus de l'évêché sont de 20,000 liv. Cette ville est située sur la rive gauche de l'Adour, à 10 li. n. e. de Baïone, 140 d'Aire, 30 s. o. de Bourdeaux, & 160 s. o. de Paris.

Elle fut ruinée par les Sarrasins en 620, & prise sur les Anglois par Charles VII en 1451.

Elle est du ressort du parlement de Bourdeaux, & son évêché est suffragant d'Auch. Les Barnabites y ont le collége. On y vend des vins, des eaux-de-vie, du goudron & de la résine pour charger à Baïone.

Au milieu de Dacqs est un bassin large & profond, toujours plein d'une eau fumante, & presque bouillante, formant un ruisseau qui va se jeter dans l'Adour. C'est cette fontaine qui a fait donner à la ville le nom d'*Aquæ Tarbellicæ*.

C'est à Paule, diocèse de Dacqs, qu'est né Saint Vincent de Paule, instituteur des Lazaristes & des sœurs de la charité. *Long.* 16, 36—5; *lat.* 43, 42, 23. (*R.*)

DADIVAN; plaine d'Asie, dans la Perse, & dans le Farsistan. Elle a 5 li. de circuit, & elle est couverte d'orangers, de citroniers & de grenadiers, & arosée par une riviere fort poissoneuse. Elle est entre les villes de Schiras & de Lar, à cinq ou six journées de la premiere. (*R.*)

DAFAR. *Voyez* DOFAR.

DAGHESTAN; province d'Asie, bornée à l'orient par la mer Caspiene, à l'occident par le Caucase, au septentrion par la Circassie, & au midi par le Chirvan. Tarki en est la capitale. Les habitans sont des Tartares, féroces & brigands, qui sont musulmans. Ils sont gouvernés par des chefs électifs, & protégés par la Perse. (*R.*)

DAGHO, ou DAGOA; île de la mer Baltique, sur la côte de la Livonie, entre le golfe de Finlande & celui de Riga. Elle est triangulaire, & elle a environ neuf milles de long, sur six de large. Elle a un assez bon port, au village de Paden. *Long.* 40; *lat.* 59. (*R.*)

DAGNO; petite ville d'Albanie, dans la Turquie Européene, avec un évêché suffragant d'Antivari. Elle est située sur le Drin, à 6 li. s. e. de Scutari, & 6 n. e. d'Alessio. *Long.* 37, 23; *lat.* 42. (*R.*)

DALACA, ou DALHAKA; île de la mer Rouge, vis-à-vis de la côte d'Abex, d'environ vingt-cinq lieues de long, sur douze de large. Elle est très-fertile, & remarquable par la pêche des perches.

ches. Elle a un prince particulier, de la religion des Abissins. Elle est très-peuplée. Les habitans sont pour la plupart des noirs courageux, corsaires déterminés, & ennemis jurés des Mahométans. Elle est environée d'un grand nombre de petites îles. La capitale est située à la pointe occidentale de l'île, vis-à-vis de l'Abissinie. *Long.* 58, 30, 59, 1; *lat.* 14, 20-16, 15. (*R.*)

DALEBOURG; château & forteresse de la Dalie-Westro-Gothique, en Suede, faisant partie du pays qu'on nomme *Gothland*, bâtie en 1304, prise & détruite en 1434. Sa situation étoit près du côté occidental du lac Wener, à cinquante milles nord-est de Gothembourg. *Long.* 13; *lat.* 59. (*R.*)

DALECARLIE; province de Suede, située sur la riviere de Dalecarle, proche la Norwege. Elle a environ quarante milles Suédois de longueur, & vingt-six de largeur. Elle est fort montueuse. Elle a des mines d'argent, de cuivre & de fer. Les habitans sont droits, sinceres, durs à la fatigue, & bons soldats. Ils ont un langage particulier, qui n'est point entendu de celui qui ne sait que le Suédois. Cette province n'a que des bourgs & des villages, & point de villes. (*R.*)

DALEM, DAALHEM, ou GRAVENDAL; ville des Pays-Bas Hollandois, capitale d'un comté qui fait partie des pays de la généralité, & qui est situé dans le duché de Limbourg, aux confins du duché de Luxembourg & de l'évêché de Liége. Cette ville, qui n'est point grande, & qui est baignée des eaux de la petite riviere de Berwine, avoit autrefois un château que les François ruinerent en grande partie l'an 1672. Ses habitans sont exempts de tout impôt. Elle est à li. n. e. de Liége, & 6 n. o. de Limbourg.

Les anciens comtes de Dalem étoient de la maison de Hochstade, & originalrement vassaux des ducs de Brabant & de Juliers: ils vendirent leur comté dans le XIIIe siecle aux ducs de Brabant. L'on y trouve, avec la ville de Dalem, six villages. La province de Gueldres, en son particulier, en possede une portion en propre; le reste est aux états-généraux. *Long.* 23, 34; *lat.* 50, 49. (*R.*)

(H) Par le traité de 1785 cette ville & son district, aussi-bien que quelques autres lieux de sa dépendance, ont été cédés à l'Empereur Duc de Brabant Joseph II.)

DALEN; ville & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le duché de Juliers. Les Espagnols y batirent, l'an 1568, l'armée des Pays-Bas révoltés. Elle a un couvent de femmes. (*R.*)

DALIE; province de Suede, dans la partie occidentale de la Gothie. Le pays est montueux. Sa longueur est de dix milles Suédois, & sa largeur de cinq milles & demi. Il y croît du blé, & les forêts n'y manquent pas. La pêche & le bétail fournissent d'autres moyens de subsistance à ses habitans, ainsi que le commerce des bois de construction. (*R.*)

DALINOW; ville de la haute Pologne, dans le palatinat de la petite Russie, ou Russie Rouge, au district de Léopold. (*R.*)

DALKEITH; bourg à marché d'Écosse, dans la Lothiane, & sur la riviere d'Esk, avec titre de duché. Il a un beau château, acompagné d'un parc & d'une ménagerie. Il est à 2. li. n. o. d'Édimbourg, & 112 n. o. de Londres. (*R.*)

DALMATIE; contrée d'Europe, bornée au nord-est par la Bosnie & la Croatie, au sud-ouest par le golfe de Venise, au sud-est par la Servie & l'Albanie, au nord-ouest par la Carniole. Après la mort de Constantin le Grand, cette province fut réputée faire partie de l'Illyrie occidentale. Dans l'invasion des barbares elle fut assujétie aux Goths. Ceux-ci furent subjugués par Justinien, empereur d'Orient; alors les Esclavons pénétrerent en Dalmatie vers l'an 640, & y eurent leurs rois particuliers. Le dernier de ces rois, à défaut d'héritiers, laissa le royaume à son épouse, qui le légua à son frere S. Ladislas, roi de Hongrie, qui l'a transmis à ses successeurs; mais les Vénitiens, au XVe siecle, se rendirent maîtres de tout le royaume de Dalmatie, partagé aujourd'hui entre Venise, les Turcs, Raguse, & la maison d'Autriche, en tant qu'elle possede une partie de la Morlaquie. Dans un sens plus étendu, la Dalmatie a le fleuve de Drin pour bornes au sud-est. Spalatro est la capitale de la partie Vénitienne, Raguse de la Dalmatie Ragusiene, Mostar de la Dalmatie Turque, & la partie sujete à la maison d'Autriche ressortit à Carlstadt, en Croatie. (*R.*)

DALSHEIM; petite ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin, & dans le palatinat du Rhin, au grand bailliage d'Alzey. (*R.*)

DALTON; bourg à marché d'Angleterre, dans la province de Lancaster, au milieu d'une plaine que borde la mer d'Irlande. Elle fait un bon commerce de denrées, de chevaux & de bétail. (*R.*)

DAM, ou DAMM; petite ville des Pays-Bas Autrichiens, au comté de Flandres, située près de la mer, à une lieue de Bruges, & 2 l. o. de l'Écluse, avec de bonnes fortifications. *Long.* 20, 50; *lat.* 51, 14. (*R.*)

DAM, ou DAMM; petite ville des Provinces-Unies, dans la seigneurie de Groningue. On la nomme encore *Appinge-Dam*. Elle est située sur la riviere de Fivel, qui y prend le nom de *Damster-Diepe*. Cette ville est ouverte. Elle avoit des remparts, que l'empereur Charles-Quint fit sauter en 1536. Dam est à une lieue de la mer, 5 n. e. de Groningue, & 6 l. o. d'Emden. *Long.* 24, 25; *lat.* 53; 36. (*R.*)

DAM; petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie Suédoise, avec quelques fortifications. Elle est située près de l'Oder, à une lieue de Stetin. *Long.* 32, 40; *lat.* 53, 4. (*R.*)

DAM, ou TAM; petite ville d'Allemagne, dans la Lusace, près des frontieres de l'électorat de Saxe, avec un château. (*R.*)

DAMAN; ville maritime des Indes, à l'entrée du golfe de Cambaye. La riviere de Daman la traverse & la divise en deux parties, dont l'une s'appele *le nouveau Daman*, & l'autre *le vieux*. Elle apartient aux Portugais. Le nouveau Daman est une fort belle ville. Il est fortifié, & les Portugais y entretienent une bonne garnison. L'air y est très-bon, & il a de fort beaux jardins. Le vieux Daman est mal-bâti. Le port, défendu par un fort, est entre les deux villes. L'empereur du Mogol a tenté plusieurs fois de s'en emparer, mais toujours inutilement. Daman est à 20 li. de Surate, & 80 de Goa. *Long.* 90, 50; *lat.* 21, 5. (*R.*)

DAMAR; ville d'Arabie Heureuse, en Asie. *Long.* 67; *lat.* 16. (*R.*)

DAMAS; ville de Phénicie, dans la Syrie, capitale du gouvernement de son nom. Elle est située dans une plaine très-fertile, au pied du mont Liban, vers l'orient. C'est la résidence d'un pacha. Elle a de très-beaux jardins, de belles fontaines, de belles mosquées, & beaucoup de manufactures. C'est une des plus anciennes villes du monde. Elle étoit autrefois capitale d'un royaume de même nom, dont il est beaucoup parlé dans l'ancien testament. Depuis l'an 661 de J. C. elle a été la résidence des Califes Ommiades, ou de la seconde race des empereurs Arabes. Il s'y fait un grand commerce de soie, de laines, de sâbres, de couteaux, d'eaux de senteurs, de vins & de fruits, sur-tout de raisins & de prunes. Les Juifs font presque tout ce commerce. Damas a un évêché grec sous la métropole d'Antioche. Elle est sur la riviere de Basaldi, à 45 li. n. de Jérusalem, & 45 s. d'Antioche. *Long.* 54, 53; *lat.* 33. (*R.*)

DAMBÉE; province d'Abissinie, en Afrique, sur un grand lac du même nom, proche le Nil. Elle est fertile, & arosée de plusieurs rivieres. (*R.*)

DAMERY; petite ville de Champagne, en France. Elle est située sur la Marne, entre Ay & Châtillon. (*R.*)

DAMGARTEN; petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie Suédoise. Elle est ouverte, & peu éloignée de la Reckenitz, à 7 li. o. de Stralsund. (*R.*)

DAMIANO (Saint); petite ville d'Italie, dans le Montferrat, à 3 li. d'Albe. Le maréchal de Brissac s'y défendit pendant trois mois en 1553, & força l'armée de l'empereur Charles-Quint d'en lever le siége. Elle a été démantelée. (*R.*)

DAMIETE; anciene & célebre ville d'Afrique, en Égypte, à l'une des bouches orientales du Nil, avec un bon port, & un archevêché suffragant d'Alexandrie. Les Croisés la prirent en 1219; elle fut rendue au Sultan en 1221. S. Louis s'en rendit maître en 1249; mais il fut obligé de la rendre pour sa rançon. Peu de temps après cette ville fut détruite, & on bâtit la nouvele Damiete à une lieue s. de l'anciene, sur le même bras du Nil. Son terrain est des plus fertiles, ce qui, joint au commerce, la rend la ville la plus riche d'Égypte après le Caire. Il ne faut pas le confondre avec Peluse, dont la situation étoit différente, selon Strabon. Elle est à 40 li. n. du Caire, 50 n. e. d'Alexandrie, 31 e. de Rosette. *Long.* 50; *lat.* 31. (*R.*)

DAMMARIN, ou SAINT-AMARIN; petite ville d'Alsace, dans le territoire de l'abbaye de Murbach. (*R.*)

DAMMARTIN; petite ville de l'Île de France, au nord-est de Saint Denis, & à 7 li. de Paris, avec une collégiale. C'est le chef-lieu d'un bailliage. Cette ville apartient à la maison de Condé, qui nomme aux canonicats de la collégiale. (*R.*)

DAMSEY; île de la mer du nord, du nombre des Orcades, située vers la pointe septentrionale de l'Écosse: elle est petite, mais fertile. (*R.*)

DAMSTER-DIEP; c'est le nom que prend la Fivel, riviere des Provinces-Unies, dans celle de Groningue, lorsqu'après avoir passé la ville de Dam, elle va tomber dans la mer du nord, par une embouchure qui lui est commune avec l'Embs. (*R.*)

DAMVILLE; bourg de France, en Normandie, avec titre de duché, sur la riviere d'Iton, au diocèse d'Évreux. On y fait de bon cidre. (*R.*)

DAMVILLIERS; petite ville de France, au duché de Luxembourg. Elle fut cédée à la France par la paix des Pyrénées, & démantelée en 1673. Elle est située sur une montagne, dans un pays marécageux, à 12 li. s. o. de Luxembourg, 6 n. e. de Verdun, 55 o. de Thionville. Près de cette ville est un lieu, appelé *Escurey*, où Dagobert II fut assassiné par un troupe de factieux en 715. *Long.* 23, 8; *lat.* 49, 22. (*R.*)

DAMCALE; royaume d'Afrique, situé à l'occident du détroit de Babelmandel, dans l'Abissinie. Il est presque stérile. (*R.*)

DANA, DENA, ou DON; noms divers, portés jadis, suivant l'opinion de quelques-uns, par la riviere d'Eyder, qui sépare l'Allemagne, en basse Saxe, du Danemarck au sud du Jutland: l'on ajoute, que de ces divers noms se sont formés ceux de Dania, de Danemarck, & de Dennemark, donnés d'abord au Jutland uniquement, & ensuite à toutes les îles adjacentes indistinctement, qui composent avec cette province le royaume de Danemarck. (*R.*)

DANDA; ville des Indes, belle, marchande, & considérable, dans l'ancien royaume de Décan, à 9. li. de Goa. *Long.* 88, 50; *lat.* 18, 20. (*R.*)

DANDA; riviere d'Afrique, dans le Congo. Elle nourit beaucoup de crocodiles & d'hippopotames. (*R.*)

DANEMARCK; royaume d'Europe, borné à l'orient par la mer Baltique, au sud par l'Allemagne, à l'occident & au nord par l'Océan. Il se divise en état de terre-ferme & en état de mer. Le pays est riche, peuplé, & devient floris-

sant par des manufactures & par le commerce aux Indes. La Norwege & l'Islande en sont des dépendances. Copenhague est la capitale de la monarchie. Le roi a la préséance sur celui de Suede, parce que son royaume est réputé le plus ancien des trois royaumes du Nord. La forme du gouvernement est bien différente de ce qu'elle a été jusqu'en 1660 : la courone d'élective, est devenue héréditaire, & le roi jouit d'une pouvoir absolu.

Le pays, quoiqu'entouré de mers, n'est point marécageux. La terre-ferme de Danemarck est séparée de d'Allemagne par l'Eyder. Le Jutland, les deux grandes îles de Séeland & de Fionie, & quelques-autres moindres, composent le royaume de Danemarck. Nous traiterons chacune de ces parties en son lieu. L'air y est rude & froid, particuliérement dans le nord-Jutland. On y recueille du froment, du seigle, de l'orge, de l'aveine, du sarasin, des pois, du millet, des féves, des lentilles. Il s'en exporte beaucoup de chevaux, de bœufs & de cochons. La mer, les lacs, les étangs, & les rivieres y sont très-poissoneux, & la chasse y est très-abondante ; mais il n'y a ni vins ni métaux.

La langue Danoise ne differe que dans la dialecte de celle qu'on parle en Norwege & en Suede. La prononciation du Danois a beaucoup de raport avec celle de l'Anglois, & ces deux langues ont beaucoup de mots communs. En 822 Ebbon, évêque de Reims, prêcha l'évangile en Danemarck. En 1635 le luthéranisme y fut établi. Les Catholiques, les Réformés, & les Juifs exercent librement leur religion à Copenhague & à Fridéricia. Il n'y a que six évêques en Danemarck. Ils sont immédiatement soumis au roi. Les lettres, les arts, & les sciences n'y manquent ni de culture ni d'encouragemens, & il s'y est formé plusieurs compagnies de commerce. Les rois de Danemarck de la maison d'Oldenbourg s'appelent alternativement *Christian* & *Frédéric*.

Le principal ordre de chevalerie est celui de l'éléphant ou le cordon bleu, dont l'établissement remonte, à ce qu'on croit au XIIe siecle. Le second ordre est celui de Dannebrog, ou le ruban blanc, dont la marque est une croix d'or émaillée, garnie de deux diamans, & atachée à un ruban blanc moiré, bordé de rouge. Les revenus du roi provienent de ses biens domaniaux, des droits régaliens, dont le plus considérable est celui du péage au détroit du Sund, des contributions des sujets, sous les noms de *capitation*, accise, papier timbré, rachat du logement des gens de guerre, &c. Le tout rend annuélement au fisc cinq à six millions d'écus, argent de Danemarck. Ses forces de terre sont d'environ 60,000 hommes : celles de mer consistent en vingt-six ou trente vaisseaux de guerre.

La monarchie Danoise, indépendament des royaumes de Danemarck & de Norwege, comprend encore le duché de Holstein, & l'Islande. Les trois royaumes de Danemarck, de Suede, & de Norwege, forment ce que l'on nomme *Scandinavie*. On croit que le Danemarck est le pays des anciens Cimbres, dont une nombreuse colonie, jointe aux Teutons, se rendit si redoutable aux Romains, & fut défaite par Marius cent ans avant Jésus-Christ. Ceux qui resterent dans le pays furent dans la suite appelés *Jutes*, d'où s'est formé le nom de *Jutland*. Le royaume est héréditaire, même aux filles. Par la révolution de 1660, la noblesse perdit beaucoup de ses priviléges. Christian VII, qui occupe aujourd'hui le trône, est issu des comtes d'Oldenbourg, anciene & illustre maison souveraine d'Allemagne, dans la Westphalie. Il est le trezieme roi de cette maison depuis Christiern élu roi de Danemarck en 1448, & de Norwege en 1450.

Les mœurs des Danois ont une grande affinité avec celles des Allemands. La noblesse vit avec représentation. Le clergé est très-pauvre, par la réunion qui fut faite de ses biens au domaine, lors de la confession d'Ausbourg. Le royaume n'a point de rivieres considérables. Copenhague est la capitale du Danemarck, & de toute la monarchie. *Long.* 25, 25—30, 30; *lat.* 54—57, 30. (*R.*)

DANGALA, ou DONGALA; ville d'Afrique, capitale du royaume de son nom, qui paye tribut au roi de Sennar. La ville de Dongala est située au bord oriental du Nil, à 60 lieues n. de Sennar. *Long.* 52, 10; *lat.* 15, 6. (*R.*)

DANNEBERG, ou DANNENBERG, *Danorum mons*; petite ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la principauté de Lunebourg, & sur la riviere de Jetze qui est navigable. Elle ne contient que cent cinquante-neuf maisons, & une dixaine de masures. Il n'y en a que vingt-sept du nombre des premieres, qui dépendent du bailliage de son nom, dont le siége est établi dans le vieux château en partie ruiné qui s'y trouve. Les habitans y subsistent en partie des brasseries de bierre. Cette ville apartient à l'électeur de Brunswick-Hanover, roi d'Angleterre. Elle est située à peu de distance de l'Elbe, à 16 li. s. e. de Lunebourg, & 30 n. e. de Brunswick. Le bailliage de Dannenberg contient soixante-dix-sept villages. *Long.* 29, 20; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DANTZIC, DANZIG, & DANSIC; célebre & considérable ville de Pologne, enclavée dans la Prusse occidentale, vers l'embouchure de la Vistule, avec un port, où il s'est fait jusqu'à ces derniers temps un commerce des plus étendus & des plus florissans. Elle est située à un mille de la mer Baltique, sur la branche occidentale de la Vistule. Cette ville, avec son territoire, forme une république, qui a conservé son indépendance au milieu des secousses qui ont ébranlé & déchiré la Pologne. Elle a droit de séance & de suffrage à la diete de Pologne & à l'élection du roi, & celui de batre monoie. La noblesse est atachée à la magistrature, à l'échevinage & à l'admission dans le conseil des cent. Il y a un gymnase

& douze Églises luthériennes, deux réformées, & sept Catholiques, & quelques convens. Les blés de Pologne forment la branche la plus considérable de son commerce. La plupart des nations de l'Europe y ont un résident ou un consul, & elle est munie de bonnes fortifications. Le commerce de cette ville a beaucoup soufert de ses différents avec le roi de Prusse, qui lui disputoit la souveraineté sur son port.

D'après les pieces que j'ai entre les mains, & que j'ai examinées avec la plus grande attention, mais que la brièveté de l'espace m'empêche de raporter, il n'est guere permis de douter que la ville de Dantzic n'ait la propriété absolue de son port.

(Π) Cette question éntamée sous Frédéric II est encore indécise entre la ville de Dantzic & le roi Guillaume II aujourd'hui régnant.

Dantzic est, selon MM. de l'Académie des Sciences, au 54e degré, 22 minutes de latitude; & au 38e de longit. R. Curiker a fait en allemand une description de Dantzic, qui contient aussi l'histoire de cette ville. Elle fut imprimée à Amsterdam en 1686. *Long.* 36°, 11'; *lat.* 54°, 22'.

DANUBE, en Allemand *Douaw*; le plus célebre & le plus grand fleuve de l'Europe après le Wolga. Hésiode est le premier auteur qui en ait parlé. Les rois de Perse mettoient de l'eau de ce fleuve & de celle du Nil, dans Gaza avec leurs autres trésors, pour donner à connoître la grandeur & l'étendue de leur empire. Le Danube prend sa source au dessous de Doneschingen, petite ville de la principauté de Furstemberg; traverse la Suabe, la Baviere, l'Autriche, la Hongrie, la Servie, la Bulgarie, & se jete avec impétuosité dans la mer Noire par plusieurs embouchures. L'abbé Régnier Desmarais, dans son voyage de Munich, dit assez plaisament sur le cours de ce fleuve:

Déja nous avons vu le Danube inconstant,
Qui tantôt Catholique, & tantôt Protestant,
Sert Rome & Luther de son onde,
Et qui comptant après pour rien
Le Romain, le Luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même Chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Le Danube se grôssit du Leck qui passe à Ausbourg; de l'Inn, qui s'y rend à Passaw; de l'Iser, qui passe à Munich; de la Morave, qu'il reçoit entre la Hongrie & l'Allemagne; de la Drave, de la Save, & de la Teiss, qui y tombent en Hongrie. Les principales villes qu'arose le Danube sont Ulm, au dessus de laquelle il devient navigable à sa jonction avec l'Iler; Ratisbone, Vienne, Presbourg, Bude & Belgrade. Ce fleuve est du petit nombre de ceux qui ont leur cours d'Occident en Orient. On y pêche le hausen, qui est le plus grand des poissons d'eau douce. Nous avons suivi l'usage adopté dès les temps les plus reculés, en indiquant la source de ce fleuve à Doneschingen, ou Donaw-Eschingen; mais dans le fait ses eaux vienent de plus loin, & descendent de la forêt noire, sous le nom de *Briege* ou *Brége*: elles reçoivent en passant sous Doneschingen le ruisseau qui est en possession du nom de *Danube*. À une demi-lieue au dessous de Grein, dans la haute-Autriche, un goufre & des rochers, cachés sous les eaux à différentes profondeurs, y rendent la navigation périlleuse.

Le lecteur, curieux de connoître le cours du Danube, l'histoire naturele & géographique d'un grand nombre de pays qu'il arose, le moderne & l'antique, savament réunis, trouvera tout cela dans le magnifique ouvrage du comte de Marsigly, sur le Danube. Il a paru à la Haye, en 1726, en six volumes *in-folio*, décorés d'excellentes railles-douces. Peu de gens ont eu des vues aussi étendues que son illustre auteur; il y en a encore moins qui aient eu assez de fortune pour exécuter comme lui ce qu'il a fait en faveur des sciences. (*R.*)

DARBY, ou Derby; ville d'Angleterre, capitale du Derby-Shire. Elle est située sur le Derwent. *Long.* 16, 10; *lat.* 52, 54. (Π) *Long.* 15°, 55'; *lat.* 52°, 56'.

Cette ville est bien bâtie, riche, & très-peuplée. Elle a cinq paroisses, & elle jouit de plusieurs privilèges, entr'autres de celui de ne point payer de droits à Londres ni dans plusieurs autres endroits de l'Angleterre. Elle est habitée par beaucoup de gens de distinction, & le commerce y est sur un bon pied. Elle envoie deux députés au parlement: sa situation est à 34 li. n. o. de Londres. (*R.*)

DARBY-SHIRE. *Voyez* Derby-Shire.

DARDA, ou Tarda; bourg de la basse Hongrie, peu distant de la Drave, qui étoit autrefois fortifié pour couvrir le pont d'Essek. Il est à 3 li. s. de Baraniwar. *Long.* 43; *lat.* 45, 45. (*R.*)

DARDANELLES (canal ou détroit des); fameux canal qui sépare les deux plus belles parties de la terre, l'Europe & l'Asie. On l'appele autrement l'*Hellespont*, le *détroit de Gallipoli*, le *bras de S. Georges*, les *bouches de Constantinople*. Les Turcs le connoissoient sous le nom de *Boghas* ou *détroit de la mer Blanche*. Il y a beaucoup d'apparence que le nom de *Dardanelles* vient de Dardane, anciene ville qui n'en étoit pas éloignée, & dont le nom même seroit peut-être aujourd'hui dans l'oubli sans la paix, qui y fut conclue entre Mithridate & Sylla. Ce canal, qui joint l'Archipel à la Propontide, ou mer de Marmora, est bordé à droite & à gauche par de belles collines assez bien cultivées. L'embouchure du canal a près de quatre milles & demi de large, & est défendue par des châteaux dont nous parlerons dans l'article suivant. Les eaux de la Propontide qui passent par ce canal y devienent plus

rapides; lorsque le vent du nord souffle, il n'est point de vaisseaux qui puissent se présenter pour y entrer; mais on ne s'apperçoit plus du courant avec un vent du sud. (*R.*)

DARDANELLES (châteaux des). Il y a deux anciens & forts châteaux de la Turquie, nommés *châteaux des Dardanelles*, l'un dans la Romanie, & l'autre dans la Natolie. Ils sont situés aux deux côtés du canal dont nous avons parlé dans l'article précédent. Ce fut Mahomet II qui les fit bâtir, & on peut les appeller les *clefs de Constantinople*, dont ils sont éloignés d'environ soixante-cinq lieues. Il y a deux autres nouveaux châteaux des Dardanelles à l'embouchure du détroit, bâtis par Mahomet IV, en 1659, pour s'opposer aux Vénitiens. Ils défendent le passage du canal; cependant une armée qui voudroit forcer le passage ne risqueroit pas beaucoup, ces châteaux étant éloignés l'un de l'autre de plus de quatre milles; l'artillerie turque, quelque monstrueuse qu'elle paroisse, n'incommoderoit pas trop les vaisseaux qui défileroient avec un bon vent; les embrâsures des canons de ces châteaux sont comme des portes cocheres: mais les canons, qui sont d'une grandeur démesurée, n'ayant ni afût ni reculée, ne sauroient tirer plus d'un coup chacun. Qui seroient les hommes assez hardis pour oser les charger en présence des vaisseaux de guerre, dont les bordées renverseroient en un instant les murailles des châteaux qui ne sont pas terrassées, & qui enséveliroient les canons & les canoniers sous leurs ruines? Quelques bombes seroient capables de démolir ces forteresses. Ce sont des réflexions de M. de Tournefort, & les gens de l'art les trouvent très-justes.

Les Géographes croient ordinairement que les châteaux des Dardanelles sont bâtis sur les ruines de Sestos & d'Abydos; mais ils se trompent manifestement; car les châteaux sont vis-à-vis l'un de l'autre, au lieu que ces deux villes étoient situées bien différemment: Sestos étoit si avancé vers la Propontide, que Strabon, qui compte avec Hérodote huit cents soixante-quinze pas d'Abydos à la côte voisine, en compte trois mille sept cents cinquante du port de cette ville à celui de Sestos. D'ailleurs on ne trouve aucuns restes d'antiquité autour des châteaux, & l'endroit le plus étroit du canal est à trois milles plus loin sur la côte de Maita en Europe: on voit encore des fondemens & des masures considérables sur la côte d'Asie, où Abydos étoit placée.

Xerxès, dont le pere avoit fait brûler cette ville, de peur que les Scythes n'en profitassent pour entrer dans l'Asie Mineure, choisit avec raison ce détroit pour faire passer son armée en Grece; car Strabon assure que le trajet sur lequel il fit jeter un pont, n'avoit que sept stades, c'est-à-dire, qu'environ un mille de largeur. (*R.*)

DAREL-HAMARA; ville d'Afrique, au royaume de Fez; elle est située sur une montagne, & trafique en huile & en blé. Il y a beaucoup de lions dans ses environs. *Long.* 9; *lat.* 34, 20. (*R.*)

DARGUN, ou DRAGUN; bourg, château & bailliage d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans le duché de Mecklembourg & la seigneurie de Rostock. (*R.*)

DARHA, ou DARAS; province d'Afrique, sur la riviere de même nom, dans les états du roi de Maroc. Elle abonde en miel & en excellentes dattes. (*R.*)

DARIEN (Isthme); isthme qui joint l'Amérique septentrionale avec la méridionale. Il y a une riviere & un golfe de même nom près de l'isthme. Le pays est aride, mal-sain & rempli d'insectes. (*R.*)

DARKING; ville d'Angleterre, dans la province de Surrey, sur la petite riviere de Mole, & au voisinage de Boxhill. Au jugement des médecins, cette ville respire le meilleur air de l'Angleterre. Les anciens Romains y avoient un établissement considérable, & l'on y trouve encore des restes de l'un de leurs grands chemins pavés & cimentés. Tous les environs de Darking sont rians, fertiles & bien cultivés. L'on y fait un grand commerce de grains. Il s'y débite beaucoup d'oies & de chapons gras, & il n'est point de foires dans le royaume où il se vende autant d'agneaux qu'aux siennes. La riviere sur laquelle elle est située disparoît près de ses murs, & reparoît à Leathercad. Non loin de cette ville est la montagne de Letb, du sommet de laquelle la vue s'étend de tour côté à soixante lieues de distance. *Long.* 17, 15; *lat.* 51, 18. (*R.*)

DARLINGTON; grand bourg à marché d'Angleterre, dans l'évêché de Durham, sur la riviere de Skerne, proche des trois cavernes fameuses, appelées *bestl-Kettles*, *chaudrons d'enfer*, que l'on croit s'être formées à la suite d'un tremblement de terre, mais dont le commun peuple ne parle qu'avec éfroi & mensonges. Il se tient dans cette ville de bonnes foires, & de gros marchés, où il se débite beaucoup de toiles de lin qui sortent de ses fabriques. Il y a une belle Église, jadis collégiale, une école publique bien réglée, & un palais épiscopal qui tombe en ruines. *Long.* 16, 20; *lat.* 54, 30. (*R.*)

DARMOUTH, DERMOUTH, ou DERTMOUTH; ville assez considérable d'Angleterre, dans le Devon-Shire. Elle est très-peuplée, & située près de l'embouchure de la riviere de Dart, ou Dert avec un bon port défendu par deux châteaux. Elle envoie deux députés au parlement. Le commerce qu'elle fait en Espagne, en Portugal, en Italie, avec l'Amérique septentrionale, est très-considérable. Elle a titre de comté. Elle est à 9 lieues d'Execster, & 55 f. o. de Londres. *Long.* 14, 2; *lat.* 50, 16. (*T.*) *Long.* 14°, 0'; *lat.* 50°, 10'.) (*R.*)

DARMSTADT; ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin; c'est la capitale du landgraviat de Hesse-Darmstadt; elle est située sur la riviere qui

lui donne son nom, dans un canton sâbloneux. On y voit un nouveau château commencé & resté imparfait, une place d'armes ou d'exercices couverte, une autre place publique fort grande, un collége, une Église paroissiale servant de sépulture aux princes, & une maison d'orphelins située hors de son enceinte. C'est la résidence ordinaire des princes. Elle est à 6 lieues f. de Francfort, 7 f. e. de Maience, 8 n. e. de Worms, 12 n. o. d'Heidelberg. *Long.* 26, 15; *lat.* 49, 50. (*R.*)

DAROW. *Voyez* Odowara.

DARZ; presqu'île de la mer Baltique, sur les côtes de la Pomératie Suédoise & du Mecklenbourg, au nord-ouest de Stralsund. Elle contient plusieurs grands villages & métairies, qui ont pris la place des maisons de chasse que les anciens ducs de Poméranie y tenoient autrefois; en sorte qu'à l'honneur des temps modernes, c'est un des lieux de l'Europe où l'agriculture s'est élevée sur les ruines de la vénérie. En 1625, un coup de mer brisa & emporta l'isthme qui la réunit au continent. Bientôt après les flots ayant comblé le canal qu'ils avoient ouvert, elle reprit son état de presqu'île. (*R.*)

DASCHOW; petite ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans le Mecklenbourg, près de la mer Baltique. (*R.*)

DASSEL; petite ville d'Allemagne, située dans une vallée profonde, sur la riviere de Spuling, qui, près de là, se perd dans l'Ilme. Elle est du cercle de basse-Saxe, dans l'évêché de Hildesheim. (*R.*)

DASSEN-EYLANDE, ou Île des Daims; l'une des trois petites îles situées au nord du cap de Bonne-Espérance. Elle est abondante en daims, & en brebis; dont on dit, peut-être faussement, que la queue pese jusqu'à dix-neuf livres.

DASSOW. *Voyez* Daschow.

DAUMA; royaume & ville d'Afrique, dans la Nigritie. *Long.* 94, 10; *lat.* 8. (*R.*)

DAUNE, Daun, Dauhn, Dhaun, ou Thaun; bailliage, château & bourg d'Allemagne, dans l'électorat de Treves, sur la Lezer, à quatre lieues de Mont-royal, aujourd'hui réuni à l'évêché de Treves, à l'exception du château, dont les comtes de Manderscheid sont tenanciers. C'étoit le patrimoine des comtes de ce nom, qui, s'étant atachés à la maison d'Autriche se sont établis dans les pays héréditaires de cette maison. (*R.*)

Daune, ou Dhaun; beau château d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, construit sur une montagne, près de la Simmers, aux environs de son embouchure dans la Nache, autrefois à la maison de Dhaun, aujourd'hui aux Rhingraves de Grumbach & de Rheingrafenstein. (*R.*)

DAUPHIN (fort & port); bon port de l'Amérique, dans l'île de Saint Domingue. Il apartient aux François. (*R.*)

DAUPHINÉ; province de France, bornée à l'occident par le Rhône, au septentrion par le même fleuve, à l'orient par les Alpes (& au midi par la Provence). Elle est arosée par le Rhône, la Durance, l'Isere, le Drac & la Drome. Elle est fertile en blé, vin, olives, châtaignes. On en tire de la manne, du pastel, de la couperose, de la soie, du crystal, des chanvres, du fer, du cuivre, des sapins, &c. Il se divise en haut & bas. Le haut comprend le Gresivaudan, le Briançonois, l'Embrunois, la Gapençois, le Royannez, & les Baroines. Le bas contient le Viennois, le Valentinois, le Diois & le Tricastin. Ç'a été autrefois un pays d'États. Grenoble en est la capitale. Au nord le Dauphiné confine à la Bresse, à l'est au Piémont, à l'ouest au Lyonois & aux Cevennes, qui font partie du gouvernement de Languedoc. Il a quarante-deux lieues de longueur, sur trente-quatre de largeur. L'air y est vif, le climat pur & sain. Les montagnes & les vallées, dans le haut Dauphiné, sont couvertes de neige une bonne partie de l'année. *Long.* 22, 20, — 24, 40; *lat.* 44, 10, — 45, 50. La température n'en est point la même par-tout. Le bas-Dauphiné éprouve des chaleurs très-fortes en été, qui ne se font point également sentir dans le haut-Dauphiné, où les rigueurs de l'hiver sont extrêmes, tandis que les froids sont assez modérés dans la partie basse, qui est la partie voisine du Rhône. Toute la fertilité de la province réside dans cette partie; le haut Dauphiné, hérissé de montagnes, ne donne que des pâturages & des bois, tant pour le chaufage, que pour la construction & la mâture. Cette partie produit une grande quantité de plantes médicales, & il s'y trouve plusieurs especes d'animaux qui ne se rencontrent point dans les autres provinces du royaume, comme les aigles, les ours, les chamois, les bouquetins, les marmotes, les lievres blancs, des autours, des faisans. On trouve des marcassites dans les hauteurs d'Embrun & de Die, & on pêche d'excellentes truites, tant dans les lacs, que dans les rivieres.

On réduit actuelement à quatre les prétendues merveilles de Dauphiné, qui sont: *La fontaine ardente*, qu'on nommeroit à plus juste titre le terrain brulant. C'est un terrain effectivement à sec, sur une hauteur près du village de Saint Barthélemi, duquel on voit s'élever, à la hauteur d'un demi-pied, des flammes rouges & bleues. *La tour sans venin*, autour de laquelle on prétend qu'il ne peut vivre aucune bête venimeuse. Il s'y trouve cependant des serpens, des araignées; dès-lors on peut la retrancher du nombre des merveilles. *La montagne inaccessible*, qui consiste en un rocher isolé, dont la base repose sur une haute montague. C'est à tort qu'on l'a donnée très-long-temps pour une pyramide ou cône renversé; la base en est plus évasée & plus large que la sommité; on la nomme même le mont Aiguille. Il est extraordinairement difficile d'y grimper, mais enfin on y a monté plusieurs fois; ainsi elle n'est point inaccessible. *Les cuves de Sassenage*, formées de deux pierres creuses qu'on voit dans une grote au dessus du village de ce nom. Elles sont vides toute

l'année; mais, au dire des habitans, elles se remplissent le 6 de janvier, jour des rois. L'une par sa quantité d'eau, pronostique l'abondance plus ou moins grande de la moisson; l'autre, celle de la vendange: autre fable. Quelques-uns comptent encore parmi les merveilles de Dauphiné, de petites pierres lenticulaires, dites *pierres de Sassenage*, & *pierres d'hirondeles*, qui ont, disent-ils, la propriété de chasser les corps étrangers qui se seroient glissés dans les ieux; la *manne de Briançon*, exsudation du mélese, que le peuple y regarde comme une rosée descendue du ciel, & qui s'y coagule; la *grote de Notre-Dame de la Balme*, &c.

Du temps de Jules-César, le Dauphiné étoit habité par les Allobroges, & autres peuples. Sous Honorius, il se trouvoit compris dans la Viennoise, dépendant en partie de la seconde Narbonoise, & en partie des Alpes maritimes. De la domination des Romains, il passa sous celle des Bourguignons, & fut renfermé dans le premier royaume de Bourgogne. Clovis s'en rendit maître, & le donna à Clodomir, son fils, qui le laissa à Thierri son frere, roi d'Austrasie & de Bourgogne. Il passa ensuite sous la domination des rois de Neustrie à la réunion des deux royaumes, & continua d'obéir aux princes François jusqu'à l'an 734, que les Sarasins unis aux Goths s'en emparerent: mais Charles Martel les ayant vaincus, le Dauphiné rentra sous l'empire de la France. Il y resta jusque vers l'an 879, à quelques intervalles près, où la monarchie soufrit quelques démembremens en faveur des enfans de quelques-uns de ses rois. Bozon I, ayant fondé le second royaume de Bourgogne, en 879, le Dauphiné y fut compris, & y demeura ataché jusque vers l'an 1032. La guerre & l'anarchie s'étant introduites dans le royaume de Bourgogne, il s'y forma, de ses débris, plusieurs petits états. Parmi ceux qui se partagerent le Dauphiné, les comtes d'Albon furent ceux dont la puissance s'accrut davantage. Ils tiroient leur nom de la paroisse & château d'Albon, situé sur une hauteur dans l'élection de Romans, au voisinage de Saint-Rambert & de Saint-Vallier, à une lieue environ *est* du Rhône; & leur maison réunit bientôt le Gresivandan, le Viennois, l'Embrunois, le Gapençois & le Briançonois. Guy, ou Guigues I, leur chef, étoit déja établi dans le pays dès le IXe siecle. Guy II, son fils lui succéda, & mourut en 940, laissant Guy III, duquel hérita Guy IV, dit le Vieux, qui se fit moine à Cluni en 1050. Celui-ci est appelé Guy I, par plusieurs écrivains. Il est regardé comme la tige des comtes d'Albon, & par conséquent des dauphins de cette maison, sans doute parce que la filiation & l'histoire de ses prédécesseurs ne sont pas aussi bien constatées que celles de ses descendans. Guy V, son successeur, mourut en 1080, laissant après lui Guy VI. Guy VII, surnommé le Gros, se fit religieux, & céda ses domaines à Guy VIII son fils, prince guerrier, qui, le premier de sa maison, eut le nom de Dauphin, comme surnom, à cause du cimier de son casque qui imitoit la forme d'un dauphin. Ce surnom se convertit en terme de dignité chez ses successeurs, par la haute estime qu'ils avoient conçue pour sa mémoire. De là, & insensiblement, le comté d'Albon perdit son nom pour prendre celui de Dauphiné. Il mourut en 1142, d'autres disent en 1149.

Guy IX, dauphin, reçut de l'empereur Frédéric Barberousse, dont il avoit épousé la niece, une charte d'indépendance, & Berthold IV, duc de Zeringhen, qui vers le même temps avoit été investi des comtés de Bourgogne & de Vienne, lui ayant cédé tous ses droits sur le comté de Vienne, il se qualifia dès-lors de *Dauphin de Viennois*. Il mourut en 1162 ou 1167, ne laissant qu'une fille unique, qui porta ses états en mariage à Hugues III, duc de Bourgogne, dont elle eut un fils nommé Guy André, ou Guy X, qui lui succéda au Dauphiné en 1228. Celui-ci eut un fils, qui fut dauphin après lui sous le nom de Guy XI. Il mourut en 1269, laissant après lui Jean I son fils, qui termina sa carriere en 1282, & transmit tous ses domaines à Anne sa sœur, qui, en 1293, avoit épousé Humbert I de la Tour-du-Pin, l'une des plus grandes maisons de tout le Dauphiné. Robert II, duc de Bourgogne, disputa à cette princesse, comme plus proche parent dans la ligne masculine, cet héritage qu'il disoit fief masculin: mais le roi, Philippe le Bel, choisi pour arbitre, en 1295, la confirma dans la possession du Dauphiné, elle & son mari. Humbert I décéda en 1307 ou 1308, ayant plusieurs fils, dont l'aîné, Jean II de la Tour-du-Pin, lui succéda. Il eut deux fils, dont l'aîné hérita de ses possessions en 1319, sous le nom de Guy XII, & se maria l'année suivante à Isabelle, fille du roi Philippe V. Il mourut sans enfans en 1333. Sa succession échut à Humbert II son frere, qui avoit épousé Marie de Baux, petite-fille de Charles II, roi de Naples. Il en eut un fils unique qui périt en bas âge; les uns disent de mort naturelle, les autres, par l'imprudence de son pere qui le laissa tomber des fenêtres de son château. Après la mort de cet enfant, Humbert II se voyant sans héritiers, disposa de ses états, par traité du 23 avril 1343, d'abord en faveur de Philippe, duc d'Orléans, second fils du roi Philippe de Valois: mais en 1344, il fit ses dispositions en faveur de Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi, ou à l'un de ses enfans. Finalement, par une donation entre-vifs du 30 mars 1349, il céda ses états à Charles, fils aîné du même Jean, duc de Normandie, à condition que lui & ses hoirs, porteroient à perpétuité le titre de dauphin, ses armes écartelées de France, & que ce pays, possédé à titre de souveraineté particuliere, ne seroit point réuni ni incorporé au royaume. (*R.*)

DAVIDS (Saint); ville d'Angleterre, au pays de Galles, dans le comté de Pembrock, non loin

de la mer. Elle étoit autrefois considérable. Elle se trouve aujourd'hui dans un pauvre état : c'est cependant le siége d'un évêque suffragant de Cantorbery. Elle est à 5 lieues de Pembrock, & 9 de Carmarthen. *Long.* 12, 22; *lat.* 52, 5. (*R.*)

Davids (Saint); fort des Indes orientales sur la côte de Coromandel, au midi du fort Saint Géorges : il apartient à la compagnie des Indes orientales d'Angleterre. Il est à 4 lieues f. de Pondichery. *Long.* 97, 30; *lat.* 55, 50. (*R.*)

DAVIS (détroit de); bras de mer entre l'île de Jacques & la côte occidentale du Groënland, ainsi nommé de Jean Davis, Anglois, qui le découvrit en 1585. Il a au delà de cent lieues de longueur. On dit que les sauvages qui habitent les environs de ce détroit, sont robustes, & vivent communément plus de cent ans; les femmes se font des coupures au visage & les remplissent d'une couleur noire, pour s'embélir. Ces sauvages vivent de la chasse & de la pêche; ils sont errans; ils campent sous des tentes; le sang des animaux est une boisson qui leur est agréable. Ils se choisissent des chefs, qui président à leurs assemblées. Ils campent sous des tentes qu'ils transportent, tantôt dans un lieu tantôt dans un autre. Pendant le mois de décembre & partie de celui de janvier, ils sont privés de l'aspect du soleil. Par compensation au solstice d'été, ils ont un jour de six semaines. Ils jouissent alors d'une température assez chaude. Ils s'adonent à la connoissance des étoiles, & manient sur mer leurs canots avec beaucoup de dextérité. Le détroit de Davis donne entrée dans la baie de Baffins, & il est situé dans les terres arctiques, au delà du cercle polaire. Les Hollandois, les Anglois, les Hambourgeois, s'y rendent pour la pêche de la baleine. *Long.* 317, 30, — 322, 52; *lat.* 67, 42, — 72. (*R.*)

DAVOS, ou TAFAAS; communauté des Grisons, la premiere de la troisieme ligue; il n'y a qu'une paroisse appelée *Saint Jean de Davos*.

C'est une partie de la ligue des dix droitures, ou jurisdictions. Elle consiste en une solitude fort élevée, mais abondante en pâturages. Il s'y trouve deux lacs très-poissoneux, des mines de cuivre, de plomb & d'argent, & des eaux minérales. Il n'y a point de villages, mais des habitations éparses. Tout le pays est partagé en cinq paroisses de la religion réformée. La ligue des dix droitures y a ses archives, & les assemblées des trois ligues s'y convoquent, lorsque c'est le tour de cette ligue. La langue en est l'Allemande. En 1649, les habitans racheterent toutes les prétentions que la maison d'Autriche pouvoit avoir sur eux. L'air y est rude & très-froid, & le pays sauvage. Il a quatre lieues du nord au sud. Il s'y fabrique quantité de vases de bois. (*R.*)

DAX, ou Acqs. *Voyez* Dacqs.

DÉAL; jolie ville d'Angleterre, sur la côte orientale de la province de Kent, entre Douvres & Sandwich, & vis-à-vis des sâbles de Goodwin. Elle a une Église, une chapelle, & deux châteaux bâtis pour sa défense par Henri VIII. L'on croit que Déal est la *Dola* de Jules-César. Elle n'a ni fabriques, ni manufactures, ni foires, ni marchés; mais à portée des Dunes où stationent pour l'ordinaire tant de vaisseaux, l'on peut dire que c'est un des endroits de l'Angleterre les plus fréquentés & les mieux pourvus de denrées & de victuailles. Tant de marins y abordent, qu'aucun commerce de détails n'y languit. *Long.* 19, 5; *lat.* 51, 16. (*R.*)

DEAN; petite ville d'Angleterre, dans la province de Glocester : elle tient foires & marchés, & tire son nom d'une forêt jadis si étendue, qu'au delà de vingt paroisses se trouvent aujourd'hui dans son enceinte. (*R.*)

DEBRESZEN; ville libre & royale de la haute-Hongrie, dans le comté de Bihar, au milieu d'une plaine immense, où l'on ne trouve aucun bois. Elle est grande & peuplée, mais mal-bâtie, sans murailles & sans portes, & tout son trafic est en bétail. Les réformés y ont un collége, aussi-bien que les peres des écoles pies. Elle a eu le malheur de soufrir d'assez fréquens incendies. Elle est à 58 li. f. e. de Tokai, 58 n. du grand Waradin, & 35 e. de Bude. *Long.* 38, 46; *lat.* 47, 30. (*R.*)

DECAN; contrée des Indes dans la presqu'île en deçà du Gange, au midi du Mogol, dont elle est une province considérable. Son principal commerce est en poivre, & en étofes de coton & de soie. Hamenadager en est la capitale.

DECIZE; petite ville de France, au Nivernois. Elle a un vieux château, un prieuré, & deux couvens. Elle est située sur la Loire, près du confluent de la riviere d'Airon, dans une île formée par la Loire, sur laquelle il y a un très-grand pont. C'est la patrie du fameux jurisconsulte Guy Coquille. Elle est à 7 li. de Bourbon-Lancy, 8 de Nevers, 50 f. e. de Paris. *Long.* 21, 6', 18"; *lat.* 46, 50', 24". (*R.*)

DECKENDORF. *Voyez* Dekendorf.

DÉE : il y a trois rivieres de ce nom, deux en Écosse, & une en Angleterre qui se jete dans la mer d'Irlande. (*R.*)

DEFLAND, ou Delfland : ce canton, qui prend son nom de la ville de Delft, est le plus beau de toute la Hollande. Il y a de la culture, ce qui n'est point ordinaire en Hollande : on y recueille sur-tout de très-bons fruits. Elle est située entre le Rhinland, le Schielland, la Meuse, & la mer, & elle a pour capitale Delft. (*R.*)

DEGNIZLU; belle & grande ville de la Turquie Asiatique, dans le Pachalick ou gouvernement d'Anadolie, à 50 lieues f. e. de Smyrne, près des ruines de l'ancienne Laodicée de Phrygie, dans une plaine fertile arosée d'une riviere & de plusieurs ruisseaux. (*R.*)

DEINSE; petite ville de la Flaudre Autrichiene, située sur la Lys. Elle est à 3 lieues f. o. de Gand, 3 & demie n. o. d'Oudenarde, & 5 n. e. de Courtray. *Long.* 25, 11; *lat.* 51, 59. (*R.*)

DEISTER.

DEISTER. *Voyez* DIESTER.

DEKENDORF, ou DECKENDORF; petite ville d'Allemagne, dans la basse Baviere, entre Stranbing & Wilshoffen. Elle a un pont sur le Danube. *Long.* 30, 40; *lat.* 48, 46. (*R.*)

DELAWARE; riviere de l'Amérique septentrionale dans la Pensilvanie, sur laquelle est bâtie la ville de Philadelphie. (*R.*)

DELBUGH, ou DELARUCK; bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, situé entre la Lippe & l'Ems. Le terrain en est très-marécageux. C'est de ses environs que Germanicus, fils de Drusus, chassa les Bructeres. Il a pour chef-lieu un village de même nom proche les sources de l'Ems, dans l'évêché de Paderborn. (*R.*)

DELDEN; petite ville des Provinces-Unies, dans l'Over-Yssel. (*R.*)

DELEBIO; bourg considérable de la domination des Grisons, dans la Valteline, près du fort de Fuentes, entre Morbegne & le lac de Côme. Dans son district est l'abbaye d'*Acqua fredda*. Dans ses environs, le duc de Milan, Philippe-Marie, remporta une célebre victoire sur les Vénitiens. On a élevé une chapelle sur la place, en mémoire de cet événement. (*R.*)

(Π) Les Vénitiens furent en revanche compensés de leurs pertes par la fameuse victoire qu'ils remporterent sur Philippe-Marie Duc de Milan, l'an 1446 tout près de Casal Maggiore sur Pô; & par les suivantes, il fut réduit sur le point de perdre tous ses états & même le siége de Milan. Après ces faits il fut accablé de douleur & mourut le 13 août de l'an 1447. *Voyez* les Annales de Muratori.)

DELEMONT. *Voyez* DELSPERG.

DELFLAND. *Voyez* DEFLAND.

DELFT, *Delphi*; belle & grande ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande, située sur la Schie, dans un des plus beaux cantons de la Hollande. Les rues en sont longues, larges, droites, & formées de maisons de belle apparence: de beaux canaux la divisent en différens quartiers. Outre les Églises réformées Hollandoises, elle en a une Françoise, une Luthériene, & quelques-autres Catholiques Romaines. Delft renferme l'arsenal de toute la province, & quatre magasins à poudre. Il s'y fabrique de très-belle porcelaine. Elle a le troisieme rang entre les villes de la province. Corneille, & Hugues Grotius, étoient de cette ville, qui est à 2 lieues de Rotterdam, une lieue de la Haye, 4 de Leide. *Long.* 21, 48; *lat.* 52. (*R.*)

DELFZY; forteresse des Provinces Unies, sur le Fivel, dans la seigneurie de Groningue, à une lieue de Dam, 6 n. e. de Groningue, 4 s. o. d'Embden. Il s'y trouve un assez bon port. *Long.* 24, 26; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DELHI; grande, belle, riche & florissante ville de l'Indostan, bâtie au commencement du seizieme siecle, sur les ruines de l'ancienne Delhi, par Cha-Gean, pere d'Aurengzeb, pour en faire la capitale de son empire. Il y en a qui croient que l'ancien Delhi étoit le siége du roi Porus. Le Mogol y fait souvent sa résidence. Son sérail & son palais sont magnifiques, & renferment des richesses immenses. Thamas-Houlikan y entra en 1738, après avoir défait & pris le grand Mogol, & il y fit un butin presqu'incroyable. Elle est sur le Gemna, ou Gemene, à 85 lieues s. e. de Lahor, 40 n. d'Agra. *Long.* 97; *lat.* 28, 20.

Cette ville est regardée, par plusieurs auteurs, comme la capitale de l'Indostan, parce qu'elle l'étoit autrefois, & que le grand mogol y réside encore souvent pendant l'été. Elle est divisée en vieille, ville qui n'est plus que comme un fauxbourg, & en nouvele ville nommée *Gehan-Abad*, du nom de l'empereur qui la fit bâtir au commencement du XVIIe siecle. Delhi est très-grande & bien fortifiée. Le palais impérial est d'environ une demi-lieue de circuit. (*R.*)

DELI, ou DELY. *Voyez* DELHI.

DÉLICES (les); maison de plaisance près de Geneve, habitée par M. de Voltaire. (On devoit réserver cet article au dictionaire des Maisons.)

DELITZSCH; ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans l'électorat de Saxe, & dans le canton de Leipsick. Elle est une de celles qui siégent aux états du pays, & elle est chef-lieu d'une préfecture, qui comprend au delà de cent vingt-un villages. Son enceinte n'est pas médiocre: on y trouve un château & trois Églises, & son sur-intendant ecclésiastique préside à vingt-quatre autres paroisses. Son commerce principal est en denrées, & il se fabrique dans ses murs une grande quantité de bas de laine. Elle fut réduite en cendres l'an 1529, & l'an 1661. Elle est à trois lieues de Leipsick, sur le Lubber. (*R.*)

DELMENHORST; ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, capitale du comté de même nom. Elle est située sur la Delme. Cette petite ville, avec tout le comté d'Oldembourg, par des traités récens, a passé au duc de Holstein Gottorp, évêque de Lubeck. Elle est ouverte; c'est le siége d'une justice provinciale. Elle n'a qu'une Église, deux cents trente-trois maisons, mille quatre cents habitans. Depuis 1667, elle avoit été, ainsi que le comté d'Oldembourg, du domaine du roi de Danemarck. Elle est à 3 lieues s. o. de Brême, 7 s. e. d'Oldembourg. (*R.*)

DÉLOS; île de la mer Égée, l'une des Cyclades, célebre chez les poëtes par la naissance d'Apollon & de Diane. L'île de Délos apartient aux Turcs, & on l'appele présentement *Sdile*. Les meilleurs endroits de cette île sont converts de ruines & de recoupes de marbres. Tous les maçons des îles voisines y vienent comme à une carriere, choisir les morceaux qui les accommodent. On casse une belle colonne pour faire des marches d'escalier, des apuis de fenêtres, ou des linteaux de porte; on brise un piédestal pour en tirer un mortier ou une saliere. Les Turcs, les Grecs, les Latins y rompent, renversent, enlevent tout

ce qui leur plait; & ce qui prouve les révolutions du monde, c'est que les habitans de Myconé ne payent que trente écus de taille au grand-seigneur, pour posséder une île qui étoit autrefois le plus riche pays de l'Europe, une île si chere aux Athéniens, une île où l'on tenoit le trésor public de la Grece. On y voit encore les ruines d'un temple d'Apollon & il s'y trouve un port. Près de cette île, il en est une plus petite du même nom de Sdile. *Long.* 43, 20; *lat.* 37, 22.

DELPHES; ville de la Grece, dans la Béotie, ou plutôt dans la Phocide, autrefois très-célebre par son temple, son oracle, la Pythie, le mont-Parnasse, &c. Cette ville, dont le temple fut compté parmi les sept merveilles du monde, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, sur lesquelles on a bâti un petit village appelé *Castri*, entre Salone & Livadia.

Nous avons encore des médailles de Delphes; ΔΕΛΦΩΝ. M. Spon (*liv. III*) en raporte une sur laquelle il paroît un temple magnifique avec une tête d'homme sans barbe, & couronée de laurier. (*R.*)

DELSPERG, ou DELEMONT; jolie & très agréable ville de Suisse, dans l'évêché de Bâle. Elle est très-bien bâtie; les rues en sont larges & droites, ornées de fontaines, & arosées de couranS d'eau qui y entretienent la fraîcheur & la propreté. Le prince y a un château, & il s'y trouve un fort beau temple. Cette ville est sur une éminence d'où la vue s'étend sur le pays & sur les montagnes & les bois qui le terminent. Elle est à 6 li. n. o. de Solenre, 5 s. e. de Porentruy, & 8 s. o. de Bâle. *Long.* 24, 46; *lat.* 47, 30. (*R.*)

DELTA; nom qu'on donne ordinairement au terrain compris entre les différentes branches du Nil, parce qu'il forme une figure triangulaire semblable à celle du delta grec Δ.

Le Nil se partage en deux bras un peu au dessous du Caire. Près de l'endroit où le bras oriental se jete dans la mer, étoit la ville de Peluse; & par cette raison, son embouchure étoit appelée *Pelusiacum ostium*. Le bras occidental se jete dans la mer près du lieu où étoit la ville de Canope; ce qui fit nommer cette bouche du Nil, *Ostium Canopicum*. Ces deux bras du Nil se partageoient en différentes branches qui se jetoient toutes dans la mer, mais dont quelques-unes sont bouchées aujourd'hui: tout cela formoit une grande île partagée en plusieurs. Le terrain en étoit très-fertile. A l'occident de l'embouchure Canopique, étoit la ville d'Alexandrie: entre cette ville & Damiete, qui est auprès de l'embouchure Pelusiene, on dit qu'il y a quarante-cinq lieues de côte, & depuis la mer jusqu'au Caire ou Memphis, vingt-cinq. Ainsi cette île forme un terrain d'autant plus considérable, qu'elle est ou pouroit être d'une extrême fertilité. (*R.*)

DÉMARCATION. On a appelé *ligne de démarcation* une ligne qui fut fixée par le Pape Alexandre VI, en 1493, pour terminer les contestations qui s'étoient élevées entre le roi de Portugal Jean II, & Ferdinand, roi de Castille. Ayant tiré un méridien à l'occident des Canaries & des Açores, il fut décidé que tout ce qui étoit à l'occident de cette ligne apartiendroit aux Espagnols, & que les découvertes qu'on feroit à l'orient apartiendroient aux Portugais. Il y eut encore une autre ligne de démarcation, tirée en 1524 après l'établissement des Portugais au Brésil. Il faut voir à ce sujet le P. Riccioli, *Geographia reformata*, *pag.* 105. (*R.*)

DEMER (la); riviere du Brabant, qui se jete dans la Dile. (*R.*)

DEMETRIOWITZ; ville de Russie, au duché de Smolensk, située sur l'Ugra. *Long.* 53; *lat.* 54, 30. (*R.*)

DEMMIN; ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure. Elle est située sur la Péene. Elle est ancienne, & il s'y fait du commerce; mais les différens siéges & les fréquens incendies qu'elle a essuyés lui ont causé des domages dont elle ne s'est point relevée. *Long.* 32, 20; *lat.* 54, 3. (*R.*)

DÉMONA (val de), ou DE DÉMONE; vallée de la Sicile. Elle a quarante lieues de long, sur vingt-cinq de large. Messine (*Voyez* MESSINE.) en est la ville la plus importante. Elle s'étend depuis le cap de Faro, jusqu'à la riviere de Termini. (*R.*)

DEMONT; petite ville d'Italie, au marquisat de Saluce, dans le Piémont. Elle est munie d'un château très-fort, placé sur un rocher escarpé. Cette ville est située sur la riviere & dans la vallée de Sture. Elle est à 4 li. s. e. de Coni, 7 n. o. de Tende. *Long.* 25, 1; *lat.* 44, 18. (Π) *Long.* 25, 5; *lat.* 44, 19.) (*R.*)

DENAIN, *Denonium*; bourg du Hainaut François, sur l'Escaut, entre Valenciennes & Bouchain. Il est remarquable par la victoire signalée qu'y remporta le maréchal de Villars sur les alliés en 1712, le 24 juillet. Cette grande action fut comme le salut de la France, & mit le comble à la gloire de M. de Villars.

Il y a une célebre abbaye de chanoinesses qui ne font point de vœux, fondée par Saint Aldebert & Sainte Reine son épouse, fille du roi Pepin.

Ils donnèrent tous leurs biens à leurs dix filles, qui en furent les premieres chanoinesses, & qui furent canonisées. Rainfroie l'aînée, qui en a été la premiere abbesse, en est la patrone. *Long.* 21, 3; *lat.* 50, 20. (*R.*)

DENAT, ou DANET; petite ville de France, au diocèse d'Alby, dans le Languedoc, sur l'Arson, à 3 lieues d'Alby. (*R.*)

DENBIGH; ville d'Angleterre, capitale du Denbig-Shire, dans la principauté de Galles. Elle est assez grande & peuplée; elle a un château fort, & elle envoie un député au parlement. Il s'y trouve beaucoup de tanneurs & de gantiers,

Elle est dans un air insalubre, à 5 li. de Chester, & 54 n. o. de Londres. *Long.* 13, 55; *lat.* 53, 13. (*R.*)

DENBIGH-SHIRE. C'est dans la principauté de Galles, une province d'Angleterre arosée par la Cluyd. Elle envoie deux députés au parlement. Denbigh en est la capitale. Cette contrée a environ quarante lieues de tour, & renferme quatre cents dix mille arpens. Il s'y trouve des mines de plomb. L'intérieur est très-fertile, & la partie à l'ouest se féconde avec les cendres de tourbes brûlées. (*R.*)

DENDERMONDE, Dermonde, Tenermonde, ou Tenremonde; ville des Pays Bas Autrichiens, située au confluent de la Dendre & de l'Escaut. *Long.* 21, 38; *lat.* 51, 3.

Cette ville est forte par sa position, en ce que le pays d'alentour peut être mis sous les eaux. Elle a d'ailleurs des fortifications & une citadelle. Elle a deux paroisses, dont l'une est collégiale, deux convens d'hommes, quatre de femmes, & un collége. Les Hollandois y avoient garnison conjointement avec les Autrichiens, comme ville bariere. Elle est entourée, tant de marais que de belles prairies, à 6 li. s. o. d'Anvers, 2 d'Alost, 5 e. de Gand, 6 o. de Malines, & 5 n. o. de Bruxelles.

Louis XIV fut obligé d'en lever le siége en 1667, par l'inondation des écluses. Louis XV la prit en 1745, & le duc de Marlborongh l'avoit prise en 1706.

Le commerce est en futaines & en lin, dont il y a un marché chaque semaine. On admire dans l'Église paroissiale de Notre Dame l'excellent tableau de l'adoration des bergers, peint par Van-Dyck; & dans celle des Capucins, celui de Jésus-Christ mourant, que M. Descamps, dans son voyage pittoresque de Flandre en 1769, regarde comme le chef-d'œuvre de ce grand peintre. (*R.*)

DENIA; ville d'Espagne, au royaume de Valence. Elle est située proche la mer, vis-à-vis l'île d'Iviça, au pied d'une petite montagne, sur laquelle est un château. Elle a un port dont l'entrée est dangereuse. On en exporte des raisins secs & des amandes. Cette ville étoit autrefois épiscopale. Les Marseillois la fonderent quelques siecles avant J. C. Elle est à 21 li. n. o. d'Alicante, 18 s. e. de Valence. *Long.* 18, 8; *lat.* 39. (*R.*)

DENIS (Saint); ville de l'île de France, autrefois *Catolacum*, *Catulliacum*. Elle est dans une plaine agréable & féconde, aux bords de la Seine, & à deux lieues de Paris. Elle doit son accroissement à la célebre abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint Maur, qui y fut fondée sur le tombeau & en l'honneur de Saint Denis, & des compagnons. Les rois Dagobert, Pepin, Charlemagne & Charles-le-Chauve en ont été successivement les bienfaiteurs. L'Église, achevée en 1181, est un vaisseau gothique de la plus grande légéreté. Elle est couverte en plomb. Près du chœur est une salle qui renferme le trésor, réputé un des plus riches qu'il y ait dans la chrétienté. Cette Église est le lieu de la sépulture des rois de France & de la famille royale. Le premier qui y fut inhumé est Dagobert, qui en est regardé comme le fondateur. Parmi les monumens nombreux que l'on y voit, on distingue ceux de Charles V & de sa femme, de Charles VIII, de Louis XII & de sa femme, de François Ier & de sa famille, de Henri II, de sa femme & de ses enfans, du maréchal de Turenne, dont Louis XIV, par une distinction honorable, voulut mêler les cendres à celles de nos rois. Le monastere est un très-bel édifice moderne. Les revenus de la mense abbatiale sont affectés à la maison de Saint Cyr. Cette abbaye est immédiatement soumise au Saint Siége. *Long.* 20, 1, 11; *lat.* 48, 56, 8. (*R.*)

Denis (Saint); petite ville de France, dans le bas Languedoc, au diocèse de Carcassone. (*R.*)

Denis de Candé (Saint); ou Candé en Lamée; petite ville de France, en Anjou, autrefois place forte, avec titre de baronie, grenier-à-sel, bureau des traites foraines, située au confluent des rivieres de Mandie & d'Erdre. Elle apartient au prince de Condé, & elle est de l'élection d'Angers. (*R.*)

DEPTFORT, autrefois Westgreenwich; ville d'Angleterre, sur la Tamise, près de Londres. On y construit & on y radoube des vaisseaux de roi. Elle consiste en deux paroisses. (*R.*)

DERAS; ville de Perse, en Asie. *Long.* 79, 30; *lat.* 31, 32. (*R.*)

DERBENT; ville de Perse, en Asie, située au pied du Caucase, proche de la mer Caspiene. Elle est grande & forte, & fut fondée par Alexandre le Grand. Les murs en sont de pierres plus dures que le marbre, & qui sont un aggrégat de coquilles de moules brisées, & de grès pulvérisé & mastiqué. On voit auprès de cette ville une muraille qui s'étendoit depuis la mer Caspiene jusqu'au Pont-Euxin. *Long.* 67, 35; *lat.* 42, 8. (*R.*)

DERBY. *Voyez* Darby.

DERBI-SHIRE; province d'Angleterre, qui a Derby pour capitale. Elle a des pâturages, des grains & des bois, sur-tout à l'est & au sud. Il y a aussi des carrieres de pierres, de charbon fossile, & des mines de fer & de plomb, du marbre, de l'albâtre & du crystal. (*R.*)

DERENBOURG; château, ville & seigneurie d'Allemagne, dans la basse Saxe, & dans les états du roi de Prusse, qui en confie l'administration à la régence d'Halberstadt. L'abbaye impériale de Grandersheim en est suseraine. Elle est située sur la riviere de Holzemme. C'est le siége d'une inspection ecclésiastique. (*R.*)

DERMBACH, ou Thermbach; bourg, château & bailliage d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, & dans l'évêché de Fulde. Elle a une Église Ca-

tholique, une luthériene, & un couvent de Cordeliers. (*R.*)

DERMONDE. *Voyez* Dendermonde.

DERMOUTH. *Voyez* Darmouth.

DERNBACH, ou Darnbach; comté d'Allemagne, en Franconie, située entre le pays de Hesse & celui de Henneberg, près de Smalcalde. (*R.*)

Dernbach; petite ville de la haute Hesse, avec un château, dans le bailliage de Blanckenstein. Elle est au landgrave de Hesse-Darmstadt. La maison de Dernbach s'éteignit en 1697. (*R.*)

DERNBOURG. *Voyez* Derenbourg.

DERNIS; ville de la Dalmatie Vénitiene, avec un fort. (*R.*)

DEROTE, ou Daronte; ville d'Égypte, située dans une île que forme le canal qui va du Caire à Rosete. *Long.* 49; *lat.* 30, 40. (*R.*)

DERP; ville de Livonie. Elle est située proche la riviere d'Ambeck. *Long.* 45, 10; *lat.* 58, 10.

Les fondemens en furent jetés en 1030. Elle fut considérable autrefois. C'étoit le siége d'un archevéché. Elle étoit du nombre des villes anséatiques, & elle faisoit un commerce très-étendu; mais les changemens de maîtres & les siéges fréquens qu'elle a soutenus, les facs qui lui ont été donnés, les incendies qu'elle a essuyés, l'ont ensiérement fait changer de face. Les remparts & les fortifications en sont détruits. Au reste, il ne laisse pas de s'y être régénéré une polulation assez nombreuse quoique pauvre. Cette ville est du domaine des Russes. Son université ne subsiste plus. Les Polonois, les chevaliers porte-glaives, les Suédois, les Russes en ont été successivement les maîtres. Elle est à 25 li. s. o. de Narva, 20 n. o. de Plescow. (*R.*)

DÉSERT; lieu sauvage, inculte & inhabité, tels qu'étoient autrefois les déserts de la Lybie & de la Thébaïde.

Les géographes donnent ce nom en général à tous les pays qui ne sont que peu ou point habités. Dans l'écriture, plusieurs endroits de la Terre-Sainte, ou voisins de cette Terre, sont appelés *Déserts*. Le Désert prit absolument, est la partie de l'Arabie qui est au midi de la Terre-Sainte, & dans laquelle les Israélites errerent pendant quarante ans, depuis leur sortie d'Égypte jusqu'à leur entrée dans la Terre promise. (*R.*)

DESIRADE, ou Desfada; petite île des Antilles, dont les François sont les maîtres. Elle est située à l'orient de la grande terre de la Guadeloupe. Elle n'est pas habitée, n'ayant point d'eau douce.

La Desirade est ainsi nommée de l'heureuse rencontre qu'en fit Christophe Colomb, après avoir été long-temps balloté des vagues, lors de son second voyage en Amérique. Cette île a 4 lieues de long, sur 2 de large. Elle est à 7 lieues de Marigalande, & à 4 lieues de la Guadeloupe, dont elle paroît avoir été détachée.

C'est une espece de rocher, où l'on ne peut cultiver que du coton. On ignore en quel temps précisément elle a commencé à être habitée. *Voyez* la fin de l'article Guadeloupe. (*R.*)

DESSAW; ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe. Elle est située sur l'Elbe, dans la province d'Anhalt. *Long.* 30, 25; *lat.* 51, 58.

C'est la résidence du prince d'Anhalt-Dessaw. Elle est située dans une plaine fort agreable, sur la Mulde, qui, à peu de distance de là, se perd dans l'Elbe. Elle a deux Églises calvinistes, une luthériene, une école latine, deux hôpitaux, & une maison d'orphelins. Elle est entre Magdebourg & Wirtemberg, à 15 lieues n. de Leipsick. (*R.*)

DETERN; c'est dans la Westphalie, & en particulier dans l'Ostfrise, un lieu connu assez nouvélement par ses eaux minérales. (*R.*)

DETHMOLD; très ancienne ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le comté de Lippe, sur la riviere de Werra. Elle se partage en vieille & nouvele ville, & renferme le château où résident les comtes. Elle a une très-bonne école à l'usage des réformés, deux Églises, l'une luthériene, & l'autre réformée. Cluvier & d'autres croient que ce fut aux environs de cette ville que Quintilius Varus perdit les légions d'Auguste. Selon eux, c'est l'ancien *Teutenburg*. Elle est à une lieue & demie de Lingaw, 6 de Paderborn. Les comtes régnans ont une belle maison de plaisance dans le faux-bourg. Le château qu'ils ont dans la ville n'est autre chose qu'une forteresse. *Long.* 26, 10; *lat.* 52. (*R.*)

DÉTROIT. C'est un bras de mer resserré des deux côtés par les terres, & qui ne laisse qu'un passage plus ou moins ouvert pour aller d'une mer à une autre. On le désignoit autrefois sous le nom de *bosphore*.

Le détroit le plus fréquenté & le plus fameux est celui de Gibraltar, qui sépare l'Espagne de l'Afrique, & joint la Méditerranée avec l'Océan Atlantique.

Le détroit de Magellan, qui fut découvert en 1520 par Magellan, fut quelques temps fréquenté par ceux qui vouloient passer de la mer du Nord à celle du sud; mais en 1616, on découvrit le détroit de le Maire, & on abandona celui de Magellan, tant à cause de sa longueur, qui est plus que double de celle du détroit de Gibraltar, que parce que la navigation y est dangereuse, à cause des vagues des deux mers qui s'y rencontrent & s'entre-choquent.

Le détroit qui est à l'entrée de la mer Baltique, se nomme *le Sund*. Il ne faut pas le confondre avec le détroit de la Sonde, qui sépare les îles de Sumatra & de Java. Varenius croit que les golfes & les détroits ont été formés pour la plupart par l'irruption de la mer dans les terres. Une des preuves qu'il en apporte, c'est qu'on ne trouve presque point d'îles dans le milieu des grandes mers, & jamais beaucoup d'îles voisines

les unes des autres. On peut aussi voir les autres preuves aux articles Continent, Terraqué. *Voyez aussi l'hist. natur.* de M. de Buffon, *tom. I.* On y remarque que la direction de la plupart des détroits est d'orient en occident, ce qu'on attribue à un mouvement ou éfort général des eaux de la mer dans ce sens.

Le détroit qui sépare la France d'avec l'Angleterre, s'appele le *Pas de Calais*. *Voyez* sur la jonction de l'Angleterre à la France, & sur le pas de Calais, la *dissertation* de M. Desmarets, qui a remporté le prix de l'académie d'Amiens en 1752. (*R.*)

Détroit. Le détroit d'Anian est un de ceux dont on a le plus parlé, sans l'avoir jamais bien connu. On a toujours entendu sous ce nom le passage que l'on supposoit être au nord-ouest de l'Amérique, ou la communication de la mer Glaciale à la mer du Sud, au dessus de la Californie. *Voyez* Anian. (*R.*)

DETTINGEN. *Voyez* Ettingen.

DEULE: petite riviere des Pays-Bas, dans la Flandre Françoise. Elle naît aux confins de l'Artois, passe à Lille, & se jete dans la Lys. (*R.*)

DEUTS-BROD; ville de Bohême, dans le cercle de Czaslaw. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 793. (*R.*)

DEUX-PONTS, ou Zweybruck: ville d'Allemagne, au duché de même nom. Elle est située sur l'Erlbac, dans le cercle du haut Rhin. *Long.* 25, 6; *lat.* 49, 20.

En latin c'est *Bipontum*, & dans les anciens chartes *Geminus-Pons*. La ville est petite, mais bien bâtie. Le prince y a un magnifique château construit en 1723. Les Catholiques, les réformés, les luthériens, y ont le libre exercice de leur religion, & y ont des Églises. Les réfugiés François en ont une dans le faux-bourg. Cette ville est capitale du duché ou principauté de Deux-Ponts, état souverain à une branche de la maison palatine qui en prend le nom. Les Vosges s'y répandent, & le sol en est montueux & peu fertile. Cet état est une acquisition faite des anciens comtes de Deux-Ponts, en 1385. Le duc de Deux-Ponts a voix & séance aux dietes de l'empire, où il a rang dans le collége des princes immédiatement après l'électeur de Baviere. La ville est à 15 lieues s. o. de Worms, 22 n. o. de Strasbourg, 19 n. e. de Mets, & 21 s. o. de Maïence.

Le duché de Deux-Ponts a la Lorraine & l'électorat de Treves à l'ouest, l'Alsace au sud; ailleurs, il confine au cercle électoral du Rhin. (*R.*)

DEVA; port d'Espagne, sur la mer de Biscaie, dans la province de Guipuscoa, à 52 lieues s. e. de Bilbao, & 5 de Placentia. *Long.* 15, 8; *lat.* 43, 20. (*R.*)

DEVELTO, ou Zagoria; petite ville de la Bulgarie, dans la Turquie Européene. Elle est sur le Paniza. Il s'y trouve un archevêque Grec. Elle est à 9 li. o. de Sisopoli, 26. n. e. d'Andrinople, & 45 n. o. de Constantinople. *Long.* 45, 8; *lat.* 42, 33. (*R.*)

DEVENTER; ville des Pays-Bas Hollandois, capitale de la province d'Overissel. Elle est située sur l'Issel, au confluent de cette riviere & de la Scipbeck. *Long.* 23, 43; *lat.* 52, 18. (Π) *Long.* 23, 44; *lat.* 52, 15.

On y passe l'Issel sur un pont de bateaux. Sa population est considérable dans une enceinte peu étendue, & le commerce y a beaucoup d'activité. Elle est munie de fortifications. Il s'y trouve trois Églises réformées Hollandoises, une Françoise, une Lutheriene, une de Mennonites, & une de Catholiques Romains. Cette ville autrefois étoit impériale, anséatique, & épiscopale sous la métropole d'Utrecht. Les Hollandois la prirent en 1591, & supprimerent l'évêché. L'évêque de Munster s'en rendit maître en 1672; mais elle fut rendue la même année: Elle est située à 3 lieues & demie de Zutphen, 22 e. d'Amsterdam, & 17 o. de Beuthem. (*R.*)

DEVEZE; petite ville de l'Armagnac, en France, au diocèse d'Auch. (*R.*)

DEVON-SHIRE; province méridionale & maritime d'Angleterre. Excester en est la capitale. Elle envoie deux députés au parlement pour toute la province, indépendament des villes & bourgs qui en envoient vingt-quatre. Il s'y trouve des mines de plomb & d'étain. On y recueille du blé, du cidre: l'on y nourit beaucoup de moutons, & il s'y fabrique des draps, des serges & des denteles. Elle a environ soixante-cinq lieues de circuit, & un milion neuf cents vingt mille arpens. L'air y est bon, & le terrain, sans être fertile, cultivé soigneusement par des mains robustes, ne laisse pas de fournir assez abondament à la subsistance de ses habitans. (*R.*)

DEZIZE; petite ville d'Égypte, sur le Nil; proche le Caire. Il s'y fait du trafic, & elle est à 2 lieues des Pyramides. *Long.* 49, 50; *lat.* 28, 54. (*R.*)

DIAMPER; ville des Indes, au royaume de Cochin. Elle est située sur une riviere & sur la côte de Malabar. (*R.*)

DIANO; bourg d'Italie dans la riviere occidentale de Gênes, avec un château. Elle est sur une hauteur, près de la mer, à une lieue e. d'Oneille. (*R.*)

DIARBECK (le), ou le Diarbekir. C'est l'Assyrie & la Mésopotamie des anciens. Elle est située dans la Turquie Asiatique, & a pour capitale une ville nommée *Diarbeck*, *Diaberkir* & *Amid*, située sur le Tigre.

On divise le Diarbeck, en Diarbeck propre ou ancienne Mésopotamie à l'occident; l'Yrac-Arabi, autrefois la Chaldée ou Babylonie, au midi; le Curdistan, autrefois l'Assyrie propre, à l'orient. Le Diarbeck propre est partagé en trois gouvernemens; savoir, celui de Diarbekir, qui occupe la partie septentrionale; de Mosul à l'orient, le long du Tigre, & d'Ourf à l'occident, le long de l'Euphrate.

La ville de Diarbeck ou Diarbekir, capitale de tout le Diarbeck, est située sur le Tigre. Elle est riche, peuplée & marchande. Son commerce principal consiste en maroquin & en toile de coton, qui s'achetent pour l'Europe. C'est la résidence d'un pacha, qui a sous lui dix-neuf sangiacs. Il y a dans cette ville plus de vingt mille chrétiens Grecs, Syriens, Arméniens, Nestoriens, qui y ont chacun un évêque. Les Nestoriens ou plutôt Chaldéens réunis à l'Église Romaine, y ont un patriarche. Cette ville est située dans une plaine agréable & fertile. Le pacha en est un des visirs de l'empire. Il peut mettre sur pied plus de vingt mille chevaux. Cette ville est à 65 lieues n. e. d'Alep, 52 n. e. de Mosul. *Long.* 57, 35; *lat.* 36, 58. (*R.*)

DIDIER (Saint); petite ville de France, dans le Vélay, au diocèse de Puy, & à 7 li. n. de cette ville. (*R.*)

Didier (Saint); petite ville de France, dans le Lyonois, élection de Lyon. (*R.*)

Didier (Saint); bourg de France, en Auvergne, élection de Brioude. (*R.*)

DIE; capitale du Diois, dans le Dauphiné, province de France. Elle est située sur la Drome. En latin *Dia Vocontiorum*. Il y a évêché, bailliage, collége. Elle avoit une citadelle qui est maintenant détruite. L'évêque est seigneur de la ville; il est suffragant de Vienne. Elle a beaucoup souffert des guerres de religion. Les Calvinistes avant la révocation de l'édit de Nantes, y étoient très-puissans. Cette ville, située dans un pays très-montagneux, est à 9 lieues s. e. de Valence, 15 n. o. de Gap, 12 s. o. de Grenoble, 19 n. e. d'Orange, 115 s. e. de Paris. *Long.* 22, 58; *lat.* 44, 44. (*R.*)

DIÉ (Saint). *Voyez* Saint-Diez.

Dié (Saint); bourg de France, dans l'Orléanois, au Blésois, sur la Loire. (*R.*)

DIEBACH; petite ville d'Allemagne, dans la haute Autriche, & dans le quartier de Traun, à l'opposite de Wels. (*R.*)

DIEMANSTEIN; seigneurie d'Allemagne, en Suabe, dans la principauté d'Ettingen. (*R.*)

DIEMERING; petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, dans le comté de Sarwerden. (*R.*)

DIENVILLE; petite ville de France, en Champagne, dans la généralité de Châlons, élection de Bar-sur-Aube. (*R.*)

DIEPBOURG; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Maïence, avec un château, chef-lieu d'un bailliage. (*R.*)

DIEPENHEIN; ville des Provinces-Unies, bailliage de Haarbergen, au pays de Twente, dans l'Overissel. (*R.*)

DIEPHOLT, ou Diepholz; petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie. Le comté dont elle est capitale, est en général parsemé de marais & de bruyeres. Cet état apartient à la branche de la maison de Brunswich, qui occupe le trône d'Angleterre. La ville de Diepholt est située sur le lac de Dumer, entre Bremen & Osnabrug, environ à 10 lieues de chacune, & à 12 n. o. de Minden. (*R.*)

DIEPPE; ville de la haute Normandie, en France, au pays de Caux. Elle est située à l'embouchure de la riviere d'Arques. *Long.* 49, 55, 17; *lat.* 18, 44, 12.

Cette ville est considérable, belle, forte, & très-commerçante, avec un bon port, deux belles jetées, & un vieux château. C'est le siége d'un gouvernement particulier & lieutenant de roi, d'une justice subalterne apartenante à l'archevêque de Rouen, d'une amirauté. Elle a un bureau des traites foraines, trois paroisses, un collége aux P. de l'Oratoire, neuf maisons religieuses des deux sexes, un hôpital, un hôtel-dieu. Elle est peuplée d'environ vingt-un mille habitans. Il s'y trouve quantité d'habiles tourneurs, qui travaillent supérieurement l'ivoire & la corne, & il s'y fait de très-belles dentelles. Cette ville est la patrie de M. Bruzen de la Martiniere, du célebre du Quesne, général des armées navales sous Louis XIV, mort en 1688, & du médecin Pecquet. Les Anglois & les Hollandois bombarderent Dieppe en 1694. Elle fut depuis rebâtie presqu'entiérement avec une régularité qui la rend très-agréable. La pêche des harengs, merlans, maquercaux, &c. y occupe beaucoup de monde. Au reste, cette ville est moins considérable qu'elle ne le fut autrefois. Elle est exempte de tailles & de gabeles. Elle est à 12 li. n. de Rouen, 6 s. o. de Tréport, 6 n. e. de Saint Valeri en Caux, & 38 n. de Paris. (*R.*)

Dieppe (le petit). C'est le nom d'un établissement de François, en Afrique, dans la Guinée, sur la côte de Malagnette. (*R.*)

DIERDORF; ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le comté de Wied, avec un château où résident les comtes. (*R.*)

DIESDORF; bailliage & couvent de femmes, non loin de Saltzwedel, en Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg. (*R.*)

DIERSTEIN; petite ville d'Allemagne, dans le pays au dessous de l'Ens, en Autriche. Elle est située sur le Danube, avec un château & une maison de chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin. Sur la montagne voisine, étoit le château qui servit de prison, en 1393, à Richard, roi d'Angleterre, pris par le duc Léopold. La ville & le nouveau château apartienent aux comtes de Stahremberg. (*R.*)

DIESSEN; bourg de la haute Baviere, sur le lac Ammer, dans la régence de Munich, avec une prévôté de chanoines réguliers de S. Augustin. (*R.*)

DIESSENHOFEN; ville de Suisse, au canton de Schaffouse. Elle est située sur le Rhin, à 2 lieues s. de Schaffouse, avec un pont sur le fleuve. Elle doit foi & hommage aux huit anciens cantons Suisses & à la ville de Schaffouse; du reste les

priviléges essentiels dont elle est en possession, la raprochent beaucoup des villes libres. *Long.* 27, 25; *lat.* 47, 45. (*R.*)

(Les Suisses s'en rendirent maîtres en 1640. Elle a son sénat, son avoyé & sa jurisdiction sur les villages voisins, qui sont obligés de marcher en guerre sous son drapeau.)

DIEST; ville du Brabant, sur la Demer. Elle a trois Églises paroissiales, dont deux sont collégiales. Il s'y trouve quatre couvens d'hommes & cinq de femmes. Cette ville apartient au stathouder. Elle est à 6 lieues n. o. de Louvain, 4 n. e. de Tillemont, 2 s. e. d'Aerschot. *Long.* 22, 35; *lat.* 50, 59. (*R.*)

DISTER, ou DEISTERWALD; grande forêt d'Allemagne, entre le Weser & le Leine, dans le quartier de Hameln, au cercle de basse Saxe, à l'électeur de Hanover. (*R.*)

DIETEERSDORF; petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, à la maison de Dietrichstein. (*R.*)

DIETRICHSTEIN; château d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la haute Carinthie. C'est de là que sont sortis les princes de Dietrichstein, élevés à leur dignité par l'empereur Ferdinand II, l'an 1622, introduits dans le collége des princes du Saint Empire, par Ferdinand III, l'an 1654, & siégeans & votans dans ce collége dès l'an 1686, au titre de la seigneurie de Trasp, en Autriche, dont ils firent alors l'acquisition, sous le regne de Léopold. (*R.*)

DIETSCHIN, TETZEN, ou TETSCHEN; ville de Bohême, dans le cercle de Leutmeritz ou Lemoteritz, au bord de l'Elbe, avec un beau château situé sur un roc élevé. (*R.*)

DIETZ; ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, sur les bords de la Lœhn, avec un château. Les réformés y ont deux Églises, & les luthériens une. Cette ville apartient aux comtes de Nassau-Dietz, avec une partie du comté de ce nom; l'autre est à l'archevêque de Treves. Elle est à 6 li. e. de Coblentz, 3 n. e. de Nassaw, & 10 n. de Maïence. *Long.* 25, 35; *lat.* 50, 22. (*R.*)

DIEU (l'île), ou L'ÎLE D'YEU. Cette petite île est sur la côte de Poitou. Il s'y trouve un bourg. (*R.*)

DIEU LE-FIT; deux petites villes de la généralité de Grenoble, dans le Dauphiné, élection de Montelimart. (*R.*)

DIEUZE; petite ville de France, en Lorraine, entre Mets & Saverne. Elle est remarquable par ses sources d'eau salée, qui fournissent une grande quantité de sel. C'est le siége d'une maitrise particuliere des eaux & forêts, & d'une recette des finances. Elle a quatre couvens & deux hôpitaux, & elle est sur la Seille, à 2 li. e. de Marsal, 9 n. o. de Nanci. *Long.* 24, 20; *lat.* 48, 60. (*R.*)

DIEZ (Saint); ville épiscopale de France, en Lorraine, située sur la Meurte, entre de hautes montagnes. Elle n'est le siége d'un évêché que depuis quelques années. Il s'y trouve, outre la cathédrale qui sert de paroisse à la ville, une Église paroissiale dans le faux-bourg, un couvent & un hôpital. Les chanoines de la cathédrale font preuves de noblesse. Avant son érection en évêché, cette ville étoit du diocèse de Toul; cependant le prévôt du chapitre de Saint Diez prétendoit avoir la jurisdiction épiscopale. Elle est à 10. li. o. de Seleftat, & 12 s. e. de Luneville. *Long.* 24, 45; *lat.* 48, 20. (*R.*)

DIGNANO; ville d'Istrie, en Italie, aux Vénitiens. Elle est à 2 li. n. n. e. de Pola & à une lieue de la mer. *Long.* 31, 40; *lat.* 45, 10. (*R.*)

DIGNE; ville de France, en Provence, avec un évêché suffragant d'Embrun. Il y a recette, sénéchaussée, lieutenance de maréchaussée. Elle est située au pied des montagnes, au bord de la Bleaune, qu'on nomme encore *Mardoric*. Outre la cathédrale, elle a cinq convens, un séminaire, un collége, un hôpital. Cette ville, qui est très-anciene, a des eaux thermales qui se boivent, & dans lesquelles on prend des bains. Gassendi naquit dans le bailliage de Digne. Elle est à 14 lieues s. o. d'Embrun, 7 s. e. de Sisteron, & 155 s. e. de Paris. *Long.* 23, 2; *lat.* 44, 5. (*R.*)

DIJON; ville de France, capitale de la Bourgogne, l'une des plus grandes, des plus belles, & des plus considérables du royaume. C'est le siége d'un parlement, d'un évêché, d'une chambre des comptes, d'une cour des aides, d'une chancélerie près le parlement, d'une chambre du domaine. Cette ville est la résidence du gouverneur général de la province, ou du lieutenant général commandant en sa place, d'un intendant de justice, police & finance, d'un gouverneur particulier, de deux lieutenans de roi, l'un pour la ville, & l'autre pour le château; d'un grand sénéchal, de deux lieutenans des maréchaux de France. C'est le siége d'un bailliage principal, d'un bailliage particulier, d'un présidial uni au bailliage & à la chancélerie, d'une chancélerie aux contrats, d'une table de marbre pour toutes les maitrises & grueries royales & seigneuriales du parlement de Bourgogne en fait d'eaux & forêts, d'une maitrise particuliere, d'une mairie qui a la justice ordinaire, civile & criminele dans la ville & la banlieue. Il y a chambre du conseil de ville où s'exerce la police, seigneuries & justices des enclos & terres des abbayes de Saint Benigne & Saint Étienne, justice royale des chasses & plaisirs du gouverneur de la province, justice consulaire, maréchaussée sous un prévôt général, grenier à sel, justice des traites foraines, justice de la marque des fers & des cuirs, bureau des finances, commission pour les dettes & afaires des communantés, chambre des élus généraux des états, intendance de la marine, recette générale & particuliere des états, direction des gabeles & traites.

Depuis près de mille ans on batoit monoie à Dijon; mais par édit de février 1772, l'hôtel des monoies a été supprimé avec tous ses offices. Ce-

pendant le balancier, le laminoir, & les autres outils & utenſiles employés à la fabrication des eſpeces, ſont encore à l'hôtel. Il y a une académie des ſciences, arts & belles lettres, une faculté de droit civil & canonique, un grand & beau collége, & un collége de médecine. L'évêque de Dijon eſt premier conſeiller d'honeur au parlement. Son diocèſe qui eſt un démembrement des évêchés de Langres, d'Autun, & de Châlons, renferme deux cents onze paroiſſes; deux abbayes d'hommes, trois abbayes de femmes, & huit chapitres de Chanoines. Le revenu de l'évêché eſt de 60000 liv. ſelon ſa taxe en cour de Rome; il paye 1233 florins pour l'expédition de ſes bulles. Avant l'érection de l'évêché par Clément XII en 1731, l'Égliſe de Dijon étoit compriſe ſous le diocèſe de Langres.

La chambre des comptes de Dijon eſt la ſeconde du royaume; ſon établiſſement remonte aux ducs de Bourgogne de la premiere race.

Le maire, qui eſt chef-d'armes, jouit de pluſieurs beaux priviléges.

Cette ville eſt baignée par les deux petites rivieres d'Ouche & de Suzon; celle-ci eſt ſouvent à ſec. On y entre par cinq portes: la porte de Bourbon, la porte Saint-Nicolas, où ſe rendent les routes de Lorraine & d'Alſace par la Franche-Comté, & celles de Paris & de Flandres par la Champagne; la porte Guillaume, à laquelle ſe terminent les deux routes de Paris par Auxerre & par Troies; la porte d'Ouche où aboutit la route de Lyon, & la porte Saint-Pierre, où l'on arive de Beſançon & de la Suiſſe. Elle a trois faux-bourgs; celui de Saint Pierre, celui de Saint Nicolas, & le faux-bourg d'Ouche qui communique aux Chartreux par une longue & belle avenue de grands arbres. La ville eſt de forme ovale: ſa longueur eſt de quinze cents pas ſur mille de largeur, & ſon circuit eſt de treize cents cinquante toiſes, non compris les faux-bourgs; en dehors des murs il eſt d'une grande heure de chemin. Elle eſt ceinte de beaux murs acompagnés de demi-lunes, de baſtions au nombre de douze, & de foſſes, avec un château en forme de citadelle. Il eſt de forme carrée, avec quatre groſſes tours rondes à ſes quatre angles, & il eſt flanqué de deux fers à cheval, l'un du côté de la campagne, & l'autre du côté de la ville. Commencé ſous Louis XI, continué ſous Charles VIII, il fut achevé ſous Louis XII.

La population de cette ville eſt de vingt mille habitans. Elle en comptoit trente mille il y a environ deux ſiecles. Le nombre de ſes maiſons s'éleve à deux mille deux cents ſoixante-ſix. Les rues en ſont droites, larges, bien pavées, & formées de maiſons aſſez généralement belles.

Il s'y trouve une Égliſe cathédrale, ci-devant abbaye ſous le titre de Saint Étienne; la ſainte chapelle du roi, Égliſe collégiale fondée en 1172, ſept paroiſſes, dont une ſous le titre de Saint Jean fut érigée en collégiale en 1455, les ſix autres deſſervies par ſix méparts ou communautés de prêtres; un doyené ou archiprêtré uni à la cure de Saint-Jean, un ſéminaire dirigé par les prêtres de l'oratoire, une commanderie de l'ordre de Malte, une riche & magnifique chartreuſe, un couvent de Dominicains, dans une ſalle duquel s'aſſemblent les habitans des ſept quartiers de la ville, pour procéder à l'élection du maire, & où ſont les écoles de l'univerſité; quatre autres couvens d'hommes, Cordeliers, Carmes, Capucins, Minimes; une maiſon d'Oratoriens, une de Lazariſtes, cinq maiſons de religieuſes, dont une abbatiale, dite des dames de Saint Julien, bénédictines; une collégiale ſous le nom de chapelote ou chapelle aux riches; un collége ci-devant régi par les Jéſuites, un hôpital général dit le grand hôpital, deſſervi par des religieuſes d'un inſtitut particulier, un hôpital dit du Saint-Eſprit pour les enfans trouvés, un hoſpice dit de Sainte Anne pour les pauvres filles, un autre dit de Saint Fiacre pour les pélerins, une communauté de veuves & filles, ſous le nom de Sainte Marthe, établie pour le ſoulagement des priſoniers & des pauvres malades; des ſœurs de la Charité, répandues ſur les différentes paroiſſes de la ville pour le ſervice des pauvres malades; une ſociété dite de la Miſéricordie, pour le ſoulagement des malheureux; des écoles pies ou petites écoles pour les enfans du bas peuple, une maiſon dite du réfuge pour les femmes qui ſe ſont écartées, & celles qui veulent s'y retirer de leur gré; une maiſon de correction dite du bon paſteur, pour les filles & femmes diſſolues.

Goutran, roi d'Orléans & de Bourgogne, eſt cru le fondateur de l'abbaye de Saint Benigne. Il la dota, & lui avoit fait don de croix & couronnes d'or, de vaſes précieux qui furent vendus au XI[e] ſiecle pour ſubvenir au beſoin des pauvres dans la criſe d'une famine générale. L'Égliſe fut conſacrée en 535. Celle qui exiſte aujourd'hui fut finie en 1288. C'eſt une des plus belles du royaume par ſon étendue, ſa légéreté, la hauteur des voûtes, & la fleche qui s'éleve au deſſus. Le vaiſſeau a deux cents treize pieds de longueur, y compris l'épaiſſeur des murs, quatre-vingt-ſept de large, dont quarante-deux pour la grande nef, & quatre-vingt-douze pieds de hauteur ſous voûte. La fleche qui s'élance du haut de l'édifice eſt un ouvrage des plus hardis qu'ait jamais tenté l'induſtrie humaine: ſur un diametre très-peu conſidérable elle porte le coq qui la termine à trois cents ſoixante-quinze pieds de haut; élévation prodigieuſe qui eſt preſque double de celle des tours de Notre-Dame de Paris. La hauteur de la croix eſt de trente-ſix pieds. Pour empêcher que cette magnifique pyramide ne ſoit frapée de la foudre, on a placé un conducteur ſur l'aiguille voiſine & en pierre de S. Philibert. Le portail eſt orné de deux tours gémeles d'environ deux cents quarante pieds, dans l'une deſquelles ſont deux bourdons, l'un de onze, l'autre de quinze milliers. Le vaiſſeau de Saint Benigne, par ſa ſtructure & ſa grandeur,

l'em-

l'emporte de beaucoup sur toutes les autres Églises de la ville, & sa pyramide est une des plus élevées qu'il y ait en Europe & dans le monde. L'orgue est un des plus beaux qui existent. On désireroit seulement que la nef eût plus de profondeur. On y voit le tombeau d'un prince de Pologne qui fut moine de ce monastere pendant plusieurs années, & obtint ensuite du Pape pouvoir de se marier. Derriere le chœur de cette Église on remarque un ancien édifice bâti en rotonde, avec trois voûtes élevées l'une au dessus de l'autre, ouvertes circulairement dans le milieu, & portées par des colonnes au nombre de cent quatre, dont le fût est d'une seule piece. Le tiers de cette construction est en terre. C'étoit un temple des faux dieux, qui nous est resté du temps du paganysme. L'escalier du monastere mérite d'être vu; la coupe en est savante, & il differe peu de celui de l'abbaye de Saint Germain des Prés à Paris. Ce monastere a eu quatre-vingt-quinze abbés. En 1775 la mense abbatiale en fut réunie à perpétuité à l'évêché de Dijon.

C'est à Saint Benigne que les ducs de Bourgogne, & les rois Jean, Louis XI, & Charles VIII jurerent de garder les priviléges de la province.

Le nouveau corps-de-logis élevé derriere l'Église, se fait remarquer par un ton d'architecture mâle & savant.

La sainte chapelle releve immédiatement du Saint Siége. Cette Église collégiale fut fondée par les ducs de Bourgogne en 1172 pour être la paroisse de leur maison, & donne au doyen le titre de curé des ducs, duchesses, & enfans de Bourgogne. Le doyen de la Ste chapelle siége avant les doyens des cathédrales aux états de la province. Cette Église jouit de plusieurs beaux priviléges, entr'autres de celui de ne pouvoir être interdite en aucun cas (*a*). Ses canonicats sont à la nomination du roi. Le service divin s'y fait en musique. Le vaisseau, de moyene grandeur, est d'un assez beau gothique; sa longueur est de cent soixante-sept pieds; il a soixante-trois pieds six pouces de largeur, sans y comprendre les chapelles collatérales, dont trente pieds pour la largeur de la grand'nef, & soixante-quatre pieds de hauteur sous voûte. Elle est surmontée d'une superbe aiguille d'environ trois cents cinquante pieds de haut, à compter du pavé de l'Église; le réchaud contient une cloche d'argent allié, & la tour qui est au portail renferme un très-beau carillon. On remarque dans le chœur au dessus des stalles les écussons de trente-un chevaliers de la Toison d'or, peints en 1433 après la tenue du troisieme chapitre de l'ordre, institué en 1430 par le du de Bourgogne Philippe le Bon, qui voulut que cette Église fût le lieu collége & chapitre de son ordre.

Les statues de Saint André & de Saint Yves qui se correspondent en cette Église, sont de Dubois. Le chœur est orné d'une assomption de la vierge, composition sage & riche exécutée avec roideur. La figure de la vierge est courte & maniérée. Toute cette machine est d'Attiret, ainsi que la statue de Saint Jean l'Évangéliste. On voit dans le chœur le tombeau de Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France, amiral des mers du levant, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, qui se signala à la bataille de Renty & au siége de Calais. Il mourut en 1573. À la sainte chapelle on expose à la dévotion des fideles une hostie miraculeuse qui s'y conserve depuis plusieurs siecles. Elle fut envoyée en 1433 par le Pape Eugene III à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. L'exposition qui s'en fait tous les ans le dimanche dans l'octave de la fête-Dieu, attire à Dijon un grand concours de peuple. Elle est conservée dans un cofre d'or garni de pierreries, & on l'expose dans un ostensoir d'or, du poids de cinquante-un marcs, orné de pierres précieuses, & surmonté d'une courone d'or qui est celle que Louis XII porta le jour de son sacre, & qu'il envoya par deux hérants d'armes. Le cofre d'or où on la conserve est un présent du duc d'Épernon en 1433, & l'ostensoir fut offert par Isabelle duchesse de Bourgogne.

L'Église de Saint Michel est un fort beau vaisseau, bien éclairé; mais elle se fait sur-tout remarquer par la richesse & la magnificence de son portail, qui n'en reconoît d'autre en France avant lui que ceux de Sainte Génevieve, de Saint Sulpice, & de Saint Gervais à Paris. Sur un socle percé d'un triple cintre orné de sculptures & de reliefs, s'élevent deux tours gémeles formées de différens ordres d'architecture les uns au dessus des autres, & surmontées de deux coupoles octogones, terminées par des boules de bronze doré. Cet ouvrage honore singuliérement la ville de Dijon: entrepris avant la renaissance des arts, il n'est point dans le genre gothique comme le sont ceux du moyen âge, & Dijon vit reparoître dans son sein l'architecture greque, au milieu du mauvais goût qui dominoit alors dans toute l'Europe. On voit avec regret que les piliers de la nef soient encaissés dans de la menuiserie, ce qui détruit l'effet de l'architecture; & que le clocher étant resté imparfait, l'Église se trouve surmontée d'une espece de gros colombier écrasé qui dégrade le tout.

Cette Église a cent quatre-vingt-huit pieds de long, les murs compris, quatre-vingt-neuf de large, indépendament des chapelles collatérales, dont quarante-cinq pour la grand'nef, & soixante-quatre de hauteur sous voûte. Cette Église renferme les cendres du président Jeannin. À la croisée mé-

(*a*) Elle fut fondée par Hugues III Duc de Bourgogne, lorsqu'il alla à la Terre Sainte. Cette fondation fut confirmée par le Pape Alexandre III qui prit cette Chapelle sous sa protection, voulant qu'elle ne fût soumise à perpétuité qu'à lui & à ses successeurs: ce qui fut de nouveau confirmé par Innocent III l'an 1212. Aujourd'hui cette sainte chapelle anciénement Ducale & à présent Royale jouit des mêmes priviléges. (*r*).

ridionele on observe un grand bas-relief enfermé dans un cadre, qui représente d'une maniere peut-être trop énergique la chute des mauvais anges, & l'état de la damnation.

L'Église de Saint Étienne, avant son érection en cathédrale, fut une abbeye, de l'ordre de Saint Augustin, dont la fondation remonte au commencement du XIIe siecle, & qui eut une suite de vingt-six abbés. En 1613 elle fut sécularisée & érigée en collégiale, & en 1731 elle fut convertie en siége épiscopal, auquel furent affectés les revenus, tant de l'abbé de Saint Étienne, que de l'abbé de Beze, dont les titres furent supprimés. Jean Bouhier, doyen de la Sainte-Chapelle, & chancelier de l'Université, fut le premier pourvu de ce siége. L'Église de Saint Étienne a 191 pieds de long intérieurement, cinquante-six de large, dont vingt-cinq pour la grand'nef, & quarante-huit de hauteur sous voûte. Elle est surmontée d'un très-beau campanile, couvert en plomb, & elle s'annonce par un portail d'architecture moderne, construit pour la meilleure partie sur les desseins d'un éleve de Mansard. Il est décoré d'un grand bas-relief, représentant le martyre de Saint Étienne, du fameux Bouchardon. Les statues de Saint Étienne & de Saint Médard dans l'intérieur de l'Église, avec les douze bustes des piliers, sont de Dubois. La figure de Saint Jean Baptiste qui se voit dans la chapelle des fonts, est due à Clauxsluter, qui exécuta le tombeau de Philippe le Hardi aux Chartreux. On conserve au trésor de la cathédrale une épine de la courone de Notre-Seigneur un morceau de la vraie croix, & les vêtemens sacerdotaux de Saint Bernard qui étoient à l'abbaye de Praslon, supprimée en 1748. Le président Bouhier est inhumé en cette Église. Le campanile porte un bourdon du plus gros volume, & un carillon. Les fonctions curiales de la paroisse Saint Médard se font à la cathédrale, à une chapelle de la croisée. Sur le retable est une chasse, contenant les reliques de S. Médard. À côté de la cathédrale étoit une anciene tour dont on avoit respecté la vétusté. Elle existoit depuis environ mille trois cents ans. C'étoit une construction du VIe siecle. Elle étoit encore fort saine lorsqu'on l'a détruite en 1781.

L'Église collégiale de Saint Jean est construite en forme de croix, sans piliers ni collatéraux. Elle a cent soixante-huit pieds de long, soixante-treize de largeur, & autant de hauteur. De vastes lambris, appliqués à un cintre en charpente très-savant, y sont substitués aux voûtes; mais ce qu'on n'admire point assez, c'est la hardiesse de la flèche, suspendue d'une maniere presqu'inconcevable. Elle a environ 330 pieds d'élévation du pavé de l'Église. Le vaisseau est orné de neuf grands tableaux de Revel. On y conserve un morceau de la vraie croix.

L'Église de Notre-Dame de Dijon est un gothique d'un goût exquis; c'est un ouvrage d'une délicatesse, d'une légéreté extraordinaires, & un chef-d'œuvre en ce genre d'architecture. J'ai vu en Europe tous les vaisseaux gothiques qui ont de la réputation; je n'en ai vu aucun qui m'ait fait plus de plaisir. Ce beau modele gâgneroit encore beaucoup si on lui rendoit les jours, que la barbarie seule peut encore tenir murés.

Cette Église est un ouvrage du XIIIe siecle. Les galeries en sont formées de petites colonnes de six pouces de diametre, & de quinze pieds, quelquefois de trente pieds de haut, d'un seul morceau. La voûte est une merveille de l'art. L'architecture gothique n'offrit rien de plus grand que son portail, qui paroît un peu nu par le retranchement qu'on n'eût jamais dû se permettre des figures en saillie qui y furent autrefois. M. de Vauban fut si frapé des beautés générales & du détail de cette Église, qu'il s'écria: qu'il ne manquoit plus à ce temple qu'une boîte pour le conserver. Feu M. Soufflot, architecte de la nouvele Sainte Génevieve, voulut en avoir le plan en relief, & il le fit exécuter en bois.

Les archives de la ville sont en dépôt dans une tourele de cette Église. L'horloge à figures mouventes, placée sur une autre tourele au devant de l'Église, est une dépouille de la Flandre. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, la fit transporter à Dijon après le sac de Courtray. L'assomption de la Vierge, exécutée en relief, au fond de l'Église, est un ouvrage de Dubois.

L'Église des Bernardines est surmontée d'une très-belle rotonde, terminée par une boule de cuivre doré, & le maître-autel est décoré d'un excellent tableau de J. B. Corneille. L'abbaye des Bénédictines, dites de Saint Julien, est construite sur l'emplacement de l'hôtel qu'avoit à Dijon l'amirel Philippe Chabot, gouverneur de Bourgogne, en 1526. Les murs de clôture qu'on voit chargés d'ancres & d'attributs maritimes, sont encore ceux de son hôtel. Ce fut-là que le comte de Charni, Éléonor Chabot, amiral de France, & commandant en Bourgogne, par le conseil & aux pressantes sollicitations de Pierre Jeannin, résolut de n'avoir aucun égard aux ordres qui lui avoient été apportés de la cour pour le massacre de la Saint-Barthélemi. Si Rome décerna la courone civique à celui qui avoit sauvé la vie d'un citoyen; qu'auroit elle fait pour Charni & Jeannin qui avoient préservé une grande province d'un massacre général?

Les Carmelites furent établies en 1605 à Dijon par la compagne de Sainte Thérese. C'est le premier couvent de femmes fondé à Dijon. Leur Église est ornée d'un fort beau portail. Celle des Ursulines est riche en excellens tableaux de Restout, de Revel, de Quentin, de Tasser, éleve du Guerchin, & on y voit deux statues de Saint Joseph & de Saint Augustin, de Bouchardon.

Le monastere de la Visitation fut établi en 1622 par Ste Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, fondatrice de l'ordre, & qui eut Dijon pour patrie. Le maître-autel est sous un riche baldaquin, soutenu par six colonnes corinthienes. On voit dans une

chapelle le tombeau de M. Rigoley de Poligni, qui est d'un bon travail.

Le couvent des Jacobines a été supprimé dans ces derniers temps. On voyoit à leur Église, au maître-autel, un tableau de Jésus-Christ, communiant Sainte Cathérine; excellent morceau de Quentin, peintre Dijonois, qui fut admiré du Poussin, à son passage à Dijon.

L'Église S. Philibert, au dessus de laquelle s'éleve une lourde aiguille en pierre, contient les cendres de Dubois, le sculpteur de Dijon par excellence.

La chartreuse, à un demi-quart de lieue de la ville, fut fondée en 1383. Les cendres de quelques ducs de Bourgogne y reposent sous de magnifiques tombeaux, qui sont cités comme un des plus beaux monumens des arts, eu égard sur-tout au temps où ils furent faits. Ces tombeaux sont ceux de Philippe le Hardi, de Jean sans Peur, & de la duchesse son épouse, (Marguerite de Baviere). Les figures, qui sont d'albâtre, & d'un travail exquis, reposent sur de superbes tables de marbre noir, au dessous, & à l'entour desquelles une multitude de petites figures de Chartreux, taillées en marbre blanc, & excellemment travaillées, représentent les expressions variées de la douleur. Deux anges à chaque tombeau soutienent le casque des ducs, & il y en a deux aux pieds de la duchesse pour supporter son écu armorié. L'intention de Philippe le Bon, qui institua la toison d'or, avoit été d'y perpétuer aussi sa mémoire par un monument funéraire. Il avoit même déja mis quelques sommes en dépôt, & amassé des marbres pour l'exécution de ce tombeau; mais Charles le Téméraire, son successeur, en fils peu religieux, distrait par des guerres ruineuses, négligea les pieuses intentions de son pere, & dissipa l'argent. Il se contenta de faire transporter de Bruges le corps de Philippe le Bon, & le fit placer dans un caveau, près de celui du duc Jean. Le tombeau de Philippe le Hardi est de Clauxsluter. On conserve aux Chartreux la tête du duc Jean sans Peur, qui fut tué sur le pont de Montereau, sous Charles VI, à l'instigation du Dauphin. Elle porte l'entaille du coutelas. Elle ne se montre qu'aux princes, très-difficilement à d'autres. Bonne d'Artois, seconde femme de Philippe le Bon, & plusieurs princesses de la maison de Bourgogne, ont aussi leur sépulture dans ce monastere, ainsi que quelques seigneurs de la Trimouille. L'Église est ornée de bons tableaux, de Carle-Vanloo, de Crants, & quelques-autres.

Le grand hôpital, sous le nom de *Notre-Dame de la Charité*, est un des plus beaux établissemens en ce genre qu'il y ait dans le royaume. Dans sa construction, on a consulté également & la décoration, & l'utilité des malades. L'hôpital Sainte Anne fut fondé pour de pauvres orphelines qu'on y instruit à travailler, en linge, à la tapisserie, à broder, &c. La société de la Miséricorde, établie en 1658, pour venir au secours des malheureux, leur distribue annuélement une grande quantité de bois, de charbon, de médicamens, de sirops, de confitures, &c. Ses bienfaits s'étendent encore sur les prisons.

Dijon est orné de beaux hôtels, de très-belles places, & édifices publics sacrés & profanes, dignes de remarque. On y observe sur-tout la place royale, décorée d'une excellente statue équestre, en bronze, de Louis XIV, érigée en 1725. Elle pese cinquante-deux milliers, dont trente-six milliers pour le cheval, & seize milliers pour la figure du roi. Ce monument, qui est un ouvrage de le Hongre, a coûté 108,000 livres, indépendament du piédestal dans lequel il a été employé mille deux cents quatre-vingt-quinze pieds de marbre, tant blanc pommelé, que gris, qui, rendu à Dijon, a coûté brut 32 liv. le pied carré. La place, construite en fer à cheval, est réguliere, & couronée circulairement d'une balustrade; au devant est le magnifique palais de la province, qu'on nomme *le Logis du roi*, orné de superbes portiques & d'une très-haute tour en terrasse, qui est du plus bel effet; à gauche, le palais des états, la rue de Condé, tirée au cordeau, toute en pierres de taille, formée de maisons à balcons, bâties uniformément, même hauteur, même structure; à droite la haute & très-hardie pyramide de la Sainte Chapelle, le somptueux portail de l'Église de Saint Michel, & le riche campanile de la cathédrale, tellement que de ce point la ville de Dijon s'annonce de la maniere la plus brillante.

Les autres places de Dijon les plus remarquables sont celles de Saint Étienne, de Saint Jean, de Saint Michel, & des Cordeliers.

Le palais du logis du roi a reçu successivement les rois Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, qui y ont logé. Les gouverneurs de la province l'habitent lorsqu'ils vienent à Dijon. C'est un corps-de-logis d'une vaste étendue; qui a beaucoup de dignité. Des deux ailes en retour, il en est une qui n'est point encore achevée, mais qui va l'être d'après la décision des derniers états. L'autre est terminée par un péristyle Toscan, construit d'après les desseins de M. Gabriel, ainsi que la porte & l'escalier de la salle des états. Ce palais est surmonté d'une grande tour, vulgairement nommée *la terrasse du logis du roi*, commencée en 1367, & qui ne fut finie que par Philippe le Bon. Elle est de belles pierres de taille, & très-haute; & quoique de forme irréguliere & bizâre, elle est d'un grand effet. Cette tour sert d'observatoire à l'académie.

Le logis du roi fut le château des ducs de Bourgogne; mais à la réserve de la tour, d'une partie du corps-de-logis, & d'un bâtiment adjacent, c'est un édifice moderne, postérieur à ces souverains. La cour, qui forme un carré long, a jour sur la place royale, par une grille de fer d'une grande

étendue. L'autel de la chapelle des élus est orné d'un tableau de Jouvenet.

Le palais où s'assemble le parlement s'annonce par un porche, élevé sur un perron de plusieurs marches, & décoré de colonnes & de statues, en particulier de celle de Henri II, sous le regne duquel furent commencés la grande salle & le portail, qui furent achevés sous Charles IX. La salle des audiences publiques fut faite par Louis XII. Le plafond est de la plus grande richesse, par l'or, la sculpture, la peinture. Les vitraux, qui sont peints, sont un don de François Ier. On y voit son portrait, avec son emblême, qui fut la Salamandre dans le feu.

Le parlement de Dijon s'est toujours distingué par ses lumieres & par son atachement aux intérêts de la province. Il fut créé à l'instar de celui de Paris par lettres patentes de Louis XI, données à Arras le 18 mars 1477, après la mort de Charles le Belliqueux, & confirmées par une déclaration du même roi du 9 août 1480. La premiere séance s'en tint à Dijon le 24 octobre suivant, & il n'avoit alors dans son ressort que le duché de Bourgogne, & ses dépendances. Il n'étoit composé que d'une chambre, qu'on a depuis appelée *la grand'Chambre*. Mais François Ier y ajouta la chambre de la Tournelle en 1537, Henri III les requêtes du palais en 1575, & celle des enquêtes en 1589; Louis XIII la jurisdiction des aides en 1630. La table de marbre, supprimée par le trop fameux édit de 1771, a été réunie à la chambre des enquêtes. Henri IV mit sous son ressort la Bresse, le Bugey, le Val-Romey & le pays de Gex qui en dépendent encore aujourd'hui avec la principauté de Dombes. Il y a dix-neuf bailliages royaux, & six présidiaux sous le ressort du parlement de Bourgogne, & il sєroit à souhaiter qu'on l'accrût des comtés de Mâcon, d'Auxerre, & de Bar-sur-Seine. C'est un bien grand abus que les habitans de la premiere de ces villes soient distraits de leur province, pour aller discuter leurs intérêts à cent lieues de leurs murs, à frais immenses, en abandonant leur maison, leurs afaires, leur commerce; considérant sur-tout que le parlement de Dijon est interposé entre le comté de Mâconois & le tribunal de Paris auquel il ressortit.

Les comtés d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, & de Mâcon, forment la partie du duché de Bourgogne, ressortissante au parlement de Paris. Ils furent unis & incorporés au parlement de Dijon par édit de Henri III, donné à Tours au mois de juin 1589, mais la mort de ce prince arrêta l'exécution de son édit quoiqu'enregistré. On doit atendre de la sollicitude du gouvernement pour le bien des peuples, qu'on verra revivre cet édit. Il a pu exister un ordre de choses où ces pays ont pu momentanément reconoître la jurisdiction du tribunal de la capitale; mais dans l'état actuel des choses, soustraire les peuples de ces districts à leur parlement légitime, & qui est à leur proximité, pour les soumettre à un parlement étranger, auquel ils ne peuvent recourir qu'à grands frais & par la suspension totale de leurs afaires, soit publiques, soit domestiques; ce seroit, sinon interrompre, du moins embarasser les voies de la justice pour quelque partie des sujets, & perpétuer un abus également manifeste & préjudiciable.

Aux états généraux du royaume, tenus à Paris en 1557, le premier président du parlement de Dijon obtint la préséance sur celui du parlement de Rouen, qui la lui disputoit.

Entre les hôtels qu'on pouroit remarquer, celui de l'intendance, acquis de la maison Bouhier, mérite d'être cité. Il seroit à souhaiter qu'il ne fût pas dans le coin de la ville le plus retiré, tandis qu'ailleurs il pouroit en faire un des ornemens.

Cette ville a une faculté de droit, établie par édit de 1722, qui se qualifie d'université. Elle est même désignée constament par le roi sous ce titre. Elle est pourvue de quatre professeurs en droits civil & canonique, dont les chaires se donnent au concours, ainsi que les places des quatre docteurs aggrégés, & la chaire de professeur en droit François.

Le collége de Dijon est sans doute le mieux monté qu'il y ait dans le royaume. Il est composé d'un principal, d'un sous-principal-préfet, de deux professeurs en théologie, de deux professeurs de philosophie, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langue Allemande, d'un professeur d'histoire, de deux professeurs de rhétorique, l'un pour l'éloquence, l'autre pour la poésie; d'un professeur d'humanités, des régens de troisieme, quatrieme, cinquieme, sixieme, d'un suppléant, & d'un bibliothécaire. Il seroit à désirer qu'on y établît un professeur d'histoire naturele, par la suppression du professeur de poésie latine, dont la partie seroit traitée conjointement avec l'éloquence, par un seul professeur de rhétorique. Tous les trois ans il s'y fait avec appareil une distribution solemnele de prix, en valeur d'environ mille livres. Indépendament de ces prix, qui furent fondés en 1737 par le premier président Jean de Berbisey les administrateurs du collége en distribuent annuélement dans les classes d'humanités, même dans celles de philosophie. Cette même administration a formé un cabinet de physique considérable: elle a assigné une somme annuele à son entretien, & elle a formé une bibliotheque à l'usage des étudians, fournie de bons livres de littérature, d'histoire & de morale.

[illegible]ge, où les Jésuites eurent autrefois d'ha[illegible]îtres, fut construit sur l'emplacement de [illegible] de la Trimouille. On y voit de beaux ta[illegible]x de Revel, de Corneille, & de quelques au[illegible]es maîtres. Aux jours de solemnités l'autel & le tabernacle de l'Église sont revêtus d'orfévrerie & de bas-reliefs en argent de la plus grande richesse. Ce fut un don du duc de Bellegarde, gouverneur de la province, sous Henri IV.

Cette ville a de quoi étoner par son heureuse & singuliere fécondité en savans du premier ordre, en littérateurs habiles, en hommes de génie. C'est de son sein que sont sortis MM. Bossuet, Crébillon, Piron, Saumaise, Rameau, le créateur de la musique en France; le président Jeannin, le président Bouhier, M. de la Monoye, M. de Buffon, Claude & Jean-Baptiste Menestrier, deux célebres antiquaires, le chevalier de Jaucourt, l'abbé Nicaise, le président de Brosse, M. de Longepierre, M. Bannelier, jurisconsulte fameux; le P. Oudin, M. Mariotte, S. Bernard, qu'on ne cite ici que comme homme éloquent & grand personage; M. Legouz de Gerland, l'abbé Clément, qui se distingua par ses talens pour la chaire; Quentin, & Jean Dubois, deux artistes du premier mérite, l'un peintre, l'autre sculpteur & architecte; M. de Marcenay, graveur très-célebre. Encore aujourd'hui (1783) cette ville a des savans distingués, parmi lesquels on citeroit M. l'Archer, de l'académie des Inscriptions; M. de Morveau, M. Maret, & quelques autres. Phillbert de la Mare, M. Diderot, M. de Vauban, l'abbé Sallier, M. Daubenton, M. Gueneau de Montbéllard, sont nés dans ses environs; Greuze, M. de la Lande, ont vu le jour dans le ressort de cette ville.

L'académie de Dijon, hors de la foule des institutions du même genre, vient en Europe immédiatement après celles de Londres, de Paris, de Berlin, de Petersbourg & de Bologne. Remarquons qu'on doit en quelque sorte à cette académie les productions de l'éloquent citoyen de Geneve. Elle courona son discours de l'influence qu'a eu sur les mœurs le rétablissement des sciences & des arts. L'épigraphe en étoit, *Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis*. La succès de l'ouvrage prouva à M. Rousseau que l'académie l'avoit parfaitement entendu: il comprit qu'on étoit capable de briser d'anciens préjugés, & de s'élever à sa maniere de voir: de là les œuvres qui l'on rendu si fameux.

Le jardin de botanique, situé hors de la ville, vers le levant, est une dépendance de l'académie, qui a d'ailleurs une collection d'histoire naturele, un beau laboratoire de chimie, un médailler & un observatoire. Cette société, fondée en 1725, a pour objet de ses travaux & de ses recherches, la morale, la physique, la médecine, les belles lettres & les arts. Elle tient ses séances dans un magnifique salon. Les états de la province ont acordé une somme annuele de 1800 livres, pour l'établissement d'un cours public & gratuit de chimie, qui se fait à l'académie. Il y a aussi des cours publics de matiere médicale, de botanique, d'acouchemens; un d'anatomie pourvu d'un amphithéâtre; & une école gratuite de dessein. La fondation d'ailleurs de differens prix entretient l'émulation, & concourt au progrès des connoissances. Les états, outre les prix annuels dans l'école de dessein, ont fondé deux prix extraordinaires, l'un pour la classe de peinture, l'autre pour celle de sculpture. Ils se donnent tous les quatre ans, & consistent en une pension de 600 livres, payable pendant quatre années consécutives, pour entretenir aux études, à Rome, ceux qui auront eu la palme au concours à l'école de Dijon.

Dans les derniers siecles & sous ses ducs, il y avoit à Dijon beaucoup de haute noblesse. On y voyoit les Vienne, les Bauffremont, les Vergy, les Châlons, les Charni, les Damas. On montra ancore à Dijon les hôtels ou l'emplacement des hôtels de Chabot, Clermont-Tonnerre, Biron, Croi ou Crouy, de la Trimouille, de Mailly, de Montrevel, d'Orange, de Rochefort, de Saulx, de Jaucourt, de Scenecey, de Tavannes, de Thianges, de Montgomery, de Vergy, de Vienne, d'Elbœuf, de Thianges.

Dijon est une des villes du royaume où la vie est le plus agréable, & où il regne le meilleur ton de société. C'est le lieu de la convocation des états de la province. Nous en parlons, art. *Bourgogne*. Les remparts, plantés par-tout de deux rangs d'arbres, y offrent une très-agréable promenade.

Aux portes de Dijon est un lieu de plaisance appelé *Montmusard*. Le château, d'architecture moderne, & qui s'annonce par une magnifique colonnade, est d'un très-grand effet. On n'avoit épargné aucune dépense pour faire de Montmusard un lieu charmant & délicieux. Les eaux plates & jaillissantes, les statues, les grotes, les rocailles, les cascades, les kiosques, les allées couvertes, les labyrinthes, les théâtres de charmilles & de gazon, des forteresses simulées, tout y varioit merveilleusement le spectacle. Le tout étoit d'ailleurs contigu à un parc d'une immense étendue: mais dans ces derniers temps, cette superbe maison de plaisance, dont un souverain se fût enorgueilli, par un renversement étrange, a passé entre les mains d'un marchand, qui, sans respect pour les productions de l'art, a porté la hache par-tout, par-tout a renversé, détruit, dénaturé, anéanti. Quinze cents mille livres de dépenses consacrées à l'agrément des citoyens, à l'embélissement de la ville, à attirer & à fixer à Dijon les étrangers; tout en un jour a succombé sous la faux du marchand D. . . . . qui, sous les ieux d'une ville, où il y a de l'esprit & du goût, a obtenu le droit de ravager Montmusard, à un prix qui en eût à peine payé les murs d'enceinte. Il a fait ce qu'il devoit: la ville en a-t-elle fait autant?

Le seul reproche qu'on a fait quelquefois à ces jardins, est qu'il n'y avoit point de régularité, point d'ensemble. Mais est-ce bien un défaut dans un lieu de repos & de délassement, où quitant la marche symmétrique & monotone de la ville, on aima à retrouver une variété qui sente la désordre. Bien plus, si le goût anglois est le vrai goût des jardins, Dijon en offrit le premier exemple en France dans ceux de Montmusard il y a près de quarante ans!

La promenade la plus agréable de Dijon, après

celle dont nous venons de parler, est le parc, apartenant à M. le prince de Condé, & auquel on arive par un beau cours d'un quart de lieue de longueur, formé de quatre rangs de tilleuls, interrompus à moitié de l'espace par un cirque spacieux, contourné par les mêmes rangs d'arbres, pliés circulairement. Le parc très-bien planté & très bien entretenu, fut exécuté d'après les desseins du célebre le Notre. Il est fermé de murs de trois côtés; le quatrieme se présente en terrasse sur la riviere d'Ouche, qui y sert de clôture, en même temps qu'elle y fait ornement. Le cours Fleury, le Quinconce, l'Arquebuse, l'Esplanade, sont encore de fort agréables promenades.

Entre la ville & le couvent des chartreux est le jeu de l'arquebuse, dont le bâtiment, qui est un long corps-de-logis acompagné de deux pavillons, fait face à deux avenues d'arbres en berceau, séparées par un canal qui répond à la porte d'entrée, & divise les jardins, à l'extrémité desquels est un peuplier colossal, le plus haut & le plus volumineux des arbres que je vis jamais. De sa cyme s'élance la perche qui, à sa sommité, suspend l'oiseau offert à la dextérité des arquebusiers.

Dijon manufacture des velours sur coton, des indienes, des mousselines rayées & à cadrille, des bas de soie, des droguets rayés & unis, quelques draps & de fort belles ratines: mais ces fabriques ont très-peu d'activité.

La porte Guillaume, qui est celle précisément par laquelle on arive de la capitale du royaume, est une masse informe, qui se ressent trop de la barbarie des temps où elle fut faite, & qu'il conviendroit de remplacer par une autre en arc de triomphe; & dans ce cas, les Bénédictins, dont le mur de clôture longe la rue, sur un espace considérable, seroient invités à consentir la vente d'une lisiere de leur enclos pour des constructions publiques ou particulieres, qui figureroient mieux à l'abord de la ville qu'un grand & triste mur de jardin.

Il conviendroit aussi pour l'embélissement de cette ville, & la facilité des communications, que l'on perçât une nouvele rue, de la rue Saint Étienne à celle de la comédie; que l'on prolongeât la rue Saint Étienne jusqu'à celle des dames de Saint Julien, en ouvrant l'étranglement qui les sépare; que l'on démasquât le portail de Notre-Dame par des démolitions qui lui donnassent jour sur la rue des Jacobins; que l'on dressât une nouvele rue qui, du bas de la rue de Condé se terminât à la place Saint Georges; & que l'on fit déboucher, sur le rempart, la rue des dames Sainte Marie, par un plan incliné, ou par un grand & bel escalier, en élargissant d'ailleurs le défilé par lequel elle communique à la place de la charbonerie.

Dijon est situé au pied du mont Afrique, dans une plaine féconde & superbe, arosée par la Saone & un grand nombre d'autres rivieres, & qui s'étend jusqu'aux montagnes de la Franche-Comté & de la Savoie. De ses murs la vue porte jusqu'aux Alpes. On découvre la sommité du mont-Blanc, & celle du Gemni; le premier, aux frontieres de l'Italie & de la Savoie; l'autre entre le Valais & le canton de Berne.

Quoique, en arivant de Paris à Dijon, par Troies ou par Montbard, on ait à descendre pendant deux lieues entieres; cependant l'assiete de Dijon est encore fort exhaussée au dessus du niveau de la mer. Il n'est point de ville en Europe qui s'annonce si bien au dehors que celle-ci par la multitude & la variété de ses tours, campaniles, donjons, dômes, pyramides. Par une négligence que l'on ne peut trop improuver, les citoyens se trouvent condamnés à l'usage des eaux mal-saines des puits; tandis que la ville est environée de fontaines dont les eaux salubres & de la meilleure qualité pouroient être conduites sans beaucoup de frais dans la ville qu'elles abreuverent autrefois.

C'est depuis Dijon, jusqu'aux environs de Châlons, que regne cette côte fertile & délicieuse, qui donne les vins de Bourgogne, connus sous les noms de Beaune, Nuits, Pomar, Volnay, Chambertin, Vougeot, Montrachet, la Romanée, &c. On creuse actuélement un canal entre cette ville & la Saone, objet de la plus grande importance, & jusqu'ici toujours négligé, au grand préjudice de cette ville, où il n'y a pas grand mouvement, & qui ne tient le peu de lustre dont elle jouit encore extérieurement, qu'au séjour qu'y ont fait ses anciens ducs. Plus grande que Pise, Siene, Padoue, & Ferrare; plus belle encore que chacune de ces villes, elle a de commun avec elles de manquer d'habitans.

(П) La ville de Dijon telle qu'elle est aujourd'hui forme un ovale presque parfait, & son circuit n'est que d'une heure de chemin. Elle a donc moins d'extension que Pise, Padoue, Ferrare. Du reste Siene est très-bien peuplée. *Voyez* Piganiol de la Force, *descrip. de la France T. III.*)

Cette ville est à 35 lieues n. de Lyon, 17 o. de Besançon, 13 n. de Châlons, 12 f. de Langres, 16 f. o. d'Autun, 30 f. e. d'Auxerre, 68 f. e. de Paris, 120 de Dunkerque & de Marseille, *Long.* 22 d. 42' 23"; *lat.* 47 d. 19' 22". (П) *Long.* 22°, 42', 43".) (*R.*)

DIJONOIS (le), *Tractus Divionensis*; pays de France, en Bourgogne, qui comprend cinq districts, ou bailliages, le bailliage de Dijon, le bailliage de Beaune, celui de Nuits, ceux d'Auxone, & de Saint Jean de Lône. (*R.*)

DILE (la); riviere du Brabant, qui se jete dans l'Escaut. Elle a sa source près du Hainaut François. (*R.*)

DILIGE; ville forte de l'île de Ceïlan, où le roi de Candy fait sa résidence. *Long.* 99, 10; *lat.* 7. 40. (*R.*)

DILLENBOURG; petite ville d'Allemagne, munie d'un vieux fort, capitale du comté de

me nom, dans le cercle de Westphalie, sujete au comte de Nassau-Dillenbourg. Elle est sur la Dile, à 9 lieues n. o. de Marpurg, 18 n. de Francfort, 20 e. de Bonn. *Long.* 25, 49; *lat.* 50, 45. Le comté de Dillenbourg a environ 4 li. de long, & 3 de large. (*R.*)

DILLINGEN; ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, & dans les états du prince évêque d'Augsbourg, lequel y fait sa résidence ordinaire. Elle est située sur le Danube, & renferme, outre le palais épiscopal, une université catholique fondée l'an 1552, un collége de chanoines séculiers, un couvent de Capucins, & deux couvens de religieuses. C'est aussi le chef-lieu d'un bailliage assez etendu. Elle est à 7 lieues n. e. d'Augsbourg. *Long.* 29, 10; *lat.* 48, 38. (*R.*)

DILO; abbaye de France, au diocèse de Sens, de l'ordre de Prémontré, du revenu de 1500 liv. (*R.*)

DIMEL (la); riviere d'Allemagne, dans le cercle & dans le duché de Westphalie, laquelle traverse l'évêché de Paderbon, & va se jeter dans le Weser. (*R.*)

DIMEN. C'est le nom commun à deux petites îles, du nombre de celles de Faro, dans la mer du nord, & sous la domination Danoise. Ce ne sont proprement que deux grands rochers, dont l'un peut avoir deux lieues de circuit, & l'autre quelque chose de moins; mais sur ces rochers, couverts de terre à une certaine épaisseur, croissent d'excellens pâturages pour les brebis. L'on y entretient ces animaux d'un bout de l'année à l'autre en plein air, l'hiver, comme l'été, la nuit comme le jour, & l'on fait cette observation sur celles qui paissent dans la plus petite de ces deux îles, qu'en peu de temps les blanches y deviennent noires, & que ce changement commence par les jambes, qui d'abord prenent de petites taches noires, lesquelles venant à s'élargir, répandent enfin la couleur noire sur la laine par tout le corps. (*R.*)

DIMOTUC; ville de la Romanie, dans la Turquie Européene. Elle est située sur une montagne, baignée par la riviere de Mariza, l'Ebre des anciens. Il s'y trouve un archevêque Grec. C'est la patrie du sultan Bajazet, qui s'y retira après avoir cédé l'empire à son fils. Elle est à 5 li. s. o. d'Andrinople, 10 n. de Trajanople. *Long.* 44, 8; *lat.* 41, 38. (*R.*)

DINANT; ville de France, en Bretagne. Elle est située sur la Rance. Elle a un bon château, deux couvens & un bel hôpital. Le pays dans lequel elle est située abonde en grains & en lin. Elle est à 6 li s. de Saint Malo, 12 n. o. de Rennes, & 83 o. de Paris. *Long.* 14, 26, 40; *lat.* 48, 27, 16. (*R.*)

DINANT; ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, enclavée dans les Pays-Bas, & apartenant à l'évêché de Liége. Elle est située près de la Meuse, & il s'y trouve une Église collégiale, sept autres Églises qui en sont des annexes, un collégé, six couvens, & deux hôpitaux. Elle étoit autrefois très-bien fortifiée, de même que son château; mais les fortifications en furent démolies en 1703. Il se trouve dans les environs des carrieres de beau marbre. Elle est à 5 lieues s. de Namur, 15 s. e. de Mons, & 16 s. o. de Liége. *Long.* 26, 15; *lat.* 50, 15. (*R.*)

DINCKELSPIL, ou DINKELSAUHL; ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, sur la Wernitz. Il y a un grand conseil dépositaire du pouvoir souverain, & un petit conseil chargé du pouvoir exécutif. Le grand conseil est mêlé de Catholiques & de Luthériens; le petit n'est composé que de Catholiques. Il s'y fait du commerce en draps & en faucilles. Elle est à 16 li. n. o. de Neubourg, 15 s. o. de Nuremberg. *Long.* 29, 5; *lat.* 49, 2. (*R.*)

DINGELFING; ville de la Baviere en Allemagne. Elle est située sur l'Iser, entre Landshut & Straubing. (*R.*)

DINGACKEN; petite ville du duché de Cleves. (*R.*)

DINGLE; petite ville d'Irlande, dans la Momonie, avec un port, dans le comté de Kerri, à 30 li. de Korck. *Long.* 7, 25; *lat.* 52, 6. (*R.*)

DINGWAL; petite ville d'Écosse, au comté de Ross. On a souvent trouvé des perles dans la riviere de Connel, sur laquelle elle est située. Elle est à 40 lieues n. o. d'Édimbourg, 115 n. o. de Londres. *Long.* 13, 40; *lat.* 57, 46. (*R.*)

DINWEL. *Voyez* DINGWAL.

DIOIS (le); contrée de Dauphiné, en France. Elle est située entre le Gresivaudan, le Gapençois & le Valentinois. Die en est la capitale. (*R.*)

DIPPOLDISWALDAU; petite ville d'Allemagne, dans la Misnie, au cercle de haute-Saxe. Elle apartient à l'électeur de Saxe. (*R.*)

DIRMETINGEN. *Voyez* TARMETINGEN.

DIRSCHAW; ville du palatinat de Culm, en Prusse. Elle est située sur la Wistule, entre Dantzic & Gnief. *Long.* 37; *lat.* 54, 3. (*R.*)

DISMA; île du Japon, qui n'est séparée de Nangasaki que par un canal fort étroit. Les Hollandois y ont un grand & riche magasin, & peuvent y commercer pendant tout le mois d'octobre. (*R.*)

DISSENZANO; gros bourg de l'état de Venise, en Italie situé sur le lac de Garde. Ses environs donnent de bons vins. (*R.*)

DITHMARSEN; contrée du Holstein, située sur la mer Baltique, entre l'Elbe & l'Eyder. Le pays est aquatique & fangeux. Il apartient actuélement tout entier au roi de Danemarck. (*R.*)

DIU; ville des Indes, dans une île de même nom, située sur la côte du royaume de Guzurate. Cette ville est très-forte, & elle est défendue par une bonne citadelle. L'île & la ville apartienent aux Portugais depuis 1535; ceux de Cambaye l'assiégerent en vain en 1538. Ils furent aussi contraints d'en lever le siége en 1546. Le commerce

y fut autrefois plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. *Long.* 86, 20; *lat.* 22, 45. (*R.*)

DIVANDUROU; nom de cinq îles d'Asie, voisines des Maldives. Chacune de ces îles a environ sept lieues de tour. Elles apartienent au roi de Cananor. L'air y est bon, le terrain fertile, & il s'y fait du commerce. (*R.*)

DIVAR; île de la mer des Indes, au nord de Goa, sujete aux Portugais. (*R.*)

DIVE (la); riviere de France, en Normandie. Elle prend sa source au dessous de Gassey, & se rend dans la mer à douze lieues de là, au bourg de son nom.

Il y a au Poitou une autre riviere de même nom, qui se jete dans la Vienne. (*R.*)

DIXMUDE; ville de Flandre, aux Pays-Bas. Elle est située sur l'Yperlée. C'étoit autrefois une place forte. Il s'y trouve quatre couvens. Elle fut assiégée inutilement, en 1459, par les habitans de Bruges, & en 1580 par les Gantois. Les François la prirent en 1647, en 1658, en 1683 & en 1695. Elle fut cédée à la maison d'Autriche à la paix d'Utrecht. Elle est située dans un payr agréable, à 3 li. de Nieuport & de Furnes, 5 n. o. d'Ypres, 7 & demie e. de Dunkerque. *Long.* 30, 20; *lat.* 51, 2. (*R.*)

DIZIER (Saint); ville de France, en Champagne, située sur la Marne. En 1554, elle fournit un siége fameux contre l'armée de Charles V. Elle fait partie des domaines du roi, & c'est le siége d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi, d'un bailliage royal ressortissant à celui de Vitri-le-François, d'une maitrise particuliere des eaux & forêts. Elle est située dans le Vallage. Les fortifications en ont été négligées. C'est en cette ville que la Marne commence à être navigable. Le chemin qui est entre cette ville & celle de Vitri, est d'un des plus beaux qu'il y ait dans toute l'Europe. Elle est à 6 li. e. de Vitri-le-François, à 5 lieues s. o. de Bar-le-Duc, & 46 s. o. de Paris. *Long.* 22, 25; *lat.* 48, 35. (*R.*)

DMITROW; ville de l'empire de Russie, dans le gouvernement de Moscovie, sur la riviere de Jachroma. (*R.*)

DNIEPER. *Voyez* NIEPER.

DOBBERAN; autrefois ce fut un monastere fameux, dans le duché de Mecklenbourg, au cercle de basse Saxe. Il a été converti depuis en une maison de bailliage. (*R.*)

DOBBERTIN; abbaye de filles nobles, dans le duché de Mecklenbourg, au cercle de basse Saxe, vers le centre du pays de Wenden. (*R.*)

DOBLAC; ville d'Allemagne, au comté de Tirol, près du torrent de Rienez, au pied des Alpes, dans le district de Brixen. (*R.*)

DOBOKA, ou DOBOTZA; ville de Hongrie, dans la Transylvanie, sur la riviere de Szamos. Elle n'a de remarquable que son nom, lequel est celui de l'un des sept comtés Hongrois du pays. (*R.*)

DOBRA; petite ville & château fort élevé de la basse Hongrie, dans le comté d'Eisenbourg. C'est aussi le nom d'un château de Transylvanie; dans le comté d'Huniade; & d'un autre d'Allemagne, dans la Franconie, dans l'évêché de Bamberg. L'assiete de tous trois étant estimée très-avantageuse de sa nature, elle leur a peut-être fait donner à chacun le nom commun de Dobra, qui veut dire en polonois & en esclavon, *bon*. (*R.*)

DOBRELUGK; beau château de la basse Lusace, qui, avec vingt villages situés aux environs, & la petite ville de Kerchen, forment une seigneurie qui apartenoit autrefois aux religieux de l'ordre de Cîteaux, mais qui a été réunie au domaine. Le château est sur le Dober. (*R.*)

DOBRING. *Voyez* DOBRONA.

DOBRONA, DOBRING, DOBRONIWA; ville de la basse Hongrie, dans le comté de Sohl. Elle est bien peuplée, mais elle n'est plus comme autrefois du nombre des villes royales du pays. Cependant, elle a encore le *jus gladii immediatum*; en sorte que l'on ne peut appeler de ses sentences que *ad personalem præsentia regiæ*. (*R.*)

DOBRZANY; ville de Bohême, dans le cercle de Pilsen, sur la riviere de Radbuze. Elle apartient au couvent de Chotiessow qui en est tout proche, & dont le prieur est membre des états du pays. (*R.*)

DOBRZIN; petite ville de Pologne, capitale d'un district de même nom, dans la Mazovie. Elle est sur un rocher, près de la Wistule, à 5 li. n. o. de Plocsko, 5. e. de Wadislaw. *Long.* 37, 35; *lat.* 52, 38. (*R.*)

DOBSCHA, ou DOBSCHAU; ville de la haute Hongrie dans les montagnes du comté de Gomor. Elle est peuplée d'Allemands, & connue par le papier, l'amiante, le cinnabre, le fer & le cuivre, que cette nation industrieuse y travaille. (*R.*)

DOCKUM; ville des Provinces-Unies, dans l'Ostergou, en Frise. Elle est située à l'embouchure de l'Avers. Cette ville forte & considérable, est à 4 li. n. e. de Lewarden, & 9 n. o. de Groningue. *Long.* 23, 28; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DOÉ, ou DOUÉ; petite ville de France en Anjou, située à 4 li. de la Loire. Il s'y trouve une Église paroissiale, un chapitre, un hôpital, un couvent, & une très-belle fontaine. Elle est remarquable par le palais des anciens ducs d'Aquitaine, dont elle offre encore les ruines, & par ses foires. C'est la patrie de Savari, dont les ouvrages sur le fait du commerce ont eu du succès. *Long.* 17, 15; *lat.* 47, 12. (*R.*)

DOEBELN; petite ville d'Allemagne, en haute Saxe, dans l'électorat de ce nom, & dans le marquisat de Misnie, au cercle de Mulde. Elle a séance & voix aux états du pays, & renferme avec trois Églises & un hôpital, plusieurs fabriques de draps, de toiles & de chapeaux. Elle est anciene, & elle a eu souvent part aux malheurs des incendies, jadis si communs dans les villes provinciales d'Allemagne. (*R.*)

DOEMITZ; petite ville d'Allemagne, en basse Saxe, dans le duché de Mecklenbourg-Schwerin,

rin, au confluent de l'Elde & de l'Elbe. L'on y exige un grand péage, sous le canon d'un château bien fortifié. Cette ville, située en particulier dans le principauté de Wenden, & munie de bonnes fortifications, est à 10 li. f. de Swerin, 5 n. de Danneberg. On peut facilement couvrir cette place en inondant ses environs. *Long.* 29, 16; *lat.* 53, 25. (*R*).

DOESBOURG; ville du comté de Zutphen, dans les Provinces-Unies. Elle est située sur la rive droite de l'Issel, au confluent du vieil Issel. Cette ville, en latin *Teutoburgum*, fut prise par le comte Maurice de Nassau en 1591, & par les François en 1672. Elle est à 4 lieues f. de Zutphen. *Long.* 23, 42; *lat.* 52, 3. (*R.*)

DOFAR, ou DAFAR; ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, au royaume de Caresan, sur le golfe de même nom. *Long.* 71; *lat.* 16, 30. (*R.*)

DOGADO, ou DOGAT; partie des états Vénitiens, consistant en îles & un petit district en terre ferme. On le nomme aussi *Duché de Venise*. Venise qui est capitale de tout l'état Vénitien, l'est en particulier du Dogado. (*R.*)

(Le Dogado est borné au sud par le Polésine, à l'ouest par le Padouan, au nord pa le Trévisan, & à l'est par le golfe de Venise.)

DOGGERS-BANC. *Voyez* BANC DES CHIENS.

DOIRE. *Voyez* DORA.

DOL; ville de France, dans la haute Bretagne, à 2 li. de la mer. Elle a un évêché suffragant de Tours. Son terroir abonde en blé, en chanvre & en pommes dont on fait du cidre. Elle est à 7. lieues f. e. de Saint Malo, 7 n. o. d'Antrim, & 12 n. o. de Rennes. *Long.* 15, 53; *lat.* 48, 33, 9. (*R*)

DOLCE-AQUA; ville de Piémont, au marquisat de même nom. Elle est munie d'un beau château, & située sur la Nervia, dans un pays fertile en bon vin, & en huile excellente, à 2 li. n. o. de Vintimille. *Long.* 25, 15; *lat.* 44, 52. (*R.*)

DOLCIGNO. *Voyez* DULCIGNO.

DOLE; ville de France, en Franche-Comté, située sur le Doubs. Cette ville, en latin *Dola Sequanorum*, est la plus grande & la plus considérable de la Franche-Comté, après Besançon. C'en étoit même autrefois la capitale, & le siège du parlement de cette province & de l'université. Les fortifications en ont été démolies. Le roi y entretient cependant un commandant & un major de place. Dole a un collège, cinq couvens de religieux, six de religieuses, & un hôtel-dieu. L'université, que Louis XIV a transférée à Besançon, étoit de la fondation de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Les Bénédictins réformés de Cluni y ont une maison, qu'ils appelent *le collége de Saint Jérôme* (*a*). Les François prirent cette ville en 1479. Le prince de Condé l'assiége inutilement en 1636. Louis XIV le prit en 1668 & en 1674. Elle est dans un terroir agréable & fertile, à 10 lieues f. o. de Besançon, 9 f. e. de Dijon, 28 n. e. de Geneve, & 77 f. e. de Paris. Au nord-est de cette ville, près du Doubs, est une grote fort curieuse par ses congélations. *Long.* 23 *d.* 10′, 6″; *lat.* 47 *d.* 5′, 42″. (*R.*)

DOLLART, ou DOLLERT (le); golfe de la mer d'Allemagne, qui sépare la principauté Prussiene d'Ostfrise, d'avec la province Hollandoise de Groningue, & reçoit les eaux de l'Embs, avant leur entrée dans l'Océan. C'est le monument de l'un des ravages qu'a fait la mer, au nord-ouest de l'Allemagne. Les flots en furent le formerent aux années 1277 & 1287, après avoir englouti au delà de cinquante villes & villages, dont il tient aujourd'hui la place. L'on remarque, depuis un certain temps, que du côté de l'Ostfrise il se rétrécit; & que soumis en quelque sorte à la vigilance de l'administration Prussiene, il lui cede chaque année quelque portion de son terrain: l'on fait au moins que dès l'an 1752, il en a été desséché de ce côté-là, une étendue qui mise en culture, raporte au delà de quinze mille écus par an. (*R.*)

DOLLING; château de la haute Baviere, dans la régence de Munich, à 6 lieues d'Ingolstadt. Les chevaliers de ce nom dont la maison est éteinte y faisoient leur résidence. (*R.*)

(H) DOLO; joli bourg dans l'état Vénitien, sur la Brente, & sur le route de Padoue à Venise.)

DOLTABAT; ville de la province de Balagate, dans les états du Mogol. Elle est défendue par une forteresse qui est une des meilleures de l'empire. *Long.* 94, 30; *lat.* 18, 40. (*R.*)

DOLUS; bourg de France, dans l'île d'Oleron, sur les côtes du pays d'Aunis. (*R.*)

DOMAZLIZE; ville de Bohême, au cercle de Pilsen, sur le torrent de Cadburz. Il s'y donna une bataille où périrent plusieurs croisés, que le Pape avoit envoyés contre les Hussites en 1466. Les Suédois la prirent en 1541. (*R.*)

DOMBES; principauté située en France, au bord de le Saone, dans la Bresse, aux confins du Mâconois, du Beaujolois & du Lyonois. Trévoux en est la capitale. Elle a environ sept lieues de lon-

(*a*) La réforme de l'Ordre de Cluni suivit en 1621. Le Cardinal de Guise alors abbé de Cluni, charges D. Jacques d'Arbouze d'en dresser les réglemens, que le Cardinal approuva. En 1622, après la mort du Cardinal de Guise, D. Jacques d'Arbouze fut élu abbé. Quelques années après, son âge & ses infirmités lui firent penser à souhaiter un successeur qui pût maintenir & avancer la réforme. Pour cet effet, il demanda au Pape le Cardinal de Richelieu, qui la soutint en effet aussi-bien que le Cardinal Mazarin en son temps. Il a encore été fait différens réglemens sous le Cardinal de Bouillon qui s'observent aujourd'hui. Outre les monasteres qui ont embrassé la réforme dont nous venons de parler, il y en a encore sept dans le comté de Bourgogne, qui font une province séparée, & dont les religieux prenent le titre d'étroite observance de Cluni. (H)

gueur sur autant de largeur. Ce pays fait actuellement partie du gouvernement de Bourgogne. Le sol y est fertile en blés, en vins, en fruits, en pâturages. Les étangs y abondent en poisson, & les bois en gibier. Sur la fin du xe ou au commencement du xie siecle, il devint une souveraineté indépendante, possédée successivement par les maisons de Baugé, Beaujeu, Thoire & Villars. Elle passa ensuite au duc Louis II de Bourbon, comte de Forest & de Clermont. Sa postérité en jouit jusqu'à l'an 1522, que Louise de Savoie se la fit adjuger, comme ayant succédé aux droits de Marguerite de Bourbon sa mere, épouse de Philippe duc de Savoie. En 1547, après la mort du connétable, François Ier confisqua la principauté de Dombes, & la réunit à la courone; mais en 1560 & 1561, le roi la remit à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, & à sa mere Louise de Bourbon, sœur du connétable, d'où elle passa à Henri de Montpensier, puis à Marie sa fille unique, mariée à Gaston, (J. B.) duc d'Orléans, frere du roi Louis XIII. Leur fille, mademoiselle de Montpensier, la légua en 1681 à Louis-Auguste, légitimé de France, duc du Maine, mort en 1736, dont le fils aîné, Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, décéda en 1755, sans avoir été marié. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, son cadet, en ayant hérité, l'échangea avec le roi en 1762 contre différentes terres. Cette principauté est donc maintenant réunie à la courone. (*R.*)

DOMESNESS; cap du duché de Curlande, au district de Pilten; & dans le golfe de Livonie. Il est moins remarquable en lui-même, que par un banc de sâble, qui commençant à sa pointe, & s'étendant à huit lieues en avant dans la mer, ne montre à découvert que sa premiere moitié attenante au cap, & cache sous les eaux son autre moitié, qui a quatre lieues de longueur, & qui, à son orient, est flanquée d'un abîme, dont on n'a pas encore pu fonder la profondeur. La ville de Riga, intéressée par son commerce à préserver les navigateurs du péril que leur présente cet écueil, contribue chaque année, de la somme de deux mille cinq cents rixdallers, à l'entretien de deux fanaux, qui du premier août au premier janvier, brûlent toutes les nuits sur le cap, & consument pendant ces cinq mois, huit à neuf cents toises de bois. Ces fanaux de hauteur inégale & placés vis-à-vis l'un de l'autre, sont disposés de façon à diriger sûrement les pilotes dans leur manœuvre: voient-ils le plus haut fanal seul, ils sont encore au delà de la pointe du banc caché, & n'ont rien à craindre; mais voient-ils les deux à la fois, alors ils sont sur le banc même, & le péril est à la porte. (*R*).

DOMFRONT: ville de France en Normandie, en latin *Domfrontium*, *Castrum Domni-Frontis*. Elle est située dans la basse Normandie, en Passais, dans le Bocage, au pays de Houlme. Placée à l'extrémité des diocèses d'Avranches & de Baïeux, elle est de celui du Mans, sur la riviere de Varenne. La maison d'Orléans en a la seigneurie. Elle a un château, un prieuré, plusieurs Églises & couvens, un hôtel-dieu & titre de comté. Elle est sur une montagne fort rude, à 14 lieues n. o. d'Alençon, & 56 o. de Paris. *Long.* 16, 58; *lat.* 48, 34.

Domfront fut uni dans le xiiie siecle au comté d'Alençon. Il fut assiégé & pris par le maréchal de Matignon en 1574. Henri IV s'en rendit maître sur les ligueurs en 1590.

Cette ville dispute au Mans la naissance du célebre docteur Courtecuisse, que le roi fit son aumônier, & nomma évêque de Paris en 1420; mais n'ayant pas voulu se soumettre au roi d'Angleterre, maître de Paris, il se retira à Geneve, dont il fut évêque en 1422. Le P. Tassin, distingué parmi les Bénédictins pour sa science & sa piété, est natif de la paroisse de Lonlay, à deux lieues de Domfront. Nous lui devons *le nouveau Traité de Diplomatique, en 6 vol. in-4°.*

Les Eudistes ont le collége & le séminaire établis à la Briere, hors la ville. (*R.*)

DOMINGUE (Saint); grande île de l'Amérique, la plus riche des Antilles. Sa longueur est de cent soixante-quinze lieues, sa largeur moyene est de trente-cinq, & sa circonférence d'environ trois cents soixante, non compris les anses. Christophe Colomb la découvrit en 1493, le 6 décembre. Elle est presque toute entourée de rochers escarpés & d'écueils fort dangereux. Au nord & au sud-est, la chaleur seroit insupportable pendant six mois de l'année, sans un vent d'orient, & des pluies fréquentes qui y causent une humidité incommode & mal-saine, qui corrompe en peu de temps les viandes, le pain & les fruits. Les variétés de la température de l'air y sont surprenantes, & les Européens y vieillissent bien vîte. Elle est arosée d'un grand nombre de rivieres, dont les principales sont la Lozama, la Neyva, le Macoussis, l'Usaque, ou riviere de Monte-Christo, l'Yuna & l'Artibonite; celle-ci est la plus volumineuse de toutes, & celle dont le cours est le plus long. Cette île a des mines d'or qui sont négligées. Elle est fertile en maïs, en fruits, en sucre, en cochenille, en coton. On y a découvert des mines d'argent, de fer, de cuivre, de tôle, de crystal de roche, d'antimoine, de soufre, de charbon de terre, & des carrieres de marbre & de pierre. Tous les animaux & toutes les plantes qu'on y a transportés d'Europe y ont bien réussi, & ont fort multiplié. Les Espagnols possedent la partie orientale de cette île, & les François celle qui est à l'occident.

Lorsque Christophe Colomb la découvrit, il la nomma Hispaniola, c'est-à-dire, petite Espagne. Les habitans l'appeloient *Hayti*. En 1630, les François y firent quelques établissemens sur la côte septentrionale. En 1698, ils en formerent d'autres à la partie du sud, & s'étendirent ensuite à l'ouest, où ils occupent vingt lieues de côtes, quatre, ou six lieues dans les terres.

Saint Domingue, capitale de la partie qui apartient aux Espagnols, est grande, bien fortifiée, & c'est le siége d'un archevêché & la résidence du gouverneur Espagnol pour toutes celles des îles Antilles qui sont de la domination de l'Espagne. Sa cathédrale est des plus belles. Cette ville est sur la riviere de Lozama. Elle est en assez mauvais état, & son port est comblé. *Long.* 308, 20; *lat.* 18, 20.

Lors de la découverte de l'île, on la trouva partagée entre cinq nations nombreuses, qui vivoient en paix. Ces peuples se peignoient le corps: les hommes étoient presqu'entiérement nus. Les Espagnols s'y annoncerent par des massacres & des cruautés inouïes. Ils y firent périr au moins cent mille Indiens. Dans la partie Espagnole, la culture est languissante. Ce qu'on peut y avoir planté de cannes à sucre, de cafiers, de pieds de tabac, ne suffit pas à sa consommation. Elle fournit des cuirs au commerce national, & c'est le principal article de son exportation. De la partie qui est soumise aux François, on tire beaucoup de sucre & d'indigo, du coton, du café, du cacao. Le Cap, ou Cap-François, en est la ville principale. (*R.*)

DOMINIQUE (la); l'une des Antilles, située au nord de la Martinique, dont elle n'est éloignée que de sept lieues: sa longueur peut être de treize lieues, sur cinq de large. Elle n'a point de port, mais il se trouve dans son circuit plusieurs anses & rades assez commodes. Son terrain, quoique excellent, est difficile à mettre totalement en valeur, étant occupé par de hautes montagnes, qui cependant laissent entr'elles de profondes vallées où coulent de petites rivieres de bonne eau, bordées de grands bois, dans lesquels se trouvent en grand nombre des arbres d'une grandeur énorme, & propres à différens usages.

Dans la partie méridionale de l'île, est une solphatare ou soufriere, de laquelle on peut tirer abondament de très-beau soufre minéral, naturélement sublime dans la mine, & qu'on pourroit employer sans préparation.

La Dominique fut ainsi nommée par les Espagnols, parce qu'ils la découvrirent un dimanche. Elle abonde en patates, en manioc, & en coton. Elle a des sucreries, des plantations de café, de cacao, d'indigo; mais de peu de produit. Quoique cette île soit une de celles qui sont affectées aux Caraïbes, elle étoit cependant sous la domination de l'Angleterre, qui vient d'y être remplacée par celle des François. (*R.*)

DOMITZ. *Voyez* Doemitz.

DOMME; petite ville du haut Périgord, en France. Elle est située sur une montagne, proche de la Dordogne, dans l'élection de Sarlat, avec un justice royale & un gouverneur particulier. *Long.* 18, 54; *lat.* 45, 58. (*R.*)

DOMMERIE d'Aubrac; abbaye de France, au diocèse de Rodez, ordre de S. Augustin. Elle vaut 24000 liv. (*R.*)

DOMMITSCH; petite ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans le bailliage de Torgau; l'ordre Teutonique y a une commanderie. (*R.*)

DOMO-D'OSCELLA; petite ville (bourg) du duché de Milan, en Italie; (mais qui apartient à présent au Roi de Sardaigne.) Elle est située au pied des Alpes, sur le torrent de Tosa, dans le comté d'Anghiera, & elle est défendue par un château. On la nomme encore *Domo-d'Ossula*, ou *Domo-d'Ossola*. (*R.*)

DOMPAIRE, ou Dompere; ancienne petite ville de Lorraine, où les rois d'Austrasie & les ducs de Lorraine faisoient autrefois assez souvent leur séjour. Prise & brûlée en 1475 par Charles-le-Hardi duc de Bourgogne, elle n'a pu se relever depuis, & c'est très-peu de chose aujourd'hui. (*R.*)

DOMREMY, ou Domremi-la-Pucelle; village de France en Lorraine: il est situé sur la Meuse, à 2 li. de Neufchâteau, & à 3 li. de Vancouleurs. C'est la patrie de la fameuse Jeanne d'Arc, connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*. (*R.*)

DON (le), ou le Tanaïs; un des fleuves principaux de l'Europe, qu'il sépare de l'Asie au coude le plus oriental de son cours. Il prend sa source dans la province de Rezan en Moscovie, arose un grand nombre de villes, & se jete dans la mer d'Azof. (*R.*)

DONAAS (Saint); fort des Pays-Bas, dans la Flandre-Hollandoise. Il commande Sluis, ou l'Écluse, qu'il peut ruiner par son artillerie. (*R.*)

DONAT (Saint). *Voyez* Saint donnaas.

DONAWERT; ville d'Allemagne, au duché de Neubourg, située sur la rive septentrionale du Danube. *Long.* 29, 30; *lat.* 48, 46.

Cette ville fut autrefois libre & Impériale, & du cercle de Suabe; aujourd'hui elle est de celui de Baviere, & sujete au duc de ce nom. C'est une place forte, à 10 lieues d'Augsbourg, 5 o. de Neubourg, 15 n. e. d'Ulm. (*R.*)

DONCASTER; ville d'Angleterre, dans la division occidentale de la province d'Yorck, sur la petite riviere de Don. L'on croit que c'est le *Danum* d'Antonin, & l'on y voit les ruines d'un château détruit depuis long-temps. Elle a des foires & des marchés que l'on fréquente beaucoup, & des fabriques renomées pour les bas, les gants, & autres ouvrages faits à l'aiguille. Un maire & des aldermans la gouvernent, & elle vit naître au XVIe siecle, Martin Forbisher, l'un des plus fameux navigateurs de son temps. *Long.* 16, 35; *lat.* 53, 37. (*R.*)

DONCHERY; ville de France, en Champagne. Elle est située sur la Meuse, dans le Rérelois, à une lieue de Sédan. *Long.* 22, 32', 56"; *lat.* 49, 41', 51". (*R.*)

DONESCHINGEN; bourg & château d'Allemagne, au cercle de Suabe, dans la principauté de Furstemberg, près de la source du Danube, & non loin de Rotweil. (*R.*)

DONEZAN; petit pays de France, dans le comté de Foix. (*R.*)

DONGALA. *Voyez* DANGALA.

DONGO; c'étoit autrefois un royaume d'Afrique dans la basse Guinée, traversé par la riviere de Coanza, à l'est du royaume d'Angola. Il n'existe plus; les Portugais l'ont détruit. (*R.*)

DONNEGAL, ou DUNGAL; comté d'Irlande, l'un des dix de la province d'Ulster, & l'un des mieux pourvus de baies & de bons ports, sur la mer Atlantique : il porte aussi le nom de *Tyrconel*. C'est un pays de plaines & de fertilité. L'on y compte cinq baronies, cinq bourgs, quarante paroisses, & dix mille sept cents quatre-vingt-neuf maisons. Douze députés le représentent au parlement du royaume, & sa capitale est Donnegal, petite ville située au fond du golfe du même nom. (*R.*)

DONZENAC; petite ville de France, dans le Limousin, élection de Brives. (*R.*)

DONZERE; bourg de Dauphiné, dans le voisinage du Rhône, & près de Pierre-Late, avec titre de principauté, affecté à l'évêque de Viviers. (*R.*)

DONZI; petite ville de France, dans le Nivernois, à 3 ll. de Cône, & 9 de Nevers. *Long.* 20, 35; *lat.* 47, 22. (*R.*)

DONZI; petite ville de France, dans le Lyonois, élection de Rouane, avec un château & une justice royale. (*R.*)

DORA (la), ou la DOIRE : c'est le nom de deux rivieres d'Italie, dans le Piémont, que l'on nomme la grande & la petite Doire, ou Dora Baltea, & Dora Riparia. La premiere naît dans le Val d'Aoust, l'autre au mont Genevre : l'une & l'autre tombent dans le Pô. (*R.*)

DORAT; petite ville de France, dans la Marche, sur la Sevre, ou Seure, un peu au dessus de son confluent avec la Gartempe, à 10 lieues de Limoges, & à 3 grandes lieues de Bellac. Elle est capitale de la basse Marche. *Long.* 18, 46; *lat.* 46, 10. (*R.*)

DORCHENHUDEN; lieu agréable du comté de Pinneberg en Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, au nord de Hambourg. Les Hambourgeois vont s'y délasser. Il apartient au roi de Danemarck. (*R.*)

DORCHESTER; capitale de la province de Dorset, en Angleterre. Elle est située sur la Frome, auprès d'une chaussée romaine, appelée *le Fosway*. Les Romains y tenoient quelques-unes de leurs légions, comme l'attestent d'anciennes médailles. Il s'y fabrique des serges très-fines, dont le débit est considérable. Cette ville envoie deux députés au parlement. Elle est à 40 li. s. o. de Londres. *Long.* 15, 10; *lat.* 50, 41. (*R.*)

DORDOGNE (la); riviere de France, qui prend sa source au Mont-d'Or, en basse Auvergne, traverse la Guienne, & se joint à la Garonne au Bec-d'Ambès, près de Bourg-sur-mer. (*R.*)

DORDRECHT, ou DORT; ville des Provinces-Unies, au comté de Hollande. *Long.* 22, 8; *lat.* 51, 50. (Π) *Long.* 22, 11, *lat.* 51, 48.) Elle est riche, belle, forte, & l'une des plus considérables de la Hollande. Elle en a même été autrefois la capitale. Les anciens comtes de Hollande y tenoient leur cour. Encore aujourd'hui elle a le premier rang entre les villes qui députent aux états de la Province de Hollande. C'est le lieu où se frape la monoie pour toute la Hollande méridionale. La Meuse, qui y prend le nom de Merwe, en fait une île, avec le golfe de Biesbos. Les Protestans y tinrent une assemblée fameuse en 1618 & 1619. La pêche des saumons y est abondante. Cette ville a un bon port, & le commerce qu'elle fait est extrêmement étendu. C'est la patrie de Paul Mérula, & du célebre Jean de Witt, conseiller pensionaire de Hollande. Elle étoit autrefois atachée au Brabant, mais en 1421, la mer ayant rompu une digue, tout le pays fut sous les eaux; soixante-douze villages furent submergés. La plus grande partie du terrain qu'ils occupoient, forme aujourd'hoi une plage de mer appelée *Bies-Bos*. Dordrecht est à 4 li. s. e. de Roterdam, 6 n. o. de Breda, 15 s. o. d'Amsterdam. (*R.*)

DOREN. *Voyez* DURE.

DORFFEN; bourg de la basse Baviere, dans la régence de Landshut, sur l'Iser. Il s'y fait de nombreux pélerinages. (*R.*)

DORMANS, *Dormanum*; bourg de France en Champagne, sur la Marne, entre Épernay & Château-Thierri, avec titre de châtelenie, érigée en comté en faveur de M. de Broglie par Louis XIV.

C'est la patrie de Jean de Dormans, cardinal & chancelier de France sous Charles V, évêque de Beauvais, fondateur du collége de Dormans-Beauvais à Paris. Guillaume son frere fut aussi chancelier de France, & mourut en 1373 : ils sont tous deux inhumés aux Chartreux. Charles V posa la premiere pierre de la chapelle de ce collége en 1372. Le roi y dîna ce jour-là, & le repas coûta neuf sous, comme le prouvent les regîtres. *Long.* 21, 22; *lat.* 49, 3. (*R.*)

DORNBERG; bourg & château d'Allemagne, au cercle du haut Rhin & dans la Hesse. L'archevêque de Wurtzbourg le comprend dans le comté de Bessingen, donné en 1013 à son Église par Henri II. La directe en fut cédée à la maison de Hesse en 1521. (*R.*)

DORNEBOURG, ou DORNBOURG; petite ville d'Allemagne au cercle de haute Saxe, avec un château; elle est située sur le bord occidental de la Sale. Elle apartient à la maison de Saxe-Weimar. (*R.*)

DORNBOURG; château près de Zerbst, qui apartient à la maison d'Anhalt-Zerbst. (*R.*)

DORNHAN, ou DORNHEIM; petite ville du duché de Wirtemberg, dans la forêt noire en Allemagne. (*R.*)

DORNHEIM, ou DORNBERG; ancien château d'Allemagne au cercle du haut Rhin, dans le comté de Catzenellenbogen, où les comtes de ce

nom faisoient autrefois leur résidence. Ce fut près de ce château que l'empereur Albert I d'Autriche tua en 1298 Adolphe de Nassau son ennemi. (R.)

DORNOCK ; ville de l'Écosse septentrionale, capitale d'une province montueuse, qui renferme les districts de Sutherland & de Strathnaven. Elle a un château & un port sur une baie de même nom. Le prince Édouard la prit en 1746, après avoir mis en déroute le lord London. Elle est à 42 li. n. e. d'Édimbourg, 550 n. de Londres. *Long.* 14, 10 ; *lat.* 57, 58. (R.)

DORNSTAT, ou DORNSTET ; petite ville de Suabe en Allemagne, au duché de Wirtemberg. (R.)

DORPT, DORPAT, ou DERPT. *Voyez* DERP.

DORSET-SHIRE ; province maritime d'Angleterre, de 50 lieues de tour, & d'environ 772000 arpens. Elle est agréable, & fertile en blé, & il s'y trouve des carrieres de marbre. Dorchester en est la capitale. (R.)

DORSTEN ; ville forte d'Allemagne au cercle de Westphalie ; elle est située sur la Lippe, dans l'état de l'électeur de Cologne, à 8 li. n. e. de Duisbourg, 10 n. de Cologne, 15 s. o. de Munster, & 5 de Wesel. *Long.* 24, 38 ; *lat.* 51, 38. (R.)

DORT. *Voyez* DORDRECHT.

DORTMUND ; ville libre & impériale d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans l'enceinte du comté de la Marck, sur la riviere d'Ems. Elle est ancienne, assez grande, bien peuplée, mais mal-bâtie. On y trouve deux convens d'hommes, six de Franciscains, un autre de Dominicains, un de femmes, & un des trois archi-gymnases de la Westphalie, régenté par huit professeurs ou lecteurs. Les Protestans y ont quatre Églises. Elle est à 54 li. s. o. de Munster, & 15 n. e. de Cologne. *Long.* 25, 6 ; *lat.* 51, 30. (R.)

DORVEREN, DORVERN, ou DOVERN ; bailliage d'Allemagne dans le duché de Ferden, entre le Weser & l'Aller. Il fut cédé en 1679 à la maison de Brunswick-Lunebourg, à condition de n'y point élever de forteresse. (R.)

DOUAI ; ville des Pays-Bas, dans la Flandre Françoise ; elle est située sur la Scarpe, & communique avec la Deule par un canal. Cette ville est grande, très-forte, & assez bien peuplée. La Scarpe qui y est navigable la divise en deux parties. C'est le siége d'un parlement pour la Flandre Françoise. Elle a un gouverneur particulier, & un lieutenant de roi, un corps de magistrature composé de douze échevins, de deux conseillers-pensionaires, deux procureurs-syndics, deux gréfiers, & un receveur. C'est aussi le siége d'un bailliage & d'une université fondée en 1562 par le Pape Paul IV, & Philippe II roi d'Espagne. Son parlement fut créé en 1686. Les François la prirent en 1667, les alliés en 1710. En 1712 après la bataille de Denain, les François la reprirent, & elle leur est demeurée par le traité d'Utrecht. Cette ville est la patrie du fameux Jean de Bologne, disciple de Michel-Ange, qui a orné Florence d'un grand nombre d'excellens morceaux de sculpture, & à qui Paris doit la statue équestre de Henri IV qu'il fit à Florence. Cette ville est à 5 li. n. o. de Cambrai, 5 e. d'Arras, 13 s. o. de Mons, & 46 n. de Paris. *Long.* 20, 44, 47 ; *lat.* 50, 22, 10. À trois cents toises de la ville est le fort de Scarpe. (R.)

DOUBS (le) ; riviere considérable de France en Franche-Comté : elle prend sa source sur le mont Jura, aux confins de la Suisse, & se jete dans la Saone, à Verdun en Bourgogne. Les rochers qui se trouvent dans son lit empêchent d'y naviguer. (R.)

DOUDEAUVILLE ; abbaye de France au diocêse de Boulogne. Elle est de l'ordre de Saint Augustin, & vaut 1000 liv. (R.)

DOUDEVILLE ; bourg de France en Normandie, dans le pays de Caux, à 9 li. de Rouen. (R.)

DOUÉ. *Voyez* DOÉ.

DOUERO, ou DOURO ; riviere d'Espagne, qui a sa source dans la Sierra de Urbion, dans la vieille Castille, traverse le Portugal, & se jete dans l'Océan près de Saint Jean de Fox, après un trajet de 90 lieues d'orient en occident. (R.)

DOULENS, ou DOULLENS ; ville de France en Picardie ; elle est située sur l'Authie. C'est une place forte : elle a une citadelle, un gouverneur, & un lieutenant de roi. Elle est à 6 li. n. d'Amiens, & 7 o. d'Arras. (R.)

DOURAK ; ville de Perse, située vers le confluent de l'Euphrate & du Tigre. *Long.* 74, 32 ; *lat.* 32, 15. (R.)

DOURDAN ; petite ville de l'île de France, située sur l'Orge. Elle a sa coutume particuliere. Il s'y trouve une manufacture de bas de soie & de laine à l'aiguille. Elle est à 7 li. n. e. de Chartres, & 10 s. o. de Paris. *Long.* 19, 42 ; *lat.* 48, 30. (R.)

DOURLACH ; ville de la Suabe en Allemagne, située sur la riviere de Giezen. Cette ville étoit, il n'y a pas long-temps, capitale des états d'une des branches de la maison de Bade, dite Bade-Dourlach. Ses princes y faisoient leur résidence. Par l'extinction de la branche aînée, ils sont entrés en possession de la totalité du marquisat de Bade. Dourlach est une fort jolie ville qui a des manufactures. Les François l'avoient incendiée en 1689. On y suit la religion protestante. Elle est à 6 li. s. de Philisbourg. Il s'y trouve un palais qu'on nomme le château de Carlsbourg, acompagné de beaux jardins, & qui étoit la résidence des margraves. *Long.* 25, 3 ; *lat.* 48, 58. (R.)

DOURLENS. *Voyez* DOULENS.

DOURO. *Voyez* DOUERO.

DOUVRES, ou DOVER, *Portus Dubris* ; ville maritime d'Angleterre, sur la côte orientale de la province de Kent, dans un lieu bas, commandé

par un château fort élevé, & muni d'un port que l'on a souvent tenté, mais inutilement, de rendre abordable aux grands vaisseaux. Dans les anciens temps c'étoit une grande ville, ceinte de murs avec dix portes, & où l'on comptoit sept Églises; on la regardoit même comme la clef du royaume du côté de la France; & grâces à la considération qu'elle s'attiroit à ce dernier égard, elle se vit honorée dès le regne d'Édouard le confesseur, dans l'onzieme siecle, de privilèges & d'immunités, qui l'ont mise ensuite à la tête des cinq ports.

De nos jours encore, son rang & ses privilèges subsistent: ses députés au parlement, sont de ceux désignés sous le nom de barons des cinq ports, mais sa grandeur, ses murs, ses portes & le nombre de ses Églises ne sont plus les mêmes; elle n'a plus que deux Églises & trois portes; elle n'a plus de murs d'enceinte, & à peine contient-elle cinq cents maisons. Son château, qui est de la plus haute antiquité, n'est respectable que par cet endroit; sa position est trop élevée pour que son artillerie puisse produire aucun effet. Quelques-uns le croient bâti par Jules-César; d'autres par Arviragus, qui régnoit en Albion, du temps de l'empereur Claude: il est vaste, au point que pendant la derniere guerre, l'on a pu y loger jusqu'à quinze cents hommes à la fois: son puits a trois cents pieds de profondeur; & son arsenal a, pour piece curieuse, un canon de vingt-deux pieds de longueur, appelé *le pistolet de poche de la reine Élisabeth;* il fut présenté à cette princesse de la part des Hollandois, en mémoire des secours qu'elle leur donna. Enfin, le port de Douvres, pour la réparation duquel le parlement d'Angleterre assigna, sans fruit, sous Guillaume III, la somme de dix mille livres sterlings, est fort connu en Europe par les paquebots qui en partent & qui y arivent deux fois par semaine, quand la paix regne entre l'Angleterre & la France. C'est le passage ordinaire d'Angleterre en France, ce qui fait qu'elle voit beaucoup d'étrangers. Elle est à 23 li. s. e. de Londres, 7 de Calais, & 67 n. o. de Paris. *Long.* 19, 6; *lat.* 51, 6. (Π) *Long.* 18°, 59'; *lat.* 51°, 8'.) (*R.*)

DOUZENS; petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Carcassone. (*R.*)

DOVER. *Voyez* Douvres.

DOWNE; petite & ancienne ville d'Irlande, avec un évêché uni à celui de Connor. Elle est à 22 li. n. e. de Dublin. Le comté de son nom, qui est un pays très-fertile, a 15 li. de long sur une égale largeur. *Long.* 11, 48; *lat.* 54, 23. (*R.*)

DOWTON, Dunkton; petite, mais ancienne ville d'Angleterre, dans la province de Wilt, sur la riviere d'Avon. Elle n'a de remarquable que l'honeur de fournir deux membres à la chambre des communes. (*R.*)

DRABOURG; ville d'Allemagne dans la basse Carinthie, aux frontieres de la Stirie, sur la Drave. (*R.*)

DRACKEMBOURG; ville d'Allemagne dans le comté de Hoye, sur le Weser. En 1547 il s'y est donné une sanglante bataille entre les Impériaux & les Saxons. (*R.*)

DRAGE, ou Dragna; bourg d'Allemagne dans le Holstein, au roi de Danemarck. (*R.*)

DRAGUIGNAN; ville de France, en Provence. C'est le chef-lieu d'une viguerie de son nom, & le siége d'une sénéchaussée, & d'un commandant. Elle est située dans un pays agréable & fertile, non loin de la riviere d'Artubie. Elle a une Église collégiale, plusieurs maisons religieuses de l'un & l'autre sexe, un collége aux prêtres de la doctrine Chrétiene, & un hôpital. L'évêque de Fréjus y fait sa résidence ordinaire dans un fort beau palais. Cette ville est à 4 li. n. o. de Fréjus, 9 s. e. de Saint Tropès, 15 n. e. de Toulon. *Long.* 24, 14; *lat.* 43, 34. (*R.*)

DRAHEIM; ville d'Allemagne dans la Nouvele-Marche, avec un château, entre les lacs de Tempelbourg & de Draheim, près des frontieres de la Pologne & de la Poméranie. Jean Casimir, roi de Pologne, l'hypothéqua en 1657 à l'électeur de Brandebourg. (*R.*)

DRAMBOURG; ville d'Allemagne, capitale du cercle de même nom, dans la Nouvele Marche de Brandebourg, sur la Drage. (*R.*)

DRANSE; grande riviere du Valais, qui tombe dans le Rhône près de Martegni. (*R.*)

DRANSFELD; petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Hanover, à 3 li. de Gottingen. (*R.*)

DRAVE (la); riviere d'Allemagne dont la source est dans le Tirol, entre la Baviere & l'état de Venise, & qui se jete dans le Danube au dessous d'Essek. (*R.*)

(Π) La Drave a sa source à Innichen dans le Tirol, aux confins de l'archevêché de Saltzbourg, traverse la Carinthie & la Stirie, coule le long des confins de l'Esclavonie & de la basse Hongrie; & un peu au dessous d'Essek, elle se décharge dans le Danube formant quelques petites îles à son embouchure, qui est proche de la ville d'Erdwdy. Les villes principales qui se rencontrent sur le cours de la Drave, sont Wolmark, Lavamund & Drabourg en Carinthie; Marpurg & Pettaw en Stirie; le Gradt, Turanovitza & Essek dans la basse Hongrie.)

DREBIKOW, ou Trebicaw; ville de la basse Lusace, entre Calau & Spremberg. (*R.*)

DREFURT. *Voyez* Trafurt.

DENNELBOURG, Drennelbourg, ou Trengelbourg; ville de la basse Hesse sur le Dymel, avec un château. C'est le chef-lieu d'un bailliage de même nom. (*R.*)

DRENTE (le pays de); contrée des Provinces-Unies, bornée à l'orient par la Westphalie, au septentrion par la province de Groningue & des Ommelandes, à l'occident par la Frise, & au midi par l'Overissel, dont elle faisoit autrefois partie. Elle a pour capitale Coeworden. Elle se gouverne

en forme de république sous la protection de la Hollande. (*R.*)

DRESDE; ville d'Allemagne dans le cercle de haute Saxe, capitale de la Misnie & de l'électorat de Saxe; elle est sur l'Elbe, qui la divise en vieille & en neuve. Cette ville est une des plus belles de l'Allemagne, en même temps qu'elle en est une des plus fortes, & des plus peuplées. C'est la résidence de la maison électorale de Saxe. Les apartemens du château sont superbes, & renferment une des plus précieuses galeries de tableaux qui existent. La place du marché est ornée d'une statue équestre en bronze de l'électeur roi de Pologne Auguste II. Le roi de Prusse la prit en 1745 & en 1756. La vieille ville a une bonne forteresse & un grand arsenal. Elle est réunie à la ville neuve par un pont de quatre cents pas de longueur. Depuis que l'électeur de Saxe a embrassé la religion Catholique, cette ville, qui auparavant étoit toute Luthérienne, renferme aujourd'hui un fort grand nombre de Catholiques. La belle porcelaine, connue sous le nom de porcelaine de Saxe, fait la branche essentiele de son commerce. Cette ville est à 4 li. s. e. de Meissen, 16 s. e. de Leipsick, & 30 n. o. de Prague. *Long.* 31, 26; *lat.* 51, 12. (*R.*)

DREUX; ville de l'île de France avec titre de comté. Elle est sur la Blaise, au pied d'une montagne. C'est une ville anciene que l'on prétend avoir tiré son nom des Druides, prêtres des Gaulois. Elle est du diocèse de Chartres, & elle a un chapitre de Chanoines. Cette ville qui a titre de comté est remarquable par la fameuse bataille qui s'y donna en 1562 sous Charles IX, où les Réformés furent vaincus & le prince de Condé fait prisonier. Henri IV la prit en 1593. Il s'y fabrique des draps propres à l'habillement des troupes. Elle est à 7 li. n. o. de Chartres, 17 o. de Paris, & 20 s. e. de Rouen. *Long.* 19, 1, 24; *lat.* 48, 44, 17. (*R.*)

DREY-KREYSE-VON-DER HEYDE; contrée d'Allemagne dans le duché de Ligniiz, entre la ville de Ligniiz & celle de Jaüer. On la connoît sous le nom des trois landes ou des trois cercles de bruyeres. On y trouve les villes de Nicolstadt & de Walstadt. (*R.*)

DRIBOURG; ancien château d'Allemagne dans l'évêché de Paderborn, remarquable par des eaux minérales. (*R.*)

DRIESDORF; maison de plaisance du marquis d'Anspach, avec un beau parc.

DRIESSEN; ville d'Allemagne dans la nouvele marche de Brandebourg; elle est sur la Warte. C'est une très-forte ville, munie d'une bonne forteresse qui y fut bâtie en 1603. Elle est à 8 li. e. de Landsberg. *Long.* 33, 36; *lat.* 52, 46. (*R.*)

DRIN; riviere de la Turquie en Europe; elle prend sa source au mont Marinati, sur la frontiere de l'Albanie, & se jete dans le golfe de Drin, qui fait partie du golfe de Venise. (*R.*)

DRINAWARD; ville de la Turquie en Europe, dans la Servie, & dans une petite île que forme le Drin. (*R.*)

DROGHEDA; ville de la comté de Louth, dans la province d'Ulster en Irlande: elle est sur la Boine. Cette ville est forte & assez peuplée, & la principale du comté. Elle a un port, & il s'y fait du commerce. Elle est remarquable par la victoire que le prince d'Orange y remporta sur Jacques II en 1690. Elle est à 12 li. n. de Dublin, & 16 s. e. d'Armagh. *Long.* 11, 20; *lat.* 53, 53. (*R.*)

DROITWICH; ville à marché, dans le Worcestershire, en Angleterre. Elle a trois fontaines salées qui donnent une grande quantité de sel. Elle envoie deux députés au parlement. Cette ville est à 2 li. n. de Worcester, & 34 n. o. de Londres. *Long.* 15, 26; *lat.* 52, 20. (*R.*)

DROME; riviere de Normandie qui, après un cours de 8 lieues, se perd dans la fosse du Souci, avec la riviere d'Aure qui passe à Baïeux, à une lieue de Port en Bessin. (*R.*)

DROME; riviere de France en Dauphiné, qui descend des montagnes du Gapençois, passe à Crest, & se jete dans le Rhône entre Montelimart & Valence. (*R.*)

DROMORE; petite ville du comté de Downe, dans la province d'Ulster en Irlande. Elle a un évêché suffragant d'Armagh. *Long.* 15, 26; *lat.* 52, 50. (*R.*)

DRONERO; petite ville du marquisat de Saluces en Piémont, dans l'Italie. Elle est située au pied des Alpes, sur la Macra, que l'on y passe sur un pont d'une hauteur prodigieuse. (*R.*)

DRONTHEIM; ville épiscopale de Norwege, capitale de l'un des quatre évêchés qui divisent le royaume, & ancien lieu de résidence de quelques-uns de ses rois. Elle est sur la riviere de Nidder, qui lui a fait prendre le nom latin de *Nidrosia*, & qui va tomber dans la mer du nord à peu de distance de ses murs. Sa fondation est du xe siecle. Dans le XIIe siecle elle devint archiépiscopale, & renferma pendant un temps dix Églises & cinq monasteres: à la réformation l'archevêché fut supprimé, ses monasteres tomberent, & il ne lui reste actuélement que trois Églises. Elle a une école latine, & une pour former des Prédicans, une maison d'orphelins, & un hôpital. Elle fait un très-grand commerce de bois, de poisson & de cuivre; & elle a une rafinerie de sucre. Les forts de Christianstein & de Munkholmen la défendent: ce dernier servit de prison pendant quinze ans au chancelier de Greiffenstein de Danemarck, mort en 1699. Le roi Christiern V, voyageant en Norwege, l'an 1685, passa quelques jours à Drontheim, & s'y trouva dans la saison où la clarté des nuits rend en ce pays-là l'usage des chandeles inutile.

Cette ville a un port. Elle est presque toute entourée de la mer & de la riviere de Nidder. Prise par les Suédois en 1658, elle fut reprise par le roi de Danemarck à qui elle fut cédée par le

traité de Copenhague en *1660*. Elle est à 95 li. n. e. de Bergen, 530 n. o. de Copenhague, & 108 n. o. de Stockolm. *Long.* 28; *lat.* 63, 16. (Π) *Long.* 28, 42; *lat.* 63, 26.) (*R.*)

DRONTHEIM (la province de), ou DRONTHEIM-HUS; c'est la partie de la Norwege qui, au midi, touche le gouvernement de Bergen, à l'orient les monts de Kole & la Lapponie Russiene, & qui, au septentrion & à l'occident, est baignée par la mer du nord, dans une longueur d'environ cent cinquante milles d'Allemagne. Elle se divise en trois grands bailliages qui sont ceux de Drontheim, de Nordland & de Lapponie: le premier comprend cinquante-six jurisdictions, le second cinq, & le troisieme une seule qui renferme vingt-une paroisses. Il croît du grain & de l'herbe dans le bailliage de Drontheim, & dans nombre d'endroits de celui de Nordland; mais dans la Lapponie, où l'on ne trouve d'ailleurs ni villes, ni villages, mais seulement des hameaux & des cabanes isolées, l'on se nourit à peu près uniquement de la pêche. Des îles par multitude se trouvent sur les côtes du Nordland & de Lapponie; le goufre appelé *Mahlstrom*, est au milieu des premieres, entre Moskoë & Mostoenes, & la forteresse de Wardehus, la plus septentrionale qu'il y ait au monde, est parmi les dernieres, à l'orient du Cap-Nord, le plus avancé de l'Europe vers le pole arctique. (*R.*)

DROSENDORF; petite ville de la basse Autriche, avec un château, près des frontieres de Moravie. (*R.*)

DROSSEN; ville d'Allemagne en haute Saxe, & dans l'électorat de Brandebourg, aux frontieres de Pologne. C'est la capitale du petit pays de Sternberg: elle est assez bien bâtie & bien peuplée, & elle fait un bon trafic de denrées & de gros draps. (*R.*)

DROTNINGHOLM; magnifique maison royale de Suede, dans l'île Lofon, à un mille à l'ouest de Stockolm. Les jardins en font ornés de belles eaux. (*R.*)

DROYSIG; bourg, château & seigneurie d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la partie de la Thuringe apartenante à la maison électorale de Saxe depuis *1746*. (*R.*)

DRUSENHEIM; ville d'Alsace, sur la Moter, près du Rhin. Cette petite ville, qui est fortifiée, est à *6* li. de Strasbourg, & à une lieue & demie du Fort-Louis; elle est dans le comté de Lichtenberg, dont la seigneurie apartient à la maison de Hesse-Darmstadt depuis *1736*. Les Impériaux la prirent en *1704*, & les François en *1706*, après deux jours de tranchée ouverte. (*R.*)

DRUSES; peuples de la Palestine, qui habitent dans le Liban, quelques-uns dans le gouvernement de Tripoli, la plus grande partie dans celui de Seyde. (*Voyez* notre art. ci-après.) Ils se disent Chrétiens, mais tout leur Christianisme consiste à parler avec respect de Jésus & de Marie. Ils ne sont point circoncis. Ils trouvent le vin bon, & ils en boivent. Lorsque leurs filles leur plaisent, ils les épousent sans scrupule. On croit qu'ils descendent, en plus grande partie, des François qui se réfugierent dans les montagnes, lorsque les Européens perdirent les conquêtes qu'ils avoient faites dans la Terre-Sainte. Si les peres n'ont aucune répugnance à habiter avec leurs filles, on pense bien que les freres ne sont pas plus difficiles sur le compte de leurs sœurs. Ils n'aiment pas le jeûne. La priere leur paroît superflue. Ils n'atachent aucun mérite au pélerinage de la Mecque. Du reste, ils demeurent dans des cavernes; ils sont très-occupés, & conséquemment assez honêtes gens. Ils vont armés du sâbre & du mousquet, dont ils ne sont pas mal-adroits. Ils sont un peu jaloux de leurs femmes, qui seules savent lire & écrire parmi eux. Les hommes se croient destinés, par leur force, leur courage, leur intelligence, à quelque chose de plus utile & de plus relevé, que de tracer des caracteres sur du papier; & ils ne conçoivent pas comment celui qui est capable de porter une arme, peut s'amuser à tourner les feuillets d'un livre. Ils font commerce de soie, de vin, de blé & de salpêtre. Ils ont eu des démêlés avec le Turc, qui les gouverne par des émirs qu'il fait étrangler de temps en temps. C'est le sort qu'eut à Constantinople Fexhered-den, qui se prétendoit allié à la maison de Lorraine. (*R.*)

(*Il y a dans cet article beaucoup de mépsises tant par raport au pays habité par les Druses, qu'à leurs mœurs & à leur religion. M. L'Abbé Assémani qui a été long-temps dans le pays des Druses, & qui est très-instruit des peuples Orientaux & de leurs langues vient de nous donner l'article suivant: & nous croyons à propos de l'insérer ici afin qu'on puisse avois une connoissance exacte de ce Peuple.*)

(Π) La secte des Druses tire son nom & son origine d'un Imposteur Persan appelé Muhammed fils d'Ismael, surnomé Druses. *Voy.* Elmacin. *Lugduni Batav.* 1625: & sur l'équivoque du mot Arabe

درزي *Druzi*, en درري *Dorari*, Voy. Joseph

Simon Assemani dans son *Chronic. Orient.* pag. 47.

Les Druses habitent dans l'Antilibane, & non pas sur le mont Libane ni dans la Province du Kestrouan apartenant à l'Antilibane; mais seulement dans les environs appelés Sciuf, Bekfaia, Betsibab, Baskonta, Gezzin, Hasbaja, Risciaia: ils habitent aussi dans le Bacaâ qui est une très-grande vallée à l'ouest de la ville de Damas. Tous les Druses sont assujétis au gouvernement de Seyde, & de Damas; & un seul village de Druses est sous le gouvernement d'Alep, peu éloigné de cette ville.

Le Prince ou Émir des Druses est Mahométan & rend tribut au grand-Seigneur. L'Émir régnant est de la famille Sciohab, & s'appele Émir Juseph.

seph. Cette famille est originaire d'Arabie. Son émirat est très-vaste, car il s'étend en longueur de Seyde jusqu'à Tripoli de Sorie, & en largeur jusqu'au Territoire de la ville de Damas. Son pouvoir est absolu, & bien des fois fait-il aussi la guerre aux Bacha, comme fit le célebre Émir Fakredin. Dans le domaine de ce prince y a-t-il aussi beaucoup d'autres nations outre les Druses; c'est-à-dire, des Maronites, des Arméniens, des Grecs, des Turcs, des Arabes, des Scythes ou Mahométans de la secte d'Aly, des Soriens, des Jacobites, des Européens, des Bohémiens, & des Juifs. L'Émir des Druses fait sa résidence dans la ville appelée Deir-Elcamar, apartenant au district du Sciuf.

Il faut distinguer les Druses en deux classes, Occâl & Giohal, c'est-à-dire, Savans & Ignorans. Les Giohal n'ont pas un culte publique de religion; ils sont nonchalans & grôssiers sur cet article, car ils disent de croire tout ce que croient les Occâl, sans savoir en quoi consiste leur croyance. Il leur est aussi défendu d'entrer dans les Kalouats qui sont leurs temples.

Les Occâl sont les seuls initiés aux mysteres de la religion Druse, mais les plus grands secrets ne sont pas également révélés à tous les Occâl; car ils sont partagés en trois classes. À la troisieme ou derniere classe on admet aussi les femmes, mais rarement à la secondieme & jamais à la premiere. Le vêtement des Occâl doit être vil & pauvre, & portent en tête une espece de bandeau blanc. Les femmes qu'on appele Aclâh ne peuvent se parer ni de joyaux, ni d'or, ni d'aucune bijouterie, mais doivent être revêtues d'une étofe très-simple & peu coûteuse.

Les Occâl appelent leurs temples Khalouats, c'est-à dire, lieux solitaires, hermitages, puisqu'ils sont bâtis loin des lieux habités. C'est par cette raison qu'on les appele plusieurs fois les Occâl solitaires, en Arabe *Motuahedin*.

Les seuls Occâl connoissent les mysteres de leur religion. Ils gardent leurs livres avec grande jalousie; ni prix ni menace pouroit les leur atacher; si aucun d'eux les communiquoit à persone, il feroit impitoyablement massacré. Cependant les guerres civiles continueles & les irruptions imprévues firent tomber quelqu'un de leurs livres & de leurs idoles en main de gens qui les envoyerent en Europe. On peut voir dans la Bibliotheque du Vatican un de ces livres. *Voy.* le Tom. I. de la Bibl. Orient. Clementino-Vatican. à la fin du Catalogue. Le très-savant Monseigneur Étienne Borgia, Secrétaire de la S. Cong. de P. F. possede un livre, dont on voit un extrait avec le texte & la version dans son *Musæum Cuficum Borgianum Velletris Romæ* 1782; où l'on peut voir aussi le dessein d'un Idole Druse, qui existe dans le même Musée avec des chifres indéchifrables. (*L'Abbé Simon Assemani Professeur de Langues Orientales au Séminaire de Padoue.*)

DRYFURT. *Voyez* Trefurt.

DUARE; ville de Dalmatie, voisine du bord oriental de la Cetina. Elle apartient aux Vénitiens. Cette petite ville est forte, & les Vénitiens y tienent une bonne garnison. (*R.*)

DUBA, ou Dub; ville forte de Bohême, dans le cercle de Bunzlaw. Elle est au nord de Boleslaw, à 20 li. n. de Prague. (*R.*)

DUBEN; ville d'Allemagne, au duché de Saxe & dans la Misnie. Cette petite ville est entre Leipsick & Wittemberg. On trouve dans son voisinage du vitriol, du soufre, & de l'alun. (*R.*)

DUBLIN; ville des îles Britanniques, capitale de l'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Dublin, sur la Liffe. C'est la résidence du vice-roi, le siége du parlement d'Irlande, & celui du premier archevêché de ce royaume. La riviere de Liffe lui forme un port très-spacieux & commode. Cette ville a pris un très-grand accroissement depuis 1711. Elle est grande, belle, riche & bien peuplée. Elle a un collége renomé, fondé par la reine Élisabeth, en 1591. La justice s'y administre à peu près comme à Londres. Il s'y trouve de très-beaux édifices. C'est la patrie de Jacques Usserius archevêque d'Armagh, homme d'une profonde érudition. Dublin, située près de la mer, sur la côte orientale de l'Irlande, dans un territoire très-fertile, est à 75 li. s. o. d'Édimbourg, & 85 n. o. de Londres. *Long.* 11, 15; *lat.* 53, 18. (H) *Long.* 11°, 34'; *lat.* 53°, 21.) (*R.*)

DUBNO; ville forte de la petite Pologne, dans le palatinat de Wolhinie. (*R.*)

DUBOURG; abbaye de France, au diocèse de Nantes. Elle est de l'ordre de Saint Augustin, & vaut 2000 liv. (*R.*)

DUDERSTADT; ville d'Allemagne sur la Wipper, au duché de Brunswich. Elle est à l'électeur de Maïence, à qui elle fut cédée en 1365. Cette ville est à 6 li. e. de Gottingen, 15 n. e. de Cassel, & 52 n. e. de Maïence. *Long.* 28, 1; *lat.* 51, 34. (*R.*)

DUFFEL; ville du Brabant Autrichien, dans les Pays-Bas. Elle est sur la Nethe, entre Liere & Malines. (*R.*)

DUINA. *Voyez* Dwina.

DUISBOURG; ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, & au duché de Cleves; elle est sur la Roer proche le Rhin, & elle apartient au roi de Prusse. Elle a une université fondée en 1656. Autrefois elle fut libre & impériale. Les fortifications ont été démolies. Elle est à 5 li. n. de Dusseldorf, & autant de Wesel, 16 s. e. de Cleves, & 14 n. o. de Cologne. *Long.* 24, 25; *lat.* 51, 24. (*R.*)

DUIVELAND; île des Provinces-Unies, dans celle de Zélande, & entourée des eaux appelées *Dykwater*, *Keten*, & *Wydaars*: son nom lui vient de la multitude de pigeons, *duiven*, que l'on y voyoit autrefois. Elle ne renferme aucune ville. L'île de Duiveland soufrit, en 1530, une inondation qui la dépeupla presqu'en entier d'hommes & d'animaux: mais ce fut un fléau passager, des ra-

vages duquel le courage, l'industrie & l'application des Zélandois ont bien su triompher dans la suite. (*R.*)

DULCIGNO, ou Dolcigno; ville forte de la Turquie Européene, dans la haute Albanie, avec un évêché suffragant d'Antivari, un bon port, & une forte citadelle. Elle est sujete aux Turcs. Les Vénitiens l'assiégerent en 1696. Elle est sur le Drin, près de l'ancien Dulcigno, à 4 li. s. d'Antivari, 8 s. o. de Scutari. *Long.* 37, 2; *lat.* 41, 54. (*R.*)

DULMEN; petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster, & à 7 li. de cette ville. C'est le chef-lieu d'un petit pays de même nom. Il s'y trouve un chapitre. (*R.*)

DUMBAR. *Voyez* Dunbar.

DUMBLANC, ou Dumblain; jolie petite ville d'Écosse, sur la riviere d'Allen, dans le comté de Monteith, dont elle est capitale. Elle est remarquable par la victoire que remporterent, l'an 1715, dans son voisinage, les troupes de Georges Ier, commandées par le duc d'Argyle, sur celles du prétendant, commandées par le comte de Mar. Cette ville est à 2 li. n. de Sterling, 12 n. o. d'Édimbourg, & 121 n. o. de Londres. *Long.* 13, 50; *lat.* 56, 11. (*R.*)

DUMFERMLING; ville d'Écosse, dans la province de Fife. Cette ville est remarquable par le palais des rois d'Écosse, où plusieurs ont leur sépulture, & par la naissance de Charles premier, roi d'Angleterre. Elle est à 5 li. n. o. de la mer, 22 s. e. d'Édimbourg, & 114 n. o. de Londres. *Long.* 15, 15; *lat.* 55, 54. (*R.*)

DUN; petite ville de France, au duché de Bar, sur la Meuse. Elle est au sud de Stenay. Les fortifications en ont été démolies. *Long.* 22, 52; *lat.* 49, 22. (*R.*)

Dun-le-Roi; ville de France, dans le Berry, sur l'Auron. Elle est à 7 li. s. e. de Bourges, 10 s. o. de Nevers, 55 s. de Paris. *Long.* 20 d. 14', 6"; *lat.* 46 d. 53', 5". (*R.*)

DUNA (la); riviere de Pologne, qui a sa source au duché de Reschow, dans la Russie, près des sources du Wolga, passe à Witepsk, à Polotsk, à Riga, au dessous de laquelle elle se jete dans le golfe de même nom, près du fort de Dunnemunde. (*R.*)

DUNBAR, ou Dumbar; ville d'Écosse, dans la province de Lothian. Elle a un port remarquable par la grande pêche de harengs & de saumons qu'on y fait, & par la déroute de l'armée de Charles II en 1650. Elle est à 9 li. o. d'Édimbourg, 7 n. o. de Berwick, & 118 n. o. de Londres. *Long.* 15, 23; *lat.* 56, 12. (*R.*)

DUNBARTON, ou Dunbritton; ville de l'Écosse méridionale, capitale du comté de Lenox. Elle est au confluent du Leven & de la Cluyde. Cette ville est munie d'un château extraordinairement fort. Elle est remarquable par la retraite des Bretons, qui s'y maintinrent durant plus de trois cents ans. La pêche du saumon y est des plus abondantes. Elle est placée sur un rocher fort haut & fort escarpé, à 5 li. n. o. de Glascow, 18 n. o. d'Édimbourg, & 130 n. o. de Londres. *Long.* 13, 15; *lat.* 68, 38. (*R.*)

Dunbarton, ou Lenox, (comté de); province d'Écosse, à l'occident de celles de Monteith & de Sterling, au midi & à l'orient de celle d'Argyle, & au septentrion de la riviere de Cluyde: elle a fait partie de l'ancien patrimoine de la maison de Stuart. Son sol, montueux presque par-tout, fournit d'excellens pâturages pour les brebis, & quelque peu de grains au voisinage des petites rivieres qui l'arosent. Elle a dans son enceinte le lac, appelé, *Lough-Lomund*, dont la longueur est de vingt-quatre milles, & la largeur de huit, & qui renferme trente îles; trois desquelles ont des Églises. La paroisse d'Hellerness, dépendante de cette province, vit naître, en 1506, le célebre Georges Buchanan. (*R.*)

DUNBRITTON. *Voyez* Dunbarton.

DUNCKELSPIEL, ou Dunkelsbouhl. *Voyez* Dinckelspil.

DUNDALKE; ville d'Irlande, au comté de Louth, dans la province d'Ulster. Cette ville, qui est épiscopale, a un port très-commode. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 3 li. s. o. de Carlingsfort. *Long.* 11, 6; *lat.* 54, 1. (*R.*)

DUNDÉE; ville de l'Écosse septentrionale, dans la province d'Anghus, sur la Tay. Elle est remarquable par sa force, par le trafic qui s'y fait, & par la naissance de l'historien Boetius. Cromwel l'emporta d'assaut. Cette ville, qui a un bon port, est à 4 li. n. o. de Saint-André, 5 n. e. de Perth, 12 n. d'Édimbourg, 125 n. o. de Londres. *Long.* 15, 5; *lat.* 56, 42. (*R.*)

DUNE (la). *Voyez* Duna.

DUNEBOURG; forteresse de la Livonie. Elle est sur la Duna. (*R.*)

DUNEMUNDE; fort de Curlande. Il est à l'embouchure de la Duna. *Long.* 42; *lat.* 57. (*R.*)

DUNES. On donne ce nom à des hauteurs détachées les unes des autres, ou petites montagnes de sâble qui se trouvent le long d'une côte sur le bord de la mer. (*R.*)

Dunes (les). On nomme ainsi les côtes de Flandre, entre Dunkerque & Nieuport. M. de Turenne y gâgna une bataille en 1658. (*R.*)

Dunes (les). On désigne sous ce nom en Angleterre une grande rade sur les côtes orientales du royaume, vis-à-vis de Kent, défendue par les châteaux de Sandoun, de Daab, & de Walmar. (*R.*)

Dunes; bourg de France, dans le Condomois sur les confins de la Lomagne, à une lieue de la Garonne. (*R.*)

DUNFREIS; ville de l'Écosse méridionale, dans la province de Nithisdale, sur le Nith. Cette ville, qui est fort agréable & fort marchande, est à 22 li. s. o. d'Édimbourg. *Long.* 13, 50; *lat.* 55, 8. (*R.*)

DUNGARVAN ; ville maritime d'Irlande, dans la province de Munster, & dans le comté de Waterford, sur une baie qui lui forme un port, & lui fait faire un certain commerce. Elle est munie d'un château, aussi-bien que du droit de députer au parlement. *Long.* 10, 3; *lat.* 52. (*R.*)

DUNGEANNON, ou DUNGANNON; ville d'Irlande, au comté de Wexford, dans la province de Leinster. Elle a un bon château qui commande le Havre de Waterford. (*R.*)

DUNGHAL. *Voyez* DUNNEGAL.

DUNKEL; petite ville d'Écosse, en Perts-hire, sur le Tay. Elle avoit autrefois un siége épiscopal, suffragant de Saint André. Cette ville est un grand marché pour les montagnards. Elle est remarquable par la victoire qu'y remporta l'armée du roi d'Angleterre sur les troupes du prétendant. Elle est à 4 lie. de Perth, 14 n. o. d'Édimbourg. & 123 n. o. de Londres. *Long.* 14, 10; *lat.* 56, 55. (*R.*)

DUNKERQUE; ville des Pays-Bas, dans la Flandre Françoise, située sur l'océan Germanique. Sa fondation ne remonte que vers l'an 960, & dès le XIIe siecle elle équipa une flote contre les pirates Normands; une flote, qui par les services qu'elle rendit, porta le comte Philippe de Flandres à lui acorder de beaux priviléges. Prise sur les Anglois en 1558, elle fut cédée à l'Espagne par le traité du Château-Cambresis en 1559. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, s'en fit investir alors par Philippe II, roi d'Espagne. Le duc d'Enghien, depuis prince de Condé, l'assiégea en 1646 & la prit. Les Espagnols l'ayant reprise, le maréchal de Turenne les en dépossêda après la fameuse bataille des Dunes. Bientôt après elle fut remise aux Anglois par le traité conclu avec Cromwel, & en 1662 elle fut rendue à la France, moyenant une somme d'argent. Le commerce, la richesse, & la population s'y accrurent. Louis XIV la fortifia, tant du côté de la terre que du côté de la mer. Les travaux & les dépenses qu'il y fit la rendirent une place de la plus grande importance; mais à la paix d'Utrecht les choses changerent bien de face. Louis XIV se trouva réduit à l'ignominieuse condition d'en démolir les fortifications & d'en combler le port. Il s'engagea même à ne jamais relever aucun de ses ouvrages. Ce honteux traité fut confirmé, tant à la paix d'Aix-la-Chapelle, qu'à celle de Paris, en 1762, où Louis XV. renouvela les engagemens de son prédécesseur. Il est à présumer que Louis XVI, plus fortuné, ne perpétuera point cette tache des regnes précédens dans le prochain traité de paix. (П) Cela est effectivement arivé à la paix de 1783, par laquelle il resta libre aux François d'y faire les travaux que bon leur semble. On en fit en effet; mais on n'a pu encore rendre le port capable pour les grôs vaisseaux.)

Le nom de cette ville signifie *Église des Dunes*. (le mot Flamand *Kerk* désignant une Église). La ville est belle, bien percée & bien bâtie. Elle n'a qu'une paroisse. Le port en partie comblé, & les restes de ses anciens fortifications méritent d'être vus. L'entrée du port étoit ci-devant gardée bien avant dans la mer par deux risbans ou forts, dont les démolitions subsistent. Le grand bassin est renfermé par deux corps de bâtimens, qui ont chacun près de cent toises de face. Cette ville est la patrie du fameux Jean Bar. Elle est à 6 li. n. o. de Gravelines, 6 l. o. d'Ostende, 18 o. de Gand, & 62 n. de Paris. *Long.* 20 d. 2', 52"; *lat.* 51 d. 2', 4". (П) *Long.* 20°, 2', 23".) (*R.*)

DUNLAUCASTLE; ville d'Irlande, au comté d'Antrim, dans la province d'Ulster; elle est située sur un rocher qui fait face à la mer, & elle est séparée de la terre-ferme par un fossé. (*R.*)

DUNNEGAL, ou DUNGHAL; petite ville d'Irlande, capitale du comté du même nom. *Long.* 9, 28; *lat.* 54, 36. (*R.*)

DUNNOW; petite ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, agréablement située sur le penchant d'une colline, & richement environée de champs & de prairies fertiles. Elle existoit déja sous les anciens Romains; & sous la Catholicité, elle avoit un prieuré considérable. Autrefois, tout homme marié qui, au bout de l'an & jour pouvoit jurer par serment de ne s'être repenti, ni de jour ni de nuit, d'avoir pris femme & de ne s'être point encore disputé avec la siene, y jouissoit du droit d'aller demander & recevoir en présence du seigneur du lieu, une fleche de lard. Les chroniques de la villa nomment trois hommes, qui dans l'espace de cinq cents ans ont eu l'assurance de faire le serment. *Long.* 18; *lat.* 51, 45. (*R.*)

DUNOIS (le); district de France, dans la Beauce, avec titre de comté; Châteaudun en est la capitale. (*R.*)

DUNS; ville à marché, de l'Écosse méridionale, au comté de Mers. Selon quelques-uns cette ville est remarquable par la naissance du docteur subtil Jean Duns Scot. Elle est à 10 li. S. d'Édimbourg, & 110 n. o. de Londres. *Long.* 15, 15; *lat.* 55, 58. (*R.*)

DUNSTABLE; ville d'Angleterre, dans la province de Bedfort, sur la route de Londres à Chester, & sur une colline, où les eaux vives manquant absolument, l'on n'est abreuvé que de celles de la pluie, que l'on y fait, à la vérité, très-bien amâsser & très-bien conserver. C'est le *Magiovinium* d'Antonin, & le lieu où se croisent deux des grands chemins, que l'on appela en Angleterre *Watling street* & *Ikeningstreet*, lesquels on fait avoir été construits par les Romains. L'on a souvent trouvé aux environs de cette ville des médailles, des inscriptions, des restes de retranchemens, & d'autres monumens d'antiquité. L'on y a vu aussi pendant long-temps une haute croix, élevée dans le XIII. siecle par Édouard premier, en l'honneur de la reine Éléonore, son épouse. L'acte du divorce de Henri VIII & de Cathérine d'Aragon, prononcé l'an 1533 par l'archevêque Cran-

mer, étoit daté de *Dunstable*. *Long.* 17, 5; *lat.* 51, 50. (*R.*)

(Π) Henri VIII répudia Cathérine d'Aragon l'an 1533, & épousa Anne de Boulen. Un an après il lui fit couper la tête, & épousa Jéanne Seimour, qui mourut après avoir acouché d'un enfant. Aussi-tôt le roi épousa Anne de Cleves qu'il répudia peu de temps après, & prit en cinquiemes noces Cathérine Howard, niece du duc de Norfolk, qu'il fit aussi mourir parce que, comme il disoit, elle n'a pas été vierge. Enfin, il épousa en 1542 une veuve nommée Cathérine Parre qu'il garda jusqu'à sa mort. On dit qu'elle n'eût pas échapé non plus que les autres à sa cruauté, & qu'il avoit résolu de lui faire faire le procès, comme à une hérétique. Henri VIII mourut en 1547, âgé de 57 ans.)

DUQUELA; province d'Afrique, au royaume de Maroc. Azamor en est la capitale. Elle a trente lieues de long, sur vingt-quatre de large. Elle abonde en blé & en troupeaux. (*R.*)

DURANCE (la); riviere de France, qui descend des Alpes, & se jete dans le Rhône, à une lieue au dessous d'Avignon. Elle se forme des deux petites rivieres de Dure & d'Ance, qui se réunissent au dessous de Briançon. La Durance est sujete à des exondations extrêmement domageables. (*R.*)

DURANGO; ville d'Espagne, dans la Biscaie. Elle est à 4 li. s. e. de Bilbao. *Long.* 14, 45; *lat.* 43, 18. (*R.*)

Durango; petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvele Biscaie qui fait partie du Mexique. Elle a un évêché suffragant de Mexico, & elle est située dans un territoire fertile, où il se trouve des salines. *Long.* 271, 15; *lat.* 24, 30. (*R.*)

DURAS; petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois, sur une riviere qui se jete dans le Drot. Elle fut érigé en duchée en 1688. *Long.* 17, 45; *lat.* 45, 42. (*R.*)

DURAVEL; petite ville de France, dans le Querci. Elle est sur le Lot, aux confins de l'Agénois. *Long.* 18, 40; *lat.* 45, 40. (*R.*)

DURAZZO; ville maritime peu considérable de la Turquie Européene, dans l'Albanie, à 17 li. s. o. de Scutari, à 24 n. e. de Brindes, & 30 n. e. d'Otrante. *Long.* 37, 2; *lat.* 41, 25. (Π) *Long.* 36°, 50'; *lat.* 41°, 30'.

Les Turcs l'appelent *Drazzi*. Son port libre & sa situation sur la mer Adriatique, la rendirent très-florissante dans ses premiers commencemens; mais elle devint dans la suite odieuse aux Romains, parce qu'elle servit de passage aux Grecs, dans cette fameuse irruption qu'ils firent en Italie: dès-lors regardant le nom d'*Épidamné* qu'elle avoit comme étant de mauvais augure, ils l'appelerent *Dyrrachium*, & voulurent qu'elle portât ce nom lorsqu'ils y envoyerent une colonie Romaine. Je sai bien que Pétrone, dans son poëme de la guerre civile, la nomme toujours *Épidamné*, puisqu'il dit à Pompée:

Romanas acies Epidamnia mœnia quære.

Mais cet écrivain satyrique se sert exprès de l'ancien nom, afin de charger le rival de César d'un plus grand opprobre, en lui reprochant de s'être enfui vers une ville, *jam Romanis inauspicatam*. (*R.*)

DURBU, ou Durbuy; petite ville des Pays-Bas, au comté de même nom, dans le duché de Luxembourg, sur l'Ourte. Cédée à la France en 1681, elle fut rendue en 1698. Elle est à 10 li. s. de Liége, 13 s. e. de Namur, & 12 n. e. de Dinant. *Long.* 23, 18; *lat.* 50, 15. (*R.*)

DURCKEIM; petite ville du Palatinat, en Allemagne. Elle est à 5 li. n. e. de Neustadt, & 6 n. o. de Spire. *Long.* 25, 30; *lat.* 49, 26. (*R.*)

DURDO. *Voyez* Corp.

DURE, Duren, Dueren, & Doren; ville du cercle de Westphalie, au duché de Juliers en Allemagne. Elle est sur la Roer. Autrefois elle etoit impériale, mais depuis 1407 elle est soumise au duc de Juliers. C'est une des meilleures villes du duché. Charles V la prit d'assaut en 1543. Elle est à 5 li. s. de Juliers, & 10 s. o. de Cologne. *Long.* 24, 15; *lat.* 50, 46. (*R.*)

DURETAL; petite ville de France en Anjou, avec un beau château, sur le Loir, dans un terroir abondant en vins & en grains. (*R.*)

DURGOUT; ville de la Turquie Asiatique, située à 15 lieues de Smyrne. Elle est petite, mais fort agréable. (*R.*)

DURHAM; capitale de la province d'Anglcterre, qui a le même nom. Elle est sur la Ware. Cette ville est considérable: elle a un riche évêché suffragant d'Yorck, & un beau château où réside l'évêque. L'air est bon. On y fait d'excellent pain. Ce fut près de cette ville que les Écossois furent défaits par les Anglois en 1346, & que David Brus, roi d'Écosse, fut fait prisonnier. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 70 li. n. o. de Londres. *Long.* 15, 55; *lat.* 54, 45. (*R.*)

DURMENTINGEN; ville & seigneurie d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, & dans les états des comtes de Truchses-Waldbourg-Scheer-Scheer: elle est baignée de la riviere de Kanzach, qui va du Federsée dans le Danube. (*R.*)

DURMSTEIN, ou Dirmstein; bourg & maison de plaisance de l'évêque de Worms, où il faisoit autrefois sa résidence. *R.*)

DURSLEY; ville d'Angleterre, dans la province de Glocester, sur un des bras de la Saverne, & au pied d'un château tombé en ruines: elle a des foires & des marchés considérables, & elle renferme nombre de fabriques de draps. *Long.* 15, 50; *lat.* 51, 40. (*R.*)

DUSSELDORF, ou Dusseldorp; ville du cercle de Westphalie, capitale du duché de Berg en Allemagne. *Long.* 24, 28; *lat.* 51, 12.

Cette ville est située sur le Rhin, qu'on y passe

sur un pont volant. Elle est arosée d'ailleurs par les eaux de la petite riviere Dussel, qui tombe dans le Rhin au dessous du château. C'est le siége des colléges supérieurs de Berg & de Juliers. La ville est bien bâtie, bien peuplée, & fort propre. On y compte environ mille feux. On y remarque l'ancien château des ducs, enrichi d'une nombreuse & très-précieuse collection de tableaux originaux de différentes écoles. C'est sans contredit une des plus considérables qui existent. La ville est fortifiée à la moderne; les casernes construites par l'électeur Jean-Guillaume, contienent huit bataillons. Elles ont leur Église particuliere. On remarque hors de la ville, près la porte de Ratinger, la maison de chasse du souverain. Sur la place du marché vis-à-vis l'hôtel-de-ville, est la statue équestre en bronze de l'électeur Jean-Guillaume.

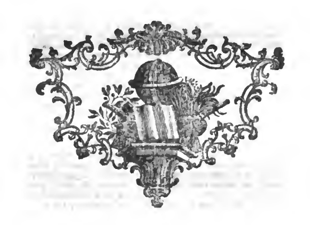
Dans l'Église collégiale, sont plusieurs monumens des ducs de Berg & de Juliers. Elle est à 9 li. n. o. de Cologne, 9 n. e. de Juliers, & 25 s. o. de Munster. (*R.*)

DUTTLINGEN; ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, & dans les états du duc de Wirtemberg, sur le Danube. C'est le chef-lieu d'un grand bailliage, composé de plusieurs seigneuries, & dans l'enceinte duquel le Neckre prend sa source. L'on y trouve aussi les grôsses forges de Ludwigsthalt, établies par le duc Éberhard Louis de Wirtemberg, pour la fonte & le travail du fer de la contrée. Cette ville a un pont sur le Danube, & un château près de ses murs sur une montagne, près de Rothweil. Elle est à 12 li. n. e. de Schaffhouse, 13 n. o. de Constance. *Long.* 26, 27; *lat.* 48, 8. (*R.*)

DUYSBOURG. *Voyez* Duisbourg.

DWINA (la); riviere de Russie: elle se forme des eaux de la Suchona & de l'Iuga à Oustioug, & se perd dans la mer Blanche à Archangel. C'est aussi une province dont Archangel est la capitale. Elle est bornée au septentrion par la mer Blanche & la Jugorie, à l'orient par la Zirane, au midi par l'Oustioug, & à l'occident par les provinces de Vaga & d'Onega. (*R.*)

DYHRENFURT; petite ville de la basse Silésie, dans le cercle de Breslau, sur l'Oder. Elle n'existe à titre de ville que depuis le milieu du XVIIe siecle; & elle n'est remarquable qu'à raison de l'imprimerie que les Juifs ont eu la permission d'y établir & d'y posséder. (*R.*)



ÉARNE; lac d'Irlande, dans la province d'Ullier, au comté de Fermanagh. (*R.*)

ÉAST-GRINSTEAD; ville d'Angleterre, dans la province de Suffex, fur une colline aux frontieres du comté de Surrey. Elle eft remarquable par fes foires & par fes marchés, par les affifes que l'on y tient quelquefois, & par le bel hôpital qu'un comte de Dorfet y fonda dans le fiecle paffé. Cette ville fournit deux membres à la chambre des communes. *Long.* 17, 35; *lat.* 51, 8. (*R.*)

ÉAST-MÉATH; contrée d'Irlande, dans la province de Leinfter. Elle a titre de comté. Kells en eft la capitale. Le pays eft riche, agréable & bien peuplé. Il a environ treize lieues de long, & autant de large. (*R.*)

ÉAST-LOW & West-Low; ce font deux bourgs d'Angleterre, dans la province de Cornouaille, fitués vis-à-vis l'un de l'autre, aux deux bords d'une petite riviere, que l'on y paffe fur un pont de pierre de feize arcades. Ils ne font l'un & l'autre habités que par des pêcheurs, dont la voifinage de la mer favorife beaucoup le métier & le trafic, & de la profpérité defquels eft né, fans doute, le privilége qu'ils ont de fe faire repréfenter au parlement par quatre députés, deux pour Éaft-Low, & deux pour Weft-Low. *Long.* 12, 49; *lat.* 50, 23. (*R.*)

ÉATON, ou Éton; petite ville d'Angleterre, dans la province de Buckingam, fur la Tamife, vis-à-vis de Windfor. Elle eft fort connue par le collége ou école publique & gratuite, dont elle fut pourvue dans le xve fiecle par le roi Henri VI, & dont les revenus annuels vont aujourd'hui à cinq mille livres fterling. Ce collége eft partagé en deux claffes principales, qui fe divifent chacune en trois autres. Un prévôt eft à la tête de cet établiffement; puis viennent fept gens de lettres, à titre d'aggrégés; deux maîtres, à titre de régens; fept affiftans, des fous-maîtres, &c. Quatre à cinq cents jeunes gens de toute condition, y étudient à l'ordinaire, & s'y préparent à être promus aux univerfités. Il eft de la conftitution du collége du roi, l'un des feize de Cambridge, de ne recevoir dans fon corps que des étudians d'Éaton. Tout d'ailleurs eft admirable dans ce lieu: l'air en eft falubre, la fituation riante, le logement commode, la promenade agréable, & l'inftruction bien fuivie. *Long.* 17; *lat.* 51, 28. (*R.*)

ÉAUNES; abbaye de France, au diocèfe de Touloufe, ordre de Cîteaux. Elle vaut 2400 liv. (*R.*)

ÉAUSAN; petit pays de France en Gafcogne, dans le bas Armagnac. (*R.*)

ÉAUSE, Éauze, Euse, *Elufa*; petite ville de Gafcogne, au comté d'Armagnac, chef-lieu du petit pays d'Éaufan. Elle a donné fon nom aux peuples Élufates, dont il eft parlé dans les commentaires de Céfar, *liv. III.* Elle fut long-temps la capitale de la Novempopulanie. Des Romains elle tomba fous le pouvoir des Goths, fut conquife fur eux par Clovis, & ruinée par les Normands. Son évêché fut transféré à Auch. C'eft la patrie du fameux Rufin, qui fut conful, patricien, préfet du prétoire, & qui afpira à l'empire, comme nous le dit Claudien, *liv. I. in Ruf.* Elle eft à 5 li. de Condom, 7 li. d'Auch, & 9 de Bazas. *Not. Gal.* Val. *pag.* 187. *Long.* 17, 42; *lat.* 40, 56. (*R.*)

ÉBELEBEN; bourg & bailliage d'Allemagne, dans la Thuringe, au cercle de haute Saxe, avec un château & un collége. C'eft une poffeffion du prince de Schwartzbourg, qui les tient à titre de fief. (*R.*)

ÉBELTOFT; ville du Jutland, dans le diocèfe d'Aarhous, avec un port. (*R.*)

ÉBENFORT, ou Ébenfurt; petite ville de l'archiduché d'Autriche, en Allemagne, avec un château, à 12 lieues de Vienne, fur la Leyte, aux frontieres de la Hongrie. (*R.*)

ÉBERBACH; ville du palatinat du Rhin, fur le Neckre, en Allemagne. Elle eft à une demilieue de Mafs-Bach. Son territoire produit de très-bon vin. (*R.*)

ÉBERBEG; château d'Allemagne, au palatinat du Rhin, au confluent de la Nawe & de l'Alfen, à 5 li. f. o. de Creufnach, & 7 n. o. de Bingen. *Long.* 25, 5; *lat.* 49, 53. (*R.*)

ÉBERSDORF; abbaye d'Allemagne en Mifnie, au cercle de haute Saxe, près de Chemnitz. (*R.*)

Ébersdorf; bourg & château d'Allemagne, dans la Mifnie, près de Gera. (*R.*)

Ébersdorf; anciene, belle, & riche abbaye de filles Bénédictines, maintenant de proteftantes, dans la principauté de Zell, à 6 li. de Lunebourg, chef-lieu d'un bailliage de même nom, fur la riviere de Schwinau. (*R.*)

ÉBERSDORST; château de plaifance de la cour de Vienne, dans la baffe Autriche, dans l'île de Scoechet, formée par le Danube, à 5 li. de Vienne. *Long.* 54, 56; *lat.* 48, 32. (*R.*)

ÉBERSTEIN; partie de la Suabe en Allemagne: elle a titre de Comté. Ce pays eft fujet au marquis de Bade. Il eft fitué le long de la forêt Noire, entre le marquifat de Bade, & le duché de Wirtemberg. Il a douze lieues de long, fur fix de large. Le bourg d'Éberftein en eft le chef-lieu. Il s'y trouve un château conftruit fur un rocher. *Long.* 25, 52; *lat.* 48, 40. (*R.*)

Ebersteïn; château de la basse Carinthie, sur une montagne. (*R.*)

Ebersteïn; comté d'Allemagne, au pays d'Hanover, dans le quartier de Hameln. (*R.*)

ÉBINGEN; ville d'Allemagne, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

ÉBOLI. *Voyez* Évoli.

ÉBORACH, ou Éberach: c'est près des frontieres de Bamberg, dans l'évêché de Wurtzbourg, un couvent où l'on dépose les cœurs de tous les évêques de Wurtzbourg. (*R.*)

EBRE; fleuve qui a sa source dans les montagnes de Santillane, sur les confins de la vieille Castille en Espagne, traverse l'Aragon & la Catalogne, & se jete dans la Méditerranée au dessus de Tortose. (*R.*)

ÉBREUIL; petite ville de France en Auvergne, sur la Scioule, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 7000 liv. Elle est à 3 li. de Riom, & 5 de Clermont. *Long.* 20, 40; *lat.* 46, 5. (*R.*)

ÉCHALLENS; gros bourg & bailliage de Suisse, enclavés dans le canton de Berne, & possédés en commun par les cantons de Berne & de Fribourg. Ce bailliage est réuni à celui d'Orbe. Ce sont deux gouvernemens sous le même bailli. (*R.*)

ÉCHAUFOUR; gros bourg de France en Normandie, sur un ruisseau qui se jete dans la Rille, entre l'Aigle & Séez. (*R.*)

ÉCHELE; en terme de géographie, est un port, un lieu de trafic, où les nations commerçantes ont des facteurs, des consuls, des commissionaires. (*R.*)

ÉCHELES du Levant (les): on nomme ainsi les villes maritimes de l'empire des Turcs, où les Européens font le commerce, & entretienent des consuls. (*R.*)

Écheles (les); ville de Savoie, à deux lieues de la grande Chartreuse. *Long.* 23, 25, *lat.* 45; 20.

ECHTEREN, ou Echternach; ville du duché de Luxembourg, dans les Pays-Bas, sur la riviere de Sour, dans une vallée. (*R.*)

ÉCIJA. *Voyez* Exija.

ECKARTSBERG; château, petite ville & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la portion de la Thuringe, dont la branche électorale de Saxe a hérité de celle de Weissenfels, l'an 1746. Le sol en est fertile en grains; & les habitans le cultivent avec beaucoup d'application. On en tire du vitriol. (*R.*)

ECKELNFOHRDE, ou Eckernfohrde; ville de Danemarck, dans le duché de Schleswig, avec un bon port: elle est bien bâtie & bien peuplée, faisant un commerce qui ne manque ni d'activité ni de faveur. *Voyez* Ekalenford.

ECKEREN; village des Pays-Bas, dans le marquisat d'Anvers, où il se donna une fameuse bataille, en 1703, entre l'armée Françoise & celle des Alliés. Il est à 2 lieues n. d'Anvers, 9 s. o. de Breda, & 8 s. e. de Berg-Op-Zoom. *Long.* 21, 57; *lat.* 51, 18. (*R.*)

ÉCLARON; bourg de France, en Champagne, sur la Blaise, avec titre de baronie. (*R.*)

ÉCLIPTIQUE; c'est un grand cercle de globe, qui coupe l'équateur sous un angle d'environ 23 d. 29' (*Voyez* Globe); c'est pourquoi l'écliptique terrestre est dans le plan de l'écliptique céleste: elle a, comme elle, ses points équinoxiaux & solsticiaux & elle est terminée par les tropiques. *Voyez* Équateur, Solsticial, Équinoxial, Tropique, &c. (*R.*)

ÉCLUSE (l'), ou Sluis; ville du comté de Flandres, aux Pays-Bas Hollandois. Cette ville est petite, mais très-forte. Elle a un très-bon port & des écluses. Elle est sujete aux Hollandois, qui la prirent en 1604. La partie du comté de Flandres, où elle se trouve, est comprise dans ce qu'on nomme pays de la généralité. L'écluse est défendue par plusieurs forts. Elle est proche de la mer, à 3 lieues & demie n. de Bruges, & 5 & demie s. o. de Middelbourg. Il y a une autre petite ville de même nom dans la Flandre Walloṇe. *Long.* 20, 54; *lat.* 51, 18. (*R.*)

Écluse (l'); fort & passage important, resserré entre le mont Jura & le Rhône, à cinq lieues au dessous de Geneve. C'est une des clefs de la Suisse. Il est aux François. Des Invalides y font le service militaire. (*R.*)

ÉCOLIERS (le Val des); abbaye de France en Champagne & dans le Bassigny, sur la Marne, à une lieue de Chaumont. Elle étoit autrefois chef d'ordre, mais elle fut unie à la congrégation de Sainte Géneviеve de Paris en 1636. (*R.*)

ÉCOSSE; royaume d'Europe, dans l'île de la grande Bretagne, de laquelle il occupe la partie septentrionale. Il est séparé de l'Angleterre par les rivieres de Twed, d'Esk, & de Sollway, & par les montagnes de Cheviot. Le plus grand jour y est de dix-huit heures deux minutes, & le plus court de cinq heures quarante-cinq minutes; ce qui fait que dans les plus grands jours d'été, il n'y a point de nuit, mais un crépuscule très-lumineux entre le lever & le coucher du soleil. L'Écosse a environ cinquante-cinq lieues marines de long, sur vingt de large; elle a un grand nombre de lacs, de rivieres, de montagnes & de forêts; on n'y manque point d'eaux minérales; elle abonde en oiseaux sauvages & domestiques; on y trouve quelques mines de fer, de plomb, d'étain & de cuivre. On voit dans le prodrome de l'histoire naturelle d'Écosse du chevalier Sibbald, que ce pays produit un grand nombre de pierres précieuses & de crystaux. La religion réformée & la secte des Puritains est la dominante. On divise cet état en trente-trois petites provinces, que l'on distingue en méridionales & septentrionales, par raport au Tay qui les sépare. Édimbourg en est la capitale.

L'Écosse a eu ses rois particuliers jusqu'en 1603, que Jacques Stuart VI succéda aux couronnes d'Angleterre & d'Irlande, auxquelles, sous le nom de Jacques I, il joignit celle d'Écosse, & prit alors la qualité de roi de la grande Bretagne. Ses succes-

feurs ont possédé ces trois courones, dont l'union est devenue encore plus intime sous le regne d'Anne I, qui, en 1707, a mis l'Angleterre & l'Écosse sous un même parlement. Par cette union, l'Écosse envoie au parlement de la grande Bretagne un certain nombre de députés, selon la proportion qu'elle a avec l'Angleterre, laquelle est réduite à seize pairs & quarante-cinq membres pour la chambre des communes. Les revenus du royaume d'Écosse furent évalués, par le traité d'union, à 560,000 livres sterlings, qui est à peu près la quarantieme partie des subsides des deux royaumes. Elle a été redoutable tant qu'elle n'a pas été incorporée avec l'Angleterre ; mais elle prouva le malheur qu'éprouvent les états pauvres voisins les riches.

L'Écosse fut connue des anciens, sous le nom de *Caledonie*. Les Pictes en occupoient la partie orientale. L'air y est plus froid, mais plus sain qu'en Angleterre, & on y vit plus long-temps. Les lacs n'y gelent jamais. Les vallées y sont fertiles, & il s'y fait un grand commerce de cuirs, de suifs, de draps, de chanvre, de harengs, de bêtes à cornes & de peaux de bêtes sauvages. On y recueille du blé & du seigle, mais en petite quantité. On y a aussi de l'orge, des pois, des féves. Il s'y trouve de bons pâturages, & d'abondantes mines de très-bon charbon de terre. On y parle deux langues différentes, celle des Montagnards, qui a beaucoup d'affinité avec la langue Irlandoise ; elle regne depuis Dumbarton, près de l'embouchure de la Clayde, dans la partie occidentale, jusqu'aux contrées les plus septentrionales & dans les îles. La langue usitée dans le reste du pays, se raproche beaucoup de l'Angloise. Il n'y a pas en Écosse plus d'un million & demi d'habitans. Il s'y trouve beaucoup de Catholiques. Les Montagnards sont pauvres. Ils menent un genre de vie dur. Autrefois ignorans & superstitieux, ils commencent à s'éclairer par les soins qu'on a pris, dans ce siecle, de leur donner meilleures instructions. (*R.*)

ÉCOSSE (la Nouvele). *Voyez* ACADIE.

ÉCOUCHÉ ; bourg de France en Normandie, au diocèse de Séez, sur l'Orne. (*R.*)

ÉCOUIS, en latin *Escovium* ; gros bourg dans le Vexin Normand, à six lieues de Rouen, deux de Lyons, une & demie d'Andely ; avec une collégiale, fondée par Enguerrand de Marigni, chambellan du roi Philippe de Valois en 1311. Ce malheureux ministre, victime de la passion cruele de Charles de Valois, a son mausolée dans cette Église : son corps y fut transporté des Chartreux de Paris, en 1324 ; l'Archevêque de Rouen son frere, Jean de Marigni, y est aussi inhumé. L'hôpital doit sa fondation à Enguerrand de Marigni. Cette baronie apartient à M. le marquis du Pont-Saint-Pierre, qui nomme aux canonicats. (*R.*)

ÉDAM ; ville des Pays-Bas Hollandois, sur le Zuiderzée. Ses fromages sont renomés, & il s'y en fait un grand débit. Elle est à 2 li. de Horn, & 3 d'Amsterdam. *Long.* 22, 28 ; *lat.* 52, 37. (*R.*)

ÉDEN ; contrée d'Orient, où étoit le paradis terrestre. (C'est un nom général tiré de l'hébreu עדן qui veut dire *délices*.) Éden est encore une ville du mont Liban, située dans un lieu très-agréable. *Voyez l'art.* PARADIS TERRESTRE. (*R.*)

ÉDESSE ; ville de la Mésopotamie, fondée par Séleucus le Grand, dans l'Osrhoëne, 304 ans avant J. C., selon Eusebe dans sa chronique ; mais Isidore assure qu'elle fut bâtie par Nembrod. Édesse s'appele aujourd'hui *Orfa*. (*R.*)

ÉDIMBOURG ; capitale de l'Écosse, le siége de ses rois avant la mort d'Élisabeth, reine d'Angleterre, & celui de son parlement avant l'union des deux royaumes. Le commerce ne peut point y fleurir ; faute de port, elle est obligée de se servir de celui de Leith : d'ailleurs elle est très-mal-propre. À l'extrémité orientale de la ville est le palais où les rois faisoient anciénement leur résidence. L'Église, qui servoit autrefois de cathédrale, est vaste & très-belle. La marée monte environ jusqu'à vingt milles de ses murs. Sa situation est à une lieue & demie de la mer, dans un terrain agréable & fertile. Elle est commandée par un château très-fort, bâti sur un rocher escarpé, qui n'est accessible que d'un côté. Il est appelé *Maydencastle*, c'est-à-dire, *le château des vierges*, parce que les rois des Pictes y gardoient leurs filles. Son université a des bâtimens spacieux, où les professeurs & les étudians sont bien logés. Les sciences & la médecine en particulier y fleurissent. Sa bibliotheque possede cent cinq sceaux des princes de Bohême, de Moravie & autres, avec l'original de la protestation des Bohémiens contre le concile de Constance, pour avoir brûlé Jean Hus & Jérôme de Prague. (*Voyez la remarque à l'article* CONSTANCE.) Le nombre de ses habitans s'éleve aujourd'hui à plus de trente-trois mille. Elle est située dans la province de Lothian. *Long.* 14 d. 34', 55" ; *lat.* 55, 55'. (II) *Long.* 14, 28' ; *lat.* 55, 58'.)

C'est la patrie de Barcley ou Barclay, & celle de Burnet. Elle est à 75 li. n. e. de Dublin, & 90. n. o. de Londres. Cette ville, autrefois *Castrum Alatum*, est le siége suprême de la justice. On y conserve les archives, & les joyaux de la courone. (*R.*)

EDMONDSBURY (Saint) ; ville de la province de Suffolk en Angleterre. *Long.* 18, 30 ; *lat.* 52, 20.

Cette ville située sur le Lach, est réguliérement bâtie. Elle eut autrefois une abbaye de Bénédictins considérable & célebre, qui a donné lieu à la fondation de la ville. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 20 li. n. e. de Londres. (*R.*)

EDNAN ; bourg d'Écosse, où naquit le célebre poëte Jacques Thompson, d'un pere ministre. Son poëme *des Saisons*, ouvrage aussi philosophique que pittoresque (traduit de l'anglois en françois en

en 1759, par M. Bontems, & en latin en 1775, par M. l'abbé Costa), lui acquit une grande réputation, & ne le tira pas de la pauvreté: un de ses créanciers l'ayant fait arrêter, M. Quint, comédien, touché du malheur du poëte qu'il ne connoissoit que par son poëme, se rend chez le bailli où M. Thompson avoit été conduit, & lui demande la permission de souper avec lui. Le repas fut gai; au dessert, le comédien lui dit: parlons d'affaires à présent: vous êtes mon créancier; je vous dois 100 liv. sterlings, & je viens vous les payer. M. Thompson prit un air grave, & se plaignit de ce qu'on abusoit de son infortune pour venir l'insulter. „ Non, „ Monsieur, voilà un billet de banque qui vous „ prouvera ma sincérité: à l'égard de la dette „ que j'aquite, voici comment elle a été contra- „ ctée. J'ai lu votre poëme *des Saisons*; le plai- „ sir qu'il m'a fait méritoit ma reconoissance; „ j'ai en conséquence légué par mon testament, „ 200 livres sterlings à l'auteur: ayant appris le „ matin que vous étiez dans cette maison, j'ai „ cru devoir me donner le plaisir de vous payer „ plutôt mon legs pendant qu'il vous seroit uti- „ le, que de laisser ce soin à mon exécuteur te- „ stamentaire „.

Un présent fait de cette maniere, & dans une pareille circonstance, ne pouvoit manquer d'être accepté. Thompson, en mourant en 1748, emporta dans le tombeau les regrets de ses concitoyens & des gens de lettres. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Londres 1762, en 2 vol. *in*-4°. Le produit en fut destiné à lui élever un mausolée dans l'abbaye de Westminster. (*R.*)

EFFARAM; ville d'Asie, en Perse, dans le royaume de Korasan. *Long.* 73, 58; *lat.* 36, 48. (*R.*)

EFFERDING; ville de la haute Autriche, en Allemagne. Cette petite ville, située à 3 lieues de Lintz, est défendue par deux châteaux. Elle apartient au comte de Stharemberg. *Long.* 31, 48; *lat.* 48, 18. (*R.*)

ÉGÉE (mer): on donne ce nom à la partie de la Méditerranée, qu'on appele communément l'*Archipel*. Ce nom lui vient, à ce qu'on croit, d'Égée, pere de Thésée, qui croyant son fils mort, sur les voiles noires qu'on avoit oublié de changer au vaisseau qui le ramenoit victorieux du minotaure, s'y précipita, & lui donna son nom. (*R.*)

ÉGER; riviere considérable de Bohême, qui prend sa source dans le Fichtelberg en Franconie, & se jete dans l'Elbe en Bohême, après avoir arosé dans ce royaume le territoire d'Égra, celui d'Elnbogen, le cercle de Saasz, & une partie de celui de Leutmeritz. On la nomme aussi Égra. (*R.*)

ÉGLISE (état de l'); grande contrée d'Italie, qui apartient au Pape à titre de souveraineté. Elle a quatre-vingt-quinze lieues de longueur, sur une largeur de quarante. Vers le nord, elle confine au domaine de Venise; au nord-est, à la mer Adriatique; vers le sud-est, au royaume de Naples; du côté du midi, elle est baignée de la Méditerranée: le grand duché de Toscane & le duché de Modene, la bornent à l'occident. Ce n'est que successivement que la papauté s'est formé ce domaine. On regarde comme fabuleuse la donation prétendue faite du Patrimoine de Saint Pierre au Pape Saint Sylvestre, par l'empereur Constantin, en 324. Les possessions des Papes se trouverent considérablement augmentées, lorsqu'en 755, Pepin, roi de France, donna à l'Église tout l'Exarquat de Ravene, donation qui fut confirmée par son fils Charlemagne, qui ajouta encore aux libéralités de son pere. Cette donation est antérieure au temps où Isidore Mercator fit mention le premier de celle de Constantin. Rome étoit encore alors soumise en quelque sorte aux empereurs, & les rois de France se réserverent la suprématie des pays qu'ils cédoient aux chefs de l'Église. Mais sous les successeurs de Charlemagne, on vit croître l'autorité des Papes, qui eurent en 1076 la possession du pays en toute propriété. (Ce n'est pas l'an 1076, comme on suppose ici, que les Papes eurent la pleine souveraineté de leurs états, mais ils l'avoient depuis 752, & 45 ans avant la coronation de Charlemagne, sous le Pape Étienne II. *Voyez* le P. Pagi à l'an 755 & 796.) Le souverain de cet état est choisi parmi les cardinaux, dont le nombre fut fixé à soixante-dix par Sixte V, au concile de Bâle. (Le nombre des cardinaux a été fixé par Sixte V, mais non pas au concile de Bâle. Sixte V fut élu Pape en 1585 & mourut en 1590 & ce concile finit en 1448, & par conséquent plus d'un siecle avant l'élection de Sixte V.) Dans les premiers siecles, le clergé & le peuple élisoient le Pape. Les Goths devenus maîtres de l'Italie, s'attribuerent le droit de le confirmer. Les empereurs Grecs qui les chasserent d'Italie, se maintinrent dans la même possession. Les empereurs d'occident userent du même droit, ce qui causa bien des schismes. Enfin, après la mort d'Innocent II, les cardinaux réunis avec les principaux du clergé de Rome, élurent seuls Célestin II, en 1143. Depuis ce temps les cardinaux se sont maintenus dans la possession d'élire seuls le Pape: le clergé & le peuple cesserent d'avoir part à cette élection. Après la mort d'Adrien VI, qui étoit des Pays-Bas, & qui avoit été élu à la recomandation de Charles-Quint, dont il avoit été précepteur, les cardinaux s'acorderent jusqu'à présent de n'élire pour Papes que des cardinaux Italiens de naissance. Il faut réunir les deux tiers des voix pour être élu Pape. Le titre de sainteté affecté au Pape, lui étoit autrefois commun avec tous les évêques.

Les principaux gouvernemens de l'état de l'Église, se nomment *légations*, & elles sont au nombre de cinq: celle de Bologne, celle d'Urbin, de la Romagne, de Ferrare, & d'Avignon. Dans celle-ci, le gouverneur ou légat est sup-

plée par un vice-légat : leur commission n'est que pour trois ans ; tous sont ecclésiastiques. Le Pape gouverne par lui-même les provinces voisines de Rome. Chaque province a d'ailleurs un général pour les troupes, chaque ville un gouverneur : le peuple choisit les podestats & autres officiers municipaux. Les revenus de la papauté s'élevent, tout compris, à vingt millions de nos livres, ou à peu près. La milice du pays consiste en neuf compagnies, & la garde de sa sainteté en quatre cents fusiles, soixante-quinze cuirassiers, & autant de cavaliers. Quand le saint-siége est vacant, ce sont les doyens des trois ordres des cardinaux, évêques, prêtres & diacres, qui gouvernent.

Le terroir de l'état de l'Église est bon de sa nature, & fournit aux récoltes de vin, de blé, d'huile, de fruits, & de légumes ; mais la culture & l'industrie y languissent. En quelques endroits même il est inculte & désert. Le commerce dont les mers Adriatique & de Toscane lui offrent la facilité, y est presque nul. Les habitans ne sont pas en nombre proportioné à l'extension du pays, & sont même paresseux : l'air y est insalubre en quelques contrées.

Les provinces de l'état Ecclésiastique, au nombre de douze, sont la Campagne de Rome, le Patrimoine de Saint Pierre, le duché de Castres, l'Orviétan, la Terre de Sabine, le Pérousin, l'Ombrie ou duché de Spolette, la Marche d'Ancone, le duché d'Urbin, la Romagne, le Bolonois, le Ferrarois. Rome est la capitale de tout l'état. Le Pape possede d'ailleurs en France le Comtat Venaissin & la ville d'Avignon, enclavés dans la Provence. (*R.*)

(Le Pape possede aussi le Duché de Bénévent dans le Royaume de Naples.)

ÉGLISES (cinq); petite ville de la basse Hongrie, avec un évêché suffragant de Strigonie, & un ancien château. La maison d'Autriche s'en empara sur les Turcs en 1686, & elle lui est demeurée. Elle est à 50 li. du Danube, 30 f. de Bude. *Long.* 36, 35 ; *lat.* 46, 6. (*R.*)

Églisas (trois) ; fameux monastere de Perse, dans l'Armenie, résidence ordinaire du grand patriarche d'Arménie. Ce patriarche a un revenu de plus de 200,000 écus. Ce monastere est dans le lieu le plus agréable & le plus fertile qu'on connoisse dans tout le royaume. On croit que c'est l'endroit même où fut le paradis terrestre. Il est à 5 li. f. o. d'Érivan. *Long.* 62, 10 ; *lat.* 40, 20. (*R.*)

ÉGLISOW, ou Églisaw ; anciene & jolie ville de Suisse, au canton de Zurich, située sur le bord septentrional du Rhin, qu'on y passe sur un beau pont couvert. *Long.* 26, 15 ; *lat.* 47, 45. (*R.*)

ÉGRA, en allemand *Eger*, en Bohémien *Cheb* ou *Heb*, & en latin *Hebanum* ou *Œgranum* ; ville du royaume de Bohême, sur la riviere d'Égra, au centre d'un territoire ou district particulier qui porte le même nom, & aux frontieres du pays de Bareith, en Franconie, & du haut Palatinat, en Baviere. Elle est de médiocre grandeur, mais forte & bien bâtie. Elle renferme trois couvens, avec un collége. Elle jouit de sa municipalité, fondée sur de très-anciens titres ; & l'on ne peut appeler qu'immédiatement au souverain, des sentences de sa magistrature. Le privilége de battre monoie ne lui a même pas été refusé, mais le cours de ses especes est borné à l'enceinte de son territoire. Ce territoire n'est aujourd'hui ni fort étendu ni fort riche. Il ne comprend qu'un certain nombre d'assez mauvais villages, avec le bourg de Redwitz & son district. À une lieue de la ville se puisent des eaux minérales très-connues & très-estimées : une affluence de monde va les prendre chaque année sur les lieux, & il s'en fait au dehors de grands envois, dans des flacons munis du sceau du conseil d'Égra. Au reste, cette ville, pareille à la plupart des autres de la contrée, présente bien de la confusion & des malheurs dans son histoire. Elle faisoit originairement partie de l'empire germanique, & l'on croit même qu'elle a été mise au rang des villes imperiales. Vers la fin du XIIe siecle, Przemysl-Ottocare de Bohême, l'enleva au duc de Baviere, avec lequel il etoit en guerre, & qui la possédoit, ou ne dit point à quel titre. Cent ans après, Rodolphe d'Habsbourg, à qui elle apartenoit aussi, l'on ne sait comment, la donna pour dot à celle de ses filles qui épousoit le roi de Bohême, Venceslas II. La Baviere ensuite l'acquit de nouveau, & s'en redessaisit enfin l'an 1322, par les mains de l'empereur Louis V, chef de sa maison, en faveur du roi Jean de Bohême, qui lui répétoit des frais de guerre, montant à la somme de quarante mille marcs. Égra dès-lors n'a pas changé de souverain, mais son bonheur n'en a pas été plus constant. Elle a eu part à tous les troubles des Hussites, aussi-bien qu'à tous les maux que les troupes étrangeres ont fait au royaume, tant dans ce siecle que dans le précédent. Des horreurs particulieres ont même déshonoré ses murs, sans que l'on doive cependant lui en imputer la honte. Le massacre des Juifs, arivé sous Charles IV, en 1350, l'assassinat du poëte & historien Bruschius, l'un de ses citoyens, commis l'an 1559, & celui de Walstein, ordoné par Ferdinand II., l'an 1634, sous le prétexte d'une conjuration que le temps n'a jamais dévelopée, sont des événemens qui souillent ses annales. Sa distance est à 4 milles d'Allemagne d'Elnbogen, à 9 d'Amberg, à 20 de Prague, 82 n. o. de Vienne. *Long.* 30 ; *lat.* 50, 2. (*R.*)

Égra, riviere. *Voyez* Égra.

ÉGREMONT ; ville maritime d'Angleterre, dans la province de Cumberland, sur une petite riviere que l'on y passe sur deux ponts. Elle a un port qui n'est fréquenté que par des barques, un château qui tombe en ruine, & le titre de comté dont un lord de la famille Windam est revêtu. *Long.* 14, 20 ; *lat.* 54, 30. (*R.*)

ÉGUE-LE-CUINGIL ; ville de la province de Héa, au royaume de Maroc en Afrique, sur une montagne fort escarpée. (*R.*)

ÉGYPTE ; contrée d'Afrique, qui a environ deux cents lieues de long sur cent de large ; bornée au midi par la Nubie, au nord par la Méditerranée, à l'orient par la mer Rouge & l'Arabie Pétrée, & à l'occident par la Barbarie & le Biledulgerid. Elle se divise en haute, moyene & basse. La haute comprend l'anciene Thebaïde ; la basse s'étend de la Méditerranée jusqu'au Caire, & la moyene, depuis le Caire jusqu'à Benesouef. L'Égypte n'est plus aussi merveilleuse qu'autrefois. Il y a moins de canaux, moins d'aqueducs. C'étoit jadis un pays d'admiration ; c'en est un aujourd'hui à etudier. Il est habité par les Coptes, les Mores, les Arabes, les Grecs & les Turcs : ces derniers en sont les souverains. Ç'a été le berceau de la superstition païene, celui des sciences & des arts. Elle a eu long temps ses rois. Elle a été successivement la conquête des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Sarasins qui s'en emparerent dans le VIIe siecle, & des Musulmans. Elle a eu ses soudans. Les Mammelucs l'ont gouvernée jusqu'en 1517 ; elle est depuis ce temps aux Turcs. C'est Selim Ier qui s'en est rendu maître. Le Nil la traverse du midi au septentrion. Le Caire en est la capitale.

L'Égypte est traversée du nord au sud, par deux grandes chaînes de montagnes qui forment la vallée où coule le Nil, ce qui constitue principalement l'Égypte. Ces deux chaînes de montagnes sont fort raprochées dans la haute Égypte. Le pays, quoique sabloneux, est très-fertile. Il tient sa fertilité des débordemens du Nil, dont les eaux, en se retirant, laissent un limon qui féconde la terre. Le débordement régulier & annuel du Nil arive vers le milieu de juin, & dure jusqu'au mois de septembre. L'année s'annonce bien quand le débordement va jusqu'à vingt-quatre pieds ; on fait alors des réjouissances. Quand il n'est que de seize pieds, c'est un pronostic de disete ; alors les Égyptiens sont exempts de tribut. Les eaux s'élevant au dessus de vingt-quatre pieds, l'année est mauvaise, parce que les eaux séjournant trop long-temps sur les terres, & employant trop de temps à s'écouler, n'en laissent point assez pour les semailles & la récolte. Ne s'élevent elles qu'à seize pieds, disete encore, parce que les eaux ne couvrent point une assez grande étendue de pays, laissent une partie des terres sans sédimens & sans engrais. Les débordemens périodiques du Nil ont leur cause dans les vents réguliers & constans qui, souflant du nord au sud, accumulent les vapeurs de la Méditerranée, converties en nuages sur les montagnes de la Lune, aux environs de la ligne & dans l'Abissinie, où elles se résolvent en pluies abondantes. Le limon que laisse le Nil en se retirant, rend l'air insalubre. Les Égyptiens cependant vivent très-long temps. Les animaux y sont très-féconds. Les femmes, qui sont très-lubriques, y ont communément deux enfans à la fois.

L'Égypte fut si fertile en blés, qu'on l'appeloit *le Grenier de l'empire Romain*. Encore aujourd'hui, elle en fournit une très-grande quantité aux Turcs ; mais elle n'est ni aussi-bien cultivée, ni aussi peuplée qu'elle le fut autrefois. Outre le blé, on en tire du riz, des dattes, des olives, du séné, de la casse, des gommes, de l'ivoire, & du baume excellent. On y recueille des fruits délicieux, des cannes à sucre, & des très-beau lin. Les galeres du grand-seigneur y apportent les riches productions de l'Arabie. C'est en Égypte que se faisoit autrefois le commerce des Indes par la mer Rouge ; mais depuis la découverte du cap de Bonne Espérance, ce commerce est comme anéanti. Les Égyptiens, autrefois si célebres par leur sage politique, leur amour pour les sciences & les arts, ont bien dégénéré. Aujourd'hui, quoique spirituels & industrieux, ils sont fainéans, fourbes, avares, vindicatifs à l'excès, & fort adonés au larcin & au brigandage. Ils ne sont que trop communément affligés de la perte de la vue. La plupart des Égyptiens sont Mahométans ; on trouve parmi eux des Chrétiens latins, & des Schismatiques Coptes & Grecs. Les Coptes, ou Copthes sont les descendans des anciens Égyptiens, & ils sont de la secte des Jacobites ou Eutychéens. (*Voyez* la remarque à l'article COPTE.) Ils ont un patriarche qui réside au Caire, & qui prend le nom de Patriarche d'Alexandrie. Les Grecs y en ont aussi un sous le même titre ; mais ils sont en plus petit nombre. Il s'y trouve aussi beaucoup de Juifs, surtout dans les villes. La position de l'Égypte est très-avantageuse pour le commerce, par le voisinage de la mer Méditerranée & de la mer Rouge. Elle est divisée en vingt-quatre provinces, gouvernées la plupart par des deys qui jouissent presque de toutes les prérogatives de la souveraineté. Le pacha qui représente le grand-seigneur, n'a guere que les homages. Les Européens y portent des draps, des dorures, des étofes de soie, du fer, du plomb, de la clincaillerie. Il n'y pleut presque jamais. *Voyez* COPTES. (*R.*)

ÉGYPTIENS, ou BOHÉMIENS ; nom de certains vagabonds qui courent le monde, & disent la bonne aventure. On croit qu'ils tirent leur origine des Juifs proscrits. (*R.*)

EHENHEIM ; ville d'Alsace, située sur l'Ergel, à une lieue de Strasbourg. Elle fut autrefois impériale. (*R.*)

EHINGEN ; nom de deux villes d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, & dans les états de l'Autriche antérieure. L'une est située dans l'Ortenau sur le Danube, & l'autre dans la partie inférieure du comté de Hohenberg sur le Neker. La premiere incendiée l'an 1749, a un couvent de filles nobles, de l'ordre de Saint Benoît, & la seconde a un chapitre de chanoines de Saint Maurice, composé d'un prévôt & de douze autres membres. (*R.*)

EHRENBERG ; place forte d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le Tirol, aux frontieres de Suabe. Les troupes de la ligue de Smalcade s'en emparerent l'an 1546, & celles de l'É-

lecteur Maurice de Saxe l'an 1582. Le premier de ces événemens n'eut pas de suite; mais l'autre, acompagné de la prise d'Insprock, contribua beaucoup à la paix de Passau, signée la même année. Ehrenberg est le chef-lieu d'une seigneurie, où sont compris le vallon du Lech, le bourg de Reita ou Reuten, & le village de Lermoss, où mourut, suivant quelques historiens, & non pas à Bretten en Baviere, comme d'autres le prétendent, l'empereur Lothaire II, revenant d'Italie l'an 1137. Il y a une seigneurie de même nom en Moravie, cédée au roi de Prusse en 1742. Ce prince l'a incorporée à la haute Silésie. (*R.*)

EHRENBREITSTEIN; forteresse d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin & dans l'archevêché de Treves, vis-à-vis de Coblentz; elle est élevée sur un rocher, d'où elle commande le Rhin & la Moselle, & dans lequel on a creusé un puits de deux cents quatre-vingts pieds de profondeur. À ses pieds est un palais à l'usage des archevêques, lequel est aussi muni de fortifications particulieres; & son nom se donne à un bailliage ou préfecture, où ressortissent la ville de Coblentz & onze villages. Les François, auxquels cette place fut imprudemment ouverte l'an 5632, l'occuperent jusqu'à la paix de Westphalie de 5648. Ils n'eurent pas le même bonheur dans la guerre de 1688; Ehrenbreitstein brava pour lors leur canonade, & resta fermée. (*R.*)

EHRENFRIEDERSDORF, ou IRRERADORFF; ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, & dans le quartier des montagnes métalliques, au grand bailliage de Wolkenstein. Elle a séance & voix dans les assemblées du pays; & elle doit son origine aux mines d'étain que l'on commença d'exploiter dans son voisinage, aux premieres années du xv[e] siecle. (*R.*)

EHRENSTEIN; château & seigneurie de six villages, en Thuringe, apartenant, comme fief relevant de l'empire, au prince de Schwartzbourg-Rudelstadt. Il y a un autre endroit de ce nom en Westphalie, possédé par les comptes de Nesselrode. (*R.*)

ÉICHEFELD; pays d'Allemagne, situé entre la Hessa, la Thuringe, & le duché de Brunswick. Il apartient à l'électeur de Maïence. Il a douze lieues de long sur six de large. Duderstadt en est la capitale. (*R.*)

ÉICHSTEDT. *Voyez* AICHSTET.

ÉIFFEL; pays d'Allemagne, situé entre le duché de Juliers, l'électorat de Treves, le duché de Luxembourg, & l'électorat de Cologne. Le prince d'Aremberg, & quelques autres princes, en sont possesseurs. (*R.*)

ÉILENBOURG. *Voyez* EULENBOURG.

ÉIMBECK; ville de la basse Saxe en Allemagne, capitale de la principauté de Grubenhagen. Elle est proche de l'Ilme. Ella fut autrefois impériale, mais elle est aujourd'hui sujete à l'électeur d'Hanover, qui tire un revenu considérable de ses mines de fer & d'argent. Son principal commerce est en biere. Elle est à 5 li. n. de Gottingen, & 50 s. o. de Hildesheim. *Long.* 27, 38; *lat.* 51, 46. (*R.*)

ÉINSIDLEN. *Voyez* NOTRE-DAME DES HERMITES.

ÉISENACH; ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, capitale d'une principauté de même nom, dans la Thuringe. *Long.* 28, 6; *lat.* 50, 59.

La principauté d'Éisenach, de douze lieues de long sur dix de large, est située en plus grande partie sur la riviere de Werra, aux confins de la Hesse, en partie aussi sur la Sale, & sur le Gera. Les habitans professent généralement la religion Luthériene. Éisenach, capitale, est située sur la riviere de Nesse: la fondation n'en remonte qu'à l'an 1070. La château des ducs y est à remarquer. Elle a aussi un collége considérable. C'étoit la résidence des ducs de Saxe Éisenach; mais Guillaume-Henri, dernier duc de cette branche, étant mort le 26 juillet 1741, la principauté d'Eisenach, qui étoit son apanage, passa à la maison de Saxe-Weimar, qui la possede aujourd'hui. Éisenach est à 8 lieues n. o. de Smalkalde, & 15 s. o. d'Erfort. (*R.*)

ÉISENBERG; beau château de Bohême, dans le cercle de Satz, à la maison de Lobkowitz. (*R.*)

ÉISFELD; petite ville & bailliage d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la principauté de Cobourg, & à 3 lieues de la ville de ce nom, près de la source de la Werra. (*R.*)

ÉISGRUB, ou LEDNIZE; petite ville d'Allemagne, dans la Moravie, avec un château, dans le cercle de Brinx, aux frontieres de l'Autriche. Il y a un beau haras, & son territoire donne de bons vins. Elle apartient au prince de Lichtenstein. (*R.*)

ÉISLEBEN; ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans le comté de Mansfeld, dont elle est capitale. Cette ville est la patrie de Martin Luther, chef de la secte de son nom. Elle est en séquestre depuis 1570, sous l'autorité de l'électeur de Saxe. C'est le siége de l'intendance de Saxe, & celui de la régence & du consistoire des princes de Mansfeld, soumis l'un & l'autre à la supériorité territoriale du souverain. Elle a quatre Églises paroissiales, une école latine, & environ neuf cents maisons. Elle se divise en ville vieille & ville neuve. Elle est à 15 lieues e. de Mansfeld, & 5 o. de Hall. *Long.* 29, 45; *lat.* 51, 40. (*R.*)

ÉITDEVET; ville de la province de Heat, au royaume de Maroc en Afrique. Elle est située sur une montagne fort roide, dont le pied est baigné de deux rivieres. (*R.*)

ÉKELENFORDE; ville du duché de Slesvig, à 5 li. s. e. de Slesvig, ou Slesvich, 5 n. o. de Kiell, & 14 n. o. de Lubeck. *Long.* 27, 55; *lat.* 54, 40. *Voyez* ECKELNFOHRDE. (*R.*)

ÉKESIO; ville de Suede, dans la Gothie. Elle est fort commerçante, & le tabac de ses environs est fort recherché. (*R.*)

ÉLAN; abbaye de France en Champagne, au diocèse de Reims. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 7000 liv. (*R.*)

ELBE; grand fleuve d'Allemagne, lequel a sa source en Bohême, dans le cercle de Königgratz, aux monts des Géants, qui séparent la Bohême de la Silésie, & son embouchure dans la mer d'Allemagne, à huit milles Germaniques, au dessous de Hambourg. Poissoneux dès sa source, il a encore l'avantage de se trouver navigable au bout d'un cours de dix à douze milles: des barques de toute espece le montent & le descendent au grand profit des divers pays qu'il arose; ces pays sont la partie septentrionale de la Bohême, la Misnie, la Saxe proprement dite, la principauté d'Anhalt, le duché de Magdebourg, la vieille Marche de Brandebourg, les duchés de Lunebourg & de Meckienbourg, Hambourg, Altena & Gluckstadt. Il se grôssit de nombre de rivieres, formées elles-mêmes par d'autres, & fait conséquemment pénétrer ses bienfaits loin au delà de ses bords, fort en avant dans les terres: c'est ainsi que recevant la Moldau & l'Égra en Bohême, la Mulde à Dessau, la Saale à Barby, le Havel proche de Havelberg, l'Ilmenau à Winsen, & la Stor au dessous de Gluckstat, il communique par la premiere avec Prague, par la seconde avec Égra, par la troisieme avec l'intérieur de la Saxe, par la quatrieme avec Halle & la Thuringe, par la cinquieme avec tout l'électorat de Brandebourg, par la sixieme avec l'intérieur du duché de Lunebourg, & par la septieme avec le Holstein. La marée monte dans l'Elbe jusqu'à vingt-deux milles au dessus de son embouchure, & tient, comme en sospens, le cours du fleuve, l'espace d'environ cinq heures. Les plus grôs vaisseaux marchands parvienent avec leur charge complete jusqu'à un mille au dessous de Hambourg, & là se mettant à l'ancre, ils s'allegent pour pouvoir naviguer jusqu'au port de la ville. Dans cet endroit, la largeur du fleuve est très-considérable; nombre de petites îles s'y trouvent, aussi-bien que des bancs de sâble par multitude: & c'est de là jusqu'à la mer que le magistrat de Hambourg n'épargne ni soins ni argent pour donner de la sûreté à la navigation de l'Elbe. Les ponts les plus remarquables qui soient sur ce fleuve, sont ceux de Dresde, de Torgau, de Dessau, & de Magdebourg. (*R.*)

ELBE; île d'Italie, sur la côte de Toscane, vis-à-vis de Piombino. Elle a trois milles & un tiers de long. Cette île produit toutes sortes de métaux, même de l'or & de l'argent. Comme elle manque d'eau, on est obligé de transporter la mine de fer dans le territoire de Piombino, pour la fondre & la travailler. Il s'y trouve aussi des carieres de marbre, tant blanc que mêlé, & de brocatele. Elle a du granit, des pierres d'aimant, & une quantité de calamine, tant blanche que noire. La pierre d'amiante, ou l'asbeste, se trouve aussi dans cette île. On peut en faire une espece de toile incombustible. Elle produit d'ailleurs diférentes sortes de simples qui ne croissent point ailleurs. On y fait du sel. On y recueille du blé, du vin, de l'huile en petite quantité, & du lin. Les fruits n'y abondent point, mais ils sont d'excellente qualité. Quelques cantons seulement y recueillent assez de blé pour leur consommation. Le vinaigre qu'on y fait est très-recherché. Le territoire de Rio y manque de toute espece de productions. Les bois y sont en général très-peu élevés. L'île n'est arosée d'aucune riviere: elle ne manque cependant pas de sources d'eau de bonne qualité, qui produisent des ruisseaux qui ne sont jamais à sec, & qui servent aux moulins. Elle a aussi quelques sources d'eaux minérales. La chair des animaux y est d'un goût exquis, à cause des plantes aromatiques qui abondent dans l'île. Elle a du sanglier, du lievre, des martres, des hérissons, des cailles, des perdrix, des canaris, des rossignols, quelques ortolans, &c. La mer y est d'ailleurs très-poissoneuse sur les côtes. On y pêche des nacres, dont quelques-unes contienent des perles. Sur quelques parties de la côte, on pêche du thon. L'île d'Elbe en général, apartient au prince de Piombino en souveraineté; mais le grand duc de Toscane y possede Porto-Ferraïo, & le roi de Naples y tient Porto-Longone. (*R.*)

ELBEFELD. *Voyez* ELVERFELD.

ELBŒUF; ville de Normandie, sur la rive ganche de la Seine, avec titre de duché-pairie. *Long.* 18, 38; *lat.* 49, 20. Elle a deux paroisses, plusieurs fabriques de tapisseries de Bergame & de points de Hongrie, & une manufacture renomée de draps de son nom, façon d'Hollande & d'Angleterre, composée de trois cents métiers. Il s'y tient trois marchés par semaine, & chaque année une grôsse foire. Elbœuf apartient à un prince de la maison de Lorraine. Il fut érigé en duché-pairie par Henri III en 1581, en faveur de Charles de Lorraine. L'établissement de sa manufacture remonte à l'année 1667. Cette ville est à 4 li. de Rouen, à de Pont-de-l'Arche, 8 de Conches, & 26 n. o. de Paris. (*R.*)

ELBING; ville du royaume de Prusse, capitale de l'Hockerland, au palatinat de Mariembourg, non loin de la mer Baltique. *Long.* 37, 40; *lat.* 54, 12. à 12 li. s. e. de Dantzic, & 40. n. o. de Varsovie.

Cette ville est assez belle, grande, & commerçante. Elle est fortifiée à l'antique, & située sur une riviere de son nom, dans un terrain fertile. Elle est divisée en ville neuve & vieille, séparées par des murs & des fossés. Les maisons en sont hautes, & les rues étroites. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 1239. (*R.*)

(*H*) Cette ville devint Impériale & libre, mais l'ordre Teutonique se la soumit l'an 1452. Elle secoua le joug de ces maîtres deux ans après, aussi-bien que Danzic & Thorn & se donna aux Polonois. L'université d'Elbing fut fondée par Albert de Brandebourg en 1542. Elbing fut pris en 1629, & 1655, par les Suédois, mais ils le rendirent.)

ELBOURG; ville du duché de Gueldres, dans les Provinces-Unies. *Long.* 23, 20; *lat.* 54, 12. (Π) *Long.* 23, 23; *lat.* 52, 27.) Elle a un port sur le Zuiderzée. Son enceinte est très-resserrée. Ses remparts plantés d'arbres, forment une promenade agréable. La pêche y est abondante, & l'on y prend une grande quantité de canards sauvages. Elle est à 4 li. o. d'Arnheim. (*R.*)

ELCATIF; ville de l'Arabie Heureuse, sur la côte occidentale du golfe Persique, où elle a un bon port. *Long.* 70, 40; *lat.* 26. (*R.*)

ELCHE; ville du royaume de Valence, en Espagne, sur la riviere de Segre. On y recueille beaucoup d'huile, de vin, & de dattes. Elle est à 4. li. d'Alicante, & 2 & demie d'Orihuela. *Long.* 17, 25; *lat.* 38, 10. (*R.*)

ELDAGSEN, ou Eldagshausen; petite ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans l'électorat d'Hanover, & dans la principauté de Calenberg. Elle est ancienne & faisoit jadis partie du comté de Hallermund: elle avoit des murs & des fossés; elle avoit jurisdiction criminelle & civile, & elle donnoit son nom à un certain district. Ces avantages sont à peu près tous perdus pour elle aujourd'hui: il ne lui reste que la jurisdiction civile, un long procès avec le bailliage de Calenberg au sujet de la criminele, & deux cents & quelques maisons. (*R.*)

ÉLÉPHANT (île de l'); île de l'Indoustan, sur la côte du Malabar, à trois lieues de l'île de Bombain. Elle a été ainsi nommée, d'une figure d'éléphant qu'on y voit taillée dans le roc, & grande comme nature. Il y a au même endroit un cheval de pierre, une pagode, avec une quarantaine de figures gigantesques, rangées symmétriquement. Les païens de cette île en font l'objet de leur culte. (*R.*)

ELFELD, ou Eltvil; petite ville de l'électorat de Maïence, en Allemagne, à 3 lieues de Maïence. C'est le chef lieu du Rhingau. (*R.*)

ELGIN; bourg royal, dans l'Écosse septentrionale, au comté de Murray, dont il est le chef-lieu. Il est sur la riviere de Lossie, à l'embouchure de laquelle il a un port. C'étoit autrefois le siége d'un évêché; mais l'évêque habite proprement le château appelé *Spynie*, situé à un mille de là. Elgin, placé dans un terrain fertile, est à 95 li. n. d'Édimbourg, & 131 n. o. de Londres. *Long.* 14, 45; *lat.* 57, 45. (*R.*)

ELHAMMA; ville de la province de Tripoli propre, en Afrique. *Long.* 28, 26; *lat.* 34. (*R.*)

ELLINGEN, ou Œllingen; ville & château d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de l'ordre Teutonique, sur la riviere de Rezat. C'est le chef-lieu d'une commanderie considérable, où réside à l'ordinaire le bailli de Franconie. (*R.*)

ELLWANGEN; état souverain & petite ville d'Allemagne, au cercle de Suabe, sur les frontieres du cercle de Franconie. Ce ne fut d'abord qu'un couvent de Bénédictins fondé en 764, érigé en abbaye quelque temps après, & depuis en prévôté seculiere, en 1460. Dès le commencement du XVI[e] siecle, les prévôts d'Ellwangen ont siégé parmi les princes de l'empire. Ils prennent rang sur le banc des princes ecclésiastiques de l'empire, après l'abbé de Kempten: & ces deux princes alternent dans les dietes du cercle de Suabe. Le duc de Wirtemberg est protecteur de cette prévôté. La ville a un couvent de Capucins. Près de la ville, sur une montagne, est le château d'Ellwangen, résidence du prince. Ellwangen, située sur la riviere de Jaxt, est à 7 li. s. e. de Hall, & 10 s. o. d'Anspach. *Long.* 28, 53; *lat.* 49, 2. (*R.*)

ELMEDIN; ville de la province d'Escure, en Afrique, au royaume de Maroc. Elle est dans un pays abondant en blés, huiles, & bétail. (*R.*)

ELMOHASCAR; ville de Barbarie, dans le royaume d'Alger, la troisieme de la province de Beni-Araxid, ou Beni-Razid. (*R.*)

ELNBOGEN, ou Loket; ville de Bohême, au cercle de même nom. Elle est sur l'Éger. *Long.* 30, 26; *lat.* 50, 20. Elle est située, ainsi que son château, sur un roc élevé & à pic, au milieu de montagnes de même nature. Elle est à 32 li. n. e. d'Égra, & 30 n. o. de Prague. (*R.*)

ELNE; ville du Roussillon, proche la Méditerranée. *Long.* 20, 40; *lat.* 42, 30.

C'est une ancienne ville de la Gaule Narbonoise, que M. de Marca croit être l'*Illiberis*, où campa Annibal. Constantin la releva de ses ruines, y bâtit un château, & lui donna le nom de sa mere Hélene. Constant s'étant enfui dans cette ville, y fut tué par la faction de Magnence. Les rois Goths lui procurerent l'honeur d'un siege épiscopal. L'évêque d'Elne assista à deux conciles tenus à Narbone en 589 & en 627. Jules II, en 1511, exempta Elne de la dépendance de Narbone, & la soumit au saint siége; mais le cardinal de Ferrare, archevêque de Narbone, s'y opposa & obtint de Léon X, en 1517, une bulle qui cassoit celle de Jules II. L'évêché d'Elne fut transféré à Perpignan par Clément VIII. C'étoit une ville assez bien bâtie avant qu'elle ne fût ruinée par Philippe le Hardi en 1285, sous le regne de Louis XI en 1474, & en 1641 par le prince de Condé. Elle est à 2 li. de Perpignan, dans la plaine de Roussillon. Cette petite ville est la seconde en ordre entre celles de cette province. Elle est située sur une colline au pied de laquelle passe le Tech. Il s'y trouve un convent de Capucins. (*R.*)

ELPHIN; ville du comté de Roscommon, en Irlande, autrefois épiscopale. *Long.* 19, 20; *lat.* 53, 56. (*R.*)

ELRICH; ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans le comté de Holstein, sur la riviere de Zorge, au pied du Hartz: c'est la capitale de la seigneurie de Kleirenberg, appartenante au roi de Prusse, & le siége d'une surintendance ecclésiastique: il y a des manufactures en

divers genres. On trouve de l'albâtre aux environs de cette ville. (*R.*)

ELSE; riviere de Silésie, qui passe près de Ja blunc ka & de Teschen, & se jete dans l'Oder près d'Oderberg. (*R.*)

Else: selon quelques-uns est le *Castrum Aliso* que Drusus, général Romain, fit construire contre les Sicambres, au confluent de l'Alme & de la Lippe, mais dont il ne reste plus aucun vestige. Le village d'Else, ou Elsen, est dans l'évêché de Paderborn, près de Neuhaut. (*R.*)

ELSENBERG; petite ville & château d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la principauté d'Altenbourg. Elle apartient à la maison de Saxe-Gotha. (*R.*)

ELSENEUR. *Voyez* Helsingor.

ELSFLET; bourg considérable d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans le comté d'Oldembourg. Il est sur le Weser, & il s'y paye un péage. (*R.*)

ELSTER; village & bailliage du cercle de haute Saxe, en Allemagne, situé au confluent de l'Elster & de l'Elbe, entre Torgaw & Wirtemberg. *Long.* 31, 20; *lat.* 51, 28. (*R.*)

Elster, ou Elstra; petite ville de la haute Lusace, dans le cercle de Budissin, non loin de laquelle la riviere d'Elster prend sa source. (*R.*)

Elster Blanche (l'); riviere du cercle de haute Saxe, qui prend sa source dans le Vogtland de l'électorat de Saxe, traverse les seigneuries de Greits & de Gera, & le bailliage Zeitz. (*R.*)

Elster Noire (l'): riviere de Lusace, qui prend sa source près de la ville de Camentz, traverse l'électorat de Saxe, & verse dans l'Elbe près de Wirtemberg, au dessous de Grosdorf, & au dessus d'Elster. (*R.*)

Elsterwerda; petite ville avec un château, sur l'Elster Noire, relevant de la courone de Bohême. Elle est du cercle de Misnie, & c'est un bien de l'électeur de Saxe depuis 1727. (*R.*)

ELSTRA. *Voyez* Elster.

ELTEMAN. *Voyez* Eltmann.

ELTEN; riche abbaye de femmes nobles, enclavée dans le comté de Zutphen, dépendant du duché de Cleves. Elle est située sur une montagne à peu de distance du Rhin dans l'Eltenberg. Cette abbaye, dont la fondation remonte à l'an 963 ou 968, & qui est dirigée par une abbesse, est sous la protection du duc de Cleves, & sous la sauvegarde de l'empire. (*R.*)

ELTERLEIN; petite ville médiate de l'empire, dans le marquisat de Misnie, au cercle de l'Erzgeburg. Elle a séance & suffrage à l'assemblée des états. (*R.*)

ELTMANN; ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg, & sur le Mein. *Long.* 28, 21; *lat.* 49, 58. (*R.*)

ELTOR. *Voyez* Tor.

ELTZE. *Voyez* Elze.

ELVANGEN. *Voyez* Ellvangen.

ELVAS; ville & bonne forteresse de Portugal dans l'Alentejo. Elle est située sur une hauteur que domine un château, près de la riviere de Guadiana. Outre la cathédrale, elle a trois paroisses, une maison de charité, un hôpital & sept couvens. L'évêque a cinquante paroisses dans son diocèse. Cette ville est le chef-lieu de la Comarca. On y remarque une grande citerne, où l'eau est conduite l'espace d'un mille par un aqueduc qui, près de la ville, est formé de trois arches les unes au dessus des autres. En 1659, les Espagnols y furent batus par les Portugais. Ses environs donnent de bon vin, & d'excellente huile. Son évêque est suffragant d'Évora. Elle est à 20 lieues n. e. d'Évora, 40 e. de Lisbone, & 5 n. o. de Badajoz. *Long.* 12; *lat.* 38, 44. (*R.*)

ELVERFELD; ville d'Allemagne, bien bâtie & fort peuplée, au duché de Berg, dans la Westphalie, sur la Wipper. Les réformés y ont une Église. Elle a de bonnes fabriques de toiles & de siamoises. (*R.*)

ÉLY; ville du comté de Cambridge, en Angleterre, sur l'Ouse. *Long.* 17, 35; *lat.* 52, 20. Cette ville est située dans un terroir marécageux, & l'air en est mal-sain. C'est le siége d'un évêché, & elle envoie des députés au parlement. Envelopée de la riviere d'Ouse, elle en reçoit le nom d'*Île d'Ély*. Elle est à 5 lieues n. de Cambridge. (*R.*)

ELZE; petite ville du cercle de Basse Saxe, dans l'évêché de Hildesheim. Elle est sur la riviere de Saa la, au dessus de sa jonction avec la Leine, entre Hildesheim & Hameln. Charlemagne, qui y avoit établi sa cour impériale en 776, y fonda un évêché qui a été transféré à Hildesheim. (*R.*)

EMBDEN; ville du cercle de Westphalie en Allemagne, capitale du comté d'Ost-frise. Elle est située sur l'Ems. *Long.* 24, 38; *lat.* 53, 20. C'est une ville de commerce qui est grande, belle & fortifiée. Elle a un port, un bel hôtel-de-ville, près duquel les navires peuvent aborder par le moyen d'un canal, qui communique à l'Ems. En 1750, le roi de Prusse érigea en cette ville une compagnie des indes orientales: il leur acorda des privileges, & déclara la ville port franc; mais cette compagnie fut abolie en 1759, & remplacée par l'anciene compagnie pour la pêche du hareng. Elle est proche de la mer, & du lac de Dollart, à dix lieues n. e. de Groningue, & 18 n. o. d'Oldembourg. En 1744, le roi de Prusse retira cette ville des mains des Hollandois, à qui elle avoit été engagée pour des sommes qu'ils lui avoient avancées. (*R.*)

(II) Embden a un château qui dépendoit aussi bien que la ville du comté d'Embden. Embden n'étoit d'abord qu'un village: elle devint une petite ville & se trouvant maltraitée, elle se mit sous la protection de la maison de Gret. Ulric, seigneur de cette maison, obtint en 1454, de l'empereur Frédéric III, qu'il érigeât pour lui en comté les côtes qui sont entre l'Ems & le Wéser.

Embden a dépendu de ces comtes jusqu'en 1559 que l'on prétend que le comte d'Embden renonça à ses droits sur la ville & le château. Depuis ce temps-là Embden se gouverne en république sous la protection des Hollandois.)

EMBOLI; ville de Macédoine dans la Turquie Européene; elle est située sur la riviere de *Stromona*. *Long.* 41, 38; *lat.* 40, 55. Cette ville, déserte aujourd'hui, fut célebre autrefois, parce qu'elle étoit une colonie des Athéniens. Elle a un archevêque Grec suffragant de Constantinople. Elle est à 16 lieues n. e. de Thessalonique, & 2 o. de Contesse. (*R.*)

EMBOUCHURE *d'une riviere* (l'). C'est l'endroit par où une riviere verse dans la mer ou dans une autre riviere. (*R.*)

EMBRUN, ou AMBRUN; ville de France en Dauphiné, considérable, & forte, bâtie sur un roc escarpé, proche de la rive droite de la Durance. C'est le siége d'un archevêché, d'un bailliage, d'un gouvernement particulier. Elle a cinq paroisses, un collége, un couvent de Cordeliers, un de Capucins, un de Filles de la Visitation, & douze mille âmes ou environ. Le palais archiépiscopal est un très-bel édifice, qui est dans la partie haute de la ville. Cette ville est très-anciene, & du temps des Romains, elle avoit obtenu le droit d'entrer dans les charges de l'empire. Galba l'agrégea aux villes alliées, & sous Constantin elle étoit déja le siége d'un évêché. Les archevêques jouissoient ci-devant de très-beaux priviléges. Ils avoient le titre de chambellans de l'empire, & le droit de batre monoie. Mais depuis l'extinction des dauphins, ils ont tout perdu. Il ne leur reste plus que le vain titre de princes d'Embrun qu'ils prenent encore, & une partie de la seigneurie & du domaine de la ville, en sorte que leurs juges & ceux du roi alternent dans le bailliage. Leur diocèse comprend deux cents seize paroisses ou annexes. Leurs suffragans sont les siéges de Digne, Grasse, Vence, Glandêves, Sénès, & Nice, celui-ci en Piémont. Les revenus de l'archevêche d'Embrun sont de 36000 livres, & sa taxe en cour de Rome est de 2400 florins. Il s'est tenu à Embrun plusieurs concilet, en 588, 1159, 1248, 1290, 1583, 1610, & 1727. Le duc de Savoie la prit en 1692. Elle est à 7 lieues e. de Gap, 22 s. o. de Grenoble, 14 n. e. de Digne, 18 n. de Sénès, & 146 s. e. de Paris. *Long.* 24, 9; *lat.* 44, 34. (*R.*)

EMBS. *Voyez* EMS.

ÉMESE, ou HEMS; ville de la Syrie, en Asie; elle est maintenant dans le gouvernement du bacha de Damas. Il y a encore aujourd'hui des ruines qui annoncent une ville ancienement opulente. Dom Calmet la prend pour l'anciene Émath de l'écriture, qui se nomme encore Hamah, & qui est à 10 lieues n. d'Emese. (*R.*)

EMMELEY; petite ville du comté de Tiperari, en Irlande. Elle a un évêché suffragant de Cashel. (*R.*)

EMMEN; deux rivieres, ou plutôt deux torrens très-considérables en Suisse.

La grande *Emmen* sort de l'Entlibuch, canton de Lucerne, entre les montagnes de Rotorn, Schlatten & Nessestock, & se jete dans l'Aar à Biberisch, dans le canton de Solenre. Cette riviere est très-remarquable, par la singularité de sa course & par les objets qui se rencontrent dans son lit. Elle charie de l'or, sur-tout dès que le Goldbach s'y jete; & on a beaucoup de monoies frapées de l'or qu'on a trouvé dans ses eaux. On y trouve aussi de morceaux de marbre & de jaspe de la plus grande beauté, sur-tout l'espece de marbre nommé *verdello*, ou *vert antique*. On y trouve aussi le variolite, espece de marbre vert, & des dendrites de la plus grande finesse. Ce torrent fait souvent des ravages afreux. *Voyez* le *Dictionaire universel des Fossiles*.

La petite Emmen, ou la Wald-Emmen, n'arose que le canton de Lucerne; elle sort d'un petit lac sur une montagne du canton d'Unterwalden, & reçoit dans celui de Lucerne plusieurs autres ruisseaux, sur-tout la Weiss-Emmen, près des ruines du château de Stollberg; elle se perd dans la Russ. Elle est très-poissoneuse, ce que la grande Emmen n'est pas; & elle charie pareillement de l'or, duquel, ainsi que de celui qui se tire du torrent qui coule à Lutheren, le canton de Lucerne fait fraper tous les ans quelques médailles. (*R.*)

EMMENDINGEN; petite ville d'Allemagne, sur la riviere d'Enz, dans le cercle de Suabe, & dans le marquisat de Hocberg, renfermé dans la souveraineté de Bade. Elle a un faux-bourg très-bien bâti. C'est le siége d'un grand bailliage, d'une maitrise des eaux & forêts, d'une surintendance ecclésiastique, & d'un bureau des finances. Cette ville est à 4 lieues de Fribourg en Brisgaw. Elle est connue par le bon vin que produit son territoire, & par les conférences ou colloques polémiques que les Catholiques tinrent dans ses murs avec les Luthériens, l'an 1590, mais qui ne produisirent aucun fruit. (*R.*)

EMMENTHAL; province du canton de Berne, sur les frontieres de celui de Lucerne. Elle prend son nom de l'Emme qui la parcourt. Elle est partagée en quatre bailliages, & s'étend jusqu'aux portes de la ville de Berthoud. Tout aride que soit le pays, cet amâs de vallons, il est cependant très-peuplé. Le bétail, le laitage, les vergers, les chevaux, les toiles qu'on y fabrique, forment des branches de commerce très-considérables pour ce pays. Aussi le paysan y est-il généralement dans un état d'aisance peu commun. On trouve fréquemment des paysans qui ont 40000 liv. de bien, & il y en a qui ont jusqu'à 500000 liv. (*R.*)

EMMERAN (Saint); célebre abbaye de Bénédictins, érigée en principauté souveraine, & située dans la ville de Ratisbone. Les ducs de Baviere en sont protecteurs. Le titre de l'abbé est N...

par

par la grâce de Dieu, prince du saint empire Romain, abbé de saint Emmeran, abbaye exempte & immédiate de l'empire à Ratisbone. Il a voix & séance aux dietes de l'empire, & aux assemblées circulaires de Baviere. Il releve immédiatement du saint siége. Les religieux prétendent avoir dans leur Église le corps entier de saint Denis l'Aréopagite, qu'on montre à l'abbaye de saint Denis en France. (*R.*)

(Π) S. Denis l'Aréopagite n'est pas S. Denis évêque de Paris, comme il paroît de la dissertation du P. Sirmond *De duobus Dionysiis*. Il y a trois autres saints de ce nom, S. Denis d'Alexandrie, S. Denis de Corinthe, & S. Denis Pape.)

EMMERICK; belle, forte, & riche ville de Westphalie, au duché de Cleves, située dans une plaine fertile au bord du Rhin. (Π) Emmerich tire son origine de son ancien collégiale, & n'a pas été ceinte de murailles & de fossé qu'à l'an 1247. C'est à Otton III, comte de Gueldre & Züpten, que l'on doit ces fortifications. Cette ville après avoir été plusieurs fois hypothéquée aux ducs de Cleves, a leur été cédée entiérement en 1402, sous Adolphe I. Elle fut comprise dans la ligue Anséatique. Elle a outre l'Église collégiale, une autre Église, deux couvens d'hommes, & un de femmes. Il y a été autrefois un autre couvent de femmes appelé Marienkamp, occupé ensuite par les Jésuites, mais qui l'abandonerent lors de leur suppression.) Cette ville a voix & séance aux assemblées provinciales. Les François la prirent en 1672, & la remirent peu de temps après à l'électeur de Brandebourg, auquel elle est demeurée. Cette ville est à 3 lieues e. de Cleves, 8 s. e. de Nimegue, entre Cleves & le fort de Skenk. *Long.* 23, 56; *lat.* 51, 39. (*R.*)

ÉMOUI; port de la Chine, situé dans la province de Fokien; il s'y fait un grand commerce, & l'empereur y tient une forte garnison. *Long.* 136, 40; *lat.* 24, 30. (*R.*)

EMPOLI; ville de la Toscane, située sur l'Arno. *Long.* 28, 40; *lat.* 43, 42. Cette ville est petite, mais bien peuplée. Elle est au milieu d'une plaine, vaste, salubre, & très-fertile, que couronent des coteaux charmans, & d'un bon produit. La façade de son dôme ou principale Église, est en marbre blanc de Carrare, & autres marbres précieux. Empoli & son district faisoit partie des états des comtes Alberti, dont la puissance afoiblie par degrés, alla augmenter la république de Florence, envers laquelle le premier pas avoit été de se rendre tributaire. L'acquisition d'Empoli par les Florentins leur fit passer les dernieres dépouilles de cette maison; ils augmenterent ensuite l'enceinte de la ville, & la fortifierent. (Empoli a été fortifiée par les Florentins avant que Florence fut assiégée des troupes de Charles V, & successivement elle a été augmentée & fortifiée par le duc Côme I.) Cette ville est à 7 lieues s. o. de Florence, & 11 e. de Pise. Près de là & au sud-est, est le bourg d'Empoli-Vecchio. (*R.*)

EMS, ou EMBS; fleuve d'Allemagne, dont le cours entier est renfermé dans la Westphalie. Il a sa source dans l'évêché de Paderborn, non loin du comté de Lippe. Il reçoit la Lida ou la Soeste près de Léer, & se jete dans la mer d'Allemagne, par le golfe de Dollart. Ce fleuve est très-large à son embouchure, où il se divise en deux bras qui forment l'Ems oriental, & l'Ems occidental, qui laissent entr'eux l'île de Borkum. Le flux & reflux de la mer s'y fait sentir jusqu'à une hauteur de trois grands milles d'Allemagne, & ses eaux sont salées presque dans la même étendue. (*R.*)

EMS, ou EMBS (pays d'), en allemand Emsland; petit pays du cercle de Westphalie, situé le long de la riviere d'Ems, dans l'évêché de Munster. Asanhus en est la capitale. (*R.*)

EMS, ou EMBS; petite ville d'Allemagne, en Suabe, dans le comté de Hoenembs, située le long du Rhin, dans le Rhinthal. Elle est au dessus du nouveau Hoenembs. Elle a un château seigneurial, avec de beaux jardins, & un bain sulfureux dans son voisinage. Les habitans en étoient autrefois sujets libres & immédiats de l'empire. (*R.*)

EMS, ou EMBS; bourg de la Hesse sur la Lœhn, où il y a cinq bains, dont deux, avec la fontaine, apartienent au Landgrave de Hesse-Darmstadt, & les trois autres à la maison de Nassaw-Dietz. Ils y ont chacun un château. (*R.*)

ENCHYSE, ENCHUYSEN, & ENKHUIZEN; ville belle & considérable des Provinces-Unies dans le Comté de Hollande. Elle occupe le troisieme rang entre les villes de la Nort-Hollande, Hollande septentrionale ou West-Frise, dont elle est la plus grande ville. En 1732 le nombre de ses maisons étoit de 2600. Sa situation sur le Zuyder-Zée est également agréable & commode; elle y a un port qui rentre même dans la ville. Un rempart flanqué de sept bastions forme sa défense, du côté du nord & du couchant. Il s'y trouve trois Églises Catholiques, une Luthériene, trois Reformées, & deux Memnonites. Le collége de l'amirauté & celui de la monoie n'y siégent que de deux années l'une. Elle partage cette prérogative avec la ville de Hoorn. Enchyse a un hôtel de la compagnie des Indes orientales, un autre des Indes occidentales, & un magasin général de la province, avec une belle fonderie de canons. On y fait du sel avec l'eau de la mer septentrionale qu'on y transporte sur des vaisseaux. Il sort de ses chantiers annuélement quatre-vingts bâtimens ou environ pour la pêche du hareng; il s'y en construisoit autrefois jusqu'à 500, & cette ville est moins florissante & moins peuplée qu'elle ne le fut, parce que son port se remplit de sâble. Elle est à 3 li. n. e. de Hoorn, & 50 n. e. d'Amsterdam. (*R.*)

ENDING; ville de Suabe, dans le Brisgaw Autrichien. Elle est située dans une plaine des plus fertiles, & elle a des marchés de blé con-

sidérables. Autrefois elle étoit libre & impériale. (R.)

ENECOPIA. *Voyez* ENKIOPING.

ÉNEMIE (Sainte); petite ville du Gevaudan, en France, au diocèse de Meude. (R.)

ENGADINE; contrée des Grisons, dans la ligue Cadée, qui s'étend le long de l'Inn, seize lieues durant. Cette vallée abonde en pâturages & donne des blés, sur-tout dans la partie inférieure. Les maisons, les chemins, les ponts, les villages sont très-beaux, & on ne s'atend pas à en trouver de pareils dans un pays aussi sauvage. Les habitans en suivent la religion Réformée. Le pays a beaucoup de chamois. L'Engadine se divise en haute & basse relativement au cours de l'Inn. Les habitans s'en sont rachetés des droits qu'avoient sor eux l'évêque de Coire dans la haute Engadine, & la maison d'Autriche dans la basse. Il s'y trouve beaucoup d'eaux minérales & des eaux salées. Le langage est différent dans les deux parties de l'Engadine. (R)

ENGELBERG; abbaye souveraine de l'ordre de Saint Benoît, située en Suisse, entre les cantons d'Underwald, d'Uri & de Berne. (R.)

ENGELHOLM; ville de Suede, dans la Gothie, à deux milles de Helsingborg. (R.)

ENGELSBERG, ou ENGELBOURG; bourg & château de Silésie, dans la principauté de Troppau, & en particulier dans la seigneurie de Freudenthal, qui apartient à l'ordre Teutonique. (R.)

ENGEN; petite ville de Suabe, au comté de Furstemberg. (R.)

ENGER, AGARIA; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le comté de Ravensberg, qui apartient au roi de Prusse. Elle est fort anciene, & la tradition porte que Wittiking le grand y faisoit sa résidence ordinaire. L'on prétend aussi savoir que Mathilde, douairiere de Henri l'Oiseleur, en aimoit le séjour. Ce qu'il y a de vrai, c'est que dans son Église paroissiale, se voit un monument élevé par l'empereur Charles IV, l'an 1377, à la mémoire de Wittkind, dont les ossemens d'ailleurs sont déposés dans l'Église de Saint Jean d'Herford, & que faisant partie dans le XIIe siecle, des dépouilles de Henri le Lion, mis au ban de l'empire, elle a passé dès-lors en diverses mains qui l'ont assez maltraitée, n'ayant plus aujourd'hui le château, les murs & les fossés qu'elle avoit autrefois. Elle est cependant encore le chef-lieu d'un assez grand bailliage. (R.)

ENGHIEN, ou ANGUIEN; petite ville du Hainaut Autrichien, possédée à titre de duché par les ducs d'Aremberg & d'Arschot, qui y ont un château, avec un parc qui a donné à Louis XIV la premiere idée des Jardins exécutés ensuite à Versailles d'une maniere plus magnifique & plus grande. C'est le siége d'un bailliage; on y fabrique des tapisseries. Plusieurs princes de la maison de Bourbon ont porté le nom de cette ville. Depuis que Henri IV eut vendu Enghien à la maison d'Aremberg, le nom d'Enghien a été donné successivement à Nogent le Rotrou, à Issoudun, à Montmorenci auquel on tâche de le faire rester; & la seigneurie de Montmorenci se nomme à présent, dans les actes, duché d'Enghien. Elle est à 6 lieues s. o. de Bruxelles, & 6 n. de Mons. *Long.* 21, 40; *lat.* 50, 40. (R.)

ENGIA; ville de Grece, située dans une île de même nom, qui a cinq lieues de long sur trois lieues de large. Elle est à 10 lieues s. e. d'Athènes; elle fut autrefois habitée par les Mirmidons. Elle a 800 maisons, un château & des antiquités. Elle est dans le golfe d'Angia. *Long.* 41, 44; *lat.* 37, 45. (R.)

ÉNISKILLING; petite ville de la province d'Ulster en Irlande, apartenant au comte de Fermanagh. Elle est située sur une île entre deux lacs, & protégée par deux forts. Elle envoie deux députés au parlement. On la trouve à 15 lieues o. d'Armagh. *Long.* 9, 55; *lat.* 54, 18. (R.)

ENKIOPING, ou ENECOPIA; ville du royaume de Suede, dans l'Upland, & dans la capitainerie d'Upsal, dans un terrain fertile. Elle est fort anciene, ayant été sous le paganisme, le siége ordinaire des rois vasseaux de Fierhundra. Divers désastres, tels qu'incendies, invasions d'ennemis, lui ont fait perdre beaucoup du lustre qu'elle peut avoir eu. Elle étoit encore ornée, sous la papauté, de nombre d'Églises, dont elle n'étale plus aujourd'hui que les ruines. Sa place à la diete est la quarante-cinquieme dans l'ordre des villes. *Long.* 34, 5; *lat.* 59, 50. (R.)

ENO, ENUS, ÆNOS; ville de la Romanie, dans la Turquie Européene, avec un archevêque Grec suffragant de Constantinople, dont elle est à 50 li. vers l'ouest. Elle située proche du golfe de son nom. *Long.* 43, 50; *lat.* 40; 46. (R.)

ENS; ville de la haute Autriche, en Allemagne. Elle est située dans le pays & sur la riviere d'Ens, près l'endroit où ce fleuve se jete dans le Danube. Cette ville est placée sur une hauteur; elle est bien bâtie, & fortifiée. Il y a un couvent de freres Mineurs, un beau château, & un arsenal. Elle a titre de principauté. Cette ville est à 5 lieues s. e. de Lints, & 36 o. de Vienne. *Long.* 32, 22; *lat.* 48, 12. (R.)

ENSHEIM. *Voyez* ENSISHEIM.

ENSISHEIM; ville de la haute Alsace; elle se nomme encore, par corruption, *Enshim* & *Enzen*. Elle est située au milieu d'une belle plaine, sur le canal de Quatelbac que l'Ill remplit de ses eaux. Ç'a été la résidence du conseil souverain d'Alsace, depuis 1657 jusqu'à 1674. La ville est de grandeur médiocre, mais assez jolie, peu peuplée néanmoins. Elle a une maitrise des eaux & forêts, un bailliage héréditaire dans une famille à qui il fut donné sur ce pied par le roi en 1735;

une Église parroissiale dans laquelle on voit suspendue une pierre appelée Donnerstein, du poids de 280 livres, qu'on dit que le peuple grossier la croit tombée du ciel; un couvent de Capucins, un de religieuses Franciscaines. Les Jésuites y avoient un collége dont les revenus ont été appliqués à celui de Colmar. Cette ville est à 4 lieues de Mulhausen, 4. s. o. de Brisach, 18 s. o. de Strasbourg, & 99 s. e. de Paris. *Long.* 35, 1', 55"; *lat.* 47, 51', 2". (*R.*)

ENSKIRKEN, ou ENSKIRCHEN; petite ville de Westphalie, au duché de Juliers, à 4 lieues n. o. de Juliers. *Long.* 24, 56; *lat.* 50, 58. (*R.*)

ENSTHAL; quartier du duché de Stirie, dans le cercle d'Autriche, en Allemagne. C'est un des plus montueux de la contrée; cependant on y trouve les villes de Bruk sur la Muehr, & de Roteumanu, avec treize bourgs tenant marché, une abbaye & trois couvens. (*R.*)

ENTRAIGUES; petite ville de France dans le Rouergue, avec titre de comté. C'est l'entrepôt des vins du Querci pour le haut Rouergue & l'Auvergne. Elle est située à l'endroit où la Truyere se jete dans le Lot. (*R.*)

ENTRAINS. *Voyez* ANTRAIN.

ENTRE-DUERO-E-MINHO, ou ENTRE-DOURO-ET-MINHO. C'est la province la plus septentrionale du royaume de Portugal. Elle tire son nom de sa situation entre le Douro & le Minho, dont le premier la sépare de la province de Beira, & le second de la Galice. Son étendue du nord au sud est de 18 milles portugais, & du levant au couchant, de 12. C'est un pays fertile, & que ses deux fleuves qui se déchargent dans la mer, ses excellens ports, sur-tout ceux de Porto & de Viana, enrichissent par le commerce. Eu égard à son étendue, c'est la province la plus peuplée du royaume. Elle est partagée en six jurisdictions. Brague en est la capitale. (*R.*)

ENTREVAUX; ville de Provence, située sur le Var. Elle est fortifiée, & c'est la résidence de l'évêque de Glandeves. *Long.* 24, 46; *lat.* 44, 1. (*R.*)

ENTSHEIM; lieu d'Alsace près de Strasbourg, où M. de Turrene défit le duc de Lorraine en 1674. (*R.*)

ENVERMEU; bourg de Normandie, au pays de Caux, avec un collége & un prieuré, sur la riviere d'Eaune, à l'est & deux lieues d'Arques. (*R.*)

ÉNYED, ou ÉNYETEN; ville de Hongrie, dans la Transilvanie, au district de Weissembourg, près du Marosch. Elle a dans son enceinte un château entouré de fossés. Les réformés y ont un collége d'éducation. L'on trouve fréquemment dans ses environs des médailles romaines. (*R.*)

ENZ (l'); riviere du duché de Wirtemberg, dans le cercle de Suabe, en Allemagne. Elle naît au pied des montagnes de la Forêt Noire, reçoit le Nagold, & tombe dans le Necker: son cours est navigable jusqu'assez près de sa source. (*R.*)

ENZERSDORF, ou STALTL-ENZERSDORF; petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, dans le quartier inférieur du Mauhartsbourg, au bord du Danube: elle a un château d'une certaine importance, & elle apartient aux évêques de Freysingue. (*R.*)

ÉO (l'); petite riviere d'Espagne en Galice. (*R.*)

ÉPERIES; ville de la haute Hongrie, située sur la Tarza: c'est la capitale du comté de Saros: elle est ceinte de fossés & de murailles flanquées de tours. C'est le siége d'un tribunal suprême du cercle, en deçà de la Theiss. Elle a un collége & deux couvens. Cette ville se nomme aussi Éperjesch. Il s'y tient des foires assez considérables, & elle a des mines de sel. Elle est à 8 lieues n. de Cassovie, 58 n. e. de Presbourg. *Long.* 38, 36; *lat.* 48, 5n. (*R.*)

ÉPERNAY. *Voyez* ESPERNAY.

ÉPHESE, aujourd'hui AIASALOUX; anciene & célebre ville de la Turquie Asiatique, dans la Natolie. Fameuse autrefois, elle est maintenant réduite à un misérable village. On n'y voit que les ruines & les tristes restes de son anciene splendeur. Son temple de Diane étoit une des sept merveilles du monde. Elle est près du golfe de son nom. *Long.* 45, 8; *lat.* 37, 58. (Π) *Long.* 45°, 30'; *lat.* 38°, o.) (*R.*)

ÉPINAL. *Voyez* ESPINAL.

ÉPIRE. Le nom d'Épire se prend en deux sens par les écrivains grecs; ils s'en servent quelquefois pour exprimer en général ce que nous appelons *continent*, & quelquefois pour désigner plus particuliérement un pays d'Europe, qui étoit situé entre la Thessalie & la mer Adriatique, & qui fait partie de l'Albanie moderne.

Son voisinage avec la Grece a sur-tout contribué à le rendre fameux dans l'anciene histoire; & quoiqu'il fût d'une très-petite étendue, cependant Strabon y compte jusqu'au nombre de quatorze nations Épirotes: tels furent les Channiens, les Thesprotes, les Molosses, les Éthiciens, les Athamanes, les Perrhebes, les Ambraciens, &c. Mais nous ne nous engagerons point dans ce défilé; nous ne rechercherons pas non plus les raisons qui ont porté les poëtes à placer leur enfer dans cette partie de la Grece; encore moins parlerons-nous du combat d'Hercule & de Geryon, qui rendit ce pays célebre: tout cela n'est point du ressort de cet ouvrage. Mais nous devons dire que l'Épire, qui étoit d'abord un royaume libre, fut ensuite soumis aux rois de Macédoine, & tomba enfin sous le pouvoir des Romains. On sait que Paul Émile ayant vaincu Persée, dernier roi de Macédoine, ruina soixante-dix villes des Épirotes qui avoient pris le parti de ce prince, y fit un butin immense, & emmena 150 mille esclaves.

Les empereurs de Grece établirent des despotes en Épire, qui posséderent ce pays jusqu'au regne d'Amurat II. Ce conquérant le réunit aux vastes

états de la Porte Ottomane. Ainsi les Épirotes libres dans leur origine, riches, braves, guerriers, sont à présent serfs, lâches, misérables : épars dans les campagnes ruinées, ils s'occupent à cultiver la terre, ou à garder les bestiaux dans de gras pâturages, qui nous rapelent ceux qu'avoient les bœufs de Geryon, dont les historiens nous ont tant parlé; mais c'est la seule chose des états du fils d'Achille qui subsiste encore la même.

L'Épire ou basse Albanie, fut célebre par son roi Pyrrhus, l'un des plus terribles adversaires des Romains. La capitale en est Delvino. C'est de l'Épire que les premiers abricots ont passé en Italie. De là ils ont été nommés *mala epirotica*. Les Épirotes devienent des soldats courageux & intrépides. (*R.*)

EPPINGEN; petite ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne, sur l'Elsens, avec un château & une belle Église. Elle est à 7 lieues n. e. de Philisbourg, & 6 n. o. d'Hailbron. *Long.* 27, 34; *lat.* 49, 12. (*R.*)

EPSTEIN; petite ville du cercle du haut Rhin, dans la Véteravie, avec un château. C'est le chef-lieu d'une mairie de même nom. La moitié de la ville & du château apartient au Landgrave de Hesse-Darmstadt, l'autre moitié en est à l'électeur de Maïence. Les villages qui en dépendent apartienent au Landgrave de Hesse-Darmstadt. La maison des comtes d'Epstein s'éteignit en 1497. On pêche à Epstein de bonnes truites, de belles écrevisses, & le pays d'à l'entour a de bonnes mines de fer. (*R.*)

ÉQUATEUR; *ligne équinoxiale*, ou simplement *la ligne*. C'est une ligne ou cercle qui divise le monde & la terre en deux parties égales, l'une septentrionale où se trouve le pole Arctique, l'autre méridionale où se trouve le pole opposé. On appele ce cercle Équateur, parce que lorsque le soleil y répond, nous avons les jours égaux aux nuits, ainsi que tous les peuples qui vivent entre les deux cercles polaire, dans la zône torride, & les deux zônes tempérées. L'Équateur a tous ses points à égale distance des deux poles. (*R.*)

ERCKELENS. *Voyez* Earkelens.

ERDING, ou Aerding; petite ville d'Allemagne, dans la Baviere inférieure, & dans la préfecture de Landshut, sur la petite riviere de Sempt. C'est le siége d'une jurisdiction qui s'étend sur quelques bourgs, châteaux & seigneuries qui l'environent. Et son terroir produit les plus beaux grains de la Baviere. Elle fut sacagée par les Suédois à deux reprises, en 1632 & en 1648. (*R.*)

ERDOD, Erdosd, ou Erden; petite ville de la haute Hongrie, dans le comté de Ssathmar. Elle avoit un château fortifié qui fut démoli durans la guerre pour la Transilvanie. Il y a un château de même nom dans l'Esclavonie, dans le comté de Werecsche, & sur le Danube. (*R.*)

ÉRECKLI, ou Benderekli; petite ville de la Turquie Asiatique, avec un château & un port sur la mer Noire, à 6 lieues e. de Constantinople. Elle est bâtie sur les ruines de la fameuse ville d'Héraclée du Pont. (*R.*)

ÉREKLI; gros bourg de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, à 35 lieues d'Icone ou Cogni. (*R.*)

ERFORT, ou Erfurt; ville d'Allemagne, située sur la Gera. *Long.* 28, 55; *lat.* 51, 4.

Cette ville, enclavée dans le cercle de haute Saxe, fait partie de celui du bas Rhin, & elle est du domaine de l'électeur de Maïence. Elle est grande, mais mal peuplée. C'est néanmoins la résidence de bien des nobles qui y jouissent de plusieurs prérogatives. Outre les fortifications qui l'environent, elle est défendue par deux citadelles. L'Église de Notre-Dame aux degrés a une cloche du poids de 30250 livres. Outre ses deux chapitres Erfort a un collége, un riche couvent de Bénédictins, dont l'abbé est mitré, & sept autres monasteres, quatre paroisses catholiques, une académie des sciences utiles, plusieurs bibliotheques, & une université, fondée en 1392. Les luthériens y partagent les chaires avec les catholiques. Cette ville est située en Thuringe & passe pour en être la capitale. Le territoire d'Erfort manque de bois; il est d'ailleurs assez généralement fertile, & il s'étend à dix bailliages formés de 73 villages, un bourg & une petite ville, qui apartienent aussi à l'électeur de Maïence, qui possede cet état depuis 1664. Erfort est à 12 lieues s. o. de Mulhausen, 8 s. o. de Weimar, & 20 n. e. de Cobourg. (*R.*)

(Π) Erfort dépendoit autrefois des archevêques de Maïence: elle croyoit s'en être rachetée, mais en 1664 le prélat fit revivre ses droits, & soutenu par l'empereur qui mit Erfort au ban de l'empire, & par le roi de France qui donna des troupes pour la soumettre, elle fut obligée de reconoître l'autorité de l'archevêque. Le territoire d'Erfort comprenoit autrefois 80 à 90 bourgs ou villages: mais l'an 1665 l'archevêque de Maïence en céda 17 à l'électeur de Saxe pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur la ville. Merouée, roi de France, donna autrefois son nom à Erfort & la fit appeler Mervigisbourg. Quelques géographes la prenent pour l'ancien *Bicurgium* que d'autres placent à Swichaw en Misnie.)

ERGUEL; pays assez considérable, faisant partie de l'évêché de Bâle. Il a neuf lieues de longueur, & quatre dans sa plus grande largeur. Il est entrecoupé de montagnes & de vallées, entre lesquelles celle de Saint-Imier est la plus considérable. Ce pays est fertile, sur-tout en pâturages & en toutes sortes de fruits, & il s'y fait un commerce considérable en chevaux & en bétail. L'air en est sain, quoique sujet aux brouillards. On y trouve du petroleum, ou huile de pétrole, & des minéraux. La riviere de Suss y donne d'excellent poisson, sur-tout de petites truites très-délicates. Les habitans en sont d'une belle taille, forts, laborieux, gais, & pleins de probité.

Leur nouriture est simple. Leur bétail la leur donne pour la plus grande partie. Ils ont plusieurs fabriques, celle de l'horlogerie en est la principale. En général on y parle un françois corrompu; en quelques endroits c'est l'allemand. L'évêque de Bâle a la souveraineté sur ce pays. Cependant la ville de Bienn y a le droit de baniere, ou droit des armes. La religion réformée est la seule qu'on y exerce. Le pays est gouverné par un bailli établi par l'évêque; il a sa résidence à Courtlari. Il est tenu de juger d'après les coutumes & les franchises de l'Erguel. Il s'y trouve des eaux minérales qui ont été affoiblies par le tremblement de terre de 1755. C'est à Souvilliers. Au même endroit est une caverne remplie de *lac luna*. Il y a des eaux minérales à Saint Imier, & les montagnes y offrent une grande variété de pétrifications. C'est près de Souvillers que se voient les restes du château d'Erguel ou Arguel qui a donné le nom au pays. (*R.*)

ÉRICHSBOURG; château fortifié de l'électorat d'Hanover, dans le quartier de Gottingen. C'est le chef-lieu d'un bailliage. (*R.*)

ÉRIÉ; grand lac du Canada, d'environ 300 li. de circuit. *Long.* 293, 40 — 299, 12; *lat.* 40, 28 — 42, 20. (*R.*)

ÉRISSO; ville de Macédoine, dans la Turquie Européene, avec un port & un évêché suffragant de Salonique. (*R.*)

ÉRIVAN, autrement CHIRVAN; grande ville d'Asie, dans la Perse, sur la riviere de Zengui, depuis que Cha-Sefi, roi de Perse, l'enleva aux Turcs, en 1635. M. Chardin a mieux connu Érivan, qu'aucun de nos voyageurs, suivant la remarque de M. Tournefort. Sa *long.* est 63, 15; *lat.* 40, 20. Elle est bâtie sur une colline, & remplie de jardins & de vignes, qui produisent de très-bon vin. Le kan ou gouverneur y vient seulement quelquefois se rafraîchir au fort des chaleurs, dans des chambres qui sont construites sous le pont de Zengui. Son gouvernement lui vaut 20000 tomans, & passe pour un si beau poste, que les habitans du pays ne connoissent rien au dessus. C'est, sans doute, par cette raison qu'une femme d'Érivan, qui avoit obtenu une grâce du roi de Perse, lui souhaita mille fois, dans les bénédictions qu'elle lui donna, que le ciel le fit gouverneur d'Érivan. Cette ville, située près d'un lac de son nom, est à 42 lieues n. o. d'Astabar, 80 e. d'Erzerom, & non loin de l'Araxe. Érivan est capitale de l'Arménie Persiene, qu'on nomme encore *Turcomanie*, orientale, ou *Iran*. Elle a un archevêque Arménien. À deux lieues de cette ville est un monastere où réside le patriarche des Arméniens de Perse. (*R.*)

ÉRIZAU; ville du canton d'Apenzel, riche par ses fabriques. (*R.*)

ERKELENS, ou ERCKELENS; petite ville enclavée, avec son territoire, dans le duché de Juliers. Elle fut séparée, en 1719, en vertu d'une transaction, du quartier de Ruremonde, dont elle faisoit partie, pour être cédée à l'électeur Palatin, duc de Juliers. Cependant elle n'a point été incorporée au duché de Juliers. Elle n'a même aucune liaison avec l'empire d'Allemagne. L'électeur Palatin en est seigneur suzerain. Elle est située à une lieue de la Roer, entre Ruremonde & Juliers. Les François en démolirent les fortifications en 1674. *Long.* 24, 8; *lat.* 52, 6. (*R.*)

ERLACH, ou CERLIER; grosse bourgade de Suisse, au canton de Berne, située à l'extrémité méridionale du lac de Bienn. Elle étoit, avec son bailliage, du domaine des comtes de Neuchatel. Ceux-ci, dans la guerre de Bourgogne, ayant pris le parti du duc, les Bernois la leur enleverent en 1475, & acquirent par la suite la part de la maison d'Orange. Erlach jouit de fort beaux priviléges qui leur furent conservés par les Bernois. Le territoire de ce bourg, ou petite ville, produit beaucoup de vin, mais de médiocre qualité. Il y a un château de ce nom dans la basse Autriche, & un autre en Franconie. (*R.*)

ERLANG; ville du cercle de Franconie, en Allemagne, située non loin de la Rednitz. Elle apartient aujourd'hui, avec son bailliage, au margrave d'Ohnspach. Elle est composée de deux villes, Alt-Erlang, & Neu-Erlang, ou Christian-Erlang. Alt-Erlang a quatre cents pas de long sur une largeur beaucoup moindre. Elle a son magistrat particulier. Neu-Erlang a ses rues tirées au cordeau, & c'est une des plus jolies villes de l'Allemagne. Elle a 800 pas en carré, mais elle n'est pas encore bâtie sur toute sa superficie. Le marché a cent dix pas aussi en carré; un des côtés en est fermé par le château des Margraves. Elle a une Église Lutheriene, & deux Réformées, l'une Françoise, l'autre Allemande. L'université établie à Bayreuth, y fut transférée en 1743. Elle a son Église particuliere. Les François réfugiés ont monté en cette ville des fabriques, dont les plus considérables sont celles de bas & de chapeaux. Elle est à 6 li. n. o. de Nuremberg, & 10 s. de Bamberg. *Long.* 28, 42, *lat.* 49, 38. (*R.*)

ERMELAND, WARMIE, ou *évêché de Warmie*; contrée du royaume de Prusse, qui ne dépend d'aucun palatinat, mais uniquement & absolument de l'évêque & du chapitre. Les nobles & le reste des habitans ne peuvent appeler à aucun autre tribunal. L'évêque possede les deux tiers de cet évêché, & le chapitre un tiers. Le chapitre cathédral siége à Fravenbourg, & l'évêque réside à Hailsberg. (*R.*)

ERMENONVILLE; lieu de l'Île de France, entre Chantilli & Senlis, où il y a le tombeau de J. J. Rousseau. (Il est encore plus fameux par ses erreurs & par son irréligion, que par son éloquence. On peut appliquer à de tels auteurs ce que dit M. le Chev. de Jaucourt à l'art. *Poésie*,

Enc. Méth. Littérat. „ Il ne faut pas blâmer leurs „ beautés d'élocution, ce seroit injustice ou man- „ que de goût : mais il ne faut pas en louer „ les auteurs de peur de donner du crédit au vi- „ ce „.) (*R.*)

ERMSLEBEN, ou ERMESLEBEN ; petite ville & bailliage d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la principauté de Halberstadt, sur la riviere de Selke, avec un château. (*R.*)

ERNÉE ; ville du Maine, en France, située sur la riviere qui porte le même nom. Elle a un grenier à sel, un hôtel-de-ville, un couvent & un hôpital. Elle est sur les confins de la Bretagne, à une lieue o. de Maïenne. (*R.*)

ERPACH, ou ERBACH ; petite ville, vieux château & comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie. Le nombre des habitans du comté est de vingt-trois à vingt-quatre mille. Ils professent la religion protestante. Les comtes d'Erbach ont deux suffrages aux dietes de l'empire. La ville proprement dite, environée d'un mur, ne consiste qu'en seize maisons, plusieurs autres maisons au dehors lui forment un faux-bourg. Elle est située dans une vallée étroite, entre de hautes montagnes, près de la riviere de Mumling. Il y a un village d'Erbach, situé à peu de distance de la ville. L'état a deux lieues de long sur huit de large. La ville est à 3 li. s. o. d'Ulm. *Long.* 27, 42 ; *lat.* 48, 23. (*R.*)

ERTZGEBURG, ou ERZEBURG ; nom d'un des cercles de l'électorat de Saxe. Les montagnes y recelent des mines abondantes de toute espece : mais le sol en est ingrat. (*R.*)

ERVY ; petite ville de France, dans la généralité de Paris, élection de Saint Florentin. (*R.*)

ERZEROM ; ville assez grande de la Turquie Asiatique, située sur l'Euphrate, & bâtie dans une plaine au pied d'une chaîne de montagnes, ce qui y rend les hivers également longs & rudes. Elle est à cinq journées de la mer Noire, & à dix de la frontiere de Perse. On la regarde comme le passage & le reposoir de toutes les marchandises des Indes par la Turquie. Elle a un évêque Arménien, un évêque Grec, & un Beglierbey. Le vin du pays est très-mauvais. Elle fait un grand commerce de fourures & de bateries de cuivre. M. de Tournefort en parle fort au long dans ses voyages. *Long.* 57, 50 ; *lat.* 39, 56, 35. (Π) *Long.* 56°, 16'. (*R.*)

ESCAUT ; riviere considérable des Pays-Bas. Elle prend sa source à Beaurevoir, village du Vermandois, près l'abbaye du mont Saint Martin ; passe dans la Flandre, arose le Catelet, Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Tournai, Gand, Dendermonde, Anvers. Au dessous du fort Lillo elle se divise en deux branches, dont l'une va dans le voisinage de Berg-op-zoom, & se nomme l'*Escaut occidental*, & l'autre à Flessingue, & se nomme l'*Escaut oriental* : ces deux branches se jetent dans la mer d'Allemagne. (*R.*)

ESCHALIS ; abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Sens. Elle vaut 6000 livres. (*R.*)

ESCHELBERG ; c'est le nom de deux châteaux & seigneuries, l'un dans la basse Autriche, à 6 lieues de Lintz, l'autre, dans la haute Autriche, dans le quartier de Muhl. (*R.*)

ESCHILSTUNA ; ville de Suede, dans la Sudermanie, & dans la préfecture de Nykioping, au bord du lac de Hielmar, qui commence de là à se jeter vers le Mäler. Son nom lui vient d'Eschil, saint homme qui, l'an 1082, passa d'Angleterre en Sudermanie, pour y porter la lumiere de l'Évangile, & qui, réussissant avec éclat dans cette entreprise, devint le premier évêque de la contrée. Dans le siecle passé, cette ville fut réunie avec celle de Karl-Gustavstadt, qui en est tout proche, & qui, après cette conjonction, occupe avec elle la quarante-deuxieme place à la diete dans l'ordre des villes. (*R.*)

ESCHWEGE ; belle ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la Hesse inférieure, sur la riviere de Werra. C'est une des plus anciennes de l'empire, & l'une des premieres qu'aient tenu en fief les ducs de Brabant, faits landgraves de Hesse sous l'empereur Adolphe, vers la fin du XIIIe siecle. Elle apartient, avec le bailliage, qui est de son ressort, à la branche apanagée de Hesse-Rheinfels-Wanfried, & elle renferme entr'autres un château & deux Églises de Paroisses. On y compte six cents quinze maisons. Le pont de pierre qu'elle a sur la Werra, est un des endroits de passage les plus fréquentés entre la Hesse, la Thuringe, & les pays de Brunswick. Le bailliage d'Eschwege, formé de plus de vingt villages, est situé en grande partie entre la Werra, & la montagne de Meisner. (*R.*)

ESCHWEILER ; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Juliers. On exploite dans son voisinage une mine de charbon de terre. La religion dominante de cette ville est la Catholique ; les réformés y ont une petite Église. (*R.*)

ESCLAVONIE ; pays d'Europe, qu'il faut distinguer en anciene & nouvele Esclavonie. L'anciene Esclavonie comprenoit toute l'Illyrie : la nouvele est située entre la Sawe, la Drave & le Danube ; elle a ce dernier fleuve à l'orient & la Stirie à l'occident. Sa longueur depuis la ville de Koptanitz, jusqu'à la jonction de la Sawe & du Danube, est d'environ cinquante milles d'Allemagne, & sa largeur de douze, depuis la Drave jusqu'à la Sawe. L'*Esclavonie* est le seul pays qui conserve le nom des Slaves, ou Esclavons, peuples célebres qui, sortis de la Russie & de la Pologne, firent, au VIe siecle, plusieurs établissemens en Allemagne & au midi de la Hongrie.

On divise cette nouvele Esclavonie en six comtés, qui sont ceux de Posega, d'Agram, de Sainte Croix, de Waradin, de Walpon & de Sirmich ou Szerem.

Ce pays, qui eut autrefois ses rois particuliers, apartient aujourd'hui à la maison d'Autriche. (*R.*)

ESCURE, ou Hascore; province du royaume de Maroc, en Afrique. (*R.*)

ESCURIAL; village & magnifique couvent de Hieronimites, en Espagne & dans la nouvele Castille, à sept lieues de Madrid. Philippe II l'érigea en mémoire de la bataille qu'il remporta sur les François dans les plaines de Saint Quentin, en 1557, la veille de Saint Laurent. On en posa les fondemens en 1562, & il fut achevé en 1584. On compte qu'il a coûté vingt-cinq millions de ducats. Indépendament du logement des religieux, il y a des apartemens pour la cour. La plus grande dépense a été dans la construction & l'ornement de l'Église. Le maître-autel, dont le retable s'éleve jusqu'au plafond, est tout entier du plus beau Jaspe. La sacristie est enrichie de tableaux du Titien & d'autres fameux peintres. Les ornemens sacerdotaux que l'on y voit sont d'une richesse surprenante. Il s'y trouve une grande quantité de vases d'or & d'argent, & une croix d'or d'un prix immense, garnie de perles d'une grôsseur extraordinaire, de rubis, de turquoises, d'émeraudes & de diamans. La sépulture des rois & reines d'Espagne est dans une magnifique chapelle sépulcrale, placée sous le maître-autel, & qu'il a plu d'honorer du nom de Pantheon: c'est ce qu'il y a de plus remarquable à l'Escurial. On y admire les armes d'Espagne formées de pierres fines de diverses couleurs, & employées avec beaucoup d'art & d'intelligence. L'or, l'argent & les pierres précieuses y brillent de toutes parts. On y voit seize colonnes de jaspe de diverses couleurs avec des chapitaux de bronze doré. L'autel est décoré d'un crucifix d'or, enrichi de diamans. Aux deux côtés de la chapelle sont vingt-quatre niches occupées par autant de tombeaux de marbre noir, avec des ornemens de bronze doré, & destinées aux rois & reines d'Espagne; celles cependant qui ne laissent point de postérité n'y sont point admises. L'Escurial contient encore une vaste bibliotheque, riche en anciens manuscrits, & un collége: la bibliotheque renferme cent trente mille volumes. Ce vaste édifice a deux cents quatre-vingts pas de long, & environ deux cents soixante de large. Il est construit en forme de gril, pour faire allusion à Saint Laurent, en l'honeur duquel il fut élevé. Les religieux y sont au nombre de deux cents. Ce couvent, ou plutôt ce superbe palais, la merveille de l'Espagne, est si vaste, qu'on y compte plus de onze mille fenêtres, dix-sept cloîtres, vingt-deux cours, plus de huit cents colonnes, & quatorze mille portes. Le roi y fait de temps en temps quelque séjour. Le village de l'Escurial est d'environ deux cents habitans. *Long.* 14; *lat.* 40. 35. (*R.*)

ESCUROLLES: petite ville du Bourbonois, en France, à 2. lieues de Gannat. (*R.*)

ÉSENS; jolie petite ville & bailliage d'Oostfrise, au cercle de Westphalie, à 4 lieues d'Aurick. Elle a une école latine, & une maison d'orphelins. (*R.*)

ESFARAIN. *Voyez* Effaram.

ESKIMAUX; peuple sauvage de l'Amérique septentrionale, sur les côtes de la terre de Labrador & de la baie d'Hudson, pays extrêmement froids.

Ce sont les sauvages des sauvages, & les seuls de l'Amérique qu'on n'a jamais pu apprivoiser; petits, blancs, grôs, & antropophages, leur taille n'excede guere quatre pieds, & ils ont la tête énorme à proportion du corps. Quoique sans poil & sans barbe, tous, même les jeunes gens, ont un air de vieillesse. Ceux de la baie d'Hudson ont, comme les Groënlandois, le visage plat, le nez pétit, mais non écrasé, la prunelle jaunâtre, l'iris noir, & le teint olivâtre.

Les Eskimaux n'ont ni des hurdes entiérement noiras, comme on l'a soutenu, & comme on a prétendu l'expliquer, ni des habitations creusées sous terre. Comment vivroient-ils dans des creux où ils feroient submergés à la moindre fonte de neiges? Ils vivent dans des huttes, respirant un air glacial, sans autre feu que celui d'une grôsse lampe alumée au milieu de la cabane. Il est faux aussi qu'ils mangent tout cru racines, viande, & poisson. Ces peuples perdent la vue de bonne heure par l'éclat des neiges, & sont très-sujets au scorbut. On voit chez les autres peuples des manieres humaines, quoiqu'extraordinaires, mais dans ceux-ci tout est féroce & presqu'incroyable.

Mal-gré la rigueur du climat, ils n'alument point de feu, vivent de chasse, & se servent de fleches armées de pointes faites de dents de vaches marines, ou de pointes de fer quand ils en peuvent avoir. Leur nouriture la plus ordinaire est la chair de loups ou veaux marins: ils sont aussi très-friands de l'huile qu'on en tire. Ils forment de la peau de ces sortes de bêtes, des sacs dans lesquels ils serrent pour le mauvais temps une provision de cette chair coupée par morceaux.

Ils ne quitent point leurs vêtemens, ils se font de petites tuniques de peaux d'oiseaux, la plume en dedans, pour se mieux garantir du froid, & ont par dessus, en forme de chemise, d'autres tuniques de boyaux ou peaux d'animaux, cousues par bandes, pour que la pluie ne les pénetre point. Les femmes portent leurs petits-enfans sur leur dos, entre les deux tuniques, & tirent ces pauvres innocens par-dessous le bras ou par-dessus l'épaule pour leur donner le teton.

Ces sauvages construisent des canots avec des cuirs, & ils les couvrent par-dessus, laissant au milieu une ouverture comme à une bourse, dans laquelle un homme seul se met; ensuite liant à sa ceinture cette espece de bourse, il rame avec un aviron à deux pelles, & afronte de cette maniera la tempête & les grôs poissons.

Les Danois ont les premiers découvert les Es-

kimaux. Le pays qu'ils habitent est rempli de havres, de ports, & de haies, où les barques de Quebec vont chercher en troc de clincaillerie, les peaux de loups marins que ces sauvages leur apportent pendant l'été. *Extrait d'une lettre de Sainte Hélene, du 30 octobre 1751. Voyez* aussi si vous voulez la rélation du Groënland, insérée dans les voyages du Nord, & ceux du baron de la Houtan. Les Eskimaux sont le peuple sauvage de l'Amérique que nous connoissons le moins jusqu'à ce jour. (*R.*)

ESLINGEN, ou ESSLINGAN; ville impériale du cercle de Suabe, au duché de Wirtemberg; elle est située sur le Neckre. On y distingue l'hôtel-de-ville, l'hôtel de le noblesse, & le riche hôpital de Sainte Cathérine. Il s'y trouve une maison des Orphelins, deux colléges, plusieurs Églises, & trois fauxbourgs, dans l'un desquels est l'arsenal du cercle de Suabe. Les habitans suivent la confession d'Augsbourg. L'évêque de Constance & le prince de Furstemberg y ont chacun un hôtel, & le duc de Wirtemberg y en a trois. Elle est sous la protection de ce souverain. Ses environs produisent l'excellent vin de Necker, ou Neckar. Cette ville est à 10 li. n. e. de Tubingen, 2 s. e. de Stutgard, 14 s. de Hailbron, & 16 n. o. d'Ulm. *Long.* 27, 50; *lat.* 48, 40. (*R.*)

ESMOUTIER; petite ville de France, dans le Limousin. Elle est située sur la riviere de Vienne, sur les confins du gouvernement de la Marche. Elle a une Église collégiale & un couvent; il s'y fait du trafic en pelleteries, en cuirs, & en vieux linges pour les papeteries. Elle est à 7 lieues de Limoges. *Long.* 19, 22; *lat.* 45, 45. (*R.*)

ESPAGNE; royaume considérable de l'Europe, borné par la mer Méditerranée du côté de l'Afrique, par le Portugal à l'occident, au nord par l'Océan, & du côté de la France par les Pyrénées: il a environ deux cents quarante lieues de long sur deux cents de large, & six cents vingt de circonférence, & forme une presqu'île, située entre le 36e degré de latitude jusqu'au 44e, & depuis le 9e de longitude jusqu'au 21e.

L'Espagne a eu différens noms chez les anciens: elle a été appelée par les Grecs *Hespérie*, c'est-à-dire, pays d'occident, à cause de sa situation à leur égard: elle a porté aussi le nom d'*Ibérie*, qui paroît venir du fleuve *Iberus*, aujourd'hui l'*Ebre*, ou plutôt du mot chaldaïque *Alberin*, qui veut dire *fin*, *extrémité*; parce que les anciens regardoient cette région comme l'extrémité du monde. Les premiers peuples qui l'habiterent, furent les *Celtes* & les *Iberes*. Du mélange de ces deux nations, se forma le nom de *Celtibériens*. Ensuite les Phéniciens attirés par le commerce, y vinrent faire des établissemens mille cinq cents ans avant Jésus-Christ, & y fonderent plusieurs colonies, telles que *Cadis*, *Malaga*, &c. Le savant Bochard prétend que le nom de *Spania*, d'où vient celui d'*Espagne*, se tire d'un mot Phénicien, qui veut dire *lapin*, parce qu'autrefois il y en avoit un grand nombre. On trouve encore quelques monoies de l'empereur Adrien, sur lesquelles le lapin dénote l'Espagne.

Après les Phéniciens vinrent les anciens Marseillois, qui bâtirent Rhode, aujourd'hui *Roses*, Emporia, aujourd'hui *Ampurias*, &c. Les Grecs y fonderent aussi des colonies, ensuite les Carthaginois, qui s'emparerent d'une grande partie de ce royaume, & bâtirent *Tarragone*, *Carthagene*, *Barcelone*. Enfin ce peuple conquérant, dont le destin étoit de donner des loix au monde entier, se rendit maître, sous Scipion, de ce que possédoient les Carthaginois, & le reste de ce pays habité par les Cantabres, nation belliqueuse, après bien du sang versé, fut conquis sous Auguste. Pour voir la suite des révolutions de ce royaume, écoutons ce qu'en dit le peintre brillant du siecle de Louis XIV.

„ L'Espagne soumise tour-à-tour par les Carthaginois, par les Romains, par les Goths, par les Vandales, & par les Arabes qu'on nomme *Mores*, tomba sous la domination de Ferdinand, qui fut à juste titre surnommé *roi d'Espagne*, puisqu'il en réunit toutes les parties sous sa domination; l'Aragon par lui-même, la Castille par Isabelle sa femme, le royaume de Grenade par sa conquête sur les Mores, & le royaume de Navarre par usurpation (*a*). Il mourut en 1516.

Charles-Quint son successeur forma le projet de la monarchie universele de notre continent chrétien, & n'abandona son idée que par l'épuisement de ses forces & sa démission de l'empire en 1556.

Le vaste projet de monarchie universele, commencé par cet empereur, fut soutenu par Philippe II son fils. Ce dernier voulut, du fond de l'Escurial, subjuguer la Chrétienté par les négociations & par les armes; il envahit le Portugal; il désola la France; il menaça l'Angleterre: mais plus propre à marchander de loin des esclaves qu'à combatre de près ses ennemis, il ne put ajouter aucune conquête à la facile invasion du Portugal. Il sacrifia, de son aveu, quinze cents millions, qui font aujourd'hui plus de trois mille millions de notre monoie, pour asservir la France & pour regagner les sept Provinces-Unies; mais ses trésors n'aboutirent qu'à enrichir les pays qu'il voulut dompter: il mourut en 1598.

Sous Philippe III, la grandeur espagnole ne fut qu'un vaste corps sans substance, qui avoit plus de réputation que de force. Ce prince, moins guerrier encore, & moins sage que Philippe II, eut peu de vertus de roi: il ternit son regne & afoiblit la monarchie par le superstition, par les nombreuses colonies qu'il transplanta dans le Nouveau

(*a*) *Voyez* Navarre dans ce même Dictionaire.

veau-Monde, & en chassant de ses états près de huit cents mille Mores, tandis qu'il auroit dû au contraire les peupler d'un pareil nombre de sujets: il finit ses jours en 1621.

(Π) Les Mores, par, génie par religion, par les guerres essuyées, étoient autant d'ennemis naturels des Espagnols: huits cents mille étoit un trop grôs nombre. Le sacrifice étoit considérable; mais c'est ce qui assura à l'Espagne la paix & la tranquillité de ses provinces. Ces mêmes Mores offrirent à Henri IV de défricher les landes de la Gascogne; mais ce sage roi se garda bien de les recevoir dans son royaume. Le cabinet d'Espagne & Henri IV l'emportent bien sur la politique de cet auteur.)

Philippe IV, héritier de la foiblesse de son pere, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la foiblesse de ses armes, & la Catalogne par l'abus du despotisme: il mourut en 1665. „

Charles II perdit une grande partie de ce qui lui restoit encore des Pays-Bas, ainsi que la Franche-Comté, & mourut en 1700 sans laisser de postérité, appelant par son testament au trône d'Espagne, Philippe duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV roi de France. La guerre qui s'éleva en cette occasion entre la France & la maison d'Autriche, & qui dura treize années, fut terminée par le traité d'Utrecht, lequel assura la courone d'Espagne à Philippe V du nom. Ce prince abandona Gibraltar & l'île Minorque à l'Angleterre, & la Sicile au duc de Savoie. L'empereur Charles VI son compétitent fut obligé de se contenter des Pays-Bas, des provinces d'Italie possédées jusqu'alors par l'Espagne. En 1717, Philippe V enleva à l'empereur la Sardaigne & la Sicile: mais ayant accédé en 1720 à la quadruple alliance, il renonça à ses droits à la courone de France, aux Pays-Bas Espagnols, aux provinces d'Italie, ainsi qu'à la Sardaigne & à la Sicile. Toutes ces stipulations furent confirmées par le traité de Vienne de 1725, par lequel Charles VI, de son côté, renonça à la courone d'Espagne. Philippe rompit de nouveau avec l'empereur en 1733, & se rendit maître des royaumes de Naples & de Sicile, qui passerent à son fils Dom Carlos. Nouvele guerre en 1739, entre l'Espagne & l'Angleterre. Ferdinand VI procura à son frere germain, par le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, les duchés de Parme, de Plaisance, & de Guastalla. Son frere, Dom Carlos monta sur le trône d'Espagne en 1759, sous le nom de Charles III (à qui succéda Charles IV aujourd'hui régnant.)

Le roi d'Espagne a le titre de *Roi Catholique*, qui fut donné à Ferdinand V en 1500, par le Pape Alexandre VI. Le prince royal prend, depuis 1388, le titre de *Prince des Asturies*: les autres enfans de la famille royale sont appelés *Infans*.

(Π) Le royaume d'Espagne est un état monarchique, & absolument héréditaire: les femmes y succedent au défaut des mâles. Le roi outre l'Espagne, c'est-à-dire, les deux courones de Castille & d'Aragon, possede encore en Afrique l'île Pantalarée, la ville de Ceuta, de Mellille, & le Penon de Valez; en Amérique les grandes Antilles avec la meilleure partie de l'Amérique méridionale, le Mexique, la Castille d'Or, la Guiane, le Pérou, le Chili, le Paraguay, la Plata, le Tucaman, &c.; en Asie les îles Philippines en partie, & quelques-unes des îles Mariannes; de sorte que c'est avec raison que l'on dit que le soleil ne se couche jamais sur ses terres. Tolede a été la Capitale d'Espagne, aujourd hui c'est Madrid. Mariana a écrit l'histoire d'Espagne en latin & en Espagnol, l'une & l'autre avec beaucoup d'élégance.)

„ L'Espagne, dit un de nos plus grands écrivains, devroit être un des plus puissans royaumes de l'Europe, mais la foiblesse de son gouvernement, la fierté oisive des habitans, ont fait passer en d'autres mains les richesses du Nouveau-Monde. Ainsi, ce beau royaume, qui imprima jadis tant de terreur à l'Europe, est par gradation tombé dans une décadence dont il aura peine à se reveler.

Peu puissante au dehors, pauvre & foible au dedans, nulle industrie ne seconde encore dans ces climats heureux les présens de la nature. Les soies de Valence, les belles laines de l'Andalousie & de la Castille, les piastres & les marchandises du Nouveau-Monde, sont moins pour l'Espagne que pour les nations commerçantes; elles confient leur fortune aux Espagnols, & ne s'en sont jamais repenties. Cette fidélité singuliere qu'ils avoient autrefois à garder les dépôts, & dont Justin fait l'éloge, ils l'ont encore aujourd'hui; mais cette admirable qualité, jointe à leur paresse, forme un mélange dont il résulte des effets qui leur sont nuisibles. Les autres peuples font sous leurs ieux le commerce de leur monarchie; & c'eit véritablement un bonheur pour l'Europe, que le Mexique, le Pérou & le Chili, soient possédés par une nation paresseuse. Ce seroit sans doute un événement bien singulier, si l'Amérique venoit à secouer le joug de l'Espagne, & si pour lors un habile vice-roi des l'Indes, embrassant le parti des Américains, les soutenoit de sa puissance & de son génie. Leurs terres produiroient bientôt nos fruits; & leurs habitans n'ayant plus besoin de nos marchandises, ni de nos denrées, nous tomberions à peu près dans le même état d'indigence, où nous étions il y a quatre siecles. L'Espagne, je l'avoue, paroît à l'abri de cette révolution, mais l'empire de la fortune est bien étendu; & la prudence des hommes peut-elle se flater de prévoir & de vaincre tous ses caprices „?

(Π) Les Espagnols ne permettent pas aux autres nations d'aborder à leurs posts d'Amérique & des Indes. Ils en exportent seuls les marchandises, en payent le droit, en fixent le prix: & au lieu de rouler de port en port, ils atendent que les étrangers vienent chez eux. C'est ainsi que

les Espagnols sans sortir de leur royaume, font le commerce de tout le monde. C'est par cette politique qu'ils préviennent les troubles des colonies, & s'assurent le domaine de l'Amérique. Il faut saisir les principes qui guident l'Espagne pour connoître la sagesse de ses opérations. L'Espagne avec ses ressources naturelles vient d'essuyer une guerre très-longue, & difficile, tandis que la France dans la même guerre s'est épuisée & a porté le trouble dans le sein de ses états par des exactions accablantes. L'Espagne comme l'observe M. Grivel (a), a porté ses revenus jusqu'à deux cents millions, & va les augmenter tous les jours. Depuis trente ans, elle a augmenté sa population d'un tiers. L'Espagne est-elle donc *peu puissante au dehors, foible & pauvre au dedans*, comme rêve ce déclamateur ?)

L'air de ce royaume n'est pas le même dans toutes les provinces; il est humide dans la Galice, dans la Catalogne, & dans les autres contrées qui s'approchent de la mer. Vers les parties septentrionales & dans les montagnes, il est vif, frais, & même froid. Il pleut rarement dans le reste du pays; l'air en est si serein, qu'on n'y voit presque point de nuages. Durant les mois de juin, juillet, & août, la chaleur est insupportable de jour, principalement vers l'intérieur du royaume; elle desseche, elle tarit des ruisseaux & même des rivieres; mal-gré cela les nuits sont extraordinairement fraîches, sans que le serein soit dangereux. L'hiver n'a rien de rigoureux; la glace est rare, & on n'y voit presque jamais de neiges, excepté dans les montagnes. Ce passage trop subit du froid au chaud, est cause que les semences demeurent long-temps dans le sein de la terre avant que de se reproduire; mais cependant ce n'est ni à cette cause qui a toujours été la même, ni à la grande sécheresse de la terre en beaucoup d'endroits, qu'il faut attribuer ces disetes qui désolent quelquefois l'Espagne; n'en accusons que le gouvernement: c'est lui qui, dans tous les pays, fait des guerriers, des savans, des cultivateurs & des hommes. L'Espagnol, cette nation aujourd'hui paralysée, a besoin d'une grande secousse qui le tire de cette léthargie politique. On trouve encore en lui le sang de ces braves & anciens Castillans; il a encore cette élévation d'âme, ces sentimens nobles & généreux, cette soif de la gloire, cet amour pour la patrie & les sciences, ce désir des succès qui ont étoné nos ancêtres, & en ont imposé aux nations; mais par malheur tous ces avantages s'alterent, se perdent, se confondent dans une administration douce & léthargique.

Oui, l'Espagne a eu du blé, & elle en manque souvent de nos jours! Elle a été riche, à présent elle est pauvre au milieu de ses trésors; elle a eu la premiere infanterie de l'Europe; elle a eu les plus intrépides navigateurs, les plus sages négocians, & aujourd'hui on n'y trouveroit peut-être pas un général à comparer à ceux d'une autre nation; on n'y trouveroit pas un seul artilleur; on n'y trouveroit plus cette manœuvre maritime qui étonoit l'Anglois, cet enfant de la mer; & ses négocians ne sont guere aujourd'hui que les facteurs des autres nations. (*Voyez* le discours de M. Denina à la fin de cet article.)

Cependant, quel peuple habita un plus beau pays! quel peuple eut une langue plus riche, des mines plus précieuses, des denrées plus recherchées, des possessions plus vastes? Laquelle des nations fut pourvue de plus de qualités morales & physiques: une âme noble & naturélement portée aux grandes choses, une imagination vaste, exaltée, & cette constitution physique qui fait des héros dans le crime comme dans la vertu! j'ajouterai de la sobriété, de la patience, de la bravoure; un amour des loix & de l'ordre; enfin cette stabilité de caractere qui fait les nations éterneles! & cependant ce peuple si heureusement né, cette nation si estimable à tant d'égards, on n'ose porter les ieux sur elle sans une espece de compassion: il semble que la nature n'ait qu'ébauché cet enfant chéri & gâté! Le fier, le noble Espagnol rougit de s'instruire, de voyager, de rien tenir des autres peuples. Mais ces sciences qu'il dédaigne, ces arts qu'il néglige, ne font-ils rien pour son bonheur? N'en a-t-il pas besoin pour rendre les fleuves navigables & tracer des canaux de communication afin de transporter le superflu d'une province dans une autre province? N'en a-t-il pas besoin pour corriger des loix anciens & ridicules, pour perfectioner sa navigation, son agriculture, son commerce; pour ses besoins de premiere nécessité ou d'agrément, pour repousser des erreurs dangereuses, enfin pour former des légions dans l'art de se défendre, & d'empêcher un voisin ambitieux de le dépouiller? Que lui manqueroit-il donc pour être heureux, si ce n'est l'envie de l'être! Mais vouloir est un travail pour une nation paresseuse & superbe! Par-tout la nature fait les premiers frais de son bonheur: par-tout elle lui prodigue dans la plus grande abondance, les plus beaux fruits, les poires de toutes especes, les pêches, les olives, les amandes, les figues, les raisins de corinthe, les marrons, les citrons, les oranges, les pommes de grenade, &c.; & tous ces fruits sont d'un goût exquis. La Manche & l'Andalousie produisent du safran en si grande quantité, qu'on pourroit, au besoin, en fournir toute l'Europe; les provinces de Valence & de Grenade produisent de la canne de sucre. Par-tout le miel est abondant, ainsi que la soie. On cultive aussi du riz dans la Catalogne; la culture du chanvre & du lin, ne fournit pas la dixieme partie de ce que l'Espagne pourroit en user; encore le peu que son sol produit n'est-il pas consommé sur les lieux, par-

(a) *Diction. d'econom. Politiq.* à l'artic. ESPAGNE.

ce qu'elle se pourvoit chez l'étranger de toiles ordinaires, de toiles à voiles & de cordages. Le district d'*Alcavachéla* produit du coton. Le sel est si abondant par-tout, principalement dans les provinces méditerranées & le long des côtes, qu'on pourroit en exporter pour des sommes considérables, & avec d'autant plus de profit, que le soleil, par sa chaleur, fait tous les frais de ce sel. Les plus fameuses salines sont à *Mata*, dans le royaume de Valence, à *Mingranilla*, à *Puza*, &c. Car la nature, non contente d'y former sans cesse le sel sur les bords de la mer, y a mis en beaucoup d'endroits des carrieres de sel gemme. On tire de l'alkali, du varech & des autres plantes qui croissent au bord de la mer, une espece de sel appelé *soude de Bareille*, & *soude de Bourdine*, que l'on emploie dans les savoneries & les verreries. On en fait une si grande quantité dans le royaume de Murcie, & dans une partie de la Grenade, que la seule ville d'Alicante a exporté, dans l'espace d'un an, 4,111,664 livres de soude de Barille, & 770,960 livres de soude de Bourdine, sans compter une autre espece de sel encore meilleur que le précédent, appelé *agua-azul*, & qui ne croît que dans les environs d'Alicante: on exporte aussi beaucoup de cette soude d'Almeria, de Vera, de Torre de las Aguilas, d'Almazarron, de Carthagene, de Tortosa, & des petites îles d'Alfacqs.

Les troupeaux de moutons sont très-nombreux. Il est des seigneurs qui en entretienent jusqu'à 30 mille pieces, & il faut être peu à son aise pour n'en pas tenir au delà de cent. Une partie de ces moutons est conduite dans les plaines pendant l'hiver, & on les transplante de nouveau dans les montagnes durant l'été: ils fournissent la meilleure laine. Une autre partie demeure toujours dans le même endroit; une troisieme forme les moutons gras. La laine la plus recherchée vient de la Vieille Castille; en général elle est en Espagne excellente, très-fine, & se distingue, par sa douceur, de toutes les autres laines de l'Europe. Ce n'est cependant ni la plus blanche, ni la plus longue.

La laine qui fait la branche d'exportation est de trois sortes, la résine, qui est celle du dos, la fine, qui est celle des flancs, & la laine d'agneaux: on la fait venir de Bilbao, de Baïone, de Séville, (où l'on transporte aussi celle de Ségovie & de Sequenza, &c.) de Cadis & de Malaga. Pierre IV, roi de Castille, fut le premier qui conçut le projet d'améliorer les laines d'Espagne. Il fit venir un petit nombre des meilleurs béliers d'Afrique, afin de croiser les races, ce qui lui réussit parfaitement. Environ 200 ans après, le cardinal de Ximenès fit la même chose dans les environs de Ségovie, & le succès couronna son entreprise. L'Angleterre a imité souvent cet exemple, & la race des moutons de Barbarie confondue avec la race des moutons Anglois, a donné à ceux-ci une chair plus délicate & une laine plus fine. Je ne dois point oublier de parler des chevaux d'Andalousie & des Asturies qui sont très-estimés, ni des mules & des mulets de ce royaume qui ont des qualités supérieures à ceux des autres nations; mais les bêtes à cornes sont rares. Les objets de commerce de ce royaume sont encore le cordouan, qui est un cuir de chevre passé au tan, & que l'on tire de Cordoue, le vermillon, le cuivre & le fer de Biscaie, &c. Enfin, en Aragon & dans la Catalogne, on recueille de la poix & beaucoup de goudron; mais sur-tout du mercure qui se retire de la fameuse mine d'Almanden, &c.

Les vins sont l'objet d'un commerce immense, non seulement dans l'Europe, mais aussi dans les Indes. Les Anglois & les Hollandois en enlevent tous les ans pour plusieurs millions: nous en tirons aussi en France, mais rarement l'avons-nous tel qu'il est sur les lieux: la plupart des commissionaires mêmes nous l'envoient déja altéré, beaucoup moins dangereux cependant que celui que l'on vend à Paris, dans lequel on fait entrer une foule de drogues malfaisantes & meurtrieres! Autant les vrais vins d'Espagne sont bienfaisans & salutaires, autant il faut se défier de ces poisons travaillés qui nous donnent une mort lente. J'en ai fait quelquefois l'analyse, & j'ai honte de nommer les ingrédiens qu'on y fait entrer.

La qualité des vins d'Espagne varie suivant les cantons: les uns sont doux & délicats, les autres chauds & vigoureux; beaucoup ont un bouquet exquis, & portent l'odeur du muscat; les principaux sont ceux de Saragosse, d'Huesca, & de Cariñena, dans le royaume d'Aragon.

Les vins de Valdepognas, de San-Clemente, de Solagna, d'Oreija, de Colmenar, de Chinchon, de Cigalès, d'Alaexos, d'Arnedo, d'Yepès, & d'Esquivias dans la Castille.

Ceux de Valbogna, & de la Malvoisie, de Sitgès dans la Catalogne.

Ceux de Fuente la Higuera, d'Alicante, de Benicarlo, & de Torrente dans le royaume de Valence; les vins de Rota, de Xérés, de Cadis, de Malaga, de Caçalla, de Montilla, de Tinto, & de Lucegna dans l'Andalousie.

Ceux de Peralta, d'Afagra, & de Cascante dans la Navarre; beaucoup d'autres encore, les uns blancs, les autres rouges, quelques-uns clairets, & ceux qu'on appele *Aloquès*, ou vins paillets. Enfin, le Pedro Ximenès, du nom d'une espece de raisin dont on le fait, & ceux de Ribadavia en Galice, qui sont réputés les meilleurs & les plus fins de toute l'Espagne, auxquels il faut ajouter le vin appelé *Rancio* qui n'est pas un vin particulier à un pays, mais celui qui ayant été gardé long-temps a pris cette saveur que l'on y recherche.

Les Sierras, (mot que les Espagnols emploient pour peindre les pays montueux, dont les cymes sont semblables aux dents d'une scie) les Sierras, dis-je, ou chaîne de montagnes, sont en très grand

nombre ; la Castille nouvele sur-tout en est hérissée. Les principales sont les Pyrénées, qui séparent ce royaume de la France, & qui passent, avec les Alpes, pour les plus hautes de l'Europe. Elles n'ont que cinq routes de communication entre les deux peuples. La premiere passe à Saint-Sébastien, & conduit à Saint-Jean-de-Luze; la seconde à Maya dans la Navarre, & conduit à Ainhea ; la troisieme, qui est la grande route, passe à Roncevaux, & conduit à Saint-Jean-pied-de-port; la quatrieme commence en Aragon, & va vers le côté de Comminges; la cinquieme enfin passe par la Catalogne, traverse le Roussillon & le Languedoc. Les autres montagnes sont la Sierra de Cuença, la Sierra de Moligna, la Sierra Nevada, la Sierra Morena, &c. celle-ci est la plus considérable & sépare la Manche de l'Andalousie.

Vers le milieu du siecle dernier il ne plut point sur la Sierra Morena pendant quatorze ans, ce qui produisit une si grande sécheresse que toutes les sources tarirent, la terre s'entr'ouvrit en plusieurs endroits, le feu prit aux forêts qui étoient desséchées, & l'embrâsement devint si furieux qu'il fondit les mines d'or & d'argent qui étoient dans les entrailles de la terre. On y voyoit encore, longtemps après, des fentes & des crevasses éfrayantes.

Ces montagnes fournissent beaucoup de bois pour la marine: on le transporte de l'Aragon & de la Navarre par les petites rivieres de Cinca, de Saburdan, & d'Esca, lesquelles communiquent avec l'Ebre, qui a son embouchure vers la Méditerranée. On y trouve aussi beaucoup de mines d'or & d'argent : mais quoique très-abondantes, on les ménage comme une derniere ressource lorsque celles de l'Amérique seront épuisées ; il y a encore des mines de fer, de plomb, d'étain, de vif-argent, d'alun, de galamai, de vert de montagne, &c. Le crystal de roche, les améthystes, & autres pierres précieuses n'y sont pas rares.

Quant aux sources minérales, il est peu de provinces où l'on ne puisse se flater d'en trouver. Il y en a de chaudes dans la Galice ; savoir, à Orense, à Lugo, Bagnos, Caldas del Rey, Molgas, Cortegada, & à Prisigueyro, &c. La Castille, les provinces de Rioja, & de Navarre, Ledesma dans le royaume de Léon, Alhama dans celui de Grenade, Villanueva de la Guerba, Quinto dans l'Aragon, quelques endroits de Catalogne, en ont aussi de toutes les especes. Enfin, les eaux de Montdragon dans le Guipuscoa, & celles du Fuente del Campo de Calatrava, près d'Antequerra, &c. sont très-abondantes, & très-salutaires dans beaucoup de maladies.

On compte en Espagne 250 rivieres, dont six peuvent porter le nom de *fleuves ;* savoir, l'Ebre au midi, & qui se décharge dans la Méditerranée, le Guadalquivir, & la Guadiana au sud-ouest; le Tage, le Duéro & le Minho à l'orient. Ces cinq derniers se jetent dans l'Océan.

Le Migno, que les Portugais écrivent le *Minho*, tire son nom latin *Minius*, du vermillon qui se trouve en abondance dans son voisinage: il a sa source au nord de la Galice, près d'un bourg nommé *Castro del Rey*, arose cette province du nord au sud-ouest, & se jete dans l'Océan au dessus de Tuy.

Le Duéro commence dans la Vieille Castille, près de Soria, & principalement sort d'une montagne nommée l'*Orbion*, au haut de laquelle se trouve un lac où l'on ne remarque ni source ni mouvement. C'est de ce lac que sort le Duéro, traverse l'Espagne presqu'entiérement, de l'orient à l'occident, ainsi que les royaumes de Léon & de Portugal, se jete enfin dans l'Océan, près de Porto.

Le Tage parcourt toute la nouvele Castille & le Portugal; il a sa source sur les confins de l'Aragon, dans une montagne près d'Albarazin, d'où sortent le Xucar & le Guadalaviar; il passe à Tolede, à Alcantara, à Santaren & se jete dans la mer au dessous de Lisbone.

La Guadiana, appelée autrefois *Anas*, naît dans une vaste campagne de la Manche, nommée *Campo del Montiel ;* elle sort de certains lacs appelés *las Lagunas de Guadiana*, & prend d'abord le nom de *Rio Roidera*, se perd un peu après entre des rochers & renaît par des ouvertures qu'on appele *los ojos de Guadiana*, les ieux de la Guadiana, d'où elle coule à Calatrava, après avoir été grôssie par la riviere formée à Villa-Arta, des ruisseaux de Ruz, de Xiquela & de Bedija, traverse l'Estremadure, une partie du Portugal, sépare le royaume d'Algarve de l'Andalousie, & se jete dans l'Océan.

Le Guadalquivir, mot arabe qui veut dire *le grand fleuve*, a sa source vers les confins du royaume de Murcie, au nord-ouest, au pied d'une montagne nommée *Sierra Seguiera*, traverse toute l'Andalousie, passe à Cordoue, à Séville, & se jete dans l'Océan à Saint-Lucar.

L'Ebre naît près des Asturies; il a deux sources dont la principale est près d'un bourg nommé *Fontibre*, puis il côtoie la Biscaie & la Navarre, traverse l'Aragon, passe à Sarragosse, à Tortose, & se jete dans la Méditerranée du côté de l'orient.

Les côtes d'Espagne sont très-poissoneuses, particuliérement vers la Galice & l'Andalousie, où l'on pêche beaucoup de thon, de l'esturgeon, des lamproies, de la seche, du cabliau, des anchois, &c. mais les Espagnols entendent si peu l'art de la pêche, que d'après le calcul d'Ustariz, ils achetent du poisson salé de l'étranger pour plus de trois millions de piastres par année. Il est vrai que jusqu'ici ses pêcheurs ont toujours été trop exposés aux incursions des corsaires Barbaresques ; à peine se risquoient-ils avec leurs filets qu'ils étoient enlevés & traînés dans l'esclavage ; les côtes même d'Espagne n'étoient point en sûreté, & tous les jours ces intrépides Maroquins alloient faire des esclaves à plusieurs milles dans les terres. Il faut espérer que la marine redoutable de l'Espagne ne sera

pas un vain objet d'ostentation, & qu'elle servira à défendre ses côtes, à protéger son commerce, à la grandeur enfin, & à la prospérité de la nation.

Ce royaume n'est pas à beaucoup près aussi peuplé qu'il pourroit l'être; à peine y compte-t-on dix à onze millions d'âmes: chose étonante, si on compare ce nombre à ce qu'étoit l'Espagne chez les Romains. La terre cependant ne demande qu'à produire, il ne lui faut que des bras, pour qu'elle nourisse au delà même de vingt millions d'habitans. Par le récensement très-exact de 1768, on n'a trouvé que neuf millions trois cents sept mille huit cents quatre habitans de tout âge & de tout sexe: mais ce nombre, il est vrai, s'est accru depuis. Il est certain qu'il y a aujourd'hui une dépopulation universele sur toute l'étendue de ce globe, si l'on en excepte la Hollande, l'Angleterre, la Suisse & la Chine.

(Π) M. Masson se trompe ici. *Voy.* la table ci-dessous des populations des divers pays de l'Europe, eu égard à leur extension.

Lieues carrées.		*Millions d'Habitans*
150000	Russie	14
45600	Pologne & Prusse	7
42000	Suede	2
35000	Allemagne	21
34500	Turquie	16
33000	France	20
25000	Espagne	11
22000	Danemarck	2
18000	Italie	14
16500	Îles Britanniques	10
15000	Hongrie & Bohême	10
5500	Portugal	2
4500	Pays-Bas	5
2800	Suisse	2

(*J. N. Buache de la Neuville.*)

Dans toute l'Europe les hommes ne sont pressés que dans les lieux où regne la liberté; la Chine est peut-être le seul lieu du monde où le despotisme n'empêche pas l'excès de la population, parce que dans ce vaste empire, le despote est le premier esclave de la loi, qu'il n'est que le représentant de la loi, & qu'il cesse enfin d'être respecté lorsqu'il fait outrage à la loi: alors dès qu'il manque à ce contrat tacite, passé avec son peuple, lorsqu'au lieu d'être pere il n'est plus qu'un tyran, de toutes parts investi par une nation nombreuse qui connoît ses droits, il est seul, isolé, sans pouvoir; & il ne retrouve son autorité qu'en reprenant des sentimens d'humanité & de justice: il semble que cette nation mûre & sage, en se donnant un maître, l'ait mis dans l'impuissance de faire le mal, en lui acordant un pouvoir sans bornes pour faire le bonheur de ses peuples.

(Π) L'auteur des *Recherches philosophiques*, dans le T. I & II, nous apprend que la population & la prospérité de cet empire sont des chimeres. J. J. Rousseau en a jugé à peu près de même (*a*). Et M. Sonnerat dans ses voyages en dit encore pis. M. de Montesquieu s'exprime ainsi: „ on a „ voulu faire régner à la Chine les loix avec le „ despotisme; mais ce qui est joint avec le despo- „ tisme n'a plus de force; nous voyons donc à la „ Chine un plan constament suivi, & des injures „ faites à la nature humaine avec regle, c'est-à- „ dire, de sang-froid .... On y a puni de mort „ un simple mensonge & la plus légere inadver- „ tance..... Aussi la Chine a eu vingt-deux révo- „ lutions générales sans compter les particulieres, „ & son gouvernement est de telle nature que les „ révolutions y sont inévitables „. (*Esprit des Loix*, l. 7, c. 7; l. 8, c. 21.; l. 12, c. 7.)

La Chine donc seule exceptée, par-tout où l'homme est esclave, où regne une administration despotique, ce malheureux globe n'offre, pour ainsi dire, que des landes & des déserts! Voyez l'Europe, voyez l'Afrique, voyez plusieurs cantons de l'Asie! Enfin, voyez l'Amérique! Mais de tous les pays de l'Europe, ceux où la dépopulation est le plus sensible, c'est l'Italie dans plusieurs cantons (*b*): & l'Espagne dans toutes ses provinces & ses possessions éloignées. Une foule de causes concourent à ce malheur! 1°. L'expulsion des Mores, en 1609, faute politique aussi grôssiere que celle de la révocation de l'édit de Nantes, faute à jamais irréparable pour l'Espagne, parce que ces Maures étoient une nation active, industrieuse, qui excelloit dans les arts méchaniques que déteste la fierté Espagnole, & parce qu'avec le temps, ils eussent pu adopter la religion du pays & des deux nations, ne faire qu'un seul peuple. 2°. La grande quantité de moines & de religieuses, un clergé trop nombreux, des confréries trop riches & trop multipliées, une foule prodigieuse de célibataires, qui

(*a*) Nouv. Héloïs. T. I, p. 24. T. II, p. 214.

(*b*) L'auteur de la *Félicité publique*, T. II, c. 5, p. 116, nous assure que l'Italie est aujourd'hui beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'étoit sous les Empereurs. Elle est sans doute au présent un des pays les plus peuplés du monde eu égard à son extension. *Voy.* la table des populations ci-dessus.)

tous vivent dans une fastueuse abondance, tandis que la portion utile de l'état, je veux dire, le journalier & le cultivateur, manque souvent du nécessaire. 3°. L'inquisition, qui restreint la liberté d'agir & de penser, & nuit aux progrès de l'industrie & des arts. 4°. Deux maladies inconnues des anciens, dont l'une enleve une foule de persones à tout âge, je parle de la petite vérole; l'autre, encore plus meurtriere, ataque l'espece humaine dans les moyens mêmes de se reproduire. Ce dernier mal, quoique plus négligé en Espagne, & plus méprisable en apparence, y fait cependant des progrès sourds, qui minent peu à peu, parce qu'il est répandu dans toute la masse nationale. C'est principalement à cette cause que les médecins attribuent le peu de fécondité actuele des femmes espagnoles. 5°. Les impôts énormes établis sur les denrées & les matieres crûes, pour les fabriques & les marchandises faites dans le pays; cette faute politique diminue le nombre des ouvriers, des artistes, & acheve de dépeupler les villes & les villages. 6°. Le régime diététique des Espagnols, qui doit nécessairement causer un desséchement des sucs & des nerfs. En effet, ils portent à l'excès l'usage des épiceries, & particuliérement du poivre; leurs vins sont forts & brûlans, & ils boivent outre cela après le repas des vins de liqueurs qui sont très-violens; le chocolat est d'un usage général, matin & soir; d'un autre côté, ils portent au même excès l'usage des choses rafraîchissantes qu'ils mêlent avec ce qu'ils mangent de plus échaufant, ce qui doit causer une grande altération dans le physique de la machine. 7°. Le climat, les fortes évaporations causées par les chaleurs, la grande variation qu'il y a entre les jours & les nuits, les vents chauds, & les vents froids; aussi presque tous les habitans sont-ils secs & maigres; rarement rencontre-t-on un homme gras & replet: mais les aveugles y sont en plus grand nombre que dans aucun autre pays, ce que l'on doit attribuer à une partie des causes que je viens de citer. 8°. L'émigration immense des Espagnols en Asie, en Afrique & dans le Nouveau Monde. Les riches galions de cette monarchie, loin d'être une compensation à ce mal, contribuent encore à l'aggraver, en encourageant l'indolence naturele des habitans, & leur faisant préférer de tirer de l'étranger ce qu'ils pouroient trouver chez eux en abondance. Cet or circule dans le reste de l'Europe qu'il enrichit, & l'Espagne sacrifie, pour l'avoir, plus d'un dixieme de ses habitans. A ces causes, je pourois en ajouter quelques-unes encore, qui ne regardent pas plus l'Espagne que les autres royaumes de l'Europe, telles que le peu de moyens qu'emploie le gouvernement pour encourager la population, le luxe énorme qui restreint le nombre des enfans qu'on veut avoir, les guerres continueles, tantôt directes, tantôt auxiliaires; le célibat des troupes (chose inconnue chez les Romains), & les loix pénales qui s'abreuvent de sang, &c. &c. &c.

(Π) Il y a des exagérations & des faussetés dans l'énumération de ces causes. Les Mores ont été expulsés parce qu'ils étoient inquiets & périlleux. Les Calvinistes en France après les guerres meurtrieres de 45 ans ont obtenu l'édit de Nantes; mais, par des contraventions réitérées, ils ont obligé Louis XIV à le révoquer en 1685: après cette époque la population, augmentée d'un tiers, monta jusqu'à vingt-cinq millions. Il est absurde d'imaginer qu'une poignée de Moines occupée à l'éducation des enfans, à l'assistence des hôpitaux, à la rançon des esclaves, ait porté atteinte à la population d'un pays. Un Auteur François remarque des causes bien plus sérieuses de dépopularion: „ L'immense étendue de la Capitale, la corruption „ des mœurs, la molesse des femmes, les nou„ rices mercénaires, le luxe qui rend les mariages „ dispendieux, le nombre des domestiques & des „ soldats, les maladies produites par la débauche; „ l'on doit y ajouter, le commerce maritime &c. „ Voilà des causes bien plus fatales aux nations.)

On compte dans ce royaume 139 villes proprement dites (*ciudades*), & un grand nombre de bourgs (*villas*), parmi lesquels il y en a quantité qui sont plus grands & plus remarquables que beaucoup de villes. En 1757, on a compté dans toute l'Espagne & les îles Canaries cent dix-sept Eglises cathédrales, cinq mille deux cents trois serviteurs laïcs, dix-neuf mille six cents quatre-vingt-trois paroisses, & soixante-trois mille cent soixante-six serviteurs laïcs, soixante-neuf mille six cents soixante-quatre moines & serviteurs laïcs dans les couvens de moines; trente-huit mille quatre-vingt-neuf religieuses & leurs servantes; deux cents quatre-vingt-quatorze colléges; neuf mille cinq cents trente-une collégiales; mille neuf cents douze hôpitaux, & huit mille cinq cents treize serviteurs; dans le royaume seulement, sept mille trois cents quarante-sept maisons de pauvres de toute espece; vingt-huit mille neuf cents cinquante auberges & maisons de campagne, & un million neuf cents quatre-vingt-sept mille huit cents onze familles: mais il s'en faut bien que je m'en raporte à ce dénombrement du clergé Espagnol; je ne ferois pas le seul d'ailleurs qui le mit beaucoup au dessous de la vérité. Le nombre des religieux & des religieuses monte à plus de cent trente mille, sans parler du clergé séculier, des prieurs, abbés, chapelains, chanoines, chantres, hommes atachés à l'Eglise, &c. &c. & des jeunes gens qui se trouvent dans tous les séminaires destinés à la prêtrise, ce qui met le clergé, relativement au reste de la population, dans le raport d'un à trente.

(Π) M. l'abbé Cavanilles, *obser. sur l'artic. Esp. p.* 10, observe que l'auteur de cet article se contre-dir lui-même en plusieurs endroits: entr'autres il a compté ci-dessus dans toute l'Espagne & dans les îles Canaries 117 Cathédrales, & dans la page suivante on n'en trouve à l'énumération que 59.)

D'après un auteur Espagnol, un écrivain François vient de montrer que le nombre des ecclé-

siastiques, des religieux, des religieuses & des personnes atachées à leurs maisons, monte à environ cent quatre-vingt mille, & il n'y a que quatre-vingt-quatre mille quatre cents cinquante-neuf lieux habités dans tout le royaume. Il est très-commun d'y trouver des bourgs (*villas*) qui n'ont que quinze à seize cents habitans, & d'autres beaucoup moins.

On compte dans le royaume d'Espagne les archevêchés & les évêchés suivans:

L'archevêque de Tolede, qui est primat d'Espagne, chancelier de Castille, & conseiller d'état né; il a huit suffragans, qui sont les évêques de *Cordoue* de *Cuença*, de *Siguenza*, de *Jaën*, de *Ségovie*, de *Carthagene*, d'*Osma* & de *Valladolid*, & celui du titre de *Saint Jacques*.

L'archevêque de Séville, qui a pour suffragans les évêques de *Malaga*, de *Cadis*, des Iles *Canaries*, & de *Ceuta* en Afrique.

L'archevêque de Grenade, qui a pour suffragans *Guadix & Almeria*.

L'archevêque de San-Jago, ou Saint-Jacques de Compostelle a treize suffragans, savoir, les évêques de *Salamanque*, de *Tuy*, d'*Avila*, de *Coria*, de *Placencia*, de *Badajoz*, d'*Astorga*, de *Zamora*, d'*Orense*, de *Mondonedo*, de *Lugo*, de *Ciudad Rodrigo*.

L'archevêque de Burgos, dont les suffragans sont les évêques de *Pampelune*, de *Calahorra*, *Palentia*, & de *Sant-Ander*, ou *Saint-André*.

L'archevêque de Tarragona, qui a pour suffragans les évêques de *Barcelone*, de *Tortose*, de *Lerida*, de *Vich*, ou *Vique*, d'*Urgel*, de *Girona*, de *Solsona*, & de *Perpignan* en France.

L'archevêque de Saragosse a six suffragans, savoir, *Huesca*, *Tarasona*, *Albarazin*, *Xaca*, *Balbastro*, & *Teruel*.

L'archevêque de Valence enfin, a pour suffragans les évêques de *Ségovie*, d'*Oribuela*, & de *Mallorea*, ou *Mayorque*.

Outre cela, les évêchés de *Léon* & d'*Oviede* relevent immédiatement du Pape, mais sont sous Compostelle.

L'évêché d'*Elna* releve de l'archevêque de Narbone, & l'évêque de l'ordre de Saint Jacques, *Sant-Jago*, n'est que titulaire.

Tous ces évêchés & archevêchés sont très-riches, & perçoivent la partie la plus claire & la plus forte des revenus de l'état. En Amérique on trouve sept archevêchés & trente-un évêchés Espagnols.

L'Espagne possede encore les couvens suivans:

Les cinq ordres de chevalerie en ont quatorze d'hommes & vingt de femmes, ci .	14	20
Les Bénédictins, Bernardins, Chartreux, Hyéronimites & Basiliens, . .	204	112
Les seize ordres mendians, ...	1650	858
Les seize congrégations régulieres, . .	278	33

Total trois mille cent soixante-neuf, dont deux mille cent quarante-six pour les hommes, & mille vingt-trois pour les femmes.

Le roi nomme tous les archevêques & évêques, qui sont confirmés par le Pape. Par le concordat fait en 1753, le Pape acorda au roi d'Espagne le droit de nommer aux bénéfices. Sa Majesté peut aussi, suivant les circonstances, imposer, de son propre mouvement, les bénéfices ecclésiastiques; ces importans objets ont été négociés par le marquis d'Ensenada. Par un traité conclu avec la cour de Rome, en 1737, le clergé est obligé de payer toutes les impositions royales pour les biens acquis depuis cette époque. Par un édit du roi Charles III, de l'année 1761, adressé à l'inquisiteur général, il est défendu à tous archevêques, évêques & prélats de recevoir, & exécuter bulles, ni rescripts de Rome, à moins qu'ils n'aient été présentés à Sa Majesté. Le nonce du Pape les met sous les ieux du roi par le secrétaire d'état, après quoi le conseil de Castille examine si elles peuvent porter préjudice aux loix de la nation. Il fut en même temps enjoint à l'inquisiteur général d'examiner les livres défendus par la cour de Rome, & de protéger, sans préjudice des brefs du Pape, les ouvrages qui lui en paroîtroient dignes. (Π) Cet auteur confond les époques: la présentation des Bulles & des Brefs au conseil Royal se fait en Espagne depuis plus de deux siecles par concordat. *Voyez* F. Paul, T. IV p. 49, édit. 1763. D'ailleurs l'examen à Rome regarde la foi; en Espagne, l'état. Voilà deux objets bien différens qu'il ne faut pas confondre.)

La seule religion professée en Espagne est la Catholique Romaine. Si l'on jugeoit de la piété des Espagnols par les trésors & la richesse de leurs Églises, il faudroit convenir qu'il n'existe nulle part de peuple plus Chrétien qu'eux & les Portugais. C'est une profusion, un luxe au delà même de ce qu'on peut imaginer. On ne voit de tous côtés, que des lampes, des vases, des chandeliers d'or & d'argent, des grilles, des balustrades, des châsses de ces précieux métaux; par-tout on trouve les bois les plus rares; par-tout brillent les marbres les plus beaux, les diamans & les pierreries. Il faut avoir l'âme bien détachée de toutes les vanités mondaines, pour ne pas être un peu distrait, au pied du sanctuaire même, à l'aspect de tant de richesses. Quant à l'architecture quoique les marbres soient prodigués, il n'y a peut-être pas un morceau qu'on puisse citer comme un modele: mais si on n'y voit point ces beautés mâles & hardies, qui décelent le génie d'un architecte & le goût d'une nation, il y regne je ne sai quel air de coquéterie dans les ornemens & dans la parure, qui sympatise bien peu avec cette imposante majesté qu'on voudroit dans les temples. On ne citera pas comme un point qui touche à la religion, la coutume des Espagnols de manger de la viande les vendredis & samedis, pourvu que ce soit les intestins ou les extrémités de l'animal. (Cela est faux: l'abstinence du gras est absolue le vendredi, & la permission l'est de même le samedi. *Voyez* M. l'abbé Cavanilles, *Observat.* pag. 11.) On ne parlera pas non plus de leur légende quoiqu'elle soit chargée d'un grand nombre de béatifiés & qui ne sont pas reconus ailleurs. Il n'est guere d'ordre puissant qui ne soit dans l'habitude de

faite canoniser de temps en temps un de ses membres. (Il faut consulter sur ce propos l'ouvrage de Benoît XIV *de Beatificatione*, & le Diction. Théolog. de M. l'abbé Bergier à l'article CANONISATION.)

C'est ici le lieu de parler de l'inquisition; en rapportant l'histoire de ce tribunal, on ne pouroit que répéter ce que l'on en a dit dans des milliers de volumes; on citeroit des horreurs, des abominations, des crimes horribles commis sous le voile de la religion.

(Π) C'est le moment de donner un précis des causes qui occasionerent cette institution, des vues de l'Église & des Princes, & de leur procédure. Les Albigeois, les Vaudois & une foule immense de sectes hérétiques bouleversoient l'Europe dans le siecle douzieme. C'étoit moins le zele de religion que l'esprit de parti qui aluma la guerre en plusieurs cantons. L'Église élevoit sa voix en mere tendre; tâchoit d'éclairer ses fils par la lumiere de la foi; mais les instructions & les exhortations des prêtres & des évêques étoient rien; & enfin l'Église étoit obligée de séparer les opiniâtres d'avec les fideles. Les Princes voyant couler le sang de toute part, se révolter des pays entiers, opposoient toute leur puissance contre les séditieux; & portoient des peines d'exil & de mort contre les factieux qui s'érigeant en chefs de parti excitoient des troubles dans l'état. Il ne faut pas confondre les vues de l'Église, avec celles du Prince, le procédé de l'un & de l'autre, & déclamer contre les institutions des Nations les plus éclairées, pour frayer un chemin plus ample à la licence. Les princes ont toujours puni les crimes d'irréligion. Théodose, & Justinien dans les temps les plus reculés porterent des édits très-séveres contre les accusés d'impiété: ils pouvoient puiser ces principes des Romains & des Grecs qui aux beaux jours d'Athênes punissoient les impies par des peines capitales. Les peines portées par le Code Théodosien contre les impies ont été toujours observées: à la division de l'empire on les conserva en orient; & en occident jusqu'au IXe siecle. Ensuite en occident pendant trois siecles de paix & de tranquillité de l'Église, il y eut très-peu d'occasions de les infliger. Mais au commencement du treizieme siecle l'empereur Fédéric II, vu les troubles des hérétiques, a renouvelé les édits contre les impies, & a porté la peine du feu contre les Novateurs en matiere de religion. En France Louis VIII & Louis IX établirent un tribunal qui connoissoit des choses de la foi, & qui par des lettres patentes du roi condamnoit les Hérétiques à des amendes & à des peines personeles. En 1484 après la conquête de Granate, le roi Ferdinand établit en Espagne le tribunal de l'inquisition pour purger le pays des Mahométans & des Juifs apparemment convertis, & qui y nourissoient des troubles. Et ce fut d'après les vues de l'Espagne que le Portugal a adopté ce tribunal, & l'a érigé sur le même modele en 1555. Il est clair par l'histoire 1°. que parmi toutes les nations les crimes d'irréligion ont été punis par des peines capitales: 2°. que tel fut le procédé des Empereurs chrétiens dans les premiers siecles: 3°. que l'Église a toujours jugé de la vérité des maximes & de la pureté de la foi: qu'elle n'a jamais contraint persone, les armes à la main à se faire chrétien; & qu'elle a toujours borné ses jugemens à ses fils égarés. Tel a été toujours son maintien; mais la procédure, & les peines contre les Novateurs suivirent la nature des gouvernemens, les circonstances, & les temps. En Italie par la sagesse des loix, par la douceur des mœurs & par le caractere de la nation, l'inquisition n'a que l'air d'une dignité, rien d'éfrayant, rien de terrible. En Espagne par la grandeur & la fierté de la nation elle a été dressée sur un plan bien différent. La haine pour les Mores & les Juifs dont on craignoit jusqu'à la conversion, fit redoubler les soins, & aux exécutions de l'Inquisition on a donné tout l'appareil qui pouvoit répandre la terreur dans le peuple. Les circonstances vienent de changer, les périls ont cessé, & l'Inquisition en Espagne va prendre un aspect moins terrible. Ce fut par la surveillance de ce tribunal que l'Italie, l'Espagne, le Portugal ont été à l'abri de toute sédition & jouissoient d'une paix inaltérable, tandis que les guerres de religion noyoient dans leur sang l'Allemagne & la France. C'est par cette raison qu'un Auteur françois très-célebre soutient que l'Inquisition auroit été un bien moindre mal en France, que les ravages du Calvinisme, & les guerres civiles auxquelles ils ont donné occasion.

On n'est pas surpris que les Protestans aient vomi tant d'insultes & d'exagérations contre un tribunal qui a été érigé contr'eux; mais on est fâché que M. Masson ait répété toutes ces déclamations, & qu'il se soit permis tant d'indécences toutes les fois qu'il saisit occasion d'en parler. *Voyez* les Annal. Politiq. T. III.)

Cette congrégation fut instituée contre les Albigeois par le Pape Innocent III, vers l'an 1200. On créa un grand Inquisiteur, appelé le *Commissaire de l'Inquisition*, avec quelques Dominicains, & on ajoura dans la suite un prélat séculier qui a le titre d'*assesseur*. Bientôt cette institution se répandit dans toute l'Italie, l'Espagne & le Portugal. Les Papes voulurent aussi l'introduire en France & en Angleterre, mais le peuple & les parlemens s'y sont toujours opposés (*a*).

L'Inquisition

(*a*) Il y eut des Inquisiteurs établis en France, par le concile de Toulouse vers l'an 1229, contre les Vaudois. *Voyez* du Cange. Il y en eut aussi sous François I. contre les Luthériens, établis par une Bulle de Clément VII en 1525. L'histoire de la Pucelle d'Orléans nous apprend que l'an 1430, Jean Magistri Vice régent de Jean Groverant, Inquisiteur de la foi, fut un de ses juges, que 35 ans après Jean Brehal, Inquisiteur lui même la déclara innocente. *Voyez* le P. Bouhours, *Vie de Saint Ignace*. On supprima ensuite ce tribunal, mais il y eut plus de sang répandu dans la journée de Dreux & de Saint Denis, que dans toutes les inquisitions pendant cinq siecles. (Π)

L'Inquisition connoît de tous les crimes ou délits ecclésiastiques, tels que l'hérésie, les blasphêmes, la mauvaise doctrine, les mauvais livres, les profanations, l'abus des sacremens, les accusations de sortiléges &c. Dans quelques pays de l'état de Venise elle est exercée par des Cordeliers, & partout ailleurs par des Dominicains. Ils se sont portés à des excès inouis. On les a vu rechercher toute la vie d'un citoyen après sa mort, lui faire son procès pour une action passée depuis dix à vingt années, & brûler ses cendres. Qu'un malheureux eût été condamné injustement, il n'étoit point permis à son frere, à son fils de prouver son innocence. Un pere étoit puni pour n'avoir pas été le délateur de son propre fils, un frere pour avoir voulu cacher les fautes de son frere, un ami celles de son ami. Les rois mêmes ne pouvoient se soustraire à cet tribunal. (L'Inquisition en Espagne n'a point de pouvoir sans le consentement du roi ou du conseil qu'il a nommé. *Voyez* Moreri à l'article INQUISITION, *de la maniere dont on l'exerce en Espagne*. L'imagination de M. Masson nous fournit des anecdotes très-curieuses.) On menoit au supplice deux Cordeliers, pour avoir avancé une opinion nouvele. Philippe III, roi d'Espagne, les vit de son balcon, & ne put s'empêcher de les plaindre. L'Inquisiteur en fut informé, & condamna le roi à perdre une palete de sang qui fut brûlé par la main du boureau. Le procès ayant été fait à Charles-Quint, après sa mort, parce qu'il n'avoit point fait de legs pieux, son aumônier fut condamné à être brûlé sur le simple soupçon de s'être opposé aux largesses de ce prince. Philippe II, jaloux de don Carlos son fils, qui étoit son rival & son rival aimé, eut recours à ce tribunal pour se défaire de ce prince infortuné, sous une apparence de justice.

(Don Carlos s'étoit rendu très-suspect au Roi son pere. Il déploroit la misérable condition des Flamans, excusoit leur révolte, & il avoit résolu de s'aller mettre à leur tête dans les Pays-Bas. Ce fut la cause par laquelle après plusieurs tentatives inutiles à le ramener, il fut empoisoné, & mourut le 24 juillet 1568. *Voyez* Moreri.)

On ne pouroit exprimer les supplices horribles que l'on faisoit soufrir à ces malheureux en leur donnant la question: on leur disloquoit les os; on leur graissoit la plante des pieds, & on les leur brûloit à un feu lent. Mais rien n'égaloit la pompe de la grande fête de l'Inquisition à Madrid. On conduisoit dans une procession solemnele un grand nombre de Juifs & d'autres infortunés. Ils étoient couverts d'une chemise de soufre peinte de différentes figures, on chantoit des hymnes & des cantiques d'actions de grâces, & on en faisoit enfin un Auto-da-fé, (acte de foi), dans la grande place où ils étoient brûlés.

(Plusieurs faussetés débitées par cet auteur à ce propos, sont réfutées dans le Diction. Théologiq. à l'article INQUISITION.)

Ce tribunal est composé d'un président, avec titre d'Inquisiteur général & de lieutenant du pontife Romain en Espagne, de six conseillers, sous le nom d'Inquisiteurs apostoliques, d'un fiscal, de deux secrétaires du conseil, d'un alguasil major, d'un receveur, de deux raporteurs, de quatre portiers ou huissiers, d'un solliciteur, de plusieurs qualificateurs & consulteurs, dont le nombre n'est pas déterminé. Entr'eux, de droit, il doit y avoir un Dominicain, en vertu d'un décret de Philippe III, du 16 décembre 1618. L'office de l'Inquisiteur général est très-considérable & très-important. Le roi le nomme & le Pape le confirme. Lui seul consulte avec le roi par rapott à la nomination aux places de conseillers ou inquisiteurs, & nomme, avec le consentement du conseil, les officiers des inquisitions subalternes. Le nombre des commis du conseil général est très-grand; on porte au delà de vingt mille ceux que l'on appele *les familiers de l'Inquisition*, qui, répandus dans toute l'Espagne, font comme autant de délateurs. Ce conseil a sous lui des tribunaux subalternes qui ne peuvent pas conclure à la prison contre les prêtres, les religieux, les chevaliers des ordres militaires, & les nobles, sans sa participation, ni ne peuvent célébrer d'auto-da-fé, sans sa permission expresse. Ces tribunaux inférieurs sont à Séville, à Tolede, à Grenade, à Cordoue, à Cuença, à Valladolid, à Murcie, à Lérida, à Logrogno, à Saint-Jago, à Saragosse, à Valence, à Barcelone, à Mayorque, en Sardaigne, aux Canaries, à Mexico, à Carthagene, & à Lima. Les tribunaux du royaume y doivent rendre compte tous les mois au conseil général de l'état des biens confisqués, & chaque année des afaires qu'ils ont jugées, ainsi que du nombre de leurs prisoniers; les tribunaux qui sont situés hors de l'Espagne ne doivent rendre ces comptes que tous les ans.

On voit qu'il est quelques privilèges pour ceux qui sont moines, prêtres ou nobles; mais le malheureux, le simple citoyen? Faut-il qu'il languisse dans les cachots des années entieres avant de pouvoir prouver son innocence? Les magistrats proposés à l'ordre politique, ont le droit, sans contredit, de punir les perturbateurs du repos public, & tous les genres de délits qui troublent la société; mais aucun corps dans l'état n'a le pouvoir d'aprofondir les secrets des consciences.

(C'est ce qui est même impossible. En Espagne les nationaux & les étrangers, qui ne pensent ni à dogmatiser, ni à troubler l'ordre publique, vivent avec autant de sécurité & de liberté, qu'ailleurs. *Voyez* l'abbé Bergier à l'art. INQUISITION.)

Les simples gentils hommes s'appelent *Cavalleros* & *Hidalgos*: ces derniers n'ont la plupart aucune préférence sur les roturiers, à l'exception d'un petit nombre d'ancienes maisons & de chevaliers illustres par quelque ordre de chevalerie. Mais la haute noblesse jouit d'une grande considération: on y comprend les comtes, les marquis & les ducs, lesquels composent ce qu'on appele la

noblesse titrée (titulados), parmi lesquels les plus distingués sont les grands, qui tienent le premier rang après le roi & les princes du sang. Ces grands, quoique divisés en trois classes, se regardent comme égaux entr'eux; néanmoins il y a bien quelque différence; car lorsque le roi fait un grand de la premiere classe, celui-ci remercie sa Majesté, & lui baise la main la tête couverte: lorsqu'il doit être de la seconde classe, il ne se couvre qu'après le remercîment; & s'il est de la troisieme, il n'ose se couvrir qu'après s'être retiré du baisement de main, & rangé dans sa place parmi les autres grands qui assistent à la cérémonie. La grandesse est ordinairement héréditaire, à moins que le roi ne spécifie qu'il ne l'acorde que pendant la vie de titulaire, ce qui forme en quelque sorte une quatrieme classe. Outre la prérogative de se couvrir en présence du roi, ce qui est acordé à des autres persones, comme aux cardinaux, aux nonces du Pape, aux archevêques, aux ambassadeurs des têtes couronées, &c. les grands jouissent encore de beaucoup d'autres priviléges. Ils précedent tous les autres dignitaires séculiers, à l'exception du connétable de Castille, & de l'amiramté, aux assemblées des états; & lorsqu'il s'agit de nommer un roi & un prince des Asturies, ils prêtent serment entre les mains du roi après les évêques, & ils reçoivent celui des *titulos* ou *titulados* de Castille, c'est-à-dire, des comtes & des marquis. Leur fils aîné prête aussi serment de fidélité. Ils jouissent indistinctement des droits atachés aux ducs, quoiqu'ils ne soient pas décorés de ce titre. Lorsque le roi veut épouser une princesse, il envoie un grand pour célébrer le mariage par procuration. Lorsqu'un prince de la famille royale est mort, les grands le transportent sur le lit de parade & au tombeau.

Quand le roi sort à cheval, ils sont les plus proches de sa persone; le grand écuyer seul peut leur disputer le rang, parce que par état, il est obligé de se tenir à côté du roi. Un prince étranger arivant à la cour est reçu & acompagné par un grand. Ils peuvent pénétrer jusqu'au cabinet du roi, & même y entrer s'ils le jugent à propos; leurs femmes partagent les mêmes prérogatives, même dans leur veuvage. Lorsqu'ils ont eu la grandesse par leurs femmes, ils jouissent des honeurs qui y sont atachés, même après leur mort. Le roi, en leur écrivant ou en leur parlant, leur donne le titre de *primo*, lorsqu'ils sont vice-rois, il ajoute encore le mot *illustre*. Lorsque le Pape leur donne audience, ils lui parlent assis, & reçoivent le titre de *signoria*. Aucun grand ne sauroit être arrêté pour délit sans un ordre exprès du roi, & cet ordre ne se donne que lorsqu'il s'agit d'un crime de lèse-majesté, ou de quelque autre crime d'état important. Ils reçoivent, aussibien que leur fils aîné, le titre d'excellence. Ils s'estiment égaux aux princes de l'Empire & de l'Italie, ce qui a souvent occasioné des disputes de rang entr'eux.

On compte en Espagne sept ordres militaires, savoir, celui de la Toison d'or, celui de S. Jacques, celui de Calatrava, celui d'Alcantara, celui de Montesa, & l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & l'ordre de Charles III.

L'ordre de la Toison d'or a été institué par Philippe le bon, duc de Bourgogne, pendant les solemnités de son mariage avec Isabelle de Portugal, dont les cérémonies se firent à Bourges, le 10 janvier 1430. Les statuts, rédigés en langue Bourguignone, furent lus à la seconde fête de l'ordre, tenue à Ryssel le 30 novembre 1431. Le Pape Eugene IV confirma l'ordre en 1433, & Léon X en 1516. Les pays héréditaires de Bourgogne, ainsi que l'ordre de la Toison d'or, passerent à la maison d'Autriche par le mariage de l'empereur Maximilien I, avec Marie, héritiere de Bourgogne; & quoiqu'en 1539 ce prince abandonât le duché de Bourgogne au roi de France Charles VIII, il conserva cependant pour lui & pour son fils Philippe, ensuite roi d'Espagne, la plus grande partie de la succession de Bourgogne, ainsi que la suprématie de l'ordre. C'est de cette maniere que les rois d'Espagne, & les archiducs d'Autriche ont conservé, outre une partie des états de Bourgogne, la grande maitrise de l'ordre de la Toison. Le roi Philippe II abandona, peu avant sa mort, (en 1598) les Pays-Bas à sa fille, épouse de l'archiduc Albert; il réserva expressément que ni elle ni son mari ne s'arrogeroient cet ordre, dont la suprématie lui apartiendroit exclusivement, ainsi qu'à ses successeurs au trône d'Espagne. Au commencement de ce siecle, le trône d'Espagne fut disputé entre Philippe d'Anjou & Charles d'Autriche; tous les deux prétendirent à la grande maitrise de l'ordre de la Toison, & Charles devenu empereur sous le nom de Charles VI, quoiqu'il renonçât, par le traité de Vienne (1725) à la courone d'Espagne, conserva néanmoins une partie des Pays-Bas, & continua de créer des chevaliers de la Toison d'or. Son héritiere, Marie-Thérese sa fille, le conféra à son mari François I[er], au moyen de quoi cet ordre est commun aujourd'hui aux rois d'Espagne & à la maison d'Autriche. La Toison a pour légende ces paroles: *autre n'aurai*. Charles V permit aux chevaliers de la porter au bout d'un ruban d'or ou ponceau: elle étoit auparavant atachée à une chaîne d'or incrustée alternativement d'acier & de pierres à fusil.

2°. L'ordre de Saint Jacques de Compostelle, institué en 1170 par Ferdinand II roi de Léon: il a pris pour marque une croix rouge en forme d'épée; & les chevaliers observent la regle de Saint Augustin. Cet ordre a cinq dignités, savoir, deux prieurs & trois grands commandeurs, dont le revenu annuel monte à 158,077 réaux de vellon. Les commanderies sont divisées en trois langues, savoir, Castille, Léon & Aragon. À la premiere apartienent 43 commanderies, à la seconde 35, & à la troisieme 7: on estime le total de leur re-

venu au delà de 1,926,547 réaux de vellon. L'ordre a, outre cela, quatre couvens de moines, sept couvens de religieuses, & deux prieurés.

3°. L'ordre de Calatrava, qui a pour marque une croix rouge, prit naissance sous le regne du roi de Castille, Sanctius III. Cet ordre a six dignités, parmi lesquelles la premiere est celle de grand commandeur, dont le revenu annuel est de 111,576 réaux de vellon; cinquante-deux commanderies, dont le produit annuel est estimé à 1,073,509 réaux; deux couvens de moines, trois de religieuses, & treize prieurés. Les chevaliers suivent la regle de S. Benoît.

4°. L'ordre d'Alcantara, qui a pour marque une croix en forme de lis, fut institué sous le regne du roi de Léon, Ferdinand II, & étoit nommé originairement *San-Julian del Pereyro;* il suit la regle de Saint Benoît; a cinq dignités qui raportent par an 294,369 réaux, trente-cinq commanderies estimées à 816,459 réaux de revenu annuel, deux couvens de moines, deux de religieuses, & deux prieurés.

La grande maitrise de ces trois ordres fut réunie à la courone par Ferdinand le Catholique en l'année 1494. Le prince érigea, en 1489, le conseil royal des ordres, partagé en deux chambres, l'une pour l'ordre de Saint Jacques, l'autre pour les deux ordres de Calatrava, & d'Alcantara. Ce conseil connoît de toutes les afaires qui concernent ces trois ordres.

5°. L'ordre de Montesa a cinq dignités, quinze commanderies, dont le revenu annuel monte à 233,934 réaux de vellon, deux couvens d'hommes, & sept prieurés. Cet ordre fut établi à Montesa, ville du royaume de Valence par Jacques II roi d'Aragon, en 1317, dans le temps de la destruction des Templiers. Les chevaliers portent une croix de gueules sur l'estomac.

6°. L'ordre de Saint Jean de Jérusalem a en Espagne neuf dignités, dont le raport annuel est de 1,169,452 réaux de vellon, cent treize commanderies & prieurés, dont le revenu est estimé à 2,225,971 réaux; cinq couvens de moines, & huit couvens de religieuses.

7°. L'ordre de Charles III a été institué par lui même le 19 septembre 1771. Le Roi en est le grand-maître. Les chevaliers grand-croix sont au nombre de soixante, & les chevaliers pensionés de deux cents.

La langue Espagnole est composée, comme l'Italien & le François, des débris des langues de toutes les nations anciennes & modernes; & dans beaucoup de mots, ainsi que dans la prononciation, de la langue Arabe.

Lorsque les Carthaginois & les Celtibériens, qui habitoient l'Espagne, eurent été subjugués par les Romains, leur mélange avec les Colonies de ce dernier peuple, & le besoin continuel de s'entendre, les mirent dans la nécessité de parler peu à peu la langue des vainqueurs. Ils y introduisirent bientôt une foule d'expressions & de tours de phrase de leur ancien langage. Les Barbares qui démembrerent l'empire Romain, & qui s'emparerent pendant trois cents ans de ce royaume, contribuerent de nouveau à corrompre la langue latine: enfin les Maures s'étant rendus maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, enrichirent la langue Espagnole d'un grand nombre de mots Arabes, & lui donnerent une certaine harmonie qu'elle n'avoit pas. On peut dire qu'elle est douce, énergique, majestueuse, & faite particuliérement pour peindre les sujets sublimes. Elle abonde en termes propres à exprimer les idées les plus abstraites, & les différentes sensations de l'âme. La langue Portugaise est un de ses dialectes; mais le plus estimé est le dialecte Castillan, qui se polit de plus en plus par l'académie instituée à Madrid, en 1713, sur le modele de l'académie Françoise.

Les Espagnols sont en général sobres, graves, même dans les bagatelles, bons soldats, sujets fideles, lents à délibérer, fermes dans leurs résolutions & patiens dans le malheur; ils ont l'esprit pénétrant & profond, mais ils sont indolens, paresseux & mettent plus de courage à supporter la pauvreté qu'il ne leur en faudroit pour ne point la craindre. La chaleur du climat contribue beaucoup à leur inspirer cette honteuse apathie: les François mêmes les plus agissans contractent le même défaut après quelques années, & s'acoutument facilement à cette oisive gravité, qui fait le caractere distinctif de l'Espagnol. Leur zele pour la religion est extrême, & devient souvent minutieux.

L'Espagnol a de l'aptitude pour les sciences, il a beaucoup de livres, & cependant, c'est peut-être la nation la plus ignorante de l'Europe. (*Voyez* la remarque à la fin de cet article.) Tout ouvrage étranger est arrêté; on lui fait son procès, il est jugé; s'il est plat & ridicule, comme il ne doit gâter que l'esprit, on le laisse entrer dans le royaume, & on peut débiter cette espece de poison littéraire par-tout: si, au contraire, c'est un ouvrage savant, hardi, il est brûlé comme attentatoire à la religion, aux mœurs & au bien de l'état: un livre imprimé en Espagne subit réguliérement six censures avant de pouvoir paroître au jour. (Il n'en faut qu'une. M. Cavanilles réfute cette imputation & beaucoup d'autres, pag. 9, 10, 11, de ses Observations.)

Aujourd'hui le Danemarck, la Suede, la Russie, la Pologne même, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre & la France, tous ces peuples, ennemis, amis, rivaux, tous brûlent d'une généreuse émulation pour le progrès des sciences & des arts! Chacun médite des conquêtes qu'il doit partager avec les autres nations; chacun d'eux, jusqu'ici, a fait quelque découverte utile, qui a tourné au profit de l'humanité! Mais que doit-on à l'Espagne? Et depuis deux siecles, depuis quatre, depuis dix, qu'a-t-elle fait pour l'Eu-

rope (a)? Elle ressemble aujourd'hui à ces colonies foibles & malheureuses, qui ont besoin sans cesse du bras protecteur de la métropole : il nous faut l'aider de nos arts, de nos découvertes; encore ressemble-t-elle à des malades désespérés qui, ne sentant point leur mal, repoussent le bras qui leur apporte la vie? Cependant, s'il faut une crise politique pour la sortir de cette honteuse léthargie, qu'atend-elle encore? Les arts sont éteints chez elle, les sciences, le commerce! Elle a besoin de nos artistes dans ses manufactures! Les savans sont obligés de s'instruire en cachete! Elle manque de mathématiciens, de physiciens, d'astronomes, de naturalistes? Sans le secours des autres nations elle n'a rien de ce qu'il faudroit pour faire un siége. Elle doit aux étrangers la construction de ses vaisseaux! On voit à ses défaites son ignorance dans la marine : dans tout enfin, ce peuple enfant a besoin d'acquérir encore. Dans les ouvrages publics, dans les canaux à creuser, tel que celui de Murcie, dans l'exploitation des mines, il lui faut par-tout des artistes étrangers, tant est grande la disete d'ouvriers, même pour les métiers les plus nécessaires! On a à la vérité établi depuis quelques temps, diverses manufactures & fabriques, où l'on travaille particuliérement des soies, des laines, de l'or & de l'argent; en Catalogne & en Aragon on a des manufactures de coton; près de la ville de Ronda, dans l'Andalousie, est une ferblanterie; dans plusieurs autres endroits on fabrique des armes, on coule du canon, &c. : mais ce peu d'établissemens ne suffit point aux besoins de l'état. D'ailleurs, par un trait d'ignorance de la part du gouvernement, les vivres, les matieres crues & travaillées sont tellement surchargés d'impôts, que l'ouvrier ne trouve nul gain à travailler, & que le consommateur gagne à tirer ses marchandises & ses denrées de l'étranger. Ces objets coûtent à l'Espagne, par an, quinze millions de piastres, savoir, cinq en marchandises & denrées comme laines, huile, vins, raisins de caisse, &c.; & les dix autres millions en argent comptant venant de l'Amérique.

Le commerce intérieur de l'Espagne est dans une langueur mortele, soit par le défaut des chemins, des canaux & des fleuves navigables, soit parce que les frais de transport sont trop considérables, & que les assises surpassent le prix des denrées. Avant la guerre actuele, le commerce d'un port à l'autre étoit négligé par la crainte que l'on a des pirates. La situation de ce royaume, pour le commerce extérieur, est admirable; il a de bons ports, tant sur les rives de l'Océan que sur la méditerranée, & il pouroit exporter à l'étranger beaucoup de marchandises de son crû : mais tous ces avantages sont moins pour les habitans, que pour les nations voisines. Les étrangers, à la vérité, ne peuvent entrer dans les provinces de l'Amérique Espagnole, & même approcher des côtes; mais loin qu'une loi de ce genre mette tout le commerce entre les mains des Espagnols, elle n'en fait au contraire que les commissionaires des Anglois, des François, des Hollandois & des Italiens, qui tous se servent des vaisseaux Espagnols pour envoyer leurs marchandises en Amérique, & reçoivent, pour leur compte, la plus grande partie de l'or, de l'argent & des marchandises qu'on tire de ces pays; de maniere que l'Espagnol, qui a prêté son nom, ne reçoit simplement qu'une gratification arbitraire ou le prix de la commission. Aujourd'hui le commerce interlope est bien moins considérable qu'autrefois par les mesures que l'on a prises pour l'arrêter; & l'exportation clandestine d'especes, est bien diminuée depuis 1750, que le roi a acordé à chaque particulier d'exporter l'argent moyénant un aquit de trois pour cent: cet aquit, en 1768, a été porté à quatre pour cent.

Le commerce de l'Amérique se faisoit autrefois par la flote & les galions; depuis 1735 & 1737, il s'est fait par des vaisseaux de registre, que chaque négociant pouvoit apareiller, ainsi qu'il le jugeoit à propos, après en avoir obtenu la permission du conseil des Indes. Ces vaisseaux alloient directement de Cadis à Lima, de là à Buénos-Ayres, à Maracaïbo, à Carthagene, à Honduras, à Campêche, & à Vera-Cruz. Le grand nombre des marchandises Européenes apportées par tous ces vaisseaux étoit cause que le profit devenoit très-médiocre. Enfin l'anciene maniere de faire le commerce par la flote & les galions a été rétabli depuis 1756, & l'Espagne envoie tous les ans environ quarante vaisseaux dans les provinces d'Amérique. Les deux vaisseaux royaux appelés *Asogues*, amenent le vif-argent à Vera-Cruz pour le compte du roi.

La société de commerce établie à Saint Sébastien, en 1728, a un privilége exclusif pour négocier sur les côtes de Caracos; les seuls habitans des îles Canaries ont la permission d'y envoyer tous les ans leur vaisseau de registre, chargé de productions du pays. En 1756, une autre compagnie de commerce a reçu du roi la permission de trafiquer avec Hispaniola, Porto-Ricco, Sainte-Marguerite, & d'envoyer tous les ans dix vaisseaux de registre à Honduras, & dans les ports de la province de Guatimala. Je ne connois rien de plus injuste que ces sociétés de commerce avec privilége exclusif; la liberté du commerce fait seule la justice & la richesse des nations. Heureusement que depuis 1778, une loi autorise tous les ports d'Espagne à faire des expéditions pour Buénos-Ayres, à en faire pour la mer du sud : au mois d'octobre de la même année, cette liberté a été

(a) L'Espagne a donné un nouveau monde à l'Europe. L'Espagne avoit des Savans, que la France étoit dans l'ignorance des temps barbares (Voyez le Discours de M. Denina à la fin de cet article.)

acordée pour le reste du continent, excepté pour le Mexique, qui ne doit pas tarder à jouir du même avantage.

Les monoies qui ont cours en Espagne, sont le maravédis, qui est la plus petite monoie de Castille, & avec laquelle les marchands font leurs calculs, & tienent leurs livres de comptes : elle est de cuivre. Les autres monoies de cuivre sont l'*octava*, à deux maravédis; le *quarto*, à quatre maravédis, & le *dos quartos*, à huit maravédis. Dans le commerce ordinaire, on compte par réaux de vellon. Les monoies d'argent sont le *réal de vellon*, le *diez quartos e medio* (proprement un réal, deux quartos & un demi-maravédis), le *dos réal de vellon*, ou *réal de plata; dos réales de vellon y medio pyseta*, ou quatre réaux de vellon; *cinco réales*, cinq réaux; *diez reales*, dix réaux; *peso gordo*, valant vingt réaux. Le réal répond à 5 sous de France.

On compte en Espagne dix-neuf universités, dont voici les noms, avec le temps de leur fondation.

Alcala, en	1517	Salamanque	1200
Avila	1445	Sarragosse	1474
Grenade	1537	Séville	1531
Huesca	1354	Siguença	1471
Lérida	1300	Tarragone, sous Philippe II.	
Onnate	1543		
Orihuela	1555	Tolede	1475
Ossune	1549	Tortose	1540
Oviede	1536	Valence	1454
Palencia	1200	Valladolid	1346

Si les sciences & les arts n'ont pas fait en Espagne autant de progrès que dans le reste de l'Europe, ce n'est pas faute d'établissemens propres à les encourager. La plupart de ces universités sont plus richement dotées que celles de France & d'Angleterre: mais quels savans peut produire un pays où il y a tant de préjudices, & d'entraves? Nous ne ferons cependant pas injustes à l'égard de cette nation : quelques reproches que lui fassent ses voisins, elle n'est pas moins la premiere, qui, dans un siecle où les autres nations étoient à demi-barbares, ait eu un roman satyrique, regardé encore aujourd'hui comme un chef-d'œuvre. Dans le nombre de ses auteurs dramatiques on distingue Lopès de Vega, Guillon de Castro, Calderon, & Mozetto : le premier, si connu par la fécondité de son génie, & qui a composé jusqu'à 1800 pieces. On trouve chez elle encore quelques poëtes, quelques beaux esprits; mais si l'on en excepte dom Ulloa, & deux ou trois autres savans, où sont ses mathématiciens, ses physiciens, ses naturalistes, ses historiens & ses philosophes?

La même impartialité qui a conduit notre critique dans les reproches que nous venons de faire aux Espagnols, nous force à rendre justice aux moyens que vient d'employer le gouvernement pour remédier à tant d'abus. Les beaux jours de ce royaume ne sont peut-être pas bien loin d'éclôre; la philosophie, sans cesse repoussée, a pénétré enfin dans ce royaume, & a déja détruit une foule de préjugés. La noblesse affecte moins cet orgueil superbe qui la rendoit ridicule; des hommes de mérite, quoique sans naissance, ont été appelés aux afaires publiques. Les campagnes sont déja mieux cultivées; plusieurs grandes villes ont élevé des manufactures de soieries. Saint-Ildephonse donne de très-belles glaces; Guadalaxara, & d'Escaray fabriquent des draps fins & des écarlates; Madrid des rubans, des chapeaux, des tapisseries, de la porcelaine. Toute la Catalogne retentit du bruit de ses fabriques d'armes & de ses clincailleries. On y fait aussi des bas, des mouchoirs de soie, des toiles peintes de coton, des lainages communs, des galons & des denteles. On a ouvert des chemins magnifiques pour la communication des différentes provinces; on creuse des canaux d'arosement & de navigation; on voit de tous côtés des fabriques de papier, des imprimeries, & des sociétés consacrées aux sciences & aux arts. Le revenu national, autrefois si borné, monte de nos jours à 170,000,000 liv., & il s'élévera bien plus haut sans doute, si le cadastre auquel on travaille depuis 1749, est jamais exécuté. L'Espagne, enfin, compte déja plusieurs savans célebres dans la physique & l'histoire naturele. Encore un éfort; qui sait alors à quel point peut s'élever cette superbe nation!

Mais, entrons dans quelques détails, pour donner une idée plus précise du caractere de ce peuple. Les grands d'Espagne & les seigneurs sont dans l'usage de faire des profusions extraordinaires dans les occasions d'éclat. Ennemis des afaires domestiques & des lettres, ils le sont également des voyages & du séjour de la campagne; cette façon de penser n'est pas seulement fixée à leur classe, mais aussi à celle du peuple. Tous ces grands dans leurs palais, sont comme autant de princes: leurs manieres de vivre, leur luxe, leurs équipages, le nombre de leurs domestiques, tout a chez eux un air & un ton royal. Quant à l'étiquete de la cour & des grands, elle est infinie, & s'étend même jusqu'à des miseres qui sont traitées avec l'importance qu'on acorderoit ailleurs aux choses les plus graves.

La morgue, défaut général des grands, est la même aussi dans le peuple & les mendians les plus déguenillés. Un gueux de France est tout autre chose qu'un gueux Espagnol : celui-ci, sans quiter la chape & l'épée, soutient son indigence avec une gravité majestueuse; il demande avec noblesse, il reçoit avec fierté. On se plaint, avec justice, de la mal-propreté des Espagnols. Les tables même les plus opulentes ne sont point à l'abri de ce reproche; & l'on voit souvent réuni, & tout ce qui peut révolter le goût, & tout ce qui peut le séduire.

Les femmes Espagnoles en général ont un coloris plus que brun, presque point de couleurs,

des ieux de la plus grande vivacité, & possedent assez les qualités essentieles de l'esprit & du cœur. Naturélement prudentes, vives dans leurs discours, aisées dans leurs manieres, sensibles & libérales pour les malheureux ; on les voit courageuses, impérieuses, altieres & passionées; leurs maris ont beaucoup perdu de cette jalousie horrible qui les rendoit ridicules aux ieux des autres nations. Encore un demi-siecle, & à cet égard l'Espagnol sera peut-être au taux du reste de l'Europe.

Nous ne devons point oublier de parler des combats de taureaux, puisque c'est principalement dans ce terrible spectacle que se déploient l'adresse & la bravoure de la nation. Autrefois les seigneurs & les grands du royaume ne dédaignoient pas d'entrer en lice, & cette fête étoit beaucoup plus brillante; mais aujourd'hui, comme il n'y a plus que des gens payés pour combatre, on y voit bien moins de luxe & de magnificence. Le lieu à Madrid destiné à ce spectacle est un amphithéâtre dressé près de la ville, & pour les fêtes extraordinaires dans une place publique où il peut contenir six mille persones. Tout autour, en dedans, est un parapet sur lequel sont des degrés jusqu'à une certaine hauteur pour le peuple, & au dessus sont deux rangs de balcons, le tout assez bien peint. Il n'est permis qu'aux combatans appelés *Torréadors*, d'entrer dans l'enceinte. Le Juge ayant donné l'ordre de lâcher le taureau, ce terrible animal s'élance de sa loge avec fureur; (car les taureaux d'Espagne étant élevés dans les bois, & nouris d'herbages excellens, sont d'une force & d'une férocité extraordinaire). Pour les animer davantage, on ne leur donne point à boire quelques jours avant l'action; alors paroît un torréador sur un cheval richement enharnaché, avec sept à huit torréadors à pied comme autant de palefreniers. Le cavalier tenant la lance en arrêt, salue d'abord la persone la plus distinguée, & ensuite tout le peuple; bientôt il ataque le taureau, & cherche à le blesser à coups de lance. L'animal jete de fureur le feu par les naseaux, poursuit son ennemi, & presque toujours lui tue plusieurs chevaux: le torréador saute légérement sur d'autres qu'on lui tient tous prêts, & ataque de nouveau l'animal jusqu'à ce qu'il l'ait blessé dangereusement; alors les torréadors à pied l'assaillent de tous côtés; lorsqu'ils le voient près de se jeter sur eux, ils laissent tomber à terre, pour le détourner, un manteau rouge, & se sauvent à toutes jambes; ils lui lancent aussi des dards fort longs auxquels ils atachent des petards, ce qui rend le taureau plus terrible: il court s'acrocher à tout ce qu'il rencontre, renverse, sacage tout avec une fougue & une violence au delà de ce qu'on peut s'imaginer. Enfin, le plus hardi des torréadors l'assaille seul avec une longue épée, & après lui avoir porté plusieurs estocades, en l'évitant toujours avec beaucoup d'adresse, lui enfonce son poignard dans la nuque du cou; l'animal tombe & le cavalier se retire au milieu de l'applaudissement du peuple. On enleve le taureau de l'arène, & on en lâche encore plusieurs successivement que les torréadors ataquent à peu près de même; ensuite commence le combat des dogues contre le taureau. Ceux qui ont vu chez nous cette espece de combat, ne peuvent s'en former qu'une idée très-imparfaite. On remarque dans ces fêtes des traits d'un courage & d'une intrépidité extraordinaires, comme de saisir adroitement le taureau par les cornes & de le renverser par terre, de l'atendre assis, en prenant tranquillement une tasse de chocolat, de le combatre habillé en femme, & de faire d'autres jeux semblables que l'on peut payer bien cher si l'on vient à manquer son coup. Ces combats sont meurtriers pour les chevaux, & souvent même pour les hommes: on en donne bien peu où il n'y ait de ces torréadors estropiés. Ces spectacles, qui font les délices de la nation Espagnole, sont très-fréquens à Madrid & dans les grandes villes de ce royaume. On est étoné de voir des amphithéâtres si maigres & si décharnés: ce seroit l'occasion de bâtir de ces superbes édifices, tels que l'on en voyoit chez les Romains, puisqu'aussi bien ces combats, par la force, l'adresse, l'intrépidité que l'on y déploie, par les dangers que l'on y court, ne le cedent point aux représentations sanglantes des gladiateurs de l'anciene Rome.

Si les Espagnols sont si inférieurs à leurs voisins, dans les arts, les sciences & l'architecture, ils ont cependant des peintres fameux dont les ouvrages pouroient servir de modeles, & ne pas paroître indignes des plus grands maîtres. Les plus célebres de ces peintres sont Velasquez, Murillo, François Guirro, Pierre Cuquet, Jean Arnau, François Gassen, tous natifs de Barcelone; don Juan Galvane, Aragonois, si connu par son goût, ses grâces, & la force de son coloris; Claude Coello, Portugais, qui mourut de chagrin à Madrid en 1693, à la vue de la supériorité des talens de Luc Giordano, & sur-tout de sa grande facilité; François Camille, natif de Madrid, dont la Marie Égyptiene passe pour un chef d'œuvre; Barthélemi Roman, Alphonse Cano, Jean Careno, nommé le *Titien d'Espagne*; le fameux Moralès, surnomé *le Divin*, parce qu'il ne traita que des sujets de piété; Jean Fernandès Ximenès, appelé *le Muet*, dont les ouvrages tienent beaucoup du genre du Titien; Pantoja de la Cruz, & une foule d'autres, &c. Mais les plus beaux & les plus précieux tableaux des Espagnols sont dûs au Titien, à Vandick, à Michel-Ange, à Rubens, à Mitelli, à Côme Colonna, au Tintoret, à l'Albane, & à ces peintres immortels qu'à produits l'Italie. Ils ont aussi quelques statuaires & sculpteurs, mais bien inférieurs à leurs peintres.

Il y a à la cour d'Espagne plusieurs colléges supérieurs pour l'administration du royaume, 1°. le conseil des dépêches ou du cabinet, composé du roi & des ministres d'état; 2°. le conseil d'état;

3°. le suprême conseil de guerre; 4°. le conseil royal & suprême de Castille; 5°. le conseil royal & suprême des Indes; 6°. le conseil royal & suprême d'Aragon; 7°. le conseil royal des ordres de chevalerie; 8°. le conseil royal des finances; 9°. le conseil suprême de l'inquisition; 10°. le commissariat & la direction générale de la bulle des croisades; 11°. le collége royal de gruerie & des bâtimens; 12°. la chambre générale du commerce des monoies & des mines; 13°. la chambre royale du tabac, &c.

Les premiers tribunaux provinciaux sont la chancélerie royale de Valladolid, la chancélerie royale de Grenade, le conseil royal & la chambre des comptes de Navarre, l'audience royale de la Corogne & Galice, l'audience royale de Séville, celle d'Oviede, des îles Canaries, de la contractation des Indes établie à Cadis, d'Aragon, de Valence, de Catalogne & de Mayorque, &c.

Les revenus du roi d'Espagne sont évalués aujourd'hui au delà de quarante-sept millions d'escudos de vellon. Voici en quoi ils consistent. La ferme générale des péages, les droits de l'amirauté, les droits sur la laine, l'eau-de-vie, le plomb, la poudre à tirer, le vif-argent, & les cartes, rapportent . . . . . . 12,772,950 écus de vellon.

Les fermes ou administrations provinciales de diverses contributions payées par les sujets, & principalement sur les vivres. . . .	11,798,000
Le tabac.	10,996,399
Les postes	3,317,592
Le revenu annuel du roi aux Indes. . . .	8,000,000
TOTAL. . . .	46,884,941 escudos de vel.

Mais nous avons de fortes raisons pour croire que la totalité des revenus de cette monarchie monte, comme nous l'avons dit plus haut, à 170 millions, monoie de France.

L'armée de terre, en 1754, montoit à 96,597 hommes qui coûtoient d'entretien à l'état 9,149,064 escudos de vellon.

En 1780, la marine Espagnole montoit à 60 vaisseaux de ligne, depuis 114 jusqu'à 60 canons; en 1782, elle peut monter à 70 vaisseaux.

On divise l'Espagne en treize provinces, qui la plupart portent le titre de royaume, parce qu'elles ont été possédées autrefois par des rois, soit chrétiens, soit Mores: trois au nord sur l'Océan; savoir, la Biscaie, les Asturies, & la Galice; cinq dans le milieu, au nord la Navarre, & d'orient en occident le royaume d'Aragon, les deux Castilles, & le royaume de Léon; deux au midi, l'Andalousie & le royaume de Grenade; trois à l'orient sur la mer Méditerranée, le royaume de Murcie, celui de Valence, & la principauté de Catalogne. Madrid en est la capitale. (*Masson de Morvilliers.*)

(II) *Nous croyons que nos lecteurs nous sauront bon gré de ce que nous avons ajouté ici des traits tirés du discours de M. l'abbé Denina. Il n'a d'autre raport à la partie Géographique, que celui que lui a donné M. Masson dans son article. Les savans y trouveront sans doute des notices intéressantes.*

. . . „ Je ne dois pas taire ici, dit-il, que M. l'abbé Cavanilles a publié à Paris, il y a plus d'un an, des observations sur ce même article. Je ne suis pas assez présomptueux pour prétendre de soutenir mieux que lui la cause de sa nation. Mais puisque ce savant Espagnol s'est particuliérement attaché à faire connoître les grands hommes qui sont à présent en Espagne, je me bornerai à parler de ceux qu'elle a eu dans les siecles passés. Je me tiendrai aux expressions dont M. Masson s'est servi; car il ne se contente pas de demander ce qu'a fait l'Espagne depuis quelques temps, mais il demande ce qu'elle a fait pour l'Europe depuis quatre cents, depuis mille ans? Je réponds que l'Espagne a fait pour la France même, jusqu'au ministere de Mazarin, plus que la France n'avoit encore fait pour les autres nations.

Pour suivre quelque ordre, je parlerai des sciences & des arts conformément à leur division ordinaire. Théologie, Jurisprudence, Médecine, Physique, Mathématiques, Belles Lettres & beaux Arts.

. . . Avant que les grands maîtres de la Théologie scholastique aient paru, un Espagnol, évêque de Saragosse, appelé Tayo, avoit donné le premier modele d'un corps de Théologie & le premier traité complet de Morale chrétiene a été l'ouvrage d'un Dominicain Espagnol. . . Les bibliographes François trouverient à peine des glossateurs de la Bible plus judicieux & plus utiles que les Maldonat & les Saa. . . Les Rodriguez, les Grenade, le Chartreux Molina étoient Espagnols, & c'est de ceux-ci qu'ont le plus profité tous les estimables solitaires de Port-Royal, qui les ont traduits.

Il est sûr que, nonobstant la superstition qu'on se plait à faire entrer dans le caractere Espagnol, le fanatisme religieux n'a jamais fait en Espagne le ravage qu'il a fait en France. Cette Inquisition, tant de fois reprochée à l'Espagne, n'a-t-elle point contracté cette férocité éfrayante en Provence & en Languedoc? . . .

L'Europe depuis long-temps se reproche les guerres insensées qu'elle a fait en Asie dans le douzieme & dans le treizieme siecle. . . . Si ces entreprises ont dépeuplé nos provinces & emporté en Afrique & en Asie le peu d'or qu'on avoit alors en Europe, est-ce à des dévots Espagnols ou à des François qu'il faut l'imputer? Tout le monde sait de quelle nation étoit St. Bernard, le plus grand homme d'ailleurs que la France ait eu dans ces siecles-là, & persone n'ignore que c'est le meilleur des rois qu'ait eu la France qui a été le chef des croisades les plus ruineuses.

Ce n'est pas le temps à présent, c'est encore moins ici le lieu de faire l'éloge des ordres religieux. Mais peut-on se dissimuler que leur institution n'ait été, à bien des égards, utile à l'Europe? Les Bénédictins ont défriché les terres; les ordres mendians ont beaucoup contribué à policer les villes; les clercs réguliers ont sur-tout cultivé les beaux arts & les sciences. Quelques autres de ces institutions ont eu pour objet le soulagement des maux inévitables à l'humanité. Si l'Espagne n'a pas été le berceau de tous ces ordres, elle l'a été d'une grande partie. Quel est celui qui est né en France? les Chartreux.

La science du gouvernement qui fait la partie principale de la Jurisprudence dont je vais parler, est née en Espagne presqu'aussi-tôt qu'en Italie . . . Le systême de milice nationale & d'armée permanente qui sert à maintenir l'ordre & la tranquillité publique jusqu'à un certain point, est l'ouvrage de Ferdinand V, roi d'Aragon surnommé *le Catholique*. Si dans la suite on a trouvé ce systême trop onéreux, c'est Louis XIV, c'est ce fier Louvois qui l'ont rendu tel. D'un autre côté pourroit-on mettre en paralleie les cardinaux-ministres Ximenès & Richelieu sans donner la préférence au premier? „ . . .

Les livres n'influent pas aussi-tôt que les caprices d'un favori sur la condition des peuples; mais les Magistrats chargés de dresser ou corriger des codes se forment sur les livres qui ont de la réputation. Les plus célebres auteurs de cette classe se sont formés sur les livres Espagnols. Car, sans compter les Suarez, les Vasquez & les autres scholastiques, que Grotius a tant lus & tant cités, l'Espagne avoit eu des Fox Morzillo, des Mariana & une infinité d'autres qui ont fait plus que les Hobbes & les Grotius, & dont la plupart ont précédé Bodin, qui a pourtant été un des premiers & des plus profonds.

Dans le droit civil les Espagnols n'ont pas moins devancé les François.

Couvarruvias étoit cité avant Cujas par tous les jurisconsultes de toutes les nations où le droit romain a été reçu. Les Italiens n'hésitent pas à le placer à côté d'Alciat son contemporain que les François regardent comme le restaurateur du bon goût dans l'étude des loix. Aussi un auteur François qui devoit connoître l'Espagne, puisqu'il l'étudia dix ans sur les lieux, a dit: „ Le nombre des jurisconsultes y est infini, & l'on ne sauroit nier sans injustice que la jurisprudence n'y soit enseignée fonciérement aussi-bien que la plus rafinée politique „ . . .

Je me hâte de passer aux sciences dont l'utilité est plus générale..... Telle est d'abord la Médecine...... Mais n'est-ce pas de l'Espagne que nous sont venus ces livres qu'on a étudié pendant quatre siecles en Italie, en France & dans tout le Nord policé de l'Europe? On m'opposera que ces livres ne sont plus d'usage & que leurs auteurs étoient des Arabes. Pour l'usage je demanderois volontiers si l'on s'en trouve absolument mieux depuis qu'on a changé. Les plus célebres de ces auteurs étoient des Arabes. Un savant apologiste de la littérature Espagnole prétend, que les Arabes aussi-bien que les Visigoths étant établis en Espagne doivent être regardés comme faisant une partie de la nation, de même que les descendans des Francs & des Bourguignons sont compris dans la nation Françoise.

Mais laissons encore de côté les Arabes & demandons si Fernel a été plus grand plus célebre dans cette science que François Valès & s'il y a eu en France des médecins supérieurs à Hernandes, à Herrera, & à tant d'autres du même siecle & de la même nation.

Si les découvertes qu'ont fait les Espagnols dans un nouveau monde ont malheureusement porté en Europe une maladie jusqu'alors inconnue; les médecins Espagnols ont été aussi les premiers à y trouver les remedes. Pierre Pintor & Gonsalve Oviedo ne sont ignorés ni des François ni des Italiens . . .

Je sai qu'Ulysse Aldovrandi, le véritable restaurateur de l'histoire naturelle, n'a commencé à faire connoître ses talens qu'au retour d'un voyage qu'il fit en Espagne. Tournefort ne passa point les Pyrénées pour herboriser seulement. Cet homme célebre, qui a donné une nouvele face à la botanique, savoit bien que l'Espagne avoit eu des Acosta, des Hernandes, des Funes, des Herrera, qui avoient illustré différentes branches de l'histoire naturelle, & que l'Espagne pouvoit lui offrir quelque chose de plus que ses productions naturelles. . .

Nous tenons des Espagnols les connoissances les plus nécessaires pour la séparation des métaux, qui est peut-être la partie la plus essenticle de la Chimie. Le Jésuite Acosta, dans son *Histoire naturele & morale des Indes* nous fournit des notices plus détaillées sur l'amalgamation que nous n'en avions ni de Pline ni de Vitruve, ni d'aucun autre des auteurs qui l'ont précédé. A peu près dans le même temps Alphonse Barba Espagnol fit sur cette matiere un traité que les François trouvoient encore utile cent cinquante ans après, car on en donna une traduction françoise l'an 1751 après celles qu'on en avoit déja en Allemand & en Anglois . . . .

Je suis très-éloigné de faire un crime à Descartes de ce qu'il a profité des travaux de ceux qui l'avoient précédé, quoiqu'on l'accuse avec raison de n'avoir pas rendu justice à ses maîtres. Mais pouvons-nous nous dispenser de dire ici qu'une grande partie de son systême physique paroît tiré de Pereira Gomez, du fameux livre intitulé Antoniana Margarita, & des ouvrages de François Valès. . . .

Ni l'Espagne ni aucune autre nation ne disputent point à Viete l'honneur d'avoir en quelque façon créé l'algebre, quoique le François ne révoquent pas en doute que cet algebriste n'ait été précédé

précédé par Tartaglia, par Ferri, par Cardan & par d'autres Italiens. Mais si l'on veut comprendre les Portugais sous le nom d'Espagnols, Numez a précédé Viete de bien des années, & il l'a aidé de ses lumieres. Après tout l'arithmétique par les chifres qu'on appele Arabes, est d'une utilité incomparablement plus grande que l'algebre la plus sublime. Or il est sûr que nous tenons de l'Espagne cette méthode de calculer, soit que les Espagnols l'aient inventée, ou qu'ils l'aient reçue des Arabes.....

L'Allemagne & l'Angleterre peuvent se vanter qu'Albert le grand & Jean de Sacro-Bosco ont aidé aux progrès que fit l'Astronomie au treizieme siecle; mais en ce genre l'Italie, l'Allemagne & l'Angleterre se sont servies long-temps des tables Alfonsines, ouvrage fait par des Espagnols sans contre-dit. Ces tables ont été trouvées défectueuses. Mais en ce temps-là on n'avoit rien de mieux ailleurs.

Je doute même si dans tout le seizieme siecle, il y a eû en France des Astronomes comparables à Alfonse de Cordoue & à Jean Rojas. Jean Faber Parisien n'a pas seulement mérité que M. Montucla en fit mention. Je dirai plus. C'est que jusqu'à la moitié du seizieme siecle les Italiens ne croyoient point encore de trouver en d'autres pays de meilleurs maîtres d'astronomie qu'en Espagne. En effet Augustin Rizzi de Cazal en Montferrat, astronome fort estimé de son temps, alla étudier l'astronomie à Cartagene & à Salamanque.

Qu'il me soit permis d'observer ici que les Espagnols ont eu part à toutes les inventions & à tous les grands événemens des siecles XV & XVI.....

C'est l'Espagne, c'est le Portugal qui ont fait le plus brillant usage soit de l'invention de la boussole, soit de la Cosmographie des anciens qu'on fit renaître. Encore les voyages des Portugais n'ont fait que transférer d'un lieu à l'autre le centre du commerce; & il est douteux si la plus grande partie de l'Europe a beaucoup gâgné à ce que les productions des Indes nous viennent par l'océan plutôt que par la méditerranée. Mais la découverte d'un nouvel Hémisphere a changé la face du monde ancien. Presque toutes les nations de l'Europe chrétiene sont en quelque sens fondées à prétendre d'avoir contribué à ce grand événement. La Géographie de Ptolémée & les voyages de Marco Polo Vénitien étoient des notions dont on partoit. Peut-être que quelques traditions vagues des navigations des Norwégiens & des Welches ont fait supçoner l'existence d'un nouveau continent. Il est sûr qu'un Allemand de Nuremberg, qui étoit en Espagne au temps de Christophe Colomb, avoit des connoissances fort étendues dans la Cosmographie, & que ses lumieres pouroient avoir été de quelque utilité au navigateur Génois. Il est parlé d'un George d'Vtra Flamand. Améric Vespuce, Florentin, n'est que trop rénomé. Entre les autres se sont distingués dans les premieres expéditions de l'Amérique deux Cano, un Alfonse d'Aveito, un Martin Andaloux, un Alfonse Huelba, tous Espagnols. Le célebre Magellan, Portugais, mais naturalisé Espagnol au service de Charles V, y eut beaucoup de part. Un autre Espagnol fit aussi alors pour la premiere fois le tour du globe. C'étoit Sébastien Cano qui commandoit le fameux vaisseau *la Vittoria*. Quel est le cosmographe, le navigateur, le capitaine François qui se trouve nommé dans toute l'histoire de cette grande découverte? Il me semble qu'une telle réflexion auroit dû rendre M. Masson plus circonspect dans ses questions au sujet de l'Espagne.....

Lorsque l'Europe étoit ménacée des armes de Soliman & de Sélim, qui est ce qui les a repoussées? La bataille de Lépante a arrêté les progrès d'une puissance qui avoit jeté l'éfroi dans les cœurs de tous les chrétiens? Il y avoit des vaisseaux, des guerriers Vénitiens, Piémontois, Toscans & d'autres états maritimes de l'Europe méridionale, que les Espagnols furent allier pour s'opposer au torrent. La France qu'a-t-elle fait dans cette occasion? Étoit-ce des troupes Françoises ou Espagnoles qui furent alors le boulevard de la Hongrie?

Dans ce même temps on travailloit à régler les jours de l'année & des mois.... Il est à observer que dans la députation que fit Grégoire XIII pour cette entreprise, outre que les Tables Alfonsines en avoient jeté le premier fondement, il y avoit Alfonse Ciacconius, Espagnol, & trois Napolitains sujets du Roi d'Espagne. Un mathématicien François, d'ailleurs très-célebre, qui voulut s'en mêler, se fit si peu d'honeur que ses compatriotes même le désapprouverent: c'est le même Viete dont nous venons de parler...

Il s'est élevé depuis peu une querele que j'appélerois plutôt une émulation louable entre Mr. l'abbé l'Épée & M. Heinecke de Léipsick, sur la maniere de faire parler les muets. Si les livres Espagnols n'étoient pas malheureusement passés de mode, auroit-on manqué de citer à cette occasion Pierre Ponce Bénédictin du couvent de Sahagun en Espagne, qui a inventé & pratiqué cet art avec beaucoup de succès, non seulement cent cinquante ans avant M. l'abbé Épée, mais avant l'Anglois Wallis & le Suisse Ammsn qui l'a enseigné en Hollande? Cependant deux auteurs très-connus & non seulement contemporains, mais amis particuliers du brave Bénédictin, en ont conservé la mémoire...

Mais il est temps, après avoir parcouru rapidement l'histoire des sciences, que nous jetions quelques regards sur la belle Littérature.

À une époque où tout le monde est occupé de l'histoire naturele, de la navigation, de la Géométrie, de l'économie rurale & civile, & de la chimie, on regardera peut-être l'étude des langues anciennes comme une occupation des esprits subal-

ternes & médiocres. Il n'eſt pourtant pas moins vrai que c'eſt par ce moyen qu'on eſt parvenu à faire fleurir les ſciences les plus utiles, & que les Eſpagnols ont beaucoup contribué aux progrès de cette étude ... Parmi ceux que François I appela en France pour y enſeigner les langues ſavantes, il y en avoit trois ou quatre Eſpagnols. C'étoit dans le temps que Louis Vives de Valence faiſoit la guerre à la barbarie ſcholaſtique avec beaucoup de ſuccès. De ces fameux triumvirs de la littérature du ſiecle de Charles V & de François I, Budé, Éraſme & Vives; Budé étoit, peut-être, le plus érudit. Éraſme avoit plus d'eſprit; mais Vives avoit plus de jugement & de critique. Son ouvrage ſur la décadence des ſciences & des arts a fait plus d'effet qu'aucun livre ſorti de France, ... pour ranimer les bonnes études, & rétablir le bon goût...

On liſoit en Italie les vies des empereurs de Pierre Mexias traduites par des hommes célebres, deux cents ans avant que l'on eut des Crevier & des le Beau... Je ne compterai pas parmi les hiſtoriens Eſpagnols, quoiqu'il fut d'une famille de rois d'Eſpagne, le Cardinal d'Aragon qui recueillit les vies des Papes, ouvrage auſſi eſtimable que ceux qu'a fait Baluze en ce genre. Je dirai ſeulement que ſans les travaux de Ciacconius & de Cabrera, l'hiſtoire eccléſiaſtique de Fleury & ſa continuation ſeroient certainement moins intéreſſantes....

Les Eſpagnols formoient les autres nations à l'éloquence de la chaire. Les François n'avoient pas encore les Boſſuet, ni les Bourdaloue, pas même les Lingendes, lorſqu'ils liſoient les ſermons de François Borja, de Diego Murillo, de Gaſpard Sanchez, du Cardinal Toledo, d'un Paralta, d'un Paravicino. D'ailleurs les œuvres des Grenade, des Rodriguez ont plus contribué à former les Maſſillon que tous les autres François qu'on avoit de ce temps-là...

Il y a quelque eſpece de poéſie dans laquelle la France n'a, peut-être, pas encore égalé l'Eſpagne. Les Eſpagnols liſent encore avec plaiſir trois ou quatre poëmes épiques, tandis que les François ſe trouvent fatigués au bout d'un chant de la Henriade. Le jugement ſeroit encore bien plus décifif ſi l'on comptoit le Camoëns parmi les Eſpagnols. Au reſte, puiſqu'on avoit la Jéruſalem délivrée & la Luſiade plus d'un ſiecle avant la Henriade, il eſt ſûr que l'Europe ne doit rien à la France de ce côté-là. Voudroit-on vanter comme un ouvrage épique cette production infâme dont on n'oſa prononcer le titre dans les honêtes compagnies? Qu'y a-t-il d'épique dans cet ouvrage, tout pétillant d'eſprit qu'on le trouve? N'eſt-il pas un amâs d'endécaſyllabes obſcenes & impies plutôt qu'un poëme narratif? Sans faire un parallele minutieux du Lutrin avec des ouvrages Eſpagnols du même genre (d'autant plus qu'il n'apartient pas à l'époque où je dois m'arrêter) j'oſe dire que la poétique de l'auteur François me paroît un recueil rimé de préceptes très-connus en comparaiſon de la verve qui ſe fait ſentir dans *le Laurel d'Apollon* de Lope de Vega & dans *le chant de Calliope* de Cervantes...

Lorſque la France avoit déja en ſes Paſcal, & ſes Fenélon, & qu'elle avoit des Fontenelle, les perſones les mieux policées & les mieux inſtruites n'avoient point de meilleurs livres à propoſer à des Princeſſes, que les romans de Cervantes. Il n'y a pas juſqu'au *Diable boiteux* de le Sage dont le fond ne ſoit tiré d'un ouvrage Eſpagnol de Louis Velez de Guevara...

Corneille & Moliere ont profité des inventions de Lope de Vega, de Calderon de Barca, & perſone n'ignore que l'époque lumineuſe de la tragédie Françoiſe a été fixée par l'imitation d'une piece Eſpagnole de Guillen de Caſtro. L'auteur du nouveau dictionaire hiſtorique dit en parlant de Scarron que la mode de ſon temps étoit de piller les Eſpagnols. Les François ont travaillé avec plus d'art, mais l'art exiſtoit; les regles & les exemples qui le compoſent nous ſont venus des Grecs; les François n'y ont rien ajouté... En finiſſant cet article il ſe préſente une réflexion que je ne me pardonerois jamais d'avoir ſupprimée; c'eſt que dans ce nombre infini de comédies Eſpagnoles qui ont long temps ſoutenu les théâtres de Paris, de Londres & de Veniſe, & dans les autres claſſes d'ouvrages d'agrément à peine en connoît-on qui portent atteinte à des principes eſſentiels de morale & de religion. On ne peut pas dire la même choſe des poëtes des autres nations...

Il nous faut encore dire un mot des arts du Deſſein. Quand l'Eſpagne avoit les Berruguette, les Becerra, les Navarette, les Vargas, les Perez d'Alexio, dignes éleves de Michel-Ange & de Titien, il n'y avoit en France qu'un Florentin nommé le Roux, Primaticcio de Boulogne & un Jean Couſin à peine connu....

Je ſai que François I avoit déja montré ſon goût pour les beaux arts avant ſa malheureuſe expédition d'Italie. Mais n'eſt ce pas après ſon retour de Madrid qu'il s'attacha à faire fleurir ces arts, ſoit qu'il les ait trouvé déja plus avancés en Eſpagne, ſoit que les réflexions qu'il eut le loiſir de faire, aient dû le porter à chercher la gloire dans les arts pacifiques plutôt, que dans les entrepriſes militaires. Quoiqu'il en ſoit, il eſt ſûr que l'Eſpagne ſous le regne de Charles Quint & de Philippe II, avoit d'habiles architectes, des ſculpteurs & des peintres, & que la France n'avoit encore que des enlumineurs. C'eſt l'art dans lequel les François ſemblent avoir excellé depuis long-temps...

Peut-être les Eſpagnols du ſiecle de Philippe II n'ont pas fourni à l'Europe tant de brelôques, tant de boîtes ciſelées, tant de bijoux, tant de différentes étofes. Je ne diſconviens pas que tout ceci n'ait du raport aux arts dont nous parlons. Mais oſeroit-on prétendre à notre reconoiſſance,

parce que la frivolité des petits-maîtres, les caprices des filles d'opéra & la dissipation des fermiers & des grands ont rendu l'Europe tributaire de Paris? Devons-nous savoir bon gré à la France de ce qu'elle nous charge de colifichets? Nous avons bien plutôt sujet de nous plaindre parce que ces modes, & cet attirail immense de toilete, que nous devons à la France sans contre-dit, est la cause principale que les mariages sont plus rares, & moins heureux; & que le goût de la parure, devenu presque nécessaire depuis qu'on prend le ton de Paris, est l'obstacle le plus fort à l'éducation de la jeunesse.

Je ne pense pas qu'on veuille nous engager à faire des comparaisons de ce que nous recevons de la France avec ce que l'Espagne nous a procuré & qu'elle nous fournit encore actuelement. Car enfin les Espagnols, à qui l'on reproche d'être inutiles à l'Europe, ont-ils laissé . . . dégénérer leurs brebis? ont-ils laissé périr leurs vignes? ont-ils cessé de cultiver le cacao & le sucre, & d'exploiter leurs mines?

Pourions-nous comparer les précieux métaux dont l'Espagne nous enrichit depuis trois siecles à l'argent hâché, de Paris? . . . Voudroit-on nous faire douter si le Nord de l'Europe a plus besoin des étofes de Lyon que des laines de Bilbao; ou si nous n'avions pas l'Indigo pour les teindre avant que la France possédât les Antilles & partageât St. Domingue? Je ne cherche pas d'où les François tirent la base de la couleur de plusieurs étofes qu'ils nous vendent si cher; mais je puis bien demander si c'est parce qu'on nous envoie tous les six mois de nouveaux draps de France, & tous les quinze jours de nouveles modes, que l'on demande; *QUE DOIT-ON À L'ESPAGNE? ET DEPUIS DEUX SIECLES, DEPUIS QUATRE, DEPUIS DIX, QU'A-T-ELLE FAIT POUR L'EUROPE?*

Voyez en entier le Discours de M. Denina, lu à l'académie de Berlin, imprimé l'an 1786, qui a pour titre : Réponse à la question QUE DOIT-ON À L'ESPAGNE? *& les lettres critiques du même auteur sur cette question, imprimées à Berlin la même année.*)

ESPAGNE (nouvele). *Voyez* MEXIQUE.

(Π) ESPAGNE; abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, dans le Diocèse d'Amiens, fondée en 1278 par Enguerrand Des Fontaines, Sénechal de Ponthieu.)

ESPAU (l'); abbaye de France, ordre de Cîteaux, diocèse du Mans, du revenu de 4500 liv. (*R.*)

ESPÉRANCE (Cap-de-bonne). *Voyez* CAP, &c. & ajoutez-y que, selon M. Cassini, la *longitude* du Cap est de 37 d. 36′ 0″, 17 d. 44′ 30″ à l'orient de Paris; sa *latitude* 34 d. 15′ 0″ mer. Selon M. de la Caille, sa *latitude* est 35 d. 24′, & la *longitude* à l'orient de Paris, 16 d. 10′. (*R.*)

ESPERNAY ou ÉPERNAY; ville de Champagne, sur la Marne, chef-lieu d'une élection, & le siége d'une prevoté royale, d'un baillage, d'un gouvernement particulier, d'un grenier à sel, d'une maitrise particuliere des eaux & forêts, d'une brigade de maréchaussée. Il s'y trouve une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint Augustin, qui vaut 5000 liv. Cette ville étoit autrefois fortifiée. Ce n'étoit, sous Clovis, qu'un château habité par Enlage ou Eulage, à qui le prince pardona sa révolte à la priere de Saint Remi. Ce noble françois, en reconoissance, donna son château à l'Eglise de Reims. Le corps de Saint Remi y fut déposé par Hincmar durant les ravages des Normands.

Cette terre fut réunie à la courone par François I[er], en 1531. Enfin, elle fut cédée au duc de Bouillon avec d'autres terres, en échange de la principauté de Sédan en 1641. Espernay durant la ligue fut assiégé & pris par Henri IV, en 1592: le maréchal de Biron y fut tué d'un coup de canon, tandis que le roi avoit la main sur son épaule, le 27 juillet 1592, à l'âge de 68 ans; sa devise étoit une mêche alumée avec ces mots: *Moriar, sed in armis:* son second fils, Jean de Gontaut, avoit été tué à la malheureuse journée d'Anvers, en 1583; & son pere étoit mort des blessures reçues à la bataille de Saint Quentin en 1557.

Le commerce de cette ville consiste en vins, qui sont les plus estimés de la Champagne. Elle est à 7 lieues n.e. de Châlons, 6 s. de Reims, & 30 n. e. de Paris. *Long.* 21, 46; *lat.* 49, 2. (*R.*)

ESPERNON; petite ville de Beauce en France, sur la Guesle. Elle est située sur une côte escarpée. La position en est incommode, mais la vue en est très-agréable. Elle a deux faux-bourgs, trois paroisses, & une annexe; un petit hôtel-dieu, un baillage, & les ruines d'un château. Elle est à 2 lieues de Chartres & de Nogent-le-Roi. *Long.* 19, 20; *lat.* 48, 35. (*R.*)

ESPINAL; ville de Lorraine, située proche les montagnes de Vosge, sur la Moselle. *Long.* 24, 14; *lat.* 48, 22.

Cette ville est peuplée, marchande, & assez considérable. C'est le siége d'une maitrise particuliere des eaux & forêts, d'une jurisdiction de maréchaussée, d'une recette des finances. On y remarque une célebre abbaye & chapitre de chanoinesses nobles, un collége, quatre couvens, & un hôpital. Ses papeteries sont très-renomées. Elle est à 4 lieues n.o. de Remiremont, & 14 s. e. de Nanci. (*R.*)

ESPINOSA. Il y a en Espagne deux villes de ce nom, l'une dans la Biscaie, l'autre dans la Vieille-Castille: celle-ci a de *long.* 13, 46; & de *lat.* 43, 12. (*R.*)

ESPONDEILLAN; petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Beziers. (*R.*)

ESSARTS (les); petite ville de Poitou, en France, élection de Mauléon, avec titre de baronie, dans un terroir des plus fertiles. (*R.*)

ESSECK; ville du comté de Walphon, dans l'Esclavonie. Elle est située sur la Drave. *Long.* 36, 30; *lat.* 45, 36. Cette ville est bien forti-

fiée, & passablement grande. On y remarque le grand pont de bois qui traverse la Drave, & s'étend un mille en longueur à travers des marécages. Soliman, empereur des Turcs, le fit construire en *1566*, & y employa plus de vingt mille hommes. La ville est assez marchande: on y voit des arbres dans toutes les rues. Elle est à la maison d'Autriche depuis *1687*. Elle est à *36* lieues n. o. de Belgrade, 45 s. de Bude, & 70 s. e. de Vienne. (*R.*)

ESSEN; abbaye souveraine de dames nobles, de l'ordre de Saint Benoît, sur les confins du duché de Cleves. Les titres de l'abbesse sont: *Nous, N. par la grâce de Dieu, abbesse de l'abbaye immédiate & séculiere d'Essen, princesse du Saint Empire Romain*, &c. Le chapitre est composé de princesses & de comtesses. L'abbesse a voix & séance aux dietes de l'empire. Sa souveraineté s'étend sur un territoire assez considérable. L'abbaye est assez proche des murs de la ville d'Essen. (*R.*)

Essen; ville de la Westphalie, en Allemagne. Elle prétend être libre & impériale. La chambre impériale, après un procès très-coûteux, & qui dura près de cent ans, après avoir examiné les prétentions réciproques de l'abbaye d'Essen & de la ville, en *1670*, adjugea à l'abbesse la jurisdiction ordinaire, & la pleine supériorité territoriale sur la ville, en réservant néanmoins à la ville les droits dont elle a prouvé la possession, savoir, l'exemption de la prestation de foi & hommage, celle de ne payer aucune imposition, si ce n'est sa quote-part des contributions pour l'empire, & pour le cercle, qu'elle doit livrer entre les mains mêmes de l'abbesse; l'administration de la justice civile & criminele (en réservant à l'abbesse le droit de condamner à mort, & celui de faire grâce); le droit de lever toutes sortes d'impositions, & de faire des ordonances pour le bien public. Le roi de Prusse est protecteur de cette ville. Elle a un château où l'abbesse fait sa résidence. Il y a quelques Églises Catholiques, de Luthérienes, & une Réformée. Il s'y trouve un collége. La ville est passablement grande, & fait un commerce assez considérable. On y fabrique de bons draps, mais la manufacture d'armes est bien déchue. Dans le voisinage de la ville il y a des mines de charbon de terre. Essen est à 4 lieues n. e. de Duisbourg, & 6 s. de Dorstein. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 25.

Essen; bourg de l'évêché d'Osnabruck, dans le baillage de Witlaye, près de Ravensberg. On y fait un grand trafic de lin. (*R.*)

ESSEQUEBE; riviere de la Guiane, dans l'Amérique méridionale; ses bords sont habités par des sauvages. Elle donne le nom à une colonie que les Hollandois établirent sur ses bords, on ne sait précisément à quelle époque. Ils en ont été chassés dans cette guerre par les Anglois, sur lesquels les François se sont emparés du pays. (*R.*) (Π) À la paix de 1783, elle fut rendue aux Hollandois.)

ESSEK; province maritime d'Angleterre. Colchester en est la capitale. Ce pays tire son nom de ceux des Saxons qui s'établirent en Angleterre, à la partie de l'est. Il est situé à l'embouchure de la Tamise, & près de la mer. Le sol en est humide & fertile, mais l'air y est mal-sain. On trouve sur cette côte des huîtres excellentes, en quantité, belles & à très-bon marché. On y recueille beaucoup de blé & de safran. On y a beaucoup de bétail & de gibier, & les troupeaux de brebis y sont très-nombreux; les rivieres d'ailleurs y sont très-poissoneuses. Cette province a le titre de comté. Elle envoie huit députés au parlement. (*R.*)

ESSEY, ou Essay; petite ville de Normandie, fermée de murailles & de fossés, chef-lieu d'une châtélenie, dans le diocèse & à deux lieues s. e. de Seèz, & 4 d'Alençon. Elle a titre de Vicomté. Elle a un baillage, une abbaye de filles de l'ordre de Saint Augustin, un hôpital, & les vestiges d'un ancien château. (*R.*)

Essey; abbaye de France, au diocèse d'Agen; elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 2000 livres. (*R.*)

ESSING; bourg de Baviere, avec un château & un chapitre. Près de là, sur un rocher escarpé, est le château de Raudeck. (*R.*)

ESSONNES; bourg de France dans la Brie, avec une abbaye de l'ordre de Saint Augustin, qui vaut 5000 livres. (*R.*)

ESTAFORD, ou Astaford; petite ville de Gascogne, dans le Condomois. *Voyez* Astaford. (*R.*)

ESTAIN; petite ville de France, dans la Guienne, sur la rive gauche du Lot. (*R.*)

Estain; petite & anciene ville de France, au duché de Bar, à *6* lieues n. e. de Verdun. *Long.* 23, 18; *lat.* 49, 15. *Voyez* Étain. (*R.*)

ESTAIRE; petite ville des Pays-Bas, sur la Lys, au comté de Flandre, sur les confins de l'Artois, entre Merville & Armentieres. (*R.*)

ESTAMPES, prononcez Étampes; ville du Gâtinois-Orléanois, au diocèse de Sens, située au nord-ouest de Montargis, sur la riviere de Juine. C'est le chef-lieu d'une élection. Il y a un baillage royal, prévôté, grenier à sel, maréchaussée. Elle a une Église collégiale, cinq paroisses, six couvens, un collége de Barnabites & un hôpital. Il s'y est tenu trois synodes & un concile national. Les gouverneurs de l'Île de France & de l'Orléanois revendiquent l'un & l'autre cette ville comme faisant partie de leur gouvernement: ils y exercent même l'un & l'autre certains droits; de là vient que quelques auteurs la raportent au Gâtinois-Orléanois, & d'autres au Hurepoix. Elle est située dans un pays assez fertile, à 12 lieues e. de Chartres, 14 n. e. d'Orléans, & 13 s. de Paris. *Long.* 19, 45; *lat.* 48, 35. (*R.*)

ESTANG; petite ville du bas-Armagnac, en France, aux confins de l'Eausau. (*R.*)

ESTAPLES, prononcez Étaples; ville de France, en Picardie, dans le Boulonois. Elle est à

l'embouchure de la Canche. *Long.* 19, 18, 16; *lat.* 50, 30, 44.

Cette ville a un port de mer qui sert aux petits vaisseaux. C'est le siége d'un baillage. Ses habitans font un grand commerce de harengs & de maquereaux. Quelques-uns croient que c'est le *Portus-Iccius* dont Jules-César fait mention. Elle est à 4 li. de Boulogne, & 49 n. de Paris. (*R.*)

ESTAPO; ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. Elle est située à l'embouchure du Tlaluc. *Long.* 273, 40; *lat.* 17, 50. (*R.*)

ESTARAC, ou ASTARAC; pays du bas-Armagnac, avec titre de comté, de treize lieues de longueur sur onze & demie de large, apartenant à la maison de Roquelaure. Le sol en est entre-coupé de hautes collines & de petites plaines. Il donne du froment, du seigle, de l'aveine, du vin, d'excellens pâturages, & le gibier, le poisson & la volaille y abondent. Le commerce s'y réduit à une petite quantité de vin, d'eau-de-vie & de laine, que les habitans font passer chez leurs voisins, desquels ils retirent les étofes & les denrées dont ils ont besoin. La petite ville de Mirande en est le chef-lieu. (*R.*)

ESTARKÉ; anciene ville de Perse, dans le Farsistan, dans un terroir abondant en vins & en dattes, dont elle fait un grand trafic. Elle est à 12 lieues de Schiras. (*R.*)

ESTAVAYER; ville de Suisse, dans le canton de Fribourg, & au bord oriental du lac de Neuchâtel. Elle a un château très-élevé, & un couvent d'Ursulines. Cette ville avoit ses seigneurs particuliers, dont les descendans, qui ont retenu le nom d'Estavayer, sont une des maisons les plus illustres de Fribourg. Cette ville est le chef-lieu du baillage de son nom. *Long.* 24, 30; *lat.* 46, 46. (*R.*)

ESTE, ou EST; petite ville de l'état de Venise, dans le Padouan, d'où tirent leur nom les marquis d'Este qui sont la souche des ducs de Modene. Elle est à 6 li. s. o. de Padoue, & 8 s. e. de Vicence. *Long.* 29, 15; *lat.* 45, 15. (*R.*)

(Π) La situation d'Este est des plus riantes & des plus délicieuses de l'Italie. Elle est environée de collines très-belles, parsemées de jardins, palais, & ruisseaux. On y trouve un hôpital, un Mont-de-Piété, une collégiale, & beaucoup d'autres belles Églises. On y tient une foire par an qui est très-célebre. L'anciéneté d'Este est des plus reculées. Elle étoit colonie latine l'an de Rome 665 selon Panvinius. Elle fut détruite par Attila en 452, & rebâtie ensuite par les Longobards, mais plus petite, car elle s'étendoit auparavant quatre milles en largeur. Isidore Alessi a publié en 1776 le premier volume d'un savant ouvrage, qui a pour titre, *Ricerche dell'Antichità d'Este*.)

ESTELLA; ville d'Espagne, au royaume de Navarre, située dans une plaine, au bord de l'Elga. Elle a six paroisses, quatre couvens d'hommes, deux de femmes, un riche hôpital, & une université qui n'est proprement qu'un collége. On la nomme aussi l'*Étoile*. Elle est à 6 lieues s. o. de Pampelune, & 10 n. de Calahorra. *Long.* 17, 30; *lat.* 41, 45. (*R.*)

ESTEPA; petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, située sur une hauteur. Elle a deux paroisses & trois couvens. C'est le chef-lieu d'un marquisat. Elle est à 6 lieues d'Écija, & 25 n. o. de Malaga. *Long.* 13, 25; *lat.* 37, 10. (*R.*)

ESTEVAN DE GROMAS (Sant); petite ville d'Espagne dans la Vieille Castille, située sur une hauteur près du Douro. Elle a titre de comté. (*R.*)

ESTONIE; province de Russie (avec titre de duché), bornée à l'orient par la mer Baltique, au septentrion par le golfe de Finlandie, à l'occident par l'Ingrie, & au midi par la Livonie. On la divisé en cinq diocéses. (*R.*) (Elle est comprise dans le gouvernement de Rével.)

ESTOTILAND. Ce pays de l'Amérique septentrionale, au nord du Canada, vers les terres arctiques, découvert par Antonio Zéni, dont tant de géographes & de cosmographes ont parlé, & don Daviiy nous a donné la description, jusqu'à détailler les livres latins de la bibliotheque de celui qui y commandoit; ce pays, dis-je, mal-gré tant de témoignages positifs, n'est qu'un pays idéal & chimérique; aussi M. de Lisle en a bani le nom de ses cartes, avec d'autant plus de raison que l'on ne fait même ce qu'il signifie. Malgré cette assertion de M. le Chevalier de Jaucourt, nous dirons que ce pays, désigné encore sous le nom de *Nouvele-Bretagne*, n'est point désavoué par M. de Lisle, qui en appele les habitans *les petits-Eskimaux*. On lui donne quatre-vingts lieues de longueur. (*R.*)

ESTRAMADURE, ou ESTREMADURE ESPAGNOLE; province d'Espagne, qui a environ soixante-dix lieues de longueur sur quarante de largeur. Elle est bornée au septentrion par le royaume de Léon & un angle de la Vieille Castille; à l'orient par la Nouvele Castille; au midi par l'Andalousie, & à l'occident par le Portugal. Les chaleurs de l'été y sont insupportables pour les étrangers. L'eau y manque dans la plaine, & l'on est obligé de se contenter de celle qui s'amâsse dans les mares ou dans des creux pratiqués pour la recevoir. Le terroir fertile en grains, vins & fruits, y offre d'excellens pâturages, & c'est pour cela qu'on y amene beaucoup de bétail des autres contrées de l'Espagne, pour l'y mettre à l'engrais. Anciénement l'Estremadure Espagnole étoit entiérement séparée des autres provinces de cette monarchie, mais dès la fin du XVI[e] siecle, elle fut réunie à la Nouvele Castille; cependant elle a encore son capitaine général particulier. (*R.*)

ESTRAMADURE PORTUGAISE (l'), est une province du Portugal, située vers l'embouchure du Tage. Elle est bornée au septentrion par la province du Beira; à l'orient & au midi par l'Alentéjo; à l'occident par l'océan Atlantique. Elle se divise en cinq territoires, Lisbone en est la capitale. Le terroir de cette province est réputé le meilleur

du Portugal. On y recueille sur-tout beaucoup de blé, de vin, d'huile, de millet, de légumes & d'oranges, & l'on y prépare beaucoup de sel. Elle se sépare en huit jurisdictions. (*R.*)

ESTRECHI; petite ville de l'île de France, dans l'élection d'Étampes. (*R.*)

ESTREMADURE. *Voyez* ESTRAMADURE.

ESTREMOS, ou EXTREMOS; ville de l'Alentéjo, en Portugal: elle est située sur la Tera. *Long.* 10, 46; *lat.* 38, 44.

C'est une des meilleures forteresses du royaume. Elle a un château en forme de citadelle, & elle est située dans des campagnes fertiles & agréables. On y compte trois paroisses, six couvens, une maison de charité, un hôpital, & six mille cinq cents habitans. Il s'y fait de la fort belle vaisselle, & il se trouve dans le voisinage des carrieres de marbre qui reçoivent le plus beau poli. (*R.*)

ESTUQUE; province du Biledulgerid, en Afrique, habitée par les Bereberes. (*R.*)

ÉTAIN, petite ville du diocèse de Verdun. Elle apartenoit à des seigneurs particuliers, lorsqu'en 702 elle fut donnée par Léon, archevêque de Treves, à l'abbaye de Saint Euchaire, qui la céda au chapitre de Sainte Magdelaine de Verdun, par échange de la ville de Macher, en 1222; quelques années ensuite, le domaine en fut transféré au comte de Bar. Ses successeurs l'ont conservé jusqu'à présent, & en ont fait le chef-lieu d'un baillage, & d'une des sept prévôtés du Barois. Elle a un couvent de Capucins, une maîtrise particuliere des eaux & forêts, & une recette des finances. (*R.*)

ÉTAMPES. *Voyez* ESTAMPES.

ÉTANG, en latin *stagnum*. C'est un amâs d'eaux dormantes qui ont quelque profondeur, & qui sont fournies, soit par les pluies, soit par quelques sources peu considérables. Il differe du lac en ce que le lac est plus grand, plus profond, qu'il reçoit & forme quelque riviere ou ruisseau; au lieu que l'étang n'en forme, ni n'en reçoit. Il differe de la mare, en ce que la mare est plus petite, moins profonde, & plus sujete à se dessécher durant l'été.

En France nous entendons communément par le mot d'étang, un réservoir d'eaux douces dans un lieu bas, fermé par une digue ou chaussée, pour y nourir du poisson; & c'est ce que les anciens Latins nommoient *piscina*. Un des plus considérables étangs du royaume, est celui de Villers dans le Berri, à dix lieues de Bourges, qui, lorsqu'il est dans son plein, a cinq ou six lieues de tour.

On voit dans les Indes quantité d'étangs faits & ménagés avec industrie, pour fournir de l'eau de pluie pendant la sécheresse de l'été aux habitans qui sont trop loin des rivieres, ou dont le terroir n'est pas propre à creuser des puits.

Les étangs salés sont des amâs d'eau de la mer qui n'ont qu'une issue. Quand la marée est haute, elle se répand dans ces sortes d'étangs, & les laisse remplis lorsqu'elle se retire. Il y en a plusieurs dans le royaume: nous citerons celui qu'on appele l'*étang du Languedoc* ou de *Maguelone*: c'est même une espece de lac qui se décharge dans le golfe de Lyon. (*R.*)

ÉTAPLES. *Voyez* ESTAPLES.

ÉTAT DE L'ÉGLISE. *Voyez* ÉGLISE (état de l').

ÉTATS-GÉNÉRAUX. *Voyez* PROVINCES-UNIES.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE (les): c'est ainsi que l'on nomme aujourd'hui les *Treize* provinces de l'Amérique Angloise dans le Continent.

Ces provinces sont: 1°. La Nouvele Hampsire.

2°. Massachuset.

3°. L'île de Rhodes.

4°. Connecticut, composant toutes quatre ce que l'on entend par le mot général de *Nouvele-Angleterre*.

5°. La Nouvele-Yorck.

6°. La Nouvele-Jersey.

7°. La Pensylvanie.

8°. La Delaware.

9°. Le Maryland.

10°. La Virginie.

11°. La Caroline septentrionale.

12°. La Caroline méridionale.

13°. La Géorgie. *Voyez* chacun de ces articles, sous la dénomination qui lui est propre.

Nous n'entrerons point dans les détails de cette guerre, par laquelle ces treize provinces se détachant de leur métropole, vienent enfin de faire reconoître par toutes les cours de l'Europe leur Indépendance. Cette matiere si brillante & si riche, qui est une grande leçon pour les gouvernemens & la postérité, apartient moins à la géographie qu'à l'histoire.

Ces provinces se sont soustraites à l'empire Britannique en 1776, dans un congrès général, (le 4 juillet). Le roi de France reconut le premier leur indépendance par un traité de commerce & d'amitié du 6 février 1778, par une exemption réciproque du droit d'aubaine, & par de puissans secours.

Ce n'a été que dans le commencement de l'année 1783, que le ministere Britannique a consenti enfin à l'indépendance de ses colonies.

On estime aujourd'hui que la population des États-Unis monte au delà de trois millions, mais qui sait ce qu'elle sera dans vingt ans! Un bon gouvernement, de bonnes loix, voilà le secret le plus infaillible pour augmenter par-tout le nombre des hommes! Mais comme ces colonies n'ont pu être fondées dans le même temps, comme le caractere des chefs, les circonstances politiques, & les vues du ministere ont plus ou moins influé sur la forme de leur établissement, chacune de ces provinces differe donc d'une autre par les mœurs, la religion, & sur-tout les coutumes & les loix. Il seroit à souhaiter sans doute que la législation fût uniforme pour toutes; il en résulteroit une har-

monie qui ne pouroit qu'accélérer le bonheur général. Il faut espérer que la raison & le temps feront sentir à ce peuple nouveau combien cette unanimité dans la loi, est essentiele; disons même indispensable, pour faciliter l'unanimité des suffrages. Le congrès ne sera jamais plus heureux dans ses vues patriotiques; il ne sera jamais plus redoutable que lorsque chaque province, régie par un même code, & pouvant aspirer aux mêmes priviléges, ne composera pour ainsi dire qu'une même famille, où la loi, comme un pere équitable & tendre, partagera également sa protection & ses bienfaits entre tous ses enfans! (*Mas. de Mopr.*)

ÉTECHEMINS; peuples de l'Acadie; ils habitent tout le pays compris depuis Boston jusqu'à Port-royal. La riviere des Étechemins est la premiere qu'on rencontre le long de la côte, en allant de la riviere de Pentagouet à celle de Saint Jean. (*R.*)

ÉTHIOPIE; vaste contrée qui fait même la plus grande partie de l'Afrique, & celle qui s'avance davantage, tant vers l'orient que vers le midi, principalement.

Les anciens reconoissoient deux sortes d'Éthiopiens, ceux d'Asie & ceux d'Afrique. Hérodote les distingue en termes formels; & voilà pourquoi dans les écrits de l'antiquité, le nom d'Éthiopie est commun à divers pays d'Asie & d'Afrique; c'est pour cela qu'ils ont donné si souvent le nom d'Indiens aux Éthiopiens, & le nom d'Éthiopiens aux véritables Indiens. Dans Procope, par exemple, l'Éthiopie est appelée *Inde*. *Voyez*-en les raisons dans les observations de M. Freret.

Le Chusistan montre peut-être les premieres habitations des Éthiopiens, pendant que l'Inde & l'Afrique nous apprenent leurs divisions: aussi M. Huet soutient fortement contre Bochart, que dans l'Écriture l'Éthiopie est désignée par la terre de Chus. (L'Éthiopie dans l'Écriture, & sur-tout dans l'ancien Testament, n'est point la contrée à laquelle on donne ce nom depuis tant de siecles. Elle n'étoit pas même dans l'Afrique, mais dans ce que nous appelons Arabie heureuse, dont elle faisoit partie. (Π)

Les Grecs s'embarassant peu de la science géographique, nommerent Éthiopiens tous les peuples qui avoient la peau noire ou basanée: c'est pour cela qu'ils appelerent les Colches Éthiopiens, & la Colchide Éthiopie. Mais Ptolémée est bien éloigné d'être tombé dans de pareils écarts: on lui doit au contraire la division la plus exacte & la plus méthodique qu'il y ait de l'anciene Éthiopie. *Voyez* sa géographie, liv. IV, ch. vij, viij & ix.

L'Éthiopie est fameuse dans l'antiquité à plusieurs égards; & comme il ne se trouve guere sous le ciel aucun peuple (ainsi qu'il n'y a presqu'aucune grande maison) qui ne se fasse gloire à présent, ou qui ne se soit vanté autrefois d'être plus ancien que ses voisins, les Éthiopiens disputerent aux Égyptiens la primauté de l'ancieneté, & ils étoient fondés à la prétendre suivant M. l'abbé Fourmont. *Voyez* sa dissertation à ce sujet dans les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, *tome VII.*

Nos géographes ne s'acordent point sur les pays que l'on doit nommer l'Éthiopie; il me paroît seulement que l'opinion la plus reçue, donne pour bornes à l'Éthiopie moderne la mer Rouge, la côte d'Ajan & le Zanguébar à l'orient; le Monoëmugi & la Cafrerie au midi; le Congo à l'occident; le Zara & l'Égypte au septentrion.

Mal-gré la prodigieuse chaleur qui regne dans cette immense contrée, & mal-gré sa position sous la zône torride, elle est néanmoins par-tout habitée, contre l'opinion des anciens; & les plus grandes rivieres de l'Afrique, le Nil & le Niger, y ont leurs sources. Dans le sens le plus étendu, on divise tout ce vaste pays en deux parties générales; savoir, la haute & la basse Éthiopie. La haute Éthiopie est la partie la plus septentrionale, & en même temps la plus orientale: elle renferme la Nubie, l'Abyssinie, les Giaques ou Galles, & la côte d'Abex; quelques-uns y ajoutent l'Ajan, & le Zanguébar. La basse Éthiopie s'étend le plus vers le midi & vers le couchant; elle renferme le Monoëmugi, le Monomotapa, & les grandes régions de Biafara, & des Cafres. Les Portugais ont découvert, depuis environ deux siecles & demi, cette basse Éthiopie, qui étoit presqu'entiérement inconnue aux anciens.

L'Éthiopie entiere est entre le 23 degré de latitude septentrionale, & le 35 de latitude méridionale. Sa longitude est entre les degrés 33 & 60. (*R.*)

ÉTHNA. *Voyez* Gibel.

ÉTIENNE (Saint); ville du Forès, en France, située sur le ruisseau de Furens. *Long.* 22; *lat.* 45, 22.

Cette ville, du gouvernement de Lyonois, profitant de la qualité de ses eaux pour la trempe du fer & de l'acier, & des mines de charbon de terre que la nature a placées dans son voisinage, fait un commerce très-étendu & très-considérable des ouvrages de coutelerie, des armes à feu, des armes blanches, de la ferurerie, & en général de la clineaillerie qui sortent de ses âteliers. La rubanerie y est encore une branche considérable de négoce. Aussi cette ville est-elle de beaucoup plus considérable que toutes les autres villes du Lyonois, après Lyon, & l'on y compte au moins 18,000 mille habitans. Elle est à 9 liu. s. e. de Feurs, 12 s. o. de Lyon, & 110 s. de Paris. (*R.*)

Étienne d'Agen (Saint); petite ville de France, en Agénois, dans la Guienne. (*R.*)

Étienne d'Argenton (Saint); petite ville de Berry en France, de l'élection de la Chatre, avec titre de marquisat. (*R.*)

Étienne de Lauzun (Saint); petite ville de France, en Agénois, dans la Guienne. (*R.*)

ETLINGEN. *Voyez* Ettlinggen.

ÉTOILE; petite ville du Dauphiné dans le Valentinois, située sur une hauteur. C'est aussi le nom d'un fort qui protege la ville de Hambourg. (*R.*)

ÉTON. *Voyez* Éaton.

ÉTRURIE. *Voyez* Hétrurie.

ETSCH. *Voyez* Etschland.

ETSCHLAND, ou Quartier de l'Adige; contrée du Tirol, aux environs de l'Adige. (*R.*)

ETTAL; couvent de Bénédictins, avec une académie, sur la riviere d'Ammer, dans la régence de Munich, en haute Baviere. (*R.*)

ETTINGEN, Dettingen, ou Dettingue; village d'Allemagne, dans l'électorat de Maïence, remarquable par la bataille que les Anglois y gâgnerent en 1743 contre les François, commandés par le maréchal de Noailles. Il est situé sur le Mein, près de Hanau. (*R.*)

ETTLINGGEN; petite ville d'Allemagne, au cercle de Suabe, & dans le marquisat de Bade, entre Pfortzheim & Rastadt, à quatre lieues de l'une & de l'autre. C'est le chef-lieu d'un baillage. Elle a un couvent de Cordeliers. *Long.* 27, 6; *lat.* 48, 53. (*R.*)

EU; ville assez considérable de France dans la Normandie, avec titre de comté-pairie. Il y a élection, baillage, maitrise des eaux & forêts, gouvernement de place, amirauté, bureau des fermes, grenier à sel. Elle est située dans un vallon sur la rive gauche de la Brêle, dans un pays fertile en grains, & où il y a des bois & des verreries. Elle a une Église collégiale, trois paroisses, & un collége, dans l'Église duquel se voient les tombeaux du duc de Guise, surnommé le Balafré, & de Catherine de Cleves sa femme. Il s'y trouve d'ailleurs une abbaye, un prieuré d'Augustins, deux châteaux, & quelques vestiges d'antiquités Romaines. On y fabrique des serges & des denteles. Le comté d'Eu, composé de cinquante paroisses dans un district peu étendu, offre plusieurs curiosités natureles, & beaucoup de pétrifications. Cette ville est à 6 lieues n. e. de Dieppe, 5 s. e. d'Abbeville, & 38 n. o. de Paris. *Long.* 19, 5; *lat.* 50, 2. (*R.*)

(II) EUGANEI (monts). Il n'est guere possible de trouver des collines si délicieuses comme les monts *Euganei* dans le Padouan. Ils sont très-fertiles en oliviers, raisins, & fruits excellens de toute espece. Les pâturages très-bons nourissent quantité de troupeaux, dont la laine n'a point d'égal qu'en Espagne. L'air y est très-sain & très-léger, le coup d'œil riant & délicieux; & c'est ce qui a rempli ces monts de quantité de lieux de plaisance très-superbes. Les eaux thermales & les bains très-commodes concourent à y attirer du monde de toute part.)

EUGENE; Mont ou cap de Hongrie dans le district de Bude, sur le Danube, vis-à-vis l'île de Csepel: il porte le nom de l'illustre prince Eugene de Savoie, qui en aimoit beaucoup le séjour, qui se plaisoit à l'embélir, & qui en faisoit assidument cultiver le sol. L'on y voit un château, un parc, des maisons de paysans, de belles vignes, de bons champs & de gras pâturages dans un circuit de deux lieues. Ce lieu se nomme encore *Eugeniensberg*. (*R.*)

EUGUBIO. *Voyez* Gubio.

EULENBOURG, ou Eilenbourg, anciénement Ilenaourg, Ilebourg, & Ilebouro; ville immédiate de l'empire, au cercle de haute Saxe, dans le district de Léipsick, située dans une île formée par la riviere de Mulde. Elle a trois Eglises & un château. Son commerce consiste dans la biere qui sort de ses nombreuses brasseries, & qui est fort renomée. Elle a une surintendance qui s'étend à vingt-trois paroisses, & presqu'autant de succursales. Cette ville est à 6 li. de Léipsick. (*R.*)

EUPHRATE; grand fleuve d'Asie, qui prend sa source au mont Ararat dans l'Arménie, & se jete dans le golfe Persique, après s'être joint au Tigre. (*R.*)

(L'Euphrate coule d'abord d'orient en occident; puis quand il est arivé aux confins de la petite Arménie, il tourne au midi séparant l'Anatolie de la Turcomanie, & la Mésopotamie ou le *Diarbek*, de la Syrie & de l'Arabie déserte: il va se joindre au Tigre à Gorno, n'a plus avec lui qu'un même lit, qu'on nomme *Scat el Arab*, c'est-à-dire, la riviere des Arabes, & va se décharger dans le Golfe de Bassora, autrefois appelé le Golfe Persique.)

Euphrate; ville nouvele de l'Amérique septentrionale, dans la Pensylvanie, à cinquante milles de Philadelphie. (*R.*)

EURE; riviere de France, qui prend sa source au Perche dans la forêt de Logni, & se jete dans la Seine, un peu au dessus du Pont-de-l'Arche. Elle porte bateaux. (*R.*)

EURIPE (l'); petit détroit de la mer Égée, si serré, qu'à peine une galere y peut passer, sous un pont qui le couvre, entre la citadelle & le donjon de Négrepont. Tous les anciens géographes, historiens, naturalistes, & les poëtes mêmes, ont parlé du flux & du reflux de l'Euripe; les uns, selon le raport qu'on leur en avoit fait, & les autres sans l'avoir peut-être consideré assez attentivement en divers quartiers de la lune. Mais enfin le P. Babin, jésuite, nous en a donné, dans le siecle passé, une description plus exacte que celle des écrivains qui l'ont précédé, & comme cette description est insérée dans les voyages de M. Spon, qui sont entre les mains de tout le monde, j'y renvoie le lecteur.

Le docteur Placentia, dans son *Egeo redivivo*, dit que l'Euripe a des mouvemens irréguliers pendant dix-huit ou dix-neuf jours de chaque mois, & des mouvemens réguliers pendant onze jours, & qu'ordinairement il ne grôssit que d'un pied, & rarement de deux pieds. Il dit aussi que les auteurs ne s'acordent pas sur le flux & le reflux de

de l'Euripe; que les uns disent qu'il se fait deux fois, d'autres sept, d'autres onze, d'autres douze, d'autres quatre fois en vingt-quatre heures : mais que Loirius l'ayant examiné de suite pendant un jour entier, il l'avoit observé à chaque six heures d'une maniere évidente, & avec un mouvement si violent, qu'à chaque fois il pouvoit tourner alternativement les roues d'un moulin. *Hist. nat. génér. & part. tom. I, pa.* 489. (*R.*)

(On a voulu faire croire qu'Aristote s'étoit noyé volontairement dans l'Euripe, parce qu'il ne pouvoit comprendre la cause de son mouvement.)

EUROPE ; grande contrée du monde habité. L'étymologie qui est peut-être la plus vrai-semblable, dérive le mot *Europe* du phénicien *urappa*, qui, dans cette langue signifie *visage blanc;* épithete qu'on pouroit avoir donné à la fille d'Agenor sœur de Cadmus, mais du moins qui convient aux Européens, lesquels ne sont ni basanés comme les Asiatiques méridionaux, ni noirs comme les Africains.

L'Europe n'a pas toujours eu ni le même nom, ni les mêmes divisions, à l'égard des principaux peuples qui l'ont habitée ; & pour les subdivisions, elles dépendent d'un détail impossible, faute d'historiens qui puissent nous donner un fil capable de nous tirer de ce labyrinthe.

Mais loin de considérer dans cet article l'Europe telle que l'ont connue les anciens, dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, je ne veux dire ici qu'un seul mot de ses bornes.

Elle s'étend dans sa plus grande longueur depuis le cap de Saint Vincent en Portugal & dans l'Algarve, sur la côte de l'Océan atlantique, jusqu'à l'embouchure de l'Obi dans l'Océan septentrional, par l'espace de douze cents lieues françoises de vingt au degré, ou de neuf cents milles d'Allemagne. Sa plus grande largeur, prise depuis le cap de Matapan au midi de la Morée jusqu'au Nord-Cap, dans la partie la plus septentrionale de Norwege, est d'environ sept cents trente-trois lieues de France, de vingt au degré pareillement, ou de cinq cents cinquante milles d'Allemagne. Elle est bornée au midi par l'Afrique, dont elle est séparée par la mer Méditerranée ; à l'occident par l'Océan atlantique, ou occidental ; au septentrion par la mer Glaciale, & à l'orient par l'Asie.

On n'est pas trop d'accord sur les limites qui séparent ces deux parties du monde ; cependant il est reçu plus généralement que l'on doit y comprendre le Don, les Palus méotides, la mer Noire, l'Hellespont & l'Archipel.

L'Europe comprend deux empires, savoir, l'empire d'Allemagne & celui de Russie : on peut même y ajouter une grande portion de l'empire Ottoman, qu'on appele la Turquie Européene. Douze royaumes; savoir, la Suede, le Danemarck, l'Angleterre, la Prusse, la Pologne, la Hongrie & la Bohême, la France, le Portugal, l'Espagne, le royaume de Naples & des deux Siciles, & enfin la Sardaigne. On doit remarquer que la Hongrie & la Bohême ne font plus qu'un royaume, qui est aujourd'hui sous l'empereur d'Allemagne.

Un prince ecclésiastique qui est le Pape.

Un archiduc, savoir, celui d'Autriche, & un grand duc, qui est celui de Toscane.

Il y a aussi en Europe quatre grandes républiques, qui sont celles de Venise, des Provinces-Unies, ou États de Hollande, des Treize-Cantons Suisses, & de Gênes.

Il y en a quatre autres moins puissantes; savoir, celles de Geneve, entre la France, la Suisse & la Savoie; de Lucques, au nord-ouest de la Toscane; de Saint Marin, dans le duché d'Urbin, près le golfe de Venise; & de Raguse, au midi de la Dalmatie.

L'Europe se divise en seize parties ; quatre vers le nord, qui sont les Îles Britanniques, les États de Danemarck, qui renferment le Danemarck & la Norvege; la Suede, & la Russie, ou Moscovie.

Huit au milieu, qui sont la France, les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne & la Prusse.

Et quatre au midi, le Portugal, l'Espagne, l'Italie & la Turquie en Europe.

Toutes ces puissances, soit par les négociations, soit par les armes, se heurtent sans cesse, & n'ont d'autre but que de s'agrandir aux dépens des nations voisines. Presque toutes sont tourmentées de l'esprit des conquêtes. En vain nous parle-t-on de cette balance politique qui regne parmi les potentats de l'Europe! Cette prétendue harmonie empêche-t-elle le sang de couler ? A-t-elle empêché une puissance de se vendre à une autre puissance? Avoit-elle retardé le partage de la Pologne? Avoit-elle défendu aux Anglois d'envahir le sceptre des mers? Dans le choc des grandes puissances, les petits états sont presque toujours écrasés. Que fait-on pour les dédomager de leurs pertes! Dans les négociations, ils sont ou vendus, ou sacrifiés! Qui songe à venger leur outrage, & à faire parler leurs droits!

Si les peuples sont écrasés dans ces chocs continuels de nation à nation, si à peine ont-ils réparé les malheurs d'une guerre, qu'ils sont replongés dans une autre guerre, sont-ils plus heureux dans leur administration intérieure? Quel est dans toute l'Europe le peuple dont on puisse envier le sort? Sera-ce l'Espagnol, avec ses préjugés, & son gouvernement? (*Voy. Nos Remarques à l'art. Espagne*). Sera-ce le Prussien, dans son esclavage militaire? l'Allemand, sous ses maîtres nombreux? le Polonois, sous le despotisme des nobles? le Danemarck & la Suede, où le gouvernement engloutit la substance des peuples? la Moscovie avec son luxe encore barbare & son esclavage? l'Italie, pauvre & delicieuse? la France enfin? Ô ma patrie! Repoussé par le luxe révoltant des villes, je vois dans les terres les plus fertiles, des infortunés à demi vêtus, dont l'air misérable semble me dire: *j'ai faim!* Et cependant quel peu-

ple pouroit-être plus heureux! C'est dans la Suisse, en Angleterre, dans les républiques, enfin par-tout où regne la liberté & de bonnes loix, que je vois des peuples heureux! c'est-là que l'industrie force une terre sauvage à devenir féconde! c'est-là que l'acord de toutes les volontés tend au bien général; c'est-là seul que regne le patriotisme, parce qu'il ne peut exister que dans les lieux où il y a une patrie.

De toutes les parties du globe, celle cependant où les peuples sont moins esclaves, & par conséquent moins malheureux, c'est l'Europe. Les sciences, les arts y retardent les progrès de l'esclavage. Les hommes sont plus doux, les gouvernemens plus tempérés, les loix plus sages.

En parlant des loix civiles, ne doit-on pas s'étoner que des peuples instruits conservent dans leur législation tout ce qui caractérise encore les siecles de barbarie? En vain les arts & les sciences ont-ils fait tant de progrès; quelques états de l'Europe exceptés, on trouve encore par-tout l'empreinte du gouvernement féodal. Les bons ouvrages, sur cette matiere, restent ensévelis dans les bibliotheques, & ne sont guere médités que par ceux qui ne peuvent offrir à la patrie que des vœux.

Mais l'art cruel de détruire l'espece humaine, l'art sanglant de la guerre, est celui qui a fait le plus de progrès jusqu'à ce jour. Les gouvernemens, par les plus grandes récompenses, excitent sans cesse l'émulation de tous ceux qui lui consacrent leurs talens. C'est par cette funeste supériorité qu'on a vu les nations les plus nombreuses, les plus belliqueuses, disparoître devant une poignée de soldats. L'Européen a porté par-tout ses arts, sa valeur, son injustice, & a fondé des colonies dans tous les points du globe.

Si l'on considere l'Européen du côté des sciences & des arts utiles, que pouroit-on lui comparer? Les autres peuples les plus célebres ne sont point sortis des limites & des époques de leur empire; presque tous leurs arts, semblables à un arbre qui ne peut prospérer que dans le sol qui l'a vu naître, ont été concentrés à leurs besoins personels: l'Européen occupé du présent, cherchant à lire dans l'avenir, n'a point dédaigné les siecles antérieurs. On l'a vu recueillir, avec des peines infinies, les débris des arts, & riche de ces précieuses dépouilles antiques, perfectioner ce que le génie n'avoit pu mûrir encore, ajouter de nouveles découvertes aux découvertes anciennes, enchaîner par ses calculs la marche des astres, oposer un frein aux élémens, & parcourant toutes les terres, toutes les mers, interroger la nature jusque sous les poles! Quelle supériorité n'a-t-il pas sur toutes les nations du monde, par sa marine & son commerce? Lui seul a su se construire des citadelles flotantes, qui, avec la marche la plus rapide, vont porter la terreur chez tous les peuples. Lui seul connoît parfaitement cet art consolateur de les raprocher tous, & féconder un climat des productions d'un autre climat. Faites un pas sur les mers, parcourez les terres, par-tout vous trouverez ses comptoirs, ses colonies, ses facteurs, ses magasins & ses vaisseaux! Faut-il que tant d'avantages, tant de découvertes, tous ces prodiges de l'industrie humaine, n'aient d'autre but que de s'assujétir des peuples paisibles, de s'enrichir de leurs dépouilles, de les chasser de leur sol paternel, & de vendre des hommes libres comme on vendroit de vils troupeaux!

On évalue généralement la population de l'Europe à cent cinquante millions, nombre prodigieux, mais bien inférieur cependant à celui des autres parties du monde: l'Asie seule est deux fois, & au delà même plus peuplée. Quelques écrivains ont prétendu, sans fondement, que la population étoit autrefois plus considérable. Je suis bien éloigné d'admetre ce sentiment. Il suffit pour cela de considérer le nombre & la grandeur des villes, la quantité de bourgs & de villages; le cours des fleuves plus contenu, les canaux creusés pour fertiliser les terres, les campagnes mieux cultivées, les bois abatus, les terres défrichées, les marais desséchés; plus de connoissances dans tous les genres de culture, l'anéantissement de ces petites guerres féodales qui désoloient l'Europe, la maniere de combatre beaucoup moins meurtriere; les pestes, les épidémies, & le peu de police pour y remédier, les croisades, la tyrannie des seigneurs, l'esclavage enfin plus dépopulateur que tout le reste! Le nord de l'Europe a été incontestablement plus peuplé, parce que les Romains portant par-tout leurs armes victorieuses, avoient refoulé vers le nord d'innombrables peuplades qui fuyoient l'esclavage. Aujourd'hui le midi est couvert d'un peuple nombreux; les royaumes septentrionaux au contraire sont presque déserts en les comparant à ce qu'ils étoient autrefois. Ils s'en faut bien cependant que cette belle partie du monde soit aussi peuplée qu'elle pouroit l'être. Sans les émigrations nombreuses en Amérique, en Asie, & en Afrique, sans les vexations des gouvernemens, sans une foule d'autres circonstances, &c. que de millions d'habitans ne pouroit-elle pas nourir encore! A l'aspect consolant des bonnes loix établies pour le bonheur des peuples, le philosophe feroit des vœux sans doute pour cet excès de population; mais peut-il souhaiter de voir sortir des millions d'êtres pour en faire des millions de malheureux!

Quant aux langues que l'on parle en Europe, on ne peut guere les considérer que comme un mélange de toutes les langues anciennes. Dans la plupart on y trouve encore les débris récens du Grec, du Latin, de la langue Celtique, &c. le Gothique, la langue des Francs, l'Allemand & le Scandinavien ont tiré leur origine des langues Suédoises & Danoises, qui devoient beaucoup au Grec & au Latin. Cette langue gothique ressembloit beaucoup à celle que l'on parle encore aujourd'hui dans l'Irlande & dans quelques districts de la province de Thallande, en Suede. La lan-

gue des Fioniens & celle des Esthoniens en different moins que celle des Lappons. La langue Hongroise a quelque raport avec celle de Fionie. Les Lithuaniens, les Courlandois & les Livoniens ne different que dans leur dialecte. On parle l'Esclavon, à quelques variations près, en Russie, en Hongrie, en Illirie, en Bohême, en Moravie, en Lusace, dans une partie de la Stirie, & de la Carinthie & en Pologne. L'Italien & le Valasque sont un mélange de Latin & d'autres langues. Celle que l'on parle dans plusieurs baillages dépendans des Grisons, est composée d'Italien & de Latin. L'ancien Celtique ou Gaulois est encore en usage en basse Bretagne, & dans la principauté de Galles. Ce Jargon mélangé avec le Franc, le Gaulois & le Latin, a donné naissance à la langue Françoise. Anciénement en Espagne on parloit le Cantabre, qui est encore en usage dans les provinces de Guipuscoa, d'Alava & de Biscaie, dans les deux Navarres & dans les terres de Labour & de Soule, situées en France. Mais cette langue ayant été confondue avec les langues Phéniciene, Carthaginoise, Latine, Gothique & Maure, ce mélange produisit l'Espagnol ou le Castillan, que l'on parle aujourd'hui, & dont le Catalan differe beaucoup plus que le Portugais. La langue Irlandoise est en usage en Irlande, & dans la partie septentrionale de l'Ecosse. La langue Angloise a pour fondement celles que parloient au cinquieme siecle, les Saxons, les Jutlandois, les Frisons, &c. mais les Anglois ont enrichi leur langue aux dépens de toutes les langues du monde, & ce peuple a adopté les expressions étrangeres qui lui manquoient pour exprimer tout ce qu'il avoit à peindre ; par ce moyen l'Anglois sera, tôt ou tard, une des plus riches, des plus énergiques, & des plus variées de toutes les langues. Le Grec moderne que parlent les Grecs de l'Archipel, & ceux qui habitent les autres contrées de la Turquie, est l'ancien Grec corrompu. Le Tartare & le Turc enfin, sont, à quelque chose près, pour ainsi dire, une même langue.

Les différentes religions de l'Europe sont : 1°. le Christianisme, qui se divise en Catholiques & en plusieurs branches de sectes hétérodoxes ; 2°. le Judaïsme ; 3°. le Mahométisme, & 4°. le Paganisme. On ne trouve guere de païens que dans le nord, parmi ces contrées sauvages où les Missionaires n'ont pu encore pénétrer.

(Π) Pour donner une idée de la grandeur des différens états de l'Europe, nous alons raporter ici le calcul qu'en a fait Busching. On doit observer qu'il s'agit de milles carrés géografiques.

La Russie, avec tout son empire	4,800,000
Le royaume de Pologne & le grand duché de Lithuanie	214,400
La Suede & la grande principauté de Finlande	204,800
L'Allemagne	177,984
La Turquie Européene, avec la Tartarie de Crimée	568,704
La France	560,000
L'Espagne	136,000
Le Danemarck	500,400
La Grande-Bretagne, & l'Irlande	96,000
La Hongrie, la Transilvanie, ainsi que les parties de la Croatie & de la Dalmatie, possédées par la maison d'Autriche	540,800
Le Portugal	30,000
Naples & Sicile	29,376
Les états du roi de Sardaigne	59,604
Les Cantons Suisses	17,440
L'État Ecclésiastique	52,800
Le royaume de Prusse	8,664
Les Provinces-Unies	50,000
Le grand duché de Toscane	7,040
Gênes & Corse	4,640
Les états du duc de Modene	1,440
Ceux du duc de Parme	5,440
Les États de la République de Venise en Italie	10,000

Les mers qui entourent l'Europe, sont :

I. La mer Occidentale, qu'on nomme aussi *mer Atlantique*. Elle est située entre l'Europe, l'Afrique & l'Amérique, en s'étendant d'un côté vers la mer du Nord, & de l'autre vers le Sud, jusqu'à la mer d'Éthiopie. Elle reçoit encore plusieurs autres noms particuliers selon les différentes provinces qu'elle touche : on appele *mer de Biscaie*, ou *d'Espagne*, la partie qui baigne les côtes de ce royaume : près de la Guienne en France, on l'appele *mer d'Aquitaine*, ou *plutôt mer de Guienne*. Entre la France & l'Angleterre, elle porte le nom de *mer Britannique* ; entre l'Angleterre & l'Irlande celui de *mer d'Irlande*.

La partie la plus étroite entre Douvres & Calais, que l'on nomme *la Manche* ou *le Canal*, n'a, suivant Picard & de la Hire, que vingt-un mille trois cents soixante-neuf perches de France ; c'est de là qu'on l'a appelée *pas de Calais*.

Plusieurs savans prétendent, avec beaucoup de fondement, qu'il y avoit anciénement un isthme qui joignoit l'Angleterre à la France, & qui aura été détruit par la fureur des flots ou par quelque tremblement de terre. On peut lire sur cet objet la dissertation de M. Desmarets qui a remporté le prix à l'Académie d'Amiens.

II. La mer Germanique est cette partie de l'Océan qui est située entre la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies, l'Allemagne, le Danemarck & la Norwege. On la nomme aussi *mer du Nord*, *mer d'Ouest*, & près de la Jutlande elle est appelée *mer Cimbrique*.

Cette mer est sujete au flux venant d'orient, & au reflux venant d'occident. Près de la Norwege le flux fait ordinairement monter les eaux depuis quatre jusqu'à six pieds, & tout au plus jusqu'à huit pieds. Mais en Angleterre & aux Provinces-Unies où le canal gonfle les eaux, elles mon-

tent bien davantage. Les eaux de cette mer ont beaucoup plus de parties salines que celle de la mer Orientale; elles déposent beaucoup de sel dans les creux des rochers, sont grasses, & donnent le soir une lueur que les marins appelent *Morild*.

Les productions remarquables de la mer du Nord sont, 1°. le tang, *alga* en latin, plante de couleur verte ou brune, longue depuis deux aunes jusqu'à dix. Les Norwégiens l'emploient avec succès pour engraisser leurs terres, & dans les provinces septentrionales elle sert à la nouriture du bétail: 2°. l'arbre de mer; il prend racine dans un fond de cent jusqu'à deux cents brasses d'eau, ce qui est cause qu'il est très-difficile de l'arracher entiérement. On juge de sa grandeur & de sa grosseur par quelques branches qui ont jusqu'à sept pouces de diametre. Cette mer est très-orageuse, & cause souvent des ravages considérables, par ses débordemens.

Les eaux de cette mer qui sont dans la partie septentrionale de la Jutlande, des îles de Fünen & de Séelande, & qui mouillent les côtes de Suede & de Norwege, sont très abondantes pour la pêche des harengs. C'est près des montagnes de la Jutlande que commence un ban de sable très-dangereux.

III. La mer Orientale ou Baltique, en Allemand *Ostsee*, est un grand golfe situé entre le Danemarck, l'Allemagne, la Prusse, la Courlande, la Russie & la Suede. On remarque que dans le temps des vents du nord, les eaux de cette mer deviennent douces jusqu'à un certain point. Elles ont en général peu de sel, parce qu'elles reçoivent beaucoup de fleuves. La plus grande profondeur de cette mer ne va guere au delà de cinquante toises. Des savans ont observé que dans un espace de cent ans, les eaux sont tombées d'environ quarante-cinq pouces géométriques. La pêche est très-considérable. Lorsque cette mer est agitée, elle jete sur les côtes de Prusse & de Courlande de l'ambre jaûne. Elle est divisée près de la Suede en deux golfes, savoir, le golfe de Bothnie, & le golfe de Finlande. La mer Baltique forme un troisieme golfe qui est appelé *golfe de Livonie* ou de *Riga*.

IV. La grande mer du Nord, *Nordmer*, *Oceanus septentrionalis*, plus haut vers le nord. Elle est très-abondante en plusieurs especes de poissons fort gras, parmi lesquels est le hareng, dont une quantité prodigieuse se retire tous les ans dans la mer Germanique. L'on y trouve également beaucoup de bois floté qui ne peut venir que des fleuves de l'Amérique septentrionale qui se jetent dans cette mer. Une partie de cette mer, depuis la nouvele Zemble, jusqu'aux montagnes de Tschuket, est nommée *mer Glaciale*, à cause des énormes montagnes flotantes de glaces qu'on y trouve pendant presque toute l'année.

Plusieurs savans ont observé que ses eaux diminuoient & qu'elles s'étendoient autrefois davantage vers le Sud. Les preuves existent dans les debris de toute espece & les dépouilles d'animaux qu'elle a laissés sur des montagnes trop élevées pour que le flux ni les vagues puissent jamais y atteindre.

Presque toutes les nations de l'Europe ont fait jusqu'à présent des tentatives inutiles pour se frayer par cette mer un chemin vers les Indes: les navigateurs les plus intrépides n'ont pu avancer que jusqu'au 80e degré septentrional; nombre d'îles dont cette mer est embarassée, les montagnes flotantes de glaces qui retardent la marche des vaisseaux, & qui les menacent continuélement de les briser, feront toujours des obstacles à la découverte de ce passage.

V. La mer Noire, *mare Nigrum*, *pontus Euxinus*, & *Cara denghis* par les Turcs, communique à la Méditerranée, & peut avoir trois mille huit cents milles anglois de contour, ou environ mille trois cents lieues de France. Elle est ainsi nommée parce qu'elle est beaucoup plus orageuse qu'aucune autre mer. On y rencontre aussi beaucoup de bas-fonds; la vague élevée & courte bat le vaisseau de tous côtés, & on n'y trouve pas de bons ports. Ses eaux sont plus douces que toutes les autres eaux de mer, & elles gelent en hiver. Vers le nord elle communique à la mer d'Azoff par le détroit de Caffa.

VI. La mer d'Azoff s'étend depuis la Tartarie de Crimée jusqu'à Azoff. On la nomme aussi la mer de Zabache; les anciens la nommoient *Palus meotides*. On observe que la grande quantité de fleuves qui s'y jetent rend les eaux si bourbeuses, qu'elle devient de jour en jour moins propre à la navigation.

VII. Vers le sud-ouest, la mer Noire se jete, par le Bosphore de Thrace, dans la Propontide, aujourd'hui la mer de Marmora, du nom d'une de ses îles. Elle communique, par l'Hellespont, à l'Archipel, autrement dit mer Égée, que les Turcs nomment *mer Blanche* & *mer des Îles*. Elle renferme en effet beaucoup d'îles fameuses, & est une partie de la mer Méditerranée. La mer Adriatique, ou golfe de Venise, est le plus remarquable des golfes de la Méditerranée. Celle-ci communique à la mer Atlantique par le détroit de Gibraltar. Ce détroit peut avoir neuf milles Espagnols de longueur, sur quatre de largeur. La mer Méditerranée reçoit des accroissemens d'eau très-considérables par le nombre de grands fleuves qui vienent s'y jeter des trois parties du monde, ainsi que par la grande quantité d'eau que l'Océan y décharge, & toutes celles qui vienent de la mer Noire; cependant cette mer est beaucoup plus basse que l'Océan, & les évaporations y sont incomparablement plus fortes qu'aux autres mers, ce qu'on doit attribuer sans doute au grand nombre de volcans qui l'environent. Le flux & reflux ne s'y fait presque point sentir; il est remarquable cependant dans le détroit de Messine, & dans le golfe Adriatique. On a remarqué dans

la Méditerranée un mouvement, ou une pente qui va de l'orient à l'occident, & un courant considérable, qui part de l'Océan, & se jete dans la Méditerranée, rase les côtes d'Espagne, celles d'Italie, entre dans la mer Adriatique, tire au nord-ouest vers le rivage & les îles de Dalmatie, tourne dans l'angle de cette mer près de Venise, revient descendre le long des côtes orientales de l'Italie, se jete vers les côtes d'Afrique & remonte vers l'occident. *Voyez* la remarque de M. Stratico à l'article COURANT, *Dictionaire de Marine*.

On voit quelquefois dans la Méditerranée une espece de gros poissons qui, vrai-semblablement sont des petites baleines. On en aperçoit des côtes à Pise & à Chiozza (Il n'y a à Chiozza que la peau d'un espece de crocodille pris dans les lagunes.) En 1723, un de ces monstres s'égara dans le canal de Pesaro. La pêche des sardines est très-abondante dans la mer Adriatique. On y trouve aussi du corail, aussi bien que dans plusieurs autres parties de la Méditerranée.

Je ne sai si l'on a raison de partager le monde en quatre parties, dont l'Europe en fait une; du moins cette division ne paroît pas exacte, parce qu'on n'y sauroit renfermer les terres arctiques & les terres antarctiques, qui, bien moins connues que le reste, ne laissent pas d'exister, & de mériter une place sur les globes & sur les cartes.

L'Europe est appelée *Celtique* dans les temps les plus anciens. Sa situation est entre le. 9e & le 93e degré de *longit.*, & entre le 34e & le 73e de *latit.* MASS. DE MOR. (Le nom d'Europe vient des premiers navigateurs (les Phéniciens) qui appelerent ainsi l'extrémité de ce continent où est aujourd'hui Constantinople, & ce nom signifie à ce que l'on croit *visage blanc*.

Encore actuélement dans les Indes les Européens sont distingués des naturels du Pays, par le nom de *Blancs*.)

EUROTAS; riviere du Péloponese, fameuse à plusieurs égards, & en particulier pour avoir baigné les murs de Sparte. On l'appele aujourd'hui *Vasilipotamos*.

Ce fleuve est toujours tellement semé de roseaux magnifiques, qu'il ne faut pas s'étoner qu'Euripide, dans son *Hélene*, le surnome *Callidonax*. Les jeunes Spartiates en faisoient usage pour coucher dessus, & même on les obligeoit d'aller les cueillir avec leurs mains sans couteau & sans autre instrument: c'étoit-là leurs matelas & leurs lits de plume.

L'Eurotas est encore, comme dans les beaux jours de la Grece, couvert de cygnes d'une si grande beauté, qu'on ne peut s'empêcher d'avouer que c'est avec raison que les poëtes lui ont donné l'épithete d'*Olorifer*:

Taygetique phalanx, & olriferi Eurotæ
Dura manus . . . . . . dit Stace.

Autrefois cette riviere se partageoit en plusieurs bras; mais aujourd'hui on seroit bien embarassé de discerner celui qui s'appeloit Euripe, c'est-à-dire, ce canal où se donnoit tous les ans le combat des Éphebes; car le Vasilipotamos n'est guere plus gros en été près de Misitra, que ne l'est la riviere des Gobelins à Paris.

Mais admirons sur-tout la destinée de ce fleuve, parce qu'en a dit Séneque, *Hanc Spartam Eurotas amnis circumfluit, qui pueritiam indurat, ad futuræ militiæ patientiam*: les Lacédémoniens y plongeoient leurs enfans, pour les endurcir de bonne heure aux fatigues de la guerre, & les Turcs s'y baignent dans l'espérance de gâgner le royaume des cieux. (*R.*)

EUSTACHE (l'île de Saint); île de l'Amérique septentrionale; c'est la plus forte des Antilles, par sa situation. Elle est au n. o. de Saint-Christophe, avec un bon port. Ce n'est proprement qu'une montagne qui s'éleve en pain de sucre, & dont le sommet est excavé en forme de vallon.

Saint-Eustache n'a que deux lieues de long & une de large. Des François chassés de Saint-Christophe s'y réfugierent en 1629, & l'abandonerent quelque temps après, peut-être parce qu'il n'y avoit d'autre eau potable que celle des citernes. Elle apartient aux Hollandois, auxquels elle avoit été enlevée dans cette guerre par les Anglois. *Long.* 316, 40; *lat.* 17, 40. (*R.*) (Π) Pendant la derniere guerre, les Anglois s'étant emparés de cette île, le Marquis de Bouillé gouverneur de la Martinique, surprit & fit prisoniere avec 200 hommes la garnison Angloise consistante en 1200 soldats. À la paix de 1783 elle fut rendue aux Hollandois.)

EUSUGAGUEN; ville forte de la province d'Héa, au royaume de Maroc, en Afrique. Ses habitans font d'un commerce très-difficile: cependant on tire d'eux du miel & de la cire. (*R.*)

EUTHIO. *Voyez* EUTIN.

EUTIM, ou EUTHIM; étoit un siége épiscopal de l'Arabie, sous Bostra métropole, que la notice épiscopale de 1225, appele *Eutimium*. (*R.*)

EUTIN; ville d'Allemagne, dans le Holstein, au cercle de basse Saxe. C'est la résidence de l'évêque de Lubeck. La ville est petite, mais elle est agréablement située sur un lac très-poissoneux. Le palais épiscopal est fort beau. Il s'y trouve une Église paroissiale catholique. Elle est à 8 lieues de Lubeck. (*R.*)

ÉVAUX; ou ÉVAON; petite ville d'Auvergne, chef-lieu de la baronie de Combrailles, & celui d'une élection, avec un grenier à sel, une maréchaussée, & une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint Augustin. Elle est située sur une hauteur, & elle est remarquable par des eaux minérales qui fournissent d'excellens bains. Cette ville est à 8 lieues de Montluçon. *Long.* 20, 10; *lat.* 56, 15. (*R.*)

ÉVESHAM; bonne & anciene ville d'Angleterre, dans la province de Worcester, sur la ri-

viere d'Avon, qui lui donne un port, où peuvent entrer d'assez grôsses barques. Elle étoit célebre autrefois par une abbaye de Bénédictins: elle a deux Églises paroissiales, deux écoles bien instituées & bien fréquentées; des fabriques de bas très-renommés, & des environs très-fertiles en grains & en fourages: elle fournit deux membres à la chambre des communes. La bataille que Simon de Montfort, comte de Leicester, perdit avec la vie, l'an 1263, contre le prince Édouard, fils du roi Henri III, fut livrée proche d'Évesham. *Long.* 15, 35; *lat.* 52, 10. (*R.*)

ÉVIAN; petite ville du duché de Chabalais, en Savoie, situce sur le lac de Geneve. Elle a deux Églises paroissiales, & deux couvens. En 1536 elle fut prise par la république de Valais, qui la rendit en 1569. Elle est à 9 lieues e. n. e. de Geneve, & 4 s. s. o. de Lausanne. *Long.* 24, 15; *lat.* 46, 23. (*R.*)

ÉVOLI, ou Éaoli; très-petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec titre de principauté. (*R.*)

ÉVORA; capitale de l'Alentéjo, en Portugal. *Long.* 10, 25; *lat.* 38, 28.

La ville est un peu élevée au dessus de la vaste plaine qui l'environe, & qui est couronée de montagnes. Sa population est de douze mille habitans. Elle a cinq paroisses, vingt-deux cloîtres & colléges, & plusieurs hôpitaux. On l'a fortifiée assez récemment de douze bastions, & de deux demi-bastions. L'ancien évêché de cette ville érigé en archevêché en 1540 a pour suffragans les siéges d'Elvas & de Faro. Cette ville nommée autrefois *Ebora & Elbora*, est pourvue d'une université. Son district est de quinze paroisses. Elle est à 24 lieues s. e. de Lisbone, 52, n. o. de Séville, & 20 s. o. d'Elvas. (*R.*)

Évora de-monte; très-petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, assise sur un roc. Le nombre de ses habitans est de huit cents, & il se trouve quatre paroisses dans son district. Elle est remarquable par la bataille que les Portugais y gâgnerent sur les Espagnols en 1663. (*R.*)

ÉVREUX, *Ebroice*, *Mediolanum Aulercorum*, *Civitas Ebroicorum*, *Civitas Evaticorum*; ville de France, dans la haute Normandie, située sur l'Iton. *Long.* 17, 48, 39; *lat.* 49, 1, 24.

Cette ville anciene avec titre de comté-pairie, apartient au duc de Bouillon. Elle a un gouverneur particulier & un commandant. C'est le siége d'un évêché & d'un baillage. Il s'y trouve une élection, une maitrise particuliere des eaux & forêts, neuf paroisses, deux abbayes, dix autres couvens de l'un & de l'autre sexe, & un séminaire. L'évêque est suffragant de Rouen. Son diocèse comprend quatre cents quatre-vingt-cinq paroisses Ses revenus annuels sont de 30,000 livres. La cathédrale est un très-bel édifice, & les dignitaires du chapitre ont le droit de porter la soutane rouge. Le commerce de cette ville consiste en draperies, toiles, grains. Elle est à 4 lieues de Louviers, 5 de Vernon, 8 de Dreux, 10 de Mantes & de Rouen, & 22 n. o. de Paris. (*R.*)

ÉVRON; grôs bourg de France, dans le Maine, avec une abbaye considérable de Bénédictins, qui vaut au titulaire 6500 liv. Il est à 4 lieues s. e. de Maïenne. Il s'y tient des foires & des marchés très-fréquentés. (*R.*)

ÉVROUL (Saint); bourg de France, en Normandie, au diocèse de Lisieux, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 2400 liv. (*R.*)

(Π) EX; riviere d'Angleterre. Elle a sa source dans le comté de Sommerset près du canal de Bristol, traverse le Comté de Dévou, & se décharge dans la mer de Bretagne à Exmouth.)

EXCESTER, ou Exeter; ville d'Angleterre, située sur la riviere d'Ex. *Long.* 14, 10; *lat.* 50, 52.

Cette ville, capitale de la province de Devonshire, est une des plus considérables d'Angleterre, par sa grandeur, sa richesse, & sa beauté. Elle est d'ailleurs très-bien fortifiée. Elle a le titre de comté, & ce fut la résidence des rois Saxons. Elle consiste en trois principales rues, qui aboutissent à une place publique. La grande rue est large, droite, & formée de maisons gothiques. Cette ville est le siége d'un évêché. La cathédrale est de la plus grande beauté. Depuis que le comte de Devonshire a comblé la riviere, au dessous de la ville, le commerce & les manufactures qui y étoient sur un pied florissant, y tombent journélement. Le nouveau canal que les habitans ont creusé ne porte que des barques. Elle envoie deux députés au parlement. Son évêché est suffragant de Cantorbéri. Elle est à 14 li. e. de Dorchester, 12 n. e. de Plimouth, & 47 s. o. de Londres. (*R.*)

EXETER, ou Excester. *Voyez* Excester.

EXIJA, ou Écija; ville de l'Andalousie en Espagne, située sur le Xenil. *Long.* 13, 23; *lat.* 37, 22.

Cette ville est peuplée d'environ huit mille habitans. Elle a six paroisses, dix couvens d'hommes, six de femmes, & cinq hôpitaux. Elle fut autrefois épiscopale, & beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle est dans un pays fertile, & abondant en pâturages, à 12 li. s. o. de Cordoue, & 18 e. de Séville. (*R.*)

EXILLES; petite ville de Piémont, dans le Briançonois, prise par le duc de Savoie en 1708. Elle est située sur un rocher, avec quatre bastions & un château fortifié, dans la vallée d'Oulx, & près de la Doire. La paix d'Utrecht en a confirmé la possession au duc de Savoie. C'est un passage important, qui conduit de Briançon à Suze par le mont Genevre. Elle est à 3 lieues s. o. de Suze, 10 n. o. de Pignerol, & 15 n. e. d'Embrun. *Long.* 24, 35; *lat.* 45, 5. (*R.*)

EYBENSCHITZ; petite ville de Moravie, sur la riviere d'Igla. (*R.*)

EYBENSTOCK; ville baillivale d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, & dans l'Ertzgeburg, à

un quart de lieue de la riviere de Mulde, sous la préfecture de Schwartzenberg. Elle est de trois cents vingt maisons, & tous ses habitans sont occupés, soit au travail des mines, soit à celui des denteles. Son voisinage abonde en métaux & en minéraux; il fournit des améthystes, des topazes, de l'opal, de l'aquamarin, du bon aimant, & un beau quartz transparent : un état du produit en fer & en étain pour l'an 1748, porte que l'on en tira pour lors au delà de six mille charges du premier, & de trois cents quatre-vingt treize quintaux du second : il s'y fabrique aussi par milliers des plaques de fer blanchi, dont le débit ordinaire est à Léipsick, à Hambourg, à Amsterdam & à Londres. Cette ville est du nombre de celles qui ont séance & voix dans l'assemblée des états du pays. (*R.*)

(Π) EYCHSTAT; petit état du cercle de Franconie en Allemagne. *Aistadiensis ditio*, *Quercopolitanus Episcopatus*. Cet état s'étend d'orient en occident le long de la riviere d'Altmuhl, l'espace de dix-huit lieues. Sa largeur n'est pas grande : il a environ cinq lieues vers le couchant, & trois du côté du levant. Il est environé du côté du couchant par le marquisat d'Anspach, & vers le levant par le duché de Neubourg, & le Palatinat de Baviere. Ses villes principales sont Gutzenhausen, Dolustin, & Aichstat ou *Eychstat* qui en est capitale & lui donne son nom. Weissembourg y est enclavé, mais n'en dépend pas. L'évêché d'*Eychstat* est suffragant de Maïence. Il fut fondé par un archevêque de ce siége en 748. Son évêque est Prince de l'Empire.)

EYMET; petite ville de France dans le Périgord. Elle est située sur le Drot. Le pays d'alentour est assez fertile en grains, vins, fruits & pâturages. (*R.*)

EYMOUTIERS. *Voyez* ESMOUTIERS.

EYNDOVEN; ville du Brabant Hollandois, aux Pays-Bas. Elle est située sur la Domel. *Long.* 23, 5; *lat.* 51, 28.

Cette ville, du pays de la généralité, eut autrefois quelques fortifications; aujourd'hui elle est ouverte. La fabrique des toiles en fait la principale richesse. La maison de Nassau-Orange en est propriétaire. Elle est à 5 lieues s. e. de Bois-le-Duc. (*R.*)

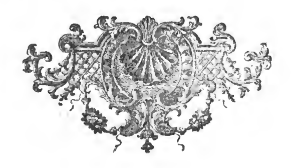
EYNEZAT; petite ville de France, en Auvergne. Elle est la généralité de Riom. (*R.*)

(Π) EYSENACH; ville du cercle de la haute Saxe en Allemagne. *Eisenacum*. C'est la capitale du duché d'*Eysenach*, en Thuringe. Eysenach est située à l'embouchure de l'Horsel dans la Nessa.

Le duché d'*Eysenach*, est un petit état de la Thuringe dans le cercle de la haute Saxe. Il apartient à la maison de Saxe-Weimar, & est situé entre le duché de Gotha & la Hesse. *Eysenach* en est la Capitale; Marcksul, château sur la Werra, est la résidence des Ducs.)

EZAGUEN; ville de la province d'Habat, au royaume de Fez, en Afrique. Elle est dans un terroir fertile en vins, à 23 lieues de Fez.

EZZAB; province d'Afrique, au royaume de Tripoli. Elle commence à l'occident, au delà des montagnes de Garian & de Biniguarid, & finit vers une riviere qui la sépare de Mesrata, & se jete dans la mer du côté de l'orient. La contrée d'Ezzab produit peu de blé, mais beaucoup de dattes, d'olives & de safran. Ce safran est tellement estimé au Caire, qu'il s'y vend le tiers plus que celui qui croît ailleurs. (*R.*)



FAABORG. *Voyez* FAARBOURG.

FAARBOURG ; ville de Danemarck, sur la côte méridionale de l'île de Fionie, dans un lieu bas, mais fertile, & au voisinage d'un golfe, dans lequel sont deux petites îles qui renferment chacune une Église. Cette ville a un port des plus médiocres, & en même temps des plus fréquentés du pays, à cause du grand commerce de grains & de denrées qui s'y fait. Elle est dans le baillage de Nybourg, avec un hôpital bien doté. (*R.*)

FABREGUES ; petite ville de France, dans le bas Languedoc. Elle est à deux lieues de Montpellier. (*R.*)

FABRIANO ; ville d'Italie, dans l'état de l'Église, & en particulier dans la marche d'Ancone. Elle a une Église collégiale, neuf couvens d'hommes, & neuf de femmes. Le papier qui s'y fabrique est très-estimé, *Long.* 30, 38 ; *lat.* 43, 18. (*R.*)

(Π) On croit avec fondement que c'est à Fabriano, qu'on a commencé à fabriquer le papier de lin. Ce qu'il y a de certain à ce sujet, c'est qu'on n'en connoît pas de plus ancien ni en Italie ni ailleurs ; & dans les Archives de la même ville on voit des Protocolles en papier de lin datés de la fin du XIIIe siecle. Le célebre Bartolus qui écrivoit vers la moitié du siecle XIVe, fait mention des papeteries de Fabriano dans son traité *De insigniis & Armis :* dans la Chronique de Redusio, publiée par Muratori (*Script. Rer. Ital. Vol. XII*) on lit, qu'un certain Pax de Fabiano (peut-être devoit-on écrire *de Fabriano*) érigea les premieres papeteries à Trévifo l'an 1340. Cependant M. l'abbé Andres pense que c'est aux Arabes qu'on doit l'invention du papier de lin. (*Voyez* l'excellent Ouvrage de ce même Auteur, intitulé: *Origine e progressi della Letteratura*, tom. I.) Fabriano étoit autrefois sujet à l'évêque de Camerino. Le régnant souverain Pontife Pie VI y a derniérement érigé un Évêché.)

FACATA ; ville & port de mer du Japon, dans l'île de Xitno. Ce fut dans cette ville que l'empereur Tayeo-Sama fit publier, en 1585, le premier édit contre les Chrétiens. (*R.*)

FACH, ou VACH ; ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans le landgraviat de Hesse-Cassel, au confluent de l'Ulster & de la Werra. Elle n'est pas grande, mais étant située aux confins de la Thuringe, sur la route ordinaire de Francfort à Léipsick, elle est considérable par ce passage & par le péage que l'on y paye. Un bailli du pays y tient son siége, auquel ressortit aussi la ville du Waldkappel. On y compte trois cents cinquante maisons. *Long.* 27, 35 ; *lat.* 50 ; 55. (*R.*)

FAËNZA ; anciene ville d'Italie, dans l'état de l'Église & dans la Romagne, sur la riviere de Lamona, sur la voie Flaminiene. Elle est renomée par la vaissele de terre émaillée que l'on y a inventée, qui porte son nom, & qui depuis a été imitée & bien travaillée en France, en Angleterre, en Hollande & ailleurs : mais ce qui a le plus contribué à donner de la réputation à la vaissele de terre de Faënza, qu'on nomme en Italie la *majolica*, c'est que des peintres du premier ordre, comme Raphaël, Jules Romain, le Titien, & autres, ont employé leur pinceau à peindre quelques-uns des vases de faïence de cette ville, qui sont, par cette raison, d'un très-grand prix. (Les savans s'acordent à présent à nier que Raphaël ait jamais peint en faïence, & moins encore Jules Romain & Titien, auxquels on n'a jamais attribué de telles peintures.) Faënza a encore la gloire d'être la patrie du fameux Torricelli. *Long.* 29, 28 ; *lat.* 44, 58.

Jusqu'à Constantin le Grand, elle se nomma *Flavia* ; elle prit alors celui de *Faventia* par ordre de l'empereur, qu'elle avoit toujours favorisé, & c'est de ce nom que s'est formé, par corruption, son nom moderne de *Faënza*. (Π) *Faënza* a toujours été appelée *Faventia :* on la trouve indiquée par ce nom chez Varron (*De R. R. lib.* 1, *c.* 3.) & Pline (*Hist. natur. lib.* 3, *c.* 20.) Toutes les rues en sont étroites, à la réserve d'une grande qui la traverse. La place est assez belle ; sa fontaine & la tour d'horloge y sont ornement. Les Goths la ruinerent, & après qu'elle se fût rétablie, les Bolonois s'en emparerent : après avoir été successivement libre, du domaine de différens seigneurs, & même des Vénitiens, le Pape Jules II en fit la conquête, en 1509, & depuis ce temps elle a fait partie de l'état de l'Église. Faënza a des Églises très-propres. Sa cathédrale est un édifice moderne, surmonté d'un grand dôme. L'évêché est suffragant de Ravenne. Cette ville est à 8 lieues s. o. de Ravenne, 4 n. o. de Forli, & 4 s. e. d'Imola. (*R.*)

(Π) On a plusieurs Historiens de *Faënza*, tels que Tonducci, Cavina, Zuccolo, &c. Le P. abbé Mittarelli a publié en 1771 un volume des anciennes Chroniques de cette ville.)

(Π) FAGGIANO ; bourg de le Calabre Citérieure dans le royaume de Naples. Plusieurs le prenent pour l'anciene *Uffagum*, ville des Brutiens.)

(Π) FAGONA. Le cap de *Fagona*, *Fagonium*, anciénement *Possidonium Promontorium*. Ce cap est dans

est dans l'Anatolie : il s'avance dans la mer de Marmora, à l'entrée du golfe de Nicomédie, du côté du midi.)

FAHLUN, Falun, ou Coparberg; ville de Suede, dans la Dalécarlie & dans un district qui porte, par excellence, le nom de *Kopparberg*, à cause des grandes mines de cuivre qu'il renferme. Elle est flanquée de deux montagnes, & de deux lacs, & aboutit, à son occident, à la plus ancienne & la plus fameuse des mines de cuivre du royaume, laquelle a trois cents cinquante aunes de Suede de profondeur, & qui a produit, année commune, jusqu'à soixante-un mille quintaux de métal : mais elle est bien diminuée depuis 1750, & elle n'en donne pas aujourd'hui la quatrieme partie. Cette ville, qui prend à la diete la quinzieme place dans l'ordre des villes, est d'une vaste enceinte & fort peuplée. Ses rues sont toutes bien tracées, mais elles ne sont ordinairement formées que des bâtimens de bois. Deux Églises y sont bâties de pierre, & sont couvertes de cuivre; l'une a même des portes d'airain, & sa tour est très-élevée. Son hôtel-de-ville est aussi de maçonerie, & comprend par cette raison, avec les appartemens nécessaires à ses divers conseils & tribunaux, une cave publique, un magasin pour les grains, & une apothicairerie. Il y a d'ailleurs dans cette ville une très-bonne école, & nombre de fabriques, d'où sortent par multitude des ouvrages en cuivre de toutes especes. Elle a une manufacture de draps, une filerie de coton & une fabrique de pipes.

Cette ville renferme mille deux cents cinquante maisons, & près de sept mille habitans. Elle a deux places, dont l'une est grande & réguliere. Elle est à 12 li. o. de Gevali. *Long.* 33, 25; *lat.* 60, 3. (*R.*)

FAIRFORD; bourg d'Angleterre, dans la province de Glocester, sur la riviere de Colne, & au milieu de campagnes où se découvrent de temps en temps des pieces d'antiquités romaines. Il y a une belle Église, bâtie dans le xve siecle, sous le regne d'Henri VII, & ornée de fenêtres, dont les vitres peintes par Albert Durer, font l'admiration des curieux, après avoir fait celle de Van-Dyk lui-même.

FAISANS (île des); petite île formée par la riviere de Bidassoa, qui sépare la France d'avec l'Espagne. Elle est à une lieue de Fontarabie. Cette île est célebre par la paix qui y fut conclue en 1659 entre la France & l'Espagne, & qu'on nomme la paix des Pyrénées. (*R.*)

FAISE (la); abbaye de France, en Guienne, au diocèse de Bourdeaux. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 5000 liv. (*R.*)

FALAISE; ville de France, dans la basse Normandie, située sur le ruisseau d'Auté, entre Caen & Seez, & bâtie par les Normands, suivant l'abbé de Longuerue. Elle est renomée dans le pays par ses fabriques de toiles fines, de serges & autres étofes légeres, par son commerce de dentelles, & par la foire de Guibray, l'un de ses fauxbourgs. Elle étoit déja connue sous Guillaume le Conquérant, & elle est remarquable par la naissance de ce prince, par celle de Roch le Baillif, surnomé *la Riviere*, médecin du roi, qui a publié les antiquités de la Bretagne armorique, & encore par la naissance de Gui le Fevre, sieur de la Boderie, précepteur du duc d'Alençon, frere d'Henri III, très-savant dans les langues orientales. *Longit.* selon Cassini, 17 d. 10', 23"; *lat.* 49 d. 53', 28".

Cette ville est assez grande, bien peuplée, & fort commerçante. C'est un gouvernement de place, & le siége d'un bailliage. Son nom lui vient de sa situation sur un rocher. Elle a un château fort muni de tours & d'un donjon, dont la maçonerie se fait remarquer. Il s'y trouve deux paroisses, une abbaye de Prémontrés, deux autres couvens, un hôpital général, & un hôtel-dieu. La foire de Guibray est la plus fameuse du royaume après celle de Beaucaire. L'ouverture s'en fait le 16 août, & elle dure quinze jours. Elle est franche, & il n'y a aucune sorte de marchandises que l'on n'y apporte, tant des provinces de France que de l'étranger, comme joyaux & orfévrerie, merceries, clincailleries, étofes d'or & d'argent, de soie, de laine, de coton, denteles, épiceries, drogues, quantité de toiles, de fil & de chanvre, qui se recueillent ou se fabriquent dans le pays; cuirs, chevaux, dont le débit se monte à quatre mille annuélement, sans parler des autres bestiaux. La plupart des marchands y possedent en propriété des loges fermées. Elle est à 3 lieues s. e. de Caen, 16 n. o. de Seez, 11 s. o. de Lisieux, & 46 o. de Paris. (*R.*)

(Π) FALCIANO; territoire d'Italie dans la terre de Labour, entre le Carigliau, & le Volturne. C'étoit autrefois *Faustianus ager*, dont les vins étoient jugés les meilleurs entre les vins de Falerne. Le vin de ce crû est nommé à présent *Vino Rezzese*.)

FALCKENBERG; très-petite ville d'Allemagne, dans la haute-Silésie, sur les frontieres de la Pologne. Elle a une Église de Catholiques & une de Protestans. Elle est voisine d'Oppelen, sur la Steina, avec un château duquel dépendent vingt villages. (*R.*)

Falckenberg; bailliage & château du cercle de Westphalie, apartenant au comte de Lipper Dermold. Le duc de Lunebourg y fut prisonier en 1704. (*R.*)

Falckenberg; petite ville maritime de Suede, dans le Halland, sur la mer Baltique. Elle est près d'une riviere de même nom, qui vient du lac Alfungen. Son territorie est sâbloneux. La pêche du saumon y est abondante. On y pêche aussi du hareng. On prend annuélement dans le fleuve jusqu'à quatre mille saumons. Le port qui est de moyene grandeur, est maintenant presqu'entiérement fermé par les sâbles. Cette ville a la quatre-vingt-quatorzieme place à la diete. *Long.* 29, 55; *lat.* 56, 54. (*R.*)

FALCKENBOURG; ville forte d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la nouvele marche de Brandebourg, avec un château. Elle est sur la Drague, à 33 li. s. de Colberg, & 28 e. de Stetin. *Long.* 33, 30; *lat.* 53, 20. (*R.*)

FALCKENBOURG. *Voyez* FAUQUEMONT.

FALCKENSTEIN; bourg & comté d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, aux confins de l'Alsace & de la Lorraine. Les ducs de Lorraine l'acquirent en 1669. Le duc de Lorraine François-Étienne, depuis empereur sous le nom de François I[er], se le réserva expressément, lors de la cession faite en 1735 & 1736 du duché de Lorraine à la courone de France. Il rachera toutes les prétensions que formoient sur ce district quelques maisons alliées de ses anciens souverains, & il l'a laissé à l'empereur Joseph II son fils qui le possede encore aujourd'hui. Il y a des Catholiques, & de Luthériens. Le lieu qui donne le nom au pays n'est qu'un bourg. Le château qui étoit la résidence des anciens seigneurs de Falckenstein est démoli. (*R.*)

FALCKENSTEIN; bourg & château d'Allemagne, dans la basse Autriche. Ses seigneurs jouissent du droit de batre monoie. (*R.*)

FALCKENSTEIN; bailliage & château d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la principauté de Halberstadt, aux confins du comté de Mansfeld. Il y a plusieurs autres lieux en Allemagne qui portent ce nom. Il y en a en Baviere, en Suabe, dans la haute Saxe, dans le duché de Deux-Ponts (*R.*)

(Π) FALCONARA; riviere & bourg de Sicile. La riviere s'appele aussi Noto. *Falconarius* ou *Notus fluvius*, anciénement *Asinarius*. Elle coule dans la vallée de Noto, baigne la ville de Noto, & se décharge dans la mer de Sicile, au bourg de *Falconara*. Quelques auteurs conjecturent que la *Falconara* est l'Achetas de Silius Italicus.)

(Π) FALCONARA; île de l'Archipel, située au septentrion de celle de Standia. *Falconera*. Les anciens la nommoient *Poliagos*, à cause de la quantité des Chevreuils qu'on y trouvoit.)

FALCOPIA. *Voyez* FALKIOPING.

FALERNE, *Falernus ager*; territoire d'Italie, dans la Campanie, entre la riviere de Saone & le Vulturne. La plaine étoit fertile en grains, & la montagne en vins très-estimés des Romains, & si souvent célébrés par Horace. Pline raporte qu'ils n'étoient bons que lorsqu'ils avoient quinze ans; il observe que de son temps ils commençoient à perdre de leur mérite, parce que les habitans s'atachoient plus à la quantité qu'à la qualité. Il est à remarquer que le mont Massique s'appeloit aussi quelquefois *mons Falernus*, comme dans ce vers de Martial,

Nec in Falerno monte, major autumnus.
Lib. XII, épig. 57. (*R.*)

FALKENBERG. *Voyez* FALCKENBERG.

FALKENBOURG. *Voyez* FALCKENBOURG.

FALKENSTEIN. *Voyez* FALCKENSTEIN.

FALKENOW; ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Saatz, sur la riviere d'Égra. Elle apartient aux comtes de Nostitz, & fournit de la couperose, de l'alun & du soufre. (*R.*)

FALKIOPING, FALCOPIA; ville de Suede, dans la West-Gothie, & dans la préfecture de Scaraborg, dans une contrée fertile, mais entiérement dépourvue de bois. C'est la quatre-vingtieme de celles qui siégent à la diete. Ce fut sous ses murs que la reine Marguerite vainquit & fit prisonier, l'an 1388, le duc Albert de Mecklenbourg, qui avoit été déclaré roi du pays, & qui fut alors déposé. (*R.*)

FALKIRCK; bourg d'Écosse, dans la province de Sterling. Il est connu par la défaite que les troupes royales d'Angleterre, marchant contre les rébelles, en janvier 1746, essuyerent dans son voisinage. Il est encore remarquable par la bataille qui s'y donna en 1746, entre l'armée du prince Édouard, & celle des Anglois. Ce bourg, ou petite ville est à 9 lieues d'Édimbourg. (*R.*)

FALKLAND; bourg d'Écosse, dans le comté de Fife, à l'entrée des campagnes fertiles. Il est décoré d'un palais bâti par l'un des anciens rois du pays. Il est sur l'Eiden, à 7 lieues n. d'Édimbourg, & 116 de Londres. *Lat.* 56, 17. (*R.*)

FALKLAND (îles), ou ILES MALOUINES; îles de l'Amérique méridionale, au nord-est du détroit de Magellan. Elles apartienent aux Espagnols. (*R.*)

FALKSEN; village sur les bords du Pruth en Moldavie, entre Jassi & le Danube, où fut conclu le traité de paix entre le czar Pierre & les Turcs, en 1711, après la terrible bataille du Pruth perdue par les Russes. Ce fut Catherine, épouse du Czar, qui le tira de ce mauvais pas. (*R.*)

FALLERSLEBEN; petite ville ou bourg du cercle de basse Saxe, dans la principauté de Luneburg. C'est le siége d'un bailliage & d'une surintendance. (*R.*)

FALLEY; château & comté de la haute Baviere, dans la régence de Munich. (*R.*)

FALLINGBOSTEL; baillage considérable du cercle de basse Saxe, dans la principauté de Luneburg, & en particulier dans le Heidmarck. (*R.*)

FALMOUTH; ville & port d'Angleterre sur la côte méridionale de Cornouailles. Falmouth signifie l'embouchure de la Fale, parce que ce havre est l'embouchure de cette riviere. C'est un des meilleurs ports d'Angleterre, fortifié par le château des Maudits & le fort de Pendennis, bâtis par Henri VIII. C'est de Falmouth que partent les paquebots pour Lisbone. Il en part deux chaque semaine, il en arive autant de Lisbone. Ptolémée la désigne sous le nom de *Ostium Cenionis*. Son port est sûr par tous les vents. Elle est à 75 lieues s. o. de Londres. *Long.* 12, 36; *lat.* 50, 15. (*R.*)

FALSTER; petite île de la mer Baltique, au royaume de Danemarck, abondante en grains; Ni-

coping en est la capitale. On y recueille beaucoup de blé & de fruits, & elle est suffisament pourvue de bois. Elle a un bailli commun avec l'île de Laaland, & elle est comme elle soumise à la jurisdiction ecclésiastique de l'évêque de Fronée. Elle est à un mille de Séelande. Sa longueur est d'environ six milles, & sa largeur de trois dans la partie septentrionale. Le gibier y est très-abondant. Cette île est ordinairement le douaire des reines de Danemarck. On n'y trouve de bonne eau qu'au village de Kipping. *Long.* 28, 30 — 29, 26; *lat.* 57, 50. (*R.*)

FALSTERBO; petite ville maritime de Suede, dans la Gothie. (*R.*)

FALUN. *Voyez* FAHLUN.

FAMAGOUSTE, anciènement AMMOCHOSTOS, ARSINOE; ville de l'Asie, sur la côte orientale de l'île de Cypre, défendue par deux forts; & prise par les Turcs sur les Vénitiens en 1571, après un siége de dix mois, dont tous les historiens ont parlé. *Voyez* de Thou, *liv. XLIX; le* Pelletier, *histoire de la guerre de Chypre, liv. III;* Tavernier, *voyage de Perse;* Justinian, *hist. Venet.* &c.

(Π) Famagouste est située à douze lieues de Nicosie, elle est carrée, fortifiée à l'antique par de bonnes murailles flanquées de 13 tours, & environées d'un bon fossé fort profond. C'est le meilleur port de Cypre. Les Génois prirent Famagouste vers l'an 1372 & la conserverent près de cent ans. Les Vénitiens en furent ensuite les Maîtres jusqu'en 1571. Ils conservent même aujourd'hui l'évêque *in partibus*, de cette ville.) Elle est à 25 li. n. e. de Nicosie. *Long.* 52. d. 40'; *lat.* 45 d. (*R.*)

FAMINE; petite contrée des Pays-Bas, dans la partie occidentale du comté de Chiny, dans le duché de Luxembourg. On l'appele indifféremment *Famine* ou *Famene*. Jules-César a appelé ses habitans *Poemani* ou *Phemani*. (*R.*)

FANJAUX, (*Fanum Jovis*); petite ville de France en Languedoc, au diocèse de Mirepoix, dans un terroir abondant en grains & pâturages. (*R.*)

FANO, *Fanum Fortunæ*; elle fut ainsi appelée à cause d'un temple de la fortune qui y fut bâti par les Romains, en mémoire d'une victoire signalée qu'ils remporterent sur Asdrubal, frere d'Annibal, dans la seconde guerre punique, l'an de Rome 547. C'est une jolie petite ville maritime d'Italie, dans l'état de l'Église, au duché d'Urbin, avec un évêché qui releve du Pape. Cette ville est la patrie de deux Papes; savoir de Marcel II, qui mourut vingt-quatre heures après son élection, le 9 Avril 1555, non sans soupçon d'avoir été empoisoné; & de Clément VIII, élu Pape en 1592, mort en 1605, si connu par l'absolution de Henri IV, & la création de plusieurs cardinaux pendant son pontificat. (Π) Marcel II étoit de Montepulciano en Toscane. On ne sauroit pas entendre, comment M. Robert ait confondu cette derniere ville avec Fano. Ce Pape mourut 24 jours, non pas 24 heures après son élection; & il n'y a point de fondement d'attribuer sa mort au poison. Clément VIII naquit à Fano par hazard, son pere Sylvestre Aldobrandini Florentin étant alors Gouverneur de cette ville.) Fano est sur le golfe de Venise, à 3 lieues s. e. de Pésaro, 8 n. e. d'Urbin; elle est la patrie de Taurellus (Lælius), connu par ses *Pandectæ Florentinæ*, en trois volumes *in-fol. Long.* 30 d. 40'; *lat.* 43 d. 53'.

Quoique enclavée dans le duché d'Urbin, elle n'apartenoit pas aux ducs de ce nom; elle fut possédée successivement par la maison de Malatesta, par celle de Sforza, & finalement par le Saint-Siége, auquel elle est soumise aujourd'hui. Elle a quelques fortifications, & son port peut recevoir de petits vaisseaux. Outre la cathédrale, elle a seize Églises paroissiales, neuf convens de religieux, cinq de religieuses, & un collége de nobles. On y voit un théâtre très-vaste & de belle architecture, & un arc de triomphe en marbre, érigé en l'honeur de Constantin, qui fut fort endomagé par l'artillerie pendant le siége de cette ville en 1463; les inscriptions en sont presqu'entiérement éfacées. Elle a de beaux hôtels & de belles Églises, dans lesquelles on trouve des tableaux du Guide, du Guerchin, du Dominiquin. Le théâtre de Fano a quatorze toises de profondeur; il a seize coulisses de chaque côté. La salle a cinq rangs de vingt-une loges chacun. Dans les fêtes triomphales, des chevaux qu'on y faisoit monter ajoutoient à la pompe du spectacle. Depuis plus de cinquante ans on ne s'en sert plus. La partie inférieure de l'arc de triomphe est du temps d'Auguste, & d'un plus beau style que le reste. Les environs de Fano sont charmans. À peu de distance de ses murs est un couvent de Camaldules. (*R*)

(Π) Pierre-Marie Amiani nous a donné une Histoire de Fano en 1751, en deux volumes.)

FANTIN; petit état d'Afrique, sur la côte d'Or de Guinée. Il est peuplé, riche en or, en esclaves & en grains. Il est gouverné par un chef appelé *brasso*, & par le conseil des vieillards, qui a beaucoup d'autorité. Les Anglois & les Hollandois y ont des forts. *Voyez* Bosmam, *voyage de Guinée;* la Croix, *relation d'Afrique*. Fantin & Annamabo sont les lieux principaux du pays. *Long.* 15 d. 25'; *lat.* 7 d. 10'. (*R.*)

FARAB; petite ville d'Asie, située sur le bord septentrional du Chesel, environ à 15 lieues de la mer Caspiene. Sa *longit.* varie depuis 87 à 89 degrés; sa *latit.* est fixée à 38 degrés. (*R.*)

FARE DE MESSINE (le), *Fretum siculum*; détroit de la mer Méditerranée en Italie, entre la Sicile & la Calabre ultérieure. On l'appele souvent le *Fare*, à cause de la tour du Fare, placée à son entrée, au pied du cap Faro; & le Fare de Messine, à cause de la ville de Messine, qui est située sur la côte occidentale, & où on le traverse d'ordinaire. Les habitans de Messine le nomment le canal; sa largeur sous le Fare est à peine de trois milles. La marée est très-irréguliere dans

ce détroit. Le courant de la mer est beaucoup plus violent quand il est dirigé vers la Grece, que lorsqu'il se porte en sens contraire. Dans le premier cas, on ne peut traverser le détroit pour passer de Calabre en Sicile, ni le remonter à la faveur du meilleur vent du sud. Ce canal est assez connu par son flux & reflux qui s'y fait avec des variations de six heures en six heures, avec une extrême rapidité; ainsi que par se courans qui, allant tantôt dans la mer de Toscane, & tantôt dans la mer de Sicile, ont donné lieu à tout ce que les anciens ont dit de Scylla & de Charybde. Ce dernier est un courant d'eau, que les matelots craignoient beaucoup autrefois, & qu'on afronte aujourd'hui sans péril par le moyen des barques plates. Aujourd'hui, quand il n'y a point de tempête, & sur-tout quand le vent de midi ne soufle pas, la mer est calme au détroit comme ailleurs, & on y peut passer & repasser sans danger. (*R.*)

FARELLONS (île des); île située à l'embouchure de la Selbole, riviere de la côte de Malaguete dans la haute Guinée, abondante en fruits & en éléphans. Elle a environ six lieues de long, au raport de Dapper; son extrémité occidentale est nommée par les Portugais, *cabo di S. Anna*. Elle est bordée de rochers, & au devant, c'est-à-dire, à l'égard de ceux qui viennent du nord-ouest, il y a un grand banc de sâble nommé *baixos di S. Anna*. *Long.* 5; *lat.* 6, 48, suivant M. de Lisle. Ce géographe la nomme *Massacoye* avec les Hollandois, ou *Farellons*, & marque exactement le cap & le banc de Sainte Anne. (*R.*)

FAREWELL; cap du Groënland, à la pointe méridionale d'une petite île qui est à l'entrée du détroit de Davis: ce nom qui veut dire, *adieu*, lui fut donné l'an *1616*, par le capitaine Munk, navigateur Danois, envoyé par le roi Christian IV à la découverte d'un passage en Asie, par le nord-ouest. (*R.*)

FARGANAH; ville du Zagathay dans la grande Tartarie, située au nord du Chéser, & capitale d'une province qui porte le même nom. Le pays de Farganah s'étend le long du Chéser, quoiqu'il ne soit qu'à 92 d. de longitude, & à 42 d. 20′ de latitude septentrionale. Selon les tables d'Abulfeda, Ulug-Beighs met la ville de Farganah à 42 d. 25′ de latitude. (*R.*)

FARGEAU (Saint); petite ville de France, dans le gouvernement d'Orléanois, chef-lieu du pays de Puisaye, avec un château & titre de duché. Elle a un baillage & un grenier à sel. Elle est située sur la rive gauche du Loing, à 4 lieues s. e. de Briare, 10 s. n. d'Auxerre, & 38 s. de Paris. *Long.* 20, 40; *lat.* 47, 40. (*R.*)

FARMOUTIERS; petite ville de France, élection de Rosoy, dans la Brie Parisiene, ou Françoise, avec une abbaye de Bénédictines. (*R.*)

FARNRODA; village, château & seigneurie souveraine de haute Saxe, à peu de distance de la ville d'Eisenach, apartenant aux Burgraves de Kirchberg. Cette seigneurie cependant reconoît la supériorité territoriale des ducs de Saxe Eisenach. Les Burgraves qui y résidoient autrefois, se sont fixés depuis en Westphalie. (*R.*)

FARO; ville de Portugal, au royaume d'Algarve, avec un port sur la côte du golfe de Cadis, & un évêché suffragant d'Évora. Alphonse, roi de Portugal, la prit sur les Mores en 1259; elle est à six milles sud de Tavira, quatorze e. de Lagoa, quarante sud-ouest d'Évora, neuf de l'embouchure de la Guadiana. *Long.* 9 d. 38′; *lat.* 34 d. 54′.

Cette ville est fortifiée à la moderne. Sa population est de 4500 habitans. C'est le siége d'un évêché. Elle a une maison de charité, un hôpital, & quatre couvens. (*R.*)

FARN (îles de). *Voyez* FERO.

(Π) FARO; capo di FARO. Cap de la vallée de Démona en Sicile. *Phari Promontorium*; anciénement *Pelorum Promontorium*. Il est au septentrion de Messine à l'entrée du détroit de ce nom, vis à vis du cap du Sciglio, en Calabre. Ce cap prend son nom d'un bourg qui y est situé, & dans lequel on a élevé un Phare pour éclairer les Pilotes pendant la nuit. C'est entre le cap de *Fare* & Messine, qu'est le fameux écueil de Charybde.)

(Π) FELICE (Saint); bourg de la Campagne de Rome. Il est dans la Palu-Pontine sur le cap de Monte-circello, au couchant de Terracine. Il est bâti sur les ruines d'une anciene ville des Volsques, nommée *Circeum*.

(Π) FELICE (Saint); gros bourg dans l'état de Venise avec environ mille habitans. Il a un ancien château bâti sur les ruines de celui de Scorolo. Il y a un mont-de-Piété.

FARON (Saint); abbaye de France, dans la Brie, hors des murs de la ville de Meaux. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 15,000 liv. (*R.*)

FARS. *Voyez* FARSISTAN.

FARSISTAN; province de Perse, bornée par le Kerman à l'e., o. par le Khusistan, s. par le golfe Persique, n. par le Korasan. (*R.*)

FARTACH; royaume ou principauté de l'Arabie Heureuse, qui s'étend depuis le 14e degré de latitude, jusqu'au 16e degré 30′; & pour la longitude, depuis 67 degrés 30′, jusqu'au 73e. *Voyez* les *mémoires* de Thomas Rhoë, ambassadeur d'Angleterre au Mogol. Le cap de Fartach est une pointe de terre qui s'avance dans la mer vers le quatorzieme degré de latitude nord, entre Aden à l'ouest, & le cap Falcalhad à l'est. (*R.*)

FASSEN; pays d'Afrique dans la Numidie, situé entre les déserts de Libye, le pays des Negres & l'Égypte. Sa capitale est à 44 d. de longitude & 26 d. de latitude, selon Dapper, dont le premier méridien passe à la pointe du Cap-Vert. (*R.*)

FAUCIGNI, ou FOSIGNI; province de Savoie, avec titre de baronie, qui entra par mariage dans

la maison de Savoie. Elle a de bons pâturages, & subsiste principalement par le produit de ses bestiaux. Elle se divise en haut & bas Faucigni, contenant dix mandemens & plus de quatre-vingt-dix paroisses. Le Faucigni est dans les hautes Alpes. Cluse en est la capitale. (*R.*)

FAUJAUX. *Voyez* FANJAUX.

FAUQUEMONT, VALKENBOURG; ou FALKENBOURG, *Falconis mons*; petite ville des Pays-Bas, dans la partie du duché de Limbourg, qui est sujete aux états généraux des Provinces-Unies. Elle est composée d'environ cent dix feux. C'est le chef-lieu d'un comté de son nom, que les Hollandois partagent avec la maison d'Autriche. La ville a sa propre régence. Elle est sur la Gueul, à 2 li. e. de Mastricht, 9 o. de Juliers. *Long.* 23, 38; *lat.* 50, 52. (*R.*)

FAUX-BOURG: c'est un assemblage d'habitations attenant à une ville, ou les habitans ont les mêmes priviléges & la même jurisdiction que ceux de la ville. (*R.*)

FAVOGNANA, ou FAVIGLIANA, *Ægusa* des anciens. Petite île d'Italie d'environ six lieues de tour, sur la côte occidentale de la Sicile, avec un fort appelé *fort de Sainte Catherine*. *Long.* 30, 20; *lat.* 38. (*R.*)

FAVORITE (la); château de plaisance dans le marquisat de Bade, à une demi-lieue de Rastadt. (*R.*)

FAYAL; île de l'Océan Atlantique, l'une des Açores, d'environ six lieues de longueur, apartenante aux Portugais; mais elle a d'abord été découverte & habitée par les Flamands. Elle est abondante en bétail, en poisson & en pastel, qui seul y attire les Anglois: le principal lieu où l'on aborde, est la rade de Villa d'Orta. L'extrémité orientale de cette île, est par le 350e degré de longitude, & le milieu sous le 39e degré 30' de latitude. (*R.*)

FAYENCE; petite ville de France, en Provence, à 4 li. de Grasse, & 6 de Fréjus, près la riviere de Biaison. Il s'y fait de fort belle vaisselle de terre émaillée, qu'on nomme *faïence*. *Long.* 24, 22; *lat.* 43, 44. (*R.*)

FAYENCE, ou FAYANCE. *Voyez* FAENZA.

FEARNES, ou FERNS; petite ville d'Irlande, dans le Leinster-Shire, & au comté de Vexford, avec un évêché suffragant de Dublin, à 18 li. s. de cette ville. *Long.* 11, 6; *lat.* 52, 23. (*R.*)

FÉCAMP. *Voyez* FESCAMP.

FEFZA. *Voyez* FIRTELLE.

FEHRBELLIN; petite ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la Moyene Marche, & dans le cercle de Havelland. On y compte cent dix feux. *Voyez* BELLIN. (*R.*)

FELDBERG; petite ville d'Allemagne, située sur un lac, dans la seigneurie de Stargard, au cercle de basse Saxe, sur les frontieres de la Marche. (*R.*)

FELDKIRCH, ou VELDKIRCH; ville d'Allemagne, capitale du comté de même nom, au Tirol, sur l'Ill, à six lieues d'Appenzell, entre le lac de Constance au septentrion, & Coire au midi; elle a de beaux priviléges. *Long.* 27, 24; *lat.* 47, 14. (*R.*)

C'est à Feldkirch que naquit Bernhardi (Barthélemi.) Ce fut le premier ministre luthérien qui se soit marié publiquement. Son mariage étona Luther même. Cette ville est voisine du Rhin. Les Italiens la nomment *Campo di S. Pietro*. Elle est très-bien bâtie & fort marchande. Ses environs portent de bon vin. C'est le chef-lieu d'un district appelé *Esfner*, & la capitale d'un comté de son nom. *Voy.* MONTFORT. (*R.*)

FELDKIRCHEN; petite ville ou bourg d'Allemagne, avec un bailliage, dans la Carinthie. (*R.*)

FELDSBERG. *Voyez* FELDSBOURG.

FELDSBOURG; petite ville de la basse Autriche, près des frontieres de Moravie. On la nomme aussi *Feldsberg*. Elle a un château magnifique. C'est le chef-lieu d'une seigneurie apartenant aux princes de Lichtenstein. (*R.*)

FELIU-DE-QUIXOLO; petite ville d'Espagne, en Catalogne, avec un port sur la côte de la Méditerranée, & un château. (*R.*)

FELLETIN; petite ville du gouvernement de la Marche, située sur la Creuse, aux confins du Bourbonois. Elle est connue par sa manufacture de tapisseries. Le commerce des bestiaux y est considérable. Ses environs ont des eaux minérales. Elle est de l'élection de Gueret, avec une justice. (*R.*)

FELLIN; petite ville de Livonie, dans l'Esthonie, située sur un lac & à l'embouchure d'une riviere de même nom. Elle est maintenant à l'empire de Russie, par la cession que lui en ont faite les Suédois. Elle est à 25 li. s. e. de Rével, & 18 e. de Pernau. *Long.* 43, 40; *lat.* 58, 22. (*R.*)

FELS. *Voyez* VELS.

FELTRE; anciene ville d'Italie, dans la Marche Trévisane, capitale du Feltrin, avec un évêché suffragant d'Udine. Les Vénitiens possedent le Feltrin, & Feltre depuis 1404. Elle est sur la Sonna à 12 li. n. de Padoue, 7 s. o. de Belluno, 16 n. o. de Venise. *Long.* 29, 26; *lat.* 46, 3.

Quoiqu'à quarante milles de la mer, le terrain s'y trouve de la même nature que celui des lagunes de Venise. On y voit beaucoup de productions marines, & de pétrifications. M. Odourdi a donné, en 1764, une bonne dissertation sur cette matiere. *Gall. litt. d'Europe*, *novemb.* 1764.

Feltre, ou Feltri, a trois couvens d'hommes; & quatre de femmes. Le pays est montueux. (*R.*)

(Π) La ville de Feltre est bâtie sur une Colline agréable. Ses rues sont larges & bien pavées, & ses faux-bourgs qui restent dans la plaine, sont très-commodes. Il y a dans cette ville de beaux bâtimens, sur-tout le palais de la raison qui est magnifique; & l'Église Cathédrale est assez belle. La place est agréablement ornée de fontaines. C'est

la patrie de Sila, célebre Savant du siecle XV. On a des Histoires de Feltre par Bertondelli, par Del Corno, &c.)

(Π) FELTRIN ; contrée d'Italie, *Feltrinus ager*. Le Feltrin fait partie de la Marche Trévisane, & se trouve entre le Trévisan propre, le Bellunois & le Tridentin. Le Feltrin a peu d'étendue, beaucoup de montagnes, & quelques mines de fer.)

FEMEREN, ou FEMERN, dont ensuite on a fait *Fimbria* ; est une petite île de Danemarck, dans la mer Baltique, à deux milles du duché de Holstein. Elle est fort fertile en grains, & en pâturages. *Long.* 32, 50 ; *lat.* 54, 30.

Cette île nommée encore *Femarn*, & *Vemern*, & en latin *Fimbria*, *Imbria*, ou *Cimbria Parva*, a deux milles & demi de longueur, & un mille de large. Les pois, le froment & l'orge, y réussissent à souhait. Il n'y a dans toute l'île ni sources, ni rivieres. Anciénement elle étoit occupée par des Vandales & des Slaves. On y compte trois paroisses, avec jurisdiction, composées de quarante villages, & une ville nommée *Burg*. Le canal, dit de Femarn, sépare cette île du Holstein. (*R.*)

(Π) FEMERSUND ; détroit de la mer Baltique. *Fimbriæ Fretum*. Le *Femersund* est dans le canal qui sépare l'île de *Femern* du Holstein, & qui n'a que deux milles dans l'endroit le plus étroit.)

FEMI ; abbaye de France, dans le Cambresis, de l'ordre de Saint Benoît. Elle vaut 9000 liv. (*R.*)

FEMMES (île des) ; petite île de la mer Méditerranée, sur la côte septentrionale de la Sicile, à 2 li. de Palerme. (*R.*)

FENESTRANGE ; petite ville de Lorraine de cent quatre-vingt-treize feux, située sur la Sarre. Les murs en font presqu'entiérement ruinés. Elle a une Église collégiale & un vieux château. C'est le chef-lieu d'un bailliage. Elle est à 7 li. de Marsal, & 7 s. de Deux-Ponts. *Long.* 24, 46 ; *lat.* 48, 52. (*R.*)

FENESTRELLES ; petit bourg dans la vallée des Vaudois sur le Cuson, avec une forteresse qui apartient au roi de Sardaigne. Elle est entre Suze & Pignerol. *Long.* 24, 45 ; *lat.* 44, 58.

Cette place de Piémont fut prise en 1708 sur les François, par le duc de Savoie, à qui la possession en fut confirmée par le traité d'Utrecht. (*R.*)

FENIERES ; abbaye de France, en Auvergne, diocèse de Clermont, ordre de Cîteaux. Elle vaut 3000 liv. (*R.*)

FENOUILLEDES (les) ; petit pays de France, dans le Languedoc, situé dans la partie méridionale du diocèse d'Aleth. Il apartint long-temps aux comtes de Roussillon, qui en faisoient hommage à la France. Son chef-lieu est Saint-Paul de Fenouilledes, petite ville située entre des montagnes. (*R.*)

FER (l'île de) ; île d'Afrique, la plus occidentale des Canaries, d'environ sept lieues de long, six de large, & vingt-deux de tour. Elle a un bourg de même nom. Sa population est très-peu de chose, & elle n'est guere remarquable que parce que les géographes François placent leur premier méridien à l'extrémité occidentale de cette île, par ordonance de Louis XIII. Les Hollandois placent le leur d'ordinaire au pic de Ténériffe, l'une des Canaries. Le P. Riccioli met le sien à l'île de Palma : il est fâcheux qu'on ne soit pas généralement convenu de prendre le même méridien, quoiqu'on remédie à cette diversité par une conciliation des divers méridiens. *Voyez* MÉRIDIEN. L'île de fer est à environ dix-huit lieues de Ténériffe. Sa différence du méridien de Paris est, suivant M. Cassini, 1 heur. 19' 26". Sa latitude 27 d. 47' 51". (*R.*)

FERABATH ; ville agréable de Perse, dans les montagnes qui bornent la mer Caspiene au midi, dans le Mésenderan, à cinq lieues de la mer. Le grand Chah-Abas y passoit souvent l'hiver. *Long.* 69, 40 ; *lat.* 37, 12. (*R.*)

FERDEN, ou VERDEN ; ville du cercle de Westphalie en Allemagne, capitale de la principauté de même nom, autrefois épiscopale & impériale, mais à présent sujete à l'électeur d'Hanover, auquel les Danois la céderent, après l'avoir prise en 1712. Elle est sur l'Aller proche le Weser, à 10 li. s. e. de Brême, 26 s. de Hambourg, 22 s. o. de Lunebourg, 20 n. o. d'Hanover. *Long.* 26, 58 ; *lat.* 53, 3.

Le terroir de cette principauté consiste généralement en bruyeres & terres sablonenses, couvertes de bois. Le long de l'Aller & du Weser, il se trouve de bons terrains. La religion luthériene est la dominante. L'évêché de Ferden fut sécularisé par le traité de Westphalie. Le roi de la Grande Bretagne, électeur de Brunswich-Luneboug, a, en qualité de duc de Verden, séance dans le collége des princes, dans les assemblées du cercle de Westphalie. Ferden a quatre Églises, & une école latine. (*R.*)

FERDINANDINE ; petite ville de la côte occidentale de l'île de Luçon, près de l'embouchure de la riviere de Bigan : Gemelli Careri fixe l'époque de sa fondation en 1574. Elle est par les 138 d. de *long.* & par les 17 d. de *latitude* septentrionale. (*R.*)

FERE (la) ; petite ville de France, dans le comté de Thiérache, en Picardie, entre Noyon & Saint-Quentin, remarquable par un moulin à poudre, où l'on en fabrique quelquefois cent vingt milliers par an. Le roi Eudes mourut à la Fere en 898. *Long.* 21, 2 ; *lat.* 49, 40.

Cette ville est située dans un endroit marécageux, au confluent de la Serre & de l'Oise. Elle a un gouverneur, une justice royale, un bailliage, un grenier à sel, une maitrise des eaux & forêts, réunie à celles de Marles & de Saint-Quentin ; une maréchaussée, deux Églises collégiales, une

abbaye de Bénédictines, un couvent de Capucins, un arsenal, un moulin à scie, une fonderie de canons, une école d'artillerie, & un beau corps de casernes. Cette ville étoit l'une des plus fortes du royaume; mais depuis Louis XIV, elle n'a plus qu'une enceinte de murailles, & quelques écluses au moyen desquelles l'Oise peut inonder le pays, à une assez grande distance. Il y a plusieurs belles verreries dans la grande forêt de la Fere. Elle est à 8 li. n. de Soissons, 19 s. e. d'Amiens, & 30 n. e. de Paris. (*R.*)

Fere (la) Champenoise; petite ville du gouvernement de Champagne, dans la Champagne propre, sur la riviere de Pleurs. (*R.*)

Fere (la) en Tardenois; gros bourg de France, en Champagne, à 6 li. s. de Soissons, avec un château & un parc fermé de murs, de neuf cents quatre-vingt-seize arpens. Le château bâti par la maison de Châtillon, réparé & augmenté par le connétable Anne de Montmorenci, apartient au prince de Conti. (*R.*)

FERENTINO, ou Fiorentino, petite ville d'Italie, dans l'état de l'Église, & la Campagne de Rome, avec un évêché qui releve du Pape. Elle est sur une montagne, à 3 lieues n. e. d'Anagni, 15 s. e. de Rome. Outre la cathédrale, elle a cinq Églises paroissiales, deux couvens d'hommes & un de femmes. *Long.* 30, 52; *lat.* 41, 43. (*R.*)

(Π) FERENZUOLA; petite ville avec abbaye & évêché. Elle est au royaume de Naples dans la Capitanate au couchant de Manfredonia.)

FERIA; petite ville d'Espagne, dans l'Estremadure, sur une montagne escarpée, avec un château. C'est le chef-lieu d'un duché. (*R.*)

FERIERES. *Voyez* Ferrieres.

FERIOLE (Sainte); gros bourg de France, dans le Limousin, élection de Brives. (*R.*)

(Π) FERLA; petite ville de Sicile, dans la Vallée de Noto. Ce lieu est sur l'Anapo, à six lieues au couchant de Syracuse.)

FERMAHAGH; comté d'Irlande, dans la province d'Ulster, près de l'Océan: il a pour capitale Iniskilling, & l'on y compte huit baronies, vingt paroisses & cinq mille six cents soixante-quatorze maisons; son étendue est de trente-huit milles de longueur, & de vingt-trois de largeur; le grand lac d'Earne & plusieurs marais sont dans son enceinte. Il y a peu de fertilité dans son sol, & peu d'industrie chez ses habitans. C'est une de ces portions occidentales de l'Irlande où le génie Britannique semble ne se répandre, qu'à grand'peine. Cette province a quatre représentans au parlement du royaume, deux pour elle-même, & deux pour Iniskilling. (*R.*)

FERME (Saint); abbaye de France, dans la Guienne, au diocèse de Basas. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 5500 livres (*R.*)

FERMO, ou Firmo, *Firmium*; ville de l'état de l'Église, dans la Marche d'Ancone, avec un archevêché érigé en 1589, par Sixte V, & un port. Outre sa cathédrale, elle a une collégiale, neuf paroisses, onze couvens d'hommes & cinq de filles. Elle est remarquable par la naissance de Lactance (*a*), & du P. Annibal Adami, jésuite italien, né en 1626, connu par des ouvrages de poésie & d'éloquence. Elle est aussi la patrie du cardinal Phil. Antonio Gualtério (*b*) qui y naquit en 1660, & qui cultiva sans cesse les arts & les sciences avec une espece de passion. Deux fois il perdit ses livres & ses manuscrits, entr'autres une histoire universele qu'il avoit composée, dont les matériaux formoient quinze grandes caisses; ses médailles, ses recueils de toutes sortes de raretés: & réparant toujours ses pertes, il laissa après sa mort, arivée en 1727, une nouvele bibliotheque de trente-deux mille volumes imprimés ou manuscrits, outre une dixaine de cabinets remplis de curiosités de l'art & de la nature.

Fermo est située proche du golfe de Venise, à 7 li. s. e. de Macérata, 9 n. e. d'Ascoli, 13 s. e. d'Ancone, 40 n. e. de Rome. *Long.* 31, 28; *lat.* 43, 8. (*R.*)

(Π) François Adami a publié, en 1591, un petit ouvrage sur l'histoire de Fermo; & M. le Chanoine Catalani, vivant en a éclairci les antiquités avec beaucoup d'érudition.)

FERNAMBOUC, ou Fernambuc; province du Brésil, dans l'Amérique méridionale. Les côtes produisent un peu de côton; ses plaines donnent une grande quantité de sucre de la meilleure qualité, & l'on en tire beaucoup de ce bois connu sous le nom de bois de Brésil. Olinde en est la capitale. La province ou capitainerie de Fernambouc est bornée au nord par la capitainerie de Tamoraca, au midi par celle de Sergippe; à l'orient par la mer, mais elle n'a point de bornes fixées à l'occident.

Cette province est située entre les 8e & 10e d. de latitude australe. Elle a été découverte par Vincent-Yaanez Pinçon, Castillan; & trois mois après D Pedro Alvarez Cabral, amiral de la flote Portugaise des Indes, fut jeté par la tempête sur les côtes du Brésil, dont la nation lui attribue la découverte. Jean III, roi de Portugal, concéda la province de Fernambuco, à Édouard d'Albukerque, à condition d'en soumettre les habitans, ce qu'il exécuta dans la suite. Les Hollandois s'en étant rendus les maîtres, le roi Jean IV, après qu'elle eut été reprise sur eux, la réunit au domaine. (*R.*)

FERNANDO, ou Fernandez (île de Jean); île de la mer du Sud, d'environ douze lieues de

(*a*) Cette opinion est contestée).
(*b*) Le Cardinal Gualterio ou Gualtieri y naquit par hazard.

tout, à quelque distance du Chili, découverte par Jean Fernando, mais qui est encore déserte. *Long.* 302, 40; *lat. mérid.* 36, 30.

Fernando y mit trois ou quatre chevres, qui ont tellement multiplié, que l'île en est toute remplie. Il y a dans la mer à l'entour une quantité incroyable de veaux marins. On croit que si l'île étoit cultivée elle seroit fertile, & elle est de nature à être facilement fortifiée. (*R.*)

FERNES. *Voyez* FEARNES.

FERNEY. En 1764, Ferney étoit encore un village; aujourd'hui c'est une très-jolie & très-agréable ville, dont les rues sont tirées au cordeau, & se coupent à angles droits. C'est l'ouvrage de M. de Voltaire, qui y avoit un fort beau château où il a passé les derniers temps de sa vie. Cette petite ville, du diocèse d'Annecy, est située dans le pays de Gex, à cinq quarts de lieue de Geneve. Elle est de la généralité & du parlement de Bourgogne. (*R.*)

FERNS. *Voyez* FEARNES.

FERO, FARE, FARO, ou FAROER, en latin *Glossariæ*; îles de l'Océan septentrional, à l'occident de la Norwege, au nord des Westernes & de l'Irlande, en allant vers l'Islande; elles dépendent du roi de Danemarck. Il y en a vingt-quatre, douze grandes & douze petites. M. d'Audifret se trompe en les mettant entre le 51e & le 61e degrés de latitude, puisque la plus méridionale est au delà du 61e degré, & qu'elles occupent tout le 62e de latitude dans leur longueur. Elles sont au n. n. o. sous le même méridien d'Armagh en Irlande, pour les plus orientales, c'est-à-dire, par les 10e degrés de longitude pour la pointe boréale de Suidro. L'espace qu'elles occupent a quinze milles de long, sur dix de large. Lorsque les habitans de ces îles ont leur plus long jour, le soleil se leve à 2 heures 7 min., & se couche à 9 heures 53 min.; & lorsqu'ils ont leur plus court jour, il se leve à 9 heures 53 min. & se couche à 2 heures 7 min. Le bétail y demeure toujours sous le ciel. L'air humide qui y regne cause beaucoup de maladies, des rhumes, le scorbut, &c. On y a une grande quantité d'oiseaux de terre & de mer, & le poisson n'y manque pas. Ces îles fournissent aux étrangers de la viande de mouton salée, & des plumes d'oies & d'édredon. La religion est la même que celle de Danemarck. (*R.*)

FERRALS; petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Saint-Pons. (*R.*)

FERRANDINE; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Basilicate, sur le Basiento, avec titre de duché. Elle est à 6 li. s. o. de Matera, & 10 s. e. de Cirenza. *Long.* 43, 10; *lat.* 41, 40. (*R.*)

FERRARE; ville d'Italie, capitale du duché de même nom, dans l'état ecclésiastique, avec un archevêché érigé par Clément XII l'an 1735. Elle n'est point ancienne, & elle n'a le titre de ville que depuis le VIIe siecle. Elle a de belles Églises, & une bonne citadelle que Clément VIII a fait bâtir, & qui lui coûta, dit-on, deux millions d'écus d'or. Ferrare a passé avec le duché, en 1598, sous la domination du saint siége, qui y entretient un légat, chef de la police & de la justice du pays. Elle est située sur la plus petite branche du Pô, à 10 li. n. e. de Bologne, 15 n. o. de Ravenne, 28 n. e. de Florence, 20 de Venise, & 76 n. o. de Rome. Elle est à 12 li. de l'embouchure du Pô, j'entends de la branche sur laquelle elle est située. *Long.* 29 d. 11', 30"; *lat.* 44 d. 54'.

Entre les illustres personages, dont elle a été la patrie, on compte, avec raison, les Giraldi, les Guarini, Riccioli, & le cardinal Bentivoglio.

Lilio Grégorio Giraldi, né en 1479, mort en 1552, s'est distingué par son histoire des dieux des païens, par celle des poëtes de son temps, & par son invention des trente nombres épactaux; mais ce savant éprouva toutes sortes de malheurs pendant le cours de sa vie, & son mérite le rendoit plus digne d'une plus heureuse destinée.

Baptiste Guarini, né en 1537, mort en 1612, passa ses jours dans le trouble des négociations & des changemens de maîtres. Il est l'auteur de la tragi-comédie pastorale, le *Pastor Fido*, qui fut représentée en 1570, pour la premiere fois à la cour de Philippe II, roi d'Espagne, avec une grande magnificence.

Jean-Baptiste Riccioli, jésuite, né en 1598, mort en 1671, s'est fait connoître par ses ouvrages astronomiques & chronologiques.

Guy Bentivoglio, cardinal, né en 1579, mort en 1644, au moment qu'il alloit être élevé sur le trône pontifical, a rendu sa plume célebre par son histoire des guerres civiles de Flandre, ses lettres & ses mémoires qui sont des modeles de diction.

L'invasion d'Attila en Italie, l'an 452, & la ruine de l'ancienne ville d'Aquilée, firent remonter le Pô à quelques habitans du Frioul, qui vinrent se mettre en sûreté parmi les marécages & les bois, à l'endroit où est Ferrare actuelement. Vers l'an 595, l'exarque de Ravenne Smaragdus y fit bâtir des murailles: le Pape Vitalien, en 658, lui donna le titre de ville, & y transféra l'évêché de Voghenza. (Π) Tout ce qui apartient aux commencemens de la ville & de l'évêché de Ferrare, est très-incertain. *Voyez* les Annales d'Italie du Muratori, à l'an 661.) Ferrare fut comptée parmi les villes de la Romagne, à cause de sa fidélité aux empereurs Romains; elle fut soumise ensuite aux exarques de Ravenne, aux rois Lombards, & enfin au saint siége, soit lorsque Charlemagne donna au Pape l'exarquat de Ravenne, soit au temps de la comtesse Mathilde, en 1077. Le Pape Jean XII la donna à Tedaldo, marquis

marquis d'Este, qui bâtit le château appelé encore *Castel Tedaldo* (*a*).

Après la mort d'Alphonse II, que les Papes regardent comme le dernier duc de la maison d'Este, Clément VIII fit valoir les prétentions du saint siége sur la ville de Ferrare : il se mit en campagne avec son neveu Aldobrandini, & il en fit la conquête en 1598, mal-gré les prétentions d'une branche de la même maison, qui est celle des ducs de Modene, reconue pour légitime par les empereurs, mais non par les Papes. (II) Clément VIII ne se mit pas en campagne pour conquérir Ferrare. Il nomma général de ses troupes son neveu. Celui-ci s'approcha à Ferrare. Alors le duc César fit avec le légat une convention, qui du lieu, où l'on signa le traité, fut appelée *Convenzion Faentina*, & se retira à Modene le mois de janvier 1598. Clément VIII fit depuis sa paisible entrée dans Ferrare le 8 mai suivant, & ordona la construction d'une citadelle.)

Cette ville se présente d'une maniere avantageuse: quand on vient de Bologne, en entrant par la porte Saint-Benoît, on voit la rue Saint-Benoît qui a près de mille toises de longueur, & qui est alignée jusqu'à la porte Saint-Jean ; c'est une partie de la nouvele ville, bâtie par Hercule II, quatrieme duc de Ferrare, qui avoit épousé une fille de Louis XII, célebre par son goût pour les lettres, & par la protection qu'il acordoit aux savans. À l'égard de la longueur totale de la ville, on voit, par un grand plan nouvélement gravé, qu'elle a sept cents perches de Ferrare, ou mille sept cents quarante-quatre toises depuis la porte Saint-Benoît jusqu'à la porte Saint-Georges. La grande rue Saint-Benoît est traversée à angles droits à l'endroit où est le palais Villa, & celui du maréchal Pallavicini, par une autre qui est encore d'une longueur considérable.

La citadelle, qui est à l'occident de la ville, est grande, forte & réguliere ; le Pape y entretient trois cents hommes de garnison, & un arsenal où il y a vingt-quatre mille fusils & beaucoup d'artillerie.

Quoique les ducs de Ferrare aient toujours été de fort petits souverains, à cause du peu d'étendue de leur domination, cependant il y en a plusieurs qui ont tenu un rang distingué parmi les princes d'Italie. Le pays étoit très-bien peuplé & très-bien cultivé ; le revenu du prince étoit considérable, & suffisoit pour soutenir une cour brillante. À présent ce pays est déchu de son état florissant. La population de la ville monte à trente-trois mille habitans, y compris les juifs. Les eaux se sont débordées, les canaux engorgés, & l'air y soufrit des altérations.

Le château des anciens ducs de Ferrare est l'habitation ordinaire du légat. L'archevêché vaut 16000 écus romains, ou 80,000 livres de notre monoie, & la légation 50,000 livres. L'Église cathédrale, qui a son aspect sur la grande place, est assez peu de chose. On y remarque un Saint-Laurent de Guerchin, & on y voit le tombeau de Lilio Gregorio Giraldi.

L'empereur a un palais à Ferrare, faisant partie des biens allodiaux qu'il possede dans le duché.

(II) Tous ces biens allodiaux de la maison d'Este, cédés ensuite à la maison d'Autriche, ont été achetés derniérement par le Pape Pie VI, à qui ils furent vendus par l'empereur Joseph II.) On y compte au delà de cent Églises, vingt-deux couvens d'hommes & seize de filles. Ferrare a une académie appelée *degli Intrepidi*, & une université. On travaille à bonifier & à assainir le pays en contenant dans leur lit les différentes rivieres qui le traversent, & en procurant un écoulement aux eaux stagnantes.

L'Église de Saint Georges est remarquable par le concile qui y fut assemblé, en 1438, & qui fut ensuite transféré à Florence. Le palais Benrivoglio est le même qu'habitoit le célebre cardinal de ce nom, dont on a un recueil de lettres, (l'histoire de la guerre des Pays-Bas, & plusieurs autres ouvrages fort estimés. Ferrare a eu pour historiens Gaspard Sardi, Augustin Faustini & Jérôme Baruffaldi l'ancien, & tous les écrivains de l'histoire de la maison d'Este). (*R.*)

FERRETE ; petite ville de l'Alsace, sur la riviere d'Ill, chef-lieu d'un comté de même nom, dans le Sundgaw-propre, sujete à la France depuis 1648. Ferrete ressortit au conseil de Colmar, & est dans un terroir très-fertile, à 4 lieues s. o. de Bâle, 9 e. de Montbeillard. *Long.* 25, 10 ; *lat.* 47, 40. (*R.*)

Il ne faut pas confondre la seigneurie ou comté de Ferrete avec l'ancien comté du même nom, dont elle n'est que le district primitif, & qui comprenoit outre cela les grands baillages ou seigneuries d'Altkirch & de Thann, de Belfort, de Dêle & de Rougemont, & par conséquent la plus grande partie du Sundgaw. Son nom vient du château de *Ferrete*, *Ferreta*, *Pherreta*, *Pfirth*, bâti sur un rocher entre Bâle & Dêle, & dont la plus grande partie est en ruines aujourd'hui. Il en est fait mention dès l'année 1144 ; & ce qui en forme le domaine à présent apartient, dès l'an 1659, à la maison de Mazarin. La petite ville de Ferrete a trente-quatre villages dans son district. (*R.*)

FERRIERES ; petite ville de France, dans le Gâtinois-Orléanois, avec une abbaye de l'ordre de

(*a*) Il semble que ç'ait été Pepin qui en donnant l'exarquat aux Papes, leur donna aussi Ferrare. Cependant Azzon VI, le premier, entre les Princes de la maison d'Este, Seigneur de Ferrare, en obtins le domaine, en 1208, par les suffrages du peuple, sans que le Pape s'y opposât. *Voyez* Muratori *Antichità Estensi*, tom. 1. Les Papes ensuite firent valoir leur droit, & les Marquis d'Este en reçurent l'investiture. Paul II l'érigea en duché l'an 1471 en faveur du Marquis Borso.) (II)

Cîteaux, du revenu de 5000 livres. Elle est située à quelques distances de la rive droite du Loing & du canal de Briare, dans un pays fort agréable, à 2 lieues de Montargis, & 23 de Paris. (*R.*)

Ferrieres; petite ville de France, en Provence, à 7 lieues d'Arles, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut environ 3000 liv. (*R.*)

(Π) FERROL; petite ville d'Espagne avec un assez bon port. Elle est dans la Galice sur le même golfe que Corogne, mais au septentrion à l'embouchure de la Juria.)

FERTÉ-ALAIS (la); petite ville de l'île de France dans le Hurepoix, sur le ruisseau de Juine, à 10 lieues s. de Paris, & 3 d'Étampes. *Long.* 20 d. 2'; *lat.* 48 d. 26'. Le nom de Ferté, commun à plusieurs places de France, signifie un lieu fort, bâti sur quelque roche ferme.

En effet, on voit dans l'histoire de notre nation, que les François avoient des places fortes, plutôt destinées à se mettre à couvert de l'incursion des ennemis, qu'à loger des habitans. L'auteur des annales de Mets les appele *Firmitates*. Nous lisons dans l'histoire ecclésiastique d'Orderic. Vital. *page* 738. *Tales tantique hostes ad pontem ferreum castra metati sunt, & firmitatem illam confestim expugnaverunt*.

La Ferté-Alais, en latin *Firmitas Adelaidis*, tire son nom, suivant Adrien de Valois, de la comtesse Adélaïde, femme de Gui le Rouge, ou de la reine Adélaïde, épouse de Louis VII, & mere de Philippe-Auguste. (*R.*)

Ferté-Aurain (la); petite ville de France, au Blaisois, dans la Sologne, avec titre de duché-pairie, située sur la riviere de Beuvron, à sept lieues sud d'Orléans. Il y avoit autrefois un chapitre qui, en 1714, fut réuni à celui de Mehun. (*R.*)

Ferté-Bernard (la); petite ville de France, dans le Maine sur l'Huisne, à six lieues du Mans Elle est fermée de très-bons murs, avec des fossés, & un château. Elle a deux paroisses, une abbaye, deux couvens, & un hôpital. Elle apartient au duc de Richelieu, à titre de baronie. C'est la patrie de Robert Garnier, poëte françois, né en 1534, mort vers l'an 1595, & dont les tragédies ont été admirées avant le siecle de Louis XIV. *Long.* suivant Cassini, 18 d. 10', 5"; *lat.* 48 d. 11', 10". (*R.*)

Ferté-Chauderon (la); petite ville de France en Nivernois, située sur la rive droite de l'Allier, environ à quatre lieues, nord-ouest, de Moulins. Elle a le titre de baronie, dont le propriétaire se qualifie de maréchal & sénéchal de Nivernois, prétendant au droit de conduire l'armée du duc de Nevers en allant à l'arriere-ban & en revenant. (*R.*)

Ferté-Gaucher (la); petite ville de France, dans la Brie Champenoise, sur la riviere de Morin, à cinq lieues nord de Provins. C'est le siége d'un bailliage, d'une châtelenie, & il y a une manufacture de serge. (*R.*)

Ferté-Habaut, ou Imbault (la); petite ville de France, dans le Blaisois, avec un château & un très-beau parc; elle est située sur la riviere de Sandre, environ à 4 li. est-nord-est, de Romorentin. (*R.*)

Ferté-Loupiere (la); petite ville de France dans le Gâtinois, au canton de Joigni. (*R.*)

Ferté-Milon (la); petite ville de l'île de France sur l'Ourque, à 15 lieues n. o. de Paris. Elle a trois paroisses, deux prieurés, un couvent de Cordeliers, une maison de Bernardins; il s'y trouve un baillaige, une châtelenie dépendans du baillaige de Crespi, & un fort beau château appelé vulgairement la grande maison, & qui apartient à l'évêque de Soissons. Cette ville est remarquable par la naissance du célebre Racine, qui après avoir partagé le sceptre dramatique avec Corneille, est mort à Paris le 22 Avril 1699, âgé de 60 ans, & comblé de gloire dans la carriere qu'il a courue. *Long.* 20, 40; *lat.* 49, 8. (*R.*)

Ferté-sur-Aube (la); petite ville de France en Champagne, sur la riviere d'Aube, à une lieue sud de Clairvaux, & à 4 lieues de Bar-sur-Aube. *Long.* 22, 16; *lat.* 48, 4. (*R.*)

Ferté-sur-Gaône (la); riche & célebre abbaye de l'ordre de Cîteaux, dont elle est la premiere fille. Elle est située en Bourgogne, à 3 li. s. o. de Châlons sur-Saône, & fut fondée en 1113. Elle a environ 100,000 liv. de revenu. L'Église a de très-bons morceaux de sculpture, & le monastere est orné d'un escalier des plus hardis. (*R.*)

Ferté sous-Jouarre (la), ou la Ferté-Aucoul, *Firmitas Anculphi*; petite ville de France, dans la Brie Champenoise, sur la Marne, entre Château-Thierry & Meaux. On y fait un grand commerce de meules à moulin, qui passent pour les meilleures de France. (*R.*)

FERTO, Neusiedleasée, *Lacus Peisonis*; lac de la basse Hongrie, aux confins des comtés d'Édenbourg & de Wielelbourg. De sa crûe plus ou moins grande, les habitans du pays jugent de la quantité du vin qu'ils recueilleront dans l'année; voient ils ses eaux bien hautes, ils concluent que leur vendange sera mauvaise; & les voient-ils bien basses, ils jugent qu'elle sera bonne. (*R.*)

FERVAQUES; bourg de France en Normandie, sur la riviere de Touques, entre Lisieux & Vimoutiers. (*R.*)

FESCAMP, *Fiscamnum*, *Fiscannum*; petite ville du pays de Caux en Normandie, située sur une riviere de même nom, dont l'embouchure lui forme un petit port peu fréquenté.

Quelques auteurs prétendent que Fescamp existoit du temps de César, & s'appeloit *Fisci campus*, parce que l'on y apportoit les tributs des environs.

Henri II, roi d'Angleterre, donna la ville de Fescamp à la célebre abbaye de même nom; mais depuis 1560, elle est sous la domination des rois de France. Fescamp étoit considérable sous la premiere & seconde race de nos rois: les com-

tes de Caux y faisoient ordinairement leur résidence.

Guillaume, duc de Normandie, surnommé Longue Épée, rebâtit le château de Fescamp, avec la derniere magnificence; il ne reste de ce palais qu'une seule tour carrée; on l'a nommée *tour de Babylone*, peut-être à cause de sa hauteur, ou qu'elle n'étoit pas achevée, on par quelques autres raisons qui nous sont inconnues.

Les habitans ayant pris le parti de la ligue contre Henri IV, construisirent un fort qu'ils appelerent *fort de Baudouin*; il fut démoli en 1595.

L'abbaye de Fescamp est une des plus riches & des plus considérables du royaume: c'étoit premiérement un couvent de religieuses, fondé en 666, par Waning, seigneur de Fescamp. Guillaume, surnomé Longne Épée, duc de Normandie, transporta les religieuses à Montivilliers, & substitua à leur place un chapitre de chanoines réguliers.

Richard Ier fit consacrer l'Église de l'abbaye, en 960, par quinze évêques de Normandie & des provinces voisines; au jour de sa dédicace, il assigna à l'abbaye des revenus & des priviléges considérables. Richard II confirma les donations de son pere; il fit assembler Robert, archevêque de Rouen, & ses suffragans, & leur fit signer une charte, par laquelle il déclaroit l'abbaye de Fescamp exempte de la jurisdiction épiscopale. Richard II présenta cette charte à Robert, Roi de France, qui acorda des lettres patentes: enfin le Pape Benoît VIII ratifia ce que le Roi de France & le Duc de Normandie avoient fait au sujet de l'abbaye.

Robert, frere & successeur de Richard III, augmenta encore les revenus de l'abbaye; mais n'étant pas content de la conduite des chanoines réguliers, il leur substitua des moines de l'ordre de Saint Benoît, qu'il fit venir de Dijon, & auxquels il donna encore de fort grands priviléges. La jurisdiction de cette abbaye s'étend à présent sur trente-six paroisses, onze prieurés, & quatorze chapelles: elle a un revenu de cent mille livres au moins, & elle jouit des droits épiscopaux seigneuriaux sur son district.

Les moines sont obligés de donner tous les jours de l'année une certaine quantité de pain aux pauvres qui se présentent, excepté pendant le mois d'août. L'Église de l'abbaye est haute & couverte de plomb; elle a soixante & douze toises de longueur sur vingt-six de large; le chœur est pavé de marbre de différentes couleurs, l'autel est de marbre blanc; à côté de la chapelle de la Vierge se trouvent les tombeaux des ducs Richard Ier & Richard II. Il y a dans Fescamp une cloche dont la circonférence est la même que celle de Georges d'Amboise de Rouen, elle a trente-deux pieds de tour; mais comme elle n'est pas d'une épaisseur aussi considérable, le son en est plus clair.

Le marché de Fescamp est un des plus beaux de la Normandie; il a quarante-huit toises de longueur, sur quarante-deux toises trois pieds de largeur: les murs qui l'entourent ont vingt-cinq pieds de hauteur; il renferme l'auditoire & la prison: on entre dans ce marché par deux grandes portes fermant à clef, l'une du côté de la mer, & l'autre du côté de l'abbaye. La sûreté que les marchands y trouvent, les engage d'y venir de tous les environs; ce marché se tient tous les samedis de chaque semaine, & produit environ mille écus à l'abbé.

La ville de Fescamp est gouvernée par un subdélégué de l'intendant de Rouen, & par deux échevins dont l'élection se fait tous les trois ans. Fescamp est composée d'environ mille maisons, dont quatre à cinq cents sont maintenant ruinées. Le nombre de ses habitans n'excede pas six mille; ils ont le franc salé. En place des impositions faites sur le sel, chaque famille donne trente-sept livres dix sous toutes les années: ce privilége leur fut acordé par Henri II, Roi de France, aux sollicitations du cardinal de Lorraine, pour lors abbé de Fescamp, sous la condition que les habitans donneroient la moitié de l'argent nécessaire à la construction des digues, & aux réparations du port. Les habitans de cette ville ont encore le privilége de prendre tout le sel nécessaire à leur salaison; mais il y a quelques années que les fermiers firent un acord avec les habitans, par lequel ils s'obligeoient de leur fournir le sel à raison de 90 livres le muid en temps de paix, & 210 livres en temps de guerre.

La vallée dans laquelle est située la ville de Fescamp, a deux cents toises de largeur, & huit cents de longueur; elle est quelquefois inondée dans les grosses eaux: mal-gré cette situation, l'air de Fescamp feroit sain, sans les rivieres de Valmont & Granseville qui traversent la vallée & se joignent à une demi-lieue de la ville.

Le port qui est situé à l'extrémité de cette vallée est à peu près carré; deux bâtardeaux retiennent les eaux dans leur réservoir; chacun contient une écluse; sur chaque écluse est construit un pont; celui de bois est au couchant; l'autre qui est au levant, est de pierre. Les eaux du réservoir servent à nétoyer l'entrée du port qui est presque toujours embarassée par les graviers que les vents ouest & nord-ouest occasionent; ce défaut considérable vient du peu de soin qu'on a pris de construire de nouveles digues. Les vaisseaux n'ont à craindre que les vents d'est & sud-ouest pour entrer dans le port. Il est défendu par deux bateries de canon, & une tour considérable de figure ronde; la premiere, qui est au couchant, contient sept pieces d'artillerie, la seconde qui est presqu'au niveau de la mer, est armée de neuf canons. La tour qui se trouve entre ces deux baterie, défend très-bien l'entrée du port, & supplée à l'éloignement de l'une des bateries. La grande rade est à la distance de trois quarts de lieue; les vaisseaux y sont à l'abri de presque tous les vents; le fond est de glaise, ou terre de potier mêlée avec du sable; les ancres n'y chassent point: il y a dans

cette rade vingt brasses d'eau lorsque la mer est haute, & seize lorsqu'elle est basse. La petite rade a dix brasses d'eau au flux, & jamais moins de sept à huit au reflux; elle est exposée aux vents sud, sud-ouest, & est.

Il y a deux foires à Fescamp; l'une est appelée *foire annuele*, parce qu'elle se tient tous les ans le premier samedi de janvier; l'autre est appelée la *foire de la Trinité*, parce qu'elle se tient le samedi qui précede le dimanche de ce nom. Tout auprès de Fescamp, & au pied d'un coteau du côté du levant, l'on trouve une fontaine dont les eaux sont excellentes. A une lieue sud-est de cette ville, est un puits d'eau minérale assez renommé.

Les habitans de Fescamp envoient quelques vaisseaux à la pêche des morues à Terre Neuve, de grosses barques à la pêche du hareng, & de petites barques à la pêche journaliere qu'on fait sur la côte.

Le principal commerce de Fescamp consiste en draperie, serge, toiles, denteles, tanneries, & en chapeaux.

Entre les hommes de nom qui sont sortis de cette ville, l'on peut compter S. Maurille, archevêque de Rouen. Fescamp est à douze lieues sud-ouest de Dieppe, quatorze de Rouen, huit du Havre-de-Grace, six nord-est de Montivilliers, & sud-ouest de Saint Valeri en Caux, & quarante-cinq nord-ouest de Paris. *Long.* 18 d., 1', 4"; *lat.* 49 d., 46', 0".

Cette ville, qui est très-anciene, a titre de baronie, sénéchaussée, amirauté, bureau de cinq grosses fermes, grenier à sel, traites foraines, bureau du tabac, &c. Il y a dix paroisses, dont quelques-unes hors des murs, un collége, un séminaire, un hôpital, deux couvens, indépendament de l'abbaye, une commanderie de l'ordre de Saint Jean, & deux prieurés. (*R.*)

FESSEN, ou FEZEN; contrée de Numidie qui confine avec les déserts de la Libye, & dans laquelle sont les ruines d'Eléocat, à 60 journées du Caire. Cette contrée comprend plusieurs villages & villes, dont la capitale est à 44 d. *de long.* & à 26 de *latit.* *Voyez* Marmol, & de la Croix, *sur l'Afrique*. (*R.*)

FETIPOUR; ville des états du Mogol, dans la province d'Agra; les empereurs y ont un palais. (*R.*)

FETU; petit royaume de l'Afrique, sur la côte d'or de Guinée, d'environ quatre lieues de long, sur quatre de large; il abonde en fruits, bétail, huile, & palmiers qui fournissent du vin. Les Hollandois y ont un fort. (*R.*)

FEU (*terre de*); nom sous lequel on désigne plusieurs îles agglomérées de l'Amérique méridionale, situées au sud de la terre Magellanique, & qui s'étendent l'espace de 130 lieues le long du détroit de Magellan. Il y a quantité de vallées & de prairies abreuvées par des ruisseaux. Elles sont habitées par des sauvages, dont quelques-uns, à ce qu'on dit, sont antropophages. (*R.*)

FEUCHTWANG; ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états du prince d'Anspach, sur la riviere de Sulz, près des frontieres de Soabe. Cette ville, chef-lieu d'un grand bailliage, étoit autrefois impériale; l'empereur Charles IV l'engagea dans le XIVe siecle aux burgraves de Nuremberg, pour la somme de 50,000 florins, & l'empereur Robert la leur abandona en pleine propriété, après avoir fait ajouter 20,000 florins à la premiere somme. Elle a une école latine. Les troupes de Baviere la maltraiterent beaucoup en 1645. (*R.*)

FEUILLETIN. *Voyez* FELLETIN.

FEUQUIERES; gros bourg de France, dans le Beauvoisis. (*R.*)

FEURS, ou FAUR, *forum Segusianorum*; anciene ville de France, capitale du haut Forès, à 10 li. sud-est de Roane, 10 sud-ouest de Lyon, 95 sud-est de Paris. *Long.* 21, 53, 33; *lat.* 45, 44, 43. Joseph Goichard du Verney, célebre anatomiste, naquit à Feurs. Elle est sur la route de Saint Étienne à Roane, à 300 pas de la rive droite de la Loire. C'est d'elle que le Forès tire son nom. Elle a une châtélenie, un grenier à sel, une recette des aides, un couvent & un hôpital. A une lieue de cette ville, au pied d'un rocher, est une source d'eaux minérales sulfureuses. (*R.*)

FEVERSHAM; petite ville à marché d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province de Kent, entre Cantorbery & Rochester, sur un petit golfe. Elle est remarquable dans l'histoire ecclésiastique par un monastere de l'abbaye de l'ordre de Clugni, que le roi Étienne y fonda, & où la reine sa femme, le prince Eustache son fils, & lui, furent inhumés. Le roi Jacques II y fut fait prisonier au moment qu'il vouloit se sauver en France. Les pêcheurs de cette ville portent beaucoup d'huîtres en Hollande. Feversham est à 5 lieues e. de Rochester, & à 12 lieues & demie s. e. de Londres. *Long.* 18, 25; *lat.* 51, 19. (*R.*)

(II) FEYRA; bourg de Portugal dans la province de Beyra, près de la côte, à quatre lieues de la ville de Porto, du côté du midi.)

FEZ; royaume considérable de l'Afrique, sur la côte de Barbarie, enfermé entre le royaume d'Alger au levant, de Maroc au midi, & la mer par-tout ailleurs. Il fait partie de l'anciene Mauritanie Tingitane. Le pays est plein de montagnes, principalement vers le couchant & le midi, où est le mont Atlas. Il est arosé de plusieurs rivieres. On le divise en sept provinces. Il est bien peuplé, fertile, & abondant en grains, bestiaux, légumes, fruits & cire, & s'il étoit habité par des hommes qui ne fussent point courbés sous la verge du despotisme, une heureuse abondance y entretiendroit la population la plus nombreuse. Il s'y trouve un grand nombre de montagnes, peuplées par les Bereberes qui sont des Arabes guerriers, la plupart indépendans, indom-

ptables, & très-jaloux de leur liberté. Le fleuve de Sébou le traverse, & va se décharger par la Mancmore dans l'Océan. Ce royaume a eu autrefois ses rois particuliers; mais il est à présent uni à celui de Maroc, & n'a qu'un même souverain, qui fait sa résidence à Miquenez. Il ne faut pas confondre le royaume de Fez avec la province de Fez, qui n'en fait qu'une partie, & dont la fertilité est prodigieuse. *Voyez* Saint-Olon, *état de l'empire de Maroc*; Marmol, Mouette, *histoire du royame de Maroc*; de la Croix, *hist. d'Afrique*; *hist. des Chérifs*, par Diégo de Torrès. (*R.*)

Fez; ville assez forte, & l'une des plus belles d'Afrique, dans la province & sur la riviere de même nom, en Barbarie, capitale du royaume de Fez. Elle est composée de trois villes, réunies aujourd'hui, & qui ont été bâties en divers temps. Celle qu'on nomme le vieux Fez contient 80,000 habitans. Elle est ceinte de vieux murs, garnis de tours. Elle a sept portes, & elle est divisée en douze quartiers, dont chacun a un commandant qui veille à la police & à ce que les habitans soient pourvus d'armes.

Le nouveau Fez est dans une plaine, sur le bord de la riviere. Il est ceint d'un double mur, & garni de tours comme une forteresse. Celle qu'on nomme *Beleyde*, & qui est la plus anciene, est située au levant de la riviere. On y compte 400 feux.

Il y a à Fez une mosquée, dite *Carrusen*, qui a, dit-on, un demi-mille de tour; trente portes d'une grandeur prodigieuse, trois cents citernes pour se laver avant la priere, & neuf cents lampes qui brûlent toute la nuit. Cette ville est riche, marchande & très-peuplée. Elle a encore d'autres mosquées magnifiques, & plusieurs écoles Mahométanes.

Il y a à Fez une académie Arabe, où l'on enseigne la grammaire, la poésie, l'astrologie, la jurisprudence, la réthorique, la philosophie & les mathématiques. Il est à présumer que ces connoissances n'y sont pas poussées bien loin, & qu'elles y sont la plupart, ou dans l'enfance, ou tissues d'absurdités.

Les Juifs y sont en grand nombre, & y ont des synagogues. Il y a un muphti. Les dames riches y portent des chaînes d'or & d'argent autour de leurs jambes. Fez est à 100 lieues e. de Maroc, 35 n. de Salé. *Long.* selon les tables arabiques 18, & *latit.* 32, 3; mais, selon Harris, sa *longitude* est 11, 34, 45; *latit.* 33, 10, 0.

Une partie de cette ville fut renversée par le tremblement de terre du mois de novembre 1755, & deux mille de ses habitans y périrent sous les ruines de leurs maisons. (*R.*)

(Π) FEZZEN; contrée du Bileduigérid en Afrique. Elle a au couchant le Gademez, & au levant le Téorrégu; le Zara la confine au midi, & le royaume de Tripoli au nord. Le pays qui est entre les montagnes de l'Atlas, renferme la petite contrée de Jasliten, & forme un état libre, où l'on assure qu'il y a plus de cinquante villes, ou bourgs fermés & plus de cent villages.)

FHRBELLIN. *Voyez* Bellin.

FIANO; bourg d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre. Il est situé près du Tibre, à 6 li. de Rome. (*R.*)

(Π) Ce bourg a titre de duché, *Fianum* ou peut-être anciénement *Fanum*; car on croit que c'est-là ou dans le voisinage qu'étoit le temple de la déesse *Feronia*, si respecté par les esclaves, parce que c'étoit dans ce temple que se faisoit la cérémonie de leur afranchissement, en leur donnant le chapeau ou bonet, qui étoit le symbole & la marque de leur liberté. Là étoit aussi l'anciene *Feronia* du *Latium*.)

FIANONE, ou Fianona; château de l'état de Venise, dans l'Istrie, avec un port sur le golfe de Quarnero, & à l'embouchure de la riviere d'Arsia. (*R.*)

(Π) FIASCONE; petite ville de l'état de l'Église en Italie, & qu'on nomme *Monte Fiascone*. Elle est sur une colline, près du bord oriental du Lac de Bolsena, à trois lieues d'Orviete, du côté du midi. *Fiascone* a d'excellens vins muscats. C'est un évêché, auquel celui de Corneto a été uni.)

FICHERUOLO. *Voyez* Figaruolo.

FICHTELBERG, *Mons Pinniferus*; haute montagne d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans la principauté de Bareith, aux confins de la Saxe, de la Bohême & du haut Palatinat. Elle occupe un terrain d'environ quinze milles d'Allemagne de circonférence: ses diverses pentes sont chargées de bois de pins; il s'y trouve aussi quantité de chênes, d'ormeaux, de tilleuls & de hêtres, de sapins, d'aunes, dont l'exploitation & le travail sont très-considérables, & font vivre la plupart des habitans du pays. Il y a des antres & des profondeurs par multitude; il y a un marais de cent cinquante pas de circuit, & diverses pointes de rochers d'une grande élévation. L'une des sources du Mein, celle du Mein blanc, est dans cette montagne, & il en sort encore la Saale qui coule en Saxe, l'Égra qui coule en Bohême, & la Nabe ou Wald-Nabe qui se joint dans le haut Palatinat avec le Neyd-Nab. (*R.*)

FIERGROND. *Voyez* Firgrund.

FIESOLE; anciene ville d'Italie, dans la Toscane, & en particulier dans le Florentin. Elle étoit connue des Romains sous le nom de *Fesula*. Cette ville, placée sur trois collines d'où le coup d'œil est magnifique, est aujourd'hui presqu'entiérement détruite. Les ruines de son enceinte font présumer qu'elle étoit très-grande. Depuis le sac que lui donnerent les Florentins (si nous en croyons leurs Historiens) en 1010, elle ne s'est jamais relevée, & l'on trouve encore sur son sol beaucoup de ses débris. Les Florentins y ont un grand nombre de maisons de plaisance.

Fiesole a un évêché suffragant de Florence, & elle est située à deux lieues de cette ville. Telle

qu'elle est il s'y trouve encore beaucoup d'Églises. Les coteaux qui l'avoisinent produisent d'excellent vin. Ce fut une des douze premieres villes de l'Étrurie. Elle fut belliqueuse, & même conquérante, mais elle passa sous le joug des Romains, après la défaite des Étrusques, près le lac Vadimont. Les dépouilles de Fiesole contribuerent ensuite à l'ornement de Florence, où son évêque réside ordinairement.

C'est la patrie de Jean Angelic, surnommé *de Fiesole*, religieux Dominicain, mort en 1455, qui s'est distingué parmi les peintres, de son temps. Varchi (Benoît) natif de cette ville, s'est acquis de la considération par ses poésies italienes, par son histoire, & par d'autres écrits. Il mourut à Florence en 1566, âgé de 63 ans. *Long.* 28, 59; *lat.* 43, 44. (*R.*)

FIFE; province méridionale d'Écosse, bornée au nord par le golfe de Tai; à l'orient, par la mer; au midi par le golfe de Fort; & à l'ouest, par les monts Orchell (Orchellhills): elle se divise fort communément en orientale & occidentale. L'air y est bon, & ses bords sont fertiles en blé, & en pâturages. Le pays est meilleur vers les côtes que vers l'ouest, où il y a des montagnes. Il n'y a point de contrées en Écosse où il y ait autant de noblesse. Saint-André en est la capitale. Cette province fut d'abord nommée *Ross*, c'est-à-dire, presqu'île; & en effet, c'en est une; qui fut réunie à la courone sous le regne de Jacques Ier. M. de Lisle met la pointe la plus orientale de la province de Fife, dite *Fife-ness*, à 16 d. 20 min. de *long.* & sa *lat.* à 56 deg. 27 min. (*R.*)

FIGARUOLO; bourg d'Italie, dans l'État de l'Église. Il est situé sur le Pô, dans la légation de Ferrare. (*R.*)

FIGEAC; petite ville du Querci, sur la Celle, qui doit son origine à l'abbaye de bénédictins qui y fut fondée par le roi Pepin, l'an 755; elle fut sécularisée par Paul III, à la priere du cardinal Jean de Lorraine, qui en a été le dernier abbé commendataire, & premier abbé titulaire séculier.

Lorsque l'abbé y fait sa premiere entrée, le seigneur de Montbrun est obligé de l'aller recevoir habillé en habit bigâré, & ayant une jambe nue; puis de mener sa monture par la bride jusqu'à la porte de l'Église, de l'atendre là, & ensuite de lui tenir l'étrier & le conduire à la maison abbatiale. „ Quelle ridiculité! Comment laisse-t-on „ subsister ces traces indécentes de l'antique barbarie „ ?

Figeac est le chef-lieu d'une élection de son nom. Elle a un gouverneur particulier, une sénéchaussée, une justice royale, un chapitre; l'abbaye est du revenu de 20,000 liv.

Cette ville fut assiégée pendant trois mois par une armée de trente mille calvinistes, qui furent obligés d'en lever le siége: mais en 1576, elle leur fut livrée par des habitans de leur parti, pillée & brûlée: ils y firent bâtir une citadelle, & la garderent jusqu'en 1612, que le duc de Sulli, gouverneur, la remit sous l'obéissance de Louis XIII; alors ses fortifications & sa citadelle furent rasées. Elle est à 9 lieues n. e. de Cahors, 19 n. d'Albi, & 108 s. de Paris. *Long.* 19, 40; *lat.* 44, 40. (*R.*)

FIGEN; province du Japon dans l'île de Ximo: c'est dans cette province que se fait toute la porcelaine du Japon: la matiere dont on la forme est un argile blanchâtre qui se tire en grande quantité du voisinage d'Urisano, de Suwota, sur des montagnes qui n'en sont pas fort éloignées. Les femmes en passent pour les plus belles du Japon. (*R.*)

FILLECK; bourg de Hongrie dans le comté de Cohari. Il avoit un château fortifié, sur un roc escarpé, que l'on fit sauter en l'air après plusieurs siéges & plusieurs assauts. Avant cette époque c'étoit une petite ville, où il se trouvoit beaucoup de noblesse. Au voisinage de ce lieu, aujourd'hui chétif & fort désert, est une bonne source d'eaux minérales. Elle est sur l'Ipol, à 11 lieues d'Agria. (*R.*)

FINAL; petite ville d'Italie, capitale d'un marquisat auquel elle donne son nom, & qui est enclavé dans l'état de Gênes. Final est sur la Méditerranée, à 12 lieues s. e. de Coni, 13 s. o. de Gênes, 22 s. e. de Turin, 24 s. o. de Casal. *Long.* 25, 52; *lat.* 44, 18.

Le marquisat de Final est situé au milieu de la partie de l'état de Gênes, qu'on nomme *riviere du couchant*, & qu'il partage. Il est fertile, agréable, & bien peuplé. La maison Caretti, souveraine de ce marquisat, perpétuélement inquiétée par la république de Gênes, le vendit, en 1590, à certaines conditions, à la courone d'Espagne, qui le posséda comme fief de l'empire. Les François qui s'en emparerent durant la guerre de la succession, le rendirent à l'empereur, avec toute la Lombardie. En 1713, l'empereur le vendit à la république de Gênes, pour en jouir de la même maniere que l'Espagne. Le prix de la vente fut de 1,200,000 piastres, dont chacune vaut 5 liv. ou cent sous, monoie Génoise. La république ayant déclaré la guerre au roi de Sardaigne, en 1745, ce prince fit la conquête du marquisat de Final, qu'il rendit à la république, par la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. La ville a un port commode, & elle est défendue par un château fortifié, & deux petits forts. (*R.*)

FINALE, ou FINAL DE MODENE; petite ville du Modénois, en Italie; elle est sur la riviere de Panaro, à 5 lieues n. e. de Modene, 49 s. de la Mirandole. *Long.* 28, 50; *lat.* 44, 36. (*R.*)

(Π) M. César Frassoni nous a donné derniérement des Mémoires sur cette ville.)

FINISTERRE (cap de), *Promontorium Artabrum*, ou *finis terræ*. C'est le cap le plus occidental, non seulement de la Galice & de l'Espagne, mais encore de l'Europe, ce qui fait que les Romains qui ne connoissoient rien au delà le

nommerent *finis terræ*, ou le bout du monde. Il se trouve sur ce cap un village de même nom. (*R.*)

FINLANDE, *Fennonia*; province de Suede, bornée est, par la Russie, ouest, par le golfe de Bothnie, sud, par le golfe de Finlande, nord, par la Lapponie Suédoise. Elle passe en général pour abonder en pâturages, en bestiaux & en poisson. Il s'y trouve d'ailleurs de grandes forêts de pins. Au reste, la culture y est nulle, ou à peu près, & le pays est plein de marais & mal peuplé. La Finlande a eu ses rois particuliers; aujourd'hui elle a titre de duché, & se divise en cinq provinces. La langue en a beaucoup d'affinité avec celle de l'Esthonie, & a quelque raport avec celle des Lappons & des Hongrois. Les habitans en sont robustes, laborieux & endurcis à toutes les injures de l'air. Abo en est la capitale. (*R.*)

FINLANDE (golfe de): c'est la partie la plus orientale de la mer Baltique; il s'étend de l'ouest à l'est, & il a environ quatre-vingt-dix lieues de long; il communique au lac de Ladoga par la riviere de Néva, sur laquelle est la ville de Saint-Petersbourg. Les côtes de ce golfe sont pleines de roches & de petites îles. (*R.*)

FINMARCK, ou FINDMARCK; province de la Lapponie Danoise, qui fait partie du diocèse de Drontheim. Elle a son bailli & son lieutenant particulier. Ses habitans s'entretiennent de la pêche. En été le soleil l'éclaire plusieurs semaines consécutives sans se coucher. Il n'y a ni villes, ni bourgs, ni villages, cependant les côtes sont passablement habitées. C'est un pays stérile & couvert de montagnes. On y trouve des ours & des lievres blancs, des renards noirs, & autres animaux dont les peaux sont fort estimées. Les rivieres y abondent en poisson, & servent de retraite à quantité de loutres & de castors. (*R.*)

FINSTAD; lieu de Suede, dans l'Upland, & dans la capitainerie d'Upsal. L'on y découvre souvent des pieces d'antiquité. C'est là qu'étoit née Sainte Brigitte, princesse du pays, qui, dans son veuvage, se fit religieuse: elle mourut à Rome l'an 1373. C'est un bien noble. (*R.*)

FINSTER WALD; petite ville d'Allemagne, chef-lieu d'un bailliage qui, quoique situé dans la basse Lusace, fait partie du margraviat de Misnie. Cette ville, plus considérable autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui, est munie d'un château, & releve de la Bohême. Elle apartient à l'électeur de Saxe, avec les sept villages qui en dépendent. (*R.*)

FIONDA; ancienne ville épiscopale d'Asie, dans la Natolie, sur le golfe de Satalie, & à 10 lieues f. o. de Satalie. Aujourd'hui elle est fort déchue. *Long.* 48, 32; *lat.* 36, 45. (*R.*)

FIONIE, en Danois, *Fyen*, en Allemand, *Funen*, en latin, *Finnia*, *Fionia*; île du royaume de Danemarck, dans la mer Baltique, entre le grand Belt qui la sépare de l'île de Séeland, & le petit Belt qui la sépare du Jutland. Elle a dix milles d'Allemagne de longueur, sur neuf de largeur. Son nom Danois veut dire *beau pays*, & il faut convenir qu'elle le porte à juste titre; sa fertilité est telle, que chaque année ses habitans, dont le nombre n'est pas médiocre, ont en seigle, en orge, en aveine & en pois, un excédant de récolte de plus de cent mille toneaux que l'on embarque pour la Norwege & la Suede. Le gibier de toute espece, & le poisson n'y manquent pas; & les agrémens de ses campagnes sont tels, qu'à grandeur égale, il n'est peut-être pas de province en Europe où l'on trouve autant de maisons de plaisance, autant de terres seigneuriales, que dans cette île. Les habitans y cultivent une grande quantité de blé sarasin; ils élevent beaucoup de bétail & de bons chevaux. Odensée en est la capitale. L'île de Fionie est l'apanage du fils aîné du roi de Danemarck. Elle se divise en cinq bailliages, qui sont ceux de Nybourg, d'Odensée, de Rugaard, d'Hindsgavel & d'Assens. Le premier renferme trois villes, cent trois Églises, & soixante-seize terres de gentilshommes; le second renferme une ville, trente quatre Églises & dix-huit terres; le troisieme, un bourg, dix Églises & dix terres, avec le comté de Guldenstein; le quatrieme, une ville, vingt Églises & neuf terres, avec le comté de Wedelsbourg; & le cinquieme, une ville vingt-deux Églises & dix terres: en tout, six villes, un bourg, cent quatre-vingt-neuf Églises, deux comtés & cent-vingt terres seigneuriales, qui, pour le spirituel, relevent de l'évêque d'Odensée, & pour le civil, du gouverneur général de Fionie, Langeland, Laaland & Falster, & du bailli particulier de Fionie & Langeland. Les grains ne sont pas la seule production du sol de cette île; il y croît des légumes, du houblon & des pommes fort estimées dans le nord, & l'on y entretient beaucoup d'abeilles, dont le miel s'exporte bien loin à la ronde, & dont on fait une grande quantité d'hydromel, dont le débit est très-grand chez l'étranger, particuliérement dans les pays septentrionaux. Il n'y a point de riviere navigable dans le pays; mais il y a plusieurs lacs & ruisseaux très-poissoneux. Ses ports & principaux lieux d'abordage sont Nybourg, Kierteminde, Faabourg, Svenbourg, Bovenie, Middelfahrt & Assens. Le chauffage s'y fait avec de la tourbe. *Long.* 27, 26, — 28, 40; *lat.* 55, 6, — 55, 45. (*R.*)

FIORENZO (San); petite ville située dans la partie septentrionale de l'île de Corse, près du golfe de même nom, avec un port. Elle est murée & défendue par une tour fortifiée. Elle a un couvent de Chartreux. C'est la résidence de l'évêque de Nebbio. *Long.* 27, 5; *lat.* 42, 35. (*R.*)

FIORENZUOLA; petite ville d'Italie, au duché de Parme, sur l'Arda dans une situation agréable. Elle est sur l'ancienne voie émilienne. Sa forteresse, située dans une plaine assez belle, est fort peu de chose. Près de cette ville, qu'on croit la patrie du cardinal Alberoni, est une belle abbaye de l'or-

dre de Citeaux. Elle est à 8 lieues n. o. de Parme. *Long.* 27, 25; *lat.* 44, 56. (*R.*)

(II) Il y a aussi une petite ville de même nom dans la Capitanata, province du royaume de Naples.)

FIRANDO; petit royaume du Japon, dans une île adjacente à celle de Ximo. Il y a un port sur la mer de Corée, dont le mouillage est bon, vers le 33e d. 30' 40'' de latit. nord. Autrefois les Anglois, les Hollandois & les Portugais y faisoient un commerce assez considérable. (*R.*)

FIRENZUOLA; bourg muré & château d'Italie, dans la Toscane, entre la grande route de Bologne & le Santerno. Lorsque les Florentins le bâtirent, ils lui donnerent pour armoiries la moitié de celles de Florence. (*R.*)

FIRGRUND; forêt d'Allemagne, dans la Suabe, près de Dinkelsbul. Elle a quatorze lieues de long. (*R.*)

FISCHHAUSEN; petite ville du royaume de Prusse, chef-lieu d'un grand baillage, dans lequel est comprise l'importante forteresse de Pillau. C'étoit à Fischhausen que résidoient les évêques de Samland. Les dix Églises de ce bailliage sont soumises à l'inspection de l'archi-prêtre de Fischhausen. La ville est munie d'un château. Elle est à 2 lieues de Kœnigsberg. (*R.*)

FISHBACH, ou VISP; petite ville de Suisse, dans le haut Valais, remarquable par la bataille qu'y gâgnerent les Valaisans contre le duc de Savoie en 1388. C'est le chef-lieu du département, ou dizain de son nom. (*R.*)

FISMES, *ad fines*; anciene petite ville de France, en Champagne, remarquable par deux conciles provinciaux qui s'y sont tenus, l'un, en 881, & l'autre, en 935. C'est la patrie de mademoiselle Adrienne le Couvreur, la Melpomene de son temps, enterrée sur les bords de la Seine. Fismes a un gouverneur particulier, une justice royale, & un bailliage ressortissant au siége présidial de Reims. Elle est sur la Vesle, à 6 lieues de Reims, 28 n. e. de Paris. *Long.* 21, 25; *lat.* 49, 18. (*R.*)

FISSIMA, ou FUSSINA, FUSSIMI, & FUSSIGNI; ville considérable du Japon, à 3 lieues de Méaco, & 6 d'Osacca. *Long.* 152, 5; *lat.* 35, 45. (*R.*)

FISTELLE, ou FEZZA; ville d'Afrique, au royaume de Maroc, sur la riviere de Darna. Elle est dans la province de Tedela, avec un fort château, à 62 lieues n. e. de Maroc, 50 s. de Fez. *Long.* 12, 40; *lat.* 32. (*R.*)

FITACHI, ou FITATZ; royaume du Japon, sur la côte orientale de l'île de Niphon, au n. e. d'Yedo, & au s. du pays d'Oxu. (*R.*)

FIUM; grande ville d'Afrique, capitale de la province de même nom, dans la moyene Égypte. Cette province est coupée par un grand nombre de canaux & de ponts pour la communication. C'est la seule où il y ait des raisins. La ville est fort peuplée & les Coptes y ont un évêque. On y voit un grand nombre de monumens anciens plus ou moins ruinés. Il s'y fait un commerce considérable en lin, toile, nattes, raisins & figues. On croit que cette ville est l'anciene Arsinoé. Si c'est l'anciene Abydos, comme quelques-uns le croient, elle a été fameuse dans l'antiquité. Là étoit le palais de Memnon, le sépulcre d'Osiris, qui avoit aussi un temple célebre; & les tombeaux des grands, qui aimoient à s'y faire inhumer, pour avoir leur sépulture près de celle d'Osiris, comme Plutarque nous l'apprend. Fium est située sur un canal qui communique au Nil, à 28 li. s. e. du Caire. *Long.* 49, 4; *lat.* 29. (*R.*)

FIUME; ville apartenante à la maison d'Autriche, dans la Liburnie, sur un golfe de la mer Adriatique, appelé *il golfo di Carnero*, *sinus Flanaticus*, *Polanus*, à l'embouchure de la riviere de Fiumara, ou Reka. Elle a fait partie du duché de Carniole; mais dès l'an 1648, elle en a été démembrée, & le souverain lui donne un capitaine ou gouverneur particulier. Elle est située dans un vallon assez étroit, mais très-fertile en vin, en fruits, & sur-tout en excellentes figues. Elle est fort peuplée, & renferme entr'autres une belle Église collégiale & deux monasteres. On en voit un troisieme hors de ses murs, & au bord de la mer. Son port, formé par la Fiumara, est très-fréquenté; l'on y embarque quantité de marchandises & de denrées que fournit la Hongrie, & qui arivent dans cette ville par le grand chemin établi sous l'empereur Charles VI, de Fiume à Carlstadt. La rafinerie de sucre de cette ville en fournit tous les pays de la domination Autrichiene. Fiume a de plus une blancherie de cire. L'importance dont elle est ainsi, pour le commerce de la contrée, l'a fait exempter par la cour de contributions & d'impôts. *Long.* 32, 25; *lat.* 45, 45. (*R.*)

FIVELINGO, ou FIVELGO, *Fivellingia*, contrée des Ommelandes, dans la province de Groningue, aux Pays-Bas Hollandois. Elle tire son nom de la riviere de Fivel, aujourd'hui Damster-Diep. Elle renferme un grand marais, & se divise en districts particuliers. Une inondation arivée en novembre 1686, y fit périr quatre cents seize persones; & une autre pendant la nuit de Noël 1717, y fit aussi de grands ravages. (*R.*)

FLACQUE, ou OVER-FLACQUE; île des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande, à l'orient de Gorée, au midi de Voorne, à l'occident du Hollands-Diep, & au septentrion de Duiveland: on la nomme aussi *Zuid-Voorn*. Elle renferme plusieurs villages fort grands & fort peuplés, & entr'autres le bailliage seigneurial de Grisoord. (*R.*)

FLADA, ou FLADE; petite île, l'une des Westernes, entre celle de Skirie & celle de Levis. Elle a une lieue de tour, & elle est remarquable par la grande pêche qui s'y fait, sur-tout celle de la baleine (*R.*).

FLADSTRAND;

FLADSTRAND; petit bourg maritime de Danemarck, dans le nord-Jutland, & dans la préfecture d'Aalbourg, vers Skagen. Il y a un assez bon port, défendu par trois châteaux, & c'est un lieu d'embarquement pour la Norwege. La plupart de ses habitans ne vivent que de la pêche, & sur-tout de celle des soles & des plies. (*R.*)

FLADUNGEN; ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans l'évêché de Wirtzbourg. C'est le chef-lieu d'un bailliage; & l'un de ceux de cet évêché catholique où le luthéranisme avoit fait le plus de progrès dans le XVIe siecle, & qui souffrit par conséquent le plus d'oppression. (*R.*)

FLANDRE: antérieurement à la naissance de la république de Hollande, on désignoit, sous le nom de Flandre, la généralité des dix-sept provinces des Pays-Bas; leurs habitans se connoissoient sous le nom commun de Flamands; l'étendue de pays qu'ils habitoient se nommoit en latin *Germania inferior*. Depuis la scission de ces provinces, le nom de Flandre a été restreint à la partie qui en resta à la maison d'Autriche, & qu'on nomma Pays-Bas Autrichiens, ou Pays-Bas Catholiques, pour la distinguer des Pays-Bas Hollandois, ou Pays-Bas Protestans qui formerent les Provinces-Unies.

La Flandre, dans cette acception, ayant souffert un nouveau démembrement, par la conquête que fit la France de l'Artois, & de partie des comtés de Flandre & Hainaut; alors commencerent les dénominations de Flandre Autrichiene, & de Flandre Françoise. Sous cette derniere acception, & sous celle de Pays-Bas François, on n'a cependant coutume d'entendre que la partie des comtés de Flandre & de Hainaut, avec le Cambresis, dont la France est en possession, quoique l'Artois en fasse également partie, ainsi que quelques districts du comté de Namur & de l'évêché de Liége.

Il y a une troisieme acception du nom de Flandre, c'est lorsqu'il est appliqué à désigner le comté de Flandre, l'une des provinces des Pays-Bas Catholiques. Des dix-sept provinces des Pays-Bas, c'en est la plus considérable, & c'est pour cela qu'originairement son nom avoit passé à la généralité des Pays-Bas, & que depuis encore il fut employé pour désigner la totalité des Pays-Bas Catholiques.

La Flandre, prise pour l'ensemble des Pays-Bas Catholiques, contient neuf des dix-sept provinces; savoir, le marquisat d'Anvers, ou du Saint Empire, la seigneurie de Malines, le Brabant, le comté de Flandre, l'Artois, le Hainaut, le comté de Namur, le duché de Luxembourg & le duché de Limbourg; prise pour la partie des Pays-Bas, possédée par la maison d'Autriche, elle contient le marquisat d'Anvers, la seigneurie de Malines, le Brabant, le comté de Flandre pour la plus grande partie, la moitié du comté de Hainaut, ou le Hainaut Autrichien, le comté de Namur & les duchés de Luxembourg & de Limbourg; il faut en excepter une lisiere du duché de Luxembourg où se trouvent Thionville & Montmedi, qui apartient à la France, une partie de celui de Limbourg, qui apartient aux Hollandois, & où se trouvent les villes de Falkembourg, ou Fauquemont & Dalem; enfin la partie septentrionale, tant du comté de Flandre, que du duché de Brabant, qui apartienent aux Hollandois, & dont nous parlerons sous le nom de *Pays de la généralité*. À l'article des *Pays-Bas* nous traiterons des révolutions de la Flandre, & de ses changemens successifs de domination. Le terroir y produit en général beaucoup de blé & de légumes; il abonde en excellens pâturages. On y recueille quantité de lin & de chanvre, d'huile de navete & de colsat. La mer & les rivieres y fournissent une quantité de poissons très-variés: mais le vin manque, & l'on y supplée par la biere qui en est la boisson ordinaire, & en quelques endroits par le cidre. L'industrie y est des plus actives, & les fabriques, presque dans tous les genres, y sont des plus florissantes. Ses dentelles sont très-renomées. Les haras & la nouriture du bétail y sont une source de richesse. Le commerce qui s'y fait est très-étendu, & répand l'aisance parmi ses habitans. Le pays est très-peuplé; il est couvert de villes, de bourgs & de villages. On y trouve fréquemment de grandes villes; en général elles sont belles, riches, propres & étoient très-bien fortifiés. Les Flamands sont sinceres, judicieux, flegmatiques, très-appliqués, très-laborieux, bons commerçans, & très-atachés à leurs privileges.

Le comté de Flandre, en particulier, est situé entre la mer d'Allemagne, l'Artois, le Hainaut, le Brabant & le comté de Zélande. Il a vingt li. de long & presqu'autant de large. La capitale en est Gand, & celle de tous les Pays-Bas autrichiens est Bruxelles. (*R.*)

FLANDRE FRANÇOISE; ce gouvernement renferme une partie du comté de Flandre, le Cambresis, une partie du Hainaut & quelques districts, tant du comté de Namur, que de l'évêché de Liege. C'est très-improprement qu'on le désigne aussi sous le nom de Pays-Bas François, puisqu'il ne comprend point l'Artois, qui est une des provinces des Pays-Bas de la domination de la France. À l'exception des villes de Dunkerque, Gravelines & Bourbourg, le gouvernement de Flandre ressortit entiérement au parlement de Douay, & la justice y est rendue conformément aux coutumes du pays, ou au droit romain, qui est le droit commun, lorsque les coutumes, ou les ordonnances du roi ne décident point ce qui est en question. Outre le gouverneur en chef, il y a un lieutenant général pour le roi, deux commandans, trois lieutenans de roi, & deux lieutenans des maréchaux de France.

Le gouvernement de Flandre s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Charlemont, sur la Meuse. C'est un pays très-fertile, en blé, en lin, en légumes

de toutes especes, en pâturages & en colza, plante qui donne une huile à peu près semblable à celle de navete. Les fabriques y sont nombreuses & très-florissantes, & le commerce très-actif. L'engrais du bétail y fournit une abondante ressource. La boisson commune en est la biere, le raisin ne pouvant y venir à maturité, & la tourbe y supplée généralement au défaut de bois à brûler.

La partie du comté de Flandre, que renferme ce gouvernement, fut conquise par Louis XIV, en 1667, sur les Espagnols, & la possession lui en fut confirmée par les traités de paix subséquens. Les villes & châtélenies de Lille & de Douay avoient été cédées, en 1312, à Philippe le Bel, roi de France. Ses successeurs en jouirent jusqu'en 1363, que le roi Jean les donna à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, son quatrieme fils, à charge de reversion à la courone à défaut d'enfans mâles. Le cas étoit arivé en 1477, à la mort de Charles le Belliqueux, duc de Bourgogne: mais nos rois n'avoient pu jusque-là revendiquer avec succès ces districts sur lesquels ils avoient des prétentions légitimes. Les autres parties de ce gouvernement sont encore des conquêtes de Louis XIV. *Voyez* chacune d'elles à son ordre alphabétique. *Voyez* aussi Pays-Bas. (*R.*)

FLANDRE WALLONE: on désigne sous ce nom commun les provinces d'Artois, Hainaut, Namur, Luxembourg, & le district de Cambrai. Quelques-uns y joignent encore le pays de Liége. (*R.*)

FLARAN; abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse d'Auch. Elle vaut 1800 liv. (*R.*)

FLAVIGNY, *Flavia Æduorum*; petite ville de France en Bourgogne, dans l'Auxois, & près de Sainte Reine, avec une abbaye de Bénédictins, fondée au VIIe siecle par Varey, seigneur Bourguignon. Elle est à 3 li. f. de Semur, 10 n. o. de Dijon, & 4 de Montbard. Elle est placée sur le sommet d'une montagne au milieu de plusieurs autres dont le pied est baigné par la petite riviere d'Ozerain, & sur le penchant desquelles il y a beaucoup de vignes. L'abbé de Flavigny est seigneur de la ville, & nomme le juge & les officiers de justice, à l'exception du procureur d'office qui est à la nomination des religieux. Il y a outre la paroisse & l'abbaye, un couvent d'Ursulines & un hôpital. Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, d'une justice seigneuriale, d'une mairie, & d'une subdélégation de l'intendance. Elle étoit grande & considérable autrefois: mais les guerres civiles ayant donné lieu d'en faire une place forte, on ruina toutes les parties de la ville dont l'assiete n'étoit pas propre à la défence. Au temps de la ligue, le parlement de Bourgogne ayant été obligé de sortir de Dijon, se retira à Flavigny, & y tint ses séances pendant dix-huit mois, en 1581 & 1583.

Lors des ravages des Normands, en 864, le corps de Sainte Reine fut transporté dans l'église de l'abbaye de Flavigny; & il y repose encore aujourd'hui. Cette abbaye est du revenu de 6000 livres.

Remarquons que Flavigny, renomé pour ses excellens anis, fut la premiere ville de Bourgogne qui se déclara pour Henri IV; c'est la seule, avec Semur, Saulieu & Saint-Jean-de-Lône, qui ne fut pas comprise dans la ligue. *Long.* 22 d. 12', 5"; *lat.* 47 d. 30', 47". (*R.*)

FLECHE (la), en latin *Fisca*, *Fissa*, *Fixa Andegavorum*; petite ville de France, à l'extrémité de l'Anjou vers le Maine, sur le Loir. C'est le chef-lieu d'une élection & d'un gouvernement particulier. Il y a sénéchaussée, presidial, grenier à sel. Elle est située dans un vallon également grand & agréable, dont les coteaux sont couverts de vignes & de bocages. Elle a un fort bon château bâti des libéralités de Henri IV, & une seule paroisse. Les Jésuites y avoient un magnifique collége, fondé par Henri IV, en 1603, avec 7000 liv. de rentes annuelles sur le papegai de Bretagne. Ce collége pouroit se glorifier d'avoir été l'école de Descartes, si ce grand homme ne nous avertissoit lui-même qu'il commença par oublier ce qu'il avoit appris. (On a fait des reproches à Descartes de n'avoir pas rendu justice à ses maîtres. *Voyez* Denina, *Discours*, 1786.)

Le collége de la Fleche est aujourd'hui occupé par une des divisions de l'école royale-militaire. C'est dans son Église que sont déposés les cœurs de Henri IV & de Marie de Médicis, enfermés dans des boîtes d'or. Henri IV donna, pour cet établissement, son château neuf, avec son jardin & son parc. Le collége a dans son enceinte trois grandes cours, bordées de trois grands corps-de-logis carrés, avec deux grandes basses-cours. Le long des bâtimens, du côté du jardin, est un beau canal d'eau vive qui dérive du Loir. L'Église est belle & grande. Un des corps-de-logis renferme une grande bibliotheque & une galerie remplie de peintures, qui représentent les principales actions de la vie de Henri IV, & la suite de ses ancêtres depuis Saint-Louis. Cette ville est à 10 li. nord-est d'Angers, 10 f. e. du Mans, 47 f. o. de Paris. *Long.* suivant Cassini, 17, 23, 30; *lat.* 47, 42. (*R.*)

FLECKENSTEIN; château fort & baronie, dans la basse Alsace, à 20 li. n. de Haguenau. *Long.* 25, 36; *lat.* 49, 40. (*R.*)

FLEMMING; district de la Poméranie ultérieure. Il est divisé en deux baillages, & apartient au roi de Prusse. (*R.*)

FLENSBOURG; ville de Danemarck, dans le duché de Slesvick, partie du Jutland, avec une bonne citadelle, & sur le golfe de même nom. Elle est située à six li. n. de Slesvick, à 40 de l'île d'Alsen, & à 9 f. d'Odensée. *Long.* 27, 12; *lat.* 54, 50. Cette ville est assez grande, belle & commerçante; c'est même la plus importante de tout le duché de Slesvick. Elle a un port sûr & qui est assez profond, pour recevoir les plus gros vaisseaux. Cette ville, qui est presque toute en longueur, n'a qu'une rue principale, & douze petites. Elle

a trois paroisses Allemandes, une église Danoise, une école latine, un hôpital, une maison d'orphelins & une bourse. Ses habitans s'adonent à la pêche, au commerce & à la navigation. Cette ville n'est point fortifiée. Elle est à 6 li. d'Apenrade. (R.)

FLESSELLES; bourg de France, en Picardie, dans l'Amiénois. (R.)

FLESSINGUE, nommée par ceux du pays, *Vlissinghen*; belle, forte & considérable ville des Provinces-Unies, dans la Zélande & dans l'île de Walcheren, avec un très-bon port qui la rend fort commerçante. Elle est à l'embouchure de l'Escaut occidental, appelé *Hondt*, à une li. s. o. de Middelbourg, 3 s. e. de l'Écluse, 10 n. o. de Gand. Toute considérable que soit cette ville, elle n'occupe que le cinquieme rang entre les villes de cette province. Son port, creusé en 1688 aux dépens des états, a mille sept-cents perches de longueur, sur deux cents de largeur; il peut contenir une flote de quatre-vingts vaisseaux de ligne. Cette ville a trois églises Réformées hollandoises, une Françoise, une Angloise, & une de Mennonites. Il y existe depuis 1765, seulement, une société littéraire, dite la *société Zélandoise*. C'est une des trois villes que Charles Quint conseilla à Philippe II de conserver avec soin. *Long.* 21, 7; *lat.* 51, 26.

Flessingue a la glorie d'être la patrie de l'amiral Ruyter, très-habile homme de mer. Il naquit en 1607, & fut blessé mortélement, en 1676, d'un coup de canon, dont il mourut quelques jours après.

Cette ville est aussi la patrie de gens de Lettres distingués, comme de Pierre Cuneus, connu par un excellent livre sur la république des Hébreux; & de Louis de Dieu, dont les ouvrages ont paru à Amsterdam en 1693, *in-fol.* (R.)

FLEUREY SUR OUCHE, *Floriacum*, *Flureium*; village de France, dans la Bourgogne, à trois lieues ouest de Dijon, avec un ancien prieuré, fondé par le roi Gontran, & réuni à l'abbaye Saint-Marcellez-Châlon, où ce roi est inhumé.

Il est remarquable par la bataille que Clovis livra à Gondebaud, roi de Bourgogne, où celui ci fût défait, l'an 500. Le duc Robert I[er] y mourut en 1075. Le duc Eudes II y tint les plaids, en 1104, & déchargea les habitans de la servitude & des taxes imposées par son pere.

La Martiniere confond Fleurey avec Fleury, bourg du Vexin-Normand, à cinq lieues de Rouen, à la fin de cet article. (R.)

FLEURUS; village du comté de Namur, entre Charleroi & Gemblours, célebre par la victoire éclatante qu'y remporta M. de Luxembourg sur les Alliés, le premier juillet 1690. C'est une des plus belles actions du général françois: l'infanterie ennemie y montra beaucoup de valeur; mais la cavalerie Hollandoise fit fort mal. Les François, dans la plus grande chaleur du combat, donnerent la vie à des bataillons entiers, qui, selon l'ordre qu'ils avoient reçu avant de combatre, ne nous auroient pas fait le même parti. Il s'y donna une autre bataille, en 1622, où les Espagnols furent défaits. Fleurus est à 6 li. e. de Namur. (R.)

FLINT; petite ville du pays de Galles, & capitale du Flint-Shire. Elle envoie un député au parlement. Elle est à 47 li. n. o. de Londres. *Long.* 17, 20; *lat.* 53, 25.

Le Flint-Shire a quatre-vingts milles de tour, vingt-huit paroisses, environ cent soixante mille arpens, trois mille cent cinquante maisons, & trois villes, savoir, Flint, Saint-Asaph, & Caërwisk.

Cette province, un peu moins montueuse que le reste du pays de Galles, respire cependant un air froid, mais sain. Les vallées en sont fertiles. Le seigle y croît mieux que le froment, & ses habitans parvienent, pour l'ordinaire, à un âge fort avancé. L'on y nourit beaucoup de bétail, petit à la vérité, mais dont la chair est de très-bon goût. Il y a aussi des mines de plomb & de charbon, & des carrieres qui fournissent des meules de moulin; l'on en exporte encore du beure, du fromage & d'excellent miel. Elle confine à la riviere de Dée, & aux comtés de Chester, de Shrop & de Denbigh; & elle est représentée au parlement d'Angleterre par deux députés, dont l'un est élu par elle-même, & l'autre par la ville de Flint. (R.)

FLIX; bourg & château d'Espagne, dans la Catalogne, sur l'Èbre, à 8 li. s. o. de Lerida. Les fortifications en ont été rasées. (R.)

FLODROF; seigneurie considérable du comté de Looz, dans l'évêché de Liége sur la Meuse. (R.)

FLORAC; petite ville de France, dans les Cévennes, & en particulier dans le Gévaudan. Elle a titre de baronie, & elle est située sur le Tarn, dans un terroir assez fertile. (R.)

FLORENCE; anciene & célebre ville d'Italie, déja considérable du temps de Sylla, aujourd'hui capitale de la Toscane, avec un archevêché, érigé par Martin V, une université, une académie, &c.

Cette ville où la langue italiene est très-cultivée pour l'élégance, est encore une des plus agréables d'Italie, par la douceur de son climat, & la beauté de son exposition. L'Arno la partage en deux, & elle est située dans une vallée délicieuse, dont la largeur est de 500 brasses; la brasse de Florence est de deux pieds romains.

On compte à Florence plusieurs palais, parmi lesquels le palais ducal vivra toujours dans la mémoire des hommes, avec le nom des Médicis qui l'habiterent. La place par laquelle on y arive, est ornée de statues de la main des plus grands-maîtres, de Michel-Ange, de Donatelli, de Gellini, de Bandinelli, de Jean de Bologne &c. En se promenant dans la grande galerie, on admire le Scipion de bronze, la Léda, la Julie, la Pomone, Vénus, Diane, Apollon, le Bacchus grec, & la copie de Michel-Ange, qui ne le cede point à

l'original. Cette galerie conduit à plusieurs sallons, décorés de statues inestimables, de bulles, de bas-reliefs, de tableaux précieux, d'un nombre incroyable de médailles, d'idoles Égyptienes, Greques, & Romaines, de lampes sépulchrales, de pierres, de minéraux, de vases antiques, & d'autres curiosités de la nature & de l'art, dont les gravures & les descriptions abrégées forment plusieurs magnifiques volumes *in-folio*.

C'étoit en particulier dans le sallon octogone de cette superbe galerie, qu'on voyoit un diamant qui tenoit à juste titre le premier rang entre les joyaux de ce cabinet; il pesoit cent trente-neuf carats & demi: on y voit une tête antique de Jules-César, d'une seule turquoise; des armoires pleines de vases d'agate, de lapis, de crystal de roche, de cornalines garnies d'or & de pierres fines; une table, & un cabinet d'ouvrages de raport de diaspre oriental, de chalcédoine, de rubis, de topazes, & d'autres pierreries; plusieurs tableaux, tous chefs-d'œuvre des meilleurs peintres, & une infinité de pierres gravées.

Aussi Florence n'oubliera jamais les Médicis, ni Côme, né en 1389, mort regrété de ses ennemis même, & dont le tombeau fut orné du nom de *pere de la patrie*, ni son petit-fils Laurent de Médicis, surnommé le *pere des Muses*; titre qui ne vaut pas celui de *pere de la patrie*, mais qui annonce qu'il l'étoit en effet. Sa dépense vraiment royale lui fit donner le titre de *magnifique*; & la plus grande partie de ses profusions étoit des libéralités qu'il distribuoit avec discernement à toutes sortes de vertus.

Entre les objets de magnificence dont on vient de parler, & qui enrichissent encore la ville de Florence, on verroit aussi le diamant de Toscane: mais l'empereur François Ier l'emporta à Vienne, lorsqu'il alla partager le trône impérial.

Entre les hommes célebres que Florence a produits, on ne doit pas taire:

Le Dante (Allighieri), pere de la poésie italiene, né l'an 1265, & mort à Ravenne, l'an 1320, après avoir été un des gouverneurs les plus distingués de Florence, pendant les factions des Guelphes & des Gibelins.

Machiavel (Nicolas), assez connu par son *histoire de Florence*, & plus encore par ses livres de politique, où il a établi des maximes odieuses, trop souvent suivies dans la pratique par ceux qui les blâment dans la spéculation; ce fut d'ailleurs un écrivain du premier ordre. Il mourut en 1529.

Guichardin (François), contemporain de Machiavel, né l'an 1482, mort l'an 1540. Il se rendis fameux par ses négociations, ses ambassades, ses talens militaires, & son *histoire d'Italie*, dont la meilleure édition françoise est celle de 1593, à cause des observations de M. de la Noue.

Galilée Galiléi, immortel par ses découvertes astronomiques. *Voyez l'article* COPERNIC. Il mourut l'an 1642, après avoir perdu, pour me servir de sa propre expression, ses ieux qui avoient découvert un nouveau ciel.

Viviani (Vincenzo), né en 1621, mort en 1703, éleve de Galilée, & très-grand géometre pour son temps.

Lulli (Jean-Baptiste), né en 1633, mort à Paris en 1687: ses innovations lui ont réussi; il a trouvé des mouvemens nouveaux, & jusqu'alors inconnus à tous nos maîtres: il a fait entrer dans nos concerts jusqu'aux tambours & aux timbales; il nous a fait connoître les basses, les milieux, & les fugues; en un mot, il a étendu en Europe l'empire de l'harmonie.

Michel-Ange, le Praxitele de Florence, en même temps peintre, sculpteur, & architecte; il naquit dans le voisinage de Florence en 1474, & mourut en 1564.

Florence est aussi la patrie d'André del Sarto, de Léonard de Vinci, d'Accurse, de Servandoni, d'Améric Vespuce, de Cimabué, des Strozzi, d'Ange Politien, &c.

Cette ville est située à 19 lieues s. de Bologne, 24 s. e. de Modene, 34 s. e. de Parme, 36 s. e. de Mantoue, 46 s. o. de Venise, 52 n. o. de Rome, & 220 de Paris. *Long.* 28 d., 42' 0"; *lat.* 43 d., 46', 30" suivant Cassini.

Cette ville, autrefois Fleurence, en italien *Firenze* & *Fiorenza*, en latin *Florentia*, paroît avoir tiré son nom de sa situation agréable dans des campagnes fleuriers. Il y a en effet peu de villes dans une position aussi délicieuse: des plaines, des vallons, des collines, des eaux, des prés, des bois, des jardins qui se présentent de loin, font le coup d'œil le plus riant, le plus agréable, le plus varié; & l'intérieur de la ville répond parfaitement à la beauté de sa situation.

Cette ville a deux lieues de tour, & mille cinq cents toises de longueur. On y compte près de quatre-vingt mille âmes.

On attribue sa fondation à Hercule le Lybien; d'autres ont dit qu'elle avoit commencé par un établissement des soldats de Sylla, ou des habitans de Fiesole, anciene ville, dont il reste encore quelques vestiges à une lieue & demie de Florence. M. Lami prouve que Florence est une anciene ville Étrusque, habitée ensuite par les Phéniciens; *lezioni di Antichità Toscane di* Giovanni Lami, 1766, *in-4°*., & il le prouve par les inscriptions, les bâtimens, & autres semblables inductions.

Les historiens ne parlent guere de Florence avant le temps des Triumvirs. Ils y envoyerent une colonie formée des meilleurs soldats de César, environ soixante ans avant Jésus-Christ: aussi les Florentins ont-ils eu toujours des sentimens de cette belle origine. Florus comptoit cette ville parmi les villes municipales les plus considérables de l'Italie; & il n'y avoit pas, du temps des Romains, de plus grande ville dans la Toscane: elle avoit un hippodrome, un champ de Mars,

un capitole, un amphitéâtre, un grand chemin nommé *Via Caffia*.

Lorsque les empereurs cesserent d'être maîtres en Italie, vers le cinquieme siecle, Florence fut une des premieres villes qui prirent la forme républicaine. Elle fut prise par Totila; mais ensuite elle se défendit vigoureusement contre les Goths, & batit même Radagaise, en 407. Elle fut cependant prise ensuite par les Goths, & réprise par Narsès, général de l'empereur Justinien, l'an 553. Elle finit par être entiérement détruite, & ses habitans dispersés, jusqu'aut temps de Charle-magne, qui voulut la rebâtir & la repeupler, l'an 781. Il y eut ensuite des marquis de Florence, qui étoient comme souverains, jusqu'à la mort de la comtesse Mathilde, arivée en 1155. (Π) Tout cela n'est pas exact. Comment peut-on dire que Florence fut prise par Totila (qui régna depuis l'an 545 jusqu'en 552) & qu'ensuite elle défit Radagaise, en 407? On devoit dire auparavant que Radagaise fut défait près de Florence, non en 407, mais en 405. (*Voyez* Muratori *Annal. d'Ital.* à l'an 405) Cependant les Florentins n'eurent aucune part dans cette défaite. Ce fut Stilicon avec les troupes de l'Empire qui batit celles de Radagaise. Florence fut depuis prise par les Goths & reprise par Narsès, comme on dit ici. Mais sa destruction par Attila, comme on croyoit, & sa réédification par Charlemagne aujourd'hui sont considérés au nombre des fables. Florence en particulier n'a jamais eu des Marquis: il y a eu des Ducs & des Marquis de Toscane. (LE CHEV. TIRABOSCHI). Alors Florence commença d'élire des consuls pour gouverner l'état; mais les évêques avoient alors une très-grande autorité. Lorsque son gouvernement eut pris de la consistance & de la force, elle s'étendit sur ses voisins, conquit plusieurs villes & châteaux des environs: elle fit souvent la guerre aux republiques de Pise, de Lucques, de Siene. On voit encore en forme de trophée devant le Baptistere & à quelques-unes des portes de la ville, des chaînes qui servoient à bârer le port de Pise, quand les Florentins s'en emparerent en 1406. Ces triomphes étoient d'autant plus beaux, que Pise étoit alors une puissante république. Florence soutint des guerres contre le Pape, contre les Vénitiens, contre les ducs de Milan, & sur-tout contre le fameux Galéas Visconti. La bataille d'Anghiari qu'elle gâgna aussi sur Philippe-Marie Visconti, sous la conduite de Piccinino, est représentée en bas-relief dans l'Eglise des Carmes de Florence. Elle fut souvent accâblée par le nombre & la puissance de ses ennemis; mais elle n'eut grande peine à se relever.

La noblesse qui gouvernoit la république de Florence fut souvent divisée, & l'on ne vit en aucun endroit de l'Italie autant d'agitations & de troubles. Les Blancs & les Noirs formerent deux partis qui déchirerent la république. Les Bondelmonti & les Uberti se disputerent l'autorité. Les Cerchi & les Donati, sous le nom de *Guelphes* & de *Gibelins*, exciterent de nouveles dissensions. L'empereur & le Pape y avoient alternativement le dessus; & souvent un parti chassoit & proscrivoit l'autre. Ce fut le centre des guerres & des ravages les plus afreux.

La république de Florence fut d'abord aristocratique, excepté dans de courts intervalles où le peuple s'empara de l'autorité; mais à la fin les divisions continueles des nobles, fortifierent le parti du peuple, & conduisirent Florence à la démocratie. La ville fut divisée en arts ou communautés: on tiroit tous les ans de chaque art des magistrats appelés *gouverneurs*, & un gonfalonier, qui changeoit tous les deux mois. Les nobles se trouverent alors exclus du gouvernement, & n'eurent pour y rentrer d'autre moyen que de se faire enregistrer dans les communautés d'artisans.

L'art de la laine étoit le plus considérable & le plus riche: il comprenoit lui seul trois communautés; la maison de Médicis fut une de celles qui se distinguerent le plus dans le commerce des laines. Dès l'an 1378, il y eut un Sylvestre de Médicis, qui fut fait gonfalonier de Florence, & il acquit un très grand crédit parmi le peuple, par un esprit insinuant, & par une générosité qui lui fit beaucoup de partisans. Jean de Médicis, avec un caractere aussi doux & aussi bienfaisant, parvint à être aussi gonfalonier; il mourut en 1428: ce fut le pere de Côme le grand.

Il y avoit long-temps que le commerce de Florence s'étoit étendu au levant & dans l'Asie. Les richesses, qui en furent le fruit, entraînerent aussi la chute de la république, ainsi que cela étoit arivé à Rome. Mais il faut convenir que ce fut par la douceur & les bienfaits, & non point par des guerres, des proscriptions & des crimes, que changea la forme du gouvernement de Florence; ce fut un citoyen qui, en méritant le surnom de *pere de la patrie*, en devint presque le souverain: je parle ici de Côme de Médicis, appelé quelquefois *Côme le grand*, *Côme le vieux*, *Côme pere de la patrie*.

Il étoit fils de Jean de Médicis, & naquit en 1389: ce fut lui qui donna le plus d'éclat à cette maison, par la fortune immense que lui procura le commerce qu'il avoit avec toutes les parties du monde connu, & sur-tout par le bon usage qu'il en faisoit dans sa patrie. C'étoit une chose aussi admirable qu'éloignée de nos mœurs, de voir ce citoyen qui faisoit toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, & soutenir de l'autre le fardeau de la république; entretenir des facteurs, & recevoir des ambassadeurs, faire la guerre & la paix, être l'oracle des princes, cultiver les belles lettres, donner des spectacles au peuple, & acueillir tous les savans Grecs de Constantinople.

Des ennemis, jaloux de son bonheur & de sa gloire, parvinrent à le faire exiler: il se retira à Venise; il fut rapelé à Florence un an après, &

Il jouit de sa fortune & de sa gloire jusqu'à l'année 1464, qu'il mourut : il fut surnommé *pere de la patrie*, & il fut aussi le pere des lettres ; car il rassembla les savans, & les protégea de la maniere la plus marquée. L'académie Platonique de Florence lui dut sa premiere origine, & il forma une des plus belles bibliotheques de l'Europe.

(Π) Pierre, son fils, lui succéda ; mais il n'atteignit pas à la gloire de son pere : son nom a été entiérement éclipsé par son fils Laurent, surnommé *le Magnifique*, à cause de sa dépense vraiment royale. On peut dire sans erreur qu'il fut l'arbitre de l'Italie : ses talens, ses vertus, ses profusions lui mériterent l'estime des Italiens ; & ces profusions étoient d'autant plus dignes des éloges qu'on ne les employoit qu'à récompenser la probité & l'érudition. (*Voyez* son article dans le Dictionaire Historique de cette Encyclopédie.) Il mourut en 1492 ; & sa mort fut l'époque des calamités de l'Italie. Il laissa trois enfans dont l'aîné Pierre lui succéda dans le gouvernement ; mais deux ans après par son imprudence il déchut de sa dignité. Jean, le second de ses fils, fut depuis Pape sous le nom de Léon X. (*Le Chevalier* Tiraboschi.)

Lorsque la maison de Médicis eut donné des Papes à l'Église ; & que par leur médiation elle eut formé des alliances avec la France, son autorité s'accrut, & les Médicis s'éléverent au dessus de tous leurs rivaux. La bataille de Marone, que Côme Ier gagna contre les Strozzi & ceux de son parti, le mit au dessus de tous ses ennemis. Le Pape Pie V lui donna le titre de *grand duc*, en 1569, & il régna jusqu'en 1574.

Il transmit ses états à sa postérité, qui en a joui jusqu'au temps où elle s'est éteinte dans la persone de Jean Gaston de Médicis, VIIe grand duc de Toscane, & le dernier de sa maison. Ce prince mourut le 9 juillet 1737, sans avoir jamais de successeurs. Ferdinand, son frere, & fils de Côme III, étoit mort le 30 octobre 1713 ; François Marie son oncle, fils de Ferdinand II, & qui avoit été cardinal, étoit mort le 3 février 1719 ; & Anne-Marie-Louise, fille de Côme III, qui avoit épousé l'électeur Palatin, est morte le 18 février 1743 ; elle étoit la derniere persone du nom de Médicis.

Don Carlos, fils du roi d'Espagne Philippe V, & roi d'Espagne lui-même, fut désigné dès 1720, pour héritier de la Toscane ; mais lorsqu'il eut conquis le royaume de Naples, & que le duc de Lorraine, gendre de l'empereur Charles VI, eut cédé ses états à la France, on fit un traité à Vienne en 1735, par lequel le duc de Lorraine reçut en échange le grand duché de Toscane. Il y eut cependant entre l'Empire & l'Espagne quelques difficultés au sujet de la cession de la Toscane ; mais elles furent terminées au congrès de Pontremoli, par un acte de cession & de garantie, signé le 8 janvier 1737. La mort de Jean Gaston de Médicis, rendit le duc de Lorraine paisible possesseur de la Toscane : il en a joui, quoiqu'il fût devenu empereur, & il l'a transmise au second de ses fils, Pierre-Léopold, dans l'année 1765, qui regne actuélement. C'est un grand bien pour la Toscane, d'avoir un souverain qui réside : c'en est un bien plus grand encore d'avoir trouvé un prince tel que celui qui la gouverne. Nous parlerons de l'administration du grand-duché, à l'article Toscane.

Florence est pourvue de fontaines, comme toutes les villes d'Italie ; mais elles y sont cependant en plus petit nombre que dans bien d'autres villes moins importantes. Un aqueduc part de la colline d'Arcetri, & traversant la ville sur le Ponte Rubaconte, qui est le plus oriental des quatre ponts de Florence, va fournir de l'eau à la fontaine qui est sur la place de Sainte-Croix, & à quelques autres.

La ville est pavée d'une maniere très agréable pour les gens de pied, avec de larges dalles de pierres, à peu près comme Naples, Gênes, & Viterbe : mais les chevaux s'y abatent facilement.

L'Arno, qui traverse Florence, a soixante-dix toises de largeur environ : il descend comme le Tibre, de la partie la plus élevée de l'Appennin, & il va se jeter au dessous de Pise, dans la mer de Toscane : ce fleuve produit de temps à autre des débordemens très-nuisibles.

Cette ville, ayant été ruinée plus d'une fois, n'a presqu'aucun monument antique de quelque importance, si ce n'est peut-être trois anciennes tours de construction Étrusque, dont M. Lami a donné la figure & la description dans ses *Lezioni di Antichità Toscane*, spécialement de celle qui est appelée *de' Girolami* ; il y donne aussi le plan de l'amphithéâtre de Florence. Il parle des restes de l'ancien aqueduc, mais ce ne sont que de foibles vestiges d'antiquité, à peine reconoissables pour un habile antiquaire.

L'empereur qui est mort en 1765, tenoit à Florence trois mille hommes de garnison, qui montoient réguliérement la garde du palais Pitti, & au vieux palais. Depuis que cette ville étoit privée de la présence de son souverain, elle étoit gouvernée par un conseil de régence, composé de trois conseillers d'état & un président ; mais la présence du nouveau souverain a changé la forme de ce conseil.

Les afaires civiles y sont décidées dans les tribunaux ordinaires : à l'égard des afaires criminelles, elles se jugent par un tribunal appelé la *consulte*, tenu par des commissaires nommés par le prince ; mais le peuple est si doux & si peu porté au vol, qu'on y fait rarement d'exécutions.

Les sociétés à Florence sont agréables & aisées : c'est une des villes d'Italie où les étrangers trouvent le plus d'agrémens ; il y a beaucoup de vivacité, de plaisanterie ; on y fait des épigrammes, des impromptus : l'on n'y voit point de jalousie ; les étrangers y sont acueillis de tout le monde ; les dames mêmes y observent des poli-

tesses & des égards dont elles se dispensent en France; elles donnent à un étranger la place d'honneur, qui est la droite, dans leur carosse, comme ailleurs; au spectacle, le devant de la loge: on se trouve quelquefois par-là obligé de les accepter, dans des circonstances où l'on aimeroit mieux ne point user de ces manieres obligeantes.

La ville de Florence n'est jamais plus belle que le jour des courses de chevaux, qui se font vers le saint-Jean. La course commence à la porte occidentale de la ville, dans l'endroit appelé *il Prato*, & finit à deux milles plus loin, vers *porta la Croce*. Le jour de cette course tout le peuple est en mouvement; les rues sont garnies de deux files de carosses jusqu'à l'heure de la course, & toutes les fenêtres occupées: c'est le jour qu'il faut choisir pour avoir une idée de la richesse de la ville, de la beauté des femmes & des agrémens de Florence. Le gouverneur, placé sur une terrasse, vers le lieu du départ, est instruit le premier, par les fusées du dôme, du nom du cheval qui en est vainqueur. Le prix consiste en une piece de velours ciselé, à fond d'or, de soixante brasses, ou plus de trente aunes de France, estimées 2240 liv.

Les chevaux qui courent le prix sont abandonnés à eux-mêmes: ils ont sur le dos des plaques de plomb, hérissées de pointes qui leur piquent les flancs & les animent de plus en plus: on apperçoit entre ces animaux une émulation singuliere; quelquefois même des stratagêmes pour retarder leurs concurrens.

Une grande toile, tendue au bout de la carriere, sert à les arrêter: l'espace d'environ quinze cents toises qu'ils ont à parcourir, est fait ordinairement en quatre minutes, ce qui revient à trente-cinq pieds par seconde. M. de la Condamine a observé qu'à Rome, le cours qui a huit cents soixante-cinq toises, se parcourt en deux minutes vingt-une secondes, ce qui fait près de trente-sept pieds par seconde. On assure cependant qu'en Angleterre les chevaux en font quelquefois cinquante-quatre. *Mémoires de l'Académie* de Paris, pour 1757, *pag.* 93.

Florence a donné six Papes à l'Église; savoir, Clément VIII, de la famille Aldobrandini; Urbain VIII, de celle des Barberini; & Clément XII, de celle de Corsini. Les trois autres, qui sont Léon X, Clément VII & Léon XI, étoient de la maison de Médicis: cette derniere a eu, non seulement l'avantage de donner des Pontifes à l'Église, mais encore d'avoir donné à la France deux reines: Catherine, femme de Henri II; & Marie, femme de Henri IV, l'une & l'autre célebres dans l'histoire de France.

Cette ville a toujours été célebre par l'amour des lettres. On voit qu'en 823, ou peu après, l'empereur Lothaire ordona que toute la Toscane enverroit les jeunes gens étudier à Florence. D'ailleurs, la renaissance des sciences en Europe, ayant, pour ainsi dire, commencé à Florence, il n'est pas surprenant qu'on y trouve l'origine des académies qui avoient les sciences pour objet, & celle de la plupart des connoissances humaines.

Tout le monde sait que Florence a donné les premiers maîtres & les premiers restaurateurs des sciences, des belles lettres & des arts. Dante pour la poésie; Galilée, pour la physique, la géométrie, la méchanique & l'astronomie; Michel-Ange, pour la sculpture; Lulli, pour la musique; Accurse, pour le droit. (Π) Nous parlerons de ces savans hommes & de plusieurs autres, que Florence a produit, dans la Partie Historique.)

C'est à Florence que la gravure eut son berceau, tout le monde reconoît que la peinture doit ses progrès à Cimabué, Florentin, né vers l'an 1230, & à Giotto qui naquit près de Florence vers l'an 1276. Enfin, on sait que c'est un Florentin, Améric Vespuce, qui a donné son nom au nouveau monde.

Florence le dispute à Bologne, pour le grand nombre des artistes célebres, & l'emporte sur toutes les autres villes de l'Italie, & peut-être de l'Europe même, pour celui des grands hommes de tous les genres.

Entre les peintres célebres, on compte Cimabué, dont nous avons parlé, Léonard de Vinci, François Bartolomeo della Porta, André del Sarto, Michel-Ange Buonaroti. *Voyez* ÉCOLE FLORENTINE. Et entre ses sculpteurs distingués, Michel-Ange, que ses talens extraordinaires placent à côté des plus habiles artistes de la Grece, Donatelli, Ghilberti, Bandinelli.

Quoique l'école ancienne de Florence ait produit quantité de peintres distingués, cependant, dit M. Cochin, l'école de Florence a reçu son éclat des célebres sculpteurs qu'elle a produits. Voilà pourquoi dans cette école on s'est principalement & presqu'uniquement ataché au dessein, à une correction & à une grandeur de formes, qui dégénere facilement en maniere: mais aussi l'on peut dire, ajoute-t-il, à la gloire de l'école Florentine, qu'elle a produit les plus excellens sculpteurs, & en plus grand nombre que toutes les autres villes d'Italie, même de la ville de Venise, qui a donné tant de grands peintres, & n'a pas formé beaucoup de sculpteurs. Il est vrai que ces sculpteurs de Florence sont maniérés, parce qu'ils on plutôt imité Michel-Ange, que la nature & l'antique; mais néanmoins ils sont savans, corrects & de grand goût.

L'établissement des académies & des sociétés littéraires, qui se répandit si prodigieusement en Italie, & ensuite dans tout le reste de l'Europe, & qui fut la source de l'émulation & du goût, dès le seizieme siecle, a commencé à Florence, presque dans tous les genres. Les académies de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, en ont pris les modeles à Florence. En un mot, sciences, arts, métiers, loix Romaines mêmes, nous devons presque tout à Florence, la mere des découvertes & des établissemens utiles à l'humanité,

Cette ville est surnomée *Florence la belle*, & à très-juste titre. De toutes les portes de la ville, celle par laquelle on arive de Bologne est la plus décorée. C'est un arc de triomphe des plus riches, élevé à la gloire de l'empereur François Ier, lorsque n'étant que grand-duc, il fit son entrée dans cette ville avec son épouse Marie-Thérese, mere de l'empereur Joseph II, en 1739.

La cathédrale ou le dôme de Florence, a quatre cents vingt-six pieds de longueur, & trois cents soixante-trois de hauteur, jusqu'à l'extrémité de la croix qui termine tout l'édifice. Sa superbe coupole octogone a cent quarante pieds d'un angle à l'autre. Elle fut construite par Brunellesco, le plus célebre architecte de son temps. Cette Église est incrustée au dehors de marbres polis de diverses couleurs & en compartimens, ainsi que le pavé. La porte de la sacristie est en bronze, ornée de bas-reliefs de L. Ghiberti. Nous ne parlerons point ici des reliques de cette Cathédrale, dont les plus célebres sont un clou de la passion, une partie de la vraie croix, & une portion des cendres de Saint Jean-Baptiste. La méridiene qu'on voit en cette Église, est le plus grand instrument d'astronomie qu'il y ait au monde. M. de la Lande y a observé, le 28 juin 1765, la distance au zénith des bords du soleil, 20 d. 12' 15" & de 20 d. 45' 9". C'est dans cette Église que l'on célébra, en 1439, le concile écuménique, où se fit la réunion de l'Église latine; mais elle subsista peu de temps. La tour de la cathédrale est toute incrustée de marbres polis, rouge, noir & blanc. Elle est isolée, & elle a deux cents cinquante-deux pieds de hauteur.

Le baptistere destiné à la cérémonie du baptême, pour la totalité de la ville, fut (à ce qu'on croyoit anciénement) un temple de Mars; (mais c'est une fable.) Il est d'une très-grande richesse, & les portes en sont de bronze, avec d'excellens bas-reliefs.

Les rues & les places publiques de Florence sont ornées de statues excellentes, de bronze & de marbre: mais il n'y a aucune place dans le monde ornée de statues aussi précieuses que la place du Palais Vieux, ainsi appelée de l'ancien palais de la république de Florence, qui en fait un des ornemens. Cette place se nomme encore la place *du Grand-Duc*, à cause de la statue équestre de Côme I, qui fut le premier grand-duc de Florence. Outre le palais & la statue équestre dont nous venons de parler, cette place est décorée d'une belle fontaine composée d'un grand bassin octogone de marbre, au milieu duquel s'éleve un Neptune colossal en marbre, debout dans une conque tirée par quatre chevaux marins, & environé de Nymphes & de Tritons. Au devant du palais vieux sont deux statues colossales de marbre blanc, l'une de Michel-Ange, l'autre de Bandinelli; & la loge qui est à un des côtés de la place, est un portique orné de statues de bronze & de marbre, de Jean de Bologne, de Donatelli, & de Cellini. L'énumération des peintures & des statues qui décorent l'intérieur du palais vieux, & des meubles précieux qui s'y trouvent dans la garde-robe des grands-ducs, nous méneroit trop loin. Pour donner une idée de la richesse du garde-meuble, nous dirons seulement que dans une des armoires, on voit un devant d'autel de six pieds de long, d'or massif, enrichi de pierres précieuses, sur lequel le grand-duc Côme II est représenté à genoux; la tête & les mains sont d'émail, & les draperies sont exécutées en émeraudes & autres pierres précieuses de différentes couleurs. La matiere seule monte à deux millions, & le travail en est prodigieux. C'étoit un vœu qu'on a fait à l'occasion d'une maladie de Côme II; il mourut & on garda l'*ex-voto*.

Le galerie de Florence est la collection la plus célebre qu'il y ait dans l'univers, de statues antiques, de tableaux précieux, de productions rares de la nature & de l'art. Cette galerie seule, suffiroit pour faire entreprendre le voyage de Florence à un curieux, & pour l'y retenir long-temps, même après avoir vu les chefs-d'œuvre de Rome. La description de cette collection est commencée depuis assez long temps, sous le titre de *Museo Florentino*. Il y en a déja dix volumes *in-fol.* que l'on paye environ 100 livres de France le volume, quoique les gravures n'en soient pas absolument belles. (L'ouvrage cependant n'est pas encore achevé.) Le palais qui la renferme s'étend entre l'Arno & la place du grand-duc. On nous dispensera sans doute d'entrer dans la description de ce *muséum* fameux, puisqu'elle demanderoit seule un volume, à ne parler que sommairement des objets qu'il renferme. Le sallon le plus précieux de tous, est celui qu'on nomme *la Tribune*. C'est une grande piece octogone, éclairée par huit fenêtres gernies de verre de crystal oriental. Le plafond, en forme de coupole, est tout incrusté de nacre de perles. C'est-là qu'entre quelques statues antiques inappréciables, se voit la fameuse Vénus de Médicis, dont on a fait tant de copies. Elle est nue; sa tête est tournée sur l'épaule gauche; elle porte la main droite au devant de son sein, sans y toucher; & de la gauche elle couvre, d'une certaine distance, ce que la pudeur ne permet pas de laisser voir. Cette belle figure fut trouvée à Tivoli, dans la *ville* Adriani.

Après cette admirable statue, que les uns attribuent à Cléomenes, les autres à Praxitele, les plus estimées sont, la Vénus céleste ou pudique, la Vénus *Victrix*, qui tient une pomme à la main; le Faune qui danse, l'Espion, dit aussi l'*Arrotino* l'Aiguiseur, qui écoute la conjuration de Brutus, en aiguisant son outil; & les Luteurs. Celles-ci sont dans la Tribune. Dans les corridors on remarque parmi les autres, Bacchus, la Victoire, Uranie, Psiché & l'Amour, Pâris, Mercure, Eudymion, Cérès, Flore, Prométhée, le satyre Marsyas, Esculape, Agrippine & une dame romaine, Hercule terrassant le centaure Nessus, une vestale, & le

& le sanglier antique, très-endomagé dans l'incendie de 1762. À côté des antiques, on voit figurer encore quelques morceaux modernes ; un Bacchus de Michel-Ange, un buste de la maîtresse du Bernin, fait par le Bernin lui-même, & celui de Brutus par Michel-Ange. *Voyez* Rotateur, Vénus de Médicis.

La tribune, outre les statues dont nous avons parlé, est enrichie d'un grand nombre de tableaux précieux, dont les principaux sont : une femme nue du Titien, & qu'on appele *sa maîtresse*; une Vénus aussi du Titien, qu'on appele *sa femme*, nue aussi; le petit Saint Jean dans le désert, par Raphaël ; Agar répudiée, de Pierre de Cortone ; une Bacchante vue par-derriere, d'Annibal Carrache; une Vierge du Correge; une Vierge du Guide ; la Vierge avec l'enfant Jésus de Titian ; un Christ en croix, de Michel-Ange ; un autre tableau de Michel-Ange, dans lequel la Vierge reçoit l'enfant Jésus des mains de Saint Joseph ; le portrait de Raphaël, par Léonard de Vinci ; le portrait de Luther, par Holbein ; un tableau de Gerardou, représentant un charlatan haranguant son auditoire ; une Vierge d'André *del Sarto*; une tête de vieillard, par Paul Veronese. Cette collection renferme d'ailleurs un médailler des plus complets & des plus précieux.

(Π) Le grand-duc régnant a considérablement augmenté les bâtimens & les trésors de la Galerie des Médicis : l'ordre même, suivant lequel elle est disposée à présent, est beaucoup meilleur qu'il n'étoit autrefois. On peut voir la description qu'en a publiée M. l'abbé Lanzi, en 1782.)

C'est dans les bâtimens de la galerie de Médicis que se fait le travail des coûteux & singuliers tableaux en pieces de raports, qu'on nomme *de pierres dures* ; pierres précieuses qui sont effectivement d'une dureté extraordinaire.

Le palais Pitti fut la demeure des grands-ducs de Toscane, depuis Côme I qui en fit l'acquisition de Luc Pitti, gentilhomme Florentin, qui l'avoit fait bâtir. Sa façade est de quatre-vingt-dix toises de longueur. Elle est toute à bossages & à refends. La cour du palais est ornée, dans son pourtour, de galeries où l'on a employé les trois ordres grecs, tous chargés de bossages vermiculés. Les apartemens du grand-duc sont décorés avec la plus grande magnificence. On y voit des lambris dorés, des tables incrustées de la plus grande perfection, une quantité immense de porcelaines & des peintures d'un grand mérite. On y remarque les sallons de Vénus, de Mars, & de Jupiter, dont les plafonds à fresque sont de Pierre de Cortone. Parmi les tableaux qu'on admire en ce palais, on distingue le portrait de la maîtresse du Titien, peint per le Titien lui-même ; un grand tableau allégorique de Rubens ; une Vierge acompagnée de Saint François & de Saint Jean l'Évangéliste, d'André *del Sarto* ; une Sainte famille ; l'adoration des Mages ; une Vierge, l'enfant Jésus, & plusieurs Saints, du même ; deux assomptions de la Vierge, qui sont encore d'André *del Sarto*; Saint Philippe de Neri, de Carle Marate ; le portrait de Léon X, par Raphaël ; Apollon & le satyre Marsyas, du Guerchin ; enfin le fameux tableau de la *Madonna della Seggiola*, de Raphaël, son chef-d'œuvre suivant quelques-uns : c'est un objet d'admiration, dit M. Cochin.

La bibliotheque du Palais Pitti est d'environ trente-cinq mille volumes. Dans une autre salle, il y a vingt-cinq mille volumes qui formoient l'anciene bibliotheque de la maison de Médicis. Dans une troisieme enfin, il s'en trouve huit mille qui furent apportés à Florence par le duc de Lorraine, lorsqu'il vint prendre possession de la Toscane. Il y a d'ailleurs une Bibliotheque de manuscrits ; & il s'y en trouve en toutes sortes de langues.

(Π) Il n'y a aujourd'hui au palais Pitti aucune Bibliotheque publique. Entre plusieurs qu'on en trouve à Florence, on doit singuliérement nommer la *Magliabecchiana*, recueillie par le célebre Magliabecchi, Bibliothécaire du grand-duc. On y en a joint quelques autres, qui étoient chez les grands-ducs : elle est au dessous des salles des Offices. Les autres Bibliotheques de Florence, ou publiques ou qu'on ouvre à ceux qui en veulent faire usage, sont la *Marrucelliana*, la *Riccardiana* qui a eu pour Bibliothécaire le célebre Docteur Lami, la *Strozzi*, la *Rinuzzini*, celles des couvens de Saint Marc & de Sainte Marie-nouvele, &c.) Les jardins du palais ont plus de cinq cents toises de longueur. Il est très orné, & des plus pittoresques.

On traverse l'Arno à Florence sur quatre ponts, dont celui de la Trinité à grandes arches surbaissées, est le plus beau. Cette ville a de très-beaux palais, qui, à beaucoup de solidité, réunissent un air de dignité. Celui qui se distingue le plus après le palais Pitti, est celui des Strozzi, célebres par les éforts qu'ils firent pour conserver Florence la constitution républicaine. Les palais Ricardi & Corsini, vienent ensuite. Outre quelques statues antiques, on voit au palais Corsini une collection de tableaux de grands maîtres ; & le palais Ricardi contient une magnifique galerie.

La fameuse chapelle des Médicis est contiguë à l'Église de Saint Laurent, & elle en est comme une dépendance. C'est la chapelle sépulchrale la plus somptueuse qu'il y ait au monde. Elle est de forme octogone, & de quatre-vingt-six pieds de diametre. Elle est incrustée presqu'en entier de différentes pierres précieuses ; six tombeaux de granit des Médicis, remarquables par la beauté des formes, & leurs statues de bronze doré, sont disposés au pourtour. Au reste, quelque prodigieuses que soient les sommes employées à ce superbe monument, il s'en faut bien qu'il soit achevé : il y a des parties qui ne sont pas même commencées ; & l'autel, qui est d'une richesse incroyable, n'est point encore en place.

Cette chapelle est précédée d'une autre, qu'on nomme *la Chapelle des Princes*, & qui se fait re-

marquer par les chef-d'œuvres de Michel-Ange, qu'on y admire & qui décorent les mausolées de quelques-uns des Médicis. La bibliotheque de Saint Laurent de Florence, est la plus précieuse collection qui existe de manuscrits dans toutes les langues; on y a eu souvent recours pour rectifier les éditions des auteurs anciens. L'Église de Sainte Croix est une des plus vastes de l'Italie: elle renferme les tombeaux de Michel-Ange, & de Galilée.

(Π) Les autres Églises les plus renomées de Florence, sont Sainte-Marie nouvele, Saint-Marc des Jacobins, l'Annonçade des serviteurs de la bienheureuse Vierge, le Saint-Esprit des Augustins, la Sainte-Croix des Franciscains, &c.

Florence a une université distinguée, où il y a de très-habiles professeurs de théologie, de jurisprudence, de philosophie, de rhétorique, d'hébreu, de grec, de latin, d'italien, de géographie, & d'autres facultés. (Π) L'Université, proprement dite, est à Pise. À Florence il y a plusieurs chaires d'Institutions, de Medecine, de Chirurgie, de la langue greque, &c.) La ville est munie d'une citadelle & d'un fort.

Il y a plusieurs théâtres à Florence, dont le plus grand est celui de la Pergola. Les spectacles cessent durant le carême & l'avent.

On parle souvent de ses deux académies célebres, l'une *del Cimento*, qui s'occupe de la physique; l'autre *della Crusca*, qui a été à la langue italiene, ce que l'académie Françoise a été à la nôtre. M. de la Lande dit que l'académie *del Cimento*, est actuélement dissoute. L'académie des Apatistes s'occupe des belles lettres. (Π) L'académie *del Cimento* qui a servi de modele à celles de Londres & de Paris, ne subsista que dix ans, savoir de 1657 jusqu'en 1667. Les trois plus célebres académies de Florence, c'est-à-dire, celle *della Crusca*, celle des Apatistes, & l'académie Florentine, ont été réunies, par ordre du grand-duc régnant, en une seule, sous le nom d'académie Florentine.) Les grands-ducs ont des maisons de plaisance très-renomées dans le voisinage de Florence. Nous en parlerons en leur lieu. *Voyez* Pratolino, Poggio, Villa Imperiale. (*R.*)

(Π) Il n'y a point de ville en Italie, en exceptant Rome, qui ait eu des historiens en aussi grand nombre & aussi renomés que Florence. Les plus célebres entr'eux, sont les Villani, Machiavelli, Varchi, Segni, Borghini, Ammirato, &c.

C'est dans les montagnes de son voisinage que se trouvent ce marbre, ou ces pierres curieuses, mais non pas uniques, qui étant sciées, polies, & artistement disposées, représentent des especes de buissons, des ruines, des paysages, &c. *Voyez* Marbre, ou Pierre de Florence.)

FLORENNES; petite ville du cercle de Westphalie, dans l'évêché de Liége, & en particulier dans le pays d'entre Sambre & Meuse. Elle est à 2 ll. n. e. de Philippeville, 5 ſ. o. de Namur, 5 o. de Dinant. (*R.*)

FLORENSAC; petite ville de Languedoc, à quelque distance de la rive gauche de l'Heraut, entre Agde & Pezenas. Elle a titre de baronie. Elle apartient au duc d'Uzès, & députe aux états de la Province. (*R.*)

FLORENTIN (le); province d'Italie, dans la Toscane, la principale des trois parties qui composent cette souveraineté. Florence en est la capitale. (*R.*)

Florentin (Saint); petite ville de Champagne, dans le Sénonois, sur l'Armançon, entre Joigny & Flogny, en latin, *sancti Florentini fanum*: dès le temps de Saint Bernard elle portoit ce nom. Il y a élection, bailllage & grenier à sel. Elle est à 6 lieues n. e. d'Auxerre, 10 ſ. e. de Sens, & 32 ſ. e. de Paris. *Long.* 21, 20; *lat.* 47, 56. (*R.*)

FLORES; île d'Asie, dans la grande mer des Indes; on l'appele d'ordinaire *Ende*. Elle est par le 9ᵉ d. de latitude australe; & sa pointe la plus orientale est par le 140ᵉ d. de longitude, selon M. de Lisle.

On donne aussi le nom de Flores à une île de l'Océan Atlantique, l'une des Açores. Les Portugais l'appelent *Ilha de Flores*; & quelques François la nomment *l'Ile des Fleurs*. Elle a environ sept li. de tour. Elle donne du pastel, & fournit aux besoins de ses habitans. *Long.* 327; *lat.* 39, 25. (*R.*)

FLORIDE; pays de l'Amérique septentrionale, dont le nom & l'étendue ont varié.

Autrefois, sous le nom de Floride, les Espagnols comprenoient toutes les terres de l'Amérique qui s'étendoient depuis le golfe du Mexique jusqu'aux régions les plus septentrionales. Aujourd'hui la Floride n'est proprement que cette presqu'île qui est au sud-ouest de la Caroline, & le pays qui, à l'ouest, s'avance jusqu'à la baie de la Mobile. Ce fut Ponce de Léon qui débarqua le premier sur cette plage en 1512, mais sans s'y arrêter.

On avoit oublié en Espagne cette partie du nouveau monde, lorsqu'un établissement qu'y formerent les François en rapela le souvenir, & la cour de Madrid détruisit cette colonie naissante, en 1565, & forma des établissemens à Saint-Augustin & à Pensacola. Les François s'emparerent de Pensacola en 1718, mais ils le restituerent bientôt. En 1740, les Anglois assiégerent inutilement Saint-Augustin. Le traité de paix de 1763, fit passer la Floride au pouvoir des Anglois, & les limites en étoient encore reculées jusqu'au Mississipi, par la cession d'une partie de la Louisiane. On la divisa alors en Floride orientale, & Floride occidentale. Le sol de celle-ci est sabloneux, l'autre est beaucoup plus féconde. En 1781, la Floride occidentale a été conquise pour le roi d'Espagne, par les troupes Françoises & Espagnoles réunies; & à la paix de 1783, l'Angleterre y a ajouté la Floride orientale. On recueille dans la Floride beaucoup de grains: le nourissage du bé-

tail y est une bonne ressource pour les habitans, & les plantations de sucre & de tabac y réussissent, ainsi que l'indigo. Il s'y trouve d'ailleurs des bois pour la teinture & la marqueterie. Les fruits y sont excellens, & le gibier, ainsi que le poisson, n'y manquent pas. N'oublions point de dire que c'est dans la Floride que croît le meilleur sassafras, dont la décoction de la racine est employée avec succès dans les fievres intermittentes. Il s'y trouve une grande variété d'animaux, d'oiseaux & de simples. Les naturels du pays ont le teint olivâtre tirant sur le rouge, & vont presque nus. (*R.*)

FLOUR (Saint); ville de France en Auvergne, située sur une montagne de difficile accès. C'est le siége d'un évêché, d'une élection, d'un bailliage. Outre la cathédrale elle a un chapitre, & quatre couvens de l'un & de l'autre sexe. Il s'y trouve un collége, ci-devant régi par les Jésuites. Cette ville a plusieurs fabriques de belles tapisseries & de bons draps; la coutélerie & la chaudronerie y sont encore d'autres branches de négoce. L'évêque est seigneur temporel de la ville. Son diocèse comprend deux cents soixante dix paroisses & trente annexes, six abbayes & sept chapitres, ses revenus sont de 35000 livres. Cette ville est capitale de la haute Auvergne. Le commerce des grains y est assez considérable, & il s'y vend beaucoup de mules & de mulets pour l'Espagne & le Languedoc. Elle n'est point l'*Indiciacus* des anciens, ni le *Russium* de Ptolémée; c'est une ville toute nouvele, érigée en évêché par Jean XXII, sous la métropole de Bourges. Saint-Flour est à 18 li. f. o. de Clermont, 12 n. o. d'Aurillac. *Long.* 20, 45, 32; *lat.* 45, 1, 55. (*R.*)

FOCHEU, ou FOTCHEOU; l'une des plus celebres villes de la Chine, capitale de la province de Fokien. Il y a de beaux édifices, des ponts magnifiques, des gens doctes, & de riches commerçans. Elle est sur le Min au bord de la mer, dans un terroir abondant. Elle fait un grand commerce avec les Européens, les Japonois & les Indiens. *Long.* 137; *lat.* 26, 40. Suivant le P. Martini, qui place le premier méridien au palais de Pékin, sa *longit.* orientale est 2 d. 40', sa *lat.* de 25 d. 58'. (*R.*)

FOCHIA NOVA; ville de la Natolie, dans la province de Sarchan, sur le golfe de Sanderli, avec un bon port & un château. Les Vénitiens défirent l'armée navale des Turcs auprès de cette ville en 1650. On la nomme *Nova*, pour la distinguer de Fochia Vecchia, qui n'est plus qu'un village peu distant de cette ville. (*R.*)

FOCKLABRUK; ville d'Allemagne, dans l'Autriche superieure, au quartier de Haulruck, sur la riviere de Fokle, ou Vœckl, dans une plaine agréable & fertile. Elle est joliment bâtie & bien peuplée; elle a séance & voix dans les états du pays, & ses bourgeois & artisans font avec leurs marchandises, exempts de péage dans toute l'Autriche. Les paysans de la contrée s'étant révoltés sous Ferdinand II, l'an 1626, furent batus aux environs de cette ville par le comte Pappenheim, qui commandoit un corps de troupes impériales. (*R.*)

FODVAR, FŒDVAR, FÆLDVAR, FŒLWARD, ou FOLDVAR; petite ville de la basse Hongrie, dans le comté de Tolna, au bord du Danube, à l'opposite de Colocza. Elle est bien habitée, & renferme une abbaye de Sainte Hélene. La pêche qui se fait dans ses environs passe pour très-considérable. *Long.* 36, 55; *lat.* 46, 45. (*R.*)

FŒLDVINZ, ou FELVENTZI; petite ville de Transylvanie, dans la province de Zecklers, au district d'Arany. (*R.*)

FOEHR; petite île de la mer d'Allemagne, sur la côte occidentale de Slefwick. Ses habitans conservent le langage, les mœurs & l'habillement des anciens Frisons. *Long.* 26, 18; *lat.* 54, 46. (*R.*)

FOGARAS; ville de Transylvanie, dans la province des Saxons, mais apartenant à celle des Hongrois, sur la riviere d'Alura, ou d'Alt. Elle est bien bâtie & bien peuplée, & elle donne son nom à un district qui comprend plusieurs bourgs habités par des Valaques. Cette ville n'est point murée, mais elle a dans son voisinage un château pour sa défense. Dans les troubles dont le pays fut affligé au siecle dernier, cette ville eut deux siéges à soutenir, l'an 1661; l'un de la part du prince Kemeni, successeur des Barskay, & l'autre de la part des Ottomans qui protégeoient Michel Apaffi. Fogaras se rendit à Kemeni, & résista aux Turcs; mais ce prince étant mort en 1662, elle ne tarda pas à reconoître Apaffi pour maître. *Long.* 42, 18; *lat.* 46, 30. Cette ville est à 50 li. o. de Cronstat. (*R.*)

FOGARASCH. *Voyez* FOGARAS.

FOGGIA; ville du royaume de Naples, dans la Capitanate. Ce fut là que mourut Charles Ier d'Anjou, roi des deux Siciles, en 1285. Cette ville est du domaine royal. Dans ses environs se voient les ruines de l'anciene ville d'Arpi. (*R.*)

(Π) FOGLIA; nom d'une riviere d'Italie. *Foglia*, anciénement *Pisaurus*, ou *Isaurus*. Elle a sa source aux confins septentrionaux de la Toscane, au nord de Borgo, traverse le duché d'Urbin, & se décharge dans le golfe de Venise à Pesaro.)

FOI (Sainte); petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois, sur la rive méridionale de la Dordogne, avec une justice royale. Elle est assez marchande. Cette ville a soutenu plusieurs sieges pendant les troubles de religion. Le marechal de la Force la soumit en 1622. Elle est située à 3 li. au dessous de Bergerac. *Long.* 57, 50; *lat.* 45, 53. (*R.*)

Fot (Sainte), *Amer. Voyez* SANTA-FÉ.

FOIGNI; abbaye de France, au diocèse de Laon. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 18000 liv. (*R.*)

FOIX, en latin *Fuxum*; petite ville de France, capitale du comté de même nom, qui fait un

gouvernement particulier dans le haut Languedoc. Elle est sur l'Ariége, au pied de Pyrénées, entre Pamiers & Tarascon, à 3 li. s. o. de Pamiers, 14 s. e. de Toulouse, 162 s. de Paris. *Long.* 18, 55; *lat.* 43, 4.

Le comté de Foix est enclavé entre le Languedoc, la Guienne, le Roussillon & la Catalogne. Ce gouvernement renferme le comté de Foix proprement dit, le pays de Donnezan, & la vallée d'Andorre. Le haut pays est sec, aride, & ne produit que du bois de chaufage. Il y a du gibier excellent, & le nourissage des bestiaux, dans les vallées, y est considérable. On y trouve des herbes médicinales, des mines de fer qui s'exploitent, des mines d'argent négligées par leur peu de produit, & des eaux minérales. Le bas pays jouit d'un ciel fort tempéré, & produit du froment, du seigle, & autres grains, des fruits excellens, & des vins en quantité suffisante pour on aprovisionemens. Sous Honorius, le pays de Foix se trouvoit compris dans la premiere Lyonoise. De la domination des Romains, il passa sous celle des Goths, puis sous celle des François, & après avoir obéi successivement aux premiers ducs d'Aquitaine, aux Sarasins, aux comtes de Toulouse, & à ceux de Carcassone, il eut, vers la fin du xe siecle un comte particulier. Le dernier d'entr'eux ayant épousé Marguerite-Victoire de Béarn, leurs états furent unis en 1290, & Henri IV en ayant hérité les incorpora à la monarchie Françoise lors de son avénement à la courone. Les comtes de Foix étoient issus de ceux de Carcassone. C'est un pays d'états composés, comme ailleurs, du clergé, de la noblesse, & du tiers état. Quant au militaire, il y a un gouverneur général, & grand Sénéchal de la province, un lieutenant Général pour le roi, un lieutenant de roi du pays, deux lieutenans des maréchaux de France, & deux résidens de maréchaussée sous les ordres d'un lieutenant.

Foix est la capitale de toute la province. Elle a un beau pont de pierre sur l'Ariége, un château bâti sur un rocher & commandé par deux montagnes voisines, une maison de Génovéfains, une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint Augustin, & environ trois mille cinq cents habitans. L'abbaye vaut 10,800 liv. au titulaire, qui est nommé par le roi, & qui, aux états, occupe la premiere place après l'évêque de Pamiers. Elle a un bureau pour la recette des deniers royaux.

Dans ce comté naquit Bayle, à Carlat le 8 novembre 1647, & mourut à Roterdam, la plume à la main, le 28 Décembre 1706; son *diction. histor.* est célebre: mais il faut abandoner, dit M. de Voltaire, les articles de ce vaste recueil, qui ne contienent que de petits faits, indignes à la fois du génie de Bayle, d'un lecteur grave, & de la postérité. (*R.*)

FOKIEN; province maritime de la Chine, & la onzieme de cet empire. Elle a l'océan des Indes à l'est & au sud-est, la province de Quanton, au sud-ouest; celle de Kiansi à l'ouest, & celle de Tchekian, au nord, selon M. de Lisle. Il s'y fait un commerce considérable. Les montagnes y fournissent du bois propre à la construction des vaisseaux. Focheu en est la capitale. *Long.* 534, 539; *lat.* 23, 30, 28. (*R.*)

FOLIGNO, FOLIGNY, FULIGNO, chez les latins *Fulginea*, *Fulginium*; anciene ville de l'état de l'Église, dans le duché de Spolete, entre Spolete & Assise, avec un évêché suffragant du Saint-Siége. Elle est peu étendue; mais elle est industrieuse, & située dans une plaine agréable & fertile. Caton, Cicéron, César, & autres auteurs, font mention de Foligno. C'étoit une ville libre sous la protection des Romains. Elle est remarquable par les savans hommes qu'elle a produits. Sa situation est au bord du Topino, à 5 li. n. e. de Spolete, 37 n. e. de Rome. *Long.* 30, 18; *lat.* 42, 55.

Cette ville s'agrandit au VIIIe siecle, ayant été le réfuge des habitans du *Forum Flaminium*, après la destruction de leur ville, durant les quereles des Guelphes & des Gibelins.

Elle a de belles Eglises & quelques beaux palais. On en tire d'excellentes confitures, de bons papiers & des étofes de soie. Elle a des foires renomées. Elle a produit de savans jurisconsultes, & d'habiles médecins: sa population est de sept mille habitans. Outre la cathédrale, elle a deux colléges, cinq paroisses, onze couvens de femmes & douze de religieux.

Foligno fut presqu'entiérement ruinée en 1281, par les Pérusiens, & ensuite les Trinci s'en sendirent maîtres: & le cardinal Vitellesehi avec la mort du dernier de cette famille remit Foligno sous l'obéissance du Saint-Siége.

Dans le couvent des comtesses de Foligno, on admire une Vierge dans les nues, par Raphaël d'Urbin.

La vallée de Foligno est arosée par le Clitumnus, dont les bords fournissent d'excellens pâturages. (*R.*) (Π) On a une histoire de Foligno par Jacobilli.)

FOLKSTON; petite ville d'Angleterre, dans le comté de Kent, réduite aujourd'hui à l'état de simple village. Il y a une grande quantité de bateaux pêcheurs, pour la pêche du maquereau qu'on mene à Londres. Elle paroît être anciene, si du moins les médailles romaines qu'on y a déterrées sont une bonne preuve de son antiquité: mais anciene ou moderne, elle a la gloire d'avoir donné naissance à Guillaume Hervé, immortel par sa découverte de la circulation du sang. *Long.* 18, 58; *lat.* 51, 7. (*R.*)

(Π) FOLLINA; gros bourg dans le Trévisan. Ce lieu est assez peuplé, & il y a de bonnes fabriques d'étofes de laine. Il y a aussi une abbaye de Camaldules.)

FONDI, en latin *Fundi*; petite ville de la terre de Labour dans le royaume de Naples en Italie,

avec titre de principauté. Son évêché releve immédiatement du Pape. Outre sa cathédrale elle a une collégiale & trois couvens. Elle est dans une plaine fertile, mais en mauvais air, auprès du petit lac de même nom, à 3 li. de Terracine, 15 n. o. de Capoue, 18 n. o. de Naples, 20 s. e. de Rome. *Long.* 31, 3; *lat.* 41, 25.

Fundi étoit une ancienne ville municipale du Latium, dans le canton des Ausones. Vitruve, suivant quelques-uns, naquit dans cette ville. Elle est sur la voie Appiene, qui en forme la principale rue. C'étoit autrefois une des villes des *Arunci*, peuples du Latium. Strabon, Pline, Martial, font un grand éloge des vins de Fondi. Ces vins sont encore estimés actuélement.

Ferdinand, roi d'Aragon, donna cette ville à Prosper Colonne, & grand général de son temps; mais elle fut presque ruinée en 1534, par les Turcs, qui vouloient enlever Julie de Gonzague, épouse de Vespasien Colonna comte de Fondi, la plus belle femme de son temps. L'amiral Turc, Barberousse, pilla la ville, renversa la cathédrale, & fit esclaves beaucoup d'habitans. Il détruisit les tombeaux des Colonna, mais on les a rétablis depuis. Maintenant Fondi apartient à la maison Sangro.

On va voir à Fondi sa chambre qu'habitoit Saint Thomas d'Aquin, & l'auditoire où il enseignoit la théologie.

Le lac de Fondi est très-poissoneux, mais il rend l'air de la ville mal-sain; les environs abondent en orangers, citroniers, cyprès. Via-Castillo, peu éloignée, est la patrie de l'empereur Galba. (*R.*)

FONING; cité de la Chine, dans la province de Fokien. *Long.* 4, 0; *lat.* 26, 33, suivant le P. Martini, qui place le premier méridien au palais de Pékin. (*R.*)

FONTAINEBLEAU, *Fons Bliaudi*, *Fons Bellaquaus*; ville de l'Île de France, dans le Gâtinois, remarquable par un château royal, dont Louis le Jeune peut passer pour le premier fondateur, & François Ier pour le second. Henri III y naquit. Elle est à 14 lieues de Paris; la forêt qui l'environe s'appeloit anciénement *la forêt de Bievre*. *Long.* suivant Cassini, 20, 12, 30; *lat.* 48, 24, 35.

Cette ville a une prévôté royale, une maitrise particuliere des eaux & forêts, une capitainerie royale des chasses, & une assez belle Église paroissiale, desservie par les prêtres de la mission de France. Quelques-uns dérivent son nom de la beauté d'une fontaine qui s'y trouve dans les petits jardins, & le regardent comme une abbréviation de fontaine belle-eau; d'autres disent qu'il fut ainsi nommé d'un chien appelé *Bliaut*, & qui y fut trouvé buvant dans une fontaine; d'autres enfin veulent qu'il dérive du mot *Hillaut*, que le chasseur fait souvent retentir en appelant les chiens. Il est vrai-semblable, disent-ils, que ce lieu étant en pays de chasse, les oreilles y étant perpétuélement frapées du mot hillaut, les habitans des environs l'appelerent de ce nom auquel ils joignirent celui de la fontaine auprès de laquelle il avoit été bâti, & de fontaine hillaut s'est formé, par une altération graduele, Fontainebleau.

Fontainebleau est connu dès le regne de Philippe Auguste. Louis VII, son pere, y fit bâtir un château en 1169, dans lequel sont nés Philippe le Bel & Henri III. François Ier fit commencer celui qui subsiste de nos jours; Henri, IV, Louis XIII, Louis XIV & Louis XV l'ont embéli & augmenté de plusieurs corps de bâtimens d'architecture différente. Quoique ces diverses constructions faites en différens temps, n'offrent point de régularité dans l'ensemble, le château n'en est pas moins un des plus vastes, des plus beaux, & des plus commodes qu'aient les rois de France. On y compte neuf cents chambres distribuées en quatre corps, qui forment quatre châteaux distincts, chacun avec un jardin. La cour a coutume d'y aller passer une partie de l'autone, pour y prendre le plaisir de la chasse. Parmi les galeries, on remarque celle des cerfs qui regne le long de l'orangerie. Elle a plus de cent pas de longueur, & elle est remplie de peintures qui représentent, avec une exactitude singuliere, les chasses de Henri IV, les plus beaux châteaux de France, & toutes les maisons royales, avec les forêts & les plans des environs. Sur chacun de ces tableaux est un grand bois de cerf ou de chevreuil qui s'éleve sur la tête de l'animal, imitée avec art, avec une légende qui désigne la forêt où l'animal a été chassé, & le roi qui l'a tué. C'est à l'extrémité de cette galerie que la reine Christine de Suede fit immoler, en 1654, son écuyer Monaldeschi. En 1762, on signa à Fontainebleau les préliminaires de la paix entre la France & la Grande-Bretagne. La forêt de Fontainebleau est de forme presque ronde, & percée d'une infinité de routes parmi lesquelles il y en a une appelée la route ronde, où se placent les relais pour courre le cerf. Elle se divise en huit gardes, & contient vingt-six mille quatre cents vingt-quatre arpens, tant pleins que vides, ou trente deux mille deux cents quatre-vingt-cinq arpens, en y comprenant quelques bouquets de bois qui paroissent en avoir été détachés. Elle couvre plusieurs collines & plusieurs plaines, dont les noms servent à distinguer les différens quartiers de la forêt. La superficie des collines, en beaucoup d'endroits, est jonchée de roches détachées & isolées, qui y semblent jetées au hazard & tumultuairement. Une colline circulaire de cette nature ceint la plaine, au milieu de laquelle est placé Fontainebleau, dont la position est des plus pittoresques. Le sol des environs est sâbloneux; souvent c'est le sâble pur, ce qui, avec la courone de rochers qui l'environent, y rend la chaleur des plus grandes en été. Le gouvernement de la ville & du château est entre les mains de M. le mar-

quis de Montmorin, commandeur des ordres du roi, d'une des plus illustres & des plus anciennes maisons du royaume. La survivance en fut donnée, par le feu roi, à M. le comte de Montmorin son fils. Cette ville est à 14 li. de Paris, sur la route de Paris à Lyon, tant par la Bourgogne, que par le Bourbonois. *Long.* 20, 18; *lat.* 48, aa. (*R.*)

Fontaine le Comte; abbaye de France, au diocèse de Poitiers. Elle est de l'ordre de Saint Augustin, & vaut 2400 liv. (*R.*)

Fontaine Daniel; abbaye de France, au diocèse du Mans, ordre de Cîteaux. Elle vaut 9000 liv. (*R.*)

Fontaine-l'Évêque, *Fons Episcopi*; petite ville de l'état de Liége, sur les frontieres du Hainaut, dans le pays d'entre Sambre & Mense, à une li. o. de Charleroi, 6 s. o. de Namur, 4 e. de Mons. (*R.*)

Fontaine-Françoise; bourg de France, en Bourgogne, à 5 li. de Dijon, avec un beau château, remarquable par la bataille que Henri IV y gâgna contre le duc de Maïenne en 1595. (*R.*)

Fontaine-Jean; abbaye de France, dans le Gâtinois, diocèse de Sens, ordre de Cîteaux. Elle vaut 3000 liv. (*R.*)

FONTAINES, *Fontes*; bourg de France, dans la Sologne, sur une montagne, à 5 li. de Blois. (*R.*)

Fontaines, ou Fontaine-lèz-Dijon; village de France, en Bourgogne, à une demi-lieue de de Dijon, placé sur une hauteur. C'est le lieu de la naissance de Saint-Bernard: un couvent de Feuillans s'est élevé depuis sur l'emplacement de la maison de son pere. (*R.*)

Fontaines-Blanches; abbaye de France, au diocèse de Tours. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 4500 liv. (*R.*)

FONTANGES; petite ville de France, en Auvergne, au diocèse de Saint Flour. (*R.*)

FONTARABIE, *Fons rapidus*, les Espagnols disent *Fuenterabia*; petite, mais forte ville d'Espagne, dans la province de Guipuscoa, en Biscaie, avec un bon port & un château. Elle est regardée comme la clef d'Espagne de ce côté-ci, & est proche de la mer, à l'embouchure du Bidassoa; Vidouze, ou Vidassoa, dite aussi la riviere d'Audaya, qui est très-large en cet endroit, & forme la séparation de la France d'avec l'Espagne. Elle est à 9 lieues s. o. de Baïone, 25. e. de Bilbao, 175 s. o. de Paris. *Long.* 15, 51, 53; *lat.* 43, 23, 20. (*R.*)

FONTDOUCE; abbaye de France, au diocèse de Saintes, ordre de Saint Benoît. Elle vaut 3500 liv. (*R.*)

FONTENAI; abbaye de France, en Bourgogne, au diocèse d'Autun. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 9000 liv. (*R.*)

Fontenai, abbaye de France, en Normandie, au diocèse de Baïeux. Elle est de l'ordre de Saint Benoit, & vaut 7000 liv. (*R.*)

Fontenai l'Abatu; bourg de France, au gouvernement de Saintonge, érigé en duché-pairie, par lettres patentes de 1714, sous le nom de Rohan-Rohan. (*R.*)

Fontenai-le-Comte; petite ville de France, capitale du bas Poitou, située sur la Verdée, à environ six lieues de la mer, à 10 li. n. e. de la Rochelle, à 5 n. de Matans, 4 n. o. de Maillezais. *Long.* 15, 42; *lat.* 46, 30.

Il s'y fait du commerce, & il s'y tient une foire considérable. Cette ville est la patrie de M. Brisson, de l'académie des sciences, & professeur royal de physique expérimentale au collége de Navarre. Nous avons de ce savant un excellent dictionaire de physique en 3 *vol. in*-4°.

La même ville vit naître Barnabé Brisson, l'un de ses aïeux, président à mortier au parlement de Paris, qui mourut en 1591 dans les guerres de la ligue. (*R.*)

FONTENELLES; abbaye de France, au diocèse de Luçon, ordre de Saint Augustin. Elle vaut 2800 liv. (*R.*)

FONTENOY; village de France, en Bourgogne, à 6 li. d'Auxerre, remarquable par la sanglante bataille qui s'y donna en 841, entre ce village & Druye. (*R.*)

Fontenoy; village des Pays Bas, près de Tournay, célebre par la victoire que l'armée de France y remporta le 11 mai 1745, sur l'armée combinée des Autrichiens, des Anglois & des Hollandois. (*R.*)

FONTEVRAUD, Font-Evraud, & suivant Ménage, Fontévraux, *Fons Ebraldi*; bourg de France, en Anjou, à 3 li. de Saumur. *Long.* 17, 41, 54; *lat.* 47, 10, 47.

Ce bourg, ou cette petite ville, est connue par une célebre abbaye de filles, chef-d'ordre érigée par le bienheureux Robert d'Arbrissel, né en 1047, & mort en 1117, personage trop célebre, pour ne pas rapeler, dans cette occasion, un mot de sa mémoire, & de l'ordre qu'il fonda.

Après avoir fixé ses tabernacles à la forêt de Fontevraud, il prit l'emploi de prédicateur & parcourut nus-pieds les provinces du royaume, afin d'exhorter principalement à la pénitence les femmes débauchées, & les attirer dans son cloître de Marie-Magdeleine. Il y réussit merveilleusement, fit en ce genre de grandes conversions, & entr'autres celle de toutes les filles de joie qu'il trouva dans un lieu de débauche à Rouen, où il étoit entré pour y annoncer la parole de vie. On fait encore qu'il persuada à la reine Bertrade, si connue dans l'histoire, de prendre l'habit de Fontevraud, & qu'il eut le bonheur d'établir son ordre par toute la France.

Le Pape Paschal II le mit sous la protection du saint siége, en 1106, le confirma par une bulle en 1113, & ses successeurs lui ont acordé de magnifiques privilèges. Robert d'Arbrissel en confera quelque temps avant sa mort le généralat à une dame nommée *Pétronille de Chemillé*; il voulut

que toujours une femme succédât à une autre dans la dignité de chef de l'ordre. Il est singulier de voir un ordre composé des deux sexes, reconoître une femme pour son général ; c'est néanmoins ce qu'on voit à Fontevraud, en vertu de l'institut du fondateur. Ses volontés ont été exécutées ; & même avec un éclat surprenant ; car parmi les trente-cinq ou trente-six abbesses qui ont succédé jusqu'à ce jour à l'heureuse Pétronille de Craon de Chemillé, on compte quinze princesses, dont cinq de la maison de Bourbon.

L'ordre de Fontevraud est divisé en quatre provinces, qui sont celles de France, d'Aquitaine, d'Auvergne, & de Bretagne. Il y a quinze prieurés dans la premiere, quatorze dans la seconde, quinze dans la troisieme, & treize dans la quatrieme. C'est sur cet ordre, si l'on veut satisfaire pleinement sa curiosité, qu'il faut lire Sainte-Marthe dans le IVe vol. de sa *Gallia christiana*, & sur-tout l'ouvrage du P. de la Mainferme, religieux de Fontevraud, intitulé *Clypeus ordinis Fontebraldensis*. Le premier volume fut imprimé en 1684, le second en 1688, le troisieme en 1692; & il faut joindre à cette lecture, celle de l'article de Fontevraud dans la derniere édition du Dictionaire de Bayle & de Trévoux.

L'Église de l'abbaye a le tombeau du fondateur, en marbre blanc & noir. Le bourg de Fontevraud est situé dans une belle forêt, à une lieue sud de la rive gauche de la Loire, à 5 lieues de Chinon, & 64 sud-ouest de Paris. (*R.*)

FONTFROIDE; abbaye de France, au diocèse de Narbone, ordre de Cîteaux, du revenu de 9000 liv. (*R.*)

FONTGOMBAUD; abbaye de France, au diocèse de Bourges, ordre de Saint Benoît. Elle vaut 2500 liv. (*R.*)

FONTGUILLEM; abbaye de France, au diocèse de Bazas, ordre de Cîteaux. Elle vaut 2500 liv. (*R.*)

FONTMORIGNI; abbaye de France, au diocèse de Bourges, ordre de Cîteaux, du revenu de 4500 liv. (*R.*)

FORBAC, ou FORTAC; petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin dans le Comté de Linange, près de Sarbruck. (*R.*)

FORBISHER (Détroit de), en anglois *Forbisher's streight*, détroit de l'Océan septentrional, entre la côte du Groënland, & une île à laquelle on ne donne point de nom sur les cartes.

Martin Forbisher, natif de la Province d'Yorck, fameux par ses courses & par ses exploits sur mer, fit trois différens voyages en 1576, 1577, & 1578, pour découvrir une route au nord-ouest, afin de passer, s'il étoit possible, par le nord de l'Amérique dans les mers des Indes. Il ne trouva point ce qu'il cherchoit; mais il découvrit en échange plusieurs grands bras de mer, des baies, des îles, des caps, & des terres qui formoient un grand détroit auquel il a donné son nom.

Notre Anglois trouva le détroit dont il s'agit ici, dans le 69e degré de latitude. Les habitans du lieu sont basanés, ont des cheveux noirs, le nez écrasé, & s'habillent de peaux de veaux marins; la plupart des femmes se font des découpures au visage, & y appliquent pour fard une couleur bleue & inéfaçable. Les montagnes de glace & de neige empêcherent le chevalier Forbisher de pénétrer dans le pays, & de pouvoir le décrire. Persone depuis ce temps là n'a été plus heureux. *Voyez* sur la vie de ce grand navigateur *Herologia anglica*. (*R.*)

FORCALQUIER, *Forum Calcarium*, & par corruption *Forcalquerium*: petite ville de Provence, capitale du comté de même nom. Elle est sur une hauteur, à 6 lieues de Manosque, 8 s. o. de Sisteron, 12 n. e. d'Aix, à 140 s. e. de Paris. *Long.* 23, 32; *lat.* 43, 5.

Cette ville est le siége d'un gouvernement particulier, & d'une sénéchaussée. Elle est située dans une contrée fertile & des plus agréables, au bord de la petite riviere de Laye, à 2 lieues de la rive droite de la Durance, dans un air très-salubre. Tout son territoire est en franc-aleu. Elle a une collégiale & quatre couvens de l'un & de l'autre sexe.

Le comté de Forcalquier avoit autrefois ses comtes particuliers, qui dans les anciens titres sont aussi appelés comtes d'Arles, *comites Arelatensium*; parce qu'Arles étoit la capitale de leurs états. Le comté de Forcalquier fut réuni à la Provence en 1593. Le roi prend le titre de comte de Provence, de Forcalquier, &c. dans les actes qui concernent la Provence. (*R.*)

FORCELLI; presqu'île d'Italie, vers l'embouchure du Lavino & de la Ghironda, formée par le confluent de ces deux rivieres, à 2 lieues de Bologne: c'est-là qu'Octave, Antoine & Lépide s'unirent par un triumvirat funeste à la république, 44 ans avant Jesus-Christ. Ce fut-là que ces cruels oppresseurs de la liberté se sacrifierent mutuélement tout ce qui nuisoit à chacun d'eux. La proscription fut plus monstrueuse & plus horrible que celle de Sylla; les détails qui nous en restent font frémir l'humanité. Cicéron en fut la victime. (*R.*)

(П) Les savans ne s'acordent pas sur le lieu de l'union des Triumvirs; & on ne peut pas dire assurément que ce fut Forcelli. Quelques-uns en désignent pour lieu une Île du Lavino, d'autres une Île du Reno, quelques autres le confluent du Lavino & du Reno; & chacun semble s'applaudir d'avoir aprofondie & éclairée la question. M. l'abbé Calindri a publié derniérement une Dissertation pour prouver que les Triumvirs se réunirent dans une Île formée par le Reno près de Bertaglia au n.o. de Bologne.) (LE CHEV. TIRABOSCHI.)

FORCHEIM, en latin *Vorchemium*; ville d'Allemagne fortifiée, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg, sur la riviere de Rednitz, à 6 li. . e. de Bamberg, 8 de Nuremberg. Elle a un bel arsenal, une abbaye, un couvent de Franciscains,

& un château ; & c'est le chef-lieu d'un bailliage. *Long.* 28 d., 48 ; *lat.* 49 d., 44. (*R.*)

(*Forcheim*, étoit autrefois ville Impériale & libre ? Il y des Géographes qui la prenent pour l'ancienne *Trutavia*, qu'on nommoit aussi *Lucorium*.)

FORE, ou FOEHR, *Fora* ; petite île de la mer d'Allemagne, sur la côte occidentale du détroit de Nefwigk. Elle abonde en bestiaux & en grains. Les habitans conservent le langage, les mœurs, & l'habillement des anciens Frisons. *Long.* 26, 18 ; *lat.* 54, 46. (*R.*)

FORESMONTIERS ; abbaye de France, au diocèse d'Amiens. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 6400 liv. (*R.*)

FORESTIERES (VILLES). On appele ainsi quatre villes d'Allemagne, sur le Rhin, au cercle de Suabe, près de la Forêt-Noire : ce sont Waldshuith, Lauffembourg, Seekingen, & Rheinfeld. On nomme aussi villes Forestieres, ou Forêtales, quatre villes de Suisse, voisines du lac de Lucerne ; savoir, Lucerne, Switz, Aldtorf, & Stanz. *Voyez* chacune en son lieu. (*R.*)

FORÊT-HERCYNIENE, en latin *Hercinia Sylva* ; vaste forêt de la Germanie, dont les anciens parlent beaucoup, & qu'ils imaginoient traverser toute la Celtique. Plusieurs auteurs frapés de ce préjugé, prétendent que les forêts nombreuses que l'on voit aujourd'hui en Allemagne, sont des restes dispersés de la vaste forêt Hercyniene ; mais il faut remarquer ici que les anciens se sont trompés, quand ils ont cru que le mot *hartz* étoit le nom particulier d'une forêt ; au lieu que ce terme ne désignoit que ce que désigne celui de forêt en général. Le mot *arden*, d'où s'est formé celui d'*Ardenes*, & qui n'est qu'une corruption de *hartz*, est pareillement un terme générique qui signifie toute forêt sans distinction. Aussi Pomponius-Méla, Pline, & César se sont abusés dans leurs descriptions de la forêt Hercyniene. Elle a, dit César, douze journées de largeur ; & persone, ajoute-t-il, n'en a trouvé le bout, quoiqu'il ait marché soixante jours. À l'égard des montagnes d'Hercynie, répandues dans toute la Germanie, c'est pareillement une chimere des anciens, qui a la même erreur pour fondement. Diodore de Sicile, par exemple, *liv. V, ch. xxvj*, traduction de Terrasson, regarde les montagnes d'Hercynie comme les plus hautes de toute l'Europe ; les avance jusqu'à l'Océan ; & les borne de plusieurs îles, dont la plus considérable est, selon lui, la Bretagne.

Sans rejeter ce qui vient d'être dit de la forêt d'Hercynie, dans cet article qui est du chevalier de Jaucourt, le mot *hartz* étoit-il en usage du temps de Pomponius-Méla, Pline & César qu'il rapele ? Cellarius confirme leur description de la forêt Hercyniene. Il est probable qu'ils la connoissoient mieux que M. de la Martiniere. (*R.*)

FORÊT-NOIRE ; grande forêt & pays d'Allemagne, appelé par les Romains *sylva Martiana*. Elle est dans le cercle de Suabe, & s'étend du sud au nord, depuis les environs des quatre villes Forestieres, jusqu'à l'extrémité du bailliage de Newenbourg, dans les états de Wurtemberg, & vers l'orient, presque jusqu'à l'Alb. Sa partie méridionale est appelée la *haute forêt*, & la septentrionale la *basse*. Elle est bornée à l'est depuis Forzheim, jusqu'à Nagold, par la riviere de ce nom. De Nagold elle monte vers Horb & Sulz, & ensuite le long du Neker. Du côté de l'occident, elle commence au Brisgaw & à l'Ortenau, au voisinage du Rhin. On lui a donné en allemand le nom de *Schwartz-Wald*, c'est-à-dire, *forêt-noire*, à cause de l'épaisseur de ses bois. Elle s'étendoit autrefois jusqu'au Rhin ; & les villes de Rhinfeld, de Seckingen, de Lauffembourg, & de Valdshut, ne se nomment les quatre *villes forestieres*, que parce qu'elles étoient renfermées dans la Forêt-Noire. Cette forêt faisoit anciénement portion de la forêt Hercyniene, comme on le juge par le nom du village de Hercingen, proche du bourg de Waldsée. Peucer & autres croient que c'est le pays que Ptolémée appele le *désert des Helvétiens*. Quoi qu'il en soit, ce pays est plein de montagnes, qui sont couvertes de grands arbres, sur-tout de pins, & les vallées sont fertiles en pâturages. Ses habitans tirent pour la plupart leur subsistance des bestiaux qu'ils nourissent, de l'exploitation de leurs bois dont ils fabriquent différentes sortes d'outils, & du commerce de la résine. Ils ensemencent les lambeaux de terres qui sont susceptibles de culture, & en quelques endroits elles ne produisent qu'autant qu'on a eu la précaution de les fertiliser en les brûlant par des branches de sapins & des fascines répandues sur la superficie du sol. (*R.*)

FOREZ ou FORÈS (le) ; province de France qui a titre de comté, & qui est l'ancien pays des Ségusiens, *plaga Segusianorum*. On borne le Forès au midi par le Velay & le Vivarais ; au nord, par le duhé de Bourgogne & le Bourbonois ; au couchant, par l'Auvergne ; & au levant par le Lyonois propre, & le Beaujolois.

Ce pays, qui fait partie du gouvernement de Lyonois, consiste en une grande vallée, fertile & agréable, de vingt-une lieues de long, sur onze de large, arosée par la Loire. L'air est peu sain dans la plaine, à cause des étangs qui s'y trouvent. Le blé, le vin, le chanvre, les châtaignes, les pâturages en sont les principales productions.

Le Forès est baigné d'un assez grand nombre de rivieres. Il y a des mines de fer, d'acier, de charbon & de pierre ; ce qui fait qu'on y travaille beaucoup en arquebuserie. François Ier a réuni, par succession, ce comté à la courone. On divise le Forès en haut, qui est au midi ; & en bas, qui est au nord. Le haut Forès a pour villes Feurs, Saint-Étienne, & Saint-Chaumont : le bas Forès a Rouane & Montbrison. *Voyez l'histoire univers. civile & ecclés. du pays de Forès*, par Jean-Marie

Marie de la Mure, *Lyon*, 1674, *in*-4°. Ce pays a produit des gens de lettres de mérite, comme Jean Papon, Papyre Masson, Antoine du Verdier, Jacques-Joseph Duguet, &c.

Les Ségusiens étoient des peuples cliens des Éduens *in clientela Æduorum*, *Comm. de César:* ce guerrier historien ajoute qu'ils étoient les premiers au delà du Rhône, & les plus proches de la province Romaine; ils furent rendus indépendans des Éduens, sous l'empire d'Auguste, & Pline les appele *Liberi*. C'est dans leur territoire que Munatius Plancus bâtit la ville de Lyon, colonie Romaine: leur capitale étoit Feurs, sur Loire, *Forum Segusinorum*, d'où s'est formé par la suite le *Pagus Forensis*, qui a donné son nom au Forès. Les Ségusiens occupoient le Forès, le Lyonois, le Beaujolois; d'autres les mettent dans la Bresse. (*R.*)

FORFAR; ville d'Écosse, capitale d'une province à laquelle on donne indifféremment le nom de *Forfar* & celui d'*Angus*. Cette ville, qui a le titre de bourg royal, est au bord d'un lac, formé par une riviere qui va tomber dans le Tay. Elle est à 14 lieues n. d'Édimbourg, & 140 n. o. de Londres. *Long.* 15, 3; *lat.* 56, 25. (*R*)

FORGES; bourg de France dans la haute Normandie, très-connu par ses eaux minérales. Elles sont fournies par trois sources, situées dans un vallon où l'on descend par une belle avenue d'arbres. Elles sont ferrugineuses, & il n'y en a point dans le royaume qui aient autant de réputation, & qui soient aussi fréquentées. *Voyez la descrip. géog. & histor. de la haute Norm.* Piganiol de la Force, *descript. de la France, tom. V. hist. de l'acad. des Sc.* 1708. Forges est dans le petit pays de Bray, à 9 lieues n. e. de Rouen, 4 de Gournai, 3 de Neufchâtel, 25 n. o. de Paris. *Long.* 19 d. 15'; *latit.* 49 d. 38'. (*R*)

FORLI, sur la route que les Romains nommoient *voie flaminiene;* ancienne ville d'Italie dans la Romagne, avec un évêché suffragant de Ravenne. C'est dans son voisinage qu'étoit l'ancienne ville de *Forum Livii*, fondée 208 ans avant J. C. par Marcus Livius Salinator, après avoir vaincu Asdrubal sur le Metauro, & souvent nommée *Livia* dans les auteurs, parce qu'elle fut agrandie par Livie, femme d'Auguste. Ses habitans vinrent s'établir à Forli, qui l'ayant en quelque sorte remplacée, a pris le nom de *Forum Livii*. Après la chute de l'empire romain, elle se gouverna fort long-temps en république. Elle fut ensuite soumise aux Bolonois en 1248, puis à différens seigneurs particuliers, jusqu'à ce que le pontife Jules II, la réduisit, sous l'obéissance du Saint Siége. Elle a environ dix mille habitans. Elle est située dans un terrain sain & fertile, à 4 lieues s. e. de Faënza, 8 n. de Ravenne, 18 n. e. de Florence. *Long.* 35 d., 10'; *lat.* 44 d., 17', suivant le P. Riccioli. (*R.*)

(Π) Paul Bonoli & Sigismond Marchesi nous ont donné des Histoires de cette ville.)

(Π) FORLIMPOPOLI, en latin *Forum Pompilii*; petite ville de la Romagne, qui avoit anciennement son évêque. Elle fut détruite par le Cardinal Albornoz qui en transféra l'évêché à Bertinoro. Deux ans après, les Ordelaffi y bâtirent un château qu'on y voit encore. Elle a aussi une Cathédrale & quelques autres Églises. M. Matthieu Vecchiazzani a publié l'histoire de cette ville, en 1647.)

FORMENTERA; île de la Méditerranée, du nombre de celles qu'on nomme *Baleares;* elle est au sud de celle d'Yvice, & elle est inhabitée, à cause, dit-on, de la quantité extraordinaire de serpens qui s'y trouvent. (*R.*)

FORMIGNI; village de France en basse Normandie; entre Isigni & Baïeux, remarquable par la bataille que les Anglois y perdirent sous Charles VII, en 1550. (*R.*)

FORMOSE; grande île de la mer de la Chine, à l'orient de la province de Fokien, & qui s'étend du nord au sud, du 22° degré 8' de latitude septentrionale jusqu'au 24° degré 20'. Une chaîne de montagnes la sépare dans cette longueur, en orientale & occidentale. La partie orientale n'est habitée que par les naturels du pays. La partie occidentale est sous la domination des Chinois, qui la cultivent avec soin; ils en ont chassé les Hollandois en 1661, & y ont nommé un vice-roi en 1682. Le pays abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie. Les naturels du pays, que les Chinois regardent comme des sauvages, sont doux, équitables; ils sont légers à la course, & très-habiles à tirer de l'arc. Ils gravent sur leurs corps des figures de fleurs, d'arbres & d'animaux. *Voyez* le P. Duhalde *description de la Chine*, & le P. Charlevoix, *histoire du Japon*. Tai-Ouang-Fou est la capitale de cette île. *Longit.* 139, 10—141, 28. (*R.*) (Π) Il n'est pas long-temps, que la mer s'étant extraordinairement élevée, inonda cette île, à ce qu'on dit, & y fit périr presqu'un million d'habitans.)

FORNOUE, en italien, *Foro nuovo*; village, ou bourg d'Italie en Lombardie, au duché de Parme, à 3 lieues sud-ouest de la ville de ce nom, remarquable par la bataille que Charles VIII, roi de France, y gâgna en 1495, sur l'armée combinée du Pape, des Vénitiens, du duc de Milan, forte de quarante mille hommes, tandis que le roi n'avoit avec lui que neuf mille soldats. On y recueille de l'huile de pétrole, sur la surface des eaux de quelques fontaines. *Long.* 25, 38; *lat.* 44, 45. (*R.*)

FORRES; bourg royal d'Écosse, dans la province d'Elgin, vers le golfe de Murray. L'on voit dans son enceinte les ruines d'un ancien palais; & l'on trouve dans son voisinage une colonne de pierre d'une seule piece, que l'on croit avoir été érigée dans le onzieme siecle, en mémoire d'une victoire remportée par Malcolm, fils de Kenneth, roi du pays, sur Swenon, roi de Danemarck. (*R.*)

FORSTA ; ville d'Allemagne dans la basse Lusace, au bord de la riviere de Neisse, qui l'entoure. Elle fut réduite en cendres l'an 1748, & depuis elle a été solidement & réguliérement rebâtie. Elle a deux châteaux, dont l'un est ancien & l'autre moderne : & il se fabrique dans son enciente des draps fins, des toiles, des tapisseries, & de très-bonne biere. Les comtes de Bruhl en sont seigneurs, ainsi que du district qui porte son nom, & qui renferme trente-cinq villages : ils y tienent cour de chancélerie, dont on peut appeler à la régence du pays ; cour féodale, dont les appels sont au conseil privé, siégeant à Dresde ; & consistoire, dont il n'y a pas appel.

FORT-DAUPHIN (le) ; fort de l'île de Madagascar, sur la pointe méridionale de la province d'Anossi. Il a été bâti par les François ; il est présentement abandoné, & est à 1 d. 27', 20", au delà du tropique du Capricorne. (*R.*)

FORT DE L'ÉCLUSE (le), *arx clausulæ* ; fort situé entre la France & la Suisse, à quelques lieues de Geneve, entre le mont Jura & le Rhône. Il est gardé par quelques invalides, & apartient à la France. *Long.* 23, 48 ; *lat.* 46, 12. (*R.*)

FORT DE L'ÉTOILE (le) ; très-bon fort près de Hambourg, qui sert à cette ville d'avant-mur. (*R.*)

FORT DE KEL, ou de KEHL. *Voyez* KEL.

FORT DE LINCK (le) ; fort des Pays-Bas françois, au comté de Flandre, sur la Colm, à une lieue de Bourbourg, & à deux de Saint-Omer. Il fut pris par les François en 1676, & il leur est resté. (*R.*)

FORT LOUIS (le) *Arx Ludovicia* ; place forte de France, en Alsace, bâtie par Louis XIV, dans une île formée par le Rhin, à 8 lieues de Strasbourg & de Landau, 12 de Philipsbourg, 5 de Weissenbourg. *Longit.* 35 d. 44', 0" ; *latit.* 48 d. 48', 0".

Cette petite ville, à 107 lieues est de Paris, fut fondée en 1689, sous la direction du Maréchal de Vauban. Les rues en sont tirées au cordeau. Elle a une paroisse, avec un convent de Capucins. (*R.*)

FORT-LOUIS (le) ; fort de l'Amérique méridionale, dans l'île de Cayenne, bâti en 1643 par les François. Les Hollandois le prirent en 1675 ; le comte d'Estrées le reprit en 1676. (*R.*)

FORT-MORTIER ; fort très-considérable d'Alsace, près de Neuf-Brisach. (*R.*)

FORT SAINT-FRANÇOIS. *Voyez* AIRE.

FORTECK ; château de Suisse bien fortifié, au canton de Zurich, dans la baronie d'Altsax. (*R.*)

FORTEVENTURA ; île d'Afrique dans l'Océan Atlantique, l'une des Canaries, découverte en 1417, par Jean de Betancourt, gentilhomme françois. Elle apartient aux Espagnols, & est à 36 lieues de Ténériffe. *Long.* 4, 28 ; *lat.* 28-20, 15. (*R.*)

FORTH (le) ; grande riviere de l'Écosse méridionale, qui a sa source près du lac de Tay, baigne la ville de Sterling, & se décharge au fond du golfe d'Édimbourg, auquel elle done aussi le nom de *golfe de Forth*. La riviere de Forth a environ 30 lieues de longueur. *Voyez* sa description dans Salmonet, *hist. des troubles de la G. B.* (*R.*)

FORTUNÉES (ILES). Les anciens décrivent ces îles comme situées au delà du détroit de Gibraltar, dans l'Océan Atlantique ; on les regarde ordinairement chez les modernes comme les îles Canaries, & cette opinion est fondée principalement sur la situation & la température de ces îles, & sur l'abondance d'oranges, de limons, de raisins, & de beaucoup d'autres fruits délicieux qui y croissent.

Peut-être ces îles sont-elles le reste de la fameuse Atlantide de Platon, qu'il est cependant plus vrai-semblable de reconoître dans l'Amérique, si toutefois, ainsi que plusieurs en doutent, elle a jamais existé. *Voyez* la carte de M. Sanson, intitulée : *Atlantis Insula*, & Vossius *de Scientiis Mathemat. cap.* 42, §. 10. *Voyez* CANARIES (îles). (*R.*)

FORZA DE AGRO ; petite ville de Sicile, dans la vallée de Démona, sur un rocher escarpé, près d'un ruisseau, à 8 li. de Messine. (*R.*)

FOS-DI-NUOVO ; bourg d'Italie dans la Toscane, aux confins de l'état de Gênes, dans la vallée de Magra, sujete au marquis de Fos-di-Nuovo, de la maison de Malaspina ou Malespine, qui le possede en souveraineté, à titre de fief de l'empire. (*R.*)

FOSSANO ; ville forte d'Italie, dans le Piémont, avec une citadelle & un évêché suffragant de Turin. Elle est sur la Sture, à 2 li. e. de Savillan, 4 n. e. de Côni, 10 s. de Turin, 11 s. e. de Pignerol, & 4 n. o. de Mondovi. Outre sa cathédrale, elle a trois paroisses, & huit couvens. *Long.* 25, 23 ; *lat.* 44, 25. (*R.*)

FOSSAT (le) ; petite ville de France, dans le Roussillon, sur les confins du comté de Foix. (*R.*)

FOSSE ; petite ville de l'état de Liége, à 4 li. n. e. de Philippeville, & 2 & demie s. o. de Dinant. (*R.*)

FOSSOMBRONE ; petite ville d'Italie, dans l'État ecclésiastique, au duché d'Urbin, avec un évêché suffragant d'Urbin, & un château situé sur une hauteur. Elle est bâtie des ruines de l'ancien *Forum Sempronii*, près la riviere de Metro, à 7 l. s. o. de Pesaro, 4 s. e. d'Urbin. *Long.* 30, 27 ; *lat.* 43, 42. (*R.*)

FOTCHEOU. *Voyez* FOCHEU.

FOUÉ ; d'autres écrivent Foa, FUOA, FUA, ancienne ville de la basse Égypte, sur le Nil, dans un terroir agréable, à 7 li. de Rosete, & 16 s. d'Alexandrie. *Long.* 49 ; *lat.* 30, 40. (*R.*)

FOUGERES ; petite ville de France, en Bretagne, sur le Nanson, aux confins de la Normandie & du Maine ; son nom lui vient, selon M. de Valois, de ce que ses environs étoient autre-

fois remplis de *fougere*. *Long.* 16, 22; *lat.* 48, 20.

Cette ville, qui a un ancien château, fait un grand commerce de toiles & de cuirs. Elle est à 10 li. n. e. de Rennes, 9 s. e. d'Avranches, & 60 o. de Paris. Fougeres est le siége d'une sénéchaussée: elle a une maitrise particuliere des eaux & forêts, une subdélégation de l'intendance, & un collége. Elle a quatre grandes foires par an, des papeteries, & une verrerie. La baronie de Fougeres donne à son possesseur le titre de premier baron de Bretagne, & le droit de présider la noblesse aux états de la province.

Cette ville est la patrie de René le Païs, né en 1636, mort en 1690; c'étoit un écrivain très-médiocre, qui donnoit, comme Voiture dont il étoit le singe, sans avoir certaines grâces de son modele, dans un mauvais goût de plaisanterie. On fait à ce sujet le vers ironique de Despréaux, *Sat. iij.*

Le Païs, sans mentir, est un bouffon plaisant. (*R.*)

FOUGEROLES; bourg de France, dans le Maine, élection de Maïenne. (*R.*)

FOULES (les); peuples d'Afrique dont les voyageurs écrivent le nom diversement, *Falup-pos*, *Felupes*, *Floupes*, & les François *Foules*. Ces peuples habitent au nord & au midi du Sénégal; mais d'ailleurs nous les connoissons si peu, que quelques voyageurs nous assurent qu'ils sont mahométans & assez civilisés, tandis que d'autres prétendent qu'ils sont païens & sauvages. On convient en général que le pays des Foules abonde en pâturages, en dattes, & en miel, & que ces peuples tienent le milieu pour la couleur entre les Mores & les Negres, moins noirs que ces derniers, & plus bruns que les premiers. (*R.*)

FOUR (le); écueil, ou grande roche toujours découverte, sur la côte de Bretagne, vis-à-vis le bourg d'Argenton: c'est à cause de cette roche, que l'on nomme le *passage du Four*, la route que prenent les navires entre la côte de Bretagne & les îles d'Oueffant, pour éviter le grand nombre de rochers dont cette côte est bornée. Les tables des Hollandois donnent à cet écueil 11 d. 45′ *de long.* & 48 d. 35′ *de latit.* (*R.*)

FOURCHE (montagne de la), ou le FOURCK; haute montagne de Suisse, à l'extrémité orientale du pays de Valais, qu'elle sépare du canton d'Uri; elle est ainsi appelée à cause de deux grandes pointes fort élevées en guise de fourches par lesquelles elle se termine. C'est dans cette montagne, qui fait partie des Alpes léponciennes, que le Rhône a sa source, sous des amas de neiges qui y bravent la vicissitude des saisons. On confond quelquefois cette montagne, nommée en latin *Bicornis*, *Furca*, ou *Furcula*, avec celle de Saint Gothard: c'est par-dessus cette montagne qu'est le sentier pour passer du canton d'Uri, & du pays des Grisons dans le Valais. Cette montagne est une des plus hautes des Alpes. Busching lui donne 13000 pieds d'élévation perpendiculaire. La pente du côté du Valais en est afreuse. On y rencontre un grand glacier sous lequel le Rhône s'est ouvert un passage. (*R.*)

FOWEY; bourg à marché d'Angleterre, situé à l'embouchure d'une petite riviere qui porte son nom, dans le comté de Cornouailles, entre Falmouth & Plimouth. Ce bourg qui envoie deux députés au parlement, est à 70 li. s. o. de Londres. *Long.* 12 d. 30′; *lat.* 50 d. 22′. (*R.*)

FRAGA; ville fortifiée d'Espagne, au royaume d'Aragon, remarquable par la bataille qui s'y donna & dans laquelle Alphonse Ier fut batu, & tué par les Mores l'an 1134. Fraga, arosée par la riviere de Cinca, est à 4 li. s. de Lérida, 20 s. e. de Saragosse, 12 s. e. de Balbastro. *Long.* 17, 58; *lat.* 41, 28. (*R.*)

FRAMLINGHAM; ville d'Angleterre, dans la province de Suffolk, vers la source de la petite riviere d'Ore, qui donne plusieurs agrémens à sa situation. Elle est d'environ six cents maisons, & renferme entr'autres un ancien château, converti en maison de travail; deux maisons de charité & une école publique. Son Église est un vaste édifice, surmonté d'un clocher fort élevé, & tout bâti en pierre noire. Les murs d'enceinte de son château ont quarante-quatre pieds de hauteur, huit d'épaisseur, & étoient jadis munis de treize tourelles: l'on en date la construction dès les temps de l'heptarchie. Marie, qui régna dans le seizieme siecle, après Édouard VI, prit son réfuge dans cette ville, pendant que l'on couronoit inutilement à Londres, Jeanne Gray, sa concurrente. *Long.* 19, 5; *lat.* 52, 25. (*R.*)

FRANCE; royaume de l'Europe, borné au nord par la Manche & les Pays-Bas; à l'est par l'Allemagne, la Suisse, la Savoie & le Piémont; au sud par la mer Méditerranée & par les Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne; à l'ouest par l'Océan.

La France, qui portoit autrefois le nom de Gaule, est comprise entre le 13e degré 35′ de longitude, & le 25e degré 25′, & entre le 42e degré 20′ de latitude septentrionale, & le 51e 20′. Elle a deux cents vingt lieues de long du nord au sud, depuis Dunkerque jusqu'aux frontieres de la Catalogne en Espagne, & plus de deux cents de large, de Strasbourg à l'extrémité de la Bretagne: les lieues de 25 au degré.

Dans cette étendue l'on jouit d'un air pur & sain sous un ciel presque par-tout tempéré. L'Océan & la Méditerranée baignent une partie de ses côtes; défendue ailleurs par les Pyrénées, les Alpes, & le Rhin. Le royaume n'est ouvert que du côté des Pays-Bas; & tandis que les mers peuvent faire fleurir son commerce au dehors, de belles rivieres favorisent la circulation intérieure, aidée d'ailleurs par différens canaux de communication. La nature y offre une singuliere facilité à faire

communiquer les extrémités opposées du royaume, tant entr'elles qu'avec les états voisins, par des canaux de très-peu d'étendue, & de moindre dépense encore, eu égard aux avantages immenses qui en résulteroient pour le royaume; mais il faut commencer par abolir les péages de terre & sur les rivieres, qui pesent étrangement sur le commerce intérieur & extérieur.

La France est fertile en vins, en grains, en légumes & en fruits. Elle a des huiles de différentes especes, des bois, des chanvres, des mines de fer, de plomb & de cuivre; des carrieres de pierres à bâtir, des carrieres d'ardoises, d'autres de marbre. Il s'y fait beaucoup d'eau-de-vie. La pêche, sur les côtes & dans les rivieres, est très-abondante: la laine & la soie y sont un objet considérable de commerce. Il y a beaucoup de volaille & de gibier. La quantité de sel qui s'y prépare, & qui surpasse sa consommation, se tire, tant des marais salans que des fontaines salées qui se trouvent en plusieurs de ses provinces. Elle a d'ailleurs quantité de fabriques plus ou moins florissantes. Il y a en France dix-huit archevêchés, cent quatorze évêchés, quatorze mille sept cents soixante-dix couvens, douze mille quatre cents prieurés, mille trois cents cinquante-six abbayes de religieux, deux cents quarante commanderies de l'ordre de Malte, & deux cents soixante mille ecclésiastiques séculiers ou réguliers. Le comtat d'Avignon n'est point compris dans ces différentes énumérations. On y compte treize parlemens, trente-deux gouvernemens généraux, & vingt-cinq universités, qui ne sont pas toutes célebres.

L'histoire de ce royaume, dit un homme de génie, nous fait voir la puissance des rois de France se former, mourir deux fois, renaître de même; languir ensuite pendant plusieurs siecles: mais prenant insensiblement des forces, s'accroître de toutes parts, & monter au plus haut point; semblable à ces fleuves qui, dans leur cours, perdent leurs eaux, ou se cachent sous terre, puis reparoissent de nouveau, & grôssis par les rivieres qui s'y jettent, entraînent avec rapidité tout ce qui s'oppose à leur passage.

Les peuples furent absolument esclaves en France, jusque vers le temps de Philippe Auguste. Les seigneurs furent tyrans jusqu'à Louis XI, & lui-même ne travailla que pour la puissance royale. François Ier fit naître le commerce, la navigation, les lettres, & les arts, qui tous périrent avec lui. Henri le Grand le vainqueur & le pere, de ses sujets, fut assassiné au milieu d'eux, quand il alloit faire leur bonheur. Le cardinal de Richelieu s'occupa du soin d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme, & les grands. Le cardinal Mazarin ne songea qu'à se maintenir dans son poste avec adresse & avec art.

Aussi pendant neuf cents ans, les François sont restés sans industrie, dans le désordre & dans l'ignorance: voilà pourquoi ils n'eurent part, ni aux grandes découvertes, ni aux belles inventions des autres peuples. L'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la circulation du sang, la machine pneumatique, le vrai système de l'univers, ne leur apartienent point; ils faisoient des tournois, pendant que les Portugais & les Espagnols découvroient & conquéroient de nouveaux mondes à l'orient & à l'occident du monde connu. Enfin les choses changerent de face vers le milieu du dernier siecle; les arts, les sciences, le commerce, la navigation, & la marine, parurent sous Colbert, avec un éclat dont l'Europe fut étonée: tant la nation françoise, flexible & active, est pronte à se porter à tout. Mais les richesses de la France, qui montent peut-être en matiere d'or ou d'argent, à un milliard du titre de ce jour (le marc d'or à 682 liv., & celui d'argent à 50 liv.), se trouvent malheureusement réparties, comme l'étoient les richesses de Rome, lors de la chute de la république. La capitale forme, pour ainsi dire, l'état même; tout afflue nécessairement à ce goufre, à ce centre de puissance; les provinces se dépeuplent excessivement, & le laboureur accâblé de sa pauvreté, craint de mettre au jour des malheureux. Il est vrai que Louis XIV s'apercevant, il y a plus d'un siecle (en 1666), de ce mal invétéré, crut encourager la propagation de l'espece, en promettant de récompenser ceux qui auroient dix enfans: il eût mieux valu remonter aux causes du mal, & y porter les véritables remedes. Or ces causes & ces remedes sont peu difficiles à trouver. *Voyez les articles* IMPÔT, & CHARGES PUBLIQUES.

La seule religion Catholique est professée dans ce royaume, depuis que Louis XIV a révoqué, en 1685, l'édit de Nantes. C'est le plus ancien des royaumes de l'Europe. Sa fondation remonte au commencement du ve siecle, les Francs, & quelques autres peuples de Germanie, étant venus, à cette époque, s'établir dans les Gaules, qui faisoient partie de l'empire d'occident. On compte depuis Pharamond, dont le regne a commencé vers l'an 420, jusqu'à Louis XVI, soixante-sept rois sous trois races: vingt-un dans la premiere, treize dans la seconde, & trente-trois dans la troisieme. La premiere s'appele des Mérovingiens; la seconde, des Carlovingiens, la troisieme, des Capétiens. La courone de France est héréditaire; les seuls enfans mâles & légitimes y sont habiles à succéder au trône, selon un usage aussi ancien que la monarchie. Le roi de France porte les titres de roi très-Chrétien & de fils aîné de l'Église, parce que jusque dès l'an 484 Clovis embrassa la religion Catholique. Dans les siecles précédens, le royaume avoit ses assemblées nationales qu'on nommoit les *états généraux*; toutes les provinces y envoyoient leurs députés, & on y décidoit les afaires importantes de l'état. Les états généraux se tinrent à Paris en 1614, sous Louis XIII. (Aujourd'hui en 1789 on les tient de nouveau sous Louis XVI.)

Les Gaulois, ses anciens habitans, furent seno-

més par leur force & leur bravoure ; il ne fallut pas moins de dix ans à César pour faire la conquête de leur pays & les soumettre à l'empire Romain. Les Vandales, les Sneves, les Alains, & autres peuples barbares, ayant commencé à ébranler l'empire Romain, les Goths oserent le saper dans les fondemens en se portant dans l'Italie même. Tandis qu'ils pilloient Rome, & qu'en 402 ils s'établissoient en Espagne, de l'aveu du foible Honorius, empereur de nom, les Francs, ou François, avec les Saliens & autres peuples Germaniques, voisins du Rhin, aiguisoient leurs armes ; ils passerent le Rhin vers l'an 420, sous Pharamond leur chef, & le premier roi de cette monarchie. Les Pays-Bas & la Picardie furent leurs premieres conquêtes sur les Romains.

Clovis, leur cinquieme roi, embrassa le Christianisme, lui & son peuple, & poussa les bornes de cet état naissant presqu'au terme où elles le sont aujourd'hui. Charlemagne, le deuxieme roi de la seconde race, les avoit reculées bien avant en Espagne, en Italie & en Allemagne : il fut couroné empereur d'occident, en 800, & rétablit ce titre que ceux de ses descendans, qui régnerent en Allemagne, y ont porté.

Dans les deux premieres races des rois de France, on n'avoit pas toujours égard aux droits d'aîneſſe pour la succession à la courone ; mais on ne voit pas un seul exemple que les filles aient jamais été admises à succéder au trône, ce que l'on exprime en disant que le royaume de France ne tombe point en quenouille. On croit que l'exclusion des filles est fondée sur ce que, dans les premiers temps de la monarchie, la courone même comme les fiefs, étoit donnée à charge de service militaire.

Les meilleures cartes qui aient été publiées de la France, sont celles de G. de Lille, de M. Danville, de R. J. Julien, en vingt-quatre petites feuilles, & l'atlas de la France en cent soixante-quinze grandes feuilles qui, lorsqu'il sera achevé, l'emportera de beaucoup sur tout ce qu'on a eu de la France jusqu'ici. Il en existe déja cent cinquante feuilles, & des vingt-cinq cartes à fournir, il y en a plus de quatorze de levées. Cet ouvrage s'exécute sous les auspices du gouvernement, qui procure différens secours à la société, aux frais & sous la direction de laquelle il a été entrepris.

Les montagnes les plus remarquables de la France sont, les Alpes, qui la séparent de l'Italie ; les Pyrénées, qui la terminent du côté de l'Espagne ; les Cevenes en Languedoc ; les montagnes d'Auvergne ; le mont-Jura, entre la Franche-Comté & la Suisse, & les Vosges, entre l'Alsace & la Lorraine.

Il s'y trouve quatre grands fleuves, dont nous parlerons à leur article ; le Rhône, la Garonne, la Loire & la Seine. On rencontre des eaux minérales dans beaucoup de ses provinces.

Le premier ordre de chevalerie du royaume, eu égard aux distinctions, est l'ordre du Saint-Esprit, institué par Henri III en 1578. Le roi en est le chef & le grand-maître. L'ordre, par les statuts, ne doit être composé que de cent chevaliers, y compris quatre cardinaux, quatre prélats, qui de même que les chevaliers laïcs, font preuve de trois générations de noblesse, & quelques autres. Les marques de cet ordre sont un large ruban bleu ondé, qui se porte en écharpe de la droite à la gauche, & au bout duquel est atachée une grande croix d'or à huit pointes, ayant d'un côté une colombe émaillée en blanc, & de l'autre, l'image de Saint Michel. Les orles en sont émaillés de blanc, & les angles ornés de fleurs de lis d'or. Indépendament de cette croix, les chevaliers en portent une autre d'argent, cousue ou brodée sur le côté gauche de leur habit ou de leur manteau, & sur laquelle est aussi une colombe d'argent en broderie.

L'ordre de Saint Michel fut fondé en 1469, par Louis XI, & renouvelé par Louis XIV, en 1665. Au collier de l'ordre est atachée une médaille qui représente un rocher, sur lequel est l'Archange Saint Michel, qui combat le dragon. Les chevaliers portent un large ruban noir ondé, passé en écharpe.

L'ordre de Saint Louis fut établi en 1693, par Louis XIV, en faveur des officiers Catholiques qui auroient servi avec distinction. La croix en est d'or, à huit pointes, émaillée de blanc, & cantonée de fleurs de lis d'or. D'un côté est la figure de Saint Louis, cuirassé, revêtu du manteau royal, avec cette inscription en lettres d'or, *Lud. magn. instit. 1693* ; au revers est une épée nue, soutenant de sa pointe une courone de lauriers, avec la légende, *bellic. virtutis præm.* Les chevaliers la portent à la boutoniere de l'habit, atachée à un petit ruban couleur de feu.

Le conseil d'état du roi est composé du roi, de M. le dauphin, quand il est en âge d'y assister, de six ministres & secrétaires d'état, & du contrôleur général des finances. Ses séances se tienent le dimanche & le mercredi. *Le conseil des dépêches* est composé du roi, du dauphin, du chancelier, du garde des sceaux, des ministres & secrétaires d'état, du contrôleur général des finances, & de deux conseillers d'état ordinaires & au conseil des dépêches. Il s'assemble le samedi, ainsi que *le conseil royal des finances*, composé du roi, du dauphin, du chancelier, du garde des sceaux, de deux conseillers d'état ordinaires & au conseil royal, intendans des finances, & du contrôleur général. *Le conseil royal d'état privé*, ou *des parties*, se tient dans la salle du conseil, par le chancelier, aux jours qu'il lui plait. Ce tribunal est composé du roi, qui y assiste rarement, du chancelier, du garde des sceaux, des sécrétaires d'état, d'environ vingt conseillers d'état ordinaires, du contrôleur général, des intendans des finances, & de douze conseillers d'état, qui servent par semestre. Il y a encore vingt-deux maîtres des requêtes, censés du corps du parlement, qui entrent

par quartier dans ce conseil, où ils raportent les afaires dont ils sont chargés. Le nombre monte aujourd'hui à quatre-vingt-huit. *Le grand conseil*, réduit en forme de cour suprême ordinaire par Charles VIII, en 1492, a reçu dens ces derniers temps une nouvele forme. Cette compagnie souveraine, unique dans la monarchie, exerce sa jurisdiction dans toute l'étendue du royaume. Le chancelier de France en est le seul chef & premier président né : mais il n'y assiste que rarement; de là vient qu'il y a un autre premier président commis par lettres patentes du roi. Les autres membres de cette compagnie sont quatre présidens, servans par quartier, vingt-deux à vingt-trois conseillers par semestre, un procureur général, deux avocats généraux, un gréfier en chef, grand nombre d'autres officiers.

Sous les rois de la premiere & de la seconde race, le titre de parlement étoit affecté à l'assemblée générale des prélats, ducs, comtes, & autres grands du royaume. C'étoit une espece de diete qui régloit les afaires majeures de l'état, & que le roi convoquoit, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Les afaires particulieres étoient jugées par un conseil choisi par le roi & qui suivoit par-tout sa persone : mais comme il étoit aussi dispendieux qu'incommode aux sujets, de venir du fond des provinces du royaume à la cour, pour la décision de leurs procès, Philippe le Bel, vers l'an 1302, rendit ce conseil, avec titre de parlement, sédentaire à Paris, & créa en plusieurs autres lieux du royaume d'autres tribunaux supérieurs, à l'instar de celui de Paris. Le nombre en fut augmenté par ses successeurs, & ces compagnies eurent aussi le nom de parlement. Ils sont aujourd'hui au nombre de treize; Paris, Toulouse, Grenoble, Bourdeaux, Dijon, Rouen, Aix, Rennes, Pau, Mety, Douas, Besançon & Nanci. Il y a d'ailleurs un conseil souverain à Colmar pour l'Alsace; un à Perpignan pour le Roussillon, & leur autorité est fort voisine de celle des parlemens : enfin un conseil supérieur établi à Arras, pour l'Artois, mais dont le pouvoir est plus limité. Le parlement de Paris a le titre de cour des pairs : les pairs y ont séance, & doivent y être jugés.

La direction générale des revenus du roi, & le droit de connoître en dernier ressort de tout ce qui les concerne, sont attribués à la chambre des comptes & aux cours des aides. Les chambres des comptes sont au nombre de onze dans le royaume; mais plusieurs se trouvent unies à des parlemens, ou autres cours souveraines. Les cours des aides sont des jurisdictions supérieures établies pour juger des différents sur les deniers royaux, à la réserve du domaine. Il y en a quinze, dont dix sont unies soit aux parlemens, soit aux chambres des comptes.

La France entretient, en temps de paix, environ deux cents mille hommes qui, en temps de guerre, peuvent se porter facilement au double, si le cas l'exige; & sa marine, qui ne date que du cardinal de Richelieu, s'est accrue sous ce regne à un point formidable. Elle a, en ce moment en 1784, environ quatre-vingt-dix vaisseaux de guerre dans les différentes parties du monde.

Des trente-deux grands gouvernemens qui divisent le royaume, six sont du côté de l'orient, l'*Alsace*, la *Lorraine*, la *Franche-Comté*, la *Bourgogne* avec la *Bresse*, le *Lyonois*, & le *Dauphiné*; cinq au midi, la *Provence*, le *Languedoc*, le *Roussillon*, le *Comté de Foix*, & *le Béarn*; cinq à l'occident, la *Guienne*, la *Saintonge avec l'Angoumois*, le *pays d'Aunis*, le *Poitou*, & *la Bretagne*; quatre au nord, la *Normandie*, la *Picardie*, l'*Artois*, & *la Flandre Françoise*; douze dans l'intérieur du royaume, la *Champagne*, le *Nivernois*, le *Bourbonois*, l'*Auvergne*, le *Limousin*, la *Marche*, le *Berry*, la *Touraine*, l'*Anjou*, le *Maine* avec le *Perche*, l'*Orléanois*, & l'*Ile de France*.

Les François sont très-laborieux, & ils se sont toujours distingués par leur atachement & leur fidélité à leurs princes : mais la nature qui fait briller sur leurs têtes le soleil le plus tempéré & le plus fécond, en même temps qu'elle déploie le sol le plus riche sous leurs pas, ne les avoit point destinés à la privation la plus rigoureuse, & à l'indigence la plus générale ! L'essor de l'agriculture & de l'industrie, par des impôts modérés; l'essor du crédit, par la nature de l'administration; voilà tout ce qui manque à la puissance d'un royaume qui surpasse peut-être tous les autres états de l'Europe, par les avantages multipliés qu'il tient de sa position, de son sol, & du génie de ses habitans.

La population totale du royaume, consiste environ à vingt millions d'habitans.

Les Gaules, ou l'anciene Gaule, a été une des plus célebres régions de l'Europe.

Ce n'étoit pas une monarchie particuliere; elle étoit possédée par un grand nombre de peuples indépendans les uns des autres. Elle renfermoit le royaume de France, tel qu'il est aujourd'hui, la Savoie, la Suisse, une partie du pays des Grisons, & toute la partie de l'Allemagne & des Pays-Bas qui sont au couchant du Rhin.

C'étoit-là la vraie Gaule; mais les Gaulois ayant passé les Alpes, & conquis une partie de l'Italie, ils donnerent le nom de Gaule à leurs conquêtes, ce qui fit naître la division de la Gaule en Gaule cisalpine ou citérieure, & en transalpine & ultérieure, dont la premiere fut encore subdivisée en cispadane & en transpadane; la transalpine le fut aussi en Gaule chévelue, ou *comata*, & en Gaule bracate; & après qu'elle eut été conquise par les Romains, en Gaule narbonoise, aquitanique, lyonoise & belgique; ce fut à cause de ces différentes divisions qu'on fit de la Gaule, qu'elle reçut fort souvent le nom de *Gaules* au pluriel. (*R.*)

Franca (Ile de); province de France, ainsi nommée, parce qu'elle étoit autrefois comprise entre la Seine, la Marne, l'Oise, l'Aisne & l'Ourque.

Aujourd'hui elle a beaucoup plus d'étendue, depuis qu'elle s'est accrue d'une partie des provinces de Picardie, de Champagne, d'Orléanois, de Perche & de Normandie. Elle est bornée au nord par la Picardie, à l'orient, par la Champagne, au midi, par l'Orléanois, à l'occident, par la Normandie. Elle a trente-huit lieues environ d'orient en occident, & autant du septentrion au midi. Ce gouvernement comprend dix petits pays : l'Île de France, proprement dite, qui en occupe le milieu; au sud-est, la Brie Françoise & le Gâtinois François; au sud-ouest, le Hurepoix; à l'occident, le Mantois; au nord-ouest, le Vexin François & le Beauvoisis; au nord-est, le Valois, le Soissonois & le Laonois. Le sol en est fertile en grains, en vins & en fruits, & il est arosé de plusieurs rivieres navigables. Paris, qui est la capitale de tout le royaume, l'est en particulier de l'Île de France, qui a deux gouverneurs en chef, l'un pour Paris, l'autre pour la province. (*R.*)

France (île de), anciénement appelée *île Maurice*. Cette île, située dans la mer de l'Inde par le 76e degré de longitude, & par le 20e degré 10 minutes de latitude méridionale, apartient à la France, & est le siége principal du gouvernement des îles de France & de Bourbon. Elle a environ quarante-cinq lieues de circuit, a deux ports, l'un au vent ou dans la partie de l'est, appelé le grand port; l'autre sous le vent, appelé le Port-Louis, du nom du camp, quartier, ou ville principale qui y est situé, & c'est la résidence du gouverneur général, de l'intendant & du conseil supérieur, par-devant lequel se releve l'appel des sentences d'un juge royal. Elle a en outre plusieurs baies & rades foraines, avec de bons mouillages, quand les câbles ne frotent pas sur les madrépores de toutes especes qui abondent dans la mer qui l'environe.

Elle fut occupée autrefois par les Hollandois, qui l'ont abandonée. Le conseil supérieur de l'île Bourbon en fit prendre possession au nom de la compagnie des Indes, vers l'année 1734. M. de Labourdonais, prévoyant l'utilité dont elle pouroit être à la compagnie, y déploya toutes les ressources de son génie, qui savoit faire beaucoup avec peu de moyens, & jeta les fondemens de la prospérité dont elle jouit aujourd'hui.

La population de cette colonie excede peu celle de l'île de Bourbon; & quoique moins grande d'un quart que cette derniere, elle a cependant plus du double en terres cultivables, le sol en étant plat & bien arosé, en comparaison de l'autre. On y cultive les mêmes grains qu'à l'île de Bourbon; mais ce qu'on y récolte de café suffit à peine à sa consommation.

En général, il ne se fait aucune exportation de cette île, qui ne se pourvoit des marchandises & denrées d'Europe, de l'Inde & de Chine, que par les fournitures qu'elle fait aux vaisseaux qui y relâchent, & à la garnison, qui y est toujours considérable. On ne compte pour rien l'exportation qui s'y fait du bois d'ébene, dont le prix est bien tombé, tant à cause de l'abondance, que par raport au peu de choix de celui que l'on exporte.

La terre, trop chargée de mines de fer répandues à la surface, y est de médiocre qualité pour la culture des grains, & est bientôt épuisée par cette même culture; ce qui fait que cette colonie ne peut fournir aux vaisseaux & à la garnison tous les vivres dont ils peuvent avoir besoin. On est obligé d'en tirer du cap de Bonne-Espérance & le Madagascar, après avoir épuisé les magasins de l'île Bourbon.

Quoique l'étude de la botanique n'y trouve pas autant de matiere pour s'exercer qu'à l'île de Bourbon, cependant elle y mérite l'attention des curieux. Le gouvernement a fait de grandes dépenses pour procurer à cette île les épiceries; mais on doute encore si l'on parviendra à les naturaliser & à les multiplier au point de les rendre utiles à la colonie.

Il y a eu une forge établie en cette île, aussi-bien qu'aucune de celles de France; cependant l'on ne croit pas qu'elle ait raporté du bénéfice à ses propriétaires pendant douze à quatorze ans qu'ils l'ont fait valoir.

On y a trouvé une mine de cuivre, mais si peu abondante, qu'on n'a pas cerché à en tirer parti.

Il n'y a aucune espece de reptile. Les insectes les plus dangereux qu'on y trouve, sont le centpieds ou mille-pieds & le scorpion; mais leur piqure, s'y guérit d'elle-même en deux jours. Les abeilles sauvages y sont moins communes qu'à l'île Bourbon. Les sautereles ont anciénement fait beaucoup de tort aux récoltes; mais la multiplication d'un oiseau que l'on y nomme Martin, qui y a été apporté de l'Inde & qui ne vit que d'insectes, en a presque détruit l'espece.

Les chevretes, les anguilles & les mulots se trouvent avec assez d'abondance dans toutes les rivieres ou torrens qui arosent l'île. La mer qui l'environe est extrêmement poissoneuse; la pêche y est facile, les especes de poisson y sont bonnes & variées; cependant il n'en faut manger qu'avec précaution, parce que la chair de quelques-uns y est mal-faisante en certains temps. On croit que quelques madrépores lui communiquent de mauvaises qualités.

On abat tous les jours des bois dans cette île, ainsi que dans l'île de Bourbon; mais il ne repousse pas. Que deviendront ces îles quand il n'y en restera plus, ou du moins que le peu qu'il en restera sera dans des endroits inaccessibles? Elles étoient originairement couvertes d'arbres de différentes especes, dont les plus communes étoient la natte à grandes feuilles, la natte à petites feuilles, le bois rouge, le tacamaca, le benjoin, le bois puant, le bois de fer, l'ébénier, le bois de canelle (ce n'est pas celui qui produit la canelle): mais la consommation journaliere pour le chaufage & les cuisines, la consommation par le feu pour les défrichemens, la consommation pour les bâ-

timens, presque tous en bois, toutes ces causes réunies éloignent journélement les bois des quartiers principaux & même des habitations.

Or, si l'exploitation d'une de ces colonies pendant cinquante ans, & de l'autre depuis quatre-vingts ans, ont déja éloigné les bois d'une maniere si sensible; si cette dévastation de bois a occasioné un desséchement notable dans les sources & les rivieres, quel jugement portera l'observateur sur l'état physique où se trouveront ces colonies dans un certain nombre d'années ? En tirera-t-on de Madagascar? Mais avec quoi les lui payera-t-on, si l'exportation ne peut déja pas payer l'importation ? Que sera-ce si cette importation est encore augmentée par les besoins de premiere nécessité ? Fera-t-on comme à la côte de Coromandel, qui est entiérement privée de bois ? Les détails où il faudroit entrer pour démontrer que l'on y a les mêmes ressources, nous méneroient trop loin : qu'il suffise de dire que les climats, les mœurs, les besoins du grôs des habitans ne sont pas pareils.

Enfin une des causes physiques qui feront abandoner ces îles, ce sera l'épuisement des terres. Une terre continuélement en raport, est au bout d'un certain temps aride & sans liaison entre ses parties. Un orage survient peu de temps après avoir été grâtée; il en emporte la superficie, & il reste une terre rouge, où il ne croît même aucune espece d'herbe. Tel est l'état actuel des anciennes habitations.

Les mœurs des habitans de cette colonie n'ont rien qui les distingue de celles des autres colonies françoises; & à cet égard, qui voudra s'instruire à fond, peut consulter un livre intitulé: *Considérations sur l'île de Saint Domingue*, qui, au local près, contient la description civile, politique & morale de toutes les colonies françoises. *Voyez* aussi ce que nous avons dit à l'article de l'Île de Bourbon. (*M. Dural, ancien Gréfier en chef du conseil supérieur de l'île de Bourbon.*)

FRANCFORT sur le Mein; ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, en Vétéravie, sur les confins de la Franconie, entre la ville d'Hanaw & celle de Maïence.

Francfort est partagé en deux par le Mein, que l'on y passe sur un pont de pierre. La partie, qui est sur le bord septentrional du fleuve, porte proprement le nom de Francfort; on appele l'autre *Saxen-Hausen*, c'est-à-dire, *les maisons des Saxons*. Ces deux parties sont fortifiées d'une courtine flanquée de tours, d'un double fossé plein d'eau, d'un rempart muni de bastions, parapets, chemins-couverts, & d'un glacis.

Cette ville est la patrie de Charles-le-Chauve, roi de France: elle est impériale, anséatique, riche, peuplée & marchande; on y tient deux foires chaque année, l'une au printemps, & l'autre en autone, où, entr'autres marchandises, il se fait un grand commerce de livres. Elles durent chacune trois semaines, & sont très-fameuses.

C'est-là que les électeurs se rendent pour élire un empereur ou un roi des Romains, conformément à la bulle d'or de l'empereur Charles IV, dont l'original se garde à la maison de ville; c'est un parchemin *in*-4°. de quarante-trois feuilles, selon Wagenseil.

Francfort est fameux par son concile de l'an 794, un des plus célebres qui se soient tenus dans l'occident. Le premier canon de ce concile porte, dit M. l'abbé de Fleury, qu'il a été assemblé de l'autorité du Pape, par le commandement du roi (Charlemagne). On rejeta dans ce concile le second concile de Nicée, dans lequel on avoit rétabli le culte des images. M. de Marca (*de concordia*, lib. II, cap. 17), nous apprend que les évêques de Nicée & de Francfort, *verborum sono tantum, non re ipsa dissensisse*. M. le président Hénault dit, „ que les peres du concile de Francfort, en même temps qu'ils condamnoient la doctrine de Nestorius que l'on avoit voulu renouveler, furent d'un autre côté induits en erreur sur de faux actes, qui leur furent produits contre le second concile de Nicée, où l'impératrice Irene avoit fait justement condamner les Iconoclastes; & qu'ils rejeterent ce second concile de Nicée, qui fut dans la suite reconu pour œcuménique, lorsque les véritables actes eurent été produits „.

(Π) Lorsque le Pape Adrien envoya les actes du Concile de Nicée aux Évêques des Gaules & d'Allemagne assemblés à Francfort, en 794, ces Évêques les rejeterent, parce qu'ils crurent que ce concile avoit ordoné d'*adorer* les images comme on *adore la Sainte-Trinité*; mais cette prévention se dissipa dans la suite. *Voyez* les Annales du Card. Baronius & le Diction. Théologique à l'articl. *Iconoclastes*, & à l'articl. *Images*.)

Le gouvernement de Francfort est entre les mains de quelques familles, qu'on appele *patricienes*: cependant le choix des persones particulieres qui y doivent remplir les charges, est fait par le corps des métiers; ce qui rend ce gouvernement aristo-démocratique.

Francfort embrassa la confession d'Ausbourg l'an 1530. Le territoire de Francfort est un petit pays entre l'archevêché de Maïence, le comté de Hanaw, & le landgraviat de Hesse-Darmstadt: il a seulement quatre milles de long & autant de large; & il est partagé par le Mein en deux parties, dont la septentrionale est fort peuplée, tandis que l'autre n'est presque qu'une forêt.

La ville de Francfort est le seul lieu considérable de son territoire: elle est à 6 lieues n. e. de Maïence, à deux milles de Hanaw, à cinq d'Aschaffenbourg, 18 li. n. d'Heidelberg, 13 n. e. de Worms, 30 s. e. de Cologne, 140 n. o. de Vienne, & 110 n. e. de Paris.

Cette ville, en allemand *Frankenfort*, en latin *Francofurtum* & *Francofordia*, contient quatre mille maisons, & de soixante-cinq à soixante-dix mille habitans. La partie qui est à droite du fleuve est beaucoup

beaucoup plus considérable que l'autre ; elle renferme douze de quatorze quartiers qui composent la ville. Le sénat; les négocians, les principaux citoyens habitent cette partie de la ville. On y remarque le beau palais des princes de la Tour-&-Taxis, & celui appelé *Saalhof*, construit en partie par le roi Louis le Débonnaire.

Les Catholiques ont à Francfort trois Églises collégiales, dans l'une desquelles se fait le couronnement de l'empereur ; c'est celle de Saint Barthélemi. Il y a d'ailleurs une maison de Dominicains, une de Carmes, & une commanderie de l'ordre de Malte, un couvent de Capucins, & un de Dominicaines.

Les luthériens y ont sept Églises. Les réformés, quoique en grand nombre à Francfort, n'y ont point le libre exercice de leur religion. Les juifs, qui y sont très-nombreux, y sont répercutés & accumulés dans une rue close, le seul lieu de la ville qu'ils puissent habiter.

On y remarque le chapitre noble de Cronstett, fondé en 1766 par les luthériens. Il est composé de douze demoiselles nobles, qui y sont logées, & entretenues, sans être tenues à autre chose qu'à s'abstenir des bals publics, & des spectacles, & à ne paroître qu'en noir ou en blanc. Elles peuvent sortir quand bon leur semble, fréquenter les assemblées & jouir de tous les avantages & les plaisirs de la société. Admises dans la maison, il leur est libre d'y rester toute leur vie ou d'en sortir, soit pour se marier, soit pour raison de convenance. La premiere de ces dames a le titre Prévôte.

Il se trouve d'ailleurs à Francfort une société de médecins, un gymnase, une bibliotheque publique, un hôpital, sous le titre du Saint-Esprit, destiné aux étrangers seulement, une maison des orphelins, une maison destinée à venir au secours des pauvres bourgeois auxquels elle distribue chaque semaine une certaine quantité de pain & d'argent, une maison de correction, un beau manege, un hôtel des monoies, une fonderie de canon, trois arsenaux, un mont de piété, & plusieurs belles promenades. Il y a des sources d'eaux sulfureuses dans la ville & aux environs. Elle a une fabrique de faïence, une de soieries, quelques-unes de tabac, ce sont du moins les plus considérables. Le Mein qui y est navigable y vivifie le commerce. La partie de la ville dite *Saxen-hausen*, ne présente que l'aspect du délabrement : elle est en bois ; les rues en sont généralement étroites, sales, & habitées par du petit peuple. Elle a néanmoins part au gouvernement de la ville. Il y a beaucoup de bonne noblesse à Francfort, comprise pour la meilleure partie dans les deux corps ou sociétés de Limbourg & de Frauenstein. Le magistrat de cette ville, à la tête duquel est un maire, est composé de quatorze chefs ou échevins, autant de conseillers, & pareil nombre d'artisans & autres ; mais ceux-ci sont exclus des délibérations dans les afaires importantes qui ont un autre objet que la police & l'administration de la ville. *Long.* 26, 6, 36 ; *lat.* 49, 55, selon Cassini. (*R.*)

FRANCFORT SUR L'ODER ; ville d'Allemagne, dans la moyene Marche de Brandebourg, autrefois impériale & anséatique, à présent sujete au roi de Prusse. Elle est à environ 32 lieues s. de Stetin, 20 s. e. de Berlin, 30 n. e. de Wittemberg, 100 n. o. de Vienne. *Long.* 32, 26, 15 ; *lat.* 52, 22, 0.

Cette ville est la septieme entre celles de la Marche de Brandebourg. Sa principale Église est celle de Sainte Marie, à laquelle est annexée une inspection ecclésiastique. L'université, fondée en 1406, possede une nombreuse bibliotheque, déposée dans les bâtimens du grand collége, près duquel est un jardin de botanique. Cette ville a d'ailleurs une société des sciences & des arts, & deux écoles. Il s'y tient trois grandes foires annuélement, & elle est munie d'un fort. (*R.*)

FRANCHE-COMTÉ, ou COMTÉ DE BOURGOGNE, *Burgundiæ comitatus* ; province considérable de France, bornée au nord par la Lorraine, à l'est par le mont Jura qui la sépare de la Suisse, à l'ouest par le duché de Bourgogne, & au sud par la Bresse. Ce pays contient la plus grande partie du territoire des anciens Séquaniens, qui furent subjugués par Jules-César. *Voyez* Longuerue.

La Franche-Comté a environ cinquante lieues de long, sur trente-deux dans sa plus grande largeur ; elle abonde en grains, vins, bestiaux, pâturages, chevaux, mines de fer, de cuivre, & de plomb, outre plusieurs carrieres, même de marbre & d'albâtre, il s'y trouve d'ailleurs plusieurs sources d'eaux minérales, dont les plus renomées sont celles de Luxeuil ; & des sources salées à Salins & à Lons-le-Saunier, qui donnent une grande quantité de sel. Elle est partagée presqu'également en pays uni & en pays de montagnes. Le pays uni renferme les bailliages de Vésoul, Gray, Dôle, Lons-le-Saunier & de Poligni ; le pays de montagnes comprend les bailliages de Pontarlier, d'Orgelet, de Salins, Ornans, Beaume, Saint Claude, Quingey, Arbois, & de Besançon, capitale de toute la Franche-Comté: cette province est arosée par cinq rivieres principales, la Saône, l'Ougnon, le Doux, la Louve, & l'Ain, toutes fort poissoneuses.

Le voisinage du Jura y rend les hivers rigoureux & longs, & en été les chaleurs y sont souvent extrêmes. Le négoce y consiste principalement en blé, en vin, en chanvre, en fer, en chevaux, dont elle a des haras qui réussissent, & en autre gros bétail. Le salpêtre, le fromage, le beure, les bois de charpente & de construction, les planches de sapin, y sont des objets non moins considérables de commerce. Il y a environ trente forges ou fourneaux le long de la Saône, du Doux & de l'Ougnon, où il se fabrique d'excellent fer, même des bombes & des

boulets pour l'artillerie, & dans plusieurs villes, comme à Pontarlier & à Besançon, il y a de bons âteliers d'armes à feu.

La population de cette province est de six cents soixante-dix mille habitans, & l'on y fait nombre de deux mille six cents ecclésiastiques séculiers ou réguliers. Elle est divisée, par raport à la justice, en quatorze bailliages, indépendament de plusieurs jurisdictions qui ressortissent immédiatement au parlement de Besançon. Les appels des bailliages sont portés à cinq présidiaux établis à Besançon, Vesoul, Gray, Lons-le-Saunier, & Salins, qui ressortissent directement au parlement de la province. La Franche-Comté, dès l'an 1002, eut des comtes particuliers pour souverains. Elle commença à faire partie du domaine des ducs de Bourgogne, sous Philippe le Hardi, dernier duc de la premiere race. Ces princes la possédérent jusqu'à la mort de Charles le Belliqueux, tué devant Nanci en 1477. Marie, sa fille & son héritiere, porta entr'autres cette belle souveraineté en mariage à Maximilien, archiduc d'Autriche. Ce prince étant devenu empereur, unit, en 1512, la Franche-Comté & les Pays-Bas à l'Allemagne, sous le nom de *Dixieme Cercle*. Charles-Qoint, son petit-fils, empereur & roi d'Espagne, céda ces provinces, avec l'Espagne, à son fils Philippe II. Louis XIV se rendit maître de la Franche-Comté en 1668, en allégant les droits de la reine sa femme; mais il la rendit bientôt après par le traité d'Aix-la-Chapelle. Ce prince la conquit de nouveau en 1674. Avec un million d'argent comptant & une assurance de six cents mille livres, il determina les Suisses à refuser à l'empereur & à l'Espagne, le passage des troupes: il prit Besançon, après avoir gâgné les grands seigneurs du pays; & en six semaines, toute la Franche-Comté fut soumise. Elle est restée à la France par le traité de Nimegue en 1678, & semble y être pour toujours annexée. (*R.*)

FRANCHIMONT; petite ville, château & marquisat de l'évêché de Liége, dont il forme une province. Il est borné au nord-est & à l'est par le duché de Limbourg, ouest par le duché de Luxembourg. Le pays est rempli de forges, fourneaux & platinieres. Il fut donné à l'Eglise de Liége par l'empereur Louis IV, en 908 (*R.*)

FRANCKENAU. *Voyez* FRANKENAU.

FRANCKENBERG. *Voyez* FRANKENBERG.

FRANCKENBOURG; contrée de la haute Autriche, à la maison de Kevenhuller. (*R.*)

FRANCKENDAL; petite, nouvele, & ci-devant forte ville du palatinat du Rhin, dont elle est la troisieme ville. Elle est située dans une plaine assez fertile, à une égale distance de Worms & de Manheim, sur un canal qui communique au Rhin. Les François la prirent en 1688, & la démolirent en 1689; elle fut rendue dans cet état par le traité de Westphalie, à l'électeur palatin, qui l'a rétablie, à la réserve des fortifications. Elle est close d'une courtine. Elle est très-bien percée, & les rues en sont larges & alignées. Elle a un collége, un hôpital, une riche manufacture de porcelaine, & différentes autres especes de fabriques. En 1511 il s'y tint un colloque avec les Anabaptistes. Elle est à peu de distance du Rhin, à 5 li. n. o. d'Heidelberg & de Spire. *Long.* 27, 4; *lat.* 49, 28.

Heidanus (Abraham), grand partisan de Descartes, naquit dans cette ville l'an 1597, & mourut professeur à Leyde en 1678. Sa *Théologie* a été imprimée l'an 1686, en 2 vol. *in*-4°. (*R.*)

FRANCKENSTEIN; ville de la haute Silésie, dans la principauté de Munsterberg, mais qui n'est guere connue que pour avoir été la patrie de gens de lettres célebres, comme de David Pareus & de Christophe Schillingius, auteur de poésies greques & latines, imprimées à Geneve l'an 1580. Pareus, né en 1548, & disciple de Schilling, le surpassa de beaucoup. Son *Commentaire sur l'épître de Saint Paul aux Romains*, fut brûlé en Angleterre, parce qu'il contient des maximes anti-monarchiques, qui ne plurent pas à Jacques Ier. Ses *Œuvres exégétiques* ont été recueillies en trois vol. *in-fol.* Il mourut en 1622, à l'âge de soixante-quatorze ans ou environ, & laissa un fils qu'on peut mettre au nombre des plus laborieux grammairiens que l'Allemagne ait produits.

Cette ville a un beau château nouvélement bâti, & un conseil de régence. Elle apartient aux princes d'Aversberg. Elle est située dans un terroir fertile en grains, sur-tout en froment; & l'on y fait de la poudre à tirer qui a de la réputation.

Il ne faut pas la confondre avec Franckenstein qui est au centre du Landgraviat de Darmstadt, près de l'Odenwald, & qui est le patrimoine des barons de Franckenstein. (*R.*)

FRANCKENSTAIN; bourg d'Allemagne au duché de Deux-Ponts, défendu par un bon château, entre Keiserslantern, & Neustadt. (*R.*)

FRANCKENTAL. *Voyez* FRANCKENDAL.

FRANÇOIS (îles Saint); îles de l'Amérique septentrionale, dans le Canada, aux pays des Iroquois, à l'extrémité du lac de Saint Pierre. Il y en a cinq ou six; elle sont remplies de bois. Le blé y vient très-bien, & le gibier y est en abondance. (*R.*)

FRANÇOIS (riviere Saint); riviere de l'Amérique septentrionale, au dessous de Montréal, qui a sept lieues de long. (*R.*)

FRANÇOISE (la); petite ville de France, dans le Querci, élection de Montauban. Il y a une justice royale. (*R.*)

FRANCONIE, selon les Allemands FRANCKENLAND; contrée d'Allemagne, bornée au nord par la Thuringe; au sud, par la Suabe; à l'est par le haut Palatinat, la Bohême & la haute Saxe; à l'ouest, par les cercles de haut & de bas Rhin. Elle est située à peu près au centre de l'Empire. Le milieu est très-fertile en blé, vins, fruits, pâturages & réglisse; mais les frontieres sont remplies de forêts & de montagnes incultes. Sa plus

grande étendue du septentrion au midi peut être de trente-cinq lieues, & de trente-huit d'orient en occident. Ses rivieres sont, le Mein, le Régnitz, le Sala & le Tauber, qui y prenent leurs sources. La Franconie renferme divers états ecclésiastiques & séculiers, savoir, les évêchés de Bamberg & de Wurtzbourg réunis, celui d'Aichstet, le domaine du grand maître Teutonique, les états d'Anspach & de Bareith réunis, les domaines peu considérables de quelques autres princes, & les villes impériales de Nuremberg, de Rothenbourg, de Windesheim, de Schweinfurt & de Weissenbourg. Les princes convoquans de ce cercle sont, l'évêque de Bamberg & le margrave de Brandebourg Bayreuth, ou Bareith. Bamberg s'en arroge exclusivement le directoire qui lui est disputé par le marquis de Bareith ou de Culmbac; il a le droit de faire les propositions, de recueillir les suffrages, & de dresser les conclusions. Les assemblées du cercle se tienent à Nuremberg; la chancélerie du cercle & l'archive de l'Empire sont à Bamberg. La charge de colonel du cercle a presque été constament occupée, depuis le XIVe siecle, par la maison de Brandebourg.

Cette contrée étoit, selon plusieurs historiens, une des provinces des anciens Francs, qui s'étendoient dans la Westphalie & la basse Saxe. Ce pays fut ensuite appelé France orientale, pour le distinguer de la Gaule, dont une partie des Francs avoit fait la conquête. Les rois de France y établirent des gouverneurs qui prirent le titre de ducs de Franconie, & qui se rendirent ensuite indépendans. Conrad, l'un d'eux devint, en 911, le premier empereur d'Allemagne, après l'extinction de la branche de Charlemagne, qui étoit en possession du royaume de Germanie.

La Franconie est bien peuplée. Elle est fertile en blé, en fruits & en pâturages, où l'on nourit beaucoup de bestiaux. Sa partie méridionale donne de bons vins, & il se trouve de vastes forêts vers ses extrémités. On y professe la religion Catholique; mais les Luthériens, & les Réformés y ont aussi des temples, & les Juifs des synagogues. La noblesse immédiate de ce cercle est très-puissante: suivant les recherches faites, en 1702, elle est composée de plus de quinze cents familles qui ne dépendent que de l'empereur & de l'empire, & qui n'entrent pour rien dans ce qui concerne le cercle, dont leurs terres ne sont point partie. Elles forment un corps séparé, divisé en six cantons, dont on élit quatre directeurs ou présidens, qui ont alternativement le directoire de la noblesse, chacun pendant deux ans. Ils ont trois assemblées par an, qui se tienent ordinairement à Schweinfurt.

Entre les persones illustres qu'a produites la Franconie, on nomme Œcolampade. Il naquit à Weinsberg en 1482, & mourut à Bâle en 1531. Sa vie & ses ouvrages sont connus. (*R.*)

FRANCONVILLE; village de l'île de France, à 5 li. de Paris, sur la route de Pontoise, remarquable par de belles maisons de campagne. (*R.*)

FRANEKER; belle ville des Provinces-Unies, dans la Frise, dont elle est la seconde ville, avec une université érigée en l'an 1585. Elle a de très-beaux édifices publics & particuliers. Elle est à 2 li. du Zuiderzée, sur le canal qui est entre Leuwarden & Harlingue, à 2 li. de chacune, 6 n. de Slooten. *Long.* 23, 8; *lat.* 53, 12.

On tient que Franeker a été bâtie l'an 1191, sous le regne de l'empereur Henri VI, fils de Frédéric Barberousse. Ce fut en 1569 qu'elle se joignit pour toujours à l'état des Provinces Unies. Voyez les *Historiens des Pays-Bas*, & l'*histoire particuliere de cette ville*. Elle a été la patrie de plusieurs hommes distingués dans les arts & dans les sciences. (*R.*)

FRANKENAU, ou FRANCKENAU; gros bourg d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de la maison de Hohenlohe-Waldembourg, sous le château de Schillingsfurst, & tout proche des sources de la Wernitz. Il est devenu considérable depuis douze à quinze ans, par le nombre de fabricans & autres gens de métier, que les gracieux édits du prince, les franchises, & la sûreté y ont attirés, & que ses bienfaits y ont fixés. (*R.*)

FRANKENAU, ou FRANCKENAU; petite ville de la haute Hesse, dans le bailliage de Franckenberg. (*R.*)

FRANKENBERG, ou FRANCKENBERG; ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe & dans l'Erzgeburg, sur la riviere de Tschoppa: elle est d'environ quatre cents maisons, & n'a presque pour habitans que des manufacturiers: l'on estime sur-tout sa fabrique de barracans; elle y fut établie par des Brabançons, l'an 1585, sous les auspices des seigneurs du lieu, qui étoient alors de la famille de Schomberg, & qui, l'an 1669, vendirent cette possession à la maison électorale. Dès-lors cette ville est devenue baillivale; elle a séance & voix dans l'assemblée des états du pays, & son ressort est composé d'une vingtaine de villages: il comprend aussi les anciens châteaux de Saxenbourg, & de Lichtenwald, & le village entr'autres d'Ebesdorff, remarquable par la fondation pieuse qu'y fit Marguerite, femme de l'électeur Fréderic II, lorsque l'on eut retrouvé dans cet endroit sauvage Ernest & Albert ses fils, enlevés du château d'Altenbourg, l'an 1455, par Cuntz de Kauffungen, & par Guillaume de Schonfels. On y conserve encore avec soin, & l'on y montre, comme choses curieuses, les habits de ces deux jeunes princes: c'est un dépôt que leur mere voulut y perpétuer, en mémoire de sa tendresse alarmée; & ce village, d'ailleurs afreux par sa situation, car il est sur les montagnes qui séparent la Saxe de la Bohême, au centre de rochers escarpés & de forêts épaisses, est devenu, par ce monument, un des lieux où le cœur humain est rapelé à ce que la nature a de plus touchant. (*R.*)

Frankenberg; ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la Hesse supérieure, au quartier de la Lahne, sur la riviere d'Éder. Elle est à 7 li. de Marpourg, & elle apartient au Landgrave de Hesse-Cassel. On la croit bâtie dès le XVe siecle par le roi Thierri; & ses chroniques portent que dans le VIIIe, Charlemagne la fit fortifier, comme un rempart contre les Saxons, & lui donna des priviléges considérables. Le temps sans doute a fort opéré sur toutes ces choses: son état moderne ne représente aucun de ces avantages; elle n'est plus ni place forte, ni ville importante; c'est simplement le chef-lieu d'un bailliage qui renferme quelques jurisdictions. On y a exploité autrefois des mines d'argent, de cuivre, & de plomb. (*R.*)

Frankenberg, & par les François Framont; montagne de la Vosge, la plus haute de toutes celles qui séparent la Lorraine de l'Alsace, située à environ 6 li. de Molsheim, au pied de laquelle on rencontre un grand chemin qui la traverse. Plusieurs prétendent que Pharamond a été inhumé sur cette montagne; & si le fait n'est pas vrai, du moins la tradition n'est pas nouvelle, ni même sans quelque fondement. *Voyez* Dom Mabillon, *discours sur les anciennes sépultures des rois de France, dans les mémoires de l'académie des inscriptions, tom. II. Long.* 25, 10; *lat.* 48, 35. (*R.*)

FRANKENHAUSEN; ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Rudelstadt, sur un bras de la riviere de Wipper, & au voisinage des monts antérieurs de Harz. Elle a dans ses environs des campagnes fertiles & de belles forêts; mais elle a sur-tout des salines d'un très-grand raport: l'Allemagne n'en a pas de plus anciennes, ni de plus abondantes. Elles apartiennent à la ville, & non au prince, qui en tire seulement un certain droit par boisseau. Il y a dans cette ville un collége de régence, deux Églises, une école & un hôpital: il y a un château, où la cour loge quelquefois, & l'on y voit encore les ruines d'un ancien fort, élevé pour la sûreté des salines. (*R.*)

FRANQUEMONT; seigneurie dans la principauté de Montbelliard, avec un vieux château de même nom, près du village de Goumois sur le Doubs. La souveraineté & l'utile en apartienent au prince de Montbelliard, à l'exception des foi & hommage, dûs à l'évêque de Bâle dans les mutations. (*R.*)

FRANQUEVAUX; abbaye de France, en Languedoc, au diocèse de Nîmes. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 2500 livres. (*R.*)

FRANSHERE, ou Fanshere, Imours, Ranerate; riviere à 25 deg. 18 min. de latitude au sud & à 3 li. du fort Dauphin, dans la province de Carcanossi, à la pointe méridionale de l'île de Madagascar. (*R.*)

FRANZBOURG; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la principauté de Bart, portion de la Poméranie suédoise. Le duc Bogislas XIII en fit jeter les fondemens l'an 1587, sur les ruines de la riche abbaye de Niencamp. Il y fit bâtir un château pour sa résidence, & prit la singuliere résolution de ne le peupler que d'artistes & d'artisans, excluant de son habitation quiconque auroit des terres à cultiver, ou du bétail à soigner. Huit gentilshommes de la contrée s'associerent avec le duc pour fournir aux frais de cet établissement, & pour en partager le profit: mais l'entreprise étoit trop étrange pour être soutenue, & l'on sentit bientôt à Franzbourg, comme on doit le sentir ailleurs, que dans tous les lieux où la terre est labourable, le moins à négliger des arts, est celui qui nourit l'homme. (*R.*)

FRASCATI, ou Frescati, *Tusculum*; petite ville d'Italie, à 5 lieues s. e. de Rome, & 4 s. o. de Palestrine, avec un évêché, un des six qui sont optés par les six plus anciens cardinaux. Elle est embélie de plusieurs maisons de plaisance délicieuses par les eaux, les jardins, les tableaux, & parmi lesquelles on distingue celles des princes Ludovisi, Borghese & Pamphile. Cette derniere se nomme encore la vigne Aldobrandine, ou Belvédere. Ces vignes (c'est ainsi que se nomment les maisons de plaisance des environs de Rome), ces vignes, dis-je, & quelques autres sont adjacentes à la ville de Frascati. Les Jésuites, qui y avoient une superbe maison, ont couvert d'un toit le pavé à la mosaïque bien conservé de la maison de Cicéron.

Le cardinal Passionéi y avoit fait un hermitage charmant, orné de statues antiques, d'urnes, de tombeaux de marbre distribués avec goût sur les terrasses, d'où l'œil traverse la plaine, s'étend jusqu'à la mer, se promene sur les Apennins, voit l'Algide & le Soracte couronés de neiges, s'arrête sur Rome, & se retournoit volontiers pour admirer la distribution ingénieuse des cellules que la maison renfermoit. La paix & les muses y fixoient leur demeure.

La salle à manger étoit ornée d'une cuvete tirée des ruines du palais d'Adrien à Tivoli, de trois pieds de long sur quatre de large, percée dans son centre par un jet, qui jouant pendant le repas, donnoit pour boire & rincer les verres, de l'eau de la plus grande fraîcheur & de la meilleure qualité. „Je n'ai vu, dit M. Grosley, aucun „ monument d'orfévrerie comparable à cette cu- „ vete pour l'élégance de la forme, le goût des „ ornemens & le précieux du travail „.

Cet hermitage, l'admiration des curieux, a été démoli d'abord après la mort du cardinal Passionéi en 1767, par les Camaldules; à l'instigation des peres du Giésu. Grosley, *Voyage d'Italie, tom. II.*

(*N*) Le cardinal Passionéi avoit obtenu des Peres Camaldules une portion de leur hermitage qu'il avoit orné avec beaucoup de goût & de magnificence. Après la mort de ce cardinal les meubles revenoient à ses héritiers, & le fond aux Camaldules. Le temps va endomager ce lieu.)

Cette ville, outre sa Cathédrale, a six couvens d'hommes & un de religieuses. Elle est bâtie près des ruines de l'ancien Tusculum, dans le Latium ou campagne de Rome, près de l'anciene Albe. M. Mattéi a donné l'histoire de Frascati; le lecteur y peut recourir. *Long.* suivant le P. Borgondio, 30, 17; *lat.* 41, 45, 0.

Tusculum, qu'elle a remplacé, fut bâti au haut d'une colline fort élevée, par Télégone, fils d'Ulysse & de Circé, dit Silius Italicus. Sa situation sur une colline lui a fait donner par Horace le surnom de *supernum :*

Superni villa candens Tusculi.

C'étoit un municipe auquel Cicéron donne l'épithete de *clarissimum*.

Marcus Porcius, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, naquit l'an de Rome 519 à Tusculum. Il commença à porter les armes à l'âge de 17 ans, & il fit paroître non seulement beaucoup de courage, mais le mépris des voluptés, & même de ce qu'on nomme les commodités de la vie. Il étoit d'une sobriété extraordinaire, & il n'y avoit point d'exercice corporel qu'il regardât au dessous de lui. Au retour de ses campagnes, il s'occupoit quelquefois à labourer ses terres, équipé comme des esclaves, se mettant à table avec eux, mangeant du même pain, & buvant du même vin qu'il leur donnoit. Mais en même temps il ne négligeoit pas la culture de l'esprit, & sur-tout l'art de la parole. Il vint à Rome, fut choisi tribun militaire par les suffrages du peuple, ensuite on le fit questeur, & de degré en degré parvint au consulat & à la censure.

Sa sagesse lui fit donner le surnom de *Caton*, qui passa à ses descendans. Pour le distinguer des autres du même nom, on l'appele tantôt *priscus*, l'ancien, parce qu'il fut le chef de la famille Porcia, & tantôt *censorius*, censeur, à cause qu'il exerça la censure avec une grande réputation de vertu & de sévérité.

De ses deux femmes, Licinie & Salonie, il eut deux fils qui firent les branches des Liciniens & des Saloniens. Caton d'Utique étoit de la seconde branche, & l'arriere-petit fils de Caton le censeur. Ce censeur n'avoit qu'un petit héritage dans le pays des Sabins; mais dans ce temps-là, dit Valere-Maxime, chacun se hâtoit d'augmenter le bien de la patrie & non pas le sien, & on aimoit mieux être pauvre dans un empire riche, que d'être riche dans un empire pauvre.

Il fut tout ensemble & grand orateur & profond jurisconsulte. Cicéron dit de ce grand homme, *liv. III*, *de oratore: Nihil in hac civitate, temporibus illis sciri discive potuit, quod ille non tum investigarit, & scierit, tum etiam conscripserit.*

Il fut accusé plusieurs fois en justice, & se défendit toujours avec une extrême force. „ Comme „ il travailloit bien les autres, dit Plutarque, s'il „ donnoit la moindre prise sur lui, il étoit incon„ tinent mis en justice par ses malveuillans, de „ maniere qu'il fut accusé quarante-quatre fois, à „ la derniere desquelles il étoit âgé d'environ qua„ tre-vingts ans; & ce fut là qu'il dit une pa„ role qui a été bien recueillie „: *qu'il étoit mal aisé de rendre compte de sa vie devant des hommes d'un autre siecle que de celui auquel on avoit vécu*. Cependant il fut toujours absous, comme Pline nous l'apprend, *liv. VII*, *ch. XXVIJ*. *Itaque sit proprium Catonis quater & quadragies causam dixisse, nec quemquam sæpius postulatum, & semper absolutum*.

Il fut bon mari & bon pere, & aussi exact à entretenir la discipline dans sa maison, qu'à réformer les désordres de la ville.

„ Pendant qu'il étoit préteur en Sardaigne, dit „ Plutarque (je me sers toujours de la version „ d'Amyot), au lieu que les autres préteurs avant „ lui mettoient le pays en grand frais, à les four„ nir de pavillons, de lits, de robes & autres „ meubles, & chargeoient les habitans d'une gran„ de suite de serviteurs, & grand nombre de „ leurs amis qu'ils traînoient toujours quant & „ eux, & d'une grôsse dépense qu'ils faisoient or„ dinairement en banquets & festoiemens; lui au „ contraire y fit un changement de superfluité ex„ cessive en simplicité incroyable: car il ne leur „ fit pas coûter pour lui un tout seul denier, pour „ ce qu'il alloit faisant sa visitation par les villes „ à pied, sans monture quelconque, & le suivoit „ seulement un officier de la chose publique, qui „ lui portoit une robe & un vase à offrir du vin „ aux dieux ès sacrifices „.

L'inscription de la statue que le peuple romain lui érigea après sa censure, rendoit un témoignage bien glorieux à sa vertu réformatrice; l'inscription étoit telle: „ *A l'honeur de Marcus Caton, cen„ seur, qui par bonnes mœurs, saines ordonances „ & sages réglemens, redressa la discipline de la „ république romaine, qui commençoit déja à dé„ cliner & à se détruire*. On sait bien cependant „ qu'insensible aux louanges & aux érections de „ statues, il répondit un jour à quelques-uns qui „ s'émerveilloient de ce qu'on dressoit ainsi des „ images à plusieurs petits & inconnus persona„ ges, & à lui non: J'aime mieux, dit-il, qu'on „ demande pourquoi l'on n'a point dressé de sta„ tues à Caton, que pourquoi on lui en a dressé „.

Enfin le lecteur trouvera l'éloge complet de Caton dans le meilleur des historiens latins, Tite-Live, *liv. XXXIX*, *ch. lx & lxi*. Sa vie a été donnée par Plutarque & ensuite par Bayle.

Tusculum est encore célebre par les palais que plusieurs grands de l'anciene Rome y éleverent à l'envi, mais sur-tout parce que Cicéron avoit dans son voisinage sa principale maison de plaisance. C'est dans cette aimable solitude que l'orateur de Rome oublioit ses triomphes & sa dignité. Tantôt il y assembloit une troupe d'amis choisis pour lire avec eux les écrits les plus rares & les plus

intéressans ; tantôt il fondoit seul les secrets de la philosophie, & travailloit à enrichir son pays des lumieres des sages de la Grece.

Tusculum fut ruinée par l'empereur Henri ; & c'est sur les ruines de la maison de plaisance de Cicéron qu'on a élevé l'abbaye de Grotta-Ferrata. *Voyez* Grotta-Ferrata. (*R.*)

(Π) FRASERBOURG ; bon bourg de l'Écosse septentrionale. Il est situé sur la côte septentrionale du Comté de Bouchan, à sept lieues de Band vers l'orient.)

FRAUSTADT ; petite ville de Pologne, aux frontieres de la Silésie, remarquable par la bataille que les Suédois y gâgnerent sur les Saxons, le 14 février 1706. Elle est à 28 li. n. e. de Breslaw, & à 8 n. o. de Glogaw. C'est la patrie de Christian Griphius, grand poëte allemand du dernier siecle, & de Balthasar Timée, médecin, dont les œuvres ont paru à Leipsick en 1715, *in*-4°. *Long.* 33, 25 ; *lat.* 51, 45. (*R.*)

FRAVEN-BREITUNGEN ; château & bailliage de Franconie, à la maison de Saxe Meinungen. (*R.*)

FRAVEN-PRIESNITZ ; bourg de Franconie, dépendant du bailliage de Tautenbourg. Il apartient à l'électeur de Saxe depuis 1718. (*R.*)

FRAVENBRUNN ; bourg & château d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la basse Carniole. (*R.*)

FRAWENBERG, ou Frawenbourg ; ville médiocre de la Prusse occidentale, dans l'Ermeland, ou évêché de Warmie. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 1279. C'est le siége de l'évêché de Warmie. Le célebre Copernic en étoit chanoine, & y mourut le 24 mai 1543. Cette ville est sous la souveraineté de l'évêque. (*R.*)

Frawenberg ; château fortifié de Bohême, dans le cercle de Bechin. Il apartient au prince de Schwartzenberg. (*R.*)

FRAWENFELD ; petite ville de Suisse, capitale du Thourgow, sur une hauteur, près la riviere de Mourg. C'est le siége du bailli de ce landgraviat, & celui des dietes du corps Helvétique, depuis 1712. On croit que cette ville est ancienne, & que les comptes de Kybourg l'ont rétablie : elle parvint aux comtes de Habspurg, chefs de la maison d'Autriche sur laquelle elle fut conquise par les Suisses en 1460. Elle jouit de beaux priviléges : le bailli de la Thurgovie, ou Thurgow, n'a point d'autorité sur elle ; elle a ses propres loix, un grand & petit conseil, & deux avoyers, qu'elle etablit elle-même. Le petit conseil a un pouvoir étendu ; les appels de ses sentences se portent en droiture à la diete. Le grand conseil forme la justice criminele, non seulement de la ville, mais de presque tout le landgraviat ; il s'assemble alors sous la présidence du land-amman de la Thurgovie. Elle a une Église pour les catholiques & une pour les réformés. Une grande partie de cette ville a été consumée, en 1771, par un incendie, dont elle s'est relevée depuis, plus belle & plus réguliere. Au reste, hors le temps des dietes, elle est presque déserte. Elle a la haute & basse-justice sur ses habitans & sur plusieurs villages. *Long.* 30, 42 ; *lat.* 47, 28. (*R.*)

FRAWENSTEIN ; château, ville & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe & dans l'Ertzgeburge : il en ressortit quatorze villages, dont les habitans industrieux, travaillent beaucoup en bois ; ils en font des violons, des horloges & des utensiles de toute espece. Il y a dans la haute Carniole, sous l'Autriche, un château du même nom ; qui apartient à un riche couvent de Saint Dominique : ce couvent s'appele *Michelstetten*, & il est très-célebre dans la contrée, par une image de la Vierge. (*R.*)

FRECKENHORST ; célebre abbaye de dames nobles, sur l'Ems, dans l'évêché de Munster, au bailliage de Sassenberg, près d'Osnabruck. (*R.*)

FRECKLEBEN ; ville & bailliage d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt-Dessaw, sur les confins du comté de Mansfeld. (*R.*)

FREDELAND ; ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans le duché de Meckelbourg, dans la seigneurie de Stargard, sur les frontieres de la Poméranie. (*R.*)

FREDELINGHEN, ou Fridlingen ; forteresse d'Allemagne, près de Huningue, à trois quarts de lieues de Bâle, où le marquis de Villars défit l'armée impériale, commandée par le prince de Bade, le 14 Octobre 1702. Cette victoire due en partie à l'intelligence de M. de Magnac, valut à M. de Villars le bâton de Maréchal de France, sauva l'Alsace, ouvrit un passage pour joindre le duc de Baviere, & facilita la prise du fort de Kell. Les ennemis avoient cinquante-quatre escadrons contre trente-trois. (*R.*)

FREDERIC-BERG, ou Frederickenberg ; beau château de la principauté d'Anhalt-Zerbst, avec de grands jardins, ornés de statues & de fontaines. Il fut bâti en 1704. (*R.*)

FREDERIC-FELD ; château de plaisance, dans la moyene marche de Brandebourg, à 2 lieues de Berlin. Le margrave Frédéric-Guillaume y faisoit son séjour. (*R.*)

FREDERIC-RUHE. *Voyez* Drage.

FREDERICSBOURG ; forteresse d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, près de Manheim, autrefois considérable, aujourd'hui ruinée. (*R.*)

FREDERICHSTATT. *Voyez* Friderichstadt.

FREESLAND ; île des Terres arctiques, entre l'Islande & le cap de Farewel. Elle gît entre les 340 & 345e d. de longitude, & depuis le 60e d. de latitude jusqu'au 63e, suivant les cartes des Anglois. (*R.*)

FREIDBERG ; ville d'Allemagne, en Misnie, remarquable par ses mines d'argent, de cuivre, d'étain & de plomb. Elle est sur la Multe, à 14 li. s. e. de Leipsick, six s. o. de Dresde. Zeyler nous en a donné l'histoire dans sa *topographie de*

la Misnie, & peut-être aurons-nous un jour une exacte description de ses riches mines. Elle a produit quelques gens de lettres célebres, comme Horn (Gaspard-Henri), jurisconsulte, mort en 1718, âgé de 68 ans; Questemberg (Jérôme), antiquaire du XVe siecle; & Weller, mort en 1572, âgé de 63 ans, auteur de plusieurs ouvrages imprimés à Léipsick. *Long.* 32, 15; *lat.* 51, 2. (*R.*)

FREIENHAGEN; ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la principauté de Waldeck; elle est petite, mais fort anciene, ayant joui long-temps de prérogatives que lui avoit concédé Charlemagne lui-même. (*R.*)

FREIENSTEIN; nom d'une petite ville d'Allemagne, dans le Brandebourg, & d'un château très-fort par son assiete, situé dans le comté d'Erbach, en Franconie. (*R.*)

FREIENWALD; petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie Prussiene, au pays des Cassubes. Elle apartient, à titre de seigneurie, à la famille de Wedel, très-riche dans le pays. (*R.*)

FREIENWALDE; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la moyene marche de Brandebourg, au bord de l'Oder, que l'on y passe sur un bac, & où l'on paye péage. Il s'y fait un bon commerce de blé, de toiles, de biere, de poisson. Elle n'a rien en soi de remarquable; mais l'alun fouillé & travaillé dans son voisinage, & les excellentes eaux minérales que l'on y va prendre, la rendent très-célebre dans la contrée. Ces eaux découvertes sous le grand électeur, l'an 1684, & essayées, sous Frédéric Ier, par Kunckel & Hoffmann, chimiste & médecin du premier ordre, jouissent de la réputation la mieux assurée, dans les maladies des nerfs & dans les obstructions. Cet alun, tiré & préparé avec toute l'intelligence & l'assiduité, qui de nos jours caractérisent les établissemens Prussiens, abonde assez pour subvenir, en son genre, aux besoins de tous les états du roi. Le profit en est assigné dès l'an 1738, à la grande maison des enfans de soldats, qui, devenus orphelins, sont élevés à Potzdam. Un autre objet a remarquer aux environs de Freienwalde, c'est qu'à l'honeur encore de la moderne administration prussiene, un cours plus droit a été donné à l'Oder, au moyen d'un canal nouveau, qui, éfaçant les sinuosités du fleuve dans cet endroit a desséché en même temps un marais de cinq à six milles de circuit, & en a fait un terrain labourable & fertile, qu'habitent & cultivent aujourd'hui au delà de douze cents familles. (*R.*)

FREINSHEIM; petite ville du bas Palatinat, à 4 lieues de Franckendal & de Worms. (*R.*)

FREISACH, ou FRIESACH; ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche dans la basse Carinthie, sur la petite riviere de Metnitz, à 6 lieues de Saltzbourg, aux confins de la Stirie, dans un terroir fertile. C'est la plus anciene ville du pays: dans le dixieme siecle elle apartenoit encore à des comtes de Zeltschach, le dernier desquels laissa dans le veuvage, son épouse canonisée sous le nom de *Sainte Hemme:* à la mort de cette Sainte, & en vertu de la donation qu'elle en avoit faite, Freisach & son territoire passerent, en 1080, entre les mains de l'archevêque de Saltzbourg, qui en atacha pour jamais la possession à son siége: c'est une souveraineté de six lieues en carré. Il y a dans la ville deux couvens, avec une commanderie de l'ordre Teutonique, laquelle est la septieme du bailliage d'Autriche; & il y a tout proche un château appelé *Geyersberg*, où la régence de l'archevêque tient son siége. (*R.*)

FREISINGEN, FRISINGEN, ou FREYSING; en latin *Fruxinum*; ville d'Allemagne, capitale de l'évêché souverain de même nom, dans le cercle de Baviere. L'évêque, suffragant de Saltzbourg, en est le prince; il a voix & séance, tant aux assemblées circulaires de Baviere, qu'aux dietes de l'empire, où il siége entre l'évêque de Paderborn & celui de Ratisbone. La ville est située sur une montagne dont le pied est arosé par l'Iser. La grande place du marché est ornée d'une statue de la Vierge en marbre. Saint Corbinien, françois de nation, en fut le premier évêque, en 720. La cathédrale & le palais épiscopal y sont à remarquer. Elle est à 15 lieues s. e. de Neubourg, à 6 n. e. de Munich, 8 s. e. d'Ausbourg. *Voyez*, sur l'évêché de Freisingen, Imhoff, *not. imper. liv. III, c. iiij*, & Heiss, *hist. de l'Emp. liv. VI, ch. vj. Long.* 29 d., 25'; *lat.* 48 d., 20'. (*R.*)

FREISTADT, ou FREYSTAT; il y a cinq ou six petites villes de ce nom en Allemagne; savoir, une dans l'Autriche, une autre dans le duché de Glogaw, une troisieme dans la principauté de Teschen, une quatrieme dans la Poméranie, & une cinquieme en Baviere, il y en a d'ailleurs une dans la haute Hongrie. *Voyez* Frystadt. (*R.*)

FRÉJUS, ou FRÉJULS, *Forum Julii*, *foro-Julium*, *colonia Pacensis*, *colonia Octavianorum*; anciene ville de France, sur la côte de Provence, avec un évêché suffragant d'Aix. Outre la cathédrale, elle a une paroisse & quatre couvens de l'un & de l'autre sexe. On y remarque plusieurs vestiges d'antiquités romaines. Le diocèse de Fréjus s'étend sur quatre-vingt-huit paroisses: le revenu de l'évêque est de 30000 liv.

Jules-César donna son nom à cette ville; elle a été la patrie d'Agricola, beau pere de Tacite, qui l'appele *colonie illustre & anciene*. Pline la nomme *classica*, parce qu'Auguste avoit établi un arsenal pour la marine dans son port, qui étoit autrefois très-assuré, mais qui est aujourd'hui comblé, sans qu'on ait pu le rétablir. *Voyez* Longuerue, & Bouche, *hist. de Provence*.

Fréjus est près de la mer, à une demi-lieue de l'embouchure de la riviere d'Argens, dans des marais qui en rendent l'air mal-sain; à 7 li. d'Antibes, 14 n. e. de Toulon, 12 s. o. de Nice. *Long.* 28, 27; *lat.* 44, 25. (*R.*)

FRENADE (la); abbaye de France, au diocèse de Saintes. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 2000 liv. (*R.*)

FRESCATI. *Voyez* FRASCATI.

(Π) FRESNO. Il y a en Espagne deux bourgs de ce nom : l'un dans la Castille vieille, l'autre dans l'Andalousie, à huit lieues de la ville de Cordoue.)

FRETEVAL; village près de Blois, où l'arriere-garde de l'armée de Philippe-Auguste fut défaite en 1194. Ses bagages, sa chapelle, son sceau, & toutes ses archives furent enlevées par les Anglois, & jamais leur roi Richard ne voulut les rendre.

Etrange coutume de nos rois, s'écrie le sage président Hénault, de porter alors à la guerre les titres les plus précieux de la couronne ! Cet abus fut réformé, & c'est l'époque du trésor des chartes qui fut d'abord établi dans la tour du Louvre, ou au Temple, & depuis par Saint-Louis en la Sainte-Chapelle de Paris, où il est aujourd'hui. Guérin de Senlis eut l'honneur de cet établissement. (*R.*)

FREUDENBERG ; petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans la Weteravie, & en particulier dans le comté de Nassaw. Il s'y fait un assez bon commerce en fer & en acier. (*R*).

FREUDENBERG ; petite ville d'Allemagne, en Franconie, située sur le Mein ; elle apartient à l'évêque de Wurtzbourg. *Long.* 23, 16, 30 ; *lat.* 49, 38. (*R.*)

FREUDENSTADT ; jolie & forte ville d'Allemagne dans la Forêt-Noire, bâtie en 1600 par le duc de Wirtemberg, pour défendre l'entrée & la sortie de cette forêt. Elle est à 15 li. s. o. de Tubingen, 9 s. e. de Strasbourg. *Long.* 36, 2 ; *lat.* 48, 25. (*R.*)

FREUDENTHAL ; château, ville & seigneurie de la haute Silésie, dans le duché de Troppaw, aux confins de la Moravie & des principautés de Jagendorf & de Neisse. C'est une des commanderies de l'ordre Teutonique, & la dix-septieme du bailliage de Franconie. Son château sert à la résidence du commandeur ; la ville est située dans un vallon agréable, & fermée de murailles ; les Bohémiens & les Polonois l'appelent *Brunthal* : on y commerce en chevaux & en toiles. La seigneurie a porté pendant un temps le titre de principauté, à l'occasion de la charge de capitaine général de la haute & basse Silésie, dont fut revêtu au siecle dernier un grand-maître de l'ordre Teutonique, de la famille d'Ampringen ; & comme cette charge ne pouvoit être remplie, au gré des loix du pays, que par un prince Silésien, la dignité en fut conférée à ce grand maître, sous le nom de *Freudenthal*, sans qu'après lui elle ait été portée par d'autres. Il n'y a cependant pas dans la contrée de seigneurie plus considérable : elle comprend, outre sa capitale, les villes d'Engelberg & de Wirbenthal ; le bourg d'Engelberg dans la Moravie, & un assez bon nombre de villages : le sol en est montueux & couvert de bois ; & l'on y a jadis fouillé des mines. Il y a un autre lieu de ce nom dans la Carniole inférieure. (*R.*)

FREYE-AEMTER, les pays libres de l'Argow en Suisse, divisés en deux bailliages. Le haut bailliage apartient aux huit anciens cantons. Il s'y trouve la petite ville de Meyemberg, & la célebre abbaye de Muri. Le bas Freye-Aemter est sous la domination des cantons de Zurich, de Berne & de Glaris : il renferme les villes de Bremgarten & de Mellingen. Tout le pays s'étend entre la Russ, à une lieue de Lucerne, & les lacs de Baldeck & de Halweil, jusqu'au dessous de Mellingen, ayant au levant & au nord le canton de Bade, au midi les cantons de Lucerne & de Zug, & à l'occident le canton de Berne. C'étoit autrefois le comté de Rore, & l'ancien patrimoine des comtes de Hapsbourg. On l'appele en latin *Argovia Libera*. Les Suisses s'emparerent de ces pays sur Frédéric, duc d'Autriche, en 1415, par ordre de l'empereur Sigismond. (*R.*)

FREYSACH. *Voyez* FREISACH.

FREYSINGEN. *Voyez* FREISINGEN.

FREYSTADT, ou FREISTADT ; très-petite ville de la basse Hongrie au comté de Neitra, avec un bon château. Elle est sur le Wag, vis-à-vis de Léopoludat. *Long.* 36, 30 ; *lat.* 48, 50. (*R.*)

FREYSTADT ; petite ville de Silésie, sur la route de Cracovie à Vienne. Elle est bien peuplée, & il y a beaucoup de drapiers. Il y a une autre ville de ce nom sur l'Olsa, avec un château, aux confins de la Silésie & de la Pologne, où il se fabrique beaucoup de toiles. *Voyez* FRAUSTADT. (*R.*)

FREYSTADT. *Voyez* FREISTADT.

FREYSTET, ou FREYSTAETT ; ville de la haute Hesse nouvélement bâtie sur le Mein, près de Bischoffsheim. Elle est sujete au Landgrave de Hesse-Darmstadt. (*R.*)

FREYWALDE ; ville de Silésie, riche & avantageusement située, dans le duché de Grotkau. Elle est à la maison d'Autriche. (*R.*)

FRIAS ; ville de la Castille vieille, en Espagne, avec titre de duché, sur une montagne, près de l'Ebre, à 14 li. n. o. de Burgos. *Long.* 14, 5 ; *lat.* 42, 48. (*R.*)

FRIBOURG ; les Allemands écrivent *Freybourg* ; ville d'Allemagne, capitale du Brisgaw, en Suabe, fondée en 1120 ; son université a été érigée l'an 1457. Elle a soufert bien des siéges, & a été prise plusieurs fois, par les Suédois en 1632, 1634 & 1638 ; par les François en 1677, en 1713 & en 1744.

A cette derniere époque les François en raserent les fortifications, & la rendirent en cet état à l'Autriche, à la paix d'Aix-la-Chapelle. Elle a été fortifiée depuis à la moderne. Cette ville, qui est encore très-vivante, & bien percée, a des rues larges, bien pavées, arosées d'un ruisseau d'eau vive, & formées de belles maisons. Elle est ornée

née de beaucoup de fontaines & d'hôtels. La tour de la grande Église est un chef-d'œuvre d'architecture gothique. On polit à Fribourg le crystal, les grenats, & les autres pierres précieuses.

Elle est située au pied d'une montagne, sur le Trisein, à 4 li. s. e. de Brisach, 9 n. e. de Bâle, 12 s. e. de Strasbourg. *Long.* 25, 32; *lat.* 48, 4.

Cette ville est la patrie du moine Schwartz, qui passe en Allemagne pour l'inventeur de la poudre à canon, & de Freigius (Jean-Thomas), qui s'acquit beaucoup de réputation dans le 16e siecle, par ses travaux littéraires; il mourut à Bâle de la peste, l'an 1583, la même année que furent publiées ses oraisons de Cicéron, *perpetuis notis logicis, ethicis, politicis, historicis, antiquitatis illustratæ*, en trois volumes in 8°. (*R.*)

FRIBOURG, *Friburgum*; ville de Suisse, forte par sa situation, capitale du canton de même nom fondée par Berchtold IV, duc de Zeringhen, en 1179; elle fut reçue au nombre des cantons en 1481. On sait que son canton est un des treize qui composent la confédération des Suisses, & dont le gouvernement est proprement aristocratique.

La ville de Fribourg, arosée par la Sane, est assise sur un sol extrêmement inégal, & où il y a presque toujours à monter ou à descendre. Elle est à 6 li. s. o. de Berne, 13 n. o. de Lausane, 14 s. o. de Soleure, 30 s. o. de Zurich. *Long.* 25; *lat.* 46, 50.

La langue usuele est le Romand. Cette ville est la résidence de l'évêque de Lausane. La grande Église est ornée d'une superbe tour, & en général la ville est des mieux bâties: les maisons y sont généralement en pierres de taille. Les seules familles patricienes, au nombre de soixante-onze, peuvent avoir accès, dans le grand & le petit conseil. Le pouvoir suprême du canton réside dans le grand conseil, dans lequel le petit conseil se trouve refondu lorsqu'il s'assemble. Le chef de l'état est l'un des deux avoyers qui se succedent alternativement chaque année. Celui qui est en place se nomme l'*avoyer* régnant. La religion de la ville & de tout le canton est la Catholique. L'un & l'autre sont gouvernés, pour le spirituel, par l'évêque de Lausane. Le canton de Fribourg est enclavé dans celui de Berne, à la réserve du petit espace occupé par le bailliage d'Estavayer qui touche au lac de Neufchâtel. On évalue la population totale du canton à soixante-treize mille âmes, & la force militaire de cette république consiste en quatre compagnies bourgeoises, & onze régimens de milice. Le pays est divisé en bailliages. La commission de ceux qui en sont pourvus est pour cinq années consécutives; presque tous sont tenus à résidence dans les châteaux de leur bailliage. Le commerce du bétail & les fromages en font la principale richesse, & un objet considérable d'exportation. Il y a de la culture dans ce canton, mais en général les pâturages y fournissent de plus abondantes ressources. Il s'y trouve des eaux minérales à Bonn. Ce canton occupe le dixieme rang dans la confédération Helvétique. *Voyez* HERMITAGE DE FRIBOURG. (*R.*)

FRICENTI, en latin moderne *Fricentium*; petite ville du royaume de Naples en Italie, sur le Tripalto, dans la principauté ultérieure. Il y a environ 300 ans que son évêché, suffragant de Bénévent, fut uni à celui d'Avellino. Cette ville est à 8 lieues s. e. de Bénévent, & 14 n. e. de Salerne. On croit que c'est l'anciene *Æculanum* ou *Æclanum*, ou qu'elle est bâtie sur les ruines de cette anciene ville. *Long.* 33, 10; *lat.* 41, 4. (*R.*)

(¶) FRICHSTHAL; petit pays d'Allemagne en Suabe le long du Rhin, proche de Rhinfeld.

FRIDAW; jolie ville de la basse Stirie, sur la Drave. (*R.*)

FRIDBERG; anciene ville de la basse Stirie, avec titre de principauté. (*R.*)

FRIDBERG. *Voyez* FREIDBERG.

FRIDBERG, ou HOHEN-FRIEDBERG; petite ville de Silésie, avec un château, au duché de Schweidnitz, remarquable par la bataille que le roi de Prusse y gâgna sur les Autrichiens, en 1745. (*R.*)

FRIDBERG; ville d'Allemagne, dans la haute Baviere, avec un château. Elle fut prise & saccagée par les Suédois en 1632. Les Autrichiens la prirent en 1743. Elle est à 14 lieues n. o. de Munich, 3 n. o. d'Ausbourg. On y travaille en horlogerie. *Long.* 28, 40; *lat.* 48, 25. (*R.*)

FRIDECK; petite ville & seigneurie de Silésie, dans le duché de Teschen, sur la riviere d'Ostrawicza. (*R.*)

FRIDERICHS-HENDRIGKCHAM, ou FORT DE FRÉDÉRIC-HENRI; fort des Pays-Bas, dans le Brabant hollandois, à l'embouchure de l'Escaut, à 4 li. n. o. d'Anvers. *Long.* 21, 46; *lat.* 51, 20. (*R.*)

(¶) Par le traité signé à Versailles, en 1785, entre l'Empereur & les Provinces-Unies, ce fort a été démoli, & le terrain en a été cédé à l'Empereur.)

FRIDERICHS-ODE; place de Danemarck, dans le Jutland. Elle est proche de la mer, à 12 li. s. d'Arhus, 20 n. de Slefwick, 5 n. e. de Colding. *Long.* 27, 35; *lat.* 55, 42. (*R.*)

FRIDERICKS-HALD, ou FRIDERICKSTADT; ville forte de Norwege, mais commandée par une montagne, dans la préfecture d'Aggerhus; elle est à l'embouchure du Glammer dans la Manche du Danemarck, sur la côte du Cattegat, à 20 li. s. e. d'Anslo, 26 n. o. de Bahus, 11 s. e. d'Aggerhus. *Long.* 28, 20; *lat.* 59, 2.

Ce fut au siége de cette ville, le 11 décembre 1718, que fut tué Charles XII, roi de Suede, d'une balle qui l'atteignit à la tempe droite. (*R.*)

FRIDERICKSTADT; petite ville de la presqu'île de Jutland, dans le duché de Slefwick, au confluent de la riviere de Treen, & de celle

d'Éyder, fondée en 1621, par Frédéric, duc de Holstein-Gottorp; elle est à 2 lieues n. e. de Tonneingeo, 7 s. o. de Slefwick. *Long.* 28, 58; *lat.* 54, 32. (*R.*)

FRIDERICKSTADT; ville maritime de Norwege, dans la préfecture de Christiania, & vis-à-vis de l'île de Krageroe, qui lui sert de rempart. C'est la plus forte place du royaume, & celle en même temps qui fait le plus grand commerce de bois. Le roi Frédéric II en fit jeter les fondemens l'an 1567, & Frédéric III la fit fortifier à la moderne l'an 1665. Outre les ouvrages particuliers dont elle est munie elle-même, & qui en font le siége d'un commandant en chef, l'on compte encore, comme lui apartenans & comme servans à sa défense, les forts de Konigstein, d'Iseram & d'Aggeroe qui l'avoisinent, & dont le premier est situé sur le continent, les deux autres sur de petites îles. (*R.*)

FRIDERICIA, ou FRIDERICHSODDE; ville de Danemarck, dans le nord-Jutland, & dans la préfecture de Rypen, sur le petit Belt, & sur un sol très-fertile en grains, en fourages & en tabac. Elle est d'une vaste enceinte, mais moins remplie d'habitations & d'habitans qu'elle ne pouroit l'être; & elle a pour fortifications des ouvrages, qui quoique bien faits & bien entretenus, demanderoient cependant, dit-on, une garnison trop nombreuse pour être bien défendus en temps de guerre. C'est d'ailleurs l'unique place forte qu'il y ait dans tout le nord-Jutland. Fondée l'an 1651 par le roi Frédéric III, à peine les murs en étoient-ils élevés, que les Suédois allerent la prendre d'assaut, l'an 1657, & la réduire à peu près toute en cendres. Rebâtie après la paix de Roschild, le roi Christian IV crut ne pouvoir la peupler avec plus d'efficacité, qu'en y établissant une entiere franchise, & en la donnant pour ville de réfuge à tous les banqueroutiers sans distinction de naissance ou de pays, qui s'y rendroient. C'est une ville d'étape & de péage; mais n'ayant pas un port bien sûr, ni bien commode, ce n'est pas une ville de grand entrepôt. Le produit des droits d'accise qui s'y perçoivent, est appliqué chaque année à la construction des maisons qui lui manquent encore; & il est possible qu'à la longue elle deviene ainsi beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. *Long.* 27, 35; *lat.* 55, 42. (*R.*)

FRIDERIHESBOURG; château & palais du roi de Danemarck, dans l'île de Séeland, à 6 li. n. o. Copenhague. *Long.* 30, 8; *lat.* 55, 50. (*R.*)

FRIDERICHSBOURG; fort considérable & colonie de Brandebourg, sur la côte d'or de Guinée, dans l'Afrique au cap des Trois-Pointes, environ à 30 li. de Cabo-Corse. *Long.* 16, 20; *lat.* 4, 30. (*R.*)

FRIDEWALD; château & bailliage d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans les états de Hesse-Cassel, à 6 li. de Hersfeld. Le château est remarquable en ce que, l'an 1551, il y fut signé un traité de ligue contre Charles-Quint, de la part de la France, de la Saxe, de la Hesse & du Brandebourg; & le bailliage est considérable par les belles forêts, les étangs poissoneux, & les bonnes carrieres qu'il renferme. L'on n'y trouve d'ailleurs qu'un petit nombre de villages, & point de villes.

FRIDEWALD; ancienne ville d'Allemagne, en Westphalie & dans la partie du comté de Sayn, qui apartient aux margraves de Brandebourg-Ausbach. C'est le chef-lieu d'un bailliage, & l'empereur Louis V consentit, l'an 1324, que toutes les franchises de Francfort-sur-le-Mein lui fussent concédées. (*R.*)

FRIDING; petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, sur le Danube, à 8 li. s. e. de Tubingen, 12 n. de Constance. Elle apartient à la maison d'Autriche. *Long.* 32, 42; *lat.* 47, 50. (*R.*)

(†) FRIDIRICSHAM; ville de Russie, au couchant & dans le Gouvernement de Wybourg, sur la côte septentrionale du golfe de Finlande. Elle a été bâtie à la place de Wekelax, ville brûlée par les Russes en 1712. Le sol où avoit été cette ville ayant été rendu à la Suede en 1721 par la paix de Neustadt, Frédéric y fit construire une nouvele ville, à laquelle il donna son nom: elle tomba dans la suite entre les mains des Russes, & ils la conserverent par le traité d'Abo, en 1743.)

FRIDLAND. Il y a plusieurs petites villes de ce nom; une en Bohême, une en Pologne, dans la Pomérelie, & deux en Silésie, l'une au duché d'Oppelen, & l'autre au duché de Schweidnitz. (*R.*)

FRIDLINGEN, ou FREDLINGEN; fort d'Allemagne, en Suabe, à une demi-lieue de Huningue, & trois quarts de lieue de Bâle, près du Rhin. Il est remarquable par la bataille qui s'y donna, en 1702, entre les Impériaux & les François. *Voyez* FREDLINCHEN.

FRIEDBERG; ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin & dans la Wétéravie, sur une éminence, au bord de la petite riviere d'Usbach & au milieu de campagnes très-fertiles, à 6 li. n. e. de Francfort-sur-le-Mein, & 5 s. e. de Giessen. Elle est du nombre des villes libres & impériales. Sa place à la diete de l'empire, est sur le banc du Rhin, entre Dortmund & Wetzlar, & dans les assemblées du cercle dont elle est membre, c'est entre Francfort & Wetzlar. Elle paye 24 florins pour ses mois romains, & 29 risdales 29 creutzers pour la chambre impériale. Ce n'est plus une ville aussi considérable qu'elle l'étoit il y a 4 à 500 ans. Les richesses & la prospérité de Francfort, sa trop proche voisine, ont absorbé les siennes; & l'empereur Charles IV l'ayant constituée en hypotheque pour la somme de 10,000 florins, sans préjudice cependant de sa liberté, il en résulta pour elle diverses révolutions, dont aucune n'a été favorable à son

lustre, ni à son opulence. *Long.* 26, 25; *lat.* 50, 14. (*R.*)

Friebɛrg; ville d'Allemagne, en haute Saxe & dans la nouvele Marche de Brandebourg flanquée de deux lacs, qui lui donnent une situation agréable, & au voisinage de champs & de forêts d'un grand raport. Elle est par elle-même assez médiocre; mais son nom se donne à l'un des cercles de la contrée, & dans ce cercle se comprenent deux autres villes, savoir Driesen & Woldenberg, avec un assez bon nombre de villages. (*R.*)

Friebɛrg; comté d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, avec un château situé entre les villes de Mengen & de Saulgen. La maison d'Autriche le vendit en 1463, aux comtes Truchses de la ligne de Scheer-Scheer. L'on trouve dans la haute Baviere, vers les sources de la riviere d'Acha une ville de même nom, & connue dans la contrée par ses ouvrages d'horlogerie. (*R.*)

FRIEDEBOURG; ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans la principauté d'Ostfrise. Elle est munie de fortifications, & donne son nom à un bailliage qui comprend cinq paroisses sur un sol marécageux & chargé de bruyeres. (*R.*)

FRIEDRICHS-GABE; grand district défriché depuis 1704, dans le pays de Dithmarse: une partie en apartient au roi de Danemarck, & l'autre au duc de Holstein. (*R.*)

FRIEDERICHS THAL; maison de plaisance des ducs de Saxe-Gotha. On y remarque une belle grote. (*R.*)

FRIEDERICHS-WERT; est une autre maison de ces princes, à 2 li. de Gotha. (*R.*)

FRIEDERICHSBERG, château royal de Danemarck, situé sur une montagne, à un demi-mille de Copenhague, avec de très-beaux jardins, & une ménagerie. (*R.*)

FRIEDERICHSHALD, *Voy.* Frıderıcks-Hald.

FRIEDERICHSTADT. *Voyez* Frıderıck-stadt.

FRIEDLAND; ville du royaume de Prusse, au district de Natangen. (*R.*)

Frıedland; seigneurie franche de la haute Lusace, près des frontieres de la Marche de Brandebourg, sous la souveraineté de l'électeur de Saxe. (*R.*)

FRIEDERICHSHAM. *Voyez* Frıdırıcsham.

FRIEDRICHSTATT; petite ville qui forme un beau faux-bourg de la ville de Dresde, & qui fut bâtie par les ordres du roi Auguste II, sur la petite riviere de Vieille-Wisteritz. Il y a de beaux jardins & une belle verrerie. (*R.*)

FRIESACH, ou Frısach; ville d'Allemagne, dans la basse Carinthie, sujete à l'archevêque de Saltzbourg. Elle est située sur la petite riviere de Metnitz, avec un château, une collégiale, un couvent de Dominicains, & une commanderie de l'ordre Teutonique. Elle est à 16 li. de Saltzbourg. *Long.* 31, 15; *lat.* 47, 10. (*R.*)

(Π) FRIGNANO; province d'Italie dans les états du Duc de Modene, bornée au midi par la Toscane, à l'est par le Bolonois, à l'ouest & au nord par les autres provinces du duché de Modene. On croit que c'est la province où habitoient les Ligures Trinitates, & que c'est d'eux, qu'elle a pris son nom. Le pays est montueux. C'est par cette province qu'on a ouvert au travers des montagnes la nouvele route de communication entre la Lombardie & la Toscane. Le Cimone surpasse les montagnes d'à l'entour; & c'est le plus haut des Apennins. Le Frignano avoit autrefois presqu'autant de seigneurs que de châteaux. Les Montecuccoli, les Montegarulli, les Gualandelli, &c. y étoient les plus puissans. À la fin du douzieme siecle & au commencement du treizieme quelques-uns des seigneurs & des Communautés du Frignano s'allierent avec la ville de Modene; & l'alliance se changea ensuite en sujétion. Lorsque la maison d'Est acquit la seigneurie de Modene, elle l'étendit encore sur le Frignano. Cependant cette province en secoua plusieurs fois le joug. Mais au commencement du XVᵉ siecle elle se soumit à jamais au Marquis Nicolas IIIᵉ. Les terres plus considérables du Frignano sont, Sestola, capitale de la Province où il y a une forteresse, Fanano, Fiumalbo, Pieve, Pelago, Pavullo, &c.) (Le Chev. Tiraboschi.)

FRIESOITE. *Voyez* Frisoyte.

FRIOUL, *Foro-Juliensis tractus;* province considérable de l'état de Venise, en Italie. Elle est bornée à l'est par la Carniole, par le comté de Goritz & par le golfe de Trieste; au sud, par celui de Venise; au nord, par la Carinthie; à l'ouest, par la Marche Trévisane, le Feltrin & le Bellunese. Ce pays, qui a produit des gens célebres dans les sciences & les beaux-arts, peut avoir vingt-trois lieues de l'ouest à l'est, & dix-sept du sud au nord: il est très-fertile & arosé par quelques rivieres, dont le Tajamento & le Lisonzo sont les principales. Il donne de très bons vins, des soies de bonne qualité, des fruits, & des bois de construction. Cette province devint un duché du temps des Lombards; dans le xᵉ siecle, elle passa sous la domination du patriarche d'Aquilée: mais en 1420, elle fut soumise à la république de Venise. Depuis, & dans le xviᵉ siecle, il en passa une partie sous la puissance de la maison d'Autriche. Udine en est aujourd'hui la capitale. *Voyez* Leander Alberti, *Descript. d'Italie;* Bonifacio, *Hist. Trévis.* Candido, *Mémor. d'Aquil.* Hercole Parthenopeo, *Descriz. del Friuli.* De Rubeis, *Monum. Eccl. Aqui.* (*R.*)

FRISCHE HAFF (le), *Sinus, seu lacus Venedicus;* golfe de la mer Baltique, sur les côte de Prusse, entre Dantzic & Konigsberg; il forme comme un lac, dont la longueur, à peu près parallele à la mer, est d'environ douze milles d'Allemagne, & la plus grande largeur, de trois; sa profondeur n'est pas considérable; aucun vaisseau chargé ne peut y voguer, & tous sont obligés de

s'alléger en y entrant, auprès du fort de Pillau, situé sur le détroit appelé *Gatt*, par lequel ce golfe communique avec la mer. Plusieurs rivieres ont cependant leur embouchure dans ce golfe; de ce nombre sont entr'autres la Pregel, l'Elbing, la Passarge, & deux des bras de la Vistule.

L'on appele *Frische-Nerung*, la langue de terre qui sépare la plus longue portion du *Frische-Haff*, d'avec la mer, & qui s'étend depuis le fort de Weixelmunde à l'occident, jusqu'au Gatt, à l'orient. C'est une presqu'île fort étroite, & qui, suivant la tradition, prit naissance l'an 1190, à la suite d'un long & afreux orage, pendant lequel les flots de la Baltique se firent jour dans les terres & en détacherent ainsi cette langue. Sans être éfrayés des auspices terribles sous lesquels cette presqu'île fut formée, les gens du pays sont allés l'habiter; outre le fort de Weixelmunde, l'on n'y trouve pas moins de six villages, dont chacun a son Église. Cette langue de terre étant encore détachée du continent par les eaux de la Vistule, on peut la considérer comme une île. (*R.*)

FRISE, *Frisia propria*; une des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle est bornée à l'est par la riviere de Lauwers, qui la sépare de la province de Groningue; au sud, par l'Overissel; à l'ouest, par le Zuyderzée; & au nord, par la mer d'Allemagne. Cette province peut avoir douze lieues du sud au nord, & onze du couchant au levant; son terroir est fertile en bons pâturages, où l'on nourit quantité de bœufs & de chevaux de grande taille. La Frise avoit obéi successivement à des princes, des ducs, des rois; elle avoit été soumise, en partie, à la maison de Bourgogne; elle avoit joui, par intervalle, d'une liberté chancelante, lorsque son accession au traité d'union d'Utrecht lui assura son indépendance. La West-Frise fait partie du comté de Hollande, & se nomme encore Nord-Hollande. La Frise, proprement dite, se divise en quatre parties, qui sont l'Ostergow, ou partie orientale; le Westergow, ou partie occidentale; le Seven-Wolden, où les sept forêts, & les Îles. Les villes de l'Ostergow sont, Leuwarde & Dokkum; celles de Westergow sont, Harlingen, port de mer; Franeker, université; Blosvert, ville ancienne; Sneeck, Workum, Hindelopen, Staveren. Le pays de Seven-Wolden, ou des sept Forêts, n'est rempli que de bois & de marécages, & n'a pour ville que Slooten. Les Îles sont, Ameland, Schelling & Schiermonickoog. Il s'y fabrique quelques étofes de laine, & des toiles qui sont très-renomées.

Cette province, après s'être jointe à la confédération, choisit pour son Stadhouder le prince d'Orange; & cette charge est depuis héréditaire dans sa famille. Les peuples ont un langage particulier qui n'est entendu dans aucune autre partie des Pays-Bas: ils se distinguent, sur-tout, par un grand amour pour la liberté. Pour ce qui regarde la Frise anciene, dont les bornes ont varié, & qui a été divisée diféremment, selon les révolutions arivées au peuple nommé *Frisii* par les Romains, c'est un cahos impossible à débrouiller aujourd'hui. On peut cependant consulter les savans qui l'ont entrepris, comme Spener, Altingius, Kempius, Hamconius, & Wintemius; & on tient assez généralement que les Frisons occupoient ancienement la contrée qui regne le long de la mer du Nord, depuis l'Escaut jusqu'au Weser. (*R.*)

(††) FRISLANDE; nom d'une Île qui est vers les côtes de la Groenlande.)

FRISOYTE, ou FRISOYTA, *Oita Frisica*; anciene ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, & dans l'évêché de Munster, sur le ruisseau de Sosle. Quoique peu considérable, elle a voix aux assemblées provinciales. (*R.*)

FRITZLAR; petite ville d'Allemagne, enclavée dans la basse Hesse, sur la riviere d'Éder, entre Cassel & Marpurg, à 6 li. s. o. de Cassel, 12 de Marpurg, & 4 s. e. de Waldeck. Elle est située sur une colline riche en blés, en vins & en fruits.

Cette ville, qu'on conjecture être l'anciene *Bogadium*, ou du moins bâtie sur ses débris, a été impériale & libre; mais elle apartient maintenant, avec son petit territoire, à l'archevêque de Maïence. *Voyez* Zeyler, *Mogunt. archiep. topog*. Dilchius, *chroniq. de Hesse*; Crantz, *hist. Saxone*; Serrarius, *hist. rer. Mogunt.* Hubner, *géogr. Long.* 26, 55; *lat.* 51, 6. (*R.*)

FRODESHAM; ville maritime d'Angleterre, dans la province de Chester, sur la riviere de Medsey: elle n'est composée que d'une longue rue, à l'occident de laquelle est un ancien château; mais elle tient foires & marchés. Elle a un bon port, & elle fait un commerce considérable. *Long.* 15; *lat.* 53, 20. (*R.*)

FROHBOURG; ville d'Allemagne, dans la Saxe électorale, au cercle de Léipsick, & au bailliage de Borna: elle est fameuse dans la contrée par ses ouvrages de poterie, & par la grande manufacture d'étofes de laine. Elle apartient, à titre de seigneurie, à la famille de Haldenberg, & elle a un château, qui est moins une forteresse, qu'une maison de plaisance. (*R.*)

FROIDMONT; abbaye de France, au diocèse de Beauvais. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 26000 l. On voit près de cette abbaye un camp de César appelé le *mont-César*. (*R.*)

FROME, ou FROME-SELWOOD; bonne ville d'Angleterre, dans la province de Sommerset, sur une riviere qui lui a donné son nom, & qui abonde en truites & en anguilles. Cette ville située à 3 li. s. de Bath, 6 s. e. de Bristol, & 310. de Londres, est plus grande que Bath, siége épiscopal de la même province. Elle est peuplée de près de treize mille habitans, dont la plupart sont fabricans de draps. Elle est pleine de richesses, & n'a qu'une seule Église, avec une école gratuite, & une maison de charité. Le village d'Agwood, qui est de la dépendance de Frome, vit

naître, en 1674, Élisabeth Singer, plus connue sous le nom de *madame Rowe*, morte en 1737. *Long.* 15, 10; *lat.* 51, 20. (*R.*)

FRONSAC; ville de France, dans la Guiene, à 9 li. n. e. de Bourdeaux, sur la rive droite de l'Île, près de son confluent avec la Dordogne. Il y avoit jadis au dessus un château qu'on disoit avoir été bâti par Charlemagne, en 770, mais il a été démoli. Cette ville, avec la terre qui en dépend, & qui est une des plus belles du royaume, apartient, à titre de duché-pairie, à la famille du feu cardinal de Richelieu. *Long.* 17, 22; *lat.* 46. (*R.*)

FRONTEIRA; petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, fameuse par la bataille que les Portugais y gâgnerent sur les Espagnols en 1663. Elle est à 4 lieues n. e. d'Estremos, 8 s. o. de Portalegre, 13 e. de Lisbone. *Long.* 10, 52; *lat.* 38, 56. (*R.*)

FRONTENAC; grand lac du Canada, appelé aussi le lac Ontario, d'environ quatre-vingts lieues de long sur trente de large. C'est aussi le nom que l'on donne au fort de Cataroccui, bâti sur ce lac. (*R.*)

FRONTIERES; se dit des limites, confins, ou extrémités d'un royaume ou d'une province. Le mot se prend aussi adjectivement: on dit *ville frontiere*, *province frontiere*. Nous disons qu'il se prend dans ce cas adjectivement, à moins qu'on n'aime mieux regarder ici frontiere comme un substantif mis par apposition.

Ce mot est dérivé selon plusieurs auteurs, du latin *frons*; les frontieres étant, disent-ils, comme une espece de front opposé à l'ennemi. D'autres font venir ce mot de *frons*, pour une autre raison; la frontiere, disent-ils, est la partie la plus extérieure & la plus avancée d'un état, comme le front l'est du visage de l'homme. (*R.*)

FRONTIGNAN; petite ville de France, au bas Languedoc, connue par ses excellens vins muscats, & ses raisins de caisse qu'on appele *passerilles*. C'est le siége d'une justice royale. Quelques savans croient que cette ville est le *Forum Domitii* des Romains. Elle est située sur l'étang de Maguelone, à 6 lieues n. e. d'Agde, 5 s. o. de Montpellier, & 159 s. est de Paris. *Long.* 15, 24; *lat.* 43. 28. (*R.*)

FRONTON; petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse de Toulouse. (*R.*)

FROSE; petite ville d'Allemagne, sur l'Elbe, au cercle de basse Saxe, à 3 li. de Magdebourg. (*R.*)

(Π) FROSINONE; petite ville dans l'état de l'Église, située sur une colline tout près du fleuve Cosa.)

FROWARD (le cap), & par les François, le *cap d'Avance*; cap des terres Magellaniques, dans l'Amérique méridionale. C'est celui qui avance le plus dans le détroit de Magellan, & qui fait le coude de ce détroit. M. Frezier le place par le 54e d. de *lat.* & le 308e d. 45' de *longit.* (*R.*)

FRUIDENTHAL; ville d'Allemagne, dans la Silésie, au duché de Troppaw. Le roi de Prusse la prit en 1741, & elle lui est demeurée. (*R.*)

FRUTIGEN; château, village & contrée de Suisse, au canton de Berne, près de la grande chaîne de montagnes, qui en fait la séparation d'avec le Vallais. (*R.*)

(Π) FUCECCHIO; gros bourg dans le grand duché de Toscane. Il est peuplé de près de cinq mille habitans. Le terrain marécageux des environs produit des vins qui ne sont propres qu'au vinaigre, dont les habitans de Fucecchio entretienent un grand commerce.)

FUEGO, ou FOGO (isla-del), ou en françois, L'ÎLE DE FEU, désignée aussi sous le nom d'île Saint-Philippe; île de l'Océan atlantique, & l'une des îles du cap-Vert, à 16 li. à l'occident de la pointe la plus méridionale de San-Jago, & au levant septentrional de l'île de Brava. Les tables hollandoises lui donnent 351 d. 48' de *longit.* & 14 d. 50' de *latit.* M. de Lisle met l'extrémité septentrionale de l'île de Feu par les 15e d. de latitude; & comme elle peut avoir cinq lieues de 20 au degré dans sa longueur nord & sud, il se peut que les Hollandois n'aient eu égard qu'à la partie méridionale de l'île. Le géographe françois met la *longit.* 353 d. 12'. Au reste, cette île n'est proprement qu'une haute montagne, remarquable par les flammes sulfureuses qu'elle vomit, comme le mont Æthna & le Vésuve, & qui incommodent beaucoup le voisinage: ces flammes ne s'aperçoivent que la nuit; mais on les voit alors de bien loin en mer. Il sort de l'ouverture quantité de pierres-ponces, portées par les courans de côté & d'autre, & qui vienent jusqu'à San-Jago. *Lisez* Dampierre & Owington, en atendant mieux. (*R.*)

FUEGO, ou FOGO (île de); cette seconde île de feu est une île de l'Asie, entre le Japon, Formosa, & le Tchekian, province de la Chine. Les tables hollandoises lui donnent 148 d. 35' de *Long.* & 28 d. 5' de *lat.* (*R.*)

FUEHS-THURN. *Voyez* KIRCHBERG.

FUENCHEU, ou FOUENTCHÉOU; grande ville de la Chine, dans la province de Kiang-Si, dont elle est la cinquieme métropole. Elle est située sur la riviere de Fuen, au sud du lac de Poyang. Cette ville est florissante par le commerce qu'elle fait. On y voit un magnifique palais & plusieurs temples. On fait dans son canton, avec du riz & de la chair de bouc, un breuvage très-fort & très-nourissant, que les Chinois nomment *yangcieu*, c'est-à-dire, *vin de bouc*. Le P. Martini donne à Fuencheu 38 d. 10' de *latit.* *longit.* 128 d. 27'. (*R.*)

(Π) FUENGIROLA; bourg d'Espagne. Il est sur la côte de la Grenade entre Marbella & Malaga, à trois lieues de la premiere, & à six de la derniere.)

FUENTES (fort de); fort d'Italie, au duché de Milan, à l'entrée de l'Adda, dans le lac de Come. *Long.* 26, 35; *lat.* 46, 5. (*R.*)

FUESSEN, ou Fussen, en latin *Fucena*, & par quelques-uns, *Abudiacum*; petite ville d'Allemagne, dans l'évêché d'Augsbourg, en Suabe, sur le Leck, à 16 li. s. o. d'Augsbourg. *Voyez* Zeyler, *suev. topogr. Long.* 34, 10; *lat.* 47, 15. (*R.*)

FUGGER; terre d'Allemagne, dans la Suabe, possédée par la famille de Fugger à titre de comté d'Empire, sur le Lech & le Danube, entre Augsbourg & Ulm. La famille de Fugger est originaire d'Augsbourg où elle possede encore un palais appelé l'hôtel de Fugger. Cette famille s'étant enrichie par le commerce, fut ennoblie par Maximilien I, puis élevée à la dignité de comtes par l'empereur Charles Quint. Elle est divisée en un grand nombre de branches. (*R.*)

FUHNE; c'est le nom d'un canal que le roi de Prusse fit faire, en 1749, dans la moyene marche de Brandebourg, pour la jonction de la Havel & de l'Oder. (*R.*)

FULCIEN (Saint); abbaye de France, en Picardie, élection d'Amiens. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 4500 liv. (*R.*)

FULDE, *Fulda*; ville & abbaye célebre d'Allemagne, érigée en évêché depuis peu d'années, au cercle du haut Rhin, sur une riviere de même nom. L'évêque-abbé de Fulde est le dernier des princes-évêques d'Allemagne, mais le premier des princes abbés de l'Empire. Il porte le titre d'archi-chancelier de l'impératrice: comme abbé il relevoit immédiatement du S. Siége. L'abbaye de Fulde est très-riche; elle fut fondée en 744, par Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, & archevêque de Maïence. Elle est de l'ordre de Saint Benoît. Il faut faire preuve de noblesse pour y être admis; & les moines, devenus chanoines aujourd'hui, élisent un d'entr'eux pour remplir la place d'évêque abbé, lorsqu'elle est vacante. *Long.* 27, 28; *lat.* 50, 40.

Cette principauté a plus de treize milles d'Allemagne de long, & dix de large. Le sol en est généralement montueux & couvert de bois, parsemé de bonnes terres labourables. Il s'y trouve d'abondantes salines & des eaux minérales. Ses habitans sont la plupart Catholiques. Benoît XIV, en conservant à l'abbaye de Fulde son état régulier, l'éleva, en 1752, au rang d'évêché. La ville de Fulde est la résidence ordinaire du prince, qui y a un très-beau château, acompagné de jardins très-agréables. Elle doit son origine à l'abbaye; ce ne fut d'abord qu'un village, qui ne parvint à l'état de ville qu'en 1162, époque à laquelle on ceignit ce lieu de murailles, & on lui décerna le titre de ville. Il s'y trouve une université fondée en 1734. La bibliotheque renferme plusieurs manuscrits très-rares. Cette ville est la patrie d'Athanasse Kircher. Elle est à 22 lieues s. de Cassel, 15 n. de Wurtzbourg, 14 s. e. de Marpurg, & 22 n. e. de Francfort. (*R.*)

FULNECK; ville de Moravie, avec un château, dans le cercle de Preraw, près des frontieres de Silésie. (*R.*)

FULSTEIN; c'est le patrimoine de la maison de même nom, en Silésie. (*R.*)

FUM-CHIM; petite ville de Chine, dans la province de Kian-Si. Sa *Long.* suivant le P. Noël, 152 d. 13', 30"; & suivant d'autres observations plus récentes, 141 d. 5'; sa *latit.* 28 d. 5'. (*R.*)

FUMAY; ville de l'état de Liége, dans la forêt des Ardennes, soumise aujourd'hui à la France. Il y a dans son voisinage des carrieres d'ardoise. (*R.*)

FUNCHAL; ville de l'Océan atlantique, vers les côtes de Barbarie, capitale de l'île de Madere, sous la domination du roi de Portugal, avec un évêché suffragant de Lisbone, un port, & plusieurs forts. Le P. Biet, qui y passa en 1652, l'appele *Fonsaie*, & la décrit dans son voyage de la terre équinoxiale. Son commerce consiste en confitures & en vins. *Longit.* suivant le P. Laval, jésuite, 2 d. 55', 15"; *latit.* 32 d. 37', 53". (*R.*)

FUNG-YANG; ville considérable de la Chine, dans la province de Kiang-Nang, remarquable par la naissance de Chu, qui de simple particulier, devint empereur de la Chine. *Long.* 134 d. 10; *lat.* 35 d. 20', suivant le P. Martini. (*R.*)

FUNGMA; île d'Asie, au sud du royaume de Corée, à l'est de l'embouchure de la riviere Jaune, & à l'ouest de Frando, île du Japon. Les tables hollandoises donnent à la pointe occidentale de Fungma 146 d. 15' de *longit.*; & 34 d. 30' de *latit.* M. de Lille retranche les 30 minutes de latitude dans sa carte des Indes & de la Chine, & remarque que cette île s'appele aussi *Quelpaerts*. (*R.*)

FUNSTERMUNTZ, sur l'Inn, dans le Tirol; est un passage important du côté du pays des Grisons. (*R.*)

(Π) FUOA; anciene ville d'Égypte. Elle est dans le Delta, sur la branche occidentale du Nil, environ à treize lieues du Caire, vers le septentrion occidental.)

FURIANI; village de Corse peu considérable, mais fort célebre dans les annales de cette île, par le siége que les Génois en firent en 1759, & qu'ils furent obligés de lever après d'inutiles éforts pour se rendre maîtres de ce poste. Il est bâti sur un monticule, non loin des bords de la mer, & si près de Bastia, que de là le général Paoli tenoit cette place comme bloquée, & lui interceptoit la communication avec San-Fiorenzo & tout le reste de l'île. Grimaldi envoyé par la république avec six mille hommes, & de l'artillerie pour arrêter les progrès rapides des armes de Paoli, commença par assiéger Furiani. Mais il n'avoit pas les moyens nécessaires pour réussir dans une telle entreprise. Il y jeta une grande quantité de bombes, ouvrit les retranchemens des Corses par une brêche considérable; dans un assaut qu'il fit donner, les Génois parvinrent au centre du village au nombre de plus de cinq cents. Trois cents

Corses les repousserent & les chasserent, montrant en cette occasion toute l'opiniâtreté dont on est capable dans les guerres civiles. Las enfin d'avoir perdu une grande partie de leur armée, & d'avoir enterré dans un village un si grand nombre de bombes inutiles, les Génois prirent le parti de se retirer & de se rembarquer, avec la mortification d'avoir échoué avec six mille hommes, contre une poignée de villageois indisciplinés. Cependant ce poste étoit ouvert & sa seule défense consistoit dans une grosse tour, que le général avoit fait bâtir au centre. Mais les maisons étoient voûtées, & les murailles fort épaisses; d'ailleurs les Corses entendoient bien la maniere de créneler: & aucun alignement n'étant observé entr'elles, les feux qui en sortoient se croisoient naturélement. Voilà les obstacles que les assiégeans avoient à surmonter. S'ils eussent eu deux bateries de canons bien servies, & placées avec intelligence, ils auroient forcé les Corses à se rendre, ou les eussent tous ensévelis sous les ruines de leurs maisons, sans avoir besoin de tirer un coup de fusil. (*R.*)

FURNES; ville forte des Pays-Bas, chef-lieu du Bourggraviat de Furnes, dans la Flandre Autrichiene, avec deux paroisses. Elle a été prise bien des fois. Les François qui s'en étoient emparés en 1693, la rendirent à la maison d'Autriche par les traités d'Utrecht, de Rastadt, & de Bade. Les François la reprirent en 1744. C'est une des villes que l'on nomme barieres; les Hollandois en avoient la garnison. Le Bourggraviat de Furnes, en flammand *Furnes-Ambacht*, est seulement considérable par la richesse de ses habitans, & par sa situation. *Voyez* Longuerue & Grammaye, *antiq. Flandriæ*. La ville de Furnes est proche la mer, sur le canal qui va de Bruges à Dunkerque, à 2 lieues s. e. de Nieuport, 3 n. o. de Dixmude, 5 e. de Dunkerque. *Long.* 20 d. 19', 38"; *lat.* 51 d. 4', 17". (*R.*)

FURSTENAU; ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie & dans l'évêché d'Osnabrug, dont elle forme un des principaux bailliages, ayant même servi quelquefois de lieu de résidence aux évêques. (*R.*)

Furstenau; château baillival d'Allemagne, au comté d'Erpach, en Franconie, duquel dépendent dix à douze villages, & au voisinage duquel sont des mines & des fonderies de fer. (*R.*)

FURSTENBERG (principauté de); titre collectif de divers états d'Allemagne, situés, pour la plupart, en Suabe, possédés par les descendans d'un comte d'Urach, qui vivoit dans le XIII[e] siecle, & taxés par la matricule de l'empire, chacun séparément, soit pour les mois romains, soit pour la chambre de Wetzlar. Ces états sont le landgraviat de Baar & de Stuhlingen, le comté de Heiligenberg & Werdenberg, la baronie de Gundelfingen, & les seigneuries de Hausen, de Maskirch, de Hohenhœven, de Wildenstein, de Jungnau, de Trochtelfingen, de Waldsberg & de Weitra. Leur possesseur est prince du Saint Empire dès l'an 1667, & siége en cette qualité, tant à la diete de Ratisbone, qu'à celle de Suabe: il a six suffrages à donner dans celle-ci, & deux dans celle-là. Il professe la religion Catholique romaine, & fait sa résidence ordinaire à Donau-Eschingen, sur le Danube.

Ses domaines confinent au duché de Wurtemberg, au comté de Hoenberg & autres terres de la maison d'Autriche, au Brisgaw, à la Forêt-Noire, au lac & à l'évêché de Constance. Cet état est fort étroit, mais il a quarante-cinq lieues de long.

Pour peu que l'on soit versé dans l'histoire de l'empire, l'on sait de quelles dignités a été revêtue la maison de Furstenberg, & quels chagrins ont causé à quelques-uns de ses membres, leurs liaisons avec la France.

La principauté de Furstenberg ne renferme que quelques bourgs ou petites villes; mais il est possédé par une des plus anciennes maisons d'Allemagne, avec la petite ville & château de Furstenberg, qui donnent le nom à tout le pays, & qui sont situés sur une montagne, à 6 li. de Rothweil. *Long.* 25, 54; *lat.* 48, 32. (*R.*)

Furstenberg; petite ville de la basse Lusace, sur l'Oder, où l'on a établi un péage. Elle apartient à l'abbé de Neven Cella. Les Prussiens s'en emparerent en 1745, pour avoir un passage libre en Silésie. Il y a un autre lieu de ce nom au Mecklenbourg, dans la seigneurie de Statgard, & un château, situé sur un rocher, dans la principauté de Wolfenbutel, près du Weser. (*R.*)

FURSTENECK; bailliage de l'évêché de Passaw en Baviere. (*R*)

FURSTENFELD, en latin *Aqua*; anciene petite ville d'Allemagne dans la basse Stirie, sur la riviere de Feistritz, qui près de là se jete dans celle de Lauffnitz; elle est 12 lieues n. e. de Gratz, 20 s. de Vienne.

Cette ville est engagée par la maison d'Autriche à celle des comtes de Paar; les chevaliers de Malte y ont une commanderie. *Long.* 39, 10; *lat.* 47, 35. (*R.*)

FURSTENWALD; petite ville d'Allemagne, dans la moyene marche de Brandebourg, sur la Sprée, à 8 lieues o. de Francfort sur l'Oder, avec une belle Cathédrale. *Long.* 32, 5; *lat.* 52, 23.

Elle a produit deux savans illustres: Hoffman (Maurice) célebre médecin, y naquit en 1621, & mourut en 1698; Mentzel (Chrétien), né à Furstenwald en 1622, mort en 1701, est fort connu des botanistes. Il a laissé, manuscrits, 4 vol. *in-fol.* des choses natureles du Brésil, & 10 vol. *in-fol.* aussi manuscrits, tirés du lexicon chinois, intitulé *Caguey*.

On a aussi de lui, *Index nominum plantarum universalis*, imprimé à Berlin en 1682, *in-folio*. (*R.*)

FURSTENWERDER ; petite ville de la Marche Ukraine de Brandebourg. Elle apartient à la maison des comtes de Schwerin. (*R.*)

FURT ; ville forte d'Allemagne, dans la basse Baviere, au département de Straubing, sur les frontieres de Bohême. Elle est sur le Cham. (*R.*)

FURTH ; bourg très-considérable d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de Brandebourg-Anspach, au bailliage de Cadolz-bourg, sur la riviere de Rednitz, à 2 lieues de Nuremberg. Il est ancien, grand & peuplé : les burgraves de Nuremberg y tenoient autrefois leur cour de justice impériale, & nombre de villages sont encore partie de son district. A la réserve de ses nouveaux quartiers, il est très-irréguliérement bâti ; c'est un amâs de maisons sans alignement & sans symmétrie ; mais comme la demeure en est ouverte à tout le monde, que les artistes & artisans entr'autres, qui n'ont pas eu le privilége de s'établir dans Nuremberg, ou le moyen d'en payer les impôts, peuvent cependant, au voisinage de cette ville, mettre à profit leur industrie ; il arive que Furth regorge, pour ainsi dire, d'habitans, & l'emporte à cet égard sur bien des villes. Les Juifs, y sont par multitude, & on leur permet d'y avoir une synagogue, & une école.

Ce lieu apartient au chapitre de Bamberg, mais il est sous la jurisdiction du margrave d'Anspach. Les Églises & les écoles sont sous la direction du magistrat de Nuremberg. (*R.*)

FUSEAU : l'on nomme ainsi chaque partie d'une carte géographique ou uranographique destinée à être appliquée sur une boule, pour former un globe terrestre, ou céleste ; ou, pour s'exprimer géométriquement, un fuseau de globe est un espace renfermé entre deux courbes égales & semblables, dont le sommet de chacune se trouve sous l'équateur du globe terrestre, ou sur l'écliptique du globe céleste. L'axe de chacune de ces deux courbes est la moitié de la partie de l'équateur ou de l'écliptique, qui forme la largeur du fuseau. Les abscisses de cet axe, en partant du sommet, croissant comme les sinus verses des distances des paralleles à l'équateur ou à l'écliptique ; & les ordonées à cet axe, en partant du même sommet, suivent la progression arithmétique 1, 2, 3, & des distances de ces mêmes paralleles à l'équateur, de sorte que la plus grande double ordonée, commune à ces deux courbes, est le dévelopement même du méridien du globe. L'on voit que cette courbe n'est pas une portion de cercle, comme le prétend Glareau, dans sa Géographie, qui, pour tracer des fuseaux, fait prendre pour rayon les trois quarts de la circonférence de l'équateur. *Voyez* Globe. (†)

FUSSIMI. *Voyez* Fissima.

GAASTERLAND ;

GAA GAI

GAASTERLAND ; c'eſt l'une des dix juriſdictions du Zevenwolden , quartier de Friſe , dans les Provinces-Unies. Cette juriſdiction eſt de huit villages, dans le nombre deſquels ſe trouve Wikkel, dont l'Égliſe renferme le tombeau du célebre Koehoorn. (*R.*)

GABALA. Il y a pluſieurs villes qui dans l'antiquité ont porté le nom de Gabala ou Gabalé.

La plus célebre eſt celle de Syrie, que quelques voyageurs modernes nomment *Jebilée* ou *Gébail*. Elle a été fameuſe chez les Païens par le culte d'Adonis. On n'y trouve aujourd'hui rien de remarquable qu'une moſquée, où l'on voit le tombeau du ſultan Ibrahim, qui eſt en grande vénération parmi les Turcs. (*R.*)

GABARET, *Gabaretum* ; ville de France dans le Condomois en Gaſcogne, capitale d'une petite contrée qu'on nomme *le Gabardan*. Elle eſt ſur la Géliſe, entre Condom & Roquefort de Marſan, à 6 li. oueſt de la premiere, & à l'orient de la ſeconde. Elle a eu ſes comtes particuliers. *Long.* 17, 36 ; *lat.* 43, 57. (*R.*)

GABIES ; ville ancienne du Latium, dont Horace & Properce parlent avec beaucoup de dédain ; il n'en reſte plus que des ruines à l'endroit nommé *Campo-Gabia*, vers Paleſtrine, à quatre ou cinq bonnes lieues de Rome, en tirant vers l'orient.

Du temps de Denis d'Halycarnaſſe ſous Auguſte, Gabium étoit preſque déſerte ; mais ſes ruines marquoient qu'elle avoit été une aſſez belle ville, puiſqu'avant la fondation de Rome, il y avoit à Gabium une école célebre où l'on enſeignoit les beaux arts & les ſciences à la jeuneſſe. Cicéron & Plutarque la mettent au nombre des villes municipales.

La voie Gabiene, *via Gabiniana*, ou *via Gabina*, étoit un chemin qui conduiſoit de Salone à Cliſſa, anciénement dite *Andetrium*. Ce fut ſur la voie Gabiene que Camille défit les Gaulois après la priſe & l'embrâſement de Rome, comme le marque Tite-Live. (*R.*)

GABIN ; petite ville de la grande Pologne, au palatinat de Rava, à 6 lieues ſ. e. de Plosko, ſeize o. de Varſovie. *Long.* 38, 10 ; *lat.* 52, 18. (*R.*)

GABON ; riviere d'Afrique, au royaume de Bénin. Elle a ſa ſource à 35 d. *de long.* & à 2. d. 30'. *de latit. ſeptentr.* Enſuite, ſerpentant vers le couchant, elle va ſe perdre ſous l'équateur, dans le golfe de Guinée, vis-à-vis de l'île de Saint Thomas. Cette riviere eſt nommée *Gaba* par Linſchot. (*R.*)

GADEBUSCH ; petite ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle de baſſe Saxe & dans le Mecklenbourg, au duché de Schwerin, ſur la riviere de Radegaſt. Son nom, qui veut dire, *lucus, ſeu ſaltus Deaſtri*, déſigne qu'autrefois le dieu *Radegaſt*, idole des Venedes, avoit un temple dans ce lieu. C'eſt aujourd'hui le ſiége d'un bailliage, & ce fut, en 1712, un champ de bataille pour les Suédois & les Danois, où ceux-ci furent vaincus. (*R.*)

GADERSLEBEN, ou GATERSLEBEN ; village & bailliage d'Allemagne, au cercle de baſſe Saxe, dans la principauté de Halberſtadt, à l'extrémité du lac Tari. (*R.*)

GADES. Les Gadès étoient deux petites îles de l'Océan ſur la côte d'Eſpagne, près du détroit de Gibraltar & de l'embouchure du fleuve Guadalquivir, ou *Bætis*. Elles n'étoient éloignées l'une de l'autre que de ſix-vingts pas : la plus petite avoit des pâturages ſi gras, que Strabon dit que l'on ne pouvoit faire de fromages du lait des animaux qu'on y nourriſſoit, à moins qu'on n'y mêlât de l'eau pour le détremper. Quelques-uns prétendent que ces deux îles n'en ſont plus qu'une, qui eſt celle où eſt ſituée Cadis ; mais les plus habiles géographes n'en convienent pas. Il eſt hors de doute que la grande eſt préſentement l'île où eſt ſituée Cadis ; mais la petite, nommée *Erythias*, ou *Aphrodiſias*, a été engloutie par la mer. *Voyez* les *notes* de Pinedo ſur Stephan. Byzant. au mot *Gadira*, & la *Géographie* de Cellarius. (*R.*)

(Π) GADITSCH ; ville jolie de l'empire de Ruſſie, dans le Gouvernement de la petite Ruſſie. Elle eſt placée ſur une montagne, près de laquelle l'armée de Charles XII eut beaucoup à ſouffrir pendant l'hiver de 1709.)

GAENCKHOSEN ; commanderie de l'ordre Teutonique, en Baviere, dans la régence de Landſhut. (*R.*)

GAGO ; royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Il eſt ſitué au couchant de celui de Guiber, dont il eſt ſéparé par un déſert de cent lieues. M. de Liſle appele ce déſert *plaines ſablonenſes* : l'on en apporte l'or à Maroc. On y recueille d'ailleurs du blé & du riz. Les habitans ſont des eſpeces de ſauvages. La capitale *Gago*, ſituée ſur une petite riviere qui va groſſir le Sénégal, eſt, ſuivant le même géographe, par le 19 d. de *long.* & par le 10 d. de *lat.* (*R.*)

GAIETE, ou GAETE, *Cajeta* ; anciene ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec une forteresse, un port, & un évêché ſuffragant de Capoue, mais exempt de ſa juriſdiction. Elle eſt au pied d'une montagne proche de la mer, à 12 li. e. de Capoue, 15 de Naples, 25 de Rome. *Long.* 31, 12 ; *lat.* 41, 30.

Cette ville eſt peuplée de dix mille habitans ; elle

contient six couvens d'hommes & deux de femmes. Son port, qui est commode, fut construit, ou du moins réparé par Antonin le pieux: il est précédé d'un golfe, ou espece d'anse, qui sert encore pour les vaisseaux.

Strabon dit qu'elle fut fondée par des Grecs venus de Samos, qui l'appelerent *Cajeta*, ce qui exprimoit la courbure, ou la concavité de cette côte. Virgile suppose que ce nom lui venoit de la nourice d'Énée, qui y mourut 1183 ans avant Jésus-Christ.

Tu quoque littoribus nostris, Æneia nutrix,
Æternam moriens famam, Cajeta, dedisti....
Æneid. VII.

Après avoir été long-temps gouvernée en république, ses ducs y acquirent la souveraineté dans le VIIe siecle. Elle arma contre les Sarasins en faveur du Pape Léon IV, en 848. Ses ducs releverent long-temps du Pape. Cette ville batoit monoie & armoit des galeres, en 1191; mais depuis ce temps elle a toujours fait partie du royaume de Naples, & en 1460 le roi Alphonse y établit un vice-roi.

(Π) Si Alphonse I Roi de Naples a jamais établi un vice-roi à Gaïete, ce n'a pu être assurément en 1460; car l'an 1458, il étoit mort & avoit laissé le royaume à Ferdinand son fils.)

La tour appelée *torre d'Orlando*, paroît avoir été le mausolée de Munatius Plancus, fondateur de Lyon: le château, qui est très-fort, a été fait vers 1440, par Alphonse d'Aragon: il fut augmenté par le roi Ferdinand, & la ville fortifiée par Charles-Quint. C'est dans ce château que fut long-temps conservé le corps du connétable Charles de Bourbon, tué au siége de Rome en 1528.

(Π) Il est l'auteur de l'horrible pillage de Rome, de l'an 1527. „ On prétend, dit Bayle, que les ravages d'Alaric, de Totila, & tout ce en général que les peuples les plus barbares ont fait dans Rome, n'approche point des excès que l'armée de Charles-Quint y commit „. Charles de Bourbon étoit le conducteur en chef de ces brigands & de ces monstres: il avoit ravagé une grande partie de l'état de l'Église, & du duché de Toscane en parcourant l'Italie, & en y exerçant sa fureur brutale avec une armée composée d'Espagnols, d'Allemands & d'une bande de voleurs Italiens; il mourut en montant les murailles de Rome. *Voyez* Muratori, on à l'an 1527.)

La *Trinità* est l'Église la plus remarquable de cette ville. Tous les vaisseaux qui passent devant, la saluent & tirent le canon; les pélerins y accourent de toutes parts. Gaïete a toujours passé pour très-fidele à ses princes: elle se signala sur-tout en 1707, en soutenant un long siége contre les Autrichiens. Elle fut enfin prise d'assaut le 30 septembre, & mise au pillage, après avoir essuyé vingt-mille coups de canon & quatorze cents bombes.

Jeanne II, reine de Naples, épouse de Jacques de Bourbon, adopta successivement Alphonse d'Aragon, & Louis III, duc d'Anjou; origine des prétentions de l'Espagne & de la France sur le royaume de Naples, qui ont causé tant de guerres en Italie. Louis meurt universélement regrété; Jeanne le suit de près, & institue, par son testament, René d'Anjou, son frere, pour son héritier & son successeur à la courone.

Alphonse & René se disputent cette riche succession. Alphonse assiége Gaïete: le gouverneur réduit à une extrême famine, met quatre mille bouches inutiles hors de la ville: ces malheureux n'ont que la force de se traîner aux genoux des assiégeans, qui s'écrient qu'il faut les repousser dans la place? „ Moi les repousser, s'écrie plus fort le „ monarque atendri, moi sacrifier ces malheureux: „ non pas pour cent villes comme Gaïete; qu'on „ les soulage, qu'ils mangent & boivent, se repo- „ sent dans mon camp, & s'en aillent où bon „ leur semblera „.

René est assailli par une troupe de paysans atachés à l'Aragonois: des officiers François en arrêtent cinq, qui tombent aux pieds de René & protestent de ne l'avoir pas connu. „ Que vous m'ayez „ connu ou non, leur dit-il, en les relevant avec „ bonté, assurez-vous, faire grâce est le partage „ des rois; & je vous la fais: allez consoler vos „ familles, vos amis & toute l'habitation, soyez- „ y le gage de la paix & de mon amitié „. *Révolutions d'Italie* par Denina, *tome IV.*

Vio (Thomas de), théologien, cardinal, beaucoup plus connu sous le nom de *Cajetan*, mais qu'il ne faut pas confondre avec celui qui, par ses intrigues, vouloit faire tomber la courone de France à l'infante d'Espagne, naquit à Gaïete le 20 fevrier 1469, & mourut à Rome le 9 août 1534. Il a composé un grand nombre d'ouvrages théologiques; ses commentaires sur l'Écriture, sont imprimés à Lyon, en 1639, en 5 vol. *in-fol.* (*R.*)

GAILENDORF, ou GAILDORF; petite ville d'Allemagne, en Franconie, avec un château, sur la riviere de l'Ocher, dans le comté de Limbourg. (*R.*)

GAILLAC, *Galliacum*; petite ville du haut-Languedoc, dans l'Albigeois, assez remarquable par le commerce de ses vins, & plus encore par son abbaye de Bénédictins, dont on ne trouve cependant aucune mention avant l'an 972. Cette abbaye fut secularisée en 1536, & forme à présent un chapitre. La ville de Gaillac est sur le Tarn, à 3 li. o. d'Albi, 6 n. de Lavaur. *Long.* 19, 30; *lat.* 43, 50. (*R.*)

GAILLON; bourg de France, en Normandie, du diocèse de Rouen depuis 1739. Il est remarquable par sa situation, par une magnifique maison de plaisance apartenante aux archevêques de Rouen, & par la Chartreuse qui en est voisine. Il est dans un lieu charmant, à 2 li. d'Andely,

9 de Rouen, 3 de Vernon, & à une demi-lieue de la Seine. C'est un monument du goût & des richesses des cardinaux d'Amboise & de Bourbon, & sur-tout de N. Colbert, qui l'a embélie & augmentée considérablement : elle a une galerie percée de soixante-dix arcades de chaque côté.

Un gentilhomme pauvre offrit au cardinal d'Amboise de lui vendre sa terre, pour donner au château de Gaillon une dépendance plus étendue; l'archevêque l'accepta, lui en compta le prix, & le pria de la garder : des courtisans ayant dit au cardinal qu'il manquoit là une bonne occasion: „ Vous n'y entendez rien, dit-il, au lieu „ d'une terre j'ai acquis un ami „. Charles IX, à son retour de Normandie, séjourna quelque temps à Gaillon en 1570.

La chartreuse de Gaillon est une des plus riches & des plus belles de l'ordre; elle fut construite par le cardinal de Bourbon. Dans le chœur sont les tombeaux des comtes de Soissons. Un terrible incendie y causa bien du ravage en 1764. C'est-là qu'a écrit & qu'est mort dom Bonaventure d'Argone en 1704, sous le nom de *Vigneul de Marville*; il a donné au public des mélanges d'histoire & de littérature, qui font honeur à son esprit. L'abbé Bannier en a donné une édition, en 1725, en trois vol. *in*-12. Le plus considérable des ouvrages de cet illustre chartreux, est celui de la *Lecture des Peres*, dont la meilleure édition est de 1697. *Long.* 19; *lat.* 49, 18. (*R.*)

GAINSBOROUGH; ville d'Angleterre, dans la province de Lincoln, sur la riviere du Trent, qui va se jeter dans l'Humber, & qui donne à cette ville beaucoup d'avantages pour le commerce. Elle est passablement grande, & très-proprement bâtie. Sa population est considérable; elle donne le titre de comte à un lord de la famille de Noël; & la preuve que sa fondation n'est pas moderne, c'est que les Danois alloient ordinairement débarquer sous ses murs, lorsque dans leurs anciennes invasions, ils entroient en Angleterre par l'Humber, & vouloient pénétrer par eau dans l'intérieur du pays. *Long.* 16, 55; *lat.* 53, 26. (*R.*)

GALACZ, ou Galast, *Axiopolis*; ville de la Turquie Europeene, dans la Moldavie, près du Danube, entre les embouchures du Pruth & du Séret ou Moldawa. M. de Lisle écrit *Galasi*. (*R.*)

GALASO, *Galesus*; petite riviere d'Italie, dans la Terre d'Otrante. Elle passe à Castavillanella, & tombe dans le golfe de Tarente: ses eaux sont belles, & son cours fort lent. Horace a dit :

.... Si Parcæ prohibent iniquæ,
Dulce pellitis ovibus Galesi
Flumen petam.

„ Si les injustes Parques me refusent cette faveur, je me retirerai dans le pays où le Ga- „ laso serpente à travers de gras pâturages, & „ où les troupeaux sont chargés de riches toi- sons „. (*R.*)

GALATA; petite ville de la Turquie en Europe, sur le port & vis-à-vis de Constantinople, dont elle passe pour un des faux-bourgs; les Chrétiens y ont quelques Églises. (*R.*)

GALEMBOULE, M. de Lisle écrit *guallenboullon*; anse de la côte orientale de Madagascar, très-grande, mais d'un fond dangereux, à cause des roches qui sont sous l'eau; cette anse est à 2 li. au n. de la riviere d'Ambato, à 7 d. 30' de *latit. mérid.* (*R.*)

GALIBIS (les); peuples de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, sur la côte. Ils sont soumis aux Hollandois. (*R.*)

GALICE; province d'Espagne, bornée au nord & à l'ouest par l'Océan, au sud, par le Portugal, dont le Minho la sépare; à l'est par les Asturies & par le royaume de Léon. Sa longueur est d'environ cinquante milles espagnols, & sa largeur de quarante.

L'air y est tempéré le long des côtes : ailleurs il est froid & humide. Elle est envelopée d'une mer poissonneuse. Elle a plusieurs ports qui sont très-bons; des mines de fer, de plomb & de vermillon; d'excellens pâturages; des forêts remplies de bois pour la construction des vaisseaux; cependant elle n'est pas ni si peuplée ni si florissante comme elle pouroit être. La Galice a été érigée en royaume, en 1060, par Ferdinand, roi de Castille, & est ensuite redevenue province jusqu'à ce jour.

Ses ports les plus remarquables sont ceux de la Corogne & du Ferrol. Celui de la Corogne, surtout, est un des meilleurs de tout l'Ocean. On y remarque un cap fameux, le cap Finisterre (*Finis terræ*, *promontorium Artabrum*, *Celticum*). Les Galiciens passent pour très-bons soldats. Saint-Jacques de Compostelle est la capitale de cette province. (*R.*)

Galice (la Nouvele); contrée de l'Amérique septentrionale, que les Espagnols appelent aussi *Guadalajara*. *Voyez* Guadalajara. (*R.*)

GALITE; petite île d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume de Tunis, à 5. li. de l'île de Tabarca. (*R.*)

GALITSCH; ville de l'empire de Russie, dans la province de son nom, au gouvernement d'Archangel. C'est la *Galata* de Pline, qui dit que la terre de cette île a la vertu de faire mourir les scorpions, insectes venimeux, fort communs en Afrique. *Hist. natur. liv. V*, *chap.* 7. (*R.*)

GALL (Saint), *Fanum Sancti Galli*; ville de Suisse, dans le haut Thurgow, avec une riche & célebre abbaye. Cette ville forme depuis long-temps une république indépendante. Elle s'allia, l'an 1454, avec les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schwitz, de Zug & de Glaris. Sa situation est dans un vallon étroit, sur deux petites rivieres, à 14 li. n. e. de Zurich, 3 du lac de Constance, 46 n. e. de Berne, 25 n. e. de Lucerne. *Long.* 27, 10; *lat.* 47, 38. (*R.*)

La ville de Saint-Gall, est une des plus riches,

des plus marchandes de la Suisse. Il s'y trouve un collége composé de neuf classes, avec une bibliotheque publique. La branche de commerce la plus florissante en cette ville, est celle des toiles, qui y sont la principale source de ses richesses. La ville a un petit & un grand conseil, & il s'y tient des assemblées de la bourgeoisie entiere. Le petit conseil est composé de vingt-quatre persones, & le grand conseil de quatre-vingt-dix. Il s'assemble ordinairement cinq fois l'an, & il s'assemble extraordinairement, lorsque la nécessité l'exige. D'ailleurs tous les bourgeois qui ont au delà de seize ans sont convoqués ordinairement trois fois tous les ans dans l'Église métropolitaine de Saint Laurent. Cette ville envoie un député aux dietes Helvétiques. Elle embrassa la prétendue réforme l'an 1520. La banlieue, qui est très-resserrée, ne produit ni blé ni vin. Les pâturages mêmes n'y servent point à l'entretient du bétail; ils sont convertis en blanchisseries.

Cette ville a produit quelques gens de Lettres connus, comme Vadianus (Joachim), littérateur du XVIe siecle, dont on a des commentaires sur Pomponius-Méla. Il naquit à Saint Gall, en 1484, & mourut en 1551.

L'abbaye de S. Gall est une souveraineté qui s'étend sur un pays de 22 lieues de longueur, sur 5 environ de large, y compris le Tokenbourg; cette souveraineté est distincte & séparée de celle de la ville de Saint Gall, qui forme un état à part. Un mur élevé dans la ville, entre la cité & l'abbaye, y est la limite des deux souverainetés. Dans l'Église de l'abbaye on conserve les ossemens de Saint Gall, qui en fut le fondateur. Ce monastere, de l'ordre de Saint Benoît, est ordinairement pourvu de soixante dix à quatre-vingts religieux, & de vingt freres laïcs. La bibliotheque, outre un grand nombre de livres imprimés, contient mille trente manuscrits, dont plusieurs sur parchemin. Le premier abbé, Ottmayer, ou Othmar, fut établi en 720. C'est du nombre des capitulaires du chapitre qu'on élit l'abbé, qui releve immédiatement du saint-siége. Il n'envoie point de député aux dietes de l'Empire, & il n'est plus ataché, comme il le fut quelque temps, au cercle de Suabe; mais il est allié des Suisses par le traité fait en 1451, avec les cantons du Zurich, de Lucerne, de Schwitzs & de Glaris, sous la protection desquels sont ses états. (*R.*)

(Π) Les Abbés de S. Gall ont pris en 1226 la qualité de Princes de l'Empire, qu'ils portent encore aujourd'hui; ils sont assez puissans; il possedent une grande étendue de pays; & la partie de la ville de S. Gall par laquelle on y entre, est fermée d'un côté par les officiers de l'abbaye; & de l'autre par ceux de la ville.

L'abbaye de S. Gall a été ainsi nommée à cause que S. Gall Irlandois de nation, & disciple de S. Colomban, se retira en ce lieu, dans le septieme siecle, & y bâtit un petit Monastere, qui après sa mort, qui ariva l'an 646, fut appelé la Celle de S. Gall. Les François s'étant rendus maîtres de ce pays en 710, un certain Waltran à qui apartenoit cette solitude, pria le comte Victor, Gouverneur du pays, de donner cette celle à S. Othmar, ce que ce comte acorda l'an 720, & en demanda lui-même la confirmation à Charles Martel, Maire du Palais, qui l'acorda, à condition que S. Othmar y établiroit les observances régulieres, & ce Prince érigea pour cet effet cette celle en abbaye, dont S. Othmar fut le premier Abbé. Pepin, à la priere du prince Carloman son frere, assigna à cette abbaye des revenus considérables. Grosbert élu Abbé en 816, fit exempter par l'Empereur Louis le Débonnaire son abbaye de la jurisdiction des Évêques de Constance; & depuis ce temps-là ce Monastere devint puissant. Ulric d'Altson, que l'Empereur Philippe éleva à la dignité de prince de l'Empire, étendit considérablement son domaine. Il possédoit alors Appenzel, Schvendy, Brusilow, Gonttès, Nimkalbach & Hassem, qui se sont soustraits de son obéissance. Les terres que possede présentement l'Abbé de S. Gall en souveraineté, outre une partie de la ville de S. Gall & son territoire, sont Wile, Gonshufulza, & le comté de Tokembourg, qui renferment plusieurs villages. Depuis que la ville embrassa la prétendue réformation, les Abbés font leur résidence ordinaire à Wyle dans le Thurgow.)

GALLAN; petite ville de France, dans l'Armagnac, élection de Riviere-Verdun, avec une justice royale. (*R.*)

GALLAPAGOS (les Îles de); nom de plusieurs îles de la mer du Sud, sous la ligne, & qui ont été découvertes par les Espagnols, à qui elles apartienent. Elles ne sont peuplées que par quantité d'oiseaux & d'excellentes tortues qui aiment la chaleur. (*R.*)

GALLARDON; petite ville de France dans la Beauce, au pays Chartrain, sur le ruisseau de Voise, à 4 li. de Chartres. (*R.*)

GALLE (Punta de); fort de l'île de Ceïlan, apartenant aux Hollandois, qui en ont chassé les Portugais en 1640. Il est sur un rocher dans un territoire assez fertile, mais infecté de fourmis blanches. *Long.* 97; *lat.* 6, 30. (*R.*)

GALLES (le pays de), autrefois nommé *Cambrie*, en latin *Cambria*, *Vallia*, & en anglois *Wales*; principauté d'Angleterre, bornée à l'est par les comtés de Chester, de Shrop, de Hereford, & de Montmouth; à l'ouest & au nord par la mer d'Irlande, & au midi par le canal de Saint Georges.

Les Romains, maîtres de la Grande-Bretagne, la divisoient en trois parties; savoir *Britannia maxima Cæsariensis*, contenant la partie septentrionale; *Britannia prima*, contenant la méridionale; & *Britannia secunda*, contenant le *pays de Galles*. Ce dernier pays étoit alors habité par les peuples *Silures*, *Dimetæ* & *Ordovices*.

La plupart des Bretons s'y retirerent pour y être à couvert des Saxons, lorsqu'ils envahirent

l'Angleterre; & depuis il a toujours été haibité par leur postérité, les Gallois, qui ont eu leurs princes particuliers jusqu'à la fin du treizieme siecle. Alors Édouard I[er] les réduisit sous son obéissance, & leur pays devint, par conquête, l'apanage des fils aînés des rois d'Angleterre, avec titre de principauté. Cependant ces peuples ne furent jamais vraiment soumis, que quand ils virent un roi Breton sur le trône de la Grande-Bretagne; je veux parler d'Henri VII, qui réunit les droits de la maison de Lancastre & de celle d'Yorck, & conserva la courone qu'il avoit acquise par un bonheur inoui.

Enfin sous Henri VIII, les Gallois furent déclarés une même nation avec l'Angloise, soumise aux mêmes loix, capable des mêmes emplois, & jouissant des mêmes priviléges.

Leur langue est l'ancien breton; & c'est peut-être la langue de l'Europe où il y a le moins de mots étrangers. Elle est gutturale; ce qui en rend la prononciation rude & difficile.

Le pays se divise en douze provinces; six septentrionales, qui forment le North-Wales; & six méridionales, qui constituent le South-Wales; les six provinces septentrionales sont Mongomeri-Shire, Merionyd-Shire, Flint-Shire, Denbigh-Shire, Caernarvon-Shire, Anglesey. Les six méridionales sont, Pembroke-Shire, Carmarthen-Shire, Glamorgan-Shire, Brecknock-Shire, Cardigan-Shire, Radnor-Shire.

Tout le pays est représenté au parlement par vingt-quatre députés. Il s'y trouve beaucoup de Catholiques Romains.

L'air qu'on y respire est sain, & l'on y vit à bon prix. Le sol placé entre le neuvieme & le dixieme climat septentrional, est en général fort montagneux: cependant quelques-unes des vallées sont très-fertiles, & produisent une grande quantité de blé & de pâturages; ses denrées principales consistent en beiliaux, peaux, harengs, coton, beure, fromage, miel, cire, & autres choses semblables.

Ce pays contient aussi de grandes carrieres de pierres de taille, & plusieurs mines de plomb & de charbon. *Voyez-en* le détail dans l'*Histoire naturele* de Childrey, *Paris*, *1667*, *in-12*.

Son étendue fait à peu près la cinquieme partie de l'Angleterre. Elle a trente milles d'Allemagne de long du septentrion au midi, & quatorze dans sa plus grande largeur de l'orient à l'occident. Elle comprend cinquante-huit bourgs à marché, & environ trois cents cinquante mille âmes, qui payent pour la taxe des terres 43,752 liv. sterling. Son port de Milford, *Milford-Haven*, est un des plus sûrs & des plus grands qu'il y ait en Europe.

Le pays de Galles a produit des gens illustres dans les sciences parmi lesquels je me contenterai de nommer Guillaume Morgan, traducteur de la Bible en gallois; Jean Owen, poête latin, connu par ses épigrammes, & le lord Herbert de Cherbury. Ce dernier, né en 1581, & mort en 1648, fut tout ensemble un grand homme de guerre, un habile ministre d'état, & un écrivain très-distingué. Il a écrit l'histoire du regne d'Henri VIII. (*R.*)

(Π) Galles (nouveau pays de); contrée d'Amérique septentrionale. Il y en a deux, l'un au sud de la baie d'Hudson, & l'autre à son nord. L'un est appelé par les Anglois *New South wales*, c'est-à-dire, nouveau pays de Galles au sud; & l'autre *New North wales*, nouveau pays de Galles au nord. *Voyez* les cartes de notre Atlas.)

Galles (les), peuples d'Afrique, dans l'Éthiopie, à l'orient, au midi & au couchant de l'Abissinie: de là vient qu'il faut les distinguer en orienaux, occidentaux & méridionaux.

Ces peuples ennemis de la paix, ne vivent que de leurs brigandages, & sont continuélement en course contre les Abissins. Ils ne cultivent, ni ne moissonent: contens de leurs troupeaux, soit en paix, soit en guerre, ils les chassent devant eux dans d'excellens pâturages; ils en mangent la chair souvent crue & sans pain; ils en boivent le lait, & se nourissent de cette maniere, soit au camp, soit chez eux. Ils ne se chargent point de bagages, ni de meubles de cuisine: des gamelles pour recevoir le lait, voilà tout ce qu'il leur faut. Continuélement prêts à envahir le bien des autres, ils ne craignent point les représailles, dont la pauvreté les met à couvert. Dès qu'ils se sentent les plus foibles, ils se retirent avec leurs bestiaux dans le fond des terres, & mettent un désert entr'eux & leurs ennemis. C'est ainsi qu'on vit autrefois les Huns, les Avares, les Goths, les Vandales, les Normands, répandre la terreur chez les nations policées de l'Europe, & les Tartares orientaux se rendre maîtres de la Chine. Les Galles choisissent un chef tous les huit ans pour les commander, & ce chef ne se mêle d'aucune autre afaire. Son devoir est d'assembler le peuple, & de fondre sur l'ennemi, pour y acquérir de la gloire & y faire du butin.

Telle est cette nation terrible, qui a si bien afoibli le royaume d'Abissinie, qu'il en reste à peine au roi la moitié des états que ses ancêtres ont possédés. Les Galles l'auroient conquis entiérement, si la mésintelligence ne s'étoit pas mise entr'eux. *Voyez* l'*Histoire d'Éthiopie* du savant Ludolf. (*R.*)

(Π) GALLICANO; bourg de l'état de l'Église. Il est dans la Campagne de Rome à deux lieues de la ville de ce nom du côté du levant.)

GALLIPOLI; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, avec un évêché suffragant d'Otrante, un fort, & un port. Elle est sur un rocher environé de la mer, à 12. li. d'Otrante, & 18 de Tarente. *Long.* 35, 45; *lat.* 40, 20. (*R.*)

Gallipoli; ville de la Turquie européene, dans

la Romanie, à l'embouchure de la riviere de Marmota, avec un havre, & un évêché suffragant d'Héraclée. Elle est habitée par des Turcs, des Grecs & des Juifs. Soliman la prit en 1357; c'est la résidence d'un bacha. Elle est sur le détroit de même nom, autrement appelé le *Détroit des Dardanelles*, à 16 li. de Rodisto, 42 de Constantinople, 18 d'Imbro. *Voyez* sur Gallipoli, Thévenot Tournefort & Wheler. *Long.* 44, 34; *lat.* 40 d. 30′ 12″. (*R.*)

GALLOWAY, *Gallovidia*, *Galdia*; province considérable de l'Écosse méridionale, avec titre de comté, sur la mer d'Irlande, qui la baigne au sud & à l'ouest. Elle est bornée à l'est par le Nithsdale; au nord, par les provinces de Kyle & de Carrick. Son terroir fournit beaucoup de blé: on en tire quantité de laines & de chevaux petits, trapus, courts, forts & estimés. C'est un pays montueux, & par-là plus propre à nourir des bestiaux qu'à recueillir des grains: aussi s'y trouve-t-il de bons pâturages. Le poisson d'ailleurs y abonde. Cambden croit que le Galloway est une partie du pays des anciens Novantes; & c'est pour cela que quelques-uns l'ont appelé *Novantum*. Withern est la capitale de cette province. (*R.*)

GALWAY, ou GALLOWAY; contrée d'Irlande, dans la province de Connaught, avec titre de comté, d'environ 30 li. de long sur 16 de large. Ce comté est borné au nord par ceux de Maye & de Roscommon; au sud, par celui de Clark; à l'occident, par l'Océan Atlantique. Il y a plusieurs lacs; il abonde en grains & en pâturages. (*R.*)

GALWAY, ou GALLOWAY; belle, riche & forte ville d'Irlande, capitale de l'ancien royaume & du comté de Galloway, avec un évêché suffragant de Twam, & un grand & bon port, qui la rend la plus marchande d'Irlande. Elle envoie deux députés au parlement: elle est près de la baie de même nom, à 6 li. s. de Twam, 14 o. d'Athlone, 15 n. de Limerick, 34 e. de Dublin. *Long.* 8, 32; *lat.* 33, 12. (*R.*)

GAMACHES, *Gamapium*; bourg ou petite ville de France, sur la Bresle, dans le gouvernement de Picardie, sur les confins de la Normandie, avec titre de marquisat, un beau château, une collégiale & un prieuré. Il est en partie du diocèse de Rouen, & en partie de celui d'Amiens. C'est la patrie du savant François Vatable. (*R.*)

(Π) GAMBARARE; grosse terre dans l'état de Venise peuplée de quatre mille habitans. On l'appeloit autrefois *Fossa Gambaria*. Un noble Vénitien y fait sa résidence en qualité de Podestà. Elle est à trois lieues o. de Venise.

GAMBIE; petite ville d'Afrique, dans la Nigritie, & dans un pays riche en bétail, abondant en gibier & en éléphans, & qui seroit très-fertile en grains, s'il étoit cultivé.

La riviere de Gambie, près de laquelle elle est située, se jete dans la mer, entre le cap Saint & Marie au sud, & l'île aux Oiseaux au nord; e-au nord, & la pointe de Bagnon au sud. Le miquand on est plus avancé, entre la pointe de Barre lieu de son embouchure est par les 13 d. 20′. de *latitude septentrionale*.

Il faut toujours avoir la sonde à la main, dès qu'on est entré dans cette riviere, & observer de se tenir toujours plus près des bancs du nord que de ceux du sud. Cependant les Portugais, les François & les Anglois trafiquent beaucoup, sur ce fleuve: mais ce n'est, à proprement parler, que depuis les bouches de la Gambie jusqu'au royaume d'Angola inclusivement, que les Anglois commercent en Afrique: leurs comptoirs, assez bien fortifiés, envoient à Jamesfort du riz, du miel, qui est le *forgo* des Africains, de l'ivoire, de la cire, & des esclaves qui leur vienent en partie des terres dépendantes du Sénégal. Par le traité de paix conclu en 1783, la France a garanti à l'Angleterre la riviere de Gambie, & le fort James. (*R.*)

GAMMALAMME; ville considérable des Indes, dans l'île de Ternate, l'une des Moluques, apartenant aux Hollandois. (*R.*)

GANARA; ville d'Afrique, dans la Nigritie, sur le Niger, capitale du royaume de ce nom, connu aussi sous le nom de *Royaume d'Ouangra*, d'où l'on tire de l'or, du séné & des esclaves. Elle est forte & bien peuplée. *Long.* 33, 13; *lat.* 12, 20. (*R.*)

GAND, *Gandavum*; en flamand GENDT, ou GHENDT; ville capitale du comté de Flandre, avec un château fort, bâti par Charles-Quint, pour tenir en bride les habitans, & un évêché suffragant de Malines, érigé par Paul IV en 1559. L'Escaut, la Lys, la Lieve, & la Moere, coupent cette ville en vingt-six îles, combinées avec différens canaux. Elle est située à 9 li. s. o. d'Anvers, 11 o. de Malines, 10 & demie n. o. de Bruxelles, 8 s. e. de Middelbourg, & 70 n. e. de Paris.

Cette ville, qui a beaucoup perdu de son lustre, fut prise par Louis XIV en 1678, & rendue à l'Espagne par le traité de Nimegue. Le duc de Marlborough la prit en 1706; les François la reprirent en 1708, & le duc de Marlborough la prit de nouveau la même année: elle le fut encore par les François en 1745.

Charles-Quint, rival de François I[er], plus puissant & plus fortuné, mais moins brave & moins aimable, naquit à Gand le 24 Février 1500. On le vit, dit M. de Voltaire, en Espagne, en Allemagne, en Italie, maître de tous ces états sous des titres différens, toujours en action & en négociation, heureux long-temps en politique & en guerre, le seul empereur puissant depuis Charlemagne, & le premier roi de toute l'Espagne depuis la conquête des Mores, opposant des barieres à l'empire ottoman, faisant des rois, & se dépouillant enfin de toutes les courones dont il étoit char-

gé, aller mourir en solitaire, après avoir troublé l'Europe, & n'ayant pas encore 59 ans.

La patrie de Charles-Quint n'a pas été féconde en gens de lettres célebres. Je ne me rapele parmi les littérateurs que Daniel Heinsius, né à Gand en 1580, & Levinus Torrentius; ce savant, après s'être distingué par quelques ouvrages en vers & en prose, & sur-tout par une édition de Suétone, acompagnée de bonnes notes, mourut le 26 Avril 1595.

La *longitude* de Gand, suivant Cassini, est 21 d. 26', 30"; *lat.* 51 d. 3'.

Sur un des marchés on voit une statue érigée à l'empereur Charles-Quint. L'Église Cathédrale mérite d'être remarquée, & sa chaire fixe les regards des amateurs. Il y a en outre six Églises & une collégiale. L'abbaye de Saint Pierre, aux Bénédictins, est d'une richesse immense. L'abbé a titre de primat de Flandre. Il y a à Gand deux autres abbayes d'hommes, sept autres couvens de religieux, vingt-deux couvens de religieuses, deux maisons de beguines, un séminaire, & divers hôpitaux. Les Jesuites y avoient deux colléges. Le temple apartient à l'ordre de Malte. C'est à Gand que fut conclue, en 1576, la fameuse pacification entre Philippe II & la république des Provinces-Unies.

Entr'autres canaux qui y facilitent le commerce, il faut distinguer le fameux canal qui s'y rend d'Ostende, en passant par Bruges, & qui fut commencé en 1613. Cette ville est fort grande, son circuit en dedans des murs est de quarante-cinq mille six cents quarante pieds romains.

On ne peut voir au clocher de la Cathédrale de Gand, sans surprise, le nombre prodigieux de cloches qui forment une suite réguliere de tons & de demi-tons aussi justes que ceux d'un clavecin. Le carilloneur frape fortement avec le poing sur des especes de touches, qui par le moyen de cordes répondent à des marteaux qui vont tomber sur les cloches. Il y a d'autres touches qu'on met en mouvement avec les pieds pour former la basse. M. Schippon, carilloneur à Louvain, a gâgné un pari assez considérable, après avoir exécuté sur ces cloches un *solo* très-difficile, que M. Kinnir avoit composé pour le violon. (*R.*)

GANDERSHEIM; petite ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel, à 7 lieues s. o. de Goslar, remarquable par son abbaye de filles nobles, fondée l'an 852. Cette abbaye, qui a le titre d'impériale, princiere & séculiere, a un député aux dietes de l'empire.

Cette ville est aujourd'hui sous la protection du duc de Brunswick-Wolfenbutel. *Long.* 28, 10; *lat.* 51, 50. (*R.*)

GANDICOT; ville forte d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, au royaume de Carnate, avec une fameuse Pagode, où l'on voit plusieurs idoles d'or & d'argent. (*R.*)

GANDIE; petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, avec titre de duché, possédée par la maison de Borgia, & une petite université. Elle se déclara pour l'archiduc en 1706, mais les François la prirent après la bataille d'Almanza. Elle est proche la mer, à 22 lieues n. d'Alicante, & 13 s. e. de Valence. *Long.* 17, 55; *lat.* 39, 6. (*R.*)

GANESBOROUGH, ou GAINSBOROUGH; grande ville à marché d'Angleterre, en Lincoln-Shire sur le Trent, à 4 lieues n. o. de Lincoln, 38 n. e. de Londres. *Long.* 16, 45; *lat.* 53, 20.

Patrick (Simon) naquit dans cette ville en 1626, & mourut évêque d'Ely en 1707. On a de lui des commentaires sur le Pentateuque, & d'autres ouvrages. (*R.*)

GANFO; ville de la Chine dans la province de Kiangsi, au département de Kiegan, neuvieme métropole de cette province. Elle est de 3 d. 10' plus occidentale que Pékin, & sa *latitude* est de 27 d. 55'. (*R.*)

GANGARA; royaume d'Afrique dans la Nigritie, vers le pays de Zanfara; il a un roi particulier qui n'est pas fort puissant. On en tire de l'or, du séné, & des esclaves. (*R.*)

GANGE (le); la plus célebre riviere de l'Asie: elle prend sa source dans les montagnes du Caucase, aux confins du grand Thibet, & des états du Mogol qu'elle traverse du nord au sud-est; & après avoir reçu plusieurs rivieres, elle se décharge dans le golfe de Bengale par plusieurs embouchures.

Seleucus Nicanor, qui fit la guerre à Sandrocottus, est le premier qui ait pénétré jusqu'au Gange, & qui ait découvert le golfe de Bengale où se jete ce fleuve. Selon M. de Lisle, la source du Gange est vers le 96 d. *de longit.* & le 35 d. 45' *de latit.* & son embouchure occidentale vers le 106 *de long.* & le 21 d. 15' *de latit.*; son embouchure orientale est vers le 108 d. 25', & par le 22 *de latit.* Son cours, selon le calcul de Varenius, est de 300 milles d'Allemagne.

Ses eaux sont très-belles, & fournissent de l'or & des pierres précieuses. Il a beaucoup de raport avec le Nil; ainsi que ce fleuve il a ses débordemens périodiques, & il nourit des crocodiles. Les Indiens le regardent comme un fleuve sacré, & ils y ont une grande dévotion. Ils prétendent même que ceux qui meurent sur ses bords doivent habiter, après leur décès, une région pleine de délices. De là vient qu'ils envoient des lieux les plus reculés des urnes pleines de cendres de leurs morts, pour les jeter dans le Gange. (*R.*)

GANGEA; une des meilleures villes de Perse, dans la Géorgie, capitale de la province de même nom. Les bazars ou marchés y sont très-beaux, & les maisons entre-mêlées de bocages délicieux. Gangea est dans une grande plaine agréable & fertile, à 66 li. n. e. d'Érivan, 42 s. e. de Teflis. *Long.* 65, 10; *lat.* 41, 32. (*R.*)

GANGES; petite ville de France, au bas Languedoc, dans le diocèse de Montauban, sur l'Aude, à 7 lieues de Montpellier, avec titre de marquisat. Il s'y fabrique beaucoup de bas. (*R.*)

GANJAM ; ville commerçante d'Asie, dans la presqu'île en deçà du Gange, sur la côte de Coromandel, & en particulier sur celle de Gergelin, dans le Mogolistan, à 4 lieues de Brampour. Sa grandeur est médiocre, ses rues sont étroites & mal disposées; mais le peuple y est nombreux. Elle est située à la hauteur de 19 d. 30' nord, sur une petite élévation le long de la riviere de son nom, à un quart de lieue de son embouchure.

Ganjam est célebre par sa pagode, qui est une tour de pierre massive, de figure polygone, haute d'environ 80 pieds, sur 30 à 40 de base. A cette masse de pierre est jointe une espece de salle, où est placée l'idole qui s'appele *Coppal*. Elle est servie par des sacrificateurs ou *devadachi*. Ce sont des filles prostituées, dont l'emploi est de danser & de soner de petites cloches en cadence, en chantant des chansons infâmes dans la pagode. Il regne à Ganjam un déréglement de mœurs qui n'a rien de semblable dans toute l'Inde : le libertinage y est si public, que l'on y crie souvent à son de trompe, qu'il y a du péril à aller chez *les devadachi* qui demeurent dans la ville, mais qu'on peut voir en toute sûreté celles qui desservent le temple de Coppal. (*R.*)

GANKING, ou NGAN-KING ; ville de la Chine, riche & marchande, dans la province de Nanking, dont elle est la dixieme métropole : elle est de 12' plus orientale que Pékin, & au 31 d. 20' de latitude sur le bord septentrional du fleuve Kiang, aux confins de la province de Kiang-Si. (*R.*)

GANNAT ; petite ville de France, dans le Bourbonois, sur les confins de l'Auvergne, avec un chapitre, châtélenie royale, & élection. (*R.*)

GANT ; bourg de France dans le Béarn, à 2 lieues de la ville de Pau : nous n'en parlons que parce qu'il est la patrie de M. de Marca (Pierre), un des plus célebres prélats de l'Église gallicane. On sait qu'après avoir été conseiller d'état & marié, il eut plusieurs enfans, devint veuf, & entra dans l'Église ; obtint l'archevêché de Toulouse, & étoit nommé à celui de Paris, lorsqu'il mourut en 1662, âgé de 68 ans. Son livre, intitulé *Marca hispanica*, est plein de savantes observations géographiques ; & son traité de la concorde de l'empire & du sacerdoce, *de concordia sacerdotii & imperii*, est très-estimé; il faut l'avoir de l'édition de M. Baluze, 1704. Enfin, son *histoire du Béarn* est la meilleure que nous ayons. L'abbé Faget a écrit la vie de M. de Marca; on peut la consulter. (*R.*)

GANXUNG, ou GANXUN ; cité de la Chine, dans la province de Queichen, dont elle est la quatrieme cité. Elle est de 12 d. 6' plus occidentale que Pékin, & compte 25 d. 25' de *lat.* (*R.*)

GAOGA, quelques-uns écrivent KAUGHA ; royaume d'Afrique, dans le Désert, à l'extrémité orientale de la Nigritie, borné par le royaume de Bornou, le pays de Berdoa, une partie de l'Égypte, la Nubie, & le royaume de Gorgan. Les habitans sont barbares, & grôssiers. Il a pour ville unique connue Gaoga. Au nord de cette ville, on voit encore quelques vestiges de l'anciene Cyrene, capitale de la Lybie Cyrénaïque, & qui étoit autrefois une des villes principales de la fameuse Pentapole de Lybie. Le lac de Gaoga est par le 43 d. *de long.* & le 16 d. *de latit.* septentrionale.

Quoique M. de Lisle identifie Kaugha avec Ganga, M. Sanson dans ses *cartes*, & M. l'abbé Lenglet dans sa *géographie*, placent Kangha dans le désert de Borno, qui confine au désert de Gaoga. Au reste, il faut bien se garder de confondre le royaume de Ganga avec le royaume de Gago qui est environ à 500 lieues à l'occident. (*R.*)

GAP, *Vapincum*, de *Vapincum* s'est formé Gap, comme *gâter* de *vastare*. Valois, *notit. gall. p.* 584. C'est une anciene ville de France en Dauphiné, capitale du Gapençois, avec un évêché suffragant d'Aix. Le Gapençois, *Vappincensis pagus*, a titre de comté, & l'on sait que le parlement de Provence a inutilement réclamé cette petite contrée, comme usurpée par le parlement de Grenoble. Elle est parsemée de montagnes & de vallées qui donnent du blé, des pâturages & du gibier. Son étendue est de 11 lieues de longueur, sur 7 de largeur.

Gap est au pied d'une montagne, sur la petite riviere de Beny, à 10 li. de Sisteron, & 8 d'Embrun, 20 de Grenoble. *Long.* 23 d. 44', 23"; *lat.* 44 d. 35', 9".

Les *Caturiges* & partie des *Tricorii* en furent les anciens habitans. Annibal entra dans le territoire des Tricastins, de là il s'avança dans celui des Vocontiens. Les Bourguignons, ensuite les rois Carlovingiens, les comtes de Provence, & après eux, les comtes de Forcalquier ont possédé ce pays. Louis XI, & son fils Charles VIII en eurent la souveraineté après la mort de Charles du Maine, neveu du roi René, comte de Provence.

Les évêques de Gap, dont la ville étoit de la seconde Narbonoise, ont toujours reconu les archevêques d'Aix pour métropolitains.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi, d'un bailliage. Elle a un séminaire, dirigé par les prêtres de la Doctrine chrétiene, plusieurs Églises, & quatre couvens. Le diocèse renferme deux cents vingt-neuf paroisses. Le revenu de l'évêché est de 20,000 liv. Le duc de Savoie prit Gap en 1692, & la brûla en grande partie, mais elle a été rebâtie plus belle qu'elle n'étoit auparavant. (*R.*)

GAPENÇOIS. *Voyez* l'art. précédent.

GARACK ; île du golfe persique, à peu près également éloignée des côtes de Perse & de l'Arabie, à 18 li. ou environ de l'embouchure de l'Euphrate ; on y fait la pêche des perles. *Long.* 67, 15 ; *lat.* 28, 45. (*R.*)

GARCIS ; petite ville d'Afrique assise sur un roc, près la riviere de Malacan, dans la province de Cutz, au royaume de Fez. Elle est dans les cartes

cartes de la Lybie de Ptolémée, à 11 d. de *long.* & 32 d. 40' de *latit.*, sous le nom de *Galasa*. (*R.*)

GARD (le); abbaye de France, au diocèse d'Amiens, sur la Somme. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 14,000 liv. (*R.*)

Gard (pont du); aqueduc fameux, situé en Languedoc, à 3 lieues au nord de Nîmes, sur la riviere de Gardon. C'est un des plus beaux monumens d'antiquités romaines qui existe. Il est composé de trois rangs d'arches, les unes au dessus des autres. Le premier, placé au fond de la vallée, est composé de trois arches, le second de onze, le troisieme de trente-cinq. Il servoit à conduire à Nîmes les eaux de la fontaine d'Eure pardessus la vallée où coule le Gardon, profonde de cent soixante pieds. (*R.*)

GARDE (la); château d'Italie au Véronois, dans les états de Venise. Elle est située sur un grand lac auquel elle donne son nom, à 7 lieues n. e. de Vérone. *Long.* 28, 16; *lat.* 45, 35. (*R.*)

(π) Le lac de Garde est entre Vérone & Brescia. C'est un des grands lacs d'Italie & peut-être le plus riant par sa situation. Il est formé par le fleuve Sarca dans le Trentin; le Mincio en sort pour former depuis un nouveau lac aux environs de Mantoue. Le lac de Garde a 30 milles de long & dix dans sa plus grande largeur: en quelque partie il est assez plus étroit.)

GARDE-DE-DIEU (la); abbaye de France, au diocèse de Cahors. Elle est de l'ordre de S. Augustin, & vaut 4000 liv. (*R.*)

GARDELEBEN, ou Gardelegen; petite ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, sujete au roi de Prusse. Son commerce principal consiste en houblon, & en excellente biere. Elle est sur la Milde, à 15 lieues n. o. de Magdebourg, 22 n. e. de Brunswick. *Long.* 29, 20; *lat.* 52, 44. (*R.*)

GARDENSÉE, ou Garnsée; ville du royaume de Prusse, dans le bailliage de Marienwerder, à la droite de la Vistule, dont elle n'est pas éloignée, & dont elle tire pour le commerce des facilités considérables. Les Polonois l'appelent en leur langue *Schlemno:* elle a des environs agréables & fertiles, & un château qui passe pour fort ancien. (*R.*)

GARDIOLE (la); petite ville de France dans le Languedoc, au diocèse de Lavaur. (*R.*)

(π) GARDONE; bourg bien bâti dans l'état de Venise au territoire de Bresse. Il y a des Couvens de PP. Mineurs. Elle entretient un grand commerce, & on y travaille toujours une quantité prodigieuse d'armes à feu.

GARED; nouvele petite ville d'Afrique dans la Barbarie au royaume de Maroc, dans la province de Suz, remarquable par ses moulins à sucre. Elle a été bâtie par le chérif Abdalla qui régnoit du temps de Marmol. *Long.* 8, 40; *lat.* 29, 11. (*R.*)

GARET; contrée d'Afrique dans la Barbarie, au royaume de Fez. Mellia, Casaca, Tesota & Maggéa, ou Tezor & Megué en sont les villes principales. Cette province, baignée au nord par la Méditerranée, est bornée e. par la riviere de Mulvia, qui la sépare de la province d'Errif. Le Garet a de bonnes mines de fer, & des montagnes qui sont cultivées. *Voyez* Marmol, *liv. IV*, *chap. xcxvj.* (*R.*)

(Π) GARFAGNANE ou Carfagnana; sous ce dernier nom, on a parlé, dans le tom. 1 prem. part. de la *Géographie*, d'une petite ville. C'est une faute des éditeurs François qui nous a échapé, en réimprimant ce volume-là. La Garfagnane, comme on l'appele aujourd'hui, n'est pas une petite ville, mais une province d'Italie, entre les états de Toscane, de Lucques, de Masse & de Modene. Elle est divisée en quatre vicaries, & tout le pays est composé de, près à quatre-vingt-dix communautés. Elle étoit autrefois sujete à la république de Lucques. Mais, en 1429, la plus grande partie se soumit au Marquis de Ferrare Nicolas III[e]. Depuis ce temps-là la Garfagnane a été toujours comprise parmi les états de cette famille; quoique la République de Lucques ait tenté plusieurs fois de l'en dépouiller. La capitale de la Province est Castelnuovo, grôs bourg & bien peuplé où réside le gouverneur général. M. l'abbé Pacchi a donné derniérement au public une très-savante histoire de la Garfagnane.)

GARGAN; montagne d'Italie, dans la Capitanate, au royaume de Naples, près de Manfredonia. Pomponius-Méla & Pline le nomment *garganus mons*. Il étoit couvert de forêts de chênes: *aquilonibus querceta Gargani laborant*, dit Horace. Cette montagne s'appele aujourd'hui le mont Saint-Ange, *monte di Sant'Angelo*; & le promontoire de cette montagne qui s'avance dans la mer Adriatique, *capo viestice*. (*R.*)

GARGANVILLARD; petite ville de France, dans l'Armagnac, élection de Riviere-Verdun. (*R.*)

GAGARA; le plus haut promontoire du mont Ida dans la Troade, & l'un des quatre qui partant de cette montagne s'avancent dans la mer. (*R.*)

GARILLAN (le), en italien *Garigliano*; riviere d'Italie au royaume de Naples. Elle étoit connue des anciens sous le nom de *Liris:* Horace l'appele *Taciturnus*, qui roule sans bruit ses eaux paisibles. Il traverse le pays des Herniques, des Volsques & des Ausoniens. Sa source est dans l'Abruzze, & son embouchure dans la terre de Labour. Il passe à Sora, & reçoit le Sacco, qui est le *Trerus* des Latins. Enfin, après s'être accru par beaucoup de petites rivieres, il se jete dans la mer à l'orient de Gaïete. (*R.*)

(Π) GARIOCH; petite contrée d'Écosse dans la province de Buchan, dont elle fait partie.)

GARIZIM; mont de la Palestine près de Sichem, dans la tribu d'Éphraïm, & dans la pro-

vince de Samarie. Cette montagne étoit célebre par le temple que les Samaritains y avoient construit pour l'oppofer à celui de Jérufalem. Hincan renverfa de fond en comble ce temple, deux cents ans après qu'il avoit été bâti par Manaffés, fous le regne d'Alexandre le Grand. Les curieux doivent lire la differtation de M. Réland fur le mont Garizim. (*R.*)

GARNESEY, ou GUERNESEY (l'île de), *Sarnia*; île de la Manche fur la côte de France, apartenant aux Anglois. Elle a environ 18 li. de long, & la forme d'un lut. Sa capitale s'appele *Saint-Pierre*. On fait dans cette île un commerce affez confidérable; on y trouve l'éméril, qui eft d'un grand ufage pour polir l'acier, le fer, le verre, & les pierres les plus dures. Garnefey eft fituée à 6 lieues de l'île de Jerfey, 8 du Cotentin, 15 de Saint-Malo. *Long.* 14, 48—15, 5; *lat.* 49, 20—49, 30.

La nature a fortifié cette île par les rochers efcarpés qui l'entourent. Son commerce eft plus confidérable que celui de Jerfey, parce qu'elle a un port plus commode, dont l'accès eft défendu par des forts. (*R.*)

GARNISONS (état des); pays d'Italie en Tofcane, fur les bords de la mer. C'eft la partie du Siénois que Philippe II fe réferva, lorfqu'après avoir fubjugué la république de Siene, il en mit les domaines fous la dépendance du grand duc. Il apartient aujourd'hui en fouveraineté au roi de Naples. Orbitello en eft la capitale. (*R.*)

GARONNE (la), *Garumna*, *Varumna*; grande riviere qui prend fa fource dans les Pyrénées & dans la Catalogne, au val d'Aran; elle baigne le haut Languedoc, & la Guienne qu'elle divife en feptentrionale & méridionale; elle traverfe le pays de Comminges, paffe à Saint-Gaudens, à Toulouse, à Agen, arofe le Bazadois, fe rend à Bourdeaux, & fe jete enfin dans la mer, à 20 lieues au deffous de cette ville, après s'être jointe à la Dordogne, au bec d'Ambez. Les principales rivieres qu'elle reçoit font le Tarn, l'Olt, la Dordogne, la Beze & la Gers. Depuis le village de Gironde & le Bec d'Ambez, elle porte le nom de *Gironde*: c'eft fur cette riviere que de temps à autre il remonte de la mer une efpece de réflux d'eaux, qu'on nomme dans le pays, *le mafcaret*. *Voyez* MASCARET.

La Garonne, felon l'anciene géographie, féparoit le pays des Celtes de celui des Aquitains, & avoit fon cours dans le pays des Bituriges, dont les Aquitains faifoient partie. *Voyez* là-deffus M. de Valois, *notit. Gall. p.* 221, &c. (*R.*)

GARSTRANG; ville d'Angleterre, dans la province de Lancaftre, fur la riviere de Wyre, non loin de la mer d'Irlande; il s'y tient marchés & foires. Il s'extrait de bon fel des fables de fon voifinage; & fes habitans, moitié marins, fe livrent avec fuccès à la pêche des perles. *Long.* 14, 55; *lat.* 53, 50. (*R.*)

GARTZ; petite ville de l'île de Rugen, fur les côtes de la Poméranie citérieure. Elle eft fujete aux Suédois, & elle eft fituée fur l'emplacement de l'anciene Carentz, *Carentia*, qui fut détruite & rafée au XIIe fiecle, par les ducs de Poméranie. (*R.*)

GARTZ, *Gartia*; ville d'Allemagne dans la Poméranie citérieure, & dans la principauté de Stetin, aux confins de la Marche de Brandebourg, fur l'Oder. Elle eft fujete au roi de Pruffe, & elle eft environée de montagnes bien cultivées. *Long.* 34, 44; *lat.* 53, 13. (*R.*)

GASCOGNE (la), *Vafconia*; grande province de France qui fait partie du gouvernement général de Guienne; elle eft entre la Garonne, l'Océan, & les Pyrénées; les géographes l'étendent plus ou moins, & la divifent en haute & baffe, ou en Gafcogne proprement dite, & Gafcogne improprement dite. La Gafcogne proprement dite comprend, fuivant plufieurs auteurs, les Landes, la Chaloffe, le Turfan, le Marfan, & le pays d'Albret: la Gafcogne improprement dite ajoute à ce pays le pays des Bafques, le Béarn, la Bigorre, le Comminges, l'Armagnac, le Condomois, le Bazadois, & le Bourdelois. On comprend auffi quelquefois, d'une maniere très-impropre, fous le nom de Gafcogne, le Languedoc, la Guienne entiere, & tout ce qui eft au fud de la Loire, à caufe de l'accent. Les Gafcons ont beaucoup de vivacité dans la répartie. Leur exagération familiere en fait de bravoure, a fait donner le nom de gafconade à tout ce qui fent le fanfaron.

La Gafcogne a pris ce nom des Gafcons ou Vafcons, peuples de l'Efpagne tarragonoife, qui s'en emparerent; ils defcendirent fous les petits-fils de Clovis, vers la fin du VIe fiecle, des montagnes qu'ils habitoient dans le voifinage des Pyrénées, fe rendirent maîtres de la Novempopulanie, & s'y établirent fous un duc de leur nation. Théodebert & Thierri les ataquerent en 602, & les vainquirent; mais ils fe révolterent enfuite plufieurs fois, & ne céderent qu'à Charlemagne. *Voyez* l'abbé de Longuerue, *defcript. de la France*; Hadrien de Valois, *notit. Galliæ*; & M. de Marca, *hift. de Béarn.*

Grégoire de Tours eft le premier écrivain dans lequel on trouve le nom de Gafcogne. Ces peuples ont apporté d'Efpagne l'habitude qu'ils ont encore de confondre l'*V* & le *B*; & c'eft ce qui a donné lieu à la plaifanterie de Scaliger: *felices populi, quibus bibere eft vivere*. *Voyez* GUIENNE. (*R.*)

GASPÉSIE (la); province de l'Amérique feptentrionale, bornée au nord par les monts Notre-Dame; au nord-eft par le golfe de Saint-Laurent; au fud, par l'Acadie; à l'oueft, par le Canada: elle eft habitée par des fauvages robuftes, adroits, & d'une extrême agilité; ils campent tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre; ils vivent de la chaffe & de la pêche, fe barbouillent de noir &

de rouge, se font percer le nez, & y atachent des grains en guise de pendans. Ils adorent le soleil. Ce pays s'avance beaucoup dans les terres. Le P. Leclerc, Récollet, en a donné une description qui paroit romanesque. (*R.*)

GASTEIN; lieu très-renomé, à cause de ses bains, dans l'archevêché de Saltzbourg. (*R.*)

GASTINE; abbaye de France, au diocèse de Tours. Elle est de l'ordre de S. Augustin, & vaut 3500 liv. (*R.*)

GATE (les montagnes de); longue chaîne de montagnes en Asie, dans la presqu'île en deçà du Gange, qu'elle divise dans toute sa longueur, en deux parties fort inégales. Celle qui est au couchant est appelée *la Côte de Malabar*, l'autre est celle de Coromandel. Les voyageurs nous disent que le pays séparé par cette chaîne de montagnes a deux saisons très-differentes dans le même temps; tandis que l'hiver regne sur la côte de Malabar, la côte de Coromandel qui est au même degré d'élévation, jouit d'un agréable printemps: mais cette diversité de saisons dans un même temps & en des lieux si voisins, n'est pas particuliere à cette presqu'île. La même chose arive aux navires qui vont d'Ormus au cap de Rosalgate, où en passant le cap, ils passent tout-à-coup d'un très-beau ciel à des orages & des tempêtes éfroyables. Des montagnes de Gate, il sort un grand nombre de rivieres qui arosent la presqu'île. (*R.*)

GÂTINOIS (le), *Vastinium*; province de France d'environ 18 lieues de longueur, sur 12 dans sa plus grande largeur, bornée au nord par la Beance, au sud par l'Auxerrois, à l'est par le Sénonois, à l'ouest par le Hurepoix, & la riviere de Vernison. Cette province se divise en Gâtinois françois, & en Gâtinois Orléanois. Il abonde en blés, prairies, pâturages, rivieres, & en excellent safran.

Remarquons en passant que le Gâtinois tire son nom du mot *gastine*, qui signifie *lieu d'une forêt où le bois a été abatu*. Des mots latins, *vastum*, *vastare*, ravager, nos vieux François firent les mots de gast, guast, guaster, d'où sont venus les mots de dégât & de gâter. Ensuite il est arivé qu'après que plusieurs lieux incultes ont commencé à être cultivés, on leur a conservé le nom de gastine, assez commun en Touraine, Beauce, le Maine, &c.

Le Gâtinois, du temps des Romains, avoit une bien plus vaste étendue qu'à présent; il étoit alors presque tout couvert de bois & de pâturages.

D. Guillaume Morin, prieur de Ferrieres, a fait l'histoire générale du pays de Gâtinois, Sénonois & Hurepoix: c'est un ouvrage curieux, & qui mérite d'être lu. (*R.*)

GAU, Go, Gow, ou Gou; terminaison de plusieurs noms géographiques. Ce que les Celtes, c'est-à-dire, les Gaulois, les Germains appeloient *Gau*, *Go*, *Gow*, ou *Gou*, les Latins le nommoient *Pagi*; le peuple entier se nommoit *civitas*, & se divisoit *in pagos*; c'est dans ce sens que Jules-César dit que les Helvétiens étoient partagés *in quatuor Pagos*, en quatre cantons.

De ces Gau, Go, Gow, Gou, est venue la terminaison à plusieurs noms géographiques: telle est par exemple l'origine de la distinction établie en Frise, d'Ostergo & de Westergo, c'est-à-dire, le canton oriental & le canton occidental. Il faut raporter à la même origine le nom de Rheingau, donné au canton qui est entre Maïence & Baccharach; celui de Brisgaw que porte le canton situé en Souabe, entre le Rhin & la Forêt-Noire; celui de Sundgau, qui désigne le pays situé en Alsace, entre le Rhin, l'évêché de Bâle & la Lorraine; ceux d'Argow & de Turgow en Suisse, &c. Remarquez que cette terminaison en Gou, ou Gau, est particuliere à l'Allemagne & aux pays dont la langue est dialecte de l'allemand.

Ces Gau ou *Pagi* avoient anciénement leurs chefs, qui tous ensemble en choisissoient un d'entr'eux pour commander la nation. Les Francs & les Allemands ayant établi chez eux l'état monarchique & héréditaire, conserverent l'anciene coutume de donner à chaque canton un chef, mais avec de nouveaux titres; & c'est par cette raison qu'avec le temps cette premiere division a disparu dans beaucoup d'endroits, quoique dans le fond elle ait été conservée sous d'autres noms, comme de duché, de comté, &c. *Voyez* Fief. (*R.*)

GAUDENS (Saint), *fanum Sancti Gaudentii*; petite ville de France, capitale du Nébousan. Les états du pays s'y tienent. C'est la patrie de Saint Rémond, fondateur de l'ordre de Calatrava, en Espagne. Elle est sur la Garonne, à 2 lieues n. de Saint-Bertrand. *Long.* 18 d. 36'; *lat.* 43 d. 8'. (*R.*)

(Π) GAUDENZIO (Saint). Gros château bien bâti dans la Toscane. Il est serré des Alpes dans une situation fort élevée. Ses environs sont assez fertiles & produisent des huiles très-recherchées & des vins généreux. L'Église Cathédrale est magnifique. Il y a un hôpital pour les enfans trouvés & on y tient deux gros marchés par an.)

GAUJAC; petite ville de France en Gascogne dans la Chalosse.

GAURE (Pays de); *Gaurensis*, ou *Verodunensis comitatus*; contrée de la Gascogne, dans l'Armagnac, renfermant le petit pays de Lomagne: Verdun en est la capitale. Ce pays est séparé du haut Languedoc par la Garonne. Selon quelques géographes, c'est le pays des *Garites* de César; d'autres prétendent que les Garites étoient dans le territoire de Lectoure. M. de Valois n'a osé prendre parti entre ces deux opinions. (*R.*)

GAURES, ou Guebres, (les); peuples dispersés dans l'Asie, principalement dans la Perse & dans les Indes. C'est un reste des anciens Perses. Ils ont une grande vénération pour le feu, & une grande prédilection pour l'agriculture. Ils regardent

Zoroaſtre comme leur fondateur ; leurs mœurs ſont douces & ſimples : ils ſont robuſtes, laborieux, mais ignorans, perſécutés par les Mahométans, & preſque tous miſérables. Ils vivent ſous la conduite de leurs anciens, & regardent Alexandre le grand & Mahomet comme deux ſcélérats, & n'en parlent jamais qu'avec mépris. Ils ne ſe marient qu'à des perſones qui ont été élevées & qui perſéverent dans leur religion. (*R.*)

GAVE (le) ; ce nom eſt commun à pluſieurs rivieres de Béarn, qui toutes ont leurs ſources dans les Pyrénées, aux confins de l'Aragon : telles que ſont le Gave d'Aſpe, le Gave d'Oſſau, le Gave d'Oléron, le Gave de Pau. La rapidité de ces Gaves eſt cauſe qu'ils ne portent point bateaux ; mais ils ſont très-poiſſoneux.

Au reſte, le mot Gave a encore une autre ſignification en Béarn, car ſelon M. l'abbé de Longuerue, „ le diocèſe de Leſcar, s'appele le Gave „ Béarnois. On donne en ce pays le nom de Ga- „ vera à des rivieres qui coulent dans les vallées „ des Pyrénées... À l'occident du Gave Béarnois „ eſt le Gave autrefois Vicomté d'Oléron „. *Voyez deſcrip. de la France* par Longuerue, *pag.* 210, *premiere partie*. (*R.*)

GAYHENHAUSEN ; ancien comté de Suabe, dans l'évêché d'Augsbourg, près de Mindelheim. (*R.*)

GAZE ; anciene ville d'Aſie, dans la Paleſtine, à environ une lieue de la mer, avec un port qu'on appele *la nouvele Gaze*, *Majuma* & *Conſtantia*. Elle eſt aujourd'hui fort petite ; mais on peut juger par ſes ruines de ſon anciene grandeur. Il y a près de la ville un château, qui eſt la réſidence d'un Pacha. Elle eſt à 20 li. ſ. o. de Jéruſalem. *Long.* 52, 30 ; *lat.* 31$\frac{1}{2}$, 28. (*R.*)

GAZNAH ; ville d'Aſie, en Perſe, & dans la province de Zableſtan. Naſſir Edden & Ulug Beig lui donnent 104 d. 20' de *long.* & 33 d. 35' de *lat.* (*R.*)

GDOW ; ville de l'empire de Ruſſie, en Europe, dans le Gouvernement de Novogrod, & dans la province de Pleskow, ſur la Gdowka. Elle a dans ſon reſſort Kobylie, ville ſituée au bord du lac de Peipus, mais qui, ruinée dans les précédentes guerres, n'a plus de reſſources en elle-même, & ne laiſſe pourtant pas encore que de donner ſon nom à un certain diſtrict.

GEARON ; ville de Perſe, au Farſiſtan, entre Schiras & Bander-Congo, dans un terrain qui produit les meilleures dattes de toute la Perſe. *Long.* 72, 32 ; *lat.* 28, 25. (*R.*)

GEBHA ; anciene ville ruinée de Barbarie, au royaume de Fez, dans la province d'Erril, à 8. li. de Vélez, du côté du levant. Il y a tout près de cette ville un cap, que les anciens appeloient *le cap des Oliviers*, à cauſe de la quantité d'oliviers ſauvages qui y ſont. Ptolémée donne à Gebha 9 d. de *long.* & 34 d. 56' de *lat.* (*R.*)

GEDDA. *Voyez* Gioddah.

GEELMUYDEN ; petite ville des Pays-Bas, dans l'Overyſſel, à l'embouchure du Wecht, dans le Zuyderzée, à une lieue de Kampen. *Long.* 23, 28 ; *lat.* 53, 37. (*R.*)

GEERTSBERGHE, *Geradimontium* ; ville des Pays-Bas autrichiens, dans le comté de Flandres & dans le quartier de Gand, ſur la riviere de Dender, qui la partage en haute & baſſe ville. Elle exiſte dès l'an 1068, & elle a joui long-temps de beaucoup de réputation, eu égard aux belles tapiſſeries & autres étofes très-eſtimées, qu'elle fabriquoit ; mais cet avantage s'étant perdu dans les fréquens bouleverſemens opérés dans la contrée depuis deux ſiecles, par les guerres inteſtines & étrangeres, ce qui lui reſte aujourd'hui de conſidération, repoſe uniquement ſur ſon abbaye de Saint Adrien, la ſeconde ou la troiſieme en rang dans le pays, & ſur quarante-cinq villages dont elle eſt le chef-lieu. Parmi ces villages, il en eſt un qui porte le titre de principauté ; c'eſt celui de Steenhuyſe : & il en eſt pluſieurs qui portent celui de baronie, atteſtant par-là ſans doute l'habileté des ſouverains, autant que la vanité des ſujets. (*R.*)

GEERVLIET ; petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande & dans l'île de Putten, dont elle eſt le chef-lieu. Incendiée l'an 1643, elle a été rebâtie dès-lors avec propreté & ſolidité ; mais elle eſt reſtée ſans fortifications. (*R.*)

GEFLE, Giawle, ou Gevalie ; ville du royaume de Suede, dans le Nordland & dans la Geſtricie, vers l'endroit où le golfe de Bothnie reçoit la riviere de Gesleiſch abondante en ſaumons, & forme les petites, mais jolies îles d'Alderholm & d'Islandsholm. Cette ville paſſe pour une des plus anciennes du royaume ; Stockolm lui eſt, dit-on, poſtérieure de trois cents ans, & de tout temps elle prétend avoir joui du droit d'étape. Elle eſt munie d'un très-bon port, & tous ſes habitans ſont ou commerçans, ou marins. La pêche ſur-tout les exerce, & la tribu de ceux qui s'y adonent, comprend les deux tiers des bourgeois. La plupart des maiſons de cette ville ſont de bois, ou moitié bois & moitié pierre. Elle eſt fort peuplée, & pourvue d'un collége très-bien inſtitué pour l'éducation de la jeuneſſe ; elle a un hôpital bien dirigé, & un château, où le gouverneur de la province tient ſon ſiége. Elle prend à la diete la douzieme place dans l'ordre des villes. (*R.*)

GEFOEL ; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, au comté de Voigtland, entre Hof & Plauen. (*R.*)

GEFRÉES ; ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de Brandebourg-Bareith, vers la haute Saxe. Elle fut à peu près toute réduite en cendres, l'an 1757 ; mais réparée aſſez promptement ; elle n'en a pas moins continué à ſervir de ſiége à un grand-baillif, qui a ſous ſes ordres les villes de Berneck & de Gold-Cronach, avec le bailliage de Stein. (*R.*)

GEGENBACH, ou GENGENBACH; petite ville libre impériale d'Allemagne, dans la Suabe, & dans l'Ortenaw, sous la protection des princes de Furstemberg. Il y a dans cette ville une célebre abbaye, immédiate de l'ordre de S. Benoît, fondée en 712 par un comte d'Alsace, & bâtie en 742 par un évêque de Strasbourg, pour la seule noblesse. L'abbé obtint de l'empereur Rodolphe premier, en 1278, qu'aucun sujet ni vassal ne pût appeler de ses jugemens. Ce prélat est membre des états de l'Empire. Elle est sur le Kintsig, à 6 lieues s. de Strasbourg, 10 n. e. de Fribourg. *Long.* 25 d. 40', 58"; *lat.* 48 d. 24', 50". (*R.*)

GEHMEN; seigneurie immédiate de l'empire d'Allemagne, située dans le cercle de Westphalie, & dans l'enceinte de l'évêché de Munster, le long de la riviere d'Aa. Les comtes de Limbourg-Styrum en sont en possession, & en prenent lieu de siéger & de voter aux dietes. Elle est de peu d'étendue, ne comprenant que quatre villages, avec le bourg & le château de Gehmen, où résident les souverains; mais elle est une des plus ancienes de l'empire. (*R.*)

GEHREN; bourg & bailliage d'Allemagne, en Thuringe, dans la principauté de Schwartzbourg-Sondershausen, au cercle de haute Saxe. C'est un fief de l'empire; il est considérable par ses forêts, par ses mines de fer, & par ses grôsses forges; & il renferme trois grôs bourgs à marché, avec deux châteaux de plaisance, à l'usage des princes du pays. Il s'y débite une grande quantité de réglisse. (*R.*)

GEILDORFF; petite ville d'Allemagne, dans la seigneurie de Limbourg. *Voyez* CAILENDORF. (*R.*)

GEINE; maison de chasse, dans la principauté de Zell, au bailliage de Lechau, dans le cercle de basse Saxe. (*R.*)

GEISLENGEN; ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe, à 7 li. n. o. d'Ulm. *Long.* 27, 37; *lat.* 48, 38. (*R.*)

GEISMAR, ou HAUT-GEIMAR; petite & ancienne ville d'Allemagne, au landgraviat de Hesse-Cassel, chef-lieu d'un bailliage dans la basse Hesse. Il y a de bonnes eaux minérales. (*R.*)

GEISS; petite ville d'Allemagne, dans l'état de l'abbé de Fulde. Elle est dans une jolie situation, sur une hauteur, près de l'Ulster. (*R.*)

GEITHEN, ou GEITHAHN; petite ville d'Allemagne, en Misnie, dans le cercle de Leipsick, à 2 li. de Rochlitz. C'étoit autrefois une fameuse forteresse des Vandales. (*R.*)

GELLENHAUSEN. *Voyez* GELNHAUSEN.

GELLIWARE; c'est le nom de l'un des deux pastorats de la Lapponie Lulée, soumise à la Suede. Une grande mine de fer découverte dans ce lieu, le fit établir l'an 1742; l'on y transporta des colons, auxquels on imposa la tâche de travailler la mine, & que l'on chargea de payer un léger tribut à la courone: ils y occupent deux vallées, que l'on croit placées sous le cercle polaire, & qui sont à seize ou dix-huit milles nord-ouest de la ville de Lulée. (*R.*)

GELNHAUSEN, *Gelnusa*; petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, avec un château bâti par l'empereur Frédéric, dans la Wétéravie. D'abord impériale, soumise ensuite à différens seigneurs qui la possédoient par indivis, libre de nouveau, pour passer ensuite sous la domination de la maison de Hesse-Cassel; elle est réhabilitée, & jouit aujourd'hui de son ancienne dignité de ville impériale. Elle est sur le Kintzig, à 10 li. n. de Hanau, & 10 n. d'Aschaffenbourg. *Long.* 26, 48; *lat.* 50, 20. (*R.*)

GEMAAJEDID; ville & place forte d'Afrique, bâtie sur une haute montagne; elle est marchande, assez bien peuplée, & située à vingt-cinq milles de Maroc. Au milieu est une belle mosquée, & le palais du prince. On nourit des troupeaux de chevres sur la montagne, & c'est une des plus riches habitations du mont Atlas; elle paye tous les ans, avec ses villages, trente-cinq mille pistoles à son prince. (*R.*)

GEMBLOURS, *Gemblacum*; petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, avec une abbaye de l'ordre de Saint Benoît, qui est remarquable par son ancienneté, & pour avoir donné des hommes illustres à l'Église. L'abbé jouit du titre de comte, & tient le premier rang dans les états de Brabant. Dom Juan d'Autriche gâgna près de Gemblours une bataille sur l'armée des États-Généraux en 1678. Elle est sur l'Orne, au diocèse de Namur, à 7 li. s. de Louvain, 4 n. o. de Namur, 9 s. de Bruxelles. *Long.* 22, 20; *lat.* 50, 32. (*R.*)

GEMMI (le); grande riviere des Indes, qui a sa source dans les montagnes qui sont au nord de Dehli, se dirige vers cette ville, devient ensuite un fleuve considérable, passe à Agra, & se jete enfin dans le Gange: c'est vrai-semblablement le *Jomanes* de Pline. (*R.*)

GEMMI (mont); haute & fameuse montagne de Suisse, dans la grande chaîne qui sépare le canton de Berne du Valais. C'est un passage aussi pittoresque que difficile, pour pénétrer des terres de Berne chez les Valaisans. (*R.*)

GEMINIANO (San); petite ville d'Italie, en Toscane, dans le Florentin, sur une hauteur. Il y a de beaux édifices, & dans les environs une mine de vitriol. (*R.*)

GEMMINGEN, *Gimminga*; petite ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, entre Hailbron & Philipsbourg. *Long.* 26, 56; *lat.* 9, 7. Cette ville, qui est dans le bailliage de Belten, apartient aux Barons de Gemmingen. (*R.*)

(Π) GEMONA; ancien bourg des Carniens. Il est dans le Frioul, province de l'état de Venise en Italie, au levant du Tajamento, sur la route qui conduit en Allemagne. Il est bien bâti, son Église paroissiale est très-belle & très-riche; il y a un couvent de capucins & un hôpital.)

GEMOZAC; grôs bourg de France, en Saintonge, au diocèse de Saintes. (*R.*)

GÉMUND; ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, considérable par ses salines. Cluvier pense que cette ville est le *Laciacum* d'Antonin. Elle est sur le Draun, au nord d'un lac de même nom, que l'on croit être le *lacus Felix* des anciens dans la Norique ripense, & qui prit le nom de *Felix*, de la troisieme légion, qui y avoit ses quartiers d'hiver. *Long.* 31, 40; *lat.* 47, 45.

Remarquons ici que les Allemands ont souvent donné le nom de *Gmund*, *Gmuind*, ou *Mund*, aux lieux qui étoient à l'entrée ou à la sortie d'une eau coulante. Le mot *mund* signifie *bouche*, ou *embouchure*. Tel est notre Gémund, Uzermund, dans la Marche; Tavemund dans le Holstein, &c. (*R.*)

GÉMUND, *Gemunda*; petite ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe. Son principal commerce consiste en chapelets, & la religion Catholique Romaine est la seule qu'on y professe. Cette ville étoit originairement une abbaye de Bénédictins. L'empereur Frédéric le Borgne l'entoura de murailles vers l'an 1090; & Frédéric Barberousse la fit ville impériale. Elle est à 11 li. e. de Stutdgard, & 12 n. o. d'Ulm. *Long.* 27, 20; *lat.* 48, 40. (*R.*)

GÉMUND; petite ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg, sur le Mein. *Long.* 27, 20; *lat.* 50, 8. (*R.*)

GÉMUNDE; petite ville d'Allemagne, au pays de Juliers, sur les confins de l'électorat de Cologne. (*R.*)

(Π) GEMUNNEM; gros bourg du Palatinat du Rhin. Il est dans le duché de Sponheim, sur la riviere de Simmeren.)

GENAP ou GENEP, *Genapium*; petite ville franche & mairie du Brabant Autrichien, avec un ancien château. Elle est sur la Dyle, à une lieue de Nivelle, 7 de Louvain, 6 de Bruxelles. *Long.* 22, 4; *lat.* 50, 36. (*R.*)

GÉNÉHOA, ou GHENIOA; pays d'Afrique, dans la Nigritie, le long du Niger; il abonde en coton, orge, riz, troupeaux & poisson. La province de Gualata le borne au nord, la riviere du Sénégal au sud, & l'océan Atlantique le baigne au couchant; c'est-là du moins en gros ce qu'en disent les voyageurs, qui ont successivement copié Léon l'Africain. Les cartes de Dapper, celles de Sanson, de Nolin, & autres, conservent le pays de Généhoa au nord du Niger; les nouveles cartes nomment ce même pays *le Sénégal*. (*R.*)

GENEMUYDEN; gros bourg des Provinces-Unies, dans l'Over Yssel & dans le Saaland, à l'embouchure de la riviere Noire, autrement appelée *le golfe de Zwol*. C'est là que se fabrique, entr'autres marchandises, cette immense quantité de nates ou tapis de paille, dont l'usage est si répandu en Hollande & ailleurs. (*R*).

GÉNEP, *Genepum*; ville d'Allemagne, dans la Westphalie, au duché de Cleves, sujete au roi de Prusse, avec un château & titre de comté. Les Hollandois la prirent en 1641, & les François en 1672. Elle est sur la Néers, ou Niers, qui, non loin de là, va se jeter dans la Meuse. Elle est à 2 li. s. o. de Cleves, 5 s. o. de Nimegue, 10 n. o. de Venlo. *Long.* 23, 25; *lat.* 51, 52. (*R.*)

GÉNÉRALITÉ (pays de la); districts des Pays-Bas, conquis par les Sept-Provinces depuis leur union. Ils ne sont point membres de la république à laquelle ils sont au contraire assujétis; tels sont la Flandre Hollandoise, le Brabant-Hollandois, le Haut-quartier de Gueldre, Maestricht, & partie du duché de Limbourg. (*R.*)

GÊNES (l'état de); république d'Italie, dont Gênes est la capitale. Le pays qu'elle occupe étoit désigné chez les Latins sous le nom de *Ligustica Littora*. Sa souveraineté s'étendoit encore dans les derniers temps sur l'île de Corse, qui lui apartenoit, & dont elle a fait cession à la France. La côte de Gênes est montueuse; en quelques endroits elle est couverte de forêts, ailleurs elle est fertile. Quelques parties donnent des pâturages; les terres labourées y sont très-rares & ne fournissent point, à beaucoup près, à la consommation des habitans. On y recueille du vin, des châtaignes, de l'huile, de la soie, des citrons, des oranges, des cédres, des figues, des amandes & d'excellens fruits. En général, quoique le pays en lui-même soit des plus ingrats, il est riche & extraordinairement peuplé. La côte de Gênes s'étend le long de la Méditerranée qui la baigne au sud, entre la Toscane & le duché de Massa à l'est; le comté de Nice, qui fait partie du Piémont, & la principauté de Monaco à l'ouest; les duchés de Milan, de Parme & de Montferrat au nord. Son étendue est d'environ soixante-dix lieues sur une très-petite largeur.

De tous les états qui partagent l'Europe, il n'y en a peut-être pas qui ait éprouvé autant de révolutions que celui de Gênes. Connu dans l'histoire plus de deux siecles avant J. C. il a été successivement exposé aux entreprises des Romains jusqu'à la chute de leur empire; des Goths, jusqu'à ce que Narsès eut renversé le nouveau royaume qu'ils avoient formé; des Lombards sous Rotharis, de Charlemagne, & de ses descendans en Italie.

Les Sarasins, qui ont ravagé la côte à plusieurs reprises, ont considérablement inquiété la ville jusqu'au xe siecle; mais comme c'étoit un port commerçant, le négoce qui l'avoit fait fleurir, servit à la soutenir. En peu de temps même les Gênois furent en état de chasser les Arabes de leurs côtes, & de reprendre sur eux l'île de Corse dont il s'étoient emparés.

Les richesses & les autres avantages de la navigation mirent cette nouvelle république à portée de donner de puissans secours aux princes armés dans les croisades. En vain les Pisans lui déclarerent la guerre en 1125; l'avantage fut entiérement du côté des Génois. Enfin l'enthousiasme de la liberté rendit cet état capable de plus grandes choses, & il parvint à concilier l'opulence du commerce

avec la supériorité des armes. Dans le XIIIe siecle, il remporta de telles victoires contre Pise & Venise réunies ensemble, que les Pisans ne se releverent jamais de leurs défaites, & que les Vénitiens furent obligés de demander la paix.

(I) L'on sait la maniere glorieuse dont les Vénitiens terminerent les longues guerres contre les Génois & leurs alliés. La journée des 21 juin 1380 sera à jamais mémorable par l'ardeur & la force héroïque des Vénitiens, & par les prodiges de valeur de Charles Zen grand amiral, qui a mérité les plus grands éloges de toutes les nations. *Voyez* tous les historiens d'Italie, & l'abbé Laugier à l'an 1380.)

Les Génois malheureusement échauffés d'abord par l'amour de la patrie, ne le furent dans la suite que par la jalousie & par l'ambition. Ces deux cruelles passions n'arrêterent pas seulement les progrès de la république de Gênes, elles la remplirent cent fois d'horreurs & de confusion par la part que prirent dans ses troubles les empereurs, Robert, roi de Naples, les Visconti, les Marquis de Montferrat, les Sforces, & la France, qui y furent successivement appelés par les différens partis qui la divisoient. Enfin André Doria ayant eu le bonheur & l'habileté de réunir les esprits de ses concitoyens, parvint en 1528, à établir dans Gênes l'ordre du gouvernement aristocratique qui y subsiste encore aujourd'hui, & qui est connu de tout le monde. Ce grand homme, qui auroit pu peut-être s'emparer de la souveraineté, se contenta d'avoir affermi la liberté, & procuré la tranquillité si nécessaire à sa patrie.

(II) André Doria ne changea pas le gouvernement de la république. Gênes étoit alors depuis long-temps sujete aux François. Doria ayant quité le service de la France, embrassa le parti de Charles-Quint, duquel il obtint la permission de briser les fers de sa patrie. Il y avoit alors à Gênes une foible garnison Françoise. Doria entre avec 500 soldats; le peuple se souleve; on chasse les François; & cette ville se voit libre par les éforts d'un citoyen, envers lequel cependant elle ne fut pas aussi reconoissante qu'on avoit lieu de l'atendre. Les dissensions domestiques de Gênes ne finirent pas aussi-tôt; & le gouvernement ne prit une forme réguliere & fixe qu'en 1576. Elle dut la tranquillité dont alors on commença à jouir à un autre de ses citoyens, appelé Matthieu Senarega.) (Le Chev. TIRABOSCHI.)

Gênes, dans ses temps florissans, possédoit plusieurs îles de l'Archipel, & plusieurs villes sur les côtes de la Grece & de la mer Noire; Pera même un des faux-bourgs de Constantinople, étoit sous sa domination: mais l'agrandissement de la puissance ottomane lui ayant fait perdre toutes ces possessions-là, son commerce du Levant en a tellement soufert, qu'à peine voit-on paroître à présent quelqu'un de ses vaisseaux dans les états du grand-seigneur.

Son principal commerce consiste en soies greges ou marasses qu'elle tire de toute l'Italie; en velours, damas, satins, tapis, draps d'or & d'argent, papiers, fer en œuvre, & autres produits de ses manufactures. La construction des vaisseaux, tant pour sa propre navigation que pour l'usage des étrangers, est encore un objet fort important. La république entretient cinq galeres, quelques frégates, & autres bâtimens, en course contre les Barbaresques, avec lesquels elle est habituellement en guerre.

Les Génois font un bon commerce en France, en Espagne, en Portugal & ailleurs. Une grande partie des particuliers Génois trafiquent en banque ou autrement; & leur opulence est communément d'une grande ressource à l'état.

Gênes, capitale de l'état, est anciene, forte, riche, & l'une des principales d'Italie. Elle a un archevêché & un bon port. Les Églises, les édifices publics & les palais y sont magnifiques: les palais se suivent sans être joints avec des maisons ordinaires; ce qui fait le plus bel effet. Cette ville, florissante par son commerce, est presqu'au milieu de la côte de Gênes, en partie dans la plaine, & en partie sur une colline près de la Méditerranée, dans une heureuse & riante situation, à 28 lieues f. o. de Milan, 25 f. e. de Turin, 26 f. o. de Parme, 45 n. o. de Florence, 90 n. o. de Rome, & 184 f. e. de Paris. *Long.* suivant Salvergo, Cassini & le pere Grimaldi, 26 deg. 7', 15"; *lat.* 44 deg. 25', 0".

Cette ville, autrefois capitale de la Ligurie, est peuplée de quatre-vingt-dix mille habitans. Les Autrichiens la surprirent en 1746, mais la même année le peuple indigné de ses fers, chassa ou massacra la garnison Autrichiene, & rétablit la ville dans sa liberté. Les Autrichiens l'assiégerent depuis, mais la ville ayant été secourue par les François, ils furent contraints d'en lever le siége le 31 juillet 1747.

L'aspect de Gênes est imposant, soit qu'on y arive par mer, soit par le faux-bourg de Saint Pierre d'Arêne. Le port, qui a mille toises de diametre, est fermé par deux moles opposés, entre lesquels les vaisseaux entrent dans le port. La cathédrale, dédiée à Saint Laurent, est revêtue de marbre: on y conserve dans le trésor une coupe exagone de quatorze pouces & demi qu'on prétend être d'une émeraude. L'Église de l'Annonciation, desservie par les Cordeliers, brillante par l'or, les marbres, & les peintures, est une das plus belles de toute l'Italie. À l'Église de Carignan on voit deux admirables statues du Pujet, sculpteur françois. Celle de Saint Siro le cede à peine à celle de l'Annonciation par l'éclat & la richesse. L'Église de Saint Ambroise, qui étoit aux Jésuites, & en général les principales Églises de Gênes offrent aux connoisseurs des tableaux des grands maîtres des différentes écoles. Cette ville est le siége d'un archevêque.

Le palais de la république où le doge est tenu de résider, est très-vaste, mais il ne se fait point remarquer à beaucoup près par le mérite de l'ar-

chitecture. On y voyoit d'excellens tableaux de Solimene qui ont été détruits par le feu, l'an 1777, lorsque les Salles du grand & du petit conseil furent la proie des flammes. Il s'y trouve un arsenal. Cette ville est justement renomée pour la beauté de ses palais, entre lesquels se distinguent ceux de deux familles Durazzo, Tursi, Balbi, Brignole, Doria, Pallavicini. Ces palais, & nombre d'autres, sont riches en tableaux précieux des maîtres italiens. On admire sur-tout au palais de Marcellino Durazzo la Magdelaine aux pieds de notre Seigneur, qui est un chef-d'œuvre de Paul Véronese. L'Albergo est un hôpital magnifique qui donne retraite à plus de mille pauvres infirmes ou incapables de travailler. Il y a outre cela un conservatoire pour trois cents filles, le petit hôpital qui a environ onze cents malades, & le grand hôpital qui en reçoit ordinairement au delà de mille, outre les enfans trouvés. On remarque à Gênes les belles rues dites *strada nova* & *strada Balbi*, formées de superbes palais, mais auxquelles on désireroit plus de largeur.

Le sénat qui gouverne la république est composé de treize persones, y compris le doge qui est le chef de l'état. La *camera* qui décide en matiere de finances, a l'administration des revenus de la république, & elle est composée de huit persones, outre les anciens doges au nombre de douze ou quatorze. Ces deux collèges se réunissent pour les afaires du dehors. Ils donnent audience aux ambassadeurs, traitent des afaires politiques, ont le commandement des forces militaires de la république, & ils assemblent le conseil général quand ils le jugent nécessaire. Le petit conseil, composé de cent persones, choisit les magistrats, décide de la paix & de la guerre. Le grand conseil est l'assemblée générale des nobles: c'est dans ce conseil que réside la puissance législative, & le pouvoir suprême; lui seul établit les impôts, nomme le doge, les principaux officiers de la république, pourvoit aux gouvernemens & autres emplois considérables de l'état. Vingt-deux ans suffisent pour y avoir accès. Les fonctions du doge ne durent que deux ans. Il peut être élu de nouveau, mais il faut dix ans d'intervalle, encore la chose n'est-elle jamais arivée. Pour les afaires civiles, la décision en est confiée à des juges étrangers qui se renouvelent tous les trois ans. Cette ville a vu naître le fameux Christophe Colomb. (*R.*)

(Π) Gênes a eu plusieurs célebres Historiens. Les meilleurs sont Caffaro parmi les anciens, Bonifacio, Folietta & Casoni parmi les modernes.)

GENESTON; abbaye de France au diocèse de Nantes. Elle est de l'ordre de S. Augustin, & vaut 1400 liv. (*R*)

GENEVE; ville de Suisse, riche, & commerçante. Elle est située sur le Rhône, à l'endroit où ce fleuve sort du lac qui porte aujourd'hui son nom, & qui fut cônnu autrefois sous le nom de *lac Leman*. Elle est libre & alliée des Suisses. La partie la plus considérable de cette ville est au delà du Rhône & en Savoie, l'autre est dans le pays de Vaud sur les terres de Suisse. Cette ville est bâtie sur deux collines. D'un côté on jouit de la vue du lac, de l'autre du Rhône. Le port de Geneve sur le lac, avec ses jetées, ses marchés, & sa position entre la France, l'Italie, & l'Allemagne, y favorisent l'industrie & le commerce. Elle a de beaux édifices, un petit nombre cependant, & des promenades agréables. Ses rues sont éclairées la nuit, & l'on a construit sur le Rhône une machine à pompes fort simple, qui fournit de l'eau jusqu'aux quartiers les plus élevés, à cent pieds de haut. Le lac est d'environ vingt lieues de long, sur la côte septentrionale, & de quatre lieues dans la plus grande de largeur. C'est une espece de petite mer qui a ses tempêtes, & qui produit d'autres phénomenes curieux. *Voyez l'Hist. de l'Académie des Sciences des années* 1741 & 1742. La *long.* de Geneve est de 23 d., 45'; sa *latit.* est de 46 d. 12'.

(Π) Geneve étoit autrefois une ville des Allobroges. César en parle dans ses commentaires, L. 1., c. 2. Quelques-uns prétendent qu'elle fut fondée par un habitant de Numance. Les géographes discordent sur cette opinion. Le grand nombre d'inscriptions latines qui s'y sont trouvées, & qu'on y voit encore, font juger que ç'a été une colonie Romaine.)

Au commencement du ve siecle l'empereur Honorius la céda aux Bourguignons, qui en furent dépossédés en 543, par les rois Francs. Lorsque Charlemagne, sur la fin du VIIIe siecle, alla combatre, en faveur du Pape, le roi des Lombards, ce prince passa à Geneve, & ce fut le rendez-vous général de son armée. Cette ville fut ensuite annexée à l'empire Germanique; mais les empereurs occupés d'afaires plus sérieuses, laisserent passer l'autorité entre les mains des évêques, qui en devinrent princes & seigneurs. Les armoiries de Geneve furent dès-lors mi-parties de l'aigle impérial, & d'une clef représentant le pouvoir de l'Église, avec cette devise: *post tenebras lux*, qu'elle conserve aujourd'hui même, quoiqu'elle n'ait plus de commun avec l'Église romaine que la clef de ses armoiries.

Quoique l'évêque jouit à Geneve des honeurs de la souveraineté, son pouvoir y étoit limité par celui des citoyens. Les ducs de Savoie, apuiés quelquefois par les évêques, firent insensiblement, & à différentes reprises, des éforts pour établir leur autorité dans cette ville; mais elle y résista, soutenue de l'alliance de Fribourg, qui n'existe plus aujourd'hui, & de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire, en 1526, que le conseil des deux-cents fut établi.

Geneve pour défendre sa liberté contre les entreprises des ducs de Savoie, & de ses évêques, se fortifia encore de l'alliance de Zurich. Ce fut avec ces secours qu'elle résista aux armes de Charles-Emmanuel, & aux trésors de Philippe II. Henri IV, qui avoit secouru Geneve de trois cents soldats,

foldats, eut bientôt après befoin lui-même de fes fecours; elle ne lui fut pas inutile dans le temps de la ligue, & dans d'autres occafions: de là font venus les priviléges dont les Genevois jouiffent en France avec les Suiffes.

Au temps de la prétendue réforme introduite par Calvin, on dreffa un recueil de loix, qui fut approuvé en 1543 par le peuple, & qui eft devenu le code fondamental de la république. On y fonda un hôpital, un collége, une académie; mais les guerres que Geneve eut à foutenir pendant près de foixante ans, empêcherent les arts & le commerce d'y fleurir autant que les fciences. Enfin, le mauvais fuccès de l'efcalade, tentée en 1602 par le duc de Savoie, a été l'époque de la tranquillité de cette république. Les Genevois repoufferent leurs ennemis qui les avoient ataqués par furprife, & firent pendre treize des principaux officiers ennemis.

Le duc Charles-Emmanuel fe voyant repouffé & fes officiers pendus, renonça à s'emparer de Geneve. Son exemple a été fuivi par fes fucceffeurs, & depuis ce temps, cette ville n'a ceffé de s'enrichir, dans le fein de la paix. Quelques diffenfions inteftines, dont les germes n'exiftoient point dans fon fein, avoient de temps en temps altéré la tranquillité de la république; mais le courage du peuple l'avoit bientôt rétablie; & fa fûreté eft aujourd'hui confolidée au dehors par deux nouveaux traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le roi de Sardaigne en 1754.

C'eft une chofe bien remarquable qu'une ville qui compofoit à peine trente mille âmes, & dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laiffât pas d'être une ville confidérable de l'Europe.

Elle eft bien fortifiée du côté du prince qu'elle redoutoit le plus, le roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle eft prefqu'ouverte, & fans défenfe. Mais les apprêts & la manœuvre s'y font comme dans une ville de guerre; les arfenaux & les magafins font bien fournis. Les Genevois peuvent fervir dans les troupes étrangeres; & la loi les autorife à faire, fur le territoire, des recrues pour les compagnies affectées à de Genevois.

Avant la révolution de 1782, qui a fubftitué l'ariftocratie au gouvernement populaire, le revenu de l'état n'alloit pas à cinq cents mille livres, monoie de France: l'économie admirable avec laquelle il étoit adminiftré fuffifoit à tout, & produifoit même des fommes en réferve pour les befoins extraordinaires. Les tréfors de l'état étoient dans les cofres des particuliers.

On diftingue dans Geneve cinq ordres de perfones: les citoyens qui font fils de bourgeois & nés dans la ville; eux feuls peuvent parvenir à la magiftrature: les bourgeois qui font fils de bourgeois ou de citoyens, mais nés en pays étrangers, ou qui étoient étrangers, ont acquis le droit de bourgeoifie que le magiftrat peut conférer; ils peuvent être du confeil général, & même du grand confeil appelé des *deux-cents*. Les habitans font des étrangers qui ont permiffion du magiftrat de demeurer dans la ville, & qui y ont le droit de commerce & d'induftrie. Les natifs font les fils des habitans; ils ont quelques priviléges de plus que leurs peres, mais ils font exclus du gouvernement. Les domiciliés font ceux qui ont obtenu la permiffion d'établir leur domicile dans l'état, permiffion qui n'eft qu'annuele. Ils peuvent parvenir aux grades militaires; & c'eft d'entr'eux que font pris ceux qui forment la claffe des habitans. L'exiftence de celle des domiciliés ne date que de l'édit de 1782, ainfi que les droits de commerce & d'induftrie dont jouit aujourd'hui la claffe des habitans.

À la tête de la république étoient quatre fyndics, qui ne pouvoient l'être qu'un an, & ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux fyndics étoit joint le petit confeil, compofé de vingt-cinq membres tirés du grand confeil, & un autre corps qu'on appele *de la justice*. Les afaires journalieres, & qui demandent expédition, foit politiques, foit économiques & crimineles, étoient l'objet de ces deux corps. Les fyndics qui étoient à leur tête préfidoient auffi à tous les confeils & aux diverfes chambres & départemens de l'adminiftration.

Le grand confeil étoit compofé de deux cents cinquante citoyens ou bourgeois; il étoit juge des grandes caufes civiles, il faifoit grâce, il batoit monoie, il élifoit les membres du petit confeil, il déliberoit fur ce qui devoit être porté au confeil général. Le confeil général embraffoit le corps entier des citoyens & des bourgeois qui ont atteint l'âge de vingt-cinq ans, excepté les banqueroutiers, & ceux qui ont eu quelque flétriffure. C'eft à cette affemblée qu'apartenoit le pouvoir législatif, le droit de la guerre & de la paix, les alliances, les impôts, & l'élection des principaux magiftrats qui fe faifoit dans la cathédrale avec beaucoup d'ordre & de décence, quoique le nombre des votans fût quelquefois de plus de quinze cents perfones.

La République de Geneve avoit pris pour bafe de fa conftitution, la loi du gouvernement des anciens Germains: *De minoribus rebus principes confultant, de majoribus omnes; ita tamen ut ea quorum penes plebem arbitrium eft, apud principes prætractentur*. Tacite, *de mor. Germ.*

Le droit civil de Geneve eft prefque tout tiré du droit Romain, avec quelques modifications; par exemple, un pere ne peut jamais difpofer que de la moitié de fon bien en faveur de qui il lui plait, le refte fe partage également entre fes enfans. Cette loi affure d'un côté l'indépendance des enfans, & de l'autre elle prévient la trop grande partialité des peres.

M. de Montefquieu appele avec raifon une belle loi, celle qui exclut des charges de la république les citoyens qui n'aquitent pas les dettes de leur pere après fa mort, & à plus forte raifon ceux qui n'aquitent pas leurs dettes propres.

La justice criminele s'exerçoit avec plus d'exactitude que de rigueur. La question étoit proscrite à Geneve ; on ne la donnoit qu'à des criminels déja condamnés à mort pour découvrir leurs complices s'il étoit nécessaire. L'accusé pouvoit demander communication de la procédure, & se faire assister de ses parens & d'un avocat pour plaider sa cause devant les juges à huis ouverts. Les sentences crimineles se rendoient dans la place publique par les syndics, avec beaucoup d'appareil.

On ne connoissoit point à Geneve de dignités héréditaires; le fils d'un premier magistrat restoit confondu dans la foule, s'il ne s'en tiroit par son mérite. La noblesse, ni la richesse ne donnoient ni rang, ni prérogatives : les brigues étoient sévérement défendues. Les emplois étoient si peu lucratifs, qu'ils n'avoient pas de quoi exciter la cupidité ; ils ne pouvoient tenter que des âmes nobles par la considération qui y est atachée.

On y voyoit peu de procès ; la plupart étoient accommodés par des amis communs, par les avocats mêmes, & par les juges.

Des loix somptuaires défendoient l'usage des pierreries & de la dorure, limitoient la dépense des funérailles, & obligeoient tous les citoyens à aller à pied dans les rues : on n'avoit de voitures que pour la campagne. Ces loix, qu'on regarderoit en France comme trop séveres, & presque comme barbares & inhumaines, ne sont point nuisibles aux véritables commodités de la vie qu'on peut toujours se procurer à peu de frais ; elles ne retranchent que le faste, qui ne contribue point au bonheur, & qui ruine sans être utile. Il n'y avoit peut-être point de villes où il y eût plus de mariages heureux. Par une suite des réglemens contre le luxe, on n'y craignoit point la multitude des enfans. Sur tous ces objets, nous ignorons les changemens & les révolutions qu'introduira le nouvel ordre de choses.

On ne soufroit point à Geneve de comédie : on craignoit, avec raison, qu'elle n'introduisît le goût de la parure, de la dissipation, & le libertinage que les troupes des comédiens répandent parmi la jeunesse. A la vérité les Genevois avoient une salle de comédie sur les terres de France, au village de Châtelaine, à cinq quarts de lieue environ de Geneve ; mais ce tempérament prévenoit en partie les inconvéniens d'une salle existante dans l'enceinte de leurs murs. Il désavouoit les spectacles, il en modéroit la fréquentation par l'éloignement; il empêchoit que la classe inférieure des citoyens ne fût distraite de ses occupations habituelles, par la difficulté de s'y rendre. Enfin, dans cet état des choses le spectacle ne pouvoit avoir lieu que dans la belle saison, tandis qu'une salle dans la ville l'y auroit rendu permanent. Les choses ont déja changé à cet égard ; & il y a actuelement à Geneve une salle de spectacles, dont les fondemens ont été jetés au mois de septembre dernier (1782).

Geneve a une université qu'on appele académie, où la jeunesse est instruite gratuitement. Les professeurs peuvent devenir magistrats, & plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation & la célébrité de l'académie. Depuis quelques années on y a établi aussi une école de dessein. Les avocats, les notaires, les médecins, &c. forment des corps auxquels on n'est aggrégé qu'après des examens publics, & tous les corps de métier ont aussi leurs réglemens, leurs apprentissages, & leurs chefs-d'œuvres.

La bibliotheque publique est bien assortie ; elle contient 40000 volumes, & un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces livres à tous les citoyens, ainsi chacun lit & s'éclaire. On ne s'aperçoit pas que ce soit un mal, comme on prétend que c'en seroit un parmi nous. Peut-être les Genevois & nos politiques ont-ils également raison.

Toutes les sciences, & presque tous les arts, ont été si bien cultivés à Geneve, qu'on seroit surpris de voir la liste des savans & des artistes en tout genre que cette ville a produits depuis deux siecles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de posséder des étrangers célebres, tel que M. de Voltaire qui résida quelques années sur les terres de Geneve, au château des Délices, avant d'habiter Ferney & qu'y retrouva les mêmes marques d'estime & de considération qu'il avoit reçues dans d'autres lieux.

Une fabrique qui fleurissoit à un point étonant à Geneve étoit celle de l'horlogerie, elle occupoit plus de quatre mille persones, c'est-à-dire, près de la septieme partie des citoyens. Les autres arts n'y étoient pas négligés, & les Genevois passoient pour des habiles méchaniciens.

Toutes les maisons sont bâties de pierres, ce qui prévient très-souvent les incendies, auxquels on apporte d'ailleurs un prompt remede par le bel ordre établi à cet effet.

Les hôpitaux n'étoient point à Geneve comme ailleurs une simple retraite pour les pauvres malades & infirmes ; on y exerçoit l'hospitalité envers les pauvres passans, mais sur-tout on en tiroit une multitude de petites pensions qu'on distribuoit aux pauvres familles pour les aider à vivre sans se déplacer, & sans renoncer à leur travail. Les hôpitaux dépensoient par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute espece étoient abondantes.

Geneve, après avoir défendu & assuré sa liberté contre les ataques étrangeres, a eu depuis à la défendre contre ses propres citoyens. Au milieu du bonheur dont jouissoient ses habitans, quelques-uns, de la classe la plus fortunée, ont prétendu qu'eux seuls avoient droit à la liberté. Ils ont dédaigné l'égalité politique, & ont cherché à concentrer en eux le pouvoir déposé par les constitutions entre les mains des citoyens. Voilà la force des troubles, des mouvemens, des crises, des convulsions, dont le terme sera la dispersion

des citoyens, l'anéantissement de l'industrie, des arts, du commerce, des mœurs. Dans les agitations successives qu'avoit éprouvé l'état, le conseil général avoit perdu quelque chose de ses droits, & avoit vu s'effectuer des innovations qui ont servi de moyens à opérer dans la suite de nouveles extensions du pouvoir des conseils inférieurs, ou administrateurs; & c'est ce qui ariva plus particuliérement en 1738, où, dans le réglement de pacification, l'addition d'un mot dont le sens ne fut point assez déterminé, porta le coup mortel à la république, & prépara sa dissolution. Berne l'a consommée : l'événement fera voir jusqu'où les Suisses avoient intérêt au maintien de sa constitution ! (*R.*)

Geneve admit les opinions de Calvin & de Zwingle en 1525 : la papauté fut abolie; & l'Évêque qui prend toujours le titre d'*Évêque de Geneve*, est résident à Anneci depuis ce temps-là. On voit encore entre les deux portes de l'hôtel de ville de Geneve une inscription latine en mémoire de l'abolition de la religion Catholique : l'expression que le fanatisme de la liberté & de la nouveauté s'est permise dans un siecle encore à demi barbare, n'est pas digne aujourd'hui de cette ville.

La constitution ecclésiastique de Geneve est purement presbytériene. Les ministres sont ou *Pasteurs*, comme nos Curés, ou *Postulans*, comme nos Prêtres sans bénéfice : le revenu des pasteurs ne va pas au delà de 1200 livres; c'est l'état qui les donne.

Les principes de la réforme ont pu faire naître à Geneve une foule de Sociniens; mais le 10 Fevrier 1758 on a protesté par un acte solemnel, contre la doctrine du socinianisme. Le service divin renferme deux choses, les prédications & le chant. Les prédications se bornent presqu'uniquement à la morale : le chant est d'assez mauvais goût, & les vers françois qu'on chante, plus mauvais encore. Point d'images, point de luminaire, point d'ornemens dans les Églises. L'Église cathédrale de Saint-Pierre est décorée d'un portail de très-belle architecture, ouvrage de ces derniers temps; il y a environ vingt-cinq ans qu'on y a placé un orgue. La fondation de cette Église remonte au commencement du xe. siecle. Outre la cathédrale, il y a cinq Églises paroissiales, où l'on fait le service divin. Les Luthériens y ont un temple, qui fut achevé en 1767. (Les details sur Calvin, & sur sa prétendue réformation feroient étrangers à cet article. *Voyez* l'article *Calvin* dans l'Histoire, & l'article *Calvinisme* dans le dictionaire de Théologie.)

(II) La république de Geneve possede aux environs une petite étendue de pays, qui contient onze paroisses, savoir, Selignus, Janton, Jussy, Sacconay, Cartigny, Peney, Bossey & Aunay, Vandœuvre & Cologny, Sattigny, Bourdi-Chancy & Valciry, & enfin Cheines. De ces paroisses, les trois premieres relevent purement & absolument de la souveraineté de Geneve avec quelques villages. Les autres paroisses dépendent en partie de la Jurisdiction de Geneve, & en partie de celle de S. A. R. de Savoie. Les unes sont appelées terres de Chapitre, parce qu'elles apartenoient à l'ancien chapitre de la Cathédrale de Geneve : & les autres ont le nom de terres de S. Victor, parce qu'elles apartenoient anciénement à un prieuré de ce nom.)

GENEVE (lac de); grand lac d'Europe, connu des anciens sous le nom de *Lac Leman*, & quelquefois aujourd'hui sous celui de *Lac de Lausanne*. Il est situé entre la Suisse & la Savoie. Il a dix-neuf lieues & demie de longueur, sur quatre dans sa plus grande largeur. Il est traversé par le Rhône. Les eaux en sont limpides, & il est entouré d'un grand nombre de villes très-agréables, qui se trouvent presque toutes du côté de la Suisse. La côte qui le borde au nord, est très-fertile en excellens vins blancs; celle qui regne le long de la Savoie, n'est pas également abondante. Le lac de Geneve est très-poissoneux; on y pêche sur-tout des truites d'une rare grandeur. Par une suite de la fonte des neiges sur les Alpes, ce lac croît en été, & décroît au contraire en hiver. (*R.*)

GENEVOIS (le); petit état entre la France, la Savoie & la Suisse. Il est extrêmement fertile, beau & peuplé. Geneve en est la capitale : il ne contient d'ailleurs que des villages. Il ne faut point le confondre avec le duché de Genevois, province de Savoie, dont Anneci est la capitale. Le duché de Genevois, qui n'eut d'abord que le titre de comté, apartint aux comtes de Geneve, dont la race s'étant éteinte, il passa à Humbert & Othon de Villars, & de ceux-ci à la maison de Savoie. La partie de ce duché, située sur la droite du Rhône, a été cédée depuis à la France. (*R*)

GENGENBACH. *Voyez* GEGENBACH.

GENGOUX-LE-ROYAL (Saint), *Gengulfinum regale*; petite ville de France en Bourgogne, au diocèse de Châlons, avec une châtélenie royale. Elle est au pied d'une montagne, près de la riviere de Grône, à 8 lieues n. o. de Mâcon, 7 s. o. de Châlons, 66 s. e. de Paris. *Long.* 22, 8; *lat.* 46, 40. Il croît de bon vin dans ses environs. C'est la quatrieme ville qui députe aux états du Mâconois. (*R.*)

GENIEZ-DE-MALGLOIRE (Saint); petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse d'Usez. (*R.*)

GENIS-LAVAL (Saint); petite ville de France, dans le Lyonois, élection de Lyon. (*R.*)

GENLIS; bourg de France, en Picardie, au diocèse de Noyon, avec titre de marquisat, & une abbaye de Prémontrés qui vaut 2400 livres. (*R.*)

GENOU (Saint); abbaye de France, au diocèse de Bourges. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 2400 livres. (*R.*)

GENOUILLAC; petite ville de France, en Languedoc, au diocèse d'Usez. (*R*)

Genouillac ; bourg de France, dans la Marche, élection de Gueret. (*R.*)

GENOUILLÉ ; nom de deux bourgs de France, l'un en Saintonge, dans l'élection de Saint-Jean-d'Angely ; l'autre dans le Poitou, élection de Niort, avec un prieuré. (*R.*)

GENTHIN (Saint) ; petite ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg, dans le cercle de Jérichau. (*R.*)

GÉOGRAPHE ; se dit d'une persone versée dans la Géographie, & plus particuliérement de ceux qui ont contribué, par leurs ouvrages, aux progrès de cette science. Ceux qui publient des cartes dans lesquelles il n'y a rien de nouveau, & qui ne font que copier, quelquefois assez mal, les ouvrages des autres, le nom de *Géographes* ne leur apartient point : ce sont de simples éditeurs. (*R.*)

GÉOGRAPHIQUE ; se dit de tout ce qui apartient à la Géographie ; ainsi on dit *mesures géographiques*, *opérations géographiques*, &c.

Comme la Géographie en général, qui est la description de la terre, a sous elle deux parties qui lui sont subordonées, la Chorographie, qui est la description d'un pays de quelque étendue, comme une province, & la Topographie, qui est la description d'une partie peu étendue de terrain, il y a aussi différentes especes d'opérations géographiques. Celles qui se font pour lever la carte d'une partie considérable de la terre, par exemple, de la France, de l'Angleterre, demandent plus de précision que les autres, parce que de petites erreurs, qui ne font rien sur une partie de terrain peu considérable, devienent trop sensibles, & s'accumulent sur un grand espace. Ainsi ces cartes se levent, pour l'ordinaire, en liant les principaux points par des triangles, dont on observe les angles avec un quart de cercle, & en calculant ensuite les côtés de ces triangles ; en faisant, en un mot, les mêmes opérations que pour mesurer un degré de la terre. *Voyez* Figure de la Terre & Degré. C'est ainsi qu'on a travaillé à la carte de la France dont on publie actuélement les feuilles. Quand il ne s'agit que de cartes chorographiques, & que l'on ne cherche pas une grande précision, un bon graphometre suffit, pourvu qu'il soit d'une plus grande étendue que les graphometres ordinaires ; & quand on ne veut faire qu'une carte topographique, on peut se borner à la planchete. *Voyez* Planchette & Graphometre ; *voyez* aussi Carte.

Carte Géographique, se peut dire en général de toutes les cartes de géographie, puisqu'elles représentent toujours quelque partie de la terre ; mais on ne désigne certaines cartes par le mot de *géographiques*, que pour les distinguer des cartes qu'on appele *hydrographiques*, & qui servent principalement aux marins. Dans celles-ci, on ne représente guere que les rivages, le gisement des côtes, les îles ; dans les autres, on détaille l'intérieur des terres. *Voyez* Hydrographique (*R.*)

GEORGE (Saint) ; petite île près de Venise, au sud de la capitale, & à l'est de la Gindeca. Il y a dans cette île un monastere de Bénédictins, dont l'Église est une des plus belles d'Italie, & d'ailleurs enrichie de tableaux des plus grands maîtres. (*R.*)

(II) George in alga (Saint) ; petite île située dans la Lagune à une demi-lieue de Venise. Il y a un couvent de Carmes déchaussés, très-hospitaliers. On admire dans ce monastere une très-belle peinture représentant la Crucifixion de J. C. ouvrage du célebre Donato Vénitien.)

George de la Mine (Saint) ; bourgade d'Afrique, en Guinée, avec un fort château près de la mer, & un port qui tire son nom des mines d'or qui sont dans son voisinage. Les Hollandois se sont emparés de ce lieu sur les Portugais, & y font la traite des Negres. *Long.* 17 ; *lat.* 5, 20. (*R.*)

George (Saint) ; château de plaisance du margrave de Bareuth, près d'un lac. Il y a dans son voisinage une manufacture de belles porcelaines. (*R.*)

George (Saint) ; riche abbaye d'Augustins, située dans la ville d'Isni, en Suabe. L'abbé, qui est au nombre des prélats du cercle du Rhin, a voix & séance à la diete de l'empire, mal-gré les oppositions du comte de Truchses de Waldbourg. Il y a un autre riche couvent de *Saint George*, dans la Carinthie, qui dépend de l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

George (Saint) ; monastere avec un bailliage, dans le duché de Wirtemberg. C'est-là que le Danube prend sa source. (*R.*)

George (Saint) ; bourg de France, en Normandie, dans la généralité de Caen, élection de Mortain. Il y a plusieurs autres bourgs de ce nom en France. (*R.*)

George de Lusensou (Saint) ; petite ville de France, dans la généralité de Montauban, élection de Milhaud. (*R.*)

George de Musidan (Saint) ; petite ville de France, dans le Périgord, élection de Périgueux. (*R.*)

George (bras de Saint) ; on désigne quelquefois sous ce nom, le détroit des Dardanelles. (*R.*)

GEORGENBERG ; ville de la haute Hongrie, dans le comté de Zips, sur la riviere de Popper. Elle est bien bâtie, & ses environs sont fertiles. Elle a essuyé nombre d'incendies ; & c'est une des villes du pays qui ont été si long-temps entre les mains de la Pologne, à titre d'hypotheque. (*R.*)

GEORGENTHAL ; bailliage d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la Thuringe, au duché de Saxe-Gotha. C'étoit jadis une fondation pour les moines de l'ordre de Cîteaux, dont un comte de Schwartzbourg du XIIe siecle, avoit fait les frais. Elle étoit dotée de terres fort considérables : les anciens châteaux de Waldenfels, de

Tambourg, de Crachenbourg & de Falckenstein, qui sont tous ruinés aujourd'hui, en dépendoient, & un assez grand nombre de villages en reconnoissoient la seigneurie. C'étoit alors l'esprit du temps: des troubles continuels agitoient l'empire; peu de seigneurs pouvoient se dispenser d'y prendre part; les moines seuls jouissoient d'un respect général, & les moins malheureux d'entre les laïcs étoient ceux qui pouvoient mettre en sûreté dans les couvens leurs biens & leur vie. A la prétendue réformation du xvie siecle, la fondation de Georgenthal fut sécularisée, sans que rien fût ôté à l'étendue de ses domaines & de son ressort, & moins encore à leur prix. (*R.*)

GÉORGIE, ou Gurgistan; contrée d'Asie, qui fait partie de la Perse & de la Turquie, & qui touche à la mer Noire, à la mer Caspiene & au Caucase.

La Géorgie est bornée au nord par la Circassie, à l'orient par le Daghestan & le Schirvan, au midi par l'Arménie, & au couchant par la mer Noire. Elle comprend la Colchide & l'Ibérie des anciens, tandis que le Daghestan & le Schirvan forment à peu près l'Anciene Albanie.

Elle est divisée par les montagnes en deux parties, l'une orientale, où sont les royaumes de Caket au nord, & de Carduel au midi; l'autre occidentale, qui comprend au nord les Abcasses, la Mingrélie, l'Imirete & le Guriel. Tout ce pays est nommé *Gurgistan* par les Orientaux. La riviere de Kur le traverse, & elle porte bateau, ce qui n'est pas commun aux rivieres de Perse. Téflis, capitale de la Géorgie Persane, est au 83 d. *Long.* de & au 43 d. de *lat.*

Cette grande contrée, pour la possession ou la protection de laquelle les Persans & les Turcs ont si long-temps combatu, & qui est partagée entre les deux puissances, fait un pays des plus fertiles de l'Asie. Il n'en est guere de plus abondant, ni où le bétail, le gibier, le poisson, la laille, les fruits, les vins soient plus délicieux. Il donne aussi une grande quantité de grains.

Les vins du pays, sur-tout ceux de Téflis, se transportent en Arménie, en Médie & jusqu'à Ispahan, où ils sont réservés pour la table du Sophi.

La soie s'y recueille en quantité; mais les Géorgiens, qui la savent mal apprêter, & qui n'ont guere de manufactures chez eux pour l'employer, la portent chez leurs voisins, & en font un grand négoce en plusieurs endroits de la Turquie, sur-tout à Erzerom & aux environs.

Les seigneurs & les peres étant maîtres, en Géorgie, de la liberté & de la vie, ceux-ci de leurs enfans, & ceux-là de leurs vassaux, le commerce des esclaves y est très-considérable; & il sort chaque année plusieurs milliers de ces malheureux de l'un & de l'autre sexe avant l'âge de puberté, lesquels se partagent entre les Turcs & les Persans, qui en remplissent leurs sérails.

C'est particuliérement parmi les jeunes filles de cette nation, dont le sang est si beau, que les rois & les seigneurs de Perse, le Sultan & les grands de la Porte choisissent ce grand nombre de concubines dont les Orientaux s'enorgueillissent.

Il faut remarquer que de tout temps on y a fait ce commerce: on y vendoit autrefois les beaux garçons aux Grecs. Ils sont, dit Strabon, plus grands & plus beaux que les autres hommes & les Géorgienes plus grandes & plus belles que les autres femmes. Le sang de Géorgie est le plus beau du monde, dit Chardin: la nature, ajoute-t-il, a répandu sur la plupart des femmes, des grâces qu'on ne voit point ailleurs; & l'on ne trouve en aucun lieu de plus fines tailles que celles des Géorgienes: mais, continue-t-il, leur impudicité est excessive.

On voit en Géorgie des Grecs, des Juifs, des Turcs, des Persans, des d'Indiens, des Tartares. Les Arméniens y sont presqu'en aussi grand nombre que les naturels mêmes. Souverainement méprisés, ils remplissent les petites charges, sont la plus considérable partie du commerce de Géorgie, & s'enrichissent aux dépens du pays.

Quoique les mœurs & les coutumes des Géorgiens soient un mélange de celles de la plupart des peuples qui les environent, ils ont en particulier cet étrange usage, que les gens de qualité y exercent le métiers de boureau. Bien loin qu'il soit réputé infâme en Géorgie, comme dans le reste du monde, c'est un titre glorieux pour les familles.

Les maisons des grands & les lieux publics sont construits sur le modele des édifices de Perse; mais la plupart des mosquées & Églises sont bâties sur le haut des montagnes, en des lieux presqu'inaccessibles; on les salue de loin, & on n'y va presque jamais: cependant il y a plusieurs évêques en Géorgie, un archevêque, un patriarche. Le viceroi ou gorel, envoyé par le sophi, & qui est toujours mahométan, en remplit les charges.

Toute la partie occidentale de la Géorgie qui comprend la Mingrélie, l'Imirete, & le Guriel, apartient aux Turcs, qui font payer tribut aux princes de ces provinces. Ce tribut, qui étoit en jeunes persones du sexe, destinées au sérail du grand-seigneur, à déplu aux Géorgiens, & à changé de nature dans ces derniers temps. Cotatis, dans l'Imirette, est une des bonnes forteresses des Turcs. (*R.*) (Π) Derniérement les deux Souverains de la Géorgie, s'étant mis sous la protection de Catherine II[e] impératrice des Russies, les Turcs & les Persans n'y ont plus aucune influence.)

Géorgie; l'un des Treize États-Unis de l'Amérique septentrionale, entre la Caroline & la Floride. Le climat y est fort doux & fort sain. Les Anglois commencerent à s'y établir au mois de janvier 1733, & se fixerent à dix milles de la mer, sur le Savanah. On commença d'abord à y faire de la soie avec beaucoup de succès, les mûriers blancs étant fort communs dans ce pays.

La Géorgie a trois cents milles de profondeur, jusqu'aux Apalaches. Elle est terminée au nord par la riviere de Savanah. Les pluies excessives qui y tombent ne trouvant point d'écoulement, y forment de nombreux marais, où le riz est cultivé, au grand détriment des hommes libres & des esclaves occupés de ce travail. (*R.*)

GEPPING; petite ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe, au duché de Wirtemberg, avec un château. Cette ville, située sur la riviere de Wils, est renomée par ses eaux minérales. Elle est à 9 li. de Stutgard, 9 s. o. de Gemund, 9 n. o. d'Ulm. *Long.* 33, 20; *lat.* 48, 24. (*R.*)

GÉRA, ou LE PETIT LEIPSICK; petite ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la Misnie, sur l'Ulster, avec un beau college. Il y a une manufacture considérable d'étofes, & un château où résident les comtes de Reussen, à qui elle apartient. Les Bohémiens la ravagerent en 1449. *Long.* 29, 55; *lat.* 51, 10. (*R.*)

GÉRACE, *Hieracium*, ou *Sancta Hieracia*; ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec un évêche suffragant de Reggio. Elle est sur une montagne près de la mer, à 13 li. n. e. de Reggio, 11 s. e. de Nicotera. *Long.* 34, 18; *lat.* 38, 55. (*R.*)

GERARMER; lac & village considérable des Vosges, dans le bailliage de Remiremont en Lorraine. On y fait un grand commerce de fromages, connus sous le nom de *geraumés*. (*R.*)

GERAW (le), *Geravia*; petit pays d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, ainsi nommé du bourg de Geraw; mais sa capitale est Darmstadt, sujete au prince de Hesse Darmstadt, ce qui fait que ce petit pays en a pris aujourd'hui le nom. (*R.*)

GERBDÉCAN; ville d'Asie en Perse, dans le Couhestan. Les géographes orientaux lui donnent 85 deg. 25' de *long.* & 34 deg. de *lat.* (*R.*)

GERBEROY, *Gerboredum*, ou *Gerboracum*; petite ville de France, dans le Beauvoisis, située sur une montagne, au pied de laquelle coule le Therain. Elle a un chapitre qui consiste en treize prébendes. Les évêques de Beauvais en sont seigneurs sous le titre de vidames. Les Anglois la prirent en 1437, & elle fut prise d'assaut par les François en 1449. Elle est recomandable par sa fidélité pour ses rois. Aussi Henri IV, en y passant, ayant voulu goûter du vin que les Bourgeois lui présenterent, voulut qu'on lui en donnât sans que son échanson l'eût goûté, disant: *il n'y a rien à craindre ici pour nous*. C'est à Gerberoy que fut signé le traité de paix en 948, entre Richard-sans-Peur, duc de Normandie, & Louis IV, dit d'Outre-mer, roi de France. Cette ville est à 4 li. de Beauvais, 20 n. o. de Paris. *Long.* 19, 22; *lat.* 49, 35. (*R.*)

GERBES (les) GERAI, ou ZERAI, *Girba*; petite île d'Afrique, au royaume de Tunis, sur la côte de Barbarie, dans la Méditerranée; elle ne raporte que de l'orge en fait de grains, mais elle produit beaucoup de figues, d'olives, & quantité de raisins que les habitans font sécher pour en trafiquer. Sur la côte de cette île, on trouve le lothus, dont le fruit a, dit-on, un goût si délicieux dans sa maturité, que les poëtes feignirent qu'Ulysse & ses compagnons ayant été jetés dans cet endroit par la tempête, & ayant mangé de cet excellent fruit, perdirent entiérement le désir de retourner dans leur patrie. Le fruit du lothus est de la grôsseur d'une féve, & il est jaûne comme le safran. Les Grecs nommerent pour cela *Lothophages* les habitans de cette île. Elle dépend du pacha de Tripoli, depuis que les Turcs en ont chassé les ducs d'Albe & de Medina-Céli. *Long.* 29, 5; *lat.* 31, 10. (*R.*)

GERBEVILLERS; petite ville de France en Lorraine, à 2 li. de Luneville, avec titre de marquisat & un beau château. On voit dans l'Église des Carmes, qui est jolie, les tombeaux des seigneurs. Elle est sur la riviere d'Agne. (*R.*)

GERBSTAEDT; petite ville & bailliage, dans le comté de Mansfeld. Il fut vendu avec Tresewitz au prince royal de Prusse. (*R.*)

GERDAUN; ville du royaume de Prusse, dans la province qui, jadis appelée *Barten*, fait aujourd'hui partie du district de Natang, au bord de la riviere d'Omet, & au voisinage d'un lac, où se trouve une île flotante. Cette ville, fondée l'an 1325, n'est pas considérable par son enceinte; mais elle l'est par les deux beaux châteaux qu'elle renferme, & par le grand bailliage qui y ressortit, & qui comprend entr'autres la petite ville de Nordenbourg, & la seigneurie de Birkenfeld, à laquelle apartient une verrerie très-riche. À quelques terres près, qui dans ce siecle en ont été détachés par ventes, Gerdaun & son bailliage sont possédés en fief depuis plus de trois cents ans, par des comtes & seigneurs de Schlieben, anciens chevaliers de l'ordre Teutonique en Prusse. Ces Schlieben en furent invêtus en récompense de leurs exploits, & de leurs services dans les guerres de l'ordre contre la Pologne. Un grand-maître, du nom de *Richtenberg*, leur en fit la concession; & de plus grands princes, du nom de *Brandebourg*, ayant pris dans le pays la place de l'ordre, l'on se persuade sans peine, & de nos jours plus aisément que jamais, que cette concession étoit trop analogue par ses motifs à la façon de penser de ces princes, pour n'en être pas ratifiée & confirmée. Aussi la maison de Schlieben continue-t-elle à jouir de Gerdaun sous le roi de Prusse, avec tant d'autorité, que pour le civil ses officiers ne relevent d'aucun des tribunaux du royaume. Quant à l'ecclésiastique, ils relevent de l'archi-prêtre, qui siége à Rastenbourg. (*R.*)

GERDEN; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans l'évêché de Paderborn, au bailliage de Dungenberg, sur le torrent d'Oese. Elle est du nombre de celles qui assistent aux états du pays, & elle renferme un couvent de filles de S. Benoît. (*R.*)

GERENDODE ; petite ville d'Allemagne, en haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt, avec une abbaye de dames. (*R.*)

GERGEAU. *Voyez* JARGEAU.

GERGENTI, *Agrigentum* ; ville d'Italie, dans la Sicile, avec un château qui la défend du seul côté où elle soit accessible, & un évêché suffragant de Palerme, à trois milles de la mer. Elle est dans la vallée de Mazara, à 24 lieues f. o. de Mazara, 20 f. e. de Palerme. *Long.* 31, 21 ; *lat.* 37, 23.

Elle a pris son nom de la ville d'Agrigente, des ruines de laquelle elle s'est formée, quoiqu'elle ne soit pas précisément sur le même terrain. *Voyez* AGRIGENTE. (*R.*)

GERINGSWALDA ; petite ville d'Allemagne, près de Rochlitz en Misnie, dans le cercle de Léipsick. (*R.*)

GERMAIN (Saint) ; petite ville de France, dans le Limousin, ou diocèse de Limoges, avec un chapitre. (*R.*)

GERMAIN DE BOURGUEIL (Saint) ; petite ville de France en Anjou, dans l'élection de Saumur, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 18000 liv., un château & titre de baronie, auprès d'une forêt de même nom. *Long.* 17, 52 ; *lat.* 47, 20. (*R.*)

GERMAIN-LAVAL (Saint) ; ville de France dans le Forès, avec une châtélenie royale : elle est dans un terrain fécond en bons vins, à 91 lieues sud-est de Paris. *Long.* 21, 31, 41 ; *lat.* 45, 49, 57. (*R.*)

GERMAIN-EN-LAYE (Saint) ; ville de l'île de France, avec une maison royale, augmentée successivement & embélie par plusieurs de nos rois. C'est un des plus beaux séjours de France par sa position, sa forêt, & ses jardins. Elle est à 4 lieues de Paris sur la Seine. *Long.* 19, 40 ; *lat.* 48, 52.

Cette ville est bien bâtie & bien peuplée, tant à cause du bon air & de la vue admirable dont on y jouit, qu'à cause de sa franchise. Elle est située sur une montagne près de la Seine, à une demi-lieue de Marli. Le château neuf fut construit par Henri IV, Louis XIV y ajouta les cinq grands pavillons : celui-ci est situé sur la croupe de la montagne. Les escaliers superbes qui y furent faits tombent déja en ruines. Il s'y trouve une paroisse, un hôpital, trois couvens, une prévôté royale, une maitrise des eaux & forêts, & une capitainerie royale des chasses.

Marguerite de France, fille de François Ier, célebre par sa beauté, son savoir, & ses vertus, naquit à Saint Germain-en-Laye le 5 Juin 1523. Les François la nommoient *la mere des peuples*.

Henri II, né dans le même château, le 31 Mai 1518, & mort à Paris le 10 Juillet 1559, persécuta les Calvinistes de son royaume, soutint ceux d'Allemagne, fit alliance avec les Suisses qui s'y prêterent avec peine, & fut soumis dès le commencement de son regne aux volontés de la duchesse de Valentinois, qui se rendit maitresse de son cœur & de son esprit.

Charles IX naquit aussi à Saint Germain-en-Laye le 27 Juin 1550. Son regne fut rempli de meurtres & d'horreurs ; sa devise étoit deux colonnes avec ces mots, *pietate & justitia*.

Louis XIV vit le jour dans le même lieu le 5 septembre 1638, après vingt-trois ans de stérilité de la reine sa mere ; phénomene aussi singulier que la longueur de son regne. (*R.*)

GERMANIE : ce nom a été commun à la Germanie proprement dite, & à une partie de la Gaule belgique. La Germanie proprement dite a été aussi nommée *grande Germanie*, *Germanie transrhénane*. La Germanie belgique se nommoit autrement *Germanie cisrhénane*.

La grande Germanie dont il s'agit ici, étoit un vaste pays de l'Europe au centre de cette partie du monde, autrefois habitée par divers peuples, auxquels le nom de Germains étoit commun. Ce pays n'a pas toujours eu les mêmes bornes, & les anciens géographes lui ont donné successivement plus ou moins d'étendue. Mais l'on peut dire en général que la Germanie comprenoit tout le pays renfermé entre la Vistule, le Danube, le Rhin & l'Océan septentrional ; qu'elle faisoit la portion la plus grande de l'ancienne Celtique, & avoit au moins deux fois plus d'étendue que l'Allemagne d'aujourd'hui.

Les Romains ayant trouvé leur compte à conquérir la Grece & l'Italie, où il y avoit d'immenses richesses, détournerent leur attention du pays des Germains, peuples qui ne possédoient aucun héritage en particulier, n'avoient aucune demeure fixe pendant deux ans de suite, s'occupoient à la chasse, vivoient du lait & de la chair de leurs troupeaux, plutôt que de pain. L'avidité romaine ne fut point tentée de s'avancer dans un pays si misérable, d'un accès très difficile, arosé de fleuves & de rivieres, & tout couvert de bois & de marais. Ils n'y pénétrerent point comme ils avoient fait en Asie ; & craignant ces peuples redoutables, ils se contenterent de s'emparer d'une lisiere de la Germanie, seulement par raport à la Gaule, & autant que le voisinage les engageoit nécessairement à cette guerre. Une ou deux victoires sur les bords du pays, acquéroient le nom de *germanique* au général qui les avoit remportées.

Nous devons à César la premiere description des Germains. Il en parle beaucoup dans ses commentaires, *lib. IV, de bello gallico, cap. j, ij, iij* ; & quoiqu'il ne nomme que les Sueves, qui étoient les plus puissans & les plus belliqueux, il y a sujet de croire que la description qu'il fait de leurs mœurs, convenoit à tous les Germains, & même à tous les Celtes, & aux plus anciens habitans de l'Europe ; car ces mœurs simples, guerrieres & féroces qu'il dépeint, ont été générales ; il est seulement arivé que les Germains les con-

ferverent plus long-temps que les Gaulois & les Italiens. Le même auteur obferve que les Sueves aimoient à être entourés de vaftes folitudes. On remarque encore la même chofe chez les Polonois & les Ruffes, dont les pays font bornés par des régions incultes du côté de la Tartarie.

Après la defcription que nous a donné Céfar de la Germanie, nous avons eu celle de Strabon, qui a vécu fous Augufte & fous Tibere : mais il fuffit de le lire pour fe convaincre qu'alors les Romains ne connoiffoient de la Germanie, même imparfaitement, que ce qui eft en deçà de l'Elbe : les Romains, dit-il, nous ont ouvert la partie occidentale de l'Europe jufqu'à l'Elbe, qui coupe la Germanie par le milieu ; & ce qui eft au delà de l'Elbe, pourfuit-il, nous eft entiérement inconnu.

Le tableau que Pomponius-Méla a tracé de la Germanie, prouve que l'on n'en connoiffoit guere davantage fous l'empereur Claude. Les Romains n'étoient pas plus éclairés fous Néron : on peut juger de leur ignorance à cet égard par le faux portrait que fait Séneque des Germains ; ils ont, dit-il, un ciel trifte, une terre ftérile, un hiver perpétuel, &c.

Cependant on eût pu acquérir tous les jours à Rome de nouveles connoiffances des Germains, fi les Romains les euffent fubjugués. On fait que c'étoit l'ufage d'expofer aux ieux du public dans les portiques de Rome, des repréfentations des pays vaincus.

Pline dont les recherches intéreffantes ne connurent de bornes en aucun genre, acquit fans doute des lumieres plus sûres & plus étendues de la Germanie, que tous ceux qui l'avoient précédé. Il fervit fur la lifiere de ce pays, & écrivit en vingt livres les guerres des Romains contre les Germains : mais cet ouvrage précieux s'eft perdu : & nous n'avons fait que profiter de quelques généralités géographiques à ce fujet, qu'il a inférées dans fon hiftoire naturelle, & qu'il expofe même fuivant fa coutume avec beaucoup de réferve.

Tacite, ami & contemporain de Pline, fit à fon tour un livre des mœurs des Germains qui eft entre les mains de tout le monde, & qui renferme mille chofes curieufes de la Germanie. Comme procurateur de la Belgique fous Vefpafien, il fut plus à portée que perfone de s'informer du pays qu'il fe propofoit de décrire ; & des peuples qui l'habitoient : mais, ainfi que Pline, il ne parla que d'après le raport d'autrui, & ne mit jamais le pied dans la Germanie tranfrhénane.

Enfin Ptolémée donna une defcription de la Germanie beaucoup plus complete & plus détaillée, que celle de tous fes prédéceffeurs ; & c'eft auffi la defcription qui a été reçue par prefque tous les Géographes qui l'ont fuivi. Il rencontre jufte en tant de chofes, qu'il doit l'avoir faite cette defcription fur d'excellens mémoires dreffés avant lui, & vrai-femblablement après avoir confulté toutes les cartes qu'on avoit de ce pays-là dès le temps d'Augufte, & les tables dont j'ai parlé ci-deffus, qui étoient expofées dans les portiques de Rome. Cependant Ptolémée fe trompe fouvent ; il ne parle que d'après des mémoires anciens ; & pour tout dire, il n'a pas été plus heureux que les autres ; il n'a pas vu les lieux dont il parle : auffi pouvoit-il décrire la Germanie, non telle qu'elle étoit de fon temps, mais telle qu'elle avoit été autrefois. En effet, il met les Lombards fur la rive gauche de l'Elbe, & l'on fait que fous Tibere, ils avoient été réculés au delà de ce fleuve ; il met les Sicambres dans la Germanie propre, & Tacite dit formélement, qu'ils avoient déja été tranfportés dans les Gaules. Enfin, & c'eft une autre obfervation importante, il place plufieurs villes dans la grande Germanie, quoiqu'il foit démontré que de fon temps, il n'y en avoit pas une, non plus que du temps de Tacite. Ce dernier dit expreffément que les peuples de Germanie n'avoient aucune ville, étoient fans ufage de la maçonerie & des tuiles, ne foufroient pas que les maifons fuffent jointes l'une à l'autre, & fe creufoient pour habitations des cavernes fouterraines, afin de s'y mettre à l'abri pendant l'hiver. Concluons qu'aucun géographe ne nous a donné d'exactes defcriptions de la *véritable Germanie*, par cette grande raifon, que les Romains n'y pénétrerent jamais.

Mais comme ils ne purent la fubjuguer, ils prirent le parti de fe faire une nouvele Germanie en deçà du Rhin, aux dépens de la Belgique. Suétone dans la vie de Tibere, remarque que ce prince n'étant encore que gendre d'Augufte, pendant la guerre contre les Germains, en tranfporta dans la Gaule quarante mille de ceux qui fe rendirent à lui, & leur affigna des demeures le long du Rhin. Le même auteur dit qu'Augufte voyant que les Sueves & les Sicambres fe foumetoient à fes armes, les fit paffer dans la Gaule, & les établi pareillement dans des terres voifines du Rhin. C'en fut affez pour donner lieu aux Romains de nommer *Germanie*, un canton de la Gaule ; c'étoit en effet le feul canton voifin de la grande Germanie, qu'ils euffent véritablement conquis ; car Varus s'avança un peu trop dans le pays que nous appelons aujourd'hui *la Weftphalie*, & y périt avec fon armée. Les Eubiens qui étoient d'abord au delà du Rhin, furent fi odieux aux autres peuples de la Germanie, pour avoir reçu le joug de Rome, qu'ils pafferent de l'autre côté du fleuve.

Les armées romaines fubjuguerent néanmoins quelques peuples, dont le pays étoit en partie au delà du Rhin, comme les Németes qui étoient aux environs de Spire, les Vangions aux environs de Worms, & les *Tribocci*, aux environs de Maïence. Comme ces peuples étoient principalement & par raport à leurs capitales, dans la Gaule & au couchant du Rhin ; on les rangea fous le gouvernement de la Gaule, & on les joignit à la Belgique ;

Belgique ; cela veut dire qu'on vit une partie de la Belgique jointe à une lisiere de la grande Germanie, porter le nom de Germanie ; & cette partie fut divisée en Germanie supérieure, & en Germanie inférieure. Voilà qui peut suffire, pour prouver que la Germanie n'a pas toujours eu les même bornes, ni les mêmes peuples dans son sein ; & c'est un fait qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Il feroit à présent d'autant plus inutile de rechercher curieusement avec Spenerus, Rudbeck, ou Léibnitz, l'origine inconnue des noms Germains & Germanie, que ces noms mêmes ne furent pour ainsi dire plus en usage, après la chute de l'empire romain. Les nations septentrionales se portant en flots vers le midi, produisirent des changemens étonans dans ce vaste pays. Les Lombards resserrés d'abord aux environs de l'Elbe, passerent en Italie, où avec le temps ils se formerent un royaume. Les Sueves se jeterent sur les Gaules, & de là dans l'Espagne, où ils érigerent une domination rivale de celle des Goths ; ces derniers après avoir traversé la Germanie, occuperent une partie de la Gaule ; les Burgundions y fonderent le royaume de Bourgogne ; les Francs y avoient déja le leur ; les Saxons qui étoient de l'autre côté de l'Elbe, s'avancerent jusque dans la Westphalie. Les Vandales après s'être étendus dans ce qu'on appele aujourd'hui la *haute & basse Saxe*, firent des conquêtes en Espagne, & allerent périr en Afrique ; leur pays entre l'Elbe & la Wistule, fut la proie des Vendes, qui s'en emparerent, & se firent appeler *Slaves*, &c.

Cependant il ne faut pas imaginer que tous ces peuples abandonassent à la fois leur patrie ; il n'en sortoit que les hommes, qui étant en état de porter les armes, vouloient avoir leur part du butin. Ceux-ci emmenoient avec eux une partie de leurs familles : ce qui restoit au pays, se trouvant réduit à un petit nombre, comparé à ce qu'il avoit été auparavant, devenoit aisément la proie d'un voisin qui ne s'étoit pas affoibli. Ainsi nous voyons les vastes pays que les Sueves avoient occupés, passer en d'autres mains, & le nom de *Suévie*, conservé à peine à un petit canton qui est aujourd'hui la Suabe, entiérement obscurci par celui d'Allemagne, qui n'étoit d'abord que le nom d'une contrée fort petite.

Les Saxons, entre l'Elbe & le Weser, où ils étoient encore au commencement du regne de Charlemagne, y avoient pris la place des Francs ; car nous avons remarqué qu'ils étoient d'abord de l'autre côté de l'Elbe ; mais les Francs s'étant avancés vers le midi, & s'étant de là répandus dans la Gaule, où ils jeterent les fondemens du royaume de France, il en resta une partie au delà du Rhin, & de là vint la division de France occidentale, qui est la véritable France, & de France orientale, dont la Franconie a tiré son nom.

Alors il ne fut plus question du nom de Germains & de Germanie, sinon dans les ouvrages de quelques auteurs, qui les employoient en latin ; encore voit-on que les écrivains de ce temps-là préféroient les noms de *Theddisci*, *Teutisci*, & *Teutones*, à celui de Germains, qui paroissoit même déja s'abolir entiérement dès le temps de Procope, c'est-à-dire, sous le regne de l'empereur Justinien. (*R.*)

GERMANO (Saint) ; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, au pied du Mont-Cassin. Elle apartient à l'abbé du Mont-Cassin. *Long.* 31, 28 ; *lat.* 41, 33. (*R.*)

GERMER (Saint) ; bourg de France, au diocèse de Beauvais, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 14000 liv. (*R.*)

GERMERSHEIM, *Vicus Julius* ; petite ville d'Allemagne au Palatinat du Rhin, chef-lieu d'un bailliage de même nom, sujet à l'électeur palatin. Elle est près du Rhin, vers le lieu où la riviere de Queich se jete dans ce fleuve. L'empereur Rodolphe Ier y mourut en 1290. Elle est à 2 li. o. de Philisbourg, & 3 f. e. de Landau. *Long.* 27, 2 ; *lat.* 49, 10. (*R.*)

GERMIGNI ; petite ville de France, dans la généralité de Paris, élection de Saint-Florentin. (*R.*)

GERN ; beau château de la basse Baviere, dans la régence de Landshut. Il apartient au baron de Closen. (*R.*)

GERNESEY. *Voyez* GARNESEY.

GERNRODE, ou GERODE ; petite ville & bailliage d'Allemagne dans le cercle de haute Saxe, & dans les états d'Anhalt-Bernbourg, près de l'abbaye de Quedlinbourg. C'est un des lieux sécularisés, par la paix de Westphalie. Avant cette époque, c'étoit une abbaye de filles, que l'empire comptoit au nombre de ses membres immédiats ; & dès-lors encore, les princes d'Anhalt-Bernbourg en donnent, & la voix à la diete sur le banc des prélats du Rhin, & le contingent pour les mois romains par une taxe de trente-six florins.

Geron, Landgrave de Lusace, dans le xe siecle, fut le fondateur de cette abbaye, & l'on voit encore son tombeau dans l'Église de cette ville. (*R.*)

GERNSHEIM, ou GERESHEIM ; petite ville d'Allemagne sur le Rhin, avec un bon château, sujete au Landgrave de Darmstad. Elle est à 4 li. n. e. de Worms, & à autant f. o. de Darmstad. *Long.* 26, 6 ; *lat.* 49, 44. (*R.*)

GEROLDSECK, HOHENGEROLDSECK ; comté libre & immédiat d'Allemagne, au cercle de Suabe, dans la Forêt-Noire & l'Ortenau, aux environs de la riviere de Kint-zing, & aux confins du Brisgau, de la principauté de Furstenberg, du marquisat de Hochberg, & de la ville impériale de Gengenbach. Il tire son nom d'un ancien château, situé dans son centre, & comprend un certain nombre de villages. Après l'extinction de ses propres seigneurs arivée l'an 1634, & après celle des comtes de Kronberg leurs successeurs, arivée l'an 1692, la maison de Leyen en fut invê-

tue par l'empereur, & élevée l'an 1711, à la dignité de comtes de l'Empire: elle a dès-lors pris sa place sur le banc de Suabe, & payé en conséquence seize florins pour Geroldseck en mois romains, & huit rixdallers neuf creutzers trois quarts, pour la chambre impériale. (*R.*)

GEROLSTEIN; petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, sur la riviere de Kyk. Elle est possédée conjointement avec Blankenheim, à titre de comté, par la maison de Manderscheid. (*R.*)

GEROLZHOFEN, *Gerlocuria*; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, entre Schweinfurt & Keitzingen. Elle est dans l'évêché de Wurtzbourg, dont elle forme, avec ses dépendances, un des principaux bailliages. (*R.*)

(п) GERRA; ville de la basse Égypte, elle eut un évêché. On l'appele plus communément aujourd'hui Maseli.

GERRENSHEIM; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Maïence, chef-lieu d'un bailliage de même nom, entre Worms & Oppencheim. (*R.*)

GERRESHEIM; abbaye de dames nobles, dans le duché de Berg, près de Dusseldorf. (*R*).

GERSAW; village de Suisse, près du lac de Lucerne, entre ce canton & celui de Schwitz. C'est une petite république souveraine, qui ne dépend de persone depuis un temps immémorial, privilége trop singulier pour ne pas mériter qu'on transcrive ici le nom du lieu qui est assez heureux pour en jouir. *Long.* 26, 2; *lat.* 47, 6. (*R.*)

GERSTUNGEN; bourg & bailliage d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, près des frontieres de la Hesse. Il apartient maintenant à la maison de Saxe-Weimar. (*R.*)

GERTRUDENBERG; couvent de religieuses de S. Augustin, dans l'évêché d'Osnabruck. Il est situé sur une montagne auprès de la ville même d'Osnabruck. (*R.*)

GERTRUIDENBERG, *Gertrudenberga*; anciene, forte & jolie ville des Pays-Bas, au Brabant hollandois, un des principaux boulevards de la Hollande. Les confédérés la prirent en 1573 sur les Espagnols; le Prince de Parme la reprit en 1589, mais le prince Maurice s'en rendit maître en 1593, après un siége de trois mois, & depuis ce temps, elle apartient aux Hollandois. Son nom signifie le *mont Saint-Gertrude*. On pêche aux environs de la côte une quantité étonante de saumons, d'esturgeons & d'aloses, & Gertruidenberg jouit du droit d'étape pour cette pêche. Elle est sur la riviere de Dungen, qui tombe dans le Bies-Bos, à 4 li. n. e. de Breda, 5 s. e. de Dordrecht, 3 s. e. de Gorcum. *Long.* 22 d., 24'; *lat.* 15 d., 44'. (*R.*)

(п) GERUNZIA; petite ville au royaume de Naples, bâtie sur une montagne entre Cosenza & Strongoli. On l'appeloit anciénement *Pulmento*. Son évêché a été uni à celui de Cariati. On y recueille beaucoup de miel d'excellente qualité.)

GERVAIS (Saint); petite ville de France dans le Bourbonois, au diocèse de Clermont. (*R.*)

GERVAIS (Saint); petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Castres. (*R.*)

GERZAT; gros bourg de France en Auvergne, au diocèse de Clermont. (*R.*)

GESEKE, ou GEISECKE; ville d'Allemagne, dans le cercle & dans le duché de Westphalie, sur la petite riviere de Weih, près de la ville de Buren. Elle fait partie des états électoraux de Cologne, & donnant son nom à un district peuplé de nombre de gentilshommes, renferme elle-même une abbaye de filles nobles, une maison seigneuriale, & un couvent d'Observantins. (*R.*)

GESTRICIE, *Gestricia*; province de Suede dans sa partie septentrionale; elle a des mines de fer & de cuivre, mais elle ne recueille de grains qu'autant qu'il en faut pour la nouriture de ses habitans. Le golfe de Bothnie la baigne à l'est; elle est bornée au nord par l'Helsingie, au couchant par la Dalécarlie, & au sud par la Westmanie & l'Uplande. Gévalie en est la capitale. (*R.*)

GÉSULA; province d'Afrique sur la côte de Barbarie, au royaume de Maroc. Elle a beaucoup d'orge, de troupeaux, & plusieurs mines de fer & de cuivre: la plupart des habitans sont chaudroniers ou forgerons. Il s'y tient tous les ans une foire considérable qui dure deux mois, où, dit-on, tous les marchands étrangers, quoique quelquefois au nombre de dix mille, sont nouris & défrayés aux dépens de la province; mais mal-gré cette dépense considérable, la province y gâgne encore par le débit de ses marchandises. (*R*)

GEUBICH; château, jardin, & village de Franconie, à la maison de Schoenborn. (*R.*)

GEUDERN, ou GODERN; seigneurie libre d'Allemagne, dans la Wétéravie, entre la Hesse & le comté d'Isembourg. Elle apartient à une branche de la maison de Stolberg, qui a été élevée par l'Empire à la dignité de prince d'empire, & qui y fait sa résidence. (*R.*)

GÉVALIE, GAFLE, ou GEVEL, *Gevalia*; ville de Suede, capitale de la Gestricie, proche le golfe de Bothnie, à 18 li. n. o. d'Upsal, 26 n. o. de Stockolm, 14 e. de Coperberg. *Long.* 34, 50; *lat.* 60, 23. (*R.*)

GÉVAUDAN (le), *Gabalensis pagus*, *Gabalitana regio*; contrée de France en Languedoc, une des trois parties des Cévennes, bornée n. par l'Auvergne, o. par le Rouergue, s. par le bas Languedoc, e. par le Vivarais & le Vélay; c'est un pays de montagnes assez stérile, qui ne produit guere que du seigle & des châtaignes: mais les habitans, par leur industrie & leurs manufactures, réparent la dureté de la nature à leur égard. Il s'y trouve des bains chauds, & des mines de diférens métaux. Mende en est la capitale.

Le Gévaudan a pris son nom des peuples *Gabali*, & le mot de Gévaudan se nommoit autrefois *Gabauldan*. Le bailliage du Gévaudan est en partage entre le roi & l'évêque de Mende. Les rivieres de Tarn, de Lot, & d'Allier, y ont leurs sources. (*R.*)

GEVREY; gros village du Dijonois, entre Nuis & Dijon. Avant la contagion de 1636, c'étoit un bourg de plus de trois cents cinquante habitans, desservi par cinq prêtres. L'hôpital qui avoit six lits pour les malades, a été réuni à l'hôtel-dieu de Dijon.

C'est dans le territoire de Gevrey que sont les deux climats de Chambertin & de Beze, qui donnent un des plus excellens vins de France, & des plus utiles à la santé. (*R.*)

GEWER (Saint). *Voyez*. Goan.

GEX, *Gesium*; petite ville de France dans le pays de Gex, au pied du mont Saint-Claude, qui fait la séparation du pays de Vaud d'avec la Franche-Comté. Il est du gouvernement de Bourgogne, & du ressort du parlement de Dijon. Il n'y a rien d'important dans le pays de Gex, que le pas ou passage de l'Écluse, autrement dit *de la Cluse*, servant de défense à l'entrée du Bugey & de la Bresse, par un fort construit & resserré entre le Jura & le Rhône qui coule au pied.

La ville de Gex est à 4 li. n. o. de Geneve, & 90 s. e. de Paris. *Long.* 23, 44; *lat.* 46, 20.

Cette ville, capitale du pays de son nom, est du diocèse de Geneve, & de l'élection de Bellay. C'est une baronie & châtélenie royale, avec un bailliage. Il y a peu de commerce à Gex: l'on y compte cependant un assez grand nombre d'horlogers. Le Mont-Jura, au pied duquel elle est située, reçoit en cette partie le nom de mont Saint-Claude.

Le pays de Gex, situé en Suisse, au pays de Vaud, est long de sept lieues, & large de cinq. Il est entre le Mont-Jura, le Rhône, le lac de Geneve & le canton de Berne. La montagne du grand Credo, qui a servi autrefois de limite au royaume d'Arles ou de Bourgogne, est renfermée dans le pays, & terminée par la vallée de Mijoux: ce pays étoit habité par les Latobriges, du temps des Romains.

Les meilleurs pâturages sont au sommet des montagnes, qui ne sont habitables & découvertes que sept mois de l'année: il s'y fait une grande quantité de fromages. Il y a peu de bois dans cette contrée. On trouve près de Fargues, au pays de Gex, une soie sauvage sur les pins, fabriquée par une chenille de diverses couleurs, d'un pouce de long; elle naît, vit, travaille & meurt sur le pin.

Ce pays fut cédé à la France en 1601. On y comptoit vingt-cinq temples qui ont été détruits en 1662 & 1685; tout le pays est maintenant Catholique. (*R.*)

GEYER; comté considérable d'Allemagne, en Franconie, duquel dépendent vingt-trois tant bourgs que villages. Le dernier comte de Geyer institua, par son testament, en 1704, le roi de Prusse pour son héritier universel. Après sa mort ce monarque fit présent, en 1729, au marggrave d'Anspach de tout ce dont il avoit hérité du comte de Geyer. C'est ainsi que ce marggrave en est devenu possesseur; & à l'extinction de sa ligne, ce comté, avec ses autres états, ont passé au marggrave de Bareith ou de Culembach. (*R.*)

GEYERN; bourg du comté de Geyer, en Franconie, près des frontieres de l'évêché d'Aichstet, à 2 li. n. de Weissembourg. (*R.*)

GÉZIRAH; ce mot, qu'on rencontre par-tout dans d'Herbelot & dans les géographes, est un mot arabe qui signifie île; mais comme les Arabes n'ont point de terme particulier pour désigner une peninsule ou presqu'île, ils se servent indifféremment du nom de gézirah, soit que le lieu dont ils parlent, soit entiérement isolé & entouré d'eau, soit qu'il soit ataché au continent par un isthme. (*R.*)

GÉZIRÉ: on écrit aussi Gézirah, & il faut rapeler ici la remarque faite au mot Gézirah; car elle s'applique à Géziré. C'est une ville d'Asie, au Diarbeck, dans une île formée par le Tigre, à 28 lieues n. o. de Mosul, & à 18 d'Amadie: elle est sous l'obéissance d'un Bey. *Long.* 58, 35; *lat.* 36, 30. (*R.*)

GHÉRON; ville de Perse dans le Farsistan. *Long.* 89; *lat.* 28, 30. (*R.*)

GHILAN; province d'Asie dans la Perse, au bord de la mer Caspiene, à laquelle elle donne son nom.

Elle produit en abondance de la soie, de l'huile, du vin, du riz, & toute sorte d'excellens fruits. Elle fait une partie considérable de l'Hircanie des anciens. C'est la plus belle & la plus fertile province de toute la Perse. Elle est située, suivant M. de Lisle, entre le 37e deg. 20', & le 39e de *latitude*; le 66e deg. 30', & le 79e deg. de *longit.* La ville de Resch, située sur la mer Caspiene, est maintenant la capitale de cette province. Les habitans sont Mahométans de la secte d'Omar. (*R.*)

GHIR; riviere d'Afrique. Elle a sa source au mont Atlas; & coulant vers le midi, arose le royaume de Tafilet, entre ensuite dans les déserts de Hair, & vient se perdre dans un grand lac. Cette riviere & quelques autres des mêmes cantons ont cela de particulier, que plus elles s'éloignent de leurs sources, plus elle s'éloignent de la mer. (*R.*)

GHISLAIN (Saint). *Voyez* Guillain.

GHNIEF; ville de Prusse au palatinat de Culm, sur la Vistule, à 4 lieues de Graudentz, avec une citadelle. Le nom polonois de cette ville s'écrit Gniew. Les Allemands l'appelent *Meve*, car presque tous les lieux de la Prusse ont deux noms. Cellarius la nomme en latin *Meva*, *Gnevum*, & *Gnievum*. Ghnief a été prise & reprise plusieurs fois sur les Polonois par les chevaliers de l'ordre Teutonique, & par les Suédois. *Long.* 37, 2; *lat.* 53, 34. (*R.*)

GHYMES; petite ville de la basse Hongrie, dans le comté de Nitra. Elle est située au milieu d'une plaine très-fertile en grains, & elle est mu-

nie d'un château, bâti sur le sommet d'un roc fort élevé. Les comtes de Forgatsch sont seigneurs de ce lieu. (*R.*)

GIACHAS (M. de Lisle écrit *Jagas*, & Dapper *Jagos*); peuple d'Afrique, dans la basse Guinée, aux confins & à l'orient des royaumes de Bengale & d'Angola.

GIAWLE. *Voyez* GYFLE.

GIBADOU; ville d'Afrique, au désert de Barbarie, dans le royaume de Gibadou. Elle est presque sous le tropique du cancer, vers le 30 d. 50' de *long.* (*R.*)

GIBBAE, GEIA, GYAE; petite ville de la basse Hongrie, dans la partie orientale du comté de Lipteau. Les Catholiques y dominent; cependant, par les concordats du pays, les protestans ont obtenu la permission d'avoir un temple. (*R.*)

GIBEL (le mont), *Æthna*; la plus haute montagne de la Sicile, & une des plus célebres de l'Europe. On sait assez que tous les anciens géographes & historiens en ont parlé sous le nom de *mont Ethna*. C'est sous cette montagne que les poëtes ont feint que Jupiter écrasa le géant Typhon, & que Vulcain tenoit ses forges. Les Siciliens ont changé le nom latin en celui de *Gibel*, qu'ils ont vrai-semblablement pris des Arabes, dans la langue desquels ce mot signifie *une montagne*: il désigne en Sicile *la montagne par excellence*. Elle est proche de la côte orientale du val de Démona, entre le cap de Faro & le cap de Passaro, à quatre lieues de Catania', vers le couchant. On s'y éleve par un chemin de deux lieues & demie, & elle en a environ vingt de circonférence. Son pied est très-cultivé, tapissé de vignobles & d'oliviers du côté du midi, de forêts & de pâturages du côté du septentrion.

Son sommet, quoique couvert de neige la plus grande partie de l'année, ne laisse pas de jeter souvent du feu, de la fumée, des flammes, & quelquefois des cailloux calcinés, des pierres-ponces, des cendres brûlantes, & des laves de matiere bitumineuse, par une ouverture qui, du temps de Bembo & selon son calcul, étoit large de vingt-quatre stades. La stade contient cent vingt-cinq pas géométriques, & par conséquent les vingt-quatre font trois milles d'Italie. Le foyer ne s'éteint jamais entiérement.

Si l'idée d'un si prodigieux goufre fait frémir, les incendies que le Gibel vomit sont encore plus redoutables. Les fastes de la Sicile moderne ont sur-tout consacré les ravages causés par ce redoutable volcan dans les années 1537, 1554, 1556, 1579, 1669, 1693, 1753, 1755, 1757 & 1766. Lors de l'embrâsement de cette montagne arivé en 1537, & décrit par Fazelli, les cendres furent portées par le vent à plus de cent lieues de distance. Quatre torrens de matieres sulfureuses enflamées découlerent du mont Gibel en 1669, & ruinerent quinze bourgs du territoire de Catania. Enfin l'éruption de 1693 fut suivie d'un tremblement de terre qui se fit sentir en Sicile avec la plus grande violence, les 9, 10 & 11 janvier 1693, renversa les villes de Catania & d'Agosta, endomagea celle de Syracuse, plusieurs bourgs & villages, & écrasa sous les ruines plus de quatre-vingt-dix mille persones. Il y eut alors sur le Gibel une nouvele ouverture de deux milles de circuit.

Le mont Ethna brûle de temps immémorial, avec des intermissions plus ou moins longues, & qui sont de plusieurs années. Ses éruptions sont annoncées par les mugissemens & les flammes.

Je n'entrerai pas dans d'autres détails; j'en suis dispensé par la *Pirologie* de Dominique Bottoni de Lentino, à laquelle je renvoie le lecteur. Cet intrépide naturaliste, curieux de connoître par ses propres ieux la constitution du mont Gibel, a eu la hardiesse de grimper sur son sommet jusqu'à trois différentes reprises, savoir, en 1533, 1540 & 1545; ainsi nous devons à son courage la plus exacte topographie de cette montagne. Son livre, devenu très-rare, est imprimé en Sicile sous le titre de *Æthnæ topographia, incendiorumque thnæorum historia*. (*R.*)

(Π) Quelques autres voyageurs modernes nous ont donné la description du Mont Gibel dont ils ont atteint le sommet. On peut voir, entr'autres la très-exacte description qu'en a publié M. Hamilton.)

GIBELSTADT; bailliage de Franconie, avec deux châteaux, dans l'évêché de Wurtzbourg, près d'Ochsenfurt. Il apartient au marggrave de Bareith. (*R.*)

GIBRALEON; petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la riviere d'Odiel, avec un beau château & titre de marquisat. (*R.*)

GIBRALTAR; ville d'Espagne, dans l'Andalousie, située au pied d'une montagne escarpée de toutes parts, du sommet de laquelle on découvre plus de quarante lieues en mer, & sur la côte orientale de la baie de même nom, qui a son ouverture sur le détroit de Gibraltar. Cette place est la plus forte de l'univers; elle est même généralement réputée imprenable. Son port, où les vaisseaux ne sont pas fort en sûreté, est défendu par plusieurs forts. Les Anglois prirent cette ville en 1704, & elle est demeurée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht. Elle est à 4 li. n. de Ceuta, 18 s. e. de Cadis. On voit à une lieue de cette ville le vieux Gibraltar, qui n'est autre chose que les ruines de l'anciene Héraclée. Le nom de Gibraltar s'en fait par corruption de Gibel-Tarif, terme arabe qui signifie *montagne de Tarif*; & ce nom vient des Mores. Ce fut en 1303 que Ferdinand IV leur enleva Gibraltar, qui n'étoit pas si difficile à conquérir qu'aujourd'hui. Entre les divers siéges que cette place a soutenus, le plus fameux sans doute est celui que tenterent, en 1782, les forces réunies de la France & de l'Espagne, & dont le succès n'a point répondu à l'immensité de la dépense & à l'appareil formidable sous le-

quel elle sembloit devoir succomber. *Long.* 12, 35; *lat.* 36. (*R.*)

GIBRALTAR (Détroit de), *Herculeum fretum*, ou *Gaditanum fretum*. C'est un des plus célebres détroits du vieux monde. Il est entre l'Andalousie en Espagne, & le royaume de Fez en Barbarie: sa longueur est d'environ dix lieues, sa largeur de quatre, & il joint la mer Méditerranée avec l'Océan Atlantique. On voit à l'endroit le moins large de ce détroit, du côté de l'Espagne, la montagne de Calpé ou de Gibraltar, qui lui donne le nom; & du côté de l'Afrique, la montagne des Singes, anciénement *Abyla*. Les anciens ont pris ces deux montagnes pour les colonnes d'Hercule. La baie de Gibraltar est fort grande; elle a environ sept milles d'ouverture, & près de huit d'enfoncement. La pointe de l'ouest est le cap Carnero, & celle de l'est se nomme *la Pointe d'Europe*. (*R.*)

GIEBELSTADT. *Voyez* GIBELSTADT.

GIEBICHENSTEIN; vieux château ruiné, à une demi-lieue de Halle, en Saxe, sur la Saale, avec un bailli. On y voit encore la fenêtre par laquelle le fameux Louis le Sauteur, landgrave de Thuringe, sauta dans le Saale, & sauva sa vie. Il avoit été renfermé dans ce château par ordre de l'empereur Henri IV, pour avoir tué, en 1065, à Weissenbourg, Frédéric, comte palatin de Saxe, afin d'épouser Adelheil sa femme. (*R.*)

GIECH; comté libre & immédiat de Franconie, dans le marquisat de Bareuth, près de Culmbach. Il comprend les bailliages du Thuman & de Buchau. Le comte de Giech fut reçu au nombre des ducs de Franconie en 1726. (*R.*)

GIEN, *Giemacum*; ville de France, dans le Gâtinois orléanois, sur la Loire, à 3 li. au dessous de Briare, à 10 d'Orléans, à 34 s. e. de Paris. C'est un comté qui apartenoit autrefois aux seigneurs de Donzy, & relevoit des évêques d'Auxerre. Gien est toujours du diocèse d'Auxerre; mais quant au comté, Louis XIV l'a vendu ou engagé au chancelier Séguier. *Long.* 20, 17, 42; *lat.* 47, 4, 8. (*R.*)

GIENGEN, *Gienga*; petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, sur la riviere de Brentz, entre Ulm & Nordlingen, à 4 lieues de laquelle elle est située. *Long.* 28, 2; *lat.* 48, 38. (*R.*)

GIENZOR; ville ouverte d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tripoli, dont elle est à quatre lieues. *Long.* 56, 35; *lat.* 34, 18. (*R.*)

GIESBUHEL; montagne de Saxe, près de Pirna. Il y a de fameuses mines de fer. (*R.*)

GIESSEN, *Giessa*; ville forte d'Allemagne, dans la haute Hesse, avec une université, fondée en 1607, un château & un arsenal. Elle est dans le partage de la maison de Darmstadt, dans un terrain fertile, sur la riviere de Lohn, à 2 lieues de Wetzlar, à 4 s. o. de Marpurg, 9 s. e. de Francfort. *Voyez* Zeyler, *Hassiæ topog.* *Long.* 26, 26; *lat.* 50, 30.

Hertius (Jean-Nicolas), jurisconsulte, mort en 1710 à 59 ans, étoit de Giessen. Il est connu par quelques ouvrages estimés, & entr'autres par des opuscules écrits en latin sur l'histoire & la géographie de l'anciene Germanie. (*R.*)

GIÉZIN; ville de Bohême, dans le cercle de Kœnigingratz, sur la riviere de Czidlina. Elle apartient aux comtes de Trautmannsdorff, & renferme un riche collége. (*R.*)

(Π) GIFONI, anciénement *Jovis* Fanum; bourg assez peuplé dans le royaume de Naples. On prétend qu'il tire son nom d'un temple dédié autrefois à Jupiter.)

GIFFORN; ville de la principauté de Zell; avec un beau château, où les ducs ont quelquefois fait leur résidence. Elle est le chef-lieu d'un bailliage & d'une surintendance considérable, qui comprend cinq prévôtés, & quatre-vingt-douze tant bourgs que villages. Elle est sur l'Aller, à 4 lieues de Brunswick, & à 5 de Zell. (*R.*)

GIGEAN; petite ville de France, dans le bas Languedoc, au diocèse de Montpellier. (*R.*)

GIGLINGEN; petite ville d'Allemagne, au duché de Wirtemberg, avec un bailliage, sur la riviere de Zeinzabar. (*R.*)

GIGLIO, *Ægilium*, ou *Igilium*; petite île d'Italie, sur la côte de Toscane, avec un château, pour la défendre des corsaires. Elle est située au nord-ouest de l'île d'Elbe, & fait partie de l'état de Siene. Le portulan de la Méditerranée dit qu'elle est environ à 12 milles s. o. de la pointe de l'o. d'Argentaro, & lui donne six à sept milles de longueur. *Long.* 28, 35; *lat.* 42, 24. (*R.*)

GIGNAC; petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Montpellier, chef-lieu d'une viguerie royale, près de la riviere d'Éraud. Elle députe aux états. *Long.* 21, 15; *lat.* 43, 45. (*R.*)

GIHON; grande & célebre riviere d'Asie, qui prend sa source dans la province de Tokharestan, au pied du mont Imaüs. Elle a son cours général du couchant au levant; & après avoir coupé la Cowaresme en deux, & séparé la Perse du Turkestan, elle se jete dans la mer Caspiene. Plusieurs écrivains pensent que le Gihon est l'*Oxus* des anciens. (*R.*)

GILBERT (Saint); abbaye de France, au diocèse de Clermont. Elle est de l'ordre de Prémontré, & vaut 2000 livres. (*R.*)

GILDAS-DES-BOIS (Saint); abbaye de France, au diocèse de Nantes. Elle est de l'ordre de S. Benoît, & vaut 1000 livres. (*R.*)

GILDAS-DE-RUYS (Saint); abbaye de France, au diocèse de Vannes, ordre de S. Benoît. Elle vaut 6500 livres. (*R.*)

GILGENBOURG; anciene ville du royaume de Prusse, dans le district de l'Oberland, sur la riviere de Gilge, au bord d'un lac. Elle a été fa-

cagée & brûlée à plusieurs reprises dans les différentes guerres du pays, & elle ne paroît pas encore avoir pu se remettre de ses pertes. Elle est ornée d'un château vaste & commode, & elle forme un bailliage héréditaire dans la famille des comtes de Finckenstein. (*R.*)

GILLES (Saint), *Sancti Ægidii villa*; petite ville de France, au bas Languedoc, un des deux grands prieurés de Malte dans la Langue de Provence, avec un chapitre ou anciene abbaye, à laquelle elle doit son origine, & dont le chef a le titre d'abbé. On recueille de bon vin muscat dans son territoire. Elle est à 5 li. o. d'Arles, 11 n. e. de Montpellier. *Long.* 22, 8; *lat.* 43, 40. (*R.*)

GILLES (Saint) *de la Neuville*; village du pays de Caux, élection de Montivilliers. L'estimable curé de Saint-Gilles a fait construire deux grands âteliers, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles: il leur fournit les instrumens nécessaires à leur métier, fait les avances des matériaux convenables à leurs manufactures, & donne même des prix d'émulation; il les occupe les jours stériles d'hiver, & durant les longues soirées. M. l'archevêque de Rouen lui a offert une cure de 8000 livres; il l'a refusée. (*R.*)

GILOLO; grande île d'Asie, avec une capitale du même nom, dans l'archipel des Moluques. Elle est sous la ligne, entre l'île de Celebes & la terre des Papous, dont elle n'est séparée que par un petit canal. Cette île est fort irréguliere. On lui donne cent milles du nord au sud, & autant de l'est à l'ouest. L'air y est fort chaud, & la terre fertile en riz & en sagou. La mer qui l'environe, lui fournit quantité de tortues. *Long.* 145. (*R.*)

GIMMOR; montagne de Suisse, dans le canton d'Appenzell. On y trouve quantité de pierres assez curieuses, dont les unes sont blanchâtres & sans couleur étrangere, & les autres sont transparentes, avec des traits noirs qui les coupent à angles droits. Ces pierres pouroient bien n'être autre chose qu'une espece de talc. (*R.*)

* GIMONT; petite ville de France, en Gascogne, dans la Lomagne, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 9000 livres. Elle est sur la riviere de Gimont. *Long.* 18, 40; *lat.* 43, 40. (*R.*)

(Π) GINERCA; petite ville de l'île de Corse. Elle près de la côte occidentale de l'île, entre le Golfe de Calvi, & l'embouchure de Limonie, dans le petit golfe de Ginerca.)

GINESTAS; petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Narbone. (*R.*)

GINGI; royaume d'Asie; ce royaume est une contrée de la côte de Coromandel, dans la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange. Elle est bornée au nord par le royaume de Bisnagar, ou de Carnate, au sud par le Tanjaor, à l'est par l'Océan indien, à l'ouest par les montagnes de Gate, qui la séparent de la côte de Malabar. Son prince particulier, est tributaire du grand Mogol. Sa capitale est Gingi, qui est munie d'une forteresse, & qui est située à 14 lieues ouest de Pondychéri. *Long.*, suivant le P. Boucher, d'environ 100 degrés, & suivant Desplace, 97 d. 21', 30"; *lat.* 12 d. 10'. (*R.*)

GINGIRO, ou état du GINGIR-BOMBA; royaume d'Éthiopie, au sud-ouest de l'Abissinie. Il a à l'occident le royaume de Mujac, & à l'orient la nation des Galles, dont il est séparé par la riviere de Zébée. Le Monoémugi le termine au midi: la ligne équinoxiale passe entre l'un & l'autre. C'est par erreur qu'on le nomme quelquefois Gingir-Bomba, ce terme signifie *empereur de Gingiro*. Ce souverain a plusieurs princes pour vassaux. Il est allié du grand Macoco. Au reste, on n'a que des incertitudes & des dit-on sur ce pays qui nous est inconnu: on ne cite aucun voyageur qui y ait pénétré. (*R.*)

GIODDAH, quelques uns écrivent *Gedda*, & d'autres *Jedda*, &c.; ville & port de mer au bord oriental de la mer Rouge en Arabie; il s'y fait un grand commerce, puisqu'on la regarde comme le port de la Mecque, dont elle n'est qu'à la distance de quinze ou seize lieues. Tout y est cher jusqu'à l'eau, à cause du grand abord de plusieurs nations différentes, outre que tous les environs sont sâbloneux, incultes, & stériles. Au reste la rade est assez sûre, suivant le raport du médecin Poncet: les petits vaisseaux y sont à flot, mais les grôs sont obligés de rester à une lieue; l'accès d'ailleurs en est difficile. *Long.* 58 d., 28'; *latit.* 22. (*R.*)

GIORASH; ville d'Asie, dans l'Arabie heureuse, au royaume d'Yemen. Elle subsiste par ses tanneries, parce qu'elle est située dans un lieu couvert d'arbres dont l'écorce sert à apprêter les peaux. *Lat.* 17 d. (*R.*)

GIOVENAZZO, *Juvenacium*; petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Bari, avec titre de duché, & un évêché suffragant de Bari. Elle est sur une montagne près de la mer, mais sans port, avec une simple plage, à une lieue e. de Molfetta, 2 n. e. de Bari, 4. e. de Trani. *Long.* 34, 25; *lat.* 41, 33. (*R.*)

(Π) Nous avons une Histoire de Giovenazzo par Louis Paglia, imprimée à Naples, en 1700.)

GIREF; ville de Perse dans le Kerman dont elle est la capitale. Son commerce consiste en froment & en dattes. Son terroir est fertile en palmiers, en citroniers, & en orangers. Les tables arabes qui la nomment *Jirost*, lui donnent 93 degrés de *long.* & 27 degrés 30 min. de *latit.* Tavernier met Gireft à 73 degrés 40 min. de *longit.* & à 31 degrés 10 min. de *latit.* Suivant M. de Lisle, elle a 75 degrés 30 min. de *longit.*, & 27 degrés 30 min. de *latit.* (*R.*)

GIRGE, *Girgio*, *Girgium*; ville considérable d'Afrique, capitale de la haute Égypte, proche le Nil, à 10 lieues au dessus de Saïd. Elle a sept grandes mosquées qui ont des minarets, huit grands basards couverts, & peut-être vingt mille habitans.

On y vit pour rien; son principal commerce consiste en blé, lentilles, féves, toiles & laines. *Long.* 49, 50; *lat.* 25, 5. (*R.*)

GIRGENTI, ou GERGENTI. *Voyez* ce dernier mot.

GIROISSENS; petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse d'Albi. Il y a châtelenie, & justice royale. (*R.*)

GIRONDE. *Voyez* GARONNE,

GIRONE, *Gerunda;* auciene, forte & considérable ville d'Espagne, dans la Catalogne, avec un évêché suffragant de Tarragone; elle est sur le Ter, vers sa jonction avec l'Onal, à 7 lieues de la mer, 16 de Perpignan, 5 nord-ouest de Palamos, 10 nord-est de Barcelone. *Long.* 20 d., 32'; *lat.* 41 d., 56'.

Cette ville a trois paroisses, neuf convens d'hommes, quatre de femmes, & un hôpital.

Pline en nomme les habitans *Gerundenses*, & les place dans le département de Tarragone. Cette ville devint le siége d'un évêché, au milieu du IIIe siecle, & l'an 500, suivant l'abbé de Commanville. Elle conserve plusieurs reliques de saints sur-tout celles de saint Félix, martyr:

Parva Felicis decus exhibebit
Artubus sanctis locuples Gerunda.
Prud. *Hym. IV*, *v.* 19.

Le diocèse s'étend sur trois cents trente-neuf paroisses, douze abbayes & quatre prieurés. Les fils aînés des rois d'Aragon prirent le titre de comtes, ensuite de princes de Girone: elle est la capitale d'une viguerie de fort grande étendue qui passe pour la partie la plus fertile de toute la Catalogne.

En 1653, le maréchal d'Hocquincour leva le siége de cette ville, après soixante-dix jours d'attaque; en 1684, le maréchal de Bellefonds fut obligé d'en faire autant: mais elle fut prise en 1694 par le duc de Noailles. En 1705, les habitans s'étant déclarés pour l'archiduc, le maréchal de Noailles prit d'assaut la ville basse en 1711, & la ville haute se rendit par capitulation. Il y mit pour gouverneur M. de Morot, brave officier Bourguignon qui se fit beaucoup d'honneur à la défense de cette place: il est mort en Bourgogne, brigadier des armées du roi, vers 1735.

Cette ville fut rendue à l'Espagne par la paix de Riswick. Elle est fortifiée & défendue par le fort Monjui, situé sur une hauteur. C'est la capitale d'une viguerie de son nom.

On conserve dans les archives de l'Église de Girone deux bulles, l'une de Sergius anti-Pape, l'autre du Pape Formose, toutes deux de la fin du IXe siecle: elles ont plus de deux aunes de long sur un pied de haut. Le P. Tournemine prétend qu'elles sont écrites sur de l'écorce d'arbre qui est tissée comme la toile. *Voyez Journ. de Trév. sept.* 1611, *pag.* 1559. (*R.*)

GIRONS (Saint); petite ville de France dans le Conserans, sur la riviere de Salat, à une lieue de Saint Lisier. Il s'y tient plusieurs foires où il se vend beaucoup de bestiaux & de mulets. *Long.* 18, 45; *lat.* 42, 58. (*R.*)

GISORS; petite ville de France dans la Normandie, capitale du Vexin-Normand, avec titre de comté. C'est le siége d'un grand bailliage. Cependant la ville n'est pas fort ancieue; car elle doit son origine à un château que fit bâtir Guillaume le Roux, roi d'Angleterre & duc de Normandie, l'an 1097, comme l'assure Ordéric Vital, qui nomme cette place *Gisortis*. Les écrivains qui sont venus après lui, l'ont appelée *Gisortium*: elle est sur l'Epte, dans un terrain fertile en blé, à 5 lieues de Gournay, 14 de Rouen, & 16 de Paris. *Long.* 19 d., 18'; *lat.* 49 d., 13'.

Le château qu'y fit bâtir Guillaume le Roux, fut un objet de dissensions entre les couronnes de France & d'Angleterre. Henri Ier, roi d'Angleterre, en fit une place presqu'imprenable. Philippe Auguste, après la bataille de Courcelles, pensa périr sur le pont de cette ville; échapé du danger, il fit dorer l'image de la Vierge qui étoit au dessus de la porte de Gisors, pour perpétuer la mémoire de son invocation, d'où la porte a retenu le nom de *porte dorée*.

Gisors, chef-lieu d'un des sept grands bailliages de Normandie est le siége d'un gouverneur particulier. Il fut érigé en duché en mars 1742, & en pairie au mois de mai 1748, en faveur de Louis Fouquet, maréchal de Bellisle, dont le fils portoit le nom de comte de Gisors, nom cher aux militaires qui l'ont vu périr à la tête des carabiniers en 1758, à la malheureuse afaire de Creveltz. Ce jeune seigneur, le mieux élevé du royaume, les délices de la cour, l'unique espérance de sa maison, l'héritier de celle de Nivernois, fut pleuré des soldats, regreté du roi & de nos ennemis mêmes. Après sa mort, M. de Bellisle son pere vendit au roi le duché de Gisors qui fut depuis donné au comte d'Eu, en échange de la principanté de Dombes, réunie au domaine.

Cette ville a sept convens de l'un & l'autre sexe, un hôpital, un vieux château, & une seule paroisse. Il y eut en cette ville, en 1120, une entrevue entre Henri Ier, roi d'Angleterre, & le Pape Calixte II. Il y en eut une autre en 1188, entre Philippe Auguste & Henri II, roi d'Angleterre.

Robert Deniaud, qui a été curé de Gisors depuis 1611 à 1664, fut honoré du titre d'historiographe du roi en 1663. Outre quelques ouvrages imprimés, il a laissé aux Trinitaires de Gisors l'histoire manuscrite de cette ville, en deux gros volumes. *Voyez l'hist. de la haute Normandie, par D. Duplessis, tom. II, in-4°, pag.* 297. (*R.*)

GIULA, *Julia;* ville forte de la haute Hongrie aux frontieres de la Transylvanie; elle fut prise par les Turcs en 1566: les impériaux la re-

prirent en 1695, & la conserverent par le traité de Carlowitz, en 1699. Elle est sur le Kérès blanc, à 12 lieues nord-est d'Arad, 12 sud-ouest du grand Varadin. *Long.* 39, 36; *latit.* 46, 25. (*R.*)

GIULIANA, *Juliana*; petite ville de Sicile, dans la vallée de Mazara sur un rocher escarpé.

GIULIA-NUOVA; petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, sur le golfe de Venise, avec titre de duché. (*R.*)

GIUND; ville d'Asie dans la grande Tartarie, au Turquestan, vers le Sihun, qui est le Jaxarte des anciens: Abulféda lui donne 78 d. 4′ *de long.* elle a, selon quelques-uns, 45 d. *de latit. septentrionale.* (*R.*)

GIUSTANDIL, autrement dite OCHAIDA, c'est l'*Achridus* des anciens qui fut ensuite nommée *Justiniana prima*; forte ville de la Turquie Européene dans la Macédoine, avec un archevêque grec & un sangiach. Elle est située près du lac d'Ochrida, à 28 lieues sud-est de Durazzo, 52 nord-ouest de Larisse. *Long.* 38, 25; *lat.* 41, 10.

Giustandil est la patrie de l'empereur Justinien dont on a fait tant d'éloges; (il monta sur le trône d'orient après la mort de son oncle: il eut d'habiles généraux, & sur-tout Bélisaire & Narsès qui le firent triompher en orient & en Italie. Justinien par-tout triomphant par la valeur de ses généraux voulut encore être le législateur de l'empire. Dix jurisconsultes furent chargés de tirer les loix de la confusion où elles étoient tombées, & ce fut le savant Trébonien qui présida à leur travail. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il en avoit régné trente-deux. *Voyez* l'artic. Justinien dans l'Histoire.)

GIVET, *Givetum*; petite ville des Pays-Bas, dans la partie du comté de Namur, qui est sous la souveraineté de la France. Elle est divisée en deux par la Meuse, dont l'une s'appele *Givet Saint-Hilaire*, & l'autre *Givet Notre-Dame*; il y a de bonnes fortifications & de belles casernes, ouvrages du maréchal de Vauban. Givet & Charlemont ont un même Gouverneur; mais chacune de ces villes a son major & son aide-major. Givet est près de Charlemont, à 9 lieues sud-ouest de Namur, 8 nord-est de Rocroi. *Long.* 22, 22; *latit.* 50, 5. (*R.*)

GIVORS; bourg de France dans le Lyonois. (*R.*)

GIVRI; très-petite ville de France en Bourgogne, à 2 lieues de Châlons. Elle est située au pied d'une côte fertile en excellens vins. (*R.*)

GLAAMA; nom de l'une des montagnes glacées de l'Islande: elle est dans le quartier occidental de l'île, & c'est la plus considérable du pays, après celle de Jeukln. (*R.*)

GLADBACH, ou GLADBECK; ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le duché de Juliers, avec une abbaye de Bénédictins, qui passe pour l'une des plus anciennes de l'Empire. Il y a dans l'archevêché de Treves, au bailliage de Montabaur, un petit lieu de même nom. (*R.*)

GLAMORGAN-SHIRE; province d'Angleterre dans la principauté de Galles, d'environ cent douze milles de tour, & de cinq cents quarante mille arpens. Sa partie méridionale est appelée *le jardin du pays de Galles*; Cardiff en est la capitale. Elle contient cent dix-huit paroisses, & neuf villes ou bourgs à marchés. Le canal de Bristol la baigne au sud. On voit dans cette province les restes de Caër-phili-Castle, que quelques-uns prenent pour le *Bullaum silurum*, & qu'on regarde en général comme les plus célebres ruines de l'ancienne architecture qu'il y ait dans la grande Bretagne. (*R.*)

GLANDEVE, *Glanatica*, ou *Glanativa*; c'étoit autrefois une ville de France en Provence, assez considérable; mais elle est maintenant ruinée. Elle étoit sur le Var, qui dans ses débordemens a entraîné une partie du terrain qu'elle occupoit. Les habitans l'ont abandonée pour se retirer à Entrevaux, qui n'est qu'à un grand quart de lieue de là. L'évêque s'y est aussi retiré, & il y fait sa résidence. L'assiete de Glandeve est au pied des Alpes, aux confins du comté de Nice, à 9 lieues n. o. de Nice, & 19 s. e. d'Embrun. Il ne reste plus rien de l'ancienne ville de Glandeve que la maison de l'évêque, qui est suffragant d'Embrun. On ne compte que cinquante-six paroisses dans son diocèse, dont plusieurs sont dans les états du duc de Savoie; mais il y en a une dont le nom est devenu immortel, parce que M. de Peyrese, l'un des plus doctes & des plus vertueux hommes de son temps, l'a porté. Il mourut à Aix en 1637, âgé de cinquante-sept ans. Gassendi a écrit sa vie, & c'est un chef-d'œuvre en ce genre. *Long.* de Glandeve 25 d. 38′; *lat.* 43 d. 59′. (*R.*)

GLARIS (le canton de), *Glaronensis pagus*; le huitieme des cantons Suisses, borné au sud & à l'est par les Grisons, à l'ouest par le canton de Schwitz, au sud-ouest par celui d'Uri, au nord-est par les pays d'Utznach, de Gaster, & de Sargans, sujets des Suisses. Ce canton n'a guere plus de six lieues de long sur cinq de large. Le gouvernement y est démocratique. Tout citoyen d'une des quinze divisions du pays, ayant atteint l'âge de seize ans, a droit d'assister à l'assemblée du peuple, qui hors les cas extraordinaires, ne se tient qu'une fois l'année, au mois de mai, près de Glaris, en champ libre. C'est à ce conseil qu'est réservée la souveraineté. Le sénat, qui a le pouvoir exécutif, est composé de soixante-trois membres. Ce pays est couvert d'affreuses montagnes couvertes de neiges & de glaciers. Les pâturages sont l'unique ressource de ses habitans. Ils ont sur-tout un grand débit d'un fromage appelé *schabziger*, ou fromage vert, qui a beaucoup de renomée. Le pays a de belles carrieres d'ardoises, des simples, & des eaux minérales. Il s'y trouve beaucoup de chamois dans les montagnes. Les peuples doivent leur liberté à la bravoure qu'ils déployerent con-

tre

tre les Autrichiens à la fameuse journée de Nœfels, où six à sept cents Glaronois rompirent l'armée autrichiene, composée de treize mille hommes.

Glaris, en latin *Glarona*, est la capitale de ce canton. C'est, comme nous l'avons dit dans son voisinage que se tienent les assemblées générales du canton, auxquelles chaque homme, âgé de 16 ans, assiste le sabre au côté. Cette ville est composée de Catholiques & de Zuingliens. La ville de Glaris est sur la petite riviere de Lintz, à 10 li. n. e. de Schwitz, 9 n. o. de Coïre, 13. s. e. de Zurich. *Long.* 26, 48; *lat.* 47, 6. (*R.*)

GLASCOW, *Glorona*; ville d'Écosse dans la province de Clydale, avec une célebre université; elle étoit autrefois archi-épiscopale: la Cathédrale subsiste encore, & c'est un beau morceau d'architecture. On appele Glascow *le paradis d'Écosse*. Il s'y fait un grand commerce, à cause de son port & de son havre; elle est sur la Clyde, à 4 lieues s. o. de Dumbarton, 14 o. d'Édimbourg, 6 de Sterling, 114 n. o. de Londres. *Long.* 13, 36; *lat.* 56, 20.

Cette ville est peuplée de quarante mille habitans; elle a des manufactures d'un grand produit. Les bâtimens fortement chargés ne peuvent ariver jusqu'à la ville.

Glascow a produit plusieurs gens éminens dans les sciences; je n'en nommerai que deux qui se présentent à ma mémoire, Cameron & Spootswood. Le premier s'est distingué par ses *remarques sur le nouveau testament*; il mourut à Montauban vers l'an 1625 à quarante six ans. Spootswood devint archevêque de Saint André, & primat de toute l'Écosse: il couronna Charles Ier en 1633, fut lord chancelier, & mourut en 1639, âgé de soixante-quatorze ans. On a de lui une *histoire ecclésiastique d'Écosse*; elle s'étend depuis l'an 203 de J. C. jusqu'en 1624. (*R.*)

GLAS-HUTTE; petite ville d'Allemagne, au cercle de Misnie. (*R.*)

GLAS-HUTTEN; bourg de la haute Hongrie, à 3 lieues de Chemnitz, remarquable par ses excellens bains chauds, dont Tollius a fait un détail curieux. Le mot de Glas-Hutten est allemand & signifie des verreries: mais les Hongrois donnent à ce même lieu le nom de *Téplitz*, à cause de ses bains; & c'est aussi sous cette dénomination qu'ils sont le plus connus. (*R.*)

GLASTENBURI, ou GLASTON; bourg d'Angleterre, au comté de Sommerset: c'étoit autrefois une ville & une abbaye très-célebre, où plusieurs rois, & entr'autres le roi Arthur, ont été inhumés. Les mémoires de cette abbaye la donnent pour la plus anciene Église d'Angleterre. *Voyez le monasticon anglicanum*, & *l'hist. de l'ordre de S. Benoît*.

On trouve à Glastenburi plusieurs pyramides antiques, dont Guillaume de Malmesbury fait mention: mais comme les inscriptions ne sont pas entieres, on ne peut que conjecturer foiblement par qui, quand, & comment elles ont été construites. *Voyez* CAMBDEN. (*R.*)

GLATOW; petite ville de Bohême, au cercle de Pilsen, vers les confins de la Baviere; près de là est le château de Raby. (*R.*)

GLATTAU; ville royale de Bohême, dans le cercle de Pilsen. (*R.*)

GLATZ; comté de Bohême, au voisinage de la Silésie & de la Moravie; il a 16 lieues de longueur, sur 10 de large; on y trouve quelques mines d'argent, du fer, du charbon de terre, beaucoup de bois & des eaux minérales. Glatz en latin moderne *Glatinum*, en bohémien *Kladsko*, en est la ville capitale, & a pour défense un bon château sur la montagne, auquel le roi de Prusse a fait faire des augmentations considérables. Il y a encore deux autres châteaux, l'un situé au bas du précédent, & que l'on nomme *le bas château*, l'autre est dit *la forteresse neuve*, qui fut construite à l'opposite du haut château, ou vieille forteresse. Le comté de Glatz produit assez de blé pour sa consommation. Il y a d'ailleurs des pâturages, des légumes, des fruits, de bonnes carrieres, du gibier, & de belles forêts. La religion est la Catholique; il s'y trouve d'ailleurs des luthériens. Ce petit état apartient au roi de Prusse, qui le conquit sur la maison d'Antriche, en 1742. Il renferme neuf petites villes, & plus de cent villages. En matieres civiles, il ressortit à la régence de Breslaw. Glatz est au bord de la Neisse & aux frontieres de la Silésie, à 16 li. s. o. de Breslaw, 36 n. o. de Prague, 52 n. de Vienne. *Long.* 34, 32; *lat.* 50, 25. (*R.*)

GLAUCHA, ou GLAUCHEN; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, & dans le duché de Magdebourg, au bailliage de Giebichenstein, & aux portes de la ville de Halle, dont elle formoit originairement un faux-bourg. Deux établissemens publics fondés dans cette petite ville, l'un en 1694, & l'autre en 1711, la rendent digne, par l'importance de leur objet & la stabilité de leur succès, d'une attention particuliere. L'un est sa maison d'orphelins, & l'autre son collége royal. (*R.*)

GLAUCHAU; petite ville d'Allemagne, en partie dans la Misnie & en partie dans le Voigtland sur la Mulde de Zwickau, à 9 milles de Léipsick. *Long.* 30, 10; *lat.* 50, 54.

Il s'y fabrique des étofes de coton de différentes especes.

Georges Agricola a bien autrement illustré Glauchen sa patrie, que le château des barons de Schœnburg, qui a été bâti pour décorer cette ville. Non seulement Agricola a surpassé tous les anciens dans la science des métaux, mais il a frayé aux modernes la route des connoissances dans cette partie, par son admirable ouvrage *de re metallica*, dont la premiere édition est de Bâle, en 1561, *in-fol.* & la meilleure en 1657. Ce profond minéralogiste mourut à Chemnitz le 21 novembre 1555, âgé de soixante-un ans. (*R.*)

GLEEWITZ; petite ville de Silésie, dans le duché d'Oppelen : on cultive beaucoup de houblon dans son territoire. (*R.*)

GLEICHEN ; deux châteaux d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le district de la Verra. Ils sont situés au voisinage l'un de l'autre sur deux montagnes. Le bailliage qui porte leur nom est possede par la famille d'Oslar, sous la directe de l'électeur de Hanover, & il renferme six villages. Le château occidental est en ruine. (*R.*)

GLEICHEN ; ancien comté d'Allemagne, situé dans le cercle de haute Saxe, & dans la Thuringe, aux confins des pays de Gotha, de Henneberg, de Schwartzbourg & du territoire de la ville d'Erfort. Il tire son nom d'un château tombé en ruines; il se divise en haut & bas; il a pour capitale la ville d'Ohrdruf; il n'est composé d'ailleurs que d'un certain nombre de villages, & il paye à l'Empire, suivant la matricule, quatre-vingt-huit florins en mois romains: les ducs de Saxe Gotha en ont la souveraineté; mais la possession utile & seigneuriale en est partagée entre les maisons de Hohenlohe, de Schwartzbourg & de Hatzfeld, depuis l'extinction des comtes mêmes de Gleichen, arivée l'an 1631. (*R.*)

GLENCO ; ville ou bourg de l'Écosse septentrionale, dans la province d'Inverness, au pays montueux de Lochaber, sur une baie de la mer occidentale; c'est le seul lieu de la contrée, qui ait d'autres habitans que des soldats. (*R.*)

GLETSCHER. On donne ce nom en Suisse à des montagnes chargées de glaces permanentes. (*R.*)

GLINIANY ; ville de la haute Pologne, dans la Russie rouge, au territoire de Léopol : elle est connue par l'assemblée que la noblesse du pays & l'armée de la couronne tinrent dans son voisinage, l'an 1648, après la mort du roi Sigismond Auguste. (*R.*)

GLOCESTER, *Claudia Castra*, est le *Glevum* des anciens ; ville d'Angleterre, grande & bien peuplée, capitale du comté de même nom, avec un évêché suffragant de Cantorbery, fondé par Henri VIII, en 1554. La cathédrale est très belle. Guillaume le Conquérant & Édouard II, y furent inhumés. Cette ville envoie deux députés au parlement. Les fortifications en ont été démolies. Elle est sur la Saverne, à 28 lieues n. o. de Londres, 8 s. de Worcester. *Long.* 15, 26; *lat.* 51, 56. (*R.*)

GLOCESTER-SHIRE ; province maritime d'Angleterre, située le long de la Saverne, qui la traverse. Elle est bornée au sud par le Sommerset-shire, à l'est par Wilt-shire & Oxford-shire, au nord par Warwick-shire & Worcester-shire, à l'ouest par Hertford-shire & Monmouth-shire. La province de Glocester a 130 milles de tour, & contient 800 mille arpens. Elle est belle, fertile en pâturages, abonde en blé, en laines, en bois, en fer, en acier, en cidre, en fromages & en saumon. Elle envoie huit députés au parlement. Elle est le lieu de la demeure des anciens Dubunes ; qui s'étendoient encore dans le comté d'Oxford. Atkins a donné l'histoire de cette province. Glocester en est la capitale. (*R.*)

GLOGAW (le duché de); duché considérable d'Allemagne, dans la Silésie, aux confins de la Pologne. Il comprend plusieurs villes, & un grand nombre de villages. On y recueille du blé & du vin ; il y a des bois de haute-futaie, des mines de fer, & on y fabrique des draps de laines du pays. Il se divise en six bailliages ou districts. Zeyler en donne l'histoire, dans sa topographie de la Silésie. Un usage particulier dans ce duché, c'est qu'à l'égard de la succession des fiefs, les filles succedent à défaut de mâles, préférablement aux autres parens & collatéraux.

Il y a deux villes de ce nom en Silésie: on les distingue par les épithetes de *grand* & de *petite Glogaw*.

Le grand Glogaw, *Glogaria*, anciénement *Lugidunum*, est une ville forte en Silésie, capitale du duché de même nom. Elle est l'étape & le grenier des provinces voisines, à cause de la fertilité de son terrain, qui n'est guere inférieur à celui de Breslaw. C'est aussi la ville la plus peuplée & la mieux située de toute la Silésie, après Breslaw. Cette ville a un gouverneur & un commandant pour le roi. Il y a des catholiques & plusieurs maisons religieuses. En 1741, les Prussiens la prirent d'assaut. Elle fut assurée au roi de Prusse par le traité de paix de 1742. Ce prince la rendit le siége d'un grand nombre de tribunaux, & il en augmenta les fortifications. Elle est sur l'Oder, à 18 lieues n. o. de Breslaw, 20 n. e. de Gorlitz, 46 n. e. de Prague. *Long.* 33, 48 ; *lat.* 51, 40.

Le petit Glogaw est une ville de la haute Silésie, au duché d'Oppelen, à 18 li. s. e. de Breslaw, & 38 s. e. du grand-Glogaw. (*R.*)

GLUCKSBOURG, *Gluckeburgum* ; petite ville de Danemarck, avec un fort, dans le duché de Slefwick. Elle apartient aux ducs de Holstein-Glucksbourg, & est le chef-lieu d'un bailliage de même nom, dans le petit pays d'Angeln. *Long.* 27, 29; *lat.* 54, 38. (*R.*)

GLUCKSTADT, *Gluckstadium* ; ville moderne d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, au duché de Holstein, avec une forteresse bâtie par Christian IV, de même que la ville, en 1620. La ville de Gluckstadt est réguliere & bien bâtie ; ses environs sont bas & marécageux. C'est le siége de différens tribunaux. Le commerce y a peu d'activité. Elle est sujete au roi de Danemarck, & située sur l'Elbe, à 12 ll. n. o. de Hambourg, 10 de Kiel, 12 de Lubeck, 21 n. e. de Brême. *Voyez* Hermanides, *Daniæ descript.* *Long.* 42, 45 ; *lat.* 53, 52. (*R.*)

GLURENS, GLURN, *Glurnium*, *Glorium* ; ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche & dans le Tirol, au quartier de Vintschau, seigneurie de Mals. Elle n'a rien en soi de remarquable ; mais on

vante la beauté de sa situation, au centre de nombre de villages & de châteaux. Elle est entre Bolzano & Coire. (*R.*)

GMUNDEN; jolie ville de la haute Autriche, près du lac de Traun, ou de Gmunden, avec des salines. (*R.*)

GNATIA, *Gnatia*, *Egnatia*; ville des Salentins, appelée aujourd'hui la *Torre d'Anazzo*. Elle est à 40 milles de Bari, & sur la même côte. Cette ville avoit des eaux salées. (*R.*)

GNESNE, *Gnesna*, anciénement *Limiosaleum*; capitale de la grande Pologne, au palatinat de Calish, avec un archevêché, dont l'archevêque est primat de Pologne, légat-né du Pape, premier prince & vice-roi durant l'interregne. Cette ville est grande, & c'étoit autrefois le lieu du couronement des rois de Pologne. Elle a d'ailleurs des fortifications. C'est la premiere ville bâtie en Pologne: elle fut fondée par Lechus, qui y fit sa résidence, ainsi qu'un grand nombre de ses successeurs. Elle étoit autrefois bien plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les chevaliers de l'ordre de Prusse la prirent & la ravagerent en 1331, & le feu la consuma en 1613. Elle est à 40 li. n. o. de Breslaw, 48 s. e. de Dantzic, 50 o. de Warsovie, & 66 n. o. de Cracovie. *Long.* 35, 55; *lat.* 52, 28. (*R.*)

GNIDE, *Cnidus*; c'étoit anciénement une ville considérable de la Doride, contrée de la Carie, dans l'Asie mineure, sur un promontoire fort avancé, qu'on appeloit *Triopum*, présentement *Capo-Crio*. Aujourd'hui Gnide n'est plus qu'un village, qui est encore nommé *Cnido*. On y voit une grande quantité de ruines, vers le cap de Crio, en Natolie. Les habitans du lieu ne se doutent pas même de l'origine de ces ruines; encore moins savent-ils que leur territoire a produit autrefois un Ctesias, médecin & historien, qui avoit composé en treize livres une belle histoire des Assyriens & des Perses, dont Eusebe & Photius nous ont conservé quelques fragmens. Ils ne connoissent pas davantage Eudoxe de Gnide, qui mourut 350 ans avant J. C., qui fut astronome, géometre, &, ce qui vaut bien mieux, le législateur de sa patrie. (*R.*)

GNIEFF, ou GNIEW, *Gnievum*; ville de la Prusse occidentale, au palatinat de Culm, sur la Vistule, avec une citadelle. Gustave-Adolphe la prit en 1626; les Suédois la prirent de nouveau en 1655, & ne la garderent point. *Voy.* GNIEF. (*R.*)

GNOSSE, *Gnossus*, *Cnossus*; ville de Crete, célebre dans l'antiquité, jadis la capitale du royaume de Minos, & le propre lieu de sa résidence, quand Crete avoit le bonheur de vivre sous son empire.

Quelques-uns cherchent aujourd'hui Gnosse à Castel-Pédiada, & d'autres, avec plus de vrai-semblance, à Ginosa: ce sont au reste deux petits villages de l'île de Candie, assez voisins. Gnosse vit naître Épiménide, célebre poëte philosophe, que Platon appele un *homme divin*. (*R.*)

GOA; grande & forte ville d'Asie, sur la côte de Malabar, dans la presqu'île en deçà du Gange. Alphonse d'Albuquerque l'enleva en 1508 au roi de Décan, qui la reprit en 1510; mais Albuquerque la reprit de nouveau en 1529 pour le roi de Portugal, qui la conserva. Elle fut érigée en archevêché en 1552, & son archevêque eut le titre de primat des Indes.

Goa étoit alors la clef du commerce d'Orient, la premiere foire des Indes, & l'une des plus fameuses & des plus opulentes villes du monde. C'étoit encore l'endroit où il se vendoit le plus d'esclaves, & l'on y trouvoit même à acheter les plus belles femmes de l'Inde. Tout cela n'a plus lieu; il ne reste à Goa qu'un vice-roi, & une dixaine de mille habitans de nations différentes, réduits à la misere. On y garde dans un superbe tombeau, le corps de S. François Xavier, surnommé l'*apôtre des Indes*. Il étoit né au pied des Pyrénées, se rendit à Goa le 6 mai 1542, pour y prêcher l'Évangile, & il mourut dans l'île de Sancian, à vingt trois lieues des côtes de la Chine, le 2 décembre 1552, âgé de quarante six ans.

La ville de Goa est sous la zône torride, dans une île de neuf lieues de tour, qui renferme plusieurs villages, & comprise entre les deux bras de la riviere de Mandoua, avec un port admirable & quelques forts. Elle est à 100 li. n. o. de Cochin. *Long.* suivant le P. Noël & Cassini, 91 d. 16' 30", & suivant le P. Bouchet, 93, 55; *lat.* 15, 31. (*R.*)

GOAR (Saint), ou SAINT-GOWER, *S. Goaris villa*, est une petite ville dans le cercle du haut Rhin, capitale du comté de Catzenellnbogen, avec un château pour défense. Elle est sur le Rhin, à 6 li. s. e. de Coblentz, 7 n. o. de Maïence, 19 n. e. de Treves. *Long.* 25, 19; *lat.* 50, 2. Cette ville est sujete au landgrave de Hesse-Reinfels, sous la supériorité territoriale du landgrave de Hesse-Cassel, qui y tient la forteresse de Reinfels. (*R.*)

(*Π*) GOARSHAUSEN (Saint); petite ville du bas comté de Katzenellnbogen, en Wétéravie. Elle est sur le côté droit du Rhin, vis-à vis de S. Goar & elle est défendue par le château de Katz ou Katzenellnbogen.)

GOAVE (le petit); petite ville d'Amérique, dans la partie de l'île Saint-Domingue qui appartient aux François. Son territoire a des plantations de sucre, de café, d'indigo. L'air en est malsain, par les eaux stagnantes de la riviere d'Abaret. (*R.*)

GOBELINS (les); maison de Paris, au fauxbourg Saint-Marceau, ainsi nommée de *Gilles Gobelin*, excellent teinturier en laine, qui trouva, sous le regne de François Ier, le secret de teindre la belle écarlate, appelée depuis *écarlate des Gobelins*. C'est d'ailleurs aux Gobelins que se font les plus belles tapisseries de l'Europe, & l'on y brasse de très bonne biere. (*R.*)

GOCH, *Herenatium*; petite ville d'Allemagne, au duché de Cleves, sujete au roi de Prusse. Elle

est sur la Néers, entre Gueldres & Nimegue, à 14 lieues s. o. de Cleves. Goch étoit vrai-semblablement une habitation des anciens Gugerniens (*Gugerni*), qui habitoient le territoire de Juliers. *Long.* 23, 44; *lat.* 51, 40. (*R.*)

GOCHSHEIM, ou GOCHILTZHEIM; petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, au duché de Wirtemberg, près de Dourlac. Elle dépend de la seigneurie d'Eberstein. (*R.*)

GOCIANO; petite ville de l'île de Sardaigne, sur la riviere de Thirso, avec titre de comté. (*R*)

GODAH; ville d'Asie, dans l'Indostan, fermée de murs, mais beaucoup moins florissante que dans le siecle passé, parce que le Raja qui gouverne, hérite de tous ses sujets. Cependant sa situation à environ 20 lieues de Brampour, est admirable pour le commerce, & la terre y est très-fertile en blé, en coton & en pâturages. *Long.* 95, 45; *lat.* 21, 30. (*R.*)

GODENAU. *Voyez* GUNENAU.

GODING, ou GOEDING; petite ville d'Allemagne, dans la Moravie, aux confins de la Hongrie, avec un château. Elle est entourée de rivieres & de marais. (*R.*)

GODMANCHESTER; bourg d'Angleterre, dans la province de Huntington, sur la riviere d'Ouse, qui le sépare de la ville même de Huntington. Il existoit déja du temps des Romains, & portoit alors le nom de *Durosiponte*. Tombé, par la suite des siecles, en décadence, & réduit à l'état de simple village, il fut retiré de son obscurité dans le siecle passé par le roi Jacques I, qui l'érigea en bourg. Ses habitans, laboureurs pour la plupart, méritoient cet honeur. Attentifs à la bonté de leur terroir, ils en obtienent, par leurs travaux & par leurs soins, tout ce que sa fécondité peut promettre: ils fleurissent en un mot par l'agriculture, au point que, fournis des plus beaux attelages du royaume, & faisant parade en certaines occasions de leur opulence rustique, on les a vu se présenter au passage des rois qui traversoient la province, & marcher alors en pompe à la tête de 180 charues. (*R.*)

GODOLPHIN; colline d'Angleterre, dans la province de Cornouailles, à l'orient de la baie de Morent. Elle est fameuse par ses mines d'étain, exploitées sur-tout avec grand succès sous le regne d'Élisabeth, par une famille dont elle porte le nom, & dont l'illustration fut éclatante, dans ce siecle, en la persone du comte de Godolphin, grand trésorier d'Angleterre sous la reine Anne. (*R.*)

GŒDERN. *Voyez* GEDERN.

GOEDESBERG. *Voyez* GOUDENAERG.

GŒLNITZ; ville de la haute Hongrie, dans le comté de Zips, sur une riviere dont elle a pris le nom. C'est une des treize que renferme le territoire des comtes de Csaky. C'est celle de la contrée qui fournit le plus de fer, & qui, sous le nom de *ville métallique*, est le plus considérablement peuplée. (*R.*)

GOEMER; comté de la haute Hongrie, du nombre de ceux qui sont au deçà de la Theiss, & dont les habitans divers vienent originalrement de la Hongrie, de la Bohême & de l'Allemagne. Il est arosé de nombre de petites rivieres, & renferme quatorze bourgs ou villes, dont Goemer est la capitale, & Rosenau la plus riche. (*R.*)

GOEPPINGEN. *Voyez* GEPPING.

GOERDEN; maison de plaisance & de chasse, dans la campagne de Lunebourg. (*R.*)

GOERÉE; petite île des Provinces-Unies, dans la Hollande méridionale, entre l'île de Voorn & celle de Schoowen, au couchant septentrional de l'île d'Overflake; la bonne rade qu'il y a devant cette île lui a donné le nom qu'elle porte. (*R.*)

GOERÉE, ou GORÉE; île de l'Océan, ainsi nommée par les Hollandois qui l'ont possédée les premiers. Elle apartient présentement aux François qui s'en rendirent maîtres en 1677; son nom signifie *bonne rade*, & c'est uniquement ce qu'elle a de bon, car elle est petite & tout-à-fait stérile. *Long.* suivant des Hayes, de la Hire, Desplaces & Cassini, 0 d. 26', 30"; *lat.* 14 d. 39', 51". Cette île est environée de rochers, excepté dans une petite anse. Elle fut cédée aux Hollandois par Beiam, roi du cap-Verd, en 1617, & ils y bâtirent deux forts. Les Anglois s'en rendirent maîtres, en 1663, mais l'amiral Ruyter la reprit en 1664. Le comte d'Estrées s'en empara en 1667, & depuis ce temps elle étoit demeurée aux François à qui elle a été enlevée par les Anglois en 1779, & rendue en 1783. L'île de Gorée est stérile, mais d'une grande importance pour la traite des Negres, & à cause de la bonté de sa rade. Cette île, qui n'est éloignée du Continent que d'une lieue, est le chef-lieu des établissemens françois dans le Sénégal. (*R.*)

GOERITZ; place ouverte de la Nouvele Marche de Brandebourg, dans le cercle de Stemberg. (*R.*)

GOERLITZ. *Voyez* GORLITZ.

GOERTZ, ou GORITZ. *Voyez* GORICE.

GOERTZKE; petite ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg. (*R.*)

GOES, ou TER-GOES, *Goesa*; ville forte & considérable des Provinces-Unies, en Zélande, dans la partie septentrionale du Zuyd-Beveland; ce fut la seule qui échapa à l'inondation de l'année 1532. Elle est à 4 li. de Middelbourg; à 5 de Berg-op-zoom, 12 n. o. de Gand. *Long.* suivant Desplaces, 21 d. 31', 30"; & suivant Harris, 21 d. 31', 15"; *latit.* suivant le même Desplaces, 51 d. 30', 30", & suivant Harris, 51 d. 30'. seulement. Elle communique à la mer par un canal. (*R.*)

GOES, *Gossense cœnobium*; couvent de demoiselles nobles, de l'ordre de Saint Benoît, au cercle d'Autriche, dans la haute Stirie. (*R.*)

GOETTINGEN. *Voyez* GOTTINGEN.

GOETTWICH. *Voyez* KETTWIN.

GOIAM; royaume d'Afrique dans l'Abissinie à l'extrémité méridionale du lac de Dambée; il

est presqu'enfermé de tous côtés par le Nil, & son nom est devenu assez fameux depuis qu'on y a reconu les sources du Nil. Quelques savans prenent cette péninsule pour l'île de Méroé des anciens. *Voyez* Méroé (île de). (*R.*)

GOILLE; abbaye de France, au diocèse de Besançon. Elle est de l'ordre de Saint Augustin, & vaut 3500 liv. (*R.*)

GOITO; château d'Italie, au duché de Mantoue. Il fut pris par les Alliés, en 1701 & depuis en 1706, par le prince de Hesse. Le Mincio baigne ses murs, & il se trouve entre les marais de Mantoue & le lac de Garde. (*R.*)

GOLCONDE; royaume d'Asie dans la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange; il est borné au nord-est par la riviere de Narsepille, qui le sépare du royaume d'Orixa; au sud-est, par le golfe de Bengale, au sud, par la riviere de Coulour, qui la sépare du royaume de Carnate; au sud-ouest, par la même riviere qui lui sert de limites du côté du Visapour; & au nord-ouest, par les Talingas.

La plus grande partie des terres y est si fertile, qu'on y fait deux récoltes de riz par an, & quelquefois trois. Il est arosé de plusieurs rivieres, & a deux ports très-avantageux, savoir, Nisapour & Mazulipatan. Son commerce consiste en toiles de coton peintes, en botilles fines, en riz & en indigo; mais ses fameuses mines de diamans font la plus grande richesse, & celle-là même qui porta Aureng-Zeb à conquérir le pays qui avoit dans son sein des trésors si précieux. Le royaume de Golconde possede les plus belles mines de diamans de l'univers. Elles sont à Coulour sur la riviere de ce nom, dite encore de Korstena. Depuis la conquête qu'en fit Aureng-Zeb, le royaume de Golconde fait partie des états du grand-Mogol; la ville de Golconde autrefois nommée *Bagnagar*, en est la capitale. La *longit.* de cette ville est par les 124 d. 40'; *latit.* 19 d. 40'; & selon le P. Noël, seulement 17 d. (*R.*)

GOLDBACH; beau château du comté de Geyer, près de Hall, en Suabe. Il apartient au Marggrave d'Anspach. (*R.*)

GOLDBERG; ville de Silésie, au duché de Lignitz, sur le ruisseau du Katzbach. On y pêche de belles truites, & l'on y fabrique des toiles & des étofes de laine. On y trouve une espece de terre bolaire qu'on emploie pour les usages médicinaux dans quelques pharmacies d'Allemagne; on lui attribue la propriété d'être astringente, cordiale & sudorifique: on s'est imaginé faussement que cette terre contenoit de l'argent, & que c'est à ce métal qu'on étoit redevable de ses bons effets; on dit qu'elle est compacte, d'un gris clair, & qu'elle s'atache fortement à la langue. *Long.* 33, 45; *lat.* 51, 3. (*R.*)

Goldberg; petite ville & bailliage d'Allemagne, dans la principauté de Wenden, située sur un lac, à 4 ll. de Gustrow. C'étoit la résidence des anciens ducs des Vandales. (*R.*)

GOLDCRONACH; petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, & dans les états de Bareith, au grand bailliage de Gestées. Elle fut bâtie dans le quatorzieme siecle, à cause d'une mine d'or assez riche, qui fut alors découverte dans ses environs, & qui, après trois cents ans d'exploitation, s'est trouvée épuisée. L'on en tire d'ailleurs de très-beaux marbres. (*R.*)

GOLDENTRAUM; ville de la Lusace, près de la riviere de Queis, vers les confins de la Silésie. (*R.*)

GOLDINGEN; petite ville de Courlande, avec un château, sur la riviere de Windau, & sur la route de Kœnisberg à Riga. Cette ville fut importante autrefois par son commerce. *Long.* 40, 6; *lat.* 56, 48. (*R.*)

GOLDSDORF; petite ville de Silésie, dans le duché de Grotkau. (*R.*)

(¶) GOLESANO; petite ville ou bourg avec un vieux château. Ce lieu *est dans la Sicile* dans la Vallée de Démona à trois lieues de celle de Mazara.)

GOLETTE (la); fort de l'Amérique septentrionale, au nord de la nouvele Yorck. (*R.*)

GOLFE. *Voyez* Golphe.

GOLGOTHA; mot hébreu qui signifie *calvaire*, nom du lieu où Jésus-Christ fut crucifié proche de Jérusalem. Quelques anciens ont cru, on ne fait sur quel fondement, que c'étoit l'endroit où Adam avoit été enterré, & qu'il étoit appelé *calvaire*, parce que le crâne de notre premier pere y étoit.

Saint Jérôme croit avec plus de vrai-semblance que ce lieu étoit appelé *calvaire*, parce que c'étoit-là où se faisoient les exécutions, & où restoient les crânes des suppliciés. (*R.*)

GOLIGOTE, Colcota, ou Calscotta; comptoir anglois, à huit lieues au dessous de Chandernagor, dans le golfe de Bengale. Il s'y fait un commerce considérable. Les Anglois en furent chassés par le Nabab, en 1756; mais ils le reprirent quatre mois après. Il est sur le Gange. (*R.*)

GOLNO; ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, & dans la Poméranie Prussiene, sur la riviere d'Ihna. C'est le siége d'un bailliage & d'une prévôté ecclésiastique; mais c'est une ville ruinée depuis long-temps. (*R.*)

GOLNOW, ou Golnaw, *Golnovia*; petite ville d'Allemagne, dans la Poméraine ultérieure, sujete au roi de Prusse; c'étoit autrefois la dixieme & la derniere des villes Anséatiques. Bogislas II en fit une ville murée en 1180. Un duc de Poméranie tua, vers le milieu du siecle passé, dans une bruyere voisine de cette ville, un cerf, dont le bois avoit trente-quatre andouillers. Golnow est sur l'Ihna, proche l'Oder, à 6 ll. n. e. de Stetin, 7 s. e. de Camin. *Long.* 30, 56; *lat.* 53, 32. (*R.*)

GOLPHE; *sinus*, & dans la basse latinité *golphus*; c'est un bras ou une étendue de mer qui s'avance dans les terres, où elle est renfermée

tout-à-l'entour, excepté du côté de son embouchure.

Les golphes d'une étendue considérable sont appelés *mers;* telles sont la mer Baltique, la mer Méditerranée, la mer Adriatique, la mer Rouge, la mer Vermeille.

On distingue les golphes propres & les golphes impropres; les golphes médiats, & les golphes immédiats.

Les golphes propres sont séparés de l'Océan avec lequel ils n'ont de communication que par quelque détroit, c'est-à-dire, par une ou plusieurs ouvertures moins larges que l'intérieur du golphe. Telle est la Méditerranée, qui n'a de communication à l'Océan, que par le détroit de Gibraltar; telle est la mer Rouge, qui ne communique à l'Océan que par le détroit de Babelmandel; tel est le golphe Persique, qui n'a point de sortie que par le détroit d'Ormus; la mer Baltique, qui a pour entrée les détroits de Belt & du Sund; le golphe de Kamtschatka, à l'extrémité orientale de la Tartarie; tels sont encore la mer Blanche & le golphe de Venise, &c.

Les golphes impropres, sont plus évasés à l'entrée, & plus ouverts du côté de la mer, dont ils font partie, tels sont le golphe de Gascogne, & le golphe de Lyon en France; le golphe de Saint-Thomas, en Afrique; les golphes de Cambaye, de Bengale & de Siam en Asie; le golphe de Panama en Amérique.

Le golphe immédiat, est celui qui communique à l'Océan, sans autre golphe entre deux, comme la mer Baltique, la mer Rouge, le golphe Persique, &c.

Le golphe médiat, est celui qui est séparé de l'Océan par un autre golphe; comme le golphe de Venise, le golphe de Smyrne, le golphe de Satalie, les golphes d'Engia, de Salonichi, de Bothnie & de Finlande.

Le golphe differe de la baie, en ce qu'il est plus grand, & la baie plus petite. Il y a pourtant des exceptions à faire, & l'on connoît des baies plus grandes que certains golphes, & qui, par conséquent, méritent mieux d'être appelés golphes. Telles sont la baie de Hudson, la baie de Baffin, &c. Mais on leur a donné cette qualification de baie, avant que d'en avoir connu l'étendue; & d'ailleurs les navigateurs qui font les premieres découvertes, n'y regardent pas de si près, & ne cherchent pas tant de justesse dans les dénominations.

L'anse est une espece de golphe, mais plus petit encore que la baie.

Les petits golphes des îles françoises de l'Amérique, sont appelés *cu-de-sac.* (*R.*)

Golphe d'Arguin; golfe de l'Océan, sur la côte d'Afrique. Il prend son nom d'une île qui y est située. Le dedans de ce golphe est tout semé de bancs, & d'îles désertes. Il n'est pas même permis aux bâtimens les plus médiocres de chercher à pénétrer dans l'intérieur de ce golphe, pour y chercher leur salut; ils se briseroient mille fois sur les écueils qu'il renferme. *Voyez* Arguin. (*R.*)

Golphe de Bengale; grand golphe d'Asie, dans la mer des Indes, dont il fait une partie considérable, entre les deux presqu'îles, orientales & occidentales. Il est borné au couchant par les côtes de Coromandel, de Gergelin, & d'Orixa; au nord, par le royaume de Bengale; au levant par les royaumes d'Aracan, d'Ava, de Pégu & de Siam. Sa profondeur est depuis environ les 7 d. jusqu'au 21 d. 45' de *latit.* septentrionale. Sa largeur est d'environ 16 d. en *longit.* & va toujours en rétrécissant vers le nord, jusqu'aux bouches du Gange. Les principales îles de ce golphe sont, Ceilan, les îles le long des côtes d'Ava, de Pégu & de Siam, entr'autres les îles des Andamans, de Tenasserim, de Junsalam & de Nicobar. (*R.*)

Golphe de Bothnie; golphe médiat de la mer Baltique, dont il fait partie, entre le 60e d. 28' de *latit.* & le 65e d. 42', entre les îles d'Aland au sud, la Bothnie occidentale à l'occident, & la Finlande à l'orient. Il est enclavé dans le royaume de Suede. Il a 80 milles de long, sur 30 de large, & les côtes en sont fort peuplées.

Les eaux du golphe de Bothnie, s'abaissent insensiblement, se retirent & abandonent chaque année une partie de leur fond. Les eaux qui portoient de grandes barques il y a cinquante ans, portent à peine aujourd'hui un petit bateau: on a été obligé de raprocher de la mer presque toutes les villes maritimes; les bâtimens n'y pouvoient plus aborder; les détroits où l'on passoit en bateau, deviennent impraticables, enfin la mer a baissé en Suede de quarante-cinq pouces dans l'espace d'un siecle, suivant les calculs de M. Celsius. *Voyez Collect. acad. tom. XI de la partie étrang. contenant les Mém. de l'Acad. de Stockolm,* 1772. (*R.*)

Golphe de l'Échele; le golphe d'Arnaut est désigné par Denis de Byzance, sous le nom de *golphe de l'Échele*, parce que dans ce temps-là il y avoit une fameuse échele ou machine composée de poutres, laquelle étoit d'un grand usage pour décharger les vaisseaux, & l'on y montoit comme par degrés. Ces sortes de machines s'apeloient *chela*, par je ne sai qu'elle ressemblance qu'on y trouvoit avec les pates des écrevisses: de *chela* on fit *scala;* de là vient que les ports les plus fréquentés du levant s'appelent *écheles*. Peut être que le temple de Diane, bâti à Arnauteni, & fort connu par les pêcheurs sous le nom de *Diktynne*, avoit donné lieu de dresser là des écheles pour y débarquer, & pour se rembarquer plus facilement. Ces machines qui avoient peu d'élévation, étoient presque couchées sur le bord de la mer, & servoient à faire passer & repasser ceux qui descendoient à terre ou qui alloient à bord. *Tourn. tom. II, pag.* 445. (*R.*)

Golphe de Lion, *sinus Leonis;* ce golphe s'étend sur la côte de France, le long d'une partie

de la Provence depuis les Isles d'Hieres, du Languedoc & du Roussillon, jusqu'au cap de Creuz.

Il faut écrire, comme nous avons fait, *golfe de Lion*, & non pas de *Lyon*, d'autant mieux qu'on convient communément aujourd'hui que ce n'est point la ville de Lyon qui donne le nom à ce golfe, connu des anciens sous le nom de *Gallicus sinus*, mais qu'il le tire de la petite île du Lion, qui est sur la côte de Provence, ou peut-être de ce que les Espagnols l'ont appelé *golfo Leone*, faisant allusion aux tempêtes qui y sont fréquentes.

A la vérité les Bollandistes (*Liv. I*,), rapportent l'origine de cette dénomination au nom de la ville de Lyon; mais cette ville est trop éloignée de la côte pour y avoir aucune sorte de raport. Il est plus vrai semblable de dire que les dangers que l'on court sur cette mer par les basfonds dont elle est remplie, par les tempêtes qui s'y élevent fréquemment, par l'agitation presque continuele de ses flots, lui ont fait donner le nom de *mare Leonis*: c'est le sentiment de Guillaume de Nangis; il dit que Saint Louis s'étant embarqué à Aigues-mortes, en 1269, il fut batu trois jours après d'une tempête à l'entrée de cette mer, nommée *mer de Lion*, à cause des orages dont elle est agitée, *mare Leonis nuncupatur quod semper est asperum, fluctuosum & crudele*. Voyez *le tom. XII des Mém. de l'Acad. des Inscr. pag.* 110, *édit. in*-12, 1770. (*R.*)

GOLPHE PERSIQUE; grand golphe d'Asie, entre la Perse au nord-est, l'Arabie Heureuse au sud-ouest, & le Diarbeck au nord-ouest. Il reçoit les eaux réunies du Tigre & de l'Euphrate, & communique à la mer des Indes par le détroit d'Ormus. Les tempêtes y sont fréquentes, mais il se trouve beaucoup de ports sur ses côtes. On y pêche une grande quantité de corail noir, & de très-belles perles. (*R.*)

(Π) GOLPHE DE VENISE. Voyez ADRIATIQUE (mer).

GOLTZ; château & maison de chasse, au cercle de Lebus, dans la moyene marche de Brandebourg. (*R.*)

GOLTZEN; ville d'Allemagne, dans la Lusace, près de Luccau. (*R.*)

(Π) GOLUP; petite ville de la Prusse Ducale, elle est sur la riviere de Dribentz, dans le Palatinat de Culm, aux confins de la Pologne, environ à six lieues de la ville de Thorn, vers le levant.)

GOMERE (la); île de l'Océan Atlantique, l'une des Canaries, entre l'île de Fer & l'île de Ténériffe. Elle apartient aux Espagnols qui s'en emparerent en 1445; elle a environ vingt-deux lieues de tour, avec un port & un bourg de même nom. Son terroir abonde en fruits, en sucre, & en vins. (*R.*)

GOMMERN; petite ville d'Allemagne, en haute Saxe, chef-lieu d'un grand bailliage situé entre le duché de Magdebourg, les états d'Anhals, & le comté de Barby, & apartenant à la maison électorale de Saxe. Il y a un château & une surinsendance ecclésiastique dans cette ville, & vingt-deux villages avec plusieurs terres seigneuriales dans le ressort de son bailliage. Les magistrats de Magdebourg ont eu le tout en hypotheque de l'an 1420 à l'an 1619, pour la somme de 22,000 florins d'or. (*R.*)

GOMRON; ville de Perse, sur le golfe de Balsora, vis-à-vis de l'île d'Ormus, dans la province de Kerman. Voyez BANDER-ABASSI. (*R.*)

GONDAR, GONDER, ou GUNDER; grande ville d'Afrique, dans l'Éthiopie, résidence des empereurs des Abissins, de même que du patriarche chef de la religion: mais n'allez pas entendre par ce mot de *ville*, une ville murée & solidement bâtie comme les nôtres; ce n'est, à proprement parler, qu'un vaste camp, qui disparoîtra dès qu'il plaira au Négus de choisir un autre lieu pour son domicile.

Le médecin Poncet, qui fit le voyage d'Éthiopie, en 1698, 1699 & 1700, dit que l'étendue de Gondar est de trois à quatre lieues; que l'empereur y a un palais magnifique, & qu'il se fait dans ce camp un très-grand commerce. L'or & le sel sont la monoie qu'on y emploie; l'or y est en lingots, que l'on coupe jusqu'à une demi-drachme; on se sert de sel de roche pour la petite monoie. On tire ce sel de la montagne Lasta, & il y est porté dans les magasins de l'empereur, où on le forme en tabletes & en demi-tabletes pour l'usage. Le patriarche de Gondar dépend de celui d'Alexandrie. (*R.*)

GONDON, ou GOUDON; petite ville de France au comté de Bigorre, sur la riviere d'Arros, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 1800 liv. (*R.*)

GONDRAIN; petite ville de France, dans l'Armagnac, au diocèse d'Ausch. (*R.*)

GONDRECOURT, ou GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU; petite ville de Lorraine, au duché de Bar, sur la riviere d'Orney. Elle est à 5 li. de Joinville, de Ligny, & de Commercy, à 3 de Vaucouleurs, 6 de Toul, 8 s. de Saint-Michel, & 7 de Bar-le-Duc. C'est le chef-lieu de l'Ornois. On la croit fondée au VII[e] siecle par Godoin, qui lui a donné son nom, cour ou ville de Godoin, *Godoini curtis*. On la nomme aussi *Gundulphi curia*. *Long.* 23, 12; *lat.* 48, 30.

Cette ville autrefois dépendante du comté de Champagne, fut donnée à Édouard, comte de Bas, par Philippe le Bel en 1307. Elle fut assiégée & prise par les Messins, en 1368, brûlée par les mêmes en 1473, & réparée en 1487, par le duc René.

C'est une châtélenie composée de vingt-quatre villages, dont celui de Domremi-sus-Meuse, patrie de la célebre Jeanne d'Arc, est du nombre.

Les habitans jouissent du psivilége de noblesse maternele, à cause de leur valeur à la bataille de Jaune, près de Braye, où la plus grande partie des gentilshommes Champenois fut tuée.

M. Herault, prieur de Gondrecourt, a fondé, en 1757, la maison de charité : il y a d'ailleurs un très-bel hôpital. Il y avoit, en 1379, une maitrise de drapiers où l'on fabriquoit des serges; on y fait actuelement des bas communs de laine peignée, fort beaux. Le pays est propre aux mouches-à-miel, dont il y a quantité. *Nouv. recherches sur la France, tom. I, pag.* 372. (*R.*)

GONDREVILLE; bourg de Lorraine, sur la Moselle, avec titre de prévôté. Les souverains y eurent autrefois un palais. Il y a aujourd'hui un château qui, avec la seigneurie, apartient à une branche de la maison de Lorraine. Le prince Maurice Em. d'Elbœuf y fit construire le bel hôpital qu'on y voit, & le dota richement. La chapelle sur-tout, en est très-belle. Ce bourg est dans une agréable situation, sur une colline, à une lieue de Toul & 3 de Nanci. *Long.* 23, 38; *lat.* 48, 40. (*R.*)

GONESSE, *Gonessa*, *Gonessia*; bourg de France, à trois lieues & demie de Paris, au milieu d'un terroir de sept mille arpens de terres labourables, & très-fertile en blé. Ce bourg est bien ancien; car il en est parlé dans un concile tenu à Soissons en 853. Il y a deux paroisses & un hôpital fondé l'an 1210, par Pierre, seigneur du Tillet. *Long.* 20, 6, 41; *lat.* 48, 59, 15. Deux fois la semaine ce bourg fournit une grande quantité de pain à la consommation de Paris.

Philippe II, roi de France, communément surnommé *Auguste*, à cause de ses conquêtes, naquit à Gonesse le 22 Août 1165. (*R.*)

GONGA; ville de la Turquie Européene, dans la Romanie, près de la mer de Marmora, à 15 lieues n. e. de Gallipoli. *Long.* 45, 6; *lat.* 40, 53. (*R.*)

GONRIEUX; bourg du diocèse de Liége, où naquit, en 1688, le savant D. Maur-François d'Antine, Bénédictin. Un de ses principaux ouvrages est le dictionaire de Ducange, dont il publia une nouvele édition en 1733, en quatre vol. *in-fol.* Le cinquieme parut l'année suivante. Sa traduction des psaumes sur l'hébreu, fut imprimée en 1738, & la deuxieme édition en 1739. Nous lui devons la premiere idée de l'excellent ouvrage de l'*Art de vérifier les dates*. Il l'avoit commencé en 1743, mais la mort qui l'enleva en 1746, l'empêcha de le finir. Il a été continué par D. Ursin Durand, & D. Charles Clémencet, Bourguignon, & achevé d'imprimer en 1747. D. Clément de Beze, près de Dijon, en a donné la deuxieme édition *in-fol.* en 1770. C'est pour ainsi dire une bibliotheque entiere, & un de ces livres dont l'usage est indispensable & continuel. (*R.*)

GOODWIN; fameux sâbles d'Angleterre, sur les côtes orientales de la province de Kent: leurs bancs sont face aux châteaux de Deal, de Sandwich, & à Ramsgate, & par cette position ils tienent à l'abri des vents & des vagues, les vaisseaux qui sont aux dunes.

GOOILAND; bailliage considérable des Provinces-Unies, dans celle de Hollande, sur le Zuiderzée, vers Naarden : il ne renferme aucune ville, mais on y trouve les beaux villages de Huizen, de Hilversum, de s'Graveland & de Muiderberg, dont chacun se distingue, soit par le succès de ses manufactures, soit par celui de la pêche; le sol de ce bailliage, en partie sâbloneux, & en partie de terre noire, produit du seigle, du blé sarasin, & des pâturages. (*R.*)

GOOR; petite ville des Provinces-Unies, dans l'Overyssel, & dans la Drossarderie de Twenthe; elle portoit autrefois le titre de comté. (*R.*)

GOPLERSÉE, ou Lac de Goplo; lac de Pologne, dans la Cujavie, au palatinat de Brefesc; il a 10 lieues de long, & une de large, & passe pour très-poissoneux. (*R.*)

GOR; ville des Indes, capitale d'un petit royaume de même nom, qui fait partie des états du Mogol, aux confins du Tibet. *Long.* 104; *lat.* 31. (*R.*)

GORANTO (monts de); chaîne de montagnes dans la Natolie, au couchant de la petite Caramanie, entre le golfe de Marci & celui de Satalie. Les montagnes de Goranto jetent à leur sommet du feu, des flammes & de la fumée: la chimere de Lycie, célebre chez les poëtes, en faisoit partie. (*R.*)

GORCUM, Gorkum, Gorichem, ou Gornichem, *Gorichemum*; ville forte & considérable de la Hollande méridionale, commerçante en fromages, beure, grains, & autres denrées: elle est à l'embouchure de la Linge, à 5 li. e. de Dordrecht, 7 n. e. de Breda, 13 s. e. d'Amsterdam. *Longit.* 22, 29; *lat.* 51, 49.

C'est la huitieme ville de la province de Hollande. Elle est située sur la frontiere du pays de Gueldre sur la Merwe qui y reçoit la riviere de Linge qui traverse la ville. Une partie du pays d'alentour peut être mis sous les eaux; ailleurs elle présente de très-bonnes fortifications.

Gorkum est la patrie de plusieurs hommes qui se sont illustrés dans les sciences & dans la peinture; il suffira d'en nommer ici quelques-uns.

Erpenius (Thomas), mort professeur en arabe à Leyde, le 13 novembre 1624, à l'âge de quarante ans: nous lui devons une *grammaire arabe*, & d'autres ouvrages en ce genre, dans lesquels il a excellé.

Estius (Guillaume), il a composé une théologie en deux vol. *in-fol.* & des *commentaires* sur les épîtres de S. Paul.

Bloëmart (Abraham), né à Gorcum en 1567, & mort en 1647, s'est distingué parmi les peintres hollandois, & dans le goût de sa nation: on fait sur-tout beaucoup de cas de ses paysages.

Verschuring (Henr.), né en 1627, excelloit à peindre des animaux, des chasses, & des batailles: il périt sur mer d'un coup de vent, à deux lieues de Dordrecht, en 1690.

Van-der-Heyden (Jean), mort en 1712, à quatre-vingts

tre-vingts ans, avoit un talent particulier pour peindre des ruines, des vues de maisons de plaisance, des temples, & des lointains. (*R.*)

GORCZISLAW; ville de Pologne dans la Russie Lithuaniene, au palatinat de Witepsc, & au district de même nom; elle est chétive comme la plupart des autres de la contrée, lesquelles conservent encore le souvenir & les marques de guerre dont elles ont été le théâtre. (*R.*)

GORDIENS (monts); chaîne de montagnes de la grande Arménie. Le milieu de cette chaîne a, suivant Ptolémée, la même latitude que les sources du Tigre; savoir, 39 deg. 40 min. Cette montagne a donné le nom de *Gorden* ou *Gorduene* au pays dont Pompée fit la conquête; car ce pays étoit aussi de la grande Arménie, & dépendant du roi Tigrane. La commune opinion veut que ce soit présentement le mont Ararath. (*R.*)

GORÉE. *Voyez* Goerée.

GORGADES; îles du Cap-vert ou de la côte occidentale d'Afrique, dans lesquelles plusieurs auteurs ont placé le séjour des Gorgones, sur la relation fabuleuse des Carthaginois, qui y trouverent des femmes velues sur tout le corps, & d'une si grande agilité, qu'elles échapoient aux hommes qui les poursuivoient à la course: ces femmes pouroient bien être des guenons dont ces îles sont remplies. (*R.*)

GORGIER; baronie de la principauté de Neuchâtel en Suisse, située sur une des pentes du Mont-Jura, vers le lac, & renfermant cinq villages avec un château isolé. Cette pente du Jura comprend dans son revers les rochers du Creu-du-van, remarquables par leur hauteur, leur forme semi-circulaire, la beauté des bois, la bonté des simples qui croissent dans leur centre; & ces cinq villages forment une paroisse, laquelle est patrone de sa propre Église; elle perçoit une portion des dîmes affectées à cette Église. Elle a depuis quelques siecles le droit de bourgeoisie avec l'état de Berne, qu'elle reconoît au moyen de la redevance annuele d'un certain nombre de marcs d'argent. La haute, moyene & basse juridiction, ainsi que les autres droits & revenus seigneuriaux de cette baronie, apartienent à son château, dont le possesseur actuel est vassal lige du prince, & dont la premiere institution féodale remonte à l'an 1225. L'an 1259, Pierre de Savoie, conquérant du pays de Vaud, & vainqueur des comtes de Cerliet, de Nidau, de Neuchâtel, & d'Arberg, de la persone desquels même il se rendit maître, ne relâcha celui de Neuchâtel qu'au prix de la suzeraineté de la seigneurie de Gorgier; suzeraineté que la Savoie garda jusqu'à l'an 1344, & sous laquelle on introduisit dans le lieu, quant aux droits utiles du seigneur, la coutume d'Estavayer qui y subsiste encore. Des cadets, & ensuite des bâtards de l'anciene maison de Neuchâtel, ont successivement joui de cette baronie jusqu'à l'an 1749. À cette date la race de ces derniers ayant pris fin, le roi de Prusse (Frédéric II), souverain de la contrée, & non moins connu de l'Europe pour rémunérateur particulier de ceux qui le servent, que pour bienfaicteur universel de ceux qui lui obéissent, remit Gorgier en fief à l'un de ses conseillers du nom d'*Andrié*, & fit la grâce à la famille de celui-ci d'étendre cette inféodation à chaque ainé d'entre ses mâles. (*R.*)

GORGONA; petite île d'Italie, dans la mer de Toscane, près de l'île de Capraïa, entre la côte du Pisan à l'est, & l'île de Corse au sud: son circuit est d'environ 3 lieues.

Cette île apartient au grand duc de Toscane. On y pêche des anchois d'une qualité supérieure. *Long.* 27, 35; *lat.* 43, 22. (*R.*)

GORGONE (la), petite île inhabitée de la mer du sud, sous le troisieme degré de latitude septentrionale, à environ quatre lieues du continent, & à trente-huit de Capo-Corientes; nord-quart au nord-est, & sud-quart au sud-ouest: il y pleut perpétuélement, au raport de Dampierre, qui la nomme *Gorgonia*. On y trouve quantité de petits singes noirs, & quelques huîtres qui ont des perles. Elle a deux lieues de long, sur une de large. Il s'y trouve un excellent port. (*R.*)

GORI; petite ville d'Asie en Géorgie, dans une plaine entre deux montagnes, sur le bord du fleuve Kur qui est le Cyrus des anciens, à environ 20 lieues de Téflis, du côté du nord. *Long.* 62, 9; *lat.* 42, 8. (*R.*)

GORICE (comté de); contrée d'Italie, comprise sous le Frioul; elle est bornée au nord par la haute Carniole, à l'est par la basse Carniole, & les Alpes la séparent du Frioul Vénitien. Ce comté est entré dans la maison d'Autriche en 1515; les principaux lieux sont Gradisca, Gémund, & Gorice capitale.

Le comté de Gorice, ou Gœrtz, compis dans le Frioul autrichien, n'a jamais fait partie de la Carniole: dans l'ordre politique il apartient au cercle d'Autriche. (*R.*)

(II) On peut voir *Saggio Storico della Contea di Gorizia* de M. Charles Morelli, imprimé à Gorice, l'an 1773.)

Gorice, *Goricia*, les Allemands écrivent *Gœrtz*; ville & capitale du comté de même nom, dans le Frioul autrichien, au cercle d'Autriche. Depuis 1751, c'est le siége d'un archevêché. Elle est située sur le Lisonzo, à 6 lieues n. e. d'Aquilée, 7 d'Udine, 28 n. e. de Venise. *Long.* 31, 18; *lat.* 46, 12. (*R.*)

GORITZA, ou Werbowetz; petite ville de l'Illyrie Hongroise, dans la Croatie, au comté de Zagrab: elle tire son nom des montagnes qui l'environent. (*R.*)

GORLITZ, ou Gœrlitz, *Goritium;* ville d'Allemagne, capitale de la haute Lusace, & sujete à l'électeur de Saxe. Elle fabrique des draps dont le commerce, quoique considérable, l'est bien moins qu'il ne le fut autrefois. Le roi de Prusse la prit en 1745. Il a des fabriques de toiles, & des brasseries de biere qui sont en réputation. Elle a été cent fois incendiée, comme il est arivé à

la plupart des villes d'Allemagne. *Voyez* l'histoire que Zeyler en a donnée dans la *topographie de Saxe*. Gorlitz est sur la Neiss, à 20 lieues de Dresde, 6 de Budissen, 28 n. e. de Prague. *Long.* 32, 50; *lat.* 51, 10. (*R.*)

GORTYNE; ancienne ville de l'île de Crete, au milieu des terres, selon Ptolémée. M. de Tournefort après avoir été visiter ses ruines, en a joint l'histoire à sa description.

L'origine de Gortyne est aussi obscure que celle de la plupart des autres villes du monde: on sait seulement qu'elle avoit partagé l'empire de l'île de Crete, avant que les Romains s'en fussent emparés.

Les mines de cette ville qui sont à six milles du mont Ida, prouvent encore quelle a dû être sa magnificence, puisqu'on ne découvre de tous côtés que chapiteaux & architraves, qui sont peut-être des débris de ce fameux temple de Diane, où Annibal, après la défaite d'Antiochus, fit semblant de cacher ses trésors: on y voyoit encore dans le siecle passé plusieurs colonnes de jaspe rouge, semblable au jaspe de Cone en Languedoc, & plusieurs autres semblables au campan employé à Versailles: mais comment regarder ces objets précieux sans quelque peine? On laboure, on seme, on fait paître des troupeaux au milieu des restes d'une prodigieuse quantité de marbre, de jaspe & de granit, travaillés avec le plus grand soin: au lieu de ces grands hommes qui avoient fait élever de si beaux édifices, on ne voit que de pauvres bergers. En parcourant tant de pays, autrefois le séjour des arts, aujourd'hui celui de la barbarie, on se rapele à chaque pas l'*Et campos ubi Troja fuit*.

A l'extrémité de la ville, entre le septentrion & le couchant, tout près d'un ruisseau, qui sans doute est le fleuve Léthé, lequel, au raport de Strabon & de Solin, se répandoit dans les rues de Gortyne; se trouvent encore d'assez beaux restes d'un temple du Paganisme.

Théophraste, Varron & Pline parlent d'un platane qui se voyoit à Gortyne, & qui ne perdoit ses feuilles qu'à mesure que les nouvelles poussoient. Peut être en trouveroit-on encore quelqu'un de cette espece parmi ceux qui naissent en grand nombre le long du ruisseau Léthé, qu'Europe remonta jusqu'à Gortyne sur le dos d'un taureau. Ce platane toujours vert, parut autrefois si singulier aux Grecs, qu'ils publierent que les premieres amours de Jupiter & d'Europe s'étoient passées sous ses feuillages.

Cette aventure, quoique fabuleuse, donna vraisemblablement occasion aux habitans de Gortyne de fraper une médaille, qui est dans le cabinet du roi. On y voit d'un côté Europe assez triste, assise sur un arbre moitié platane, moitié palmier, au pied duquel est une aigle à qui elle tourne le dos. La même princesse est représentée de l'autre côté assise sur un taureau, entouré d'une bordure de feuilles de laurier. Antoine Augustin archevêque de Tarragone (*dial. I*), parle d'un semblable type. Pline dit que l'on tâcha de multiplier dans l'île l'espece de ce platane; mais qu'elle dégénéra; c'est-à-dire, que les nouveaux pieds perdirent leurs feuilles en hiver, de même que les communs.

Nous avons ancore des médailles de Gortyne frapées aux têtes de Germanicus, de Caligula, de Trajan, d'Adrien, dont peut-être la plus belle est dans le cabinet du roi. Elle marque qu'on s'assembloit à Gortyne pour y célébrer les jeux en l'honeur d'Adrien. (*R.*)

GORZE; petite ville de France, dans le pays Messin, sur une colline, à une lieue de la Moselle, avec une abbaye séculiere qui vaut 30,000 liv. (*R.*)

GOSCHUTZ; ville & seigneurie de la Silésie; enclavée dans la principauté d'Oels, & donnant aux comtes de Reichenbach, qui en sont en possession, une place immédiate dans les états du pays. Il y a un château & des Eglises Catholiques & protestantes dans cette ville; & il y a de plus dans la seigneurie, la petite ville de Festenberg, aussi munie d'un château, & plusieurs villages. (*R.*)

GOSECK; couvent de l'ordre de S. Benoît, dans l'évêché de Naumbourg, & près de la ville de même nom. C'est de cette petite ville que tire son nom le *Chronicon Gosecense*. (*R.*)

GOSLAR, *Goslaria*; ville considérable d'Allemagne, dans la basse Saxe. Elle est enclavée dans l'état du duc de Brunswick. C'est une ville libre & impériale. Sa situation se trouve entre les montagnes du Hartz qui ont de fameuses mines d'argent, qu'on a découvertes par hazard en 972. Suivant Dresser, Goslar fut bâtie par Henri I, dit l'Oiseleur, & fortifiée pour la premiere fois en 1201; elle est sur le ruisseau de Gose, à 19 lieues f. e. d'Hildesheim, 12 s. o. d'Halberstadt, 10 s. o. de Brunswick. *Long.* 28, 12; *lat.* 51, 55.

On croit que c'est en cette ville que le moine Berthold Schwartz inventa la poudre à canon. Ses environs ont des mines de fer & de plomb, & l'on y brasse d'excellente biere. (*R.*)

GOSTYNEN, *Gostynia*; ville de Pologne au palatinat de Raya, à deux lieues de Plosko. Jean Démétrius Suiski, czar de Moscovie, y mourut prisonier avec ses deux freres. *Long.* 37, 45; *lat.* 52, 25. (*R.*)

GOTHA, *Gotha*; ville fortifiée d'Allemagne dans la Thuringe, capitale du duché de même nom, sujete à un prince de la maison de Saxe. Zeyler dit qu'elle doit ses commencemens à Guillaume, archevêque de Maïence, qui la fit bâtir vers l'an 964, sur la riviere de Leine, à trois lieues d'Erfurt, à six nord-ouest de Mulhausen. *Long.* 28, 35; *lat.* 51, 4.

Cette ville est fort belle, & on y compte mille trente-une maisons; c'est la résidence du souverain, le duc de Saxe-Gotha. Il s'y trouve un collége distingué, appelé *Gymnasium illustre*. On

y fabrique des étofes de laine & des porcelaines: il y a beaucoup de brasseries de biere, & l'on cultive la garance dans ses environs. Le château contient un arsenal, une belle bibliotheque, un médailler, & une collection de raretés. La principauté de Gotha renferme cinq villes. Le sol produit du blé, & des légumes. On y trouve des mines, & des forêts. Elle est divisée en douze bailliages.

Gotha est la patrie de deux savans médecins & littérateurs du siecle passé, Gaspard Hoffman & Thomas Reynesius. Le premier, né en 1572, & mort en 1649, a fait entr'autres livres un excellent traité latin *des médicamens officinaux*. Le second mourut à Léipsick en 1667, à l'âge de quatre-vingts ans, & s'est distingué dans la carriere de l'érudition par son ouvrage, *de variis lectionibus*. (*R.*)

GOTHARD (le mont Saint); haute & fameuse montagne des Alpes, dans la Suisse, au canton d'Uri: c'est un des passages les plus fréquentés pour pénétrer en Italie. Ptolémée & Strabon le nomment *Adula*; Despréaux l'a francisé, & l'a nommé *le mont Adule*, mot qui est effectivement très-beau en poésie. C'est une des plus hautes montagnes des Alpes, sur les confins de la Suisse, du Valais, du pays des Grisons & de l'Italie. De cette montagne descendent le Rhin, la Russ, l'Aar, le Rhône, le Tesin, & quelques autres rivieres qui y ont leurs sources. On a une des vues des plus étendues du monde sur son sommet, dans l'endroit où se trouve un hôpital établi pour héberger les passans, & une maison de Capucins. M. Michel donne à la pointe la plus haute du Saint-Gothard deux mille sept cents cinquante toises au dessus du niveau de la mer. D'autres cependant ne l'estiment que deux mille toises. Sur le haut on trouve des neiges & des glaces aussi anciennes que le monde. Cette montagne a de belles mines de crystal. Le mont Saint-Gothard, pris dans toute son étendue, comprend, outre le Saint-Gothard proprement dit, les montagnes de Crispalt, du Grimzel, de la Fourche, de Vogelsberg, qui en sont comme des dépendances. (*R.*)

GOTHENBOURG, ou Gothebourg, *Gothoburgum*; forte ville de Suede, avec un bon port, à une lieue suédoise d'Elfsborg, deux de Bahus, trente nord-ouest de Copenhague, soixante sud-ouest de Stockolm. Cette ville n'est pas ancienne; elle fut fondée en 1607, sous le regne de Charles IX, dans l'île d'Hisingen. Le roi Christian IV l'ayant détruite en 1611, elle fut rebâtie dans l'endroit où elle existe aujourd'hui, sous le regne de Gustave Adolphe, qui lui acorda de grands priviléges: c'est après Stockolm la ville la plus considérable, la plus riche & la plus marchande du Royaume. Elle est située sur les frontieres de la Vestrogothie, à l'embouchure du Molndal.

Cette ville est le siége d'un évêché & d'une amirauté. Elle a un collége & une maison d'orphelins. Il s'y trouve quelques manufactures d'étofes, des chantiers bien pourvus, & une bonne garnison. C'est à Gothenbourg que la mort arrêta les vastes projets que formoit Charles Gustave X contre le Danemarck. Il y mourut le 23 février 1660, à l'âge de trente-sept ans. *Long.* 29, 25; *lat.* 57, 40, 54. (*R.*)

GOTHIE (la), ou le Gothland, *Gothia*; une des grandes parties du royaume de Suede; c'est le pays le plus méridional, le plus fertile, & le moins froid de toute la Suede. On le divise en trois grandes parties. La Gothie orientale, la Gothie occidentale, & la Gothie méridionale. La Gothie orientale renferme l'Ostrogothie, le Smaland, l'île d'Oeland, celle de Gothland; la Gothie occidentale comprend la Westrogothie, le Waermeland, la Dalie Westrogothique, le fief de Bohus; sous la Gothie méridionale, sont comprises la Scanie, la province de Halland, la province de Blekingen. Les Goths, descendans des anciens Getes, vinrent s'établir dans cette partie de la Suede, d'où elle fit encore des émigrations. Anciénement la Gothie eut ses rois particuliers, qui devinrent en même temps rois de Suede, & de ce moment les deux monarchies n'en firent plus qu'une seule sous la dénomination de royaume de Suede. Ses villes principales sont Calmar, Landscroon, Gothenbourg, Lunden, Malmone, Wexio, &c. (*R.*)

GOTHLAND (l'île de); île de la mer Baltique, sur la côte orientale de Suede. Elle s'étend en *lat.* du 57 d. jusqu'au 58. Depuis son milieu qui est coupé par le 37 d. de *long.* elle se termine en deux pointes, dont la septentrionale est par le 37 d. 25' de *long.*, & la méridionale par les 36 d. 40'.

Cette île, qui maintenant apartient à la Suede, a eu autrefois ses rois particuliers. Wagenseil lui donne quinze milles d'Allemagne dans sa longueur, & cinq dans sa plus grande largeur. Wisby en est la seule ville. (*R.*)

GOTO: on écrit aussi Gotho & Gotto; royaume du Japon, composé de cinq petites îles, situées presqu'à l'entrée de la baie d'Omura, à l'ouest, au midi de Firando, par les 32 d. 33' de *lat. sept.* La capitale de ce royaume se nomme *Ocura*. La pêche qui y est abondante, est la grande ressource des habitans. (*R.*)

GOTTESAU; riche couvent de Suabe, dans le bas marquisat de Bade, à une demi-lieue de Dourlach: il a été sécularisé. Il s'y brasse d'excellente biere. (*R.*)

GOTTESBERG; ville de la *Silésie*, dans la principauté & dans le cercle de Schweidnitz; elle travaille & débite une immense quantité de bas de laine: elle fut pillée par les Suédois, l'an 1645, & elle a pour seigneur un comte de Hochberg Fursteinstein. L'on découvrit dans son voisinage, en 1555, une mine d'argent, qui n'est plus exploitée; elle en a de charbon de pierre, que l'on fait valoir beaucoup. (*R.*)

GOTTESGABE ; ville de Bohême, dans le cercle de Saatz, au territoire d'Elnbogen, & dans les montagnes qui bordent la Saxe : elle n'est fermée d'aucuns murs. Cette ville est munie de privilèges & de franchises, & elle se ressent ainsi des premiers avantages de sa fondation, lesquels consisterent à servir de demeure à des artisans & à des ouvriers utiles, & à relever, quant à la domination, de la maison électorale de Saxe, qui s'en dessaisit dans le seizieme siecle, en faveur de Charles-Quint. (*R.*)

GOTTHAAB ; nom de l'une des colonies & missions Danoises, sur la côte occidentale du Groënland, au 64 degré de latitude : elle forme la plus ancienne paroisse du pays. (*R.*)

GOTTINGEN, Gottingue, ou Gœttingue ; ville d'Allemagne, au duché de Brunswick, dans le partage de l'électeur de Hanover, à qui elle apartient aujourd'hui. Elle est à 10 lieues n. e. de Cassel, 12 s. o. de Goslard. *Long.* 27, 40 ; *lat.* 51, 34.

C'est la premiere des quatre grandes villes de la principauté de Calemberg. Elle est située dans une grande vallée agréable & fertile, sur un bras de la Leine qui en passe à un quart de lieue. Cette ville est très-bien bâtie, & l'on y compte mille maisons. Cette ville est distinguée par sa fameuse université, fondée en 1734 : ses bâtimens renferment une des plus considérables bibliotheques qui existent. L'académie royale des sciences, fondée en 1751, fait partie de cette université, qui a un observatoire, un jardin de botanique, un amphithéâtre d'anatomie, & un manege. Gottingen a une commanderie de l'ordre Teutonique. Les François s'en emparerent plus d'une fois, dans l'intervalle de 1757 à 1762 ; & lorsqu'ils abandonnerent la ville, ils firent sauter une partie de ses fortifications. Cette ville est la patrie de Jean Caselius, savant littérateur, mort en 1613. Elle fut autrefois impériale. Il y a des manufactures de plusieurs especes, & ses saucisses sont renomées. (*R.*)

GOTTLEUBE ; petite ville de Misnie, avec un martinet. Elle est peu éloignée de Pyrna. (*R.*)

GOTTLIEBEN, *Theophilia* ; beau bourg & château de l'évêché de Constance, bâti en 934. Jean Huss y fut détenu prisonier en 1415. Il est situé entre Constance & Stein, à une lieue de la premiere. (*R.*)

GOTTORP, ou Gottorf ; beau & fort château de Danemarck, au duché de Slesvick ; les ducs de Holstein-Gottorp y firent leur résidence ordinaire. Ce château est près de la ville de Slesvick ou Slesvich. En 1713, le roi de Danemark, Frédéric IV, s'en mit en possession, & le réunit à perpétuité à sa courone en 1721. C'est aujourd'hui le siege des tribunaux supérieurs de justice, & le gouverneur du pays y fait sa résidence. (*R.*)

GOTTSBERG. *Voyez* Gottesberg.

GOTTSCHÉE, ou Chotzschewie ; ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans la Carniole moyene, à 16 lieues de Laubach : c'est la capitale d'un comté qui apartient aux princes d'Auersberg, & qui renferme la forteresse appelée *Friderichstein*, aujourd'hui en mauvais état. (*R.*)

GOTTWEICH ; belle abbaye de l'ordre de Saint Benoît, dans la basse Autriche. Elle releve immédiatement du Pape. (*R.*)

GOUALIAR. *Voyez* Gualor.

GOUDA, Goude, ou Tergow ; ville considérable de la Hollande méridionale, remarquable par son Église Cathédrale & par ses écluses. Elle est sur l'Issel, au confluent de la petite riviere de Gow, à trois lieues de Roterdam, cinq de Leyde. *Long.* 22, 12 ; *lat.* 52, 2.

Cette ville occupe le sixieme rang entre celles de la province de Hollande. Les vitres de sa cathédrale sont justement considérées comme un chef-d'œuvre, par les amateurs en peinture. Sa principale force dépend de ses écluses, au moyen desquelles elle peut submerger tout le pays d'alentour. On y fabrique une grande quantité de pipes & de cordages.

Cette ville est la patrie de quelques gens de lettres, entre lesquels je puis nommer Schonæus (Corneille), & Hartsoëker (Nicolas). Le premier s'est distingué dans son pays, par des comédies, où il a tâché d'imiter le style de Térence. Il est mort en 1611, à soixante-onze ans. Le second est connu de tous les physiciens, par ses ouvrages en ce genre ; son éloge est dans l'*Histoire de l'Acad. des Scienc.* Il est mort à Utrecht, le 10 décembre 1725, âgé de soixante-neuf ans. (*R.*)

GOUDENBERG, ou Goedtsberg ; petite ville & bailliage de la basse Hesse, sur l'Éder. (*R.*)

GOUEL (le) ; petite riviere des Indes, dans les états du Mogol, au pays de Raïa-Rotas. Elle a sa source aux confins du royaume de Bengale, dans les montagnes, & après un long cours, elle va se perdre dans le Gange. Le Gouel roule des diamans, mais rarement sont-ils gros ; cependant Tavernier vous indiquera comment, chaque année, sept ou huit mille persones de tout sexe & de tout âge se rendent des lieux voisins pour en faire la recherche ensemble ; j'ajouterai seulement que c'est de cette riviere que vienent toutes les belles pointes qu'on appele *pointes naïves*. (*R.*)

GOUELLE (la) ; petit pays qui fait partie de l'Île de France. (*R.*)

GOULETE (la) ; fort considérable d'Afrique, sur la côte de Barbarie, dans la régence de Tunis. Ce fort est composé de deux châteaux. Le corsaire Barberousse le prit en 1535 ; Charles V l'emporta d'assaut en 1536 ; mais Sélim II s'en empara en 1574. Il est à 8 li. n. de Tunis, sur la lagune de Tunis, à l'endroit le plus étroit. *Long.* 28, 25 ; *lat.* 37, 10. (*R.*)

(II) Le Chevalier & Proc^r. Ange Emo, commandant la flote de la République de Venise contre les Tunisins, en endomagea beaucoup les fortifications, l'an 1785, moyenant une baterie flo-

tante qu'il imagina lui-même & qui lui réussit à merveille.)

GOURA, Gurre, Gura, ou Calvaire; ville de Pologne, au palatinat de Mazovie, apartenant à l'évêque de Posnanie. Elle est sur la Vistule, à cinq lieues de Warsovie, & prend son nom de sa situation sur une hauteur; car les Polonois appelent *gouri* tout coteau, toute montagne, tout lieu un peu élevé. *Long.* 39, 25; *lat.* 52, 4. (*R*)

GOURDON; petite ville de France, dans le Querci, près des confins du Périgord, sur le ruisseau de Sor, à 6 lieues n. de Cahors. *Long.* 19, 6; *lat.* 45, 53. (*R.*)

GOURJAN (le); belle rade de la Méditerranée, sur les côtes de Provence, à un quart de lieue d'Antibes. (*R.*)

GOURNAY, *Gornacum*; ville de France, en Normandie, au pays de Bray. Elle est sur l'Epte, à 6 lieues de Beauvais, 5 de Gisors, 10 de Rouen, 21 n. o. de Paris. *Long.* 18, 8; *lat.* 49, 25. Elle a un marché très-renomé, par la grande quantité de bon beure qu'on en apporte.

Guédier de Saint Aubin (Henri-Michel), docteur de Sorbone, naquit dans cette ville, & mourut en Sorbone, en 1742, à 47 ans. On a de lui un ouvrage pieux intitulé: *Histoire sainte des deux alliances*, imprimé à Paris en 1741, en 7 volumes *in*-12. (*R.*)

(Π) GOURO; ville du Mogolistan, en Asie. Elle est dans le royaume de Bengale, sur le Gange, environ à trente-cinq lieues au dessus de l'endroit où ce fleuve se partage en plusieurs branches. Gouro est une ville assez grande.)

GOVERNOLO, ou Governo; petite place d'Italie, dans le Mantouan, sur le Mincio, près du Pô, à 5 li. s. e. de Mantoue, 5 n. o. de la Mirandole. On croit que c'est l'*Ambuleius ager* des anciens, & alors il étoit de la Vénétie. Cette ville fut prise par les Impériaux en 1702, & par les François en 1703. Elle est connue dans l'histoire parce qu'on croit que c'est le lieu de l'entrevue du Pape Saint Léon avec Attila; entrevue qui nous a procuré un chef-d'œuvre de Raphaël. (*R.*)

GOWER (Saint). *Voyez* Goar.

GOYLAND (le); petit pays de la province de Hollande, entre l'Amstel-land, la province d'Utrecht & le Zuyderzée. Naerden en est le lieu principal, où Knyf étoit né. On peut consulter son livre sur ce petit pays: Knyf (Guillelm.) *Goylandiæ histor. & botan. descript.* Amst. 1621. *in*-4°. (*R.*)

GOZZI, ou les Gozes de Candie. Ce sont deux petites îles de la Méditerranée, au midi de la partie occidentale de l'île de Candie, à cinq lieues du fort Selino. Elles sont placées e. & o. selon de Witt. La principale des deux est la *Gaudos* de Pline, *lib. IV, cap. xij*, & la *Cauda* de Ptolémée, *lib. III, cap. xvij*, & des Actes des Apôtres, *ch.* 27, *verf.* 16. Au reste, de savans critiques prétendent que cette *Cauda* de la Vulgate, ou *Claudos* du texte grec, n'est pas le Goze de l'île de Candie, mais le Goze de l'île de Malte. *Voy.* le P. Calmet. (*R.*)

GOZZO, ou le Goze; île d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au sud de la Sicile, & à 2 lieues n. o. de l'île de Malte. Un si grand voisinage fait qu'elle a eu les mêmes maîtres & la même destinée. Elle apartient aujourd'hui aux chevaliers de Malte, à qui l'empereur Charles V la donna en 1530. Les Turcs la prirent en 1551; mais l'ordre de Malte l'ayant reprise, l'a mise en bon état de défense. Son circuit n'est que d'environ huit lieues, sa longueur de trois, & sa largeur d'une & demie; mais elle est environée de rochers escarpés & d'écueils. Cette île est le *Gaulos* de Pline, *lib. III, cap. viij*, & de Pomponius-Méla, *lib. II, cap. vij.* Silius Italicus dit, en en parlant, *lib. XIV, verf.* 274: *& strato Gaulon spectabile Ponto*. (*R.*)

GRABOW, *Grabovia*; petite ville de la basse Saxe, au duché de Mecklenbourg, sur le ruisseau de l'Elde, à deux milles d'Allemagne de Neustadt. *Long.* 29, 35; *lat.* 53, 36. (*R.*)

Grabow: il y a deux petites villes de ce nom en Pologne; l'une sur le Prosne, au palatinat de Kalish; l'autre au palatinat de Belz, près de la source du Wiepertz. (*R.*)

GRACCHURIS; anciene ville de l'Espagne Tarragonoise, dont parlent Tite-Live, Antonin & Ptolémée. Titus Gracchus Sempronius proconsul, ayant vaincu les Celtibériens, les reçut à composition; & pour laisser en Espagne un monument de ses travaux, il bâtit la ville Gracchuris. Festus Pompeius prétend néanmoins qu'elle existoit longtemps avant Sempronius, & qu'on l'appeloit alors *Illurcis*; mais que ce fameux général Romain l'ayant réparée & augmentée considérablement, il lui donna son nom. Quoi qu'il en soit, Gracchuris est présentement la ville d'Agréda, où naquit la religieuse Espagnole qui prit le surnom d'agréda, & qui fut assez renomée dans le siecle passé, par une vie de la Sainte-Vierge, qu'elle intitula *Mystique cité de Dieu*. Agréda est dans la vieille-Castille, à 3 li. s. o. de Tarragone. *Long.* 15, 54; *lat.* 41, 53. (*R.*)

GRÂCE-DIEU (la); abbaye de France, au diocèse de la Rochelle. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 7000 livres. (*R.*)

GRACIEUSE (la); île de l'Océan Atlantique, l'une des Açores, ainsi nommée à cause de la beauté de sa campagne & de l'abondance de ses fruits. Elle est à 7 li. n. n. de Tercere. *Long.* 33°, 30; *lat.* 39, 20. (*R.*)

GRADISCA (les Allemands écrivent *Gradisch*); petite, mais forte ville d'Italie, au comté de Goritz ou Gœrtz, sur le Lisonzo, aux frontieres du Frioul Vénitien & sujete à la maison d'Autriche, à 2 li. de Goritz, 4 d'Aquilée, 6 d'Udine, & 25 n. e. de Venise. Les Vénitiens l'assiégerent en 1616 & 1617. *Long.* 34, 13; *lat.* 46, 12. (*R.*)

Gradisca, *Gratiana*; ville forte de Hongrie,

dans l'Esclavonie, sur les frontieres de la Croatie, prise sur les Turcs par les Impériaux en 1691. Elle est sur la Save, aux frontieres de la Bosnie, à 8 li. s. o. de Possega, & 27 n. o. de Zagrab. *Long.* 35, 10; *lat.* 45, 38. (*R.*)

GRADLITZ; bourg de Bohême, dans le cercle de Kœniggrætz, avec un château. Il s'y trouve un bain très-renommé, appelé *Koukous*, ou *Kukusbad*. (*R.*)

GRADO, *Gradus*; petite ville d'Italie, située dans une île de même nom, sur la côte du Frioul, dans l'état de Venise, à 4 li. s. d'Aquilée, 18 n. e. de Venise. Elle doit sa fondation aux ravages d'Attila, en 454. Elle a été réduite en cendres en 1374, & elle ne s'est pas relevée de son désastre. Son patriarchat a été transféré à Venise. *Long.* 34, 14; *lat.* 45, 52. (*R.*)

GRADORF; petite ville d'Allemagne, dans la haute Hesse, avec un château, sur la Siége. C'est la résidence ordinaire d'un comte de Hartzfeld. (*R.*)

GRAEEN; ville de l'Indostan, au royaume de Visapour, sur la riviere de Corstena, qui est la même que celle de Coulour, qui tombe dans la mer à Masulipatan. Elle est entre la ville de Visapour & le port de Dabul, à 5 lieues de Mirdsy. *Long.* 92, 25; *lat.* 18, 36. (*R.*)

GRÆFENHAYN. *Voyez* Hænichen.

GRÆFEN-HAINGEN. *Voyez* Hænichen.

GRÆFENTHAL; ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, & dans la portion de la principauté d'Altenbourg qui apartient à la maison de Saxe-Cobourg-Saalfeld. Cette ville est petite, & située dans une vallée profonde; mais la riviere de Zepten qui la baigne & les hautes forêts qui l'entourent, ayant fait établir chez elle des verreries & des forges, elle n'est rien moins qu'un lieu pauvre & méprisable. L'an 1621, elle fut vendue au prince d'Altenbourg par les comtes de Pappenheim, qui la possédoient depuis deux siecles, pour la somme de 103,000 florins. (*R.*)

GRÆSINAU; gros bourg de Thuringe, avec un château, sur la riviere d'Ilm. (*R.*)

GRAFEN-TONNA. *Voyez* Tonna.

GRAFTON; maison royale d'Angleterre, dans la partie méridionale du Northampton-shire, avec titre de duché, remarquable par son beau parc. (*R.*)

GRAISIVAUDAN, *Pagus Gratianopolitanus*, c'est-à-dire, *le territoire de Grenoble*. C'est un pays de France, dans le Dauphiné, dont Grenoble est la capitale. Il s'étend entre les montagnes, le long de l'Isere & du Drac. Il est borné au n. o. par le Viennois, au n. & n. e. par la Savoie, à l'est par le Briançonois, au s. e. par l'Embrunois, au s. par le Grapençois, à l'occident par le Viennois & le Valentinois. Ce pays est très-peuplé. Il n'a reconu que les rois de Bourgogne, & sous leur autorité les évêques de Grenoble, jusqu'à l'an 1040 ou environ. Il est baigné par l'Isere, la Romanche & le Drac. (*R.*)

GRAITZ, ou Greitz, & proprement Grewitz; ville d'Allemagne, en Misnie, dans le cercle de haute Saxe, & dans le comté de Reuss, au Vogtland, sur la riviere d'Elster. Originairement fondée par les Slaves, on la croit une des plus anciennes villes de la contrée. De hautes montagnes & d'épaisses forêts l'environent, & la petite riviere de Græslitz la coupe en deux. C'est la capitale d'une seigneurie, d'après laquelle se dénoment les deux branches aînées de la maison de Reuss. Elle renferme 450 maisons, la plupart bien bâties, une bonne école latine, une maison d'orphelins, & nombre de fabriques de draps. Les comtes y occupent deux châteaux: l'un & l'autre sont décorés, & chacun y tient un bailli à part. (*R.*)

GRAMMONT, ou Grand-Mont, *Grandimontium*; petite ville de France, dans le gouvernement de la Marche, remarquable par sa célebre abbaye, chef-d'ordre religieux qui en porte le nom, & qui fut fondé par S. Étienne de Grammont, environ l'an 1076. Il fut d'abord gouverné par des prieurs jusqu'en l'an 1308, que Guillaume Belliceri fut nommé abbé de Grammont, & en reçut les marques des mains de Nicolas, cardinal d'Ostie. Cet ordre fut approuvé par divers Papes, & la regle, qui en étoit très-austere, fut mitigée d'abord par Innocent IV, en 1247, puis en 1309 par Clément V. (Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*) La ville de Grammont est à 6 lieues n. e. de Limoges. *Long.* 19, 8; *lat.* 45, 56.

L'abbaye est immédiatement soumise au Saint-Siége, & présente à la vue un véritable désert, propre à la solitude la plus pénitente. C'est tout près de cette retraite que le célebre Muret (Marc-Antoine), l'un des plus excellens écrivains du XVIe siecle, vint au monde. Sans le secours d'aucun maître, & par la seule force de son génie, il acquit une parfaite connoissance des langues greque & latine. Ses ouvrages, recueillis à Venise en 1727, sont remplis d'érudition, de goût & de délicatesse. Il passa ses jours en Italie, & mourut à Rome, le 4 juin 1585, âgé de 59 ans. (*R.*)

Grammont, ou Gérard-Mont, *Gerardi mons*; les Flamands disent *Gheesberg*: ville de la Flandre Autrichiene, sur la Dendre, à 3 lieues d'Oudenarde, 7 n. e. de Tournai. *Long.* 21, 31; *lat.* 50, 46. (*R.*)

GRAMSOW; petite ville de la Marche-Uckeraine de Brandebourg. Les François réfugiés y ont fait des plantations de tabac considérables. (*R.*)

GRAN, *Strigonium*; grande & forte ville de la basse Hongrie. Le sultan Soliman prit Gran en 1543; le prince Charles de Mansfeld la reprit en 1595; les Turcs y rentrerent en 1605; enfin les Impériaux les en chasserent en 1683. Elle est sur la rive gauche du Danube, à 8 li. s. e. de Comore, 10 n. o. de Bude, 13 e. de Raab, 14 n. e. d'Albe-Royale, 35 s. e. de Vienne. *Long.* 36, 35; *lat.* 48, 4.

C'étoit ci-devant le siége du premier archevêque primat du royaume, qui fait aujourd'hui sa résidence à Presbourg; & celui du chapitre cathédral, transféré à Tirnau depuis 1543. Cependant cette ville continue à être dite archiépiscopale: elle a un château, ou citadelle, situé sur un rocher élevé. (*R.*)

GRANCEY, *Granceium*, Grancey-le-Château, ou Grancey-le-Châtel; bourg avec un château & titre de comté, en Champagne, autrefois en Bourgogne, entre Châtillon, Dijon & Langres. Il est du diocèse de cette derniere. C'est une anciene baronie, qui a donné le nom a d'illustres seigneurs. Ponce de Grancey étoit connétable de Bourgogne à la fin du XIIe siecle (1193).

Eudes de Grancey & Mahaut de Noyers, sa femme, fonderent, en 1361, une collégiale dans leur château. Cette maison, très-puissante, possédoit vingt-quatre terres en Bourgogne, entr'autres, Gemeaux, Meursault. Elle a donné, aux XIV & XVe siecles, deux évêques à Autun, distingués par leur savoir & leur piété. L'un d'eux, Ferry de Grancey, mort en 1434, est inhumé dans la collégiale de Saulieu.

On conserve dans les archives du château l'original du billet suivant, écrit de la main de Henri IV, avant la bataille de Fontaine-Françoise, au marquis de Fervaques, comte de Grancey, en juin 1595: *Fervaques, à cheval, l'ennemi approche, j'ai besoin de ton bras; je suis Henri.* Cette courte lettre pouroit être mise en parallele avec celle qui nous reste de Brutus, dit M. le président Bouhier dans un de ses manuscrits.

Cette belle terre passa aux Medavi de Normandie, dont le maréchal de Medavi a illustré le nom.

Lorsque Galas, général des Impériaux, fit une irruption dans la Bourgogne, en 1636, l'armée françoise fut obligée, en se repliant, de passer la riviere de Tille, au pont de Spoi, près de Lux. Le comte de Grancey, qui commandoit l'arriere-garde, pour amuser les ennemis, fit une action d'une valeur extraordinaire. Poussé par plusieurs escadrons de cavalerie, il fit sa retraite au pont de Spoi, & se vit abandoné de l'infanterie qui devoit le défendre. A la faveur des haies qui le bordoient, ayant passé ce pont, il se trouva seul contre ces escadrons: il tua d'un seul coup de pistolet le cheval de celui qui le pressoit le plus près; & ce cheval étant tombé mort sur le pont, Grancey l'épée à la main, y disputa le passage, soutenu d'un seul cavalier. Ce fut un spectacle singulier, de voir deux hommes arrêter mille chevaux. Cette résistance donna le temps à quelques officiers d'infanterie de ramener des mousquetaires, qui tinrent en bride les ennemis, jusqu'à ce qu'on eut fait filer le bagage, qu'on étoit résolu d'abandoner. Il renouvela ainsi la belle action du chevalier Bayard & celle d'Horatius Coclès.

Le maréchal de Grancey fut blessé plusieurs fois & n'a jamais été batu quand il a commandé en chef, ni en France, ni en Allemagne, ni en Italie.

En 1690, dans la guerre que la France déclara au duc de Savoie, le marquis de Grancey, brigadier, commandant l'aile droite de l'armée de Catinat, trouva un marais bordé de gros bataillons, soutenu de la cavalerie Piémontoise; il se mit dans la boue jusqu'au ventre, & passa apuié sur un de ses gens qui fut tué en lui donnant la main. Lorsqu'il fut au delà du marais, il cria aux soldats: *Je vais bien voir si je suis aimé;* à ces mots chacun le suivit & passa mal-gré l'incommodité de l'eau & du feu des ennemis qui se retirerent en désordre: il n'y eut pas un seul bataillon oisif & qui ne renversât tout ce qui lui étoit opposé.

Pierre d'Andelei, capitaine Anglois, qui s'étoit emparé de plusieurs forteresses entre Troies & Châlon, entreprit de se rendre maître de cette derniere ville, dans laquelle il trouva moyen de s'introduire à la faveur de la nuit. Les habitans réveillés par le bruit des armes se leverent avec précipitation, criant aux *larrons Anglois & Navarrois.* S'étant assemblés ils soutinrent le premier choc, & donnerent le temps au seigneur de Grancey, chevalier de Bourgogne, d'ariver avec soixante hommes d'armes au secours de la place; sa présence ranima les habitans, qui acheverent de repousser les ennemis. Philippe le Hardi nomma Eudes de Grancey, gouverneur de Bourgogne, en 1370. (*R.*)

GRAND-BODVAR, dans le duché de Wirtemberg, en Suabe, sur la riviere de Bothwer, est remarquable par ses vins. (*R.*)

Grand-Champ; abbaye de France, au diocèse de Chartres. Elle est de l'ordre de Prémontré, & vant 3000 liv. (*R.*)

(¶) Grandersheim; nom de lieu dans la principauté de Wolfembutel, à trois lieues d'Eymbek & à six de Goslar, dans l'évêché d'Hildesheim ... Il est célebre par une abbaye de Chanoinesses, l'une des plus considérables d'Allemagne.)

Grand-Hennersdorf; bourg d'Allemagne, dans la haute Lusace, au cercle de Goerz, avec un château & une Eglise. (*R.*)

Grand-Pré, *Grandi-Pratum*; petite ville de France en Champagne, au diocèse de Reims, sur la petite riviere d'Ayer, avec titre de comté. Elle tire son nom des grandes & belles prairies qui l'avoisinent. (*R.*)

Grand-Schlatten. *Voyez* Abrobanta.

Grande-Île (la). *Voyez* Grossa Isola.

GRANGES; petit bourg de France en Franche-Comté, avec un vieux château à trois lieues de Montbelliard. C'est le chef-lieu d'une seigneurie qui apartient au prince de Montbelliard, sous la souveraineté de la France.

GRANIQUE (le), *Granicus*; riviere de la Troade en Asie. Elle a sa source au mont Ida, coule en serpentant, tantôt vers le s. e., tantôt

vers le n. o., & enfin se tourne vers le n. n. o. avant que de tomber dans la Propontide.

Cette riviere si fameuse par la premiere bataille que le plus grand capitaine de l'antiquité gâgna sur ses bords, ne doit point perdre son nom quand on parlera d'Alexandre, de Darius, & des temps reculés. Les Turcs l'appelent *Soufou ;* elle est aujourd'hui très-petite, presqu'à sec en éte, & cependant se déborde quelquefois considérablement par les pluies. Son fond n'est que sablon & gravier, & les Turcs qui négligent entiérement de nétoyer les embouchures des rivieres, ont laissé combler celle du Granique. Près de la mer le Granique est assez large ; il fut navigable autrefois. On le traverse au dessous d'un village nommé *Soufighirli*, sur un méchant pont de bois à piles de pierre, qui sont peu assurées. *Voyez les voyages* de Spon, de Lucas, de Wheeler & de Tournefort. (*R.*)

(II) GRAMPOND ; bourg ou petite ville d'Angleterre. Il est dans le comté de Cornouailles, entre le bourg de Freiro & celui de Fowey, environ à trois lieues de chacun. Grampond est un de ces bourgs qui ont séances par leurs députés, au parlement d'Angleterre.)

GRANSBAINS ; chaîne de montagnes qui traverse l'Écosse, & qui la divise en citérieure & en ultérieure, à la latitude d'Aberdeen. C'est une partie du mont Grampius, dont Tacite fait mention dans la vie d'Agricola, où il décrit la victoire que ce général remporta près de cette montagne sur Galgacus roi d'Écosse. (*R.*)

GRANSÉE ; petite ville d'Allemagne, dans la moyene marche de Brandebourg, au cercle de Ruppin. (*R.*)

GRANSELVE ; abbaye de France, au diocêse de Toulouse. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vant 18,000 liv. (*R.*)

GRANSON, ou GRANDSON, *Gransonium* ; petite ville de Suisse au pays de Vaud, capitale d'un bailliage de même nom. Elle est très-fameuse par la bataille que les Suisses y gâgnerent contre Charles, dernier duc de Bourgogne en 1476. Elle est située sur le bord occidental du lac de Neufchâtel, à une lieue d'Yverdun. *Long.* 24, 32; *lat.* 46, 48.

Le bailliage de Granson qui s'étend du lac de Neufchâtel au mont Jura, est sujet aux Suisses, & apartient par indivis aux deux cantons de Berne & de Fribourg. C'étoit une baronie qui fut conquise par les Suisses sur la maison de Châlons qui la possédoit à l'époque de l'assistance qu'elle donna à Charles le Belliqueux, en faveur duquel elle s'étoit déclarée. (*R.*)

GRANTHAM, *Grathamium ;* ville à marché d'Angleterre en Lincoln-shire, sur la riviere de Wintham ; elle a droit d'envoyer deux députés au parlement. Cette ville est à 3 li. s. de Lincoln, 30 n. de Londres. Elle est pourvue d'un bon collége. *Long.* 16, 52; *lat.* 52, 50. (*R.*)

GRANVILLE, *Grandisvilla ;* petite ville maritime de France dans la basse Normandie, avec un port. Elle est en partie sur un rocher, & en partie dans la plaine, à 6 lieues de Coutance, & à 74 n. o. de Paris. Les Anglois ont bâti cette ville sous Charles VII. *Long.* suivant Cassini, 15 d. 54', 18"; *lat.* 48. d. 50', 6". (*R.*)

GRASELITZ. *Voyez* GRASLITZ.

GRASLITZ ; petite ville de Bohême, en pays de montagnes, dans le cercle d'Elnbogen ; elle fournit quantité de laiton, & apartient à la maison de Nostitz. (*R.*)

GRASSE, ou GRÂCE, en latin *Grinnicum ;* ville de France en Provence, avec un évêché suffragant d'Embrun. Elle est sur une montagne, à 6 lieues o. de Nice, 5 n. o. d'Antibes, 26 n. e. d'Aix, & 173 s. e. de Paris. *Long.* 24, 36, 5; *lat.* 43, 39, 25.

Cette ville est riche, bien peuplée & l'une des plus considérables de la province. Elle est située dans une contrée agréable & fertile ex fruits excellens, & en huile d'olive très-estimée. C'est le siége d'un gouverneur particulier. Elle a sept couvens de l'un & de l'autre sexe. Le séminaire est dirigé par des prêtres séculiers. L'évêque est suffragant d'Embrun. Son diocêse comprend vingt-deux paroisses. Les parfums de Grasse sont en réputation. (*R.*)

GRASSE (la) ; petite ville de France en Languedoc, au diocêse de Carcassone, sur la petite riviere d'Orbien, au pied des montagnes de la Courbiere, près d'une abbaye de Bénédictins, appelée *Notre-Dame de la Grasse*. (*R.*)

GRATZ ; belle & forte ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, capitale de la Stirie, avec un bon château, sur un rocher, un palais & une université, fondée en 1586. Il y a beaucoup de noblesse, & c'est où se tient l'assemblée des états du pays. Elle est sur la Muer, à 34 lieues s. o. de Vienne, 18 n. o. de Waradin. Il se tient à Gratz deux foires très-fameuses. *Long.* 34; *lat.* 47, 4. (*R.*)

GRATZ. *Voyez* KONIGSGRATZ.

GRATZEN ; petite ville de Bohême, près de Budweis. (*R.*)

GRAUDENTZ, *Graudentium ;* petite ville de Pologne, avec un beau château, au palatinat de Culm, sur la rive droite de la Vistule, à 24 li. s. de Dantzic, 14 n. de Thorn, 35 n. o. de Warsovie. *Long.* 37, 2; *lat.* 53, 20. (*R.*)

GRAUPEN, ou GRUPNA ; ville de Bohême, dans le cercle de Leutmeritz. Elle est située entre des montagnes. Il y a des mines d'étain dans ses environs. (*R.*)

GRAVE, *Gravia ;* très-forte ville des Pays-Bas dans le Brabant hollandois. Elle est sur la rive gauche de la Meuse, qui remplit ses fosses, à 3 li. de Nimegue, 6 de Bois-le-Duc, 26 n. e. de Bruxelles. *Long.* 23, 16; *lat.* 51, 46.

Les Hollandois la prirent en 1577, d'intelligence avec les habitans. Le prince de Parme la reprit en 1586 ; mais le prince Maurice s'en rendit maître en 1602. Les François s'en emparerent en 1672 ; Guillaume III, prince d'Orange, la reprit en

en 1675. La rive opposée de la Meuse est défendue par un fort. (*R.*)

GRAVELINES, les Flamands l'appelent *Graveling*, en latin moderne *Gravaringa*; ville forte des Pays-Bas dans la Flandre françoise, sur la frontiere de l'Artois, avec un port muni d'un fort, & un château. Théodoric, comte de Flandres, la fit bâtir vers l'an 1160, & la nomma *Nieuport*. *Voyez* de Valois, *notit. gall. pag.* 266. Les fortifications sont du chevalier de Ville & du Maréchal de Vauban. Les Anglois prirent Gravelines en 1383, & les François en 1644: l'archiduc Léopold la reprit en 1652, & le Maréchal de la Ferté en 1658. Elle fut cédée à la France par le traité des Pyrénées; elle est dans un terrain marécageux sur l'Aa, près de la mer, à 5 lieues o. de Calais, 6 f. o. de Dunkerque, 26 f. o. de Grand, & 61 n. de Paris. Cette ville a un gouverneur particulier, & un lieutenant de roi. *Long.* suivant Cassini, 15 d. 39', 5"; *lat.* 50 d. 58' 40". (*R.*)

GRAVENDAL. *Voyez* Dalem.

GRAVENECK, ou Grafeneck; château de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, près de Minsingen. Il y a un château de même nom dans la basse Autriche.

GRAVESENDE, ou s'Gravesende & s'Gravesande; beau bourg des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande, près des Dunes. Les comtes de Hollande y firent autrefois leur séjour. *Long.* 21, 35; *lat.* 51, 58. (*R.*)

GRAVINA; petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Terre de Bari, au pied des montagnes, avec un évêché suffragant de Matéra & titre de duché; elle apartient à la maison des Ursins. Elle est à 4 lieues n. de Matéra, 11 f. o. de Bari. *Long.* 34, 10; *lat.* 40, 54. (*R.*)

GRAY, *Gradicum*, ou *Gradium*; ville de France dans la Franche-Comté, capitale du bailliage de son nom. Elle étoit déja connue vers l'an 1050; elle est sur la Saone, à 5 lieues n. de Dôle, 10 n. o. de Besançon, 8 n. e. de Dijon. *Long.* 23 d. 15'; *lat.* 47 d. 29', 52".

Louis XIV ayant pris cette ville en 1668, en fit raser les fortifications. L'université de Besançon fut d'abord instituée à Gray par le comte Othon IV, comte de Bourgogne. Il y a grande dévotion & aport à une image de la Vierge, trouvée par Jean Bonnet, & donnée par Rose de Bauffremont aux Capucins, en 1614. Le collége a été fondé par la maison de Conflant. Cette ville est commerçante & assez peuplée. On embarque à son port beaucoup de fers & de blés. Elle a un présidial, une maitrise particuliere des eaux & forêts, & un beau pont sur la Saône. (*R.*)

GREBENAU; petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la portion de la Hesse supérieure qui apartient à la maison de Darmstadt: c'est le siége d'un bailliage où cinq villages ressortissent. (*R.*)

GREBENSTEIN; petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans le landgraviat de Hesse-Cassel, au quartier de la Dimel, sur la riviere d'Esse. Elle est chef-lieu d'un bailliage qui renferme encore la ville d'Immenhausen, les mines de fer de Veckerhagen, & de Wilhelmsthall, château de plaisance des landgraves: autrefois elle étoit munie elle-même d'un fort, situé au sommet d'une montagne qui la touche; mais ce qu'elle a d'assez remarquable, c'est son tribunal, appelé *justice pontale*, lequel se forme en plein air, sur le pont de la ville, & connoît de tous les cas amendables; son usage veut qu'avant tout examen, l'accusé commence par payer l'amende; puis on débat la cause, & si l'accusé se trouve innocent, l'amende lui est restituée, & on l'impose au double sur le faux accusateur. (*R.*)

GRECE (la), *Græcia*: en traitant de la Grece, je ne parlerai ni de ses anciens rois, ni de ses républiques guerrieres, ni de ses monumens, prodiges des arts, ni de ses grands hommes, ni enfin des différentes époques de son histoire: cette partie qui tient à la Géographie ancienne, est réservée à la plume savante de M. Mentelle; mais je représenterai l'état actuel de ce beau pays, jadis si le berceau des sciences & des arts, & aujourd'hui si déchu de sa premiere splendeur.

Sous le nom de Grece on comprend aujourd'hui plusieurs pays qui, anciénement, apartenoient à d'autres peuples & à d'autres empires; tels sont:

I. La *Romanie*, ou *Romélie*, *qui étoit la Thrace* des anciens.

II. La Macédoine,
- Iamboli, la *premiere* & la *seconde Macédoine* des anciens.
- La Macédoine propre; la plus grande partie de leur *troisieme Macédoine*.
- Le Comenolitari, faisant partie de la *troisieme Macedoine* & de la *Thessalie*, & la *Janina*, la plus grande partie de la *Thessalie*.

III. L'Albanie.
- La haute Albanie, autrefois la *quatrieme Macédoine*, ou la partie occidentale de ce royaume.
- La basse, autrefois l'*Épire*.
- Le *Despotat*, autrefois l'*Étolie*.

IV. La Livadie.
- La Livadie propre, autrefois la *Phocide*, la *Doride* & la *Locride*.
- La *Stramulipa*, autrefois la *Béotie*.
- Le duché d'*Athénes*, autrefois l'*Attique* & la *Mégaride*.

V. La Morée, autrefois le *Péloponese*.

VI. L'île de Candie, autrefois la *Crete*.

VII. Les îles de l'Archipel.

La division politique de la Grece moderne, est sous le département de deux bachas.

I. Celui de Romanie ou de Romélie, dont dépendent vingt-quatre Sangiacs; tous ne sont pas de la Grece.

II. Et le capitan-bacha, ou l'amiral de la mer Blanche, c'est-à-dire, de l'Archipel, dont dépendent treize Sangiacs. *Voyez* chacun de ces lieux sous la dénomination qui lui est propre.

Ce pays si beau, ce climat si pur, ce sol heureux, qui semble destiné par la nature même à devenir le séjour des arts, est aujourd'hui dans un état de languenr & de dépopulation déplorable. Par un dénombrement fait dans le dernier siecle, toutes les îles de l'Archipel, jadis si peuplées, si brillantes, si riches, n'ont offert à l'observateur que cent quarante-cinq mille habitans; ajoutons à ce nombre quinze à vingt mille qui ne payoient point la capitation, nous trouverons à peine cent soixante mille âmes dans quarante-trois îles, dont plusieurs sont très-considérables & de la plus grande fertilité.

De quelle douleur ne sera-t-on pas pénétré, lorsqu'on saura que plusieurs de ces îles renfermoient des villes superbes, dont quelques-unes surpassoient en population le nombre actuel de tous les habitans de l'Archipel?

Mais cette différence prodigieuse que l'on voit dans la population, se fait bien plus sentir encore dans le caractere des Grecs modernes: ce ne sont plus ces peuples si gais, si fiers, si aimables; mais abatus & avilis, ils ne se rapelent qu'avec larmes, les beaux siecles de leur patrie: ils aiment à en parler; on voit encore dans leurs mœurs, dans leurs coutumes, je ne sai quelle ressemblance antique.

Avec quelle force la nature avoit-elle donc imprimé chez ces peuples l'amour, disons plutôt la passion des arts, pour que tant de siecles n'aient pu encore l'éteindre entiérement! Les Grecs modernes s'enflâment au bruit des instrumens; ils se passionent pour la danse; ils idolâtrent la poésie; ils sont encore enthousiastes des beaux arts! Vous les voyez s'arrêter avec un charme inexprimable devant une colonne ou des ruines antiques! Leur imagination toujours brillante les transporte dans ces beaux siecles de la gloire de leur nation: ils foulent, avec une sorte de respect, cette terre: jadis habitée par ce peuple d'artistes, de héros, de Poëtes & de grands hommes. Ils sont, comme leurs peres, babillards & fins, spirituels & conteurs; ils aiment les fables, les allégories ingénieuses, & ceux qui ont quelque éducation, s'embrâsent en lisant Homere, Pindare, leurs orateurs & leurs poëtes! Mais c'est un élan momentanée qui s'éteint bientot à la vue de leur état présent.

Si l'on retrouve encore dans la Grece moderne ce sang si beau, si pur, ces formes élégantes, qui nous rapelent ces belles statues antiques; si l'on y retrouve cet enthousiasme des arts, cette même envie de savoir & de connoître, cette sensibilité d'imagination qui s'exalte à la vue des belles choses, combien ces hommes dégénérés sont loin de ces braves Athéniens, de ces fameux Spartiates, de ces guerriers redoutables, que portoient jusqu'à l'ivresse le sentiment de la gloire, de la valeur & de la liberté! Ce ne sont plus que de vils esclaves, sans ressort, & sans courage. Ce pays se dépeuple de jour en jour. La guerre entre la Porte & la Russie (en 1772 & 1774), a achevé d'écraser cette malheureuse contrée. Les Turcs pour empêcher la défection, susciterent les Albanois, ces féroces descendans des anciens Scythes en leur offrant l'apas du pillage; les Russes réduits à un trop petit nombre, firent de vains éforts pour arrêter les Albanois; ces derniers sacagerent les villes & la campagne, tuerent & brûlerent tout ce qu'ils rencontrerent.

Les habitans actuels de la Grece sont composés des anciens Grecs, qui mêlent rarement leur sang à celui des autres peuples; des Juifs qui y sont en grand nombre, & qui achevent d'apauvrir, par l'usure, cette misérable contrée; & enfin des Mahométans. Ceux-ci sont la moindre partie, & ont des mosquées, les Juifs des synagogues, & les originaires du pays suivent le rit grec & leur patriarche a son siége à Constantinople.

La langue est à l'ancien grec, ce qu'est l'italien au latin; harmonieuse & remplie de tours heureux; elle pouroit être très-riche, si jamais les arts & les sciences venoient à renaître dans ce beau climat!

On doit à un Anglois (M. Atkins), d'avoir fondé à Athènes une chaire, où l'on apprend aux jeunes Athéniens la langue de leurs ancêtres. Aujourd'hui ceux des Grecs, qui ont eu quelque éducation, sont familiers avec ces chefs-d'œuvres qui font l'admiration de tant de siecles. Ils se distinguent encore par la pureté & l'élégance avec laquelle ils parlent cet idiôme harmonieux, qui semble principalement la langue de l'éloquence & de la poésie! M. le comte le Choiseul-Gouffier, vient de fouiller encore dans ces précieuses ruines, dans ces superbes débris des monumens antiques; il en a raporté des plans inestimables dont il s'empresse d'enrichir sa patrie! Mais c'est en vain que l'Europe policée porte sans cesse son admiration chez les descendans de ce peuple célebre; c'est en vain que les artistes vont sur ces fusts de colonnes brisées, sur ces marbres épars, y respirer le goût pur & sain de l'antique: cette admiration stérile, en retraçant à ces peuples infortunés le tableau de leur grandeur passée, ne fait que leur rapeler avec plus d'amertume leur décadence.

Les denrées que l'on tire de la Grece, sur-tout celles des îles de l'Archipel, dont il se fait un grand commerce, consistent en huiles, vins délicieux, soies crues, miel, cire, coton, froment, &c. &c.

L'île de Candie est renomée pour ses oliviers, qui ne meurent que de vieillesse, parce qu'il n'y gele jamais.

Chio est célebre pour son mastich & pour ses vins qui sont recherchés dans toute l'Europe.

Andros, Tine, Thermie & Zia, pour leurs soies.

Metelin, anciénement *Lesbos*, pour ses excellens vins & ses figues.

Naxie, pour son émeril; Milo, pour son soufre; Samos, pour son ochre; Syphanto, pour son coton; Skino, pour son froment; Amorgos, pour une espece de lichen, plante propre à teindre en rouge, & dont les Anglois font une assez grande consommation, &c. *Voyez* chacun des ces articles sous la dénomination qui lui est propre, pour en avoir des détails plus étendus : mais on ne peut lire avec trop d'attention l'ouvrage de M. Guys, de l'académie de Marseille, & ses observations, aussi ingénieuses que profondes, sur les Grecs anciens & les Grecs modernes; cet écrivain aimable semble rendre à cette nation son lustre antique; elle acquiert, sous sa plume, un plus grand degré d'intérêt encore, lorsqu'en nous dévelopant les causes qui l'ont fait dégénérer, on voit combien ce peuple spirituel, ce peuple, pere des arts, jusque dans son altération politique, soupire encore après sa grandeur éclipsée!

Je me reprocherois de n'avoir indiqué qu'en passant le magnifique ouvrage de M. le Comte de Choiseul-Gouffier, il mérite, sans doute, notre reconoissance, & celle de toute l'Europe. Cet observateur, aussi profond qu'infatigable, a, pour ainsi dire, transporté la Grece dans nos climats; elle respire aujourd'hui parmi nous; nous nous promenons dans ses ruines superbes; nous respirons son air si pur, nous habitons ce sol enchanteur, ce sol où reposent les chefs-d'œuvres des arts, & les cendres de tant de grands hommes, & le sentiment d'admiration que ce tableau nous inspire, ne sert qu'à redoubler notre reconoissance pour cet illustre voyageur. (*M. Masson de Morvilliers.*)

Grece Asiatique; on a autrefois ainsi nommé la partie de l'Asie où les Grecs s'étoient établis, principalement l'Éolide, l'Ionie, la Carie & la Doride, avec les îles voisines. Ces Grecs asiatiques envoyerent le long de la Propontide, & même jusqu'au fond du Pont-Euxin, des Colonies qui y établirent d'autres colonies: de là vient que l'on y trouve des villes qui portent des noms purement grecs, comme Héraclée, Trébisonde, Athènes. (*R.*)

Grece (grande); dénomination anciénement donnée à la partie orientale & méridionale de l'Italie, où les premiers Grecs envoyerent un grand nombre de colonies, qui y fonderent plusieurs villes considérables, comme nous l'apprend Denis d'Halicarnasse. La grande Grece comprendoit la Pouille, la Messanie, la Calabrie, le pays des Salentins, des Lucaniens, des Brutiens, des Crotoniates & des Locriens.

Cette dénomination de grande Grece ne s'est introduite vrai-semblablement que quand la république Romaine a été formée, & a possédé un état, dont les Latins, les Volsques & les Sabins faisoient partie; car ces peuples étoient Grecs d'origine, & leurs pays pouvoient être naturélement compris dans la Grece italique : mais comme ils avoient subi le joug des Romains, & parloient une langue différente de celle des Grecs, on réserva le nom de Grecs à ceux qui avoient conservé leur langue originale, qu'ils mêlerent pourtant ensuite avec la latine. Aussi nous voyons que du temps d'Auguste, on parloit encore à Canuse un jargon qui étoit un mélange de grec & de latin: *Canusini more bilinguis*.

Quelques modernes comparant l'étendue de la Grece italique avec celle de la Grece propremene dite, qui comprenoit l'Achaïe, le Péloponese, & la Thessalie, ont cru que le nom de grande Grece lui avoit été très-mal appliqué : mais les observations astronomiques du pere Feuillée, de M. Vernon & autres, prouvent le contraire. En effet, il résulte de ces observations, que la longueur & la largeur qu'on donnoit ci-devant à la Grece propre, excédoit de plusieurs degrés sa véritable étendue; en sorte que ce pays se trouva plus petit de la moitié qu'on ne le supposoit.

On peut donc aujourd'hui établir pour certain, que la Grece italique a été jadis nommée grande Grece avec beaucoup de fondement, puisqu'elle étoit en réalité plus grande que la véritable Grece, & cela même sans qu'il soit besoin d'y atacher la Sicile, quoique cette île étant pleine de colonies greques, pût aussi être appelée Grece, comme l'ont fait Strabon & Tite-Live.

Il est vrai néanmoins que la grande Grece diminua insensiblement, à mesure que la république Romaine s'agrandit. Strabon observe qu'il ne restoit plus de son temps que Tarente, Rheges & Naples qui eussent conservé les mœurs greques, & que toutes les autres villes avoient pris les manieres étrangeres; c'est-à-dire, celles des Romains, leurs vainqueurs.

Au reste, la Grece italique a produit, ainsi que la véritable Grece, quantité d'hommes illustres: entre les philosophes, Pythagore, Parménide, Zénon, &c.: entre les poëtes, Ibicus & quelques autres: mais ces Grecs d'Italie ayant avec le temps cultivé la langue latine, s'en servirent dans leurs poésies; Horace, par exemple, & Pacuve, tous deux nés dans la Pouille, étoient Grecs, quoiqu'ils soient du nombre des poëtes latins. (*R.*)

(Π) On ne peut pas dire avec vérité que la grande Grece ait produit Pythagore. On croit que ce Philosophe naquit à Samos: il s'établit ensuite à Crotone dans la grande Grece où il fonda son école. A l'égard d'Horace; lorsqu'il naquit, la Pouille n'avoit plus rien de la façon des Grecs, & le pays étoit devenu entiérement latin. (Le Chev. Tiraboschi.)

GREENWEILER, situé près de Sarbruc, est la résidence du Rhingrave, prince de Salm. (*R.*)

GRÉENWICH; petite ville d'Angleterre, dans la province de Kent, à deux lieues n. o. de Londres, sur la Tamise. *Long.* suivant Harris & Cassini, 17 d. 28′ 3″; *lat.* 51′ d. 28′ 3″.

Gréenwich est remarquable par son observatoire, & par son hôpital bâti par Guillaume III, en faveur des matelots invalides. Cette derniere maison étoit le palais chéri de Guillaume & de la reine Marie; mais en 1694, ils l'abandonerent volontairement à cette pieuse destination, & c'est la résidence du gouverneur de cet hôpital royal de marine. Cet édifice, dont l'étendue égaloit la somptuosité, a été presqu'en entier la proie des flammes dans ces dernieres années.

C'est à Gréenwich que naquit Henri VIII prince aussi fougueux que voluptueux, d'une opiniâtreté invincible dans ses désirs, & d'une volonté despotique qui tint lieu de loix; libéral jusqu'à la prodigalité; courageux, intrépide, il batit les François & les Écossois, réunit le pays de Galles à l'Angleterre, & érigea l'Irlande en noveau royaume: cruel & sans retour sur lui-même, il se souilla de trois divorces & du sang de deux épouses: également tyran dans sa famille, dans le gouvernement, & dans la religion, il se sépara du Pape, parce qu'il étoit amoureux d'Anne de Boulen, & se fit le premier reconoître pour chef de l'Église, dans ses états. Mais si ce fut un crime sous son empire de soutenir l'autorité du Pape, c'en fut un d'être protestant; il fit brûler dans la même place, ceux qui parloient pour le pontife romain, & ceux qui se déclaroient pour la réforme d'Allemagne.

Élisabeth sa fille, naquit dans le même lieu qu'Henri VIII, hérita de ses courones, mais non pas de son caractere & de sa tyrannie. Son regne est un des plus beaux morceaux de l'histoire d'Angleterre. La Grande-Bretagne n'oubliera point l'époque mémorable où, après la dispersion de la flote invincible, cette reine disoit à son parlement: „ Je sai, Messieurs, que je ne tiens pas „ le sceptre pour mon propre avantage, & que „ je me dois toute entiere à la société qui a mis „ en moi sa confiance; mon plus grand bonheur „ est de voir que j'ai pour sujets des hommes dignes que je renonçasse pour eux au trône & à la vie „. (*R.*)

GREIFFENBERG: trois petites villes des états du roi de Prusse portent ce nom; l'une situé en Silésie, dans la principauté de Jauer, sur la Queiss, elle commerce beaucoup en toiles, & apartient à des comtes de Schafgotsch: l'autre située dans le duché de Poméranie, sur la Rega, faisant de même un grand négoce de toiles, mais apartenant immédiatement au prince; & la troisieme, située dans la marche Uckeraine de Brandebourg, sur la Sernitz, fort connue dans le pays par la quantité & la bonté des vases de terre qu'elle fabrique, & chef-lieu d'une seigneurie considérable, possédée depuis plusieurs siecles par les comtes de Sparr. (*R.*)

GREIFFENHAGEN. *Voyez* GRIFFENHAGEN.

GREIFFENSTEIN; petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans les états de Solms Brauenfels: vingt-deux villages y ressortissent à titre de bailliage. Ce nom est encore celui de plusieurs châteaux que l'on trouve en Autriche, en Silésie, au pays de Schwartzbourg, & dans l'Eichsfeld. (*R.*)

GREIN; petite ville d'Allemagne, dans l'Autriche supérieure, au quartier noir, proche du Danube, & sous la seigneurie des comtes de Salbourg; elle renferme un couvent de Capucins, une chapelle de Lorette, un mont Calvaire & un hermitage; & elle donne son nom à l'un des passages les plus périlleux du Danube; passage que les courans & les tournans du fleuve rendent si terrible en certain temps, qu'on ne peut les franchir qu'avec le secours des bateliers les plus hardis & les plus vigoureux, & sous la conduite des pilotes les plus expérimentés & le plus de sang-froid. (*R.*)

GREITZ; petite ville d'Allemagne, au cercle de haut Rhin, dans le Voigtland, sur l'Elster, avec un château. (*R.*)

GRENADE (le royaume de); province considérable d'Espagne, avec titre de royaume; c'est proprement la haute Andalousie, qui fait partie de le Bétique des anciens. Il est borné nord, par la nouvele Castille; est, par la Murcie; sud, par la Méditerranée; ouest, par l'Andalousie. Les principales rivieres qui l'arosent sont le Xénil, le Guadalentin, le Rio-Frio & le Guadalquivireja. Il a environ 70 lieues de long sur 39 de large, & 80 de côtes.

Le terrain est fertile en grains, en vins, en lin, chanvre, huiles, en excellens fruits, & en passerilles; il abonde en mûriers qui nourissent quantité de vers à soie, & en forêts qui produisent des palmiers, des noix de galles, & des glands de très-bon goût; on y a du miel, de la cire, des cannes à sucre; & le sumac, si utile pour l'apprêt des peaux de bouc, de chevre, & de maroquin, abonde dans les montagnes. La capitale du royaume est une ville de même nom.

Ferdinand le Catholique prit cette province sur les Mores, en 1492, & Philippe III, roi d'Espagne acheva de les en chasser 1609. (*R.*)

GRENADE; grande & belle ville d'Espagne, capitale du royaume de ce nom, avec un archevêché & une université, érigée depuis que Ferdinand V conquit cette ville sur les Mores en 1492. Ils l'avoient fondée dans le dixieme siecle, & c'étoit la derniere possession qui leur restoit dans cette partie de l'Europe. Ferdinand V, surnommé *le Catholique*, ataqua Boabdilla, qui en étoit alors le maître. Le siége dura dix mois, au bout desquels Boabdilla fut obligé de la rendre. Les contemporains ont

écrit qu'il versa des larmes en se retournant vers les murs de cette ville si peuplée, si riche, ornée du vaste palais des rois Mores ses aïeux, dans lequel se trouvoient les plus beaux bains du monde, & dont plusieurs salles voûtées étoient soutenues sur cent collones d'albâtre. Quoique cette ville ait beaucoup perdu de sa splendeur, cependant les édifices publics y sont encore magnifiques, & il s'y fait un grand commerce de soie qui passe pour la meilleure de l'Europe.

Grenade est dans une situation très-riante & très-avantageuse, sur la riviere de Durou, près de l'endroit où elle se jete dans le Xénil, à 40 li. s. o. de Murcie, 25 n. de Malaga, 45 s. e. de Séville, 90 s. de Madrid. *Long.* 18, 19; 37, 30.

Cette ville a vingt-quatre Églises paroissiales, vingt couvens d'hommes, dix-huit de femmes & plusieurs hôpitaux. Outre le palais des rois Mores, on y en voit un autre bâti par Charles-Quint. Elle est dans un terroir fertile, & dans un air très-salubre: c'est la patrie de Louis de Grenade, de Suarez & de Marmol. Le premier étoit Dominicain, & publia deux volumes *in-folio* sur la vie spirituele: il mourut en 1588, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le Jésuite Suarez composa vingt-trois volumes de philosophie, de morale & de théologie scholastique. Marmol écrivit en Espagnol, une description générale d'Afrique, livre utile, & que M. d'Ablancourt n'a point dédaigné de traduire en François. (*R.*)

Grenade; l'une des plus belles & des plus riches villes de l'Amérique Espagnole, au Mexique, dans l'audience de Guatimala, sur le bord du lac de Nicaragua, qu'on appele aussi quelquefois le *lac* de *Grenade*, à 22 lieues e. de Léon, & à 28 de la mer du sud. Il s'y trouve plusieurs couvens richement dotés. Les flibustiers François la pillerent en 1665 & en 1673. *Long.* 292, 25. (*R.*)

Grenade (le nouveau Royaume de); pays de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, d'environ cent trente lieues de longueur, sur trente dans sa plus grande largeur: il est situé en particulier dans la Castille d'Or, qui apartient aux Espagnols. Les sauvages des vallées se nourissent de maïs, de bois, de patates. Il y a des mines d'or, de cuivre, d'acier, de bons pâturages, des chevaux, des mulets, des grains, des fruits, du sel & beaucoup de poisson dans les rivieres. On tire sur-tout de ce pays, de très-belles émeraudes. La capitale en est Santa-Fé de Bogota, que Ximenès a fait bâtir. *Lat.* 12. (*R.*)

Grenade (la); île de l'Amérique septentrionale, dans la mer du nord, & l'une des Antilles. Sa longueur du nord au sud est de quatorze lieues; sa plus grande largeur de six. Elle n'est éloignée que d'environ 30 lieues de la Terre-Ferme, & de 70 de la Martinique. *Long.* 316, 30 — 316, 50; *lat.* 11 d. 40′ — 12, 20′.

Cette île cédée aux Anglois par le traité de paix de 1763, a été reprise sur eux par M. le comte d'Estaing en 1780, & leur a été rendue par une des clauses du traité préliminaire de la paix de 1783. Elle donne du sucre, du rhum, du café, du cacao, de l'indigo. (*R.*)

Grenade; il y a deux petites villes de ce nom; en France, dans la Gascogne; l'une au Marsan, près de l'Adour; l'autre sur la Garonne, dans le pays de Riverdun. (*R.*)

GRENADINS (les): on nomme ainsi une douzaine de petites îles, qui sont au voisinage de l'île de la Grenade. (*R.*)

GRENÉ; bailliage d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel, avec un château sur un rocher, près de la Leine, entre Gandersheim & Édeimbeck. (*R.*)

GRENETIERE (la); abbaye de France, dans le Poitou, au diocèse de Luçon; elle est de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 7000 livres. (*R.*)

GRENOBLE, *Gratianopolis*; anciene & considérable ville de France, capitale du Dauphiné, avec un évêché suffragant de Vienne, & un parlement érigé en 1453, par Louis XI, qui n'étoit encore que dauphin; mais son pere ratifia son érection deux ans après.

Cette ville est d'ailleurs le siége d'un gouvernement, & celui d'un lieutenant général pour le roi, d'un gouverneur particulier, d'une chambre des comptes, d'une cour des aides, d'une intendance. Il y a généralité, élection, présidial, bailliage, hôtel des monoies, officialité, bureau des finances, maitrise particuliere des eaux & forêts, &c. Les prêtres de l'Oratoire y ont le séminaire. Elle a plusieurs hôpitaux, entre lesquels se distingue l'hôpital général, & un arsenal. Les liqueurs & les gants de Grenoble sont renomés. Une partie du diocèse de cette ville s'étend sur la Savoie.

Grenoble est sur l'Isere, à 11 li. s. o. de Chamberri, 42 n. o. de Turin, 57 s. e. de Lyon, 16 s. e. de Vienne, 117 s. o. de Paris. *Long.*, suivant Harris, 23 d. 31′ 15″; suivant Cassini, 23 d. 54 15″; *lat.* 45 d. 11′.

Cette ville reçut le nom de *Gratianopolis* de l'empereur Gratien, fils de Valentinien I; elle s'appeloit auparavant *Cularo*, & c'est sous ce nom qu'il en est parlé dans une lettre de Plancus à Cicéron, *epist. xxiij.* Long-temps après, les Romains l'érigerent en cité; dans le cinquieme siecle, elle fut assujétie aux Bourguignons, & dans le sixieme aux François Mérovingiens, ensuite elle a obéi à Lothaire, à Boson, à Charles le Gros, à Louis l'Aveugle, à Rodolphe II, à Conrad & à Rodolphe le Lâche, ses fils, qui lui donnerent de grands priviléges.

On met au nombre des jurisconsultes, dont Grenoble est la patrie, Guy Pape, qui mourut en 1487; son *recueil de décisions des plus belles questions de droit*, n'est pas encore tombé dans l'oubli.

M. de Bourchenu de Valbonois (Jean Pierre), premier président du parlement de Grenoble, né dans cette ville le 23 juin 1651, mérite le titre

du plus savant historiographe de son pays, par la belle histoire de Dauphiné, qu'il a publiée en deux vol. *in-fol.*; il est mort en 1730, âgé de soixante dix-neuf ans. Il voyagea dans sa jeunesse, & se trouva sur la flote d'Angleterre, à la bataille de Solbaye, la plus furieuse qu'eût encore vu Ruyter, & où l'on s'attribua l'avantage de part & d'autre. On peut encore mettre parmi les savans nés à Grenoble, M. l'abbé de Condillac, M. l'abbé de Mabli, &c. (*R.*)

GRESTAIN; bourg de France, en Normandie, au diocèse de Lisieux, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 7000 livres. (*R.*)

(Π) GRET ou Gretzil; bourg avec un port. Il est dans le comté d'Embdem en Westphalie, environ à trois lieues de la ville d'Embdem, vers le nord.)

GRETMER; bailliage de la principauté d'Ost-Frise, sur l'Océan. Gretsyhl en est le principal endroit. (*R.*)

GRETSYHL, Grethe, ou Greete; bourg de la principauté d'Ost-Frise, sur la mer d'Allemagne, avec un château. (*R.*)

GREVE; le mot de *Greve* signifie une place sâbloneuse, un rivage de gros sâble & de gravier sur le bord de la mer ou d'une riviere, où l'on peut facilement aborder & décharger les marchandises. On appele *greve*, en géographie, un fond de sâble que la mer couvre & découvre, soit par ses vagues, soit par son flux & reflux. (*R.*)

GREVEEN; bourg de l'évêché de Munster, sur l'Ems. Il s'y tient tous les ans une foire fameuse, à la fête de Saint Lambert. (*R.*)

GREVENBROICK; petite ville, bailliage & château d'Allemagne, dans la Westphalie, au duché de Juliers, sur l'Erfft. Il y a dans l'enceinte du bailliage la commanderie d'Elsen, apartenante à l'ordre de Saint Jean. (*R.*)

GREVENMACHEREN; petite ville des pays-Bas Autrichiens, dans le duché de Luxembourg, sur la Moselle, & dans une plaine agréable & fertile. C'est la capitale d'une prévôté, & l'un des lieux du pays qui aient le plus soufert des longues & fréquentes guerres de la France contre l'Autriche. (*R.*)

GREUSSEN; ville d'Allemagne, dans le cerle de haute Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Sonderhausen, sur la riviere de Helbe, & au milieu de campagnes fertiles. Consumée par le feu l'an 1687, elle a été rebâtie dès-lors avec beaucoup de solidité, de propreté & de symmétrie. Toutes ses maisons sont de hauteur égale. Elle ne fait partie d'aucun bailliage. (*R.*)

GREVESMUHLEN, ou Grevismuhlen; ville chétive de Mecklenbourg, en basse Saxe, dont les murs d'enceinte sont tombés en ruine. Elle est entre Lubeck & Wismar. (*R.*)

GRIEBNIG; commanderie de l'ordre de Saint Jean, en Silésie, & dans le duché de Troppau. (*R.*)

GRIESKIRCHEN; ville d'Allemagne, dans la haute Autriche. (*R.*)

GRIESSTÆDT, ou Griesstædt; commanderie située en haute Saxe dans le cercle de Thuringe, près de la riviere d'Onstrut, & de la ville de Weissensée. Le commandeur dépend du bailliage de Marpourg, en Hesse. (*R.*)

(Π) GRIETHUYSEN; petite ville ou bourg du cercle de Westphalie. Ce lieu est dans le duché de Cleves, près du Rhin, à une lieue de la ville de Cleves.)

GRIFFEN; petite ville d'Allemagne dans la haute Carinthie, avec un château sur une montagne. Elle apartient à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

GRIFFENHAGEN, *Viritium*; ville d'Allemagne, dans la Poméranie Prussiene, au duché de Stetin, sur l'Oder, à 4 lieues de la ville de Stetin. *Long.* 38, 45; *lat.* 53, 17.

Elle ne fut érigée en ville que l'an 1262, après avoir été prise & reprise durant les guerres civiles de l'empire. Elle a été finalement cédée à l'électeur de Brandebourg, par le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1679.

Griffenhagen est la patrie d'André Muller, dont les ouvrages montrent la grande érudition qu'il avoit acquise dans les langues orientales & la littérature chinoise: il mourut en 1694. (*R.*)

GRIGNAN; petite ville de Provence, avec titre de comté, sur les confins du Dauphiné. *Long.* 22, 35; *lat.* 44, 25. (*R.*)

GRIMAUD, *Athenopolis*; petite ville de France, en Provence, dans la viguerie de Draguignan, près de la Méditerranée, & du golfe de Grimaud. *Long.* 24, 16; *lat.* 43, 15. (*R.*)

GRIMBERG; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Treves, bâtie, au douzieme siecle, par Jean, quatre-vingt-sixieme évêque de Treves. Elle est à six lieues sud de cette ville. *Long.* 24, 10; *lat.* 49, 30. (*R.*)

GRIMBERGEN; petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, au quartier de Bruxelles, sur un ruisseau, à une demi-lieue du canal, qui va de Bruxelles à Anvers, avec une abbaye, un château, & titre de principauté. (*R.*)

GRIMM, ou Grimma; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, en Misnie, sur la Mulde, à trois milles d'Allemagne de Leipsick: elle apartient à l'électeur de Saxe. *Long.* 30, 2; *lat.* 51, 20. Elle est pourvue d'un collège, & on y brasse de bonne biere. (*R.*)

GRIMMEN; petite ville anciene de Poméranie, au duché de Bardt, à cinq milles d'Allemagne de Stralsund: elle fut entourée de murailles l'an 1190. *Long.* 37, 45; *lat.* 54, 18. (*R.*)

GRIMNITZ; château de la moyene marche de Brandebourg, remarquable par le traité qui y fut conclu en 1529, entre les maisons de Brandebourg & de Poméranie. (*R.*)

GRIMSBY; ville à marché d'Angleterre, dans le Lincolns-hire, sur l'Humber, à 8 lieues e. de

Lincoln. Elle députe au parlement. *Long.* 16, 54; *lat.* 53, 10. (*R.*)

GRIMSEL; montagne de Suisse, aux confins du haut Vallais qu'elle sépare du canton de Berne. Elle est très-haute, & l'on ne peut y monter que par des sentiers escarpés. On trouve sur cette montagne une si riche mine de crystal, que l'on en tire des pieces de quelques quintaux. *Voyez* à ce sujet *le trente-quatrieme volume des Transactions philosophiques.*

M. Haller n'a pas oublié la montagne de Grimsel, ni sa curieuse mine, dans sa charmante description des Alpes. „ Ces lieux, dit-il, où le soleil ne jete jamais ses doux regards, sont ornés d'une parure que le temps ne flétrit jamais, & que les hivers ne sauroient ravir; tantôt le limon humide forme des voûtes du plus brillant crystal, & tantôt des grotes natureles qui ne sont pas moins surprenantes; un roc de diamans où se jouent mille couleur, éclate à travers l'air ténébreux, & l'éclaire de ses rayons. Disparoissez productions de l'Italie, ici le diamant porte des fleurs; il croît & formera bientôt un rocher solide „.

On appele *fleur de crystal*, un sélénite fort commun dans les carrieres du lieu. M. Haller ajoute avoir vu la plus grande piece de crystal qu'on ait jamais découvert sur cette montagne; elle pesoit 695 livres. Du temps d'Auguste, on trouva un bloc de crystal du poids de 50 livres, qui fut consacré aux dieux comme une merveille.

Le mont Grimsel est contigu au mont de la Fourche: l'un & l'autre font partie des Alpes Lépontienes. C'est sur cette fameuse montagne que l'Aar prend sa source. (*R.*)

(Π) GRINAA, ou GRINSTAT; petite ville du royaume de Danemarck. Elle est dans la Jutlande septentrionale, sur la pointe d'une presqu'île qui s'avance dans le Categat, à sept ou huit lieues de la ville d'Arhus, vers le nord oriental.)

GRINES; petite montagne du Boulonois, qui forme la pointe méridionale de la baie de Willan. Le roi y entretient un guéteur en temps de guerre.

Cette montagne est le point des côtes de France le plus proche des côtes d'Angleterre. Le trajet de cette montagne à celle de Douvres n'est que de cinq lieues & demie, à 2400 toises la lieue. On peut observer que les bancs de pierre qui composent cette montagne, sont absolument de même nature que ceux des falaises de la côte de Douvres; on y retrouve les mêmes bancs à la même hauteur & de la même épaisseur. Ces bancs sont de pierre calcinable fort blanche; ce qui peut avoir fait donner le nom d'*Albion* à l'Angleterre. Cette conformité des bancs des côtes du détroit, donne lieu de penser que ce détroit s'est formé par une irruption de la mer qui a séparé l'Angleterre du continent. (*R.*)

GRIPPEL, dans la principauté de Zell, est remarquable par ses mines d'alun.

GRIPSWALD, ou GRIPESWOLDE, *Gripsvaldia*; ville d'Allemagne dans la Poméranie citérieure, autrefois impériale; mais depuis sujete aux Suédois, avec un bon port, sur la riviere de Riek qui se jete dans la mer Baltique, à une lieue de la ville, & une université fondée en 1456 par Wratislas IX, duc de Poméranie. Elle est située vis-à-vis l'île de Rugen, à 8 lieues s. e. de Stralsund, 22 n. o. de Stetin. *Long.* suivant les géographes du pays, 30 d. suivant Pysius, 33 d. 2', 5"; *lat.* 54 d. 14', 1"; sa différence de Paris en *longitude*, a été déterminée au moyen d'une éclipse de soleil, par M. Cassini. *Voyez Hist. de l'Acad. des Sciences, ann.* 1700.

Cette ville est fort commerçante. Elle a trois paroisses, & une école latine.

Kuhnius (Joachim), habile humaniste, naquit à Gripswald en 1647, & mourut le 11 décembre 1697, à cinquante ans. On a de lui de savantes notes sur Pausanias, sur Élien, sur Pollux, & sur Diogene Laerce. (*R.*)

GRISAU. *Voyez* GRISSAU.

(Π) GRISIGNANA; gros bourg avec un château & de bonnes murailles. Il est dans l'Istrie sous la domination des Vénitiens. Il est situé au nord de la riviere Quieto dans un endroit très-riant.)

GRISONS (les); peuple des Alpes que les anciens historiens nomment *Rhæti*; ils doivent leur origine à des colonies que les Toscans envoyerent au delà de l'Appennin. Le pays qu'occupent les Grisons modernes a pour bornes au nord les comtés de Tirol & de Sargans, à l'occident les cantons de Glaris & d'Uri, au midi le comté de Chiavenne & la Valteline, & à l'orient le Tirol encore & le comté de Bormio.

Il est partagé en trois parties qu'on appele *ligues*, en allemand *bunt*; savoir, la ligue Grise, la ligue de la Cadée, & la ligue des dix communautés; les deux premieres sont au midi, & la troisieme au nord: ce sont comme trois cantons, dont chacun a son gouvernement à part, & qui réunis forment un corps de république dans lequel réside l'autorité souveraine. La longueur du pays apartenant à ce corps de république, est d'environ trente-cinq lieues du nord au sud: on a donné aux habitans le nom de Grisons, parce que les premiers qui dans le quinzieme siecle se liguerent contre leurs oppresseurs portoient des habits grôssiers d'une étofe grise qu'ils fabriquoient chez eux.

Ils reçurent la prétendue réformation en 1528, & contracterent des alliances avec les Suisses en différens temps; mais en 1602, les trois ligues ensemble s'allierent avec la ville de Berne, & en 1707 elles renouvelerent une alliance solemnele avec Zurich & quelques uns des cantons voisins. Les catholiques qu'il y a dans ces trois ligues dépendent pour le spirituel de l'évêché de Coire & de l'abbé de Dissentis.

Le gouvernement temporel est démocratique,

le peuple élit ses magistrats & officiers ; & tous ceux qui ont atteint l'âge de seize ans, ont droit de suffrage. Les afaires qui regardent le corps de l'état se terminent dans des dietes générales, composées des députés de chaque ligue qui s'assemblent aussi souvent que la nécessité le demande. Les afaires particulieres de chaque ligue se traitent dans les dietes provinciales.

Avant la révolution qui érigea les Grisons en peuple libre, la plus grande partie du pays apartenoit à l'évêque de Coire, le reste étoit tant à la maison d'Autriche qu'à divers princes particuliers. Le pays est couvert de montagnes, généralement sans culture, & sans autres ressources que quelques pâturages : il offre néanmoins une population très-nombreuse, & une race d'hommes vigoureuse & fiere, qui sauroit défendre sa liberté par les mêmes voies qui la lui ont acquise. Le nom de Rhétie se perdit au commencement du XVIe siecle. Ce fut dans l'intervalle de 1424 ou environ, jusqu'à 1436, que se consomma le grand ouvrage de leur indépendance.

Le comté de Bormio, celui de Chiavenne, & la Valteline, possédés par les Grisons, ne sont proprement qu'une vallée très-étroite qui s'étend au pied des Alpes Rhétiques, mais qui peut avoir vingt lieues de longueur. L'Adda qui sort du mont Braulio arose cette vallée dans presque toute son étendue, lui fait beaucoup de bien, & quelquefois beaucoup de mal par ses inondations. (*R.*)

GRISSAU ; riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Silésie, dans le duché de Schweidnitz. Elle a un abbé mitré, qui a le titre de prince. (*R.*)

GRIZOLLES ; petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Toulouse. (*R.*)

GRODECK ; nom de quatre petites villes de Pologne ; la premiere dans la Russie Rouge, la seconde dans le palatinat de Podolie, la troisieme sur la rive gauche du Niester, la quatrieme au palatinat de Kiovie ; les unes ni les autres ne méritent aucun détail. (*R.*)

GRODEN ; paroisse du duché de Brême, apartenant à la ville de Hambourg, & située dans le bailliage de Ritzebuttel. (*R.*)

GRODNO, *Grodna* ; ville de Pologne en Lithuanie, au palatinat de Troki. Elle est remarquable par une citadelle, par l'assemblée de la diete qui s'y tient tous les trois ans, & pour avoir soufert en 1753 un incendie qui l'a presqu'entiérement réduite en cendres : sa position est dans une plaine sur le Niémen, à 30 li. f. o. de Troki, 50 n. e. de Varsovie, 24 o. de Novogrodeck. *Long.* 42, 45 ; *lat.* 53, 58.

C'est après Wilna, la meilleure ville de la Lithuanie. Le beau château bâti par Auguste III, & la chancélerie en sont les principaux édifices. Cette ville a neuf Églises catholiques, deux greques. Il s'y trouve d'ailleurs des Juifs. C'est le siége d'une staroftie. Elle fut prise par l'ordre Teutonique en 1283. Les Prussiens l'assiégerent en vain en 1306. (*R.*)

GRODON ; petite ville de Bretagne, prise par le maréchal d'Aumont sur les ligueurs en 1594. Ce général avoit ordoné de passer au fil de l'épée tous les Espagnols qui composoient la garnison : mal-gré la peine de mort décernée contre ceux qui n'exécuteroient pas ces ordres, un soldat Anglois sauva un des Espagnols. L'Anglois déféré pour ce sujet au conseil de guerre, convint du fait, & ajouta qu'il étoit disposé à soufrir la mort pourvu qu'on acordât la vie à l'Espagnol. Le maréchal surpris, lui demanda pourquoi il prenoit un si grand intérêt à la conservation de cet homme ; „ c'est, répondit-il, qu'en pareille rencontre, „ il m'a sauvé une fois la vie à moi-même ; & „ la reconnoissance exige de moi que je la lui sauve aux dépens de la miene. „ Le maréchal acorda la vie à l'un & à l'autre. Ces traits consolent un peu l'humanité si outragée par les excès de barbarie enfantés autrefois par les guerres civiles. (*R.*)

GROENBERG, ou NEPOMAC ; château de Bohême, dans le cercle de Pilsen, sur une montagne, c'est la patrie de Saint Jean Nepomucene. (*R.*)

GROENENBERG ; bailliage de l'évêché d'Osnabruck : Melle en est la capitale. (*R.*)

GROËNINGEN ; château & seigneurie du district d'Ottenwald ou Odenwald, en Franconie. (*R.*)

GRŒNINGEN. *Voyez* GRUNINGEN.

GROENLAND (le), *Groenlandia* ; grand pays des terres arctiques, entre le détroit de Davis, au couchant, le détroit de Forbisher au midi, & l'Océan septentrional à l'ouest : on ignore ses bornes au nord, & on ne fait pas encore si ce vaste pays est un continent ataché à celui de l'Amérique ou à celui de la Tartarie, ou si n'étant joint à aucun des deux, ce n'est qu'une île.

Quoi qu'il en soit, il est habité par des sauvages ; & mal-gré le grand froid qui y regne, il s'y trouve du gros & du menu bétail, des rennes, des loups cerviers, des renards, & des ours blancs ; on y a pris autrefois de très-belles martres, & des faucons en grand nombre. La mer est pleine de loups, de chiens, de veaux-marins, & sur-tout d'une quantité incroyable de baleines, à la pêche desquelles les Anglois & les Hollandois envoient chaque années plusieurs bâtimens.

La Peyrere a donné une relation du Groënland, qu'il a tirée de deux chroniques, l'une islandoise & l'autre danoise ; cette relation est imprimée dans les voyages du nord.

Il attribue la découverte de ce pays à Erric le Rousseau, norvégien, qui vivoit dans le neuvieme siecle ; plusieurs de ses compatriotes s'y fixerent dans la suite, y bâtirent, & y établirent avec les habitans un commerce qui subsista jusqu'en 1348 : il se perdit alors ; & quelques tentatives que l'on ait faites depuis pour retrouver l'ancien Groëland, c'est-à-dire l'endroit autrefois habité par les Norvégiens, & où étoit leur ville de garde, il n'a pas

pas été possible d'y réussir. Cependant Martin Forbisher crut avoir retrouvé ce pays en 1578, mais il ne put y aborder à cause de la nuit, des glaces, & de l'hiver; une compagnie danoise y envoya deux navires en 1636, mais ils aborderent seulement au détroit de Davis.

La partie des côtes la plus connue du Groënland, s'étend depuis environ le 325e deg. de longitude jusqu'au premier méridien, & de là jusqu'au 12e ou 13e degré en deçà; sa latitude commence vers le 73e degré: on n'en connoît point les côtes au delà du 82e degré.

Les Danois s'en disent les souverains. Ce pays n'est qu'à cinquante lieues de l'Islande. Il est parsemé de rochers, toujours couverts de glaces & de neiges, qui n'ont point de temps d'être dissoutes par le soleil durant la brièveté de leur été. Quelques pâturages, des marais, des terres à tourbes recouvrent le reste du pays. On y rencontre quelques bouleaux rabougris; c'est tous les arbres qui s'y trouvent. (*R.*)

GROITSCH; bourg de Misnie, dans le cercle de Léipsick, vis-à-vis de Pergau, sur l'Elster. (*R.*)

GROLL, *Grolla*; petite ville des Pays-Bas, dans la Gueldre, au comté de Zutphen; elle est à six lieues sud-est de Zutphen. *Longit.* 24, 5; *latit.* 52, 7.

Les François la prirent en 1672, & la rendirent après en avoir démoli les fortifications; elle est sur la riviere de Slink. (*R.*)

GRONAU, *Gruna*; ville d'Allemagne, dans l'évêché d'Hildesheim, sur la Leine, capitale d'un bailliage de son nom. (*R.*)

GRONDE, ou GRUNDE; petite ville & bailliage d'Allemagne, dans la principauté de Calenberg, dans le quartier de Hameln, sur le Weser. Elle a dix villages dans son district; & cette petite ville de montagnes est située près de Goslar, dans le district de Grubenhagen; elle apartient au duc de Brunswick-Lunebourg. (*R.*)

GRONENSTEIN, ou GROENSTEIN; château & seigneurie du duché de Cleves, dans la forêt nommée Bois de Bergeau. (*R.*)

GRONINGUE (la seigneurie de), *Groningerland*, l'une des sept Provinces-Unies, bornée à l'est par l'Oost-Frise & partie de l'évêché de Munster, à l'ouest par la Frise dont elle est séparée par la riviere de Lauwertz, au nord de la mer d'Allemagne, au sud par le pays de Drente. La province de Groningue n'est guere fertile qu'en gras pâturages où l'on nourit quantité de grôs chevaux.

Cette province est distribuée en deux corps différens; les habitans de la ville de Groningue en composent un, & ceux du plat pays qu'on appele les *Ommelandes*, forment l'autre. Ce sont deux corps représentés par leurs députés, aux états de la province, & qui en constituent la souveraineté. La moitié des députés est nommée par la ville, & l'autre moitié par les Ommelandes, dénomination qui signifie *pays des environs*. Il semble en grôs que le gouvernement de cette province a quelque conformité à celui de l'anciene Rome, du moins autant qu'il est permis de comparer le petit au grand.

Groningue, capitale de la province, ou pays de même nom, a une citadelle, & une université fondée en 1614. Elle eut autrefois un évêché qui étoit suffragant d'Utrecht; elle est sur les rivieres de Hunnes & d'Aa, à 4 lieues de la mer, 11 e. de Leeuwarden, 22 n. e. de Deventer, 35 n. e. d'Amsterdam. Les vaisseaux y remontent de la mer, ce qui y favorise beaucoup le grand commerce qui s'y fait. *Long.* 24; *lat.* 53, 13.

Cette ville fut autrefois Anséatique. Elle fut assiégée, en 1672, par les troupes de l'évêque de Munster, qui furent obligées de renoncer à leur entreprise. On appele *Gorecht* le territoire de la ville. Groningue subsistoit déja l'an 1040; on croit qu'elle est bâtie dans le même lieu où Corbulon, général des Romains, fit construire une citadelle pour s'assurer de la fidélité des Frisons: c'est la conjecture d'Altingius. Cette ville a des fortifications; c'est dans son enceinte que s'assemblent les états de la province.

Entre les savans que cette ville a produits, je n'en citerai que trois qu'il n'est pas permis d'oublier, Wesselus, Trommius, & Schultens.

Wesselus (Jean), naquit à Groningue vers l'an 1419. Le Pape Sixte IV, avec lequel cet homme eut autrefois beaucoup de relation, lui offrit toutes sortes de faveurs: Wesselus n'accepta que deux exemplaires de la bible, l'un en grec & l'autre en hébreu. Il mourut à Groningue le 4 d'Octobre 1489. Ses manuscrits furent brûlés après sa mort; mais ceux qui n'ont pas été exposés aux flammes furent imprimés à Groningue en 1614, & puis à Amsterdam en 1617.

Trommius (Abraham), a publié ses *concordances flamande & greque* de l'ancien testament de la version des Septante. Il est mort en 1719 âgé de quatre-vingt-six ans.

Schultens (Albert), réunit dans tous ses ouvrages la saine critique à la plus grande érudition. Il étoit versé dans les langues orientales; il a fini ses jours à Leyde en 1741. (*R.*)

GRONNENBERG; seigneurie de la principauté de Zoen, au duché de Holstein. (*R.*)

GRONSFELD; comté souverain apartenant au cercle de Westphalie, & situé dans le duché de Limbourg, près de la Meuse & de la forteresse de Mastrecht. (*R.*)

GRÔS-BODUNGEN; bourg & bailliage de Thuringe, sur la riviere de Boda, apartenant à la maison de Schwartzbourg-Sondershausen. (*R.*)

GRÔS BREMBACH, ou GRAND-BREMBACH; bailliage de Thuringe, à la maison de Saxe-Weimar. (*R.*)

GRÔS-MISERITSCH; petite ville de Moravie, au cercle d'Iglaw, sur la riviere d'Oslawa. (*R.*)

GRÔS-MOCHBERT, ou GRÔS-MOKERN; village de Silésie, à deux lieues de Breslaw, remarquable par la conférence qui s'y tint en 1474, entre Ula-

dislas, roi de Bohême, Casimir, roi de Pologne, & Mathias, roi de Hongrie. (*R.*)

Grôs-Peterwitz; seigneurie de Silésie, au duché d'Œls. Il s'y trouve des eaux minérales. (*R.*)

Grôs Petrowitz; seigneurie de Moravie, unie à la Silésie depuis la conquête de ce duché par le roi de Prusse à qui elle fut cédée. (*R.*)

Grôs Rudstett, ou Grossen-Rudstett; village ou bailliage du cercle de la haute-Saxe, en Thuringe sur la riviere de Granim, au duc de Saxe-Eisenach. (*R.*)

Grôs-Werther; village seigneurial, dans la seigneurie de Klettenberg, au comté de Hohnstein, en haute Saxe. (*R.*)

GROSSA-ISOLA; île de la Dalmatie, dans le golfe de Venise, au comté de Zara, d'environ 20 lieues de circuit. Elle apartient aux Vénitiens. *Long.* 32 d. 33′, 6″; *lat.* 44 d. 4′, 25″. (*R.*)

GROSSEN; ville de Silésie, sur l'Oder. *Voyez* Crossen.

GROSSEN-FUHRN; bourg de Thuringe, au cercle de haute-Saxe, dans la principauté de Schwartzbourg. Il apartient à l'électeur de Saxe. (*R.*)

GROSSEN-HAYN; ville d'Allemagne, en Misnie, à 8 lieues de Dresde, capitale d'un bailliage de son nom. Elle a une bonne école latine & une sur-intendance. On y teint parfaitement bien en laine, & on y fabrique des draps, des bas & des gants. (*R.*)

GROSSETO, *Rossetum*; petite ville d'Italie en Toscane, avec un château & un évêché suffragant de Siene. Elle est à deux lieues de la mer, à quatorze s. e. de Siene. *Long.* 28, 8; *lat.* 25, 50. (*R.*)

GROS-SNELITZ; petite ville de Silésie, avec un château, dans le duché d'Oppeln. (*R.*)

GROS-TINTZ, en Silésie, au duché de Brieg, apartient aux chevaliers de Malte. (*R.*)

GROS-TSCHIRNAU, en Silésie, au duché de Glogaw, est un bourg où il se fabrique beaucoup de draps. (*R.*)

GROSSENBRODE; village dans la Wagrie, est aux comtes de Castell, sous la souveraineté du roi de Danemarck. (*R.*)

GROTE-DU-CHIEN. *Voyez* à l'article de Naplis.

Grote du désert de la tentation; grote de la Palestine. On a dit que ce fut le lieu, où Jésus-Christ fut tenté par le démon dans le désert: mais les Évangélistes qui nous donnent le détail de la tentation, ne parlent point de grote. Cependant le P. Nau prétend, dans son *Voyage de la Terre sainte*, *liv. IV*, *ch. iv*, qu'elle se voit sur une montagne de la Palestine, dont le sommet est extrêmement élevé, & dont le fond est un abîme. Il ajoute que cette montagne, se courbant de l'occident au septentrion, présente une façade de rochers escarpés, qui s'ouvrent en plusieurs endroits, & forment plusieurs grotes de différentes grandeurs. Voilà donc chacun maître de fixer à plaisir sur cette montagne la grote prétendue de la tentation de notre Sauveur: mais comme tout y est également désert, l'endroit n'en sera que plus incertain. (*R.*)

Grota da Naples; quelques-uns l'appelent aussi *Grote de Pouzzol*, parce qu'elle conduit de Naples à Pouzzol, au travers de la montagne de Pausilipe. *Voyez* Pausilipa. (*R.*)

Grotes de la Thébaïde. Ces grotes sont de vraies carrieres, qui, selon le récit des voyageurs, occupent un terrain de dix à quinze lieues, & qui sont creusées dans la montagne au levant du Nil. *Voyez* Thébaïde. (*R.*)

GROTKAW; ville d'Allemagne, en Silésie, dans la province de son nom, qu'on nomme encore *province de Neisse*. Elle est dans une plaine fertile, aux bords de la Neisse, à 4 li. s. o. de Brieg, 10 s. e. de Breslaw, 12 n. e. de Glatz. *Long.* 35, 10; *lat.* 50, 42. (*R.*)

GROTOR, ou Crotorf; petite ville du duché de Berg, en Westphalie, dans la seigneurie de Wildenbourg. (*R.*)

GROTTA-FERRATA; abbaye célebre d'Italie, à une petite lieue de Frascati, à l'endroit où l'on croit communément qu'étoit le Tusculum de Cicéron. Elle est à des religieux Grecs de l'ordre de Saint Basile. On y voit de très-beaux tableaux. (*R.*)

GRUBENHAGEN; principauté d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe & dans l'électorat d'Hanover, auquel une bonne partie en apartient. Elle touche aux pays de Calemberg, de Wolfenbutel, de Wernigerode, de Blanckenbourg, de Hohnstein, de Klettenberg, Dichsfeld & d'Hildesheim. Elle comprend une portion du Hartz, & peut avoir douze milles de longueur, sur quatre à cinq de largeur. Elle a pour capitale Einbeck, & elle est arosée des rivieres de Leine, d'Ilme, de Ruhme, de Sieber, d'Ocker, &c. Elle tire son nom d'un château dont on ne voit plus que les ruines: elle forme un pays d'états, & se divise en huit bailliages.

C'est une contrée généralement montueuse, & bien moins fertile en grains, en fruits & en légumes, qu'elle ne l'est en lin, en chanvre, en bois, & sur-tout en métaux & en minéraux. L'on en exporte des toiles en quantité, aussi-bien que des chênes, des hêtres, des sapins & des bois d'aune & de bouleau. Ses métaux & minéraux sont l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, le cobolt, le soufre, le zinc, le sel, l'ardoise, la pierre à chaux, le marbre, le gypse, l'albâtre, le jaspe & la pierre de taille. Il sera parlé à l'article Hartz du produit de ces métaux. Les villes de Clausthal & de Cellerfeld en sont les dépôts les plus considérables.

Cette principauté donne séance & voix à la diete de l'empire sur le banc des princes séculiers, & elle est taxée à soixante florins. De tout temps elle fit partie du duché de Brunswick, & de nos jours elle est possédée, non pas en commun, mais par portions très-inégales, par la branche d'Hano-

ver & par celle de Wolfenbutel : celle-ci n'a que la moindre de ces portions. (*R.*)

GRUMENTE ; petite ville de la grande Grece, dans la Lucanie, vers le golfe de Tarente. Titus Sempronius y remporta la victoire sur Hanon, au raport de Tite-Live ; Ptolémée, dans sa *Géographie*, Pline, dans son *Histoire naturele*, & Antonin, dans son *Itinéraire*, parlent aussi de cette ville. On croit que c'est la *Saponara* de nos jours, qui est dans le diocése de Marsico, ainsi qu'on l'a démontré par des inscriptions & d'autres monumens qui ont été trouvés aux environs. *Voyez* Saponara ; *Voyez* aussi Riccioli, Briet, Commanville, la Martiniere, &c. (*R.*)

GRUNAU, ou Grinava ; petite ville de la basse Hongrie, dans le comté de Presbourg. Elle est située dans une campagne fertile & riante, où croissent d'excellens raisins, & elle est du nombre des villes privilégiées de la province. (*R.*)

GRUNBERG ; très-anciene ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la portion de la Hesse supérieure qui apartient à la maison de Darmstadt. Elle est située sur une éminence & préside à un grand bailliage. Sous les empereurs Carlovingiens, elle étoit déja qualifiée de *Villa regia*. Tombée dès-lors en ruines, comme bien d'autres, & singuliérement mal-traitée pendant la guerre de trente ans, elle paroît bien éloignée aujourd'hui de tout ce qu'elle peut avoir eu de lustre ou d'opulence. Elle est située sur le Lohn, à deux lieues de Merbourg. Il y a un bailliage de même nom dans la nouvele Marche de Brandebourg. (*R.*)

Grunberg ; ville de la Silésie, dans la principauté de Glogaw, à 10 li n. o. de cette ville, & au centre d'un vignoble assez estimé. Il y a des Catholiques. Elle est pleine de fabriques de draps. Son territoire renferme plusieurs villages, & son nom se donne à un cercle qui comprend entr'autres les petites villes de Wartenberg & de Sabor, le bourg de Kontop, &c. Quelques savans l'ont appelée *Prasia Elysiorum*, & d'autres, *Tallovis*. (*R.*)

GRUNDE. *Voyez* Gronde.

GRUNENTHAL ; c'est au cercle de haute Saxe & dans la Misnie, au district d'Ertzeburg, un lieu où l'on épure l'étain. (*R.*)

GRUNHAYN ; petite ville & bailliage d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans l'Ertzeburg. Ce fut autrefois une abbaye considérable de l'ordre de Cîteaux, qui a été sécularisée. (*R.*)

GRUNINGEN, ou Gruenningen ; ville de Suisse, au canton de Zurich, chef-lieu d'un bailliage d'une étendue fort considérable, vu qu'il comprend treize grandes paroisses. Il a cinq lieues de longueur sur trois de largeur. Il y avoit ci-devant trente-huit châteaux apartenans à la noblesse, dont il n'en existe plus que trois. Cette seigneurie apartenoit aux comtes de Rapperschweil ; l'abbaye de Saint Gall en fit l'acquisition, & la donna en fief aux barons de Regensperg. Enfin, après plusieurs autres variations, elle fut vendue, en 1408 au canton de Zurich. Elle est très-fertile en pâturages, en fruits & en grains. Il y a de remarquable dans ce bailliage la petite ville de Gruningen, la commanderie de Bubikon, fondée en 1205, par Diethelm, comte de Tokenbourg, enrichie par une quantité de donations de la noblesse des environs, & en 1341, atachée à l'ordre Teutonique, qui la fait diriger par un bourgeois de Zurich : la seigneurie de Kempten, dont les appelations se portent directement au sénat de Zurich, la seigneurie de Greifensée, celle de Werzicon, dont le vieux château subsiste encore tout entier, n'ayant jamais été assiégé ni pris : le couvent de Ruti faisant un bailliage du canton, il en sera parlé en son lieu. Dans la paroisse de Hinweil se trouve le Geirenbad, dont les eaux sont imprégnées d'alun & de soufre : on en fait grand usage pour purifier le sang, & contre les obstructions. (*R.*)

Gruningen, ou Grœningen ; petite ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la principauté de Halberstadt, sur la riviere de Bode à l'est, & à une lieue de Halberstadt. *Long.* 26 ; *lat.* 56, 7, 6.

Cette ville, où se voit un beau château, est le chef-lieu d'un bailliage & d'une inspection ecclésiastique. On y voit une très-belle Église, de belles orgues, & un toneau qui contient cent soixante-une pipes de vin. Quelques évêques de Halberstadt ont résidé dans le château. (*R.*)

Gruningen ; petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans les terres de la maison de Solms, & dans le bailliage de Gambach, à 4 lieues de Burzbach. Elle apartient aux princes de Solms-Braunfels. Elle fut entiérement ruinée dans la guerre de trente ans. (*R.*)

GRUNSFELD ; petite ville d'Allemagne, en Franconie, à 3 lieues e. de Rothenbourg, sur un ruisseau qui se jete dans le Tauber. Elle apartient au landgrave de Leuchtenberg. *Long.* 27, 7 ; *lat.* 49, 41. (*R.*)

GRUNSTADT, *Grunstadium* ; petite ville d'Allemagne, au palatinat du Rhin, située dans un terroir fertile. Elle apartient aux comtes de Linange-Westerbourg. *Long.* 25, 46 ; *lat.* 49, 31.

GRUPNA. *Voyez* Graupen.

GRUYERES ; petite ville de Suisse, au canton de Fribourg. Elle étoit autrefois la résidence des comtes de Gruyeres, & la capitale de leur comté. Son terroir abonde en pâturages, où l'on nourie beaucoup de vaches, & du lait desquelles on fait ces grands fromages qui prenent leur nom du lieu, & dont la vente fait la seule richesse du canton. Gruyeres est située sur la Sana, à 6 li. s. o. de Fribourg. *Long.* 24, 58 ; *lat.* 46, 35. Le comté de Gruyeres étoit anciénement un état assez considérable : il s'étendoit depuis les frontieres du Vallais, à la source de la Sane jusqu'à deux lieues de Fribourg. Il y avoit des comtes de ce nom, célebres dans l'histoire de la Suisse, & qui possé-

doient une quantité d'autres terres, indépendament de leur comté. Le premier qu'on connoisse avec certitude, est Guillaume, qui fonda, en 1080, le prieuré de Rougemont. Ces comtes étant toujours en guerre avec leurs voisins les Bernois, les Fribourgeois & les Vallaisans; ils tomberent peu à peu en décadence: le service de France acheva de les ruiner. Michel comte de Gruyeres, avoit 5000 Gruyériens à ce service. Il ne fut pas payé, ses dettes s'accumulerent; & la discussion de ses biens fut arrêtée par les députés des cantons, en 1553. Les cantons de Berne & de Fribourg acheterent ses terres, & les partagerent entr'eux. Le comte Michel mourut dans un château de Bourgogne, le 29 mai 1570. Sa femme s'appeloit *Madelaine de Mioland*. N'ayant point de postérité, sa famille fut éteinte. Michel comte de Gruyeres, paroît avoir été un seigneur de qualités éminentes, & cherchant à s'acquérir de la gloire. En 1552 & 1553, il fit fraper des monoies en or & en argent, avec ses armes & son nom. Sur ces monoies, & dans un acte de 1551, il se donne le titre de *prince & comte de Gruyeres*. Le bailliage actuel de Gruyeres est un démembrement du comté de ce nom. (*R.*)

GRYMBERG, ou GRIMBERG; village & château au comté de la Marck, apartenant au comte de Nesselrode. (*R.*)

GRYPHSWALDE. *Voyez* GRIPSWALD.

GUACA; petite province de l'Amérique méridionale, aux confins du Popayan & de Quito. C'est-là que l'on commence à voir le fameux chemin des Incas, pratiqué avec tout le travail & l'industrie possibles au travers de plusieurs montagnes fort hautes, & de lieux aussi déserts que raboteux. Ce chemin est, comme autrefois, garni par intervalles de tambos, ou d'hôteleries, qui servent encore aujourd'hui dans le Pérou. Il y a toujours dans chacune quelques Indiens, avec un commandeur qu'on nomme *Alcade*. Sa charge est, aussi-tôt qu'un voyageur arive, de lui donner un Américain, pour lui fournir de l'eau, du bois, & autres choses semblables, dont il peut avoir besoin: il lui donne en outre deux autres serviteurs: l'un pour lui apprêter à manger, & le second, pour avoir soin de sa monture; ce qui est exécuté gratuitement, fidélement & promptement. Enfin il donne à ce voyageur des guides quand il part, & les habitans appelent cette hospitalité, *un service personel*: il est grand, noble & digne de l'humanité. (*R.*)

GUACOCINGO. *Voyez* GUAGOCINGO.

GUADALAJARA, ou GUADALAXARA; ville d'Espagne dans la nouvele Castille, sur le Hénarès, à 5 li. n. e. d'Alcala, 12 de Madrid. On a raison de douter que cette ville soit la Caraca de Ptolémée. En 1460, Henri IV l'honora du nom de *cité*, & elle a droit d'assister aux états généraux de Castille.

C'est la patrie de Gomez de Ciudad-Réal (Alvarès), poëte latin espagnol, qui fut élevé avec Charles-Quint, & se fit de la réputation dans son pays pour son poëme de *la Toison d'or*. Il mourut le 14 juillet 1538, âgé de cinquante ans. *Long.* 14, 50; *lat.* 40, 36. (*R.*)

GUADALAJARA, ou GUADALAXARA; audience ou province de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, bornée au levant & au sud par le Méchoacan, & au couchant par la province de Xalisco. Au midi de cette province est le grand lac, nommé *Lac de Chapala*, formé par Rio Grande & par deux autres rivieres, & formant à son tour le fleuve de Saint-Iago. On ne peut rien ajouter à la fertilité du pays, qui porte en abondance le maïs, le froment & tous les fruits de l'Europe. L'air y est tempéré, & l'on y vit long-temps: il s'y trouve des mines d'argent & de cuivre. Les naturels du pays aiment la danse à l'excès. Ils se peignent le corps, & s'ornent de divers plumages. Guadalajara capitale, Lagos, Léon, & Zamora en sont les villes les plus considérables. La premiere a un évêché suffragant de Mexico. Nuno de Gusman la fit bâtir en 1531. C'est une ville commerçante & considérable. Elle est à 87 li. o. n. o. de Mexico. *Long.* 271, 40; *lat.* 20, 45. (*R.*)

GUADALAJARA DE BUGA; ville de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, à quinze lieues de Popayan. (*R.*)

GUADALAVIAR; riviere d'Espagne au royaume de Valence. Ce nom, qui lui a été donné par les Mores, signifie *eau pure*. Les anciens ont nommé cette riviere *Turia*. Elle a ses sources dans les montagnes qui séparent la Nouvele-Castille du royaume d'Aragon, dans lequel elle coule d'occident en orient; se courbant vers le sud-ouest, elle entre dans le royaume de Valence, baigne la capitale, au dessous de laquelle elle se perd dans la Méditerranée. Ses rivages sont communément bordés de saules, de planes, de pins & d'autres arbres semblables, depuis sa source jusqu'à son embouchure. (*R.*)

GUADALENTIN; riviere d'Espagne, qui a ses sources dans le royaume de Grenade, & se perd à Almaçaren dans le golfe de Carthagene. Il arose Guadix & Lorca. (*R.*)

GUADALOUPE, *aqua Lupi*; ville d'Espagne dans l'Estremadure, avec un célebre couvent d'Hiéronymites, d'une structure magnifique & d'une richesse immense; ils sont au nombre de cent-vingt, & ont vingt-huit mille ducats de revenu pour leur entretien. La ville est sur le ruisseau de même nom, à 11 li. de Truxillo. *Long.* 13, 15; *lat.* 39, 15. (*R.*)

GUADALOUPE (la), ou GUADELOUPE; île de l'Amérique, l'une des Antilles françoises, entre l'île Saint-Domingue au sud, Marie-Galande au sud-est, la Desirade à l'est, & l'île de Montferrat au nord. Sa plus grande largeur est d'environ dix lieues, & son circuit de soixante. Elle est fertile, peuplée & défendue par quelques forts. Elle fut conquise sur les Espagnols par les François, qui en sont

les maîtres depuis 1635; les matelots la nomment par corruption la *Gardeloupe*. Elle est divisée en deux parties par un petit bras de mer. La partie orientale s'appele la *grande-terre*; la partie occidentale, qui est proprement la Guadeloupe, se nomme *Basse-terre*, ou *Cabes-terre*. *Long.* suivant Harris, 319, 51, 55, & suivant Varin & Deshayes, 315, 18, 15; *lat.* 14, 0, 0. Sa forme est irréguliere. Le petit bras de mer qui la coupe n'a pas plus de deux lieues de long sur une de largeur. Ce canal, connu sous le nom de *riviere salée*, est navigable, mais ne peut porter que des barques de cinquante tonneaux.

La partie de l'île, qui donne son nom à la colonie entiere, est hérissée, dans son centre, de rochers afreux, où il regne un froid continuel, qui n'y laisse croître que des fougeres. Au sommet de ces rochers, s'éleve à perte-de-vue, dans la moyene région de l'air, une montagne appelée la *Souphriere*; elle exhale, par une ouverture, une épaisse & noire fumée, entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes les hauteurs, coulent des sources innombrables, qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arosent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renomée, que les galions avoient ordre autrefois de renouveler leurs provisions de cette eau pure & salubre.

Aucune nation Européene n'avoit occupé cette île, lorsque cent cinquante-quatre François, conduits par deux gentilshommes nommés *Lolive* & *Duplessis*, y ariverent de Dieppe, le 28 juin 1635: mais le manque de provisions les ayant obligés d'ataquer les sauvages, ceux-ci brûlerent les câses, percerent de leurs fleches empoisonées les François, & ravagerent les plantations de leurs injustes ravisseurs. Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre.

Le petit nombre d'habitans échapés à ces horreurs, fut bientôt grôssi par quelques colons de Saint Christophe, par des Européens avides de nouveauté, & par des matelots dégoûtés de la navigation; en sorte qu'en 1700, la Guadeloupe avoit déja 3825 blancs, 325 sauvages, Negres ou mulâtres, & 6725 esclaves. Ses cultures se réduisoient à 60 petites sucreries, 66 indigoteries. Mais à la fin de 1755, la colonie se trouva peuplée de 9643 blancs, & de 41,140 esclaves; 334 sucreries, 115 carrés d'indigo, 46,840 pieds de cacao, 11,700 pieds de tabac, 2,257,725 pieds de café, 112,748,447 pieds de coton, formoient la masse de ses productions vénales. Pour ses vivres, elle cultivoit 29 carrés de riz ou de maïs, & 1219 de patates & d'ignames, 2,028,520 bananiers, 32,577,950 fosses de manioc. Ces détails sont la partie de l'histoire du nouveau monde, la plus essentiele pour l'Europe. Caton le censeur, les eût écrits, Charlemagne les auroit lus avec avidité. Qui peut rougir de s'y arrêter? Osons-en poursuivre le cours.

Les troupeaux de la Guadaloupe consistoient en 4946 chevaux, 1924 mulets, 125 bouriques, 13,716 bêtes à corne, 11,162 moutons ou chevres, 2444 cochons.

Telle étoit la Guadeloupe, lorsqu'au mois d'avril 1759, elle fut conquise par les Anglois, qui la garderent quatre ans: elle fut restituée, avec ses dépendances, à son ancien possesseur, en juillet 1763.

Ses dépendances sont de petites îles qui, comprises dans le district de son gouvernement, étoient tombées sous le joug des Anglois. Telles sont la Desirade, les Saintes, Saint-Barthélemi, Marie-Galande. (*R.*)

(Π) L'Île Saint-Barthélemi n'est plus une dépendance de la Guadeloupe, depuis que la France en a cédé la souveraineté à la Suede, en échange du port de Gothenbourg.)

GUADALQUIVIR (le), *Bœtis*; grand fleuve d'Espagne, dans la Nouvele-Castille & l'Andalousie; il prend sa source dans la Manche, ou pluiôt, il tire son origine du mont Sierra-Ségura; reçoit dans son cours le Guadarmena, le Guadiamar, le Marbella, le Xénil; passe à Cordoue, à Séville; forme quelques îles, & va se perdre dans le golfe de Cadis, à Saint Lucar de Baraméda. Il est large d'une lieue à son embouchûre, & la marée y monte jusqu'à Séville. Les Espagnols attribuent à ses eaux la propriété de teindre en rouge la laine des brebis, c'est-à-dire, qu'elles peuvent faciliter cette teinture.

Le Guadalquivir, mot arabe, qui signifie le *grand fleuve*, est le *Bœtis* des anciens; le temps qui détruit toutes choses, y a fait des changemens considérables; il a fermé sa branche orientale. Ceux qui savent les révolutions que des tremblemens de terre, & autres accidens, ont produits sur d'autres fleuves, ne s'étoneront pas de celles qui sont arivées au Guadalquivir. (*R.*)

GUADARAMA; petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille. Elle est sur le Guadaran, à 10 li. n. o. de Madrid, 6 s. de Ségovie. Elle fait un débit considérable de ses fromages. *Long.* 13, 53; *lat.* 40, 33. (*R.*)

(Π) GUADAVARI; ville de la presqu'île de l'Inde deçà du Gange. Elle est dans le royaume de Golconda, sur le cap de Guadavari, à l'orient de la ville de Masulipatan.)

GUADEL; ville de Perse, dans la province de Mekran, sur la côte orientale, avec un assez bon port. *Long.* 80, 30; *lat.* 25. (*R.*)

GUADELOUPE, ou GUADALOUPE. *Voyez* sous ce dernier mot.

GUADIANA (le), *Anas*, au génitif *Anæ*; riviere d'Espagne, qui prend sa source dans la Nouvele Castille, proche de Cauamayez; elle semble d'abord se cacher sous terre, renaît ensuite par des ouvertures que l'on appele *los ojos de Guadiana*; coule à Calatrava, à Ciudad-Réal; traverse l'Estremadure, passe à Mérida, à Badajoz; entre dans le Portugal; sépare l'Algarve du Contado, qui apartient à l'Espagne, & se jete enfin dans l'Océan, entre Castro Marino & Ayamonte.

Les Latins l'ont décrit sous le nom d'*Anas*, auquel les Mores ont ajouté les deux premieres syllabes du nom moderne. Bochart a cherché l'étymologie du mot *Guadiana* dans les langues punique & arabe, comme si la premiere lui étoit connue, ou que les Arabes eussent été en Espagne du temps des Romains.

Au reste, comme cette riviere a très-peu d'eau en été près de sa source, & d'une eau qui, par la lenteur de son cours, semble croupir sous des rochers, on a cru qu'elle se perdoit sous terre, parce que, dans la sécheresse, on la perd de vue dans les lieux voisins de son origne. C'est ce qui a donné lieu à un bel esprit du siecle, de dire dans un de ses ouvrages, au sujet des fleuves d'Espagne: „ l'Ebre l'emporte pour le nom, le Duero „ pour la force, le Tage pour la renommée, le „ Guadalquivir pour les richesses; mais le Guadiana n'ayant pas de quoi se mettre en parallele „ avec les autres, va de honte se cacher sous „ terre. „ Cette pensée puérile témoigne le goût de l'écrivain. (*R.*)

GUADIL-BARBAR; riviere d'Afrique, sur la côte de Barbarie; elle a sa source auprès de l'Orbus, & tombe dans la Méditerranée à Tabarca: c'est la *Tusca* & le *Rubricatus* des anciens. (*R.*)

GUADIX, les Romains l'ont connue sous le nom d'*Acci*; anciene & grande ville d'Espagne, mais peu peuplée, dans le royaume du Grenade, avec un évêché suffragant de Séville. Alphonse le Sage la prit sur les Mores en 1252. Ils la reprirent peu de temps après, & Ferdinand le Catholique l'a reprise sur les Mores en 1489. Elle est dans un terroir très-fertile, environé de tous côtés de hautes montagnes, & arosé par des torrens, à 9 li. n. e. de Grenade, 7 s. o. de Baeça, 19 n. o. d'Almeria. *Long.* 15, 23; *lat.* 37, 5. (*R.*)

GUAGIDA; anciene ville d'Afrique, au royaume de Trémecen, dans une plaine agréable, à quatorze lieues de la mer & à pareille distance de la ville de Trémecen. Elle abonde en blés, en pâturages, & l'on en tire les plus belles mules d'Afrique. Ptolemée nomme cette ville *Lanigara*, & la met à 12 d. de *long.* & à 33 de *latit.* Nos géographes modernes estiment la *longit.* à 16 d. 24', & la *latit.* à 33 d. 46'. (*R.*)

GUAGOCINGO; ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvele Espagne, entre Puebla de los Angelès & la ville de Mexico, à 12 lieues s. e. de cette derniere. *Long.* 277, 10; *lat.* 19, 40. (*R.*)

GUAIRANE; province du Paraguay, qui est, pour la plus grande partie, sous le tropique du capricorne; les chaleurs excessives qu'il y fait & l'humidité de son terroir, la rendent également propre à faire naître des maladies & à produire toutes sortes de fruits, ainsi que de grains; cependant on n'y mange point d'autre pain que le manioc, ni d'autre chair que celle des animaux que l'on tue à la chasse. Il y a beaucoup de singes, de tigres, & de couleuvres; le pays en est infesté. Les oiseaux y sont en grand nombre, sur-tout les perroquets dont on compte vingt especes, parmi lesquels il s'en trouve de fort jolis verts & bleus, gros comme des moineaux, & très-faciles à apprivoiser.

On rencontre beaucoup d'étangs dans cette contrée, & l'on fait mention de cinq fleuves qui l'arosent; on les nomme l'*Huibai*, le *Tipaxiva*, le *Paranapana*, le *Pirape* & le *Parana*. La profondeur de cette vaste province est immense, & jusqu'ici entiérement inconnue; les jésuites y avoient établi une mission. *Voyez* PARAGUAY.

Les Guairains occupent tout le pays entre la riviere des Amazones & le Parana, & entre le Parana & le Paraguay, jusqu'aux confins du Pérou. Leurs armes sont la massue & les fleches: on dit qu'ils engraissent leurs prisoniers de guerre, & qu'ils les mangent ensuite avec délices: mais nous n'avons encore que des relations mensongeres & superficieles de ces pays-là, & les Espagnols n'y possedent que deux petites villes ou bourgs très-éloignés l'un de l'autre. (*R.*)

(Π) GUAFO; nom d'une ville & d'un Royaume d'Afrique dans la côte d'or. Il a Tabon & Anten au couchant, & il en est séparé par une petite riviere. La capitale de Guafo est Guafo, qu'on appele aussi le grand Commendo.)

GUALATA; royaume d'Afrique, dans la Nigritie: il est borné au nord par les Derveches, au sud, par le royaume de Zangua, à l'est, par une chaîne de montagnes, & à l'ouest, par la riviere de Saint Antoine & par les Ludayes. On ne conoît dans tous ce pays que quelques endroits habités par de peuples qui menent une vie sauvage & misérable: on y recueille seulement du riz, du petit millet, de l'orge, & des dattes. Sanut dit qu'il y a dans ce royaume une ville sans murailles nommée *Gauben*, ou *Hauben*, située à six journées du cap-Blanc, par le 19° d. 30' de latitude septentrionale, mais que cette place n'est faite que pour la commodité des caravanes qui vont de Tombut en Barbarie. Les habitans sont nommés Benays. Ils sont grôssiers, mais d'un bon naturel. (*R.*)

(Π) GUALDO; bourg de l'état de l'Église. Il est dans la marche d'Ancône, vers les confins du duché de Spoletto, & de celui d'Urbin, à trois lieues de Nocera, vers le couchant. En 1751 ce lieu a été beaucoup endomagé par un tremblement de Terre.)

GUALOR, ou GUALEOR, selon de Lisle; grande ville de l'empire du Mogol, en Asie, capitale de la province de même nom, avec une bonne forteresse où le grand Mogol tient ses trésors, à 20 li. s. d'Agra. Les voyageurs en écrivent le nom de cinq ou six manieres différentes, comme *Goualear*, *Gualiar*, *Gualeor*, *Goualor*, *Goualeor*, & *Gualeor*. *Long.* 97, 18; *lat.* 25, 5. (*R.*)

GUAM, autrement GUAN, ou GUAHAN; la premiere & la plus méridionale des îles des Larrons, ou, ce qui est la même chose, des îles Marianes: elle dépend des Espagnols qui y ont un petit fort avec sept canons, un gouverneur, & quelques

soldats. C'est-là que se vienent rafraîchir leurs vaisseaux des Philippines, qui vont d'Acapulco à Manille; mais pour le retour les vents ne leur laissent pas aisément reprendre cette route. Guam peut avoir quarante lieues de circonférence. Elle est à 7 li. de Rota ou Sarpana, suivant le P. Moralès; & suivant Wodes Rogers, à 9 ou 10 li. Son terroir est rougeâtre & aride. Les principaux fruits qu'elle produit sont des pommes de pin, des melons d'eau, des melons musqués, des oranges, des citrons, des noix de coco. Le vent réglé y soufle toujours du sud-est, excepté pendant la monsson de l'ouest, qui dure depuis la mi-juin jusqu'à la mi-août. Les habitans y sont presque tous naturels du pays; leur teint est d'un brun olivâtre; ils vont nus, à la réserve d'un pagne des plus courts, & les femmes y portent de petits jupons. Ils sont très-industrieux à faire des chaloupes. Quoiqu'ils vivent dans un air réputé sain, ils sont sujets à une espece de lepre. *Long.* 157, 10; *lat.* 13, 25. (*R.*)

GUAMANGA; ville considérable & épiscopale de l'Amérique méridionale, capitale de la province de même nom, au Pérou, dans l'audience de Lima: son commerce consiste en cuirs, en pavillons qui servent de rideaux pour les lits, & en confitures. Les contrées voisines ont des mines d'or, d'argent, d'aimant & de vif-argent. Cette ville est dans une plaine ouverte, à 20 li. des montagnes des Andes, à 7 de Lima, & à 80 de Pisco. *Long.* 306, 40; *lat. mérid.* 13, 4. (*R.*)

GUANAHANI (île de); autrement nommée par Christophe Colomb, *l'île de Saint-Sauveur*; île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucaies, dans la mer du Nord; ce fut la premiere terre que Colomb découvrit dans le Nouveau-Monde, en 1492, le jour même que les équipages avoient pris le dessein de le tuer, fatigués de ne rien trouver. Elle est au sud de Guanima & au nord de Triangulo, avec un assez bon port. *Long.* 302, 30; *lat.* 25, 10, 40. (*R.*)

GUANAPE; port de la mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, au midi de Truxillo. Les navires qui vienent de Panama ont coutume d'aborder à ce port pour y prendre ce qui leur est nécessaire. Sa position est à peu près sous le 8e d. 30' de *latit. mérid.* (*R.*)

GUANAPI; volcan des Indes orientales, près de l'île de Néra. Il fume sans cesse, vomit souvent des flammes & du feu de son sommet; mais s'étant entr'ouvert dans le dernier siecle, il jeta tant de pierres hors de son sein, que le canal creusé entre cette montagne & celui de Néra en fut comblé, & n'a pas été navigable depuis ce temps-là. Cette montagne ardente est par le 4e degré de *latitude méridionale*. *Voyez* VOLCAN. (*R.*)

GUANAYA; île de l'Amérique, dans le golfe de Honduras, à six ou sept lieues du cap auquel elle est opposée vers le nord-ouest. Christophe Colomb qui la découvrit le premier, l'avoit appelée l'île des pins, à cause de la quantité de ces arbres qui y abondent: mais elle a retenu jusqu'à présent le nom sauvage de *guanaya*. On transporte dans son golfe, sur des mulets les marchandises de l'audience de Guatimala, pour les charger sur les vaisseaux d'Espagne, qui ont coutume d'y arriver tous les ans. (*R.*)

GUANÇAVELICA, ou GUANÇABELICA; petite ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Lima, à 60 lieues de Cusco. *Long.* 305, 30; *lat. mérid.* 12, 40.

C'est auprès de cette ville, qu'est la grande miniere de mercure qui sert à purifier l'or & l'argent de toute l'Amérique méridionale. Cette mine est creusée dans une montagne fort vaste, & les seules dépenses qu'on a faites en bois pour la soutenir, sont immenses. On trouve dans cette mine des places, des rues, & une chapelle où l'on célebre la Messe les jours de fêtes: on y est éclairé par un grand nombre de chandeles alumées pendant qu'on y travaille. Les particuliers y font travailler à leurs frais, & sont obligés, sous les plus grandes peines, de remettre au roi d'Espagne tout le mercure qu'ils en tirent. On le leur paye à un prix fixé; & lorsqu'on en a tiré une quantité suffisante, l'entrée de la mine est fermée & persone n'en peut avoir que de celui des magasins. On tire communément tous les ans des mines de Guançavelica pour un million de livres de vif-argent, qu'on mene par terre à Lima, puis à Arica, & de là à Potosi. Les Indiens qui travaillent dans ces mines devienent au bout de quelques années perclus de tous leurs membres, & périssent enfin misérablement.

La terre qui contient le vif-argent des mines de Guançavelica, est d'un rouge blanchâtre, comme de la brique mal cuite; on la concasse, dit M. Frézier (*Voyage de la mer du sud*), & on la met dans un fourneau de terre, dont le chapiteau est une voûte en cul-de-four, un peu sphéroïde; on l'étend sur une grille de fer recouverte de terre, sous laquelle on entretient un petit feu avec de l'herbe *icho*, qui est plus propre à cela que toute autre matiere combustible; c'est pourquoi il est défendu de la couper à 20 lieues à la ronde. La chaleur se communique au travers de cette terre, & échauffe tellement le minéral concassé, que le vif-argent en sort volatilisé en fumée; mais comme le chapiteau est exactement bouché, elle ne trouve d'issue que par un petit trou qui communique à une suite de cucurbites de terre, rondes & emboîtées par le cou les unes dans les autres: là cette fumée circule & se condense, par le moyen d'un peu d'eau qu'il y a au fond de chaque cucurbite, où le vif-argent tombe condensé & en liqueur bien formée. Dans les premieres cucurbites, il s'en forme moins que dans les dernieres; & comme elles s'échaufent si fort qu'elles càsserient, on a soin de les rafraîchir par-dehors avec de l'eau. (*R.*)

GUANCHACO; port de la mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, sur la côte du Pérou, sous le huitieme degré de latitude méridionale, à neuf lieues de la montagne de Guanac. Ce port est rempli d'une si grande quantité d'herbes marines, que, quand on est sur les ancres, il faut avoir grand soin de les en débarasser fréquemment. *Voyez* à ce sujet le *supplément aux voyages de* Wodes Roger. (*R.*)

GUANIMA; petite île de l'Amérique septentrionale dans la mer du Nord, & l'une des Lucayes. Elle s'étend en long l'espace de 12 lieues; Christophe Colomb qui la découvrit, la nomma *Sainte-Marie de la Conception*. *Long.* 302; *latit.* 24, 12. (*R.*)

GUANUCO; ville assez considérable de l'Amérique méridionale, capitale d'une contrée de même nom, dans l'audience de Lima. Elle abonde en ce qui est nécessaire à la vie, & elle a trente mille Indiens tributaires. Cette ville est à 45 li. n. e. de Lima. *Long.* 304, 40; *lat. mérid.* 9, 55. (*R.*)

GUAPAY (le); grande riviere de l'Amérique méridionale. Elle a ses sources au Pérou, dans les montagnes des Andes; & après un très-long cours, elle prend le nom de *Mamorre*, qu'elle perd en tombant dans le fleuve des Amazones; *voyez* la carte que les Jésuites ont donnée en 1717, des sources de cette riviere, auprès de laquelle ils avoient quelques missions. (*R.*)

GUARA, ou GUAURA, comme l'écrit M. de Lisle: port de l'Amérique méridionale dans la mer du Sud, sur la côte du Pérou, à une lieue de l'île Saint-Martin, sous le 11e degré 30 min. de latitude méridionale. *Voyez le supplément aux voyages de* Wodes Roger. (*R.*)

GUARCO; vallée de l'Amérique méridionale au Pérou. Elle est fort large, & couverte d'arbres odoriférans. Les Incas avoient sur son coteau une somptueuse forteresse qui conduisoit jusqu'à la mer par un escalier contre lequel se brisoient les flots. Cette forteresse où l'on gardoit le trésor des Incas, étoit bâtie de grosses pierres de taille jointes à sec, & avec tant d'art, qu'on pouvoit à peine appercevoir les joints. Le temps a fait tomber cette masse, mais les ruines sont encore connoître quelle en a été la magnificence. La vallée de Guarco & toutes les vallées voisines étoient alors peuplées d'un nombre prodigieux d'habitans, qui a beaucoup diminué. (*R.*)

GUARDA, ou GUARDE; ville de Portugal, dans la province de Beira, avec un évêché suffragant de Lisbone, à 14 lieues s. e. de Viseo, 20 o. de Lamego, 52 n. e. de Lisbone. *Long.* 11, 18; *lat.* 40, 20. (*R.*)

GUARNA (lac de). *Voyez* GARDE.

GUARDAFUI; cap d'Afrique, à l'extrémité septentrionale de la côte d'Ajan & du royaume d'Adel, & à l'entrée du détroit de Babel-Mandel. C'est le cap le plus oriental de l'Afrique. *Long.* 69; *lat.* 11, 40. (*R.*)

GUARDIA-ALFÉRIA; petite ville d'Italie presque déserte, au royaume de Naples, dans le comté de Molise: elle avoit autrefois un évêché suffragant de Bénévent. Elle est sur le Tiferno, à deux lieues & demie n. o. de Larino. *Long.* 32, 28; *lat.* 41, 50. (*R.*)

GUARDIA; petite ville d'Espagne, dans la Galice, à l'embouchure du Minho, avec un port & un bon château bâti sur un roc. Sa forme est celle d'un croissant. (*R.*)

GUARGALA, ou GUERGUELA; ville d'Afrique, capitale d'un petit royaume de même nom, dans le Bilédulgérid, au sud du mont Atlas. On s'y nourit de dattes, de chair de chameau, & d'autruche. Elle est à 140 lieues sud d'Alger. *Long.* 27, 30; *lat.* 25, 50. (*R.*)

GUARMAY; port & vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la mer du Sud, sous le 10e degré 30 min. de latitude méridionale. La vallée autrefois très-peuplée, n'est plus qu'une habitation de pâtres, qui nourissent des cochons. (*R.*)

GUASCO; port, riviere, & vallée de l'Amérique méridionale, sur la côte du Chili. La vallée est pleine de perdrix, de brebis, & d'écureuils, dont les peaux sont d'usage. Le port est une baie ouverte. *Lat. mérid.* 28, 45. (*R.*)

GUASTALLA, ou GUASTALLE, *Guardastallum*, *Vastalla*; petite, mais forte ville d'Italie, en Lombardie, au duché de Mantoue, sur la frontiere du duché de Modene. Elle est près du Pô, à 6 lieues n. o. de Reggio, 8 s. o. de Mantoue. *Long.* 28, 8; *lat.* 44, 45.

Le duché de Guastalle, dont les souverains tiroient leur origine des ducs de Mantoue, renferme le duché de Guastalle proprement dit, la principauté de Sabionetta, & la principauté de Bozzolo. Cette petite souveraineté fait partie des états du duc de Parme. Près de Guastalle, en 1734, il se donna, entre les François & les Impériaux, le 19 septembre, une bataille fameuse, dans laquelle les François eurent la victoire. (*R.*)

(Π) Le savant P. Affo Bibliothécaire de S. A. R. l'Infant duc de Parme, nous a donné derniérement l'Histoire de Guastalla en trois volumes in-4°.)

GUASTO, *Vastum*; ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruze citérieure, entre l'embouchure des rivieres de Trigno, & d'Asinella, sur le golfe de Venise. (*R.*)

GUATEO; île de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Nord, & l'une des Lucayes. Elle est environée d'écueils, de basses, & de rochers. Elle est entre le 25e degré 46 min. de *latitude sept.* & le 27e degré 6 min. de *lat. mérid.* (*R.*)

GUATIMALA; province considérable de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. Cette grande jurisdiction comprend sept ou huit provinces. Elle abonde en indigo & en cacao. On en tire d'ailleurs du sucre & du coton. Les Indiens qui l'habitent sous la domination espagnole, professent, pour la plupart, la religion chrétiene. Ils aiment extrêmement

ment

ment la danse & les boissons qui peuvent enivrer, couchent sur des ais ou des roseaux liés ensemble, un peu élevés de terre, posés dessus une natte, & un petit billot de bois leur sert de chevet. Ils ne portent ni bas, ni souliers, ni chemises; leur unique vêtement consiste en une espece de surplis, qui leur pend depuis les épaules jusqu'au dessous de la ceinture, avec des manches ouvertes qui leur couvrent la moitié du bras.

Guatimala, capitale de la province, étoit une ville épiscopale, grande & riche avant qu'elle n'eût été renversée par un tremblement de terre qui la détruisit en 1772. Elle avoit une école que les Espagnols nomment *université*. Cette ville étoit située dans une vallée environée de hautes montagnes qui sembloient pendre dessus, du côté de l'orient. Il y en a une entiérement stérile, sans verdure, couverte de cendres, de pierres, & de cailloux calcinés; c'est le gibel de l'Amérique, terrible volcan qui vomit sans cesse des flammes, des torrens de feu bitumineux, & quelquefois jete des pierres & des roches qui menaçoient perpétuélement de détruire Guatimala de fond en comble. Cette ville faisoit un commerce considérable avec le Mexique par le secours des mulets, & par la mer avec le Pérou.

La nouvele ville de Guatimala se reconstruit plus belle, plus vaste, plus commode, à huit lieues de l'ancienne, sur une base plus solide. *Long.* 286, 5; *lat.* 14, 6. (*R.*)

GUATULCO. *Voyez* AGUATULCO.

GUAXACA; province de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. Elle a cent lieues de long, cinquante de large, & est très-fertile en froment, maïs, cacao, caffe, & cochenille. Il se trouve d'ailleurs dans son voisinage quelques mines d'or, d'argent, & de crystal. Antequéra en est la capitale. La vallée de Guaxaca commence au pied de la montagne de Cocola, sous la latit. septentrionale de 18 deg. (*R.*)

GUAXATÉCAS; province de l'Amérique septentrionale au Mexique; elle renferme plusieurs bourgades qui sont situées sur la riviere de Panuco, & c'est pour cela que M. de Lisle appele cette province *Panuco*. (*R.*)

GUAYAQUIL, ou GUYAQUIL; ville, baie, & port de l'Amérique méridionale au Pérou, capitale d'une province de même nom, avec deux forts. La riviere est navigable à quatorze lieues au dessus de la ville; mais tous vaisseaux qui y mouillent, sont obligés d'attendre un pilote, parce que l'entrée de cette riviere est très-dangereuse. La province est fertile en bois de charpente d'un grand usage pour la construction & le radoub des vaisseaux. On y recueille une si grande quantité de cacao, qu'on en fournit presque toutes les places de la mer du Sud, & qu'il s'en transporte tous les ans plus de trente mille ballots, dont chacun pese plus de quatre-vingt-une livres, & le ballot vaut deux piastres & demie. Elle fournit d'ailleurs les provinces voisines de bœufs & de mulets. Il n'y a point de mines d'or & d'argent dans le pays, mais toutes sortes de gros bétail.

Guayaquil a une audience royale, dont l'Espagne vend les emplois; cette ville fut pillée en 1685, par des flibustiers françois de Saint Domingue, qui en retirerent plus d'un million en or, en perles, & en pierreries. Guayaquil est située à 7 lieues de Puna, & à 10 de la mer. *Long.* 300, 40; *lat. mérid.* 4, 10. (*R.*)

GUAZAGUALCO; riviere de la nouvele Espagne, en Amérique dans la province de Guaxaca qu'elle arose, & va se perdre ensuite dans la baie de Campêche. (*R.*)

GUBBIO, *Eugubium*; ville d'Italie dans l'état de l'Église, au duché d'Urbin, avec un évêché suffragant d'Urbin, mais exempt de sa jurisdiction. Elle est à 12 lieues s. o. d'Urbin, 7 n. e. de Pérouse, 35 n. e. de Rome. *Long.* 30, 16; *lat.* 43, 18.

Gubbio est la patrie de Lazzarelli (Jean-François) poëte connu par son recueil intitulé la *Cicceide*, dans lequel il s'est permis des indécences; c'est une satyre composée de sonets & d'autres poésies qu'il publia contre Arriguini. Il mourut en 1694, âgé de plus de 80 ans.

Steuchus (Augustin), surnomé *Eugubinus*, du nom de sa patrie, étoit un théologien du XVIe siecle, qui possédoit bien les langues orientales. Ses ouvrages ont été imprimés à Paris en 1577. (*R.*)

(¶) Nous avons deux volumes de l'Histoire de Gubbio publiée par M. Reposati, en 1772, qui a pour titre: *Della Zecca di Gubbio, e delle Geste de' Conti, e de' Duchi d' Urbino.*)

GUBEN, *Guba*; petite ville d'Allemagne dans la basse Lusace, sur la Lubest ou Lubbe, qui, au dessous de la ville se jete dans la Neisse, à 10 li. s. o. de Francfort-sur-l'Oder, & 25 n. e. de Dresde. *Long.* 32, 34; *lat.* 51, 55.

C'est la patrie des Kirch (Godefroy, & Christ. Frid.), pere & fils, tous deux distingués par leurs observations & leurs ouvrages en astronomie. (*R.*)

GUBER; royaume d'Afrique dans la Nigritie, au nord & au midi de la riviere de Sénégal, qui le coupe en deux parties, d'orient en occident. M. de Lisle appele ce pays *Goubour*, & le met au nord du Ganbarou. La Croix en parle comme d'un canton ravagé par les rois de Tombut, qui l'ont conquis & ruiné. Il a une ville de même nom pour capitale. (*R.*)

GUCHEU; ville de Chine, dans la province de Quangsi, dont elle est la cinquieme métropole. La commodité des rivieres qui l'arosent, y fait fleurir le commerce; on recueille le cinnabre en abondance dans les montagnes de son territoire. Elle est de six deg. 33 min. plus occidentale que Pékin; sa *latit.* est de 24 deg. 2 min.

La riviere de Ta, sur laquelle elle est située, reçoit en cet endroit le Teng, l'Yung, le Pinglo, & le Fu. Elle a six villes dans sa dépendance. (*R.*)

GUDAVIRI. *Voyez* Andragiri.

GUDENAU, ou Godenau ; bourg d'Allemagne, dans le duché de Juliers, à une lieue de Bonn. (*R.*)

GUDENSBERG ; petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la Hesse inférieure, au canton de Schwalm. Elle est munie de deux châteaux fort élevés. C'est le siége d'un bailliage où la riviere d'Ems prend sa source, & où l'on trouve encore la ville de Riedenstein, le grand hôpital de Merxausen, & divers lieux, tels que Geismar & Metz, envisagés par plusieurs savans, comme des habitations déja connues dans l'antiquité. (*R.*)

GUÉ-DE-L'AUNAY ; abbaye de France, au diocêse du Mans. Elle est de l'ordre de S. Benoît, & vaut 2800 liv. (*R.*)

GUEBRES (les). *Voyez* Gaures.

GUEIHOEI ; ville de la Chine, quatrieme métropole de la province de Honan, sur le Guei. Elle a six villes dans sa dépendance. (*R.*)

GUELDRE (duché de) ; contrée des Pays-Bas, qui a eu autrefois ses ducs particuliers, & qui est aujourd'hui partagée entre plusieurs souverains ; de maniere pourtant que la partie la plus considérable, qui est la basse Gueldre, fait une province, qui est la premiere dans l'union des provinces Unies.

Le duché de Gueldre, considéré dans toute son étendue, est borné au nord par le Zuyderzée ; au sud par le duché de Cleves, par l'électorat de Cologne & par le duché de Juliers ; à l'ouest, par le Brabant, la Hollande & par la province d'Utrecht ; à l'est il touche à la province d'Over-Yssel, & par le comté de Zutphen, à l'évêché de Munster.

Cette étendue de pays a été habitée depuis Jules-César, par les Sicambres, par les Ménapiens, par les Mattiaques, &c. Les Romains en ont possédé une partie jusqu'à l'ancien bras du Rhin, & ils l'avoient jointe à la seconde Germanie. Les Francs & les Frisons l'occuperent ensuite ; & ceux-ci ayant été vaincus, tout ce pays fut uni au royaume d'Austrasie, qui fut lui-même joint à l'empire dans le XIIe siecle, sous le regne d'Othon le Grand. Nous dirons comment il a passé depuis entre les mains de Charles-Quint & de Philippe II, & comment ce dernier en perdit la plus grande partie par la confédération qui se forma sous son regne en république indépendante.

Le comté de Zutphen, réuni à la Gueldre septentrionale, ne forme plus aujourd'hui qu'une seule province relativement aux états généraux.

Le duché de Gueldre situé dans l'ancien cercle de Bourgogne, entre la Meuse & le Rhin, est contigu au duché de Cleves. Il parvint, après le décès des anciens ducs de Gueldre, du temps de l'empereur Charles-Quint, à la maison d'Autriche, comme possédant tous les Pays-Bas par la succession de Marie, fille de Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne, mariée à l'empereur Maximilien Ier. Les rois d'Espagne, de la lignée Autrichiene, posséderent ensuite le duché de Gueldre, & ce fut l'empereur Charles VI, nommé auparavant Charles III, roi d'Espagne, qui céda à Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, par la paix d'Utrecht conclue en 1713, pour les frais de son assistance pendant la guerre de la succession d'Espagne, un quartier du duché de Gueldre, dont la capitale porte le même nom. La maison d'Autriche garda un autre quartier du duché de Gueldre, dont la capitale est Ruremonde, & la république de Hollande eut le quartier de Venlo, où se trouve le fort de Stephanwen, ou Stewenswert, & les petites villes de Nieustadt & d'Echr, avec leurs préfectures. Ces trois portions forment ce qu'on nomme le haut quartier de Gueldre, qui étoit encore demeuré aux Espagnols après l'érection de la république des Provinces-Unies.

La partie du duché de Gueldre qui, avec le comté de Zutphen, forme une des sept Provinces-Unies, tient le premier rang dans la république de Hollande, quoiqu'elle ne soit ni la plus riche, ni la plus puissante : on la nomme la *basse Gueldre*, ou la *Gueldre inférieure*. La culture y est rare. On n'y retrouve généralement qu'un terrain sabloneux, chargé de broussailles & de landes, & très-peu de pâturages. La Gueldre inférieure consiste en trois quartiers, qui sont ceux de Nimegue, Zutphen, & Arnhem ou de Veluve. Chaque quartier formé un état particulier, dont la jurisdiction & les droits ne sont ni confondus, ni partagés avec ceux des autres quartiers. *Voyez* Basnage, *descrip. historiq. des Provinces-Unies*. (*R.*)

Gueldres ; petite ville forte des Pays-Bas, au duché de même nom, cédée au roi de Prusse par le traité d'Utrecht. Elle est dans des marais, sur la Niets, à 4 li. n. o. de Venlo. Ce n'est donc pas la *Gelduba* mentionée dans l'*itinéraire* d'Antonin, & dans Pline, *liv. XIX, ch.* 5, car la ville de Gueldres est à quatre lieues du Rhin, & *Gelduba* étoit sur ce fleuve, *castellum Rheno impositum*, dit Pline. *Long.* 23, 56, *lat.* 51, 30.

Cette ville est réguliérement bâtie. Il y a des Catholiques. Les Hollandois l'assiégerent en vain en 1637, 1639 & 1640. Ils y furent batus au premier siége ; les Alliés la reprirent en 1702. (*R.*)

GUÉMENÉ. *Voyez* Guimené.

GUEMUNDE ; petite ville de la haute Hesse, sur la Woehra, avec un bailliage de même nom. Elle apartient au landgrave de Darmstadt. (*R.*)

Guemunde ; ville d'Allemagne. *Voyez* Gemunde.

GUÉPIE (la), *Guerpia* ; petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocêse d'Albi, sur la riviere de Braul, qui se jete dans l'Aveiron, avec un bailliage & une châtélenie. (*R.*)

GUERANDE, *Gueranda* ; ville de France, en Bretagne, au comté de Nantes. Il s'y fait, avec les Anglois, quelque commerce de sel blanc, qu'elle tire des salines de son territoire. Elle est

à une lieue de l'Océan, & à 16 o. de Nantes. *Long.* 15, 13, 24; *lat.* 47, 19, 39. (*R.*)

GUERCHE (la), ou GUIERCHE (le); ville de France en Touraine, sur la Creuse, à 4 li. de la Heye. Elle a un château qu'habita Agnès Sorel. *Long.* 18, 28; *lat.* 46, 48. (*R.*)

GUERET, *Varactus*; petite ville de France, dans la haute Marche, capitele de tout le gouvernement. Elle est sur la Gartampe, près de la Creuse, à 68 li. s. de Paris, & 14 n. e. de Limoges. *Long.* 19, 32; *lat.* 46, 10.

C'est le siége du gouverneur de la province, & celui d'un présidiel, d'une sénéchaussée, d'une élection, d'une officialité, d'une maîtrise particuliere des eaux & forêts. Elle n'a qu'une paroisse.

Verillas (Antoine), historien François, plus fécond qu'exact, plus agréable que fidèle, naquit à Gueret, en 1624, & mourut à Paris le 6 juin 1696. (*R.*)

GUERNESEY. *Voyez* GARNESEY.

GUERVILLE; bourg de France, dans la généralité de Paris, élection de Mentes. (*R.*)

GUESCAR. *Voyez* HUESCAR.

GUÉTARIA, *Menosca*; petite ville d'Espagne, dans la province de Guipuscoa, avec un château & un port, sur la mer de Biscaie. *Long.* 15, 12; *lat.* 43, 26.

C'est la patrie de Ceno (Sébastien), ce fameux navigateur, qui fit le premier le tour du monde sous Megellan, & rentre dans Séville, le 8 Septembre 1522, après trois ans un mois de navigation. (*R.*)

GUETE; ancienne ville d'Espagne, dans la Nouvele Castille, dans la Sierra. Alphonse VI, roi de Castille, la conquit sur les Mores en 1080. Elle se soumit aux Alliés en 1706. Elle est à 6 li. n. o. de Cuença, 26 s. e. de Medrid. *Long.* 15, 36; *lat.* 40, 20. (*R.*)

GUGUAN; île de l'Océan oriental, & l'une des îles Marienes. Elle a trois lieues de tour, & est à 17 d. 45' de *latit.* suivant les observations publiées par le P. Gouve. (*R.*)

GUIANE; les Géographes donnent aujourd'hui ce nom à cette partie de le Terre Ferme, dans l'Amérique méridionale, qui s'étend depuis les bouches de l'Amazone, jusqu'au delà de celles de l'Orénoque, & qui est baignée par le mer du nord, & arosée par le fleuve dont nous venons de parler. Au midi la ligne est comme sa séparation d'avec le pays des Amazones. On peut la diviser du nom de ses possesseurs, d'orient en occident, en Guiane Portugaise, Guiane Françoise, Guiane Hollandoise & Guiane Espagnole. La Guiane Portugaise, que la France a cédée à la couronne de Portugal, par la paix d'Utrecht, s'étend depuis la rive septentrionale de l'Amazone jusqu'à la riviere d'Yapoco, que les François de Cayenne nomment *Oyapoc*, & qui fut mal-à-propos confondue alors avec la riviere de Vincent Pinçon, qui est beaucoup plus au sud. La Guiane Françoise, ou la France équinoxiale, qui est la colonie Cayenne, embrasse l'espace compris entre la riviere d'Oyapoc & celle de Marawini, que l'on nomme à Cayenne *Marauni* ou *Maroni*. La Guiene Hollandoise commence à la riviere de Marawini, & se termine à celle d'Esséquebo. Il reste pour la Guiane Espagnole, le pays qui s'étend depuis l'Esséquebo, ou l'Esséquibe, jusqu'au delà de l'Orénoque. Dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique, où les Espagnols en prétendoient la possession exclusive, ils avoient donné le nom de *Nouvele-Andalousie* à toutes les terres voisines des côtes, entre l'embouchure de l'Orinoco & celle de l'Amazone; & ils n'avoient donné le nom de *Guiane* ou plutôt de *Goyana*, qui s'est depuis étendu jusqu'à la mer, qu'à la partie intérieure du continent, renfermée entre leur nouvele Andalousie & le fleuve des Amazones. C'est dans cet intérieur des terres qu'on plaçoit le fameux lac Parime, sur les bords duquel étoit située la ville fabuleuse de Manoa del Dorado. *Voyez* PARIME & MANOA.

On ne connoît guere que les côtes de la Guiane. L'intérieur du pays est occupé par des sauvages, dont quelques uns ont leurs hutes sur des arbres. Le pays abonde en cannes à sucre. Le café & le cacao en font d'autres productions. L'intérieur du pays est ingrat: il n'y croît guere que du manioc & des patates.

GUIANE FRANÇOISE (la); cette contrée de l'Amérique méridionale, qu'on décora long-temps du magnifique nom de *France équinoxiale*, n'appartenoit pas toute à cette puissance. Les Hollandois, en s'établissant au nord, & les Portugais au midi, l'avoient resserrée entre la riviere de Maroni & celle de Vincent Pinçon. M. de la Condamine ne la fait commencer au midi, qu'à la riviere d'Yapoco, ou Oyepoc. Elle n'a pas moins de cent lieues de côtes; la navigation y est fort difficile, à cause de la rapidité des courans, continuélement embarassée par des îlots, par des bancs de sable & de vase durcie, par des mangliers forts & serrés qui avancent deux ou trois lieues dans la mer. Les grandes & nombreuses rivieres qui arosent ce continent, ne sont pas plus praticables. Leur lit est bâré de distance en distance par des rochers énormes qui ne permettent point de le remonter. La côte, basse, presque par-tout, est inondée, en grande partie, dans les hautes marées. Dans l'intérieur du pays, la plupart des plaines & des vallées deviennent aussi des marais dans la saison des pluies.

Cependant ces déluges d'eau, qui suspendent tous les travaux, toutes les cultures, rendent les chaleurs assez supportables, sans donner au climat une influence aussi meligne qu'on pouroit le présumer.

L'Espagnol Alphonse Ojeda y aborde le premier, en 1499, avec Améric Vespuce, & Jean de le Cosa. Ce voyage ne donna que des connoissances superficieles d'un si vaste pays. Valter Ra-

leig, Anglois, se détermina, en 1595, au voyage de la Guiane; mais il la quita sans avoir trouvé l'or qu'il y cherchoit: les François se fixerent dans l'île de Cayenne en 1635. Quelques négocians de Rouen résolurent d'y former un établissement, en 1643, sous le féroce Poncet de Bretigny, qui fut massacré par les colons auxquels il avoit déclaré la guerre, ainsi qu'aux sauvages. On vit se former à Paris, en 1651, une nouvele compagnie, qui échoua presque par la mort du vertueux abbé de Marivaux, l'âme de cette entreprise, qui se noya en entrant dans son bateau. En 1663, une autre compagnie, sous la direction de la Barre, maître des requêtes, aidée du ministere, tenta la même fortune, & ne réussit pas mieux. Enfin un an après, Cayenne & la Guiane rentrerent dans les mains du gouvernement, à l'époque heureuse qui rendit la liberté à toutes les colonies. Celle-ci fut prise par les Anglois, en 1667, & par les Hollandois, en 1676: mais depuis elle n'a pas même été ataquée. Cet établissement, tant de fois bouleversé, respiroit à peine, lorsque des flibustiers, qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixerent. Ils paroissoient poussée avec vigueur la culture des terres, lorsque Ducasse qui, avec des vaisseaux, avoit la réputation d'un habile marin, leur proposa, en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveille; les nouveaux colons devienent corsaires, & leur exemple entraîne presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse: une partie des combatans périt dans l'ataque, & les autres faits prisoniers, furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne s'est jamais relevée de cette perte; bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guiane, elle n'a fait que languir à la Cayenne.

La Guiane parut, en 1763, une ressource très-précieuse au ministere de France, réduit à réparer de grandes pertes, en y établissant une population nationale & libre, capable de résister par elle-même aux ataques étrangeres, & propre à voler, avec le temps, au secours des autres colonies, lorsque les circonstances pouroient l'exiger. Mais le génie ne prévoit pas tout; on s'égara, parce qu'on crut que des Européens soutiendroient sous la zône torride les fatigues qu'exigent le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'espérance d'un meilleur sort, s'acoutumeroient à la subsistance précaire d'une vie sauvage, dans un climat moins sain que celui qu'ils quitoient; enfin, qu'on pouroit établir des liaisons faciles & importantes entre la Guiane & les îles Françoises.

Ce faux systême, où le ministere se laissa entraîner par des hommes qui ne connoissoient sans doute, ni le pays qu'il s'agissoit de peupler, ni la maniere d'y fonder des colonies, fut aussi malheureusement exécuté que légérement conçu. On distribua les nouveaux colons en deux classes, l'une de propriétaires, l'autre de mercénaires, au lieu de donner une portion de terrain à défricher à tous ceux qu'on portoit dans cette terre nue & déserte.

Douze mille hommes furent débarqués après une longue navigation, sur des plages désertes & impraticables, dans la saison des pluies qui durent six mois, sur une langue de terre, parmi des flots mal-sains, sous un mauvais angar. C'est-là que, livrés à l'inaction, à l'ennui, à tous les désordres que produit l'oisiveté dans une populace d'hommes transportés de loin sous un nouveau ciel, aux miseres & aux maladies contagieuses qui naissent d'une semblable situation; ils finirent leur triste destinée dans les horreurs du désespoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les imposteurs qui ont abusé de la confiance du gouvernement, pour consommer à de si grands frais tant de malheureux à la fois, comme si la guerre, dont ils étoient destinés à combler les vides, n'en eût pas assez moissoné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien à une si horrible tragédie, il falloit que quinze cents hommes échapés à la mortalité fussent la proie de l'inondation! On les distribua sur des terrains où ils furent submergés au retour des pluies. Tous y périrent, sans laisser aucun germe de leur postérité, ni la moindre trace de leur mémoire.

L'état a déploré cette perte, en a poursuivi & puni les auteurs: mais qu'il est doulouréux pour les sujets, pour toutes les âmes avares du sang François, de le voir ainsi prodiguer à des entreprises ruineuses!

Qu'est-il arivé, dit l'auteur de l'*Histoire du commerce des Indes, tome III*, de la catastrophe où tant de sujets, tant d'étrangers ont été sacrifiés à l'illusion sur la Guiane? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. On va jusqu'à prétendre qu'on ne pouroit pas même y faire fleurir des colonies, en suivant les principes de culture & d'administration qui fondent la prospérité de toutes les autres.

Mais cet auteur fait voir qu'en abatant les bois qui, depuis l'origine du monde, couvrent ses déserts immenses, en exterminant les fourmis, comme on a fait ailleurs, en traitant les noirs, non en tyrans, mais avec humanité, on pouroit tirer parti de ce vaste pays. Le café, la laine, le coton, prenent à la Guiane un degré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac, y peut, y doit prospérer. L'indigo, maintenant abâtardi, y recouvreroit sa premiere qualité si on le renouveloit par graines de Saint Domingue.

La vanille y est naturele. Cet établissement n'offre pas plus de difficultés que Surinam. Cependant Surinam est couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guiane au niveau de cette colonie Hollandoise? Voilà des conquêtes sur le cahos & le néant à l'avantage de tous les hommes, & non pas des provinces qu'on dépeuple, qu'on dévaste pour

mieux s'en emparer; qui coûtent le sang de deux nations, pour n'en enrichir aucune, & qu'il faut garder à grands frais. La Guiane ne demande que des travaux & des habitans. Que de motifs pour ne les pas refuser!

On y voyoit déja en janvier 1769, 1291 hommes libres, & 8047 esclaves. Les troupeaux montoient à 1933 têtes de gros bétail, & 1077 de menu bétail.

Il est réservé au temps & à la providence d'amener les lumieres & la discipline, pour faire renaître cette colonie. (*R.*)

GUIBRAY. *Voyez* l'art. FALAISE.

GUIE; ville de Perse, capitale du Mecran, située entre des montagnes. *Lat.* 27, 30. (*R.*)

GUIENNE (la), *Aquitania*; province considérable du royaume de France, qu'il faut bien distinguer de la Guienne propre.

La Guienne est bornée au nord par le Poitou, l'Angoumois & la Marche; à l'est, par l'Auvergne, le pays de Foix, le Limousin & le Languedoc; au sud, par les Pyrénées & le Béarn; & à l'ouest, par l'Océan. Elle forme le plus grand gouvernement de France, qui a quatre-vingts lieues de large sur quatre-vingt-dix de long. Les principales rivieres qui l'arosent sont la Garonne, la Dordogne, l'Adour, le Tarn, l'Avéiron & le Lot.

L'air en est généralement fort sain. On y recueille des grains de toute espece, des vins, des fruits, des légumes, du chanvre, du tabac, & les pâturages y sont excellens. Le gibier d'ailleurs, & le poisson y abondent, & il s'y rencontre plusieurs sources d'eaux thermales. On y trouve aussi des mines de cuivre, de fer, de charbon de pierre. Il s'y fait un grand commerce de vins, d'eaux-de-vie, de vinaigre, de résine, de mulets, chevaux, safran, fromage de Rocfort, &c.

De la domination des Romains cette province passa sous celle des Visigoths, puis sous celle des François après la bataille de Vouilé, gâgnée par Clovis en 507. Elle eut ensuite pour souverains ses ducs particuliers, désignés sous le titre de ducs d'*Aquitaine*. Elle subit successivement le joug de plusieurs peuples étrangers, sur-tout des Gascons, ou Vascons, originaires des Pyrénées & de la Biscaye, qui s'emparerent, vers l'an 600, de toute la partie méridionale. Les ducs qu'ils se choisirent pour chefs y régnerent indépendans, ainsi que ceux qui s'étoient emparés des contrées voisines, jusqu'à Charlemagne, qui les força de se soumettre & de lui faire hommage. Ce monarque érigea l'Aquitaine en royaume, en faveur de Louis le Débonaire son fils. La Guienne & la Gascogne, qui en faisoient la meilleure partie, eurent des gouverneurs & des ducs amovibles qui se rendirent bientôt indépendans. Dès-lors ces deux provinces firent deux états distincts, l'un soumis aux Gascons, l'autre aux comtes de Poitou, ducs de la seconde Aquitaine, connus enfin sous le nom de ducs de Guienne en 845. La séparation de ces deux états dura jusqu'à l'an 1070. Ils passerent à Louis VII, dit le Jeune, roi de France, par son mariage avec Éléonore, héritiere des derniers ducs de Guienne. Éléonore, répudiée, porta ces belles provinces à Henri II, roi d'Angleterre, auquel elle s'étoit remariée. Les Anglois, qui en maintinrent la possession durant plusieurs siecles, en furent chassés par Charles VII. Le gouvernement de Guienne renferme deux archevêchés & douze évêchés.

Il ne paroît pas que le nom de *Guienne*, qui a succédé à celui d'*Aquitaine*, connu des Romains, ait été en usage avant le commencement du XIVᵉ siecle; cependant il commença dès-lors à prendre faveur, il prévalut sur la fin du siecle suivant. Le duché de Guienne, acquis par l'Angleterre dans le XIIᵉ siecle, revint à la France sous le regne de Charles VII, l'an 1553; & cette derniere puissance en a toujours joui depuis.

La Guienne entiere est divisée en haute & basse: la basse comprend le Bourdelois, le Périgord, l'Agénois, le Condomois, le Bazadois, les Landes, la Gascogne proprement dite, le pays de Soule & celui de Labour.

La haute Guienne, dont la principale ville est Montauban, comprend le Quercy, le Rouergue, l'Armagnac, le comté de Comminges, le Conserans & le Bigorre. Ces pays qui composent la haute Guienne, sont tous du ressort du parlement de Toulouse; il n'y a que la basse Guienne qui reconoisse le parlement de Bourdeaux.

La Guienne propre est bornée au nord par la Saintonge; à l'est, par l'Agénois & le Périgord; au sud, par le Bazadois & par la Gascogne; à l'ouest, par l'Océan. Ce pays comprend le Bourdelois, le Médoc, le capitalat de Buch, & le pays entre deux mers. La ville principale de la Guienne propre est Bourdeaux. *Voy.* GASCOGNE. (*R.*)

GUILFORD; *Guilfordium*; ville à marché d'Angleterre, capitale du comté de Surrey, sur le Wey. Elle envoie deux députés au parlement, & est à vingt-cinq milles S. O. de Londres. *Long.* 17, 6; *lat.* 51, 10.

Robert & Georges Abbot, freres, étoient tous les deux de Guilford. Robert Abbot y naquit, en 1560, & mourut en 1618. Le roi Jacques fut si charmé de son livre latin *de la souveraine puissance*, qu'il fit l'auteur évêque de Salisbury, & le combla de bienfaits; en échange Georges Abbot ayant eu le malheur de déplaire au même prince, fut suspendu des fonctions de son archevêché de Cantorbery, & mourut au château de Croyedom, le 4 août 1633. Tel a été le sort des deux freres; celui qui soutint la mauvaise these, fut récompensé; celui qui défendit la bonne, fut disgracié. (*R.*)

GUILHEN (Saint); petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Lodeve. (*R.*)

GUILLAIN, ou GHISLAIN (Saint), *Gislenopolis*; ville, & très-riche abbaye des Pays-bas, dans le Hainaut Autrichien, & dans la prévôté de Mons qu'elle défend par ses écluses. Elle est dans

un lieu marécageux, sur la riviere de Haine, à 2 lieues de Mons. *Long.* 21, 29; *lat.* 50, 25.

Les François la prirent en 1678. Louis XIV la rendit aux Espagnols par le traité de Nimegue. Les Alliés la prirent en 1708 & 1709, les François en 1746: mais elle apartient maintenant à la maison d'Autriche. (*R.*)

GUILLAUMES; petite ville de France, en Provence, chef-lieu d'une viguerie. Elle a le foible avantage de députer aux états de la province. (*R.*)

GUILLESTRE; petite ville & château, dans les Alpes, autrefois de Dauphiné, aujourd'hui à la maison de Savoie. Le prince Eugene la prit en 1692. (*R.*)

GUILLON; bourg de l'Auxois, diocèse de Langres, bailliage d'Avalon, généralité & parlement de Bourgogne. Ce lieu est remarquable par le traité qui y fut conclu avec les Anglois en 1359, par lequel, moyénant trente mille moutons d'or, ils devoient évacuer la Bourgogne & Flavigny, où ils campoient depuis trois mois; ce traité prépara celui de Bretigny.

Le château où le traité fut conclu, ne subsiste plus; la province y a fait construire un beau pont sur le Serain.

Sur le finage de Guillon est une côte fertile en bons vins, connus sous le nom de *Mont-fête*. (*R.*)

GUILLOTIERE (la); faux-bourg de Lyon, qui, situé au delà du Rhône, forme comme une ville à part, même assez considérable. Elle est de Lyonois & de l'élection de Lyon. (*R.*)

GUIMARAENS, *Vimaranum*; ancienne, forte & considérable ville de Portugal, dans la province d'entre Duéro-e-Minho, & dans la Comarca. Elle a été souvent le séjour des rois de Portugal, & ce qui en est une suite, les édifices publics modernes s'y font remarquer. Elle est à 3 li. de Brague, 11 de Porto, 16 n. o. de Lamégo, *66* n. e. de Lisbone. *Long.* 9, 46; *lat.* 41, 25.

Guimaraens donna le jour au Pape Damase, successeur de Libere, en 366; ce Pape tint plusieurs conciles, condamna les Apollonaristes, introduisit l'usage de chanter l'*alleluia*, & eut un illustre secrétaire en la persone de Saint-Jérôme.

Cette ville est encore la patrie d'Alphonse, premier roi de Portugal, qui défit cinq rois Mores confédérés, à la bataille d'Ourique, en 1139, & mourut à Coïmbre, en 1185, âgé de 76 ans. (*R.*)

GUIMÉNÉ, ou GUEMENÉ; petite ville de France, en Bretagne, au diocèse de Nantes, à 10 li. de cette ville, avec titre de principauté. Elle apartient à une branche de la maison de Rohan. (*R.*)

GUINÉE (la); vaste contrée d'Afrique, partagée entre une multitude de petits despotes, les uns électifs, les autres héréditaires, & perpétuélement en guerre, le plus souvent pour faire des prisoniers qu'ils devouent à l'esclavage, & qu'ils vendent aux Européens. Ce grand pays est situé entre la Nigritie au nord, l'Ethiopie à l'orient, & la Cafrerie au midi.

La Guinée a été entiérement inconnue aux anciens. Nous n'en connoissons guere que les côtes qui commencent à la riviere de Sierra-Lione, & s'étendent jusqu'au Cap-Negre, c'est-à-dire, environ dix degrés en-deçà de la ligne, & seize degrés au delà.

On divise la Guinée en haute & basse; la basse Guinée est la même que le Congo, dont la traite des Negres fait le plus important commerce des Portugais dans ce pays.

La haute Guinée est bornée au sud par l'Océan, & comprend divers pays que l'on trouve de suite & qu'on subdivise chacun en divers royaumes, qui s'y rencontrent à mesure qu'on avance d'occident en orient: ces pays sont la côte de Malaguete, la côte des Dents, la côte d'Or, les royaumes de Juda, du grand Ardre, & de Bénin. Tout le négoce des Européens se fait sur les côtes des lieux que nous venons de nommer.

Les naturels sont idolâtres, superstitieux & vivent très-mal-proprement; ils sont paresseux, ivrognes, fourbes, sans souci de l'avenir, insensibles aux événemens heureux & malheureux qui réjouissent ou qui affligent les autres peuples; ils ne connoissent ni pudeur, ni retenue dans les plaisirs; l'un & l'autre sexe s'y plonge brutalement dès le plus bas-âge.

Leur peau est très-noire; leurs cheveux sont une véritable laine, & leurs moutons portent du poil. Ils vont tout nus pour la plupart; & ceux qui sont assez riches pour être vêtus, ont une espece de pagne qu'ils roulent autour du corps, & qu'ils laissent pendre depuis la ceinture jusqu'à mi-jambe: ces derniers se frotent d'huile, se peignent le corps, & ornent leur cou, leurs bras, & leurs jambes, d'anneaux d'or, d'argent, d'ivoire, & de corail.

Presque tous les naturels de Guinée sont exposés à des dragonaux, espece de vers qui entrent dans leur chair, la rongent & y causent des ulceres. La petite vérole est un autre fléau encore plus redoutable, & qui les emporte de temps en temps par milliers.

Il paroît que les Diépois découvrirent cette contrée en 1364, sous Charles V, & qu'ils y ont navigué plus de 60 ans avant que les autres nations européenes en eussent aucune connoissance; mais ils n'y formerent aucun établissement. Les Portugais plus avisés s'y fixerent, & y firent un très-grand commerce au commencement du XV[e] siecle. L'année 1604 fut l'époque fatale de leur déroute; alors les Hollandois les chasserent des forts & des comptoirs qu'ils avoient sur les côtes, & les contraignirent de se retirer bien avant dans les terres, où, pour se maintenir, ils se sont alliés avec les naturels du pays. Depuis cette époque, les Hollandois & les Anglois font presque tout le commerce des côtes de Guinée: les Brandebour-

geois & les Danois y ont cependant quelques comptoirs.

Sous le regne de Jean II, roi de Portugal, qui travailloit avec tant d'ardeur à l'établissement des colonies portugaises dans les Indes & en Afrique, on trouva de l'or sur les côtes de Guinée, mais en petite quantité; c'est peut-être de là qu'on donne depuis le nom de *guinées* aux monoies que les Anglois firent fraper avec l'or qu'ils amâsserent dans ce pays. On ne connoît en Guinée que deux saisons. La plus saine & la plus agréable commence en avril, & finit en octobre. Alors des vapeurs épaisses, qui ne se résolvent point en pluies, interceptent les rayons du soleil, & des rosées abondantes durant la nuit entretienent la végétation. Dans le reste de l'année les chaleurs sont cuisantes durant les intervalles où le ciel n'est point pluvieux. (*R.*)

GUINÉE (basse). *Voyez* CONGO.

GUINÉE (la nouvele); grande contrée de l'Océan oriental des Moluques; on ignore si c'est une île, ou si cette contrée est atachée au continent des terres Australes: quoi qu'il en soit, elle est entre le deuxieme & le neuvieme degré de latitude méridionale, & entre le 146e & le 165e degrés de longitude. Elle va en se rétrécissant vers le nord-ouest, & en s'élargissant vers le sud-est: par les 150 degrés. On y aperçoit une montagne nommée par les Hollandois *Sneberg*, parce qu'elle est chargée de neige. On dit que ce pays fut découvert en 1527, par Alvar de Palavédra, mais il n'y fit que passer: le terroir fertile par lui-même, est habité par des sauvages d'un teint brun olivâtre. (*R.*)

GUINES; petite ville de France en Picardie, située dans un pays marécageux, à deux lieues de la mer; elle est capitale d'un petit comté qui faisoit autrefois partie de celui de Boulogne. *Long.* 19, 30; *lat.* 50, 57. (*R.*)

GUINGAMP; petite ville de France en Bretagne, capitale du duché de Penthievre, à 503 li. s. o. de Paris. *Long.* 14, 39, 15; *lat.* 48, 33, 42. (*R.*)

GUIOLLE (la); petite ville de France dans le Rouergue, sur les limites de l'Auvergne, près des montagnes auxquelles elle donne son nom. (*R.*)

GUIPUSCOA (le); petite province septentrionale d'Espagne, bornée à l'est par les Basques, au nord par l'Océan, à l'ouest par la Biscaie, au sud par la Navarre. Le pays abonde en tout, excepté en froment: Tolosa en est la capitale.

Ignace de Loyola, fondateur des Jésuites, naquit dans la province de Guipuscoa en 1491, & mourut à Rome en 1556, âgé de soixante-cinq ans. (Né de parens distingués par leur noblesse il passa quelque temps à la cour de Ferdinand roi d'Espagne en qualité de page, ensuite il voulut à l'imitation de ses freres embrasser le parti des armes. L'an 1521, lorsque François I Roi de France assiégea Pampelune il fut mortélement blessé parmi les assiégés, & se voua dans sa convalescence à la mortification. Il fit ses premieres études de latin à Salamanque à l'âge de trente-trois ans, & continua ses études à Paris où il fit sa Philosophie au collége de Sainte-Barbe, & sa Théologie aux Jacobins. Il alla à Rome en 1537 avec des Espagnols & des François, qu'il s'associa pour former une congrégation. Le Pape Paul III confirma leur institut, & le nomina en qualité de premier général de son ordre. Le Pape Grégoire XV a canonisé Ignace de Loyola en 1622: le P. Bouhours a donné l'histoire de sa vie en françois, & Maffei en latin.) (*R.*)

GUISE; petite ville de France en Picardie, dans la Thiérache, avec un fort château & titre de duché pairie, de la création de François Ier, en 1527. Elle est sur l'Oise, à 6 lieues n. o. de Saint Quentin, 10 s. e. de Cambrai, 38 n. e. de Paris. *Long.* 21, 17, 22; *lat.* 49, 53, 47.

Cette ville a un gouverneur & un lieutenant de roi. Le château soutint un long siége contre l'armée d'Espagne en 1650; la levée de ce siége sauva tout le pays.

François Ier en fit don, en 1527, au prince Claude de Lorraine, qu'il créa duc de Guise & pair de France; sa maison devint si puissante, que dès le regne de ce prince elle commençoit déja à porter ombrage à la cour, comme le prouve ce vieux quatrain:

Le feu roi devina ce point,
Que ceux de la maison de Guise,
Mettroient ses enfans en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

Ce duché est fort grand, & s'étend dans la Picardie & la Champagne: il apartient à la maison de Condé. On y fabrique des toiles de batiste & façon de Hollande, dont le débit se fait à Saint Quentin, pour l'Italie & l'Espagne; il y a aussi chapélerie, bonéterie, & tannerie.

Billi (Jacques de), un des savans françois du XVIe siecle, traduisit de grec en latin les ouvrages de S. Grégoire de Nazianze, de S. Isidore de Peluse, de S. Jean Damascene, &c. Il mourut en 1581, âgé de 47 ans. On ne doit pas le confondre avec Jacques de Billi, jésuite, né dans le XVIIe siecle. (*R.*)

GUISTRES; bourg de France, au diocèse de Bourdeaux, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 3,600 liv. (*R.*)

GULDBRANDSDALEN; canton de la Norwege méridionale, dans la préfecture de Christiania, vers la Suede: il est composé de deux vallées, & renferme vingt-cinq paroisses: son sol, fertile en quelques endroits, produit un peu de grains; mais stérile en nombre d'antres, il ne produit guere que du bois: on en tire du fer & du cuivre, & les habitans y sont dans l'usage de passer leurs longs hivers à voiturer les grains & autres denrées que Christiania envoie à Drontheim, & le hareng

& autres poissons que Drontheim envoie à Christiania. (*R.*)

GULDELFINGEN; petite ville de Baviere, au duché de Neubourg, près du confluent de la Brentz, & du Danube. (*R.*)

GULTZOW; petite ville, château & bailliage d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin. *Long.* 39, 20; *lat.* 53, 39. (*R.*)

GUMBINNEN; ville moderne de la Lithuanie Prussiene, dans le bailliage d'Insterbourg: elle n'est bâtie que dès l'an 1725, & renferme environ trois cents maisons, & trois mille habitans. C'est le siége d'une chambre de guerre & des domaines, & d'une prévôté ecclésiastique. L'on y fabrique beaucoup de draps, & les environs en sont fertiles en grains & en fourages. (*R.*)

GUMPENBERG; château & seigneurie de la haute Baviere, & dans la régence de Munich. (*R.*)

GUMPLOTZ-KIRCHEN; petite ville de la basse Autriche. Son terroir produit le meilleur vin de toute l'Autriche. (*R.*)

GUNDELFINGEN; château & village d'Allemagne dans la Souabe, à 6 lieues d'Ulm. La seigneurie de ce nom apartient aux comtes de Furstenberg *Long.* 27, 36; *lat.* 48, 22. (*R.*)

GUNDELSHEIM; petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, au Graichgow, sur le Necker. Il y a sur une hauteur un château appelé *Horneck*. (*R.*)

GUNTERSBERG; château & bailliage du cercle de la haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt-Bernbourg, près de Hartzgerode. (*R.*)

GUNTERSBLUM; village d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le comté de Linange, entre Oppenheim & Worms; il apartient, avec d'autres, aux comtes de Linange-Dabo-Guntersblum. (*R.*)

GUNTZBOURG, GUNZBOURG, ou GUNZBERG, *Guntia*; petite ville d'Allemagne au cercle de Souabe. C'est, selon Beatus Rhenanus, le *Guntiensis transitus* des anciens. *Long.* 27, 34; *lat.* 48, 20.

C'est la capitale du Margraviat de Burgaw, & l'on y voit un beau château. L'empereur en fit présent, en 1693, au prince Louis de Bade, pour le dédomager des ravages que les François avoient faits dans les terres de Bade. Les Bavarois la prirent en 1744, mais ils la rendirent l'année suivante à la reine de Hongrie, en vertu du traité de Fuessen. Elle est située au confluent de la riviere de Guntz & du Danube, à 2 lieues de Burgaw, & à 8 d'Ulm. (*R.*)

GUNTZENHAUSEN; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la Franconie, sur la riviere d'Altmül, près de Weissenbourg. *Long.* 28, 26; *lat.* 48, 58.

Elle est au Margrave d'Anspach: elle a donné naissance à André Osiander, auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Il mourut en 1552, à 54 ans. (*R.*)

GUNUGI; anciene ville de la Mauritanie césariene. Le P. Hardouin croit que cette ville est présentement Mestagan. (*R.*)

GUNZ, *Ginsium*, & en hongrois *Koszog*; ville de la basse Hongrie, dans le comté d'Eisenbourg, sur la riviere de Gunz, & au milieu des campagnes fertiles en vin & en grain: elle a les titres de libre & de royale, & elle est défendue par un bon château, dont Soliman ne put s'emparer en 1532. Il y a un collége dans cette ville; & l'on y tient la cour suprême de justice d'où releve la portion de la province qui est à la droite du Danube. (*R.*)

GUNZBOURG, ou GUNZBERG. *Voyez* GUNTZBOURG.

GUNZENHAUSEN. *Voyez* GUNTZENHAUSEN.

GURAU; ville de la Silésie, dans la principauté de Glogau, vers la Pologne; c'est le chef-lieu de l'un des siecles de la principauté, & l'une des villes incendiées par les Cosaques dans la derniere guerre d'Allemagne: elle a une Église catholique, & une chapelle protestante. Il s'y fabrique beaucoup de draps, & l'on y fait un grand trafic de grains. (*R.*)

GURCK; ville d'Allemagne, dans la basse Carinthie, avec un évêché suffragant de Saltzbourg, érigé l'an 1073. Elle est sur la petite riviere de Gurck, à 8 lieues n. o. de Clagenfurt, 22 s. e. de Saltzbourg. *Long.* 31, 50; *lat.* 47, 50. (*R.*)

GURGISTAN. *Voyez* GEORGIE.

GURKFELD; ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, & dans la basse Carniole, sur la Save, au pied d'une montagne qui défend un château. La quantité des médailles romaines & autres morceaux d'antiquité que l'on a trouvés de temps en temps dans ses environs, fait croire que cette ville a pris la place de l'anciene *Noviodunum*. (*R.*)

GURIARE; ville ouverte d'Amérique, dans la Terre-Ferme, sur la côte septentrionale, assez près de Caracos, à 5 lieues d'ouest du Cap-blanc. *Long.* 312, 32; *lat.* 9, 30. (*R.*)

GURIEL; petite province d'Asie dans la Géorgie, bornée nord par l'Imirette, est par le Cancase, nord par la mer Noire, sud par la Turquie. Elle est sous la domination d'un prince particulier qu'on dit chrétien, & qui pour être maintenu dans son indépendance, payoit dans ces derniers temps au grand-seigneur un tribut annuel de quarante-six enfans, garçons & filles, qu'il livroit au bacha d'Alcazike. Cette espece de tribut n'a plus lieu aujourd'hui. Le Guriel faisoit anciénement la partie méridionale de la Colchide. (*R.*)

GUSÉLISAR; ville ruinée de la Turquie asiatique, dans la Natolie; Paul Lucas, après avoir donné une magnifique description de ses ruines, conclud que cette ville ne peut être que celle de Magnésie dans l'Ionie. *Voyez* MAGNÉSIE. (*R.*)

GUSTAUBOURG; fort de l'électorat de Mayence, bâti par Gustave Adolphe, roi de Suede, au confluent du Rhin & du Mein. (*R.*)

GUSTERLOCH,

GUSTERLOCH ; bourg de l'évêché d'Osnabruck. (*R.*)

GUSTROW ; ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, au duché de Meckelbourg, dans la Vandalie proprement dite, & le cercle de Venede. Elle est à 8 lieues s. o. de Rostock, 12 s. e. de Wismar, 14 n. e. de Schwérin. *Long.* 30, 18 ; *lat.* 53, 57.

C'est le siége d'une surintendance & d'un tribunal supérieur de justice ; il s'y trouve une Église cathédrale, une paroissiale, & un très-beau château qui apartient au souverain. (*R.*)

GUTTARING ; bourg & château de Carinthie, apartenant à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

GUTTEMBERG ; petite ville de la basse Alsace, près de Berg-Zabern, dans le bailliage de Neuf-Cassel. Elle apartient au duc de Deux-Ponts. (*R.*)

GUTTENSTEIN ; ville de la basse Autriche, avec un château & un couvent. Il y a un autre lieu du même nom dans la basse Carinthie. (*R.*)

GUTTENZELL ; abbaye immédiate de l'empire, à huit lieues d'Ulm. Elle est de l'ordre de Cîteaux ; l'abbesse est princesse d'empire, & elle a voix & séance à la diete de Ratisbonne. Elle est sous l'inspection de l'abbé de Salmansweyler. (*R.*)

GUTTERBOCH. *Voyez* Jutterboch.

GUTZKOW ; petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, capitale d'un comté de même nom apartenant à la Suede ; les Danois & les Rugiens la saccagerent en 1357. C'est le siége d'une surintendance. Elle est sur la Péene, à 4 lieues s. o. de Wolgtz, 17 n. e. de Gustrow. *Long.* 31, 32, *lat.* 54, 4. (*R.*)

GUZURATE, ou Guzarate ; province de l'empire du Mogol, dans l'Indoustan ; le Mogol Akébar s'en rendit maître en 1565. Amadabad en est la capitale.

Ce pays, le plus agréable de la presqu'île endeçà du Gange est arosé de belles rivieres qui le fertilisent extrêmement. Il contient plusieurs villes ou bourgs, où l'on fabrique des marchandises très-précieuses, des brocards d'or & d'argent, des étoffes de soie magnifiques, & d'admirables toiles de coton. Thevenot prétend que le Guzarate paye au Mogol vingt millions par an, & la somme du P. Catrou est encore plus forte ; mais les récits de ces deux voyageurs paroissent plutôt des calculs romanesques, que des appréciations éclairées.

Le Guzurate est une presqu'île comprise entre l'Indus & la côte de Malabar. Il a soixante milles de long, sur une largeur presqu'égale. (*R.*)

GYAROS ; petite île de l'Archipel, près de Délos. Tous les anciens en font mention. Pline lui donne deux mille pas de circuit, & la place à soixante-douze mille pas d'Andros. Elle est non seulement fort petite, mais en partie couverte de rochers.

Rome y relégoit les criminels ; c'est pourquoi nous lisons dans Tacite que Lucius Pison opine qu'il falloit interdire le feu & l'eau à Silanus, & le reléguer dans l'île de Gyaros. On la nomme à présent *Joura*. Elle n'a point changé de face ; elle est aussi sauvage, aussi déserte, aussi délaissée qu'autrefois. (*R.*)

GYFHORN ; petite ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, avec un bon château, au duché de Lunebourg, sur l'Aller, & l'Ise, qui s'y joignent ensemble, à 10 li. n. e. de Brunswich, 9 s. e. de Zell. *Long.* 28, 24 ; *lat.* 52, 36. (*R.*)

GYONGYOS ; ville de la haute Hongrie, dans le comté de Haves, sur une riviere de même nom, au pied du mont Matra, & à l'entrée d'une vaste plaine. Elle est très-peuplée, & cultive d'excellens vins dans son territoire. Les jésuites y avoient un collége, & ses marchés publics sont les plus fréquentés de la contrée. (*R.*)

HAAG ; comté d'Allemagne, situé dans la haute Baviere & dans la régence de Munich, à l'occident de l'Inn. Il a environ trois milles du pays de longueur, & deux de largeur. Son lieu capital est un bourg de même nom ; dans le château duquel ont résidé, jusqu'à l'an 1567, ses seigneurs particuliers, faits comtes de l'empire en 1509. En 1567, la famille de ces comtes s'étant éteinte, la succession féodale en parvint à la maison électorale de Baviere, qui l'a possédée dès-lors, & qui donnant à cette occasion un suffrage de plus dans les assemblées du cercle, mais non pas dans celles de la diete de Ratisbonne, contribue de 88 florins pour les mois romains, & de 81 rixdallers, 14 creutzers & demi pour la chambre impériale.

Il y a dans le cercle d'Autriche deux bourgs du même nom, l'un dans le quartier de Vienne, & l'autre dans celui de Hansruck. (*R.*)

HAAK ; fort des Provinces-Unies, dans celle de Zélande, & dans l'île de Walcheren, à la distance d'une petite lieue au n. o. de la ville de Veere, dont il défend l'approche. C'est d'ailleurs au moyen d'un feu qu'on y alume toutes les nuits, un fanal qui dirige les vaisseaux qui abordent. (*R.*)

HABAR ; anciene ville de Perse, aujourd'hui ruinée, sur la route de Sultanie à Kom, dans l'Irac-Agemi. C'est vrai-semblablement la même ville qui est nommée *Ebher* ou *Ebcher* dans les cartes de M. de Lisle & d'Oléarius. *Long.* 67 ; *lat.* 36, 12. (*R.*)

HABATA ; province d'Afrique, au royaume de Fez, dans la partie occidentale, près du détroit de Gibraltar.

HABELSCHWERDT ; petite ville de Bohême, au comté de Glatz, située au confluent de la Neysse & de la Weistritz, à 3 li. sud de Glatz. Elle se nommoit autrefois *Bystrzice*. (*R.*)

HABSAL ; ville de la Livonie, dans le comté d'Esthonie, près de la mer Baltique. Son port est peu fréquenté. *Voyez* HAPSAL. (*R.*)

HABSBOURG, ou HAPSBOURG ; ancien château de Suisse, au canton de Berne, dans le bailliage de Kœnigsfelden, sur une hauteur, près de l'Aar, à une lieue environ de Bruck, & de la paroisse de Windisch. Il est sans aucune apparence, & plus qu'à demi-ruiné. Il est situé dans le bas-Argow. C'étoit le lieu de la résidence des comtes de Hapsbourg, tige de la maison d'Autriche. Rodolphe de Hapsbourg, l'un de ces seigneurs, parvint au trône de l'empire, en 1273. Sa maison s'éleva depuis à un degré de grandeur & de puissance, comparables à celles de Charlemagne. *Long.* 25, 45 ; *lat.* 47, 22. (*R.*)

HACACHAN ; royaume d'Asie, dans la péninsule de l'Inde, dépendant du grand-Mogol. (*R.*)

HACHA ; province du continent de l'Amérique méridionale, arosée par une riviere de même nom. Elle est de la domination Espagnole, & riche en or, en pierres précieuses & en fontaines salantes. (*R.*)

HACHEBERG. *Voyez* HOCHBERG.

HACHENBOURG ; ville, château & bailliage d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le comté de Sayn, près de Coblentz, sur le Rhin. C'est un fief de l'électorat de Cologne, possédé par les bourgraves de Kelchberg, qui font leur résidence à Hachenbourg. (*R.*)

HACKEMBOURG ; petite ville de Danemarck, dans l'île d'Alsen. (*R.*)

HACZAG, *Sarmisia vallis* ; petit pays de Transylvanie, sur les confins de la Valaquie, avec titre de comté. C'est dans ce district que sont les ruines de l'anciene *Ulpia Trajana*, desquelles il est vrai-semblable que s'est formée à quelque distance la ville dont le pays porte le nom. (*R.*)

HADAD ; ville de la haute Hongrie, dans le comté de Solnock, l'un de ceux qui sont au delà de la Theiss. Elle est munie d'un château fortifié, & apartient à la famille de Weseleny. (*R.*)

HADAMAR, *Hademarium* ; ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, nouvélement bâtie, avec un château. C'est la résidence ordinaire d'une branche de la maison de Nassau, celle de Nassau-Hadamar. Elle est située dans la Wétéravie septentrionale, près de la petite riviere d'Els, à 9 lieues n. o. de Mayence, 6 e. de Coblentz. *Long.* 25, 41 ; *lat.* 50, 21.

Cette petite ville nommée encore *Ober-Hadamar*, est capitale d'un comté de même nom. Elle avoit un collége de jésuites. (*R.*)

HADDINGTON, ou plutôt HADDINGTOWN, en latin *Hedina* ; ville ou bourg de l'Écosse méridionale, capitale d'un bailliage ou sherifsdom de même nom dans la Lothianie, à 5 li. s. d'Édimbourg. *Long.* 15, 6 ; *lat.* 56, 10.

C'est la patrie de Jean Major, théologien scholastique, mort en Écosse en 1648, âgé de 42 ans. Il avoit étudié & enseigné à Paris ; mais tous ses ouvrages sont tombés dans l'oubli, jusqu'à son histoire latine de la Grande-Bretagne. (*R.*)

HADELAND ; petite ville de Norwege, dans la province d'Aggerhus, à 3 lieues de Christiania. (*R.*)

HADELLAND, HADERLAND, ou HADELE ; petit pays d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, & au nord du pays de Brême, à l'occident de l'em-

bouchure de l'Elbe. Il a six lieues de long sur quatre de large, & contient la ville d'Atterndurff, avec douze paroisses. Il apartient à la maison d'Hanover, à laquelle l'empereur Charles VI le donna en fief en 1731. (*R.*)

HADEMAR. *Voyez* HADAMAR.

HADEQUIS; petite ville d'Afrique, située dans une plaine, au royaume de Maroc, dans la province de Héa, à 3 lieues de Técule. Les Portugais la prirent d'assaut en 1514, & en emmenerent pour esclaves les plus belles femmes. *Long.* 8, 30; *lat.* 30, 44. (*R.*)

HADERSLEBEN, *Hadersleba*; ville de Danemarck, au Sud-Jutland ou duché de Sleswig, capitale d'une préfecture considérable de même nom, avec une bonne citadelle. Elle est proche de la mer Baltique, à 5 milles d'Allemagne f. e. de Ripen, 9 n. de Slesfwig. Les géographes du pays lui donnent 55 d. 15', 30" de *lat.* & 42 d. 53', 30" de *long.* M. de Lisle la fait plus septentrionale d'un degré au moins; mais la longitude est excessive de plus de 12 degrés, à la prendre de l'île de Fer; & quand même on la prendroit aux îles Açores, le méridien du 40e degré passeroit à l'orient de toute la presqu'île de Slesfwig & de Jutland, sans y toucher. Cette ville est située sur une baie de la mer Baltique, & sur un terrain bas. Aucun mur ne l'entoure, & le grand château qu'elle avoit autrefois, & dans lequel naquirent les rois Frédéric II en 1534, & Frédéric III en 1609, ne subsiste plus. Mais elle renferme encore une grande Église, une école latine bien dotée, & un riche hôpital. Son port, qui manque de profondeur, ne lui procure que peu de commerce. Sa principale ressource est le passage des voyageurs, ou autres gens d'afaires, qui vont dans le nord-Jutland & dans l'île de Fionie, ou qui en revienent, & dont la route ordinaire étant par cette ville, donne une certaine activité au débit de ses denrées, ainsi qu'à l'industrie & au travail de ses artisans & de ses manœuvres. Elle préside à un bailliage de soixante-trois paroisses. *Long.* 27, 10; *lat.* 55, 24. (*R.*)

HADHRAMOUT; ville & contrée d'Asie, dans l'Arabie heureuse. M. d'Herbelot, qui parle fort au long de cette contrée dans sa *Bibliotheque orientale*, dit que les anciens l'ont connue sous le nom d'*Hadramitbena*. Il y a dans ce pays une montagne nommée *Schibum*, d'où l'on tire les plus belles onyx & agates de tout l'Orient. La ville d'Hadhramont est à 46 lieues o. de Caréfen. *Long.* 67, 8; *lat.* 14, 40. (*R.*)

HADMERSLEBEN; petite ville & bailliage d'Allemagne, sur la Boder, au cercle de basse Saxe, & dans le duché de Magdebourg. Il ne faut pas la confondre avec Hadmersleben, couvent de filles Catholiques, qui n'est pas loin de là, & qui dépend de la principauté de Halberstadt. (*R.*)

HÆNICHEN, ou GRÆFENHAYN, ou GRÆFENHAYN; bourg d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la principauté de Gotha, près des frontieres de la principauté d'Anhalt. (*R.*)

HAESBROUCK; petite ville de Flandre, à 2 lieues d'Aire & 2 de Cassel. *Long.* 20, 4; *lat.* 50, 40. (*R.*)

HAFNERZELL; bailliage de Baviere, dans l'évêché de Passau. (*R.*)

HAGELAND; petit pays des Pays-Bas-Autrichiens, qui se trouve entre Louvain & le pays de Liége. (*R.*)

HAGEMAN, ou HAGETMAN; petite ville de France, en Gascogne, dans la Chalosse, sur la riviere de Lous. (*R.*)

HAGENOW; petite ville d'Allemagne, dans l'ancien comté de Schwerin, au duché de Meckelbourg, en basse Saxe. (*R.*)

HAGENBACH; petite ville du bas Palatinat, sur le Rhin, avec un château. (*R.*)

HAGENBECK; seigneurie du cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster. (*R.*)

HAGENSBOURG; bailliage de Westphalie, au comté de Lippe-Buckenbourg, sur le lac de Steinhude. (*R.*)

HAGIAZ, ou HIGIAZ; province d'Asie, dans l'Arabie, bornée o. par la mer Rouge, n. par l'Arabie Pétrée, e. par le Théama. Sa capitale est Hagiaz, autrement dite *Hagiar*, située à 35 li. n. de Médine, & par les 57, 50 de *long.* les 25, 40 de *lat.* (*R.*)

HAGIBESTAGE; c'étoit autrefois une grande ville; c'est à présent un village de la Natolie, fameux par les pélerinages des Turcs, & par l'hébergement magnifique, ou plutôt, le palais destiné pour les voyageurs. Tous les allans & venans y sont parfaitement bien reçus, logés & traités. Paul Lucas en fait la description dans son *second Voyage de Grece*. (*R.*)

HAGR, HAGIAR, ou HAGIAZ; ville de l'Arabie Heureuse, en Asie, dans la province d'Hagiaz. Cette ville paroît être celle que Ptolémée & Strabon appelent *Petra deserti*. Les sultans de Syrie & de l'Égypte l'ont possédée long-temps. *Voyez* PETRA & HAGIAZ. (*R.*)

HAGUENAU, *Hagenoia*; petite ville de France, en Alsace, capitale d'un bailliage ou préfecture de même nom, autrefois impériale. Les François la prirent en 1673, & les Impériaux en 1702; les François la reprirent en 1703, & les Impériaux en 1705, après que le prince Louis de Bade eut forcé les lignes des François, qui néanmoins s'en rendirent encore maîtres en 1706. Elle est sur la Motter, qui la divise en deux parties, à 5 lieues n. de Strasbourg, 6 o. de Bade, 10 f. o. de Landau, 102 e. de Paris. *Long.* 25 d. 27', 55"; *lat.* 48 d. 48', 45".

Cette ville est située dans une contrée sablonneuse, au milieu de la forêt de son nom: sa fondation ne remonte qu'au commencement du XIIe siecle: on y garda les ornemens Impériaux, sous les empereurs de la maison de Souabe. Les Jésuites y avoient un très-beau collége. En 1673, Louis XIV

en fit raser les fortifications, qui furent rétablies l'année suivante, & détruite une seconde fois, trois ans après. On y compte six cents quatre-vingt feux, quatre couvens d'hommes & deux de femmes. Ses revenus patrimoniaux sont de 40,000 liv.

Haguenau a donné le jour à Capiton (Wolffgang Fabrice), qui se fit recevoir docteur en médecine, en droit & en théologie. Il fut du parti d'Œcolampade, dont il épousa la veuve. Il mourut de la peste en 1542, âgé de soixante-trois ans. (*R.*)

HAHELAND; district de la Prusse occidentale, où est située la ville d'Elbingen. (*R.*)

HAHNEM-KAMM; grande montagne couverte de bois, qui traverse tout le comté de Pappenheim, en Souabe, depuis l'évêché d'Aichstett. (*R.*)

(Π) HAJACAN, ou HAIACAN. C'est une province de l'empire du Mogol, en Asie. Elle est en deçà de la riviere de l'Inde entre les Provinces de Candahar, d'Astok, de Multan, de Bouckor, & de Sitzistan, en Perse. Chatzan ea est le lieu principal.)

(Π) HAIDENHEIM; nom d'une petite ville dominée par le château d'Hellenstain. Elle est dans la Suabe, sur la riviere de Brentz, (environ à sept lieues d'Ulme, du côté du nord). C'est la capitale d'une seigneurie assez étendue, qui apartient à la maison de Wurtenberg.)

HAIDENSCHAFFT; ville d'Allemagne, au duché de Carinthie, sur la riviere de Kobel. (*R.*)

HAIDINGSFELD; petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg. (*R.*)

HAIGERLOCH; comté de Suabe, avec une petite ville de même nom, apartenans à la maison de Hoenzollern-Sigmaringen. (*R.*)

HAILBRON, ou HEILBRON; ville impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, sur le Necker, dans un pays fertile, sur-tout en vins, entre le duché de Wirtemberg, & le palatinat: c'est une ville fort bien bâtie. Le gouvernement est aristocratique. Elle a quelques fortifications: les Suédois la prirent en 1631, les Impériaux en 1634, les François en 1688. Il y a dans son territoire des eaux minérales. On y passe le Necker sur un pont de pierre. Elle est à 30 lieues n. e. de Stutgard, 12 s. e. d'Heidelberg, 12 e. de Philisbourg, & 28 n. e. de Strasbourg. *Long.* 27, 30; *lat.* 49, 10. (*R.*)

HAILSBRON, ou HEILSBRUN; petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, & dans la principauté d'Anspach, au grand bailliage de Windsbach. Son nom qui signifie *source salutaire*, lui vient des eaux minérales qui sont dans son territoire, & qui après lui avoir jadis attiré une fondation de l'ordre de Cîteaux, lui ont procuré lors de la réformation, & aux dépens de ce monastere, un collége, transféré l'an 1737, en partie dans la ville de Bareith, & en partie dans celle d'Anspach. (*R.*)

HAIMBHAUSEN; très-beau château de la haute Baviere, dans la régence de Munich, sur la riviere d'Ammer. (*R.*)

HAIMBOURG, ou HAMBOURG, *Hamburgum Austria*. Quelques auteurs prétendent qu'elle est le *Comagenum*, que les anciens mettoient en Pannonie. C'est une ancienne petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, prise par Mathias Corvin, roi de Hongrie, en 1482. Elle est située sur le Danube, à 4 lieues o. de Presbourg, & à 8 e. de Vienne. *Long.* 35, 10; *lat.* 48, 20. (*R.*)

HAIN, ou HAYN, *Hayna*; petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, au cercle de Misnie. Les Hussites la sacagerent en 1429; elle est sur le Rhéder, à 3 milles n. o. de Dresde, 2 n. e. de Meissen. *Long.* 31, 18; *lat.* 51, 20. On y fabrique beaucoup de draps.

C'est la patrie de Jean de Hagen, surnommé *Abindaginé*, savant Chartreux pour son siecle, & qui mourut en 1475. (*R.*)

HAIN, ou HAYN; petite villede Silésie, au duché de Lignitz. *Long.* 33, 45; *lat.* 51, 10. (*R.*)

HAINAN; île considérable d'Asie, au nord du golfe de Cochinchine, au sud de la province de Quanton, dont elle est séparée par un bras de mer d'environ huit lieues; elle abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie; on pêche des baleines & des perles sur ses côtes, que les Chinois possedent, mais l'intérieur du pays est habité par une nation indépendante. On trouve dans cette île des plantes maritimes & des madrépores de toute espece, quelques arbres qui donnent le sang-de-dragon, & d'autres qui distillent une espece de larme résineuse, laquelle étant jetée dans une cassolete, répand une odeur non moins agréable que celle de l'encens. On y voit aussi de fort jolis oiseaux, des merles d'un bleu foncé, des corbeaux à cravate blanche, de petites fauvetes d'un rouge admirable, & d'autres dont le plumage est d'un jaûne doré plein d'éclat. Kiuncheu est la capitale de l'île. *Long.* 125, 30-128; *lat.* 18-20. (*R.*)

HAINAUT (le), *Hannonia*; province des Pays-Bas Catholiques, entre la Flandre, la Picardie, le comté de Namur, l'évêché de Liége & le Brabant, & même la Champagne: on le divise en Hainant Autrichien, dont la capitale est Mons; & Hainant François, dont la capitale est Valenciennes. Il a été nommé *Hainaut*, de la petite riviere de *Haine* qui le coupe par le milieu. L'air en est bon, & le sol est fertile en blé & en pâturages. Ses laines sont estimées: les bois de chaufage & de charpente n'y manquent pas. Il s'y trouve d'ailleurs du charbon de terre, & des ardoisieres.

Ce pays contient la plus grande partie du territoire des Nerviens, dont la capitale étoit *Bagacum*, marquée par Ptolémée, comme la principale ville de ces peuples si célebres, dans l'histoire. Plusieurs grands chemins romains s'y rencontroient; on en voit encore des restes, aussi-bien que de plusieurs monumens de l'antiquité.

Le Hainaut fut possédé par les rois d'Austrasie; le comte Reinier, sous Charles le Simple, roi de France, en fut, à ce que l'on croit, le premier

comte héréditaire. L'héritiere de cette souveraineté l'apporta en mariage à Baudoin VI, comte de Flandre. Après diverses révolutions, les ducs de Bourgogne devinrent comtes du Hainaut en 1436. Cette province entra dans la maison d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne, avec Maximilien, dont les descendans ont joui du Hainaut jusqu'aux regnes de Philippe IV, & de Charles II, rois d'Espagne, qui céderent une partie du pays à la France, par les traités des Pyrénées & de Nimegue; & la portion apartenante à l'Espagne a été donnée à l'empereur, par les traités de Bade, & de Radstat, confirmés par le traité de Vienne.

Cette province peut avoir vingt-deux lieues de long sur vingt de large : Lessoboeus en a donné l'anciene description.

Le Hainaut françois comprend le pays d'entre Sambre & Meuse, la moitié du comté de Mons, la prévôté du Quesnoy, le district de Condé, la seigneurie de Valencienes, & le comté d'Ostrevant. (*R.*)

HAINBOURG ; comté d'Autriche, dans la haute Carinthie, à la maison d'Urtin de Rosenberg. (*R.*)

HAINGEN; petite ville d'Allemagne, en Souabe, dans la principauté de Furstemberg, près des frontieres de Hoenzollern. (*R.*)

HAINLENTE; district de bois, de douze lieues de long, en Thuringe, au prince de Schwartzbourg-Sonderlhausen. (*R.*)

HAITERBACH; petite ville d'Allemagne, au duché de Wirtemberg, dans la forêt Noire, sur la riviere de Haiter. (*R.*)

HAKZAK; petit pays aux confins de la Transylvanie, avec une ville de même nom. (*R.*)

HALABAS; ville d'Asie, dans l'Indoustan, capitale d'une province de même nom; elle est sur le Gange, sujete au Mogol, à cinquante lieues sud-est d'Agra. Thevenot en parle au long dans son *voyage des Indes*, chap. xxxvij, & prétend que c'est la *Chrysobacra* de Pline. Le grand mogol Akébar s'en rendit maître, après avoir subjugué le royaume de Bengale, & y fit bâtir une forte citadelle. *Longit.* 100, 35; *lat.* 26, 30. (*R.*)

HALEAU; petite ville de la haute Lusace, près des frontieres de Silésie. (*R.*)

HALBERSTADT; ville jadis épiscopale d'Allemagne, située dans le cercle de basse Saxe, sur la petite riviere de Holtzemme, & capitale d'une principauté sujete au roi de Prusse, dont il sera parlé plus bas : on la croit ceinte de murs & de fossés dès l'an 1203, & l'on fait que cinq ans après, ce fut-là que les partisans d'Othon de Brunswich tomberent d'acord avec ceux de Philippe de Souabe, qui venoit d'être assassiné, de venger la mort de celui-ci, & de lui donner celui-là pour successeur à l'empire. Avant cette enceinte de murs & de fossés, Halberstadt existoit déja ; elle avoit été brûlée en 1179, par Henri le Lion; & en 1134, l'empereur Lothaire II y avoit tenu une diete remarquable, par la complaisance avec laquelle le roi Magnus de Danemarck voulut bien y assister, & y faire solemnélement l'office de porte-glaive de l'empire. Antérieurement encore, les Saxons & les Thuringiens avoient levé dans Halberstadt l'étendard de la rebellion contre l'empereur Henri IV; & soit ville, soit bourg, soit village, soit monastere isolé, ce lieu étoit devenu épiscopal sous Charlemagne. C'est une ville d'environ treize cents maisons, habitée de catholiques, & de protestans, renfermant seize Églises à l'usage des uns & des autres; un chapitre de seize chanoines nobles, atachés à sa cathédrale; quatre Églises collégiales, ayant aussi leurs chanoines; trois couvens de moines, deux de religieuses, une colonie de François réfugiés, une synagogue, trois écoles publiques, une maison d'orphelins, & une maison de correction.

Tant la cathédrale que les Églises collégiales, ont pleine jurisdiction sur ceux qui demeurent dans les lieux de franchise qui en dépendent. Les François y ont un juge qui leur est particulier. Elle est le siége du conseil de régence de la principauté, de sa chambre des finances, de ses cours ecclésiastiques & féodales, & d'un collége de pupilles & de tuteles. Le goût gothique regne dans toute l'architecture de cette ville, qui d'ailleurs a trois faux-bourgs, & qui a été assez durament traitée par les François & par leurs alliés en 1757 & 1758, & en 1759 par les troupes de l'empire. Les François s'en étant de nouveau emparés en 1760, elle eut beaucoup à soufrir; ses portes furent abatues, ses murs même le furent aussi, sur une longueur d'environ quatre cents cinquante toises. Cette ville est à 13 lieues s. e. de Brunswich, 11 s. o. de Magdebourg, & 12 n. e. de Mansfeld. *Long.* 29, 4; *lat.* 52, 6. Les colléges supérieurs s'assemblent dans le Petershoff, qui étoit autrefois le palais épiscopal, & où sont déposés les archives, le trésor provincial & la caisse générale des subsides.

Halberstadt est la patrie d'Arnisæus (Henningus), philosophe & médecin estimé au commencement du dix-septieme siecle. On fait en général beaucoup de cas de ses ouvrages de politique. (*R.*)

HALBERSTADT (principanté de); état d'Allemagne, apartenant au roi de Prusse, & situé dans le cercle de basse Saxe, aux confins des pays de Wolfenbuttel, de Magdebourg, d'Anhalt, de Mansfeld, de Quedlinbourg, de Blankenbourg, de Wernigerode & de Hildesheim. Sa plus grande étendue est de dix-sept lieues en longueur, & de treize en largeur. C'est généralement un pays plat, que bordent ou arosent les rivieres de Bode, de Selke, de Holtz-Emme, d'Ise, d'Aller, & de Wipper; qu'enrichissent la culture des grains, & du lin, l'entretien des prairies, le commerce du bétail, & singuliérement la toison des brebis qu'on y éleve; & que peuplent enfin près de cent vingt mille habitans, répartis dans treize villes grandes

& petites & dans cent trois bourgs & villages. Au reste, le bois y est fort rare, & les rivieres y sont très-peu poissonenses. L'on croit que cette principauté, avec ses annexes, qui sont le comté de Regenstein, la seigneurie de Derenbourg, & quelques parcelles du comté de Wernigerode, raporte annuélement à son maître la somme de cinq cents mille rixdallers. Pour faciliter la perception de ce revenu, & déterminer d'autant mieux aux sujets la quotité de leurs redevances, l'on a divisé le pays en cinq cercles; savoir, en cercle de Halberstadt même, ou de Weilerhaus, celui d'Ascherleben & d'Ermsleben, celui d'Oschersleben & de Weferlingen, celui d'Osterwick & de Hombourg, & celui de la seigneurie de Dernbourg. Chacun de ces cercles renferme un certain nombre de bailliages, subordonés aux chambres supérieures établies dans la ville de Halberstadt; & dans chacun il y a de la vigueur pour l'exercice de la police, de l'exactitude pour l'administration de la justice, & de la régularité pour la fixation & la collecte des taxes: éloge commun, il est vrai, à toutes les provinces qui composent la monarchie Prussiene.

Cette principauté a ses états particuliers, lesquels s'assemblent quatre fois l'an, & qui, des divers officiers héréditaires qui leur apartenoient autrefois, ont encore conservé leur maréchal & leur échanson; leur maréchal dans la famille noble de Rœssing, & leur échanson dans celle de Flechtingen. Ces états consistent en trois classes, dont la premiere comprend le chapitre des chanoines nobles atachés à la cathédrale, ceux des quatre collégiales, & trois couvens catholiques: la seconde comprend les gentilshommes qui possedent des fiefs nobles dans le pays; & la troisieme comprend la magistrature des villes de Halberstadt, d'Aschersleben & d'Osterwick. L'on sent, que restreinte à la matiere des contributions de la province, l'occupation de ces états ne sauroit être dangereuse pour une domination aussi vigilante & aussi ferme que celle du roi de Prusse; cependant, pour obvier dans l'assemblée à tout défaut d'intention ou de conduite, l'on a la précaution convenable d'y faire jurer aux députés le maintien de l'autorité du prince, ainsi que la conservation des droits des états. La maison de Brandebourg a joint au pays de Halberstadt, pour l'administration, le comté de Heenstein, qui y est contigu & située dans les montagnes du Hartz.

Après la réformation, l'évêché de Halberstadt eut le même sort que l'archevêché de Magdebourg, & fut donné par la paix de Westphalie, en 1648, à titre de principauté à l'électeur de Brandebourg, en équivalent de la partie de la Poméranie cédée aux Suédois.

A titre de prince de Halberstadt, le roi de Prusse est membre, tant du cercle de basse Saxe, que du collége des princes, dans la diete de l'empire; il siége & vote en basse Saxe, entre Wolfenbuttel & Meckelbourg; & à la diete de l'empire, entre Wolfenbuttel & la Poméranie citérieure. Son contingent est de quatre cents trente-deux florins pour les mois romains, & de cent soixante-deux rixdallers vingt-quatre creutzers pour la chambre impériale; mais dans ces taxes, ne sont point comprises celles qui dérivent des seigneuries de Lora & de Klettenberg, & du comté de Regenstein.

Ce n'est que depuis la paix de Westphalie, qu'érigée en principauté séculiere, Halberstadt apartient à la maison de Brandebourg: c'étoit avant cette époque, un état épiscopal, fondé vers la fin du VIIIe siecle, par l'empereur Louis le Débonaire qui le dota richement, & jusqu'au temps de la prétendue réformation il fut suffragant de Mayence. (*R.*)

HALDE; ville de Norwege, au gouvernement d'Aggerhus, sur la côte du golfe d'Iddesfiord, aux frontieres de la Suede, au couchant & à cinq milles de Friderickstadt. *Long.* 28, 15; *lat.* 59, 45. (*R.*)

HALDENSLEBEN; ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg, près de Helmstadt, sur la riviere d'Ohr, à 7 lieues de Magdebourg. Il y a beaucoup de François réfugiés. (*R.*)

HALDENSTEIN; petite baronie de Suisse, libre, & indépendante, avec un beau & fort château, près de Coire, bâti en 1547 par Jean-Jacques de Châtillon, ambassadeur de France; il apartient aujourd'hui, ainsi que la baronie, à MM. Schavesten, les plus riches seigneurs des Grisons. (*R.*)

HALDERBERG; fief de Franconie, qui releve de l'évêché de Wurtzbourg. (*R.*)

HALDERSLEBEN. *Voyez* HALDENSLEBEN.

HALDS-AMPT; bailliage de Danemarck, dans le nord-Jutland, & dans la préfecture de Wibourg: il renferme soixante sept paroisses, & tire son nom d'un vieux château, situé au bord d'un lac, & qui servoit anciénement de retraite aux évêques de Wibourg. (*R.*)

HALEN; petite ville des Pays-Bas, dans le Brabant Autrichien, sur la Gete, à cinq lieues & demie de Louvain. *Long.* 22, 24; *lat.* 50, 58. (*R.*)

HALENDORF; terre considérable de l'évêché de Lubeck, entre Eutin & Cismar. (*R.*)

HALENTE; petite riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. *Haletes* est son ancien nom latin, Cicéron l'appele *nobilem amnem*, & c'est la même riviere que le *Halet* ou l'*Élées* de Strabon, & l'*Elea* d'Étienne. (*R.*)

(¶) Le nom latin de l'Halente n'est pas *Haletes*, mais *Halex*. On ne sauroit pas indiquer le passage de Cicéron où l'on parle de ce fleuve. Strabon dit qu'il séparoit le territoire de Reggio d'avec celui de Locri. A présent on l'appele *Alecio*.)

HALIFAX. *Voyez* HALLIFAX.

HALITZ, *Halitia*; petite ville de Pologne, capitale d'un petit pays de même nom, dans la

Russie Rouge, avec un château sur le Niester, à 20 lieues s. e. de Lemberg, & 30 n. o. de Kaminieck. *Longit.* 43, 45; *latit.* 49, 20. (*R.*)

HALL, ou Halle, *Hala ad Œnum*; ville d'Allemagne; dans le cercle d'Autriche, & dans le Tyrol, au quartier d'Innthal, sur l'Inn, à quelques lieues plus bas qu'Inspruck; elle existe dès l'an 1102, & renferme une Église paroissiale, un collége, un séminaire, un vieux château, un couvent de S. François, & un chapitre de filles avec une Église très-riche, ouvrage de la dévotion des princes du pays. Au moyen de la navigation de l'Inn, cette ville fait avec l'Autriche un commerce considérable, & elle a dans son enceinte un grand & bel hôtel de monoie, dont la fabrication s'exécute par des rouages que l'eau fait mouvoir. Mais l'importance principale de cette ville consiste dans ses salines, qui, tous frais faits, raportent, dit-on, à la cour deux cents mille rixdallers par an. La matiere brute s'en tire par gros quartiers très-durs, d'une haute montagne du voisinage; pour amolir ces quartiers, & les dépouiller de ce qu'ils peuvent avoir d'hétérogene, on les jete dans de grands creux pleins d'eau douce, où ils reposent pendant quelques mois. Devenue salée par cette opération, l'eau des creux se conduit alors par des canaux de bois, dans les chandieres de Hall, où l'action du feu donne au sel la forme & la finesse qu'on lui destine. (*R.*)

Hall, Halle, ou Notre-Dame de Halle, *Hala*; petite ville démantelée des Pays-Bas Autrichiens dans le Hainaut, & sur les confins du Brabant. Ce lieu prend son nom de l'Église de Notre-Dame, qui en est la tutélaire, & qu'on appele vulgairement *Notre-Dame de Halle*, ou *de Hall*. Hall fut pillée par les François en 1691; elle est à 10 li. n. e. de Mons, 3 s. o. de Bruxelles. *Long.* 21, 50; *lat.* 50, 44.

L'image de la Vierge qui est le terme des pélerinages qui s'y font, est de bois doré, couronée de fin or: elle a sur la poitrine six grösses perles, avec un beau rubis au milieu, & est vêtue d'une des douze robes que les députés de douze villes ou bourgs lui apportent tous les ans le premier septembre. Douze apôtres & deux anges d'argent ornent l'autel. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, y a fait de beaux présens, entr'autres celui de deux figures d'un cavalier & d'un soldat d'argent, armés de toutes pieces: son fils, Charles le Guerrier, y donna un faucon d'argent. On ne voit nulle part, excepté à Lorette, un si grand nombre de lampes, de croix, de calices, de cottes d'armes, d'étendards, enfin, de figures d'or & d'argent, que les plus grands princes & seigneurs ont consacrés à cette image.

Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, mourut à Hall en 1404, sous l'habit de chartreux.

Juste-Lipse, après avoir fait un volume entier des miracles de Notre-Dame de Hall & des présens faits à cette Église, donna pour son offrande une plume d'argent qu'il suspendit devant l'autel, sur quoi Scaliger fit ces vers:

Post opus explicitum, quod tot miracula narrat,
Pennam Lipsiades hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius penna tibi, Virgo, dicari,
Ni forte est levius quod sibi scripsit opus.

Voyez Menagiana, *tome IV*. (*R.*)

Hall; seigneurie de la haute Autriche, remarquable par des bains. (*R.*)

HALLAND, *Hallandia*; contrée de Suede dans le Schone, le long de la mer de Danemarck, apartenante à la Suede depuis 1645. Elle peut avoir de côtes 29 lieues marines. (*R.*)

HALLE, *Hala Magdeburgica*; ville d'Allemagne dans la basse Saxe, au duché de Magdebourg, avec une fameuse université fondée en 1694. Son nom lui vient des salines que les Hermandures y trouverent, & qui subsistent toujours également riches; elle apartient, par le traité de Westphalie, à l'électeur de Brandebourg; elle est dans une grande plaine agréable, sur la Saale, à 5 milles n. o. de Leipsick, 7 s. o. de Wirtemberg, 9 s. e. de Magdebourg. *Long.* 30, 8; *lat.* 51, 36.

Cette ville est célebre sur-tout par son université qui a eu dans son sein les savans qui ont répandu le plus de lumiere en Allemagne dans les différentes parties des sciences; les Thomasius, les Wolff, Ludewig, Stryk, Hoffmann, Balthasar Bruner, Paul Herman: Bruner voyagea beaucoup, cultiva la médecine & la chimie, & mourut en 1604 âgé de soixante-onze ans; le dernier est un des célebres botanistes du XVIIe siecle. Il fut reçu professeur dans cette science à Leyde, après avoir exercé la médecine à Ceïlan, & mourut en 1695. On a publié la vie de plusieurs autres savans, nés à Halle, ou qui en ont été professeurs. Indépendament des édifices publics, sacrés ou profanes, elle contient près de onze cents maisons. On y compte quatorze mille âmes, sans y comprendre ni les étudians, ni la garnison. Il s'y trouve une colonie françoise, & une de l'état Palatin. Cette ville est le siége de deux inspections ecclésiastiques. Le collége est composé de dix classes, & d'un pareil nombre de régens. Cette ville a quatre hôpitaux, une maison de correction, un établissement pour les orphelins, & un amphithéâtre d'anatomie situé sur la place d'armes. Le magistrat jouit de beaucoup de droits & de biens considérables. L'industrie y est des plus actives, & enrichit la ville par le produit de ses fabriques en différens genres, sur-tout en soieries. Les François & les Autrichiens la prirent en 1757 & 1758, & y leverent de fortes contributions. Les troupes de l'empire la traiterent encore plus mal en 1759; les Autrichiens & les troupes du duc de Wirtemberg en 1760. Toutes ces extorsions ne suffisant point, elle fut encore mise à contribution en 1761, par les Autrichiens, conjointement avec les troupes de l'empire, qui exigerent 73500 rixdallers.

Le siége de tout le duché fut transféré de cette ville à Magdebourg, en 1714. (*R.*)

Halle ; ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Souabe, avec des salines sur la riviere de Kocher, entre des rochers & des montagnes. Elle est située aux confins du Palatinat, de la Franconie, & du duché de Wirtemberg, à neuf de nos lieues est d'Hailbron, quinze nord-est de Stutgard. Elle doit sa fondation à ses sources salées. *Long.* 27, 30; *lat.* 49, 6. (*R.*)

HALLEIN, *Haliola*; petite ville d'Allemagne, au cercle de Baviere, dans l'archevêché de Saltzbourg. Elle est sur la Saltza, entre des montagues, dans lesquelles il y a des mines de sel fort curieuses, qui font la richesse de la ville & du pays; Zeyler dans sa Topographie de la Baviere, les a décrites avec soin. Cette ville est à quatre de nos lieues sud de Saltzbourg. *Long.* 30, 50; *lat.* 47, 33. (*R.*)

HALLENBERG; petite ville d'Allemagne, en Westphalie, apartenante à l'électeur de Cologne. (*R.*)

HALLENBOURG; bailliage de Franconie, dans la principauté de Henneberg; il apartient au Landgrave de Hesse-Cassel. (*R.*)

HALLENSLEBEN; abbaye de femmes catholiques, de l'ordre de Citeaux, dans le duché de Magdebourg, fondée en 965. (*R.*)

HALLER; riviere d'Allemagne, dans la principauté de Calemberg, au pays de Lunebourg; elle va se jeter dans la Leine. (*R.*)

HALLERMUNDE; comté & château de l'empire d'Allemagne, dans la principauté de Calemberg, au quartier d'Hameln, entre la Leine & le Deister. Il apartient à l'électeur de Hanover, & fut donné, en 1708, en fief au comte de Platen, avec titre de comté libre de l'empire. (*R.*)

HALLERSDORF; petite ville d'Allemagne, en Franconie, près de Forchheim. (*R.*)

HALLERSPRUNG; ville & bailliage de la principauté de Calemberg, à 3 li. de Hanover. (*R.*)

HALLIFAX, *Olicana*; ville considérable d'Angleterre en Yorckshire, remarquable par ses manufactures de laine; elle est à 50 lieues n. o. de Londres. *Long.* 15, 50; *lat.* 53, 38.

Savile (le chevalier Henri), naquit à Hallifax en 1549; il se fit un nom par son habileté dans les Mathématiques, & la langue greque qu'il eut l'honeur d'enseigner à la reine Elisabeth. Il a publié un traité sur Euclide en 1620, une belle édition de S. Chrysostome en grec, *Etona*, 1613, en 8 vol. *in-fol.*, un commentaire en anglois sur la milice des Romains, & quelques autres ouvrages estimés: mais l'université d'Oxford n'oubliera jamais les deux chaires, l'une de Géométrie, & l'autre d'Astronomie, qu'il y a fondées de son propre bien en 1619. Il mourut comblé d'estime & de regrets en 1622, âgé de soixante-treize ans. (*R.*)

Hallifax; ville de l'Amérique septentrionale dans l'Acadie, avec un port qui se nommoit auparavant *Chiboucttou*. Cette ville, qui est nouvele est à 28 lieues s. e. d'Annapolis. Le port en est excellent, & la pêcherie de la morue y est très-lucrative. (*R.*)

HALLINGDAL; district de Norwege, dans la province d'Aggerhus. (*R.*)

HALLOE; petite ville de la province de Stormarie, au duché de Holstein, dans le bailliage de Segeberg. (*R.*)

(Π) HALLUIN, ou Halluvin; ville de Flandre, dans les Pays-Bas. Cette ville qui a donné son nom à une maison illustre est située entre Menin & Comines, près du Lys. Elle est fort anciene.)

HALLWYL; château & baronie de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argow. Il donne le nom à l'illustre maison de Hallwyl, l'une des plus anciennes de l'Europe, & qui le possédoit déja dans le xie siecle. Dès le xiiie, le chef de cette maison étoit maréchal héréditaire des comtes de Hapsbourg, depuis ducs d'Autriche, dans l'étendue de leurs domaines, tant en Suisse que dans la Suabe.

Puissante aujourd'hui, la maison de Hallwyl le fut encore autrefois davantage: elle a possédé les ville & bailliage d'Unterséen, dans le canton de Berne, au voisinage des lacs de Thun & de Brientz. Les seigneurs de Hallwyl aussi recomandables par leurs exploits & leurs hauts faits d'armes, que par l'ancieneté & la noblesse de leur origine, ont rendu d'importans services aux comtes de Hapsbourg, & à leurs descendans les ducs d'Autriche. Ils ont versé plus d'une fois leur sang dans les quereles de ces ducs avec les Suisses, notament aux fameuses batailles de Morgate & de Sempach.

A la bataille de Morat, Jean de Hallwyl commandant l'avant-garde de l'armée des cantons, en 1476, chargé de la premiere ataque, la fit avec tant de valeur & d'intelligence, qu'il eut une part essentiele à la victoire, & au succès de cette mémorable journée, dont les Suisses perpétuent le souvenir par des fêtes séculaires.

MM. de Hallwyl ont obtenu, en divers temps, les marques de considération les plus distinguées de la maison d'Autriche. Elle a, dans le dernier siecle, décoré du titre de comtes de l'empire une de leur branche, établie en Autriche & en Bohême; &, comme nous l'avons observé, dans le xiiie. siecle, elle créa le chef de cette maison son maréchal héréditaire.

Dans les siecles reculés, le titre le plus relevé étoit celui de chevalier, qui ne s'obtenoit que par des faits d'armes glorieux. Aussi ce titre a-t-il été celui que les seigneurs de Hallwyl ont préféré antérieurement au xvie siecle.

Le château de Hallwyl est situé au nord-ouest du lac de son nom, près de la paroisse de Seengen, & vers l'endroit où la riviere d'Aa sort du lac. Depuis huit siecles entiers, ce château est dans la maison de Hallwyl, avec la seigneurie qui y est annexée, sans en être jamais sortie.

Cette seigneurie, qui a titre de baronie est dans le bail-

le bailliage de Lentzbourg; elle renferme presque entier le lac de Hallwyl, abreuvé par la riviere d'Aa. MM. de Hallwyl possedent dans le même bailliage la baronie de Farwangen à laquelle ressortissent les villages de Farwangen & de Denweil, différens biens de campagne, & la basse justice du bailliage de Lentzbourg dans les villages de Seengen, de Meisterswanden, de Nieder-Hallwyl, d'Allischweil Églischweil, de Leimbach, & de Hænd-Schicken. (*R.*)

HALMSTADT; ville de Suede, dans la province de Halland, dans la Gothie méridionale; elle est fortifiée, & a un port sur la mer Baltique. (*R.*)

HALONESE (la); petite île de la mer Égée, au couchant de Lemnos, & à l'orient de l'embouchure du golfe Therméen; il en est beaucoup question dans les harangues d'Eschine & de Démosthene: elle est acompagnée de deux autres petites îles, dont l'une est nommée *Piperi*, anciénement *Peparrhete*, & l'autre *Jura*. La Halonese s'appele aujourd'hui *Lanis* ou *Pelagisi*. Pline & Étienne le géographe parlent de deux autres petites îles du même nom, mais différentes de la nôtre. (*R.*)

HALPO, ou HALAPO; ville de l'Amérique au Mexique, dans la province de Tabasco, & sur la riviere de ce nom, à 3 lieues au dessus d'Estapo; elle est passablement riche, & habitée par des Indiens. *Long.* 273, 40; *lat.* 17, 48. (*R.*)

HALS; bourg de la basse Baviere, dans la régence de Landshut. (*R.*)

HALSBRUCK; petite ville du cercle de haute Saxe, dans la Misnie, & dans le cercle d'Ertzeburge, à une lieue de Freyberg. (*R.*)

HALTEREN, ou HALTERN; petite ville d'Allemagne en Westphalie, dans l'évêché de Munster, sur la Lippe. Elle est du bailliage de Dulmen. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 42. (*R.*)

HALVA; petite ville d'Afrique au royaume de Fez; sur les bords du Cébu, à 3 lieues de Fez. *Long.* 13, 40; *lat.* 33, 30. (*R.*)

HALSTEAD; ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, sur la riviere de de Colne, dont elle est traversée. On y compte environ six cents maisons & quatre mille habitans, & l'on y trouve plusieurs fabriques & manufactures de saïetes & autres étofes, qui y prosperent. Elle renferme aussi une très-bonne école gratuite & une maison de correction. *Long.* 18, 20; *lat.* 51, 55. (*R.*)

HALY; ville d'Asie dans l'Arabie heureuse, sur les confins de l'Yémen, du côté de Hégias. *Long.* 60; *lat.* 19, 40. (*R.*)

HALYS; grande riviere de l'Asie mineure. M. de Tournefort a remarqué que nos géographes font venir ce fleuve du côté du midi, au lieu qu'il coule du levant; ils ne sont excusables que sur ce qu'Hérodote a commis la même faute, *liv. I, ch. lxxij*; cependant il y a long-temps qu'Arrien l'a relevée, lui qui avoit été sur les lieux par l'ordre de l'empereur Hadrien. Strabon, qui étoit de ce pays-là, décrit parfaitement le cours de l'Halys, *liv. XII pag.* 646. Ses sources, dit-il, sont dans la grande Cappadoce, près de la Pontique, d'où il porte ses eaux vers le couchant, & tire ensuite vers le nord, par la Galatie & par la Paphlagonie. Il a reçu son nom des terres salées au travers desquelles il passe; car tous ces quartiers-là sont pleins de sels fossiles; on en trouve jusque sur les grands chemins & dans les terres labourables. La salure de l'Halys tire sur l'amertume. Paul Lucas, qui a parcouru quelques lieues le long de ce fleuve, ajoute qu'il est grôssi dans son cours par la riviere de Chechenur, après quoi il arose Osmangioux & Cassamone, qui est presqu'à son embouchure dans la mer Noire. On croit que c'est sur ce fleuve que se donna entre Alliatas & Cyanarée la bataille que fit finir la fameuse éclipse de soleil annoncée par Thalès, & la premiere qui ait été prédite par les Grecs, selon Pline, *liv. II, chap. xij*; son nom moderne est *Aytozu*. (*R.*)

HAM, ou HAMM, en latin *Hammona*; petite ville d'Allemagne en Westphalie, capitale du comté de la Marck, sur la Lippe, sujete au roi de Prusse, à trois milles de Soëst, à six lieues s. e. de Munster, dix-huit n. e. de Cologne. On y trouve d'excellens jambons & de bonne biere. *Long.* 25, 28; *lat.* 51, 42. (*R.*)

HAM, *Hammus*, *Hamum*; petite ville de France, en Picardie, à quatre lieues de Noyon, sur la Somme, & dans une plaine. Elle est à dix-neuf lieues n. e. de Paris. *Long.* 20, 44, 16; *lat.* 49, 44, 58.

Il y a châtélenie, vicomté, gouvernement, bailliage depuis Henri IV, une mairie établie en 1188, un château fort, bâti par Louis de Luxembourg, connu sous le nom de *connétable de S. Paul*, vers l'an 1470. Les murs de la tour ont trente-six pieds d'épaisseur & cent de diametre & de hauteur. Ham a trois paroisses & une abbaye de l'ordre de S. Augustin; c'étoit, au XIe siecle, une collégiale de chanoines. Baudry, évêque de Noyon, y rétablit des chanoines réguliers en 1108, & le Pape Pascal l'érigea la même année en abbaye. Le clocher, la nef & le cœur de cette belle Église furent brûlés par le feu du tonerre, le 26 avril 1760.

Avant l'an 816, Ham étoit la capitale d'un pays appelé le *Hamois*, & a donné son nom à d'anciens seigneurs, dont Jean IV, le dernier, mourut sans postérité en 374.

Les Espagnols s'en emparerent après la funeste bataille de Saint Quentin, en 1557; mais elle retourna à la France par le traité de Cateau-Cambresis: elle soufrit encore un siége durant la ligue en 1595. C'est la patrie du poëte Vadé, mort en 1757. *Voyez* Piganiol de la Force, & l'abbé de Longuerue.

Près de Ham, à l'ouest, est la terre de Saint Simon, érigée en duché-pairie en 1655, en faveur

de Clément de Saint Simon, descendant de Matthieu de Rouvroi.

A une lieue & demie de Ham, près le village d'Annoi, on a découvert une mine de terre noire sulfureuse & inflammable d'elle-même; on la brûle & les cendres servent à rechaufer les autres terres. (*R.*)

HAMAH, *Epiphania*; ville de Syrie, à trente lieues est de Tripoli, & quarante nord-est de Damas: le géographe Abulfeda lui donne 60 deg. 45 min. de longitude, & 34 deg. 45 min. de latit. Elle fut renversée par un horrible tremblement de terre en 1157, & a été depuis rétablie. C'est la même que l'Apamée de Strabon sur l'Oronte, fondée par Seleucus Nicanor, qui faisoit nourir cinq cents éléphans dans son territoire fertile. C'est ici que se donna sous Aurélien la fameuse bataille entre les Romains & Zénobie, reine de Palmyre; on sait qu'elle la perdit, & qu'elle fut menée prisoniere à Rome avec son fils. Ce qui reste aujourd'hui de cette ville mérite encore quelques regards des curieux, au raport de M. de la Roque, dans son *Voyage de Syrie*. Elle a un fort château, & c'est le siége d'un évêque Jacobite, & d'un Bacha qui a le gouvernement de tout le canton. (*R.*)

HAMADAN. *Voyez* AMADAN.

HAMAMET, *Emisa*; ville d'Afrique en Barbarie, sur le golfe de même nom, à dix-sept lieues de Tunis par terre. C'est une ville nouvele, bâtie il y a environ 350 ans par un peuple Mahométan, & les habitans en sont fort pauvres. *Long.* 28, 50; *lat.* 36, 35. (*R.*)

HAMAR; petite ville de Norwege, au gouvernement d'Aggerhus. Elle étoit autrefois épiscopale, sous la métropole de Drontheim, mais son évêché a été uni à celui d'Anslo, à 24 lieues de laquelle elle est située. *Long.* 28, 40; *lat.* 60, 30. (*R.*)

HAMBACH; petite ville d'Allemagne dans le haut Palatinat, sur la Vils, à deux lieues d'Amberg. (*R.*)

HAMBOURG; ville libre & impériale, l'une des plus grandes & des plus riches d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans le duché de Holstein, dont elle est indépendante. Elle fut munie de fortifications par Charlemagne: vous trouverez toute son histoire dans quantité d'écrivains, Lambecius, Zeyler, Hubner, Pfeffinger, Klefeker, Griesheim, & autres.

Il y a aujourd'hui dans cette ville un sénat composé de trente-sept persones; savoir, de quatre bourg-mestres, de quatre syndies, de vingt-quatre conseillers, & de quatre secrétaires. L'on ne recueille que les suffrages des bourg-mestres, & ceux des conseillers. Les rafineries de sucre tienent le premier rang, parmi les fabriques de Hambourg: vienent ensuite celles d'indienes, de bas, de velours, & quelques autres. La magistrature de Hambourg a le libre gouvernement dans les afaires temporeles & spirituelles, les rois de Danemarck ont fait tous leurs éforts pour s'emparer de cette ville, mais la protection des puissances voisines la garantit de l'esclavage.

Elle a autrefois tenu la premiere place entre les villes anséatiques; elle tient aujourd'hui le premier rang pour le commerce du nord, & sa banque y a le plus haut crédit. Sa situation sur l'Elbe qui y fait remonter de grands vaisseaux, lui est très-avantageuse pour le trafic. Elle est à 14 li. n. o. de Lunebourg, 15 s. o. de Lubeck, 24 s. de Sleswick, 22 n. e. de Brême, 170 n. o. de Vienne, & à 18 milles de l'embouchure de l'Elbe. Le fort de l'étoile qui n'en est qu'à une portée de canon, est un de ses boulevards. *Long.*, suivant Cassini, 27, 35, 30; *lat.* 52, 42.

Voici plusieurs savans qu'Hambourg a produits, & qu'il faut connoître.

Gronovius (Jean-Frédéric), habile critique, naquit dans cette ville en 1611, & devint professeur en belles lettres à Leyde, où il mourut en 1672. Il a donné quelques éditions d'anciens auteurs, des observations en trois livres, & un excellent traité des Sesterces; mais son fils Jacques Gronovius a éfacé, ou, si l'on aime mieux, a encore augmenté sa gloire.

Holstenius (Luc), garde de la bibliotheque du Vatican, étoit éclairé dans l'antiquité ecclésiastique & profane; il en a donné des preuves par des dissertations exactes & judicieuses; il a publié la vie de Pythagore par Porphyre, & celle de Porphyre. Il est mort à Rome en 1661, âgé de soixante-cinq ans.

Krantzius (Albert); historien célebre pour son siecle; car il mourut en 1517, à l'âge d'environ soixante-dix ans, après avoir composé de bons ouvrages latins sur l'histoire, imprimés plusieurs fois depuis sa mort; savoir, 1°. une chronique de Danemarck, de Suede, & de Norwege; 2°. une histoire de Saxe en treize livres; 3°. une histoire des Vandales; 4°. un ouvrage intitulé *Métropolis*, qui contient en quatorze livres l'histoire ecclésiastique de Saxe, de Westphalie, & de Jutland. Il est vrai que la réputation de Krantz a été fort mal-traitée par quelques censeurs, & qu'on ne peut pas trop le justifier de grands plagiats.

Lambecius (Pierre), passe sans aucune accusation de ce genre, pour un des savans historiographes d'Allemagne, comme le prouvent ses ouvrages; j'entends les suivans: 1°. les *origines Hamburgenses*, en 2 vol. imprimés à Hambourg *in-4°.* en 1652 & 1661; 2°. ses *lucubrationes Gellianæ*, Paris 1647, *in-4°.*; 3°. *animadversiones ad codini origines Constantinopolitanos*, Paris 1665, *in fol.*, elles sont pleines d'érudition; 4°. le catalogue latin de la bibliotheque impériale en 8 vol. *in fol.* Ce catalogue est par-tout acompagné d'un commentaire historique curieux, mais trop diffus; Lambecius mourut à Vienne en 1680, à cinquante-deux ans.

Placcius (Vincent), qui mourut en 1699 à cinquante-sept ans, a publié quantité d'écrits, dont

vous trouverez la liste dans Morery & dans le P. Nicéron, *tome I*. Le principal de ses ouvrages latins est son recueil des anonymes & des pseudonymes, *Hamb.* 1674, *in-4°.*, *premiere édition*, & qui a ensuite été réimprimé plus complet par Mathias Dreyer en 1708, *in-fol.*

Rolfinck (*Guerner*), en latin *Rolfincius*, élevé par Schelhamer, son oncle, fut un médecin de réputation; mais entre beaucoup d'ouvrages qu'il a faits, & dont Lippenius ou Manget ont donné la liste, les seuls qu'on achete encore, sont ses *dissertationes anatomicæ*, *Noriberga*, 1656, *in 4°.* Il mourut à Jena, en 1673, âgé de soixante-quatorze ans, & laissa plusieurs écrits sur la médecine qui ont vu le jour.

Wower (Jean) est auteur d'un ouvrage plein d'érudition, intitulé *de polymathia tractatio*, à Bâle, 1603, *in-4°.* Il a aussi publié, avec des notes, Pétrone, Apulée, Sidonius Apollinaris, & Minutius Félix. Il mourut gouverneur de Gottorp, en 1612, âgé de 38 ans; il faut le distinguer de Jean Wower, son parent, ami de Lipse, qui mourut à Anvers, en 1635, à 69 ans. (*R.*)

Hambourg (autr.) *Voyez* Haimbourg.

HAMBYE; gros bourg de France, en Normandie, au diocèse de Coutances, avec un château & une abbaye de Bénédictins, qui vaut 5000 livres. (*R.*)

HAMEAU; assemblage de quelques maisons sans Église ni jurisdiction locale; le hameau dépend à ces deux égards d'un village ou d'un bourg; il vient de *hamellus*, terme dont se sont servi les auteurs dans la basse latinité, & qui est un diminotif de *ham*. Ce mot de *ham*, qui signifie *maison*, *habitation*, se trouve en forme de terminaison dans un grand nombre de noms propres géographiques, sur-tout en Angleterre, où l'on voit Buckingham, Nottingham, Grantham, &c.; & quoique plusieurs de ces noms appartiennent aujourd'hui à des bourgs, à des villes, à des provinces, cela n'empêche pas que leur premiere origine n'ait été un hameau; de même en Allemagne, cette syllabe est changée ordinairement en *heim*, comme dans Manheim, Germersheim, Hildesheim, &c., & quelquefois en *hain*. Ce mot *ham* est reconnoissable non seulement dans le mot françois hameau, mais encore dans plusieurs noms, comme Estreham vient d'Oistreham pour Westerham, qui veut dire *demeure occidentale*; nom qui marque la situation de ce lieu, qui est au couchant de l'embouchure de l'Orne: en Normandie on change communément la syllabe *ham* en *hom*, comme le Hommet, Robehomme, Brethomme: ces deux derniers s'appelent en latin, *Roberti villa*, *Bretonica villa*; tel lieu qui n'étoit qu'un simple hameau, est devenu bourg ou ville, sans changer de nom. Enfin, tous les grands empires ont commencé par des hameaux, & les puissances maritimes par des barques de pêcheurs. (*R.*)

HAMELBOURG, *Hamelburgum*; ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'état de l'abbé de Fulde, sur la Saale, à 10 li. s. e. de Fulde, à trois milles de Scheweinfurt, & 8 de Wurtzbourg. On y suit la religion Catholique. *Long.* 27, 36; *lat.* 50, 10. (*R.*)

Hamelbourg est la patrie de Jean Forben, qui s'établit à Bâle, où il se fit une grande réputation par la beauté & l'exactitude de ses éditions. (*R.*)

HAMELN, ou Hamelen; ville forte d'Allemagne, dans la basse Saxe, au duché de Calemberg, à l'extrémité du duché de Brunswick, dont elle est une clef. Elle est agréablement située au confluent de la riviere de Hamel avec le Weser, à 9 li. s. o. d'Hanover, 16 n. e. de Paderborn, 17 s. o. de Brunswick. C'est à un mille de cette ville que sont les eaux de Pyrmont. *Long.* 27, 10; *lat.* 52, 13.

Cette ville est munie d'une forteresse importante. Les Impériaux furent défaits près de ses murs, en 1633. Le quartier d'Hameln comprend six bailliages. (*R.*)

HAMER, *Hammaria*; *Voyez* Hamar.

HAMHUS; forteresse du pays de Dithmarse. Elle est en mauvais état, & apartient au duc de Holstein. (*R.*)

HAMILTON; ville de l'Écosse méridionale, l'une des plus considérables de la province de Clydsdale, avec titre de duché, palais & parc. Elle est à 3 li. s. o. de Glascow, 12 o. d'Édimbourg, 120 n. o. de Londres. *Long.* 13, 45; *lat.* 55 12. (*R.*)

HAMIZ-MÉTAGARA; ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Fez, remarquable par ses jardins où l'on nourit des vers à soie. *Long.* 13, 48; *lat.* 33, 36. (*R.*)

HAMM. *Voyez* Ham.

HAMMA; riviere d'Allemagne; elle a sa source dans la basse Saxe, au duché de Lunebourg, dans les bruyeres de Soltow; elle arose une lisiere de la principauté de Ferden, quelques endroits du duché de Bremen; & après s'être grôssie de divers ruisseaux, elle se décharge dans le Weser. (*R.*)

Hamma; ville d'Afrique, au royaume de Tunis, en Barbarie. (*R.*)

HAMMELBOURG; ville d'Allemagne. *Voyez* Hamelbourg.

HAMMERSTEIN, ou Hermenstein; bailllage d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin, & dans les états de Treves: il est fort étendu, & comprend entr'autres la seigneurie d'Argenfels, dont les comtes de la Leyen sont invêtus à titre de fief mouvant de l'électeur de Treves. Il tire son nom d'un ancien château, dont les fortifications furent rasées l'an 1650. (*R.*)

Hammerstein; petite ville de Pologne, dans la Pomérélie. *Long.* 25, 28; *lat.* 50, 30. (*R.*)

HAMONT; petite ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évêché de Liége, au comté de Lo-

or, à 12 li. nord-ouest de Maftricht, 18 nord-est de Liége, 8 sud-est de Bois-le-Duc. On voit près de là Grevenbrock, château bien fortifié. *Long.* 23, 16; *lat.* 51, 17. (*R.*)

HAMPSHIRE (le nouvel); l'une des quatre provinces qui forment la Nouvele Angleterre proprement dite, dans l'Amérique septentrionale. Suivant un tableau, publié par le Congrès général de l'Amérique Angloise, cette province est peuplée de cent cinquante mille habitans. Les grains d'Europe y réussissent mal, & leur produit ne suffit point à sa consommation. La pêche est la principale ressource des peuples qui l'habitent. (*R.*)

HAMPTON-COURT, *Hamptoni curia*; bourg d'Angleterre, avec une maison royale embélie par Guillaume III, & bâtie par le cardinal Wolsey, sous le regne de Henri VIII. Le paysage, le parterre, l'avenue, & les parcs, sont d'une beauté admirable. Ce palais est dans le Middlesex, sur la Tamise, à 4 li. s. o. de Londres. On y voit une ménagerie, & les célebres cartons de Raphaël; ce grand peintre les fit à la réquisition de François I, pour sa manufacture des Gobelins. *Long.* 17, 55; *lat.* 51, 26. (*R.*)

HANAU, *Hanovia*; ville d'Allemagne, belle, grande & assez forte, au cercle du haut Rhin, dans la Wétéravie, capitale d'un comté de même nom, apartenant au Landgrave de Hesse-Cassel, avec un château: on la divise en vieille & en nouvele. Il y a eu autrefois dans cette ville une imprimerie célebre. Le comté de Hanau est borné par le comté d'Ysembourg & par l'abbaye de Fulde au nord; par le comté de Reineck à l'est, l'archevêché de Maïence au sud. Il comprend dix-sept bailliages. La maison de Hanau étoit une des plus anciennes du haut Rhin & des plus riches. Son dernier comte étant mort sans enfans, en 1736, le prince de Hesse-Cassel prit possession de la ville & du comté de Hanau, en vertu du traité de succession conclu, en 1643, entre la maison de Saxe, celle de Hesse & celle de Hanau. La maison de Hesse-Darmstadt a seulement revendiqué quelques villages dont elle est entrée en possession. La ville neuve, régulièrement bâtie, fut fondée par les Flamands réfugiés, en 1597. Ils y jouissent encore d'immunités considérables. Ils y ont établi beaucoup de manufactures très-florissantes. Hanau est dans une vaste plaine, sur la riviere de Kinzig, à deux milles e. de Francfort, trois n. e. de Darmstadt. *Long.* 26, 35; *lat.* 49, 58. (*R.*)

Hanau-Lichtenberg; seigneurie des anciens comtes de Hanau Muntzenberg, parvenue par mariage à la maison de Hesse-Darmstadt, & située en partie dans l'empire d'Allemagne, en Suabe; & en partie dans le royaume de France, en Alsace. La portion qui est en Suabe, & pour laquelle la maison de Darmstadt paye un contingent modique à l'empire, renferme les bourgs de Lichtenau & de Willstadt, avec un assez bon nombre de villages; celle qui est en Alsace & qui releve de la France, comprend la seigneurie d'Ochsenstein, avec les villes, bourgs & bailliages de Hatten, de Word, de Niederbrun, d'Ingweiler, de Pfaffenhoven, de Buschweiler, de Brumat, d'Offendorf, de Wolfisheim, de Wethosen, & plusieurs autres lieux. (*R.*)

Hanau-Muntzenberg (comté de); état de l'empire d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la Wétéravie, aux confins de l'archevêché de Maïence, de l'abbaye de Fulde, des comtés de Reinek, d'Ysenbourg & de Solms, du landgraviat de Hesse-Hombourg, & des territoires de Friedberg & de Francfort-sur-le-Mein. Il n'a que neuf milles de longueur, sur deux à peine de largeur; mais peu de terroirs égalent le sien en fertilité. Le vin, les grains, les fruits & les légumes y abondent; le tabac s'y cultive avec succès: il y a de bonnes mines d'argent & de cuivre; il y a du cobalt, du sel, & des forêts d'un très-grand raport. L'on dit enfin que ce petit pays donnoit au dernier de ses comtes particuliers, mort en 1736, un revenu annuel de plus de 500 mille florins; aussi est-il taxé par la matricule à 230 florins pour les mois romains, & à 160 rixdallers 25 $\frac{1}{2}$ creutzers pour la chambre impériale. Il renferme, avec quatre-vingt-seize bourgs & villages, & sans y comprendre certains lieux qui n'en font pas entiérement partie, les villes de Hanau, de Windecken, d'Ortenberg, de Steineau, de Schluchtern, de Babenhausen, d'Assenheim, de Muntzenberg & de Gelnhausen, & il se divise en treize bailliages.

Vers la fin du XII[e] siecle, cet état existoit déja sous le titre de seigneurie immédiate de l'empire: l'an 1429, il fut érigé en comté par l'empereur Sigismond. Dans le XVI[e] siecle, on y introduisit la prétendue réforme. Dans le XVII[e] siecle, la guerre de trente ans ayant mis ce pays aux abois, comme tant d'autres, la maison de Hesse-Cassel vint à son secours, & par un traité signé l'an 1643, elle s'en assura la possession éventuele: cette possession s'est réalisée en 1736, à l'époque de l'extinction des comtes de Hanau Muntzenberg, & au moyen d'une forte somme d'argent livrée à la maison électorale de Saxe, pour lui faire abandonner l'expectative des fiefs impériaux de ce comté, qu'elle avoit obtenue de l'empereur Ferdinand II, l'an 1625. (*R.*)

HANCHEOU, Hantcheou, Hangcheu, ou Tchang-Tcheou; grande ville de la Chine, premiere métropole de la province de Chekiang, ou Tchekiang, sur la riviere de Cientong, dans un lieu marécageux; coupé par plusieurs canaux navigables, & où l'on voit quantité de ponts très-hauts. La ville renferme dans son enceinte une haute montagne, sur laquelle s'éleve une tour où les heures se marquent par un clepsydre. *Long.* 137; 50; *lat.* 30, 17. (*R.*)

HANGO, ou HANGO-HUDD; langue de terre de la Finlande Suédoise, au voisinage d'Ekenas, & remarquable, tant par la bonté de son port, que par le péage que l'on paye, & par le combat qu'il y eut à sa hauteur, en 1714, entre la flote de Russie & celle de Suede. (*R.*)

HANNUYE; petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, sur la Chête, à 4 li. de Tillemont, 8 s. e. de Louvain. *Long.* 22, 45; *lat.* 50, 40. (*R.*)

HANOE; île de Suede dans la mer Baltique, à 4 li. de Carlscroon. (*R.*)

HANOVER (le pays de); il ne comprenoit d'abord que le comté de Lawenrode; il contient encore aujourd'hui les duchés de Zell, de Saxe-Lawenbourg, de Brême, de Lunebourg, les principautés de Ferden, de Grubenhagen, d'Obherwalde, &c. Georges-Louis de Brunswick unit en sa persone tous ces états, & devint ensuite roi d'Angleterre. Les François conquirent, en 1757, la plus grande partie des pays qu'on vient de nommer; mais l'histoire ne parle de semblables événemens passagers, que comme elle parle des ravages causés par le débordement d'un fleuve qui sort de son lit. (*R.*)

HANOVER, ou HANOVRE, *Hanoveta*; ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, capitale de l'électorat de Brunswick, appelé aussi l'*électorat d'Hanover*. Elle est dans une plaine sabloneuse, à 6 lieues s. e. de Neustat, 10 s. o. de Zell, 6 n. o. de Brunswick. Ce fut en 1178 qu'elle obtint le privilége des villes, car jusqu'alors elle n'avoit été qu'un village. *Longit.* 27, 40; *latit.* 52, 25.

Cette ville, anciene résidence de l'électeur, est une des quatre grandes villes de la principauté de Calenberg. C'est le siége de la régence de tous les pays électoraux de Brufwick-Lunebourg : celui de la chambra des comptes, de la chancélerie de la guerre, de la cour souveraine, du tribunal de la chancélerie, la ville enfin, dans laquelle s'assemblent les états de la principauté. Elle est sur la Leine, qui commence à être navigable au dessous de la ville qui est fortifiée, & peuplée de dix-sept mille habitans, au moins, sans y comprendre la population de la Nouvele Hanover, qui fait une ville à part, sur la gauche de la même riviere. On y brasse d'excellente biere. Dans la chapelle du palais électoral, est le caveau sépulchral des électeurs. L'hôtel-de-ville contient une bibliotheque précieuse par la rareté des livres qu'elle renferme. En 1725, il fut conclu un traité d'alliance, entre les cours de France, d'Angleterre & de Prusse, auquel accéderent les Provinces-Unies. Les François s'emparerent de cette ville, en 1757, & y établirent une garnison qui séjourna jusqu'en 1758. La nouvele ville de Hanover, dite de Calenberg, est fortifiée, ainsi que le vieux Hanover. Elle est très-bien bâtie. Elle a un consistoire pour tous les pays électoraux, & des manufactures de differentes especes. (*R.*)

HANSÉ; société de villes unies pour la sûreté, l'avantage & la protection de leur commerce. Cette dénomination dérive du vieux mot allemand *hansen*, que signifie associer. Cette association se fit d'abord entre les villes de Hambourg & de Lubeck, en 1241, & ensuite entre un grand nombre d'autres villes: mais elle commença à s'afoiblir en 1500, & l'ancien gouvernement anséatique ne subsiste plus qu'à Lubeck, à Hambourg & à Brême. (*R.*)

HANTCHEOU. *Voyez* HANCHEU.

HANTCHOUG; ville considérable de la Chine, troisieme métropole de la province de Chensi, sur la riviere de Han. Elle a seize villes dans sa dépendance. *Long.* 125, 15; *lat.* 34, 20. (*R.*)

HANTSHIRE, autrement, HAMPSHIRE; province maritime d'Angleterre, sur la Manche. Elle a trente-quatre lieues de tour, & 1,312,500 arpens, deux cents cinquante-trois paroisses, & vingt villes à marché. C'est un pays agréable, & abondant en blé, laine, bois, fer & miel. On y trouve la nouvele forêt, *New-forêt*, que Guillaume le Conquérant prit soin d'agrandir. L'île de Wight fait partie de cette province, mais le port de Portsmouth en fait la gloire. Winchester en est la capitale.

Hantshire, autrefois province de Southampton, peut se vanter d'avoir produit entr'autres gens de lettres, que je passe sous silence, le célebre Jean Greaves, en latin *Grævius*, savant universel, & en particulier consommé dans la connoissance des langues orientales, & de la Géographie des Arabes. Cette science lui doit la traduction de l'Astronomie du Persan Shab-Colgé, imprimée à Londres, en 1652, *in*-4°, & les tables de la longitude & de la latitude des étoiles fixes d'Ulug-beig, qui ont été publiées par M. Hyde, en 1665. Il a laissé en M. S. une version des cartes géographiques d'Abulfeda, & la description des montagnes de la terre, du même auteur; outre plusieurs morceaux sur les géographes Arabes, sur leurs poids; leurs mesures, & les mumies.

Aussi profond que curieux, il voyagea par toute l'Europe, en France, en Italie, au Levant, à Constantinople, à Rhodes, & finalement en Egypte & à Alexandrie. Il mesura sur les lieux les pyramides, dont il a donné la description en Anglois, en 1646, *in*-8°. Il fit dans ses voyages, qui durerent dix ans, qu'il n'entreprit qu'à l'âge de trente, une collection également considérable & importante de manuscrits grecs, arabes, & persans; de médailles, de monoies ancienes, de pierres gravées, & d'autres antiquités.

A son retour, il publia les livres qu'il avoit projetés dans ses voyages & dans ses études; savoir, sa Pyramidographie, dont je viens de parler, un traité en anglois du Pied romain & du Denier, imprimé à Londres, en 1647, *in*-8°. *De Signis Arabum & Persarum astronomicis*, Londini 1649, *in*-4°. *Elementa Linguæ Persicæ*, in-8°. *Epochæ celebriores ex traditione Ulug-beig*, en

persan & en latin, Lond. 1650, *in-4°. Lemmata Archimedis desiderata*. Lond. 1654. La maniere de faire éclôre les poulets dans les fours, selon la méthode des Égyptiens, sous ce titre : *De modo pullos ex ovis in fornacibus lento & moderato igne calefcentibus, apud Kabirenfes excludendi*. Ce petit écrit est dans les *Tranfact. Philof.* 1677. Lettre sur la latitude de Constantinople & de Rhodes, en anglois, *in-8°*. On l'a insérée dans les mêmes *Tranf.* décemb. 1685.

Cet homme, unique en son genre, qui a mis au jour tant d'ouvrages, & qui en a laissé un si grand nombre de prêts pour l'impression, n'avoit que cinquante ans quand il mourut à Londres en 1652. M. Thomas Scmith a publié sa vie. (*R.*)

HAOAXO ; riviere d'Éthiopie, en Afrique. Elle a sa source dans les montagnes de l'Abissinie ; traverse le royaume d'Adel, baigne sa capitale, & se décharge dans le détroit de Babelmandel. C'est une des plus considérables de l'Éthiopie. Elle se déborde comme le Nil. (*R.*)

HAPSAL, ou HAASAL, *Harsalia ;* petite ville maritime de Livonie, dans l'Esthonie, au quartier de Wickeland, autrefois épiscopale. Elle apartient à l'empire Russien, & est sur la mer Baltique, à 16 li. f. o. & dans le gouvernement de Rével. *Long.* 41, 10 ; *lat.* 59, 10. (*R.*)

HARBERT, *Salamboria ;* ville d'Asie, dans le Diarbeck, proche d'Amid, sous la domination du turc, avec un achevêque arménien & un archevêque syrien. *Long.* 54, 21 ; *lat.* 40, 55. (*R.*)

HARBOROUGH ; ville d'Angleterre, dans la province de Leicester. (*R.*)

HARBOURG, *Harburgum ;* ville d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, au duché de Luneburg, dans l'électorat d'Hanover, avec un fort château pour sa défense. Elle est sur l'Elbe, à 5 li. f. o. de Hambourg, 15 n. o. de Luneburg. *Long.* 27, 16 ; *lat.* 53, 34. (*R.*)

HARCOURT ; bourg de France, en Normandie, au diocèse de Baïeux, sur l'Orne, à 6 li. de Caen. On l'appeloit auparavant *Thury*. De marquisat, il fut érigé en duché par Louis XIV, en 1700, sous le nom d'*Harcourt*, en faveur de Henri d'Harcourt de Beuvron, depuis maréchal de France, & capitaine des gardes-du-corps ; & en pairie en 1704. Son nom latin est *Harecortis*, selon M. de Valois.

Il y a un autre bourg de ce nom, aussi en Normandie, au diocèse d'Évreux. Ce dernier est à dix lieues de Rouen, entre le Bec, Neubourg & Brionne, avec un château ancien, dont les apartemens ont été rétablis à la moderne. Il fut érigé en comté par le roi Philippe VI, en 1338. Ce comté comprend vingt paroisses.

Il y a un prieuré de l'ordre de Saint Augustin, de la congrégation de Sainte Genevieve, où l'on remarque les tombeaux des anciens comtes d'Harcourt, fondateurs du prieuré. (*R.*)

HARDBERG ; ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la Stirie, au quartier de Voran. Elle est depuis long-temps hypothéquée à la maison des princes de Paar. (*R.*)

HARDECK ; comté de la basse Autriche, près des frontieres de la Moravie. (*R.*)

HARDEGSEN, HARDESSEN, ou HARDESCHEN ; petite ville de la principauté de Calenberg, dans le quartier de Gotingen. C'est la patrie de l'historien Cyriaque Spangenberg, mort en 1550. *Voyez* HARDESSEN. (*R.*)

HARDENBERG ; ville des Provinces Unies, dans l'Over-Issel, au quartier de Salland, & aux frontieres du comté de Bentheim, sur le Vecht. Elle est petite, & fut entiérement consumée par un incendie, l'an 1708. (*R.*)

HARDENBERG ; c'est dans la basse Saxe, au pays de Calenberg, une grande jurisdiction, héréditaire dans une famille noble, qui porte aussi ce nom, & qui donne deux suffrages dans l'assemblée des états provinciaux. Cette baronie comprend onze villages. Le château de résidence des seigneurs est au pied d'une montagne, au quartier de Gottingen. (*R.*)

HARDENBERG ; petite ville, seigneurie libre & bailliage du duché de Berg, en Westphalie, près d'Elvelferd. Cette seigneurie comprend deux bourgs & quelques villages. (*R.*)

HARDERWIK, *Harderwicum ;* ville des Provinces-Unies, dans la Gueldre, au quartier d'Arnheim, avec une université. Elle est sur le Zuiderzée, à 8 li. n. o. d'Arnheim, 7 n. e. d'Amersfort, 12 n. o. de Nimegue, 13 e. d'Amsterdam. Les annales de Gueldres en mettent la fondation à l'an 1230, & c'est tout au plutard. L'université a été érigée le 12 avril 1648. *Long.* 23, 12 ; *lat.* 52, 24. L'hôtel provincial de la monoie est établi en cette ville. (*R.*)

HARDESSEN, ou HARDEGSEN ; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe, & dans la principauté de Calenberg, au confluent de l'Espolde & du Schottelbeeck. Elle n'est composée que de 176 maisons, bâties la plupart sur le roc. Mais elle est munie d'un château, où quelques-uns des anciens ducs de Brunswick ont résidé : c'est le siége d'une surintendance ecclésiastique, ainsi que d'un bailliage qui comprend neuf villages, & qui, généralement peu fertile en grains, n'exporte que des bois de chênes & de hêtres, & ne cultive avec succès que le lin & quelques légumes. *Voyez* HARDEGSEN. (*R.*)

HARFLEUR, *Hareflotum*, *Harflevium*, *Heriflorium* ; ancienne ville de France, en Normandie, au pays de Caux. Ses fortifications ont été rasées, & son port s'est comblé. Elle est près de la mer, sur la Lezarde, à une lieue de Montivilliers, 2 du Havre, 6 f. o. de Fécamp, 9 de Caudebec, 44 n. o. de Paris, & 16 o. de Rouen. *Long.* 18, 51, 27 ; *lat.* 49, 30, 23.

Cette ville se nommoit autrefois *Hare-fleot* (Havre, ou morte mer) ; c'est peut-être le *Caracotinum* de l'itinéraire d'Antonin, situé sur la Lezarde, à l'embouchure de la Seine. Harfleur étoit la

clef de la France du côté de l'Angleterre ; mais elle a perdu de son importance à mesure que le Havre s'est agrandi. Ses murailles rasées, son port comblé de sable & converti en pré, ses fortifications démolies, son commerce tombé, annoncent sa misere actuele & ce qu'elle fut auparavant.

Les Anglois, sous Henri V, la prirent d'assaut en 1415, & la saccagerent ; ils en firent sortir huit mille habitans, & la peuplerent d'Anglois. Sous Charles VII, elle fut prise & reprise. Les Anglois l'assiégerent encore en 1439. Estouteville, son gouverneur, avec quatre cents hommes, fit la plus vigoureuse résistance, secondé des habitans ; mais après un siége de quatre mois, la place capitula. Sa perte entraîne celle de Montivilliers ; le roi lui-même, dix ans après, reprit Harfleur, défendu par deux mille Anglois. Les Huguenots s'en rendirent maîtres du temps de la Ligue. À présent cette ville est dans un état de misere ; il y a cependant encore deux foires franches.

On y brasse de la biere, on y fait de la dentele, & l'on y blanchit des toiles sur les prés. La pyramide du clocher & l'Église sont remarquables.

Thomas du Four, un des savans Bénédictins qui ont illustré l'autre siecle par leur érudition, étoit né à Harfleur. Il a composé une grammaire hébraïque, une paraphrase du cantique des cantiques, un commentaire sur les psaumes, & est mort à trente quatre ans, à Jumieges.

À une lieue de Harfleur, près le château d'Archer, on voit des incrustations, des stalactytes formées par l'eau d'une source qui se répand sur les rochers, dons les groupes en cu-de-lampe composent des grotes très-curieuses.

Voyez Vign. de Marv. *Mél. de litt. Tom. II.* *Voyez* aussi les *Antiquités de Harfleur*, *in*-8°., 1720, *à Harfleur*. (*R.*)

HARLEBECK, ou HAARLEBEKE ; petite ville de la Flandre Autrichiene, sur la Lys, à une lieue de Courtray, 7 s. o. de Gand. Il s'y trouve une Église collégiale, & c'est le chef-lieu d'un bourgraviat. *Long.* 21, 1 ; *lat.* 50, 52. (*R.*)

HARLEIGH ; petite ville d'Angleterre, capitale du Mérioner-shire, ou Mérionyd-shire, dans la province de Galles, à 168 milles de Londres. Elle est située sur le bord de la mer. *Long.* 13, 20 ; *lat.* 52, 55. (*R.*)

HARLEM, ou HAARLEM ; ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande. Elle tient le second rang entre les villes de la province. On y compte 7963 maisons. Son ancien nom est *Haralhem*. On ne sait ni quand, ni par qui cette ville fut commencée ; mais du temps de Thierri VI, en 1155, elle étoit déja peuplée & assez fortifiée : en 1217, les bourgeois de Harlem accompagnerent Guillaume I, qui partoit pour la Terre-sainte.

Les manufactures, les fabriques de rubans, & d'étofes de soie, quoique considérables encore, y sont cependant bien tombées. Son commerce de fleurs, & sur-tout de tulipes, est aussi-bien diminué.

Harlem est dans le territoire des Marsatiens, ancien peuple, dont le pays de Kennemerland a pris son nom. Elle a été la capitale de ce pays, qui est partagé entre plusieurs villes ; & sa partie occidentale est toujours de la jurisdiction de Harlem. Autrefois la ville étoit seulement au bord méridional de la Spare, riviere qui se jete dans l'Ye à Sparendam ; mais en 1400, on agrandit la ville, & on l'étendit au delà de cette riviere, qui la traverse à présent. En 1310, les chevaliers de l'hôpital de S. Jean de Jérusalem furent reçus à Harlem : aussi possede-t-elle dans ses archives bien des choses curieuses sur l'ordre des chevaliers de Malte, dont il auroit été à souhaiter que M. l'abbé de Vertot eût eu connoissance.

Cette ville a été incendiée plusieurs fois dans la suite des temps, savoir, en 1347, en 1351 & en 1587. En 1571, les Harlemois se soumirent au prince d'Orange. En 1573, elle fut obligée, après une défense admirable, de se rendre aux Espagnols à discrétion.

Paul IV avoit érigé Harlem en évêché, en 1559 ; mais elle n'a eu que deux évêques. Elle se glorifie de l'invention de l'imprimerie, que les Hollandois & différens auteurs attribuent à Laurent Koster, un de ses citoyens ; c'est ce qu'on examinera au mot IMPRIMERIE.

Harlem est située à 3 li. o. d'Amsterdam, 6 n. e. de Leyde, & 7 s. e. d'Alckmaer. *Long.* 22, 5 ; *lat.* 52, 23, 58.

Entre les gens de lettres dont Harlem est la patrie, je me contenterai, de nommer Hoornbeck, Scriverius, & Trigland, qui ont acquis de la célébrité dans les sciences qu'ils ont cultivées.

Hoornbeck (Jean) fut consécutivement professeur en théologie à Utrecht & à Leyde. Il publia plusieurs livres didactiques, polémiques, pratiques & historiques, tant en flamand qu'en latin. Il mourut en 1666.

Scriverius (Pierre) a rendu service à la littérature, par les éditions qu'il a données de Végece, de Frontin & d'autres auteurs sur l'art militaire. Il publia le premier les fables d'Hygin ; mais l'histoire de Hollande lui a des obligations plus particulieres, par deux grands ouvrages, dont l'un s'appele *Batavia illustrata*, & l'autre *Bataviæ comitumque omnium historia*. Il mourut en 1653, âgé de 63 ans, selon Hoffmann.

Trigland (Jacques) fut professeur à Leyde en théologie & en antiquités ecclésiastiques. Il a mis au jour divers petits traités intitulés : *de Dodone*, *de Karæis*, *&c.* Il mourut en 1705, à 54 ans.

Le célebre Wovermans vit le jour à Harlem. (*R.*)

☞ HARLEM (mer de), en flamand *Harlem-maer* ; c'est ainsi qu'on appele une inondation entre la ville de Harlem, dont elle porte le nom, & celles d'Amsterdam & de Leyde. Elle se forme du

concours de plusieurs ruisseaux avec la mer, qui y entre par l'Ye, auquel elle communique au moyen d'une écluse; ce qui fait que ses eaux participent à la salure de la mer. Cette écluse de maçonerie, qui est, je crois, la plus belle du monde, cause une interruption nécessaire aux barques, par lesquelles on va de Harlem à Amsterdam, ou d'Amsterdam à Harlem. Comme le terrain est très-précieux en Hollande, & que cette mer en occupe beaucoup, on a souvent parlé de la dessécher, & l'entreprise n'en est point d'une difficulté insurmontable. Les Juifs ont offert d'en faire les frais, si on vouloit leur abandoner la propriété de ce terrain; mais des intérêts opposés, & des raisons plus fortes encore, en ont empêché l'exécution. L'existence de la mer de Harlem ne date que de trois siecles & demi, ou environ. (*R.*)

HARLINGEN, *Harlinga*; ville forte & maritime des Provinces-Unies, dans la Frise, dont elle est, après Lewarde, la plus grande, la plus peuplée & la plus riche. Elle est gouvernée par un sénat de huit bourg-mestres, & a un port qui la rend fort commerçante. Sa position est à 2 li. s. o. de Franeker, 5 s. o. de Lewarde, 6 n. de Staveren. *Long.* 23; *lat.* 53, 12.

Cette ville est le siége de l'amirauté de la Frise. Il s'y trouve des Catholiques. C'est la patrie de Jacques Bacquer. (*R.*)

HARNDAL; petite province de Suede, sur les frontieres de la Norwege, près des monts Darnfield. (*R.*).

HARNLAND, ou HARRIEN. *Voyez* HARRENLAND.

HARO; ville d'Espagne, dans la vieille Castille, au bord de l'Ebre, chef-lieu d'un comté érigé par le roi Jean II, en faveur de dom Pedre Fernandez de Velasco, tige des connétables de Castille. Elle doit sa premiere fondation, en 900, à Fernand Laynez. Elle est à 3 li. de Nagera. *Long.* 15, 12; *lat.* 42, 35. (*R.*)

HARRAN, ou HARAN, *Carrhæ*; très-ancienne ville de Mésopotamie, à 10 li. s. e. d'Édesse ou d'Ourfa. Elle est remarquable par le séjour d'Abraham, & par la défaite de Crassus. Depuis un siecle elle est ruinée. (*R.*)

HARRENLAND; petite province de Livonie, au nord-ouest, sur le golfe de Finlande, & en partie sur la mer Baltique. Révél en est la seule ville. (*R.*)

HARRIE. *Voyez* HARRENLAND.

HARTBERG; ville d'Allemagne, sur la riviere de Lausnitz, dans la basse Stirie. (*R.*)

HARTENBOURG; petite ville de Bohême. (*R.*)

HARTENFELS; paroisse du bas comté d'Isenbourg, au cercle du haut Rhin. Elle dépend aujourd'hui de l'archevêché de Treves. (*R.*)

HARTENSTEIN; petite ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la Misnie, & dans le district d'Ertzebure, dans les états des comtes de Schonburg-Waldenbourg. C'est le chef-lieu d'un comté particulier, qui releve des électeurs de Saxe, & dont ces princes ont même en bonne partie acquis la propriété; celle qui en reste aux comtes de Schonburg ne comprenant que cette ville & quinze villages. C'est un arriere-fief de la Bohême. (*R.*)

HARTENSTEIN; ancien château & jurisdiction d'Allemagne, dans le haut Palatinat. (*R.*)

HARTFORD; ville de l'Amérique septentrionale, capitale d'une colonie de même nom, dans la Nouvele Angleterre. *Long.* 304; *lat.* 41, 40. (*R.*)

HARTFORD. *Voyez* HEREFORD.

HARTHA; ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, au canton de Léipsick, dans le bailliage de Rochlitz. Elle est du nombre de celles qui ont séance & voix dans les états du pays. (*R.*)

HARTHAU; bourg d'Allemagne, en Misnie. (*R.*)

HARTKIRCHEN; ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin & dans les états de Nassau-Saarbruck, au comté de Saarwerden. C'est une ville, baillivale, qui n'existe que de l'an 1746: ce n'étoit avant cette date qu'un simple village. (*R.*)

HARTLAND; petite ville maritime d'Angleterre, dans la province de Devon, sur la mer de Bristol. Elle est au voisinage du cap jadis appelé *Herculis promontorium*, aujourd'hui *Hartland-point*; & c'est un des lieux les plus fréquentés de ceux qui vont à la pêche dans cette mer. (*R.*)

HARTLEPOOL; ancienne ville d'Angleterre, dans l'évêché de Durham, sur la mer du Nord. Elle a un port assez commode, où s'arrêtent volontiers, en passant, les vaisseaux employés au transport de la houille de Newcastle à Londres. *Long.* 16, 40; *lat.* 54, 40. (*R.*)

HARTZ (le); chaîne de montagnes, & forêt très-considérable d'Allemagne, dans la Saxe. Elle prend naissance dans le bailliage de Landelsheim, dépendant de la principauté de Wolffenbutel, s'avance vers Goslar, traverse la partie orientale de la principauté de Gruhenhagen, d'où elle gâgne les extrémités du comté de Wernigerode, & de la principauté de Blankenbourg; s'étend de là dans les comtés de Hohnstein & de Stolberg, & va se terminer à Hartzgerode, dans la principauté d'Anhalt. L'étendue du Hartz est de vingt-quatre lieues en longueur; il en a huit à dix de large.

Le Hartz est très-fameux par ses mines d'argent & d'autres métaux. Toutes les mines d'argent apartienent à l'électeur de Hanover, à l'exception d'un septieme qui apartient au duc de Brunswick-Wolffenbutel. Le Blocksberg ou mont Bructere est la plus haute montagne du Hartz, & même de toute l'Allemagne, suivant quelques auteurs. Il n'est point d'endroit en Europe où la science des mines & la métallurgie soient plus en vigueur qu'au Hartz. Il y a presque par-tout des mines

mines, à l'exploitation desquelles on travaille, & des fonderies pour toutes sortes de métaux. Le Hartz fait partie de la forêt Herciniene, connue des Romains, & fameuse par son étendue immense. (*R.*)

HARTZBOURG-HOELE (grote de); grote fameuse par son étendue & par les stalactites singulieres qui se forment dans ses souterrains. On prétend que jusqu'à présent l'on n'en a point encore pu trouver la fin. Cette grote est située près de Goslar, dans le Hartz, à deux lieues du vieux château de Hartzbourg. Au reste, M. Busching nie l'existence de cette caverne. (*R.*)

HARTZBOURG; fameux château d'Allemagne, dans la principauté de Wolffenbutel, près de Cellerfeld. L'empereur Henri, dit l'Oiseleur, y prenoit souvent le divertissement de la chasse. Depuis 1651, les fortifications en sont démolies. C'est le chef-lieu d'un bailliage. On voit des mines de sel aux environs. (*R.*)

HARTZGERODE; petite ville d'Allemagne, en haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt, sur la Selke, entre Schwartzbourg & Falkenstein, dans les états de la branche de Bernbourg. On y voit un beau château, & il y a des mines de sel aux environs. *Long.* 30, 6; *lat.* 51, 4. (*R.*)

HARTZWALD. *Voyez* FORÊT HERCINIENE.

HARWICH, *Harwicum*; ville maritime d'Angleterre, au comté d'Essex, avec un port à l'embouchure de la Sture, sur les frontieres de Suffolck, c'est d'où partent les paquebots pour la Brille, en Hollande, & où arivent réciproquement ceux de la Brille. Cette ville envoie deux députés au parlement. Elle est à 5 li. n. o. de Colchester, 20 n. e. de Londres. *Long.* 18, 38; *lat.* 51, 55.

Les curieux feront bien de lire sur cette ville & sur celle de Douvres, le livre suivant: *the Antiquities and history of Harwich and Dovercourt*, *by Samuel* Dale. *London*, 1730, *in-4*. (*R.*)

HARZ. *Voyez* HARTZ.

HARZBOURG. *Voyez* HARTZBOURG.

HARZWALD. *Voyez* HARTZWALD.

HASBAIN, HASBAYE, ou HASPENGAW, en latin *Haspinga*; pays d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. Il fait la principale partie de l'état de Liége, comprend Liége, Borch Worme, Tongres, Viset, &c. Autrefois le comté d'Hasbain s'étendoit jusqu'à la ville de Louvain; il est nommé *Pagus Haspaniensis* dans Paul Lombard, *Pagus Haspanicus* dans les annales de Fulde. Ce pays a pris son nom, suivant M. de Valois, *Notit. Galliæ*, pag. 242, de la riviere nommée *Haspen*, ou *Hespen*, qui l'arose. Nos auteurs écrivoient autrefois *Hasbaigne*; c'est-à dire, *Haspaniæ Pagus*; c'est ainsi qu'ils écrivoient *Espaigne*, *Bretaigne*, *Allemaigne*. (*R.*)

HASBAT, HABAT, ou ALGARVE; province d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez. Elle abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie; la riviere d'Argoile la borne au midi, & l'Océan au septentrion. Elle a vingt-sept lieues du couchant au levant, & au moins trente-cinq du midi au nord. Elle est arosée de quantité de rivieres, & parsemée de montagnes. Elle comprend une petite partie de l'ancienne Tingitane, & en particulier Tingis, qui donnoit le nom au pays; Almedine en est la capitale. M. de Lisle nomme cette province l'*Algarve*. (*R.*)

HASCORE. *Voyez* ESCURE.

HASELFELD. *Voyez* HASSELFELD.

HASELUNEN; ville d'Allemagne, en Westphalie, sur la riviere de Hase, dépendante de l'évêché de Munster. (*R.*)

HASENHOLM; île de Finlande, formée par la riviere de Néva, près du golfe de Finlande, où le czar Pierre I commença à bâtir en 1703 la ville de Petersbourg. (*R.*)

HASENPOTH; très-petite ville de Courlande, au district de Pilten. (*R.*)

HASFURT. *Voyez* HASSFURT.

HASKERLAND; district de Zevenwolden, quartier de la Frise, dans les Provinces-Unies. Il est de sept villages. (*R.*)

HASLACH; petite ville de Suabe, avec un château, dans la principauté de Furstemberg, & dans la vallée de Kintzing, appelée Kintzinger-Thal. (*R.*)

HASLEBEN; bailliage d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la principauté de Schwartzbourg-Sondershausen, avec un château. (*R.*)

HASLEMER; bourg d'Angleterre, dans la province de Surrey, vers celle de Hant. Il est florissant par ses manufactures, & députe deux membres au Parlement. (*R.*)

HASLI (le pays de), appelé encore VAL-HALES, ou le HASELTHAL; petit pays montagneux de Suisse, au canton de Berne, sur les confins du canton d'Underwald, & qui touche au mont Grimsel, sur les hauteurs duquel il remonte. Il y a des mines de fer, de plomb, & de crystal. Le landamman est pris parmi les habitans; il est établi par le conseil souverain de Berne, pour six ans. Il jouit de l'autorité d'un bailli; mais il est subordoné à celui d'Interlachen, qui examine ses comptes & sa gestion. Ses habitans sont grands, bien faits, & robustes; ils jouissent de beaucoup de privileges. (*R*)

HASPARAGAN; gros bourg de France, en Gascogne, au pays de Labour. (*R*)

HASPAREN; village du diocèse de Baïone: on trouva en 1660, dans les fondemens de l'ancien maître-autel de l'Église paroissiale, une pierre de marbre blanc, longue de quinze pouces, large de vingt deux, & épaisse de quatre, sur laquelle on lut en caracteres romains,

FLAMEN STEM DUUMVIR QUESTOR PAGIQ. MAGISTER VERUS AD AUGUSTUM LEGATO MUNERE FUNCTUS PRO NOVEM OBTINUIT POPULIS SE JUNGERE GALLOS URBE REDUX GENIO PAGI HANC DEDICAT ARAM.

Ce Verus, prêtre, duumvir, questeur, gouverneur du pays, érigea cet autel au génie du pays, en action de grâces du succès de sa députation. L'empereur paroît être Adrien, qui, voulant se faire plus de créatures, établit dans la Gaule un plus grand nombre de gouvernemens ou de provinces: il forma la troisieme Aquitaine, autrement la Novempopulaine, & la sépara des deux autres Aquitaines.

On voit dans l'histoire d'Adrien, un Verus qui obtennit tout de ce prince, & qui en fut même adopté à l'empire, où une prompte mort l'empêcha de parvenir, selon Spartianus. Adrien exigea d'Antonin le Pieux, son successeur, qu'il adopteroit à l'empire, comme il le fit, le fils de ce Verus. Tout cela convient parfaitement au Verus, fondateur de notre autel, dans le temps de sa jeunesse, pendant laquelle il aura eu commission de mener une colonie à Hasparen, pays des Cantabres, si redoutés des empereurs Romains. *Voyez Journal de Trévoux*, octobre 1703. (*R.*)

HASSELFELD; ancienne petite ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, & dans la principauté de Blankenbourg, l'un des états de Brunswich-Wolffenbutel. Elle est sur une pente du Hartz, & renferme une des maisons de chasse du prince. (*R.*)

HASSELOE; petite île de Suede, sur la côte de Sudermanie, à la hauteur de Nykioping. Elle étoit autrefois munie d'un fort, & aujourd'hui n'est plus qu'un lieu de péage. (*R.*)

HASSEL; petite ville d'Allemagne, au pays de Liége, dans le comté de Looz, sur la Démer. *Long.* 22, 54; *lat.* 50, 55. (*R.*)

Cette ville située dans la Campine Liégeoise, est à quatre lieues de Maëstricht, six de Liége, & quatorze de Bois le Duc. Il s'y fait un certain commerce.

A deux lieues de cette ville est le village de Munster-Bilsen, où il y a un fameux chapitre de chanoinesses nobles, dont l'abbesse porte le titre de princesse; elles peuvent se marier, excepté l'abbesse. Il fut fondé par Sainte Landrade, en 680, dans un bois, & S. Lambert, évêque de Maëstricht, benit l'Église sous le nom de la vierge. Cette abbaye, depuis a été sécularisée. (*R.*)

HASSELT, *Hasseletum*; ville des Provinces Unies, dans l'Over-Issel, sur le Wecht, à 2 lieues de Zwol, & à 4 de Steenwyk. *Long.* 23, 40; *lat.* 52, 36. (*R.*)

HASSFURT; petite ville d'Allemagne, en Franconie, sur le Mein, dans l'évêché de Wirtzbourg, chef-lieu d'un bailliage; elle est à 6 lieues de Schweinfurt. (*R.*)

HASSIO; petite ville de Suede, dans la province de Medelpadio, à l'endroit où la riviere d'Indal se jete dans le golfe de Bothnie. (*R.*)

HASSLACH; petite ville d'Allemagne, en Suabe. *Voyez* HASLACH. (*R.*)

HASSLACH; riviere d'Allemagne, en Franconie. (*R.*)

HASTENBECK; justice noble & seigneurie d'Allemagne, dans la principauté de Calenberg, au quartier de Hameln, dans le bailliage de Springe. Elle est remarquable par la victoire que les François, commandés par le maréchal d'Estrées, y remporterent sur l'armée aux ordres du duc de Cumberland, le 31 juillet 1757.

HASTINGS; ancienne ville maritime d'Angleterre, dans le Suffex, l'un des cinq anciens ports dont les députés du parlement sont appelés les *barons des cinq ports*, quoiqu'il y en ait huit aujourd'hui.

Ce lieu est bien mémorable par deux sanglantes batailles, qui ont alternativement changé la face de la Grande Bretagne: la premiere, que Guillaume, duc de Normandie, livra le 14 octobre 1066, qui dura douze heures, & qui mit l'Angleterre en son pouvoir; Harold, roi d'Angleterre, & deux de ses freres, y furent tués. La seconde bataille se donna l'an 1263, entre Henri III, & les barons du royaume en faveur desquels la victoire se déclara. Hastings est à environ 50 milles f. o. de Londres. *Long.* 18, 12; *lat.* 50, 44. (*R.*)

HATFIELD; il y a deux villes de ce nom, en Angleterre; l'une dans la province de Hartford, & l'autre dans la province d'Essex; cette derniere s'appele aussi *Hatfield-Broadoak*, ou *King's-Hatfield*. (*R.*)

HATHERLY; ville d'Angleterre, dans la province de Devonshire. (*R.*)

HATTEM, *Hattemum*; petite ville ruinée des Provinces-Unies, au duché de Gueldres, sur l'Issel, à deux lieues de Zwol, entre Déventer & Campen. Les François la prirent en 1672, & l'abandonnerent après en avoir démoli les fortifications. *Long.* 23, 35; *lat.* 52, 30. (*R.*)

HATTEN; chef-lieu d'un bailliage de même nom, au cercle du haut Rhin, dans le comté de Lichtenberg. On y fait beaucoup de draps: il apartient au prince de Hesse-Darmstadt. (*R.*)

HATTINGEN, ou ATTENGEN, *Hattinga*; petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le comté de la Marck, sur la Roër, aux confins du pays de Berg. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 17. Les Impériaux la prirent en 1636. (*R.*)

HATTON-CHÂTEL, *Hattonis Castellum*; bourg & marquisat du duché de Bar, diocèse de Verdun, entre la Meuse & la Moselle, sur une éminence, à six lieues de Verdun, trois de Saint-Michel, bâti par Hatton, évêque de Verdun, en 860. Il donna par son testament, en 870, cette terre à ses successeurs, qui en jouirent jusqu'au XVIe siecle. Mathilde, femme de Geoffroi, comte de Verdun, se défendit dans cette forteresse, jusqu'à l'extrémité, contre Lothaire, roi de France, qui retenoit son mari prisonier, & qui fut forcé d'en lever le siége vers 980. Adalberon, son fils, abbé de Montfaucon, y soutint aussi heureusement un siége contre les François en 984. Henri qua-

tante-quatrieme évêque de Verdun, chassé de cette ville par les bourgeois & le clergé, qui le regardoient comme intrus, se retira, en 1118, en ce château. Gui de Trainel, cinquante-cinquieme évêque, y mourut en 1245. Henri d'Apremont, soixante-septieme évêque, érigea l'Église paroissiale de Hatton-Châtel, en collégiale, en 1328. Liebaude de Cousance, soixante-treizieme évêque, y résidoit ordinairement, & y tint un synode général en 1401. Guillaume de Haraucourt, soixante-dix-neuvieme évêque, tomba dans la disgrace de Louis XI, avec le cardinal de la Balue; il fut pris à Hatton-Châtel, & conduit à la Bastille, où il demeura quinze ans: & mourut extrêmement vieux l'an 1500. Le cardinal Louis de Lorraine, quatre-vingt-deuxieme évêque de Verdun, alloit souvent à Hatton-Châtel, où il se plaisoit à la chasse du vol. Son successeur, Nicolas de Lorraine, vendit & céda la châtelenie de Hatton-Châtel au duc de Lorraine, son neveu, pour six-vingt mille liv., en 1546. Cette aliénation fut confirmée en 1564, par Nicolas Pseaume. Alors le duc Charles II obtint l'investiture des fiefs impériaux de l'empereur Maximilien II, qui érigea Hatton-Châtel en marquisat en 1567, & depuis il a été chef lieu d'une des prévôtés du bailliage de Saint-Michel. La collégiale a été transférée en 1707 à Saint-Michel.

Quelques-uns croient que le *Vabrense castrum* de Grégoire de Tours, étoit sur cette montagne. Baudrand a cru que le nom de Hatton-Châtel venoit du ruisseau *Hatton*.

HATUAN, *Haduanum*; ville & forteresse de la haute Hongrie, sur la riviere de Zagy, entre Bude & Erla, au comté de Novigrad. Les Impériaux la prirent en 1685; elle est à 15 li. de Bude, 14 s. o. d'Agria. *Long.* 37, 21; *latit.* 47, 52. (*R.*)

HATZFELD; petite ville très-ancienne, & château d'Allemagne, chef-lieu d'un comté de même nom, en Vétéravie, au cercle du haut Rhin, sur la riviere d'Éder. *Long.* 26, 58; *lat.* 58, 43. (*R.*)

Hatzfeld (terres de): elles sont situées dans la Thuringe, au cercle de haute Saxe, en Allemagne, & confinent à celles de Gotha, & de Schwartzbourg, & au territoire d'Erfort. Elles consistent dans la portion du comté de Gleichein, où est le château de ce nom, & le bourg de Wandersleben: dans la portion de la seigneurie de Kranich, où est Kranichfeld, avec un certain nombre de villages; & dans la seigneurie de Blankenhayn, qui comprend une ville & un château du même nom. Elles sont sous la souveraineté de la maison de Saxe, à laquelle elles payent une reconnoissance annuele de 500 florins; & appartienent en propre à des seigneurs, que le roi de Prusse eleva l'an 1741, à la dignité de princes de Trachenberg & Praufnitz en Silésie, & que l'empereur François Ier éleva à celle de princes du saint empire en 1748. (*R.*)

HAUBERVILLIERS, ou Notre-Dame des Vertus; bourg de l'île de France, dans la plaine de Saint Denis. (*R.*)

HAUENSTEIN; petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, au Brilgaw, dans l'Autriche antérieure, sur le Rhin, entre les villes forestieres de Laufenbourg & de Waldshut. C'est la capitale d'un comté qui passa aux archiducs d'Autriche, à l'extinction des comtes de Fribourg, de la maison de Zæringen. (*R.*)

HAUPONT-MAZAMET; petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse de Lavaur. Il y a une justice royale, & une maitrise particuliere. (*R.*)

HAUS; seigneurie de la haute Autriche, dans le quartier Noir. Il ne faut pas le confondre avec le quartier de Haus, près des frontieres de Baviere, entre le Danube & la riviere de Traun, & dont Lintz est la capitale. (*R.*)

HAUSBERG; petite ville, château & bailliage d'Allemagne, dans la Westphalie & dans la principauté de Minden, soumise au roi de Prusse. Ses chartes ne sont que de l'an 1722, ce n'étoit auparavant qu'un village. Elle donne aujourd'hui son nom à un bailliage considérable, arosé par le Weser, & composé de quarante six villages, du nombre desquels est Wietersheim, commanderie de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, au bailliage de Sonnenbourg. (*R.*)

Hausberg; haute montagne de Saxe, près d'Iene, sur laquelle il y avoit autrefois trois châteaux qui sont ruinés. (*R.*)

HAUS-VLOTO. *Voyez* Wloto.

HAUT & HAUTE: ce mot en géographie s'emploie par opposition à celui de *bas*, pour rendre le *superior* des Latins opposé de même à *inferior*, afin de diviser un pays plus commodément; il est le plus souvent relatif au cours des rivieres, dont le haut est toujours le plus près de leur source. C'est ainsi que la haute Saxe se distingue de la basse Saxe, selon le cours de l'Elbe. Souvent aussi il s'entend du voisinage des montagnes, comme la haute Hongrie, parce qu'elle est entre les monts Krapack & le Danube; le haut Languedoc, parce qu'il est plus voisin des Pyrénées; la haute Égypte a quantité de montagnes, & la basse Égypte n'en a point. Ce mot de haut ou haute sert donc à la division de plusieurs provinces, dans leurs articles particuliers; outre cela, il est joint inséparablement à plusieurs autres noms, & fait ainsi partie du nom propre de plusieurs lieux. (*R.*)

HAUT BARMIN; contrée de la moyene marche de Brandebourg, où se trouve Oderberg. Le bas Barmin est une autre contrée de la même marche, & dans laquelle se trouve Berlin. (*R.*)

HAUT-GUISMAR. *Voyez* Guismar.

HAUT HOLABRUN, & Bas-Holabrun, sont deux villes de la basse Autriche, dans le quartier du Bas-Manhartz-Berg. (*R.*)

HAUT-MANHARTZ BERG (quartier du) ; contrée de la basse Autriche , près des frontieres de Bohême, où se trouve Crems. (*R.*)

HAUT-MUNSTER (le chapitre de), en Allemand *Ober-Munster*, & le chapitre de Bas-Munster sont deux chapitres de dames nobles qui sont l'un & l'autre à Ratisbone , & dont les abbesses sont princesses immédiates de l'empire. (*R.*)

HAUT-MUSCHEL, ou OBER-MUSCHEL ; petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin , dans le duché de Deux-Ponts , & dans le bailliage de Meisfenhein. (*R.*)

HAUT-PALATINAT (le) ; contrée considérable d'Allemagne , qui fait partie du cercle de Baviere dont il occupe la partie septentrionale. Il est situé entre la Bohême , le duché de Baviere , & la Franconie. Il a environ trente-cinq lieues de long , sur autant de large . Il est ainsi nommé pour le distinguer du bas Palatinat qui est situé près du Rhin . Le Haut Palatinat apartient à l'électeur de Baviere-Palatin , à la réserve de plusieurs seigneuries qui relevent immédiatement de l'Empire. La capitale en est Amberg. Cette contrée est encore connue sous le nom de Nordgaw. (*R.*)

HAUT-RHIN (cercle du) ; grande contrée d'Allemagne , située des deux côtés du Rhin ; il fut autrefois beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui . Une grande partie de ses provinces a passé sous la domination de la France. Ses bornes actueles sont le cercle du bas Rhin qui le traverse du nord au sud , ceux de Westphalie , de haute & basse Saxe , de Franconie & de Suabe , avec l'Alsace & la Lorraine . Les états qui le composent sont les évêchés de Worms, de Spire, de Strasbourg, de Bâle, & de Fulde; l'abbaye de Prum , les duchés de Simmern & de Veldentz , le duché de Deux-Ponts, le landgraviat de Hesse-Cassel , le landgraviat de Hesse-Darmstadt , les états de Salm , de Nassau-Saarbruck , de Hanau-Munzenberg , de Hanau-Lichtenberg , de Solms-Braunfels , des comtes de Linange ; les villes libres & impériales de Worms, Spire , Francfort , Wetzlar, &c. Le duc de Baviere-Palatin , comme prince de Simmern, & l'évêque de Worms, sont princes convoquans de ce cercle : le dernier en a la direction , à charge seulement d'en conférer avec son collegue. Les dietes de ce cercle se convoquent à Francfort. (*R.*)

HAUT - URSEL , ou OBER - URSEL ; paroisse près de Koenigstein , dans l'électorat de Maïence. (*R.*)

HAUT-WESEL. *Voyez* OBER-WESEL.

HAUT-WIENER-WALD (quartier du); contrée de basse Autriche , près des confins de la Stirie. Elle est séparée du Bas-Wiener - Wald par la forêt de Vienne. (*R.*)

HAUTVILLIERS; abbaye de France en Champagne, au diocèse de Reims . Elle est de l'ordre de S. Benoît , & vaut 2600 liv. Elle est à une lieue d'Épernay . Ses environs donnent un des meilleurs vins de Champagne. (*R.*)

HAUT-ZWEERN & BAS-ZWEERN , sont deux bourgs de la basse Hesse. (*R.*)

HAUTE-FONTAINE ; abbaye de France en Champagne , au diocèse de Châlons. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 3600 liv. (*R.*)

HAUTE-RIVE, *Alta-Ripa* ; petite ville de France , dans le haut Languedoc, sur l'Ariege, à quatre lieues sud de Toulouse. *Long.* 19, 10; *lat.* 43, 25. (*R.*)

HAUTES-FAGNES , ou HAUTES-VAGNES ; on nomme ainsi , dans le cercle de Westphalie, des marais très-vastes & fort élevés , d'où descendent de tous côtés des rivieres & ruisseaux qui se dirigent vers des points opposés. Les Hautes - Fagnes sont partie dans la souveraineté de Stavelot , partie dans le duché de Limbourg, dans celui de Luxembourg, dans celui de Juliers, dans le territoire de l'abbaye de S. Corneille, & le comté de Schleiden. (*R.*)

HAUTEUR ; ce mot, qui signifie élévation , a plusieurs usages dans la géographie.

On dit qu'un château est sur la hauteur, sur une hauteur , lorsqu'il est élevé sur une colline , & commande une ville ou un bourg, qui est au pied , ou sur le penchant.

On dit en termes de navigation : quand nous fûmes à la hauteur d'un tel port , pour dire à la vue.

On dit en termes de géographie astronomique , la hauteur ou l'élévation du pole , pour désigner la latitude ; car quoique la hauteur du pole & la latitude soient des espaces du ciel dans des parties différentes , ces espaces sont pourtant tellement égaux, que la détermination de l'un ou de l'autre produit le même effet & la même connoissance , parce que la hauteur du pole est l'arc du méridien compris entre le pole & l'horizon ; & la latitude du lieu est l'arc de ce même méridien, compris entre le zénith du lieu & l'équateur . Or, à mesure que le pole dont on examine la hauteur s'éleve au dessus de l'horizon , autant l'équateur s'éloigne du zénith du lieu, puisqu'il y a toujours 90 degrés de l'un à l'autre. Ainsi , l'observatoire de Paris où la hauteur du pole est de 48d. 50', 10'', a son zénith à pareille distance de l'équateur. On dit prendre hauteur , pour dire mesurer la distance d'un astre à l'horizon.

La hauteur de l'équateur est l'arc du méridien compris entre l'horizon & l'équateur ; elle est toujours égale au complément de la hauteur du pole, c'est-à-dire, à ce qui manque à la hauteur du pole , pour être de 90 degrés ; la raison en est facile , par le principe que nous avons établi, que du pole à l'équateur, la distance est invariablement de 90 degrés , si le pole s'éleve , l'équateur s'abaisse : si le pole s'abaisse , l'équateur s'éleve à son tour . Plus le pole est élevé , plus sa distance au zénith est diminuée, & de même l'horizon s'est abaissé , & sa distance à l'horizon est plus petite dans la même proportion.

La hauteur de l'équateur se peut connoître de jour ,

par le moyen de la hauteur du soleil ; on la trouve facilement avec un quart de cercle bien divisé, ou avec quelque autre instrument astronomique, ainsi que par le moyen de la déclinaison, que l'on peut connoître par la trigonométrie sphérique, après que l'on a supputé par les tables astronomiques, le véritable lieu dans le zôdiaque. *Voyez* ÉQUATEUR. (*R.*)

HAUTS-LIEUX (les), en hébreu *bamoth*, & en latin *excelsa*. Il en est souvent parlé dans l'Écriture, sur-tout dans les livres des rois ; les prophetes reprochoient toujours aux Israëlites, d'aller adorer sur les hauts-lieux ; cependant les hauts-lieux n'avoient rien de contraire aux loix du Seigneur, pourvu qu'on n'y adorât que lui, & qu'on n'y offrit ni encens ni victime aux idoles ; mais vrai-semblablement sur ces hauteurs on adoroit les idoles, on commettoit mille abominations dans les bois de futaie, dans les cavernes, & dans les tentes consacrées à la débauche ; c'est ce qui alumoit le zele des prophetes pour supprimer & détruire les hauts-lieux. (*R.*) (*Voyez* Calmet.)

HAVANE (la) ; grande & riche ville de l'Amérique septentrionale, située sur la côte septentrionale de l'île de Cuba, vis-à-vis la Floride, avec un port très-renomé, fortifié, très sûr, & si vaste, qu'il peut contenir mille vaisseaux. Ce port, ou plutôt cette baie, s'enfonce une lieue au sud, & forme comme différens bras à l'ouest & à l'est. Le mouillage en est bon, & on y est en sûreté contre les vents les plus violens ; la ville est très-commerçante, & a deux forts pour sa défense, dont le plus considérable est le fort Morro. Les ouvrages dont elle est munie, ont acquis une étendue immense, & la place ne peut être ataquée que du côté de terre ; l'Espagne y entretient d'ailleurs toujours bonne garnison. On y compte six maisons de différens ordres, trois monasteres de de religieuses, environ trois cents familles espagnoles, & grand nombre d'esclaves : cette ville est comme le rendez-vous de toutes les flotes d'Espagne. Dans ces derniers temps, on y a construit une salle de spectacles. *Long.* suivant Cassini, 296, 15 ; *lat.* 11, 52. (*R.*)

HAVANT ; ville d'Angleterre, dans la province de Hampshire, à six milles de Portsmouth. (*R.*)

HAWEKESWERTH ; seigneurie de Westphalie, sur les frontieres du duché de Juliers, & de l'électorat de Cologne. (*R.*)

HAVEL (la) ; riviere d'Allemagne, qui a sa source au duché de Mecklenbourg, entre dans la marche de Brandebourg, se partage de temps en temps, forme quelques îles, & après s'être grôssie de plusieurs rivieres, & avoir finalement baigné les murs de Havelberg, elle se perd dans l'Elbe, vis-à-vis de Werben. (*R.*)

HAVELBERG, *Havelberga* ; petite ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans l'électorat de Brandebourg, avec un évêché suffragant de Magdebourg, sécularisé en faveur de la maison de Brandebourg, à qui cette ville est demeurée après avoir été prise & reprise plusieurs fois dans les guerres d'Allemagne. Elle est sur la Havel, dont elle est environée, à 9 li. n. e. de Stendal, 15 n. o. de Brandebourg. *Long.* 30, 18 ; *lat.* 53, 4. On n'a rien changé au chapitre de sa belle cathédrale. (*R.*)

HAVELHAUSEN, dans la moyene marche de Brandebourg, est comme un ouvrage avancé d'Orangebourg, dont il fait partie. (*R.*)

HAVELLAND ; contrée de la moyene marche de Brandebourg, où se trouve Potzdam. (*R.*)

HAVENSTEIN ; seigneurie de Bohême, dans le cercle d'Ellenbogen. (*R.*)

HAVERFORD-WEST ; ville à marché d'Angleterre, en Pembrokeshire : elle envoie deux députés au parlement, & est à 65 li. o. de Londres. *Long.* 12, 40 ; *lat.* 51, 56. (*R.*)

HAVRE ; ce mot que les Latins expriment par celui de *portus*, étoit appelé par les Grecs λιμήν, & ὅρμος ; il ne répond pas au *statio navium* des Latins, comme l'a pensé le pere Lubin. Le port ou le havre marque un lieu fermé, ou capable d'être fermé ; *statio navium* signifie au contraire, une rade, un abri, un mouillage, où les vaisseaux sont seulement à couvert de certains vents. Le mot havre se modifie par quelques épithetes qui en marquent les avantages ou les inconvéniens.

On appele *havre de bâre*, un havre dont l'entrée est fermée par un banc de roches ou de sâble, & dans lequel on ne peut aborder que de pleine mer. Le havre de Goa est un havre de bâre, quoique ce soit un des plus beaux ports du monde.

Le havre de toutes marées est celui où l'on n'est pas obligé d'atendre pour entrer ou pour sortir, la commodité de la marée, mais où l'on peut entrer également de haute & de basse-mer.

Le havre d'entrée signifie la même chose ; c'est un havre où il y a toujours assez d'eau pour y entrer ou pour sortir, même en basse marée.

Le havre brute ou crique, est celui que la nature seule a formé, & auquel l'industrie des hommes n'a encore rien ajouté pour le rendre plus sûr & plus commode ; les François qui naviguent en Amérique, appelent *cu-de-sac* un *havre* de cette espece.

Quelquefois le havre est resserré à son entrée, par une longue digue qui s'avance dans la mer, ou même par deux digues qu'on appele *jetées*. *Voyez* JETÉES. Quelquefois, sur-tout en Italie & dans le levant, au lieu de jetées, il y a un môle qui forme le port. *Voyez* MÔLE. (*R.*)

HAVRE ANGLOIS (le) ; port excellent de l'île d'Antigoa, aux Antilles, muni d'arsenaux & de magasins. (*R.*)

HAVRE À L'ANGLOIS (le) ; port d'Amérique, dans l'île Royale, ou cap Breton ; il se

nomme aujourd'hui Louisbourg. *Voyez* ce mot. (*R.*)

Havre-de-Grace (le); ville maritime de France, dans la haute Normandie, au pays de Caux, avec un excellent port, une citadelle, & un arsenal pour la marine. Elle est à l'embouchure de la Seine, dans un endroit marécageux, à 12 lieues de Caen, 18 n. o. de Rouen, 8 s. o. de Fécamp, 2 de Montivilliers & de Harfleur, 45 n. o. de Paris. *Long.* 17, 40, 10; *lat.* 49, 29, 9.

Cette ville, considérable par son port & ses beaux édifices, doit son commencement à Louis XII, qui en jeta les fondemens en 1509. François I, après la bataille de Marignan, y fit bâtir une très-grosse tour, qui défend les jetées & la rade, & qui a un commandant particulier avec garnison. Il voulut même que la ville s'appelât *Franciscopolis*, François-ville.

Les murs du havre commençoient à peine à s'élever, que l'eau, en se débordant, en noya les deux tiers, & presque tous les habitans: vingt-huit navires pêcheurs furent portés jusque dans les fossés du château de Graville. Une procession solemnele rapele tous les ans ce triste événement arivé le 15 Janvier 1525. La tempête de 1765, connue sous le nom de *coup de vent de S. François*, y causa aussi beaucoup de désastre. Depuis ce temps, la mer a perdu plus de trois cents pas du côté de la porte de la jetée: le havre a essuyé encore un débordement en Février 1773.

Les religionaires s'emparerent de cette ville en 1562; le vidame de Chartres & Beauvoir-la-Nocle la vendirent aux Anglois, sur lesquels Charles IX la reprit en persone peu de temps après. Le cardinal de Richelieu fit réparer & fortifier la citadelle à ses dépens: elle est très-forte & la plus réguliere du royaume; enfin Louis XIV en a fait une place réputée imprenable. On y montre la maison qui servit de prison aux trois princes du temps de la fronde en 1650.

Le port dont l'entrée est acompagnée d'une longue jetée, est large, & peut contenir six à sept cents vaisseaux; en 1690, on y fit entrer & séjourner onze galeres du roi. Mais les vaisseaux y sont trop serrés pour manœuvrer: on pourroit aisément prolonger le port à demi-lieue en creusant le bassin de la Seine. S'il apartenoit à des Hollandois, dans huit mois la chose seroit faite, disoit un négociant de la Haye.

La ville a quarante rues tirées au cordeau, & ornées de six belles fontaines: celle de la grande place où se terminent quatre rues, jete de l'eau de quatre côtés: au dessus est une figure pédestre de Louis XIV, en pierre bronzée & vêtue à la romaine. Le chantier, la corderie, l'arsenal méritent d'être vus.

Il peut y avoir dix-huit mille âmes au Havre, non trente mille, comme le dit la Martiniere. M. Messance ne porte même sa population qu'à quatorze mille six cents cinquante-trois, selon le dénombrement fait en 1763. *Traité de la population*, *in*-4°. 1766. Les Anglois ont bombardé le Havre en 1674 & en 1759. Son commerce consiste principalement dans la manufacture de dentelles, qui sont recherchées.

Cette ville, avec son territoire, forme un gouvernement particulier qui occupe la partie la plus occidentale du pays de Caux.

Le Havre est la patrie de George & de Magdelaine Scudery. Le plus grand mérite du premier est d'avoir préparé le siecle de Corneille. Le trait suivant fait honeur à sa façon de penser.

Christine, reine de Suede, avoit résolu de donner à Scudery une chaîne d'or de mille pistoles pour la dédicace d'un poëme qu'il avoit composé sous le titre d'*Alaric*. Mais parce que le comte de la Gardie, dont l'auteur avoit fait l'éloge dans le poême, étoit tombé dans la disgrace de la reine, avant que l'ouvrage fut publié, elle souhaita que le nom de ce comte en fût retranché. Scudery répondit que, de quelque prix que fût la chaîne, il ne renverseroit jamais l'autel sur lequel il avoit sacrifié. Cette circonstance déplut à la reine qui retint son présent.

Scudery (Georges de), naquit au Havre en 1603. Favori du cardinal de Richelieu, il balança quelque temps la réputation de Corneille; son nom est aujourd'hui plus connu que ses ouvrages, sur lesquels on sait les vers satyriques de Despréaux. Il mourut à l'âge de soixante-quatre ans.

Scudery (Magdeleine), sa sœur, est née en 1607; elle publia quelques vers agréables, & les romans de Clélie, d'Artamene, de Cyrus, & autres, outre dix volumes d'entretiens. Elle remporta en 1671, le premier prix d'éloquence, fondé par l'académie Françoise; elle a joui d'une pension du cardinal de Mazarin, d'une autre du chancelier Boucherat, sur le sceau; & d'une troisieme de 2000 livres que Louis XIV lui donna en 1683.

On nous a conservé son aventure dans un voyage qu'elle fit en Provence; elle causoit avec son frere, dans l'hôtelerie, de son roman de Cyrus, & lui demandoit ce qu'il pensoit qu'on devoit faire du prince Mazaro, un des héros du roman, dont le dénoûment l'embarassoit. Ils convinrent de le faire assassiner: des marchands qui étoient dans la chambre voisine, ayant entendu la conversation, crurent que c'étoit la mort de quelque prince appelé Mazaro, dont on comploroit la perte; ils en avertirent la justice du lieu; M. & Mademoiselle de Scudery furent mis en prison, & eurent besoin de quelque temps pour prouver leur innocence: cette dame mourut en 1701.

Marie Pioche de la Vergne, comtesse de la Fayete, qui a composé *Zaïde*, la *princesse de Cleves*, *&c.* étoit née au Havre: elle mourut en 1693.

D. Tournois, Bénédictin, versé dans les langues orientales; M. l'abbé Dicquemare, astronome-géo-

graphe; D. Garet, Bénédictin, éditeur de Cassidore, sont aussi de cette ville.

Le collége du Havre a deux maîtres, dont le premier a 150 livres, & le second 120 livres sur les octrois de la ville. Il y a aussi une école royale de marine, établie par ordonance du roi, du 24 août 1773, pour quatre-vingts éleves.

M. de la Condamine remarque, que la marée qui arive à trois heures en Guienne, n'arive à Saint-Malo qu'à six heures; à Caen, au Havre, vers neuf heures; à Dunkerque, à minuit. *Voyez Journal des Savans*, *févr.* 1769, *pag.* 70.

Les spectacles sont en oubli au Havre depuis l'écroulement & l'afreux incendie de la salle où on les représentoit en 1757. (*R.*)

HAWAS; ville de Perse, fertile en dattes, & autres fruits que l'on confit au vinaigre, & qu'on transporte en d'autres pays. Cette ville est la même qu'*Aguas* de M. d'Herbelot, & qu'*Haviza*, de l'historien de Timur-Bec. Sa *longitude*, suivant Tavernier, est de 75 d. 40'; sa *latitude* de 33 d. 15', mais la *latitude* de Tavernier n'est pas exacte; Nassir-Eddin, & Ulug-Beig suivis par M. de Lisle, la mettent de 31 deg. (*R.*)

HAWASCH; riviere d'Abissinie, dont la source est dans le royaume de Wed; elle passe avec le Maeschi au royaume de Bali, & de là au royaume d'Adel; fournit des eaux à l'Abissinie qui en manque absolument; & se trouvant enfin réduite à peu de chose, elle se perd dans les sables, avant d'ariver à la mer. (*R.*)

HAXBERGEN; ville des Pays-Bas, dans la province d'Over-Issel, & dans le districŧ de Twente. (*R.*)

HAYE (la); grande, considérable & très-agréable ville des Provinces-Unies dans la province de Hollande, autrefois résidence des comtes de Hollande, d'où lui vient son nom flamand *S'Gravenhagen*, que l'on exprime en latin par *Haga Comitum*.

C'est aujourd'hui le centre du gouvernement de la république, la demeure des membres des états-généraux, des ambassadeurs & ministres étrangers. Cette belle résidence n'a ni murs, ni portes. On y compte environ six mille deux cents maisons.

Quoique la Haye n'ait point encore de rang marqué parmi les villes de la Hollande, elle a par son étendue, par le nombre & la beauté de ses édifices, par les prérogatives de ses magistrats, & par l'agrément de ses promenades, de quoi tenir rang entre les plus belles villes de l'Europe, & c'est improprement que quelques-uns ne la qualifient encore aujourd'hui que du titre de village.

C'est d'une petite maison de chasse dans un bois où les comtes de Hollande venoient quelquefois, que s'est formé ce beau lieu; mais l'éclat où nous le voyons aujourd'hui n'existoit pas encore au XIIIe siecle; il ariva seulement qu'alors Guillaume II, comte de Hollande, élu & couroné empereur en 1248, transporta de temps en temps son séjour à la Haye, où il commença le palais qui est aujourd'hui la cour. En 1291 la Haye devint le chef-lieu d'un bailliage: ce n'étoit encore qu'un village, & même en 1557, il ne passoit point encore pour être une ville. *Voyez* Altingius & Boxhornius sur tous les autres détails.

La Haye est située à une petite lieue de la mer, à environ autant de Delft, au n. o., à 3 lieues s. o. de Leyde, 3 n. o. de Roterdam, 10 s. o. d'Amsterdam, & 105 n. e. de Paris. *Long.* 21, 45; *lat.* 52, 4, 10.

La Haye est la patrie de plusieurs savans, mais je me contenterai de citer ici Golius, Huyghens, Meursius, Ruysch, Sallengre, & Second.

Golius (Jacques), fut un des plus habiles hommes de son siecle dans les langues orientales; nous lui devons deux excellens dictionaires, l'un arabe & l'autre persan; l'histoire des Sarasins par Elmacin, & les élémens astronomiques d'Alfergan avec des commentaires: il voyagea tant en Asie qu'en Afrique, & mourut à Leyde en 1667 à l'âge de soixante onze ans.

Huyghens (Chrétien), en latin *Hugenius*, se montra l'un des plus grands mathématiciens & des meilleurs astronomes du XVIIe siecle. Il aperçut le premier un anneau de Saturne, dont il découvrit encore le troisieme satellite. Il parvint à donner de la justesse aux horloges, en y appliquant un pendule, & en rendant toutes les vibrations égales par la cycloïde; il perfectiona les télescopes, & fit un grand nombre de découvertes utiles. Il mourut dans sa patrie en 1695, à soixante-six ans: on peut voir son éloge dans *le journal* de M. de Beauval, *août* 1695; mais il faut le lire dans l'*hist. de l'Acad. des Sciences*, dont il étoit associé étranger. Ses ouvrages ont été recueillis, & forment trois volumes *in*-4°.

Meursius (Jean), l'un des plus érudits & des plus laborieux écrivains du siecle passé, méritoit bien son emploi de professeur en histoire & en langue greque à Leyde. Il a tellement dévelopé l'état de l'anciene Grece par ses divers ouvrages, insérés ensuite dans le trésor de Grævius, qu'il n'a rien laissé à glaner après lui; *voyez*-en la liste étonante dans Morery, ou dans le P. Niceron, *tome XII*, *pag.* 181. Il mourut à Sora, en 1639, à soixante ans; son fils Jean (car il se nommoit comme son pere) qui marchoit sur ses traces, mourut à la fleur de son âge, ayant déja publié quelques écrits très-estimés.

Ruysch (Frédéric), paroît encore un homme plus rare en son genre. Les gens de l'art savent avant moi, qu'il n'y a persone au monde à qui la fine anatomie soit plus redevable, qu'au talent supérieur de ses injections. Ses ouvrages si curieux sont entre les mains de tous ceux qui cultivent la médecine & l'anatomie. Il mourut à Amsterdam en 1731, comblé de gloire pour ses admirables découvertes, âgé presque de quatre-vingt-treize ans. Le docteur Schreiber a donné sa vie en médecin éclairé; M. de Fontenelle a fait son éloge

dans l'*hist. de l'Académie des Sciences*, dont il étoit membre.

M. de Sallengre (Albert-Henri), n'avoit que trente ans, quand la petite vérole trancha ses jours en 1723; cependant il avoit déja publié des ouvrages pleins d'érudition. On connoît son grand recueil latin d'antiquités romaines, en trois vol. *in-fol.* & ses mémoires de littérature en deux vol. *in-12.*

Second (Jean), *Secundus*, a donné des poésies latines où regnent la fécondité & l'agrément; ses élégies & ses pieces funebres sont touchantes; ses sylves sont bucoliques; ses poésies intitulées *Basia*, réunissent la délicatesse & la galanterie trop licencieuse. Il les auroit condamnées lui-même dans un âge mûr, mais il n'y parvint pas; il mourut tout jeune, à vingt-cinq ans, en 1536.

Je ne sai si je dois nommer à la suite des savans qu'a produits la Haye, ce monarque célebre du dernier siecle, qu'on appeloit le *stathouder des Anglois*, & *le roi des Hollandois*. Il eut les ressources d'un général & la valeur d'un soldat. Il termina sa carriere en 1702, à l'âge de cinquante-deux ans. (*R.*)

Haye (la), *Haga*; petite ville de France en Touraine, sur la Creuse, aux frontieres du Poitou. *Long.* 18, 20; *lat.* 47, 2.

La Haye est à 4 lieues de Châtellerault, 6 de Loches, 10 de Tours & de Poitiers, 45 s. o. de Paris. Elle a titre de baronie, dépendante depuis 1588 du duché de Montbason: on y compte environ cent soixante feux, & sept cents habitans; elle a deux paroisses, & il s'y tient quatre foires par an. (*R.*)

Cette petite ville peut se glorifier d'avoir donné le jour à Descartes, un des plus beaux génies du siecle passé, & le plus grand mathématicien de son temps; il résolvoit des problêmes au milieu des siéges; car il embrassa dans sa jeunesse le parti des armes, & servit avec beaucoup d'honeur en Allemagne & en Hongrie; mais l'envie de philosopher tranquillement en liberté, lui fit chercher en Hollande le repos dont il avoit besoin, & qu'il n'y trouva cependant pas sans mélange. Ce fut au village d'Egmont sur mer, *Egmont-op-zee*, qu'il ouvrit la carriere d'étudier la nature, & qu'il s'y égara; cependant ses *Méditations*, & son discours sur la *méthode* sont toujours estimés, tandis que sa physique n'a plus de sectateurs, parce qu'elle n'est pas fondée sur l'expérience: mais, s'il n'a pas payé en bonne monoie, c'est beaucoup d'avoir décrié la fausse. Il passa presque toute sa vie hors du royaume; & ce ne fut qu'après bien des sollicitations, qu'il vint à Paris en 1647. Le cardinal Mazarin lui obtint du roi une pension de trois mille livres, dont il paya le brevet sans en rien toucher; ce qui lui fit dire en riant, que jamais parchemin ne lui avoit tant coûté. La reine Christine le prioit avec instance depuis plusieurs années de se rendre auprès d'elle: il obéit, mais il mourut à Stockolm peu de temps après, en 1650, âgé seulement de cinquante-quatre ans. Il étoit né en 1596. Son corps fut raporté en France, & inhumé à Sainte Genevieve. Il eut deux illustres disciples dans l'Oratoire, le P. Lami & le célebre Mallebranche. *Voyez* dans le *discours préliminaire de l'Encyclopédie*, le jugement qu'on y porte du mérite de cet homme rare. Baillet a écrit sa vie, & M. Perrault ne pouvoit pas l'oublier dans les hommes illustres du XVIIe siecle. Son éloge par M. Thomas a remporté le prix de 1765 à l'Académie Françoise. (*R.*)

HAYETMAN. *Voyez* Hauman.

HAYN. *Voyez* Grossen-Hayn.

HAYNA; petite ville de Silésie, dans la principauté de Lignitz. C'est le passage le plus fréquenté pour aller de Breslaw à Leipsick. (*R.*)

HAYNAUT. *Voyez* Hainaut.

HAYNICHEN; petite ville de Saxe, dans le cercle d'Ertzeburge, en Misnie, à 2 li. de Freyberg, sur la Striegnitz. (*R.*)

HAZEBRUCK; petite ville de la Flandre Françoise, à 4 li. e. de Saint-Omer. (*R.*)

HÉA; province d'Afrique, sur la côte de Barbarie, dans la partie la plus occidentale du royaume de Maroc. Elle est couverte de hautes montagnes; elle nourit beaucoup de chevres, des cerfs, des chevreuils, des sangliers, & les plus grands lievres de Barbarie. Il n'y croît que de l'orge; le miel y abonde. Ses habitans sont robustes, très-jaloux, & les femmes fort adonées à l'amour. Quoique Mahométans, ils ne savent pas précisément ce que c'est que Mahomet & sa secte. Ils n'ont ni médecins, ni chirurgiens, ni apothicaires, & n'en vivent pas moins long-temps. Marmol a décrit amplement leurs moeurs & leur façon de vivre: consultez-le. Tednest est la capitale de cette province, qui occupe la pointe du grand Atlas, & est bornée par l'océan au couchant & au septentrion. (*R.*)

HÉAN; ville considérable d'Asie, dans le Tonquin. C'est le siége d'un mandarin de guerre, qui en est le gouverneur. Les François y ont un comptoir. (*R.*)

HEBRE; fleuve de Thrace, qui prend son nom des tournans qu'il a dans son cours, suivant Plutarque le géographe. Il n'y a guere de riviere dont les anciens aient tant parlé, & dont ils aient dit si peu de chose. Pline, *lib. XXXIII*, *cap. iij*, le nomme entre les rivieres qui rouloient des pailletes d'or. Ce fleuve a toujours eu la réputation d'être très-froid. Virgile, *Eglog. X*, *vers.* 65, nous en assure:

Nec si frigoribus mediis, Hebrumque *bibamus*.

Et Horace, enchérissant sur son ami, n'en parle que comme s'il étoit couvert de neige & de glace:

.... Hebrusque *nivali compede vinctus*.
Epist. Lib. I, 3, vers. 3.

M. de

M. de Lisle a exactement décrit l'origine & le cours de ce fleuve, qu'on nomme aujourd'hui *la Mariza*. Nous nous contenterons de dire ici qu'il a sa source au pied du mont Dervent, traverse la Romanie, passe à Philippopoli, à Andrinople, à Trajanopoli, & se décharge dans l'Archipel, à l'entrée du golfe de Mégarisse, vis-à-vis Samandraki. (*R.*)

HEBRIDES, *Ebudæ*; îles de l'Océan, à l'occident de l'Écosse. Elles sont encore connues sous le nom de *Westernes*. On y recueille du seigle, de l'orge, de l'aveine, du lin & du chanvre. Le bétail y est petit: la mer & les rivieres y fournissent de bon poisson. Ces îles sont habitées par des peuples à demi-sauvages: ils sont bien faits, mais d'un regard féroce; ils sont endurcis au froid. Ils prirent le parti du prince Édouard, en 1745. (*R.*)

HÉBRON, ou Chébron; anciene ville de la Palestine, dont il est beaucoup parlé dans l'ancien Testament. Elle étoit située sur une hauteur, à 22 milles de Jérusalem vers le midi, & à 20 milles de Bersabée vers le nord. Elle fut assignée aux prêtres pour leur demeure, & déclarée ville de réfuge. David y établit le siége de son royaume, après la mort de Saül. On dit qu'Hébron a aujourd'hui une grande mosquée, où les Mahométans vienent d'Alep, de Damas & d'autres pays. Le P. Nau, dans son *Voyage de la Terre sainte*, avoue (liv. IV, ch. xviij) qu'il n'a jamais pu voir Hébron, & les détails qu'il en donne ne sont fondés que sur les relations d'un de ses amis. (*R.*)

HECHINGEN; petite ville d'Allemagne, au cercle de Suabe, dans la principauté de Hohenzollern, sur la riviere de Starzel. Une branche des princes du pays en prend le surnom, & y fait sa résidence. C'est une ville catholique romaine, où l'on trouve des chanoines de Saint Jacques, & des religieux de S. François. (*R.*)

HECKERSHAUSEN; petite ville de la basse Hesse, chef-lieu d'un bailliage de même nom. (*R.*)

HECKSTEDT, ou Heckstædt; petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe & dans la principauté de Mansfeld, sur la Wipper. Elle jouit de beaucoup de droits municipaux, & est très-riche par la fertilité de ses environs. Aussi a-t-elle fait jadis plus d'une fois un objet de dispute entre les électeurs de Saxe, & les évêques de Halberstadt. Elle est du grand bailliage d'Eisleben. Elle a une fabrique pour séparer de l'argent les autres métaux. (*R.*)

HECLA; fameuse montagne & volcan d'Islande, situé dans la partie méridionale de cette île, dans le district appelé *Rangerval-Syssel*. Si l'on en croit M. Anderson, dans sa *Description d'Islande*, le mont Hecla a vomi des flammes pendant plusieurs siecles sans discontinuer, & présente toujours un coup d'œil éfrayant à ceux qui s'en approchent. Mais des relations plus modernes & plus sûres ont fait disparoître les merveilles qu'on racontoit de ce volcan. Elles sont dues à M. Horrebow, qu'un long séjour en Islande a mis à portée de juger des choses par lui-même, & d'en parler avec plus de certitude que M. Anderson, qui a été obligé de s'en raporter à des mémoires, souvent très-infideles. M. Horrebow nous apprend donc que depuis que l'Islande est habitée, c'est-à-dire, depuis huit cents ans, le mont Hecla n'a eu que dix éruptions, savoir en 1104, en 1157, 1222, 1300, 1341, 1362, 1389, 1558, 1636 & 1693. La derniere éruption commença le 13 février 1693, & dura jusqu'au mois d'août suivant: les éruptions antérieures n'avoient pareillement duré que quelques mois: sur quoi l'auteur remarque qu'y ayant eu quatre éruptions dans le xive siecle, il n'y en eut point du tout dans le xve, & que ce volcan fut 169 ans de suite sans jeter de flammes, après quoi il n'en jeta qu'une seule fois dans le xvie siecle, & deux fois dans le xviie: il conclud de là qu'il pouroit bien se faire que le souterrain eût pris une autre issue, & que le mont Hecla ne vomît plus de flammes par la suite. M. Horrebow, qui écrivoit en 1752, ajoute qu'alors on n'en voyoit plus sortir ni flamme, ni fumée; que seulement on trouvoit quelques petites sources d'eau très-chaude dans des cavités qui sont dans son voisinage. Sur les cendres qui ont été vomies autrefois par ce volcan, il croît actuelement de très-bons pâturages, & l'on a bâti des fermes & des maisons tout auprès. M. Anderson avoit dit, d'après les mémoires qu'on lui avoit fournis, que le mont Hecla étoit inaccessible, & qu'il étoit impossible d'y monter: mais M. Horrebow dit que bien des gens ont été jusqu'au sommet, & que même, en 1750, il fut soigneusement examiné par deux jeunes Islandois, étudians de Copenhague, qui voyageoient dans la vue d'observer les curiosités naturelles du pays. Ils n'y trouverent que des pierres, du sable, des cendres, plusieurs fentes qui s'étoient faites en différens endroits de la montagne, & quelques sources d'eau bouillante. Après avoit long-temps marché dans les cendres, ils en revinrent sans accident, mais très-fatigués, & ne trouvant nulle part le moindre vestige de feu.

Le mont Hecla est fort élevé; son sommet est ordinairement couvert de neige & de glace; il y a cependant en Islande des montagnes plus hautes.

Depuis qu'il a cessé de jeter des flammes, d'autres montagnes de ce pays ont eu des éruptions aussi fortes que jamais ce volcan en ait eues: les monts d'Ocraise & de Kotlegau sont dans ce cas; ce sont de vrais volcans.

Il y a des persones qui ont prétendu qu'il y avoit de la correspondance entre le mont Hecla, le Vésuve, & l'Ethna; mais l'expérience réfute cette opinion, atendu que durant les dernieres éruptions de ces volcans, l'Hecla est toujours demeuré tranquille. (*R.*)

HEDE; petite ville de France, en Bretagne, au diocèse de Rennes. (*R.*)

HEDEMARK ; district de la Norwege méridionale, dans la préfecture de Christiania, formant avec celui d'Osterdalen, une prévôté ecclésiastique de vingt-six paroisses. C'est de tous les cantons du royaume le plus fertile en grains : l'on y en cultive avec succès de toutes les especes, & il n'y manque ni de pâturages ni de légumes ; l'on y a de même beaucoup de poisson. L'ancienne & importante ville de Hammer, détruite de fond en comble par les Suédois, en 1567, étoit située sur le lac de Miæsen, dans l'enceinte de ce canton. Plus grande & plus peuplée qu'aucune autre de la contrée, elle étoit honorée d'un siége épiscopal, & décorée d'une cathédrale magnifique, & elle pouvoit mettre 1800 hommes sous les armes. Son évêché a été transféré à Opslo. On trouve dans l'île de Hovindsholm, dépendante de ce district, une sorte de pierre puante que les Allemands appelent *schweinstein*, & qui passe pour avoir effectivement l'odeur de la fiente de porc. (*R.*)

HEDEMORA ; ville de Suede, dans la Dalécarlie Snédoise, sur le bord du lac Hafran, aux confins de la Gestricie, de l'Uplande & de la Westmanie. Elle est à 12 li. s. o. de Gévali, 22 n. o. d'Upsal. *Long.* 33, 50 ; *lat.* 60, 14. Il s'y tient une foire considérable, & c'est la cinquante-cinquieme ville à la diete.

HEDERSLEBEN ; riche couvent de femmes catholiques, dans la principauté de Halberstadt. Il y a un autre couvent de ce nom dans le comté de Mansfeld, qui a été sécularisé & converti en bailliage. (*R.*)

HEDIN. *Voyez* HESDIN.

HEDWIGSBOURG ; château & bailliage d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la principauté de Wolffenbutel, & à 2 lieues de la ville de ce nom. (*R.*)

HEEL, & par les François HEILA ; petite ville de Prusse, dans la Cassubie, à l'embouchure de la Vistule, dans la mer Baltique, à 15 li. n. e. de Dantzic. *Long.* 37 ; *lat.* 54, 53. (*R.*)

HEENVLIET ; petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande méridionale, & dans l'île d'Oostvorn sur la Bornisse. (*R.*)

HEEPEN ; district des états Prussiens, au comté de Ravensberg, dans la Westphalie, en Allemagne. Il abonde en fauve, en gibier & en poisson : l'on y fabrique beaucoup de toiles, & on les y blanchit avec beaucoup de succès. (*R.*)

HEERENVEEN ; grand & beau bourg des Provinces-Unies, dans la Frise & dans le Zevenvolden, au Schoterland. Il est si considérable, qu'on lui donne le surnom de *Haye en Frise*. La tourbe de son voisinage passe pour la meilleure de la province. (*R.*)

HEERINGEN ; ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Rudelstadt, sur la riviere de Helm. Elle est munie d'un château, que les comtes de Hohenstein firent bâtir l'an 1327, & elle préside à un bailliage riche en grains & en fourrages, possédé par moitié par la maison de Schwartzbourg & celle de Stollberg. (*R.*)

HEGAU, ou HEGOW : c'est le second des cinq cantons de la noblesse de Suabe, en Allemagne. Il occupe l'espace compris entre le Danube & le lac de Constance ; on le joint à ceux d'Algau & de Bodensée. Il est fort peuplé, & divisé en plusieurs petites souverainetés. (*R.*)

HEGENBACH ; abbaye de femmes, de l'ordre de Cîteaux, en Suabe, près de Boberach. L'abbesse est princesse immédiate de l'empire. (*R.*)

HEGER, ou HEIGER ; petite ville d'Allemagne, dans la principauté de Nassau, sur la Dill. (*R.*)

HEGOW. *Voyez* HEGAU.

HEIBACH. Il y a deux villes de ce nom en Allemagne : elles sont toutes deux en Franconie, sur les bords du Mein. (*R.*)

HEIDA ; petite ville d'Allemagne, dans la province de Ditmarsen, au duché de Holstein. (*R.*)

HEIDE-DOEFFER, c'est-à-dire, *Villages de Païens*. C'est le nom que les Allemands donnent à cinq villages du duché de Brême, dans la paroisse de Doesen, dont ils dépendent. (*R.*)

HEIDECK ; petite ville & seigneurie du palatinat de Baviere, autrefois impériale, mais à présent sujette à la maison de Sultzbach. Elle est située entre Ulm & Donawerth. (*R.*)

HEIDELBERG ; ville d'Allemagne, autrefois capitale du bas Palatinat, avec une université, fondée au XIVe siecle. On ne sait ni quand, ni par qui cette ville a été bâtie ; on sait seulement que ce n'étoit qu'un bourg en 1225. Le comte palatin Robert l'agrandit en 1362. L'électeur Robert Maximilien de Baviere la prit, & en enleva la riche bibliotheque, qu'il donna au Pape. Le château des électeurs est auprès de la ville : elle fut dévastée par les Bavarois en 1622 ; les François la saccagerent en 1689, & cinq ans après ils la pillerent de nouveau & la brûlerent. Il semble que cette ville ait été bâtie sous une malheureuse constellation ; car elle fut ruinée dans un même siecle pour avoir été fidele à l'empereur & pour lui avoir été contraire.

Dans son état actuel, elle est assez bien bâtie : elle est longue & étroite. Son université est pourvue de plusieurs professeurs, avec un théâtre anatomique & un jardin des plantes. On y trouve différentes especes de manufactures. Sa citadelle, connue sous le nom de *Fort de l'étoile*, fut ruinée par les François. La fameuse tone de Heidelberg contient 204 foudres.

Heidelberg est au pied d'une montagne, sur le Necker, à 5 lieues n. e. de Spire, 7 n. e. de Worms, 6 n. e. de Philisbourg, 16 s. de Francfort, 15 s. e. de Maïence, 150 n. o. de Vienne, & 110 e. de Paris. *Long.* selon Harris, 27, 36, 15 ; *lat.* 49, 36.

Je connois trois savans natifs de Heidelberg, dont les noms sont illustres dans la république des lettres ; Alting, Bêger & Junius.

Alting (Jacques), naquit en 1618, & devint professeur à Groningue. Il mourut en 1679. Toutes ses œuvres ont été imprimées à Amsterdam en 1687, en 5 volumes *in-folio*. On y voit un théologien plein d'érudition rabbinique. Il eut un ennemi fort dangereux dans Samuel Desmarets, son collégue.

Béger (Laurent) naquit en 1653. Il étoit fils d'un tanneur ; mais il devint un des plus savans hommes du XVIIe siecle dans la connoissance des médailles & des antiquités. Ses ouvrages en ce genre, tous curieux, forment quinze ou seize volumes, soit *in-fol.* soit *in* 4°. Le P. Niceron vous en donnera la liste ; le plus considérable est sa description du cabinet de l'électeur de Brandebourg, intitulée : *Thes. reg. elect. Brandeburgicus selectus. Colon. March.* 1696, trois vol. *in-fol.* Il avoit publié, dans sa jeunesse, une apologie de la polygamie, pour plaire à l'électeur palatin (Charles Louis), dont il étoit bibliothécaire.

Junius (François) s'est fait un nom très-célebre par ses ouvrages pleins d'érudition. Il passa sa vie en Angleterre, étudiant douze heures par jour, & demeura pendant trente ans avec le comte d'Arondel. Il mourut à Windsor, chez Isaac Vossius son neveu, en 1678, à quatre-vingt-neuf ans. Il avoit une telle passion pour les objets de son goût, qu'ayant appris qu'il y avoit en Frise quelques villages où l'ancienne langue des Saxons s'étoit conservée, il s'y rendit, & y resta deux ans. Il travailloit alors à un gros glossaire en cinq langues, pour découvrir l'origine des langues septentrionales dont il étoit amoureux : cet ouvrage unique en son genre, a été finalement publié à Oxford en 1745, par les soins du savant Anglois Édouard Lye. On doit encore à Junius la paraphrase gothique des quatre évangélistes, enrichie des notes de Thomas Marshall. Son traité *de pictura veterum*, n'a pas besoin de mes éloges ; je dirai seulement que la bonne édition est de Roterdam, 1694, *in-fol.* Il a légué beaucoup de manuscrits à l'université d'Oxford. Grævius n'a point dédaigné d'être son bibliographe. (*R.*)

HEIDELSHEIM ; petite ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, au bailliage de Bretten, dans le Craichgau, sur le Saltzbach, à une li. de Bruckfal : elle est fort ancienne, & se nommoit autrefois *Hadolfsheim*. (*R.*)

HEIDENHEIM ; ville d'Allemagne, en Suabe, sur la Brentz, dans le Brentzthal, avec un château apartenant à la maison de Wirtemberg, à 5 milles d'Ulm, n. o. *Long.* 27, 54 ; *lat.* 48, 37. (*R.*)

HEIDESHEIM ; dans le comté de Linange, est la résidence d'un comte de cette maison. (*R.*)

HEILA. *Voyez* Hell.

HEILBRON. *Voyez* Hailbron.

HEILDESHEIM ; petite ville d'Allemagne, dans le bas Palatinat, sur la riviere de la Seltza. (*R.*)

HEILIGAU ; petite ville de Livonie, sur une riviere de même nom. (*R.*).

HEILIGE-LAND, Halgeland, ou l'Île Sainte, *Insula Sancta* ; île de la mer d'Allemagne, censée une dépendance du duché de Slefwick, entre l'embouchure de l'Éider & celle de l'Elbe. Elle apartient au roi de Danemarck depuis 1714. *Long.* 25, 54 ; *lat.* 50, 28. (*R.*)

HEILIGENBEIL ; ville de la Prusse orientale, dans la province de Natangen. (*R.*)

HEILIGEN-CREUTZ, ou Sainte-Croix ; petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, à deux lieues de Vienne. Ce nom apartient aussi à un couvent de l'ordre de Cîteaux, dans la basse Autriche, au quartier du bas-Wiener-Wald, au milieu du bois, & à 8 li. de Vienne. Les corps de quelques ducs y reposent. (*R.*)

HEILIGEN-GRABE ; abbaye de filles nobles, dans le cercle de haute Saxe, & dans la marche de Priegnitz, aux frontieres de la moyene marche de Brandebourg. (*R.*)

Heiligen-Hava, ou Heligen-Haven ; port & petite ville d'Allemagne, sur la mer Baltique, en basse Saxe, dans la Wagrie, vis-à-vis de l'île de Fémeren. *Long.* 28, 50 ; *latit.* 54, 30 (*R.*)

Heiligen-Wald. *Voyez* Reichwald.

HEILIGENBERG ; riche couvent de l'ordre de Cîteaux, au duché de Troppau, en Silésie. (*R.*)

Heiligenberg ; château de Suabe, dans la principauté de Furstemberg, à 4 li. du lac de Constance, près de la ville d'Uberlingen. (*R.*)

HEILIGENPEIL ; petite ville de Prusse, dans la province de Natangen, entre Braunsberg & Brandebourg. *Long.* 38, 12 ; *lat.* 54, 47. (*R.*)

HEILIGENSTADT ; ville d'Allemagne, capitale du territoire d'Eichsfeld, apartenant à l'électeur de Maïence. Elle est au confluent de la riviere de Gesled & de la Leine, à 12 li. n. e. d'Éisenach, à 3 li. de Duderstadt, & 5 de Mulhausen. *Long.* 27, 42 ; *lat.* 51, 30. (*R.*)

HEILSBERG. *Voyez* Heilsperg ;

HEILSBRUNN, entre Anspach & Nuremberg, dans la Franconie, fut un couvent de l'ordre de Cîteaux, supprimé, dont les revenus sont affectés à l'entretien du collége d'Anspach. (*R.*)

HEILSPERG, ou Heilsberg ; jolie ville de la Prusse occidentale, dans le Wermeland, sur l'Aller, avec un château où l'évêque de Warmie fait sa résidence. *Long.* 39, 11 ; *lat.* 54, 6. (*R.*)

HEIMBOURG ; bourg & bailliage de la principauté de Wolffenbutel. (*R.*)

HEIMSEN ; petite ville de Suabe, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

HEINA ; bailliage de la haute Hesse, avec un chapitre & un couvent, qui ont été convertis en un grand hôpital. (*R.*)

HEINRICHAU ; riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, avec une très-belle Église dans le duché de Munster, en Silésie. (*R.*)

HEINRICHSTADT ; petite ville d'Allemagne, dans le duché de Brunswick, près de Wolffenbutel. (*R.*)

HEINSBERG ; petite ville d'Allemagne, dans le pays de Juliers, dépendant de l'électorat de Cologne.

Heinsberg, ou Heinzenberg; ville de Suisse, chez les Grisons, près du Rhin, entre Rezuns & Furstenau, dans la ligue haute. (R.)

HEINZENBERG. Voyez Heinsberg.

HEISTER ; dans le duché de Juliers, est la résidence du comte de Metternich. (R.)

HEISTERSHEIM, Hatterchen, en Suabe, dans le Brisgaw, entre Neubourg & Sultzberg, à 4 lieues de Brisach, aux chevaliers de Saint Jean. Cette principauté souveraine est du cercle du haut Rhin. (R.)

HELAVERD; ville d'Asie, dans la Perse, selon les géographes du pays, cités par Tavernier. Sa Long. est à 91, 30; lat. 35, 15. (R.)

HELBIA ; bailliage d'Allemagne, au comté de Mansfeld, près d'Eisleben. (R.)

HELDBOURG ; petite ville & bailliage de la principauté de Cobourg, en Franconie, avec un château sur une montagne. Elle est à 6 lieues de Cobourg, & elle apartient à la maison de Hildburghausen. On y brasse beaucoup de biere. (R.)

HELDER ; petite île dépendante de la Hollande septentrionale, dans le Zuyderzée, entre celle de Wieringen & la pointe occidentale de la Frise. (R.)

HELDRUNGEN; petite ville de la principauté de Querfurt, dans le cercle de haute Saxe, avec des fossés très-profonds, & neuf bastions, & titre de comté immédiat de l'empire. (R.)

HÉLENE; île de Grece, dans le golfe Laconique, à l'embouchure de l'Eurotas, devant la ville de Cythium, selon Pausanias, *l. III, ch. xxij*, qui l'appele *Cranaé* : la Guilletiere nous apprend qu'on la nomme aujourd'hui *Spatara*, & qu'elle est à trois lieues de Colochina, & à demi-lieue de Pagana. Il ajoute: „ comme nous y étions arivés, „ un de nos voyageurs se ressouvint que ce fut „ dans cette île de Cranaé ou de Spatara, que la „ belle Hélene acorda ses faveurs à Paris ; & il „ nous dit que sur le rivage de la Terre-Ferme, „ qui est à l'opposite, cet heureux amant avoit „ fait bâtir, après cette conquête, un temple, à „ Vénus, pour lui marquer les transports de sa „ joie & de sa reconoissance. Il donna le nom de „ *Migonotis* à cette Vénus, & nomma ce territoire *Migonium*, d'un mot qui signifioit l'amoureux mystere qui s'y étoit passé : Ménélas, le „ malheureux époux de cette princesse, dix-huit „ ans après qu'on la lui eut enlevée, vint visiter „ ce temple, dont le terrain avoit été le témoin „ de son malheur & de l'infidélité de sa femme. „ Il ne le ruina point; il fit mettre seulement „ aux deux côtés de Vénus, les images de deux „ autres divinités; celle de Thétis & celle de la „ déesse Praxidice, comme qui diroit la déesse „ des châtimens, pour montrer qu'il ne laisseroit „ pas l'afront impuni „. Tout ce détail de M. de la Guilletiere est d'autant meilleur, qu'il est tiré de Pausanias.

Il y a plusieurs autres lieux nommés *Hélene*. 1°. Une île de la mer Égée; 2°. une île de la Grece, entre les Sporades; 3°. une ville de Bithynie; 4°. une ville de la Palestine; 5°. une fontaine de l'île de Chio; 6°. une riviere dont parle Sidonius Apollinaris, & qui est la Canche. (R.)

Hélene (Sainte); île de la mer Atlantique, qui a sept lieues de circuit; elle est montueuse, & entourée de rochers escarpés. Ses montagnes, qui se découvrent à vingt-cinq lieues en mer, sont couvertes la plupart de verdure & de grands arbres, comme l'ébénier, tandis que les vallées sont couvertes de pâturages, où l'on nourit des bêtes à cornes. À l'exception du pêcher, aucun de nos arbres fruitiers n'y a réussi, la vigne n'y a pas eu une destinée plus heureuse : les grains & les légumes y sont très-rares. Certains arbres fruitiers y ont en même temps des fleurs, des fruits verts & des fruits mûrs; les forêts sont remplies d'orangers, de limoniers, de citroniers, &c. Il y a du gibier & des oiseaux en grande quantité; de la volaille, & du bétail qui est sauvage. La mer y est fort poissoneuse. On n'y renconire aucun animal vorace ni venimeux : la seule incommodité qu'on éprouve, vient de la part des mouches & des araignées qui y sont monstrueusement grosses.

Cette île fut découverte par Jean de Nova, Portugais, en 1502, le jour de Sainte Hélene. Les Portugais l'ayant abandonée, les Hollandois s'en emparerent, & la quiterent pour le cap de Bonne-Espérance. La compagnie des Indes d'Angleterre s'en saisit; mais en 1672, les Hollandois la reprirent. Les Anglois la leur enleverent l'année suivante, & l'ont toujours possédée depuis; ils l'ont d'ailleurs mise en état de se bien défendre; & c'est un poste qui est pour eux de la plus grande importance, comme lieu de relâche, dans la traversée aux Indes & à la Chine. *Long.* selon Halley, 11, 32, 30; *lat. mérid.* 16. (R.)

(II) Hélene (Sainte) ou, comme on l'appele vulgairement, *Santa Lena*. C'est une jolie petite île à un mille au levant de Venise dans la Lagune. Il y a dans cette île un couvent de moines de la congrégation de *Monte Olivetto*.)

Hélene (Sainte); île de l'Amérique septentrionale, au Canada, dans le fleuve de Saint Laurent, vis-à-vis de Mont-Réal. (R.)

HÉLENOPOLIS; ville épiscopale d'Asie, dans la Bithynie, autrement nommée *Drepanum*, Drépane; elle est située sur le golfe de Nicomédie, entre Nicomédie & Nicée. C'est le lieu de la naissance & de la mort de l'impératrice Hélene. C'est très-peu de chose aujourd'hui. (R.)

HELFENBOURG ; château fort de Bohême, dans le cercle de Prachen. Il passe pour imprenable. (R.)

HELFTÉ; bailliage du comté de Mansfeld. Il apartient au roi de Prusse depuis 1712. (R.)

HELGAFELS; montagne d'Islande, au quartier occidental de cette île, vers le cap de Snæfel; c'est-là que les anciens habitans du pays croyoient qu'ils alloient passer après la mort une vie bienheureuse. (*R.*)

HELGELAND; jurisdiction de Norwege, dans la préfecture de Drontheim, au bailliage de Nordland: c'est la plus étendue de la province, la plus fertile, & la mieux peuplée: il y a une prévôté de cinq paroisses, & deux vice-pastorats de seize Églises; l'on en exporte quantité de beure, de bois & de poisson; & tels sont les avantages naturels de ce canton sur ses voisins qu'envisagé comme habité bien long-temps avant les autres, on a voulu le faire passer sous le nom de *Halogia*, pour l'Ogygie d'Homere, & Othin ou Oddin pour le héros de l'*Odyssée*. (*R.*)

HELGOLAND. *Voyez* HEILIGE-LAND.

HELICON; montagne de Béotie, voisine du Parnasse & du Cythéron; elle étoit consacrée à Apollon & aux Muses. La fontaine Hyppocrene en arrosoit le pied, & l'on y voyoit le tombeau d'Orphée. Elle s'appele aujourd'hui *Zagara*, ou *Zagaya*. Elle est située dans la Livadie; & les poëtes qui l'invoquent ou qu'elle inspire, en sont bien éloignés. *Voyez* ZAGARA.

HÉLIOPOLIS; ville de la Célésyrie, selon Ptolémée, entre Laodicée & Abila. Il y avoit un temple consacré au soleil, dont les restes sont un monument précieux d'antiquité; car on ne doute guere que la ville d'Héliopolis en Célésyrie, ne soit *Balbec* de nos jours, comme Maundrell l'établit dans son voyage d'Alep à Jérusalem. *Voyez* l'ouvrage intitulé: *Descrip. des ruines d'Héliopolis*, avec leur représentation en taille-douce. *La Haye*, 1757, *in fol.*

Héliopolis, ou la ville du soleil, étoit encore une ville d'Égypte, décrite par Strabon; & même dans ce pays-là, il s'en trouvoit deux de ce nom, au raport de Ptolémée, fort croyable sur ce point, puisqu'il avoit passé une partie de sa vie en Égypte.

Manéthon, fameux prêtre Égyptien, étoit natif de l'une ou de l'autre de ces deux villes; il fleurissoit sous le regne de Ptolémée Philadelphe, environ trois cents ans avant Jésus-Christ. Il composa en Grec l'histoire des trente-une dynasties des dieux, demi-dieux, & des rois d'Égypte, ouvrage célebre qui est souvent cité par les auteurs anciens. Le temps nous l'a ravi; il ne nous en reste que quelques fragmens tirés des extraits secs de Jules l'Africain; on les trouvera dans la chronique d'Ensebe, & dans Georges Syncelle. (*R.*)

HELLA, ou HELLEN; petite ville de l'Yrac-Arabi, sur l'Euphrate, à 2 lieues s. des ruines de Babil ou Babylone, & 2 de Bagdad. (*R.*)

HELLEDA, ou HELLIGEA; riviere de Suede, dans la Gothie méridionale: elle se jete dans la mer Baltique dans la province de Blekingie. (*R.*)

HELLENTHAL; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Treves. (*R.*)

HELLESPONT; fameux canal ou détroit qui sépare l'Europe & l'Asie, & qui est indifféremment nommé par les modernes, *le bras de Saint Georges*, les *bouches de Constantinople*, le *détroit de Gallipoli*, ou le *détroit des Dardanelles*. *Voyez* DARDANELLES.

Les anciens l'appeloient *Hellespont*, du nom de *Helle*, fille d'Athamas, qui, en le traversant, pour s'enfuir dans la Colchide, avec son frere Phryxus, chargés tous deux de la toison d'or, tomba malheureusement dans cette mer, où elle périt. On y arive par diverses routes, après avoir laissé derriere soi les îles Cyclades & Sporades, situées dans l'Archipel.

Ce détroit est situé au 40ᵉ degré de *latitude*, & environ au 45ᵉ de *longitude*. Toute sa longueur est de dix à douze lieues; il n'en a guere plus d'une de largeur à son entrée; & dans toute la suite, il n'a qu'une demi-lieue tout au plus. À son couchant, que l'on a sur la gauche en y entrant, on voit la Thrace, qui est une partie de l'Europe, que ce détroit sépare d'avec la Troade, province d'Asie qui est à son orient. Il a la Propontide au nord, avec tout l'Archipel au sud. À l'entrée de ce passage à main droite on trouve le promontoire Sigée, qu'on appele aujourd'hui *cap Gianizzari*, *Voyez* DARDANELLES. (*R.*)

HELMECZ; ville de la haute Hongrie, dans le comté de Beregh, l'un de ceux que la Theiss laisse à sa gauche. Elle est située au centre de plusieurs collines: elle est de médiocre grandeur & apartient à la prévôté de Lelez. (*R.*)

HELMERSHAUSEN; ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, & dans la Hesse inférieure, sur le Diemel, au pied du château de Kruckemberg. Elle est petite & uniquement considérable par son bailliage qui renferme la ville de Karlshaven. (*R.*)

HELMERSHAUSEN; bourg à marché dans la Franconie au comté de Henneberg, sous la domination de Saxe-Meinungen. (*R.*)

HELMET; petite ville de Livonie, dans la province d'Esthonie. (*R.*)

HELMONT; petite ville des Pays-Bas dans le Brabant Hollandois, au quartier du Peelland, avec un château, sur l'Aa, à 7 li. e. de Bois-le-Duc, 6 s. o. de Grave, 28 n. e. de Bruxelles. *Long.* 23, 12; *lat.* 51, 35. (*R.*)

HELMSTADT; ville d'Allemagne, au duché de Brunswick, bâtie par Charlemagne en 782, avec une université fondée par le duc Jules de Brunswick en 1576. Helmstadt est à 3 milles n. e. de Brunswick, 4 n. e. de Wolffenbutel. *Long.* 28, 45; *lat.* 52, 20.

Cette ville a fourni quelques gens de lettres nés dans son sein, comme Frédéric Ulric Calixte, théologien, mort en 1701, âgé de soixante-dix ans; Christ-Henri Rittmeyer, qui cultiva les langues orientales, mort en 1719; Herman Conringius, littérateur, historien & médecin, connu par un grand nombre d'ouvrages: un des plus curieux, est ce-

lui *de Antiquitatibus academicis*, à Gottingue en 1739, *in*-4°. Il mourut en 1681, à soixante-cinq ans. (*R.*)

HELMSTADT; ville forte & maritime de Suede, capitale de la province de Halland; elle apartient à la Suede depuis 1645. Elle est près de la mer Baltique, à 22 de nos lieues n. o. de Lunden, 22 n. e. de Copenhague, 24 f. e. de Gothenbourg. *Long.* 30, 30; *lat.* 56, 72. (*R.*)

HELMSTORF; bailliage du comté de Mansfeld, dans le cercle de haute Saxe. (*R.*)

HELSINGBOURG, ou HELSINGBORG; ville, port, & château de Suede, dans la Scanie, qui fait partie de la Gothie. Elle est située sur l'Oresund, à 15 li. f. d'Helmstadt, 9 n. o. de Lunden. *Long.* 30, 35; *lat.* 56, 2.

Les Danois la prirent en 1709. Elle est placée au pied & sur le penchant d'une haute montagne. Les fortifications en sont détruites. Elle occupe la dix-huitieme place à la diete.

C'est tout près de cette ville que naquit le célebre Tycho-Brahé, le 19 décembre 1546. On lui donna le titre de restaurateur de l'astronomie, qui apartenoit à Copernic, & que Kepler mérita depuis; car l'espece de conciliation des systêmes de Ptolémée & de Copernic, qu'imagina Tycho-Brahé, n'a point été goûtée des astronomes; cependant il a la gloire d'avoir le premier perfectioné cette science par un observatoire, par des écrits & des instrumens, à la dépense desquels on dit qu'il employa plus de cent mille écus de son propre bien. Il préféra pour femme une paysane de ses terres, à de grands partis que ses parens lui destinoient. Il mourut à Prague le 24 octobre 1601, dans la cinquante-cinquieme année de son âge. Il a publié ses observations sous le nom de *Tables Rodolphines*, & un catalogue de mille étoiles fixes. (*R.*)

HELSINGBORG. *Voyez* HELSINGBOURG.

HELSINGFORS; petite ville de Finlande, dans le Nyland, avec un port assez commode, sur le golfe de Finlande, à 8 lieues f. o. de Borgo. *Long.* 43, 20; *lat.* 60, 22. (*R.*)

HELSINGIE; province de Suede, bornée au nord par l'Iempterland & par la Madelpadie; à l'ouest & sud-ouest par la Dalécarlie; au sud par la Gestricie; à l'est par le golfe de Bothnie. Elle est traversée dans sa longueur par la riviere de Liusna. Soderham en est le lieu principal. (*R.*)

HELSINGOHR, les François disant ELSENEUR; ville de Danemarck sur l'Oresund, dans l'île de Sélande, à 6 lieues au n. de Copenhague, vis-à-vis Helsingbourg. Tous les vaisseaux qui passent par ce détroit, sont obligés de payer un droit de passage au roi de Danemarck. *Long.* 30, 30; *lat.* 55, 58.

Après Copenhague, c'est la meilleure ville de l'île de Séeland, ou Sélande; & toutes les nations qui commercent dans la mer Baltique, y ont des consuls.

Jacques-Isaac Pontanus, historiographe du roi de Danemarck, & de la province de Gueldres, naquit à Helsingohr, vers le milieu du XVI[e] siecle, & mourut à Harderwick en 1640. Il s'est fait beaucoup d'honeur par ses ouvrages historiques & géographiques; & c'est ici le lieu de les indiquer: 1°. *Rerum Danicarum histor. lib. X*, *una cum ejusdem regni urbiumque descriptione*; 2°. *Gueldriæ & Zutphaniæ chorographica descriptio*: 3°. *Historiæ Gueldricæ, lib. XIV*: 4°. *Hist. urbis & rerum Amstelodamensium*: 5°. *Disceptat. chorographica de Rheni divortiis*, *& accolis populis*: 9°. *Itinerarium Galliæ Narbonensis*. (*R.*)

HELSTON; petite ville à marché d'Angleterre, dans le comté de Cornouailles. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 2 lieues o. de Falmouth, 75 f. o. de Londres. *Long.* 12, 26; *lat.* 50, 10. (*R.*)

HELVÉTIENS (les); peuple particulier qui faisoit partie de la Gaule. Il est connu aujourd'hui sous le nom de *Suisses*.

Nous trouvons dans César les limites anciennes de l'Helvétie; il la borne d'un côté par le Rhin, qui la séparoit de la Germanie, de l'autre, par le mont-Jura qui la séparoit des Séquaniens, & d'un autre côté par le lac Léman & par le Rhône, qui la séparoient de l'Italie. Comme elle étoit au delà du Rhin, elle apartenoit à la Gaule, ce qui fait que Tacite appele les Helvétiens, *nation Gauloise*; Jules-César met l'Helvétie dans la Gaule Celtique: mais Auguste, pour rendre les provinces à peu près égales, unit l'Helvétie à la Belgique. Voilà donc Pline & Ptolémée qui ont vécu après ce changement amplement justifiés, pour avoir mis les Helvétiens dans la Belgique; ils devoient suivre la nouvele disposition d'Auguste.

Après Constantin, ils se trouverent avec les Rauraques & les Séquaniens dans la province nommée *maxima Sequanorum*; peu à peu leur nom d'Helvétiens se perdit, & fit place à celui des Séquaniens: mais les Allemands, nation différente des Germains, quoique demeurant dans la Germanie, se jeterent dans l'Helvétie, dont il fallut leur céder une partie, les Burgundiens ou Bourgnignons envahirent l'autre; de maniere que l'Helvétie se trouvant partagée entre ces deux peuples, prit le nom d'*Allemagne* & *Bourgogne*.

Sous les empereurs François, la partie Allemande de l'Helvétie fut gouvernée par le duc d'Allemagne & de Suabe; l'autre obéissoit à des comtes. Cette forme de gouvernement subsista très-long-temps, jusqu'à ce qu'enfin, après treize cents ans de sujétion, ce pays recouvra son anciene liberté, & s'associa divers états voisins, qui n'étoient point de l'anciene Helvétie, mais qui sont du corps Helvétique de nos jours, lequel corps a pris le nom de *Suisse*. C'est sous ce mot, que nous parlerons de la Suisse moderne, pays, où les solides richesses, qui consistent dans le produit des terres, sont recueillies par des mains industrieuses. (*R.*)

HELVŒTSLUYS; forteresse des Provinces-Unies, dans l'île d'Ost-Voorn, au comté de Hollande, sur le Haringvliet. Elle fut construite vers la fin du dernier siecle. Sa rade est grande & sûre, son port petit, mais bon. C'est-là qu'arivent les paquebots d'Harwich en Angleterre, & c'est de là qu'ils y retournent. Il y a de beaux chantiers & de riches magasins pour la marine, avec un lieu de dépôt assigné aux vaisseaux de guerre que l'amirauté de Roterdam a dans son département. *Long.* 21, 35; *lat.* 51, 34. (*R.*)

HÉMISPHERE; terme de géographie, par lequel on désigne une moitié quelconque du ciel ou de la terre. L'équateur divise le globe en deux hémispheres, l'un septentrional, l'autre méridional. Tous les grands cercles du globe le divisent en deux hémispheres. (*R.*)

HEMMAU; petite ville d'Allemagne, dans le haut Palatinat, près de Ratisbone. (*R.*)

HEMMEN; bourg du duché de Gueldres, dans la Bétau, où naquit, en 1644, Gilbert Cuper, d'un pere gréfier & secrétaire général de la province. Il fut professeur en histoire à Déventer à vingt-cinq ans, & s'y fit un nom par ses éleves & ses ouvrages. Il donna, *in*-4°., à Utrecht, son *Harpocrate*, en 1676, dédia son quatrieme livre d'*Observations* à Guillaume Cuper son pere, âgé de soixante-quinze ans, en 1678; & une histoire des *trois Gordiens*, en 1697. Il mourut académicien des Inscriptions & Belles Lettres, à l'âge de soixante-treize ans, très-regrété des savans & de ses compatriotes, chez lesquels il avoit rempli les premieres places de la magistrature. (*R.*)

HEMPSTED; ville d'Angleterre, dans la province de Hertford, dans un vallon baigné de la riviere de Gade, laquelle y fait tourner plusieurs moulins. Il n'est pas dans la province, ni peut-être même dans toute l'Angleterre, d'aussi gros marchés de grains, que ceux qui se tienent dans cette ville; les moulins d'ailleurs y sont occupés sans cesse, & l'on a supputé que la farine qui s'en transportoit à Londres, montoit quelquefois à 20,000 livres sterling par semaine. *Long.* 16, 55; *lat.* 51, 44. (*R.*)

HEMUS; haute & vaste montagne de Thrace; elle s'étend depuis le mont Rhodope jusqu'à la mer Noire. Pline lui donne six mille pas de hauteur: mais le P. Riccioli estime que l'Hémus, depuis l'endroit où l'on commence à le monter, n'a environ que douze à treize cents pas, non compris le reste de sa hauteur jusqu'au niveau de la mer, dont il ne donne point de calcul. On dit cependant que de son sommet on peut voir en même temps la mer Adriatique d'un côté, & la mer Noire de l'autre.

Les modernes ne convienent pas sur le nom que porte à présent cette montagne; les uns disent que c'est le *monte Argentaro* des Italiens, le *Balkan* des Turcs, & le *Cumewitz* des Esclavons: le sentiment le plus général est que c'est le *mont Castagnat*; mais ces divers noms n'apartienent pas à toute la chaîne du mont-Hémus. (*R.*)

HÉNARÉS (le); riviere d'Espagne. Elle a sa source dans la vieille Castille, au dessous de Siguenza qu'elle arose, coule dans la nouvele Castille, & se jete dans le Xarama, à 4 li. au dessus de Tolede. (*R.*)

HEND ET SEND: c'est ce que nous appelons d'un mot général *les Indes orientales*, qui sont désignées par les Orientaux en ces deux différens noms *Hend* & *Send*. Le pays de Hend est à l'orient de celui de Send, & a à son couchant le golfe de Perse; au midi, l'océan Indien; à l'orient, de vastes déserts qui le séparent de la Chine; au septentrion, le pays des Azacs ou Tartares. Il paroît donc que le Send est seulement ce qui s'étend deçà & delà le long du fleuve Indus, particuliérement vers ses embouchures. D'Herbelot, *Bibl. orient.* (*R.*)

HENLEY; petite ville d'Angleterre, au comté d'Oxford, sur la Tamise, remarquable par son commerce de grains germés pour faire de la biere. Elle est à 4 li. d'Oxford & de Windsor, 12 o. de Londres. *Long.* 16, 45; *lat.* 51, 32. (*R.*)

HENNEBERG; comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, entre les principautés de Cobourg & de Schwartzbourg vers le levant; les principautés de Gotha & d'Eisenach vers le nord; le Landgraviat de Hesse, l'évêché de Fulde, vers le couchant, & l'évêché de Wurtzbourg au midi. Ce pays peut avoir onze lieues d'orient en occident, & douze du midi au septentrion.

Le comté de Henneberg présente presque partout de bonnes terres labourables. Il s'y trouve d'ailleurs des salines & des forges pour le fer & l'acier. Ses possesseurs actuels sont l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse-Cassel, & différentes branches de la maison de Saxe. (*R.*)

HENNEBERG; maison de plaisance des marquis d'Auspach, en Franconie. (*R.*)

HENNEBON; petite ville de France en Bretagne, au diocèse de Vannes, à 6 li. d'Auray, sur la riviere de Blavet, à 105 l. o. de Paris. *Long.* 14 d. 22', 23"; *lat.* 47 d. 48'.

Je ne dois pas oublier d'ajouter que cette petite ville de Bretagne a donné naissance à un fameux religieux de l'ordre de Cîteaux, Paul Pezron, homme plein de savoir, & même de vues fort étendues sur les anciens monumens de l'histoire profane; il entreprit de rétablir la chronologie du texte des Septante, donnant des limites plus étendues à la durée du monde, qu'aucun autre chronologiste avant lui. On trouvera l'exposition de son systême dans le livre qu'il a intitulé, *Antiquité des temps rétablie*, ouvrage imprimé à Paris en 1687, *in*-4°., & qu'il a défendu contre les objections des PP. Martianay & le Quien. Il avoit entrepris un grand traité sur l' *Origine des Nations*, origine qu'on ne découvrira jamais, & en a publié la partie qui regarde l'antiquité de la nation & de la langue des Celtes, autrement appelés *Gaulois*; cet ou-

vrage systématique a été imprimé à Paris, en 1703, *in*-4°. L'auteur est mort en 1706, à soixante-sept ans. (*R.*)

HENNEMARCK; petit pays du royaume de Norwege, dans la province d'Aggerhus. (*R.*)

HENNERSDORFF; seigneurie considérable de la haute Silésie, dépendance du cercle de Preraw en Moravie. (*R.*)

HENRICHEMONT; ville de France, en Berry, sur la petite riviere de Sauldre, à 6 li. de Bourges, & à 4 de la Loire. Ses rues sont alignées, & elle est décorée d'une place spacieuse où se tienent plusieurs foires par an, & un marché toutes les semaines.

Elle a été construite au commencement du XVIIe siecle par les soins & aux frais de Maximilien de Béthune, duc de Sully, ministre de Henri IV, & décorée par lui du nom de ce grand roi, qu'il avoit si fidélement servi.

Cette ville devint alors la capitale de la principauté souveraine de ce nom, connue anciénement sous celui de Boisbelles, qui n'est plus qu'un bourg.

Cette souveraineté, dont l'origine se perd dans la nuit des temps; a passé successivement dans les maisons de Sully, d'Albret, de Cleves, de Gonzague & de Béthune. M. le duc de Béthune l'a cédée au roi à titre d'échange, par contrat du 24 septembre 1766.

Avant cette cession, cette principauté, composée de plusieurs bourgs & hameaux, pouvoit contenir huit à neuf mille habitans, que leurs princes n'avoient assujétis qu'à l'impôt établi en France sur le tabac, & à un léger impôt sur le sel.

Les souverains de Boisbelles & d'Henrichemont ont toujours exercé, sous la protection des rois de France, tous les droits régaliens, tels que celui de vie & de mort sur leurs sujets, celui de batre monoie, & autres inhérens à la souveraineté. *Voyez l'Hist. du Nivernois, par Coquille, premier vol. pag.* 400, *édit. de* 1703. (*R.*)

HENTETE; montagne d'Afrique, au royaume de Maroc proprement dit; c'est la plus haute montagne du grand Atlas, qui s'étend du levant au couchant l'espace de seize lieues; elle est peuplée de Berébères, peuples belliqueux, qui se piquent d'être des plus nobles d'Afrique, & qui vont tout nus. Le sommet de ce mont est couvert de neige la plus grande partie de l'année; de sorte qu'il n'y vient ni arbres, ni herbes, à cause du grand froid. (*R.*)

HEPPENHEIM, *Apianum*; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Maïence, avec un château & une abbaye, entre Heidelberg & Darmstadt. *Long.* 26, 11; *lat.* 49, 39. (*R.*)

HEPRES; riviere du comté de Hainaut, qui prend sa source près de Chimay, & tombe dans la Sambre près de Marolles. (*R.*)

HÉRACLÉE, aujourd'hui EREGRI, ou PENDERACHI, *Perinthus*. Ce fut autrefois une grande ville située en Europe, près de la mer de Marmora. Elle est réduite à bien peu de chose. Elle est dans la Romanie, province de la Turquie Européene. C'est le siége d'un archevêque Grec, & l'on y trouve des vestiges d'antiquité, restes de son anciene splendeur.

Les Milésiens la fonderent, & les Mégariens y envoyerent ensuite une colonie. Tous les anciens, Diodore, Pausanias, Xénophon, Eustathe, Arrien, Denis le Périégete, Ptolémée, Strabon, Pomponius-Méla, Pline, & tant d'autres, nous parlent beaucoup de cette ville. En effet, au dire de M. Tournefort, elle devoit être une des plus belles de l'Orient, s'il en faut seulement juger par les ruines, & sur-tout par les vieilles murailles bâties de gros quartiers de pierre qui étoient encore sur le bord de la mer au commencement de ce siecle.

Cette ville ne fut pas seulement libre dans son origine, mais recomandable par ses colonies; elle se soutint avec éclat jusqu'au temps que les Romains se rendirent formidables en Asie.

Luculle ayant batu Mithridate, fit assiéger Héraclée par Cotta, qui l'ayant prise par trahison, & entiérement pillée, la réduisit en cendres. Il en obtint le nom de *Pontique* à Rome; mais les richesses qu'il avoit acquises au sac d'Héraclée lui attirerent de crueles afaires. Un sénateur lui dit: „ Nous t'avions ordoné de prendre Héraclée, „ mais non pas de la détruire „. Le sénat indigné, renvoya tous les captifs, & rétablit les habitans dans la possession de leurs biens; on leur permit l'usage de leur port & la faculté de commercer. Britagoras n'oublia rien pour la repeupler, & fit long-temps sa cour à Jules-César pour obtenir la premiere liberté de ses citoyens: mais il ne put réussir. Auguste, après la bataille d'Actium, la mit du département de la province de Pont, jointe à la Bithynie. Voilà comment cette ville fut incorporée à l'empire Romain sous lequel elle florissoit encore.

Héraclée vint ensuite à passer dans l'empire des Grecs; & lors de la décadence de cet empire, on lui donna le nom de *Pendérachi*, lequel même, suivant la prononciation, paroît un nom corrompu d'*Héraclée du Pont*. Théodore Lascaris l'enleva à David Comnene, empereur de Trébisonde. Les Génois se saisirent de Pendérachi dans leurs conquêtes d'orient, & la garderent jusqu'à ce que Mahomet II les en chassa. Depuis elle est restée aux Turcs; ils l'appelent *Eregri*: un seul cadi y exerce la justice. Un waivode y exige la taille & la capitation des Grecs. Les Turcs y payent seulement les droits du prince.

L'anciene Héraclée, ou, si l'on aime mieux, Eregri, est située près de la mer, à 20 lieues s. o. de Constantinople, 22 n. o. de Gallipoli, & 26 s. e. de Trajanopoli. *Long.* 45, 23; *lat.* 40, 57. (*R.*)

HERAK, ou KAAC, autrefois PETRA; ville d'Asie, dans l'Arabie pétrée, près de la Palestine. (*R.*)

HÉRAT,

HÉRAT, Héra, ou Heri, qui est connue par les anciens, sous le nom d'*Aria*, est une ville considérable de Perse, dans le Khorassan, où plusieurs sultans de la race de Tamerlan qui s'en rendit maître, ont fait leur séjour ordinaire; Kondémir, natif de cette ville, en a donné la description à la fin de son histoire. *Long.* 94, 20; *lat.* 34, 30, selon Nassir-Eddin & Ulugbei, Géographes persans: mais selon Taverniet, sa *long.* est de 85, 30, & sa *lat.* de 36, 56. Les Tartares de Gengis-Kan la sacagerent. (*R.*)

HERBELAI; village près de Paris, où naquit le savant Étienne Fourmont, en 1683. Il n'étoit encore qu'écolier, lorsqu'il donna les *Racines de la langue latine mises en vers françois*, ouvrage qui eût fait honeur à un maître. L'Académie des Sciences se l'associa en 1715. La Société royale de Londres, en 1738, & celle de Berlin en 1741. Les savans françois & étrangers le consultoient dans tout ce qui concerne le grec, le persan, le syriaque, l'arabe, l'hébreu & même le chinois. On a de lui une foule d'ouvrages imprimés & manuscrits, témoignages de son érudition & de son amour pour le travail. Il a joui pendant sa vie, qui a fini en 1745, de la considération due à son savoir, à la droiture, à la modestie & à la candeur qui l'acompagnoient. Il avoit un frere académicien, & professeur en langue syriaque, au collége Royal, mort en 1746. (*R.*)

HERBEMONT; petite ville des Pays-Bas Autrichiens, au duché de Luxembourg, avec un château sur une montagne, dans le comté de Chiny, près de la riviere de Semoy, à une lieue de Chiny, & à 4 de Montmédy. *Long.* 23, 6; *lat.* 49, 38. (*R.*)

HERBERSTEIN, ou Herbstein; ville & bailliage de l'évêché de Fulde, dans le cercle du haut Rhin, en Allemagne: cette ville n'est pas une des plus modernes de la contrée, mais elle en est une des plus petites. Il y a un autre lieu de ce nom dans la basse Stirie. (*R.*)

HERBORN; ville d'Allemagne, en Wétéravie, dans la principauté de Nassau-Dillenbourg, avec une université fondée en 1584, par le comte Jean le Vieux. Cette ville, qui a quelques manufactures, est à 3 li. f. o. de Dillenbourg, 4 n. o. de Solms. *Long.* 26, 10; *lat.* 50, 36.

Les deux Pasor, pere & fils, naquirent à Herborn; le pere (Georges), est connu par son *Lexicon novi Testamenti*, & par son analyse des mots difficiles d'Hésiode, *Collegium Hesiodeum*; il mourut en 1637. Le fils (Mathias), fut d'abord professeur à Heidelberg; mais Tilly ayant sacagé cette ville, en 1622, il passa à Paris, pour s'y perfectioner sous Gabriel Sionite, professeur au collége royal en chaldéen & en arabe, homme unique en son genre, qui avoit cessé d'enseigner, parce qu'il n'avoit pas deux écoliers dans tout le royaume; Pasor ayant profité de ses leçons particulieres, vint à Oxford, obtint dans cette ville, en 1626, une chaire en langues orientales, & trouva des auditeurs. Cependant au bout de quelques années, il accepta l'emploi de professeur en théologie à Groningue, & mourut en 1658, âgé de soixante-quatre ans, sans avoir rien fait imprimer. (*R.*)

HERCK; ville du pays de Liége, près des frontieres du Brabant, sur une riviere du même nom. (*R.*)

HERCULANUM, autrement Herculaneum, Herculanium, Herculeum, & Héraclée; chez les Italiens, Ercolano; anciene ville d'Italie dans la Campanie, sur la côte de la mer, au pied du Vésuve. Pline, *liv. III*, *c. v*, la met entre Naples & Pompeii. Paterculus, *liv. II*, *c. vj*, ainsi que Florus, *liv. I*, *c. xvj*, disent qu'elle fut conquise par les Romains durant les guerres des alliés; Columelle, *liv. X*, ne parle que de ses salines qu'il nomme *salines d'Hercule*.

L'afreuse éruption du Vésuve, qui englouti cette ville avec d'autres de la Campanie, est une époque bien célebre dans l'histoire: on la date de la premiere année de l'empire de Titus, & la 79e de l'ere chrétiene.

La description de cet événement a été donnée par Pline le jeune, témoin oculaire. On sait que son oncle, le naturaliste, y perdit la vie; il se trouvoit pour lors au cap de Misene, en qualité de commandant de la flote des Romains. Spectateur d'un phénomene inoui & terrible, il voulut s'approcher du rivage d'Herculanum, pour porter, dit M. Venuti, quelques secours à tant de victimes; la cendre, les flammes & les pierres calcinées remplissoient l'air, obscurcissoient le soleil, détruisoient pêle-mêle les hommes, les troupeaux, les poissons, & les oiseaux. La pluie de cendres & l'épouvante, s'étendirent non seulement jusqu'à Rome, mais dans l'Afrique, l'Égypte & la Syrie. Enfin les deux villes d'Herculanum & de Pompeii, périrent avec leurs habitans, ainsi qu'avec l'historien naturaliste de l'univers.

Ce désastre avoit été précédé d'un furieux tremblement de terre, arivé seize ans auparavant, l'an 63 de Jésus-Christ, sous le consulat de Régulus & de Virginius; & même alors, selon plusieurs auteurs, la plus grande partie d'Herculanum fut abîmée.

Quoi qu'il en soit, cette ville voisine de la mer, située à six milles environ de Naples, fut ensévelie sous les cendres & les laves du Vésuve, vers l'espace qui est entre la maison royale de Portici, & le village de Rétine; son port n'étoit pas loin du mont Vésuve. À sept milles au midi du mont Vésuve, à une demi-lieue du village de *Torre dell' Annunziata*, & près du fleuve Sarno, l'anciene ville de Pompeia, aujourd'hui retrouvée, avoit également disparu, abîmée sous les cendres du volcan.

L'époque de la fondation d'Herculanum est inconnue; l'on conjecture seulement du récit de Denis d'Halycarnasse, que cette fondation peut

être placée soixante ans avant la guerre de Troye, & par conséquent 1342 ans avant Jésus-Christ. Il suivroit de-là qu'Herculanum auroit subsisté plus de 1400 ans.

L'on parle toujours avec admiration de la découverte d'Herculanum. Tous ceux qui cultivent les lettres, & les arts, y sont intéressés: une ville célebre engloutie depuis plus de 1700 ans, & rendue en quelque façon à la lumiere, a sans doute de quoi reveiller la plus grande indifférence; une ville sur-tout pleine d'embellissement, de théâtres, de temples, de peintures, de statues colossales & équestres, de bronze, & de marbre, enfouis dans le sein de la terre.

Polybe, en parlant de Capoue, de Naples, de Nola, ne cite point Herculanum; mais cet historien vivoit 150 avant Jésus-Christ, & peut-être alors cette ville étoit encore peu connue. Diodore de Sicile, qui vivoit sous Jules-César & sous Auguste, parle dans son quatrieme livre du voyage d'Hercule; mais il ne parle point d'Herculanum. Strabon, qui vivoit du temps d'Auguste & de Tibere, est le plus ancien auteur qui en ait parlé; c'est dans le cinquieme livre de sa géographie. Après Naples, dit-il, on trouve Herculanum, dont l'extrémité s'avance dans la mer, & dont l'air est très-salubre. Cette ville, aussi-bien que Pompeii qui vient après, & qui est arosée par le fleuve Sarno, fut habitée autrefois par les Osques & les Étrusques, les Grecs, & ensuite par les Samnites, qui en ont été chassés à leur tour.

Denis d'Halycarnasse, qui vivoit aussi sous Auguste, raconte, dans le premier livre de ses antiquités romaines, l'arivée d'Hercule en Italie. Il revenoit d'Espagne où il avoit défait le tyran Gérion; il avoit détruit les brigands qui infestoient l'Espagne & les Gaules; il avoit policé les nations sauvages qui habitoient ces pays, & s'étoit ouvert par les Alpes un chemin que persone n'avoit encore tenté; enfin, ajoute-t-il, Hercule ayant réglé les afaires d'Italie à son gré, & son armée navale étant arivée d'Espagne aux bords du Sarno, il sacrifia aux dieux la dixieme partie des richesses qu'il raportoit; & pour donner à sa flote un lieu de relâche, il forma une petite ville de son nom, qui est encore habitée par les Romains; elle est située entre Pompeii & Naples, & son port est en tous temps est un lieu de sûreté.

Les Osques, les Cuméens, les Tyrrhéniens & les Samnites occuperent successivement cette côte. Les Romains s'y établirent 293 ans avant Jésus-Christ, & occuperent spécialement Herculanum. Cette ville, 100 ans avant Jésus-Christ, étant entrée dans la guerre sociale ou marsique, contre les Romains, fut reprise par le proconsul T. Didius. Le trisaïeul de l'historien Velléius Paterculus commandoit une légion qu'il avoit levée à ses dépens, & contribua beaucoup à la prise de cette ville.

Quelque temps après, Herculanum fut faite colonie romaine, on voit ce titre dans une inscription qu'elle avoit consacrée à L. Munatius Concessanus, son protecteur, & qui fut trouvée anciénement auprès de Torre-del-Greco; elle est à Naples chez les peres de S. Antoine.

Cette ville devint riche & considérable, à en juger par les restes qu'on a découverts; elle est citée dans Pline & dans Florus parmi les villes principales de la Campanie. Dans le temps où toute la côte délicieuse du golfe de Naples étoit couverte par les maisons des plus riches Romains, il ne pouvoit manquer d'y en avoir près d'Herculanum. Les lettres de Cicéron parlent de celle qu'y avoient les Fabius, & que deux freres possédoient par indivis. Séneque parle d'une maison de Caligula, que cet empereur fit détruire, parce que sa mere y avoit été détenue prisoniere du temps de Tibere; elle étoit, dit-il, d'une si grande beauté, qu'elle attiroit les regards de tous ceux qui passoient le long de la côte.

La description que fait Stace d'une maison située à Sorrento, c'est-à-dire, sur la même côte & à six lieues d'Herculanum, peut faire juger de la magnificence & de la richesse qui brilloient dans ces maisons de plaisance; les figures antiques de bronze & de métal de Corinthe aussi estimé que l'or, les portraits des généraux, des poëtes, des philosophes, les chefs-d'œuvres d'Apelles, de Polyclete, de Phydias; tout les genres de beautés y étoient accumulés. On ne doit pas être étoné de retrouver dans les ruines d'Herculanum des figures de la plus grande perfection:

Quid referam veteres ceraque, arisque figuras,
Si quid Apellai gaudent animesse colores,
Si quid adhuc, vacua tamen, admirabile Pisa,
Phidiaca rasere manus; quod ab arte Myronis,
Aut Polycletao quod jussum est vivere cælo,
Æraque ab Isthmiacis auro potiora favillis,
Ora ducum & vatum, sapientumque ora priorum.
Statius.

Martial & Stace mettent Herculanum au nombre des villes abîmées par les éruptions du Vésuve; mais Dion Cassius, qui vivoit l'an 230 de Jésus-Christ, & qui a composé une histoire romaine, est le premier historien qui le dise formélement en décrivant l'éruption de l'an 79. „ Une quantité incroyable de cendres emportées par le „ vent, remplit l'air, la terre & la mer, étoufa „ les hommes, les poissons & les oiseaux, & engloutit deux villes entieres, Herculanum & Pompeii, dans le temps même que le peuple étoit „ assis au spectacle „. Cependant Florus, vers l'an 100 de Jésus-Christ, parloit encore d'Herculanum, qu'on croit avoir été engloutie dès l'an 79.

Quoi qu'il en soit de la date de ce terrible événement, on ne peut pas douter que la ville d'Herculanum n'ait été ensévelie sous les cendres ou laves sabloneuses du Vésuve; on trouve

ses bâtimens à soixante-huit pieds sous terre dans l'endroit où est le théâtre, & à cent onze pieds sous terre, du côté de la mer & du château du roi. Le massif dont elle est recouverte est une cendre fine, grise, brillante, qui, mêlée avec de l'eau a fait un composé que l'on brise quoique avec peine, & qui tombe en poussiere; il y a des endroits où elle se détache d'elle-même & s'ébouleroit fort promptement, si on ne la soutenois par des planches & des étais; en regardant cette poussiere au microscope, on y voit des parties noires & bitumineuses, des parties vitrifiées, d'autres minérales & métalliques, & on y trouve une qualité saline, un peu alumineuse, ce qui prouve, comme nous l'avons dit en parlant du Vésuve, que c'est une matiere de même nature que la lave en masse dont nous raporterons bientôt l'analyse; elle ne donne cependant pas une odeur de soufre quand on la brûle: sans doute que l'acide sulfureux s'en est évaporé.

Cette matiere ne couvrit que peu à peu la ville d'Herculanum, & laissa aux habitans toute la liberté de s'enfuir; car depuis le temps que l'on fouille, à peine y a-t-on trouvé une douzaine de squeletes; il y avoit même fort peu d'or & d'effets précieux, si ce n'est de ceux qu'il étoit difficile d'emporter.

Cette poussiere etoit encore brûlante lorsqu'elle tomba, car l'on trouve les portes & autres bois de la ville réduits en une espece de charbon, qui conserve encore de la molesse à cause de l'humidité de la terre. Dans les maisons où la lave n'avois pas pénétré, tout est rôti & réduit en charbon sans être consumé; tels sont les livres qui étoient d'écorce & qu'on a trouvés en grand nombre; le blé, l'orge, les féves, le pain même en entier, tout cela à été réduit en charbon, sans que la lave y ait touché, & par la seule chaleur qu'elle communiquoit à l'air environant.

On trouve beaucoup de maisons & de chambres qui sont remplies de cette lave, ce qui paroît indiquer que l'eau qui s'y mêla, charia cette matiere, & la disperia dans l'intérieur.

La cendre & la lave remplissent exactement tout l'intérieur des apartemens; on trouve des murs qui ont fléchi, d'autres qui sont renversés, ce qui prouve que la lave a été détrempée & a coulé comme une espece de pâte ou de fluide. Le ciment que cette cendre a formé avec l'eau, est devenu si compact, & dans la suite a si bien garanti de l'humidité tout ce qu'il environoit, qu'il a empêché la fermentation, & qu'il a conservé les couleurs même des peintures, que les acides & les alkalis auroient rongées par tout ailleurs.

Au dessus de cette lave qui tomba dans la premiere éruption, l'on trouve une espece de poudre blanche disposée par lits, mais avec quelques interruptions; elle provient sans doute des pluies de cendres qui sont venues successivement en divers temps; par-dessus cette cendre on trouve dix à douze pieds de terre, dans laquelle on rencontre d'anciens tombeaux, & par-dessus cette terre la lave dure en grandes masses pierreuses, telle qu'elle a coulé dans les dernieres éruptions, depuis l'an 1036; & par-dessus celle-ci de nouveles couches de terre végétale.

C'est ainsi que ce rivage dangereux paroît avoir été habité & dévasté à plusieurs reprises différentes; la beauté du climat fait qu'on y retourne volontiers, aussi-tôt qu'un ou deux siecles d'intervalle ont fais oublier les derniers embrâsemens. On étoit encore, en 1631, dans la plus profonde securité, comme on l'avoit été au mont Æthna, en 1536, mais ces éruptions, précédées d'un long calme, sont toujours les plus terribles.

Le souvenir des villes d'Herculanum & de Pompeii étoit tellement éteint, qu'on disputoit au commencement du siecle sur le lieu de leur ancienne situation. Célano mettoit Herculanum au sommet du Vésuve, quelques auteurs l'avoient placé à Ottaiano qui est de l'autre côté du Vésuve; Biondo & Razzano la mettoient à Torre dell'Annunziata; sur la carte de Petrini, elle est marquée à près d'une lieue au midi de Portici; Ambrogio Lione pensa que c'étoit à Torre del Greco, qui est à une demi-lieue de Portici; en effet l'on avoit trouvé dans le dernier siecle des Inscriptions du côté de Torre del Greco, dans lesquelles il étois parlé de cette ville, & que Capaccio a raportées dans son histoire de Naples; ce qui la faisoit supposer plus méridionale que Portici, où cependant elle s'est trouvée réellement. Il y avoit des savans qui croyoient que Pompeii étoit dans cet endroit, quoiqu'elle se soit trouvée ensuite sur les bords du Sarno, deux lieues plus loin; lors même qu'on a eu découvert des ruines sous Resina & Portici, on pensa que c'étoient celles de Retina dont parle Pline; mais on croit aujourd'hui que Retina n'étoit qu'un petit village sur le bord de la mer, où habitoiens les matelots: toutes ces incertitudes ont été fixées par les découvertes que nous allons raconter.

Le prince d'Elbœuf, Emmanuel de Lorraine, étoit allé à Naples en 1706, à la tête de l'armée impériale qu'on avoit envoyée contre Philippe V. Il y épousa en 1713, la fille du prince de Salsa. Ce mariage lui fit désirer une maison de campagne aux environs de Naples; il en fit bâtir une à Portici & voulut la faire décorer de stucs; un artiste se présenta, qui excelloit dans la composition d'un stuc aussi dur & aussi brillant que le marbre, qu'il composoit comme les anciens, avec les debris, les éclats & la poussiere de differens marbres; il ne s'agissoit que d'en rassembler une quantité suffisante. Un paysan de Portici en avoit trouvé en creusant un puits dans sa maison: le prince d'Elbœuf acheta de ce paysan la liberté de faire des fouilles au même endroit. Telle fut la premiere occasion des découvertes d'Herculanum; on a reconu depuis que cette premiere ouverture étoit justement au dessus du

théâtre de cette ancienne ville. Après quelques jours de travail on découvrit une statue d'Hercule, & ensuite une Cléopâtre. Ces premiers succès encouragerent le prince, on continua les excavations avec plus d'ardeur; on trouva bientôt l'architrave ou le dessus d'une porte en marbre, avec une inscription & sept statues greques, semblables à des vestales.

Quelque temps après on trouva un temple antique, de forme ronde, environé de vingt-quatre colonnes d'albâtre fleuri; l'intérieur étoit orné d'un pareil nombre de colonnes & d'autant de statues de marbre grec.

Le produit de ces recherches devint bientôt assez considérable pour réveiller l'attention du gouvernement, & l'on forma opposition aux travaux du prince d'Elbœuf; depuis ce temps-là, il ne fut presque plus question de nouveles découvertes, jusqu'au temps où dom Carlos, devenu roi de Naples, voulut faire bâtir un château à Portici en 1736. Le duc d'Elbœuf céda au roi sa maison & le terrain d'où l'on avoit tiré tant de belles choses. Le roi fit creuser à quatre-vingts pieds de profondeur perpendiculaire, & l'on ne tarda pas à reconoître une ville entiere qui avoit exilté à cette profondeur. On retrouva même le lit de la riviere qui traversoit la ville, & une partie de l'eau qui la formoit.

M. Venuti, célebre antiquaire, dirigeoit alors les excavations; il découvrit le temple de Jupiter, où étoit une statue d'or, & ensuite le théâtre, les inscriptions qui étoient sur les principales portes, les fragmens des chevaux de bronze doré & du char auquel ils étoient atelés qui avoient décoré la principale entrée de ce théâtre, une multitude de statues de marbre, de colonnes, & de peintures, dont nous allons donner une idée.

Il n'y avoit pas cinquante ouvriers, en 1765, qui y fussent occupés depuis le départ du roi pour l'Espagne, & on ne laisse pas de faire continuélement des découvertes nouveles. Les ouvriers font leurs tranchées au hazard, de cinq ou six pieds de haut, sur trois ou quatre de largeur. Ils sont obligés de les étayer ensuite avec de la charpente, ou de réserver des massifs de terre pour soutenir la terre toujours prête à s'ébouler.

Quand on a fouillé dans un endroit, on est obligé de remplir ensuite avec la terre que l'on retire d'un boyau voisin; on est assujéti à cette maniere de procéder, par la nécessité de ménager les édifices de Resina & de Portici qui sont au dessus de ces fouilles, & cela fait qu'on ne peut avoir qu'imparfaitement les plans de la ville & de ses édifices.

On reconoît cependant que toutes les rues d'Herculanum étoient tirées au cordeau, & avoient de chaque côté des parapets ou trotoirs pour les gens de pied, comme il y en a dans les rues de Londres; elles étoient pavées de laves toutes semblables à celles que jete actuélement le Vésuve; ce qui suppose des éruptions bien plus ancienes que celle de l'an 79.

L'édifice le plus considérable qu'on ait découvert dans les fouilles d'Herculanum, est un bâtiment public où il paroît que se rendoit la justice, appelé, suivant les uns *forum*, suivant les autres, *chalcidicum*; c'étoit une cour de deux cents vingt-huit pieds, dont la forme étoit rectangle, environée d'un péristyle ou portique de quarante-deux colonnes, plus haut de deux pieds que le niveau de la cour, pavé de marbre & orné de différentes peintures.

Le portique d'entrée étoit composé de cinq arcades ornées de statues équestres de marbre, dont deux ont été conservées; ce sont les fameuses statues des deux Balbus, & l'on a trouvé plusieurs statues des familles Nonia & Annia, dans le théâtre & ailleurs.

Dans un enfoncement qui se voyoit en face de l'entrée, à l'extrémité de l'édifice, au delà du portique parallele à celui de l'entrée, il y avoit une espece de sanctuaire élevé sur trois marches, où étoit la statue de l'empereur Vespasien, & à ses côtés deux autres figures dans des chaises curules; à droite & à gauche, il y avoit dans le mur deux niches ornées de peintures, avec les statues en bronze de Néron & de Germanicus, de neuf pieds de haut; il y avoit d'autres figures de marbre & de bronze sur les murs du portique.

On découvrit en 1750, près de ces mêmes temples, c'est-à-dire, sous Resina & près du château du roi, un théâtre dont M. Bellicard a donné le plan; les gradins des spectateurs sont disposés dans une demi-ellipse qui a cent soixante pieds de diametre, coupée sur sa longueur, & le théâtre étoit un rectangle de soixante-douze pieds sur trente, orné d'une façade d'architecture & de belles colonnes de marbre, placées sur le *proscenium*, dans le goût du théâtre de Palladio à Vicence; cependant, comme le théâtre de Marcellus à Rome étoit exactement en demi cercle, M. Bellicard soupçone le plan qu'on lui avoit donné, de n'être pas fidele à l'égard de l'ovalité. La salle de ce théâtre avoit vingt-un rangs de gradins, & plus haut une galerie ornée de statues de bronze, de colonnes de marbre & de peintures à fresque, qu'on en a détachées avant que de reporter la terre dans les fouilles. Une partie des murs étoit revêtue de marbre de Paros; j'ai vu encore en 1765 beaucoup de gradins à découvert, & l'on y travailloit journélement. C'est-là sans doute le théâtre où l'on étoit assemblé le jour de la grande éruption de l'an 79 qui ensévelit sous les cendres Herculanum & Pompeii, suivant Dion Cassius.

Un tombeau que l'on découvrit dans le même temps, étoit décoré extérieurement de piédestaux d'un bon genre: l'intérieur étoit un caveau de briques, ayant douze pieds sur neuf de large, environé de niches, avec des urnes cinéraires; tout étoit resté en place au point que la brique même posée sur chaque urne n'étoit pas dérangée; la cendre y avoit cependant pénétré & avoit tout rempli.

Un peu plus loin, en creusant sous la vigne d'un particulier, on a trouvé plusieurs rues bien alignées & des maisons particulieres, dont plusieurs étoient pavées de marbres de différentes couleurs, en compartimens; d'autres de mosaique faite avec quatre ou cinq especes de pierres natureles; d'autres enfin avec des briques de trois pieds de longueur & de six pouces d'épaisseur; il y en a de semblables dans un temple découvert à Pouzzol, vers 1750. On aperçoit tout-autour des chambres une espece de gradin d'un pied de haut, où peut-être s'asseyoient les esclaves. Les murs des maisons étoient le plus souvent peints à fresque en compartimens. On y remarque des cercles, des losanges, des colonnes, des guirlandes, des oiseaux. Ce genre de décoration s'est maintenu en Italie jusqu'à notre temps; on ne voit presque pas de tapisseries dans les apartemens ordinaires, mais beaucoup de peintures à fresque sur les murailles; cela décore les apartemens sans en diminuer la fraîcheur. Les murs des maisons sont souvent ornés de colonnes de briques qui sont engagées d'un tiers de leur diametre, & qui sont enduites d'un ciment blanchi au dehors. J'ai vu la même chose dans le temple de Pompeia; c'est l'*intonacatura* des Italiens (*Cristallina*), qui se fait avec de la chaux & du marbre pilé.

Les fenêtres, à ce qu'il paroît, étoient ordinairement fermées en bois pendant la nuit & ouvertes pendant le jour; on a trouvé du verre, mais ce n'est qu'à un bien petit nombre de maisons; ce verre étoit fort épais. Il paroît que l'on n'avoit point alors l'art de faire des vitres aussi minces que les nôtres, & aussi facilement qu'on les fait actuélement. Il n'en faut pas être étoné, ce n'est que dans ces derniers temps que ce genre d'agrément est devenu si général; il y avoit à Lyon au commencement de ce siecle, la moitié moins de vitres qu'il n'y a maintenant, & les fenêtres des ouvriers y sont encore fermées en toiles ou en papiers.

On trouve cependant à Herculanum des bouteilles de verre & des gobelets en grand nombre. Ce verre est absolument terne; il a perdu son poli par les accidens qui en ont ataqué & décomposé la surface; il s'en trouve des morceaux qui brillent des couleurs prismatiques les plus vives, parce qu'ils sont écaillés & divisés, sans qu'on s'en aperçoive, en feuillets ou tranches extrêmement minces: or, il est de la nature des lames très-minces de répandre des couleurs différentes, suivant la différence de leur épaisseur, ainsi qu'on le voit par les belles expériences qui sont dans l'optique de Newton; on a remarqué la même chose dans le verre tiré des catacombes de Rome.

Il y avoit aussi à Herculanum des fenêtres fermées avec un gypse transparent débité par lames minces, comme la pierre spéculaire qui pouvoit tenir lieu de verre; on s'en sert encore quelquefois.

Le cabinet d'antiques ou le *muséum* de Portici, le plus curieux & le plus riche qu'il y ait en Italie, a été formé depuis 1750, en conséquence des fouilles d'Herculanum, de Pompeii & de Stabia; il est placé dans les entre-sols d'un bâtiment extérieur qui tient au palais du roi, du côté de Naples.

La description de tous ces monumens & de leurs usages, & l'explication des peintures & des statues, méritoient bien d'occuper les antiquaires les plus habiles. Aussi dès qu'on eut commencé de former ce *muséum*, vers 1750 ou 1755, M. le marquis Tanucci créa une académie de Belles Lettres qui se livrât à cet objet.

La belle collection de Portici a été gravée par ordre & aux frais du roi. On ne pouvoit d'abord en tenir des exemplaires que de sa munificence. C'étoit une marque de distinction qu'il réservoit aux savans & aux persones éminentes en dignités. Cependant ce prince, aux sollicitations des curieux, a donné ordre de vendre les exemplaires qui en restent.

On voit, dans la cour de ce cabinet unique, un grand banc de pierre en demi-cercle de quinze à dix-huit pieds de diametre, qu'on croit avoir été placé dans le lieu de la sépulture des prêtres. Il y a aussi dans la cour, dans l'escalier & dans les apartemens, plusieurs statues de marbre, qui sans être du premier ordre, comme celles de Nonius, ont cependant de la beauté: les têtes sont ordinairement médiocres, mais les draperies sont travaillées avec délicatesse & avec goût. On y remarque sur-tout une grande figure de femme d'un âge avancé, érigée par les décurions d'Herculanum, à l'honeur de Ciria, mere de Balbus, qui étoit le protecteur de leur ville, & femme de Balbus le pere: cette statue a six pieds de haut; elle est voilée & drapée de grande maniere: on y a trouvé l'inscription qui marque ce qu'elle étoit.

Douze statues de femmes drapées, entre lesquelles on voit une vestale admirable.

Deux figures mutilées d'hommes assis: elles sont de grandeur un peu colossale.

Une figure debout, plus grande que nature, qu'on dit représenter un consul Romain: la draperie en est de la plus grande maniere, & indique parfaitement le nu.

Les statues de bronze sont en si grand nombre dans ce cabinet, que tout le reste de l'Europe auroit peine peut-être à en fournir autant, & elles sont belles en général. On y remarque sur-tout un Mercure assis, de grandeur naturele, la plus belle de toutes les statues de bronze qu'on y a trouvées; un Jupiter plus grand que nature; un Faune qui dort, grande figure en bronze; un Mercure; deux luteurs, dont l'un est dans la posture d'un aggresseur, & l'autre sur la défensive, & qui sont très-beaux; un Faune ivre, placé sur un outre de vin, de sept à huit pieds de haut. On en a trouvé douze pareilles dans le théâtre; deux figures nues, d'un tiers plus grandes que nature: on prétend que l'une représente Jupiter. Cette statue

a eu la tête & le corps aplatis sous le poids des laves. Quoique cet accident l'ait endommagée beaucoup, on y reconoît toujours de grandes beautés : les cuisses & les jambes sont bien conservées & fort belles.

Deux consuls Romains, dont l'un avoit vrai-semblablement les ieux d'un autre métal, ainsi qu'il est aisé de s'en apercevoir par les trous qui restent, & où il y a tout lieu de croire qu'ils étoient incrustés. On ne trouve dans l'antiquité que trop d'exemples de ce mauvais usage : & la plupart de ces statues ont souvent des ieux d'argent, qui font un contraste désagréable, avec le fond presque noir.

Cinq statues de danseuses, plus petites que nature; trois femmes drapées; plusieurs bustes, représentant des philosophes & d'autres hommes illustres; quelques fragmens d'une statue équestre de bronze, qui fait présumer que ce devoit être un bel ouvrage, à en juger par la tête du cheval, & par les jambes de l'homme, qui subsistent encore.

Tous ces morceaux, tant en marbre, qu'en bronze, se distinguent par une composition d'un grand style, un excellent caractere de dessein, & une belle exécution.

Nous aurons bientôt occasion de remarquer que les peintures ne sont pas de la même beauté.

Tous les apartemens du cabinet dont nous parlons, sont pavés de mosaïque anciene d'Herculanum : on les transporte par morceaux de quatre à cinq pieds. La derniere piece du cabinet contient les morceaux, dont les sujets ou l'exécution ont mérité d'être distingués. J'y ai remarqué une figure qui tient un tambour de basque; une autre qui joue de deux flûtes à la fois, & un troisieme tenant des crotales. On y voit des figures à cheval, sans étriers & sans selles, une simple toile couvre le cheval & elle ne tient que par une sangle & un poitrail.

Ces apartemens sont garnis de beaux vases d'argent & de bronze, avec des urnes sépulchrales, & des vases de terre Étrusque, semblables à ceux qu'on voit à Rome dans la bibliotheque du Vatican, & ailleurs.

On y remarque un autel de bronze, une chaise pliante, *sella curulis*, dont les pieds sont faits en forme d'S; le *lectisternium*, ou lit de parade consacré aux dieux, & beaucoup d'instrumens qui servoient aux sacrifices.

Les armoires vitrées, dont ces salles sont garnies, contienent un grand nombre de petits dieux lares; quelques figures panthées ou polythées, qui sembloient les attributs de plusieurs divinités. La variété de ces attributs dépendoit de la dévotion des persones qui les faisoient faire, pour exprimer dans un seul objet toutes les divinités sous la protection desquelles elles se mettoient. Ces petits dieux sont tous de bronze, & plusieurs sont d'un très-bon goût.

Des trépieds du plus beau travail; un, sur-tout, dont la cuvete est portée par trois sphynx ailés, très-bien faits : un autre, qui est aussi de bronze & soutenu par trois satyres ou especes de priapes, dont les caracteres des têtes sont admirables, & les atitudes pleines d'expression. Ce qu'il y a de singulier, c'est que chacun de ces priapes n'a qu'une oreille, une jambe & un pied, & chaque cuisse prend naissance au milieu du bas-ventre.

Il y avoit aussi dans une armoire, un recueil de priapes d'une très-belle conservation : ils sont de bronze; les uns de grandeur naturele, les autres plus petits. Ces priapes ne sont point, comme les précédens, les simulacres du dieu de ce nom, mais de simples représentations de ce qui caractérise ce dieu. La plupart ont deux cuisses & deux pieds de lion ou d'autre animal, qui prenent leur naissance vers les testicules : ils ont quelquefois des ailes, & sont enjolivés de plusieurs sonetes ou grelots : on peut les suspendre comme des lustres; & pour peu qu'on les touche, ils forment un petit carillon. Indépendament de ces priapes qui sont en très-grand nombre, il y en a une infinité de très-petits, qui n'ont pas plus de six à huit lignes de long. On prétend que les femmes portoient ces derniers sur elles, dans l'espérance de devenir fécondes.

J'ai vu un manche d'aspersoir qui a la figure d'un priape : peut-être pensoit-on qu'un meuble de jardinage pouvoit porter le caractere du dieu qui présidoit aux jardins : un petit cadran dont le style étoit de même forme.

Au reste, les villes de la Campane, Capoue & Baies, étoient regardées, plus que tout autre endroit de l'Italie, comme des lieux de volupté & de licence. Vénus étoit spécialement honorée à Herculanum; & l'on trouve les attributs de ce culte obscene sur beaucoup de lampes de bronze, où l'imagination s'est épuisée dans les formes les plus bizâres; mais on ne les a point exposées dans le cabinet de Portici. Les lampes de terre cuite, sont en général plus modestes.

On voit aussi dans ce cabinet des instrumens d'agriculture : les sonetes qu'on atachoit au cou des bestiaux; les instrumens de différens arts, comme les pieces pour figurer la pâte des gâteaux; les instrumens de bronze, qui portent les lettres dont on marquoit les briques. Ils auroient bien dû, ce me semble, faire inventer l'Imprimerie, car plusieurs de ces lettres assemblées, n'auroient-elles pas imprimé leur couleur sur du papier, sur de la toile, comme elles imprimoient leur forme sur de la pâte?

Des plumes de bois, des écritoires de forme cylindrique, avec de l'encre dedans; des tabletes, sur lesquelles on étendoit la cire; des instrumens pour unir la cire; des poinçons ou styles pour écrire; des gratoirs pour éfacer l'écriture; & un étui de bronze, qui renfermoit des styles.

Tous les instrumens de ménage, toute la baterie de cuisine, tous les ustensiles domestiques, se

retrouvent dans ce *muséum*: on y eût trouvé de quoi monter une maison complete, à cet antiquaire passioné, qui ne vouloit être éclairé que par les lampes sépulcrales antiques, & qui, au lieu de dire, une piece de deux sous, disoit toujours un sesterce.

Des lanternes, des candelâbres, sur lesquels on mettoit des lampes, qui ont jusqu'à cinq pieds de haut, dont les ornemens sont d'un bon genre.

Des fourneaux portatifs en bronze, d'une forme assez ingénieuse, qui servoient à chaufer de l'eau dans un vase, & des choses solides sur un gril; d'autres pour chaufer de l'eau, en mettant le feu dans le milieu; un vase ou espece de marmite de bronze à double fond, avec trois petites cheminées: il paroît qu'on y mettoit du feu.

Des tasses & des soucoupes en argent, comme celles de nos tasses a café, dont la forme & la ciselure sont de la plus grande beauté; des aiguieres plus commodes que les nôtres, en ce que l'orifice étoit porté sur le côté, & l'anse placée au dessous de la partie la plus pesante, pour qu'elle fût en équilibre, quoique pleine; des pincetes à main pour prendre le charbon.

Des instrumens en forme de cuilleres quadruples, propres à faire cuire quatre œufs à la fois séparément; grand nombre de coquilles de cuivre avec des manches, pour faire cuire la pâtisserie. Un gril de fer pour la cuisine; j'y ai vu beaucoup de cuilleres, mais aucun meuble, ce me semble, qui approchât de nos fourchetes.

Des marmites, dont les deux anses se rabaissent & se collent sur les côtés, pour occuper moins de place; des vases dont les anses sont en forme de serpens entrelâcés; d'autres vases, ayant des anses doubles de chaque côté. Des passoires ou especes de cribles comme les nôtres, en argent & d'un travail admirable; un mortier à piler du sel, d'une forme aplatie, avec un trou pour faire tomber le sel; des bassins, dans la forme de nos corbeilles à fruit.

Un bassin de bronze, incrusté d'argent; beaucoup de vases dorés, & de baterie de cuisine argentée; il n'y en a point d'étamée. Cet art utile d'appliquer l'étain sur le cuivre, manquoit aux Romains; aussi leur baterie de cuisine étoit elle toujours d'un métal composé, comme notre bronze, & non pas de cuivre pur, métal trop facile à dissoudre & qui se change trop vîte en vert-de-gris.

Les denrées même s'y trouvent encore en nature: on y a trouvé des œufs très-bien conservés; une tourte d'environ un pied de diametre, dans sa tourtiere au dedans du four. J'y ai vu du froment dont les grains sont entiers, quoique noirs & charbonez; des féves, des noix qui ont encore leur couleur naturele, mais qui ne sont au dedans que du charbon; des petits pains ronds, qui n'étoient pas encore cuits; d'autres déja cuits, quoique moisis, & à demi-brûlés: ils ne sont point méconnoissables; leur forme est entiere; on y voit même les lettres dont on les marquoit: il y en a un de neuf pouces de diametre, sur quatre d'épaisseur, où sont écrits ces mots: *Segilo e granii*. *E. Cicere*. Des amandes, des figues, des dattes, de l'huile desséchée, & dont il ne reste que la partie résineuse; du vin même qui est à sec, & réduit en une matiere concrete & noirâtre. On sait que les vins des anciens étoient épais & déposoient beaucoup; & l'on en peut juger sur-tout par celui-là. L'on est assuré, parce qu'on a trouvé des caves revêtues de marbre, avec les bouteilles rangées sur des gradins.

Les verres & les bouteilles y étoient une chose fort commune, de même que les lacrymatoires, petites fioles, qui étoient supposées renfermer les larmes répandues sur les tombeaux: il y en a même où l'on voit des figures empreintes.

Des pots de terre, assemblés en forme de panier, à porter deux bouteilles de vin; des assietes de terre, absolument plates, pour mettre les gâteaux, des tuiles d'une forme très-commode, pour border le faîte des maisons: elles finissent par un rebord, avec un trou pour l'écoulement des eaux; des lampes de terre cuite, ornées de bas-reliefs; une lampe à deux mèches, qui paroît avoir été suspendue en l'air par le moyen de quatre chaînes atachées aux ailes de deux aigles qu'on voit sur les côtés, & dont l'anse est en forme de tête de cheval.

Tout ce qui est nécessaire pour la toilete & pour l'ajustement, se retrouve dans ce cabinet d'antiques; un brasselet d'or, formé de deux demi-cercles, qui s'atachoient avec de petits cordonets d'or; on y voit deux têtes fort bien ciselées; des bagues, des boucles d'oreilles, des ciseaux, aiguilles, dés à coudre; une cassete, contenant tout ce qui étoit nécessaire pour les travaux des femmes, des cure-oreilles, des peignes, des ornemens de la jeunesse, appelés *bullæ*, en forme de cœur; des boucles de cheveux en bronze, évidées avec légéreté, & frisées avec goût; des galons d'or, tressés sans soie; des pots de rouge, en crystal de roche, semblables à ceux des toiletes des françoises, avec le vermillon *fucus*, qui est encore dans son entier, des vases pour les parfums, des frotois pour la peau, *strigili*, qu'on employoit dans les bains. On a trouvé les bains eux-mêmes, avec l'assortiment de tous les utensiles qu'on y employoit.

Des couleurs brutes pour peindre, très-bien conservées, sur-tout de la laque, de l'encre jaûne, & de très-beau bleu.

De petites balances à deux bassins, mais dont les bras sont divisés en deux parties; un petit poids, qu'on y faisoit couler, suppléoit, à peu près comme dans nos romaines, au grand nombre de petits poids, ou de subdivisions dont on se sert dans le commerce. Ces balances sont suspendues à une simple boucle: elles n'ont point d'aiguilles ni de languetes pour indiquer les petits trébuchemens; cependant j'ai vu ailleurs des balances antiques où il y avoit une languete.

Des instrumens de musique ; *tibiæ*, les flûtes faites d'os ; les *crotali*, ou petites pieces rondes de cuivre qu'on frapoit l'une contre l'autre ; & le *sistrum*, instrument en fer-à-cheval, traversé de plusieurs tringles de métal, que l'on frapoit avec un archet ; la flûte à sept tuyaux, le tambour de basque, les timbales & les jeux de dés, ne se voient que dans les peintures.

Des instrumens de chirurgie, comme des sondes ; & même un étui complet, où tous les instrumens ont des manches de bronze avec des ornemens de fort bon goût.

Des casques, des boucliers, & toutes sortes d'armes offensives & défensives, des verroux, des serrures, des clefs, des marteaux ; des clous qui paroissent faits au marteau, & d'autres qui ont été formés dans une espece de filiere : je parle de ceux de cuivre, car pour ceux de fer, je n'ai pas pu en distinguer la forme. En général, tous les instrumens de fer sont rongés par la rouille, défigurés, réduits en scories, boursouflées & méconnoissables. Voilà pourquoi l'on n'y a trouvé presque d'autre meuble en fer bien conservé, que le gril de fer dont j'ai parlé. On trouva une maison, dont la porte d'entrée étoit fermée d'une grille de fer, mais elle s'en alla en morceaux quand on voulut la toucher. J'ai remarqué encore des hameçons, des filets de pêcheurs & d'oiseleurs, noircis par le feu, mais dont la forme est entiere.

Des urnes de terre, divisées intérieurement par loges : on croit qu'elles servoient pour renfermer les loirs, *glires*, que l'on élevoit, & qui formoient un objet de luxe chez les anciens, par un de ces usages bizâres, dont on trouve à peine quelque prétexte, mal-gré leur universalité : tel parmi nous l'usage du tabac, auquel il semble qu'on ne puisse atacher ni agrément ni utilité.

Un petit cadran solaire, tracé sur une piece d'argent en forme de jambon : la queue de l'animal y sert de style : on l'a gravé dans le troisieme tome des *antichità di Ercolano*, *page* 337.

Il s'y est rencontré une mesure du pied romain, dont M. Bonpiede, ingénieur du port, m'a fait voir une copie exacte : il a dix pouces onze lignes & demie, cela peut contribuer à décider la question de la longueur de l'ancien pied, que M. de la Coudamine avoit déja trouvé de dix pouces onze lignes, par la comparaison de plusieurs monumens Romains.

On a trouvé beaucoup de médailles, dont quelques-unes sont curieuses ; telles que les médailles de Vitellius, qui sont rares dans tous les cabinets ; un triomphe de Titus ; une médaille de Vespasien, frapée à l'occasion de la prise de Jérusalem, *Judæa capta*. J'y ai vu un médaillon d'Auguste en or, de quatorze lignes de diametre, qui pese plus d'une once ; morceau unique pour les antiquaires ; mais c'est le seul de cette importance qui ait été trouvé à Herculanum.

Des sceaux ou cachets ; des anneaux de fer, d'or, d'argent, montés & non montés ; des cornalines, des sardoines ; plusieurs pierres précieuses montées en or, mais grôssiérement. On m'en fit voir une que le roi d'Espagne avoit fait remonter, & qu'il portoit depuis sept ans, mais qu'il a remise au cabinet de Portici, en partant pour l'Espagne, afin de faire voir qu'il vouloit conserver au royaume de Naples, tout ce qu'on avoit trouvé à Herculanum, sans exception.

Les pierres gravées se sont trouvées en grand nombre, & la plupart d'une grande beauté. On en a tiré aussi plusieurs meubles de crystal de roche, qui prouve que ce travail étoit très-perfectioné dans ce pays-là : il y a des flacons de cette matiere, dont l'ouverture est si étroite, que le travail en a dû être fort difficile.

On garde, dans le même cabinet, huit petits tableaux sur pierre, représentant huit muses : ils ne sont pas mieux peints que de bonnes peintures Chinoises : mais il y a une de ces muses remarquable, en ce qu'elle a à côté d'elle un *scrinium*, boîte que l'on avoit regardée jusqu'à présent, comme destinée à mettre des livres. Ce tableau leve toute incertitude à ce sujet : on aperçoit très-distinctement dans le *scrinium*, des livres roulés avec leurs étiquetes, qui sont de petites bandes de papier qui débordent ; ce que l'on n'avoit encore trouvé dans aucun monument.

Les livres, ou plutôt les manuscrits trouvés à Herculanum, sont d'une grande espérance pour les gens de lettres, quoiqu'on n'en ait fait jusqu'à présent que peu d'usage. Ces livres ne sont point en parchemin, ainsi qu'on l'a publié en France. On a cru d'abord qu'ils étoient d'ancien papier d'Égypte ; mais on s'est aperçu depuis qu'ils n'étoient que sur des feuilles de cannes de jonc, collées les unes à côté des autres, & roulées dans le sens opposé à celui dont on les lisoit. Ils ne sont tous écrits que d'un côté, & disposés par petites colonnes, qui ne sont guere plus hautes que les pages de nos *in-12*. Ils étoient rangés les uns sur les autres dans une armoire en marquéterie, dont on voit encore les fragmens. Lorsqu'on mit la main sur ces livres, tous ceux qui n'avoient point été saisis par la chaleur des cendres du Vésuve, étoient pourris par l'effet de l'humidité, & ils tomberent comme des toiles d'araignées aussi-tôt qu'ils furent frapés de l'air : ceux au contraire qui, par l'impression de la chaleur de ces cendres, s'étoient réduits en charbon, étoient les seuls qui se fussent conservés, parce qu'ils avoient résisté à l'humidité.

Ces feuilles roulées & converties en charbon, ne ressemblent ordinairement qu'à un bâton brûlé, de deux pouces de diametre, sur huit à dix pouces de longueur. Quand on veut le dérouler ou enlever les couches de ce charbon, il se câsse & se réduit en poussiere ; mais en y mettant beaucoup de temps & de patience, on est parvenu à lever les lettres les unes après les autres, & à les copier en entier. Le P. Antonio Piaggi, religieux Somasque,

Somasque, a été l'inventeur de cette espece d'art, & il a fait un éleve nommé *Vincenzo Merli*, qui s'en occupe actuélement. Voici à peu près leur procédé.

On a un châssis assujéti sur une table, dans le bas duquel le livre est porté sur des rubans par les deux extrémités du morceau de bois sur lequel il est roulé: on fait descendre de dessus un cylindre, qui est au haut du châssis, des soies crues d'une très-grande finesse, & rangées comme une chaîne fort claire, dont on étend sur la table une longueur pareille à la partie de la feuille qu'on veut dérouler; on fait tenir le commencement de cette feuille à la partie de la chaîne qui ne pose pas sur la table, & qui est la plus proche de cette même feuille. On se sert à cet effet de petites particules de gomme en feuilles ou par écailles, qu'on applique derriere avec un pinceau, à l'aide d'un peu d'eau ou de la simple salive, observant de ne les mouiller que dans l'instant qu'on les applique. La feuille du livre s'adapte sur le champ à ces particules, de la même maniere qu'une feuille d'or se fixe sur le mordant du doreur: le commencement de la feuille du livre étant ainsi hapé par la soie & par la gomme qui y sont adhérentes, on tourne très-doucement le cylindre qui est au haut du châssis, auquel les fils de soie sont atachés, & à cause de la grande fragilité de la feuille, on aide en même temps le livre par-en-bas à tourner. Par ce moyen, on enleve insensiblement la partie de la feuille qui est fortifiée, & l'on force le reste de la chaîne, qui est couchée sur la table, à se relever & à se joindre, à mesure que le livre tourne, à la partie de la feuille qui reste à dérouler. On les fixe ensuite avec des particules de gomme, en suivant le même procédé. Lorsqu'il ne reste plus rien de la chaîne sur la table, & qu'elle a été toute appliquée à la feuille du livre, on coupe cette même feuille, & on la colle sur une planche. L'écriture y est si foiblement marquée, qu'il est difficile de la lire au grand jour; mais on y réussit en la mettant à l'ombre, où à un jour plus doux. Alors on la lit comme on liroit un imprimé qui, après avoir été noirci au feu, conserveroit encore la trace des caractères dont il étoit empreint. Les fils de soie sont ici d'autant mieux imaginés, que présentant une surface à la feuille, ils soutienent par-tout également, remplissent les parties mutilées, & empêchent que la feuille ne se déchire dans ces endroits, qui, étant les plus foibles, seroient les premiers à céder. Cette opération exige beaucoup de légéreté dans la main. On n'y travaille que les fenêtres fermées; car le moindre vent pouroit enlever ou rompre la feuille qu'on dévelope, & faire perdre en un instant le fruit de toutes les peines qu'on auroit prises.

On a dévelopé ainsi quatre manuscrits Grecs, dont le premier traite de la philosophie d'Épicure: le second est un ouvrage de morale; le troisieme, un poëme sur la musique; le quatrieme, un livre de rhétorique. Aussi-tôt qu'on avoit enlevé une page, on la copioit & l'on l'envoyoit au chanoine Mazocchi, pour la traduire en Italien. Il seroit à souhaiter qu'on employât à ce travail beaucoup de persones. Le P. Piaggi n'est plus en état de s'en occuper. Peut-être seroit-il aussi beaucoup plus utile de ne déveloper que le commencement de chaque manuscrit, & de l'interrompre quand on voit que le sujet ne peut rien nous apprendre d'intéressant.

Sans cela, il y a tout lieu de croire que de très-long-temps on ne verra paroître au jour ces ouvrages précieux, & parmi lesquels on ne doit pas désespérer de recouvrer quelques-uns de ceux qu'on avoit cru perdus pour la république des lettres.

Ce seroit une époque bien mémorable dans l'histoire de l'esprit humain, si l'on y rencontroit les ouvrages complets de Diodore de Sicile, de Polybe, de Salluste, de Tite-Live, de Tacite, les six derniers mois des fastes d'Ovide, & les vingt livres de la guerre de Germanie, que Pline commença dans le temps qu'il servoit dans ces pays.

La collection des peintures antiques tirées d'Herculanum, est aussi déposée près du château de Portici. On les conserve dans plusieurs chambres; mais sous verre, avec le plus grand soin, & le roi d'Espagne n'a jamais voulu qu'on en dispersât la moindre partie: on assure qu'il en avoit refusé même au roi son pere.

Ces peintures étoient sur des murailles, que l'on a sciées à une certaine épaisseur: on les a ensuite assujéties avec tout le soin possible, en les scellant sur des châssis de parquet, comme autrefois on enleva les ouvrages de Damophile & de Georgaze, peintres & sculpteurs célebres, qui avoient décoré le temple de Cérès à Rome, lorsqu'on voulut réparer & recrépir de nouveau les murs de cet édifice. La fraîcheur des peintures d'Herculanum, qui s'étoit conservée pendant plus de seize cents ans dans l'humidité de la terre, se perdit bientôt à l'air, par le desséchement qu'elles éprouverent, & il se forma dessus une poussiere farineuse, qui en peu de temps en eût fait perdre les couleurs. Un Sicilien nommé *Moriconi*, qui excelloit dans l'art des vernis, fut chargé d'en appliquer un pour conserver le coloris. Cela a produit l'effet qu'on en atendoit; mais ce vernis a occasioné la ruine de plusieurs tableaux, car il fait tomber la couleur par écailles, & il y en a qui ne sont pas présentement reconoissables, tant ils sont mutilés. Cela ne paroîtra pas surprenant, lorsqu'on fera attention que la chaleur des cendres du Vésuve a dû consumer les gommes qui en lioient les couleurs. Si l'on eût employé à ce travail des persones plus intelligentes, elles auroient tenté de donner du corps aux couleurs, en collant les tableaux avant de les vernir. C'eût été le seul moyen de les conserver, & de rendre en même temps à leur coloris son ancienne fraîcheur

Les plus grands morceaux de cette collection sont les moins nombreux, & n'ont guere plus de cinq pieds de haut. Les autres sont la plupart comme nos petits tableaux de chevalet. Il y en a cependant quelques-uns de mutilés ; mais il est étonant qu'il n'y en ait pas davantage, soit à cause des diverses éruptions du Vésuve, qui ont dû les endomager, soit à cause de l'humidité, ocasionée par les eaux qui ont filtré au travers des terres, & des cendres dont on a trouvé les maisons remplies.

Tous ces tableaux sont peints en détrempe, ainsi qu'il est aisé de s'en apercevoir, sur-tout dans ceux qui ont été mutilés. La couleur qui s'en est enlevée par écailles, n'a laissé qu'une impression verte, jaune ou rouge qu'on avoit étendue auparavant sur l'enduit qui recouvroit la muraille. Il n'en feroit pas de même si ces morceaux eussent été peints à fresque ; car cette peinture, qui ne s'arrêta pas à la superficie, mais qui pénetre l'enduit de chaux & de sable sur lequel on l'applique, n'auroit pu se détacher qu'avec l'enduit même. De plus, on sait que la fresque des anciens, ainsi que la nôtre, n'admétoit pas certaines couleurs assez actives pour pénétrer l'enduit, au lieu que la détrempe les admet toutes indistinctement. Les tableaux d'Herculanum sont dans ce dernier cas : on y reconoît, sans exception, toutes sortes de couleurs, même celles qu'exclud la fresque. Enfin l'on a reconu, jusque dans les morceaux les mieux conservés, lorsqu'on les a sciés & enlevés de dessus les murailles, qu'ils n'étoient tous peints qu'en détrempe. Cette observation détruit le systême de ceux qui ont prétendu que les anciens n'avoient pas, comme nous, le secours de toutes les couleurs, & qu'ils n'employoient les peintures à fresque que pour décorer leurs murailles & leurs voûtes.

Cette immense collection de peintures, qui s'accroît tous les jours, & qui nous met sous les ieux les productions des anciens peintres dans tous les genres, prouve que les artistes du premier ordre étoient aussi rares chez eux que parmi nous. Dans la description des peintures qui est imprimée, on en exalte un grand nombre qui sont au dessous du médiocre. Nous nous bornerons ici aux ouvrages d'un mérite distingué, ou qui, sans être bien remarquables du côté de l'art, auront du moins quelques singularités capables de fixer les regards des curieux. Commençons par les tableaux dont les figures sont de grandeur naturele, ou qui en aprochent.

Un des tableaux les plus grands & les plus beaux que l'on ait retiré des fouilles d'Herculanum, représente Thésée, vainqueur du Minotaure en Crete. Ce tableau est de forme cintrée : il a été enlevé de l'une des deux niches qui étoient dans le bâtiment que l'on a prétendu être le Forum ou Chalcidique dont nous avons parlé. Thésée y est vu de face : il est debout, nu, & de taille gigantesque, relativement aux autres figures. Son manteau, jeté négligemment sur l'épaule gauche, repasse sur le bras du même côté : il tient sa massue levée de la main gauche ; à l'un des doigts de cette main il a un anneau. Trois jeunes Athéniens lui rendent des actions de grâces : l'un lui baise une main ; l'autre lui prend le bras du côté de sa massue ; & le troisieme, prosterné à ses pieds, lui embrasse une jambe. Une jeune fille se joint à eux, & portant la main sur la massue du vainqueur, semble lui témoigner sa reconoissance. On croit qu'elle sort du labyrinthe, ainsi qu'une autre persone, dont on ne découvre qu'une partie de la tête, le surplus étant éfacé. Le Minotaure est renversé aux pieds de Thésée, sous la figure d'un homme à tête de taureau, qui porte une main à l'une de ses cornes : il a l'estomac & l'une de ses épaules déchirés, par les coups qu'il a reçus. C'est la premiere fois qu'on le voit sous cette forme : les médailles antiques ne nous en fournissent aucun exemple. La déesse protectrice du héros est assise sur un nuage dans le haut du tableau : on la découvre jusqu'à la tête ; elle est apuiée d'une main sur le nuage, & tient de l'autre son arc & une fleche. Le côté où est la porte du labyrinthe, est très-mutilé.

On prétend que lorsque ce morceau a été découvert, les couleurs en étoient bien plus vives qu'à présent. On les trouve cependant encore belles, quoiqu'un peu éteintes. La figure de Thésée est noblement composée ; elle a cependant quelque chose de froid : mais les trois jeunes-gens sont remués avec beaucoup plus de chaleur ; les mouvemens en sont pleins d'expression : celui qui embrasse la jambe du vainqueur, surpasse en cette partie les deux autres. Cet ouvrage est en général correct de dessein, d'une grande maniere ; mais il y regne peu d'intelligence du clair-obscur. Le mouvement du manteau du jeune homme qui baise la main de Thésée, n'est ni heureuse, ni dans le style des autres draperies du même tableau.

Un autre tableau de forme cintrée a été trouvé dans la seconde niche du Forum dont on a parlé ci-dessus : les figures en sont à peu près grandes comme nature. Le sujet est incertain, & a donné lieu à bien des conjectures. Tous les persónages qui y sont représentés, ont raport à un enfant, qu'on présume, avec assez de vrai-semblance, être Télephe, fils d'Hercule. Cet enfant est alaité par une chevre, qui lui leche la cuisse, en levant une jambe par-derriere pour le laisser téter avec plus de facilité. Une divinité ailée & couronée de lauriers, tient d'une main des épis de blé, & de l'autre indique l'enfant, en le regardant. Hercule debout & apuié sur sa massue, a les ieux fixés sur lui. La déesse Flore est assise vis-à-vis d'Hercule, & a derriere elle le dieu Pan : aux deux côtés d'Hercule, il y a un lion & un aigle, qui ne contribuent pas peu à jeter de l'obscurité sur ce sujet. La composition de ce tableau est bien liée, & les atitudes en sont expressives : la Flore est drapée d'une bonne méthode ; mais tous les

airs de têtes ne sont pas assez variés. Le caractere de dessein dans le total de l'ouvrage, est très-médiocre; l'enfant est très-incorrect, & les animaux sont mal rendus.

Achille, à qui le centaure Chiron enseigne à jouer de la lyre, est encore un beau tableau. Quoique la figure du centaure ne soit pas bien dessinée, & qu'elle n'intéresse pas d'elle-même, cependant le haut de cette figure se groupe au mieux avec celle d'Achille, qui est dans une atitude noble. Les contours de ce dernier sont coulans; le dessein en est d'un beau caractere; il est même peint avec légéreté; & l'on y admire une belle dégradation de tons dans les passages des ombres à la lumiere.

Un tableau de diverses figures, représentant une jeune fille ayant une main apuyée sur l'épaule d'un jeune homme, & de l'autre lui serrant le bras, comme par un mouvement d'affection. Ce jeune homme est entiérement vêtu: il est assis, la tête apuiée sur sa main, dans l'atitude d'une persone pensive, ou qui fait attention à ce que lui lit un autre jeune homme, qui est assis vis-à-vis de lui. Ce dernier est nu jusqu'à la ceinture; il tient d'une main un papier, & de l'autre semble indiquer celui dont nous avons parlé le premier, à qui il lit ce papier. Deux femmes & un vieillard qui les écoute, sont dans des atitudes d'étonement. On croit que ce sujet est Oreste reconu, & tel qu'Euripide le représente dans la tragédie d'Iphigénie en Tauride. Le jeune homme pensif est Oreste; la jeune fille qui semble le serrer de ses mains, est Iphigénie; celui qui lit, est Pilade. L'ordonance en est belle, les têtes en sont très-expressives, & les figures drapées d'un bon style. On y trouve même un assez bon effet de lumiere; mais ce tableau laisse beaucoup à désirer du côté du dessein & du coloris: le dos de l'homme à minu qui lit, peche plus que tout le reste de l'ouvrage dans ces deux parties de l'art, étant très-incorrect & d'un ton de brique desagréable. Ce morceau a soufert dans le bas, mais aux endroits les moins essentiels.

Un autre tableau représente, à ce que l'on prétend, Oreste & Pilade enchaînés & conduits par un soldat du roi Toante, devant la statue de Diane, qui est sur un autel, où l'on voit une patere & un préféricule; Iphigénie est debout, de l'autre côté de la table, & les voit ariver; elle a derriere elle deux de ses suivantes, dont l'une porte, dans un bassin, une lampe, & l'autre se baisse pour avoir le cofre qui contient sans doute les instrumens du sacrifice. Les deux figures d'Oreste & de Pilade, qui sont presque nus, sont très-bien composées, & d'un dessein pur; mais elles sont isolées, & la composition générale n'est point du tout liée.

Un petit tableau représentant un faune qui caresse une bacchante renversée; elle tend un bras qui passe sur la tête du faune, comme si elle vouloit se retenir à ses cheveux. Elle est presqu'entiérement nue, elle n'a qu'une cuisse couverte d'une draperie rouge. On voit auprès d'elle sa cymbale & son thyrse, dont l'extrémité finit par une touse de lierre, & auquel pend un ruban de la même couleur que sa draperie. Ce groupe est chaudement composé, & les figures ont beaucoup d'expression.

Un petit tableau de deux jeunes filles qui se donnent les mains en dansant. Le mouvement de leurs bras est bien varié, & les grâces du coude y sont observées; mais les draperies y sont assomées par la confusion des plis.

Un autre petit tableau d'une danseuse seule; elle est nue jusqu'à la ceinture, & tient sa draperie. L'atitude en est gracieuse, les mouvemens en sont bien contrastés; on trouve dans ses mains, dont les petits doigts son écartés, des gentilesses, qu'on ne voit pas ordinairement dans l'antique. La draperie en est moins confuse que celle des figures du tableau précédent, & les plis de ses extrémités paroissent être moins lourds.

Une autre danseuse touchant d'une cymbale à grelots, semblable aux tambours de basques dont les Napolitains jouent aujourd'hui; il y a de la finesse & de la correction dans le haut de cette figure. Elle feroit plus intéressante, s'il y avoit moins de confusion dans les plis de sa draperie.

Une jeune fille tenant d'une main un rameau de cédre, & de l'autre un sceptre d'or; elle est entiérement drapée. La tête en est vue de profil, & l'ajustement de sa coëfure est du meilleur goût; elle a des pendans d'oreilles de perles: le tour de cette figure est naturel; & quoique les draperies fassent trop d'étalage, le mouvement que l'air leur donne en les faisant voltiger, est exprimé avec une grande vérité.

Une bacchante portée par un centaure; la bacchante est presque nue, ses cheveux flotent en l'air, & sa draperie qui voltige au gré du vent, laisse son dos à découvert. L'atitude en est aussi singuliere qu'élégante; elle ne porte que d'un genou sur la croupe du centaure, en se tenant à ses cheveux d'une main; en même temps, pour le faire galoper, elle lui donne du pied dans les reins; de l'autre main, elle tient son tyrse, afin de l'aiguilloner davantage. Ce groupe qui est des plus singuliers, est plein de feu & d'expression, & il est admirablement composé: la bacchante est rendue avec autant de correction que de finesse de dessein, & ses draperies ne manquent pas de légéreté.

Un autre centaure qui porte un jeune homme en courant au galop; le jeune homme est devant le centaure, & il n'est retenu que par une main qu'il lui passe sur l'épaule. Le centaure touche d'une main une lyre à trois cordes, qui est apuiée sur sa croupe, & de l'autre il fair résoner la moitié d'une crotale contre l'autre moitié de la même crotale, que tient le jeune homme. Ce tableau paroît d'un dessein pur, mais il est composé contre tout principe d'équilibre, étant impossible que le

jeune homme puisse se soutenir en l'air dans l'attitude où il est.

On a remarqué que dans presque tous ces petits tableaux, sur-tout dans ceux dont les figures sont seules, les peintres, pour éviter l'embaras des fites, se sont contentés de faire des fonds unis, d'une teinte rougeâtre ou brune, ou dans d'autres couleurs très-foncées.

Un grand nombre de tableaux représentant des enfans, des amours ou des génies ailés, occupés à différens travaux, comme à chasser, à faire résoner des instrumens, ou à des jeux, des danses & autres exercices. Celui de ces petits tableaux où l'on voit des enfans vignerons, est digne d'attention, sur-tout à cause de la forme du pressoir antique: il en donne une idée plus nette que celle qu'on trouve dans Vitruve, Pline & autres anciens auteurs. Il faut voir la gravure qui en a été faite dans le livre des *Pitture antiche d'Ercolano*. Nous nous contenterons ici d'observer que ces enfans sont tous d'une nature un peu avancée, & composés froidement. Ils n'ont point l'enjoument des grâces enfantines. Il y en a cependant, dont les attitudes ont une certaine vérité, & qui sont passablement peints.

Plusieurs tableaux d'animaux où il y a des paons, des coqs, des poules, des canards, des cailles, des tigres & des poissons; quelques-uns sont assez bien imités & d'une touche animée.

Des tableaux de fruits, où l'on a représenté, sur-tout des raisins, des figues & des dattes: ils sont touchés librement, & peu terminés.

Une grande quantité de tableaux d'ornemens, ou pour mieux dire des fragmens de frises en arabesque, dont quelques-uns sont d'assez bon goût de dessein; mais il n'y en a presqu'aucune de bien peinte.

Beaucoup de paysages mal rendus, & où il y a des bâtimens qui fourmillent de fautes de perspective.

Des tableaux d'architecture, dont le genre est si bizâre, qu'on croit y trouver en général un mélange de gout gothique, arabesque & chinois, & souvent une imitation extravagante de l'ordre ionique.

Deux marines: la premiere représente quatre vaisseaux, dont l'un en partie consumé par les flammes, & brisé contre un écueil; on combat avec acharnement sur les trois autres: il y en a un sur lequel s'éleve une tour, où sont les enseignes de Rome: au milieu de la mer, on découvre une petite île avec un temple entre deux arbres, à côté duquel il y a un Neptune le trident à la main; devant ce temple est placé un autel. On voit dans la même île un soldat armé d'une pique, d'un casque & d'un bouclier; une figure que l'on distingue mal, parce qu'elle est presque toute éfacée, semble sortir de la mer. Ce tableau est mauvais, & n'a d'autre mérite que celui de nous laisser en ce genre de peinture quelque chose des anciens; les vaisseaux n'y sont point en perspective, & ils ne levent point la question des birêmes, des trirêmes & des quadrirêmes, toutes les rames paroissent sortir de la même ligne.

La seconde marine, quoique fort mutilée, dans un coin découvre un site agréable, avec un front terminé par des montagnes, & quelques bâtimens mêlés d'arbres qui forment un bon effet.

Les terrains qui servent de repoussoir, sont traités dans le goût de ceux qu'emploient quelques-uns de nos peintres pour produire de semblables effets.

On conserve dans cette collection quelques tableaux en mosaïque, trop mauvais pour qu'on entre dans aucun détail à leur sujet.

On remarque dans ces peintures en général un bon caractere de dessein & de l'expression; mais il paroît que les peintres étoient peu savans dans l'art des racourcis, que leur maniere de draper consistoit en petits plis souvent confus, & que rarement, par la disposition de leurs étofes, ils s'attachoient à produire de grandes masses, mais qu'ils accusoient toujours le nu avec austérité. Ils étoient peu avancés dans la couleur locale, encore moins dans la magie du clair-obscur, qu'ils ont, pour ainsi dire, totalement ignorée. Ils n'avoient aucune notion, ni de la perspective locale, ni de la perspective aérienne. A l'égard de la composition, ils réussissoient bien dans les figures isolées, qu'ils disposoient dans le style de celles des bas-reliefs ou des statues, sans connoître cependant l'agencement des groupes; aussi presque tous leurs sujets sont-ils rendus avec froideur. On n'y voit nulle part cet enthousiasme, qui, à l'aspect de plusieurs peintures modernes, remue les passions & excite dans l'âme des impressions si vives; il est surprenant que, dans des siecles où la sculpture avoit été portée à un si haut degré de perfection, la peinture n'eût pas marché avec elle d'un pas égal; car quoique ces tableaux paroissent être des peintres médiocres de ce temps-là, les principes qu'ils ont suivis répandent beaucoup de doutes sur les talens des maîtres de leurs écoles. Peut-être aussi découvrira-t-on par la suite des morceaux plus précieux, qui renverseront cette conjecture. Il faut convenir qu'on ne peut pas exiger une grande perfection dans les tableaux que nous venons de décrire, plusieurs ayant été enlevés de dessus les murs du théâtre & autres lieux publics d'une petite ville, où l'on n'a dû chercher qu'une décoration générale; les autres paroissent avoir été tirés de quelques maisons de particuliers, qui n'étoient pas assez opulens ou assez curieux pour employer des artistes du premier ordre.

Quant aux matieres dont on se servoit alors pour peindre, il paroît, en regardant ces tableaux avec attention, qu'on y a employé toutes sortes de couleurs, comme nous l'avons dit plus haut, & que ces couleurs sont les mêmes dont on se sert aujourd'hui; cela paroît détruire l'opinion de quelques modernes, qui prétendent que les au-

ciens n'ont connu que le blanc de Milet, le jaûne d'Athênes, le rouge de Sinope, & le fimple noir: on voit à la vérité dans un paffage de Pline que les peintres de fon temps fe fervoient de ces quatre couleurs, mais non pas que ce fuffent les feules dont ils fiffent ufage. Les deffinateurs qu'on a employés pour les gravures du recueil dont nous avons parlé, deffinoient avec beaucoup de propreté, mais ils n'ont rendu que molement & fans efprit, les endroits les mieux reffentis des originaux; quelquefois auffi ils ont pris la liberté de corriger les fautes de perfpective qui s'y trouvoient, en forte qu'il ne faut pas précifément juger des originaux par les figures qu'on en publie. Mais dans le pays où il y auroit le plus d'habiles artiftes, il feroit bien difficile d'exécuter à la rigueur un ouvrage d'une fi vafte étendue.

La fculpture eft bien meilleure dans les reftes d'Herculanum, que la peinture; peut-être parce que cet art étoit plus perfectioné; peut être auffi parce qu'il étoit facile de tranfporter les ftatues, au lieu que les peintures étoient faites néceffairement par les artiftes du pays.

On ne fauroit trop regréter le grand nombre de belles figures, dont on ne trouve que les débris: la plupart des ftatues de bronze font en partie fondues; celles de marbre font en morceaux, la chaleur a détruit les unes, & les autres ont été broyées par la chute des pierres & des murs: mais les deux Nonius dont nous avons parlé, font au rang de ce qu'il y a de mieux dans l'antique, foit à Rome, foit à Florence; & les autres ftatues, fans être d'une auffi grande perfection que ces deux premieres, ont prefque toutes des beautés qui les rendent dignes d'être placées dans la feconde claffe. Au refte, on ne fauroit hazarder une defcription & une critique bien étendue de ces monumens, n'étant permis à perfone d'écrire dans ces cabinets, ce qui fait que l'on ne peut raporter que de mémoire les différentes particularités.

Perfone n'a mieux décrit que M. Gerard Heerkens, Hollan. 1770, la maifon où fe font trouvés les feuls livres qu'on ait encore découverts depuis qu'on travaille à faire fortir de fes ruines cette ville enfévelie fous les cendres du Véfuve, depuis près de dix fept fiecles: le corps-du-logis de cette maifon étoit près du forum: il n'avoit qu'un étage, & il paroît que les autres maifons d'Herculanum n'étoient pas plus élevées. Au milieu du jardin, long de trois cents pieds fur quatre-vingts de large, étoit une belle pifcine de deux cents cinquante pieds de longueur fur vingt-fept de largeur, revêtue de pierres.

C'eft dans une chambre de cette maifon qu'on a trouvé une bibliotheque compofée, au moins, de mille volumes en rouleaux, placés les uns fur les autres. L'inondation de la mer qui précéda l'irruption du Véfuve & les cendres enflamées de la montagne, ont tellement altéré & calciné ces livres qu'ils reffemblent à des charbons. Cependant le P. Piaggi, comme on l'a dit ci-deffus, a trouvé le moyen de déveloper ce papier brûlé, qui eft auffi fin que celui de la Chine, de l'appliquer fur une matiere folide, & d'en tranfcrire l'écriture: il a déja dévelopé quatre ouvrages de Philodemus, écrivain grec. Cette bibliotheque qui étoit autrefois à vingt-quatre pieds au deffus de la mer, eft maintenant de plus de quatre-vingts pieds au deffous, tant le terrain d'Herculanum fut affaifé par le tremblement de terre. (*R.*)

HERCULE (colonnes d'). On entend préfentement par ce nom, deux montagnes aux deux côtés du détroit de Gibraltar; favoir, *Calpé* en Efpagne, & *Abila* en Afrique. Les anciens ne s'acordent point fur l'endroit où il falloit placer les colonnes d'Hercule, & ce font eux-mêmes qui nous l'aprenent. Les uns, dit Strabon, entendent par ces colonnes, le détroit, ou ce qui refferre le détroit; d'autres Gades; d'autres des lieux fitués au delà de Gades. Quelques-uns prenent Calpé & Abila pour les colonnes d'Hercule, d'autres croient que ce font de petites îles voifines de l'une & de l'autre montagne. D'autres enfin, veulent que ces colonnes ne foient autre chofe, finon les colonnes de bronze de huit coudées qui étoient à Gades, dans le temple d'Hercule; ce font, dit-on, celles que les Tyriens trouverent; & ayant fini là leur navigation, & facrifié à Hercule, ils eurent foin de publier que la terre & la mer ne s'étendoient pas plus loin. D'ailleurs c'eft un ancien ufage d'élever de pareils monumens, & ces monumens de main d'homme étant ruinés avec le temps, le nom demeure au lieu même où ils étoient. Voilà le précis des réflexions de Strabon fur ce fujet; & ce précis fuffiroit pour prouver que cet auteur eft un critique des plus judicieux; indépendament de fon mérite en Géographie. (*R.*)

HERCYNIE (forêt d'). La forêt & la montagne d'Hercynie, *Hercynius faltus*, *Hercynium jugum*, font, felon les hiftoriens grecs, une forêt & une montagne de la Germanie, où ils mettent la fource du Danube & celle de la plupart des rivieres qui coulent vers le nord; ils regardoient les montagnes d'Hercynie comme les plus hautes de toute l'Europe, & les avançoient jufqu'à l'océan.

Les Grecs ayant oui dire aux Germains que la Germanie avoit quantité de montagnes & de vaftes forêts, & remarquant qu'ils fe fervoient du mot *hartzen* pour les exprimer, fe figurerent que ce n'étoit qu'une feule forêt continuée dans toute la Germanie, & une feule chaîne de montagnes répandue dans tout le pays; pour défigner cette forêt & cette chaîne de montagnes, ils firent le mot Ἑρκύνιον.

Pline dit que la grôffeur des arbres de cette forêt, auffi anciens que le monde, & que les fiecles ont épargnés, furpaffent toutes les merveilles par leur deftinée immortele. Jules-Céfar, qui en parle fort en détail, & qui l'appele *Orcynia*, lui

donne soixante jouenées de longueue, mais sa mesure est bien éloignée d'être exacte. M. d'Ablancourt traduit l'*Hercynia sylva* de César, par la forêt noire; qui n'y convient en aucune maniere; la forêt noire n'a point cette étendue, & répond seulement à la *Martinia sylva* des anciens. Nos traducteurs françois tombent souvent dans ces sortes de fautes. *Voyez* Forêt-Hercynienne. (*R.*)

HERDALIE, Hæriendelen; province du royaume de Suede dans le Nordland, aux confins du Jemptland & de la Norwege, détachée de ce dernier royaume en 1645, à la paix de Bremsebro, & ne formant qu'une seule jurisdiction avec le Jemptland. On lui donne dix-huit milles de longueur, & sept à huit de largeur. Elle est pleine de montagnes & de forêts, & ne cultive que très-peu de grains; mais ses pâturages sont excellens, & lui font entretenir beaucoup de bétail. Elle a des lacs & des ruisseaux poissoneux, & quelques mines de cuivre. L'on ne trouve aucune ville dans son enceinte. (*R.*)

HERDEN. *Voyez* Hubert.

HERDICKE; petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, & le comté de la Mark, au bailliage de Wetter, sur la Ruhe. Elle n'existe à titre de ville que depuis l'an 1738. Les catholiques y ont des Eglises. Il y a aussi une abbaye de filles nobles. (*R.*)

HÉRÉENS (monts); chaîne de montagnes, en Sicile, qui, suivant l'opinion la plus commune s'étend dans la vallée de Démona; on les appele présentement *monti Sori*, & celle où la Chrysa prend sa source, se nomme *monte Artesino*.

La description que Diodore fait de ces montagnes est confirmée par Fazel; ce sont, dit ce moderne, les plus belles & les plus agréables du pays; elles ont des sources en abondance, des vignes, des rosiers, des oliviers, & autres arbres domestiques, qui y conservent toujours leur verdure. Presque toutes les autres montagnes de Sicile sont nues dégarnies, ou couvertes seulement de forêts & d'arbres sauvages; mais celles-ci, ajoute-t-il, sont entiérement différentes; c'est, selon lui, dans ces montagnes propres à être cultivées, que Daphnis, si célebre dans les poésies bucoliques, naquit des amours de Mercure, & d'une nymphe du canton; c'est ici que ce même Daphnis fut changé en rocher, pour avoir été insensible aux charmes d'une jeune bergere. Mais Carera, ou l'auteur *dell' Antica Siracusa illustrata* revendique la naissance de Daphnis près de Raguse, dans une vallée qui est arosée des eaux de la Loza. (*R.*)

HEREFORD; (*R.*); ville d'Angleterre, peu peuplée, capitale de l'Herefordshire, avec un évêché suffragant de Cantorbery: elle envoie deux députés au parlement, & est située sur la Wye, à 7 li. n. o. de Glocester, 6 f. o. de Worcester, 13 n. o. de Bristol, 34 n. o. de Londres. On prétend qu'elle a été bâtie des ruines d'*Ariconium*, qui étoit, à ce que l'on croit, au lieu où est aujourd'hui Winchester. *Long.* 14, 55; *lat.* 52, 6. (*R.*)

HEREFORD-SHIRE; province d'Angleterre, dans l'intérieue, vers le pays de Galles. Elle a environ cent milles de tour, six cents soixante mille arpens, & quinze mille maisons. Elle abonde en blé, bois, laine, saumon & cidre: sa laine est la plus estimée d'Angleterre, de même que son cidre, qui se fait d'une pomme appelée *redstreak*, fort mauvaise à manger. C'est dans cette province qu'on trouve la fameuse colline ambulante, *Marsley-Hill*, ainsi nommée, parce qu'en 1574, au mois de février, un tremblement de terre en détacha vingt-six arpens de terrain qui changerent de place dans l'espace de trois jours consécutifs. Le Hereford-Shire fournit trois députés au parlement.

Stanley (Thomas), naquit dans cette province: ce gentilhomme Anglois est fort connu des savans par deux beaux ouvrages; le premier, est sa traduction latine des tragédies d'Eschyle, avec un commentaire & des scholies; elle parut à Londres en 1664, *in-fol.* Le second, est son histoire de la philosophie, écrite en Anglois. Un savant d'Allemagne, M. Godefroy Oléarius, a publié à Léipsick, en 1711, *in* 4°. une bonne traduction Latine de ce dernier ouvrage, & y a joint la vie de l'auteur. (*R.*)

HÉRENTHALS, c'est-à-dire, la vallée des seigneurs; bourgade des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, au quartier d'Anvers, bâtie par Henri, duc de Brabant, en 1212, sur la Nethe. *Long.* 22, 26; *lat.* 51, 9. (*R.*)

HERESTAL, ou Heristall; petite ville de l'évêché de Paderborn, avec un vieux château où les évêques ont fait leur résidence. Elle est sur le Weser. Il ne faut pas la confondre avec Herstall, ou Heristal, dans l'évêché de Liége. *Long.* 26, 30; *lat.* 53, 50. (*R.*)

Harestal, ou Herstal. *Voyez* Heristal.

HERFORDEN, Herford, Herwerdan, ou Hervorden, *Hervordia*; ville d'Allemagne, capitale du comté de Ravensberg, en Westphalie, avec une fameuse abbaye de dames, dont l'abbesse est princesse de l'empire, & a voix & rang à la diete. Cette ville est située entre la Werre & l'Aa. Elle est encore comprise dans la matricule annuele parmi les villes impériales: mais elle est sujete au roi de Prusse. Elle est à 3 li. e. de Ravensberg, 7. f. o. de Minden. *Long.* 26, 22; *lat.* 52, 12. (*R.*)

HERICOURT; petite ville & seigneurie de Franche-Comté, au prince de Montbelliard, sous la souveraineté de la France. (*R.*)

HERINGEN; ville, château & bailliage de Thuringe, sur la riviere de Helna, relevant de l'électeur de Saxe. Elle est à 2 li. de Nordhausen. (*R.*)

HERISAU, ou Érizau; beau & grand bourg de Suisse, au canton d'Appenzel. Il est riche &

peuplé, & l'emporteroit sur beaucoup de villes par son importance. Il est situé sur la riviere de Brulbach, & c'est le lieu des assemblées des Rhôdes extérieurs. (*R*)

HERISON; petite ville de France, dans le Bourbonois, sur le torrent d'Œvil, vers le Cher, à 5 li. de Bourbon-l'Archambaut. (*R.*)

Harisson; bourg de France, en Picardie, élection de Guise. (*R.*)

HERISTAL, ou Harstal; château & belle seigneurie de l'évêché de Liége, avec titre de baronie, situé le long de la Meuse, dans une contrée agréable & fertile, dont les forêts s'étendent jusqu'aux portes de Liége. Le château est à une lieue de Liége. *Long.* 23, 16. *Voyez* Herstal. (*R.*)

HERIVAU; abbaye de France, au diocèse de Paris. Elle est de l'ordre de Saint Augustin, & vaut 4000 liv. (*R.*)

HERIZAU. *Voyez* Herisau.

HERLINSBOURG; château de Westphalie, au comté de Pyrmont. On croit que c'est-là que le fameux Arminius, ancien roi des Germains, qui fit une guerre sanglante aux Romains, tenoit sa cour. (*R.*)

HERMANSBOURG; bailliage de la Principauté de Zell. Il comprend vingt-sept villages. (*R.*)

HERMANSTAD, en Hongrois Szeben, *Cibinium*; grande ville de Hongrie, capitale de la Transylvanie, & la résidence des grands de Transylvanie; elle est sur la riviere de Zibin, à 12 de nos li. e. de Weissembourg, 36 n. o. de Tergowisk, 65 n. e. de Belgrade, 108 s. e. de Bude. Elle a un évêché suffragant de Colocza. C'est le siége du gouvernement, de l'assemblée des états du pays, & du tribunal des appels. *Long.* 43; *lat.* 46, 25. (*R.*)

HERMANMIESTECZ; ville de Bohême, dans le cercle de Czaslau; elle apartient à des comtes de Spork, & elle est en assez mauvais état. (*R.*)

HERMENSTEIN. *Voyez* Hammestein.

HERMENT; petite ville de France, en Auvergne, généralité & élection de Riom. (*R.*)

HERMIERES; abbaye de France, au diocèse de Paris, ordre de Prémontré: elle vaut 3500 liv. (*R.*)

HERMIONÉ; ancienne ville de Morée, au royaume d'Argos, bâtie à quatre stades du promontoire sur lequel étoit le temple de Neptune. M. Fourmont la reconnut dans son voyage de Grece, en 1730, sur la simple description qu'en fait Pausanias, *Liv. II, chap. xxxiv*.

Une péninsule qui s'étend dans la mer, en s'élargissant & s'arondissant ensuite, forme deux ports; la ville est située au dessus; des canaux, dont on voit le reste, y apportoient l'eau de plus haut.

Mais dès que M. Fourmont eut été dans les Églises & dans les maisons, qu'il y eut trouvé beaucoup d'inscriptions qui parlent des Hermionéens, & qu'il eut aperçu des restes des murs de la structure extraordinaire desquels Pausanias n'a pas dédaigné de nous instruire; M. Fourmont, dis-je, ne douta plus que ce ne fût là cette *Hermioné*, où il y avoit autrefois tant de temples, entr'autres celui de Cérès, surnomée *Chtonia*. (*R.*)

HERMITAGE; lieu solitaire où demeure un hermite ou anachorete qui est retiré, pour mener une vie religieuse.

Anciénement les hermitages étoient dans un désert, ou au fond de quelque forêt inhabitée, loin du commerce des hommes; l'histoire ecclésiastique est pleine d'exemples, de gens que l'abnégation de soi-même attiroit dans de telles solitudes; l'exemple de leur sainteté ne manquoit pas d'inviter auprès d'eux des disciples dont ils formoient un monastere, qui souvent étoit cause que la forêt se défrichoit, & qu'il se bâtissoit aux environs un bourg ou une ville. Il se trouve en Europe quantité de lieux qui doivent leur origine à un hermitage, devenu célebre par la réputation de l'hermite qui y demeuroit.

Ἔρημος signifie *une solitude, un désert*; de ce mot on a fait *Eremitæ*, pour désigner ceux qui s'y retiroient, comme du verbe Ἀναχωρεῖν, qui veut dire *s'éloigner*, on a fait le mot *anachorete*: à présent les hermitages sont devenus rares.

Les hermitages consistent ordinairement en un petit bâtiment, comprenant une chapelle & une habitation pour l'hermite, avec un jardin qui fournit sa nouriture, outre les aumônes qu'il recueille. (*R.*)

Hermitage (l'); montagne près de Tain, ou Thain en Dauphiné, où l'on recueille le vin excellent qui porte le même nom, vis-à-vis Tournon, près du Rhône. On trouva, il y a plus de cent trente ans, sous l'autel de la chapelle du petit hermitage, qui a donné son nom à la montagne, une pierre sur laquelle est gravée une ancienne inscription: l'hermite qui faisoit creuser en cet endroit, la fit mettre à la porte de l'hermitage, où elle est demeurée jusqu'en 1724; des Anglois l'ayant achetée de l'hermite, se mirent en devoir de la faire conduire jusqu'au Rhône pour la trasporter en Angleterre; mais le lieutenant de maire de Thain obligea les Anglois de se retirer; quelque temps après le maire de Thain la fit enlever & transporter dans cette ville. M. Moran de Mantour, à qui cette inscription fut communiquée, plus exacte qu'elle n'est dans Gruter, décida que c'étoit un autel dédié à Cybele à l'occasion d'un taurobole semblable à celui de Lyon, expliqué par M. de Boze. Ce mouvement est carré, d'environ quatre pieds & demi de haut sur dix-neuf pouces de largeur. Ce fut Antonianus, pontife perpétuel, qui offrit le taurobole à Lyon, colonie de l'empereur Claude, sur une prédiction ou songe de Julianus, grand-prêtre de Cybele: Vérinus, joueur de flute, avoit assisté à ce sacrifice, & Paninus avoit reçu le sang de la victime.

L'époque de ce sacrifice, qui tombe à la quatrieme année de l'empire de Commode, l'an de Rome 936, est désignée par le nom des consuls L. Eggius Manellus & Cn. Papirius Ælianus. *Voyez Hist. de l'Acad. des Inscr. & Belles Lettres*, *in-12*, *tom. III*, *pag.* 441. (*R.*)

Hermitage de Fribourg; on nomme ainsi une espece de couvent entiérement taillé dans le roc, à une lieue de Fribourg, au bord de la Sane, non loin de la route de Berne. Par un travail assidu de douze années entieres, un hermite & son valet, parvinrent à pratiquer dans le roc une Église & son clocher, une sacristie, un réfectoire, une cuisine, avec le tuyau de cheminée, une très-grande salle, deux cabinets à côté, deux escaliers, & une grande cave. (*R.*)

Hermitage (l'); bourg de l'Écosse méridionale, dans la province de Liddidsdall. *Long.* 14, 32; *lat.* 55, 26. (*R.*)

HERMITES (Notre-Dame des); abbaye, monastere, & pélerinage fameux de Suisse, au canton de Switz. Il est de l'ordre de Saint Benoît, & l'abbé prétend avoir la souveraineté du district où cette abbaye est située. Mais le canton de Switz a le droit d'établir un bailli sur le couvent; il a le bailliage, & le droit de vie & de mort dans le bailliage. L'abbaye de Notre-Dame des Hermites, en allemand *Einsidlen*, fut fondée en 906. L'abbé est prince d'empire; & pour le spirituel, il releve immédiatement du Saint Siége. Le monastere est vaste & de la plus grande apparence: l'Église est d'une richesse & d'un éclat d'autant plus imposant, qu'elle étale un luxe extraordinaire dans un désert, dans des lieux sauvages, & qui sont comme le rebut de la nature. Le trésor de cette Église est un des plus précieux qui existent. Le bourg de Notre-Dame des Hermites, contigu à l'abbaye, a le titre de ville foretale. (*R.*)

HERMOSELLO; ville d'Espagne au royaume de Léon, au confluent des rivieres de Duro & de Tormes. (*R.*)

HERMUS; riviere d'Asie dans l'Æolie. Elle avoit sa source en Phrygie, recevoit le Pactole qui venoit de Sardis, puis arrosoit les murs de Magnésie, du mont Sipyle, & se rendoit finalement à la mer. L'Hermus s'appele aujourd'hui le *Sarabat*; M. de Tournefort, en lui conservant son ancien nom, dit: „ la riviere d'Hermus, qui nous „ parut beaucoup plus grande que le Granique, „ quand nous fûmes près de Pruse, est un orne-„ment très-agréable à tout le pays „. Cette riviere, ajoute-t-il, en reçoit deux autres, dont l'une vient du nord, & l'autre de l'est; elle passe à demi-lieue de Magnésie sous un pont soutenu par des piles de pierre; & après avoir traversé la plaine du nord-nord-est vers le sud, elle fait un grand coude avant que de venir au pont, & tirant sur le couchant, va se jeter entre Smyrne & Phocée, comme l'a fort bien remarqué Strabon. Tous nos géographes au contraire, la font dégorger dans le fond du golfe de Smyrne en deçà de la plaine de Mengmen.

Cette riviere forme à son embouchure de grands bancs de sable, à l'occasion desquels les vaisseaux qui entrent dans la baie de Smyrne, sont obligés de ranger la côte, & de venir passer à la vue du château de la Marine.

L'auteur de la vie d'Homere attribuée à Hérodote, raporte que les habitans de Cumes bâtirent dans le fond du golfe Herméen, une ville à laquelle Thésée donna le nom de *Smyrne*, qui étoit celui de sa femme, dont il vouloit perpétuer la mémoire. On voit par ce passage curieux, que le golfe de Smyrne, qui a pris le nom de la ville que l'on y bâtissoit alors, portoit le nom de cette riviere qui s'y perd, & s'appeloit *Hermus sinus*, le golfe d'Hermus. (*R.*)

HERNATH; riviere de la haute Hongrie, dans le comté de Barzod. (*R.*)

HERNDAL; petit pays de la Norwege, dans le gouvernement de Drontheim, cédé à la Suede par la paix de Bromsebro en 1645. (*R.*)

HERNGRAND. *Voyez* Hearngrand.

HERNŒSAND; ville maritime de Suede, sur le golfe de Bothnie dans l'Angermanie. Elle est située à l'embouchure du fleuve d'Angermanie, dans l'île de Hernœn. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 1584. Il s'y tient une foire très-fameuse. Cette ville a la trente-neuvieme place à la diete. *Long.* 35, 15; *lat.* 61, 45. (*R.*)

HERREN-BREITUNGEN; bailliage d'Allemagne en Franconie, dans la principauté de Henneberg. Il apartient au Landgrave de Hesse-Cassel. (*R.*)

HERRENBERG; ville du duché de Wirtemberg, dans le cercle de Suabe, en Allemagne: c'est le chef-lieu d'un bailliage de dix paroisses, & le siége d'une sur-intendance ecclésiastique. Peu de villes dans la contrée ont autant soufert que celle-là des violences de la guerre de trente ans, & de celle de 1688. (*R.*)

Herrenberg (Saint); petite ville de Westphalie, dans le Comté de Berg. (*R.*)

HERRENHAUSEN; magnifique château de plaisance, tout près de Hanover. (*R.*)

HERRENHUTH; bourg de la haute Lusace, à deux lieues de Lœbau, sur le grand chemin qui conduit à Zittau. Les premiers fondemens en furent jetés en 1722, lorsque deux couteliers, originaires de Moravie, donnerent naissance à une fameuse secte, connue sous le nom des *Herrnhutois*, ou de *freres Moraves*, dont le Comte Nicolas-Louis de Zinzindorf en fut le chef. Ils se nomment aussi *les freres de l'Unité*. Ils ont en ce lieu une belle maison où ils tiennent leurs assemblées. (*R.*)

HERRENSTADT; ville de la Silésie, dans la principauté de Wohlau, entre deux bras de la riviere de Bartsch, aux frontieres de Pologne. Les savans du pays la nomment *Kiriopolis*. Elle est si-

située

tuée dans une plaine fertile en bons grains, & munie d'un château qui passoit encore au siecle dernier pour très-fort, & pour très-important à opposer aux Polonois: c'étoit alors une des possessions de la maison d'Autriche. Les événemens de ce siecle ont bien changé la face de toutes ces choses: Herrenstadt fut réduite en cendres par les Autrichiens l'an 1759; & il ne paroît pas au temps où nous sommes (1784), que la Silésie ni aucun autre pays de l'Europe ait à craindre les ataques de la Pologne. (*R.*)

HERRIEDEN; ville de l'évêché d'Aichstedt, dans le cercle de Franconie en Allemagne, chef-lieu d'un bailliage enclavé dans les états d'Anspach, sur l'Altmulh. Un couvent de Bénédictins, fondé dans cet endroit, par Charlemagne, & converti dans la suite en Église collégiale, donna naissance à cette ville, qui fut prise & détruite par l'empereur Louis V, en 1316, incendiée dans les années 1450 & 1490, & conquise enfin l'an 1633, par le duc Bernard de Weimar. (*R.*)

HERRNGRUND, ou Herrengrund; petite ville de la haute Hongrie, proche de Newsoll, remarquable par ses mines de cuivre & sa source vitriolique. Ceux qui travaillent dans ces mines, y ont formé une ville souterraine assez étendue; ces mines dont Brown a donné la description dans ses voyages, sont fort riches; car on tire de cent livres, vingt, trente livres de cuivre, & quelquefois davantage; la plus grande partie de ce métal est atachée au rocher, d'où l'on a bien de la peine à le séparer; & même dans quelques endroits, le métal & le rocher ne font qu'une seule masse ensemble. Les travailleurs de ces mines n'y sont pas incommodés des eaux, mais de la poussiere & de vapeurs de cuivre encore plus nuisibles à la vie. (*R.*)

HERRNHUTH. *Voyez* Herrenhuth.

HERRSBRUCK; petite ville d'Allemagne en Franconie, dans le territoire de la ville de Nuremberg, près des frontieres du haut Palatinat. (*R.*)

HERRY; bourg de France en Berry, à deux lieues ouest de la Charité. (*R.*)

HERSBACH, dans le bas comté d'Isembourg, dans le Westerwald, dépendant de l'archevêque de Treves. (*R.*)

HERSFELD, ou Hirschfeld; ville capitale de la principauté de même nom, dans le cercle du haut Rhin, située sur la Fulde, dans une belle plaine. Elle a un château, une Église paroissiale, une autre Église, un gymnase, un hôpital très-bien fondé, & environ cinq cents maisons. Cette ville est à 8 lieues n. o. de Fulde, 14 s. e. de Cassel. Elle est munie d'épaisses murailles flanquées de tours. *Long.* 27, 27; *lat.* 51, 46.

La principauté de Hersfeld est située entre la haute Hesse, la basse Hesse, & l'évêché de Fulde. Ce fut originairement une abbaye immédiate de l'empire, sous la regle de S. Benoît, dont le chapitre est sécularisé. Cette principauté apartient à la maison de Hesse-Cassel. Il s'y trouve des eaux minérales fort renomées, à peu de distance de la ville de Hersfeld. (*R.*)

HERSPRUCK, ou Hertzbruck; belle ville de Franconie, à 4 lieues de Lauffen, sur la riviere de Pegnitz. Elle apartient aux Nurembourgeois depuis 1504, comme un fief mouvant de la couronne de Bohême. (*R.*)

HERSTAL; château & village dans les Pays-Bas, au pays de Liége, autrefois maison royale des rois de France. Pepin y bâtit le château & y faisoit son séjour ordinaire. C'est de là qu'il fut nommé *Pepin de Herstal*. Ce lieu est appelé dans les actes *Haristallium*, *Heristallium*: on croit que le fameux Charles-Martel y est né. Cette baronie possédée par les rois Carlovingiens & les ducs de la basse Lorraine, & qui a passé des comtes de Brabant aux comtes de Nassau, a été vendue par le roi de Prusse, héritier en partie de cette maison, à l'évêque de Liége en 1740. (*R.*)

Herstal, ou Herstel. *Voyez* Herestal.

HERSTBERG; ville & château d'Allemagne en Westphalie, de la dépendance & de l'électorat de Cologne. (*R.*)

HERSTEIN; ville d'Allemagne au bas Palatinat, sur la riviere de Naho. (*R.*)

HERTFELDT; petite contrée d'Allemagne, dans la Suabe, entre Awlen, Bopfingen, Koënigsbrun, Giengen, & la seigneurie de Graveneck; ce n'est que montagnes & forêts.

HERTFORD, ou Hartford; ville d'Angleterre, capitale de l'Hertfordshire, avec titre de comté; elle est anciene, & a été autrefois plus considérable qu'à présent. La cause de sa décadence vient en partie de ce qu'on a détourné le grand chemin pour le faire passer à Ware. Elle envoie deux députés au parlement, & est sur la riviere de Léa, à 20 milles n. de Londres. *Long.* 17, 35; *lat.* 51, 48.

HERTFORD-SHIRE, ou Hartford-Shire; province d'Angleterre dans l'intérieur du pays, diocèse de Londres & de Lincoln; elle a 130 milles de tour; elle contient environ 451020 arpens, 120 paroisses, 18 bourgs à marché, & 16569 maisons. C'est une belle & agréable province voisine de Middlesex; l'air y est bon, le terroir fertile en blé, en pâturage & en bois; la Léa & la Coln en sont les principales rivieres. Le froment, l'orge & les grains germés pour la biere, forment son plus grand commerce; Hertford en est la capitale.

HERTZBERG; ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, sur les confins de la Lusace, à 10 lieues s. e. de Wittemberg, 14 n. o. de Dresde. Son commerce consiste dans les laines & dans les draps. Il y a dans la haute Saxe un lac de même nom. *Long.* 31, 12; *latit.* 51, 41.

Hertzberg; petite ville d'Allemagne, sur la Sieber, dans la basse Saxe, principauté de Grubenhagen. Il s'y trouve une manufacture d'armes & plusieurs fabriques d'outils de fer. Cette ville

est le chef-lieu du bailliage de son nom. Elle a un château.

HERTZHORN; petite ville de la province de Stormarie, dans le duché de Holstein, près de Gluckstadt. Elle apartient au roi de Danemarck. (*R.*)

HERTZOG-AURACH; petite ville d'Allemagne, sur la riviere d'Aurach, dans l'évêché de Bamberg, en Franconie.

HERTZOGENRIED; ville d'Allemagne au duché de Juliers.

HERVORDEN, ou HERFORDEN. *Voyez* HERFORD.

HERZEGOVINE; contrée de la Turquie Européene dans la Bosnie, près de la Dalmatie. Castel-novo capitale, apartient aux Vénitiens. Cette province faisoit autrefois partie de la Servie.

Il y a une ville de ce nom où reste le gouverneur Turc, & qui est munie de fortifications : on la nomme plus communément *Manar*. (*R.*)

HESDIN, ou HEDIN; ville forte des Pays-Bas, au comté d'Artois, sur les confins de la Picardie, à 10 lieues s. o. de Saint Omer, 12 n. e. d'Arras, 42 n. de Paris. *Long.* 19, 48; *lat.* 50, 22.

Ses fortifications, qui sont très-régulieres, sont du maréchal de Vauban. Il y a dans cette ville un chapitre, deux couvens, une paroisse, un très-bel hôpital où les soldats sont reçus. Cette ville est le siége d'un gouvernement particulier, avec état major; & celui d'un bailliage royal. Il y a une maitrise particuliere des eaux & forêts, une justice des fermes, & jurisdiction municipale qui députe aux états de la province.

Cette ville est située sur la riviere de Canche. Le vieil Hesdin qu'on croit avoir été le *Vicus Helenæ* des anciens, fut rasé par l'armée de Charles V en 1553: le nouvel Hesdin fut bâti en 1554, à une lieue au dessous, dans la même vallée & sur la même riviere, par ordre de Charles-Quint, qui en fit une place forte, prise par Louis XIII en 1639, & où M. de la Meilleraye gâgna le bâton de maréchal de France, qu'il reçut sur la brêche des mains de Louis XIII. Hesdin fut cédé à la France par le traité des Pyrénées en 1659. C'est la patrie de l'abbé Prevost, mort à Paris, en 1763, aumônier du prince de Conti.

Son *Histoire des voyages* est connue: sa traduction des *Lettres de Cicéron* est estimée: son *Manuel lexique* est utile, & lui fera plus d'honeur que tous ses romans.

Les environs de cette ville donnent des tourbes très-estimées dans le pays. Au village de Fontaine-Lestalon, on voit des échinites de couleur de cendre, de forme triangulaire, & des petites cames. (*R.*)

HESN-MEDI; ville de Perse. *Long.* selon Tavernier, 74, 45; *lat.* 32, 5.

HESPÉRIE, en général contrée occidentale. Les Grecs appelent *Hespérie* l'Italie qui est à leur couchant, & par la même raison les Romains donnerent le même nom à l'Espagne.

HESSE (la); pays d'Allemagne, avec titre de landgraviat, dans le cercle du haut Rhin, borné par la Wétéravie, la Thuringe, la Westphalie, la Franconie, & le pays de Brunswick; ce pays s'étend depuis le Mein jusqu'au Weser. Il se divise en haute & basse Hesse. La maison souveraine de ce pays est partagée en quatre branches, dont chacune prend la qualité de landgrave, deux principantés Hesse-Cassel, & Hesse-Darmstadt; & deux autres qui sont des branches de Hesse-Rhinfelds, & Hesse-Hombourg : ces quatre landgraviats tirent leur origine des Cattes, *Catti*, lesquels faisoient partie des Hermions, grand peuple de la Germanie.

Le pays de Hesse est, comme nous l'avons dit, un landgraviat, ce qui signifie un *comté provincial*. Ceux qui seront curieux d'en connoitre l'histoire naturele, peuvent lire l'ouvrage suivant: Wolfart (Petri), *Historia naturalis Hassiæ*, *Cassellis*, 1719, *in-fol.* avec figures. On y peut joindre Liebknecht (Joh. Georg.), *Hassia subterranea*, *Giessæ*, 1730, *in*-4°. Si l'on veut s'instruire de l'origine de l'illustre maison qui possede ce pays, on en trouvera les détails dans l'*Hist. de l'empire*, par Heiss.

Le sol de ce pays est généralement montueux, couvert de bois, mais parsemé de vallons rians & de cantons fertiles en blé, de pâturages où l'on nourit beaucoup de bétail, & de côtes même où l'on recueille de fort bon vin. Le pays abonde en gibier & en poissons. On y trouve différentes especes de fossiles, & de minéraux, tels que de l'or, de l'argent, du cuivre, du plumb, & quantité de fer, de l'alun, du vitriol, du charbon de terre, du soufre, du bol, de la terre de pipe, quelques veines de marbre & d'albâtre, des sources salées, des eaux minérales, &c. les rivieres qui l'arosent sont le Rhin, le Mein, la Lœn ou Lœhn, le Biber, le Sulde, &c.

La Hesse a des états qui assistent aux assemblées du pays, nommées *jours de communication*. Elle a aussi trois universités, un collége illustre à Cassel, d'autres colléges, des gymnases, & un grand nombre d'écoles inférieures. Le commerce consiste en quelques-unes de ses productions natureles, en objets de ses manufactures d'étofes de toutes especes, & de porcelaine. Il y a deux ordres de chevalerie, l'un militaire, fondé en 1769, par Frédéric; l'autre dit, l'*ordre du lion d'or*, établi par le même prince en 1770. Cassel est la capitale de la basse Hesse. Les sujets des princes de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstadt ont été afranchis du droit d'aubaine en France en 1767. Les princes de ce malheureux pays vendent leurs sujets à peu près de même que l'un vend les Negres en Afrique. On y trafique honteusement, du sang des hommes. Dans la derniere guerre, on y comptoit quarre-vingt mille veuves: nombre énorme sans doute, en considérant l'étendue de la Hesse & sa population; on seroit éfrayé si l'on calculoit combien, depuis 1776, l'Amérique a de-

voré d'hommes, & sur-tout combien elle a dépeuplé la Hesse. Il y manque, comme sous la fin du regne de Louis XIV, plusieurs générations; on ne rencontre par-tout que des enfans & des vieillards. Doit-on s'étoner que ces braves guerriers, qui ont cimenté de leur sang l'indépendance des États-Unis, refusent aujourd'hui de retourner dans un pays, où ils sont marchandés & vendus? (*M. D. M.*)

HESSE; bourg de la principauté, & à 5 lieues n. o. de Halberstadt. C'est de ce bourg que la digue de Hessen à tiré son nom.

HÉTÉROSCIENS. Les géographes qui partagent la terre selon le cours de l'ombre du soleil, nomment ainsi les habitans des deux zônes tempérées, dont les uns ont leur ombre au nord, & les autres au midi.

Les Hétérosciens sont donc les habitans des zônes tempérées. Leurs ombres méridienes tendent toujours vers une même partie du monde, savoir, vers le septentrion à ceux qui sont sous la zône tempérée comme nous, & vers le midi à ceux qui demeurent entre le tropique du capricorne & le cercle polaire antarctique. Ainsi les Hétérosciens de notre côté, c'est-à-dire, en deçà du tropique du cancer, lorsqu'ils se trouvent vers le soleil à midi, ont l'orient à gauche & l'occident à droite: au contraire, les Hétérosciens de l'autre côté, c'est-à-dire, au delà du tropique du capricorne, lorsqu'ils se tournent vers le soleil à midi, ont l'occident à leur gauche & l'orient à leur droite. C'est de cette opposition d'ombres que leur vient le nom d'*Hétérosciens* dérivé du grec. (*R.*)

HÉTRURIE, ou plutôt sans aspiration, ÉTRURIE, *Etruria*; ancien nom d'une contrée de l'Italie, qui répond en grande partie à la Toscane des modernes. Elle étoit séparée de la Ligurie par la riviere de Magra, & s'étendoit de là jusqu'au Tibre. *Voyez* TOSCANE.

Il ne nous reste, pour tout monument de l'Étrurie, que quelques inscriptions, épargnées par l'injure des temps, & qui sont inintelligibles. En vain Gruter a publié l'alphabet de toutes ces Inscriptions dans ses tables Eugubines; on n'en est pas plus avancé: les savans hommes de Toscane, particuliérement ceux qui ont travaillé à éclaircir les antiquités de leur pays, comme Vincenzo Borghini, auteur très-judicieux, l'ont ingénument reconu.

Ils ont eu d'autant plus de raison d'avouer cette vérité, que par le témoignage des anciens Grecs & Latins, il paroît que les Hétrusques avoient une langue & des caracteres particuliers, dont ils ne donnoient la connoissance à aucun étranger, pour se maintenir par ce moyen plus aisément dans l'honorable & utile profession où ils étoient, de consacrer chez leurs voisins, & même dans des contrées éloignées, les temples & l'enceinte des villes, d'interpréter les prodiges, d'en faire l'expiation, & presque toutes les autres cérémonies de ce genre.

HETTGAU; district de la basse Alsace, dans le voisinage de Seltz.

HETTSTŒDT; petite ville d'Allemagne, située dans le comté de Mansfeld.

HEUKELUM; petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande, sur la Linge, au dessous de Léerdam, à 2 lieues de Gorcum. *Long.* 22, 6; *lat.* 51, 55.

HEUSDEN; ville forte des Provinces-Unies, dans la Hollande, sur la Meuse, à 3 lieues n. o. de Bois-le-Duc, 2 s. o. de Bommel. *Long.* 22, 38; *lat.* 51, 47.

Gysbert & Paul Voët, pere & fils, étoient d'Heusden. Le premier est ce Calviniste, professeur à Utrecht, qui soutint contre Desmarets une guerre des plus longues & des plus furieuses. Il s'agissoit d'une conciliation que les magistrats de Bois-le-Duc avoient faite entre les Protestans & les Catholiques de leur ville, pour assister ensemble à la confrérie de la Vierge, en retranchant les cérémonies qui pouvoient déplaire aux Réformés. Desmarets fit l'apologie des magistrats, & Voët fulmina contre l'apologiste: les curateurs de Groningue & d'Utrecht offrirent en vain leur méditation aux deux athletes; ils ne se réunirent, au bout de vingt ans de combats, que pour ataquer Coccejus, & le traiter d'hérétique, parce que ce bon homme, dont l'étude perpétuelle hébraïque avoit épuisé l'esprit, s'étoit trop dévoué à des interprétations mystiques de l'écriture. Au milieu de tant des disputes, Gysbert Voët prolongea sa carriere jusqu'à 87 ans; il enterra Desmarets, Coccejus & Descartes, dont il avoit aussi ataqué la philosophie: il ne mourut que le premier novembre 1676.

Paul Voët n'épousa point les quereles de son pere: il étudia le droit, & publia dans cette science de bons ouvrages, qui ont encore été éfacés depuis par ceux de son fils Jean Voët, un des hommes les plus savans de l'Europe dans le droit civil. On connoît l'excellent commentaire qu'il a donné sur les Pandectes.

HEUSDORF; petite ville & bailliage de l'Osterland, près de Dornbourg, à la maison de Saxe-Weimar.

HEVER; petite place & baronie des Pays-Bas, au Brabant, près de Louvain. (*R.*)

HEVERLÉ; beau château de plaisance, en Brabant, près de Louvain, à la maison des ducs d'Aerschot. (*R.*)

HEWECZE; petite ville de la haute Hongrie.

HEWERSWERDA. *Voyez* HOYERSWERDA.

HEXAM; petite ville ou bourg d'Angleterre, dans le Northumberland, dont l'évêché a été uni par Henri VIII à celui de Durham. Il est à 14 milles o. de Newcastle, 70 n. o. de Londres. *Long.* 15, 27; *lat.* 55, 2.

HEYDE; bourg considérable du pays de Dithmarse, dans le Holstein, au cercle de basse Saxe. Il s'y tient chaque année deux grandes foires, dans

lesquelles il se vend beaucoup de chevaux. Il appartient au roi de Danemarck. (*R.*)

HEYDECK; ville & bailliage du duché de Neubourg, dans le cercle de Baviere, en Allemagne. C'étoit autrefois une seigneurie immédiate de l'empire, & le cercle de Franconie l'a souvent réclamé, comme étant dans son ressort.

HEYDEN; ville à marché d'Angleterre, dans la province d'Yorck. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

HEYDENHEIM. *Voyez* HEIDENHEIM.

HEYDESHEIM, ou HEDESHEIM; village d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, au comté de Linange, ci-devant résidence des princes de Linange-Heydesheim. (*R.*)

HEYDINGSFELD; ville de l'évêché de Wurtzbourg, dans le cercle de Franconie, en Allemagne. Elle est sur le Mein, & préside à un bailliage plein de vignes.

HEYER; petite ville d'Allemagne, dans le pays de Nassau-Dillembourg.

HIAOY; ville de la Chine, dans la province de Xansi, au département de Fuenchu, cinquieme métropole de cette province. Auprès de cette ville est la montagne de Castang, abondante en sources d'eaux chaudes & minérales, différentes de goût & de couleur; de sorte que ces fontaines bouillantes en font un pays assez semblable à celui de Pouzzol, au royaume de Naples. Cette ville de Hiaoy est de 6 d. 11' plus occidentale que Pékin, à 38 d. 6' de latitude.

HIBERNIE. *Voyez* IRLANDE.

HIDDENSÉE, ou HIDDENSO; petite île de la mer Baltique, à l'occident de celle de Rugen, sur les côtes de la Poméranie Suédoise. Elle peut avoir trois à quatre milles d'Allemagne de circuit: son terrein est sablonneux & de peu de raport; aussi n'y trouve-t-on que cinq à six villages, qui vivent de la pêche, sans autre ressource.

HIERES, *Olbia*, *Area*; ville de France, en Provence, au diocèse de Toulon, à 5 lieues e. de cette derniere ville. *Long.* 23 d. 48', 11"; *lat.* 43 d. 7', 23".

Les pélerins de la Terre-Sainte s'embarquoient autrefois au port d'Hieres, & rendoient cette ville assez brillante; mais aujourd'hui que ce port est comblé, & à deux cents pas de la mer, la ville est peu de chose. Elle est arosée par les eaux d'une fontaine abondante, très-utile aux orangers qui garnissent en bas les jardins. Ses environs sont délicieux, par l'excellence & l'abondance de ses fruits. C'est le plus beau ciel de la France, & le pays le plus agréable & le plus varié. On fait à l'est de cette ville quantité de sel de mer assez bon. L'église paroissiale a été érigée en collégiale en 1571. C'est la patrie du célebre Massillon. L'oratoire n'y a point de collége, comme le dit Nicole de la Croix.

À Hieres est une des douze sénéchaussées de Provence, établie en 1662.

Massillon, né dans la ville d'Hieres en 1663, prêtre de l'Oratoire, évêque de Clermont, prédicateur très-célebre & d'une éloquence prodigieuse, mourut en 1742. Ses sermons & ses autres ouvrages qui consistent en *Discours*, *Panégyriques*, *Oraisons funebres*, *Conférences ecclésiastiques*, *&c.* ont été imprimés en quatorze volumes *in*-12.

HIERES (les îles d'), *Insulæ Arearum*; îles de France, sur la côte de Provence. Il y en a trois: Porquerolles, Port-Croz & l'île du Tiran. Les Marseillois les ont habitées les premiers: ils les nommerent *Stœchades*. On y trouve de toutes les especes de plantes médicinales les plus recherchées.

HIERES; abbaye de Bénédictines, fondée vers 1122 sur la riviere d'Hieres, à une lieue s. e. de Villeneuve-Saint-George, & à 4 li. e. de Paris.

HIERY; ville d'Asie, capitale du Korassan. Elle est d'une grandeur extraordinaire, elle a plus de six grandes lieues de circuit, en y comprenant les jardins & les maisons de plaisance qui la joignent. Les voyageurs lui donnent au delà de cent mille habitans. Elle est au bord de la riviere de Habin, environée de bonnes murailles, flanquées de plus de trois cents tours bâties de distance en distance. Les fossés sont larges, profonds & remplis d'eau vive.

HIESMES, ou EXMES; bourg de France, en Normandie, autrefois chef-lieu d'un comté de grande étendue, appelé l'*Hiémois* ou l'*Émois*. Ce bourg est sur une montagne stérile, à 4 lieues de Séez, 36 o. de Paris. M. Huet prétend que les *Osismi* dont parle César, étoient les peuples d'Hiemes, qu'il écrit *Hiesmes*; mais les Osismiens étoient à l'extrémité de la basse Bretagne. *Long.* 17, 78; *lat.* 48, 46.

HIGHAM-FERRERS; ville à marché d'Angleterre, en Northampton-shire. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 17 li. n. de Londres. *Long.* 16, 55; *lat.* 52, 18.

HIGHLANDERS, ou MONTAGNARDS D'ÉCOSSE. Ils sont proprement descendus des anciens Calédoniens, & il y a eu parmi eux moins de mélange d'étrangers, que parmi les Lowlanders, qui habitent le plat-pays d'Écosse. Il faut lire la description que Boëce & Buchanan font des anciennes mœurs, de la force & de la bravoure de ces gens-là. Leur postérité, qui occupe encore aujourd'hui les montagnes & les îles d'Écosse, a retenu beaucoup des coutumes & de la maniere de vivre de leurs peres.

HILAIRE (Saint); nom de plusieurs bourgs de France, dont les principaux sont, un dans l'Orléanois, élection d'Orléans, sur le Loir, à 4 li. n. e. de Vendôme; un autre en Normandie, élection & à 4 li. s. o. de Mortain; un autre dans le Poitou, élection & à 2 li. n. o. de Mauléon; & un autre auprès de Montaigu: deux autres dans le Poitou, l'un, élection & à 2 li. des Sâbles; l'autre, élection & à 2 li. de Fontenay, sur l'Authie.

HILAIRE (Saint); abbaye de Bénédictins, à 2 li. de Carcassone.

HILDBOURGHAUSEN ; ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la Thuringe méridionale, sur la riviere de Werra. Elle existe à titre de ville dès l'an 1323; & depuis l'an 1685, elle est le lieu de la résidence des ducs de Saxe de la maison de Gotha, qui, cinq ans auparavant, avoient pris le surnom de *Hildbourghausen*. On y fonda, en 1714, un collége académique, & l'on y a formé divers établissemens louables, destinés à l'assistance des pauvres & à la correction des vicieux. D'ailleurs, en sa qualité de capitale, cette ville est le siége des cours de police, de justice & de finances qu'entretient le prince du pays *Long.* 28, 15; *lat.* 50, 35.

La principauté d'Hildbourghausen, ou Hildburghausen, consiste en six bailliages situés dans la Thuringe, lesquels, conjointement avec d'autres terres & seigneuries, composent les états de l'un des ducs de Saxe de la maison de Gotha. Ces six bailliages sont ceux de Hildbourghausen, de Veilsdorf, d'Eisfeld, de Heldbourg, de Königsberg & de Sonnenfeld. Ils devinrent, en 1680, le partage séparé de l'un des sept princes, fils du duc Ernest de Saxe-Gotha, qui les a fait passer à sa postérité sous la loi de la primogéniture: mais ils ne forment pas une principauté proprement dite de l'empire. Le duc, prince de Hildbourghausen, ne prend place ni dans les dietes générales, ni dans les particulieres d'Allemagne, & il ne paye rien non plus de charges communes aux membres du corps Germanique. Son rang & sa dignité ne manquent cependant pas d'élévation & de grandeur, puisqu'il est prince de l'illustre maison de Saxe. L'on fait monter ses revenus annuels à la somme d'environ 80,000 risdallers. (*R.*)

HILDEGARDE (Sainte), en Suabe, près de Kempten, est un monastere où l'abbé de Kempten fait sa résidence ordinaire.

HILDESHEIM (évêché de); état d'Allemagne, situé dans le cercle de basse Saxe, entre les principautés de Calemberg, de Wolffenbutel, de Grubenhagen, de Halberstat, de Lunebourg & le comté de Wernigerode. Les rivieres d'Ocker, de Leine, d'Innerste & de Fuse l'arosent; & son sol est en partie montueux & en partie plat. Il a des forêts très-considérables, d'excellentes carrieres & quelques mines de fer. Les meilleurs grains croissent abondament dans ses plaines: l'on en exporte de toute espece, de même que du houblon & du lin; mais il est moins riche en fourages & en pâturages, & à peine nourit-il assez de bétail pour subvenir à ses besoins.

L'on compte dans ce pays huit villes, quatre bourgs, deux cents trente-quatre villages, & soixante-quinze terres seigneuriales. Le clergé d'un certain ordre, la noblesse & les villes de Hildesheim, de Peina, d'Elze & d'Alfeld y tienent annuélement des assemblées sous le nom d'*états*, lesquelles s'ouvrent sous la présidence du chancelier de l'évêque, & prenent en délibération les matieres de finance qui sont proposées.

Tout le pays, à peu près, embrassa la prétendue réformation dans le seizieme siecle; mais dans le dix-septiemé, il y eut des changemens, & aujourd'hui les Catholiques y sont en assez grand nombre. Les quarante-deux membres du chapitre, par lequel l'évêque est élu, sont aussi tous Catholiques.

Cet évêché fut fondé par Charlemagne, l'an 798. Son rang à la diete de l'empire, le place entre Augsbourg & Paderborn; & dans les assemblées du cercle de basse Saxe, il siége entre Holstein-Gottorp & Saxe-Lauenbourg. Il est taxé pour les mois romains à quatre cents soixante-dix-neuf florins; & pour la chambre impériale, à soixante-douze risdallers cinquante huit creutzers & demi. Le prince n'a de troupes sur pied, qu'une centaine de fantassins, & quelques hommes de cavalerie; mais il a un maréchal, un échanson & un chambellan héréditaires.

La plus grande étendue de cet état, du levant au couchant, est de dix milles géographiques, & de huit du midi au nord. La capitale en est Hildesheim, située sur la riviere d'Inneste. Cette ville étoit du nombre de celles qui ont apartenu à Henri le Lion; aussi la maison électorale de Brunswick & de Lunebourg en a-t-elle conservé l'avocatie, & y entretient une compagnie de fusiliers, qui, avec les trois qui sont à la solde des magistrats, composent toute la garnison.

La ville de Hildesheim reconoît l'évêque pour son souverain, sans cependant lui faire serment de fidélité. Il n'en est pas de même de la ville neuve qui s'aquite de ce devoir envers le grand prévôt, duquel elle releve. Les magistrats y ont le pouvoir législatif, & elle paye sa part, tant dans les subsides de l'empire que dans ceux du cercle. Elle est peuplée & bien fortifiée, & sous la protection des ducs de Brunswick-Hanover. Elle fut autrefois du nombre des villes anséatiques. Seize bailliages partagent tout l'évêché de Hildesheim.

Hildesheim jouit, entr'autres beaux priviléges, de celui de se gouverner par ses propres loix. Le premier évêque d'Hildesheim, nommé Gonther, mourut en 835. *Voyez* HEISS, *histoire de l'Empire*, *liv. vi.* Elle est à 8 de nos lieues. f. e. d'Hanover, 9 f. o. de Brunswick, & 9 o. de Wolffenbutel. *Long.* 31, 50; *lat.* 52, 28.

Pour ce qui regarde la célebre colonne d'Irminsal, transportée dans le chœur de l'Église d'Hildesheim, où elle a servi à soutenir un chandelier à plusieurs branches, nous parlerons de cet ancien monument du paganisme, au mot IRMINSAL.

Les curieux de l'histoire naturelle des fossiles de divers pays peuvent consulter la description latine de ceux d'Hildesheim, donnée par Frédéric Lachmandat; *Hildesh.* 1669, *in-4°.*

Cette ville a vu naître deux jurisconsultes connus par quelques ouvrages de Droit; Hahnius

(Henri), mort en 1668, à l'âge de soixante-trois ans ; & Oldekops (Juste), mort en 1667, âgé de soixante-dix ans. On la divise en ville vieille & ville neuve, qui ont chacune leur conseil séparé. (*R.*)

HILDESHEIM. *Voyez* HILLESHEIM.

HILDEWARDESHAUSEN, ou HILWARSHAUSEN ; ancien monastere de basse Saxe, à une lieue de Minden, & dans la principauté de Calenberg, au quartier de Gottingue. (*R.*)

HILDSCHIN ; ville d'Allemagne, en Silésie, dans la principauté de Troppau, sue la riviere d'Oppa, qui s'y jete dans l'Oder.

HILLÉ ; ville d'Asie, dans l'Irac-Arabi : elle est entre Bagdad & Coufa, à 79, 45 de *Long.*, & à 31, 50 de *lat.* Quelques voyageurs nomment une seconde Hillé dans le même pays, sur le Tigre, entre Vaset & Bassora. On parle d'une troisieme Hillé en Perse, dans le Korestan, & d'une quatrieme dans la Turquie Asiatique, auprès de Moful, ou Moussel.

HILLESLEBEN ; bailliage du duché de Magdebourg, près de Wolmerstaed. (*R.*)

HILLESHEIM ; ville & bailliage de l'électorat de Treves, dans le cercle du bas Rhin, en Allemagne. Cette ville est fortifiée d'une citadelle ; & le bailliage renferme des mines d'argent.

HILLSBOROUGH ; petite ville du comté de Down, dans la province d'Ulster, en Irlande : elle députe au parlement du royaume, & donne le titre de comté à un lord de la famille de Hill, baron de Harwich, en Angleterre.

HILPERGHAUSEN. *Voyez* HILDBOURGHAUSEN.

HILPOLSTEIN ; petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le territoire de la ville de Nuremberg.

HILSTAIN ; petite ville de Silésie, dans le Duché, & à 4 li. e. de Troppau, près l'Oder, avec un château.

HIMMELBRUCK ; village d'Allemagne, en Westphalie, dans la principauté de Minden, sur une petite riviere qui se jete dans le Weser.

HIMMEL-CROON ; beau château d'Allemagne, au district de Neustadt, dans le haut bourgraviat de Nuremberg, sur le Mein-Blanc. (*R.*)

HIMMELPFORTEN ; bailliage du duché de Brême. Ce fut un couvent qui a été sécularisé. (*R.*)

HIMMELPFORTEN ; abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Thuringe, près de Naumbourg, convertie en collége en 1543. (*R.*)

HIMMELSTEIN ; petite ville de Bohême, dans le cercle d'Elnbogen, où il y a des mines.

HIMMELSTHUR, ou PORTE DU CIEL ; château de plaisance de l'évêque de Hildesheim, près de cette ville. (*R.*)

HINDELOPEN, ou AINLOPEN ; petite ville maritime de la Frise, dans les provinces-Unies, avec un port sur le Zuiderzée. La plupart de ses habitans sont Mennonites, & se distinguent du reste des Frisons par l'habillement & par le langage. Leur occupation principale, après la pêche, est la construction des navires. Ils ont restreint leur application & leur industrie à ces deux objets, depuis les funestes inondations & même les submersions éprouvées par la ville, dans le seizieme siecle ; car avant cette époque, c'étoit une des places les plus florissantes de la province.

HINDERLAPPEN. *Voyez* INTERLACHEN.

HINDOO ; ville des Indes, sur la route d'Amadabsd à Agra, dans les états du Mogol, remarquable par son excellent indigo. *Long.* 100 ; *lat.* 26, 30.

HINGHOA, *Hingoa* ; ville de la Chine, septieme métropole de la province de Fo-Kien ; on y voit quantité d'arcs de triomphes & de tombeaux magnifiques. *Long.* 136, 45 ; *lat.* 25, 27.

HING-GAM ; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Quan-Si. Il y a deux autres villes de ce nom, l'une, dans la province de Xen-Si, l'autre, dans celle de Kian Si.

HINGO, ou NINGO ; province maritime d'Afrique, sur la côte d'Or. Elle a au couchant le grand Acara ; au nord, Equea, & le petit Acara. Les Hollandois y faisoient autrefois le commerce de la poudre d'or, mais n'y en trouvant plus aujourd'hui, ils ne descendent que jusqu'à Acara.

HINSBERG ; petite ville d'Allemagne, dans le duché de Juliers.

HIO ; ville de Suede, dans la Westrogothie, sue le lac Vater, à 5 li. suédoises de Falkoping. *Long.* 31, 35 ; *lat.* 57, 53.

HIORRING ; petite ville de Danemarck, dans le Jutland, au diocèse d'Aalbourg. (*R.*)

HIPPOLYTE (Saint) ; jolie petite ville de France, au diocèse & à 4 li. s. o. d'Alais, dans les Cévenes, sur la petite riviere de Vidourle, avec un bon fort. Il y a un canal qui traverse la ville, & qui fait tourner plusieurs moulins ; & des fontaines dans les différens quartiers. *Long.* 21, 36 ; *lat.* 46, 50.

HIPPOLYTE (Saint), ou SAINT-PLIT ; petite ville de France, en Lorraine, sur les confins de l'Alsace, au pied du mont de Vosge. La France, qui l'avoit eue par le traité de Westphalie, la céda au duc de Lorraine par le traite de Paris, en 1718. Elle est à 2 lieues de Schelestadt. *Long.* 25, 6 ; *lat* 48, 16.

HIPPOLYTE (Saint). *Voyez* POELTEN.

HIPPONE-LA-ROYALE, *Hippo-regius*, ainsi appelée, parce qu'elle étoit dans le pays des rois de Numidie. Procope dit que Bélisaire vint à une forte place des Numides, située au bord de la mer, éloignée de dix journées de Carthage, & nommée *Hippone-la-royale*. On croit qu'elle étoit colonie romaine ; mais elle tire son plus grand lustre de Saint Augustin, son évêque, l'une des

plus grandes lumieres de l'Église. C'est présentement la ville de Bonne, prise par Charles V, en 1555. Elle est située dans un terroir très-fertile en blés, en fruits exquis, & en pâturages.

HIRSBERG. *Voyez* Hirschberg.

HIRSCHAU, ou Hirsauge; célebre abbaye de Bénédictins, dans le duché de Wirtemberg, sur la riviere de Nagol, près de la ville de Calb. Elle a été sécularisée & donnée au duc de Wirtemberg.

Hirschau; petite ville d'Allemagne, dans l'évêché de Ratisbone, à 2 lieues de Sultzbach, à l'électeur de Baviere.

HIRSCHBAD; bain d'eaux minérales très-salubres, dans le duché de Wirtemberg, sur la route de Stoutgard. On trouve près de là, entre deux bras du Necker, des aigretes très-estimées.

HIRSCHBERG; ville d'Allemagne, en Silésie, dans la principanté de Javer, au confluent des rivieres de Bober & de Zacka.

Cette ville est une des plus grandes, des plus belles, & des plus riches de la Silésie. Ses fauxbourgs sont considérables, bien bâtis & décorés de jardins charmans. Le commerce consiste principalement en toiles, linon, & autres étofes, & ses blanchisseries sont estimées. Parmi les édifices religieux des Catholiques, on remarque sur-tout l'Église paroissiale, desservie par un archiprêtre qui a six archipresbytériats à régir. Les Jésuites y possédoient un collége. Cette ville fut réduite en cendres par les Impériaux en 1634. (*R.*)

Hirschberg; ville d'Allemagne, dans la Thuringe, au Voitgland. (*R.*)

Hirschberg; ville de Bohême, dans le cercle de Buntzlau. (*R.*)

HIRSCHFELD. *Voyez* Hersfeld.

HIRSCHFELDAU; petite ville d'Allemagne, en haute-Lusace, près de Zittau.

HIRSCHHEID; petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg, sur la riviere de Rednick.

HIRSCHHOLM; petite ville de Danemarck, dans l'île de Séeland, à quelques lieues au nord-ouest de Copenhague, dans une très-belle situation. Elle n'existoit pas avant l'an 1739; & quoique joliment bâtie & pourvue de plusieurs priviléges, elle est beaucoup moins remarquable par elle-même que par le magnifique palais qui la touche, & dont elle porte le nom. Le roi Christiern VI jeta les fondemens de ce palais en 1737, sur les ruines d'une anciene forteresse; il en fit construire l'édifice avec tout le bon goût & toute la solidité de l'architecture moderne; il en décora les environs avec tout l'art possible; il en abandona la jouissance à la reine son épouse, & il y mourut le 6 août 1746. (*R.*)

HIRSCHHORN; petite ville du bas Palatinat, sur le Necker, au dessus de Heidelberg.

HIRZBERG; petite ville des états de Cologne, dans le comté d'Arensberg, au duché de Westphalie, en Allemagne; elle est au sommet d'un mont, & décorée d'une maison de chasse à l'usage des électeurs, princes du pays.

HIRZHOLMEN; c'est le nom de trois petites îles du Danemarck, situées dans le Cattegat, à un mille de Fladstrand au Nord Jutland: elles sont habitées de gens dont la pêche est l'unique occupation, & qui singuliérement habiles & heureux dans ce métier, fournissent à peu près eux seuls & de soles & d'autres poissons pareils, la ville de Copenhague & presque tout le royaume. (*R.*)

HIRZIB, en Bohême, dans le cerle de Caurzin, est remarquable par la défaite des Hussites, en 1434.

HIS; ville de l'Arabie heureuse, au midi & à une journée de Zabid; les environs & la ville sont très-peuplés, & très-bien cultivés. Les montagnes sont au midi de ce pays.

HISAREC; ville d'Asie au Saganian, proche du royaume de Catlan, dans la Tartarie. *Long.* 100, 50; *latit.* 38. Elle est aussi appelée *Hisarchaduman*.

HISINGEN; île de la Suede, dans la mer du nord, sur les côtes de Westro-Gothie, entre Gothenbourg & Bahus: elle peut avoir trois milles de longueur & un de largeur; c'est le siége d'un pastorat de sept paroisses.

HIT; ville d'Asie, dans l'Irac-Arabi, sur l'Euphrate, entre Causa, & Kerbela.

HITA; petite ville d'Espagne dans la nouvele Castille, sur une montagne près de la riviere de Héuarez, à 6 li. au dessus de Guadalajara.

HITCHIN; bonne ville d'Angleterre, dans la belle province de Hertford, au bord de la forêt appelée *Hitchin-Vood*. Ses marchés sont renomés dans tout le royaume par la quantité de froment & de drêche que l'on y débite. L'on dit aussi beaucoup de bien de son école gratuite; & les antiquaires peuvent trouver plusieurs monumens curieux dans son Église, l'une des plus ancienes du pays.

HITH, ou Hyeth; ville maritime d'Angleterre, dans la province de Kent; c'est un des huit ports qui ont de grands priviléges, & dont les députés au parlement sont appelés *barons des cinq ports*, parce qu'originairement on n'en comptoit que cinq. Il paroît que les Romains l'ont connue sous le nom de *portus Lemanis*, & ils y avoient fait une voie militaire qui alloit de cet endroit à Cantorbery; mais aujourd'hui ce port est comme abandoné, parce que les sâbles l'ont presque rempli. *Long.* 18, 48; *lat.* 51, 6. (*R.*)

HITTEROE; île de Norwege, sur les côtes du gouvernement de Drontheim, dans le bailliage de Fosen. Elle peut avoir dix milles de circuit: ses habitans ne vivent que de la pêche.

HITZACKER, *Hiddonis Ager*; ville & bailliage de la principauté de Zell, près de l'endroit où la Jetze tombe dans l'Elbe, à une lieue nord de Danneberg. On y brasse de bonne biere que l'on transporte à Hambourg.

HITZOOL ; montagne d'Islande, au quartier septentrional de cette île. C'est l'une des trois qui, dès l'an 1725, ont commencé à jeter des flammes comme l'Hekla.

HIU ; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Ho-Nang, au département de Cai-Fung.

Hiu ; île du Japon, qui a cent lieues de circuit, selon le P. Aleveyda. Le P. de Charlevoix croit que cette île d'Hiu n'est autre chose que celle de *Xicoco*.

HIVORTH ; bourg d'Angleterre, dans la province de Wilts. Il a droit de tenir marché public.

HO : on compte cinq villes de ce nom à la Chine, dont la plus fameuse est celle de la province de Suchuen, à cause de son riche temple d'idoles sur la montagne de Long-muen. Il y a aussi une autre ville de Ho dans la même province de Suchuen.

HOO ; petite région d'Angleterre, entre le Medway & la Tamise. L'air y est mal-sain. Clife en est le principal lieu. (*R.*)

HOA ; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Xen-si, département de Sigan. Il y a deux autres villes de ce nom à la Chine, l'une dans le Pekeli, & l'autre dans la province de Quan-Tong.

HOACHIE ; contrée de la Tartarie, près des murailles de la Chine.

HOAIGAN ; grande, belle & riche ville de la Chine, huitieme métropole de la province de Kiang-Nan ; elle est si vaste & si peuplée, qu'on croiroit voir plusieurs grandes villes réunies. Les ouvrages publics & particuliers y sont magnifiques ; & on y fait un immense commerce. On compte jusqu'à dix villes dans son département.

HOAIJO ; ville de la Chine, premiere métropole de la province de Pékin, au département de Pékin.

HOAMHO, ou Hoangso ; une des plus grandes rivieres du monde ; elle a sa source à 23e deg. de latitude sur les confins du Tongut & de la Chine, dans un grand lac enclavé dans les hautes montagnes qui séparent ces deux états ; courant de là vers le nord, elle côtoie les frontieres de la province de Xiensi & du Tongut jusqu'au 37e deg. de latitude, arose le Tibet, & passe la grande muraille vers le 38e degré de latitude. Ses eaux sont troubles, & tirent sur le jaûne brun ; elles prenent cette mauvaise qualité du salpêtre dont les montagnes que cette riviere baigne au dehors de la grande muraille sont remplies ; c'est à cause de cette couleur jaûne brune qu'elle porte le nom d'*Hoangso* ou *Hoambo* ; elle fait dans son cours des ravages épouvantables, dont les Chinois n'ont eu que trop souvent de tristes expériences. *Voyez* sur le cours de ce fleuve *la carte de la grande Tartarie* de M. Witsen.

Il coule, dit Witsen, du couchant au levant, entre le royaume de Torgat & l'Inde de là le Gange jusqu'à la Chine ; il traverse la province de Xiensi, passe la fameuse muraille de la Chine, va dans le désert de Zamo en Tartarie, se recourbe vers le midi, repasse la muraille, sépare le Xansi du Xanti, baigne l'Honan, le Xantung, le Nanghking, & se décharge dans le golfe de ce nom. Les Chinois ont joint le Hoang au golfe de Cang par un canal qui commence dans le Nanghking, coupe le Xantung, une partie de la province de Pékin, & se termine au fond du golfe de Cang. (*R.*)

HOANG. *Voyez* Hoamho.

Hoang ; ville de la Chine, dans la province de Chann-Fong. (*R.*)

HOBRO, ou Hebro ; petite ville de Danemarck, avec un port dans la partie septentrionale du Jutland.

HOCHBERG ; petit pays d'Allemagne au cercle de Suabe dans le Brisgaw ; Emertingen en est le lieu le plus considérable, il apartient au prince de Bade-Dourlach. *Long.* 25, 32 ; *lat.* 48, 10.

HOCHENAU ; ville de la basse Autriche, dans le quartier du bas Manhartsberg.

HOCHENWARTH ; bourg de la haute Baviere, sur la riviere de Par, non loin duquel est un couvent de Bénédictines. (*R.*)

HOCHFELDEN ; petite ville de la basse Alsace, dans le grand bailliage d'Haguenau.

HOCHHEIM ; ville ou grôs bourg d'Allemagne, près de Maïence, & à l'embouchure du Mein qui se jete dans le Rhin. Cet endroit est fameux, parce qu'il produit le plus excellent vin du Rhin. (*R.*)

HOCHLAND ; île de la mer Baltique, près de la Livonie.

HOCHSTADT ; ville d'Allemagne, en Franconie. Il y a encore une ville de ce nom dans le comté de Hanau. *Voyez* Hœchstatt.

HOCHSTÆDT ; dans la principauté de Halberstadt, près de Ermesleben, ne doit pas être confondu avec Hochstet, en Baviere, dont il est question ci-après. (*R.*)

HOCSTRATEN ; duché d'Allemagne, au cercle du haut Rhin. Il apartient au prince de Salm. (*R.*)

HOCHSTET, ou Hochstadt ; petite ville, ou plutôt, bourg d'Allemagne, en Baviere, avec un château, près du Danube, entre Donavert & Dillingen : le comte de Stirum, général des impériaux, y fut défait, le 20 septembre 1703, par le duc de Baviere, aidé des François. Mais le 13 août 1704, les alliés eurent leur revanche : le prince Eugene & le duc de Marlboroug y remporterent une victoire complete sur les Bavarois & les François, commandés par les maréchaux de Tallard & Marsin : Tallard perdit son fils & la liberté. Cette défaite eut des suites terribles, & fit perdre à la France plus de quatre-vingts lieues de pays. Les Anglois ont donné à cette fameuse bataille le nom de *Blenheim*. Adisson, alors âgé de trente-trois ans,

ans, fut prié par le chancelier Boyle, de célébrer en vers cette mémorable journée: son poëme fit sa fortune; car il est mort secrétaire d'état en 1719, après avoir épousé, en 1716, la comtesse de Warwick.

Cet auteur a été élevé au premier poste de l'état, & couroné d'une gloire immortele, pour avoir écrit quelques lignes en vers & en prose. De qui, dit l'ingénieux abbé Prévôt, dans son *Pour & Contre*, faut-il prendre une plus grande idée, ou de M. Adisson, dont le mérite a paru digne de cette récompense, ou de ceux qui la lui ont décernée? *Pour & contre, vol. II*, 1733.

Hochster est à 3 milles f. o. de Donavert, 1 n. e. de Dillinghen, 5 n. e. d'Ulm. *Long.* 32, 21; *lat.* 48, 36. (*R.*)

HOCKERLAND; petite contrée, & l'un des trois cercles de la Prusse orientale; elle est environée par la Prusse Polonoise, & par la haute Pologne.

HOCKIRKEN, près Lœbeau, dans la haute Lusace. Le roi de Prusse y fut défait en 1768. (*R.*)

HODIMONT; bourg de l'évêché de Liége, près de Spa, dans le Marquisat de Franchimont. On y fabrique de beaux draps. (*R.*)

HODONIN. *Voyez* GOEDINO.

HODSEBRO; ville de Danemarck dans le Jutland.

HOECHST; petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Maïence, sur le Mein, à une lieue de Francfort. *Long.* 26, 10; *lat.* 50, 1.

HŒCKSCHEWAARD; île de la Hollande méridionale, à l'occident de celle de Voorn, & à l'orient du Biesboch, renfermant le Byerland & le pays de Stryen, qui sont deux cantons, dans le premier desquels on trouve la ville de Beyerland, avec deux bailliages seigneuriaux; & dans le second, les seigneuries de Maesdam & d'Anthoni Polder, avec plusieurs villages.

HŒCHSTATT; ville de l'évêché de Bamberg, dans le cercle de Franconie, en Allemagne, près de Forcheim. Elle est sur la riviere d'Aisch, & se compte pour une des donations pieuses de l'empereur Henri II, à l'Eglise de Bamberg: c'est le chef-lieu d'un bailliage.

HOECHEU. *Voyez* HOEICHEU.

HOEDIC; petite île de l'Océan, auprès de Belle-Isle.

HOEF, *Hoffa*, *Curia Varifcorum*; assez belle ville d'Allemagne, en Franconie, avec un beau collége, au margrave de Bareith. Elle est sur la Lecta, à 10 li. n. de Culembac. On tire du marbre rouge & noir aux environs. *Long.* 29, 45; *lat.* 50, 23.

HOEF; ville, château & seigneurie de la basse Autriche, dans le quartier du bas Manharsberg.

HOEFF; district de Suisse, sur la côte méridionale du lac de Zurich. Il apartenoit anciénement aux comtes de Rapperschwyl, & après eux aux comtes de Habspourg-Laufenbourg. Les ducs d'Autriche l'acheterent en 1358. Le canton de Zurich acquit le militaire & la jurisdiction en 1301; mais dans la guerre des Suisses contre ce canton, celui-ci fut obligé de le céder à celui de Schwitz, qui en est encore en possession, & qui le fait gouverner par son trésorier, landseckelmeister. En 1712, ce canton restitua le village de Hurden. Ce district est très-fertile en grains, en vin & en fruits: il y a aussi une belle carriere, dont on se sert pour bâtir, même à Zurich: il y a aussi des moulins à scie, des martinets. L'île d'Ufnau, qui fait partie de ce district, apartient à l'abbaye de Notre-Dame des Hermites depuis le dixieme siecle. (*R.*)

HOEFT, ou plutôt HET-HOOFT; forteresse de la Prusse occidentale, sur la Vistule. *Long.* 36, 10; *lat.* 54, 28. (*R.*)

HOEICHEU; ville commerçante de la Chine, quatorzieme métropole de la province de Kiang-Nan; c'est dans cette ville que se fait la meilleure encre de la Chine, & où l'on trouve le meilleur thé. Ses habitans sont en commerce avec toutes les parties de l'empire. *Long.* 137; *lat.* 41, 10. (*R.*)

HOEICHEU; ville de la Chine, dans la province de Quan-Tung, ou, suivant notre maniere d'écrire, Canton, dont elle est la quatrieme métropole, 2 d. 46' plus orientale que Pékin, à 23 d. 9' de *lat.*

Cette ville est belle, & située dans le plus riche & le plus agréable terroir de la province. (*R.*)

HOERDE; ville d'Allemagne, dans la Westphalie, & dans le comté de la Marck, sur la riviere d'Emscher, & sous la domination Prussiene. Elle est munie d'un château, où les anciens comtes du pays ont fait souvent leur résidence. L'on travaille beaucoup en fer dans son enceinte, & l'on cultive de très-bons champs dans ses environs. Elle donne son nom à un grand bailliage qui produit beaucoup de charbon: l'abbaye de Clarenberg est à ses portes. (*R.*)

HOERSCHELBERG; haute montagne d'Allemagne, près d'Eisenach, au pied de laquelle coule la riviere de Hoersel. (*R.*)

HOETENSLEBEN; chef-lieu d'un bailliage du duché de Magdebourg, composé de six villages. Il est au landgrave de Hombourg. (*R.*)

HOEXER, HEXER, HEXUR. *Voyez* HUXTER.

HOEXTER; ville d'Allemagne, en Westphalie, sur le Weser.

HOF-GEISMAR; ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la Hesse inférieure, sous la domination de Hesse-Cassel. Elle est fort anciene, & renferme deux Eglises paroissiales. Tous ses environs sont fertiles: c'est le chef-lieu d'un bailliage où l'on trouve de bonnes eaux minérales.

HOFF; ville d'Allemagne, dans le Voigtland, avec un collége, sur la Lecta. Elle apartient au

margrave de Bareith. *Long.* 29, 45; *lat.* 59, 23. (*R.*)

HOFF, ou HUFMARKT; très-petite ville & château de la basse Autriche, sur la Morave, dans le quartier du bas Manharzberg. (*R.*)

HOFHEIM; l'un des quatre grands hôpitaux du landgraviat de Hesse-Darmstadt, à 3 li. de Darmstadt, dans le haut comté de Catzenellenbogen. Il y a un autre lieu de ce nom dans l'électorat de Maïence. (*R.*)

HOGER, ou HADGRE; ville d'Asie, dans l'Arabie heureuse, à 28 li. s. e. de Yamamab. *Long.* 66, 30; *lat.* 23, 40.

HOGHLANDE (l'île de); petite île du golfe de Finlande, par le 60e d. de *latit.*, & vers le 45e d. 30' de *longit.* On n'y voit que des lapins, des rochers, des broussailles, & quelques lievres blancs, comme par-tout ailleurs en Lapponie. (*R.*)

HOGUE (la) *Voyez* HOUGUE (la).

HOHEN-ASPERG; fameuse forteresse de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, près du bourg d'Asperg, à 3 li. n. de Stoutgard. Les François la prirent en 1688, & en firent sauter un bastion qui n'a point été rétabli. On recueille de l'excellent vin aux environs.

HOHEN-ELA; petite ville de Bohême, près de la source de l'Elbe & des frontieres de la Silésie. Il y a beaucoup d'ouvriers & d'artisans de toute espece.

HOHEN-EMSS; comté d'Allemagne, dans le cercle de Suabe & dans le Rheinthal, sur le Rhin, au centre de la seigneurie Autrichiene d'Alberg. Il renferme le bourg d'Embs, avec quelques villages & châteaux, & apartient à une anciene famille des Grisons, laquelle fut revêtue par Charles-Quint de la qualité de membre de l'empire. Le comté de Gallara, & d'autres possessions, ont dans la suite, augmenté les richesses de cette famille, laquelle siége & vote aux dietes sur le banc des comtes de Suabe, & paye vingt florins pour les mois Romains, & soixante risdallers vingt-un creutzers pour la chambre de Wetzlar.

HOHEN-FRIEDBERG; ville de Silésie, dans la principauté de Schweidnitz, près de Strigau. Il s'y donna une bataille entre les Prussiens & les Autrichiens en 1745. (*R.*)

HOHEN-LANDSBERG; ancien & fort château de Franconie, dans la principauté de Wartzenberg, sujet à son prince. (*R.*)

HOHEN-LOÉ; petit pays d'Allemagne, en Franconie, entre l'archevêché de Maïence, l'évêché de Wurtzbourg, le margraviat d'Anspach, le comté d'Œtingen, le territoire de Hall, le comté de Louvenstein, le duché de Wirtemberg, & l'ordre Teutonique.

Ce pays, qui a titre de principauté, offre des coteaux chargés de vignes, de grandes forêts, de bonnes terres labourables, & d'excellens pâturages, où l'on éleve un nombreux bétail. On y trouve beaucoup de salines, & des sources minérales. Les rivieres, les étangs, les ruisseaux, sont très-poissoneux. On compte dans cette principauté dix villes, trois bourgs & douze châteaux. Il y a dans la ville d'Oehringen un gymnase, & des écoles latines dans les autres villes, pour l'instruction de la jeunesse. Les princes de Hohen-Loé ont séance à la diete de l'empire, sur le banc des comtes de Franconie, où ils jouissent du droit de préséance & de six suffrages; mais ils n'en ont que deux aux assemblées circulaires. Cette principauté a, dans la plus grande étendue, presque six milles du levant au couchant, & à peu près six milles & demi du septentrion au midi. Elle se divise en trois parties principales; savoir, 1o. les endroits possédés en commun par toute la maison de Hohen-Lohé, comprenant la ville de Oehringen, pour moitié, & plusieurs bourgs, villages, &c.; 2o. les baillages & lieux apartenans à la tige principale de Waldenbourg, qui se divise en deux lignes; la ligne de Bartenstein, laquelle possede la petite ville de Sinderingen, avec plusieurs autres lieux, & la ligne de Schillingsfurst, à laquelle apartient la ville de Waldenbourg; 3o. enfin les bailliages & lieux apartenans à la ligne principale de Neuenstein laquelle se divise en quatre lignes; savoir, celle d'Oehringen, qui a l'autre moitié de la ville de ce nom, & trois autres petites villes, avec un grand nombre de bourgs, villages, &c.; la ligne de Langenbourg, que possede la ville de ce nom, &c.; la ligne d'Ingelnfigen, à qui apartient la ville de même nom, avec d'autres lieux, & enfin la ligne de Kirchberg, de laquelle dépendent la ville & le bailliage de ce nom, ainsi qu'une foule d'autres lieux. (MAS. DE MORVIL.)

HOHEN-NEISSEN; forteresse considérable de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, à 6 li. de Tubinge. Souvent on y envoie des prisoniers d'état. (*R.*)

HOHEN-SOLMS; château situé en Wétéravie, entre Dillenbourg & Giessen, à une lieue de cette derniere. C'est la résidence ordinaire du comte aîné de la branche de Hoen-Solms. (*R.*)

HOHEN-WALDECK; comté de Baviere, dans la régence de Munich. La maison de ces comptes s'éteignit en 1734. On y voit le beau château de Wallenbourg. (*R.*)

HOHENBERG; comté d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, le long du Neker: il se divise en haut & bas, & ces deux parties sont séparées l'une de l'autre par quelques-uns des états de Wirtemberg & de Hohenzollern. La premiere renferme les villes de Schemberg de Fridengen & Oberndorf, &c., avec le château ruiné de Hohenberg; & dans la seconde, on trouve celles de Rotenbourg, d'Ehingen & de Horb, &c. C'est un pays montueux & chargé de bois. L'Autriche en fit l'acquisition l'an 1381, pour la somme de soixante-six mille florins.

HOHENBERG; château fort de Franconie, sur une montagne, dans le haut Bourgraviat, au districtt de Wonsiedel, près des frontieres de Bohême.

Il y a en Allemagne plusieurs autres lieux de ce nom, mais dont aucun n'est remarquable. (*R.*)

HOHENBOURG, ou HOMBOURG SUR-LE-MEIN; ville d'Allemagne, dans la Franconie & dans l'évêché de Wurtzbourg, dont elle forme un des bailliages. Le château qui la couvre est sur un mont, remarquable par l'antre où Saint-Burchard, premier évêque de Wurtzbourg, alla mourir.

HOENECK; château fort de la Franconie, près de Windsheim, au district de Neustadt. (*R.*)

HOHENSTEIN; comté considérable d'Allemagne, dans la Thuringe, aux frontieres de la principauté d'Anhalt. Il apartient, pour la plus grande partie, au roi de Prusse. (*R.*)

HOHENSTEIN; petite ville de Misnie, dans le cercle d'Ertzgeburge, sur la Mulda. Il y a beaucoup d'autres lieux de ce nom répandus en Allemagne. (*R.*)

HOHENTWEIL, *Duellium;* fort d'Allemagne, en Suabe, dans le duché de Wirtemberg, sur un rocher, à 3 li. de Schafhuse. (*R.*)

HOHENZOLLERN; comté de l'empire d'Allemagne, situé en Suabe, entre le Danube & le Necker, près du duché de Wirtemberg. Il est possédé par des souverains qui ont le titre de princes de l'empire.

HOHLFELD; petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg, sur le Wisend.

HOIM; petite ville, château & bailliage de la principauté de Halberstadt, à la maison d'Anhalt. (*R.*)

HOINENBOURG; dans l'évêché d'Osnabruck, est la résidence de la maison de Boslager. (*R.*)

HOKIEN; ville de la Chine, troisieme métropole de la province de Pekeli. Elle a dix-huit villes dans sa dépendance. *Long.* 133, 40; *lat.* 38, 50. (*R.*)

HOLABRUN (haut & bas), sont deux villes de la basse Autriche, dans le quartier du bas Manhartzberg. *Voyez* HAUT-HOLABRUN. (*R.*)

HOLAC. *Voyez* HOEN-LOÉ.

HOLBECK; ville & port de Danemarck, dans l'île de Seeland.

HOLDERNESS; petit canton d'Angleterre, dans la partie orientale de l'Yorckshire, avec titre de comté; il a la figure d'un triangle irregulier; sa pointe la plus méridionale, entre la bouche de l'Humber & la mer du Nord, s'appele *Spunhead.*

HOLDONIN. *Voyez* GOEDING.

HOLE, *Olino;* grand village de l'Islande, avec un évêché & un college où les enfans font leurs humanités. Les maisons sont éloignées l'une de l'autres, par la crainte du feu.

HOLE; ville de Suisse, au canton de Bâle. On y a déterré beaucoup d'antiquités, qui annonceroient que ce lieu fut autrefois considérable.

HOLE-GASS, c'est-à-dire, le *chemin creux*; lieu de Suisse, dans le canton de Schwitz, près du bourg de Kusnacht; c'est dans cet endroit mémorable, pour la nation Suisse, que Guillaume Tell tua d'un coup de fleche le gouverneur, que l'empereur, Albert d'Autriche avoit dans le pays, & qui, par sa rigueur, donna lieu à la naissance de la république; en mémoire de cet événement, on a bâti dans ce lieu une chapelle où on lit cette inscription:

Brutus erat nobis, uro Guillelmus in arvo,
Assertor patriæ, vindex, ultorque tyrannum.

HOLECA; royaume d'Afrique, dans la haute Ethiopie, borné au couchant par le Nil, au nord, par le royaume d'Amhara; à l'orient, par la riviere de Queca; & au midi, par Xaoa.

HOLESCHAU; petite ville d'Allemagne, en Moravie, près de la Morave. Elle a environ deux cents maisons.

HOLLAND; petite ville de Prusse, dans le Hockerland, à 5 li. s. e. d'Elbing; on la nommoit anciénement *Wesela;* elle apartient au roi de Prusse.

Cette ville est défendue par un bon château, & sa situation, sur une colline, la rend naturélement forte. On la croit bâtie par des réfugiés Hollandois. Ses rues sont longues, larges: ses maisons belles & bien bâties. Elle a deux fauxbourgs, plusieurs Églises, un hôpital, une factorerie de sel, & en 1728, on y établit des magasins royaux de vivres. (*R.*)

HOLLANDE (comté de); la plus considérable des sept Provinces-Unies.

Le nom de *Hol land* veut dire *pays-creux;* soit que par le mot de *creux* on ait entendu un *pays bas & enfoncé*, soit qu'on ait voulu dire un *pays dont la terre semble creusée intérieurement*, les deux sens convienent également à cette contrée: cependant le nom de *Holland* ne se trouve point usité avant le milieu du XIe siecle.

L'anciene Hollande propre étoit bornée au nord par le vieux canal du Rhin, & c'est ce qu'on peut appeler la *vraie Hollande*. Du temps des Romains, elle faisoit partie de la Gaule Belgique; ses habitans étoient les Caninéfates, peuples que les anciens plaçoient dans la partie maritime & occidentale de l'île des Bataves.

Cette île s'étendoit jusqu'auprès de Gertruydenberg: tout ce qui étoit au nord du vieux canal du Rhin (j'appele ainsi le canal qui passe à Leyde, & qui avoit son embouchure à Catwyck), s'apeloit *la Frise*, & étoit possédé par les Marsatiens (peuple dont le Kennemerland conserve, en partie, le pays & le nom), & par les Frisons, qui occupoient une portion du Rhinland, l'Amstelland, le Goyland, le Waterland, & tout ce qui est présentement de la Westfrise. Tout ce pays, aussi-bien que la véritable Frise d'aujourd'hui, & même le pays d'Utrecht, s'appeloit encore *Frise* dans le XIe siecle.

Les Romains firent des tentatives inutiles pour dompter les Frisons, qui demeurerent indépendans,

& reçurent la foi chrétiene sous le regne de Charlemagne. Les Danois, connus alors sous le nom de *Normands*, ou *Nordalbingiens*, se rendirent maîtres de la Frise jusqu'à l'an 900: mais du temps de Charles le Simple, les Frisons secouerent le joug de ces barbares; & ce même Charles donna le titre de comte de Frise à Thierry, qui a été, à ce qu'on raporte, le premier comte de Hollande. Il s'établit à Vlaerding, ou Flarding, bourgade au dessous de Roterdam, qui étoit autrefois une ville capitale du pays. Ce fut là que commença le marquisat de Flarding, ou Fladerting, qui est l'ancien nom de la véritable Hollande. En effet, Hermanus Contractus, moine Bénédictin, qui écrivoit l'an 1066, la nomme *Fladirtinga*, & ne se sert pas une seule fois du mot *Hollande*.

Ce que nous appelons aujourd'hui la *Nord-Hollande*, habitée alors par les Frisons, demeura dans l'indépendance jusqu'en 1313, que Jean de Baviere, comte de Hollande, prit leur capitale & la ruina. Ce pays ayant depuis fait partie du comté de Hollande, on l'appela *Nord-Hollande*, quoique dans les actes publics, le nom de *West-Frise* se soit conservé jusqu'à ce jour.

Avant que ce pays fût soumis aux comtes de Hollande, il étoit gouverné par divers seigneurs particuliers, qui n'avoient de supériorité les uns sur les autres, que celle que leurs forces, leur génie, ou leurs alliances pouvoient leur donner. Ainsi le comté de Hollande méridional & septentrional s'est formé peu à peu sur les ruines de plusieurs seigneurs particuliers comme tous les autres grands états de l'Europe.

La succession des comtes de Hollande a subsisté jusqu'à Philippe, pere de Charles V, qui laissa ce comté à Philippe II, roi d'Espagne: on sait de quelle maniere ce monarque le perdit, de même que les autres états dont se forma la république des Provinces-Unies.

Les premiers comtes de Hollande faisoient leur capitale de Vlaërding, laquelle ayant été ruinée vers l'an 1200, par le débordement de la Meuse, les comtes s'établirent à Gravesande, & enfin à la Haye: ce détail suffit pour l'ancienne Hollande.

La Hollande moderne se divise, comme autrefois, en Hollande septentrionale, ou Westfrise, & en Hollande méridionale, ou Zuide-Hollande; mais les limites en sont différentes. Aujourd'hui l'on prend la Hollande septentrionale à l'Y: ce petit golfe, qui est une extension du Zuyderzée, sépare la Hollande méridionale de la Westfrise. Ce qui est au midi, est la Hollande proprement dite; ce qui est au nord, est la Westfrise, ou la Nord-Hollande: & les deux ensemble ne font qu'une province, dont les états prenent la qualité d'états de Hollande & de Westfrise.

L'assemblée des états de Hollande & de Westfrise est composée des députés des conseils de chaque ville. Originairement il n'y avoit que la noblesse, laquelle fait un corps, & six villes principales, qui eussent voix & séance aux états: ces six villes étoient Dordrecht, Harlem, Delft, Leyde, Amsterdam & Gouda. Aujourd'hui, outre la noblesse, il y entre des députés de dix-huit villes; savoir, des six que nous venons de nommer & des douze villes suivantes, Roterdam, Gorcum, Schiedam, Schoonhoven, la Brille, Alkmaer, Hoorn, Enckuysen, Edam, Monichendam, Medenblick, & Purmerend.

La noblesse a la premiere voix, & Amsterdam, qui est la capitale de toute la Hollande, le plus grand crédit. L'assemblee des états de Hollande & de Westfrise est fixée à la Haye, par une résolution de l'année 1581; résolution qui porte néanmoins qu'on pouroit changer le lieu si le cas le requerroit: mais cela n'est jamais arivé.

Cette assemblée se forme quatre fois par an, aux mois de mars, de juillet, de septembre & de novembre. Si les nobles, ou quelques villes, trouvent qu'il soit nécessaire de convoquer extraordinairement les états, on s'adresse aux conseillers députés, qui jugent de l'importance de la matiere: lorsqu'ils pensent qu'elle requiert l'assemblée des états, ils ont droit de les convoquer, & en fixent le jour. Les députés qui composent les états de Hollande, n'en sont pas les souverains; ce droit réside dans le collége des nobles & le conseil des villes, ou du moins, devroit y résider par les principes de la constitution Hollandoise.

La province de Hollande & de Westfrise, n'a point de ports sur l'Océan immédiatement; les siens sont ou dans la Meuse, ou dans le Zuiderzée. Elle est bordée à l'occident par des dunes qui arrêtent l'impétuosité des flots de la mer; & du côté des rivieres & du Zuiderzée, par des fortes digues qui sont entretenues avec beaucoup de soins & à grands frais, sans quoi le terrain seroit bientôt submergé. La nature a fait la Hollande pour avoir une attention perpétuele sur elle-même. Tout y est entrecoupé de canaux qui servent à dessécher les prairies & à faciliter le transport des denrées d'un lieu à l'autre. On ne voyage nulle part ni si sûrement, ni si commodément, ni si fréquemment, soit de jour, soit de nuit, de ville en ville; & l'on sait toujours, à quelques minutes près, l'heure à laquelle on arivera.

D'un bout de la Hollande à l'autre, regnent sans interruption, dans les grands chemins, les villes, les bourgs & les villages, des allées & des avenues d'arbres tirées au cordeau, taillées de toutes les manieres, & bien mieux soignées que ne sont les avenues des palais des rois. Les bourgs & les villes se touchent presque, & paroissent bâtis de l'année. Ce qu'on appele *villages* en Hollande, seroit nommé ailleurs des villes, des bourgs magnifiques: presque tous ont leur Église, leurs magistrats, leurs foires annueles, leurs maisons pour les orphelins, & beaucoup de priviléges & de commodités que n'ont pas plusieurs villes de France. D'ailleurs tout le pays est couvert de maisons de campagne, qui, loin de rien raporter

aux propriétaires, coûtent beaucoup pour l'entretien.

Chacun y est maître de son bien: la monoie y est invariable, le commerce libre; & c'est le plus solide apui de la province.

La Hollande touche du côté du midi aux états de Brabant, du côté du levant aux provinces de Gueldres, d'Utrecht, & au Zuiderzée; au nord elle confine au Zuiderzée & à la mer du nord, qui la limite aussi au couchant. On lui donne environ quatre cents quarante mille journaux de terre. On n'y respire point un air sain: la plus grande partie du sol y est en pâturages & en prairies. Le bétail & les bêtes à cornes y abondent; & le beure, ainsi que les fromages, le bœuf salé, forment le principal commerce des campagnes. Le meilleur beure de la province est celui de Delft; les meilleurs fromages sont ceux de Gonde & d'Édam. Toutes les terres qui avoisinent la Zélande produisent de bons grains; dans les parties intérieures, la terre est tourbeuse & n'est bonne qu'au chaufage. Les objets de son industrie sont ses étofes de toutes especes, ses toiles, ses draps, ses tatines, &c. Le nombre des fleuves, des rivieres, & des lacs est prodigieux, ce qui doit toujours contribuer à rendre ce pays très-humide, puisqu'ils sont tous liés entr'eux par des canaux qui établissent une communication entre les bourgs & les villages.

On compte dans l'Hollande trente-sept villes, huit bourgs, environ quatre-cents villages, & au delà d'un million & demi d'habitans. Nulle part la propreté n'est portée à un plus haut point, soit dans les villes, soit dans les maisons. Jusque dans les villages mêmes, les meubles sont nets & reluisans au delà de ce qu'on pouroit se l'imaginer. Les écuries à vaches y sont belles, spacieuses, & si propres, que beaucoup de propriétaires y fixent leur demeure, pour ne point gâter le poli de leurs apartemens.

Quoique le terrain y soit ingrat, & qu'il ne produise point de vin, & peu de blé, il n'y a point de pays au monde plus abondant & plus riche. Ces laborieux républicains ont, par le commerce, rendu toutes les nations tributaires. À peine trouve-t-on un point sur le globe où n'ait pénétré & ne pénetre encore l'industrie hollandoise; on voit chez eux régner la plus étroite économie; & cependant leurs magnifiques magasins renferment les fruits, les marchandises & l'or des deux mondes. La forme sage & fiere de son administration a su créer un peuple navigateur de ces hommes, qui languissoient autrefois dans leurs marais; ils ont forcé par-tout la terre à leur acorder tout ce qu'elle pouvoit leur donner; & par leurs écluses aussi étonnantes que hardies, ils ont fait des conquêtes sur l'Océan même.

Leur sage vigilance s'est étendue sur l'homme de toutes les classes; les hôpitaux sont moins des abris pour la paresse, la fainéantise & le vice, que des asyles pour l'industrie & l'indigence. Les vieillards, les hommes infirmes, les bandits, les libertins, tout est forcé de puiser dans un travail continuel, des secours contre les besoins de la vie. C'est-là qu'une bienfaisance éclairée travaille autant à remédier au mal qu'à le prévenir; & les délits même commis contre la société, tournent encore au profit de la société. Des loix sages forment sans cesse de sages citoyens. Nul coup d'autorité pour écraser l'innocence foible & malheureuse; tout l'homme est sous la sauve-garde de la nation: la bonne foi regne dans le commerce, & lui donne une nouvele vie; on ne voit pas, comme chez nous, de ces banqueroutes multipliées, qui conduisent l'homme sans honeur à l'opulence; une vie active & sobre, une marche aussi patiente que pénible, des mœurs enfin, voilà tout le secret pour s'enrichir. Les femmes concentrées dans leur ménage, se font gloire de présider à l'éducation de leurs enfans; elles ne rougissent point d'entrer dans tous les détails domestiques; économes, réservées, modestes, laborieuses, on les voit partager avec leurs maris le fardeau de la vie. Enfin ce peuple est pour ainsi dire le facteur des nations: en travaillant pour soi, il ne paroît occupé que du soin de porter par-tout l'abondance; il ne semble né que pour raprocher toutes les parties du globe, échanger le superflu d'un climat contre le luxe d'un autre climat, & en s'enrichissant aux dépens de toutes les nations, il a des droits encore à leur reconoissance. Tels sont les traits sous lesquels nous eussions aimé à peindre la Hollande il y a à peine quelques années; aujourd'hui on peut lui reprocher la corruption de son gouvernement, son goût barbare & sauvage encore au sein de ses richesses, son apathie sociale, civile & politique, sa passion pour l'or qui lui fait tout sacrifier, & enfin la mesquinerie d'idées & de conduite, si j'ose ainsi m'exprimer, qui ne fait de cette nation, jadis républicaine, qu'une espece de communauté de marchands & de négocians. Nous nous réservons, au mot *Provinces-Unies*, de peindre ce peuple dont la décadence est déja sensible, & d'indiquer les causes qui le rendent aujourd'hui si diférent de lui-même. (*M. D. M.*)

Hollande, ou Provinces-Unies des Pays Bas. *Voyez* Provinces-Unies. *Voyez* Pays-Bas.

Hollande (la Nouvele); pays dans les terres australes, au midi des Moluques, en deçà & en delà du tropique du Capricorne.

D'après ce que l'on en connoît jusqu'à présent, cette terre s'étend depuis le 10e degré de latitude méridionale, jusqu'au 34e.

Ce pays, dont la côte orientale a été surnommée par Cook, *la Nouvele Galles méridionale*, est beaucoup plus grand qu'aucune autre contrée du monde connu. La côte, réduite en ligne droite, n'a pas moins de 27 degrés, ou près de deux mille milles; de sorte que sa surface en carré doit être beaucoup plus grande que celle de toute l'Europe. Au sud des 33 & 34 degrés, la terre est en général basse & unie: plus loin au nord elle est rem-

plie de collines; mais on ne peut pas dire que dans aucune partie elle soit véritablement montueuse. Les terrains élevés pris ensemble, ne sont qu'une petite portion de sa surface, en comparaison des vallées & des plaines. Le sol est souvent sabloneux, & la plupart des savanes, sur-tout au nord, sont semées de rochers stériles. Sur les meilleurs terrains, la végétation est moins vigoureuse que dans la partie méridionale du pays; les arbres n'y sont pas si grands, & les herbes y sont moins épaisses. Les arbres même sont à environ quarante pieds de distance les uns des autres. Le sol, dans plusieurs endroits, pouroit être susceptible d'amélioration, mais la plus grande partie n'est guere propre à une culture réguliere.

Comme ce pays n'est connu que sur les côtes, & qu'on n'a pu encore s'enfoncer dans l'intérieur des terres, Cook a remarqué, au plus fort même de la saison seche, une quantité innombrable de petits ruisseaux & de sources, mais point de grandes rivieres. La côte du côté du nord, à 25 degrés sud, est remplie de bonnes baies & de havres, où les vaisseaux peuvent être parfaitement à l'abri de tous les vents.

On ne trouve guere que deux especes d'arbres, qu'on puisse appeler bois de charpente; le gommier, d'où distille la résine, & l'autre ressemble à peu près à nos pins. Le bois de ces deux arbres est extrêmement dur & pesant. On y remarque aussi trois différentes sortes de palmier, dont deux produisent un choux, & tous les trois une espece de noix qui firent, sur les matelots qui voulurent en manger, l'effet violent de l'émétique. Outre ces arbres, on en voit aussi un grand nombre qui donnent des fruits, & dont l'espece est entiérement inconnue en Europe.

Les plantes & les simples s'y trouvent dans une prodigieuse quantité, ainsi que plusieurs especes d'herbes potageres. A l'égard des quadrupedes, on y a vu des chiens, un animal appelé *kanguroo*, un autre ressemblant au *phalanger* de M. de Buffon, & une quatrieme espece peu différente du putois. Plusieurs persones de l'équipage de Cook dirent y avoir vu des loups. On y a aussi remarqué des chauve-souris, dont une espece étoit aussi grosse qu'une perdrix. Les oiseaux de mer, & les oiseaux aquatiques, sont les mouetes, les cormorans, les boubies, les noddies, les corlieux, les canards, les pélicans qui sont d'une grandeur énorme, &c. Les oiseaux de terre sont des corneilles, des perroquets, des catacouas, & d'autres du même genre & d'une beauté exquise; des pigeons, de tourtereles, des cailles, des outardes, des hérons, des grues, des faucons, & des aigles. Parmi les reptiles, il y a des serpens de différentes especes, des scorpions, des mille-pieds, & des lézards. Les insectes sont en petit nombre; les mosquites & les fourmis sont les principaux.

La mer, dans ces pays, fournit aux habitans plus d'alimens que la terre. Cook y fit jeter rarement le filet, sans prendre cinquante à deux cents livres de poisson. Excepté le mulet & quelques-uns des coquillages, les autres ne sont pas connus en Europe. La plupart sont bons à manger, & plusieurs sont excellens. Les bancs de sables & les réeifs sont couverts d'une quantité incroyable de tortues vertes, & d'huîtres de toutes especes, même d'huîtres perlieres. Il s'y trouve aussi des pétoncles d'une grosseur énorme, des écrevisses de mer, des caneres, & des caimans dans les rivieres & les lacs salés.

Le nombre des habitans de la Nouvele Hollande paroît être très-petit en proportion de son étendue: à peine voit-on quelques cases éparses dans une enceinte immense. Les hommes sont d'une taille moyene, & en général bien faits: ils sont sveltes, doués d'une vigueur, d'une activité & d'une agilité remarquables. Leur visage n'est pas sans expression; ils ont la voix extrêmement douce & même efféminée. Leur peau est tellement couverte de boue & d'ordure, qu'il est très-difficile d'en connoître la véritable couleur.

Cette crasse les fait paroître presqu'aussi noirs que des Negres. Leurs traits sont bien loin d'être désagréables & tels que Dampierre les décrit. Ils n'ont ni le nez plat, ni les levres grosses; leurs dents sont blanches & égales; leurs cheveux sont naturélement noirs, mais ils les portent tout courts. Leur barbe est de la même couleur, touffue & épaisse, mais ils ne la laissent cependant pas croître beaucoup; & se raser chez ces peuples, c'est se brûler la barbe.

Les deux sexes vont presque nus. Leur principale parure consiste dans l'os qu'ils enfoncent à travers le cartilage qui sépare les deux narines, l'une de l'autre. Cet os est aussi gros que le doigt; & comme il a cinq à six pouces de long, il croise entiérement le visage, & bouche si bien les narines, qu'ils sont obligés de tenir la bouche fort ouverte pour respirer; aussi nasillent-ils tellement lorsqu'ils veulent parler, qu'ils se font à peine entendre les uns aux autres. Outre cet ornement, ils ont des colliers faits de coquillages taillés & atachés ensemble très-proprement; des bracelets de petites cordes qui forment deux ou trois tour sur la partie supérieure du bras, & autour des reins un cordon de cheveux tressés. Ces peuples, outre la crasse & l'ordure qui couvre la peau de leur corps, le peignent encore de blanc & de rouge. Ne se nourissant que de pêche & de fruits, & ignorant l'art de cultiver la terre, ils vivent errans, forment des petites sociétés de vingt ou trente, & restent dans un canton tant qu'il peut fournir à leur subsistance; alors ils s'y construisent de petites cases, en forme de four; lorsqu'ils ne passent qu'un jour ou deux dans un endroit, ils couchent pêle-mêle sur la dure, s'abritant tout au plus d'un buisson ou d'un arbre, mais plus souvent encore tapis sur l'herbe qui a près de deux pieds de hauteur. Leurs meubles consistent dans une espece de vase oblong, fait d'écorce, & un sac à mailles d'une médiocre grandeur, où ils renfer-

ment un morceau ou deux de résine, quelques hameçons & des lignes; leurs armes sont des javelines & des lances; celles-ci ont depuis huit jusqu'à quatorze pieds de long. Elles sont composées de plusieurs pieces qui entrent les unes dans les autres, & sont liées ensemble. On y adapte diverses pointes d'un bois dur ou d'os de poissons. Ces lances ainsi barbelées, sont une arme terrible, car lorsqu'elles sont entrées dans le corps, on ne peut les en retirer sans déchirer les chairs, ou sans laisser dans la blessure les échardes pointues de l'os ou de la coquille qui formoient les barbes. Ils lancent ces armes avec beaucoup de force & de dextérité, & manquent rarement leur coup à dix & même vingt verges. Mais s'ils veulent atteindre à quarante ou cinquante verges, ils ont découvert l'art de le faire avec plus de justesse encore, par le moyen *d'un bâton à jeter*; & la lance alors fend l'air avec une rapidité incroyable.

Ils ont pour arme défensive des boucliers d'écorce d'arbre, de trois pieds de long & de dix-huit pouces de large. Leurs pirogues sont aussi grossieres & aussi mal-faites que leurs cabanes: ce ne sont que des écorces dont les extrémités sont liées ensemble, tandis que de petits cerceaux de bois tienent le milieu séparé; & cependant on voit jusqu'à trois persones sur un bâtiment de cette espece; ils ont néanmoins d'autres pirogues qui ne consistent qu'en un tronc d'arbre qu'ils ont creusé avec des pierres tranchantes & par le feu.

Les habitans de la Nouvele Hollande sont naturélement braves, familiarisés avec les dangers des combats, & par habitude ainsi que par nature, forment un peuple guerrier & audacieux. Les Hollandois découvrirent la Nouvele Hollande en 1644, mais ils n'y firent point d'établissement.

J'ai, dans cet article, consulté de préférence l'immortel Cook, dont la relation n'est pas toujours d'acord avec celle de Dampierre, mais qui me paroît beaucoup plus instructive, & porte avec elle un air d'authenticité que l'autre n'a pas toujours. (*M. D. M.*)

HOLLENBOUG; ville d'Allemagne dans la basse Autriche, près de Crems.

HOLLIN; ville & forteresse de Suede, sur la côte méridionale de l'île d'Aland, avec un port.

HOLM; c'est ainsi qu'on nomme en Suede, en Danemarck, & dans d'autres pays du nord, le chantier où l'on travaille à la construction des navires. Ainsi les noms des villes qui se terminent par holm annoncent un port de mer. (*R.*)

HOLOSTOBROÉ, HOLDSTEBROA; ville de Danemarck, dans le nord Jutland, & dans la préfecture de Rypen, au district d'Ulfbourg. Elle est baignée d'une riviere poissoneuse, qui se jete à un mille & demi de ses murs, dans le golfe sabloneux de Tonkminde, formé par la mer du nord. L'enceinte de cette ville est médiocre; mais son trafic est considérable. Les campagnes qui l'environent sont fertiles en grains & en fourages; & mal-gré les secours que la riviere refuse à son commerce, elle s'enrichit de l'exportation qui se fait par terre, de ses blés, de ses bœufs, & sur-tout de ses beaux chevaux. (*R.*)

HOLOVACZ; ville de Pologne dans le palatinat de Volhinie.

HOLSTEBROÉ. *Voyez* HOLOSTOBROÉ.

HOLSTEIN; état d'Allemagne, érigé en duché par l'empereur Frédéric III, l'an 1474. Il est situé dans le cercle de basse Saxe, entre l'Elbe, la mer du nord, l'Eyder, la Levensau, la mer Baltique, le duché de Lauenbourg, & les territoires de Hambourg & de Lubeck. Il comprend les anciennes provinces de Holstein propre, de Stormarie, de Dithmarse & de Wagrie, dont les trois premieres étoient la patrie des Nordalbingiens, nation Saxone, soumise & dispersée par Charlemagne, qui en transporta des milliers de familles en Hollande, en Flandres & en Brabant. L'évêché d'Eutin, le comté de Rantzau, la seigneurie de Pinnenberg & la ville d'Altena sont enclavés dans ce duché sans en faire partie, & on lui donne environ dix-huit milles d'orient en occident, & douze à treize du septentrion au midi.

C'est un pays à peu près plat, arosé des rivieres d'Elbe, d'Eyder, de Stor, de Schevartau, de Pinnau & de Schwentin, & fréquemment tourmenté de vents impétueux, qui sans doute purifient l'air qu'on y respire, mais qui venant à soulever les flots de la mer du nord, exposent assez souvent la contrée au danger des inondations, & lui rendent absolument nécessaire l'entretien très-coûteux d'un grand nombre de digues.

L'on distingue trois sortes de terrains dans le Holstein, l'humide ou le marécageux, le sabloneux ou les bruyeres, & les terres dures. Celles-ci sont à l'orient vers la Baltique; les bruyeres sont vers le milieu du pays entre Hambourg & Rendsbourg, & les marais sont à l'occident vers l'Elbe & la mer du nord. Grâces à l'industrie & au travail des habitans, chacun de ces sols a son mérite. Le premier est riche en fourages, en froment & en gros légumes. Le second nourit beaucoup de brebis. Et le troisieme fertile, à force de culture, produit toutes sortes de bons grains. Le bois à brûler manque dans le Holstein; les chênes & les hêtres s'y consument sans qu'on les remplace; mais la nature lui donna de la tourbe, & l'art lui apprit à faire usage des herbes de bruyere desséchées. L'on exporte de ce pays-là quantité de grains, de légumes, de bœufs, de vaches, de brebis, de pourceaux, de volaille, de poissons, de gibier, de boure & de fromage. Au moyen des deux mers qui flanquent le duché, & de la plupart des rivieres qui sont navigables, le commerce s'y fait sans retard & sans peine. Hambourg & Lubeck sont ses deux grands entrepôts; il y porte l'excédent de ce qu'il a; il en raporte les supplémens de ce qu'il n'a pas. Une heureuse activité regne dans cet échange, & l'on peut dire en général que le Holstein prospere. L'on y compte quatorze villes & dix-huit bourgs, avec

une multitude de terres seigneuriales & de bailliages, dont les uns sont aux princes du pays, & les autres à la noblesse, & à quelques abbayes sécularisées au temps de la réformation.

Après la conquête & la dépopulation du pays par Charlemagne, les ducs de Saxe l'eurent en partage, & le garderent avec négligence jusqu'au commencement du XIIe siecle. A cette date, ils l'inféoderent, à titre de comté, à la maison de Schauenbourg, qui s'appliquant d'abord à le repeupler, y transplanta des Flamands, des Frisons, des Westphaliens & des Venedes; & qui, après en avoir joui long-temps, non sans trouble de la part des rois de Danemarck, ducs de Slefwick, le leur abandona enfin l'an 1459, & ne se réserva que la seigneurie de Pinneberg. Dans le XVIe siecle, après la mort du roi Frédéric II, il s'en forma deux parts, dont l'une resta dans la branche aînée de la maison royale, qui la tient encore sous le nom de *Holstein Gluckstadt*, & l'autre fut affectée à la branche cadete de cette maison qui l'a possédée sous le nom de *Holstein-Gottorp*, ou sous le titre de *maison ducale*. L'on dit que Holstein Gluckstadt raporte annuélement 400000 rixdallers, & Holstein Gottorp 200000. Les chambres de justice, de finance & de régence de la premiere siégeoient dans la ville de Gluckstadt, & celles de la seconde, dans la ville de Kiel.

Les gentilshommes de la contrée jouissent de franchises & de priviléges qui ne les exemptent pas de payer d'assez fortes contributions à l'état. Ils font corps avec la noblesse de Slefwick, & tous les paysans de leurs terres sont esclaves de la glebe. Les paysans des domaines du roi & de ceux du duc ont été tirés de cet esclavage. Quant aux villes, elles ont des immunités, quelques droits de police, & des écoles latines. Il y a dans Kiel une université, & dans Altena un très-bon collége académique.

Holstein Gluckstadt & Holstein Gottorp avoient chacun voix & séance dans les dietes d'Allemagne, au collége des princes, & payoient en commun 800 florins pour les mois romains, & 278 rixdallers 63 creutzers pour la chambre impériale. La branche de Sonderbourg, d'où sont sortis les lignes d'Augustbourg, de Beck & de Plon, n'est considérée que comme une branche apanagée. Cependant tous les princes de Holstein, sans exception, portent les titres d'héritiers de Norwege, ducs de Slefwick, de Holstein, de Stormarie & de Dithmarse, comte d'Oldembourg & de Delmenhorst.

Holsteinbourg est un château de Danemarck, situé dans l'île de Séeland, au bailliage d'Andersħow, & possédé par des gentilshommes connus dans le royaume sous le titre de comtes de Holstein.

En 1773 le roi de Danemarck acquit tout le duché de Holstein en donnant les comtés d'Oldembourg & de Delmenhorst, en échange de la partie ducale de ce duché. Ce fut Frédéric Auguste, évêque luthérien de Lubeck, qui obtint ces comtés, situés en Westphalie, pour lui & ses descendans mâles.

Le duché de Holstein, qui n'eut d'abord que le titre de comté, avoit été érigé en duché en 1474, en faveur de Christian ou Christiern Ier, roi de Danemarck. Il avoit été ensuite partagé entre ses petits-fils Christiern III, chef de la branche royale de Danemarck, & Adolphe, chef de la branche des ducs de Holstein-Gottorp ou Slefwick, dont un prince fut appelé en 1742 en Russie, & y régna peu de temps sous le nom de Pierre III. C'est cette derniere branche de Holstein qui a produit les ducs de Holstein-Eutim, dont le prince aîné a été reconu roi de Suede en 1751. (*R.*)

HOLTE, ou HOLTEN; c'est le nom d'une petite ville du duché de Cleves, en Westphalie, d'une commanderie de l'ordre Teutonique, au bailliage d'Altenbiesen, & de divers autres lieux peu considérables d'Allemagne.

HOLTZAPFEL; petite ville & comté d'Allemagne, dans la principauté de Nassau-Seigen.

HOLTZ-ZELLE; bailliage du comté de Mansfeld, sous la souveraineté de l'électeur de Brandebourg. C'étoit autrefois un couvent de religieuses. (*R.*)

HOLTZMUNDEN; ville d'Allemagne dans la basse Saxe, & dans la principauté de Wolffenbutel, sur le Weser. Elle est fort anciene, & a passé à la maison de Brunswick, après l'extinction de celle d'Éberstein, au commencement du XVe siecle. Son enceinte n'est pas considérable, mais elle est proprement bâtie, & renferme plusieurs fabriques & manufactures qui la font fleurir, aussi-bien qu'une école latine enrichie d'une belle bibliotheque. (*R.*)

HOLUM, HOOLUM, HOOLAR; ville d'Islande, dans le quartier septentrional de l'île, avec un évêché fondé l'an 1106, & mis sur un autre pied dans le XVIe siecle, par le roi de Danemarck Christiern III.

HOLY-HEAD; ville maritime d'Angleterre, dans l'île d'Anglesey, entre l'Angleterre & l'Irlande.

HOLY-ISLAND, *Lindisfarnia*; petite île d'Angleterre, sur la côte de Northumberland; l'air n'est pas sain, ni le terroir fertile; sa plus grande ressource est la chasse & la pêche, mais le havre est assez bon, & défendu par un fort. Il y avoit autrefois dans cette île un monastere avec une Église, qui avoit titre d'évêché, & qui fut ensuite transféré à Durham. Elle étoit aussi la retraite d'un grand nombre de solitaires; & c'est apparemment pour ces raisons, qu'on lui donne le nom de *Holy-Island*, qui signifie l'*Île Sainte*. *Long.* 15, 56; *lat.* 55, 40.

HOLZAPFEL. *Voyez* HOLTZAPFEL.

HOLZMUNDEN. *Voyez* HOLTMUNDEN.

Fin du premier Tome.

